3 1761 11970411 2


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761119704112

AI
XC31
884

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 16

Wednesday, November 6, 1991

Chairperson: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 16

Le mercredi 6 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Bill C-7, An Act respecting the status of the artist and professional relations between artists and producers in Canada

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Projet de loi C-7, Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
DEC 1 3 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairperson: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, November 6, 1991
(23)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 4:25 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Lyle MacWilliam, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: René Lemieux, Research Officer. *From the Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel*: Philippe Ducharme, Legislative Counsel.

Witnesses: *From the Professional Alliance of Canadian Theatres*: Mallory Gilbert, President and General Manager of Tarragon Theatre; Duncan McIntosh, Artistic Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, October 1, 1991, Issue No. 3*).

The witnesses from the Professional Alliance of Canadian Theatres made a statement and answered questions.

At 6:07 o'clock p.m., the Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, October 9, 1991 relating to Bill C-7, An Act respecting the status of the artist and professional relations between artists and producers in Canada. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, October 22, 1991, Issue No. 8*).

The witnesses from the Professional Alliance of Canadian Theatres made a statement and answered questions.

It was agreed that the document entitled: "Canadian Theatre Agreement" presented to the Committee by the Professional Alliance of Canadian Theatres, be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*Exhibit "A"*).

At 7:02 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1991
(23)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 16 h 25, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Lyle MacWilliam, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche. *Du Bureau du légiste et conseiller parlementaire:* Philippe Ducharme, conseiller législatif.

Témoins: De l'Association professionnelle des théâtres canadiens: Mallory Gilbert, présidente et directrice générale du Théâtre Tarragon; Duncan McIntosh, directeur artistique.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 1er octobre 1991, fascicule nº 3*).

Les témoins de l'Association professionnelle des théâtres canadiens font un exposé et répondent aux questions.

À 18 h 07, suivant son ordre de renvoi du mercredi 9 octobre 1991, le Comité reprend l'étude du projet de loi C-7, Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 22 octobre 1991, fascicule nº 8*).

Les témoins de l'Association professionnelle des théâtres canadiens font un exposé et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le document intitulé «*Canadian Theatre Agreement*» présenté au Comité par l'Association professionnelle des théâtres canadiens, figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Pièce «A»*).

À 19 h 02, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, November 6, 1991

• 1625

The Chairman: The committee will come to order, please.

We are passing out to you Mr. DesRochers's submission. It is alternatively in French and English, but we will get it translated in total in both languages.

This afternoon I would like to welcome the Professional Association of Canadian Theatres. We have with us Ms Catherine Smalley, the Executive Director; Mr. Duncan McIntosh, the Artistic Director; and Ms Mallory Gilbert, President of the Professional Association of Canadian Theatres and General Manager of Tarragon Theatre.

Ms Gilbert, I guess I'll call on you as president, or—

Ms Catherine Smalley (Executive Director, Professional Association of Canadian Theatres): I am going to open the remarks, if that's all right, but you'll be hearing from all three of us.

Mrs. Finestone (Mount Royal): Before you start, I guess I've had just about too much. I'm sorry, I would like a clarification. The first issue is going to be our main purpose as a standing committee right now, that we have undertaken to look at national understanding, etc.

The Chairman: Correct.

Mrs. Finestone: Then when we finish the questioning on that, we're going to reconvene—

The Chairman: On Bill C-7. We will strive for as close after 6 p.m. as we can. I guess all of us have an invitation to an event that starts at 6 p.m., and I understand it goes on until 8.30 p.m. I thought that might have been on people's minds.

Mrs. Clancy (Halifax): I have another committee. I have to speak on gun control, but just pretend I'm not here. I'll go when the time comes.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, on a point of order, I wasn't supposed to be here this afternoon, but I'm still due in Hull somewhere around 5 p.m. So if I slip out, if there turns out to be less than a quorum, I don't want our witnesses to think that there's not great interest on my part in terms of what they have to say. I do have an appointment. I wasn't even supposed to be here, but I'm delighted I am.

The Chairman: I am awfully glad you're here, because two of our members from that side are out of the city and we are striving for replacements at this very moment.

I'd like to assure you that notwithstanding the attendance or lack thereof, your remarks will be fully on the record. There are sufficient of us present to ensure that you get the questioning that's required. I hope you elucidate your presentation completely.

Ms Smalley, would you like to proceed and address the subject of the implications of communications and culture with respect to national unity?

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 6 novembre 1991

Le président: La séance est ouverte.

Nous vous distribuons le mémoire de M. DesRochers. Il est en partie en français et en partie en anglais, mais il sera traduit en totalité dans les deux langues.

Cet après-midi, je souhaite la bienvenue à l'Association professionnelle des théâtres canadiens. Nous accueillons M^me^ Catherine Smalley, directrice générale; M. Duncan McIntosh, directeur artistique, et M^me^ Mallory Gilbert, présidente de l'Association professionnelle des théâtres canadiens et directrice générale du *Tarragon Theatre*.

Madame Gilbert, je vous demanderai peut-être de jouer le rôle de témoin principal. . .

Mme Catherine Smalley (directrice générale, Association professionnelle des théâtres canadiens): Si cela vous va, c'est moi qui vais commencer, mais vous nous entendrez tous les trois.

Mme Finestone (Mont-Royal): Avant que vous ne commenciez, j'aimerais obtenir certains éclaircissements. Nous traiterons d'abord du principal objectif actuel de notre comité permanent, c'est-à-dire la compréhension nationale, le sujet que nous avons commencé à étudier, etc..

Le président: C'est juste.

Mme Finestone: Une fois que nous aurons terminé de poser des questions à ce sujet, nous traiterons. . .

Le président: Du projet de loi C-7. Nous essaierons de ne pas trop dépasser 18 heures. Je crois que nous sommes tous invités à un événement qui commence à 18 heures et qui doit se terminer vers 21h30. Je crois que vous y avez tous pensé.

Mme Clancy (Halifax): Je dois participer à une réunion d'un autre comité. Je dois discuter de contrôle des armes à feu, mais faites semblant que je ne suis pas ici. Je m'en irai le moment venu.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je n'étais pas supposé être ici cet après-midi, et je dois être à Hull vers 17 heures. Donc si je m'en vais, s'il n'y a plus quorum, je ne voudrais pas que nos témoins croient que c'est parce que je ne m'intéresse pas suffisamment à ce qu'ils ont à dire. J'ai un rendez-vous. Je n'étais pas supposé être ici, mais je suis bien heureux d'y être.

Le président: Je suis heureux que vous soyez présent, parce que deux des membres du parti ministériel sont en déplacement et nous sommes en train de leur chercher des suppléants.

Cela dit, quel que soit le nombre de personnes présentes, vos observations seront inscrites au compte rendu. Nous sommes suffisamment nombreux pour vous poser toutes les questions nécessaires. J'espère que vous nous expliquerez tout votre exposé.

Madame Smalley, pourriez-vous commencer et parler de l'incidence des communications et de la culture sur l'unité nationale?

[*Texte*]

Ms Smalley: Thank you for giving us the opportunity to be here. You clearly are on a very incredible agenda. I will try to keep my remarks succinct, and I hope you will interrupt whenever necessary to clarify what we are going to say today.

I would like to start by explaining very briefly what PACT is, which will be relevant for both subjects under discussion today. We are the Professional Association of Canadian Theatres, which is the national service and trade association for professional English-language theatre in Canada.

Mrs. Finestone: Does that include Quebec?

Ms Smalley: English-language, yes, all 10 provinces and 1 territory. We represent 103 companies from Victoria to St. John's, including the major festivals like Stratford and Shaw. We also represent all the major regional theatres like the Vancouver Playhouse and the Centaur Theatre in Montreal, as well as a host of medium and smaller companies.

We work on behalf of those members in four main areas. The first is advocacy. We try as best we can to convey the needs and the views of professional theatres to the federal government. We have a substantial labour relations role, which is partly why I'm here to give you two briefs today instead of one. We are working to develop working standards in our theatres through negotiations with three different artists associations— the Canadian Actors' Equity Association, the Associated Designers of Canada and the Playwrights' Union of Canada.

• 1630

The third area we work in is communications. We try to keep a very dispersed community informed and connected through a series of regional meetings, national conferences and publications that we produce, including *Impact*, which is our regular newsletter; *The Theatre Listing*, which is a directory of theatre companies; *Artsboard*, which is a monthly employment bulletin for the arts; and finally, *Canada on Stage*, the only archival record of theatre production in Canada.

Last, we have a professsional development function. We try to share resources and expertise among the theatres to help them meet their training and information needs. For example, we produced a guide to the GST.

I would simply like to start by applauding the committee for holding these hearings parallel to the special joint committee and for approaching your constituency very directly on this important subject.

You gave us four questions in the terms of reference. We'd like to address each of those and then come back for a more detailed discussion with you. Mallory is going to start with the first question.

[*Traduction*]

Mme Smalley: Je vous remercie de l'occasion que vous nous avez fournie d'être ici. Vous avez de toute évidence un programme incroyablement chargé et j'essaierais donc de faire des observations brèves. Sentez-vous libres de m'interrompre quand vous aurez besoin d'éclaircissements.

J'aimerais d'abord expliquer brièvement ce qu'est l'APTC, puisque cela entre dans le cadre des deux sujets qui seront discutés aujourd'hui. Nous représentons l'Association professionnelle des théâtres canadiens, association nationale qui sert les professionnels du théâtre de langue anglaise au Canada.

Mme Finestone: Est-ce que cela comprend le Québec?

Mme Smalley: Les théâtres de langue anglaise du Québec, oui. Dix provinces et un territoire. Nous représentons 103 compagnies de Victoria à St. John's, y compris les grands festivals comme celui de Stratford et le *Shaw Festival*. Nous représentons également les principaux théâtres régionaux, comme le *Vancouver Playhouse* et le *Centaur Theatre* de Montréal, de même qu'une grande quantité de petites et moyennes compagnies.

Nous travaillons pour nos membres dans quatre domaines. Le premier de ces domaines, c'est la représentation. Nous faisons de notre mieux pour transmettre les besoins et les opinions des théâtres professionnels au gouvernement fédéral. Nous jouons aussi un rôle important au niveau des relations de travail, ce qui explique en partie pourquoi j'ai deux mémoires à vous présenter aujourd'hui, au lieu d'un seul. Nous élaborons des normes de travail pour nos théâtres au moyen de négociations avec trois associations différentes d'artistes, l'Association canadienne des artistes de la scène, l'Association des designers du Canada et le *Playrights' Union of Canada*.

Le troisième domaine dans lequel nous travaillons, ce sont les communications. Nous essayons d'informer un groupe très dispersé au moyen d'une série de rencontres régionales, de conférences nationales et de publications, par exemple Impact, notre bulletin, le *Theatre Listing*, un annuaire des compagnies de théâtre, le *Artsboard*, un bulletin mensuel consacré à l'emploi dans le domaine des arts et enfin, *Canada on Stage*, le seul document d'archives au Canada sur les productions théâtrales. Nous jouons aussi de ce fait une rôle de liaison.

Enfin, nous travaillons également dans le domaine du perfectionnement professionnel. Nous essayons de répartir les ressources et les compétences entre les divers théâtres de façon à les aider à répondre à leurs besoins en matière de formation et d'information. Par exemple, nous avons publié un guide sur la TPS.

Pour commencer, je félicite votre comité de tenir ses audiences parallèlement à celles du comité mixte spécial et de consulter vos électeurs directement sur cet important sujet.

Dans le document que vous nous avez envoyé, vous posez quatre questions. Nous aimerions répondre à chacune d'elles et passer ensuite à une discussion plus détaillée avec vous. Mallory répondra à la première question.

[*Text*]

Ms Mallory Gilbert (President and General Manager,, Professional Association of Canadian Theatres): This is based on the assumption you'd like a little change of voices, so we're going to spell each other off here.

How do our activities presently contribute to the development of a shared Canadian identity and a state of pride in Canadian citizenship? We start with a quote from Bernard Ostry, who says, "No one is seized with patriotic feeling merely by thinking about the gross national product". This says a lot.

People have always needed to come together to celebrate, examine and give meaning to their lives. Throughout human history, talented individuals used words, sound, movement and image to do just that. In the beginning people gathered around a fire to re-enact the hunt. Though our technology is more sophisticated now, the human impulse is the same.

The arts are the most potent way to articulate culture, and they will always be vital to human and not just national identity. Of all the arts, theatre is one of the most collaborative and accessible.

Statistics Canada reported in 1988 that nearly 40,000 live arts performances were given to a total audience of 13.8 million spectators. There were 220 theatres in the survey that accounted for 83% of those performances. In 1989 those theatres played to a total of 9.4 million people.

Theatres contribute to national identity by reflecting the experiences of people who live here so that we can celebrate and examine what those experiences mean. Our theatres tell Canadian stories to Canadian audiences, interpret the stories of other nations to Canadians, and present Canadian sensibilities to the rest of the world. The choices artists make— which stories, how they're told— are what create a Canadian voice.

Like other art forms, theatres often challenge how Canadians think about life and society and in this way we spark and focus debate. We try to help people articulate or respond to what is important to them, and this also helps to shape the values of Canadian society.

Given the breadth and history of our nation, it's no surprise we've evolved a splendid diversity of theatres. For instance, The Ships' Company in Nova Scotia performs on a permanently moored ferry, the Phoenix Theatre in Edmonton in a renovated gas station, the Belfry in Victoria in an old church. Our cities are full of theatres, but they also flourish in places like the small farming community of Blyth, Ontario and the fishing village of Guysborough, Nova Scotia.

Catalyst Theatre in Edmonton and Headlines in Vancouver use theatre for social change, working with distinct cultural or geographic communities. Fully a quarter of our members work in theatre for young audiences, touring

[*Translation*]

Mme Mallory Gilbert (présidente et gérante, Association professionnelle des théâtres canadiens): Nous avons supposé que vous apprécieriez peut-être un changement de voix, donc nous parlerons chacun notre tour.

La première question était: «Comment vos activités actuelles contribuent-elles au développement d'une identité nationale canadienne et à la fierté des citoyens canadiens?» Je commencerai par citer Bernard Ostry, qui a dit: «L'idée du produit national brut ne suffit pas à susciter des sentiments patriotiques». C'est très éloquent.

Les gens ont toujours senti le besoin de se réunir pour célébrer, pour examiner leur vie et lui donner un sens. Dans toute l'histoire de l'humanité, des personnes douées se sont servies de mots, de sons, de mouvements et d'images à cette fin. Au début, les gens se réunissaient autour d'un feu pour refaire les gestes de la chasse. Malgré les perfectionnements de notre technologie, l'instinct humain est demeuré le même.

Les arts sont l'outil le plus puissant de la structuration culturelle, et ils joueront toujours un rôle essentiel pour l'homme et pas seulement pour l'identité nationale. De tous les arts, le théâtre est l'un des plus accessibles et l'un des plus coopératifs.

Statistique Canada a signalé qu'en 1988, près de 40,000 spectacles artistiques sur scène ont été présentés à un auditoire total de 13,8 millions de spectateurs. L'enquête a été réalisée auprès de 220 théâtres, qui avaient présenté 83 p. 100 de ces spectacles. En 1989, ces théâtres ont accueilli 9,4 millions de personnes au total.

Les théâtres contribuent à l'identité nationale, car ils traduisent les expériences de nos citoyens et permettent de célébrer et d'examiner ces expériences. Nos théâtres racontent des histoires canadiennes à des auditoires canadiens, interprètent les histoires d'autres nations pour nos citoyens et font connaître nos émotions au reste du monde. Ces choix que font les artistes, les histoires qui seront racontées, la façon dont elles seront racontées, donnent son timbre à la voix canadienne.

Comme d'autres formes d'art, le théâtre remet souvent en question la façon dont les Canadiens voient la vie et la société, et de cette façon, nous suscitons et nous orientons la discussion. Nous aidons les gens à bien comprendre ce qui est important pour eux, ou à y réagir, et en cela, nous contribuons au façonnement des valeurs de la société canadienne.

Compte tenu de l'étendue de notre nation et de son histoire, la diversité merveilleuse de nos théâtres n'a rien de surprenant. Par exemple, la *Ship's Company*, de Nouvelle-Écosse, donne ses spectacles sur un traversier amarré en permanence; le *Phoenix Theatre* d'Edmonton joue dans une station service rénovée; le *Belfry* de Victoria joue dans une ancienne église. Nos villes comptent de nombreux théâtres, mais on en trouve également dans des petites localités agricoles comme Blyth, en Ontario, et dans le village de pêche de Guysborough, en Nouvelle-Écosse.

Le *Catalyst Theatre* d'Edmonton et le *Headlines* de Vancouver se servent du théâtre pour provoquer des changements sociaux, par leur travail auprès de différentes communautés culturelles ou géographiques. Un bon quart de

[*Texte*]

schools or bringing students to the theatre. Many of our companies tour, but not as many as used to. Theatre New Brunswick performs each of its season's five plays in eight New Brunswick communities.

• 1635

Almost all of our members have programs to encourage and develop Canadian playwrights. These companies—including the Tarragon, Alberta Theatre Projects, Prairie Theatre Exchange, Passe Muraille—have developed a whole generation of voices. Some, like the Resource Centre in St. John's, or Factory Theatre in Toronto, also offer space and resources to small producers and independent artists. This is a very short list, and we use it to show that theatres vary widely in the kind of work they do, where they do it, how and when they perform, and the kind of audiences they reach.

To our minds there is no useful purpose in suggesting that a theatre is either national or regional; much like the country, the whole is enriched by the contribution of all the parts. While theatre companies and artists are often rooted in a particular place, our community is not defined or bound by geography. There is free and remarkable mobility of artists, ideas, scripts, designs, and productions among communities right across Canada. In this way we help to broaden the understanding among Canadians in all regions, while building a canon of uniquely Canadian work. This exchange is all the more potent because it is live, unlike many other of our art forms.

Mrs. Finestone: The way you are reading this, this is exciting.

Ms Gilbert: It is not just how we see ourselves but how others see us that helps define who we are. Canadian artists reflect Canadian identity to the world in a very immediate way.

Curtis Barlow, who was our cultural counsellor in London and who is now in the Canadian Embassy in Washington, said at a recent conference—and if any of you know Curtis, you can hear his voice in the following sentence:

> I can tell you in unequivocal terms that the single most effective area of Canadian endeavour, if not the only activity, that captures the interest and generates the approval of countries abroad, as measured by public opinion and media attention, is our arts, cultural and creative activity.

Our success in countries around the world brings visibility and prestige to Canada.

Mr. Duncan McIntosh (Artistic Director, Professional Association of Canadian Theatres): I will read the section regarding the next two questions. I am the artistic director of Theatre Plus Toronto, which is a member theatre of the Professional Association of Canadian Theatres. I am an actor and a director by profession, and I have worked my entire adult life as an artist in Canada.

[*Traduction*]

nos membres oeuvrent auprès des jeunes, soit en faisant des tournées dans les écoles, soit en amenant les étudiants au théâtre. Bon nombre de nos compagnies sont itinérantes, mais elles sont moins nombreuses qu'auparavant. La compagnie *Theatre New Brunswick* joue, durant chacune de ses saisons, cinq pièces dans huit localités du Nouveau-Brunswick.

Presque tous nos membres mettent en oeuvre des programmes d'encouragement et de mise en valeur de la dramaturgie canadienne. Ces compagnies—Tarragon, Alberta Theatre Projects, Prairie Theater Exchange, Passe Muraille—ont contribué à la naissance d'une nouvelle génération de dramaturges. D'autres, comme le Resource Centre de St. John's, ou le Factory Theatre de Toronto, offrent également aux petits producteurs et aux artistes indépendants une scène et des ressources. Notre liste est très brève, mais elle a pour but de montrer le travail réalisé par les théâtres, sa grande variété, l'endroit et le moment où ce travail est réalisé, les méthodes utilisées de même que les divers auditoires visés.

Nous estimons qu'il est inutile d'accoler au mot théâtre les épithètes «national» ou «régional»; le théâtre, comme le pays, s'enrichit de la contribution de toutes ses parties. Même si les compagnies théâtrales et les artistes sont souvent établis dans un endroit particulier, le monde du théâtre n'est ni défini ni lié par la géographie. Les artistes, les idées, les textes, les designs et les productions jouissent d'une liberté et d'une mobilité remarquables dans tout le pays. De cette façon, nous contribuons à une meilleure compréhension chez les Canadiens de toutes les régions, tout en établissant des critères de travail typiquement canadiens. Cet échange est d'autant plus puissant qu'il se fait en personne, contrairement à bon nombre d'autres formes d'arts.

Mme Finestone: Ce que vous dites est très intéressant.

Mme Gilbert: Nous ne nous définissons pas seulement à partir de notre propre perception de nous-mêmes, mais aussi à partir de la façon dont les autres nous perçoivent. Les artistes canadiens reflètent l'identité canadienne dans le monde, d'une façon très directe.

Lors d'une récente conférence, Curtis Barlow, qui était notre conseiller culturel à Londres et qui travaille maintenant à l'ambassade du Canada à Washington, a dit—et ceux d'entre vous qui connaissent Curtis peuvent très bine l'entendre dire cette phrase. . .:

> Je peux vous dire sans équivoque que nos arts, notre activité culturelle et créatrice, sont la seule entreprise sinon la seule activité canadienne qui retienne l'intérêt et suscite l'approbation des pays étrangers, comme le montrent l'opinion publique et l'attention des médias.

Notre réussite dans les divers pays du monde met en lumière le Canada et augmente son prestige.

M. Duncan McIntosh (directeur artistique, Association professionnelle des théâtres canadiens): Je lirai la partie qui porte sur les deux autres questions. Je suis directeur artistique au Theatre Plus de Toronto, qui est membre de l'Association professionnelle des théâtres canadiens. Je suis acteur et metteur en scène de mon métier, et je travaille comme artiste au Canada depuis que je suis adulte.

[*Text*]

The question you asked us was: in what manner could our activities be changed and improved by us to increase that contribution?

We make our contribution to Canada by producing the best possible theatre for the largest possible audience. To create the best theatre we must ensure that there continues to be that splendid diversity of voices. We must work harder to reflect and welcome the changing demographics of Canada. We must keep ticket prices as low as possible, low enough to ensure accessibility to all Canadians.

There are many other ways we could improve the theatre we create. This is a wide-ranging selection of some of those ways.

We could have longer rehearsal periods and better opportunities to explore and experiment the art in which we work. Already Canadian theatre is widely regarded throughout the world as some of the most interesting and wide-ranging in its form and structure. However, we do this with some of the shortest rehearsal periods ever created in any professional theatre world-wide.

We could reduce the restrictions to playwrights about how many people we can afford to put on our stages. In Canada, we put very, very few people on our stages. At the moment, Robert Lepage and Michael Levine, two of our great artists, have been employed by the National Theatre of Great Britain to create a landmark production of *A Midsummer Night's Dream* for the Royal National Theatre of that country. We could not possibly afford to hire our own artists to do the equivalent work here.

We could pay our artists a secure living wage and the kinds of benefits that other working Canadians take for granted.

We could engage in more touring and more exchanges within Canada. Again using Robert as an example, we took our theatre's production of *Saint Joan* from Toronto to the National Arts Centre, where Robert met us for the first time with his company at the National Arts Centre. He exclaimed during that meeting, "You'll never guess what! I went past Toronto, and there was this magnificent theatre. You wouldn't believe how wonderful it is. They have three theatres, lots of actors, and it is set in this tiny little town called Stratford."

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. McIntosh: We said, "Not only that, but there is another one a couple of hours south." His eyes and jaws began to widen and drop when he discovered that there were many others. This is one of the world's most widely respected artists who lives on—

Mrs. Finestone: This is the distinct society, a manifest expression of it.

Mr. McIntosh: This is the distinct society, and we need to introduce ourselves to each other. This can be addressed through touring. We need to expand the essential work of our theatres with young people in the schools and outside of

[*Translation*]

Votre question était la suivante: «De quelle façon pouvons-nous modifier et améliorer nos activités de façon à accroître cette contribution?»

Nous faisons notre part en produisant le meilleur théâtre possible pour l'auditoire le plus vaste possible. À cette fin, nous devons nous assurer que la splendide diversité des voix continuera d'exister. Nous devons accroître nos efforts en vue de refléter les changements démographiques au Canada et de leur faire bon accueil. Nous devons faire en sorte que les prix des billets demeurent aussi bas que possible, de façon à ce que tous les Canadiens aient accès au théâtre.

Nous pourrions améliorer notre théâtre par de nombreux autres moyens. Permettez-moi de vous en présenter quelques-uns, que je tire d'un vaste éventail.

Nous pourrions avoir de plus longues périodes de répétition, qui nous permettraient de mieux explorer l'art que nous exerçons, et d'expérimenter davantage. Le théâtre canadien est déjà reconnu dans le monde comme l'un des plus intéressants et des plus variés dans sa forme et sa structure. Cependant, nos périodes de répétition sont les plus courtes de tout le théâtre professionnel au monde.

Nous pourrions libérer les dramaturges des contraintes imposées par le nombre de personnes que nous avons les moyens de faire jouer sur scène. Au Canada, le nombre des acteurs que nous pouvons faire jouer sur scène est très, très bas. À l'heure actuelle, Robert Lepage et Michael Levine, deux de nos grands artistes, ont été engagés par le Théâtre national de Grande-Bretagne pour créer, pour le Royal National Theatre de ce pays, une production exceptionnelle de la pièce «Le songe d'une nuit d'été». Nous n'aurions pas les moyens d'embaucher nos propres artistes pour faire ici le même travail.

Nous pourrions verser à nos artistes un cachet décent et leur offrir les avantages que d'autres travailleurs canadiens trouvent naturel de recevoir.

Nous pourrions faire davantage de tournées et d'échanges au sein du Canada. Permettez-moi de donner encore l'exemple de Robert. Nous avons présenté au Centre national des arts notre production théâtrale de Toronto «Saint Joan». C'est là que nous avons rencontré Robert et sa compagnie pour la première fois. C'est là aussi qu'il nous a dit: «Vous ne devinerez jamais! Je suis allé dans la région de Toronto, et j'ai vu un théâtre magnifique. Vous n'avez pas idée à quel point c'est merveilleux. Il y a trois théâtres, beaucoup d'acteurs et c'est situé dans une toute petite ville appelée Stratford.»

Des voix: Oh, oh!

M. McIntosh: Nous lui avons répondu qu'il y en avait un autre au sud, à quelques heure de voiture. Lorsqu'il s'est rendu compte qu'il y en avait beaucoup d'autres, il est resté bouche bée. Il s'agit pourtant de l'un des artistes vivants les plus respectés au monde...

Mme Finestone: Voilà bien une expression manifeste de la société distincte.

M. McIntosh: C'est cela, la société distincte, et nous devons nous présenter les uns aux autres. Pour cela, on peut faire des tournées. Nous devons accroître le travail essentiel réalisé par nos théâtres auprès des jeunes, dans les écoles et

[*Texte*]

them. We have to encourage international promotion of performance and opportunities for co-operation of the companies abroad, without an awful lot of encouragement from the government programs at the moment.

• 1640

Let me point out to you that we use as ambassadors *Le cirque du soleil*, the National Ballet of Canada, *Les grands ballets canadiens* and many other ballet and opera companies. However, this week in particular *Being At Home With* Claude, the play by René-Daniel Dubois, which was translated by Linda Gaboriau and premiered at the Tarragon Theatre, is presently the hit of London. *Hard Hearts*, which premiered this summer at the Stratford Festival, is opening in Dallas and Chicago. *Unidentified Human Remains*, which premiered in Edmonton, is the hit of New York.

There is a course being taught presently at the University of Padua on the works of Sharon Pollock, and tonight the Toronto Dance Theatre will open for a sold-out run at the Joyce Theatre in New York. These are only a small example of what is happening this week from Canadian artists.

We need to engage in better and ongoing training opportunities for theatre workers. We have to have better and more consistent and effective promotion of our theatres and our artists. We have to have flexibility in the kind of producing structures we create so that they might serve the art and the artists who work there and the communities that benefit from these artists' work. Perhaps most of all, we need to be more successful in creating a broader understanding and appreciation of our role as artists in our nation's life. This would help us to forge more productive partnerships with government, the private sectors and the volunteers in our community.

I would now like to address third question: in what manner could government programs, activities, policies and initiatives be modified and restructured to enhance our contribution?

Over the years the Government of Canada played many roles in its support of Canadian art and culture. In 1982 the Federal Cultural Policy Review described five specific and important ways it used its influence and resources. It was a proprietor in the CBC, the National Film Board, and the National Arts Centre and a custodian of parks, historic sites, buildings and monuments, museums, archives, collections and libraries. It was a patron through the Canada Council and in the purchases of grants, loans, services, prizes and honours. Acting as a catalyst, it encouraged support from provincial and local governments and private support through charitable donations, tax incentives and matching grants. It was a regulator in the cultural industries through the CRTC, Canadian content quotas and copyright.

[*Traduction*]

hors des écoles. Nous devons encourager la promotion internationale des spectacles et des possibilités de coopération avec des compagnies de l'extérieur, et ce, sans que l'on puisse beaucoup compter actuellement sur les programmes du gouvernement.

Permettez-moi de souligner que nous avons des ambassadeurs: *Le cirque du soleil*, le Ballet national du Canada, *Les grands ballets canadiens* et bon nombre d'autres compagnies de ballet et d'opéra. Cette semaine, cependant, on trouve en tête d'affiche à Londres, la pièce *Being at Home with Claude*, de Claude et Daniel Dubois, qui a été traduite par Linda Gaborio et présentée en première au Teragon Theatre. La pièce *Hard Hearts*, dont la première a été présentée cet été au festival de Stratford, se joue maintenant à Dallas et à Chicago. La pièce *Unidentified Human Remains*, qui a été jouée pour la première fois à Edmonton, fait un malheur à New York.

L'Université de Padoue offre actuellement un cours sur l'oeuvre de Sharon Pollock, et ce soir, le Toronto Dance Theatre, offrira un spectacle à guichets fermés au Joyce Theatre de New York. Ce sont là quelques exemples de ce qui se passe cette semaine pour les artistes canadiens.

Nous devons offrir aux travailleurs du théâtre de meilleures possibilités de formation permanente. Nous devons faire une promotion meilleure et plus efficace de nos théâtres et de nos artistes. Nous devons nous montrer souple dans nos structures de production, de façon à servir notre art et les artistes qui l'exercent, ainsi que les collectivités qui profitent de ce travail. Et surtout, nous devons réussir à faire comprendre et apprécier le rôle de nos artistes dans la vie de notre pays. Nous pourrions ainsi établir des partenariats plus productifs avec le gouvernement, le secteur privé et les bénévoles de notre collectivité.

Je traiterai maintenant de la troisième question: «Comment pourrait-on modifier et restructurer les programmes, les activités, les politiques et les initiatives gouvernementales en vue d'accroître votre contribution?»

Au cours des années, le gouvernement du Canada a appuyé à divers titres l'art et la culture du pays. En 1982, le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale a décrit cinq champs dans lesquels le gouvernement jouait un rôle et apportait des ressources. Le gouvernement jouait le rôle de propriétaire à la Société Radio-Canada, à l'Office national du film et au Centre national des arts. Il était également gardien des parcs, des lieux historiques, des édifices et monuments, des musées, des archives, des collections et des bibliothèques. Il était protecteur des arts par l'entremise du Conseil des arts du Canada, ainsi que grâce à l'octroi de subventions, de prêts, de services, de prix et d'honneurs. Il servait également de catalyseur en stimulant l'appui des gouvernements provinciaux, des administrations locales et du secteur privé au moyen de dons de charité, de stimulants fiscaux et de subventions de contrepartie. Il a régi les industries de la culture par l'entremise du CRTC, des quotas sur le contenu canadien et du droit d'auteur.

[*Text*]

Federal policies, programs and agencies have been absolutely vital for theatre in Canada, and in particular the role of the Canada Council has been paramount. The Canada Council has been one of our best Canadian success stories. What it accomplishes every year, with only four tax dollars per Canadian, is nothing short of miraculous. For years the council has been politely but unsuccessfully asking for inflationary increases to its funding. The situation is now critical for all council clients. If the miracle work is to continue, it needs to be given sufficient resource to continue to do its job. Tax policies should be revised to recognize the unique working conditions of artists and to provide incentives for charitable giving to theatre companies.

The government should enhance its role in the collection and analysis of cultural statistics and in building public awareness both in Canada and abroad. It could build on its strengths by enhancing its international initiatives through the Department of External Affairs. It could recognize our outstanding performance in the labour market, in the unique training needs in the cultural sector, and by Employment and Immigration programs truly geared to us. In legislation such as the status of the artist bill, it must respect the integrity of working relationships and structures that have evolved over decades, even if those relationships do not conform to traditional labour practices. As Mr. Wilson himself said very recently, the old ways of doing things must change. It is time to value the creativity and innovation in our sector.

Frankly—and I think we will all talk about this in detail at the end through your questions—what needs to be modified more than government programs is government attitude and commitment. This is paramount. Despite its venture in each of these areas, the government has never been able to articulate a cultural policy that recognized just how important these programs are. In fact, we found ourselves in a desperate struggle to prevent the starvation or abandonment of federal agencies and programs. At the same time as the government says it will maintain the Canada Council, it is proceeding with its intention to withdraw completely, by $125 million every year, from all grants and subsidies. These kinds of contradictions are demoralizing and wholly counterproductive. The urgency of our national debate demands that this dissonance be resolved.

• 1645

Ms Smalley: The final question you put to us had to do with the impact of the current constitutional proposals on the contribution that we make.

I too would like to start with a quote from the 1982 Federal Cultural Policy Review. They said the following:

[*Translation*]

Les organismes, les programmes et les politiques fédéraux ont joué un rôle essentiel auprès du théâtre canadien. Le Conseil des arts du Canada, plus particulièrement, a joué un rôle de toute première importance. D'ailleurs, le Conseil des arts est l'un des meilleurs exemples de réussite au Canada. Pour seulement 4$ d'impôt par Canadien, il accomplit chaque année un travail que je qualifierais de miraculeux. Depuis des années, le Conseil demande poliment, mais en vain, à ce que son financement soit indexé sur l'inflation. La situation est maintenant critique pour tous les clients du Conseil. Si l'on veut que le miracle se poursuive, il faudra lui donner suffisamment de ressources. Les politiques fiscales devraient être modifiées de façon à reconnaître les conditions de travail particulières aux artistes et inciter le secteur privé à faire des dons de charité aux compagnies théâtrales.

Le gouvernement devrait travailler davantage à la collecte et à l'analyse de statistiques dans le domaine de la culture, de même qu'à la sensibilisation du public, tant au Canada qu'à l'étranger. Il pourrait se fonder sur ses points forts en améliorant ses initiatives internationales par l'entremise du ministère des Affaires extérieures. Il pourrait reconnaître notre rendement exceptionnel sur le marché du travail, les besoins en formation propres au secteur de la culture, et créer des programmes d'emploi et d'immigration vraiment axés sur nos besoins. Pour ce qui est des lois, comme la loi sur le statut des artistes, il doit respecter l'intégrité des relations et structures de travail qui se sont établies au cours des décennies, même si ces relations ne se conforment pas aux méthodes traditionnelles. Comme M. Wilson l'a lui-même déclaré très récemment, les anciennes méthodes doivent évoluer. Il est temps de souligner la créativité et l'innovation dans notre secteur.

À vrai dire,—et je crois que nous en parlerons tous en détail à la fin, en réponse à vos questions—plus que les programmes gouvernementaux, ce sont l'attitude et l'engagement du gouvernement qui doivent changer. Cela est de toute première importance. En dépit de ces initiatives dans chacun des ces domaines, le gouvernement n'a jamais été capable de mettre au point une politique culturelle qui reconnaisse l'importance réelle de ces programmes. En fait, nous avons dû mener une lutte désespérée pour éviter que l'on arrête de financer les programmes et les organismes fédéraux, ou qu'on les abandonne. En même temps qu'il confirme son intention de maintenir le Conseil des arts du Canada, le gouvernement met à exécution son projet de cesser complètement de donner des bourses et des subventions, ce qui représente 125 millions de dollars par année. Des contradictions de ce genre sont démoralisantes et ont un effet négatif. L'urgence de notre débat national exige que ce paradoxe soit résolu.

Mme Smalley: La dernière question que vous nous avez posée portait sur l'incidence des propositions constitutionnelles actuelles sur notre contribution.

Je citerai d'abord un extrait du rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale :

[*Texte*]

When jurisdictional conflicts erupt over cultural matters, the inference may be drawn that one or both of the contending parties is bent on using cultural programs for political ends, and finds its ambitions thwarted by the other. The effect of this can only be to politicize the support of culture by all governments.

Through much of last year, we heard that the government was going to try to reach constitutional agreement with Quebec by giving that province—and to avoid difficulties, all provinces—expanded responsibilities in certain areas. Because Quebec had asked for exclusive control over culture, we felt that cultural responsibilities were going to be considered as part of the that package.

This disturbed a great deal, because over the past forty years we have developed a multi-layered system of support that has been very useful for the arts. The Massey commission of 1951 described this sharing of responsibilities, which would help Canada nurture what we have in common and resist those influences that could impair, and even destroy, our integrity. Involving all three levels of government, our system allows decisions to be made by a plurality of agencies acting with different mandates, a mechanism that incorporates checks and balances through overlapping and complementary programs.

Within existing resources, the federal agencies allow for an equality of access and opportunity. They have a broad view of the art form, allowing officers and advisers to develop levels of awareness and appreciation and judgment that are truly national. They support work of merit, wherever it is across the country. This has been important for the development of the art form, but also because it has enabled artists to live and work in every region of Canada and to travel freely between those regions. A strong core of federal support is partly what has made it possible for PACT and our colleagues at Canadian Actors' Equity to create a national working standard which will apply to all artists, whether they are in Saskatoon or Toronto.

Abdicating the federal role would virtually guarantee inconsistency and disparity between provinces. In response to this, artists would presumably gravitate to the most conducive environments, centralizing arts activity in one or a few provinces. This, we feel, would be truly regressive.

We fully appreciate the political pressure that was brought to bear on the proposals. We were immensely relieved when the proposals that did emerge were not the ones we had feared the most. They do not prescribe devolution or abdication of the federal role, but they do seem to allow for a weakened federal role. As stated in the proposal:

[*Traduction*]

S'il survient des conflits de compétence, on pourra en conclure que l'une des parties veut subordonner ses programmes à des fins politiques et s'en trouve empêchée par l'autre. Cela ne pourrait avoir pour conséquence que de politiser l'appui accordé par tous les gouvernements au domaine culturel.

Pendant une grande partie de l'année dernière, nous avons entendu dire que le gouvernement essayait de conclure un accord constitutionnel avec le Québec en accordant à cette province—et pour éviter les difficultés, à toutes les provinces—des responsabilités accrues dans certains domaines. Parce que le Québec a demandé à exercer un contrôle exclusif sur la culture, nous avons pensé que les responsabilités culturelles feraient partie des domaines visés par l'accord.

Cette possibilité était très inquiétante, parce que depuis 40 ans, nous avons bâti un système de soutien à paliers multiples, qui s'est avéré très utile pour les arts. La commission Massey en 1951 décrivait ce partage des responsabilités, destiné à aider le Canada à entretenir ce que nous avons en commun et à résister aux influences susceptibles de nuire à notre intégrité, voire à la détruire. Faisant appel aux trois paliers de gouvernement, notre système permet que des organismes divers dotés de mandats différents prennent les décisions. C'est un mécanisme qui prévoit des freins et des contrepoids pour les programmes qui se chevauchent ou sont complémentaires.

Compte tenu des ressources existantes, les organismes fédéraux permettent un accès égal et donnent des chances égales à tout le monde. Ils ont une vision élargie des arts, ce qui permet aux cadres et aux conseillers de se sensibiliser, d'apprendre à connaître et de porter des jugements dans une perspective vraiment nationale. Ils appuient les oeuvres de valeur, peu importe la région du Canada d'où elles viennent. Cet aspect a été important pour le développement des arts, mais également parce qu'il a permis aux artistes de vivre et de travailler dans toutes les régions du Canada et de circuler librement entre ces régions. Un noyau solide de soutien fédéral a permis en partie à l'Association professionnelle des théâtres canadiens et à nos collègues de l'Association canadienne des artistes de la scène d'établir une norme de travail nationale qui s'applique à tous les artistes, qu'ils se trouvent à Saskatoon ou à Toronto.

Renoncer au rôle fédéral se solderait à toutes fins utiles par l'absence d'uniformité et par la disparité entre les provinces. Face à cette situation, les artistes graviteraient probablement autour des milieux les plus propices, ce qui centraliserait l'activité artistique dans une seule province ou dans quelques-unes uniquement.

Nous sommes tout à fait conscients des pressions politiques qui se sont exercées en ce qui concerne les propositions. Nous avons été immensément soulagés quand nous avons constaté que les propositions n'étaient pas celles que nous craignions le plus. Elles ne prévoient pas la dévolution ou l'abdication du rôle fédéral, mais elles semblent permettre un rôle affaibli. Comme le stipule la proposition:

[*Text*]

The Government of Canada will, therefore, negotiate with the provinces, upon their request, agreements appropriate to the particular circumstances of each province to define clearly the role of each level of government. Where appropriate, such agreements will be constitutionalized.

When we are considering this, we go to the preamble, which says:

Our challenge, therefore, is to ensure, on the one hand, the maintenance of important Canada-wide institutions that help us promote our identity

—and to ensure—

that there are no impediments to provincial governments playing the roles they deem appropriate in the cultural field.

There is no definition of what a "Canada-wide institution" is, but there is a list of agencies like the Canada Council. As Duncan mentioned, these agencies are absolutely vital. We welcome the government's recognition that it has a responsibility to those agencies on behalf of all Canadians.

The proposals suggest that provincial governments would be the ones to determine what an appropriate provincial role is. This is an important question for artists and has become surprisingly relevant in Quebec. The government has requested exclusive jurisdiction, but its artists are almost unanimous in their opposition to the means by which the government has proposed to do this.

Other than political will, we are not aware of any impediments that exist now to prevent provinces from playing a comprehensive role in the development of their artists. Nevertheless, the provinces vary widely in their cultural programs, their structures and their budgets. Some offer very limited support. A few have accepted the arm's length principle, but others are intent on centralizing budgets and control in ministerial hands. Very few offer support to individual artists and organizations, and because of provincial jurisdiction in education, health and social services, the arts are already in direct and difficult competition at the provincial level.

• 1650

It is our view that the Canadian tradition of concurrent jurisdiction has served the arts in this country very well. We are quite heartened by the clarifications of our minister, Perrin Beatty, in his meetings with arts groups and with the provincial culture ministers. What he is saying is right. As long as we are a country, the essential role of national institutions and national funding agencies, such as the Canada Council, must not be weakened through bilateral negotiations with the provinces.

More specific questions arise in the transfer of exclusive jurisdiction for training. Employment and immigration programs have been very important for theatres as a source of professional development and job training for the people who work there.

[*Translation*]

«Le gouvernement du Canada négociera avec les provinces, à leur demande, des accords adaptés à la situation particulière de chaque province, afin de définir clairement le rôle de chacun des ordres de gouvernement. S'il y a lieu, ces accords seront inscrits dans la Constitution.»

Pour examiner cette proposition, nous nous reportons au préambule, qui stipule:

«Notre défi, par conséquent, consiste, d'une part, à maintenir les institutions qui s'emploient à promouvoir notre identité commune

. . .et à nous assurer qu'il y aura assez de souplesse. . .

pour laisser les gouvernements provinciaux jouer sans entrave les rôles qu'ils jugent appropriés dans ce domaine.»

Ces institutions ne sont pas définies, mais il y a une liste d'organismes, comme le Conseil des arts du Canada. Comme Duncan l'a mentionné ces organismes jouent un rôle vital. Nous nous réjouissons que le gouvernement reconnaisse sa responsabilité à l'égard de ces organismes, au nom de tous les Canadiens.

Les propositions laissent entendre que les gouvernements provinciaux détermineraient leur rôle approprié. Cette question est importante pour les artistes et elle est devenue étonnamment pertinente au Québec. Le gouvernement a demandé un pouvoir exclusif, mais les artistes s'opposent presque unanimement aux moyens par lesquels le gouvernement se propose d'agir.

Sauf la volonté politique, nous ne connaissons pas d'entrave qui empêche actuellement les provinces de jouer un rôle étendu dans l'épanouissement de leurs artistes. Néanmoins, les programmes, les structures et les budgets culturels varient beaucoup d'une province à l'autre. Certaines provinces ne fournissent qu'un soutien limité. Quelques-unes ont accepté le principe des relations sans lien de dépendance, mais d'autres tiennent à centraliser les budgets et à garder le contrôle dans les ministères. Très peu soutiennent les artistes individuellement ou des organismes en particulier, et à cause de la compétence provinciale en matière d'enseignement, de santé et de services sociaux, les arts se trouvent déjà en concurrence directe et difficile avec ces domaines au niveau provincial.

Nous estimons que la tradition canadienne des compétences partagées a très bien servi les arts au pays. Nous sommes assez encouragés par les éclaircissements donnés par notre ministre, Perrin Beatty, dans ses réunions avec les groupements artistiques et avec les ministres de la culture des provinces. Il a raison. Tant que nous sommes un pays, le rôle essentiel des institutions nationales et des organismes de financement nationaux, comme le Conseil des arts du Canada, ne doit pas être affaibli par des négociations bilatérales avec les provinces.

Des questions plus précises se posent à propos du transfert de la compétence exclusive en matière de formation. Les programmes d'emploi et d'immigration ont constitué une source de perfectionnement et de formation professionnelle très importante pour les théâtres et pour les gens qui oeuvrent dans le milieu théâtral.

[*Texte*]

Recently the Canadian Labour Force Development Board was created, as well as a special advisory committee for the arts. Now, this seemed to be a step toward making those programs even more relevant and important to us, but it is very unclear to us what is going to happen to that initiative given a transfer of jurisdiction, such as described.

The ratification of the appointments of heads of cultural institutions by the Senate is another dilemma. Certainly we endorse the sentiment that those appointments are important enough to merit review by the Senate, but it is unclear in the document what is meant by a cultural head. Is this the chairman of the board or is this the CEO? it is also unclear whether the double majority vote was intended to apply in those circumstances. We are not sure that this would be useful, and I gather the minister is making clarifications that the double majority vote had not been intended to apply in those circumstances.

Finally, we are troubled by the transfer of residual power to the provinces for "non-national matters not specifically assigned to the federal government under the Constitution or by virtue of court decisions". We seek further clarification here—I don't know whether you can give it to us or whether we need to look elsewhere—as to what the implication of the transfer of residual power would be vis-à-vis the federal role as it is or is not specified in the Constitution.

Mrs. Clancy: Peace, order and good theatre.

Ms Smalley: Whether the government is prepared to recognize it or not, issues of culture are central to the major problems that are facing our country. Meech Lake and Oka demonstrate, among other things, what happens when we try to reach political solutions without cultural accommodation.

How we govern ourselves and how we manage our economy are a function of our culture and not the other way around. For far too many years the federal government seems to have had this backwards, for despite what it might say, it demonstrated by its actions that culture, in particular the arts, was not very important in the national scheme of things.

If the government is serious about a strong Canadian identity, it must, in a clear and consistent manner, support the efforts of Canadian artists to speak to and about Canadians. It must advance the arts on its list of priorities and it must acknowledge that the arts play a vital role in developing and sustaining a sense of what it means to be a Canadian.

Those are our initial comments to you on those four questions you raised. Duncan and Mallory are here with me because they work daily in the theatre. I am happy to have them here, and I hope we will be able to answer your questions, if you have any, or give you more specific answers to the kinds of concerns we have raised.

[*Traduction*]

On a créé récemment la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre ainsi qu'un comité consultatif spécial pour les arts. Cela semblait être une étape en vue de rendre ces programmes encore plus pertinents et plus importants pour nous, mais ce qui arrivera de ces mesures en cas de transfert des compétences, comme on l'envisage actuellement, ne nous paraît pas clair du tout.

La ratification des nominations des responsables des institutions culturelles par le Sénat est un autre dilemme. Nous sommes certainement d'avis nous aussi que ces nominations sont assez importantes pour mériter d'être examinées par le Sénat, mais le document n'indique pas clairement qui est un chef d'organisme culturel. S'agit-il du président du conseil ou du P.D.G.? On ne sait pas très bien non plus si le vote à la majorité double s'applique dans ces circonstances. Nous ne sommes pas convaincus que cela serait utile, et je crois comprendre que le ministre a précisé que le vote à la majorité double n'est pas censé s'appliquer dans ces circonstances.

Enfin, nous sommes troublés par le transfert aux provinces du pouvoir résiduel relatif aux «questions qui ne sont pas de nature nationale ou qui n'ont pas été spécifiquement attribuées au gouvernement fédéral en vertu de la Constitution ou suite à une décision d'un tribunal». Nous aimerions avoir des éclaircissements—je ne sais pas si vous pouvez nous les donner ou si nous devons les chercher ailleurs—au sujet des implications du transfert du pouvoir résiduel par rapport au rôle fédéral selon qu'il est précisé ou non dans la Constitution.

Mme Clancy: La paix, l'ordre et le bon théâtre.

Mme Smalley: Que le gouvernement soit disposé à le reconnaître ou non, les questions culturelles sont au coeur des grands problèmes auxquels notre pays est aux prises. L'accord du lac Meech et les incidents d'Oka démontrent, entre autres, ce qui arrive quand nous essayons d'arriver à des solutions politiques sans accommodement culturel.

La façon de nous gouverner et de gérer notre économie dépend de notre culture et non le contraire. Pendant trop longtemps, le gouvernement fédéral semble avoir raisonné à l'envers, car malgré ses affirmations, il a démontré par ses actes que la culture, et les arts en particulier, n'était pas très importante dans l'ordre national des choses.

Si le gouvernement veut vraiment une forte identité nationale, il doit appuyer clairement et uniformément les efforts des artistes canadiens qui veulent parler aux Canadiens et des Canadiens. Il doit inclure les arts dans la liste de ses priorités et il doit reconnaître que les arts jouent un rôle vital dans l'acquisition et le maintien du sentiment d'être Canadien.

Voilà nos premières remarques au sujet des questions que vous nous avez posées. Duncan et Mallory m'accompagnent parce qu'ils oeuvrent tous les jours dans le milieu théâtral. Je suis heureuse de les avoir à mes côtés, et j'espère que nous pourrons répondre à vos questions, si vous en avez, ou apporter des réponses plus précises à propos des préoccupations que nous avons soulevées.

[*Text*]

The Chairman: Ms Smalley, Ms Gilbert, and Mr. McIntosh, I would like to thank you very much for a very thoughtful and innovative presentation and one that seems to touch at the very heart of our theme.

Mr. Scott: On a brief point of order, I think it was Mallory Gilbert who said that a change of voices would make it easier to listen to the presentation. The presentation was beautiful, and I think this committee would be prepared right now to recommend you to the producers of CBC's *The World at Six* to get across the message you presented today.

Mrs. Clancy: Welcome to the committee. I can't begin to tell you how delighted I am to have you here, and I thank you for your presentation.

• 1655

As I said to someone who was at the committee yesterday, I have served on just about every defunct arts board in Atlantic Canada. At one point I was going to get a sign: "Pariah. Do not appoint". We have some very peculiar problems in the Atlantic area, small audiences although very enthusiastic, and great distances.

Consequently, I want to ask you about the whole question of touring. Ms Gilbert, you talked about touring and said "not as much as we used to". Certainly I am aware that at Neptune Theatre in Halifax our touring has practically ended. I think they may do one run outside the city still, but even then it depends. It varies from year to year, and varies according to the corporate sponsorship.

I think it is particulary important in light of the realization we all have that by not talking to each other we have gotten ourselves into the difficulties we are in today.

I would like to make the point that I can recall two occasions at least since I was in university when the *La Comédie française* came from France and put on productions in Halifax, well-attended—sold out, I might add. Yet I cannot remember—I could be wrong, and there have been many times that I have been away from the city—a theatre from Quebec doing the same thing.

I am wondering, first of all, if you could tell me whether there is very much touring by francophone theatre companies into anglophone Canada, and vice versa.

Ms Gilbert: That is interesting, because one of the things I had wanted to say—and I will start it by just talking about the French-English connection in a way—was that there was almost nothing happening between the two language groups in this country until the early 1970s. I take some pride in being at the Tarragaon because that is when Michel Tremblay's works became known to the rest of us through translation. That was very unique in 1973, but in 1991 you find French Canadian plays being translated and performed all the way across Canada.

It has been slower to happen the other way around. I think that is understandable, but it is beginning. Right now, Judith Thompson, for instance, has a play in translation that was playing to sold-out houses in Montréal, but what has happened as far as the touring is concerned is that as the touring money dries up, we have had to rely on festivals.

[*Translation*]

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Smalley, madame Gilbert et monsieur McIntosh de cet exposé très réfléchi et très audacieux qui semble aller au coeur de notre thème.

M. Scott: Je voudrais invoquer le Règlement, un instant. Je pense que c'est Mallory Gilbert qui a déclaré qu'un changement de voix rendrait l'écoute de l'exposé plus agréable. L'exposé a été brillant, et je pense que le comité serait disposé à vous recommander d'emblée aux producteurs de l'émission *The World at Six*, à CBC, afin que le message que vous nous avez présenté aujourd'hui soit entendu d'un océan à l'autre.

Mme Clancy: Bienvenue au comité. Je ne saurais vous dire à quel point je suis heureuse de vous voir parmi nous. Je vous remercie de votre exposé.

Comme je le disais à quelqu'un qui était au comité hier, j'ai fait partie de presque tous les conseils des arts qui ont existé et péri dans la région de l'Atlantique. À un moment donné, j'ai même pensé à me faire faire un écriteau: «Paria. Interdit de me nommer.» Nous avons des difficultés très particulières dans la région de l'Atlantique, un petit public, bien que très enthousiaste, et de grandes distances.

Je veux donc vous poser des questions au sujet des tournées. Madame Gilbert, vous avez déclaré à ce sujet que vous ne faites pas autant de tournées qu'autrefois. Je sais que le Neptune Theatre à Halifax n'en fait presque plus. Il y a peut-être encore une petite tournée à l'extérieur de la ville, mais même là, cela dépend. Cela varie d'une année à l'autre et selon la contribution financière du secteur privé.

Je pense que c'est très important, puisque nous sommes conscients de nous être empêtrés dans les difficultés actuelles parce que nous ne nous parlons pas.

Je me rappelle qu'à deux occasions, au moins, depuis mes études universitaires, la Comédie française est venue à Halifax présenter des pièces qui ont été très bien accueillies. De fait, elle a même joué à guichets fermés. Or je ne peux pas me rappeler—je me trompe peut-être et je n'ai pas toujours été là—qu'un théâtre québécois ait fait la même chose.

Pouvez-vous me dire, tout d'abord, si les troupes de théâtre francophones font beaucoup de tournées au Canada anglais, et vice versa?

Mme Gilbert: La question est intéressante, parce que l'une des choses que je voulais dire—et je commencerai à parler de la filière française/anglaise d'une certaine façon—c'est qu'il n'y a eu presque aucun contact entre les deux groupes linguistiques de notre pays jusqu'au début des années 70. Je suis fière de travailler au Tarragon parce que c'est là que les traductions des oeuvres de Michel Tremblay ont commencé à se faire connaître chez nous. C'était unique en 1973, mais en 1991, des pièces du Canada français sont traduites et jouées dans tout le pays.

L'inverse a mis plus de temps à se produire. Je crois que cela peut se comprendre, mais cela commence. À l'heure actuelle, par exemple, une pièce de Judith Thompson se joue dans sa traduction française à guichets fermés à Montréal. Dans le cas des tournées, comme les subventions pour les tournées se sont taries, nous avons dû nous orienter plutôt vers les festivals.

[*Texte*]

The festival, as we know it anyway, started in the past 10 years in Toronto with the World Theatre Festival, or whatever we called it at that time. I think it has really taken off in Edmonton with the Edmonton Fringe Festival. There you will find companies from right across Canada. They are always going to be underfunded, and small groups, and we are going to miss out on some of the larger companies. We have to wait until all of us realize that finding out what other people are doing is the only way we are going to make a difference.

The more we know what is happening in Quebec and the other way around, the more we are going to solve some of the communication problems we have.

Mrs. Clancy: I have no idea what each of my individual colleagues experienced, but I have some experience with touring companies in that I sat on the board of one that started off on a great tour of Nova Scotia. On its first stop, unfortunately, the truck carrying everything hit the golden arches at McDonald's and a lawsuit wiped us out. Anyway, it is one of the many tragic stories.

I wonder if you could give an idea of what the cost of mounting a tour is. You pick the example, but—

Ms Gilbert: I can pick an example. This is going to sound relatively inexpensive, but believe me, for a theatre the size of Tarragon it was not. We took two productions to the Montreal Festival des Amériques this past May and June. They played for a total of seven performances, and one of them was a one-person show. So you can see that it was not an enormous tour, but it still cost us almost $50,000 to do this, and that was with only remounting—simply getting them back on their feet and travelling a very short distance. Touring a company such as a Shaw Festival production, you are into the hundreds of thousands of dollars just to get it across the country to one other theatre.

• 1700

Mrs. Clancy: It makes you see how amazing it is that TNB, for example, manages to do that eight—

Ms Gilbert: It's absolutely incredible that they can do that, and it gets harder every single year for them.

Mrs. Clancy: And I have one more. Goody, he's not looking—

The Chairman: I was looking and listening to you steal my thunder.

Mrs. Clancy: I'm sorry, I was saying nice things about your province. What I'm also wondering, and I'm going to talk about how much money you need. I would like to know how much. If you could do at Tarragon, for example, what you would like to do. . .? In other words, if you had your dream budget, what would it be?

Ms Gilbert: Our budget now is about $1.2 million. I'm so used to keeping within budget that it is a question that's almost hard to answer. But certainly I think, as Duncan says, being able to use more people on stage would automatically

[*Traduction*]

Les festivals, tels que nous les connaissons en tous cas, ont commencé il y a une dizaine d'années à Toronto, avec le World Theatre Festival, qui portait un autre nom à l'époque. Je crois qu'ils ont vraiment décollé à Edmonton, avec l'Edmonton Fringe Festival. On trouve là-bas des troupes de toutes les régions du Canada. Elles ont toujours des budgets réduits et sont toujours des petites troupes, et il manque toujours certaines des troupes les plus importantes. Il faudra attendre que nous nous apercevions tous de l'impossibilité de faire une différence tant que nous ne savons pas ce que font les autres.

Plus nous découvrons ce qui se fait au Québec et vice versa, plus nous réglerons certains de nos problèmes de communication.

Mme Clancy: Je n'ai aucune idée de l'expérience de mes collègues, mais je connais certaines troupes qui font des tournées puisque j'ai été membre du conseil d'administration d'une troupe qui a débuté par une grande tournée de la Nouvelle-Écosse. À la première étape, malheureusement, le camion transportant tout le matériel a frappé le grand M doré d'un McDonald et des poursuites judiciaires nous ont lessivés. Voilà une des nombreuses histoires tragiques.

Je me demande si vous pouvez nous donner une idée des sommes en cause lorsqu'on veut monter une tournée. Prenez l'exemple que vous voulez, mais. . .

Mme Gilbert: Je peux donner un exemple. Cela vous paraîtra relativement bon marché mais, croyez-moi, pour un théâtre comme le Tarragon, ce ne l'était pas. Nous avons monté deux productions au Festival des Amériques, à Montréal, en mai et en juin dernier. Il y a eu sept représentations, dont un spectacle solo. Ce n'était donc pas une tournée onéreuse. Elle nous a pourtant coûté près de 50,000 $, même s'il n'y avait qu'un montage, qu'il fallait simplement remonter les décors une fois et franchir une courte distance. Les tournées de troupes comme le Shaw Festival coûtent des centaines de milliers de dollars, simplement pour se rendre dans un théâtre à l'autre bout du pays.

Mme Clancy: Cela nous fait comprendre que le TNB, par exemple, réussit un miracle en le faisant huit. . .

Mme Gilbert: C'est absolument incroyable qu'il puisse y parvenir, et tous les ans, cela devient de plus en plus difficile.

Mme Clancy: Une autre question. Bravo, il ne regarde pas. . .

Le président: Je regardais et je vous écoutais me couper l'herbe sous le pied.

Mme Clancy: Je suis désolée, je disais des choses gentilles sur votre province. Je me demande aussi—je vais parler de vos besoins financiers. J'aimerais les connaître. Si vous en aviez les moyens, au Tarragon, par exemple, qu'est-ce que vous aimeriez faire? Autrement dit, si vous aviez un budget de rêve, à combien se chiffrerait-il?

Mme Gilbert: Notre budget se chiffre actuellement à environ 1,2 million de dollars. Je suis tellement habituée à ne pas le dépasser qu'il m'est presque impossible de répondre à votre question. Mais je suis convaincue, comme l'a déclaré

[*Text*]

cost another $100,000 right there to even begin to try to accommodate playwrights. Right now they are so hampered. If you don't hand in a four-or five-character play, you're almost bound not to have it accepted.

Mrs. Clancy: I'll piggyback on that. It is something that never occurred to me until you brought it up, and I thank you for bringing it up, this question of more character plays. One of the things that I worry about to a degree, as I sort of monitor the high school productions that go on and university productions, of course... What is happening is that they are not doing Canadian plays because high schools and universities are not going to do two-handers or three-part plays. They're looking for plays—I'm thinking, you know, Kaufman and Hart are standbys for high schools. Because our playwrights are hampered because they know they're not going to get them produced professionally, our kids are not getting into a tradition of doing Canadian plays.

Ms Gilbert: That's right.

Mr. McIntosh: I was the associate artistic director of the Shaw Festival for five years, where we had a very large company, as they have at Stratford as well. It becomes a bit difficult as a Canadian working in the Canadian theatre to recognize that in order to work at one of the largest and most heavily funded theatre companies, you have to be able to do an English accent and you have to be able to do an Irish accent.

In fact, in English Canada, of the five largest cultural institutions, only one has ever been run by a Canadian-born person, up until this year when Reid Anderson took over the National Ballet. This is a terrifying state of affairs if you happen to be a Canadian artist who was born and bred here.

I grew up about 50 kilometres south of here, south of this building, and was told when I was graduating from grade 12 that it was not possible to make a living in Canada in the theatre, that there was no theatre. The person who gave me this counsel was my guidance counsellor, who later went on to be elected mayor.

Mrs. Clancy: I'm older than you and that's why I'm sitting here today.

Mr. McIntosh: The level of what we know about our own voice is frightening, because we simply don't know we have a voice.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): I notice my hon. colleague from Hamilton—Wentworth has to leave early, and I think he probably has some questions to ask. I'd be glad to defer my questioning and allow you to get in.

Mr. Scott: Mr. Chairman, I thank my colleague very much. I don't know yet when I have to leave, but let me—

Mr. MacWilliam: Go ahead.

The Chairman: We hope you'll stay.

Mr. Scott: —ask a couple of very fast questions which I think may be to the point of what the people think about the arts.

[*Translation*]

Duncan, que pour pouvoir faire jouer un plus grand nombre de comédiens, il faudrait automatiquement 100,000$ de plus, sans même compter les droits d'auteur. Nous sommes tellement coincés actuellement. Si la pièce compte plus de quatre ou cinq personnages, il est presque certain qu'elle sera refusée.

Mme Clancy: Je vais continuer dans la foulée. Je n'y avais jamais songé avant que vous n'en parliez et je vous remercie d'avoir soulevé la question du nombre de personnages. L'une des choses qui m'inquiètent jusqu'à un certain point, puisque je surveille pour ainsi dire les productions dans les écoles secondaires et les productions universitaires, bien sûr... Les écoles et les universités ne montent pas de pièces canadiennes parce qu'elles ne veulent pas monter de pièces à deux ou trois personnages. Elles cherchent des pièces—vous savez les pièces de Kaufman et Hart sont des classiques dans les écoles secondaires. Parce que nos auteurs sont limités du fait que leurs pièces ne sont pas montées si elles comptent trop de personnages, nos enfants n'apprendront pas à jouer des pièces canadiennes.

Mme Gilbert: Vous avez raison.

M. McIntosh: J'ai été directeur artistique adjoint au Shaw Festival pendant cinq ans. Nous avions une très grande troupe, comme c'est le cas à Stratford. Il devient un peu difficile pour un Canadien qui oeuvre dans le milieu théâtral canadien de reconnaître qu'afin de pouvoir travailler dans une des troupes les plus importantes et les plus subventionnées, il faut pouvoir jouer avec l'accent britannique et avec l'accent irlandais.

De fait, au Canada anglais, une seule des cinq plus grandes institutions culturelles avait été dirigée un jour par un Canadien d'origine jusqu'à ce que Reid Anderson prenne la tête du Ballet national cette année. C'est une triste constatation quand on est un artiste canadien, qui est né et a grandi au pays.

J'ai grandi à une cinquantaine de kilomètres au sud de cet édifice, et on m'a dit, quand j'ai obtenu mon diplôme de 12e année, qu'il était impossible de gagner sa vie au théâtre au Canada, qu'il n'y avait pas de théâtre. La personne qui m'a donné ce conseil était mon orienteur. Il a été élu maire plus tard.

Mme Clancy: Je suis plus vieille que vous. C'est ce qui explique que je sois assise ici aujourd'hui.

M. McIntosh: Le peu de conscience que nous avons de notre identité est effrayant. Nous ne savons tout simplement pas que nous avons une expression.

M. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Je remarque que mon collègue de Hamilton—Wentworth doit partir tôt et je pense qu'il a probablement des questions à poser. Je serai ravi de lui céder ma place et de reporter mes questions à plus tard.

M. Scott: Monsieur le président, je remercie beaucoup mon collègue. Je ne sais pas exactement à quelle heure je devrai partir, mais permettez-moi...

M. MacWilliam: Allez-y.

Le président: Nous espérons que vous pourrez rester.

M. Scott: ...de poser rapidement quelques questions susceptibles de faire ressortir ce que les gens pensent des arts.

[*Texte*]

My colleagues on this committee know very well that I am very close to the arts community. Rich Little and I performed from day one, and my wife is right now a performing artist still, so we know what the arts community has to suffer from as a result of what—I think it was either Mallory's or your suggestion that government has never really been able to understand the importance of culture.

Ms Smalley: That was Duncan.

Mr. Scott: Okay. That government has never really been able to understand the importance of culture to this society, and I could not agree more. That includes every government, including the one I represent now.

• 1705

I guess this is my key question: how do you respond to the "culture vulture" syndrome, the anti-culture syndrome, saying that government should not be spending so much money on cultural endeavours? People on the streets are so quick to condemn, but they sting you, they sting me, they hurt to the core. How on earth do you deal with that? On a restraint-minded kind of budget, how in the name of heaven are we going to put forward the $2 million dream syndrome that will satisfy people? I know it's a tough question, but I would like an answer.

Mr. McIntosh: I don't know if I can give you an answer that will satisfy you, but I can certainly give you some of my own thoughts. I think we first have to start by defining the difference between the English word "culture" and the English word "art". I do not believe that art is a whole reflection of what our culture is.

In fact, in anticipation of my trip here today, I took the opportunity to look up in the Oxford English dictionary the meaning of the word "culture". Culture, in fact, has nothing to do with art. It has to do with development, it has to do with growth. We say "agriculture" or "aquaculture"; in fact, from the definition in the dictionary, "culture" means the development of the intellectual side of our lives.

In terms of the government's support of art, all I can suggest is that as we grow and as we change and as we recognize that our Canadian culture is based in the act of changing—in order to have a culture we have to change—the heralds of that change are the artists. To hear where we are likely to be in the next little while, a good thing to listen to is the voices of the artists.

This has been documented not necessarily in the last 10 or 20 years; it has been widely documented for the past 3,000 or 4,000 years. The people who actually wrote things down generally had the idea accumulated from the best minds around them before the general population did.

In fact, it is my feeling that the consideration of whether or not there should be a constitution is a cultural activity. We say we are going to write a constitution and then judges will read this constitution and they will interpret this constitution. These are all cultural activities.

[*Traduction*]

Mes collègues de ce comité savent très bien que je suis très proche du milieu artistique. Rich Little et moi-même faisons du spectacle depuis notre enfance et ma femme est une artiste de la scène. Je sais donc ce que le milieu artistique doit endurer par suite de ce que—je pense que c'est vous ou Mallory qui avez laissé entendre que le gouvernement n'a jamais vraiment pu comprendre l'importance de la culture.

Mme Smalley: C'était Duncan.

M. Scott: D'accord. Que le gouvernement n'a jamais vraiment pu comprendre l'importance de la culture dans notre société. Je suis tout à fait de cet avis. Cela comprend tous les gouvernements, y compris celui que je représente maintenant.

Ma grande question est donc la suivante: comment réagissez-vous au syndrome des «vautours de la culture», au syndrome de l'anticulture, selon lequel le gouvernement ne devrait pas consacrer autant d'argent aux entreprises culturelles? Les gens de la rue condamnent si rapidement, mais ils vous blessent, ils me blessent, ils frappent au coeur. Comment faites-vous face à cette situation? Les poings liés par un budget d'austérité, comment au nom du ciel allons-nous lancer le syndrome du rêve de 2 millions de dollars qui satisfera les gens? Je sais que la question est difficile, mais j'aimerais que vous y répondiez.

M. McIntosh: Je ne sais pas si je peux vous donner une réponse qui vous satisfera, mais je peux certainement vous communiquer certaines de mes réflexions. Je pense que nous devons d'abord définir la différence entre le mot «culture» et le mot «arts». Je ne crois pas que les arts traduisent complètement notre culture.

En fait, en prévision de notre venue ici aujourd'hui, j'ai pris la peine de consulter le dictionnaire Oxford pour chercher le sens du mot «culture». En réalité, la culture n'a rien à voir avec les arts. Elle touche au développement, à la croissance. Nous disons «agriculture» ou «aquaculture». Selon le dictionnaire, la «culture» désigne le développement du côté intellectuel de notre vie.

En ce qui concerne le soutien que le gouvernement accorde aux arts, tout ce que je peux dire, c'est que, à mesure que nous grandissons et que nous changeons et à mesure que nous reconnaissons que notre culture canadienne repose sur le changement—pour avoir une culture, nous devons changer—les précurseurs de ces changements sont les artistes. Pour découvrir où nous risquons de nous trouver dans quelque temps, il est utile d'écouter la voix des artistes.

Ce fait a été démontré pas nécessairement au cours des 10 ou 20 dernières années; il l'est de manière éloquente depuis 3,000 ou 4,000 ans. Ceux qui ont écrit avaient habituellement fait la synthèse des idées des plus grands esprits de leur temps bien avant le reste de la population.

En réalité, j'ai l'impression que même le fait de se demander si nous devrions avoir une constitution est une activité culturelle. Nous affirmons que nous allons rédiger une constitution et que, par la suite, les juges la liront et l'interpréteront. Ce sont toutes des activités culturelles..

[*Text*]

I would go so far as to say that it's not so much a question of whether or not culture should be included in the Constitution; rather, it's a question of culture including the Constitution. The fact that we want a constitution is a reflection of our culture. The Constitution will only exist as long as we have a culture. The culture defines the Constitution. The Constitution does not define the culture.

Given that, whether or not we fund arts is a separate question.

Ms Smalley: On a more pragmatic level, we discovered two things. First, people are very poorly informed about how much money the government gives to the arts. The McCauley commission in Ontario did a very intensive public survey. If you pose the question to people of whether they would give an extra $5 of their taxes to support the arts, they hedge. Then when you ask them how much money they think the arts are getting, they have absolutely no idea. When you say to them further that the Ontario Arts Council gets 0.08% of a tax dollar, then without a moment's hesitation, they will say to you, "Well, they deserve more than that. I would happily give another $5 of my taxes".

So a problem of misinformation, I think, is part of it. Another part of it is—

Mr. Scott: You guys are communicators like we are supposed to be and you can't communicate the problem.

Ms Smalley: Yes, you are right. We have a problem getting that message across to the general public. The other thing that hampers us is some sort of sense the average person has that the arts are not really relevant or a part of their lives. But you don't have to ask too many questions, or dig too deeply, to discover that nearly everybody thinks their children should have piano lessons, or that they should be in the choir, and the high school band is very good for them, and why that is so. It's not difficult to get people to make that little bridge between those kinds of activities and why they are important and the national arts.

• 1710

Mr. Scott: Mallory, any thoughts on that?

Ms Gilbert: I really don't have anything more to say other than what Cathy and Duncan have said. It is a question that we are asked all the time. It is the "Why should we subsidize the arts?" question. I have great difficulty with this one, because my first impulse, to be perfectly honest, is deep anger—

Mrs. Clancy: Hear, hear!

Ms Gilbert: —not at you, but just at the question when it is asked.

Mr. McIntosh: Relative to the cost, though, I think it should be pointed out that Garth Drabinsky and the Live Entertainment Corporation in Canada are doing very well with their art. They have bought a production, they have produced one, and they charge $75 a seat—

Mrs. Finestone: Are you talking about *Phantom*?

[*Translation*]

J'irais même jusqu'à prétendre qu'il ne s'agit pas tant de savoir si la culture devrait être incluse dans la Constitution, mais bien de s'assurer que la culture inclut la Constitution. Le fait que nous voulons une constitution témoigne de notre culture. La Constitution n'existera que tant que nous aurons une culture. La culture définit la Constitution. La Constitution ne définit pas la culture.

Cela dit, la question du financement des arts est une autre question.

Mme Smalley: À un niveau plus concret, nous découvrons deux choses. Premièrement, les gens sont très mal informés sur les sommes que les gouvernements accordent aux arts. La Commission MacAulay, en Ontario, a effectué un sondage très poussé auprès du public. Quand on demande aux gens s'ils veulent payer 5$ de plus d'impôt pour appuyer les arts, ils refusent. Quand on leur demande quelle est la somme consacrée aux arts, selon eux, ils n'en ont aucune idée. Quand on ajoute qeu le Conseil des arts de l'Ontario reçoit 0,08 p. 100 par dollar d'impôt, alors ils vous disent sans hésitation que le Conseil devrait en recevoir davantage et qu'ils lui donneraient généreusement 5$ de plus.

Il y a donc en partie un problème de mauvaise information. De plus...

M. Scott: Vous êtes des communicateurs comme nous sommes censés l'être, et vous ne pouvez communiquer le problème.

Mme Smalley: Oui, vous avez raison. Nous avons du mal à transmettre le message au public. L'autre facteur qui nous gêne est l'espèce de sentiment qu'a le citoyen moyen que les arts ne sont pas vraiment pertinents et ne font pas partie de leur vie. Mais il n'est pas nécessaire de poser bien des questions ni de creuser bien loin pour s'apercevoir que la plupart des gens croient que leurs enfants devraient prendre des leçons de piano ou qu'ils devraient faire partie de la chorale, et que l'orchestre de l'école est très formateur, et tout le monde sait pourquoi. Il n'est pas difficile d'amener les gens à franchir le petit pont qui établit le lien entre ce genre d'activités et leur importance et les arts nationaux.

M. Scott: Avez-vous des idées là-dessus, Mallory?

Mme Gilbert: Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce qu'ont dit Cathy et Duncan. La question nous est posée sans cesse. Pourquoi subventionner les arts? J'ai beaucoup de mal à y répondre, parce que, pour être bien franche, ma première réaction, c'est une grande colère...

Mme Clancy: Bravo.

Mme Gilbert: ...pas contre vous, mais contre le fait qu'on pose la question.

M. McIntosh: En ce qui concerne les coûts, toutefois, je pense qu'il faut souligner que Garth Drabinsky et la Live Entertainment Corporation s'en tirent très bien. Ils ont acheté une production, en ont monté une et ils demandent 75$ du billet...

Mme Finestone: Est-ce que vous parlez du Fantôme de l'Opéra?

[*Texte*]

Mr. McIntosh: *Phantom of the Opera.*

Mrs. Finestone: You wouldn't exactly say they are making a Canadian production, would you?

Mr. McIntosh: They are not a Canadian production, but they are making money and they are charging $75 a seat. The average cost of theatre tickets across the country is about $20 a seat. Even that is high. So the subsidy is not to us, because the artists are actually making below the standard of living. We are subsidizing Canadians to hear their own voice and we are doing it on this minimal amount of contribution from the government to the tune of about $55 per ticket. It costs $75 to make a buck on it. That is what it costs.

Mr. Scott: Thank you, Mr. Chairman, and I thank my colleague, Lyle.

The Chairman: I should say, Mr. MacWilliam, that we have to put some strings on our good colleague here. The other day we did this on Monday evening at about 7.30 p.m. We gave him first crack and then we were here until 11.45 p.m. and he didn't come back.

Mr. Scott: I had a speaking engagement.

Mr. MacWilliam: I want to go back to some comments you made regarding the whole question of cultural devolution, regionalization, provincialization of culture—whatever you want to call it. Correct me if I'm mistaken in terms of what I perceive your comments to be, but I think it could be wrapped up with the phrase, "If it ain't broke, don't fix it." You seem to be saying, at least to me, that to change our national structures in terms of cultural programs and to devolve those programs to the provinces is a mistake. Is that correct?

Ms Smalley: Yes.

Mr. MacWilliam: I would like your reaction, your comments regarding cultural devolution. Do you think it will lead to a kind of cultural ghettoization in Canada?

Ms Smalley: It is a policy that worries us a great deal, partly because the geography of this country influences everything we do. We have tried for such a long time to create an atmosphere where, if you were an artist in Canada, you could make a living—at least an artist's living—anywhere in the country.

In spite of the fact that the provinces are now, as far as we know, free to support and nourish their artists in any way they think they want to, provincial governments have nevertheless been very reluctant to do that or are doing it very unevenly. I think you would find, depending on the province the artist is from, reactions ranging from utter despair to great horror at the thought that the entire support of cultural activity in the province might fall to the provincial governments.

Mr. MacWilliam: Comments have been made by a number of witnesses who have come before the committee. I can't remember the organization, or the representative of the organization that made the comment, but it was at first rather alarming, surprising to the committee, that there was this strong belief that our current multicultural policy in Canada was inhibiting opportunities to present a distinct Canadian landscape, a distinct Canadian cultural identity. I wonder if you have any views or comments with regard to that?

[*Traduction*]

M. McIntosh: Oui.

Mme Finestone: Vous n'iriez pas jusqu'à prétendre qu'il s'agit d'une production canadienne, n'est-ce pas?

M. McIntosh: Ce n'est pas une production canadienne, mais ils font de l'argent et ils exigent 75$ du billet. Le coût moyen d'un billet de théâtre au Canada est d'environ 20$, et c'est élevé. Par conséquent, les subventions ne nous sont pas destinées, puisque les artistes vivent sous le seuil de pauvreté. Nous subventionnons les Canadiens pour qu'ils entendent leur propre voix et nous le faisons au moyen de cette contribution minimale du gouvernement d'environ 55$ le billet. Il faut faire payer le billet 75$ pour faire un dollar de bénéfice.

M. Scott: Merci, monsieur le président, et je remercie mon collègue Lyle.

Le président: Je dirais, monsieur MacWilliam, qu'il faudrait attacher notre collègue. Nous avons fait la même chose lundi soir vers 19h30. Nous lui avons permis de poser ses questions en premier et, même si nous sommes restés ici jusqu'à 23h45, il n'est pas revenu.

M. Scott: Je devais prononcer un discours.

M. MacWilliam: Je voudrais revenir à certaines de vos remarques au sujet de la question de la dévolution, de la régionalisation, de la provincialisation de la culture—appelez cela comme vous voulez. Corrigez-moi si je me trompe, mais il me semble qu'on pourrait résumer tout cela en défaut «pourquoi essayer de réparer ce qui fonctionne». Vous semblez dire, c'est ce que je comprends tout au moins, que changer nos structures nationales relatives aux programmes culturels et céder ces programmes aux provinces est une erreur. Vous ai-je bien compris?

Mme Smalley: Oui.

M. MacWilliam: J'aimerais connaître votre réaction, vos remarques au sujet de la dévolution culturelle. Pensez-vous qu'il en résultera une espèce de ghetto culturel au Canada?

Mme Smalley: C'est une politique qui nous inquiète beaucoup, en partie parce que la géographie du pays influence tout ce que nous faisons. Nous avons essayé pendant si longtemps de créer un cadre permettant aux artistes canadiens de gagner leur vie—une vie d'artiste tout au moins—dans tout le pays.

Même si les provinces sont maintenant libres, à ce que nous sachions, de soutenir et de stimuler leurs artistes comme elles le veulent, les gouvernements provinciaux ont néanmoins beaucoup hésité à le faire ou ils le font de manière très inégale. Selon la province d'où vient l'artiste, les réactions vont du désespoir le plus total jusqu'à l'horreur à la pensée que tout le soutien de l'activité culturelle dans la province pourrait relever du gouvernement provincial.

M. MacWilliam: Des témoins ont fait des remarques étonnantes au comité. Je ne me souviens plus de quel organisme il s'agissait, ni du nom du représentant qui a fait cette remarque, mais nous avons trouvé plutôt alarmant au début, et étonnant, de voir des gens si fermement convaincus que la politique canadienne actuelle en matière de multiculturalisme limite les possibilités de donner une image distincte du paysage canadien, de témoigner d'une identité culturelle canadienne distincte. Je me demande si vous avez une opinion ou des remarques à ce sujet.

[*Text*]

• 1715

Ms Smalley: Can you explain to me what you meant by multiculturalism in that context?

Mr. MacWilliam: The celebration of ethnic identities within Canada, the policy we have been following as a nation in allowing ethnic diversity and in encouraging through a fiscal framework the kind of ethnic diversity that we currently have in Canada. And the argument was made... Can you remember who it was?

Mrs. Clancy: It was the Canadian association of music publishers.

The Chairman: I think there were two, actually. I think that is one and I think—

Mr. MacWilliam: And it was reflected in another one.

The Chairman: I think Actors' Equity—

Mr. MacWilliam: And I was surprised about it. I wonder if you have any particular thoughts on it.

The Chairman: I wonder if I might help on that. I have quite a clear recollection of that, and I think it is an interesting question you raised. I forget the name of the gentleman. We had a Franco-Romanian actor here from Actors' Equity, with an English accent. We asked him what the Canadian cultural identity was, and he said that the French Canadian cultural identity is very clear and does not need to be described. I think we all sense it. But the English-speaking identity, what you might call Anglo-Saxon, is mixed; and frequently it is mixed, he said, due to the fact that we are trying to serve so many other cultural identities at the same time. There is a sort of obscure English-speaking Canadian identity. He said that since he is a Franco-Romanian, he felt he had a licence to say this.

Is that not an apt description, roughly? I think that is the context of the question that Mr. MacWilliams has asked. I think it is a very interesting question.

Mr. McIntosh: I have a particular point of view on this subject because the theatre that I run presently is in a city whose cultures are many and varied and live, by and large, in some sort of harmony. The city is Toronto. We have found over the past two years that through some encouragement on behalf of the theatre, not only has the age range of our theatre-goers changed but also the colour of the people who come to our theatre. It has given me some pause to think about why this may be happening.

I don't think the present policy of multiculturalism accurately reflects what's actually happening in the country. It has been my feeling for some time that this government, at present, has been regarding its responsibilities in the neighbourhood of managing the problems and not actually leading, and we are looking in this regard to some leadership.

At the moment, the culture in Canada is evolving. It is changing, and the act of change is providing us with an opportunity to create a Canadian culture. Some of the voices of that culture have been coming through some of the playwrights. As part of my responsibility I employ about 300 a year, produce 6 or 8 plays, and read about 300, and I can begin to hear some similar thoughts in the voices of the playwrights whose work I have been reading.

[*Translation*]

Mme Smalley: Pouvez-vous m'expliquer ce que vous entendez par multiculturalisme dans ce contexte?

M. MacWilliam: La mise en valeur des identités ethniques au Canada, la politique que nous suivons comme pays, qui permet la diversité ethnique et encourage par un cadre budgétaire le genre de diversité ethnique qui existe actuellement au Canada. On a prétendu... Vous rappelez-vous de qui il s'agissait?

Mme Clancy: C'était l'Association canadienne des éditeurs de musique.

Le président: Ils étaient deux, je pense. Ce témoin-là et...

M. MacWilliam: Et un autre l'a évoqué.

Le président: L'Association canadienne des artistes de la scène, je pense...

M. MacWilliam: Et cela m'a étonné. Je me demande si vous avez une opinion sur la question.

Le président: Je peux peut-être vous aider à ce sujet. Je me souviens assez bien de la déclaration, et je pense que votre question est intéressante. J'ai oublié le nom du monsieur. Il y avait un acteur franco-roumain de l'Association canadienne des acteurs de la scène, qui parlait avec un accent anglais. Nous lui avons demandé en quoi consistait l'identité culturelle canadienne, et il a affirmé que l'identité culturelle canadienne-française était très claire et n'avait pas besoin d'être décrite. Je pense que nous le sentons tous. Mais l'identité anglophone, anglo-saxonne si vous voulez, est mélangée. Elle l'est souvent, a-t-il précisé, parce que nous essayons de servir trop d'autres identités culturelles en même temps. Il a déclaré que, en tant que franco-roumain, il se croyait autorisé à porter ce jugement.

Ma description vous paraît-elle plus ou moins correcte? Voilà, je crois le contexte de la question de M. MacWilliam, qui me paraît très intéressante.

M. McIntosh: J'ai un point de vue particulier sur la question parce que le théâtre que je dirige actuellement se trouve dans une ville où les cultures sont nombreuses et variées, et vivent dans une espèce d'harmonie. Je parle de Toronto. Nous avons constaté au cours des deux dernières années, qu'en encourageant les gens à venir au théâtre, l'âge de nos spectateurs a changé mais aussi la couleur de notre public. Cela m'a incité à réfléchir sur les raisons de ce changement.

Je ne crois pas que la politique du multiculturalisme traduit exactement ce qui est en train d'arriver au pays. J'ai l'impression depuis un certain temps déjà que le gouvernement actuel envisage ses responsabilités dans une optique de gestion des problèmes plutôt que de leadership; or ce que nous voulons, c'est un chef de file.

À l'heure actuelle, la culture est en train de changer au Canada. Elle change, et ce changement nous donne la possibilité de bâtir une culture canadienne. Quelques dramaturges expriment une partie de cette culture. Dans le cadre de mes responsabilités, j'emploie 300 personnes par année, je monte six ou huit pièces et j'en lis environ 300. Je commence à entendre des idées semblables exprimées par les dramaturges dont je lis les oeuvres.

[*Texte*]

One of the things they are beginning to describe is that we, as a society, have certain things we absolutely will not tolerate and it is becoming culturally ingrained in late 20th century Canadian society. We will not tolerate misogyny, however muted, in our culture, no matter what culture the person who is contributing the work came from. Misogyny is widely regarded in many cultures around the world as a perfectly acceptable thing. It is not acceptable in Canada.

Mrs. Clancy: Could I ask for clarification on that, please? You are saying that is coming through in the plays?

Mr. McIntosh: In the plays.

Mrs. Clancy: Oh, good.

Mr. McIntosh: I made a point earlier that through the history of the last 3,000 years, often where we are going has been directed by the voices of the artists.

Mrs. Clancy: That is very encouraging.

Mr. McIntosh: This is what I am hearing. I am not hearing that we are up for discussion about the value of life, or that we are not willing to discuss our heritage. We are not going to give any ground on anything except full recognition and inclusion of our heritage, all of our heritages, to make a new heritage.

So in terms of multiculturalism, in fact, I think what we are discovering is the creation of a new culture which needs, not only allows but needs, all of the other cultures in order to make its new way and, consequently, make a new culture, one that is Canadian.

• 1720

Many other ideas are coming up. One idea is that our imagination is very large. Our sense of fairness is almost obsessive despite the fact that we live in a completely unfair geography. We are, by and large, against tragedy. We laugh an awful lot as Canadians but, like most northern peoples, we have a predisposition to contemplate the darker side of things. All of these ideas are coming up again and again, no matter where people are coming from and what cultural heritage they bring to the table. These ideas will create a single new culture that in fact defends, protects and also encourages people's heritages.

Mr. MacWilliam: With respect to indigenous art forms, what are your views with respect to the opportunities and access for native art forms through the current structure of the industry? There have been arguments presented to the committee that those structures do not adequately provide for the recognition of native art forms. Do you have any views on this? Do you agree or disagree with the argument?

Mr. McIntosh: I agree the native art forms and any particular art forms from any particular group are not presented often enough, but this is less to do with structure and more to do with money. It is the problem that everybody

[*Traduction*]

Ils commencent notamment à décrire qu'il existe des choses que nous ne tolérerons plus, en tant que société, et qui sont en train de s'enraciner dans la culture canadienne de la fin du XXe siècle. Nous ne tolérons plus la misogynie, même celle qui est en sourdine, dans notre culture, peu importe de quelle culture est issu l'auteur de l'oeuvre en question. La misogynie est tout à fait acceptable dans de nombreuses cultures ailleurs dans le monde. Elle ne l'est pas au Canada.

Mme Clancy: Puis-je demander un éclaircissement à ce sujet? Vous dites que cela transparaît dans les pièces?

M. McIntosh: Oui, dans les pièces.

Mme Clancy: Bravo.

M. McIntosh: J'ai soutenu tantôt que l'histoire des 3,000 dernières années a démontré que nous allons souvent dans la voie exprimée par les artistes.

Mme Clancy: C'est très encourageant.

M. McIntosh: C'est ce que je vois. Je ne crois pas que nous entendrons parler de la valeur de la vie ou du refus de discuter de notre patrimoine. Nous n'accepterons rien de moins que la reconnaissance complète de notre patrimoine et son inclusion, l'inclusion de tous nos patrimoines, dans un nouveau patrimoine.

En ce qui concerne le multiculturalisme, je crois donc que nous sommes en train de découvrir la création d'une nouvelle culture qui a besoin—qui ne se contente pas de permettre mais qui a besoin—de toutes les autres cultures afin de tracer son nouveau chemin et, par conséquent, de bâtir une nouvelle culture, une culture canadienne.

Beaucoup d'autres idées sont en train de s'exprimer. L'une d'elles est que nous avons beaucoup d'imagination. Notre sens de l'équité tourne presque à l'obsession même si nous vivons dans une géographie tout à fait injuste. Nous rions beaucoup, mais comme la plupart des gens du Nord, nous sommes enclins à voir le mauvais côté des choses. Toutes ces idées reviennent sans cesse, peu importe l'endroit d'où viennent les gens et leur patrimoine culturel. Ces idées bâtiront une nouvelle culture unique qui défend, protège et encourage les patrimoines.

M. MacWilliam: En ce qui concerne les arts autochtones, quelle est votre opinion au sujet des débouchés de ces formes d'expression artistique et de leur accessibilité dans la structure actuelle de l'industrie? Certains témoins ont soutenu que ces structures ne reconnaissent pas pleinement les arts autochtones. Avez-vous une opinion à ce sujet? Êtes-vous d'accord avec cet argument?

M. McIntosh: Je suis d'accord pour dire que les formes d'expression artistique autochtones et les formes d'expression artistique de tout groupe particulier ne sont pas présentées assez souvent, mais le problème est moins lié à la structure

[*Text*]

faces again and again. In fact, in terms of representation by population, they are probably represented more fully, but it is not enough to keep a voice, a culture, a belief and a way of thinking alive. The structure is fine. The resources to support the structure have woefully fallen behind.

Ms Gilbert: I think there is something happening at the moment. We are all grappling with the big question, and that is whether or not you try to incorporate other groups within your structure or you allow them to have, as with Native Earth, for instance, the company of Thomson Highway, to have their own company? That is a question of money.

I don't think we have resolved this at all in the country, let alone in the theatre. But certainly in the theatre it has become a very much talked-about subject—whether or not you cross-cast, whether or not in your theatre you present works from other countries done by people from that country to your audience, or whether you try to get this Spanish audience into your theatre. It is going to be some years before we actually sort all this out.

Everyone in the theatre is aware of the problem, and I think we have as many different opinions within the theatre community as we probably do within the society in general. There is no question it is not hidden away. It is certainly being discussed now very hotly. Every theatre artist probably has a slightly different approach to how they want to deal with it, but I think there is no question that everyone wants to deal with this situation.

To answer your first question, I don't know whether the present policy is the right policy. Again, I think you would find a great variety of very heated opinion, pro and con, on that.

It was interesting. I don't know whether this is absolutely on topic, but it probably applies more to the Quebec question than anything else. I read a wonderful quote this morning. Martin Luther King used to say he was less interested in the future of black people than in the future of America; it was just that America's future was intimately bound up with the resolution of the black problem. In a way, all of these things apply to the whole question of multiculturalism in Canada.

Mrs. Finestone: That was a very fascinating exchange, and I think it is quite helpful. It is interesting that you quoted Susan Crean in your presentation. She created quite a discussion within this room around the question of racism.

The exchange was quite a fascinating one. She raised many issues that were quite challenging. If you look to the concept of our creating a nation, then perhaps some of her observations form a prelude to what you have just underscored in your remarks.

• 1725

We do not have time to wax so eloquent or to investigate to the extent I would really like to, but I do want to add my voice to the thank yous that echoed the very warm way in which you made your presentation. The fact that you

[*Translation*]

qu'au financement. C'est le problème contre lequel nous ne cessons de nous buter. Compte tenu de l'importance démographique, elles sont probablement mieux représentées, mais cela ne suffit pas pour assurer la survie d'une expression, d'une culture, de croyances et d'une façon de penser. La structure est très bien. Ce sont les ressources qui doivent appuyer cette structure qui accusent un retard énorme.

Mme Gilbert: Je crois que quelque chose est en train de se passer actuellement. Nous essayons tous de trouver une réponse à la grande question de savoir s'il faut essayer ou non d'intégrer d'autres groupes dans sa structure ou de les laisser, comme Native Earth, par exemple, la Compagny of Thompson Highway, avoir leur propre troupe? C'est une question de sous.

Je pense que nous n'avons pas du tout réglé cette question au pays, encore moins au théâtre. Mais on en a certes parlé au théâtre—s'il faut mêler la distribution, s'il faut présenter à son public des oeuvres étrangères montées par des gens venant de ces pays, s'il faut essayer de faire venir le public espagnol à son théâtre, par exemple. Il faudra quelques années encore avant que nous ayons répondu à toutes ces questions.

Tous les gens de théâtre sont conscients du problème et je pense qu'il y a autant d'opinions dans le milieu théâtral que dans la société en général. Il ne fait aucun doute que la question n'est pas esquivée. Elle fait l'objet de discussions actuellement, de discussions très animées. Tous les gens de théâtre ont probablement une solution un peu différente, mais il ne fait aucun doute, selon moi, que tout le monde veut faire face à la situation.

Pour répondre à votre première question, je ne sais pas si la politique actuelle est la bonne. Encore une fois, je pense que vous trouverez un éventail très large d'opinions très ancrées à ce sujet, pour ou contre.

C'était intéressant. Je ne sais pas si c'est en dehors du sujet, mais cela s'applique probablement davantage à la question québécoise qu'à autre chose. J'ai lu une citation merveilleuse ce matin. Martin Luther King avait l'habitude de dire qu'il s'intéressait moins à l'avenir des Noirs qu'à l'avenir des États-Unis. C'était simplement que l'avenir des États-Unis était intimement lié au règlement du problème noir. D'une certaine façon, tout cela s'applique aussi à la question du multiculturalisme au Canada.

Mme Finestone: C'était un échange fascinant et très utile, je crois. Il est intéressant que vous ayez cité Susan Crean dans votre exposé. Elle a suscité toute une discussion dans cette salle au sujet du racisme.

L'échange était plutôt fascinant. Elle a soulevé un grand nombre de questions assez stimulantes. Par rapport à l'idée de bâtir une nation, certaines de ses observations annoncent peut-être ce que vous venez de souligner dans vos remarques.

Nous n'avons pas le temps d'être aussi éloquents ni d'aller autant au fond des choses que je le voudrais vraiment, mais je veux me joindre à tous ceux qui vous ont remercié de la chaleur avec laquelle vous avez présenté votre exposé. Que

[*Texte*]

presented it so eloquently is attested to by the fact that we did not stop you halfway through your presentation. Usually the time allowed is not more than 10 minutes, but your presentation was very well done and very interesting.

I would like a few clarifications, however, and have one specific question. First of all, what percentage of the work of Canadian writers appear on stage?

Ms Smalley: In terms of the whole?

Mrs. Finestone: Yes. Do you have any figures or any idea?

Ms Smalley: I think the last survey of the Playwright's Union—and correct me if I am wrong—said something to the effect that about 63% of the plays that were produced last year were by Canadian writers.

Mrs. Finestone: So you are almost better than all television, radio, and music shows—

Ms Smalley: Oh, yes. Absolutely.

Mrs. Finestone: —and certainly only the CBC surpasses you.

Ms Smalley: The proportion of Canadian writers whose works are being seen on Canadian stages is high because a very specific commitment to developing those voices was taken by theatre companies in the early 1970s, I would say. You saw a whole raft of theatre companies created then to do nothing but develop those voices. Now we are reaping the benefits of that commitment.

Mrs. Finestone: So we have a voice, and we have something to say, and we have something to say that is worth while, and people like to come and hear it. That picture is very gratifying. I think we will also put that on our card to Charles Cook. How is that?

Ms Smalley: That is great.

Mrs. Finestone: Okay. By the way, did you say that about 8¢ on the dollar is spent per person across Canada for culture?

Ms Smalley: No. The Ontario Arts Council receives 0.08 of 1%.

Mrs. Finestone: Okay. Not very much.

Ms Smalley: No.

Mrs. Finestone: Although I would like to really know whether anyone understands when you say 0.08 of 1%. If you said you would pay under 5¢ per year for your cultural material...

Ms Smalley: Yes. Under 5¢.

Mrs. Finestone: But your figure left me with that great big question, when do we start to realize that the general population would like to have things presented to them that are understandable in terms of reality?

Ms Smalley: Your point is well taken.

Mrs. Finestone: For instance, your pocketbook contains dollars and cents, and what does culture really cost?

[*Traduction*]

vous ayez exprimé vos vues avec tant d'éloquence est attesté par le fait que nous ne vous avons pas interrompus en cours de route. D'habitude, le temps permis ne dépasse pas dix minutes, mais votre exposé était très bien préparé et très intéressant.

J'aimerais toutefois que vous nous donniez certains éclaircissements et je voudrais vous poser une question en particulier. Premièrement, quel est le pourcentage des oeuvres d'auteurs canadiens qui sont montées?

Mme Smalley: Par rapport à l'ensemble?

Mme Finestone: Oui. Avez-vous des chiffres ou une idée?

Mme Smalley: Je pense que le dernier sondage du Playwrights Union—et corrigez-moi si je me trompe—révélait qu'environ 63 p. 100 des pièces montées au Canada l'an dernier étaient des oeuvres d'auteurs canadiens.

Mme Finestone: Vous êtes donc presque meilleurs que toute la télévision, la radio et les spectacles de musique...

Mme Smalley: Oui, sans aucun doute.

Mme Finestone: ...et il n'y a probablement que Radio-Canada pour vous surpasser.

Mme Smalley: La proportion de dramaturges canadiens dont les oeuvres sont montées sur les scènes canadiennes est élevée parce que les troupes sont sont engagées très expressément à mettre en valeur le théâtre canadien au début des années 70, je dirais. Une foule de troupes de théâtre ont été fondées à ce moment-là dans le seul buit de mettre en valeur le théâtre canadien. Nous récoltons actuellement les fruits de cet engagement.

Mme Finestone: Nous avons donc des porte-parole et nous avons quelque chose à dire, et nous avons quelque chose d'utile à dire, que les gens viennent entendre. Ce tableau de la situation est très agréable. Je crois que nous en parlerons sur notre carte à Charles Cook. Qu'en dites-vous?

Mme Smalley: C'est formidable.

Mme Finestone: Très bien. Soit dit en passant, avez-vous déclaré qu'environ 8 cents par dollar sont consacrés, par habitant, à la culture au Canada?

Mme Smalley: Non. Le Conseil des arts de l'Ontario reçoit 0,08 p. 100.

Mme Finestone: Très bien. Ce n'est pas beaucoup.

Mme Smalley: Non.

Mme Finestone: J'aimerais bien savoir ce pendant si tout le monde comprend quand vous dites 0,08 p. 100. Vous dites que vous payez moins de 5c. par année pour votre matériel culturel...

Mme Smalley: Oui, moins de 5c.

Mme Finestone: Mais vos chiffres ont fait surgir une grande question dans mon esprit. Quand allons-nous commencer à nous rendre compte que la population aimerait qu'on lui présente les choses d'une manière qu'elle peut comprendre?

Mme Smalley: Votre question est pertinente.

Mme Finestone: Par exemple, un livre de poche coûte tant, et quel est le coût réel de la culture?

[*Text*]

With respect to the question of training and the UIC program, involving the $50 million that was supposedly targeted by Barbara McDougall when she was the Minister of Employment and Immigration. Have you any idea whether the program has been effective? Have your various fields of activity used some of that fund for training, because I cannot think of any area where the funds could probably be more effective and more useful?

Ms Smalley: A cultural sector committee is meeting next week, as a matter of fact, and I think they are looking at an amount in the area of $5 million in the 1992-93 year.

We are still sorting out how we might best use that funding and how the sectoral committee can act as an agent to purchase that training, if you like, and to have those kinds of training programs designed and operated by organizations like PACT, for example, or by individual theatres. They are still trying to sort that out. Of course, now they are wondering what it will all mean in the context of the constitutional change.

Mrs. Finestone: What strikes me is that you are responding in the same way as the theatre companies in my own area. They have not used the fund effectively. Is that because not enough marketing was done? Is it because the fund was so new that no one knew how to use it? It strikes me as so strange that where funds were available to the artistic community, creative ways were not found to use them in any one of the fields of expression.

Ms Smalley: There are two problems, I think, on a practical level. One is that the kinds of criteria that CEIC offices have to use to measure the applications and, in particular, the kinds of people you are supposed to employ and the kinds of backgrounds they are supposed to have in order to be eligible for the priority cut are sometimes difficult for us to manage to meet in our sector.

Mrs. Finestone: I have news for you. They are in most sectors.

So you are saying that problem number one has to do with the criteria that were established.

Ms Smalley: Yes.

Mrs. Finestone: It would be worth while if we have the background. We know how to go to the minister and say, listen, sharpen up your definitions.

Ms Smalley: That's right, and that is why this whole movement to the sectoral committees and the labour board seemed to be a very positive move, to us. It looked as if we were actually going to be able to make the kinds of changes that would allow us to make most use of those programs in the most effective way, to meet the goals they are intended to meet in a way that matches the reality of how we work.

• 1730

Mrs. Finestone: In other words, bureaucrats forgot to consult before they designed.

[*Translation*]

En ce qui concerne la formation et le programme de l'assurance-chômage, et les 50 millions que Barbara McDougall devait y consacrer quand elle était ministre de l'Emploi et de l'Immigration, savez-vous si ce programme a été efficace? Est-ce que dans le cadre de vos activités, vous avez eu recours à ces fonds pour obtenir de la formation, parce que je ne vois pas d'autres domaines où les fonds pourraient être plus utiles?

Mme Smalley: Un comité du secteur culturel se réunira justement la semaine prochaine. Je pense qu'il est question d'environ 5 millions de dollars en 1992-1993.

Nous cherchons encore le moyen d'utiliser ce financement de la meilleure façon possible et de déterminer comment le comité sectoriel peut servir d'agent pour acheter cette formation, si vous voulez, et de faire concevoir et offrir des programmes de formation par des organismes comme l'Association professionnelle des théâtres canadiens ou par des théâtres en particulier. Ils sont encore en train d'y réfléchir. Ils se demandent bien sûr maintenant ce que tout cela veut dire dans le contexte des changements constitutionnels.

Mme Finestone: Ce qui me frappe, c'est que vous répondez de la même manière que les troupes de théâtre de ma région. Elle n'ont pas utilisé ces fonds efficacement. Est-ce parce qu'on n'a pas assez fait connaître ce programme? Est-ce parce que le programme était si nouveau que personne ne savait comment s'en servir? Il me paraît étrange que des fonds aient été mis à la disposition du milieu artistique et qu'on n'ait pas trouvé de moyens inventifs de s'en servir dans un secteur quelconque.

Mme Smalley: Il y a deux problèmes, je pense, au niveau pratique. Le premier est le genre de critères que doivent utiliser les bureaux de la CEIC pour évaluer les demandes et, en particulier, le genre de personnes qui sont censées être embauchées et le genre de formation qu'elles sont censées avoir afin d'être admissibles aux réductions prioritaires, sont parfois difficiles à trouver dans notre secteur.

Mme Finestone: J'ai des nouvelles pour vous. C'est le cas dans la plupart des secteurs.

Vous affirmez donc que le principal problème est lié aux critères qui ont été établis.

Mme Smalley: Oui.

Mme Finestone: Il serait utile de connaître le contexte. Nous savons comment aller voir le ministre et lui demander de donner des définitions plus précises.

Mme Smalley: C'est exact, et c'est pourquoi la création des comités sectoriels et de la Commission de mise en valeur de la main-d'oeuvre nous semblait très positive. Nous avons eu l'impression que nous serions vraiment en mesure d'apporter les changements qui permettraient d'utiliser au maximum ces programmes et le plus efficacement possible, d'atteindre les objectifs qu'ils visent en tenant compte de la réalité dans laquelle nous travaillons.

Mme Finestone: Autrement dit, les bureaucrates ont oublié de vous consulter avant d'élaborer leurs programmes.

[*Texte*]

Ms Smalley: In part, yes.

Mrs. Finestone: So we got an elephant instead of a camel.

Ms Smalley: Yes. I think the other part of it is the approach of CEIC in trying to establish what the labour market shortages will be.

When you work there, as I did once, you are given a sort of hit list—these are the professions that we are going to be in short supply on, so focus the moneys you do get in those areas. It has taken a great deal of work to persuade them that arts management might be a suitable profession to have on that list as a critical shortage. We were not always successful in that regard.

Mrs. Finestone: Actually, could you use MBA, business management training for theatre companies? I am sure you must find it important to have business management techniques, knowledge of—

Mr. McIntosh: Absolutely. Unfortunately, because of the level of salary we pay, MBAs are not likely to come to our sector except for the very established, distinguished corporate theatres, which is to say the Shaw Fesitval, the Stratford Fesitval. In fact, we found quite the contrary. We have a dramatic shortage of trained administrators because of our own needs. People work for almost no funding for five years and as soon as they become qualified as being an arts administrator, they usually move to the CBC or to the States as trained administrators. It is a very specific area of training with very low pay, and when you become trained it becomes very highly paid.

Mrs. Finestone: Because there is a dearth of leadership in that field.

Ms Smalley: As a result we are very good at training because we have to do it all the time.

Mrs. Finestone: I see. Now, with respect to touring, exchanges across the country, there was a touring grant program. What has happened to that?

Ms Smalley: It's still there. As Mallory suggested, it is woefully inadequate to meet the real needs of touring effectively in the country.

Mrs. Finestone: So it is a matter of the amount of money.

What is the role of the National Arts Centre, in your view?

Ms Smalley: With regard to touring?

Mrs. Finestone: No, with regard to helping meet the goals that this committee is meeting around, which in a sense would allow the voice of groups that are part of your association to come from the far west or the far east and perform on the centre stage. Where do you see the stage in Ottawa in the plans and in the operational field that you would like?

Ms Smalley: The theatre department of the NAC has been very, very useful in helping that kind of exchange, partly as a co-producer. They co-produce all over the country with groups of all different sizes and make it possible for some of them to perform in Ottawa when this would be completely beyond them under normal circumstances.

[*Traduction*]

Mme Smalley: En partie.

Mme Finestone: Nous nous retrouvons avec un éléphant au lieu d'un chameau.

Mme Smalley: Oui. L'autre aspect du problème est lié à la façon dont la CEIC essaie de déterminer les pénuries futures de main-d'oeuvre.

Quand on travaille là-bas, comme je l'ai déjà fait, on reçoit une espèce de liste de secteurs cibles—des professions pour lesquelles il y aura une pénurie—afin de concentrer les fonds disponibles dans ces secteurs. Il a fallu beaucoup d'efforts pour les convaincre que la gestion des arts pourrait être une profession acceptable sur leur liste. Nous n'avons pas toujours réussi à faire valoir nos besoins.

Mme Finestone: En fait, faudrait-il avoir un MBA, une formation en gestion des affaires pour diriger une troupe de théâtre? Je suis convaincue que vous devez trouver qu'il est important d'acquérir des techniques de gestion des affaires, des connaissances de. . .

M. McIntosh: Absolument. Malheureusement, au salaire que nous pouvons offrir, les titulaires de MBA ne viendront probablement pas dans notre secteur, sauf s'il s'agit des théâtres très bien établis et renommés, comme le Shaw Festival et le Festival de Stratford. En fait, nous avons plutôt constaté le contraire. Il y a une pénurie désolante d'administrateurs qualifiés, à cause de nos besoins particuliers. Les gens travaillent presque gratuitement pendant cinq ans et dès qu'ils ont obtenu leur formation comme administrateur artistique, ils doivent habituellement aller à Radio-Canada ou aux États-Unis pour trouver du travail. C'est un domaine de formation très particulier et très mal payé, qui devient très rémunérateur une fois la formation terminée.

Mme Finestone: Parce que le leadership fait cruellement défaut dans ce domaine.

Mme Smalley: Nous donnons donc une excellente formation parce que nous le faisons sans cesse.

Mme Finestone: Je vois. En ce qui concerne les tournées, les échanges d'un océan à l'autre, il y a un programme de subventions pour les tournées. Qu'en est-il advenu?

Mme Smalley: Il existe encore. Comme Mallory l'a indiqué, il est tout à fait insuffisant compte tenu des besoins réels d'une tournée nationale efficace.

Mme Finestone: C'est donc une question d'argent.

Quel est le rôle du Centre national des arts, selon vous?

Mme Smalley: À propos des tournées?

Mme Finestone: Non, à propos de la contribution qu'il peut apporter à la réalistion des objectifs du comité, et qui, jusqu'à un certain point, permettrait à tous les groupes faisant partie de votre association de venir de l'ouest ou de l'est et de se produire au centre. Quel rôle aimeriez-vous que joue la scène à Ottawa dans ces plans et dans le domaine opérationnel?

Mme Smalley: Le département de théâtre du CNA a joué un rôle très très utile pour favoriser ce genre d'échange, notamment à titre de coproducteur. Il coproduit des pièces dans tout le pays avec des troupes plus ou moins grandes et il permet à certaines d'entre elles de se produire à Ottawa quand cela serait tout à fait au-dessus de leurs moyens dans des circonstances normales.

[*Text*]

Mrs. Finestone: What do you mean by co-produce?

Ms Smalley: For example, the National Arts Centre could co-produce a production with Mulgrave Road. They would share their resources and the production would play first in Guysborough and then it would come to Ottawa and play in Ottawa.

Mrs. Finestone: Would you mind using Centaur or Sadie Bronfman somewhere along the way? I haven't heard Quebec's English theatre mentioned yet.

Mrs. Clancy: Just because Nova Scotia's are so much better.

Ms Smalley: I did mention Centaur earlier. This was just a recent example. They could co-produce with Centaur, for example.

Mr. McIntosh: We are talking to Centaur at our theatre about co-production.

Ms Smalley: Co-production is a very popular way of producing. The theatres share the cost and double the exposure, because they play two different locations. You will find the major regionals co-producing all the time.

The NAC has been able to do that very effectively. By providing their facility as a host, not as a co-producer but as a kind of sponsor, they have also enabled groups that are touring to have somewhere in Ottawa to play.

Mrs. Finestone: There has been some observation that the rental of that facility is quite high.

Ms Smalley: That is a problem.

Mrs. Finestone: Has that been a deterrent?

Ms Smalley: Sure, it would be.

Ms Gilbert: I don't know whether it is my mistaken imagination or not, but I remember clearly through the 1970s and the early 1980s, as Cathy said, that a lot of small companies played at the NAC, companies that normally would never have a chance to play in a theatre of that size with that facility behind them. As a theatre that did go up there two or three times, I know it was an enormous eye-opener.

They seem now to be able only to do co-productions and more often than not with the larger theatres, Shaw or Stratford. I think one of the saddest comments on what has happened at the NAC is that they are no longer able to do what they were doing before, which was in a sense to benefit a lot of the far-flung and smaller theatres.

• 1735

Mrs. Finestone: It was also to enable the showcase of Canadian talent from across the country. It would be like that stop that would enable you to do the eastern tour or the stop to do the western tour.

Ms Gilbert: They benefited us in amazing ways.

Mrs. Finestone: Have you heard many complaints about the fact that there is a black stage, it's dark, no lights, and nothing is happening?

[*Translation*]

Mme Finestone: Qu'entendez-vous par coproducteur?

Mme Smalley: Par exemple, le Centre national des arts pourrait coproduire une pièce avec Mulgrave Road. Il partage ses ressources, et la pièce est présentée d'abord à Guysborough et ensuite à Ottawa.

Mme Finestone: Seriez-vous intéressée par des échanges avec le Centaur ou le Centre Sadie Bronfman? Je n'ai pas encore entendu parler des théâtres anglophones au Québec.

Mme Clancy: Parce que ceux de la Nouvelle-Écosse sont beaucoup mieux.

Mme Smalley: J'ai mentionné le Centaur. Je donnais simplement un exemple récent. Il pourrait y avoir une coproduction avec le Centaur, par exemple.

M. McIntosh: Nous sommes en pourparlers avec le Centaur, chez nous, en vue d'une coproduction.

Mme Smalley: Les coproductions sont très populaires. Les troupes partagent les frais et jouent devant deux fois plus de gens, parce qu'elles jouent à deux endroits. Les plus grandes troupes régionales font sans cesse des coproductions.

Le CNA le fait très efficacement. En fournissant ses installations en tant qu'hôte, non pas comme coproducteur mais comme une espèce de commanditaire, il a permis à des groupes qui dont des tournées de jouer à Ottawa.

Mme Finestone: Certains affirment que les coûts de location sont élevés au CNA.

Mme Smalley: C'est un problème, en effet.

Mme Finestone: Est-ce que cela a été un frein?

Mme Smalley: Certainement.

Mme Gilbert: Je ne sais pas si c'est le fruit de mon imagination, mais il me semble me rappeler clairement que, tout au long des années 70 et au début des années 80, comme le disait Cathy, un grand nombre de petites troupes ont joué au CNA, des troupes qui n'auraient normalement jamais eu l'occasion de jouer dans un théâtre de cette taille et avec toutes ses installations pour les appuyer. Travaillant dans une troupe qui y est allée à deux ou trois reprises, je peux affirmer que cela nous a énormément ouvert les yeux.

Le CNA semble maintenant ne pouvoir faire que des coproductions et la plupart du temps avec des grandes troupes comme celles de Shaw ou de Stratford. L'une des remarques les plus tristes au sujet de ce qui est arrivé au CNA, c'est qu'il ne peut plus faire ce qu'il faisait autrefois et qui profitait à un grand nombre de petites troupes éloignées.

Mme Finestone: Cela visait aussi à offrir une tribune aux artistes canadiens de tout le pays. Ce serait comme cet arrêt qui nous permettrait de faire une tournée dans l'est ou une tournée dans l'ouest.

M. Gilbert: Nous en avons largement profité.

Mme Finestone: Avez-vous recueilli des plaintes au sujet du fait que la scène est toute noire, sans éclairage, et qu'il ne s'y passe rien?

[*Texte*]

Ms Gilbert: We certainly have.

Mr. McIntosh: We have heard everywhere that the NAC is not a very attractive place to play because of the bureaucracy and the difficulties of getting in and out. Having played there myself as an actor last fall and having produced a show there, I can say that it's clear that the mandate is very confused. At the same time as there seems to be some interest in having the National Arts Centre encourage Canadian theatre and be a showcase for superlative Canadian theatre, it seems also to intend to act as an effective regional theatre for this particular region.

As long as it continues to try to be all of those things to all of those people, it will be neither to anybody. It will be used as a chance to make up the last of your deficit budget from companies to tour. There is almost no prestige in playing the National Arts Centre any more.

Mrs. Finestone: There is almost no prestige. I think that is a pretty sad commentary, Mr. Chairman, on one of the three groups that are within the mandate of what we are examining—the CBC, the National Film Board and the National Arts Centre. That's a disturbing critique, and I am pleased that you at least bring it to our attention as something we might be able to address in a more constructive way.

On page 3 you made the observation that:

> there is no useful purpose in suggesting that a theatre is either national or regional; much like the country, the whole is enriched by the contribution of all the parts.

On page 7 of your brief you quote from the section on culture in "Shaping Canada's Future Together":

> Our challenge, therefore, is to ensure, on the one hand, the maintenance of important Canada-wide institutions that help us promote our identity. . .and that there are no impediments to provincial governments playing the roles they deem appropriate in the cultural field.

I presume you feel there is a shared jurisdictional field, as culture doesn't fall under either section 91 or section 92 of the Canadian Constitution. And as municipal governments have also had a very important role to play, as has the private sector, would you find it agreeable if this committee were to come up with the suggestion that this field of culture be considered a concurrent jurisdiction under a renewed Canadian Constitution?

Ms Smalley: I think it's a fair assessment of our view, yes.

Mrs. Finestone: The question of having a national theatre policy... We have talked about national film policy and national song policy. Everything is under the aegis of the CRTC to ensure that we have Canadian content. As you can see, without having a policy you have the highest Canadian content, or MAPL qualifications, if I may say, of any of the cultural industries. I would think you would want to avoid like the plague having a national theatre policy. Would that be a fair assessment?

[*Traduction*]

Mme Gilbert: Certainement.

M. McIntosh: Nous avons entendu dire partout que le CNA n'est pas un théâtre accueillant, à cause de sa bureaucratie et des difficultés d'accès. Comme j'y ai joué moi-même dans une pièce de théâtre l'automne dernier, et comme j'y ai déjà produit un spectacle, je puis vous dire que le mandat du CNA est en tout cas très confus. On semble vouloir en faire un organisme de promotion du théâtre canadien, et de ce que celui-ci a de mieux à offrir, tout en faisant en même temps un théâtre de nature purement régional.

Tant qu'on s'efforcera d'en faire tout pour tout le monde, il ne sera rien pour personne. Les compagnies le considéreront comme le dernier arrêt de leurs tournées, pour tenter de couvrir leur déficit. Il n'y a plus aucun prestige à passer au Centre national des arts.

Mme Finestone: C'est exact, et c'est fort attristant, monsieur le président, si on considère que le CNA est l'un des trois organismes relevant de notre mandat, les deux autres étant Radio-Canada et l'Office national du film. Cette situation est très troublante, mais je suis au moins heureuse de voir que l'avez portée à notre attention, en espérant que nous puissions faire quelque chose.

Vous dites en outre dans votre mémoire:

> il n'existe pas de théâtre national ou régional; comme le pays lui-même, le tout vaut plus que la somme de ses parties.

Vous citez ensuite un extrait du document fédéral intitulé «Bâtir ensemble l'avenir du Canada»:

> Notre défi, par conséquent, consiste, d'une part, à maintenir les institutions qui s'emploient à promouvoir notre identité commune. D'autre part, le partage des compétences et des orientations de politiques en matière culturelle au Canada doivent être suffisamment souples pour laisser les gouvernements provinciaux jouer sans entrave les rôles qu'ils jugent appropriés dans ce domaine.

Je suppose que la culture doit être pour vous un domaine de compétence partagée, étant donné qu'elle ne relève ni de l'article 91 ni de l'article 92 de la Constitution. En outre, comme les municipalités et le secteur privé y jouent un rôle important, seriez-vous heureux que notre comité recommande que le domaine de la culture soit considéré comme un domaine de compétence partagée dans une Constitution renouvelée?

Mme Smalley: En effet, c'est ce que nous pensons.

Mme Finestone: Parlons maintenant d'une politique nationale du théâtre. Nous avons déjà parlé d'une politique nationale du film et d'une politique nationale de la chanson. Tout cela relève du CRTC, qui doit faire respecter une teneur canadienne minimum. En revanche, c'est vous qui avez la teneur canadienne la plus élevée de toutes les industries culturelles, sans qu'il y ait de politique nationale du théâtre. Disons que vous obtenez le plus grand nombre de feuilles d'érable. Puis-je donc penser que vous voudriez éviter comme la peste que le gouvernement formule une politique nationale du théâtre?

[*Text*]

Mr. McIntosh: That is a fair and accurate assessment.

The Chairman: I would like to ask a couple of questions with respect to the province of Quebec and our second official language. Do you have an affiliation in Quebec or a francophone affiliation with whom you work closely that would parallel PACT?

Ms Smalley: There are two associations in Quebec that we work with. One is called Theâtres associés. It has the kind of labour relations function that we have. It negotiates a collective agreement with Union des artistes for theatre. The second one is called the Conseil québécois du theâtre. It takes on mostly the advocacy and communications role that we do.

We have ongoing communication with both. We have been to one another's meetings—we meet fairly regularly—and we certainly exchange mail and phone calls on a regular basis.

The Chairman: When we speak of devolution or concurrent jurisdiction, I'm not sure what those definitions mean or whether they are absolute definitions. It seems to me that devolution could be partial devolution or whatever.

• 1740

In terms of general principles you said here that you generally see no virtue in disseminating or delegating the federal jurisdiction to the provinces. But do you make any exception with respect to our second official language or to the Quebec culture, or I might say to the Acadian culture in New Brunswick? Would you see a distinctive case there, to coin our current constitutional phraseology?

Ms Smalley: Would we accept something that said we acknowledge that Quebec had particular needs and concerns in bolstering and supporting its own culture, is that what you mean?

The Chairman: I'm thinking in terms of devolution, frankly, or delegation of jurisdiction. You made the statement that you, as a general principle, would oppose that.

Ms Smalley: Yes, we would.

The Chairman: Do you see a redeeming feature of that kind of approach in the case of Quebec or in the case of Acadia in New Brunswick and Nova Scotia, or French-speaking organizations generally?

Ms Smalley: In fact, it seems to me that the position of minorities has been one of the most immediate concerns of artists when they talk about what would happen if they didn't have a federal role and a federal view, because the federal agencies have been, I think, very conscious of wanting to support minority languages and minority cultures wherever they were.

Certainly, some anglophone theatre artists in Quebec have expressed concern to me that in the province's description of Quebec culture they don't really see where they fit, and they are a little bit nervous about what the government's plans or intentions might be in that regard. On the other hand, certainly our colleagues in Quebec have acknowledged how important and how useful an agency like the Canada Council has been over the years.

[*Translation*]

M. McIntosh: C'est tout à fait juste.

Le président: Je voudrais poser quelques questions au sujet du Québec et de notre deuxième langue officielle. Êtes-vous affilié ou associé à une organisation québécoise ou francophone oeuvrant dans le même domaine que vous?

Mme Smalley: Nous travaillons avec deux associations du Québec. L'une s'appelle Quatre associés, et elle joue un peu le même rôle que nous en matière de relation de travail, puisqu'elle négocie une convention collective avec l'Union des artistes. La deuxième s'appelle le Conseil québécois du théâtre, qui assume les fonctions de promotion et de communication que nous jouons également.

Nous avons des contacts avec les deux. Nous participons à certaines de leurs réunions, de manière assez régulière, et nous sommes souvent en contact.

Le président: Quand on parle de dévolution ou de compétence partagée, je me demande un peu de quoi on parle et s'il s'agit de définitions absolues. Il me semble que la dévolution pourrait fort bien être partielle.

Pour ce qui est des principes généraux, vous dites que vous ne voyez aucun intérêt à déléguer les pouvoirs fédéraux des provinces, mais êtes-vous prêts à faire une exception en ce qui concerne notre deuxième langue officielle, ou la culture du Québec, et d'ailleurs aussi la culture acadienne au Nouveau-Brunswick? Ne croyez-vous pas qu'il y a là un cas distinct, comme on dit aujourd'hui en jargon constitutionnel?

Mme Smalley: Me demandez-vous si nous serions prêts à accepter une reconnaissannce des besoins particuliers du Québec en matière de promotion et de protection de sa propre culture?

Le président: Non, je parle plutôt de dévolution, ou de délégation de pouvoir. Vous avez dit que vous y êtes opposés, d'un point de vue général.

Mme Smalley: En effet.

Le président: Ne croyez-vous cependant pas que cela pourrait se justifier dans le cas du Québec, dans le cas de l'Acadie, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, ou, d'un point de vue général, dans le cas des organisations francophones?

Mme Smalley: Il me semble que l'une des préoccupations immédiates des artistes, lorsqu'ils envisagent ce qui arriverait s'il n'y avait plus de fonction fédérale dans ce domaine, concerne précisément les minorités. En effet, les organismes fédéraux ont généralement été très sensibles à la nécessité d'appuyer les langues et les cultures minoritaires, partout où elles se trouvent.

Certes, des acteurs anglophones du Québec m'ont parlé de leurs préoccupations au sujet de la définition de la culture du Québec par la province, car ils craignent de ne pas y trouver leur place, et ils s'inquiètent des projets ou des intentions que pourrait avoir le gouvernement à cet égard. En revanche, nos collègues du Québec ont clairement reconnu l'importance et l'utilité d'un organisme comme le Conseil des arts.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: The coalition said that, too.

Ms Smalley: Sure. I think they would find it very difficult if they had to choose between, say, the Canada Council and those federal agencies we have now and the Arpin report, which most of them oppose quite vociferously.

The Chairman: I wasn't trying to probe the either/or. I just wondered if you saw a special flavour to those circumstances that might invite a more generous trend toward devolution part-way or some way than you would say support for, say, Saskatchewan.

Ms Smalley: We can appreciate that there is a particular pressure coming from that direction and we can understand where that is coming from.

The Chairman: I wasn't thinking so much of the political pressure; I was thinking about the creative requirement. As an artist, if you were to put yourself in Quebec as a French-speaking artist, would you feel differently? To be intellectually honest about this subject, I guess that is what I'm trying to get at.

Ms Smalley: I don't want to be presumed as speaking for francophone artists because I certainly can't. However, all I can tell you is that they have expressed to me that the arm's length nature of the federal agencies, the Canada Council and the way it is operated and managed, has been of tremendous value to them as artists, and although they are, I think it is safe to say, sovereigntists in political and philosophical outlook, it still needs to address the needs of Quebec artists and how those needs are best met.

The Chairman: Right. I'm not trying to advocate a particular direction but—

Mr. MacWilliam: On a point of order, Mr. Chairman, with all due respect, I think the chair is riding dangerously close to leading the questioner.

The Chairman: I am really trying to merely elicit views on a subject that I think is very pertinent to this whole subject.

Mrs. Clancy: I think it's not fair to the questioner either.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I would suggest you know what the difference between devolution and shared jurisdiction, concurrent jurisdiction, means. If I may advise you, the two fields of shared jurisdiction are agriculture and immigration. And they are defined in the Constitution. I am suggesting by the nature of my question, would you add culture as the third area of concurrent jurisdiction? Okay?

The Chairman: I think that question you raised and the suggestion you made is a very valid one, and I apologize to witnesses if I in any way. . . I am not trying to embarrass you; I'm trying to get your opinion. You are a major organization appearing before us and I think your views are important in this area, if you wish to express them. If you prefer not to, I don't mean to force them.

[*Traduction*]

Mme Finestone: La coalition a dit la même chose.

Mme Smalley: Je n'en doute pas. Je crois qu'il leur serait donc très difficile de choisir, s'ils y étaient obligés, entre le Conseil des arts et les organismes fédéraux, d'une part, et les propositions du rapport Arpin, de l'autre, auxquelles la plupart s'opposent d'ailleurs vigoureusement.

Le président: Je ne voulais pas proposer de choix à cet égard. Je me demandais simplement si vous ne croyez pas qu'il pourrait être plus légitime d'envisager plus de dévolution ou de délégation de pouvoir dans ce domaine en ce qui concerne le Québec que, par exemple, la Saskatchewan.

Mme Smalley: Nous savons que des pressions sont exercées à cet égard, et nous en comprenons bien l'origine.

Le président: Je ne parlais pas tellement ici de pressions politiques mais plutôt de structures favorables à la création. En tant qu'artiste, auriez-vous une opinion différente si vous vous mettiez à la place d'un artiste francophone du Québec? Voilà en fait ce que je vous demande.

Mme Smalley: Je ne saurais prétendre m'exprimer au nom des artistes francophones, je ne suis pas à leur place. En revanche, je puis vous dire que tous ceux qui m'en ont parlé m'ont dit que l'indépendance dont jouissent les organismes fédéraux, comme le Conseil des arts, par rapport au pouvoir gouvernemental est précieuse pour l'artiste. Bien que beaucoup épousent les thèses souverainistes, sur le plan politique, et ce n'est un mystère pour personne, ils veulent quand même chercher la meilleure solution pour répondre aux besoins des artistes de leur province.

Le président: Très bien. Je ne recommande pas ici de solution particulière mais. . .

M. MacWilliam: Un rappel au Règlement, monsieur le président. Sans vouloir vous offenser, je crois que vos questions sont sur le point d'être tendancieuses.

Le président: J'essaie simplement de connaître l'opinion des témoins sur un sujet qui peut paraître tout à fait pertinent.

Mme Clancy: Il n'est pas juste non plus de placer le témoin dans une telle situation.

Mme Finestone: Monsieur le président, vous connaissez bien la différence qu'il y a entre la dévolution et la compétence partagée. Si vous me permettez un conseil, il existe d'après la Constitution, deux domaines de compétence partagée, l'agriculture et l'immigration. Peut-être pourriez-vous demander si la culture devrait en être un troisième? D'accord?

Le président: Votre remarque est tout à fait pertinente, tout comme votre proposition. Je présente mes excuses aux témoins, je ne voulais aucunement les mettre dans l'embarras. Comme vous représentez une organisation importante, j'estime que votre opinion n'est pas du tout négligeable, et je vous donne toute latitude pour l'exprimer. Si vous préférez ne pas en parler, je n'insiste pas.

[*Text*]

• 1745

Ms Gilbert: In some cases, wherever they're from and whatever language they speak, artists look to who is going to help them most. I think what Cathy is saying is that they have no reason to want to turn away from the federal government, particularly the Canada Council and the way in which they've been helped by that organization.

Obviously, what happens in the future is up for grabs but—

The Chairman: A few days or weeks ago we had some evidence from a witness with respect to affirmative action. For example, 20 years ago in the United States there was a very deliberate effort to ensure that there were black actors or black participants in every production. It was a token at the beginning, but we were told that it has now become an integral part of the American cultural expression.

A few moments ago my colleague from the NDP brought up the subject of aboriginals. What would be your views on affirmative action with respect to ensuring that aboriginal actors, artists, authors, playwrights, electricians or what have you have a role in Canadian artistic productions, particularly if it's financed by the federal government, as a means not only of encouraging native excellence but of introducing them into the mainstream?

We had some testimony last night that pointed in that direction. I found it quite interesting.

Mr. McIntosh: Perhaps I could speak to this. Last summer my theatre company made an attempt to include in our company people who were not of Anglo-Saxon origin. This was done to better reflect our audience.

I think we should begin by recognizing that this is a long way from seeing practical application. We have a long way to go even in terms of ensuring the stability of the theatre and of artists in our society. It might be good to first see affirmative action about the value of artists before we actually move on from there. Given that this is a long way away from having any kind of relevance—because I haven't seen a positive affirmative action in this regard—I will answer as regards the mixture of cultures in our country.

I think any kind of quota in the arts is unhelpful because that person feels they are being allowed to perform or allowed to present their point of view because of some legislated rule. If there is another way in which all these voices are allowed to be heard simultaneously, then that is the one that I would encourage. Without it, I think it is our loss as a nation. Affirmative action is there and is ready to go, but it is not separate from the funding of the arts in general.

Ms Gilbert: I've thought about this a lot, too, because it is a subject in the United States, even more so now that they've moved from the melting pot concept to multiculturalism, in the sense that we understand it.

[*Translation*]

Mme Gilbert: Dans certains cas, quelle que soit leur langue et leur région d'origine, les artistes se demandent avant tout qui peut les aider le mieux. Ce que vous dites Cathy, c'est qu'ils n'ont aucune raison de se détourner du gouvernement fédéral, notamment du Conseil des arts, en qui ils voient une organisation qui leur est utile.

Évidemment, cela ne préjuge pas de l'avenir...

Le président: Nous avons entendu, il y a quelques jours ou quelques semaines, un témoin nous parler des programmes d'action positive. Par exemple, il y a 20 ans, aux États-Unis, des mesures très spécifiques ont été prises pour garantir une place aux acteurs noirs dans les spectacles. Certes, il s'agissait au départ d'une mesure relativement symbolique mais, au cours des années, c'est devenu un élément intégrant de l'expression culturelle américaine.

Il y a quelques instants, mon collègue du NPD a parlé des autochtones. Que penseriez-vous de l'adoption de mesures d'action positive en faveur d'acteurs autochtones, d'artistes, d'auteurs, de dramaturges et de toutes les professions du spectacle; notamment s'il s'agit de productions financées par le gouvernement fédéral, car cela permettrait non seulement d'encourager l'excellence autochtone mais aussi de faire participer les autochtones aux spectacles populaires?

Nous avons recueilli un témoignage dans ce sens hier soir, et je l'ai trouvé très intéressant.

M. McIntosh: L'été dernier, ma compagnie s'est efforcée de recruter des gens qui ne seraient pas d'origine anglo-saxone, de façon à mieux refléter notre auditoire.

Je crois qu'il faut souligner dès le départ que ce genre de mesure met beaucoup de temps à produire des résultats. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire rien que pour garantir la stabilité du monde théâtral et des artistes dans notre société. Il serait peut-être bon d'adopter d'abord des mesures d'action positive pour garantir la place des artistes dans la société, avant de passer à autre chose. Étant donné qu'il faudra encore beaucoup de temps pour que de telles mesures aient un effet concret, étant donné que rien n'a encore été fait en ce sens, je vous répondrai en fonction de la diversité culturelle du pays.

À mon avis, les quotas ne présentent aucun intérêt dans le domaine artistique, car les gens qui en bénéfient savent très bien que c'est à cause d'une disposition législative qu'on les autorise à jouer ou à exprimer leur opinion. Toute autre méthode leur permettant de se faire entendre simultanément serait préférable et devrait être encouragée. Sans cela, c'est la nation même qui s'appauvrit. Les programmes d'action positive peuvent être invoqués, mais il ne faut pas les envisager dans un contexte distinct du financement global des activités artistiques.

Mme Gilbert: J'ai beaucoup réfléchi à cela, car c'est une question qui se pose également aux États-Unis, et même encore plus aujourd'hui, puisque ce pays s'écarte peu à peu de la notion de creuset racial pour évoluer vers celle de multiculturalisme, au sens où nous l'entendons.

[*Texte*]

I'm opposed to affirmative action in this field. I have a feeling that the pressure comes from the community. I'm sure you will see a lot of integration in this area in Vancouver and Toronto and in cities where the cultural make-up of a community has changed. It's going to be a long time before... If you had affirmative action, I don't know what would happen to the Globe Theatre in Regina. There are some problems, I think. Again, it's an area where you are going to find as many people speaking for it. . .perhaps not quite as many, but you're going to find a wide range of opinion.

The Chairman: Thank you very much. I have a couple of questions but I'll defer them.

Mrs. Clancy: I want to piggyback on that, Mr. Chairman, because I think it's very interesting. I am very pro affirmative action in some areas and perhaps... I understand what you're saying, but I'm wondering, in the sense of affirmative action, particularly with regard to whether you are talking about native people at the *Globe Theatre* in Regina or about blacks at the *Neptune Theatre* in Halifax... One of the things that has happened—and it does happen sometimes, depending on money—is the kind of outreach that a theatre can do in a community.

• 1750

I believe, without usurping the chair, that he was referring to some of the testimony of John Kim Bell last night with regard to native people. What Mr. Bell kept saying was that it's a question of access; it's a question of native people even being aware of the medium. A fair amount has been done in Halifax through the black community itself in making theatre more relevant within that community, but then there is more of a tradition within the black community for theatre.

When we talk about outreach, and I would like your comment on this, if theatres had more money, had better budgets—perhaps, Mallory, it might be part of your wish list—you could create that access, which would eventually develop into the kind of participation one would like to see as opposed to casting or hiring someone in a theatre who is just inappropriate for whatever the job is.

Ms Gilbert: Yes, it's such a tough one, and I think the fact that we are wrestling with this is the biggest change. There may have to be some intermediate stage, with which we may all be uncomfortable, and I am just afraid of going through it—the tokenism period. I think that's what really makes me nervous, because I find it so much against what we are all trying to ultimately achieve. Outreach programs, more money, more people—

Mrs. Clancy: I am thinking of things such as the Young Neptune Theatre company and the theatre school.

Ms Gilbert: Halifax is an obvious example. There is no question that we need more ideas and we need people. We need to be able to hire people to tell us how to do things, in a way. I worry about our going and trying to invite people—

Mrs. Clancy: And imposing something on them.

[*Traduction*]

Je m'oppose au programme d'action positive dans ce domaine. J'ai le sentiment que le changement doit provenir de la collectivité elle-même, et je suis sûr que vous allez le constater naturellement dans des villes comme Vancouver et Toronto, dont la composition culturelle a déjà changé. Il faudra cependant beaucoup de temps pour que... Avec un programme d'action positive, que deviendrait le *Globe Theatre* de Regina? À mon avis, ce genre d'initiative pose des problèmes et suscite beaucoup d'opinions divergentes.

Le président: Merci beaucoup. Je voudrais poser d'autres questions mais j'en reste là pour le moment.

Mme Clancy: Je voudrais poursuivre sur le sujet, car il m'intéresse beaucoup, monsieur le président. Je suis très favorable au programme d'action positive dans certains domaines... Je comprends bien ce que vous dites, surtout si je replace cela dans le contexte des autochtones au *Globe Theatre*, de Regina, ou des Noirs au *Neptune Theatre*, de Halifax. Les compagnies théâtrales peuvent certainement développer des relations plus solides avec leurs amis et communautés locales, selon leurs ressources financières.

Sans vouloir usurper le rôle du président, je crois que sa question s'inspirait des déclarations de John Kim Bell au sujet des autochtones, hier soir. M. Bell n'arrêtait pas de dire qu'il s'agissait d'une question d'accès, et de sensibiliser aussi les autochtones à l'existence même de son médium. Des efforts notables ont été effectués à Halifax, dans la collectivité noire, pour rapprocher les compagnies théâtrales de cette collectivité, mais il y a aussi une tradition bien ancrée à cet égard parmi les Noirs.

J'aimerais donc vous poser une question au sujet des mesures que pourraient prendre les compagnies théâtrales. Si elles avaient plus d'argent, et cela pourrait peut-être faire partie de votre liste de voeux, Mallory, ne pourriez-vous pas agir pour tenter d'établir ces liens avec la collectivité, au lieu de donner dans une pièce un rôle à telle ou telle personne qui ne devrait de toute façon pas l'avoir?

Mme Gilbert: C'est une question difficile, mais le fait que nous nous la posions est déjà un bon signe. Il pourra peut-être y avoir une étape intermédiaire qui nous donnerait satisfaction à tous. Ce que je crains, c'est que des mesures imposées par l'État n'aient qu'un effet purement symbolique, ce qui serait absolument préjudiciable à notre objectif ultime. Plus de programmes d'extension, plus d'argent, plus de gens...

Mme Clancy: Je songeais à des choses telles que la *Young Neptune Theatre company* et l'école de théâtre.

Mme Gilbert: Halifax est évidemment un exemple tout à fait pertinent à ce sujet. Il ne fait aucun doute que nous avons besoin de plus d'idées et de gens. Nous devons pouvoir recruter des gens qui nous diront comment faire. Par contre, je ne veux pas inviter des gens...

Mme Clancy: Et leur imposer quelque chose.

[*Text*]

Ms Gilbert: —as some sort of patronizing gesture.

Mrs. Clancy: I know exactly what you mean.

Ms Gilbert: I really feel that they have to come and tell us what they want. In order to do that, yes, we need money; we need outreach programs and we need to be able to get to this.

Mrs. Clancy: Theatre, as a form of expression, has to come from the grassroots, in a sense. It's a question of money for productions... Who knows what might be there?

Mr. McIntosh: I think the central problem we are all facing at the moment is that theatre, like everything else in our world, is based on the economy. That is to say, to a certain extent, it is market driven.

Mrs. Clancy: Oh, absolutely.

Mr. McIntosh: I am obliged in my theatre, because of the funding I receive and because of the demands of fundraising, to have a minimum of two runaway, absolute sell-out hits.

Consequently, I can take a couple of risks. Those risks may involve risks of idea or thought or risks of tapping a new audience—and that new audience may not be white. However, because I must have one dependable runaway hit, I must then depend on the traditional audience, which is not native, is not white, and is not Asian, so—

Mrs. Clancy: What else is *Charlie's Aunt* for?

Mr. McIntosh: Exactly. Consequently, the myth of how to survive is perpetuated and the new ideas don't have the financial support to keep going.

Mrs. Clancy: There is, I think, a very great difference in the access of the black community and the access of the native community. But I keep thinking of a play—and this is a play I want to see get across the country—called *Gideon's* Blues, which was performed at the Cunard Street Theatre of Blessed Memory. That play, being produced in Halifax to full houses every night of its run...20 years ago it just would never have happened. Something allowed for that to happen—not just for George to become the playwright, but for the actors to be there, for the production to take place.

Ms Gilbert: If we had a touring budget, this is exactly the kind of show that should be seen.

Mrs. Clancy: Oh, should it ever. Oh, it's wonderful.

• 1755

The Chairman: This is very interesting, but I think we are starting to get into conversation.

Mr. MacWilliam, do you have anything else to add to this?

Mr. MacWilliam: You made mention earlier about the importance of Canada Council, and the argument you seem to be presenting is that the withdrawal of funding seriously harmed the ability of the industry to do the job. I wonder if

[*Translation*]

Mme Gilbert: ...pour commencer à faire du paternalisme.

Mme Clancy: Je comprends bien ce que vous voulez dire.

Mme Gilbert: Je crois que c'est à eux de nous dire ce qu'ils veulent. Pour cela, nous avons besoin d'argent, nous avons besoin de programmes d'extension.

Mme Clancy: Comme forme d'expression, le théâtre doit jouir de solides assises populaires, dans un certain sens. Il y a sans doute un problème d'argent pour monter des pièces, mais qui sait quelles ressources existent dans la population?

M. McIntosh: Le problème fondamental auquel nous faisons face, à l'heure actuelle, c'est que le théâtre, comme tout, est lié à l'économie. Autrement dit, il dépend dans une certaine mesure du marché.

Mme Clancy: Absolument.

M. McIntosh: Étant donné les crédits que je reçois et l'argent dont j'ai besoin, je suis absolument obligé d'avoir au moins deux succès absolus pour m'en sortir.

Après cela, je peux prendre quelques risques, sur le plan des idées ou sur le plan du public, c'est-à-dire en essayant de m'adresser à un nouveau public qui ne sera pas blanc. Il est cependant indispensable que j'obtienne au moins un triomphe incontestable, et c'est seulement le public traditionnel qui pourra me le donner, et il n'est ni autochtone, ni blanc, ni asiatique, ni...

Mme Clancy: À quoi d'autre pourrait servir *Charlie's Aunt*?

M. McIntosh: Exactement. Sans cela, les nouvelles idées n'ont aucune chance de s'exprimer, car les ressources financières ne sont pas suffisantes.

Mme Clancy: Je crois qu'il y a une grande différence entre l'accès de la communauté noire et celui de la communauté autochtone. Je songe constamment à une pièce, que je voudrais voir présenter dans tout le pays, qui s'appelle *Gideon's Blues*, et qui avait été montée par le *Cunard Street Theatre*, de célèbre mémoire. Cette pièce, montée à Halifax, remplissait la salle tous les soirs. Il y a 20 ans, ce n'aurait pas été possible. Il faut donc que quelque chose intervienne pour obtenir un tel résultat, pas seulement que George soit l'auteur, mais aussi que l'on trouve les acteurs et que la pièce soit bien montée.

Mme Gilbert: Si nous avions un budget pour faire des tournées, c'est exactement le genre de spectacle que les gens devraient voir.

Mme Clancy: Sans l'ombre d'un doute. C'est une pièce merveilleuse.

Le président: Ce que vous dites est très intéressant, mais c'est plutôt une conversation personnelle.

Monsieur MacWilliam, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. MacWilliam: Vous avez parlé plus tôt de l'importance du Conseil des arts, et votre argument semble être que la compression de son budget a été fort préjudiciable au monde artistique. Seriez-vous prêts à dire que la

[*Texte*]

you would agree with the statement that the chronic withdrawal of funding from Canada Council essentially threatens the industry's ability to act as an instrument of national identity. Does it make it more difficult?

Ms Gilbert: Absolutely.

Mr. MacWilliam: The answer to that is fairly important in terms of the mandate we are looking at in this committee.

Ms Smalley: I would say it has made it more difficult in all kinds of ways. Not only can we not tour, as the government cuts back at the council level... As Duncan says, he needs to have two runaway hits every year. It used to be that you had a little bit of room to try something and fail. The way it is now, you have no room. If you try something and fail, God help you. If you have two of those in a season, you're in deep trouble. To lose that buffer of risk is damaging to the theatre, to the art form, to the institutions, to the artists who work there and ultimately to the audiences. That is a major factor.

Ms Gilbert: One of the things the Canada Council itself is of course finding is that as money gets tight, it's getting money to the new groups while sustaining those of us who managed to hang on for a while. It's something we never had before, because we never had anybody to look up to. I am talking about myself. Duncan is second generation.

The Canada Council itself is unable to do the things it wants to do in encouraging new companies, new artists, and, in a sense, encouraging us in all the ways we've been talking about whether it's multiculturalism or whatever. They are simply trying to hang on as the theatres are trying to hang on. They provide an enormous kind of example, which they are not able to sustain at the moment.

Mr. MacWilliam: I wonder if you can tell me whether there are initiatives or funding sources currently available through the federal government that allow us to expand our opportunities to compete abroad. There is an amateur theatre group in the Okanagan where I'm from in British Columbia called Powerhouse Theatre. It is an excellent group in Vernon. It couldn't get any funding to compete in a festival in France, if memory serves me correctly, and basically had to scratch around for the funding on its own to do this. They competed very successfully but almost didn't make it simply because there was nothing there for them.

Ms Gilbert: External Affairs is the only avenue and, quite honestly, it's totally arbitrary from one year to the next what the policy is going to be, whether the money will be there, whether you're going to have access to people on staff. It's a very throw-of-the-dice situation.

Mr. MacWilliam: The reason I asked that is in framing the larger question. The government has been talking about Canada's need for international competitiveness, whether in the high tech industry, manufactured products or cultural

[*Traduction*]

compression chronique des budgets du Conseil des arts menace l'aptitude du monde artistique à contribuer à l'identité nationale? Ou en tout cas la complique?

Mme Gilbert: Absolument.

M. MacWilliam: C'est une réponse très importante, considérant le mandat dont nous sommes saisis.

Mme Smalley: Je dois dire que cela nous complique les choses à beaucoup d'égards. Non seulement nous ne pouvons plus faire de tournées, mais nous devons aussi trouver d'autres sources de financement. Comme Duncan l'a dit, il est maintenant obligé d'avoir au moins deux triomphes chaque année, ce qui n'était pas le cas auparavant et nous laissait une certaine latitude. Maintenant, on ne peut plus prendre de risques. Si on a un échec, on court à la catastrophe. Si on en a deux, Dieu nous garde. Avoir perdu cette latitude nuit considérablement au théâtre, aux compagnies et aux artistes et, en fin de compte, au public. C'est un facteur très important.

Mme Gilbert: L'une des choses que constate lui-même le Conseil des arts est que, plus les crédits sont serrés, plus il lui est difficile de donner de l'argent aux nouvelles compagnies tout en préservant celles qui ont réussi à s'en sortir pendant un certain temps. Auparavant, nous n'avions pas de modèle vers qui nous tourner. Je parle en tout cas en mon nom, puisque Duncan fait partie de la deuxième génération.

Le Conseil des arts ne peut plus faire ce qu'il voudrait pour encourager les nouvelles compagnies, les nouveaux artistes, et, dans une certaine mesure, pour nous encourager à continuer à parler du multiculturalisme, entre autres choses. Le Conseil des arts lui-même essaye simplement d'assurer sa survie, tout comme les théâtres. Auparavant, c'était un exemple, mais il est aujourd'hui menacé.

M. MacWilliam: Y a-t-il des sources de financement, au sein du gouvernement fédéral, qui nous permettraient d'être plus compétitifs à l'étranger? Je connais par exemple dans la vallée de l'Okanagan une troupe d'amateurs qui s'appelle le Powerhouse Theatre. C'est une excellente troupe de Vernon. Si je me souviens bien, elle n'avait pas réussi à trouver de crédits publics pour aller participer à un festival en France, et elle a dû se débrouiller elle-même en tirant le diable par la queue. Finalement, elle a eu beaucoup de succès là-bas, mais c'est par le plus grand des hasards qu'elle a réussi à y aller.

Mme Gilbert: Les Affaires extérieures sont la seule solution à ce chapitre et, je dois le dire très honnêtement, la politique du ministère est tout à fait arbitraire et peut changer d'une année à l'autre. On n'a aucune garantie qu'il y aura de l'argent d'une année à l'autre, ou que l'on aura accès au personnel. Chaque fois, c'est un jeu de hasard.

M. MacWilliam: Votre réponse me permet d'aborder une question plus générale. Le gouvernement ne cesse de dire que le Canada doit être plus compétitif à l'échelle internationale, qu'il s'agisse de la technologie de pointe, des

[*Text*]

products. It seems to me there is a critical shortage of initiatives in terms of getting our cultural industry abroad so that our national identity is presented abroad. Would you agree with that?

Ms Gilbert: Absolutely. When you see what actually happens by virtue of taking one company to France or one company to England, it's a pretty good bargain and I don't understand why. I guess it's us. Maybe we have not made this point strongly enough, but I think we need other people to help us make that point.

Mr. MacWilliam: You have enough quantity to make it strongly right now.

Ms Gilbert: Yes, please. It really is the biggest bargain going when you think of the money being asked to sustain those tours and what it actually does when it gets there.

• 1800

Mr. MacWilliam: Finally, I want to throw a theoretical question at you. If you had the opportunity to develop a shopping list of cultural initiatives that would be required to create a more vibrant national industry in terms of the culture industry, the performing arts, what would be the top priorities you would set?

Ms Gilbert: Well, I'd certainly say a lot more money to the Canada Council. I have to say that. I know it sounds like we're constantly on this, but I can't stress it enough, how important that is. We've talked about touring—obviously touring. If we're talking about national unity, there is nothing better than to get the voices of our artists back and forth across the country. We have them; we might as well use them. We have a very powerful talent.

Mr. Scott: I have one fast but very difficult question to fire at. . .Cathy, you can handle it, or Duncan, whoever. Can Canadian culture flourish without the government funding you guys and without including it in the Constitution? First of all, I have to go on record as saying that I believe that culture should be very much at the forefront in the new constitutional arrangements for this country. I guess the devastating flip side to that question is, could Canadian culture just flicker and die as a result of not being in a new constitutional arrangement? So the question I'm really asking is, do you or do you not think that funding Canadian culture will mean the survival of Canadian culture, and can it only survive with its being included somehow in a constitutional arrangement, as Mrs. Finestone suggested earlier? It's a very fundamental, very important question, but it's something that I'm sure all of us would like to hear your answers on.

Ms Smalley: I think those are two different questions. On the first question, the funding question, I think I would have to say that Canadian culture in the theatre, as we understand it and as we want it to be, could not flourish without government support. That is the short answer.

I am not sure I have as clear an answer on the second question. Is it necessary for us to be somehow enshrined in the Constitution to flourish? We're not in the Constitution now and yet there are structures in place that help us to flourish as much as we are and could help us to flourish to an enormous degree more without making an amendment to the Constitution.

[*Translation*]

produits manufacturés ou des produits culturels. Or, je crois percevoir une carence critique d'initiatives en ce qui concerne l'appui à nos industries culturelles pour leur permettre d'aller exprimer notre identité nationale à l'étranger. Qu'en pensez-vous?

Mme Gilbert: Vous avez parfaitement raison. Quand on voit tout ce que produit de positif une tournée d'une compagnie théâtrale en France ou en Angleterre, croyez-moi, cela ne coûte pas cher. Hélas, ce fait n'est pas compris au Canada. C'est peut-être notre faute. Peut-être ne défendons-nous pas cette cause avec assez de vigueur.

M. MacWilliam: Mais vous êtes assez nombreux pour le faire ici.

Mme Gilbert: Sans doute. Croyez-moi, financer des troupes canadiennes pour aller faire des tournées à l'étranger rapporte des dividendes énormes.

M. MacWilliam: Je voudrais terminer en vous posant une question d'ordre théorique. Si vous pouviez dresser une liste des initiatives culturelles qui seraient nécessaires pour rendre notre industrie culturelle nationale plus dynamique, que demanderiez-vous en priorité?

Mme Gilbert: Tout d'abord, beaucoup plus d'argent du Conseil des arts. Je dois le dire. Je sais que vous aurez l'impression que nous répétons constamment la même chose, mais c'est inévitable, c'est très important. Évidemment, pouvoir organiser des tournées. Si on parle d'unité nationale, rien ne peut mieux y contribuer que de permettre à nos artistes de s'exprimer d'un bout à l'autre du pays. Nous en avons, utilisons-les. Nous avons des artistes extrêmement talentueux.

M. Scott: Je voudrais poser une question rapide, mais très difficile. La culture canadienne pourrait-elle s'épanouir sans que le gouvernement vous donne de l'argent, et sans qu'on en parle dans la Constitution? Je précise à ce sujet que je suis fermement convaincu que la culture devrait être l'un des éléments primordiaux de tout nouvel accord constitutionnel. Par contre, et c'est le revers de la médaille, la culture canadienne risque-t-elle de disparaître si on n'en parle pas dans la Constitution? Ma question est donc la suivante: croyez-vous que les deniers publics sont essentiels pour garantir la survie de la culture canadienne, et croyez-vous qu'il soit également nécessaire de l'inclure dans tout nouvel arrangement constitutionnel, comme le disait M^me^ Finestone plus tôt? C'est pour moi une question fondamentale, et je suis sûr que je ne suis pas le seul à vouloir connaître la réponse.

Mme Smalley: Vous posez là deux questions différentes. En ce qui concerne la première, au sujet du financement, je dois dire que le théâtre canadien, tel que nous le comprenons et le souhaitons, ne pourrait s'épanouir sans l'appui des pouvoirs publics.

Par contre, je ne suis pas sûre de pouvoir répondre à la deuxième question. Est-il nécessaire que la culture soit protégée par la Constitution pour qu'elle s'épanouisse? Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et cela n'empêche pas qu'il existe des structures contribuant à l'épanouissement de notre culture. Cela continuera peut-être sans qu'il soit nécessaire d'en parler dans la Constitution.

[*Texte*]

Mr. Scott: Should that not be guaranteed? Should those structures, should that help, not be guaranteed in a Constitution to assist—

Ms Smalley: If it can be in such a way that, in guaranteeing it, it does not in other ways limit the participation of any partner or any level of government, then that would be something to be—

Mr. Scott: I would like to hear Duncan and Mallory on this, too.

Ms Gilbert: By all means.

Mr. McIntosh: First of all, I draw your attention again to my differentiation between the words "art' and "culture". Can Canadian culture exist without Canadian funding, or flourish without Canadian funding? Yes, it does now. Can theatre and art, as a herald of what is to come, and a directive, in terms of some of our initiatives from the government, if it were to assume a position of leadership? They could not do this without government subsidy. Instead of asking whether Canadian culture could exist if it were not entrenched in the Constitution, I would say, more to the point, could the Constitution exist if it were not entrenched in the culture—not in theories and not necessarily in long-term views, but it must entrench itself in the culture, which will not die, provided there is a geography and a people who have lived here.

• 1805

So it is a much more difficult question to answer than one that could be simply put as to whether or not there should be culture mentioned in the Constitution. By virtue of the fact that you have a Constitution, this is culture-driven. We are going to write it down. Some people don't have constitutions. Many nations don't, but we want one. This is because of our culture, because of who we are and how we have evolved.

Mr. Scott: Culture is felt.

Mr. McIntosh: It is.

Mr. Scott: It is felt by a people. Wherever the people live in this country, it is a palpable, viable thing.

Mr. McIntosh: Culture in many societies is a verb.

The Chairman: Thank you. We're really starting to run out of time on this one subject. Is there anything else you wish to add?

Ms Gilbert: I do, but I won't.

The Chairman: Lyle, have you anything?

Mr. MacWilliam: No, I'm fine, Mr. Chairman.

The Chairman: Just very quickly I'd like to ask you two things. You say that 63% of Canadian productions are written by Canadian artists, and I'd like to say for the record that I'm very proud to come from the home town of Norm Foster who has produced two such excellent plays in the last two years. Twenty years ago what would that percentage have been?

[*Traduction*]

M. Scott: Ne devrait-il pas y avoir une garantie constitutionnelle? Cette structure ne devrait-elle pas être garantie dans la Constitution, pour aider...

Mme Smalley: Si on peut le faire sans limiter en quoi que ce soit la participation des autres partenaires, ou des autres paliers de gouvernement, ce serait sans doute...

M. Scott: Je voudrais savoir ce qu'en pensent Duncan et Mallory.

Mme Gilbert: Certainement.

M. McIntosh: J'attire d'abord votre attention sur la différence que je fais entre l'art et la culture. La culture canadienne peut-elle exister sans financement canadien, sans deniers publics canadiens? Oui, elle existe actuellement. Le théâtre et l'art, expressions de notre avenir, peuvent-ils exister sans subventions gouvernementales, et jouer un rôle de premier plan? Non. Au lieu de se demander si la culture canadienne pourrait exister sans être protégée par la Constitution, je crois qu'il serait plus pertinent de se demander si la Constitution pourrait exister sans être ancrée dans la culture, non pas dans des théories, non pas dans une vision à long terme, mais dans une culture contemporaine et concrète, qui ne disparaîtra pas tant qu'il y aura ici un territoire sur lequel vit une population.

Pour répondre à cette question, il ne suffit donc pas simplement de se demander si la culture devrait être mentionnée dans la Constitution. Puisque nous avons une Constitution, celle-ci dépend de la culture. Il y a des pays qui se passent fort bien de constitution écrite, mais ce n'est pas notre cas, et cela résulte de notre culture, de qui nous sommes et de notre évolution.

M. Scott: La culture, c'est quelque chose que l'on ressent.

M. McIntosh: En effet.

M. Scott: Ce sont les gens qui vivent dans le pays qui la ressentent, c'est une chose palpable.

M. McIntosh: Dans beaucoup de sociétés, le mot «culture» est un verbe.

Le président: Merci. Nous avons déjà consacré beaucoup de temps à ce sujet. Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Gilbert: Je le voudrais, mais je ne le ferai pas.

Le président: Lyle?

M. MacWilliam: Non, monsieur le président.

Le président: Je vais brièvement vous demander deux choses. Si vous dites que 63 p. 100 des productions canadiennes émanent d'artistes canadiens... et j'en profite pour ajouter que je suis très fier d'être originaire de la ville de Norm Foster, qui a produit deux excellentes pièces ces deux dernières années. Il y a 20 ans, quel eût été le pourcentage?

[*Text*]

Ms Gilbert: Negligible, would be my guess.

Ms Smalley: Absolutely negligible.

The Chairman: Is that right?

Ms Smalley: But then there weren't many theatre companies, as we know them now—

The Chairman: We've made a quantum step.

The other I wanted to ask you, in these areas of French-language theatre and English-language theatre, and again with a kind of affirmative action tone to it, I suppose, would you be supportive of initiatives, perhaps as conditions of some components of federal funding, that would recommend or strongly push for translation of French plays into the English language and vice versa, some sort of an interchange of our cultures?

Ms Gilbert: It depends on what you mean by that.

The Chairman: I'm not sure what I mean by that in terms of professionalism.

Ms Gilbert: Ironically, I think what has happened is that the interchange of French and English productions or plays has happened—dare I say it—because of market forces. People want to see what's happening. Certainly in English Canada they want to see what's happening in Quebec. And it's partly because the Quebec theatre has been able to publicize itself. It is small, it is compact, it gets shown, it gets talked about. Therefore, we all want to see it, if not do the plays ourselves.

The Chairman: So the demand will develop, you feel?

Ms Gilbert: I think it's going to happen that way much more often than the other way around.

Mr. McIntosh: Mr. Chairman, if I could just add to that, I think the market-driven forces are in some cases very useful. I directed a play in your home town that opened a couple of nights after you were elected, and I recall there was an earthquake almost a couple of days following. It was the night we opened actually. It was called *Scapino*. Because of the nature of the theatre in New Brunswick, we played the play from Molière's play, *Les fourberies de Scapin*, in both languages as we travelled through the province. This was not because we were doing it for the good of Canadian culture, but because the audience who lived in the places we played spoke a different language. So in that sense, the audience does drive the theatre.

The Chairman: That's a very good analogy; I didn't know that. I appreciate that.

With that, we'll end this phase of our meeting. I would suggest that we are going to have to abbreviate the next production as much as we can, and I would appreciate it if you would keep your answers as succinct as you can and we'll try to do the same with our questions.

[*Translation*]

Mme Gilbert: Négligeable, à mon avis.

Mme Smalley: Tout à fait négligeable.

Le président: Vraiment?

Mme Smalley: Mais il n'y avait pas alors beaucoup de troupes telles que nous les connaissons aujourd'hui. . .

Le président: Nous avons donc fait un pas de géant.

Mon autre question concerne le théâtre francophone et anglophone. Il s'agit encore une fois d'une question reliée, plus ou moins directement, à l'accès à l'égalité. En effet, seriez-vous en faveur de mesures, éventuellement envisagées comme conditions à l'octroi de crédits fédéraux, recommandant vigoureusement la traduction de pièces françaises en anglais, et vice-versa?

Mme Gilbert: Tout dépend de ce que vous voulez dire par cela.

Le président: Sur le plan strictement professionnel, je ne sais pas vraiment comment cela pourrait être appliqué.

Mme Gilbert: Vous serez peut-être surpris de l'apprendre, mais il y a déjà un échange entre le théâtre francophone et le théâtre anglophone qui s'est produit, oserais-je le dire, grâce aux forces du marché. Les gens veulent voir ce qui se fait ailleurs. En tout cas, au Canada anglais, ils veulent voir ce qui se fait au Québec, et cela résulte en partie du fait que le théâtre québécois a réussi à se faire connaître. Il est petit, il est compact, il fait parler de lui. En conséquence, même si nous ne montons pas les pièces nous-mêmes, nous voulons toutes les voir.

Le président: Selon vous, cette tendance va-t-elle s'accentuer?

Mme Gilbert: En tout cas, elle s'accentuera beaucoup plus facilement de cette manière-là que comme vous l'aviez envisagé dans votre question.

M. McIntosh: Monsieur le président, j'aimerais ajouter que les forces du marché sont parfois très utiles. J'ai monté dans votre ville une pièce dont la première se tenait quelques jours après votre élection, et je me souviens qu'il y a eu également un tremblement de terre quelques jours après, ou plutôt, le soir même. La pièce s'appelait *Scapino*. Étant donné la nature du théâtre au Nouveau-Brunswick, nous avons joué cette pièce d'après *Les Fourberies de Scapin*, de Molière, dans toute la province, dans les deux langues officielles. Nous ne l'avons pas fait pour le bien de la culture canadienne, mais parce que les deux langues étaient représentées dans les villes où nous passions. Donc, c'est bien le public qui détermine la nature du théâtre.

Le président: C'est une excellente analogie. Je ne le savais pas. Je vous remercie de me l'avoir appris.

Nous allons ainsi mettre un terme à cette étape de notre réunion. Je dois vous dire que nous allons devoir être aussi brefs que possible pour l'étape suivante, et je vous invite donc à être succincts dans vos questions et vos réponses.

[*Texte*]

We have your brief on Bill C-7, and I can assure you we will read it thoroughly. If you would like to highlight it, rather than read it fully—although I must say you write extremely well—would you highlight it and then we will try to address the pertinent components as concisely as we can? I hope you'll understand.

Ms Smalley: I do. I just don't want to do you a disservice, because—

The Chairman: Nor we you.

Mrs. Finestone: A point of information, a point of order. Have you read it, Lyle?

Mr. MacWilliam: No, I haven't read it.

Mrs. Finestone: I was going to say we could just append it to the proceedings as read.

Mr. Scott: Why don't we input it?

The Chairman: We will. We do that with all of the briefs we receive.

Mr. MacWilliam: I do think it is important to give the witnesses adequate opportunity to fully express their sentiments in terms of the clarification of their position on the bill. In the interests of brevity, I would hate to cause them difficulty—

The Chairman: I don't want to cause difficulty. This has been a very pleasant and interesting dialogue, but we have been a bit conversational and I'm pleased we have been. But I would just like to kind of deal with this as expeditiously, as thoroughly—

• 1810

Mr. MacWilliam: They read so well, Mr. Chairman.

The Chairman: Well look, I'm prepared to stay. I...

Ms Smalley: It's not that long.

The Chairman: The chair is under heavy pressure from his colleagues, I'll tell you that.

Ms Smalley: Can I just make two comments? First of all, we are an association that, in typical labour-management parlance, represents management. We are here because we want to make sure that you will understand the implications of Bill C-7—the practical implications. We are not here because we are, in any way, opposed to the advancement or the enhancement of the status of the artists. I hope you will take that as a given.

The Chairman: Right.

Ms Smalley: I also want to say that I am aware that this is going to be a complex subject. It's taken us long enough to come to grips with it. We at least know what this green book is and how we work. You people do not have that kind of background. I'm going to have to try to give you a little bit of that as context.

I will not go through the 11 recommendations that this committee made to the federal government. You presumably know them well. But I would like to draw an analogy for you if I can. I want you to think about the voyage of the *Beagle*. The *Beagle* was one of Charles Darwin's science ships and one of its most important trips was to the Galapagos Islands. I know this will seem very strange to you, but bear with me. What Darwin discovered in the Galapagos Islands was

[*Traduction*]

Nous avons votre mémoire sur le projet de loi C-7, et je puis vous assurer que nous le lirons attentivement. Si vous souhaitez en indiquer les éléments dominants, cela vous éviterait de le lire au complet, bien que vous écriviez extrêmement bien, et nous pourrons alors vous poser des questions aussi brèves que possible. J'espère que vous comprenez.

Mme Smalley: Très bien. Je ne voudrais vous causer aucun désagrément, car...

Le président: Nous non plus.

Mme Finestone: Un rappel au Règlement. L'avez-vous lu, Lyle?

M. MacWilliam: Non.

Mme Finestone: J'allais proposer de l'annexer au compte rendu de la séance.

M. Scott: Pourquoi pas?

Le président: Cela sera fait. Nous le faisons avec tous les mémoires que nous recevons.

M. MacWilliam: Je crois qu'il est important de donner aux témoins le temps nécessaire pour exprimer pleinement leurs sentiments au sujet de ce projet de loi. Je ne voudrais pas que le souci de brièveté leur cause des difficultés...

Le président: Moi non plus. Le dialogue a jusqu'à présent été très intéressant et agréable, mais nous nous sommes parfois écartés un peu du sujet, ce que je ne regrette pas du tout. Je voudrais cependant accélérer un peu les choses, sans nuire...

M. MacWilliam: Ils lisent si bien, monsieur le président.

Le président: Je suis prêt à rester.

Mme Smalley: Ce n'est pas très long.

Le président: Je vois que l'on exerce des pressions sur le président.

Mme Smalley: Puis-je faire deux remarques? Tout d'abord, nous sommes une association qui, dans le jargon des relations de travail, représente le patronat. Nous sommes ici pour bien vous faire comprendre l'incidence concrète du projet de loi C-7. Nous ne sommes pas du tout ici pour exprimer une opposition quelconque au progrès ou à l'amélioration de la situation des artistes. J'espère que cela est évident pour tout le monde.

Le président: Très bien.

Mme Smalley: Sachez également que je sais que ce sujet est complexe. Il nous a fallu assez de temps pour bien le comprendre. Cela dit, nous savons ce qu'il y a dans ce livre vert, et nous savons comment nous travaillons, ce qui n'est pas nécessairement votre cas. Voilà pourquoi je vais tenter de vous familioriser avec ce contexte.

Je ne vais pas lire les 11 recommandations que ce comité a adressées au gouvernement fédéral, vous les connaissez probablement très bien. J'aimerais cependant faire une analogie. Songez au voyage du *Beagle*, qui était l'un des navires scientifiques de Charles Darwin, dont l'un des voyages les plus importants a été effectué aux îles Galapagos. Je sais, cela va vous paraître étrange, mais je ne vous demande qu'un peu de patience. Ce que Darwin a découvert

[*Text*]

absolutely crucial to his theory of natural selection. He discovered that birds and animals in the Galapagos, cut off from their cousins on the mainland for thousands of years, evolved in ways that uniquely suited life in the Galapagos and in ways that were significantly different from those mainland cousins.

You need to think about working in the theatre as a kind of Galapagos environment, if you like. We have been functioning for decades outside of government intervention or regulation. What we have evolved as our labour relations framework is unique to the need of our environment and is different in very significant ways from traditional labour-management arrangements.

I want to give you some specific examples of that. In the not-for-profit theatre, the division between management and labour is a very arbitrary one. At any given time people like Duncan, who happen to be on the management of theatres, are simultaneously members in good standing of the union. This means that there is a natural and very important flow from the ranks of Canadian Actors' Equity into the management of theatres and back again. This has to continue. It's very important for the health of those theatres. It means, though, in a sort of negotiating context, that people on the PACT team could simultaneously be members of the union. Now this is highly unusual from any kind of traditional viewpoint. In fact, in the initial draft of this bill, that would have been illegal. That's the kind of difference that I'm going to try to highlight for you tonight because we need to avoid those problems.

Since 1975 we have voluntarily recognized Canadian Actors' Equity as the representative of actors, directors, stage managers, and choreographers in the theatre. Both organizations agreed it would be very useful to have, in Canadian theatre, some sort of standard working conditions. As a result we've produced this document. It's called the Canadian Theatre Agreement. It is 54 clauses long and it touches on all the aspects of producing theatre: hours of work, rates of pay, auditions, rehearsals, performances, touring, stage managers, etc. It's quite long and it's quite complicated.

Nevertheless, we also know that producing theatre is just not like manufacturing. There are an infinite number of variables that come into play in any given production that makes every production a little bit different from every other one. In order to accommodate that, we have evolved something that we call a concession process. This means that a theatre can bend the rules, if you like, or even ignore certain clauses if we all agree that under the circumstances this production needs more flexibility or needs a different approach. This happens all the time in our business. But again, from typical labour-management standards, that's very, very unusual for anything that you might call a collective agreement.

[*Translation*]

aux îles Galapagos était absolument crucial pour sa théorie de la sélection naturelle. Il a en effet constaté que les oiseaux et les animaux des Galapagos, séparés de leurs cousins du territoire continental depuis des milliers d'années, avaient évolué d'une manière particulièrement adaptée à la vie dans les Galapagos, et sensiblement différente de leurs cousins.

Considérez maintenant que le théâtre est semblable à l'environnement des Galapagos. Nous travaillons depuis des décennies sans intervention ou règlementation de l'État. Les relations de travail que nous avons établies ont évolué en fonction des besoins spécifiques de notre environnement, et elles sont donc sensiblement différentes des relations de travail traditionnelles.

Quelques exemples. Dans le secteur du théâtre à but non-lucratif, la ligne qui sépare les patrons des employés est tout à fait arbitraire. N'importe quand, des gens comme Duncan, qui s'occupent de la gestion des salles de théâtre, peuvent être en même temps membres du syndicat. Cela signifie que les gens du théâtre peuvent passer naturellement et fréquemment des rangs de l'Association des artistes de la scène dans ceux des directeurs de salles de spectacles, et vice-versa. Ce phénomène doit être préservé, il est très important pour garantir la santé de ces théâtres. Cependant, sur le plan de la négociation, cela signifie que les gens de l'APTC peuvent être en même temps membres du syndicat. Sur le plan de négociations syndicales traditionnelles, c'est évidemment une situation tout à fait inusitée. De fait, dans la première version de ce projet de loi, cela aurait été illégal. Voilà le genre de phénomène sur lequel je veux attirer votre attention, car nous tenons à éviter ces problèmes.

Depuis 1975, nous reconnaissons volontairement l'Association canadienne des artistes de la scène comme représentants légitimes des acteurs, des metteurs en scène, des régisseurs et des chorégraphes. Les deux organisations sont convenues qu'il serait très utile d'établir des conditions de travail plus ou moins standardisées dans le théâtre canadien. Voilà pourquoi nous avons produit ce document, que nous appelons le Canadian Theatre Agreement. Il comprend 54 articles portant sur tous les aspects du travail de mise en scène: horaires de travail, taux, rémunérations, auditions, répétitions, spectacles, tournées, directeurs de scène, etc. C'est très long et très compliqué.

Quoi qu'il en soit, nous savons également que monter une pièce de théâtre n'est pas la même chose que fabriquer des casseroles. Un nombre infini de variables entrent en jeu, qui rendent chaque mise en scène légèrement différente de chaque autre. Pour tenir compte de ce phénomène, nous avons conçu au cours des années ce que nous appelons un processus de concessions. Cela signifie qu'un théâtre peut être autorisé à contourner les règles, si vous voulez, voire à en ignorer certaines, si nous convenons tous qu'il est nécessaire d'accepter une certaine souplesse, ou une approche différente, dans des circonstances particulières. Dans notre domaine, c'est absolument indispensable. Évidemment, du point de vue des relations de travail typiques, c'est quelque chose qui est très inusité par rapport aux conventions collectives habituelles.

[*Texte*]

• 1815

Another way in which we differ is that, although we both know we want to support the development of younger artists. When you talk about hiring in a production, between the closed shop, which would mean we could only hire Equity members, and an open field, which would mean we could hire whomever we wanted, we have found a kind of middle ground that is very useful for us and is called the quota system. In other words, if Mallory is producing a play and wants to produce one with 12 characters she would be permitted to hire a certain number of non-Equity members to work with that Equity company.

PACT understands that Equity wants some control over the numbers of non-members permitted to work, and, in exchange, Equity recognizes that non-members are outside its jurisdiction and Canadian producers are free to negotiate with those people, quite outside the terms of this agreement.

This approach accomplishes several things. It gives valuable experience to young artists who want to be able to work with more senior members of Equity. It gives the theatres a kind of financial flexibility, which is very important to them, particularly when they are trying to produce bigger shows. It protects the salaries and working conditions of Equity members, particularly senior members, who have earned them, believe me.

We also know that, in a business like ours, where work is hard to come by, artists often create work for themselves, whether they are members of Equity or not. They self-produce under conditions that would seem quite difficult sometimes, but are infinitely preferable to not working at all. They want to be able to continue to hone their abilities and to showcase their talents for people who can see them and who might be in a position to offer them work in the future. It is a sort of entrepreneurial hotbed, if you like, and a lot of that work has tremendous energy and excitement. If any of you have ever been to a fringe festival, you will know what I mean.

Both PACT and Equity know that this work is vital to the future of Canadian theatre and we want to support and encourage it. But neither association wants to bury it under counter-productive rules and regulations. There needs to be a lot of freedom in those circumstances in order to produce.

Another way in which we are a bit different is that we have created an internal dispute mechanism to help us resolve problems of interpretation. We needed a joint process that would enable us to do so without resorting to lawyers, which neither side can particularly afford, or to outside arbiters, who are quite unfamiliar with the history and the context in which we work. The joint standing committee, as we have structured it, functions in ways that might be

[*Traduction*]

Autre élément qui nous distingue, le système de quotas, bien que nous tenions tous au même degré à favoriser le développement des jeunes artistes. Lorsqu'il faut recruter du personnel pour une pièce, on peut avoir un système d'atelier fermé, qui signifierait que seuls les membres de l'association pourraient être recrutés, ou un système libre, qui signifierait que l'on pourrait recruter n'importe qui. Nous avons trouvé un moyen terme qui nous est très utile, sous forme de quota. Ainsi, si Mallory veut monter une pièce avec douze personnages, elle aura le droit d'en recruter un certain nombre qui ne feront pas partie de l'association, et qui travailleront avec d'autres qui en font partie.

L'APTC comprend que l'association souhaite exercer un certain contrôle sur le nombre de non-membres qui sont autorisés à travailler mais, en revanche, l'association reconnaît que les non-membres ne relèvent pas de sa compétence et que les producteurs canadiens ont parfaitement le droit de négocier avec eux sans tenir compte des dispositions de l'accord signé entre les deux parties.

Cette méthode offre plusieurs avantages. Elle permet aux jeunes artistes d'acquérir une expérience précieuse auprès d'acteurs chevronnés, membres de l'Association canadienne des artistes de la scène. Elle offre aux troupes de théâtre une certaine souplesse financière, ce qui est très important, notamment lorsqu'elles tentent de monter de gros spectacles. Elle protège les salaires et les conditions de travail des membres de l'association, notamment des membres chevronnés, qui les méritent largement, croyez-moi.

Nous savons également que, dans un domaine comme le nôtre, où le travail n'abonda pas, il n'est pas rare que les artistes créent leur propre travail, qu'ils soient membres de l'association ou non. Ils produisent des spectacles eux-mêmes, dans des conditions qui peuvent paraître parfois extrêmement difficiles, mais qui sont infiniment préférables au chômage. Cela leur permet, en effet, de continuer à travailler et de montrer au public ce qu'ils sont capables de faire, chose qui peut parfois déboucher sur d'autres offres de travail. C'est donc une sorte de pépinière privée, qui permet de monter beaucoup de spectacles extrêmement intéressants et dynamiques. Si vous avez déjà assisté à un festival de théâtre marginal, vous savez ce que je veux dire.

L'APTC et l'association savent que ce travail est vital pour l'avenir du théâtre canadien, et toutes deux veulent l'encourager. En revanche, aucune de deux associations ne souhaite lui imposer des règlements qui le feraient mourir. Voilà pourquoi il faut laisser beaucoup de latitude aux producteurs.

Autre élément qui le distingue sur le plan des relations de travail, le mécanisme interne de résolution des litiges que nous avons créé pour résoudre les problèmes d'interprétation. Il nous fallait un processus commun qui nous permette d'éviter de faire appel à des avocats, aucune des deux parties n'ayant vraiment les moyens de payer leurs honoraires, ou à des arbitres de l'extérieur, qui n'auraient aucune idée de l'évolution historique et du contexte de notre travail. Le

[*Text*]

considered unusual from a typical labour-management viewpoint, but it works for us.

This point brings me to Bill C-7, which prohibits certification for any artists' association that prevents free association between members and non-members—in other words, any association that tries to limit or control how members and non-members can work together. By implication, an agreement that does the same is unacceptable. This bill leaves us wondering where we will stand with the quota system, for example, which has served us very well for a long time.

The bill also proposes that union dues would be automatically deducted from artists, whether they were artists of Equity or not. This is a reference to a decision that Justice Ivan Rand made in 1946, when he was trying to resolve a very bitter dispute at the Ford Motor Company. He ruled in that circumstance that, because non-members received the same terms, salaries, and working conditions as members, they were benefiting from the work of the union and, therefore, should support it.

The application of the Rand formula in Bill C-7 suggests to us that the expectation that non-members and members must be working under the same working terms and conditions is there. As I have tried to explain, this is a profound and very disturbing departure from the way in which we work now.

In my conversations with the Department of Communications, I have tried to obtain an answer to this question of whether or not we will be able to continue to differentiate between members and non-members, for example, in our agreements, in the ways we always have and in the ways we have jointly determined best serve the theatre. I can't get an answer to this question, and perhaps the committee will be able to give me some assistance in this regard. This is one major area of concern that we have.

• 1820

A second is that the bill addresses itself only to self-employed artists. Canadian Actors' Equity represents self-employed artists, but it also represents stage managers who in many cases function as employees. We recognize stage managers as an integral part of the creative process in the theatre, and they certainly have a good number of pages in this document, in the CTA. It appears, however, that by virtue of their employment status they will be excluded from Bill C-7, and this leads us to all kinds of jurisdictional and operational questions that we can't quite resolve.

I understand that the CLRB was here on Monday night. I wish I had heard them because I am sure they might have something to say about that, too.

Mrs. Finestone: I am sorry to interrupt you but what you are saying is so key and so vital. I would like to address the chair for one moment.

[*Translation*]

comité mixte permanent que nous avons mis sur pied fonctionne d'une manière que des spécialistes des relations de travail traditionnels pourraient juger tout à fait extraordinaire, mais qui nous donne satisfaction.

J'en arrive ainsi au projet de loi C-7, qui interdit l'accréditation de toute organisation d'artistes s'opposant à la libre association de membres et de non-membres, c'est-à-dire de toute organisation qui tenterait de limiter le travail commun de ces deux catégories. De manière implicite, toute entente ayant le même effet serait inacceptable. De ce fait, nous nous demandons ce que deviendra notre système de quota, par exemple, qui nous a tellement rendu service au cours des années.

Le législateur propose également un mécanisme de retenue automatique des cotisations syndicales sur les salaires des artistes, qu'ils soient ou non membres de l'Association canadienne des artistes de la scène. Cela évoque la décision rendue par le juge Yvan Rand, en 1946, lorsqu'il tentait de résoudre un conflit de travail particulièrment virulent à la société Ford. Il avait alors décidé que les personnes ne faisant pas partie d'un syndicat devraient quand même lui accorder leur appui financier puisqu'elles bénéficient des mêmes conditions de travail, salaires et autres avantages que sont négociées par le syndicat.

L'intégration de la formule Rand au projet de loi C-7 signifie que l'on s'attend à ce que les membres et les non-membres travaillent aux mêmes conditions dans tous les cas. Comme j'ai tenté de vous l'expliquer, cela serait un changement profond et inquiétant par rapport à nos méthodes actuelles.

Dans mes conversations avec des représentants du ministère des Communications, j'ai tenté d'obtenir une réponse à cette question, c'est-à-dire de savoir si nous pourrions continuer à faire une distinction entre les membres et les non-membres, par exemple, comme nous l'avons toujours fait et comme les deux parties estiment que l'avenir du théâtre le justifie. Hélas, je ne parviens pas à obtenir de réponse à cette question. Peut-être les membres du comité pourront-ils m'aider à cet égard. C'est en tout cas l'une de nos préoccupations fondamentales.

Un deuxième élément est que ce projet de loi vise uniquement les artistes autonomes. L'Association canadienne des artistes de la scène représente les artistes autonomes; mais elle représente également les régisseurs qui sont bien souvent des employés. Nous reconnaissons le fait que les régisseurs font partie intégrante du processus créateur théâtral et d'ailleurs ce document, le CTA, leur consacre un bon nombre de pages. Il semble néanmoins qu'ils ne seront pas visés par le projet de loi C-7 en raison de leur statut professionnel ce qui soulève toutes sortes de questions sur le plan du partage des responsabilités et des opérations.

Je crois savoir que le CCRT était ici lundi soir. J'aurais beaucoup aimé entendre ce qu'il avait à dire parce que je suis sûr qu'il connaît bien ce domaine.

Mme Finestone: Excusez-moi de vous interrompre mais c'est parce que je trouve vos propos très intéressants. J'aimerais m'adresser au président un instant.

[*Texte*]

A number of very vital questions have been raised in this brief, and I wonder if we could deal with them one question at a time. Mr. MacWilliam and myself are the omly committee members here at this point. There are a number of blocks within which you have raised concerns, and I think they are valuable and vital concerns. Mr. Chairman, could we do it in blocks rather than having a full presentation in one shot?

The Chairman: Perhaps we could hear the balance of her presentation and then we will go to. . . You said "blocks". Do you mean subject by subject?

Mrs. Finestone: I thought we would stop the presentation—

The Chairman: She only has three paragraphs left. I would like to hear the balance.

Mrs. Finestone: Fine.

Ms Smalley: The final point I would like to raise is that Bill C-7 creates a tribunal that will have sweeping powers to certify associations, recognize agreements, determine the eligibility of artists, and resolve disputes.

We know from the experience in Quebec that the kinds of questions they are going to be dealing with are very complicated. It seems ultimately that the implementation of the bill will fall to the tribunal. The members of the tribunal, as I understand it, will be appointed by the Minister of Labour, and there is no indication in the bill what kind of criteria he or she might be using to make those appointments. That is another area that concerns us.

We have spent a long time creating the Canadian Theatre Agreement and companion contracts with the Playwrights' Union of Canada and the Associated Designers of Canada. It is our belief that the integrity of these arrangements must be respected, even if they seem to be unfamiliar to government or to contradict conventional labour-management arrangements.

Our great concern is that those who will implement the bill will continue to approach us with that traditional labour-management point of view, and we feel that by applying those models to the theatre, we are going to create an environment that is needlessly and destructively adversarial. I am afraid it will create the kind of constraints that will, in the end, reduce and not enhance the ability of companies and theatre artists who make theatre.

It's not that we are not supportive of the enhancement of the status of Canadian artists. This is something for which we have been fighting for a long time. What we cannot support is the imposition of regulations and the kind of bureaucracy that is inappropriate to the history of how we work.

The Chairman: Thank you very much. Do you have a copy of the Canadian Theatre Agreement with you?

Ms.Smalley: Yes, I do. I will leave it with you if you like.

The Chairman: Could you leave that with us? We will append it to the *Minutes of Proceedings and Evidence* if that is agreed to by the committee.

[*Traduction*]

Ce mémoire soulève un certain nombre de questions cruciales et je me demande si nous ne pourrions pas les examiner une à une. En ce moment, M. MacWilliam et moi-même sommes les seuls membres du comité présents ici. Vous avez énuméré un certain nombre de grandes questions qui soulèvent certains problèmes et je pense que l'intérêt que vous portez à ces questions est parfaitement justifié. Monsieur le président, pourrions-nous passer en revue ces différents secteurs un par un, plutôt que d'entendre l'exposé d'un seul coup?

Le président: Nous pourrions peut-être entendre le reste de l'exposé de madame et nous passerons ensuite. . . Vous avez parlé de grandes questions. Voulez-vous dire sujet par sujet?

Mme Finestone: Je pensais que nous pourrions arrêter l'exposé. . .

Le président: Il ne lui reste que trois paragraphes. J'aimerais entendre la fin de l'exposé.

Mme Finestone: Fort bien.

Mme Smalley: Le dernier point que j'aimerais soulever est que le projet de loi C-7 crée un tribunal qui aura de larges pouvoirs et qui sera chargé d'accréditer les associations, de reconnaître les conventions, de déterminer l'admissibilité des artistes et de résoudre les conflits.

Nous savons, grâce à l'expérience acquise au Québec, que ce genre de questions est fort complexe. Il semble que finalement ce sera le tribunal qui sera chargé de mettre en application ce projet de loi. A ce que j'ai compris, c'est le ministre du Travail qui va nommer les membres du tribunal et le projet de loi ne mentionne aucun critère sur lequel le ou la ministre pourrait se baser pour procéder à ces nominations. C'est là un autre aspect qui nous préoccupe.

Nous avons consacré beaucoup de temps à mettre sur pied le Canadian Theatre Agreement et les contrats connexes avec la Playwrights' Union of Canada et Associated Designers of Canada. Nous pensons qu'il faut respecter l'intégrité de ces accords même s'ils sont mal connus du gouvernement ou s'ils semblent différer sensiblement des conventions collectives traditionnelles.

Nous craignons que les personnes chargées de l'application de ce projet de loi n'apportent à cette tâche une conception traditionnelle des rapports employeur-employé et nous craignons qu'en l'appliquant au monde du théâtre, on suscite une atmosphère de confrontation tout à fait inutile et nuisible. Je crains qu'un tel projet n'introduise des contraintes qui finalement empêchent les compagnies théâtrales et les artistes de faire du théâtre.

Ce n'est pas que nous soyons contre l'amélioration du statut des artistes canadiens. Nous nous battons depuis longtemps pour obtenir un tel statut. Nous nous opposons plutôt à la réglementation et à la bureaucratie qui risquent de nuire à la façon de travailler des artistes.

Le président: Je vous remercie beaucoup. Avez-vous une copie du Canadien Theatre Agreement?

Mme Smalley: Oui, j'en ai une. Je vous la remettrai si vous voulez.

Le président: Pouvez-vous nous la laisser? Nous l'annexerons aux *Procès-verbaux et témoignages*, si le comité y consent.

[*Text*]

In previous representations that you have made during the course of the development of Bill C-7, has the Department of Communications been made privy to the CTA?

Ms Smalley: Yes.

The Chairman: So what they have produced in the way of a bill has been produced with the full knowledge of your circumstances, as you just described them to us.

Ms Smalley: Yes. From the point of view of the department, they tried to create legislation that was not intrusive. In other words, they will tell me the bill doesn't tell us what to say in our agreement; we still negotiate our agreement. However, there are a number of clauses in it that raise implications for our agreement, and it is in trying to determine how those things will be implemented that I am having difficulty. Do you follow me?

• 1825

The Chairman: Yes.

Perhaps we could go to Mrs. Finestone now. Mrs. Finestone, if you would like to identify the particular subject you wish to address, I think it would be well if we carried that subject through and tried to exhaust it. If that is what you have in mind, I think it would be a good approach.

Mrs. Finestone: I do. I think once we have done it this way, I will introduce the question in a different way from what I had anticipated.

As you know, Bill C-7 applies to producers who come under federal jurisdiction: CBC, NFB, and the National Arts Centre. As an association that produces, how many of your members operate under the federal legislation covering those three particular federal corporations, and how many operate under provincial jurisdiction in general? Could you give me an idea?

Ms Smalley: We have only one member, which is the National Arts Centre, that functions entirely under federal jurisdiction. However, any of our members who co-produce with the National Arts Centre—and we have had a bit of conversation about that—could be affected by the legislation. That is the first point.

The second is, the legislation is really very important precedent-setting legislation. The provinces are watching it very carefully, and we are in discussion with a number of the provinces. I think it is important that the example that is set be the best possible one, because the provinces will model it. That is another concern.

Mrs. Finestone: I was going to ask you whether you had an amendment that would include the theatre code to which you have referred. Would that answer your problem or. . .? Do you have a copy of the bill?

Ms Smalley: Yes, I do.

Mrs. Finestone: Would you look at clause 31 and then clause 35 and see whether the very serious nature of your concerns—and I read your brief with a great deal of attention, particularly as a result of last night's discussion

[*Translation*]

A l'occasion de vos interventions lors de la préparation du projet de loi C-7, avez-vous transmis cette convention au ministère des Communications?

Mme Smalley: Oui.

Le président: Ce projet de loi a donc été préparé en pleine connaissance de la situation que vous venez de nous décrire?

Mme Smalley: Oui. Dui point de vue du ministère, ils ont tenté de mettre sur pied un projet de loi qui ne gênerait pas la profession. Autrement dit, ils diront que le projet de loi ne va pas jusqu'à préciser le contenu des accords que nous pouvons conclure; qu'il nous est encore possible de négocier nos accords. Cependant, il contient un certain nombre d'articles qui ont des répercussions sur nos accords et c'est la façon dont ce type de disposition sera appliqué qui nous préoccupe. Vous me suivez?

Le président: Oui.

Nous pourrions peut-être donner la parole à M^me^ Finestone. Madame Finestone, si vous voulez préciser le sujet dont vous voulez parler, je pense que l'on pourrait l'examiner à fond. Je pense qu'il serait bon de procéder ainsi, si c'est ce que vous voulez faire.

Mme Finestone: C'est cela. Je pense que cela va m'amener à présenter ma question de façon quelque peu différente que je l'avais prévue.

Comme vous le savez, le projet de loi C-7 s'applique aux producteurs qui relèvent de la compétence fédérale: SRC, ONF, et Centre national des arts. En tant qu'association comprenant des producteurs, quels sont vos membres qui travaillent dans le cadre de la législation fédérale applicable à ces trois sociétés fédérales et combien de vos membres travaillent dans un cadre législatif provincial? Pourriez-vous me donner un ordre de grandeur?

Mme Smalley: Nous n'avons qu'un membre, le Centre national des arts, qui relève exclusivement de la compétence fédérale. Cependant, les membres qui réalisent des coproductions avec le Centre national des arts—et nous avons eu de longues discussions à ce sujet—pourraient être touchés par ce projet de loi. Voilà un premier point.

Le deuxième est que ce projet de loi risque de poser un précédent important. Les provinces l'examinent très soigneusement et nous sommes en train d'étudier ces questions avec plusieurs provinces. Je pense qu'il est important que ce projet de loi soit très bien préparé parce que les provinces vont s'en inspirer. C'est là un autre sujet de préoccupation.

Mme Finestone: J'allais vous demander si vous vouliez apporter un amendement qui comprendrait le code des théâtres que vous avez mentionné. Cela réglerait-il ce problème ou. . .? Avez-vous une copie du projet de loi?

Mme Smalley: Oui, j'en ai une.

Mme Finestone: Voulez-vous vous reporter à l'article 31 et ensuite à l'article 35 pour vérifier si les craintes très justifiées que vous avez formulées—et j'ai lu votre mémoire avec beaucoup d'attention, en particulier après la discussion

[*Texte*]

around the fact that two tribunals could be involved... The serious problems you would have with respect to the potential of going through two tribunals and then the dispute resolution through the federal court—the time involved, the money involved, the cost of production, the cancellation that might flow from it. However, the Department of Communications seems to feel that clause 31 answers that percentage quota to which you were referring, would answer the limits of control, the fact that you have a voluntary but structured way of arriving at some kind of a resolution to that double role that is played.

I would therefore like to know—

Ms Smalley: Am I looking at the correct clause, the one that begins "Where a notice to begin bargaining has been issued...?"

Mrs. Finestone: That is right, paragraph 31.(b).

Ms Smalley: It says:

> (b) the producer shall not alter, without the consent of the artists' association, any term or condition of engagement

Mrs. Finestone: Yes. It continues:

> including the rates of remuneration, or any right or privilege of an artist or the association, that is contained in the scale agreement, until such time as pressure tactics are permitted under section 45.

Ms Smalley: That says to me that once the scale agreement has been set, a producer cannot amend it or alter it in any way without the consent of Equity.

Mrs. Finestone: That's right, but I understood—and I just listened to you quite carefully—that you do deal with Equity, that Equity does understand. While I was listening to you I thought these were like students in training or stars in training, looking for people in a star training program in the sense that those people you are hiring outside the Equity list, who are part of that quota you have allowed yourself... It would in a sense be a training ground and that potential star training ground could be acceptable under clause 31. Do you think this would be possible?

Ms Smalley: Given some other clauses in it, though, do you think I can feel comfortable that this agreement will in fact be recognized as the scale agreement?

Mrs. Finestone: If we were to propose an amendment to clause 31, let us say, that would indicate in the case of theatre that the theatre code will have force and consideration... I don't know, we would have to figure out some kind of wording. We would have to discuss that with the minister and see how it could be accommodated. However, if it were in there, would it answer your serious reservations?

Ms Smalley: It would go a long way toward reassuring us, I think, that the tribunal will have to take into account the ways in which we work, how we have evolved, and how we try to resolve and address some of these concerns. I think that would be helpful.

[*Traduction*]

que nous avons eue hier soir sur la possibilité d'avoir deux tribunaux exerçant leurs attributions dans ce domaine... Le risque d'avoir à se présenter devant deux tribunaux pour ensuite demander à la Cour fédérale de tranches entre les deux—pensons au temps que cela prendrait, à l'argent dépensé, aux coûts de production, et aux annulations que cela pourrait entraîner. Cependant, le ministère des Communications semble penser que l'article 31 apporte une réponse à la question des quotas en pourcentage que vous avez soulevée et réduirait les contrôles exercés; à cela s'ajoute le fait que le projet de loi prévoit une méthode structurée et souple pour arriver au genre de règlement des questions que soulève ce double rôle.

C'est pourquoi j'aimerais savoir...

Mme Smalley: Est-ce que je lis le bon article, celui qui commence par «Une fois l'avis de négociation donné...?»

Mme Finestone: C'est cela, l'alinéa 31.b).

Mme Smalley: Il énonce :

> b) le producteur ne peut modifier, sans le consentement de l'association d'artistes, ni la rémunération ou les conditions de travail...

Mme Finestone: Oui. Cet article continue ainsi :

> prévus à un accord-cadre, ni les droits ou avantages conférés aux artistes ou à l'association par celui-ci, tant que les conditions fixées à l'article 45 pour l'exercice de moyens de pression ne sont pas réalisées.

Mme Smalley: Cela veut dire, d'après moi, que lorsqu'il existe un accord-cadre, le producteur ne peut le modifier sans le consentement de l'ACAS.

Mme Finestone: C'est exact mais je croyais—et j'ai écouté vos propos avec beaucoup d'attention—que vous communiquiez avec l'association des artistes, que cette association comprenait cela. À écouter vos propos, je pensais qu'il s'agissait d'étudiants en formation ou de vedettes en formation, en ce sens que les personnes qui ne font pas partie de l'association des artistes et que vous embauchez, qui sont comprises dans le quota que vous avez vous-même fixé... On pourrait considérer cela comme une période de formation et qu'un tel programme de formation d'artistes serait acceptable aux termes de l'article 31. Pensez-vous que cela soit possible?

Mme Smalley: Compte tenu des autres articles du projet de loi, pensez-vous que je puisse être sûre qu'un tel accord serait reconnu comme étant un accord-cadre?

Mme Finestone: Mais si l'on proposait un amendement à l'article 31, qui préciserait que, dans le cas du théâtre, le code des théâtres s'appliquerait... Je ne sais pas, il faudrait penser à une formulation. Il faudrait en parler au ministre et voir comment cela pourrait être modifié. Mais dans le cas où l'on introduirait un amendement de ce genre, cela répondrait-il à vos craintes?

Mme Smalley: Cela nous rassurerait beaucoup, je pense, si le tribunal devait tenir compte de la façon dont nous travaillons, de notre histoire et des méthodes que nous utilisons pour répondre à ces préoccupations. Je pense que cela serait fort utile.

[*Text*]

• 1830

The Chairman: Mrs. Finestone, may I interrupt you, please?

Mrs. Finestone: Certainly. That is why I wanted this to be a little bit free-flowing.

The Chairman: There would be a good many producers outside of the Professional Alliance of Canadian Theatres, or would there be any?

Ms Smalley: Yes, there are some.

The Chairman: Then it seems to me that it would be difficult to establish this as "the" scale agreement for purposes of anybody.

Ms Smalley: You raise a good question.

The Chairman: How we could establish this in the act as "the" agreement, I don't know. I must be missing something.

Ms Gilbert: The odd anomaly of this agreement between PACT and Equity is that Equity has the right to use it with any other group. So far, they have not created any other document, so they also use this with non-PACT members.

The Chairman: But Equity, being the actors' association, under this legislation, which enhances their freedoms of association and their bargaining power, so to speak, may very well say that this agreement is not what they want anymore.

Ms Smalley: Indeed, they might.

The Chairman: I just fail to see how we could enshrine an existing agreement in a document that in fact is saying, look, it is a brand new ball game.

Mrs. Finestone: You went exactly the next step that I was going to ask.

The Chairman: I am not arguing. I want to make sure that I am understanding what you are seeking here.

Ms Smalley: I think a determination of what the agreement should be, should be left to the associations to resolve. I guess that is what I am getting at.

Mrs. Finestone: Would that not relate to the choice...? I think this was developed jointly with the Minister of Labour, and it reflects very much a widget's mentality. This is not a cultural structure; this is within the norms of labour in the workmen sense of the definition they were referring to in great measure last night. Who is an employee? How would you define an employee? The employee that would be defined under the Competition Act or under the other tribunal that is involved in here would be very much different from what you would define as an employee in the sense of employer-employee relationship and producer-director, the opposite side of the coin.

The decision you would get if you went the route of one tribunal, depending on the nature of the appointments to that tribunal, whether they were, as we have tried to point out, sensitive to and experienced in cultural matters, as

[*Translation*]

Le président: Madame Finestone, puis-je vous interrompre?

Mme Finestone: Certainement. C'est pour cette raison que je voulais introduire une certaine souplesse dans cette présentation.

Le président: Y a-t-il beaucoup de producteurs qui ne font pas partie de l'Association professionnelle des théâtres canadiens?

M. Smalley: Oui, il y en a quelques-uns.

Le président: Il me paraît alors difficile d'appliquer à tous un tel accord-cadre.

Mme Smalley: Vous soulevez une question intéressante.

Le président: Comment le projet de loi peut-il énoncer qu'il s'agit-là du seul accord applicable? Je ne le sais pas, j'ai dû oublier un élément.

Mme Gilbert: L'accord conclu entre l'APTC et l'Association des artistes est quelque peu étrange parce que cette dernière a le droit de l'utiliser avec d'autres groupes. Jusqu'ici, ils n'ont pas rédigé d'autre conventions de sorte qu'ils utilisent le même accord avec ceux qui ne sont pas membres de l'APTC.

Le président: Mais, l'Association des artistes pourrait fort bien dire, avec ce projet de loi qui élargit leur libertés d'association et leur pouvoir de négociation, qu'elle ne veut plus de cet accord.

Mme Smalley: Oui, elle pourrait le faire.

Le président: Je ne vois pas comment il serait possible de préserver un accord déjà en vigueur dans un texte qui instaure en fait, des règles de jeu toutes nouvelles.

Mme Finestone: Vous avez abordé la question que j'allais moi-même soulever.

Le président: Je n'essaye pas de réfuter vos arguments. Je veux tout simplement bien comprendre ce que vous voulez.

Mme Smalley: Je pense que ce serait plutôt aux associations de déterminer le contenu d'un tel accord. C'et là je crois que je voulais en venir.

Mme Finestone: Cela ne concernerait pas plutôt le choix...? Je crois que le ministre du Travail a collaboré à cette entreprise et le projet de loi reflète beaucoup cette mentalité. Il ne s'agit pas d'une structure culturelle; cela fait plutôt partie du monde des travailleurs, dans le sens où l'on définissait ce terme hier soir. Qu'est-ce qu'un employé? Comment définit-on le statut d'employé? L'employé au sens de la Loi sur la concurrence, ou tel que défini par l'autre tribunal qui interviendrait dans ce domaine, serait fort différent de ce que l'on pourrait qualifier d'employé dans le cadre du rapport employeur-employé et producteur-directeur, c'est-à-dire l'autre côté de la médaille.

La décision qui serait prise par l'un des tribunaux, selon les personnes qui seraient nommées, et selon—comme nous avons essayé de l'indiquer—qu'elles sont sensibilisées aux questions culturelles et qu'elles ont de l'expérience dans ce

[*Texte*]

opposed to the tribunal that would be under the Canada Labour Board, who deal exclusively, if I understand it correctly to date, with labour-management in the traditional sense of labour as we know it in the work force.

You have the option to go either route, which does a number of things. If I am wrong, I would appreciate the advisers from the Department of Communications telling us we are wrong. It was certainly the understanding from the exchange last night—and in checking it out again with Mr. MacLellan this morning—that you have two options. You can go either route. You can go at different times, and the definitions and terms can be different.

Yet to try to resolve the issue, you arrive at a point where the Federal Court might hear it in two different circumstances at two different times and under two different definitions. The Supreme Court has rendered a decision that those tribunals are far more efficient in making decisions about workmen than the Supreme Court, so you are setting up an impasse for the artists of this country that is going to make it extraordinarily difficult to function in this field. I think this is the most constraining and confusing bill in that field of jurisdiction. Instead of being an enabler for artists, it has become a trap for the professional relationships.

You say Bill C-7 creates a tribunal that will have sweeping powers to certify associations, recognize agreements, determine eligibility of artists and resolve disputes. We know from the Quebec experience the kind of complex questions they will face. Could you give us an idea of the nature of the difficulties you may well face given the Quebec experience.

• 1835

Ms Smalley: You know, they are still trying to sort out jurisdictions in Quebec. It's been three years since they've had their bill now. For example—

Mrs. Finestone: In other words, it's been three years and the government here could have learned from what they saw happening in Quebec?

Ms Smalley: I think in some ways they did learn. A good example is if you are an actor and you stand on the stage and play a musical instrument, are you an actor or are you a musician? In our instance we are talking two completely different contracts—one union and one association—and completely different wage and benefit scales. They are night and day.

Now, there is a jurisdictional problem that would have to be resolved partly between those two associations and the tribunal that's trying to determine who has jurisdiction over what kind of an artist in what kind of a situation. They are going to be very complex.

[*Traduction*]

domaine, serait très différente de celles que prendrait un tribunal dépendant de la Commission canadienne des relations de travail qui s'occupe exclusivement, si j'ai bien compris, des rapports entre les travailleurs et l'administration dans le sens traditionnel que l'on donne au mot travailleur sur le marché du travail.

Il serait possible de se présenter devant l'un ou l'autre de ces tribunaux, ce qui entraîne plusieurs conséquences. Si je me trompe, j'aimerais que les conseillers qui travaillent pour le ministère des Communications me le disent. C'est en tout cas l'impression que j'ai retiré de la discussion que nous avons eu hier soir—et j'ai de nouveau parlé à M. MacLellan à ce sujet ce matin—à savoir qu'il existe deux possibilités. Il est possible de saisir l'un ou l'autre tribunal. Il est possible de varier selon le moment, et les définitions et les termes utilisés conditions applicables peuvent ainsi être fort différents.

Mais si l'on cherche à résoudre un problème, il est possible que la Cour fédérale soit amenée à l'examiner dans des circonstances différentes, à des moments différents et à l'aide de définitions différentes. La Cour suprême a déclaré que ces tribunaux étaient beaucoup mieux placés que la Cour suprême pour prendre des décisions concernant les travailleurs, ce qui va constituer un obstacle de taille pour les artistes canadiens qui veulent travailler dans ce domaine. Je pense que ce projet de loi est particulièrement complexe et restrictif pour ce qui est du partage des compétences. Au lieu de libérer les artistes, ce projet risque d'entraver les relations professionnelles dans ce domaine.

Vous dites que le projet de loi C-7 institue un tribunal qui disposera de larges pouvoirs et qui sera chargé d'accréditer les associations, de valider les accords conclus, de se prononcer sur l'admissibilité des artistes et de résoudre les conflits. L'expérience que nous avons acquise au Québec nous a montré la complexité des questions sur lesquelles ils devront se pencher. Pourriez-vous nous donner une idée de la nature des difficultés auxquelles ils auront à faire face, compte tenu de l'expérience du Québec?

Mme Smalley: Vous savez, ils ne s'entendent toujours pas sur le partage des responsabilités au Québec. Cela fait trois ans que le projet de loi a été adopté. Par exemple...

Mme Finestone: Autrement dit, cela remonte à trois ans et le gouvernement fédéral aurait pu tirer profit de ce qui se passe au Québec?

Mme Smalley: Je pense qu'ils en ont tiré certaines leçons. Prenons le cas d'un comédien qui se trouve sur scène et joue d'un instrument de musique: s'agit-il d'un comédien ou d'un musicien? Dans ce cas, il s'agit de deux contrats complètement différents—il y a un syndicat d'un côté et, de l'autre, une association—et le salaire et les avantages sociaux sont tout à fait différents. C'est comme le jour et la nuit.

Cela pose le problème du partage des responsabilités entre ces deux associations et le tribunal essaie de son côté de déterminer quel est le groupement qui régit l'artiste en fonction de la situation. Cela peut être fort complexe.

[*Text*]

Mrs. Finestone: Would the code that you have tabled here this evening resolve this question in-house?

Ms Smalley: Yes.

Mrs. Finestone: Therefore, we could perhaps find some kind of amendments that could help us in here, or not?

Ms Smalley: I think the creation of the tribunal was an attempt to respond to our sense that we did function differently and we had to be considered differently. I think the tribunal is sort of our answer to the CLRB, if you like.

I am a little bit confused when you say we will have a choice. I thought the choice would be made depending on whether or not you were self-employed or an employee. I'd like to learn a bit more about that but the tribunal is only going to be as advantageous to us, as the drafters of the bill hoped, if those jurisdictional questions between the CLRB can be clarified.

The Chairman: If I may interrupt, I don't profess to be an expert in any way on this subject of Bill C-7, but as I listened the other evening, I had the impression that an association wold be convened or created for a play you intend to produce. Is that not. . .?

Ms Smalley: A company could be created for that play.

The Chairman: Oh, I see. Well, I misunderstood. For example, we talked about the check-off. I understood that the check-off for dues would only occur during the period of employment that a non-member of the association was in that production. Would the Rand formula apply, production by production?

Ms Smalley: To my understanding, the whole theory behind the Rand formula is that members and non-members are getting exactly the same wages and benefits. At the moment that is not what's happening in the theatre. It is very important for us to know whether the bill intends for that to happen, or whether there is going to be a way that we can continue as we are.

Mrs. Finestone: There was a plea made in that regard last night, and I do believe the minister made it quite clear that the Rand formula would apply. Is that accurate?

The Chairman: That was my understanding as well, but—

Ms Smalley: It certainly seems to say that.

The Chairman: You say that actors would get the same pay. I understood there would be a grading. In the scale there would be categories that would reflect experience and competence. It would be difficult if there would be a scale for musicians, and there would be a scale for singers and—

Ms Smalley: Well, the question I posed to the drafter of the bill was, if we can make a scale that we jointly determine is what we want, can we differentiate between members and non-members? The answer I got was no, that would completely defeat the purpose of it.

[*Translation*]

Mme Finestone: Le code que vous avez déposé ce soir permettrait-il de résoudre ce genre de question sans faire appel à un organisme extérieur?

Mme Smalley: Oui.

Mme Finestone: Par conséquent, il serait peut-être possible de trouver des amendements qui pourraient régler ce genre de problème.

Mme Smalley: Je pense que ce tribunal a été conçu pour tenir compte du fait que nous fonctionnons de façon différente et qu'il fallait donc nous traiter différemment. Je pense que ce tribunal est une sorte de pendant au CCRT, si vous voulez.

Je ne saisis pas très bien lorsque vous dites que nous aurons à faire un choix. Je pensais que le choix devrait s'effectuer en fonction du statut d'artiste autonome ou d'employé. J'aimerais en savoir davantage sur cette question, mais ce tribunal ne nous sera de quelque utilité, comme le voulaient les rédacteurs du projet de loi, que si la question des rapports avec le CCRT est résolue.

Le président: Permettez-moi d'intervenir, je ne prétends pas être un expert au sujet du projet de loi C-7, mais j'ai cru comprendre l'autre soir qu'il serait possible de former une association en vue de produire une pièce de théâtre. N'est-ce pas. . .?

Mme Smalley: Il serait possible de créer une compagnie pour cette pièce.

Le président: Oh, je vois. Eh bien, j'ai mal compris. Par exemple, nous avons parlé de la retenue des cotisations sociales. J'ai compris que l'on effectuerait la retenue des cotisations sociales pour un non-membre pendant la seule période où il travaillerait dans une production. Est-ce que la formule Rand s'appliquerait, pour chaque production?

Mme Smalley: D'après ce que j'ai compris, le principe derrière la formule Rand est que les syndiqués et les non-syndiqués reçoivent exactement le même salaire et les mêmes avantages sociaux. Ce n'est pas ce qui se passe actuellement dans le milieu du théâtre. Nous aimerions savoir si c'est ce que veut le projet de loi ou bien s'il nous sera possible de continuer de fonctionner comme nous le faisons actuellement.

Mme Finestone: Cette question a été abordée hier soir et je crois bien que le ministre a clairement indiqué que la formule Rand s'appliquerait. Est-ce exact?

Le président: C'est également ce que j'ai compris, mais. . .

Mme Smalley: En tout cas, c'est ce que cela semble dire.

Le président: Vous dites que les comédiens toucheraient la même paye. J'ai compris qu'il y aurait une échelle. Cette échelle comprendrait des catégories qui refléteraient l'expérience et la compétence des artistes. Il serait difficile d'avoir une échelle pour les musiciens, une échelle pour les chanteurs et. . .

Mme Smalley: Eh bien, j'ai demandé au rédacteur du projet de loi s'il serait possible d'établir une distinction entre les syndiqués et les non-syndiqués si nous pouvions nous entendre sur une échelle? On m'a répondu que non, que cela serait tout à fait contraire à l'objectif visé.

[*Texte*]

The Chairman: That's right. For example, you could have a scale for lead musicians and a scale for second musicians. If the member was a lead musician and the non-member was a second musician, then the non-member would get the second musician's wage. The scale would pertain to definitions of qualification.

Ms Smalley: Well, in the music business you have that kind of division. In the theatre business you do not.

Mrs. Finestone: Would you take out clause 43, please? One of the problems that I am concerned about is the great anxiety and desire—and I agree that it is a well-merited desire—to meet some of the needs of independent artists. We may have swallowed the wrong kind of pill or bill, whichever you want to call it at this point.

• 1840

Once you've been involved in writing this—and they've been writing this bill in the department for the last four years—I think you become so involved and in love with your own words and your own ideas and ideology, it's very hard to back off from a position that you have put yourself in. But this is not an ordinary labour agreement in the strict sense of the word. With all the desire that we may have to ensure better income for artists and to ensure better opportunities for artists, for a fair wage and a fair lifestyle, we may have cut the grass from right under their feet or taken the food right out of their mouths—I'm not sure which. But I do think we have not been effective in the decisions that we have taken in regard to the way we've gone about it. I'm afraid that there's a frozen mentality there now, because they're so involved with how they've written it.

The Chairman: I'm not sure I understand your reference to clause 43, in the context of the question that I was trying to elaborate on.

Mrs. Finestone: Well, I'll tell you what I meant. It's with respect to the Rand formula and the fact that they would have to pay equivalent wage. Now, they have the right perhaps on the quota business, if they could hire different levels, but they still would have to pay. It says here in clause 43:

> At the request of an artists' association, a scale agreement shall include a provision requiring the producer to deduct and remit to the association without delay from the remuneration of each artist subject to the scale agreement, whether or not the artist is a member of the association, the amount of the dues regularly paid to the member of the association in accordance with its by-laws.

Now, are you saying that because it says "at the request of the artists' association" and "in accordance with its by-laws"...? Do you feel that this clause can answer the concern you've just mentioned? I have no idea, because you're in the field and I'm not. As legislators, we're here to ensure that the needs that you express are reflected in here, in the most effective way, that it is not a trap for the theatre performer.

[*Traduction*]

Le président: C'est exact. Par exemple, on pourrait concevoir une échelle pour les solistes et une échelle pour les autres musiciens. Si le syndiqué était le soliste et le non-syndiqué un musicien d'accompagnement, le non-syndiqué recevrait alors le salaire d'un musicien d'accompagnement. L'échelle serait basée sur les qualifications de l'artiste.

Mme Smalley: Eh bien, ce genre de division existe dans le milieu de la musique, mais pas dans celui du théâtre.

Mme Finestone: Seriez-vous donc en faveur de la suppression de l'article 43. L'un des problèmes qui me préoccupent est que l'on veut vraiment satisfaire les besoins des artistes indépendants, et je pense qu'ils le méritent. Je ne sais pas si nous avons bien fait, mais voilà où nous en sommes maintenant.

Lorsqu'on a participé à la rédactin d'un texte comme celui-ci—et cela fait quatre ans que le ministère prépare ce projet de loi—je crois que l'on a tendance à ne plus voir que ses propres termes, ses propres idées et conceptions, de sorte qu'il est très difficile de changer d'optique. Mais il ne s'agit pas ici d'un contrat de travail ordinaire, dans le sens habituel de cette expression. Malgré toute la volonté d'améliorer les revenus des artistes et de leur offrir de meilleures conditions de travail, pour qu'ils reçoivent un salaire équitable et bénéficient de conditions équitables, il est possible qu'on leur ait coupé l'herbe sous le pied ou retiré le pain de la bouche—je ne sais pas qu'elle est l'expression qui décrit le mieux la situation. Mais je constate que nous n'avons pas toujours procédé de façon très efficace. Je crains que les attitudes se soient cristallisées toutes ces personnes ayant tellement travaillé sur ce texte.

Le président: Je ne comprends pas très bien pourquoi vous avez fait référence à l'article 43 à propos du sujet que j'abordais dans ma question.

Mme Finestone: Eh bien, je vais vous l'expliquer. Il s'agit de la formule Rand et du fait qu'il faut payer à tous un salaire équivalent. Ils en ont peut-être le droit par le biais des quotas, s'ils pouvaient embaucher à différents niveaux, mais il leur faudrait tout de même verser le salaire. Voilà ce que dit l'article 43:

> Si l'association d'artistes en fait la demande, l'accord-cadre comporte une clause obligeant le producteur à priser, sur la rémunération versée à chaque artiste concerné—qu'il adhère ou non à l'association—, le montant de la cotisation payable régulièrement par les adhérents conformément aux règlements de l'association et à la remettre sans délai à celle-ci.

Pensez-vous que le seul fait de dire «si l'association d'artistes en fait la demande» et «conformément aux règlements de l'association»...? Pensez-vous que cet article règle le problème que vous venez de soulever? Je n'en ai aucune idée parce que vous, vous connaissez ce domaine, alors que je ne suis pas dans le même cas. En tant que législateurs, notre rôle est de veiller à ce que le projet de loi reflète les besoins que vous avez exprimés, de la façon la plus efficace possible, et à ce qu'il ne constitue pas un obstacle pour les comédiens.

[*Text*]

Ms Smalley: There certainly is a connection between subclause 22.(2) and clause 43, in my mind. Now, I have to profess, I'm not an expert in any of this either, believe me. But I don't really understand why you would want to apply the Rand formula unless you had under that an assumption that everybody was going to be receiving the same wages and benefits.

The Chairman: We have Mr. Ducharme with us, who is a legal drafting consultant to our committee. Mr. Ducharme, can you throw any light on the question? It seems to me that what is at the root of this question is that there is a scale agreement that pertains to both members of the association and non-members of the association. And if—

Mrs. Finestone: I'm sorry.

The Chairman: We're all struggling to understand this and I'd really like your help on this. As I say, I think the root of the question we have here is that there is a scale agreement, and I would have to ask the question: is there a scale agreement for a production? Surely it is production by production, the scale agreement.

Ms Smalley: In fact, the way that agreement is structured—I'm not quite sure what we mean by "scale agreement", so let's just call it an agreement. There is an agreement—

The Chairman: But it's like a wage agreement. It's a wage scale agreement.

Ms Smalley: Every show that Duncan produces in his season, he produces under those terms.

The Chairman: Under these terms?

Ms Smalley: That is correct.

The Chairman: I'm talking about what the bill says.

Ms Smalley: Oh, I'm sorry.

The Chairman: The bill talks about a scale agreement. I presume it could mean a scale agreement, production by production.

Mr. MacWilliam: I think, Mr. Chairman, what we really need is a legal interpretation of that.

Mrs. Finestone: Your lawyer should also be interpreting this.

The Chairman: Is that your interpretation of it, Mr. Ducharme?

Mr. Philippe Ducharme (Legislative Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel): If a producer has, for instance, a play, and some people in that play are not... People who are working on this play, some of them, they're all... Let's say the scale agreement... It's like a bargaining agreement. Some of them are members; some are not. So if they are members, they will pay the dues, but if they're not members, they will still have to pay the dues because they are involved in this play.

The Chairman: If they are subject to the scale agreement.

[*Translation*]

Mme Smalley: Il existe selon moi un rapport évident entre le paragraphe 22.(2) et l'article 43. Je dois néanmoins signaler que je ne suis pas non plus un spécialiste dans ce domaine, croyez-moi. Mais je ne comprends vraiment pas pourquoi l'on propose la formule Rand, à moins qu'on ne tienne pour acquis que tous les artistes vont recevoir les mêmes salaires et avantages.

Le président: M. Ducharme est ici, et c'est lui le consultant en rédaction législative du Comité. Monsieur Ducharme, pouvez-vous éclairer notre lanterne? Il me semble qu'à l'origine de cette question il y a le fait que l'accord-cadre vise aussi bien les membres de l'association que ceux qui n'en sont pas membres—et si...

Mme Finestone: Excusez-moi.

Le président: Nous avons du mal à comprendre cela et j'aimerais avoir votre aide sur ce point. Comme je l'ai dit, je pense qu'à l'origine de la question il y a cet accord-cadre, et cela m'amène à poser la question suivante: y a-t-il un accord-cadre par production? Il semble que l'accord-cadre ne devrait viser qu'une seule production.

Mme Smalley: En fait, la façon dont l'accord est structuré—je ne sais pas très bien ce qu'on entend par «accord-cadre», et je parlerai simplement d'un accord. Il y a un accord...

Le président: C'est comme un accord en matière de salaires. C'est un accord sur une échelle salariale.

Mme Smalley: Tous les spectacles que Duncan produit au cours de la saison reprennent ces conditions.

Le président: Ces conditions?

Mme Smalley: C'est exact.

Le président: Je parle des dispositions du projet de loi.

Mme Smalley: Oh, excusez-moi.

Le président: Le projet de loi parle d'un accord sur une échelle de salaires. Je pense que cela pourrait vouloir dire un accord sur une échelle de salaires, pour chaque production.

M. MacWilliam: Je pense, monsieur le président, qu'il nous faudrait vraiment obtenir un avis juridique sur ce point.

Mme Finestone: Votre avocat devrait être en mesure d'interpréter cette disposition.

Le président: Comment interprétez-vous cette disposition, monsieur Ducharme?

M. Philippe Ducharme (conseiller juridique, Bureau du légiste et conseiller parlementaire): Si un producteur met sur pied, par exemple, une pièce de théâtre et que certaines personnes qui y participent ne sont pas... Les personnes qui font partie de la pièce, il y en a, elles sont toutes... Parlons de l'accord sur l'échelle de salaires... C'est comme une convention collective. Il y en a qui sont membres et d'autres pas. Ceux qui sont membres devront payer leurs cotisations, mais s'ils ne sont pas membres, ils devront tout de même payer leurs cotisations parce qu'ils paraticipent à la pièce de théâtre.

Le président: Si ces personnes sont visées par l'accord sur l'échelle de salaires.

[*Texte*]

• 1845

Mrs. Finestone: So clause 43 doesn't change it; clause 43 does not allow for any differential in scale. In a scale agreement, do you pay different wages for different roles?

Mr. McIntosh: The way it evolved was that people who are apprenticing with a theatre company, that is to say people who are beginning a career, get paid less than people who have established a career and pay dues on an annual basis. If everyone were to get the same amount, as a producer I would find no advantage to hiring a young actor as opposed to hiring an already established actor, because they are—

Mrs. Finestone: But doesn't scale mean that you can have different salaries that you—

Mr. McIntosh: No.

Ms Smalley: Not in this context.

The Chairman: I think you are right, Mrs. Finestone. We got that impression the other evening. I think there are analogies in the minutes that... Why do you say no, in the sense that this act will in fact create a right for the actors to become associated and to negotiate whatever arrangements they're able to negotiate, which would include that a lead actor with 10 years' experience would get a different salary from a second string actor with 2 years' experience?

Ms Gilbert: They are free to do that now in negotiations. The agreement sets out levels of pay for actors according to the size of the house that you actually are producing in. It is not according to a particular production. For instance, at the Tarragon Theatre, which has 200 seats, it has a scale of pay. But the problem is, within the Canadian theatre you have companies who work collectively; in other words, everyone gets paid the same.

You have companies such as Tarragon who, by choice, decide that the pay scale is even across the board, regardless of whether you have been in the business for 20 years or 1 year. That's a choice that the artistic and financial people make. You have other theatres that automatically take into account how many years you have been in the business. You see, there is no one norm that you actually call on.

The Chairman: I understand that is the way it is.

Ms Gilbert: But what we are trying to find out is, are we going to have to change all that?

The Chairman: I would think that the prospects are very real that there will be brand new agreements and they may not be theatre by theatre. They may be—

Ms Gilbert: In that case there will be far fewer theatres to deal with.

Mrs. Finestone: So the bill, instead of helping artists—

Ms Gilbert: It would hurt.

Mrs. Finestone: —and helping theatre, is going to curtail—

[*Traduction*]

Mme Finestone: L'article 43 ne modifie pas la situation; l'article 43 ne permet pas d'établir des différences d'échelle. Lorsqu'il y a un accord en matière d'échelle de salaires, le salaire varie-t-il en fonction du rôle joué?

M. McIntosh: Traditionnellement, les personnes qui débutent avec une compagnie théâtrale, c'est-à-dire les personnes en début de carrière, sont moins payées que celles qui ont déjà une carrière et qui versent des cotisations annuelles. Si tout le monde recevait le même salaire, en tant que producteur, je n'aurais aucun avantage à embaucher un jeune comédien plutôt qu'un comédien déjà établi, parce qu'ils sont...

Mme Finestone: Mais lorsqu'on parle d'échelle, cela ne veut-il pas dire qu'il y a différents salaires que l'on...

M. McIntosh: Non.

Mme Smalley: Pas dans ce contexte.

Le président: Je pense que vous avez raison, madame Finestone. C'est l'impression que nous avons eue l'autre soir. Je pense qu'il y a des analogies dans le procès-verbal qui... Pourquoi avez-vous répondu par non, puisque ce projet de loi va permettre aux comédiens de s'associer et de négocier des accords, qui pourraient prévoir qu'un acteur principal ayant 10 années d'expérience ne recevrait pas le même salaire qu'un comédien qui n'a que deux années d'expérience et qui joue un rôle secondaire?

Mme Gilbert: Ils peuvent le faire à l'heure actuelle dans les négociations. Dans l'accord, le niveau des salaires des comédiens est fonction de la taille du théâtre où ils jouent. Cela n'est pas fonction de la production concernée. Par exemple, au Tarragon Theatre, qui compte 200 sièges, il y a une échelle de salaires. Par contre, il y a des compagnies qui travaillent en collaboration les unes avec les autres; en d'autre termes, tout le monde touche le même salaire.

Il y a des compagnies comme Tarragon qui décident de payer le même salaire à tout le monde, que la personne ait une ou 20 années d'expérience. C'est un choix qui dépend des responsables artistiques et financiers. Il y a d'autres théâtres qui tiennent automatiquement compte des années d'expérience. Il n'y a donc pas de norme reconnue dans ce domaine.

Le président: Je comprends que c'est ainsi que fonctionnent les choses.

Mme Gilbert: Mais nous aimerions savoir si nous allons devoir changer tout cela?

Le président: Je crois que l'on risque fort de se retrouver avec un certain nombre d'accords tout nouveaux et qui ne s'appliqueront pas à un seul théâtre. Il se pourrait que...

Mme Gilbert: Dans ce cas, il y aura beaucoup moins de théâtres.

Mme Finestone: De sorte que ce projet de loi, au lieu d'aider les artistes...

Mme Gilbert: Cela serait dur.

Mme Finestone: ...et d'aider le théâtre, va en fait...

[*Text*]

Ms Gilbert: Absolutely. No question.

Mrs. Finestone: —the growth and development of theatre. Well, that's just great.

Ms Smalley: That is our fear.

Mr. MacWilliam: I do have to leave to speak at 7 p.m. I wanted to go back, basically, right to the beginning, and I am sorry that the critic for arts and culture is not here. I don't have as detailed an analysis as he might have, but obviously we have some real difficulties with this bill and you have some real difficulties with it.

We have a number of areas where amendments appear to be in order, in fact, real necessity in order to make it work for the arts and culture community. Do you have a list of specific amendments at this time? If not, do you have access to legal counsel by which you can provide those specific amendments? None of us here are labour lawyers—

Ms Smalley: No, nor are we.

Mr. MacWilliam: I don't pretend to understand the nuances of these comments, and I think it is extremely important in terms of... As you said, it is a precedent-setting bill and we want it to work. I am sorely afraid that with the comments made the previous evening and the concerns that you are addressing here tonight, we have a seriously flawed piece of legislation that may not be fixable. There are only so many ways you can patch these things up. Do you have specific amendments?

Ms Smalley: I don't have in front of me a list of rewording for the amendments, no. The reason for that is partly because it has taken us some time to grapple with what this bill really means. Because the problems we are having are as much with what the bill does not say as what it does say, we have engaged legal counsel and he is doing some work for us, and he has been helpful in clarifying, from a traditional labour-management perspective, what this terminology might mean. We will endeavour to bring to you those kinds of amendments.

• 1850

Mr. MacWilliam: Let me put a very basic question to you. If this bill went through unchanged, would it make things a heck of a lot worse for you?

Ms Smalley: Massive confusion, as you can gather. It's very complex. I think it could fundamentally alter the way we work with Actors' Equity and with ADC in ways which we have for a long time tried desperately to avoid. We tried so hard not to have this kind of labour and management perspective, because we're all in this together. Although once every three years we sit down on either side of the table, it's our table, if you like. We're very anxious to maintain this climate and we're very worried that if you come along and try to bang this square peg into a round hole...

[*Translation*]

Mme Gilbert: Absolument. Cela est certain.

Mme Finestone:...nuire à la croissance et au développement du théâtre. Eh bien, c'est le bouquet.

Mme Smalley: C'est ce que nous craignons.

M. MacWilliam: Je devrai partir bientôt puisque je dois parler à 19 heures. Je voulais revenir, en fait, au tout début et je suis désolé que le critique des arts et de la culture ne soit pas présent. Je ne suis pas en mesure, en effet, de procéder à une analyse aussi détaillée que celle aurait pu faire et il est évident que ce projet de loi nous pose certains problèmes, ainsi qu'à vous.

Il y a un certain nombre de domaines pour lesquels il semblerait souhaitable, ou plutôt essentiel, d'introduire des amendements si l'on veut favoriser le travail des personnes qui oeuvrent dans le domaine des arts et de la culture. Avez-vous une liste des amendements précis qu'il conviendrait d'apporter au projet de loi? Si ce n'est pas le cas, pourriez-vous obtenir des avis juridiques qui vous permettraient de rédiger ces amendements? Il n'y a pas ici de spécialiste des relations de travail...

Mme Smalley: Non, parmi nous non plus.

M. MacWilliam: Je ne prétends pas comprendre toutes ces nuances, mais je pense qu'il est particulièrement important pour ce qui est... Comme vous l'avez dit, c'est un projet de loi qui fera précédent et nous voulons qu'il soit efficace. D'après les commentaires que j'ai entendus hier soir et les préoccupations que vous avez formulées ici ce soir, je crains fort que le projet de loi ne comporte de graves lacunes et qu'il ne soit pas réparable. Il y a des limites à ce que l'on peut faire à un document de ce genre. Avez-vous des amendements précis à proposer?

Mme Smalley: Je n'ai pas devant moi de liste contenant une nouvelle formulation des amendements. Cela s'explique en partie parce qu'il nous a fallu du temps pour comprendre le sens véritable du projet de loi. Les problèmes que nous avons découlent autant de ce que dit le projet de loi que ce qu'il ne dit pas, et nous avons retenu les services d'un conseiller juridique qui fait de la recherche pour nous et qui nous a beaucoup aidés en précisant ce que voulaient dire ces termes dans la perspective traditionnelle des relations de travail. Nous allons faire notre possible pour vous présenter ce genre d'amendements.

M. MacWilliam: Je vais vous poser une question fort simple. Si l'on adoptait le projet de loi tel quel, cela vous compliquerait-il beaucoup la vie?

Mme Smalley: Ce serait la confusion totale, comme vous pouvez l'imaginer. Tout cela est fort complexe. Je pense que cela pourrait complètement bouleverser la façon dont nous travaillons avec l'Association des artister et avec ADC et introduire des rapports de force que nous avons toujours voulu éviter. Nous avons fait tellement d'efforts pour éviter d'adopter une perspective axée sur les relations de travaial, parce qu'il nous faut de toute façon travailler ensemble. Il est vrai que nous sommes amenés à négocier tous les trois ans ensemble, mais nous sommes habitués à le faire. Nous aimerions beaucoup conserver l'atmosphère qui existe actuellement, et nous craignons qu'avec un projet de loi mal adapté...

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: I think what you're saying is that we have a piece of legislation here that's been drafted in an industrial labour environment that is simply not applicable in terms of your particular situation.

Mr. McIntosh: Personally, from what I understand—and, as I say, there's confusion—I would have to choose a new career for myself. I could either become a director or I could run a theatre, but I could not be both because as a director I must be a member of the union.

Mr. MacWilliam: Good point.

Mr. McIntosh: A union cannot run a theatre, so we would have management people running the theatre. The way we evolved is that artists run their own theatres, and I would no longer be able to do this.

Mrs. Finestone: Let me just pop a question in here. Does Actors' Equity agree with you? Is their analysis the same as yours? It's pretty dramatic and pretty damning. It does exactly what I think we said practically in a word yesterday, that this is just smoke and mirrors in a lovely package. The content is not what the artists want and did not meet their needs.

Ms Smalley: Equity has everything we ever produced on this bill. We discussed it with them on a number of occasions. I think they share the underlying concerns we have. I know they are coming to speak to you, and I certainly won't steal any of their thunder. Perhaps as the department, they have a great deal invested in the process that's taken us this far. I think they might find it harder than we do to really tackle these things head on. They are also concerned about stage managers and what's going to happen to them. They're certainly wondering about subclause 22.(2) and what it's going to mean to them in our agreement.

Mrs. Finestone: So in the interest of all this vested interest, we're going to end up suffocating theatre and the artists.

Ms Smalley: I hope not.

The Chairman: You were accusing me of leading witnesses this afternoon. I guess we're even now.

Mr. MacWilliam: It's just a statement, Mr. Chairman. You didn't have to agree with it.

The Chairman: I'm not persuaded yet that this is even a flawed piece of legislation. I'm still learning a great deal about it. One of the things we can do is have a legal resource through the Library of Parliament sit with us. Given the complexity and the concerns you introduced, particularly with respect to your own existing agreement and so on, you may wish to come back. We haven't given you a lot of time this afternoon.

Mrs. Finestone: It would be pretty hard to ask any more questions, seeing as how we haven't any of the fundamental answers as to what it means—just fundamental words in here.

The Chairman: It would be helpful if we had some firm interpretive help with us this afternoon.

[*Traduction*]

M. MacWilliam: Vous semblez vouloir dire que ce projet de loi a été rédigé dans une perspective de relations de travail qui n'est pas du tout applicable à votre situation.

M. McIntosh: D'après ce que je comprends, en ce qui me concerne—et je dis que cela n'est pas clair—j'aurais peut-être à changer de carrière. J'aurais le choix entre devenir metteur en scène ou exploiter un théâtre, mais je ne pourrais faire les deux parce qu'en tant que metteur en scène, je devrais faire partie d'un syndicat.

M. MacWilliam: Bon exemple.

M. McIntosh: Un syndicat ne peut exploiter un théâtre, de sorte qu'il faudra en confier l'exploitation à des gestionnaires. Traditionnellement, c'était les comédiens qui géraient leurs propres théâtres, mais cela ne sera plus possible.

Mme Finestone: Permettez-moi de poser une question ici. L'Association des artistes est-elle d'accord avec vous? Voit-elle les choses de la même façon que vous? Cela est grave et très frustrant. Cela reflète exactement ce que nous avons dit hier, à savoir qu'il s'agissait tout simplement d'un miroir aux allouettes bien enveloppé. Le contenu du projet de loi ne correspond pas aux souhaits ni aux besoins des artistes.

Mme Smalley: L'Association des artistes a reçu tout ce que nous avons écrit au sujet du projet de loi. Nous en avons parlé avec elle à plusieurs reprises. Je pense qu'elle partage nos préoccupations. Je sais qu'elle va comparaître devant vous et je ne voudrais pas divulguer de secrets. Il est possible que, tout comme le ministère, elle ait beaucoup investi dans le processus qui nous a amenés jusqu'ici. Il lui sera peut-être plus difficile d'aborder ces choses de front. La situation des régisseurs la préoccupe aussi. Elle s'interroge certainement sur le paragraphe 22.(2) et sur l'effet qu'il pourrait avoir sur notre accord.

Mme Finestone: De sorte que dans l'intérêt de toutes ces personnes intéressées, nous allons finir par étouffer le théâtre et les comédiens.

Mme Smalley: J'espère que non.

Le président: Vous m'accusiez de poser des questions suggestives aux témoins cet après-midi. Cela fait match nul.

M. MacWilliam: C'était une simple déclaration, monsieur le président. Vous n'étiez pas obligé d'y souscrire.

Le président: Je ne suis pas encore convaincu qu'il s'agit là d'un projet de loi mal conçu. Je continue à découvrir des choses à son sujet. Nous pourrions peut-être demander à la Bibliothèque du Parlement de nous fournir les services d'un conseiller juridique. Etant donné la complexité et la nature des problèmes que vous avez soulevés, en particulier les effets possibles sur l'accord qui vous concerne, il serait peut-être bon que vous reveniez. Nous n'avons pu vous consacrer cet après-midi qu'un temps limité.

Mme Finestone: Il serait très difficile de poser d'autres questions, tant que nous n'aurons pas des réponses plus complètes quant au sens projet de loi—pour ce qui est des termes fondamentaux qu'on y retrouve.

Le président: Il aura été fort utile d'avoir des spécialistes de l'interprétation avec nous cet après-midi.

[*Text*]

I will undertake to ask about this agreement and whether or not there is any prospective reference to it or enshrinement of it or just what the large meaning of it is. I tend to think this is an independent agreement that would be hard to cast in the bill. Rather than have this translated as an appendix, I would like to ask the committee's approval to make it an exhibit only so that we can receive it as it is.

Mrs. Finestone: That's fine with me.

The Chairman: Do you have some other questions, Mr. MacWilliam?

Mr. MacWilliam: I think the point was well made in terms of the current witnesses here. Now that we have addressed the overall concerns, I would certainly encourage them to consult with legal counsel and come back with very specific provisions where we can deal with those provisions item by item in terms of the changes required.

• 1855

The Chairman: I think that's a good point. In your own interest, you really should be presenting us with amendments that your counsel tell you represent your case.

Ms Smalley: We will endeavour to do that. May I ask what kind of a timeframe we are on?

The Chairman: Frankly, there seems to be a strong sense of momentum in the arts community and in government to get this bill passed. Everybody seems to want to see it expressed and cast legally. But there are concerns. . .we want to make sure it is a good bill and that it's done properly. If we can finish it in the next month, we would like to do so. Parliament adjourns on December 13. If you could gear your timetable within that period, we would appreciate it. I'd like to try to get that done quickly. If we fail to get it done quickly, there is a risk that this may float over into 1993. By the time it gets amended and—

A Voice: Do you mean 1992?

The Chairman: Well, by the time the House gets back, and then summer. . .it's hard to say. If we could report on this bill before the end of 1991, the prospects of it becoming law in 1992 are quite good. But if we go over into February or March and we are still debating it and we have not reported, then there is always the prospect that it may get caught up in my schedule and miss the summer schedule.

Anyway, we will have to take the time that it requires.

Ms Smalley: In a sense, I'm sorry I didn't come to you with firm recommendations. But as you can appreciate from the discussion, we're still trying to get clarification of intent so that we even know what kind of recommendations we need to make.

The Chairman: The intent is expressed there in legal terms. You are going to have to get a legal opinion as to what it does mean. I was particularly interested in your comments about the fact that you are both management and. . . Are you also both production and employees? The way I—

Ms Gilbert: It can be anything.

[*Translation*]

Je m'engage à me renseigner au sujet de cet accord et sur la possibilité d'y faire référence dans le projet de loi ou de le protéger. J'incline à penser qu'il s'agit d'un accord autonome qu'il serait difficile d'inclure dans le projet de loi. Plutôt que d'en faire une annexe, j'aimerais demander l'autorisation du Comité pour qu'il soit accepté à titre de pièce.

Mme Finestone: Cela me convient parfaitement.

Le président: Avez-vous d'autres questions, M. MacWilliam?

M. MacWilliam: Je pense que les témoins ont très bien replacé le problème dans son contexte. Nous avons abordé les grandes questions que soulève le projet de loi, et je les inviterai maintenant à consulter un conseiller juridique et à nous proposer, article par article, des amendements.

Le président: J'aime beaucoup cette suggestion. Dans votre propre intérêt, vous devriez nous présenter les amendements qui pourraient vous être suggérés par votre avocat.

Mme Smalley: Nous allons essayer de le faire. Pourrais-je savoir dans quel délai nous devrions le faire?

Le président: Honnêtement, je dois vous dire que la communauté artistique et le gouvernement aimeraient beaucoup que l'on adopte rapidement le projet de loi. Tout le monde semble souhaiter sa transformation en texte législatif. Mais il y a des problèmes. . . nous tenons à ce que le projet de loi soit bien rédigé et réponde aux problèmes actuels. Nous aimerions pouvoir terminer d'ici un mois. La session parlementaire prend fin le 13 décembre. Nous vous serions reconnaissants de respecter cet échéancier. J'aimerais que cela se fasse rapidement. Si nous le faisons pas rapidement, cela risque de déborder sur 1993. Avec les amendements et. . .

Une voix: Vous voulez dire 1992?

Le président: Eh bien, d'ici que la Chambre des communes reprenne et avec l'été. . . c'est est difficile à dire. Si nous pouvions déposer notre rapport sur le projet de loi avant la fin de 1991, il y a de bonnes chances qu'il soit adopté en 1992. Par contre, si nous sommes encore en train de l'examiner en février ou en mars, et que le rapport n'est pas préparé, il y a toujours le risque qu'il ne figure pas dans la liste des travaux d'été.

De toutes façons, on prendra le temps qu'il faudra.

Mme Smalley: D'un côté, je suis désolée de n'avoir pas déposé des recommandations plus précises. Mais comme notre discussion vous l'a démontré, nous en sommes encore à tenter d'obtenir des précisions sur l'intention des rédacteurs, pour réfléchir ensuite aux recommandations qu'il faudrait formuler.

Le président: L'intention s'exprime ici en termes juridiques. Il va vous falloir obtenir un avis juridique sur le sens du projet de loi. J'ai particulièrement aimé vos commentaires sur le fait que vous êtes à la fois administrateurs et. . . Êtes-vous à la fois producteurs et employés? La façon dont. . .

Mme Gilbert: Cela peut recouvrir n'importe quoi.

[*Texte*]

The Chairman: My interpretation of the bill is that it pertains to producers on the one hand and employees on the other, and directors would be employees, perhaps. I'm not sure, but—

Mr. McIntosh: That is true, but in an organization like the one I work at... I am the artistic director, which means that I choose the season and direct as well as act. This is the case of pretty well every artistic director across the country.

The Chairman: But do you produce?

Mr. McIntosh: Yes, I do produce. I sign the pay cheques, I do the directing, and I sometimes act. This is the case of every single artistic director across the country, which means they are members in good standing of the union because they are performing as well as producing.

The Chairman: I think that's an interesting point that you have raised. We will be interested in seeing your legal advice about that. Certainly, it's a subject to be addressed.

Mrs. Finestone, do you have any other items that you want to raise?

Mrs. Finestone: No, Mr. Chairman. I really couldn't go forward with the questioning because there are so many words that we're not comfortable with yet. So I appreciate the—

Ms Smalley: Thank you for giving us the opportunity.

The Chairman: Thank you for coming and for agreeing to this two-subjects-in-one approach for this afternoon. I think it's been very—

Ms Smalley: It's a lot to deal with.

The Chairman: —interesting and beneficial and stimulating and exhausting.

Mr. MacWilliam: Mr. Chairman, one of the things about this place that has always concerned me is the fact that we're always trying to... I suppose it's the nature of having to deal with so many items of business. We are always trying to ram things through in order to get them passed, but without sufficient time.

A good example of this is the national unity committee and the fact that they haven't even given people sufficient time to develop a position on issues, to develop arguments in terms of the details of the issues. I'm afraid—and I want to put this on the record today—that with the serious concerns that have just been raised about this legislation... We must do everything we can to ensure that organizations such as those here today have adequate time to prepare the necessary arguments they need. I would certainly hate to see a piece of precedent-setting legislation brought through without the appropriate opportunity for debate. It worries me that the chair seems to be intent on getting it through with a very quick agenda.

• 1900

The Chairman: Look, I have no personal bias in this regard at all, except the flavour that I frankly have received from the arts community that Bill C-7 has been a long time in the preparation. There have been very extensive reports

[*Traduction*]

Le président: Ce projet de loi traite, d'après moi, des producteurs d'un côté, et, de l'autre, des employés, et des metteurs en scène qui seraient employés. Je ne suis pas certain, mais...

M. McIntosh: Cela est exact, mais dans une organisation comme celle où je travaille... Je suis le directeur artistique, ce qui veut dire que je choisis le programme, je mets en scène les spectacles et je joue. C'est ce que font la plupart des directeurs artistiques au Canada.

Le président: Mais vous produisez des spectacles?

M. McIntosh: Oui, j'en produis. Je signe les chèques de paie, je m'occupe de la mise en scène et parfois je joue. C'est ce que font tous les directeurs artistiques au Canada, ce qui veut dire qu'ils sont tous membres en règle du syndicat parce qu'ils jouent, en plus de produire des spectacles.

Le président: Voilà une question intéressante. J'aimerais connaître l'avis juridique que vous obtiendrez à ce sujet. C'est un sujet qui mérite qu'on s'y attande.

Madame Finestone, avez-vous d'autres questions à soulever?

Mme Finestone: Non, monsieur le président. Je ne suis pas en mesure de poser des questions, parce qu'il y a trop de mots que je ne comprends pas bien. De sorte que j'apprécie beaucoup...

Mme Smalley: Merci de nous avoir offert cette possibilité.

Le président: Je vous remercie d'être venue et d'avoir accepté de traiter de deux sujets à la fois cet après-midi. Je pense que...

Mme Smalley: Il y avait beaucoup à faire.

Le président: ...cela a été intéressant, utile, stimulant et épuisant.

M. MacWilliam: Monsieur le président, il y a un aspect de notre travail qui me préoccupe depuis le début, c'est le fait que nous sommes toujours... C'est sans doute parce qu'il nous faut aborder tant de questions. Nous sommes constamment en train d'accélérer les choses pour les faire adopter, mais nous n'avons pas suffisamment de temps.

Le Comité sur l'unité nationale est un bon exemple de ce que je veux dire. Nous n'avons pas donné assez de temps aux gens pour élaborer une position à l'égard de ces questions, pour préparer des arguments sur les différents aspects de ces questions. Je crains—et je veux que cela figure au procès-verbal d'aujourd'hui—qu'étant donné les graves réserves qui ont été formulées aujourd'hui à l'endroit du projet de loi... Nous devons faire tout notre possible pour que les organismes qui ont comparu devant nous aujourd'hui aient suffisamment de temps pour préparer leurs arguments. Je n'aimerais pas qu'on adopte un projet de loi qui risque d'établir un précédent sans un examen approfondi. Je m'inquiète de constater que le président semble souhaiter un examen très rapide de ce projet de loi.

Le président: Je n'ai aucun intérêt personnel à cela, mais la communauté artistique a clairement fait savoir qu'elle trouvait qu'on avait mis beaucoup de temps à préparer le projet de loi C-7. Il a été précédé d'études très complètes et

[*Text*]

prepared and studies conducted in the preparation of it. We have on record a number of submissions. I think we have a submission from Actors' Equity that, if I'm not mistaken, has specific recommendations for amendments.

If the whole momentum has come with some degree of expeditious flavour, we have a responsibility to act on that as well. There is no particular motive except to do what we can as well and as quickly as we can for the arts community, which, most of all, is served by this bill; at least the intent is to serve the artistic community.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I hope we're all going to get the definition of "scale"—

The Chairman: It's in the bill.

Mrs. Finestone: I know it's in the bill, but you gave one interpretation and our guests gave a different interpretation.

The Chairman: We will have to get legal interpretations on all sides of the issue.

Mrs. Finestone: That's what I'm trying to say. And I think you have to get an interpretation as to whether there is the choice of two routes through two tribunals.

The Chairman: Tomorrow we have the Canadian Independent Record Production Association at 9.30 a.m.

Thank you very much again. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

diverses. Nous avons reçu un certain nombre de mémoires. Je pense que l'Association des artistes nous a remis un mémoire qui, si je ne m'abuse, recommande des amendements précis.

Si vous avez ressenti une certaine urgence, c'est qu'il nous encombe de ne pas faire traîner les choses. Il n'y a pas de motif particulier sinon de faire aussi bien et aussi rapidement que possible pour la communauté artistique qui trouvera avantage, dans l'ensemble, à ce projet de loi; l'intention, du moins, est d'aider la communauté artistique.

Mme Finestone: Monsieur le président, j'espère que nous allons obtenir une définition du mot «cadre»...

Le président: Elle figure dans le projet de loi.

Mme Finestone: Je sais qu'elle figure dans le projet de loi mais vous en avez donné une interprétation et nos invités une autre.

Le président: Nous allons devoir demander divers avis juridiques.

Mme Finestone: C'est ce que je voulais dire. Il faudrait également éclaircir la question de savoir s'il existe le choix entre deux tribunaux.

Le président: Nous entendrons demain la Canadian Independent Record Production Association à 9h30.

Je vous remercie beaucoup. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Professional Alliance of Canadian Theatres:

Mallory Gilbert, President and General Manager of Tarragon Theatre;

Duncan McIntosh, Artistic Director.

TÉMOINS

De l'Association professionnelle des théâtres canadiens :

Mallory Gilbert, présidente et gérante du théatre Tarragon;

Duncan McIntosh, directeur artistique.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

C31
4

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 17

Thursday, November 7, 1991

Chairperson: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 17

Le jeudi 7 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Bill C-7, An Act respecting the status of the artist and professional relations between artists and producers in Canada

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Projet de loi C-7, Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY ... UNIVERSITY OF TORONTO

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24293

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairperson: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 7, 1991
(24)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 9:39 o'clock a.m. this day in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton—Wentworth).

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: René Lemieux, Research Officer.

Witness: *From the Canadian Independent Record Production Association*: Brian Chater, Executive Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, October 1, 1991, Issue No. 3*).

The witness from the Canadian Independent Record Production Association made a statement and answered questions.

At 10:06 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:43 o'clock a.m., the sitting resumed.

At 11:27 o'clock a.m., the Committee proceeded to sit *in camera*.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, October 9, 1991 relating to Bill C-7, An Act respecting the status of the artist and professional relations between artists and producers in Canada. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, October 22, 1991, Issue No. 8*).

It was agreed,—That the Committee meet in public on Monday, November 18, 1991 commencing at 7:00 o'clock p.m. for the purpose of receiving a briefing by Committee staff and departmental officials on Bill C-7.

At 12:19 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 7 NOVEMBRE 1991
(24)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 9 h 39, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton—Wentworth).

Aussi présent: *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoin: *Du Canadian Independent Record Production Association*: Brian Chater, directeur exécutif.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 1er octobre 1991, fascicule n° 3*).

Le représentant du Canadian Independent Record Production Association fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 10 h 06, la séance est suspendue.

À 10 h 43, la séance continue.

À 11 h 27, le Comité poursuit à hui clos.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi daté du mercredi 9 octobre 1991 concernant le projet de loi C-7, Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 22 octobre 1991, fascicule n° 8*).

Il est convenu,—Que le Comité tienne une séance publique à 19 heures le lundi 18 novembre 1991, afin de recevoir de l'information du personnel du Comité et du personnel ministériel au sujet du projet de loi C-7.

À 12 h 19, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, November 7, 1991

• 0939

The Chairman: The meeting will come to order. We have a quorum.

• 0940

This morning we have with us the Executive Director of the Canadian Independent Record Production Association, Mr. Brian Chater. Mr. Chater, I welcome you.

As you know, we are going to be interrupted by a bell at 10 o'clock, so at 10.05 a.m. we probably should break, and reconvene, hopefully by 10.30 a.m. or 10.40 a.m.

Mr. Chater is trying to catch a plane at 12 noon. In fact, we want to have a brief committee planning meeting before we break at noon, at 11.40 a.m. or 11.45 a.m.

I guess the word is be expeditious as possible this morning, which always seems to be the word around here, and I apologize for that.

In any event, Mr. Chater, I welcome you and would appreciate it if you would present your views to the committee, after which we will proceed to ask you questions about your views with respect to the implications of your sector for the national unity of our country.

Mr. Brian Chater (Executive Director, Canadian Independent Record Production Association): Thank you, Mr. Chairman.

If I might make a quick aside, you have just given me the green light to talk very fast, which I do all the time. You really shouldn't have said that.

Mr. Chairman, members of the committee, ladies and gentlemen, as you know, my name is Brian Chater and I represent the Canadian Independent Record Production Association.

If I may make a few comments based on my written brief before we get to the questioning, the committee has asked us to comment on four basic questions as posed, and to discuss the various issues generally headed "Sectors and Agencies". In light of the committee's request for brevity, we will endeavour to be as succinct as possible.

Both the mandate and activities of CIRPA have a substantial impact on the development of a shared Canadian identity in our cultural sector. CIRPA represents the interests of the independent English language recording sector on a national basis. It works in close co-operation with provincial associations to ensure their views and concerns are integrated into our presentations and operations.

We feel the amount of time and effort expended by our staff and board on these issues, and the constant communication across the country, contribute in no small way to mutual understanding nationwide in the music industry.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 7 novembre 1991

Le président: La séance est ouverte, nous avons le quorum.

Nous accueillons ce matin le directeur exécutif de l'Association canadienne des producteurs de disques indépendants, M. Brian Chater.

Comme vous le savez, nous serons appelés à la Chambre à 10 heures, ce qui signifie que nous devrons probablement interrompre la séance vers 10h05 pour la reprendre vers 10h30 ou 10h40.

M. Chater doit prendre un avion à midi, et le comité directeur doit également tenir une brève réunion vers 11h40 ou 11h45.

Cela signifie que nous n'avons aucune minute à perdre, comme d'habitude.

Monsieur Chater, je suis heureux de vous accueillir devant ce comité et je vais vous demander de faire un bref exposé, après quoi nous vous interrogerons sur l'importance de votre industrie dans le cadre de l'unité nationale.

M. Brian Chater (directeur exécutif, Canadian Independent Record Production Association): Merci, monsieur le président.

Vous n'auriez pas dû me donner le feu vert pour parler très vite, car je suis déjà naturellement très rapide.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je m'adresse à vous au nom de l'Association canadienne des producteurs de disques indépendants, la CIRPA.

Le comité nous a invités à répondre à quatre questions, dans le contexte général de ce qu'il appelle les «secteurs et organismes». Comme le président m'a demandé d'être bref, je vais tenter de résumer le plus possible.

Le rôle et les activités de la CIRPA exercent une influence profonde sur l'épanouissement d'une identité spécifiquement canadienne dans le domaine culturel. La CIRPA représente, à l'échelle nationale, les producteurs de disques indépendants de langue anglaise. Elle collabore étroitement avec les associations provinciales pour veiller à ce que leurs opinions et préoccupations soient prises en compte à l'échelle nationale.

À notre avis, le temps et les efforts que nous consacrons à ces questions, et les communications constantes que nous assurons d'un bout à l'autre du pays, contribuent de manière non négligeable à une meilleure compréhension dans toute l'industrie de la musique.

[*Texte*]

While, as stated earlier, we represent the English language companies, we have a very cordial working relationship with our counterparts in Quebec. ADISQ and CIRPA work very closely and continuously in many areas of mutual concern.

We feel that in spite of our considerable success to date, we could do much better, both as an industry and as an association, for example, by substantially increasing our generic marketing on behalf of the industry, both in Canada and around the world, and by holding many more seminars and meetings across the country to help increase business and marketing expertise, and to update knowledge of the constantly changing technologies that we all face.

Why are these aims—

The Chairman: Mr. Chater, you are speaking just a bit too fast for the interpreters.

Mr. Chater: I thought I was speaking slowly, but I will slow down. That was the slow version. I had the same trouble at the CRTC. I apologize.

Why are these aims mostly a dream? The answer is very simple—lack of money. And why? The answer again is very simple—economics and legislation. The cornerstone of a profitable music industry in Canada is good copyright legislation. As a member of G-7 and an advanced industrial nation, Canada's copyright laws are nothing short of a disgrace.

Copyright is supposedly a complex subject. It is not. In fact, it can be reduced to two simple phrases that all Canadians will understand:

1. If you use it, pay for it.

2. Don't steal other people's property.

To turn to the constitutional proposals themselves, CIRPA feels that the impact of many of these proposals in our sector would have some negative results.

We are publicly and clearly opposed to section 20.

We are of the opinion that culture is clearly a national issue. We feel that further devolution of cultural responsibility will be clearly damaging to any sense of national unity, and also to its economic base in Canada.

• 0945

A recent UNESCO report stated that it would be increasingly difficult for countries with populations of less than 100 million to plan and carry out separate cultural policies.

Our other concern is that continued discussion of these proposals will restrict the ability of government to address the many other vital economic and cultural issues that face us.

[*Traduction*]

Comme je l'ai dit plus tôt, nous représentons des entreprises de langue anglaise, mais nous entretenons aussi des relations de travail très cordiales avec nos homologues du Québec. Ainsi, l'ADISQ et la CIRPA oeuvrent souvent de concert sur des questions d'intérêt commun.

Malgré les succès considérables que nous avons déjà enregistrés, nous estimons que notre industrie et notre association devraient faire encore beaucoup plus, par exemple en intensifiant considérablement nos activités générales de commercialisation au Canada et dans le reste du monde, et en organisant beaucoup plus de colloques et de rencontres, dans toutes les régions, pour favoriser l'épanouissement de notre industrie et actualiser constamment nos connaissances sur des technologies qui évoluent constamment.

Pourquoi ces objectifs. . .

Le président: Monsieur Chater, vous parlez un peu trop vite pour les interprètes.

M. Chater: Veuillez m'excuser, je croyais avoir ralenti. J'ai eu le même problème au CRTC. Veuillez m'excuser.

Pourquoi ces objectifs sont-ils essentiellement un rêve? Très simplement, parce que nous manquons d'argent. Pourquoi manquons-nous d'argent? Très simplement encore, pour des raisons d'ordre économique et législatif. Pour que l'industrie canadienne de la musique soit rentable, il est essentiel qu'elle s'appuie sur une bonne protection des droits d'auteur. Considérant que le Canada est un pays industriel avancé et qu'il fait partie des Sept grands, sa législation en matière de droits d'auteur est absolument lamentable.

On dit souvent que les droits d'auteur sont un sujet très complexe, ce qui est loin d'être le cas. En fait, on peut le ramener à deux expressions toutes simples, que n'importe qui peut comprendre:

1. Si on veut utiliser un bien, il faut payer.

2. Il est interdit de voler le bien d'autrui.

En ce qui concerne les propositions constitutionnelles, la CIRPA estime que beaucoup d'entre elles risquent d'avoir des effets négatifs sur le secteur de la musique.

Nous avons pris clairement et publiquement position contre l'article 20.

Nous estimons que la culture est à l'évidence une question de portée nationale. Aller encore plus loin qu'aujourd'hui dans la dévolution des pouvoirs culturels sera manifestement préjudiciable au sentiment d'unité nationale, et aussi à l'assise économique des industries culturelles canadiennes.

Selon un récent rapport de l'UNESCO, les nations ayant moins de 100 millions d'habitants auront à l'avenir de plus en plus de difficulté à se doter de politiques culturelles distinctes, et à les mettre en oeuvre.

Nous nous inquiétons également de voir que ces propositions semblent monopoliser tout l'intérêt, ce qui empêche le gouvernement de s'attaquer vigoureusement à beaucoup d'autres questions vitales d'ordre économique et culturel.

[*Text*]

To quote Sylvia Ostry:

> There is no sign of a consensus on the dimensions of what the country faces. The belief that we will maintain a high standard of living in a transformed world is a dream. Pursuing a purely North American strategy cannot produce a safe haven. Opting out of the trend towards global trade will have serious consequences.

We in the music industry have known these facts for years. We have endeavoured to set our ideas and concepts not just in North America but around the world. Our success, though it could be greater, already brings back substantial sums every year into the Canadian economy. We estimate at present that it is in excess of $150 million a year.

I will now move to the issues contained in Sectors and Agencies. The issues of both public and private broadcasting in Canada—those are telecommunications and cable television—will, of necessity, become more and more intertwined and interrelated.

We do have a considerable knowledge of these issues and concerns about broadcasting and new technology, but we do not wish to take up a great deal of the committee's time on this, as no doubt these will be covered in other presentations. There are, however, a few matters we do wish to address briefly, and should the committee wish to ask questions on any matter in these areas, we will be happy to try to answer these questions.

However, there are some points we do wish to raise.

We have serious concerns with the regionalization of the CRTC and its operations. In our view, this would lead to inefficiency and potential jurisdictional problems that would be counterproductive to the stated mandate of the commission. We feel that broadcasting is a national mandate and should be treated as such.

We are also very concerned about the continuing lack of perception in Ottawa and across the country concerning the interrelated roles of creators and distributors, both now and in the future, and the crucial importance of the ideas industries in the overall policies and strategies of government.

Let me just give you one example to illustrate this point. The Department of Communications recently set up a convergence committee to study the whole matter of the evolution of local distribution networks, the effect this will have on current licensees and to safeguard the access of Canadians to affordable basic broadcasting. One would think this is an issue of vital concern to Canadian creators but, of the eighteen committee members, not one is from the creative community.

We continue to be extremely concerned about the ability of the Department of Communications, a government department that is supposed to consider our interests at all times, to even understand our concerns.

[*Translation*]

Comme le disait M^me^ Ostry:

> On ne perçoit aucun consensus quant à l'ampleur du problème auquel fait face le pays. Quiconque s'imagine que nous allons conserver notre niveau de vie élevé, dans le monde transformé de demain, rêve en couleurs. Une stratégie purement nord-américaine ne nous mettra à l'abri de rien. Vouloir s'écarter du mouvement actuel vers la mondialisation des échanges aura de graves conséquences.

Dans l'industrie de la musique, nous savons tout cela depuis fort longtemps. Nous nous efforçons de réfléchir et d'oeuvrer à l'échelle mondiale, et non pas nord-américaine. Nos succès, qui sont encore insuffisants, nous permettent déjà d'apporter des sommes substantielles à l'économie canadienne. Selon nos estimations, ces sommes représentent déjà plus de 150 millions de dollars par an.

Je passe maintenant aux questions posées au chapitre des secteurs et organismes. Évidemment, il est inévitable que la radiodiffusion publique et privée, c'est-à-dire les services de télécommunications et de câblodiffusion, soient de plus en plus reliés et interdépendants au Canada.

Nous sommes parfaitement au courant des préoccupations de l'industrie de la radiodiffusion, et nous suivons de près l'évolution de la technologie, mais nous ne voudrions pas consacrer beaucoup de temps à ces questions devant votre comité car d'autres témoins ne manqueront pas de vous en parler. Cela dit, si vous souhaitez nous poser des questions à ce sujet, nous serons très heureux d'y répondre.

Nous préférons pour le moment aborder d'autres questions, d'intérêt plus général.

La régionalisation du CRTC ne cesse pas de nous inquiéter car elle mène tout droit, à notre avis, à l'inefficience et à des conflits de compétences qui seront fort préjudiciables. Selon nous, la radioduffusion est une question d'intérêt national et qu'il faut envisager de cette manière.

Nous nous inquiétons également sérieusement de voir que les technocrates d'Ottawa et d'autres responsables ailleurs au pays n'ont toujours pas compris la nature interdépendante des créateurs et des distributeurs, aussi bien aujourd'hui que demain, et ne sont pas sensibles à l'importance cruciale des industries de la pensée dans le cadre des politiques et stratégies globales du gouvernement.

Voici un exemple de ce que je veux dire. Récemment, le ministère des Communications a demandé à un comité de convergence d'étudier tout le problème de l'évolution des réseaux locaux de distribution, de l'incidence éventuelle de cette évolution sur les titulaires actuels de permis et sur la sauvergarde, pour les Canadiens, de l'accès à des services abordables de radiodiffusion de base. À première vue, ces sujets revêtent une importance vitale pour les créateurs canadiens. Eh bien, croyez-le ou non, sur les 18 membres du comité, aucun ne représente les créateurs.

Nous continuons d'être extrêmement inquiets quand nous voyons que le ministère des Communications, qui est censé tenir compte de nos intérêts, est manifestement incapable ne serait-ce que de comprendre nos préoccupations.

[*Texte*]

We will now turn to the role that music plays in building a Canadian feeling of identity, and the picture has many positive areas.

For an industry that has had minimal government support over the past decade, either from government programs or by passage of a modern, effective copyright act, the music business, against all odds, has been surprisingly successful, both in spreading Canadian culture to Canadians and in exporting it around the world.

Of all cultural industries, we enjoy the greatest success internationally. You can walk into record stores from London to Lisbon, from Paris to the Philippines, from Tokyo to Taiwan, from Sydney to Stockholm and find a wide selection of Canadian artists and composers for sale, including many who feature high in the charts of those countries. They are selling in considerable numbers and thus returning substantial revenues to Canada.

However, it is by no means all good news. Given the current restructuring and technological changes that are taking place, it may well be that the Canadian success internationally is close to its apogee.

To conclude our presentation, may we once again reiterate the importance of music to the Canadian identity and the key role our members play in this as entrepreneurs, as discovers and developers nationwide of talented Canadians.

It is our aim to work with Canadian creators, to help in the establishment of a Canadian identity, not just in Canada but in countries around the world.

• 0950

At the risk of belabouring the point, let us once again stress that music is both a cultural and an economic industry. By spreading Canadian music, we make a return to Canada both culturally and economically.

We in the music business are clearly one of the ideas industries on which Canada must depend substantially for its prosperity in the next century. However, if Canada expects creators to create, it must expect to have to reward them appropriately, ergo, the vital necessity of copyright revision.

Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Chater. We indeed appreciate your remarks. Without ado, we will commence our questioning.

Mrs. Finestone (Mount Royal): First of all, Mr. Chater, welcome. You are always a very informed and helpful participant in these discussions. I note your three primary mandates, and I have a couple of very specific questions.

First, how does copyright impede, from your perspective, your carrying out of your mandate?

Mr. Chater: In simple terms, Mrs. Finestone, it doesn't give us enough money. In other words, we feel we should, with the various rights we have not been granted, be earning a good deal more.

[*Traduction*]

Examinons maintenant le rôle que joue la musique dans l'épanouissement d'une identité spécifiquement canadienne, et je dois dire que la situation à cet égard est beaucoup plus réjouissante.

Pour une industrie qui a été fort peu aidée par le gouvernement au cours des 10 dernières années, que ce soit par le truchement de programmes ou par l'adoption d'une loi moderne et efficace sur les droits d'auteur, l'industrie de la musique a connu des succès remarquables, contre vents et marées, aussi bien en ce qui concerne la diffusion de la culture canadienne à l'intérieur de nos frontières que son exportation à l'extérieur.

De toutes les industries culturelles, c'est la nôtre qui connaît le plus de succès à l'échelle internationale. Allez dans les magasins de disques de Londres à Lisbonne, de Paris aux Philippines, de Tokyo à Taïwan, de Sydney à Stokholm, vous y trouverez un vaste choix d'artistes et de compositeurs canadiens, dont beaucoup figurent sur les listes des meilleurs vendeurs de ces pays. Leurs ventes, qui sont considérables, produisent des recettes substantielles pour le Canada.

Hélas, il y a aussi des aspects négatifs dans ce domaine. Considérant la restructuration actuellement en cours, et l'évolution des technologies, il se peut fort bien que les succès canadiens à l'échelle internationale soient près de leur apogée.

En conclusion, nous tenons à réitérer l'importance que joue la musique pour forger une identité canadienne, et le rôle décisif que jouent nos membres à cet égard, à titre d'entrepreneurs, et de découvreurs de talents.

Notre but est de travailler avec les créateurs canadiens pour contribuer à l'épanouissement d'une identité canadienne, qui soit présente non seulement au Canada mais aussi à l'étranger.

Au risque de me répéter, laissez-moi souligner à nouveau que la musique est une industrie à la fois culturelle et économique. En diffusant la musique canadienne dans le monde entier, nous contribuons à l'épanouissement autant culturel qu'économique de la nation.

L'industrie de la musique est manifestement l'une des industries de la pensée dont dépendra la prospérité du pays au cours du siècle prochain. Cela dit, si le Canada veut que ses créateurs créent, il doit être prêt à leur consentir une rétribution appropriée, d'où l'urgence absolue d'une modification de la Loi sur le droit d'auteur.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chater. Nous allons passer tout de suite aux questions.

Mme Finestone (Mont-Royal): Bienvenue, monsieur Chater. Comme d'habitude, vous êtes très bien informé et votre contribution est très utile. Je voudrais vous poser quelques questions très précises sur ce que vous venez de dire.

Tout d'abord, en quoi la Loi actuelle sur le droit d'auteur entrave-t-elle votre action?

M. Chater: Très simplement, parce qu'elle ne nous donne pas assez d'argent. Autrement dit, nous estimons que nous devrions en gagner beaucoup plus.

[*Text*]

Mrs. Finestone: I am sorry, Brian, but what are the names of the—

Mr. Chater: Specifically the three rights that we are particularly concerned with are the so-called neighbouring right, which is the record rental right, which is in fact an application to stop the rental of CDs. The third one is the home taping right. Two of those are earnings, and one of them is a non-earner, if you like.

Mrs. Finestone: Okay, so if we put a tax on tapes, that would be—

Mr. Chater: No, not the word tax. It is a royalty.

Mrs. Finestone: A royalty. Excuse me, you are right. The word is royalty.

Mr. Chater: Governments tax; we have royalties.

Mrs. Finestone: A royalty on tapes would be one constructive answer.

Mr. Chater: Absolutely.

Mrs. Finestone: What would be the constructive answer, to call for neighbouring rights in the second phase of copyright?

Mr. Chater: Yes, second phase copyright.

Mrs. Finestone: And the third issue, how would you go about it next?

Mr. Chater: The third is record rental, which is becoming a problem, as you may notice in Montreal, Ottawa and Toronto in particular. In any city one finds more and more stores that rent CDs for two days for $5. Just by chance, next to them they have blank tapes for sale. A CD is a wonderful master from which to make a copy.

Mrs. Finestone: Do the retransmission rights have any impact on the outflow of money and no inflow of money to your artists?

Mr. Chater: To us the retransmission is very peripheral, because, as you know, it is primarily the film and television share of it, whether it be any of the seven or eight collectives, as you know. Our collective's share, and I am guessing, is no more than 5% of the total money, so it is not a big issue.

Mrs. Finestone: With regard to culture, I recognize your concern with respect to it being a national responsibility. However, we must realize that many, many of our artists, whether they are performing artists—singing, dancing or performing—need to have a number of doors to knock on, and here I mention the principle of arm's length. I think you agree with the principle of arm's length—

Mr. Chater: Absolutely.

Mrs. Finestone: —and jury decision-making is key, with the private sector being involved, hopefully, as a partner, with municipalities and provinces being other doors to knock on. Would you agree that the term is "concurrent jurisdiction?" For your information, it means shared jurisdiction. In other words, like immigration and agriculture, which are defined today as concurrent jurisdictions under the law, would you not find that culture being defined as a

[*Translation*]

Mme Finestone: Veuillez m'excuser, Brian, mais comment s'appellent. . .

M. Chater: Ce qui nous préoccupe le plus, ce sont les droits connexes, les droits de location des disques, qui visent en fait à bloquer la location de disques compacts, et les droits de reproduction chez-soi. Deux de ces droits ont une incidence monétaire, l'autre non.

Mme Finestone: Donc, si nous appliquions une taxe aux bandes magnétiques. . .

M. Chater: Non, ce ne serait pas une taxe, ce serait une redevance.

Mme Finestone: Veuillez m'excuser, vous avez raison. Il s'agirait d'une redevance.

M. Chater: Ce sont les gouvernements qui perçoivent des taxes; nous, nous percevons des redevances.

Mme Finestone: Donc, appliquer une redevance aux bandes magnétiques vous conviendrait?

M. Chater: Absolument.

Mme Finestone: Quelle serait la solution au problème des droits connexes? Parler d'un second niveau de droits d'auteur?

M. Chater: Oui, de droits d'auteur de second plan.

Mme Finestone: Et comment résoudre votre troisième problème?

M. Chater: Il s'agit de la location des disques, qui devient un problème de plus en plus préoccupant, comme vous avez pu le constater notamment à Montréal, à Ottawa et à Toronto. Dans ces villes, on trouve de plus en plus de magasins qui louent des disques compacts pendant deux jours pour 5$. Évidemment, et c'est tout à fait par hasard, ces magasins vendent également des bandes magnétiques vierges. Un disque compact est une merveilleuse matrice de reproduction.

Mme Finestone: Les droits de retransmission ont-ils une incidence quelconque sur les recettes de vos artistes?

M. Chater: Pour nous, ce problème est tout à fait secondaire car, comme vous le savez, il concerne essentiellement le cinéma et la télévision, et sept ou huit collectifs. La part de notre propre collectif, et c'est vraiment une estimation tout à fait brute, ne dépasse pas 5 p. 100 du total, ce qui ne représente pas grand-chose.

Mme Finestone: Je comprends pourquoi vous dites que la culture devrait demeurer une responsabilité nationale. Il faut cependant bien convenir que beaucoup de nos artistes, qu'il s'agisse de chanteurs, de danseurs ou d'acteurs, doivent pouvoir frapper à plusieurs portes différentes, dans une relation d'indépendance par rapport au gouvernement. Je ne crois pas que vous contestiez ce principe d'indépendance. . .

M. Chater: Pas du tout.

Mme Finestone: . . .ni celui des décisions prises par des jurys de pairs, comprenant des représentants du secteur privé jouant le rôle de partenaires, et les municipalités et provinces, où les artistes peuvent également s'adresser. Seriez-vous prêt à accepter la notion de «compétence commune»? Autrement dit, ce serait la même chose que pour l'immigration et l'agriculture, qui sont actuellement des compétences concurrentes en vertu de la Constitution. Ne

[*Texte*]

concurrent jurisdiction would meet your concerns, not fragmenting nationally but allowing the reality of the participation of more levels?

Mr. Chater: Obviously we would like that, Mrs. Finestone. The problem, and I am speaking more for some of the provincial associations to whom I talk, is that there are different levels of participation, and there is no national coherence.

Obviously an artist from Alberta is different from an artist from Quebec and is different from an artist from Newfoundland. We understand that. But there should be some relationship that allows the people from British Columbia or Alberta or Newfoundland to have basically the same access to programs as anyone else.

Mrs. Finestone: That would allow them—

Mr. Chater: We don't really mind who does it as long as there is no artificial definition saying, "You don't qualify because you are from Newfoundland".

• 0955

Mrs. Finestone: I would sincerely hope that's not the case. If you did reaffirm culture as a concurrent jurisdiction, it would certainly mean that you could knock on three statutory or governmental doors in that sense, and at the same time go to the private sector. I don't think it should be detrimental.

I was very interested in your observations on convergence. With respect to that committee on convergence, none of us are so unaware of what's going on, particularly with the Skypix and the HSSBs coming up and the maintenance of some kind of Canadian identity in the global marketplace. We don't see the danger here. But we also see the challenge of how to increase the software, the hardware being a given.

Mr. Chater: Yes.

Mrs. Finestone: Being a given, it's becoming more and more technologically sensitive to its abilities to cover a variety of jobs. I can't think of the other word.

What mechanism is needed by both the industry and government as a joint undertaking, to ensure that Canada has its distinctive, very creative and very exciting voice in the world marketplace and, more particularly, in the Canadian marketplace? Can the CRTC have jurisdiction? Can you regulate? My view is you can't regulate, so what do you do? Do you increase software? My question to you is, what do you think we can do in the face of this convergence?

Mr. Chater: I think, Mrs. Finestone, the problem is that you're absolutely right. The problem is it's really unstoppable. A friend of mine is actually very into technology and he says with legitimacy that if you think about it, over the past 60 or 70 years, we have always been driven by technology. Technology has always been with us, if you like. First there was radio, then record players, and so on all the way through. In other words, the hardware generally comes first. The software follows afterwards.

[*Traduction*]

croyez-vous pas que cela pourrait également s'appliquer à la culture, ce qui éviterait de fragmenter les responsabilités mais permettrait à plusieurs niveaux de participer aux décisions?

M. Chater: Cela nous conviendrait évidemment, madame Finestone. Le problème, et je me place ici plus du point de vue des associations provinciales avec qui je suis en rapport, c'est que différents niveaux de participation ne permettent pas d'assurer une cohérence nationale.

Personne ne conteste qu'un artiste de l'Alberta soit différent d'un artiste du Québec ou de Terre-Neuve. C'est l'évidence même. En revanche, il devrait y avoir une structure qui permette à ces trois artistes d'avoir fondamentalement le même accès aux programmes publics.

Mme Finestone: Ce qui leur permettrait...

M. Chater: Nous n'avons pas de préférence particulière sur qui détient le contrôle, à condition qu'il n'y ait de définition artificielle disant, par exemple: «Comme vous venez de Terre-Neuve, vous n'y avez pas droit».

Mme Finestone: J'espère sincèrement qu'on n'en arrivera pas là. Si la culture était considérée comme un domaine de compétence concurrente, cela permettrait aux artistes de frapper à trois portes gouvernementales, tout en continuant de s'adresser également au secteur privé. Je ne pense pas que ce serait préjudiciable.

J'ai été très intéressée par ce que vous avez dit au sujet du comité de convergence, car il est très important de suivre l'évolution de la situation, notamment avec Skypix et les superstations, si nous voulons préserver l'identité canadienne sur le marché global. Nous ne voyons pas de danger. Le défi consiste cependant à augmenter notre part des produits culturels, puisque le problème ne concerne pas le matériel.

M. Chater: Exact.

Mme Finestone: Le matériel est là et il peut servir de plus en plus à faire beaucoup de choses différentes. Je ne me souviens plus du terme approprié.

Que devraient faire ensemble l'industrie et le gouvernement pour veiller à ce que le Canada fasse entendre sa voie très distincte, très créative et très intéressante sur le marché mondial et, notamment, sur le marché canadien? Le CRTC peut-il s'en occuper? Peut-on adopter une réglementation? A mon avis, non, mais que faire alors? Comment augmenter les produits culturels? D'après vous, que pouvons-nous faire face à cette convergence?

M. Chater: Le problème, madame Finestone, est que vous avez absolument raison. On ne peut pas arrêter le mouvement. L'un de mes amis qui est un fanatique de technologie affirme, avec raison, je crois, que nous dépendons depuis 60 ou 70 ans du progrès technologique. Il y a d'abord eu la radio, puis les disques, et maintenant nous passons à autre chose. Autrement dit, c'est toujours le matériel qui arrive en premier, le produit abstrait venant ensuite.

[*Text*]

There is a problem, as I see it, and I think everybody else does, both here and in Europe. You're looking at a major problem in that you have all these avenues of distribution. The convergence problem is, are they public? Are they private? How do you get on them? Where's the access point, and so on and so forth? But the bigger issue—you're absolutely right—is, how do we make the software or get the funding or the potential to make software? Having said that, how do we get onto the system and how do we market it, both here and internationally?

Mrs. Finestone: I'm not sure how we could have a film and sound and cultural distribution system in place. You said $150 million a year is the income that you bring in through the activities of CIRPA.

Mr. Chater: Not just us, but the music industry as a whole.

Mrs. Finestone: Okay. So you bring $150 million into the cultural milieu. If we had a distribution, marketing and production system in place, something like the film production—not the rotten bill we have seen before—would it do anything?

Mr. Chater: How about yes and no?

Mrs. Finestone: Exactly. So why not yes and no?

Mr. Chater: I could go on for literally two hours and say, here are some positives, here are some negatives, here are some thoughts. The answer is that nobody anywhere really knows. That's the real problem. All you can hope is that you will be able to produce, particularly television. The real problem is film and television. They have bigger problems than we do in the music industry.

Sorry to jump aside slightly. I have been asked to speak in Cannes in January on a panel on the same subject. Guess what I'm talking about? Canadian content regulations. France wants to bring them in also.

Mrs. Finestone: But the globalization is there?

Mr. Chater: Exactly.

Mrs. Finestone: And you're saying regulations can't do it.

Mr. Chater: They can hold it. Regulations, I think, can clearly give your local industry some protection—not total, but some protection.

Mrs. Finestone: What, by blocking access?

Mr. Chater: Not by blocking access. Let's put it in the polite way. You have the option of at least having access to your own airwaves, not blocking other signals, but saying, okay, with the signals we have in Canada—CBC, CTV, Global, whatever—you must by regulation put so much Canadian content on that system. Obviously we can't block signals per se. All we can do—

• 1000

Mrs. Finestone: No one's going to listen, Mr. Chater.

[*Translation*]

À mon avis, nous faisons face à un problème majeur avec tous les nouveaux canaux de distribution, et on en est conscient aussi bien ici qu'en Europe. Le problème de la convergence est le suivant: ces nouveaux mécanismes sont-ils publics ou privés? Comment y avoir accès? Surtout, et vous avez parfaitement raison, comment augmenter notre part des produits qui seront diffusés? Comment prendre notre place sur le réseau et vendre nos produits, ici et à l'étranger?

Mme Finestone: Je ne vois pas comment nous pourrions mettre en place un réseau de distribution de films, de musique et d'autres produits culturels. Vous avez dit que la CIRPA correspond à des recettes globales de 150 millions de dollars.

M. Chater: Non, pas seulement la CIRPA, l'ensemble de l'industrie de la musique.

Mme Finestone: Bien. Donc, vous apportez 150 millions de dollars au milieu culturel. Si nous mettions en place un réseau de distribution, de commercialisation et de production, un peu comme on le fait pour la production cinématographique, et pas avec le projet de loi pourri qu'on nous a déjà présenté, cela serait-il satisfaisant?

M. Chater: Puis-je vous dire oui et non?

Mme Finestone: Exactement. Pourquoi pas oui et non?

M. Chater: Je pourrais consacrer deux heures à vous présenter les éléments positifs et les éléments négatifs, mais je me contenterai de vous dire que, pour le moment, personne n'en sait vraiment rien. C'est cela le problème. Tout ce que l'on peut espérer, c'est que l'on va réussir à produire, surtout des émissions pour la télévision. Ce sont le cinéma et la télévision qui constituent le vrai problème, beaucoup plus que l'industrie de la musique.

Je vais faire un aparté en vous disant que l'on m'a demandé d'aller à Cannes, au mois de janvier, pour participer à une discussion sur ce sujet. Devinez de quoi je vais parler? De la réglementation sur le contenu canadien, car la France veut adopter le même système.

Mme Finestone: Mais il y a mondialisation?

M. Chater: Exactement.

Mme Finestone: Et vous dites que la réglementation ne peut pas l'empêcher?

M. Chater: Elle peut la freiner. Elle peut donner une certaine protection à l'industrie locale, mais pas une protection totale.

Mme Finestone: En bloquant l'accès?

M. Chater: Non, pas en bloquant l'accès. Disons cela poliment. Sans bloquer l'accès aux ondes publiques, on peut au moins garantir l'accès des producteurs nationaux à leurs propres ondes, par exemple en disant que Radio-Canada, CTV, Global, etc., sont tenus de diffuser tel ou tel contenu canadien. Évidemment, on ne peut pas bloquer les signaux. Tout ce que l'on peut faire...

Mme Finestone: Personne n'écoutera, M. Chater.

[*Texte*]

Mr. Chater: Yes.

Mrs. Finestone: If you can't get advertisers to advertise on that, it's because it's more productive—

Mr. Chater: You've got it.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shushwap): Welcome.

Mr. Chater: Thank you.

Mr. MacWilliam: I haven't had the pleasure of meeting you before this.

Mr. Chater: I'd love to meet you in your riding. I like the area.

Mr. MacWilliam: In a fairly sweeping statement about copyright, you basically said you could bring it down to two points. I want to ask you, however, about the reality—this doesn't directly pertain to your industry but I'd like your feelings on it—of the situation with respect to educational materials, as well as research materials at post-secondary institutes. One of the real difficulties they have is that if the copyright is too stringent, it discourages a use of a lot of those materials. Do you have any views on that?

Mr. Chater: Actually, I do. I think they're slightly different problems. The copyright is one thing. Educational people I've talked to—and we've been on committees where we've met with educational people as part of an overall discussion—most of the time do not object to a reasonable payment. Their problem, and I understand their problem, is that if they cannot get clean instant access and be assured they will not be infringing, then they have a real problem. I can understand that.

One of our problems from our side is that along with all this technological restructuring, we have to do business in a different way, too. By nature, the music industry people will say, "This is mine; I'm going to deal with this". That was nice in the past. However, the reality says that in the future you will have to deal probably through collectives. For example, I was at a meeting last night where Canon copy were there. They just signed a deal with Ontario and with Manitoba, but the only way you can do that is through blanket licence for the entire works or creative work in that area of copyright. That, I think, will become more and more necessary. I have some sympathy with educational views that say, "We'd like to pay, but if we can't clear it quickly, how can we possibly do it?"

Mr. MacWilliam: I think your comments are very clearly worded with respect to cultural devolution. Obviously you feel that it would harm not only your industry but also the country as a whole. Do you think that if cultural devolution or regionalization of culture, or whatever you want to call it, were to proceed, there would be a kind of a ghettoization of culture in Canada? In other words, some provinces may benefit; others would certainly not benefit.

[*Traduction*]

M. Chater: Si.

Mme Finestone: Si les agences de publicité ne veulent pas utiliser ces diffuseurs, c'est parce qu'il est plus rentable. . .

M. Chater: Vous avez tout compris.

M. MacWilliam (Okanagan—Shushwap): Bienvenue, monsieur Chater.

M. Chater: Merci.

M. MacWilliam: C'est la première fois que je vous rencontre.

M. Chater: Je serais très heureux de vous rencontrer dans votre circonscription, qui est très agréable.

M. MacWilliam: Vous avez fait une déclaration très lapidaire au sujet des droits d'auteur en disant que le problème peut être ramené à deux principes essentiels. Je voudrais cependant vous poser une question sur une situation qui ne concerne pas directement votre industrie mais au sujet de laquelle j'aimerais bien connaître votre réaction. Il s'agit des droits d'auteur dans le contexte du matériel éducatif, ainsi que du matériel de recherche des établissements postsecondaires. En effet, l'une des difficultés qui se pose est que, si les droits d'auteur sont trop rigoureux, cela risque de décourager l'utilisation du matériel éducatif. Avez-vous une opinion là-dessus?

M. Chater: En fait, oui. Je crois qu'il s'agit de deux problèmes légèrement différents. Les responsables du milieu scolaire à qui j'en ai parlé, car je fais partie de comités où j'en rencontre, disent la plupart du temps qu'ils ne s'opposent pas à payer des droits d'auteur raisonnables. Leur problème, et je le comprends très bien, c'est qu'ils craignent de ne pas bénéficier d'un accès instantané et légitime aux documents éducatifs, c'est-à-dire qu'ils ne veulent pas courir le risque d'enfreindre la loi. Je comprends leur position.

D'un autre côté, notre problème est que nous devons nous efforcer de faire notre travail différemment, pour tenir compte de toute la restructuration technologique à laquelle nous assistons actuellement. Les artistes sont naturellement portés à dire: «Ça m'appartient, je m'en occupe». Cela était peut-être efficace autrefois mais, aujourd'hui, la réalité est que l'on est obligé d'agir au sein de collectifs. Par exemple, je participais hier soir à une rencontre où il y avait des représentants de la société Canon qui viennent de signer une entente avec l'Ontario et le Manitoba. La seule solution au problème est d'octroyer un permis global pour toute une catégorie d'oeuvres, et je crois que cela deviendra de plus en plus nécessaire. Je suis sensible aux éducateurs qui disent qu'ils sont prêts à payer mais qu'ils aimeraient que cela n'entrave aucunement leur accès aux produits éducatifs.

M. MacWilliam: En ce qui concerne la dévolution des pouvoirs culturels, je suppose que vos propos étaient très réfléchis. Il est évident que la dévolution aurait à vos yeux un effet préjudiciable non seulement sur votre industrie mais aussi sur le pays dans son ensemble. Craignez-vous que la dévolution culturelle, ou la régionalisation, qui est la même chose, entraînerait une fragmentation de la culture au Canada? Autrement dit, cela pourrait être bénéfique à certaines provinces mais préjudiciable à d'autres.

[*Text*]

Mr. Chater: I think so. I think one of the things you might well see is that if a particular province—B.C., for example—decided it wanted to do some specific thing, whereas the Maritimes didn't, or somebody else didn't, you'd have that very considerable potential. We see it now, talking to the provincial associations. Even now there are different levels of provincial assistance across the country and there's no co-relation. I can talk to a deputy minister from Alberta and they would say different things from a deputy minister in Manitoba. Already you have a problem with that sort of cultural ghettoization, if you like. It is that much more difficult for someone from, for example, Saskatchewan, where, up until recently, there has been very little cultural support. It's been very, very hard for someone in Saskatchewan to do things that would be much easier for someone in Ontario or Quebec to do.

Culture can evolve anywhere. It can be in any town anywhere in Canada. The reality of our business, like other cultural businesses, is that you have to get to a certain economic level and be in a certain... It's like a nuclear bomb; it doesn't go off until you reach a critical mass. That, unfortunately, is restricted to two or three cities in Canada, with peripheral markets across the country in reasonably big cities.

• 1005

Mr. MacWilliam: Let's look at the other side of the equation. Do you feel that strong national policies tend to minimize the regional differences in cultural issues?

Mr. Chater: I don't think a person living in—pick a city—Brandon, Manitoba or somewhere in Alberta has any concept of national policies for culture. They just go out and write music, which is their feeling about where they are in their country and what they feel about their relationship with anybody alive.

Mr. MacWilliam: I guess I'm referring to those kinds of policies, be they in place or not, that would assist them in doing just that in terms of financial assistance—

Mr. Chater: Oh, absolutely.

Mr. MacWilliam: —or access to the tools they need in order to do the job.

Mr. Chater: Oh, yes. I think there's no doubt of that. There are problems. Because Canada is 4,000 miles wide, you have a problem just in communications. That's a problem.

For example, there is an artist—you may or may not know him—called Glenn Stace who comes from Saskatchewan. He started his career in a small town just outside of Saskatoon. He went to Saskatoon and found that he couldn't really hook up, if you like, with the whole industrial piece of it. He found a manager, k.d. lang's manager, Larry Wanagas.

Mr. MacWilliam: Bumstead Productions.

Mr. Chater: Yes, Bumstead Productions, and there you go. He's now in Vancouver, an album just came out, and he is doing very well. As Larry said, it would have been nice to keep him in Saskatoon because that's what he writes about, but the reality was, "I want to talk to him every day, so I had to move him to Vancouver".

[*Translation*]

M. Chater: Je le crois. Ce serait évidemment une situation très sérieuse si une province, par exemple, la Colombie-Britannique, décidait de faire certaines choses alors que d'autres, par exemple les Maritimes, ne lui emboîtaient pas le pas. On le voit d'ailleurs déjà, aujourd'hui, en parlant aux associations provinciales. Il y a déjà des niveaux différents d'aide provinciale, sans aucune uniformité. Si je discute avec un sous-ministre de l'Alberta, il ne me dira pas la même chose qu'un sous-ministre du Manitoba. On a donc déjà cette sorte de formation de ghettos culturels, si je puis m'exprimer ainsi. Les artistes font face à des difficultés beaucoup plus marquées en Saskatchewan, par exemple, qu'en Ontario ou au Québec, parce que cette province n'octroyait encore récemment que très peu d'appui dans le domaine culturel.

La culture peut s'épanouir n'importe où, dans n'importe quelle collectivité. Cela dit, il en va de la culture comme des autres activités commerciales, il faut atteindre un certain niveau économique. C'est comme la bombe nucléaire, qui n'explose pas tant qu'on n'atteint pas une masse critique. Hélas, au Canada, cette masse critique se limite à deux ou trois villes, et à quelques marchés périphériques dans quelques autres collectivités de moindre importance.

M. MacWilliam: Examinons l'autre membre de l'équation. Croyez-vous que des politiques nationales vigoureuses puissent alanir les différences régionales dans le domaine culturel?

M. Chater: Je ne pense pas que l'artiste qui habite, disons, Brandon, au Manitoba, ou n'importe quelle collectivité, n'importe où, ait une idée très précise des politiques nationales dans le domaine culturel. Quand il en a envie, il compose une chanson qui exprime ce qu'il ressent par rapport à son pays ou au reste de l'humanité.

M. MacWilliam: Je songe aux politiques, qu'elles existent actuellement ou non, qui pourraient justement l'aider à le faire en lui offrant une aide financière...

M. Chater: Absolument.

M. MacWilliam:...ou l'accès aux outils nécessaires pour qu'il fasse son travail.

M. Chater: Cela ne fait aucun doute, il y a des problèmes. Étant donné que le Canada a 4,000 milles de large, il y a un problème évident en matière de communications.

Prenez le cas d'un artiste, que vous ne connaissez peut-être pas, qui s'appelle Glenn Stace, de la Saskatchewan. Il a commencé sa carrière dans une petite ville près de Saskatoon. Ensuite, il s'est rendu à Saskatoon, où il a constaté qu'il ne pouvait pas vraiment se brancher sur tout le reste de l'industrie. Il a alors trouvé un gérant, Larry Wanagas, qui est le gérant de K.D. Lang.

M. MacWilliam: Bumstead Productions.

M. Chater: C'est cela, Bumstead Productions. Aujourd'hui, il se trouve à Vancouver, il vient de sortir un disque et il se débrouille très bien. Comme le disait Larry, cela aurait été bien s'il avait pu rester à Saskatoon, puisque son inspiration vient de là, mais la réalité est que «j'ai dû le faire venir à Vancouver parce que je devais lui parler tous les jours».

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: I used to promote k.d. lang throughout the Okanagan.

Mr. Chater: There you go. I am sure Larry thanks you.

Mr. MacWilliam: He's a good friend.

Mr. Chair, in light of the bells going and whatnot—

The Chairman: Yes, I think it puts undue pressure. What we'll do, I suggest, is when we come back you will have the last portion of your question to ask and then we will continue with Madam Roy-Arcelin.

We'll come back as quickly as we can, please.

• 1007

• 1044

The Chairman: Could we come to order, please.

Mr. Chater, we will put you on the panel again. Mr. MacWilliam, you may have one question to finish up your round.

• 1045

Mr. MacWilliam: On the possibility, at least in the eyes of Carla Hills with respect to the ongoing negotiations on the North American Free Trade Agreement, of including cultural industries in a future trade agreement between the three countries, do you have any views on it? Do you have any concerns about it? How would it impact on your future as an industry? How would it impact on our ability to maintain a Canadian identity?

Mr. Chater: Obviously there would be a substantial impact if it were to occur. One of the points I was making earlier to Mrs. Finestone, on which I would like to elaborate slightly, is that one of the problems with the reality in today's world is that you have to originate programming of whatever source to get on your own networks.

One of the problems that not just we face but the Europeans are facing more and more is the power of the American entertainment system to deliver, in effect, cheap programming. Obviously any sale to France is an add-on; they have already basically paid for it in the U.S. The U.S. is now the only country where you can do that. England can't any more. France can't any more. The market just isn't big enough. In other words, the cost of making programming is getting so astronomical.

Even the Americans are having problems. Even the Americans now make their money back on the syndication rights. The licence fee on the first-run television rights is not enough to cover your production costs, by probably 30%.

Mr. MacWilliam: The Americans obviously would have a vested interest in opening up the cultural sector in order to increase their market share.

[*Traduction*]

M. MacWilliam: À une époque, je faisais la promotion de K.D. Lang dans la vallée de l'Okanagan.

M. Chater: Et bien, voilà. Je suis sûr que Larry vous en est reconnaissant.

M. MacWilliam: C'est un bon ami.

Monsieur le président, étant donné que la cloche a sonné...

Le président: Oui, nous devons en tenir compte. Vous pourrez terminer votre tour quand nous reviendrons, après quoi je donnerai la parole à M^me^ Roy-Arcelin.

Essayez de revenir le plus vite possible.

Le président: Nous reprenons nos travaux.

M. MacWilliam peut poser une dernière question à M. Chater, pour terminer son tour.

M. MacWilliam: Que pensez-vous de l'inclusion éventuelle des industries culturelles dans un éventuel accord de libre-échange entre les trois pays d'Amérique du Nord, puisque c'est au moins ce que souhaite faire Carla Hills? Cela vous préoccupe-t-il? Quel effet cela aurait-il sur votre industrie? Cela diminuerait-il notre aptitude à préserver une identité canadienne?

M. Chater: Il est évident qu'une telle décision aurait une incidence profonde. Comme je le disais tout à l'heure à M^me^ Finestone, l'un des problèmes du monde contemporain est qu'il faut produire des émissions, quelle qu'en soit l'origine, pour utiliser les réseaux.

Or, l'une des difficultés auxquelles nous faisons face, au même titre que les Européens, c'est que le système américain de production peut inonder le monde d'émissions très bon marché. Chaque fois qu'un producteur américain vend une émission à la France, c'est un bénéfice net pour lui puisqu'il a déjà récupéré ses frais de production sur le marché américain. Les États-Unis sont le seul pays qui bénéficie d'une telle situation. En Angleterre, ou en France, les marchés ne sont tout simplement pas assez importants pour faire la même chose. Or, les coûts de production des émissions atteignent des niveaux astronomiques.

Même les Américains commencent à avoir des problèmes. Même eux sont obligés d'avoir recours aux droits de rediffusion pour récupérer tous leurs investissements. Les droits obtenus lors de la première diffusion ne sont plus suffisants pour couvrir tous les frais de production. Le manque à gagner à ce chapître est probablement de l'ordre de 30 p. 100.

M. MacWilliam: Il est donc évident que les Américains auraient tout intérêt à avoir librement accès au secteur culturel, pour accroître leur part du marché.

[*Text*]

Mr. Chater: Absolutely. We use the Jack Valenti line that they obviously love as much as they can get of free trade because it allows them to get into those marketplaces that much more easily.

Mr. MacWilliam: Can we compete with them?

Mr. Chater: Yes and no. The answer is yes, we can, but obviously you can't compete one on one. Because of the reality of the technological advances that will deliver systems across the board everywhere very fast, I think our niche, and almost every country's niche, is to be able to produce programming that people not only in Canada but around the world want to watch, or records or books or whatever, to get onto the global system, if you like. That is the crux of the matter.

You can go only so far in protecting your market, and probably even less and less with technology. We have always faced this in the music business; we have had that almost from day one, because obviously you could buy a record, or now a CD, from anywhere. There was no restriction on where it came from. With broadcasting and television, it's somewhat different. It's a fact of life for every country. The only way you can probably solve it is to produce the famous. . .I hate to use the standard phrase, all these pieces of excellence.

It's like everything else, and that's why I was talking about the idea industries. We are one of them. We have to come up with great ideas and execute them. The other problem is that we have to be able to market them. Technology will solve it in a few years, but right now you have, in essence, five or six major international distribution networks, most of which are actually non-American. They are controlled by the Japanese or by the Europeans. In reality, to sell in big numbers world-wide, you have to be in that network. The product has to be distributed and, even more importantly, someone has to promote it. Somebody has to make the physical decision in France or in England to say that they are going to promote that record.

Mr. MacWilliam: Are we in that network?

Mr. Chater: Yes, we are, but the reality is that it's an ongoing battle to stay in it. We are in it, but obviously decisions on whom to promote in our industry are very subjective. In our business we all have collections of records that weren't hits that should have been. For no reason, they didn't get lucky; they didn't get promoted, whatever. Artistically, musically, they were great, but they just didn't happen.

It's just one of those things. You really have to face the fact that if I'm sitting, for example, in London with 400 records to choose from this month, why would I choose this record as opposed to that record? There are business reasons for it, generally, such as the proximity to the artist, the fact that it's already had some success; the company must have pushed this artist as opposed that artist. You can influence those decisions, but it's not enough to make a great record anymore. You have to get down the road and be involved.

[*Translation*]

M. Chater: Absolument. Jack Valenti est un partisan fanatique du libre-échange, parce que cela permettra aux Américains d'envahir encore plus facilement les marchés étrangers.

M. MacWilliam: Pouvons-nous leur résister?

M. Chater: Oui et non. Oui, évidemment, mais à condition de ne pas rester isolés. Etant donné les progrès technologiques, n'importe quoi peut être distribué très rapidement n'importe où, dans n'importe quel pays. Or, notre créneau, et je crois que c'est celui de pratiquement tous les autres pays également, c'est de pouvoir produire des émissions, ou des disques, ou des livres, capables de prendre pied sur le réseau global. Voilà le noeud du problème.

Il y a une limite à ce que l'on peut faire pour protéger son marché intérieur, et cette limite est probablement de plus en plus restreinte avec la technologie. Nous avons toujours fait face à ce problème dans le secteur de la musique, étant donné qu'il a toujours été évidemment très facile d'acheter un disque provenant de n'importe où. Il n'y avait aucune limite à cet égard. Avec la radio et la télévision, la situation est un peu différente. La seule solution est probablement d'atteindre le célèbre niveau d'excellence, même si je n'aime pas l'expression.

Il en va des industries de la pensée comme de toutes les autres: à nous de trouver d'excellentes idées et de les mettre en pratique. Ensuite, bien sûr, il faut être capable de les vendre. La technologie résoudra le problème dans quelques années mais, pour le moment, il reste à peu près cinq ou six grands réseaux internationaux de distribution, dont la plupart ne sont d'ailleurs pas américains. Ils sont contrôlés par des Japonais ou des Européens. Donc, pour être distribués à l'échelle mondiale, il faut s'implanter sur ce réseau. En outre, et c'est peut-être encore plus important, il faut que quelqu'un fasse la promotion de votre produit. Il faut que quelqu'un prenne concrètement la décision, en France ou en Angleterre, de faire la promotion de votre disque, par exemple.

M. MacWilliam: Etes-vous présent sur ce réseau?

M. Chater: Oui, mais il faut lutter constamment pour y rester. Nous y sommes, mais il est évident qu'il y a toujours une part de subjectivité quand nous décidons de faire la promotion de tel artiste plutôt que de tel autre. rNous avons des foules de disques qui n'ont connu aucun succès alors qu'ils étaient excellents. Il se trouve simplement qu'ils n'ont pas eu de chance, ou qu'ils n'ont pas obtenu une promotion satisfaisante. Sur le plan artistique, ce sont des produits excellents, mais ils n'ont tout simplement pas marché.

Ce sont des choses qui arrivent. Comprenez que je suis bien obligé de prendre une décision subjective quand je me trouve à London, dans mon bureau, et que je dois choisir parmi 400 disques celui dont je vais faire la promotion ce mois-ci. Le choix dépend en général de considérations commerciales, par exemple la proximité de l'artiste, et le fait que le disque a déjà connu un certain succès. La compagnie a dû promouvoir un artiste plutôt qu'un autre. On peut avoir une influence sur ces décisions-là, mais il ne suffit plus d'avoir simplement un disque formidable. Il faut participer au processus.

[*Texte*]

• 1050

What we're trying to do in some respect at CIRPA is get generic marketing in place. What we mean by that is that we will be able at least to influence the attitudes of people that they should be thinking about this product, not any given one. There is a range of Canadian products to promote. Look at what happened to Bryan Adams. Wouldn't you like another one of those?

Mr. MacWilliam: Right.

Mr. Chater: That's the reality of it. It's very, very subjective. But what you can't control, and will be less and less able to control anywhere in the world, are the distribution networks. The technology will blow them wide open and quite often to good benefit. For example, in the interior of B.C., I'm sure there are many records you just can't get. With technology you will be able to because there will be a digital databank. Wham, it comes on the satellite. You want it? Make a copy.

Mr. MacWilliam: Right.

Mr. Chater: In other words, anyone anywhere in Canada will be able to get anything. Now they can't. So there are obviously advantages to it. The disadvantage is that you control less and less the flow of material on those networks.

Mr. MacWilliam: Thank you.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Bienvenue à notre Comité. Je pense que votre réputation n'est plus à faire. Vous avez une industrie qui me semble florissante malgré certains problèmes économiques à travers le Canada et même plus loin.

Vous dites que vous avez de bons rapports avec le Québec. J'aimerais savoir si votre industrie est aussi florissante au Québec. Quel pourcentage de votre production se fait au Québec étant donné qu'il y a là une pléiade d'artistes, de compositeurs et ainsi de suite?

Je vais aller un tout petit peut plus loin et vous aurez ensuite tout le loisir de me répondre. Vous savez qu'à la suite des propositions constitutionnelles, il y aura certains changements. Quels seront-ils? Je ne le sais pas. Personne ne le sait encore, mais on fait des hypothèses. Si ces changements se produisaient, le mandat de votre association ne serait-il pas changé? Étant donné que vous avez une responsabilité au niveau national, votre industrie a une contribution à apporter. Comment voyez-vous votre contribution à l'unité nationale dans l'avenir à partir de certaines prémisses que je viens de vous énoncer?

Mr. Chater: To answer that, first, I think I understand. I had lunch yesterday with Robert Pilon of ADISQ. They will be appearing in the next two or three weeks before the committee to discuss specifically the Quebec market. My knowledge of it is that it is very flourishing. There are, as you know, many successful artists not just in Quebec but more and more in France. They are doing extremely well. Robert will no doubt tell you much more about that.

[*Traduction*]

Notre association essaie dans une certaine mesure de mettre en place un régime de commercialisation générale. Cela nous permettrait au moins d'influer sur les attitudes des gens à l'égard de toute une gamme de produits canadiens, plutôt que d'un produit donné. Regardez ce qui s'est passé dans le cas de Bryan Adams. N'aimerions-nous pas avoir un autre succès comme cela?

M. MacWilliam: D'accord.

M. Chater: C'est ça la réalité. Elle est très très subjective. Cependant, ce que l'on ne peut pas contrôler, et ce qu'on sera de moins en moins en mesure de contrôler où que ce soit au monde, ce sont les réseaux de distribution. La nouvelle technologie va les faire éclater, et c'est tant mieux. Par exemple, je suis certain qu'à l'intérieur de la Colombie-Britannique, il y a beaucoup de disques qu'on ne peut tout simplement pas obtenir. Grâce à la technologie, on y aura accès car il y aura une banque de données numérique. Tout d'un coup quelque chose est disponible sur le satellite. Si on le veut, on n'a qu'à en faire une copie.

M. MacWilliam: D'accord.

M. Chater: Autrement dit, n'importe qui, n'importe où au Canada, pourra obtenir n'importe quoi. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Il y a donc des avantages à tirer de cette technologie. L'inconvénient c'est qu'on contrôle de moins en moins ce qui est disponible sur ces réseaux.

M. MacWilliam: Merci.

Ms. Roy-Arcelin (Ahuntsic): Welcome to our committee. I think your reputation is clearly established. In my view, your industry is flourishing, despite certain economic problems in Canada and even abroad.

You say you have good relations with Quebec. I would like to know whether your industry is also prosperous in Quebec. Given the vast number of artists and composers in Quebec, I would like to know what percentage of your output is produced in Quebec?

I will go a little further and then leave you time to answer. You know that some changes will be made as a result of the constitutionnal proposals. Neither I nor anyone else knows what these changes will be, but some assumations are being put forward. If there are changes, would your association's mandate not be changed? Since you have a national responsability, your industry has a contribution to make. How do you see your future role with respect to national unity, on the basis of the comments I have made?

M. Chater: Je dois vous dire d'abord que je crois vous comprendre. Hier, j'ai déjeuné avec Robert Pilon de l'ADISQ. Cette association va comparaître devant le comité d'ici deux ou trois semaines pour parler justement du marché québécois. Je crois savoir que l'industrie est très florissante au Québec. Comme vous savez, il y a beaucoup d'artistes prospères non seulement au Québec, mais aussi, de plus en plus, en France également. Ils connaissent beaucoup de succès. Robert vous en dira sans doute davantage à ce sujet.

[*Text*]

From the point of view of the industry, we do have members in Quebec, and ADISQ has members outside Quebec, but it's clearly for business reasons more than anything else. It's certainly not cultural; it's business. It makes more sense in the milieu of the English business. There are different goals and objectives compared to the French business, the French-speaking business. The reality is that from our point of view, both sides agree totally that our aims and objectives are very, very similar if not identical. We both like to get paid. We both like to make money. We both like to have success.

• 1055

It is really a matter less of strategy than of particular tactics as to how we achieve them. We both work very regularly. As I said, I had lunch with Robert yesterday in Toronto. we'll have lunch again next week in Montreal to discuss the issues that face us globally. Though we appear to be separate, we are in fact not. Our reason for being separate has less to do with language than with business practicalities of how best to market the different types of artists.

There are distinct differences in the objectives that, for example, a Quebec artist—let's take Roch Voisine—would wish to achieve in France as opposed to what the same artists would wish to achieve in English in the U.S. or the United Kingdom. Different strategies, marketing and everything else, have to be employed. Our goals, our objectives, our relationships are united. We have no particular problems in those areas; it's just that our strategies are different, purely for business reasons.

Mr. Hogue (Outremont): I have to ask you

si vous voulez m'excuser de mon absence ce matin et de ne pas avoir pu relire votre document à quelques reprises. Je l'ai regardé. Il me semble assez bien fait. Il y a cependant des paragraphes qui m'apparaissent très dangereux, où on retrouve du *lip service* et des positions idéologiques.

If they are part of your organization's ideology, I will question you. But let's forget about that.

Commençons par autre chose. Combien vend-on de disques au Canada en l'espace d'une année?

M. Chater: Cinquante-cinq millions.

M. Hogue: Combien sont faits au Canada?

Mr. Chater: Approximately 25%, I would say, English and French.

M. Hogue: Combien y a-t-il d'artistes canadiens?

Mr. Chater: Two or three hundred, maybe in total.

M. Hogue: Combien y a-t-il de disques d'artistes canadiens?

Mr. Chater: Twenty-five percent.

M. Hogue: Alors, il y a 55 millions de disques vendus au Canada.

[*Translation*]

Du point de vue de l'industrie, nous avons des membres au Québec, et l'ADISQ a des membres en dehors du Québec, mais de toute évidence c'est pour des raisons commerciales avant tout. Ce n'est pas pour des raisons culturelles; c'est pour des raisons commerciales. L'industrie au Canada anglais a des objectifs différents de ceux de l'industrie francophone. Mais de notre point de vue, les deux côtés sont d'accord pour dire qu'ils ont des objectifs très semblables sinon identiques. Nous aimons tous les deux être payés. Nous aimons tous les deux faire de l'argent. Nous aimons tous les deux réussir.

Ce n'est pas tellement une question de stratégie mais plutôt de tactiques en ce qui concerne la réalisation des objectifs. Nous travaillons ensemble régulièrement. Comme je l'ai déjà dit, j'ai déjeuné avec Robert hier à Toronto. Nous allons déjeuner ensemble à nouveau la semaine prochaine à Montréal pour discuter des questions auxquelles fait face l'industrie dans son ensemble. Même si les deux associations peuvent sembler indépendantes l'une de l'autre, ce n'est pas le cas. Si nous sommes deux associations distinctes, c'est moins pour des raisons de langue que pour des considérations commerciales concernant la commercialisation des deux différents groupes d'artistes.

Les objectifs visés par un artiste québécois en France—prenons l'exemple de Roch Voisine—sont très différents de ce qu'il viserait sur le marché anglophone aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Il faut utiliser des stratégies différentes, des techniques de commercialisation différentes, etc. Nous partageons les mêmes objectifs et les mêmes buts. Cela ne pose pas de problème particulier. Pour des raisons purement commerciales, nos stratégies sont quand même différentes.

M. Hogue (Outremont): Je dois vous demander

to forgive me for being absent this morning and for not being able to read your document over several times. I have looked at it. It looks quite well done to me. However, there are a few paragraphs that seem very dangerous to me, that contains some examples of lip service and ideological positions.

Si ces positions font partie de l'idéologie de votre association, je vais vous poser des questions là-dessus. Mais laissons tomber cela pour l'instant.

Let us start with something else. How many records are sold in Canada in a year?

Mr. Chater: Fifty five million.

Mr. Hogue: How many of them are made in Canada?

M. Chater: Je dirais qu'environ 25 p. 100 sont faits au Canada, en anglais et en français.

Mr. Hogue: How many Canadian artists are there?

M. Chater: Peut-être 200 ou 300 au total.

Mr. Hogue: How many records are there by Canadian artists?

M. Chater: Vingt-cinq pour cent.

Mr. Hogue: So there are 55 million records sold in Canada.

[*Texte*]

Mr. Chater: In total, 55 million.

M. Hogue: Venant de partout dans le monde?

M. Chater: Oui.

M. Hogue: C'est la production mondiale.

M. Chater: Oui.

M. Hogue: Cela peut venir du Zaïre comme...

M. Chater: Oui.

M. Hogue: Vingt-cinq p. 100 de 55 millions font...

Mr. Chater: Twelve million.

M. Hogue: Douze millions de disques produits par des artistes canadiens sont vendus au Canada.

M. Chater: Oui.

M. Hogue: Combien de disques de Canadiens sont vendus à travers le monde?

Mr. Chater: A lot, millions. For instance, Bryan Adams has sold, in the last six months, 10 million records around the world. Roch Voisine sold 1.7 million in France last year. Many artists are doing very well in various territories. Rush, another English act, has sold 2 million records in the last two months in the United States. Our estimate is that the return flow is now as much or more than—

M. Hogue: Paul Anka est-il considéré comme un Canadien?

• 1100

Mr. Chater: No, he is American.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): No.

Mr. Chater: Is he still Canadian? No, the stuff that qualified when he was Canadian is still Canadian but not—

Mr. Scott: He was born here in Ottawa and I chummed around with him, and I know he is—

Mr. Chater: I think if we go by the CRTC regulations, when he was Canadian, it was Canadian. When he wrote American, he's American, whatever.

M. Hogue: Alors, ses disques ne font pas partie de ces 12 millions.

M. Chater: Non.

M. Hogue: Combien de disques d'Anne Murray se vend-il à peu près?

Mr. Chater: I'd have to ask her manager, but certainly—

Mr. Hogue: Just a guesstimate.

Mr. Chater: —considering the last album, I would say she probably sells five million records a year abroad, at least, maybe more.

M. Hogue: Et Charlebois? Beaucoup moins.

Mr. Chater: No, he's the last generation of the new generation of artists.

[*Traduction*]

M. Chater: Il y a 55 millions au total.

Mr. Hogue: And they come from all over the world?

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: So these records are produced all over the world.

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: They could be from Zaire or from...

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: Twenty five per cent of 55 million makes...

M. Chater: Douze millions.

Mr. Hogue: There are 12 million records produced by Canadian artists and sold in Canada.

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: How many records by Canadian artists are sold world-wide?

M. Chater: Il y en a beaucoup, des millions. Par exemple, depuis six mois, Bryan Adams a vendu 10 millions de disques partout au monde. Roch Voisine en a vendu 1,7 million en France l'année dernière. Beaucoup d'artistes réussissent très bien dans différentes régions. Rush, un autre artiste anglophone, a vendu 2 millions de disques aux États-Unis dans les deux derniers mois. D'après nos évaluations, on vend autant ou plus de disques à l'étranger qu'on...

Mr. Hogue: Is Paul Anka considered a Canadian?

M. Chater: Non, c'est un Américain.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Non.

M. Chater: Est-il encore Canadien? Ce qu'il avait enregistré à l'époque où il était Canadien est encore canadien, mais pas...

M. Scott: Il est né à Ottawa et nous étions des amis d'enfance. Je sais qu'il est...

M. Chater: Selon les règlements du CRTC, les chansons qu'il avait enregistrées lorsqu'il était Canadien sont canadiennes, et celles qu'il a enregistrées depuis qu'il est Américain sont américaines.

Mr. Hogue: So, his own records are not part of those 12 million.

Mr. Chater: No.

Mr. Hogue: What are Anne Murray's sales, approximately?

M. Chater: Je devrais demander à son gérant, mais...

M. Hogue: Très approximativement.

M. Chater: ...considérant les ventes de son dernier album, je pense qu'elle doit en vendre à l'étranger au moins cinq millions par an, peut-être plus.

Mr. Hogue: And Charlebois; much less, I suppose.

M. Chater: Non, il fait partie de la dernière génération de la nouvelle génération d'artistes.

[*Text*]

M. Hogue: Dans le cas de Céline Dion, même avant que le disque soit en vente, il y a déjà 100,000 copies de placées. Et Dutoit vend à travers le monde.

M. Chater: Oui.

M. Hogue: Est-ce que les disques de l'Orchestre symphonique de Toronto se vendent à travers le monde?

M. Chater: L'Orchestre symphonique de Montréal; pas celui de Toronto.

Mr. Hogue: I'm talking about Toronto.

Il y a Dutoit à Montréal et il y a quelqu'un d'autre à Toronto.

Mr. Chater: That's a big seller. Toronto doesn't have a good record deal at the moment. The classical business depends very much on the conductor. The Toronto conductor is not nearly as well known as Charles Dutoit.

Mr. Hogue: No, but they still have records.

Mr. Chater: Not many. Since Andrew Davis left, they have difficulty getting a record deal. The classical music field depends upon the ability of the name of the conductor.

Mr. Hogue: I know.

C'est pour cela que j'ai pris les exemples de Dutoit et de Toronto,

just to see the difference.

Mr. Chater: Oh, yes.

M. Hogue: Vous dites dans votre présentation, au premier paragraphe de la première page, que les choses vont assez bien.

Mr. Chater: Generally, but not perfect.

M. Hogue: À la page 6, le premier paragraphe commence ainsi:

However, it is by no means all good news.

Que veulent dire ce paragraphe et celui qui suit:

it may well be that Canadian success is close

Il rejoint un apex. Puis vous dites:

restructuring in the music industry world-wide

But your negative change,

qu'est-ce que cela veut dire?

Mr. Chater: I was explaining to the gentleman here that we have a lot of problems that are not of our making. It's not just in Canada. This is a problem for—

M. Hogue: J'ai compris cela.

Mr. Chater: It is world-wide. The reality is that there is a—

M. Hogue: J'ai compris tout cela. Si vous voulez me redire ce que vous avez dit...

Mr. Chater: That is the answer to that.

Mr. Hogue: I was following.

[*Translation*]

Mr. Hogue: As far as Céline Dion is concerned, 100,000 copies of each of her albums are sold even before it is put on the racks. And Dutoit sells all over the world.

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: Does the Toronto Symphony sell records abroad?

Mr. Chater: The Montreal Symphony, yes, but not the Toronto Symphony.

M. Hogue: Je parle de celui de Toronto.

There is Dutoit in Montreal, but there is someone else in Toronto.

M. Chater: Dutoit vend beaucoup. Toronto n'a pas un bon contrat de disques, à l'heure actuelle. Les ventes de disques classiques dépendent beaucoup du chef d'orchestre. Le chef de Toronto est loin d'être aussi connu que Charles Dutoit.

M. Hogue: Certes, mais il produit quand même des disques.

M. Chater: Pas beaucoup. Depuis qu'Andrew Davis est parti, l'orchestre a du mal à obtenir un bon contrat d'enregistrement. En musique classique, le pouvoir d'attraction du chef d'orchestre est très important.

M. Hogue: Je sais.

This is why I wanted to compare Dutoit and Toronto,

pour voir la différence.

M. Chater: Bien.

Mr. Hogue: You stated, at the beginning of your testimony, that things are coming along rather well.

M. Chater: En général, mais elles ne sont pas parfaites.

Mr. Hogue: The first paragraph of page 6 begins with these words:

En revanche, il n'y a pas que de bonnes nouvelles.

What do you mean by that, and by this:

il se peut fort bien que le succès canadien soit près de...

Reaching its apogee. Then you say:

restructuration l'industrie de la musique à l'échelle mondiale

Mais votre changement négatif,

What does that mean?

M. Chater: J'essayais d'expliquer à votre collègue que nous faisons face à beaucoup de problèmes dont nous ne sommes pas responsables. Cela ne vaut d'ailleurs pas seulement qu'au Canada mais aussi...

Mr. Hogue: I understood that.

M. Chater: ...dans le reste du monde. La réalité est que...

Mr. Hogue: I got all that. If you are to repeat what you said...

M. Chater: C'est ma réponse.

M. Hogue: J'ai suivi.

[*Texte*]

Je suis très bien positionné. Dutoit vend des disques parce qu'il est exceptionnel.

M. Chater: Oui.

M. Hogue: Il serait au Zimbabwe qu'il vendrait des disques.

M. Chater: Oui.

M. Hogue: S'il avait des violons. Il serait n'importe où qu'il vendrait des disques. London ou des organisations allemandes iraient le chercher.

M. Chater: Oui.

M. Hogue: Comme on va chercher là-bas la musique de chambre qui nous vient d'Angleterre. Que veut dire votre position voulant que dans quelques années ou très bientôt, l'industrie du disque soit contrôlée par une, deux ou trois maisons?

Mr. Chater: I think the answer is that this will be the case for a few years. It will become more difficult to sell a market product. However, at the end of the decade the technology will change again and there will be, if you like, instant access almost anywhere in the world because it will no longer be a physical product.

• 1105

Right now you and I buy Montreal Symphony on a CD; next year it will be DCC, which is digital cassettes. However, the evolution of the technological process is that you want to be able, either through the cable system we have now or a revised cable system with the telephone companies... When you have the glass fibre cable systems in place in a few years, you will have the opportunity to receive—

M. Hogue: Laissez faire. Vous ne répondez pas à ma question. Les *Boston Pops*, est-ce qu'il faut les produire au Canada ou les acheter? De toute façon, les *Boston Pops*, s'ils sont meilleurs, on va toujours les écouter. Et si Dutoit est meilleur, son Ravel va se promener à travers le monde.

Is there any alternative?

Mr. Chater: Unfortunately, it's not as simple as that because the reality of the record business is that there are many, many records, which, we can all agree, are excellent artistic and commercial records. The reality is, which ones get marketed? The Boston Pops, we all know; the Montreal Symphony, we all know, because they have been marketed. There are many other artists—

M. Hogue: Donc, c'est un problème de mise en marché.

Mr. Chater: Yes, that's the big problem.

M. Hogue: Merci beaucoup.

That's a big problem.

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: So I suppose that they are going to have to be creative, intelligent, innovative, and the marketing has to be good.

[*Traduction*]

I am very well positionned. Dutoit sells records because he is exceptionnal.

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: He would sell records even if he was leading the Zimbabwe Symphony.

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: Even if he was playing the violin. He would sell records anywhere. London or German companies would get him.

Mr. Chater: Yes.

Mr. Hogue: Just as they go to record chamber music from England which means that, in a very few years, the record industry will be controlled by one, two or three companies.

M. Chater: Je crois que ce sera le cas pendant quelques années. Il sera plus difficile de vendre nos produits. Cependant, la technologie changera à nouveau à la fin de la décennie et tout le monde aura instantanément accès aux produits, n'importe où au monde, car ce ne sera plus un produit matériel.

Actuellement, nous achetons l'Orchestre symphonique de Montréal sur disque compact. L'an prochain, ce sera sur cassette numérique. Plus tard, grâce à la câblodiffusion ou au nouveau système de câbles téléphoniques, avec des fibres optiques, vous pourrez...

M. Hogue: Never mind. You are not answering my question. The Boston Pops are not produced in Canada. As long as they remain the best, people will listen to them and buy their records. As long as Dutoit is the best, his Ravel will circle the globe.

Y a-t-il une autre solution?

M. Chater: Hélas, ce n'est pas aussi simple que cela car il y a un nombre considérable de disques qui sont produits, tout le monde peut en convenir, par des artistes excellents et qui sont mis en vente. Le problème est de savoir lesquels seront vraiment commercialisés. Les Boston Pops, tout le monde connaît. L'Orchestre symphonique de Montréal, tout le monde connaît, parce qu'il a été bien commercialisé. Il y a cependant beaucoup d'autres artistes.

Mr. Hogue: So, it is a problem of marketing?

M. Chater: C'est en effet une partie importante du problème.

Mr. Hogue: Thank you.

C'est un gros problème.

M. Chater: Oui.

M. Hogue: Donc, il va falloir que les artistes soient créatifs, intelligents et novateurs, et qu'ils soient bien commercialisés.

[*Text*]

Mr. Chater: Exactly.

M. Hogue: Ce n'est pas une question d'artistes, de culture et de changements technologiques.

Mr. Chater: No, it's industry—industry and marketing.

M. Hogue: Maintenant je comprends. Parlons du dernier paragraphe de la page 7.

It could be interesting, you know, to count the number of angels dancing on the head of a pin.

Est-ce parce que j'ai dit cela, Sheila?

Mme Finestone: Non, excusez-moi; je ne vous écoute pas.

M. Hogue: Il vaut bien mieux ne pas m'écouter.

Mme Finestone: Non, ce n'est pas vrai. De temps à autre. . .

Mr. Hogue: If I would be rude, but I'm so subtle.

The Chairman: Dr. Hogue, we are a little bit short of time this morning. Could you advance your questions?

Mr. Hogue: It's a very short question. I take exception to your last paragraph.

Mr. Chater: This is the feeling of our members. They are concerned, as citizens of the country, that we have grave problems.

Mr. Hogue: Because of time restrictions,

serait-il possible que celui qui a écrit cela l'explique? Est-ce trop demander?

Mr. Chater: I wrote it.

M. Hogue: Ce deuxième paragraphe est un paragraphe très sérieux.

Mr. Chater: No, I would agree it's very serious. It's a very serious paragraph; it's meant to be very serious.

Mrs. Finestone: Which paragraph?

Mr. Chater: The last paragraph.

Mr. Hogue: It's much too serious.

Mr. Chater: No. I think it addresses the issues the country is facing. I think it's a very grave issue that has to be addressed by government, and our members think so, too. We are very seriously concerned about the fact that—

M. Hogue: Quand on soulève un

arcane argument.

Mr. Chater: Well, I would—

Mr. Hogue: We're shovelling clouds.

Mr. Chater: I would suggest to you that the reality is people want to eat and drink and survive. That's the first reality. We have the luxury of discussing this in Canada—

Mr. Hogue: So there is no use coming in.

Mr. Chater: —because we can do those things.

Mr. Hogue: So there's no use coming here.

[*Translation*]

M. Chater: Exactement.

Mr. Hogue: So, it is not a matter of artists, of culture or of technological change.

M. Chater: Non, c'est une question d'industrie et de marketing.

Mr. Hogue: Now I understand. Let us now move to the last paragraph on page 7 of your brief.

Il serait peut-être intéressant de couper les cheveux en quatre.

Is it because I said that, Sheila?

Mrs. Finestone: Excuse me, I was not listening to you.

Mr. Hogue: Your better off not listening to me.

Mrs. Finestone: No, that's not true, sometimes. . .

M. Hogue: Si j'étais grossier, mais je suis tellement subtile.

Le président: Monsieur Hogue, nous manquons un peu de temps ce matin. Pourriez-vous avancer?

M. Hogue: Une très brève question. Je m'oppose à ce que vous dites dans votre dernier paragraphe.

M. Chater: Il reflète pourtant l'opinion de nos membres qui sont très inquiets de voir que le pays fait face à de graves problèmes.

M. Hogue: Comme on manque de temps,

would it be possible to get an explanation from the person who wrote that? Is that asking too much?

M. Chater: J'en suis l'auteur.

Mr. Hogue: This second paragraph is very serious.

M. Chater: Oui, c'est un paragraphe très sérieux, et qui a été régigé de manière très sérieuse.

Mme Finestone: Lequel?

M. Chater: Le dernier.

M. Hogue: Il est beaucoup trop sérieux.

M. Chater: Non, je crois qu'il aborde clairement le problème auquel fait face le pays. Je crois que c'est un problème très grave, non seulement pour le gouvernement mais aussi pour nos propres membres. Nous sommes très inquiets de voir que. . .

Mr. Hogue: When one raises an

argument abscons.

M. Chater: Eh bien. . .

M. Hogue: Vous pelletez des nuages.

M. Chater: À mon avis, la première réalité est que les gens veulent manger, boire et survivre. Au Canada, nous avons le luxe de pouvoir discuter de cela. . .

M. Hogue: Ce n'est pas la peine de venir ici.

M. Chater: . . .parce que nos besoins fondamentaux sont satisfaits.

M. Hogue: Il n'est pas nécessaire de venir ici.

[*Texte*]

Mr. Chater: You can't do that in Zaire.

Mr. Hogue: Go to Macdonald's and have a hamburger.

Mr. Chater: Yes, but the person in Zaire is concerned with eating, not concerned about this.

Mr. Hogue: Would you be good enough to explain and position yourself on this?

Mr. Chater: Absolutely.

Mr. Hogue: This is more than basic, in a way.

Mr. Chater: I agree, this is the basic concept we should be discussing.

The Chairman: Well, why don't you explain what you mean by that, then, Mr. Chater, please?

Mr. Chater: Yes. What I mean is that the issue—

Mr. Hogue: They're living while Rome burns.

The Chairman: Order, please.

Mr. Chater: Absolutely.

The Chairman: Please, we are starting to roam conversationally. It's very interesting, but we really have a bit of a deadline this morning. I would appreciate it if you would explain that.

Mr. Chater: Yes.

Dr. Hogue, my members are very concerned with the fact that they have to make a living day after day. Their perception, and that's what this is—I speak on behalf of the members—is that government, in all its forms, is taking a lot of time talking about an issue that may well be very relevant but should have been solved some time ago. In the meantime, the country has the luxury of talking about this because we are still rich. We are not going to be rich if we go on talking about this to the extent of ignoring economic and social problems.

• 1110

As I say here, we should be looking at helping other countries as well. We can't do this if we are continually arguing about where we are in the world. We have had that luxury because we are a rich country. If we were a poor country like Zaire, like Zambia, we would not have that luxury. They would be concerned about eating. As we see in the paper today, they are reintroducing rationing in Russia; they don't have that luxury in Russia either. We do, but we won't if we go on doing this. That's what our members want to say.

The Chairman: May I just intervene on behalf of the committee. Is your point that the unity issue is critical and it is urgent. Is that what you are saying?

Mr. Chater: Yes, absolutely, but not forever.

The Chairman: Or are you saying that it is frivolous and we should ignore it—

[*Traduction*]

M. Chater: On ne peut pas discuter de cela au Zaïre.

M. Hogue: Allez chez MacDonald manger un hamburger.

M. Chater: Au Zaïre, le premier problème est de manger, pas de discuter de ce genre de chose.

M. Hogue: Seriez-vous assez bon pour vous expliquer là-dessus?

M. Chater: Absolument.

M. Hogue: C'est plus que fondamental, d'ailleurs.

M. Chater: J'en conviens, c'est le concept fondamental dont nous devrions discuter.

Le président: Pourriez-vous donc tenter de vous expliquer, monsieur Chater?

M. Chater: Certainement. Ce que je veux dire, c'est que...

M. Hogue: On ne voit pas que Rome est en train de brûler.

Le président: À l'ordre.

M. Chater: Absolument.

Le président: Veuillez m'excuser, nous sommes en train de nous écarter du sujet. C'est sans doute très intéressant, mais notre temps nous est compté. Je vous serais reconnaissant de vous expliquer.

M. Chater: Bien.

Monsieur Hogue, l'une des préoccupations fondamentales de mes membres est de trouver leur gagne-pain. Leur impression, puisque c'est de cela qu'il s'agit et que j'en suis le porte-parole, c'est que nos gouvernements quels qu'ils soient, consacrent beaucoup de temps à un problème qui est certes pertinent mais qui aurait dû être résolu il y a déjà longtemps. Évidemment, notre pays peut se payer le luxe de tels débats parce qu'il est encore riche. Par contre, si nous continuons de polariser notre action là-dessus, aux dépens des problèmes économiques et sociaux, nous ne serons pas riches pendant très longtemps.

Comme je l'indique ici, nous devrions aussi envisager d'aider d'autres pays, mais nous ne pourrons pas le faire tant que nous continuerons à nous battre pour savoir qui nous sommes. C'est un luxe que nous pouvons nous payer parce que nous sommes riches. Si nous étions un pays pauvre, comme le Zaïre ou la Zambie, nous devrions d'abord nous occuper de nos problèmes économiques fondamentaux. Voyez le journal d'aujourd'hui, où l'on dit que le rationnement va revenir en Russie, pays où l'on n'a pas non plus le luxe de débattre de questions de ce genre. Nous, au Canada, nous ne l'aurons plus longtemps si nous continuons dans cette voie, et c'est ce que nos membres veulent vous dire.

Le président: Puis-je intervenir, au nom du comité? Voulez-vous dire que le problème de l'unité nationale est critique et très urgent?

M. Chater: Absolument, mais il ne faut pas que ce soit interminable.

Le président: Ou voulez-vous dire que c'est un problème frivole que nous devrions ignorer?

[*Text*]

Mr. Chater: No, we are saying that it is urgent and should be dealt with expeditiously, but not forever. In other words, a decision should be reached, one way or the other, whatever the decision is. We have other major problems. This is the issue. Our concern is that over the past years other key issues that are critical to the country have, if you like, been subsumed because of this greater concern about the issue. So our members suggest strongly that there should be a resolution.

The Chairman: I think I would be fair in saying on behalf of most of my colleagues—and they can all speak for themselves—that we generally feel the two subjects, unity and prosperity, are interdependent, interrelated; you really have a great deal of difficulty having one without the other.

Secondly, and perhaps more important, I get a flavour from your last paragraph, and I am not sure that you mean it this way, that its our problem, that it is not the problem of your members.

Mr. Chater: It is everybody's problem.

The Chairman: It is every Canadian's problem; it is not just the 295 Members of the House of Commons.

Mr. Chater: But as a Canadian, we elect you to govern.

The Chairman: No question about that. But the process of achieving unity surely goes beyond just the law-making capabilities of the 295 Members of the House of Commons.

Mr. Chater: Absolutely. I would suggest again, and this is philosophical, if you like, that the definition of government is to lead and to best serve the citizens. My members feel that this is a vitally important issue, but it has to be resolved soon because we all face other critical matters. As I say here, the world is little concerned. We travel in our business a lot. I can tell you, frankly, that the issue in most territories, if it is reported at all, is "what are you guys arguing about?" Whether we like it or not, the real world is technology and economics and ideas—

Mr. Hogue: In a nutshell, sir, what is your position? *Comme ça. C'est quoi?* What is your position as far as unity is concerned? If I am going to be your leader. . .

Mr. Chater: If I am the leader we would—

Mr. Hogue: No, I am going to be the leader; how about that?

Mr. Chater: We need unity. We need it quickly and we need it efficaciously. We need an efficient, unified country that will benefit everyone.

Mrs. Finestone: Well, that's good. Will you run on that platform.? If you run on that platform and you're good at it, fine.

Mr. MacWilliam: I have a point of order. I believe the time limit has been reached.

The Chairman: Mr. Scott, would you like to put your question, please.

Mr. Scott: I will try as usual to be brief. I do apologize, Mr. Chater, for not being able to be here earlier. I have been bouncing between the CRTC in Hull and back, to the House and here and everything else, but I am very grateful to see you here.

[*Translation*]

M. Chater: Non, nous reconnaissons que c'est un problème urgent, mais nous disons qu'il faut le régler rapidement, pour pouvoir passer à autre chose. Autrement dit, prenons une décision, quelle qu'elle soit, et attaquons-nous aux autres problèmes. Ce qui nous inquiète c'est que, depuis quelques années, d'autres questions qui sont également très importantes pour le pays ont été laissées de côté à cause de cette polarisation sur l'unité nationale. Nos membres voudraient donc que l'on se décide un jour, une fois pour toute.

Le président: Je crois pouvoir dire que la plupart de mes collègues, et ceux qui ne sont pas d'accord pourront l'indiquer, estiment que l'unité et la prospérité sont deux questions interdépendantes et connexes. Il serait très difficile d'avoir l'une sans l'autre.

Deuxièmement, et c'est peut-être encore plus important, j'ai le sentiment, à la lecture de votre dernier paragraphe, que vous estimez que c'est notre problème à nous, mais pas à vos membres.

M. Chater: Non, c'est le problème de tout le monde.

Le président: C'est le problème de chaque Canadien, et pas seulement des 295 députés.

M. Chater: Cela dit, nous vous choisissons pour gouverner.

Le président: C'est incontestable, mais la recherche de l'unité exigera sans doute beaucoup plus que les capacités législatives de 295 députés.

M. Chater: Absolument. D'un point de vue plus philosophique, le gouvernement est là pour diriger et pour servir les citoyens. Selon mes membres, même si cette question revêt une importance vitale, il est temps de la résoudre pour que nous puissions nous attaquer à d'autres problèmes critiques. Comme je le dis ici, cela ne préoccupe pas tellement le reste du monde. Comme nous voyageons beaucoup, dans notre secteur d'activités, je puis vous dire que la plupart des étrangers qui nous interrogent à ce sujet, quand ils savent qu'il y a un problème, nous disent: «mais pourquoi vous battez-vous constamment?» Que cela nous plaise ou non, le monde réel c'est la technologie, c'est l'économie, ce sont les idées. . .

M. Hogue: En bref, monsieur, quelle est votre position sur l'unité natinale? Si je devais être votre chef. . .

M. Chater: Si j'étais le chef. . .

M. Hogue: Non, c'est moi le chef. Qu'en pensez-vous?

M. Chater: Il nous faut l'unité, et il nous la faut rapidement et efficacement. Il nous faut un pays uni et efficace, dans l'intérêt de tout le monde.

Mme Finestone: C'est bien. Êtes-vous prêt à faire campagne là-dessus? Cela pourrait marcher.

M. MacWilliam: Un rappel au Règlement. Je crois qu'il est temps de donner la parole à quelqu'un d'autre.

Le président: Monsieur Scott, voulez-vous poser votre question?

M. Scott: Comme d'habitude, j'essaierai d'être bref, monsieur le président. Veuillez m'excuser, monsieur Chater, je n'ai pas pu assister au début de la réunion car je faisais la navette entre le CRTC, à Hull, et la Chambre des communes. Je suis cependant ravi de vous voir ici.

[*Texte*]

I just want to pick up on what Dr. Hogue was mentioning in your conversation about records and which ones get marketed. Believe me, as members of the committee know, I'm pretty close—

Mr. Chater: I know you have an interest.

Mr. Scott: —to that situation. The healthy financial circumstances of the Canadian artist have to be fundamental, to be critical, to the maintenance of a Canadian cultural system, certainly in the recording industry. The question I have put on several occasions to other witnesses before this committee is, should the pie not be divided? Why is it that the composers and the publishers of records get all the gravy and the artists, many of them out there who are starving or just making ends meet, do not share in that pie? I would like to get your views on whether this is not one of the central points, Brian, that is going to make Canadians feel proud of the performers and allow the artists to give expression to Canadian culture, which is so desperately needed here and around the world. What is your view?

• 1115

Mr. Chater: I agree totally. I agree absolutely that this has been and still is a problem. As we have suggested, some of the problems would be solved by copyright revision; others would be solved by maybe short-term government programs or other ways of doing things. The reality is that if I am an artist and I cannot get paid for what I do in a reasonable amount of money, most times I am going to stop doing it. Human beings are not generally stupid; they stop doing it and make money another way. As a result, we as a country lose a lot of creative forces, people who could contribute to the greater milieu, to the greater picture. Obviously not everyone will succeed internationally forever, but we are losing the potential to find out if they will succeed.

Mr. Scott: As a country, can we not, do we not perform as well as any other country in the world? Do our artists not have the same qualifications and talent? Or is it the case that because one country, like the one to the south of us, happens to be bigger and more technologically advanced, that is the only place where artists can go and make it? This is the point I was raising about the Paul Anka situation earlier.

Mr. Chater: No, Paul Anka actually is a different situation for different reasons. But the reality in the music business is that, to quote the president of BMG, who is an American, "I came here a year ago. I've never seen so much talent anywhere". Talent is not the problem. It doesn't come out of the walls—that's exaggerating—but there is plenty of it. The problem is how to integrate it, get it recorded, get it released, get it marketed, and get it sold. That's the real problem. It is an industrial marketing structural problem in many instances, rather than a creative problem.

I could name 20 artists who I think should have made it but didn't—for all sorts of reasons, but one of the reasons was definitely, in many cases, a lack of the necessary funds at least to find out.

[*Traduction*]

Je voudrais poursuivre sur la conversation que vous avez eue avec M. Hogue au sujet de la commercialisation des disques. Croyez-moi, comme les membres du comité le savent, je suis très sensible...

M. Chater: Je sais que cela vous intéresse.

M. Scott: ...à ce problème. La prospérité des artistes canadiens est fondamentale à la préservation de notre culture, surtout dans l'industrie du disque. La question que j'ai déjà posée à plusieurs autres témoins qui se sont présentés devant notre comité est la suivante: ne faudrait-il pas mieux répartir le gâteau? Comment se fait-il que les compositeurs et les éditeurs de disques recoivent les morceaux les plus juteux, alors que les artistes ne recoivent presque rien, ce qui fait que beaucoup ont du mal à joindre les deux bouts? Ne croyez-vous pas que c'est là un élément essentiel pour que les Canadiens se sentent fiers de leurs artistes, et pour que ceux-ci expriment sincèrement la culture canadienne, dont on a tellement désespérément besoin ici et dans le reste du monde. Qu'en pensez-vous?

M. Chater: Je suis tout à fait d'accord. C'est évidemment le problème fondamental. On aurait pu le résoudre en partie par la révision de la Loi sur le droit d'auteur, tout comme on aurait pu résoudre d'autres problèmes grâce à des programmes gouvernementaux de courte durée. Le fait est qu'un artiste qui ne peut pas vivre de manière raisonnable de son art ne va pas tarder à faire autre chose. En règle générale, les êtres humains ne sont pas stupides et ils se détournent des activités qui ne leur permettent pas de survivre. C'est pour cela que notre pays perd beaucoup de ses forces créatives. Évidemment, tout le monde ne peut pas avoir du succès à l'échelle internationale, mais beaucoup de nos artistes n'arrivent même pas au point où ils pourraient tenter leur chance.

M. Scott: Nos artistes ne sont-ils pas du même calibre que ceux d'autres pays? N'ont-ils pas le même talent? Ou le problème vient-il du fait que notre voisin du Sud est beaucoup plus puissant que nous, et plus avancé sur le plan technologique, ce qui en fait le point de passage obligé pour quiconque veut réussir? C'est ce que je disais tout à l'heure au sujet de Paul Anka.

M. Chater: Non, Paul Anka est dans une situation différente, pour des raisons différentes. Puisque nous parlons de l'industrie du disque, le président de BMG, qui est un Américain, me disait il y a quelques temps: «Je suis venu ici il y a un an, je n'ai jamais vu autant de talents dans un même pays». Ce n'est donc pas le talent qui manque à nos artistes. Certes, nous n'en débordons pas, ce serait une exagération, mais nous en avons beaucoup. Le problème est de faire en sorte que ce talent puisse être enregistré, publié, commercialisé et vendu. Autrement dit, c'est plus un problème de structure de marketing que de créativité.

Je pourrais vous citer une vingtaine d'artistes qui auraient dû réussir mais qui ont échoué, pour toutes sortes de raisons, l'une d'entre elles étant cependant manifestement qu'ils n'ont pas eu l'argent nécessaire pour savoir s'ils pouvaient aller plus loin.

[*Text*]

The problem we have in the music business today is, if you like, the "find out" money: it is going up and up and up. I guess it is not dissimilar from many other businesses that the "find out" fee keeps going up, the R and D fee keeps going up. In other words, it becomes harder and harder to find if you have an artist, whereas in the old days you could literally make a single and if it worked, make another one, and then make an album. Now if you haven't got an album plus two or three videos, you're not serious. That's the reality. And all of a sudden your "find out" fee has gone, in 20 years, from $5,000 to $250,000. That's the reality.

Mr. Scott: Yes, the cost is bloody frightening.

Mr. Chater: Exactly, but you could equally well say that of Sony. They have the same problem in the hardware field. The development costs of a new product keep going up and the window of opportunity to sell it keeps going down. We all have the same problem.

One of the problems of the world today is that the technology accelerates the pace, changes society and leaves some people by the way, restructures whole industries. A friend of mine who is in the photographic industry said that they are now going through a whole decision-making process: do they or do they not buy the CD version of the camera, which is, basically, if you don't know, no film, just a CD. But it's not cheap. If we are going to do that as a company, we have to commit to $20 million. If we're wrong, goodbye.

• 1120

Mr. Scott: I have a bottom line question, a very quick question, Mr. Chairman.

In the face of this technological revolution, of the R and D involved, of the tremendous costs, what is the future for Canadian culture?

Mr. Chater: Still not bad. The reality is that we have to look at restructuring our industry to make sure we utilize it as best as possible. As I said earlier to Mrs. Finestone, it's really the same answer in a different form. We can deliver excellent programming and products, not enough to fill the whole market world-wide but enough to bring back into the country solid export earnings. But you will never be able to control your own market. Nobody will.

The Americans are in the same boat. They are much more powerful than we are, but the immigration law that went in recently was really an exercise in protection, nothing else. They were trying to protect their artists against outsiders, i.e. people with talent. That's exactly what it was.

Mrs. Finestone: Excuse me, may I have a point of clarification. Was that the immigration laws or the visas, the 25,000?

Mr. Chater: The U.S. visa laws. Yes, 25,000, that was it. That was protection clear and simple.

[*Translation*]

Le problème de l'industrie du disque est qu'il faut de plus en plus d'argent «pour savoir». Évidemment, c'est la même chose que dans d'autres secteurs, par exemple dans ceux où on fait de la recherche et du développement. Autrement dit, il va être de plus en plus difficile de savoir si on a des chances de réussir, alors que l'on pouvait autrefois enregistrer directement un 45 tours et, si celui-ci se vendait, en enregistrer un autre, puis ensuite faire un album. Aujourd'hui, si on n'a pas dès le départ un album et deux ou trois vidéos, on n'a aucune chance. Voilà la réalité. Et on constate ainsi, d'un seul coup, que «pour savoir», le droit «d'entrée» sur le marché est passé en 20 ans de 5,000$ à 250,000$. Voilà la réalité.

M. Scott: C'est effrayant.

M. Chater: Exactement, mais on peut dire la même chose de Sony, qui connaît le même problème sur le plan du matériel. Les frais de mise au point de nouveaux produits ne cessent d'augmenter, alors que les possibilités de les commercialiser ne cessent de se rétrécir. Nous faisons tous face aux mêmes problèmes.

L'une des difficultés vient de ce que la technologie accélère constamment les changements, qu'elle oblige tout le monde à changer, que certains ne peuvent pas la suivre et qu'elle oblige les industries à se restructurer. J'ai un ami qui fait de la photographie et qui me disait qu'il est maintenant obligé de prendre la décision suivante: va-t-il ou non acheter la version CD de son appareil photographique, qui lui permettra de prendre des photos directement sur disque compact, sans film. Croyez-moi, cette nouveauté n'est pas donnée! Si une entreprise veut se lancer dans cette voie, elle doit être prête à engager 20 millions de dollars. Si elle se trompe, c'est la faillite.

M. Scott: Je voudrais poser une dernière question, qui sera très brève.

Considérant cette révolution technologique, et le coût énorme des activités de recherche et de développement, quel est l'avenir de la culture canadienne?

M. Chater: Il n'est toujours pas mauvais. Certes, nous devons constamment restructurer notre industrie, pour être le plus efficace possible. Comme je le disais plus tôt à M^me^ Finestone, c'est la même réponse sous une forme différente. Nous pouvons monter des émissions et des produits d'excellente qualité, pas assez pour inonder le monde entier mais suffisamment pour nous permettre de ramener au pays de solides recettes d'exportation. En revanche, plus personne ne pourra désormais contrôler son propre marché.

Les Américains sont dans le même bateau que nous. Ils sont plus puissants que nous, mais la récente loi qu'ils ont adoptée en matière d'immigration était purement et simplement une mesure de protectionnisme. Ils essaient de protéger leurs artistes face à la concurrence étrangère. Ce n'était rien d'autre que cela.

Mme Finestone: Puis-je avoir une précision? À quoi correspondait le chiffre de 25,000? Aux visas?

M. Chater: Oui, ce sera le nombre de visas qui seront accordés. Il s'agit purement et simplement de protectionnisme.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: So that was a quota for performances. It was not for people wanting to immigrate.

Mr. Chater: No, no. Sorry, I am misquoting. I beg your pardon.

Mrs. Finestone: That's okay. Just so long as I understand you. Thank you.

The Chairman: Thank you very much. I would like to just follow up a little bit on Dr. Hogue's line of questioning, particularly with respect to your last paragraph.

I'm a little concerned with the idea it seems to convey that we must have unity, so get on with it and impose it upon us. It doesn't seem to recognize the fact that unity is a spontaneous homogenous thing that cannot be imposed. I mean, a country gets unified or it doesn't get unified.

For example, you say on page 3 that we have already publicly stated our strong opposition to section 20 in the constitutional proposals and that culture is clearly a national issue. There are a lot of strong feelings in Canada that some devolution or delegation of culture is required to achieve unity, and so I want to put the question to you this way. If unity is as important and as demanding as you say in your last paragraph and we should get on with it, are you prepared to moderate your views about devolution, for example, in order to get a consensus that will lead to unity.

Mr. Chater: I think Mrs. Finestone answered that question somewhat in the same way—

The Chairman: I missed that point, then.

Mr. Chater: Perhaps page 3 is too absolute.

The Chairman: It's quite absolute.

Mr. Chater: What we aim to achieve is an across-the-country, if you like, equality of opportunity. We are concerned, as I said earlier, that if it is devolved to provinces, there may be less opportunity in some provinces than others because a province may say they want this as opposed to that.

The Chairman: I understand that, but you also say on page 5 that you have serious concerns about regionalization—

Mr. Chater: Yes.

The Chairman: —of the CRTC and the CBC. This is an effort, as I understand it, to sort of plug the regions of the country more into the national perspective so that there is an effort of greater homogeneity.

Mr. Chater: Exactly. As we say on page 5, and I am quoting, "We have no particular objections to regionalization". What we don't want is to become enshrined into fiefdoms, if you like. In other words, we represent the western part of the CRTC; we represent this part of the CRTC as opposed to a general national policy.

The Chairman: Lastly, on page 6 at the very bottom, you say:

> We in the music industry are clearly one of the 'idea' industries on which Canada must depend substantially for its prosperity in the next century.

[*Traduction*]

Mme Finestone: C'est donc un quota qui est imposé aux artistes du spectacle. Il ne s'agissait pas du nombre de personnes qui voulaient immigrer.

M. Chater: Non, veuillez m'excuser, je me suis trompé. Je vous présente mes excuses.

Mme Finestone: Pas de problème. J'ai compris. Merci.

Le président: Merci beaucoup. Je voudrais revenir sur les questions de M. Hogue, notamment en ce qui concerne votre dernier paragraphe.

Je me demande si votre thèse est que nous devrions en finir une fois pour toute avec ce problème d'unité nationale en imposant une décicion au pays. Si c'est le cas, vous semblez ignorer que l'unité est un phénomène spontané qu'on ne peut imposer. Je veux dire par là qu'on ne peut pas obliger un pays à être uni.

Vous dites en page 3 que vous avez déjà fermement et publiquement exprimé votre opposition à l'article 20 des propositions constitutionnelles, et que la culture est manifestement un problème de portée nationale. Cependant, il y a beaucoup de gens au Canada qui estiment indispensable de déléguer certains pouvoirs d'ordre culturel si nous voulons atteindre l'unité. Voici donc ma question: Si l'unité est aussi importante et nécessaire que vous le dites dans votre dernier paragraphe, seriez-vous prêt à atténuer votre position sur la délégation des pouvoirs, pour atteindre un consensus sur l'unité?

M. Chater: Je crois que M^me^ Finestone a répondu à cette question de la même manière...

Le président: Je ne m'en étais pas rendu compte.

M. Chater: Ce que je dis en page 3 est peut-être trop absolu.

Le président: C'est complètement absolu.

M. Chater: Ce que nous voulons assurer, c'est l'égalité des chances d'un bout à l'autre du pays. Donc, si les pouvoirs culturels sont remis aux provinces, nous craignons que les artistes de certaines provinces aient moins de possibilité de s'épanouir que ceux d'autres provinces.

Le président: J'entends bien, mais vous dites aussi à la page 5 que vous exprimez de sérieuses réserves au sujet de la régionalisation...

M. Chater: Oui.

Le président: ...du CRTC et de Radio-Canada. Or, si je ne me trompe, cela vise à permettre aux régions de s'intégrer plus étroitement à la perspective nationale, ce qui veut dire que cette politique procède d'un souci d'homogénéité.

M. Chater: Exactement. Comme nous le disons à la page 5, et je cite: «Nous ne nous opposons pas particulièrement à la régionalisation». Ce que nous ne voulons pas, c'est que des fiefs soient créés ici ou là. Autrement dit, nous ne voulons pas que quelqu'un vienne nous dire qu'il représente la partie ouest du CRTC, et qu'il n'a plus à tenir compte d'une politique nationale.

Le président: Finalement, vous dites à la page 6:

> L'industrie de la musique est manifestement l'une des industries «de la pensée» dont dépendra considérablement le Canada pour assurer sa prospérité au siècle prochain.

[*Text*]

I think the music industry is also one of the areas that Canada must depend on for its sense of national spirit and expression of our diversity, and it sort of leads to this unity question. Do you agree with that?

Mr. Chater: I agree totally, absolutely. If I can make my quick excuse, this was written in a day. If I had much longer, I'd have written it better.

The Chairman: Plato said if he did it longer, he would have written it shorter.

Mr. Chater: Yes, well, I paraphrased him. I stole it and re-adopted it.

• 1125

The Chairman: In any event, I think it's good to have briefs like this that say it the way you quickly feel it, because it gives us a chance to get into the heart of the issue.

Mr. Chater: Yes.

The Chairman: That's important. Look, I know you're trying to catch a plane at 12 noon.

Mr. Chater: Yes, but if you want to go on, fine.

The Chairman: We have a taxi waiting for you. It depends upon the other members, but I have the impression that we've captured the essence of your submission, and we have the more extensive brief before us.

Mr. Chater: Yes.

The Chairman: We probably have achieved maybe 75% or 80% of what we might achieve if we stayed another hour, so in your interests, if it's the will of the committee, why don't we end it for today?

If you have any other ideas as a result of our conversation that you would like to write to us, Mr. Chater—

Mr. Chater: Absolutely.

The Chairman: —I assure you they'll be considered fully.

Mr. Chater: Again, if I may interrupt, I can clarify some of these points, explain them further, and say what our thinking is behind this, what we are trying to get at.

The Chairman: That would be very helpful.

Mr. Chater: I grant you it is a bit bold; it comes at you a bit tough.

The Chairman: It makes for good conversation. This is the kind of debate that is helpful.

Mr. Scott: Dynamite. Excellent.

The Chairman: It really is, and I appreciate it. So please do write us further.

Mr. Chater: I can assure you I will.

Mr. MacWilliam: It is a provocative statement.

Mr. Scott: You guys would know nothing about that.

The Chairman: With that, we'll thank you.

[*Translation*]

Je pense moi aussi que la musique est l'un des domaines qui peuvent contribuer à notre sentiment d'identité nationale et à l'expression de notre diversité, et que c'est cela qui va nous faire avancer vers l'unité. Êtes-vous d'accord?

M. Chater: Absolument. Sans réserve. Si je peux présenter une excuse, mon mémoire a été rédigé en une journée. Si j'avais eu plus de temps, il aurait été meilleur.

Le président: Platon disait que s'il avait eu plus de temps, il aurait écrit moins long.

M. Chater: Je l'ai paraphrasé. J'ai volé son idée et je l'ai assimilée.

Le président: Quoi qu'il en soit, il est bon que nous recevions de temps en temps des mémoires aussi spontanés que le vôtre, car cela nous permet d'aller au coeur des choses.

M. Chater: Merci.

Le président: C'est important. Écoutez, je sais que vous avez un avion à prendre à midi.

M. Chater: Oui, mais nous pouvons continuer si vous le voulez.

Le président: Nous avons un taxi qui vous attend. Je ne sais pas ce qu'en pense les autres membres du comité, mais je crois que nous avons eu toutes les réponses aux questions que nous voulions vous poser, et nous pourrons toujours nous reporter à votre mémoire.

M. Chater: En effet.

Le président: Je ne crois pas que nous ayons beaucoup à gagner en poursuivant la séance et je vais donc vous demander si vous seriez d'accord pour en rester là aujourd'hui.

Si vous songez à autre chose suite à notre conversation, n'hésitez pas à nous écrire. . .

M. Chater: Je n'y manquerai pas.

Le président: . . .Nous vous lirons avec beaucoup d'attention.

M. Chater: Si vous le permettez, je pourrais peut-être essayer de préciser certaines des déclarations qui figurent dans mon mémoire, afin de bien vous exposer notre sentiment.

Le président: Ce serait utile.

M. Chater: J'en conviens, j'ai peut-être parfois été un peu trop direct.

Le président: Cela stimule la conversation. C'est ce qui rend les débats intéressants.

M. Scott: C'est excellent. Parfait.

Le président: En effet, et je vous en suis très reconnaissant. N'hésitez pas à nous écrire à nouveau.

M. Chater: Je n'y manquerai pas.

M. MacWilliam: C'est un mémoire très percutant.

M. Scott: Voilà ce qu'il vous manque.

Le président: Sur ce, je vous remercie beaucoup.

[*Texte*]

Mr. Chater: Thank you, sir.

The Chairman: We look forward to further communication with you.

Mr. Chater: I look forward to it, sir.

The Chairman: Thank you.

Mr. Chater: Thank you very much.

The Chairman: I would like to ask the committee if we could go into closed session now, please, for I hope no more than a half hour, maybe even just 15 minutes.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Traduction*]

M. Chater: Merci.

Le président: J'espère que nous pourrons vous lire à nouveau.

M. Chater: Moi aussi.

Le président: Merci.

M. Chater: Merci beaucoup.

Le président: Je vais maintenant demander aux membres du comité de rester dans cette salle pour une brève séance à huis clos. Cela ne devrait pas durer plus d'une demi-heure, et peut-être aussi peu que 15 minutes.

[*La séance continue à huis clos*]

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Canadian Independent Record Production Association:

Brian Chater, Executive Director.

TÉMOIN

Du Canadian Independent Record Production Association:

Brian Chater, directeur exécutif.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 18

Monday, November 18, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 18

Le lundi 18 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Bill C-7, An Act respecting the the status of the artist and professional relations between artists and producers in Canada

CONCERNANT:

Projet de loi C-7, Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
DEC 18 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24305—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, NOVEMBER 18, 1991
(25)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 7:14 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott.

Other Member present: Simon de Jong.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, June Dewetering and Susan Alter, Research Officers.

Witnesses: From the Department of Communications: Perry Anglin, Assistant Deputy Minister, Arts and Heritage Sector; Gaston Blais, Director General, Arts and Policy; Hubert Lussier, Acting Director, Arts Policy; Richard Ouellet, Legal Counsel. *From the Department of Labour:* Robert Cook, Legal Counsel; Debra Robinson, Director, Legislative and Special Projects Branch, Federal Mediation and Conciliation Service.

The Committee resumed consideration of Clause 2 of Bill C-7, An Act respecting the status of the artist and professional relations between artists and producers in Canada.

The witnesses made a statement and answered questions.

At 10:14 o'clock p.m., the Committee proceeded *in camera.*

It was agreed,—That hearings on Bill C-7, An Act respecting the status of the artist and professional relations between artists and producers in Canada, be temporarily suspended.

At 11:53 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 18 NOVEMBRE 1991
(25)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 19 h 14, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott.

Autre député présent: Simon de Jong.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, June Dewetering et Susan Alter, attachés de recherche.

Témoins: Du ministère des Communications: Perry Anglin, sous-ministre adjoint, Arts et patrimoine; Gaston Blais, directeur général, Arts et planification des politiques; Hubert Lussier, directeur intérimaire, Politique des arts; Richard Ouellet, avocat. *De Travail Canada:* Robert Cook, avocat; Debra Robinson, Direction des projets législatifs et spéciaux, Service fédéral de médiation et de conciliation.

Le Comité reprend l'étude de l'article 2 du projet de loi C-7, Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada.

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 22 h 14, le Comité déclare le huis clos.

Il est convenu,—Que les audiences sur le projet de loi C-7, Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada, soient temporairement suspendues.

À 23 h 53, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, October 18, 1991

• 1916

The Chairman: I call this meeting to order. I would like to thank everybody for coming here this evening to fulfil a motion we made at our last meeting, which was to have a comprehensive rebriefing on Bill C-7.

I would like to welcome assistant deputy minister Perry Anglin from the Department of Communications. Mr. Anglin, I'll allow you to introduce all of the colleagues who are with you, including those from the Department of Labour.

I also would like to mention that we have with us two new representatives from the research branch of the Library of Parliament. Ms June Dewetering is learned in labour relations matters and Susan Alter is learned in the law. They are here at the request of the committee to provide us with independent objective advice on and analysis of the bill. Their role tonight will be to provide me with questions that they feel should be asked but perhaps have not been touched on. They will not be offering views or opinions tonight, but they will be preparing a brief for committee members subsequent to the meeting tonight.

The discussion is intended to be wide-open and exhaustive. We will attempt to go back to the genesis of the bill and its raison d'être. I would like to welcome Simon de Jong, here on behalf of the NDP, to our meeting tonight. I understand that Mary Clancy is coming, so we will have almost a full slate. We have apologies from Chuck Cook, who is not yet in the city.

Mrs. Finestone (Mount Royal): He better not appear. I have a present for him.

The Chairman: In any event, at at our last meeting we agreed to have this meeting tonight. We had scheduled up to three hours, 15 minutes of which is now gone. After the briefing the commitee is to meet in camera to decide what action if any we can take with respect this bill in the three or four weeks before the Christmas break. That's where we're at.

Mr. Anglin, please introduce your colleagues. I understand you have a statement that sets the pace for the evening.

Mr. Perry Anglin (Assistant Deputy Minister, Arts and Heritage Sector, Department of Communications): Mr. Chairman, we have with us colleagues from the Department of Labour. Robert Cook is a legal counsel with the legal services in the Department of Labour and Debra Robinson is the director of the legislative and special projects unit of the Department of Labour. She has been working with us very closely for a long time in the preparation of this bill. Gaston

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 18 octobre 1991

Le président: La séance est ouverte. Je vous remercie tous d'être venus ici ce soir, ainsi que le demandait la motion que nous avons adoptée lors de notre dernière réunion pour que soit tenue une nouvelle séance d'information, détaillée, sur le projet de loi C-7.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à M. Perry Anglin, sous-ministre adjoint, du ministère des Communications. Monsieur Anglin, je vous demanderais de bien vouloir présenter les personnes qui vous accompagnent, y compris les représentants du ministère du Travail.

Je voudrais aussi signaler que nous avons parmi nous deux représentantes du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement. M^me^ June Dewetering se spécialise dans les relations du travail et M^me^ Susan Alter s'intéresse aux questions juridiques. Nous leur avons demandé de se joindre à nous pour qu'elles puissent nous présenter un point de vue indépendant et objectif sur ce projet de loi et nous aider dans son analyse. Ce soir, leur rôle sera de me signaler les questions qui, à leur avis, devraient être posées, mais qui n'auront pas été soulevées. Elles ne vont pas nous soumettre aujourd'hui leurs remarques et avis, mais elles vont préparer un mémoire qui sera remis aux membres du comité après la réunion de ce soir.

Nous souhaitons avoir une discussion très ouverte et complète. Nous essaierons de revenir à la genèse de ce projet de loi et à sa raison d'être. Je tiens à souhaiter la bienvenue à M. Simon de Jong qui représente ici le NPD ce soir. M^me^ Mary Clancy doit se joindre à nous un peu plus tard et nous serons donc presque au complet. M. Chuck Cook, qui n'est pas encore rentré à Ottawa, nous prie de l'excuser.

Mme Finestone (Mont-Royal): Il vaut mieux qu'il ne vienne pas. J'ai un cadeau à lui remettre.

Le président: De toute façon, nous étions d'accord lors de notre dernière réunion pour nous rencontrer ce soir. Nous avions prévu trois heures pour cette discussion, et 15 minutes se sont déjà écoulées. La séance d'information sera suivie d'une réunion à huis clos des membres du comité, où nous déciderons des mesures à prendre au sujet de ce projet de loi au cours des trois à quatre semaines qui nous restent avant la saison des Fêtes. Voilà donc la situation.

Monsieur Anglin, veuillez nous présenter vos collègues. Je crois que vous avez préparé un exposé qui orientera notre discussion ce soir.

M. Perry Anglin (sous-ministre adjoint, Secteur des arts et du patrimoine, ministère des Communications): Monsieur le président, nous sommes accompagnés de collègues du ministère du Travail. M. Robert Cook est conseiller juridique aux Services juridiques de ce ministère et M^me^ Debra Robinson dirige le Service des projets législatifs et spéciaux au ministère du Travail. Nous avons bénéficié de sa collaboration pendant la longue période de préparation de ce

[*Texte*]

Blais is the director general of the arts and policy section of the Department of Communications. Hubert Lussier is the director of arts policy for Communications. Richard Ouellet is legal counsel with the legal services unit in the Department of Communications.

We are glad to be here to be of whatever help we can. We look forward to and welcome the opportunity to deal with not only the committee but with your research staff, the people from the Library of Parliament and anyone else we can help with the nitty gritty, as well as answering any questions and trying to explain a bit the background and the outline of the bill.

• 1920

We have a statement, which we have been able to provide—and I am afraid we have been able to provide it only in the last few minutes in both official languages—for the committee members. If you wish, we would rather like to go through it to set the outline and respond to some of the questions that have arisen in your hearings so far. I will then ask that the Department of Labour expand a bit, particularly on the question of relationships between the new tribunal for the new professional relations regime, how it would fit together with the existing Canadian Labour Relations Board.

You asked me, Mr. Chairman, if I could say a bit about the background, the history, the origins of the bill. Without going through every step of the path, I think in the memory of some people here it goes back to at least the late 1970s, the Disney report, which I guess began by looking largely at copyright issues of great interest to artists, but began to shape the thinking about the status of the artist in society and the legal framework, and I think in ways that go beyond the legal framework.

That was a landmark report in 1977 and 1978, and it led to a lot of work and thinking and more studies and task forces than I could easily recall off the top of my head. It certainly became a key issue in terms of the tax status of the artist in the mid-1980s and was the subject at that time of a good deal of pressure having to do with tax administration, but also, and I believe more deeply, it became a focus of concern in terms of tax law.

That wasn't by any means the only issue relating to the status of the artist, and as others came along, there was a creation of a formal task force on the status of the artist that reported in, I believe, 1986. That was a very extensive study. It was co-chaired by Paul Sirois and Gratien Gélinas, and it provided a road-map for approaching many aspects of the conditions under which artists work in the economy and in society.

That report was analysed very closely by the predecessor to this committee, which made an extensive report in 1989, which within the usual period was the subject of a comprehensive response by the government, a response that

[*Traduction*]

projet de loi. M. Gaston Blais est le directeur général de la Section des arts et de la planification des politiques au ministère des Communications. M. Hubert Lussier est le directeur du Service de la politique des arts, également au ministère des Communications. M. Richard Ouellet est conseiller juridique aux Services juridiques de notre ministère.

C'est un plaisir pour nous d'être ici ce soir et de vous apporter toute l'aide possible. Nous serons heureux d'avoir l'occasion de travailler non seulement avec le comité mais également avec vos attachés de recherche, tant les personnes venant de la Bibliothèque du Parlement que celles qui pourraient nous aider à peaufiner ce projet, et nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions que vous désirerez nous poser et d'essayer d'expliquer le contexte et les principaux aspects du projet de loi.

Nous avons préparé un exposé qui vous a été remis. Je regrette qu'il n'ait été disponible dans les deux langues officielles que quelques instants avant la réunion. Si vous le voulez bien, nous pourrions vous présenter cet exposé qui dresse un tableau général de la situation et répond à certaines des questions soulevées lors de vos audiences antérieures. Je demanderai ensuite aux représentants du ministère du Travail de donner quelques renseignements complémentaires, plus particulièrement au sujet des rapports entre le nouveau tribunal chargé du nouveau régime de relations professionnelles et le Conseil canadien des relations du travail.

Vous m'avez demandé, monsieur le président, si je pourrais présenter l'historique, les origines, du projet de loi. Sans retracer toutes les étapes parcourues, je crois que certains d'entre nous se rappelleront des travaux lancés vers la fin des années 70, du rapport Disney, qui portait essentiellement sur les questions de droits d'auteur, qui intéressent vivement les artistes, mais qui a commencé également à orienter les idées concernant la place de l'artiste dans la société et le cadre juridique connexe, en allant toutefois plus loin que des considérations strictement légales.

C'est un rapport qui a fait date en 1977 et 1978 et qui est à l'origine d'une réflexion poussée et d'études et groupes de travail si nombreux que j'aurais du mal à en dresser la liste de mémoire. Il s'agit certainement d'un document fondamental quand on pense au statut fiscal de l'artiste dont on a parlé vers 1985, époque à laquelle de nombreuses pressions ont été exercées au sujet de l'administration des règles fiscales, mais je crois qu'il a eu des conséquences plus profondes pour la législation fiscale.

Cela n'a certainement pas été la seule question soulevée au sujet du statut de l'artiste et d'autres aspects ont été abordés. Il en a découlé la création d'un groupe de travail formel pour étudier le statut de l'artiste, et ce groupe a fait rapport en 1986, si ma mémoire est fidèle. Cette étude était très détaillée. Les coprésidents du groupe étaient M. Paul Sirois et M. Gratien Gélinas; son rapport nous a donné un guide pour aborder bien des aspects des conditions de travail de l'artiste dans notre économie et dans notre société.

Le rapport a fait l'objet d'une analyse très détaillée par le comité qui a précédé le vôtre et qui a présenté un rapport très étoffé en 1989, rapport qui, dans les délais habituels, a été l'objet d'une réponse détaillée de la part du

[*Text*]

pointed in the direction of this legislation, that pointed in the direction of other measures such as the two that are before the House now in the omnibus income tax amendments that deal with national service organizations, with a special deductibility provision for artists even as employees, and also with the donation of works of art by artists and the treatment they would get under tax law as a charitable donation, giving them an incentive for donations that had not been present without these amendments that are before the House now.

There are other aspects, many of which came up when you were discussing these things with Mr. Beatty the other night, that are being dealt with separately, but in terms of this legislation at least a year and a half to two years of work has gone into devising what you see before you now. There was very extensive interdepartmental consultation in terms of part II of the bill, which we will be discussing later. That was primarily between the Departments of Communications and Labour, with every consideration and involvement of the CLRB.

• 1925

In terms of the usual process of interdepartmental work, my colleagues can speak better than I—because I'm fairly recently with the department, but I did see it in a previous capacity—about attempts to develop something that respected the particular situation of artists, and to do so in new ways.

I'm talking here not only about the statements of principles that are in the bill, and the creation of a council, but also very largely of the new kind of professional relations regime. It's innovative, and draws on the experience that has taken place in Quebec, where a status of the artist bill covering this ground has been in force for about a year now. It draws on the particular input we got through a host of organizations in an attempt to create something that was original and would be compatible with existing labour law, but would break new ground.

In breaking new ground, as we will discuss later, it naturally required compromises, if you like, where we settled for less than perfection in order to achieve the objective of something that was uniquely tailored to the artistic milieu.

With that by way of general background, I'd like to move through the statement. I hope you have copies; if not, they are available. I'd like to do it so that we can try to get in our heads the scheme of the bill and address some of the questions that have come up in your hearings in the last couple of weeks.

I should say that we understand it's a continuing process of examination. You'll be hearing other witnesses. We don't pretend to be able to anticipate everything, of course, and we'd be very glad to come back at any time to brief the

[*Translation*]

gouvernement; cette réponse s'orientait vers le projet de loi dont nous parlons actuellement et aussi vers d'autres mesures telles que les deux qui ont déjà été présentées à la Chambre et qui font partie du projet de loi omnibus modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et traitent des organismes de services nationaux, en prévoyant une déduction spéciale pour les artistes, même s'ils sont employés, et, d'autre part, le don d'oeuvres d'art par les artistes et le traitement de ces dons au titre de dons de charité, mesure qui encourage les dons grâce aux amendements dont la Chambre est saisi en ce moment.

Il y a naturellement d'autres aspects, dont un certain nombre ont été mentionnés lors de votre discussion avec M. Beatty quand il a comparu devant vous, et qui sont traités séparément. En ce qui concerne le projet de loi que vous étudiez actuellement, on a consacré de 18 à 24 mois à sa préparation. Nous avons procédé à des consultations interministérielles très nombreuses portant sur la deuxième partie du projet de loi, dont je parlerai dans quelques instants. Il s'agit essentiellement de consultations entre le ministère des Communications et le ministère du Travail, avec la participation, également, du CCRT.

En ce qui concerne les méthodes de travail interministérielles, mes collègues peuvent parler mieux que moi des tentatives de création d'un régime qui respecterait la situation particulière des artistes et apporterait une solution innovatrice. En effet, je suis relativement nouveau au ministère, mais un poste occupé antérieurement m'avait amené à connaître cette question.

Je ne parle pas ici uniquement des déclarations de principe qui apparaissent dans le projet de loi, ou de la création d'un conseil, mais aussi, et dans une large mesure, du nouveau régime de relations professionnelles. C'est un régime innovateur qui bénéficie de l'expérience du Québec où une loi sur le statut de l'artiste, traitant des mêmes questions, a été adoptée voici un an environ. Le projet de loi s'inspire également de la contribution de nombreuses organisations pour arriver à une solution originale qui serait compatible avec les lois actuelles sur les relations de travail, tout en apportant des éléments nouveaux.

Comme nous en parlerons plus tard, ces éléments nouveaux demandaient, évidemment, certains compromis, où il a été nécessaire d'accepter des solutions qui n'étaient pas absolument parfaites afin de pouvoir atteindre l'objectif, c'est-à-dire un régime répondant aux besoins particuliers du monde artistique.

Après vous avoir communiqué ces renseignements qui vous donnent une toile de fond, je voudrais passer à l'exposé que nous avons préparé. J'espère que vous avez reçu ce texte, si non je peux le faire distribuer. Je voudrais vous présenter le grand thème du projet de loi et aussi répondre à certaines des questions qui ont été soulevées lors de vos audiences au cours des deux dernières semaines.

Nous réalisons qu'il s'agit d'un processus continu d'examen et que vous recevrez d'autres témoins. Nous ne prétendons pas pouvoir tout prévoir et nous serons toujours très heureux de revenir devant le comité pour vous donner

[*Texte*]

committee as a whole. If we can assist you through your staff or in individual briefings, we are entirely at your disposal. There is no higher priority for the communications department than to help you on this with all the help we can.

If I can move into the statement, we'd like to offer an overview, particularly of the professional relations regime under part II of the bill and to address the specific points on which your staff has asked for clarification. As I said earlier, some of these points will be dealt with in more detail by the labour department representatives here.

Before going into part II, let me say a quick word about part I. You've had extensive discussion with the minister on policy aspects of the bill, particularly those in part I. That's why I will only recall briefly for you that part I recognizes the unique status of the artist and the importance of certain rights and principles. It also creates the Canadian Council on the Status of the Artist.

We don't have anything to add to what the minister conveyed to the committee on November 4 regarding the council, but we're ready to answer any questions on the current operation of the advisory body that has been appointed on an interim basis, and to explain how it could continue to operate with the passage of this bill.

I'd now like to provide a brief overview of the operation of the proposed professional relations regime and try to clarify some of the questions that have arisen out of the hearings so far.

First, who is this regime intended for? Part II applies to professional artists as independent contractors—that's as opposed to employees and dependent contractors who are considered employees in federal labour law terminology. Under federal jurisdiction, employees are already covered by the Canada Labour Code, or if they happen to be members of the Public Service, by the Public Service Staff Relations Act.

Clause 6 of our bill defines artists as "independent contractors" belonging to one of three categories. The first category is made up of "authors of artistic, dramatic, literary or musical works within the meaning of the Copyright Act". It also includes choreographers whose works are not always permanently fixed in a way that would give them rights and that status under the Copyright Act. Finally, it includes directors of audio-visual works.

• 1930

The second category consists of performers of all types. The third is a category made up of individuals who contribute in a creative capacity to the creation of an artistic production. That's in a variety of artistic domains, including film, video, performing and visual arts. As provided for in the bill, these people are to be designated to be prescribed by Governor in Council regulation. This category covers individuals such as set designers, costume designers, make-up artists, and

[*Traduction*]

des explications complémentaires. Nous demeurons toujours à votre disposition et sommes prêts à rencontrer votre personnel ou les membres du comité, individuellement. Le ministère des Communications donne la plus haute priorité à l'aide que nous pourrions vous apporter au sujet de ce projet de loi.

Je passerai donc maintenant à notre exposé, au cours duquel je voudrais vous donner un aperçu général traitant plus particulièrement du régime de relations professionnelles qui fait l'objet de la deuxième partie du projet de loi, et je voudrais également traiter de certaines questions au sujet desquelles votre personnel désire obtenir des éclaircissements. Comme je l'ai déjà dit, certains de ces aspects seront développés par les représentants du ministère du Travail qui sont ici ce soir.

Avant de traiter de la deuxième partie du projet de loi, laissez-moi vous dire quelques mots sur la première partie. Vous avez eu des discussions détaillées avec le ministre concernant les aspects politiques du projet de loi, particulièrement en ce qui a trait à la première partie. C'est la raison pour laquelle je me limiterai à vous rappeler que la première partie reconnaît le statut unique des artistes, et l'importance de certains droits et principes, et qu'elle crée le Conseil canadien sur le statut de l'artiste.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que le ministre a communiqué au comité le 4 novembre concernant le conseil. Toutefois, nous sommes prêts, bien entendu, à répondre à vos questions en ce qui a trait aux actitivités courantes du conseil qui a été nommé de façon intérimaire, et d'expliquer de quelle façon il poursuivra ses activités suivant l'adoption du projet de loi.

J'aimerais maintenant vous donner un aperçu du régime des relations professionnelles proposées, et essayer de clarifier les questions qui ont été soulevées lors de vos audiences.

Premièrement, à qui s'adresse le régime? La deuxième partie concerne les artistes professionnels, à titre d'entrepreneurs indépendants, par opposition aux employés et aux entrepreneurs dépendants qui, selon la terminologie du droit canadien du travail, sont considérés en tant qu'employés. Dans les sphères de compétence fédérale, les employés sont déjà couverts par le code du travail ou alors, s'ils sont membres de la fonction publique, par la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique.

L'article 6 définit l'artiste comme un entrepreneur indépendant appartenant à une des trois catégories suivantes: la première catégorie est composée d'auteurs d'oeuvres artistiques, dramatiques, littéraires ou musicales selon les sens de la Loi sur le droit d'auteur; elle inclut aussi les chorégraphes, dont les oeuvres ne sont pas toujours fixées de façon à ce que leurs droits soient reconnus par la Loi sur le droit d'auteur; et, finalement, elle inclut les réalisateurs d'oeuvres audiovisuelles.

La deuxième catégorie comprend les artistes interprètes, quelle que soit leur discipline. La troisième comprend les individus qui contribuent de façon créative à la réalisation d'un produit artistique dans une variété de domaines artistiques, y compris le film, les vidéos, les arts de la scène et les arts visuels, et qui, en vertu de la loi, verront celle-ci s'appliquer à eux par règlement du gouverneur en conseil. Cette troisième catégorie comprend des individus tels que les

[*Text*]

possibly lighting or sound technicians, camera crews and so forth. In other words, the bill itself does not prescribe the immediate inclusion, along with other artists, of individuals who are neither performers nor creators, but the bill allows for this to be done through regulation.

I can say by way of explanation here that the experience with the Quebec legislation has been difficult in determining which of these technicians should or should not be covered. We would like to learn from that experience, see more experience and hear more representations, and then move with regulations to include them so that it would make the situation much clearer for everybody concerned, them included, as time goes along. It is a complex field. There are technicians who could fit into either category. We are committing to consult closely as we develop those regulations.

More specifically, and when we turn to the functioning of this, part II deals with professional relations between artists as independent contractors on the one hand, and federal government institutions and broadcasters on the other hand. The bill, therefore, doesn't apply generally to other film producers, publishers, galleries, independent television or radio program producers, nor does it apply to dance companies, theatres, orchestras, or recording companies that fall within provincial labour jurisdiction. Nor does it apply to artists who get together to produce their own performances.

The exceptions to this rule are federal cultural institutions that engage artists to provide artistic productions, such as the National Film Board, the National Arts Centre or national museums. That is not a complete list. It obviously includes the CBC and other federal bodies, but they are the exception to provincial jurisdiction.

There's been discussion of the case of co-productions between a producer who would be a producer as defined under the bill and one who is not in federal jurisdiction. This is dealt with by clause 54.

Let's say you have the National Arts Centre and a theatre company. The theatre company, it doesn't matter from where, is under provincial jurisdiction; the National Arts Centre is under federal jurisdiction. When they do a co-production they are required by the bill to get together and decide between themselves which one will act as what we're calling the "engager" for the purpose of the co-production. It's only when the designated engager is included in Bill C-7's definition, that's to say in my example the Arts Centre, that this engagement becomes subject to the regime of part II of the legislation.

[*Translation*]

concepteurs de décors ou de costumes, les maquilleurs, et peut-être les éclairagistes, les techniciens du son, les équipes de caméraman. En d'autres mots, le projet de loi C-7 ne prévoit pas l'inclusion immédiate des artistes ou individus qui ne sont ni artistes interprètes ni créateurs, bien qu'il prévoit leur inclusion par voie de règlement.

Je pourrais ajouter ici que l'application de la loi québécoise s'est révélée assez difficile quand il s'est agi de déterminer quels seraient les techniciens qui devraient être inclus ou exclus. Nous aimerions étudier plus avant cette expérience, voir plus de cas, et entendre plus de commentaires, avant de préparer les règlements qui couvriraient ces techniciens, de façon à rendre cette situation plus claire, progressivement, ce qui serait à l'avantage de tous, y compris naturellement les intéressés. C'est un domaine complexe. Certains techniciens pourraient appartenir à l'une ou l'autre de ces catégories. Nous tenons absolument à avoir des consultations approfondies lors de la préparation des règlements.

De façon plus spécifique, la deuxième partie s'adresse aux relations professionnelles entre les artistes en tant qu'entrepreneurs indépendants d'une part, et les institutions fédérales et les radiodiffuseurs, d'autre part. Ainsi, règle générale, le projet de loi ne s'applique pas aux producteurs de films, aux éditeurs, aux galeries d'art, aux producteurs indépendants de programmes de radio ou de télévision. En outre, il ne s'applique pas aux troupes de danse, aux compagnies de théâtre, aux orchestres, aux compagnies d'enregistrement sonore sous la compétence provinciale du travail—ni, bien sûr,—aux artistes qui produisent leurs spectacles eux-mêmes.

Les institutions culturelles fédérales qui engagent des artistes dans le but d'une production artistique, par exemple, l'Office national du film, le Centre national des Arts ou les Musées nationaux, font exception à la règle. Cette liste n'est pas complète. Radio-Canada et d'autres organismes fédéraux font de toute évidence partie de ce groupe, mais il s'agit d'exceptions à la règle de la compétence provinciale.

On a examiné le cas de coproductions mettant en cause un producteur qui répond à la définition donnée par le projet de loi et un autre producteur qui n'est pas sous la compétence fédérale. L'article 54 traite de cette situation.

Disons, par exemple, qu'il s'agit du Centre national des Arts et d'une troupe théâtrale. Celle-ci, et peu importe l'endroit où elle s'est établie, est régie par la province; le Centre national des Arts est de compétence fédérale. En cas de coproduction, le projet de loi prévoit que ces deux organismes doivent se rencontrer et décider entre eux lequel sera chargé de retenir les services d'artistes aux fins de la coproduction. Le régime de la partie II de la loi ne s'applique à la coproduction que si l'organisation ainsi désignée est un producteur au sens de la loi.

[*Texte*]

It's not a question in terms of a co-production of percentage, the degree of involvement on the part of the various co-producers, whether you measure that involvement by the proportion of the total that they have invested or by some other criterion. It's a matter of how they've agreed in advance as to who will be considered the engager.

If I can depart from the text here, why did we do that? We did it for the sake of simplicity. There are no easy and obvious ways to decide whose got the lead in a co-production. Conceivably the National Arts Centre could be putting in 60% of the money but the 40% of the upfront effort of mounting a production—let's say it's by Shaw or Stratford—could be a more dominant factor in the relationship between the production and the performers than the investment role of the Arts Centre that's not going to see the production until maybe six months after it's been running elsewhere. For the sake of simplicity, and everybody knowing where they stood, we decided on this prior arrangement designation of who shall be the engager.

• 1935

As you have heard, negotiations between artists' associations and producers have been going on already for many years without the benefit of Bill C-7 and its provisions. What Bill C-7 now provides is a legal framework that's tailored to the negotiations involving independent contractors within federal jurisdiction. Underlining this framework are two key concepts: the achievement of what is called skill agreements and the certification of artists' associations.

To make it work and to oversee the process, Bill C-7 creates a new quasi-judicial body, the Canadian Artists and Producers Professional Relations Tribunal. My colleagues from Labour will address the question of the tribunal's status vis-à-vis the CLRB, one of the specific points on which you're seeking clarification, but in brief, the new tribunal's main responsibilities include the following: first, the tribunal receives certification requests presented by the artists' associations, and it gives public notification of such applications.

Second, once an association has submitted an application, the tribunal defines the sector or sectors suitable for bargaining and for which the certification shall be available. Without presuming what the tribunal might decide, let me suggest that a sector might be, for example, a type of artistic activity such as theatre. The sector could be defined possibly as theatre within a particular geographic area, or possibly in one of the official languages. It's to put together a workable sector and respect the present practices as much as possible.

So the tribunal is to determine the sectors taken into account: one, the common interests of the artists in respect of whom the application was made; two, the history of professional relations in that part of the cultural world; and three, the geographic and linguistic criteria the tribunal considers relevant.

[*Traduction*]

Il ne s'agit donc pas d'une question de pourcentage, ni de degré de participation de la part des coproducteurs, que cette question soit mesurée par la proportion du temps investi par les parties ou par un autre critère. Le fait de décider quel producteur sera chargé de retenir les services d'artistes relèvera de ce qu'auront convenu les coproducteurs au préalable.

Je vais maintenant m'écarter de mon texte pendant quelques instants. Pourquoi avons-nous retenu cette solution? Parce que nous voulions quelque chose de simple. Il n'existe pas de méthode évidente et facile permettant de décider qui apporte l'élément principal dans une coproduction. On peut imaginer, par exemple, que le Centre national des Arts contribuerait 60 p. 100 des fonds nécessaires, mais que les 40 p. 100 consacrés à l'effort initial pour réaliser une production—disons qu'il s'agit d'une pièce de Shaw ou d'une production de Stratford—pourraient être l'élément dominant entre la réalisation et les artistes, plus important que le rôle d'investisseur joué par le Centre national des Arts où la pièce en question n'apparaîtra à l'affiche que peut-être six mois après avoir été présentée ailleurs. Pour arriver à une solution simple et s'assurer que tout le monde sait exactement de quoi il s'agit, nous avons choisi cette solution qui prévoit que le groupe responsable de l'engagement des artistes sera désigné à l'avance.

Vous savez que les pratiques de négociations entre les associations d'artistes et les producteurs existent depuis plusieurs années. Le projet de loi C-7 fournit un cadre juridique adapté spécialement aux négociations d'entrepreneurs indépendants sous compétence fédérale. Deux concepts sont sous-jacents à ce cadre juridique: la réalisation d'accords-cadres et l'accréditation des associations d'artistes.

Afin de mettre en oeuvre ce processus, le projet de loi C-7 constitue un nouvel organisme quasi-judiciaire, le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs. Après mon exposé, mes collègues de Travail Canada aborderont la question du statut du tribunal par rapport au Conseil canadien des relations de travail. Votre comité a demandé des précisions sur ce point spécifique. En bref, les responsabilités principales du tribunal sont les suivantes: d'abord, le tribunal reçoit les demandes d'accréditation qui lui sont présentées par les associations d'artistes, et fait publier un avis de toutes les demandes d'accréditation.

Deuxièmement, à la suite de la présentation d'une demande, le tribunal définit le ou les secteurs de négociations visés et pour lesquels l'accréditation sera disponible. Sans vouloir présumer des décisions du tribunal, l'on peut envisager qu'un secteur pourrait consister en un domaine d'activité artistique, comme le théâtre, peut-être dans une région géographique particulière, et dans l'une ou l'autre des langues officielles.

En ce qui concerne la détermination des secteurs, le tribunal tiendra compte de ce qui suit: la communauté d'intérêts des artistes en cause; l'historique des relations professionnelles dans le milieu; et, finalement, les critères linguistiques et géographiques qu'il estime pertinents.

[*Text*]

The policy intention here has been to provide as much as possible for the respect of existing situations in the world of artistic professional relations. We can give you examples of how we think these criteria would apply, but without being impudent enough to try to prejudge what the tribunal might say.

The tribunal, after having taken this into account and selected sectors, then determines the representativeness of the association seeking certification. Certification is delivered only if the association meets a limited number of prerequisites related to its by-laws, and if the tribunal is satisfied that the association is the most representative.

Let me turn to the question of what privileges are associated with certification. Certified associations are given the same protection against prosecution, pursuant to the Competition Act, as unions enjoy under the Canada Labour Code and provincial labour codes. Producers' associations are also provided protection against such prosecution.

You heard testimony about a case in which the possibility of a prosecution under the Competition Act was cited by what we would now call a producers' association as an obstacle to any negotiated agreement. I mention this because you could say there have already been lots of arrangements made between artists' associations and producers. Equity and PACT is an example. ACTRA and the television is another example. They involve self-employed contractors.

But as you heard, there are cases in which there has been an unwillingness to have negotiations based on the fact that without this kind of protection afforded by Bill C-7, in fact, there would be a liability for prosecution. Whether or not a prosecution would take place is not for us to say, but the possibility of a prosecution has been a barrier in some cases, to our certain knowledge. That's the key privilege we're setting forward.

Going with that, once you have immunity from prosecution under the Competition Act, you then have the exclusive right to negotiate what are called scale agreements, covering artists within the sector for which the association has been certified. This process requires that any producer or any association of producers that engages such artists must sit down and bargain.

• 1940

A scale agreement sets minimum terms and conditions, such as monetary or working conditions for the provision of artists' services. Now, individual artists will of course be able to negotiate agreements exceeding the minimum requirements and conditions that are set out in the scale agreement. There is nothing to impede an individual from getting more than what the basic agreement calls for if his or her services are in demand in such a way that the producer wants him above scale.

The minimum conditions of engagement apply to each artist in the sector engaged by a producer who is party to the scale agreement. Once the producer is party to the scale agreement, the minimum conditions apply, whether or not the artist belongs to the association which signed the agreement, which brings us to another issue that you were discussing the other night.

[*Translation*]

L'élaboration de cette politique vise à respecter dans la mesure du possible les situations existantes dans le milieu des relations professionnelles artistiques. Nous pouvons vous dire comment ces critères pourraient s'appliquer, sans vouloir toutefois préjuger de la décision du tribunal.

Le tribunal devra ensuite déterminer la représentativité de l'association qui a demandé l'accréditation. Le tribunal délivre l'accréditation seulement si celle-ci satisfait à un nombre restreint de prérequis portant sur ses règlements, et si le tribunal est convaincu que l'association est la plus représentative du secteur visé.

Permettez-moi d'aborder maintenant une autre question: les privilèges associés à l'accréditation. Les associations accréditées bénéficieront de la même protection contre les poursuites en vertu de la Loi sur la concurrence que celle dont jouissent les syndicats au sens du Code canadien du travail ou des codes provinciaux. Les associations de producteurs se verront également accorder une telle protection.

Il a été fait référence, au cours de vos audiences, à un cas où la crainte de telles poursuites a constitué un obstacle à la conclusion d'une entente négociée. Je mentionne cette question parce que vous pourriez dire que beaucoup d'ententes ont été conclues entre associations d'artistes et producteurs. C'est le cas d'Equity et de PACT, de ACTRA et de la télévision. C'est vrai, mais il s'agit d'entrepreneurs indépendants.

Comme vous l'avez entendu dire, des négociations n'ont pas abouti précisément à cause de cette absence de protection contre les poursuites. C'est précisément un tel privilège que prévoit maintenant le projet de loi.

En plus de cette protection contre les poursuites, les associations accréditées ont le droit exclusif de négocier des accords-cadres couvrant les artistes du secteur pour lequel elles ont reçu l'accréditation. Elles peuvent obtenir que n'importe quel producteur ou association de producteurs qui engagent des artistes du secteur s'asseoient à la table de négociation.

Un accord-cadre établit des conditions minimales; qu'elles soient pécuniaires ou s'appliquent aux conditions de travail relatives à des prestations de services artistiques. Chaque artiste sera bien entendu libre de négocier des contrats contenant des conditions plus avantageuses que celles, minimales, prévues dans l'accord-cadre, surtout s'il est prisé.

Ces conditions minimales s'appliquent à tout artiste du secteur dont les services sont retenus par un producteur qui est partie à l'accord, que l'artiste en question soit membre ou non de l'association accréditée. Et cela nous amène à l'autre question dont vous avez discuté l'autre jour.

[*Texte*]

Under the proposed legislation, a scale agreement must also provide for settlement of differences; they must in each case have provision for settlement of differences between the parties, or between artists, by arbitration or otherwise. This is in accordance with current practices. It allows the parties to resolve the differences between themselves as much as possible, which is an extremely positive feature of some of the agreements that are already in place. The bill not only encourages but requires that there be ways of settling their differences without having to go to outside court action or the tribunal.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, excuse me. Could you indicate what clause would allow for the settlement by arbitration?

Mr. Anglin: Does anybody have that handy?

Mr. Gaston Blais (Director General, Arts and Policy, Department of Communications): It is subclause 35(1).

Mrs. Finestone: There is another question on that.

Mr. Anglin: Subclause 35(1) states:

(1) Every scale agreement must contain a provision for final settlement without pressure tactics, by arbitration or otherwise, of all differences between the parties or among artists bound by the agreement, concerning its interpretation, application, administration or alleged contravention.

Mrs. Finestone: Thank you.

The Chairman: Carry on, Mr. Anglin.

Mr. Anglin: Except for the provision of minimum conditions and mechanisms for the settlements of the differences we have just been talking about, the bill leaves it to the parties, through the bargaining process, to decide what goes into a scale agreement.

Clause 43 of the bill also allows certified artists' associations to require that as a provision in the scale agreement, membership dues be retained and remitted to the associations by producers who are party to the agreement, even if the artists they engage are not members of the artists' association. Now, this is commonly known as the Rand formula. The matter was raised during one of your hearings and may require some clarification.

First, it is important to note that the bill allows but doesn't force certified associations to require and obtain the inclusion of this Rand formula provision in a scale agreement. Second, clause 43 is a corollary to the fact that certified artists' associations bargain on behalf of all artists in their sector of certification and not only for their members. If they wish to agree between the producer and the artists' associations that there will be non-members allowed to work, then they can go on and agree to have the Rand formula, but they don't have to. This is provided for in the bill, but it is not obligatory.

Now, that is an important distinction, because it brings us to the question that you were discussing the other night of what were called quotas of non-members, which the Professional Association of Canadian Theatres—PACT—raised

[*Traduction*]

Sous le régime du projet de loi, un accord-cadre doit aussi inclure une disposition prévoyant le règlement des différends entre parties ou entre artistes, par arbitrage ou quelque autre moyen. Ceci correspond aux pratiques établies, et permet aux parties de résoudre leurs problèmes entre elles, autant que possible. C'est un aspect très positif qui se retrouve déjà dans certains accords actuels. La nouvelle loi rendra ces dispositions obligatoires.

Mme Finestone: Monsieur le président, veuillez m'excuser. Pourriez-vous nous dire quel article prévoit le règlement par arbitrage?

M. Anglin: Qui pourrait nous informer?

M. Gaston Blais (directeur général, Arts et planification des politiques, ministère des Communications): Il s'agit du paragraphe 35(1).

Mme Finestone: Il y a une autre question à ce sujet.

M. Anglin: Le paragraphe 35(1) prévoit ce qui suit :

(1) L'accord-cadre compte obligatoirement une clause prévoyant le mode de règlement définitif—notamment par arbitrage, mais sans recours aux moyens de pression—des conflits qui pourraient survenir entre les parties ou les artistes qu'il régit, quant à son interprétation, son application ou sa prétendue violation.

Mme Finestone: Merci.

Le président: Poursuivez, monsieur Anglin.

M. Anglin: Exception faite des dispositions relatives au règlement des différends et à l'établissement de conditions minimales, le projet de loi laisse les parties libres de décider, par le biais de la négociation, ce que comprennent les accords-cadres.

L'article 43 du projet de loi permet aux associations accréditées d'exiger que les accords-cadres qu'elles négocient comprennent une disposition en vertu de laquelle il incombe au producteur de retenir à la source les cotisations d'associations, puis de les remettre à ces dernières, même lorsque les artistes engagés ne sont pas membres des associations. Ceci est communément appelé, formule «Rand». Le sujet en a été soulevé lors d'une audience précédente et semble mériter quelques éclaircissements.

Tout d'abord, il importe de noter que le projet de loi permet aux associations d'exiger de telles dispositions mais ne les y force pas. En second lieu, l'article 43 est un corollaire du fait que les associations négocient au nom de l'ensemble des artistes de leur secteur d'accréditation, et pas seulement au nom de leurs adhérents. Si les associations et producteurs s'entendent pour permettre à des artistes qui n'adhérent pas à l'association de travailler, ils peuvent appliquer la formule Rand, mais n'y sont pas tenus.

La distinction est importante et ceci nous amène à la question des contingentements de non-adhérents que la Professional Association of Canadian Theatres (PACT) a soulevée durant son récent témoignage devant le comité.

[*Text*]

during its testimony before you. PACT asked whether under Bill C-7 it could continue to have an agreement with Actors Equity, the association that represents actors for live stage performances, under which he theatres are allowed the engagement tof certain quotas of non-Equity performers and pay them below the Equity negotiated rates.

[*Translation*]

PACT s'est demandé si, sous le régime du projet de loi C-7, elle pourrait continuer d'avoir avec Actors Equity, l'association représentant les acteurs de théâtre au canada anglais, une entente en vertu de laquelle les théâtres sont autorisés à engager des contingents d'acteurs qui ne sont pas membres d'Equity et à les payer au dessous des tarifs négociés par Equity.

• 1945

We should remember that first of all, PACT members are not affected by the proposed legislation, with the exception of the National Arts Centre productions and any co-productions with the NAC where the NAC was designated as the engager. We recognize though that whether or not it applies to them very largely through this legislation or very little, it is still an important issue. It is important because, as they pointed out, provinces will be looking very closely at what we have done. They will be seeking—it is up to them of course—a degree of compatibility, and if something goes ahead here that is going to upset practices as they are common in the industry, PACT and others wouldn't want them in the provincial legislation, and we wouldn't want them as a matter of policy either. We are trying to adapt a unique kind of professional relations regime to the industry, to the business, to the artistic milieu, not make them adapt to some form of new rules based on abstract principles that don't apply to them.

Avant toute chose, il faut rappeler que les compagnies de théâtre qui constituent PACT ne sont pas assujetties aux mesures législatives envisagées, exception faite du centre national des arts et des cas de coproductions avec le CNA où ce dernier serait désigné l'organisme chargé d'engager les artistes. Que ce projet de loi fasse des obligations considérables ou minimes à cet employeur, nous admettons que cela demeure une question importante. C'est une question importante parce que, comme on l'a mentionné, les provinces suivront très attentivement ce que nous ferons. Elles chercheront à obtenir—il leur appartient de le faire, bien sûr—un certain degré de compatibilité, et si l'on adopte une mesure qui bouleverse les pratiques établies dans l'industrie, PACT et les autres associations n'en voudront pas dans les lois provinciales, et nous ne voudrions pas non plus qu'on en fasse une politique. Nous cherchons à adapter un régime de relations professionnelles qui est unique à l'industrie, au milieu des affaires, au milieu artistique, et non à l'adapter à un ensemble quelconque de règles nouvelles, fondées sur des principes abstraits qui ne s'appliquent à ces milieux.

The non-Equity actors for whom Equity sets quotas allowing them to work without having to get full scale are for the vast majority young artists who have limited, if any, professional experience. Their concern was that apprenctices could get into the business, be allowed a certain number of places in a company, get some experience, and it makes sense to them to pay them less. They were looking at the language of the law to see if this was going to give them a problem.

Les non-adhérents pour lesquels Equity fixe des contigentements sont en grande majorité de jeunes artistes, qui n'ont guère d'expérience professionnelle, sinon aucune. Le syndicat veut que les aspirants-artistes puissent faire leur entrée dans le monde du spectacle, qu'on leur réserve un certain nombre de places dans les troupes, qu'ils puissent ainsi obtenir une expérience quelconque, et il est donc logique de les rémunérer à des taux inférieurs. Le syndicat s'est penché sur le libellé du projet de loi pour savoir si les nouvelles dispositions législatives lui causeraient des difficultés.

The problem is not a question of scale agreements that are written in stone that require that every individual who could be covered by the agreement get the same thing. As we can elaborate later, the agreements can be drafted in such a way that they will allow for different rates for people who are in different categories, categories that might be based on the amount of experience—I am thinking of the young apprentice here—that might be based on the number of previous performances played, the type of part an individual is playing, or other factors, whether they have a very weak attachment to the business of acting professionally. It might be an amateur who once a year is available for a three-week tour in summer stock.

Il ne s'agit pour nous de savoir si les accords-cadres seront gravés dans le marbre et assureront le même traitement à toutes les personnes qui seront touchées par ces accords. Comme nous pourrons vous l'expliquer plus tard, les accords peuvent être rédigés de telle façon à prévoir des taux différents pour des personnes qui se situent dans des catégories différentes, des catégories qui pourraient être fondées sur la richesse de l'expérience—je pense ici aux jeunes aspirants-artistes—et cette expérience pourrait être fondée sur le nombre de spectacles auxquels l'apprenti a déjà pris part, le genre de rôle auquel il est habitué, ou d'autres facteurs: par exemple, s'il s'agit d'un acteur professionnel qui reste très éloigné de la scène. Il pourrait s'agir aussi d'un amateur qui accompagne chaque année un théâtre d'été qui fait une tournée de trois semaines.

[*Texte*]

I am not saying it should be considered, but that is the sort of thing that could be considered in setting different rates in the scale agreement. A rate could even be zero if they wished. There is nothing here that prevents agreements from accommodating themselves to continuing to reflect current practices, and it doesn't. . .

Mrs. Finestone: I hate to ask the assistant deputy minister to go back, but would you mind going back to where you were discussing the quota—the one-time-of-the-year amateur maybe. Would they have to pay fees under the Rand formula?

Mr. Anglin: That is a separate question, but I will address it. They could have an agreement, called a scale agreement, that has different rates for the apprentice. They could, if they chose, decide that the apprentice did not have to join the union and did not have to join the association and did not have to pay the Rand fees. That would be a matter for negotiation between the producers, PACT in that case, or the Actors Equity in the case we are talking about.

Since we last met we have given this very careful thought to make sure we are on firm legal ground in saying this, which took us a little while. We have been in touch with PACT to tell them that we firmed up our view on this. We invited them to keep working with us to make sure that it fits reality and that we are not making them change reality to fit us.

• 1950

Mrs. Finestone: Thank you very much. Mr. Chairman, I think it is wonderful that the department did that. Did you supply them with the code, so they were using the code that theatre people presented to us?

The Chairman: I presume they had such a code.

Mr. Anglin: We have the advantage of having a copy of the code.

Mrs. Finestone: So it conforms and there won't be any problem.

Mr. Anglin: We want to nail it down in absolute detail with them, but in terms of the principle, if you ask them on the next occasion, or even tomorrow, whether we've provided the path to their getting what they want, I believe the answer would be yes.

Mrs. Finestone: Thank you.

Mr. Anglin: Yes. There are just a couple more passages here. I would like to reiterate that Bill C-7 would allow the inclusion in scale agreements of provisions that take into account the reality of their milieu and the need for the continued infusion of new blood into the profession.

There is another important matter, and this goes to clauses 22, 49, and 50, which deal with other aspects of the rights of artists who are not members of certified associations. We are talking about closed shop here. You are aware that

[*Traduction*]

Je ne dis pas qu'il faut prendre cela en compte, mais c'est le genre de chose qui pourrait être envisagé dans l'établissement de taux différents dans l'accord-cadre. On pourrait même prévoir un taux zéro si on le voulait. Rien n'empêche ici les parties prenantes à ces accords de conclure des aménagements qui prennent en compte les pratiques courantes du métier, et cela ne. . .

Mme Finestone: Je m'en veux de demander au sous-ministre adjoint de revenir en arrière, mais pourriez-vous s'il vous plaît nous reparler des contingents—nous reparler par exemple de cet amateur qui ne joue qu'une fois par année. Un amateur comme celui-là serait-il contraint de verser des cotisations aux termes de la formule Rand.

M. Anglin: Il s'agit-là d'une question séparée, mais je vais y répondre. On pourrait avoir un accord, appelé accord-cadre, qui prévoirait des taux différents pour les aspirants-artistes. On pourrait, si on le voulait, décider que l'aspirant n'a pas à adhérer au syndicat, qu'il n'a pas à adhérer à l'association et qu'il n'a pas à verser des cotisations aux termes de la formule Rand. C'est une question qui se négocierait entre les producteurs, PACT, en l'occurence, ou Actors Equity dans le cas dont nous parlons.

Depuis que nous nous sommes vus la dernière fois, nous avons longuement réfléchi à cette question pour nous assurer de la solidité de notre position juridique, ce qui nous a pris un peu de temps. Nous avons communiqué avec PACT pour lui dire que nous avions consolidé notre position à ce sujet. Nous l'avons invitée à maintenir sa collaboration avec nous pour nous assurer que cette position répond à la réalité et que nous ne lui faisons pas changer la réalité pour répondre à nos besoins.

Mme Finestone: Je vous remercie beaucoup. Monsieur le président, je trouve merveilleux que le ministère fasse de telles choses. Avez-vous remis le code aux gens du ministère, et est-ce que les gens du ministère se sont servis du code que les gens du théâtre nous ont remis?

Le président: J'imagine qu'ils avaient ce code.

M. Anglin: Nous avions effectivement un exemplaire du code.

Mme Finestone: Vous vous y êtes conformés, il n'y aura donc aucun problème.

M. Anglin: Nous avons voulu régler tous ces détails avec eux, mais pour ce qui est du principe, si, à la prochaine occasion ou même demain, vous leur demandez s'ils nous ont fourni les moyens de leur donner ce qu'ils voulaient, je crois que la réponse sera oui.

Mme Finestone: Merci.

M. Anglin: Oui. Il y a quelques autres passages ici. Je tiens à répéter que le projet de loi C-7 autorisera l'incorporation dans les accords cadres de dispositions qui prennent en compte la réalité du milieu et la nécessité de renouveler la profession.

Il est une autre question importante, qui nous ramène aux articles 22, 49 et 50 qui traitent des autres aspects des droits des artistes qui ne sont pas membres d'associations accréditées. Il est question ici des ateliers syndicaux fermés.

[*Text*]

the minister indicated that he was favourably disposed to considering amendments that would respect the basic principles he described before the committee. We are happy to answer any questions on what the present text says, and the minister is watching very closely to see how we can improve the present text to get a better balance that ensures that there is respect for the individuals, that they wouldn't be deprived of an opportunity to work, and that there is an appropriate balance of arrangements.

We are happy to watch the testimony here and have other discussions, and other discussions are ongoing naturally, to try to get language that would create the best balance, a different balance from the one now reflected in the bill.

That is subclause 22.(2) and clauses 49 and 50. Conceivably we could also go back to the question of Rand too. The act has an entire scheme built around the present concept of treatment of the closed shop. As we alter some clauses to the balance, there will be corresponding adjustments. It is not a simple thing.

I would like to close with one comment on the question of the relations between the new tribunal and the Canadian Labour Relations Board. Then I would suggest that my colleagues from labour treat the subject in more detail.

I can't really discuss with you what should or shouldn't be policy. That is not our role as officials, but I can say that the decision to create a new tribunal was a policy decision. It was a decision to respect the particular characteristics of the artistic milieu, to respect it by conferring the new responsibilities on a tribunal that would be chosen for its specialized dedication to professional relations between artists and producers.

It was therefore a policy decision that these responsibilities would not be conferred on the the CLRB and also that the new tribunal would not be established as a body that was subordinate to the CLRB. Instead it is, vis-à-vis the CLRB, an autonomous quasi-judicial tribunal.

You have heard testimony that there are some circumstances in which different findings by the two bodies could require a resolution in the Federal Court. It was a considered policy decision that such situations were acceptable for reasons on which my colleagues from labour will elaborate. Certainly they would be so infrequent and so insufficiently serious that they wouldn't override the goal of having a new separate tribunal that would be as cognizant as possible of the professional relations in the artistic milieu.

• 1955

So with that background as a policy decision to have a separate tribunal rather than a subordinate one, or give the new tasks to the labour tribunal, the existing one, I would like to defer to the Department of Labour to expand on that, if that is your wish, Mr. Chairman.

[*Translation*]

Vous savez que le ministre s'est dit disposé à examiner tout amendement qui respecterait les principes fondamentaux qu'il a énoncés devant le comité. Nous sommes heureux de répondre à toute question sur le texte actuel, et le ministre suit le débat de très près pour voir comment nous pouvons améliorer le texte actuel et obtenir un meilleur équilibre qui assurerait le respect des personnes, afin qu'elles ne soient privées de travail et qu'on instaure un équilibre contractuel approprié.

Nous écoutons avec plaisir les témoignages qui sont donnés ici et les discussions qui en découlent, et ce, afin d'articuler un libellé qui établira le meilleur équilibre possible, un équilibre différent de celui que renferme actuellement le projet de loi.

Je parle du paragraphe 22.(2) et des articles 49 et 50. Nous pourrions aussi revenir à la question de la formule Rand. Le projet de loi édifie tout un mécanisme autour de l'actuelle notion de l'atelier syndical fermé. Si nous modifions certains articles dans cet équilibre, il faudra apporter des correctifs correspondants. Ce n'est pas une chose facile.

En terminant, j'aimerais faire une observation sur la question des rapports entre le nouveau tribunal et le Conseil canadien des relations de travail. Je vous inviterai ensuite à demander davantage de précisions à mes collègues du ministère du Travail.

Je ne saurais vous dire ce que doit être la politique gouvernementale. Ce n'est pas mon rôle en tant que fonctionnaire, mais je puis vous dire que la décision de créer ce nouveau tribunal était une décision gouvernementale. Cette décision a été prise afin de respecter la personnalité du milieu artistique, et on a exprimé ce respect en confiant ces nouvelles responsabilités à un tribunal qui serait composé de personnes ayant une connaissance intime des relations professionnelles entre artistes et producteurs.

Le gouvernement a donc décidé que ces responsabilités ne seraient pas confiées au CCRT et que le nouveau tribunal ne serait pas subordonné à l'autorité du CCRT. Ce serait, par rapport au CCRT, un tribunal autonome et quasi judiciaire.

Certains témoins vous ont dit qu'il y aurait des circonstances où les décisions divergentes des deux autorités feraient intervenir l'arbitrage de la Cour fédérale. Le gouvernement a décidé que de telles situations seraient acceptables pour des raisons que vous expliqueront mes collègues du ministère du Travail. Chose certaine, ces situations seraient tellement rares et porteraient si peu à conséquence que rien ne mine la nécessité d'établir un nouveau tribunal séparé et ayant une connaissance intime des relations professionnelles dans le milieu artistique.

Sur ce, en ce qui concerne la décision de créer un tribunal distinct plutôt qu'un tribunal subordonné, ou d'attribuer de nouvelles tâches au tribunal du travail existant, je passe la parole aux représentants du ministère du Travail, si vous le désirez, monsieur le président.

[*Texte*]

The Chairman: That is our wish. I think it might be appropriate right now to ask you, could you further describe the specific responsibilities or the specialized dedication to professional relations between artists and producers in Canada? What kind of people are we talking about that the tribunal would uniquely require?

Mr. Anglin: I think the special characteristics are something that really underlie the whole idea of the bill. Artists have been crying out eloquently for the law to recognize that they are not like everybody else. Whether it is tax law, whether it's labour relations, professional relations, I think the fact we use the term "professional relations" indicates a recognition that there's something different there, something different from what the Competition Act calls the workman, which is an archaic term now, I would think. But it is to recognize that in the kinds of relations you heard about as between PACT and Equity, the kinds of relations writers would like to have with publishers, the kinds of relations that *l'Union des artistes* has with broadcasters, there is a special understanding required of how they work as independent contractors.

The new tribunal would be chosen, appointed on the recommendation of the Minister of Labour but after consultation with the minister whose department it is to try and help provide an understanding of those particular characteristics. Frankly, I cannot imagine any process of appointment that would not involve consultation with the artistic community, in the usual way that there is consultation before appointment to tribunals are made. So this body would be specialized, would be selected for its knowledge of directly or sensitivity to the particular relationships.

Having taken that route of saying we will have a new body that will look at this work in a different way, then we obviously had to find ways of making the work mesh with the broad body of law in which it is dealing. Rather than do that meshing by giving the job to a body that has other experience and expertise, or to put this one under that body, the decision was to create a separate tribunal, therefore the need to have some cross-over mechanism in the infrequent and, we think, not very grand scheme of things, serious cases where there could be some inconsistencies develop in their approaches.

The Chairman: Would you, Ms Robinson or Mr. Cook, like to carry on?

Ms Debra Robinson (Director, Legislative and Special Projects Branch, Federal Mediation and Conciliation Service, Labour Canada): Thank you, Mr. Chairman. I'm going to address my remarks solely to the issue of the jurisdictional question between the new tribunal and the Canada Labour Relations Board.

Given the policy decision that was made to create a new tribunal, one that was separate from and not subordinate to the CLRB, it was recongized that it would be very necessary to find some mechanism to clearly define the jurisdiction of each of these boards in such a way as to minimize potential conflict. This is the purpose of the wording of subclause 8.(3).

[*Traduction*]

Le président: Oui, c'est ce que nous désirons. Je crois cependant que nous pourrions vous demander de décrire les responsabilités précises ou les compétences nécessaires en matière de relations professionnelles entre les artistes et les producteurs au Canada? De quel genre de personnes ce tribunal devrait-il être composé?

M. Anglin: Les caractéristiques spéciales des membres de ce tribunal constituent en fait le fondement de ce projet de loi. Depuis longtemps, les artistes s'évertuent à faire reconnaître par la loi leur statuts distinct. Qu'il s'agisse de mesures fiscales, de relations de travail, de relations professionnelles—et le fait que l'on emploie le terme «relations professionnelles» indique qu'il s'agit d'un groupe différent—, les artistes sont des gens de métier qui se démarquent de ce qu'on appelle ouvrier dans la Loi sur la concurrence, ce terme étant aujourd'hui archaïque. On veut reconnaître que, dans les relations qu'entretient *PACT* avec *Equity*, les relations qu'entretiennent les écrivains avec leurs éditeurs, les relations qu'entretient l'Union des artistes avec les radiotélédiffiseurs, il faut comprendre la façon toute spéciale dont ces gens travaillent à titre d'entrepreneurs indépendants.

Le ministre du Travail ferait les recommandations sur les membres de nouveau tribunal après avoir consulté le ministre à qui il incombe de rehausser la compréhension de ces caractéristiques particulières. En toute honnêteté, je ne peux imaginer un processus de nomination qui ne tiendrait pas compte des opinions de la communauté artistique, tout comme on mène des consultations avant de choisir les membres des tribunaux existants. Il s'agirait donc d'un organe spécialisé dont les membres seraient choisis pour leurs connaissances et leur sensibilité à ces relations particulières.

Ayant décidé de créer un nouveau tribunal qui aborderait son travail d'un point de vue différent, il nous faut trouver une façon d'intégrer le travail de ce tribunal aux cadres juridiques dans son ensemble. Plutôt que de procéder à confier ce travail à un organe qui a acquis de l'expérience et des connaissances dans un autre domaine ou à subordonner le nouveau tribunal à un organe existant, on a décidé de créer un tribunal distinct. Par conséquent, il faut se doter d'un mécanisme pour le cas peu fréquent et, croyons-nous, peu sérieux où les décisions des différents tribunaux se contrediraient.

Le président: Est-ce que M^me^ Robinson ou M. Cook aimerait poursuivre?

Mme Debra Robinson (directrice, Projet législatifs et spéciaux, Service fédéral de médiation et de conciliation, Travail Canada): Merci, monsieur le président. Mes remarques porteront uniquement sur l'aspect juridictionnel du nouveau tribunal par rapport au Conseil canadien des relations de travail.

Etant donné qu'on a pris la décision politique de créer un nouveau tribunal autonome, non subordonné au CCRT, on a reconnu la nécessité de définir clairement la juridiction de chacun de ces tribunaux afin de minimiser les conflits possibles. C'est là le but du paragraphe 8(3).

[*Text*]

I would like to point out that in arriving at the wording of this subclause there were extensive consultations with representatives of the artistic community as well as with the Canada Labour Relations Board. I'm going to try to go through the scheme as it is laid out in the bill.

First of all, the Canada Labour Relations Board has the exclusive jurisdiction to decide who is an employee under the Canada Labour Code. Of course the Public Service Staff Relations Board has exclusive jurisdiction to decide who is an employee under the Public Service Staff Relations Act. The purpose of this bill is to extend collective bargaining rights to independent artists who are not covered by either one of the other pieces of legislation.

• 2000

Mrs. Finestone: These are artists who are not covered.

Ms Robinson: Yes; they are not covered.

Mrs. Finestone: What happens if you're covered by both? Are you going to address that?

Ms Robinson: They couldn't be covered by both, but they could be covered by one or the other. Yes, I was going to address that.

If we look at subclause 8.(3), it's clear the bill does not apply to an employee under the Public Service Staff Relations Act or an employee under the Canada Labour Code. The possibility is not excluded, however, that a person who is an employee under one of those acts also performs work as an independent artist and would be covered, therefore, by Bill C-7. I can give you an example.

A staff announcer with CBC holds an employee position within a bargaining unit. He may, as a freelancer, narrate a film for the NFB. In that freelance work he could be considered an independent artist for the purposes of this bill. So for that work, he would fall under the jurisdiction of the tribunal.

The legislation clearly directs that a person determined to be an employee by the Canada Labour Relations Board, or included in a bargaining unit certified by the board, is excluded from the application of the bill. So it's very hard to imagine that a tribunal is going to come along and render a contrary decision where the board has already ruled. If the tribunal were to do that, a dissatisfied individual obviously could go to the Federal Court of Appeal.

Mrs. Finestone: On a point of information, our witness has just said that they could go to the Federal Court of Appeal. I would like an explanation of the remark made that you cannot go, under a description of employee, to the Federal Court of Appeal based on a decision of the Supreme Court of Canada. The Federal Court of Appeal is not the right venue, and they have no jurisdiction. . . Do you know the name of the case?

[*Translation*]

Je tiens à souligner que, avant d'en arriver au libellé de ce paragraphe, on a mené des consultations importantes auprès des représentants de la communauté artistique ainsi que du Conseil canadien des relations de travail. Je vais tenter de vous expliquer le régime créé par ce projet de loi.

Tout d'abord, seul le Conseil canadien des relations de travail peut déterminer qui est un employé au sens du Code canadien du travail. De même, seule la Commission des relations de travail dans la fonction publique peut déterminer qui est un employé au sens de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le but de ce projet de loi est d'accorder aux artistes indépendants qui ne sont pas visés par ces deux lois le droit à la négociation collective.

Mme Finestone: Certains artistes ne sont pas visés par ces lois.

Mme Robinson: Oui, en effet.

Mme Finestone: Que se passe-t-il si un artiste est visé par les deux lois? Allez-vous nous en parler?

Mme Robinson: Aucun artiste ne peut être visé par les deux lois, seulement par l'une ou l'autre. Oui, je vais en parler.

Jetons un coup d'oeil au paragraphe 8(3); il est clair que le projet de loi ne s'applique pas aux employés visés par la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique ou aux employés visés par le Code canadien du travail. Il n'est pas impossible, cependant, qu'une personne qui est considérée comme un employé aux termes de l'une de ces deux lois travaille aussi comme artiste indépendant et soit alors visée par le projet de loi C-7. Laissez-moi vous donner un exemple.

Prenons le cas d'un annonceur à l'emploi de la Société Radio-Canada qui fait partie d'une unité de négocation. Il lui arrive de faire la narration de films pour l'Office national du film à titre de pigiste. Lorsqu'il fait ce travail, il est considéré comme un artiste indépendant aux fins de l'application de ce projet de loi et tombe alors sous la juridiction du tribunal.

Le projet de loi stipule clairement qu'une personne considérée comme un employé par le Conseil canadien des relations de travail ou faisant partie d'une unité de négociations accréditée par ce conseil est exclue de l'application de ce projet de loi. Il est donc difficile d'imaginer qu'un tribunal puisse rendre une décision contraire à une décision rendue par le conseil. Si cela se produisait, toute personne s'estimant lésée pourrait, de toute évidence, s'adresser à la Cour fédérale d'appel.

Mme Finestone: J'aimerais avoir une précision. Notre témoin vient de dire qu'on pourrait s'adresser à la Cour fédérale d'appel. J'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi vous avez dit que, selon la description de «employé», on ne peut s'adresser à la Cour d'appel aux termes d'une décision rendue par la Cour suprême du Canada. Il semble que la Cour fédérale d'appel ne soit pas un tribunal compétent en la matière, qu'il n'ait pas juridiction. . . Quel est le nom de cet arrêt?

[*Texte*]

Mrs. Clancy (Halifax): I can't remember the name of the case, but there is a case. If I can help, the case basically says that technical definitions such as that are the purview of the CLRB rather than the court; it will not step in and make the definition.

Ms Robinson: The application for review of the tribunal's decision in that instance would be based on the fact that the tribunal would have exceeded its jurisdiction by rendering a decision to cover an employee who was already under the Canada Labour Code. That would definitely be reviewable by the federal court. Perhaps Mr. Cook can clarify that.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I would like to read a quote from the case presented to us prior to the appearance of the professional staff. This was the CLRB, Madam Tremblay. If I may just read the quote, perhaps they then could respond to this:

> Si tel artiste est un employé ou, plutôt, si c'est un entrepreneur indépendant, quelle loi s'applique à cet artiste et quel syndicat a juridiction sur cet artiste? Cela va carrément à l'encontre de l'objectif de la clause privative, et je dirais en complétant que même la Cour suprême a reconnu que les cours civiles ne sont pas bien équipées pour décider de ces questions, que cela relève de l'expertise des tribunaux administratifs et que les cours ne peuvent intervenir ou réviser une décision de cette nature que si la décision est manifestement déraisonnable.

• 2005

I would really appreciate an elaboration of that particular evidence that indicated the Supreme Court would not even be able to allow the Federal Court—

The Chairman: Just for clarity, was it Ms Tremblay?

Mrs. Finestone: Yes, I believe it is Ms Tremblay responding to Russ MacLellan.

Mr. Robert Cook (Legal Counsel, Department of Communications): I think it should be pointed out that the decision was issued prior to Bill C-7. Bill C-7 is applying a labour relations regime to a new jurisdiction, and that jurisdiction involves independent contractors. Clause 8.(3) in this bill says that the new tribunal will not be able to deal with matters that involve employees who are covered by the Canada Labour Code.

I think if the situation now comes before the court... Given that we have Bill C-7, if the CLRB determines that a particular individual is an employee, and if then a case comes before the new board involving that same employee and that new board says that the employee is not an employee but an independent contractor, then clause 8.(3) will kick in. The individual who is not happy with the new board's decision will be able to say that the new board could not have dealt with that matter because clause 8.(3) says that it is something only the CLRB can look at. You could find yourself in a situation in which the CLRB is saying that the individual is an employee and the new board is saying that the individual is an independent contractor.

[*Traduction*]

Mme Clancy (Halifax): J'oublie le nom, mais je me souviens de cette cause. Si cela peut vous aider, on y dit essentiellement que les définitions techniques telles que celles-ci relèvent du Conseil canadien des relations de travail et non des tribunaux; les tribunaux refuseront de se prononcer sur les questions de définition.

Mme Robinson: Dans un tel cas, la demande d'examen de la décision du tribunal pourrait se fonder sur le fait que le tribunal aurait outrepassé sa juridiction en rendant une décision sur un employé visé par le Code canadien du travail. La Cour fédérale pourrait certainement se prononcer là-dessus. Peut-être que M. Cook aimerait apporter des précisions.

Mme Finestone: Monsieur le président, j'aimerais lire un extrait du témoignage de M^me^ Tremblay, du CCRT, qui a comparu avant les représentants des ministères. Je vais lire la citation; peut-être que les témoins voudront réagir par la suite:

> If an artist is an employee or rather an independant contractor, what law applies to this artist and what union has jurisdiction over this artist? This clearly goes against the objective of the privative clause and I would also add that even the Supreme Court has recognized that civil courts are not really equipped to rule on such issues, that this is a matter for the expertise of the administrative tribunals and courts can not intervene or review a decision of this nature unless the decision is obviously unreasonable.

J'aimerais avoir des explications sur ce témoignage qui indique que la Cour suprême ne peut même pas permettre à la Cour fédérale...

Le président: Une petite précision :c'était M^me^ Tremblay?

Mme Fineston: Oui, M^me^ Tremblay, qui, je crois, répondait à Russ MacLellan.

M. Robert Cook (conseiller juridique, ministère des Communications): Il est important de souligner que cette décision a été rendue avant la rédaction du projet de loi C-7. Avec le projet de loi C-7, on applique un régime de relations de travail à une nouvelle juridiction comprenant les entrepreneurs indépendants. Le paragraphe 8.(3) de ce projet de loi indique clairement que le nouveau tribunal ne pourra entendre les questions mettant en cause des employés régis par le Code canadien du travail.

Si une telle situation se présentait devant les tribunaux... Avec le projet de loi C-7, si le CCRT déterminait qu'une personne est en fait un employé et que cet employé est mis en cause dans une affaire dont est saisi le nouveau tribunal et que le nouveau tribunal déclare que cet employé n'est pas un employé mais un entrepreneur indépendant, le paragraphe 8.(3) s'applique. Si cette personne est insatisfaite de la décision du nouveau tribunal, elle pourra invoquer le paragraphe 8.(3) selon lequel le nouveau tribunal n'avait pas juridiction et que seul le CCRT pouvait entendre cette cause. Il est possible que le CCRT considère une personne comme un employé et que le nouveau tribunal affirme qu'il s'agit en fait d'un entrepreneur indépendant.

[*Text*]

We suspect this is going to be very unlikely and the situations will be quite small, but if that situation does arise then you will have conflicting decisions. How can that be resolved without going to the Federal Court? It will be the Federal Court that will ultimately make the decision that will clarify the matter.

Mrs. Clancy: Excuse me, I must just clarify what you are saying. It sounds reasonable to me, but you are saying how can that be resolved without going to the Federal Court? It can't. One will have to go to the Federal Court to get a decision on who is right, the Canada Labour Relations Board or this new board.

Mr. Cook: If the situation ever arises that you have conflicting decisions, that is what is going to have to happen. That is not unusual. In the labour relations field we continually run into problems concerning conflicts over jurisdiction, as you well know.

Mrs. Clancy: Exactly.

Mr. Cook: For example, the Ontario Labour Relations Board will find that a particular undertaking is a provincial jurisdiction undertaking and the CLRB could find that it is a federal undertaking. You can have conflicting decisions from two different labour relations tribunals and the only way to resolve those conflicts is to go into the court system and have the court make an ultimate decision. Those kinds of conflicts come up daily when one is dealing with the question whether an undertaking is a federal or a provincial undertaking. The matter ultimately gets resolved by the courts.

Mrs. Clancy: With the greatest of respect, I agree with you on that score, but I think it is the language in the quotation. I am sorry, I have not read the case per se, but the head notes, if you will, that I have read, appear to show an inclination, if not to say an absolute leaning, on the part of the Federal Court to stay out of decisions of this kind. That is the fear we are expressing here. We would be creating a potential conflict situation with a court saying that's not our business.

The Chairman: I would like to permit Ms Robinson to finish the broad outline of her presentation.

Mrs. Finestone: It is just that I find it hard to follow when I have blockage on process. That's all.

Mrs. Clancy: Yes, on that one issue. I am sorry.

The Chairman: There are many important questions coming to my mind as well as we go along. I guess there is really no better way to do it than make a note of them.

Ms Robinson: I really have only one final point I would like to make.

• 2010

The wording of this particular section is very similar to the wording in Quebec's Bill 90 and also in Quebec's Bill 78. Perhaps I can quote you what it says in that bill. Basically in Quebec, you have exactly the same situation. You have a bill that applies to artists and a special tribunal to deal with that bill parallel to the regular labour court that exists and applies the Quebec Labour Code to all other employees in the province. The comparable section is very similar to the wording of section 83, which says that Bill C-90 excludes from its application

[*Translation*]

Cependant, nous estimons qu'une telle situation est très peu probable et qu'elle se produira rarement. Mais si cela se produisait, il y aurait alors des décisions contradictoires. Comment peut-on résoudre ce conflit sans s'adresser à la Cour fédérale? Ce sera la Cour fédérale qui, en bout de ligne, tranchera la question.

Mme Clancy: Excusez-moi, j'aimerais avoir des précisions. Cela me semble raisonnable, mais vous dites: comment peut-on résoudre le conflit sans s'adresser à la Cour fédérale? Eh bien, ce n'est pas possible. Il faudra s'adresser à la Cour fédérale pour savoir qui a juridiction, le Conseil canadien des relations de travail ou le nouveau tribunal.

M. Cook: Si les décisions contradictoires étaient rendues, c'est ce qu'il faudra faire. Ce n'est pas inhabituel. Dans le domaine des relations de travail, les problèmes de juridiction sont courants, comme vous le savez.

Mme Clancy: Exactement.

M. Cook: Ainsi, le Conseil des relations de travail de l'Ontario peut considérer une entreprise comme étant de compétence provinciale tandis que le CCRT juge qu'il s'agit d'une entreprise fédérale. Deux tribunaux différents de relations de travail rendent des décisions contraires et la seule façon de résoudre le conflit est de demander à la Cour de trancher la question. Ce genre de conflit survient tous les jours lorsqu'il faut se prononcer sur le statut fédéral ou provincial d'une entreprise. Au bout du compte, c'est la Cour qui résoud les litiges.

Mme Clancy: Sauf le respect que je vous dois, j'abonde dans votre sens, mais je ne crois pas que ce soit ce que dit la citation. Je regrette, je n'ai pas lu l'arrêt, mais dans les notes que j'ai lues, il me semble que la Cour fédérale a plutôt tendance à refuser de se prononcer sur les questions de ce genre. Et c'est là notre crainte. On créerait une situation conflictuelle que la Cour ne voudrait pas résoudre.

Le président: J'aimerais permettre à M^me^ Robinson de finir son exposé.

Mme Finestone: Il m'est difficile de poursuivre si je comprends mal le processus. C'est tout.

Mme Clancy: Oui, en effet. Je suis désolée.

Le président: Beaucoup de questions importantes me viennent en tête aussi. Je crois que la meilleure façon de procéder c'est de les noter.

Mme Robinson: Je n'ai qu'une chose à ajouter.

Le libellé de cet article est semblable au libellé qu'on trouve dans la Loi 90 et dans la Loi 78 du Québec. Je pourrais peut-être vous citer cette loi. Essentiellement, au Québec, on a la même situation. Une loi s'applique aux artistes et un tribunal spécial règle les litiges aux termes de cette loi parallèlement aux tribunaux ordinaires qui existent et qui veillent à l'application du Code du travail du Québec visant tous les autres employés de la province. Cet article est semblable au section 83 et stipule que la Loi 90 ne s'applique pas:

[*Texte*]

a person whose services are retained for an occupation contemplated by a certification granted under the Quebec Labour Code, or a decree passed under the act respecting collective agreement decrees.

Basically, it's the same wording as we find in section 83. In the case of the Quebec *commission de reconnaissance*, there have not been any cases of confict that we're aware of that ended up before both commissions and ultimately had to go to the court. So I think that is one way of illustrating that there is a potential for conflict, and as soon as we create more than one tribunal within the jurisdiction that potential will be there. But the potential is very small and it is our feeling that the wording of section 83 minimizes that potential for conflict.

Mr. Anglin: As a practical matter, the reason we think this is not a big problem. . .the CLRB will be exercising its jurisdiction over jobs. Is somebody an employee in a job, or are they working so much that they are a dependent contractor who falls under the CLRB? The new tribunal won't be looking at jobs, they will be looking at contracts, so the scope for disagreement between the bodies is pretty small. I am not saying it doesn't exist.

It is easy to imagine a situation where somebody feels aggrieved that some work is being contracted out but it's still a job. That is a well-known issue. There could be a situation where the CBC contracts out some work to try to convert something from being a job under the CRLB into something handled under the new regime. Yes, there could be a conflict there but that conflict would be there anyhow. This isn't going to change things a great deal. In fact, you're probably talking about dealing with the same union anyway.

So what I am saying is that because they're looking at different chunks of the world, it would be an exception for there to be a conflict at that level. As my colleagues say, theoretically there has to be a scope for conflict, and that is the price we thought we were paying with an adjudication mechanism at the Federal Court—the speedier end of the Federal Court, by the way, the Court of Appeal. So that's the price we were paying for having something that was just for artists.

The Chairman: If that completes your statement, I would like to thank you for what was a very comprehensive addressing of many of the issues we've discussed and raised. It is not absolutely clear in my mind and I am sure there are many questions to be asked by committee members.

I would suggest that we try to aim for some circulation of question opportunities, so that everybody gets a crack at it. There is a line of thought that would permit one of us to go for 30 minutes if he or she wishes, but could we try to stay in 10-minute boxes in order to give everybody a shot?

Mrs. Finestone: We all appreciate the close attention you paid to the expressions that found a voice in. . . I'm sure you carefully read the proceedings. You've taken a great number of those questions and answered them fairly comfortably, but there are still a couple I would like to ask you.

[*Traduction*]

À une personne dont les services sont retenus pour une occupation visée par une accréditation accordée en vertu du Code du travail (. . .) ou par un décret adopté en vertu de la Loi sur les décrets de convention collective.

On retrouve essentiellement le même libellé au section 83. Dans le cas de la Commission de reconnaissance du Québec, les deux commissions n'ont pas rendu des décisions contradictoires qui auraient être tranchées par les tribunaux, à ce que nous sachions. On peut donc illustrer ainsi les possibilités de conflit qui existent dès que l'on crée plus d'un tribunal au sein d'une juridiction. Ces possibilités sont cependant très limitées et nous estimons que, compte tenu du libellé du section 83, les risques de conflit sont minimes.

M. Anglin: Nous ne croyons pas que ce soit un problème sérieux en pratique parce que la CCRT exercera sa juridiction sur des emplois. S'agit-il d'un employé qui occupe un poste ou de quelqu'un qui travaille comme entrepreneur indépendant à un point tel qu'il est régi par la CCRT? Le nouveau tribunal n'examinera pas les postes mais les contrats, de sorte que les risques de mésentente entre les deux organes sont minimes. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'existent pas.

On peut facilement imaginer le cas d'une personne qui s'estime lésée parce que des fonctions qui incombent aux titulaires des postes sont remplis par un entrepreneur indépendant. C'est un problème bien connu. Ainsi, la Société Radio-Canada pourrait donner du travail à un sous-traitant afin de tenter de faire passer ses fonctions de la juridiction de la CCRT à celle du nouveau tribunal. Oui, en effet, il pourrait y avoir des conflits de ce genre, mais qui existent déjà de toute façon. Les choses ne changeront pas beaucoup. En fait, on aura probablement affaire au même syndicat de toute façon.

Par conséquent, étant donné que chaque tribunal aura son champ de compétence précis, les conflits à ce niveau seront rares. Comme le disaient mes collègues, en théorie, les risques de conflit existent, mais c'est le prix que nous avons cru bon de payer pour nous doter d'un mécanisme d'arbitrage à la Cour fédérale—à la Division d'appel où les causes sont entendues beaucoup plus rapidement qu'à la Division de première instance. C'est le prix à payer pour garantir un traitement juste aux artistes.

Le président: Si vous avez terminé votre déclaration, j'aimerais vous remercier de nous avoir présenté un exposé exhaustif portant sur bon nombre de questions qui ont été soulevées. J'ai cependant des questions tout comme, sans aucun doute, les autres membres du Comité.

J'aimerais que l'on tente de répartir les questions, afin que tout le monde ait la chance d'interroger les témoins. Certains aimeraient pouvoir parler pendant 30 minutes, mais j'aimerais que nous nous limitions à dix minutes afin de donner à tous la chance de poser des questions.

Mme Finestone: Nous vous félicitons d'avoir écouté attentivement les opinions exprimées. . . Je suis certaine que vous avez lu les transcriptions attentivement. Vous avez plutôt bien répondu à bon nombre de ces questions, mais j'en aurais encore quelques-unes à vous poser.

[*Text*]

• 2015

First of all, is it possible that we could be talking about years before you settle some of these cases, in which case they would be behind a hamburger stand or their financial implications and contracts would have gone down the drain?

You said, sir, that you are not dealing with the manufacturing of widgets, you are dealing in a cultural milieu. Dealing in a cultural milieu has of necessity a variety of exigencies, which are very different from the ordinary workaday world, if you are lucky enough to get a job these days. You can't take time like you can in normal procedures for litigation and settlement. With your study, are you comfortable that the procedure is going to be efficient enough and quick enough to answer those concerns about the time delays?

Mr. Anglin: I will defer to my colleagues who know more about labour law and law in general on this, but the short answer is yes.

Where we saw problems, we tried to short-circuit them. We saw problems with deciding who is the engager as between say the Arts Centre and the co-producer. Maybe it is rough justice, although I think in the fullness of time, when there is provincial labour law for provincial artists, professional relations law, it shouldn't really matter very much if we have roughly similar law, whether it's the Arts Centre or the provincial jurisdiction. For the time being, we have a rough and ready method of finding out who the engager is.

There are other areas where we tried to prevent the thing from getting overly elaborate. Some of the procedures of the new tribunal are more workaday and less cumbersome than some other tribunals.

I mentioned that where there are conflicts, we think they are pretty rare. They are pretty rare, because both the producer and the performer want to get on with the show. But where, by exception, something does happen, there could be delays. I wasn't being facetious really when I said that going to the field division of the Federal Court would be speedier.

We believe the Federal Court, as long as it is not going to the trial division and having very extensive reviews of the evidence, will indeed be a little reluctant to get too far into the details. They will be looking for matters of law and ways of dealing with it fairly quickly.

I ventured into the territory of the law profession here, which I am not licensed to do. But the short answer is yes, we think it is going to be pretty rare, and it's the minimum price to pay for the desired effect.

Mr. Richard Ouellet (Legal Counsel, Department of Communications): If an employer has tried to camouflage a job into an independent contractor, the producers are most likely to be hit by a union's grievance or by unfair labour practices or whatever.

[*Translation*]

Tout d'abord, est-il possible qu'il faille attendre des années avant d'en arriver à un règlement pour certains d'entre eux, auquel cas ils devraient exploiter un comptoir à sandwichs ou ils verraient disparaître toutes leurs obligations financières et leurs contrats.

Vous avez dit, monsieur, que vous ne vous occupez pas de la fabrication de gadgets mais que vous évoluez dans un milieu culturel. Cela implique nécessairement diverses exigences, lesquelles sont différentes de celles du monde du travail ordinaire, si toutefois vous avez la chance de trouver une emploi ces jours-ci. Vous n'avez pas de temps à consacrer comme dans les cas normaux à des procès et à des règlements de différends. D'après l'étude que vous avez effectuée, êtes-vous convaincu que le système sera suffisamment efficace et rapide pour répondre à ces préoccupations relatives aux délais?

M. Anglin: Je vais céder la parole à mes collègues qui connaissent mieux que moi le droit du travail et le droit en général, mais je répondrais très succintement que oui.

Lorsque nous avons cerné des problèmes, nous avons essayé de les court-circuiter. Nous avons eu des difficultés à décider qui prend l'engagement, entre le Centre des arts et le co-producteur, par exemple. C'est peut-être une justice approximative, même si je pense qu'à long terme, lorsqu'il existera un droit du travail provincial s'appliquant aux artistes provinciaux, une loi sur les relations professionnelles, peu importe en réalité si nos lois ne sont pas totalement semblables, qu'il s'agisse du Centre des arts ou du gouvernement provincial. Pour le moment, nous suivons une méthode approximative et rapide pour déterminer qui est l'embaucheur.

Dans d'autres secteurs, nous nous sommes efforcés d'éviter que le système devienne excessivement complexe. Certaines méthodes du nouveau tribunal sont plus courantes et moins fastidieuses que celles d'autres tribunaux.

J'ai signalé que les litiges étaient assez rares. Ils sont assez rares parce que le réalisateur et l'artiste veulent que le spectacle ait lieu. Mais si quelque chose se produit, exceptionnellement, il pourrait y avoir des retards. Je ne plaisantais pas vraiment quand j'ai dit que ce serait plus rapide de saisir la Division d'appel de la Cour fédérale.

À notre avis, la Cour fédérale, à condition que ce ne soit pas la Division de première instance et qu'elle ne passe pas toute l'épreuve au peigne fin, sera en fait un peu réticente à trop entrer dans les détails. Elle se concentrera sur des questions de droit et des moyens de trouver rapidement une solution.

Je me suis quelque peu aventuré sur le territoire des juristes, ce qui sort de mon domaine de compétence. Toutefois, ma réponse tient en un mot: oui, nous pensons que ce sera assez rare et que c'est le prix minimum à payer pour obtenir les résultats souhaités.

M. Richard Ouellet (conseiller juridique, ministère des Communications): Si un employeur a essayé de camoufler un emploi par le biais d'un entrepreneur indépendant, les producteurs ont plus de risque de faire l'objet d'un grief de la part du syndicat ou d'être accusés de méthodes de travail injustes ou autres.

[*Texte*]

The contract with the artist will still flow and the artist will still get his pay. I don't think, to answer Mrs. Finestone's question, that the artist will necessarily pay the price.

Mrs. Finestone: I hope not. I am going to leave the technicalities of that to my labour lawyer on my right here—I just annointed you.

I would like to ask a couple of practical questions. Because of the very nature of this piece of legislation, could you tell me why we couldn't put in the law that there be a consultation with a list provided by the Minister of Communications, from which list the Minister of Labour would make his choice?

I really am very skeptical about the Minister of Labour. The word "consultation" could mean that I can pick up the phone and say I have just decided I am going to appoint my whoever and whatever. That is not what artists need. They need people who have had experience and have an understanding of the nature of this kind of work. I do not like the word "consultation". I would rather it be either on an equivalent footing or a list submitted from the Ministry of Culture from which the Minister of Labour may select. Would you be open to something like that?

• 2020

Mr. Anglin: It is more a convention than a prohibition, what I'm going to say here. Generally speaking, the legislature doesn't usually tell the executive how to go about its business. It doesn't say there must be Cabinet committees, or business must be done this way or that. It is very rare. So basically, and I am talking about all appointment processes now, it's pretty rare to tell the executive how it must consult within itself when it reaches decisions. In fact, it's not too rare to see this kind of provision—that you must consult, or that appointments will be made on the advice of the minister of such and such. Going beyond that is telling the executive how the legislature thinks it should organize itself, and law generally doesn't do that, in my experience. I think there are quite a few examples.

The fact is that in my experience of observing the appointment process, whether in the Privy Council Office, where I served for some time, or in other places, appointments didn't reach the Cabinet table of any government, provincial or federal, that I worked with, without a good deal of consultation.

Mrs. Finestone: There are two councils in here. There is a tribunal and an advisory council. Could it not be a responsibility of the advisory council to submit a list for consideration?

Mr. Anglin: I think not, myself, but this would obviously be a policy decision, that it could be done that way. The drawback would be that on the advisory council, we are looking for artists who have firsthand experience. This has been the approach so far in appointments—

[*Traduction*]

Le contrat sera quand même passé avec l'artiste, lequel sera tout de même rémunéré. Pour répondre à la question de M^me^ Finestone, je ne pense pas que ce soit l'artiste qui en fasse nécessairement les frais.

Mme Finestone: J'espère que non. Je vais laisser à mon voisin de droite, avocat spécialisé dans les relations de travail—je viens tout juste de vous désigner—le soin de résoudre toutes ces questions techniques.

J'aimerais vous poser deux questions d'ordre pratique. Étant donné la nature même de ce projet de loi, pouvez-vous me dire pourquoi on ne peut pas prévoir dans la loi la tenue de consultations avec des gens et groupes dont la liste serait fournie par le ministre des Communications et dans laquelle le ministre du Travail ferait son choix?

Je suis très sceptique quant au rôle du ministre du Travail. Par «consultation», on pourrait comprendre qu'il suffit de prendre le téléphone et de dire qu'on a décidé de nommer telle ou telle personne. Ce n'est pas ce dont les artistes ont besoin. Ils ont besoin de gens qui ont de l'expérience et qui comprennent bien la nature de leur travail. Je n'aime pas le terme «consultation». J'aimerais plutôt que tout le monde soit sur un pied d'égalité ou que le ministre du Travail choisisse des noms dans une liste que lui fournirait le ministère de la Culture. Que pensez-vous d'un tel système?

M. Anglin: Il s'agit davantage d'un usage que d'une interdiction et je vais vous l'expliquer. En général, l'assemblée législative ne dicte pas à l'exécutif la façon de mener ses affaires. Elle ne stipule pas qu'il faut établir des comités du Cabinet ou gérer les affaires de telle ou telle façon. Cela se produit très rarement. Fondamentalement, je parle ici des systèmes de nomination, il arrive rarement que l'assemblée législative dise à l'exécutif comment mener ses consultations au moment de prendre des décisions. En fait, ce genre de disposition est assez fréquente, à savoir qu'il faut consulter, ou que les nominations doivent se faire sur les conseils du titulaire de tel ou tel portefeuille. Ce serait pire encore si l'assemblée législative déclarait à l'exécutif comment il doit s'organiser, et la législation ne permet pas en général ce genre de chose, d'après mon expérience. Il en existe pas mal d'exemples.

En réalité, après avoir observé le système des nominations, que ce soit au Bureau du Conseil privé où j'ai travaillé pendant un certain temps ou dans d'autres endroits, j'ai pu constater qu'un grand nombre de consultations ont lieu avant que des mises en candidature ne soient soumises au Cabinet d'un gouvernement, fédéral ou provincial.

Mme Finestone: Il y a deux conseils en cause. Il y a un tribunal et un conseil consultatif. Ne devrait-il pas incomber au conseil consultatif de soumettre une liste aux fins d'étude?

M. Anglin: Ce n'est pas mon avis, personnellement, mais il s'agirait évidemment d'une décision de principe si l'on voulait procéder de cette façon. Le problème, c'est que, au conseil consultatif, nous cherchons des artistes qui ont une expérience directe de ces questions. C'est ainsi que l'on a procédé jusqu'ici pour les nominations.

[*Text*]

Mrs. Finestone: But you also need businessmen and lawyers. You don't want just artists on that advisory council, I would hope.

Mr. Anglin: That's a point.

Mrs. Finestone: I understand that the appointments are. . .I won't put the word "patronage" too far forward, and I won't say "friends of the government", because it can be either side or anybody who comes in. But if we have gone to the trouble of favourably considering establishing for artists a special kind of tribunal that will allow for serious consideration of their very special concerns, I think there ought to be a mechanism so the very special nature of the people. . .

I'm not saying they won't appoint the right people, but at this moment you have Treasury Board and the Minister of Finance dictating what cultural policy is going to be by the very nature of the kind of finances they're going to allow to go into the sector. You can have the same kinds of constraints when it comes to the appointment of legal counsel. Anyway, it is a point I raise for your consideration—

Mr. Anglin: Could I make just a little observation—

Mrs. Finestone: I have one other thing I would like to ask—

Mr. Anglin: I said when I was speaking earlier that I thought there would be broad consultation before either minister talked names. In response to your question about whether they should formally seek the advice of the advisory council, which is a very interesting possibility, I can say this: if any government ended up appointing people the advisory council thought were unsuitable for the job, I certainly expect we would hear from the advisory council.

Mrs. Finestone: I hope you are right.

Could you tell me if *l'Union des artistes* had given you any language that would address their concerns about Rand formula versus closed-shop, etc., with respect to subclause 22.(2)?

Mr. Ouellet: In the preparation of the bill, we consulted *l'UDA*.

Mme Finestone: Oui, je sais que vous avez fait une consultation, mais est-ce que l'UDA vous a donné les mots dans lesquels elle veut que soient rédigés les amendements?

M. Ouellet: Non, ils ne nous ont pas proposé de mots exacts.

Mme Finestone: Est-ce que leurs objections sont maintenant réglées?

M. Ouellet: Oui. À un moment donné, il a été question qu'on insère un article qui aurait géré davantage la question des précomptes, des retenues à la source. Cela pouvait causer des problèmes en raison des pratiques établies qu'on avait, non seulement à l'UDA, mais aussi à l'ACTRA. Quand on a entendu parler des problèmes que cela pouvait causer, on a tout simplement supprimé cela et laissé les principes qui sont là sans aller plus avant.

Mrs. Finestone: So you are telling me that ACTRA and *l'Union des artistes* are quite satisfied with clauses 22, 49 and 50 as they are currently written?

[*Translation*]

Mme Finestone: Mais il vous faut aussi des hommes d'affaires et des avocats. J'espère qu'il n'y a pas que des artistes qui siègent à ce conseil consultatif.

M. Anglin: C'est un argument valable.

Mme Finestone: Je comprends que les nominations sont. . . Je ne voudrais pas utiliser le mot «népotisme» et je m'abstiendrai de parler des «amis du gouvernement», car ce genre de chose existe dans tous les partis. Mais si nous prenons la peine d'envisager d'un oeil favorable la création d'un tribunal spécial pour les artistes qui permettra d'examiner sérieusement les préoccupations qui leur sont propres, je pense qu'il faudrait prévoir un mécanisme de sorte que le caractère très particulier des gens. . .

Je ne dis pas que l'on ne nommera pas les bonnes personnes, mais pour le moment il y a le Conseil du Trésor et le ministre des Finances qui imposent notre politique culturelle future de par le montant des fonds qui seront alloués à ce secteur. On peut être confronté aux mêmes limites pour ce qui est de la nomination d'un conseiller juridique. De toute façon, je voulais simplement porter la question à votre attention. . .

M. Anglin: Si vous le permettez, j'aimerais faire une brève remarque. . .

Mme Finestone: J'ai une autre question a poser. . .

M. Anglin: Lorsque j'ai pris la parole plus tôt, j'ai dit qu'il y aurait de vastes consultations avant que l'un ou l'autre des ministres ne puisse envisager des candidatures. Pour répondre à votre question, à savoir s'ils demanderaient officiellement l'avis du conseil consultatif, ce qui est une possibilité tres intéressante, voici ce que je peux dire: si un gouvernement finissait par nommer des gens qui, de l'avis du conseil consultatif, ne semblent pas convenir à ce travail, je suppose que le conseil n'hésiterait pas à le signaler.

Mme Finestone: J'espère que vous avez raison.

Pouvez-vous me dire si l'Union des artistes vous a proposé un nouveau libellé qui réponde à ces préoccupations au sujet de la formule RAND par rapport au système des ateliers fermés, etc., relativement au paragraphe 22.b)?

M. Ouellet: Nous avons consulté l'UDA pendant l'étape de l'élaboration du projet de loi.

Mrs. Finestone: Yes, I know that you had some consultation, but did the *UDA* provide you with a specific wording that they would like to see in the amendments?

Mr. Ouellet: No, they did not propose any specific wording.

Mrs. Finestone: Have their concerns now been met?

Mr. Ouellet: Yes. At one point, it was suggested that we include a clause that would deal more specifically with the issue of check-offs, deduction of association dues. This might be a problem because of established practices used not only by the *UDA*, but also by ACTRA. When we heard about the potential problems that could arise, the provision in question was removed and it was decided to stay with the principles in the bill and not go any further.

Mme Finestone: Autrement dit, l'ACTRA et l'Union des artistes sont tout à fait satisfaits du libellé actuel des articles 22, 49 et 50 du projet de loi?

[*Texte*]

Mr. Anglin: No, we wouldn't be suggesting that for a minute.

M. Ouellet: On parlait du précompte; vous parliez de la formule Rand.

Mrs. Finestone: Yes.

M. Ouellet: De la retenue, d'accord. C'est à l'article 43.

• 2025

Mrs. Finestone: Okay, 43, excuse me. I had the wrong number.

M. Ouellet: Si on parle de l'article 43 tel que nous l'avions conçu auparavant, oui, ils avaient certains problèmes qu'ils n'ont plus aujourd'hui.

Mrs. Finestone: You chose to make the tribunal not subordinate but separate. Was there any reason why you couldn't close access and have access only through the tribunal? Why did you leave access to both routes for grievance, either before the CLRB or the tribunal? If I have misunderstood, I'd like that to be cleared up right now, that there is no access to two options and two choices where you could take your complaint and go either route.

The Chairman: Does that in fact prevail that there are two routes for grievances?

Mrs. Finestone: Yes.

Ms Robinson: Perhaps—

Mrs. Finestone: Maybe the word isn't "grievances".

Ms Robinson: Perhaps the word isn't "grievances".

Mrs. Finestone: It might be complaints, it might be a charge on the—

Ms Robinson: Determination.

Mrs. Finestone: Determination is the right word. Thank you.

Ms Robinson: The chance of the work done by a particular person ending up as an issue in dispute before both boards is fairly limited. What will come before the board, for example, would be a union looking for a certification order to represent a group of employees. The board will define the bargaining unit and decide who is an employee.

Mrs. Finestone: The term "employee" is very different under this bill from what it is under the Canadian Labour Board.

Ms Robinson: This bill does not apply to any employees.

Mrs. Finestone: All right, workers, whatever. . .contractors.

Ms Robinson: Independent artists in particular.

Mrs. Finestone: All right, fine.

Ms Robinson: That is very important, because it does not apply to employees at all.

[*Traduction*]

M. Anglin: Non, ce n'est pas du tout ce que nous avons dit.

Mr. Ouellet: We were talking about check-offs; you were talking about the Rand formula.

Mme Finestone: Oui.

Mr. Ouellet: Yes, about deductions. It is in section 43.

Mme Finestone: D'accord, 43, excusez-moi, j'avais le mauvais numéro.

Mr. Ouellet: If we are talking about section 43 under its previous form, yes, they had some problems that they no longer have today.

Mme Finestone: Vous avez choisi de faire du tribunal une entité non subordonnée mais distincte. Quelle est la raison pour laquelle vous n'avez pas opté pour un accès fermé, c'est-à-dire un accès limité au tribunal? Pourquoi avez-vous autorisé deux filières pour les griefs, le Conseil canadien des relations de travail et le tribunal? Si j'ai mal compris, j'aimerais qu'on me le fasse savoir maintenant et qu'on me dise clairement qu'il n'est pas possible d'avoir deux options et deux choix pour présenter un grief.

Le président: Y a-t-il effectivement deux avenues qui s'offrent pour la présentation de griefs?

Mme Finestone: Oui.

Mme Robinson: Peut-être. . .

Mme Finestone: Le terme «griefs» n'est peut-être pas le terme qui convient.

Mme Robinson: Peut-être que le terme «griefs» n'est pas le terme qui convient.

Mme Finestone: On pourrait parler de plaintes concernant la. . .

Mme Robinson: Décision.

Mme Finestone: C'est le mot qui m'échappait. Merci.

Mme Robinson: Les chances que les fonctions exercées par une personne en particulier fassent l'objet d'un différend dont serait saisies les deux instances sont assez limitées. Le Conseil se penchera, par exemple, sur le cas d'un syndicat sollicitant une ordonnance d'accréditation afin de représenter un groupe d'employés. Le Conseil sera appelé à définir l'unité de négociations et à décider qui est un employé.

Mme Finestone: La mesure confère au terme «employé» un sens bien différent de celui qu'il a en vertu du Conseil canadien des relations de travail.

Mme Robinson: Cette mesure ne s'applique pas à n'importe quel employé.

Mme Finestone: C'est vrai, je parlais des travailleurs, comment les appelez-vous? . . .les entrepreneurs.

Mme Robinson: Les artistes indépendants en particulier.

Mme Finestone: Très bien.

Mme Robinson: Cela est très important étant donné que la mesure ne s'applique pas du tout à des employés.

[*Text*]

As Mr. Cook mentioned, there could be a situation where the board has decided that a particular job is performed by an employee in the bargaining unit, and the employer then comes along and gives that work to someone he considers to be an independent artist. The union could go to the board and complain about that, and the board would have to decide whether in fact the person who is performing that work is an employee or not.

Mrs. Finestone: Just a minute. The question is not discrepancies that are going to happen in that regard. As I understand it, it's questions of fact, not questions of administrative law. Is that not so?

Mr. Ouellet: Maybe I can answer. I think I understand where you're coming from.

Mrs. Finestone: Not being a legal person, I may be formulating the words in the wrong direction, but go ahead.

Mr. Ouellet: No, I think I understand, but I would then suggest that we look in the definitions in clause 5, where "party" is defined. Those are the only ones who can avail themselves of Bill C-7. In paragrph 5.(a) you've got "the artists' association" or "the producer". In paragraph 5.(b) you have:

> in respect of a complaint made to the Tribunal, the complainant or the person or organization

Paragraph 5(b) gets us into clause 52 directly. In clause 52 it is clear that:

> Any person or organization may make a complaint in writing to the Tribunal that
>
> (a) a producer, a person acting on behalf of a producer, an artists' association. . .has has contravened of failed to comply with section 31, 34, 49 or 50;

They're always talking "an artist", "an artists' association" or "a producer" within the definition of this bill. I can see how you're asking how it can go, but a union would not be a party within the purview of this, no more than a producer within this definition, or an artists' association would be deemed to be a union under the Canada Labour Code. Each one has his specialized path, but—

Mrs. Finestone: Okay, if you say so.

Mr. Ouellet: —there're not eligible here under this bill. They don't make it through the door.

• 2030

Mr. Anglin: If I may, Mr. Chairman, I can go back a little bit to that point I was trying to make earlier. If it's a job, if the announcer at the CBC turns up every day and he's on salary, then he goes the CLRB route. If it's somebody who's a very independent contractor, who works occasionally for a CBC production and works another day on the stage and another day doing commercials with a private production house, that person knows and their association knows that for

[*Translation*]

Comme M. Cook l'a mentionné, malgré le fait que le conseil ait décidé qu'une tâche en particulier devait être exécutée par une employé de l'unité de négociation, un employeur pourrait offrir ce travail à quelqu'un qu'il considère être un artiste indépendant. Le syndicat pourrait se plaindre de cette pratique auprès du conseil. À ce moment-là, le conseil serait appelé à décider si, en fait, la personne qui exécute le travail est un employé ou non.

Mme Finestone: Attendez un instant. Ce ne sont pas les divergences qui risquent de se produire qui nous intéressent. Si j'ai bien compris, c'est une question de fait et non pas de droit administratif, n'est-ce pas?

M. Ouellet: Je peux peut-être répondre. Je crois savoir où vous voulez en venir.

Mme Finestone: N'étant pas juriste, il se peut fort bien que je m'exprime mal, mais allez-y.

M. Ouellet: Non, je pense que je comprends, mais j'estime qu'il serait bon d'examiner la définition que l'on donne du terme «partie» à l'article 5. Seules les personnes correspondant à cette définition peuvent se prévaloir du projet de loi C-7. Au paragraphe 5.a), il est question du «producteur» et de «l'Association d'artistes». Quant au paragraphe 5.b), il se lit comme suit:

> dans le cas d'une plainte déposée devant le Tribunal, le plaignant et la personne ou l'organisation visée par la plainte.

Ce paragraphe nous renvoie donc directement à l'article 52. En effet, l'article 52 stipule clairement que:

> Quiconque peut adresser au tribunal une plainte reprochant soit à une association d'artistes, à un producteur. . .
>
> a) ou à une personne agissant pour leur compte—ou à un artiste d'avoir manqué ou contrevenu aux articles 31, 34, 49 et 50. . .

On parle constamment d'«un artiste», d'«une association d'artistes» ou d'«un producteur», en conformité de la définition énoncée dans le projet de loi. Je comprends que vous vouliez savoir comment les choses se règleront, mais un syndicat ne serait pas une «partie», selon la définition qui en est donnée; pas plus qu'un producteur ou une association d'artistes, selon cette définition, serait considéré comme un syndicat aux termes du Code du travail du Canada. Chaque plaignant doit suivre une filière spécialisée, mais. . .

Mme Finestone: D'accord, puisque vous le dites.

M. Ouellet: En l'occurence, les personnes auxquelles vous songez ne sont pas admissibles en vertu du projet de loi. Elles n'y ont tout simplement pas accès.

M. Anglin: Monsieur le président, avec votre permission, je voudrais revenir sur mon argument tout à l'heure. Il s'agit d'un emploi. S'il s'agit, par exemple d'un annonceur de Radio-Canada qui travaille tous les jours et qui reçoit un salaire, il opterait pour la filière du Conseil canadien des relations de travail. Si, par contre, il s'agit d'un entrepreneur indépendant qui travaille occasionnellement à une production de Radio-Canada qui, un jour travaille sur scène et le

[*Texte*]

those purposes, a determination is going to be made under the new tribunal.

So it's not very often; it's going to be very infrequent that there'll be a grey zone as to whether something is a job or a contract. We won't deny that there is conceptually a grey zone. That's why, at the end of the day, there has to be an adjudicator between the two tribunals. This will be very infrequent and in our opinion, not very time-consuming.

Mr. de Jong (Regina—Qu'Appelle): I too am grappling with this. First of all, is there any estimation of how many people we are talking about?

Mr. Anglin: That's a good question. We don't have statistics on this. It's one of the areas in which cultural statistics let us down.

There are two ways of looking at it. How many scale agreements would be done for the very first time as a result of this? Very few. We know that UDA, Equity, ACTRA, AF of M, and other organizations are well established in agreements in this area. What we are doing is giving them formalized reassurance and some strengthening of the legal framework that fortifies what they've already been doing.

We also know there are cases, as with the Writers' Union, where progress toward an agreement stopped because of the very genuine possibility. . .as cited by the producers' side of action under the Competition Act. Therefore, the number of new agreements and the body of people who will be added is relatively small. The number of people who will benefit because of the new regime, enhancing their existing agreements, is quite large.

Do we have any figures at all on the numbers?

Mr. Blais: Mr. Chairman, a rough estimate that would be relatively close to the mark is that over the next five years, as contracts are renegotiated, you might see somewhere in the neighbourhood of 20,000 artists who could be affected by this legislation.

Mr. de Jong: So these 20,000 people are not really protected right now.

Mr. Blais: At this point, the artists are represented by associations, and the associations are negotiating contracts with producers. This is ongoing. So you are correct; they do not have the benefit of a legislative framework.

Mr. de Jong: Even though the activities of some of them might be covered at times under existing contracts, other parts of their work would not be covered under the contract.

Just to follow up on some of the questions Mrs. Finestone—

The Chairman: May I interrupt you just for a minute? I have a burning question I thought you were going to ask.

Mr. de Jong: Go ahead.

[*Traduction*]

lendemain fait des commerciaux pour une maison de production privée, cette personne sait et son association sait que dans son cas, ce sera le nouveau tribunal qui rendra une décision.

Cela n'arrivera donc pas très souvent. Il sera très peu fréquent qu'il y ait une zone grise relativement à un emploi ou un contrat. Nous ne nions pas que sur le plan théorique, il existe une zone grise. C'est pourquoi, au bout du compte, il faut qu'il y ait un arbitre entre les deux tribunaux. Cependant, les incidents seront rares et à notre avis, leur règlement ne nécessitera que très peu de temps.

M. de Jong (Regina—Qu'Appelle): Moi aussi, je me collette avec ce problème. Premièrement, a-t-on une idée du nombre de personnes dont il est question?

M. Anglin: C'est une très bonne question. Nous n'avons pas de statistiques à ce sujet. C'est l'un de ces domaines où les statistiques culturelles ne sont pas à la hauteur.

Il y a deux façons de voir les choses. Combien d'accords cadre seront conclus pour la première fois en raison de cela? Très peu. Nous savons que l'UDA, l'Association canadienne des artistes de la scène, l'ACTRA, AF de M et d'autres organisations ont des ententes solides dans ce domaine. En somme, nous leur offrons une reconnaissance formelle et nous renforçons le cadre juridique au sein duquel elles fonctionnent déjà.

Nous savons également qu'il y a des cas, notamment de celui de l'Union des écrivains, où les progrès réalisés en vue de la conclusion d'un accord n'ont pas abouti étant donné la possibilité très réelle... comme l'ont mentionné les représentants des producteurs, de poursuites engagées aux termes de la Loi sur la concurrence. Par conséquent, le nombre de nouveaux accords et des personnes touchées sera relativement faible. En comparaison, le nombre de personnes qui bénéficieront du nouveau régime, du fait qu'il améliore les ententes actuelles, sera assez considérable.

Avons-nous des chiffres, quels qu'ils soient?

M. Blais: Monsieur le président, une approximation assez sérieuse veut qu'au cours des cinq prochaines années, à mesure que les contrats sont renégociés, quelque 20,000 artistes soient touchés par cette mesure législative.

M. de Jong: Il y a donc 20,000 personnes qui ne sont pas véritablement protégées à l'heure actuelle.

M. Blais: Pour le moment, les artistes sont représentés par des associations, et ce sont ces associations qui négocient les contrats avec les producteurs. C'est la pratique courante. Vous avez donc raison. Ils ne peuvent pas compter sur un cadre législatif.

M. de Jong: Même si les activités de certains d'entre eux sont peut-être parfois visées par les contrats actuels, d'autres aspects de leur travail ne le sont pas.

Pour faire suite à certaines des questions posées par M^me^ Finestone...

Le président: Puis-je vous interrompre un instant? J'ai une question brûlante que je croyais que vous alliez poser.

M. de Jong: Allez-y.

[*Text*]

The Chairman: If it isn't broke, why fix it?

Mrs. Clancy: If it ain't broke.

The Chairman: Well, I was trying to be cultural. It seems to me that you have described quite a well-organized structure within the artistic community of negotiation through ACTRA and PACT and *l'Union des artistes* and so on. You are creating a piece of law here that is departing from a lot of traditional directions.

The question that really arises—and pardon my interruption, Mr. de Jong, but I've had it marked down here from quite some time ago—is whether this was a major original purpose in the genesis of this bill. You spoke about recognition of actors and tax law, but you didn't mention labour relations or bargaining.

• 2035

Mr. Anglin: This is one of the things that the artistic community has pressed for very hard. They have pressed for it, as we saw in their submissions to the task force on status of the artist. We have seen that they wanted particular relief; relief from the possibility of prosecution under the Competition Act, which has been an obstacle, a complete obstacle.

They wanted a strengthening of their associations with a regime that was tailored to their kind of work in the associations, not something that any day might fall vulnerable to other Labour Code practices that they felt were inconsistent with the way they exercise their talent.

They are aware of the concepts of getting the Rand formula in, with which to strengthen their existing agreements. By the way, I should clarify a point I made earlier. If the artists want Rand formula, then the producer must oblige.

Mrs. Finestone: You said it was optional before.

Mr. Anglin: I said it was optional. . . I am correcting myself, frankly. I am trying to clarify.

Mrs. Finestone: Oh, okay.

Mr. Anglin: What I said before was that if it is not agreed between the two, it won't be there. I should have more correctly said that if the association demands that it be in the agreement, it should be there.

Mrs. Finestone: Irrespective of the artist's wishes.

Mr. Anglin: Irrespective of the producer's wishes.

The Chairman: Associated with the artists.

Mr. Anglin: If the artists association insists on it being there, then the agreement must include it.

Mrs. Clancy: Can the producer insist on it?

Mr. Anglin: No, it is unilateral that way.

May I make one final observation on this? The bill, as we have developed it in consultation with the associations, has the possibility and, in some cases, the requirement for best practices. When the agreement between PACT, shall we say,

[*Translation*]

Le président: Si le système fonctionne bien, pourquoi le modifier?

Mme Clancy: Si le système fonctionne.

Le président: J'essayais de faire étalage de ma culture. A mon sens, vous venez de décrire une structure bien organisée qui, par l'entremise de l'ACTRA, du PACT, de l'Union des artistes et d'autres associations, mène à bien les négociations au nom de la communauté artistique. Or, vous créez une mesure législative qui, à bien des égards, s'écarte de la tradition.

La question qui se pose—et je m'excuse de cette interruption auprès de M. Jong, mais j'avais pris note de cette question depuis un certain temps déjà—, est de savoir si cela constituait un objectif original du projet de loi. Vous avez parlé de la reconnaissance du statut d'acteur et de droit fiscal, mais vous n'avez mentionné ni les relations de travail ni les négociations collectives.

M. Anglin: C'est l'une des choses qu'a réclamée vigoureusement la communauté artistique. D'ailleurs, on peut le voir dans les mémoires soumis au groupe de travail sur le statut de l'artiste. Il est clair qu'ils souhaitaient obtenir une protection contre la possibilité d'être poursuivis en vertu de la Loi sur la concurrence, ce qui constituait un obstacle majeur.

Ils souhaitaient que leurs associations soient renforcées par un régime axé sur le genre de travail qu'ils effectuent au sein de ces associations. Ils ne voulaient pas d'un régime susceptible d'être assujetti à d'autres pratiques du Code du travail qui leur semblaient incompatibles avec la façon dont ils exercent leurs talents.

Ils connaissent le principe de la formule Rand et y voient un moyen de renforcer leurs accords actuels. Soit dit en passant, j'aimerais apporter une précision. Si les artistes souhaitent la formule Rand, le producteur doit se plier à leur demande.

Mme Finestone: Vous avez dit tout à l'heure que c'était facultatif.

M. Anglin: J'ai dit que c'était facultatif. . . c'est une correction que j'apporte. J'essaie de clarifier les choses.

Mme Finestone: D'accord.

M. Anglin: Ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est qu'à défaut d'entente entre les deux parties, la formule ne sera pas intégrée à l'accord. J'aurais dû être plus précis et ajouter que si l'association des artistes exige qu'elle figure dans l'accord, elle devra y être.

Mme Finestone: Indépendamment de la volonté des artistes.

M. Anglin: Indépendamment de la volonté du producteur.

Le président: En association avec les artistes.

M. Anglin: Si l'association d'artistes insiste pour que la formule soit intégrée à l'accord, il faut qu'elle le soit.

M. Clancy: Le producteur peut-il insister pour qu'elle le soit?

M. Anglin: Non, en ce sens, il s'agit d'une proposition unilatérale.

Puis-je faire une dernière observation à ce sujet? Le projet de loi qui a été élaboré après consultation avec les associations, prévoit et, dans certains cas, exige le recours à des pratiques optimales. Supposons que l'accord entre PACT

[*Texte*]

and Equity calls for internal dispute resolution mechanisms, that is fine. What if someday some producers association didn't want to do that? We now have a requirement that that whole community has found a good idea, that every agreement will have those kinds of internal dispute... It is a framework that attempts to respond to the best of what is out there, tailored to what is out there, and we are really responding to the demand for it.

I think that has been evident. We were asked earlier whether we were in touch with ACTRA, UDA, on things like the closed shop... Yes, indeed, and we have every reason to believe, and I think you have heard some testimony, that there was a demand for making the artists' workplace better through this regime.

The Chairman: Thank you for letting me interrupt. Go ahead.

Mr. de Jong: That is fine.

I am glad you did because it allowed me to rethink the answer that was provided to me for my first question. You are saying 20,000 in a five-year period. So we are looking at around 4,000 cases per year. It is restricted to federal agencies, people who aren't covered under ACTRA. Is it a professor being interviewed on CBC Radio?

Mr. Ouellet: No, no.

Mr. Anglin: I don't think we were suggesting that.

Mr. Ouellet: It may be for a one-day contract as well as a one-year or two-year contract. It includes everything under the sun. One professional artist on the same day may have three different contracts that are covered under this bill, but three months later have nothing that is covered under it. It fluctuates. You almost have to say what time of day, how many actors or how many artists are covered, because it is a totally fluctuating according to individual contracts.

It is very hard to answer. We can give you the potential number of artists probably, professional artists.

Mrs. Finestone: How about the number of lawyers?

Mr. de Jong: There are going to be lots of lawyers in this.

Mrs. Finestone: How many lawyers are we having?

Mr. de Jong: I assume it is going to be significant to the artists, whether they are going to be covered under this or not. It will be, right?

• 2040

Mr. Anglin: Yes.

Mr. de Jong: So it would be significant to the employer to know whether the producers or the people they are employing are going to be covered under this.

[*Traduction*]

et l'Association canadienne des artistes de la scène, par exemple, exige un mécanisme de règlement des différents internes. Fort bien. Mais que se passerait-il si un jour certaines associations de producteurs refusaient d'obtempérer? Nous avons donc établi que la collectivité artistique dans son ensemble avait eu une bonne idée et que dorénavant toutes les ententes devraient prévoir ce genre de mécanisme de règlement des conflits internes... Il s'agit d'un cadre qu'on essaie de façonner selon les meilleures pratiques établies, et de faire correspondre à la réalité, et nous nous sommes véritablement mis à l'écoute des intervenants.

Je pense que cela est évident. On nous a demandé tout à l'heure si nous avions communiqué avec l'ACTRA, l'Union des artistes sur des problèmes comme les ateliers fermés... Nous l'avons fait, et nous avons toutes les raisons de croire—je crois d'ailleurs que vous avez entendu des témoignages à cet effet—que la communauté artistique souhaitait améliorer ses conditions de travail grâce à ce régime.

Le président: Merci de m'avoir laissé vous interrompre. Reprenez.

M. de Jong: Il n'y a pas de quoi.

Je suis ravi que vous l'ayez fait parce que cela m'a permis de réfléchir à la réponse qu'on avait donnée à ma première question. Vous avez parlé de 20,000 personnes sur une période de cinq ans. Par conséquent, on envisage approximativement 4,000 cas par année. L'accès est-il limité aux organismes fédéraux, aux gens qui ne sont pas couverts par l'ACTRA? Cela englobe-t-il le cas d'un professeur qui donne une entrevue à la radio de Radio Canada?

M. Ouellet: Non, non.

M. Anglin: Nous n'avons rien dit de tel.

M. Ouellet: Un contrat d'une journée peut être visé tout autant qu'un contrat d'un an ou de deux ans. Tout est inclus. Le même jour, un artiste professionnel peut avoir trois contrats différents visés par la mesure et, trois mois plus tard, n'en avoir aucun. Il faut pratiquement pouvoir dire à quelle heure du jour combien d'acteurs ou combien d'artistes sont couverts parce qu'en réalité, la situation varie énormément selon les contrats individuels.

Il est très difficile de répondre. Nous pouvons vous donner le nombre potentiel d'artistes professionnels visés.

Mme Finestone: Et le nombre d'avocats?

M. de Jong: Cela occupera un grand nombre d'avocats.

Mme Finestone: Combien d'avocats avons-nous?

M. de Jong: Je suppose qu'il sera important pour les artistes de savoir s'ils sont visés ou non par la mesure. N'est-ce pas?

M. Anglin: Oui.

M. de Jong: Il serait donc important pour l'employeur de savoir si les producteurs ou ses employés seront visés.

[*Text*]

The question of contracting out was brought up but I don't think it was adequately answered. How easy is it to shift, to contract out, so that you still have federal money and a federal agency, but lo and behold they found a way to go around? It would seem to me that labour legislation has something that prevents that from occurring. Does this?

Mr. Anglin: No, this doesn't directly go to that question. It is true that there is jurisprudence on whether or not you can contract out and what obligations you have to employees if you do. The federal government clearly has that question. It's a matter that is before the Supreme Court or for which we are seeking leave to appeal to the Supreme Court. I am not precisely sure where it stands.

I would suggest that, if anything, this might provide a disincentive to contracting out, to the extent that this provides for a fortified arrangement of scale agreements for those who are independent contractors. To that extent it makes it less inviting for a producer to contract out, because he is going to be contracting out into a world with a stronger framework which is more likely to have strong contracts protecting the artists.

So this won't enhance the opportunity to contract out, and in practice it may deter it to that extent.

Mr. de Jong: Is any consideration being given to extending the coverage to not just direct involvement by federal agencies. . .? For example, if the federal government or if any federal money or a federal grant is involved, then one of the conditions would be that the actors or the individuals in there are covered under the act.

Mr. Anglin: This was discussed previously. Mr. Beatty tried to address that question. It is not really a policy question—

Mrs. Finestone: Thanks.

Mr. Anglin: —it's a question of whether we could in fact get away with doing that. Could we impose federal professional relations practices on provincial jurisdiction through use of the spending power that way?

I will defer to any constitutional lawyers on that. I see Mr. Ouellet nodding. We simply couldn't get away with it. It wouldn't stand up in court.

Mr. de Jong: Really.

Mrs. Finestone: Even if it is under Telefilm? Even if you got Telefilm money, you couldn't?

Mr. de Jong: Doesn't government do that in terms of labour legislation, that it won't accept a contract unless the employees are covered under some kind of union contract?

Mr. Anglin: I don't have any personal knowledge of that but I do know they can't say that somebody in another jurisdiction has to come under our jurisdiction.

Mr. Ouellet: Constitutionally, contracts are a provincial jurisdiction.

[*Translation*]

On a soulevé la question de la sous-traitance, mais la réponse ne m'a pas semblé satisfaisante. Dans quelle mesure est-il facile de faire appel à des sous-traitants? Peut-on contourner les exigences en dépit de l'existence d'un organisme fédéral financé à même le Trésor fédéral? Il me semble que la législation du travail prévoit des moyens d'empêcher cela. Est-ce la cas?

M. Anglin: Non. Cela n'a pas directement rapport avec cette question. Il est vrai qu'il existe une jurisprudence en matière de sous-traitance et que les obligations d'un employer à l'égard de ses employés sont précisées. Cela relève indéniablement du gouvernement fédéral. C'est d'ailleurs une question qui est devant la Cour suprême au sujet de laquelle nous demandons l'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême. Je ne sais pas exactement où en sont les choses.

À mon sens, cette mesure pourrait fort bien décourager le recours à la sous-traitance en ce sens que les accords cadres viennent renforcer les arrangements conclus par des entrepreneurs indépendants. Dans cette perspective, il peut être moins attrayant pour le producteur de recourir à la sous-traitance. En effet, il sera tenu d'embaucher dans un milieu doté d'un cadre solide où les contrats protégeant les artistes seront sans doute aussi plus solides.

Nous ne croyons donc pas que cette mesure favorisera la sous-traitance. En pratique, elle est même susceptible de la décourager.

M. de Jong: Envisage-t-on d'étendre la protection de sorte qu'elle ne s'applique pas seulement à la participation directe des organismes fédéraux? Par exemple, s'il est question d'argent puisé dans le Trésor fédéral ou de subventions fédérales, une des conditions assorties pourrait être que les acteurs ou les personnes visées soient protégées en vertu de la mesure.

M. Anglin: On a déjà discuté de cela. D'ailleurs, M. Beatty a essayé d'aborder cette question. Il ne s'agit pas véritablement d'une question de principe. . .

Mme Finestone: Merci.

M. Anglin: . . .il s'agit de savoir si nous pourrions réussir à faire cela. Pourrions-nous imposer aux provinces des pratiques fédérales en matière de relations professionnelles par le biais de notre pouvoir de dépenser?

Je vais m'en remettre aux constitutionnalistes pour faire la lumière là-dessus. Je vois que M. Ouellet opine du chef. Ce serait tout simplement impossible à faire. Les tribunaux n'accepteraient pas cela.

M. de Jong: Je vois.

Mme Finestone: Même s'il s'agit d'un projet relevant de Téléfilm? Même si Téléfilm finançait le projet, cela serait impossible?

M. de Jong: Le gouvernement n'exerce-t-il pas ce pouvoir dans le cadre de la législation du travail? N'a-t-il pas déterminé qu'il n'accepterait un contrat à moins que les employés ne soient visés par une convention collective quelconque?

M. Anglin: Je ne suis pas au courant, personnellement, mais ce que je sais, c'est qu'on ne peut forcer quelqu'un qui relève d'une autre compétence à s'assujettir à la nôtre.

M. Ouellet: Sur le plan constitutionnel, les contrats relèvent de la compétence des provinces.

[*Texte*]

You are right, if we use the spending power the way we said—"you get the money only if you do this or that"—but it is only when we do give money. When you don't, you don't have the spending power any more. So you could have imposed it on one contract but not on the next because the next one was not using Telefilm money, for example.

Mr. de Jong: It would seem to me that if you let out a contract and you get federal dollars, part of the requirements of that contract would be that all the employees are covered—

Mr. Ouellet: But the difference between a contribution agreement where you say you will contribute if the other party satisfies certain requirements, and the payment for services... In the one you purchase or you get value for money and in the other one you pay out under some set of conditions. You could not have used your purchase power to try to intervene in something that is clearly a provincial power—contracts—under section 92.

Mrs. Finestone: To begin with, copyright comes under section 91.

Mr. Ouellet: Copyright, yes, you are right.

• 2045

Mrs. Finestone: So that's number one. You are making a movie and it is under Copyright Act.

The Chairman: Order, please.

Mr. de Jong: Go ahead. I prefer an interchange that allows different questions.

Mrs. Clancy: How does it differ from what Bégin did with the Canada Health Act? If Neptune Theatre has a federal grant to put on a play, for example, and the Department of Communications and Culture says it will give them *x* number of thousands of dollars to put on this play, but only if they do such and such...

Mr. Anglin: In the Canada Health Act we used the spending power to say that if they didn't fulfil certain conditions, the money would stop.

Mrs. Clancy: Yes, exactly.

Mr. Anglin: That didn't bring the provision of health into federal jurisdiction; it left it in provincial jurisdiction. By analogy we could, for the sake of argument, say that the government won't buy and goods and services that aren't labour-made, but we couldn't insist that they be made by unions in our jurisdiction. We couldn't insist, if it was artistic production, that they be made under this regime. We could only say we wanted them made by a union that would remain under the jurisdiction of the province.

[*Traduction*]

Vous avez raison, si nous utilisons le pouvoir de dépenser de cette façon, c'est comme si nous disions: «vous allez obtenir cet argent uniquement si vous faites ceci ou cela.» Mais cela vaut uniquement lorsque nous injectons des fonds. Si ce n'est pas le cas, il n'y a plus de pouvoir de dépenser qui tienne. Par conséquent, on pourrait imposer certaines exigences pour un contrat, mais non pour un autre si ce dernier ne fait pas appel à des fonds de Téléfilm, par exemple.

M. de Jong: Il me semble que si vous négociez un contrat et que vous obtenez de l'argent du gouvernement fédéral, il pourrait être exigé que tous les employés soient assujettis...

M. Ouellet: Oui mais il y a une différence entre une entente visant une contribution aux termes de laquelle vous vous engagez à contribuer une certaine somme pourvu que l'autre partie satisfasse à certaines exigences, et le paiement pour des services... c'est que dans un cas, vous achetez quelque chose ou vous obtenez une certaine valeur pour l'argent investi alors que dans l'autre, vous faites des versements aux termes de certaines conditions pré-établies. Il serait impossible, aux termes de l'article 92, d'utiliser le pouvoir de dépenser pour intervenir dans un domaine qui relève indéniablement des autorités provinciales, par exemple les contrats.

Mme Finestone: Tout d'abord, le droit d'auteur est assujetti à l'article 91.

M. Ouellet: Oui, vous avez raison.

Mme Finestone: C'est la première chose. Vous faites un film et il est assujetti à la Loi sur les droits d'auteur.

Le président: À l'ordre, s'il vous plait.

M. de Jong: Allez-y. Je préfère un échange qui permet d'aborder différentes questions.

Mme Clancy: En quoi cela diffère-t-il de ce qu'avait fait M^me^ Bégin avec la Loi canadienne sur la santé? Si le théâtre Neptune obtient une contribution fédérale pour présenter une pièce, par exemple et que le ministère des Communications et de la Culture déclare qu'il lui accordera tant de milliers de dollars pour cela mais seulement à condition que le théâtre fasse ceci et cela...

M. Anglin: Dans le cas de la Loi canadienne sur la santé, nous utilisions ce pouvoir de dépenser en déclarant que si certaines conditions n'étaient pas remplies, l'argent serait bloqué.

Mme Clancy: Oui, exactement.

M. Anglin: Ce n'est pas pour cela que les services de santé sont passés à la compétence fédérale; ils sont restés des services de compétence provinciale. Nous pourrions reprendre l'analogie et dire que le gouvernement n'achètera pas de produits et services qui ne sont pas offerts par les employés syndiqués mais nous ne pourrions insister pour qu'il s'agisse de syndicats relevant de notre compétence. S'il s'agissait d'une production artistique, nous ne pourrions insister pour qu'elle soit couverte par ce régime. Nous pourrions simplement dire que nous voulons que cela soit fait par un syndicat qui demeurerait dans le champ de compétence provinciale.

[*Text*]

That's a policy issue, and it goes beyond my competence to say whether or not it will be a good policy idea or whether or not there will be technical problems with it. By analogy it does mean that we couldn't bring anything funded by Telefilm into the federal regime of the status of the artist.

Mr. de Jong: The tribunal does have a fair amount of power. It's an agency that certifies as well. I notice that sectors shall be determined by the tribunal taking into account common interests, the history of the profession, and "geographic and linguistic criteria that the Tribunal considers relevant". Can you expand on that?

Mr. Blais: For example, if I took l'Union des artistes, the association in Quebec, most of its members are in Quebec but it also has members in Ontario and New Brunswick. It covers French theatre in other regions of Canada. It's the same thing with ACTRA, which covers English-speaking artists in Quebec. So you have both geography and language coming into play.

Mr. de Jong: So you are saying "linguistic", meaning a differentiation between English and French?

Mr. Blais: Yes.

Mr. de Jong: So Cree, for example, in Saskatchewan, where you conceivably could for programming in northern Saskatchewan, in Chippewan or whatever... It is conceivable that they could have their own association. It is conceivable that in terms of the geographic, we could have one separately for Saskatchewan.

Mr. Blais: To my knowledge, the case has not arisen yet, but I believe it might very well be brought forward and reviewed by the tribunal.

Mr. de Jong: That's why I think that who makes up the tribunal is really important. If there is mischief afoot, certainly a tribunal of people having some other scenarios can do a lot of damage. They can play one group off against the other and one geographic region off against the other. Really, some bad things can come out of it. That's why I think the question you were asking about the process of appointing the tribunal is an important one.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Vous nous avez présenté un excellent mémoire. Il m'a apporté beaucoup de lumière. Je pense qu'enfin, avec tous les collègues, on pourra aller de l'avant avec ce projet-là. C'est un projet qui est attendu par de nombreux artistes, sinon presque tous les artistes. Je suis convaincue que ce projet comble un vide. Je pense que c'est un projet qui assure certains droits aux artistes et défend leurs intérêts dans un certain sens. Nous vivons dans une société où la culture est en constante mutation. Par conséquent, il est fort difficile de donner une définition de la culture. La culture, c'est tout ce qui nous entoure, c'est tout ce qu'on vit constamment. On n'est plus en 1837 ou 1838. On est en 1991.

• 2050

Cela m'amène à parler des artistes étrangers qui viendraient se produire ici. Il y a les artistes français, bien entendu, mais il y a aussi des artistes américains qui viennent en grand nombre présentement. On sait que les Américains ont adopté une loi qui n'aide pas beaucoup les artistes canadiens chez eux.

[*Translation*]

C'est une question de principe et ce n'est pas à moi de dire si cette politique est judicieuse ou si cela posera des problèmes d'ordre technique. Cela signifie par analogie que nous ne pourrions pas englober dans le régime fédéral sur le statut de l'artiste tout ce que finance Téléfilm.

M. de Jong: Le tribunal dispose de certains pouvoirs. C'est également un organisme qui accrédite les associations d'artistes. Je remarque que certains secteurs seront déterminés par le tribunal qui tiendra compte des intérêts communs, de l'historique de la profession et des «critères linguistiques et géographiques qu'il estime pertinents». Pourriez-vous nous en dire un peu plus là-dessus?

M. Blais: Par exemple, prenons l'Union des artistes, le syndicat québécois, la plupart de ses membres sont au Québec mais il y en a également en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Il couvre le théâtre français dans d'autres régions du Canada. C'est la même chose pour l'ACTRA qui couvre les artistes d'expression anglaise au Québec. Il y a donc là des considérations géographiques et linguistiques.

M. de Jong: Vous dites donc que «linguistiques», marque une distinction entre l'anglais et le français?

M. Blais: En effet.

M. de Jong: Donc, les Cris, par exemple, en Saskatchewan, où pour la programmation dans le nord de la Saskatchewan, en saulteux ou en n'importe qu'elle autre langue... pourraient avoir leur propre association. Il est concevable que pour des considérations géographiques, il y ait un syndicat distinct pour la Saskatchewan.

M. Blais: Je ne pense pas que cela se soit encore produit mais c'est certainement une question que pourrait examiner le tribunal.

M. de Jong: C'est pourquoi je pense que la composition du tribunal est très importante. En cas de discorde, un tribunal composé de personnes qui s'intéressent à d'autres scénarios peut être à l'origine de beaucoup de dommages. Il peut opposer les groupes les uns aux autres et les régions les unes aux autres. En fait, il peut en sortir des résultats assez désastreux. C'est pourquoi je pensais que la question que vous posiez sur la méthode de nomination au tribunal me semble importante.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): You have submitted an excellent brief. I find it very enlightening. I think that in the end, with all our colleagues, we will be able to go ahead with this bill. A lot of artists, if not all of them, have been waiting for it. I believe that this bill fills a vacuum. It is a bill which gives certain rights to artists and, in certain respects, defends their interests. Because we live in a society where culture is constantly changing, it's very difficult to define what culture is. In fact, it is everything around us, it is what we experience. We are not living in 1837 or 1838. This is 1991.

This brings me to foreign artists who come here to perform. There are French artists, of course, but also American artists who are coming in great numbers. As you know, the Americans have passed legislation that imposes restrictions on Canadians artists performing south of the border.

[*Texte*]

Quand ils viendront ici, ces gens-là seront-il couverts par la loi au même titre que nos artistes canadiens? Si ces gens sont couverts par la loi tout comme les nôtres, est-ce que cela irait jusqu'au droit de grève s'il s'agissait, par exemple, de représentations s'étendant sur un laps de temps assez long?

Je m'arrête là parce que mes collègues ont posé des questions fort intéressantes dont j'ai profité.

M. Anglin: Les artistes étrangers ne sont pas couverts directement par ce projet de loi. Un de mes collègues peut vous expliquer les relations qu'il y a entre ce projet de loi et la Loi sur l'immigration ainsi que les arrangements des associations avec leurs membres ici et dans les autres pays.

M. Hubert Lussier (directeur intérimaire, Politique des arts, Ministère des Communications): Les artistes n'ont pas de statut particulier en vertu de ce projet de loi dans la mesure où, lorsqu'ils travaillent au Canada pour des producteurs soumis au cadre de ce projet de loi, ils sont régis par les mêmes conditions.

Donc, un artiste non canadien ne peut pas venir ici prendre la place d'un interprète canadien et travailler pour moins que ce qui est prévu dans l'accord-cadre qu'aurait signé l'association accréditée pour le secteur en question. C'est une sorte de protection contre des situations qui se sont présentées à l'occasion d'artistes étrangers venant travailler ici pour des tarifs qui ne faisaient pas l'affaire des associations d'artistes canadiens.

Quant à la question de savoir si on doit les laisser entrer, à laquelle M. Anglin a fait allusion, je pense que c'est le ministre qui s'est prononcé là-dessus il y a deux semaines. Il a dit que cette question relevait de l'administration et de la Loi sur l'immigration plutôt que de la Loi sur le statut de l'artiste.

Mme Roy-Arcelin: Je comprends qu'un artiste étranger ne puisse pas venir prendre la place d'un artiste d'ici, mais je pensais à un récital, par exemple, à Aznavour ou à Belafonte. Leurs représentations se font en un temps relativement plus court que des grandes productions théâtrales, par exemple, qui sont présentées pendant un mois ou plus. Je suppose qu'il y a des liens entre les producteurs de ces gens et les producteurs d'ici.

M. Lussier: D'habitude, ces gens-là opèrent par le biais d'agents qui les représentent auprès de producteurs, tant au Canada qu'à l'étranger. Lorqu'ils viennent ici, souvent, c'est parce qu'ils sont de calibre international.

Est-ce qu'ils peuvent se mettre à faire la grève selon les conditions prévues dans le projet de loi, qui sont très bien définies et qui correspondent à des principes assez bien établis?

Mme Roy-Arcelin: Là, je ne pense pas à Aznavour.

M. Lussier: Oui, ils peuvent faire la grève, mais c'est tellement hypothétique. Je ne vois pas très bien quelle forme de pression cela pourrait exercer.

Mme Roy-Arcelin: Je verrais cela plutôt du côté du théâtre.

M. Lussier: De toute façon, la notion de grève s'applique aux employés et non aux entrepreneurs indépendants dont il est question ici.

Mme Roy-Arcelin: C'est ce que je voulais savoir. Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Will American artists coming to Canada be covered by this legislation in the same way as Canadians? If they are covered by the law just as Canadian artists are, then does that mean that they would have the right to strike if, say, they were performing in this country over a long period.

I will stop here as my colleagues have asked very interesting questions which have been of help to me.

Mr. Anglin: Foreign artists are not directly covered by this bill. One of my colleagues can explain the relationship between this bill, the Immigration Act and arrangements associations have made with their members here and abroad.

Mr. Hubert Lussier (Acting Director, Arts Policy, Department of Communications): Foreign artists do not enjoy special status under this bill; when they come to work in Canada for producers subject to this legislation, they are governed by the same conditions as Canadian artists.

Therefore, a foreign artist cannot come here and take the place of a Canadian performer and work for less than stated in the scale agreement signed by the certified associations in question. This provides some protection against artists from other countries working in Canada at lower rates than associations of Canadian artists have agreed to.

As far as Mr. Anglin's point about whether they should be allowed in or not is concerned, I think that the minister made a statement about that two weeks ago. He said that this matter came under the Immigration act and not under the Act respecting the status of the artist.

Mrs. Roy-Arcelin: I understand that an artist from another country cannot come here and take the place of a Canadian artist. But I was thinking of an Aznavour or a Belafonte concert. These sorts of engagements are relatively shorter than large scale theatre productions, which may run for a month or longer. I presume arrangements are made between their producers and producers here.

Mr. Lussier: These people usually have agents who represent them with producers, be it in Canada or elsewhere. Those who come here are usually of international calibre.

Will they be in a position to strike under the provisions of this bill, which are very well defined and which are based on well established principles?

Mrs. Roy-Arcelin: I wasn't thinking about Aznavour in that respect.

Mr. Lussier: Yes, they can strike, but this is a very hypothetical question. I don't really see what sort of pressure tactic they can use.

Mrs. Roy-Arcelin: I could see it happening in the theatre.

Mr. Lussier: In any event, the strike option is for employees and not the independent contractors referred to in the bill. talking about.

Mrs. Roy-Arcelin: That is what I wanted to know. Thank you very much.

[*Text*]

Mrs. Clancy: Thank you very much, Mr. Chairman. I'm still worrying about this board. Subclause 20.(1) says:

> . . .every determination or order of the Tribunal is final and shall not be questioned or reviewed in any court, exept in accordance with the Federal Court Act on the grounds referred to in paragraph 18.1(4)(a),(b) or (e) of that Act.

• 2055

Unfortunately we couldn't get our hands on the Federal Court Act very quickly, and I confess that I'm not really familiar with it, but I am presuming that it is a fairly narrow ground of appeal based on a mistake in law.

Mr. Anglin: On jurisdiction, I believe.

Mrs. Clancy: On jurisdiction.

Mr. Anglin: Law and jurisdiction.

Mrs. Clancy: Okay. Do you have an automatic right of appeal? There doesn't seem to be anything in here that suggests that, or do you have to apply for leave?

M. Ouellet: Ce n'est pas vraiment un droit d'appel. C'est un droit de révision. Si la décision a été rendue alors que le tribunal était non compétent pour rendre. . .

Mrs. Clancy: Is it automatic or do you have to get leave? Can you just file and go to the Federal Court?

M. Ouellet: Oui, on l'allègue et la cour décide. . .

Mrs. Clancy: You don't have to apply for leave?

M. Ouellet: Non, ce n'est pas discrétionnaire. C'est un droit que tout justiciable a.

Mrs. Clancy: It is absolute.

M. Ouellet: Oui, c'est un droit.

Mrs. Clancy: Okay that is fine.

M. Ouellet: C'est un droit que le justiciable a de. . .

Mrs. Clancy: All right, so that is why Mr. Anglin said that it would be quicker.

M. Ouellet: C'est cela.

Mrs. Clancy: Secondly, subclause 20.(2) prohibits, if I can use that word, the prerogative writs. I am drawing back to almost 20 years ago when I was in administrative law, so it is not something I am really up on. I wonder whether there are other examples of federal government tribunals were the prerogative writs are not allowed to kick in. Can you tell me which ones they are?

Mr. Cook: This particular clause was inspired by the similar clause found in the Canada Labour Code. As it was felt that this board should not be suborinated to the CLRB this board was given the same privative clause as the CLRB has. These provisions are exactly the same as the CLRB.

[*Translation*]

Mme Clancy: Merci beaucoup, monsieur le président. La question du tribunal me dérange encore. Selon le paragraphe 20.(1):

> . . .les décisions et ordonnances du tribunal sont définitives et ne sont susceptibles de contestation ou de révision par voie judiciaire que pour les motifs visés aux alinéas 18.1(4)a) b) ou e) de la Loi sur la Cour fédérale et dans le cadre de cette loi.

Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir la Loi sur la Cour fédérale très rapidement, et j'avoue que je ne connais pas vraiment cette loi. Cependant, je présume qu'il s'agit d'un motif d'appel assez limité découlant d'une erreur de droit.

M. Anglin: Découlant du domaine de compétence, je crois.

Mme Clancy: Du domaine de compétence.

M. Anglin: De la loi et du domaine de compétence.

Mme Clancy: Très bien. Est-ce qu'on a un droit d'appel automatique? Il ne semble pas que ce projet de loi renferme une disposition à cet égard, ou bien, est-ce qu'il faut demander l'autorisation du tribunal à interjeter un appel?

Mr. Ouellet: It is not really a right of appeal, it is a right of review. If the decision was handed down and the court was not competent to render. . .

Mme Clancy: Est-il automatique ou est-ce qu'il faut demander la permission? Est-ce qu'on peut présenter un appel auprès de la Cour fédérale?

Mr. Ouellet: Yes, you file your application and the court decides. . .

Mme Clancy: On n'est pas obligé de demander la permission de la cour?

Mr. Ouellet: No, it is not discretionary. Every person to whom the law applies has this right.

Mme Clancy: C'est un droit absolu.

Mr. Ouellet: Yes, it is a right.

Mme Clancy: Je comprends.

Mr. Ouellet: It is a right that everyone to whom the law applies has to. . .

Mme Clancy: Très bien, c'est donc pour cette raison que M. Anglin a dit que cela serait plus rapide.

Mr. Ouellet: That is correct.

Mme Clancy: Deuxièmement, le paragraphe 20.(2) interdit les ordonnances émises en vertu d'une prérogative. J'utilise les connaissances que j'avais il y a presque 20 ans quand je travaillais dans le domaine du droit administratif, alors je dois avouer que je ne connais pas vraiment ce domaine. Je me demande s'il existe d'autres exemples des tribunaux du gouvernement fédéral qui interdisent l'utilisation de ces ordonnances. Pourriez-vous me dire de quels tribunaux il s'agit?

M. Cook: Cette disposition s'inspire d'une disposition semblable dans le Code canadien du travail. Étant donné que l'on estimait que ce tribunal ne devrait pas être subordonné au CCRT, on lui a donné la même clause privative que possède le CCRT. Ces dispositions sont exactement les mêmes que celles du CCRT.

[*Texte*]

You referred to paragraphs 18.1(4)(a), (b), and (e). Paragraph 18.1(4)(a) specifically refers to acting without jurisdiction; paragraph 18.1(4)(b) specifically refers to failing to observe the principles of natural justice, and paragraph 18.1(4)(e) refers to acting by reason of fraud. The reason for that clause being there is not to subordinate this board to the CLRB.

Mrs. Clancy: Has that section of the CRLB ever been tested?

Mr. Cook: The privative clause has been tested.

Mrs. Clancy: Mr. Anglin, I think you were talking about the Rand formula when Mrs. Finestone was qustioning you. When you talk about apprentices that is one thing and I understand that, but what happens if a producer cannot ask for the Rand formula, if it has to come from the artists themselves. I am thinking of actors here. It obviously depends on the jurisdiction. There was a very successful program at Neptune Theatre a number of years ago in which I took part. The producer, the artistic director of the theatre, cast local people in various plays. I believe the production I was in permitted for one non-Equity member. Would that sort of situation now go by the board? It would not? You are shaking your head.

Mr. Anglin: No, we believe not. This is the point I was trying to make about the fact that Equity and the theatre—because they would be a member of PACT—would have an undestanding that there could be people who would appear without getting the scale. It is just a question of how they word their agreement to achieve that effect. As I understand industry practice—it is not just Equity; it is other unions like AF of M—they have the practice of dispensing with the requirement to pay somebody or pay somebody scale. We are saying that we want to respect that sort of thing. We believe this law does respect this, provided they word their agreements to achieve what it is they want.

Mrs. Clancy: In dealing with theatres and theatre companies—and with the greatest of respect to them, and if there are any of them here I apologize in advance—is this kind of thing going to be made reasonably clear? Sometimes the niceties of this sort of thing flies out the window in an artistic context.

• 2100

Mr. Anglin: In the majority of cases, I think we're talking about really knowledgeable and sophisticated associations dealing for large groups. But we know when it gets down to the local level, give and take can get into it.

Mrs. Clancy: Well, I could tell from your comments when you talked about appointments to boards that you'd never been to Nova Scotia or New Brunswick.

Mr. Anglin: We think they can work these things out. The other thing is, we owe and will continue to owe them advice on how to make the law work for them rather than to be a silly obstacle.

[*Traduction*]

Vous avez fait référence aux alinéas 18.1(4)a), b), et e). En particulier, l'alinéa 18.1(4)a) fait référence à la possibilité d'agir sans avoir le pouvoir dans ce domaine de compétence. L'alinéa 18.1(4)b) fait référence spécifiquement au non-respect des principes de justice naturelle, tandis que l'alinéa 18.1(4)e) fait référence à des actions frauduleuses. Si l'on insère cette disposistion, c'est pour ne pas subordonner ce tribunal au CCRT.

Mme Clancy: Est-ce que l'on a jamais contesté cette section du CCRT?

M. Cook: On a contesté la clause privative.

Mme Clancy: Monsieur Anglin, je crois que vous avez mentionné la formule Rand en répondant à la question de M^me^ Finestone. Quand vous parlez des apprentis, ça c'est une chose, et je comprends cela, mais qu'est-ce qui se passe si un producteur ne peut pas demander la formule Rand, si cela doit venir directement des artistes eux-mêmes. Dans ce cas, je songe aux acteurs. Évidemment, cela dépend du domaine de compétence. Il y a quelques années, j'ai participé à une production couronnée de succès au *Neptune Theatre*. Le metteur en scène et le directeur artistique du Théâtre ont donné les rôles aux gens du milieu dans diverses pièces. La pièce de théâtre dans laquelle je jouais avait droit à un membre qui ne faisait pas partie de l'Association canadienne des artistes de la scène. Est-ce que ce genre de situation serait tolérée maintenant? Non? Vous dites non de la tête.

M. Anglin: Nous croyons que non. Voilà le point que j'essayais de souligner en précisant que l'Association canadienne des artistes et le théâtre—car ils seraient membres du PACT—auraient une entente selon laquelle certaines personnes pourraient jouer sans être payées selon l'accord-cadre. Tout dépend du libellé de l'accord. D'après mes connaissances des pratiques courantes dans l'industrie—et non seulement l'Association canadienne des artistes mais d'autres syndicats comme AF de M—ils n'exigent pas qu'on paie les artistes selon l'accord-cadre. Nous voulons respecter ce genre de pratique. Nous croyons que ce projet de loi respecte cela, à condition que les accords soient rédigés de façon à atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Mme Clancy: Au sujet des théâtres et les compagnies de théâtre—et j'ai énormément de respect pour eux, et si des représentants du milieu théâtral sont ici je présente mes excuses à l'avance—est-ce que ce genre de chose sera assez clair? Parfois ce genre de subtilite n'est pas apprécié dans un milieu artistique.

M. Anglin: Dans la majorité des cas, il s'agit d'associations qui ont beaucoup de connaissances dans la matière et qui savent négocier avec de grands groupes. Mais nous savons qu'au milieu local, il faut faire des compromis.

Mme Clancy: En écoutant vos observations au sujet des nominations au conseils de direction, j'ai pu déduire que vous n'avez jamais été en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick.

M. Anglin: Nous estimons qu'ils peuvent régler ces choses. D'ailleurs, nous allons continuer de leur expliquer comment ces associations peuvent utiliser la loi plutôt que de la voir comme un obstacle ridicule.

[*Text*]

Mrs. Clancy: I have just one other parting shot, if I may. I want to associate myself with Mrs. Finestone's and Mr. de Jong's comments on the make-up of the board, going to the advisory council. I, too, am well aware of appointing people who may or may not have the best interests of the particular community at heart.

I hope you will impute no motives to my comment; we do have, after all, John Crispo on the CBC. I just make that as a suggestion as to how the advisory council might be the appropriate place. At any rate, thank you. Those are my questions.

M. Hogue (Outremont): Monsieur Anglin, je vais revenir à une question que j'ai déjà posée.

Mr. de Jong: On a point of order, Mr. Chairman, with the indulgence of the committee, I have to go to the House for an emergency debate. There was one question I would like to ask the witnesses. Would it be all right if I asked that question now?

The Chairman: Dr. Hogue, would you indulge our colleague?

Mr. Hogue: All right.

Mr. de Jong: Thank you very much. One of the reasons for the legislation is to resolve the question of competition, as I understand it, so that artists groups won't be charged with circumventing the Competition Act.

Mr. Anglin: Or producers.

Mr. de Jong: Writers as well. . .?

Mr. Anglin: Yes, that would apply to them as well, as artists.

Mr. Lussier: That is inasmuch as they provide services to a federal institution, and they negotiate minimum conditions for those services.

Mr. de Jong: So this just gets restricted to authors in relationship with the federal government. For example, if the writers association makes an agreement with general publishers, there's nothing in this bill that would protect them from charges of unfair competition, or price fixing, anything like that.

Mr. Ouellet: If it's not a producer within the definition of this bill, which is a broadcaster or federal institution, you are right. If this bill does not apply, then the protection they're under does not cover.

Mr. de Jong: It's here that I get into some difficulty. I understand your putting in the definition and differentiating between federal responsibility and provincial responsibility. That is good in the sense of labour practice. But the Competition Act is entirely different. This is entirely in the federal domain, as I understand it.

Why not change, then, the Competition Act, that would allow, for example, the Writers' Union to enter into an agreement with publishers, whether or not they are publishing federal documents, and allow the Writers' Union

[*Translation*]

Mme Clancy: J'ai une dernière observation, si vous permettez. Je tiens à appuyer les observations de M^me^ Finestone et de M. de Jong au sujet de la composition du conseil. Moi aussi, je sais très bien que parfois on nomme à ces conseils des personnes qui n'ont pas forcément les meilleurs intérêts de la collectivité à coeur.

J'espère que vous n'allez pas mal interpréter mon observation. Après tout, nous avons John Crispo au sein du conseil de direction de Radio-Canada. Je tiens tout simplement à offrir cette suggestion pour nous assurer que le conseil consultatif sera aussi efficace que possible. Je vous remercie. Ce sont mes questions.

Mr. Hogue (Outremont): Mr. Anglin, I would like to go back to a question that I already asked.

M. de Jong: Monsieur le président, un rappel au Règlement. Je vais aller à la Chambre pour participer à un débat d'urgence et, si vous le permettez, j'ai une question à poser au témoin. Est-ce que je pourrais poser ma question maintenant?

Le président: Monsieur Hogue, permettez-vous que notre collègue pose sa question maintenant?

M. Hogue: D'accord.

M. de Jong: Merci beaucoup. Si je comprends bien, une des raisons de ce projet de loi est de résoudre la question de la concurrence, pour que les groupes d'artistes ne soient pas accusés d'enfreindre la Loi sur la concurrence.

M. Anglin: Ou les producteurs.

M. de Jong: Et les écrivains aussi. . .?

M. Anglin: Oui, ce projet de loi s'appliquerait aux écrivains également, en tant qu'artistes.

M. Lussier: Dans la mesure où ils fournissent des services à une institution fédérale, et qu'ils négocient des conditions minimales pour ces services.

M. de Jong: Alors, il s'agit uniquement des écrivains qui travaillent pour le gouvernement fédéral. Par exemple, si l'Association des écrivains devait conclure une entente avec des éditeurs généraux, aucune disposition dans ce projet de loi ne les protégerait contre des accusations de concurrence déloyale, fixation des prix ou d'autres infractions.

M. Ouellet: Vous avez raison, s'il ne s'agit pas d'un producteur comme défini dans ce projet de loi, c'est-à-dire, une entreprise de radiodiffusion ou une institution fédérale. Si ce projet de loi ne s'applique pas, ils ne sont pas protégés.

M. de Jong: J'ai du mal à comprendre ce point. Je comprends pourquoi vous avez inclus une définition et pourquoi vous avez fait une distinction entre la responsabilité fédérale et la responsabilité des provinces. Ces dispositions sont bonnes pour ce qui est des pratiques de travail. Mais la Loi sur la concurrence est tout à fait différente. D'après moi, c'est un domaine de compétence purement fédérale.

Alors, pourquoi ne pas modifier la Loi sur la concurrence afin de permettre aux syndicats des écrivains, par exemple, de conclure une entente avec les éditeurs—qu'ils publient des documents fédéraux ou non—et de donner aux syndicats des

[*Texte*]

the right to negotiate on behalf of writers and enter into such an agreement? Wouldn't that be a cleaner, easier way of solving the problem so that you don't have RCMP breaking down the doors of the Writers' Union trying to find evidence that there is a case of price-fixing?

Mr. Anglin: By the way, in answer to the question of whether or not there have been investigations, there have been investigations. They didn't break down the doors, perhaps, but they certainly went in, sequestered documents, and held them for many years.

So we're not idly talking about a theoretical possibility. Whether or not there was a prosecution, there was grave inconvenience. It upset people. So we are talking about something pretty real here.

• 2105

Your question, if I understand it, is why bother with labour law for this? Why bother with a special version for artists? Why not just take the Competition Act and say it won't apply?

The answer, as I understand it—and this has been thought about—is that you would then have to say what doesn't it apply to and specify that. You would have to build up, within the Competition Act, in the case of labour, a labour code regime or, in the case of this, its counterpart.

What the Competition Act does do is that where there is a labour code or where there is a regime like this, the price-fixing or similar provisions of the Competition Act will not apply. As it stands now, the Competition Act has a long-standing section that says the status of the artist bill in Quebec, in effect, provides protection against the sanctions of the Competition Act. This one, upon passage, would, and every provincial one does rather than attempt to do in general competition policy what the legislature and I believe the courts would have preferred to see as separate labour or similar policy.

Mr. de Jong: But in the process you've severely limited the scope, especially for writers, for example.

Mr. Anglin: This is true as a practical matter. I would add, though, that all of. . . I shouldn't say all, because I can't speak for them all. They have to speak for themselves. We've had inquiries from many provinces who are closely watching the model we developed, closely watching Quebec's, and who are placing, we are told in discussions with them, a high priority on proceeding down this road.

So the effect of what we're doing is not as if we are trying to stimulate the provinces into doing what we think is right, but creating a model that they are telling us will be followed. That's the way we suspect there will be advancement for status of the artist across the country, affecting far more than the 20,000 people who might be affected under federal jurisdiction.

[*Traduction*]

écrivains le droit de négocier au nom des écrivains et de conclure une telle entente? Est-ce que cela ne serait pas une façon plus simple et plus directe de résoudre le problème? La GRC ne serait donc pas obligée de faire irruption dans le bureau du syndicat des écrivains afin de trouver des preuves de fixation de prix?

M. Anglin: En passant, pour répondre à la question au sujet des enquêtes, je dirais oui, effectivement, des enquêtes ont eu lieu. La GRC n'a pas enfoncé les portes, mais en effet les agents sont entrés dans les bureaux, ont pris des documents, et ont gardé ces documents pendant des années.

Alors, il ne s'agit pas simplement d'une possibilité théorique. Même si l'affaire n'est pas passée devant les tribunaux, elle a posé de grands problèmes pour les intéressés. Cela a dérangé les gens. Alors, nous parlons d'une possibilité tout à fait réelle.

Si je comprends bien votre question, vous demandez pourquoi utiliser la loi de travail à cette fin? Pourquoi avoir une version spéciale pour les artistes? Pourquoi ne pas tout simplement prendre la Loi sur la concurrence et dire qu'elle ne s'applique pas?

Et si je comprends bien, la réponse, c'est qu'il faudrait préciser les activités auxquelles cette loi ne s'applique pas. Il faudrait élaborer, à l'intérieur de la Loi sur la concurrence, ou dans le cas du travail, un régime de travail, ou dans ce cas-ci, un système semblable.

Selon la Loi sur la concurrence, s'il y a un Code du travail ou un régime comme celui-ci, les dispositions de la Loi sur la concurrence au sujet de la fixation de prix, et les dispositions semblables, ne s'appliqueront pas. À l'heure actuelle, il y a un article dans la Loi sur la concurrence, qui date de très longtemps, et qui dit que la loi québécoise concernant le statut de l'artiste donne de la protection contre les sanctions qui se trouvent dans la Loi sur la concurrence. Une fois adoptée, cette loi fera—et chaque loi provinciale fait ce que l'assemblée législative et moi croyons que les tribunaux auraient préféré de voir comme une politique distincte, en matière de travail. Nous avons suivi cette voie au lieu de renfermer ces dispositions dans une politique générale de concurrence.

M. de Jong: Mais ce faisant vous en avez grandement limité l'ampleur, surtout pour les écrivains, par exemple.

M. Anglin: En pratique, cela est vrai. Cependant, je dirais que tout le monde. . . Je ne devrais pas dire tout le monde, parce que je ne peux pas parler au nom de tous les intéressés. Ils doivent parler pour eux-mêmes. Nous avons reçu des demandes de renseignements de plusieurs provinces qui suivent attentivement nos travaux. Ces provinces suivent aussi le travail du Québec de près, et d'après nos discussions avec eux, ces provinces accordent un caractère prioritaire aux efforts faits dans ce domaine.

Alors, ce n'est pas comme si nous essayons d'encourager les provinces à faire ce que nous croyons juste, mais nous essayons de créer un modèle qu'ils vont suivre. De cette façon, le statut de l'artiste sera amélioré partout au Canada. Cette loi va toucher beaucoup plus que les 20,000 personnes qui pourraient relever de la compétence fédérale.

[*Text*]

Mr. de Jong: It still seems to me a very awkward way. Thank you very much, and thank you, Dr. Hogue.

M. Hogue: Je disais, monsieur Anglin, que j'avais posé quelques questions qui me préoccupaient beaucoup. Me Lussier avait semblé comprendre ma question et y avait répondu en partie. J'y reviens.

Je suis resté attaché beaucoup moins aux relations de travail qu'aux dispositions générales qui me préoccupent beaucoup, et je suis allé chercher le document intitulé *L'avenir politique et constitutionnel du Québec*. J'en ai apporté une copie traduite. La traduction me semble laisser un peu à désirer, mais c'est presque normal.

On définit la culture à la page 79. J'étais contre, mais ils ne se sont pas beaucoup occupés de moi:

> La culture est à la fois la somme de l'oeuvre que les créateurs de tout un peuple ont tirée de l'imaginaire collectif en même temps que gestes, paroles, chants et accents qui sont le quotidien de ce même peuple. C'est sa culture, alimentée et soutenue par les créateurs et les chercheurs, nourrie par les artistes, vécue par tous, qui anime l'identité du peuple québécois.

So there is a positioning.

Il y a un positionnement certain.

I felt left out,

mais c'est comme cela que M. Turgeon le voulait. Cela, c'est un élément.

• 2110

Je vous cite des noms: Claude Morin, Serge Turgeon, Gilles Vigneault, Roch Voisine, Jean Lapointe et Anne Murray. Ce sont tous des artistes dans différents domaines. J'en ai mis quelques-uns. J'ai mis Claude Morin. Vous allez peut-être me dire... En tout cas, je le mets là.

Troisièmement, il y a l'Union des artistes. Il y a un certain nombre d'années, je faisais une émission à la télévision sur le counselling et l'orientation professionnelle et on m'avait obligé à faire partie de l'Union des artistes. Je payais à bon droit, je suppose, mais j'étais obligé de faire partie d'un groupe dont je partageais plus ou moins la philosophie et l'idéologie.

J'ai lu l'article 5 et l'alinéa 6(2)b) du texte de loi qui définit l'artiste. Je ne réussis pas à concilier cela avec les alinéas 2a), 2b), 2c) et même 2d). J'aimerais que vous m'éclairiez.

M. Anglin: Nous essaierons, peut-être avec l'aide de M. Blais et de M. Lussier.

M. Blais: Monsieur le président, en répondant à M. Hogue, j'aimerais revenir à sa citation. Ils parlaient de la création qui relève d'une mémoire collective; cette mémoire collective devient la source du créateur.

M. Hogue: Ils ne parlent pas de mémoire collective. Ils sont beaucoup plus psychanalitiques que cela, monsieur Blais. Ils parlent de l'imaginaire colllectif.

[*Translation*]

M. de Jong: Cependant, il me semble que c'est une façon maladroite. Je vous remercie beaucoup, et Monsieur Hogue, je vous remercie également.

Mr. Hogue: Mr. Anglin, I was saying that I had asked some questions that were of great concern to me. Mr. Lussier seemed to understand my question, and he answered part of it. I would like to go back to this question.

I am a great deal less concerned about labour relations than I am about the general provisions, which are of great concern to me. I obtained the document entitled *The political and Constitutionnal Future of Quebec* and I brought a translated copy. I find the translation to be somewhat less than perfect, but that is almost to be expected.

Culture is defined on page 79 of this document. I was against this definition, but they didn't pay much attention to my opinion;

> Culture is both the sum of the work that the creators of an entire people have drawn from the collective imagination and the actions, words, songs and activities which constitute the everyday life of the people concerned. It is its culture, nurtured and supported by creative people and researchers nourished by artists, experienced by everyone, that breathes life into the identity of the Quebec people.

Il y a un positionnement.

There is a definite positionning.

J'avais l'impression d'être écarté,

but that is how Mr. Turgeon wanted it. That is one point.

I will give you some names: Claude Morin, Serge Turgeon, Gilles Vigneault, Roch Voisine, Jean Lapointe and Anne Murray. These are all artists in different areas. I have named a few. I named Claude Morin. You will maybe say... Anyway, I include him.

Third, there is the Union des artistes. A few years ago, I participated in a television program on counselling and career guidance and I was obliged to be a member of the UDA. I paid, with good reason, I suppose, but I had to be part of a group whose philosophy and ideology I did not entirely share.

I read clause 5 and paragraph 6(2)(b) of the bill that defines the artist. I do not think this is consistent with paragraphs 2(a), 2(b), 2(c) and even 2(d). I would like you to explain this to me.

Mr. Anglin: We will try, perhaps with the help of Mr. Blais and Mr. Lussier.

Mr. Blais: Mr. Chairman, to answer Mr. Hogue, I would like to go back to his quote. They were saying that creation arises from a collective memory; this collective memory is the creator's source.

Mr. Hogue: They do not talk about collective memory. They're much more psychoanalytic than that, Mr. Blais. They talk about the collective imagination.

[*Texte*]

M. Blais: Pardon, de l'imaginaire collectif.

M. Hogue: On est beaucoup plus dans Jung que dans l'artiste.

M. Blais: Oui, et finalement, on se retrouve devant la nécessité de définir la culture. L'UNESCO a fait l'effort à plusieurs reprises, de même que plusieurs pays dont la France, l'Angleterre, l'Allemagne et même le Canada. On s'y est pris à plusieurs reprises: essayons de définir ce qu'est la culture. On l'a tenté en Ontario il n'y a pas si longtemps, et on le tente maintenant au Québec. On reste toujours un peu sur notre faim.

Cependant, le projet de loi se retrouve devant le fait de l'artiste. Nous avons des artistes qui vivent parmi nous. Vous en avez nommé un bon nombre, qui sont représentatifs d'ailleurs. Ces artistes sont avec nous depuis longtemps et expriment leur for intérieur. Ils nous rejoignent en autant qu'ils expriment un peu qui nous sommes. Dans cette expression, nous avons trouvé un plaisir auquel nous accordons une grande importance.

Finalement, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les gouvernements municipaux et même le secteur privé ont investi pour que ces artistes puissent rejoindre leur public.

Le projet de loi reconnaît l'évolution qu'il y a eu entre l'artiste, d'une part, et son public, d'autre part. Les associations et les producteurs ne sont là que pour faciliter le pont qui doit se créer entre l'artiste et son public. Notre définition de l'artiste s'en trouve restreinte dans une certaine mesure, mais on a voulu cela. On a voulu restreindre la définition pour ne pas embrouiller les choses plus qu'il ne le fallait. On voulait définir l'artiste tel que nous le retrouvons dans notre société. Il y a même un consensus qui existe au Québec, en Ontario et partout au Canada sur qui est un artiste. Là où ce consensus n'existe pas et est en question, nous avons dit: Remettons à plus tard cette définition; renvoyons au tribunal la possibilité de nous conseiller sur de nouvelles définitions d'«artiste».

• 2115

Je ne sais pas si je réponds mieux à votre question.

M. Hogue: Vous commencez à vouloir y répondre, monsieur Blais, mais vous ne touchez absolument pas à la question. Je vous ai nommé Claude Morin, Serge Turgeon, Gilles Vigneault, Roch Voisine, Jean Lapointe et Anne Murray. Vous connaissez leurs appartenances et je les connais aussi.

La disposition générale dans les alinéas b), c) et d) choque nécessairement certains de ces individus et présente une dichotomie certaine face aux transporteurs de culture. Dans la culture, il y a obligatoirement de l'idéologie. Cela va de soi.

Je veux être assuré que les artistes, où qu'ils soient sur le territoire qui s'appelle le Canada, répondront à une idéologie qui est inscrite ici, non pas dans un avant-propos, mais dans une disposition générale.

Je ne veux pas provoquer de débat philosophique. Ma question n'est pas philosophique. Elle est extrêmement réaliste. On a mis cela dans un texte. Ce texte-là n'est pas philosophique. L'imaginaire collectif fait partie de la réalité quotidienne. Vous me suivez, monsieur Blais?

[*Traduction*]

Mr. Blais: Excuse me. The collective imagination.

Mr. Hogue: We're much closer to Jung than to the artist.

Mr. Blais: Yes, and finally we find ourselves having to define culture. UNESCO has tried this many times, as well as several countries, such as France, England, Germany and even Canada. We have tried several times; we're trying to define culture. We tried to do so in Ontario not too long ago and now we are trying to in Quebec. We are still not satisfied.

The bill, however, must face the fact that there are artists, some of whom live among us. You named several, who represent other areas. These artists have been with us for a long time and they express their innermost feelings. They reach us since they express who we are. Artistic expression is for us a source of great joy and a matter of great importance.

Finally, the federal government, provincial governments, municipal governments an even the private sector have invested in these artists so that they can reach out to their public.

The bill recognizes the evolution that has occured between the artist and the public. Associations and producers are only there to make building the bridge easier between the artist and the public. Our definition of an artist is restricted in some ways, but we wanted it that way. We wanted to restrict this definition so that we would not needlessly confuse things. We wanted to define our artists as they exist in our society. A consensus even exists in Quebec, in Ontario and everywhere in Canada on what an artist is. Where there is no consensus or where there are doubts, we have said: let us put off this definition; let us leave it up to the tribunal to advise us on new definitions of what is an "artist".

I do not know if I'm giving you a better answer.

Mr. Hogue: You were starting to give me an answer, Mr. Blais, but it has nothing to do with my question. I mentioned Claude Morin, Serge Turgeon, Gilles Vigneault, Roch Voisine, Jean Lapointe and Anne Murray. You know their political leanings as well as I do.

Of course some people will object to the general principle in paragraph b), c) and d), and some cultural media will be faced with a dichotomy. Culture has an inherent ideology. That is to be expected.

I want to be sure that artists, regardless of where they live in this country called Canada, will respond to an ideology that is reflected here, not in a preamble, but in a general principle.

I do not want to embark on a philosophical debate. My question is not a philosophical one. It is very pragmatic. That notion was included in a document which is not philosophical. Collective aspirations are part of daily life. Are you following me, Mr. Blais?

[*Text*]

M. Blais: Oui.

M. Hogue: Il y aura une dichotomie lorsque l'individu sera membre de l'Union des artistes ou membre de l'ACTRA. Il sera en dissonance. Je veux savoir qui va transporter ma culture, mes appartenances, mes identités. C'est la seule question que je vous pose. Je ne la pose pas pour faire un blocage. Je ne fais que la soulever.

J'ai écouté notre premier ministre cet après-midi. Il commence à soulever cette question-là à Paris, quand il parle des fantaisies du XVIII[e] siècle, des nationalistes, etc. En 1991, il y a des individus qui, pour employer un mot populaire, m'interpellent. Ils m'interpellent dans mon vécu. Est-ce que c'est beau, ce que je dis? Ce sont des mots très populaires. Ils m'interpellent dans mon vécu. Que l'artiste s'appelle Serge Turgeon, Gilles Vigneault, Roch Voisine, Jean Lapointe ou Anne Murray, il m'interpelle dans mon vécu et je ne peux pas ne pas m'identifier à lui. Je ne peux pas dire qu'il ne m'appartient pas. Il me définit dans mon imaginaire collectif. *Where do I stand*?

Mme Finestone: D'où vient votre imaginaire collectif? Où avez-vous trouvé ce terme?

M. Hogue: Bélanger-Campeau.

Mme Finestone: Ah! Bélanger-Campeau.

M. Hogue: Cela devient un document officiel.

Mme Finestone: Oui, oui.

M. Hogue: C'est l'identité du peuple québécois. *How about me*? Je suis quoi, moi? Dans la disposition générale, qu'est-ce qui va arriver?

The Chairman: Mr. Hogue, can I see if I can help?

Mr. Hogue: Yes, sure.

The Chairman: I am not sure I understand what you are driving at.

Mr. Hogue: I am trying to find out where I stand.

Mrs. Finestone: He's trying to find us.

• 2120

M. Hogue: C'est M. Ouellet qui avait répondu en partie.

The Chairman: It seems to me that the question you are asking certainly has excellent application to the other study and so on that we are conducting. It seems to me that the question you may be asking is, is there not a requirement or an opportunity here to identify not only individual artists. . .? This bill appears to me to apply to individual artists and associations of them, and Dr. Hogue, it seems to me, is asking, is there not a place in a bill concerning the status of artists in Canada for an expression of collective artistry? Is that it? Sometimes I. . .

Mr. Hogue: The vocation of the artist to celebrate the Canadian way of life.

C'est ce qui est écrit là, n'est-ce pas?

Mr. Anglin: I think, Dr. Hogue, if I may say—

[*Translation*]

Mr. Blais: Yes.

Mr. Hogue: A dichotomy exists when an individual is a member of the Artists' Union of a member of ACTRA. He won't fit in. I want to know who will convey my culture, my beliefs, my identity. That is all I am asking you. I am not trying to be difficult. I just want to know.

This afternoon, I listened to our Prime Minister. He brought up that very issue in Paris when he spoke about the whims of the 18th century, about the nationalists, etc. There are some people around now who really touch my soul, if I may use that popular expression. I can really identify with what they are saying. Do you like what I am saying? Those are very popular words. The things those people say really hit home. It doesn't matter whether it is Serge Turgeon, Gilles Vigneault, Roch Voisine, Jean Lapointe or Anne Murray, they try to reach me and I can't identify with them. But I cannot say they are not part of my culture. I can relate to them because they reflect our collective aspirations. Where do I stand?

Mrs. Finestone: Where does that expression "collective aspirations" come from? Where did you find it?

Mr. Hogue: Bélanger-Campeau.

Mrs. Finestone: Oh! Bélanger-Campeau.

Mr. Hogue: That is becoming an official document.

Mrs. Finestone: Oh yes.

Mr. Hogue: It pertains to the identity of the Quebec people. How about me? What am I? What will happen with this general principle?

Le président: Monsieur Hogue, puis-je essayer de vous aider?

M. Hogue: Oui, bien sûr.

Le président: Je ne vois pas bien où vous voulez en venir.

M. Hogue: J'essaie de savoir où je me situe.

Mme Finestone: Il essaie de nous trouver.

Mr. Hogue: It's Mr. Ouellet who had answered in part.

Le président: Il me semble que la question que vous posez est tout à fait pertinente à l'autre étude que nous menons. Je crois que vous cherchez à savoir s'il y a ou non une exigence ou une occasion qui se présente ici, de déterminer non seulement les artistes individuels. . .? J'estime que ce projet de loi s'applique autant aux artistes individuels qu'aux associations d'artistes, et M. Hogue semble demander s'il n'y a pas moyen d'inclure la communauté artistique dans un projet de loi concernant le statut de l'artiste au Canada. Est-ce bien cela? Parfois je. . .

M. Hogue: La mission des artistes qui est de célébrer l'existence collective. . .des Canadiennes et Canadiens.

That's what it says, isn't it?

M. Anglin: Si vous le permettez, monsieur Hogue, je crois que. . .

[*Texte*]

M. Hogue: L'existence collective et individuelle des Canadiens et Canadiennes.

Mr. Anglin: I think what you are talking about is profoundly philosophic—

Mr. Hogue: I hate that.

Mr. Anglin: —and of the highest level of politics, if I may.

M. Hogue: Merci.

Mr. Anglin: The vocation of the artist to celebrate the Canadian way of life and individual Canadians by expressing their most profound hopes and dreams is the clause you pointed to, and where this bill bears—and the only way, to my mind, in which this bill bears—on the matters you are raising is where it talks about the right of artists and producers, which would be Canada's policy, is based on the right of artists and producers to freedom of association and expression.

M. Hogue: C'est cela.

Mr. Anglin: Where you have freedom of expression recognized as the policy, there I think you have the key to addressing how that freedom of expression is going to, as you say, define you, but not because the government says how it is going to do it, but because the artist with free expression does so.

Mr. Hogue: To which extent?

Mr. Anglin: To an unlimited extent, if I understand your question.

M. Hogue: C'est cela, la réponse? *Unlimited extent.* Très bien. Merci, monsieur le président.

Mme Finestone: La liberté d'expression est sans paramètres?

Mr. Hogue: Without any limits.

Mme Finestone: Sans limites.

The Chairman: I have not taken advantage of my chair very excessively tonight. I would like to ask a couple of questions.

While we are on this business of principles that Dr. Hogue has raised, we raised this significantly with the minister when he appeared before us, but I continue to be troubled by paragraph 2(e), where you say "the importance to artists that they be compensated". I wonder why you didn't put a period there, for their artistic capabilities. It strikes me that the narrow definition of compensation in terms of public lending of their works is way too narrow as a statement of principles, and the minister conceded that he wished almost that the principles weren't in there. I find that troublesome. What areas are available to make that principle really pertain, that artists should be compensated for their work and not narrowed by the public lending right?

Mr. Anglin: In my opinion, without expressing a policy view, you could indeed end the sentence where you suggest and have the widest possible application of the principle that I think it suggests. That is my opinion. In adding the additional language, it was confining this expression of principle to only one segment of the work of artists, and I can only tell you that the origin of that was the desire to recognize the principle of one particular program among many programs and one form of compensation among many.

[*Traduction*]

Mr. Hogue: The Canadian way of life and individual Canadians.

M. Anglin: Je crois que vous parlez de quelque chose de profondément philosophique. . .

M. Hogue: Je déteste cela.

M. Anglin: . . .et politique, au sens le plus élevé du terme, si je puis dire.

Mr. Hogue: Thank you.

M. Anglin: Vous avez signalé l'article qui parle de la mission des artistes, soit de célébrer l'existence collective et individuelle des Canadiennes et Canadiens en exprimant leurs aspirations les plus fondamentales. À mon avis, ce projet de loi touche aux questions que vous soulevez ici seulement lorsqu'il est question du droit des artistes et producteurs et lorsqu'il dit—et ce serait donc la politique du Canada—qu'il est fondé sur le droit des artistes et des producteurs à la liberté d'expression et d'association.

Mr. Hogue: That's right.

M. Anglin: Quand la reconnaissance de la liberté d'expression devient la politique reconnue, alors on sait comment cette liberté d'expression va vous permettre de vous définir; ce n'est pas le gouvernement qui va le faire, mais les artistes qui jouissent de cette liberté d'expression.

M. Hogue: Dans quelle mesure?

M. Anglin: Sans limites, si je comprends le sens de votre question.

Mr. Hogue: That's your answer? Unlimited extent. Very well. Thank you, Mr. Chairman.

Mrs. Finestone: Freedom of expression has no parameters?

M. Hogue: Sans limites.

Mrs. Finestone: Without any limites.

Le président: Je n'ai pas beaucoup profité de ma présidence ce soir. J'aimerais poser quelques questions.

Toujours sur cette question de principe que M. Hogue a soulevée, nous en avons parlé longuement avec le ministre lors de sa comparution ici, mais l'alinéa 2e) continue à m'inquiéter. On dit «l'importance pour les artistes de recevoir une indemnisation.» Je ne vois pas pourquoi cela ne se termine pas par un point après l'expression «pour leurs capacités artistiques». Il me semble que cette définition assez étroite de compensation pour le prêt public de leurs oeuvres est beaucoup trop restreinte dans un énoncé de principes, et le ministre a même avoué qu'il souhaitait presque que les principes ne soient pas inclus dans le projet de loi. Je trouve cela troublant. Par quels moyens pourrions-nous élargir la portée de ce principe, autrement dit, assurer que les artistes soient compensés pour leur travail et pas simplement pour le prêt public de leurs oeuvres?

M. Anglin: À mon avis, sans m'exprimer au plan politique, je dirais que vous pourriez effectivement terminer la phrase là où vous l'avez suggéré et appliquer le principe de façon aussi large que possible. C'est mon opinion. En ajoutant ces quelques mots, on restreint l'expression de ce principe à une seule partie du travail de l'artiste. Je vous répondrai simplement que l'article a été rédigé ainsi par souci de reconnaître le principe d'un programme particulier parmi d'autres et une forme de compensation parmi d'autres.

[*Text*]

• 2125

The Chairman: It strikes me that there is an expression of fragmentation here. In that paragraph 2(e) the lending right applies really only primarily to authors and to written artistry.

Mr. Anglin: No. It could apply to sound recordings, or there are, I believe, examples of public lending of works of art.

The Chairman: All right. I asked the question earlier about labour relations being a major original purpose, and you said that it was. But as others have mentioned, there seems to be something troublesome and fragmented, that we are accomplishing this purpose only in respect of federal institutions.

The question was raised about Monique Bégin and how there were sanctions used to enforce a federal policy desire. Is there a way to plug the provinces into this bill so that the principle of labour relations structure for artists will apply not only to federal institutions? I am almost left with the feeling that for all the work that is involved here, the application is too narrow. Again, is it worth it?

Mr. Anglin: I think it's worth it. As an example, and correct me if I am wrong, my friends from the Department of Labour, the Canada Labour Code covers something like 10% of the labour force.

Ms Robinson: Eight hundred thousand.

Mr. Anglin: And there have been many innovations in labour law federally, as I understand it, which have led the way to improved labour law, improved by the measure of the fact that many provinces have emulated the progress we have made in various sections of the Labour Code.

With this piece of legislation I think we are seeing the same thing. It is not always, of course, the federal government that has the good ideas or the social advances that lead to improvements. We have, I am sure, profited from provincial labour law, just as in this case we have profited from the pioneering legislation in the province of Quebec.

If we have one province with a very large portion of the cultural activity of the country and we have the federal government, I can tell you that based on the frequent and continuing consultation that the provincial governments are having with us in not just one but many other provinces, it is probable that within a very few years you would have a very high proportion of the arts community and the country covered by it.

The Chairman: Another question that others have touched on is the appointment of the tribunal by the Minister of Labour, and your suggestion that there was a specialized expertise or experience that would be required on the tribunal and that was why it was created separately from the Canada Labour Relations Board. It strikes me—and I must confess that I am uninitiated in matters of labour relations, except in a very cursory way—that the words justifying the creation of the tribunal are very valid until you give the responsibility to the Minister of Labour to appoint them. It just strikes me as a sort of grand statement that isn't fulfilled.

[*Translation*]

Le président: Il me semble qu'il n'y a là une certaine fragmentation. L'alinéa 2e), qui porte sur le droit d'emprunt, s'applique surtout aux écrivains et aux arts écrits.

M. Anglin: Non. Il pourrait également s'appliquer aux enregistrements sonores. On connaît, je crois, des exemples d'oeuvres d'art prêtées par le gouvernement.

Le président: D'accord. Je vous ai demandé tout à l'heure si les relations de travail constituaient un des premiers objectifs, et vous m'avez répondu que oui. Cependant, comme certains l'ont déja dit, il semble y avoir une fragmentation troublante, car cet objectif n'est atteint que pour les institutions fédérales.

On a soulevé la question de Monique Bégin et des sanctions dont on s'est servi pour faire respecter une politique fédérale donnée. Ne pourrait-on pas étendre la portée de ce projet de loi aux provinces pour que les dispositions portant sur les relations du travail s'appliquent également aux institutions non fédérales? J'ai l'impression que malgré tous les efforts déployés, le champ d'application du projet de loi reste trop étroit. Encore une fois, est-ce que cela vaut la peine?

M. Anglin: Si, cela vaut la peine. Par exemple, et j'invite mes collègues du ministère du Travail à me corriger si nécessaire, le Code canadien du travail s'applique à environ 10 p. 100 de tous les travailleurs.

Mme Robinson: Huit cent mille.

M. Anglin: Sauf erreur, bien des initiatives en matière de droit du travail, prises au niveau fédéral, ont permis d'améliorer la Loi des relations du travail, car bien des provinces se sont inspirées des modifications que nous avons apportées à différentes parties du Code du travail.

À mon avis, ce projet de loi en est un exemple. Le gouvernement fédéral n'est pas, bien sûr, le seul à avoir pris l'initiative et à avoir apporté des modifications fructueuses. Je suis persuadé que les lois du travail en vigueur dans les provinces nous ont déjà servi de modèles comme c'est le cas ici: le Québec a fait oeuvre pionnier, et nous en avons profité.

Si une province dont la vie culturelle est particulièrement active et le gouvernement fédéral se consultent, je peux vous dire que compte tenu des consultations fréquentes qui se tiennent entre le gouvernement fédéral et bon nombre de gouvernements provinciaux, ce projet de loi s'appliquera d'ici quelques années de façon très large au milieu artistique canadien.

Le président: Une question qu'on a déjà soulevée concerne la nomination des membres du tribunal par le ministre du Travail. Vous dites que si l'on a pris un tribunal indépendant de la Commission canadienne des relations du travail, c'est parce qu'il faut assurer un certain niveau de compétence spécialisée parmi les membres de ce tribunal. Je ne connais que vaguement le domaine des relations du travail, mais il me semble que le tribunal n'a plus sa raison d'être dès l'instant que le ministre du Travail a la responsabilité d'en nommer les membres. À mon avis, il ne s'agit plus que d'une affirmation creuse.

[*Texte*]

May I ask another question of you before I get to this? Under the Canada Labour Relations Board are there sub-boards or sub-tribunals or any special sectoring? Do you have a labour relations segment that deals, let's say, only with the mining industry or with the forest industry? There is no way under the Canada Labour Relations Board to set up a tribunal that would pertain to artists. What I am leading up to is that I would almost sooner see... Again, I've not been through this deeply enough to make this, except as a draft, just as a thought, but I think I'd almost sooner see a tribunal appointed by the Minister of Communications that would operate under the Canada Labour Relations Board, remove the conflicts that we've all agreed would exist, but get the specialized attention to the artists that we all agree is required.

• 2130

Mr. Anglin: I think I'll defer on the question of whether the CLRB in fact has sub-boards or sub-groups. It does not, in fact. I think we're asking two different questions at the same time. One is whether we should have two separate tribunals of equal stature—

Mrs. Finestone: That is what I asked at the very beginning.

Mr. Anglin: —which is what we have attempted to do. The two separate tribunals are CLRB and the new tribunal, where we'll be absolutely equal in stature, neither subordinate to the other. That was a very deep policy decision, and one that you can imagine required a great deal of thought.

Having done that, you're asking why as a matter of policy is the new tribunal to have...why should the Minister of Communications not have the lead?

I'm talking from the technical level here, not the policy level. We recognized that although they are quite a different community in many respects—and we were trying to create a regime that recognized this—it would be superficial to suggest that they are so different many of the concepts won't have to fit together.

We talked at length about how we wanted to make sure the two regimes didn't collide very much. We wanted to make sure there was some commonality in areas where the particular status of the artist didn't require specially tailored treatment.

I can only tell you that the result of a great deal of thought and discussion was that we would have separate and fully equal tribunals but that to compensate, if you will, to keep them from going off in directions that would be unacceptably inconsistent, the entire part II of the bill would be administered under the jurisdiction of the Minister of Labour. That represented a balance of interests.

I can't really go further than that, other than to say that this is the policy. It was arrived at carefully; to discuss the policy is for you and ministers to contemplate.

Mr. Ouellet: May I add to that—

Mrs. Finestone: Before you go on, could I hitch-hike on your question?

[*Traduction*]

Est-ce que vous me permettrez de vous poser une dernière question? Existe-t-il des sous-commissions ou des sous-tribunaux de la Commission? Existe-t-il une section qui s'occupe uniquement de l'industrie minière ou de de la sylviculture? Ne pourrait-on pas créer un tribunal, relevant de la Commission, qui régisse le milieu artistique. En somme, je préfère voir... Encore une fois, je n'ai pas examiné la question dans les détails, mais je pense que je préférerais qu'un tribunal nommé par le ministre des Communications, et qui relèverait du Conseil canadien des relations de travail, règle les inévitables conflits, mais apporte aux artistes l'attention particulière qui, nous sommes tous d'accord là-dessus, est nécessaire.

M. Anglin: Pour ce qui est de savoir si le Conseil canadien des relations de travail a effectivement des sous-conseils ou des sous-groupes, en fait il n'en a pas. Je pense que nous posons deux questions différentes en même temps. D'abord devrions-nous avoir deux tribunaux distincts de même importance...?

Mme Finestone: C'est la question que j'ai posée au tout début.

M. Anglin: C'est ce que nous avons tenté de faire. Les deux tribunaux distincts sont le Conseil canadien des relations de travail et le nouveau tribunal, qui auront exactement la même importance, puisqu'ils seront indépendants l'un de l'autre. Cette décision de principe a, comme vous pouvez l'imaginer, demandé pas mal de réflexion.

Ayant fait cela, vous demandez pourquoi par principe le nouveau tribunal doit avoir... Pourquoi le ministre des Communications ne serait-il pas responsable?

Je parle ici du point de vue technique, pas du point de vue politique. Nous avons reconnu que, bien qu'il s'agisse d'une communauté très différente sous de nombreux aspects—et nous avons tenté de mettre sur pied un régime qui en tienne compte—il serait superficiel de dire qu'ils sont si différents que bon nombre de concepts devront différer.

Nous avons parlé longuement de la façon de s'y prendre pour que les deux régimes n'entrent pas en conflit. Nous avons voulu nous assurer qu'il y avait certains points communs, là où le statut particulier de l'artiste n'exigeait pas de traitement spécial.

Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'après y avoir longuement réfléchi, en avoir beaucoup parlé, il a été décidé que nous aurions deux tribunaux séparés et tout à fait égaux, mais que pour compenser, si vous voulez, pour éviter qu'ils prennent des directions tout à fait opposées, toute la partie II du projet de loi relèverait de la compétence du ministre du Travail. Cela introduirait un certain équilibre des intérêts.

Je n'ai vraiment rien à ajouter, sauf poúr dire que c'est la politique à laquelle nous sommes arrivés avec beaucoup de précautions; c'est à vous et au ministre d'en discuter.

M. Ouellet: Puis-je ajouter...

Mme Finestone: Avant que vous ne poursuiviez, puis-je poser une question sur le même sujet?

[*Text*]

The Chairman: I may hitch-hike myself.

Mr. Ouellet: Excuse me, but I just wanted to say that we have to bear in mind that we're not managing exactly the same thing here. The tribunal will be managing a sort of law that provides for the possibility for parties to establish minimum working conditions. Under the Labour Code, you normally spell out from A to Z all the working conditions.

This freedom artists have to individually negotiate their individual contracts would make it impossible to just holus-bolus say that you also managed that bill, that act. They are very similar in terms of powers, in terms of some proceedings. Indeed, we can see some commonality between them.

Basically, it would be managing two very different types of legislation. In fact, in Quebec, at least—I cannot address this for the other provinces—

c'est le ministère du Travail qui gère les conditions minimums de travail alors que c'est le Tribunal du travail qui gère les conventions collectives et l'autre partie de la loi. Même aux endroits où on a cela, on ne donne pas tout au même organisme. Même dans notre cas, le Tribunal ou le CCRT n'aurait pas nécessairement été à l'aise avec les deux rôles.

• 2135

The Chairman: Just before Mrs. Finestone hitch-hikes, it seems to me that on page 13 of your presentation tonight, *la raison d'être* you give for the tribunal is that a specialized dedication is required to professional relations between artists and producers. That left me with the feeling that if the citizens of Canada, if the artists of Canada are going to evaluate the effectiveness of this bill and this whole purpose, then they should be able to hold the Minister of Communications and Culture responsible, and not the Minister of Labour. The only way they can do that is if he accepts the responsibility of appointing the members of the tribunal. Whether it's administered by the Department of Labour or not, I think that's a fine point. Why could it not still be administered by the Minister of Labour, but the appointments be made by the minister who is responsible for artists? I'm troubled by the consistency on a policy basis there. Could it be administered by the Department of Labour even though the tribunal is appointed by the Minister of Communications?

Mr. Anglin: Technically could it be done that way? I think you've got to ask the question, what does his administration mean? I really should be asking my friends here, but I think it means that the relationship between the tribunal and the government on an ongoing basis, who answers in Parliament for its doings, is part and parcel of the role of the Minister of Labour for administering part II here, with the advice and expertise of his officials.

We at the Department of Communications would not pretend to have been able to construct this bill, to have been able to evaluate many, many of the points in it. It was very much the work of the Department of Labour that made it possible for us to move this in the direction that the cultural side of government wanted to move it and recognize those distinctions. So, as a practical matter, I think the administration rests properly with the department that has

[*Translation*]

Le président: Je le ferai peut-être moi-même.

M. Ouellet: Excusez-moi, mais je voulais simplement dire qu'il ne faut pas oublier que nous ne gérons pas exactement la même chose ici. Le tribunal gèrera les lois qui offrent aux parties la possibilité d'établir des conditions de travail minimum. Selon le Code du travail, habituellement on stipule toutes les conditions de travail, de A à Z.

La liberté qu'ont les artistes de négocier individuellement leur contrat rendrait impossible de dire que vous administrez également ce projet de loi, cette loi. Ils sont très semblables pour ce qui est des pouvoirs, pour ce qui est de certaines procédures. En fait, il y a certains points communs entre les deux.

Essentiellement, ils gèreraient deux types de lois très différentes. En fait, du moins au Québec—je ne sais pas ce qu'il en est dans les autres provinces. . .

it is the Department of Labour that manages minimum working conditions whereas the Labour tribunal manages collective agreements and the other part of the Act. Even where we have that, we do not give everything to the same organization. Even in this case, the tribunal or the CLRB wouldn't necessarily have been at ease with the two roles.

Le président: Avant que M^me^ Finestone ne pose une question sur le même sujet, je vous signale qu'à la page 13 de votre mémoire vous dites du tribunal qu'il s'agit d'un organisme qui sera consacré entièrement au domaine des relations professionnelles entre les artistes et les producteurs. Il me semble, par conséquent, que pour que le projet de loi atteigne son but, il faudrait que le ministre des Communications et de la Culture soit imputable, et non le ministre du Travail. C'est-à-dire qu'il accepte la responsabilité de nommer les membres du tribunal. Même si le ministre du Travail est responsable de l'administration de ce tribunal, pourquoi les nominations à celui-ci ne pourraient-elles pas quand même être faites par le ministre qui est responsable de la situation des artistes? Il s'agit simplement ici d'une question de simple cohérence. Ne pourrait-on pas avoir un tribunal administré par le ministère du Travail, mais dont les membres seraient nommés par le ministre des Communications?

M. Anglin: Cela peut-il se faire techniquement parlant? Pour savoir cela, il faut se poser la question de ce que signifie le terme administration. Je pourrais peut-être demander à mes collègues, mais il me semble que c'est le ministre du Travail qui doit répondre devant le Parlement des agissements du tribunal, c'est lui qui administre la partie II de la loi en tenant compte évidemment des conseils de ses fonctionnaires.

Le ministère des Communications ne prétend pas qu'il a pu envisager toutes les situations prévues dans le projet de loi. C'est le ministère du Travail qui nous a permis de nous engager dans cette nouvelle voie appelée par les milieux culturels. Par conséquent, simplement d'un point de vue pratique, j'estime que l'administration du tribunal est entre de bonnes mains lorsqu'elle relève de ce ministère. Nous jouerons un rôle de décideur de temps en temps. Nous

[*Texte*]

the ongoing expertise. We will play a policy role from time to time. We will have temporary expertise, but we will not have permanent, ongoing expertise in the depth that we would expect the Department of Labour to have.

Having said that, your question is still germane: then why not just have the appointment in one place and the expertise in another place? We think that as long as the consultation that's provided for in law exists, and as long as there will always be the artists themselves with their various associations and the new advisory council that is created by law and cannot be disbanded by administrative decision, as long as those are in place, the balance that was struck by having the Minister of Labour with his expert advisers, after consultation, seemed an appropriate balance in the overall give and take of getting what we thought was the best allocation of responsibilities.

The Chairman: We have three hitch-hikers to that line of questioning: Mrs. Finestone, Dr. Hogue, and Mrs. Clancy.

Mrs. Finestone: I don't want to start a war between two ministers, but it seems to me that the departments were not very keen to have a tribunal that would deal with all cultural matters. That seems to be the message that I'm getting, because visual artists and writers aren't covered in this particular bill. You call it status of the artists, but artists go beyond... Mr. Bird made it very clear that it is not very all-encompassing. I know what you're saying when you say, well, for the artists in Quebec, linked with their bill and this bill, you are going to have fairly good coverage. You have still left out a significant portion of the artistic world.

Mr. Anglin: Yes and no.

Mrs. Finestone: Yes, you have. Just a minute; I just want to ask you something.

Mr. Anglin: Sure.

Mrs. Finestone: I say that because if we really wanted a tribunal that would handle the status of the artists in terms of its legislative mandate, it terms of its supervision, then you can't tell me that the Minister of Communications, who has responsibility for the CRTC, who designed the copyright bill with its copyright tribunal, can't, even though that's administered under Consumer and Corporate Affairs... You are now going to have this tribunal that is going to be administered under the Minister of Labour.

• 2140

Could you tell me why the Minister of Culture cannot have proper legal staff and legal competence to handle his copyright bill, his CRTC bill, and his tribunal for the status of the artist? It makes no logical sense. As our chair has just said to you, the minister responsible should have the responsibility and be answerable. I don't understand why we cannot deal with all cultural matters. My legal maven over here will ask you the balance of the questions, but I'd love to know that.

[*Traduction*]

aurons certainement la compétence voulue dans certains domaines, à certains moments, mais nous ne croyons pas avoir en tout temps la compétence que possède le ministère du Travail.

Vous nous demandez pourquoi ne pas confier les nominations à un ministère et la compétence, à un autre? N'oublions pas que la loi prévoit un mécanisme de consultation; de plus le nouveau conseil consultatif ne pourra être démantelé par simple décision administrative; ainsi la participation du ministre du Travail et de ses conseillers ne fait-elle que renforcer l'équilibre de tout ce mécanisme.

Le président: Trois personnes voudraient poser des questions sur le même sujet, M^me^ Finestone, M. Hogue et M^me^ Clancy.

Mme Finestone: Je ne voudrais pas commencer la guerre entre les deux ministres, mais il me semble que les deux ministères ne voyaient pas d'un très bon oeil un tribunal qui s'occuperait de toutes les questions culturelles. C'est du moins le message que je reçois. En effet, les artistes en arts visuels et les écrivains ne relèvent même pas du projet de loi. Vous parlez du statut des artistes, mais ceux-ci ne se limitent pas... M. Bird a bien précisé que votre définition de l'artiste n'est pas complète. Je comprends bien ce que vous voulez dire pour les artistes québécois, s'ils invoquent cette loi et la loi québecoise, ils seront assez bien couverts. Pourtant, il y a des secteurs importants du milieu artistique qui échappent au filet.

M. Anglin: Oui et non.

Mme Finestone: Evidemment! Un instant, je veux poser une question.

M. Anglin: Allez-y.

Mme Finestone: Si l'on voulait vraiment un tribunal qui s'occuperait du statut de l'artiste, et je veux parler de mandat législatif, surveillance etc, je ne vois pas comment le ministre des Communications qui est responsable du CRTC, et également de la création du tribunal du droit d'auteur, même si Consommation et Corporation est chargé de l'administration... Quant au tribunal en question, il relèvera du ministre du Travail.

Pourriez-vous m'expliquer pourquoi le ministre de la Culture ne dispose pas d'un personnel juridique approprié et de spécialistes dans la matière pour s'occuper de ses projets de loi sur les droits d'auteur et la SRTC, ainsi que son tribunal sur le statut de l'artiste? Cela n'a aucune logique. Comme le président vient de le dire, la responsabilité et l'obligation de rendre compte devraient incomber au ministre qui est responsable du dossier. Je ne comprends pas pourquoi nous ne pouvons pas traiter de toutes les questions relatives à la culture. Mon expert juridique là-bas vous posera toutes les autres questions qui restent, mais j'aimerais bien savoir pourquoi.

[*Text*]

The Chairman: Mr. Anglin, you were going to say something but didn't get it out. Go ahead.

Mr. Anglin: It was a small point, and I don't want to quibble, Mr. Chairman.

Writers are indeed covered by this, not when they're dealing with most publishers in Canada, but screenwriters dealing with the CBC or writers writing for the National Film Board and so on. To that extent, limited by jurisdiction, they—

Mrs. Finestone: They are not subject to the Competition Act?

Mr. Anglin: They would not be in their relations with the Writers' Union. If the playwrights' union wished to negotiate with the CBC, they would indeed be covered. Similarly, graphic artists and visual artists. I'm not saying that this covers a lot of visual artists that are painting. I'm not saying that, but—

The Chairman: You're going to hitch-hike on those questions?

M. Hogue: Oui, monsieur le président. J'ai toujours eu l'impression qu'il y avait un tribunal séparé.

M. Anglin: Bien sûr.

M. Hogue: C'est fondamental. Il ne faut surtout pas que cela aille avec le travail. Ce serait de la merde. Il faut absolument que cela reste sous... Je peux dire ce que je pense.

M. Anglin: Bien sûr, mais il y a aussi des...

M. Hogue: Il le faut absolument parce qu'on touche chaque fois à deux dimensions. Il y a la dimension que vous appelez, de façon erronée, philosophique. Le *tap root*, la racine, c'est ce qu'ils expriment à travers un cadre d'activité qui s'appelle du travail. Il faut que cela reste sous le ministre des Communications. Cela va de soi.

Mr. Anglin: If you wish, I could make a comment, Dr. Hogue. What I am saying is that there are contracts that are quite complicated. There are rules of procedure that are quite complicated.

There is a wide body of experience in how to do things like certification votes about which I don't think we in the Department of Communications have ever remained *au courant*.

Mrs. Finestone: Well, hire yourself another lawyer.

Some voices: Come on!

The Chairman: Order. Please let the witness answer the question.

Mr. Anglin: I am not trying to be argumentative, but I think it would require a very considerable and expensive duplication of bureaucracy, if you will, for us to duplicate the expertise in these matters that's enjoyed by the Department of Labour.

I think, too, that if we had a world in which the Minister of Communications was ever tempted to appoint people who understand only the creative side of the artistic process, then the Minister of Labour would want to be assured that they had the practical bent to assist the artistic community.

[*Translation*]

Le président: Monsieur Anglin, vous vouliez dire quelque chose, mais vous n'en avez pas eu l'occasion. Allez-y.

M. Anglin: C'est un détail, monsieur le président, et je ne veux pas chicaner.

Effectivement, ce projet de loi protège les écrivains—non dans leurs relations avec la majorité des éditeurs du Canada, mais il protège les scénaristes qui font affaire avec Radio-Canada ou les écrivains qui travaillent pour l'Office national du film, par exemple. Dans cette mesure, limitée par la question de la compétence, ils...

Mme Finestone: Ils ne sont pas assujettis à la Loi sur la concurrence?

M. Anglin: Ils n'y seraient pas assujettis dans le cadre de leurs relations avec le Syndicat des écrivains. Si le syndicat des auteurs dramatiques voulait négocier avec Radio-Canada, en effet, ils seraient protégés. La même protection s'appliquerait aux graphistes et visualistes. Je ne prétends pas que ces mesures protégeraient beaucoup de visualistes qui font de la peinture. Je ne le dis pas, mais...

Le président: Vous allez poser une question connexe?

Mr. Hogue: Yes, Mr. Chairman. I have always been under the impression that there was a separate tribunal.

Mr. Anglin: Of course.

Mr. Hogue: That is something fundamental. Above all, that must not go along with the work. That would be nonsense. This absolutely has to remain subject to... I can say what I can think.

Mr. Anglin: Of course, but there also are...

Mr. Hogue: It is absolutely necessary, because each time we are looking at two dimensions of the question. There is what you mistakenly call the philosophical dimension, the tap root, what they express through activities that are called work. That has to remain under the authority of the Minister of Communications. That goes without saying.

M. Anglin: Si vous le permettez, monsieur Hogue, je pourrais faire une observation. Je dis tout simplement que les contrats sont très compliqués. Et les règles de procédure.

Certains savent très bien comment organiser des votes de certification, mais nous, au sein du ministère des Communications, ne sommes jamais restés au courant de ces mécanismes.

Mme Finestone: Alors, embauchez un autre avocat.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Silence. S'il vous plaît, permettez au témoin de répondre.

M. Anglin: Je ne veux pas disputer avec vous, mais je crois que si notre ministère est obligé d'acquérir l'expertise dans ces questions, une expertise que possède déjà le ministère du Travail, cela va mener à un dédoublement des services, qui coûtera très cher.

D'ailleurs, si jamais le ministre des Communications était tenté de nommer des gens qui ne comprennent que le volet créateur du processus artistique, le ministre du Travail voudrait s'assurer que ces personnes ont les capacités pratiques pour aider le milieu des artistes.

[*Texte*]

So either way I think there has to be consultation in selecting the best people for the job. Views may differ on which way the consultation should take place, but I can only tell you that the policy decision of the government was to strike the balance in this particular way.

M. Hogue: M. Ouellet voulait répondre, je pense.

M. Ouellet: J'essaye de rester un peu en ligne avec votre pensée et votre intervention précédente.

La Partie I de la loi, celle qui exprime cette liberté, est l'assise d'autres initiatives qui s'en viennent, je pense. MM. Gourd et Beatty avaient mentionné d'autres initiatives qui étaient en marche. Tout cela trouve son assise sur la Partie I de la loi qui est générale.

La Partie II va aider profondément, croyons-nous, les artistes et les associations d'artistes, et peut-être même les producteurs jusqu'à un certain point, à avoir un cadre. Mais il faut comprendre qu'il s'agit d'une mécanique qui n'a rien à voir avec la créativité, sauf peut-être l'originalité des clauses dans les contrats ou dans les ententes collectives. Je n'appellerais pas nécessairement cela une oeuvre d'art ou d'artiste.

• 2145

Essentiellement, ce que le tribunal va gérer, ce sont des conflits entre deux groupes qu'on a essayé de laisser aussi libres que possible dans ce projet de loi. Le ministère du Travail est sans doute le mieux équipé professionnellement pour gérer les conflits dans des négociations de contrats, mais cela n'a fondamentalement rien à voir avec l'art.

M. Hogue: Maître Ouellet, la culture est antérieure à l'économique. Elle est antérieure au Code du travail...

Mrs. Clancy: And consistency counts, at least once in a while.

M. Hogue: Le ministre doit être le dépositaire de la...

Mrs. Clancy: That's okay; I'm on the same track.

I'm sorry, gentlemen and lady; you can't have it both ways, but you're trying to have it both ways here. In the first part of your answering the questions, you told us that this cannot be under the CLRB because it's unique and it's different and it's culture and it's all these things. I am willing to go along with that, but if that's the case, I guess maybe I have a little more confidence in the people in DOC. Mr. Cook and Ms Robinson will forgive me, but is this something like Labour Canada saying, gee, we can't let all those light-headed people over at the Department of Communications have charge of this? Come on! As Mrs. Finestone said, you can hire people in your department. Either it's separate or it isn't.

The soul, if you will, of culture that Jean-Pierre was talking about is something that one presumes is driving the engine of a separate organization. If the Minister of Labour and his officials must babysit the Department of Communications, this is silly. In that case, why don't we put all quasi-judicial boards under the Department of Justice and have done with it, because, really, as it is only lawyers should be running the world. This is a theory to which I have aspired for a long time.

[*Traduction*]

Alors, d'une façon ou d'une autre, j'estime qu'il faut entreprendre des consultations afin de choisir les meilleures personnes pour ce travail. La façon d'entreprendre ces consultations pourrait faire l'objet de différences d'opinion, mais je peux vous dire tout simplement que le gouvernement a décidé d'établir un équilibre de cette façon.

Mr. Hogue: I think Mr. Ouellet wanted to answer.

Mr. Ouellet: I will try to remain more or less in line with your previous intervention and thoughts.

Section I of the Bill, which describes this freedom, is the basis for other initiatives that are coming up. Mr. Gourd and Mr. Beatty had mentionned other initiatives that were under way. All of these are based on Part I of the Bill, which is general in nature.

We believe that Part II will be of great help to artists and artists' associations—and maybe even producers to some extent—to have a framework. But we must understand that this mechanism has nothing to do with creativity, except perhaps the originality of clauses in contracts or collective agreements. I would not necessarily call that a work of art, or an artist's work.

Essentially, the tribunal will be managing conflicts between two groups, and we tried to give those groups as much latitude as possible in this bill. The Department of Labour is probably the one that is best equiped, professionally, to manage conflicts over contract negotiations, but this has nothing to do with art, basically.

Mr. Hogue: Mr. Ouellet, culture antecedes economics. It even came prior to the Labour Code...

Mme Clancy: Et il est important d'être conséquent, du moins de temps en temps.

Mr. Hogue: The minister should hold the...

Mme Clancy: Ça va; je suis sur la même piste.

Je suis désolée, madame et messieurs; vous ne pouvez avoir l'un et l'autre, et c'est ce que vous essayez de faire ici. Dans la première partie de votre réponse aux questions, vous avez dit que ceci ne pouvait être régi par le Conseil canadien des relations de travail à cause de son caractère unique, différent, culturel et ainsi de suite. Je veux bien, mais dans ce cas-là, peut-être ai-je un peu plus confiance aux gens du ministère des Communications. M. Cook et M^me^ Robinson me pardonneront, mais c'est un peu comme si Travail Canada disait: oh, oh, on ne peut pas laisser toutes ces têtes de linottes au ministère des Communications se charger de ceci. Allons donc! Comme M^me^ Finestone l'a dit, votre ministère peut embaucher des gens. Soit que c'est séparé, soit que ça ne l'est pas.

Il faut supposer que l'âme, si vous voulez, de la culture dont Jean-Pierre parlait est le moteur d'une organisation distincte. Il est ridicule de penser que le ministre du Travail et ses hauts fonctionnaires doivent tenir la main du ministère des Communications. Dans ce cas-là, pourquoi ne pas faire régir toutes les commissions quasi judiciaires par le ministère de la Justice et en finir, car ainsi les avocats pourront bientôt tout gérer sur la planète. C'est une théorie à laquelle je souscris depuis longtemps.

[*Text*]

The Chairman: Why did you take up politics?

Mrs. Clancy: That's what lawyers do, Bud.

The Chairman: Oh, I see.

Mrs. Clancy: You got in there by accident.

The Chairman: You are an accident too.

Mrs. Clancy: Well, there are many accidents, God knows. I'm on a roll; don't stop.

I'm sorry; I find I agree, as I frequently do, with Mrs. Finestone that it sounds to me as if this is a turf war. God forbid that I should accuse any one of you of this, but if it is, you are losing. I just do not understand. I think the argument about expertise is just not relevant. As I say, I have more faith in you, obviously, than you do yourselves. If it's under Labour, well, then, what's the need of it? Just put it under the CLRB and leave it at that.

But if you are going to have a separate board, then the board should come out of DOC and it's the Minister of Communications who should be responsible and it's the Minister of Communications, in consultation with the advisory council and with the relevant people, who should be appointing the board.

Now I'm going home to watch *Northern Exposure.* No, excuse me, go ahead. I don't know if you have no response to that, but that's—

Mr. Anglin: Well, other than to say that we are not, as officials, at all discontent. Thank you for the nice things you said about us, but—

Mrs. Clancy: And I wasn't really dumping on them either.

Mr. Anglin: —we say a lot of nice things about them too.

If there were no consultation, then we would be concerned. But if there has to be consultation one way and somebody appoints, recommends, or—

Mrs. Clancy: But I think it should be you people running the show with Labour Canada coming in and consulting as need be.

Again, the federal government is much larger and it's different, but certainly when I worked in the Attorney General's department in the province of Nova Scotia many years ago, the Attorney General's department was the lawyer for the government departments and did many of the consultative aspects of things that you are talking about. Obviously that is very small in comparison to the federal government, but I think that to put this in Labour's pocket is absolutely counter-productive and goes against the spirit of what the artists want.

The Chairman: Perhaps I have started an unfair line of questioning here—

[*Translation*]

Le président: Pourquoi alors êtes-vous entrée en politique?

Mme Clancy: C'est ce que font les avocats, Bud.

Le président: Ah, je vois.

Mme Clancy: Vous vous êtes infiltré par accident.

Le président: Vous aussi vous êtes un accident.

Mme Clancy: Il y a beaucoup d'accidents, c'est un fait. Mais continuons.

Je suis désolée. Comme c'est souvent le cas, je suis d'accord avec M^me^ Finestone; il me semble que nous sommes en présence d'une guerre de compétences. Que Dieu me garde de vous accuser de vous livrer à de telles pratiques, mais si c'est bien le cas, vous êtes en train de perdre la bataille. Je ne comprends tout simplement pas. Je pense que les arguments portant sur les prétendues connaissances spécialisées ne sont pas pertinents. Comme je le disais, j'ai plus de confiance en vous que vous ne semblez en avoir vous-mêmes. Si cela doit relever de Travail Canada, eh bien soit. Laissez le CCRT s'en occuper.

Mais s'il doit y avoir une commission distincte, elle devrait relever du ministère des Communications et c'est le ministre qui devrait en être responsable et c'est lui qui devrait nommer les membres de cette commission, en consultation avec le conseil consultatif et les autres intéressés.

Je vais maintenant rentrer chez moi pour écouter *Northern Exposure.* Non, pardonnez-moi, allez-y. Je ne sais pas si vous avez une réponse à me donner, mais c'est...

M. Anglin: Non, si ce n'est de dire qu'en tant que hauts fonctionnaires, nous ne sommes pas du tout mécontents. Je vous remercie des choses gentilles que vous avez dites à notre sujet, mais...

Mme Clancy: Et j'ai réussi à le faire sans critiquer l'autre camp, d'ailleurs.

M. Anglin: ...nous disons aussi beaucoup de choses gentilles à leur sujet.

Si aucune consultation n'était prévue, nous serions inquiets. Mais s'il doit y avoir consultation avant qu'on ne nomme, recommande ou...

Mme Clancy: Mais c'est vous à mon avis qui devriez gérer tout cela, avec la participation de Travail Canada selon le besoin.

Le gouvernement fédéral est beaucoup plus grand et n'est pas identique aux gouvernements provinciaux, mais quand j'ai travaillé pour le procureur général de la Province de la Nouvelle-Écosse il y a de nombreuses années, c'est le ministère du Procureur général qui agissait en tant qu'avocat pour les ministères gouvernementaux et c'est ce ministère qui s'occupait des consultations comme celles dont vous parlez. Ces activités n'avaient bien sûr pas l'ampleur de celles du gouvernement fédéral, mais je crois que vous iriez à l'encontre de vos objectifs si vous mettez tout ceci entre les mains de Travail Canada et vous iriez, d'autre part, à l'encontre de ce que désirent les artistes.

Le président: Peut-être ai-je ouvert la porte à une série de questions qui ne sont pas tout à fait légitimes.

[*Texte*]

Mrs. Clancy: It's not your fault. We need the minister here.

The Chairman: I hope you don't take it unfairly, but we are getting these officials into policy areas and it is beyond their purview to comment on them. You have certainly answered our questions thus far very well—

Mrs. Clancy: Yes, indeed. Thank you.

The Chairman: —but if we are into areas of policy then please just tell us and we will take those up with the minister in due course.

• 2150

Mr. Anglin: We can try to describe policy sometimes, but we are not paid to venture our opinions on it.

The Chairman: But you've been very helpful on this line of questioning.

Mrs. Roy-Arcelin, do you have anything to ask on this line of questioning about who selects the tribunal?

Mme Roy-Arcelin: Je n'ai pas de questions à poser ce soir, mais je dois dire que je me réjouis d'avoir entendu tout le monde poser des questions aussi intéressantes et de voir qu'on avance tout doucement pour défendre ce projet de loi. C'est là qu'il faut en arriver à un moment donné. Ce soir, il y a eu un beau balayage de questions générales.

Pour le moment, je vais me contenter de digérer tout doucement ce qui s'est dit ce soir. Je n'ai pas autre chose à dire.

Mrs. Finestone: There are two things I found you didn't answer. Why can't the tribunal have exclusive jurisdiction in the cultural field for all cultural matters?

The Chairman: That's a policy question.

Mrs. Finestone: If that's policy, then fine.

The Chairman: Yes, that's a policy question. You should just pass on it.

Mrs. Finestone: He said "Duck."

Mr. Anglin: I'm just not sure I'm quite up to understanding your question. If you're asking why everybody who has a job in the cultural field doesn't come under this—

Mrs. Finestone: No, I didn't.

Mr. Anglin: Oh, I'm sorry.

Mrs. Finestone: I didn't say that. I know why: because some of them are in the provincial sphere.

Mr. Anglin: And some of them are under the Canada Labour Code as employees.

Mrs. Finestone: Fine. When they're under the Canada Labour Code as employees, when it deals in a cultural matter, (a) why isn't it swung over to this tribunal in exclusivity? (b) I do not understand why we can't block access to a second tribunal. Why are we giving that kind of option?

[*Traduction*]

Mme Clancy: Ce n'est pas votre faute. Il faudrait que le ministre soit ici.

Le président: Ne vous en formalisez pas, mais nous demandons à ses hauts fonctionnaires de commenter des questions qui relèvent de la politique et qui dépassent vraiment leurs responsabilités. Vous avez certainement très bien répondu à nos questions jusqu'ici.

Mme Clancy: Certainement. Merci.

Le président: . . .si vous voulez discuter de questions qui relèvent des politiques, il suffit de nous en aviser et nous en discuterons avec le ministre en temps et lieu.

M. Anglin: Nous pouvons à l'occasion essayer de décrire les politiques, mais nous ne sommes pas payés pour hasarder nos opinions.

Le président: Quoi qu'il en soit, vous avez très bien répondu aux questions.

Madame Roy-Arcelin, avez-vous des questions à poser quant à la personne ou à l'instance qui choisit les membres du tribunal?

Mrs. Roy-Arcelin: I don't have any questions to ask tonight, but I must say that I'm very pleased to have heard everyone ask such interesting questions and to see that we are moving ahead slowly but steadily in defending this bill. That is what we must do, sooner or later. Tonight, we had a nice range of general questions.

For the moment, it will be enough for me to take some time to reflect on eveything I have heard here tonight. I have nothing else to add.

Mme Finestone: Il me semble que vous n'avez pas répondu à deux questions. Pourquoi le tribunal n'aurait-il pas la juridiction exclusive, dans le domaine culturel, de toutes les questions culturelles?

Le président: C'est une question qui relève de la politique.

Mme Finestone: Ah bon.

Le président: Oui, c'est une question qui relève de la politique. Vous devriez simplement la retirer.

Mme Finestone: Il me dit de passer mon tour.

M. Anglin: Je ne suis pas certain d'avoir compris votre question. Si vous me demandez pourquoi quiconque oeuvre dans le milieu culturel n'est pas régi par. . .

Mme Finestone: Non, ce n'était pas ma question.

M. Anglin: Ah, je suis désolé.

Mme Finestone: Ce n'est pas ce que j'ai dit. D'ailleurs, je sais pourquoi: c'est parce que certains d'entre eux relèvent des provinces.

M. Anglin: Et certains d'entre eux sont des employés régis par le Code canadien du travail.

Mme Finestone: Très bien. Dans le cas des employés qui sont régis par le Code canadien du travail, quand il s'agit de questions culturelles, a) pourquoi ne relèveraient-ils pas de ce tribunal exclusivement? b) je ne vois pas pourquoi nous ne pouvons pas bloquer l'accès à un deuxième tribunal. Pourquoi permettons-nous ce genre de possibilités?

[*Text*]

Mr. Anglin: I think the answer to that is that the artists themselves said that they wanted a new, fortified regime for themselves when they're acting as individuals. That's the artist perhaps that is freest and purest, when he is practising his craft, using his talent, without having a boss. It was in that situation where there was a gap in the law. Where he or she has a boss and a job and does what's said to be done in a job description, that's a situation that was already covered. We didn't really hear any demand for a transfer of jurisdiction where ACTRA represents people who are on the payroll. Maybe that's something that should be looked at. I don't know. It's a good question—

Mrs. Finestone: Well, I'm going to ask ACTRA.

Mr. Anglin: —but it wasn't really asked.

Mrs. Finestone: Thank you. I'm going to ask them why they would have left it that way. I just find that seems to be a bit cumbersome and a bit unnecessary.

Perhaps I'm very dense, and I do not pretend to know too much about labour law, but could you explain to me again... I'm sorry to do this. When the Writers' Union was here, they expressed concern. You will recall that they wanted a broader amendment to clause 8 of the bill, and they wanted organizations like the Writers' Union to be able to negotiate minimum terms of agreement with publishers without being in a possible breach of this legislation. I want to know again, is this accurate, what they asked? If so, is there a potential amendment within the scope of this bill, and did you discuss the issue with the Writers' Union so that they recognize that you've been sensitive to their concerns? They brought three major concerns: the public lending right, bankruptcy, and being covered under this bill. So I'm just curious to know if an amendment is considered interference into provincial jurisdiction. Why would you not be open to the questions they brought to our attention?

Mr. Anglin: On the three points in the last one you were asking about... Gosh, I read it again just yesterday. I thought I read into what their representatives, Susan Crean and the others, were saying was they did want the protection of this bill but they regretted that it wasn't available to deal with their desire to negotiate with the publishers. That's what stuck in my mind.

• 2155

Mrs. Finestone: Well, maybe I misunderstand the intent of her intervention.

Mr. Anglin: I will have another look at that one, because I thought that was the point.

Mrs. Finestone: Would you, please. And if you would look at the correspondence you have had between McCarthy and McCarthy and Mary—

[*Translation*]

M. Anglin: Je crois que la réponse est la suivante: Ce sont les artistes eux-mêmes qui ont dit qu'ils voulaient un nouveau régime renforcé dont ils pourraient se prévaloir en tant qu'artistes individuels. C'est de l'artiste pur et dur dont nous parlons, celui qui est sans doute le plus libre, celui qui pratique son art, qui fait appel à son talent, sans avoir de patron. En ce qui concerne ce groupe, il y avait une lacune dans la loi. La situation de celui ou de celle qui est employé, qui a un patron, et qui effectue les tâches dont on fait état dans sa description de fonctions était déjà prévue par la loi. Personne n'a demandé de transfert de juridiction pour les gens qui sont employés et qui sont représentés par l'ACTRA. Peut-être devrait-on se pencher là-dessus. Je ne sais pas. C'est une bonne question.

Mme Finestone: Et bien, je la poserai à l'ACTRA.

M. Anglin: Personne ne l'a encore posée vraiment.

Mme Finestone: Je vous remercie. Je vais leur demander pourquoi ils auraient laissé les choses telles quelles. Cela me semble un peu encombrant et peu nécessaire.

Peut-être suis-je plutôt stupide, et je ne prétends certainement pas être experte en relations de travail, mais pourriez-vous m'expliquer encore une fois... Je suis désolée de vous demander cela. Quand les représentants de la Writers' Union ont comparu, ils ont exprimé certaines inquiétudes. Vous vous souviendrez qu'ils voulaient un amendement beaucoup plus vaste à l'article 8 du projet de loi, et ils voulaient que des organismes comme le leur puissent négocier des conditions minimales avec les éditeurs sans courir le risque d'enfreindre cette mesure législative. Encore une fois, je vous pose la question: était-ce une demande légitime? Si c'est le cas, pourrait-on modifier ce projet de loi dans ce sens, et en avez-vous discuté avec ce syndicat des écrivains pour qu'il sache au moins que vous êtes sensibles à leurs préoccupations? Ils avaient trois préoccupations majeures à nous signaler: le droit de prêt au public, la faillite, et le fait d'être visés par ce projet de loi. J'aimerais donc savoir si l'amendement qu'ils réclamaient serait perçu comme de l'ingérence dans la sphère de compétence provinciale. Pourquoi ne seriez-vous pas ouverts aux questions qu'ils ont voulu signaler à notre attention?

M. Anglin: Au sujet du dernier de ces trois points que vous soulevez... Je viens de relire quelque chose à ce sujet hier. Si j'ai bien compris ce qu'ont dit les représentants de la Writers' Union, Susan Crean et les autres, ils veulent la protection qu'offre ce projet de loi mais regrettent qu'ils ne pourront l'invoquer dans leurs négociations avec leurs éditeurs. C'est du moins ce dont je me souviens.

Mme Finestone: J'ai peut-être mal compris son intervention.

M. Anglin: Je vais réexaminer cette question, car c'est ce que je pensais qu'on avait dit.

Mme Finestone: Je l'apprécierais beaucoup. Pouvez-vous également jeter un coup d'oeil sur l'échange de lettres entre McCarthy et McCarthy et Mary...

[*Texte*]

Mr. Anglin: Marion Hebb.

Mrs. Finestone: —yes, Marion Hebb—to answer that concern.

I just would like to know that we have been responsive to the interests and concerns of all aspects of the artistic community, and I certainly will ask ACTRA about the other collective agreements that are negotiated under the aegis of the Labour Relations Board.

Mr. Anglin: I looked very closely at that correspondence, Marion Hebb acting for the Writers' Union, and I can't recall the name of the counsel—

Mrs. Finestone: It was Peter Grant—a very unknowledgeable man, would you not agree? Is there anyone who knows much more about it than he does?

Mr. Anglin: In my presentation, that is what I was referring to: that was a case when you heard the absence of this kind of legislation and the force of the Competition Act cited as an example of why negotiations that, as I understand the correspondence, were getting under way broke down and were cut off.

Mrs. Finestone: That's right.

Mr. Anglin: That is why I was saying that I think the burden of their evidence on this point was they wanted this kind of legislation to give them the relief from that legal opinion.

On the other points, we did look closely, and continue to do so, at the issues of public lending rights—

Mrs. Finestone: Will you speak to Susan again and go over that?

Mr. Anglin: With pleasure.

M. Hogue: Monsieur le président, j'aimerais faire un commentaire pour appuyer cette notion de tribunal séparé, où les personnes choisies devraient pouvoir réunir la culture et l'administration jusqu'à un certain point et venir du milieu. Je ne vous apprends sûrement rien en vous disant que la tradition universitaire est longue, belle et intéressante. Il y a l'évaluation par les pairs, le contrôle par les pairs dans la tradition universitaire. Les professeurs passent d'assistant, à agrégé et à titulaire à travers une évaluation qui se fait par les pairs.

Ce tribunal pourrait être représentatif. Il y a sûrement des «artistes», parce que je ne sais pas tout à fait qui sont les artistes, qui pourraient avoir une dimension telle sur la scène nationale ou internationale et qui pourraient être appuyés dans les aspects juridiques en rapport avec les règlements ou la loi qui régissent le travail. Cette protection de ce qui s'appelle l'humus ou la culture m'apparaît très importante. C'est un peu comme la tradition universitaire, sans faire de pédantisme. Si on a réussi cela à travers la longue tradition universitaire, peut-être pourra-t-on initier par ce projet de loi cette tradition de professionnalisme auquel les artistes aspirent tellement.

The Chairman: I have a couple of questions that have been raised. In the consideration of the potential conflicts between the CLRB and the tribunal, instead of going to the Federal Court, has any thought been given to the

[*Traduction*]

M. Anglin: Marion Hebb.

Mme Finestone: . . .oui, Marion Hebb—afin d'aborder le problème soulevé.

Je veux simplement m'assurer que nous avons su écouter les désirs et les préoccupations de la communauté artistique, et je vais certainement demander à l'ACTRA quelles sont les autres conventions collectives négociées sous l'égide du Conseil des relations de travail.

M. Anglin: J'ai étudié de près la correspondance, Marion Hebb représentait la Writer's Union, mais je ne me rappelle pas du nom du conseiller. . .

Mme Finestone: C'était Peter Grant—un homme très érudi, ne croyez-vous pas? Y a-t-il quelqu'un qui en sait autant que lui?

M. Anglin: C'est exactement ce à quoi je faisais référence dans mon exposé: c'est bien un cas où l'absence d'une loi de ce genre et la présence de la Loi sur la concurrence expliquent pourquoi les négociations ont échoué. C'est du moins ce que j'ai cru comprendre d'après la correspondance.

Mme Finestone: C'est exact.

M. Anglin: Je crois justement que, à ce sujet, ils portaient le fardeau de la preuve et voulaient une loi de ce genre pour réfuter des arguments juridiques.

Pour ce qui est des autres aspects, nous les avons étudiés, et nous nous penchons encore sur les questions touchant le droit de prêt au public. . .

Mme Finestone: Voulez-vous en reparler à Susan?

M. Anglin: Avec plaisir.

Mr. Hogue: Mr. Chairman, I would like to support the idea of an independent tribunal made up of people who could mix culture and administration to a certain extent and who would come from the Arts community. You are probably already aware that the academic tradition is long, rich and interesting. An intrinsic part of academic tradition is assessment by one's peers. By being assessed by his peers, an assistant professor becomes an associate professor and finally a full professor.

The tribunal could be representative. There surely are «artists»—I'm not quite sure who artists are—who have a national or an international stature who could benefit from certain laws in relation to labour regulations or laws. In my opinion, it is extremely important to protect what can be called the grassroots of art or culture. I don't want to be pretentious, but I believe it resembles academic tradition. Since this system is part of a long academic tradition, this bill might foster such a tradition of professionalism which artists strive for.

Le président: J'ai quelques questions sur des points qui ont déjà été abordés. En cas de conflit entre le CCRT et le tribunal, ne pourrait-on pas se tourner vers un conseil tripartite au lieu de passer par la Cour fédérale, pour la

[*Text*]

establishment of a tripartite board to which such conflicts could be referred—someone representing the CLRB and someone representing the tribunal and an independent chairman—as part of the adjudication process?

Mr. Cook: Yes. During the discussions, numerous options were considered as to how to resolve this conflict issue. That option was considered. It had several disadvantages, however, the first being that the bill creates a new tribunal as it is and that particular arrangement would constitute the creation of a second tribunal. Given the number of times this issue is going to arise, one wonders whether that is necessary.

• 2200

The other concern was that if we create a separate panel or tribunal to deal with these areas of conflict, then presumably that panel would be a quasi-judicial tribunal as well, in which case there would presumably be an appeal from that body to the Federal Court of Appeal. We're trying to get a speedy resolution of this particular conflict, but what we are in fact doing is creating a tribunal that must first deal with that particular issue and then that tribunal can be appealed to the Federal Court of Appeal. It seemed that process would also create further delays, and that was something—

The Chairman: You think you'd be inventing another step in the process.

In subparagraph 6.(2)(b)(iii), the word "contribute" in an artistic capacity is used. How will the words "contribution" or "artistic" be defined? Will some guidelines be given to make such a determination?

Mr. Anglin: Without wanting to be facetious, how will it be defined—with great difficulty. This has, I guess, been one of the most difficult issues with which the Quebec tribunal has struggled. We thought that rather than tie it up with the tribunal hearing evidence, conflicting views, competing union claims, we would try to cut through all that and simply take a position with lots of consultation that this or that shall or shall not fall within the bill.

The Chairman: By regulation?

Mr. Anglin: By regulation. The regulation, I might add, not only will have to be consulted on by us in order to try to get it about right in the first place, but it'll certainly have to go through all the pre-publication, gazetting, and being open for comment. So it won't be a process in which we can be whimsical, if I may put it to the extreme, but at the end of the day it will be somewhat arbitrary.

The Chairman: Do you have any drafts of those regulations prepared thus far? Are there any models or guidelines that you could let the committee have so we would get a feeling of the kinds of regulations you might be talking about?

Mr. Anglin: I think I hear my colleagues whispering that we have some jurisprudence, but I doubt if we have much drafting.

[*Translation*]

résolution de conflits—ce conseil pourrait être formé d'un représentant du CCRT, d'un représentant du tribunal et d'un président indépendant—et il ferait partie du processus d'arbitrage?

M. Cook: Oui. Au cours des discussions, nous nous sommes penchés sur plusieurs solutions visant à résoudre le problème des conflits. Nous avons envisagé cette possibilité. Elle présentait toutefois plusieurs inconvénients, dont celui de créer de fait un second tribunal, alors que ce projet de loi crée déjà un nouveau tribunal. Il faut se demander si c'est bien nécessaire, comme ce genre de situation se présentera sans doute peu souvent.

Deuxièmement, si nous créons un tribunal ou une commission distincte pour régir ce genre de conflit, il faut supposer que cette commission serait aussi un tribunal quasi judiciaire, dans quel cas les intéressés pourraient sans doute faire appel des décisions de cette instance à la Cour d'appel fédérale. Nous essayons d'accélérer la résolution de ce type de conflit, mais nous créons de fait un tribunal dont les décisions pourraient faire l'objet d'appels devant la Cour d'appel fédérale. Il nous a semblé que ce processus pourrait à son tour engendrer de nouveaux retards.

Le président: Vous craigniez d'ajouter une nouvelle étape au processus.

Au sous-alinéa 6.(2)b)(iii), on utilise le mot «participent» à la création. Comment va-t-on définir les mots «participent» ou «création»? Y aura-t-il des directives permettant de les définir?

M. Anglin: Sans vouloir faire de l'humour, je répondrai que les intéressés auront beaucoup de mal à définir ces termes. C'est une des questions les plus épineuses sur lesquelles le tribunal québécois s'est penché. Nous avons voulu la contourner en évitent de l'associer à l'audition de témoignages, aux points de vue divergents, aux revendications conflictuelles des syndicats, et en décidant à l'avance, après des consultations approfondies, que telle ou telle chose tomberait ou ne tomberait pas sous le coup du projet de loi.

Le président: En ayant recours au règlement?

M. Anglin: En ayant recours au règlement. J'ajouterais qu'outre ces consultations que nous allons devoir mener sur ce règlement afin d'essayer d'en faire quelque chose de bien au départ, il faudra bien sûr qu'il suive la filière usuelle, la prépublication, la publication dans la Gazette, et il faudra aussi que les intéressés puissent avoir l'occasion de le commenter. Le processus nous empêchera donc d'être fantaisistes, dans le pire des cas, mais le fait demeure que la décision relèvera d'un certain arbitraire.

Le président: Avez-vous déjà des projets de règlement? Auriez-vous des modèles ou directives à soumettre au comité pour que nous puissions nous faire une petite idée du type de règlement que vous envisagez?

M. Anglin: Je crois entendre mes collègues murmurer que nous disposons d'une certaine jurisprudence, mais je ne pense pas que nous ayons de libellé à l'heure actuelle.

[*Texte*]

Mr. Lussier: It's only the Quebec example, which has been in operation for two or three years. To my knowledge, that's the only conceivable—

The Chairman: I understand they have not done it by regulation.

Mr. Ouellet: No, no.

Mr. Lussier: No, to define who's an artist.

Mr. Ouellet: To answer your question, their attempt to define an artist has scattered associations. This would attempt to avoid that result, but there are no precedents of regulations. This is a new avenue we're opening and there's no precedent for it.

Mr. Anglin: May I add a bit more context here? It's not a static world in which we're doing this, either. Somebody who is an electrician may or may not be making a significant contribution. Someone who is involved in lighting is probably making a contribution and, with new technology in the hands of what used to be thought of as a pretty standard technician, may now be very much an artist. It's not easy.

Mrs. Finestone: If you listen to the way recordings are now amplified or de-amplified or whatever they do to them, if they're not artists who handle those machines, I'd like to know who is. I think they should be included in the concept behind artistic merit.

Mr. Anglin: Yes.

The Chairman: I hesitate to raise this, but we've all just finished a firearms control bill in which, for the second time in history, a regulatory process has been introduced that requires that all regulations go to Parliament. Would the regulations under this bill or under these definitions be sufficiently sensitive to require that kind of review?

Mr. Anglin: I can't really answer that. If we don't do it fairly well, I guess we'll be glad you have gun control.

Some hon. members: Oh, oh.

• 2205

The Chairman: Who's going to get shot?

Again, these questions have been raised: should the word "sector" be defined in the legislation, or again is that a regulation?

Mr. Anglin: This is one we felt quite strongly should not be handled by regulation, should not be handled by legislation. It's sort of the essence of having a tribunal that is sympathetic to and understanding of existing practices, and they need a lot of elbow-room on a case-by-case basis.

The Chairman: Could those sectors be liable to be provincial sectors? Could they be liable to be not only a sector, let's say, that would be musicians, but Atlantic provinces musicians, Quebec French-speaking musicians, or Saskatchewan English-speaking musicians?

[*Traduction*]

M. Lussier: Il n'y a que l'exemple du Québec, qui date d'il y a deux ou trois ans. Que je sache, c'est le seul. . .

Le président: Je crois savoir qu'ils n'ont pas eu recours au règlement.

M. Ouellet: Non.

M. Lussier: Non, pour définir ce qu'on entend par «artiste».

M. Ouellet: Pour répondre à votre question, leur tentative de définir ce qu'on entend par un artiste a éparpillé les associations. Nous essayons par cette proposition d'éviter ce résultat, mais il n'y a pas de précédent quant au règlement. Nous nous avançons en terrain inconnu et il n'y a pas de précédent.

M. Anglin: Puis-je compléter un peu le contexte? Tout le milieu est en évolution, il faut s'en souvenir. Un électricien peut, par exemple, participer à la création. La personne qui s'occupe de l'éclairage participe sans doute à la création et la personne qui était autrefois perçue comme un technicien ordinaire est peut-être maintenant bel et bien un artiste quand il fait appel à la technologie de pointe. Ce n'est pas facile de trancher.

Mme Finestone: Prenez la façon dont on amplifie ou améliore par divers moyens les enregistrements aujourd'hui; si les personnes qui opèrent ces machines ne sont pas des artistes, j'aimerais bien savoir qui est un artiste. Je crois qu'elles devraient aussi être visées par le concept du mérite artistique.

M. Anglin: Oui.

Le président: J'hésite à soulever cette question, mais nous venons de finir d'étudier un projet de loi sur le contrôle des armes à feu qui exige, pour la deuxième fois dans l'histoire, que tous les règlements connexes soient soumis au Parlement. Le règlement associé à ce projet de loi ou à ses définitions serait-il tellement sujet à controverse qu'il faudrait aussi le soumettre au Parlement?

M. Anglin: Je ne peux pas vraiment vous répondre. Si nous ne proposons pas de bons règlements, je pense que nous serons contents que vous ayez adopté cette loi sur le contrôle des armes à feu.

Des voix: Oh, oh.

Le président: Qui va se faire tirer dessus?

D'aucuns se demandent si le mot «secteur» devrait être défini dans la loi ou dans le règlement?

M. Anglin: Dans ce cas-ci, nous étions d'avis qu'on ne devrait pas tenter de traiter cette question, ni dans la loi ni dans le règlement. L'idée derrière la création de ce tribunal, c'est un peu qu'il soit sympathique aux pratiques existantes et qu'il les comprenne, et il faut qu'il ait beaucoup de marge de manoeuvre, qu'il puisse décider de chaque cas selon ses mérites.

Le président: Se pourrait-il que ces secteurs soient des secteurs provinciaux? Pourrait-il y avoir des secteurs constitués de musiciens, qui seraient, par exemple, les musiciens des provinces Maritimes, ou les musiciens francophones du Québec, ou encore les musiciens anglophones de la Saskatchewan?

[*Text*]

Mr. Anglin: That is conceptually a possibility, and given practices in some of the associations, it is a distinct and real possibility.

The Chairman: So the tribunal would be responsible for defining those sectors.

Mr. Anglin: That's right.

The Chairman: Is a scale agreement similar to minimun standards legislation?

Mr. Anglin: Minimum standards legislation such as minimum wage laws?

The Chairman: I guess so.

Mr. Anglin: Not really. The mimimum wage law, minimum standards legislation is society saying what it will insist upon as norms taking into account economic factors, whereas what we are talking about in a scale agreement are agreements entered into either freely or with the general play of the offer or the threat of withholding work or labour. So they are more particular to a case-by-case basis. I think there is quite a world of difference between the two.

The Chairman: I was particularly interested in your definition of the scale agreement as a minimum level within which or above which individual artists who were part of that bargaining unit could then supplement the bargain with their own. . . Is that not an absolutely foreign practice with respect to labour law, to labour relations?

Mr. Anglin: Not at all.

The Chairman: It isn't?

The Anglin: On your first point, by broad analogy, yes, if there is a minimum wage law in this province, of whatever it is, $7 a hour—that is not it, but let's say it is that—then anybody can bargain to get higher wages. In the case of the labour law—and I will defer to my friends here—in my own experience I was once a union steward and we had a scale agreement, but many of my fellow workers—and I am happy enough to say that I managed to get there myself eventually—got more than the minimum based on the employer's generosity or a bit of market force or whatever. I think it is quite common in labour law for the stars—maybe not Dr. Hogue's stars, but the little stars—to get above the amounts that are prescribed in the union agreement.

The Chairman: I have one last question, and again it is hypothetical. Are there possibilities of co-productions with provincial organizations that would be a method to thwart the application of the legislation?

Mr. Anglin: I have to say that conceptually that is possible. To escape the jurisdiction and some aspects of it, it would be possible that in a co-production there would be, by pre-agreement, the decision that the federal body that falls

[*Translation*]

M. Anglin: C'est possible sur le plan conceptuel, et vu les pratiques de certaines des associations, c'est une possibilité tout à fait réelle.

Le président: C'est donc le tribunal qui serait responsable de la définition de ces secteurs.

M. Anglin: C'est exact.

Le président: Les accords-cadres seraient-ils semblables aux lois définissant des normes minimales?

M. Anglin: Vous voulez parler de lois comme celles qui fixent le salaire minimum?

Le président: Je pense que oui.

M. Anglin: Pas vraiment. Les lois qui fixent le salaire minimum, ou les lois garantissant certaines normes minimales reflètent les normes qu'exige la socité et tiennent compte de certains facteurs économiques, alors que par accord-cadre nous entendons des ententes conclues librement ou sous réserve de l'offre ou du retrait éventuel de services. Ces accords sont donc beaucoup plus suceptibles de tenir compte des cas particuliers. Il me semble y avoir un monde de différence entre les deux.

Le président: Votre définition de l'accord-cadre en tant qu'entente qui définit les conditions minimales qui s'appliqueront aux artistes individuels faisant partie du secteur des négociations, qui peuvent toutefois améliorer cette entente en y apportant leur propre. . . Cette pratique n'est-elle pas tout à fait inhabituelle dans le milieu du droit du travail, des relations de travail?

M. Anglin: Pas du tout.

Le président: Ah bon?

M. Anglin: Je serais d'accord avec votre premier point; l'analogie est possible, en ce sens que s'il existe une loi fixant le salaire minimum dans une province à, mettons, 7$ l'heure—ce n'est pas cela mais supposons aux fins de l'arguement que c'est cela—quiconque peut négocier pour essayer d'obtenir un salaire plus élevé. Mais en ce qui a trait aux lois qui s'appliquent aux relations de travail—et sur ce je m'en remets à mes amis ici—j'ai déjà été représentant syndical et nous avions un accord-cadre, mais beaucoup de mes collègues—et je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai finalement réussi à faire la même chose—obtenaient plus que le minimum fixé, à cause de la générosité de l'employeur ou du jeu des forces du marché. Je crois qu'il arrive assez souvent en relations de travail que les étoiles—peut-être ne s'agit-il pas des étoiles du Dr. Hogue, mais les petites vedettes—arrivent à obtenir des salaires qui dépassent les minimums prescrits dans les conventions collectives.

Le président: J'ai une dernière question, et il s'agit encore une fois d'une question hypothétique. Serait-il possible de mettre au point des coproductions avec des organisations provinciales et ainsi contourner l'application de la loi?

M. Anglin: Je dois admettre que sur le plan conceptuel c'est possible. Il pourrait arriver qu'on conclue des ententes préalables dans le cas d'une coproduction qui permettent d'échapper à l'application de la loi ou à certains de ses

[*Texte*]

under this act would not be the one designated. However, we don't expect that to be good practices on the part of—and I think I can speak for the people in the cultural portfolio you are hearing from—the federal institutions. I think that would be noticed and commented on and certain realities would come to bear.

Another point in this to which we have given some thought is that if that ever did develop, or even if people feared it would develop, it is one more argument to hasten the development of parallel provincial legislation.

The Chairman: On that subject, have you examined the paralleling of Bill C-7 with the Quebec bill?

Mr. Anglin: Very much so.

• 2210

The Chairman: Is there a direction you feel developing whereby sympathetic legislation may be forthcoming by provinces that would eventually result in a comprehensive federal-provincial sphere of the recognition of the artists?

Mr. Anglin: Based on what we've seen as we've developed ours in harmony, if you will, with the Quebec legislation—and I think people like Union des artistes can testify to that when the opportunity arises—with the combination of that and what we're hearing from our counterparts in the provinces, in many cases it is their expressed wish to follow the same path in harmony.

The Chairman: Good. Thank you very much.

Mrs. Finestone, do you have any other questions?

Mrs. Finestone: I'm questioned out, sir.

The Chairman: That is an amazing feat in itself. Mr. Anglin, you have won a large battle, because we're all questioned out.

Mr. Cook: Mr. Chairman, I was wondering if I could just clarify one matter for the purposes of the record. With respect to labour relations matters, the principle is that when a collective agreement is negotiated, that collective agreement contains the terms and conditions of employment of all of the employees covered by that collective agreement. There can be different rates, different salaries that are paid to the categories of employees who are covered by that collective agreement; but the general rule, and the principle, is that the collective agreement will contain all the terms and conditions for the employees covered by that collective agreement. I just wanted to clarify that point.

The Chairman: I said I had asked my last question, but you've raised a little confusion in my mind because that seems to be at odds with what Mr. Anglin just said.

[*Traduction*]

aspects en décidant que l'instance fédérale visée par cette loi ne serait pas l'instance désignée. Je crois pouvoir parler au nom des gens qui oeuvrent dans les milieux culturels visés et nous ne pensons pas que ce genre de pratique devienne chose courante et que l'on tente de déjouer les institutions fédérales. Je pense qu'on remarquerait ces façons de faire et qu'elles feraient l'objet de critiques et que l'on ferait intervenir certaines réalités.

Nous avons réfléchi à un autre aspect de cette question qui est que si l'on voyait se répandre ce genre de pratique, ou même si l'on craignait qu'on y ait recours, ce serait un argument de plus pour faire valoir la nécessité de mettre au point des lois provinciales analogues.

Le président: À ce sujet, avez-vous comparé le projet de loi C-7 à la mesure législative québecoise sur le plan de leur compatabilité?

M. Anglin: Tout à fait.

Le président: Sentez-vous un mouvement de la part des provinces qui pourrait mener à la préparation de lois compatibles qui feraient qu'un jour le statut des artistes serait reconnu à leur satisfaction sur les plans fédéral et provinciaux?

M. Anglin: Nous avons préparé notre loi en essayant de l'harmoniser, si vous voulez, avec la mesure législative du Québec, et je crois que les représentants de l'Union des artistes, entre autres, pourront en témoigner si on leur en donne l'occasion—d'après notre expérience à ce titre, donc, à la lumière de ce que nous disent nos homologues dans les autres provinces, ils sont plusieurs à dire expressément qu'ils désirent s'engager dans la même direction.

Le président: Très bien. Merci beaucoup.

Madame Finestone, avez-vous d'autres questions?

Mme Finestone: Je suis épuisée et j'ai épuisé toutes mes questions, monsieur.

Le président: C'est une chose remarquable en soi. Monsieur Anglin, vous pouvez être fier de vous, car nous sommes tous épuisés et à bout de questions.

M. Cook: Monsieur le président, pourrais-je demander un éclaircissement. Dans le monde des relations de travail, le principe opérant veut que lorsque l'on négocie un convention collective, cette convention contient les termes et conditions qui s'appliquent à tous les employés qui sont visés par cette convention. Il peut y avoir des taux différents, des salaires différents qui sont versés aux catégories d'employés visées par la convention collective, mais en règle générale, le principe veut que la convention collective contienne toutes les conditions qui s'appliqueront aux employés visés par cette convention collective. Je voulais simplement éclaircir ce point.

Le président: J'ai dit que j'avais posé ma dernière question, mais vous venez de semer une légère confusion dans mon esprit parce que vous semblez contredire ce que M. Anglin vient de dire.

[*Text*]

If the collective agreement says that trumpet players shall be paid $25 an hour, but the lead trumpet player won't play unless he gets $35, I understand from Mr. Anglin that could be made. I understood from you just now that in a collective agreement that would ordinarily not be made.

Mr. Cook: That's correct. Under this provision, under Bill C-7, there could be that kind of an arrangement, whereas you would not find that arrangement under the Canada Labour Code. Under Bill C-7 there is nothing that prevents the independent contractor from negotiating better terms than what are contained in the scale agreement; however, you don't have similar provisions in the Canada Labour Code.

Mr. Anglin: May I ask a question? I know this is novel.

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: Lock the doors!

Mr. Anglin: If the Newspaper Guild of America has an agreement with *The Toronto Star* whereby it'll pay so much, given a certain amount of experience, to its reporters, it is also possible under labour law for *The Toronto Star* to pay the members who are members of the union bonuses or higher salaries than are called for in the collective agreement. That is all I was trying to say.

Mrs. Clancy: Like the presidents of crown corporations.

The Chairman: Is that right?

Mr. Anglin: It was when I was a union steward. I doubt if the law has changed on it.

The Chairman: I've always been of the inherent understanding that a collective agreement not only set a floor but it set a ceiling, unless they were categorized within. . .

Mr. Cook, you still look as if you and Mr. Anglin are not in accord.

Mrs. Finestone: Are you from Labour Canada?

Mrs. Clancy: Yes, he is.

Mrs. Finestone: That's the problem. Bye.

The Chairman: Order, please.

Mr. Cook: To answer that question, I think one would have to look at the collective agreement that is at issue and see what the specific terms of that agreement are and whether there are any terms with respect to bonuses. I think it's fair to say that generally speaking, as far as collective agreements under the Canada Labour Code are concerned, they contain the terms and conditions of employment. There is a difference. This new bill makes it quite clear that the scale agreement contains, in effect, minimum terms and conditions and the independent artists are free to negotiate higher terms if they so wish.

The Chairman: So even though this was under the jurisdiction of the Minister of Labour, the Canada Labour Code would not pertain?

Mr. Cook: That's right. If we're dealing with independent artists, it will be uniquely Bill C-7 which will apply.

[*Translation*]

Si la convention collective stipule que les joueurs de trompette recevront 25$ l'heure, mais que le trompettiste principal refuse de jouer à moins qu'on ne lui verse 35$, d'après ce qu'a dit M. Anglin, ce serait possible. Mais d'après ce que vous dites, dans le cadre d'une convention collective, ce genre d'accommodation ne serait pas possible.

M. Cook: C'est exact. Selon cette disposition du projet de loi C-7, ce genre d'arrangement serait possible, alors qu'il ne le serait pas aux termes du Code canadien du travail. Il n'y a rien dans le projet de loi C-7 qui empêche l'artiste indépendant de négocier des conditions qui soient meilleurs que celles citées dans l'accord-cadre; toutefois, il n'existe aucune disposition semblable dans le Code canadien du travail.

M. Anglin: Puis-je vous poser une question? Cela pourra vous sembler inusité.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Que l'on verrouille les portes!

M. Anglin: Si la Newspaper Guild of America conclut une entente avec le *Toronto Star* selon laquelle elle versera tel ou tel salaire moyennant tel niveau d'expérience, à ses journalistes, la loi permet quand même au *Toronto Star* de verser des primes ou des salaires plus élevés que ceux qui sont cités dans la convention collective à ses employés syndiqués. Voilà tout ce que j'essayais de dire.

Mme Clancy: Comme les présidents de sociétés d'État.

Le président: Est-ce exact?

M. Anglin: C'était le cas quand j'étais délégué syndical. Je doute que la loi ait changé.

Le président: J'ai toujours été intimement convaincu que les conventions collectives fixaient les limites supérieures et inférieures de la rémunération, à moins qu'elles n'appartiennent à la catégorie des. . .

Monsieur Cook, vous avez quand même l'air de ne pas être d'accord avec M. Anglin.

Mme Finestone: Est-ce que vous êtes de Travail Canada?

Mme Clancy: Oui.

Mme Finestone: C'est cela le problème. Au revoir.

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Cook: Pour répondre à cette question, je pense qu'il faudrait se pencher sur la convention collective en question et sur ses dispositions précises; il faudrait voir si elle contient une disposition à propos des primes. Je crois qu'il est juste de dire qu'en général les conventions collectives qui tombent sous la coupe du Code canadien du travail contiennent les termes et conditions d'emploi. Il y a une différence. Dans ce nouveau projet de loi, on peut voir clairement que l'accord-cadre fixe les conditions minimales et les artistes indépendants sont libres de négocier pour obtenir de meilleures conditions s'ils le désirent.

Le président: Alors, même si cela relève du ministre du Travail, le Code canadien du travail ne s'appliquerait pas?

M. Cook: C'est exact. Seul le projet de loi C-7 s'appliquera aux cas des artites indépendants.

[*Texte*]

The Chairman: On behalf of the committee, Mr. Anglin, and to all of your colleagues, I really express our deep appreciation. This has been a very long and arduous process. You've done an excellent job of explaining your position. It's certainly enhanced my understanding tremendously.

• 2215

I would like to ask the members of the committee to stay. We still have to have an in camera meeting briefly. We will be addressing ourselves to this bill as fast and efficiently as we can.

An hon. member: Is he serious?

The Chairman: Yes, I am serious.

The public portion of this meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

Le président: Au nom du comité, monsieur Anglin, à vous ainsi qu'à tous vos collègues, je désire exprimer notre profonde reconnaissance. L'audience a été longue et ardue. Vous avez expliqué votre position d'une façon excellente. Vous avez certainement éclairé ma lanterne.

J'aimerais demander aux membres du comité de rester. Nous aurons une brève séance à huis clos. Nous allons discuter de ce projet de loi de la façon la plus rapide et expéditive possible

Des voix: Il est sérieux?

Le président: Oui, je suis sérieux.

La séance publique est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Communications:

Perry Anglin, Assistant Deputy Minister, Arts and Heritage Sector;

Gaston Blais, Director General, Arts and Policy;

Hubert Lussier, Acting Director, Arts Policy;

Richard Ouellet, Legal Counsel.

From the Department of Labour:

Robert Cook, Legal Counsel;

Debra Robinson, Director, Legislative and Special Projects Branch, Federal Mediation and Conciliation Service.

TÉMOINS

Du ministère des Communications:

Perry Anglin, sous-ministre adjoint, Arts et patrimoine;

Gaston Blais, directeur général, Arts et planification des politiques;

Hubert Lussier, directeur intérimaire, Politique des arts;

Richard Ouellet, avocat.

De Travail Canada:

Robert Cook, avocat;

Debra Robinson, Direction des projets législatifs et spéciaux, Service fédéral de médiation et de conciliation.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

XC 31
384

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 19

Tuesday, November 19, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 19

Le mardi 19 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24323

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 19, 1991
(26)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:51 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade Building, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton-Wentworth).

Acting Member present: Mark Assad for Sheila Finestone.

Other Members present: Gilles Duceppe, Simon de Jong.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From the Union des artistes: Serge Turgeon, President and Serge Demers, Director General.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses made a statement and answered questions.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 NOVEMBRE 1991
(26)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 15 h 51, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton-Wentworth).

Membre suppléant présent: Mark Assad remplace Sheila Finestone.

Autres députés présents: Gilles Duceppe et Simon de Jong.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De l'Union des artistes: Serge Turgeon, président; Serge Demers, directeur général.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'étude du rôle des communications et de la culture dans l'unité canadienne.

Les témoins font un exposé et répondent aux questions.

À 17 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, November 19, 1991

• 1552

The Chairman: I call this meeting to order.

Nous recevons cet après-midi les représentants de l'Union des artistes. Je souhaite la bienvenue à M. Serge Turgeon, le président de l'Union des artistes, et à M. Serge Demers, le directeur général. Je regrette que nous commencions en retard, mais la Chambre est très occupée cet après-midi.

Permettez-moi de nommer les nouveaux membres de notre Comité. Ce sont M. Assad du Parti libéral, M. de Jong du NPD et M. Duceppe du Bloc québécois. Bienvenue à notre Comité.

J'invite maintenant M. Turgeon à nous faire une déclaration d'ouverture, après quoi les députés lui poseront des questions.

Our procedure here with respect to questioning is that we start with the official opposition, followed by the NDP, followed by the Conservative Party, until each has completed the first round. Mr. Duceppe, if you wish, we will include you at the end of the first round. Is that satisfactory? I understand that is the basic procedure.

Without further delay, I will invite Mr. Turgeon to address us.

M. Serge Turgeon (président de l'Union des artistes): Merci, monsieur le président. Dès le départ, je voudrais vous rassurer un peu. Ne vous sentez pas mal à l'aise. Nous comprenons très bien les retards occasionnés par les politiciens.

Cela dit, mesdames et messieurs les députés, nous répondons aujourd'hui à votre invitation. Vous voulez discuter du rôle des communications et de la culture dans la création d'une identité canadienne commune et l'augmentation du sentiment d'appartenance des Canadiens à leur pays. Je ne sais pas si nous pourrons vous apporter des réponses du type de celles que vous attendez.

• 1555

Il faut que vous sachiez que l'Union des artistes, que j'ai l'honneur de représenter depuis plus de six ans à la présidence, regroupe tous les artistes-interprètes professionnels de langue française du Québec et du reste du Canada. Il s'agit d'acteurs, de chanteurs, de danseurs et d'annonceurs pour la plupart.

Vous n'êtes sans doute pas sans savoir que l'Union des artistes, par la voie de son congrès et par un référendum qu'elle a tenu auprès de tous ses membres actifs, a pris position comme beaucoup d'organismes dans le pays, mais l'Union des artistes a aussi pris position dans le débat constitutionnel. C'est à plus de 90 p. 100 que, démocratiquement, ses membres se sont prononcés en faveur de la souveraineté du Québec. C'est forts de cet appui que les membres ont décidé, à leur congrès de janvier dernier, de participer à la démarche politique, mais non partisane, devant mener à la souveraineté du Québec. C'est en ce sens que nous avons déposé un mémoire devant la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, une commission à laquelle j'ai eu l'honneur de siéger avec plusieurs députés fédéraux, notamment M. Jean-Pierre Hogue et, à l'occasion, M. Assad et M. Duceppe.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 19 novembre 1991

Le président: Je déclare la séance ouverte.

This afternoon, we will be hearing representatives from the Artists' Union. I would like to welcome Mr. Serge Turgeon, Pesident of the Artists' Union and Mr. Serge Demers, Director General. I am sorry that we are starting late, but the House has been very busy this afternoon.

Allow me to introduce the new members of our Committee. They are: Mr. Assad of the Liberal Party, Mr. de Jong of the NDP and Mr. Duceppe of the Bloc québécois. Welcome to our Committee.

I would now ask Mr. Turgeon to make an opening statement, after which the members will ask questions.

Lors de la période des questions, nous commençons avec l'opposition officielle, suivie par le NPD, suivi par le Parti conservateur, jusqu'à la fin de la première ronde. Monsieur Duceppe, si vous le voulez, nous vous incluerons à la fin de la première ronde. Est-ce que cela vous satisfait? Je crois que c'est la procédure normale.

Sans plus tarder, je donne la parole à monsieur Turgeon.

Mr. Serge Turgeon (President of the Artists' Union): Thank you, Mr. Chairman. First of all, I would like to reassure you a little. Please don't feel uncomfortable. We fully understand the occasional delays that politicians are faced with.

That said, members of the Committee, we are here today in answer to your invitation. You want to discuss the role of communications and culture in the creation of a common Canadian identity and in increasing the feeling of belonging of Canadians to their country. I do not know if we will be able to give you the kind of answers that you expect.

I must tell you that the Artists' Union—that I have had the honour of representing for over six years as its President—represents all French-speaking professional artists and performers from Quebec and from the rest of Canada. Most of our members are actors, singers, dancers and announcers.

You probably know that the Artists' Union, via its congress and via a referendum that it held for all its active members, had developed a position—as have many organisations in the country—but the Artists' Union has also taken a constitutional position. The members, democratically, declared themselves 90% in favour of sovereighty for Quebec. Because of this support, the members decided at their congress last January, to participate in the political but non-partisan process leading to sovereighty for Quebec. It was for this reason that we tabled a brief before the Bélanger-Campeau Commission on the political and constitutional future of Quebec. I had the honour of sitting on that Commission with several federal MPs, including Mr. Jean-Pierre Hogue and, occasionally, Mr. Assad et Mr. Duceppe.

[*Texte*]

Nous sommes venus ici cet après-midi parce que nous croyons qu'à ce moment-ci de notre histoire commune, il est temps de se parler. Nous pensons qu'il faut tout tenter pour dissiper toute forme de malentendu et d'incompréhension entre nos communautés francophones et anglophones du Canada et du Québec.

Nous sommes venus dire que, si la société québécoise cherche encore aujourd'hui à se définir pour elle-même, elle ne veut surtout pas le faire, mais surtout pas, contre qui que ce soit. Cela dit, le Québec fait aujourd'hui toujours partie du Canada. Tant que nous serons dans ce régime, nous jouerons le régime.

Voilà pourquoi l'Union des artistes a accepté, au cours des dernières années, de participer à de nombreux comités et projets fédéraux pour le mieux-être des arts, des artistes et de nos métiers respectifs. Par exemple, notre participation fut éminente au Comité consultatif canadien sur le statut de l'artiste, ce qui devait mener à la présentation du projet de loi C-7 sur le statut de l'artiste. Nous n'en débattrons pas aujourd'hui, mais je voudrais simplement vous rappeler que ce projet de loi est fondamental pour les artistes de ce pays.

Si je comprends bien le sens des travaux de votre Comité, il s'agit de dégager des perspectives d'avenir. Or, selon nous, l'avenir sera plus heureux, tant pour le Québec que pour le Canada, si nous pouvons accepter d'être nous-mêmes, les uns et les autres, si nous pouvons accepter de nous reconnaître comme ce que nous sommes dans le fond des choses, comme deux peuples, deux nations distinctes qui, après toute la crise émotive que nous traversons, qui est au fond une crise de valeurs et une crise de culture, devraient se retrouver comme deux nations distinctes qui devront réapprendre à se côtoyer et, malgré tout, à s'estimer.

C'est ainsi qu'à notre sens, l'idée de l'unité canadienne incluant le Québec n'est qu'une vue de l'esprit. C'est l'idée d'une certaine conception de ce pays qu'on a toutes les difficultés à tenir ensemble parce qu'ell n'est sans doute pas faite pour tenir ensemble, bien qu'on puisse et qu'on doive se donner des zones de mouvement communes, mais pas nécessairement des zones d'appartenance.

Nous nous rendons compte de cela après 125 ans de vie commune, une vie souvent heureuse, parfois moins heureuse, comme le sont bien des vies, mais qui aujourd'hui, à bien des égards, est devenue carrément intenable, tant pour les uns que pour les autres.

• 1600

C'est ce qui fait que le Québec, et dans sa réalité et dans son imaginaire, ne se sent plus à l'aise dans cette conception du fédéralisme, conception du fédéralisme—vous me permettrez l'expression—à la Pierre-Elliott Trudeau. Je le signale parce qu'on retrouve toujours le fond de cette pensée dans le fond des choses.

M. Trudeau écrivait ceci à peu près au moment où il a été élu premier ministre du Canada pour la première fois. Vous allez voir que rien n'a vraiment changé depuis et qu'on retrouve, même dans ses propos de 1968, tout l'esprit des dernières propositions fédérales, à tout le moins au chapitre de la culture.

Si vous me le permettez, je vais citer M. Trudeau:

[*Traduction*]

We have come here this afternoon because we think that at this stage in our common history, it is time to speak to each other. We think that everything possible must be done to remove any kind of misunderstanding between the anglophone and francophone communities of Canada and Quebec.

We have come to say that although Quebec society is still attempting to define itself today, it is in no way trying to do so against anybody. Howeve, that fact is that, Quebec is still part of Canada today. As long as we ave part of the system, we will work within its rules.

That is why the Artists' Union has agreed, over the past few years, to participate in many committees and federal projects to promote the arts, artists and our respective professions. For example, we were very involved with the Canadian Advisory Committee on the Status of the Artist—that was to result in the tabling of Bill C-7 on the Status of the Artist. We will not be discussing this today, but I simply want to remind you that the bill in question is fundamental for artists in this country.

If I understand the purpose of your Committee's work, it is to determine the direction we should take in the future. We think that the future will be much happier—both for Quebec and for Canada—if we can agree to be what we are—every one of us—if we can accept and recognize what we are fundamentally—two peoples—two distinct nations. After this emotional crisis that we are all going through—which is, basically, a crisis of values and of culture—we will have to re-learn, as two distinct nations, to live side by side and, despite everything, to value each other.

Thus we think that the idea of Canadian unity including Quebec is only an idea. It represents a concept of this country that is experiencing considerable difficulty in holding together because no doubt it is not made to hold together—even though we can and should provide areas within which we are all free to move, but not necessarily areas to which we feel we all belong.

We realize that fact after 125 years of living together, sometimes happily, sometimes not so happily—as is often the case when people live together—but the fact is that this life has today become impossible for everyone concerned.

That is why Quebec, both in the way it actually is and in the way it sees itself, is no longer comfortable with this concept of federalism, a concept—if I way use the expression—*à la Pierre-Elliott Trudeau*. I point this out because this approvach seems to underlie everything we hear.

Mr. Trudeau wrote this around the time he was elected Prime Minister of Canada for the first time. You will see that nothing much has changed since then and that the spririt of the latest federal proposals can be found in his 1968 statement—at least as regards culture.

If I may, I will quote Mr. Trudeau:

[*Text*]

Un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du natonalisme fédéral. Il s'agit de créer de la réalité nationale une image si attrayante qu'elle rende celle du groupe séparatiste peu intéressante par comparaison. et il faut affecter une part des ressources à des choses comme le drapeau national, l'hymne national, l'éducation, les conseils des arts, les sociétés de diffusion radiophonique et de télévision, les offices du film. [. . .] Bref, on doit faire sentir à tous les citoyens que c'est seulement dans le cadre de l'État fédéral que leur langue, leur culture, leurs institutions, leurs traditions les plus sacrées et leur niveau de vie peuvent échapper aux assauts de l'extérieur et aux conflits de l'intérieur.

Pour nous, c'est vraiment là que le bât blesse. Mon propos, cet après-midi, n'est pas d'y aller d'un plaidoyer en faveur de la souveraineté du Québec, parce que la souveraineté du Québec est d'abord l'affaire des Québécois, mais je me dis que ce qui est bon pour nous devrait l'être aussi pour le Canada anglais.

La culture et les communications qui s'y rattachent sont le ciment d'une société. C'est ce qui unit entre eux ceux et celles qui ont envie de vivre ensemble. Or, nos sociétés sont différentes, et c'est la culture qui fait que nous sommes nous, qui fait que vous êtes vous et personne d'autre.

Je ne dis pas qu'une société est mieux que l'autre ou supérieure à l'autre. Je dis qu'elles sont différentes, c'est tout, et qu'à cause de cela, les enjeux culturels ne visent pas les mêmes résultats collectifs. Si les visions, sans être toujours diamétralement opposées, sont différentes, les visées le sont aussi. Par conséquent, les objectifs sont différents.

Je respecte le Canada anglais. Tous les artistes du Québec respectent le Canada anglais. Je comprends ceux qui ont pondu les offres fédérales en matière de culture et de communication. Ils ne pouvaient pas, à notre sens, faire plus à moins de dénaturer le Canada anglais, ce que personne ne souhaite.

Pour nous, les arts et les communications peuvent nous rendre meilleurs. L'unité canadienne, la véritable unité canadienne, peut y trouver son compte, mais pour autant que se réalisera et qu'on laissera se réaliser l'unité québécoise.

Je vous remercie, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Turgeon. We will commence our questioning with the Liberal Party.

Mme Finestone (Mont-Royal): Bienvenue, monsieur Turgeon. Cela me fait grand plaisir de vous accueillir ici.

Tout un système est mis en place pour assurer l'épanouissement de la vie culturelle et de l'expression artistique et individuelle, qui est une expression à l'intérieur de nous-mêmes de notre vision des choses dans une société, que ce soit au Québec ou en Colombie-Britannique, que ce soit par les personnes autochtones, par les anglophones du Québec, par les francophones du Québec, par les francophones du Nouveau-Brunswick ou par les francophones de l'extérieur du Québec.

[*Translation*]

To counter the attraction of separatism, an enormous amount of time, energy and money must be invested in federal nationalism. An image of national reality must be created—one that is so attractive that the separatist image pales in comparison. Resources must be invested in things like the national flag, the national anthem, education, arts councils, broadcasting corporations and film boards. [. . .] In other words, we must convince all Canadians that it is only in through a Federal state that their language, culture, institutions, most hallowed traditions and standard of living will be protected from attack from without and conflict from within.

This is really the basic problem. This afternoon, I am not here to plead in favor of Quebec sovereignty, because Quebec sovereignty is Quebecers' business, but I think that what is good for us should also be good for English Canada.

Culture and communications are the glue holding society together. It is what unites those who want to live together. Our societies are different and it is our culture that makes us who we are, and that makes you who you are and no one else.

I am not saying that one society is better than another or superior to another. I am saying that they are different—that is all—and that because of that, our respective cultures do not aim at achieving the same collective results. Our visions—although nor diametrically opposed—are different, and thus the aims are different also. Consequently, our objectives are different.

I respect English Canada. All Quebec artists respect English Canada. I understand the position of those people who have developed the federal proposals in the areas of culture and communications. They could not, in our view, have done more without distorting the character of English Canada—and nobody wants that.

We think that arts and communications can make us better. Canadian unity, true canadian unity, will benefit, as long as Quebec's unity is also allowed to develop.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur Turgeon. Nous allons commencer la période des questions avec le parti libéral.

Mrs. Finestone (Mount Royal): Welcome, Mr. Turgeon. I am delighted to welcome you here.

A whole system has been established to ensure cultural development and individual and artistic expression, that is the deeply felt expression of our vision of society, whether it be in Quebec or in British Columbia, whether it be by aboriginals, by Quebec anglophones, by Quebec francophones, by New Brunswick francophones or by francophones outside Quebec.

[*Texte*]

• 1605

Ne voyez-vous pas l'importance de la libre expression des individus sur leur vision d'une société? Est-ce que cela n'a pas un rôle à jouer, non seulement au Québec, non seulement au Canada, mais également sur le plan mondial?

Je porte à votre attention les grandes expressions qui nous réjouissent en tant que Canadiens et en tant que francophones. Je peux porter à votre attention le rôle et l'importance d'une personne comme Gabrielle Roy, entre autres, avec le livre *Bonheur d'occasion*, *The Tin Flute*. C'est une personne du Manitoba. Est-ce que ce n'est pas une expression en français qui a apporté une vision du rôle et des personnes de la société, que ce soit ici, en plein milieu de la France ou en plein milieu de l'Angleterre? Il y a des questions universelles dans ces expressions.

Et que dire d'Antonine Maillet du Nouveau-Brunswick? Je crois qu'elle est la seule personne canadienne à avoir remporté le Prix Goncourt. Elle ne vient pas du Québec, mais elle exprime très bien une pensée importante, non seulement au Québec et au Canada, mais aussi au plan mondial.

Et que pensez-vous de ces deux grands succès au théâtre, *Les Misérables* et *The Phantom of the Opera*? Victor Hugo est un écrivain bien connu, et je crois que c'est Gaston Leroux qui a écrit *The Phantom of the Opera*.

C'est une drôle de situation. Je prends *Les Misérables* comme exemple. Vous avez parlé avec votre coeur en commentant ce qu'a dit M. Trudeau. On a une expression qui est complètement la nôtre et ainsi de suite.

Je vais revenir à la question des *Misérables*. Victor Hugo a écrit une pièce magnifique. Il a écrit une pièce portant un message pour tout le monde. Avant-hier soir, un Israélien m'a parlé du rôle qu'il a joué. Il a chanté, et il était question de la mort de la jeune personne au lieu de la mort de la personne âgée. Il disait que cela avait évoqué de la sympathie. Il n'y avait pas un seul oeil sec dans la salle.

Il y avait là un message qui touchait tout le monde sur le plan mondial, mais la première fois que cela a été présenté à Paris, cela n'a pas connu un grand succès. Quand la pièce a été traduite et présentée à Londres, elle a connu un succès incroyable, de même que lorsqu'elle a été présentée à Toronto et à New York. Ici, à Montréal, on a eu une traduction qui s'en va à Paris. Ce n'est pas seulement la langue et la culture qui sont importantes. C'est aussi le message qui est véhiculé. C'est important sur tous les plans. Et que dire des pensées de Voltaire, Rousseau, Molière, Balzac et Sartre? Du côté du Canada, il y a Michel Tremblay, Robert Lepage, etc.

Vous nous dites: Laissez évoluer notre culture et la vôtre isolément l'une de l'autre. Je regrette, monsieur, mais je trouve cela inacceptable. Je suis une anglophone formée au Québec. Que ferez-vous de ma culture qui est une partie intégrante de la vôtre? Peu importe la langue, c'est une question d'expression intime de chez nous, dans notre âme et dans notre coeur.

Pourquoi veut-on mettre un mur autour du Québec sur le plan culturel? Qu'en sera-t-il de l'édition et de l'argent que donne le fédéral? Qu'en sera-t-il dans le domaine de la danse? Comment prendra-t-on une décision qui sera bonne si ce n'est par la sélection d'un jury?

[*Traduction*]

Do you not see the importance of freedom of expression for individuals to reflect their vision of society? Is there not a place for this not only in Quebec, not only in Canada, but worldwide?

Let me draw your attention to the great works that we all enjoy as Canadians and as francophones. Let me speak about the role and importance of a person like Gabrielle Roy, among others, with her novel *The Tin Flute*. She was from Manitoba. Was this not a work in French that brought us a vision of a life and of individuals in society, be they here, in the middle of France or in the middle of England? There are universal questions dealt with in such works.

And what about Antonine Maillet of New Brunswick? I think she is the only Canadian ever to have won the Prix Goncourt. She is not from Quebec, but she expresses very important ideas very well, not only in Quebec and in Canada, but throughout the world.

And what do you think of these two great theatrical hits, *Les Misérables* and *The Phantom of the Opera*? Victor Hugo is a well known literary figure and I believe it was Gaston Leroux who wrote the *The Phantom of the Opera*.

This is a strange situation. Take *Les Misérables* for instance. You spoke from the heart when commenting on what Mr. Trudeau said. We have a form of expression that is entirely our own and so on.

Let me get back to *Les Misérables*. Victor Hugo wrote a wonderful play. He wrote a play that had a message for everyone. Two nights ago, I was talking to an Israeli about his role in the play. He was a singer, and his part dealt with the death of a young person rather than the death of an elderly person. He said that his evoked a great deal of sympathy. There was not a dry eye in the house.

There is a message there that touches everyone worldwide, but the first time this play was performed in Paris, it was not a huge success. When the play was translated and presented in London, it was an incredible hit, just as it was in Toronto and New York. Here in Montreal, we have a translation that is going to Paris. Language and culture are not the only important things. There is also the message that is expressed. That is important in every respect. And what can one say about the thinking of Voltaire, Rousseau, Molière, Balzac and Sartre? Here in Canada, we have Michel Tremblay, Robert Lepage, and so on.

You say to me: Let your culture and ours evolve separately from one another. I am sorry, sir, but I find that unacceptable. I am an anglophone whose background is in Quebec. What will you do with my culture which is an integral part of your own? Regardless of language, this is for us an issue of personal expression, something we feel in our hearts and our souls.

Why do some people want to build a cultural wall around Quebec? What about publishing and the funding provided by the federal government? What about dance? How will proper decisions will be made if not by jury selection?

[*Text*]

[*Translation*]

• 1610

Je vous lance toutes ces questions, monsieur Turgeon. Vous êtes bien informé et vous savez fort bien qu'on travaille depuis des années à la question du statut de l'artiste qui, je l'espère, va bientôt prendre son essor. Il doit y avoir un lien intime entre ce qu'on fait partout au Canada pour qu'on puisse trouver notre place sur la carte mondiale. L'un alimente l'autre et les pensées sont interchangeables. On vit des vies communes, mais on exprime nos expériences personnelles, que ce soit dans la danse, dans la littérature ou dans les chansons.

I am putting all these questions to you, Mr. Turgeon. You are well informed and you know very well that we have been working on the issue of the status of the artist for years now, and I hope that we will soon have something developed. There has to be a very close link between what is done throughout Canada so that we can make our mark on the world map. Each community feeds the other and thoughts are interchangeable. We live common lives, but we express our personal experiences, be it through dance, literature or song.

Pour cela, il faut de l'argent, et l'argent vient de quatre secteurs de la société: le secteur fédéral, le secteur provincial, le secteur municipal et le secteur privé. Ne croyez-vous pas qu'il faut conserver tout cela afin qu'on puisse donner l'argent voulu pour que le Canada ait sa place sur la carte mondiale?

For that, you need money, and money comes from four sectors of society: the federal sector, the provincial sector, the municipal sector and the private sector. Do you not think that we should keep all that so that we can provide the funds necessary for Canada to make its mark on the world map?

M. Turgeon: Il y a beaucoup de choses, madame Finestone, et je ne sais pas combien de temps j'ai pour vous répondre. Je comprends très bien ce que vous dites. Vous me permettrez de dire qu'il y a beaucoup d'émotivité dans ce que vous dites, peut-être même plus que chez certains artistes.

Mr. Turgeon: You have covered many issues here, Mrs. Finestone, and I do not know how much time I have to answer you. I do understand very well what you are saying. Allow me to add that there is a great deal of emotion in what you are saying, perhaps even more than you might find among artists.

Je voudrais revenir à l'exemple que vous avez cité, celui de Victor Hugo. D'abord, Victor Hugo n'a pas écrit une pièce de théâtre qui s'appelle *Les Misérables*. Victor Hugo a écrit une brique, un bon roman, qui s'appelle *Les Misérables*. Il l'a écrit en français. On peut être universel et être de chez soi, madame. Victor Hugo était Français. Victor Hugo était universel en ce sens qu'il avait le talent et le génie de toucher le coeur de l'homme et de la femme, où qu'il soit. L'oeuvre de Victor Hugo est immense. Des Anglais de Londres ont pris l'oeuvre de Victor Hugo, en ont fait une adaptation en anglais, en ont fait une comédie musicale dans un genre donné et en ont fait un très grand succès. Bravo pour le genre, bravo pour la comédie musicale et bravo pour Victor Hugo!

I would like to come back to the example that you cited, Victor Hugo. First of all, Victor Hugo did not write a play entitled *Les Misérables*. He wrote a lengthy and good novel by that title. He wrote it in French. One can be both universal and from a specific community. Victor Hugo was French. He was universal in the sense that he had the talent and the genius to touch the hearts of men and women everywhere. The work of Victor Hugo is of enormous scope. some English artists in London took Victor Hugo's work, adapted it into English, made it into a certain kind of a musical and it became a huge success. Good for the genre, good for musical shows and good for Victor Hugo!

Antonine Maillet, grand auteur de chez nous. . .

Antonine Maillet, one of our great authors. . .

Mme Finestone: Du Nouveau-Brunswick.

Mrs. Finestone: From New Brunswick.

M. Turgeon: Mais oui, Antonine Maillet, grand auteur de chez nous, ai-je dit, a également le génie de toucher le coeur humain, mais cela n'empêche pas qu'Antonine Maillet est Acadienne. Elle est de là. Ses sources, ses racines sont là. C'est la même chose pour tous ceux que vous avez cités, de Voltaire à Michel Tremblay.

Mr. Turgeon: Yes, of course, Antonine Maillet, one of our great authors as I said, also has the genius to touch the human heart, but that does not prevent Antonine Maillet from being Acadian. That's where she's from. That's where her roots are. The same is true of the others you cited, from Voltaire to Michel Tremblay.

Nous n'avons jamais prétendu et personne ne dit que le Québec doit s'isoler. C'est là qu'il faudrait essayer de comprendre le fond des choses. Nous ne sommes pas contre les autres parce que nous sommes pour nous autres. Ce qui vaut pour nous vaut pour le Canada anglais.

We have never claimed and no one has ever said that Quebec must isolate itself. That is the basic point you must understand. We are not against others because we are for ourselves. What is valid for us is also valid for English Canada.

Le Québec ne veut pas, n'entend pas et ne doit pas se fermer au reste du monde, pas du tout, mais il doit d'abord s'ouvrir à lui. Plus il s'ouvrira à lui, plus il sera ouvert au reste du monde.

Quebec does not want to close itself off from the rest of the world. It does not plan to do so, nor should it do so. On the contrary, but it must first open up to itself. The more it does that, the more open it will be to the rest of the world.

Céline Dion est la plus grande chanteuse populaire du Québec en ce moment. Céline Dion a le talent de chanter dans d'autres langues et ailleurs qu'au Québec. Je dis bravo à Céline Dion. C'est cela, madame, la culture. On peut écrire,

Céline Dion is the best known popular singer in Quebec right now. She has the talent to sing in other languages and elsewhere than in Quebec. I say good for Céline Dion. That is what culture is, Madam. One can write, speak or sing in

[*Texte*]

dire ou chanter dans sa langue, mais l'essentiel, c'est de toucher les gens. Cela n'a rien à voir avec deux cultures ou une culture centralisée par la force des choses. J'invite le Canada anglais à une victoire sur lui-même, à une victoire sur l'avenir. J'espère bien que le Canada anglais a une colonne vertébrale vis-à-vis des États-Unis.

Le Québec ne réclame que trois petites choses. Ce n'est pas énorme, la souveraineté du Québec. Cela ne fera pas mourir qui que ce soit, la souveraineté du Québec. Ces trois petites choses sont les suivantes: pouvoir lever ses impôts et en faire ce qu'il veut; faire lui-même ses lois; et signer lui-même ses ententes ou ses traités internationaux. C'est uniquement cela, la souveraineté du Québec.

• 1615

Quand le Québec sera un tout... Présentement, le Québec est noyé dans une mer anglophone. C'est cela, la réalité.

Mme Finestone: Est-ce qu'ils sont noyés? Vous êtes bien en vie.

M. Turgeon: Madame, ce n'est pas cela. Les francophones du Québec, qui sont 83 p. 100 de la population au Québec, sont actuellement une minorité au Canada.

Mme Finestone: *So?* Je suis aussi une minoritaire.

M. Turgeon: Ils sont une minorité au Canada et ils ne voudraient pas se retrouver dans la situation des Manitobains et être obligés d'aller vendre des graines de tournesol pour se payer des écoles. On s'entend bien là-dessus!

Cela dit, le Québec peut être un tout et le Québec sait se comporter avec sa minorité. Si le Québec est un tout chez lui, avec 83 p. 100 de parlant français, le Québec se comportera contre une majorité, envers et contre personne. Je ne comprends pas votre crainte d'un Québec politiquement indépendant. J'aimerais que vous me l'expliquiez.

Mme Finestone: Monsieur Turgeon, je vais vous donner un petit exemple de mon inquiétude. Je pourrais prendre l'exemple des universités anglaises qui ne sont pas financées au même rythme que les universités françaises au Québec, mais je vais prendre un exemple dans le domaine culturel, même si les universités sont dans le domaine culturel.

Dans le domaine de l'édition, on a eu le Salon du livre français et le Salon du livre anglais la semaine passée. L'un et l'autre ont connu un grand succès. Cependant, quand on regarde les chiffres, on voit que dans un Québec à 83 p. 100 francophone, les éditeurs anglais n'ont pas un accès égal, même pas un petit accès, aux programmes du Québec. Les éditeurs anglais, qui publient de 15 à 17 p. 100 de toutes les publications, reçoivent seulement 3 p. 100 de l'argent disponible au Québec. Est-ce qu'on doit s'attendre à quelque chose de ce genre dans un Québec souverain?

M. Turgeon: Soyez juste, madame Finestone.

Mme Finestone: J'ai les chiffres devant moi.

M. Turgeon: Nommez-moi une minorité...

Mme Finestone: Monsieur Turgeon, je ne vous ai apporté aucun chiffre qui n'ait été vérifié auprès des personnes visées. J'ai fait un appel téléphonique ce matin pour m'assurer que les faits que je vous expose sont les faits réels.

[*Traduction*]

one's language, but the essential thing is to really reach people. That has nothing to do with two cultures or a culture that is centralized by circumstances. I invite English Canada to conquer itself, to conquer the future. I really do hope that English Canada has some backbone vis-à-vis the United States.

Quebec is only asking for three small things. Quebec sovereignty is not an enormous demand. Nobody will die from the sovereighty of Quebec. Those three little things are as follows: to levy its own taxes and do with them what it will; to legislate for itself; and to sign its own international treaties and agreements. That is all Quebec sovereignty means.

When Quebec is one entity... At present, Quebec is drowning in an anglophone sea. That is the reality.

Mrs. Finestone: Have Quebecers drowned? You are very much alive.

Mr. Turgeon: Madam, that is not what I mean. Quebec francophones who make up 83% of the province's population, are currently a minority in Canada.

Mrs. Finestone: So? I am also a member of a minority.

Mr. Turgeon: They are a minority in Canada and they do not want to find themselves in the same situation as Manitobans and have to sell sunflower seeds to pay for their schools. Let us be clear on that!

However, Quebec could become a separate entity and know how to treat its minority. If Quebec does become a separate entity, with 83% of its population speaking French, it will just act as a majority, without discriminating against anyone. I do not know why you are afraid of Quebec becoming politically independent. I would like you to tell me why.

Mrs. Finestone: Mr. Turgeon, let me give you a few examples that justify my concerns. Qubec's anglophone universities do not get as much funding as the francophone universities, but even though universities would fall under the heading of culture, I will give you a more specific example.

Last week, the publishing industry held its French and English Book Fairs. Both were a great success. However, figures show that in Quebec, where 83% of the population is francophone, anglophone publishers get nowhere near as much funding as their francophone counterparts. Anglophone publishers, who are responsible for 15 to 17% of all publications, receive only 3% of the money available in Quebec. Will there be that same type of thing in a sovereign Quebec?

Mr. Turgeon: Mrs. Finestone, let us be fair.

Mrs. Finestone: I have the figures in front of me.

Mr. Turgeon: Name me one minority...

Mrs. Finestone: Mr. Turgeon, all the figures I have were confirmed by the people concerned. I made a phone call this morning to make sure all the facts I am presenting are correct.

[*Text*]

I would say to you, 3% of all publishing moneys is a little bit unequal. How do other Quebec minority groups prosper under your vision of a Quebec. . .?

J'aimerais savoir comment vous allez protéger les pensées individuelles qui sont traduites dans toutes les formes d'expression artistique, qu'il s'agisse des anglophones, des allophones ou des minorités de toutes sortes qui se trouvent même dans la communauté française. Je pense aux Haïtiens, aux Vietnamiens et à toutes les personnes autres que les Québécois francophones de longue souche. C'est une inquiétude profonde qu'ont exprimée beaucoup de gens au Québec. Comment allez-vous réagir à ces faits?

M. Turgeon: Avant de donner la parole à M. Demers, je vais vous dire que vous faites le procès du Québec, madame. Cela m'étonne de la part d'une anglophone vivant au Québec. Nommez-moi une minorité mieux traitée que la vôtre au Québec, si on peut parler de minorité.

Mme Finestone: Je regrette,

you don't value things. How am I to—

M. Turgeon: Nous avons toujours dit. . .

Mme Finestone: Je veux être traitée comme une personne. . .

The Chairman: Order, order!

Mrs. Finestone: Well, I object to that. I'm the best treated—please don't give me that kind of a soppy answer. Don't measure treatment. Equal treatment for everyone in Canada is the goal. We have certainly tried very hard. . .the Official Languages Act is one example, and certainly there are plenty of others. And you understand me very well, Mr. Turgeon.

M. Turgeon: Les anglophones sont 800,000 au Québec, madame Finestone. Je pense qu'ils y ont leur place et leurs droits.

Mme Finestone: Merci. Est-ce qu'on a notre place?

M. Turgeon: Ils y ont leur place, ils y ont leurs droits et ils y ont certainement leur part, à la condition qu'ils reconnaissent eux-mêmes leurs droits et qu'ils ne confondent pas cela avec des privilèges.

Cela dit, madame Finestone, le Québec aura certainement à inventer ce que le Canada n'a pas à réussi à faire, soit une véritable politique d'intégration pour ses immigrants. Une politique d'intégration n'est pas une politique d'assimilation, et une véritable politique d'intégration n'a rien à voir avec le multiculturalisme tel que pratiqué au Canada.

• 1620

Je vais vous donner un exemple de ce qu'a provoqué le multiculturalisme, si vous me le permettez. La Commission Castonguay-Dobbie, avant de devenir ce qu'elle est, est allée se promener à l'Île-du-Prince-Édouard. Qu'est-ce que les Canadiens anglophones ont dit, eux qui ont vécu et grandi dans le multiculturalisme? Ils ont dit: Qu'est-ce que les francophones du Canada veulent tant avoir? Pourquoi auraient-ils plus que les Mexicains ou les Italiens au

[*Translation*]

Je vous dirais que 3 p. 100 de tout l'argent consacré à la publication représente un certain déséquilibre. Comment voulez-vous que les autres groupes minoritaires s'épanouissent dans le Quebec que vous envisagez?

I would like to know how you will protect an individual's ideas as expressed in all art forms, whether the person is anglophone, allophone or from any of the minority groups who live in this francophone community. Take for instance the Haitians, the Vietnamese and all the other people who do not have deep roots in Quebec's francophone society. Many Quebecers are very concerned about that. What is your reaction to that?

Mr. Turgeon: Before giving the floor to Mr. Demers, I want to say it feels like you are putting Quebec on trial. I am surprised to see that coming from a Quebec anglophone. Find me a minority that is better treated than yours is in Quebec, if one can actually call you a minority.

Mrs. Finestone: I am sorry.

On ne peut pas juger de la valeur de certaines choses. Comment voulez-vous que. . .

Mr. Turgeon: We have always said. . .

Mrs. Finestone: I want to be treated like a person. . .

Le président: A l'ordre, à l'ordre!

Mme Finestone: Eh bien, je n'accepte pas cela. Je suis la mieux traitée—s'il vous plaît, ne me donnez pas une réponse aussi bête. Ne mesurez pas le traitement. Le but est de s'assurer que tout le monde au Canada est traité de la même façon. Nous avons certainement travaillé très fort. . . prenons l'exemple de la Loi sur les langues officielles, et il y en a surement eu beaucoup d'autres. Vous me comprenez très bien, monsieur Turgeon.

Mr. Turgeon: Mrs. Finestone, there are 800,000 anglophones in Quebec. I think they have their own place and their rights.

Mrs. Finestone: Thank you. Do we really have our own place?

Mr. Turgeon: They have their place, they have their rights and they certainly get their share, as long as they themselves recognize their rights and do not confuse them with privileges.

Having said that, Mrs. Finestone, Quebec will certainly have to achieve what Canada has not, namely full political integration of its immigrants. A policy of integration is not a policy of assimilation, and a real integration policy has nothing to do with multiculturalism as it is practised in Canada.

If I may, I would like to give an example of one of the results of multiculturalism. Before certain recent events occurred, the Castonguay-Dobbie committee went to Prince Edward Island. What did Canadian anglophones say? After all, they have lived and grown up with multiculturalism. They said: What is it that Canada's francophones want so much? Why would they get more than Canada's Mexicans or Italians? Someone else said: The Ukranians in western

[*Texte*]

Canada? Un autre a dit: Les Ukrainiens de l'ouest du pays ont leur festival et ils ne font pas partie de la Constitution pour autant. C'est cela, madame, les effets du multiculturalisme. On confond les choses.

The Chairman: Could we carry on to the next question, please? If I may, could we please try to stick as tightly as we can to the subject of culture and communications? I know that culture is a very wide term, and I am not criticizing, but we were into immigration and the parliamentary joint committee and other subjects, and I...

Mr. de Jong (Regina—Qu'Appelle): It is all culture, Mr. Chairman. We are celebrating and participating in the great Canadian culture right now and it is an ongoing drama between Quebec and other parts of Canada. We all play our roles and we are playing our roles right now.

Personally, I find it boring at times. And I know many of my constituents are finding it extremely boring, in part because they have many other concerns on their minds right now. They are bored with the ongoing squabble, I suppose. Certainly they are getting bored with the ongoing lines. They have heard the lines too often; it is repetitive. Certainly it lacks imagination.

Personally, as a person who has participated in the arts, individual arts, I think it lacks a certain amount of creativity. In part we are still grappling with 18th and 19th century problems or concepts that as a country we have never really resolved, I suppose, the question of nationalism and cultural identity, while living in the 21st century, particularly in terms of the North American context that in many aspects is moving in a post-modern and post-historic period.

So I think in part, the debate that continues in Canada is sort of caught between different dimensions in time, and to me at times it becomes quite surrealistic. We talk in different timeframes and conceptual frames and quite often I think we really miss each other.

That is why I think it is important that this committee really attempt to address this and ask the artists of Canada, the creative people, for their suggestions, their sense about our community in the hope, perhaps, that it is the artists, the creative people, the people with imagination that can step outside of the old lines and the old roles and perhaps begin to evolve visions of how we can live together as a community.

That is why I'm a little torn in terms of asking you questions. In some areas I sympathize very much with what you are saying, and yet much of what you are saying also has a lot of other baggage to it, because the words mean all sorts of other things, or can mean all sorts of other things, and rather than words they become symbols for other things. Then we get into a discussion that perhaps might not be an honest discussion. Perhaps this can better take place without

[*Traduction*]

Canada have their own festival and yet they are not part of our Constitution. Madam, those are the effects of multiculturalism. People get things confused.

Le président: Pouvons-nous passer à la prochaine question, s'il vous plaît? Pourrais-je vous demander de vous adhérer le plus possible à la question de la culture et des communications? Je sais que la culture est un sujet très vaste, et je ne veux pas vous critiquer, mais nous avons commencé à parler de l'immigration et du comité parlementaire mixte et d'autres sujets, et je...

M. de Jong (Regina—Qu'Appelle): Tout cela relève de la culture, monsieur le président. Nous fêtons et participons actuellement à la grande culture canadienne et nous assistons au déroulement d'une longe saga entre le Québec et les autres régions du Canada. Nous y avons tous un rôle à jouer et nous le jouons actuellement.

J'avoue que parfois je trouve cela ennuyeux. Et je sais que beaucoup de mes électeurs trouvent le sujet extrêmement ennuyeux, en partie parce qu'ils ont beaucoup d'autres préoccupations à l'heure actuelle. Je présume qu'ils en ont assez de cette incessante chamaillerie. Je sais qu'ils en ont assez d'entendre les mêmes arguments. Ils les ont entendus trop souvent et ce sont toujours les mêmes. C'est sûr qu'ils manquent d'imagination.

Pour ma part, et je me suis livré à quelques activités artistiques, je trouve que les arguments présentés manquent d'originalité. Nous voici maintenant au XXI^{e} siècle, et nous sommes encore saisis de problèmes qui remontent aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles que le Canada n'a jamais vraiment réglés, notamment les questions du nationalisme et de l'identité culturelle, des problèmes qui sont devenus d'autant plus difficiles à régler puisque l'Amérique du Nord traverse maintenant à bien des égards une période post-moderne et post-historique.

Donc, je pense que le débat qui se poursuit au Canada se situe entre deux époques distinctes, et à mon avis, le débat devient parfois assez surréaliste. Nos cadres de référence et les concepts que nous utilisons sont différents et j'ai souvent l'impression qu'on n'est pas sur la même longueur d'onde.

Voilà pourquoi il est important que notre comité se penche vraiment sur cette question et demande l'opinion des artistes du Canada, les innovateurs, pour savoir ce qu'ils pensent de notre communauté. Peut-être pourraient-ils, les artistes, les innovateurs, les gens d'imagination, s'écarter de ces vieux arguments et des anciens rôles, et peut-être pourraient-ils nous donner une nouvelle vision de la façon dont nous pourrions vivre ensemble en tant que collectivité.

Voilà pourquoi j'hésite un peu à vous poser des questions. À certains égards, je suis tout à fait d'accord avec vos propos, et pourtant beaucoup sont imbus d'autres significations, parce que les mots ont toutes sortes de connotations, on pourrait évoquer toutes sortes de sentiments, et plutôt que d'être que des mots, ils deviennent des symboles d'autres choses. Donc, si on entame une discussion, elle ne sera peut-être pas des plus honnêtes. Peut-

[*Text*]

the glare of being a parliamentary committee with the press and everybody looking in. Perhaps this type of discussion should occur really over a beer some evening, where there's an opportunity of exchanging souls really, and where we're able to get at things in a more honest fashion.

• 1625

Having sort of said my piece of poetry on this, let me try to get some more concrete questions. First of all, what is the association and what's the working relationship between your organization and other organizations like the Conference of the Arts and ACTRA? Is there sort of an ongoing relationship?

M. Serge Demers (directeur général de l'Union des artistes): Je trouve votre question très intéressante, étant moi-même, à titre de directeur général de l'Union des artistes, vice-président de la Conférence canadienne des arts. Je siège à la Conférence canadienne des arts depuis plusieurs années et je collabore avec des collègues du Québec à élaborer des politiques et des revendications, à faire du lobbying et à développer une solidarité entre nos deux communautés culturelles.

Si vous me permettez un commentaire à cet effet, je crois fermement que les communautés culturelles canadienne et québécoise sont un peu en avance, et même beaucoup en avance dans certains cas, sur la classe politique canadienne en général. Je ne vous vise pas personnellement ou les députés élus qui sont ici.

Nous avons eu un débat à Saskatoon, le printemps dernier, où nous avons adopté une résolution à l'unanimité, sans débat acrimonieux, sans affrontement. La Conférence canadienne des arts et les participants à la conférence annuelle disaient ceci:

> Nonobstant les choix que la communauté culturelle québécoise pourrait faire dans le futur, nous considérons que le gouvernement fédéral, en ce qui concerne le reste du Canada, a un rôle à jouer et doit assumer ses responsabilités en matières culturelle et de communications.

Cela a fait l'unanimité dans la salle. Je pense qu'on a là la preuve que lorsqu'on dépolitise le débat, lorsqu'on peut se parler sans trop d'émotivité, on peut arriver à dégager certains consensus entre nos deux communautés. On l'a fait dans le respect réciproque.

Je dois dire que j'appuie pleinement mes collègues du Canada anglais quand ils insistent pour que le gouvernement fédéral joue le rôle qu'il doit jouer aux plans culturel et des communications dans leur communauté. Je respecte qu'ils acceptent que nous fassions un choix différent parce que nous pouvons exprimer des besoins différents.

Vous avez raison: lorsqu'on sera capable d'imaginer des moules différents du moule actuel dans lequel on tente toujours de nous faire entrer, par la porte d'en avant ou par la porte d'en arrière, le dossier va peut-être débloquer. Si nous sommes venus ici aujourd'hui malgré nos convictions, c'est parce que nous trouvons important de maintenir un dialogue et d'échanger sans acrimonie. Nous ne sommes pas venus insulter qui que ce soit et on ne pense pas devoir se

[*Translation*]

être serait-il préférable que les discussions aient lieu dans un cadre autre que celui d'un comité parlementaire, où les yeux des médias et les regards des autres spectateurs sont braqués sur nous. Ce genre de discussion serait sans doute plus fructueuse si elle se déroulait une soirée en prenant un verre, lorsqu'on a vraiment l'occasion de partager ses sentiments, et où on peut parler plus ouvertement.

Voilà ma grande poésie pour aujourd'hui, et maintenant j'aimerais vous poser des questions plus précises. Premièrement, quels relations de travail ou autres liens existe-t-il entre votre organisme et d'autres comme la Conférence canadienne des arts et ACTRA? Y a-t-il un genre de relation permanente?

Mr. Serge Demers (Executive Director, Artists' Union): I find your question very interesting, since as Executive Director of the Artists' Union, I am also Vice-Chairman of the Conference of the Arts. I have been on the Conference's board for several years and I have been working with some Quebec colleagues on policies and claims, doing lobbying and trying to establish some solidarity between our two cultural communities.

If you do not mind my saying so, I firmly believe that generally speaking the Quebec and Canadian cultural communities have made more progress, and in some cases, a lot more progress, than our politicians have. I am not trying to criticize you specifically or the other members here.

Last spring, we held discussions in Saskatoon, where we unanimously passed a resolution, without any acrimonious remarks or confrontation. The Conference of the Arts and the participants at the annual conference said the following:

> Regardless of what the Quebec cultural community decides in the future, we feel that the federal government has a role to play in the rest of Canada and must assume its responsabilities in cultural and communications matters.

Everyone in the room agreed. I think that proves that when the discussion is non-political, when people can talk without getting too emotional, a consensus can be reached by the two communities. We did so in a spirit of mutual respect.

I must say I fully agree my Canadian anglophone colleagues should insist that the federal government do what it should to promote culture and communications in their community. I respect them for letting us choose differently because then we can express our own needs.

You are right: When people can accept the fact that we fit into a different mold and they stop always trying to push us through the front or back door to fit into the existing one, then perhaps we can get out of this is deadlock. We came here today despite our convictions because we feel it is important to continue the dialogue and to exchange views without any acrimony. We did not come here to insult anyone and we do not think that we should be insulted. The

[*Texte*]

faire insulter. Cela peut devenir ennuyant à l'occasion et vos électeurs en ont peut-être ras-le-bol d'entendre ces débats, mais il n'en demeure pas moins que la question n'est pas réglée et qu'on cherche des solutions de bonne foi. C'est ce qu'on essaye d'exprimer.

En ce sens-là, je vous dirai que, quel que soit l'avenir de nos deux communautés, il y aura toujours une solidarité entre les deux communautés culturelles, la communauté francophone au Québec et le reste du Canada. D'ailleurs, nous entretenons des liens avec la communauté culturelle américaine et nous avons des contacts avec l'Angleterre et plusieurs autres pays. Nous sommes conscients qu'il existe maintenant des valeurs universelles, mais nous croyons que les valeurs universelles s'épanouissent dans des endroits particuliers, à l'intérieur de nations. Ce n'est pas parce que le Canada est une nation et qu'il a des frontières qu'il se coupe nécessairement de la création qui se fait aux États-Unis, en Europe ou n'importe où ailleurs dans le monde.

Vous serez d'accord avec moi pour dire que, pour se protéger de son puissant voisin, le Canada anglais prend des mesures. Il y a une réglementation sur le contenu canadien, on appuie l'industrie du film, et c'est normal. Personne ne prétend pour autant que le Canada s'isole, crée des murs, est intolérant face à l'extérieur, n'est pas ouvert aux influences extérieures.

• 1630

Lorsqu'on parle de faire la même chose chez nous, pourquoi nous lance-t-on ces quasi-insultes? Pourquoi prétend-on qu'on veut bâtir des murailles? On ne veut rien faire d'autre que ce que le Canada fait par rapport aux États-Unis. Pourtant, le Canada et les États-Unis sont deux pays amis qui se respectent et qui, à l'occasion, trouvent des intérêts communs qui s'expriment dans différents traités.

Je ne sais pas si le message se comprend. Je pense que c'est une base de discussion qui pourrait nous permettre de sortir du cul-de-sac dans lequel on est—il faut bien se le dire—depuis bientôt 30 ans.

Nous sommes heureux d'avoir des contacts avec la communauté culturelle du reste du Canada. Elle nous apporte des choses et je pense que nous lui apportons des choses. Nos camarades du Canada anglais nous disent: Vous nous faites découvrir l'importance de nous doter d'une identité culturelle forte, de nous donner des institutions culturelles fortes; au Québec, c'est ce qui vous a permis de survivre et de vous épanouir sur le plan culturel. Ils ont l'impression qu'au Canada, il manque peut-être ce tissu culturel et ces liens forts qui ont fait le dynamisme chez nous. On sent qu'il y a un besoin de ce côté-là. Donc, je pense qu'à beaucoup d'égards, on est sur la même longueur d'onde.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Bienvenue à notre Comité. Je vous ai écoutés avec beaucoup d'intérêt. Moi aussi, je suis du Québec. Moi aussi, je considère que je suis nationaliste, mais je ne ressens pas le besoin d'une séparation du Québec pour me sentir moi-même. Naturellement, on parle des communications. Je pense qu'à la suite des propositions constitutionnelles, il y aura certainement des changements majeurs qui seront apportés à la Constitution canadienne et donc des changements pour le Québec.

[*Traduction*]

discussion can sometimes get boring and your constituents may be tired of the debate, but the fact is the issue has not been settled and we are sincerely trying to find solutions. That is what we are trying to say.

Keeping that in mind, I would like to say that regardless of what happens to our two communities, there will always be solidarity between the two cultural groups, the francophone culturral community in Quebec and the rest of Canada. In fact, we have links with the American cultural community and we keep in contact with England and a number of other countries. We realize there are now universal values, but we feel they develop in specific areas, within the countries. Just because Canada is a country and has borders, that does not necessarily mean it is cut off from creative activities in the United State, Europe or elsewhere in the world.

I am sure you agree that English Canada has to take steps to protect itself from its powerful neighbour. There are regulations on Canadian content, the film industry is supported, and that is to be expected. Yet, no one is claiming Canada is cutting itself off, is building walls, or is intolerent of foreign influences.

When we speak of doing the same thing in Quebec, why do people throw us veiled insults? Why are we accused of wanting to erect walls? We are not looking to do anything else than what Canada is trying to do in relation to the United States. And yet, Canada and the United States are two friendly neighbours who respect each other and who occasionally identify on common interests which are translated into agreements.

I do not know if the message is getting through. But I believe it is a basis for discussion which might allow us to back out of the corner which we have been in—let us not deny it—for nearly 30 years.

We are happy to be in contact with the cultural community throughout the rest of Canada. I believe these contacts are mutually beneficial. Our English Canadian friends have told us: You have made us realize how important it is to have a strong cultural identity and to build strong cultural institutions; in Quebec, this is precisely what has allowed your culture to survive and to flourish. In their opinion, Canada might be lacking the cultural fabric and the strong bonds which have made our culture dynamic. So they feel they might be missing something at that level. I therefore believe that, on certain points, we are on the same wavelength.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): Welcome to our committee. I listen to you with great interest. I am also from Quebec. I also consider myself a nationalist, but I do not feel the need to separate from Canada to affirm my identity. We are, of course, dealing with the field of communications. I believe the Canadian Constitution as well as Quebec will undergo changes as a result of the Constitutional proposals.

[*Text*]

Croyez-vous vraiment que continuer à vivre à l'intérieur du Canada serait une entrave à l'épanouissement culturel du Québec? Je pense aux artistes, aux cinéastes qui ont été bien soutenus par le gouvernement fédéral. D'ailleurs, ce soutien a contribué à l'avancement de la culture au Québec. Devant la Commission Arpin, un bon nombre de cinéastes et d'artistes ont déclaré qu'ils avaient grandement apprécié le soutien fédéral qui leur a permis d'exprimer leur art.

On ne peut pas passer à côté de toutes ces questions-là. Pour un Québécois ou une Québécoise, il est toujours plus difficile de voir les deux côtés de la médaille. J'ai pu voyager à travers le Canada quand j'étais plus jeune. Est-ce que le contexte de ce que l'on a vécu pendant toutes ces années ne change pas un peu nos influences?

J'aimerais vous entendre parler de tout cela. Si le Québec ne devenait pas indépendant, comment les Québécois pourraient-ils être heureux par la suite? Il faudrait continuer à vivre comme Québécois.

M. Turgeon: Madame, on verra à ce moment-là. Je suis bien d'accord avec vous.

Cela dit, je veux que mes propos soient très clairs. Les institutions canadiennes comme Radio-Canada, l'Office national du film et le Conseil des arts font et ont fait des choses énormes pour le Canada et même pour le Québec. Il n'est pas question de ne pas reconnaître cela.

Cependant, on dit que le Québec est un petit peu empêché de faire tout ce qu'il pourrait faire. La meilleure preuve de cela, ce sont justement les critiques dont vous venez de nous faire part et les critiques qu'on a entendues à l'occasion de la Commission parlementaire sur le rapport Arpin.

Le Québec, qui s'est donné un ministère des Affaires culturelles il y a 30 ans, ne pouvait pas agir autrement qu'avec les seuls moyens qu'il avait, qu'avec sa seule marge de manoeuvre dans le système global canadien.

• 1635

Beaucoup de politiques qui émanent d'Ottawa, notamment dans le domaine de l'audio-visuel, sont faites dans un esprit de développement de l'ensemble du Canada. C'est Ottawa qui a l'argent. Il en a beaucoup plus que le Québec. Il est donc normal qu'il investisse beaucoup au Québec car c'est lui qui a l'argent. Mais quand Ottawa entre au Québec avec ses priorités à lui, à ce moment-là, ses visées ne sont pas toujours conformes aux politiques du gouvernement du Québec. C'est là qu'il y a non seulement chevauchement, mais choc. C'est cela qui paralyse les choses. Je parle du Québec, mais on pourrait aussi parler du reste du Canada. Le Québec est une terre de créateurs assez formidables. Tout ce que réclame le Québec, c'est une pleine maîtrise d'oeuvre, à tout le moins dans ce domaine.

Mme Roy-Arcelin: Bien sûr, on parle de beaucoup d'argent, mais en réalité, c'est l'argent de tous les contribuables, qu'ils soient du Québec, de l'Ontario, du Manitoba ou d'ailleurs. On ne va pas parler seulement d'argent. On a parlé tout à l'heure de la culture, des différences culturelles et de tout cela, mais le fait d'avoir des différences culturelles n'implique pas qu'on doive vivre séparément.

[*Translation*]

Do you really believe that if you remain within Canada Quebec moved be unable to flowish culturally? I can think of artists and film makers who have in the past been supported by the federal Government. In fact, this support has helped Quebec's culture to grow. A significant number of artists and film makers testified before the Arpin Commission that they greatly appreciated federal support which allowed them to express themselves through their art.

We cannot ignore this. It is always more difficult for a Quebecer to see both sides of the coin. When I was younger, I had the opportunity to travel across the country. Do you not think that the experience garnered throughout those years changes our perception?

I would like you to comment on all this. If Quebec did not become independent, what would Quebecers then have to do to be happy? They cannot stop living as Quebecers.

Mr. Turgeon: Only time will tell, Madam. I agree with you on that point.

That being said, I want to be very clear. Canadian institutions such as the CBC, the National Film Board and the Canada Council have contributed and are contributing greatly to Canada and even to Quebec. It is impossible not to recognize that.

And yet, Quebec cannot really do everything it wants to do. The best proof of this lies in the criticism you have just referred to and the criticism which one occasionally hears from the parliamentary committee on the Arpin Report.

Quebec, which created its own Cultural Affairs Department 30 years ago, could act over with the resources and leeway available to it within the Canadian system.

Many of the federal policies, including those on radio and telecommunications, aim to benefit Canada as a whole. Ottawa holds the purse strings, and has far more money than Quebec. It is therefore normal that the federal government should invest considerable amounts in Quebec because it has more money. But when Ottawa comes to Quebec with its own priorities, they are not always the same as the Quebec government's objectives. In such cases, the policies not only overlap but are at odds with each other. This is what paralyses the system. I'm talking about Quebec, but I could just as well be speaking about the rest of Canada. Quebec has yielded a rich crop of artists. Quebec is simply asking to be master of its own destiny, at least in that area.

Mrs. Roy-Arcelin: It's true we're speaking about a lot of money, but let's not forget this money comes from all taxpayers, be they from Quebec, Ontario, Manitoba or elsewhere. But we're not only dealing with money here. We were previously talking about culture, about cultural differences and the like, but just because cultural differences exist does not mean we have to live separately.

[*Texte*]

M. Turgeon: Il faut mettre les choses dans l'ordre, madame. L'économie est un moyen; ce n'est qu'un moyen. La culture, c'est-à-dire ce qu'on est les uns et les autres, est une fin. Il faut mettre l'économie au service de nos fins. La façon de le faire est de maîtriser ces champs politiques, culturels, sociaux et économiques.

The Chairman: Mr. Turgeon, I'm going to take the chairman's privilege to ask a question or two to perhaps create a different focus. I accept that you have a view of the world and of Canada and of Quebec. I'm sure you realize I don't share that view. I would hope for a different sense of vision to be accomplished than perhaps you have at this time.

As you also know, I come from New Brunswick, where I have had the experience of watching Acadians and English New Brunswickers together achieve a sense of common identity—not perfect, by any means, we've had many setbacks—but I've been privileged to share in building that common vision for a long time. I hope to be able to share in the building of a similar Canadian sense of common citizenship. To use Dr. Hogue's words, I hope we shall yet be able to demonstrate that we can achieve a common identity or a national integrity in Canada with Quebec, without sacrificing the individuality of our identities and the richness of our diversity.

You said that for the present we have to live and we have to participate, that we are a country. Let us assume we are going to continue to go that way. Let us assume that my vision of Canada prevails, with Quebec as an integral part of a diverse yet common country. In the context of the questions we put before you, how can the Quebec cultural community help to strengthen and reinforce the common identity and the cultural richness of our country? Instead of, as you say, learning from you from without, how can we learn from you from within and learn from each other? Could you address this from the assumption that my vision will prevail? How would you help us accomplish that together, you and I?

M. Demers: Monsieur le président, malheureusement, il est impossible de répondre à la question telle que vous la posez, car je ne pense pas que ce scénario sera retenu. Là on diverge d'opinion, mais c'est tout à fait légitime en démocratie. Les changements qui s'en viennent prendront des formes plus ou moins prononcées. Je ne suis pas devin. Je sais seulement qu'il y aura des changements en profondeur. Ce sont des phénomènes historiques qu'on peut sentir. Donc, on est à une époque où ces changements en profondeur vont se manifester. Ce qu'il faut chercher, ce sont des mécanismes pour continuer d'échanger, pour rester en contact, pour être solidaires à certains niveaux sans verser dans une réaction émotive et négative. C'est l'effort que nous faisons. Nous participons à cela de bonne foi et, tant que nous serons dans le système actuel, nous continuerons d'y participer et nous maintiendrons les contacts.

[*Traduction*]

Mr. Turgeon: Let's get things straight, madam. The economy is a means; it is only a means. Culture, that is who each and everyone of us is, is an end. The economy has to be a means to an end. The way to achieve this is for us to have control over our political, cultural, social and economic decisions.

Le président: Monsieur Turgeon, je vais invoquer le privilège du président pour vous poser une ou deux questions qui aborderont le sujet d'un autre angle. J'accepte que vous avez votre propre vision du monde, du Canada et du Québec. Vous n'êtes pas sans savoir que nous ne partageons pas le même point de vue. J'aimerais bien que nous puissions réaliser une autre vision que celle que vous avez présentement.

Vous savez sans doute que je viens du Nouveau-Brunswick, où j'ai eu l'occasion d'observer les Acadiens et les anglophones du Nouveau-Brunswick. Ensemble, ils ont forgé une identité commune—elle n'est certes pas parfaite, nous avons connu beaucoup de difficultés—mais j'ai eu l'honneur de participer pendant longtemps à la création de cette vision commune. J'espère pouvoir participer à une expérience semblable au Canada, la création d'un sens commun de notre citoyenneté. Comme l'a si bien dit monsieur Hogue, j'espère que nous pourrons prouver que nous sommes en mesure de forger une identité commune ou une intégrité nationale au Canada avec le Québec, sans pour autant sacrifier notre identité personnelle ou la richesse de notre diversité.

Vous avez dit que, pour l'instant, nous devons vivre ensemble et nous devons participer parce que nous sommes un pays. Prenons l'hypothèse que cela ne changera pas. Prenons l'hypothèse que ma vision du Canada tiendra et que le Québec demeurera une partie intégrante d'un pays diversifié mais commun. À la lumière des questions que nous vous avons posées, comment la communauté culturelle du Québec pourra-t-elle bâtir et renforcer l'identité commune et la richesse culturelle de notre pays? Au lieu de bénéficier d'un Québec «extérieur», comme vous l'avez suggéré, comment pouvons-nous bénéficier d'un Québec intérieur, et vice versa? Pouvez-vous répondre à cette question en présumant que ma vision va se concrétiser? Que feriez-vous pour nous aider à atteindre ce but ensemble, vous et moi?

Mr. Demers: Mr. Chairman, I unfortunately cannot answer the question as asked because I don't think the scenario you presented will prevail. We don't agree on that point, but democracy allows us to disagree. Things will change to a significant degree in the not too distant future. I am not a prophet. All I know is that there will be major changes. History is in the making. We are therefore living in a time in which major changes are going to take place. So what we need to do is to find mechanisms by which we will continue to stay in touch, to interact and to work together in certain areas without letting our emotions or our pessimism get the better of us. That's what we are trying to do. We are working in good faith and as long as we remain within the current system, we will continue to participate in it and maintain our links.

[*Text*]

• 1640

Je pense qu'il est impossible de répondre à la question telle que vous la posez parce que nous sommes fondamentalement convaincus qu'il n'y a pas d'avenir dans cette direction et que ce ne sera pas le choix qui sera retenu, à tout le moins en matière de politique de communications et de culture si on veut restreindre le débat à ce créneau.

Je pense qu'il est important, à l'aube du XXI[e] siècle, avec l'ensemble des changements technologiques, que le gouvernement du Québec—et je m'en tiens toujours aux communications et à la culture—puisse avoir la maîtrise totale de ses politiques et de son développement.

Il y a actuellement des enjeux fondamentaux pour nous. Il y a des choix stratégiques à faire pour le développement des communications et de la culture au Québec. Si on ne possède pas l'ensemble des leviers nécessaires à l'élaboration de ces politiques, on va toujours se retrouver dans la situation où la main gauche va quelque peu ignorer ce que fait la main droite. On va se retrouver en position d'être disloqués. Pour nous, il est fondamental d'avoir une harmonisation, une perspective, une politique globale de développement culturel. On pense que, pour y arriver, on ne peut plus dissocier culture de communications et qu'il faut posséder l'ensemble des leviers qui vont nous permettre de faire les choix chez nous, entre nous, et de déterminer entre nous nos priorités. Je répète qu'il ne s'agit pas de nous mettre des barrières, mais de déterminer nos priorités en fonction de nos objectifs.

J'ai participé à certaines conférences internationales et même, à l'invitation du gouvernement du Canada, à la réunion où on a discuté de l'entente sur le cinéma avec la France. Je me souviens d'avoir entendu nos interlocuteurs français dire à un moment donné: Oui, mais à qui est-ce qu'on s'adresse? Chez vous, il y a toujours un problème: le film est de la compétence du ministère des Affaires culturelles du Québec; je discute aujourd'hui avec des représentants du gouvernement du Canada et il y a des points de vue qui sont différents. À cette réunion, il y avait un malaise qui témoignait bien de la situation dans laquelle nous sommes placés actuellement et qui devient intolérable. C'est dans cette perspective-là qu'il faut voir nos demandes et nos aspirations. Donc, nous voulons avoir des leviers pour pouvoir nous définir et orienter nos propres politiques. Je pense que c'est normal.

M. Turgeon: Ce qu'on veut essayer de faire comprendre, c'est qu'au Québec—et je voudrais savoir si c'est comme cela dans le reste du Canada anglais—, les mots «culture» et «identité» se confondent souvent. Est-ce ainsi dans le reste du Canada? Est-ce qu'il y a une culture canadienne-anglaise qui se confond vraiment avec l'identité canadienne-anglaise? Je parle d'une culture qui n'est pas américaine, des États-Unis.

The Chairman: It's my personal view that there are many diverse cultural perspectives and many individual identification perspectives in Canada, but there is also the national integrity of a country that is able to rise above and be strengthened by the richness of that diversity. With respect, and I take you in good faith, it seems to me that you are not fully analysing all the possibilities if you are unwilling to accept the hypothesis that we are going to remain

[*Translation*]

I don't believe its possible to answer the question as asked because we are fundamentally convinced that there is no future in that approach and that it will not prevail, at least not in terms of communications and cultural policy if we are limiting the discussion to those areas.

We are at the threshold of the 21st century and I believe it is important, given technological change, that the Quebec government—and I'm still dealing with communications and culture—have total control over its policies and development.

There are fundamental challenges facing us. We have to make strategic choices to foster communications and culture in Quebec. If we don't control the development of policy in these areas, we will always be in a situation where our right hand does not know what the left hand is doing. We will not be able to operate as a whole unit. It is essential for us to have a harmonious, single, overall cultural development policy. To achieve this, we believe we cannot dissociate culture from communications and we need to control every lever allowing us to make our own choices within Quebec and to set our own priorities. I would repeat that we are not trying to place barriers around Quebec but rather to set our own priorities based on our own objectives.

I've attended several international conferences and was invited by the government of Canada to attend a conference in which we discussed an agreement on film-making with France. At one point, I remember our French colleagues said: Yes, but whom are we dealing with? We always encounter the same problem when dealing with you: Film-making falls under the jurisdiction of the Quebec Cultural Affairs Department; but I am dealing with federal government officials today and they don't necessarily agree on all points with their provincial counterparts. There was a certain unease at that conference clearly reflecting the position we find ourselves in at present and which is becoming unbearable. Our requests and desires should be seen in that light. We therefore want levers by which to define and control our own policies. There is nothing strange about that.

Mr. Turgeon: We want you to understand that for Quebecers—and I would like to know if this is the case for the rest of Canada—«culture» and «identity» are often one and the same thing. Is this the case in the rest of Canada? Does English Canadian culture exist as an inherent part of the Anglo-Canadian identity? I'm not talking about an American culture, the culture of the United States.

Le président: Personnellement, je crois qu'il y a plusieurs points de vue sur la culture et plusieurs moyens selon lesquels les Canadiens s'identifient, mais il ne faut pas oublier l'intégrité nationale qui vient au premier plan et qui se trouve renforcé par la diversité du pays en question. Sauf votre respect, et je reconnais la bonne foi de votre déclaration, il me semble que vous ne prenez pas en ligne de compte tous les scénarios possibles si vous n'êtes pas prêt à

[*Texte*]

together, as in my vision. Tell us how you would help to make that work. It is like saying don't confuse me with the facts, I've already made up my mind. I think that is the wrong direction. There are many people in English Canada who are saying the same thing.

M. Turgeon: De toute façon, monsieur le président, on va rester ensemble. Il n'y a pas un couteau qui va trancher une partie du continent, et on ne va pas s'éparpiller et s'en aller au milieu de la mer et s'éloigner. On va rester ensemble.

• 1645

Tout ce que nous cherchons, ce sont les moyens de faire en sorte qu'on puisse mieux se retrouver, mieux se comprendre et mieux s'accepter mutuellement. C'est quand nous partagerons l'essentiel des choses des deux côtés, quant à notre développement d'un côté comme de l'autre, que nous pourrons véritablement échanger. La volonté du Québec n'est certainement pas de s'isoler. Si le scénario se réalise, le Québec aura besoin d'un Canada fort, comme le Canada aura besoin d'un Québec fort. Nous aurons besoin de nous parler.

The Chairman: That sounds like the best of both worlds to me. Thank you.

M. Assad (Gatineau—La Lièvre): J'ai toujours été impressionné par les talents de M. Turgeon comme communicateur. J'ai eu l'occasion de l'écouter quand j'ai remplacé M. Ouellet à la Commission Bélanger-Campeau.

J'aimerais vous parler avec le point de vue d'une personne qui est née au Québec d'une mère canadienne-française et irlandaise et d'un père libanais. J'avais un pied dans chaque culture. Je ne peux pas prétendre que je connais la culture canadienne-française en profondeur, bien que je sois allé à l'école française pendant plusieurs années. Vous avez fait un véritable testament politique. Je reconnais la position de l'Union des artistes, et c'est un fait.

Je reconnais effectivement que la culture qu'on a au Québec est différente de la culture qu'on appelle canadienne-anglaise. Il n'y a pas de doute que, face aux Américains, il est très difficile de définir ce qu'est la véritable culture canadienne-anglaise. Je suis sûr que cela existe, mais disons que c'est un peu perdu parmi les influences du Sud qui sont très fortes.

J'ai l'impression qu'une véritable identité pancanadienne dépend beaucoup du Québec. Je ne pense pas dire des choses hérétiques. Je crois que le rôle du Québec à l'intérieur du Canada est très important. Je vais essayer d'exprimer ce que je ressens dans tout cela.

Je ne crois pas, monsieur Turgeon, qu'il y ait une crainte. J'ai surtout de la peine quand je vois qu'il y a autant de division. On a besoin de vous, et je suis convaincu que c'est le voeu du Canada anglais. Notre évolution ne s'est pas faite dans le vide. On a eu nos moments de difficultés, mais, malgré nous, il y a eu des partages. On ne peut pas les cacher.

Vous avez cité tout à l'heure une personne de l'Île-du-Prince-Édouard. Moi aussi, j'ai sursauté quand j'ai lu cette déclaration disant que les Québécois, les Mexicains, les Italiens, etc., avaient tous la même place. Je suis sûr qu'ils

[*Traduction*]

accepter l'hypothèse selon laquelle nous allons demeurer unis; car, à mon avis, c'est plutôt ce scénario-là qui sera retenu. Expliquez-nous comment vous contribuerez à cette vision. C'est comme si vous nous disiez de ne pas vous encombrer avec les faits parce que vous n'allez pas changer d'avis. C'est la mauvaise attitude à prendre. Il y a beaucoup de personnes au Canada anglais qui disent la même chose.

Mr. Turgeon: In any case, Mr. Chairman, we are going to stay together. No knife is going to cut off part of the continent, and we are not going to become scattered or sail away across the ocean. We will stay together.

All we want is for both sides to better understand each other, to be open-minded towards each other and to accept each other. We will only be able to truly interact once we share our mutual desire to flourish. Under no circumstances does Quebec want to isolate itself. If Quebec separates, it will need a strong Canada just as Canada will need a strong Quebec. We will have to talk to each other.

Le président: Il me semble que vous voulez gagner sur les deux tableaux. Merci.

Mr. Assad (Gatineau—La Lièvre): I've always been impressed by Mr. Turgeon's ability to communicate. When I replaced Mr. Ouellet on the Bélanger-Campeau commission, I had the pleasure of listening to him.

I would like to speak as a person born in Quebec of a mother of French-Canadian and Irish descent and of a Lebanese father. I had a foot in both cultures. I don't presume to know French-Canadian culture in depth, even though I went to French school for many years. You've left us with a real political statement. It is a fact that I recognize the position of the Artists' Union.

Indeed, I recognize that Quebec culture is different from what is known as English-Canadian culture. It's true that it is very difficult to define what true English-Canadian culture is in relation to American culture. I'm sure English-Canadian culture exists, but it's a little difficult to identify given the pervasive influence of our neighbours to the south.

I believe that a true pan-Canadian identity depends greatly on Quebec. There's nothing heretical in that. Quebec's role within Canada is very important. I'll try to explain how I feel.

Mr. Turgeon, I don't believe people are scared. It just saddens me to see how divisive the issue is. We need you and I believe English Canada wants you too. We have not developed in a vacuum. We've been through trying times and yet, despite ourselves, we have shared many thing. These are facts we must accept.

You previously quoted a Prince-Edward-Islander. I also jumped when I read these statements saying that Quebecers, Mexicans, Italians and so on, all have the same position in Canadian society. I'm sure they all share the same rights, but

[*Text*]

ont tous les mêmes droits, mais qu'ils aient la même place, c'est une autre histoire. Cependant, je me suis consolé quand j'ai vu que c'était un enfant de 15 ans qui avait dit cela. Je n'ai pas pris cela au sérieux. Dans le même article de *The* Gazette de Montréal, ils n'ont consacré qu'un tout petit paragraphe à toutes les paroles du premier ministre Ghiz qui a beaucoup d'ouverture d'esprit. Ils l'ont mis de côté et ils ont mis l'accent sur un enfant de 15 ans qui a voulu faire des commentaires sur la communauté francophone du Québec. J'ai trouvé cela épouvantable. De toute façon, c'est un enfant de 15 ans; il ne faut pas s'attendre à des miracles. Si c'est un enfant de 15 ans, on peut mettre cela de côté, je crois.

Monsieur Demers, vous avez parlé d'harmonisation, et le président vous a demandé s'il y avait véritablement un moyen de se comprendre davantage. Je ne voudrais pas être mal compris, monsieur Turgeon, mais il y a peut-être une possibilité.

• 1650

Je ne sais pas si vous étiez présent quand les représentants de l'Église Unie sont venus devant la Commission à Montréal. Ils n'ont pas dit cela à la Commission, mais plus tard, quand j'ai parlé avec eux, ils m'ont dit qu'ils trouvaient qu'on assistait à un dialogue de sourds. Ils trouvaient qu'au lieu de s'unir, on se déchirait, et ils étaient très inquiets.

Ils avaient une idée que j'ai trouvée assez réaliste. Ils trouvaient qu'on avait beaucoup de choses en commun et qu'on n'en était pas conscients. Ils disaient: Si l'Assemblée nationale adoptait une motion unanime disant que le Québec est souverain, réglant ainsi cette question, il n'y aurait plus d'émotivité. C'est quand il n'y aura plus d'émotivité sur cette question qu'on sera véritablement capables de s'asseoir et de voir toutes les choses qui nous tiennent ensemble.

Je ne prétends pas connaître tous les aspects de la culture qu'on a au Québec et de celle qu'on a au Canada. Vous savez mieux que moi où on peut se rencontrer et où sont nos véritables distinctions. Est-il nécessaire de crier davantage que le Québec est une société distincte? C'est tellement évident que c'en est criant.

Vous êtes des communicateurs et vous représentez un secteur du Québec qui est extrêmement important, non seulement au Québec, mais dans l'ensemble du pays. S'il y a quelqu'un au Québec qui puisse aider à trouver des réponses et à trouver les véritables raisons pour lesquelles on devrait trouver des solutions et harmoniser nos échanges sans qu'on soit obligés de continuer ce dialogue qui nous divise, c'est bien vous.

M. Demers disait qu'un personnage du gouvernement français avait demandé à qui il s'adressait. Je suis convaincu que ce n'est que de la plomberie et qu'on pourra éliminer ces problèmes à l'avenir. J'en suis convaincu. Le dialogue est engagé et je serais porté à dire que c'est vous qui pouvez nous aider à définir notre véritable culture canadienne et notre avenir.

M. Turgeon: Monsieur Assad, je pense que vous êtes un homme sincère. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'au Québec, on a réagi pendant des années et des années et que maintenant, il ne suffit plus de réagir: il faut agir. Vous dites

[*Translation*]

it's another thing all together to say that they all have the same position. I breathed a sigh of relief when I realized a 15 year old child had said this. I didn't take it seriously. In the same article, the Montreal Gazette only dedicated a tiny paragraph to a statement made by Premier Ghiz who is a very open-minded man. His statements were almost ignored and the paper emphasized comments made by a 15 year old person on Quebec's francophone community. I was horrified. In any case, we're dealing with a 15 year old child; we should not expect miracles. So if a 15 year old person spoke those words, I don't believe we should take them too seriously.

Mr. Demers, you spoke of a harmonious relationship, and the Chairman asked you whether there is a way for both sides to understand each other better. Now don't misinterpret me, Mr. Turgeon, but there might be another solution.

I do not know if you were present when the representatives from the United Church appeared before the Commission in Montreal. Though they did not say this before the Commission, they did tell me afterwards that they thought it had been a dialogue of the deaf. Instead of uniting, we are tearing each other apart, and they were very concerned.

They made a point which I thought was quite realistic. In their view, we have a great deal in common and yet we are unaware of this. They said that if the National Assembly settled this question by giving unanimous consent to a motion proclaiming Quebec's sovereignty, then the problem of emotional reactions would be resolved. Only when that happens will we really be able to sit down together and look at all of the things that keep us together.

Now I do not claim to know everything about Quebec and Canadian culture. You know better than I do where we connect and in what respects we are truly distinct. Is it necessary to keep repeating that Quebec is a distinct society? That is plain for anyone to see.

You are communicators and you represent a sector that is extremely important not only in Quebec but elsewhere in the country. If there is anybody in Quebec who can help find answers, explain why solutions must be found and harmonize the debate so that we can avoid this divisive dialogue, it is you.

Mr. Demers was saying that a representative of the French Government had asked him who he should deal with. I am convinced that this is just a procedural matter and that such problems can be avoided in the future. I am quite sure of this. The dialogue has begun and I feel that it is you who can help us define what Canadian culture really is and what the future holds for it.

Mr. Turgeon: Mr. Assad, you are, I think, a sincere man. All I can say is that in the past we in Quebec have reacted to issues. That will no longer do: now, we must act. You say that it is obvious that Quebec is a distinct society. If that is

[*Texte*]

qu'il est évident que le Québec est une société distincte. Si cela est si évident, vous allez m'expliquer pourquoi on nous a chassés de la Constitution en 1982 et pourquoi on a refusé de nous y admettre en 1990. Le Québec en a un peu assez de réagir. Le Québec agit, et je vous dis qu'il n'agit pas contre le Canada anglais. Il agit pour lui d'abord.

M. Demers: Il y a un aspect de votre question qui m'intéresse énormément. On fait référence à la culture et à l'identité. Je dois dire que nos collègues anglophones vivent actuellement une sorte d'angoisse par rapport à cette situation au Canada anglais. Ils nous le disent dans les réunions auxquelles je participe. Ces gens sont des peintres, des auteurs, des comédiens. Ils font actuellement beaucoup de démarches à travers l'ensemble des provinces anglophones pour essayer de susciter l'émergence de ce lien entre culture et identité canadiennes.

Je pense qu'on va s'en sortir le jour où on arrêtera de penser que ce qui est bon pour l'ensemble du Canada anglais l'est aussi pour le Québec et que le Québec est une province comme les autres. On pourra voir qu'il y a deux champs d'intervention et des besoins différents. Il peut y avoir des besoins qui sont identifiables pour l'ensemble des neuf provinces et on peut considérer que le Québec peut avoir des besoins différents.

• 1655

Si cette ouverture d'esprit s'était manifestée et se manifestait, il se passerait peut-être des choses très heureuses. Cependant, je dois vous dire que malheureusement, je suis convaincu que ce ne sera pas le cas parce qu'on n'apporte pas, dans le débat actuel, la possibilité de cette dimension. On continue à dire: Si on décentralise la culture, il faut décentraliser pour tout le monde; si on donne tel pouvoir au Québec, il faut le donner à toutes les provinces. Permettez-moi de vous dire que c'est là une erreur fondamentale d'approche qui mène nécessairement, ultimement et inévitablement à un cul-de-sac. Je ne vois malheureusement pas poindre à l'horizon un changement quant à cette approche et je pense qu'il y a là un problème majeur.

Quand on parle de culture, c'est très large. Permettez-moi de vous donner un exemple. La culture est liée entre autres à toute la problématique de l'immigration. Lorsqu'un immigrant dans quelque pays que ce soit, au Moyen-Orient ou en Asie, se présente à l'ambassade du Canada, il veut changer de pays; il veut venir vivre au Canada. Habituellement, les gens qui veulent immigrer veulent améliorer leur sort; ils ont des espoirs. Ils se présentent à l'ambassade du Canada et on les accepte comme immigrants. La personne prend l'avion et débarque à Mirabel. La personne s'attend à débarquer dans un pays voisin des États-Unis. Habituellement, elle s'attend à débarquer dans un pays anglophone. Elle se retrouve à Montréal dans une société francophone, en réaction contre nous, parce que ce n'est pas ce à quoi elle s'attendait. Là nous nous retrouvons avec des difficultés d'intégration. Comme l'a fait M. Turgeon, je fais une différente entre assimilation et intégration. Donc, nous nous retrouvons avec des difficultés d'intégration parce que ces gens-là débarquent au Québec sous de fausses représentations jusqu'à un certain point. Je ne blâme pas le

[*Traduction*]

so, than will you tell me why we were kept out of the Constitution in 1982 and why in 1990 we were again turned away. Quebec is tired of reacting and has decided to take action, but I can tell you that it is not acting against English Canada. Quebec is acting in its own interest.

Mr. Demers: There is an aspect to your question that I find extremely interesting. Reference has been made to culture and identity. I must say that at present our anglophone colleagues are suffering an anxiety crisis about the situation in English Canada. I hear this from them in meetings I attend. These people are painters, writers and actors. They are taking steps in all the English-speaking provinces to try to forge a link between Canadian culture and identity.

This will, I think, be resolved the day we stop thinking that what is right for all of English Canada is also right for Quebec, and that Quebec is a province like any other. We would see that there are two jurisdictions and that there are different needs. We could identify needs specific to nine provinces and consider that Quebec may have different needs.

Were we to see evidence of such open mindedness, then perhaps something very good would come of it. Unfortunately however, I am quite convinced that this will not happen because this is not possible in the context of the current debate. People are continuing to say that if control over culture is decentralized, then this must be the case for everybody; if a power is given to Quebec, then it must be given to all the provinces. With respect, I must say that this is the wrong approach to take since it will inevitably lead straight into a dead end. Unfortunately, I do not see even a glimmer of hope that this approach will change, and in my view this is a major problem.

Culture is a very broad topic. Let me give you an example. Among other things, culture linked to the immigration problem. When an immigrant from wherever it may be, the Middle East or Asia goes to the Canadian Embassy, it is with a view to living in another country. That person wants to come and live in Canada. Usually, people who want to immigrate want to improve their situation; that is their hope. They go to the Canadian embassy and obtain immigrant status. Then they board a plane and fly to Mirabel, expecting to arrive in a country that is next door to the United States. Most of them expect to arrive in an English-speaking country, and when they find themselves in Montreal, in a French-speaking society, they react against us, because their expectations are not fulfilled. We then come up against difficulties of integration. Like Mr. Turgeon, I see a difference between assimilation and integration. We are up against problems of integration because to some degree, these people come to Quebec under false pretences. I am not blaming the Canadian Government for that. I think it is an example of the reason why we must take charge of our

[*Text*]

gouvernement du Canada pour cela. Je pense que c'est un exemple de problématique qui nécessite que nous prenions le contrôle de notre immigration. L'immigration et les politiques d'intégration qui en découlent auront chez nous, dans les 20 prochaines années, une incidence déterminante quant à notre survie comme francophones.

Dans la ville de Montréal actuellement, il y a de 40 à 45 p. 100 d'allophones. D'ici 10 ans, ils seront en majorité. Nous n'avons pas l'intention de nous retrouver dans une situation d'affrontement, avec des troubles sociaux comme ceux qu'on connaît dans certains pays parce que l'immigration est mal contrôlée, mal intégrée, etc. Nous ne voulons pas vivre cela. Pour éviter cela, nous avons besoin de contrôler notre immigration pour nous donner nos propres politiques d'immigration et d'intégration. Les besoins chez nous sont peut-être différents des besoins qu'on peut éprouver à Toronto ou ailleurs dans le reste du Canada. Je n'ai pas de jugement à porter là-dessus, mais nous savons ce dont nous avons besoin.

C'est un exemple très concret dont nous allons vivre les effets rapidement. Je prédis que cela arrivera d'ici cinq ou dix ans. Déjà nous ressentons dans nos écoles certaines tensions qui commencent à poindre à ce niveau-là. Je le comprends parce que les immigrants ont un problème d'identification. Ils ont débarqué au Canada et ils se retrouvent au Québec, dans un environnement francophone qu'ils n'ont pas choisi, avec une société francophone qui veut s'identifier, alors qu'ils ont peut-être d'autres aspirations. Le jour où il sera clair que ces immigrants-là seront sélectionnés par le gouvernement du Québec pour immigrer au Québec dans des conditions précises, ils feront un choix en connaissance de cause et notre relation avec les nouveaux arrivants partira sur un meilleur pied. C'est un exemple parmi d'autres. Je pense que cela touche la culture aussi.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, merci à nos témoins. Je voudrais les remercier pour venir converser avec nous de façon réaliste, mais c'est un sujet très difficile pour moi.

• 1700

I don't know how to approach this, but I will try it this way.

In any constitution, certainly in the Canadian Constitution, culture is a devolution of powers. It's a shared jurisdiction. Do you not think that the Canadian Constitution means all powers, federal and provincial? Do you not think that a Canadian culture means everybody putting their talents together to make a true culture, which is Canada? If you don't, then tell us why not.

M. Turgeon: On a de la difficulté à comprendre ce que vous voulez dire par une culture canadienne incluant le Québec et le Canada anglais. C'est quoi? Est-ce que c'est une culture? Est-ce que c'est un *melting pot*? C'est quoi, cette culture-là? Moi, je ne le sais pas. Je ne m'identifie pas à la culture canadienne-anglaise. Ce n'est pas parce que je ne le veux pas ou parce que je ne suis pas ouvert. J'aime et je respecte les artistes canadiens-anglais, mais je ne m'identifie

[*Translation*]

immigration process. Our survival as francophones will depend in the next 20 years on immigration to Quebec and the policies of integration that go with it.

Between 40% and 45% of the people living in Montreal right now are allophones. In the next 10 years, they will form a majority. We do not want to find ourselves faced with confrontations or social problems as are occuring in some countries where immigration is not properly controlled and where immigrants are not properly integrated, etc. We do not want to be faced with that. That is why we need to have control over immigration so that we can design our own policies of immigration and integration. Our needs are perhaps different from the needs of Toronto or other parts of Canada and I have no comment to make on that. However we do know what we need.

My example is a very concrete one and we will be feeling the effects of it very soon. I see it happening in the next five or ten years. Tensions are already being felt in our schools because of this. I understand why this is happening because immigrants have an identification problem. They have come to Canada and end up in Quebec, in a French-speaking environment that they have not chosen. They find themselves in a francophone society that wishes to assert its own identity, but they perhaps have other aspirations. When it is clear that immigrants are selected by the Quebec government to come to Quebec under precise conditions, then they will be able to make an informed choice and our relationship with these newcomers will get off to a better start. That is just one example among many. In my view, this affects culture as well.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, I would like to thank our witnesses for their candid remarks, but this subject is a very difficult one for me.

Je ne sais pas exactement comment m'y prendre, mais voici ma question.

Dans le cadre de toute constitution, et surtout dans le cadre de la Constitution du Canada, la culture fait l'objet d'un transfert de pouvoirs. Il s'agit d'une compétence partagée. Ne pensez-vous pas que la Constitution du Canada comprend tous les pouvoirs, qu'ils soient fédéraux ou provinciaux? Ne pensez-vous pas que la culture canadienne représente les efforts de tous ceux qui unissent leurs talents pour faire une vraie culture, ce qui représente le Canada? Sinon, veuillez nous dire pourquoi.

Mr. Turgeon: It is difficult for us to understand what you mean by a Canadian culture that includes Quebec and English Canada. What is that? Is it culture? Is is a melting pot? What sort of culture is that? I do not know. I do not identify with the culture of English Canada, not because I do not want to or because I am not open to it. I like and respect English-Canadian artists, but I do not identify with their culture. I am quite sure that my colleagues from English

[*Texte*]

pas à cette culture-là et je suis convaincu que mes camarades du Canada anglais—j'ai travaillé sur assez de comités fédéraux pour le savoir—ne s'identifient pas non plus à la culture québécoise.

Qu'est-ce que c'est que cette volonté de maintenir une illusion? Cela nous coûte une fortune. Nous sommes rendus à un déficit de 400 milliards de dollars dû en bonne partie au maintien de cette illusion-là. Ne pensez-vous pas qu'on pourrait se respecter davantage en reconnaissant ce que nous sommes les uns et les autres et en mettant ensemble ce que nous avons à mettre ensemble en commun?

Mr. Scott: Would you not agree that when we talk about Canadian culture, we are including Quebec culture, we are including Quebec artists, we are including Quebec entertainers? They have provided more culture, more vibrancy, more true Canadian artistic expression than, I dare say, any other cultural group in the country, save perhaps some native groups in this country. The Québécois culture, the entertainers, the values, the artistry you provide are all so tremendous.

Whenever my wife travels in this country, she can go into any part of the country and get standing ovations for singing "Un Canadien errant". It is terribly important that we have that input. I'm asking how on earth you expect this committee to accept a notion that the country can just suddenly exorcise Quebec's cultural input, which provides so much to the world and makes this country truly distinct?

M. Demers: Si j'ai bien compris votre question, je répondrai que nous ne vous disons pas de renoncer à l'apport culturel des francophones du Québec. Ce n'est pas cela. Je pense que vous seriez prêt à admettre que la culture du Canada anglais s'alimente en partie et s'enrichit de la culture américaine. Elle s'enrichit certainement de la culture européenne. De la même façon, pour que la culture des Québécois puisse s'épanouir, vous allez et nous allons réciproquement, quelles que soient les structures politiques, continuer de bénéficier de l'apport culturel de l'un et de l'autre. Cela n'empêchera ni le Canada anglais ni le Québec de se doter des instruments de gestion et d'élaboration des politiques dont ils ont besoin.

• 1705

Comme francophones, nous avons un peu le sentiment d'être dans une situation privilégiée. Étant de langue française, nous subissons l'influence de l'Europe, particulièrement de la France où nous avons des contacts et des affinités culturelles, et étant ici, en Amérique du Nord, nous bénéficions aussi de toute la culture américaine et du Canada anglais, ce qui a une certaine influence sur notre propre développement culturel. Je trouve cela normal et cela ne changera pas, sauf qu'on sera nous-mêmes. Tout ce qu'on dit, c'est qu'on aura les leviers, les mécanismes et les instruments pour orienter, coordonner, développer et établir les priorités de notre développement culturel. C'est tout ce qui change. On confond les problèmes de structure et les effets. C'est là qu'il y a un problème.

[*Traduction*]

Canada do not identify with Quebec culture either, and I have been involved with enough federal committees to know.

Why are you so determined to maintain the illusion? It is costing us a fortune. We have a deficit of $400 billion most of which is caused by maintaining that illusion. Do you not think that we would have more respect for each other if we recognized who we are and pooled what we have in common?

M. Scott: Ne pensez-vous pas que lorsque nous parlons de la culture canadienne, nous parlons aussi de la culture québécoise, des artistes et des interprètes québécois? La contribution de ces artistes à la vigueur de notre vie culturelle et à notre expression artistique dépasse à mon avis celle de n'importe quel autre groupe culturel au pays, à part peut-être certains groupes autochtones. Votre culture au Québec, vos artistes de spectacle, vos valeurs et vos talents artistiques sont étonnants.

Lorsque ma femme voyage au Canada, on lui fait une ovation partout au pays lorsqu'elle chante «Un Canadien errant». Cette contribution est extrêmement importante. Je vous demande comment vous pouvez vous attendre à ce que ce comité accepte l'idée que le Canada puisse songer à rejeter d'un seul coup la contribution culturelle du Québec, contribution qui est énorme à l'échelle internationale et qui donne à notre pays un caractère véritablement distinct?

Mr. Demers: If I understood your question correctly, I would say that we are not asking you to give up Quebec's cultural input. That is not what we are saying. I am sure you would agree that English Canadian culture draws to some extent on American culture and is enriched by it. It certainly benefits from European culture. Similarly, if Quebec culture is to develop fully, we all must continue to benefit from each other's cultural input, irrespective of political structures. That will not prevent English Canada or Quebec from establishing the management tools and policies they need.

As francophones, we feel somewhat privileged. As French-speakers, we enjoy the influence of Europe, especially that of France, a country with which we have cultural contact and affinity. Moreover, being in North America, we also enjoy the benefits of American and English Canadian culture, something that has an impact on our own cultural development. I consider that quite normal, and it will not change except in that we will be ourselves. All we are saying is that we will have levers, mechanisms and tools to direct, coordinate, develop and set priorities for our own cultural growth. Nothing else will change. We are failing to distinguish between problems of fundamental structure and effects. That is where the problem lies.

[*Text*]

Mr. Scott: We love that. We love what you are saying. That is what this country is all about. Why on earth do you want to destroy or take away from one of the most beautiful aspects of this country? That is my question.

M. Demers: Comme on l'a dit dès le départ, on ne veut rien enlever à qui que ce soit et personne ne nous enlève quoi que ce soit. À l'intérieur d'un couple, il existe deux entités autonomes qui ont chacune leurs responsabilités, qui ont chacune leur libre arbitre et qui sont en mesure de se déterminer et de décider de vivre ensemble ou de se séparer. Ce n'est pas parce qu'il existe une autonomie dans l'individu qu'il n'y a pas un échange à l'intérieur du couple, qui bénéficie aux deux partenaires. C'est cela et c'est normal.

On ne veut rien enlever au Canada, absolument rien, et on pense que le Canada ne veut rien nous enlever non plus. Ce qu'on veut, c'est assumer chacun de notre côté certaines responsabilités que nous considérons comme fondamentales et trouver des terrains d'entente sur des sujets d'intérêt commun. C'est pour cela qu'on a de la difficulté à comprendre cette notion d'enlever quelque chose. Je vous dis bien honnêtement que, dans notre démarche intellectuelle, cette notion-là n'est pas présente.

M. Turgeon: Permettez-moi de vous donner un petit exemple. J'ai étudié la philosophie à l'Université de Montréal dans mon jeune temps. J'avais un professeur qui avait le talent d'imager les choses et qui nous disait: Vous voyez deux verres ici; ils sont identiques; quelle est la différence entre les deux? La différence, c'est la place qu'ils occupent.

Si on pouvait respecter et reconnaître cela, on ferait un grand pas et on comprendrait qu'il n'y a certainement aucune volonté de détruire qui que ce soit ou quoi que ce soit. Au contraire, il y a une volonté de bâtir, ensemble si c'est possible.

Mme Clancy (Halifax): J'ai trois questions.

Premièrement, croyez-vous, monsieur Turgeon, que la question de la nationalité est une question de géographie?

Deuxièmement, vous dites que nous avons deux nations. Englobez-vous dans cela les diverses cultures qu'il y a dans les autres provinces? Par exemple, dans ma province de Nouvelle-Écosse, nous avons les cultures des autochtones, des Acadiens, des Écossais, des Allemands et des Anglais. Nous avons aussi la plus importante population noire du Canada. Les Noirs de la Nouvelle-Écosse sont là depuis le XVIII[e] siècle. Aujourd'hui, je crois que toute personne qui demeure en Nouvelle-Ecosse dirait: Je suis un Canadien, possiblement un Canadien écossais, un Canadien allemand, etc. Pour moi, le Canada sans le Québec ne serait pas mon pays.

Je pense que le Canada anglais n'existe pas. Expliquez-moi, s'il vous plaît, ce qu'est le Canada anglais.

M. Demers: Je pense que l'expression «Canada anglais» n'est pas juste. On parle du Canada anglophone. À l'extérieur du Québec, la langue commune qui est utilisée et qui véhicule la pensée, les valeurs, l'enseignement, etc., est la langue anglaise.

• 1710

Mme Clancy: Excusez-moi un moment. C'est une question de valeurs.

[*Translation*]

M. Scott: Voilà ce que nous voulons entendre. Voilà exactement ce que nous voulons entendre. C'est sur ces notions-là qu'est basé ce pays. Pourquoi voulez-vous détruire ou diminuer un des aspects les plus beaux de ce pays? Voilà ma question.

Mr. Demers: As we said from the start, we don't want to take anything away from anyone, and we don't want anyone to take anything away from us. Take two people who are together as a couple. Each person within the couple is an independant being, with his or her own responsabilities, free to choose, free to remain within the couple or to leave. Such individual independance does not mean there are no exchanges within the couple, exchanges beneficial to both partners. That is how things are, and that is how things should be.

We do not want to take anything away from Canada—not one thing—and we do not feel Canada wants to take anything away from us. What we want is for ourselves and Canada to assume, as independant beings, some responsabilities we consider fundamental and to find common ground in areas of common interest. You can see why we have trouble with the idea that one party would want to take something away from the other. Quite franky, that idea is not part of our way of thinking.

Mr. Turgeon: Let me give you an example. When I was young, I studied philosophy at the University of Montreal. I had a professor with quite a talent for imagery. He used to say: «Here are two glasses; they are identical. What is the difference between them? The difference is that they do not take up the same space.»

Recognizing and respecting that notion would be a major step forward. We would understand that no one wants to destroy anything or anyone. On the contrary, we want to build—together if we can.

Mrs. Clancy (Halifax): I have three questions.

First, Mr. Turgeon, do you believe that nationality is a question of geography?

Second, you say that this country has two nations. In your view, does that notion emcompass the diversity of cultures in other provinces? For example, in my own province, Nova Scotia, we have a whole range of cultures—Aboriginal, Acadian, Scottish, German and English. We also have the largest Black community in Canada. The Black community in Nova Scotia has been there since the 18th century. Nowadays, I would think that every Nova Scotian thinks of himself of a Canadian, perhaps a Scottish Canadian or German Canadian, but still a Canadian. As far as I am concerned, Canada without Quebec would not be my country.

In my opinion, there is no such thing as English Canada. Please explain to me, if you would, what English Canada is.

Mr. Demers: The term «English Canada» is not quite correct. We talk about English-speaking Canada. Outside Quebec, English is the common language, the language used to express thoughts and values, to teach, and so on.

Mrs. Clancy: Hold on a minute. That is a question of values.

[*Texte*]

I am going to have to switch to English, I am sorry.

Mr. Turgeon: It's okay.

Mrs. Clancy: I am from Nova Scotia. I have lived here in Ottawa and I have lived in British Columbia. When I lived in British Columbia I found myself amidst a culture that was very different from the culture in Nova Scotia. I think we sometimes put too much emphasis on language in this country.

I come from a culture that lost its language a long time ago—I am referring to the Celtic culture—but it did not lose its religion, its music, its traditions or its practices. Come to Nova Scotia and you will see that this culture is strong and thriving. Interestingly enough, the language is actually reviving, and we did that in a have-not province, in a depressed region—the chair will agree with me on that—without a great deal of assistance, except from government.

It is as if you are telling me that there is one voice in Quebec and another voice in what is becoming known as "TROC"—the rest of Canada. I disagree with that. There are many voices in Canada. Some of those voices speak in French and some speak in English. I don't think nationality is a question of geography. When you say that we must speak to each other, I think we are missing the point here.

I can appreciate, live with, understand, enjoy and consider as part of my country the works of west-coast artists, northern artists, artists from Quebec and artists from Nova Scotia. My particular place in Canada is Nova Scotia. I can be comfortable anywhere, including Quebec. Perhaps we are not seeing the forest for the trees in that we put too much emphasis on *deux nations* and not enough on distinction.

I believe Quebec is a distinct society. There is no question. Part of that distinctness is that your society can produce, at the same time, people such as Dr. Hogue and Madame Finestone, which is quite amazing.

M. Turgeon: C'est cela qu'on veut dire, madame.

Mrs. Clancy: I think we are getting lost. The tragedy is that if we get lost... I have two fears. For me, the separation or the break-up of Canada is unthinkable, and it is not that I want to prevent the self-determination of any people, anywhere. I believe that the only possible salvation for the French fact, the French language and the French culture of Quebec, not to mention the voices of Franco-Ontarians, Acadians, Franco-Manitobans and so on, is within Canadian Confederation.

I believe—and I think we all know this to be true—that an independent Quebec with the United States looming over it, without the full, unqualified protection of Canadian Confederation, will not survive a generation.

I don't know if that is a question, but there were three questions in there.

M. Turgeon: Je pense que ce que vous dites, madame, démontre bien toute l'incompréhension qu'il y a dans ce pays. Vous faites partie d'un grand tout. Il y a des Allemands qui vivent au Canada, comme il y a des Ukrainiens et des

[*Traduction*]

Je m'exprimerai plus facilement en anglais, excusez-moi.

M. Turgeon: Allez-y.

Mme Clancy: Je viens de Nouvelle-Écosse. J'habite Ottawa, et j'ai habité la Colombie-Britannique. En Colombie-Britannique, je me suis trouvée entourée par une culture qui était très différente de celle de la Nouvelle-Écosse. D'après moi, dans ce pays on insiste trop sur la langue qu'on parle.

Je fais partie d'une culture—la culture celte—qui a perdu sa langue depuis longtemps, mais qui a préservé sa religion, sa musique, ses traditions et ses pratiques. Venez en Nouvelle-Écosse et vous verrez que cette culture est vigoureuse et toujours florissante. En fait, la langue connaît aujourd'hui un renouveau, et ce dans une province pauvre, dans une région économiquement faible, et sans—et le président sera sûrement d'accord—grande aide, sauf du gouvernement.

C'est comme si vous prétendiez qu'il y a une voix provenant du Québec et une autre voix provenant du reste du Canada. Je ne suis pas d'accord. Il y a beaucoup de voix au Canada. Certaines s'expriment en français et certaines en anglais. Pour moi, la nationalité n'est pas une question de géographie. Quand vous dites qu'il faut qu'on se parle, je pense qu'on passe à côté.

Je suis capable de vivre avec une grande diversité, de comprendre les oeuvres des artistes de l'Ouest, du Nord, du Québec et de la Nouvelle-Écosse, d'en jouir et de les considérer comme faisant partie de mon pays. Moi, je viens de Nouvelle-Écosse, mais je suis à l'aise partout au Canada, y compris au Québec. Peut-être que les autres nous cachent la forêt et que nous mettons trop l'accent sur les deux nations et pas assez sur la notion de caractère distinct.

Je crois que le Québec est une société distincte. Cela est évident. Un aspect de son caractère distinct est illustré par le fait que votre société puisse produire, en même temps, des gens aussi différents que le docteur Hogue et M^me^ Finestone. Je n'en reviens pas.

Mr. Turgeon: That is exactly what we mean, Mrs. Clancy.

Mme Clancy: Je crois qu'on est en train de se perdre. Ce qui est tragique, c'est que si l'on se perd...Il y a deux choses que je crains. Pour moi, la séparation ou l'éclatement du Canada est inconcevable, et non pas parce que je veuille refuser l'autodétermination à un quelconque peuple. Je pense que le fait français, la langue française et la culture française du Québec—sans oublier les voix des Franco-Ontariens, des Acadiens, des Franco-Manitobains, etc. ne trouveront leur salut qu'à l'intérieur de la fédération canadienne.

D'après moi—et je crois que nous le savons tous—un Québec indépendant, dans l'ombre des États-Unis, et sans la protection pleine et inconditionnelle de la fédération canadienne, ne survivra guère une génération.

Je ne sais pas si cela est vraiment une question, mais je sais que j'en ai.

Mr. Turgeon: I think, Mrs. Clancy, that your words clearly illustrate the lack of understanding there is in this country. You are part of a great whole. There are Germans living in Canada, as there are Ukrainians and Hungarians.

[*Text*]

Hongrois. Il y en a également qui vivent au Québec, vous le savez, et il y a également des Noirs qui vivent au Québec. Une culture, c'est aussi un peu une langue, et une langue, comme la culture, c'est une façon de voir, c'est une façon de comprendre et c'est une façon de juger. Vous voyez, vous comprenez et vous jugez avec tout ce que vous êtes dans ce monde-là et vous appartenez à un grand tout.

• 1715

Au Québec, il faut voir qu'avec notre culture, avec ce qu'on est et avec l'ouverture qu'on veut, on a une autre façon de voir, de comprendre et de juger. C'est uniquement cela. On veut maintenir cela. Là où il y a une incompréhension, c'est que du côté du Canada anglais, on a l'impression que le Québec veut se sentir supérieur. Ce n'est pas cela. Il faudra revenir au véritable sens étymologique des mots. Il n'est pas du tout question de cela. Une société distincte, c'est cela.

Mme Clancy: Oui, je comprends.

Nobody feels distinct to the Scots, come on.

I defer to my colleague, Dr. Hogue.

M. Hogue (Outremont): Vous allez voir un Pepsi à l'oeuvre.

You are not going to leave.

Vous allez rester ici quelques minutes.

Le président: Est-ce que vous avez beaucoup de temps?

M. Turgeon: Non, malheureusement, on n'a plus que quelques minutes.

Le président: C'est une réunion très importante pour nous.

M. Turgeon: Si vous voulez nous réinviter, nous reviendrons avec plaisir.

Le président: Est-il possible de continuer jusqu'à 18 heures?

M. Turgeon: Non, malheureusement.

M. Demers: On pourrait revenir.

M. Turgeon: Malheureusement, on a un engagement professionnel à Montréal. On croyait que ce serait terminé à cette heure-ci. Normalement, nous devrions être à Montréal pour 19 heures. On peut prendre quelques minutes supplémentaires ou revenir un autre jour si cela vous agrée.

Le président: Un autre jour peut-être, mais pouvez-vous accorder quelques minutes à mon collègue, M. Hogue?

M. Turgeon: Certainement.

Mr. de Jong: Mr. Chairman, I would like to expand on this point. I think we've entered an important discourse, and in terms of the committee and its work I think it's important that we schedule another meeting. I think we've just started, just scratched the surface. I think it is important to maintain this dialogue.

M. Hogue: Monsieur Demers, monsieur Turgeon, bravo, félicitations et bienvenue. Je ne veux pas vous dire bienvenue chez vous. Je dois dire qu'on a été assez longtemps ensemble, monsieur Turgeon, à la Commission Bélanger-Campeau. En fait, je pense que vous et moi avons été les plus fidèles participants.

[*Translation*]

Some of them even live in Quebec, as you well know; some Blacks live in Quebec. A culture is also a language and a language, like a culture, is a way of seeing, perceiving and judging the world around us. You see, your perception and judgment of this world involves every aspect of your being, and you are part of a greater whole.

So you must accept that in Quebec we see, understand and judge things differently, because of our culture, because of what we are and how we see the world. That's all it is, and we want to keep it that way. Let me tell you where the misunderstanding lies: English-speaking Canada thinks that Quebec wants to feel superior. That's not true at all. We have to come back to what the word "distinct" really means. "Distinct" does not mean "superior". A distinct society is just that, distinct.

Mrs. Clancy: Yes, I understand.

Allez, personne ne se sent distinct par rapport aux Écossais.

Je cède la parole à mon collègue, le docteur Hogue.

Mr. Hogue (Outremont): Now you'll see a Pepsi at work.

Mais vous n'allez pas quitter.

Surely you have a few more minutes.

The Chairman: Can you stay longer?

Mr. Turgeon: Unfortunately, we cannot. We only have a few minutes.

The Chairman: This meeting is very important to us.

Mr. Turgeon: If you would care to invite us back, we would be very pleased to accept.

The Chairman: Could we keep going until 6 o'clock?

Mr. Turgeon: Unfortunately, no.

Mr. Demers: We could come back.

Mr. Turgeon: Unfortunately, we have a professional commitment in Montreal. We thought this meeting would be over by now. We should be in Montreal by 7o'clock this evening. We could take a few more minutes now, or come back another day if that would suit you better.

The Chairman: We may indeed schedule another meeting with you, but for now could you grant my colleague, Mr. Hogue, a few more minutes?

Mr. Turgeon: Of course.

M. de Jong: Monsieur le président, j'aimerais qu'on discute un peu plus de cette question. Je pense que ce dialogue est important pour le comité et pour ses travaux. Le comité devrait inviter une nouvelle fois les témoins, car nous n'avons fait qu'effectuer la surface. Il est important que ce dialogue se poursuive.

Mr. Hogue: Mr. Demers and Mr. Turgeon, congratulations and welcome. Although I suppose I cannot really welcome you, since you are already at home. Mr. Turgeon, you and I spent a great of time together on the Bélanger-Campeau Commission. In fact, you and I were its most faithful members.

[*Texte*]

M. Turgeon: J'ai été là jusqu'à la signature. Vous êtes parti un peu avant, je pense.

M. Hogue: J'étais là à la signature. J'ai vu les gens signer et je me suis vu agir. J'étais fier de moi comme j'étais fier des autres. Comme les autres à la Commission, on s'est positionnés et on s'est levés debout pour dire ce qui nous tenait à coeur. Je voulais dire, monsieur Turgeon, qu'on a été assez longtemps ensemble à la Commission. Pendant les quelques heures où vous avez été absent, M. Roy a tenu aussi un rôle extrêmement intéressant. J'ai entendu ce type de discours à plusieurs reprises, comme vous l'avez entendu, et je l'ai aussi écouté venant de vous. Je pense qu'il y a eu beaucoup de respect et je trouve important de le dire ici.

Depuis le début de l'après-midi, je me demande de qui vous parlez. Nous sommes chez nous et vous acceptez cela. Nous sommes chez nous et vous êtes chez vous. Quand on parle du Québec, nous sommes chez nous. Je suis chez nous chez vous—c'est clair—et vous êtes chez vous chez nous. On accepte cela. Je suis autant chez nous chez vous que vous êtes chez vous chez nous. Votre chez-vous, c'est mon chez-nous. On ne joue pas avec les mots.

M. Turgeon: C'est la place que nous occupons, monsieur Hogue.

• 1720

M. Hogue: C'est cela. Quand vous avez levé les deux verres, c'était la place que nous occupons. Je le dis avec l'émotivité que vous me connaissez. J'en suis fier parce que c'est de l'émotivité qui nous appartient, qui fait partie de notre culture, de la mienne. On parle de nos tripes, de notre tête, de notre formation, et cela remonte à assez loin dans nos racines. Moi, je remonte avec plaisir à 1600 et quelque chose.

Lorsque vous faites des énoncés disant qu'il n'y a pas d'agressivité, qu'il y a du respect, je le crois dans le plus profond de mon être. Que ce soit en *frog*, en Pepsi, en Canadien français ou en Québécois, ce que nous sommes tous, je le vis de l'intérieur, comme M. Demers et M. Turgeon le vivent. Monsieur Turgeon, nous avons cheminé ensemble pendant cinq mois, avec tout le grand respect que nous nous sommes porté et avec nos différences fondamentales. Vous vous êtes positionné d'une façon et je me suis positionné d'une autre façon. Vous en êtes fier et satisfait, et j'en suis fier et satisfait.

Lorsque nous parlons de nous, nous parlons de nous. Vous pouvez parler à M^me^ Finestone en termes de nous et de vous, à M^me^ Clancy de nous et de vous, à M. Bird de nous et de vous, mais quand vous me parlez, c'est nous. On s'entend sur cela. Je ne suis pas un vire-capot. Je n'ai pas viré mon compte. Je suis encore chez nous chez nous. C'est clair. Vous ne me ferez pas traverser la ligne. Dans votre tête, dans vos émotions et dans votre coeur, vous ne me faites pas traverser la ligne. *I belong* depuis 1600 et quelque chose. On peut ne pas s'entendre entre nous, mais nous nous appartenons. La séparation, c'est secondaire. Nous nous appartenons, comme nous nous appartenions avant que la rencontre devienne officielle, lorsque tous les trois nous parlions. On se traite avec autant de respect et d'amour. Je ne dramatise pas.

[*Traduction*]

Mr. Turgeon: I was there until the report was signed. You left a little earlier, I believe.

Mr. Hogue: I was there when the report was signed. I saw everyone sign and I saw myself act. I was proud of myself, as I was proud of the others. Like other members of the Commission, you and I made our positions clear and expressed our concerns. What I wanted to say, Mr. Turgeon, is that we worked together on the Commission for quite some time. In your short periods of absence, Mr. Roy also had some very interesting things to say. I have heard such statements a number of times, as you have yourself, and I heard them today coming from you. I think everyone respected the opinions of others, and it is important this be made clear.

Since the start of this meeting, I have been wondering who you are talking about. We are at home here, and you accept that. We are at home and you are at home. When we talk about Quebec, we are at home there. I am at home in your part of Canada—that is quite clear—and you are at home in our part of Canada. We accept that. I am no less at home in your part of the country than you are at home in mine. In fact, your home is my home. Let's not play with words.

Mr. Turgeon: Mr. Hogue, what concerns us is our place in this country. We occupy it.

Mr. Hogue: That is right. When you raised your two glasses, the issue was the space they took up. I am saying this in my usual emotional way. I am proud of it, because emotionalism belongs to us, it is part of our culture and mine. We speak from our guts, our head and our training, and this has very deep roots. I can easily trace my origins back to 1600 and something.

When you make statements saying that there is no aggression, that there is respect, I sincerely believe this. Whether it be as a *frog*, a Pepsi, a French Canadian or a Quebecker, what we all are lives within me as it does within Mr. Demers and Mr. Turgeon. Mr. Turgeon, we worked side by side for five months, with all the deep respect that we had for each other and with our fundamental differences. You adopted one position and I adopted another. You are proud of it and satisfied, and I am proud of it and satisfied.

When we talk about us, we are talking about us. You can speak to Mrs. Finestone in terms of us and you, and to Mrs. Clancy of us and you, and to Mr. Bird of us and you, but when you speak to me, it is us. Let us be clear. I am not a turncoat. I didn't move my account. I am still at home with us. That is clear, you will not make me cross the line. In your head, in your feelings and in your heart, you do not have me cross the line. I have belonged since 1600 and something. We may disagree amongst ourselves, but we belong to each other. Separation is secondary. We belong to each other, as we belonged together before the meeting officially began, when the three of us were talking. We treat each other with due respect and love. I am not exaggerating.

[*Text*]

M. Turgeon: Je veux simplement comprendre les dates. C'est vous qui faites mention de dates. Vous parlez de 1600 et quelque chose.

M. Hogue: Le premier Hogue est arrivé en 1641.

M. Turgeon: Il y a 1763, 1867 et 1990. Il y a beaucoup de dates.

M. Hogue: Oui, mais je suis la 12e génération et les petits-enfants en sont à la 14e. Tout cela fait partie du nous, de l'imaginaire collectif. Dans cela, il y a Madeleine de Verchères, il y a Lambert Closse, il y a la chienne Pilote, il y a quelques Acadiens, des Anglais, des Français. Il y a de tout dans l'imaginaire collectif. Si je comprends bien, vous voudriez qu'il y ait une séparation de cela. Cet imaginaire collectif appartiendrait à nous, les Québécois. Qu'est-ce que je ferais de mes... Je dois avoir un parent avec du sang autre que français. Depuis 300 ans, je dois avoir attrapé je ne sais quelle autre sorte de sang. Il y a eu du mélange depuis 1641, et je reste dans mon nous.

Mme Clancy l'annonce et le présente d'une façon. Elle va à Vancouver, à Montréal et dans sa province, mais mon univers et ma réalité sont les vôtres. On est arrivés à peu près en même temps. D'ailleurs, on est arrivés tellement en même temps que chaque fois qu'un francophone en rencontre un autre, ou un «nouveau venu», ou un «moins ancien venu», il lui demande: D'où viens-tu? Il place sa racine, il place sa balise et il trouve sa sécurité.

• 1725

Je regrette que vous n'ayez pas eu de texte. J'aurais aimé...

M. Turgeon: Disséquer le texte? Je vais vous en faire parvenir une copie.

M. Hogue: Il était bien fait, bien structuré et positionné dans une démarche. Il faut respecter les points de vue, les opinions et le positionnement, et j'aimerais avoir votre texte.

Monsieur Turgeon, pour quelqu'un qui vit dans la réalité canadienne depuis quelques années, l'identité canadienne commune—je prends une expression que vous avez utilisée et c'est pour cela que j'aurais aimé avoir le texte—, c'est impossible. L'identité canadienne commune, c'est une vue de l'esprit.

M. Turgeon: C'est ce qui était écrit sur la convocation que nous avons reçue.

M. Hogue: Je vous dis que c'est impossible. J'ai le droit de vous dire ce que je pense.

M. Turgeon: Vous avez aussi le droit de me dire que vous siégez à une commission impossible.

M. Hogue: Ce n'est pas parce que le président a écrit quelque chose qu'il faut que je dise: Alléluia! Je vous dis que l'identité canadienne commune, c'est impossible. Personnellement, je n'accepterais jamais cela, à moins que l'identité canadienne commune accepte mon appartenance et mes identités. Lorsque vous avez parlé d'identité canadienne commune, vous avez interprété. Je ne dis pas que vous l'avez fait à tort. Monsieur Demers, j'aimerais que vous écoutiez aussi.

[*Translation*]

Mr. Turgeon: I merely want to understand the dates. You mentioned dates. You mentioned 1600 and something.

Mr. Hogue: The first Hogue arrived in 1641.

Mr. Turgeon: There were 1763, 1867 and 1990. There are many dates.

Mr. Hogue: Yes, but I am the 12th generation and my grandchildren are the 14th. All of this belongs to us, to our collective imagination. That includes Madeleine de Verchères, Lambert Closse, the dog Pilote, some Acadians, the English and the French. This is all part of our collective imagination. If I understand you clearly, you want there to be a separation in that. This collective imagination belongs to us, Quebeckers. What would I do with my... I must have an ancestor with other than French blood. In 300 years, I must have picked up some other type of blood. There has been some mixture since 1641, and I am still part of us.

Mrs. Clancy states and expresses the issue one way. She goes to Vancouver, to Montreal and in her province, and my universe and my reality are yours. We arrived at about the same time. Indeed, we arrived so closely together that each time a Francophone meets another, or "a new arrival", or a "a more recent arrival", he or she asks: where do you come from? He establishes where he is from, sets a point of reference and draws his sense of security from that.

I am sorry that you did not have a document. I would have liked to...

Mr. Turgeon: Dissect the text? I will have a copy sent to you.

Mr. Hogue: It was good and well structured and expressed a particular position. We have to respect points of view, opinions and positions, and I would like to have your text.

Mr. Turgeon, for someone who has lived in the Canadian reality for a number of years, a shared Canadian identity—I am repeating an expression that you used, and that is why I would like to have the text, is impossible. A shared Canadian identity is an intellectual concept.

Mr. Turgeon: That is what was on the notice that we received.

Mr. Hogue: I am telling you that this is impossible. I have the right to tell you what I think.

Mr. Turgeon: You also have the right to tell me that you are a member of an impossible committee.

Mr. Hogue: Just because the Chairman said something doesn't mean. I have to say: Hallelujah! I am telling you that a shared Canadian identity is impossible. I, personally, would never accept that, unless the shared Canadian identity accepted my belonging and my identities. When you were talking about a shared Canadian identity, you were interpreting. I am not saying that you were wrong in doing so. Mr. Demers, I would like you to listen as well.

[*Texte*]

M. Demers: Oui, oui, je vous écoute. Comme M. Turgeon vous a dit, nous avons des engagements professionnels. J'aimerais vous écouter, mais il faut que vous me compreniez.

M. Hogue: Combien de temps me reste-t-il? Deux minutes?

M. Demers: Oui, oui.

M. Hogue: Alors, je ne développerai pas. Vous savez, il ne faut pas s'enflammer. On ne chantera pas *La Marseillaise*.

M. Turgeon: Monsieur Hogue, il est important qu'on s'entende bien sur le sens des choses. La première chose, c'est que les membres de cette commission s'entendent sur le mandat de cette commission. Je reçois un papier officiel du gouvernement où il est dit:

> Le Comité permanent des communications et de la culture tiendra des audiences pour étudier le rôle des communications et de la culture dans la création d'une identité canadienne commune.

Je ne peux pas faire autrement que de parler de cela. Si le mandat n'est pas clair entre vous. . .

M. Hogue: Voici ce que veut dire l'identité canadienne commune. Ici, je parle en français avec toute la liberté et toute l'acceptation de ceux qui ne comprennent pas. Ceux qui ne comprennent pas, qu'ils écoutent cela. S'ils ne veulent pas m'écouter en français, qu'ils aillent se faire cuire un oeuf.

Puisqu'on n'a pas beaucoup de temps, monsieur Demers et monsieur Turgeon, je voudrais juste soulever certaines choses. Ensuite vous reviendrez et on passera quelques minutes ou quelques heures là-dessus.

Monsieur Turgeon, ne revenez plus avec: La souveraineté, ce n'est pas grand-chose. Ou bien c'est quelque chose, ou bien ce n'est pas quelque chose.

M. Turgeon: Monsieur Hogue, comprenez mes mots en français. Cela veut dire qu'il n'y a pas de quoi faire peur à qui que ce soit.

M. Hogue: On ne s'amusera pas avec cela: la souveraineté, ce n'est pas grand-chose, c'est trois petites choses. Nous sommes tous trop sérieux pour nous amuser avec des énoncés comme ceux-là. La souveraineté, c'est quelque chose. Si ce n'est pas quelque chose, on se tape la gueule depuis longtemps pour quelque chose qui ne vaut rien. De deux choses l'une: ou bien on va arrêter d'en parler, ou bien c'est quelque chose de tellement important qu'on ne la balisera pas.

Troisièmement, monsieur Turgeon, vous avez dit que plus le Canada anglais sera ouvert à lui, plus il sera ouvert aux autres.

M. Turgeon: Non, je parlais du Québec, monsieur Hogue.

• 1730

M. Hogue: Vous avez invité le Canada anglais à une victoire sur lui-même. C'est beau, et je vous remercie de le leur dire. Disons-le aussi à nous. On va commencer par nous, chez nous, et quand on aura réglé entre nous assez de choses, peut-être bien qu'on pourra davantage s'ouvrir à l'autre.

M. Turgeon: C'est cela, l'esprit de la souveraineté, monsieur Hogue.

[*Traduction*]

Mr. Demers: Yes, yes, I am listening. As Mr. Turgeon said, we have professional commitments. I would like to listen to you, but you must understand.

Mr. Hogue: How much time do I have left? Two minutes?

Mr. Demers: Yes, yes.

Mr. Hogue: Well, I will not elaborate. Let us not get too excited. We will not sing *La Marseillaise*.

Mr. Turgeon: Mr. Hogue, it is important that we clearly understand what things mean. The first thing is that the members of this Committee must understand their mandate. I receive an official government letter that says:

> The Standing Committee on Communications and Culture will hold hearings to examine the role of communications and culture in the creation of a shared Canadian identity.

I have no choice but to talk about that. If the mandate is not clear to all of you. . .

Mr. Hogue: Here is what a shared Canadian identity means. Here, I am freely speaking in French, and with the full acceptance of those who do not understand me. Let those who do not understand listen to that. If they do not want to listen to me in French, let them go fly a kite.

Since our time is limited, Mr. Demers and Mr. Turgeon, I will merely raise a few things. Later on you will come back and we will spend a few minutes or several hours on them.

Mr. Turgeon, do not come back with: sovereignty, is not a big deal. Either it is important, or it is not.

Mr. Turgeon: Mr. Hogue, understand what I am saying in French. It means that nobody has to be afraid of it.

Mr. Hogue: We are not going to joke with it: sovereignty is not a big deal, it is three little things. We are too serious to joke about statements like that. Sovereignty is important. If it is not, we have been talking for a long time about something that is meaningless. Let us do one thing or the other: either we stop talking about it, or it is something that is so important that we do not trivialize it.

Third, Mr. Turgeon, you said that the more English Canada is open to it, the more it will be open to others.

Mr. Turgeon: No, I was talking about Quebec, Mr. Hogue.

Mr. Hogue: You invited English Canada to be victorious over itself. That is fine, and I thank you for telling them. Let's also say it to ourselves. Let us start with ourselves, in our home, and when we have solved a number of things among ourselves, then we may be able to be more open toward the other.

Mr. Turgeon: That is it, the spirit of sovereignty, Mr. Hogue.

[*Text*]

Le président: Messieurs, je pense que le temps est maintenant écoulé.

M. Hogue: Je voudrais revenir à deux choses. Voulez-vous penser à quelque chose pour la prochaine fois? Qu'est-ce qu'on ferait de la Loi 178 dans un Québec séparé? C'est une petite question toute simple.

M. Turgeon: D'accord, pas de problème.

M. Hogue: Pensez aussi au projet de loi C-7. C'est fondamental. Le Québec est encore dans le Canada. Peut-être bien que votre intelligence, votre connaissance et notre connaissance peuvent aider une autre partie de nos collègues.

J'aimerais soulever ces deux questions lorsque vous reviendrez.

Le président: Merci beaucoup.

I would just like to also say as you're going out the door that when we talk about a common Canadian identity it is not as intimately as Dr. Hogue has said, *chez vous, chez nous.* On a broader scale, I would have to say to you that I feel that Quebec is part of my home and I would expect that you feel that New Brunswick is part of your home. If you don't, you're missing something.

That is what you're taking away from yourselves and from each other if we divide this country. We're taking away our home. When we talk about a common identity in that paper we sent to you, we're talking about a large common identity that has many parts. It does not sacrifice individual identity. We're talking about our home, our country.

I hope you will come back, because we're not done debating this point yet. We appreciate you being here very much.

M. Demers: Merci.

The Chairman: Thank you.

M. Turgeon: Monsieur le président, nous sommes venus dans un esprit d'ouverture et de franc dialogue.

Le président: Merci beaucoup.

M. Hogue: Merci beaucoup.

Le président: La séance est levée.

[*Translation*]

The Chairman: Gentlemen, I think we have now run out of time.

Mr. Hogue: I would like to get back to two things. would you give some thought to something for the next time? What will become of Bill 178 in a separate Quebec? This is a very simple little question.

Mr. Turgeon: That is fine, no problem.

Mr. Hogue: And what about Bill C-7. This is fundamental. Canada is still in Canada. Perhaps your intelligence and your knowledge and ours may help some of our colleagues.

I would like to raise these two questions when you return.

The Chairman: Thank you very much.

J'aimerais simplement dire pendant que vous passez la porte que quand nous parlons d'une identité canadienne commune, nous ne l'inscrivons pas dans la même intimité que M. Hogue lorsqu'il a dit, «in your place, in our place». Dans un sens plus large, je dois dire que dans mon esprit le Québec fait partie de mon chez-moi, et je m'attendrais à ce que vous considériez que le Nouveau-Brunswick fait partie de votre chez-vous. Si ce n'est pas ainsi, vous manquez quelque chose.

C'est de cela que vous vous priveriez privez et dont nous nous priverions si nous divisons ce pays. Nous perdrions notre chez-nous. Lorsque nous parlons d'une identité commune dans ce document que nous vous avez envoyé, nous parlons d'une importante identité commune qui comporte de nombreux éléments. Cela ne veut pas dire qu'en sacrifie l'identité individuelle. Nous parlons de notre chez-nous, de notre pays.

J'espère que vous allez revenir, parce que nous n'avons pas encore liquidé la discussion sur ce point. Nous vous remercions beaucoup d'être venu.

Mr. Demers: Thank you.

Le président: Merci.

Mr. Turgeon: Mr. Chairman, we came in a spirit of openness and frank discussion.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Hogue: Thank you very much.

The Chairman: The meeting is adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Union des artistes:

Serge Turgeon, President;

Serge Demers, Director General.

TÉMOINS

De l'Union des artistes:

Serge Turgeon, président;

Serge Demers, directeur général.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 20

Wednesday, November 20, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 20

Le mercredi 20 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24327—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, NOVEMBER 20, 1991
(27)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:47 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Deputy Chairman, Sheila Finestone, presiding.

Members of the Committee present: Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Acting Member present: Jean-Luc Joncas for Bud Bird.

Other Member present: Simon de Jong.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From Telefilm Canada: Pierre DesRoches, Director General; Michèle Fortin, Associate Director General; Pierre Pontbriand, Director, Communications. *From the Canadian Cable Television Association:* Ken Stein, President and Chief Executive Officer; Roger Poirier, Senior Vice-President; Guy Beauchamp, Immediate Past President.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses from Telefilm Canada made a statement and answered questions.

At 5:22 o'clock p.m., the Chairman, Bud Bird, took the Chair.

The witnesses from the Canadian Cable Television Association made a statement and answered questions.

At 7:13 o'clock p.m. the sitting was adjourned.

At 7:48 o'clock p.m. the sitting resumed.

At 8:30 o'clock p.m., the Committee adjourned.

EVENING MEETING
(28)

The Standing Committee on Communications and Culture met at 8:30 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Other Member present: Simon de Jong.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witness: From the Canadian Artists' Representation: Greg Graham, National Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 1991
(27)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 15 h 47, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Sheila Finestone (*vice-présidente*).

Membres du Comité présents: Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Membre suppléant présent: Jean-Luc Joncas remplace Bud Bird.

Autre député présent: Simon de Jong.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De Téléfilm Canada: Pierre DesRoches, directeur général; Michèle Fortin, directrice générale adjointe; Pierre Pontbriand, directeur, Communications. *De l'Association canadienne de télévision par câble:* Ken Stein, président-directeur général; Roger Poirier, premier vice-président; Guy Beauchamp, président sortant.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'étude du rôle des communications et de la culture dans l'unité canadienne.

Les témoins de Téléfilm Canada font un exposé et répondent aux questions.

À 17 h 22, le président, Bud Bird, occupe le fauteuil.

Les témoins de l'Association de télévision par câble font un exposé et répondent aux questions.

À 19 h 13, la séance est suspendue.

À 19 h 48, la séance reprend.

À 20 h 30, le Comité suspend ses travaux.

SÉANCE DU SOIR
(28)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 20 h 30, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Autre député présent: Simon de Jong.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoin: Du Front des artistes canadiens: Greg Graham, directeur national.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'étude du rôle des communications et de la culture dans l'unité canadienne.

The witness made a statement and answered questions.

At 10:29 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

À 22 h 29, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, November 20, 1991

• 1549

The Vice-Chairman: Ladies and gentlemen, thank you very much. Pursuant to Standing Order 108.(2), a study of the implications of communications and culture for a sense of Canadian unity or Canadian identity is under way this afternoon of Wednesday, November 20, 3.30 p.m., 308 West Block. The witnesses are Telefilm Canada. Welcome to

M. Pierre DesRoches, M^me^ Michèle Fortin et M. Pierre Pontbriand.

Monsieur DesRoches, nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous aujourd'hui. Nous nous intéressons beaucoup aux démarches de Téléfilm Canada, et votre perspective et votre point de vue sont attendus avec beaucoup d'intérêt.

Vous avez certaines remarques à faire, je crois.

M. Pierre DesRoches (directeur général de Téléfilm Canada): Madame la présidente, je vous remercie. Je remercie aussi les membres du Comité d'avoir invité Téléfilm Canada à se présenter devant ce Comité pour discuter du rôle de la culture et des communications dans le développement et le rayonnement de l'identité nationale, comme la lettre d'invitation le laissait entendre.

• 1550

Our view is in fact a simple one: we at Telefilm believe strongly that cultural expression is of vital importance to a nation. Canada's culture is a reflection of the many facets of its people's taste, its social structure, its daily life, its customs and its development, especially as transmitted through film and television, and a reflection of the principal challenges that face the Canadian people as a society.

So when Canadians watch a home-grown television program or go to see a film made in Montreal, in Toronto, in Vancouver or in Halifax, there is a very real sense in which they come face to face with themselves. For us, encouraging the development and promotion of Canadian film and television industries means helping to ensure the expression and the recognition of the Canadian identity.

We have, as you know because we have discussed this with the committee, established a set of extremely rigorous criteria to govern the allocation of the funds of Telefilm Canada. We encourage, as you know, quality, variety and originality. This means that we favour powerful works that merit many different aspects of the Canadian identity and that convey highly personal, even unique visions of the individual and society.

Lors de la création de Téléfilm en 1967, puis subséquemment, avec l'addition de nouveaux fonds pour la télévision, le long métrage et la distribution, le gouvernement canadien s'est donné comme défi la croissance du secteur audiovisuel canadien. La prémisse, celle qui nous gouverne encore, était la suivante: plus nous proposerons aux Canadiens des oeuvres de qualité, plus nous augmenterons le nombre de Canadiens au petit écran et au cinéma, et plus le public canadien s'intéressera à sa propre culture et choisira d'écouter et de voir des oeuvres spécialement créées pour lui.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 20 novembre 1991

La vice-présidente: Merci, mesdames et messieurs. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous reprenons ce mercredi 20 novembre, à 15h30, à la salle 308 de l'Édifice de l'Ouest, l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne. Nous accueillons aujourd'hui Téléfilm Canada. Je souhaite la bienvenue à

Mr. Pierre DesRoches, Ms Michèle Fortin and Mr. Pierre Pontbriand.

Mr. DesRoches, we are very happy to have you appear before this Committee. We follow with a keen interest the work of Telefilm Canada, and are looking forward to hearing your position and perspective.

I believe you have some comments to make.

Mr. Pierre DesRoches (Executive Director of Telefilm Canada): Thank you, Madam Chair. I would also like to thank the members of the Committee for inviting Telefilm Canada to appear and to dicuss, as mentioned in the invitation letter, the implications of culture and communications in the development and diffusion of a national identity.

Notre point de vue est simple: à Téléfilm, nous sommes persuadés que l'expression culturelle est déterminante pour un peuple. La culture canadienne est un miroir des multiples facettes de la sensibilité du peuple canadien, de sa structure sociale, de sa vie quotidienne, de ses moeurs et de son évolution. La culture canadienne, telle que véhiculée notamment par le cinéma et la télévision, est aussi le reflet des principaux défis que le peuple canadien se donne comme société.

Voilà pourquoi nous disons que les Canadiens ont rendez-vous avec eux-mêmes lorsqu'ils regardent notre télévision ou lorsqu'ils se rendent au cinéma pour applaudir un film fait à Montréal, Toronto, Vancouver ou Halifax. Ainsi, pour nous, favoriser le développement et la promotion de l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision, c'est contribuer à l'expression et à la reconnaissance de l'identité canadienne.

Nous avons donc établi des critères très rigoureux pour l'allocation de nos fonds: Téléfilm favorise la qualité, la diversité et l'originalité, ce qui veut dire que nous privilégions des oeuvres fortes, qui témoignent de nombreux aspects de l'identité canadienne et qui adoptent un point de vue particulier, voire unique, sur l'individu et sur la société.

With the founding of Telefilm, in 1967, and later with the addition of new funds for television, feature films and distribution, it has been the goal of the federal government to stimulate the growth of the Canadian audio-visual sector. The basic premise has been the following: The more high quality works are being offered to Canadians, the more Canadian television and film productions will be created and the more the Canadian public will be encouraged to take an interest in its own culture and to opt for works created here.

[*Text*]

Vingt-cinq ans plus tard, nous pouvons affirmer que des progrès considérables ont été effectués de ce côté. Aujourd'hui, on peut véritablement parler d'une industrie de l'audiovisuel à l'échelle du pays.

Nous ne sommes pas les seuls, madame la présidente, à avoir contribué à ceci. Vous vous rappelez sans doute les témoignages, à ce Comité, des autres agences culturelles qui poursuivent essentiellement les mêmes objectifs. Cela veut dire que, de Halifax à Vancouver, les compagnies de production s'assurent que des réalisateurs et scénaristes puissent exprimer en toute liberté leur vision du monde par l'entremise d'émissions de télévision et de longs métrages.

Canada is home to an extraordinary number of talented creators, who express themselves in a wide varieties of ways, from drama to comedy, from small-scale intimate works to vast historical and social panoramas. Every year new faces emerge, full of promise, while our acknowledged artists continue to produce fine works, displaying all the flare and professionalism we have come to expect.

We at Telefilm are proud to recognize that Canadian artists are reaching their audiences with increasing effectiveness. This is clearly shown in the recent evaluations of the corporation's most important funds: the Canadian Broadcast Program Development Fund and the Feature Film Fund. The evaluations prove that the television programs and feature films financed by these two funds have, over the years, reached an ever-wider public. This phenomenon is especially marked in the sectors of TV programs and French-language feature films.

Our television successes are now too numerous to count: *Road to Avonlea*, *Degrassi High*, *E.N.G.*, *Anne of Green Gables*, *First Circle*, *Les Filles de Caleb*, *Chambre en ville* and *Juste pour rire*, just to name a few, have attained more than a million viewers per week. Some of them, like *Les Filles de Caleb* for instance, had a 3.4 million audience rating last year when it was shown on the French network. It means that 85% of the population were watching that night *Les Filles de Caleb*.

Two of these major series will shortly begin highly promising careers in the other official language: *Road to Avonlea* will be appearing on Radio-Canada this year, while *Les Filles de Caleb* is being broadcast on the CBC English network next season. So the country's two linguistic communities will be offered yet another chance to get to know each other via their respective artistic creations.

• 1555

Le cinéma canadien a lui aussi pris un envol remarquable. Le succès récent de *Black Robe*, qui a recueilli des revenus de plus d'un million et demi de dollars dans les trois premières semaines seulement, témoigne de la vitalité et du professionnalisme de notre cinéma.

Il y a d'autres exemples de l'intérêt que le cinéma canadien suscite. Au cours des dernières années, plusieurs films ont généré plus d'un million de dollars de revenus, dont des titres que vous connaissez: *Le Déclin de l'empire américain* et *Jésus de Montréal* de Denys Arcand, *Dead Ringers* de David Cronenberg, etc.

[*Translation*]

Twenty-five years after our founding, the achievements have been remarkable. Today, we can truly talk of a national audio-visual industry, from coast to coast.

We are not the only ones, Madam Chair, to have contribute to this. You will remember the testimonies, before this Committee, of other cultural agencies which strive for the same goals. From Halifax to Vancouver, production companies are making it possible for directors and script writers to freely express their view of the world via television programs and feature films.

Le Canada a produit de nombreux créateurs et créatrices de talent, qui s'expriment dans les genres les plus variés, du drame à la comédie, de l'oeuvre intimiste à la grande fresque historique et sociale. Chaque année surgissent de nouveaux noms, chargés de promesses, tandis que nos artistes chevronnés poursuivent une oeuvre remarquable avec un talent et un professionnalisme qui ne démentent pas.

À Téléfilm, nous sommes fiers de constater que les créateurs canadiens rejoignent de plus en plus leur public, comme l'ont clairement démontré des évaluations récentes des fonds les plus importants de la Société, soit le Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision et le Fonds de financement de longs métrages. Ces évaluations prouvent en effet que les émissions de télévision et les longs métrages financés par l'entremise de ces fonds ont touché, au fil des ans, un public de plus en plus vaste, phénomène particulièrement marqué pour les émissions de télévision et les longs métrages francophones.

On ne compte plus les succès de notre télévision: *Road to Avonlea*, *Degrassi High*, *E.N.G.*, *Anne of Green Gables*, *First Circle*, *Les Filles de Caleb*, *Chambre en ville* et *Juste pour rire*, pour n'en nommer que quelques-uns. Ceux-ci ont tous été vus, chaque semaine, par plus d'un million de téléspectateurs. Certains programmes, par exemple *Les Filles de Caleb*, ont atteint un public de 3,4 millions de personnes quand cette série a été télédiffusée sur la chaîne francophone l'an dernier. C'est donc 85 p. 100 de la population qui, ce soir-là, regardaient *Les Filles de Caleb*.

Deux de ces grands succès entreprendront bientôt une carrière dans l'autre langue officielle: *Road to Avonlea* sera bientôt présenté à Radio-Canada, tandis que *Les Filles de Caleb* entreprendra, la saison prochaine, une carrière à CBC. Ainsi, les deux communautés linguistiques du pays auront une nouvelle occasion de se découvrir par l'entremise de leurs oeuvres respectives.

Canadian cinema has also flourished remarkably. The recent success of *Black Robe*, which gained revenues of over $1 million in only a few short weeks, symbolizes the vitality of our film industry.

But there are many other examples of the interest shown in Canadian film. Over the past several years, a number of films generated more than $1 million in revenues; among these are Denys Arcand's films *Le Déclin de l'empire américain* and *Jésus de Montréal*, and David Cronenberg's *Dead Ringers*.

[*Texte*]

Si les productions canadiennes ont la faveur de leur premier public, le public canadien, on s'y intéresse également de plus en plus à l'étranger. Nos films et nos émissions de télévision sont des ambassadeurs extraordinaires de notre culture aux quatre coins du monde. Plus de 400 productions du secteur privé ont été présentées dans des manifestations et des festivals internationaux l'an dernier et elles ont obtenu plus de 100 prix.

Given this context, it is important that we maintain our standards concerning Canadian content. Public funds must be devoted primarily to Canadian interests, whether in the realms of creation, production or distribution. It must also be recognized that Canadian productions should be more committed than ever to the very highest standards of excellence if they are to retain the position they have won with Canadian and foreign audiences, and effectively meet the challenge of international competition.

The development over the past few years of the Canadian film and television industries has been made possible by a close collaboration between the private and public sectors. The federal government has allocated additional funds to Telefilm to maintain the vitality of creative production and distribution branches of the industry across the country. Generally speaking, Telefilm establishes its policies in relation to its various clients. Over the years the corporation has refined and modified its policies to meet the specific needs of the francophone and anglophone markets, and of the country's various regions.

Telefilm's efforts to encourage audio-visual production outside of the major centres in Montreal and Toronto—efforts that have been underwritten by the creation of provincial support organizations for both film and television—have sparked a rise in regional productions that is particularly marked in the area of Vancouver. As we all know, producing television programs and feature films is an expensive business, and the costs are going up every day. Government support in productions financed by Telefilm during 1990-91 amounted to 64% of the production budgets. Apart from Telefilm, within that 64%, other federal and provincial organizations—including the National Film Board of Canada, CBC and provincial educational TV organizations—contributed substantially towards the funding of television programs and feature films.

Téléfilm est le premier partenaire de l'industrie canadienne de cinéma et de télévision, et sa contribution aux productions de tous les coins du pays a joué un rôle de levier par rapport aux investissements canadiens et étrangers.

Mais notre rôle ne s'arrête pas là, comme vous le savez. Nous apportons également un soutien décisif en ce qui concerne la distribution, le doublage, le sous-titrage, le marketing national et le marketing international de toutes les productions canadiennes. De plus, nos bureaux à Los Angeles, Paris et Londres jouent nécessairement un rôle important dans la promotion de l'industrie canadienne.

[*Traduction*]

While Canadian productions are much appreciated by their primary audience, the Canadian public, they are also finding increasing favour abroad. In fact, our films and TV programs serve as outstanding ambassadors of our culture throughout the world. Over 400 productions from the private sector were presented at international events during 1990, where they obtained close to 100 awards.

Dans cette optique, il apparaît important de maintenir nos exigences en ce qui concerne le contenu canadien. Les fonds publics doivent avant tout servir les intérêts des milieux de création, de production et de distribution canadiens. Il nous faut également reconnaître que les productions canadiennes doivent viser plus que jamais les plus hauts standards de qualité pour maintenir leurs acquis auprès des publics canadiens et étrangers, et pour faire face adéquatement à la compétition internationale.

L'essor de la télévision et du cinéma canadiens, au cours des dernières années, a été rendu possible par une concertation étroite entre l'industrie et les milieux gouvernementaux. Le gouvernement canadien a consenti des crédits supplémentaires à Téléfilm pour soutenir le dynamisme des milieux de la création, de la production et de la distribution dans tout le pays. D'une façon globale, Téléfilm établit ses politiques en fonction de ses différentes clientèles. Ainsi, au fil des ans, la Société a raffiné et diversifié ses politiques qui répondent aux besoins spécifiques des marchés francophone et anglophone, de même qu'aux besoins particuliers des productions régionales.

Les efforts de Téléfilm pour favoriser la création audiovisuelle en-dehors des grands centres que sont Toronto et Montréal, efforts qui ont été soutenus par la création d'organismes provinciaux de soutien au cinéma et à la télévision, ont suscité l'essor de la production régionale, tout particulièrement à Vancouver. Comme on le sait, produire des émissions de télévision et des longs métrages coûte cher, je dirais même coûte de plus en plus cher. Le soutien gouvernemental aux productions financées par Téléfilm en 1990-1991 s'élève à 64 p. 100 des budgets de production. Outre Téléfilm, d'autres organismes fédéraux et provinciaux, de même que l'Office national du film du Canada, Radio-Canada et les télévisions éducatives provinciales, ont apporté une contribution décisive au financement des émissions de télévision et des longs métrages.

Telefilm Canada is the primary partner of the Canadian film and television industries. Its contributions towards productions from across the nation plays a crucial role in stimulating the participation of Canadian and foreign investors.

But, as I am sure you realize, our role does not stop there; we also lend vital support towards the distribution, dubbing, sub-titling and marketing, both national and international, of Canadian productions. Moreover, our offices in Los Angeles, Paris and London play a key part in promoting the Canadian industry.

[*Text*]

Dans cette optique, il serait périlleux de remettre en question le mandat de Téléfilm comme organisme national de soutien à l'industrie, comme l'ont d'ailleurs fait remarquer récemment un groupe d'associations québécoises des milieux du cinéma et de la télévision. C'est évidemment une intervention qui a fait beaucoup de bruit, mais qui confirmait le rôle primordial que Téléfilm a joué et joue encore dans le milieu de l'audiovisuel.

Nous avons entrepris une vaste consultation sur la préparation de notre plan d'action de 1992-1993. Cette consultation nous a permis de constater que les objectifs que nous poursuivons sont étroitement liés et associés aux objectifs que poursuivent les autres associations au pays. Il est évident qu'il existe une volonté manifeste de tout mettre en oeuvre pour assurer les meilleures chances de développement et de rayonnement des productions canadiennes.

• 1600

Il nous a semblé, tout au long de cette consultation, que les forces vives des milieux de la télévision et du cinéma entendent plus que jamais privilégier la concertation, et non la fragmentation ou la division, comme voie de l'avenir. Téléfilm, bien sûr, entend également privilégier cette voie, qui est la meilleure garantie pour l'épanouissement de la culture canadienne.

Madame la présidente, nous serons heureux de répondre à vos questions si les membres du Comité jugent à propos d'en poser quelques-unes.

Merci.

La vice-présidente: Je vous remercie, monsieur DesRoches. Est-ce que les deux personnes qui sont avec vous veulent intervenir maintenant ou attendre les questions?

M. DesRoches: Voulez-vous ajouter quelque chose? Non.

La vice-présidente: Très bien. Je vous remercie.

We now will start our questioning following this very interesting presentation.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Welcome. I haven't had the opportunity to meet with you until this time, but may I say that from what I've seen of the work of Telefilm Canada, it's always first-class and very highly respected—even out west, where I am.

Mr. DesRoches: The industry out west works quite well. I think we were associated very closely with its development.

Mr. MacWilliam: I have a couple of questions with regard to the comparative costs, as you mentioned, in the expense of quality Canadian programming. I am wondering if you might give us some idea of the comparative costs between Canadian programming and equivalent U.S. programming.

Is it a level playing field in that regard? Are there substantial differences in the costs of producing quality productions in Canada as opposed to the United States?

Mr. DesRoches: I wouldn't know precisely, but my feeling is that the higher-cost Canadian programming done here costs about the same as an equivalent series on television done in the United States. What is very different, if

[*Translation*]

In view of these facts, it would be risky to revise Telefilm's mandate as a national organization of support to the industry. This, indeed, was the conclusion reached recently by a group of Quebec associations from the film and television sectors. It attracted a lot of attention, but it also confirmed the social role that Telefilm has always played in the field of audio-visual production.

Telefilm undertook a major series of consultations in preparation for its 1992-1993 action plan. Those consultations are enabling us to ensure that the objectives that we are pursuing are closely tied to the objectives of other organizations in the country. There is an obvious desire to do everything possible to guarantee the successful development and distribution of Canadian productions.

Throughout the consultations, it has become increasingly clear that now more than ever, the driving forces behind the film and television industries see collaboration—not fragmentation and division—as the path of the future. It is the path that Telefilm too plans to take, for we see it as the one most likely to guarantee the full flowering of canadian culture.

We would now be happy, ladies and gentlemen, to answer any questions you may have.

Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. DesRoches. Do the two persons with you wish to make a statement or simply wait for questions?

Mr. DesRoches: Do you have anything to add? No.

The Vice-Chairman: Very well. Thank you.

Nous allons maintenant commencer nos questions à la suite de ce très intéressant exposé.

M. MacWilliam (Okanangan—Shuswap): Bienvenue. J'ai le plaisir de vous rencontrer pour la première fois, et je dois dire que toutes les réalisations de Téléfilm Canada que j'ai vues ont toujours été de premier ordre et sont profondément respectées dans l'Ouest d'où je viens.

M. DesRoches: Cette industrie connaît un franc succès dans l'Ouest. Je crois que nous avons étroitement participé à son essor.

M. MacWilliam: J'ai deux questions sur les coûts comparatifs dont vous avez parlé au sujet des réalisations canadiennes de qualité. Pourriez-vous nous donner une idée des coûts comparatifs des réalisations canadiennes et des réalisations américaines équivalentes?

Sommes-nous à égalité dans ce domaine, ou le coût de réalisation de productions de qualité au Canada est-il très différent de ce qu'il est aux États-Unis?

M. DesRoches: Je ne le sais pas exactement, mais j'ai l'impression que les réalisations canadiennes à grand budget coûtent à peu près la même chose que les séries d'émissions équivalentes réalisées aux États-Unis. Ce qui est très

[*Texte*]

we shoot television, for instance. . .and I'm referring to series such as *Road to Avonlea*, for instance, or *E.N.G.*. The costs of these series are not far from a series of equal value made for television.

The major difference is in the feature film area. The average cost of a feature film in the United States is between $18 million and $30 million. The average cost here is about $2.3 million. That's what we can afford. That's what we can build as a financial structure, maybe $3.5 million to $4 million, except for major co-productions such as *Black Robe*.

Mr. MacWilliam: With regard to looking at Canadian film production as an export industry, obviously we have a limited market here in terms of our own Canadian market. If we were able to tap into foreign markets, be it just across the border with the U.S. or in other countries, there is at least the potential for a good export industry in film production.

Has Telefilm been directly involved in promotional efforts for your productions in the U.S. or other countries? If so, maybe you could highlight that.

Mr. DesRoches: If you're talking about feature films, I suppose you're talking more than just television. In the feature film, I'd say that we are pushing very much. For television or feature films, the main market that will provide some money is really the United States, in television particularly, but also in feature films. We haven't had major breakthroughs in that regard in the United States. It's a very closed market.

The best European productions don't get shown in the U.S. either, except sometimes on PBS. But if we talk about PBS, we're not talking about a lot of money.

• 1605

As for feature films, the competition in Europe, for instance, which is our single best market for us because it is penetrable and it is more sensitive, let us say, to the type of—

Mr. MacWilliam: Would you say that it is more penetrable than the U.S. market?

Mr. DesRoches: Absolutely. The U.S. is very focused on the type of production that is their own. They control the world market in audio-visual because nobody was doing anything, so they have penetrated every market on their own.

Oddly enough, the big success in their market and the big success they have in the world market is because they are American, because they are parochial. They are very American. The more we are going to be Canadian, the more success we are going to have here and the more success we are going to have abroad, because that is the solution the Americans have found. There is nothing as American as an American television series. There is nothing as American as an American film. They are more American than we even try to be Canadians sometimes. That has been the success and we have to spread that word around, I feel, because that is the solution.

Mr. MacWilliam: Within the current free trade agreement between Canada and the U.S., there are some levels of protection for the cultural industries in Canada. One of the worries, of course, that the cultural industries have

[*Traduction*]

différent, si l'on tourne pour la télévision par exemple... Je pense à des émissions du genre *Road to Avonlea*, par exemple, ou *E.N.G.*. Le coût de ces séries télévisées est à peu près le même que le coût de séries équivalentes aux États-Unis.

C'est dans le domaine des longs métrages qu'il y a une grosse différence. Un long métrage aux États-Unis coûte en moyenne de 18 à 30 millions de dollars. Ici, c'est environ 2,3 millions de dollars. C'est tout ce que nous pouvons nous permettre. Nous pouvons compter sur peut-être 3.5 millions à 4 millions, sauf dans de grosses coproduction comme *Black Robe*.

M. MacWilliam: À propos de l'industrie cinématographique canadienne considérée comme industrie exportatrice, il est évident que notre propre marché au Canada est très limité. Si nous pouvions pénétrer les marchés étrangers, ne serait-ce qu'au sud de la frontière américaine ou dans d'autres pays, nous aurions au moins un potentiel d'exportation important.

Téléfilm a-t-elle directement participé à des efforts de promotion de ses productions aux États-Unis ou ailleurs? Si c'est le cas, vous pourriez peut-être nous donner un peu plus de précision.

M. DesRoches: Si vous parlez de longs métrages, je suppose qu'il ne s'agit pas simplement de la télévision. Dans le domaine du long métrage, nous faisons un gros effort. Pour la télévision ou les longs métrages, le gros marché vraiment payant, ce sont les États-Unis, surtout pour la télévision mais aussi pour les longs métrages. Nous n'avons pas encore fait de percée majeure dans ce domaine aux États-Unis. C'est un marché très fermé.

Les meilleures réalisations européennes ne passent pas non plus aux États-Unis, sauf quelques fois sur PBS. Mais quand on parle de PBS, on ne parle pas de montants très importants.

Pour ce qui est des longs métrages, la concurrence en Europe, par exemple, l'Europe qui constitue notre meilleur marché car nous pouvons le pénétrer et il est plus réceptif si je puis dire au genre de. . .

M. MacWilliam: Vous voulez dire que c'est un marché plus accessible que le marché américain?

M. DesRoches: Bien sûr. Les Américains sont très axés sur leur propre type de réalisations. Ils contrôlent le marché mondial de l'audiovisuel parce que personne ne s'en occupait, et ils ont ainsi pu envahir tous les marchés.

Assez curieusement, s'ils triomphent sur leur propre marché et sur les marchés internationaux, c'est parce qu'ils sont américains, parce qu'ils ont une attitude nombriliste. Ils sont très américains. Plus nous serons Canadiens, plus nous aurons de succès ici et à l'étranger, parce que c'est la solution que les Américains ont trouvée. Il n'y a rien de plus américain qu'une série télévisée américaine. Il n'y a rien plus américain qu'un film américain. Ils sont encore plus américains que les plus canadiens des Canadiens. C'est comme cela qu'ils ont réussi, et il faut le faire savoir car je crois que c'est la solution.

M. MacWilliam: Avec l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, il y a un certain degré de protection des industries culturelles au Canada. L'une des questions qui inquiètent évidemment les industries

[*Text*]

identified is the possibility in the upcoming round of the North American free trade negotiations. . . Even though the government has said our cultural industries are not on the table, of course the Americans have been talking quite a different tune.

I would just like to get your perception. It is almost a hypothetical scenario. If our cultural industries, including your industry, were to be opened up in terms of protections, how would you envisage the future of the industry? Would it cause difficulties for you?

Mr. DesRoches: It would certainly cause difficulties. I cannot assess the type or the level of difficulty at all. There may be an impact because of the mere fact that we subsidize part of the industry.

Mr. MacWilliam: Precisely.

Mr. DesRoches: Not in product because we do not subsidize products, as you know; we invest. We are sometimes lousy investors, but we invest. That protects us. But there are all kinds of other activities related to the audio-visual field that are of course subsidized. I am talking, for instance, about marketing. This type of thing relates directly to the product; it is not an investment necessarily. It could be an investment, but it will not be possible to write the books accordingly.

Mr. MacWilliam: Is your fear, then, that any opening of the books, so to speak, in this particular area under a free trade agreement might in fact cause the Americans to target those subsidies as being unfair market distortion?

Mr. DesRoches: Why not? It has already been done a little bit by Mr. Valenti, for instance.

Mr. MacWilliam: Right.

Mr. DesRoches: That is not something against the American product. The product is good; the American people are nice people, but if you just hint that you may be protecting one frame of a picture, he starts getting nervous. I suppose there will be a couple of problems.

Mr. MacWilliam: I have some more questions, but I think my time is up.

The Vice-Chairman: I will give you another three minutes.

Mr. MacWilliam: Do I have more time?

The Vice-Chairman: I have decided to allocate 10 minutes each. So that is that. I took a decision, an enlightened decision from the chair.

Mr. MacWilliam: I want to attack, I guess, the central question in regard to the current mandate of this committee with respect to the whole question of Canadian identity. I would like to get your views or concerns about the possibility of the devolution or the regionalization or the provincialization, if you like, of our cultural industry. As you well know, the Minister of Communications has sent out some feelers, a trial balloon if you like, about which programs, which policies, which areas of the whole arts and cultural sector should in fact be devolved or left up to the provinces. Do you see a difficulty arising with respect to your particular interests if this were in fact to take place?

[*Translation*]

culturelles, c'est le risque qu'au cours de la prochaine ronde de négociations sur le libre-échange nord-américain. . . Le gouvernement a beau avoir affirmé que nos industries culturelles n'étaient pas négociables, il est bien évident que les Américains ne l'entendent pas de cette oreille.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. C'est un scénario presque hypothétique. Si nos industries culturelles, y compris la vôtre, devaient être moins bien protégées, comment envisageriez-vous leur avenir? Est-ce que cela vous poserait des problèmes?

M. DesRoches: Certainement. Je ne sais pas quelles seront la nature et la gravité de ces problèmes. Il risque d'y avoir des répercussions tout simplement parce que nous subventionnons une partie de cette industrie.

M. MacWilliam: Justement.

M. DesRoches: Pas le produit, car nous ne subventionnons pas des produits, vous le savez; nous investissons. Nous sommes parfois des investisseurs nuls, mais nous investissons. Cela nous protège. Il y a cependant toutes sortes d'autres activités liées au domaine audiovisuel qui sont évidemment subventionnées. Je parle par exemple de la commercialisation. Ce genre de chose a trait directement au produit; ce n'est pas nécessairement un investissement. Cela pourrait être un investissement, mais cela ne passera pas dans la comptabilité.

M. MacWilliam: Vous pensez donc qu'un examen de la comptabilité de ce domaine, si je puis m'exprimer ainsi, dans le cadre d'un accord de libre-échange, risquerait d'amener les Américains à dire que ces subventions faussent le marché?

M. DesRoches: Pourquoi pas? M. Valenti l'a déjà fait un petit peu, par exemple.

M. MacWilliam: Exact.

M. DesRoches: Ce n'est pas quelque chose qui vise le produit américain. Le produit est bon; les Américains sont de braves gens, mais au moindre soupçon de protection d'une image d'un film, ils s'énervent. J'imagine qu'il va y avoir des problèmes.

M. MacWilliam: J'ai d'autres questions, mais je crois que j'ai épuisé mon temps de parole.

La vice-présidente: Je vous laisse encore trois minutes.

M. MacWilliam: J'ai encore un peu de temps?

La vice-présidente: J'ai décidé de donner 10 minutes à chacun. Voilà. C'est la décision éclairée de la présidence.

M. MacWilliam: Je voudrais attaquer la question centrale du mandat actuel de ce comité relativement à toute la question de l'identité canadienne. J'aimerais savoir ce que vous pensez ou ce que vous craignez au sujet d'une éventuelle délégation ou régionalisation ou provincialisation si vous voulez de notre industrie culturelle. Comme vous le savez, le ministre des Communications a déjà lancé quelques ballons d'essai sur les programmes, les politiques, les domaines de tout le secteur artistique et culturel qui pourraient être délégués ou même cédés aux provinces. Si cela devait se produire, est-ce que cela menacerait vos intérêts particuliers?

[*Texte*]

• 1610

Mr. DesRoches: It's a bit difficult for us; people could say that we are one-sided and that we want to protect our own personal thing. But having lived with national organizations for 40 years now, perhaps people did not have enough chances or opportunities to go through that type of thing.

I was with the CBC for many years. Now I'm with Telefilm. It's when you work in agencies such as this, on a national level, that you get to feel how important it is and how to consider not the small elements, but the larger ones. Film-making on a small scale is not possible. Television-making on a small scale is not possible.

We're talking about culture, of course, but we're also talking about industry. Culture has to be nurtured. It has to be taken care of in a framework that is wide, that has a lot of room. Without national organizations, I don't think you can possibly have that.

Mr. MacWilliam: What about the argument—

The Vice-Chairman: I am wondering, Lyle, if you would permit me to ask a question.

Mr. MacWilliam: Sure, go ahead.

The Vice-Chairman: As French-language television and film have a much smaller potential market in Canada—and I'm not talking about joint productions—you say it can't take place in such a small market to really grow. But they've done extremely well in French Canada. Can we not expect the same kind of situation in English Canada?

Mr. DesRoches: Yes, you could. But to do that, you see... When I was talking about the parochialism of the Americans, the most successful thing in Quebec—and that doesn't take anything away from the creative talent you find there, quite the contrary—has been that the product coming from there is a Quebec product. It's for that reason that it's Canadian. It has some roots, whether people want it or not.

In 1642 the people came here. It's very rooted, what we didn't always have, and are starting to get, in English Canada. You see the type of feature films that have been produced in English Canada this year; we now are at the point of achieving the objective of getting a product that has more identity, that is very diversified, that is starting to get rooted in the values of that country, which we did not have for awhile.

Without national organizations, they could not possibly be financed. You have to make a product that initially will appeal to the Americans, to get the markets there. If you do that, and you say that to get the marquee value maybe you should take a few stars to sell more tickets, then you start to considerably alter the type of product you're after.

This is what happened in English Canada, if we can call it that, for awhile. People had to think of this in order to make the films. Now we say no. When we do a film, when we make a television series such as *E.N.G.* or *Road to Avonlea*, they're completely Canadian. I mean, they're completely Canadian.

[*Traduction*]

M. DesRoches: C'est un peu difficile pour nous; on risque de nous accuser d'être partiaux et de vouloir protéger nos propres intérêts. Mais comme nous avons eu des organisations nationales pendant 40 ans, peut-être les gens n'ont-ils pas suffisamment eu ce genre de possibilités.

J'ai travaillé pour Radio-Canada pendant des années. Maintenant, je travaille pour Téléfilm. C'est quand on travaille pour des organismes de ce genre, au niveau national, qu'on voit à quel point c'est important et qu'on apprend à prendre en compte non pas les petits détails, mais les éléments importants. La production cinématographique à petite échelle est impossible. La télévision à petite échelle est impossible.

Évidemment, on parle de culture, mais on parle aussi d'industrie. Il faut nourrir la culture. Il faut en prendre soin dans un contexte large et spacieux. Sans organisation nationale, je ne pense pas que ce soit possible.

M. MacWilliam: Mais l'argument...

La vice-présidente: Lyle, m'autoriseriez-vous à poser une question?

M. MacWilliam: Bien sûr, allez-y.

La vice-présidente: Comme la télévision et le cinéma francophones ont un marché potentiel beaucoup plus restreint au Canada—et je ne parle pas des coproductions—vous dites qu'ils ne peuvent pas vraiment prospérer dans un aussi petit marché. Pourtant, ce cinéma et cette télévision ont eu des succès extraordinaires au Canada français. Ne pourrait-on pas attendre la même chose du Canada anglais?

M. DesRoches: Si. Mais pour cela, vous voyez... À propos du nombrilisme des Américains, ce qui a le plus réussi au Québec—et ceci ne retire rien aux talents créateurs qu'on y trouve, bien au contraire—ce sont les produits qui étaient de véritables produits du Québec. C'est pour cela que c'est canadien. C'est quelque chose qui a des racines, qu'on le veuille ou non.

En 1642, les gens sont arrivés ici. C'est une idée profondément ancrée que nous n'avons pas toujours eue et que nous commençons à avoir au Canada anglais. Regardez le genre de longs métrages qu'on a tournés au Canada anglais cette année; on commence à atteindre l'objectif d'un produit plus porteur d'identité, plus diversifié, un produit qui commence à être plus enraciné dans les valeurs de notre pays, ce qui n'était pas le cas naguère.

Sans organisations nationales, il serait impossible de financer ce genre de réalisations. On veut réaliser un produit qui va commencer par intéresser les Américains pour trouver chez eux un créneau. Si l'on y parvient, et on se dit que pour s'implanter il faut peut-être prendre quelques vedettes pour vendre plus de billets, on se met à modifier considérablement le genre de produit qu'on recherche.

C'est ce qui s'est passé au Canada anglais, si je puis dire, pendant un certain temps. Il fallait tenir compte de cette situation lorsque l'on faisait un film. Maintenant nous disons non. Quand nous faisons un film, quand nous faisons une série d'émissions télévisées comme *E.N.G.* ou *Road to Avonlea*, c'est quelque chose d'entièrement canadien. Quand je dis canadien, c'est canadien.

[*Text*]

Both of them are sold in the United States. But if they're not, we say that it's all right and we're going to pay the difference. Our people are going to be exposed to this type of thing, which carries more of their values than anything else.

How do you build any cultural identity in the country if you don't do that? I'm sorry, but for years commercialism and Americanism were the solutions to the broadcasting problems in that country. Well, you can't do that any more. This is a choice the people and the government both have to make. They've made it in the case of Telefilm Canada. We now are spending $165 million a year to do that. I'm saying that we're doing quite a good job for this amount of money.

The Vice–Chairman: Mr. MacWilliam, as I hitch–hiked on for just under 15 seconds, I'll give you a minute to finish off. Then we'll go to Mr. Scott.

• 1615

Mr. DesRoches: I'm sorry, would you prefer to have shorter answers?

The Vice–Chairman: No, thank you, at this moment we're very happy with the way it's going. I'm not shy to say so.

Mr. MacWilliam: I want to return to the concept of regionalization. I wonder if you have any information that might be available in terms of Telefilm Canada as a regional development tool. Let me frame the question from a western perspective.

I want to look at this in terms of people out in British Columbia, which is the province I come from. If you could look at the economic spin–off from Telefilm Canada, not considering just the value or the cultural aspect of the film, what kind of economic spin–off does, say, the province of British Columbia have from the money invested in Telefilm Canada? Are there any figures you can point toward?

Mr. DesRoches: In terms of percentage, I don't recall the figure. But in terms of television production, for instance, our investments in the west are equivalent to our investments in Toronto. This is about $30 million. If we consider that our share represents about a 30% average of the cost of a program, you could say that it's more than three times this.

The Vice–Chairman: But if you added in housing and food and shopping... Have you ever done a fall–out study?

Mr. MacWilliam: I guess I should have asked it in terms of a national perspective. Perhaps it could be addressed both regionally and nationally. I was wondering if there were any figures available in terms of the economic spin–off from your particular industry.

Mr. DesRoches: Ontario has done it for itself, but we haven't done it.

Mr. MacWilliam: It might be an interesting exercise.

Mr. DesRoches: Yes, sir, we can see what we have and provide the committee with it. We don't have anything precise, but we can have a look at it.

[*Translation*]

Ces deux séries se vendent aux États–Unis. Si ce n'était pas le cas, nous dirions: tant pis, nous allons payer la différence. Notre population va être exposée à ce genre de choses qui véhiculent beaucoup plus de ses valeurs que quoi que ce soit d'autre.

Comment construire autrement une identité culturelle au Canada? Je suis désolé, mais pendant des années le commercialisme et l'américanisme ont été la solution aux problèmes de radiodiffusion de notre pays. C'est une époque révolue. Il y a un choix que le peuple et le gouvernement doivent tous les deux faire. Ils l'ont fait dans le cas de Téléfilm Canada. Nous dépensons maintenant 165 millions de dollars par an pour cela. Je trouve que le résultat les vaut largement.

La vice–présidente: Monsieur MacWilliam, comme je vous ai emprunté un peu moins de 15 secondes, je vais vous donner une minute pour terminer. Ensuite, nous passerons à M. Scott.

M. DesRoches: Excusez–moi, préférez–vous des réponses plus courtes?

La vice–présidente: Non, merci. Pour l'instant nous sommes très satisfaits, autrement je n'hésiterais pas à vous le dire.

M. MacWilliam: Je voudrais revenir à la notion de régionalisation. Possédez–vous des renseignements qui démontrent que Téléfilm Canada peut servir à l'expansion régionale. Je vous pose cette question du point de vue d'une personne venant de l'Ouest.

Je suis de Colombie–Britannique, et la question m'intéresse du point de vue des gens qui vivent là–bas. Sans vous arrêter uniquement à la valeur d'un film, à sa contribution culturelle, quels genres de retombées économiques la province de Colombie–Britannique tire–t–elle de l'argent investi dans Téléfilm Canada? Pouvez–vous nous citer des chiffres là–dessus?

M. DesRoches: Sans pouvoir vous citer des pourcentages de mémoire, je peux vous dire que nos investissements dans l'Ouest sont à peu près les mêmes que ce qu'ils sont à Toronto pour les émissions de télévision. Cela représente quelques 30 millions de dollars et en sachant que notre participation à une émission équivaut en moyenne à 30 p. 100 du coût de celle–ci, vous conclurez que l'investissement total correspond à trois fois cette somme.

La vice–présidente: Mais avez–vous tenu compte du logement, de la nourriture, des dépenses... Avez–vous déjà évalué toutes les retombées?

M. MacWilliam: Ma question aurait dû porter sur le Canada tout entier. Vous pouvez peut–être nous donner des chiffres correspondant aux régions et à l'ensemble. A–t–on calculé les retombées économiques de votre secteur en particulier?

M. DesRoches: La province de l'Ontario a fait des calculs en ce qui la concerne, mais pas nous.

M. MacWilliam: Ce serait sans doute révélateur.

M. DesRoches: Nous allons voir ce qui existe déjà et nous vous transmettrons ce que nous avons. Nous n'avons rien de précis mais nous allons nous renseigner.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: If you would be good enough to let us know if you have something you could provide us with, I believe Ontario did an economic impact study.

Mr. DesRoches: Yes, they did.

The Vice-Chairman: It might be worth while if you could look at that and give us a guesstimate. Mr. DesRoches, before I pass the microphone over to Mr. Scott, in your introductory remarks on page 2 you alluded to the recent evaluations of the corporation's most important funds, the Canadian Broadcast Program Development Fund and the Feature Film Fund. I wonder if you would be good enough, if you don't have that study, to table them with us so that we could use them for our report.

Mr. DesRoches: The only one we can't table is the one on distribution. It's not finished yet. It's in the process of being done. But we'll send to the committee a copy of both the Broadcast Program Development Fund and the Feature Film Fund.

The Vice-Chairman: If the other is completed before the beginning of the new year, we will be writing our report at that time. We would find it very helpful.

Mr. DesRoches: Do you want the full report or the executive summary?

The Vice-Chairman: I think the executive summary would be quite sufficient. Do we need more than the executive summary?

Mr. René Lemieux (Committee Researcher): Yes, that's sufficient.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je souhaite la bienvenue à M. DesRoches, notre témoin.

I want to zero in on a question Mr. MacWilliam touched upon. I want to come a little closer to what I think must be a problem for Telefilm Canada. Let me also say, as have others, that I think you people are doing a wonderful job for the country. I congratulate Telefilm Canada for all of the magnificent products we've all seen.

I want to ask you to speak as a French-Canadian, Mr. DesRoches. Do you think sensitivity over our national unity debate restricts you in any way? Does the country's preoccupation with keeping the nation together interfere in any way with what Telefilm Canada is trying to procure and produce on behalf of this country? Right now we are all very sensitive about this debate. It is a tremendously important time in this nation's history, and I'm just wondering if this has in any way affected you and your colleagues in Telefilm Canada.

• 1620

Mr. DesRoches: No, Mr. Scott, I don't think so. I'm sure it has not. You know we are not producers ourselves; we provide support to the production industry, but no, not at all. No, this has never even crossed my mind at any point.

[*Traduction*]

La vice-présidente: L'Ontario, si je ne m'abuse, a fait une étude sur les incidences économiques, et vous pourriez peut-être nous fournir ce que vous avez en main là-dessus.

M. DesRoches: Effectivement, l'Ontario a fait une étude.

La vice-présidente: Il serait peut-être utile que vous fassiez grosso modo une évaluation de ce genre. Monsieur DesRoches, avant de donner la parole à M. Scott, j'ai quelque chose à vous demander. A la page 2 du texte de votre allocution, vous faites allusion à deux évaluations faites récemment par la Société de ses fonds les plus importants, à savoir le Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision et le Fonds de financement de longs métrages. Auriez-vous la bonté, si vous ne les avez pas ici avec vous, de déposer ces études car elles pourraient nous servir lors de la rédaction de notre rapport.

M. DesRoches: La seule que nous ne puissions pas déposer est celle qui porte sur la distribution. Elle n'est pas terminée mais nous enverrons au greffier un exemplaire de l'étude sur le Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision et de l'étude sur le Fonds de financement des longs métrages.

La vice-présidente: Nous allons commencer la rédaction de notre rapport dès la nouvelle année, et l'autre, si elle est prête, nous serait très utile aussi.

M. DesRoches: Vous voulez tout le rapport ou le résumé vous suffirait-il?

La vice-présidente: Ce serait suffisant. Nous faut-il tout le rapport?

M. René Lemieux (attaché de recherche du Comité): Ce serait suffisant.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I wish to welcome M. DesRoches, our witness.

Permettez-moi de revenir à une question que M. MacWilliam a abordée. J'aimerais tenter de cerner un peu mieux ce qui, à mon avis, est sans doute un problème à Téléfilm Canada. Auparavant, je me joins aux autres pour vous dire que je pense que vous faites un travail incomparable pour le bien du pays, vous à Téléfilm Canada. Toutes mes félicitations pour les magnifiques productions que vous avez rendues possibles.

Je vous demanderais de répondre en tant que Canadien français, monsieur DesRoches. Pensez-vous que notre débat sur l'unité nationale, étant fort délicat, vous impose des contraintes quelconque? Le fait que le Canada s'inquiète de conserver l'unité constitue-t-il une entrave quelconque à la mission de Téléfilm Canada et à ce que la Société souhaite produire pour le bien du pays? Actuellement, ce débat nous préoccupe tous. Nous vivons des heures extrêmement cruciales dans l'histoire de notre nation et je me demande si cela a rejailli sur vous et vos collègues à Téléfilm Canada.

M. DesRoches: Non, je ne pense pas monsieur Scott. Je suis sûr que non. Nous ne produisons rien nous-mêmes. Nous donnons un appui financier aux producteurs, si bien qu'une telle chose ne m'a même jamais traversé l'esprit.

[*Text*]

Mr. Scott: Does Telefilm Canada adhere strictly to Canadian content? In other words, I know you are mandated to promote Canadian material and content, but if you are talking about something that happened in Australia, or Hong Kong, or Finland, and if that production happened to be produced elsewhere...

Mr. DesRoches: As you know, Mr. Scott, we have co-production policies. We have a lot of co-production with other countries. By law and by Canadian content definition—definition that has been articulated by the CRTC—a U.K.-Canada co-production, for instance, is considered as Canadian content under the CRTC Canadian content rules in Canada. It is the same thing with France, but our product is considered as a French, or Australian, or U.K. product when it goes over there. That's the basic protocol we have with every country we have co-production agreements with.

As far as our own productions are concerned, there is a point system. To invest the maximum of our investment, the production has to be 10 out of 10, meaning that everything—it's Canadian wall-to-wall. We could invest down to 6 points, for instance. We very, very, very seldom do it, but we could do that. Then our investment, our money—it may not be an investment; it may be a loan; it may be all kinds of things. We don't treat these productions the same way. So we have a scale from 6 to 10 in television, for instance. For 10 out of 10, everything has to be Canadian, and even everyone has to be Canadian, to get the full funding from Telefilm.

Mr. Scott: I understand. What happens, Mr. DesRoches when, for example, the Parti Québécois, the Bloc Québécois, or people from that province come to you, or you have a chance to distribute material on their behalf, which is against the—

Mr. DesRoches: They never come to us.

Mr. Scott: They might.

Mr. DesRoches: No, we deal with producers, with production companies. We deal with distribution companies. We never deal with political entities or things like this. We deal with creators, producers, or distributors, or dubbers, or whomever. We never deal with anyone, with any party or association as such.

Mr. Scott: So they go through the producers. Would you make any distinction at all between the people who approach the producers and the producers who approach you? Do you make any kind of—

Mr. DesRoches: Screening?

The Vice-Chairman: Mr. DesRoches is asking you if you are talking about screening. Do you screen the people? Is that what your question is?

Mr. Scott: Yes, I'm asking if there's...

Mr. DesRoches: No. For instance, our norms for eligibility for companies are very strict. For somebody—

[*Translation*]

M. Scott: La société Téléfilm Canada impose-t-elle des exigences strictes pour le contenu canadien? En d'autres termes, vous avez pour mission de promouvoir les productions canadiennes et le contenu canadien, mais si votre sujet se passe en Australie, à Hong Kong ou en Finlande, si le film est tourné ailleurs...

M. DesRoches: Comme vous le savez, monsieur Scott, nous avons des politiques qui régissent les coproductions, lesquelles sont nombreuses et mettent en cause d'autres pays. En droit, et suivant la définition du contenu canadien—celle du CRTC—une production faite conjointement entre le Royaume-Uni et le Canada, par exemple, est classée comme contenu canadien. Il en va de même pour les coproductions réalisées avec la France, et dans les autres pays, la France, l'Australie ou la Grande-Bretagne, le même produit est considéré produit national aussi. Cela fait partie de l'entente fondamentale conclue avec chacun des pays avec lesquels nous réalisons des coproductions.

Pour nos propres productions, nous appliquons un système de points. Il faut qu'une production réunisse dix points sur dix pour avoir droit à la somme maximale d'investissements, autrement dit il faut que ce soit du canadien de part en part. Parfois une production réunissant six points se mérite nos investissements. C'est très très rare, mais cela arrive, nos investissements, nos fonds—ce n'est peut-être pas un investissement, il peut s'agir d'un prêt; il peut s'agir de bien des choses. Ces productions ne sont pas traitées de la même façon. Les émissions de télévision, par exemple, sont classées suivant un barème de six à dix. Pour obtenir dix points, il faut que tout soit canadien, tous les membres de l'équipe doivent être canadiens et ce n'est que ce score qui ouvre droit au montant maximal.

M. Scott: Je comprends. Quand des gens du Parti québécois ou du Bloc québécois, ou des gens de la province de Québec tout simplement s'adressent à vous, quand vous avez l'occasion de distribuer la production de ces gens-là, ce qui est contre... Qu'arrive t-il?

M. DesRoches: Ils ne s'adressent jamais à nous.

M. Scott: Ils pourraient arriver qu'ils le fassent.

M. DesRoches: Non, nos interlocuteurs sont des réalisateurs ou des sociétés de production. Nos interlocuteurs sont des compagnies de distribution et nous n'avons jamais affaire à des groupes politiques. Nous avons affaire à des créateurs, à des réalisateurs, à des distributeurs, à des sous-titreurs, etc. Jamais nous ne faisons affaire avec des groupes, des partis ou des associations.

M. Scott: Mais ces gens-là peuvent passer par l'intermédiaire de réalisateurs. Faites-vous une différence entre les gens qui s'adressent aux réalisateurs comme intermédiaires et les réalisateurs eux-mêmes? Y a-t-il...

M. DesRoches: Vous me demandez si nous faisons un tri...

La vice-présidente: M. DesRoches demande si vous parlez d'un tri. Est-ce à cela que vous faites allusion?

M. Scott: Eh bien, je me demandais...

M. DesRoches: Pas du tout. Les normes d'admissibilité des compagnies sont très sévères. Pour quelqu'un...

[*Texte*]

The Vice-Chairman: Too strict sometimes.

Mr. DesRoches: People find they are too strict, yes, but our norms are published. They are in every policy—in the action plan we provide to the committee every year, or to every member for that matter. They are very strict, and they have to be followed. We don't make exceptions.

• 1625

They don't have anything to do with ideas or such things. It's the number of films of quality, the responsibility and the viability, and so on.

Mr. Scott: I have one final question, *madame la présidente*. Mr. DesRoches, from where you sit as Director General of Telefilm Canada, do you worry about the future of this country's culture? Do you worry about Canada?

Mr. DesRoches: I think every Canadian does worry about the outcome of anything that could put the country in jeopardy.

Mr. Scott: Can you elaborate on that just a bit, from your point of view?

Mr. DesRoches: Anybody who's Canadian, feeling that they could be something else the day after, would be worried about it. That's what I'm saying.

Mr. Scott: Would you agree that the culture of this country is a totality of all of the provinces and territories? Would you agree that you can't have a country's culture with anybody extracting themselves from the culture?

Mr. DesRoches: You're asking me for a statement, so I'll tell you what I think. I'll talk about cultural identity instead of about culture. Culture is something more abstract. Cultural identity is more concrete. It's basically a number of different cultural values that come together to form something larger.

I don't know if this is what you mean, but basically that's what I think. If you take one of them out, I don't feel it precludes the others from cultural survival, but in the process, it weakens the system.

The Vice-Chairman: I'd like to pick up on that unity in the diversity theme you started there, Geoff. In light of many of the remarks you made in your documentation, particularly in the document you sent to us earlier—which I read with a great deal of interest—on page 11 you talk about the vigorous support you've been receiving right across the country. "From coast to coast" is the heading, Mr. DesRoches.

You talk about the corporation's development and production resources, the fact that you are in Toronto, Montreal and out to Vancouver. I believe you answered Mr. MacWilliam with the amount of money, a fair share across the country.

Mr. DesRoches: We don't deal like that, Madam Chairperson. There are no regional envelopes at Telefilm. We don't say we are going to spend so much regionally. I'm against this.

[*Traduction*]

La vice-présidente: Trop sévères parfois.

M. DesRoches: Oui, c'est ce que l'on dit, mais nos normes sont publiées. On les trouve dans nos énoncés de politique, dans nos plans d'action que nous déposons chaque année au comité, à chacun des membres du comité en fait. Elles sont très sévères et on doit les respecter. Il n'y a pas de passe-droit.

Les idéaux n'interviennent pas. On fait intervenir le nombre de films de qualité qu'un réalisateur a à son crédit, sa responsabilité, sa viabilité, etc.

M. Scott: Une dernière question, madame la présidente. Monsieur DesRoches, vous êtes le directeur général de Téléfilm Canada. Êtes-vous inquiet de l'avenir de notre culture? Êtes-vous préoccupé quant au sort du Canada?

M. DesRoches: Je pense que tout Canadien s'inquiète du résultat de tout ce qui pourrait menacer notre pays.

M. Scott: Pouvez-vous développer un peu?

M. DesRoches: Tout citoyen canadien, sachant qu'il pourrait du jour au lendemain être autre chose que citoyen canadien, s'inquiète naturellement. C'est ce que je suis en train de dire.

M. Scott: Seriez-vous d'accord pour dire que la culture de notre pays est la somme de celle de chacune des provinces et territoires? Seriez-vous d'accord pour dire que la culture d'un pays ne peut impunément se défaire d'une de ses composantes?

M. DesRoches: Ce que vous me demandez, c'est une déclaration. Je vais vous livrer ma pensée. Je préfère parler d'identité culturelle plutôt que de culture. La culture est plus abstraite que l'identité culturelle qui est essentiellement constituée du rassemblement de diverses valeurs culturelles formant un tout plus important.

Je ne sais pas si cette réponse vous convient, mais c'est ce que je pense, et dès lors que l'on retire un des éléments de cette identité culturelle, la survie culturelle des autres n'est pas nécessairement compromise, mais l'ensemble s'en trouve affaibli.

La vice-présidente: J'aimerais pour ma part revenir à cette notion d'unité dans la diversité dont vous parlez, Geoff. Vous nous avez fait parvenir un document, plus tôt, et je l'ai lu avec vif intérêt. À la page 11, vous parlez de l'accueil enthousiaste qu'on vous a réservé aux quatre coins du pays, «d'un océan à l'autre» pour reprendre le titre que vous avez choisi.

Vous parlez des ressources dont dispose la Société pour la production et le développement et de vos activités à Toronto, à Montréal et à Vancouver. Vous avez donné des chiffres à M. MacWilliam tout à l'heure.

M. DesRoches: Nous ne procédons pas par région et il n'y a pas d'enveloppes régionales à Téléfilm. Nous ne choisissons pas par avance la région où nous dépenserons. Je suis contre cette façon de faire.

[*Text*]

I'm not against the regions, but I say that we have to be able to say we're doing it there because it's better to do it there, because the product is good to do it there. I'd rather deal with it like that than to say that we're going to give a little piece of pie over there. Then you don't do anything viable. You could not do a major feature film that way. The money would be so thin all around that it would not work.

Vancouver is a big office. It works quite a bit. It has a lot of work there because people have decided to create an industry there. A lot of talent is there.

In the Prairies they don't produce a lot, but there is a lot of writing skill in the Prairies. We're going to tap that. We have a project; people want to do some television feature films. They're going to be done there because they are the ones that possibly write the best stuff for this type of material.

The Vice-Chairman: Do you have that material coming forth to you in both official languages?

Mr. DesRoches: From the Prairies, no. But I feel that this is how you build the pride of a region and the pride of the artisans who make these programs and these films.

Sometimes my colleagues and I have rough sessions at some regional levels. But I feel that this message is going through. We are not centralists. We are going to provide the best means for our objectives where the thing can be best done.

• 1630

The Vice-Chairman: Thank you for that clarification. The thrust of my question basically was in the light of the fact that culture is not defined under either section 91 or 92 of the Canadian Constitution at this time—and I was quite struck by the fact you pointed out you had this participation from coast to coast, you're dealing with entrepreneurs or with producers from coast to coast, and you function coast to coast...

In that form of partnership, would you see culture as a concurrent or shared jurisdiction? Would you see it as a uniquely federal jurisdiction? I gather that you would not favour—I'll leave that to you.

Mr. DesRoches: That's something I never think of when I deal with the B.C. Film Fund, or OFDC, or something like that. I don't deal like this.

As I was saying, culture—a national culture, if you can call it that—is an amalgamation of many cultural entities. It has to be like that. It has to be like that in a country like Canada, probably more than anywhere else in the world.

The Vice-Chairman: So therefore it needs the federal mandate for Telefilm to be able to function in all these various jurisdictions.

Mr. DesRoches: Yes, and share. I'm not a constitutional expert, but should your jurisdiction—whether one element would like to control culture—you don't control culture. This is a jurisdiction that is there psychologically. You don't

[*Translation*]

Je ne suis pas contre les régions, mais j'estime que si nous intervenons, c'est parce que la production, dans une région ou dans une autre, en vaut la peine. Je préfère qu'il en soit ainsi plutôt que de distribuer les miettes un peu partout. Dans un tel cas, on ne fait rien de valable et il est impossible de réaliser un long métrage ainsi. Cela diluerait trop nos ressources financières.

Nous avons un gros bureau à Vancouver et il y a beaucoup d'activité parce que les gens ont décidé de faire prospéré le secteur là-bas, grâce au talent qui s'y trouve.

Nous ne produisons pas grand-chose dans les Prairies mais on trouve là-bas beaucoup de talent pour l'écriture. Nous avons l'intention de faire fructifier ce talent grâce à un projet. Des gens veulent préparer des longs métrages pour la télévision et ce sera possible là-bas car on y trouve sans doute ce qui se fait de mieux comme scénarios pour ce genre de films.

La vice-présidente: Est-ce que cela se fait dans les deux langues officielles?

M. DesRoches: Dans les Prairies, non. Pour ma part, j'estime que c'est ainsi que l'on stimule la fierté d'une région, la fierté des artisans qui réalisent ces émissions et ces films.

Il arrive que mes collègues et moi-même ayons des réunions houleuses au niveau régional, mais je pense que le message est compris. Nous ne sommes pas centralistes. Nous allons trouver les meilleurs moyens d'atteindre nos objectifs là où nos chances sont les meilleures de réussir.

La vice-présidente: Merci de cette explication. En fait, j'ai posé ma question parce que la culture n'est pas définie, à l'heure actuelle, en vertu de l'article 91 ou 92 de la Constitution canadienne. J'ai été frappée de vous entendre dire qu'il y avait une telle participation d'un bout à l'autre du pays, que vous traitez avec des entrepreneurs ou des producteurs de tout le pays, et que vous fonctionnez aussi à l'échelle nationale...

Dans le contexte d'un tel partenariat, considérez-vous la culture comme un secteur de compétence partagée ou concurrente? Cela doit-il relever exclusivement de la compétence fédérale, d'après vous? Je suppose que vous n'êtes pas en faveur—mais je m'en tiendrai là pour l'instant.

M. DesRoches: Je n'y pense jamais lorsque je traite avec le Fonds cinématographique de la Colombie-Britannique ou la SDICO, ou autres. Ce n'est pas mon genre.

Je le répète, la culture—une culture nationale, si on peut l'appeler ainsi—est un amalgame de nombreuses entités culturelles. Il doit en être ainsi. C'est nécessaire dans un pays comme le Canada, peut-être plus encore que dans le reste du monde.

La vice-présidente: Il faut donc qu'il existe un mandat fédéral pour permettre à Téléfilm de fonctionner dans toutes ces diverses provinces.

M. DesRoches: Oui, et partager les compétences. Je ne suis pas constitutionnaliste, mais si un des éléments souhaitait contrôler la culture, elle est incontrôlable. Ce secteur de compétence se trouve dans les esprits. On ne peut

[*Texte*]

control—we don't control—nobody controls culture. Culture starts at home. The values of the parents to their children is culture, and the culture is a reflection of what we are. That's basic—what the structure is here. If you have people who have never met and who don't know how far B.C. is from Nova Scotia, they are cultural anyway, but they have their own. Their roots are different, and their values are necessarily different.

The Vice-Chairman: With respect to what you are saying, my question related to the fact that we have within the Canadian Constitution two concurrent fields of jurisdiction at this time: they are agriculture and immigration. Would you see the culture falling into the same kind of shared or concurrent jurisdiction, as opposed to being entrenched, if this is the government's will, as they have indicated on page 36 of their document is one of the questions they are looking at—that it would be best in the jurisdiction that is either the shared jurisdiction or the federal jurisdiction, based on the experience that you have had working in this field?

Mr. DesRoches: I wouldn't know.

The Vice-Chairman: I note the chair has arrived. Mr. Bird, are you ready to take the chair?

Mr. Bird (Fredericton—York—Sunbury): Why don't you continue, Madam Chairman?

An hon. member: She is doing admirably.

Mr. MacWilliam: If only she wouldn't ask so many questions.

Mr. Bird: I hope she sets a good precedent.

Mrs. Clancy (Halifax): We all set good precedents.

Mr. MacWilliam: That's what I am trying to stay away from.

Mrs. Clancy: First of all I want to apologize to our witnesses for my late arrival, but I was taking part in a debate, as was our chair, on Telesat Canada. I also apologize to the chair for being unable to stay to hear what I am sure were his most cogent remarks—the other chair. I heard your cogent remarks yesterday in the debate. I must say that this chair's were more cogent than that chair's, but there we go.

Mr. Bird: I won't get into that.

Mrs. Clancy: I am sure you won't.

The Vice-Chairman: Do you want me to rule you out of order? Colleagues, please carry on.

Mrs. Clancy: I am carrying on.

The Vice-Chairman: You have 37 seconds.

Mrs. Clancy: I do apologize for being late. I want to join my voice to those of my colleagues and to show my great admiration and appreciation for Telefilm Canada. Every time I turn on the television and see a project Telefilm has been

[*Traduction*]

pas contrôler—ni vous ni nous—la culture. La culture se manifeste à la maison. Les valeurs que les parents transmettent à leurs enfants sont un aspect de la culture et la culture est le reflet de ce que nous sommes. C'est fondamental. Prenons l'exemple de gens qui ne se sont jamais rencontrés et qui ne savent pas quelle distance sépare la Colombie-Britannique de la Nouvelle-Écosse: chacune à sa culture. Leurs racines sont différentes et leurs valeurs le sont aussi, nécessairement.

La vice-présidente: Pour situer un peu ce que vous dites, ma question portait sur le fait qu'il est prévu dans la Constitution canadienne deux secteurs de compétence concurrente: l'agriculture et l'immigration. D'après vous, la culture devrait-elle constituer elle aussi un secteur de compétence partagée ou concurrente, au lieu d'être constitutionnalisée, si c'est ce que souhaite le gouvernement—c'est en effet l'une des questions envisagées, comme en témoigne la page 37 de son document—vaudrait-il mieux que la culture relève d'une compétence partagée ou soit de la compétence exclusive du gouvernement fédéral, d'après votre expérience pratique dans votre domaine?

M. DesRoches: Je ne sais pas.

La vice-présidente: Je constate que le président vient d'arriver. Monsieur Bird, êtes-vous prêt à occuper le fauteuil?

M. Bird (Fredericton—York—Sunbury): Pourquoi ne restez-vous pas à votre place, madame la présidente?

Une voix: Elle s'en tire admirablement bien.

M. MacWilliam: Si seulement elle s'abstenait de poser autant de questions!

M. Bird: J'espère qu'elle établit un bon précédent.

Mme Clancy (Halifax): Nous le faisons tous.

M. MacWilliam: C'est ce que j'essaie d'éviter.

Mme Clancy: Je tiens tout d'abord à demander aux témoins d'excuser mon arrivée tardive, mais, à l'instar de notre président, je participais à un débat sur Télésat Canada. Je présente également mes excuses au président pour n'être pas restée écouter ses observations qui étaient sans doute les plus brillantes. J'ai entendu les remarques pertinentes que vous avez faites hier au cours du débat. Je dois dire que les observations de la présidente étaient plus pertinentes que celles du président, mais c'est ainsi.

M. Bird: Je ne veux pas me lancer là-dedans.

Mme Clancy: Je n'en doute pas.

La vice-présidente: Tenez-vous à ce que je vous rappelle à l'ordre? Poursuivons, collègues.

Mme Clancy: C'est ce que je fais.

La vice-présidente: Il vous reste 37 secondes.

Mme Clancy: Je vous prie d'excuser mon retard. Je tiens à me joindre à ceux de mes collègues qui ont exprimé leur admiration et leur satisfaction à l'égard de Téléfilm Canada. Chaque fois que j'allume la télévision et que je vois une

[*Text*]

involved in that is uniquely Canadian or see a film in a theatre that is uniquely Canadian, for those of us who grew up not seeing those things the advent of the work supported by Telefilm Canada is making a tremendous difference to us, to how we see ourselves.

On page 9 you indicate the importance of Canadian television as a showcase for feature films, and I'm wondering what you think the impact is Skypix, or other DBS services from United States will be on this?

• 1635

Mr. DesRoches: I don't know. People attempt to dramatize the impact. I think it is going to be a serious impact, but you see Canadians have been used to watching, in major centres, up to 30 or 35 channels already. There is more American product available to Canadians than there are American products available to Americans. Let's face it, that's the situation we are in.

So what will Skypix do? I think it is going to have an impact. Will it have such a big impact? It is going to be one service or two services more than what people have now, and already people have up to 40 services.

So a if Canadian product stands on its own... Mind you, I don't feel that Skypix or any type of service like this should be available to people, but there won't be any way to stop this type of DBS experience—but I feel there is a limit to what people can watch. They can watch one program at a time. If what we do is as good as it seems it will be, if people start and continue to believe in the values that are carried in the programs that we do, then I think we are going to stand a chance of staying there and have people watching us.

We are not going to be the only game in town, but we are going to be solid enough, I feel, to do that, and it means that the government is going to have to inject more resources in culture, even more than they have already, in order to stay at that level.

Mrs. Clancy: I am now going to switch gears completely. I understand you—

The Vice-Chairman: Mary—

Mrs. Clancy: Oh, I am finished?

The Vice-Chairman: No, no. No, you are not finished. I wonder if you would mind if we could stay on this for one second, if I could add a supplementary question to that.

Mrs. Clancy: Absolutely.

The Vice-Chairman: When Mr. Spicer was here, Mr. DesRoches, he made a statement with respect to the fact that there was going to be a need for broadcasters to look for a niche type of marketing and the production of that kind of specialized programming, which I think you are saying is the Canadian experience. But with the direct-to-home broadcasting or television, is it your belief that we don't need a special focus, or we don't need to improve or increase our software. What is your view of the kinds of things that we are going to have to ensure?

[*Translation*]

émission à laquelle Téléfilm a participé et qui est entièrement canadienne, ou encore un film dans un cinéma qui est exclusivement canadien, pour ceux d'entre nous qui ont grandi à l'écart de tout cela, il est merveilleux de voir toutes ces oeuvres qui sont créées grâce à l'appui de Téléfilm Canada, ce qui représente une énorme différence pour nous, dans la façon dont nous nous percevons nous-mêmes.

À la page 9 de votre mémoire, vous dites que la télévision canadienne joue un rôle important pour présenter les longs métrages, et je me demande quelles répercussions auront selon vous les systèmes Skypix ou les autres services de télévision directe par satellite en provenance des États-Unis?

M. DesRoches: Selon moi, les gens ont tendance à mettre les choses au pire. Certes, les répercussions seront importantes, mais les Canadiens qui résident dans les grands centres sont habitués à recevoir jusqu'à 30 ou 35 canaux. Nous recevons plus de produits américains que les Américains de produits canadiens... Rendons-nous à l'évidence, c'est un fait.

Alors, bien sûr, Skypix aura certes une incidence, mais sera-t-elle aussi importante que cela? Il n'est question que de rajouter une ou deux chaînes à la quarantaine que les gens reçoivent déjà.

Donc, si un produit canadien se tient... Je ne dis pas que Skypix ou tout autre type de service de ce genre devrait être proposé à l'auditoire, mais il ne sera pas possible de faire obstacle à la télévision directe par satellite... Quoi qu'il en soit, il y a des limites à ce que les gens peuvent regarder. Ils ne peuvent regarder qu'une seule émission à la fois et si ce que nous faisons est aussi bon que nous l'espérons, si les gens croient et continuent de croire dans les valeurs que nous véhiculons dans nos émissions, alors je crois que nous aurons une bonne chance de conserver notre créneau et de continuer à avoir un auditoire.

Nous n'allons pas être seuls à jouer la partie, mais je crois que nous serons assez solides pour tenir le coup, mais il faudra que le gouvernement consacre plus de ressources à la culture, plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici, afin que restions au même niveau.

Mme Clancy: Passons totalement à autre chose. Je crois deviner que...

La vice-présidente: Mary...

Mme Clancy: Mon temps est écoulé?

La vice-présidente: Non, ce n'est pas cela. Pourrions-nous rester sur ce sujet un peu plus longtemps, j'aimerais poser une question supplémentaire.

Mme Clancy: Je vous en prie.

La vice-présidente: Lorsque M. Spicer a comparu devant le comité, monsieur DesRoches, il nous a dit que les télédiffuseurs devraient désormais pratiquer un marketing de créneaux et produire des émissions spécialisées, ce qui, selon vous, correspond à l'expérience canadienne. Toutefois, avec l'arrivée de la radio-télédiffusion directe, ne pensez-vous pas qu'il nous faille focaliser nos activités, ou encore améliorer nos programmes. À quoi, selon vous, devrons-nous veiller plus particulièrement?

[*Texte*]

Mr. DesRoches: I think the objectives that have been set for the broadcasters, for agencies like Telefilm, in terms of their Canadian content responsibility, have to remain there. It has to be strengthened. The resources—the CBC, mind you, and other broadcasters and Telefilm were not at the same time—should be increased I think, in order for us to do that. You know, we spend—and you have heard me say that before, Madam Chairperson—tens of billions of dollars a year for our children's education. Are we going to be mean in saying we are going to invest in outside of the four, five, or six hours they spend at school, let's spend a few dollars more for them to watch programs that carry our own values when they are at home? Basically this is it.

If we lose the children, if we lose the teenagers, let's not kid ourselves; in ten years' time, in 15 years' time, these people are not going to watch our television, they are going to watch somebody else's television, and if we have to invest there and we have to get people back on stream on Canadian programming, like the broadcasters are doing now. . .

You know, you meet the broadcasters, the private broadcasters now, and they tell you, which they never did before, Canadian content for us is the niche programming that will allow us to survive, not to tomorrow morning but in one year's time, in two years' time, in three years' time.

Mrs. Clancy: That goes very well into my next question, which I understand you dealt with before. . .

Mr. DesRoches: Gee, I opened the doors too wide.

Mrs. Clancy: But I want to ask you about it, and that is that I am, not just as a maritimer but I think as a Canadian female, a very big fan of *The Road to Avonlea* series and the *Anne of Green Gables* before that, and I wonder if. . . I understand that *The Road to Avonlea* is going to be translated for broadcast in Quebec.

• 1640

Mr. DesRoches: It's not in Quebec, it's on the French network of the CBC.

Mrs. Clancy: Yes, I'm sorry, it's on the French network.

La vice-présidente: C'est pour le Canada français: Radio-Canada, etc.

Mrs. Clancy: Were the first two *Anne of Green Gables* films translated as well?

Mr. DesRoches: Yes, they were.

Mrs. Clancy: How did they do?

Mr. DesRoches: They did very well.

Mrs. Clancy: Some of the other films being done in the same. . .such as *Jane of Lantern Hill*. I wonder, are many maritime endeavours likely to get translated? I'm thinking, for instance, of *George's Island*.

Mr. DesRoches: *George's Island* has been shown in Quebec. I think it was bought by the French network of the CBC, as a matter of fact.

[*Traduction*]

M. DesRoches: Je crois que nous devrons laisser intacts les objectifs de contenu canadien qui ont été fixés aux télédiffuseurs et aux organismes comme Téléfilm. Il faut même les renforcer. Et pour cela, il conviendrait d'accroître les ressources, quoi qu'il faille remarquer que Radio-Canada, les autres télédiffuseurs et Téléfilm Canada n'étaient pas sur un pied d'égalité. Comme vous le savez, et vous m'avez déjà entendu en parler, madame la présidente, nous dépensons chaque année des dizaines de milliards de dollars pour l'éducation de nos enfants. Va-t-on faire preuve de mesquinerie en annonçant notre intention d'investir quelques dollars seulement dans le temps que passent nos enfants hors des murs de l'école, pour leur permettre de regarder des émissions qui leur présentent nos valeurs? C'est ça le fond du problème.

Ne nous leurrons pas, si nous perdons aujourd'hui notre auditoire d'enfants et d'adolescents, dans 10 ans ou dans 15 ans, nous aurons perdu notre auditoire adulte qui regardera une télévision étrangère, si bien que si nous voulons investir dès maintenant pour récupérer l'auditoire des émissions canadiennes, comme le font les télédiffuseurs. . .

Aujourd'hui, les télédiffuseurs privés estiment, et plus que jamais, que les émissions à contenu canadien représentent le genre de créneau qui nous permettra de survivre, pas simplement un jour de plus, mais un an, deux ans, voire trois ans de plus.

Mme Clancy: Voilà qui rejoint tout à fait le sujet de ma prochaine question dont vous semblez déjà avoir parlé. . .

M. DesRoches: Que diable! Aurais-je ouvert la porte trop grande?

Mme Clancy: Je veux vous poser cette question, et pas uniquement en tant que résidente des Maritimes, mais en tant que Canadienne passionnée de la série *The Road to Avonlea* et de *Anne of Green Gables* qui l'a précédée. . . et je me demande si. . . J'ai appris que *The Road to Avonlea* allait être doublé en français pour être diffusé au Québec.

M. DesRoches: Ce n'est pas au Québec, c'est au réseau français de Radio-Canada.

Mme Clancy: Vous avez raison, excusez-moi. C'est au réseau français.

The Vice-Chairman: It is for French Canada: Radio-Canada, etc.

Mme Clancy: Est-ce que les deux premiers films de la série *Anne of Green Gables* ont été traduits aussi?

M. DesRoches: Oui.

Mme Clancy: Ont-ils eu du succès?

M. DesRoches: Beaucoup.

Mme Clancy: Certains des autres films dans la même veine, par exemple *Jane of Lantern Hill*. Je me demande combien d'autres oeuvres des Maritimes sont susceptibles d'être traduites? Je songe par exemple à *George's Island*.

M. DesRoches: *George's Island* a été projeté au Québec. Je crois d'ailleurs que le réseau français de Radio-Canada l'a acheté.

[*Text*]

Mrs. Clancy: Oh, that's terrific. That's great. I'm delighted to hear it.

The Vice-Chairman: There's one question I'll add in terms of the concerns being expressed. The new broadcasting bill, if you will recall, had a secondary public broadcasting potential, called the "alternate broadcaster".

We've heard from the National Film Board and the National Arts Centre that they favour the establishment of a new national television network to broadcast Canadian film and television productions only. They want to call it TeleCanada. I believe there was also a proposal by CBC itself for CBC II or whatever.

Mr. DesRoches: So you remember that one.

The Vice-Chairman: Oh, yes, I sure do remember that one. I think you had somewhat of a little hand in there. I just wonder if you now see, with the incredible potential of USSB—or Skypix, as the case may be—that this becomes even more of a necessity for public financing.

Mr. DesRoches: You know, the more that comes from outside, we should. . .My old boss, Al Johnson, used to say that we had to give Canadian programming a chance. For every hour that comes in, we should produce another hour of our own stuff. It's not always possible, but the more you put on the air the more it's likely that people are going to watch it. You need volume.

But let's not kid ourselves; we are a country of 26 million people, two official languages, with limited resources. We are a rich country, but with limited resources. I don't feel that what we spend in culture is sufficient, but it's quite a bit of money. It's not sufficient because we are a wide country. We have a low population. We have as a neighbour, using the same language, 250 million people. This puts us in a very difficult position.

Obviously, the TeleCanada idea is a very good one. These people would have access to Telefilm funds, of course, but only if our budget is doubled.

The Vice-Chairman: I asked you that question because within the mandate we've been given, and within the document prepared by the Government of Canada for this consultation we've initiated, there is a section on broadcasting. I am sure you looked at it.

One of the suggestions was that the Government of Canada proposes to provide provincial governments and their agents with the opportunity to evolve into full public broadcasting undertakings with varied programming, subject to CRTC regulations.

In your view, where you add an hour and another hour that would compensate for the large numbers of choices we're now going to be offered, would that offer even greater opportunity or would that be a constraint in some way to the further development and investment in Canadian broadcasting, either public or private?

Mr. DesRoches: If there are no more resources to do that, it would be a constraint.

[*Translation*]

Mme Clancy: Mais, c'est merveilleux. C'est fantastique. J'en suis ravie.

La vice-présidente: Je voudrais poser une autre question étant donné les préoccupations exprimées. Vous vous souvenez que le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion prévoyait la possibilité d'une seconde chaîne publique qu'on appelait l'autre radiodiffuseur.

L'Office national du film et le Centre national des Arts sont venus nous dire qu'ils étaient pour la création d'un nouveau réseau national de télévision qui présenterait uniquement des films et émissions télévisées canadiens. Ils voudraient l'appeler TéléCanada. Je crois que la Société Radio-Canada elle-même a proposé la création de Radio-Canada II.

M. DesRoches: Alors vous vous en souvenez.

La vice-présidente: Certainement. Je ne pouvais pas oublier cela. Vous y aviez certainement mis votre grain de sel. Je me demandais si vous étiez d'avis aujourd'hui, étant donné l'incroyable potentiel de USSB—ou de Skypix, selon le cas—que le le financement public dans ce domaine devient encore plus indispensable.

M. DesRoches: Vous savez, plus il en vient de l'extérieur. . . Mon ancien patron, Al Johnson, avait l'habitude de dire qu'il fallait donner sa chance aux émissions canadiennes. Pour chaque heure produite à l'étranger, nous devrions produire nous-mêmes une heure d'émissions. Ce n'est pas toujours possible, mais le fait est que plus on propose d'émissions, plus les gens sont susceptibles de les regarder. Il faut du volume.

Mais ne nous leurrons pas. Nous sommes un pays de 26 millions d'habitants, deux langues officielles et peu de ressources. Nous sommes un pays riche, mais nos ressources sont plutôt maigres. Je trouve que nous ne dépensons pas assez pour la culture, mais c'est tout de même pas mal. Ce n'est pas assez parce que nous habitons un grand pays peu peuplé. Notre voisin, qui parle la même langue, a une population de plus de 250 millions d'habitants. Cela nous place dans une situation très difficile.

De toute évidence, ce projet de TéléCanada est très intéressant. Ainsi, les gens auraient accès aux subventions de Téléfilm, mais il faudrait doubler notre budget.

La vice-présidente: Je vous ai posé la question parce que dans le mandat du comité, et aussi dans le document que le gouvernement fédéral a préparé en vue de notre consultation, il y a une partie sur la radiodiffusion. Je suis certaine que vous l'avez lue.

Le gouvernement fédéral y propose de fournir aux gouvernements provinciaux et à leurs agents la possibilité de lancer des entreprises publiques de radiodiffusion offrant une programmation variée, assujettie aux règlements du CRTC.

Selon vous, ajouter quelques heures suffirait pour lutter contre les vastes choix qui nous sont offerts maintenant. Est-ce que cela donnera plus de possibilités ou est-ce que cela risque de nuire aux investissements publics ou privés dans la radiodiffusion canadienne?

M. DesRoches: Cela nuira si on n'augmente pas les ressources.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: Would you perceive that Telefilm funds would then be made available to the provincial governments as well?

Mr. DesRoches: They are available to provincial public broadcasters such as Radio-Québec and TVO. They're already available.

The Vice-Chairman: I'm sorry, I'd forgotten that. Thank you for that clarification.

M. Joncas (Matapédia—Matane): Je ne suis pas un membre permanent du Comité, mais j'ai quelques petites questions à poser.

Dans votre document, monsieur DesRoches, vous dites que vous consacrez 64 p. 100 du budget à la production de films et autres. Est-ce que j'ai bien compris?

• 1645

M. DesRoches: Non. Voici ce qu'on disait. Dans une production normale, il y a 64 p. 100 du budget, en moyenne, qui vient du secteur public. Le secteur public, ce n'est pas nous, seulement. C'est nous, l'Office national du film, Radio-Canada, la SOGIC l'OFDC, etc.

M. Joncas: Consacrez-vous un certain pourcentage de votre budget aux incitatifs à la création? Pouvez-vous élaborer là-dessus?

M. DesRoches: On a des programmes. On ne calcule pas cela en pourcentage. On a des programmes d'écriture libre, par exemple, pour que des gens puissent commencer à travailler à des idées de scénarios de long métrages sans être obligés de passer par une maison de production.

Au départ, le créateur a une très grande liberté pour créer et développer son produit, jusqu'au moment où il considère qu'il est prêt à le présenter à un producteur qui, lui, pourra faire une demande de production de ce texte-là.

M. Joncas: Vous avez certainement eu des réussites quant à l'investissement que vous avez fait dans certaines productions. Je pense notamment à *Black Robe* et *Les Filles de Caleb*. Dans votre histoire de 25 ans, avez-vous fait certains mauvais placements?

M. DesRoches: Nous avons rarement fait de mauvais placements sur le plan culturel. Sur le plan financier, c'est. . .

Vous parliez de développement et de création tout à l'heure. Au-delà du programme dont je parlais, il y a énormément de ressources qui sont consacrées au développement de séries. On investit beaucoup dans le développement de séries et de longs métrages. Le développement représente environ 8 p. 100 de notre budget. Beaucoup de ces choses-là ne sont pas réalisées par la suite, mais nous voulons donner aux gens une chance de développer convenablement leurs idées.

M. Joncas: On sait que la Société Radio-Canada a subi des restrictions budgétaires énormes. J'ai vécu cela dans mon comté, dans la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent. D'un autre côté, Téléfilm a besoin de beaucoup d'argent pour développer la culture. Croyez-vous qu'un jour, ces deux sociétés pourront travailler sous une même gouverne, avec un même budget global?

[*Traduction*]

La vice-présidente: Avez-vous l'impression que Téléfilm pourrait alors subventionner des projets des gouvernements provinciaux?

M. DesRoches: Téléfilm subventionne déjà les réseaux des gouvernements provinciaux comme Radio-Québec et TV-Ontario.

La vice-présidente: Je m'excuse, j'avais complèment oublié. Merci de cette précision.

Mr. Joncas (Matapédia—Matane): I am not a permanent member of this Committee, but I would like to ask a few questions.

Mr. DesRoches, in your presentation, you say that 64% of your budget goes to film production. Is that right?

Mr. DesRoches: No. Here is what we said. In a normal production, 64% of the budget, in average, comes from the public sector. The public sector is not only us. It is also the National Film Board, the CBC, the SOGIC, the OFDC and so on.

Mr. Joncas: Do you allocate a proportion of your budget to creation incentives? Could you elaborate on that?

Mr. DesRoches: We have programs. We do not calculate in terms of percentage. We have writing workshops, for example, to help people getting started with working with ideas for feature film scripts without being forced to go through a production company.

At the beginning, the creator has complete freedom to create and develop its product up to the point where he or she considers that it is ready to be submitted to a producer who in turn may request that the script be produced.

Mr. Joncas: You certainly had successes regarding the investments that you have made in some productions. Productions such as *Black Robe* and *Les Filles de Caleb* come to mind. In your 25-year history, have you had some bad investments?

Mr. DesRoches: We have made very few bad investments on the cultural level. On the financial side. . .

You talked earlier about development and creation. Beyond the program that I mentioned, there are enormous resources being channeled in the development of series. A lot of money is being invested in the development of series and feature films. Development represents some 8 p. 100 of our budget. A lot of those things are not produced in the end, but we want to give people the opportunity to properly develop their ideas.

Mr. Joncas: As we know, the CBC was subject to huge budget cuts. I witnessed the aftermath of that in my riding, in the Gaspé peninsula and the lower St. Lawrence. On the other hand, Telefilm needs a lot of money to develop cultural products. Do you believe that some day, these two organizations will be working together under the same head and a joint budget?

[*Text*]

M. DesRoches: Pour ma part, je ne verrais pas d'objection à ce qu'on prenne Radio–Canada. J'ai déjà géré une partie de cette maison. Je voudrais cependant qu'on fasse cela en deux étapes. Je voudrais qu'on pose d'abord la question de la radio. . . Ce sont des blagues, bien sûr.

Non, je ne vois pas cela du tout. Téléfilm est un instrument de financement pour des émissions qui sont diffusées à Radio–Canada, et je pense que notre indépendance, chacun de notre côté, sert bien le public canadien.

La vice–présidente: Est–ce que vous avez un certain pourcentage de votre budget pour Radio–Canada et un autre pourcentage pour CBC, ou si vous avez un budget global?

M. DesRoches: Selon le protocole que nous avons avec le ministère des Communications, il est entendu que, du côté de Radio–Canada, un tiers des ressources vont au côté français et deux tiers au côté anglais.

Mr. Bird: Mr. DesRoches, I must confess that I have very little knowledge of Telefilm Canada. I am a neophyte in this whole area of communications and culture, being on this committee for only three or four months. I probably should continue to read your brief until I at least have that in my mind. Then I could ask you some relevant questions.

But I'm going to depart from the brief a little bit and take some advantage, if I can, of your obvious experience in the cultural field to ask you some questions. Madam Chairperson, I hope these questions have not already been asked.

The Vice–Chairman: If they are, I'll let you know.

Mr. Bird: I have no doubt. I hope you won't take them as embarrassing or difficult questions. If you feel they're just not in your terms of reference, you can just decline to answer them.

• 1650

We've tried to address the subject of the implications of culture and communications on the English words "national unity", and I understand these words mean different things when translated into French. So we've talked more about a shared Canadian identity and a common sense of Canadian citizenship.

As we've pursued the assessment of that question, we've had some conflicting views, particularly from Quebec. For example, I understand the Arpin report says one thing about cultural responsibilities of Quebec. Yet the producers of film and television, and so on, tend not to agree with the recommendations of the Arpin report. Yesterday, we had as witnesses, *l'Union des artistes du Québec*. They completely agree with the Arpin report. In fact, they don't agree with remaining in Canada. Very aggressively, with great courtesy and great eloquence, they promoted their views that Quebec should separate from Canada in order to protect, enhance, and develop its cultural excellence. As one of the witnesses asked—I think it was Mr. Turgeon—what is the anglophone Canadian culture?

[*Translation*]

Mr. DesRoches: As far as I am concerned, I would have no objection to us taking over the CBC. I have managed part of that outfit in the past. However, I would like that to be done in two stages. I would like to discuss first the radio aspect. I am joking, of course.

No, I do not see that at all. Telefilm is a financing instrument for programs that are broadcasted by the CBC, and I believe that the Canadian public is well served by these two independant organizations.

The Vice–Chairman: Do you have a percentage of your budget for CBC and another percentage for Radio–Canada, or do you have an overall budget?

Mr. DesRoches: According to the agreement we have with the Department of Communications, it is agreed that, as far as the CBC is concerned, one third of resources go to the French network and two thirds to the English network.

M. Bird: Monsieur DesRoches, je dois avouer que je connais très peu Téléfilm Canada. Je suis un néophyte dans tout ce dossier des communications et de la culture, étant donné que je siège à ce comité depuis seulement trois ou quatre mois. Je devrais probablement poursuivre la lecture de votre mémoire pour mieux m'informer, après quoi je pourrais vous poser des questions pertinentes.

Je vais toutefois m'écarter du mémoire et profiter de votre expérience manifeste dans le domaine culturel pour vous poser quelques questions. Madame la vice–présidente, j'espère qu'on n'a pas déjà posé ces questions.

La vice–présidente: Si c'est le cas, je vous le dirai.

M. Bird: Je n'en doute pas. J'espère que vous ne jugerez pas qu'il s'agit de questions embarrassantes ou difficiles. Si vous estimez qu'il n'est pas dans votre mandat d'y répondre, je vous invite tout simplement à vous abstenir de le faire.

Nous nous sommes penchés sur la question des incidences de la culture et des communications sur l'unité nationale, ou plutôt sur l'expression anglaise «national unity», expression qui, semble–t–il, signifie tout autre chose une fois traduite en français. Nous avons donc plutôt parlé d'une identité canadienne commune et d'un sentiment partagé d'appartenance à la citoyenneté canadienne.

Notre discussion là–dessus a mis à jour des points de vue divergents, en particulier de la part des représentants du Québec. Je cite en exemple ce que le rapport Arpin dit au sujet des responsabilités culturelles du Québec. Pourtant, les producteurs de cinéma et de télévision ne sont pas tellement d'accord avec les recommandations du rapport Arpin. Nous avons entendu hier les représentants de l'Union des artistes du Québec. Ils se disent complètement d'accord avec le rapport Arpin. En fait, ils ne sont pas d'accord avec le reste du Canada. Ils ont fait valoir leurs vues très énergiquement, quoique avec beaucoup de courtoisie et d'éloquence. Ils soutiennent que le Québec devrait se séparer du Canada afin de protéger et promouvoir son excellence culturelle. L'un des témoins, je crois que c'était M. Turgeon, a posé la question suivante: en quoi consiste la culture du Canada anglais?

[*Texte*]

Mrs. Clancy: No, I asked him that.

Mr. Bird: He asked that question as well, and I see—you say on page 5 here:

> The Corporation gives strong support to both the French-and English-language sectors in production and distribution, so that Canada's two great cultural communities may each express their individuality and discover each other. . .

I subscribe to that objective. What is your view about the two great Canadian cultures? Are there two great Canadian cultures? We've had some very conflicting evidence in this committee about that. There seems to be a feeling, as I have heard the witnesses say—and I'm not competent to make this judgment myself—that there is certainly a very clearly delineated French Canadian culture, but the English Canadian culture is not so easy to describe. As I said, the witness yesterday questioned whether there even is one. How would you generally respond to that?

Mr. DesRoches: I'll give you my views. They are personal; they cannot be Telefilm's. Telefilm doesn't have any views on that. There is definitely a more precise French Canadian culture. It is deeply rooted; it has been there for a long time.

If we can say—I hate to say—the English Canadian culture, there's no such thing as an English Canadian culture. There's a Canadian culture that is emerging from different cultures that the neo-Canadians brought in. It is not as precisely defined and homogeneous as the rest. The challenge is for the country to bring all these things under some kind of cultural identity.

Mr. Bird: I would share that view. When you speak—and again I don't want this to be embarrassing, because we all speak about two great Canadian cultures, and you speak about it on page 5 here, very clearly—

Mr. DesRoches: Aren't we talking about communities?

Mr. Bird: Two great cultural communities—if you say that one of them can't be described, have we been kidding ourselves? It seems to me that perhaps we've been describing Canada incorrectly to ourselves. I don't subscribe to the view that there isn't an Enlish Canadian culture. I think there is a Canadian culture, and I think the Canadian culture reflects an amalgam of the French Canadian culture and the English Canadian culture, which itself is subdivided in a number of ways. I don't feel competent yet to describe it.

Mr. DesRoches: That's basically what I was saying earlier.

The Vice-Chairman: I think you'll find, Mr. Chairman, the description Mr. DesRoches gave at the outset will answer your question and you will be quite comfortable with that, as he's talked about the diversity of a cultural expression.

[*Traduction*]

Mme Clancy: Non, c'est moi qui lui ai posé cette question.

M. Bird: Il a posé la question lui aussi. Or, je vois que vous dites à la page 5 de votre mémoire:

> La Société soutient les secteurs francophone et anglophone de la production et de la distribution, pour que les deux grandes communautés culturelles du Canada puissent exprimer leur spécificité et mieux se connaître. . .

Je souscris à cet objectif. Quel est votre point de vue sur les deux grandes cultures canadiennes? Y a-t-il deux grandes cultures canadiennes? Nous avons entendu des témoignages tout à fait contradictoires là-dessus. On semble croire—c'est en tout cas ce que j'ai entendu des témoins déclarer, et je n'ai pas la compétence pour me prononcer là-dessus moi-même—qu'il y a certainement une culture canadienne-française très bien définie, mais que la culture canadienne-anglaise n'est pas aussi facile à décrire. Je le répète, le témoin que nous avons entendu hier se demandait même s'il existait une telle chose. Quelle est votre position là-dessus?

M. DesRoches: Je vais vous donner mon point de vue. C'est une opinion personnelle, pas celle de Téléfilm. Téléfilm n'a aucune opinion là-dessus. Il est certain qu'il existe une culture canadienne-française plus précise. Elle est profondément enracinée; elle existe depuis très longtemps.

Quant à la culture canadienne-anglaise—je déteste parler ainsi—je dirais qu'il n'y a pas de culture canadienne-anglaise en tant que telle. Il y a une culture canadienne qui émerge des diverses cultures que les néo-Canadiens ont apportées avec eux. Elle n'est pas définie de façon aussi précise ni aussi homogène. Le défi qui se pose au Canada est de créer à partir de tout cela une identité culturelle quelconque.

M. Bird: Je partage ce point de vue. Je répète que je ne veux pas vous embarrasser, car nous parlons tous de deux grandes cultures canadiennes, et vous en parlez vous-mêmes très nettement à la page 5. . .

M. DesRoches: Ne parle-t-on pas plutôt de communautés?

M. Bird: Deux grandes communautés culturelles. Vous dites que l'une des deux ne peut être décrite. Nous serions-nous leurrés? Il me semble que l'image que nous nous sommes faite du Canada est peut-être inexacte. Je ne suis pas d'avis qu'il n'existe pas de culture canadienne-anglaise. Je pense qu'il y a une culture canadienne et que la culture canadienne reflète un amalgame de la culture canadienne-française et de la culture canadienne-anglaise, laquelle se subdivise à son tour en un certain nombre d'éléments. Je ne m'estime pas encore compétent pour la décrire.

M. DesRoches: C'est essentiellement ce que je disais tout à l'heure.

La vice-présidente: Je crois que vous constaterez, monsieur le président, que la description que M. DesRoches a donnée au début de son intervention répond à votre question de façon tout à fait satisfaisante. En effet, il a parlé de la diversité de l'expression culturelle.

[*Text*]

• 1655

Mr. Bird: Would you say, Mr. DesRoches, that one of the requirements of Canada is a much greater investment in cultural affairs and activities, in communication activities, in order to develop this sense of being that somehow we are missing?

Mr. DesRoches: No, I also said this earlier. I stressed the point that although there are a lot of resources allocated to culture, there is not enough for the type of country that we are. If we spend so many billions of dollars in education, we should spend so much money also on cultural industry and culture itself.

Mr. Bird: Do you believe we can eventually...? This, as you say, is already perhaps on the record. I am grappling here a little bit because I think that these definitions have constantly confronted us, Madam Chairperson, since we first started. You know, some of us were not aware about the term "national unity", that it means one thing in the English language and I understand it means something quite different in the French language—the term "national unity" has a ring of authoritarianism and sameness and doesn't mean the same thing, at least, so I am told. How, in your view—

The Vice-Chairman: Excuse me, but the shrug of your shoulders doesn't exactly show up on the transcript, Mr. DesRoches.

Mr. Bird: At least, the advice we have received is—

Mr. MacWilliam: Let it be recorded.

Mr. Bird: We have gotten ourselves some criticism for using this term and it has come out in the wrong context. How can we address this subject? How can this committee, when it comes to write its final report when we are trying to recommend...? Let's say we are trying to recommend an increased investment in cultural activities to reach a goal that will bring Canadians closer together in some sense of common identity or shared identity and common sense of citizenship. How do we describe this?

The Vice-Chairman: Pride.

Mr. DesRoches: I don't know. I will be walking without a net, but if—

Mr. Bird: We're all walking without a net.

Mr. DesRoches: Well, it is less dangerous for you than for me, obviously. If you have activities, whether it is in dance, in anything that has culture, whereby people everywhere in Canada can be stimulated by this activity—if you have a show like *Les Filles de Caleb*, let's suppose *Les Filles de Caleb* does extremely well in English—it means that so many million Canadians will have vibration from the same living cultural experience. This is how you do it. There is no recipe. It is. You have to provide means by which people will live the same thing.

[*Translation*]

M. Bird: Diriez-vous, monsieur DesRoches, que l'une des choses qui s'imposent au Canada, c'est un investissement beaucoup plus considérable dans les affaires culturelles et les communications afin d'affirmer davantage ce sentiment d'appartenance qui semble nous échapper?

M. DesRoches: Non, j'en ai également parlé tout à l'heure. J'ai dit avec insistance que même si nous consacrons beaucoup de ressources à la culture, c'est insuffisant pour un pays comme le nôtre. Puisque nous dépensons des milliards de dollars pour l'éducation, nous devrions en consacrer tout autant pour l'industrie culturelle et la culture elle-même.

M. Bird: Croyez-vous que nous pourrons le faire un jour? On a peut-être déjà dit tout cela. J'ai quelques difficultés ici parce que je crois que ces définitions nous ont toujours posé des problèmes depuis le tout début, madame la présidente. Vous savez, certains d'entre nous n'étaient pas conscients du fait que l'expression «unité nationale» n'avait pas le même sens en anglais et en français. Si je comprends bien, l'expression a une connotation tout à fait différente en français, elle donne l'impression d'une uniformité imposée de façon autoritaire; c'est du moins ce qu'on me dit. A votre avis, comment...

La vice-présidente: Excusez-moi, mais votre haussement d'épaules n'est pas fidèlement transcrit dans le compte rendu, monsieur DesRoches.

M. Bird: En tout cas, le conseil qu'on nous a donné...

M. MacWilliam: Il faut que ce soit consigné.

M. Bird: Nous nous sommes fait critiquer pour avoir utilisé cette expression, qui a été employée à mauvais escient. Comment pouvons-nous nous attaquer à cette question? Comment notre comité, quand il s'attaquera à la tâche de rédiger son rapport final et de faire des recommandations... Disons que nous voulons recommander que l'on investisse davantage dans les activités culturelles, avec l'objectif de rapprocher les Canadiens, de leur inculquer un sentiment d'identité commune ou de partager un sentiment d'appartenance à une citoyenneté commune. Comment pouvons-nous décrire cette réalité?

La vice-présidente: La fierté.

M. DesRoches: Je ne sais pas. Je vais me lancer sans filet, mais si...

M. Bird: Nous travaillons tous sans filet.

M. DesRoches: Eh bien, c'est moins dangereux pour vous que pour moi, de toute évidence. Dans toutes les activités culturelles, qu'il s'agisse de danse ou d'une autre activité culturelle susceptible de rejoindre tous les Canadiens...prenons par exemple une production comme *Les Filles de Caleb*. Supposons que cette émission obtienne beaucoup de succès dans sa version anglaise. Cela veut dire que des millions de Canadiens auront vibré en vivant la même expérience culturelle. Voilà ce qu'il faut faire. Il n'y a pas de recette. C'est un fait. Il faut faire en sorte que les gens vibrent à l'unisson.

[*Texte*]

I was saying the other day, and somebody was laughing at me—my colleague on my right—thatwhen Paul Henderson, a Canadian playing for the Canadian hockey team, scored the winning goal in Moscow, culturally for the whole country it meant something. People lived that experience together. This is the only way that you achieve this. You don't have to touch the homogeneity of particular parts of the country; what you touch on is the experience of living something extraordinary together.

If you don't do that, you will never have a country. It has nothing to do with the sides. People on one side of the country. . .people from the east may never go west, yet if these people at some point during the year—not every 2.5 minutes, not because somebody has said to think of national culture—if sometimes they experienced the same feeling, then you have the base of a cultural experience. And yes, it is a cultural experience.

• 1700

Mr. Bird: I understand that. I'm glad you brought that out. It seems to me that in our discussions yesterday we were preoccupied with the arts to a considerable extent. I feel the same way when I discuss the Restigouche River. That is a river in which there are some of the greatest salmon of the world. I happen to be a salmon fisherman. I have many Quebec friends, and I know that when we talk about the Restigouche River we are talking about our country—his country and my country.

We have the farm team of the Montreal Canadiens in Fredericton, New Brunswick, where there is immense civic pride in *Les Canadiens*. Some of the people who support the Fredericton Canadiens hockey team are not sure they support Quebec being in Canada, and I say to them, what a contradiction in terms that really is. I agree with the analogy that you made.

Mrs. Clancy: [*Inaudible—Editor*] . . .about CN, Mr. Chairman.

Mr. Bird: I think the dispute with CN is that we—

Mrs. Clancy: Just the question of Canadian National, and what it means.

Mr. Bird: That's right, except that nobody was riding in it. That was the problem.

Mrs. Clancy: That's BS.

Mr. Bird: We should put it in a museum.

Mrs. Clancy: That's BS, Mr. Chairman.

Mr. Bird: The problem is that it was not in a museum.

The Vice-Chairman: Mr. Chairman, that's 12 minutes. Would you like to wind up, so that we could move along?

Mr. Bird: I would hate to be caught overtime.

Mrs. Clancy: The nerve of her!

The Vice-Chairman: You've never allowed me 12 minutes.

[*Traduction*]

J'ai dit il y a quelques jours, et quelqu'un s'est moqué de moi—mon collègue à ma droite, pour ne pas le nommer—que lorsque Paul Henderson, un Canadien membre de l'équipe canadienne de hockey, a marqué le but vainqueur à Moscou, tous les Canadiens ont partagé une expérience culturelle. Les gens ont vécu cette expérience ensemble. C'est le seul moyen de réaliser cet objectif. Il n'est pas nécessaire de faire partager l'homogénéité de certaines régions du pays; il faut que les gens vivent ensemble une expérience extraordinaire.

Si nous ne le faisons pas, nous n'aurons jamais un pays commun. Cela n'a rien à voir avec les régions. Même si les Canadiens de l'Est ne voyagent jamais dans l'Ouest, si les deux groupes, à un moment donné pendant l'année—pas à toutes les deux minutes et demie, pas parce que quelqu'un a dit qu'il fallait penser en termes de culture nationale—mais si les Canadiens d'un bout à l'autre du pays vivent ensemble la même expérience, alors on crée les assises d'une expérience culturelle commune. En effet, c'est une expérience culturelle.

M. Bird: Je vous comprends. Je suis content que vous ayez abordé la question. Il me semble que lors de nos discussions d'hier nous avons accordé une très grande place aux arts. Je ressens la même chose lorsque je parle de la rivière Restigouche. C'est une rivière qui est l'une des meilleures au monde pour la pêche au saumon. Je suis un fervent de la pêche au saumon. J'ai de nombreux amis au Québec et je sais que lorsque nous parlons de la rivière Restigouche, nous parlons d'un autre pays—de leur pays et de mon pays.

Nous avons la filiale des Canadiens de Montréal à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et nous sommes particulièrement fiers des *Canadiens*. Certains partisans de l'équipe de hockey des Canadiens de Fredericton ne sont pas de chauds partisans de la présence du Québec au sein du Canada, et je leur dis alors qu'ils nagent en pleine contradiction. Je suis d'accord avec votre analogie.

Mme Clancy: [*Inaudible—Éditeur*]. . . au sujet du CN, monsieur le président.

M. Bird: Je crois que le conflit au CN vient du fait que nous. . .

Mme Clancy: Tenons-nous—en au Canadien National et à ce que cela signifie.

M. Bird: Oui, mais plus personne ne s'en servait. C'était ça le problème.

Mme Clancy: C'est de la foutaise.

M. Bird: C'est bon pour le musée.

Mme Clancy: C'est de la foutaise, monsieur le président.

M. Bird: Le problème, c'est qu'on n'est pas dans un musée.

La vice-présidente: Monsieur le président, 12 minutes se sont écoulées. Pourriez-vous terminer vos questions pour qu'on puisse passer à quelqu'un d'autre?

M. Bird: Je ne voudrais pas dépasser le temps qui m'était imparti.

Mme Clancy: Elle a du culot!

La vice-présidente: Vous ne m'avez jamais accordé un temps de parole de 12 minutes.

[*Text*]

Mr. Bird: Mr. DesRoches, you'll have to forgive the amusement here today, but they're taking advantage of my generosity. I always give them 15 or 20 minutes each.

Some hon. members: Oh, oh!

The Vice-Chairman: Try 5 to 7 minutes.

Mr. Bird: I'll pass for now and come back.

The Vice-Chairman: I think we could move on with what you were saying. You could talk about the universal message and the universal values and expressions that are not only Upper Canadian, but which we could sell and market across the world. That's exactly the kind of thing that we're doing with the materials that Telefilm has been producing.

There was an important question about the need for more money. You highlighted that so well when you talked about the investment in education that we, as a country, make in our children, but we forget the hours they watch television, which is more than the hours they are in educational structures. Would you see investment in Canada—

Mr. Bird: Order! I think, in all fairness, the hon. member from the Okanagan—

The Vice-Chairman: He's going next.

Some hon. members: Oh, oh!

The Vice-Chairman: Would you see it as a trade barrier, as a restraint to trade? Could it be seen as one of the things that my colleague Mr. MacWilliam was talking about earlier, with respect to free trade and its constraints? If the capital cost allowance were reinstated, (a) would that be a worthwhile undertaking, and (b) could it be perceived as an industrial measure that Mr. Valenti might be unhappy with?

Mr. DesRoches: I wouldn't know. It would be a good thing for the production industry as such. It would provide more financing to the audio-visual field, but it would not solve all of the problems facing the industry in terms of volume and quality. I'm not sure it would solve everything.

Mr. MacWilliam: We talked a little bit about the idea of regional allocations. If I heard you correctly, you essentially said that there were no regional envelopes with respect to funding. I did hear out of that discussion, though, the comment about radio being funded approximately one-third for the French productions and two-thirds for the English productions.

Mr. DesRoches: Radio?

Mr. MacWilliam: Yes, I heard something about radio.

Mr. DesRoches: No, Radio-Canada.

Mr. MacWilliam: I wanted to clarify what you were commenting on.

[*Translation*]

M. Bird: Monsieur DesRoches, ne soyez pas surpris de ce qui se passe ici aujourd'hui, mais ils profitent de ma générosité. Je leur accorde toujours 15 ou 20 minutes à chacun.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente: Dites plutôt de cinq à sept minutes.

M. Bird: Je laisse ma place pour l'instant; je reparlerai plus tard.

La vice-présidente: Poursuivons dans la voie que vous venez d'évoquer. On peut parler du message universel et des valeurs et expressions universelles qui n'appartiennent pas en propre au Canada, mais que l'on peut faire comprendre et commercialiser dans le monde entier. C'est exactement ce que nous faisons avec les productions de Téléfilm.

Il y a la question importante du manque d'argent. Vous l'avez bien souligné lorsque vous nous avez parlé de l'investissement au niveau de l'éducation que nous faisons, en tant que pays, pour nos enfants, en n'oubliant cependant pas le nombre d'heures qu'ils consacrent à regarder la télévision, nombre bien supérieur au nombre d'heures qu'ils passent dans les établissements d'enseignement. Croyez-vous que l'investissement que l'on fait au Canada. . .

M. Bird: Je vous rappelle à l'ordre! Il me semble, pour être juste, que l'honorable député d'Okanagan. . .

La vice-présidente: C'est le prochain sur la liste.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente: Considérez-vous qu'il s'agit là d'une barrière commerciale, d'une restriction au commerce? Peut-on considérer la chose comme l'a fait mon collègue, M. MacWilliam, tout à l'heure, lorsqu'il a parlé du libre-échange et de ses exigences? Si la déduction pour amortissement était rétablie, a) est-ce que ce serait une bonne chose et b) pourrait-on considérer qu'il s'agirait là d'une mesure pour l'industrie qui serait susceptible de déplaire à M. Valenti?

M. DesRoches: Je n'en sais rien. Ce serait une bonne chose pour le secteur de la production en tant que tel. Cela permettrait de mieux financer le secteur de l'audiovisuel, mais cela ne résoudrait pas tous les problèmes qui assaillent l'industrie en termes de volume et de qualité. Je ne suis pas sûr que cela résoudrait tous les problèmes.

M. MacWilliam: Nous avons dit quelques mots du principe d'une affectation régionale des crédits. Si je vous ai bien compris, vous avez déclaré en substance qu'il n'y avait pas d'enveloppes régionales pour ce qui est du financement. J'ai aussi compris au cours de cette discussion que l'on disait que la radio était financée à concurrence d'environ un tiers pour les productions françaises et de deux tiers pour les productions anglaises.

M. DesRoches: La radio?

M. MacWilliam: Oui, j'ai entendu parler de la radio.

M. DesRoches: Non, Radio-Canada.

M. MacWilliam: Je voulais que l'on précise de quoi nous parlions.

[*Texte*]

Mr. DesRoches: The CBC, not our allocation. You see, the MOUs we have... Let's not talk about the old Telefilm fund. Let's talk about the feature film; let's talk about the broadcast fund, for instance. The broadcast fund provides that at least 50% of the fund has to go somewhere other than the CBC, to other broadcasters. So the CBC does not have a 50% allocation. The more they could spend—

• 1705

Mr. MacWilliam: So it's 50%.

Mr. DesRoches: At least 50% has to go somewhere else.

Mr. MacWilliam: I just wasn't sure on—

Mr. DesRoches: I probably used Radio–Canada, which is the CBC.

Mr. MacWilliam: Yes, that's fine. That leads me into my question as to whether or not there is a sort of funding allocation in terms of French productions as opposed to English productions through Telefilm, and if so what is the approximate allocation?

Mr. DesRoches: Again, the MOU specifies the rules we have to apply. In television, with the fund that has been added to the basic fund, I think the French is 37.5%, and the remaining 62.5% is for English productions. In feature films it's 35–65.

Mr. MacWilliam: Are there any initiatives within the funding allocations of Telefilm for funding indigenous cultural programming? We were talking about French, about English, about our third cultural reality in Canada.

Mr. DesRoches: No, not as such.

Ms Michèle Fortin (Associate Director General, Telefilm Canada): We had some special programs in a native language on the radio at some time. Of course, every time we receive a project it has some kind of priority, but we don't receive many projects in native languages.

Mr. MacWilliam: We received testimony from previous witnesses, essentially commenting on the difficulty Canada's First Nations peoples have had with respect to access to funding in order to promote their own cultural identity within the larger context of Canadian identity. I'm wondering if this is one of the funding barriers they've run up against.

Mr. DesRoches: I'm sure they did not come to Telefilm for this type of thing, because it's not in our mandate as such.

Mr. MacWilliam: Should it be in the amendment?

Mr. DesRoches: For instance, in the broadcast fund you must have a letter from a broadcaster to access the fund, which means you have to make sure the program is broadcast in prime time within two years of completion and things like this. Maybe a native language program would not qualify on that basis.

[*Traduction*]

M. DesRoches: Il s'agit de Radio–Canada, pas des crédits qui nous sont affectés. En fait, nos protocoles d'entente... Ne parlons pas de l'ancienne affectation de crédits de Téléfilm. Parlons des films de long métrage; parlons des crédits réservés à la radiodiffusion, par exemple. Dans les crédits réservés à la radiodiffusion, il est prévu que 50 p. 100 au moins des fonds doivent aller à une autre institution que Radio–Canada, à d'autres radiodiffuseurs. Radio–Canada n'a donc pas une affectation de crédits de 50 p. 100. Cette société ne peut dépenser au maximum...

M. MacWilliam: C'est donc 50 p. 100.

M. DesRoches: Il faut qu'au moins 50 p. 100 soient affectés ailleurs.

M. MacWilliam: Je n'étais tout simplement pas sûr...

M. DesRoches: J'ai probablement parlé en français de Radio–Canada, qui est l'équivalent de CBC en anglais.

M. MacWilliam: Très bien, je comprends. Cela m'amène à vous demander s'il y a une répartition quelconque des crédits selon que Téléfilm finance une production en français ou en anglais et, dans l'affirmative, quelle est approximativement cette répartition?

M. DesRoches: Là encore, le protocole d'entente précise quelles sont les règles que nous devons appliquer. À la télévision, où les crédits viennent s'ajouter aux crédits de base, il me semble que c'est 37,5 p. 100 pour le français et que les 62,5 p. 100 restants vont aux productions en anglais. Pour les films de long métrage, la répartition est de 35–65.

M. MacWilliam: Y a–t–il des projets d'affectation spéciale de crédits de Téléfilm pour des productions culturelles autochtones? Nous avons parlé du français et de l'anglais; qu'en est–il de notre troisième réalité culturelle au Canada?

M. DesRoches: Non, pas en tant que tels.

Mme Michèle Fortin (directrice générale adjointe, Téléfilm Canada): À la radio, nous avons eu à un moment donné des émissions spéciales en langues autochtones. Bien évidemment, chaque fois que nous recevons un projet de ce type, il bénéficie d'un traitement prioritaire, mais nous ne recevons pas beaucoup de projets en langues autochtones.

M. MacWilliam: Nous avons entendu des témoins qui nous ont fait part en substance des difficultés qu'avaient les Premières nations au Canada à trouver des crédits leur permettant de promouvoir leur propre identité culturelle au sein de la société canadienne. Je me demande s'il ne s'agirait pas là d'un des obstacles qu'ils ont rencontrés pour obtenir du financement.

M. DesRoches: Je suis sûr qu'ils ne se sont pas adressés à Téléfilm pour ce genre de chose, parce que cela ne fait pas partie en soi de notre mandat.

M. MacWilliam: Doit–on le prévoir dans la modification?

M. DesRoches: Ainsi, pour bénéficier du crédit à la radiodiffusion, il faut une lettre d'engagement de la part d'un radiodiffuseur, ce qui veut dire qu'il faut que l'on soit sûr que le programme va être diffusé aux heures de grande écoute dans les deux ans de la réalisation de l'émission, ou quelque chose comme cela. Il est possible que les émissions en langues autochtones ne puissent prétendre à bénéficier d'un financement pour cette raison.

[*Text*]

Mr. MacWilliam: I'm not necessarily saying native language programming—don't let me mislead you on that—but programming that is of particular relevance to the promotion of native culture.

Mr. DesRoches: First, they could go as documentaries. Second, if it is drama, variety, or things like that and if a producer decides to produce this program, it's going to be broadcast by a broadcaster. They could have access to the fund. The criteria are very, very precise on that.

The Vice-Chairman: Have they financed Inuit television at all, up in the north with Chinook and things like that?

Mr. MacWilliam: Since you've already asked it, Sheila, I'll just let the question stand. It's a relevant question.

Mr. DesRoches: We often finance some documentaries there.

Ms Fortin: I think so; I could give you the titles. I'm sure we did.

Mr. DesRoches: We could provide the titles, but it's exceptional.

Mr. MacWilliam: I want to move on to the question we've been entertaining for most of the day, and that is the discussion about a Canadian identity. We've talked about our bicultural identity, if you like, but Canada has in many ways evolved into a recognition of a multicultural identity because there are more than simply two cultures. I've touched upon the indigenous culture. We know that there are other cultural groups within Canada. In entertaining the question of what is a Canadian culture, I think you touched upon it with the term—really in terms of English Canada it's more a heterogeneous culture, or a mosaic of cultures.

This brings me to the question, and perhaps I should set it in context. Other cultural groups have come into this committee with the argument that the funding of multiculturalism in Canada, the framework that we've established, has in fact—this is their argument—inhibited our ability as a nation to develop a distinct Canadian identity. Do you have any views on that?

• 1710

Mr. DesRoches: Nobody will agree. Personally, I agree with that. The importance we placed on this may have jeopardized the importance we should have placed on the general thing—may have.

Mr. MacWilliam: Do you have any recommendations in respect of that?

Mr. DesRoches: No.

Ms Fortin: With regard to Telefilm, probably all policies are opposite to that direction. Basically, we give priority to programs that will be broadcast on national television on prime time. These are programs that address the largest possible audience. Almost all of the productions target the largest possible number of Canadians. That is the reverse of the policy that you were talking about.

[*Translation*]

M. MacWilliam: Je ne parle pas nécessairement d'émissions en langues autochtones—comprenez-moi bien—mais d'émissions qui présentent un intérêt particulier pour la promotion de la culture autochtone.

M. DesRoches: Ce genre d'émissions peut tout d'abord entrer dans la catégorie des documentaires. Ensuite, s'il s'agit d'une dramatique, d'une émission de variétés, etc., et qu'un producteur décide de faire l'émission, elle va être diffusée sur les ondes par un radiodiffuseur. Ces derniers pourront alors avoir accès aux crédits. Les critères sont très précis en la matière.

La vice-présidente: Est-ce que l'on a financé des émissions de télévision inuites, dans le Nord, en ce qui a trait au chinook et à des choses comme ça?

M. MacWilliam: Puisque c'est déjà fait, Sheila, j'accepte que vous posiez cette question. Elle est très pertinente.

M. DesRoches: Nous avons souvent financé des documentaires dans ce domaine.

Mme Fortin: Je le crois aussi; je pourrais vous donner les titres. Je suis sûre que nous l'avons fait.

M. DesRoches: Nous pourrions vous donner les titres, mais cela reste exceptionnel.

M. MacWilliam: J'aimerais passer à la question qui est revenue sur le tapis pendant une grande partie de la journée, soit celle de l'identité canadienne. Nous allons parler de notre identité biculturelle, si vous voulez, mais le Canada, à bien des égards, en est venu à se reconnaître une identité multiculturelle parce que nous n'avons pas simplement deux cultures. Je viens d'évoquer la culture autochtone. Nous savons qu'il y a d'autres groupes culturels au Canada. En évoquant la question de la culture canadienne, il me semble que vous allez cerner la réalité canadienne—pour ce qui est du Canada anglais, c'est davantage une culture hétérogène, une mosaïque de cultures.

Cela m'amène à poser ma question, qu'il faudrait peut-être que je replace dans son contexte. D'autres groupes culturels se sont présentés devant le comité en soutenant que le financement du multiculturalisme au Canada, le cadre que nous nous sommes donné, nous avait en fait—c'est leur argument—empêchés de nous doter en tant que nation d'une identité canadienne véritable. Qu'en pensez-vous?

M. DesRoches: Personne ne voudra l'avouer, mais, en ce qui nous concerne, je suis d'accord. L'importance que nous avons accordée à cette question nous a peut-être, je dis bien peut-être, empêchés d'avoir une vision d'ensemble.

M. MacWilliam: Avez-vous une recommandation à nous faire sur ce point?

M. DesRoches: Non.

Mme Fortin: Pour ce qui est de Téléfilm, il semble que toutes les politiques aillent en sens contraire. Pour l'essentiel, nous donnons la priorité aux émissions qui doivent être diffusées à la télévision nationale aux heures de grande écoute. Ce sont des émissions qui doivent avoir une très large audience. Presque toutes les productions s'adressent au plus grand nombre possible de téléspectateurs canadiens. C'est le contraire de la politique dont vous nous parlez.

[*Texte*]

Mrs. Clancy: Mr. DesRoches, the constitutional proposals state that the heads of national cultural institutions could be reviewed and ratified by the Senate. Do you feel that cultural appointments should be subject to such ratification?

Mr. DesRoches: I don't have any feelings on that.

Mrs. Clancy: Okay.

Mr. DesRoches: What's your feeling?

Mrs. Clancy: What is my feeling? I'd have to get into my feelings on the Senate, wouldn't I? I come from the east, not the west. You can take from that what you will.

After reading your brief, pages 4 and 5 in particular, the question that arises is, what would you think about a film distribution bill? Do you think it would enhance the exhibition of Canadian films?

Mr. DesRoches: It would be a big help to the distributors and the distributing sector. If it helps them financially and globally they will have more resources to do an even better job on Canadian films.

Mrs. Clancy: But won't it also help in the the exhibition of Canadian films? Although I have seen many Canadian films on television, the only two I can think of that I have seen in theatres recently are *Black Robe* and *George's Island*. Do you think there is a psychological leap that we need to make to see more Canadian films in theatres?

Mr. DesRoches: Certainly, Canadian films take less than 2% of the screen time in the country. It is less than 2%. It is very little. You said you saw two Canadian films but more than that were available, I am sure.

Mrs. Clancy: Yes, but I don't get to go to movies the way I used to.

Mr. DesRoches: The problem is that if they don't bring in enough money in the first week or two, out they go. It is not different for other films. If American films don't bring in the money, out they go too. People forget that 85% of American films don't make money.

Mrs. Clancy: Yes, that's true.

Mr. DesRoches: Only 15% make money, and they make a lot.

The average production cost of an American film is between $18 million and $30 million. We put in $3.5 million. It is quite different.

The Vice-Chairman: And then you get $1 million back. It's an incredible percentage return, isn't it?

Mr. DesRoches: Yes, sure.

Mrs. Clancy: Because you are only getting 3% of the distribution places—

Mr. DesRoches: Screen time—it is less than 2%.

[*Traduction*]

Mme Clancy: Monsieur DesRoches, il est dit dans les propositions constitutionnelles que les nominations à la tête des institutions culturelles nationales seront éventuellement réexaminées et ratifiées par le Sénat. Croyez-vous qu'il faille que les nominations dans le domaine de la culture fassent l'objet d'une telle ratification?

M. DesRoches: Je n'ai pas d'opinion à ce sujet.

Mme Clancy: Très bien.

M. DesRoches: Quel est votre sentiment?

Mme Clancy: Quel est mon sentiment? Vous voulez que je vous dise mon sentiment au sujet du Sénat? Je viens de l'Est, et non de l'Ouest. Tirez vos conclusions vous-même.

Après avoir lu votre mémoire, notamment les pages 4 et 5, je me demande ce que vous penseriez d'un projet de loi sur la distribution des films. Croyez-vous que ce serait de nature à augmenter le nombre de films canadiens qui passent dans les salles?

M. DesRoches: Cela aiderait grandement les distributeurs et le secteur de la distribution. S'ils recevaient une aide financière et s'ils étaient aidés dans leur travail, ils auraient davantage de ressources pour s'occuper encore mieux des films canadiens.

Mme Clancy: Mais est-ce que cela n'aiderait pas aussi le passage en salle des films canadiens? J'ai regardé de nombreux films canadiens à la télévision, mais je me souviens de n'en avoir vu que deux récemment dans les salles de cinéma, soit *Black Robe* et *George's Island*. Pensez-vous que ce coup de pouce psychologique soit nécessaire si l'on veut voir davantage de films canadiens dans les salles de cinéma?

M. DesRoches: C'est certain. Les films canadiens occupent moins de 2 p. 100 du temps sur les écrans des salles de cinéma de notre pays. Moins de 2 p. 100, c'est très peu. Vous dites avoir vu deux films canadiens, mais je suis certain qu'il y en a plus que cela à l'écran.

Mme Clancy: C'est possible, mais je ne vais plus au cinéma comme avant.

M. DesRoches: Le problème, c'est que si le film ne rapporte pas suffisamment d'argent au cours de la première semaine ou de la première quinzaine, il est retiré de l'écran. C'est d'ailleurs la même chose pour tous les films. Les films américains qui ne font pas d'argent sont eux aussi retirés de l'écran. On oublie trop souvent que 85 p. 100 des films américains ne font pas d'argent.

Mme Clancy: Oui, c'est vrai.

M. DesRoches: Il n'y en a que 15 p. 100 qui font de l'argent, mais ils en font beaucoup.

Le coût de production d'un film américain se situe en moyenne entre 18 et 30 millions de dollars. Nous y consacrons 3,5 millions de dollars. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

La vice-présidente: Et on récupère ensuite un million de dollars. C'est un rendement incroyable, n'est-ce pas?

M. DesRoches: Oui, en effet.

Mme Clancy: Parce qu'on n'obtient qu'une part de 3 p. 100 au niveau de la distribution. . .

M. DesRoches: Le temps de passage à l'écran—c'est moins de 2 p. 100.

[*Text*]

Mrs. Clancy: It is no wonder that getting $1 million back isn't tremendous.

Mr. DesRoches: Yes, but we're involved in 28 or 29 feature films a year. They produce 350. We are not the first. Our average of feature film productions per person in Canada is 1.8. If you look at the European countries, it is around 1.6. In the U.K., it is less than 1. So we are not bad.

• 1715

Mrs. Clancy: We are not doing too badly.

Mr. DesRoches: But we are in a situation where we are condemned to excellence. We have to make more than anybody else.

The Vice-Chairman: You are doing very well.

Mrs. Clancy: We have a theatre in Halifax, for example, Wormwood Cinema, which does run Canadian films quite frequently. It is almost a cult theatre in the sense that it is not general distribution. *Black Robe*, I must admit, is playing at the Cineplex in the centre of town, but it is almost the first one. *George's Island* did show up there and I think it was gone the next day.

Mr. DesRoches: Probably more than one day.

Mrs. Clancy: It seemed like one day.

Mr. DesRoches: This is probably not for the committee to discuss, but the next time we come to discuss our budget, you will find an objective on distribution, which we are working on now. Word of mouth is very important in these things. We are toying with the idea of saying to some theatre owners or chains in some market areas to keep a certain film on for the next two weeks and we are going to pay. Our investment in film is so high now that we are going to get to the next step and say we are going to pay so it can stay there. Then many people could see it and tell their friends to go and see it, saying that it is good even if it is Canadian.

Mrs. Clancy: Oh, oh. You sound like Mr. Clark.

The Vice-Chairman: It would seem to me, Mr. DesRoches, that one of the things we need is a very good public relations exercise by you and by the producers of films to indicate it is Canadian and it is good.

Mr. DesRoches: Mind you, I think you also can have quite a bit of influence. We expect you are going to exercise it with diligence.

The Vice-Chairman: Thank you.

I would like to advise the witnesses who are waiting that we started close to 20 minutes late. This is the reason we are just about 10 minutes behind schedule. I hope you will be patient. We promise to give you fair hearing too.

[*Translation*]

Mme Clancy: Il n'est donc pas surprenant que l'on ne puisse pas faire mieux que récupérer un million de dollars.

M. DesRoches: Oui, mais on ne produit que 28 ou 29 longs métrages par an. Ils en produisent 350. Nous ne sommes pas les premiers. En moyenne, nous produisons au Canada 1,8 film de long métrage par personne. Pour l'ensemble des pays européens, c'est environ 1,6. Au Royaume-Uni, c'est moins de un. Nous ne sommes donc pas si mal placés.

Mme Clancy: Nous ne sommes pas en si mauvaise posture.

M. DesRoches: Mais nous sommes placés dans une situation qui nous condamne à exceller. Nous devons faire mieux que tout le monde.

La vice-présidente: Vous réussissez très bien.

Mme Clancy: Il y a une salle de cinéma à Halifax par exemple, le cinéma Wormwood, qui passe assez souvent des films canadiens. C'est en quelque sorte une salle d'art et d'essai, en ce sens qu'on n'y passe pas des films de grande consommation. Le film *Black Robe*, il faut le dire, passe au Cinéplex du centre-ville, mais c'est pratiquement la première fois qu'on voit cela. *George's Island* y est passé une fois, et je crois que dès le lendemain il avait disparu.

M. DesRoches: Il est probablement resté plus d'un jour à l'affiche.

Mme Clancy: Il semble qu'il ne soit resté qu'un jour.

M. DesRoches: Il n'appartient probablement pas au comité d'en discuter, mais la prochaine fois que nous allons discuter de notre budget, vous constaterez que nous avons un objectif en matière de distribution, objectif auquel nous travaillons à l'heure actuelle. Le bouche à oreille est très important dans ce domaine. Nous envisageons d'inciter les propriétaires de salles ou de grandes chaînes de distribution présentes dans certains marchés à garder à l'affiche un certain nombre de films pendant deux semaines, et nous les subventionnerons pour le faire. Notre investissement dans les films est si élevé à l'heure actuelle que nous allons passer à l'étape suivante en subventionnant les salles pour que les films restent à l'affiche. Davantage de gens pourront alors les voir et inciter leurs amis à y aller aussi en leur disant que le film est bon même s'il est canadien.

Mme Clancy: Oh, oh. Vous parlez comme M. Clark.

La vice-présidente: Je crois, monsieur DesRoches, qu'il faudrait de votre part et de celle des producteurs de films un bon travail de relations publiques pour indiquer au public que les films canadiens sont de bons films.

M. DesRoches: N'oubliez pas que vous aussi vous avez une certaine influence à exercer. Nous espérons que vous le ferez avec diligence.

La vice-présidente: Merci.

J'informe les témoins qui attendent que nous avons commencé avec près de 20 minutes de retard. C'est la raison pour laquelle nous avons encore maintenant 10 minutes de retard sur notre horaire. Je vous demande un peu de patience. Nous vous promettons de vous accorder suffisamment de temps lors de votre comparution.

[*Texte*]

Mr. Bird: Mr. DesRoches, your annual budget is $160 million. Do some of your investments pay off handsomely? When you back a film like *Black Robe*, do you share in the profits?

Mr. DesRoches: Yes, we have a recoupment position.

Mr. Bird: What happens to those revenues? Do those go into your own budget?

Mr. DesRoches: They are part of the budget over there. Our parliamentary allocation is around $145 million.

Mr. Bird: So the $160 million—

Mr. DesRoches: It is the revenue that is already injected in the system.

Mr. Bird: I see. So you are not penalized. In other words, the more successful you are, the more budget you will have.

Mr. DesRoches: Yes, and we don't hide our profit, as you know.

Mr. Bird: No, and you are obliged to reinvest it.

Mr. DesRoches: Oh, yes, absolutely. You will notice that amongst any agency, our administration costs are certainly the lowest.

Mr. Bird: I am not sure I understand the difference between production and development. You say you share generally one-third of the financing of a production of a film and 45% of the development of a film. Would you explain the difference between development and production?

Mr. DesRoches: The development is script or production development. It is a phase into production where we can stop. In development of a feature film, for instance, somebody may apply for development. It is done in phases.

Of course, the major element of it is the script writing, the screenplay writing and things like this. The preparation of the production, the scouting and the general preparation is done normally in three phases. We can stop at any phase if we feel the thing would not go through.

Mr. Bird: If it is not going to work. I gather from your previous remarks that excellence is one of your criteria.

Mr. DesRoches: Of course.

• 1720

Mr. Bird: If you were backing the development of a production and you found it wasn't producing the quality you were after, you would back away from it.

Mr. DesRoches: Sure, we'd stop right away.

Mr. Bird: Quality is based for a lot of reasons. One is for the sake of the quality itself and also the marketing.

Mr. DesRoches: —the marketing and the track record of the producer and the director involved in it. There are a number of subjectives, including the judgment of our producers.

[*Traduction*]

M. Bird: Monsieur DesRoches, votre budget annuel se monte à 160 millions de dollars. Est-ce que certains de vos investissements ont un bon rendement? Lorsque vous aidez un film comme *Black Robe*, est-ce que vous participez aux bénéfices?

M. DesRoches: Oui, nous recouvrons notre investissement.

M. Bird: Que deviennent ces recettes? Est-ce qu'elles entrent dans votre propre budget?

M. DesRoches: Elles font partie de notre budget. Le Parlement nous affecte environ 145 millions de dollars de crédits.

M. Bird: Donc, ces 160 millions de dollars. . .

M. DesRoches: Ce sont les recettes qui sont d'ores et déjà réinjectées dans le système.

M. Bird: Je comprends. Vous n'êtes donc pas pénalisés. Autrement dit, plus vous avez du succès, plus votre budget est élevé.

M. DesRoches: C'est cela, et d'ailleurs nous ne cachons pas nos profits.

M. Bird: Non, et vous êtes tenus de les réinvestir.

M. DesRoches: Oui, absolument. Je veux faire remarquer que nos frais d'administration sont sans aucun doute les plus bas de tous les organismes gouvernementaux.

M. Bird: Je ne comprends pas bien la différence entre la production et le développement. Vous nous dites que vous prenez en charge de manière générale un tiers des coûts de financement au niveau de la production des films et 45 p. 100 des coûts de développement des films. Pouvez-vous nous dire quelle est la différence entre le développement et la production?

M. DesRoches: Le développement se fait au niveau du scénario. C'est une étape de la production à partir de laquelle nous pouvons nous arrêter. Lorsqu'on fait un long métrage, par exemple, quelqu'un peut présenter une demande à l'étape du scénario. Cela se fait par étapes.

Bien entendu, le principal élément, c'est la rédaction du scénario, la rédaction du texte, les choses comme cela. La préparation de la production, la recherche et la préparation générale se font généralement en trois étapes. On peut arrêter à chaque étape si l'on a l'impression que la production ne va pas marcher.

M. Bird: Si cela ne va pas marcher. J'imagine, d'après ce que vous nous avez dit tout à l'heure, que la qualité est l'un de vos critères.

M. DesRoches: Bien entendu.

M. Bird: Si vous appuyez le développement d'une production et si vous vous apercevez que la qualité n'y est pas, vous abandonnez.

M. DesRoches: Oui, nous abandonnons immédiatement.

M. Bird: La qualité peut être interprétée de nombreuses manières. Il y a la qualité pour la qualité et il y a aussi le marché.

M. DesRoches: . . .le marché ainsi que les antécédents du producteur et du metteur en scène. Il y a un certain nombre de critères de décision, y compris le jugement qui est fait par nos producteurs.

[*Text*]

Mr. Bird: In your remarks today, you say that in view of these facts it would be risky to revise Telefilm's mandate as a national organization of support to the industry. I gather you mean that it would be risky to talk about devolution of part of your—

Mr. DesRoches: I was referring mainly to the producers associations in Quebec that appeared in front of the Arpin committee and said exactly that.

Mr. Bird: Telefilm Canada is one institution that everybody thinks should remain national.

Mr. DesRoches: Yes, I think they're right.

Mr. Bird: Except the artists who are acting and performing in this.

Mr. DesRoches: We don't deal with artists.

Mr. Bird: They're not looking beyond... In your view, they would not be examining the production prospect. In other words, to be very specific, the artists organization appeared before us yesterday and proposed that Quebec seek sovereignty in order to enhance its cultural development. In your view, this would be the wrong direction if they were examining Telefilm Canada.

Mr. DesRoches: I'm not going to make a comment on this. I'll say one thing. Were they talking about culture or about politics? This is basically the thing, I feel.

Mr. Bird: I'm talking about culture. What I'm trying to underline here is that there is a cultural institution, Telefilm Canada, which everybody associated with it feels should remain a national institution. Is that right?

Mr. DesRoches: That's what they tell me.

Mr. Bird: I think that's a pretty profound comment.

The Vice-Chairman: I thank you very much. Would either one of you at this point or juncture wish to add anything? I think it has been a very eloquent testimonial from you, Mr. DesRoches. Certainly we appreciate your observations. You may well see yourself quoted at length in our report.

Mr. DesRoches: Do you want to check any quote with me?

The Vice-Chairman: Yes, we will. I thank you very much for your participation and help.

We will rise for two minutes. We would call the CCTA, Mr. Roger Poirier and Mr. Guy Beauchamp, *s'il vous plait*.

Mr. DesRoches: Thank you very much for the words you gave.

The Vice-Chairman: Thank you.

• 1723

• 1736

The Chairman: Ladies and gentlemen, I call the meeting to order.

[*Translation*]

M. Bird: Dans votre exposé d'aujourd'hui, vous nous avez dit que, compte tenu de ces différents éléments, il serait risqué de revenir sur le mandat de Téléfilm, en tant qu'organisation nationale appuyant l'ensemble de l'industrie. J'en déduis que vous jugez risqué de remettre une partie de votre...

M. DesRoches: Je faisais principalement allusion aux associations de producteurs du Québec qui ont comparu devant le Comité Arpin et qui ont fait justement ce genre de déclarations.

M. Bird: Téléfilm Canada est une institution qui, dans l'esprit de tous, doit rester nationale.

M. DesRoches: Oui, je crois que l'on a raison.

M. Bird: Sauf aux yeux des artistes qui sont les acteurs dans ces productions.

M. DesRoches: Nous n'avons pas affaire aux artistes.

M. Bird: Ils ne voient pas au-delà... À votre avis, ils ne tiennent pas compte des perspectives de production. Autrement dit, je veux parler plus précisément de l'organisation des artistes qui a comparu devant nous hier et qui a proposé que le Québec s'efforce d'obtenir sa souveraineté pour pouvoir renforcer son développement culturel. À votre avis, ils ne semblent pas aller dans le même sens que Téléfilm Canada.

M. DesRoches: Je m'abstiendrai de tout commentaire à ce sujet. Je dirai cependant une chose: parlaient-ils de culture ou de politique? C'est à mon avis le coeur du problème.

M. Bird: Je parle de culture. Ce que je m'efforce de faire comprendre ici, c'est que nous avons une institution culturelle, Téléfilm Canada, qui, aux yeux de tous ceux qui sont associés à ses activités, doit rester une institution nationale. C'est bien cela?

M. DesRoches: C'est ce qu'on me dit.

M. Bird: Voilà une réponse pleine d'enseignements.

La vice-présidente: Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un d'entre vous a encore quelque chose à ajouter? Je dois dire que votre témoignage nous a été très précieux, monsieur DesRoches. Nous avons bien apprécié vos commentaires. Il est possible que vous soyez cité dans notre rapport.

M. DesRoches: Puis-je vous demander de vérifier auparavant les citations avec moi?

La vice-présidente: Nous n'y manquerons pas. Merci beaucoup de votre participation et de votre aide.

Nous allons faire une pause de deux minutes. J'inviterai ensuite à comparaître les représentants de l'ACTC, M. Roger Poirier et M.Guy Beauchamp.

M. DesRoches: Je vous remercie de vos bons mots.

La vice-présidente: Merci.

Le président: Mesdames et messieurs, nous reprenons la séance.

[*Texte*]

I would like to welcome representatives from the Canadian Cable Television Association, Mr. Ken Stein, President and Chief Executive Officer; Mr. Roger Poirier, Senior Vice-President; Mr. Guy Beauchamp, Past-Chairman; Ms Elizabeth Roscoe, Government Relations; J. Thompson; and Mr. Gérard Lavallée.

Welcome to all. I understand you have a presentation you would like to open with, Mr. Stein.

I should apologize for the absence of some of our members. We are a committee of eight and there are four of us here. That's not a bad batting average, but as I recall, it's the first time we're completely absent on the government side. I have sent out a great call for reinforcements, which may or may not be responded to.

Nonetheless, we are properly constructed with three, as a matter of fact, to receive evidence. The purpose of this meeting is to solicit your views on the terms of reference before us, of which you had a copy. I assure you that despite the small numbers, you will be considered very seriously. We'll be satisfied that we've asked all the right questions before we terminate the interview. Please proceed, and thank you for coming.

Mr. Ken Stein (President and Chief Executive Officer, Canadian Cable Television Association): Mr. Chairman, I first would like to say that Elizabeth Roscoe is Senior Vice-President of Public Affairs for the association. I just wanted to make sure you got that correct.

The Chairman: Thank you very much. I'm sorry about that, Elizabeth.

Mr. Stein: On behalf of the CCTA, I would like to thank members for the opportunity to appear before the Standing Committee on Communications and Culture regarding your study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

You have introduced my two colleagues, Mr. Poirier and Mr. Beauchamp. Mr. Beauchamp, as well as being Past-Chairman of the association, is still a member of the executive committee and the strategic planning committee of the association. He is also Vice-President of Telecable Laurentien.

Mr. Chairman, I would like to make some brief opening remarks and then I would be pleased to answer questions.

Premièrement, je tiens à féliciter les membres du Comité pour le travail qu'ils ont entrepris sur l'étude des propositions constitutionnelles. Nous reconnaissons que les travaux de ce Comité complètent ceux du Comité mixte sur le renouvellement du Canada. L'ACTC appuie fortement les efforts des membres de ces deux comités dans la tâche qu'ils ont entreprise sur ces propositions globales.

[*Traduction*]

Je souhaite la bienvenue aux représentants de l'Association canadienne de télévision par câble, M. Ken Stein, président-directeur général; M. Roger Poirier, premier vice-président; M. Guy Beauchamp, ancien président du conseil d'administration; M^me^ Elizabeth Roscoe, directrice des relations avec le gouvernement; J. Thompson et M. Gérard Lavallée.

Je vous souhaite à tous la bienvenue. Je crois que M. Stein a tout d'abord un exposé à nous faire entendre.

Je vous prie de nous excuser de l'absence d'un certain nombre de nos membres. Ce comité a huit membres, et nous ne sommes que quatre aujourd'hui. C'est une moyenne qui n'est pas catastrophique, mais je crois que c'est la première fois qu'il n'y a absolument personne pour représenter le gouvernement. J'ai envoyé de nombreux rappels, qui ne semblent pas avoir donné le résultat souhaité.

Quoi qu'il en soit, nous sommes tout à fait à même d'entendre des témoignages, à partir du moment où trois membres sont présents. Nous souhaitons au cours de cette séance avoir votre opinion concernant notre mandat, dont vous avez reçu une copie. Je vous assure que même si nous ne sommes pas nombreux, votre témoignage ne manquera pas d'être pris en considération. Nous nous efforcerons de poser toutes les questions nécessaires avant de mettre fin à notre entrevue. Merci encore d'être venus; vous avez maintenant la parole.

M. Ken Stein (président-directeur général, Association canadienne de télévision par câble): Monsieur le président, je tiens à signaler tout d'abord qu'Elizabeth Roscoe est première vice-présidente aux relations publiques au sein de notre association. C'est simplement pour que la correction soit apportée.

Le président: Merci. Je vous prie de m'excuser, Elizabeth.

M. Stein: Au nom de l'ACTC, je voudrais remercier les députés de nous avoir donné la possibilité de comparaître devant le Comité permanent des communications et de la culture en ce qui concerne l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Vous venez de présenter mes deux collègues, M. Poirier et M. Beauchamp. M. Beauchamp est non seulement l'ancien président du conseil d'administration de notre association, mais il est toujours membre du comité directeur ainsi que du comité de planification stratégique de notre association. Il est aussi vice-président de Télécâble Laurentien.

Monsieur le président, je tiens tout d'abord à dire quelques mots à titre d'introduction, et je serai ensuite prêt à répondre à vos questions.

First, I would like to congratulate the committee members for the work they did with their study on constitutional proposals. We recognize that the work of this committee completes the work of the joint committee on Canada's renewal. The CCTA strongly supports the efforts of these two committees' members in the work they are prepared to do on these general proposals.

[*Text*]

The renewal of Canada's Constitution is of grave concern to many Canadians and to members of our industry. The economic, political and social issues before Canadians are significant. In order to facilitate reasoned discussion and decision-making, it is essential to operate with facts and perspective. That is why we look forward to this opportunity to answer your questions and to deal with these issues.

• 1740

At the outset, we see ourselves as Canadians committed to our country. We are a vehicle as an industry, as systems across Canada. We are a vehicle for Canadians to express, celebrate and communicate the hopes, aspirations and accomplishments of Canadians, to Canadians. We facilitate, in the best sense of the word, the sharing of the Canadian identity.

Over 100 years ago, this country was bound together by ribbons of steel, but in our technological age, it is programming transmitted by wires, fibres and satellites that binds the fabric of Canadians from coast to coast. We hope it shall do so in the future. While not wanting to overplay our role, we do serve 7 million subscribers out of 9 million Canadian households with television. In our own way, we are integral to bringing Canadians to Canadians through the immediacy of television.

In appearing before you today, we are here to address the four specific issues as set out in the letter from the chairman.

Let me first turn to the issue of cable's contribution to a shared sense of Canadian identity and state of pride in Canadian citizenship. The Canadian cable television industry fundamentally contributes to the Canadian identity as the primary vehicle for the exhibition of Canadian television programming. The cable industry provides a nation-wide infrastructure for the Canadian broadcasting system. It guarantees priority carriage to local broadcasters and the CBC.

Cable television provides financial support to private and public broadcasters through simultaneous substitution, valued at approximately $100 million annually. Cable television offers choice to Canadians, with a menu of programming from Canadian public and private broadcasters, Canadian and U.S. specialty services, premium movie and pay television, and Canadian pay-per-view services.

Canadian pay and specialty services are available to Canadians only via cable. These French-language, English and multilingual services—which the CRTC licensed during the 1980s to counter the increasing accessibility of foreign satellite channels—offer movies, news, sports, music, children's and other types of programming from a Canadian perspective. Their success is noted by the significant subscription levels. For example, YTV, the Weather Channel and the news channel, all carried on the basic service, have audiences of 6.1 million Canadian households.

[*Translation*]

Le renouvellement de la Constitution du Canada est un sujet de grave préoccupation pour nombre de Canadiens et pour les membres de notre secteur. Les enjeux économiques, politiques et sociaux en sont importants pour la population canadienne. Pour pouvoir en discuter raisonnablement et pour faciliter la prise de décisions, il est indispensable de voir les faits et de prendre du recul. C'est pourquoi nous sommes heureux d'avoir ici la possibilité de répondre à vos questions et de traiter de ces différents enjeux.

Dès le départ, nous nous considérons comme des Canadiens au service de notre pays. Notre industrie est un véhicule, un réseau qui s'étend à tout le Canada. Nous sommes un véhicule qui permet aux Canadiens de s'exprimer, de célébrer et de communiquer leurs espoirs, leurs aspirations et leurs réalisations en tant que Canadiens à d'autres Canadiens. Nous favorisons, au meilleur sens du terme, le partage de l'identité canadienne.

Il y a plus d'un siècle, les différentes régions de ce pays étaient raccordées entre elles par un chemin d'acier, mais avec les progrès techniques, ce sont aujourd'hui les émissions transmises par câbles, par fibres et par satellites qui unissent entre eux les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous espérons qu'il en sera toujours ainsi à l'avenir. Sans vouloir exagérer notre rôle, nous disons cependant que nous raccordons sept millions d'abonnés sur neuf millions de foyers canadiens qui ont la télévision. À notre manière, nous contribuons à rapprocher les Canadiens grâce à la présence de la télévision.

Je voudrais ici aborder quatre points précis qui ressortent de la lettre que nous a fait parvenir votre président.

Le premier point est celui de la contribution des câblodiffuseurs au sentiment partagé d'identité canadienne et de fierté liée au fait d'être Canadien. L'industrie canadienne de la câblodiffusion participe fondamentalement de l'identité canadienne en tant que véhicule essentiel des images télévisées au Canada. L'industrie de la câblodiffusion possède un réseau à l'échelle de la nation qui permet de diffuser des émissions canadiennes. Elle garantit une diffusion prioritaire aux radiodiffuseurs locaux et à Radio-Canada.

La câblodiffusion fournit une aide financière aux radiodiffuseurs publics et privés grâce à la substitution simultanée, dont la valeur est estimée à environ 100 millions de dollars par an. La câblodiffusion offre aux Canadiens tout un éventail de choix, qui comporte des émissions des radiodiffuseurs publics et privés du Canada et des États-Unis, des services spécialisés, des films de grande audience, la télévision payante et des services d'émissions canadiennes payées à la demande.

Les services spécialisés et les émissions canadiennes payées à la demande ne sont disponibles au Canada que sur le câble. Ce sont des services en français, en anglais ou multilingues—auxquels le CRTC a accordé une licence au cours des années 80 pour contrer l'influence croissante des chaînes étrangères par satellite—qui offrent des films, des nouvelles, des sports, de la musique, des émissions pour enfants et d'autres émissions ayant une vocation canadienne. Le grand nombre d'abonnements est le reflet de leur succès. Ainsi YTV, la chaîne météo et la chaîne des nouvelles, qui toutes sont incluses dans le service de base, ont une audience de 6,1 millions de foyers canadiens.

[*Texte*]

Aside from the success of the specialty services,

au nombre des réalisations principales de l'industrie, mentionnons la popularité croissante du canal communautaire. Grâce à ce service spécial, les Canadiens et Canadiennes sont en mesure de célébrer les réalisations de leur milieu. Dans l'ensemble, les câblodistributeurs consacrent, à l'échelle nationale, plus de 62 millions de dollars par année pour offrir presque 300,000 heures de programmation locale.

Le CRTC a récemment publié la déclaration qui suit, confirmant la valeur du canal communautaire:

> . . .le canal communautaire est devenu un élément vibrant et important du système de radiodiffusion dans son ensemble et s'est révélé particulièrement utile comme source d'information locale, d'expression d'opinions et de divertissement. Cette possibilité pour les gens de s'exprimer est d'autant plus importante là où le canal communautaire est la seule source d'émissions de télévision locale.

In fact, the cable television industry's contribution in producing the electronic town hall meetings for the Citizens' Forum on Canada's Future demonstrates cable's commitment to the community, our commitment to encourage public participation in national identity issues.

Another program element of cable television is the national distribution of the proceedings of the House of Commons. Cable has played and continues to play an important role to ensure that these proceedings are available to as many Canadians as possible.

Let me now turn to the area of future activities to enhance cable's contribution to the Canadian identity. In order to determine how cable television may better serve Canadians in the future, which includes expanding on the industry's contributions to strengthening the country, CCTA has set out to define the world of communications in the year 2001.

• 1745

At some point in your deliberations, we would like to seek an opportunity to brief members on the work of this strategic planning exercise. But we are encouraged by our deliberations to date as we set out to define the environment, the competitive challenges and the issues for policy-makers over the next 10-year period.

Briefly, we tried to determine the kind of communications environment that will exist in 2001, based on an analysis of trends and consumer behaviour, advertising, new programming products and services, and technology. We have confirmed the old adage that "nothing is forever". We forecast a highly competitive entertainment and information marketplace, one driven by the consumer, not by regulation.

To ensure that cable remains competitive, we know the industry must have the financial capability to invest in new technology. We must have regulatory flexibility to meet the competitive forces, and there must be a level playing field for all industry participants.

[*Traduction*]

En plus du succès des services spécialisés,

the community channel's increasing popularity is one of the main realizations in the industry. This specialty service allows Canadians to celebrate realizations from their environment. Altogether, cable television invests, nationally, more than $62 million per year to give almost 300,000 hours of local programming.

CRTC has recently published this declaration to confirm the community channel value:

> . . .the community channel is now a dynamic and important element of the whole broadcasting system and proved especially useful as a source of local information, of opinions and of entertainment. This possibility for everyone to express himself is all the most important where the community channel is the only source of local television programming.

D'ailleurs, la part qu'ont prise les câblodiffuseurs à l'organisation de rencontres par la voie des ondes dans les municipalités dans le cadre du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada témoigne bien des engagements de la câblodiffusion vis-à-vis de la collectivité et du fait que nous favorisons la participation du public à l'examen des questions d'identité nationale.

Les câblodiffuseurs se chargent aussi de diffuser à l'échelle nationale les débats de la Chambre des communes. Le câble a joué par le passé et continue à jouer un rôle important en faisant en sorte que ces débats soient vus par un maximum de Canadiens.

J'en viens maintenant aux activités que pourra déployer à l'avenir l'industrie de la câblodiffusion afin de renforcer l'identité canadienne. Afin de déterminer comment la câblodiffusion va pouvoir mieux servir les Canadiens à l'avenir, ce qui suppose un renforcement du rôle joué par notre industrie pour resserrer les liens de la nation, l'ACTC a entrepris de définir le monde des communications en l'an 2001.

À un moment donné de vos délibérations, nous aimerions avoir la possibilité d'exposer aux membres du comité les grandes lignes de cet exercice de planification stratégique. Nous avons toutefois l'impression d'avoir déjà bien avancé en définissant l'environnement, les défis posés par la concurrence et les enjeux qui attendent les décideurs au cours des dix prochaines années.

Rapidement, nous nous sommes efforcés de déterminer le genre d'environnement qui sera le nôtre en matière de communications en l'an 2001 en fonction d'une analyse des tendances régissant le comportement des consommateurs, la publicité, les nouvelles émissions, les services et la technologie. Nous avons confirmé le vieil adage selon lequel «rien n'est immuable». Nous avons envisagé un marché de l'information et des émissions de loisir très concurrentiel, dirigé par la consommation, et non pas par la réglementation.

Si la câblodiffusion veut rester concurrentielle, nous savons que notre industrie devra se donner les capacités financières d'investir dans de nouvelles techniques. Il nous faut une réglementation souple pour pouvoir lutter contre la concurrence, et il faut que les règles du jeu soient les mêmes pour tous les participants.

[*Text*]

The Canadian broadcasting system must evolve towards an approach that will allow customers to choose more readily the programming they want. Otherwise, in an increasingly competitive entertainment and information market, Canadian consumers could opt out of the regulated system.

Finally, I would like to review our position with respect to the constitutional proposals relating to the communications and broadcasting industries. CCTA was pleased that the government's proposals do not appear to result in dual regulation of the Canadian broadcasting system. The cable industry has long been opposed to a two–tiered regulatory system on the basis that such a system is costly, would produce jurisdictional disputes, and would contribute to a fragmented identity for national broadcasting standards.

On the specific issue of consultation on the issuance of new licences, the new Broadcasting Act has allowed for a revamped CRTC that will be more able to deal with regional diversity. We think this is quite adequate for the task at hand. The sole purpose of provincial consultation must be to ensure whatever decisions that are ultimately reached by the CRTC, with its regional restructuring, are in the best interests of the Canadian broadcasting system.

The proposals submitted to date by the government are initial policy positions. The CCTA and other industry participants would welcome the further expansion and clarification of these proposals before we submit our final views on that issue.

Mr. Chairman, I now would be pleased to answer any questions you or your colleagues may have.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Stein. Since Mrs. Clancy is going to be leaving us shortly, I would propose to start with her, if that's acceptable to the committee.

Mrs. Clancy: I welcome you to the committee. I have a concern about what's going to happen, or what you perceive will occur, in the explosion of telecommunications we're edging into and are going to be fully caught up in very soon. I know you talked about your long–term planning, but I'd like you to get more specific.

Within the services your organizations will be providing, what do you see as the bottom line, in a sense, for consumers of cable television services in Canada and the best possibilities for preserving the survival of the presence of Canadian programming? That's a really easy question.

Mr. Stein: In terms of being more specific about looking over the next number of years and what we see happening, first of all, we see happening a fundamental change in how people are viewing television. In the past, it used to be that

[*Translation*]

La radiodiffusion canadienne doit évoluer vers un système qui permette aux consommateurs de choisir plus facilement leurs émissions. Sinon, dans un marché de l'information et des émissions de loisir de plus en plus concurrentiel, on risque de voir des consommateurs canadiens se détourner complètement du marché réglementé.

Pour finir, j'aimerais vous présenter notre position sur les propositions constitutionnelles en ce qui concerne les communications et la radiodiffusion. L'ACTC s'est félicitée de voir que les propositions du gouvernement ne semblaient pas devoir se traduire par une double réglementation de la radiodiffusion canadienne. La câblodiffusion s'oppose depuis longtemps à un système de réglementation à deux niveaux en partant du principe qu'un tel système est coûteux, qu'il entraînerait des conflits de compétence et qu'il contribuerait à un éclatement des normes nationales de radiodiffusion.

Sur la question précise de la consultation en ce qui a trait à la délivrance de nouvelles licences, la nouvelle Loi sur la radiodiffusion a consolidé le CRTC, et ce dernier sera mieux à même de s'adapter aux diversités régionales. Nous considérons que c'est tout à fait approprié, compte tenu de la tâche qui nous attend. Les consultations provinciales doivent avoir uniquement pour but de s'assurer que, quelles que soient les décisions qui vont être prises en définitive par le CRTC, compte tenu de sa restructuration régionale, ces décisions répondent bien aux intérêts de la radiodiffusion canadienne.

Les propositions faites jusqu'ici par le gouvernement ne sont que de premières orientations politiques. L'ACTC et les autres membres de l'industrie souhaiteraient que l'on affine et que l'on précise ces propositions avant de se prononcer définitivement à leur sujet.

Monsieur le président, je suis maintenant prêt à répondre à toutes les questions que vous–même ou que vos collègues voudrez bien me poser.

Le président: Merci bien, monsieur Stein. M^me^ Clancy va nous quitter très bientôt, et je propose donc qu'on lui donne la parole en premier, si les membres du comité sont d'accord.

Mme Clancy: Je vous souhaite la bienvenue devant le comité. J'ai peur de ce qui risque de se produire, ou de ce que l'on pourrait envisager, du fait de l'explosion du monde des télécommunications qui nous attend et dont nous ne pourrons bientôt plus sortir. Vous nous avez parlé de planification à long terme, mais j'aimerais parler de choses plus concrètes.

Parmi les services que vous dispensez, quels sont ceux que vous jugez fondamentaux? Par exemple, quels sont ceux qui offrent les meilleures possibilités, pour les consommateurs de services de câblodiffusion au Canada, d'un maintien de la présence d'émissions canadiennes? C'est vraiment une question très facile.

M. Stein: Si l'on veut parler plus concrètement de ce qui nous attend au cours des prochaines années, nous entrevoyons tout d'abord un changement fondamental de la façon dont les gens vont regarder la télévision. Avant, les

[*Texte*]

people would go home and ask what was "on TV". That's now changed to people going home and wanting to watch something at that time. If there's something going on in the world that they are very keenly interested in, and they get home at 8 p.m., they want to watch the news at 8 p.m.

We think people are specifically focusing on what kind of programs they want to watch. Therefore, the whole VCR and video store revolution, a $1.3 billion industry, is a representative of that. People who want to watch a movie find that there's nothing on television, so they go out and do that.

• 1750

I think the increasing range of specialization in services, of having choice, is going to continue. Everything we've looked at in terms of demographics, behavioural changes and people we've talked to, all confirms that. What we will be dealing with is a consumer who wants to watch what he or she wants to watch, when they want to watch it.

Interestingly, in our review of advertising—it's not yet complete, we have more work to do on it—while there is still a commitment to mass advertising, advertisers are much more interested in specialized marketing techniques. In a Girard-Peters report they point out that trade consumer promotion is taking a lot more of the advertising, because consumer promotions can be very specifically targeted. We think the success of our specialty services in advertising is due to the fact that people see a particular target audience. For example, they know who watches *Motor Week* at 11.30 a.m. on Saturdays, and it's not a mass audience.

Mrs. Clancy: Sometimes even me.

Mr. Stein: Finally, the whole technology is going to more specialization, with techniques like digital video compression, fibre optics and developments in computerization. The problem of band width becomes less of a problem because we have more channel capacity and more processing capacity. All three of those things, consumers, advertising, and technology, are all driving toward a more specialized kind of environment where people will have more choice and will demand more choice.

The next part of your question was, how do we as Canadians survive in that kind of a world? We haven't finalized how we view all this, but I think two things are important. First, people will still want local programming. You can have a satellite dish with 100 channels in your backyard, but satellites aren't local. The community channel and local programming, the involvement of people in the community, is something that will continue to be very important, I think.

[*Traduction*]

gens rentraient chez eux et demandaient: «Qu'est-ce qu'il y a à la télé?» Maintenant, les gens rentrent chez eux et veulent voir quelque chose à une heure donnée. S'il y a quelque chose qui se passe dans le monde qui les intéresse particulièrement et s'ils rentrent chez eux à 20 heures, ils veulent voir les nouvelles à 20 heures.

Nous sommes convaincus que les gens veulent voir plus précisément les émissions qui les intéressent. En conséquence, tout le secteur de la vidéo et des magasins de cassettes vidéo, dont le chiffre d'affaires est de 1,3 milliard de dollars, est représentatif de cette évolution. Les gens qui veulent voir un film et qui s'aperçoivent qu'il n'y a rien à la télévision sortent pour aller en chercher un.

Je crois que cette gamme de plus en plus large de services spécialisés, cet éventail de choix accrus, va se poursuivre. Tout le confirme, l'évolution démographique, les changements d'attitude et les gens avec lesquels nous avons parlé. Nous avons en face de nous un consommateur qui sait ce qu'il veut regarder et qui va prendre les moyens pour le faire.

Il est intéressant de constater, dans notre étude de la publicité—elle n'est pas encore terminée, il nous reste un certain nombre de choses à faire—que même si l'on continue à faire de la publicité de masse, les annonceurs s'intéressent davantage aux techniques de mise en marché spécialisées. Le rapport Girard-Peters nous indique que la promotion commerciale auprès des consommateurs prend de plus en plus de place dans la publicité parce que l'on peut cibler plus précisément les consommateurs dans ces promotions. Le succès de nos services spécialisés en matière de publicité vient à notre avis du fait que l'on s'adresse à un auditoire bien particulier. Ainsi, un annonceur connaît l'auditoire de *Motor Week* à 11h30 du matin le samedi, et ce n'est pas le grand public.

Mme Clancy: J'en fais parfois partie.

M. Stein: Enfin, toute la technologie va dans le sens de la spécialisation, avec des techniques comme la compression vidéo numérique, l'optique de fibres ou l'informatisation. La largeur de bande pose de moins en moins de problèmes parce que nous avons de plus en plus de canaux et parce que notre capacité de traitement est de plus en plus grande. Tous ces facteurs, les consommateurs, la publicité et la technique, vont dans le sens de l'environnement plus spécialisé dans lequel le consommateur aura davantage de choix et exigera davantage de choix.

Dans la première partie de votre question, vous me demandez comment nous allons pouvoir vivre dans un tel monde. Nous ne nous en sommes pas encore fait une idée définitive, mais, à mon avis, deux choses sont importantes. Tout d'abord, les consommateurs continuent à vouloir des émissions locales. On peut très bien avoir une antenne parabolique dans sa cour qui permet de recevoir 100 canaux de télévision par satellites, mais les satellites ne donnent pas d'émissions locales. Les canaux communautaires et les émissions locales, l'intégration des gens au sein d'une collectivité, c'est quelque chose qui à mon avis restera très important.

[*Text*]

Secondly, we think there will be niches for programming. We used to say that we couldn't compete with the Americans because they had this huge market audience, that NBC had 33% of 240 million people, for example. But NBC doesn't have 33% of 240 million people any more, and the kinds of things that YTV has done in terms of youth programming, the kinds of things where we could target niche audiences, these may be of real advantage to Canadian program producers because they'll be able to find special markets to go at.

Mrs. Clancy: When you talk about niche audiences... I don't watch a lot of television, and when I do it's usually late at night so I see some of the oddest things. I could talk about local programming in Halifax, where a man was lassoing garbage cans, but that's another story.

Mr. Stein: I'm sure it was creative.

Mrs. Clancy: You had to be there.

I'm thinking about YTV and what you said about advertising. Actually, you weren't talking about that kind of advertising. I may be atypical but I can't even read a TV listing any more—there's too much information coming at me. Halifax and Dartmouth cable have a channel where you get to see everything that's on TV. There is a listing that keeps rolling around and it gives you an idea of what is on. That is a service that I wish Ottawa cable would put on.

Are you marking that down? Great.

You talked about YTV as an example of niche programming. Could you tell me a little about how that's been successful? What audience are you grabbing with that?

Mr. Stein: YTV is one of the members of the association but I'm not really expert enough to talk about all the aspects of their programming. I think the reason they have been successful is that there is a very particular audience that they are focusing on. A lot of the people involved in their productions are focused on that kind of programming.

• 1755

Mrs. Clancy: Who are they after, small children, teenagers, the whole thing?

Mr. Stein: I think they are interested in anybody under that age.

Mrs. Clancy: Anybody under 18.

Mr. Stein: Up to 18, right. I think their programming segments at particular hours will target on a particular age demographics.

Mrs. Clancy: I see the argument on the niche programming. However, particularly in light of the testimony from the previous witnesses and what I think are the tremendous advances we are making in the creation of film,

[*Translation*]

Ensuite, nous pensons qu'il y aura différents créneaux pour les émissions. Nous avions l'habitude de dire que nous ne pouvions concurrencer les États-Unis en raison de l'énormité de leur marché, du fait que, par exemple, NBC s'adressait à 33 p. 100 d'une audience comptant 240 millions de personnes. Aujourd'hui, cependant, NBC n'a plus 33 p. 100 de cette audience de 240 millions de personnes, et ce qu'a fait YTV pour les émissions destinées à la jeunesse, tous ces créneaux que l'on a réussi à trouver au sein d'une audience donnée, pourraient bien véritablement avantager les producteurs d'émissions canadiennes, qui seraient ainsi en mesure de trouver des débouchés spécialisés.

Mme Clancy: Lorsque vous nous parlez de créneaux d'audience... Je ne regarde pas beaucoup la télévision, et lorsque je le fais, c'est généralement très tard le soir, et il m'arrive de voir des choses très bizarres. Je pourrais même vous parler d'une certaine émission, à Halifax, dans laquelle on voyait un homme attraper au lasso des poubelles, mais c'est une autre histoire.

M. Stein: Je suis sûr que c'était une oeuvre créatrice.

Mme Clancy: Il fallait voir cela.

Je pense à YTV et à ce que vous avez dit de la publicité. En fait, vous ne nous parliez pas de ce genre de publicité. Tout le monde n'est peut-être pas comme moi, mais je ne peux plus lire un programme de télévision—il y a trop d'informations à la fois. Il y a à Halifax et à Dartmouth une chaîne câblodiffusée où l'on peut voir tout ce qui se passe par ailleurs à la télévision. Il y a un programme qui tourne constamment et qui nous donne une idée de ce que l'on diffuse sur les autres chaînes. C'est un service que j'aimerais voir ici sur le câble à Ottawa.

Je vois que vous prenez des notes.

Vous citez en exemple YTV, qui a su prendre un créneau. Pourriez-vous m'expliquer un peu en quoi elle a obtenu du succès? Quelles sont les parties de l'auditoire que l'on retient avec ce genre de créneau?

M. Stein: YTV est l'un des membres de notre association, mais je ne suis pas suffisamment expert pour parler en détail de ses émissions. Si elle a eu du succès, c'est parce qu'elle s'adresse à un auditoire bien particulier. La majeure partie des gens qui produisent ses émissions s'intéressent au même genre de programmation.

Mme Clancy: À qui s'adressent-ils? Aux jeunes enfants, aux adolescents, à tous?

M. Stein: Je crois qu'ils s'intéressent à tous les groupes jusqu'à cet âge-là.

Mme Clancy: Tous les moins de 18 ans.

M. Stein: Jusqu'à 18 ans, c'est cela. Leur programmation s'adresse à certaines tranches d'âge, selon les heures.

Mme Clancy: Je comprends l'argument concernant la programmation spécialisée. Toutefois, et surtout après ce que nous ont dit d'autres témoins, et compte tenu des énormes progrès que nous avons faits dans la réalisation

[*Texte*]

whether for theatres or television or both, I am afraid that these tremendous advances in the production of Canadian films, Canadian plays, Canadian drama/comedy or whatever you want to call it, may get lost, even with niche programming.

I can see the local programming. I agree. As wonderful as *The National* is—and I never miss it—I want the 6 p.m. news that comes out of my city and tells me what is going on not only in my city but also from the perspective of Halifax.

In this great explosion, what do you see? Do you suddenly lose interest as cable operators in Canadian programming? I am thinking of the film on the Thatcher case or *Road to Avonlea* or any of these things. I realize that those are examples of highly competitive programs. Maybe a better example might be *CODCO* or something that has a more localized appeal. Are those programs going to survive, do you think? More than survive, is it possible for them to flourish in this incredibly expanded supermarket we are going to have?

Mr. Stein: I don't want to speak on behalf of the Canadian Film and Television Producers' Association, but from the discussions we have had with program producers—and we haven't had extensive ones as yet, or at least I personally haven't—I think they view that the more windows of opportunity there are, the better it will be for Canadian program production. I am not about to predict the markets of the next 10 years, but I tend to think that with assistance, those people will be able to flourish.

Going to back to your original problem of where to find all this stuff in the TV guide, I find it hard enough to program a VCR, let alone check the TV guide.

Mrs. Clancy: I can't do it.

Mr. Stein: One of the things we recognize as an industry is that we have to look at more user-friendly technologies.

Mrs. Clancy: Hear, hear!

Mr. Stein: We have to figure out ways of providing more thematic kinds of programming like sports or arts and drama.

Mrs. Clancy: No sports.

Mr. Stein: Okay, arts and drama. I'm glad I mentioned arts and drama. For example, if you were very interested in arts and drama and you came home at 11 p.m., you can't read your TV guide and you pressed a button to find out what is on in terms of arts and drama, we would like to have a box that is intelligent enough—this isn't a pipe-dream; Videotron is one company that is working on those kinds of boxes—to show what is available. It would display it on your screen so you could see those.

We see the front-end equipment very much helping the individual sort through those choices and coming up with a program he or she wants to watch. I think we see opportunities in that sense. Guy has a further remark.

[*Traduction*]

cinématographique, que ce soit pour le cinéma ou la télévision, je crains que tous ces progrès du cinéma, du théâtre, etc., canadiens ne soient perdus, même avec une programmation spécialisée.

Je vois très bien la programmation locale. Je suis de votre avis. *The National* est sans doute une excellente émission—je ne la rate jamais—mais je veux que les nouvelles de six heures viennent de ma ville, non seulement pour me présenter les nouvelles locales, mais pour me donner la perspective d'Halifax sur les événements d'ailleurs.

En cette explosion, qu'entrevoyez-vous? Les câblodistributeurs se détourneront-ils de la programmation canadienne? Je songe à des films comme celui sur l'affaire Thatcher, ou à *Road to Avonlea*, par exemple. Je me rends bien compte que je donne en exemple des émissions à grand succès. Il vaudrait peut-être mieux parler de *CODCO*, qui a un auditoire plus local. Ce genre d'émissions sont-elles une chance de survivre, selon vous? Et non seulement de survivre, mais de réussir dans cette immense supermarché que l'on nous annonce?

M. Stein: Je ne veux pas parler au nom de l'Association canadienne de cinéma et de télévision, mais d'après les discussions que nous avons eues avec des producteurs—et nous en avons eu encore assez peu jusqu'ici, ou du moins dans mon cas—il me semble que selon eux, plus il y aura de créneaux, mieux la programmation canadienne s'en portera. Je n'ai pas la prétention de faire des prédictions sur le marché dans dix ans, mais je pense qu'avec un peu d'aide, ces gens-là réussiront aussi.

Pour en revenir au problème de départ, qui est de savoir comment trouver tout cela dans votre guide télé, j'avoue que j'ai déjà assez de mal à programmer un magnétoscope, sans parler de consulter le guide télé.

Mme Clancy: J'en suis incapable.

M. Stein: Nous nous rendons bien compte, dans notre industrie, qu'il va falloir trouver des technologies plus conviviales.

Mme Clancy: Bravo, bravo!

M. Stein: Il nous faut trouver des façons d'offrir des programmations plus thématiques, dans le domaine des sports, des arts ou de l'art dramatique.

Mme Clancy: Pas de sports.

M. Stein: Bon, des arts et de l'art dramatique. Je suis heureux de les avoir mentionnés. Si c'est ce qui vous intéresse, et que vous en rêvez chez vous à 23 heures, au lieu de vous perdre dans votre guide télé, vous pourriez appuyer sur un bouton pour savoir ce qui se passe à ce moment-là à la télévision dans le domaine des arts ou de l'art dramatique; nous aimerions avoir une boîte suffisamment intelligente—et ce n'est pas une utopie: Vidéotron, notamment, y travaille—pour vous montrer, sur votre écran, les choix que vous avez.

L'équipement aidera le téléspectateur à s'y retrouver dans tous ces choix et à choisir l'émission qui l'intéresse. Il y a des possibilités dans ce sens. Guy voudrait ajouter quelque chose.

[*Text*]

Mr. Guy Beauchamp (Past Chairman, Canadian Cable Television Association): I would like to add something regarding your question about Canadian feature film production—for example, being able to survive in this kind of world. One very good example is the fact that Canadian cable industry for years has been pushing for the introduction of Canadian pay-per-view. Canadian pay-per-view at least in there. There is a commitment to support the Canadian feature film industry, whereas in the VCR business, there is not.

Mrs. Clancy: That's right.

Mr. Beauchamp: This is one way where Canadian cable steps in and supports the Canadian industry.

• 1800

Mrs. Clancy: I agree with you completely. I am delighted to hear that.

On your comments about user friendly, you would have an increased market, particularly among Members of Parliament, if you would convince your member organization to have a delivery service for converters. Members of Parliament who would love to use pay per view just will never even find the place where cable is in Ottawa, let alone be able to go and get the box. If you could do this, you could have a lot more customers in the national capital area.

Mrs. Finestone (Mount Royal): We sure would have a ball.

Mr. MacWilliam: The cable industry is justifiably concerned about the advent of video compression and the concept of the 100-channel universe, which is really only a year or so away. We heard a lot in previous testimonies about systems now being developed and implemented in the States that will provide extensive DBS services through U.S.-based networks into Canadian airspace.

It has been mentioned that about 85% of the total Canadian audience will be able to access these DBS services.

I am wondering what your views are on this obvious problem as it poses a really distinct difficulty for us. We already have enough difficulty in maintaining a Canadian identity. We are awash in U.S. signals and U.S. culture. How do we protect our own Canadian programming, our own Canadian systems in light of this obvious and looming threat from this kind of broadcast system? Is it through a regulatory framework? Is it through a programming framework? Perhaps you could enlighten us on that.

Mr. Stein: We are still trying to deal with this as an industry to try to determine exactly. . .there are a lot of rumours around about Skypix and about how solid that was. Mr. Poirier is a lot more informed and knowledgeable about the technology of direct broadcast satellites.

Whether it is Skypix or whether it is somebody else, direct broadcast satellites are going to come. In fact, as you noted, Hughes booked its time for launch in late 1993. When you get people like Hubbard Broadcasting in Minneapolis,

[*Translation*]

M. Guy Beauchamp (ancien président du conseil d'administration, Association canadienne de télévision par câble): Je tiens à ajouter quelque chose à propos de la production de longs métrages canadiens, et de ses chances de survivre dans cet environnement. Un point intéressant à noter est que les câblodistributeurs canadiens se battent depuis des années pour obtenir un système à paiement sélectif au Canada. C'est maintenant arrivé. Nous avons ainsi un engagement envers l'industrie canadienne du long métrage, contrairement à la situation avec les magnétoscopes.

Mme Clancy: C'est exact.

M. Beauchamp: C'est de cette manière, notamment, que les câblodistributeurs canadiens interviennent pour appuyer l'industrie canadienne.

Mme Clancy: Je suis tout à fait de votre avis. Je suis ravie de vous l'entendre dire.

À propos de convivialité, permettez-moi de vous dire que vous auriez de nombreux clients, parmi les députés notamment, si vous pouviez convaincre vos membres d'offrir un service de livraison pour les convertisseurs. Les députés qui seraient intéressés par la télévision à paiement sélectif ont déjà bien du mal à situer le câblodistributeur à Ottawa; alors imaginez s'ils doivent aller chercher leur convertisseur. Si vous pouviez les convaincre d'offrir ce service, vous pourriez élargir considérablement votre clientèle dans la région de la capitale nationale.

Mme Finestone (Mont-Royal): Nous nous amuserions.

M. MacWilliam: Les câblodistributeurs, et on les comprend, s'inquiètent de voir arriver la compression vidéo et le concept des 100 chaînes, dans un an à peu près. Les témoins précédents nous ont beaucoup parlé de systèmes qu'on est en train de mettre au point et à l'essai aux États-Unis, qui permettront de capter au Canada, par l'entremise de réseaux américains, les services de diffusion directe par satellite.

On a dit que 85 p. 100 environ de l'auditoire canadien aura accès à ces services.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de ce problème évident qui se pose pour nous. Nous avons déjà assez de mal à préserver notre identité canadienne. Nous sommes submergés par les signaux américains et la culture américaine. Comment pouvons-nous protéger notre programmation canadienne, nos réseaux canadiens, devant cette menace réelle que posent ces nouveaux systèmes de radiodiffusion? Devrons-nous recourir à la réglementation? Devrons-nous choisir l'arme de la programmation? J'aimerais avoir votre avis là-dessus.

M. Stein: Nous en sommes encore à essayer de voir exactement. . . Toutes sortes de rumeurs courent à propos de Skypix et du potentiel de cette technologie. M. Poirier est beaucoup mieux au courant que moi de toute la technologie des satellites de radiodiffusion directe.

Qu'il s'agisse de Skypix ou de quelqu'un d'autre, ces satellites seront bientôt une réalité. Comme vous l'avez fait remarquer, Hughes a déjà réservé une date de lancement vers la fin de 1993. Quand des entreprises comme Hubbard

[*Texte*]

putting the amount of money they are putting into it, we know it's coming. They put in $50 million—this is not commitment, it is already in—to the development of direct broadcast satellite.

I would basically give you a short answer to all this. We feel that to deal with it, we have to be competitive. We have to be able to provide to the Canadian consumer the same kinds of choices, plus, offer things like local programming, community programming, Canadian services, which we think will give us a competitive advantage. When it comes down to the test of it, we think we will find the regulatory approach is not what we need. If we as an industry consumer are focused and if we are allowed to be competitive, we can deal with it.

Mr. MacWilliam: In your very last statement, you used the phrase "allowed to be competitive". I wonder if you want to expand on that in terms of the needs with respect to current government structures that must be altered in order to allow you, as you say, to be competitive.

Mr. Stein: We had some very good discussions with the commission, the Minister of Communications and the department. We are looking forward to the summit in Montreal as providing an opportunity to discuss exactly what we see as being the public policy and regulatory issues.

What we would like to see is a regulatory environment whereby the industry and the regulator can work together to ensure we meet the Broadcasting Act objectives. We really feel the Broadcasting Act objectives will stand the test of time. The technology may change, but I think *The Globe and Mail* said in an editorial a couple of days ago that the Broadcasting Act was six months old but already obsolete. Well, I'm not sure about that.

• 1805

I think the Broadcasting Act objectives are important objectives. I think Canadians really attach themselves to those objectives. What we can do is to work with the regulator to say that here's a situation and these are the kinds of services we're going to have to offer.

The one change we have to see is that we have to be able to give the consumer more choice. We can't just tell the consumer that here's what he's going to get and here's what he's going to pay for it. I think that would drive people to satellite dishes faster than any direct broadcasting satellite. It already is.

So if you give people a choice and if you give them a service at a reasonable price over which they have choice, then I think this will give us a competitive strength. In our discussions with the commission so far, we don't detect a difference in terms of that approach.

Mr. MacWilliam: You mentioned the initiative that the cable industry is now undertaking regarding the world of communications in 2001. At this point, are you prepared to give us any insight into what has been formulated? Or is it too early in the game?

[*Traduction*]

Broadcasting, à Minneapolis, consacrent autant d'argent à un projet, nous pouvons être certains qu'il va se réaliser. Ils ont consacré 50 millions de dollars—je ne parle pas de fonds engagés, mais d'argent réellement dépensé—à la mise au point d'un satellite de radiodiffusion directe.

Je vais vous répondre en quelques mots. Nous estimons que pour y faire face, il faudrait être concurrentiel. Nous devons pouvoir offrir au consommateur canadien les mêmes choix, et lui apporter en plus la programmation locale, la programmation communautaire, les services canadiens, afin d'avoir un avantage concurrentiel. Lorsque la concurrence sera là, je ne pense pas que la réglementation puisse nous être utile. Si nous savons nous concentrer sur les bons secteurs, si on nous permet d'être compétitifs, nous pourrons nous défendre.

M. MacWilliam: Vous avez terminé en disant: «si on nous permet d'être compétitifs». Que voulez-vous dire plus précisément du point de vue des structures officielles actuelles qu'il faudrait modifier pour vous permettre, comme vous dites, d'être compétitifs?

M. Stein: Nous avons eu des discussions fort productives avec le conseil, le ministre des Communications et le ministère. Le sommet de Montréal doit nous donner l'occasion d'expliquer exactement comment nous envisageons la politique et les règlements officiels.

Ce que nous souhaitons, ce serait une atmosphère dans laquelle l'industrie et l'organisme de réglementation pourraient collaborer afin d'assurer la réalisation des objectifs de la Loi sur la radiodiffusion. Nous pensons que ces objectifs résisteront à l'épreuve du temps. La technologie changera peut-être, mais c'est le *Globe and Mail*, il me semble, qui, dans un éditorial, il y a quelques jours, disait que la Loi sur la radiodiffusion, au bout de six mois, était déjà dépassée. Je n'en suis pas si sûr.

Les objectifs de la loi sont des objectifs importants. Je crois que les Canadiens y tiennent. Nous pouvons travailler de concert avec les organismes de réglementation afin d'analyser la situation et de déterminer quel genre de services nous allons offrir.

S'il y a une chose qu'il faudra changer, c'est que nous devrons pouvoir offrir un plus grand choix aux consommateurs. Nous ne pouvons pas dire aux consommateurs: voilà tout ce que vous aurez, et voilà combien cela vous coûtera. Cela pousserait les gens vers les antennes paraboliques beaucoup plus sûrement que ne pourrait le faire un satellite de radiodiffusion directe. C'est déjà le cas.

Si vous offrez un choix, et si vous offrez au client un service à un prix raisonnable, en lui permettant de faire des choix, nous aurons un avantage compétitif. Dans nos discussions avec le conseil jusqu'ici, nous n'avons constaté aucune différence là-dessus.

M. MacWilliam: Vous avez parlé de l'initiative de l'industrie de la câblodiffusion en vue du monde des communications en l'an 2001. Êtes-vous en mesure de nous dire ce qui est prévu? Ou est-ce encore trop tôt?

[*Text*]

Mr. Stein: It's a pretty extensive review of what's happening. Roger and Guy are very much more involved in this than I am, but from an overall point of view, I think I've probably said it: what we see happening now is what we're going to get more of over the next 10 years. If we fight it, we're going to lose. If we say that the world is moving to more specialized programming, it's moving to more specialized types of demands, and if we get on that boat early, then we can take advantage of it.

But in terms of technology, we do see happening such things as digital video compression. We do see happening such things as direct broadcast satellites. We do see happening such things as small dishes. I mean, you can buy one now on the street in Japan for $200. It's the wrong technology, but those sorts of capabilities are there. All those things are going to happen over the next 10 years.

Mr. Roger Poirier (Senior Vice-President, Canadian Cable Television Association): Essentially, our focus is the environment of 2001. We see a very much more competitive, consumer-driven environment; yet, it's still one that's in transition. If we talk about a universe of 100 channels in 2001, that is in transition to a universe of up to 1,000 channels in years beyond.

We're moving very much towards an environment where consumers will demand, insist, on choice and control over their entertainment environment. That's control over the products they wish to watch at the times they wish to watch them.

If the Canadian broadcasting system—and cable is a very strong part of that—doesn't find the means to meet these consumer demands, then the means will be available for consumers to bypass it, through picking up signals directly from American satellites or even through computer communications and other means.

In a nutshell, that's roughly what the environment says, but there are major components. As Mr. Stein said, we'd be more than happy to give you a presentation on these findings, but they're fairly extensive.

Mr. MacWilliam: I think you mentioned in your brief the concept of the personalization of services, consumer-driven services. Reference was also made to the fact that people no longer come in to ask what is on television; I think the argument you were trying to place is that they want to watch what they want to watch and when they want to watch it. Essentially, it's which program to choose to get what's wanted.

That almost leads into the idea or the concept of interactive services. It seems to me that were interactive services to be developed and offered, it certainly could be a viable competition to DBS services, which would not be interactive. You're only receiving the signal. You cannot interact with that signal. You can't take your choice from it. Is that what you're talking about in terms of a competitive niche or whatever you want to call it?

[*Translation*]

M. Stein: C'est un examen très vaste que nous avons entrepris. Roger et Guy sont beaucoup plus au courant que moi, mais d'un point de vue général, je crois pouvoir dire ceci: nous verrons s'intensifier au cours des dix prochaines années l'évolution actuelle. Si nous essayons d'y résister, nous sortirons perdants. Si nous acceptons le fait que la tendance est à la spécialisation de la programmation et de la demande, si nous ne prenons pas de retard, nous pourrons saisir les occasions.

Sur le plan de la technologie, nous verrons arriver la compression vidéo numérique. Il y aura les satellites de radiodiffusion directe. On voit déjà les petites antennes paraboliques. Elles se vendent déjà dans les rues du Japon à 200$. Ce n'est pas la bonne technologie, mais la capacité existe. Voilà le genre de choses que nous verrons au cours des dix prochaines années.

M. Roger Poirier (premier vice-président, Association canadienne de télévision par câble): Nous nous concentrons essentiellement sur l'environnement de l'an 2001. Selon nous, il sera plus concurrentiel, et beaucoup plus axé sur le consommateur; ce ne sera pourtant qu'une étape. Si nous prévoyons 100 canaux pour l'an 2001, ce ne sera qu'une étape vers les 1,000 canaux, quelques années plus tard.

De plus en plus les consommateurs exigeront d'avoir le choix et de pouvoir contrôler leurs divertissements, c'est-à-dire contrôler ce qu'ils verront et quand ils le verront.

Si le système de radiodiffusion au Canada—dont les câblodiffuseurs sont un élément très important—ne trouve pas le moyen de satisfaire ces nouvelles demandes des consommateurs, ceux-ci pourront contourner notre système, capter directement les signaux des satellites américains ou passer par des moyens de communication informatique ou autres.

En quelques mots, c'est ce que nous prévoyons, mais il y a certains éléments essentiels. Comme l'a dit M. Stein, nous serions ravis de vous présenter nos conclusions, mais ce serait assez long.

M. MacWilliam: Vous avez mentionné, il me semble, dans votre mémoire le concept des services personnalisés, des services axés sur le consommateur. Vous avez mentionné également le fait que les gens ne se demandent plus ce qu'il y a à la télévision; vous vouliez dire par là qu'ils exigent de voir ce qu'ils veulent, quand ils le veulent. Autrement dit, la question est de savoir quel programme choisir pour obtenir ce qu'on veut.

Cela nous amène presque automatiquement aux services interactifs. Il me semble que s'il était possible d'offrir des services interactifs, ce serait un moyen tout à fait viable de faire concurrence à la radiodiffusion directe par satellite, qui, elle, ne serait pas interactive. On ne fait que recevoir le signal. Il n'y a pas d'interaction possible. Il n'y a pas de choix. Est-ce à cela que vous songez quand vous parlez de créneaux, il me semble?

[*Texte*]

• 1810

Mr. Stein: I think Mr. Chagnon, the chairman of Videotron, would be very pleased to give you a demonstration of Videoway regarding the technology available now in terms of interactive systems. We have in Mr. Chagnon a person who's a world leader in terms of ideas and trying to develop interactive television.

We have to put more support into making it work. It's very much leading-edge technology. When you're out there dealing with the Philipses $ and the Sonys, you very much have to be a pioneer in terms of developing those things. There is a lot of interest developing within the U.S. cable industry in terms of moving into interactive...

Clearly, we see that with the digitization of the video signal with more of an emphasis on a necessity to be user-friendly, the processing ability up front in the system is going to give you addressability and interactivity. We think we're on the edge of it. You haven't seen anything yet in terms of the kind of capabilities that are going to be there.

Mr. MacWilliam: In relation to that, have you done any market studies in terms of the market acceptance of actually promoting interactive television? You mentioned people are scared stiff of trying to program a VCR. Will they adapt to a situation where they're asked to have some degree of techological sophistication in terms of actually doing the interacting? Is there consumer resistance to it? Is it a viable option in terms of people accepting it, wanting it and demanding it?

Mr. Stein: I think if you asked a consumer if he like an interactive system, he'd probably say yes. It's a question of how much you pay for it and what kind of interactivity you get. I think that has to be shown to the consumer. The interactive system we're most familiar with, of course, is the Videotron system. They're continuing to do market surveys in the Montreal market to test the consumer response and what the responses to it are.

Mr. MacWilliam: How extensive is that system in terms of the services offered? What is available through the Videotron system?

Mr. Beauchamp: The information I have is that they have some pilots going on right now with Télé-Métropole and RDS. You have some baseball games, for example, which are interactive.

Maybe the best example of how you can apply interactive technology to television is what they do with Télé-Métropole in Montreal. This is the news bulletin at 6 p.m. They have different subjects. If you have more interest, let's say, in a certain political question and less in sports, then you press a button and get more in-depth reporting on that subject and less of the other that doesn't interest you very much. I think consumer interest in it is very high.

Your question is about consumer acceptance. If they see a value in it, there's less resistance to a new technology. Videoway has been conceived in a way to be consumer-friendly. They've put a lot of research into it. It certainly would be worth your time if you could see a demonstration of the application of Videoway technology.

[*Traduction*]

M. Stein: M. Chagnon, président de Vidéotron, serait probablement ravi de vous faire une démonstration du Videoway pour vous donner une idée de ce qui se fait déjà dans les systèmes interactifs. Sur le plan de conceptualisation et de la mise au point de la télévision interactive, M. Chagnon est un des leaders mondiaux.

Nous devons appuyer davantage ce genre d'effort. C'est vraiment de la technologie de pointe. Quand on traite avec des sociétés comme Phillips ou Sony, il faut véritablement être un pionnier. Les câblodiffuseurs américains s'intéressent de plus en plus à la télévision interactive...

De toute évidence, avec la numérisation du signal vidéo la nécessité d'une plus grande convivialité, les capacités de traitement de l'équipement du consommateur permettront l'interactivité et l'accès. Nous sommes à la pointe du progrès. Nous n'avons encore rien vu des véritables capacités qui s'offriront à nous.

M. MacWilliam: À ce propos, avez-vous fait des études de marché sur la télévision interactive? Vous avez dit que les gens sont paralysés de frayeur à l'idée de programmer un magnétoscope. Sauront-ils acquérir la sophistication technologique nécessaire à l'interactivité? Avez-vous constaté une certaine résistance de la part du consommateur? L'option est-elle viable, je veux dire par là les gens sont-ils prêts à l'accepter, la réclament-ils?

M. Stein: Si vous demandez aux consommateurs si le système interactif les intéresse, ils vous répondront probablement par l'affirmative. La question est de savoir combien cela coûtera et quel sera le degré d'interactivité. Le consommateur demande à voir. Le système interactif que nous connaissons le mieux, c'est bien sûr le système Vidéotron. On continue de faire des études de marché à Montréal, pour savoir comment réagissent les consommateurs.

M. MacWilliam: Quelle est l'étendue des services offerts par Vidéotron?

M. Beauchamp: Je crois qu'il y a des projets pilote en cours actuellement avec Télé-Métropole et RDS. Il y a, par exemple, des jeux de baseball interactifs.

Le meilleur exemple pratique de la technologie interactive dans le domaine de la télévision est peut-être l'expérience que fait actuellement Télé-Métropole à Montréal avec son bulletin de nouvelles de 18 heures. Vous avez différents sujets. Si vous vous intéressez plus particulièrement, disons, à une question politique, et moins aux nouvelles sportives, vous appuyez sur un bouton, et vous aurez un reportage plus détaillé sur le sujet qui vous intéresse, et moins détaillé sur ce qui vous intéresse moins. Les consommateurs semblent très intéressés.

Vous vous interrogez sur le taux d'acceptation des consommateurs. Si l'avantage leur semble intéressant, ils résisteront moins à une technologie nouvelle. Videoway a une conception très conviviale. On y a attaché beaucoup d'efforts. Si vous pouviez vous faire donner une démonstration de la technologie Videoway, ce serait vraiment très intéressant pour vous.

[*Text*]

Mr. MacWilliam: That would be interesting for future topics in terms of having a demonstration. Thank you.

M. Joncas: J'aimerais poser quelques questions sur la câblodistribution. On sait que le câble a rendu de grands services aux différentes communautés. Le problème cependant, c'est que les milieux ruraux sont beaucoup moins avantagés parce que les coûts de câblage sont très élevés. On se retrouve avec une population urbaine qui a accès au câble alors que plusieurs communautés à caractère rural ne sont pas desservies du tout. Prévoyez-vous qu'à court ou à moyen terme, la population entière pourra être desservie par le câble?

• 1815

Mr. Stein: I think what we see happening is differing technologies. We see cable extending into different areas, and we see that continuing. We also see a kind of combination of technologies. We think there will be some people who will continue to be served by satellite. We see other technologies, for example, multipoint distribution systems, which are small microwave systems that have a number of channels. We call it wireless cable service.

The CRTC is considering about 50 applications for that to serve more rural areas and to provide them with a similar kind of service that people in an adjoining urban population would have with respect to cablevision. We see more of that happening and providing better service in those kinds of areas.

M. Joncas: Dernièrement, la société d'État a subi des compressions budgétaires. La télévision se concentre davantage aux niveaux national et international. L'activité régionale a été quelque peu délaissée. Est-ce que les câblodistributeurs pourront bénéficier de cette part du marché à l'avenir?

M. Beauchamp: Il y a certainement une synergie à exploiter au niveau des infrastructures. Le câble est déjà mis en place dans les régions, notamment par la télévision communautaire. Le câble a toujours été très ouvert à l'idée de participer, avec les radiodiffuseurs régionaux ou même locaux, à une meilleure couverture des événements locaux.

Il ne faut pas oublier que la télévision communautaire, c'est 100 p. 100 de programmation canadienne et 100 p. 100 de programmation locale. Il y a déjà là une force, une infrastructure qui peut très bien être utilisée avec les infrastructures des radiodiffuseurs conventionnels.

L'industrie a toujours été très ouverte à ce genre de collaboration.

M. Joncas: Les journalistes de la société d'État travaillent quand même en région. Il y a beaucoup de matériel qui est filmé, mais qui n'est pas nécessairement diffusé. Est-ce qu'il sera un jour possible d'avoir une espèce de collaboration en vue d'utiliser cette information que les journalistes en région vont chercher et dont vous pourriez faire bénéficier les télévisions communautaires?

M. Beauchamp: Oui, parce que la télévision communautaire est, par définition, une télévision complémentaire. Elle n'est pas là pour faire la même chose que le radiodiffuseur local, mais pour donner une

[*Translation*]

M. MacWilliam: C'est une possibilité à envisager sérieusement. Merci.

Mr. Joncas: I have a few questions on cable distribution. We know that cable has been very useful to many different communities. The problem is, however, that rural areas are not so well served because of the high cost of cable installation. We therefore have an urban population with access to cable on the one hand and, on the other hand, many rural communities without any service at all. Do you think that in short or medium term everyone will be able to get cable?

M. Stein: Nous verrons différentes technologies parallèles. Le service par câble continuera de s'étendre dans certaines régions. Nous pensons également que diverses technologies iront de pair. Certains consommateurs continueront d'être servis par satellite. Il y aura d'autres technologies, par exemple le système de distribution multipoint, qui repose sur des petits systèmes à micro-ondes et qui offre un grand nombre de canaux. C'est ce que nous appelons le cable sans fil.

Le CRTC examine actuellement une cinquantaine de demandes desserte de zones rurales qui visent à apporter le même type de service que celui dont bénéficient les populations urbaines voisines. Ces tendances devraient s'intensifier, et ces secteurs devraient avoir une meilleure qualité de service.

Mr. Joncas: The Crown Corporation has recently had to face budget cuts. Television is focusing more on national and international news. Regional programming has been somewhat neglected. Will the cable operators be able to take over that share of the market in the future?

Mr. Beauchamp: There certainly are synergetic gains to be found regarding infrastructure. Cable has already been installed in the regions, through community channels in particular. Cable operators have always been interested in participating with regional, or even local broadcasters to offer better coverage of local events.

We must not forget that community television is 100% Canadian content and 100% local programming. There is already an advantage, an infrastructure that can be used together with those of conventional broadcasters.

Our industry has always been very open to this type of cooperation.

Mr. Joncas: There still are journalists working for the Crown Corporation in the regions. A lot of material is being filmed but not necessarily shown. Will it be possible some day to see a kind of cooperation that would put to use all this footage that journalists shoot in the regions and to pass it on to community channels?

Mr. Beauchamp: Yes, because community channels are, by definition complementary channels. Their objectives are not the same as those of the local broadcasters but they are complementary. For example, if the local TV news has report

[*Texte*]

complémentarité. Par exemple, si au bulletin de nouvelles de la télévision conventionnelle locale, on ne peut présenter qu'un certain nombre de reportages sur un tel sujet, rien n'empêche le radiodiffuseur local de référer les auditeurs au poste de télévision communautaire pour de plus amples renseignements.

Ce type de contribution a déjà été fait, mais pourrait être fait davantage.

M. Joncas: Donc, un journaliste de la région de Matane pourrait aller à Gaspé et une partie du matériel pourrait être utilisée à Matane au lieu d'être envoyée à Québec, par exemple. Une partie de son matériel serait diffusée à la télévision communautaire de Matane et la partie qui intéresserait la grande région de Québec serait utilisée à Québec. Une grande partie du matériel, peut-être 60 p. 100, pourrait être utilisée par la télévision communautaire.

M. Beauchamp: C'est exact. L'inverse s'est aussi produit. À un moment donné, il y a eu un tremblement de terre à Rivière-du-Loup. Le poste communautaire avait diffusé cela, parce qu'on voyait toutes les choses bouger dans une salle de classe, et cela s'est retrouvé aux nouvelles nationales.

M. Joncas: Vous avez mentionné plusieurs créneaux tout à l'heure. Je pense en particulier au côté éducatif, par exemple les cours universitaires. Je me demande toujours pourquoi les compagnies de câblodistribution n'offrent pas de cours de langue, par exemple. Je n'ai jamais vu cela sur le câble. On peut penser à un cours d'anglais, un cours de français ou un cours d'espagnol. Pourquoi?

M. Beauchamp: Il y a certains cours qui s'offrent. C'est un média difficile pour l'apprentissage d'une langue, parce qu'il faut s'exercer à parler la langue en question, mais il y a beaucoup de cours qui s'offrent. Le mandat de la télévision communautaire n'est pas uniquement de faire de la télévision, mais aussi d'éduquer les gens sur certains points.

• 1820

Beaucoup de documentaires ont été faits dans des régions sur certains points qui intéressaient les gens. Également, toutes sortes de cours ont été offerts. Des cours de langue pourraient certainement être offerts.

M. Joncas: C'est peut-être une idée à explorer.

Vous avez parlé de 124 compagnies distributrices. Prévoyez-vous qu'il y aura une espèce de saturation à l'avenir, ou si ces compagnies vont continuer à se multiplier?

M. Beauchamp: Vous dites 124?

M. Joncas: J'ai vu cela dans vos documents. N'y a-t-il pas 124 membres dans votre association?

M. Beauchamp: Il y en a plus de 600.

M. Joncas: Prévoyez-vous qu'à moyen terme, il y aura une diminution de ce nombre? Prévoyez-vous la formation d'associations, de consortiums?

M. Beauchamp: C'est très possible qu'il y ait une rationalisation. D'ailleurs, j'imagine que le câble va suivre les tendances des autres secteurs de l'économie où il y a de la rationalisation.

Mrs. Finestone: I'd like to welcome the CCTA. We consider that they're a very important witness for us for the kind of work this committee has undertaken. I appreciate your presence.

[*Traduction*]

on a specific topic, there is no reason why that local broadcaster could not refer his audience to the community channel for more in depth information.

This type of cooperation already exists, but it could be increased.

Mr. Joncas: So a journalist in the Matane area could go to Gaspé and part of his material could be used in Matane rather than to be sent to Quebec, for example. Part of the material could be broadcast on the community channel in Matane and that part that might be of interest to the greater Quebec area could be broadcast in Quebec. A large part of the material, maybe 60 p. 100 of it, could be used by the community channel.

Mr. Beauchamp: That's right. The reverse has also happened. There was an earthquake in Rivière-du-Loup some time ago. The community channel had filmed everything shaking in a classroom, and it made it on the national news.

Mr. Joncas: You mentionned earlier various niches. I am thinking in particular of educational television and of university courses. I always wonder why cable operators do not offer language courses, for example. I have never seen any offered on cable. They could provide English, French or Spanish. Why don't they?

Mr. Beauchamp: There are a certain number of courses that are being offered. The medium is awkward for language instruction because practice is important, but some courses are being offered. The mandate of the community channel is not only to entertain, but also to educate people in some areas.

Many documentaries have been produced in the regions on topics of interest to people. Many types of courses have also been offered. We could certainly consider language courses.

Mr. Joncas: There might be a worth-while idea there.

You mention that there are 124 cable operators. Do you foresee anticipate a levelling off, or do you think that the numbers will continue to increase?

Mr. Beauchamp: You said 124?

Mr. Joncas: I saw that somewhere in your documents. Don't you have 124 members in your association?

Mr. Beauchamp: We have more than 600.

Mr. Joncas: Do you foresee a decrease in the number down the road? Do you think that groupings or consortia will emerge?

Mr. Beauchamp: Restructuring is quite possible. I imagine that cable will follow the same trends as the rest of the economy where restructuring is taking place.

Mme Finestone: Je souhaite la bienvenue à l'ACTC. Vous êtes pour nous un témoin très important dans le cadre de l'étude que nous avons entreprise. Je vous remercie d'être venu.

[*Text*]

I want to pick up on the observation of my colleague Mr. Joncas, which is sort of an *aparté*. In terms of education, which is seen as a provincial matter, would there be any restrictions in cable carrying that if it came out of a community channel? Would you have to get a provincial licence? Say you did decide to pick up on a very creative suggestion that was made by my colleague—

Mr. Beauchamp: One experience I have in mind in Quebec—and it is still going on—is *la télé universitaire*. It is called *Canal* and it operates on cable, but not necessarily on the community program. It depends what you want to know about educational programming. Is it large in mandate or is it specific courses?

Mme Finestone: La télé universitaire n'est pas une émission de Radio-Québec?

M. Beauchamp: Non.

Mme Finestone: C'est une émission locale?

M. Beauchamp: Oui, par le truchement de l'Université de Montréal. Il y a une association d'universités, mais c'est fait à partir d'un centre à l'Université de Montréal.

Mme Finestone: Est-ce que ce sont des cours crédités?

M. Beauchamp: Oui, il y a des crédits. Ce sont des cours donnés à distance pour des gens qui ne peuvent pas se déplacer pour aller à une université. Ils peuvent suivre ces cours à la télévision à distance et obtenir des crédits.

Mme Finestone: Peuvent-ils avoir de l'aide d'un éducateur s'ils sont mal pris? Doivent-ils aller à une bibliothèque pour rencontrer un professeur ou quelqu'un d'autre?

M. Beauchamp: Ils peuvent communiquer avec eux par téléphone. Cela s'est déjà fait sans créer une dispute entre Radio-Québec et Canal ou encore avec les télévisions communautaires. Donc, il y a certainement un accommodement possible.

Mme Finestone: Je trouve cela fort important quand je pense au niveau d'analphabétisme qu'il y a partout au Canada, et surtout au Québec, et au nombre de jeunes qui décrochent des institutions d'enseignement traditionnelles.

Je me souviens d'une émission pour les anciens combattants de la guerre du Vietnam. C'était offert par l'Université de Chicago. Mon fils était impliqué là-dedans. C'est pour cela que je connais un peu l'affaire. C'était pour des jeunes de 18 ou 19 ans qui avaient dû interrompre leurs études et les reprendre à leur retour.

Si on voulait entreprendre une démarche pour alléger la crise de main-d'oeuvre qui sévit actuellement, croyez-vous qu'une telle programmation pourrait faire partie d'un mandat élargi des câblodistributeurs, ou s'il faudrait un regroupement local pour mettre cela sur pied?

In other words, can cable undertake a certain obligation? You already have had the right to become broadcasters in the sense of the new Broadcast Act. You have YTV, which cable people are allowed to own and to produce or to promote.

We're talking about niche programming, how to reach a target audience and how to use effectively the instruments that are at our disposal in the interests of Canada. The interests of Canada go beyond strictly the arts sector or the

[*Translation*]

Je tiens à relever un commentaire qu'a fait mon collègue, M. Joncas, dans une sorte de parenthèses. À propos d'éducation, qui est une compétence provinciale, y a-t-il des restrictions à la diffusion d'émissions éducatives par les télévisions communautaires? Faut-il obtenir une autorisation provinciale? Si vous décidiez de donner suite à l'excellente suggestion de mon collègue. . .

M. Beauchamp: Il y a une expérience, au Québec—et elle dure toujours—celle de la télé universitaire. Cela s'appelle *Canal* et est diffusé sur le câble, mais pas nécessairement par la chaîne communautaire. Cela dépend de ce qui vous intéresse à propos de la programmation éducative. Est-ce que vous songez à la question de façon générale, ou à des cours précis?

Mrs. Finestone: You mean that *télé universitaire* is not a Radio-Quebec program?

Mr. Beauchamp: No.

Mrs. Finestone: It is a local program?

Mr. Beauchamp: Yes, given through the University of Montreal. It is in fact an association of universities but it is produced at the University of Montreal.

Mrs. Finestone: Are those credit courses?

Mr. Beauchamp: Yes, they are credit courses. They are outreach courses for those who cannot come to the university. The students can then take the course by television and get credits for it.

Mrs. Finestone: Can they get help from a tutor if need be? Do they have to go to a library to meet with a professor or someone?

Mr. Beauchamp: They can communicate by telephone. It has already been done without causing any friction between Radio-Quebec and Canal or with the community channels. So it is possible to reach an agreement.

Mrs. Finestone: This is very important, considering the level of illiteracy everywhere in Canada and in Quebec in particular, and the number of young people who drop out from traditional teaching institutions.

I remember one program for Vietnam veterans. It was offered by the University of Chicago. My son was involved in it, that's why I know a little bit about it. It was intended for young people, 18 or 19 years old, who had been forced to interrupt their studies and wanted to take them up again when they came back.

If we want to do something to alleviate the labour problem we have right now, do you think that this type of programming could be part of a larger mandate for cable operators, or do you think that a local association would be better able to organize it?

Autrement dit, les câblodistributeurs peuvent-ils assumer une certaine responsabilité? La nouvelle Loi sur la radiodiffusion vous permet déjà de devenir des télédiffuseurs. Il y a YTV, que vous avez le droit de détenir, de produire et de promouvoir.

Nous parlons de créneaux de spécialiation, de la façon d'atteindre des auditoires, et d'utiliser le plus efficacement possible, dans l'intérêt du Canada, les instruments dont nous disposons. Les intérêts du Canada s'étendent au-delà des arts

[*Texte*]

entertainment sector. It is also to educate. This is part of the mandate. I would wonder whether embarking on a field of this kind could not be an effective role that cable could be encouraged to undertake.

• 1825

Mr. Stein: I would think there are two things here. The first is that we would not want to take on an education responsibility. The channels that are provided are generally provided either by, say, the University of Montreal or here in Ottawa, for example, Carleton University. There are examples of that across the country. The responsibility for the programming and for the education related to the programming—because the programming itself is not at this point comprehensive—belongs, we feel, to an educational institution of its own.

Mrs. Finestone: As good corporate citizens, which you're demonstrating in some ways—nobody's a 100% good corporate citizen—you are doing a fair job; let's put it that way. In looking at the role you can play in society, as you are going to have lots of space and lots of place, I would like to try to encourage you to look at that particular area.

Mr. Stein: I think we would want to look at all possible areas. I think we have made it clear that we would like to look at a number of areas where we would like to encourage the development of new services. I think in terms of priorities for an industry, our priority has to be to focus on making sure we are still going to be there in the next number of years.

Mrs. Finestone: The people who are going to buy your cable service might be well served in this kind of instance. What has been the growth rate of your audience rating for community programs? Do you know?

Mr. Stein: I would say that we don't measure the community... A lot of systems have viewing audiences down around 1% or less than 1%. It is not something you can always measure. I think the measure of the importance of community programming is much more the sense of participation, particularly for smaller and middle-sized communities, in terms of the their involvement in the community channel itself. The fact you get exposure for a number of topics on the community channel is more important than the ratings itself.

For example, we have ratings to show that during one week in Toronto, 30% of the television audience tuned in to the community channel for some portion. We think this is what is important. We are not trying to compare ourselves with CTV or Global or anything like that. Our importance in the community is measured more in terms of people's participation in the programming of the community channel and the range of people who watch it. We think that's where it is important.

Mrs. Finestone: What came to mind with the CBC cutting of its services in Windsor, Seven Islands, Matane, Rimouski and out in the Atlantic area was that it would have been a wonderful moment to have taken a look at what the community channel was doing to fill in those holes in service and identification with the area. In the changing environment, this could ensure that you keep people on service and interested in cable and not moving to satellite as

[*Traduction*]

ou du divertissement. L'éducation doit aussi faire partie de ce mandat. Je me demande s'il n'y aurait pas lieu d'encourager les câblodistributeurs à se lancer dans ce domaine.

M. Stein: Il y a là deux éléments. Tout d'abord, nous ne tenons pas à prendre une responsabilité en matière d'éducation. Les chaînes spécialisées actuelles sont généralement mises sur pied par l'Université de Montréal, ou l'Université Carleton, ici à Ottawa. Il y en a des exemples un peu partout à travers le pays. La responsabilité de la programmation, et de la programmation éducative—car la programmation en soi n'est pas encore très complète pour le moment—incombe, nous semble-t-il, aux établissements d'enseignement.

Mme Finestone: Sur le plan de la conscience de vos responsabilités sociales, plan sur lequel on ne peut pas vous reprocher grand chose, même si personne n'est à 100 p. 100 irréprochable, lorsque vous examinerez votre rôle dans la société—puisque vous allez avoir beaucoup de place et d'espace—je vous incite vivement à considérer ce secteur.

M. Stein: Nous sommes prêts à examiner tous les domaines possibles. Nous avons dit clairement, je crois, que nous aimerions examiner les possibilités dans divers secteurs où nous souhaitons offrir de nouveaux services. En ce qui concerne nos priorités, nous devons concentrer notre énergie sur notre survie au cours des prochaines années.

Mme Finestone: Les gens qui achèteront vos services de télévision par câble seront probablement bien servis dans ce cas. Quel est le taux de croissance des cotes d'écoute des télévisions communautaires? Le savez-vous?

M. Stein: Nous ne mesurons pas la cote d'écoute des télévisions communautaires... Bien des réseaux ont des cotes de 1 p. 100 ou moins. Ce n'est pas toujours mesurable. L'importance de la programmation communautaire se mesure bien plus par le sens de la participation, surtout dans les petites et moyennes localités, par la participation de la communauté à sa télévision communautaire. Le fait que divers sujets attirent un auditoire est plus important que la cote d'écoute en elle-même.

Par exemple, nous savons que dans le courant d'une semaine, à Toronto, 30 p. 100 des téléspectateurs ont regardé la chaîne communautaire à un moment ou à un autre. Cela est important. Nous ne prétendons pas nous comparer à CTV ou Global. Notre importance dans la communauté se mesure par la participation des gens à la programmation de leur chaîne communautaire, et par la diversité de l'auditoire. C'est cela qui nous paraît important.

Mme Finestone: Lorsque la SRC a réduit ses services à Windsor, Seven Islands, Matane, Rimouski et dans la région de l'Atlantique, les télévisions communautaires avaient là une merveilleuse occasion de venir remplir le vide qu'elle laissait. Dans une situation en pleine évolution, cela vous aurait permis de garder votre clientèle, de la garder attachée au câble, qu'elle se tourne moins rapidement vers les satellites. Il y aurait eu un sentiment d'identification, les gens

[*Text*]

quickly. They would have a sense of identification and would want cable so they could see what is going on in their community and in the surrounding areas. I just wondered whether you had thought of using that sort of laboratory exercise.

Mr. Stein: I would like to quote your paragraph absolutely completely. I agree with it 100%.

Mrs. Finestone: Feel free. The *Minutes of Proceedings and Evidence* will be out shortly.

Mr. Stein: My answer would be your question.

Mrs. Finestone: We are going to look forward to hearing the result of your study. I presume it is not ready yet.

Mr. Stein: Right. We are at a certain stage in the study.

Mrs. Finestone: I and this committee would certainly appreciate knowing where it's going.

If we're taking satellite direct-to-home or a direct broadcast signal, will it be as clear as the digitized signal that's coming from the fibre optic or cable transmission? Is there a way in which the clarity of that picture or the intensity of the colours and hues or whatever will keep people attached to cable? With the convergence of technologies, both between the broadcasts, the telcos and the cable companies, what are the implications of those, from your point of view?

• 1830

Mr. Stein: Can I let Mr. Poirier deal with the first two? I'll deal with the third one.

Mr. Poirier: When we talk about competition and meeting competition, particularly from U.S. DBS satellites, one of the components is technological. We have to develop an infrastructure in Canada that will allow us to compete and to deliver a large number of signals, hundreds of channels, and to deliver it in a fashion that will compete with the quality we can expect from direct satellite delivery.

When you digitize a television signal and that digital signal can be transmitted over satellite, wire or cable, it has the ability to be received with no deterioration whatsoever. You simply reconstruct the signal once it's in digital form and eliminate all of the impairments you normally would see in the current distribution system over cable television.

The system we're developing over the next 10 years with the use of fibre optics, the digital compression of video signals, will give us at least as good quality as what will be available over satellites. In many cases it will be better quality. Through fibre, we have much more potential capacity than satellite people would have.

So over the next decade, the quality of the signal is really not a concern for us, provided that we can build that infrastructure—fibre optics, digital compression, and a new generation of home terminal equipment, what you've come to know commonly as your set-top converter, and so on. We're looking at—

Mrs. Finestone: Excuse me for interrupting, but would that include your hardware, not only the "clickety-click", as I call it, your station changer, but also the box?

[*Translation*]

auraient gardé le câble afin d'être au courant de ce qui se passe dans leur communauté et dans leur région. Avez-vous songé à effectuer ce type de test de laboratoire?

M. Stein: J'aimerais vous citer intégralement. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Mme Finestone: N'hésitez pas. Les *Procès-verbaux et témoignages* seront publiés sous peu.

M. Stein: Je répondrai en citant votre question.

Mme Finestone: Nous attendons avec impatience de connaître les résultats de votre étude. J'imagine qu'elle n'est pas encore terminée.

M. Stein: Vous avez raison. Elle est encore en cours.

Mme Finestone: Les membres du comité et moi-même seront intéressés par les résultats.

La diffusion directe par satellite, le signal direct, sera-t-il aussi clair que le signal numérique que transmettent le câble ou les fibres optiques? Y a-t-il dans la clarté de l'image, dans l'intensité des couleurs ou des tons un avantage qui fidélisera les gens au câble? La convergence des technologies, entre les télédiffuseurs, les compagnies de télécommunication et les cablôdiffuseurs aura-t-elle des conséquences, à votre avis?

M. Stein: Puis-je demander à M. Poirier de vous parler des deux premiers? Je parlerai du troisième élément.

M. Poirier: Quand nous parlons de faire face à la concurrence, et particulièrement à la concurrence des satellites américains de radiodiffusion directe, il y a un élément technologique. Nous devons nous doter au Canada d'une infrastructure qui nous permette de soutenir la concurrence et de transmettre un nombre important de signaux, des centaines de chaînes, et de pouvoir le faire à un niveau de qualité au moins égal à celui de la radiodiffusion directe par satellite.

Quand on numérise un signal de télévision et qu'on transmet ce signal numérisé par satellite, par fil ou par câble, il n'y a absolument aucune dégradation de la qualité à la réception. Il suffit de le reconstituer à l'arrivée et cela permet d'éviter toutes les détériorations de qualité que cause le système de distribution par câble actuel.

Au cours des 10 prochaines années, nous entendons mettre au point un système qui a recours aux fibres optiques, à la compression numérique des signaux vidéo, et nous obtiendrons ainsi une qualité au moins égale à celle des satellites. Elle sera même souvent meilleure. Les fibres optiques offrent des possibilités nettement supérieures à celles des satellites.

Donc, au cours des 10 prochaines années, la qualité du signal ne devrait pas poser de problème pour nous, si nous sommes capables de mettre en place cette infrastructure—fibres optiques, compression numérique, nouvelle génération d'équipements au foyer, ce qu'on appelle communément le convertisseur, et ainsi de suite. Nous envisageons...

Mme Finestone: Pardonnez-moi de vous interrompre, mais est-ce que vous voulez parler de tout l'équipement matériel, pas seulement la télécommande, mais aussi la boîte?

[*Texte*]

Mr. Poirier: That's correct.

Mrs. Finestone: This is given the power that will be in, let's say, the USSB, double the wattage of our own ANIKs up there.

Mr. Poirier: The box we're looking at is what we would probably consider a new generation of box in the home. I suppose a lot of people don't like the boxes that cable puts in a home. The new generation of box, number one, will be much more customer-friendly. It's a very important element for us to be able to compete with. It's going to be software driven. It will be much more consumer-friendly in terms of how to use it. It will provide all sorts of features to allow you to use your VCR in conjunction with this equipment.

It will also be a very complex electronics box; it will allow the decompression of digital signals, for instance. It will allow the use of two-way capability, which we'll have developed by then. It will be used in conjunction with interactive services, for instance. It will probably have the capacity to access data and information services, which we'll be providing.

So we're looking at a new generation of box in the home. It will be very complex and yet very consumer-friendly. That is part of our strategy in terms of building an infrastructure that will compete, and compete very well, with satellite services.

Mrs. Finestone: I would have liked you to address that question in relation to telcom policy. You have broadcasters, you have telecommunications companies such as Bell Canada, and you have your own cable. All three could be working together or at odds, with different technology or expensive infrastructure.

Should one kind of infrastructure be shared by all? Should each be developing their own infrastructure? I think these are important questions. I wonder if you've looked at them. I wonder how that would relate to the question of the CRTC and its regulation and the changing. . .you replied to Mr. Lyle what's-his-name.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: I think you're getting tired.

Mrs. Finestone: I'm ready to give up any minute, but not yet.

The Chairman: Well, there are 15 minutes.

Mrs. Finestone: Is that all? You can anwer them now or later, whichever you prefer.

The Chairman: Go ahead and finish this up.

Mr. Stein: That's a lot of questions in terms of telcos and broadcasting and the cable industry and where we all see that going. Clearly, as a cable industry, we see ourselves as being in the information and entertainment business. We're competing with somebody on a... You can't get a better measure of that competition than you can on our pay-per-view service. Somebody can either take a pay-per-view from the cable company or they can get in the car and go down to rent a video. And that's not regulated. I've never seen regulations or broadcasting act objectives published in a video store. So in terms of broadcasing policy, I think we have to be conscious of the fact that if Canadians don't get what they

[*Traduction*]

M. Poirier: C'est exact.

Mme Finestone: Elle aura la même capacité que le USSB, deux fois plus de watts que nos satellites ANIK.

M. Poirier: La boîte que nous envisageons appartiendrait à une nouvelle génération. Nous présumons que beaucoup de gens n'aiment pas les boîtes que nous installons chez-eux. Les convertisseurs de la nouvelle génération seront d'abord beaucoup plus conviviaux. C'est extrêmement important si nous voulons faire face à la concurrence. Ils seront programmés par logiciel. Ils seront d'une utilisation beaucoup plus facile. Ils offriront toutes sortes de possibilités qui vous permettront d'utiliser votre magnétoscope avec ce nouvel équipement.

Ce sera aussi une boîte électronique extrêmement complexe; elle sera en mesure d'effectuer la décompression des signaux numérisés, par exemple. Elle permettra la communication aller-retour, capacité qui aura été mise au point d'ici là. Elle pourra être utilisée, par exemple, avec les services interactifs. Elle aura probablement la capacité nécessaire pour donner accès aux banques de données et services d'information que nous offrirons.

Nous prévoyons donc une nouvelle génération de convertisseurs, qui seront à la fois extrêmement complexes et extrêmement conviviaux. Cela fait partie de notre stratégie de mise en place d'une infrastructure qui soit en mesure de faire véritablement concurrence à la technologie des satellites.

Mme Finestone: J'aurais voulu que vous abordiez la question du point de vue des compagnies de télécommunication. Il y a des télédiffuseurs, des entreprises de télécommunication comme Bell Canada, et des câblodistributeurs. Les trois peuvent collaborer ou se faire concurrence sur le plan de la technologie ou de la mise en place d'infrastructures coûteuses.

Serait-il bon que tout le monde utilise la même infrastructure? Ou chacun devrait-il mettre en place la sienne propre? Ce sont des questions importantes. Y avez-vous réfléchi? Je me demande quel serait le lien avec le CRTC, la règlementation et le nouveau... vous avez répondu à M. Lyle je-ne-sais-plus-comment.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Vous commencez à être fatiguée.

Mme Finestone: Je suis prête à abandonner d'un instant à l'autre, mais pas tout de suite.

Le président: Ça fait 15 minutes.

Mme Finestone: Pas plus? Vous pouvez répondre maintenant ou plus tard, comme vous voudrez.

Le président: Allez-y, autant terminer.

M. Stein: Vous avez posé beaucoup de questions concernant les sociétés de télécommunication, les télédiffuseurs et les câblodistributeurs, et l'avenir que nous envisageons. Manifestement, dans l'industrie de la télédistribution, nous nous considérons comme faisant partie du secteur de l'information et du spectacle. Nous sommes en concurrence avec quelqu'un sur un... Pour mesurer l'importance de cette concurrence, rien ne vaut le service à paiement sélectif. Les gens ont le choix entre s'abonner à ce service fourni par la société de télévision par câble ou prendre leur voiture pour aller louer un vidéo. Et ça, ce n'est pas réglementé. Je n'ai jamais vu afficher de règlements ni

[*Text*]

want on their television sets, they're going to get it one way or the other.

• 1835

Our view would be, and I think the broadcaster's view would be, that we have a common interest in making sure that Canadian services are made available to Canadians. I think that is in the interest of providing local, minority access and Canadian programming.

In terms of how we go at that, and this became very clear in the course of discussions at the CAD session in Toronto—one of my members made very clear our opposition to certain initiatives, namely fees for carriage on a non-discretionary basis. We don't think it's consumer friendly to tell somebody that they have to have something on their cable system and they have to pay for it. Now we are opposed to must carry/must pay.

Mrs. Finestone: Outside of Canadian content, you mean.

Mr. Stein: We believe that for all services. Any service where you try to say to the consumer... We went through that in the mid-1980s when we went into specialty services. I wasn't around at that time but however it was done... We had the most massive outcry of consumer complaints that any industry has ever seen. We've moved away from that now.

We've moved to tiers, we've moved to more discretionary programming, and that's the direction we want to go. We feel that consumer interest has to be given a lot more priorty than in the past, because you're not going to be able to regulate satellite services. We're going to have to make sure we're giving Canadians what they want. And I think Canadians will suport that. If we can give them that kind of discretion in packaging and the kind of choices they have, then I think they will support providing the support to make sure that it's Canadian, it's local and that there is access.

I think we are smart enough to come up with a less constraining environment. Personally, I believe the constraints imposed on cable television in this country have put us at a big disadvantage with respect to competing during the 1990s. The U.S. industry was able to develop whole sets of new programming networks and new initiatives that we in this country did not start to implement until the mid-1980s. I think 1983 was when it started.

We lost 10 years. That's something we could have been doing in Canada in the early 1970s. We didn't do that. We thought the further development of cable and pay television would kill the Canadian broadcasting system, so we didn't take advantage. We took it as a threat.

[*Translation*]

d'objectifs de la Loi sur la radiodiffusion dans un magasin ou l'on loue des vidéos. Quand on parle de politique de radiodiffusion, j'estime donc qu'il faut tenir compte du fait que si les Canadiens n'ont pas les programmes qui les intéressent à la télévision, ils s'arrangeront pour les obtenir d'une façon ou d'une autre.

Nous considérons—et nous pensons que les radiodiffuseurs partagent cet avis—que nous avons tous intérêt à ce que les services canadiens soient accessibles à tous les Canadiens. C'est dans l'intérêt des programmes locaux, de l'accès des minorités et de la programmation canadienne.

En ce qui concerne la façon de procéder, et cela est très clairement ressorti des discussions à la séance de la CAD à Toronto—un de nos membres a très clairement exprimé notre opposition à certaines initiatives, à savoir, les frais imputables obligatoires. Nous ne pensons pas que ce soit très convivial à l'égard du consommateur de lui dire qu'il est obligé d'accepter une chaîne sur le câble, qu'il le veuille ou non, et qu'il est obligé de payer pour cela. Nous sommes opposés au principe de la distribution et de l'abonnement obligatoires.

Mme Finestone: Vous voulez dire, en dehors du contenu canadien?

M. Stein: Pour tous les services. Tout service pour lequel vous êtes obligé de dire au consommateur... Nous avons connu cela dans les années 80 lors de l'introduction des services spécialisés. Je ne travaillais pas dans ce domaine à l'époque, mais quelle que soit la méthode utilisée... Cela a provoqué la plus violente vague de protestations des consommateurs jamais connue par une industrie. Nous n'en sommes plus là maintenant.

Nous sommes passés aux volets de service, à un système de programmation plus libre, et cela nous paraît être la bonne voie. À notre avis, il est important d'accorder une priorité beaucoup plus grande aux intérêts des consommateurs qu'autrefois, car il ne vous sera pas possible de réglementer les services par satellite. Il va donc falloir offrir aux Canadiens ce qu'ils veulent. Et je crois que les Canadiens seront d'accord. Si nous pouvons leur offrir cette liberté de choix dans les abonnements, je crois qu'ils nous appuieront à condition qu'il y ait des programmes canadiens, des programmes locaux et des programmes accessibles aux minorités.

Je crois que nous sommes suffisamment intelligents pour trouver des formules moins contraignantes. Personnellement, j'estime que les contraintes imposées à la télévision par câble dans ce pays nous ont profondément désavantagés par rapport à la concurrence à laquelle nous serons confrontés dans les années 90. L'industrie américaine a pu développer des séries entières de nouveaux réseaux de programmation et prendre de nouvelles initiatives, ce que nous n'avons commencé à faire qu'au milieu des années 80. Je crois que c'est en 1983 que cela a commencé.

Nous avons perdu 10 ans. Nous aurions pu faire cela au Canada dès le début des années 70, mais il n'en a rien été. Nous pensions que le développement de la télévision par câble payante sonnerait le glas de la radiodiffusion canadienne, et au lieu d'en profiter, nous avons pris cela comme une menace.

[*Texte*]

When we looked at pay television in the 1970s we took it as a threat, not as an opportunity, and I think we have paid the consequences. We lost a lot more to the video stores than the Americans did. We have to be much more prepared to win at this game. Rather than just hiding ourselves away here, for once let's try to compete and put in place the kind of things we need to protect the local and the Canadian aspects. Do it that way. Do it in a positive kind of way.

In terms of the telcos, I think our industry does have the convergence committee that Mr. Beatty has established, and we are participating in that. In that area, we see areas where there can be co-operation and areas where there should be competition. For example, when somebody digs a trench in the road—hydro, the cable company and the telephone company should all be involved, because you don't want somebody coming and doing it one week and somebody else coming and doing it the next week.

So in terms of certain fundamental aspects of infrastructure, the answer is yes. However, if there's any move toward providing a single-source, utility-regulated entry point to the home, I'll bet dollars to donuts you're asking for the death of the Canadian broadcasting system. In terms of providing services to consumers, there has to be competition and that's what'll make the system survive.

• 1840

The Chairman: I'm going to show my lack of experience in this area by asking some questions that I presume are probably quite rudimentary, just to understand how you make your money, what you do for promotional purposes and what you do for real. Do your revenues come primarily from your cable sales?

Mr. Stein: From cable subscribers. Right.

The Chairman: Is the community channel a CRTC requirement? Were cable companies obliged to provide a community channel right from the start or is that a more recent development?

Mr. Beauchamp: Cable companies started community programs with the start of cable. CRTC then came much later and said they should do community programming, but in most cases it was just confirming something that already existed.

The Chairman: Is there a revenue capability to the community channel? Do you sell advertising on the community channel?

Mr. Beauchamp: Except for very limited occurrences, you can't sell advertising on community programming. That is funded by the cable company as a service to the community.

The Chairman: I understand that. We've been into quite a technical discussion here in the last half hour, and I think a little off the subject, which is how can we contribute more to the common identity or the national identity of the common sense of citizenship and so on. It seems to me that community channel is perhaps the most profound opportunity. Would you agree with that? What you're really saying when you want more channels and more opportunity

[*Traduction*]

Dans les années 70, au lieu de voir les possibilités offertes par la télévision payante, nous l'avons seulement considérée comme une menace, et nous en avons payé les conséquences. Les magasins de vidéo ont gagné beaucoup plus d'argent à nos dépens que ceux des Américains. Dans ce milieu, il faut être beaucoup plus prêt à se battre et à vaincre. Plutôt que de nous effacer, essayons, pour une fois, de lutter et de mettre en place les dispositifs de protection requis si nous voulons préserver les programmes locaux et la teneur canadienne. C'est ce qu'il faut faire, et il faut le faire de manière positive.

En ce qui concerne les compagnies de télécommunications, il y a, dans notre secteur, le comité de convergence établi par M. Beatty, auquel nous participons d'ailleurs. Sur ce plan, il y a des domaines où la coopération est possible et d'autres, où la concurrence devrait s'exercer. Par exemple, lorsque quelqu'un ouvre une tranchée dans la route—la compagnie d'électricité, la compagnie de télévision par câble et la compagnie de téléphone devraient tous travailler en même temps car il n'est pas très agréable de voir quelqu'un faire ce travail pour qu'il soit recommencé par quelqu'un d'autre la semaine suivante.

Donc, en ce qui concerne certains éléments fondamentaux de l'infrastructure, la réponse est oui. Par contre, vouloir utiliser un point d'entrée unique dans les maisons, sous contrôle des services publics, c'est, je vous le garantis, la condamnation à mort du système de radiodiffusion canadien. Lorsque l'on fournit des services aux consommateurs, il faut que la concurrence existe; c'est ainsi que le système survivra.

Le président: Je vais vous montrer mon ignorance de ce domaine en posant des questions qui vous paraîtront probablement assez naïves, mais pour gagner de l'argent, que faites-vous à des fins publicitaires et que faites-vous de manière plus concrète? Vos recettes proviennent-elles surtout par les abonnements?

M. Stein: Oui, des abonnés au câble.

Le président: Le canal communautaire est-il exigé par le CRTC? Les compagnies de câblodistribution ont-elles été contraintes de fournir un canal communautaire dès le début, ou est-ce plus récent?

M. Beauchamp: Dès le début. Le CRTC est intervenu beaucoup plus tard et a déclaré qu'il fallait qu'il y ait des programmes communautaires, mais dans la plupart des cas, cela existait déjà.

Le président: Un canal communautaire peut-il dégager des recettes? Vendez-vous de la publicité sur ces canaux?

M. Beauchamp: À de très rares exceptions près, il ne nous est pas possible de le faire. Il s'agit là d'un service communautaire financé par la compagnie de câblodistribution.

Le président: J'entends bien. Depuis une demi-heure, nous sommes plongés dans une discussion fort technique, qui sort d'ailleurs un peu du sujet, qui est de déterminer comment nous pouvons accroître notre contribution à notre identité commune, à l'identité nationale, c'est-à-dire au sentiment d'être les citoyens d'une même nation. Il me semble que c'est le canal communautaire qui nous offre la meilleure occasion pour le faire. Qu'en pensez-vous? Quand

[*Text*]

to compete and less protectionism, is that you really want to sell more shows and give a much broader diversity.

Mr. Stein: We would like to be more innovative with respect to the community channel, and the commission would like us to be more innovative with respect to the community channel. MacLean Hunter, for example, which is a system that has subscribers systems in Canada and three very large systems in the United States, says it's interesting that in Canada it's evolved to become an obligation; in the United States it's a competitive advantage.

The Chairman: How is it a competitive advantage?

Mr. Stein: If you're selling to a subscriber in a particular area where there may not be directly relevant local in depth programming, you can sell it as an advantage of getting a cable service. They will get a channel that will allow people in the community to participate. It will have events that are directly relevant to your specific community; it will have multilingual programming, multicultural programming, a range of programming that is just of interest to that particular community.

The Chairman: But in terms of selling cable hook-up, I have a community channel anyway. I have a community channel whether I'm—

Mr. Stein: But you're in Fredriction, so you have an off-air broadcaster. You have a local broadcasting station.

The Chairman: We have a community production facility—

Mr. Stein: You have also a community channel.

The Chairman: I think I get the community channel whether I'm hooked up to the cable or not.

Mr. Stein: You have to have cable to get the community channel.

The Chairman: I guess we've always had the cable hook-up, so I didn't realize that. I thought the community channel was available to all television sets,, but it's not. Is this a service to your subscribers.

Mr. Stein: Yes.

The Chairman: That's the philosophy of it. It is a non-revenue-producing service to your subscribers. Does every cable company have such a community channel?

Mr. Stein: No.

The Chairman: Are there any in Canada that don't?

Mr. Stein: Smaller systems aren't required.

Mr. Beauchamp: They're not required, but that doesn't mean they don't have one.

The Chairman: But they're not required?

Mr. Beauchamp: They're not required, especially in the case of less than 2,000 customers. But then you're talking about very, very small systems. In some of those cases maybe they don't do community programming, but often they have an alphanumeric service where they do community bulletin boards. So there is a sort of activity.

[*Translation*]

vous dites que vous voulez plus de canaux, plus de possibilités de concurrence et moins de protectionisme, vous voulez, en fait, vendre davantage de chaînes et offrir une diversité beaucoup plus grande.

M. Stein: Nous aimerions, et le Conseil aussi, nous montrer plus innovateurs en ce qui concerne le canal communautaire. MacLean Hunter, par exemple, qui contrôle plusieurs systèmes d'abonnements au Canada et trois vastes réseaux aux États-Unis, trouve intéressant qu'au Canada cela soit devenu une obligation alors qu'aux États-Unis, cela représente un atout compétitif.

Le président: Comment cela?

M. Stein: Si vous vendez vos services à un abonné dans une région où il n'y a pas de programmes locaux valables pouvant l'intéresser directement, le fait de lui proposer un canal communautaire avec son abonnement présente un avantage. Il y aura là un canal qui permettra aux gens de la communauté de participer. Il présentera des événements intéressant directement la communauté à laquelle vous appartenez; il comprendra des émissions multilingues, multiculturelles, toute une gamme d'émissions intéressant spéficiquement cette collectivité.

Le président: Mais puisque nous parlons de vendre un raccordement au câble, mais je n'en ai pas besoin, puisque j'ai un canal communautaire, de toute façon. J'en ai un que je. . .

M. Stein: Mais vous êtes à Fredericton et vous y avez donc une station qui y émet en direct.

Le président: Nous avons une station qui produit des programmes communautaires. . .

M. Stein: Vous avez également un canal communautaire.

Le président: Je crois que je le reçois, que je sois raccordé au câble ou non.

M. Stein: Vous êtes obligé d'avoir le câble pour recevoir ces programmes.

Le président: Nous avons donc toujours été raccordés au câble; je ne le savais pas. Je croyais que tout le monde pouvait voir les programmes du canal communautaire, mais je me trompais. S'agit-il d'un service à vos abonnés?

M. Stein: Oui.

Le président: Il s'agit donc d'un service gratuit à vos abonnés. Est-ce que toutes les sociétés de câblodistribution ont un tel canal communautaire?

M. Stein: Non.

Le président: Y en a-t-il au Canada qui n'en ont pas?

M. Stein: Les petits réseaux ne sont pas tenus d'en avoir.

M. Beauchamp: Ils ne sont pas obligés d'en avoir, mais cela ne signifie pas qu'ils n'en ont pas.

Le président: Mais ce n'est pas une obligation pour eux?

M. Beauchamp: Non, surtout lorsqu'il y a moins de 2,000 clients. Mais il s'agit là de réseaux extrêmement petits. Dans certains cas, ils n'offrent pas de programme communautaire, mais ils ont souvent un service alphamunérique d'affichage. Ils ont donc une certaine activité dans ce domaine.

[*Texte*]

• 1845

The Chairman: In the community channel stations or programming facilities, there are some production capabilities of sorts, not great shows and so on.

Mr. Stein: In some cities the community production facilities are equal. They are broadcast quality facilities made available to people in the community—

The Chairman: I don't know whether I'm covering ground here, but I heard some very significant testimony that if we get right down to the crunch—even the CRTC said this—breaking our necks to protect ourselves against infiltration of foreign signals and content is really not the priority. The real priority is the production of Canadian content that we will watch. This is the direction. It seems to me you want to be able to deliver more signals on your channel. You want permission to broadcast more foreign content, if necessary.

Mr. Stein: No, we're not saying this.

The Chairman: Don't you want more channels?

Mr. Stein: We want to be able to offer not necessarily more channels... That is going to evolve as there is more specialization.

The Chairman: Or more variety on the channels you already have...

Mr. Stein: Over the next number of years, we don't want to repeat what happened over the last 20 years, where there were real constraints and an attitude of let us see what happens in the U.S. or we don't think that idea is really going to fly.

I remember when Home Box Office was started in the early 1970s. Everybody said that was the worst mistake Time-Life ever made. It was probably the best investment they ever made.

So I think what we would want to see is much more of an ability to provide new Canadian services that meet the test of the marketplace. If they meet the test of the marketplace, they succeed. If they don't meet the test of the marketplace, they disappear.

The Chairman: Would these Canadian services broadcast Canadian content or American content?

Mr. Stein: We still think the commission will play a role in that, because in the licensing of a new Canadian service the commission will have to take into account what the Canadian content or Canadian contribution requirements would be for this particular service, just as they now do for any broadcasting.

The Chairman: Look, I'm probably barking up the wrong tree here, but I am going to continue and I'll probably fall off it.

Mrs. Finestone: There's no licensing for satellites coming in. I understand that.

Mr. Stein: We would have to compete. On a direct broadcast satellite, there's no Canadian content requirements. We're not in any way questioning anything with respect to Canadian content.

[*Traduction*]

Le président: Les stations qui présentent des programmes communautaires ont une certaine capacité de production, mais elles ne sont pas en mesure de réaliser de grandes émissions.

M. Stein: Dans certaines grandes villes, les installations de production sont du même niveau que les autres. Il s'agit de stations de qualité mises à la disposition des habitants de la collectivité...

Le président: Je ne sais pas si ce que je dis apporte quelque chose, mais d'après les témoignages que j'ai entendus—même le CRTC l'a dit, la véritable priorité n'est pas de nous tuer à lutter contre l'infiltration des signaux et des programmes étrangers. La priorité réelle est la production d'émissions canadiennes que nous suivrons. C'est dans ce sens qu'il faut aller. Il me semble que ce que vous voulez, c'est pouvoir transmettre plus de signaux sur votre canal. Vous voulez obtenir l'autorisation de présenter plus de chaînes étrangères, si c'est nécessaire.

M. Stein: Non, ce n'est pas du tout ce que nous disons.

Le président: Vous ne voulez-vous pas plus de canaux?

M. Stein: Pas nécessairement... La situation va évoluer dans ce domaine au fur et à mesure que la spécialisation augmentera.

Le président: Ou qu'il y aura plus de variété sur les canaux dont vous disposez déjà...

M. Stein: Au cours des prochaines années, nous ne voulons pas recréer la situation qui a existé au cours des 20 dernières années, pendant lesquelles nous avons été soumis à des restrictions très réelles et où tout le monde s'est contenté d'attendre de voir ce qui allait se passer aux États-Unis avant de prendre des risques.

Je me souviens des débuts du Home Box Office, au début des années 70. Tout le monde disait que cela avait été la plus grave erreur jamais commise par Time-Life. Et pourtant, cela a probablement été le meilleur investissement jamais effectué par cette société.

Ce que nous voulons c'est qu'il devienne beaucoup plus facile de fournir de nouveaux services canadiens qui répondent aux exigences du marché. Lorsque c'est le cas, ils réussissent. Dans le cas contraire, ils disparaissent.

Le président: Ces services canadiens diffuseraient-ils des émissions canadiennes ou américaines?

M. Stein: Nous continuons à penser que le Conseil jouera un rôle dans ce domaine, car lorsqu'il examinera une demande de permis pour un nouveau service canadien, il devra tenir compte des exigences relatives à la teneur canadienne ou à l'apport canadien dans ce service, comme il le fait dans tous les autres cas.

Le président: Je fais peut-être fausse route, mais je vais continuer, quitte à m'y perdre.

Mme Finestone: Il n'y a pas de licence pour diffuser par satellite. Je le sais.

M. Stein: Il nous faudra affronter cette concurrence. Dans le cas d'un satellite de radiodiffusion directe, il n'y a aucune exigence en ce qui concerne le contenu canadien. Cela ne constitue aucunement une critique du principe du contenu canadien.

[*Text*]

The Chairman: You are restricted to a number of signals or channels by licence, are you not?

Mr. Stein: Yes.

Mrs. Finestone: Excuse me, Mr. Chairman, but you have 17 unlicensed channels that come in here, right? They don't need to have a licence to go on your...

Mr. Beauchamp: No, but the commission has to allow their entrance here.

Mme Finestone: La commission a déjà pris une décision dans 17 de ces cas. Il y avait une liste dans notre rapport.

The Chairman: My understanding is that the local cable company, if it wants to increase its content or its variety or its channels or its signals, has to get the CRTC's permission to do this. Is that not correct?

Mr. Stein: Can I go back one step? I think it might be useful to say that there is what we call the basic cable service, and that basic cable service in Canada involves all the local and proximity Canadian stations—CBC, Radio-Canada, all those basic services. It also includes the community channel and the House of Commons parliamentary channel, which are only available on cable. There may be certain other channels that make up the basic package.

The Chairman: Then there's TSN...

Mr. Stein: There are the discretionary specialty services that can be offered in two ways by the regulator. First, in many cities of this country, particularly in Atlantic and western Canada, you have the choice of getting basic cable service, which gives you Canadian services, the community channel plus three American, plus PBS—that's basic. On top of that, for anywhere from $3 to $4 per month, you can have Canadian specialty services, TSN—

• 1850

Mrs. Finestone: MuchMusic.

The Chairman: First Choice.

Mr. Stein: —and TV-5.

Mrs. Finestone: Quatre Saisons.

Mr. Stein: No, that one's different. That's a pay television service. So then we have specialty services, which are programming services only available on cable. They are supported by both a fee from the subscriber and advertising.

So that's what we like to see on a discretionary tier, where the consumer is given the choice of whether they want to pay $2.50 or $4 per month for a package of services. Generally, that's some Canadian services plus American specialty services, such as the national network and other services authorized by the CRTC.

These aren't unlicensed. That tier has a set of Canadian-licensed services, licensed by the CRTC, plus discretionary services the CRTC says we can carry on the tier.

[*Translation*]

Le président: Chaque licence vous limite à un certain nombre de signaux ou canaux, n'est-ce pas?

M. Stein: Oui.

Mme Finestone: Excusez-moi, monsieur le président, mais on reçoît ici 17 canaux non assujettis à une licence, n'est-ce pas? Ils n'ont pas besoin d'une licence pour passer sur votre...

M. Beauchamp: Non, mais il faut pour cela que leur entrée soit autorisée par le Conseil.

Mrs. Finestone: The Commission made such a decision for 17 of them. There was a list in our report.

Le président: Lorsque la société de câblodistribution locale veut accroître le contenu ou la diversité, ou le nombre de ses canaux ou de signaux, elle est obligée de demander l'autorisation du CRTC. C'est bien cela?

M. Stein: Permettez-moi de revenir en arrière. Je crois qu'il est bon de préciser qu'il y a ce que nous appelons le service de communication par câble de base, et qu'au Canada, ce service permet de recevoir toutes les stations canadiennes locales et voisines—Radio-Canada, CBC, et tous les autres services de base. Ce service comprend également le canal communautaire, celui de la Chambre des communes, que l'on ne peut recevoir que si l'on a le câble. Il se peut que cela comprenne également certains autres canaux.

Le président: Et puis il y a TSN...

M. Stein: Il y a les services spéciaux facultatifs qui peuvent être offerts de deux manières par l'organisme de réglementation. Premièrement, dans de nombreuses villes du Canada, en particulier dans la région de l'Atlantique et dans l'Ouest, vous avez le choix entre un service de câblodistribution de base qui vous donne les services canadiens, le canal communautaire plus trois chaînes américaines plus PBS—ça, c'est l'ensemble de base. En plus, pour 3$ à 4$ par mois, vous pouvez recevoir les services spécialisés canadiens, TSN...

Mme Finestone: MuchMusic.

Le président: First Choice.

M. Stein: —and TV-5.

Mme Finestone: Quatre Saisons.

M. Stein: Non, ce n'est pas la même chose. Ça, c'est un service de télévision payant. Nous avons donc des services spécialisés, auxquels on ne peut accéder que grâce au câble. Ils fonctionnent grâce à une redevance de l'abonné et à la publicité.

Voilà ce que nous aimerions voir dans un volet facultatif où le consommateur aurait la possibilité de payer 2,50$ à 4$ par mois pour un ensemble de services. D'une façon générale, cela représente les services canadiens plus des services spécialisés américains, tels que les réseaux nationaux et d'autres services autorisés par le CRTC.

Mais il ne s'agit pas de services non assujettis à une licence. Ce volet comprend une série de services pour lesquels le CRTC a accordé une licence plus des services facultatifs que nous sommes autorisés à présenter sur ce volet par le CRTC.

[*Texte*]

Beyond that, there's pay television. This gives you the movies. That's a more expensive option. Essentially, it gives you a monthly menu of movies. It's strictly movies. What happened recently was that pay television sales dropped off. There was concern; we wanted to be able to make sure that the Canadian pay television service was attractive. So the commission allowed us to package pay television with U.S. super stations.

That is not available on a tier. That is available on a pay television service. I've just introduced you to all the complexities of regulatory—

The Chairman: You've got me confused. But there's still something else you'd like to have. I hear you saying that you would like more freedom, more options, more licence.

What I'm getting at is that in exchange for this, given that we seem to be talking a great deal that protection is not a problem. . .I mean, we can't protect ourselves from technology that's developing. If you're given that freedom—and I'm not getting at taxing you to support the CBC at all—

Mr. Stein: Thank God.

The Chairman: —is there a way, by taking down the protection barriers and giving you more freedom to sell and acquire your product, that you would increase your investment in the community channel, which is the contribution to the Canadian identity or whatever way you wish to describe it?

Mr. Stein: I'm not sure we would think that the best way would be to invest more in the community channel. As part of our overview of the next number of years, as I indicated earlier, that's one of the areas we're trying to pay particular attention to: what more should we be doing in community programming?

The situation here is that the specialty services I talked about aren't cable systems. It's not the cable system that owns it. That's a separate licence. For example, YTV or TSN is a separate corporation. It has a separate licence from the CRTC.

Each of those licensees, in getting its licence, agrees to certain obligations, certain things they will do. We would think that in licensing of new services, those obligations would continue. The commission, in licensing them, would take into account what that licensee said they would do in terms of contribution to Canadian values and identity.

The Chairman: How would they make that contribution?

Mr. Stein: In a number of ways; they could fund specific programming from the revenues they derive. They could have content time allocations. They could fund production funds. They could use a variety of mechanisms.

[*Traduction*]

Au-delà, c'est la télévision payante. C'est celle qui présente les films, et cela c'est une option plus coûteuse. Elle se réduit essentiellement à vous proposer un menu mensuel de films, et rien d'autre. Or, les ventes de la télévision payante ont récemment baissé, ce qui nous inquiétait car nous voulions être en mesure d'assurer un service payant canadien qui soit attrayant. Le Conseil nous a donc autorisé à nous associer avec les superstations américaines pour présenter des programmes de télévision payante.

Il ne faut pas confondre cela avec un volet. Il s'agit uniquement d'un service payant. Voilà, je viens de vous faire découvrir toutes les complexités du système de réglementation. . .

Le président: Vous m'avez bien embrouillé. Mais il y a encore quelque chose que vous voudriez avoir. Vous avez bien dit que vous vouliez plus de liberté, plus d'options, plus de licences.

Ce que je veux dire c'est qu'en échange de cela, étant donné que nous semblons tous considérer que la protection n'est pas un problème. . . Après tout, nous ne pouvons pas nous protéger contre les technologies nouvelles. Si l'on vous accorde cette liberté. . . Et je ne parle pas du tout de vous imposer des taxes pour aider la SRC. . .

M. Stein: Dieu soit loué.

Le président: . . .si l'on supprimait les barrières protectionnistes et si on vous donnait plus de latitude pour vendre et pour acheter votre produit, il y a-t-il un moyen pour vous d'accroître votre investissement dans le canal communautaire, qui représente, en quelque sorte, votre contribution à l'identité canadienne?

M. Stein: Je ne suis pas certain que le meilleur moyen serait d'investir plus d'argent dans le canal communautaire. Dans le cadre de nos projets pour les années à venir, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est un des domaines auxquels nous nous efforçons d'accorder une attention particulière: nous nous demandons ce que nous devrions faire de plus dans ce domaine.

La situation est la suivante: les services spécialisés dont j'ai parlé n'appartiennent pas au système de cablôdistribution. Ils sont couverts par une licence distincte. Par exemple, YTV et TSN sont des sociétés distinctes. La licence que leur a accordée le CRTC est distincte de la nôtre.

Tous ceux qui obtiennent une licence acceptent certaines obligations, s'engagent à faire certaines choses. J'imagine que si des licences étaient délivrées pour de nouveaux services, ces obligations seraient maintenues. En leur accordant une licence, le Conseil tiendrait compte des engagements pris par le titulaire sur le plan de sa contribution aux valeurs et à l'identitité canadiennes.

Le président: Et comment les titulaires apporteraient-ils cette contribution?

M. Stein: De diverses façons; ils pourraient financer certaines émissions grâce à leurs recettes. Ils pourraient accroître le pourcentage de contenu canadien; ils pourraient alimenter des fonds de production. Ils pourraient utiliser toutes sortes de mécanismes.

[*Text*]

The Chairman: But I think my friend Mr. Joncas... and Mrs. Finestone followed up on it. I think we all have a notion here that the community channel is really the valuable potential here. I know in our community, the broadcasting of city council meetings has a surprisingly large audience. It amazes me how many people watch that channel.

Mrs. Finestone: Don't you wish they watched the House, too?

The Chairman: But getting back to this, everything we hear about Canadian culture says we need more production, we need more opportunities for Canadians to express themselves and to write stories that get screened and shown and so on. You have the community channel and you have the production facilities. Some are very sophisticated. It just seems to me you want more revenue-generating freedom, and we decided that protecting ourselves against this is going to be futile anyway.

• 1855

Mr. Stein: One of the things we have to do as an industry in terms of the next number of years is to make substantive investments. We are still trying to get a grip on what kind of investments we are going to have to make in our plant and in technology to be able to offer the kind of services we will need to have to be competitive with DBS.

If you were asking me whether we would see our obligation as being to put more resources into the community channel, I would say yes, we would like to give more priority to the community channel, but we also have to look at the investments we need to make in things like interactive technology, which Mr. Chagnon is investing in, in program development and other specialty services some of our other companies are involved in.

We see there would be a range of things we would have to do to make sure we are competitive in the next number of years. It would be no good if we invested all of our money in a community channel.

The Chairman: I'm not suggesting all of your money. It's a business after all. You wouldn't do anything unless you contemplated greater profits.

Mr. Stein: I would think this would be a good point.

The Chairman: So to some extent there's a bit of public interest in those profits, given that the public regulatory system has to make some concessions.

Mr. Stein: Certainly services are regulated, but not the profits.

The Chairman: I think we are talking about the same thing. I'll pass. That's the longest intervention I've had in a month.

[*Translation*]

Le président: Je crois que mon ami M. Joncas... et M^me^ Finestone ont repris ce point. Je crois que nous pensons tous ici que le canal communautaire est celui qui offre vraiment un potentiel précieux. Je sais que, chez moi, la télédiffusion des réunions du conseil municipal attire un public étonnamment nombreux. Cela me surprend profondément de voir combien de personnes regardent ce canal.

Mme Finestone: Si seulement ils suivaient autant les séances de la Chambre!

Le président: Mais pour revenir à ce que nous disions, tout ce que nous entendons au sujet de la culture canadienne montre que nous avons besoins de plus de production, de plus de possibilités pour les Canadiens de s'exprimer et d'écrire des histoires qui seront filmées et présentées à la télévision. Vous avez le canal communautaire et vous avez les installations de production dont certaines sont ultramodernes. Il me semble que ce que vous voulez, c'est simplement plus de liberté pour gagner plus d'argent, et nous avons déjà décidé qu'il sera de toute façon futile d'essayer de nous protéger contre les signaux de l'étranger.

M. Stein: Une des choses que notre industrie devra faire dans les prochaines années, c'est investir beaucoup. Nous sommes encore au stade où nous essayons de déterminer quels investissements infrastructurels et technologiques nous devrons faire pour pouvoir offrir le genre de services dont nous aurons besoin pour affronter la concurrence des satellites à armes égales.

Si vous me demandez s'il faudra consacrer plus de ressources au canal communautaire, je vous repondrai par l'affirmative. Nous aimerions effectivement donner plus d'importance à ce canal, mais il faut également que nous tenions compte des investissements que nous devrons faire dans des domaines tels que la technologie interactive, dans lequel M. Chagnon investit, du développement des programmes et d'autres services spécialisés dont s'occupent certaines de nos autres sociétés.

Il y a toute une gamme de mesures que nous devrons prendre si nous voulons être certains d'être compétitifs au cours des prochaines années. Cela ne servirait à rien si nous investissions tout notre argent dans un canal communautaire.

Le président: Je n'ai pas dit tout votre argent. Après tout, vous êtes dans les affaires. Vous ne feriez rien qui ne vous offre pas la possibilité d'augmenter vos profits.

M. Stein: La remarque est pertinente.

Le président: Donc, dans une certaine mesure, il est normal que le public s'intéresse un peu à ces profits, étant donné que le système de réglementation public est obligé de faire certaines concessions.

M. Stein: Les services sont effectivement réglementés, mais pas les profits.

Le président: Je crois que nous parlons de la même chose. Mais passons. C'est la plus longue intervention que j'ai faite depuis un mois.

[*Texte*]

Mr. Stein: Mr. Chairman, I'm not sure we left you with a clear impression of this. The questions were very good.

The Chairman: Philosophically, I don't know where the genesis of the suggestion arose that the cable TV system be taxed to make a contribution to the CBC, but just follow me out. The evidence we had at this committee in the last couple of months is that protection is futile against Skypix and all the rest of it, so why bother?

The priority is investment in Canadian production and quality. So here we have the cable TV industry that would benefit from breaking down the protective barriers, by just having an open opportunity to source their product and to sell it. The Canadian people as a result of that want some participation in an investment in Canadian production.

I suppose you could say one way to make that investment would be to get the production through the CBC. I know you would say God forbid to that, and politically I would say God forbid to this right now, too.

Nonetheless, the idea of the Canadian cultural industry sharing in that new freedom of revenue opportunity to create new Canadian production excellence is attractive. How do we achieve it?

Mr. Stein: In terms of investment in Canadian production of quality, yes, but there is also another investment to be made over the next number of years, and that's in the technology and the distribution structure, and it isn't cheap.

The Chairman: I understand this.

Mr. Stein: When you talk to the Americans, they say everybody takes coaxial cable for granted in Canada. Canadians have been world leaders in developing this very sophisticated technology.

What we see is the use of fiber optics, the use of ring systems. One of the things we are going to have to deal with, for example, is improvements in the quality and the imaging of television over the next number of years. It's not just programming choice. People will want to see different kinds of screens, they will want to see enhanced quality on those screens, and we will have to make investments in those kinds of things. The industry made those investments.

It's interesting that at a bank the other day they were saying this is one of the industries they deal with where everything made in this industry goes back into it. In my speech at the June convention I said that the total profits of the cable industry over the last 10 years have been $600 million; the total investment back in has been over $2 billion. If we're going to make an investment of $2 billion to $3 billion over the next number of years, a lot of that investment is going to have to be in the delivery capability to be able to compete with direct broadcast satellites and other opportunities that consumers will have today.

[*Traduction*]

M. Stein: Monsieur le président, je ne suis pas certain que nous vous ayons aidé à vous faire une idée très précise de la situation. Les questions étaient excellentes.

Le président: Je ne sais pas exactement au nom de quel principe on a suggéré que le système de télévision par câble soit taxé pour aider Radio-Canada, mais suivez mon raisonnement. D'après les témoignages que ce comité a entendus au cours des deux derniers mois, il est absolument vain d'essayer de se protéger contre Skypix et tout le reste, donc, à quoi bon essayer?

Ce qui compte, avant tout, c'est d'investir dans la production et dans la qualité canadiennes. Nous avons donc ici une industrie de la cablôdistribution qui profiterait de la disparition des barrières protectionnistes, du fait que ça la laisserait libre du choix de ses produits. En échange, les Canadiens voudraient de votre part une certaine participation aux investissements dans la production canadienne.

On pourrait dire qu'un moyen de canaliser cet investissement serait de verser une redevance à la SRC. Je sais que vous pensez: Dieu nous en préserve, et politiquement, je réagirais de la même manière.

Néanmoins, l'idée que l'industrie culturelle canadienne bénéficie elle aussi, des possibilités de gagner plus d'argent crées par cette liberté nouvelle, qui lui permettrait d'atteindre à une excellence nouvelle dans le domaine de la production canadienne, est fort attrayante. Comment y parvenir?

M. Stein: Certes, il faudrait investir dans des productions canadiennes de qualité, mais il y a également d'autres investissements à faire au cours des prochaines années, dans le domaine de la technologie et du système de distribution, et ce n'est pas bon marché.

Le président: Je comprends bien.

M. Stein: Quand vous parlez aux Américains, ils vous disent qu'au Canada, tout le monde considère que le câble coaxial va de soi. Les Canadiens ont été les premiers au monde à développer cette technologie extrêmement pointue.

Nous envisageons le recours à la fibre optique, aux réseaux en boucles. Une des questions auxquelles nous devons nous attaquer, par exemple, c'est l'amélioration de la qualité et de l'image à la télévision, au cours des prochaines années. Il ne s'agit pas simplement d'un choix de programmes. Les gens vont réclamer des écrans différents, une meilleure qualité de l'image, et pour cela, il faudra que nous investissions. C'est l'industrie qui fait ces investissements.

Il est intéressant de noter que dans une banque, l'autre jour, quelqu'un nous a dit que notre industrie était l'une de celles où tous les profits sont réinvestis. Dans mon discours au Congrès de juin, j'ai déclaré que les profits globaux de la câblodistribution, au cours des dix dernières années, se sont élevés à 600 millions de dollars; or, elle a réinvesti plus de 2 milliards de dollars. Si nous allons investir de 2 à 3 milliards de dollars dans les années à venir, une bonne partie de cet investissement devra être réservé à notre capacité d'acheminement des signaux afin de nous permettre d'affronter la concurrence des satellites de radiodiffusion directe et des autres choix qui s'offriront aux consommateurs.

[*Text*]

• 1900

M. Hogue (Outremont): Avant de poser ma question, monsieur le président, je voudrais m'excuser auprès de vous et de mes collègues. Il y avait une séance du Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté avec M. Spicer et M. Yalden qui s'est terminée à 18 heures.

Le président: Je comprends, monsieur.

Mr. Hogue: So please excuse my absence and the fact that I usually don't understand anything.

J'ai une petite question à vous poser, monsieur Stein. J'ai entendu le nom de M. Chagnon tout à l'heure. Est-ce que Vidéotron et les autres compagnies de ce genre font partie de l'Association canadienne de télévision par câble?

M. Beauchamp: Oui.

M. Hogue: J'étais avec M. Spicer cet après-midi. M. Spicer, comme vous le savez, est au CRTC. Il nous a présenté un document et des réponses à des questions. Il nous a présenté cela en anglais. C'est bien, venant du CRTC. Je ne lui ai pas fait de remontrances, mais je lui ai dit que si le CRTC n'était pas capable de nous apporter deux textes, il était préférable qu'il n'y ait pas de CRTC. J'ai répété la même chose à M. Yalden. M. Yalden, lui, avait les deux textes, mais il était dans la salle et il pouvait comprendre.

Si Vidéotron paie des droits de participation à l'Association, pourquoi n'ai-je pas le privilège de...? Je sais que c'est daté le 20 novembre, mais il y a des morceaux que je ne vois pas. Il y a des *speaking notes* qui sont en français, mais il y a autre chose ici qui n'est pas en français. Est-ce que je me trompe?

M. Stein: Je pense que nous vous avons donné une version française,

not my speaking notes, but I think the original—

Mr. Hogue: "The Implications of Communications and Culture for Canadian Unity":

Est-ce que c'est en français et en anglais?

The Vice-Chairman: Would you have the whole text in French?

Mr. Hogue: I guess I would have to read page 6. The first five pages are in English. I would appreciate it if we could have the material.

Mr. MacWilliam: Madam Chair, I know that not all members are going to the vote, but I am... My question is fairly short. A question was brought up by our colleague, who is not here right at the moment, from the government side about the educational aspect of broadcasting; this was followed up by Mrs. Finestone in that regard. I just want to expand on that a little bit, because I agree with them. I think it's a very important area that perhaps there hasn't been enough focus on. I want to address to you simply a question regarding the percentage of functional illiteracy in Canada. Do you have any idea what the level is?

Mr. Stein: As an individual, I know it's quite high. I know it's quite high in particular regions, some regions I've dealt with. In other responsibilities I know it's quite high.

[*Translation*]

Mr. Hogue (Outremont): Before asking my question, Mr. Chairman, I would like to apologize to you and to my colleagues. I was at a meeting of the Committee on Multiculturalism and Citizenship with Mr. Spicer and Mr. Yalden, which only ended at 6 p.m.

The Chairman: I understand, sir.

M. Hogue: Je vous prie donc d'excuser mon absence et le fait que d'habitude je ne comprends rien.

I have a brief question to ask you, Mr. Stein. I heard you mention the name of Mr. Chagnon, a while back. Do Videotron and other companies of the same type belong to the Canadian Cable Television Association?

Mr. Beauchamp: Yes.

Mr. Hogue: I was with Mr. Spicer, this afternoon. As you know, Mr. Spicer works at the CRTC. He presented a document and answered some questions. It was all in English. A little surprising considering we are dealing with the CRTC. I did not remonstrate with him, but I told him that if the CRTC was not capable to bring the documents in both languages, it might as well not exist. I said the same thing to Mr. Yalden. Mr. Yalden had both texts but he was in the audience and could understand.

If Videotron pays dues to belong to the Association, why do not I have the privilege to...? I know that the date on the documents is November the 20th, but there are some of them that I don't see. Some speaking notes are in French, but there is also something else that is not in French. Am I mistaken?

Mr. Stein: I think that we gave a French version,

pas mes notes, mais l'original...

M. Hogue: «Les communications et la culture sous l'angle de l'unité canadienne»:

Is it both in French and in English?

La vice-présidente: Avez-vous tout le texte en français?

M. Hogue: Je crois qu'il faudrait que je lise la page 6. Les cinq premières sont en anglais. J'aimerais que nous puissions avoir le document.

M. MacWilliam: Madame la présidente, je sais que tous les membres doivent aller voter, mais je suis... Ma question est assez brève. Mon collègue, qui est absent en ce moment, et qui appartient au parti du gouvernement a soulevé une question au sujet du rôle éducatif de la radiodiffusion; M^me^ Finestone a repris le même point. J'aimerais simplement ajouter quelques mots, car je suis d'accord avec eux. Je crois qu'il s'agit là d'un domaine très important dont on ne s'est peut-être pas suffisamment occupé. Je voudrais donc simplement vous poser une question au sujet du pourcentage d'analphabétisme fonctionnel au Canada. En avez-vous une idée?

M. Stein: Personnellement, je sais qu'il est fort élevé, en particulier dans certaines régions auxquelles j'ai eu affaire. A d'autres titres, je sais qu'il est important.

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: At a national level, functional illiteracy is actually over 30%. Essentially this means that they can't get along in day-to-day life. In that regard, do you think it would be in the interests of the development of this nation and in the interests of good corporate citizenship if that were an unwritten mandate that could be included in community channel programming? With respect to your industry as a vehicle or as an educational tool, it's very appropriately situated because of the fact that it does have this community programming element and may, in the foreseeable future, be interactive in nature, as we have already discussed.

• 1905

As a former educator, I'm well aware of some of the inhibitions adults have in terms of going back to a regular academic environment—when they're functionally illiterate. There is great hesitation in getting back into that classroom environment. If they could partake in educational programming to build their literacy skills in the privacy of their own home, which would be available through cable programming, we might in fact be doing this country a great service by allowing them the opportunity to build those literacy skills.

I have to agree with my colleagues on this. I think it's an area that has been overlooked and the industry should consider it as being a valuable component of their programming.

Mr. Stein: Okay, we'll undertake to take a good look at that.

Mr. MacWilliam: We touched on the CBC. Do you agree that the CBC plays a significant role in terms of helping develop the Canadian identity?

Mr. Stein: Yes.

Mr. MacWilliam: So you feel there is a role for a public broadcaster in Canada?

Mr. Stein: Yes.

Mr. MacWilliam: Do you agree with your colleagues on the private broadcasting side that currently the CBC relies too heavily on commercial revenue?

Mr. Stein: I haven't seen exactly what the private broadcasters have said to the committee, but in terms of—

The Vice-Chairman: We haven't had them yet, feel free. You can pre-empt them.

Mr. Stein: As an industry, we haven't looked at the funding of the CBC. I would think that CBC activities in particular markets and the ability of private broadcasters to deal with CBC in that situation, or with Radio-Canada. . .yes, we would have some concerns about the CBC's commercial activities in particular kinds of markets.

Mr. MacWilliam: The private side of the industry has basically said that there's too many of us chasing too few revenue dollars. Their argument has been that CBC must rely less on the commercial revenue source than on other sources of funding. What is your position on that?

[*Traduction*]

M. MacWilliam: Sur le plan national, l'analphabétisme fonctionnel est actuellement supérieur à 30 p. 100. Cela signifie, dans la pratique, que ces gens-là ne sont pas capables de faire face aux difficultés quotidiennes de l'existence. À cet égard, pensez-vous que ce serait dans l'intérêt de l'avenir de notre pays et de ses citoyens si une mission tacite était confiée à la programmation du canal communautaire? Votre industrie est particulièrement bien située pour servir de véhicule ou d'outil pédagogique à cause, précisément, de ses programmes communautaires et, de la possibilité proche de liaisons interactives, comme on l'a vu.

En tant qu'ancien enseignant, je connais fort bien les réticences de certains adultes à l'idée de se retrouver dans un milieu scolaire normal—lorsqu'ils sont fonctionnellement illettrés. Ces gens-là hésitent beaucoup à se retrouver dans un tel milieu. S'ils pouvaient bénéficier de programmes éducatifs qui leur permettraient de s'instruire dans l'intimité du foyer, si ces programmes étaient diffusés par câble, nous pourrions rendre un grand service à notre pays en offrant à ces personnes la possibilité d'apprendre à lire et écrire.

Je dois reconnaître que je suis d'accord avec mes collègues à ce sujet. C'est un domaine qui me paraît avoir été négligé et la câblodistribution devrait envisager d'en faire un élément important de sa programmation.

M. Stein: Bien, nous nous engageons à examiner la question de près.

M. MacWilliam: Nous avons fait allusion à la SRC. Considérez-vous qu'elle joue un rôle important dans le développement de l'identité canadienne?

M. Stein: Oui.

M. MacWilliam: Vous estimez donc qu'un organisme de radiodiffusion public a un rôle à jouer au Canada?

M. Stein: Oui.

M. MacWilliam: Pensez-vous comme vos collègues des chaînes privées qu'aujourd'hui la SRC fonctionne trop de recettes commerciales.

M. Stein: Je n'ai pas vu ce que mes collègues ont exactement déclaré au comité, mais en ce qui concerne. . .

La vice-présidente: Nous ne les avons pas encore entendus. Sentez-vous donc libre de les précéder.

M. Stein: Nous n'avons pas étudié les modalités de financement de Radio-Canada. Je pense que les activités de Radio-Canada sur certains marchés et la capacité des radiodiffuseurs privés de lui faire face, qu'il s'agisse de la chaîne française ou de la chaîne anglaise. . . Oui, je reconnais que les activités commerciales de Radio-Canada sur ces marchés peuvent être contestables.

M. MacWilliam: En gros, le secteur privé considère qu'il y a trop de chaînes à se partager un marché publicitaire insuffisant. Il pense que la Société Radio-Canada doit moins faire appel aux recettes publicitaires et plus à d'autres sources de financement. Qu'en pensez-vous?

[*Text*]

Mr. Stein: I don't think we'd see it that way. We would see a balance in terms of advertising. We don't necessarily agree with the argument that as you get more services, in fact, you may be providing more advertising opportunities. The Girard–Peters report, in my reading of it, didn't say that broadcasters outside of Quebec had a revenue problem; it said that they had an expense problem and that advertising dollars were going into consumer promotion rather than into broadcasting.

When I talk to people who are advertising on a specialty channel, for example, and ask them where they would put their advertising dollars if they were more constrained, they say they wouldn't put it into broadcasting, they would do more trade promotion to get at their target audience.

So I am not sure we would agree with the general statement that because there are more of us, it's harder to survive. I think we would feel that there are lots of advertising opportunities out there. And advertisers tell us that, that there are lots of advertising opportunities.

• 1910

Mr. MacWilliam: I'm going to end with a final question. I'll have to leave before you answer it to go to the vote but I'd like to get it on the record. I would take it from what I've heard that the cable industry is certainly not in favour of the proposed levy on the cable industry in order to help finance the CBC.

Mr. Stein: Absolutely right.

Mr. MacWilliam: I'm wondering whether or not you have proposed to the minister any, should we say, creative alternatives. Funding has to come from somewhere. Whether it be a tax levy on a particular industry or a tax levy of some other sort, have you suggested alternative proposals? Thank you very much in advance.

Mr. Stein: Basically I'd say we are really quite strongly opposed to any notion of a levy imposed on cable subscribers that does not give them the option of choosing whether to have that service or not. If you're going to have a fee for a service, then there should be some discretion, or else it has to be called what it is, which is a tax. If there's going to be a tax, then it should be applied to all Canadians who enjoy the benefits of that tax. To tax 50% of the people of Montreal for a service that is available to 100% of the people of Montreal seems to us to defeat all the principles of tax policy I've ever been informed of.

We have a choice here. Either you provide services on a discretionary basis to consumers where they can make a choice as to what they buy and pay for, or else you do say there's a tax involved here and you tax everybody. This is how we already fund the CBC. It just does not seem to be an option that we in any way see as being feasible. We don't think the people who have proposed the option have really looked at the regional markets. To tell the people of Calgary that 80% of the public of Calgary have to pay for the CBC after the CBC closes the Calgary CBC station just doesn't seem to us to make any sense at all.

[*Translation*]

M. Stein: Nous voyons les choses différemment. Nous voyons un équilibre sur le plan de la publicité. Nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec ceux qui pensent que la multiplication de services va gonfler le chiffre d'affaires publicitaire global. Selon mon interprétation du rapport Girard–Peters, celui–ci ne concluait pas que les radiodiffuseurs en dehors du Québec avaient un problème de recettes. Il disait simplement qu'ils avaient un problème de dépenses et que les annonceurs préféraient d'autres méthodes de promotion à publicité sur les ondes.

Lorsque je parle aux personnes qui font de la publicité sur un canal spécialisé, par exemple, et que je leur demande quel mode de publicité ils choisiraient si leur budget était plus restreint, ils me répondent qu'ils ne le consacreraient pas à l'audiovisuel mais qu'ils feraient plus de promotion ciblée.

Je ne suis donc pas certain qu'il soit plus difficile de survivre à cause de notre nombre, comme on le dit souvent. Nous pensons plutôt qu'une foule de débouchés publicitaires existent, ce que confirment d'ailleurs ceux qui font de la publicité.

M. MacWilliam: J'ai une dernière question à poser. Il faudra que je m'en aille pour aller voter avant que vous ne puissiez répondre, mais j'aimerais qu'elle soit inscrite au procès–verbal. D'après ce que j'ai entendu, l'industrie de la câblodistribution est certainement opposée à un prélèvement destiné à financer Radio–Canada.

M. Stein: C'est absolument vrai.

M. MacWilliam: Je me demandais si vous avez proposé au ministre d'autres solutions, disons, originales. Il faut bien que l'argent vienne de quelque part. Qu'il s'agisse d'une taxe imposée à une industrie déterminée ou d'une autre forme de prélèvement fiscal, avez–vous proposé d'autres formules? Je vous remercie d'avance.

M. Stein: Je dirais simplement que nous sommes très hostiles à tout prélèvement imposé aux abonnés lorsque ceux–ci ne sont pas libres de choisir ou de refuser des services. Lorsque vous faites payer un service, il faut laisser aux gens une certaine latitude, sans quoi, il faut appeler ça par son nom, une taxe. Si c'est une taxe, elle devra être imposée à tous les Canadiens qui profitent des avantages qu'elle apporte. Taxer 50 p. 100 des habitants de Montréal pour un service fourni à 100 p. 100 des Montréalais me semble aller à l'encontre de tous les principes de la politique fiscale que je connais.

Nous avons donc un choix à faire. Ou bien nous fournissons des services facultatifs aux consommateurs, ce qui leur permet de choisir ce qu'ils veulent acheter et payer, ou bien vous dites que c'est une taxe et vous frappez tout le monde. C'est d'ailleurs déjà comme cela que la SRC est financée. L'option proposée ne nous paraît donc pas du tout acceptable. Nous ne pensons pas que ceux qui l'ont suggéré ont vraiment étudié les marchés régionaux. Dire aux habitants de Calgary que 80 p. 100 d'entre eux doivent payer pour Radio–Canada après que la Société ait fermé sa station de Calgary ne nous paraît pas tenir debout.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: It would seem to me that it's like the Boston Tea Party, only this is the TV tea party.

Mr. Stein: This will be worse than a Boston TV party.

M. Hogue: Monsieur Stein, j'avais commencé tout à l'heure à soulever cette problématique parce que je m'en allais vers une question plus fondamentale à mes yeux. Je me serais excusé avec empressement si je m'étais trompé, mais je ne pense pas m'être trompé. Vous auriez pu faire l'effort de me fournir du matériel dans les deux langues officielles. C'est un commentaire que je fais sans agressivité. Je ne suis pas séparatiste. Je suis un Canadien. Comme Canadien, j'ai le droit de faire ce commentaire important.

Vous parlez de l'identité canadienne, d'aider le Canada, de l'unité, etc. On commence par faire son propre ménage dans sa propre cour, comme vous l'avez dit en l'appliquant à autre chose. Avant de faire des demandes, on met notre table. Une fois que notre table est bien dressée, le voisin peut s'identifier plus facilement.

Cela dit, la culture, est-ce que cela vous appartient?

M. Beauchamp: À qui?

Le président: Excusez-moi, monsieur Hogue.

I think we should adjourn. I hate to do this. Mr. Stein, would you be willing to wait an extra 20 minutes or so for us to return? We have a very quick vote and then we have to return. It's an important vote for many of us.

Mr. Hogue: That's quite an important question, you know. I'm not shooting.

The Chairman: We will start with the answer to that question.

Mr. Hogue: You have half an hour.

The Chairman: Would you please excuse us? To our other witnesses who may be in the room, I hope you will forgive us. We did not contemplate this vote when you were invited. We will continue with the hearings.

• 1915

[*Traduction*]

La vice-présidente: Cela me fait penser à la Boston Tea Party, à cette différence près que cette fois-ci, c'est le TV tea party.

M. Stein: Cette fois-ci, ce sera pire que la Boston TV party.

M. Hogue: Mr. Stein. I started raising the problem, a while ago, because I was aiming at what seems to me a more substantive question. I would have readily apologized had I been wrong, but I do not think I was. You could have made the effort to provide me with this document in both official languages. I make this observation without undue agressivity. I am not a separatist. I am a Canadian and, as a Canadian, I'm entitled to make this important observation.

You talk about Canadian identity, opportunity, about helping Canada, etc. One should start by cleaning one's own house, as you said yourself about something else. Before making demands, one must be prepared to accomodate others. Only then can one identify oneself.

That being said, do you own culture, by any chance?

Mr. Beauchamp: To whom?

The Chairman: Excuse me, Mr. Hogue.

Je crois que nous allons devoir lever la séance. Je suis désolé de devoir le faire. Monsieur Stein, voudriez-vous avoir l'obligeance d'attendre notre retour une vingtaine de minutes? Nous devons aller voter, mais cela ira vite, après quoi nous reviendrons. Ce vote est important pour beaucoup d'entre nous.

Mr. Hogue: C'est une question fort importante, vous savez.

Le président: Dès notre retour, nous commencerons par la réponse à cette question.

M. Hogue: Vous avez une demi-heure.

Le président: Voulez-vous nous excuser? Mes excuses s'adressent également aux autres témoins qui sont peut-être dans la salle; j'espère qu'ils nous pardonneront. Nous ne savions pas que ce vote serait tenu lorsque nous vous avons invité. Nous poursuivrons ensuite la séance.

• 1950

The Chairman: Order, please. I would ask Mr. Stein to provide his response to Dr. Hogue's question.

Mr. Stein: My colleagues may want to add something to this. I think there may be more to the question than we think. It's an interesting question, becausé it's also a very personal question in the sense that culture does belong to everyone.

I don't think there's any jurisdiction over culture. It applies to all people. As well, different forms of government, if that's one of the ways the question is going, have different responsibilities with respect to culture.

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je demande à M. Stein de répondre à la question de M. Hogue.

M. Stein: Mes collègues voudront peut-être ajouter quelque chose, car la question est, je pense, plus compliquée qu'elle ne le paraît de prime abord. Elle est en effet intéressante, car elle comporte un aspect très personnel étant donné que la culture appartient à tous.

La culture ne relève en fait d'aucun pouvoir, car c'est l'affaire de tous. Les divers paliers de gouvernement, puisque c'est dans ce sens-là qu'on se dirige, exercent, en matière de culture, diverses responsabilités.

[*Text*]

In terms of how the cable television industry sees it, we feel that we have particular responsibilities to the national broadcasting system, and particular responsibilities in terms of local responsibilities. Countries with the strongest cultures tend to have a very strong range of creators. As an industry, we would want to be able to ensure that creative people, their ideas and the type of product they produce, are accessible to all Canadians.

We see ourselves as being very much in the business of fostering a range of cultural opportunities. But there probably is a supplementary behind Mr. Hogue's question.

The Chairman: Do you want to pursue that, Mr. Hogue?

Mr. Hogue: What type of "culture" do you disseminate, sell, present?

Mr. Stein: Fundamentally, we hope we provide access for Canadians to all of the best products available in the world. This is everything from TV-5, for example, to CBC, to what's available in terms of American services. At the same time, we provide an opportunity in terms of local access, as in our discussion about the community channel.

Most importantly, as compared with cable systems in, say, the United States, we give priority carriage to Canadian broadcasting stations and Canadian specialty services. It's not discretionary; it's priority, at least for off-air broadcasting, for the most part. It's given priority coverage.

What we sell to our subscribers is a package that's both local and national. It gives a range of services. The analogy we try to use is very much of providing a menu, a selection of materials, for the consumer. We are actively supportive of the local and national broadcasting system, to make sure they're there.

Mr. Hogue: Could you describe yourself as being more of a beam than a reflection?

Mr. Stein: A beam?

Mr. Hogue: Are you a beam, *un rayon*?

The Chairman: Are you the signal or the reflection of the signal?

M. Hogue: Êtes-vous un phare? Comment dit-on cela?

Mr. Lemieux: It's a beacon or reflector.

The Chairman: I think by "beam" you pretty much say what you mean.

M. Beauchamp: Je ne veux pas entrer dans un discours idéologique sur la définition de la culture.

• 1955

M. Hogue: Ne me passez pas l'idéologie. Moi, j'ai les deux pieds sur terre. J'essaie de vous rendre service. Si vous ne voulez pas répondre, dites-moi que vous ne voulez pas répondre, et ce sera aussi simple que cela.

M. Beauchamp: Non, ce n'est pas la question.

[*Translation*]

Les câblodistributeurs estiment avoir, à l'égard de notre système national de radiodiffusion, des responsabilités particulières, notamment au niveau local. Les pays dotés d'une culture très forte comptent en général de nombreux créateurs oeuvrant dans les divers domaines. La câblodistribution entend justement donner à tous les Canadiens accès au talent de ces créateurs, à leurs idées et aux fruits de leurs efforts.

Selon nous, nous avons pour mission de multiplier les occasions où peuvent se déployer le talent et la culture. Mais sans doute M. Hogue a-t-il une question supplémentaire.

Le président: Monsieur Hogue, voulez-vous donner suite à cette observation?

M. Hogue: Quel est, justement, le genre de «culture» que vous répandiez, que vous vendiez, que vous présentiez?

M. Stein: En fait, ce que nous voulons, c'est mettre à la portée des Canadiens les meilleurs produits au monde. Cela va de TV-5, à Radio-Canada et aux divers services offerts par les Américains. Mais nous voulons, en même temps, développer les possibilités locales, ainsi que nous l'avons expliqué lorsque nous avons parlé du canal communautaire.

Plus important encore, comparativement aux câblodistributeurs américains, nous tenons à donner la priorité aux diffuseurs et aux services spécialisés canadiens. Il ne s'agit donc pas, pour nous, d'une politique appliquée au petit bonheur la chance, mais bien d'une mission prioritaire, du moins en ce qui concerne la diffusion des émissions captées en direct. Nous voulons diffuser, en priorité, des produits canadiens.

Donc, ce que nous vendons à nos abonnés, c'est un mélange d'émissions locales et nationales. Nous voulons offrir toute une gamme de services. Nous voulons, si vous voulez, offrir un menu permettant aux consommateurs de choisir. Nous appuyons très activement le système de radiodiffusion aux niveaux locaux et nationaux, car nous tenons à ce qu'ils demeurent.

M. Hogue: Vous considérez-vous plutôt comme un rayon ou comme un reflet?

M. Stein: Un rayon?

M. Hogue: Oui, un rayon, *a beam*?

Le président: Êtes-vous le signal, ou êtes-vous le reflet de ce signal?

Mr. Hogue: Are you a beacon? How would you say that?

M. Lemieux: C'est un phare ou un réflecteur.

Le président: Je pense qu'en parlant de «rayon», vous donnez une assez bonne idée de ce que vous voulez dire.

Mr. Beauchamp: I do not wish to embark upon an idealogical discussion of what is meant by culture.

Mr. Hogue: Don't speak to me about ideology. I've got both feet firmly planted on the ground. I'm trying to help you out. If you do not wish to answer, please say so; It's as simple as that.

Mr. Beauchamp: No, that's not the point.

[*Texte*]

M. Hogue: Ce n'est pas idéologique et ce n'est pas philosophique.

M. Beauchamp: La culture, c'est de la réflexion. La culture, ce n'est pas uniquement une création.

M. Hogue: Les organisations membres de votre association se considèrent-elles davantage comme un phare ou comme un reflet? C'est bien simple. Vous dites oui ou vous dites non. Je ne vous en demande pas plus.

M. Beauchamp: Ce n'est pas plus l'un que l'autre.

M. Hogue: Alors, dites que ce n'est pas l'un plus que l'autre.

You are wishy-washy. That's fine with me. Position yourself if you want to be supported.

The Chairman: Order. I'd like to try to clarify this again. Sometimes Dr. Hogue and I don't communicate well either—sometimes. I would think that he is asking you, are you the message or the messenger? I think you're the messenger, except at the community channel level. Getting back to our discussion, at the community channel level you are a creator.

Mr. Hogue: You shouldn't be afraid of saying yes.

Mr. Beauchamp: Yes, at that level we are, but people tend to think that when we distribute programming we're only the messenger, but we're also the message at the same time. We take a different number of program services and we put them together. Putting together the right package that customers want is a creation in itself. We're not only the messenger, but we're the message also. It's not just the message at the level of the community programming, but the activity of putting together a program production, which in good part is Canadian and enhances the possibilities for private producers to produce more.

The Chairman: I think that's a fair answer. I think that has clarified this. I'm not sure Dr. Hogue is satisfied, but we'll come back to him again in a moment.

Mr. de Jong (Regina—Qu'Appelle): I wasn't going to get into this since I wasn't here for the earlier presentation, but the line of questioning tempts me.

Of course, as you rightly say, the act of choice is a creative act; it is an act that has an influence. Choosing this particular program as opposed to another particular program is, I suppose, a creative act. It's an act that helps define reality. Television, whether it's cable or general broadcasting, just has a tremendous influence in terms of creating a reality.

Maybe I'm opening up a whole other field here that at this late hour that perhaps I shouldn't. Maybe it was asked before. Television has a power and an impact in terms of creating reality that print and movies and other forms of the arts don't have.

[*Traduction*]

M. Hogue: We're not talking ideology, here, and we're not talking philosophy.

Mr. Beauchamp: Culture is also a matter of reflection. Culture is not solely a matter of creation.

Mr. Hogue: Do your member organizations consider themselves to be beacons or reflections? Surely that is not a difficult question. It can be answered by a simple yes or no. I'm not asking for anything more.

Mr. Beauchamp: Neither one nor the other.

Mr. Hogue: Then say that it's neither one nor the other.

Vous refusez de vous engager. Je veux bien, mais il faut bien prendre position si vous voulez qu'on vous appuie.

Le président: À l'ordre, s'il-vous-plaît. Je vais tenter d'éclaircir la question. Parfois M. Hogue et moi nous avons, nous aussi, du mal à nous comprendre. Je dis bien parfois. Je crois que ce qu'il vous demande c'est d'indiquer si vous vous considérez comme le message ou plutôt comme le messager. Je pense en fait que vous êtes le messager, sauf en ce qui concerne les canaux communautaires. Mais pour reprendre là où nous en étions tout à l'heure, au niveau des canaux communautaires, vous êtes le créateur.

M. Hogue: N'ayez pas peur de le dire.

M. Beauchamp: Oui, à ce niveau-là, nous le sommes effectivement, mais en général, lorsque nous distribuons des émissions, les gens ont tendance à nous considérer simplement comme le messager, bien que nous soyons en même temps le message. Nous choisissons divers programmes, divers services et nous en faisons un ensemble. Le fait d'assembler, comme cela, une programmation qui va plaire aux spectateurs est en soi un acte de création. Nous ne sommes donc pas seulement le messager, mais également le message. Il ne s'agit donc pas seulement de diffuser un message par la voie du canal communautaire, mais également d'organiser une programmation comportant une bonne partie de produits canadiens et, ce faisant, d'inciter les producteurs privés à produire plus.

Le président: Votre réponse me paraît satisfaisante. Je pense que cela éclaicit le débat. Je ne suis pas certain que M. Hogue soit satisfait, mais nous reviendrons à lui dans un instant.

M. de Jong (Regina—Qu'Appelle): Je n'avais pas l'intention de prendre part au débat étant donné que j'ai manqué le début de l'exposé, mais les questions qui viennent d'être posées m'y poussent.

Vous avez raison de dire que le fait de choisir constitue, en soi, un acte de création, un acte qui va avoir certaines conséquences. Je pense que lorsqu'on choisit telle ou telle émission plutôt que telle autre, on fait de la création. Il s'agit bien d'une activité qui contribue à définir la réalité. En effet, la télévision, qu'il s'agisse ou non d'un service par câble, exerce une énorme influence et contribue à modeler la réalité.

Peut-être ne devrais-je pas m'avancer dans cette voie étant donné l'heure. Le sujet a peut-être même été abordé plus tôt. La télévision exerce sur la réalité une bien plus grande influence que la presse, le cinéma ou les autres moyens d'expession artistiques.

[*Text*]

Mr. Stein: It destroyed communism.

Mr. de Jong: My concern, for instance, about the level of violence and some of the things that get shown on television is the relationship this has to creating in the public's mind what is normal, what is acceptable and what isn't acceptable. It sets parameters in terms of the public reality in a way that no other media has, or has the power to. What is your sense of responsibility for this? How responsible do you feel that what you show affects the public standard and the public sense of what is real. To what degree do you feel responsible as broadcasters?

Mr. Stein: Well, I'll start. I'm sure Guy will want to add to it.

I think what we see as a responsibility is first and foremost what's laid out in the Broadcasting Act. I think that is, I think, what we take as being a set of objectives that has stood the test of time. They've been there; they've been debated and discussed, and they've been reaffirmed. I think those are the objectives we would see being responsible to.

• 2000

I think beyond that, when you consider the people in this industry such as Ted Rogers, André Chagnon and the Audets, people many of our awards are named after in terms of the kind of creative effort that is being put into the industry, you will find amongst them people who are very much committed to ensuring that what we do as an industry is socially responsible and that we are good corporate citizens.

This is the sense in which we see our responsibilities. In terms of the actual impact of television on people, this is something one debates back and forth. It has been debated over a period of time. Like any media, it has powers of good and has powers of bad. I would think overall, our judgment is that the powers of good have prevailed with respect to that medium.

Mr. de Jong: Personally, I think it is an area that deserves more attention and more studies as well. Some societies show less violence on their broadcasting system. Certainly in North America, the level of violence is quite high; I would tend to think it is one of the highest of the industrialized nations. No wonder there is a correlation between the amount of violence that is portrayed on television.

The question really is whether or not television is reflecting the violence in the society. You get into that sort of argument. Again, I just throw this out. I think it really deserves more discussion and more attention than raising it at 8 p.m. at the end of the testimony of this particular group. I think at some stage it might be worth the committee's time to have a better or closer look at it.

Mr. Stein: I think everybody is concerned about the kind of impacts. I would not limit it to television in that sense. I think people are concerned about the values of a society. One has to look very carefully at technologies in terms of that. I think as well one has to make sure that whatever constraints one puts on are well thought-out and considered.

[*Translation*]

M. Stein: C'est la télévision qui a détruit le communisme.

M. de Jong: Ce qui m'inquiète, c'est que la violence et certaines autres choses qu'on nous montre à la télévision sont en train de fixer, dans l'esprit des gens ce qui est normal, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. La télévision, plus que tout autre média, peut fixer des paramètres définissant la réalité. Quelles sont vos responsabilités à cet égard? Vous sentez-vous responsable des effets que votre programmation peut avoir sur la norme et la façon dont les gens perçoivent la réalité? En tant que radiodiffuseurs, dans quelle mesure vous sentez-vous responsables de tout cela?

M. Stein: Je vous offrir quelques éléments de réponse, mais je pense que Guy aimerait, lui aussi, intervenir.

Nos responsabilités sont principalement celles qui sont exposées dans la Loi sur la radiodiffusion. C'est dans ce texte que sont définis les objectifs qui, je pense, ont fait leurs preuves. Ces objectifs ont été examinés, discutés et, je pense, confirmés. Notre responsabilité se situe donc par rapport à ces objectifs-là.

Mais, la simple évocation de gens tels que Ted Rogers, André Chagnon, les Audet, des membres de notre industrie dont on a donné le nom à divers prix et récompenses décernés dans le domaine de la télévision, indique cet effort et cette créativité que l'on trouve chez beaucoup de nos membres, qui ont à coeur de s'acquitter consciencieusement des diverses responsabilités sociales qui nous incombent.

Voilà comment nous envisageons nos responsabilités. Quant à l'impact que les programmes peuvent avoir sur les téléspectateurs, la question continue à être débattue. Comme tout média, la télévision a le double pouvoir d'agir pour le bien et pour le mal. Je pense que dans notre domaine, on peut dire que, en général, c'est le bien qui l'emporte.

M. de Jong: J'estime, pour ma part, que cela mériterait d'être étudié davantage. D'autres pays montrent beaucoup moins de violence sur les ondes. En Amérique du Nord, il est vrai que le taux de violence est assez élevé et qu'il se situe peut-être même parmi les plus élevés des pays du monde industrialisé. Cela expliquerait, sans doute, pourquoi l'on voit autant de violence à la télévision.

Mais, ce qu'il faut déterminer, c'est si la télévision ne fait que rendre compte de la violence qui s'exerce au sein de la société. Voilà le genre de débat que cette question suscite. Je ne fais que soulever la question car elle mérite, je pense, plus de temps et plus d'intérêt qu'on ne pourrait lui accorder ici, à 20 heures, alors que prend fin le témoignage de cette association. Le comité aurait peut-être intérêt à se pencher de nouveau sur la question à une date ultérieure.

M. Stein: Chacun s'en préoccupe, je pense. Et le débat n'est d'ailleurs pas propre à la télévision. Il existe, au niveau des valeurs sociales, une préoccupation certaine et c'est effectivement à la lumière de ces valeurs qu'il faut examiner les technologies. Avant d'imposer certaines restrictions, il faut bien examiner toutes les répercussions possibles de telles décisions.

[*Texte*]

Mr. de Jong: Absolutely. When you go down that road, it is a dangerous one. It runs around in my head, and there is no definite solution to this. On the other hand, on the other side is censorship and all of that, which I would totally oppose. It is a very fine line. I think it is a line that is worth looking at at some stage.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): J'ai une toute petite question. Je ne veux pas revenir aux semaines passées et faire le procès de Radio-Canada, mais il me vient une question tout à coup. Je n'étais pas ici lors de votre présentation et je m'en excuse. J'avais quelque chose d'autre de prévu.

Radio-Canada était venue faire sa présentation ici et on lui avait demandé quelle était sa responsabilité vis-à-vis de l'unité nationale. Est-ce que la Société, en tant que véhicule de la culture de ce pays, ne se sentait pas responsable? On nous a répondu un peu comme s'il s'agissait d'une question de partisanerie, de propagande ou de promotion des politiques de tel ou tel parti, alors que la question ne se posait pas dans ce sens-là. C'était vraiment dans le sens de l'unité nationale.

La télévision communautaire pénètre dans de nombreux foyers. Ressentez-vous cette même chose quand on parle de prôner l'unité nationale? Croyez-vous que c'est de la partisanerie ou non?

• 2005

M. Beauchamp: Le débat sur les questions d'unité nationale est un débat déchirant. C'est un débat dans lequel les gens s'engagent. Il y a des camps qui croient que la voie qu'ils prennent est véritablement la seule voie possible. Nous sommes conscients du pouvoir que nous avons dans tous les médias. Je pense que notre responsabilité est d'assurer un équilibre, de nous assurer que tous les camps puissent s'exprimer librement pour laisser aux gens le soin de prendre leur décision. Il est difficile de s'engager et de pousser le débat de telle façon sans se faire reprocher par la suite d'utiliser notre influence.

Mme Roy-Arcelin: Sans vous engager, vous faites un choix. J'ai entendu dire que vous aviez le choix de présenter ou non certaines émissions. Il y a dans cela du contenu qui pourrait tout aussi bien être en faveur de la souveraineté ou de l'indépendance qu'en faveur de l'unité du pays.

M. Beauchamp: Oui. Lorsqu'un choix se manifeste, il faut s'assurer que l'autre côté a une chance égale de s'exprimer. Il faut essayer de maintenir l'équilibre et laisser aux gens le soin de former leur opinion. Tel est le processus.

Mrs. Finestone: I have a number of questions specifically related to the language in the document we are addressing. I also have a list of questions with respect to the public policy, some of which you enunciated, some which I would like responses to. If we do not have time, I would appreciate if you would write back and give us an answer in writing.

With respect to public policy and its implications for you or for the jurisdiction in which you work, what would you need with respect to pay per view? What are your concerns about the videotape rental, both its distribution and the copyright implications of distribution?

[*Traduction*]

M. de Jong: Tout à fait. On s'engage effectivement dans une voie semée d'embûches. On ne peut espérer trouver, une fois pour toutes, une solution réglant tous les problèmes. Par ailleurs, je ne suis pas du tout partisan de la censure. Il s'agit donc de tracer des limites assez délicates à établir, mais on ne peut, je pense, y échapper.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): I have one brief question. I do not wish to repeat what was said in the past few weeks, nor put CBC on trial, but one question comes to mind. I am sorry I was not here when you presented your brief, I had a previous engagement.

CBC made a presentation here, and we asked its representatives to tell us what, in their estimation, CBC's responsibility was with respect to our national unity. As a vehicle for Canadian culture, did CBC not consider itself responsible for promoting unity? They answered us as though we were promoting partisanship, propaganda or policies of a particular party. That was not what we had meant. We were truly speaking of our national unity.

Many households tune in to community television. Do you have that same feeling when we talk about the promotion of national unity? Do you think you consider it to be partisanship?

Mr. Beauchamp: The debate on national unity issues is a heartrending one. People cannot help but take sides. And some consider the option they have chosen to be the only possible one. We are aware of the power of the media and I think that our task is to provide a balance, to give all sides a chance to voice their opinion so that people may be in a position to make up their own minds. It is very difficult to take a position and to push the debate in such and such a direction without running the risk of being accused of using our influence.

Mrs. Roy-Arcelin: Without taking a position, you can still make a choice. I am told that you can decide whether or not to broadcast a certain program. And so you do exercise a certain control over the content which can tend towards sovereignty or independence or towards Canada's unity.

Mr. Beauchamp: Yes. When we make a clear choice like that, we must also make sure that the other side will have an equal opportunity to voice their views. We have to try to preserve a certain balance and give people a chance to make up their minds. That's the way things go.

Mme Finestone: Je tiens à vous poser un certain nombre de questions directement reliées à ce qui est écrit dans le document que nous sommes en train d'examiner. J'ai également plusieurs questions touchant la politique officielle, dont certaines que vous avez déjà abordées et auxquelles j'aimerais recevoir des réponses. Si nous manquons de temps, j'aimerais que vous nous envoyiez ces réponses par écrit.

En ce qui concerne la politique officielle et ce qu'elle implique pour vous et pour l'organisme qui vous emploie, quelles mesures devrait-on envisager dans le domaine de la télévision à péage? Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus en matière de location de cassettes vidéo, sur le plan du droit d'auteur par exemple?

[*Text*]

With respect to the free trade agreement and the retransmission rights, what are the implications and the changes you might want to see? What are your needs under the next phase of copyright, if there are any? The access to satellite services that are scrambled and non-Canadian and are, therefore, illegal at this moment in Canada. . .what is your view with respect to what is coming up with USSB and Skypix and so on? What are the implications?

I believe you are on record with respect to your opinion on the tax on cable as quoted by the minister, so I do not think I need to add that.

I would like to go back, if I may, to the Girard-Peters recommendation to put a moratorium on new licences for three years. First of all, what is its impact for you?

Secondly, in the document the Government of Canada proposes to consult with the provinces on the issuance of new licences. I would like to know what that means in your view. How do you define a new licence? Is there a veto power? Do you have any concerns and have you had any legal opinion as to what the words "consult" and "new licence" might well be and their implications? This is on the first line of page 36 of that proposal in the document.

The third point the government proposes is to further regionalize the operations of the CRTC and expand the roles of its regional offices. I suggest to you that the people who wrote this document must have been well aware of the new rules under the CRTC and the regionalization under Bill C-40, the Broadcast Act. The Broadcast Act defined regionalization of the CRTC, so what is meant by further regionalization and expansion of roles? Have you given it any thought? Is there a legal opinion you might have?

The fourth point is to allow for provincial participation in the nomination of regional commissioners of the CRTC. As far as I know, that also was found in the broadcast legislation. If it wasn't, I'd like to know what is your view in that regard?

• 2010

The Chairman: I'd like to suggest that we'll send you a copy of the transcript, which has all of these questions now on the record. As Mrs. Finestone has indicated, it would be appropriate to have you respond in writing if you'd be prepared to do that. We'll see that it's circulated.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I had thought the list was on public policy needed. I very much would like to hear what they have to say about the document in front of us, those three questions.

The Chairman: You're speaking about the constitutional proposals. They've addressed that in one of their documents here, as I read it.

[*Translation*]

Pour ce qui est de l'Accord de libre-échange et des droits de rediffusion, quelles sont les retombées et quels sont les changements que vous souhaiteriez? Avez-vous des besoins particuliers à exprimer dans le cadre de la prochaine étape concernant le droit d'auteur? Les émissions étrangères diffusées par satellite sont actuellement codées et, pour l'instant, interdites au Canada. . . De quel oeil voyez-vous ce que nous promettent USSB et Skypix? Comment voyez-vous les choses évoluer?

Vous avez, je pense, officiellement exprimé votre opinion sur la taxe qu'on envisage d'imposer à la retransmission par câble. Le ministre a cité vos déclarations sur ce point et il n'est peut-être pas utile d'y revenir.

Cela dit, j'aimerais revenir tout de même au rapport Girard-Peters, qui recommande d'imposer un moratoire de trois ans à l'octroi de nouvelles licences. Tout d'abord, quel serait pour vous, l'effet d'une telle décision?

Deuxièmement, dans le document en cause, le gouvernement canadien propose de consulter les provinces avant d'octroyer de nouvelles licences. Quelle est votre opinion sur ce point? Comment définir ce qu'on entend par nouvelles licences? Y aura-t-il un pouvoir de veto? Cette perspective vous inquiète-t-elle, et avez-vous obtenu un avis juridique au sujet du sens qu'il convient d'attribuer aux mots «consulter» et «nouvelles licences». Quelle est la portée de ces expressions? Cela se trouve à la première ligne de la page 37.

Troisièmement, le gouvernement envisage de régionaliser davantage les activités du CRTC et d'élargir le rôle de ses bureaux régionaux. Il me semble que ceux qui ont rédigé ce document devraient connaître les nouvelles règles adoptées par le CRTC ainsi que les mesures de régionalisation prévues dans le cadre du projet de loi C-40, la Loi sur la radiodiffusion. La Loi sur la radiodiffusion comporte une définition de ce qu'on entend par régionalisation des activités du CRTC, et l'on voit donc mal ce que l'on vise en régionalisant davantage les activités de cet organisme et en élargissant le rôle de ses bureaux régionaux. Avez-vous réfléchi à cette question? Avez-vous obtenu un avis juridique sur ce point?

La quatrième proposition vise à permettre aux provinces de participer à la nomination des commissaires régionaux du CRTC. Cette disposition ne se trouvait-t-elle pas déjà dans les textes régissant la radiodiffusion? Dans le cas contraire, j'aimerais connaître votre opinion sur ce point.

Le président: Nous pourrions vous envoyer un exemplaire de la transcription des délibérations, où toutes ces questions seront consignées. Comme vient de le dire M^me^ Finestone, vous pourriez peut-être nous répondre par écrit. Nous veillerons à distribuer une copie de vos réponses aux membres du comité.

Mme Finestone: Monsieur le président, je pensais qu'il nous faudrait la liste des questions touchant la politique gouvernementale. J'aimerais savoir ce qu'ils pensent des propositions formulées dans le document que nous avons sous les yeux, de ces trois questions.

Le président: C'est bien des propositions constitutionnelles que vous parlez. Je pense qu'ils en ont déjà traité dans un des documents qu'ils nous ont distribués.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Did you give us an opinion on the new licence? I must have missed it.

The Chairman: There are two documents they've presented us with today. In the second document they listed our questions. On pages four and five, they answered the four questions we raised about consultation with respect to new licences.

Mrs. Finestone: So do you feel that those three questions were adequately answered? Do you have any legal opinions on those?

Mr. Stein: We haven't solicited any legal opinions because these are proposals of policy.

Mrs. Finestone: But we want to present an answer or a recommended suggestion to government. It would be very helpful if you would look at it and get back to us.

Mr. Stein: I would have to take it under advisement as to whether we'd want to seek our own kind of legal opinion on that. I'm not sure that's in the nature of what the exercise is about.

Mrs. Finestone: You're going to be impacted on by the decision. Let's say I'm radio station CJAD in Montreal, or television C-12 in Montreal, because the radio carries on your subcarry, and uses that sound system.

What happens when I go up for a licence renewal? When I get my new licence, is that a new licence or is that a renewal?

Mr. Stein: I take your point. I'm not disagreeing with it. The problem is, it's not in legislative form. It's a proposal in a different form of language.

Mrs. Finestone: Well, how would you like to see it in legislation? That's the point we're trying to ask you.

Mr. Stein: In terms of new licences, we've addressed it on public policy grounds. I'll take it under legal advisement, if it's going to be put in legislative form.

In terms of new licences, we definitely think of that as being new services. That's our view. Our view is that new licences, as intended here in these proposals, means new services.

Mrs. Finestone: So with respect to Girard-Peters recommendation, was that a new service, their new licence, a restriction or moratorium?

Mr. Stein: Yes, their proposed moratorium was on new services, which would mean in terms of new licences.

[*Traduction*]

Mme Finestone: Ont-ils répondu aux questions sur les nouvelles licences? J'ai manqué cela.

Le président: Il nous ont distribué deux documents aujourd'hui. Dans le second document, ils reprennent la liste de nos questions. Aux pages 8 et suivantes, ils répondent aux quatre questions que nous avons soulevées au sujet des consultations touchant l'octroi de nouvelles licences.

Mme Finestone: Vous êtes donc satisfait des réponses données à ces trois questions? Avez-vous obtenu un avis juridique sur ces points?

M. Stein: Nous n'avons pas demandé d'avis juridique car il s'agit d'éléments de la nouvelle politique que le gouvernement envisage d'adopter.

Mme Finestone: Mais nous aimerions pouvoir donner une réponse au gouvernement ou lui proposer d'autres mesures. Il serait donc utile que vous vous penchiez à nouveau sur la question et que vous nous donniez votre avis sur ce point.

M. Stein: Nous ne sommes pas encore en mesure de dire si nous allons demander un avis juridique sur ce point. Je ne suis pas certain que cela entre dans le cadre de ce que nous sommmes en trains de faire.

Mme Finestone: Pourtant cette décision va entraîner, pour vous, un certain nombre de conséquences. Je me place, si vous voulez, dans l'optique de la station de radio CJAD de Montréal, ou de la station de télévision Canal 12, également de Montréal, étant donné que les émissions de radio utilisent vos ondes porteuses et le même système de son.

Or, que se passe-t-il lorsque je demande le renouvellement de ma licence? Lorsqu'on renouvelle ma licence, s'agit-il d'une nouvelle licence ou simplement d'un renouvellement?

M. Stein: Je comprends ce que vous voulez dire. Je ne suis d'ailleurs pas en désaccord avec vous, mais la difficulté provient du fait que les propositions n'ont pas été rédigées sous la forme d'un projet de loi. Les propositions sont présentées sous une autre forme.

Mme Finestone: Voudriez-vous voir ces propositions formulées dans le cadre d'un projet de loi? C'est cela que j'aimerais savoir.

M. Stein: En ce qui concerne les nouvelles licences, nous estimons qu'il faut surtout tenir compte de l'intérêt général. Si ces propositions doivent être reprises dans le cadre d'un projet de loi, il nous faudrait effectivement obtenir un avis juridique.

Il est clair, pour nous, que les nouvelles licences doivent effectivement être considérées comme de nouveaux services. L'octroi de nouvelles licences, tel qu'envisagé dans le cadre de ces propositions, veut bien dire autorisation d'offrir de nouveaux services.

Mme Finestone: Donc, pour en revenir à la recommandation formulée dans le rapport Girard-Peters, le moratoire envisagé pour l'octroi de nouvelles licences concernait-il de nouveaux services?

M. Stein: Oui, le moratoire envisagé devait s'appliquer à l'octroi de nouvelles licences, c'est-à-dire à l'autorisation d'offrir de nouveaux services.

[*Text*]

Mrs. Finestone: But you're saying "new service"; they say "new licence".

Mr. Stein: Yes.

Mrs. Finestone: So there's a potential difference in interpretation.

Mr. Stein: Yes.

Mrs. Finestone: Under number 3 it says to "further regionalize".

Mr. Stein: Under the act, there's a specification with respect to the CRTC, and the effort is now under way. I would think that one of the things we would want to do on this is to seek clarification as to whether further regionalization means in terms of current practice or further to what is already in the legislation. In our view, what is already in the legislation provides more than adequate room for the government to meet this objective.

Mrs. Finestone: We now have in legislation the "he who hears decides" principle. What really concerns me is whether this goes any further than that. Does this mean that local government decides?

If you look back at the other page in our document, on page 35, under "Culture", they have "negotiate with the provinces" particular agreements such as an ERDA, a memorandum of understanding, or whatever, and then eventually constitutionalize that. That leads you to the question on page 36, under point 5, "Federal Residual Power".

One of the questions Dr. Hogue was asking you. . .and I hope I haven't misread or misunderstood your answer. As you said, there is no jurisdiction. It applies to all people at different forums, and governments have different responsibilities. I would suggest to you that private sector has different responsibilities, all related to culture; therefore, it's one that should have the largest mandate.

In my view, you therefore have two choices. Either you leave it in section 91, which is the federal jurisdiction, or in section 92, which is provincial, which is the choice I don't hear you talking about. A third possibility would be under the concurrent powers, which is where you currently find immigration and agriculture.

• 2015

Immigration is being written into the new Constitution. How will culture, which includes broadcasting in all of its aspects, be written into the Constitution?

Mr. Stein: We responded in terms of the proposals put forward by the government on consultation and dealing with the provincial governments, etc.—the regionalization. I think we would take under advisement exactly what the specific words would mean. We will have to determine what our view would be in terms of the legal view of that.

[*Translation*]

Mme Finestone: Vous parlez de «nouveaux services», alors qu'eux parlent de «nouvelles licences».

M. Stein: C'est cela.

Mme Finestone: Cela risque de poser des problèmes d'interprétation.

M. Stein: Effectivement.

Mme Finestone: Dans la troisième recommandation, il est question de «régionaliser davantage».

M. Stein: La loi envisage effectivement de telles mesures en ce qui concerne le CRTC, et ces mesures sont en cours d'adoption. Il conviendrait, je pense, d'obtenir des éclaircissements sur ce point afin de savoir si l'on entend régionaliser davantage les activités actuelles ou si cette régionalisation est censée s'appliquer à de nouvelles choses. À notre avis, les dispositions en vigueur donnent au gouvernement toute la latitude nécessaire pour lui permettre d'atteindre cet objectif.

Mme Finestone: La législation est dorénavant fondée sur le principe selon lequel «la décision appartient à l'auditeur». Mais quelle est la portée de ce principe? Entend-on confier la décision à l'administration locale?

Revenons un peu à notre document, à la rubrique «La culture», qui se trouve au bas de la page 35. On y parle de négocier avec les provinces des accords adaptés à la situation particulière de chacune, tels que des EDER ou des protocoles d'accord qui seraient ensuite inscrits dans la Constitution. Cela nous amène au paragraphe 5 de la page 37, «Le pouvoir résiduel du gouvernement fédéral».

C'est justement une des questions que M. Hogue vous posait—et j'espère ne pas m'être mépris sur votre réponse. Selon vous, ces questions ne relèvent d'aucun domaine de compétence particulier. Les divers paliers de gouvernement assument, chacun pour ce qui le concerne, les responsabilités qui leur incombent, et cela est également vrai des autres intervenants. Or, à mon avis, le secteur privé a, dans le domaine de la culture, des responsabilités particulières et c'est à lui que revient la principale mission.

À mon avis, deux voies s'offrent donc à vous. Alors, soit on laisse cela à l'article 91, c'est-à-dire la compétence fédérale, soit on le met à l'article 92, c'est-à-dire la compétence provinciale. Or, ce choix-là, vous n'en avez pas parlé. Une troisième possibilité consisterait à ranger ce domaine dans la catégorie des pouvoirs concurrents, là où se trouvent actuellement l'immigration et l'agriculture.

L'immigration va faire l'objet de dispositions particulières dans la nouvelle Constitution. Que va-t-on prévoir, dans cette Constitution, à l'égard de la culture qui comprend, bien sûr, la radiodiffusion?

M. Stein: Nous avons donné notre avis sur les propositions faites par le gouvernement aussi bien en matière de consultations avec les gouvernements provinciaux qu'en matière de régionalisation. Je pense qu'il faut réserver notre opinion en attendant de savoir quel contenu va être donné aux divers concepts utilisés. Nous réagirons en fonction de l'avis juridique que nous obtiendrons sur ce point.

[*Texte*]

In terms of the cultural view, that is a broader question. Certain objectives are laid out in the Broadcasting Act, and if there is going to be a revision of that, we would expect specific consultations with the industry. For example, there is a sense within these proposals that broadcasting is different from telecommunications. We've already pointed out to the minister that in our view that would be a retrograde step. The division between broadcasting and telecommunications services will be even more difficult in the next 10 years, and we would be putting ourselves into a regulatory strait-jacket in terms of dealing with jurisdictions like the United States, where everything comes under one regulatory roof.

Mrs. Finestone: I appreciate that. As you will recall, I started my questioning on the convergence issues and how you saw... I am paraphrasing here, but I think you said that convergence, one wire, would be the death of Canadian broadcasting.

I don't know how you can say that. That is infrastructure that you're putting in, wire and cables; it is not the software or the content. If you're talking about the connector, the wire, the mechanism that allows access, that's hardware. Content is another matter.

You're involved in one aspect, and you've been given the right, as cable carriers, to be involved with community broadcasting. Now you carry YTV, so you're into the broadcast business as well. That's content, and it's quite different. I don't think it would mean the death of Canadian broadcasting. What I think will be the death of Canadian broadcasting is access to those satellite services that are now illegal and scrambled. The question is, can you really control the right to unscramble when someone can go to the United States and buy a descrambler to access USSB or Skypix?

Mr. Stein: There are two different questions there. In terms of the first point, yes, there is a basis for co-operation and for sharing arrangements. There's no point in having duplicate infrastructure. However, in terms of providing services to an individual, we do feel that there have to be choices for that individual. If it was left strictly on a utility basis it would not be consistent with anything happening in telecommunications and broadcasting anywhere else in the world, where they are more focused on the the provision of competitive services and with the consumer having a range of choices.

With wireless telephone services and those kinds of things, we have to be prepared to see those kind of things develop. My concern would be if we took a regulated utility approach to this as opposed to that of the Americans, who

[*Traduction*]

En ce qui concerne la culture, la question est plus vaste car la Loi sur la radiodiffusion fixe un certain nombre d'objectifs, et il est clair que nous aimerions être consultés au sujet de leur révision éventuelle. Les propositions formulées par le gouvernement donnent à penser, par exemple, qu'il existe une différence entre la radiodiffusion et les télécommunications. Nous avons déjà fait savoir au ministre que, selon nous, cette distinction va à l'encontre de l'évolution des choses. Dans dix ans, il sera encore plus difficile qu'aujourd'hui de distinguer entre radiodiffusion et télécommunications et si nous effectuons, aujourd'hui, une pareille distinction, nous risquons de nous lier les mains par rapport à des pays tel que les États-Unis, qui ont adopté une règlementation unique pour l'ensemble du domaine.

Mme Finestone: Peut-être avez-vous raison. Rappelez-vous que ma première question avait trait à la convergence et à la manière dont vous envisagiez... Sans chercher à interpréter ce que vous nous avez dit, je crois que vous nous avez répondu que la convergence, c'est-à-dire l'adoption d'une voie de transmission unique sonnerait le glas de la radiodiffusion canadienne.

Je ne vois pas comment vous pouvez l'affirmer. Les fils et les câbles, ce n'est que l'infrastructure technique; ce n'est ni le logiciel ni le contenu même de la programmation. Le connecteur, le fil, enfin le mécanisme qui donne accès aux diveres émissions, ça c'est le matériel. Or, c'est le contenu qui importe.

En tant que câblodistributeurs, vous avez reçu l'autorisation de faire de la radiodiffusion communautaire. Vous rediffusez YTV et donc vous faites de la radiodiffusion. Mais ça, ça touche au contenu des émissions, ce qui est une histoire tout à fait différente. Contrairement à vous, je ne pense pas que cela sonnerait le glas d'une radiodiffusion canadienne. Pour moi, ce qui sonnera le glas de la radiodiffusion canadienne, c'est l'accès aux services codés diffusés par satellite. Ces services sont pour l'instant illégaux, et je me demande si vous pouvez vraiment en contrôler le décodage dans la mesure où quelqu'un peut se procurer, aux États-Unis, un décodeur qui lui permet de capter USSB ou Skypix.

M. Stein: Il y a deux choses. D'abord, il serait effectivement bon de promouvoir un meilleur partage des tâches et une coopération plus poussée. Il ne servirait effectivement à rien d'avoir un chevanchement au niveau de l'infrastructure. Mais, en ce qui concerne la programmation, nous estimons que le choix revient au télé spectateur. Si l'on adopte, en matière de programmation, une sorte de politique de service public, nous irons à contre-courant de ce qui se passe partout ailleurs dans le monde en matière de télécommunications et de radiodiffusion. En effet, de plus en plus, c'est la concurrence qui règne et le libre choix du consommateur qui prime.

Étant donné que l'on a le téléphone sans fil, par exemple, il faut être prêt à accepter le développement de ce genre de technologies. Or, si nous essayons d'imposer à ce domaine-là les règles traditionnelles du service public, nous

[*Text*]

are taking an unregulated, entertainment, free-enterprise approach, which will kill us. That approach will provide more strength to the American system than to ours, and that is where I essentially see a real concern in terms of going to one single entry.

• 2020

Mrs. Finestone: An opinion has been given by legal counsel, sir, by Peter Grant, I believe, who indicated there is a way in which one could enable a contribution to Canadian content in broadcasting to be made by anyone who came in and sold services in Canada, whether off-air, direct-to-home, or direct broadcasting services, and that there is a way in which they would, in a sense, and could—I suppose it would take political will to say they must—contribute to the development of Canadian programming, which in the end is our goal. I believe the chair alluded to this question earlier. I would agree with you. You don't want to stop the right of choice and the right to access, but at the same time you do want to have at least the ability to input Canadian thought, ideas, and expression across this land.

So how would you do so if you are inundated with 100 channels and news that is globalized news through CNN, which we have seen happen already? They are going to offer about 76 news channels, I think they told us, on top of 720 movie and other kinds of entertainment and amusement programs. Well, Canada needs some place to provide input Canadian content and if the cable operators are going to want the right or insist on the access, then there has to be some payback for Canadians, too.

Mr. Stein: We would see dealing with that kind of competition from the view that in terms of our services, we feel we can compete with the satellite services because we have factors they can't provide, as one of your members here pointed out.

Only one signal is coming down and we have 686 cable systems that can offer a range of diverse products and we think that is a fundamental strength. If we build on that strength, and on the community strength, the strength of local programming, and the strength of Canadian programming, we will be able to compete.

Mrs. Finestone: Thank you very much. That is an excellent answer for us in our report and I found it very helpful.

The Chairman: I will ask the clerk to make a note to send you a transcript of this session so that you can elaborate on your answers, if you would.

Mrs. Finestone makes a very good point, in the sense that these constitutional proposals that are before us—and I should say we are conducting a study that is complementary to the Joint Special Parliamentary Committee on a Renewed Canada, and are not attempting to usurp or upstage their own inquiry, and would in fact invite or urge you to seek an invitation to appear before them if you wish to do so.

We will try to convey the message we receive here and in a manner they will be able to examine, but that should not be taken as any guarantee.

[*Translation*]

allons à contre-courant de ce qui se fait aux États-Unis, car les Américains ont largement déréglementé le secteur et ils ont donné le feu vert au spectacle et à la libre entreprise. En allant à contre-courant, on risque d'être écrasés. On risque ainsi d'agir surtout dans l'intérêt du réseau américain, qui s'en trouvera renforcé, et c'est pour cela que la convergence inquiète beaucoup.

Mme Finestone: Nous avons reçu un avis juridique—je pense que c'est de Peter Grant—selon lequel il existe un moyen de permettre à tous ceux qui entendent vendre des services aux Canadiens, qu'il s'agisse d'émissions diffusées par ondes hertziennes ou de radiodiffusion directe, de contribuer au contenu canadien. Cela permettrait—il faudrait, je pense, avoir la volonté politique de leur imposer cela—de contribuer au développement des émissions d'origine canadienne, ce qui, bien sûr, est notre objectif. Le président en a d'ailleurs parlé plus tôt. Je suis d'accord avec vous. Il ne faut pas limiter les choix ou le droit d'accès, mais il faut tout de même avoir les moyens de diffuser, dans l'ensemble du pays, des idées et un mode de pensée canadiens.

Or, comment y parvenir si l'on est inondé par 100 canaux et des actualités télévisées transmises dans le monde entier par CNN, comme on a déjà eu l'occasion de le voir? Ils envisagent, je pense, d'offrir 76 canaux réservés aux actualités, plus 720 films et autres types de spectacles. Eh bien, le Canada doit avoir les moyens d'injecter dans tout cela des émissions d'origine canadienne, et si les câblodistributeurs veulent pouvoir rediffuser au Canada, il va alors falloir offrir quelque chose en échange.

M. Stein: Nous estimons être en mesure de compenser les services par satellite car nous avons des atouts qu'ils n'ont pas, ainsi qu'un des membres du comité nous l'a déjà dit.

Il n'y a qu'un seul signal, mais nous avons 686 réseaux câblés qui sont en mesure d'offrir aux téléspectateurs toute une gamme d'émissions, et cela représente pour nous un atout considérable. Je pense que nous serons en mesure d'affronter la concurrence si nous nous servons de cet atout en nous appuyant sur la force de la télévision communautaire et sur la qualité des émissions d'origine canadienne.

Mme Finestone: Je vous remercie. Cela constitue, dans l'optique de notre rapport, une excellente réponse.

Le président: Je demanderai au greffier de vous envoyer le compte rendu de cette séance. J'aimerais en effet, que vous complétiez, si vous le voulez bien, les réponses que vous nous avez données aujourd'hui.

M^me^ Finestone soulève un point très intéressant. Nous ne cherchons pas à usurper, pour ce qui est des propositions constitutionnelles que nous examinons, les prérogatives du Comité spécial sur le renouvellement du Canada, devant qui vous pourriez, peut-être, envisager de comparaître.

Nous tenterons de lui exposer ce qui a été dit ici, mais cela ne garantit pas qu'il donnera suite aux recommandations que vous avez formulées.

[*Texte*]

The proposals that are before us from the government are really ripe for specific comment and it very well may be that you will suggest some revisions—almost amendments, if you like—to these proposals. So Mrs. Finestone's point about getting specific is a very good one. This hearing is an opportunity. We are trying to build a consensus here in this country and there will be a lot of changes to those proposals.

Mr. Stein: We would welcome the opportunity to respond to your remarks in that sense.

M. Hogue: Monsieur le président, j'aimerais faire un commentaire que je pense nécessaire. Lorsque j'ai posé ma question tout à l'heure, monsieur Beauchamp, elle était aussi pratique que celles de mes collègues néo-démocrates ou celle de ma collègue libérale, M^me^ Finestone. De deux choses l'une: ou bien vous allez toucher aux Canadiens, ou bien vous n'y toucherez pas et il y en a d'autres qui vont y toucher. Si vous vous positionnez sur du matériel local intéressant, vous n'avez pas à craindre d'être des transmetteurs d'une bonne nouvelle qui est là.

• 2025

Quand je regarde le canal 9, qui est sur Vidéotron, à Montréal, j'aime cela. Quand je regarde Télé-Outremont, qui offre seulement une demi-heure par semaine, je trouve cela aberrant. Je voudrais qu'il y ait 90 heures par semaine, avec 89 heures de présentation du député d'Outremont. C'est de la télévision locale, n'est-ce pas? On y touche. Là, on touche à notre appartenance, à nos racines, à ce que nous sommes. C'est un *growing process*. Si vous répondez que vous êtes peut-être...

Si vous n'êtes pas cela, vous ne pourrez pas être autre chose, et le pays, autant que toutes ses régions et toutes les différences qui font sa richesse, n'aura plus de sens. Ce pays-là n'aura plus de sens. Il faut le dire, monsieur Poirier. Il ne faut pas éviter de dire cela. Il faut le crier.

M. Beauchamp: D'accord. Monsieur Hogue, je ne voulais pas vous offenser.

M. Hogue: Vous ne m'offensez pas. Vous touchez aux fibres du pays quand vous ne répondez pas. Comprenez-vous?

M. Beauchamp: Il me fallait comprendre la question. Je ne la comprenais pas.

M. Hogue: Alors, il fallait me le demander. Il faut plutôt me dire: Hogue, quand tu parles, je ne comprends pas. Là je dirai:

I agree with you because when I listen to my own questions, I don't follow. I get lost very easily.

Merci, monsieur le président. Travaillez fort. C'est important, ce que vous faites.

M. Stein: Merci.

The Chairman: In closing, are you members of the Canadian Association of Broadcasters?

Mr. Stein: No. It is the Canadian Cable Television Association.

The Chairman: Are you affiliated in any way?

[*Traduction*]

Ces propositions gouvernementales méritent des commentaires précis, et peut-être allez-vous proposer un certain nombre de changements. C'est pourquoi je suis d'accord avec M^me^ Finestone pour dire qu'il conviendrait de se montrer assez précis sur les diverses questions que nous avons abordées. Cette séance nous en offre d'ailleurs l'occasion. Nous tentons, actuellement, de dégager un consensus national, et il est certain que ces propositions vont être remaniées.

M. Stein: Nous donnerons volontiers suite à ce que vous avez dit.

Mr. Hogue: Mr. Chairman, there is one thing I feel I have to say. Mr. Beauchamp, the question I asked earlier on was every bit as practical as those asked by my New Democratic colleagues or by Mrs. Finestone, my Liberal colleague. There is no way around it: either you manage to reach Canadians, or you do not manage to reach them and other will reach them. If you are in a position to broadcast interesting local material, you do not have to worry about being the bearer of glad tidings.

When I watch channel 9 on Videotron, in Montreal, I like it. When I watch Télé-Outremont, which offers only half an hour a week, I find it abysmal. I wish we could have 90 hours a week with 89 hours set aside for the member for Outremont. It is local television, isn't it? It is close to us. It shows our roots, where we belong, who we are. It is a growing process. If you answer that maybe you are...

If it is not true to what you are, you will not be able to make it and the country, with all its regions and all their enriching differences, will not mean anything anymore. That has to be said, Mr. Poirier, without any hushing up. It has to be shouted loud and clear.

M. Beauchamp: O.K. Mr. Hogue, I didn't mean to offend you.

Mr. Hogue: You did not offend me. The fact that you are not answering affects the contry's fabric. Do you understand?

M. Beauchamp: The fact is I did not understand the question.

M. Hogue: Then, you should have asked me to explain it. You should have said: «Hogue, when you speak, I don't understand.» And then I would answer:

C'est vrai, parce que quand je m'écoute moi-même, je ne me comprends pas. Je perds facilement le fil.

Thank you, Mr. Chairman. You have to work hard because what you are doing is important.

Mr. Stein: Thank you.

Le président: Pouvez-vous me dire, pour terminer, si vous êtes membre de l'Association canadienne des radiodiffuseurs?

M. Stein: Non. Nous sommes l'Association canadienne de télévision par câble.

Le président: Avez-vous des liens avec l'autre association?

[*Text*]

Mr. Stein: No. We have common members. We have some members who are broadcasters and—

The Chairman: Some of your members would be members of the Canadian Association of Broadcasters.

Mr. Stein: Exactly.

The Chairman: I attended the meeting of the Canadian Association of Broadcasters for a day in Toronto a couple of months ago and they had a couple of excellent political—

Mr. Stein: We'll invite you to our convention in Vancouver in June.

The Chairman: They had a couple of excellent political presentations about the crisis that's before the country. When those presentations were over, the moderator—and, I took it, with the sanction of the CAB—called on their members to get involved in this national unity debate and to be the communicators. I took it clearly to mean that to help save this country not to particularly advance a special constitutional view over another, but to help keep this country of Canada whole. I thought there was that message.

We questioned the CBC intently on that subject and they did not quite come to that. They said their job was to inform and to make the country aware of itself and decide for itself. Where do you stand?

Mr. Stein: I'd like to comment on that directly. Mr. Spicer actually addressed a number of cable companies in the last while to thank us and congratulate the cable television industry on the support we gave to the Spicer commission in electronic town hall meetings. The town hall meetings ran across the country; the satellite uplinks and the interconnections were done by the cable television industry.

The Chairman: Bravo!

Mr. Stein: We did brochures in each community. We sponsored and actively encouraged people to participate in discussions using the community channel and to get involved with the community channel in talking about what's important. At our convention in June in Ottawa, in many of the speeches, many of the industry leaders and many of our participants also took this same position that we, as individuals, as companies and most definitely as an association must all do everything to respond to and deal with the crisis.

• 2030

When they were going through the discussions with Mr. Beatty about what would be in the papers, we had a lot of concerns. What was quite interesting was that in our response to some of the rumours we heard, we didn't go on the attack of the government on those rumours because the basic view we had in the industry and with all the senior members whom I talked to was let's wait and see what the specific proposals are, because above and beyond our industry, what is most important is saving Canada.

The Chairman: Look, that's a great statement. I would like to applaud you because tomorrow night one of your members is going to be televising a public meeting I'm holding in Fredericton, and that will be the fourth or fifth consecutive time they've done this.

[*Translation*]

M. Stein: Non. Nous avons toutefois des membres en commun puisque certains de nos membres sont des radiodiffuseurs et. . .

Le président: Donc, certains de vos membres font également partie de l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

M. Stein: C'est exact.

Le président: Il y a deux ou trois mois, j'ai assisté pendant une journée à la réunion, à Toronto, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, et il y a eu quelques excellents. . .

M. Stein: Nous allons vous inviter à notre congrès, qui aura lieu à Vancouver en juin.

Le président: Il y a eu quelques excellents exposés politiques sur la crise constitutionnelle actuelle. À la fin des exposés, le président de séance—avec la bénédiction de l'ACR, je pense—a demandé aux membres de s'impliquer dans le débat sur l'unité nationale et d'être des communicateurs. Pour moi, le message, c'était de toute évidence d'aider à sauver le Canada, non en préconisant une vision constitutionnelle donnée, mais en empêchant simplement la division du pays. C'est le message que j'ai reçu.

Nous avons interrogé Radio-Canada précisément à ce sujet, mais son message n'est pas allé jusque-là. Pour la Société, son mandat, c'est d'informer les gens, de leur montrer le pays pour qu'ils puissent prendre une décision. Et vous, quel est votre avis?

M. Stein: Je vais vous répondre sans détours. M. Spicer s'est adressé il n'y a pas très longtemps à un certain nombre de sociétés de câblodistribution pour les remercier et les féliciter de l'appui qu'elles avaient donné à la commission Spicer en lui permettant d'organiser ses télétribunes qui se sont tenues dans tout le pays. L'industrie de la câblodistribution s'est chargée des relais par satellite et des interconnexions.

Le président: Bravo!

M. Stein: Nous avons aussi préparé des brochures pour chaque localité. Nous avons activement encouragé la participation des gens aux discussions sur les chaînes communautaires et nous avons financé ces émissions pour que ces chaînes parlent de sujets importants. À notre congrès, qui a eu lieu à Ottawa en juin, beaucoup de dirigeants et aussi de participants ont tenu des discours allant tous dans le même sens, à savoir qu'à titre personnel et aussi comme entreprise, et certainement comme association, nous devions faire tout notre possible pour faire face à la crise.

Lors des discussions avec M. Beatty sur ce qui apparaîtrait dans les documents, nous avions beaucoup de réserves. Ce qui a été très intéressant, c'est que dans notre réponse à certaines des rumeurs qui circulaient, nous n'avons pas voulu nous attaquer au gouvernement parce que notre industrie, tout comme ses principaux membres, préférait attendre de voir les propositions gouvernementales. En effet, pour nous, le plus important, c'est de sauver le Canada.

Le président: C'est beau. Je voudrais bien vous applaudir parce que, demain soir, l'un de vos membres va téléviser une réunion publique que j'ai organisée à Fredericton. Ce sera la quatrième ou cinquième réunion consécutive qui sera télévisée.

[*Texte*]

Mr. Stein: Mr. Stanley is very happy to do that.

The Chairman: Thank you very much for appearing before us.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, you ought to know that if you want to watch what the Liberals are doing at the Aylmer conference it's being carried on cable.

The Chairman: It might not be my first choice that weekend.

Mrs. Finestone: An all-Canadian conference...

The Chairman: We will continue now. We have the the Canadian Artists' Representation, *le Front des artistes canadiens*. Mr. Greg Graham is the National Director. Mr Graham, do you have other colleagues with you tonight?

Mr. Greg Graham (National Director, Canadian Artists' Representation, le Front des artistes canadiens): We're the low-budget poor cousins here.

The Chairman: No, not at all. We really appreciate your patience.

Mr. Graham, I understand you have a presentation and statement you'd like to make. I'd invite you to read it or paraphrase it, then we'll follow with questions and answers.

Mr. Graham: I understand the purpose of these hearings is to examine the role of the arts in the promotion of Canadian unity. I feel it would be misleading if I were to come before you today and speak of a harmony or of a uniformity of vision in this matter. It would be especially misleading to suggest the arts can be used by government as a tool of promotion. The nature of art does not lie in harmony but in discourse, in dialogue and often in discord. Art, in general, does not show us a uniformity of vision. On the contrary, it often exists to question such uniformity.

What about promotion? After all, isn't art political? Indeed, it is, in perhaps the more purer sense of the word "political". It is true that an artist will often work tirelessly to convey a message or to pose a question that is political in content, but art must first of all be true to itself. Political art arises from an artist's examination of and response to deep personal truths. Do not expect the results of such an inquiry to be used as a tool of promotion for a predetermined cause. In art, as in any true inquiry, the results cannot be assumed beforehand.

My organization represents professional visual artists in every province and territory and they're a pretty diverse lot.

On a des peintres, des sculpteurs, des artistes de l'estampe, des photographes, des artistes en vidéo, des holographes, des artistes en installation, etc. Il y a des artistes qui travaillent dans les médias mixtes et des artistes qui travaillent dans les médias où il n'y a pas encore de normes. Il y a des traditionnalistes, des maniéristes de dernier cri, postmodernes, et néo-historiques. Il y a des paysagistes, des néoplasticiens, des aquarellistes et des gens qui travaillent le fer et le béton.

• 2035

Il me semble souvent qu'ils ont peu en commun, sauf le fait qu'ils sont tous des artistes professionnels.

[*Traduction*]

M. Stein: M. Stanley le fait avec plaisir.

Le président: Merci beaucoup d'avoir comparu devant le comité.

Mme Finestone: Monsieur le président, vous devriez savoir qu'il sera possible de suivre à la télévision la réunion que les libéraux vont tenir à Aylmer, si vous êtes abonné au câble.

Le président: Ce n'est pas vraiment ce que j'ai prévu pour la fin de semaine.

Mme Finestone: Une conférence pancanadienne...

Le président: Nous poursuivons. Nous accueillons maintenant la Canadian Artists' Representation, le Front des artistes canadiens, dont M. Greg Graham est le directeur national. Monsieur Graham, êtes-vous accompagné de collaborateurs ce soir?

M. Greg Graham (directeur national, Canadian Artists' Representation, le Front des artistes canadiens): Nous sommes les parents pauvres.

Le président: Pas du tout. Nous vous remercions d'avoir été aussi patient.

Monsieur Graham, je pense que vous voulez présenter un exposé et faire une déclaration. Je vais vous inviter à lire ou paraphraser votre texte, puis nous vous poserons des questions.

M. Graham: Si je comprends bien, les séances de votre comité ont pour but d'étudier le rôle des arts dans la promotion de l'unité canadienne. Ce serait faux de venir prétendre devant vous aujourd'hui que nous voyons tous la question sous le même angle, surtout si j'ajoutais que le gouvernement peut se servir des arts comme outil de promotion. Art n'est pas synonyme d'harmonie, mais de discours, de dialogue et souvent de discorde. L'art en général ne nous fait pas avoir une vision uniforme. Bien au contraire, l'art a souvent pour but même de contester l'uniformité.

Et la promotion? Après tout, l'art n'est-il pas politique? Oui, mais au sens le plus pur du mot. C'est vrai qu'un artiste travaille souvent sans relâche pour transmettre un message ou poser une question de nature «politique», mais l'art doit d'abord et avant tout être fidèle à lui-même. L'art politique découle d'une introspection de l'artiste et des réponses qu'il a trouvées. Il ne faut pas s'attendre à ce que les conclusions d'une telle observation servent d'outil de promotion pour une cause prédéterminée. En art, comme pour n'importe quelle enquête véritable, il est impossible de préjuger des résultats.

Mon organisme représente une grande diversité de visualistes professionnels de toutes les provinces et de tous les territoires.

There are painters, sculptors, printmakers, photographers, video artists, holographers, installation artists, etc. There are those who work in mixed media; there are those who work in media which have yet to be defined. There are traditionalists and latter-day, postmodernist neo-historical mannerists. There are landscape painters, colour field painters, watercolourists and artists who work with iron and concrete.

Often it seems that they have little in common other than the fact that they are all artists, and that they are all professionals.

[*Text*]

Many of these work alone in splendid isolation. Many others join together to share a production facility or an asthetic discourse or simply to feed off some form of artistic stimulation.

One can't help but be familiar with and often painfully aware of a media stereotype that artists in general are a bunch of lefty liberal types, occasionally tilting at windmills, hedonistically tripping the light fantastic at taxpayers' expense with no concern for tomorrow. If I scoured the country long enough, I would be hard-pressed to find an artist who comes close to that stereotype. If questioning assumptions defines a liberal attitude, then many artists are small-L liberals. If generous, moral and fiscal support of social concerns makes artists lefties, then they have that cross to bear as well.

Yet, when you have met the artists I have across Canada, you will find that most practise sound fiscal restraint. They have to. You will note their entrepreneurship, creating value from the wise investment of intellectual capital and skilled labour. Far from seeing artists as a drain on taxpayers, the tax problems I have dealt with on artists' behalf indicate that artists, because of the cyclical nature of their income in relation to their investment and labour, are often paying a disproportionately high level of taxes. As for concern for tomorrow, the fact that our artists continue to create under daunting circumstances is either the ultimate concern for the future or a gravely overoptimistic act of faith.

So what does this tell us? That artists are small-p progressive, small-c conservative, embracing many other oxymorons along the way? That in addition to holding a mirror to our society, they also mirror society? That they might be different from the rest of us? But, heaven forbid, they are us.

Comme on peut le voir, sauf pour ce qui est de sa portée géographique, notre organisme représente des gens qui sont un peu comme les gens des circonscriptions que vous, les députés, devez représenter. Le point commun, c'est la diversité.

The common ground is diversity. This holds true whether we are describing our geography or our culture. From the first significant brush stroke on an empty white canvass, the defiant acceptance of our human frailty in the face of our vast northern winter, the polymorphous cacophony of shape and colour at the sensuous undergrowth of our urban wilderness, we are diverse. We are not a melting pot. We are not a monolith, and we never will be. We are diverse. Our art says so, so it must be true. We are diverse and it's time we grew up and acknowledged it.

When I say that we must accept our diversity, I do not mean we must categorize it and define it. To do so would be futile. Whether we are dealing with the cultural sector or the country as a whole, we must accept that our diversity involves change. It involves growth. Whenever we draw a line and say such and such stops here or this is the limit, we are doomed to failure.

[*Translation*]

Beaucoup d'entre eux travaillent seuls dans un splendide isolement. Beaucoup d'autres se regroupent soit pour partager des installations de production ou un discours esthétique soit simplement pour se nourrir de l'inspiration des autres.

On ne peut faire autrement que de connaître le douloureux stéréotype médiatique des artistes: des gauchisants qui se battent parfois contre des moulins à vent et qui vivent, aux frais du contribuable, une vie édoniste comme la cigale de la fable. Même en parcourant le pays en tous sens, j'aurais beaucoup de mal à trouver un artiste qui se rapproche même de ce stéréotype. Si remettre en question des présomptions, c'est être libéral, alors beaucoup d'artistes sont libéraux. Si prêter généreusement appui, moralement et financièrement, aux causes sociales, c'est être gauchiste, alors les artistes le sont.

Pourtant, quand vous rencontrez comme moi des artistes dans toutes les régions du pays, vous vous rendez compte que la plupart ont un budget très serré. Ils n'ont pas le choix. Vous remarquerez aussi leur esprit d'entreprise, leur capacité à créer quelque chose de valeur en investissant de façon intelligente leur capital intellectuel et leur travail spécialisé. Vu les problèmes fiscaux dont j'ai dû m'occuper au nom des artistes, j'ai constaté que, loin d'être un passif pour les contribuables, les artistes paient souvent un impôt disproportionné à cause de la nature cyclique de leurs revenus par rapport à leurs investissements et à leur travail. Quant aux inquiétudes pour l'avenir, le fait que nos artistes continuent de créer dans les circonstances les plus éprouvantes signifie soit que l'avenir les préoccupe énormément, soit que les artistes sont dangereusement trop optimistes.

Quelles conclusions peut-on tirer? Que les artistes sont des progressistes, des conservateurs, et bien d'autres choses encore? Qu'en plus de montrer à la société son reflet dans le miroir, ils sont le miroir de la société? Qu'ils sont différents de nous? Mais surtout pas qu'ils font partie de nous.

As you can see, except for its geographical sweep, the constituency represented by my organisation is not unlike the constituency that most of you as parliamentarians represent. The point is that the common ground is diversity.

Le point commun, c'est la diversité. C'est aussi vrai pour notre géographie que pour notre culture. Dès le premier vrai coup de pinceau sur la toile blanche, où va apparaître le défi de la fragile nature humaine devant l'immensité de notre hiver nordique, la cacophonie polymorphe des formes et des couleurs et les broussailles sensuelles de notre jungle urbaine, nos différences se manifestent. Nous ne sommes pas fondus dans un creuset. Nous ne formons et ne formerons jamais un bloc monolithe. Nous sommes tous différents. Notre art le révèle et ce doit être vrai. Nous sommes différents, et il est temps d'avoir la maturité de le reconnaître.

Quand je dis que nous devons admettre notre diversité, je ne veux pas dire que nous devons établir des catégories et des définitions. Ce serait peine perdue. Qu'on parle de culture ou du pays en général, nous devons admettre que diversité signifie changement, croissance. Dès qu'on établit une frontière, des limites, on est voué à l'échec.

[*Texte*]

Whether we are designing a federal policy towards arts and culture or drafting a constitution, we must not be guided so much by defining limits as by developing principles on which to grow to our full potential. Principles should support creativity and allow for diversity of expression without attempting to define and limit it into officially recognized pidgeon holes.

I believe the creative arts have a lot to offer any any nation. Canada would ignore the arts at its peril. McLuhan described the artists as the distant early warning line of civilization. It is not always possible, however, to discern the message of art when it is created. If we examine the present situation, we see that the curators and the art historians are only now coming to terms with the full implications of the art of the 1950s and 1960s. The general public's appreciation of visual arts is often lodged somewhere in the 1920s or 1930s.

• 2040

We are living in the 1990s, a period of artistic creativity and production unrivalled in the history of Canada. Our artists today enjoy an international reputation that has eluded previous generations. Yet, like most prophets, they are without honour in their own country.

We have been asked recently in a variety of round-about ways if there is a role for the federal government in cultural policy. The question itself borders on the ridiculous. The people have a right to cultural expression at every level: municipal, regional, provincial, territorial, federal and international. The arts and culture are a shared responsibility.

The fact that the City of Montreal has a municipal arts policy does not mean that the urban community nor the Government of Quebec nor the federal government have no place in the arts in Montreal. The fact that it is important for the Government of Quebec to promote and to protect the linguistic aspects of its culture or for the Northwest Territories to promote the aboriginal aspects of its culture should not be seen as an escape hatch for federal or municipal governments in those spheres.

The work of Quebec artists is also important to Saskatchewan, for example; as a matter of fact, they are important to the world. The visual arts are unique in the fact that they do not for the most part depend on a linguistic basis. You do not need to speak French to appreciate Riopelle nor English to appreciate Joyce Weiland. Visual artists often flourish in spite of linguistic bias.

Pour ces raisons, un francophone comme Joe Fafard peut parler au nom de la Saskatchewan et un francophone comme Robert Fortin peut parler au nom du sud-ouest de l'Ontario. De même, il y a des anglophones comme Melvin Charney ou Betty Goodwin qui peuvent parler au nom du Québec.

Similarly, the so-called mainstream of contemporary visual art in Canada has an abundance of artists who come from an aboriginal or ethnocultural background and who, without rejecting their roots, carry their work to a larger

[*Traduction*]

Que l'on tente d'élaborer une politique fédérale des arts et de la culture ou de rédiger une constitution, il ne faut pas chercher à définir des limites, mais plutôt énoncer des principes qui nous permettront de nous épanouir pleinement. Ces principes devraient favoriser la créativité et permettre la diversité d'expression sans tenter de la définir et de la classer selon les normes officiellement admises.

Je crois que la création artistique peut offrir beaucoup à n'importe quelle nation. Si le Canada devait tourner le dos aux arts, il le ferait à ses risques et périls. McLuhan a décrit les artistes comme étant les vigies de la civilisation. Cependant, il n'est pas toujours possible de comprendre le message d'une oeuvre d'art lors de sa création. Quand on examine la situation actuelle, on se rend compte que les conservateurs et les historiens d'art commencent seulement à saisir la pleine signification de l'art des années 50 et 60. Dans son appréciation des arts visuels, le grand public en est aux années 20 ou 30.

Nous vivons dans les années 90, une période de créativité et de production artistique sans précédent dans l'histoire du Canada. Nos artistes aujourd'hui jouissent d'une réputation internationale qui a toujours échappé aux générations précédentes. Pourtant, c'est vrai que nul n'est prophète en son pays.

On nous a demandé récemment de façon détournée si le gouvernement fédéral avait un rôle à jouer dans la politique culturelle. La question frise le ridicule. Les gens ont droit à l'expression culturelle à tous les niveaux: municipal, régional, provincial, territorial, fédéral et international. Les arts et la culture sont un domaine de compétence mixte.

Le fait que la ville de Montréal ait une politique municipale en matière d'arts ne signifie pas que la Communauté urbaine, le gouvernement du Québec ou le gouvernement fédéral n'ont pas leur place dans les arts à Montréal. Le fait que le gouvernement du Québec trouve important de promouvoir et de protéger les aspects linguistiques de sa culture ou que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest juge important de promouvoir les aspects autochtones de sa culture ne doit pas être perçu comme un moyen pour le gouvernement fédéral ou les administrations municipales de s'esquiver.

Les oeuvres des artistes québécois ont autant d'importance pour la Saskatchewan que pour le reste du monde. Les arts visuels sont uniques au sens où ils n'ont généralement pas de composante linguistique. Ce n'est pas parce qu'on ne parle pas français qu'on ne peut pas apprécier Riopel ou qu'on ne peut pas apprécier Joyce Weiland si on ne parle pas anglais. Dans les arts visuels, les artistes ont souvent du succès en dépit des préjugés linguistiques.

Hence, a francophone like Joe Fafard can speak for Saskatchewan, Robert Fortin for southwestern Ontario, in the same way that anglophones like Melvin Charney or Betty Goodwin can speak for Quebec.

De la même façon, le soi-disant courant dominant des arts visuels contemporains au Canada regroupe une multitude d'artistes autochtones ou d'origines ethniques diverses qui, sans renier leurs racines, proposent leurs

[*Text*]

audience. Much of our contemporary art begins as an expression of those who otherwise, for one reason or another, are marginalized by society. This brings us to the point that artists, especially creative artists and more particularly visual artists, are marginalized in the present social fabric of Canada.

We have been asked about the federal role in cultural policy. When we from the visual arts examine current federal policy toward our sector, we are often at a loss to find one. When in the absence of a coherent policy statement, we look to public accounts—obviously where the money goes is where the policy lies—we find that less than 1% of the total cultural spending budget goes to the visual arts, and the lion's share of that goes to institutional support. This tells us that the federal commitment toward the visual arts is minimal at best. Yet, the return on that investment in terms of productivity, creativity and long-term effect is astounding.

The majority of federal funds that do in one way or another trickle down to the creative artist come through the Canada Council. I must take this opportunity to laud that institution. The process of arm's length and jury by peers remains the most effective, efficient and fairest method of support for creative arts.

The Canada Council and its art bank are the envy of the world. While European and Pacific Rim governments are studying this success story as an example of how to do things right, the council is unable to keep pace with inflation in its support for the performing arts, which devour most of its budget, let alone provide anywhere near adequate financial stimulus for new creativity.

We have unfortunately reached a point where the council needs a significant increase in its budget simply to maintain present levels. That investment must be made in creativity or in the long term we all lose.

I cannot stress strongly enough our opposition to devolving the Canada Council in any way. At a time when Quebec artists themselves are holding up the Canada Council as a positive example of how cultural policy should be administered, the federal government would be suicidal to diminish in any way an exemplary role. With adequate resources, the council could do a lot more, not only in stimulating creativity, but also in allowing the exchange of art and artists between the regions and the communities that exist in this country.

We also urge the establishment of an exhibition fund to allow artist payment when their work is publicly shown. We feel the right of the public of access to the cultural product should not conflict with the artists' right to fair compensation for their work.

[*Translation*]

oeuvres à un public élargi. La majeure partie de nos oeuvres d'art contemporaines sont d'abord l'expression de ceux qui seraient, pour une raison ou pour une autre, marginalisés par notre société. C'est ainsi que les artistes, surtout ceux qui créent, et surtout dans les arts visuels, sont marginalisés par notre société canadienne actuelle.

On nous a demandé quel rôle le gouvernement fédéral devait jouer dans la politique culturelle. Lorsque nous cherchons la politique fédérale sur les arts visuels, nous avons beaucoup de mal à en trouver une. En l'absence d'énoncé de politique cohérent, nous devons fouiller dans les comptes publics—puisque l'argent est dépensé en fonction des politiques—et nous découvrons que moins de 1 p. 100 du budget total pour la culture est consacré aux arts visuels, la part du lion étant réservée au financement des institutions. À nos yeux, cela signifie que le gouvernement fédéral fait le minimum pour les arts visuels. Pourtant, le rendement de son investissement est incroyable aussi bien en productivité, en créativité qu'en effets à long terme.

C'est le Conseil des arts du Canada qui accorde généralement des subventions fédérales aux créateurs artistiques. Je saisis d'ailleurs l'occasion pour encenser le Conseil. Ce principe d'une plus grande autonomie et d'un jury des pairs demeure le moyen le plus efficace, le plus rentable et le plus équitable de financer la création artistique.

Le Conseil des arts du Canada et sa banque d'oeuvres d'art font des envieux dans le monde entier. Tandis que les gouvernemens des pays européens et des pays côtiers du Pacifique étudient cette réussite pour savoir comment bien faire les choses, le Conseil est incapable, du fait de l'inflation, de maintenir la valeur de ses subventions aux arts du spectacle, qui accaparent presque tout son budget, et donc encore moins d'assurer le financement adéquat de la créativité nouvelle.

Nous en sommes malheureusement au point où le Conseil a besoin d'une importante augmentation budgétaire à la seule fin de maintenir ses niveaux actuels de financement. Si on n'investit pas maintenant dans la créativité, nous y perdrons tous à long terme.

Je n'insisterai jamais assez sur notre opposition à la décentralisation du Conseil des arts du Canada. À l'heure même où les artistes québécois considèrent le Conseil des arts comme un exemple heureux d'une politique culturelle bien administrée, le gouvernement fédéral serait bien malvenu de réduire d'une façon ou d'une autre le rôle exemplaire du Conseil. S'il était doté de ressources suffisantes, le Conseil pourrait en faire beaucoup plus, non seulement pour stimuler la créativité, mais aussi pour faciliter les échanges d'oeuvres d'art et d'artistes entre les diverses régions et collectivités du pays.

Nous réclamons aussi instamment la création d'un fonds d'expositions qui paierait l'artiste chaque fois qu'une de ses oeuvres est exposée. Nous croyons que le droit d'accès du public à une oeuvre culturelle ne devrait pas empêcher les artistes d'obtenir une rémunération juste pour leurs oeuvres.

[*Texte*]

• 2045

We have concerns individually and collectively with some of the consititutional proposals. How will property rights impact on intellectual property? How could we ensure that culture is not used as a poker chip for tax points in federal-provincial gambling over our common future? How can we ensure that artists and the associations they have chosen to represent them are consulted on transfers that would affect their ability to practise their profession?

A society is wise to look to its artists. In the arts as in nation building, when there are no easy answers, it may well be that we've asked the wrong questions. In maintaining that the visual arts have a lot to offer Canada, we must not overlook the very concept of ways of looking. We live in a society obsessed with product, with turnover, with quick fix and quick buck priorities. We are too often focusing on the golden eggs while denying chicken-feed to the hen that lays them.

As a counterpoint we offer simply art. Learn from artists. Learn that the process is every bit as important as the product. Learn that the long-term is as important as today. Learn the patience and humility it takes to live slightly ahead of your time. Learn to foster the creative impulse. It alone is constant.

Thank you.

The Chairman: Mr. Graham, I would have to say that is one of the best presentations that I've heard on this subject, and you put words in my mouth that I have been searching for for quite some time during these hearings. I express only my own opinion. If you're the author of that, you're to be congratulated. You certainly have revealed some insights that I think are very valuable to us.

So with that, I would like to ask the committee members to proceed with questioning. To reverse the trend, I'm going to ask Dr. Hogue to begin.

M. Hogue: Je ne sais pas si je vais pouvoir poser des questions. C'est un texte extrêmement enrichissant, et je tiens à ajouter mes plus sincères félicitations à ce que le président a dit.

Monsieur le président, à la page. . .

M. Graham: Je m'excuse, mais il n'y a pas de numéros.

M. Hogue: On page 6: "which brings us to the point that artists. . ."

Qu'entendez-vous quand vous dites que les artistes sont marginalisés dans le tissu social canadien?

They are pushed aside or they are left alone, or. . .

M. Graham: C'est en plein cela dans beaucoup de cas. On cherche parfois un artiste pour être le porte-parole d'une chose ou d'une autre ou pour faire de la publicité, mais quand il s'agit de vrais sujets comme la Constitution ou les

[*Traduction*]

Certaines des propositions constitutionnelles nous inquiètent individuellement et collectivement. Quel effet le droit à la propriété aura-t-il sur la propriété intellectuelle? Comment peut-on s'assurer que les gouvernements provinciaux et fédéral ne se serviront pas de la culture pour marchander des points d'impôt? Comment peut-on être certain que les artistes et les associations qu'ils ont choisies pour les représenter seront consultés avant que ne soient cédées des compétences qui influent sur leur capacité d'exercer leur profession?

Les sociétés qui s'intéressent à leurs artistes sont sages. Que l'on cherche à produire une oeuvre d'art ou une nation, quand on n'arrive pas à trouver une solution, c'est probablement qu'on ne se pose pas les bonnes questions. Nous soutenons que les arts visuels peuvent apporter beaucoup au Canada et qu'il faut penser à toutes les façons de voir les choses. Nous vivons dans une société obsédée par le produit, par le roulement, par les solutions rapides et les priorités à court terme. Trop souvent, nous sommes tellement concentrés sur les oeufs d'or que nous en oublions de nourrir la poule qui les a pondus.

Nous n'avons que l'art à vous offrir. Étudiez les artistes. Rendez-vous compte que le procédé est tout aussi important que le produit final. Sachez que le long terme a autant d'importance que le présent. Apprenez à être patients et humbles comme doivent l'être ceux qui sont à l'avant-garde. Apprenez à favoriser les pulsions créatrices. Il n'y a que cela qui ne change pas.

Merci.

Le président: Monsieur Graham, j'avoue que c'est l'un des meilleurs exposés que j'ai entendus sur le sujet. Vous avez su exprimer ce que je ressens depuis presque le début de ces audiences. Je ne parle qu'en mon nom propre. Si c'est vous qui êtes l'auteur de ces lignes, je vous en félicite. Vous présentez là des réflexions qui nous seront très précieuses.

Cela dit, je vais demander aux membres du comité de vous interroger. Pour changer, je vais demander à M. Hogue de commencer.

Mr. Hogue: I don't know if I will be able to ask some questions. This is an extremely rich text and I want to extend to the witness my own sincere congratulations.

Mr. Chairman, on page. . .

Mr. Graham: I am sorry, but there are no page numbers.

M. Hogue: À la page 6: «C'est ainsi que les artistes. . .»

What do you mean when you say that artists are marginalized in the present social fabric of Canada?

On les met à part, tout seuls, ou. . .

Mr. Graham: That is exactly what goes on most of the time. People will go looking for an artist to be the spokesperson for something or to make commercials, but when they want to discuss something real such as the

[*Text*]

politiques de l'avenir, les artistes sont souvent un *afterthought*, comme on dit anglais. On les met de côté, on les marginalise. On les marginalise aussi au point de vue économique. Pour le travail qu'un artiste fait, il ne reçoit presque rien. Dans notre société, les retombées économiques sont presque nulles pour un artiste professionnel. C'est une autre façon de marginaliser les artistes. On les marginalise même dans le projet de loi sur le statut de l'artiste. Ce n'est pas un projet de loi pour les artistes. C'est un projet de loi pour les organismes d'artistes. C'est une importante distinction à faire.

M. Hogue: Merci.

I was wondering that this statement would oppose, in a way, itself to the fact that it learned the patience and humility it takes to live slightly ahead of your time. By the same token you know, if you are ahead of your time—

• 2050

M. Graham: C'est notre façon de communiquer.

Mr. Hogue: You have to be.

M. Graham: Oui, c'est cela. C'est ce qui se passe vraiment.

Mr. Hogue: You don't feel rejected. The artists wouldn't feel rejected. They are alone. But they have to live with and accept the fact they're artists.

M. Graham: On parle maintenant du statut de l'artiste. On a peut-être gardé cela pour un autre jour. Pour ma part, je ne vois pas de conflit entre les deux. Les artistes sont maintenant marginalisés, mais je pense qu'une partie de la nature des artistes est d'être un peu avant leur temps.

Mrs. Finestone: May I first make an observation? This is really a magnificently well-written document. I can't wait to send it to *l'Union des artistes*.

The Chairman: My copy's in the mail now.

Mrs. Finestone: I hope we have it in French so they can read it. I would like to make the following recommendations. I think you should submit it both in English and French, particularly to the English-speaking *Gazette* and *La Presse* and *Le Devoir* in Quebec, and again nationally through *The Globe and Mail* or *The Toronto Star*.

If you find me quoting you constantly and not remembering where it came from, it is because it touched my heart as well as my mind.

The Chairman: Do we have your permission to plagiarize this abundantly?

Mrs. Finestone: Do you have this copyrighted?

Mr. Graham: I also run a copyright collective in my spare time.

Mrs. Finestone: So what does that mean?

The Chairman: You've given this to the committee.

Mrs. Finestone: It's in the public domain now.

[*Translation*]

Canadian Constitution or policies for the future, artists are just an after-thought, as we say. They are put aside, marginalized. They are also marginalized in economic terms. Artists get almost nothing for their work. In our society, a professional artist gets almost no monetary benefits. That is another way to marginalize artists. Even in the bill on the status of the artists, artists are marginal. That is not a bill for artists, it is a bill for artists' organizations and institutions. That distinction has to be made.

Mr. Hogue: Thank you.

Je me demande si votre déclaration ne contredit pas vos propos au sujet de la patience et de l'humilité dont doivent faire preuve ceux qui sont à l'avant-garde. Si vous, vous êtes à l'avant-garde...

Mr. Graham: It's our way of communicating.

M. Hogue: Vous devez avoir ces qualités.

Mr. Graham: Yes, you're right. It is really so.

M. Hogue: Vous ne vous sentez pas rejetés. Les artistes ne se sentiraient pas rejetés. Ils sont seuls. Mais ils doivent accepter le fait qu'ils sont des artistes.

Mr. Graham: The status of the artist is now being discussed. Maybe on another day. As far as I am concerned, I don't see any conflicts between the two. The artists are indeed marginalized, but I think that being an artist has a bit to do with being ahead of one's time.

Mme Finestone: Puis-je faire une observation? C'est un document vraiment magnifique et bien écrit. J'ai bien hâte de l'envoyer à l'Union des artistes.

Le président: Je lui en ai déjà fait parvenir un exemplaire.

Mme Finestone: J'espère que nous en avons la version française pour que les représentants de l'Union puissent la lire. Je voudrais faire la recommandation suivante. Je crois que vous devriez présenter votre texte en anglais et en français, surtout au quotidien anglophone *The Gazette* ainsi qu'à *La Presse* et au *Devoir* au Québec. Vous devriez aussi l'envoyer au *Globe and Mail* ou au *Toronto Star*.

Si vous vous rendez compte que je vous cite sans pouvoir me souvenir que je l'ai lu dans votre document, c'est parce que vous avez touché mon coeur autant que mon esprit.

Le président: Nous donnez-vous l'autorisation de vous plagier?

Mme Finestone: Avez-vous protégé vos droits d'auteur?

M. Graham: Dans mes temps libres, je m'occupe aussi d'un collectif sur les droits d'auteur.

Mme Finestone: Qu'est-ce que cela signifie?

Le président: Vous avez donné le texte au comité.

Mme Finestone: C'est public maintenant.

[*Texte*]

There are, however, just a few things I saw here that were of great interest to me. With respect to public policy and the needs you see for our visual artists who, as you say, express our soul in their very diverse way and perhaps look to the future, the first is of course the question of income averaging and the importance for artists. There is no reason why they shouldn't have fair economic policies.

As I see it, the second thing would be the question of federal or provincial under section 91 or section 92. There is no question that you indicate it's a very strongly shared responsibility. So, therefore, you are looking at concurrent jurisdiction.

Mr. Graham: I realize you are speaking from the present constitution, the way it is drafted. It tends to use words like "jurisdiction" and "powers". I would much prefer to see a constitution that talked about responsibilities rather than delineating who has a responsibility to do what.

Mrs. Finestone: If you would care to accept the challenge, there is a Canada clause within the constitutional framework being suggested in section 1. I would love to invite you to look at that. It asks for an expression in an introductory sense to who we are as Canadians and what are the values we share. How about submitting and appearing before the standing committee with a Canada clause? I have every confidence it will be magnificent. It has to be short, sharp, and focused, and I think you can do that. Anyone who can write like this could do it.

Mr. Graham: As a matter of fact, there was a policy conference here last week. At that time we did discuss, in conjunction with the Writers' Union, the Periodical Writers' Union, the *Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec*, putting more of a preamble clause, as you say, which indicated a responsibility toward culture and a right to cultural expression in the Constitution. We feel if we are going to get into a constitution dealing with everybody, little babies, and so on, let's just first of all define that we do have a right to culture and cultural expression.

• 2055

Mrs. Finestone: What was the name of the French group?

Vous avez nommé un groupe.

M. Graham: Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec.

They have a very eloquent representative who was here in Ottawa last week.

Mrs. Finestone: You then went on to mention... By the way, this past weekend I went to see Melvin Charney's exhibit at the Centre for Architecture. It's really spectacular. The man has a most creative approach to modern urban life. It's fascinating. It goes all the way back, of course, to the Berlin exhibit. There is no rejection of his roots in that exhibition.

There's been a recommendation that public buildings should contain art, and that 1% of the budget of public buildings built by the federal government should contain works of artistic merit. Would you support that type of proposal?

[*Traduction*]

J'ai toutefois relevé certains points qui m'intéressent plus particulièrement. En ce qui concerne la politique gouvernementale et les besoins des visualistes qui, comme vous l'avez dit, expriment nos sentiments dans leurs différentes formes d'art, et nous laissent peut-être aussi entrevoir l'avenir, il a été question de l'importance de l'étalement des revenus pour les artistes. Il n'y a aucune raison pour que les artistes ne profitent pas de politiques économiques justes.

Selon moi, le deuxième problème à régler serait le partage des compétences entre gouvernement fédéral et gouvernement provincial en vertu des articles 91 ou 92. Nul doute, comme vous le dites, que c'est un domaine de compétence mixte. Autrement dit, les deux ordres de gouvernement ont compétence.

M. Graham: Je sais que vous parlez de la Constitution actuelle. On y parle beaucoup de «compétence» et de «pouvoirs». Je préférerais une constitution qui parle d'obligations et de responsabilités au lieu de dire qui s'occupe de quoi.

Mme Finestone: Si vous êtes prêt à relever le défi, dans la première partie, on propose une clause Canada pour la Constitution. J'aimerais bien vous inviter à vous pencher là-dessus. On veut y exprimer ce que nous sommes en tant que Canadiens et quelles sont nos valeurs communes. Ne voudriez-vous pas comparaître devant le comité permanent pour proposer une clause Canada? Je suis certaine qu'elle serait superbe. Il faut une proposition brève, concise et précise. Je crois que vous en êtes capable. Quand on a une telle prose, on peut certainement y arriver.

M. Graham: Nous avons justement tenu ici une conférence sur les politiques la semaine dernière. Nous avons discuté avec le Writers' Union, le Periodical Writers' Union et le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, de la rédaction d'un préambule qui énoncerait, comme vous dites, la responsabilité envers la culture et la liberté d'expression culturelle. Nous croyons que s'il faut une consitution s'adressant à tous, même aux bébés, il faut commencer par préciser que nous avons un droit à la culture et à l'expression culturelle.

Mme Finestone: Comment s'appelle l'association française?

You named a group.

Mr. Graham: The Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec.

Le Regroupement a un représentant très éloquent qui était à Ottawa la semaine dernière.

Mme Finestone: Vous avez ensuite dit... Soit dit en passant, la fin de semaine dernière, je suis allée voir l'exposition de Melvin Charney au Centre d'architecture. C'est vraiment spectaculaire. Ce monsieur a une façon des plus créatives de considérer la vie urbaine moderne. C'est fascinant. Évidemment, on remonte jusqu'à l'exposition de Berlin. Dans cette exposition, il ne renie absolument pas ses racines.

On a recommandé que les immeubles gouvernementaux exposent des oeuvres d'art et que 1 p. 100 du budget des immeubles construits par le gouvernement fédéral soit consacré à l'acquisition d'oeuvres ayant une valeur artistique. Êtes-vous pour une telle recommandation?

[*Text*]

Mr. Graham: I definitely would. It's been my organization's policy that 1% for art should be carried right across the country. It presently exists in Quebec government buildings. We have had problems—

Mrs. Finestone: Oh, the Quebec government hasn't gotten anywhere near that.

Mr. Graham: The main problem in talking about 1% is that it often gets lost. Where we have tried to institute it, it often gets lost in bureaucratic red tape. You begin haggling over whether a staircase is actually a work of art, or you get into a lot of decorative things.

I would definitely support 1% for art, but I feel that it would be necessary to administer that in some type of juried fashion, at arm's length. Not simply the engineer or the consulting engineering company or some government body or political influence should be influencing who is selected for the commissions; there should be some type of jury, and done at arm's length.

That's my biggest fear when we start seeing these commissions, that they'll end up a lot like construction contracts.

Mrs. Finestone: I thank you. That's a very wise word of counsel, and I certainly appreciate that: within that public building policy of 1% being maintained for artistic merit, the jury system.

One of the concerns I've had with Quebec talking about the jurisdictions and rights would be in terms of a policy. What do you do about the writing of the ERDAs or the memorandums of agreement suggested in this document on page 35? It says:

> . . .negotiate with the provinces, upon their request, agreements appropriate to the particular circumstances of each province to define clearly the role of each level of government. Where appropriate, such agreements would be constitutionalized.

Would you suggest that within such an agreement, if that's the way this government decides to go and there is an agreement in that regard, the jury principle should be enshrined in such a memorandum?

Mr. Graham: It is our policy that in the jury principle, the agent making the decision works at arm's length from the government, regardless of the government's political stripe, and that there be in particular a jury of peers. We have supported that policy throughout, whether it's for public commissions or in the case where agreements are being made.

We also feel that no agreements involving transfers of culture should be made without adequate consultation of the artists and the arts consumers and users involved. We're very worried that these types of negotiations are going to go on where it's going to be, say, a poker chip used in a deal, and where—

Mrs. Finestone: Bargaining chips; that was my worry.

Mr. Graham: —there would be very little consultation with the actual artists involved or the organizations the chosen to represent them on these matters. It will just become something that we know about after the fact. I must say this concern is not only ours; the visual arts and every other arts group have all talked about that as a concern.

[*Translation*]

M. Graham: Certainement. Notre association préconise qu'on consacre toujours 1 p. 100 du budget à l'art, où que ce soit. La politique est en vigueur pour les immeubles gouvernementaux du Québec. Nous avons eu des problèmes. . .

Mme Finestone: Mais le gouvernement du Québec est loin d'avoir atteint ce pourcentage.

M. Graham: Le problème, c'est qu'on finit par perdre de vue le 1 p. 100. Partout où on a tenté d'implanter une telle politique, on s'est perdu dans les dédales de la technocratie. Il faut marchander parce que tous les éléments de décoration, même les escaliers, peuvent être considérés comme des oeuvres d'art.

Je suis pour que l'on réserve 1 p. 100 des budgets à l'achat d'oeuvres d'art, mais il faudrait que la politique soit administrée par un jury, un organisme indépendant. Il ne faut pas laisser les ingénieurs, le gouvernement ou les politiciens décider du choix des artistes.

Ce que je crains le plus quand on parle d'oeuvres commandées, c'est qu'on se retrouve avec le même processus que pour les contrats de construction.

Mme Finestone: Je vous remercie. C'est un conseil très sage que j'apprécie. Il faudrait donc que 1 p. 100 des budgets de construction soit réservé à l'acquisition d'oeuvres d'art et que ces acquisitions soient décidées par un jury.

Quand le Québec parle de compétences et de droits, c'est la politique qui m'inquiète. Que feriez-vous au sujet de la conclusion d'EDER ou de protocoles d'entente comme le suggère ce document à la page 36? On peut lire:

> . . .négociera avec les provinces, à leur demande, des accords adaptés à la situation particulière de chacune, afin de définir clairement le rôle de chaque ordre de gouvernement. S'il y a lieu, ces accords seront inscrits dans la Constitution.

Selon vous, est-ce que le concept des jurys devrait être inscrit dans de tels accords, si le gouvernement retenait cette formule?

M. Graham: Pour nous, quand il y a un jury, il faut que celui qui prend la décision soit indépendant du gouvernement, quel que soit le parti au pouvoir, et que le jury soit composé de pairs. Nous avons toujours préconisé cette politique, qu'il s'agisse d'oeuvres commandées par le gouvernement ou d'accords.

Nous croyons aussi qu'aucun transfert de compétence dans le domaine de la culture ne devrait être conclu sans que les artistes et les acheteurs d'oeuvres d'art n'aient été consultés en bonne et due forme. Nous craignons vraiment que la culture serve tout simplement d'outil de négociation et que. . .

Mme Finestone: C'est ce que je crains aussi.

M. Graham: . . .les artistes concernés ou les organismes qu'ils se sont donné pour les représenter soient très peu consultés. Nous craignons qu'on nous annonce un fait accompli. D'ailleurs, nous ne sommes pas les seuls à le craindre. C'est pareil pour tous les autres domaines artistiques, à en croire les représentants avec lesquels nous en avons discuté.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: There is a proposed recommendation that job training and training programs be transferred to the provincial governments. What's your reaction to that proposal?

Mr. Graham: First of all, I think we've always recognized that education, as such, has always fallen under provincial jurisdiction. We get into problems when we speak of training. When we speak of training, we're not only talking about education; we're also talking about economic policy. It becomes a question of where the provincial jurisdiction for education end and the federal responsibility for economic policy take over.

• 2100

If we look at the cultural sector and at the arts on a province by province basis, the sector is often very small in any one given province. If we were to talk about training for art support staff and, for example, for conservators in one province alone, there would be such a small number of professionals to be trained or retrained that training would probably never receive the attention it if was thrown into the pot.

So the concern in the cultural field generally has been that it would be much more efficient and economical to arrange for training on a national or pan-provincial level, simply because to set up a program for four conservators in Montreal and four conservators in Vancouver is simply not an efficient way of going about things when you can bunch the training together and get much more of a bang for your buck.

Mrs. Finestone: Could you please explain to me what you mean by this exhibition fund? I presume that's a public policy recommendation on your behalf. It looks a bit like double-dipping to me.

Mr. Graham: No.

Mrs. Finestone: You have a new exhibition right in the new Copyright Act and, when I see an exhibition fund. . .. So I would ask you to explain that.

Mr. Graham: The principle of payment for public use, which is unfortunately not being recognized in Bill C-7, the status of the artist bill. It presently reads that the Government of Canada recognizes the importance to artists of payment for public use. Recognizing the importance is not the same as recognizing the principle.

But if we look at two distinct cases in which public policy has dealt with the principle of payment for public use, one involves the writing community and one involves visual arts. In the writing community, there is the public lending right fund, which is—

Mrs. Finestone: But that isn't in the legislation—

Mr. Graham: —a fund that has been set up and that provides for payments going out to artists. But there has been no legislation, ever, ordaining that, so that fund is completely discretionary. That legislation could be accomplished with a wink of the eye, tomorrow. There is no legislative right for the artist to be paid for the use of their books in public libraries, etc.

[*Traduction*]

Mme Finestone: On recommande aussi que la formation professionnelle et les programmes de formation soient dorénavant un domaine de compétence provinciale. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Graham: Tout d'abord, nous avons toujours reconnu que l'éducation était un domaine de compétence provinciale. Le problème, c'est la formation. Or, la formation, c'est de l'éducation, mais dans le cadre d'une politique économique. Il faut alors décider si les gouvernements provinciaux devraient être responsables du volet éducation, et le gouvernement fédéral, du volet politique économique.

Si l'on examine le secteur culturel et les arts province par province, on constate que, dans certaines, il n'y a pas grand-chose. Alors si la formation était confiée aux provinces, pour le personnel de soutien en art, par exemple, et les conservateurs, il y aurait si peu de professionnels à former ou à perfectionner qu'il ne se ferait probablement rien du tout.

Par conséquent, le milieu de la culture a généralement jugé plus efficace et plus économique d'avoir des programmes de formation nationaux, pour la bonne et simple raison qu'il serait ridicule d'avoir un programme pour quatre conservateurs à Montréal et un autre pour quatre autres à Vancouver, alors qu'il serait beaucoup plus simple de regrouper la formation et d'en avoir plus pour son argent.

Mme Finestone: Pourriez-vous m'expliquer ce qu'est ce fonds d'expositions? Je présume que c'est une politique gouvernementale que vous recommandez. J'ai l'impression que vous voulez doubler vos droits.

M. Graham: Non.

Mme Finestone: La nouvelle Loi sur le droit d'auteur vous consent des droits sur les expositions; alors, quand j'entends parler d'un fonds d'expositions. . . Vous devez m'expliquer.

M. Graham: Le principe du dédommagement pour une utilisation publique n'est malheureusement pas reconnu dans le projet de loi C-7 sur le statut de l'artiste. Le libellé actuel prévoit que le gouvernement du Canada reconnaît l'importance pour les artistes de recevoir une indemnisation pour le prêt public de leurs oeuvres. En reconnaître l'importance n'est pas synonyme d'en reconnaître le principe.

On trouve toutefois deux exemples différents d'une politique gouvernementale ayant admis le principe de l'indemnisation pour des prêts publics. L'un concerne les écrivains et l'autre, les arts visuels. Pour les écrivains, il existe un fonds pour les droits de prêt public qui. . .

Mme Finestone: Mais ce n'est pas dans la loi. . .

M. Graham: . . .a été créé dans le but de payer les artistes. Le fonds est tout à fait discrétionnaire puisqu'il n'y a aucune loi qui en parle. Pourtant, on pourrait adopter une telle loi le temps de le dire. La loi ne reconnaît pas à l'artiste le droit d'être payé pour ses livres qui sont prêtés par les bibliothèques publiques.

[*Text*]

If on the other hand if we take the case of the visual arts, it is true that the Copyright Act did give us an exhibition right. Immediately upon getting the exhibition right, the using community—the museums, the galleries, etc.—set about in a very concerted way to have artists sign away their exhibition right, the reason being that there was not money in the system to pay for this right.

Mrs. Finestone: So we raised that question and, if you will recall, the minister indicated that this was perfectly all right with her. So that situation was quite intentional.

Mr. Graham: So what we have is the right to ask for more money, but to request more money from a system that is itself chronically underfunded. What funding does go to the museums has been going out in government programs and has been mainly capital spending—bricks and mortar—which is not allowed. So for museums across the country, whether you're talking about Quebec or Nova Scotia or Saskatchewan—we get building projects, which are great for providing construction jobs in the short term, but when there is not money to run them, to provide programming, to put on exhibits, or to pay the artists, it's a pretty futile way to spend taxpayers dollars.

Mrs. Finestone: On my last question, if you wish you could write us in this regard. Have you had any formal consultation on property rights, and what is your concern in that regard? How you see that from a legal perspective, they could have an impact on intellectual property?

Mr. Graham: We have had some formal consultation and have asked for some legal opinions. We've also written to the federal-provincial relations office and the Prime Minister's office, asking for some definition of how they saw intellectual property being impacted by the proposal to put in property rights. As of yet, we haven't had a response and the legal opinion we've requested has been consisted of contradictory and conflicting first guesses. It hasn't really been a reasoned response.

Our concern is this. If we take, for example, the exhibition and if we see enshrinement of property rights—

Mrs. Finestone: What kind of property rights?

Mr. Graham: If we see an enshrinement of property rights in the Constitution in such a way that property rights are referring to real or corporeal property, i.e., something that can be picked up or carried, or something like real estate or property, if that is what is meant by property rights, or if that is the way that it is somehow indicated in the legislation, that would then set up to those non-corporeal rights, such as intellectual property, which includes, of course, copyright, patent, trademark, industrial design, and they would somehow have a secondary status to that.

• 2105

We see that this also has implications in other fields. I think it could have implications on things like software copyright, on patents, etc., where there's a conflict between the possession of the real property and the possession of the intellectual property.

[*Translation*]

Par contre, dans le cas des arts visuels, c'est vrai que la Loi sur le droit d'auteur a donné aux artistes un droit d'exposition. Dès que la loi a été adoptée, les utilisateurs—les musées, les galeries, etc.—se sont concertés pour obtenir des artistes qu'il signent une renonciation à leurs droits, parce que le système n'a pas du tout les moyens de les payer.

Mme Finestone: Nous avions pourtant soulevé la question et vous vous souviendrez que la ministre avait répondu qu'elle n'y voyait aucun inconvénient. Donc, c'était délibéré.

M. Graham: Nous avons donc le droit de demander une indemnisation, mais à un système dont le sous-financement est chronique. Le financement accordé aux musées par des programmes gouvernementaux doit surtout servir à la construction. Donc, que ce soit au Québec, en Nouvelle-Écosse ou en Saskatchewan, les musées on toutes sortes de projets de construction qui fournissent des emplois à court terme, mais comme il n'y a pas assez d'argent pour administrer ces musées, pour assurer une bonne programmation, pour monter des expositions ou pour payer les artistes, ces dépenses sont bien inutiles.

Mme Finestone: Une dernière question. Si vous préférez, vous pourrez nous envoyer une réponse par écrit. Vous a-t-on officiellement consulté au sujet du droit à la propriété et qu'est-ce que ce droit vous fait craindre? Du point de vue juridique, quel effet le droit à la propriété pourrait-il avoir sur la propriété intellectuelle?

M. Graham: Il y a eu des consultations officielles et nous avons demandé conseil à des avocats. Nous avons également écrit au Bureau des relations fédérales-provinciales ainsi qu'au Cabinet du premier ministre pour leur demander quel serait, selon eux, l'impact du droit à la propriété sur la propriété intellectuelle. Nous n'avons toujours pas reçu de réponse et l'opinion juridique demandée se composait de conjectures contradictoires et incompatibles. Ce n'était pas une réponse bien étayée.

Je vais vous expliquer ce que nous craignons. Prenons par exemple les expositions. Si le droit à la propriété est constitutionnalisé. . .

Mme Finestone: Quel genre de droit à la propriété?

M. Graham: Si le droit à la propriété constitutionnalisé renvoit aux biens réels ou corporels, c'est-à-dire à quelque chose qu'on peut prendre et emporter, ou alors à un immeuble ou à une propriété foncière, alors tous les autres biens, telle la propriéré intellectuelle, dont notamment les droits d'auteur, les brevets, les marques de commerce, la création industrielle, auraient un statut plutôt inférieur.

Cela a également des conséquences dans d'autres domaines. Je pense en effet que cela pourrait avoir une incidence sur les droits d'auteur pour les logiciels, sur les brevets, etc., lorsqu'il y a conflit entre la possession de biens réels et celle de la propriété intellectuelle.

[*Texte*]

Our particular concern, if you want to take it from the perspective of visual arts, is if you were to take the exhibition right, which is fairly new and still has not been dealt with by the courts—in other words, there have not been the legal precedents establishing it in force—and we then had property rights in the case of real and corporeal property established in the law. If, for example, someone where to hold a public exhibition and say, well, the corporation that runs this museum is a private corportion, this is private property, we are inviting people onto our property to look at our possessions, and we have every right to do this as property rights, then the exhibition right could become literally window dressing—the way it is in France right now—unenforceable.

Mrs. Finestone: I thank you very much, Mr. Chairman. I really think you've given us a tremendous amount of food for thought as you presented a marvelous vision.

Mr. de Jong: I also wish to congratulate you on the poetry. It's a very nice presentation. I think it goes a long way in expressing where many of the visual artists in this country are, although, when you were describing the hedonistic artist, I was thinking of Ted Godwin in his earlier days.

Mr. Graham: I thought you were going to refer to yourself in your earliier days.

Mr. de Jong: No, it is Ted Godwin, by far.

It seems to me that the concerns of the artists I knew were, one, the opportunities of showing the work; two, income tax, being able to deduct legitimate expenses, being able to average income over a number of years. Then I would tend to think of access to studios and so forth, depending upon which city you're living in.

There was never really a problem in Regina, but I would tend to think in cities like Toronto and Vancouver, when the price of real estate really goes up, the opportunity for the artist to have some access to half-decent studio space—I think their preference generally is to have studio space in the centre of the city, not many miles away.

Mr. Graham: This explains why so many artists are moving to places like Saskatoon and Regina. The economic downturn out there has provided a lot of convenient space for artists in the centre of the towns.

Mr. de Jong: I must say that in Saskatchewan we've had really some great art, way beyond our population, for a long period of time; the Regina Five and so forth.

Mr. Graham: It's definitely still continuing.

Mr. de Jong: When we talk about responsibilities, it seems to me that from a visual artist's point of view, the more people and the more organizations that have some responsibility for the arts, the better it is.

[*Traduction*]

Notre préoccupation—si vous êtes désireux d'examiner la question dans le contexte des arts visuels—est que si vous prenez le droit d'exposition, qui est relativement nouveau et sur lequel les tribunaux ne se sont pas encore penchés—en d'autres termes, il n'y a pas eu de précédent quant à son application en droit—et si leur droit de propriété en matière de biens réels et de biens corporels était énoncé dans la loi... Si, par exemple, quelqu'un organisait une exposition publique et déclarait: «La société qui administre le musée est une corporation privée; il s'agit de biens privés, et nous invitons les gens à venir chez nous regarder nos biens, et nous avons parfaitement le droit de le faire étant donné qu'il s'agit ici d'un droit de propriété», alors le droit d'exposition pourrait très bien ne plus être que de la poudre aux yeux, quelque chose qui pourrait être contourné, comme c'est le cas à l'heure actuelle en France.

Mme Finestone: Merci beaucoup, monsieur le président. La vision que vous nous avez exposée est absolument merveilleuse et elle donne à réfléchir.

M. de Jong: Je tiens moi aussi à vous féliciter pour votre grande poésie. J'ai trouvé votre exposé fort intéressant. Je pense que vous avez bien expliqué la situation d'un grand nombre des visualistes du pays même si, lorsque vous décriviez l'artiste hédoniste, je songeais à Ted Godwin, à ses débuts.

M. Graham: Je pensais que vous alliez parler de vous-même, à vos débuts.

M. de Jong: Non, c'est Ted Godwin, et de loin.

Il me semble que les artistes que je connaissais étaient préoccupés, premièrement, par la possibilité d'exposer leurs oeuvres et, deuxièmement, par celle de pouvoir déduire, dans le calcul de leur impôt sur le revenu, des dépenses tout à fait légitimes et de pouvoir étaler leur revenu sur plusieurs années. Vient ensuite, il me semble, l'accès à des studios, etc., selon la ville où se trouve l'artiste.

Cela n'a jamais été un problème à Regina, mais je serais porté à croire que dans des villes comme Toronto et Vancouver, où le prix de l'immobilier ne cesse d'augmenter, la possibilité pour l'artiste d'avoir accès à un studio ou à un atelier adéquat... Il me semble qu'ils préfèrent en général avoir un espace de travail dans le centre de la ville, en tout cas pas à des kilomètres du centre.

M. Graham: Cela explique pourquoi les artistes sont si nombreux à s'installer dans des endroits comme Saskatoon et Regina. Le fléchissement économique de ces villes a libéré beaucoup d'espace très pratique en plein centre pour les artistes.

M. de Jong: Je dois dire qu'en dépit de sa faible population, la Saskatchewan connaît depuis très longtemps déjà un véritable foisonnement artistique; je songe aux Regina Five, etc.

M. Graham: Cela se poursuit toujours.

M. de Jong: Lorsqu'on parle de responsabilités, il me semble que du point de vue du visualiste, plus il y a de gens et d'organismes qui ont des responsabilités à l'égard du monde des arts, mieux c'est.

[*Text*]

In Saskatchewan provincial resources are quite limited. Your ability of getting national or international exposure, which is very important for an artist, is certainly quite limited when you're dealing with just a province, whether it's a provincial arts board or whatever. I think the necessity of having a national responsibility is extremely important for Canadian artists.

• 2110

Mr. Graham: I think this is what we've been saying all along. We don't reject any province's right to support their arts or to promote their arts or anything. We feel we would like to see our personal policies. We would like to see provincial governments a lot more involved in promoting the arts than they are at present. When we look across the country, we see a wide variation, from formally established arts councils alóng the lines of Canada Council, such as you have in Ontario, to decisions basically being made by bureaucrats at their discretion, without policies and procedures in place, with money set up from lottery funds used to support arts and sports. There is quite a variation. In many provinces, there is not one cent of taxpayers' money going to support culture.

Mr. de Jong: As you point out in the brief, with a visual artist you don't run into the problem of language. What is the relationship between artists in Quebec and artists outside Quebec? I know when I was more involved in the arts in Saskatchewan in 1960s and 1970s, it was as though we were living in two different worlds. There were not many exhibits of Quebec artists and, I suspect, vice versa.

Mr. Graham: I don't think I'd be telling you anything new if I told you that Quebec is a distinct society. Personally, I hail from Quebec; that is where I live. Working professional artists tend to know each other, regardless; we respect each other's art. As for the general public's understanding of what is happening in Quebec vis-à-vis what's happening in other provinces, it's practically non-existant. There is definitely a dearth in this country of the ability for people in different parts of the country to see culturally what is going on in the other parts of the country.

I can't think of the last time that here in Ottawa, for example, there was an exhibition of art from, say, Saskatchewan or Manitoba or an exhibition of art from Newfoundland or Nova Scotia. This is not to say that art is not being produced there. I know of artists in Newfoundland who have had their work exhibited in France. They were invited by the French government but have yet to have an exhibit in Ontario. I know of artists in Saskatchewan who have exhibits in the Pacific Rim regularly and have yet to have an exhibit in central Canada.

[*Translation*]

Les ressources provinciales en Saskatchewan sont assez limitées. La capacité de se faire connaître à l'échelle nationale ou internationale, ce qui est très important pour un artiste, est très limitée lorsqu'il s'agit de traiter avec une simple province, qu'il s'agisse d'un conseil des arts provincial ou d'autre chose. C'est pourquoi je pense qu'il est extrêmement important pour les artistes canadiens qu'il y ait une responsabilité nationale dans ce domaine.

M. Graham: Je pense que c'est ce que nous disons depuis toujours. Nous ne rejetons pas le droit d'une quelconque province d'appuyer ou de faire la promotion de sa vie artistique. Ce que nous aimerions, c'est avoir nos politiques propres. Nous aimerions que les gouvernements provinciaux s'occupent beaucoup plus qu'ils ne le font à l'heure actuelle de la promotion des arts. Si l'on examine le pays, ce que l'on constate, c'est une vaste gamme de formules, allant des conseils officiels du genre du Conseil des arts du Canada, comme celui qui existe en Ontario, à des décisions prises par des administrateurs, à leur discrétion, sans qu'il y ait de politiques ou de pratiques établies, en puisant dans des fonds de loterie prévus pour appuyer les arts et les sports. C'est tout un éventail, et dans bien des provinces, on ne prélève pas un cent sur les sommes versées par les contribuables pour appuyer la culture.

M. de Jong: Comme vous l'expliquez dans votre mémoire, il n'y a pas de problème de langue dans le cas des visualistes. Quels sont les rapports entre les artistes au Québec et ceux qui se trouvent ailleurs qu'au Québec? Je sais que lorsque je m'occupais un peu plus des arts en Saskatchewan, dans les années 1960 et 1970, c'était comme si l'on vivait dans deux mondes différents. On ne voyait pas beaucoup d'expositions d'artistes québécois, et j'imagine que la situation inverse existait au Québec.

M. Graham: Je ne pense pas vous apprendre quelque chose de nouveau en vous disant que le Québec est une société distincte. Je suis moi-même originaire du Québec, et c'est là que j'habite. Les artistes professionnels actifs ont tendance à se connaître entre eux, d'où qu'ils viennent; nous respectons le travail des autres. Quant à la compréhension qu'a le grand public de ce qui se passe au Québec par opposition aux autres provinces, je peux vous dire que ça ne va pas très loin. La capacité des gens des différentes régions du pays de voir ce qui se passe sur le plan culturel dans une autre région du pays laisse sérieusement à désirer.

Je ne me souviens pas de la dernière fois qu'on a pu voir à Ottawa, par exemple, une exposition d'oeuvres d'art provenant de la Saskatchewan, du Manitoba, de Terre-Neuve ou de Nouvelle-Écosse. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de production artistique dans ces provinces. Je connais des artistes de Terre-Neuve qui ont vu leurs oeuvres exposées en France. Le gouvernement français les a invités chez lui, mais ils n'ont pas encore exposé en Ontario. Je connais des artistes de Saskatchewan qui exposent régulièrement dans les pays du Pacifique, mais qui n'ont jamais encore participé à une exposition dans le centre du Canada.

[*Texte*]

It is very disproportionate. It just doesn't work. There is not a cultural distribution system when it comes to visual arts. We have a few major public galleries that promote "major" public gallery shows. Unfortunately, we do now have a star system. There is the National Gallery, the Vancouver Art Gallery and the Art Gallery of Ontario. They will try to put together once in a while a blockbuster show that is an important Canadian art event.

Meanwhile, at the grassroots level, in the centres all across the country—in places like Saskatoon; Sackville, New Brunswick; or Penatanguishine, Ontario—there are very large populations of professional working artists. We do not see them regularly travelling the country. We do not see what is happening in Trois-Rivières or Sherbrooke. There are artists there. They're not all in Montreal and Quebec. There are quite a few over here in the Outaouais.

Mr. de Jong: I think that's an important point, Mr. Chairman. Are we going to be writing a report at all on all of this? I would flag this when we are talking about the visual artist as an important point to make in that report. The ability of Canadians to see works of art from other regions is quite limited. It is an area in which the federal government can definitely play an important role in terms of developing among Canadians a sense of what is Canadian art.

The Chairman: We have had some previous constructive testimony. Dr. Thompson from the National Gallery has certainly described her mission to share the treasures of the gallery with all Canadians. I know this is only one part of what you're saying. Perhaps it is the star system, as you say, but that subject has been addressed and it is a good point.

• 2115

Mr. de Jong: I notice as well that the Canada Council and its art bank are the envy of the world, but while European and Pacific Rim countries are studying the success story as an example of how to do things right, the council is unable to keep pace with inflation. I remember in 1982 when I visited Holland, where I originally came from, I was interested in their science policy and their cultural policy. Certainly their cultural policy in terms of dollars and cents compared to what we spend in Canada is miles ahead. There was a definite commitment in a dollar sense. I think every year, if memory serves me right, they appointed three or five artists who got a lifetime guaranteed income to produce paintings. All they were required to do was produce one or two works per year, which they would then donate to a public body. That's lifetime. In terms of dollars and cents, considering what many of the continental Europeans are doing, we still have a far away to go.

[*Traduction*]

Les choses se font de façon très disproportionnée. Ça ne fonctionne tout simplement pas. Il n'y a pas de système de distribution dans le domaine des arts visuels. Le pays compte quelques grands musées des beaux-arts qui font la promotion d'expositions importantes. Nous n'avons malheureusement pas de système de vedettariat. Il y a le Musée des Beaux-arts du Canada, la Vancouver Art Gallery et le Musée des Beaux-arts de l'Ontario. Ils essaient de temps en temps de monter une grosse exposition qui sera un événement artistique canadien important.

En attendant, à la base, dans des localités de tout le pays—et je songe à des endroits comme Saskatoon; Sackville, au Nouveau-Brunswick; ou Penatanguishine, en Ontario—on trouve un grand nombre d'artistes professionnels actifs. Mais ils ne parcourent pas régulièrement le pays. On ne voit pas ce qui se passe à Trois-Rivières ou à Sherbrooke. Il y a pourtant des artistes dans ces villes. Ils ne sont pas tous à Montréal et à Québec. Il y en a même un assez grand nombre ici dans l'Outaouais.

M. de Jong: Ce que nous venons d'entendre est important, monsieur le président. Allons-nous rédiger un rapport sur tout cela? Il me semble qu'il serait important de traiter de cela lorsqu'on parlera dans le rapport du visualiste. La possibilité pour les Canadiens de voir des oeuvres d'art provenant d'autres régions est assez limitée. Il s'agit ici d'un domaine dans lequel le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle important pour amener les Canadiens à comprendre ce qu'est l'art canadien.

Le président: Nous avons déjà entendu des témoignages très constructifs à ce propos. M^me^ Thompson, du Musée des Beaux-arts, nous a décrit sa mission, à savoir de partager les trésors du musée avec tous les Canadiens. Je sais que cela ne constitue qu'une partie de ce que vous dites. C'est peut-être une question de système de vedettariat, comme vous dites, mais, quoi qu'il en soit, la question a déjà été abordée, et c'est en effet un aspect très important.

M. de Jong: Je constate par ailleurs que le Conseil des arts du Canada et sa banque d'oeuvres d'art font des envieux dans le monde entier, mais alors que les pays d'Europe et du bassin du Pacifique étudient sa réussite pour le prendre comme modèle, le Conseil ne parvient pas à suivre le rythme de l'inflation. Je me souviens qu'en 1982 lorsque je me suis rendu en Hollande, mon pays d'origine, j'étais très intéressé par sa politique scientifique et par sa politique culturelle. En ce qui concerne les sommes dépensées dans le cadre de sa politique culturelle, la Hollande a une longueur d'avance sur le Canada. En effet, les engagements financiers du pays dans ce domaine sont considérables. Si je ne m'abuse, chaque année, ils désignaient trois ou cinq artistes qui se voyaient garantir un revenu à vie pour pouvoir peindre des tableaux. Tout ce qu'on leur demandait, c'était de réaliser chaque année une ou deux oeuvres qu'ils devaient ensuite offrir en don à un organisme public. En échange, ils avaient des garanties à vie. Si l'on tient compte de ce que font de nombreux pays d'Europe sur le plan financier, nous avons encore beaucoup à faire.

[*Text*]

Mr. Graham: The particular program you mentioned in the Netherlands has also had its problems. I don't want to get into—

Mr. de Jong: I know. They have warehouses full of paintings that they do not know what to do with. I know that.

Mr. Graham: As a matter of fact, even the Netherlands is now looking to the Canada Council, because they see that as a happy balance in some way. I am serious when I say that a lot of governments are studying the Canada Council. I might point out that the Council of Europe, the community is also looking at setting up a European-wide thing similar to our art bank and the Canada Council. The other day I met some dignataries from Taiwan who were here drawing up a plan to set up an art bank similar to our art bank. On a pretty regular basis people are in town studying the situation.

Mr. de Jong: But in terms of dollar commitment—

Mr. Graham: Again, as I pointed out, the Canada Council needs a lot more money just to keep doing what it's doing, let alone to continue. I could use the Dutch example and go the whole hog and say, give us that, but I recognize that we are fiscally restrained. There are financial problems and exigencies. We don't want things that the other citizens don't have. We just want to have the same rights as citizens across the country. We want to be able to have that same access. You have to think that artists have no rights to the social benefit programs that most Canadians enjoy. There's no such thing as unemployment insurance or pension plans.

The Chairman: We're getting into the area of Bill C-7 a little bit here and we're going to invite you back to talk about Bill C-7 if you'll come.

Mr. de Jong: I've tried on and off since I've been a Member of Parliament to get works of art from the art bank in my office, and I'm telling you, Mr. Chairman, that's a difficult job. As a Member of Parliament representing Regina—Qu'Appelle—there have been excellent artists out of Regina—I'd like to have some of their works of art in my office. I would suggest that every Member of Parliament would like to have some works of art from their constituents or from other places in their office; yet to do that I would have to be responsible for the insurance, and the insurance has to come out of my pocket. I think I've got to pay an insurance—

The Chairman: If I may interrupt you briefly, Mr. de Jong, I had the opportunity to tour the Canada Council art bank here a couple of months ago. The Canada Council is coming here on December 12, and I just made a note that were are to invite them specifically to include their art bank people so that we'll get a chance to examine that art bank on December 10. I suggest that you will have an opportunity, or we will ask on your behalf. I understand it is not difficult for

[*Translation*]

M. Graham: Le programme des Pays-Bas que vous venez de mentionner a également connu des problèmes. Je ne voudrais pas me lancer dans...

M. de Jong: Je le sais. Ils ont des entrepôts remplis de toiles dont ils ne savent que faire. Je suis au courant.

M. Graham: D'ailleurs, même les Pays-Bas sont en train d'examiner ce que fait le Conseil des arts du Canada, car ils y voient en quelque sorte un juste équilibre. Je suis sérieux lorsque je dis qu'un grand nombre de gouvernements sont en train de se pencher sur le cas du Conseil des arts. Je pourrais faire remarquer que le Conseil de l'Europe, c'est-à-dire la Communauté européenne, cherche à établir à l'échelle de l'Europe quelque chose de semblable au Conseil des arts du Canada et à sa banque d'oeuvres d'art. L'autre jour, j'ai rencontré des dignitaires de Taiwan qui étaient venus ici pour élaborer un plan visant la création d'une banque d'oeuvres d'art semblable à la nôtre. Cela arrive assez régulièrement que des gens viennent ici pour voir comment nous faisons les choses.

M. de Jong: Mais du côté financier...

M. Graham: Là encore, comme je l'ai dit, le Conseil des arts du Canada a besoin de beaucoup plus d'argent ne serait-ce que pour mener à bien ce qu'il a déjà entrepris, sans parler de ce dont il a besoin pour continuer son travail. Je pourrais citer l'exemple de la Hollande et demander qu'on nous donne la même chose, mais je reconnais qu'il y a des compressions budgétaires. Il y a des problèmes et des exigences d'ordre financier. Nous ne voulons pas bénéficier de choses que les autres citoyens n'ont pas. Nous voulons tout simplement avoir les mêmes droits que tous les autres citoyens, dans tout le pays. Nous voulons avoir le même accès. N'oubliez pas que les artistes n'ont pas droit aux programmes sociaux dont bénéficient la plupart des Canadiens. Il n'existe pas pour eux d'assurance-chômage ou de régime de pensions.

Le président: On s'aventure un petit peu dans le territoire qui est couvert par le projet de loi C-7, et si vous êtes d'accord, nous vous inviterons à venir nous rencontrer pour discuter de ce projet de loi.

M. de Jong: J'essaie régulièrement depuis que je suis député d'obtenir quelque chose pour mon bureau auprès de la banque d'oeuvres d'art, mais je peux vous dire, monsieur le président, que ce n'est pas chose aisée. Je représente la circonscription de Regina—Qu'Appelle, et je peux vous dire qu'il y a d'excellents artistes originaires de Regina, et j'aimerais bien avoir certaines de leurs oeuvres dans mon bureau. Tous les députés devraient avoir dans leur bureau des oeuvres d'art réalisées par leurs commettants ou par des Canadiens d'ailleurs au pays. Or, si je veux accrocher une de ces oeuvres dans mon bureau, c'est moi qui dois payer l'assurance. Il me semble que je serais tenu de payer l'assurance...

Le président: Permettez-moi de vous interrompre un instant, monsieur de Jong. J'ai eu l'occasion de faire un tour à la banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada il y a de cela quelques mois. Des représentants du Conseil des arts doivent nous rencontrer le 12 décembre, et je viens de noter ici que nous devrions les inviter à venir accompagnés de responsables de la banque d'oeuvres d'art, car nous aimerions avoir la possibilité de visiter la banque d'oeuvres

[*Texte*]

Members of Parliament to get the art bank works in their offices. What you are talking about, I think, is the acquisition of specific works you'd like to have from Saskatchewan through the art bank.

Mr. de Jong: No, it is a budget problem; it is the insurance. This is the problem that we're going to have for the Speaker's office and that has always been where the stumbling block is.

The Chairman: Well, let's be ready for them on December 10. Maybe it would be worth while doing a little research with respect to the insurance and the present rules as we understand them. I think it's a good point.

• 2120

Mrs. Finestone: On a point of order, Mr. Chairman, I know you indicated that our guests would be invited back for the status of the artist legislation. However, that legislation does not deal with the issue that he was dealing with, unless you are planning to deal with issues outside of the status of the artists legislation. The issue they were starting to deal with were those things that are public policy but not included. So I wondered whether you wanted to recognize that fact.

The Chairman: I think, frankly, that they were right on the subject that we discussed the other night... Is it paragraph 2(e) that says artists shall be compensated and that makes a narrow reference to the lending right?

Mrs. Finestone: Yes, paragraph 2(e).

The Chairman: We said, look, it we are going to talk about artists being compensated in principle, let's talk about that and that gets us into, in my view, fair compensation of all forms including unemployment insurance and whatever, conceptually.

Mr. Graham: I do believe, though, that what the member from Mount Royal was saying is that in the present status of the artist legislation, if you were as a committee, to take the strict approach and deal with it as legislation—there is nothing in that legislation about tax measures, there is nothing in that legislation about social benefits. There are quite a few things that there is nothing in that legislation about. That legislation deals, other than a few statements at the beginning, general principles, motherhood statements, with criteria for recognizing artists associations. As director of an artists association, I am interested in that, but as representative of artists, they're quite a bit of policy.

The Chairman: The only point I was trying to make tonight is that in our discussion of the implications of art for national unity, which you have so eloquently addressed, the subject you were discussing with Mr. de Jong, it seems to me, is more in the area of Bill C-7. I agree with you but I think it is fair to say that contemplated in the labour relations elements of Bill C-7 are the upgrading of all kinds of benefits to artists. You would expect that unemployment insurance

[*Traduction*]

d'art le 10 décembre. Vous aurez donc l'occasion de leur poser des questions, ou bien nous pourrions le faire à votre place. Si j'ai bien compris, il n'est pas difficile pour les députés d'obtenir auprès de la banque des oeuvres à accrocher dans leur bureau. Vous parlez, je pense, de l'acquisition d'oeuvres bien précises que vous aimeriez obtenir de la Saskatchewan par l'intermédiaire de la banque d'oeuvres d'art.

M. de Jong: Non, c'est un problème de budget, d'assurance. C'est le problème que nous allons avoir en ce qui concerne le bureau du président de la Chambre, et c'est toujours cela qui a été la pierre d'achoppement.

Le président: Alors préparons-nous pour le 10 décembre. Il serait peut-être utile de faire un petit peu de recherches relativement aux assurances et aux règles en vigueur à l'heure actuelle. Vos remarques sont très pertinentes.

Mme Finestone: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Vous avez dit que nos invités d'aujourd'hui reviendront pour qu'on discute ensemble du projet de loi sur le statut de l'artiste. Or, le projet de loi en question ne traite pas du sujet dont le témoin discutait, à moins que vous prévoyiez faire porter nos échanges sur des questions autres que le projet de loi sur le statut de l'artiste. La question soulevée aujourd'hui par les témoins traitait de ces éléments qui relèvent de la politique publique mais qui ne figurent pas dans le projet de loi. Je me demandais tout simplement si vous ne voudriez pas préciser cela.

Le président: Je pense, bien franchement, que ce qu'ils disaient tombait pile avec le sujet dont nous avons discuté l'autre soir... N'est-ce pas le paragraphe 2e) qui dit que les artistes doivent recevoir une indemnisation et qui fait état du prêt public de leurs oeuvres?

Mme Finestone: Oui, il s'agit bien du paragraphe 2e).

Le président: Ce que nous avons dit, c'est que si nous allons discuter du principe du versement d'une indemnisation aux artistes, alors autant parler, car cela en découle à mon sens, du concept d'une compensation juste sur tous les plans, y compris en matière d'assurance-chômage, etc.

M. Graham: Si j'ai bien compris ce que vient de dire la députée de Mount Royal, si le comité aborde le projet de loi sur le statut de l'artiste dans un cadre très strict, en s'en tenant à ce qui figure dans le libellé... le projet de loi ne parle aucunement de mesures fiscales ou de prestations sociales. Il y a d'ailleurs bon nombre de questions qui ne sont pas du tout abordées dans le projet de loi. En effet, à l'exception de quelques déclarations et énoncés de principes au début, le projet de loi se cantonne aux critères qui interviennent dans la reconnaissance d'associations d'artistes. En tant que directeur d'une association d'artistes, cela m'intéresse, mais en tant que représentant d'artistes, cela ne me suffit pas.

Le président: Tout ce que j'essayais de faire ressortir c'est que notre discussion sur les conséquences des activités artistiques dans le contexte de l'unité nationale, question dont vous avez traité avec beaucoup d'éloquence et dont vous avez discuté avec M. de Jong, cadre davantage avec le projet de loi C-7. Je suis d'accord avec vous, mais je pense qu'il serait juste de dire que dans les éléments relations de travail du projet de loi C-7, on envisage l'amélioration de toutes

[*Text*]

benefits would be negotiated in scale agreements. The scale agreements are defined. So rather than debate the point, I would like to try to keep our subject on the... I don't want to lose any of the flavour of this document tonight, if I may say.

Mr. Graham: Okay.

Mme Roy-Arcelin: Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter la bienvenue à notre Comité et à vous remercier de votre exposé fort intéressant. J'aurais voulu marquer 10. Vous avez remué un peu mon âme d'artiste.

J'ai lu quelque part qu'on conçoit assez bien qu'on ait des politiques de santé, d'éducation, économiques ou sociales, mais qu'on s'inquiète toujours un peu quand il s'agit de politiques culturelles. Est-ce parce qu'on vit dans une société où on se retrouve avec deux concepts de culture et qu'on n'a pas encore tout à fait réussi à faire une symbiose de ces deux cultures? Pourtant, nous savons bien que les artistes sont à l'avant-garde et contribuent à l'évolution de la pensée et de la culture dans notre société.

Comment voyez-vous votre participation à la sauvegarde de l'unité canadienne? Vous avez parlé d'un forme de marginalité des artistes, et je suis d'accord avec vous, mais étant donné leur âme d'artiste, les artistes vivent aussi dans des dimensions planétaires.

Dans le Front des artistes canadiens, est-ce qu'il y a aussi des artistes du Québec? Quels sont vos liens avec ces artistes-là, au niveau des expositions et ainsi de suite?

M. Graham: Premièrement, qu'est-ce que les artistes peuvent faire pour la promotion? Comme je le disais, je pense que ce n'est pas le rôle des artistes que de faire la promotion d'une chose ou d'une autre. C'est le rôle de l'artiste que de faire des expositions, que de laisser le public trouver la vérité et trouver des choses dans l'art.

• 2125

Je parle maintenant des arts. Je ne parle pas de la radiodiffusion, des publications ou des journaux. Je parle des arts. Le rôle de l'artiste n'est pas de faire la promotion de la souveraineté, du fédéralisme, de la souveraineté-association ou d'autres choses semblables. Le rôle de l'artiste est d'essayer, par son art, de faire une exposition d'une perception de la vérité.

Peut-on ensuite utiliser une explication de l'art d'une façon ou d'une autre? C'est une autre chose. C'est intéressant, parce que les artistes vont d'un refus global à une acceptation globale.

Quand on parle d'un artiste aujourd'hui, il y a une localisation. Il y a un sens à la région d'où on vient. Il y a un sens de la région, il y a un sens des racines, etc., mais il y a aussi un sens mondial. Entre les deux, entre la région et le monde, il y a le niveau provincial, le niveau fédéral, etc. On ne refuse rien, mais on dit qu'à chaque niveau, ils doit y avoir des principes, des choses en place pour l'expression culturelle.

Mme Roy-Arcelin: Vous nous renvoyez notre image, autrement dit.

[*Translation*]

sortes d'avantages pour les artistes. Il serait logique que les avantages en matière d'assurance-chômage soient négociés dans le contexte des accords-cadres. Or, ces accords-cadres sont définis. Par conséquent, au lieu de discuter de cette question-là, j'aimerais bien que l'on s'en tienne à... je ne voudrais pas que l'on perde la saveur du document qu'on nous a présenté ce soir.

M. Graham: D'accord.

Mrs. Roy-Arcelin: Let me first of all welcome you to the committee and thank you for your brief, which was most interesting. I would have given you a 10. You truly touched my artist's soul.

I read somewhere that people are quite accepting of the fact that we must have health, education, economic and social policies, but that they always worry a little when there is talk of cultural policies. Is this due to the fact that there are two cultural concepts within our society and that we haven't yet managed to bring the two together in a true symbiosis? Yet we know that artists are always very much the avant-garde and that they contribute to the evolution of our society's thinking and culture.

How do you perceive your participation in the maintenance of Canadian unity? You spoke of artists' originality and independence, of the fact that they are on the fringe, and I agree with you, but given what is in the soul of artists, they too must live within planetary dimensions.

Does the Canadian Artists Representation include artists from Quebec? What are your ties with the artists of that province, in the areas of exhibits, etc.?

Mr. Graham: First of all, what can artists do in the area of promotion? As I was saying, I don't believe it is the role of artists to promote one thing or another. Their role is to show their work in exhibits, to let the public find the truth and discover things in art.

I mean the arts. I do not mean broadcasting, publications and newspapers. I mean the art. The role of the artist is not to promote sovereignty, federalism, sovereignty-association or other such formulas. The role of the artist is to try, through his or her art, to show one way of seeing reality.

Is it their possible to use an explanation of the artwork in one way or another? That is a completely different issue. It is interesting, because artists are moving from overall refusal to overall acceptance.

When we talk about an artist today, we think geographically. The place one comes from has a meaning. There is a sense of place, there is a sense of roots, etc., but there is also a global sense. Between the two, between the place or the region in the world, there is the provincial level, the federal level. We aren't refusing anything, but what we are saying is that at each level, there must be principles, there must be structures in place for cultural expression.

Mrs. Roy-Arcelin: In other words, you are showing us our own image.

[*Texte*]

M. Graham: En réponse à votre deuxième question, notre organisme inclut les artistes du Québec. Il n'inclut pas tous les artistes du Québec parce qu'au Québec, il y a beaucoup d'associations d'artistes. Il y a les artistes pour cela, les artistes contre cela, les artistes qui travaillent seulement l'estampe, etc. Notre organisme englobe tous les artistes professionnels, qu'ils soient dans la sculpture, l'estampe ou la peinture. Notre critère est que nos membres doivent être artistes dans le domaine des arts visuels ou des arts médiatiques. Il y a différentes interprétations. Également, nos membres doivent être des artistes professionnels. Cela inclut beaucoup des artistes les plus connus au Québec, mais pas tous. Il en va de même dans les autres provinces.

Mme Roy-Arcelin: Je vous félicite encore une fois pour votre document. Je vous en remercie.

M. Graham: Merci.

The Chairman: While our colleague Mr. Scott is catching up on your brief, I'm going to take the chairman's discretion here and put a couple of questions, if I may.

You make an interesting comment in the very first sentence that art is not responsible or should not be perceived to have any charge to promote Canadian unity. It is to be what it is. I thought your point on the third page...it almost strikes me that it may be the title of our report and, again, no copyright fees. But the words "our common ground", "diversity", that says what this country is all about. It says it more powerfully. It seems to me the use of the word "ground" brings in the land. That's what I tried to say to the people from l'Union des artistes yesterday—somehow or another they were selling themselves short. They were not sharing New Brunswick or Saskatchewan as I share Quebec with a sense that this is my home.

I think you captured that well. In the middle paragraph of page 5, you say the fact that it is important to the Government of Quebec to promote and protect the linguistic aspects of its culture or for the Northwest Territories to protect and promote the aboriginal aspects of its culture should not be seen as an escape hatch for federal and municipal governments in those spheres. The work of the Quebec artists are also important to Saskatchewan; as a matter fact, they are important to the world. I agree with this, and the reverse would also be true—

• 2130

Mr. Graham: Definitely.

The Chairman: —that any artists, be it in Quebec or New Brunswick, who wish to wrap themselves in a cocoon or to rationalize that they must protect their domain in order to ignite and nurture it are wrong in concept, in your view.

Mr. Graham: I think it's necessary to promote culture on every level, but I don't think this necessitates that you have to cocoon yourself and shut out every other influence. I can give examples from any province, but to use an example, take New Brunswick.

[*Traduction*]

Mr. Graham: In answer to your second question, our organization does include Quebec artists, but not all of them, because there are many associations in Quebec. There are artists who are for such and such, artists that are against such and such, artists who only do etchings, etc. Our organization covers all professional artists, whether they sculpt, etch or paint. Our criteria is that our members are artists working in the area of visual arts or that of media arts. There are various possible interpretations. Furthermore, our members must be professional artists. A good many of Quebec's most well-known artists are members, but it isn't the case of all of them. The same goes for all the other provinces.

Mrs. Roy-Arcelin: Congratulations, once again, for your brief, thank you.

Mr. Graham: Thank you.

Le président: En attendant que M. Scott nous rattrape en parcourant votre mémoire, je vais, si vous me le permettez, user de mon privilège de président et vous poser quelques questions.

Vous faites une observation très intéressante dans la première phrase: vous dites que l'art n'est pas responsable de la promotion de l'unité canadienne ou du moins qu'il ne devrait pas être perçu comme en étant responsable. L'art se résume à ce qu'il est. Et à la troisième page, vous faites une déclaration... j'ai eu l'idée qu'on pourrait peut-être reprendre cela dans le titre de notre rapport, et, encore une fois, il n'y aurait pas de droits d'auteur. Vous parlez de terrain d'entente, de diversité, et c'est cela notre pays. Votre déclaration est très éloquente. Il me semble que l'utilisation du terme «ground» (terrain) fait intervenir le territoire. C'est ce que j'ai essayé de dire hier aux représentants de l'Union des artistes—ils se refusent quelque chose. Ils ne partagent pas le Nouveau-Brunswick ou la Saskatchewan, comme moi je partage le Québec, que je considère comme mon chez-moi.

Je pense que vous avez très bien saisi cela. Vous dites, au milieu de la page 5, que le fait qu'il soit important pour le gouvernement du Québec d'assurer la promotion et la protection des aspects linguistiques de sa culture et qu'il soit important pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'assurer la protection et la promotion des aspects autochtones de sa culture ne devrait pas être perçu comme une issue de secours pour les gouvernements fédéral et municipaux. Les oeuvres des artistes québécois sont également importantes pour la Saskatchewan; d'ailleurs, elles sont importantes pour le monde entier. Je suis d'accord avec vous là-dessus, et l'inverse est également vrai.

M. Graham: Tout à fait.

Le président:...en d'autres termes, tout artiste, que ce soit au Québec ou au Nouveau-Brunswick, qui cherche à s'entourer d'un cocon ou à protéger son domaine, à le mettre à l'écart, pour l'alimenter ou l'enflammer, a tort à votre avis.

M. Graham: Je pense qu'il est nécessaire de promouvoir la culture à tous les niveaux, mais je ne pense pas qu'il faille pour cela s'enfermer dans un cocon et se couper de toute influence extérieure. Je pourrais vous trouver des exemples dans toutes les provinces, mais prenons le Nouveau-Brunswick.

[*Text*]

The Chairman: That's a good place.

Mr. Graham: Someone such as René-Pierre Alain, who comes out of Campbellton, New Brunswick, works in Montreal for several years and becomes part of the Québécois art scene; he's now the toast of New York. Unfortunately, he's in New York and he can't still make his living in Campbellton, New Brunswick.

But if you draw the line and say that he's from Campbellton and has to work in the Miramichi, Restigouche, or at least in New Brunswick, you are drawing limits there or if, after Mr. Alain had moved to Montreal and become, for all intents and purposes, a Québécois artist, you then say he's now Québécois and can't move.

Similarly, if you look at artists presently working and living and practicing in Montreal, in addition to all of these francophone names and people who were born and bred in Montreal, you find people who come from Europe. These are people such as Jana Sterbak, Evergon, who originally hails from Niagara Falls, and Irene Whittom, who originally came from British Columbia. They're all now Québécois artists, at least according to the Musée du Québec.

This has been in our history. If you take Robert Pilot—whose name used to be pronounced "pilot" before he left Newfoundland—or Maurice Cullen, there's been a lot of movement. We see more of it now because we have more artists now.

The Chairman: I must confess to a bias, obviously, in my own view. I guess I'm trying to put words in your mouth.

From what you've said, I assume you'd agree that rather than subdividing Canada into smaller or separate parts of any kind, the dynamism of our art would flourish to a far greater extent because of the scope of Canada and its diversity than it would if we tried to partition it in any way.

Mr. Graham: If by partitioning you are trying to set limits and make definitions, I'm particularly worried, whether it's in the arts or any department or whatever, when I start to see little pigeonholes being set up—this program responds to this and this need, but not to this need, and this program over here and this program over there and this policy and that policy.

You begin to get a whole myriad of definitions. You can just look at different aspects of the federal bureaucracy to see that happen. Every separate interest has a special program catered to them, which doesn't respond to others and so on. I hate to see that happening in culture.

In any cultural policy, you have to encourage diversity. Encouraging the diversity means encouraging the creativity and so on, and allowing for the diversity. You don't divide up and say there's a line somewhere not to be crossed. You understand that there's going to be diversity; you promote it.

The Chairman: You enjoy it.

Mr. Graham: You enjoy it, you relish it.

[*Translation*]

Le président: C'est un bon endroit.

M. Graham: Prenez quelqu'un comme René-Pierre Alain, qui est originaire de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, qui s'installe pendant plusieurs années à Montréal pour y travailler et qui s'intègre au monde artistique québécois: il est aujourd'hui la vedette de New York. Malheureusement, il est à New York et il ne peut toujours pas gagner sa vie à Campbellton, au Nouveau-Brunswick.

Mais si vous tirez un trait, si vous le dites qu'il est originaire de Campbellton et qu'il doit travailler dans la région de Miramichi, de Restigouche, ou en tout cas au Nouveau-Brunswick, vous le limitez. Ou encore, si une fois que M. Alain s'est installé à Montréal et est à toutes fins utiles devenu un artiste québécois, vous lui dites qu'il est maintenant québécois et qu'il ne peut plus partir, vous l'enfermez.

De la même façon, si vous prenez les artistes qui vivent et qui travaillent à Montréal, vous trouverez, en plus de tous ces francophones et autres qui sont nés et qui ont grandi à Montréal, des gens qui sont venus d'Europe. Je citerai Jana Sterbak, Evergon, qui est originaire de Niagara Falls, et Irene Whittom, qui est originaire de Colombie-Britannique. Aujourd'hui, ce sont tous des artistes québécois, en tout cas c'est ce que dit le Musée du Québec.

Voilà donc quelle a été notre histoire. Si vous prenez Robert Pilot—et son nom était prononcé différemment avant qu'il ne quitte Terre-Neuve—ou Maurice Cullen, vous pourrez constater qu'il y a eu beaucoup de mouvement. Cela est plus courant aujourd'hui, parce qu'il y a plus d'artistes.

Le président: Je dois reconnaître que j'ai un certain parti pris. J'essaie sans doute de vous faire dire ce que j'aimerais entendre.

D'après ce que vous avez dit, je suppose que vous conviendriez que le dynamisme de notre vie artistique fleurirait dans une bien plus grande mesure si au lieu de subdiviser le Canada en des éléments plus petits et distincts, on le gardait entier, à cause de son envergure et de sa diversité.

M. Graham: Si en subdivisant le pays, vous essayez de fixer des limites et d'établir des définitions, cela va m'inquiéter, que ce soit dans le domaine artistique ou dans tout autre domaine, car lorsqu'on commence à construire des cases... Ce programme-ci correspond à telle ou telle chose, à tel ou tel besoin, mais pas à tel autre, et il y a ce programme-ci, et ce programme-là, et cette politique-ci, et cette politique-là...

C'est ainsi que l'on se retrouve avec toute une myriade de définitions. Il suffit de regarder les différents aspects de la bureaucratie fédérale pour comprendre. Chaque groupe d'intérêt est visé par un programme spécial, qui ne correspond pas aux besoins des autres groupes d'intérêt, etc. Je n'aimerais pas que la même chose se produise dans le domaine culturel.

Il nous faut, dans le cadre de toute politique culturelle, encourager la diversité. Encourager la diversité signifie encourager la créativité, etc., et permettre à la diversité de s'exprimer. Il ne s'agit pas de créer des compartiments et de dire qu'il y a une ligne à ne pas franchir. Il faut comprendre qu'il y aura diversité, et il faut en faire la promotion.

Le président: En jouir.

M. Graham: Oui, en jouir, en profiter.

[*Texte*]

The Chairman: Mrs. Finestone wants to piggyback on this line. On the second-last page, you say:

> I cannot stress strongly enough our opposition to 'devolving' the Canada Council in any way. At a time when Quebecois artists themselves are using the Canada Council as a positive example of how cultural policies should be administered...

We had a major organization of Quebec artists yesterday who said that they must separate to really find themselves. You are saying—

Mr. Graham: I must caution you; when you are speaking of Quebec, do not always... Having lived there, I know there's a secret in Quebec. You always read between the lines. You always listen to the one who is talking most quietly. It is just a common rule of life, I think, that you should learn about Quebec.

L'Union des artistes représente les comédiens et les tragédiens, et non les artistes qui créent quelque chose.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: I didn't get that translation. Could you say it again, slowly?

• 2135

Mr. Graham: I don't think it really translates with the same sense. Basically, they are representing, as we say in French, comedians and tragedians, not really artists. I am using a little prejudice here. I apologize to any performing artist but...

The Chairman: I was very careful to say l'Union des artistes, I did not say the artists of Quebec. I made reference to one specific group.

Mr. Graham: I do not want to get into any mud slinging between the performing and creative arts, and so on. But I do feel that—

Mr. Hogue: Leave it to me.

Mr. Graham: Yes, I will let Dr. Hogue take care of that. I have come to an understanding in speaking to the groups, and the artists in Quebec who are involved in the creative arts. By that I mean visual artists, writers, film-makers and choreographers, all of those fields which Quebec is noted for internationally. They do not have much in common with the opinions expressed by *le grand et le petit Serge*.

The Chairman: So again, at the risk of putting words in your mouth, it seems to me you are saying that the Quebec artists with which you identify, support the—

Mr. Graham: The creative artists.

The Chairman: —Canada Council concept and would not wish to see it devolve.

Mr. Graham: I think if you follow the submissions that are presently being made to the Arpin commission, if you look at the submissions from the Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, from the film-makers, from

[*Traduction*]

Le président: M^me^ Finestone aimerait enchaîner là-dessus. A l'avant-dernière page, vous dites:

> Je n'insisterai jamais assez sur notre opposition à la décentralisation du Conseil des arts du Canada. À l'heure même où les artistes québécois considèrent le Conseil des arts comme un exemple heureux d'une politique culturelle bien administrée...

Nous avons accueilli hier des représentants d'une importante association d'artistes québécois qui nous ont dit qu'ils doivent se séparer, s'ils veulent se trouver eux-mêmes. Vous, vous dites...

M. Graham: Je dois vous faire une petite mise en garde. Lorsque vous parlez du Québec, ne dites pas toujours... J'y ai vécu, et je sais qu'il y a un secret au Québec. Il faut toujours lire entre les lignes. Il faut toujours écouter celui qui parle le plus doucement. C'est une règle de base de la vie au Québec, et il faut le savoir.

L'Union des artistes represents actors and tragedians and not artists who create something.

Des voix: Oh! Oh!

Le président: Je n'ai pas entendu l'interprétation. Pourriez-vous reprendre, lentement, ce que vous venez de dire?

M. Graham: Je ne pense pas que cela traduise exactement la même chose dans l'autre langue. Ils représentent, essentiellement, les comédiens et les tragédiens, et pas vraiment les artistes. On me dira peut-être que j'ai un léger préjugé. Que les artistes de la scène m'en excusent, mais...

Le président: J'ai fait très attention: j'ai bien dit l'Union des artistes, et non pas les artistes du Québec. J'ai parlé d'un groupe bien précis.

M. Graham: Je ne voudrais pas que les artistes de la scène et que les artistes qui «créent» quelque chose médisent les uns sur les autres. Je pense néanmoins que...

M. Hogue: Laissez-moi faire.

M. Graham: Oui, je laisserai M. Hogue s'occuper de cela. J'en suis arrivé à une entente dans le cadre des discussions que j'ai eues avec différents groupes et les artistes du Québec qui s'occupent des arts créatifs. Et j'entends par là les visualistes, les écrivains, les cinéastes et les chorégraphes, car ces personnes oeuvrent dans des domaines pour lesquels le Québec est connu partout dans le monde. Ils n'ont pas grand-chose en commun avec les opinions exprimées par le grand et le petit Serge.

Le président: Encore une fois, au risque de vous faire dire ce que j'aimerais entendre, il me semble que d'après vous les artistes québécois dont vous vous sentez proche appuient...

M. Graham: Les artistes de création.

Le président: ...le concept du Conseil des arts et n'aimeraient pas voir cet organisme décentralisé.

M. Graham: Si vous suivez les témoignages qu'entend la Commission Arpin, si vous examinez les mémoires du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, des cinéastes, des vidéastes, vous constaterez qu'ils disent

[*Text*]

the video artists, you will find that being echoed over and over again. These are not the people who are going to get up at a convention in Montreal and grandstand about nationalism. But if you read what they are actually saying, you will find that it is well thought-out. It responds to the Arpin report, and strongly underlines the need for the Canada Council. It uses the Canada Council as an example of what Quebec itself should be doing at a provincial level.

In the Quebec media recently you see artists being called traitors because they actually come out and say this. On the other hand, you will see on the front page of *Le Devoir* a series on artists saying Quebec treated us like beggars, I believe was the term. It discussed how, if it had not been for Canada Council, they would never have had support because the system in Quebec was structured towards academic art, etc., and was completely stacked against them.

Again, I do not want to open a lot of old wounds about arts policy on a provincial level, but I do urge any committee that is hearing from Quebec to look beyond what one particular high-profile group may be saying and look to what is actually being said to submissions in the Arpin report and what has actually been said in the media.

The Chairman: I think you are healing old wounds with your testimony here tonight. Madam Finestone, you had a quick question, and then Mr. Scott has the floor.

Mrs. Finestone: I was fascinated with your pigeon-holing response to that question, the first of a series that was there. If the Museum Assistance Program, as an example, or the Cultural Initiatives Program were pigeon-holed into what will go into Quebec or what is in the ERDA or the memorandum of agreement, etc., and then it is further pigeon-holed into, let's say, the linguistic or cultural minorities, you would suggest that if you are going to say so much percentage will go to francophones, and so much percentage will go to anglophones, and so much percentage will go to allophones, and in the anglophones and allophones and maybe even in the francophones, some will go to the visible minorities, and some will go to the handicapped, and some will go to the elderly, and some will be for the women and for the poor—I mean, I really thought your observation was so succinct given how ridiculous it is not to base it on artistic merit and jury.

Mr. Graham: To tell you the truth, I cannot really understand why in the Museum Assistance Program—I mean, I am not a museum administrator, I am looking at it from the outside—they have not set up a heritage council along the lines of, say Canada Council, which supports the creative arts, why the heritage community does not have a similar council. They could then operate at arm's length without the departmental interference and the—

A voice: Political—

[*Translation*]

tous la même chose. Ces gens-là ne vont pas se lever lors d'une grosse réunion à Montréal et faire tout un numéro sur le nationalisme. Mais si vous lisez ce qu'ils disent, vous constaterez que c'est très réfléchi. Ils réagissent au rapport Arpin et ils insistent ardemment sur la nécessité de conserver le Conseil des arts du Canada. Ils utilisent le Conseil des arts en tant qu'exemple de ce que le Québec devrait lui-même faire au niveau provincial.

Ces derniers temps, les médias québécois disent de ces artistes qu'ils sont des traîtres à cause de ce qu'ils ont le courage de dire. D'un autre côté, vous verrez en première page du *Devoir* une série sur des artistes qui disent que le Québec les a traités comme des mendiants. Je pense que c'est là l'expression qui a été utilisée. Dans l'article, les artistes disent que sans le Conseil des arts du Canada, ils n'auraient jamais bénéficié d'un quelconque appui, car le système au Québec visait l'art académique et les écartait totalement.

Encore une fois, je ne voudrais pas rouvrir des vieilles blessures au sujet des politiques artistiques provinciales, mais j'exhorterais tout comité qui se penche sur ce qui se passe au Québec à regarder au-delà de ce qu'un groupe bien en vue peut dire et de voir ce que contiennent les mémoires, ce que disent les gens en réponse au rapport Arpin et ce qui est dit par les médias.

Le président: Je pense qu'avec votre témoignage ici ce soir, vous êtes en train de panser de vieilles blessures. Madame Finestone, je vous autorise à poser une toute petite question, après quoi la parole sera à M. Scott.

Mme Finestone: J'ai été fascinée par la réponse que vous avez donnée à une des questions, où vous avez parlé de cases que l'on serait en train de construire. Si le Programme d'appui aux musées, en tant qu'exemple, ou le Programme d'initiatives culturelles, étaient mis dans des cases dans le cadre de ce qui sera proposé au Québec, ou dans le cadre d'une entente de développement économique régional ou dans le cadre d'un protocole d'entente, etc., et si l'on crée encore d'autres petites cases pour, disons, les minorités linguistiques ou culturelles, selon vous, si l'on disait qu'il y aura tel pourcentage pour les francophones, tel pourcentage pour les anglophones, tel pourcentage pour les allophones, et tel pourcentage pour les minorités visibles et pour les handicapés qui relèveraient de ces trois premières catégories, et tel pourcentage pour les personnes âgées, et tel autre pour les femmes, et pour les pauvres... Votre observation était vraiment très juste, étant donné qu'il serait parfaitement ridicule de ne pas appuyer cela sur le mérite et l'idéal artistiques.

M. Graham: En vérité, je ne comprends pas pourquoi, dans le cadre du Programme d'appui aux musées—je ne suis pas administrateur de musée, et je regarde les choses de l'extérieur—mais je ne vois pas pourquoi ils n'ont pas créé de conseil du patrimoine semblable au Conseil des arts du Canada, qui appuie les arts de création. Je ne comprends pas pourquoi la communauté patrimoniale n'a pas un conseil semblable. Celui-ci pourrait alors fonctionner à distance, sans l'ingérence du ministère et...

Une voix: Politique...

[*Texte*]

Mrs. Finestone: I think, if you will recall, there was a promise by the minister when there was a devolution, or when there was a breakup of the museum co-ordinating—whatever you want to call it—the four museums together. What did they call that thing?

Mr. Graham: National Museums Corporation.

Mrs. Finestone: National Museums whatever—Board. When that was devolved, we asked that minister at the time, Flora MacDonald, that question. She promised a heritage program like the Museum Assistance Program, which would be juried. That is why I asked the question, and that is what triggered off my asking it.

• 2140

Mr. Graham: In all due fairness, I must say that in his speech to the federal policy conference last Thursday, Perrin Beatty did indicate that they were moving towards an arm's length, juried system. He did not specify the mechanisms or how it would be set up.

Mrs. Finestone: So did that other minister.

Mr. Graham: Yes, I know it has been said before.

Mrs. Finestone: With all due respect, sir.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I am sorry I was late. It comes from having been married to an artist. I had to drive her to the airport. She is safely in Toronto.

I would like to suggest here that when you say, as I heard you say, Mr. Graham, the work of Quebec artists is important to the world, I would say so are Saskatchewan artists, so are Yukon artists, so are Newfoundland artists, or B.C., Nova Scotia, P.E.I. and, with great respect, Mr. Chairman, New Brunswick and Ontario artists and everybody else.

The Chairman: He did not include the Beaverbrook Art Gallery when he was talking about the great galleries of Canada. Somehow he missed it.

Mr. Scott: I want to come down to the whole nature of this committee in your view in terms of freedom of expression. I am talking now about Canadian expression. I am not sure we can all be boxed into a particular kind of culture, province, country or whatever. I am wondering whether anybody wants to do a painting of a bottle of beer or a goose flying out of a lake in northern Manitoba. I would like to know whether you feel there is any role for this committee to be saying to you and to other artists that you have to be boxed into a certain kind of a Canadian context. Should there not be complete and total freedom of expression?

Mr. Graham: I think the only way you can define a Canadian context is to let it happen. We are not a country with a thousand years of culture, unless we consider our aboriginal citizens. They are the only ones who have a claim to that. If we are considering the rest of us, we are a very young country that has yet to define its culture.

[*Traduction*]

Mme Finestone: Si vous vous souvenez, le ministre a promis, lorsqu'il y a eu démantèlement ou suppression—peu importe le mot qu'on choisisse—de l'organe responsable de la coordination des quatre musées... Comment l'appelait-on déjà?

M. Graham: La Société des musées nationaux.

Mme Finestone: Le conseil ou je ne sais trop quoi des musées nationaux. Lorsque celui-ci a été démantelé, on a posé la question au ministre d'alors, M^me^ Flora MacDonald. Elle avait promis un programme relatif au patrimoine qui serait soumis à l'approbation d'un comité, semblable au Programme d'appui aux musées. C'est pour cela que j'ai posé la question, et c'est d'ailleurs ce qui m'a inspirée.

M. Graham: En toute justice, je dois dire que dans le discours qu'il a prononcé lors de la conférence sur la politique du gouvernement fédéral jeudi dernier, Perrin Beatty a déclaré que nous nous acheminions vers un système autonome, administré par des comités. Il n'a toutefois pas précisé les mécanismes qui seraient mis en place.

Mme Finestone: Tout comme l'autre ministre.

M. Graham: Je sais qu'il en a déjà été question auparavant.

Mme Finestone: Soit dit en toute déférence.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Désolé d'être en retard. Voilà ce que c'est d'être marié avec une artiste, j'ai dû la raccompagner à l'aéroport pour qu'elle rentre tranquillement à Toronto.

Monsieur Graham, quand vous dites que le travail des artistes québécois est important pour le reste du monde, j'aimerais vous dire qu'on peut en dire autant du travail des artistes de la Saskatchewan, du Yukon, de Terre-Neuve, de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et, sauf le respect que je vous dois, monsieur le président, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario... et de tous les autres.

Le président: Il n'a pas parlé du Beaverbrook Art Gallery dans son propos sur les grands Musées des beaux-arts du Canada. Il est passé à côté.

M. Scott: Pour en venir à la véritable raison d'être de ce comité, j'aimerais que vous me fassiez part de votre point de vue sur la liberté d'expression. Je veux bien sûr parler ici d'expression canadienne et je ne suis pas certain que nous puissions tous être regroupés sous une même et seule rubrique culturelle, provinciale, nationale ou autre. Je me demande si les gens veulent vraiment se limiter à peindre une bouteille de bière ou une oie sauvage qui prend son envol à la surface d'un lac dans le nord du Manitoba. Estimez-vous que ce comité devrait vous rappeler, à vous-même et aux autres artistes, que vous devez adhérer à un certain contexte canadien? Devrions-nous opter pour une liberté d'expression totale et sans réserve?

M. Graham: La seule façon de définir ce qu'est le contexte canadien, consiste à le laisser «être». Nous ne sommes pas un pays qui a des milliers d'années de culture, sauf si l'on songe aux autochtones. Eux seuls peuvent se réclamer d'une tradition aussi longue. Quant à tous les autres, quant à nous, nous faisons partie d'un pays très jeune qui en est encore à modeler sa culture.

[*Text*]

Mr. de Jong: Which is a blessing.

Mr. Graham: I believe it is a blessing. I believe the only way we can do that is to foster the creativity in its many and diverse forms. We should not try to box anybody in. I am sure many of you have travelled in countries that have an illustrious history. There are museums that are chock-full of ancient cultures. A lot of these countries are run by governments today, for one reason or another, that have very strict policies as to what is legitimate cultural expression in that country, saying that art is supposed to motivate and stimulate the masses to honour and greater glory and so on.

It is often very discouraging. You see these museums filled with the relics of ancient civilization. It begs the question of what you are doing recently. When you look at it, it is very disheartening. I think this is one of the most disheartening things. Any time a state steps in and tries to define a legitimate cultural expression for a country, in international terms, it becomes almost laughable. However, I do not think you can laugh at it because it is really pathetic. I would hate to see—

• 2145

Mr. Scott: But what you are saying in your brief is that people have a right to cultural expression at every level—municipal, provincial, territorial, federal, international.

Mr. Graham: Yes, they do.

Mr. Scott: In other words, we have a right to express ourselves and identify through that expression our Canadian culture without having to be legislated in some way. You are bang-on, as far as I'm concerned, in terms of that sort of expression of culture. I just wanted you to elaborate on this.

Mr. Graham: I'm one of these people who prefer to say things succinctly because often in elaborations we lose the point. To briefly elaborate on this, I think it is very serious that we have the access and the right to express ourselves at every level. It means at every level there has to be a policy in place that not only accepts our right to expression but also provides that there is a channel through which we can to do it. So it doesn't mean there's no role for, say, a municipal government in the arts. I think every municipality should have a municipal arts museum and a program of portraying the artists who are living and working in that municipality.

I don't mean by this that the government should not be defining what kind of art, that it should let any level of government off in saying it has no role in the arts, therefore, wash our hands of that, let somebody else worry about it. There's always that danger when you say it's important at every level, and I also see this danger when we start talking about devolution of powers. What we're really talking about in many cases may be devolution of. . .we can forget about

[*Translation*]

M. de Jong: Ce qui est une bénédiction.

M. Graham: Je le crois aussi. Or, la seule façon d'y parvenir, c'est de stimuler la créativité dans ses formes les plus diverses et les plus nombreuses. Nous devons nous garder d'enfermer qui que ce soit dans une boîte. Je suis sûr que la majorité d'entre vous ont voyagé dans des pays chargés d'histoire, où l'on trouve des musées qui regorgent d'art de cultures anciennes. Pour une raison ou pour une autre, dans la plupart de ces pays, les gouvernements en place ont adopté des politiques très strictes qui définissent ce qu'il faut entendre par expression culturelle nationale légitime, prétendant que l'art est censé inciter les masses à rechercher, notamment, les honneurs et la gloire.

C'est souvent très décourageant. Quand on se promène dans ces musées pleins de reliques des civilisations anciennes, on se demande ce qui a été fait récemment et, quand on y pense, c'est particulièrement démoralisant. C'est presque courtelinesque que de voir les États qui essaient de définir, pour le reste du monde, ce qu'est leur expression culturelle nationale légitime. Malheureusement, c'est du Courteline qui donne envie de pleurer. Personnellement, je détesterais que. . .

M. Scott: Mais, dans votre mémoire, vous déclarez que les gens ont droit à l'expression culturelle à tous les paliers de gouvernement, du municipal à l'international en passant par le provincial, le territorial et le fédéral.

M. Graham: Parfaitement.

M. Scott: Autrement dit, nous avons le droit de nous exprimer et de nous identifier à la culture canadienne, par cette expression, sans qu'il soit besoin de légiférer d'une façon ou d'une autre. Eh bien, en ce qui me concerne, vous avez tout à fait raison, et je voulais simplement que vous nous précisiez votre pensée à ce sujet.

M. Graham: Je suis de ces gens qui préfèrent être lapidaires de crainte de perdre l'essentiel à force d'explications trop fouillées. Donc, pour demeurer bref, j'estime qu'il est très important que nous continuions à bénéficier du droit et de la possibilité de nous exprimer à tous les échelons de gouvernement. Autrement dit, il faut que, à chacun de ces échelons, on retrouve une politique reconnaissant non seulement notre droit d'expression, mais nous donnant les moyens de le faire valoir. Ainsi donc, il ne faut pas croire qu'une municipalité, par exemple, n'a pas un rôle à jouer dans le domaine des arts. J'estime que toute municipalité devrait avoir un musée d'art municipal ainsi qu'un programme de promotion des artistes vivant et travaillant sur le territoire de la municipalité.

Je ne veux pas dire par là que le gouvernement ne devrait pas définir le genre d'art, qu'il devrait tenir à l'écart tous les autres paliers de gouvernement en prétendant qu'ils n'ont pas de rôle à jouer dans le domaine des arts, ce qui reviendrait à les inciter à s'en laver les mains et à s'en remettre à d'autres. Par contre, pour autant que les arts soient importants à tous les échelons, le transfert de pouvoirs peut présenter un certain danger. Dans bien des cas, il peut

[*Texte*]

paying for museums, because we transferred that over to the provinces along with *x* particular tax points of the income tax and so on.

I have my doubts when you do transfers like that if we look at the established program financing for health and post-secondary education and we find it didn't end up in helping post-secondary education in many cases. So I worry about any transfers allegedly for culture.

Mr. Scott: When you say the arts need more money and everybody who is involved with an artist knows we need more money in the arts and culture community, how do you tell that to a Mac's Milk store employee in my riding in Ancaster or Dundas? How do you tell them the arts are terribly important for the maintenance of this country's identity? How do you let them know when they are hurting economically that this is what they have to put their tax dollars towards?

Mr. Graham: This may be unfair, holding up the arts as an example. I think you could hold up a lot of other things besides the arts to a Mac's Milk employee in your riding. I think it's very unfortunate that the arts and culture has often become a scapegoat or something that's very easy to kick around when people are looking to complain about government spending. As I pointed out, the visual arts spending is less than 1% of the total cultural budget. The total cultural budget of government is a fraction of the national defence budget. I don't think it's really fair to compare. I know every cent counts and I haven't been here when Mr. de Jong asked me about the Netherlands thing. I do not support the wholesale idea of putting masses of money into something with little account.

Mr. Scott: You know what I'm talking about. They talk about the arts community as being "artsy fartsy", and all this kind of thing. It is just totally inexcusable to the people behind the Mac's Milk counter when they're trying to get their people into this country to discuss spending more money on the arts. I'm playing devil's advocate, but I'm asking you where the money comes from.

• 2150

Mr. Graham: The majority of money that is used to support the arts in Canada is money that is coming from the artists and their families, which is earned by the artists having to take an extra job—Mr. de Jong had to run for Parliament to support his career as a painter. It is very hard to make a living. Basically, the major support for the arts in Canada is the the artists pouring in the unpaid time and labour, making their investment, supporting themselves by other means.

The fraction of money that comes from any government source is minimal; it is maybe one-tenth of what is required. The majority of the money that supports the arts, other than what the artists earn from their art directly, is coming from

[*Traduction*]

être en fait question de transfert de... Ne parlons pas du financement des musées, car le fédéral en a transféré la responsabilité aux provinces en même temps que tant de points d'impôt particuliers, etc.

J'entretiens des réserves vis-à-vis de ce genre de transfert, puisqu'à l'analyse des programmes de financement dans le domaine de la santé, ou encore dans celui de l'éducation postsecondaire, on se rend compte que, dans la majorité des cas, il n'y a eu aucune amélioration. Je m'inquiète donc des transferts soi-disant effectués au nom de la culture.

M. Scott: Vous dites qu'il faut plus d'argent pour la culture, et tous ceux qui frayent avec des artistes savent à quel point la communauté culturelle et artistique a besoin de plus d'argent. Comment expliqueriez-vous cela à un employé de Mac's Milk dans ma circonscription, à Ancaster ou à Dundas? Comment pouvez-vous leur expliquer que les arts sont à ce point importants au maintien de l'identité de ce pays? Comment pouvez-vous leur faire comprendre, à eux qui sont touchés sur le plan économique, qu'une partie de leurs impôts doit être consacrée à l'art et à la culture?

M. Graham: Il est injuste de faire allusion à l'art. On pourrait donner bien d'autres exemples que celui de l'art à votre employé de Mac's Milk. Il est malheureux que les arts et la culture aient souvent servi de bouc émissaire ou de cible idéale quand vient le temps de se plaindre des dépenses gouvernementales. Comme je l'ai précisé, les dépenses dans le domaine des arts visuels représentent moins de 1 p. 100 du budget total consacré à la culture. Et celui-ci n'équivaut qu'à une fraction du budget de la Défense nationale. Je ne pense pas qu'il soit juste de faire ce genre de comparaison. Certes, je sais que chaque cent compte et pour en revenir à ce que M. de Jong a souligné à propos des Pays-Bas, je ne suis pas d'accord avec cette idée qui consiste à investir des masses d'argent dans quelque chose qui a aussi peu d'importance.

M. Scott: Vous savez de quoi je veux parler. Il y a des gens qui accusent la communauté artistique de prétention frivole. Pour l'employé du Mac's Milk, il est inacceptable que l'on veuille dépenser plus d'argent dans le domaine des arts. Je sais que je me fais l'avocat du diable, mais je me dois de vous demander d'où provient l'argent consacré aux arts.

M. Graham: La majeure partie de l'argent destiné à appuyer les arts au Canada provient des artistes et de leurs familles, c'est le fruit du travail supplémentaire de ces artistes...ainsi, M. de Jong a dû se présenter comme député pour continuer sa carrière de peintre. Il est très difficile de vivre de son art. Dans la vaste majorité des cas, ce sont les artistes eux-mêmes qui financent indirectement les arts au Canada en y investissant leur temps et leurs efforts et en se nourrissant grâce à d'autres activités.

Les fonds qui proviennent des gouvernements, quel que soit le palier, sont minimes: peut-être un dixième seulement de ce qui est nécessaire. La plus grosse partie des fonds consacrés à l'art, outre l'argent que les artistes gagnent grâce

[*Text*]

the artists supporting the creation of art by other means. I know of artists that do all kinds of jobs—sitting as a Parliamentarian, working in a restaurant, working in a Mac's Milk store—in order to support the fact that they can continue working on their art. I also know of people who actually do work in Mac's Milk stores to support their art and that might be the example to use. When I go into a Mac's Milk, if I am every questioned about that, I say, well, I make my living as an artist and I am spending money here. That is important too.

Mr. Scott: I am married to an artist; I know exactly what... In your statement, you talk about how property rights could impact on intellectual property. You say that culture is not to be used as a kind of poker chip. This whole quick-fix thing, this idea that culture should be an instant, fresh-frozen remedy to our problems, is fascinating to me, and I just wondered if you could elaborate on that.

Mr. Graham: We certainly have the fear—and I am not pointing any fingers or making any accusations—in the cultural community that what may well happen in Meech Lake phase two, or whatever you want to call it, no matter how much consultation and so on there is before hand, or hearings, or whether there are town hall meetings or not, that there are going to be trade-offs made, negotiations made, and then a package presented to the public.

We see that one of the things that will be traded around is culture, so-called powers over culture. It is interesting, as I pointed out earlier, that we talk about powers over and not responsibilities for. It comes down to everyone clamouring for rights and no one willing to take responsibility. I think the governments maybe reflect something that is going on in society in general.

But our particular worry is that there be bargaining, and when it comes to bargaining, there are certain things—I don't think you have to be a constitutional lawyer or a genius to sort of figure out, when you go through those proposals, which are the things that different governments see as expendable or see as bargaining chips. We feel that culture is one of them. If it really gets hairy, maybe we will water down this economic union and so on.

There are certain things that we see that are there specifically to provide trade-offs or distractions. We don't like culture being one of them. We feel culture is too important to leave to bureaucrats.

Mr. Scott: I agree and thank you.

The Chairman: Mr. de Jong, you said you had a brief question.

Mr. de Jong: I think of the controversy with the National Art Gallery regarding the Barnett Newman painting and also the recent exhibition which created a sort of political feeding frenzy on a national level. In some ways it's really not a great comment on Parliament or the Parliamentarians and us sitting around this room, because not one Member of Parliament has really stood up and defended this in a public way.

[*Translation*]

au commerce de leurs oeuvres, provient des artistes eux-mêmes qui appuient la création de façon indirecte. Les artistes occupent toutes sortes d'emplois: ils sont députés, ils travaillent dans des restaurants, ils sont employés de Mac's Milk, et tout cela pour pouvoir continuer à exercer leur art. En fait, j'en connais même qui travaillent dans des Mac's Milk et qui pourraient être un excellent exemple à retenir. Si, lorsque je me rends dans ce genre de magasins, on me pose des questions au sujet du financement de l'art, je peux répondre que je vis de mon activité artistique et que je réinvestis mon argent dans ce genre de magasins. Ça aussi c'est important.

M. Scott: Je suis marié avec une artiste et je sais exactement ce que... Dans votre exposé, vous avez parlé de l'incidence possible du droit à la propriété sur la propriété intellectuelle. Vous avez dit qu'il ne fallait pas se servir de la culture comme d'un jeton de poker. Ce cataplasme dont vous avez parlé, l'idée voulant que la culture puisse être un remède immédiat à tous nos problèmes me fascine et je me demande si vous ne pourriez pas nous en dire plus long à ce sujet.

M. Graham: Dans la communauté culturelle nous redoutons—et loin de moi l'idée de pointer qui que ce soit du doigt—qu'à l'occasion de la phase deux du lac Meech, ou peu importe le nom que vous voudrez bien lui donner, et sans égard au nombre de consultations, d'audiences ou d'assemblées publiques qui auront pu avoir lieu au préalable, on ne tombe dans une proposition de compromis.

On sait bien que les soi-disant pouvoirs en matière de culture seront un des aspects qui feront l'objet de marchandages. Comme je l'ai dit plus tôt, il est intéressant de noter que l'on parle de pouvoirs et non de responsabilités. Tout le monde réclame ses droits à cor et à cri et personne ne veut assumer de responsabilités. Sur ce point, il est possible que les gouvernements soient le reflet d'un fait de société.

Quoi qu'il en soit, ce que nous craignons, c'est qu'il y ait marchandage et il n'est pas besoin d'être un génie, ni même un constitutionnaliste pour se rendre compte que les gouvernements considèrent certains aspects de ces propositions, comme une monnaie d'échange. Or, nous pensons que la culture en fait partie. Ainsi, si les choses devaient tourner au pire, on pourrait peut-être s'en tirer avec une union économique.

Certaines choses ne sont là, à notre avis, que pour servir de monnaie d'échange, pour faire diversion. Or, nous répugnons à ce que la culture en fasse partie. La culture est une chose trop importante pour la confier à des ronds-de-cuir.

M. Scott: Je suis d'accord, je vous remercie.

Le président: Monsieur de Jong, vous vouliez poser une brève question.

M. de Jong: Je veux parler de toute la controverse au centre de laquelle s'est retrouvé le Musée des beaux-arts, à cause de la peinture de Barnett Newman, et d'une récente exposition qui a provoqué un tollé de protestations à l'échelon national. En un sens, ce n'est pas du tout flatteur pour le Parlement, ni pour les députés qui sont assis ici dans cette salle, parce qu'aucun de nous ne s'est véritablement levé pour défendre publiquement le musée.

[*Texte*]

Every now and then you have these feeding frenzies on particular works of art that either get exhibited someone in a public place or that a public institution like the National Gallery acquires or decides to show. I think it underlines the importance of a very strict arm's length. In these political frenzies, if the bureaucrats and the politicians had an effective way of controlling, to the degree of determining what gets shown, then they will be forced to use that in the atmosphere that gets created. I have seen it occur from time to time.

• 2155

I think this becomes even more difficult on a provincial level, both as an artist and a politician. It's a type of fascism that gets generated, a feeding frenzy. Everybody jumps in on it, it becomes a big political thing, and the political winds become so strong that to attempt to defy that—it's like an act of the absurd to go against that stream once it gets generated.

When these events occur, to me it underlines the importance of the art of arm's length, of responsibility on all levels of government. I shudder to think of arts being restricted to just the provincial level and the local level. In some places you will have enlightened provincial governments that will do great things, but in many other places you will tend to have a very reactionary, parochial type of policy.

That's the nature of politics. When you mix politics and art together, you get a very volatile mixture that I feel very uncomfortable with. I think it goes to underline the importance of keeping it at arm's length.

Mr. Graham: Since you brought up that example, what I found particularly interesting was that politicians and others would stand up and talk about a particular work of art. As custodians of the public purse, if they were to ask the question. . .the question should have been why they did not buy it ten years earlier when they could have bought it for $10,000 instead of $1.8 million? Why do they wait until the market sets the other value?

I think its appropriate to ask that when you're looking at finances and so on.

Mrs. Finestone: I have to interrupt here. I think the record will show that there was a serious allegation on my part that we were out of order in our criticism of the Barnett Newman piece. Further to that, I went to Washington and I saw the Barnett Newman exhibit within the context of the 21st century exhibits that were being held in the national gallery in Washington. There was a sense by many members of that committee that the committee had acted inappropriately, so I don't think its fair to wield a big fat brush like that—

Mr. Graham: The committee did eventually—

Mrs. Finestone: Furthermore, you might like the record to show that we also overthrew the chair. So I think we were quite—

[*Traduction*]

Il arrive fréquemment que des oeuvres d'art présentées dans un lieu public ou achetées ou présentées par des institutions nationales comme le Musée des beaux-arts provoquent un véritable tollé de protestations. Cela n'est pas sans souligner l'importance d'une autonomie pleine et entière. Or, si dans ces remous politiques, les fonctionnaires et les politiciens avaient un moyen efficace de contrôle, au point de pouvoir déterminer ce qui peut être ou non montré, toute exposition dépendrait alors des répercussions qu'elle pourrait avoir sur le public. Ça se produit d'ailleurs de temps en temps.

D'ailleurs, en tant qu'artiste et politicien, je peux vous dire que les choses se compliquent à l'échelon provincial. On en arrive à un genre de fascisme, à un véritable délire. Tout le monde s'en mêle, c'est le dernier quasi-scandale politique et quand la tempête politique est forte à ce point, il devient inutile d'essayer de remonter le courant.

C'est quand une telle chose se produit qu'on se rend compte à quel point l'autonomie des arts et la répartition de la responsabilité entre tous les paliers de gouvernement peuvent être importantes. Je frissonne à l'idée que la politique dans le domaine des arts puisse être limitée aux seuls échelons provincial et local. Il se peut que certains gouvernements provinciaux éclairés entreprennent de grandes choses, mais il y a toujours le risque, ailleurs, de se heurter à des politiques tout à fait réactionnaires, exhalant de lourds relents d'esprit de clocher.

C'est la nature même de la politique. Et si vous mélangez art et politique, vous obtenez un mélange très explosif qui ne met, personnellement, mal à l'aise. Voilà pourquoi il est très important de garantir l'autonomie de l'art.

M. Graham: Eh bien, puisque vous avez soulevé cet exemple, sachez que j'ai trouvé très intéressant que des politiciens et d'autres puissent prendre la parole à propos d'une oeuvre d'art en particulier. En tant que gardiens du Trésor public, s'ils avaient eu à répondre à la question. . . On aurait dû leur demander pourquoi ils n'avaient pas ajouté cette oeuvre d'art dix ans plus tôt, quand elle valait 10,000$ et non 1,8 million de dollars? Pourquoi attendent-ils que le marché leur impose ses règles?

C'est ce qu'il faut se demander lorsqu'on en vient à considérer l'aspect financier de la question.

Mme Finestone: Je dois vous arrêter. À la lecture des procès-verbaux, vous constaterez que j'ai lourdement insinué que nous étions à côté de la plaque dans nos critiques de l'oeuvre de Barnett Newman. Mais ce n'est pas tout, je suis allée à Washington et j'ai vu l'exposition Barnett Newman, dans le cadre de l'exposition sur le XXIe siècle, à la National Gallery. Plusieurs membres du comité ont estimé que nous avions agi à tort et je ne pense pas qu'il soit juste de manier un grand pinceau comme celui-là. . .

M. Graham: Mais en fin de compte, le comité. . .

Mme Finestone: De plus, vous constaterez que nous avons renversé une décision de la présidence. Ainsi, nous étions tout à fait. . .

[*Text*]

Mr. de Jong: Mr. Chairman, allow me to—

Mrs. Finestone: I think you ought to retract and apologize.

Mr. de Jong: Yes, absolutely. It's—

Mr. Graham: If I just might just finish my comment on that... With all due respect to the former chair of this committee, and I never thought I'd be here defending Felix, but the one thing I can give him credit for—media hound that he is... That is practically the only time you see or hear anything about the visual arts on national newscasts or in the national media. It is a sad state of affairs.

The Chairman: We just lost our most faithful reporter.

Some hon. members: Hear, Hear!

Mr. de Jong: I do wish to apologize to members of the committee. I was following the controversy in terms of the popular press, the mass press, and it was a feeding frenzy.

Mr. Scott: Mr. Chairman, as a former chairman of this committee myself, may I suggest that I'm the only one who hasn't been involved in controversy, but I warn you that sitting in your—

The Chairman: Now you've really got me scared. I don't know what you're warning me about.

• 2200

All I can say is that the very first question I was asked after getting this job, after the reporter had wished me a good morning, was as to what I thought of the painting *Voice of Fire*. I replied that I thought Felix Holtmann had brought more attention to the arts than any politician for many months previously. And I think he did, frankly, raise a very significant profile.

Mr. Graham: It is unfortunate that there has to be a controversy like that for—what I consider—public broadcasters and so on to even show interest. But that is another issue and I will leave it for CRTC hearings.

Mr. Scott: Just a second. You raised a point. Do you not thrive on controversy? Do you not agree that controversy is really beneficial to the arts community?

Mr. Graham: To a certain extent, yes. To quote Oscar Wilde, "one thing worse than being talked about is not being talked about".

M. Hogue: Je sais que le temps avance, mais M. Graham est tellement intéressant qu'on veut lui en demander davantage. Ne pourrait-il pas revenir? Sans bâtir de polémique,

I would like to open the question of culture, *la question de la culture*. I know we do not have... But we have a document here and Quebec is working on this document, and Quebec is part of Canada.

Mr. Turgeon was here yesterday and was like a prima donna singing a lousy song, as far as I am concerned. Someone from his "his field of specialty" and perhaps quite a few might or will have to stand up someday. I am an

[*Translation*]

M. de Jong: Monsieur le président, permettez-moi de...

Mme Finestone: Je crois que vous devriez vous rétracter et vous excuser.

M. de Jong: Tout à fait. C'est...

M. Graham: Puis-je en finir avec mes remarques au sujet de... Sauf le respect que je dois à l'ancien président de ce comité, et je n'ai jamais pensé un seul instant que je me retrouverais ici à défendre Felix, on peut au moins lui donner crédit pour une chose: il a le sens médiatique. Ce n'est que dans la controverse que l'on entend parler des arts visuels aux informations nationales ou dans la presse nationale en général. C'est triste.

Le président: Nous venons juste de perdre notre plus précieux journaliste.

Des voix: Ah, ah!

M. de Jong: Je présente mes excuses aux membres du comité. J'ai suivi toute cette controverse dans la presse populaire, toute cette levée de boucliers.

M. Scott: Monsieur le président, je pense que je suis le seul ancien président de ce comité qui n'ait pas eu à se heurter à la controverse, mais je dois vous avertir qu'à votre place...

Le président: Alors là, vous me faites vraiment peur. De quoi diable voulez-vous m'avertir?

Tout ce que je peux dire, c'est que la première question qu'on m'a posée après ma prise de fonctions, une fois que les journalistes m'ont dit bonjour, c'est ce que je pensais de *Voice of Fire*. J'ai répondu que Felix Holtmann avait beaucoup plus fait que n'importe quel politicien, dans les mois précédents, pour attirer l'attention sur l'art. Et très franchement, j'estime que c'est ce qu'il a fait, qu'il a fait passer l'art à l'avant-scène.

M. Graham: Il est malheureux qu'il faille attendre une controverse de ce genre pour que les radiodiffuseurs publics et les autres affichent un tant soit peu d'intérêt pour l'art. Mais il s'agit là d'une autre question sur laquelle il faudra revenir lors des audiences du CRTC.

M. Scott: Un instant. Vous venez de soulever un point intéressant. Vous ne cherchez pas la controverse? N'êtes-vous pas d'accord qu'elle est bénéfique pour la communauté artistique?

M. Graham: Dans une certaine mesure, elle l'est. D'ailleurs, pour reprendre les mots d'Oscar Wilde, «il y a pire que de faire trop parler, ne pas faire parler du tout».

Mr. Hogue: I know the clock is ticking, but Mr. Graham is so interesting that we cannot help but ask him more questions. Could he come back? I don't want to be controversial, but

j'aimerais aborder la question de la culture *the question of culture*. Je sais que nous n'avons pas... Nous avons ici un document sur lequel travaille le Québec, le Québec qui fait partie du Canada.

Hier, je n'ai pu m'empêcher de faire le parallèle entre les déclarations de M. Turgeon et le chant de crécelle d'une prima donna en perte de vitesse. Il faudra peut-être, un jour ou l'autre, que quelqu'un appartenant au même domaine de

[*Texte*]

old psychologist, so I can talk to him because "he is me and I am him", but you are an official of an organization and it has quite a number of members. How many members, by the way?

Mr. Graham: The organization consists of approximately 2,000 professional visual artists, which is roughly proportional, on a provincial and territorial basis, to the population.

Mr. Hogue: Do the members belong to the organization on a voluntary basis?

Comment se joignent-ils à votre organisation?

M. Graham: Par le biais d'une demande. Il faut souscrire à la définition de l'UNESCO.

Mr. Hogue: Do they have any obligation to join?

M. Graham: Non. Ils affirment qu'ils travaillent comme artistes professionnels ou, sinon, qu'ils ont une affiliation. S'il y a un aquarelliste ou. . .

M. Hogue: Quelqu'un pourrait être un artiste sans faire partie du Front des artistes canadiens.

M. Graham: Oui. Il n'y a pas de restrictions.

Mr. Hogue: How many members are from Quebec and from the Atlantic provinces?

M. Graham: C'est difficile à dire. Je crois qu'il y en a de 300 à 400 du Québec. À l'Île-du-Prince-Édouard, il y en a 8, et en Nouvelle-Écosse, il y en a peut-être 150. Je m'excuse de ne pas avoir les statistiques ici.

M. Hogue: Étant donné l'heure, M. Graham, accepterait-il de revenir? Il reste des questions fondamentales à aborder.

• 2205

Le président: Nous n'aurons pas le temps. Il vaut mieux continuer ce soir, s'il vous plaît.

Mr. Hogue: If you do not mind.

Le président: Non, il n'y a pas de problème.

M. Hogue: Le Front des artistes canadiens compte environ 2,000 membres. Il y en a de 300 à 400 du Québec. Vous pourriez sûrement nous faire parvenir de la documentation. Vous pourriez aussi nous dire combien d'artistes des différents domaines de compétence font partie de l'association.

M. Graham: Cela, c'est difficile.

M. Hogue: C'est difficile?

M. Graham: Actuellement, la plupart des artistes ne travaillent pas dans un seul domaine. Un artiste peut faire de l'estampe, mais aussi de la sculpture et de l'installation. Il y a toutes sortes de genres et il est presque impossible de faire une répartition par genre de compétence. Ce n'est pas réaliste. À une autre époque, on pouvait dire qu'il y avait tant de sculpteurs, tant d'artistes en estampe, mais ce n'est pas réaliste aujourd'hui.

[*Traduction*]

spécialité que le sien se dresse. Je suis un vieux psychologue et je peux donc lui parler, «parce qu'il est moi et que je suis lui». . . Mais vous, vous êtes le responsable d'une organisation qui compte un grand nombre de membres. Au fait, combien?

M. Graham: Nous comptons environ 2,000 artistes professionnels des arts visuels qui sont répartis, sur le territoire canadien, à peu près proportionnellement aux populations provinciales et territoriales.

M. Hogue: Est-ce que l'appartenance à votre organisation est volontaire?

How do they join your organization?

Mr. Graham: They file an application. It is necessary to endorse the UNESCO definition.

M. Hogue: Sont-ils obligés de faire partie de votre organisation?

Mr. Graham: No. They have to declare that they work as professional artists or that they are otherwise affiliated. If it is a water-colourist or. . .

Mr. Hogue: Could someone be an artist without being a member of the Canadian Artists' Representation?

Mr. Graham: Yes. There is no obligation.

M. Hogue: Combien comptez-vous de membres du Québec et des provinces de l'Atlantique?

Mr. Graham: It is hard to tell. I think there are 300 to 400 in Quebec. There are 8 from Prince Edward Island and there may be 150 from Nova Scotia. I am sorry I do not have the statistics.

Mr. Hogue: Because of the time constraint, would Mr. Graham accept to come back at a later date? We have some more basic questions to dwell into.

The Chairman: We will not have time. It might be better to go on this evening, if you do not mind.

M. Hogue: Si vous n'avez rien contre cela.

The Chairman: No, there is no problem.

Mr. Hogue: The Canadian Artists' Representation has about 2,000 members. Three to four hundreds are from Quebec. You can surely send us the information. You could also tell us how many kinds of artists are members of the association.

Mr. Graham: That is hard to say.

Mr. Hogue: It is hard?

Mr. Graham: Today, most artists use more than one medium. An artist can do prints as well as sculpture and installation work. There are many forms of art and it is almost impossible to classify artists according to their medium. We cannot realistically do that. At one time, it was possible to say there were so many sculptors and so many print artists, but it is not the case today.

[*Text*]

M. Hogue: Le président de l'Union des artistes a réussi et il n'a jamais contesté la définition qu'il a donnée de la culture. Je n'ai malheureusement pas avec moi le texte de la traduction du document de Bélanger-Campeau. Puis-je vous le lire en français, s'il vous plaît?

M. Graham: Oui.

M. Hogue:

La culture est à la fois la somme de l'oeuvre que les créateurs de tout un peuple ont tirée de l'imaginaire collectif en même temps que gestes, paroles, chants et accents qui sont le quotidien de ce même peuple.

En même temps qu'il se place dans l'imaginaire, la chasse-galerie, les anciens Canadiens et tout le reste, il se place dans l'actualité et il fait comme une continuité historique.

M. Graham: Quelle était la dernière phrase: les gestes. . .?

M. Hogue:

. . .gestes, paroles, chants et accents qui sont le quotidien du peuple.

Il a fallu que je conteste cette définition, parce qu'on ne parle pas de littérature et de science dans cela. Je pense que cela fait partie de la culture, mais je ne suis pas ici pour cela.

Ici, vous êtes à deux sigma et demi ou à trois sigma de la moyenne. Vous êtes en dehors de la moyenne, et il le faut. En même temps qu'on est en dehors de la moyenne, on place au Québec une définition de la culture qui parle de l'imaginaire collectif et qui l'associe facilement, ce qui devient facile, à Vigneault et à quelques chanteurs populaires.

M. Graham: Cela inclut aussi les joueurs de hockey. Une culture, c'est bien plus que le patrimoine et les arts. Une culture, c'est le quotidien, mais pas uniquement le quotidien haut-de-gamme, celui des gens de Westmount ou d'Outremont. Ce n'est pas une aire réservée à quelques-uns. La culture inclut tout. Cela inclut la taverne, le joueur de hockey, etc. Quand on parle de culture, il est difficile de savoir de quoi on parle.

M. Hogue: Cela inclut aussi Tanobe.

M. Graham: Oui. Ce soir, je parle beaucoup des arts, du secteur culturel, mais quand on parle de la culture, on parle de toute une gamme d'expériences qui sont l'imagination collective d'un peuple. La culture, c'est quelque chose qui vient de cette imagination. C'est quelque chose qui est écrit. Cela peut être les arts ou l'interprétation. On peut exprimer cette culture de base de différentes façons, mais il est très difficile de définir la culture d'une manière satisfaisante. Je pense que tout le monde sait ce qu'on dit quand on parle des arts et du secteur culturel, mais quand on parle de la culture, on a des problèmes. J'en ai moi-même.

• 2210

To give an example, in—

M. Hogue: Juste un instant. Morrisseau et Tanobe, cela fait partie de la culture?

[*Translation*]

Mr. Hogue: The president of the *Union des artistes* managed to do so and he never contested the definition he gave of culture. I unfortunately do not have with me the translation of the Bélanger-Campeau report. May I read from it in French?

Mr. Graham: Yes.

Mr. Hogue:

Culture is the sum of works which the artists of an entire people have gleaned from the collective imagination as well as from the habits, words, songs and accents that represent the everyday expression of that people.

To the degree that this is part of the collective imagination, of myths and legends such as *Les anciens Canadiens*, it is also rooted in the present and represents a continuous thread throughout history.

Mr. Graham: Could you repeat that last sentence: the habits. . .?

Mr. Hogue:

. . .the habits, words, songs and accents which represent the everyday expression of that people.

I cannot agree with that definition because it does not include literature or science. I believe they are also part of culture, but that is not what I am getting at.

In this case, you are not quite dealing with every man's definition of culture. But that is inevitable. In Quebec, culture is associated with the collective imagination, which automatically includes Vigneault and a few other popular folk singers.

Mr. Graham: It also includes hockey players. A culture is more than just people's heritage or its arts. Culture is also daily life, but not necessarily that of the upper classes living in Westmount or in Outremont. Culture is not an exclusive precinct reserved to only a few people. Culture includes everything. It includes taverns and hockey players, for example. When one speaks of culture, it is difficult to pinpoint exactly what one means.

Mr. Hogue: It also includes Tanobe.

Mr. Graham: Yes. This evening, I spoke quite a bit about the arts and of the cultural sector, but when one speaks of culture, one speaks of a wholly different range of experiences which are part of the collective imagination of a people. Culture is something that springs from this imagination. It is something that is written. It can be the arts or the interpretation. This basic culture can be expressed in various ways, but it is very difficult to define culture in a satisfactory manner. I think that everyone knows what we talk about when we speak of the arts and the cultural sector, but when we talk about culture itself, problems crop up. I myself have problems with this concept.

À titre d'exemple, dans. . .

Mr. Hogue: Just a moment. Are Morrisseau and Tanobe part of culture?

[*Texte*]

M. Graham: Oui.

M. Hogue: Aucun doute?

M. Graham: Aucun doute.

M. Hogue: Cela fait partie de ma culture.

M. Graham: Oui. Il n'y a pas de problème là. C'est aussi une partie de ma culture. Mais il y a aussi Beau Dommage et Robert Charlebois. Tout cela fait aussi partie de la culture. C'est quand on parle des arts ou des aspects des arts qu'il y a des différences.

There is an analogy. You have been dealing a lot with communications people and so on who talk about science and technology. In any aspect, when you look at science or technology, you always have at one point or another the type of research that doesn't really have an immediate application that's usually termed as pure research. Blue skies is another thing.

If you take science and technology and substitute culture, culture has a lot of applications. Culture is applied in broadcasting and publishing. Practically every daily walk of life has cultural aspects to it. Just as in science you go to that blue skies or that pure research, so in culture you have art somewhere that is an expression from that culture. It also helps to define that culture. But the two aren't necessarily interchangeable.

M. Hogue: Alors, cela n'est pas seulement Fortin, Borduas et Riopelle. C'est aussi Leibovitch.

M. Graham: Oui, c'est cela, la culture.

M. Hogue: Je parle du Québec, et donc du Canada. Alors, Morrisseau qui vient de plus loin, et Tanobe, c'est de la culture?

M. Graham: Oui.

M. Hogue: C'est une culture qui appartiendrait au *Canadian ground*, au sol canadien.

M. Graham: Oui.

M. Hogue: Vous représentez 2,000 artistes, dont 300 à 400 du Québec.

M. Graham: C'est mon estimation. Il y a entre 4,000 et 5,000 artistes qui vendent des oeuvres au Canada. Il y en a beaucoup qui sont à temps partiel et il y a aussi beaucoup d'artistes amateurs. Selon l'estimation la plus forte, il y a de 4,000 à 5,000 artistes visuels au Canada. Tout dépend qui fait les estimations.

M. Hogue: *I am going to push* juste un peu plus. Je continue à lire:

> C'est sa culture alimentée et soutenue par les créateurs et les chercheurs, nourrie par les artistes, vécue par tout ce qui anime l'identité du peuple québécois.

C'est en même temps l'identité du peuple canadien.

M. Graham: Oui.

M. Hogue: Merci beaucoup.

Mr. de Jong: Just an adjoinder to this, Mr. Chairman—

[*Traduction*]

Mr. Graham: Yes.

Mr. Hogue: You are quite sure?

Mr. Graham: Quite sure.

Mr. Hogue: That is part of my culture.

Mr. Graham: Yes, that is not a problem. It is also part of my culture. But there also is Beau Dommage and Robert Charlebois. All that is part of culture too. It is when we talk about art or various aspects of the arts that differences arise.

Je vous propose une analogie. Vous avez entendu des gens qui oeuvrent dans le domaine des communications et qui parlent des questions relatives à la science et à la technologie. Peu importe l'aspect de la science ou de la technologie, à un moment donné ou à un autre, vous avez toujours le genre de recherche qui n'a pas d'application immédiate, qui est décrite comme de la recherche pure. Les ciels bleus, c'est autre chose.

Si vous remplacez la science et la technologie par la culture, vous constatez qu'il existe beaucoup d'applications pour la culture—la radiotélédiffusion et l'édition, par exemple. Dans la vie, presque toutes les activités comportent des facettes culturelles. Comme vous avez les ciels bleus ou la recherche pure dans le domaine des sciences, dans celui de la culture vous avez un genre d'art qui exprime cette culture. Cet art nous aide également à définir cette culture. Mais les deux ne sont pas forcément interchangeables.

Mr. Hogue: So culture is not just Fortin, Borduas or Riopelle. It is Leibovitch.

Mr. Graham: Yes that is what culture is.

Mr. Hogue: I am talking about Quebec, and thus, I am talking about Canada too. So Morrisseau, who comes from farther away, and Tanobe, are they part of culture?

Mr. Graham: Yes.

Mr. Hogue: So this culture belongs to Canada, and takes root in Canadian soil.

Mr. Graham: Yes.

Mr. Hogue: You represent 2,000 artists, 300 to 400 of whom are from Quebec.

Mr. Graham: That is my estimate. There are between 4,000 and 5,000 artists who sell their works in Canada. Many of them work on a part-time basis, and there are also a great many amateur artists. According to the highest estimate, there are 4,000 to 5,000 visual artists in Canada. Everything depends on who calculates the estimates.

Mr. Hogue: *Je vais aller juste* a little bit further. I will continue to read the definition of culture:

> It is its culture nurtured and supported by creative artists and researchers, nurtured by artists, experienced by every element that breathes life into the identity of the people of Quebec.

And at the same time, it is the identity of the Canadian people.

Mr. Graham: Yes.

Mr. Hogue: Thank you very much.

M. de Jong: Monsieur le président, je tiens à ajouter...

[*Text*]

The Chairman: Is this what we call a piggyback?

Mr. de Jong: Sure, absolutely. It is a free-ranging discussion. Perhaps out of these discussions, we all begin to grasp this whole area. It seems to me that when you talk about what is culture, on one level everything is culture. Everything we do is culture, whether unconsciously or consciously. In terms of the arts we have hierarchies. It's what we then put a frame around. Anything is art or anything becomes art the moment we consciously direct attention, put the frame around it, and say this is art.

• 2215

If you take a water jug and some glasses and put it on a pedestal in a museum or a gallery it becomes art. Art is a process in which we begin to focus our conscious attention on an object. We no longer look at just some glasses and a water container, but we begin to see other dimensions in there.

You can take anything and the artistic process is putting that conscious attention on whatever object there is. In terms of the visual art it's visual objects, in terms of drama and literature and so forth it's another medium, but still the same enterprise is to put conscious attention on something we normally take as an ordinary object.

As I mentioned, you have hierarchies. You have exhibitions. You have winners and losers. You have art critics—people who say this is better art than that—but it's all pretty nebulous and hazy. Part of the problem I had as an artist that was once you enter into this, how can you really begin to define this is better than something else other than artificially created measuring sticks?

Those measuring sticks change from society and time and place and so forth. The interesting and, to me, exciting thing in living in this century with the globalization is that we begin to recognize art from many other cultures and many other dimensions, and this becomes a liberating thing.

Particularly in Canada, where we don't have the baggage of the past, so to speak, we don't have museums stuffed with "this is how it should be". We're much freer to explore in a sense the here and now and the more contemporary. The past is a benefit at times and at other times it's a "bloody drag". I think we're really privileged to be able to live on this continent without that historic "drag".

It seems to me so sad, in terms of artists out of Quebec, if there's an attempt by more of the intellectuals who like to talk about art and culture as opposed to actually living and producing it to begin to define it in such a restrictive way, I think the result would be a very parochial type of art.

Quebec misses out on the opportunity of the 21st century. In terms of art it's an explosion of ideas, newer technologies, newer notions in terms of where to put the frame around. I think art is very important in terms of the evolution of human consciousness. It is the high beams of a car that show the directions in which human consciousness and thinking can move and evolve.

[*Translation*]

Le président: Alors, j'imagine que vous voulez enchaîner?

M. de Jong: Tout à fait. Il s'agit d'une discussion très libre. À la suite de ces délibérations, nous commençons tous à comprendre toute cette question. Il me semble que lorsqu'on parle de la culture, tout est culture d'une certaine façon. Tous nos gestes, conscients ou inconscients, composent la culture. Il y a une hiérarchie dans le domaine des arts. Il y a un certain stade où l'on établit un cadre et une oeuvre devient art dès le moment où elle capte notre attention, où on l'inscrit dans un cadre et où l'on dit: voilà, ça, c'est de l'art.

Si vous peignez un pot à eau et des verres et que vous les placez sur un piédestal dans un musée ou une galerie d'art, c'est de l'art. L'art équivaut au processus de fixation consciente de notre attention sur un objet. Il ne s'agit plus de verres ni d'un pot à eau, on a affaire à d'autres dimensions.

La création artistique consiste à faire porter une attention consciente sur un objet, quel qu'il soit. Dans les arts visuels, il s'agira d'objets visuels, et dans les domaines des arts dramatiques et de la littérature, il s'agira d'un autre médium, mais ce sera toujours la même entreprise, celle qui consiste à faire porter une attention consciente sur quelque chose que nous considérons normalement comme un objet ordinaire.

Comme je l'ai dit, il y a une hiérarchie. Il y a les expositions, il y a les gagnants et les perdants. Il y a les critiques d'art. . . ceux qui disent que telle ou telle chose est mieux qu'une autre. . . Mais tout cela demeure nébuleux. D'ailleurs, quand j'ai embrassé la carrière artistique, je me suis demandé comment on pouvait vraiment définir que ceci est mieux que cela, autrement qu'en se servant d'étalons artificiels?

Or, ces étalons changent, d'une société, d'un lieu et d'une époque à l'autre. Ce que je trouve intéressant, en ce siècle où le monde devient un village, c'est que l'on commence à reconnaître l'expression artistique d'autres cultures, ce qui a un effet libéralisateur.

Et c'est surtout le cas au Canada, où nous n'avons pas ce bagage du passé, où nos musées ne sont pas remplis de «modèles à suivre». En un sens, nous sommes beaucoup plus libres d'explorer tout ce qui s'offre à nous, d'explorer notre univers contemporain. Parfois, le passé peut être un avantage mais, à l'occasion, il est aussi un sacré poids à traîner. Quant à moi, j'estime que nous avons beaucoup de chance d'évoluer sur ce continent, sans avoir à porter le «poids» de l'histoire.

Je trouve triste, pour les artistes vivant en dehors du Québec, que certains intellectuels plus portés à parler d'art et de culture qu'à produire et à vivre de leurs oeuvres, veuillent définir l'expression artistique de façon aussi restrictive, ce qui risque de déboucher sur un art «d'esprit de clocher».

Quant aux artistes québécois, ils sont en train de manquer le bateau du XXIe siècle. L'art est une explosion d'idées, de technologies révolutionnaires, de notions nouvelles, d'éclatement des cadres établis. J'estime que l'art est très important pour l'évolution de la conscience humaine. Il est le phare qui nous montre la direction vers laquelle nous devons orienter nos pensées, nous diriger, évoluer.

[*Texte*]

It's moving at a very fast pace. It seems to me that when you get caught up in the whole nationalist notion of trying to preserve something you begin to start putting boundaries and limitations. The moment you start putting boundaries and limitations you really do a disservice to yourself and to your people. It's really going to prevent the evolution of Quebec culture and change.

I spent some time in a particular part of Yugoslavia and Croatia. One of the conclusions I came to about what the communists did there was that they tried to stop a natural evolution in change. They made something rigid as though they were holding on to something to preserve something, and in the process missed the natural evolution and human growth of its culture, its ideas, its people and so forth.

When I hear the definitions that come out of Quebec in terms of culture and the need to preserve, I think they have to look very seriously at the price they're going to have to pay for this.

• 2220

The Chairman: I think that's an excellent statement.

Mr. de Jong: It is a statement; it wasn't a question.

The Chairman: I hate to cut you off. I didn't think it was a question. I thought it was a very excellent, spontaneous expression. One thing that is not going rapidly tonight is this meeting.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: We seem to be making a lot of progress, but it's taking a lot of time. Would you like to make further comments, Mr. Graham?

Mr. Graham: You did sort of wrap things up. I know I'm getting pretty tired. It's been a long day for me. I would just like to underline what I said: It should not be the policy, in either the arts or in the Constitution, to define the limits so much as to provide the principles from which to grow.

I strongly believe, not only as a Quebecker and somebody of a minority language group, that it's necessary to promote in North America the future of the French language, its existence. That is very important. That is important to me as an English Quebecker, as I'm sure it's important to people in other parts. It's important to have that. That makes us different; that makes us distinct.

Quebec is distinct. I chose to live there in a distinct society. That does not mean Saskatchewan is not unique; that does not mean British Columbia isn't eccentric. Any other province is free to define themselves as they want. I am not going to distract from that, as a Quebecker.

But I think we have to make a distinction here. When we talk about culture and we talk about heritage, a lot of times we're also talking about language. I hate to be the one to say this, coming as I do from a "non-linguistic" medium, but

[*Traduction*]

L'art évolue très rapidement. Or, il me semble que lorsque vous vous enfermez dans une notion nationaliste consistant à essayer de préserver un acquis, vous vous fixez vous-même des frontières et des limites. Dès lors, on se dessert soi-même et l'on dessert les autres. Ce genre de repli dans la création empêchera le changement et l'évolution culturelle au Québec.

J'ai passé quelque temps en Croatie et en Yougoslavie. Et l'une des conclusions auxquelles j'en suis arrivé, c'est que les communistes, lorsqu'ils étaient en place, ont essayé d'interrompre l'évolution naturelle. Ils ont imposé des cadres rigides, comme s'ils avaient voulu préserver quelque chose et, ce faisant, ils ont raté le virage de l'évolution naturelle et de l'essor humain par le biais de la culture, des idéaux et de l'explosion sociale.

Quand je songe aux définitions que l'on donne aux mots «culture» et «préservation culturelle» au Québec, je crains que les Québécois ne finissent par payer un lourd tribut au nom de ces principes.

Le président: Qu'en termes fleurés ces choses-là sont dites.

M. de Jong: C'était une déclaration, pas une question.

Le président: Désolé de vous interrompre. Je n'ai jamais pensé qu'il s'agissait d'une question, mais bien d'un exposé éloquent et spontané. Par contre, nous n'avançons pas dans notre réunion.

Des voix: Ah! Ah!

Le président: Certes, nous progressons, mais il nous faut du temps. Désirez-vous faire d'autres remarques, monsieur Graham?

M. Graham: Vous avez plus ou moins résumé les choses. Je commence à sentir la fatigue, car ça aura été une longue journée. Je tiens simplement à insister sur ce que j'ai dit: il ne faut pas adopter pour politique, pas plus dans le domaine des arts que dans les termes de la Constitution, de définir les limites au point de jeter les principes de base sur lesquels devra s'appuyer toute évolution future.

En tant que Québécois et que membre d'un groupe linguistique minoritaire, je suis intimement convaincu qu'il faut garantir l'existence du fait français en Amérique du Nord. C'est très important. C'est important pour moi, en tant qu'Anglo-Québécois, mais je suis sûr que c'est également important pour d'autres personnes, qui vivent ailleurs au pays. C'est cela qui fait que nous sommes différents, qui fait que nous sommes distincts.

Le Québec est distinct et j'ai choisi d'y vivre dans une société distincte. Cela ne revient pas à dire que la Saskatchewan n'est pas unique, que la Colombie-Britannique n'est pas excentrique, au sens premier du terme. En tant que Québécois, je ne m'écarterai pas de cette ligne de pensée.

Toutefois, je pense qu'il convient de faire une distinction. Qui dit culture, qui dit héritage, dit également, très souvent, langue. Je répugne quelque peu à faire ce genre de déclaration puisque je ne fais pas partie d'un médium

[*Text*]

while I do think it's important to preserve and protect the future of French in North America, I also think we cannot confuse all kinds things that are cultural baggage in heritage and the future of creative arts. If we're going to assure a future, the best way to do it is to promote creativity.

Any group, whether it is ethnic, racial, linguistic, or national, that stops procreating—and I'm not talking about *la revanche des berceaux*, I'm talking about the cultural product—is doomed to die a slow and lingering death.

What we're looking at, most importantly, is that there continue to be a creation, an ongoing creation, a procreation. Whether we are talking of Canadian culture or about the future of French in North America, as long as there is procreation, there is a future. When you stop it or define it or limit it, that's when it's in danger.

The Chairman: That's an excellent summary. Mr. Graham, you were present when I spoke to the other group about the joint parliamentary committee. I encouraged them to feel free to seek an opportunity to make a presentation to that committee. We are attempting to do a complementary, supplementary, specific job, but we do not want to upstage or supplant that process in any way.

Particularly in your first full paragraph on your last page, you express concerns about constitutional proposals, property rights and "federal-provincial gambling". You ask how we can ensure that artists will be consulted.

I would invite you, as has Mrs. Finestone and Mr. de Jong, to consider putting some words to those 28 proposals and suggesting the changes. You've made the statement very well tonight, a couple of times, that we should be talking about responsibilities in principles to parallel the rights and powers we seek.

I think it would be very creative for you to voice those in very specific terms, either through this committee or directly to the joint committee—or to both. We would invite you to communicate with us further if you feel so inclined.

Mr. Graham: It is our intention to go before that committee, or to attend those five or so meetings. We're still not sure about the process.

Mrs. Finestone: Just take your document with you, that's all.

• 2225

Mr. Graham: For a while, we didn't know there was going to continue to be a committee. We understood there were five portmanteau public hearings being set up. Do we fit in one of them? Do we fit in all of them? We do intend to make ourselves known.

The Chairman: Would you do us the liberty to copy us with whatever presentations you do make so that we have a consistent package of your views?

Mr. Graham: Will do.

[*Translation*]

«linguistique», mais je n'en estime pas moins important de protéger l'avenir du français en Amérique du Nord, et je pense qu'on ne peut pas tout mélanger: l'héritage et le patrimoine culturel d'une part, et l'avenir des arts de la création d'autre part. Le meilleur moyen d'assurer l'avenir des arts consiste à promouvoir la créativité.

N'importe quel groupe, qu'il soit ethnique, raciál, linguistique ou nationaliste, qui arrête la procréation—et je ne parle pas ici de la revanche des berceaux, mais plutôt du produit culturel—est condamné à une mort lente.

Le plus important, c'est qu'il y ait création, création permanente... procréation. Peu importe qu'il s'agisse de culture canadienne ou de culture française en Amérique du Nord, tant qu'il y a procréation, il y a de l'espoir. Mais attention, dès qu'on essaie de définir ou de limiter la création, il y a danger.

Le président: Que voilà un excellent résumé. Monsieur Graham, vous étiez présent lorsque j'ai parlé du comité parlementaire mixte aux représentants de l'autre groupe. Je les ai encouragés à faire part de leurs observations au comité. Nous essayons de faire un travail complémentaire, supplémentaire, de caractère particulier, mais nous ne voulons certainement pas prendre le pas sur ce processus.

Dans le premier paragraphe complet de la dernière page de votre mémoire, vous parlez de «paris du fédéral et des provinces» et vous vous demandez comment veiller à ce que les artistes soient consultés.

Eh bien, je vous inviterai, tout comme l'ont fait M^me^ Finestone et M. de Jong avant moi, à étudier le libellé des 28 propositions du gouvernement fédéral et à suggérer des changements. Vous nous avez clairement dit, et à plusieurs reprises ce soir, que les droits et les pouvoirs que chacun réclame s'accompagnent forcément de responsabilités en principe.

Je crois qu'il serait tout à fait créateur que vous énonciez explicitement ces responsabilités, que ce soit par le biais de ce comité ou directement auprès du comité mixte, ou encore les deux. D'ailleurs, je vous invite à communiquer de nouveau avec nous, si vous en avez le désir.

M. Graham: Nous avons l'intention de témoigner devant le comité ou du moins de participer aux quelque cinq réunions prévues. Mais nous ne savons pas encore exactement comment.

Mme Finestone: Munissez-vous simplement de votre document.

M. Graham: Pendant un moment, nous avons pensé qu'il n'y aurait plus de comité. On nous avait dit qu'il y aurait cinq audiences publiques fourre-tout. Quant à savoir si nous pouvons y avoir une place... mais nous avons l'intention de faire connaître notre désir de participer.

Le président: Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir une photocopie de tous les mémoires que vous déposerez par la suite, de sorte que nous ayons une documentation complète sur votre point de vue.

M. Graham: Entendu.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you very much. I know I speak for every committee member when I say this has been just an excellent presentation and we thank you most sincerely.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup. Je sais que je parle au nom de tous les membres du comité en vous disant à quel point votre exposé a été excellent et je vous remercie du fond du coeur.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Telefilm Canada:

Pierre DesRoches, Director General;

Michèle Fortin, Associate Director General;

Pierre Pontbriand, Director, Communications.

From the Canadian Cable Television Association:

Ken Stein, President and Chief Executive Officer;

Roger Poirier, Senior Vice-President;

Guy Beauchamp, Immediate Past President.

From the Canadian Artists' Representation:

Greg Graham, National Director.

TÉMOINS

De Téléfilm Canada:

Pierre DesRoches, directeur général;

Michèle Fortin, directrice générale adjointe;

Pierre Pontbriand, directeur, Communications.

De l'Association canadienne de télévision par câble:

Ken Stein, président-directeur général;

Roger Poirier, premier vice-président;

Guy Beauchamp, président sortant.

Du Front des artistes canadiens:

Greg Graham, directeur national.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 21

Thursday, November 21, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 21

Le jeudi 21 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24335—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice-Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice-présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 21, 1991
(29)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 9:28 o'clock a.m. this day, in Room 209, West Block, the Acting Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton—Wentworth).

Acting Member present: John Harvard for Sheila Finestone.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux and John Thera, Research Officers.

Witnesses: From the National Archives: Jean-Pierre Wallot, National Archivist; Michael Swift, Assistant National Archivist; Francoise Houle, Director General, Policy Branch; Derek Ballantyne, Director General, Archives Headquarters Accommodation Project. *From Heritage Canada:* Elizabeth Bayer, Chair of the Board of Governors; Jacques Dalibard, Executive Director; P.M. Vachon, Governor for Quebec.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses from the National Archives made a statement and answered questions.

The witnesses from Heritage Canada made a statement and answered questions.

At 12:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 21 NOVEMBRE 1991
(29)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 9 h 28, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton—Wentworth).

Membre suppléant présent: John Harvard remplace Sheila Finestone.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux et John Thera, attachés de recherche.

Témoins: Des Archives nationales: Jean-Pierre Wallot, archiviste national; Michael Swift, archiviste national adjoint; Françoise Houle, directrice générale, Direction des politiques; Derek Ballantyne, directeur général, Projet de logement de l'administration centrale. *De Héritage Canada:* Elizabeth Bayer, président du conseil; Jacques Dalibard, directeur général; P.M. Vachon, gouverneur pour le Québec.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'étude du rôle des communications et de la culture dans l'unité canadienne.

Les témoins des Archives nationales font un exposé et répondent aux questions.

Les témoins de Héritage Canada font un exposé et répondent aux questions.

À 12 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, November 21, 1991

• 0928

Le président suppléant (M. Hogue): À l'ordre!

En l'absence de M^me^ Finestone et du président, vous aurez à m'endurer ce matin. Bienvenue, monsieur Wallot; vous avez la parole.

M. Jean-Pierre Wallot (archiviste national, Archives nationales): Monsieur le président, madame et messieurs les membres du Comité, je vous remercie d'avoir invité les Archives nationales du Canada à comparaître devant vous.

• 0930

C'est toujours un plaisir pour moi de venir rencontrer les membres du Comité pour exposer notre mandat, nos programmes, nos activités, et aussi pour répondre aux questions que vous tenez à nous poser, surtout que les séances actuelles portent sur un sujet majeur, à savoir l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

J'aimerais d'abord présenter les personnes qui m'accompagnent. Ce sont M^me^ Françoise Houle, directrice générale, Direction des politiques; M. Michael Swift, archiviste national adjoint, et M. Derek Ballantyne, directeur général, Projet d'aménagement des locaux.

Pendant une crise d'unité nationale comme celle que nous vivons actuellement, le présent et l'avenir trouvent leur cohérence dans la reconstitution de la mémoire collective de notre peuple, et aussi dans la connaissance qu'ont les membres de cette nation d'eux-mêmes. On ne peut plus douter maintenant que pour se connaître, se comprendre et assumer son identité culturelle, il faut connaître son histoire et sa culture. Sans savoir, en effet, d'où nous venons et qui nous sommes, nous sommes condamnés à l'amnésie et à l'impuissance face au présent et à l'avenir.

Les Archives nationales du Canada constituent la maison de la mémoire collective du peuple canadien et de ses institutions fédérales, des origines jusqu'à nos jours. Comme le dit notre document de mission, «elles documentent la diversité, la richesse et l'évolution historique complexe de notre pays, de ses populations et de ses institutions, et plus particulièrement du gouvernement du Canada».

This memory helps shed light upon the important events, rights, claims, regional and national collective symbols, and upon the distinctive elements of our diverse cultures, enabling us to understand, share and assume a national identity.

"A nation, like a man, is senile if it has no memory", wrote Northrop Frye, and this, to me, is a fundamental truth.

Les Archives jouent donc un rôle clé pour nourrir cette conscience collective en devenir qui est en constante évolution. Et d'ailleurs, ça fait partie de notre objectif puisque l'objectif des Archives nationales du Canada c'est de

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 21 novembre 1991

The Acting Chairman (Mr. Hogue): I call the meeting to order.

In the absence of Mrs. Finestone and the Chairman, you will have to put up with me this morning. Welcome, Mr. Wallot; you have the floor.

Mr. Jean-Pierre Wallot (National Archivist, National Archives): Mr. Chairman and committee members, thank you for inviting the National Archives of Canada to appear before you.

I am always pleased to meet with the committee members to inform them of our mandate, programs and activities, and also to answer the questions that you wish to ask us, particularly since the current hearings are dealing with a very important subject, namely, the influence of communications and culture on Canadian unity.

First I would like to introduce the officials who are here with me today. They are Mrs. Françoise Houle, Director General, Policy Branch; Mr. Michael Swift, Assistant National Archivist, and Mr. Derek Ballantyne, Director General, Accommodation Project.

During a national unity crisis such as that which we are currently experiencing, the present and the future find their meaning in the collective memory of the nation and in the knowledge that the members of the nation have of themselves. We can no long doubt that one must be familiar with one's history and culture in order to know and understand oneself and to assume one's cultural identity. Without knowing where we come from and who we are, we are condemned to a state of amnesia and impotence in dealing with the present and the future.

The National Archives of Canada is the house of memory of the Canadian people and their federal institutions, from their origins to the present. As our mission statement says, "I documents the diversity, richness and complex historical evolution of our country, its people and its institutions, and more particularly of the Government of Canada".

Cette mémoire aide à éclaircir les événements importants, les droits, les demandes, les symboles régionaux et nationaux et les éléments distinctifs de nos cultures diverses, ce qui nous permet de comprendre, de partager et d'assumer une identité nationale.

«Une nation, comme une personne, est sénile si elle n'a pas de mémoire», a écrit Northrop Frye, et pour moi, cela constitue une vérité fondamentale.

The Archives is therefore called upon to play a key role in supporting the development of this collective consciousness which is constantly evolving. Moreover, this is part of our objective, since the objective of the National Archives of

[*Texte*]

préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien, de collaborer à la protection des droits et de contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale.

Cet objectif que je viens d'énoncer avait été approuvé en décembre dernier par le Conseil du Trésor et repose sur la Loi sur les Archives nationales votée par le Parlement en 1987.

Les Archives nationales apportent une dimension temporelle nécessaire à l'immergence d'une identité canadienne. Elles ont en effet un double rôle à cet égard. D'abord, en tant qu'organe du gouvernement elles garantissent la préservation des informations consignées, importantes, relatives aux activités du gouvernement, informations qui sont essentielles aux activités courantes des ministères et au maintien du sens de continuité. Deuxièmement, en tant qu'institution culturelle, puisqu'elles jouent sur deux tableaux, les Archives nationales protègent et nourrissent le sentiment d'identité nationale de tous les Canadiens. Dans ce double rôle, elles préviennent en fin de compte la perte définitive des documents historiques importants, ce qui entraînerait des lacunes graves dans notre mémoire si ces documents n'étaient pas conservés.

The "Vision" of the Archives, of which I have sent you a copy in the documentation sent to the committee, is to make the documentary memory of the nation available to all Canadians for their use, well-being and enjoyment.

The Archives applies this vision by acquiring important holdings. We have more than 100 linear kilometres of historical records in our archival holdings, and more than 600 linear kilometres of records in our federal centres, most of which will eventually be destroyed but some of it will be transferred to the historical archives.

We do apply this vision by acquiring, of course, but also by preserving and developing access to these records, and disseminating them through different media such as publications, historical and multicultural exhibits, distribution of films, microfilms, and the use of optical disks through a decentralized project for our operations, if we can find the resources needed.

The Archives is a leader in the Canadian and the international archival communities, on the national scene through the Canadian Council of Archives, which has helped archives all across the country—and we sent you a map with your documentation that shows where, for instance, a backlog reduction of money has been spent across the country—internationally in the International Council of Archives, since we are holding the quadrennial congress of 1992 in Montreal in September.

• 0935

Improving the contribution of National Archives of Canada: Above all, I think we need decent and reliable accommodation where we can store our valuable records, which are the basis of our collective heritage.

[*Traduction*]

Canada is to preserve the collective memory of the Canadian nation and government and to enhance the protection of rights and contribute to enriching the feeling of national identity.

This objective that I have just stated was approved last December by Treasury Board, and is rooted in the National Archives of Canada Act that was adopted by Parliament in 1987.

The National Capital Archives bring a necessary historical dimension to the identity of our people. To this end, it has a dual role: First, as an arm of government the Archives ensures the preservation of important recorded information relating to the activities of the Government of Canada. This heritage is essential both for current departmental use and for maintaining corporate continuity. Second, as a cultural institution, since it operates in these two areas, the Archives protects and nourishes the sense of national identity for all Canadians. In this dual role, it guards against any irretrievable loss of important historical documents, which would result in gaps in our collective memory, if these documents were not preserved.

L'énoncé de la vision des Archives, dont vous avez reçu copie dans la documentation qui a été envoyée au comité, est de rendre la mémoire documentaire de la nation accessible à tous les Canadiens pour leur usage et leur agrément leur bien-être.

Elles s'y appliquent par l'acquisition de fonds documentaires importants. Nous avons plus de 100 kilomètres linéaires de documents historiques dans nos fonds documentaires, et plus de 600 kilomètres linéaires de documents dans les centres fédéraux, dont la plupart seront éventuellement détruits, et dont une partie sera transférée aux archives historiques.

Nous appliquons cette vision bien sûr par l'acquisition des fonds, mais aussi par la préservation et le développement de l'accès à ces documents et leur diffusion par divers moyens, telles les publications, les expositions à contenu historique et multiculturel, la distribution de films et de microfilms ou l'emploi du disque optique dans le cadre d'un projet de régionalisation de nos opérations, lorsque les ressources seront disponibles.

Les Archives exercent un leadership au sein de la communauté archivistique tant canadienne qu'internationale: au niveau national, je citerais par exemple notre participation au Conseil canadien des archives, qui a renforcé le système des archives partout dans le pays—et votre documentation comporte une carte qui vous montre, par exemple, l'allocation des fonds consacrés à la réduction de l'arriéré au Canada; au niveau international nous avons collaboré au Congrès international des archives, dont la réunion quadriennale se tiendra à Montréal en septembre 1992.

Pour augmenter la contribution des Archives nationales du Canada: Pour entrepôser leur précieux document, assises de notre patrimoine collectif, les Archives nationales ont besoin, avant tout et d'une façon pressante, de locaux décents et fiables.

[*Text*]

Furthermore, the National Archives would like to act quickly to make the information contained in its records available Canada-wide by creating an automated archival holding system and establishing service centres in certain regions of the country—what I've called a decentralization project, which I've already mentioned.

Our accommodation: This is a problem you know very well as a committee, since a solution was developed through this committee, which made a study and then presented recommendations to the government in 1987, on which the government has acted since.

As you know, we have dismal accommodations, and in 1989 following up on the decision of the government to listen and to follow the recommendation of this committee, a stopgap, temporary measure was taken by the government who bought *un entrepôt* in Renfrew to store some of our collections. Now it is completely full, and of course we have no more quality space until Gatineau itself opens in a few years.

Depuis ma dernière comparution devant le Comité en mai 1990, le Conseil du Trésor a donné son approbation préliminaire de projet en vue de la construction d'un édifice à Gatineau, un édifice qui comprendrait à la fois un entrepôt pour les documents d'archives et des laboratoires pour les traiter.

La firme Blouin Ikoy & Associés a été engagée en 1991 pour préparer des plans de l'édifice de Gatineau. Cette firme est basée à la fois à Winnipeg et à Montréal. Et je suis heureux de vous montrer une maquette qui vous donne une idée de ce que pourrait avoir l'air l'édifice de Gatineau. Nous pourrons répondre à des questions sur cet édifice durant la période des questions.

Nous sommes donc très près du but et nous espérons maintenant obtenir l'approbation finale du projet par le Conseil du Trésor, au printemps 1992, et si tout va bien, la construction pourrait s'échelonner sur trois à quatre ans selon les disponibilités financières du gouvernement. En d'autres mots, nous devançons notre calendrier, et nous pourrions terminer plus vite et mettre davantage dans l'édifice pour le même prix, mais il y a quand même des problèmes de disponibilités financières qui nous forceront peut-être à ralentir un peu ce calendrier.

Quant à l'Édifice commémoratif de l'Ouest, eh bien, comme vous le savez, les préparatifs en vue de la reconstruction de cet édifice avaient été stoppés en décembre 1989 à cause des mesures de restrictions budgétaires. Ces mesures, normalement, devraient cesser de s'appliquer en décembre prochain et, donc, nous pourrons recommencer les travaux sur l'Édifice commémoratif de l'Ouest et préparer une soumission au Conseil du Trésor pour l'approbation préliminaire du projet. Ce qui ferait que nous aurions à Gatineau un édifice de laboratoires et d'entreposage, et sur la Voie cérémoniale, sur la rue Wellington, dans l'Édifice commémoratif de l'Ouest, nous aurions tous nos bureaux

[*Translation*]

De plus, les Archives nationales souhaitent ainsi donner rapidement un accès pan-canadien à l'information contenue dans leurs documents d'archives, par l'établissement d'un système informatisé d'accès au fonds d'archives et par l'installation de points des consultations dans quelques régions du pays, projet de régionalisation que j'ai évoqué plus tôt.

Nos locaux: Vous êtes bien conscients de ce problème puisqu'une solution a été élaborée par ce comité. Vous avez commandé une étude à ce sujet, puis présenté des recommandations au gouvernement en 1987 qui ont débouché sur des gestes concrets.

Comme vous savez, nous avons des locaux satisfaisants et en 1989, pour faire suite à la décision du gouvernement de nous écouter et de mettre en vigueur les recommandations de votre comité, une solution à court terme a été trouvé par le gouvernement: Il a acquis un entrepôt à Renfrew pour entreposer certaines de nos collections. Il est maintenant presque rempli et il nous restera plus de locaux satisfaisants avant l'ouverture de Gatineau dans quelques années.

Since my last appearance before the Committee in May 1990, we have received preliminary approval from Treasury Board to build a new record storage facility with laboratories in Gatineau to house the records.

The firm, Blouin Ikoy & Associés, was hired in 1991 to design the plans for the Gatineau building. This firm is based in Winnipeg and Montreal. I would be happy to show you a model that gives you an idea of what the Gatineau building will look like. Perhaps we could answer questions about this building during the question period.

After all these efforts and coming so close to our goal, we now hope to obtain final project approval from Treasury Board next spring; construction could then cover a three to four year period, depending on the government's budget. In other words, we are ahead of schedule, and we could finish earlier and include more in the building for the same price, but there are still cash flow problems that might force us to proceed somewhat more slowly.

As records the West Memorial Building, as you know, preparations for renovations were delayed in December 1989 by budget restrictions. These restrictions, normally, are expected to end next December, and, therefore, we could continue the work on the West Memorial Building and prepare an application to Treasury Board for preliminary project approval. This means that in Gatineau we would have a records storage facility whit laboratories, and on the Ceremonial Route, Wellington Street, the West Memorial Building would house the administration and public services—for researchers (those working there) and also for visitors to come and see these great historical records that are

[*Texte*]

principaux et tous les espaces publics, à la fois pour les chercheurs (ceux qui travaillent), et aussi pour les visiteurs pour qui nous pourrions exposer dans cet édifice tous les grands documents historiques qui ont marqué l'évolution de ce pays. Nous pourrions donc, comme aux États-Unis, attirer plusieurs dizaines de milliers de gens durant chaque semaine pour voir tout ce qui constitue les trésors des Archives, trésors que nous n'avons jamais pu montrer de façon globale parce que nous n'avions pas les locaux adéquats.

Donc, c'est ainsi, je crois, que les Canadiens de toutes origines pourront voir de leurs yeux, sinon toucher, du moins voir, les documents les plus importants de leur histoire, voir des galeries de Canadiens qui ont marqué l'évolution de notre pays, car nous avons aux Archives nationales, à toutes fins pratiques, une galerie de portraits qui couvre toute l'histoire du Canada des origines à nos jours.

A second aspect that I mentioned in this field is access to archival holdings.

We believe in the National Archives that to achieve our mission and to promote a greater sense of Canadian values, we must give users outside the National Capital Region broader access to the information contained in our archival holdings. Of course, we already do it through exhibitions, through the diffusion of books, of microfilm and so on. But the National Archives intends to decentralize access also by setting up regional access sites and by establishing an automated system for identifying and locating archival holdings across the country.

• 0940

First, I would like to speak about access sites. This gives Canadians not only greater access but also easier access. It also gives Canadians greater awareness of what Canada is about, how it was built, and the events that shaped it.

The National Archives intends to set up regional consultation sites, another archives across the country through ententes with specific repositories.

This initiative would allow the National Archives to provide services locally and make its products available to a wider clientele, without incurring heavy costs that would be considered excessive in the current period of restraint.

The National Archives's long-term objective, however, remains the establishment of autonomous service centres in the main regions of the country for what we call the

points de service; c'est utile, car cela donne une certaine accessibilité. Mai, comme le gouvernement fédéral, des organisations nationales produisent des documents dans tout le pays, et il faudra éventuellement les acquérir et les traiter. Il faudra donc aussi avoir, plus que des points de service, des points de travail.

[*Traduction*]

the milestones of our country. We could therefore, as in the United States, attract tens of thousands of people each week to see the jewels of the Archives, jewels that we have never been able to show together because we have never had adequate space.

Canadians of all origins will be able to see with their own eyes—perhaps not touch, but at least see—the most important records of our history, and portraits of Canadians who have influenced our history—because at the National Archives, we have a gallery of portraits that cover the history of Canada from its origins to today.

Un deuxième point que j'ai mentionné porte sur l'accès au fonds d'archives.

Les Archives nationales estiment que pour mieux assurer leur mission et pour développer un sens des valeurs canadiennes, il faut élargir, dans les régions en dehors de celles de la capitale nationale, l'accès aux informations contenues dans les documents d'archives qu'elles conservent. Bien sûr, nous l'avons déjà fait avec des expositons, la circulation de livres, de microfilms et ainsi de suite. Cependant, les Archives nationales proposent, d'une part, une décentralisation de l'accès par l'installation de points de consultation en régions et, d'autre part, par l'établissement d'un système informatisé permettant d'identifier et de localiser les fonds d'archives à travers le pays.

Premièrement, j'aimerais parler des points de consultation. Les points de consultation fournissent aux Canadiens non seulement un plus grand accès mais aussi un accès plus facile. De plus, ils développent chez les Canadiens une plus grande conscience de ce qu'est le Canada, comment il a été bâti, et les événements qui ont marqué son développement.

Les Archives nationales désirent établir des points de consultation dans d'autres institutions d'archives à travers le pays, par le biais d'ententes avec d'autres institutions.

Ce programme donnerait, de plus, la possibilité aux archives de fournir, sur place, des services ainsi que de rendre accessibles leurs produits à une clientèle élargie sans s'engager dans des dépenses trop élevées pour la conjoncture actuelle.

La création de centres de services autonomes dans les principales régions du pays demeure toutefois l'objectif qui favorise à long terme les Archives; il s'agit de

access sites; this is useful because it provides access to some extent. However, just like the federal government, national organizations also produce documents throughout the country and eventually they will have to be acquired and processed. We will therefore need, besides access sites, work sites.

[*Text*]

Automated access to our archival holdings: While it is common knowledge that information technology goes hand in hand with dynanism, speed, and competitiveness in many fields, we too must revolutionize our approach to accessing the cultural and historical information that is the source of self-knowledge and the knowledge of others in this country.

An automated system for accessing archival holdings would provide equal access everywhere, unlike the present situation. In other words, we envision a system that, like the library system, would permit Canadians anywhere to localize what holdings exist on a specific subject, how they are available, whether there are finding aids and this and that—all of this kind of information. This can not be done only for our holdings. It has to be done in co-operation with the whole Canadian archival community, so that eventually, in the next five to ten years, we have this system existing across the country.

This system would also give users a greater degree of autonomy—not only better service but also more autonomous service. People would not depend all the time on archivists in person to deal with the information. They could access directly a large amount of material without having to go through the different intermediaries.

As in the library organization, we have standards of descriptions, standards of access, on which the archival community in Canada has been working very hard for the past two to three years, thanks to money given by the National Archives through the Canadian Council of Archives to develop the standards with the professional associations. These are starting to be implemented across the country.

Une autre modification souhaitée pour améliorer la contribution des Archives nationales: Eh bien, nous souhaitons voir une approche concertée dans le domaine culturel et un partenariat plus serré entre les institutions fédérales et les autres paliers du gouvernement ainsi que le secteur privé. À cet effet, outre notre participation dans le Conseil canadien des archives, nous tentons de susciter une approche coordonnée pour assurer la conservation de notre mémoire inscrite, tant sur papier que sur des médias technologiques comme, par exemple, l'audiovisuel.

Nous voulons, par exemple, participer au développement d'une stratégie nationale pour la préservation des documents audiovisuels ainsi que lancer une étude de faisabilité portant sur l'utilisation du papier alcalin stable pour les documents gouvernementaux; ceci donc, pas seulement pour les publications, mais aussi pour les documents gouvernementaux.

J'aimerais d'abord parler des documents ou des archives audiovisuelles.

We now have 20 years of experience in the preservation of audio-visual records. This leads us here as elsewhere, I must say, not only in Canada but across the world, to a sad conclusion on the fate of our audio-visual memory. Disaster is imminent unless steps are taken quickly. This is a world-wide problem; it is not only a Canadian problem.

[*Translation*]

Un système automatisé d'accès aux fonds d'archives: il est de notoriété publique que l'information technologique sous-tend dynamisme, rapidité et compétitivité. Le champ culturel et patrimonial se doit aussi de révolutionner son approche de l'accès à l'information, basé sur la connaissance de soi-même et des autres.

Un système informatisé d'accès aux fonds d'archives permettrait un accès plus égalitaire, partout, plutôt que la situation actuelle. En d'autres mots, nous envisageons un système qui, comme le système bibliothécaire, permettrait aux Canadiens dans touts les régions de se renseigner sur les archives qui existent pour un sujet donné, comment les obtenir, s'il existe des outils pour les trouver et ainsi de suite—et d'autres renseignements de ce genre. On ne peut pas faire cela seulement pour nos archives. Cela doit être fait en coopération avec toutes les institutions canadiennes qui travaillent dans le domaine des archives, pour que, dans les cinq ou 10 procahines années, ce système existe à travers le pays.

Ce système donnerait aux utilisateurs plus d'autonomie—non seulement un meilleur service mais un service plus autonome. On ne dépendrait pas toujours des archivistes pour trouver des renseignements. On aurait un accès direct aux documents sans devoir passer par des intermédiaires.

Comme dans le système bibliothécaire, nous avons des critères de description, des critères d'accès, qui sont élaborés par la communauté archivistique du Canada depuis deux ou trois ans, grâce aux fonds fournis par les Archives nationales provenant du Conseil canadien des archives pour élaborer des critères de concert avec les associations professionnelles. Ces critères commencent à être mis en oeuvre à travers le pays.

Another way of improving the National Archives contribution: We advocate a concerted approach in cultural matters and a closer partnership between federal institutions, other levels of government, and the private sector. Its participation in the Canadian Council of Archives is one means of achieving this. The National Archives also encourages a co-ordinated approach to ensuring the preservation of our collective memory, in the form of both textual and non-textual records, for example, audiovisual records.

For example, we are committed to helping to develop a national strategy for the preservation of audiovisual archives, and to initiating a feasiblity study on the use of stable alkaline paper for government records: this would apply not only to publications, but also to government documents.

First, I would like to talk about audio-visual documents or archives.

Nous avons une expérience de 20 ans dans la préservation des documents audiovisuels qui nous amène, ici comme ailleurs, non seulement au Canada mais à travers le monde, à une triste constatation sur la sauvegarde de notre mémoire audiovisuelle: la catastrophe est imminente si aucune action n'est entreprise. C'est un problème mondial, pas seulement un problème canadien.

[*Texte*]

Our audio-visual documentary memory is gravely threatened as a result of the proliferation of audio-visual material, and often without fixed standards, and with changing technologies on media that are very fragile. All the things we have now to document the present and that will be used in the future to know the present, which is mostly audio-visual material, whether it is news or whether it is events captured on video, or whatever, are threatened. In 50 to 100 years from now, very few things will document what has happened in the past 30 or 20 years in Canada, including in the House of Commons, I must say, because the recordings there are on magnetic tape and this will self-destroy over a certain amount of time.

• 0945

The National Archives in theory has the mandate to collect audio-visual records of national significance. There is even a specific article in our law for that. But no archival repository in this country—nor in many other places, I must say; it is not "proper" to Canada—has the resources required to properly prepare, preserve, and make accessible this large portion of our collective heritage.

The inadequacy of the National Archives resources to deal with the current emergencies was made clear in studies of our activities in connection with preserving just one, the CBC records. This, of course, is our greatest holding, yet we cannot even cope with all the backlog of acquisitions of their records. If we then take all of the other broadcasters and if we then take the National Film Board, of which we are the archives, if we take Telefilm, which deposits films, and so on—even, as I said, the House of Commons, which does not fall under our law but which does have an entente with the National Archives and deposits in the National Archives historical records after a certain amount of time—there is simply no way we can deal with them at the present moment. It is simply too costly. There will have to be, I think, a national strategy to approach the audio-visual heritage of Canada. There are not only the National Archives but there are provincial archives, there are our university archives. There are other players out in the field, and we must find a way of looking at this field globally and come up with proposals to the government that may save at least this very, very important part of our present memory. Otherwise, this will be lost.

We will try to propose a national study to prepare a strategy to approach this problem in a rational way and not try to do it case by case because this could become too expensive. If it is done together, I think we can do as has been done in other fields. For example, through the Canadian Council of Archives we have succeeded quite largely in dealing with more traditional records. We have to have this kind of approach to audio-visual material.

[*Traduction*]

La prolifération des documents audiovisuels, ainsi que le manque de critères fixes et les changements de technologie dans la création de supports très fragiles, menacent tragiquement la mémoire documentaire audiovisuelle. Tout ce que nous possédons actuellement sur le présent et qui sera utilisé à l'avenir pour connaître l'époque où nous vivons actuellement, et il s'agit essentiellement de documents audiovisuels, des informations ou encore des événements filmés sur vidéo, est menacé. Dans 50 ou 100 ans, nous ne posséderons plus que très peu de choses sur ce qui s'est passé au cours des 20 ou 30 dernières années au Canada, sur les délibérations à la Chambre des communes, parce que les enregistrements sont faits sur bandes magnétiques qui se détérioront avec le temps.

Les Archives nationales ont en théorie le mandat de recueillir les documents audiovisuels d'importance nationale. On trouve dans la loi qui nous régit un article précis à cette fin. Toutefois, il n'exite aucun dépôt d'archives au Canada—ni dans certains autres pays cette situation n'est donc pas «propre» au Canada—qui a les moyens adéquats pour préserver convenablement et rendre accessible ce large pan de notre patrimoine collectif.

La faiblesse des moyens des Archives nationales face à l'ampleur des urgences actuelles a été révélée par des études sur nos activités reliées à la seule préservation des documents de la Société Radio-Canada. Évidemment, les documents de la société représentent notre source majeure que nous n'arrivons pourtant pas à acquérir à un rythme satisfaisant. Quand nous ajoutons à cela la production des autres radiodiffuseurs, celle de l'Office national du film dont nous sommes les archivistes, celle de Téléfilm, qui dépose des exemplaires de films chez nous, et par ailleurs, les délibérations de la Chambre des communes, pour lesquelles, en l'absence de dispositions législatives, nous avons conclu une entente prévoyant que les documents historiques seront déposés aux Archives nationales après un certain temps, on se rend compte que nous n'avons absolument pas les moyens d'accomplir une tâche satisfaisante pour l'instant. Cela coûte tout simplement trop cher. À mon avis, c'est une stratégie nationale visant le patrimoine audiovisuel du Canada qui s'impose. En plus des archives nationales, il existe des archives provinciales, des archives universitaires. Il existe donc un autre potentiel et il faut, après avoir examiné la situation dans son ensemble, présenter des propositions au gouvernement qui pourraient préserver au moins cette part très très importante de notre mémoire actuelle. Autrement, ce sera une pure perte.

Nous allons tâcher de proposer une étude nationale en vue de préparer une stratégie pour trouver une solution logique car une démarche ponctuelle pourrait se révéler trop coûteuse. Cela a été fait dans d'autres secteurs, et, grâce à un effort concerté, cela pourrait être répété dans ce cas-ci. Par exemple, grâce à l'intervention du Conseil canadien des archives, nous avons réussi de façon assez satisfaisante à le faire pour les documents plus classiques. Il faut faire la même chose dans le cas des documents audiovisuels.

[*Text*]

Quant à l'utilisation du papier alcalin stable, suivant en cela l'exemple de la Bibliothèque nationale, nous poussons l'utilisation de ce procédé par le gouvernement fédéral parce que le papier actuel ne durera que 40, 50 ou 60 ans, dans les meilleures circonstances. Nous voulons donc tenter de soumettre, après avoir fait des études avec à la fois des partenaires dans le secteur public et privé, des propositions au gouvernement pour prévoir un passage graduel du papier acide actuel au papier alcalin stable.

Quant aux répercussions des propositions conditionnelles sur les archives, je dois dire que de toute façon la proposition du gouvernement du Canada est de maintenir les grandes institutions patrimoniales, et ceci correspond tout à fait à la pratique mondiale qui est de ne jamais démembrer des fonds d'archives, mais s'il faut donner des fonds d'archives à d'autres régions, par exemple, dans le cas d'anciennes colonies qui ont réclamé des métropoles, on fait des reproductions, des microfilms, et on leur donne les microfilms.

Il est cependant possible, sinon probable, que d'importantes ressources devront être affectées dans l'avenir au traitement accéléré et à la description de documents, en particulier, par exemple, ceux reliés aux autochtones puisque c'est une politique du gouvernement fédéral qui a posé comme priorité de régler les réclamations territoriales des autochtones. Pour régler ces réclamations territoriales il faudra naturellement venir dans les archives pour établir les droits des uns et des autres, et ceci va demander une grande concertation.

D'ailleurs, la cause Sioui vs. Procureur général du Québec qui a été réglée par la Cour suprême du Canada en 1990 et dont je vous ai envoyé une copie dans la documentation que vous avez, eh bien, cette cause-là, dis-je, a nécessité des recherches poussées dans les documents et les archives historiques, de façon à ce qu'on puisse démontrer quel était le droit des autochtones au moment où le présumé traité a été signé, en 1759. C'est, voyez-vous, remonter très loin pour une cause qui concernait la pêche dite illégale faite au Québec dans les années 1980.

• 0950

In concluding, I think the earnest appeal that Canadians made to the Citizens' Forum on Canada's Future—it will help us understand—is perceived as one of the essential duties of the National Archives of Canada, although it is not its exclusive responsibility. The National Archives program is intended to help Canadians to come to know themselves and their country better, for it is true that in a better understanding of themselves and an awareness of shared common values the people of this magnificent country will discover the answers to their questions and the way to a more prosperous future.

In concluding, I have the pleasure of inviting you, either as a committee or individually, to visit the National Archives and its holdings, and in particular, if you are interested, the audio-visual archives and the laboratories. You'll see why it is so complex and complicated.

[*Translation*]

As for the use of stable alkaline paper, following the example of the National Library, we are advocating its use for federal government records because the paper that is being used now will last between 40 and 60 years, at best. Once we have carried out studies with various partners in the public and private sectors, we will try to make proposals to the government in order to phase out the acidic paper that is currently being used and replace it by stable alkaline paper.

As regards the implications of constitutional proposals an the National Archives, it should be noted that it is the intention of the Government of Canada to maintain important heritage institutions. That is in keeping with what is being done elsewhere in the world. Archives holdings are never broken up but rather, and if they need to be given by a country to former colonies, reproductions or microfilms are made for that purpose.

However, it is possible—if not probable—that significant resources will have to be allocated in the future to accelerate the processing and description of certain records, particularly those connected with native peoples, as a result of the proposals of the federal government, which has made one of its priorities the settlements of aboriginal land claims. In settling and claires, the archives will have to be consulted. In so doing, considerable cooperation and consultation will be required.

For example, the case of the Attorney General of Quebec V. Sioui which was brought before the Supreme Court of Canada in 1990—and you have copy of the judgment in the information that I have provided—required extensive studies of historical documents and articles in order to demonstrate what were the rights of the aboriginals at the time the presumed treaty was signed, in 1759. As you can tell, it was necessary to go a long way back in time for a case that dealt with allegations of illegal fishing in Quebec in the 80s.

En conclusion, le cri du coeur «aidez-nous à comprendre», que les citoyens canadiens ont lancé au Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, est perçu aux Archives nationales du Canada comme partie intégrante de leur responsabilité, même si elle n'est pas exclusive à leur institution. Le programme des Archives nationales est conçu de façon à aider les Canadiens et les Canadiennes à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays. C'est par une meilleure connaissance de soi et par le sentiment d'appartenance à des valeurs communes que le peuple de ce magnifique pays qu'est le Canada trouvera des réponses à ses interrogations et des voies pour un plus grand épanouissement.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de vous inviter, vous et les membres du comité, ensemble ou en particulier, à venir visiter la collection des Archives nationales et notamment, si cela vous intéresse, nos archives audiovisuelles et nos laboratoires. Vous comprendrez ainsi la complexité du problème que ces documents-là nous causent.

[*Texte*]

For example, if we wanted to save everything that is on video—the most popular medium right now—we'd have to transfer these to film, because film remains but video disappears. Or else you would have to translate them or transport them to new technologies, and then every six months they change the width of the tape or they change the machinery or they stop making certain parts. Seeing this would help you understand more clearly what the problems are and why they cannot be solved in bits and pieces. There has to be a strategy because it's too costly to multiply the labs that deal with such difficult media. It has to be made in a more concentrated fashion.

Je vous mentionne aussi que les membres du Comité sont invités à un déjeuner aux Archives nationales jeudi prochain, le 28 novembre, lors de la rencontre de notre Comité consultatif des archives.

Mr. Chairman and members of the committee, thank you. I would be pleased to answer any questions you might have, including some on our building in Gatineau, since we have the *maquette*.

Le président suppléant (M. Hogue): Merci beaucoup, docteur Wallot. C'est un document important qui ouvre toute une série de dimensions et de questions qui viendront nécessairement de chacun des membres du Comité.

Mme Finestone (Mont-Royal): Monsieur Wallot, on se rencontre encore une fois. Cela me fait toujours plaisir, mais ce qui me choque, c'est que je ne vois pas beaucoup d'évolution dans les dossiers. Je me pose une grande question.

J'ai vu aujourd'hui que M^me^ Frulla-Hébert revendique pour le Québec tous les pouvoirs d'Ottawa en matière culturelle. Bien que vous ne soyez pas entré dans les débats politiques, il y a des questions pratico-pratiques. Qu'est-ce que cela veut dire? Quelles seraient les conséquences de la dévolution du financement des questions culturelles, qui impliquent les institutions et les services comme le vôtre qui sont situés sur le territoire du Québec? Comment verriez-vous l'impact d'un tel geste sur les Archives nationales?

M. Wallot: D'abord, la politique du gouvernement n'est justement pas de faire une telle dévolution de pouvoirs, mais je dois dire que nous avons peu d'activités au Québec. Nous avons deux centres régionaux de documents, mais ce sont des documents fédéraux et non provinciaux. Deuxièmement, nous ne collectionnons pas les documents qui ont une importance provinciale ou qui concernent, par exemple, simplement le Québec. Nous ne collectionnons que les documents qui ont une importance nationale, qui touchent l'ensemble du Canada ou qui proviennent du gouvernement fédéral. Donc, quelle que sera la dévolution que fera le gouvernement fédéral, il devra toujours y avoir une institution des Archives nationales pour s'occuper des documents produits par le gouvernement fédéral et aussi pour acquérir et conserver les documents de nature canadienne, qui concernent l'ensemble du Canada et qui ont une importance nationale. Je crois que nous serions beaucoup moins affectés que des secteurs plus directement liés aux arts, où des sommes d'argent importantes sont dévolues.

[*Traduction*]

Par exemple, le vidéo est sans doute le médium le plus en vogue actuellement et si nous voulions conserver tout ce qui se fait sur vidéo, il nous faudrait tout mettre sur film, car le film peut être conservé alors que la bande vidéo se détériore. On pourrait du reste les transposer en ayant recours à de nouvelles technologies mais, tous les six mois, celles-ci subissent des modifications dans la largeur de la bande ou encore dans l'équipement, quand on ne cesse pas de fabriquer certaines pièces. Si vous pouviez voir tout cela, vous comprendriez plus aisément les problèmes et pourquoi des solutions ponctuelles ne sont pas appropriées. Il nous faut une stratégie car il est trop coûteux de multiplier les laboratoires nécessaires à des médias si difficiles à manipuler. Il faut une approche beaucoup plus cohérente.

I also wish to invite the members of the committee to a luncheon at the National Archives, next Thursday, November 28th, when our Advisory Committee on Archives will meet.

Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie. Je serai heureux de répondre à vos questions, le cas échéant à vos questions sur notre immeuble de Gatineau, dont vous pouvez voir la *maquette* aujourd'hui.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Thank you very much, Dr. Wallot. You have made a very significant presentation, covering a wide range of issues that will no doubt trigger various questions from members of the committee.

Mrs. Finestone (Mount Royal): Dr. Wallot, as we meet again today, I am delighted as always, but I am rather schocked to note that there has not been any great progress in the various issues. I find this difficult to understand.

I heard today that Mrs. Frulla-Hébert is asking for the province of Quebec to have all the powers in the field of culture now in the hands of Ottawa. I know that you are not involved in political debate but we have to look at the practicality of the issues. What would that mean? What would be the consequences if there were a devolution in the funding of cultural activities, involving the services of institutions like yours located within the province of Quebec? How would you see the impact of such a move on the National Archives?

Mr. Wallot: First of all, it is not the government's intention to carry out such a devolution of powers, but I must also add that we have very few activities in the province of Quebec. We have two regional records centres but they are federal and not provincial records. Secondly, we do not collect records on issues of provincial importance or dealing solely for example with Quebec. We collect only documents of national importance, dealing with the whole of Canada or produced by the federal government. Therefore, whatever the extent of any devolution, there will always remain a National Archives institution to deal with federal government records and also to acquire and preserve documents concerning the whole of Canada and which are of national importance. In our case, such a devolution would not affect us as much as other areas dealing directly with the arts where responsibility for large sums of money might be transferred.

[*Text*]

[*Translation*]

• 0955

Nous avons des programmes de subventions par le biais du Conseil canadien des archives, mais le Québec reçoit déjà une part proportionnelle des sommes allouées par le Conseil canadien des archives. Donc, cela signifierait simplement que le Conseil canadien s'occuperait des autres provinces et que le Québec recevrait la somme d'argent qu'il reçoit maintenant de toute façon.

It is true that we receive grants through the Canadian Council of Archives but Quebec already receives a proportional amount of the money allocated by the Canadian Council of Archives. In the scenario that you've just described, that would mean that the Canadian Council would have to take care of the other provinces while Quebec would in any event receive the same amount it already receives.

Mrs. Finestone: Dr. Wallot, this interesting map which you gave us on the arrangements and description of backlog reduction and the cost-shared co-operative program's geographical allocation of funds—all the little dots you have in Quebec, from Chicoutimi on the north shore to Rimouski, up to Blanc Sablon over to Percé and coming down the shortline of the Gaspé into the Outaouais and Sherbrooke, that whole area—are all those dots related to and collect only Quebec information? Do they not collect Canadian information? Is the money that they receive not Canadian? I think "Canadian" includes Quebec. I did not know that Quebec had left Canada as yet, so when you say you collect only those matters that relate to the federal perspective, I think what happens in Quebec is related to the federal perspective. I would like a clarification on that.

Mme Finestone: Monsieur Wallot, vous nous avez fourni une carte fort intéressante sur le classement et la description pour l'accommodation des documents, le programme coopératif à frais partagés et la répartition géographique des fonds. J'y trouve marqué le nom de villes comme Québec, Chicoutimi sur la côte nord, ensuite Rimouski, Blanc Sablon jusqu'à Percé, ensuite Sherbrooke, et dans l'Outaouais également. Cela signifie-t-il que vous recueillez ces renseignements seulement sur le Québec là-bas? Ne recueille-t-on pas aussi des renseignements sur le Canada? L'argent que cela signifie n'est-il pas canadien? Le Canada à mon avis englobe le Québec. Que je sache, le Québec n'a pas encore quitté le Canada et quand vous dites que vous ne recueillez que des documents qui ont quelque chose à voir avec la perspective fédérale, je me permets de vous dire que ce qui se passe au Québec a quelque chose à voir avec la perspective fédérale. Pouvez-vous éclaircir cela.

Do you mean only archival material that would come from Radio-Canada and you don't have anything from Radio-Québec that might be of interest, that you would not have films like *Le déclin de l'empire américain*? These are some of the extraordinary films that have come out of Quebec, films which have both a national and an international application and implication. They go far beyond the borders to describe and discuss issues that are of national or international concern.

Voulez-vous dire que vous ne recueillez que des archives venant de Radio-Canada et non de Radio-Québec et qu'on ne déposerait pas aux Archives nationales des films comme *Le déclin de l'empire américain*? Le Québec a produit des longs métrages fabuleux, des films qui ont une portée nationale et internationale. Ces films ont franchi nos frontières pour décrire et discuter de questions d'importance nationale ou internationale.

I would like to understand what you meant as a definition and as a protection for the National Archives, vis-à-vis other issues that the Canadian Council of Archives might want to collect.

Je voudrais mieux comprendre comment vous définissez ce qui doit être protégé par les Archives nationales et où vous vous situez par rapport à ce que le Conseil canadien des archives voudrait recueillir.

Mr. Wallot: Perhaps I did not express myself clearly. The mandate of the National Archives is to acquire records of national significance, although these may be produced in Quebec or B.C. or wherever. And of course its most specific mandate, above all, is to be the memory of the Government of Canada.

M. Wallot: Je n'ai peut-être pas été assez clair. Les Archives nationales ont pour mandat d'acquérir des documents d'importance nationale d'où qu'ils proviennent, du Québec, de la Colombie-Britannique ou d'ailleurs. Les Archives nationales ont pour mandat plus précis, avant tout, de se faire la mémoire du gouvernement du Canada.

Presumably, devolution would mean that certain cultural activities would be delegated to Quebec or to other provinces for that matter. In our field of acquisition, we do not compete with the Quebec, Ontario or B.C. archives. We collect different kinds of things than they do. They collect things that are more regional in nature. Of course we would collect Quebec records. In fact, over the past few years we have been collecting Mr. Trudeau's papers. He happens to reside in Quebec, but he had played a role on the national scene.

On peut supposer qu'avec la dévolution, certaines activités culturelles seraient déléguées au Québec et aux autres provinces en même temps. Lorsqu'il s'agit des acquisitions, nous ne faisons concurrence ni aux archives du Québec, de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique. Nous collectionnons des choses très différentes. Les provinces collectionnent ce qui est avant tout régional. Bien entendu, nous maintiendrions notre mandat à l'égard du Québec. En fait, depuis quelques années, nous collectionnons les papiers de M. Trudeau. Il habite dans la province de Québec mais il s'est distingué sur la scène nationale.

[*Texte*]

We also do that for audio-visual material. Section 8 in our regulations says we can request any production of any film or broadcast or anything that is seen by us as having national significance. If it is produced by a federal agency, we get a free copy. If it is produced by the private sector, we have to pay for the cost of copying. So we would still go on acquiring what we believe is of national significance.

It's not the acquisition mandate. I misunderstood your question. I thought you were speaking about the money itself. We don't have a large number of activities that are local in nature. The only local activity we have is through the Canadian Council of Archives, for example, to help local and regional repositories better describe their collections.

Mrs. Finestone: Thank you. Do you think the implication for the building in Gatineau will have to wait until we've resolved our cranky mood and have decided to live together in happy diversity?

• 1000

Mr. Wallot: I hope it won't wait that long because the collections can't wait that long. They need protection.

Mrs. Finestone: That moves me to my next question. You say a study is required to develop a strategy both in terms of collection and in terms of maintenance and storage, and I certainly support that view. What did you estimate such a study would cost? And have you put a request in, if you have made some kind of calculation as to what this national study for the preservation of audio-visual services and perhaps other kinds of preservation of materials. . .?

Mr. Wallot: We have estimated that it would cost approximately $250,000.

Mrs. Finestone: Did you ever make a request for the same?

Mr. Wallot: Yes, we did.

Mrs. Finestone: What was the time and day of that request? Not the date specifically, but within the last year, the last two years?

Mr. Wallot: We discussed it with the Department of Communications last autumn, in September or early October, but we don't have any answer at this point.

Mrs. Finestone: You're talking about 1990?

Mr. Wallot: In 1991.

Mrs. Finestone: And it would be an estimated $250,000 to do that study, which in a sense would save us. Our history would stop melting away and it would enable us to have some record of who we are.

Mr. Wallot: It would certainly tell us how to go about it, at least.

Mrs. Finestone: I can recall last year, Dr. Wallot, a very interesting meeting with you when you gave us some indication of how we could test the quality of the paper, the acid dip pen or little—was it the National Library? Anyway, it relates to the same thing.

[*Traduction*]

Il en va de même pour les documents audiovisuels. L'article 8 de nos règlements stipule que nous pouvons exiger un exemplaire de tout film ou toute émission que nous estimons être d'importance nationale. S'il s'agit de la production d'un organisme fédéral, nous obtenons cet exemplaire gratuitement. Si c'est une production privée, nous assumons le coût de la copie. Autrement dit, nous continuerions d'acquérir ce que nous estimons être d'importance nationale.

J'ai mal compris votre question car rien ne changerait pour ce qui est de notre mandat d'acquisition. Je pensais que vous parliez des budgets. Les quelques activités locales que nous ayons se déroulent par l'intermédiaire du Conseil canadien des archives, par exemple, quand il s'agit d'aider les dépôts régionaux ou locaux à mieux décrire leur collection.

Mme Finestone: Merci. Pensez-vous que la construction de l'immeuble de Gatineau devra attendre que nous ayons résolu nos chamailles et que nous ayons décidé de vivre en bonne entente dans la diversité?

M. Wallot: J'espère qu'il ne faudra pas attendre si longtemps, car les collections ne peuvent attendre. Il faut les protéger.

Mme Finestone: Cela m'amène à ma prochaine question. Vous dites qu'il faut faire une étude pour mettre au point une stratégie pour les collections, leur entreposage, et leur entretien. Je partage ce point de vue. D'après vous, combien coûterait une telle étude? En avez-vous fait la demande, si vous avez fait certains calculs quant aux coûts d'une telle étude nationale sur la préservation des services audiovisuels et peut-être d'autres types de documents?

M. Wallot: Nous estimons qu'il en coûterait environ 250,000$.

Mme Finestone: En avez-vous déjà fait la demande?

M. Wallot: Oui, nous l'avons fait.

Mme Finestone: Quand exactement avez-vous fait cette demande? Je ne vous demande pas la date précise, mais était-ce l'année dernière, ou il y a deux ans?

M. Wallot: Nous en avons discuté avec le ministère des Communications l'automne dernier, en septembre ou au début d'octobre, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Mme Finestone: Vous parlez de 1990?

M. Wallot: En 1991.

Mme Finestone: Et il faudrait environ 250,000$ pour faire cette étude qui, en un sens, serait salvatrice. En effet, notre histoire cesserait de s'émietter; notre identité serait consignée dans des dossiers.

M. Wallot: Tout au moins, cela nous permettrait assurément de savoir comment nous y prendre.

Mme Finestone: Je me rappelle d'un entretien fort intéressant que nous avons eu l'année dernière, monsieur Wallot. Vous nous aviez parlé des méthodes permettant de vérifier la qualité du papier, le bain d'acide. . . s'agissait-il de la Bibliothèque nationale? De toute façon, c'est le même sujet.

[*Text*]

Are you telling me that the government has still not moved to change the quality of paper of which certain documents are made? What's the difference in the price cost, for goodness sake, to end up with. . .acid, dissolving papers that have a 40-year duration versus a 400-to 500-year duration? It's such poor, illogical decision-making.

Mr. Wallot: There has to be entire departmental consultation on a large scale and also consultation with the private sector. Normally, stable alkaline paper costs less than the acid paper we have. Certainly in the United States that's true. But the Canadian industry is not geared to do that, and they would have to invest to change their way of producing paper. This would also save on the environment because producing alkaline stable paper causes less pollution.

I think the problem will be how you go about doing this without hurting the Canadian industry too much. There are also some inherently conflicting objectives that exist in many parts of society, but in the policies that society as a whole tends to try to achieve, there is a lot of push for recycling paper, which is a good thing. But if you use recycled paper for official documents, it means these documents won't last at all. Recycled paper does not have any standard. Even chemically acid paper has some kind of standard, but we don't have standards yet for recycled paper.

So there is a series of complex questions that have to be studied in detail. You have to arrive at what I would call a good standard that is meetable, that is economically feasible and that you can spread over a certain number of years. All these questions have to be studied in detail. That perhaps explains why there has not been as much action in this field as could have happened. There are a certain number of studies to be made.

Mrs. Finestone: I get the sense that the whole area of heritage is eroding across Canada. We're all very unsure of where we're going. This can relate back to the lack of respect we have and the lack of study and strategy we've had in place to conserve these heritage moments in our lives. I would like to know, Dr. Wallot, if the Americans or any countries in this world have any kinds of rules or regulations with respect to the kind of paper on which official documents are written, or the kind of paper that is used, let's say, in the Senate or the House of Representatives in the United States, or in the courts, or even in our own courts. If we don't produce that kind of paper, then that is a niche market we should be looking at, true; but it goes beyond that. There is a basic philosophy on heritage principles.

• 1005

Mr. Wallot: Yes. I know that Sweden has such a policy. The United States has adopted a law—the President has signed it—to use alkaline stable paper, but it is foreseen that it will take four to five years before this becomes a fact in all the papers used by the American federal government.

[*Translation*]

Êtes-vous en train de me dire que le gouvernement n'a pas encore pris de mesures pour améliorer la qualité du papier dont sont faits certains documents? Dieu du ciel, combien en coûterait-il de plus pour acheter du bon papier qui durerait quatre à cinq siècles au lieu de ce papier acide qui se dissout en 40 ans? Voilà une décision malavisée, complètement illogique.

M. Wallot: Il faut entreprendre une vaste consultation ministérielle et il faut également consulter le secteur privé. Normalement, le papier alkalin stable coûte moins cher que le papier acide que nous avons en ce moment. En tout cas, c'est le cas aux États-Unis. Mais l'industrie canadienne n'est pas équipée pour produire un tel papier; il faudrait investir pour modifier les procédés de production. Ce serait également avantageux pour l'environnement parce que la fabrication de papier alkalin stable est moins polluante.

La question est de savoir comment obtenir ce résultat sans frapper trop durement l'industrie canadienne. Il y a par ailleurs des objectifs conflictuels dans la société, mais dans l'ensemble, il y a de fortes pressions qui s'exercent dans la société en faveur du recyclage du papier, ce qui est une bonne chose. Par contre, si l'on utilise du papier recyclé pour des documents officiels, cela veut dire que ces documents ne dureraient absolument pas. Il n'y a aucune norme pour le papier recyclé. Même pour le papier chimiquement acide, il y a certaines normes, mais il n'y en a pas encore pour le papier recyclé.

Il faut donc étudier en détail une série de questions complexes. Il faut en arriver à ce que j'appellerais une norme applicable, économiquement faisable et dont on pourrait échelonner l'application sur un certain nombre d'années. Tout cela doit être étudié en détail. Cela explique peut-être pourquoi il n'y a pas eu autant d'action dans ce domaine qu'on pourrait le souhaiter. Il faut entreprendre un certain nombre d'études.

Mme Finestone: J'ai l'impression que le patrimoine tout entier du Canada est en train de se corroder. Nous sommes tous tiraillés d'incertitude face à l'avenir. Ce malaise a un lien avec le peu d'égard que nous avons envers les faits marquants de notre histoire et avec l'absence d'études et de stratégies en vue de conserver ce patrimoine. Je voudrais savoir, monsieur Wallot, si aux États-Unis ou dans d'autres pays du monde on a promulgué des règles ou règlements au sujet du type de papier qui sert de support aux documents officiels ou encore le type de papier qui est utilisé par exemple au Sénat ou à la Chambre des représentants des États-Unis ou dans les tribunaux américains ou même dans nos propres tribunaux. Si nous ne produisons pas de papier de ce genre, il y a alors un créneau à exploiter, c'est vrai. Mais le problème est plus large. C'est une question d'attitude fondamentale à l'égard du patrimoine.

M. Wallot: Oui. Je sais qu'en Suède, on applique une politique de ce genre. Aux États-Unis, on a adopté une loi que le président a signée en vue de rendre obligatoire l'emploi de papier alkalin stable, mais on prévoit qu'il faudra quatre à cinq ans avant que ce soit appliqué à tous les échelons de l'administration fédérale américaine.

[*Texte*]

So, yes, there are countries that have taken measures.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Excuse me, Lyle, if you wouldn't mind yielding for just one moment while we are on this subject.

Is alkaline paper recyclable?

Mr. Wallot: Yes, of course.

Mr. Scott: It is. So there would be no environmental problems.

Mr. Wallot: In fact, it is better for the environment. Our problem is not so much that it costs more per se or not; it is that our industry is not geared to producing such paper, while the Americans are. It would perhaps put our industry in a difficult position. So complex questions have to be dealt with.

Mrs. Finestone: This is a point of information for this committee, and it should go on the record. In 1989, following a meeting with the National Library, we passed a motion in this committee that was to have been brought... This is from my memory, and I would like us to check the records on this; but it seems to me that, with Felix Holtmann in the Chair, we passed a motion calling on this House to adopt a policy of purchase of alkaline papers, and that was supposed to have been brought into the House. I would like us to go back and look at that so we can follow through on something we started. It was supposed to have been tabled in the House.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Sheila has touched on a number of questions I had. Maybe I can approach them from a slightly different angle.

The activities of your organization are not well understood by me in terms of a presence in the community. Forgive me for that, but it's a learning experience that I guess people new to the committee all have to go through.

I am looking at the map in front of me, which was referred to by my colleague Mrs. Finestone, and I wonder if you can give me a bit of an explanation as to what you mean by the arrangement and description, "backlog reduction cost-shared co-operative program". It makes no sense to me whatsoever, absolutely none. I see a bunch of blue dots, and it concerns me that there are a hell of a lot more blue dots out east than out west.

Mr. Scott: You are not the only one who doesn't understand.

Mr. Wallot: I must say, honestly, that I did not coin this word. It is the Canadian Council who did that. What it means is that across the country one of the first needs that was identified through a need assessment done by the Canadian Council of Archives in the mid-1980s was that sometimes large, but often small, archives across the country had collections of records but they did not even know what they were. They had never looked at them in detail and never described them. So there was a lot of rich potential of knowledge about ourselves across the country that was not being tapped at all, because nobody knew what was there and there were no resources. So this program, which has been

[*Traduction*]

Donc, la réponse est oui, il y a des pays qui ont pris des mesures en ce sens.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Excusez-moi, Lyle, je vous saurais gré de me céder la parole juste un instant pendant que nous sommes sur ce sujet.

Le papier alkalin est-il recyclable?

M. Wallot: Oui, bien sûr.

M. Scott: Il est recyclable. Il n'y aurait donc aucun problème pour l'environnement.

M. Wallot: En fait, c'est mieux pour l'environnement. Notre problème n'est pas tellement que le papier coûte plus cher en soi; c'est plutôt que notre industrie n'est pas équipée pour produire du papier de ce genre, tandis que les Américains en produisent. Cela mettrait peut-être notre industrie dans une position difficile. Il y a donc des questions complexes qui sont en jeu dans ce dossier.

Mme Finestone: Je voudrais faire part d'un élément d'information aux membres du comité. En 1989, à la suite d'une réunion avec des représentants de la Bibliothèque nationale, nous avons adopté au comité une motion qui devait être présentée... Je cite de mémoire et je devrai vérifier le compte rendu à ce sujet, mais il me semble que sous la présidence de Felix Holtmann, notre comité a adopté une motion par laquelle nous demandions à la Chambre d'adopter à son tour une politique d'achat de papier alkalin, motion qui devait être présentée à la Chambre. Je me propose de vérifier tout cela, afin de donner suite à cette intiative. C'était censé être déposé à la Chambre.

M. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Sheila a abordé un certain nombre de questions que je voulais poser. Je pourrais peut-être aborder les choses sous un angle légèrement différent.

Je ne comprends pas très bien en quoi consistent les activités de votre organisation, notamment en ce qui concerne la présence dans la collectivité. Pardonnez-moi, mais je dois apprendre ces dossiers comme tout nouveau membre du comité.

J'ai sous les yeux une carte géographique que m'a passée ma collègue, M^me^ Finestone. Je me demande si vous pourriez m'expliquer ce que veux dire «progamme coopératif à frais partagés: accommodation des documents». Je n'y comprends absolument rien. Je vois un paquet de petits points bleus et ce qui m'inquiète, c'est qu'il en a diablement plus dans l'est que dans l'ouest.

M. Scott: Vous n'êtes pas le seul à ne pas comprendre.

M. Wallot: Je dois dire en toute modestie que je ne suis pas l'auteur de cette expression qui est due au Conseil canadien. Cela veut dire que l'un des besoins les plus impérieux que l'on a décelé au cours d'une étude sur les besoins entreprise par le Conseil canadien des archives au milieu des années 80 est que beaucoup de dépôts d'archives d'un bout à l'autre du Canada, certains importants mais la plupart très petits, possèdent des collections dont on ignore le contenu. On ne les a jamais examinés en détail pour en faire un catalogue. Il y a donc un riche réservoir d'informations sur nous-mêmes qui est gaspillé parce que personne ne sait ce qu'il y a dans ces archives et on a pas les

[*Text*]

$1.2 million a year spread across the country for the past five years now, has permitted these small repositories to describe what was there, to hire people to look at it and have them describe what their holdings are.

This is a shared-cost program. That means if one federal dollar is put in there, then a least one dollar, or more, has to be put in by the local repository, either through time or through different kinds of formulas or some money directly.

In this sense, this is to make the holdings in Canada known, to know first what we have, before building a system in which people can ask what there is on a particular subject. To know that, we first have to know what is out there. That is what they are doing with this program.

Mr. MacWilliam: I am assuming that these blue dots represent physical allocations—

Mr. Wallot: Yes.

Mr. MacWilliam: —that there is a repository or a building of some sort in the particular area. How are they allocated? Is there a regional allocation, and if so, what is the breakdown in terms of those regional allocations?

• 1010

Mr. Wallot: I will first explain how it functions and then get into the breakdown.

In each province you have a provincial council or a territorial council that receives the projects, and the projects must follow a certain number of rules and criteria. The provincial councils and territorial councils decide which projects are worthy of support inside the allocated amount of money, and then they recommend them to the Canadian Council, made up of one representative per province or territory and one representative of the professional association and the National Archives. This is how the money is spent.

They worked out a formula that covers the whole country. It takes into account the number of archival repositories, population, and also some kind of regional balance. I don't recall exactly how it is for each province, but I could send you this information. For instance, I know there is $200,000 for Quebec, $200,000 for Ontario, and $225,000 for each of the prairie provinces.

Mr. MacWilliam: I come from a constituency in the interior of British Columbia, in the Okanagan area. One of the recurring complaints, arguments, observations, whether correct or not, that I receive from my constituents and, quite frankly, throughout the region, is that there's too much emphasis on funding for national programs centred in Quebec. This may be justified or unjustified, and I am not placing a value judgment on it. I guess the focus of my question is whether or not there's any truth in this argument. The reason I asked for the regional funding is to be able to demonstrate to people that, no, there is in fact a rational allocation of funding, a rational allocation of national programs on a region-by-region basis.

[*Translation*]

ressources pour les inventorier. Ce programme, qui est doté d'un budget de 1,2 millions de dollars par année pour l'ensemble du pays depuis maintenant cinq ans a permis aux archivistes de ces dépôts de faire l'inventaire de leur trésor, d'embaucher des gens pour examiner tout cela et en faire une description.

C'est un programme à frais partagés. C'est-à-dire que pour chaque dollar que le fédéral investit, au moins un dollar ou plus doit être investi par l'autorité locale, qui peut investir l'argent directement ou bien en application d'une formule quelconque d'échelonnement.

Il s'agit dans un premier temps de savoir ce que nous possédons au Canada avant de mettre sur pied un système qui permettrait aux citoyens de demander ce que l'on possède sur un sujet donné. Pour le savoir, il faut d'abord faire un inventaire de ce qui repose dans les dépôts. Voilà en quoi consiste ce programme.

M. MacWilliam: Je suppose que ces points bleus représentent des fonds qui ont été attribués. . .

M. Wallot: En effet.

M. MacWilliam: . . .et qu'il y a donc un dépôt d'archives dans la région. Comment ses fonds sont-ils attribués? Les crédits sont-ils attribués régionalement et, dans l'affirmative, quelle est la répartition des crédits par région?

M. Wallot: Je vais d'abord expliquer comment cela fonctionne, après quoi je vous donnerai les chiffres.

Dans chaque province, il y a un conseil provincial ou territorial qui est chargé d'étudier les projets, lesquels doivent se conformer à un certain nombre de règles et de critères. Les conseils provinciaux et territoriaux décident quels projets méritent d'être financés à même l'enveloppe globale, après quoi ils font une recommandation au Conseil canadien, composé d'un représentant par province ou territoire et d'un représentant de l'association professionnelle et des Archives nationales. Voilà comment l'argent est dépensé.

On a mis au point une formule pour l'ensemble du pays. On y tient compte du nombre de dépôts d'archives, de la population, avec une pondération pour obtenir un équilibre régional. Je ne me rappelle pas exactement le montant pour chaque province, mais je pourrais vous faire parvenir les chiffres. Je sais notamment qu'il y a 200,000 de dollars pour le Québec, 200,000 pour l'Ontario et 225,000 pour chacune des provinces des Prairies.

M. MacWilliam: Je représente une circonscription de l'intérieur de la Colombie-Britannique, dans la région de l'Okanagan. Parmi les plaintes, arguments, observations que l'on entend constamment de la part des citoyens de mon comté et en fait de toute la région, et je ne sais pas si elles sont justifiées, c'est que l'on accorde trop d'importance au financement des programmes nationaux axés sur le Québec. Que ce soit vrai ou non, que cela se justifie ou non, je ne porte pas de jugement de valeur là-dessus, mais je voudrais savoir s'il y a quelque chose de vrai dans cet argument. C'est pourquoi j'ai demandé quelle était la répartition régionale des fonds. Je veux être en mesure de prouver aux gens que ce n'est pas inéquitable, que les fonds sont attribués de façon rationnelle, que les programmes nationaux sont financés région par région.

[*Texte*]

Mr. Wallot: In this program I think Quebec received one-sixth of the amounts of money, so that's about 15% or 18%, certainly not an overburden. Moreover, the formula was conceived by the provincial archivist of Alberta. It was approved by all of the archivists, the representatives of the different provinces and territories, because it is a mixed formula. It's not simply population only. It is a question of size of—

Mr. MacWilliam: I am sure it would be a blending.

Mr. Wallot: I think it is quite a fair formula. Nobody ever complained about it in the archival community. In this kind of program, in particular, I don't think you'll find any complaint. In fact, B.C. is receiving quite a large amount of money.

Mr. MacWilliam: It would be useful to have those figures because in order to counter those arguments, you need some ammunition. Quite frankly, I just had no idea.

Mr. Wallot: We could send you the statistics for the past five years, the amount of money and even the names of the institutions that received the money, if this would help.

Mr. MacWilliam: Yes, excellent.

In regards to the regional centres, how are they determined? For example, I am aware of a couple of them in my constituency. How is the decision-making process arrived at in terms of determining that we need a facility in Manitoba, British Columbia or in Atlantic Canada?

Mr. Wallot: There are two different types of centres. The first one that exists is the federal record centre. These centres are what I would call warehouses where you put semi-active records temporarily; that is, records that are not needed in the departments on a day-to-day basis but are recalled for a certain number of years for legal reasons or whatever in the department—for instance, taxation forms. In the case of B.C., there would be Fisheries and Oceans and Indian Affairs and Northern Development. They would have records produced there and they would put them in their record centres because it is too costly to do this in the offices. This way, we would save about $11 million or $12 million a year for the federal government in terms of the amount of money it would have to spend to keep these records in centretown. We service the department.

Up to that point, the records still belong to the department. They are just deposited in there, but the condition for them to be deposited is that they must be scheduled. This is a technical term which means there must be a time limit on the duration of those records. They must either be destroyed or eventually versed into the historical archives after a certain number of years. These are the first part.

• 1015

We also hope to develop regional centres where people across Canada would have access to the holdings of the National Archives through microfilms, and also through records produced by the federal government in those regions and relating to these regions.

B.C. is probably the best example because this is where we have the most demand for that. Indians there regularly use our record centre, which is not organized to serve as an archive, but because of the demand we have to keep there

[*Traduction*]

M. Wallot: Dans le cadre de ce programme, je crois que le Québec a reçu un sixième du total, soit environ 15 ou 18 p. 100, ce qui n'est certainement pas exagéré. En outre, la formule a été conçue par l'archiviste provincial de l'Alberta. Elle a été approuvée par tous les archivistes, les représentants des divers provinces et territoires, parce que c'est une formule pondérée. Elle ne tient pas simplement compte de la population. On tient compte de la taille. . .

M. MacWilliam: Je suis certain qu'on fait une pondération.

M. Wallot: Je pense que c'est une formule tout à fait juste. Personne ne s'en est jamais plaint dans les milieux des archives. Je pense qu'il n'y a eu aucune plainte à l'égard de ce programme. En fait, la Colombie-Britannique reçoit beaucoup d'argent.

M. MacWilliam: Il serait utile d'avoir les chiffres car pour réfuter ces arguments, j'ai besoin de munitions. Je vous le dis tout net, je n'en connaissais strictement rien.

M. Wallot: Nous pouvions vous faire parvenir les chiffres pour les cinq dernières années, le montant d'argent et même le nom des institutions qui ont reçu l'argent, si cela peut vous être utile.

M. MacWilliam: Oui, très bien.

Pour ce qui est des centres régionaux, comment sont-ils déterminés? Par exemple, je sais qu'il y en a quelques-uns dans ma circonscription. Comment prend-t-on la décision pour établir que nous avons besoin d'une installation au Manitoba, en Colombie-Britannique ou dans la région de l'Atlantique?

M. Wallot: Il y a deux types de centres. Il y a d'abord les centres fédéraux de dossiers. Ce sont en quelque sorte des entrepôts où l'on met temporairement des dossiers semi-actifs, c'est-à-dire des dossiers dont on n'a pas besoin au jour le jour dans les ministères mais que l'on doit garder pour un certain nombre d'années pour des raisons juridiques ou autres; c'est notamment le cas des déclarations d'impôt. Dans le cas de la Colombie-Britannique, il y Pêches et Océans et les Affaires indiennes et du Nord. Ces ministères produisent des dossiers qu'ils entreposent dans les centres de dossiers parce qu'il en coûte trop cher de les garder aux bureaux. Ainsi, le gouvernement fédéral économise 11 ou 12 millions de dollars par année par rapport à ce qu'il en coûterait pour conserver ces dossies au centre-ville. C'est un service que nous fournissons aux ministères.

À ce moment-là, les dossiers appartiennent toujours aux ministères. Ils sont simplement entreposés à cet endroit, mais pour cela il faut impérativement qu'ils soient programmés. C'est un terme technique qui signifie qu'il faut fixer une limite à la durée de ces dossiers. Après un certain nombre d'années, ils doivent être détruits ou versés aux archives historiques. C'est le premier volet.

Nous espérons également créer des centres régionaux où les citoyens du Canada auraient accès aux archives nationales par microfilm. On pourrait aussi y consulter les dossiers produits par l'administration fédérale dans ces régions et se rapportant à ces régions.

La Colombie-Britannique est probablement le meilleur exemple car c'est dans cette province que la demande à cet égard est la plus forte. Les Indiens consultent régulièrement notre centre de dossiers qui n'est pas organisé pour servir

[*Text*]

historical records that concern the Indians and fisheries. In fact, if we did not preserve them there, Indian Affairs would keep the records in their own offices. They would not verse them into the historical archives after a while.

There is a need out there in Canada to have regional records in the main areas. The main areas where we already have federal record centres are Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, of course Ottawa which is the biggest one, Montreal, Quebec and Halifax. They're spread pretty much in the different regions.

But there are service points where we should be giving them access to archival material either that relates to these regions, or else through microfilm give them access to our holdings here in Ottawa. This was deemed too costly in the present constraint climate.

What we are trying to do now is work out a compromise until such time as we can develop the dream, if you want, that is, to try to come to some arrangement with either a university or a provincial archives where we already have diffused microfilms. We have a program every year. We diffuse over $50,000 worth of microfilms of federal records to provincial and territorial archives.

We hope we can find a few areas where we can arrive at an economic arrangement by which they would have a counter where we could put our microfilms, copies of our finding aids and so on, where researchers in that area could at least do a fair amount of their research without having to come to Ottawa.

We still diffuse our holdings; for instance, microfilms through interlibrary loans. You can, through a library, ask for a certain number of our microfilms. But often they don't know which microfilms we have. It was supposed to be published this year, but we had to delay it because of the different restritions that happened in this present fiscal year but next year probably we will publish a list of all the microfilms that we have so that people at least will kow what we have on microfilm and can borrow it through libraries. That would be another means of diffusing. But in the ideal—and I think eventually it will have to come—in fact there will have to be a regional presence where federal records produced there by federal government agencies will be accessible to the researchers.

The researchers are not scholars in the great majority. There is only 20% to 25% of our clients who are scholars. The others are really people who are interested in their own rights, for instance, the Indians, people who have to deal with fisheries, or government employees, or journalists or genealogists, or whatever. I think in the future we have to orient ourselves towards that. But in the present circumstances we have a building that has to be built. We have a lot of other things. We have to accept realities that if you cannot do the ideal, then let's try to find something that works and may still help people in the region. That's what we're trying to do.

[*Translation*]

d'archive, mais à cause de la demande, nous devons conserver à cet endroit des dossiers historiques sur les Indiens et les pêches. En fait, si nous ne les conservions pas à cet endroit, les Affaires indiennes seraient obligées de les conserver dans leurs propres bureaux. Les dossiers ne seraient pas versés aux archives nationales après un certain temps.

Il existe un besoin de centres régionaux de dossiers dans les principales régions du Canada. Les principales villes où nous avons déjà établi des centres fédéraux de dossiers sont Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, bien sûr, qui est le centre le plus important, Montréal, Québec et Halifax. Les diverses régions sont assez bien représentées.

Mais il y a également des points de service où nous devrions permettre aux gens d'avoir accès aux archives qui concernent la région ou encore de consulter par microfilm l'ensemble de nos collections conservées à Ottawa. On a jugé que c'était trop coûteux compte tenu des contraintes budgétaires actuelles.

Nous essayons en ce moment d'appliquer une solution de compromis jusqu'à ce que nous puissions réaliser notre rêve, si l'on veut, c'est-à-dire de conclure un arrangement quelconque avec une université ou des archives provinciales où nous diffusons déjà des microfilms. Nous avons un nouveau programme chaque année. Nous diffusons plus de 50,000 de dollars de microfilms de dossiers fédéraux dans les archives provinciales et territoriales.

Nous espérons pouvoir dans certaines régions conclure une entente économique en vertu de laquelle on pourrait établir un comptoir où les gens pourraient consulter nos microfilms ainsi que des copies de nos outils de recherche. Ainsi, les chercheurs n'auraient pas besoin de venir travailler à Ottawa.

Nous continuons de diffuser nos archives, notamment par des prêts de microfilms entre bibliothèques. En effet, on peut, en s'adressant à une bliothèque, obtenir un certain nombre de microfilms. Mais souvent, les bibliothécaires ignorent quels microfilms nous possédons. La liste était censée être publiée chaque année, mais il a fallu la remettre à plus tard à cause des diverses contraintes de la présente année financière, mais l'année prochaine, nous publierons probablement une liste de tous les microfilms que nous possédons afin que les gens puissent au moins savoir ce qui est disponible et ce qu'ils peuvent emprunter en s'adressant aux bibliothèques. Ce serait un autre moyen de diffuser ce que nous possédons. Mais l'idéal, et je pense qu'il faudra un jour en arriver là, ce serait d'avoir une présence régionale, un endroit où les dossiers fédéraux produits localement par des organismes fédéraux seraient accessibles aux chercheurs.

La majorité des chercheurs ne sont pas des universitaires. Ceux-ci ne représentent que 20 à 25 p. 100 de notre clientèle. Les autres sont des gens qui cherchent à se renseigner sur leurs propres droits, par exemple les Indiens, des gens qui s'occupent de pêche, ou encore des employés de la Fonction publique, des journalistes, des généalogistes, etc. Je crois qu'à l'avenir, nous devrons nous orienter dans cette direction. Mais dans les circonstances actuelles, il faut construire un immeuble, entre beaucoup d'autres choses. Nous devons accepter la réalité, c'est-à-dire que faute de pouvoir obtenir l'idéal, il faut essayer de trouver une solution satisfaisante et utile pour les citoyens de chaque région. Voilà ce que nous essayons de faire.

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: You mention on page 4 in your brief an automated system for accessing the holdings, providing equal access everywhere, unlike the present situation where access is limited in the regions. You also mentioned the difficulty in dealing with all the technological changes that are occurring and how to know on which medium to put your archival records.

Has your organization been looking at the use of microcomputer technology in terms of linkage of microcomputers between the regional centres with a national depository so that you could, in fact, archive thorugh a simple desktop PC and transport that information through modem, fibre optics, whatever, and basically allow much greater accessibility anywhere throughout the country if that were available? Is that part of the dream?

• 1020

Mr. Wallot: Yes, but it is more than a dream. That is part of what we are experimenting with right now. For instance, microfilm is very useful because, in large part, we already have a large amount of microfilm, but we can also diffuse our holdings on CD-ROM. You need very little equipment in a library or an archival repository to read them. You could put on a CD-ROM probably most of our finding aids, for instance. Of course, eventually there will be a databank that you can access through modems and so on. This is an absolute essential because there is no way we could physically decentralize all this information, but electronically, yes.

Mr. MacWilliam: I am not sure—how is the stability of CD-ROMs over time? Do you know anything about that?

Mr. Wallot: In the best estimates of experts—and I am excluding what I would call wild pronouncements—it is said to be between 30 to 50 years with good products. Now, we don't use CD-ROMs or optical disks for preservation—not at this point in time. We use them for diffusion or for use by our clients.

For instance, we have put our whole collection of caricatures, 126,000 of them, on CD-ROMs so people can browse through the caricatures without having to manipulate them because caricatures are very fragile. Usually they were done quickly, on very thin paper. This is a very fragile medium. So after browsing through our collection on CD-ROM, people can select the caricature they want, and then we prepare a copy for them. We use that fairly regularly now.

Mr. Scott: Thank you, Mr. Chairman. I just want to say, speaking personally, as I read through this most excellent brief, Dr. Wallot, that you make a very real point when you talk about the National Archives guarding against the irretrievable loss of our national treasures. I will get to that in a moment. I totally agree that the National Archives of Canada, by its very name, stands as a bulwark. It is a fundamental pillar for national unity.

[*Traduction*]

M. MacWilliam: Vous mentionnez à la page 4 de votre mémoire un système automatisé permettant aux gens de toutes les régions d'avoir également accès aux archives, contrairement à la situation actuelle où il est plus difficile d'y avoir accès dans les régions. Vous mentionnez également la difficulté de s'adapter aux changements technologiques et la difficulté de choisir le médium qui servira de support à vos archives.

Avez-vous étudié le recours aux microordinateurs? On pourrait en effet créer un réseau de microordinateurs entre les centres régionaux et les archives nationales, ce qui permettrait d'insérer un document aux archives via un simple ordinateur personnel. On pourrait ensuite transporter cette information par modem, peut-être par la fibre optique ou par un autre procédé, ce qui permettrait essentiellement à n'importe qui, n'importe où au Canada, d'avoir accès aux archives. Cela fait-il partie de votre rêve?

M. Wallot: Oui, mais c'est plus qu'un rêve. Cela fait partie des expériences que nous faisons actuellement. Par exemple, le microfilm est très utile et nous en avons une grande quantité, mais nous pouvons également diffuser nos archives sur disque optique compact. Il faut très peu d'équipement dans une bibliothèque ou un dépôt d'archives pour les lire. Nous pourrions probablement, par exemple, mettre sur disque optique compact la plupart de nos instruments de recherche. Bien entendu, il y aura un jour une banque de données à laquelle on aurait accès par modem et ainsi de suite. C'est absolument essentiel parce que jamais nous n'arriverions physiquement à décentraliser toute cette information; seule l'électronique nous permettra de le faire.

M. MacWilliam: Le disque optique compact conserve-t-il sa stabilité? Le savez-vous?

M. Wallot: D'après les experts—et j'écarte les hypothèses les plus extravagantes, elle serait de 30 à 50 ans dans le cas d'un bon produit. Pour le moment, nous n'utilisons pas les disques compacts ou les disques optiques pour la préservation. Nous nous en servons pour la diffusion ou pour les besoins de nos usagers.

Par exemple, nous avons mis toute notre collection de caricatures, 126,000 au total, sur des disques optiques compacts pour que les gens puissent les regarder sans avoir à les manipuler, car les caricatures sont très fragiles. Habituellement, elles sont tracées rapidement, sur du papier très mince, un support très fragile. Donc, après avoir examiné notre collection sur disques optiques compacts, les gens peuvent choisir la caricature qu'ils veulent, après quoi nous leur en tirons une copie. C'est souvent la façon dont nous procédons actuellement.

M. Scott: Merci, monsieur le président. J'ai lu votre excellent mémoire, monsieur Wallot, et je crois pour ma part que vous avez fait une remarque très judicieuse en disant que les Archives nationales préviennent la perte définitive des trésors de la nation. J'y reviendrai dans un instant. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les Archives nationales du Canada, en raison même du nom qu'elles portent, servent de rempart. C'est un pilier fondamental de l'unité nationale.

[*Text*]

But I am going to ask a question that was put in French by Madam Finestone and come at it from a different direction and perhaps in a blunter way. I am playing devil's advocate a little. I do not think it is an outrageous question, but how confident are you that Gatineau will open in a few years, and what would you do, God forbid, if political events take an unexpected turn in the province of Quebec? What problem would Quebec's separation cause for the National Archives of Canada?

Mr. Wallot: This is, of course, a hypothetical question. It is hard for me to answer. All I can say is that I am fairly confident Gatineau will open and it will still be in Canada. But the way this building was conceived means it could be constructed on many sites. It is built overground. It has nothing to do with the underground. There will not be a big hole, so it is a building that could be built in many places. At first, when we looked at different areas for the building, we considered underground building—like where water mains were, etc.—but this concept really involves a building built overground. I'm not saying the underground state of the building is not important, but where it is built is much less important. We could find many sites, I think, where it could be built.

Mr. Scott: Well, I share your confidence, sir, that it will be built in Gatineau and Gatineau will be part of Canada when the project opens.

The other aspect, though, that struck me during the presentation and the one that sent shockwaves through me—and I have been around this place for nearly 33 years in one capacity or another, but mainly as a broadcaster before I went into politics—is the absolutely horrifying possibility that our audio-visual history is self-destructing. I want to get clarification here. Are you saying that what happens as we speak now in the House of Commons is in danger of self-destructing if the proper technology is not found?

• 1025

Mr. Wallot: Anything that is on magnetic tape is condemned to disappear. You would have to re-record this regularly. Not everything is bleak. It is forecast by a certain number of people that between 8 to 15 years from now technology will allow quick translation, if you will, of one medium to another without any problem. Technology is moving extremely fast. In some cases, particularly in optical disk technology, there are no standards, so you are talking about enormous outlays of money just to keep your equipment running and to change the recorded information over to new supports, because the supports are becoming obsolete. There exists no support for audio-visual that is of long-term duration except, as far as we know, film, in particular black and white film. All the rest is condemned to self-destruct.

[*Translation*]

Je vais vous poser une question que M^me^ Finestone a posée en français, mais d'une autre perspective et de façon plus directe. Je me fais un peu l'avocat du diable. Sans vouloir offenser personne, êtes-vous sûr que l'édifice de Gatineau ouvrira ses portes dans quelques années et que ferez-vous, Dieu nous en garde, si les événements politiques prennent une tournure inattendue dans la province de Québec? Quels problèmes la séparation du Québec entraînerait-elle pour les Archives nationales du Canada?

M. Wallot: Il s'agit, évidemment, d'une question hypothétique. Il m'est difficile d'y répondre. Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai confiance que l'édifice de Gatineau ouvrira ses portes et qu'il sera situé à un endroit qui fera toujours partie du Canada. En raison, toutefois, de la façon dont il a été conçu, cet édifice pourrait être construit sur de nombreux emplacements. C'est un immeuble en surface qui ne comporte aucune partie souterraine. Il ne sera pas nécessaire de creuser un trou profond et c'est la raison pour laquelle je dis qu'il pourrait être construit en de nombreux endroits. Au début, lorsque nous avons étudié divers emplacements, nous avons tenu compte de la partie souterraine—comme l'emplacement, par exemple, des conduites d'eau—mais le concept retenu suppose en fait un immeuble en surface. Je ne dis pas que la partie souterraine de l'immeuble n'a pas d'importance, mais bien que l'endroit où il sera construit en a encore moins. Je pense que nous pourrions trouver de nombreux emplacements acceptables.

M. Scott: Je veux bien croire comme vous, monsieur, qu'il sera construit à Gatineau et que cette ville fera encore partie du Canada lorsque le projet sera devenu réalité.

L'autre point qui m'a frappé durant votre exposé et qui me fait encore frémir—moi qui suis ici depuis presque 33 ans et qui ai surtout travaillé dans le domaine de la radio et de la télévision avant d'entrer en politique—et c'est l'idée horrible que notre patrimoine audio-visuel est en train de se détruire. Je voudrais que vous me donniez des précisions. Est-ce que vous essayez de nous dire que les propos que nous échangeons aujourd'hui à la Chambre des communes risquent de se perdre à tout jamais si nous ne trouvons pas la technologie qui s'impose?

M. Wallot: Tout ce qui est sur ruban magnétique est condamné à disparaître. Il faudrait régulièrement tout consigner à nouveau. Il y a toutefois de l'espoir. Certains croient en effet qu'il sera possible dans 8 à 15 ans grâce à la technologie de transférer rapidement des informations d'un support à un autre. La technologie évolue très rapidement. Dans certains cas, surtout dans celui de la technologie du disque optique, il n'y a pas de normes de sorte qu'il faut investir énormément d'argent pour maintenir le matériel en bon état et transférer l'information consignée sur de nouveaux supports parce que les anciens sont dépassés. Il n'existe aucun support audio-visuel de longue durée sauf, autant que nous sachions, le film, surtout en noir et blanc. Tous les autres supports sont voués à l'auto-destruction.

[*Texte*]

Mr. Scott: Do all countries agree with that analysis, Dr. Wallot, or are there other technologies we can learn about from other parts of the world, or is this a universal problem?

Mr. Wallot: It is a universal problem, but some countries put more money in it than others. For instance, if you use more film or if you use optical technology—with heavy investments because that means you are willing to change your equipment regularly—then you can deal with the problem. This is why in many cases there are even specific programs just for audio-visuals. This is why audio-visual archives have a separate organization and an international organization across the world. The problems are so specific to them.

I must say, in all honesty, that the problems are not only specific to them; the same applies to electronic records, records that are recorded on magnetic or disk supports. We can see that in the future because of the large movement towards optical disk technology the research on support will necessarily come to a standard. Once we have a standard it is easier to change technology. You can always use this one and that one and you can still replay your older recordings. At this point in time you nearly always have to re-record what you have.

Mr. Scott: Dr. Wallot, I hear you saying then that this is not primarily a technological issue facing the National Archives; it is a resource issue.

Mr. Wallot: Essentially it is a resource issue.

Mr. Scott: That's where we all come a cropper, because as you say, with the restraint-minded nature of the government... Yet we are talking about this nation's history, its culture, the preservation of our soul. This must pose a terribly difficult problem for you.

Mr. Wallot: It does.

Mr. Scott: Let me just ask one more question. Let me just get down to the relationship between the National Archives and other federal institutions. For example, how well do you get on with Radio-Canada, how well do you get on with ONF, Telefilm and the other institutions that are so vital to creating and preserving this material?

Mr. Wallot: We have agreements with all of them. We have agreements, for instance, with Telefilm which deposits each Canadian film to which they have contributed. We have agreements with the National Film Board. We act as their archives. We receive the first original copy, which we preserve while they use their own facilities to distribute the products, make videos out of them. Their new project is very good. We couldn't do that because we don't hold the copyright. They hold the copyright so they can use their material for large commercial diffusion, which we couldn't do.

[*Traduction*]

M. Scott: D'autres pays partagent-ils vos vues, monsieur Wallot? Y a-t-il d'autres technologies que nous pourrions aller chercher dans d'autres régions du monde ou est-ce un problème universel?

M. Wallot: C'est un problème universel, mais certains pays investissent plus que d'autres. Par exemple, si vous utilisez le film à plus grande échelle ou la technologie du disque optique—ce qui suppose des investissements considérables parce qu'il faut changer le matériel régulièrement—alors il est possible de venir à bout du problème. C'est pourquoi dans bien des cas il y a même des programmes précis pour les documents audio-visuels uniquement. C'est pourquoi les archives audio-visuelles ont entraîné la création d'une organisation distincte et d'une organisation internationale. Les problèmes qui se posent dans leur cas sont particuliers.

Pour être honnête, je dois toutefois ajouter que ces problèmes ne leur sont pas propres; ils sont les mêmes dans le cas des enregistrements électroniques, c'est-à-dire l'information consignée sur support magnétique ou disque. Un jour, en raison de la grande popularité de la technologie du disque optique, la recherche sur les supports entraînera nécessairement l'adoption de normes. Lorsque des normes existent, il est plus facile de modifier la technologie. Il est toujours possible d'utiliser tel ou tel enregistrement et de quand même rejouer les plus anciens. À l'heure actuelle, il faut presque toujours tout enregistrer de nouveau.

M. Scott: Monsieur Wallot, je crois comprendre que le problème qui se pose pour les Archives nationales a trait non pas tant à la technologie qu'aux ressources.

M. Wallot: C'est essentiellement un problème de ressources.

M. Scott: C'est là où nous nous heurtons tous à un obstacle énorme parce que, comme vous le dites, la propension du gouvernement à restreindre... Pourtant, nous parlons ici de l'histoire de notre pays, de sa culture, de la préservation de notre âme. Cela doit poser un problème extrêmement difficile pour vous.

M. Wallot: Effectivement.

M. Scott: Laissez-moi vous poser une dernière question. Permettez-moi de vous interroger sur les liens qui existent entre les Archives nationales et d'autres institutions fédérales. Par exemple, quelles sont vos relations avec la Société Radio-Canada, avec l'ONF, Téléfilm et les autres institutions qui sont essentielles à la création et à la préservation de ces documents?

M. Wallot: Nous avons des accords avec chacune d'entre elles. Nous avons des accords, par exemple, avec Téléfilm qui entrepose chez-nous chaque film canadien auquel il a contribué. Nous avons des accords avec l'Office national du film. Nous lui servons d'archives. Nous recevons la première copie originale que nous préservons alors qu'il se sert de ses propres installations pour distribuer ses produits, en faire des vidéos. Son nouveau projet est très bien. Nous ne pourrions pas faire la même chose parce que nous n'avons pas le droit d'auteur. C'est l'ONF qui détient le droit d'auteur de sorte qu'il peut diffuser ses films à grande échelle et à des fins commerciales, ce que nous ne pourrions pas faire.

[*Text*]

We have agreements with all of the other actors you have mentioned, including the CBC. The CBC is our biggest client by far. For the past year and a half we have been negotiating a new agreement, because the old one of 1982 was not working properly. Actually, we were using too much resources and just for the current records of the CBC, their day-to-day production. They used our federal record centre more like a warehouse where they would put them and retrieve them the next day and so on. We are working more towards getting their records once they have more or less become historical and less current, as it was the case before. They also have, of course, monetary problems. This is why I'm saying that we need a strategy. We cannot go on only on one by one. We have look at all the problems, the costs involved, and try to arrive at a more co-ordinated approach to solve the problem of audio-visual material.

• 1030

We can also deal with it in another way, and we have started doing that—unfortunately, I should say, but it is the only way. Because of lack of resources we simply will acquire less, and acquiring less, of course, means that we'll have a very tiny percentage of the production. We'll concentrate more, let's say, on news, for instance, than on anything else. It means that many of the important broadcasts that are being done will not be kept simply because we don't have the resources to keep them. If we did acquire them, they would be like so many other broadcasts that we have acquired before. They'll be rotting inside our warehouses.

Mr. Scott: I have a small technical question, following on your answer about alkaline paper being recyclable. My understanding is that it would have to be recycled separately from acid paper, the two can't be mixed. Is that a problem? Is it something that you've considered? Is there an environmental consequence here or is it something that the National Archives is addressing?

Mr. Wallot: This would be part of the study that we've mentioned. I cannot answer technically. I will send you a written answer to that particular question. I think they can be mixed, but if they're mixed then there is the same problem that exists now. If you mix acid with acid-free then, of course, you may have a little bit less acid but it doesn't make your paper much better. It's not so much a technical question as it is a question of logic. You don't want to mix acid with non-acidic because it doesn't help in any way. I will send you a more detailed answer on that particular point because we have specialists who deal with that, but I am not one of them.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Je souhaite la bienvenue à M. Wallot et à toute son équipe. Vous êtes en quelque sorte les dépositaires d'une partie de l'histoire et du patrimoine.

[*Translation*]

Nous avons des accords avec tous les autres groupes que vous avez mentionnés, y compris la Société Radio-Canada. C'est notre plus gros client jusqu'à maintenant. Depuis un an et demi, nous travaillons à un nouvel accord parce que celui qui a été conclu en 1982 ne marche pas bien. En fait, nous consacrions trop de ressources uniquement aux archives de Radio-Canada, c'est-à-dire à leur production quotidienne. La SRC utilisait notre Centre fédéral de documents comme un entrepôt, où on pouvait laisser les enregistrements et les reprendre le lendemain. Nous les encourageons à nous remettre les enregistrements uniquement lorsqu'ils sont devenus plus ou moins historiques ou moins actuels, comme on le faisait par le passé. Évidemment, la Société a aussi des difficultés financières. Voilà pourquoi j'ai dit qu'il nous faut une stratégie. Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Il faut étudier l'ensemble des problèmes, ainsi que les coûts associés, et essayer de trouver une approche plus coordonnée pour régler le problème des documents audiovisuels.

Nous pouvons également l'aborder d'une autre façon, et nous avons déjà commencé à le faire—malheureusement, à mon avis, mais c'est la seule chose qu'on peut faire. Faute de ressources, nous achèterons moins, ce qui veut dire, évidemment, que nous n'aurons qu'un très faible pourcentage de la production. Disons qu'on se concentre plus sur les programmes d'actualité que sur d'autres émissions. Cela veut dire que beaucoup des nouvelles émissions importantes ne seront pas gardées uniquement à cause du manque de ressources. Si nous les obtenions, elles auraient le même sort que beaucoup d'autres émissions obtenues auparavant: ces enregistrements pourriraient dans nos entrepôts.

M. Scott: J'ai une petite question technique qui découle de votre réponse sur le recyclage du papier alcalin. Si je comprends bien, ce papier est recyclé séparemment du papier acide, les deux ne pouvant être mélangés. Cela cause-t-il des problèmes? Y avez-vous déjà pensé? Y aura-t-il des conséquences sur l'environnement ou est-ce une question que les Archives nationales étudient?

M. Wallot: Cela ferait partie de l'étude mentionnée. Je ne peux pas vous donner de réponse technique. Pour cette question-là, je vous enverrai une réponse écrite. Je pense qu'on peut les mélanger, mais si on le fait on aura le même problème qu'actuellement. Si on mélange le papier acide et le papier sans acide on risque d'avoir un peu moins d'acide, mais la qualité du papier n'est pas pour autant améliorée. C'est plutôt une gestion de logique qu'une question technique. Il est préférable de ne pas mélanger les papiers acides et les papiers sans acide, car c'est tout à fait inutile. Je vous enverrai une réponse détaillée à ce sujet parce que nous avons des experts qui s'occupent de cela, mais je ne fais pas partie de ce groupe.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): I would like to welcome Mr. Wallot and his team. In a way, you hold part of our history and heritage.

[*Texte*]

Vous savez qu'on vit une situation extrêmement difficile dans ce pays. Nous sommes ici pour savoir si nos grandes institutions, nos groupes et nos associations qui sont impliqués dans les communications et la culture sont inquiets et se préoccupent de l'avenir de ce grand pays qu'est le Canada, pas seulement en regardant le reste du Canada, mais en regardant aussi le Québec.

Je pense qu'à la suite des propositions constitutionnelles, des changements majeurs vont s'opérer au Canada. Il y a aussi des changements majeurs qui vont s'opérer au Québec. De plus en plus, d'autres provinces reconnaissent la société distincte du Québec, mais il ne faut pas fermer les yeux à d'autres hypothèses qui pourraient être la séparation ou carrément l'indépendance. Qu'on le veuille ou non, notre vie en serait changée, et au Canada et au Québec.

Vous dites que votre institution restera naturellement la responsabilité du gouvernement fédéral et que le mandat des Archives ne sera pas directement affecté. Autrement dit, vous allez continuer à être ce que vous êtes contre vents et marées.

J'aimerais savoir comment vous voyez votre mandat ou vos principes directeurs. À part le rôle direct des Archives, y voyez-vous une contribution à l'unité nationale? Quelle serait votre contribution? Serait-elle différente de ce qu'elle est maintenant ou si vous resteriez tout simplement une institution nationale qui passerait à travers la tempête? Vous devez aussi vous sentir bien concernés par ce qui se passe au Québec. On ne peut pas fermer les yeux là-dessus. Comment considérez-vous vos responsabilités face à ce problème? Les Archives ont aussi besoin de l'histoire de l'autre peuple fondateur.

• 1035

C'est ma seule question, monsieur le président, mais j'aimerais vraiment avoir une réponse de M. Wallot là-dessus.

M. Wallot: Les Archives ne créent pas l'unité nationale. Elles sont là pour l'alimenter. Elles sont là pour fournir les éléments qui font que les gens, se connaissant, sachant d'où ils viennent, comment ils ont évolué à travers le temps et les expériences qu'ils ont connues, etc., développent une identité et certaines habitudes de vivre ensemble, ce qui crée une culture propre, une culture nationale. C'est ce qui fait que le Canada, par exemple, est différent des États-Unis.

Ce mandat de nourrir l'identité nationale en lui fournissant des supports historiques, nous l'avons bien rempli dans le passé et nous le remplissons très bien maintenant.

Une partie de notre mandat est la diffusion de ces éléments et nous avons tenté de la développer davantage ces dernières années. Il faut cependant se rendre compte que, si ce que vous dites est vrai, l'autre réalité l'est tout autant: les ressources ont diminué. On ne peut pas jouer sur tous les tableaux. On ne peut pas continuellement en faire davantage avec moins. Il vient un moment où on en fait moins parce qu'on a moins de ressources.

Il reste que nous avons actuellement plus d'une vingtaines d'expositions itinérantes à travers le Canada, y compris le Québec, qui ont été vues par plus de 160,000 personnes l'an dernier. Nous préparons actuellement une

[*Traduction*]

Of course you know Canada is going through very difficult times. We are here to determine whether the major institutions, groups and associations involved in communications and culture are concerned and worried about this great country's future. In so doing, we shall consider not only the rest of Canada, but also Quebec.

I think the constitutional proposals will provoke major changes in Canada. I expect there will be major changes in Quebec as well. More and more provinces are recognizing Quebec's distinct society, but other possibilities, such as separation or outright independence, should not be dismissed. Whether we like it or not, life in Canada and in Quebec will change.

You say your institution will obviously remain under federal jurisdiction and that the Archives mandate will not be directly affected. In other words, you will continue to be what you are whatever may transpire.

I would like to know how you interpret your mandate or guidelines. Besides the Archives' direct role, do you think you contribute to national unity? If so, how? Would your contribution change at all or would you simply remain a national institution which weathers the storm? You must also be very concerned about what is happening in Quebec. You can't ignore that. In your view, what responsibility do you have in helping solve the problem? The Archives also need to preserve the history of the other founding nation.

That is my only question, Mr. Chairman, but I would appreciate Mr. Wallot giving me an answer.

Mr. Wallot: The Archives do not create national unity. They are there to help nurture it. They provide tools so that the people who know each other's roots, history and experiences can develop a common identity and find ways to live together, thus creating yet another culture, a national culture. That is what makes Canada different from the United States, for example.

Part of our mandate is to promote our national identity by providing historical documentary support; we have fulfilled that mandate in the past and we continue to do so very successfully.

Part of our mandate is to broadcast that documentary information and in the past few years we have tried to do more of that. However, it is important to remember that while what you say is true, there is another point that is even more undeniable: resources have diminished. You can't have it both ways. You can't keep doing more with less. There comes a time when you do less because you have fewer resources.

The fact remains that at the present time there are over 20 exhibitions travelling across Canada, including Quebec, for which attendance last year exceeded 160,000. We are currently working on a large exhibition on Confederation,

[*Text*]

importante exposition sur la Confédération, qui sera ouverte en mai ou en juin prochain, pour célébrer le 125e anniversaire de la Confédération. Donc, il y a un certain nombre de choses: des publications, des distributions de microfilms, etc.

Nous avions prévu de faire une série d'émissions de télévision. J'en avais parlé l'an dernier. Nous voulions faire des petites capsules de 30 secondes sur des personnages ou des événements historiques importants de notre histoire. Évidemment, dans la foulée des coupures de décembre dernier et de la présente année financière, nous avons tout simplement abandonné le projet pour la présente année. Cependant, les promoteurs du projet étant très enthousiastes, ils sont allés voir un peu partout et ont trouvé 47 stations de télévision qui sont intéressées et qui sont prêtes à diffuser ces messages et à trouver des commanditaires si on leur fournit des émissions préparées. Ils ne veulent pas fabriquer ou produire les émissions. C'est à nous de le faire.

Ceci équivaudrait à environ 26 millions de dollars si on payait pour le même temps d'antenne en publicité. Donc, c'est un projet important. Vu cette évolution, nous avons commencé à trouver des partenaires, c'est-à-dire d'autres agences fédérales qui pourraient nous aider à participer à ce programme. Je crois que nous allons nous mettre en marche. C'est une décision que nous prendrons dans quelques semaines, lorsque nous pourrons mieux voir notre situation financière d'ici la fin de la présente année. Nous serons alors mieux en mesure de prendre une décision. Il me semble que cette action aurait un impact considérable, étant donné que ces émissions seraient diffusées sur les réseaux français et anglais à travers tout le pays, sur les réseaux privés, publics, etc. Donc, c'est une des initiatives que nous comptons prendre.

En ce qui a trait à l'autre partie de votre question, il est clair que les Archives nationales du Canada documentent l'ensemble de l'expérience canadienne à travers le temps, entre autres celle des autochtones, des deux peuples fondateurs, etc.

Nous avons beaucoup de documentation sur le Québec sous le Régime français et sous le Régime britannique, mais le gros de cette documentation consiste en microfilms d'originaux qui se trouvent en Angleterre ou en France. Ces microfilms sont accessibles. Dans notre programme de diffusion, nous en avons beaucoup donné aux Archives nationales du Québec et nous continuons de le faire. Chaque année, le Québec reçoit sa part des microfilms que nous distribuons.

• 1040

Par conséquent, le gros des documents, qui concernent ce que j'appelerais l'évolution historique du Québec avant la Confédération, ne sont pas au Canada. Ils sont à l'étranger. Pour ce qui concerne la période d'après la Confédération, le Québec a ses propres archives nationales et recueille ses propres documents. Donc, tous les documents produits par le gouvernement québécois, par les municipalités, etc., sont conservés au Québec. Les archives notariales, les archives qui documentent les droits de propriété, etc. sont au Québec.

Donc, il y a relativement peu d'originaux qui ne concernent que le Québec aux Archives nationales du Canada. Il y en a, mais ce sont des collections privées ou parfois des collections comme les documents militaires laissés

[*Translation*]

that will open in May or June, to celebrate the 125th anniversary of Confederation. So a number of things are being done in terms of publications, microfilm distribution, etc.

We had planned on making a series of television programs. I had spoken about that last year. We wanted to make some 30-second clips on important figures or events in Canadian history. Of course, with all the cuts last December and this fiscal year, we simply shelved the project for now. However, the project organizers were so enthusiastic that they went all over and found 47 television stations willing to broadcast the messages and find sponsors if they were provided with the shows. They don't want to make or produce the shows themselves. It was up to us to do it.

That is the equivalent of about $26 million if the same airtime was used for paid advertising. So it is a large project. Because of that development, we started to look for partners, namely other federal agencies that could help us with this program. I think we are going to go ahead with it. The decision will be made in a few weeks when we have a better idea of our financial situation for the rest of the year. We will then be in a better position to make a decision. I think the project would have a tremendous impact since the programs would be broadcast on the French and English networks throughout the country, on both public and private networks, etc. So we are hoping to go ahead with it.

As for the second part of your question, obviously the National Archives of Canada document every development or event in Canada's history, including those of native groups, the two founding nations, etc.

We have a lot of documents on Quebec under the French regime and under the British regime, but most of them are on microfilm copies of originals that are in England or France. Those copies are available. We gave a lot of them to the Quebec National Archives under our broadcasting program and we continue to do so. Every year, Quebec gets it share of the microfilms we distribute.

Consequently, most of the documents, which concern what I would call the historic development of Quebec before Confederation, are not in Canada, but in other countries. Since Confederation, Quebec has kept its own national archives and has collected its own documents. All Quebec government and municipal documents are kept, therefore, in Quebec. So are notarial archives and archives documenting property rights, etc.

As a result, relatively few original documents in the National Archives of Canada concern Quebec. There are some, but they are part of private collections or are often from collections of military papers left by the British army

[*Texte*]

par l'armée britannique, quand ils ont quitté le Canada de façon définitive dans les années 1870. Nous avons des documents militaires qui datent de 1759 à 1870, mais ils ne concernent pas seulement le Québec. On ne peut pas commencer à morceler des fonds d'archives. Il ne faut pas oublier que sous le Régime français, le Canada comprenait non seulement le territoire du Québec, mais le territoire des Maritimes plus l'Ontario actuel et même les Prairies.

Nous serions affectés par des changements importants, mais nos collections comme telles ne seraient pas affectées directement. Les collections futures pourraient l'être, mais pas les collections passées.

Mme Roy-Arcelin: Monsieur Wallot, il y a des groupes qui font parfois des déclarations publiques disant carrément qu'ils tiennent à l'unité nationale, comme il y en a d'autres qui se déclarent carrément pour l'indépendance du Québec.

Dans ce sens-là, si vous êtes convaincu qu'il est important que notre pays tienne d'un seul morceau, ce serait bien que nos institutions ne se gênent pas pour donner leur point de vue dans des communiqués ou dans des déclarations.

M. Wallot: Il ne m'appartient pas de faire des déclarations politiques, mais je crois que les introductions que j'écris personnellement chaque année dans le rapport annuel, qui est largement diffusé à travers le pays, soit à plus de 10,000 ou 15,000 exemplaires, sont très explicites sur cette question.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): With the permission of my colleagues, I could ask a question.

Est-ce que vous avez la sécurité d'emploi, docteur Wallot?

M. Wallot: Non, je suis nommé selon le bon plaisir.

Le président suppléant (M. Hogue): Annuellement ou mensuellement?

M. Wallot: C'est selon le bon plaisir; donc, c'est indéterminé. J'y serai tant que le plaisir durera, j'imagine.

Le président suppléant (M. Hogue): Donc, vous n'avez pas de sécurité d'emploi. Vous n'avez que votre sécurité personnelle.

M. Wallot: Si une telle chose existe.

Le président suppléant (M. Hogue): Vous avez la sécurité de votre compétence et de vos connaissances.

M. Wallot: Bien sûr.

Mr. MacWilliam: Security is merely a relative thing.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): But I wonder, you know?

Il est possible que je m'adresse au docteur à un moment donné. Vous l'êtes toujours. Vous n'êtes pas qu'archiviste.

M. Wallot: Je suis aussi historien.

Le président suppléant (M. Hogue): M^me^ Finestone a soulevé une question extrêmement importante. Je l'avais par écrit. Je voudrais la rendre un peu plus pointue, docteur Wallot. À Montréal, nous avons un jardinier et une entreprise qui s'appellent Perron. À mes yeux, vous êtes un peu comme Perron à Montréal. Vous conservez, comme jardinier, la beauté d'une réalité.

[*Traduction*]

when it left Canada definitively in the 1870's. We have military documents from the period between 1759 and 1870, but they do not concern Quebec alone. We cannot start dividing up our archives. It should be remembered that under the French regime, Canada included not only Quebec, but the Maritimes as well as present-day Ontario and even the Prairies.

Major changes would affect us, but they would not have a direct impact on our collections as such. Perhaps they would on future collections, but not the collections we already have.

Mrs. Roy-Arcelin: Mr. Wallot, groups sometimes say publicly that they are in favour of national unity, while others say they support independence for Quebec.

Therefore, if you are convinced that our country must be kept together, then it would be helpful if our institutions would step forward and voice their points of view through press releases or statements to that effect.

Mr. Wallot: It is not my place to make political statements. However, I believe I make my views very clear in the introductions I write myself in our annual reports, of which some 10,000 to 15,000 copies are widely distributed across the country.

Le président suppléant (M. Hogue): Si mes collègues me le permettent, je vais vous poser une question.

Do you have job security, Dr. Wallot?

Mr. Wallot: No, I am appointed at pleasure.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Annually or monthly?

Mr. Wallot: Because I am appointed at pleasure, the period is not determined. I imagine I shall be staying as long as that pleasure lasts.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): So you don't have job security. You only have personal security.

Mr. Wallot: If such a thing exists.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): You have the security of your skills and your knowledge.

Mr. Wallot: Of course.

M. MacWilliam: La sécurité est relative.

Le président suppléant (M. Hogue): Mais, je me demandais

it's possible that I am speaking to you as a doctor right now. You still are a doctor. You are not only an archivist.

Mr. Wallot: I am also a historian.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Mrs. Finestone has asked an extremely important question, which I have in writing. I would like to make it a little more specific, Dr. Wallot. There is a gardener and company in Montreal called Perron. I think you are rather like Perron in Montreal, since, like a gardener, you conserve the beauty of a reality.

[*Text*]

• 1045

Tout le monde sait comment on peut devenir politicien, tout le monde sait comment on gagne des élections et tout le monde sait comment on est nommé ministre. Il ne faut pas avoir des capacités au-dessus de la moyenne et des compétences exceptionnelles pour être ministre. Mais quand on a un statut comme celui de M^me^ la ministre Frulla-Hébert, on doit appuyer ses énoncés par des compétences. C'est pourquoi je vous ai posé une question sur votre sécurité d'emploi.

On utilise la culture, le patrimoine, le *tap-root*, la racine principale, et on la brocante pour faire de la politique. Vous êtes un historien. Vous avez une position face à ces déclarations qui comportent plus de velléités et de fantaisies politiques que de sérieux scientifique. C'est ma position et je ne crains pas de l'exprimer. En tant qu'historien—non pas en tant qu'archiviste ou collectionneur de documents, mais en tant qu'historien—, trouvez-vous qu'il est dangereux de jouer avec le *tap-root*, avec la racine principale?

M. Wallot: Je ne suis pas certain de comprendre tout à fait la question.

Le président suppléant (M. Hogue): Répondez-y quand même.

M. Wallot: Il serait inopportun pour moi de commenter les propos d'une ministre provinciale ou même d'un ministre fédéral. Ce n'est pas mon rôle.

Le président suppléant (M. Hogue): Ce n'était pas ma question, monsieur Wallot.

M. Wallot: À mon avis, il est essentiel que, quelle que soit l'évolution du pays, cette évolution sera améliorée si l'on préserve les racines qui nourrissent notre identité et qui la rendent davantage explicite. Il ne suffit pas d'avoir des racines. Il faut aussi les connaître.

Le président suppléant (M. Hogue): Je vous interromps. Est-ce qu'on peut couper des racines en deux? Est-ce qu'on peut les transporter sans avoir une motte de terre importante? Est-ce qu'on peut traiter des racines comme on s'amuse avec des émissions de télévision? C'est cela, ma question. Je l'ai posée à l'historien. Est-ce qu'on peut couper les pages en deux sans affecter la qualité d'un volume?

M. Wallot: Dans l'expérience internationale, on ne coupe pas les racines et on ne coupe pas les archives. On refait peut-être les mandats en fonction de l'avenir, mais pour le passé, ce n'est pas une façon de procéder. C'est même très mauvais, parce que cela rendrait tout le monde amnésiaque. Tout le monde n'aurait qu'une partie de mémoire et perdrait des choses essentielles.

Pour prendre l'analogie du jardinier, on ne coupe pas une racine pour faire pousser une autre plante; on coupe une branche. Il est possible de couper une branche, mais si on coupe la racine, l'arbre meurt, de même que la racine.

Le président suppléant (M. Hogue): Ma deuxième question porte de façon plus précise sur la préoccupation de M^me^ Finestone. Est-il possible qu'on puisse penser qu'une partie des problèmes que notre pays vit et que les citoyens vivent actuellement est causée par le peu de respect que l'on porte à la façon dont on traite nos documents historiques? Quand on coupe des budgets, on ne traite pas notre histoire et notre appartenance comme on le doit.

[*Translation*]

Everyone knows how people become politicians, how elections are won and how ministers are appointed. You do not need to have above average ability or outstanding skills to become a minister. However, a minister with the status Ms Frulla-Hebert has must back up her statements with expertise. That is why I asked you about your job security.

Culture, heritage and the tap-root are being pressed into service for political ends. You are a historian. You have an opinion about statements that are based more on wishful thinking and political fantasy than they are on scientific fact. This is my position and I am not afraid of saying so. As a historian—and not as an archivist a collector of documents—do you think it is dangerous to tinker with the tap-root?

Mr. Wallot: I am not sure I fully understand your question.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Well answer anyway.

Mr. Wallot: It would be inappropriate for me to comment on a statement made by a provincial or even federal minister. That is not my role.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): That wasn't my question, Mr. Wallot.

Mr. Wallot: In my view, irrespective of the way our country evolves, Canada will be enhanced if we preserve the roots that are the source of our identity and help explain it to us. It is not enough to have roots. People must know what their roots are.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): I have to interrupt you. Can roots be cut in two? Can they be transported without a large clod of earth attached? Can we treat our roots the way we do our television programs? That is my question. It is directed at a historian. Can pages of a book be cut in two without affecting the quality of that book?

Mr. Wallot: Roots are not cut and archives are not divided up in other countries. Mandates may change to fit expectations, but this is no way to deal with the past. In fact it would be the wrong approach altogether, because everyone would be left suffering from amnesia. We would be left with fragmented memories and we would lose what is essential.

To use the analogy of the gardener, it is branches and not roots that are cut to make other plants. You can cut off a branch, but if you cut off the root, the tree dies, along with the root.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): My second question deals more specifically with Mrs. Finestone's concerns. Is it possible that some of the problems Canadians are facing right now are caused by a lack of respect in our treatment of historical documents? When budgets are cut, our history and our sense of belonging are not dealt with as they sould be.

[*Texte*]

M. Wallot: Vous avez raison. La connaissance de soi-même, ce n'est pas comme un évier. On ne peut pas continuellement ouvrir le robinet, fermer le robinet, ouvrir le robinet et fermer le robinet. C'est une attitude. D'ailleurs, regardez aux États-Unis, en France, dans les pays qui ont un sentiment national bien ancré. On nourrit continuellement ce sentiment national. Par des monuments, par des archives, par l'enseignement dans les écoles, etc., on réussit à développer et à maintenir un sens du patriotisme très développé et un attachement à la nation, même quand il y a des divergences profondes. Les États-Unis ont eu une guerre civile qui a fait plus de morts que les deux guerres mondiales, et même y compris la guerre de Corée et la récente guerre. C'est une blessure énorme et pourtant, ils réussissent à vivre ensemble.

• 1050

Au Canada, on n'a pas pris vraiment soin de notre patrimoine archivistique, de notre histoire. Je ne crois pas qu'on l'enseigne beaucoup. Ce n'est pas un problème qu'on peut régler en une journée ou deux, mais il faudrait peut-être penser à l'avenir et se dire qu'il est essentiel, à long terme, de maintenir une forte présence de tout ce qui nourrit cette identité canadienne.

Cela ne peut pas se régler en deux jours. On ne peut pas arrêter pendant 30 ans et recommencer tout à coup au bout de 30 ans. Combien de Canadiens savent comment le Canada s'est bâti, savent que le tiers de la population actuelle est arrivé ici après la deuxième guerre mondiale ou descend des immigrants d'après la deuxième guerre mondiale qui ne connaissent rien des deux peuples fondateurs? Qu'est-ce que vous voulez que cela leur dise, les deux peuples fondateurs? Ils ne savent même pas où on leur a enseigné cela, où on le montre et qui en parle.

Cela doit être une préoccupation constante, et non pas une préoccupation seulement ponctuelle. Je crois que là, des institutions comme la nôtre ont quelque chose à faire. Nous devons penser à des stratégies à plus long terme, mais nous ne devons pas être les seuls à le faire. L'ensemble de la société doit s'y mettre. Nous n'avons pas directement accès aux systèmes scolaires. Ce n'est pas de notre juridiction.

Le président suppléant (M. Hogue): Donc, vous dites que si on traite notre passé de la même façon que nous traitons vos documents, on n'a pas à se surprendre de ce qui se passe actuellement.

M. Wallot: Exactement.

Le président suppléant (M. Hogue): Là, je vais vous prendre à partie. Nous nous sommes rencontrés avant aujourd'hui et nous nous respectons. Alors, je peux vous prendre à partie sans méchanceté.

Au lieu de vous adresser à 160,000 Canadiens à travers les expositions, puisque vous n'avez pas besoin d'une sécurité d'emploi, ne pourriez-vous pas, docteur Wallot, vous lever en tant que citoyen qui a une compétence, qui occupe une place importante et, surtout, qui est le dépositaire de l'intégrité d'une nation? Vous êtes bien le dépositaire de l'intégrité. S'il y a le feu bientôt, il s'agirait de ne pas jouer à madame la marquise, mais de jouer au chef de pompiers et d'aller à ce

[*Traduction*]

Mr. Wallot: You are right. Self-knowledge is not like a sink: You cannot keep on turning the tap on and off. It is a state of mind. Take for instance the United States and France, countries that have a strong national identity. This national identity is constantly being nurtured. Through the erection of monuments, the collecting of archives, and through teaching in schools, etc., a highly developed sense of patriotism and attachment to the nation is developed in these countries, even when deep splits exist. The United States went through a civil war that killed more men than the two world wars, the Korean War and the recent war put together. That was a terrible wound, yet they have managed to live together in that country.

Canadians have not really tended to their archival heritage nor to their history. I don't think this in being taught much in our schools. It's not a problem we can solve in a day or two, but perhaps we should think about it in the future and realize that it is essential, in the long term, to preserve and develop all those elements which, taken together, help nurture our Canadian identity.

This of course cannot be accomplished in two days. We can't just come to a 30 year standstill and then suddenly pick up where we left off 30 years ago. How many Canadians really know how Canada was built, or realize that one third of our current population arrived here after the second world war, or that one third of our current population are the descendants of immigrants who arrived here after the second world war and who know nothing of the two founding nations? Do you think the two founding nations mean anything to them? They don't even know where they learned that, who taught it and who even refers to it.

We should constantly be thinking about this, not just from time to time. And that is where an institution such as ours can play a role. We have to think of long-term stategies but we must not be the only ones to do so. Society as a whole must participate. We don't have access to the schools. They are not our jurisdiction.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): So you're saying that if we treat our past the same way as we treat your archives, we should not be surprised at the current situation.

Mr. Wallot: Exactly.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): I disagree with you on that point. We've already met today and we respect each other. So you'll understand that there's no ill-will when I say that I can't agree with you.

Instead of reaching 160,000 Canadians through exhibitions—and since your job security is not at stake—could you not, Mr. Wallot, speak out as a Canadian with a specific mandate, in a important position and especially as a person responsible for conserving the identity of a nation? This identity is in your hands. If something needs to be done soon, you just can't sit around waiting for things to happen but you have to jump into action. Instead of advocating a

[*Text*]

moment-là à la télévision qui, elle, va rejoindre 160,000 personnes en deux minutes, alors que le processus qui est beau est peut-être trop restreint.

M. Wallot: Je vous répondrai de deux façons, monsieur le président. D'une part, nous rejoignons plusieurs millions de Canadiens à travers toutes les émissions de radiotélévision qui sont basées sur nos archives et qui les utilisent régulièrement.

Deuxièmement, j'ai parlé à plusieurs reprises, parfois à la télévision, parfois à la radio et dans les rapports annuels et autres documents publics, des préoccupations que vous avez mentionnées. Il n'en demeure pas moins que le chef des pompiers, ce n'est pas moi. C'est le gouvernement. C'est aux politiciens élus de faire ce travail. Nous ne pouvons qu'aider selon nos missions, selon nos moyens. Je ne crois pas qu'il appartiennne à un chef d'agence fédérale de se prendre pour le chef des pompiers. Je me ferais remettre à ma place, tout à fait justement d'ailleurs.

Le président suppléant (M. Hogue): Sûrement pas par moi! Je m'excuse d'avoir pris du temps.

Mme Finestone: Je ne pense pas qu'on va régler des problèmes aussi profonds, qui concernent notre héritage et la conservation de notre patrimoine, mais je trouve triste, en ce moment particulier, qu'on n'ait pas une vision et une stratégie. C'est bouleversant, mais on ne peut pas y changer grand-chose. J'aimerais revenir à quelque chose de pratico-pratique.

You talked about the automated access to our type of holdings. Have you an assessment of the costs of doing that kind of automation? I presume it must be something like a library access system.

• 1055

Mr. Wallot: Yes.

Mrs. Finestone: That would be the first part of my question.

Secondly, what would be the advantage or the disadvantage of placing access by the public to such a system in an integrated manner within the National Library system and within the libraries across this country? I would like to have some guidance and vision from you in that regard.

Mr. Wallot: We are going to have the final report on the archival holding system some time in the next few weeks, but we returned the study, let us say, to point X because we wanted to see if there weren't any products already available that you could buy off the shelf. There were none for our particular uses—

Mrs. Finestone: Do you mean software?

Mr. Wallot: Software, yes.

Mrs. Finestone: The Americans or the Brits or the Germans do not have an automated system for the maintenance of their archival history?

Mr. Wallot: No, only the British have a system, a very crude system—it's effective, but it's crude—and we hope to do a little bit better. It is not the National Library; it is another institution—I forget the exact name of the institution that has such a system, which, by coincidence, is based on Canadian technology, but that's another matter.

[*Translation*]

process which might look nice but is too restrictive, you could speak for two minutes on television and reach 160,000 people.

M. Wallot: I have two answers, Mr. Chairman. Firstly, we reach several million Canadians through radio and television broadcasts which are based on our archives which these media use regularly.

Secondly, I've often adressed your concerns on television, radio, annual reports and in other public documents. Nevertheless, I am not the one who has to jump into action; it's the government. Our elected politicians are responsible for carying out that work. We can only work within our mandates and with the resources available. I don't believe it's up to the head of a federal agency to jump into action first. I would just be put in my place, and rightly so.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Surely not by me! I'm sorry to have taken up so much time.

Mrs. Finestone: I don't believe we are going to solve such fundamental problems concerning the conservation of our heritage or our heritage itself, but I find it sad that, at this particular time, we don't have a vision or a stategy. It's very upsetting but that's the way things are. I would like to come back to something of a more practical nature.

Vous avez parlé de l'accès automatisé à vos archives. Avez-vous évalué les coûts de cette automatisation? J'imagine que cela ressemble à un système d'accès en bibliothèque.

M. Wallot: Oui.

Mme Finestone: C'est la première partie de ma question.

Deuxièmement, quel avantage et quel inconvénient y aurait-il à assurer l'accès du public à un tel système d'une manière intégrée à l'intérieur du réseau de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques de tout le pays? J'aimerais que vous me donniez une idée de la situation telle qu'elle vous apparaît.

M. Wallot: Nous aurons le rapport final sur le système automatisé d'accès aux fonds d'archives au cours des quelques prochaines semaines, mais nous avons repris l'étude au point X parce que nous voulions voir si certains produits tout prêts n'existaient pas déjà sur le marché. Il n'y en avait aucun qui répondait à nos besoins particuliers...

Mme Finestone: Vous voulez dire des logiciels?

M. Wallot: Oui, des logiciels.

Mme Finestone: Les Américains, les Britaniques ou les Allemands ont-ils un système automatisé pour la préservation de leur patrimoine archivistique?

M. Wallot: Non, seuls les Britanniques ont un système, un système qui fonctionne—mais qui est quand même très rudimentaire—et nous espérons faire un peu mieux. Ce n'est pas la *National Library*, c'est une autre institution—j'oublie son nom—qui possède un tel système qui, soit dit en passant, repose sur un procédé canadien, mais c'est là une autre histoire.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Well, isn't that wonderful!

Mr. Wallot: From what I have read of the preliminary reports, it would cost between $3 million and $5 million to do the system up to its conclusion. If you want the platform itself, we could probably use interlibrary system technological tools. In a sense, we could probably use the same lines as libraries. You could go into the library and ask, through the databank—which would be different, it would be in the archives—what you want to know about archival holdings or specific subjects. But at this point in time I don't have the data to answer your question more precisely because I am still waiting for the final report.

Mrs. Finestone: I would ask you if you would be good enough—because I think it is an important matter that we would need to include in the list of kinds of enablers we have been asking for, that would ensure cultural concerns are part of the mandate and the responsibility of this committee—to send us that report prior to the middle of January, if possible; we would like to include something like this in that list. Certainly, if there is anything further with respect to the interrelationship of this service and library services, we would probably follow up on that.

I want to make one observation further to the comments made by my colleague Dr. Hogue. We heard an extraordinary presentation last night, and I would hope, Dr. Wallot, you would read through the presentation of Greg Graham, who was here from CARFAC, and the exchange that took place.

One of the comments made in his presentation was that it would be especially misleading to suggest art can be used by government as a tool of promotion. He elaborated on that particular thought, moved on to say we live in a society obsessed with product, with turnover, with quick-fix, and with quick-buck priorities, which affect and impact, certainly, on our arriving at some kind of heritage policy that makes good sense. He says we too often focus on the golden eggs while denying chicken feed to the hen that lays them.

I would suggest to you that although it may not be perceived as chicken feed, if we collectively and this House have some respect for our history as the heritage we leave to the world and to ourselves and our future generations, then the amounts of dollars you have been talking about certainly are chicken feed. It would perhaps not be so perceived in the economic environment in which we presently live, but I think it is something we can ill afford not to do.

How could we ensure...? If you consider this to be too political a question, please desist and just don't answer it. But really, I am troubled with how we can ensure that culture is not used as a bargaining chip—as this gentleman said last night, as a poker chip—for tax points or for devolution in the federal-provincial gambling over our common future. The more I think about it and the more I look at the rest of this world... The news from Yugoslavia

[*Traduction*]

Mme Finestone: Mais c'est merveilleux.

M. Wallot: D'après les rapports préliminaires que j'ai vus, la mise sur pied du système coûterait entre trois millions et cinq millions de dollars. Je pense à l'infrastructure et nous pourrions probablement nous servir des outils technologiques du système interbibliothèques. En fait, nous pourrions probablement utiliser les mêmes lignes que les bibliothèques. Vous pourriez aller à la bibliothèque et interroger la banque de données—qui serait différente, elle serait dans les archives—sur ce que vous voulez savoir au sujet des fonds d'archives ou de sujets précis. Je ne peux cependant pas à ce moment-ci répondre à votre question plus précisément parce que j'attends toujours le rapport final.

Mme Finestone: Je me demandais si vous auriez l'amabilité—parce que je pense que c'est une question importante qu'il nous faudra inscrire sur notre liste le sujet à traiter si nous voulons que le mandat de ce comité englobe bien toute la culture—bref, si vous pourriez nous envoyer ce rapport, avant la mi-janvier si possible. Nous aimerions inclure quelque chose du genre dans cette liste. Si des éléments nouveaux se faisaient jour au sujet des liens entre ce service et les services bibliothécaires, nous voudrions sûrement suivre les choses de près.

J'ai une observation à ajouter aux observations de mon collègue, M. Hogue. Nous avons entendu un exposé extraordinaire hier soir et je souhaiterais, monsieur Wallot, que vous lisiez l'exposé de Greg Graham, du Fonds des artistes canadiens, et le texte des propos échangés.

Il a dit, entre autres, qu'on aurait tort de croire que le gouvernement peut utiliser l'art comme un outil de promotion. Il a développé cette idée pour ensuite dire que nous vivons dans une société obsédée par la productivité, le roulement, les solutions miracles et l'argent vite gagné, raison pour laquelle il nous est difficile d'en arriver à une politique en matière de patrimoine qui ait un sens. Il a dit que nous sommes trop obnubilés par les oeufs d'or alors même que nous consacrons des montants insignifiants à l'alimentation de la poule qui les pond.

Même si les montants en question ne sont pas insignifiants, si collectivement—cette Chambre y compris—nous tenons à notre patrimoine pour le laisser en héritage au monde et aux générations à venir, alors il nous faudra bien avouer que les sommes dont vous avez parlé ne sont que des broutilles insignifiantes. On a peut-être l'impression contraire dans la conjoncture économique actuelle, mais je pense que c'est quelque chose que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer.

Comment pourrions-nous nous assurer...? Si vous trouvez que c'est une question trop politique, n'hésitez pas à le dire et n'y répondez pas. Ce que je cherche enfin à savoir, c'est comment nous pouvons nous assurer que notre culture ne sera pas utilisée comme monnaie d'échange—comme cet homme le disait hier soir—contre des points d'impôt ou des pouvoirs supplémentaires dans l'actuelle joute fédérale-provinciale dont l'enjeu est notre avenir commun. Plus j'y

[*Text*]

yesterday and today—the genocide going on there is very disturbing, and it makes you stop and wonder. What's going on in Haiti today makes you ask questions. I could go around the world and name spots.

• 1100

Then you look at this country where the ordinary citizens, the man and woman on the street, don't wear their Canadian flag until they decide to go on a trip abroad, but they are essentially very proud of this country called Canada. Yet here we are talking about lack of any vision of how to keep it in place and how to focus it in our historic memory. Can you see any way in which we should stop and enjoy who we are and stop bargaining with the cultural heritage of this country?

The Acting Chairman (Mr. Hogue): In about 15 seconds.

Mrs. Finestone: I'm like you—I get so overwrought. I'm sorry. You can forget it, actually.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Go ahead.

Mr. Wallot: On the first part of your question, I have no particular comment except to say that Mr. Beatty has asserted many times, in public and with his head of agency, that he was not going to bargain culture and this exercise. I have to believe that he means what he says. I think it will not be used as a bargaining chip.

For the second part, as I said earlier, it's society's problem in the sense that we have not done our job in the past 50 years and we are paying the price. It is something that will not be resolved overnight. Whatever happens, Canada will have to start taking stock a little of what it is and what it wants to be. If it wants to be something, it has to look at what it has been in the past and why it has gotten there, and it has to maintain a strong cultural element in its approach to problems. Up until now it was only when there was a surplus of money that you would give a little bit here, a little bit there. There was no strategy, and I think we've missed the boat.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I really regret that I have to leave. I have a replacement coming, hopefully. Without due consideration for the work we're doing, they have called the first meeting on Telesat, which is part of the communication infrastructure of this country, and I know my colleague and I are both going to have to leave for a short period of time.

Mr. Scott: On the same point of order, Mr. Chairman, I guess all three parties are going to have difficulty staying beyond 11 a.m. They have other committees and I have a meeting in my office. I wonder if it would be possible to invite Heritage Canada, our next witnesses, to come back when we can give them the appropriate amount of time they deserve, as opposed to having members disappearing to other responsibilities.

[*Translation*]

pense et plus je regarde ce qui se passe ailleurs dans le monde... Les nouvelles en provenance de Yougoslavie hier et aujourd'hui—le génocide et tout cela—sont très troublantes et nous laissent songeurs. Ce qui se passe à Haïti nous oblige à nous poser des questions. Je pourrais faire le tour du monde et citer d'autres exemples.

Puis, vous prenez un pays comme le Canada où les citoyens ordinaires, l'homme et la femme de la rue, n'arborent le drapeau canadien qu'en voyage à l'étranger, mais il reste qu'ils sont très fiers de ce pays qu'on appelle le Canada. Nous devons pourtant nous demander comment nous arriverons à préserver la mémoire collective de notre nation. Pourriez-vous nous dire comment nous pourrions nous y prendre pour que notre patrimoine culturel cesse de servir de monnaie d'échange?

Le président suppléant (M. Hogue): En 15 secondes à peu près.

Mme Finestone: Je suis comme vous—je me laisse emporter. Je suis désolée. Vous pouvez oublier tout cela.

Le président suppléant (M. Hogue): Allez-y.

M. Wallot: Pour répondre à la première partie de votre question, je me contenterai de dire que M. Beatty a déclaré à maintes reprises, en public et par la bouche de ses collaborateurs qu'il n'allait pas marchander avec la culture. Il me faut croire qu'il pense ce qu'il dit. Je pense que la culture ne sera pas utilisée comme monnaie d'échange.

Quant à la deuxième partie de votre question, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est le problème de la société en ce sens que nous n'avons pas fait notre travail au cours des 50 dernières années et qu'il nous faut maintenant payer le prix. C'est quelque chose qui ne se réglera pas du jour au lendemain. Quoi qu'il arrive, le Canada devra faire le point sur ce qu'il est et sur ce qu'il veut être. S'il veut s'affirmer, il devra s'interroger sur son histoire et sa situation actuelle et faire de la culture un élément important de son approche des problèmes. Jusqu'à maintenant, ce n'est qu'en période de vaches grasses lorsqu'il y a eu surplus d'argent qu'une petite somme a été dépensée ici ou là. Il n'y a jamais eu de stragégie et je pense que nous avons manqué le bateau.

Mme Finestone: Monsieur le président, je suis désolée, mais je dois vous quitter. On doit venir me remplacer, du moins je l'espère. Je sais que ce que nous faisons ici est important, mais on a convoqué la première réunion sur Telesat, qui est partie intégrante de l'infrastructure des communications de ce pays, et mon collègue et moi devrons nous absenter momentanément.

M. Scott: Dans le même ordre d'idée, monsieur le président, je pense qu'il sera difficile pour les trois partis de prolonger la réunion au-delà de 11h. Il y a d'autres comités et j'ai moi-même une réunion dans mon bureau. Je me demande s'il ne serait pas possible d'inviter les représentants de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, nos prochains témoins, à revenir lorsque nous pourrons leur consacrer le temps qu'ils méritent puisque certains de nos membres doivent nous quitter.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Mr. Harvard is replacing me, so the Liberal Party will be present. There are 11 representatives of Heritage Canada here, and some of them have come from outside the city. This meeting has been duly convened and we have a completed quorum. I hope we would continue. First, it would only be polite, and second, it is our responsibility to maintain the quorum. The government side should call someone in on the benches.

Le président suppléant (M. Hogue): Monsieur Wallot, vous nous excuserez pour le nettoyage que nous faisons en famille. Mais comme vous faites partie de la grande famille, nous travaillons avec vous.

Au nom des membres du Comité, au nom du personnel et au nom de M. John Thera qui fait partie du personnel au Comité, je tiens à vous remercier beaucoup pour votre présentation et pour votre invitation. J'espère que chacun de nous pourra être présent afin de continuer cette discussion.

M. Wallot: Merci.

• 1104

[*Traduction*]

Mme Finestone: M. Harvard me remplace et le Parti libéral sera donc présent. Il y a ici onze représentants de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, dont certains viennent de l'extérieur de la ville. Cette réunion a été convoquée en bonne et due forme et nous avons le quorum. J'espère que nous pourrons poursuivre nos travaux. Premièrement, politesse oblige et, deuxièmement, c'est notre responsabilité de faire en sorte qu'il y ait quorum. Les membres du gouvernement devraient demander à des députés qui sont à la Chambre de les remplacer.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Dr. Wallot, excuse us for washing our dirty laundry here, but you are part of our big family. We all work together.

On behalf of the committee members, of its staff and of Mr. John Thera who is also a member of our staff, I wish to thank you for your presentation and your invitation. I hope that every one of you will be able to be here so we can continue this discussion.

Mr. Wallot: Thank you.

• 1110

Le président suppléant (M. Hogue): Bienvenue au Comité, madame et monsieur. Je vous demande d'accepter une réalité. M. MacWilliam est absent. Il a des obligations, tout comme M^me^ Finestone et M. Scott. Le rôle d'un député est d'être présent pour son premier mandat. M^me^ Finestone est remplacée par un homme de très grande qualité, M. Harvard, qui siégeait au Comité l'année dernière. Si vous acceptez cette réalité et ces absences, je vais vous demander de commencer.

Ms Elizabeth Bayer (Chair of the Board of Governors, Heritage Canada): I am delighted to be here. I would like to point out to you, without necessarily naming each, that the entire board of governors of Heritage Canada, which is having one of its four regular meetings in Ottawa, is with us today. The members would be able to help with questions that might be asked.

Before I commence with our presentation, I would like to summarize for you what Heritage Canada is. It is a not-for-profit organization deeply concerned with the identification of Canadians' sense of identity. It is concerned with connecting people and places, connecting people with their environment. It was formed in 1973 by the Government of Canada to do work in preserving our heritage. Perhaps, in its wisdom at the time, the government felt this might well be done by a volunteer arm's length organization that could demonstrate how our heritage might be preserved and make use of the enormous people power which exists across the country in voluntary organizations concerned with heritage conservation at the community level, at the regional level, at the provincial level, and nationally.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Welcome to the Committee, madam, sir. I would ask you to accept one fact. Mr. MacWilliam is absent. He had to attend other obligations, just like Mrs. Finestone and Mr. Scott. It is the duty of a M.P. to attend to their first mandate. Mrs. Finestone is replaced by a man of high skills, Mr. Harvard, who was a member of the Committee last year. If you will accept this fact and those absences, I would ask you to begin.

Mme Elizabeth Bayer (présidente du conseil, Fondation canadienne pour la protection du patrimoine): Je suis enchantée d'être ici. Je ne vous présenterai pas mes collègues un à un, mais je tiens à vous signaler que tous les membres du conseil d'administration de la fondation, qui tient l'une de ses quatre réunions ordinaires à Ottawa, sont ici aujourd'hui. Ils pourront m'aider à répondre à vos questions.

Avant de commencer notre exposé, j'aimerais vous dire quelques mots au sujet de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine. Il s'agit d'une organisation sans but lucratif vouée à la définition de l'identité canadienne. Son but premier est de mettre les gens en contact avec leur milieu. Elle a été établie en 1973 par le gouvernement du Canada aux fins de la protection de notre patrimoine. Le gouvernement a peut-être cru, à l'époque, qu'il serait sage de confier pareille tâche à une organisation bénévole et autonome capable de démontrer comment notre patrimoine peut être protégé et de rallier les innombrables bénévoles qui oeuvrent pour la conservation du patrimoine à l'échelle communautaire, régionale, provinciale et nationale.

[*Text*]

In order to do its work and fulfil its mandate, Heritage Canada was given an endowment that ultimately totalled $13.1 million, from which we live. It is returnable if we fail in our responsibilities. We live on the interest and on other moneys we try to get from corporations, the private sector, generally, memberships, sale of services and the like.

The organization is headquartered in Ottawa, but we are now the proud possessors of four regional offices—one in Saskatoon; one in Quebec; one in Cambridge, Ontario; and one in Halifax. The regional offices are just getting under way and we hope they will provide the direct contact with the human beings in the area that will help us to do our job even better.

We operate with a very small staff. Our board of directors is democratically elected from nominations presented by various regions of the country. We have one director from each of the provinces and one from the Northwest Territories and Yukon. We are very proud of this because it provides a direct linkage and representation across the country, a two-way communication system whereby we know what's happening, and there is a report back from Heritage Canada's central operations.

It is a great organization in the sense that it achieved enormous successes with very little resource in terms of money, but magnificent resource in terms of people. Our membership is primarily based on a network of umbrella organizations from all across the country—umbrella organizations like the Canadian Museums Association, for example. They are our partners, because there is a parallel in the things that they want to do and to achieve. With them, and with us as the kind of catalyst to make them work, we try to nourish heritage organizations throughout the country, show the ways in which things can be done, provide training where it is necessary, and work towards an understanding of the identity of Canadian human beings and work towards pride in Canadian citizenship.

• 1115

We appreciate the opportunity to be with you because we want to answer those very specific questions that you have asked and we urge that you transmit our answers to the unity committee, to the Canada committee, and to anyone who will listen, because we believe very strongly that heritage is indeed the glue that can keep this country together. We are talking about something that is fundamental to all Canadians; something in which they believe, something they have demonstrated they care about, in the ways in which they have preserved the national treasures of our country, both in the built environment and in the natural environment, which is so closely linked with it.

We have much yet to do, and I will come to that in due course. I will present some of the highlights of the papers, and I know that you, like all of us, have been swamped with paper of all kinds. I know also that you have undoubtedly

[*Translation*]

Pour mener à bien son mandat, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine s'est vu accorder la somme de 13,1 millions de dollars, dont nous vivons actuellement. Il nous faudra la rembourser si nous manquons à nos responsabilités. Nous vivons des intérêts de cette somme et d'autres fonds que nous essayons d'obtenir de sociétés commerciales du secteur privé en général, les cotisations des membres et le produit de la vente de services etc. . .

L'organisation a son siège social à Ottawa, mais nous pouvons aussi nous enorgueillir de nos quatre bureaux régionaux—un à Saskatoon, un à Québec, un à Cambridge en Ontario et un à Halifax. Les bureaux régionaux sont en train de démarrer et nous espérons qu'ils nous serviront d'intermédiaires avec ceux des habitants de leur région qui pourront nous aider à faire notre travail encore mieux.

Nous comptons un nombre très restreint d'employés. Notre conseil d'administration est élu démocratiquement à partir de listes de candidats présentés par les diverses régions. Il y a un membre pour chacune des provinces et un des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Nous sommes très fiers que toutes les régions du pays y soient représentées parce que nous pouvons ainsi savoir ce qui s'y passe et qu'elles sont au courant des activités au siège social de la Fondation.

C'est une organisation magnifique en ce sens qu'elle réussit à accomplir énormément, malgré ses maigres ressources financières, grâce à ses riches ressources humaines. Nos nombres proviennent surtout d'organismes-cadres de toutes les régions du pays—d'organismes-cadres comme l'Association des musées canadiens. Ils sont nos partenaires parce qu'ils ont des intérêts communs avec nous. Nous jouons en quelque sorte le rôle de catalyseur, et, ensemble, nous essayons de sustenter les organisations s'intéressant au patrimoine partout dans le pays, de montrer la voie à suivre, d'assurer une formation lorsque c'est nécessaire et de travailler à bien faire comprendre l'identité canadienne et à susciter la fierté d'être canadien.

Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de vous rencontrer pour répondre aux questions précises que vous avez posées et nous vous exhortons à transmettre nos réponses au comité sur le renouvellement du Canada et à quiconque voudra bien écouter parce que nous croyons fermement que le patrimoine est ce qui unit vraiment le pays. Nous parlons de quelque chose qui est fondamental pour tous les Canadiens, quelque chose en quoi ils croient, quelque chose qui leur tient à coeur, comme en fait foi la façon dont ils ont préservé les trésors de notre nation, tant le patrimoine architectural que l'environnement naturel, qui d'ailleurs ne sauraient être dissociés.

Nous avons encore énormément à faire, et j'y reviendrai en temps et lieu. Je vais attirer votre attention sur certains points saillants des documents, et je sais que, comme nous tous, vous avez été inondé de documents de toutes sortes. Je

[*Texte*]

done your work and read the papers assiduously, but I will present some highlights as I take you through it of the achievements that we think we have presented to Canada, our activities that do presently contribute to a shared Canadian identity and a sense of pride in our citizenship.

One of the most outstanding is the Main Street program. Within a couple of years we will have achieved miracles, literally, in over 100 communities in this country, demonstrated and proved a process of main street, or downtown or small town or even, in some cases, larger towns, a revitalization process that has generated not only a lot of business—millions of dollars' worth of business—but also actual jobs that did not exist prior to the Main Street revitalization program. This has increased tourism and done all sorts of good things in the look of the country. But much more fundamental, it has achieved a sense of pride in community which, in turn, relates to pride in the region and in the nation as a whole.

One of the most successful operations, another demonstration program, is the Heritage Regions Program. Here we have four in operation: in the Cowichan Valley, a forest-focused operation; in Manitoulin Island; in Lanark County; and a new one in Labrador. These regions are proving that communities can work together and that they can find that unique characteristic that is in their environment which makes them special.

Our Heritage Regions Program promotes and accurately reflects the cultural identity of people at the community and regional levels. We feel that this is an important activity, demonstrating something that can ultimately expand across the country and become a necessary linkage. We have, as I described, a kind of network of which we are not a senior member, but rather a partner, the catalyst, and we are attempting to add to that network more and more organizations on a wider and wider interest level. We will include history, archeology, genealogy, all the aspects of heritage in its broadest terms.

Through that network we are able to reach, contact, and assist well over 50,000 people; hundreds and hundreds of thousands of individuals who belong to organizations, who need help constantly in the work they do to enhance their particular piece of Canadian pride or Canadian identity.

• 1120

Through an endowment we have a section of our work called the Canadian Centre for Liveable Places, where we are trying to respond to the very real need for revitalization in our major cities. As urbanization increases we are concerned with what is happening in rural Canada, but we are also concerned to help in the management of cities, in the process of planning in cities, in trying to solve problems before they emerge as great disputes and confrontations. We're helping, I think. We want to expand our operation in helping to create a better informed public, more responsible developers and investors, a more responsive Public Service, and helping elected officials see their way through the enormous problems which modern cities present.

[*Traduction*]

sais aussi que vous avez sans doute fait votre travail et lu attentivement ces documents, mais je tiens quand même à vous souligner certaines de nos réalisations et de nos activités qui contribuent à renforcer le sentiment d'identité et de fierté des Canadiens.

Une de nos réalisations les plus remarquables est le programme de revitalisation de la rue principale. En quelques années, nous aurons accompli littéralement des miracles, car nous aurons réussi à mettre en marche dans la rue principale—le centre-ville de petites villes, voire, dans certains cas, de grandes villes—un processus de revitalisation qui non seulement a relancé le commerce—qui se chiffre à des millions de dollars—mais également à créer des emplois qui n'existaient pas avant l'établissement du programme, et ce dans plus de 100 localités. Ce programme a contribué à l'expansion du tourisme et à l'embellissement du pays. Mais, ce qui est plus important encore, il a rendu les gens fiers de leur localité et, par extension., de leur région et du pays dans son ensemble.

Une des activités les plus réussies, un autre programme pilote, est le programme Régions patrimoniales. Quatre d'entre eux ont lancés, un dans la vallée Cowichan, axé sur les forêts, un sur l'île Manitoulin, un dans le comté de Lanark et un nouveau au Labrador. Ces programmes ont prouvé que les collectivités locales peuvent collaborer et discerner dans leur environnement ce qui les rend spéciales.

Le programme Régions patrimoniales reflète fidèlement l'identité culturelle des gens à l'échelle locale et régionale. Nous croyons que c'est une activité importante qui fait naître un sentiment qui pourrait se propager dans tout le pays et en resserrer les liens. Nous constituons, comme je l'ai dit, une espèce de réseau au sein duquel nous sommes purement un partenaire, un agent catalyseur et nous cherchons à recruter de plus en plus d'organismes ayant des intérêts de plus en plus vastes. Nous nous intéressons à l'histoire, à l'archéologie, à la généalogie, bref à tous les aspects du patrimoine dans son sens le plus vaste.

Grâce à ce réseau, nous sommes en mesure d'atteindre, de contacter et d'aider plus de 50,000 personnes, des centaines et des centaines de milliers de particuliers qui font partie d'organisations et qui ont constamment besoin d'aide pour contribuer dans le travail qu'ils font pour amplifier, chez eux, la fierté de l'identité nationales.

Il ne faudrait pas oublier non plus le Centre canadien pour la qualité des lieux habités qui est là pour répondre au besoin très réel de revitalisation de nos grandes villes. Avec l'urbanisation croissante, nous nous préoccupons de ce qui se passe dans les régions rurales du Canada, mais nous avons également à coeur de contribuer à la gestion des villes, au processus de planification urbaine et au règlement des problèmes avant qu'ils ne dégénèrent en conflits et en confrontations majeurs. Nous y arrivons, je pense. Nous souhaiterions aussi contribuer à mieux informer le public, à responsabiliser les promoteurs immobiliers et les investisseurs, à sensibiliser la fonction publique et à aider les élus à résoudre les énormes problèmes que posent les villes modernes.

[*Text*]

Since 1989—and I think we have done a good job of it—we have raised public awareness in many, many ways. We have tried to provide information, contacts, resource materials, training programs, an awards program. We've had seminars, public conferences on focused subjects. We participated in events across the country. We have earned the right to call ourselves a national voice for heritage.

Because of our connection with various government departments, I think we have provided an interpretative and communicating service to government and back again to the people out in the country who do the work. We feel we have a responsibility, which we have fulfilled to a certain extent, in improving legislation and services, materially benefiting Canadians and enriching our collective sense of pride in our country.

We are very proud of all the activities related to Heritage Day, which, while it has not necessarily been declared a national holiday, is celebrated across the country in thousands and thousands of different ways. Sometimes it's a Heritage Week, sometimes it's focused on the children in the schools, sometimes it's public events, or it's the presentation of awards. Whatever it may be, it is exciting. The third Monday in February has become a focus for a real awareness of what heritage is all about.

An exciting Heritage Day is coming up this coming year. We are particularly proud of a poster which will be unveiled tomorrow at the National Art Gallery, a poster which has been created by five Ojibway artists. It is called "The Healing Tree". I call your attention to it. I hope you will accept a gift from Heritage Canada of a poster apiece, because when you read its story I know you will see that a symbol is there of the very thing that you are trying to achieve in a healing of our country, a new understanding of what is important in our sense of identity and pride.

I'll try to make the answers to the other three questions a little more brief, but those activities are presently happening.

What could we do to improve and increase activities, and make a greater contribution? A great deal. We would like to see a great deal more happening in government in an understanding, an intergovernmental and interdepartmental understanding, of heritage as an important aspect of Canadian life. We feel that there are many revisions possible in legislation, in tax laws related to restoration and renovation. We feel that there are important amendments necessary in the National Building Code, including seismic protection, which, as I come from Victoria, is particularly important to me and to my people, and to your people in all our coastal areas and any of the areas that might be threatened.

We can give you more than we have given you. We can improve our contribution with money, and we can come to that if need be.

[*Translation*]

Depuis 1989, nous avons réussi—et je dirais même bien réussi—à sensibiliser le public à de nombreuses questions. Nous avons cherché à fournir de l'information, des contacts, des ressources, des programmes de formation et un programme de primes. Nous avons organisé des colloques et des conférences publiques sur divers sujets. Nous avons participé à des manifestations dans toutes les régions du pays. Je pense que nous sommes désormais en droit de prétendre que nous sommes un porte-parole national au chapitre du patrimoine.

En raison de nos liens avec divers ministères, je pense que nous avons joué un rôle utile d'intermédiaire et de truchement contre les pouvoirs publics et ceux qui font le travail. Nous croyons avoir la responsabilité, dont nous nous sommes acquittés jusqu'à un certain point, d'améliorer les lois et les services, de venir matériellement en aide aux Canadiens et d'enrichir notre sentiment collectif de fierté dans notre pays.

Nous sommes fiers de toutes les acitivités reliées au Jour du patrimoine, lequel, même s'il n'a pas nécessairement été déclaré fête nationale, est célébré partout dans le pays de 1,000 façons différentes. Il peut parfois s'agir d'une Semaine du patrimoine, d'activités axées sur les enfants dans les écoles, de manifestations publiques ou de la remise de prix. Quoi qu'il en soit, c'est toujours excitant. Le troisième lundi de février est désormais le jour où chacun prend conscience de la vraie valeur de notre patrimoine.

Le prochain Jour du patrimoine s'annonce retentissant. Nous sommes particulièrement fiers d'une affiche qui sera dévoilée demain au Musée national des beaux-arts, affiche qu'ont dessinée cinq artistes ojibways. Elle a pour titre «The Healing Tree». J'attire votre attention sur cette affiche dont la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a voulu faire cadeau à chacun de vous parce que, quand vous lirez son histoire, je sais que vous y verrez un symbole de ce que vous cherchez précisément à faire actuellement, guérir notre pays et amener tous et chacun à bien comprendre l'importance de notre sens d'identité et de fierté.

J'essayerai de répondre un peu plus brièvement aux trois autres questions, mais voilà les activités dont je tenais à vous parler.

Que pourrions-nous faire pour améliorer et accroître les activités et être plus utiles encore? Énormément. Nous aimerions que tous les ministères du gouvernement comprennent que le patrimoine est un élément important de la vie du Canada. Nous croyons que de nombreuses modifications pourraient être apportées à la législation, à la fiscalité liée, à la restauration et à la rénovation. Nous croyons que d'importantes modifications s'imposent au Code national du bâtiment, notamment en matière de protection contre les séismes qui revêt une importance particulière pour moi, qui suis de Victoria, pour les gens de ma région et pour tous ceux qui vivent dans nos régions côtières et dans toutes les autres régions menacées.

Nous pouvons vous donner encore plus que par le passé. Nous pouvons améliorer notre contribution avec de l'argent, et c'est ce que nous ferons si le besoin se fait sentir.

[*Texte*]

Heritage Canada took part and was, I think, one of the important parts of a 1990 federal heritage strategy review. In our presentation we tried to talk about encouraging all levels of government and the private sector to explore more efficient and more effective ways of preserving buildings and sites and artifacts and oral history and our native culture, identifying them as national treasures and approaching them in an integrated and multi-disciplinary way. We want to stress, however, that while we have been promised a follow-up on that review, there has been no visible progress in the past seven or eight months.

• 1125

We feel that it is terribly important that the Government of Canada have heritage strategies; a heritage policy, if you like. People all across this country are waiting eagerly for the development of those strategies, the development of a discussion paper, so they can continue their very active and concerned participation in the process of developing strategies and policies for the benefit of all the people.

Recognizing that the very diversity of origins of Canadians is fundamental to the strength and vitality of our lives, Heritage Canada feels that much more can be done to focus awareness on the special enrichment brought by people from other countries who have chosen Canada as their own; not just to tolerate them, but to treat them equally.

A couple of years ago we sponsored a major conference on all aspects of multiculturalism, the diversity and the strength that is in it. We are applying each day the important things we learned at that conference. It is not a problem, it is a reality; and together it can enrich our heritage, enrich our pride, enrich our sense of identity.

We feel there can be enormous improvement in the research, the knowledge, the greater understanding of our history, better material going to schools. With adequate resources, Heritage Canada can help to document Canadian achievements in exploration, settlement, social development, architecture, urban and rural planning—all aspects of human endeavour.

The network and energetic projects in progress are integral to the collection and dissemination of this knowledge, and we feel an urgent need to increase our research capabilities.

The heritage region demonstration projects I mentioned point to a vast system, a cluster, if you like, of communities united by special characteristics, special attractions, particular qualities. We feel that these linkages can provide real symbols of Canadian unity and can enhance Canadians' pride in themselves.

We feel a particular lack of concern with heritage and an improvement in the programs related to heritage for young Canadians. We try to work closely with groups concerned with young Canadians; we try to reach them, but much more needs to be done.

[*Traduction*]

La Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a participé en 1990 à l'examen de la stratégie fédérale relative au patrimoine. Dans notre mémoire, nous disons qu'il importe d'encourager tous les paliers de gouvernement et le secteur privé à chercher des moyens plus efficaces de préserver les bâtiments et les lieux historiques, les objets d'art, l'histoire orale et la culture de nos autochtones, de les considérer comme des trésors nationaux et d'adopter à leur égard une approche intégrée et multidisciplinaire. Nous tenons à souligner, toutefois, alors qu'on nous avait promis un suivi des recommandations, aucun progrès visible n'a été réalisé au cours des sept ou huit derniers mois.

Nous croyons qu'il est extrêmement important que le gouvernement du Canada ait des stratégies en matière de patrimoine, une politique patrimoniale, si vous voulez. Tous les Canadiens se réjouissent à la perspective de ces stratégies, d'un document de travail, qui leur permettront de continuer à jouer un rôle actif dans le processus d'élaboration de stratégies et de politiques dans l'intérêt de tous.

Reconnaissant que la diversité même des origines des Canadiens contribue à la force et à la vitalité de nos vies, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine croit que beaucoup plus encore peut être fait pour attirer l'attention sur la contribution à l'enrichissement de notre pays des gens qui l'ont choisi comme patrie. Il est essentiel non seulement de les tolérer, mais de les traiter équitablement.

Il y a quelques années, nous avons financé une importante conférence sur tous les aspects du multiculturalisme, la diversité et les bienfaits à en tirer. Nous appliquons chaque jour les importantes connaissances que nous avons acquises à cette conférence. Ce n'est pas un problème, c'est un fait; toutes ces choses peuvent enrichir notre patrimoine et contribuer à notre sentiment de fierté et d'identité.

Nous pensons qu'il y a lieu d'améliorer énormément la recherche, les connaissances, l'histoire et le matériel pédagogique. Si elle disposait des ressources suffisantes, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine pourrait participer aux recherches sur les réalisations canadiennes dans le domaine de l'exploration, de la colonisation, du développement social, de l'architecture de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme—tous les aspects de l'activité humaine.

Les projets en cours intéressent de près la collecte et la diffusion de cette information et nous ressentons le besoin d'accroître notre capacité de recherche.

Les projets pilotes des régions patrimoniales que j'ai mentionnés font ressortir les caractéristiques spéciales qui unissent les collectivités locales. Nous croyons que ces liens sont des symboles réels de l'unité canadienne et qu'ils pourraient donner aux Canadiens des raisons d'être fiers.

Nous croyons qu'on ne se préoccupe pas suffisamment de l'amélioration des programmes liés au patrimoine à l'intention des jeunes Canadiens. Nous essayons de travailler en étroite collaboration avec des groupes qui s'intéressent aux jeunes Canadiens; nous essayons de les toucher, mais beaucoup plus encore doit être fait.

[*Text*]

A dream we have is that perhaps the day may come when every Canadian child, before he has finished his school year, before he has matriculated, will have not only visited some other part of the country, but have visited the capital city.

As a voice for heritage groups across the country, we feel that we can be more effective in better communications. We need to improve those systems. We need to reach broader bases of membership and support. A major focus of our present plan is to increase our membership.

We need to work more closely with the CBC. We need to create and we need to present more symbols of our common identity. We need to support them. We not only need to, but we feel that Heritage Canada can materially assist in that process—in particular, government programs, activities, policies, and initiatives that could be modified or restructured to enhance our contribution.

I have referred to the federal policy, the heritage strategy review. We feel that this is vital and we hope that action can proceed in this area. We feel that it should be integrated with the policies being articulated by, for example, the Canadian Parks Services proposal from the Department of the Environment.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): One minute.

• 1130

Mrs. Bayer: I will say that in the detail of our comments on the specific Canada proposals, we have referred to a number of points on pages 4 and 5 of our brief. Quite shamelessly, as a volunteer, I am able to say that the kind of endowment we are working on is in 1973 dollars. We will be needing more money; we hope that our endowment can be increased. We feel we have earned the right to ask for that kind of support for the work we do.

We would like to discuss in detail any of the points raised in the brief. We would answer any questions. We feel that now is the time for leadership and vision at every level of government, and we thank you for the opportunity to present this material to you.

Mr. MacWilliam: On a point of order, Mr. Chairman, on behalf of my colleague Mrs. Finestone and myself, may I offer our apologies that we were inadvertently detained with a brief meeting of another committee in the room next to us, and that is why we were unable to hear the initial part of your presentation. We apologize. I hope we can come up to speed in the questioning somewhere, but I hope you will accept those apologies.

Le président suppléant (M. Hogue): J'avais déjà fait les excuses, et Héritage Canada les avait acceptées.

I did my best, you know. I told everybody that you were most important, you had to leave, you had to play your role, that Mr. Harvard was there to take over and so forth.

[*Translation*]

Nous rêvons au jour où chaque enfant canadien pourra, en cours de scolarité, visiter non seulement d'autres régions du pays que la sienne, mais aussi la capitale.

En tant que porte-parole des groupes qui s'intéressent au patrimoine partout dans le pays, nous croyons qu'il nous faudra redoubler d'efforts sur le plan des communications. Nous devons améliorer ces systèmes. Nous devons chercher à nous assurer un plus vaste appui. Nous cherchons actuellement à accroître le nombre de nos membres.

Nous devons travailler en collaboration plus étroite avec la Société Radio-Canada. Nous devons créer et nous devons présenter plus de symboles de notre identité commune. Nous devons les appuyer. Nous croyons que la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a un rôle important à jouer à cet égard et que les programmes, activités, politiques et initiatives du gouvernement pourraient faire l'objet de modifications ou de restructurations susceptibles de favoriser notre contribution.

J'ai fait allusion à la politique fédérale, à l'examen de la stratégie axée sur le patrimoine. Nous croyons que c'est essentiel et nous espérons que des mesures pourront être prises dans ce contexte. Nous croyons qu'elles devraient être intégrées aux politiques actuellement proposées, par exemple, par le ministère de l'Environnement pour le Service canadien des parcs.

Le président suppléant (M. Hogue): Il vous reste une minute.

Mme Bayer: Aux pages 4 et 5 de notre mémoire, nous exposons notre point de vue sur les propositions constitutionnelles du gouvernement du Canada. En tant que bénévole, je peux vous dire sans ambages que les fonds avec lesquels nous travaillons actuellement sont des dollars de 1973. Nous avons donc besoin de beaucoup plus d'argent, et nous espérons qu'on nous en donnera davantage. Nous estimons que le travail que nous accomplissons nous permet de formuler une telle demande.

Nous serions évidemment heureux de discuter en détail des points abordés dans notre mémoire et de répondre à vos questions là-dessus. Nous sommes convaincus qu'il est maintenant temps que tous les paliers de gouvernement fassent preuve de dynamisme et de vision, et nous vous remercions d'avoir bien voulu nous donner l'occasion de vous faire cet exposé ce matin.

M. MacWilliam: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'aimerais simplement présenter mes excuses, et celles de M^me^ Finestone, à nos témoins. Nous avons manqué la première partie de leur exposé en raison d'une brève réunion d'un autre comité dans la salle à côté qui a duré un peu plus longtemps que prévu. Nous sommes donc navrés d'avoir manqué le début, mais j'espère que nous pourrons nous rattraper en interrogeant nos témoins tout à l'heure.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): I have in fact already offered your apologies to the representatives of Heritage Canada, and they kindly accepted them.

J'ai fait de mon mieux, vous savez. J'ai dit à tout le monde que vous étiez les membres les plus importants, que vous deviez partir, puisque vous aviez un rôle important à jouer ailleurs, et que M. Harvard était là pour vous remplacer, etc.

[*Texte*]

Cela dit, je vous remercie beaucoup, madame la présidente. Comme vous recevez plusieurs dollars du Canada, je dois noter que le 19 novembre, à 9h17, vous avez envoyé votre document par fax à notre greffier, M. Wilson, et que, malheureusement, il n'y avait pas de version française. Si vous vous occupez de l'héritage de la nation, je dois vous dire qu'il y a deux langues officielles dans notre héritage. Si vous ne commencez pas, vous, à être très présents dans la protection de notre héritage, il est possible que les enfants puissent le dilapider plus rapidement.

Avec l'acceptation de M. MacWilliam et de M^me^ Finestone, je vais passer la parole à M^me^ Roy-Arcelin qui doit quitter assez rapidement.

Mme Roy-Arcelin: Bienvenue à notre Comité. J'ai trouvé votre exposé fort intéressant et j'ai été heureuse de constater que l'unité du Canada vous tient à coeur. Pendant que vous parliez, j'ai appris que vous aviez un bureau au Québec, avec un directeur. Est-ce que l'efficacité de ce bureau est la même que dans le reste du Canada? Au risque de me répéter, je reviens toujours aux mêmes questions parce que nous vivons tous une situation extrêmememt difficile au niveau du pays. Je suis du Québec et je peux vous dire que ce n'est pas facile par les temps qui courent. Naturellement, votre réputation n'est plus à faire. Comme institution connue à travers le Canada, vous avez des responsabilités continuelles, mais aussi ponctuelles, au fur et à mesure que certaines choses changent.

Dans votre exposé, vous nous avez donné un aperçu de certaines de vos responsabilités vis-à-vis de l'unité, mais j'aimerais savoir si vous faites connaître au Québec votre vision du Canada. Le Canada est un pays qui est envié par bien d'autres pays au monde et il vaut la peine qu'on s'en occupe. Tous les gens qui en sont conscients pensent qu'il vaut la peine qu'on s'occupe de ce pays et qu'on voie à ce qu'il reste en place et à ce qu'on prenne les cultures en considération. On ne va pas parler seulement des peuples fondateurs parce qu'il y avait ici des gens avant nous, les autochtones, mais étant donné que l'histoire présente est celle-ci, il faut en parler.

• 1135

Deuxièmement, je voudrais savoir s'il y a des obstacles, dans le cadre des compétences à caractère fédéral-provincial, à l'établissement d'une politique fédérale du patrimoine. Je vous écoute et vous remercie.

Ms Bayer: Thank you. May I respond to the second question first.

I think it would be unfair and wrong to say there are no obstacles at all in the establishment of an understanding in trying to do our work. One of the marks of our success has been that over the past decade and a half, provincial governments have assumed more and more interest in and responsibility for heritage. They're so proud of themselves, and they do work in close concert with us. They are so proud of what they've done that they do become a bit territorial from time to time. But there are never obstacles that interfere with the understanding we all have that we have the same goals. We have yet to meet an obstacle we have not overcome.

[*Traduction*]

Having said that, I would just like to thank you again, Madam. As you do receive funding from the Government of Canada, I think I should point out to you that on November 19, at 9.17 a.m., you sent your brief to our clerk, Mr. Wilson, by fax, but unfortunately it did not include a French version. Since you are concerned with our nation's heritage, I should remind you that our heritage includes two official languages. If you yourselves do not play a very active role in protecting our heritage, it is entirely possible that our children will throw it away even more quickly.

If Mr. MacWilliam and Mrs. Finestone have no objections, I would like to give the floor to Mrs. Roy-Arcelin, as she must leave fairly soon.

Mrs. Roy-Arcelin: Welcome to the committee. I found your opening remarks very interesting and I was very pleased to note that Canadian unity is something you feel very strongly about. You mentioned in your remarks that you have an office in Quebec and a director there. Does that office play as effective a role as elsewhere in Canada? At the risk of repeating myself, I will put the same questions to you as I have to other witnesses, because as you know, our country is going through a very difficult period. I am from Quebec and I can tell you that things are not easy these days. Naturally, your reputation is excellent. As an established institution known throughout Canada, you not only have ongoing responsibilities but short-term ones as well, as things evolve in Canada.

In your statement, you gave us an overview of some of your responsibilities with respect to unity, but I would like to know if you make a point of communicating your vision of Canada in Quebec as well. Canada is envied by many other countries throughout the world and it is worth our while to look after it. People who know this believe it is worth looking after and keeping this country as well as acknowledging its cultures. We can't only speak of the founding nations because there were others here before us, the Native people, and given that this is our history, we must speak about it.

Secondly, I would like to know if there are any federal-provincial impediments to creating a federal heritage policy. Thank you.

Mme Bayer: Merci. Permettez-moi de répondre d'abord à votre deuxième question.

À mon avis, il serait faux d'assumer qu'il n'y a eu aucun obstacle à la poursuite de nos objectifs. Au cours des dernières 15 années, notre succès a été, en partie, caractérisé par l'intérêt accru des provinces pour le patrimoine du Canada ainsi que par leur volonté de faire davantage. Elles sont fières de leur participation et travaillent en relation étroite avec nous. En fait, elles sont si fières de leurs réalisations qu'elles sont parfois devenues un peu possessives. Mais jamais il n'y a eu un doute que nous partagions tous les mêmes objectifs. Jusqu'à présent, nous avons su surmonter chaque obstable.

[*Text*]

As to the second point, with my apologies, Mr. Chairman, the pressure of time simply did not permit the translation of the paper. That is no excuse, but it does bear with it my apologies. As one who feels very strongly indeed that the heritage of Quebec is my heritage too, I regret profoundly that St. Andrew's Consolidated School No. 2—no offence, Mr. Harvard, to any good school in Manitoba—simply didn't teach French very well and left me somewhat stumbling in that beautiful language.

I would ask Mr. Dalibard, our executive director, to describe for you some of the activities in the province of Quebec of which we are very proud.

M. Jacques Dalibard (directeur général d'Héritage Canada): Monsieur le président, madame, au départ, nous avons effectivement eu quelque difficulté à travailler au Québec. Héritage Canada était perçu comme un organisme culturel fédéral qui, d'une certaine façon, arrivait par la petite porte et voulait avoir une influence au niveau culturel au Québec sans être vraiment le gouvernement fédéral.

Au cours des années, ces obstacles se sont amoindris. Je dois dire que, depuis dix ans maintenant, nous sommes capables de travailler de concert avec le gouvernement provincial et avec beaucoup de communautés au Québec. Nous avons en ce moment à peu près 25 projets à travers la province de Québec. Nous travaillons très directement avec les municipalités, c'est-à-dire les maires et les conseils, mais aussi avec les associations de marchands, les associations du patrimoine et la population.

La raison pour laquelle nous avons pu nous imposer au Québec, c'est que nous partons de la base. Nous ne partons pas du haut. Au départ, la perception était que nous venions du haut, alors qu'en fait, nous travaillions avec la population. Il se trouve maintenant que nous avons une très bonne crédibilité dans les endroits où nous avons eu des projets. Malgré tout, le nom même d'Héritage Canada reste un obstacle. Il faut être très honnête. Mais dans les 25 projets que nous avons en ce moment, nous avons développé un très très bon rapport avec la communauté. Donc, au plan de l'efficacité, c'est très bien.

Du point de vue du message, le message est très simple. Le message d'Héritage Canada est avant tout de renforcer l'identité locale. Nous partons du principe qu'il faut d'abord travailler au niveau de l'identité individuelle, et ensuite de l'identité locale, régionale, provinciale, nationale et même mondiale. C'est justement en travaillant à partir de cette identité individuelle et locale que nous avons réussi à travailler très étroitement avec les populations au Québec.

• 1140

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): Mr. Chairman, right off the top I want to welcome Mrs. Bayer. When I moved to Winnipeg as a young broadcaster 21 years ago Mrs. Bayer was already an established star on CBC television. I was working evenings in those days and was able to catch on daytime television. If I was not watching Mrs. Bayer I was watching Ann Cameron, another giant of Canadian television in those days. Mrs. Bayer went on to other great work in the

[*Translation*]

Quant à la seconde question, je dois m'excuser, monsieur le président, de ne pas avoir eu le temps de traduire le document. Je sais que cela n'est pas une excuse et j'en suis navrée. En effet, je suis fermement convaincue que le patrimoine du Québec m'appartient également et je regrette profondément que l'École St. Andrews Consolidated School No. 2—par là, monsieur Harvard, je ne veux pas médire des bonnes écoles du Manitoba—m'ait simplement mal enseigné le français et, par conséquent, je me débrouille mal dans cette belle langue.

J'aimerais demander à M. Dalibard, notre directeur général, de vous décrire certaines de nos activités au Québec, dont nous sommes très fiers.

Mr. Jacques Dalibard (Executive Director of Heritage Canada): Mr. Chairman, Madam, let me state from the onset that we did have problems in Quebec. Heritage Canada was seen as a federal cultural body which in a way entered through the back door and tried to wield some clout in Quebec's cultural community without really being part of federal government.

But over the years the problems diminished. In fact, we have been able to work closely with the provincial government and many communities in Quebec in the last ten years. We are currently working on approximately 25 projects throughout Quebec. We are working directly with municipalities, that is, with mayors and councils, but also with trade and heritage associations as well as with the citizens themselves.

The reason why we were able to gain a foothold in Quebec is because we started working at the grassroots' level. We did not start from the top. At first, people thought we were working with the top when in fact we were working with the citizens. We now have excellent credibility in the regions where we carried out projects. But despite these successes, our name, Heritage Canada is a problem. Let's not kid ourselves. But we have developped an excellent relationship with those communities in which we have established our 25 projects. So our work has been very efficient.

Our message is a simple one. Heritage Canada aims to reinforce local identity. Our premise is that we must first work on individual indentity and then move on to local, regional, provincial, national and even international identity. It is precisely by working on individual and local identity that we have managed to work closely with the citizens of Quebec.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le président, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à M^me^ Bayer. Quand je suis arrivé à Winnipeg, il y a 21 ans, j'étais encore débutant dans le monde de la radiodiffusion, et M^me^ Bayer était déjà une vedette bien établie à la télévision de la CBC. Je travaillais le soir à cette époque et je pouvais donc regarder la télévision le jour. Quand je ne regardais pas M^me^ Bayer, je regardais Ann Cameron, une autre grande

[*Texte*]

cultural field in the province of Manitoba. Her appearance here today brings back some good memories for me.

The Glenboro School District did not do a particularly good job of teaching French but I don't think that prevented us from appreciating the great French heritage and French dimension of this country—at least, let's hope it has not.

Mrs. Bayer, to appreciate Canada's heritage it follows that one loves this country and is concerned about its future. You know as well as I do the kind of trauma we are going through at the moment. Do you feel confident about Canada's future? Are you concerned that perhaps we politicians or others are blowing it, that we are not doing a good job, that we are neglecting this wonderful country and will lose it in the process? I ask you that as someone who obviously loves this great country.

Ms Bayer: Thank you very much, Mr. Chairman. John, thank you for your kind remarks. It is nice to see you in the halls of power.

The answer is, yes, there is hope. As I have travelled across this country talking to heritage leaders I have been deeply moved by the passion with which people are hoping for and working toward a resolution of these difficult times.

It has been said that you only preserve something you love and you only love something you understand. I think we are all coming to an understanding of Canada, in part as a result of these troublesome times and the process we are going through right now of trying to learn more about one another. There is adversity, but out of it can come some real hope. I believe that through this public process, as long as it is sincere and as long as what we say is heard and is transmitted as honestly and as sincerely as it can be, we can come to an understanding.

I urge you to believe that all across the country there are people who are waiting eagerly for my report on how you receive what I say. I urge you to take us seriously. These are the real leaders of the people for whom I speak. These are people who have dedicated their lives, they really care. Our network is saying that we believe in Canada, in pride in Canada and Canadian identity, and in the preservation of this whole country. "Yes" is the answer.

Mr. Harvard: Mrs. Bayer, we Canadians have fumbled, perhaps from day one, over our identity. We don't seem to know exactly what our identity is and the debate goes on and on. Would you agree that if we had a better understanding of our heritage, we would have a better understanding of our identity? Is there not a strong link between the two?

• 1145

Ms Bayer: There is a very strong link; I couldn't have said it better myself, John.

[*Traduction*]

dame de la télévision canadienne de cette époque. M^me^ Bayer s'est ensuite lancée dans d'autres domaines de l'activité culturelle au Manitoba, avec grand succès. Sa présence ici, aujourd'hui, me rappelle de bons souvenirs.

Le district scolaire de Glenboro n'a pas particulièrement réussi dans son enseignement du français, mais je pense que cela ne nous a pas empêché d'apprécier le merveilleux patrimoine français de notre pays, et sa dimension francophone; du moins, il faut l'espérer.

Madame Bayer, si l'on apprécie le patrimoine canadien, cela signifie nécessairement qu'on aime son pays et qu'on se préoccupe de son avenir. Vous savez aussi bien que moi que nous traversons actuellement une période extrêmement difficile. Êtes-vous optimiste quant à l'avenir du Canada? Pensez-vous que nous soyons en train de tout gâcher, nous les représentants politiques ou d'autres, que nous ne faisons pas du bon travail, que nous négligeons notre magnifique pays et que nous allons le perdre à cause de cela? Je vous le demande parce qu'il est évident que vous aimez beaucoup notre grand pays.

Mme Bayer: Merci beaucoup, monsieur le président. John, je vous remercie de votre gentillesse. Je suis contente de vous voir ici dans l'enceinte du pouvoir.

Ma réponse, c'est que oui, il y a de l'espoir. Dans mes déplacements d'un bout à l'autre du pays pour m'entretenir avec les dirigeants des mouvements patrimoniaux, j'ai été très émue de constater avec quelle passion ces gens espèrent que nous allons sortir de l'impasse et avec quelle énergie ils travaillent à résoudre les problèmes actuels.

On a déjà dit qu'on ne préserve que ce qu'on aime et qu'on n'aime que ce qu'on comprend. Je pense que nous commencons tous à mieux comprendre le Canada, en partie par suite des difficultés que nous connaissons et du débat actuel qui nous permet d'en apprendre davantage les uns sur les autres. C'est difficile, mais il y a de l'espoir. J'ai l'impression que ce débat public, tant et aussi longtemps qu'il sera sincère et que les propos de chacun sont entendus et transmis aussi honnêtement et aussi sincèrement que possible, peut nous aider à nous entendre.

Je vous prie de croire qu'il y a dans tout le pays des gens qui attendent impatiemment mon rapport sur vos réactions à ce que je vais dire ici. Je vous demande de nous prendre au sérieux. Les gens que je représente sont les véritables leaders de la population. Ce sont des gens qui ont consacré leur vie à leur travail et qui se préoccupent vraiment de la situation. Nous avons foi dans le Canada, dans la fierté et dans l'identité canadiennes, ainsi que dans la préservation de notre pays. Donc, je vous réponds «oui».

M. Harvard: Madame Bayer, nous les Canadiens avons toujours eu du mal, peut-être même depuis le début, à définir notre identité. Nous ne semblons pas savoir exactement ce que nous sommes; c'est un débat interminable. Seriez-vous d'accord pour dire que, si nous comprenions mieux notre patrimoine, nous pourrions mieux comprendre également notre identité? Est-ce qu'il n'y a pas un lien très étroit entre les deux?

Mme Bayer: Il y a effectivement un lien très étroit; je n'aurais pas pu mieux dire moi-même, John.

[*Text*]

Mr. Harvard: Let me go on to ask you a couple of questions about government programming. As I understand it, perhaps as many as 40 government departments and agencies are charged with the responsibility of heritage. When you have that many players at the table, I wonder whether a co-ordinated approach to heritage comes out of it or whether there is the possibility of confusion and duplication. With that kind of situation, in your opinion is there a kind of federal strategy or vision for the preservation or better appreciation of our heritage?

Ms Bayer: More than half of the presentations made at the Edmonton conference, and following it, on the creation of a heritage strategy for Canada, insisted on the importance of intergovernmental cohesion, an intergovernmental department, if you like, or a committee or systems or ways in which everybody could know what everybody else was doing, so that we could break down some of the territorial problems that are created over time and often do just emerge, like Topsy.

Mr. Harvard: In your opinion, is there a lack of direction now?

Ms Bayer: We feel that there is a lack of cohesion, a lack of understanding of which department is doing what and for whom and who's responsible to whom and for what. It was certainly a strong recommendation from so many people, including Heritage Canada, that there be an understanding of this complexity and that there be a definite effort to resolve that complexity and develop over a period of time strategies to do just that.

Mr. Harvard: I want to ask you about something you said, I think on page 4. You said that heritage must be recognized as a shared value. Could you explain that? I would assume that heritage is a part of culture. What do you mean by shared value?

Ms Bayer: If we are talking about values of any kind, one we do share is caring about who we are and where we came from. Yes, it is very much a part of our culture, in every sense of the word, and it relates not only to our family histories but our community histories, the roots from which we spring, our built environment, our natural environment, the whole of our lives. I must say that we are very pleased, indeed, that it was your request for presentations that gave us great joy, because it does recognize the common denominator of heritage. This was a breakthrough, as far as we were concerned.

Mr. Harvard: The Constitution doesn't define culture, as I understand it. Do you think culture should be defined as a responsibility of both levels of senior governments?

[*Translation*]

M. Harvard: Permettez-moi de vous poser quelques questions sur les programmes gouvernementaux. Si je comprends bien, il y a peut-être jusqu'à 40 ministères et organismes gouvernementaux responsables du patrimoine. Quand il y a autant d'intervenants, je me demande s'il est possible de coordonner les efforts de gestion du patrimoine ou s'il n'y a pas plutôt risque de confusion et de double emploi. La situation étant ce qu'elle est, pensez-vous qu'il existe une véritable stratégie fédérale, une vision précise des mesures à prendre pour la conservation et l'appréciation de notre patrimoine?

Mme Bayer: Plus de la moitié des exposés qui ont été présentés à la conférence d'Edmonton, et par la suite, au sujet de l'élaboration d'une stratégie de gestion du patrimoine pour le Canada ont insisté sur l'importance de la cohésion intergouvernementale, d'un ministère chargé de cette question, si vous voulez, ou encore d'un comité, de systèmes ou de méthodes qui permettraient à tous de savoir ce que les autres font afin que nous puissions résoudre certains des conflits de compétence qui surgissent de temps à autre, sans qu'on sache nécessairement pourquoi.

M. Harvard: D'après vous, y a-t-il un manque de leadership dans ce domaine à l'heure actuelle?

Mme Bayer: Nous avons constaté un certain manque de cohésion, une mauvaise compréhension de ce que chaque ministère fait, et pour qui, et de la responsabilité de chacun envers qui et pour faire quoi. Bien des gens, y compris la Fondation, ont recommandé fortement qu'un effort soit fait pour bien comprendre la complexité du dossier, pour résoudre ce problème et pour élaborer à plus ou moins long terme des stratégies en ce sens.

M. Harvard: Je voudrais vous poser une question sur une observation que vous avez faite, à la page 4 je pense. Vous avez dit que le patrimoine doit être considéré comme une valeur commune. Pourriez-vous nous expliquer cela? Je suppose que le patrimoine fait partie de la culture. Que voulez-vous dire par «valeur commune»?

Mme Bayer: Parmi toutes les valeurs auxquelles nous tenons, il y en a une que nous partageons, c'est le souci de savoir qui nous sommes et d'où nous venons. Effectivement, cela fait partie de notre culture, dans tous les sens du terme, et cela se rapporte non seulement à notre histoire familiale, mais à l'histoire de notre collectivité, aux racines dont nous sommes issus, à notre cadre bâti, à notre milieu naturel, à l'ensemble de nos vies. Je dois dire que nous sommes très contents d'avoir été invités à comparaître devant vous parce que cela prouve que vous reconnaissez que le patrimoine constitue un dénominateur commun. En ce qui nous concerne, c'est un progrès notable.

M. Harvard: La Constitution ne définit pas la culture, il me semble. Pensez-vous que la culture devrait être définie comme une responsabilité conjointe des deux niveaux supérieurs de gouvernement?

[*Texte*]

Ms Bayer: Exercises in defining words and concepts are sometimes very long and exhausting. Yes, I think an effort should be made to understand the common understanding of the words. Culture is so all-inclusive, it hurts sometimes to see the absence of the word "heritage". People tend to think of culture as being the arts, in a most esoteric manner.

Mr. Harvard: Do you agree that it is hard to put into words?

Ms Bayer: Yes, I do. I also agree with the definition of a typical Canadian, which relates to the question: why did the Canadian cross the road? The answer is: to get to the middle. I have the feeling that, as we try for these things, we can come to some middle ground.

Mr. Harvard: Why is your organization concerned about the inclusion of property rights in the Constitution? I can tell you that I am, but I would like to hear why you are.

Ms Bayer: I can ask Jacques to elaborate a little bit for us.

• 1150

Mr. Dalibard: As you know, most of the tools used in planning and in designating properties for conservation have to do, obviously, with the property rights. If we start to play with property rights, we will have to be very clear on the impact it is going to have on the planning process in this country, because most of the legislation is very much connected with property rights.

Mr. Harvard: Could you give me what I might call a practical example of where property rights in the Constitution would work as some kind of inhibitor or impediment to the preservation of heritage?

Mr. Dalibard: Most provinces today have legislation to designate property. It is often perceived as affecting the value of the property if property is designated. Because it affects their property value, people could possibly claim that this kind of legislation is not acceptable.

You could cross off the book all the heritage legislation we have in this country. We have very little, actually, compared to other developed countries in the world. The heritage legislation in Canada is extremely thin. If we were to lose that, then we would really have absolutely no tool whatsoever to protect important buildings in this country.

Mr. Harvard: What about the tax measures we have on the books already? Are they sufficient to make a major contribution to heritage or can we do something in this field?

Mr. Dalibard: There is a lot to be done in that field. European countries and the United States have been much more progressive than we have been in this field.

We are in fact actually regressive, if anything. Within the legislation there is encouragement for demolition while what we should in fact really have is incentive to renovate buildings, not only from the point of view of heritage but also from the basic point of view of not creating so much waste.

[*Traduction*]

Mme Bayer: Il est parfois très long et épuisant d'essayer de définir les termes et les concepts. Mais je pense qu'il faudrait effectivement faire un effort pour s'entendre sur les mots. La culture, c'est très général, et cela nous désole parfois quand nous constatons que le mot «patrimoine» est oublié. Les gens ont tendance à croire que la culture se limite aux arts, de façon très ésotérique.

M. Harvard: Mais vous convenez que c'est difficile à formuler?

Mme Bayer: Oui. Je suis d'accord également avec la définition qu'on donne parfois du Canadien type, dans la devinette suivante: pourquoi le Canadien a-t-il traversé la route? Et la réponse est la suivante: pour arriver au milieu. J'ai l'impression que, si nous essayons, nous pouvons en arriver à un juste milieu.

M. Harvard: Pourquoi votre organisation s'inquiète-t-elle de l'inclusion dans la Constitution du droit de propriété? Je dois vous dire que cela m'inquiète, mais j'aimerais savoir pourquoi c'est la même chose pour vous.

Mme Bayer: Je vais demander à Jacques de vous répondre.

M. Dalibard: Comme vous le savez, la plupart des outils employés pour la planification des mesures de préservation et la désignation des bâtiments mettent en jeu, évidemment, le droit de propriété. Si l'on commence à jouer avec ce droit, il faudra déterminer très clairement les conséquences que cela pourra avoir sur le processus de planification au Canada parce que la majeure partie des dispositions législatives à ce sujet sont liées très étroitement au droit de propriété.

M. Harvard: Pourriez-vous me donner un exemple pratique d'un cas où l'inscription du droit de propriété dans la Constitution empêcherait la préservation du patrimoine?

M. Dalibard: La plupart des provinces ont aujourd'hui une loi sur la désignation des bâtiments historique. On estime souvent que cette désignation réduit leur valeur. Par conséquent, il serait possible de soutenir que les lois de ce genre sont anticonstitutionnelles.

Ce serait abroger, à toutes fins utiles, toutes les lois de protection du patrimoine que nous avons au Canada. En réalité, il y en a très peu comparé à d'autres pays développés. La législation sur la protection du patrimoine au Canada est très peu étoffée. Si nous la perdons, nous n'aurons absolument plus aucun instrument pour protéger les bâtiments importants du pays.

M. Harvard: Et qu'en est-il des mesures fiscales qui existent déjà? Sont-elles suffisantes pour contribuer véritablement à la protection du patrimoine, ou pouvons-nous faire quelque chose dans ce domaine?

M. Dalibard: Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Les pays européens et les États-Unis sont beaucoup plus avancés que nous à ce chapitre.

En fait, nous aurions plutôt régressé. Les lois encouragent en réalité la démolition, alors que nous devrions plutôt inciter les gens à rénover, pas seulement pour protéger le patrimoine, mais aussi pour éviter l'énorme quantité de déchets qui résulte d'une démolition.

[*Text*]

Mr. Harvard: Let me take old buildings, for example. Are we losing a lot of them now because of inattention, poor laws, whatever?

Mr. Dalibard: I feel we missed a lot of progress in the last few years. There is a much greater awareness. The fact that all the provinces have developed legislation has certainly improved the situation considerably to what it was, say, 10 or 15 years ago. We still have a very long way to go in relation to other developed countries.

Mr. Harvard: What would be a major step, in your opinion?

Mr. Dalibard: I think one major step, of course, is if we had the tax incentive for rehabilitation. This would be absolutely crucial. The impact on the construction industry in the United States is really tremendous.

Mr. Harvard: Are we talking big bucks?

Mr. Dalibard: We are talking billions in business.

Mr. Harvard: What about in terms of the national treasury? Would it cost the taxpayer a lot of money?

Mr. Dalibard: No, I do not think so, because what happens is your property values increase. In fact, it would be quite the opposite, and this is what happened in countries that have these incentives.

Mr. MacWilliam: I just want to recognize the fact that, realizing the parliamentary secretary does have an obligation, the government has a majority of members on this committee.

I find it completely unacceptable that there is not a single government member at the table taking the time to listen to the testimony given by these witnesses. I just question this in terms of the importance of this entire debate and, particularly, of the testimony given today by the two organizations before us. Just what is going on here, Mr. Chairman?

The Acting Chairman (Mr. Hogue): I totally agree with you.

Mr. MacWilliam: Having said that, I will let the matter rest. It raises in my mind the question of whether or not the government side of this committee considers the proceedings of this committee to be of any importance whatsoever.

• 1155

Now that I've got that off my chest, welcome. As I mentioned, I have been trying to catch up on the reading, as I was not here for the initial part of the presentation. I'll go into some particular recommendations you've made a little later, but I would like to begin by quoting a comment made just before you came in by Dr. Wallot, who is representing National Archives. I thought he made a profound statement in terms of the whole national unity debate facing this country of ours. I want to see whether you agree with his perspective. He said that when you sever the roots, the tree dies.

[*Translation*]

M. Harvard: Prenons par exemple les constructions anciennes. Est-ce que nous en perdons beaucoup à l'heure actuelle à cause de notre inattention ou de l'insuffisance de nos lois, ou pour d'autres raisons?

M. Dalibard: Il me semble que nous avons réalisé beaucoup de progrès au cours des dernières années. Les gens sont beaucoup plus conscients du problème. Le fait que toutes les provinces aient adopté des lois à ce sujet a certainement permis d'améliorer la situation considérablement par rapport à ce qu'elle était il y a dix ou quinze ans. Mais il y a encore beaucoup à faire comparativement à certains autres pays industrialisés.

M. Harvard: Qu'est-ce qui constituerait un réel progrès, d'après vous?

M. Dalibard: Bien sûr, ce serait un réel progrès si nous avions des mesures fiscales incitant à la restauration. Ce serait absolument essentiel. Aux États-Unis, ces mesures ont eu des répercussions vraiment considérables sur l'industrie du bâtiment.

M. Harvard: Est-il question de grosses sommes?

M. Dalibard: De milliards de dollars.

M. Harvard: Et pour le Trésor national? Est-ce que cela coûterait cher au contribuable?

M. Dalibard: Non, je ne pense pas, parce que cela fait augmenter la valeur des propriétés. En fait, ce serait plutôt le contraire, comme on a pu le constater dans les pays qui ont adopté des mesures incitatives de ce genre.

M. MacWilliam: Je voudrais simplement vous faire remarquer, tout en reconnaissant que le secrétaire parlementaire a d'autres engagements, que le gouvernement est majoritaire au Comité.

Je trouve tout à fait inacceptable qu'il n'y ait pas un seul député du gouvernement autour de la table pour prendre le temps d'écouter ce que ces témoins ont à nous dire. Je m'interroge sur l'importance qu'ils attachent à tout ce débat et plus particulièrement aux témoignages que nous présentent aujourd'hui les deux organisations qui sont ici. Qu'est-ce qui se passe, monsieur le président?

Le président suppléant (M. Hogue): Je suis tout à fait d'accord avec vous.

M. MacWilliam: Cela dit, je n'irai pas plus loin. Je me demande simplement si les membres du Comité du côté gouvernemental accordent quelque importance aux travaux du Comité.

Maintenant que j'ai dis ce que j'avais sur le coeur, je vous souhaite la bienvenue. Comme je l'ai déjà mentionné, j'ai parcouru très rapidement votre mémoire puisque je n'étais pas ici pour la première partie de votre exposé. Je vais passer un peu plus tard à certaines recommandations précises que vous avez faites, mais j'aimerais tout d'abord citer un commentaire qu'a fait M. Wallot, qui représente les Archives nationales, juste avannt votre arrivée. Il s'agissait d'un commentaire très profond sur tout le débat entourant la question de l'unité nationale dans notre pays. J'aimerais savoir si vous êtes d'accord avec lui. Il a dit que, quand on coupe les racines, l'arbre meurt.

[*Texte*]

As I see it, our cultural heritage is very much a part of our Canadian roots. Let's pose the philosophical question: if Quebec decides to leave the family, what happens to those Canadian roots? What happens to the lifeblood of this country? That really is the ultimate question we're trying to address. Do you care to make any comments on it?

Ms Bayer: In spite of now living in Victoria, I'm not a horticulturalist or a tree expert, but I did have to have an arbutus removed from in front of our condominium. The answer is, indeed, that when you sever the roots, the tree will die. However, there was also a bamboo out in the front in the tarmac. It's pretty hard to catch the bamboo roots. Over and over again, our little gardeners, who are contracted to come and do stuff, hack away at the little bamboo tree, and it just keeps working its way under the tarmac and up it comes again. I don't know whether there's a message in there, mystical or not, but life is survival-oriented. I have the feeling we're going through very rough times, but yes, we can survive.

Anyone in this room who wants to answer the question or any of my board who want to correct me can make their own prognosis, but I would hate to contemplate what might happen if the worst happened in this instance. That is why we're trying to get our message across that Quebec's heritage is all our heritage. The first peoples' heritage is all our heritage. The lady who comes from Chile as a refugee, whose only thing is a package of photographs—that's her heritage and she's bringing it. We need to cherish all of that, which is why I keep saying heritage is the glue.

It's fruitless to wildly contemplate the future, but I think the Canadian spirit of compromise, of trying to understand, will be the survival element. I think the little bamboo root will find its way up again out of this very rough, flat, hard time.

Mr. MacWilliam: I appreciate the comments. I just want to add that your commentary about living in Victoria and having bamboo in your front yard has probably furthered the perception of Victoria being the banana belt of Canada. Having lived for some time in Victoria and having walked, when I was a provincial legislator, toward the legislative buildings in early February and seen the flowers coming up, I think that's a wonderful climate to be in.

Let me proceed. You mentioned in passing that current tax laws seem to inhibit restoration and renovation, and you were recommending changes to those tax laws. Could you be a little more specific in that regard?

Ms Bayer: I always refer to experts in situations like this.

[*Traduction*]

D'après moi, notre patrimoine culturel fait partie intégante de nos racines canadiennes. Il faut donc se poser une question fondamentale: si le Québec décide de quitter la famille, qu'arrivera-t-il à ces racines canadiennes? Qu'arrivera-t-il à l'âme même du pays? C'est en définitive la grande question à laquelle nous tentons de répondre ici. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mme Bayer: Même si je vis maintenant à Victoria, je ne fais pas d'horticulture ni de sylviculture, mais j'ai dû faire couper un arbousier devant notre condominium. Et effectivement, quand on coupe les racines, l'arbre meurt. Toutefois, il y avait aussi un bambou devant chez-nous, dans le tarmacadam. Il est très difficile d'aller chercher des racines de bambou. Nos jardiniers, à qui nous avons confié le contrat d'entretien, ont donc coupé à plusieurs reprises ce petit bambou, qui ne cesse de repousser sous le tarmacadam. Je me demande s'il y a là un message, mystique ou non, mais la vie, c'est une question de survie. J'ai l'impression que nous traversons une période très difficile, mais que nous allons survivre.

Tous ceux qui sont ici et qui veulent donner leur propre réponse, ou encore les membres du conseil de mon organisation qui voudraient me corriger peuvent faire leurs propres pronostics, mais je n'ose pas songer à ce qui pourrait se passer si le pire se produisait. C'est pour cette raison que nous essayons de faire comprendre aux gens que le patrimoine québécois fait partie de notre héritage commun. Le patrimoine autochtone aussi. Et quant à la pauvre réfugiée chilienne qui n'apporte avec elle qu'un paquet de photographies, c'est là son patrimoine, et elle nous l'apporte. Nous devons chérir tout cela, et c'est pour cette raison que je dis toujours que le patrimoine est le ciment qui nous unit.

Il ne sert à rien d'imaginer toutes sortes de scénarios pour l'avenir, mais je pense que l'esprit de compromis des Canadiens, et leurs efforts pour comprendre, seront garants de notre survie. Je pense que la petite racine de bambou va se frayer un chemin encore une fois, à travers les difficultés très sérieuses que nous connaissons maintenant.

M. MacWilliam: Je vous suis reconnaissant de ces observations. Je voudrais simplement ajouter que votre commentaire sur le fait que vous habitez à Victoria et que vous avez un bambou dans votre parterre montre encore une fois que Victoria jouit d'un climat privilégié, pour le Canada. J'ai moi-même habité quelque temps à Victoria et je me souviens d'un jour, au début de février, où je me suis rendu à pied à l'assemblée législative, puisque j'étais alors député au niveau provincial, et où j'ai vu les fleurs qui commençaient à sortir. Le climat est merveilleux là-bas.

Mais poursuivons. Vous avez mentionné en passant que les lois fiscales actuelles semblent entraver les efforts de restauration et de rénovation, et vous avez recommandé des changements à ces lois. Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails à ce sujet?

Mme Bayer: Je laisse toujours la parole aux experts dans des cas comme celui-ci.

[*Text*]

Mr. Dalibard: If we look at what has been done in other countries—of course, this always has to be adapted to the Canadian context—one of the things that was done was to accept a percentage of the cost of renovation as something deductible on your income tax. This has generally been the accepted form. That is what you find in Holland, France, Great Britain, and the United States. So this is the model we should really look at.

• 1200

A lot of research has been done in this country to develop a Canadian system, and in fact many submissions have been made to the Department of Finance. At one time we had a coalition made up actually of people from the construction industry, from the unions, and from the professional sector, the planning and the architects. We had put together quite a strong coalition to make a presentation to the government on the development of incentives for rehabilitation. We have always received the same answer from the Department of Finance: that they don't want to favour incentives. Of course this is quite understandable. This is part of a certain philosophy. But if you don't do that, then you have to do something else, and nothing has been done.

Mr. MacWilliam: Going to your very pertinent comments on property rights that were addressed a bit earlier—and I think this is an issue that is a real sleeper in terms of some of the proposals that have been brought forward in the constitutional proposals the government has tabled—you mentioned your abiding concern about the entrenchment of those property rights. If I read you correctly, you were saying that it would make it very much more difficult for the preservation of heritage sites, be those sites buildings or natural environmental attributes.

In view of the fact that the entrenchment of property rights is very much part and parcel of these proposals, I wonder whether your organization would be prepared to submit to this committee a more detailed critique of how entrenchment of property rights would impact on the preservation of historic sites and heritage sites and how it would make your mandate more difficult.

Ms Bayer: We would be happy to elaborate on that point, yes.

Mr. MacWilliam: That would be very welcome information.

Mr. Dalibard: We could even go beyond this, because there are a number of organizations across the country with objectives similar to ours that could also contribute to a submission of this kind.

Mr. MacWilliam: I think the committee would really appreciate that.

As I said, it's a sleeper issue. I think when people look at property rights, they are thinking about private home ownership, but we recognize that it goes far, far beyond that.

[*Translation*]

M. Dalibard: Si l'on regarde ce qui s'est fait dans d'autres pays—bien sûr, il faut toujours adapter cela à la situation canadienne—on a notamment accepté qu'un certain pourcentage des coûts de rénovation soit déductible du revenu imposable. C'est ce qui se fait généralement, par exemple en Hollande, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. C'est donc de ce modèle-là qu'il faudrait s'inspirer.

On a fait beaucoup de recherches ici en vue de l'élaboration de mécanismes appropriés pour le Canada et de nombreuses interventions à ce sujet ont été faites au ministère des Finances. À une époque, nous avions formé une coalition composée de représentants de l'industrie du bâtiment, des syndicats et du secteur professionnel, c'est-à-dire des urbanistes et des architectes. Nous avions formé une coalition assez forte pour présenter nos vues au gouvernement au sujet de l'adoption de mesures d'incitation à la réhabilitation. Et nous recevions toujours la même réponse du ministère des Finances, à savoir qu'il ne voulait pas proposer de mesures de ce genre. Bien sûr, c'est compréhensible. Cela relève d'une certaine philosophie. Mais si l'on n'adopte pas de mesures comme celles-là, il faut faire quelque chose d'autre; or rien n'a été fait.

M. MacWilliam: Passons maintenant à vos observations très pertinentes sur les droits relatifs à la propriété, dont nous avons parlé un peu plus tôt. Je pense que c'est une question qui pourrait réserver bien des surprises, en ce qui concerne les propositions constitutionnelles déposées à ce sujet par le gouvernement. Vous avez dit que la consécration de ces droits vous inquiète depuis longtemps. Si j'ai bien compris, vous avez déclaré que cela compliquerait beaucoup la préservation des lieux patrimoniaux, qu'il s'agisse d'immeubles ou de sites naturels.

Étant donné que la constitutionnalisation des droits relatifs à la propriété fait partie intégrante de ces propositions, j'aimerais savoir si votre organisation serait prête à soumettre au Comité une critique plus détaillée sur les répercussions qu'aurait cette constitutionnalisation sur la préservation des lieux historiques et des lieux patrimoniaux, et sur les difficultés que cela entraînerait pour l'exécution de votre mandat.

Mme Bayer: Nous nous ferons un plaisir de vous fournir des explications plus détaillées à ce sujet.

M. MacWilliam: Cette information serait très utile.

M. Dalibard: Nous pourrions même aller plus loin parce qu'il y a au pays un certain nombre d'organisations qui ont des objectifs semblables aux nôtres et qui pourraient contribuer à la préparation d'un document de ce genre.

M. MacWilliam: Je pense que le Comité vous serait très reconnaissant.

Comme je l'ai dit, c'est une question qui pourrait nous réserver des surprises. Je pense que, quand on parle de droits à la propriété, les gens pensent surtout à l'achat d'un logement, mais nous reconnaissons que cela va beaucoup plus loin.

[*Texte*]

I had just written down a few notes here. In terms of the task ahead of you, the question of the assimilation of educational materials in terms of heritage materials, have you any program in place that focuses specifically at the public school system with respect to trying to overcome what I guess we could describe as a kind of cultural illiteracy in Canada? I see it as being a problem. Our Canadian children don't have a good idea of who we are as a nation, or who we were as a nation. I just wonder if you have initiatives in place; if so, are they adequately funded; if not, what needs to be done to give them the impetus that is required?

Mr. Dalibard: The main initiative we have in place at the moment is Heritage Day. It is a very broad program that is very thin, regrettably superficial. We will probably reach about 1 million children this year with our Heritage Day poster and brochure that will generate activities in the classroom. This is the main program we have at the moment.

In the past we have tried to work directly with the school, but there is a very important obstacle there because the provinces take a very dim view of a national organization getting involved with the educational system.

So we have done it another way. We have approached the teachers association. We have been working with the teachers and have tried to provide them with material that they can use in the classroom. But the competition is fierce. There are many demands on teachers and it is very difficult. You would have to invest a lot of money and time to be really effective and reach enough teachers and give them enough materials to have an efficient program.

• 1205

Mr. MacWilliam: When we look at Canada Day across this country, it is an opportunity for us to celebrate our national heritage. Is there any program in place through your organization that ties into the Canada Day celebrations or have you considered the implementation of such a program, in terms of developing a greater awareness of who we are?

Mr. Dalibard: Of course we support Canada Day, but we have not been really specifically involved in this because we have concentrated on Heritage Day. Heritage Day is just one affair, but what is important is that it has had considerable impact.

In Ontario, for example, it has become Heritage Week, and a lot of classes have activities during the whole week related to heritage. The reason why we make the distinction between Canada Day and Heritage Day is that we we see it more as a day of reflection than a day of celebration. I think this is what Heritage Day is, a day of reflection on our heritage and our roots.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, my colleague would like to finish up on an area that he was pursuing, which I think would be helpful to our report.

[*Traduction*]

J'ai quelques notes ici dont je vais m'inspirer. En ce qui concerne la tâche qui vous attend, et notamment la possibilité de sensibiliser les enfants au patrimoine grâce au matériel didactique, avez-vous des programmes en place qui se concentrent en particulier sur les écoles publiques pour essayer de surmonter ce qu'on pourrait décrire comme un genre d'analphabétisme culturel au Canada? Il me semble que c'est un problème. Les enfants canadiens n'ont pas une très bonne idée de ce que nous sommes, comme nation, ou de ce que nous étions. Je me demandais simplement si vous aviez pris des initiatives en ce sens; dans l'affirmative, bénéficient-elles d'un financement suffisant? Dans la négative, que faut-il faire pour leur donner le coup d'envoi nécessaire?

M. Dalibard: À l'heure actuelle, notre principale initiative, c'est le Jour du patrimoine. Il s'agit d'un programme très vaste, et malheureusement très superficiel. Nous allons probablement atteindre environ un million d'enfants cette année grâce à notre affiche et à notre brochure du Jour du patrimoine, qui visent à susciter diverses activités en classe. C'est le principal programme que nous avons pour le moment.

Dans le passé, nous avons essayé de travailler directement avec les écoles, mais cela est très difficile parce que les provinces ne voient pas d'un très bon oeil qu'une organisation nationale s'occupe d'éducation.

Nous avons donc choisi une autre voie. Nous sommes entrés en contact avec l'association des enseignants. Nous travaillons avec les enseignants et nous avons essayé de leur fournir du matériel qu'ils puissent utiliser en classe. Mais la concurrence est très intense. On exige beaucoup des enseignants et la situation est donc très difficile. Pour avoir un programme efficace, il faudrait y consacrer beaucoup d'argent et de temps, et s'assurer d'avoir suffisamment d'enseignants et de matériel pédagogique.

M. MacWilliam: En ce qui concerne la Fête du Canada, c'est vraiment l'occasion, pour tous les Canadiens, de célébrer notre patrimoine national. Votre organisation a-t-elle actuellement un programme de festivités quelconque pour la Fête du Canada, et dans la négative, avez-vous envisagé d'en créer un pour sensibiliser les Canadiens à notre patrimoine?

M. Dalibard: Nous appuyons, bien sûr, toutes les activités menées dans le contexte de la Fête du Canada, mais nous n'y avons jamais participé directement, étant donné que notre principal intérêt est le Jour du patrimoine. Ce n'est qu'un événement parmi d'autres, mais ce qui est important, c'est son incidence considérable sur la population.

En Ontario, par exemple, nous avons maintenant la Semaine du patrimoine et dans beaucoup d'écoles, on organise des activités reliées à notre patrimoine pendant toute une semaine. Si nous faisons une distinction entre la Fête du Canada et le Jour du patrimoine, c'est que celui-ci est, pour nous, surtout une journée de réflexion, plutôt qu'une journée de célébration. Pour moi, le Jour du patrimoine doit nous encourager surtout à réfléchir à notre patrimoine et à nos racines.

Mme Finestone: Monsieur le président, mon collègue voudrait terminer notre interrogation en soulevant une question qui lui tient à coeur, et qui va certainement intéresser le Comité en vue de la rédaction de son rapport.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Hogue): All right.

Mr. Harvard: Thank you, Mr. Chairman. It really consists of one question. It has to do with tax measures used towards our heritage.

Perhaps you could provide the committee with documentation that would support your argument, particularly in regard to your suggestion that there may be major monetary or financial benefits accruing to us; that this would not be seen as a burden on the taxpayer but perhaps a boon to the taxpayer and a boon to the economy.

If you have prepared any kind of report, perhaps you could provide the documentation to the committee. I think we would appreciate it a lot.

Mr. Dalibard: We have all the documentation. I want to give you an indication of the impact the tax incentive can have.

In New England, for example, before the incentive that was developed by the Americans, about 80% of the construction was new construction and 20% was renovation. Seven or eight years later it was the reverse actually: 80% renovation; 20% new construction. That doesn't indicate that there was less new construction. It just indicates that there was a lot more renovation, and that means that we were improving our building stock and creating a lot of jobs.

The other aspect is that renovation is much more labour intensive than new construction.

Mr. Harvard: And would that documentation include information from other countries, their experience in this regard?

Mr. Dalibard: Yes. We have it well documented. In fact, we even have a video on this subject.

Mr. Harvard: Thank you very much.

Mrs. Finestone: Thank you, John.

We are so pleased that you are here and that you brought this dimension into focus in a much clearer way.

My first reaction, in both reading and listening to and anticipating your arrival, is the fact that Applebaum-Hébert, I believe, were very well founded in their suggestion that we would have, like the Canada Council, a heritage Canada council, or a heritage council. In a sense, it would promote the cohesion that I think we also heard a plea for earlier today from the National Archivist.

Dr. Wallot has certainly brought into focus the fact that we have no well-founded, overall plan of action, no fundamental institutional structure that would allow us to rejoice in our history and heritage and, therefore, be able to

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Hogue): D'accord.

M. Harvard: Merci, monsieur le président. En fait, je n'ai qu'une question à poser au sujet des éventuelles mesures fiscales qui pourraient être bénéfiques pour la protection de notre patrimoine.

Peut-être pourriez-vous justement fournir au Comité toute documentation qui soutiendrait votre argument selon lequel la création d'encouragements fiscaux aurait d'importants avantages monétaires ou financiers; que ceux-ci ne seraient pas un fardeau pour le contribuable, mais au contraire, un avantage, non seulement pour lui mais pour l'ensemble de l'économie.

Donc, si vous avez un rapport quelconque là-dessus, nous vous saurions gré de bien vouloir le fournir au Comité. Ce serait très apprécié.

M. Dalibard: Nous avons une documentation complète là-dessus. Et à ce sujet, j'aimerais vous donner une petite indication de l'éventuelle incidence d'une incitation fiscale dans ce domaine.

En Nouvelle-Angleterre, par exemple, avant que les Américains prennent l'initiative de créer un encouragement fiscal, la construction neuve comptait pour 80 p. 100 des activités, et la rénovation, pour 20 p. 100 seulement. Sept ou huit ans plus tard, c'était tout à fait l'inverse: 80 p. 100 pour la rénovation, et 20 p. 100 pour la construction neuve. Ceci ne signifie pas qu'il y avait moins de constructions neuves, mais simplement que les activités de rénovation se sont beaucoup intensifiées pendant cette période; autrement dit, on améliorait l'état des bâtiments existants, ce qui a permis de créer beaucoup d'emplois.

L'autre aspect important, c'est que la rénovation est une activité à beaucoup plus forte intensité de main-d'oeuvre que la construction neuve.

M. Harvard: Votre documentation comporte-t-elle des renseignements sur l'expérience d'autres pays à cet égard?

M. Dalibard: Oui. Notre documentation est très complète à cet égard. Nous avons même une vidéocassette sur le sujet.

M. Harvard: Merci beaucoup.

Mme Finestone: Merci, John.

Nous sommes tellement heureux que vous soyez là parmi nous ce matin pour nous aider à mieux comprendre la situation à cet égard.

Après avoir lu votre mémoire et écouté votre exposé ce matin, j'avoue que ma première réaction a été de me dire que la recommandation du rapport Applebaum-Hébert, si je ne m'abuse, était tout à fait fondée: ce Comité a suggéré que nous créions un conseil du patrimoine qui serait semblable au Conseil des arts. Dans un sens, un tel conseil serait bien placé pour promouvoir le genre de cohésion dont l'archiviste national a plaidé la cause plus tôt ce matin.

M. Wallot nous a fait remarquer que nous n'avons ni un plan d'action global bien élaboré, ni aucune institution nationale par l'entremise desquels nous pourrions nous réjouir de notre histoire et de notre patrimoine tout en

[*Texte*]

move forward and develop. It was a cry from many of us on this committee that if you don't have some history and some historical record, it's no wonder this country is in a great deal of trouble. Some of the things that have to do with access and preservation, etc.

• 1210

I hope the day of reflection you bring about through Heritage Day will see a day of concrete results in the near future, with a heritage council that would have legislative sanction and proper rules of procedure.

I read, just in a scanning kind of way because I only got this a day or so ago, the report you did, "Heritage in the 1990s Towards the Government of Canada Strategy". I would like to recommend that when you do reports of this nature, they be sent to the critics in the Official Opposition or the opposition parties. It would have made it far easier for us to have had—

An hon. member: It's a government document.

Mrs. Finestone: Excuse me. Then the government should have shared it with us, whatever. Next time see if we got it. I didn't even know it took place, to tell you the truth, I'm embarrassed to say. Another mistake.

What struck me was the *rapporteur* summaries. They're marvellous summaries, but there's nothing really concrete to say, this is a strong, defined resolution and this is where we must go. I hope there will be a follow-up on this in some way. I don't know that we could have anticipated some kind of concrete action without the formalistic kind of resolutions, but perhaps it wasn't structured to be that way. It certainly makes for very interesting reading and it certainly adds to one's aggravation about the fact that we haven't paid the kind of attention that we should have to our heritage.

With respect to building and building maintenance, which my colleague asked you about, what is the policy with respect to heritage? The government names a site—I'm thinking of a particular situation—as a heritage site. It has named a fort as a national historic site and has allowed a monument to be placed on the roadside, indicating that this is where the fort was located. I understand the government, therefore, puts a 25-foot protective right around this monument on the side of the road. If it has not purchased the site, and therefore it doesn't own the site, there are no rules or regulations that control the actual historic site; is that accurate?

Mr. Dalibard: That's correct. If they own the property, that's the only way they can protect the site.

Mrs. Finestone: But they don't own the property.

Mr. Dalibard: There's no protection.

[*Traduction*]

continuant d'évoluer et de nous développer. D'ailleurs, bon nombre d'entre nous au sein du Comité n'arrêtons pas de dire que si l'on n'a pas le sens de son histoire et si l'on ne peut pas accéder aux documents historiques, il est normal qu'on ait des problèmes. Il y a donc une question d'accès, de préservation, etc..

J'espère donc que cette journée de réflexion que sera le Jour du patrimoine ne tardera pas à donner des résultats concrets dans l'immédiat, c'est-à-dire d'aboutir à la création, par voie législative, d'un conseil du patrimoine ayant des règles de procédure adéquates.

Je feuilletais rapidement, que je ne l'ai reçu qu'il y a un jour ou deux, un rapport que vous avez préparé et qui traite de l'élaboration d'une stratégie gouvernementale. Quand vous publiez ce genre de rapport, je suggérerais que vous les transmettiez aux critiques de l'Opposition officielle et des autres partis de l'opposition. Si vous l'aviez fait, nous aurions beaucoup plus facilement pu. . .

Une voix: C'est un rapport gouvernemental.

Mme Finestone: Ah, bon. Dans ce cas-là, le gouvernement aurait dû nous le communiquer. Nous allons voir si nous l'avons reçu. À dire vrai, je ne savais même pas qu'il existait, bien que cela me gêne de vous l'avouer. Encore une erreur.

Ce qui m'a le plus frappé dans ce rapport c'était les résumés des rapporteurs. Ils sont vraiment merveilleux; on n'y parle pas de mesures concrètes, mais il y a tout de même des résolutions bien formulées et bien claires sur l'orientation qu'il faut prendre. J'espère qu'on assurera, d'ailleurs, le suivi de cette question. Je ne sais pas si l'on aurait pu aboutir à des mesures concrètes sans ce type de résolution officielle, mais c'est peut-être la structure qui nous empêche de faire autrement. En tout cas, c'est un rapport très intéressant qui nous fait ressentir encore plus profondément l'erreur que nous avons commise en n'accordant pas à notre patrimoine l'importance qu'il méritait.

En ce qui concerne les édifices et leur entretien—et mon collègue vous a posé une question là-dessus tout à l'heure—quelle est la politique sur les édifices historiques—c'est-à-dire quand le gouvernement décide qu'un lieu particulier sera désigné lieu historique. Je parle d'une situation où le gouvernement décide qu'un fort, mettons, sera désigné «lieu historique national», de sorte qu'un monument soit érigé à côté de la route pour indiquer l'emplacement du fort. Je crois comprendre que le gouvernement s'accorde automatiquement un droit de protection du monument sur une superficie de 25 pieds tout autour et que ce droit de protection est indiqué sur un panneau à côté de la route. Si le gouvernement n'est pas propriétaire du site en question, je suppose qu'aucun règlement ne s'y appliquerait à ce moment-là, n'est-ce pas?

M. Dalibard: C'est exact. Le gouvernement ne peut protéger ces sites que s'il en est le propriétaire.

Mme Finestone: Et que se passe-t-il si le site ne lui appartient pas?

M. Dalibard: Eh bien, il n'est pas protégé.

[*Text*]

Mrs. Finestone: Therefore, although there is a road marker that says, this is the site of the battle of whatever, or this is the site of the fort of whatever, since no purchase has been made of the land, it is the farmer's property. The mere fact that the farmer has a fence around his property signifies it's his. He can do what he wants with that. Is that accurate as well?

Mr. Dalibard: Yes.

Mrs. Finestone: Therefore, if anyone were to find artifacts that indicate the heritage of our aboriginal peoples that may have been part of that site, or the French or British who came and fought on that site, or the Americans for that matter, and were to decide to dig this up in any way, without the care that one requires of an archeological dig, he would have right to those artifacts.

Mr. Dalibard: No, there's quite strong legislation to prevent—

Mrs. Finestone: Is that provincial or federal legislation?

Mr. Dalibard: It is provincial, of course, as only the provinces have the power to legislate on property rights. But there is also other legislation at the federal level to limit the movement of these artifacts.

Mrs. Finestone: It's not only the movement of the artifacts; first of all, it's how you dig it up. You could send in a backhoe shovel and dig up the foundation without any interest in the archeological quality or significance of the findings.

Mr. Dalibard: There's fair protection at the provincial level for this.

• 1215

Mrs. Finestone: I will have to bring a case to you for some guidance and counsel because I can only tell you that someone I know has dug up and asked at the local museum what the responsibility was, and they said nothing, 25 feet around the monument, and you can do what you want with the rest. So there is no history of the level at which they found all these various and sundry things, which are all kinds of dishes from officers, from, I suppose, the regiment, the ordinary rank-and-file members of the regiment, or from the local population nor from the indigenous people who were living in the area. It just got all picked up in big shovels.

Mr. Dalibard: You are right, the legislation is really quite weak compared to that of other countries again. I think we have extremely weak legislation, partly because of this property rights approach. So I think if we entrench it on top of that, then we will have absolutely nothing at all.

Mrs. Finestone: That is what I wanted to lead to in that regard. If culture, and if one is to define heritage as part of the cultural dynamic in the cultural sense, was to be included in a mandate to a heritage council—now, let me backtrack on

[*Translation*]

Mme Finestone: Donc, même s'il y a un panneau à côté de la route indiquant que telle ou telle bataille a eu lieu là ou qu'un fort quelconque a été érigé sur le site en question, étant donné que le gouvernement n'a pas acheté le site, il appartient toujours à l'agriculteur. Le simple fait que l'agriculteur pose une clôture autour de sa terre prouve bien qu'elle est à lui. À ce moment-là, il peut en faire ce qu'il veut, n'est-ce pas?

M. Dalibard: Oui.

Mme Finestone: Donc, si quelqu'un y trouvait des artefacts faisant partie du patrimoine de nos peuples autochtones ou remontant à l'époque des batailles entre les Anglais et les Français ou même les Américains, et ce, sans prendre les précautions qui s'imposent dans le cadre d'une véritable fouille archéologique, eh bien, ces objets seraient à lui.

M. Dalibard: Non, nos lois comportent une excellente protection contre...

Mme Finestone: Vous parlez de lois provinciales ou fédérales?

M. Dalibard: Provinciales, bien entendu, puisque les droits de propriété relèvent des provinces. Mais il existe également une loi fédérale qui limite les circonstances dans lesquelles ces objets peuvent être déplacés.

Mme Finestone: Je ne parle pas uniquement de leur déplacement; il y a également la façon de les trouver au départ. On pourrait très bien arriver sur un site avec une pelle rétro et détruire une fondation sans se préoccuper le moindrement de son importance archéologique, ni de celle des objets qui s'y trouvent.

M. Dalibard: Eh bien, la protection offerte par la loi provinciale est certainement adéquate à cet égard.

Mme Finestone: Il va peut-être falloir que je vous demande conseil au sujet d'un cas précis qui a été porté à ma connaissance: je connais justement quelqu'un qui a creusé et qui s'est fait répondre par le musée local qu'il n'avait absolument aucune responsabilité de protection en dehors de la circonférence de 25 pieds et qu'il pouvait en faire ce qu'il voulait avec tous les objects trouvés ailleurs. Donc, on ne sait absolument pas à quelle profondeur étaient tous ses objects—et je crois qu'il s'agit surtout de pièces de vaisselle utilisées par les officiers et les soldats du régiment ou par la population locale ou les autochtones qui y habitaient. Tous ces objects ont été ramassés à l'aide de grosses pelles.

M. Dalibard: Vous avez tout à fait raison: nos lois offrent assez peu de protection à cet égard, comparativement à celles d'autres pays, encore une fois. À mon avis, nos lois comportent de sérieuses lacunes, en partie à cause de notre reconnaissance de certains droits de propriété. Donc, si en plus nous constitutionnalisons ces droits de propriété, nous n'aurons absolument plus aucun pouvoir là-dessus.

Mme Finestone: C'est justement ce à quoi je voulais en venir. Si la protection de la culture—et je suppose qu'on peut dire que le patrimoine fait partie de la dynamique culturelle en quelque sorte—faisait partie du mandat d'un éventuel

[*Texte*]

that—if culture was devolved or became a shared constitutional right, right now you have section 91 and 92, and copyright perhaps is under section 91, but other than that there is not much that defines culture.

I have put forward the proposal that in the light of the fact the federal government, the provincial governments, the municipal governments, the private sector all have equal and important responsibilites, it should be seen as a concurrent jurisdiction or a shared jurisdiction such as that which is found more at the present time for immigration and for agriculture. I would like to hear your view on having it as a shared jurisdiction, a concurrent jurisdiction or a federal jurisdiction under section 91. Do you have a view on that?

Ms Bayer: The section 91 part I would see as concurrent. But that is not a thoughtful answe; that is just an instinctive answer.

I would, however, like to refer to the earlier report on the conference in Edmonton in the 1990s—at least, "Heritage in the 1990s" report—and we quite agree with you that it was not designed to bring forward specific recommendations. But we would entirely agree, and have said so, that we hope the discussion paper that would emerge out of all the briefs and presentations would have very specific recommendations and would make them as strongly as possible so that material would become focused. I thank you for the thought that we keep everybody even more informed than they already are.

Secondly, I would say with reference to recommendations, one of the ones Heritage Canada has made and would reiterate is that the mandate of the Historic Sites and Monuments Board be examined so that there can be a strengthening of their powers to actually protect rather than simply designate and plaque historic sites and monuments. It is specific recommendations like that that would emerge from discussion of a discussion paper and from input from people across the country.

Mrs. Finestone: So in a sense, the committee could help you in what way, just asking the minister to be focused or what?

Ms Bayer: By encouraging the progress of the Federal Heritage Strategy Review—and we can certainly provide you with additional material that relates to firm recommendations included in our presentation to that review—and by recognizing the importance of heritage in the whole process of looking at Canadian unity.

Mrs. Finestone: In your view, should the report of this committee on the constitutional package indicate that we would like to see included the word "heritage" or "heritage policy"?

Ms Bayer: Yes.

Mrs. Finestone: Thank you very much.

[*Traduction*]

conseil du patrimoine ou encore, si les responsabilités en matière de culture étaient confiées aux provinces ou devenaient une responsabilité partagée, il y aurait toujours les articles 91 et 92 de la Constitution—je crois que le droit d'auteur relève peut-être de l'article 91—mais à part cela, il n'existe pas beaucoup de textes législatifs où l'on définisse la culture.

J'ai donc proposé, étant donné que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que le secteur privé ont tous et chacun des responsabilités égales et importantes à cet égard, que la culture soit considérée comme un domaine de compétence partagée ou commune, comme c'est actuellement le cas de l'immigration et de l'agriculture. J'aimerais donc savoir ce que vous pensez de cette possibilité, à savoir qu'il s'agisse d'un domaine de compétence partagée ou commune en vertu de l'article 91. Qu'en pensez-vous?

Mme Bayer: Pour moi, il s'agirait plutôt d'une responsabilité commune aux termes de l'article 91. Mais c'est une réponse tout à fait spontanée; j'avoue que je n'y ai pas beaucoup réfléchi.

Mais si vous me le permettez, j'aimerais faire une remarque concernant le rapport publié à la suite d'une conférence tenue à Edmonton dans les années 90—pardon, il s'agit plutôt du rapport intitulé: «Notre patrimoine dans les années 90»—et à ce sujet, nous sommes tout à fait d'accord avec vous pour dire que le principal objet de celui-ci n'était pas de formuler des recommandations précises. Par contre, nous espérons, comme vous—et nous l'avons dit, d'ailleurs—que le document de travail qui découlera de tous les mémoires présentés sur le sujet comprendra des recommandations précises afin que nous puissions en dégager l'orientation de nos efforts futurs. Et je vous remercie d'avoir suggéré que nous nous appliquions à mieux informer les gens.

Deuxièmement, quant aux recommandations, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a déjà recommandé, et continue de le faire, que le mandat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada soit réétudié en vue d'accorder à celui-ci le pouvoir non seulement de désigner les lieux et monuments historiques et d'ériger des plaques à cette fin, mais aussi de les protéger. C'est ce type de recommandation précise qui découlera—du moins, nous l'espérons—d'une discussion sur un éventuel document de travail, discussion à laquelle participera l'ensemble de la population canadienne.

Mme Finestone: Donc, le Comité pourrait peut-être vous aider en demandant au ministre de se concentrer sur certaines questions bien précises?

Mme Bayer: C'est-à-dire qu'il faudrait l'encourager à faire avancer le travail du groupe chargé d'étudier les stratégies relatives au patrimoine—et à reconnaître l'importance de notre patrimoine dans le contexte de nos discussions sur l'unité canadienne.

Mme Finestone: Pensez-vous que notre rapport sur les propostions constitutionnelles devrait recommander qu'on parle d'une éventuelle politique du patrimoine?

Mme Bayer: Oui.

Mme Finestone: Merci beaucoup.

[*Text*]

Ms Bayer: Thank you.

Mrs. Finestone: I suppose I was going to ask you where the gaps were in heritage policy activity but I am not going to bother because I think that should come out in a study and in recommendations.

With respect to all the programs you have listed, have you done an evaluation on, let's say, the Main Street revitalization program, the...? I see figures that you have generated millions of dollars worth of business, 10,000 jobs, etc. It has always been my sense that if we could have a report, sort of like an annual report—and I am not saying, if it's a difficult and financially burdensome kind of a matter, then of course I don't expect that from you—but I just wondered if you have had some sense of the value and of the fall-out—

• 1220

Ms Bayer: We have a continuing internal evaluation of all our programs, but even as recently as yesterday, our executive is recommending we have an outside evaluation of our Heritage Regions Program for the very reason you specify, so that we can keep track of the actual reality of the value of these programs.

Mrs. Finestone: All right. Mr. Chairman, I would really love to know why, as long as Quebec is part of Canada, there seems to be a reluctance on the part of, whom I don't know, to participate in a Main Street Canada project, in a Heritage Regions demonstration project, in a Canadian Heritage Network project. I find that a disincentive to being a participant in the wonderful Canadian experience in diversity and in finding a sense of harmony in that diversity—when you block access to programs that can be effective in getting to know each other a little bit better across this land.

Le président suppléant (M. Hogue): Madame Finestone, je pense que je pourrais donner un début de réponse à cette question qui nous occupe. On a commencé à soulever cette préoccupation l'année dernière et vous la posez aujourd'hui d'une façon bien précise, tout comme notre collègue, M. MacWilliam. Le Parti progressiste conservateur n'a aucun membre ici. Pourquoi? Parce que certaines personnes ne sont pas conscientes que nous traitons du *tap root* du Canada.

As Mr. MacWilliam said, to get it off my chest, time is no excuse. We were given—I was given an excuse; time is no excuse. It should have been translated, at least translated.

I don't mean one brief should have been written in French and another one in English, but at least translated. If we want to become quite aware that those small "gestures" are really going to finally attack the roots, we would treat and try to preserve our heritage.

Vous avez spontanément associé le français au Québec.

[*Translation*]

Mme Bayer: Merci.

Mme Finestone: J'étais sur le point de vous demander dans quels domaines la nécessité d'une politique du patrimoine semble être la plus pressante, mais je ne vais même pas vous poser la question, car c'est justement l'une de celles qui devraient être traitées dans cette étude et dans les recommandations qui en découleront.

Quant aux programmes que vous avez énumérés, j'aimerais savoir si vous avez fait une évaluation, mettons, du Programme de revitalisation de la rue principale...? Selon vos chiffres, ce projet aurait donné lieu à des ventes de plusieurs millions de dollars pour les entreprises commerciales, à la création de 10,000 emplois, etc. J'ai toujours eu le sentiment que si l'on pouvait avoir de vous une sorte de rapport, comme un rapport annuel—et je ne propose pas, évidemment, que vous en fassiez un si cela doit vous imposer un trop lourd fardeau financier—afin qu'on puisse savoir quelle est la valeur et quelles sont les répercussions économiques...

Mme Bayer: Nous évaluons en permanence tous nos programmes à l'interne, et aussi récemment qu'hier, notre directeur a recommandé que nous fassions faire à l'externe une évaluation de notre Programme des régions patrimoniales pour la raison même que vous venez de préciser, c'est-à-dire afin qu'on puisse connaître la véritable valeur de ces programmes.

Mme Finestone: Très bien. Monsieur le président, j'aimerais bien savoir pourquoi, puisque le Québec fait toujours partie du Canada, on ne semble pas vouloir—et je ne sais pas qui en est responsable—participer dans cette province au Programme de revitalisation de la rue principale, au Projet de démonstration des régions patrimoniales et au Projet du réseau du patrimoine canadien. Pour moi, ça n'encourage pas les gens à profiter de cette diversité qui est l'expérience canadienne et à trouver dans cette diversité une certaine harmonie; quand on empêche les gens d'accéder à ce type de programmes, on les empêche en quelque sorte de mieux se connaître.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Well, Mrs. Finestone, perhaps I could give you a partial answer to that question. That concern began to be raised last year, and you have raised it again today quite specifically, as did our colleague, Mr. MacWilliam. No member of the Progressive Conservative Party is present. Why? Because some people are unaware that we are dealing here with the *tap root* of Canada.

Comme Mr. MacWilliam l'a déjà dit—et je profite de l'occasion pour exprimer ma frustration à cet égard—le court délai n'est pas une bonne excuse. On nous a donné—c'est-à-dire que c'est l'excuse qui m'a été donnée, mais je la trouve tout à fait insuffisante. Le document aurait dû au moins être traduit.

Je ne prétends pas qu'il aurait dû y avoir un mémoire français et un mémoire anglais, mais on aurait au moins dû le faire traduire. Si nous reconnaissions que ce sont les petits «gestes» de ce genre qui sont la source même du problème, nous nous efforcerions de mieux préserver notre patrimoine.

Earlier, you associated French with Quebec.

[*Texte*]

French does not belong to Quebec; French belongs to Canada. My French belongs to my country. It is like an accident. Around this table we have been listening to people talking—I am not making a reference to Mr. Turgeon. You do not mind, do you, if I just get a bit—

Mme Finestone: Allez-y!

The Acting Chairman (Mr. Hogue): —intellectual? I am not getting emotional, just intellectual. I am not making a reference to Mr. Turgeon, but

dans le dialogue, dans la conversation,

we talk about Canada and Quebec, Quebec and Canada and Canada and Quebec. Are we talking about the same body?

Mme Finestone: C'est pour cela que je vous ai posé la question.

• 1225

Le président suppléant (M. Hogue): Elle est fondamentale, cette question. Si Héritage Canada est partout à travers le Canada,

I don't know why you are not in Quebec. You know, if you're not in Quebec, you shouldn't be in B.C. If you're in B.C., you must be in Quebec. My home is Canada.

Mais je n'en fais pas un cas. Je dis que *we have to stand up*.

M. Dalibard: Monsieur le président, permettez-moi de faire une petite correction. Nous sommes au Québec.

Le président suppléant (M. Hogue): Je le sais.

M. Dalibard: Nous sommes très bien implantés au Québec. En fait, notre plus gros bureau régional est dans la ville de Québec.

Ms Bayer: We have a regional office in Quebec. We have 20 programs in operation in the Main Street program in Quebec. We had our annual conference two years ago in Quebec City. They're part of us and we're part of them.

I repeat my profound apologies that we did not have the work translated, but I—

The Acting Chairman (Mr. Hogue): No, no. I was commenting on Mrs. Finestone's question.

Ms Bayer: Yes, I understand.

Mrs. Finestone: I'm pleased to hear that. I had understood from your answer that you have difficulty going into Quebec with certain programs. If you didn't say that, I apologize, and I am more than delighted to learn that I misunderstood what you said.

Mr. Dalibard: What I explained to Mrs. Roy-Arcelin was that initially there was certain tension in getting involved in Quebec projects. There was a lot. Now, we probably have more activities in Quebec, if we really looked at them across the country, than we have in the rest of the country, on a per capita basis.

[*Traduction*]

Mais le français n'appartient pas au Québec, il appartient au Canada. Pour moi, le français appartient à l'ensemble de mon pays. C'est comme un accident en quelque sorte. Autour de cette table, nous avons écouté ce matin les remarques de diverses personnes—et là je ne fais pas allusion à M. Turgeon. J'espère que cela ne vous dérange pas si je me permets de parler sur un ton plus...

Mrs. Finestone: By all means, go right ahead!

Le président suppléant (M. Hogue): ...intellectuel?—Ce n'est pas émotionel, mais plutôt intellectuel. Et, je le répète, je ne fais pas allusion à M. Turgeon.

But in our dialogue, in our conversation...

Nous parlons du Canada et du Québec, du Québec et du Canada, etc. Parlons-nous donc de la même entité?

Mrs. Finestone: That's why I asked the question.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): And it is a fundamental question. If Heritage Canada were present throughout Canada...

...et vraiment, je ne comprends pas pourquoi vous n'êtes pas présents au Québec. Vous savez, si vous n'êtes pas présents au Québec, vous ne devriez pas l'être non plus en Colombie-Britannique. Si vous êtes présents en Colombie-Britannique, vous devez l'être au Québec. Mon pays, c'est le Canada.

But I don't wish to make an issue of it. I am just saying that we have to stand up.

Mr. Dalibard: Mr. Chairman, I would just like to correct an impression that was left. The fact is we are present in Quebec.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Yes, I know.

Mr. Dalibard: Indeed, we are very well established there. Our biggest regional office is in Quebec City.

Mme Bayer: Nous avons un bureau régional à Québec, et 20 projets sont actuellement en cours dans toute la province dans le cadre du Programme de revitalisation de la rue principale. Notre conférence annuelle a d'ailleurs été tenue à Québec il y a deux ans. Nous sommes donc intimement liés l'un à l'autre.

Je me permets de répéter notre profond regret que ce texte n'ait pas pu être traduit—mais...

Le président suppléant (M. Hogue): Non, non. Ma remarque concernait la question de M^me^ Finestone.

Mme Bayer: Oui, je comprends.

Mme Finestone: Je suis ravie de l'apprendre. J'avais compris de votre réponse que certains de vos programmes n'étaient pas bien reçus au Québec. Je regrette, donc, si j'ai mal compris vos remarques tout à l'heure et je suis tout à fait ravie d'apprendre que ce n'est pas le cas.

M. Dalibard: J'expliquais simplement à M^me^ Roy-Arcelin tout à l'heure que la mise en oeuvre de certains projets au Québec a créé des tensions—beaucoup de tensions, même—au départ. Mais si je devais faire le bilan des activités de notre organisation partout au pays, je dirais que nos activités sont probablement plus intenses au Québec qu'ailleurs, si l'on tient compte du nombre d'habitants.

[*Text*]

The first few years were very difficult, because with the name "Heritage Canada" there was a definite resistance. There was also the fact that Heritage Canada was perceived as an arm of the federal government. Now, this is not the case at all. We have in fact been extremely successful in Quebec.

Mrs. Finestone: Thank you for that. That's what led to my comments to you, Dr. Hogue. Either I didn't hear the end of that or I missed it. That's why I was so concerned. I'm so glad that I heard that again and much more clearly.

Le président suppléant (M. Hogue): Monsieur Dalibard, pourquoi le Québec a-t-il un traitement privilégié comparé aux autres provinces?

M. Dalibard: C'est très simple. Cela dépend. . .

The Acting Chairman (Mr. Hogue): You know, if we put the emphasis on something, I'd like to have an answer.

Il ne faut pas oublier M^me^ Frulla-Hébert.

What are you going to do with Mrs. Frulla-Hébert?

M. Dalibard: Il y a une raison très simple. C'est que les programmes d'Héritage Canada viennent de la base. Tout dépend énormément de l'enthousiasme des citoyens eux-mêmes. Les Québécois ont été extrêmement enthousiastes en ce qui concerne les programmes d'Héritage Canada. Le programme «Rue principale» a été extrêmement populaire. Nous avons eu énormément de demandes. Comme les projets sont généralement en fonction des demandes, nous avons eu beaucoup de programmes.

Pour ce qui est de l'autre aspect, il y a deux façons de voir les choses. Si on divise nos actions complètement entre francophones et anglophones et qu'on essaie de maintenir une certaine égalité, cela privilégie fatalement les francophones. Par exemple, nous avions deux revues à une certaine époque: une revue en français et une revue en anglais. Il est évident que l'on dépensait pratiquement autant pour la revue en français que pour la revue en anglais.

Le président suppléant (M. Hogue): Et la revue en français allait en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique. . .

M. Dalibard: Elle était disponible en Saskatchewan, en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, enfin partout.

Le président suppléant (M. Hogue): Très bien.

Ms Bayer: May we please have an intervention from Mr. Vachon of our board?

M. Pierre-Maurice Vachon (membre du conseil d'administration pour le Québec, Héritage Canada): Si, au Québec, les programmes comme *Main Street* ou «Rue principale» fonctionnent bien, c'est qu'on a pu travailler avec la base, comme disait M. Dalibard. Ma municipalité a été la première au Québec à obtenir le programme «Rue principale». C'était Sainte-Marie-de-Beauce, dont je suis encore le maire.

[*Translation*]

Les premières années étaient très difficiles et nous nous sommes heurtés à une résistance solide, surtout à cause du nom «Heritage Canada». Il y avait aussi le fait que notre organisation était considérée comme une branche du gouvernement fédéral, alors que ce n'est pas du tout le cas. Mais en fait, nos efforts ont vraiment été couronnés de succès au Québec.

Mme Finestone: Merci. C'est pour cela que je vous ai fait cette remarque tout à l'heure, docteur Hogue. Je n'ai sans doute pas entendu la réponse, ou du moins, la fin de la réponse. Voilà pourquoi j'étais tellement inquiète. Mais je suis ravie que cette mise au point ait permis de corriger mon impression.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Mr. Dalibard, why is Quebec given special treatment, compared with the other provinces?

Mr. Dalibard: Well, it is quite simple. It really depends. . .

Le président suppléant (M. Hogue): Si l'on insiste sur un point en particulier, c'est parce qu'on voudrait une réponse précise.

We must not forget Mrs. Frulla-Hébert.

Qu'allez-vous faire de M^me^ Frulla-Hébert?

Mr. Dalibard: Well, it is really quite simple. The fact is, Heritage Canada's programs are really grass-roots programs. They depend to a tremendous degree on the enthusiasm of individual Canadians. And Quebeckers have been very enthusiastic participants in Heritage Canada's programs. The Main Street Program, for instance, has been extremely popular. We have received a tremendous number of applications. And because the projects are generally a function of the level of interest as evidenced by the applications, we have offered many programs there.

As far as the other aspect of your question is concerned, there are really two ways of looking at it. If we try and equally divide our activities between francophones and anglophones, francophones will have an unavoidable advantage. For instance, at one time we published two separate reviews: one in French, and one in English. Obviously, it cost us almost as much to produce the French one as it did the English one.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): And I suppose the French magazine was distributed in Saskatchewan, Alberta, British Columbia. . .

Mr. Dalibard: Yes, it was available in Saskatchewan, Alberta, New Brunswick, Nova Scotia—everywhere, basically.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Good.

Mme Bayer: Pourrais-je demander à M. Vachon de notre conseil d'administration de faire un commentaire?

Mr. Pierre-Maurice Vachon (Member of the Board for Quebec, Heritage Canada): If programs such as Main Street were so successful in Quebec, it is because we were able to work closely with people at the grass roots, as Mr. Dalibard was saying. My municipality was actually the first in Quebec to participate in the Main Street Program. It was the Municipality of Sainte-Marie-de-Beauce, of which I am still the mayor.

[*Texte*]

Le président suppléant (M. Hogue): Félicitations!

M. Vachon: Cela, ce n'est pas important.

Le président suppléant (M. Hogue): C'est là que se trouve Joe Louis.

• 1230

M. Vachon: Effectivement. Je voulais vous dire que, grâce à ce programme-là, on a pu utiliser la protection du patrimoine comme outil de développement économique. Il y avait un quartier dont la structure commerciale était en train de s'effriter complètement. Grâce au programme, j'ai pu la remodeler et mettre l'accent sur le développement économique et l'appartenance au milieu, et non pas sur une entreprise particulière. Les gens se sont pris en main. On a très bien réussi. On a changé complètement la vocation et l'image de notre centre-ville. Il est très actif. Les parcs urbains sont arrivés. Les parcomètres ont disparus. Chez nous, il y a 11,000 habitants et les parcomètres sont peut-être moins importants que dans le centre-ville d'Ottawa, mais tout de même... On a fait un mini-circuit patrimonial. On a fait un plan d'urbanisme municipal qui oblige maintenant les services gouvernementaux à s'implanter si possible dans ce centre-ville pour lui donner une nouvelle vocation.

Je peux vous dire qu'à la longue, c'est payant. La municipalité a investi environ un million de dollars et les résidents qui étaient touchés par cela ont investi de 3 à 3.5 millions de dollars. Je peux vous dire que c'est un succès phénoménal. On a pu le diffuser. On a travaillé avec la base, et les gens ont fini par comprendre que s'appartenir ou appartenir à leur rue principale vaut quelque chose. Nos rues principales d'antan sont nos racines. On revient à nos traditions passées.

C'est pour cela que le programme «Rue principale» au Québec est le meilleur véhicule de conservation du patrimoine et d'amélioration de notre culture. Je vous remercie.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): There could be quite a few other questions, maybe a short one

à laquelle M. Dalibard pourrait répondre. Sur votre document, nous lisons: *Heritage and Unity*. A l'intérieur du document, le mot *unity* ne revient plus. C'est le mot «identité» qui revient continuellement et, pendant la présentation, c'était l'expression «identité» qui revenait toujours. Faites-vous un lien entre *unity and identity*?

M. Dalibard: C'est toute la base de notre philosophie. On estime qu'il est essentiel pour les gens de développer une identité individuelle, une identité locale, une identité régionale, provinciale, nationale et même mondiale pour se respecter entre eux. C'est sur cette base de respect qu'on peut atteindre l'unité.

Le président suppléant (M. Hogue): Merci.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I have a request to make of you that I would like to bring to your attention.

We have heard more between last night and this morning on our concern about intellectual property rights and our concern now with respect to other aspects of property rights. In the report we are planning to write, I want to make sure property rights is one of the headings. I would like to know when the outline of that report will be presented to committee members.

[*Traduction*]

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Congratulations!

Mr. Vachon: But that's of no importance.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): But that is where Joe Louis is.

Mr. Vachon: Yes, exactly. I just wanted to tell you that through that program, we were able to use heritage protection as a tool for economic development. There was a particular district where the business infrastructure was in the process of breaking down completely. But through this program, we were able to rebuild it completely, emphasizing economic development and being part of a community, rather than a specific business. People pulled up their socks and worked hard. And we were very successful. We completely changed the vocation and image of our downtown area. It is now very active. We have urban parks, and the parking meters have disappeared. We have some 11,000 inhabitants, so parking meters may be less important than in downtown Ottawa, but still... We also created a mini heritage route, and we developed an urban plan for the municipality that now forces government services to locate their offices in the downtown area, wherever possible, in order to stimulate economic activity.

And I can tell you that in the long run, it has been well worth it. The municipality has invested about $1 million, and the residents that got involved invested between $3 and $3.5 million. It has been a phenomenal success and that success has spread to other sectors. We concentrated our efforts at the grass roots, and people eventually realized that being part of a community and having their own main street were very important. Our main streets of bygone days are really our roots, and now we are returning to past traditions.

That is why the Main Street Program in Quebec is really the best means of preserving our heritage and improving our culture.

Le président suppléant (M. Hogue): J'aurais quelques autres petites questions à poser, peut-être une...

which Mr. Dalibard might answer. On the cover of one of your documents, it says: *Heritage and Unity*. But in the body of the text itself, the word "unity" is never used again. The term "identity" seems to be the one used over and over, as was the case in your presentation this morning. Do you feel there is a link between unity and identity?

Mr. Dalibard: Well, that is the very basis of our philosophy. We think it's essential that people develop an individual, local, regional, provincial, national and even international identity in order for there to be mutual respect. It's on the basis of such respect that unity is possible.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Thank you.

Mme Finestone: Monsieur le président, je voudrais attirer votre attention sur une question qui me semble importante.

Nos témoins d'hier soir et de ce matin ont abordé la question des droits en matière de propriété intellectuelle, ainsi que certains aspects des droits de propriété en général. Eh bien, je voudrais m'assurer que notre rapport va inclure un chapitre sur les droits de propriété. Je voudrais également savoir quand les membres du Comité vont pouvoir connaître les grandes lignes de ce rapport.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Hogue): I am going to ask the clerk to give you a definite answer, but no doubt we will do our best to satisfy your needs.

Mrs. Finestone: Really?

Mr. MacWilliam: On a point of order, Mr. Chairman, because we requested this organization to provide more detail with respect to their concerns about property rights, perhaps we can give them some time line in terms of when we would expect a response to be submitted. I have no particular timeframe in mind at this point, but I think this should be entertained. When do you think it could be feasible to submit that, half an hour or so?

• 1235

Ms Bayer: A great deal of the material is already in an assembled form. It would simply be a matter of getting it done. Jacques—10 days? I would say 10 days.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Would it satisfy you?

Mr. MacWilliam: Well, yes. Obviously it should be as soon as possible, but just to allow them to understand, after December we will essentially be in the phase of writing the report. So the earlier we can receive that information, the easier it will make it.

Mrs. Finestone: At the same time, the legal counsel attached to this committee should be investigating the implications of those three matters with respect to property rights so we can look at that more closely.

Le président suppléant (M. Hogue): Merci à chacun des membres du conseil d'administration. Félicitations au nom des membres du Comité et bonne journée.

Mrs. Finestone: Dr. Hogue, are you going to suggest that they appear before the constitutional committee, or did you already do that? I think it's important, even with this properly translated document, that they write to and even ask to be heard by the main committee looking at the Constitution and the constitutional language, so that question—

Ms Bayer: This is an effort we are going to most definitely...

The Acting Chairman (Mr. Hogue): Thank you. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Hogue): Je vais demander au greffier de vous répondre, mais je vous assure que nous ferons l'impossible pour répondre à vos besoins.

Mme Finestone: C'est vrai?

M. MacWilliam: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Étant donné que nous avons demandé à nos témoins de nous donner d'autres détails sur leurs préoccupations en matière de droits de propriété, peut-être faudrait-il leur indiquer un certain délai pour la communication des renseignements en question. Je ne songe pas à un délai précis, mais je pense qu'il faudrait peut-être en préciser un. Quand pourriez-vous nous transmettre cette information? Dans environ une demi-heure?

Mme Bayer: En fait, le gros de l'information est déjà prête et assemblée. Il s'agirait simplement de vous transmettre l'information. Jacques, 10 jours vous semblent suffisants? Probablement une dizaine de jours.

Le président suppléant (M. Hogue): Cela vous va?

M. MacWilliam: Oui, d'accord. Il nous le faudrait le plus vite possible, et il faut que nos témoins comprennent qu'après le mois de décembre, nous allons commencer à rédiger notre rapport. Aussi, plus vite nous aurons ces renseignements, mieux ce sera.

Mme Finestone: En même temps, le conseiller juridique du comité devrait se renseigner sur les éventuelles conséquences de ces trois possibilités, en ce qui concerne le droit de propriété, afin que nous puissions être mieux informés de la situation.

The Acting Chairman (Mr. Hogue): I would like to thank each of the members of the Board and command them on behalf of the members of the Committee. I hope you have a very pleasant afternoon.

Mme Finestone: Docteur Hogue, allez-vous suggérer qu'ils comparaissent devant le comité constitutionnel, ou l'avez-vous déjà fait? À mon avis, il importe, surtout quand ils auront fait traduire ce document—qu'ils demandent à comparaître devant le comité qui étudie les propositions constitutionnelles afin que cette question...

Mme Bayer: Nous allons certainement nous efforcer de le faire...

Le président suppléant (M. Hogue): Merci. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the National Archives:

Jean-Pierre Wallot, National Archivist;

Michael Swift, Assistant National Archivist;

Francoise Houle, Director General, Policy Branch;

Derek Ballantyne, Director General, Archives Headquarters Accommodation Project.

From Heritage Canada:

Elizabeth Bayer, Chair of the Board of Governors;

Jacques Dalibard, Executive Director;

P.M. Vachon, Governor for Quebec.

TÉMOINS

Des Archives nationales:

Jean-Pierre Wallot, archiviste national;

Michael Swift, archiviste national adjoint;

Françoise Houle, directrice générale, Direction des politiques;

Derek Ballantyne; directeur général, Projet de logement de l'administration centrale.

De Héritage Canada:

Elizabeth Bayer, président du conseil;

Jacques Dalibard, directeur général;

P.M. Vachon, gouverneur pour le Québec.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 22

Monday, November 25, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 22

Le lundi 25 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

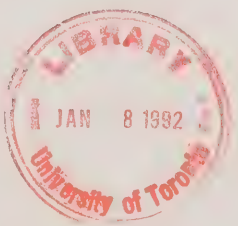
Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24366—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice-Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice-présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, NOVEMBER 25, 1991
(30)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 7:14 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From AGT Limited: Jim Pratt, Vice-President, Regulatory Policy; Angus Oliver, Director, Regulatory Policy.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

Jim Pratt made a statement and, with the other witness, answered questions.

At 9:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Jacques Lahaie

Acting Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 25 NOVEMBRE 1991
(30)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 19 h 14, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*présidente*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De AGT Limited: Jim Pratt, vice-président, Politique de réglementation; Angus Oliver, directeur, Politique de réglementation.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'étude du rôle des communications et de la culture dans l'unité canadienne.

Jim Pratt fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 21 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier suppléant

Jacques Lahaie

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, November 25, 1991

• 1915

The Chairman: I think we have a sufficient number. Our committee comprises eight, and three is the minimum required to hear evidence. Five is the normal quorum, but as we don't anticipate any votes tonight we'll commence as we are.

I would like to welcome Jim Pratt and Angus Oliver from the Alberta Government Telephones Limited, or AGT Limited, who have requested the opportunity to appear before us. They are the second individual telecommunications company to do so. B.C. Telephone has similarly requested an opportunity to appear.

We had actually tried to make this a telephone night. Once we had decided to hear AGT and B.C. Tel, we invited N.B. Tel and MT&T, and everybody we could find, but apparently they thought they would let you carry the ball. You're the only telecommunications experts before us tonight.

I understand that Telecom Canada is your national organization. Are you a member of Telecom Canada?

Mr. Jim Pratt (Vice-President, Regulatory Policy, AGT Limited): Yes, we are.

The Chairman: Telecom is coming tomorrow, Wednesday, so we will get into parts of your message again.

Without further ado, I would like to say that I have glanced briefly at your submission. It certainly looks a comprehensive one and we would invite you to address us. Following your remarks, we will have a series of questions and answers.

Mr. Pratt: Thank you, Mr. Chairman. Good evening, members of the committee. I am very pleased to be here this evening to discuss the views of AGT Limited on the implications of communication and culture for Canadian unity.

The views of the company are set out in the written submission that was provided to you last week. Today, I would like to just briefly summarize some of those views and attempt to respond to any questions you might have.

I would like to start by introducing AGT. AGT Limited is the regional telephone company that provides local and long-distance telecommunications within the province of Alberta.

Our operations are provincially based, but through our membership in Telecom Canada we provide service from Alberta to the rest of the country and right across the world. Consequently we were ruled to be a federal undertaking in 1989, as a result of a decision of the Supreme Court of Canada. Since October 1990 we have also been subject to federal regulation by the CRTC as a result of the privatization of the former Alberta Government Telephones

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 25 novembre 1991

Le président: Je pense que nous sommes suffisamment nombreux. Notre comité compte huit membres et il faut être trois pour entendre des témoignages. Le quorum normal est de cinq, mais comme nous ne prévoyons pas de vote ce soir, nous allons commencer sans plus tarder.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Jim Pratt et Angus Oliver de Alberta Government Telephones Limited, ou AGT Limited, qui ont demandé à comparaître. C'est la deuxième entreprise de télécommunications à le faire. B.C. Telephone a aussi demandé à comparaître.

Nous avions d'ailleurs prévu que ce serait une soirée réservée aux communications téléphoniques. Quand nous avons décidé d'entendre AGT et B.C. Tel, nous avons invité N.B. Tel MT&T, et tous ceux que nous pouvions trouver, mais ils semblent avoir décidé que vous feriez très bien les choses tous seuls. Ainsi, vous êtes les seuls experts des télécommunications devant nous ce soir.

Je crois comprendre que votre organisme national est Télécom Canada. Êtes-vous membre de Télécom Canada?

M. Jim Pratt (Vice-président, Politique de la réglementation, AGT Limited): Oui.

Le président: Nous entendrons Télécom Canada demain, mercredi, ce qui nous permettra de réexaminer certains des points que vous soulèverez.

Je vous signale que j'ai déjà parcouru brièvement votre mémoire. Il a l'air d'être très détaillé et je vous inviterais, sans plus tarder, à nous présenter votre exposé. Nous aurons par la suite une période de questions et de réponses.

M. Pratt: Merci, monsieur le président. Bonsoir à tous les membres du comité. Je suis ravi d'être là ce soir pour présenter les observations de AGT Limited sur l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Notre entreprise a exposé sa position dans un mémoire que nous vous avons fait parvenir la semaine dernière. Je me propose, aujourd'hui, de vous en présenter brièvement les points saillants et de tenter ensuite de répondre à vos questions.

Permettez-moi de vous présenter d'abord AGT. AGT Limited est la compagnie de téléphone régionale qui fournit des services de télécommunication locaux et interurbains en Alberta.

Les Albertains sont notre principale clientèle mais, comme nous sommes membres de Télécom Canada, nous fournissons des services de télécommunication reliant l'Alberta au reste du pays et partout dans le monde. Par conséquent, la Cour suprême du Canada, dans un arrêt de 1989, a jugé que nous sommes une entreprise fédérale. Depuis octobre 1990, nous sommes aussi assujettis à la réglementation fédérale dont la mise en oeuvre relève du

[*Texte*]

Commission. The company now is known just by the initials, AGT Limited.

Providing high quality service that allows fast and effective communications within Alberta and between Alberta and the rest of the country and throughout the world is our business. We take great pride in the contribution that our activities make to the challenge of fostering our nationhood in the face of our cultural diversity and our geography. Telecommunications in a very real sense provides the means of binding Canadians together.

In economic terms, the importance of telecommunications continues to grow as we learn what it means to be part of the information age of the 20th century. Even though it accounts for only 2.5% of Canada's gross domestic product, the role of telecommunications as an enabling technology is critical to business competitiveness. That has been increasingly recognized throughout the industry and throughout the country.

Not only is telecommunications one of our fastest growing industries, but the use of telecommunications by other rapidly growing sectors of the economy is increasing relative to their use of other inputs.

• 1920

The use of telecommunications as an important and valued resource pervades all aspects of our society, from individuals using the technology and hence services of automated banking, to businesses employing facsimile and voice mail services to expand their market reach, to cultural industries where news and information are relayed via telecommunications satellites. More and more Canadians are finding more and more uses for this important resource.

Delivery of telecommunications services of these types to virtually all Canadians through the use of a network that's among the most modern in the world has been accomplished through co-operation. Universal affordable service to Canadians has been a common goal of both the policy-makers and of the industry. Nationwide accessibility to these services has been achieved through joint efforts of the telephone companies and their respective regulators. As the needs for and the uses of telecommunications by Canadians continue to grow, new forms of co-operation must also grow if Canadian are to continue to enjoy these kinds of benefits.

I mention these facts because I believe that in supporting the health and strength of our economy, telecommunications plays a vital role in keeping the nation strong. A healthy and growing economy in turn serves to hold our nation together and foster our pride in nationhood.

With respect to some of the activities that could be undertaken to improve our contribution to Canada, we believe that these include the streamlining of the particular regulatory process to which telephone companies are subject

[*Traduction*]

CRTC et cela, comme suite à la privatisation de la Alberta Government Telephone Commission. Notre entreprise est aujourd'hui mieux connu sous la raison sociale AGT Limited.

Nous avons pour raison d'être la prestation de services de grande qualité qui permettent des communications rapides et efficaces au sein de l'Alberta et entre l'Alberta, le reste du pays et le monde entier. Nous sommes très fiers de pouvoir contribuer, par nos activités, à favoriser l'exprit d'appartenance nationale malgré la diversité culturelle et la géographie de notre pays. Les télécommunications permettent très concrètement de créer des liens entre les Canadiens.

L'importance économique des télécommunications continue de s'accroître dans cette ère de l'information qui est le 20e siècle. Même si les télécommunications ne comptent que pour 2,5 p. 100 du produit intérieur brut du Canada, c'est une technologie habilitante qui a une influence critique sur la compétitivité des entreprises. Notre industrie et le pays tout entier en sont de plus en plus conscients.

Le secteur des télécommunications compte l'un des plus forts taux de croissance parce que l'utilisation qu'en font d'autres secteurs de l'économie qui connaissent une croissance rapide augmente par rapport à leur consommation d'autres intrants.

Les services de télécommunications, omniprésents dans la vie de notre société, sont très appréciés par les particuliers qui utilisent la technologie et les services de guichet automatique de banque, par les entreprises qui utilisent les télécopieurs et les services d'audio-messagerie pour rejoindre un plus vaste marché, en passant par les industries culturelles qui transmettent leurs bulletins de nouvelles et l'information par le relais des satellites de télécommunications. De plus en plus de Canadiens découvrent les utilisations toujours plus nombreuses pour cette importante ressource.

Grâce à un réseau parmi les plus modernes au monde et grâce à la coopération, nous avons pu assurer la prestation de toute cette gamme de services de télécommunications à la quasi-totalité des Canadiens. Les décideurs et le secteur des télécommunications ont eu pour objectif commun d'assurer aux Canadiens un service universel et abordable. L'accès à ces services dans tout le pays a été réalisé grâce aux efforts concertés des entreprises de téléphone et leur organismes de réglementation respectifs. Si nous voulons que les Canadiens puissent continuer à profiter pleinement des services de télécommunications auxquels ils font de plus en plus appel, il faudra élargir et renforcer la coopération.

Je mentionne ces faits parce que je crois qu'en contribuant à assurer la santé et la vigueur de notre économie, les télécommunications contribuent, et c'est vital, à renforcer le pays. À son tour, une économie saine et en croissance contribue à assurer l'unité du pays et à affermir notre fierté nationale.

Dans le but d'améliorer la contribution que nous faisons au Canada, nous pourrions notamment simplifier le régime réglementaire auquel sont soumises les compagnies de téléphone et éliminer les restrictions imposées à ces dernières

[*Text*]

and the elimination of restrictions on telephone companies in the use of new technologies and the entry into new markets. Reliance on market forces and not on regulations should be the primary vehicle for ensuring that our industry is able to respond to customer demands in the most effective manner, and is one of the most important means of determining the future competitiveness of Canadians.

The impact of the government's constitutional proposals on our contribution can be considered from two perspectives. First, to the extent that these proposals strengthen our nationhood and foster our economic and cultural prosperity, they will generate an economic and social climate that is most conducive to our industry's good health and our continuing ability to meet the needs of all of our customers. In this regard, we have noted our support for a number of the government's proposals to make government institutions more responsive and to strengthen the economic union.

The second area of impact involves possible changes to the regulatory system itself. We believe that the objectives of streamlining the government process and of recognizing the importance of regional diversity are critical. In this regard we are encouraged by the government's desire to ensure that the CRTC is better able to respond to regional concerns in the area of broadcasting, and would certainly look favourably on similar legislation in the telecommunications field.

While we feel it is necessary that the regulatory system be responsive to both national and regional concerns, we would strongly oppose the introduction of a system of two-tier regulation, whereby provincial and federal governments both divide the responsibilty for regulating different aspects of telephone company operations. In our view this could seriously hamper the industry's development and its continued ability to deliver services to Canadians. It would in fact run contrary to the principles underlying the strengthening of the economic union. We are encouraged that at this point in time the government does not appear to be proposing two-tier regulation, and we would strongly support the continuation of that policy.

In closing, I would like to express my appreciation to the committee for the opportunity of presenting AGT's views on the importance of telecommunications to Canada's economic and social well-being. I would like to thank the committee for including telecommunications as a subject in your deliberations.

I would like to respond to any questions you might address to myself or Mr. Oliver.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Pratt. Mr. MacWilliam will lead off tonight.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): In your brief you mention that you're supporting a more competitive entry into the marketplace of telecommunications. In terms of the application currently before the CRTC—the application by

[*Translation*]

pour ce qui est de l'utilisation de nouvelles technologies et l'accès à de nouveaux marchés. Pour que notre industrie soit en mesure de répondre le plus efficacement possible aux besoins des consommateurs, il faut mettre l'accent non pas sur la réglementation mais bien sur les forces du marché qui auront une incidence déterminante sur la compétitivité des Canadiens à l'avenir.

L'incidence des propositions constitutionnelles du gouvernement sur notre contribution peut être examinée sous deux angles. D'abord, dans la mesure où ses propositions renforcent notre nation et favorisent la prospérité économique et culturelle, elles créeront un climat économique et social dont dépend la bonne santé de notre industrie et sa capacité à répondre demain aux besoins de tous ses clients. À cet égard, nous avons indiqué notre appui à nombreuses des propositions du gouvernement qui viseraient à rendre les institutions publiques plus sensibles aux besoins de ceux qu'elles servent et à renforcer l'union économique.

La modification du système réglementaire lui-même pourrait aussi avoir une incidence sur nous. Nous croyons qu'il est primordial de simplifier le processus gouvernemental et de reconnaître l'importance de la diversité régionale. À cet égard, nous sommes encouragés de voir que le gouvernement souhaite que le CRTC soit mieux en mesure de prendre acte des préoccupations régionales en matière de radiodiffusion, et nous accueillerions favorablement des mesures législatives semblables dans le secteur des télécommunications.

Tout en admettant la nécessité de rendre le régime réglementaire plus sensible aux préoccupations tant nationales que régionales, nous nous opposerions fermement à la mise en place d'un régime réglementaire à deux vitesses dans le cadre duquel les gouvernements fédéral et provinciaux se partageraient la responsabilité de réglementer différents aspects des activités des compagnies de téléphone. À notre avis, cela entraverait sérieusement le progrès de notre industrie et la rendrait moins capable de desservir les Canadiens à l'avenir. Ce serait d'ailleurs contraire aux principes qui sous-tendent le renforcement de l'union économique. Nous sommes rassurés de constater que, pour l'instant, le gouvernement ne semble pas proposer de régime réglementaire à deux vitesses, et nous préconisons fortement le maintien de cette politique.

Enfin, j'aimerais remercier le comité d'avoir donné à AGT l'occasion d'expliquer le lien très important qu'il y a entre les télécommunications et le bien-être économique et social du Canada. J'aimerais remercier le comité d'avoir inclus les télécommunications parmi ses sujets d'examen.

M. Oliver et moi-même tenterons de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Pratt. M. MacWilliam posera la première question ce soir.

M. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Dans votre mémoire, vous dites être en faveur d'un accès plus compétitif sur le marché des télécommunications. Avez-vous présenté un mémoire au CRTC qui examine actuellement la demande

[*Texte*]

Unitel and B.C. Tel with respect to their regulated market entry—have you made a submission to the CRTC? If so, what are your views with respect to the entry into the long-distance market of what I guess you would call regulated competition?

• 1925

Mr. Pratt: Yes, we have made a submission. The application didn't touch on AGT directly, but we did submit our views. In brief summary, the view we presented at the commission was that we are not opposed to competition, provided there are fair terms and conditions for competition. What we saw through analysing the application was something that fell quite a ways short of what would constitute fair competition. You used the term "regulated" competition. In that context, the application as it was presented laid much heavier emphasis on the regulation than on the competition. That was where we found fault with it.

Mr. MacWilliam: Is it your perception that the application essentially gives a regulated market advantage to Unitel, should that application in fact be accepted?

Mr. Pratt: Yes, that was one of our concerns.

Mr. MacWilliam: Our telecommunications system has been successful and has had great market penetration. I think about 97% or 98% of Canadian households are serviced by telephone. When you look at it, that is quite a success story. Of course, a lot of the credit for that success story has to go to the fact that the regulatory structure—I don't want to say forced, but the regulatory structure encouraged the entry of telephone communications into more remote areas in the Canadian wilderness. That was done through a regulatory structure.

In terms of what you are talking about now, I am wondering whether we're moving away from that situation, and whether more of a competitive marketplace, as you call it, would cause us some difficulties. I am thinking about what has traditionally been a low-cost service in terms of local servicing. If we moved into a competitive situation such as they have in the States, is that going to change the situation with local service? Is it going to become much more expensive for local services, as many opponents of the current Unitel bid have suggested? What is the fall-out from a more competitive market place in terms of telephone servicing?

Mr. Pratt: If I can deal with the penetration of service first, I would agree with you that the effect of regulation has been to promote universal service throughout the country. We have done that successfully and we should take some pride in that in Canada. It is something that not many countries in the world have to show for their telecom industries.

In our view, that's been made possible through a co-operative approach between the regulators and the companies. The companies themselves, and certainly our company, have gone a great distance towards ensuring that we have affordable service throughout our serving territory. The concern you highlight with respect to the changing structure of rates, and what market entry might have to do with that, is certainly at the heart of the Unitel debate.

[*Traduction*]

présentée par Unitel et B.C. Tel au sujet de leur entrée sur le marché réglementé? Si oui, que pensez-vous de l'entrée sur le marché de l'interurbain de ce que vous appeleriez, j'imagine, des concurrents réglementés?

M. Pratt: Oui, nous avons présenté un mémoire. La demande ne touchait pas directement AGT, mais nous avons fait connaître notre position. Brièvement, nous avons dit au CRTC que nous ne nous opposions pas à la concurrence, à condition qu'elle soit régie par des modalités équitables. Lorsque nous avons analysé la demande, nous avons constaté que certains de ces éléments seraient loin de ce que nous considérons comme une concurrence équitable. Vous avez utilisé le terme concurrence «réglementée». Dans ce contexte, la demande, telle que présentée, mettait davantage l'accent sur la réglementation que sur la concurrence. C'est en cela que nous la jugeions lacunaire.

M. MacWilliam: Avez-vous l'impression que la demande donnerait essentiellement à Unitel un avantage propre au marché réglementé, advenant que la demande soit acceptée?

M. Pratt: Oui, c'est l'une de nos craintes.

M. MacWilliam: Notre système de télécommunications a été une réussite et a permis une grande pénétration sur le marché. Il me semble que 97 ou 98 p. 100 des ménages canadiens ont le téléphone. Quand on y pense, c'est toute une réussite. Bien sûr, cette réussite peut être largement imputée à la structure réglementaire qui a encouragé—je ne voudrais pas dire forcé—mais les communications téléphoniques à rejoindre les régions les plus éloignées de l'arrière-pays canadien. Cela s'est fait grâce à la structure réglementaire.

Or, je me demande si ce que vous préconisez, à savoir un marché plus compétitif, comme vous l'appelez, ne nous éloignerait pas de cela et ne nous créerait pas certains problèmes. Je pense plus particulièrement à des services locaux traditionnellement bon marché. Si nous adoptions des règles de concurrence comme celles qui prévalent aux États-Unis, est-ce que cela n'entrainerait pas une dététioration de la situation pour ce qui est du service local? Les services locaux deviendront-ils plus coûteux, comme le prétendent plusieurs opposants à la demande présentée par Unitel? Quelle incidence aura la déréglementation du marché sur le service téléphonique?

M. Pratt: Je vais parler d'abord de l'extension des services. Comme vous le dites, le régime de réglementation a favorisé l'accès universel aux services dans tout le pays. Nous avons mené à bonne fin cette entreprise au Canada et nous devrions en être fiers. Peu de pays peuvent se vanter d'aussi bons résultats dans le secteur des télécommunications.

À notre avis, cette réussite est attribuable à la coopération entre les organismes de réglementation et les compagnies. Ces dernières, et notamment la nôtre, ont beaucoup fait pour ouvrir l'accès à un service abordable sur tout le territoire que nous desservons. L'inquiétude que vous exprimez quant à l'évolution de la tarification, et à l'incicende qu'a l'accès au marché sur les prix, est au coeur même du débat entourant la demande d'Unitel.

[*Text*]

In our view, the risk to continued affordable levels of service was what we were trying to protect in ensuring that there be fair contribution by new entrants to the market. We think that if there is a level playing field, including a fair contribution to local service, the overall rates and levels of service can be kept affordable and we should be able to maintain our same levels of penetration.

Mr. MacWilliam: That doesn't seem to be what's happened in the States with the divestiture of AT&T and the fragmentation of the market down there. From what I've read about the impact on local service rates, those rates have escalated substantially above what would be considered the normal inflation rate for that type of service. I am concerned about that being one of the consequences of a deregulated environment in Canada.

• 1930

Mr. Pratt: I think we're well positioned to learn from the mistakes that have been made in th United States. Certainly, recognizing the historical development of universal service, as you mentioned, the companies are likewise interested, along with the policy-makers, in ensuring that our services are affordable and that we maintain our levels of penetration. We will certainly look at whatever programs are necessary, be they lifeline programs or some other more flexible rating structure, in order to maintain the levels we've generated so far.

Mr. MacWilliam: We're currently debating a bill—it's actually now at committee stage—regarding the privatization of Telesat, which is of course our long-distance space-based telecommunications carrier. I'm just wondering whether you have any thoughts, not on that in particular but on the government moving ahead in so many areas, such as the sale of Telesat, such as the possibility of deregulating the long-distance environment.

We're making a lot of ad hoc decisions that will have major ramifications to telecommunications policy in Canada, while at the same time being mired in a policy framework that's 60, 70, 80 years old. It's mired in the Railway Act, in the stone age of technology.

Do you have any thoughts on that, in terms of putting the cart before the horse and making these decisions before we really have a framework in which to make them?

Mr. Pratt: If I didn't mention it clearly in my opening remarks, I think we did make the point in our written submission that we would support an early introduction of a telecommunications act. I agree that's an important step for Canadian policy in telecommunications.

[*Translation*]

À notre avis, en demandant que les nouveaux arrivants sur le marché fassent leur juste contribution, nous voulions justement protéger l'accès aux mêmes niveaux de services à des prix abordables. Nous croyons que si les règles du jeu sont les mêmes pour tous, y compris une juste contribution au service local, alors les tarifs et les niveaux de service pourront dans l'ensemble être assurés à des prix abordables et nous pourrions conserver nos mêmes degrés de pénétration.

M. MacWilliam: La cession de AT&T et la fragmentation du marché aux États-Unis semblent avoir donné le résultat contraire. D'après les analyses que j'ai lues sur l'incidence que cela a eu sur la tarification des services locaux, les tarifs ont augmenté considérablement, au-delà de ce qui serait considéré comme un taux d'inflation normal pour ce genre de service. Je crains que cela ne soit l'une des conséquences de la déréglementation au Canada.

M. Pratt: J'estime que nous sommes bien placés pour tirer des leçons des erreurs qui ont été commises aux États-Unis. Certainement, comme vous l'avez mentionné, à la lumière du développement des services universels dont jouit notre. population, les compagnies désirent, comme les décideurs, s'assurer que nos services sont abordables et que nous maintenons nos niveaux de pénétration dans le marché. Il va sans dire que nous examinerons tout programme nécessaire, qu'il s'agisse d'un programme dernier recours ou une d'une structure de tarification plus souple, afin de maintenir les niveaux que nous avons pu établir jusqu'à présent.

M. MacWilliam: A l'heure actuelle, nous examinons un projet de loi en comité au sujet de la privatisation de Télésat, qui est bien sûr notre compagnie de télécommunications à longue distance par satellite. Avez-vous des observations, non sur cette question en particulier, mais plutôt sur la décision du gouvernement d'agir dans autant de domaines, comme la vente de Télésat et la possibilté de déréglementer les télécommunications à longue distance.

Nous prenons beaucoup de décisions ponctuelles qui auront des répercussions importantes sur la politique des télécommunications du Canada, tout en restant assujetis à des politiques qui datent de 60, 70 ou 80 ans. Dans le cadre de notre politique de télécommunications, nous devons nous conformer à la Loi sur les chemins de fer, qui du point de vue téchnologique date de l'âge de la pierre.

Croyez-vous que nous mettons les boeufs devant la charrue en prenant ces décisions avant d'élaborer un cadre de référence pour cette prise de décision?

M. Pratt: Si je n'ai pas mentionné cette question clairement dans mes remarques liminaires, je crois que notre mémoire souligne que nous appuierions le dépôt d'une loi sur les télécommunications dans les meilleurs délais. Je suis d'accord pour dire qu'une telle loi serait une étape importante pour la politique canadienne dans le domaine des télécommunications.

[*Texte*]

With respect to your question regarding timing, I think the initiative that has been talked about and is being debated now is one that fits with our overall view of the direction of the industry, that there should be greater opportunity for market forces to operate. That's the way in which most benefits can be generated to most Canadians.

In terms of waiting for a prescription for the future, I don't know whether that's necessary.

Mr. MacWilliam: Does the lack of a comprehensive, contemporary, modern-day, high-tech telecommunications act cause you difficulty in terms of operating your business on a day-to-day basis or in terms of planning for the future?

Mr. Pratt: I would be hard pressed to claim many difficulties, after I've been waxing eloquent about how successful we've been in terms of penetration throughout the country.

There are things that are more difficult. The concern the commission has for its lack of power to forebear increases the regulatory burden, which increases the potential for wasted cost and wasted effort throughout the industry. Then, in turn, those costs are passed on to subscribers.

Certainly there are anticipated benefits from a new telecom act, and we look forward to that.

M. Hogue (Outremont): Monsieur Pratt, j'ai deux questions à vous poser. À la fin du premier paragraphe, vous dites:

"and the key to this sharing is communications".

Vous parlez du meilleur moyen de se rendre distinctement canadien.

You say: "The key to making this identity."

Voulez-vous, s'il vous plaît, commenter un peu là-dessus? Je pense que la communication est un processus qui éloigne. Ce n'est pas un processus qui rapproche.

The more we talk, the more problems we're faced with.

Vous dites ici que le moyen de se rapprocher, c'est la communication. Depuis que nous sommes entrés dans l'âge de la communication et de l'instantanéité, il n'y a jamais eu autant de problèmes.

• 1935

You're following?

Mr. Pratt: Yes.

M. Hogue: Donc, je conteste votre énoncé.

Mr. Pratt: If I could perhaps expand on that, in our view, the elements that will constitute the Canadian identity are not static. We grow, we change, and we improve. One of the ways we have found, particularly in our industry and particularly from our part of Canada, to understand what that means for us and for others in other parts of the country is to share our ideas, to share our thoughts and our feelings and our experiences.

[*Traduction*]

Pour ce qui est de votre question au sujet de l'échéancier, j'estime que l'initiative dont on parle et qui fait actuellement l'objet d'un débat s'encadre avec notre point de vue global de l'orientation de l'industrie, c'est-à-dire, que l'on devrait permettre aux forces du marché de fonctionner plus librement. De cette façon, on peut fournir le plus grand nombre d'avantages au plus grand nombre de Canadiens.

Je ne sais pas s'il est nécessaire d'attendre qu'on nous fournisse un plan d'ensemble pour l'avenir.

M. MacWilliam: Est-ce que l'absence d'une loi sur les télécommunications qui serait globale, moderne et très avancée sur le plan de la technique vous cause des ennuis pour ce qui est des activités quotidiennes de votre entreprise ou pour la planificaiton pour l'avenir?

M. Pratt: Je ne peux pas dire qu'une telle absence me cause des ennuis, après avoir déployé toute mon éloquence pour vous expliquer comment nous avons réussi à pénétrer le marché partout dans le pays.

Il existe des problèmes qui sont plus difficiles. Le CTRC s'inquiète du fait qu'il n'a pas le pouvoir de renoncer à la production d'un tarif, ce qui augmente le fardeau de la réglementation, ce qui augmente le gaspillage de temps et d'argent partout dans l'industrie. Et ensuite, ces coûts sont absorbés par les abonnés.

Une nouvelle loi sur les télécommunications pourrait certainement être avantageuse, et nous attendons une telle loi avec impatience.

Mr. Hogue (Outremont): Mr. Pratt, I have two questions for you. At the end of the first paragraph, you said:

«et la clé de ce partage, c'est la communication».

You were talking about the best way of making oneself distinctly Canadian.

Vous dites: «Pour que cette identité revête un . . .».

Could you please expand on this? I think that communication is a process that moves people farther apart. It is not a process that brings people together.

Plus nous parlons, plus nous sommes confrontés à des problèmes.

Here you say that communication is the way of moving closer to one another. Yet ever since we entered the age of instant comunication, we have never had so many problems.

Vous me suivez?

M. Pratt: Oui.

Mr. Hogue: Thus, I challenge your statement.

M. Pratt: Si vous me permettez d'expliquer, je dirais que selon nous, les éléments qui vont constituer l'identité canadienne ne sont pas statiques. Nous grandissons, nous changeons, et nous devenons meilleurs. Un des moyens que nous avons trouvé, surtout dans notre industrie et surtout dans notre région du Canada, pour comprendre ce que cela veut dire pour nous et pour d'autres Canadiens dans les autres régions est de partager nos idées, nos pensées, nos sentiments et nos expériences.

[*Text*]

We intended to make the point here that communication is the means by which those things can be shared and the very of act of sharing is important, which communications, in our case particularly telecommunications, can play a significant role in.

M. Hogue: Vous me dites bien que la communication est un véhicule.

Mr. Pratt: That's correct.

M. Hogue: C'est un moyen de passer du point «A» au point «B». C'est un moyen.

Mr. Pratt: There are many ways of getting from A to B, but telecommunications—

M. Hogue: Vous dites que c'est par la communication qu'on va du point «A» au point «B», et je vous dis que la communication est un mécanisme, un phénomène qui éloigne. Le premier résultat de la communication est de provoquer un éloignement de deux champs perceptuels et non un rapprochement de deux champs perceptuels. Je ne comprends pas votre énoncé. Comment peut-on rejoindre l'identité canadienne, mon identité et la vôtre, à travers la communication?

How long are we going to be sharing our positions before we finalize a decent, positive identity? Is it going to be mine, yours, or a new kind of identity, a new type?

Mr. Pratt: The role we view telecommunications playing here is the facilitative one. It is, as you say, the means of connecting. The substance of what Canadians choose to share or are able to share is up to each of us. It is not something our industry chooses to control or to manipulate in any way. Our business is in making those connections and facilitating people in making those connections.

Mr. Hogue: We're going to start talking about the same thing or we're going to keep on, you know, getting a greater distance between the two of us.

Mr. Pratt: I'm sorry. Our view is that we're able to, through the operation of our industry; that's what we're able to deliver to all Canadians.

Mr. Hogue: Process of communicating together. Process of communication is quite alive at the present time, yes.

So the communication process should lead both of us to some identity, to a specific way of thinking. We should be able not only to share, but to reach an agreement. But it seems that since we started talking together we're not reaching that goal. I am further away from you than before we started talking together.

• 1940

Mr. Pratt: Perhaps you have a better understanding of my position though. If in the future...

Mr. Hogue: Why don't you take my understanding of my position?

[*Translation*]

Nous avons eu l'intention de dire au comité que la communication est le moyen par lequel on peut partager ce genre d'expérience, et que le fait même de partager est important. Les communications, et surtout dans notre cas les télécommunications, peuvent jouer un rôle important dans ce processus.

Mr. Hogue: So your are telling me that communication is a vehicle.

M. Pratt: C'est exact.

Mr. Hogue: It is a way to get from point A to point B. It is a way of doing something.

M. Pratt: Il existe plusieurs façons de passer du point «A» au point «B», mais les télécommunications...

Mr. Hogue: You are saying that we get from point A to point B by means of communication, but I am telling you that communication is a mecanism, a phenomenon that leads to people moving further apart. The first thing that communication does is to move two perceptual fields further apart, not closer together. I do not understand you statement. How can one bring the Canadian identity together, my identity and yours, by means of communication?

Pendant combien de temps allons-nous partager nos positions avant de déterminer une identité positive et convenable? Est-ce que cette identité sera la mienne, la vôtre, ou un nouveau genre d'identité?

M. Pratt: Nous estimons que les télécommunications devraient faciliter les choses. Comme vous le dites, elles sont un moyen d'établir des liens. Il est à chacun de nous de décider essentiellement ce que les Canadiens vont partager, et notre industrie ne veut ni contrôler ni manipuler cette décission. Notre tâche est d'aider les gens à utiliser les liens que nous créons.

M. Hogue: Soit nous commençons à parler de la même chose, soit nous continuons à nous éloigner.

M. Pratt: Je regrette. Nous estimons que notre industrie établit des liens. Voilà ce qu'on fournit à tous les Canadiens.

M. Hogue: En effet, le processus de communication mutuelle existe et continue à l'heure actuelle.

Alors, le processus de communication devrait nous mener, tous les deux, à une identité ou à une façon spécifique de penser. Nous devrions être capables non seulement de partager nos idées, mais aussi de nous entendre. Mais il me semble que nous nous éloignons de cet objectif à mesure que nous nous parlons. Je partage encore moins vos buts que quand nous avons commencé cet entretien.

M. Pratt: Cependant, vous comprenez peut-être mieux ma position maintenant. A l'avenir.

M. Hogue: Pourquoi n'essayez-vous pas vous de comprendre mon point de vue?

[*Texte*]

Mr. Pratt: Even if we're not able to reach an agreement we should at least be able to have a greater understanding of each other's views.

Mr. Hogue: So we're going to decide that we differ?

Mr. Pratt: Oh, I'm sorry, I didn't hear you.

Mr. Hogue: So that we have a better understanding of our position? Is that what you said?

Mr. Pratt: I would hope that would be one of our objectives, yes.

Mr. Hogue: Well I want to share your and my understanding with you. You're lost, eh?

The Chairman: I think we may all be lost, to tell you the truth.

Mr. Hogue: I mean, that's all you know. I prove my point.

Mrs. Finestone (Mount Royal): Point of order please, Mr. Chairman. I'm sorry, perhaps I wasn't listening carefully.

Mr. Hogue: Yes, you weren't listening carefully.

Mrs. Finestone: I didn't hear your question, Mr. Hogue. I'm sorry, Jean-Pierre. Would you please just tell me what your question was so I can understand this?

M. Hogue: Madame Finestone, dans le premier paragraphe de la présentation, on nous parle d'identité:

> The key to making this identity distinctively Canadian is the ability to share its growth amongst all Canadians, and the key to this sharing is communication.

This is a statement of fact coming from an important organization.

J'ai demandé à M. Pratt si la clé de ce *sharing* était la communication. M. Pratt a dit que la communication était *a means to*, un moyen, un véhicule. La communication est un véhicule, la communication est un moyen, la communication est un instrument

to get from a point A to point B. The more we are talking together, the more differences I realize we have together compared to the point or the moment before I started talking. We reached such, you know, a "disagreement" that we don't even know what we're talking about after five minutes.

Mrs. Finestone: Thank you.

Mr. Hogue: Are you following? So by the mere fact that we spent five minutes trying to explain something, and I still don't know what, but I know what I'm driving at.

The Chairman: Dr. Hogue, it may be that you're not communicating. The—

Mr. Hogue: What am I. . .? I've been talking for five minutes.

[*Traduction*]

M. Pratt: Même si nous n'arrivons pas à conclure une entente, nous devrions tout au moins pouvoir mieux comprendre nos vues respectives.

M. Hogue: Alors nous allons reconnaître que nous avons des vues divergentes?

M. Pratt: Je suis désolé, je n'ai pas entendu ce que vous avez dit.

M. Hogue: Afin que nous comprenions mieux nos vues respectives? Est-ce ce que vous avez dit?

M. Pratt: J'aimerais que ce soit l'un de nos objectifs, oui.

M. Hogue: J'aimerais comprendre votre point de vue et que vous compreniez le mien. Vous ne suivez plus, n'est-ce pas?

Le président: Peut-être que personne d'entre nous ne suit plus maintenant, pour vous dire la vérité.

M. Hogue: C'est tout ce que vous savez. Cela montre que j'ai raison.

Mme Finestone (Mont-Royal): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je suis désolée, peut-être que je n'écoutais pas assez attentivement.

M. Hogue: C'est vrai, vous n'écoutiez pas attentivement.

Mme Finestone: Je n'ai pas entendu votre question, monsieur Hogue. Je suis désolée, Jean-Pierre. Voulez-vous simplement répéter votre question afin que je puisse reprendre le fil de la discussion?

Mr. Hogue: Mrs. Finestone, in the first paragraph of the brief, they speak about identity:

> Pour que cette identité revête un caractère distinctivement canadien, il faut que tous les Canadiens puissent participer à son épanouissement, et la clé de ce partage, c'est la communication.

C'est un énoncé de faits présenté par une importante organisation.

I asked Mr. Pratt if the key of this sharing was communication. Mr. Pratt answered that communication was a means, a vehicle. Communication is a vehicle, communication is a means, communication is a tool

pour aller du point A au point B. A mesure que nous discutons, je constate que nous avons des vues encore plus divergentes qu'avant que nous commencions à discuter. En fin de compte, vous savez, le «malentendu» est tel qu'après cinq minutes nous ne savons même pas de quoi nous parlons.

Mme Finestone: Merci.

M. Hogue: Suivez-vous? Donc, du simple fait que nous passons cinq minutes à essayer d'expliquer quelque chose, mais que je ne sache pas encore de quoi il s'agit, néanmoins, je sais où je veux en venir.

Le président: Monsieur Hogue, peut-être que vous ne communiquez pas. Le. . .

M. Hogue: Peut-être que je quoi? Je parle depuis cinq minutes.

[*Text*]

Mrs. Clancy: Mr. Hogue, I've been listening, and I don't understand what you're getting at either.

Mr. Hogue: But I am using words and I am in the process of communication. The only thing, Mary, is that it isn't through communication... I'm not going to give you a course.

The Chairman: Order please.

Mr. Hogue: We have to share something, and I keep asking the same question: how about sharing which identity and if I was—

Mrs. Clancy: Okay, I see what you mean.

Mr. Hogue: —able to ask the question to Turgeon I suppose I'm entitled to ask the same question to Mr. Pratt.

The Chairman: Except, except, if I may in defence of the witnesses, say—

Mr. Hogue: I'm not attacking, Mr. President.

The Chairman: Order please. May I speak please?

Mr. Hogue: Well use the right expression. Don't evaluate me.

The Chairman: I'm not attempting to evaluate you. I am saying in defence of the witness—

Mr. Hogue: You don't have to defend the witness, Mr. President.

The Chairman: Well I have a responsibility, Dr. Hogue, to try to direct and focus the conversation to our subject-matter. Because we have had experience with your I think very enlightened questioning before, we understand it, but we have seen many witnesses to whom you've had to explain your questioning more fully. And part of the exercise of communication is for the parties who are communicating to make sure they are delivering their message.

• 1945

What the brief says is that communication, from the AGT point of view as I read it, is a vehicle of communication. It is the messenger, not the message.

Mr. Hogue: No. I don't know where you read it.

The Chairman: It says the key to making this identity distinct is the ability to share its growth—the ability. Now what is missing here tonight is the ability to share a message. The facility to to communicate is this room. There is no shortage of ability to communicate, but the communication is not occurring, and that's not the fault of the room.

Mrs. Clancy: Well put, Mr. Chairman.

The Chairman: Mrs. Finestone, you're on.

Mrs. Finestone: First of all, thank you very much. Please forgive us for being a few minutes late. I want to compliment you on the undertaking that you have done with respect to participation in educational programming that prepares the

[*Translation*]

Mme Clancy: Monsieur Hogue, je vous ai écouté et je ne comprends toujours pas moi non plus à quoi vous voulez en venir.

M. Hogue: Mais je me sers de mots et je recours à la communication. Le problème, Mary, c'est que ce n'est pas par la communication... Enfin, je ne vais pas vous donner un cours.

Le président: A l'ordre, s'il-vous-plaît.

M. Hogue: Nous devons partager quelque chose, et je repose la même question: qu'en est-il de ce partage, et de quelle identité s'agit-il, et si j'ai...

Mme Clancy: D'accord, je vois ce que vous voulez dire.

M. Hogue: ...pu poser la question à Turgeon, je suppose que j'ai aussi droit de poser la même question à M. Pratt.

Le président: Sauf que, si vous le permettez, je dirais à la défense des témoins, que...

M. Hogue: Je n'attaque personne, monsieur le présidetne.

Le président: A l'ordre, s'il-vous-plaît. Puis-je avoir la parole?

M. Hogue: Alors, employez les termes justes. Ne me jugez pas.

Le président: Je n'essaie pas de vous juger. Je dis, à la défense des témoins...

M. Hogue: Vous n'avez pas à défendre les témoins, monsieur le président.

Le président: J'ai, monsieur, la responsabilité d'essayer de canaliser la discussion pour qu'elle porte sur notre sujet d'étude. Nous avons déjà eu l'occasion d'entendre, je pense, les questions très éclairées que vous avez déjà posées, nous l'admettons, mais nous avons constaté qu'il vous a fallu expliquer plus en détail à de nombreux témoins quelle était la nature de vos questions. Or, la communication vise en partie à permettre à ceux qui communiquent de s'assurer que leur message est bel et bien transmis.

Ce qu'on dit dans le mémoire, c'est que la communication, d'après ce qu'en dit l'AGT, est un véhicule de communication. C'est donc le messager, et non le message.

M. Hogue: Non. Je ne sais pas où vous prenez cela.

Le président: On dit que pour que l'identité soit perçue comme étant distinctivement canadienne il faut pouvoir participer à son épanouissement. Or, ce qu'il nous manque ici ce soir, c'est de pouvoir partager un message. Nous avons ici tout ce qu'il faut pour communiquer. Il ne manque rien pour communiquer, mais il n'y a pas de communication, et ce n'est pas faute de moyens.

Mme Clancy: Bien dit, monsieur le président.

Le président: Madame Finestone, vous avez la parole.

Mme Finestone: D'abord, merci beaucoup. Veuillez excuser notre retard. Je veux vous féliciter de l'initiative que vous avez prise en ce qui a trait à la participation à la programmation à caractère éducatif. Celle-ci prépare les

[*Texte*]

youth of tomorrow for the more complex society and certainly the more skilled students that we will be requiring in a world that will be filled with technological challenges and the need for those kinds of skilled employees.

I wonder if in my five or six minutes you could just give us one idea, because maybe people reading the transcript can learn from what you've done and can effectively put this together so that other broadcasters along perhaps with telecommunications companies like yourself could do something as constructive as you've done in this program with Victoria Composite in Edmonton.

Mr. Pratt: That would be the example I'd like to refer to, the Victoria Composite High School. It's an inter-city school in Edmonton that has developed a program that promotes arts programs and cultural programs, dance, music, and has been very innovative. We felt that it would be a logical and important partnership for AGT as one of the largest employers in the province, with our basis in technology and information services, to work with this school to find new ways in which our industry and our technology could help them in their programs and for us to benefit from some of the activities they get involved in.

Mrs. Finestone: Could you give us a practical example? Are you teaching them calculus or how to use a calculator, not just to push buttons, or what?

Mr. Pratt: We provide communication services, information processing capability, computing, things like that. We expose them to different applications of that by exchanges, visits to the company. For an example of what they do back for us, we had a United Way kick-off presentation and the school provided a jazz band that was really quite effective and positive in motivating our organization.

Mrs. Finestone: Okay. I think what I was thinking of, and I had raised this at another time and with another group, particularly the cable people, is as we need so desperately to retrain our manpower and to sensitize our youth to science and technology and the whole field of new ways of interacting, it would be wonderful if we could make the kinds of programs kids could participate in actively. We learn that seven out of every ten kids in Japan start working with calculus and computers by grade 4, and not just by the pushing of the buttons but actually understanding the mechanics that puts it together from the little microchip on. I think it's really exciting if all those people who are already in the industry and have access to schools like this could do something as constructive. So I just want to congratulate you on the steps leading toward perhaps that kind of commitment and involvement.

[*Traduction*]

jeunes à vivre dans la société beaucoup plus complexe de demain et forme les étudiants beaucoup plus qualifiés dont nous aurons besoin dans un monde parsemé de défis technologiques et où l'on aura besoin de travailleurs ainsi formés.

Pendant ces cinq ou six minutes qui me sont allouées, peut-être pourriez-vous nous faire part d'une idée, car les gens qui liront le compte rendu pourront y voir ce que vous avez fait et l'on pourra peut-être s'en inspirer pour que d'autres radiodiffuseurs, de concert peut-être avec des entreprises de télécommunications comme la vôtre, puissent faire quelque chose d'aussi constructif que ce que vous avez fait au moyen de ce programme réalisé à la Victoria Composite à Edmonton.

M. Pratt: C'est effectivement l'exemple que j'aimerais mentionner, le cas de la Victoria Composite High School. Il s'agit d'une école interville, à Edmonton, qui a élaboré un programme de promotion des émissions artistiques et culturelles, de danse, de musique, et qui s'est révélé très innovateur. Il nous a semblé que c'était pour AGT, à titre de grand employeur dans la province, compte tenu de son expérience en matière de technologie et de services d'information, une occasion importante d'établir un partenariat avec cette école pour trouver de nouvelles façons, grâce à notre secteur et notre technologie, de l'aider à réaliser ces émissions, tout en tirant des avantages des activités que l'école déciderait d'entreprendre.

Mme Finestone: Pouvez-vous nous en donner un exemple concret? Leur enseignez-vous le calcul différentiel et intégral ou comment se servir d'une calculatrice, et non pas simplement à enfoncer des boutons?

M. Pratt: Nous fournissons des services de communication, une capacité de traitement de l'information, des services informatiques, des choses du genre. Nous leur présentons différentes possibilités d'application au moyen d'échanges, de visites à l'entreprise. Pour vous donner un exemple de ce que fait l'école pour nous, je dirais que pour lancer la campagne de Centraide, l'école a mis à notre disposition un orchestre de jazz, et que cela a effectivement motivé notre organisation.

Mme Finestone: Très bien. Ce à quoi je pensais, et j'en ai déjà parlé à d'autres moments avec un autre groupe, notamment avec les câblodistributeurs, c'est que à cette époque où nous devons de façon si urgente recycler notre main-d'oeuvre et sensibiler les jeunes aux perspectives de carrière en sciences et en technologie ainsi qu'à tous ce champ des nouveaux modes d'intercommunications, ce serait merveilleux si nous pouvions réaliser les types de programmes auxquels les jeunes pourraient participer activement. Ainsi, au Japon, sept enfants sur dix s'initient au calcul différentiel et intégral et à l'informatique dès la 4e année; il ne s'agit pas simplement d'enfoncer des boutons mais de véritablement comprendre comment tout cela fonctionne, à partir des microprocesseurs. Je pense que ce serait vraiment formidable si tous les gens qui travaillent déjà dans le secteur et qui ont accès à des écoles comme celles-là pouvaient faire quelque chose d'aussi constructif. Je tiens donc à vous féliciter pour les mesures que vous avez prises et qui aboutiront peut-être à la concrétisation d'un engagement et d'une participation de ce genre.

[*Text*]

I'd like particularly, because the mandate of this committee, among others, was of course to find out what we could do to as Canadians and as Canadian government to be more helpful for you and for the industry with telecommunications policy, to ask you about telecom policy in a moment. But first I'd like to deal directly with the proposal by the Government of Canada with respect to telecommunications as is found under the broadcast chapter in the bill. I wondered what was your reading of the term, and I'm sorry I don't have my bill, but I believe the term is "increased regional CRTC", if you had some idea what that meant. As you know, under the present Bill C-20, CRTC is now regionalized in its decision-making. It's the "he who hears, decides" provision. But this government proposal is to "further regionalize the operations of the CRTC and expand the roles of its regional offices".

[*Translation*]

Compte tenu du mandat du comité, qui consiste, entre autres choses, à voir ce que en tant que Canadiens et en tant que gouvernement du Canada nous pourrions faire pour aider davantage le secteur au moyen d'une politique de télécommunications, j'aimerais vous demander ce que vous pensez maintenant d'une politique de télécommunications. Mais, d'abord, j'aimerais traiter directement de la proposition du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux télécommunications et qui figure au chapitre de la radiodiffusion dans le projet de loi. Je ne sais pas si vous vous souvenez de l'expression, et je regrette de n'avoir pas pris mon projet de loi, mais je crois qu'on parle de «présence accrue du CRTC dans les régions», peut-être avez-vous une certaine idée de ce que cela signifiait. Comme vous le savez, aux termes du projet de loi C-20, au CRTC, le processus de prise de décision est décentralisé vers les régions. On applique la règle selon laquelle c'est celui qui entend le témoignage qui décide. Toutefois, le gouvernement propose de «régionaliser davantage les activités du CRTC et d'élargir les rôles de ses bureaux régionaux».

• 1950

That may refer strictly to broadcasting, but I would guess that it's an extension of what we had on the telecommunications side. Is there any problem, in your view, with having uneven regulation across this land in the telecom side, which would then be translated into the broadcasting side? This is something concerning us. How do you see the regionalization of telecommunications? Do you think it can give us two-level decision-making or multi-level decision-making?

Cela a peut-être strictement trait à la radiodiffusion, mais je penserais pour ma part que c'est le prolongement de ce dont nous avons déjà été témoin dans le secteur des télécommunications. À votre avis, est-ce que cela pose un problème que d'imposer au secteur des télécommunications dans toutes les régions du pays une réglementation non uniforme, qui serait ensuite transposée dans le secteur de la radiodiffusion? Nous nous en inquiétons. Que pensez-vous de la régionalisation des télécommunications? Croyez-vous que cela entrainera un processus de prise de décision à double niveau ou à niveau multiple?

Mr. Pratt: We would certainly hope not. We would like to work towards avoiding any duplication or layering of regulation. Based on the proposals we've seen to date, it's not clear how it might be put into practice. Directionally, we believe there is value in having a regional focus. We know we have a number of programs in Alberta that are not common elsewhere in the country. We have a large number of flat-rate calling areas, a disproportionately high number compared to other companies. Those sorts of things need to be understood in the context of the environment they've grown up in. In our case, it was through a long history of provincial government ownership. So it's in a nebulous fashion, but those are the kinds of things we think need to be accommodated.

M. Pratt: Nous espérons bien que non. Nous aimerions éviter tout chevauchement de réglementation. Compte tenu des propositions que nous avons pu consulter jusqu'à maintenant, on ne voit pas clairement comment cela pourrait se réaliser. Sur le plan de l'orientation, nous estimons qu'il est intéressant d'avoir une vision régionale. Nous savons qu'il existe en Alberta différents programmes qu'on ne retrouve pas ailleurs au Canada. Nous avons un grand nombre de zones à tarif forfaitaire, un nombre exceptionnellement élevé par rapport à d'autres compagnies. Ces choses, il faut le comprendre, dépendent de la conjoncture dans laquelle elles se sont établies. Dans notre cas, AGT appartenant pendant longtemps au gouvernement provincial. C'est donc un processus nébuleux, mais ce sont des choses dont il faut tenir compte.

Mrs. Finestone: Then the accommodation with a regional CRTC regulatory body would not necessarily lead to balkanized decision-making on a national level, but could reflect within the broad parameters of national standards? Is that what I understand? Regional decision-making that makes sense out of the historic facts of the area and the history of the area. . .?

Mme Finestone: Alors, la prise en compte d'un organisme régional de réglementation du CRTC n'entrainerait pas nécessairement la balkanisation du processus de prise de décision à l'échelle nationale, mais pourrait se réfléter à l'intérieur des grands paramètres des normes nationales? Ai-je bien compris? La prise de décision à l'échelle des régions prend tout son sens compte tenu des antécédents et de l'histoire de la région. . .?

Mr. Pratt: Yes, and I think regional economic concerns as well need to be taken into account within the framework of a national policy direction, as you suggest.

M. Pratt: Oui, et je pense aussi qu'il faut tenir compte des préoccupations économiques des régions eu égard à l'orientation de la politique nationale, comme vous le laissez entendre.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: I'm thinking in particular of the local, affordable, universal telephone. Do you think that would leave them treated fundamentally the same way through the CRTC?

Mr. Pratt: Yes.

Mrs. Finestone: Would you agree that within a new telecommunications policy, the black, basic telephone should remain a fundamental, universal and affordable tool? If you want add-ons or enrichment or whatever, is that outside of maintaining that access—which you call the ability to communicate amongst each other—to the degree of 97% of all Canadians, available to all Canadians?

Mr. Pratt: I would like to agree with you directionally, but maybe add a gloss to it. We think that should be accomplished by meeting the needs of the customers. We know that over time, the needs of our customers have changed. Many people in the past were satisfied with a multi-party service, a party-line service. Now individual lines are the standard. We can't necessarily predict where the level of the basic service will be in the future, but whatever that level is, I agree it should be protected on a common or nationwide basis.

Mrs. Finestone: I couldn't have formulated my next question as well as you've just answered it. The dial-tone party line is no longer the local standard. So in your view, as time changes and as technology allows for innovative but then standardized phones, the level of what should be considered universal, affordable and basic can evolve?

Mr. Pratt: Yes, all other things being equal.

Mrs. Finestone: I would like to move on to telecommunication policy. I noted that my colleague asked you some questions in respect to Unitel and Telesat. Do you think that in moving into the 21st century with the globalization particularly being affected by telecommunications, the railway of tomorrow or the railway of today is the fibre optic interconnect, shall we put it that way, instead of the rail ties? Yet as you pointed out, we're still under the rail tie legislation and we've been waiting for it for seven years. The seven-year itch is getting to be more than an itch, it seems like a rash.

• 1955

Can you really move into the selling off of Telesat, the challenging of Teleglobe and new regulatory features until you know what you want to do, until you have some vision of where you want your policy to take you so that you can be effective and competitive? This would mean facing off against AT&T and U.S. SPRINT on the North American scene, then the Japanese group, and looking at how the German constellation will affect the whole European Common Market. What do you think we would need as basic within a telecommunication policy?

[*Traduction*]

Mme Finestone: Je pense en particulier au système de téléphone universel, abordable et local. Pensez-vous que ces services seraient traités essentiellement de la même façon par le CRTC?

M. Pratt: Oui.

Mme Finestone: Diriez-vous qu'aux termes d'une nouvelle politique des télécommunications, le téléphone noir ordinaire demeurerait un outil fondamental, universel et abordable? Si l'on veut y ajouter certains éléments, certaines fonctions, est-ce que cela dépasse le maintien de cet accès—ce que vous appelez la capacité de communiquer les uns avec les autres—dont jouissent actuellement 97 p. 100 des Canadiens?

M. Pratt: Sur le plan de l'orientation, je serais assez d'accord avec vous mais j'aimerais ajouter des précisions. Je pense que cela devrait se faire en répondant aux besoins des utilisateurs. Nous savons qu'avec le temps les besoins des consommateurs changent. Autrefois, bien des abonnés se contentaient de partager une ligne. Maintenant, la ligne individuelle est la norme. Nous ne pouvons pas prédire en quoi consistera le service de base à l'avenir, mais quel qu'il soit, je reconnais qu'il faudrait en assurer la protection à l'échelle nationale.

Mme Finestone: Je n'aurais pas su formuler ma prochaine question aussi bien que vous venez tout juste d'y répondre. La ligne partagée à tonalité d'invitation à numéroter n'est plus la norme à l'échelle des localités. Ainsi, à votre avis, avec le temps et l'évolution de la technologie, comme on dispose d'appareils téléphoniques innovateurs qui deviennent ensuite la norme, on constate qu'il y a évolution du niveau de ce qu'il faudrait considérer comme universel, abordable et essentiel?

M. Pratt: Oui, toutes choses étant égales par ailleurs.

Mme Finestone: J'aimerais maintenant aborder la question de la politique des télécommunications. Mon collègue vous a posé certaines questions au sujet de Unitel et Télésat. Ne croyez-vous pas qu'à l'aube du 21e siècle, à une époque où les télécommunications contribuent tellement à la mondialisation, que le chemin de fer d'aujourd'hui ou le chemin de fer de demain est représenté par un lien de fibre optique, si l'on peut dire, alors qu'autrefois ce qui unissait le Canada c'était un lien d'acier? Pourtant, comme vous l'avez souligné, nous sommes toujours assujettis à la législation de l'époque du lien d'acier, et nous attendons un changement depuis sept ans. Après sept ans d'attente, on frise l'exaspération.

Peut-on vraiment entreprendre la liquidation de Télésat, la remise en cause de Téléglobe et la prise de nouvelles dispositions réglementaires sans savoir vraiment ce qu'on veut, sans avoir une idée de l'orientation que devrait prendre sa politique pour en garantir l'efficacité et la compétitivité? Cela voudrait dire qu'il faudrait affronter AT&T et U.S. SPRINT sur la scène nord américaine, puis le groupe japonais et voir comment la constellation allemande influera sur le Marché commun européen. Quels devraient être selon vous les éléments de base d'une politique des télécommunications?

[*Text*]

Mr. Pratt: I probably want to go back to my answer to Mr. MacWilliam. We think the approach is correct to expand the flexibility for market forces to make use of the technology. We know the technology can do wonderful things. In many cases we found the existing regulation constrains our ability to do the things we think we would like to do.

Mrs. Finestone: Would you stop right there, because I noted you said that in your brief.

The Chairman: Mrs. Finestone, we're getting pretty close to—

Mrs. Finestone: Okay, I will not come back in at this point, but I would like to understand what is so constraining that should be touched upon in new telecommunication regulation.

Mr. Pratt: It's specifically that telephone companies are prevented from getting into businesses that fall within the definition of "broadcasting". I use those words carefully, because those businesses include things that are really natural extensions of things we're doing now. We believe services such as video conferencing, video on demand should be—

Mrs. Finestone: These are not program services and they don't fall under the Broadcasting Act, with all due respect.

Mr. Pratt: Our concern is that presently, in order for us to get into businesses—and I'm using ones on the margin, I may not be offering you the right examples—the fact of the technical convergence of broad-band and narrow-band capability through fibre optics opens up new vistas of service.

We would like to be able to use our technology to the maximum extent possible. The existing legislation doesn't do that.

Mrs. Finestone: Do you put programs on?

The Chairman: Can we come back to that?

Mrs. Finestone: I'm sorry. I didn't want to continue because I wanted to respect the chair, but Mr. Chairman, this is fundamental to our understanding of the request for broadcasting. There is a difference between the use of the non-program aspect of that television set in your room vis-à-vis what is broadcasting, which implies content, dance, music, entertainment and so on. I want the clarification as to what he meant.

The Chairman: Trust us to get this out of him, and then we'll come back to you.

Mrs. Finestone: Okay.

The Chairman: Madam Roy-Arcelin.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Bienvenue à notre Comité. J'ai trouvé votre mémoire très intéressant. Nous nous rendons compte, à la lecture de ce mémoire, que votre entreprise a beaucoup de succès.

Vous êtes rattachés à un réseau pancanadien de télécommunications qui dessert environ 97 p. 100 de la population canadienne. Cela comprend le Québec.

[*Translation*]

M. Pratt: J'aimerais revenir à la réponse que j'ai donnée à M. MacWilliam. Nous pensons qu'il y a effectivement lieu d'accroître la flexibilité pour permettre aux forces du marché de recourir à la technologie. Nous savons que la technologie permet des merveilles. Bien souvent, la réglmentation en vigueur nous empêche de faire ce que nous voudrions.

Mme Finestone: Voulez-vous vous arrêter là, car j'ai remarqué que vous l'avez dit dans votre mémoire.

Le président: Madame, nous sommes tout près de. . .

Mme Finestone: D'accord, je n'y reviendrai pas, mais j'aimerais savoir quelles sont ces règles si contraignantes qui pourraient être modifiées dans une nouvelle réglementation sur les télécommunications.

M. Pratt: C'est que les compagnies de téléphone ne peuvent pas faire des affaires qui entrent dans la définition de «radiodiffusion». J'emploie ces mots avec prudence, parce que ces affaires incluent des éléments qui sont vraiment des prolongements naturels d'activités que nous exerçons déjà. Nous pensons à des services comme les conférences vidéo, la vidéo sur demande devrait. . .

Mme Finestone: Ce ne sont pas là des services de programmation et ne devraient donc pas relever de la Loi sur la radiodiffusion, avec tout le respect que je vous dois.

M. Pratt: Ce qui nous préoccupe c'est que, pour l'instant, pour pouvoir faire des affaires—je cite des exemples mais ce ne sont peut-être pas les plus éloquentes—la convergence technique des capacités de larges bandes et de bandes étroites par la fibre optique ouvre toute sorte de nouvelles perspectives.

Nous aimerions pouvoir exploiter notre technologie au maximum. Or la loi en vigueur ne nous le permet pas.

Mme Finestone: Mais vous offrez des programmes?

Le président: Pouvons-nous y revenir plus tard?

Mme Finestone: Je suis désolée. Je ne voulais pas continuer parce que je voulais respecter la décision de la présidence, mais, monsieur le président, la question que je pose est essentielle pour comprendre les demandes qui sont faites en matière de radiodiffusion. Il existe une différence entre l'utilisation d'une fonction non télévisuelle du poste de télévision qu'on a chez soi par rapport à la radiodiffusion, qui elle véhicule un contenu, des émissions de danse, de musique, de divertissement et ainsi de suite. Je veux qu'on précise ce qu'il voulait dire.

Le président: Faites-nous confiance pour le lui faire préciser, puis nous reviendrons à vous tout à l'heure.

Mme Finestone: D'accord.

Le président: M^me^ Roy-Arcelin.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): Welcome to our committee. Your brief is very interesting. This brief shows that your company is very successful.

You are a part of a nation-wide telecommunication network serving 97% of the Canadian population. That includes Quebec.

[*Texte*]

Mr. Pratt: Yes.

Mme Roy-Arcelin: Avez-vous au Québec une marge de manoeuvre aussi grande que dans les autres provinces?

Mr. Pratt: I should maybe clarify the way in which Telecom Canada operates. We have member companies that operate regionally. Our company... In Alberta we are connected to all the other companies throughout the country, the major telephone companies in the regions as well as some independent telephone companies. The province of Quebec is served by Bell Canada as well as Quebec Tel, which is an independent or connecting company of Bell Canada. We have a similar situation in Alberta, where Edmonton Telephones is an independent company connected with AGT.

• 2000

The services are planned through co-operative approaches among industry members. Typically they are implemented on a nation-wide basis, so that any citizen in any part of the country has access to, and can be accessed from, any other number in the country.

Mme Roy-Arcelin: Tout à l'heure, on a parlé de l'identité canadienne. Naturellement, on ne peut pas passer à côté de cela. Il y a deux peuples fondateurs. Le pays vit présentement une situation extrêmement difficile et il faut en être conscient. À la suite des propositions constitutionnelles et de ce qui va se passer au Québec, il y aura sûrement des changements à tous les niveaux, et au Québec et dans le reste du Canada. Qu'est-ce qui va se passer? Personne ne le sait vraiment. Ce qu'on sait, c'est qu'on vit une situation difficile. Je pense que nous sommes tous concernés, qu'il s'agisse des grandes entreprises au pays, des gouvernements ou des citoyens. C'est la raison pour laquelle je reviens toujours à ces mêmes questions.

Je viens du Québec et j'entends là un autre son de cloche. Il y a d'autres concepts qui viennent virevolter autour de moi. Dans quelle mesure ressentez-vous ce malaise? Croyez-vous que votre entreprise est concernée par ce qui se passe? Voyez-vous, dans le cadre de votre rôle ou de votre mandat, une façon de participer au sauvetage de l'ensemble du pays? Comment voyez-vous cela grosso modo?

Mr. Pratt: The issue that Dr. Hogue and I were getting into with respect to communication and what is content and what is carriage is a difficult one for our industry. We have traditionally focused on carriage and tried to keep ourselves pure from content. Perhaps that is why I show some hesitation in answering your proposal.

What I can suggest to you is that through Telecom Canada, a consensual organization—we are not a corporation—the companies co-operate to provide seamless service throughout the country. We have had some experience in accommodating each other's needs, whether they be economic... Certain areas of the country generate less traffic, less business than others. Certain areas have particular cost structures. It costs more to put a fibre-optic

[*Traduction*]

M. Pratt: Oui

Mrs. Roy-Arcelin: In Quebec, do you enjoy as much flexibility as in the other provinces?

M. Pratt: Je devrais peut-être préciser comment fonctionne Télécom Canada. Notre association comporte des compagnies qui sont exploitées sur une base régionale. Notre compagnie... en Alberta, nous sommes liés à toutes les autres compagnies partout dans le pays, aux grandes compagnies téléphoniques dans les régions ainsi qu'à quelques compagnies téléphoniques indépendantes. Au Québec, les services sont fournis par Bell Canada ainsi que par Québec Téléphone, qui est une compagnie intermédiaire ou indépendante de Bell Canada. La situation en Alberta est semblable: la compagnie Edmonton Telephones et une compagnie indépendante liée à notre compagnie AGT.

Les membres de l'industrie collaborent à la planification des services. En général, les sevices sont assurés partout dans le pays, pour que tous les Canadiens dans toutes les régions du pays peuvent se rejoindre au téléphone.

Mrs. Roy-Arcelin: The Canadian identity was mentioned a few moments ago. Naturally, we cannot skirt around this issue. There are two founding peoples. At the present time, the country is experiencing and extremely difficult situation, and we must be aware of this. After the constitutional proposals and events in Quebec, changes will surely occur at all levels, both in Quebec and in the rest of Canada. What is going to happen? No one really knows. All we know is that we are going through a difficult situation. I think that we are all concerned, that is the country's major companies, the various governments and the people, that is why I always go back to the same questions.

I come from Quebec, and I hear a different message there. There are other concepts twirling around me as well. To what extent do you feel this uneasiness? Do you think your company is concerned about what is going on? Given your role or mandate, do you see a way of helping save the country? Could you explain how you see the general situation?

M. Pratt: La question que M. Hogue et moi avons abordée—la distinction entre le contenu et la distribution—est difficile pour notre industrie. Dans le passé, nous avons concentré nos efforts sur la distribution en essayant de nous tenir à l'écart de la question du contenu. C'est peut-être pour cette raison que j'hésite un peu à répondre à votre question.

À mon avis, les compagnies collaborent afin d'assurer un service continu partout au pays, par le truchement de Télécom Canada, qui n'est pas une socété commerciale. Nous avons pu apprendre comment concilier nos besoins respectifs, qu'ils soient de nature économique ou... Le volume d'appels est moindre dans certaines régions du pays, et donc le chiffre d'affaires y est inférieur. Certaines régions ont des structures de coûts particulières. Il est plus cher d'installer un câble à

[*Text*]

cable through British Columbia than it does through Saskatchewan or most parts of Alberta. We have developed means to co-operate because we have had the common objective of providing service to all Canadians.

If there is something we can contribute, it may be by way of that example.

Mme Roy-Arcelin: Oui, sûrement. Je ne doute pas du tout de la qualité de vos services, que ce soit au Québec ou ailleurs. Je pense que vous êtes des professionnels. Cependant, beaucoup de grandes agences canadiennes nous parlent souvent de leur rôle en tant qu'agence et reculent quand on arrive à cela. Elles disent: Ce n'est pas notre rôle; cela n'entre pas dans nos attributions. Mais le jour où il y aura des changements draconiens, il sera un peu tard et on dira: Si on avait dit ceci ou cela, si on avait lancé des messages subliminaux, si on s'était impliqués davantage, peut-être qu'aujourd'hui... Cela ne veut pas dire qu'on doive faire constamment ce qu'il y a d'écrit dans la charte ou dans la constitution de telle ou telle compagnie, mais pendant une crise, on ne peut pas continuer à jouer le même rôle. Il faut aller un peu plus loin.

• 2005

C'est un peu comme cela que je comprends les choses. De toute façon, je ne doute pas que vous voulez que le Canada survive à toutes ces difficultés. Je pense qu'on a besoin de vous partout, que ce soit en Alberta, en Colombie-Britannique ou au Québec. Je vous assure que le fil est long. Merci.

Mrs. Clancy: I will go down on that same electronic highway, if I may borrow your phrase, as my senior critic did. On your comment about streamlining regulations and getting into new markets and new areas, I would like to take up where Mrs. Finestone left off and ask you to explain what you mean a bit more. And would you be more specific then just maximizing your technology.

Mr. Pratt: There are two issues you raised that I'd like to separate. One is streamlining of the existing scheme of regulation, which we believe puts some barriers in the way of our being able to offer services on filing of all our competitive prices.

The regulatory lag, which takes 10 days from the time we file for a new service until an approval is granted—these filings are for services where there are other competitors in the market—is not something that is in the best interests of all of us in the long-run in terms of being able to allow flexibility of market forces to operate.

Mrs. Clancy: Let's go over that again. You're filing for a change in service.

Mr. Pratt: For a change in price, yes.

Mrs. Clancy: Is the approval automatic?

Mr. Pratt: No.

Mrs. Clancy: When is the hearing?

[*Translation*]

fibres optiques en Colombie-Britannique qu'en Saskatchewan ou dans la plupart des localités en Alberta. Nous avons trouvé des moyens de collaboration parce que nous avons eu l'objectif commun de fournir des services à tous les Canadiens.

Si nous sommes en mesure d'apporter une contribution, c'est peut-être par ce moyen.

Mrs. Roy-Arcelin: Yes, of course. I have no doubt as to the quality of your services, be it in Quebec or elsewhere. I think that you are professionals. However, many major Canadian agencies often tell us about their role as an agency and draw back when we start talking about this. They say that it is not their role or that it is not part of their mandate. But the day that dramatic changes occur, it will be a little late and we will say, "If we had said this or that, if we had given some subliminal messages, if we had been more involved, maybe today..." This does not mean that we must constantly do what is written in the charter or in the constitution of this or that company, but during a crisis, one cannot continue to play the same role. One has to go a little bit further.

This is how I see things. In any event, I have no doubt that you want Canada to overcome all these difficulties. I think that you are needed everywhere, whether in Alberta, British Columbia or Quebec. I can assure you that telephone wires stretch a long way. Thank you.

Mme Clancy: Je vais emprunter la même voie électronique, pour citer le terme que vous avez utilisé et que le porte-parole principal de mon parti a repris. Pour répondre à votre observation au sujet de la simplification des règlements et l'entrée dans de nouveaux marchés et de nouveaux secteurs, je voudrais reprendre les propos de M^{me} Finestone en vous demandant de préciser vos remarques. D'ailleurs, pourriez-vous être plus précis au lieu de parler tout simplement de maximiser votre technologie?

M. Pratt: Je voudrais établir une distinction entre les deux questions que vous avez soulevées. La première est celle de la simplification du régime actuel de réglementation qui, à notre avis, diminue notre capacité d'offrir des services après avoir fait une demande d'assurer des services à des tarifs concurrentiels.

En vertu de la réglementation il faut attendre dix jours entre le moment où nous déposons une demande d'autorisation pour un nouveau service et le moment où l'approbation est donnée. Il s'agit de demandes d'offrir des services dans un marché concurrentiel. À long terme, ce retard n'est pas dans les meilleurs intérêts de nous tous car il empêche les forces du marché de fonctionner librement.

Mme Clancy: Pourriez-vous répéter votre explication? Vous déposez une demande d'autorisation pour modifier un service.

M. Pratt: Afin de modifier un tarif, oui.

Mme Clancy: Est-elle autorisée automatiquement?

M. Pratt: Non.

Mme Clancy: À quel moment l'audience a-t-elle lieu?

[*Texte*]

Mr. Pratt: On many tariff filings it is not necessary to hold a hearing. The commission will review the filing and the economic studies provided with the filing and will make a ruling.

Mrs. Clancy: I'm not understanding. We're not talking about a legal process for a change in fee. Or is that what you are looking at? Are we talking about a legal process, such as, in my province of Nova Scotia, MT&T would go before the public utitlities board to ask for a change in fee structure or something similar?

Mr. Pratt: With respect, not any more. They'll go before the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission.

Mrs. Clancy: Sorry, excuse me, it has been three years. But that process is what we are essentially talking about.

Mr. Pratt: Yes.

Mrs. Clancy: Are you saying that you have a time lag and someone else does not?

Mr. Pratt: Yes. The time lag is 10 days, as I indicated. That's if there is no hearing. Of course, if there is a hearing, the lag could be much longer. There are services in market retail, for instance, that are competitive with service offerings that the telephone companies provide.

Mrs. Clancy: Give me an example. I'm from Nova Scotia and I need things to be very concrete.

Mr. Pratt: A private line service: a dedicated point-to-point connection between Halifax and Montreal.

• 2010

Mrs. Clancy: Do you mean something like a Watts line?

Mr. Pratt: No, a Watts line is one that uses the public network. Anybody can dial that. The point-to-point or private line is from, for example, your office in Halifax to your associate's office in Montreal.

Mrs. Clancy: You were saying that for the telcos you have to wait 10 days, but that Joe Smith Communication Company, incorporated under whatever, can come in and get it without. . .?

Mr. Pratt: Yes, Joe Smith can offer the service without having to file and get regulatory approval.

Mrs. Clancy: That seems to call for more regulation, rather than less. In other words, Joe Smith needs to be regulated.

Mr. Pratt: I guess if you're satisfied that the prices are fair and with the services being provided to the public in those particular areas, there is no need for regulation.

[*Traduction*]

M. Pratt: Dans bien des cas, il n'est pas nécessaire de tenir une audience. Le Conseil examine la demande et les études économiques fournies au moment où la demande est déposée, et elle fait un jugement.

Mme Clancy: Je ne comprends pas. Il ne s'agit pas d'un processus juridique pour autoriser un changement de tarif. Ou bien, est-ce que je me trompe? S'agit-il d'un processus juridique semblable à celui qui aurait lieu dans ma province de la Nouvelle-Écosse, si par exemple le MT&T devait comparaître devant la régie des services publics afin de demander une autorisation pour modifier la tarification ou d'autres dispositions connexes.

M. Pratt: Avec tout le respect que je vous dois, je dois dire que cela n'est plus le cas. Le MT&T comparaîtrait devant le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes.

Mme Clancy: Pardonnez-moi, c'est ce qu'on faisait il y a trois ans. Mais généralement, il s'agit bien de ce processus.

M. Pratt: Oui.

Mme Clancy: Alors, est-ce que vous dites que vous devez attendre, tandis que d'autres compagnies ne sont pas soumis aux même contraintes?

M. Pratt: Oui. Comme je l'ai dit, le délai est de dix jours si aucune audience n'est tenue. Bien sûr, si une audience a lieu, le délai pourrait être beaucoup plus long. Par exemple, certains services au détail sont concurrentiels par rapport aux services offerts par les compagnies téléphoniques.

Mme Clancy: Pourriez-vous me fournir un exemple? Je viens de la Nouvelle-Écosse et il me faut des explications très concrètes.

M. Pratt: Disons, une ligne privée, une connexion poste à poste spécialisée entre Halifax et Montréal.

Mme Clancy: Pensez-vous à quelque chose comme une ligne d'accès WATS?

M. Pratt: Non, une ligne d'accès WATS est raccordée au réseau public. Quiconque peut y avoir accès. La liaison poste à poste où le circuit privé relie, par exemple, votre bureau à Halifax au bureau de votre collègue à Montréal.

Mme Clancy: Vous disiez que les compagnies téléphoniques doivent attendre 10 jours, mais que la compagnie de télécommunication de monsieur Un tel, constituée en corporation sous quelque régime que ce soit, peut faire une demande et l'obtenir sans. . .?

M. Pratt: Oui, monsieur Un tel peut offrir des services sans avoir à demander ni à obtenir d'approbation réglementaire.

Mme Clancy: Il faudrait donc intensifier la réglementation plutôt que la réduire. Autrement dit, monsieur Un tel doit être assujetti à la réglementation.

M. Pratt: Je suppose que si l'on est convaincu que les prix sont justes et qu'on est satisfait des services fournies à la population dans ces régions, il n'y a pas besoin de réglementation.

[*Text*]

Mrs. Clancy: Possibly, although that would somehow go against my philosophical grain. It seems to me that there's almost a restraint-of-trade issue in there, from the point of view of the telephone company, if your company is being held up because of your particular status and somebody else is not.

Mr. Pratt: I'm not familiar enough with—

Mrs. Clancy: Trust me, neither am I.

Mr. Pratt: —the state of the trade laws to be able to comment on that, but yes, there is a competitive disadvantage that results from the existing system.

Mrs. Clancy: I think we both see the problem, though we may look at different ways of solving it. Is this the reseller, vis-à-vis you, *ajouté* in a contract? Is is the reseller against you, in bidding for a contract?

Mr. Pratt: In the example we're speaking of, yes, that's correct.

Mrs. Clancy: To go on to maximizing your technological capacity, can you give me specifics? What do you want to do? Do you want to make movies?

Mr. Pratt: We don't want to necessarily make movies. On the other hand, if we have an opportunity to produce educational programming, for instance, and deliver that on a cost-effective basis through use of our technology, we shouldn't be prohibited from doing that; nor, by the same token, should content providers be excluded from using their technology.

Mrs. Clancy: To make sure people can communicate by phone between Halifax and Edmonton?

Mr. Pratt: I think that's the inevitable conclusion, if the barriers are taken down.

Mrs. Clancy: Are you looking at deregulation in a kind of free market free for all here?

Mr. Pratt: Some people view deregulation in a very negative context, and I wouldn't want that kind of inference to be drawn from what I'm suggesting. We would suggest that where there are market forces that could effectively balance the interests of the public, regulation is not necessary.

Mrs. Clancy: We were talking PBS and you want access to home broadcast. Effectively that's what you're saying.

Mr. Pratt: I don't think we necessarily need to go into the satellite business. We're in the—

Mrs. Clancy: Well, if you're getting into this game, satellite is where it's going. Are you going to be toodling along...? If you're going to maximize your technology, it would seem to me that satellite would have to be the step. If everybody else in this game is going to be in satellites, why would AGT be dragging along on an old-style telecommunications network instead of maximizing its technology? Come clean with me, come on.

[*Translation*]

Mme Clancy: Peut-être, bien que cela irait quelque peut à l'encontre de ma vision des choses. Il me semble qu'il y a là un risque d'entrave au commerce, du point de vue de la compagnie téléphonique, si votre compagnie est empêchée de faire des affaires en raison de son statut particulier et que quelqu'un d'autre lui n'en est pas empêché.

M. Pratt: Je ne connais pas assez bien...

Mme Clancy: Croyez-moi, moi non plus.

M. Pratt: ...la législation applicable au commerce pour pouvoir me prononcer sur cet aspect. Cependant, oui, ce système en vigueur est pour nous un inconvénient sur le plan de la concurrence.

Mme Clancy: Nous voyons tous deux quelle est la nature du problème, bien que nous y voyons peut-être des solutions différentes. Est-ce que le revendeur vous fait concurrence pour l'obtention d'un contrat? Est-ce que le revendeur vous concurrence, dans l'obtention d'un contrat?

M. Pratt: Dans l'exemple dont nous parlons, oui, c'est exact.

Mme Clancy: Pouvez-vous donner des précisions au sujet de votre volonté d'exploiter votre capacité technologique au maximum? Que voulez-vous faire? Voulez-vous produire des films?

M. Pratt: Nous ne voulons pas nécessairement faire des films. Par ailleurs, si nous avons l'occasion de réaliser une programmation à caractère éducatif, par exemple, et de le faire de façon rentable grâce à l'utilisation de notre technologie, nous ne devrions pas en être empêchés; pas plus que les fournisseurs de contenu ne devraient être empêchés d'utiliser leur technologie.

Mme Clancy: Pour s'assurer que les gens peuvent communiquer par téléphone entre Halifax et Edmonton?

M. Pratt: C'est la conclusion inévitable, si les barrières sont abolies.

Mme Clancy: Envisagez-vous la déréglementation comme un marché libre sans aucune contrainte pour qui que ce soit?

M. Pratt: Certains considèrent la déréglementation de façon très négative, et je ne voudrais pas qu'on déduise que c'est ainsi que je la vois. Il nous semble que dans les cas où les forces du marché peuvent effectivement protéger l'intérêt du public, la réglementation n'est pas nécessaire.

Mme Clancy: Nous parlions de PBS et vous disiez vouloir accéder à la radiodiffusion courante. C'est effectivement ce que vous dites.

M. Pratt: Je ne pense pas qu'il nous faille nécessairement entrer sur le marché des télécommunications par satellite. Nous sommes...

Mme Clancy: Si c'est dans ce secteur d'activités que vous vouliez entrer, le satellite est la voie à suivre. Allez-vous continuer tant bien que mal? Si vous voulez exploiter votre technologie à fond, il me semble que vous devez vous tourner vers les satellites. Si tous ceux qui sont dans ce secteur recourrent au satellite, pourquoi l'AGT s'entêterait-elle à utiliser un réseau de télécommunications périmées au lieu d'exploiter à fond sa technologie? Expliquez-moi cela clairement.

[*Texte*]

Mr. Pratt: It may be that our old-style fibre-optic technology, which we tend to think is pretty close to state of the art, could be used to compete with those kinds of satellites.

• 2015

Mrs. Clancy: That's an interesting point. Do you want to tell me a little more about that?

Mr. Pratt: If we can provide broadband services—I use that word because I don't like the charged atmosphere we get when we talk about broadcasting. There is a whole bunch of things that can be comprehended there through the kinds of educational programming or passive information searches, a plethora of things. If the range of services is opened, the high capacity capability of a fibre-optic network could very well be a cost-effective competitor on niche markets.

Mrs. Clancy: By the next century could we be looking at a full-service telecommunications company that will offer literally anything you want, from telephone service, to pay-per-view, to computer access of my law firm, to research data that I need to prepare court cases? Could you see AGT diversifying to that extent?

Mr. Pratt: Again, we might not think of that as diversification as much as being the logical outgrowth of the kind of business we're in.

Mrs. Clancy: Okay, but "as the logical outgrowth of the kind of business we're in" goes off like Stephen Leacock's night "in all directions". What happens to the person in Alberta or Nova Scotia or whatever as the telephone companies get into this game? As deregulation becomes the order of the day and everybody is being all things to all people, who is minding the store on basic affordable telephone service, including affordable long distance service, to all of Canadians?

Mr. Pratt: I think that was the direction I was headed in with your colleague—that there is a clear role for a national telecommunications policy to ensure protection of those kinds of interests. That's something that—

Mrs. Clancy: That is not much regulation.

Mr. Pratt: I'm not clear on what you mean by "regulation" in that sense. There must be some means of controlling—

Mrs. Clancy: Primary or subordinate legislation, whatever it happens to be.

Mr. Pratt: Sure, there must be some means by which that policy can be enforced. I think that goes without saying. That's clearly something that we're supportive of. We think that's part of our continuing obligation and we'd be prepared to accept that.

The Chairman: Thank you, Mr. Pratt. I'd like to ask you a couple of questions. Did you oppose the Unitel hearings?

Mr. Pratt: Mr. Chairman, we filed a submission that asked the CRTC to turn down the Unitel application.

[*Traduction*]

M. Pratt: Il se trouve que notre technologie dépassée de fibres optiques, que nous avons plutôt tendance à considérer comme à l'avant-garde, pourrait servir à concurrencer ces satellites.

Mme Clancy: C'est très intéressant. Voulez-vous m'en dire un peu plus?

M. Pratt: Si nous pouvons fournir des services sur larges bandes—j'emploie cette expression parce que je n'aime pas le climat de tension qui se crée quand on parle de radiodiffusion. Il y a des tas de choses qu'on peut englober dans la programmation à caractère éducatif ou dans la recherche d'information passive, une pléthore de choses. Si l'éventail de services est élargi, le réseau de fibres optiques à grande capacité pourrait très bien se révéler un concurrent rentable dans certains créneaux.

Mme Clancy: D'ici l'an 2000, pouvons-nous envisager l'existance d'une entreprise de télécommunications qui offre tous les services possibles, les services téléphoniques, la télévision payante ou l'accès par ordinateur à mon cabinet d'avocats pour y trouver des données dont j'ai besoin pour préparer la défense d'affaires devant le tribunal? Croyez-vous que l'AGT pourrait diversifier ses activités à ce point?

M. Pratt: Je le répète, pour nous ce n'est pas tant la diversification que le prolongement logique du type d'activités que nous exerçons.

Mme Clancy: D'accord, mais quand vous parlez «du prolongement logique du type d'activités que vous exercez», je ne peux m'empêcher de penser à Stephen Leacock quand il parlait de la nuit«dans toutes les directions». Qu'est-ce qui arrive à l'abonné en Alberta ou en Nouvelle-Écosse ou ailleurs quand les compagnies téléphoniques prennent cette orientation? Quand la déréglementation devient le mot d'ordre et que tout le monde s'occupe de tout, qui s'occupe d'offrir un service téléphonique de base qui soit abordable, y compris un service interurbain abordable, à tous les Canadiens?

M. Pratt: C'est ce que je voulais en venir quand je m'entretenais avec votre collègue—à savoir qu'une politique nationale des télécommunications doit clairement assurer la protection de ces intérêts. C'est quelque chose que. . .

Mme Clancy: Ce n'est pas une réglementation bien lourde.

M. Pratt: Je ne vois pas ce que vous voulez dire par «réglementation» dans ce sens. Il doit y avoir un moyen de contrôler. . .

Mme Clancy: Je parle de législation primaire ou subordonnée, selon les circonstances.

M. Pratt: Il doit exister certainement des moyens de mettre en application cette politique. C'est certain. Nous y souscrivons. Cela fait partie de notre mandat et nous sommes disposés à l'accepter.

Le président: Merci, monsieur. J'aimerais vous poser quelques questions. Au moment des audiences vous êtes-vous opposé à la demande d'Unitel?

M. Pratt: Monsieur le président, nous avons présenté un mémoire où nous demandions au CRTC de rejeter la demande d'Unitel.

[*Text*]

The Chairman: Don't you think there is something contradictory in your opposition to Unitel and your representations tonight in favour of less regulation of your own development?

Mr. Pratt: No, we don't, because during the Unitel case we made the same point. We said that the way we saw the commission getting out of this sort of dilemma was to move toward less regulation, to recognize that there were legislative constraints and that the commission didn't have the power to forebear, and that it was not a good second choice to allow Unitel's application, especially upon recognizing that the conditions they sought were something other than competitive.

Mr. MacWilliam: Mr. Chairman, when we visited the question earlier I think the point was made that the Unitel application was unique in that respect because it was really not deregulation, but a regulated market advantage. I believe that's—

Mr. Pratt: Yes, I would agree with that.

The Chairman: In your vision of the new telecommunications act that you've spoken about, would you envisage some statement of your responsibility to the nation? Would you favour a Canada clause? I know I'm touching on the ethereal here, but I'm getting back to what Dr. Hogue was talking about.

In your opening paragraph you succinctly—perhaps too simply—say that communication is the key to sharing, yet there is no apparent responsibility on you. I guess what I'm searching for is whether you feel there is a subjective obligation to the nation upon your role as a major telecommunications company with a monopoly. How do you capture that responsibility if you get into a less regulated environment?

• 2020

Mr. Pratt: Mr. Chairman, we view our responsibility in terms of providing universal affordable access. To facilitate that happening throughout the country, we will make our network available as part of a national network and we will undertake to have the same conditions apply to the same connectivity applied within our own jurisdiction. I have to rest on the principle of universal service.

The Chairman: In that context you are a messenger and you are not the message.

Mr. Pratt: We should facilitate the message being delivered, and, as we hinted in some of the other discussions, the message can be delivered in any number of ways. It might be a video message rather than a voice message in the future.

The Chairman: This is right, but if you were conveying a video message, that would be your message, that would not be a message between two. . .if you were creating and communicating educational messages, then you would simply be conveying a message, not being the messenger. What kind of a mandate would you assume of public responsibility for Canadian unity, let's say, in doing this?

[*Translation*]

Le président: Ne pensez-vous pas que c'est contradictoire que de vous opposer à la demande d'Unitel et de venir ici ce soir demander l'allègement de la réglementation applicable à l'expansion de vos activités?

M. Pratt: Non, nous ne le pensons pas, parce que pendant l'audition du cas d'Unitel, nous avons repris le même argument. Nous avons dit que pour que le conseil résolve le dilemne il fallait déréglementer, reconnaître qu'il existait des contraintes législatives et que le conseil n'avait pas le pouvoir de renoncer à la production d'un tarif, et que ce n'était pas une bonne solution de rechange que d'accueillir la demande d'Unitel, surtout si l'on reconnaissait que les conditions qu'Unitel réclamait étaient loin d'être concurrentielles.

M. MacWilliam: Monsieur le président, quand on a examiné la question précédemment, je pense qu'on a dit que la demande d'Unitel était unique à cet égard, parce qu'il n'était pas vraiment question de déréglementation mais d'un avantage sur un marché réglementé. Je crois que c'est. . .

M. Pratt: Oui, je le reconnais.

Le président: Au sujet de la nouvelle loi sur les télécommunications dont vous avez parlé, croyez-vous qu'on devrait y exposer vos responsabilités face à la nation? Seriez-vous en faveur de l'insertion d'une clause Canada? Je sais que j'aborde un point difficile à cerner, mais je reviens à ce dont parlait M. Hogue.

Dans votre premier paragraphe, vous dites succinctement—peut-être trop simplement—que la communication est la clé du partage, pourtant vous ne semblez pas avoir de responsabilité à cet égard. Ce que je cherche à savoir, c'est si vous pensez que votre rôle, en tant que société de télécommunications importante qui détient un monopole, implique une obligation subjective à l'égard de la nation. Dans un environnement où la réglementation serait moindre, comment vous acquitteriez-vous de cette responsabilité?

M. Pratt: Monsieur le président, notre responsabilité consiste à donner un accès universel à tous, à un prix abordable. C'est comme cela que nous voyons notre responsabilité. Pour rendre la chose possible dans tout le pays, nous allons joindre notre réseau à un réseau national, et nous allons nous assurer d'offrir les mêmes services et aux mêmes conditions dans les secteurs qui relèvent de notre compétence. Cela part du principe de l'universalité du service.

Le président: Dans ce contexte, vous êtes le messager, et non pas le message.

M. Pratt: Nous devons faciliter la transmission du message et, comme je l'ai laissé entendre au cours des autres discussions, il y a divers moyens de le faire. Ce pourrait être un message en images plutôt qu'un message parlé à l'avenir.

Le président: C'est juste, mais si vous transmettiez un message en images, ce serait votre message, et non pas un message entre deux. . . Si vous créiez des messages éducatifs, et que vous les communiquiez, vous ne feriez que transmettre un message, mais vous ne seriez pas le messager. Ce faisant, quelle serait votre responsabilité sociale pour ce qui est de l'unité canadienne, dirons-nous?

[*Texte*]

What I'm getting at is that we had some great discussions here with the CBC, for example, about whether they have the obligation to promote national unity or not. They do not have that obligation in the Broadcasting Act. We tried to penetrate to find out where they found their area of responsibility, and I'm trying to do the same thing here. In that very opening sentence on question number one, you say the key to making this identity distinctively Canadian. . .it infers you have a vision of what a distinctively Canadian identity is.

Mrs. Finestone: That's what Mr. Hogue was trying to ask.

The Chairman: This is the question I'm trying to develop now on behalf of Dr. Hogue, who's not here.

Mr. MacWilliam: He went out to look for it.

The Chairman: There's another little message you deliver along the way here about Senate reform. I wanted to ask you whether that is a typically western message or is this a telecommunication message. Seriously, I intended to ask you it sooner or later. I thought maybe they go together.

Mr. Pratt: With respect to the Canada clause and the potential for regulating content, to the extent we were providing content as opposed to just being the messenger, this industry should be subject to the same kinds of encouragements or constraints, depending on your point of view.

On the Senate question, Mr. Chairman, we made the brief comment here that we applauded provisions that would make for a more representative Senate which had elected representatives. We felt it would be in the best interests of the overall legislative and parliamentary process.

The Chairman: Thank you. That's a valid point of view.

• 2025

Mr. MacWilliam: Let me try to revisit this whole thing, perhaps from a slightly different angle. Forgive me for the seeming simplicity of the questions, but if you bear with me, maybe you can see the logic in it.

You mentioned earlier that you considered the telecommunications industry to be the electronic highway of the 21st century, or the 20th century, for that matter. You also indicated that the current regulatory structure is somewhat difficult to work with. I am thinking of a simplistic analogy here, but would you agree that it would be sort of akin to driving a model-T on a super-highway? Is that what you are getting at? We have the technology, but we just can't put it to use.

Mr. Pratt: I have seen model-Ts, but I have never actually driven one.

Mr. MacWilliam: We have the highway, but we don't have the ability to use the technology.

[*Traduction*]

Ce à quoi je vais en venir, c'est que nous avons eu des discussions fort intéressantes avec des représentants de Radio-Canada, par exemple, au sujet de leur obligation de promouvoir l'unité nationale. En ont-ils l'obligation ou non? La Loi sur la radiodiffusion ne comporte pas cette obligation. Nous avons tenté de savoir où se situe la responsabilité de Radio-Canada, et c'est aussi ce que j'essaie de déterminer avec vous. Dans la toute première phrase de la question numéro 1, vous dites que la façon de rendre cette identité vraiment canadienne, d'une manière distincte... Ceci laisse entendre que vous avez une vision de ce qu'est vraiment cette identité canadienne.

Mme Finestone: C'est précisément ce que M. Hogue cherchait à savoir.

Le président: Oui, je pose la question en son nom, puisqu'il n'est pas là.

M. MacWilliam: Il est parti à la recherche de la réponse.

Le président: Il y a un autre petit message que vous livrez, en cours de route, à propos de la réforme du Sénat. Le faites-vous en tant que représentant de la région de l'ouest ou en tant que représentant du domaine des télécommunications? C'est une question que je voulais vous poser tôt ou tard. C'est peut-être un peu indissociable.

M. Pratt: Pour ce qui est de la clause Canada et de la possibilité qu'on nous nous voie comme un organisme qui crée le contenu plutôt que d'en être uniquement le messager, dans toute réglementation notre secteur devrait être assujetti au même genre d'incitation ou de contrainte, selon le point de vue où on se place.

Au sujet du Sénat, monsieur le président, nous avons dit brièvement que nous accueillons les dispositions qui en feraient une entité plus représentative, dont les membres seraient élus. Nous pensons que ce serait dans le meilleur intérêt du processus législatif et parlementaire dans son ensemble.

Le président: Merci. C'est un point de vue fort valable.

M. MacWilliam: Permettez-moi de revenir un peu sur toute la question, peut-être sous un angle un peu différent. Vous me pardonnerez la simplicité apparente de mes questions, mais si vous êtes patient avec moi, vous en verrez peut-être la logique.

Vous avez dit plus tôt que vous considérez le secteur des télécommunications comme l'autoroute électronique du 21e siècle, ou du 20e siècle, en tout cas. Vous avez aussi indiqué que la structure de la réglementation actuelle pose certaines difficultés. C'est une analogie peut-être un peu simpliste, mais ne seriez-vous pas d'accord avec moi pour dire que ce serait un peu comme de conduire une modèle T sur une super autoroute? Est-ce un peu cela que vous voulez dire? Nous disposons bel et bien de la technologie, mais nous ne pouvons tout simplement pas l'utiliser.

M. Pratt: J'ai vu des modèles T, mais je n'en ai jamais conduit une.

M. MacWilliam: Nous avons l'autoroute dont nous avons besoin, mais nous n'avons pas la capacité d'utiliser la technologie.

[*Text*]

Mr. Pratt: Our view, yes, is that the regulatory regime hasn't kept pace with either the capability of the technology or in fact the demands we are now experiencing from customers for new services and better prices.

Mr. MacWilliam: You're essentially saying that to be able to use the highway, the fibre-optic network, if you want to put it that way, to the greatest potential, we have to unshackle the regulatory structure. Is that your argument?

Mr. Pratt: We need to have a regulatory system that better recognizes those changing forces. Unshackling, again, is a loaded phrase.

Mr. MacWilliam: To relax the regulatory structure. Let's accept that for the moment.

The next question is what services that you now cannot offer because of the regulatory structure—you have the technological potential to offer, but you can't do it now—could become available if those regulatory structures were in fact relaxed?

Let's try to be specific. I want to try to get away from talking in broad terms. Can you give us some specific examples of what we could do if, in your analysis, those regulations were relaxed to allow you to do so?

Mr. Pratt: I am unable to give you a complete answer, because the truth is we don't yet know all of the applications for broad-band technology, but some of the—

Mr. MacWilliam: Let me ask you a very specific question, then. For example, I am sitting at a computer network and I want to link up with modum to an electronic data base. Is that service currently available through your network? When that modum message goes out, I don't know where the hell it's going. It's going through the wire and I'll get something back later on. It will download and what not. I have the information there. Is that actually accessing through your network or does it have to go through another sort of carrier mechanism?

Mr. Pratt: It could use our network or it could use a private, dedicated facility provided by someone else. To build on your example, the kinds of things that you might look at in the future would be accessing a video data base. That's the sort of thing, depending on the interpretation of what is content and what is carriage, we could be precluded from providing.

Mr. MacWilliam: Are you precluded at this point?

Mr. Pratt: We are precluded from anything that falls within that definition, which requires a broadcasting licence, yes.

Mr. MacWilliam: Let us take it a step further then. There is the potential right now for conferencing. Technologically, there is the potential for video conferencing, but the telephone companies would not be allowed under the current regulatory structure to use a video-conferencing network. Is that correct?

Mr. Pratt: Telephone companies do provide a video-conferencing service presently, yes.

[*Translation*]

M. Pratt: Oui, nous pensons que la réglementation n'a pas suivi l'évolution de la technologie, où en fait, des nouvelles exigences de nos clients pour ce qui est des services et des prix.

M. MacWilliam: Vous nous dites essentiellement que pour pouvoir utiliser l'autoroute, le réseau des fibres optiques, pour être plus précis, avec toutes les possibilités qu'il offre, nous devons ouvrir bien davantage la structure réglementaire. Est-ce bien cela que vous nous dites?

M. Pratt: Notre système de réglementation doit mieux reconnaître ces forces en évolution. Ouvrir la structure réglementaire, c'est une expression plutôt chargée.

M. MacWilliam: La rendre un peu plus souple, si vous voulez. Tenons-nous à cela pour l'instant.

Parmi les services que vous ne pouvez pas offrir à l'heure actuelle en raison de la structure réglementaire, lesquels pourriez-vous offrir—pour lesquels vous possédez déjà la capacité technologique nécessaire—si ces structures réglementaires devenaient plus souples?

Essayons d'être précis. Je veux éviter de ne parler qu'en termes généraux. Pouvez-vous nous donner des exemples précis des services que vous pourriez offrir si ces règlements devenaient plus souples?

M. Pratt: Je ne peux pas vous donner de réponse complète, parce que nous ne connaissons pas encore toutes les possibilités qu'offre la technologie de communication sur bande large, mais il semblerait. . .

M. MacWilliam: Permettez-moi de vous poser une question très précise, alors. Par exemple, je suis assis devant un terminal, et je veux entrer par modem en communication avec une base de données. Votre réseau me le permet-il à l'heure actuelle? Quand j'envoie mon message par modem, je ne sais pas du tout par où il passe. Il passe dans les fils, et plus tard, j'aurai une réponse. Je vais obtenir ce que j'ai demandé, et tout cela. Offrez-vous actuellement ce service dans votre réseau, ou faut-il passer par un autre mécanisme de transmission?

M. Pratt: Votre demande pourrait passer par notre réseau ou par un autre réseau spécialisé et privé. Pour aller un peu plus loin avec votre exemple, dans un avenir plus ou moins rapproché, on pourrait vouloir consulter une banque de données vidéo. Selon la façon dont on définirait le contenu et la communication, c'est un service que nous ne pourrions pas offrir.

M. MacWilliam: Vous est-il interdit de l'offrir à l'heure actuelle?

M. Pratt: Nous ne pouvons offrir aucun service qui entre dans cette définition, qui exige une licence de radiodiffusion.

M. MacWilliam: Allons donc un peu plus loin, alors. La technologie permet à l'heure actuelle la télé-conférence. Sur le plan technologique, le télé-conférence vidéo est possible, mais la réglementation actuelle ne permet pas aux compagnies de téléphone d'utiliser un réseau de télé-conférences vidéo, n'est-ce pas?

M. Pratt: Les compagnies de téléphone offrent à l'heure actuelle un service de télé-conférence vidéo, oui.

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: I guess I am trying to get my handle around. . .and it may not be a question you can answer. As you said, you don't really know in terms of the future potential, but I am wondering why we need to make these changes in order to allow you to pursue these market niches, as you have called it, if they are not currently available to you. What is it that is not available to you?

• 2030

Mr. Pratt: One example I think I mentioned in passing is video on demand. The capability or potential exists—it may not exist presently because the investment in fibre optics has not penetrated out to your home or office, but is further back in the network—and there have been some market trials in various places in North America of providing access from your home to a video database that would be resident or controlled through a switch in the network. You could, by extension, access video programming locations throughout the world by your own control through your keyboard, channel converter, or whatever the unit would be, as opposed to the broadcaster, narrow-cast approach the cable industry uses now.

Mr. MacWilliam: On one side, we have, first of all, the reality of technological convergence with the fibre optic cable. We have telecoms on one side and the cable industry on the other, and also the broadcasters; essentially what used to be different mediums. Through technological innovation and the development of fibre optics they now have the potential to merge their services.

So if the regulations were relaxed to allow that merging of services, don't we essentially end up with a duplicated system of essentially the telecoms and the cable companies, and perhaps the broadcasters as a third party, all competing for the same services? Is that not a type of duplication?

Mr. Pratt: That is a pertinent issue and one the Department of Communictions is studying right now through a committee in which I am involved. The issues revolve around whether it represents a duplication or represents a potential for competitive offerings, because if both industries are able to use their connections to offer whatever services are available there may well then be a greater utility to all customers in being able to select from a wider range of service offerings and different packages.

That is really the central issue the convergence committee is looking at: whether there should be one network or two or whether should we go beyond that question.

[*Traduction*]

M. MacWilliam: C'est peut-être une question à laquelle vous ne pouvez pas répondre. Comme vous l'avez dit, vous ne connaissez pas vraiment toutes les possibilités de la nouvelle technologie, mais je me demande pourquoi nous devrions apporter ces modifications pour vous permettre de vous installer dans ces créneaux, comme vous l'avez dit, s'ils vous sont déjà inaccessibles. Quels services ne pouvez-vous pas offrir à l'heure actuelle?

M. Pratt: Un exemple que j'ai mentionné en passant, je pense, c'est le vidéo sur demande. La capacité ou la possibilité existe bel et bien—ce n'est peut-être pas encore une réalité à l'heure actuelle, parce que l'investissement dans les fibres optiques n'a pas encore pénétré les résidences ou les bureaux, mais il est un peu plus loin dans le réseau—mais il y a eu un certain nombre de tentatives, en divers endroits en Amérique du Nord, pour permettre l'accès à une base de données vidéo à partir de la maison, au moyen d'un embranchement que pourrait emprunter votre demande dans le réseau. Par extension, vous pourriez communiquer avec des bases de données vidéo partout dans le monde, au moyen de votre terminal, de votre convertisseur ou d'un autre dispositif quelconque, par opposition aux moyens plutôt limités qu'offre aujourd'hui la câblodistribution.

M. MacWilliam: Nous avons d'un côté la réalité de la convergence technologique que présente la fibre optique. Nous avons les télécommunications d'un côté, et la câblodistribution de l'autre, et aussi la radiodiffusion, des moyens que nous avions l'habitude de considérer comme étant distincts. L'innovation technologique et l'avènement de la fibre optique offrent maintenant la possibilité à ces trois médias de fusionner leurs services.

Si l'on assouplissait la réglementation de manière à permettre cette fusion des services, ne nous retrouverions-nous pas essentiellement devant une duplication des systèmes des télécommunications et des câblodistributeurs, et peut-être des radiodiffuseurs, dans un troisième temps, qui se feraient tous concurrence pour offrir les mêmes services? Ne voyez-vous pas là-dedans une duplication des services?

M. Pratt: C'est une question pertinente, en effet, que le ministère des Communications a justement entrepris d'étudier à l'aide d'un comité dont je fais partie. S'agit-il, en réalité, d'une duplication des services, ou cela risque-t-il d'être favorable sur le plan de la concurrence, parce que si les deux secteurs peuvent utiliser leurs réseaux pour offrir tous les services qui sont disponibles, cette formule permettra peut-être à tous les clients de bénéficier d'un éventail beaucoup plus vaste de services et d'un ensemble de service différents.

C'est vraiment là la question sur laquelle le comité concentre toute son attention, à savoir s'il devrait y avoir un seul réseau ou deux, ou s'il faudrait aller au-delà.

[*Text*]

Mr. MacWilliam: It is a complex issue all right. You mentioned a globalization of telecommunications and, in terms of this whole process of deregulation, what about the failure to deregulate or the choice of not deregulating? Do we become more vulnerable to global competition or to foreign competition? Do we become vulnerable in terms of bypassing the whole Canadian system if it is not deregulated?

Mr. Pratt: Absolutely.

Mr. MacWilliam: How?

Mr. Pratt: The truism or the catch phrase that occurs over and over in the industry is that electrons don't know boundaries. The ability to carry a call from coast-to-coast in Canada and the cost to carry that call is the difference between carrying it on a Canadian network and an American network, which is virtually negligible. So that, with the degree of interconnection of all the networks and the lack of cost difference in whether you carry it at double the mileage, as opposed to a more direct route makes it such that the only barrier or difference is in the difference in regulation.

So we in the industry have noted that there have been significant opportunities for traffic to be carried via the U.S. and then overseas, as opposed to using Canadian facilities.

• 2035

Mr. MacWilliam: I have a question on the last point that is bothering me. He may wish to answer it, or roll it into the discussion later. We have talked about deregulation and competition. Is it possible to have competition within a regulated environment? Do we have to throw regulation out in order to introduce competition? Is one necessarily synonymous with the elimination of the other?

Mr. Pratt: I think, technically speaking, regulation is a substitute for competition, if we put our concerns for those fundamental policy issues to one side. They need to be protected in any case. The regulation I am speaking of, in answering your question, is really economic regulation, not policy-based regulation.

I don't want to suggest that we throw it out in order to get competition. We have come through a process in our industry, by which economic and policy regulation have created an environment, including a rate structure. If we threw it out right away, it would cause some negative impacts on a number of people. And that goes back to our concern with the Unitel proposal.

So I would agree that regulation is a substitute for competition, but in order to get effective competition and deliver benefits that we hope to be able to deliver, there should be a measured approach to deregulating.

The Chairman: Mrs. Finestone, just allow me to piggy-back quickly on that.

[*Translation*]

M. MacWilliam: Ce n'est pas évident, en effet. Vous avez mentionné la question de la mondialisation des télécommunications, et pour ce qui est de la déréglementation, qu'arriverait-il si nous décidions de ne pas déréglementer les télécommunications? Deviendrions-nous plus vulnérables face à la concurrence mondiale ou à la concurrence étrangère? Deviendrions-nous vulnérables en permettant que l'on contourne le système canadien, si la déréglementation ne se fait pas?

M. Pratt: Absolument.

M. MacWilliam: Comment?

M. Pratt: Le cliché ou l'expression que l'on entend continuellement répéter dans notre secteur, c'est que les électrons n'ont pas de frontières. La capacité de transmettre un appel d'un océan à l'autre au Canada et le coût de transmission de cet appel est la différence entre le transmettre à l'aide du réseau canadien et le transmettre à l'aide d'un réseau américain, et elle est minime. Le degré d'inter-connexion de tous les réseaux et la différence infinitésimale de coûts que représente le fait qu'on le transmette sur le double de la distance, par opposition à une voie plus directe, font en sorte que le seul obstacle est la différence dans la réglementation.

Dans l'industrie, nous avons donc constaté qu'il y a des avantages considérables à passer par les États-Unis pour transmettre des appels outre-mer, plutôt que d'utiliser des réseaux en territoire canadien.

M. MacWilliam: J'ai une question à poser au sujet du dernier point qui a été soulevé, et qui me tracasse un peu. Le témoin voudra peut-être y répondre immédiatement ou préférera peut-être remettre cela à plus tard. Nous avons parlé de la déréglementation et de la concurrence. La concurrence est-elle possible dans un milieu où il y a une réglementation? Devons-nous nous en débarrasser pour qu'il y ait concurrence? L'élimination de l'une au profit de l'autre s'impose-t-elle?

M. Pratt: Sur le plan technique, la réglementation est un substitut à la concurrence, si nous mettons de côté nos inquiétudes à l'égard des politiques fondamentales dans le domaine. Elles doivent être protégées, quoi qu'il advienne. La réglementation qui m'intéresse, en réponse à votre question, est en réalité la réglementation économique, et pas celle qui découle des politiques établies.

Je ne propose pas d'éliminer la réglementation pour engendrer de la concurrence. Dans notre secteur, la réglementation sur le plan de l'économie et des politiques a créé un environnement, et notamment une structure de tarification. Si nous éliminions aujourd'hui la réglementation, cela aurait des effets négatifs sur bien des gens. Et cela nous ramène à l'inquiétude suscitée par la proposition d'Unitel.

Je reconnais donc que la réglementation est un substitut à la concurrence, mais pour qu'il y ait une concurrence efficace, et en fin de compte des bénéfices, il faut adopter une attitude prudente à l'égard de la déréglementation.

Le président: Madame Finestone, permettez-moi d'enchaîner un peu là-dessus.

[*Texte*]

When you speak about deregulation and regulation, there is a time at the beginning in the development of the process where, for example, if we left it strictly to open competition, 70% of the homes in Canada wouldn't have phones. The traffic would be where the volume is.

You made quite a telling comment when you spoke about video on demand. Fibre optics are not throughout the system, so it would be fine for you to have the freedom to compete in those areas where the infrastructure exists. For those of us in the outskirts, who would like to have that televiewing on demand, it wouldn't be available unless there was some regulated imposition upon you to provide that service. It's pretty hard to simplify this into competition and regulation phrases.

Mr. MacWilliam: I sound like the free enterpriser and you sound like the socialist.

Mrs. Finestone: He sounds like he's from the outback.

The Chairman: I have a couple of very good fishing buddies who run telephone companies and I have been hearing from the distaff side for a long time.

Mrs. Finestone: As a matter of fact, I thought we were hearing from the outback right there.

The Chairman: Well you are.

Mrs. Finestone: But you know, the interesting thing is that there is a tremendous amount of competition, with big money being made within the regulated environment, with all due respect to our guests this evening.

Certainly if you are looking at the broadcast side—and it looks like our witnesses tonight would very much like to become a part of that— there is tremendous competition between the public and private sector. Up until a year or so ago, it was a very fine, productive and income-bearing industry. That leads me to my first question.

Let's say Telecom or one of the telephone companies was to buy Telesat, whose major business partners are the major purchasers of Telesat's satellite service, the broadcasters. Then Telesat decides that it would like to be in the broadcasting business too, which is what you have been saying here for the last half-hour or so. Don't you think you are in a conflict of interest situation? You are part of Telecom Canada, let's say, that purchased Telesat, and then you decide that the telecommunications people should also have access to the broadcast field. This is what you are saying when you talk about the Videoway interactive service, or the Alex interactive service, where you dial up on your telephone and you can dip into the library pool and get a paper view or direct broadcast on demand of videos, etc. That's what you're saying. You're saying you want to use my television set in my home, as a private citizen. I have a wire that comes into my house that's my telephone wire, and I have a wire that comes into my house that's a cable wire; you want to have access on that conduit through both my cable wire and my telephone wire.

• 2040

Mr. MacWilliam: It would be just one wire.

[*Traduction*]

Au sujet de la déréglementation et de la réglementation, je vous rappellerai qu'il y a eu un temps où, au début de la téléphonie, par exemple, si nous avions laissé agir librement la concurrence, 70 p. 100 des foyers au Canada n'auraient pas obtenu d'appareil téléphonique. Il n'y en aurait eu que là où la quantité était intéressante.

Vous avez fait une observation très révélatrice quand vous avez parlé du vidéo sur demande. Le réseau n'est pas encore complètement converti à la fibre optique. Il serait donc bien pour vous de pouvoir concurrencer dans les régions où l'infrastructure est en place. Pour ceux d'entre nous, en province, qui voudraient bénéficier de ce service vidéo sur demande, ce serait impossible, à moins que la réglementation ne vous oblige à offrir ce service. On peut difficilement résumer cela à une simple affaire de concurrence et de réglementation.

M. MacWilliam: J'ai un peu l'impression que vous parlez comme un socialiste le ferait, et moi, comme celui qui représente la libre entreprise.

Mme Finestone: Il parle comme quelqu'un de l'intérieur.

Le président: J'ai un ou deux très bons compagnons de pêche, qui exploitent des compagnies de téléphone, et qui me parlent depuis longtemps du démembrement du système.

Mme Finestone: Soit dit en passant, je pensais que c'était des gens de l'intérieur.

Le président: Eh bien, oui, madame Finestone.

Mme Finestone: Mais, vous savez, ce qu'il y a d'intéressant dans tout cela, c'est qu'il y a énormément de concurrence dans ce domaine, qu'il se fait beaucoup d'argent malgré la réglementation, avec tout le respect que je dois à nos invités.

Si vous examinez la question du côté de la radiodiffusion—ce qui semble intéresser énormément nos témoins, ce soir—il y a beaucoup de concurrence entre le secteur public et le secteur privé. Jusqu'à l'année dernière, ou à peu près, c'était un très bon secteur, très productif et rémunérateur. Cela m'amène à ma première question.

Supposons que Telecom ou l'une des compagnies de téléphone veuille acheter Telesat, dont les principaux partenaires sont les acheteurs les plus importants de services satellitaires de Telesat, les radiodiffuseurs. Puis, supposons aussi que Telesat décide qu'elle aimerait prendre une part du marché de la radiodiffusion, ce que vous dites depuis environ une demi-heure. Cela ne vous place-t-il pas en conflit d'intérêts? Vous faites partie de Telecom Canada, qui a acheté Telesat, et vous décidez ensuite que les entreprises de télécommunications devraient aussi avoir accès au domaine de la radiodiffusion. C'est ce que vous dites quand vous parlez du service interactif Videoway ou du service interactif Alex, qui permettent d'avoir accès, par téléphone, à un réseau de bibliothèques et d'obtenir une image sur papier ou des renseignements vidéo sur demande, etc. C'est précisément ce que vous affirmez. Vous dites que vous voulez utiliser mon téléviseur, qui se trouve dans mon foyer, dans ma propriété, chez moi. Il y a deux fils de communication qui entrent dans ma maison: le fil du téléphone et le fil du câble. Vous voudriez pouvoir utiliser les deux, n'est-ce-pas?

M. MacWilliam: Il n'y aurait qu'un seul fil.

[*Text*]

Mrs. Finestone: Not yet. Right now—

Mr. MacWilliam: Well, it would be one wire.

Mrs. Finestone: That's the Japanese model. Right now, we've got two models.

That's what you're saying. Regardless of whether there is one wire coming into my house that is a fibre-optics wire or whether there are two wires, one twin-copper and one fibre-optics, you want to have rights on both those wires. Isn't that what you're saying?

Mr. Pratt: We're prepared to have that same right open to other providers as well.

Mrs. Finestone: So you're saying that the broadcasters should be entitled to get into the telecommunications side?

Mr. Pratt: I think that follows naturally, yes.

Mrs. Finestone: Well, if the broadcasters got into the telecommunications side and the telephone companies got into the broadcasters' side, then you're saying the eventual convergence would be between those companies and who would buy whom out, because you can't have this in a small country like Canada and have Canadian content regulations of any significance.

I understand that you're really saying that technically you could have access to this incredible video on demand or pay-per-view system of movies; you could also have the potential for HDTV and HDTV carrying the wonderfully exciting IMAX films in a better visual demonstration. So you could have that as well. What are you going to leave to your broadcasters? You're saying, let it be a jungle out there and let them all figure out who should be who and doing what; but, forget it, we'll decide that in the marketplace. Would that be a rough but fair assessment?

Mr. Pratt: I think what would happen is each industry, or each specialist, would thrive in its specialty. A point we didn't mention is that there is the potential now for the broadcasters or cable companies. There is no restriction on them offering telecommunications services. There are, in fact, subsidiaries of cable companies that offer private line or private network services in competition with the telephone companies.

Mrs. Finestone: Are you talking about Rogers?

Mr. Pratt: Yes.

Where I see it ending up, rather than being the kind of jungle scenario you're talking about, is that the telephone companies would concentrate on their core business. As they develop new applications from their core business, they may well have the opportunity to turn that business over to a related company or a company that was formerly a competitor. But rather than have sections of the market carved up by regulatory barriers, let's isolate the things that

[*Translation*]

Mme Finestone: Pas encore. A l'heure actuelle...

M. MacWilliam: Il n'y aurait qu'un seul câble.

Mme Finestone: Selon le modèle japonais. A l'heure actuelle, nous avons deux modèles différents.

C'est ce que vous dites. Que ce soit un fil de fibre optique, qu'il y ait un ou deux fils, un fil de cuivre et un fil de fibre optique, vous voulez pouvoir utiliser les deux. Est-ce bien cela?

M. Pratt: Nous n'avons rien contre le fait que ce soit aussi permis aux autres médias.

Mme Finestone: Vous dites donc que les radiodiffuseurs devraient pouvoir entrer dans le domaine des télécommunications?

M. Pratt: Je pense que c'est une conséquence logique, oui.

Mme Finestone: Si les radiodiffuseurs pouvaient entrer dans le domaine des télécommunications, et les compagnies de téléphone dans le domaine de la radiodiffusion, vous dites que ces deux genres de médias en viendraient peut-être à converger, mais lequel achèterait l'autre, parce qu'une réalité de ce genre ne peut pas exister au Canada et permettre une réglementation du contenu qui soit valable.

Si je comprends bien, vous soutenez que sur le plan technique, on pourrait avoir accès à cet incroyable service de vidéo sur demande ou à cette formule de paiement pour chaque film que l'on regarde, que l'on pourrait aussi avoir droit à la télévision à haute définition qui permet de télédiffuser les films IMAX, qui sont si merveilleux, avec une meilleure définition. Vous auriez donc la possibilité d'offrir ces services. Mais qu'allez-vous laisser aux radiodiffuseurs? Vous voulez qu'on laisse libre cours à la concurrence et que les différents médias se partagent le gâteau, mais oubliez cela, ce sera le marché qui en décidera. Est-ce une interprétation un peu grossière, mais quand même juste de la situation?

M. Pratt: Si cela arrivait, je pense que chaque secteur, chaque spécialiste se concentrerait sur sa spécialité. Nous n'avons pas mentionné le fait que les radiodiffuseurs ou les câblodistributeurs en ont maintenant la possibilité. Rien ne les empêche aujourd'hui d'offrir des services de télécommunications. Il existe, en fait, des filiales de câbldistributeurs qui offrent des services de ligne privée ou de réseau privé en concurrence avec les compagnies de téléphone.

Mme Finestone: Parlez-vous de Rogers Communications?

M. Pratt: Oui.

Le résultat final, plutôt que la jungle que vous décrivez, ce serait que les compagnies de téléphone se concentreraient sur leur activité principale. Au fur et à mesure qu'elles découvriraient de nouvelles applications dérivant de leurs activités principales, elles pourraient peut-être les transférer à une filiale ou à une société qui était auparavant un concurrent. Mais plutôt que de délimiter des segments de marché au moyen d'obstacles réglementaires, isolons les

[*Texte*]

we want to protect. We've agreed on some of them, and I'm sure we would agree on most of the others. Let's say that's what we're going to regulate and let's allow the various industries to push hard to deliver what they can do best to all Canadians within those constraints.

Mrs. Finestone: There are two specific questions. I got, as I understood it from you, the need for one regulator. We don't want dual regulation. Is that correct?

Mr. Pratt: Yes.

Mrs. Finestone: Do you also see telecommunications as a federal jurisdiction?

Mr. Pratt: Under the system right now, yes, it's a federal jurisdiction.

Mrs. Finestone: And with respect to interactive technology, such as Videoway or Alex or whatever new nomenclature might come up, either through Bell Canada or Videotron, in a new telecommunications policy you would like to see some of that available to both and the most successful takes all, or takes part, along the way. Is that particular issue what you're discussing when you're at this convergence committee, and what progress have you made at that committee?

• 2045

Mr. Pratt: Yes, that is one of the issues we've been discussing. As for the progress, we are really in the midst of the process now. We've met once and a series of individual meetings is scheduled. I think we can expect to see a report probably in the spring of next year.

Mrs. Finestone: Have they divided it into broadcasters and telecommunications people, or have they put them together based on their region? You say you've divided it up; I was just curious as to what way you're dividing up looking at the issue of convergence.

Mr. Pratt: The appointees are from cable companies, telephone companies, broadcasters, some other technical industry experts, some other information service providers, content providers, and I believe there is a union representative on the committee as well. We meet as a total group, and subsequently the co-chairs appointed by the DOC will be conducting interviews with individual members. So that is the separate process.

Mrs. Finestone: What we're trying to look at here in our mandate, which is twofold, is what we are going to need in the future to make you more efficient, more effective, so Canada can move forward into the 21st century and what are the conditions under which the new constitution should or should not express the concern in this regard. So if you're looking at the whole question of convergence, the broadcasters would have to follow in the same way as the

[*Traduction*]

éléments que nous voulons protéger. Nous sommes d'accord sur certains de ces éléments, et je suis persuadé que nous nous entendrions aussi sur la plupart des autres aspects. Décidons que c'est cela que nous allons réglementer et permettons aux divers secteurs de faire tout ce qu'ils peuvent pour livrer les meilleurs services possibles à tous les Canadiens dans ces limites.

Mme Finestone: Deux questions précises se posent. Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, il faut une seule réglementation. Nous n'en avons pas besoin de deux, n'est-ce-pas?

M. Pratt: Oui.

Mme Finestone: Les télécommunications sont-elles de compétence fédérale, selon vous?

M. Pratt: Dans le système actuel, oui, elles sont de compétence fédérale.

Mme Finestone: Et, pour ce qui est de la technologie interactive, comme le service Videoway ou Alex, par exemple, comme vous voudrez les appeler, qu'ils soient offerts par Bell Canada ou par Videotron, dans le cadre d'une nouvelle politique en matière de télécommunications, vous voudriez que ces services puissent être offerts par les deux médias et que le meilleur l'emporte en tout ou partie. Est-ce de cela que vous discutez au comité dont vous faites partie, et quels progrès avez-vous fait jusqu'à maintenant à ce comité?

M. Pratt: Oui, c'est une des questions dont nous avons discuté. Pour ce qui est du processus, nous en sommes vraiment au milieu. Nous nous sommes réunis une fois, et toute une série de réunions individuelles sont prévues. Je pense qu'un rapport sortira probablement au printemps prochain.

Mme Finestone: A-t-on réparti les gens, selon qu'ils sont du domaine de la radiodiffusion ou de celui des télécommunications, ou les a-t-on regroupés ensemble par région? Vous dites que le comité est divisé. J'étais seulement curieuse de savoir comment vous étiez divisés pour examiner la question de la convergence de la radiodiffusion et des télécommunications.

M. Pratt: Au comité, certains représentent des câblodistributeurs, des compagnies de téléphone, des radiodiffuseurs, quelques experts techniques, quelques représentants de services d'information et de services de réalisation, et je pense qu'un représentant syndical siège aussi au comité. Nous nous réunissons tous ensemble, et plus tard, les coprésidents, qui ont été nommés par le ministère des Communications, interviewveront individuellement les membres. Ce sera le processus distinct, si vous voulez.

Mme Finestone: L'objectif recherché dans le cadre de notre mandat, qui comporte deux volets, c'est de déterminer ce qu'il faudra faire pour que vous soyez plus efficient et plus efficace, à l'avenir, pour que le Canada puisse entrer d'un bon pied dans le XXIe siècle, et comment la nouvelle constitution devrait, ou non, refléter l'inquiétude que nous avons à cet égard. Donc, dans toute cette question de la convergence, les radiodiffuseurs devraient être traités de la

[*Text*]

telecommunications, under one regulator and under federal jurisdiction—and the cable companies, for that matter, who are provincial at this moment but regulated federally—so that eventually, whatever decisions you take can have a national impact.

Would that be a fair assessment? Are you looking at the issue of whether your decisions should be national in their impact, or are you looking at whether it can be done on a local basis or a regional basis? What is in that mandate?

Mr. Pratt: That's not part of the consideration of the convergence committee.

If I could answer your question directly, I don't know that it's necessary to have parallel control over the relative industries, and I don't know that it's necessary, either, to have control over the industries per se as much as over the policy elements, the requirements—

Mrs. Finestone: Excuse me; stop at the word "control". Is there a difference between the word "control" and the word "policy"?

Mr. Pratt: If it's necessary to implement a policy objective, then it might not be necessary to control or govern or regulate all the operations of the industry, which is the situation with the telecommunications industry. I would suggest that the model that should be considered is one that isolates the elements of policy that should be protected or enforced or ensured and to have those be common through the various players in the industry. Whether or not one particular industry that has a greater emphasis on culture, for instance, has its policy prescription coming through a co-operative or a consultative approach or through a purely one-tier or one-level-of-government approach doesn't need to be decided commonly for each element. I think it's possible to divide them.

Mrs. Finestone: Making it possible to divide them—and I think you even mention this within the text you gave us—one of the very important distinctions we have within the Canadian system is to allow for Canadian content. Right now you're carrying the Canadian arts communication vehicles. You're the vehicle that carries it. Whether it be song, film, video, or whatever, the telecommunications infrastructure carries that message. Within what we say the content of that message you're carrying must be, there are very important, I believe, Canadian considerations that allow us finally to become familiar with each other across this land, through better knowledge of who's who, and to allow the expression of that creative approach, whether it be through a film, a video, a movie, an entertainment, an arts and culture whatever.

• 2050

Now, if we move into this new area, which I think we're going to have to look at—I don't think we can stay deaf, dumb, and blind; I think it would be very stupid on our part, very short-sighted. Are you, however, being invited to consider the importance of Canadian content and the Canadian dimension as you look at the hardware reality of what has been discovered through whatever means? Now, we've got all that hardware, that new technology—that's form; that's not content. That's the box, but it's not the stuffings in the box.

[*Translation*]

même façon que les entreprises de télécommunications, ils devraient être assujettis à une seule réglementation, de compétence fédérale—et cela vaut aussi pour les câblodistributeurs, qui sont assujettis à la compétence provinciale à l'heure actuelle, mais qui obéissent à une réglementation fédérale—pour que toutes les décisions prises, à un moment ou à un autre, aient une incidence nationale.

Cette interprétation est-elle juste? Cherchez-vous à déterminer si vos décisions devraient avoir une incidence nationale, ou plutôt à déterminer si l'incidence ne pourrait être que locale ou régionale? Que dit ce mandat?

M. Pratt: Cela ne fait pas partie des questions examinées par le comité de la convergence.

Si vous me permettez d'être direct, je ne pense pas qu'il soit nécessaire que des contrôles parallèles s'exercent sur les industries, pas plus qu'il y ait des contrôles directs sur les industries, mais davantage sur les politiques, les exigences. . .

Mme Finestone: Excusez-moi; arrêtez-vous au mot «contrôle». Y a-t-il une différence entre «contrôle» et «politique»?

M. Pratt: S'il faut mettre en oeuvre une politique, il n'est peut-être pas nécessaire de contrôler toutes les activités de l'industrie, ce qui est le cas dans le secteur des télécommunications. Le modèle à envisager devrait isoler les éléments de la politique qui devraient être protégés, renforcés ou garantis, et faire en sorte que ces éléments s'appliquent également aux divers intervenants de l'industrie. Il n'est pas nécessaire de déterminer pour chaque élément si un secteur particulier qui se concentre davantage sur la culture, par exemple, élabore sa politique par la coopération ou la consultation, ou par un seul ou deux paliers de gouvernement. Je pense qu'il est possible de les diviser.

Mme Finestone: Qu'il soit possible de les diviser—et je pense que vous mentionnez même cela dans le texte que vous nous avez remis—l'une des différences très importantes du système canadien, c'est qu'on prévoit un certain contenu canadien. À l'heure actuelle, vous gérez les instruments de communication des arts canadiens. Vous êtez le véhicule de ces communications. Qu'il s'agisse des chansons, des films, des vidéos, ou de quoi que ce soit d'autre, l'infrastructure des télécommunications transporte ce message. Dans le contexte du contenu canadien que doit contenir ce message, il y a des considérations canadiennes très importantes, je pense, qui nous permettent de mieux nous connaître d'un bout à l'autre du pays, et d'exprimer cette attitude créatrice, que ce soit par l'entremise d'un film, d'un spectacle, d'un art ou d'une culture.

Maintenant, si nous nous engageons dans cette voie, et je crois que c'est inévitable—nous ne pouvons pas rester sourds, muets et aveugles; ce serait très bête et myope de notre part. Cependant, vous a-t-on invité à songer à l'importance du contenu canadien et de la dimension canadienne lorsque vous étudiez la technologie nouvelle? Maintenant que nous avons tout ce matériel, toute cette nouvelle technologie—il faut bien se dire que c'est la forme; ce n'est pas le fond. C'est la boîte noire, mais pas son contenu.

[*Texte*]

I'm concerned that in this mandate you've got, this convergence committee, unless I have not understood you clearly, you're looking strictly at the box, the carriage wheel, the train track. You're not looking at what's going into that track, but that's equally important.

En français, on dit qu'on regarde le contenant, mais pas le contenu. Pour moi, c'est très grave.

Mr. Pratt: I'd certainly accept the importance of that and agree with you both are important. That to date hasn't been one of the subject issues that's been raised. I'd be happy to point that out at our next meeting.

Mrs. Finestone: Well, if you would do that, I think all of us in this committee would be very grateful, and pleased to note that takes place. We thank you for offering to do that.

Mme Roy-Arcelin: Je n'avais pas l'intention de poser une autre question, mais j'ai une petite tentation.

On s'est donné un mandat nouveau à notre Comité. C'est la raison pour laquelle vous êtes ici. Nous voulons connaître l'opinion et le rôle de certains groupes ou de certaines entreprises en matière d'unité canadienne, surtout au niveau des communications.

Je ne m'arrête pas au côté technique de vos mandats ou de vos attributions; je me tourne encore vers l'identité. Je me dis toujours qu'on ne vit pas le même voyage. On ne vit pas le même voyage, mais pourtant, on doit arriver au même endroit en même temps. Voilà le problème.

Tout à l'heure, on a abordé un peu la question du Sénat, on a effleuré la clause Canada et ainsi de suite. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais je voudrais vous poser une question par simple curiosité. Vous venez de loin. Vous ne venez pas d'un autre pays, mais plus on va vers l'Ouest, plus on a l'impression d'être loin l'un de l'autre. Vous n'êtes pas obligé de me répondre en tant que représentant d'une entreprise. Vous pouvez me répondre comme simple individu et me donner librement votre opinion.

Vous savez que, de plus en plus, on reconnaît la société distincte du Québec au Canada. Est-ce une définition que vous trouvez un peu gênante ou peu appropriée? Peut-être qu'en reconnaissant la société distincte, on arriverait à mettre tous les morceaux ensemble.

J'aimerais avoir votre opinion là-dessus tout simplement.

Mr. Pratt: I neglected to mention, when you spoke last, I accept your adjuration that we should take a more active role and not just rest on the distinction between carriage and content. You have now given me a very specific opportunity to step down from that position. If I could, I'd like to give you the personal response to the question.

• 2055

I am a native Albertan, third generation, and have a very particular feeling for that part of the country. In have travelled, through my job with AGT, and experienced what I mentioned previously in Telecom Canada. I sat at a table

[*Traduction*]

Ce qui me préoccupe, c'est que dans le mandat du comité de convergence, si je comprends bien, vous regardez strictement la boîte, la roue de carrosse ou la voie ferrée. Vous ne regardez pas ce qu'on va mettre sur cette voie, mais c'est aussi très important.

In French, we say that we look at the container but not the content. To my mind, that is very serious.

M. Pratt: J'accepte l'importance de cette dimension et je suis d'accord avec vous que les deux éléments sont importants. Ce sujet n'a pas été soulevé jusqu'à présent. Je serais heureux de le signaler à notre prochaine réunion.

Mme Finestone: Eh bien, si vous pouviez le faire, nous vous serions tous très reconnaissants. Merci de l'avoir offert.

Mrs. Roy-Arcelin: I had not intended to ask another question, but I am somewhat tempted.

Our committe has given itself a new mandate. That is why you are here. We want to find out the opinions and roles of certain groups or certain enterprises with regard to Canadian unity, particularly in terms of communications.

I am not going to discuss the technical side of your mandate or allocations, but rather the issue of identity. I always thought that we are just not experiencing the same journey. Yet, we must get to the same destination at the same time. That is the problem.

Earlier, we broached the question of the Senate, we touched on the Canada clause and so forth. I do not want to get into detail, but I would like to ask you a question out of pure curiosity. You come from far away. You do not come from another country, but the further West we go, the more we get the impression of being far from one another. You do not have to answer me as a representative of an organisation. You can just answer me as an individual and give me your opinion freely.

You know that the distinct society of Quebec is increasingly recognized in Canada. Is this a definition that you find somewhat disturbing or inappropriate? By recognizing the distinct society, we might just manage to assemble all the pieces of the puzzle.

I would simply like your opinion on that.

M. Pratt: Lorsque vous avez pris la parole plus tôt, j'ai oublié de mentionner que j'accepte votre recommandation que nous prenions un rôle plus actif plutôt que de nous arrêter simplement à cette distinction entre le contenant et le contenu. Vous venez de me donner une très bonne occasion de mettre de côté ce rôle pour le moment. Si vous le permettez, j'aimerais donner une réponse personnelle à cette question.

Je suis un Albertain de troisième génération et j'ai des sentiments très profonds pour cette partie-là du pays. J'ai beaucoup voyagé au cours de mon travail auprès de AGT, et j'ai vécu les expériences que j'ai mentionnées antérieurement

[*Text*]

with people in similar situations from other companies and found a richness each can bring to that table. The act of sharing has made it more real for me to be part of that group, and part of that nation.

I would like to come back to your question of recognizing the distinctiveness without necessarily having to apply certain terms or meanings to words. Recognition of those distinctive characteristics, and the ability to trade mine for yours, is extremely valuable. I think that's where the future course lies. That's how we can make something that we both can have, even though we come from different perspectives.

Mme Roy-Arcelin: Ce que vous dites est intéressant. Comme vous, j'ai un grand amour pour le Québec, mais aussi un grand amour pour le Canada. Quand on voyage, on est toujours fier de dire qu'on vient du Canada. J'ai deux oncles qui sont morts pour défendre les couleurs du Canada lors de la dernière guerre.

Voilà un peu le déchirement que l'on vit, mais je suis contente de vous avoir posé cette question. Merci.

The Chairman: I would like to say that you should feel no sense of apology for using the word "sharing", because I think that sharing is extremely important. I share what you said in that first paragraph.

I would like to speak for Dr. Hogue, who has unfortunately not returned. He has made a very telling point, to the great benefit of our entire study, in my view. There is a great diversity of identities throughout Canada, and we do not need to sacrifice those identities to gain unity. I think he was attempting to develop that theme in his questioning to you, but it did not come off as well as it ordinarily does. You certainly should not feel, in my opinion, anything negative about the word "sharing".

I think we are all striving to find a way of expressing the collectivity of Canada. I would be interested in your personal views about that. You've spoken about the sharing, and the sense of richness you've developed by working with your colleagues from other provinces. I've experienced that in politics and business myself.

How can we find an identity, or a vision that we share of Canada, despite its diverse identities?

Mr. Pratt: I'm sorry, I wasn't able to follow Dr. Hogue to the point you've described. I strongly agree with that view.

I mentioned my background. I'm proud to call myself an Albertan, but by saying that, I don't believe that makes me any less Canadian than anyone else. We tend to. . .and I have experienced it with many of my friends in Alberta, who take issue with me on that point. They believe that to be a negation of a national identity. I don't think that's the way out of this dilemma we find ourselves in.

[*Translation*]

à Telecom Canada. J'ai été assis autour d'une table avec des gens qui se trouvaient dans des situations semblables et provenaient d'autres compagnies, et j'ai constaté la richesse que chacun peut apporter à cette table. Le fait de partager, de dialoguer avec eux m'a vraiment fait réaliser que je fais partie de ce groupe, de cette nation.

J'aimerais revenir à votre question sur la reconnaissance de la société distincte sans nécessairement appliquer certains terms ou certaines significations à ces mots-là. La reconnaissance des caractérisiques distinctes et la capacité d'échanger les miennes pour les vôtres est extrêmement précieuse. Je crois que c'est là la bonne voie pour l'avenir. Voilà comment nous réussirons à créer quelque chose que nous pourrons tous deux avoir, même si nous partons de perspectives différentes.

Mrs. Roy-Arcelin: What you're saying is very interesting. Just like you, I have a great love for Quebec bur also for all of Canada. When we travel, we're always very proud to say we are from Canada. I have two uncles who died defending this country in the last World War.

This is how we are torn, but I'm glad I asked you that question. Thank you.

Le président: Je tiens à souligner que vous n'avez pas du tout à vous excuser d'avoir utilisé le mot «partage», car je crois que le partage est extrêmement important. Moi, je partage ce que vous avez dit dans ce premier paragraphe.

J'aimerais parler au nom de M. Hogue, qui n'est pas revenu, malheureusement. Il a fait valoir un point tout à fait essentiel, pour le plus grand bien de notre étude, à mon avis. Il y a une grande diversité d'identités partout au Canada, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de les sacrifier pour réaliser l'unité. A mon avis, c'est le thème qu'il a essayé de développer lorsqu'il vous a interrogé, mais cela ne s'est pas révélé aussi clair que d'habitude. Quant à moi, nul ne devrait voir quoi que ce soit de négatif dans le terme «partage».

Je crois que nos essayons tous de trouver le moyen d'exprimer la collectivité du Canada. J'aimerais bien connaître votre point de vue personnel à ce sujet. Vous avez parlé du partage, du sentiment de richesse que vous avez développé en travaillant avec vos collègues d'autres provinces. J'ai moi-même éprouvé ce sentiment en politique et en affaires.

Comment pourrions-nous trouver une identité ou une vision que nous pourrions partager au Canada, malgré nos identités très différentes?

M. Pratt: Je regrette, mais je ne suis pas arrivé à suivre M. Hogue au point que vous venez de décrire. Je suis tout à fait d'accord avec ce point de vue.

J'ai parlé de mes antécédents. Je suis fier de dire que je suis Albertain, mais en le disant, je ne crois pas devenir moins Canadien que n'importe qui d'autre. Nous avons tendance à. . . et j'en ai vécu l'expérience avec nombre de mes amis en Alberta qui argumentent avec moi là-dessus. Ils pensent que c'est une négation de notre identité nationale. Je ne pense pas que c'est la façon de régler le dilemme dans lequel nous nous trouvons.

[*Texte*]

• 2100

There are so many things we've done and personal things our families have shared on behalf of the nation that we tend to overlook. It's unfortunate we lack the understanding that regionalism is part of what makes us unique. I guess that's probably where we were coming from in terms of saying, if we have some means of being able to help people share those things and if there is a way of translating those strong feelings, maybe that's something of value we can contribute to the exercise.

The Chairman: There's one person who has not participated in this conversation at all. Mr. Oliver, now that we're getting down to personal views, do you want to offer any personal opinions on this subject we're just discussing about identity and unity and. . .

Mr. Angus Oliver (Director, Regulatory Policy): I would certainly shares the views of Mr. Pratt. I'm not a native Albertan; I've been in Alberta for one year. Prior to that I've lived in a number of provinces: British Columbia, Ontario, Québec. All of those provinces have differences. In each one, as I'm living there, I've identified with the people I'm with. I've enjoyed them and I've felt myself to be a member of that province and also a Canadian.

I think the situation we face in that respect—without getting back into the business side of things—is similar to what we have in the regulation. We're looking to a regulatory system that incorporates a national dimension that is also respectful of regional differences. I think that's really the same issue we have with the distinctiveness clause.

The Chairman: Would you say the individual distinct areas are enhanced by their pursuit of and their contribution to the national dimension?

Mr. Oliver: I think certainly the national dimension is enhanced by the distinctiveness, and yes, I would concur it works in the other direction too.

The Chairman: Are there any further questions?

Mrs. Finestone: Could we have copyright rights because I'd like to use that quote in the beginning of our report. Do you give us copyright rights?

The Chairman: That was a good quote.

Mrs. Clancy: How do you like that? You said three sentences and we're already fighting to put you in the front of the report.

The Chairman: I would like to thank you both very much for coming; you certainly made a contribution that's gone well beyond just telecommunications. I think we will be able to use a good deal of the insight we've gained from your remarks tonight in the consensus we hope to reach in our report.

Mr. MacWilliam: I wonder if I might be permitted to ask a question in regard to the comments that have been made at the final stage. Please don't think it to be a needlessly provocative comment.

[*Traduction*]

Il y a tellement de choses que nous avons faites et d'événements que nos familles ont partagés au nom de la nation, et que nous avons tendance à oublier. Il est malheureux que nous ne comprenions pas que le régionalisme est une partie de ce qui nous rend uniques. C'est probablement cela qui nous animait lorsque nous disions que si l'on peut arriver à aider les Canadiens à partager davantage ces réalités et à traduire ces sentiments bien ancrés, ce sera peut-être une contribution valable à notre entreprise.

Le président: Il y a une personne qui n'a pas encore participé à la conversation. Monsieur Oliver, maintenant que nous en arrivons à exprimer des vues personnelles, avez-vous une opinion à exprimer au sujet de l'identité et de l'unité du Canada. . .

M. Angus Oliver (directeur, Politiques réglementaires): Je suis certainement d'accord avec M. Pratt. Je suis en Alberta depuis seulement un an. Avant cela, j'ai vécu dans plusieurs provinces. En Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Toutes ces provinces sont différentes. Dans chacune d'elles, je me suis identifié aux gens. Je les ai aimés et j'ai senti que je faisais partie de cette province, tout en étant en même temps Canadien.

La difficulté tient au fait que la situation sur ce point—sans revenir à l'aspect commercial des choses—est analogue à celle dans laquelle nous nous trouvons tous la réglementation. Nous avons un système de réglementation qui comporte une dimension nationale et qui respecte en même temps les différences régionales. À mon avis, la même question se pose au sujet de l'article concernant le caractère distinct des régions.

Le président: Diriez-vous que chacune des régions distinctes est améliorée par sa contribution à la dimension nationale?

M. Oliver: Le caractère distinct de chacune des régions améliore certainement la dimension nationale, et cela est aussi vrai dans l'autre sens.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

Mme Finestone: Pourrons-nous avoir des droits d'auteur, parce que je voudrais utiliser cette citation au début de notre rapport. Allez-vous nous permettre de l'utiliser?

Le président: C'était vraiment bien dit.

Mme Clancy: Que pensez-vous de cela? Vous avez prononcé trois phrases, et il est déjà question de vous citer au début du rapport.

Le président: Je vous remercie tous deux d'être venus témoigner aujourd'hui. Votre contribution dépasse certainement le domaine des télécommunications. Je pense que nous allons pouvoir utiliser une bonne partie des idées que nous avons pu tirer de vos observations sur le consensus que nous espérons atteindre dans notre rapport.

M. MacWilliam: Pourrais-je poser une question au sujet des dernières observations. Ne l'interprétez pas comme une provocation inutile.

[*Text*]

I come from out west, the Okanagan in British Columbia. I think there is or does tend to be a perception among some western Canadians that if Québec were to separate from Canada, Canada would not be the worst for it, that we could continue. Because you represent very important corporate interests in Alberta and certainly have contact with the feelings of that particular province, I wonder whether you share those feelings or whether you feel somewhat differently about it. I suspect that you feel differently about it, and perhaps you would like to reflect on that.

• 2105

Mr. Pratt: I would feel a very great sense of loss, as a matter of fact. One of the experiences in my travels in Canada that I've felt was most meaningful was the ability to go to other provinces and other cultures, because there are many in my definition, and be able to feel a much greater affinity with those, that I have almost an entitlement... I don't want to use that term in the legal sense, but I have felt that I have a much greater right to experience those than I would if I went to Los Angeles or even a nearer place in Montana that had more—

The Chairman: It's part of your country.

Mr. Pratt: It is. I would feel a great sense of loss if it was gone.

The Chairman: That just adds emphasis to the testimony, and we appreciate it very much.

Thank you, members of the committee, for your indulgence on another Monday night. We are going to quit early tonight.

This meeting stands adjourned.

[*Translation*]

Je viens de l'Ouest, de la région d'Okanagan, en Colombie-Britannique. Dans l'Ouest, certains Canadiens pensent que si le Québec se sépare du Canada, le Canada ne s'en portera pas plus mal. Nous pourrons continuer. Compte tenu que vous représentez des sociétés très importantes en Alberta et que vous êtes sûrement au courant des sentiments qui règnent dans cette province, je me demande si vous avez la même impression que ces Canadiens de l'Ouest, ou non. J'ai l'impression que vous n'êtes pas tout à fait du même avis, et vous voudriez peut-être nous dire un peu ce qu'il en est.

M. Pratt: J'aurais le sentiment d'avoir beaucoup perdu. L'une des expériences les plus importantes que j'aie tirée de mes voyages au Canada, c'est la possibilité d'aller d'une province à l'autre et d'une culture à une autre, parce qu'il y en a plusieurs, selon moi, et de pouvoir sentir une bien meilleure affinité avec ces cultures, que j'ai presque droit... Je ne peux pas utiliser ce terme en son sens juridique, mais j'ai eu l'impression d'avoir beaucoup plus le droit d'expérimenter ces cultures que ce ne serait le cas à Los Angeles, ou même plus près, au Montana, où il y a plus...

Le président: Le Québec fait partie de votre pays.

M. Pratt: Absolument. J'aurais le sentiment d'avoir perdu quelque chose d'important s'il se séparait.

Le président: Cela ajoute encore à votre témoignage, et nous vous en remercions infiniment.

Mesdames et messieurs, merci de votre indulgence pour cet autre lundi soir. Nous allons partir tôt ce soir.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From AGT Limited:

Jim Pratt, Vice-President, Regulatory Policy;

Angus Oliver, Director, Regulatory Policy.

TÉMOINS:

De AGT Limited:

Jim Pratt, vice-président, Politique de réglementation;

Angus Oliver, directeur, Politique de réglementation.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 23

Tuesday, November 26, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 23

Le mardi 26 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24372—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice-Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott *(Hamilton—Wentworth)*—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice-présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 26, 1991
(31)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:48 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

In attendance from the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Business Telecommunications Alliance: George Horhota, President; Mairi MacDonald, General Counsel. *From the Council for Business and the Arts in Canada:* John P. Fisher, Chairman; Blair Mascall, President and Chief Executive Officer.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses from the Canadian Business Telecommunications Alliance made a statement and answered questions.

The witnesses from the Council for Business and the Arts in Canada made a statement and answered questions.

On motion of Jean-Pierre Hogue, it was agreed,—That the document submitted to the Committee by the Council for Business and The Arts in Canada be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*. (*See Appendix "COMM-6"*).

At 6:16 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 26 NOVEMBRE 1991
(31)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 15 h 48, salle 701, immeuble La Promenade, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise: George Horhota, président; Mairi MacDonald, avocate générale. *Du Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada:* John P. Fisher, président; Blair Mascall, président-directeur général.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'examen du rôle des communications et de la culture dans l'unité canadienne.

Les témoins de l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise, font des exposés et répondent aux questions.

Les témoins du Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada, font des exposés et répondent aux questions.

Sur motion de Jean-Pierre Hogue, il est convenu,—Que le document présenté par le Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «COMM-6»*).

À 18 h 16, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, November 26, 1991

• 1550

The Chairman: We'll bring the meeting to order, please. Members of the committee, we have the required number to receive evidence and I expect we'll have some additional colleagues. We have a representative from each of the three parties and we are properly convened to receive testimony.

I'm very pleased to welcome two representatives from the Canadian Business Telecommunications Alliance, Mr. George Horhota, the President, and Ms Mairi MacDonald who is General Counsel. I understand you are going to make a verbal presentation at the outset. Apart from the printed material you've distributed, your verbal presentation is not in hard copy, so I guess we should listen closely. Thank you very much for appearing.

Ms Mairi MacDonald (General Counsel, Director of Regulatory Affairs, Canadian Business Telecommunications Alliance): Thank you very much for the invitation to be here this afternoon. We're interested in this project of the standing committee. We're looking forward to seeing the recommendations you make and we're very much pleased to be part of the process.

As Mr. Bird mentioned, to my left is George Horhota who is President of Canadian Business Telecommunications Alliance for 1991-92. My name is Mairi MacDonald. I'm General Counsel and Director of Regulatory Affairs.

We're going to split the presentation we have to make to you this afternoon, with George speaking first. He will address his remarks to a couple of issues—first of all, what CBTA is and what we do, and secondly, why we think telecommunications is important and the kind of contribution we think telecommunications can make to Canadian unity, Canadian identity—the kinds of issues you've asked us to address. Then I'm going to make some more specific comments about the policy proposals we advance and how we think government policy changes can help telecommunications meet its potential as an enabler and as a contributor to Canadian identity and unity. I will also address some of the specific proposals from the federal government package on constitutional reform. So George, if you'd like to start off...

Mr. George Horhota (President, Canadian Business Telecommunications Alliance): *Bonjour, mesdames et messieurs.* I very much appreciate the opportunity to be here on behalf of the Canadian Business Telecommunications Alliance. As we understand it, your committee hopes to present recommendations early in the new year concerning the implications of communications and culture for Canadian unity. What we'd like to address this afternoon are the implications of a unified federal telecommunications policy and regulation on the economic and social life of Canada, as well as to touch upon—perhaps in a slightly different perspective than you've heard before—how

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 26 novembre 1991

Le président: La séance est ouverte. Nous pouvons maintenant entendre nos témoins puisque nous avons quorum, et je crois que d'autres membres du comité se joindront bientôt à nous. La séance peut commencer étant donné qu'il y a un représentant de chaque parti.

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux deux représentants de l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise. Il s'agit de M. George Horhota, président, et de M^me^ Mairi MacDonald, avocate. On m'informe que vous avez une déclaration préliminaire à faire. Vous nous avez remis un mémoire, mais comme votre présentation n'est pas sous forme écrite, nous devrons vous écouter soigneusement. Je vous remercie de votre présence.

Mme Mairi MacDonald (avocate, directrice de la Réglementation, Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise): Je vous remercie beaucoup de nous avoir invités à comparaître devant vous cet après-midi. Nous nous intéressons beaucoup au sujet dont est saisi le comité permanent. Nous avons hâte de lire vos recommandations, et nous nous réjouissons d'être consultés.

Comme M. Bird l'a mentionné, j'ai à ma gauche M. George Horhota qui est président de l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise pour 1991-1992. Je m'appelle Mairi MacDonald. Je suis avocate et directrice de la Réglementation.

George et moi allons nous séparer l'exposé cet après-midi. C'est George qui prendra d'abord la parole. Il vous expliquera d'abord en quoi consiste l'ACTE et quel est son rôle et il vous dira ensuite pourquoi nous pensons que les télécommunications constituent un domaine d'actitivé important et comment il peut contribuer à renforcer l'unité et l'identité canadienne. Je pense que ce sont les questions que vous nous avez demandé d'examiner avec vous. Dans un deuxième temps, je vous soumettrai des propositions en matière de politique et je vous dirai quels sont les changements qui pourraient être adoptés par le gouvernement de manière à permettre au secteur des télécommunications de véritablement renforcer l'identité et l'unité nationale. J'aborderai aussi certaines des propositions concrètes formulées par le gouvernement dans le cadre de la réforme constitutionnelle. George, la parole est à vous...

M. George Horhota (président, Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise): Good day, ladies et gentlemen. J'apprécie beaucoup l'occasion qui m'est donnée de comparaître au nom des membres de l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise. Sauf erreur, votre comité souhaite présenter, en début d'année, ses recommandations au sujet du rôle des communications et de la culture dans le renforcement de l'unité canadienne. Cet après-midi, nous voudrions vous parler des conséquences de l'unification de la politique et de la réglementation fédérale en matière de télécommunications sur la vie sociale et économique au Canada et vous entretenir quelque peu d'un

[*Texte*]

telecommunications is in fact influencing Canadian citizenship and Canadian unity today and what it can do in the future.

First I'd like to say a few words about the CBTA. We're Canada's premier business telecommunications users' organization. We are not an organization of telephone companies or telecommunications equipment manufacturers or suppliers. We are in fact an organization of telecommunications users, of customers of this techology. We are now celebrating our 30th year. We were federally incorporated in 1962 as a non-profit association, and we serve as a forum where persons responsible for provisioning the telecommunications networks—the voice and data infrastructure that supports many organizations and companies across Canada—could meet to exchange information. In fact, we sponsor Canada's largest telecommunications conference and trade exposition, which we're proud to say alternates between Toronto, Montreal, and Vancouver. Sometimes we hold it in Edmonton or another western city. This year's conference will be in Toronto, last year's was in Edmonton, the year before, Montreal. In fact, many of our board members are representative of many parts of Canada. We essentially have representation from every region.

• 1555

We've been involved in telecommunications regulatory proceedings and in policy-making consultations since the late 1970s. Our primary objective has been the encouragement and development of widespread availability of the most competitive cost-effective telecommunications services and equipment possible throughout Canada.

The CBTA represents enterprises from all sectors of the Canadian economy and, in fact, society. Located in all regions of the country, we now count over 340 organizations as our members. They are from both the private and public sectors. Our members include federal, provincial and municipal government departments that use communication services. They include hospitals and universities; they also include manufacturers, financial services providers, transportation companies, retailers and utilities. It's an interesting coalition or alliance of very varied interests that share telecommunications as a common interest.

We have three main objectives: to foster the choice of competitive telecommunications suppliers and products, with particular emphasis on quality and price; to educate, develop and inform our membership; to inform and influence the policy-makers and regulatory agencies, which includes committees like this, on the issues that will affect the business users of telecommunications in Canada. When we refer to business users, we are including any organization that uses telecommunications to conduct business, whether it is a government department or an institution, an educational facility or a company.

[*Traduction*]

sujet qui n'a peut-être pas jusqu'ici été abordé sous cet angle devant vous, à savoir l'influence actuelle et future des télécommunications sur l'identité et l'unité canadienne.

Permettez-moi d'abord de vous dire quelques mots au sujet de l'ACTE. Nous sommes un chef de file parmi les usagers commerciaux des services de télécommunications. Nous ne représentons pas les sociétés de téléphone ni les fabricants ou fournisseurs de matériel de télécommunications. Nous représentons plus tôt les usagers de la technologie des télécommunications. Nous célébrons notre 30ième année d'existence. Nous avons été constitués en association à but non lucratif à l'échelle fédérale en 1962 dans le but de permettre des échanges d'information entre les personnes chargées de fournir aux réseaux de télécommunications l'infrastructure—sous forme d'opinions et de statistiques—dont dépendent de nombreuses organisations et sociétés canadiennes. Nous parrainons la plus importante conférence et exposition commerciale dans le domaine des télécommunications au Canada, laquelle a lieu une année à Toronto, l'autre à Montréal et la suivante à Vancouver. L'événement a parfois aussi lieu à Edmonton ou dans une autre ville de l'ouest. Cette année, la conférence aura lieu à Toronto. L'an dernier, elle a été tenue à Edmonton, et l'année avant cela, à Montréal. Les membres de notre conseil d'administration représentent toutes les régions du Canada.

Nous participons depuis la fin des années 70 aux consultations liées à l'établissement de la réglementation et de la politique en matière de télécommunications. Nous avons toujours prôné la mise au point et la diffusion à l'échelle du pays de services et de matériel de télécommunications les plus concurrentiels possibles.

L'ACTE représente des entreprises appartenant à tous les secteurs de l'économie de la société canadienne. Nos 340 membres sont répartis dans tout le pays. Ils appartiennent tant au secteur privé que public. Nous comptons parmi nos membres des ministères fédéraux et provinciaux ainsi que des administrations municipales qui utilisent des services de communications. Notre organisme représente aussi des hôpitaux, des universités, des fabricants, des fournisseurs de services financiers, des sociétés de transport, des détaillants et des sociétés de services publics. Nous constituons une coalition d'organismes ayant des intérêts divers, mais qui accordent tous de l'importance aux télécommunications.

Nous avons trois principaux objectifs: favoriser la multiplication de fournisseurs et de produits de télécommunications concurrentiels, l'accent étant mis sur la qualité et le prix; sensibiliser, informer et accroître nos membres; informer les décisionnaires et les organismes de réglementation—et nous incluons le comité dans ce groupe—sur les questions qui influent sur les usagers commerciaux des télécommunications au Canada et exercer une influence sur eux. Nous comprenons dans les usagers commerciaux tous les organismes qui utilisent les télécommunications dans le cadre de leurs opérations, qu'il s'agisse d'un ministère, d'une institution, d'un établissement d'enseignement ou d'une société.

[*Text*]

These objectives are driven through the portfolios held by the board of directors who are drawn and elected from the membership, and through the efforts of a small professional staff. Last year we had representation from Quebec, the east, the west and central Canada. This year we have representation from three of the four regions, and we're hoping as soon as we are able to have representation from the fourth.

Since our focus is on Canadian business, as users of telecommunications we cannot promise that telecommunication services will be delivered in such a way as to lead to a shared Canadian identity, or even a state of pride in Canadian citizenship. However, CBTA is actively involved in pressing for changes, changes in the way telecommunications services are delivered and regulated so that organizations that we represent can make the greatest possible use of telecom technologies to support the contribution they are making to the health and diversity of the Canadian economy, of our educational institutions, of our public sector, and of the health care area as well.

Before sharing the CBTA's concerns and ideas, I would like to place telecommunications and its contribution to national unity and to fostering Canadian citizenship in context. I recently read an excerpt from a T.S. Eliot poem, where he wrote, "Hell is a place where nothing connects with nothing."

Telecommunications may not be about heaven on earth, but it is about connections, connecting Canadians with one another and with the world, providing the connections that make commerce, education, entertainment and public service possible and, in fact, ensuring that the entire fabric of contemporary life in this country is possible.

Telecom also facilitates the cultural contributions to Canadian unity and citizenship that this committee has already heard about. Satellites gathering news stories, even transmitting morning papers across the country, bringing television programs to the remotest of communities, terrestrial microwave, copper and fibre optic media carrying radio and television signals, coaxial cable bringing programming into our homes—this is all about telecommunications.

This technology that the CBTA's professionals and our organizations use, provides the essential links that help define Canada, and those links include even the very basic telephone. A shared Canadian identity needs enabling communications. In a sense, national unity is nothing but about communicating. Telecommunication is the medium that moves the messages and, as our late Marshall McLuhan observed, it is also becoming the message.

The ability to conduct business, to educate, to govern, to entertain, is inseparable from the ability to transmit information seamlessly, without barriers. With Canada's barriers of time and geography, telecom plays a unique role

[*Translation*]

Les membres de notre conseil d'administration dont les responsabilités sont bien définies et notre petit personnel professionnel oeuvrent à atteindre ces objectifs. L'an dernier, le Québec, l'est, l'ouest et le centre du Canada étaient représentés à notre conseil d'administration. Cette année, trois des quatre régions sont représentées à notre conseil, et nous espérons que la quatrième le sera bientôt.

Étant donné que nous nous intéressons surtout aux usagers commerciaux des télécommunications, nous ne pouvons pas nous engager à ce que les services de télécommunications soient dispensés de façon à renforcer l'identité ou la fierté nationale. L'ACTE réclame cependant des changements dans la prestation et la réglementation des services de télécommunications de manière à ce que les organismes que nous représentons puissent mettre le plus possible la technologie des télécommunications au service de l'économie canadienne, des établissements d'enseignement, de notre secteur public et de notre secteur de la santé.

Avant de vous faire part des préoccupations ainsi que des propositions de l'ACTE, j'aimerais replacer dans son contexte les télécommunications ainsi que leur rôle dans le renforcement de l'unité et de l'identité canadienne. J'ai lu récemment un extrait d'un poème de T.S. Eliot. En traduction libre, cela donne à peu près ceci: «En enfer, rien n'est relié à rien».

Si le domaine des télécommunications, n'a peut-être rien à voir avec la création d'un paradis terrestre, il a tout à avoir avec l'établissement de liens entre les Canadiens eux-mêmes et entre eux et le monde. C'est grâce aux télécommunications, que les liens commerciaux, l'enseignement, le monde des spectacles ou les services publics peuvent exister. C'est d'ailleurs sur les télécommunications que repose toute la vie contemporaine du pays.

Comme le comité le sait déjà, les télécommunications permettent également au secteur culturel de favoriser l'unité et l'identité canadienne. Les télécommunications prennent plusieurs aspects: les satellites qui transmettent dans tout le pays les nouvelles qui se trouvent dans nos journaux chaque matin et qui permettent aux émissions de télévision d'être vues jusque dans les régions les plus éloignées du pays, les micro-ondes terrestres, les câbles en cuivre et les fibres optiques qui transportent les signaux de radio et de télévision, ainsi que les câbles coaxiaux qui amènent la programmation dans nos foyers.

Cette technologie qu'utilisent les membres de l'ACTE permet l'établissement des liens essentiels qui définissent le Canada, y compris le service téléphonique de base. L'identité canadienne repose sur les communications. En un sens, l'unité nationale est impossible sans les communications. Les télécommunications, c'est le médium qui permet la transmission des messages et, comme l'a fait remarquer feu Marshall McLuhan, le médium est devenu le message.

La capacité de transmettre de l'information sans entrave ni interruption au-delà des frontières est donc intimement liée à la conduite des affaires, au gouvernement du pays et au monde du divertissement. Compte tenu des barrières de

[*Texte*]

in defining national citizenship and contributing to unity, as our waterways, our railways and our roadways have done in the past. But they're very much different from these transportation technologies.

• 1600

These other technologies conveyed people and, in time, information in the form of magazines or newspapers that were loaded onto rail cars or were shipped by truck. Telecom, though, is about real-time communications. It's about instant exchange of ideas and shared experiences. Telecom makes dialogue possible, and dialogue builds a country.

Today it can help, and in fact does, bring opportunities across this country. It enables people in St. John's, Newfoundland, to work from their own home province without necessarily needing to relocate to central Canada, where a particularly specialized job may be. It allows and facilitates distant education. It helps doctors in the north have access to specialized expertise in other areas of the country to diagnose and to remedy and to help. Tomorrow, telecommunications could be about telecommuting. It could be about addressing some of the social problems, the environmental problems we have in our large urban centres, by providing the means to enable people to work and live where they can work and live best, not necessarily in the centres. If that in fact does become part of our culture, then telecommuting can be extended over broad distances, linking the entire country, no longer making it necessary to locate in certain areas.

Unity implies equality of opportunity. It shouldn't matter where you live or where you were born to share in Canada's prosperity, but unfortunately more often than not it does today. Telecom can change that. It is changing that. We look at examples in the United States, south of the border, where very many companies are now moving into Dakota, into Wisconsin, into the midwest through telecommunications. They are able to serve their clients and provide the products that they do through telecommunications.

The CBTA promotes choice in the markets of those who provide telecommunication services and equipment—the vendors—as the best catalyst for stimulating excellence. We feel that since telecommunications can in effect provide so many benefits to our society, to our way of life, to our commerce, that competition among many providers will assure creative ideas and solutions, and facilitate communications. Choice enhances these essential links.

Broadcasting has seen the benefits that choice can bring. Look how competition between broadcasters is fuelling creativity to define national identities. The wide array of programmers means that there is not one view of Canada and Canadians, but many. Canadians choose from among the best to provide our news, our entertainment, our education in broadcasting. We as a nation are richer because of these choices. We need choices for the medium as well, not just the

[*Traduction*]

temps et de géographie qui existent au Canada, les télécommunications contribuent de façon tout à fait spéciale à l'éclosion d'un sentiment d'identité et d'unité nationale tout comme l'ont fait par le passé nos voies d'eau, nos chemins de fer et nos routes. Il s'agit cependant de technologies très différentes.

La technologie des transports permettait le mouvement des populations et de l'information, puisqu'il devenait possible de transporter les magazines, les journaux en train ou en camion. Dans le domaine des télécommunications, c'est de la communication en temps réel qu'il est question, c'est-à-dire d'un échange instantané d'idées, d'un partage d'expériences. Les télécommunications permettent le dialogue qui permet à son tour de façonner le pays.

À l'heure actuelle les télécommunications permettent en fait de travailler de Saint-Jean, Terre-Neuve pour une entreprise située dans le centre du Canada sans devoir se déplacer. Les télécommunications permettent et facilitent l'éducation à distance. Elles permettent aux médecins du Grand nord d'avoir accès instantanément à de l'expertise spécialisée dans d'autres régions du pays, ce qui leur permet de poser un diagnostic et de soigner. Demain, il est possible que les télécommunications permettent de travailler chez soi sans se déplacer, de régler certains problèmes sociaux et environnementaux que l'on connaît actuellement dans les grands centres urbains en permettant aux employés de travailler chez eux, pas nécessairement dans les grands centres. Quand cela s'inscrira dans les moeurs, cela pourra pourra se faire sur de grandes distances ce qui résoudra le problème de l'exode vers certains grands centres.

L'unité implique l'égalité de chances. Il faudrait que tout le monde puisse partager la prospérité canadienne, peu importe où il ou elle habite; cependant, malheureusement ce n'est généralement pas le cas à l'heure actuelle. Les télécommunications peuvent changer cela. En fait cela se passe déjà à l'heure actuelle. Il suffit de regarder ce qui se passe aux États-Unis où de nombreuses compagnies s'installent maintenant dans le Dakota, le Wisconsin le midWest, d'où elles peuvent répondre aux besoins de leurs clients, et cela grâce aux progrès des télécommunications.

Nous sommes en faveur d'un choix de services et d'équipement de télécommunications. C'est là la meilleure façon de stimuler l'excellence en ce domaine. L'ACTE estime par conséquent que la concurrence est le garant de la créativité et des solutions nouvelles en ce domaine. C'est extrêmement important d'autant plus que les télécommunications fournissent tellement d'avantages pour notre mode de vie et pour le commerce.

Les télécommunications ont grandement bénéficié de la concurrence qui existe entre les télédiffuseurs. Cela accroît la créativité et permet de mieux définir les différentes composantes de notre identité nationale. Car il existe beaucoup d'identités nationales et pas une seule et cela grâce au grand nombre de programmateurs qui reflètent les différentes identités qui composent notre pays. Les Canadiens ont un grand choix de nouvelles, de spectacles, de

[*Text*]

message. Consistent policies that assure equality of telecom opportunity and choice are what the Canadian Business Telecommunications Alliance advocates.

Ms MacDonald: From our viewpoint there are two fundamental policy developments required before telecommunications can truly fulfil its potential to contribute to the operations of all the types of enterprises that we represent in every region of the country.

First, we believe there must be the greatest possible degree of consistency of regulatory rules across the country. Second, we must see the development of as much competition in the delivery of telecommunications equipment and services as is possible. To put it another way, we must have clear and consistent regulatory policy across the country, and that policy, we believe, should be to rely, to the greatest possible extent, on the market to drive innovation, pricing, and service to all telecommunications customers.

Since the Supreme Court of Canada determined in August 1989 that regulation of telecommunications is indeed a federal responsibility under the Constitution Act, 1867, the federal regulator, the CRTC, with whom I am sure you are very well acquainted, has taken on the task of regulating five additional monopoly telephone companies—Maritime Tel and Tel, Island Tel, New Brunswick Tel, Newfoundland Tel and, most recently, AGT Limited, whom I understand you heard from last night.

• 1605

The federal and Manitoba governments have also announced their agreement in principle to bring Manitoba within CRTC jurisdiction, when and if federal legislation that is binding on the Crown in right of a province is proclaimed in force.

Users in all parts of the country applaud these developments. Let me give you some examples of why and how the increase of a single national regulator has helped the businesses we represent.

One example: the commission is now able to deal with filings that are deposited with it on a Telecom Canada-wide basis all at once, with one decision issued as to what is or is not acceptable about those filings as far as the regulator is concerned.

This means customers that operate in the territories of more than one Telecom Canada member no longer have to chase down and interpret, or have interpreted for them, a number of decisions from different regulators about exactly the same service and how exactly that same service can be made accessible to those companies and can be used by those companies in their own businesses.

[*Translation*]

programmes éducatifs. De plus, il ne suffit pas que les messages soient divers, il faut également que les médias le soient aussi. L'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise se fait par conséquent l'avocat de politiques cohérentes qui garantissent l'égalité de possibilités et de choix en matière de télécommunications.

Mme MacDonald: À notre avis, deux choses sont nécessaires au niveau de la politique pour permettre au secteur des télécommunications de remplir vraiment son rôle face aux diverses entreprises que nous représentons dans toute la région du pays.

Tout d'abord, il faut que la réglementation soit la plus cohérente possible dans tout le pays. Deuxièmement, il faut pouvoir fonctionner dans un climat où la concurrence peut s'exercer le plus librement possible dans le domaine de l'équipement et des services. En d'autres mots, la réglementation doit être claire et cohérente d'un bout à l'autre du pays et cette réglementation devrait pouvoir se reposer sur la libre concurrence; ce serait le marché qui serait le point de départ des innovations, des prix, des services offerts à tous les clients dans le domaine des télécommunications.

Depuis la décision de la Cour suprême du Canada en août 1989 selon laquelle la réglementaion des télécommunications relève bien de la responsabilité du gouvernement fédéral aux termes de la Loi constitutionnelle de 1867, l'organisme de réglementation fédéral, le CRTC, a assumé la tâche de réglementer cinq nouvelles régies de téléphone qui ont toutes un monopole dans leurs régions respectives: Maritime Tel and Tel, Island Tel, New Brunswick Tel, Newfoundland Tel et plus récemment AGT Limited dont vous avez entendu parler hier soir si je ne me trompe.

Les gouvernements fédéral et manitobain ont également annoncé une entente de principes qui permet au Manitoba de relever de la juridiction du CRTC lorsqu'une loi fédérale qui lie cette province entre en vigueur.

Les utilisateurs de toutes les régions du pays applaudissent de tels changements. J'aimerais vous expliquer comment les pouvoirs accrus d'un organisme de réglementation national aident les entreprises que nous représentons. Je vais vous donner des exemples.

Le premier exemple est le suivant: le conseil peut maintenant statuer en une seule fois sur toutes les demandes de Télécom Canada et expliquer ainsi dans sa décision ce qui est acceptable ou non de l'avis de l'organisme de réglementation.

Cela signifie que les clients qui opèrent dans les territoires de plus d'un membre de Télécom ne doivent plus se baser sur différentes décisions provenant d'organismes de réglementation différents visant le même service.

[*Texte*]

Another example: the CRTC has brought several more jurisdictions up to speed, so to speak, in terms of users' rights to attach telecommunications equipment that they themselves own to the systems of the monopoly telephone companies that the commission now regulates. The terminal attachment policies have been brought up to the federal standard in the territory of Maritime Tel and Tel and also Newfoundland Tel.

Even where the commission has not yet taken jurisdiction, policy changes, for example to permit customer attachment of equipment, have been implemented in anticipation of federal action. This is clearly to the benefit of the users that operate in those provinces.

I wish we could have brought with us users from Manitoba to be able to tell you themselves, directly, how being able simply to do in Manitoba what their other offices of exactly the same company have been able to do in Bell Canada territory, in B.C. Tel territory, for the last 10 years means to them.

Finally, another example: competition in private-line services is gradually being extended to the companies that are newly regulated by the CRTC.

The CRTC, as you know, has before it Unitel's application to interconnect with six telephone companies to provide competitive long-distance voice services—not two, as was the subject of the CNCP's application in 1984.

In the context of the long-distance proceeding that I just referred to, the commission is also expected to make a decision about extending liberalized resale and sharing rules to the Atlantic provinces, something which, in our view, was quite unlikely under the split regulatory jurisdiction that was the case in Canada before 1989.

I can assure you that these developments and the greater rationality that they mean for the regulation of telecommunications in Canada are not lost on business customers. As CBTA, we would strongly oppose any move to turn back the clock by delegating any regulatory authority over the provision of telecommunications equipment or services back to any provincial government. Consistent regulation of telecommunications across Canada reduces a major barrier to business's mobility between Canadian provinces.

CBTA has advocated a single national regulator for some time now and will continue to do so with the full agreement and support of our membership. We consider this to be, quite frankly, one of our contributions to the policy debate in this country and a contribution that we can make to the strength of the country.

The second essential policy development we referred to earlier, of course, was competition. In our view, Canada's best interests are served by spreading the benefits of more cost-effective, efficient and reliable telecommunications technology as widely as possible throughout the economy.

[*Traduction*]

Un autre exemple: le CRTC a uniformisé les modalités d'application en ce qui concerne les droits des utilisateurs de brancher leur propre équipement de télécommunications sur le système des régies de téléphone soumis à la réglementation du CRTC. C'est notamment le cas de Maritime Tel and Tel et de Newfoundland Tel.

Même dans les cas où le conseil n'a pas encore assumé ses compétences, des changements de politique ont été appliqués en attendant les initiatives fédérales; notamment pour le branchement de l'équipement de télécommunications. Une telle initiative est certainement à l'avantage des utilisateurs qui opèrent dans ces provinces.

Nous aurions peut-être dû faire comparaître des utilisateurs du Manitoba qui auraient pu vous expliquer ce que cela signifie pour eux de pouvoir maintenant procéder au Manitoba comme les bureaux de leurs compagnies ont pu le faire sur le territoire de Bell Canada et en Colombie-Britannique au cours des dix dernières années.

Un dernier exemple: les sociétés qui relèvent depuis peu de la réglementation du CRTC peuvent bénéficier progressivement de la concurrence dans le domaine des services de ligne privée.

Comme vous le savez, le CRTC étudie la demande d'Unitel de se joindre à six sociétés de téléphone afin de fournir un service de presse sonore concurrentiel... Il ne s'agit donc plus de deux compagnies de téléphone comme dans la demande du CNCP en 1984.

Dans ce contexte, le CRTC doit également rendre une décision sur une libéralisation de la revente et du partage avec les provinces atlantiques, ce qui n'aurait certainement pas été permis dans un contexte de réglementation partagée comme c'était le cas au Canada avant 1989.

Je peux vous assurer que les client d'affaires apprécient ces développements ainsi que le contexte plus rationnel dans lequel se produit la réglementation des télécommunications au Canada. L'ACTE s'oppose fermement à toute tentative de revenir en arrière en déléguant les pouvoirs de réglementation en matière d'équipement et des services de télécommunication à quelque gouvernement provincial que ce soit. La réglementation cohérente des télécommunications dans tout le pays diminue les barrières à la mobilité des entreprises d'une province à l'autre.

L'ACTE préconise depuis quelque temps déjà un organisme de réglementation unique pour tout le pays et elle continuera à le faire, avec l'assentiment total de ses membres. Nous estimons qu'il s'agit là d'une contribution au débat politique qui a lieu à l'heure actuelle et une contribution que nous pouvons faire afin de renforcer notre pays.

Le deuxième élément important en matière de politique dont nous avons parlé précédemment est la concurrence. À notre avis, les secteurs économiques les plus variés de notre pays devraient bénéficier d'une technologie des télécommunications rentable, efficace et fiable.

[*Text*]

We do not consider that the telephone companies should be permitted to retain all the benefits of improving technology or of reduced costs by retaining their monopolies over the provision of telecom services or facilities.

The benefits should be available to all Canadians as customers of those telephone companies, those telecommunications enterprises, not just to the shareholders of those companies whose ability to invest or operate outside of Canada is enhanced by productivity improvements within their monopolies.

We believe that any provider of telecommunications services or facilities who wishes to do so should be permitted to compete fairly to attract and keep the business of our members, wherever they are located in Canada.

• 1610

We've brought with us, for each member of the committee, a recent policy paper that was produced by CBTA's advisory committee and was endorsed by our board. It will explain in greater detail what I've just been saying: the benefits that we believe will flow to all Canadians, whether business or residential customers, from increased competition, as well as essential safeguards that we believe should be in place to ensure that this competition is as fair as possible.

You have asked us to tell you in what manner government programs, activities, policies and initiatives could be modified or restructured to enhance our contribution to Canadian identity and unity. The answer is simple. What is required is a clear and unequivocal policy endorsement of competition as a means of delivering the maximum benefits of telecommunications to all Canadian customers. Without the move to a market-driven telecom system, Canadian businesses will not be able to take advantage of improvements in the telecom system.

Furthermore, they will not be able to pass along those improvements in the form of lower prices for goods and services that are driven by a lower price for the input, greater innovation in the delivery of the goods and services that the companies we represent provide, and an enhanced ability to compete in world markets from a Canadian base—something that is foremost in the minds of a lot of people in this city and elsewhere in the country.

Without this clear and unequivocal policy endorsement, Canadian users feel that any improvement in the delivery of telecommunications in this country will continue to be slow and incremental, as a cautious regulator, unwilling to make bold policy moves without the explicit support of its political masters, continues to makes decisions on the basis of proposals and applications that are put before it by the companies that it regulates.

As the delivery of telecommunications facilities and services becomes more market driven, the degree of hands-on regulation required of the CRTC will be reduced. This will permit the telephone companies and their competitors to

[*Translation*]

Nous ne croyons pas que les compagnies de téléphone devraient pouvoir garder tous les avantages des progrès technologiques et d'une réduction des coûts en maintenant leur monopole sur les services et installations de télécommunications.

Ces avantages devraient être mis à la portée de tous les Canadiens, clients de ces sociétés de téléphone, aux entreprises de télécommunications et pas simplement aux actionnaires de ces sociétés qui peuvent ensuite investir à l'étranger avec les bénéfices réalisés.

Nous estimons que toute société qui fournit des services ou des installations de télécommunication devrait pouvoir faire concurrence à ces sociétés où qu'elles se trouvent au Canada.

Nous avons, à l'intention de chacun des membres du comité, un exemplaire de l'énoncé de politique préparé récemment par le comité consultatif de l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise, énoncé qui a reçu l'aval de notre conseil d'administration. Vous y trouverez des explications détaillées de ce que je viens de dire, notamment, une description des avantages que représentera, pour tous les Canadiens, les entreprises comme les particuliers, l'intensification de la concurrence, de même qu'une énumération des garanties que nous estimons essentielles pour que cette concurrence soit le plus juste possible.

Vous nous avez demandé de vous dire comment les programmes, activités, politiques et initiatives du gouvernement pourraient être modifiés ou restructurés pour mettre en valeur notre contribution à l'identité et à l'unité canadiennes. La réponse est simple. Il faut que soit énoncée de façon claire et non équivoque une politique retenant la concurrence comme le moyen désigné pour offrir à tous les clients canadiens le maximum d'avantages en matière de télécommunications. Sans le recours à un système de télécommunications axé sur les forces du marché, les entreprises canadiennes ne pourront pas tirer parti des améliorations que subit le système de télécommunications.

En outre, les clients canadiens ne pourraient pas bénéficier de ces améliorations qui se traduisent par des prix plus bas pour les biens et services, à la suite d'une baisse de coût des intrants, par une plus grande innovation dans les biens et services qu'offrent les sociétés que nous représentons et par une plus grande compétitivité du secteur canadien sur les marchés mondiaux, ce qui est au centre des préoccupations de bien des gens, ici à Ottawa et ailleurs au Canada.

Sans un énoncé de politique clair et non équivoque, les usagers canadiens estiment que les améliorations à la livraison des télécommunications au Canada continueront de se faire à pas de tortue, car l'organisme de réglementation, hésitant à prendre des orientations audacieuses sans pouvoir compter sur l'appui des leaders politiques, continuera de prendre des décisions en réagissant aux propositions et aux requêtes que lui présentent les sociétés régies par ses décisions.

Au fur et à mesure que les installations et les services de télécommunications offerts seront soumis au jeu des forces du marché, la réglementation stricte dont on s'attend du CRTC se relâchera. Cela permettra aux compagnies de téléphone et

[*Texte*]

respond more quickly to customer demand, and will reduce the level of frustration that is currently experienced by companies trying to do business in Canada—in the face of high telecom costs, suppliers who are unable or unwilling to offer solutions that are customized to the particular requirements of the customer, and suppliers who hide behind an impenetratable wall of tariffs when they're asked to provide services that will interwork with those offered by a competitor.

We would also like to briefly address the current federal government constitutional proposals. In this I'm hampered somewhat by having only the information that was provided in the original proposals.

Mrs. Finestone (Mount Royal): That's all there is right now.

Ms MacDonald: Thank you.

As you have probably heard from most of the people who have appeared before you, this leaves lawyers a little uncomfortable about exactly how these things might play out. I'll try to keep that to a dull roar, although I am a lawyer and that is how I respond to some of these proposals.

But I will tell you that CBTA was most encouraged, in reviewing the proposals, by what we didn't see. We didn't see delegation of regulatory or policy-making authority over telecommunications back to some or all of the provinces. In the face of demands—which were well publicized—from some provinces to cede regulatory authority to them, we read the decision not to upset current arrangements as one that must have been hard fought. We assure the committee that this aspect of the federal proposals has our full support.

We also agree with proposals that will reduce interprovincial barriers to the movement of goods, services and capital. We hope these will be interpreted to support a liberalized market for telecom equipment and services throughout Canada, through all the regions of Canada.

However, there are a few concerns. We're concerned with possible interpretations of the proposed exceptions for "reasons of national interest". We will continue to urge governments at all levels in Canada to recognize the efficient delivery of high quality, cost efficient telecommunications to customers as being in itself in the national interest, an interest that is served by the reduction of internal barriers to trade.

• 1615

We regard the proposed new federal powers to make laws for the efficient functioning of the economic union with some interest. We express the hope that this power, if it reaches the stage of law, will be used to drive the development of a competitive domestic market for telecommunications. We believe that it could be.

[*Traduction*]

à leurs concurrentes de mieux réagir à la demande des clients et cela réduira les inconvénients que rencontrent actuellement les compagnies qui essaient de faire affaire au Canada et qui se heurtent à des coûts de télécommunications élevés, à des situations où les fournisseurs sont incapables ou refusent d'offrir des solutions adaptées aux exigences particulières d'un client, et à des situations où les fournisseurs prétextent l'existence de tarifs insurmontables quand on leur demande d'offrir des services qui s'ajusteraient à ceux qu'offre un concurrent.

Permettez-moi de parler un instant des récentes propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral. Je suis quelque peu désavantagé, car, pour tout renseignement, j'ai ce qui se trouve dans les propositions de départ.

Mme Finestone (Mont-Royal): Il n'y a rien de plus pour l'instant.

Mme MacDonald: Merci.

Ceux qui ont comparu devant vous vous auront dit, pour la plupart, que les avocats ne savent pas très bien comment tout cela va être concrétisé. Je vais essayer de ne rien ajouter là-dessus, même si je suis avocate et que c'est la réaction que ces propositions ont suscitée chez moi.

Cependant, il faut vous dire que l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise s'est félicitée de ce qu'elle n'a pas trouvé dans les propositions. On a constaté que dans le domaine des télécommunications il n'est pas question de déléguer les pouvoirs en matière de réglementation ou d'orientation à certaines provinces ou à chacune d'entre elles. Puisque l'on sait, car on en a beaucoup parlé, que certaines provinces exigeaient les pleins pouvoirs en matière de réglementation, nous pensons que la décision de ne pas bouleverser l'état actuel des choses a dû faire suite à des discussions ardues. Nous tenons à dire aux membres du comité que nous appuyons totalement cet aspect-là des propositions fédérales.

Nous voyons aussi d'un très bon oeil les propositions qui visent à réduire les entraves au mouvement interprovincial des biens, des services et du capital. Nous espérons que cela va permettre d'appuyer une libéralisation du marché du matériel et des services de télécommunications d'un bout à l'autre du Canada, dans toutes les régions.

Toutefois, nous avons certaines inquiétudes, notamment concernant les interprétations possibles des «exceptions dans l'intérêt national». Nous continuerons d'exhorter tous les paliers de gouvernement au Canada à reconnaître qu'il est dans l'intérêt national de pouvoir compter sur la livraison efficace de télécommunications de bonne qualité et rentables et que la réduction des barrières intérieures au commerce va tout à fait dans ce sens-là.

Les nouveaux pouvoirs fédéraux législatifs proposés en vue d'un fonctionnement efficace de l'union économique nous semblent présenter un certain intérêt. Nous espérons que ce pouvoir, et les éventuelles lois qui en découleront, servira à la création d'un marché national compétitif pour les télécommunications. Nous pensons que ce pouvoir peut servir à cela.

[*Text*]

We're somewhat concerned that the proposal to transfer authority over non-national matters not specifically assigned to the federal government will have a chilling effect on the development of federal regulatory and policy authority by, in effect, freezing the federal heads of power at their present level.

While the Supreme Court has spoken, as I said before, with respect to jurisdiction over telecommunications, we hope that future developments in the communications industry and technology are not relegated to provincial authority as not having been specifically assigned to the federal government.

The interpretational doctrine that views the Constitution as a living tree has been extremely helpful, in our view, to Canadian courts as changing times have required new legislative and policy initiatives to be assessed by those courts. It would be unfortunate if the current proposals had the effect of reducing the influence of the interpretational doctrine that views the Constitution as a living tree as opposed to being a fixed list of heads of power that have been hermetically assigned to one or the other level of power.

We view with some alarm the proposal to relinquish the federal declaratory power, the power in paragraph 92.(10)(c). The declaratory power has the potential to prevent relatively rapid and nationally consistent treatment of new developments in the world economy or in technology. If its absence would lead to a situation where provinces have the exclusive right to respond to such new developments, Canada's ability to respond consistently and quickly could be impaired.

We also note the proposal to treat, "some aspects of unfair trade practices" as a suitable area for administrative or legislative delegation to the provinces. Now, this part of the proposal was quite ambiguous. It wasn't quite clear what it was being proposed. I may have misinterpreted what is in the government's mind on this. It won't be the first time. But because the proposal isn't spelled out, of course, we're entitled to infer what might happen, and we view it with some alarm.

Once telecommunications in this country is delivered through the operations of a fairly free market, we believe the general framework of competition legislation will take on greater importance in protecting customers—and perhaps, weaker competitors—against the possible abusive behaviour by carriers with a dominant position in the marketplace. The carriers who now hold monopolies in the market will have such a dominant position, at least for a few years into a competitive situation.

[*Translation*]

Nous nous inquiétons de la proposition visant à transférer tout pouvoir dans les domaines qui ne sont pas d'intérêt national et qui ne relèvent pas précisément du gouvernement fédéral, car nous estimons que cela aura pour effet de faire stagner le pouvoir fédéral en matière de réglementation et d'orientation en cristallisant, concrètement, les ordres de pouvoirs fédéraux à leur niveau actuel.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la Cour suprême a statué en ce qui concerne la compétence en matière de télécommunications, mais nous espérons qu'à l'avenir on ne considérera pas que l'industrie et la technologie des communications sont du ressort provincial parce qu'elles n'appartiennent pas en propre à la compétence fédérale.

La notion d'une Constitution considérée comme un arbre vivant s'est révélée tout à fait utile, à notre avis, pour les tribunaux canadiens, car, avec l'évolution, ils ont dû évaluer les nouvelles initiatives en matière de législation et d'orientation. Il serait regrettable qu'en conséquence des nouvelles propositions on s'écarte de cette interprétation de la Constitutiton comme un arbre vivant et qu'on en fasse une liste rigide de pouvoirs attribués inexorablement à un palier de gouvernement ou à un autre.

Nous nous inquiétons vivement qu'on propose que le gouvernement fédéral renonce au pouvoir déclaratoire, le pouvoir qui est prévu à l'alinéa 92.(10)c). Le pouvoir déclaratoire offre la possibilité d'une réaction relativement rapide et cohérente à l'échelle nationale en présence d'une évolution de l'économie mondiale ou de la technologie. En son absence, les provinces auraient le droit exclusif de réagir à une telle évolution, ce qui compromettrait pour la Canada une réaction cohérente et rapide.

Nous remarquons qu'on propose également de traiter «certains aspects des pratiques commerciales déloyales» comme relevant du pouvoir législatif et administratif délégué aux provinces. Nous trouvons cette partie de la proposition plutôt ambiguë. Nous ne voyons pas très bien ce qui est proposé. Il se peut que j'aie mal interprété l'intention du gouvernement dans ce cas-ci, et ce ne serait pas la première fois. Étant donné que la proposition n'est pas développée, toutes les hypothèses sont possibles, et cela nous inquiète.

Quand les télécommunications seront offertes au Canada dans un marché relativement libre, nous pensons que les dispositions législatives qui régissent la concurrence constitueront l'essentiel de la protection offerte aux clients-et sans doute aussi aux concurrents plus faibles—les protégeant contre des abus éventuels de la part des sociétés de télécommunications dominantes. Celles qui déjà détiennent des monopoles sur le marché maintiendront leur position dominante, du moins pendant quelques années, malgré l'existence d'une situation de concurrence.

[*Texte*]

Since the effects of such abusive behaviour could be felt everywhere in Canada, we believe strong federal legislation and enforcement will be important. Therefore, we would be reluctant to see regulation of unfair trade practices in terms of policy-setting delegated to the provinces. In terms of enforcement, it may actually end by being quite a useful division of tasks.

In conclusion, we have attempted this afternoon to outline our major concerns with the current state of telecommunications policy and regulation in Canada. Business in Canada benefits from clear and consistent rules that govern the provision of what we view as a crucial input. We believe all customers would benefit from greater reliance on competition to regulate the behaviour of suppliers of telecommunications services, facilities and equipment. Accordingly, we oppose proposals that would have the effect of decentralizing regulatory and policy-making control over this important area of economic activity in Canada by establishing additional decision-makers at the provincial level.

We urge the committee to take a fresh look at telecommunications as an enabler, a way to help Canadians communicate with one another, a way for businesses to contribute to the economic development of parts of the country that perhaps need more development than other parts, and as a tool for business, culture, education, health care, the delivery of government services—a whole range of economic and cultural activity in Canada.

• 1620

When you view telecommunications in this light, the importance of government policies that contribute to a customer-centered system becomes clear. It is those policies that are advocated by CBTA.

Nous serons heureux de répondre à vos questions en anglais et en français. Merci beaucoup.

The Chairman: Thank you very much for that extensive and comprehensive presentation. Without further ado, I'll ask Dr. Hogue if he would like to lead off the questioning.

M. Hogue (Outremont): Je vais vous poser une question ou deux qui ont nécessairement trait à votre présentation, qui a des relents d'autres présentations que nous avons entendues. Je vais vous présenter mes questions d'une façon très globale. Je ne suis pas en offensive. Je me pose des questions.

Madame MacDonald, vous avez dit à plusieurs reprises: *unity and identity*. Vous réunissez presque continuellement les notions d'unité et d'identité. C'est le premier élément. J'ai bien aimé l'ensemble de votre présentation et de celle de M. Horhota qui a parlé du *national unity*, du véhicule, des *essential links*, de McLuhan et ainsi de suite. *Unity and identity*, c'est mon premier élément.

Un deuxième élément m'apparaît extrêmement important. Lorsque vous parlez de la question de l'unité canadienne, vous dites:

[*Traduction*]

Étant donné que les conséquences de tels abus pourraient se faire sentir d'un bout à l'autre du pays, nous pensons qu'il faudra pouvoir compter sur de solides dispositions législatives fédérales qu'il faudra appliquer fermement. Par conséquent, nous hésitons à accepter d'emblée que la réglementation des pratiques commerciales déloyales, du point de vue de l'orientation, soit déléguée aux provinces. Pour ce qui est de l'application, on constatera sans doute au bout du compte que cela constitue une répartition utile des tâches.

En conclusion, nous avons essayé cet après-midi de décrire nos principales inquiétudes concernant la situation actuelle de l'orientation et de la réglementation des télécommunications au Canada. Les entreprises canadiennes peuvent compter sur des règles claires et cohérentes, qui régissent ce que nous estimons être un service crucial. Nous pensons que tous les usagers tireront parti d'une situation où la concurrence sera intensifiée pour réglementer les fournisseurs de services, d'installations et de matériel de télécommunications. Par conséquent, nous nous opposons aux propositions qui auraient pour résultat la décentralisation au profit des provinces du contrôle de la réglementation et de l'orientation dans ce secteur vital pour l'activité économique au Canada.

Nous exhortons les membres du comité à voir les télécommunications comme un catalyseur, un moyen d'aider les Canadiens à communiquer entre eux, un moyen pour les entreprises de contribuer à l'expansion économique de certaines régions du Canada qui en auraient besoin davantage, et comme un outil pour le monde des affaires, de la culture, de l'enseignement, de la santé et pour l'offre de services gouvernementaux—bref, pour toute la gamme des activités économiques et culturelles au Canada.

Dans cette optique-là, on saisit bien toute l'importance que revêtent des politiques gouvernementales favorisant un système de télécommunications axé sur les besoins et les choix de la clientèle. C'est l'adoption de ce type de politique que prône la ACTE.

We will be pleased to answer your questions in French or in English. Thank you very much.

Le président: Nous vous remercions pour cet exposé très complet. Je vais maintenant demander à M. Hogue de poser la première question.

Mr. Hogue (Outremont): There are one or two questions I would like to ask you concerning your brief which calls to mind a number of other presentations we have heard here. I am not attacking you, but I do intend to ask some rather comprehensive questions.

Mrs. MacDonald, several times you referred to unity and identity. You almost invariably used those two words together. That is the first point. Overall, I rather liked your presentation and that of Mr. Horhota who spoke of national unity, of the vehicle to convey our national identity, of the essential links, of McLuhan and so on. But my first point concerns with unity and identity.

But there is something else that strikes me as particularly important. When you spoke of Canadian unity, you said:

[*Text*]

The answer is simple: competition.

J'espère ne pas avoir déformé votre énoncé. Je le mets en capsule.

En écoutant l'exposé, j'avais l'impression que vous étiez un *good corporate citizen*, que vous vous présentiez avec des *motherhood statements* et de la vertu. Cependant, j'ai tout un problème face à la notion d'unité et d'identité, parce que j'aurais voulu avoir votre document en français.

And I am entitled to.

Vous dites que ce document est également disponible en français sur demande.

If I were to ask you for French documentation, you would tell me it isn't ready yet. So I could feel kind of, you know, I won't say rejected, but kind of. . .

Me suivez-vous? C'est délicat. On joue avec beaucoup d'émotivité. Je le répète: je ne suis pas un chien battu; je ne fais que situer l'importance d'une organisation comme la vôtre dans cette notion de *unity and identity*. Est-ce qu'il est possible d'atteindre l'unité nationale sans heurter mes identités régionales

through your organization and your services?

• 1625

Si c'est la compétition, la loi du plus fort sera la meilleure.

Mr. Horhota: You're absolutely right, and no offence was intended.

Mr. Hogue: Okay. I know.

Mr. Horhota: I realize that. I'll just share with you something that happened this morning. I came from a meeting of our board of directors—we have met for a day and a half—and a key issue that we discussed this morning was, after 30 years, the need, in fact the commitment, of our board to produce not only all of our literature but to communicate in both official languages. We have made a commitment this year to do that.

As far as that document goes, you're quite right: it should have been ready in time and we do apologize and we will have one here.

On your reference to competition, I want to put something in perspective for us. We believe in communications first, and competition is simply a tool or a mechanism to facilitate communication. Our message is that communication is the key to national unity and to so many of our own membership's needs. But competition, in a sense, in a country where we have more or less a monopoly structure to most of the telecommunication services, or the most important ones that are offered, is not facilitating that communication; it is a barrier to that communication. We're not saying that if that were removed then all Canadians would be communicating in both official languages and

[*Translation*]

La réponse est simple: la concurrence.

I hope that, in summarizing what you said, I am not distorting your meaning.

As I listened to you, I got the impression that you are a good corporate citizen and that you were putting forward motherhood statements and promoting virtuous behaviour. What you said concerning unity and identity does concern me, however, since I would have liked a copy of your brief in French.

J'étais, je pense, en droit de m'y attendre.

You say that the document in question is available in French on request.

Mais, si je vous demandais la version française de ce texte, vous me répondriez sans doute qu'elle n'était pas encore disponible. Je me sentirais donc un petit peu, je ne dirai pas rejeté, mais, tout de même. . .

Do you understand what I am saying to you? It is a rather sensitive issue involving deeply felt emotions. It is not that I feel hard-done by; I am only trying to highlight the role of an important organisation like yours within the context of unity and identity. Is your organisation, and the services that it provides, capable of promoting national unity without clashing with regional identities for sensitivities

à travers votre organismes et vos services?

If it's a question of competition, the race will indeed be to the swift.

M. Horhota: Vous avez tout à fait raison; notre intention n'était pas de vous faire offense.

M. Hogue: J'en suis persuadé.

M. Horhota: J'en suis conscient. Laissez-moi vous raconter quelque chose qui s'est passé ce matin. Je sortais d'une réunion de notre conseil d'administration—réunion qui avait duré un jour et demi—et, après 30 ans, nous nous sommes aperçus qu'il faudrait non seulement distribuer nos publications dans les deux langues, mais également communiquer aussi bien en français qu'en anglais. Nous nous sommes engagés à le faire.

Pour ce qui est du document en question, vous avez parfaitement raison: nous aurions dû préparer en temps utile une version française. Je vous demande donc de nous excuser. Nous allons en transmettre une au comité.

Vous avez parlé de concurrence et je tiens à donner quelques précisions à cet égard. Les communications sont pour nous prioritaires et la concurrence n'est qu'un outil au service de la communication. Pour nous, la communication est la clé de l'unité nationale et le principal moyen de répondre aux besoins de nos adhérents. Mais, dans un pays où les principaux services de télécommunications relèvent d'un monopole, il n'est pas facile de parler de concurrence. On ferait mieux de parler d'entrave à la communication. Ce n'est pas dire que l'élimination des monopoles encouragerait les Canadiens à parler les deux langues et réglerait le problème, mais nous estimons tout de même que la

[*Texte*]

everything would be terrific, but what we feel is that a catalyst for unleashing the empowering ability of telecommunications is competition. We see that in foreign jurisdictions. We see that in Japan, in the United States, and now in Britain. That is simply a tool to unleash the creativity of an idea, and then people communicate in whatever language they wish. That's one manifestation of it, but there are many others.

Unfortunately, we end up focusing on competition, because we're just not able currently to have a market structure that allows for competition or creative ideas, in whatever language.

The interesting thing about telecommunications is that although I said the medium is the message, the message is not the medium, and never will be. So the medium is transparent to the language. If there's more medium out there, more suppliers providing that medium at lower rates with different manifestations of it, then we conclude that this will facilitate communications.

Certainly in our own organizations—and many of our organizations are in fact national—the proliferation of this technology, either through, in those areas where it is competitive, more players providing the service or, in those areas where it is not, through the reduction of prices, has stimulated communication within our organizations. I guess we're simply extending that on a national basis and asking why that wouldn't affect the country at every single level if it's affecting our membership and our membership represents so many different sectors of life here. We're not just a business group; we're not a university group; we're not a public sector group. Our membership spans all these groups.

But, please, do in fact accept an apology. It was not meant at all to insult you, and we are addressing that.

Mr. Hogue: How about the second question: national unity, regional identities?

Comment pouvez-vous concilier les deux dans un processus de *give and take*, dans un processus de troc, dans un processus de *trade-off*?

What am I going to have to give or to receive to be part of this unity?

Ms MacDonald: In presenting our views to you this afternoon, first of all I'd like to apologize for my phrasing in saying that the answer is simple. I don't want to give anybody here the impression that we consider that the answers to the problems that the country is facing, and the problems even that this committee is attempting to address, are simple.

From the point of view of the Canadian Business Telecommunications Alliance, we believe that the enunciation of a clear and consistent and single policy, preferably the policy that we would like to see, but in any case the

[*Traduction*]

concurrence est une sorte de catalyste qui permettrait de libérer l'énorme pouvoir des télécommunications. C'est ce que l'on peut constater dans d'autres pays. C'est ce qui s'est passé au Japon, aux États-Unis, et maintenant en Grande-Bretagne. La concurrence permet donc de libérer le pouvoir créateur et, une fois cela accompli, les gens ont, bien sûr, toute latitude pour communiquer comme ils l'entendent. Voilà donc un aspect de la question, mais ce n'est pas le seul.

Malheureusement, on en revient toujours à la concurrence car, et cela quelle que soit la langue, notre marché dans son état actuel ne permet ni la concurrence ni la création.

S'il est vrai que le médium est le message, en matière de télécommunications l'inverse n'est pas vrai. Cela dit, le médium doit, s'ouvrir au langage, et la multiplication des médias entraînera la multiplication des productions, une baisse des prix, une plus grande diversité et cela devrait, d'après nous, faciliter les communications.

Beaucoup de nos adhérents fonctionnent à l'échelle nationale et la multiplication des innovations techniques a activé la communication dans la plupart des organismes membres. Dans les régions où cette technologie se révèle compétitive, cela il y a eu une multiplication des entreprises offrant ce service et, dans les régions où il n'en est pas ainsi, les nouvelles techniques ont permis de réduire les coûts. Si l'on extrapole les résultats à l'échelle nationale, on voit pourquoi on envisage d'étendre cela à l'ensemble du pays, et à tous les niveaux. En effet, les résultats que nous avons enregistré ne sont pas liés à un seul secteur de l'activité nationale, mais à un grand nombre d'entre eux. Nous ne sommes pas seulement un regroupement d'entreprises, nous ne sommes pas seulement une organisation universitaire et nous ne sommes pas seulement un organisme parapublic. Au sein de notre organisation, ces trois secteurs-là sont représentés.

Mais, encore une fois, excusez-nous. Nous n'avons pas voulu vous offenser et je vous prie de croire que nous allons régler le problème.

M. Hogue: Mais qu'en est-il de ma seconde question: l'unité nationale et les identités régionales?

How would you reconcile the two in a sort of *give and take*? Can there be a trade-off on this?

Pour pouvoir me retrouver chez moi au sein de cette unité, vais-je devoir abandonner quelque chose ou va-t-on me donner quelque chose?

Mme MacDonald: J'ai dit, cet après-midi, que la solution était simple. Je vous prie de bien vouloir excuser cette formule à l'emporte-pièce. Nous ne voulons pas, en effet, donner l'impression qu'il existe des solutions simples aux problèmes auxquels le Canada est actuellement confronté et sur lesquels se penche votre comité.

L'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise estime que si l'on veut permettre aux télécommunications de jouer pleinement le rôle qui est le sien, c'est-à-dire, en un mot, de faciliter la communication, il

[*Text*]

enunciation of that policy, will permit telecommunications to reach its potential as an enabler of communications. We have avoided talking about the process of negotiation, the give and take that you speak of. To try to analyse our own motives for doing that, what we were attempting to avoid was the same debate that we feel telecommunications falls into when it's dealt with on a policy level, the debate on which level of power should be calling the shots in telecommunications.

• 1630

We don't find that debate to be constructive, quite frankly. The fact that this debate is the extent of public discussion of telecommunications issues is, in itself, hampering the potential of telecommunications as a medium for resolution of a lot of our problems.

How do you reconcile regional identity and national unity? Unfortunately, that question is a little larger than the presentation we've made or than the powers of any single person in the room. But we believe a strong Canada, an economically strong Canada, will be one where the problem is not such a central focus of public life and public debate.

In other words, if telecommunications reaches its potential and we can efficiently and cost-effectively operate offices throughout the country in both official languages—neither of which are now available to us—it will be less of an issue to try to reconcile a regional identity with a Canadian unity identity.

The Vice-Chairman: I'd like to just put a few things on the record here. First of all, I'd ask you to please provide us with a copy of your statement. I found your statements very interesting. I wish I could say the same for your document, which I'll come to in a moment.

I think all of us are quite well aware of how important the telecommunications industry is on the telecom side alone, worth $10 billion to $20 billion; the broadcast side, worth many millions of dollars; and cable, worth $1 billion to $2 billion.

That being said, I notice that you kept your remarks pretty well to the telecommunications side, although you did speak for the broadcast side. I'd just like to ask you something with respect to where you see Canadian public interest.

I've seen the words "public interest" only once in the entire document. I must admit that I've just scanned it, but I see that you're talking about where we go from here. I will come back to that, but I want to bring it to your attention that the only place you've mentioned the public interest is where you say you believe:

> All monopoly activities of telecommunications carriers must be vested in a single independent national authority, have and be prepared to use the authority to forbear from a regulation, where it believes this to be in the public interest

[*Translation*]

va falloir adopter une politique claire et cohérente. Nous avons, bien sûr, notre idée sur le type de politique qu'il conviendrait de mettre en oeuvre, mais le principal est d'avoir une politique. Nous avons, jusqu'ici, évité de parler du processus même de négociation, c'est-à-dire de cette sorte de troc que vous avez évoqué. En cela, nous avons cherché à éviter les discussions auxquelles donnent invariablement lieu les communications lorsqu'on évoque les politiques à adopter. On ne peut jamais décider, en matière de télécommunications, à quel palier d'autorité confier les décisions.

Or, cela ne mène à rien. Le simple fait que le débat sur les télécommunications en revienne toujours à la même question nuit à l'essor des télécommunications qui, cependant, contiennent le germe d'une solution à beaucoup de nos problèmes.

Comment, donc, concilier identité régionale et unité nationale? Cette question dépasse, malheureusement, la portée des arguments que nous avons tenus à vous présenter. Elle dépasse également les compétences des individus que nous sommes. Selon nous, dans un Canada fort et prospère, le problème que nous venons d'évoquer occupera une place moins importante dans la vie du pays.

Autrement dit, si les télécommunications parviennent à remplir leurs promesses et si l'on parvient, avec efficacité et économie, à installer dans l'ensemble du pays des bureaux bilingues—et pour l'instant nous ne sommes parvenus ni à l'un ni à l'autre de ces résultats—la conciliation d'une identité régionale et de l'identité nationale causera beaucoup moins de problèmes.

La vice-présidente: J'ai quelques observations à faire aux fins du compte-rendu. Pourriez-vous, premièrement, nous donner une copie de votre mémoire. J'ai trouvé votre exposé très intéressant. J'aimerais bien pouvoir en dire autant du document que vous avez présenté, mais cela j'y reviendrai dans quelques instants.

Nous sommes tous, je pense, parfaitement conscients de l'importance des télécommunications. Le seul secteur de la télécommunication doit peser quelque dix ou vingt milliards de dollars; le secteur de la radiodiffusion de nombreux millions et le câble un ou deux milliards de dollars.

Cependant, vous vous êtes largement limités aux télécommunications même si vous avez tout de même abordé le secteur de la radiodiffusion. Permettez-moi une question portant sur l'intérêt général.

Dans votre document, l'expression «intérêt général» n'apparaît qu'une seule fois. J'ai lu le document rapidement, mais vous parlez surtout des mesures qu'il conviendrait de prendre. J'y reviendrai, mais je tiens à souligner que vous n'évoquez l'intérêt général que dans le passage où vous dites que:

> Toutes les activités monopolistiques des entreprises de télécommunications devraient être confiées à un seul organisme national indépendant qui devra être prêt à utiliser les pouvoirs qui lui sont conférés afin de passer outre à la réglementation à chaque fois que l'exige l'intérêt général.

[*Texte*]

I'd like to ask you just a few questions, if you don't mind, or bring something to your attention and perhaps leave it hanging for my colleague to take from there.

Under our present regulatory system, it's been our sense that we, through the CRTC, have provided, for a fair profit, services to distant communities. Under the present regime we've been able to achieve a fairly affordable, accessible, universal telephone system into 97% to 98% of the households of Canada. You have included in the sense of public interest, which has part of the regulator's responsibility, unity, Canadian identity, fairness, equality.

In a sense, you've protected the floodgates from foreign investment. I ask you to turn to your document on page 5. I find it quite amazing when you ask and suggest what's left to be done. You say to remove the remaining barriers to competition in order for the telecommunication infrastructure in Canada to respond to today's needs.

• 1635

You are talking for a wide range of organizations, institutions, and agencies across this land. You say:

the remaining barriers to competition must come down and policies must be made consistent throughout Canada;

open entry and exit in the provision of all services and facilities and all customer premises equipment must be actively encouraged;

foreign investment should be promoted where reciprocal access to foreign markets is made available;

regulated pricing must be replaced with market-based pricing;

unrestricted shared use and resale both nationally and internationally must be permitted, and;

generalized cross-subsidies must be replaced with targeted subsidies and lifeline services for those who need them most.

If it were deemed to be in the public interest to maintain monopoly provision of a service or facility, access must be available to all under equal terms and conditions.

You then go on to say if we don't do this, competition will be stifled by inequities and restrictive policies, prices will remain high, and innovative new services will be slow to come.

Now, I find these observations somewhat contradictory to the Canadian public interest, with respect to foreign investment, with respect to Canadian content, with respect to fairness and fair access, if you're in the north or in any of the far-flung regions of Canada.

I agree with your interprovincial treatment, but I find much of this rather hard to believe, when you say Canadian business will not be able to take advantage of new technologies. It would seem to me we have moved into an

[*Traduction*]

Je tiens donc à vous poser quelques questions ou peut-être simplement à attirer votre attention sur un certain nombre de points en laissant à mes collègues le soin de vous interroger.

Par l'intermédiaire du CRTC, la réglementation actuelle permet aux entreprises offrant des services à des communautés éloignées de faire tout de même un certain profit. L'actuelle réglementation a permis à quelque 97 p. 100 ou 98 p. 100 des foyers canadiens d'avoir un téléphone à un prix raisonnable. Reconnaissons que les notions d'unité, d'identité nationale, d'équité et d'égalité font partie de l'intérêt général que l'autorité réglementaire a, justement, pour mission de protéger.

Dans une certaine mesure, vous avez été, jusqu'ici, protégé contre l'emprise de la concurrence étrangère. Regardez la page 5 de votre document. Je suis extrêmement surpris de voir les mesures que vous proposez. D'après vous, il conviendrait d'éliminer les dernières entraves à la concurrence afin de permettre à l'infrastructure des télécommunications canadiennes de répondre aux besoins actuels.

Vous parlez au nom d'organisations, d'institutions, et d'organismes très divers. Il convient, selon vous:

d'éliminer les dernières entraves à la concurrence et d'uniformiser, dans tout le Canada, les politiques applicables;

il convient de favoriser par des mesures concrètes la libre entrée et sortie de ce secteur et de donner aux clients la liberté d'installer leurs propres équipements;

il convient de favoriser l'investissement étranger à condition qu'il y ait réciprocité;

il convient de remplacer la réglementation des prix par des prix fixés au gré du marché;

il convient d'autoriser, sans restrictions, sur le plan national et international, l'utilisation conjointe des moyens et la revente des participations;

il convient de remplacer l'interfinancement généralisé par des subventions ciblées et des services essentiels dans l'intérêt de ceux qui en ont le plus besoin.

Si l'on estime que l'intérêt général exige le maintien d'un monopole de la prestation d'un service ou d'un équipement, il conviendra d'en accorder l'accès à tous sur un pred d'égalité.

Vous affirmez ensuite que si l'on ne prend pas les mesures que vous proposez, les inégalités et les politiques restrictives actuelles finiront par étouffer toute compétitivité. Les prix resteront élevés et les nouveaux services se feront attendre.

Tout cela me semble un peu contraire, justement, à l'intérêt général, aussi bien en ce qui concerne les investissements étrangers, qu'en ce qui concerne le contenu canadien, l'équité, l'égalité d'accès. C'est du moins ce que penseront les gens qui habitent le Nord ou une autre des régions éloignées du Canada.

Je suis d'accord sur ce que vous dites au sujet des disparités de la réglementation d'une province à l'autre, mais j'ai beaucoup de mal à vous suivre lorsque vous affirmez que les entreprises canadiennes ne seront pas en mesure de

[*Text*]

era where Canadian businesses have been very innovative and very constructive, that some of the impediments have not been as quickly accessed—and that may be a very good observation on your part. But I really find it very hard to think, in the light of what you've said on that whole page 5, you have Canadian interests at heart. You have bottom-line business marketing, international interests. Where is the Canadian public interest on page 5, please?

Mr. Horhota: With respect, we submit it is contained on page 5. The Canadian interest is to have choice in an enabling technology. Telecommunications is simply, we respectfully submit, an enabling technology; it is something that facilitates communications. Today that enabling technology is being limited in its full potential.

I appreciate the perspective you've shared, but please believe me, our membership, using this technology on a day-to-day basis, is telling us we are falling further and further behind the rest of the world. We are leaders in producing telecommunications technologies in Canada and I'm proud as heck of that. When I travel and I see our Canadian vendors abroad, and the successes they have achieved abroad, I am proud.

What I'm not proud of is that the access to those telecommunications technologies is being stifled in my own home country. Our membership has seen that.

The Vice-Chairman: Do you believe we should have an 80% Canadian ownership of our telecommunications and broadcast institutions and instruments?

Mr. Horhota: We have gone on the record as saying we would prefer, in the proposed type one policy, that Canadian firms own and control these carriers, but that is a preference.

The Vice-Chairman: Do you believe there should be Canadian-content regulations for our broadcasting and our magazines, literature, and film programs?

Mr. Horhota: I couldn't comment in terms of the organization, just because our mandate—

The Vice-Chairman: Well, you did comment on broadcasting before, in your opening statements.

Mr. Horhota: Not in terms of Canadian content; it's not something that... I explained how telecommunications is used by the broadcasting sector but not on policy questions.

The Vice-Chairman: You also indicated in your remarks that you weren't only interested in being carriers; you were also interested in having some responsibility for the content. What kind of responsibility for the content did you mean?

[*Translation*]

profiter des progrès techniques. Au contraire, j'estime que les entreprises canadiennes semblent tout à fait acquises à l'innovation et sont fermement engagées dans cette voie. Il est vrai que certains obstacles n'ont pas—été aussi rapidement surmontés et sur ce point, je pense que vous avez raison. Mais, en fonction de la page 5 de votre mémoire, il m'est difficile de croire que vous ayez vraiment à coeur l'intérêt général des Canadiens. Vous parlez de marketing, vous parlez de prise de participation dans des entreprises internationales, mais je ne vois pas, à la page 5 de votre mémoire, où l'intérêt général des Canadiens intervient.

M. Horhota: Avec tout le respect que je vous dois, nous estimons, que cela ressort clairement dans ce que nous avons dit à la page 5. L'intérêt des Canadiens est de pouvoir disposer en matière de télécommunications, de techniques mobilisatrice. Nous considérons, en effet, que les télécommunications constituent une technique mobilisatrice dans la mesure où elle favorise la communication. Or, pour l'instant, nous ne tirons pas pleinement parti de ce qui est techniquement disponible.

Je vois que vous vous situez dans une perspective un peu différente, mais je vous demande de comprendre que nos adhérents, ceux qui utilisent cette technologie quotidiennement, nous affirment que le Canada prend de plus en plus de retard par rapport aux autres pays. Le Canada est un des leaders de la technologie en matière de télécommunications et j'en suis extrêmement fier.

Je suis extrêmement fier lorsque, au cours d'un voyage, je constate le succès de nos exportations, mais je suis loin d'être fier lorsque je constate que dans mon propre pays, on décourage l'accès à ces nouvelles technologies. Or, cela nos adhérents ont pu le constater.

La vice-présidente: Pensez-vous que nos moyens de télécommunications devraient rester, à 80 p. 100 aux mains d'intérêts canadiens?

M. Horhota: Nous avons déclaré officiellement qu'il nous semble en effet préférable, dans le cas de la politique que nous envisageons, de voir les sociétés de télécommunications rester aux mains d'intérêts canadiens. Ce n'est, cependant, qu'une préférence.

La vice-présidente: Pensez-vous qu'on devrait imposer, en matière de radiodiffusion, de magazines et de cinéma, un contenu canadien minimum?

M. Horhota: Je ne saurais parler, sur ce point, au nom de l'organisation, car notre mandat...

La vice-présidente: Mais, dans vos remarques préliminaires, vous avez parlé de la radiodiffusion.

M. Horhota: Mais pas en ce qui concerne le contenu canadien. Ce n'est pas, en effet, quelque chose... Je vous ai exposé comment le secteur de la radiodiffusion utilisait les moyens de télécommunication, mais je n'ai rien dit au sujet des politiques qui pourraient être adoptées sur ce point.

La vice-présidente: Vous avez également dit que vous aimeriez élargir votre rôle et intervenir au niveau du contenu. Comment entendez-vous vos responsabilités sur ce plan? Conviendrait-il, d'après vous, d'élargir de façon

[*Texte*]

Did you expect that broadcast and telephone companies should have similar access and there should be competition, and broadcasters can go into telecommunications and telecommunications can go into broadcasting?

Mr. Horhota: I don't think I referred to content.

Ms MacDonald: I don't believe he did either. The question as to competition between current broadcast-delivering entities, who could be providing business telecommunications services and current telecommunications-delivering entities, is something that is beyond the scope of what we said this afternoon.

As users, which is our only perspective as an organization here this afternoon—leaving aside our own personal perspectives, which aren't, I believe, on the table—we would certainly prefer to see a diversity of sources of facilities.

• 1640

If we find that a cable company or a broadcaster can provide business telecommunications services, data transmission services, or voice transmission services to us as users in a more cost-effective way than the telephone companies, then we feel that we should have access to those, all other things being equal.

The all other things being equal obviously—and anybody operating using telecommunications in the country, I think, becomes aware of this—are the policy concerns you outlined when you began your questions.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): It's interesting that the perspective the chair had followed was pretty much the direction I was going to take.

You've painted a very rosy scenario in terms of all of the positive aspects of a deregulated environment with enhanced competition. A lot of the comments you made, quite frankly, I agree with in terms of the potential that's out there: the fact that we live in an age of the electronic cottage; you mentioned video conferencing, educational outreach, the ability to decentralize the whole industry structure through telecommunications. I don't have any disagreement with you in that regard.

The argument you seem to be making is that competition is the key to opening this Pandora's box of potential in terms of the communication industry. I wonder if you would care to present the other side of the argument, which I haven't heard really fully expressed, and that is how the current regulatory structure inhibits the development of these choices. Quite frankly, I don't think that argument has been well presented, and I'd like to see some firm evidence that there is significant inhibition in the current structure.

In that regard, I would like to know how the deregulation of the current structure is in fact the panacea that you suggest it is, because there's confusion in that.

Mr. Horhota: In terms of the current structure, I could approach that from two perspectives. Until recently, in terms of regulatory jurisdiction where one didn't have a centralized or federal perspective on issues, the current structure had in

[*Traduction*]

analogue le rôle des entreprises de radiodiffusion et de téléphone? Conviendrait-il de permettre aux entreprises de radiodiffusion de se lancer dans les télécommunications et réciproquement?

M. Horhota: Je ne pense pas avoir évoqué la question du contenu.

Mme MacDonald: Je ne le pense pas non plus. Nous n'avons pas évoqué la question de la concurrence entre les entreprises de radiodiffusion éventuellement appelées à se lancer dans les télécommunications d'entreprise et les entreprises actuellement spécialisées dans les télécommunications.

Nous intervenons cet après-midi à titre d'utilisateurs. Il n'est pas question ici de faire valoir un point de vue particulier, bien que nous préférerions voir s'élargir l'éventail des entreprises oeuvrant dans ce secteur.

Dans la mesure où un câblodistributeur ou une société de radiodiffusion est en mesure de nous fournir, à un meilleur prix que ne le font les compagnies de téléphone, des télécommunications d'entreprise, des services de transmission de données ou de signaux sonores, nous aimerions pouvoir nous adresser à elles, toutes choses étant égales.

Cela sous-entend, bien sûr, que le service est en tout point comparable et qu'il répond, par exemple, aux considérations que vous avez évoquées au début de votre question.

M. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Je constate que la présidence se situe dans une optique comparable à la mienne.

Vous avez un tableau assez idyllique d'un marché déréglementé et d'une concurrence plus active. Je suis d'accord avec certaines des choses que vous avez dites au sujet de l'avenir. Nous vivons en effet à l'époque du tout électronique; vous avez parlé des vidéo-conférences, de l'enseignement à distance, de la possibilité, au moyen des télécommunications, de décentraliser notre industrie. Sur ce point-là, je suis tout à fait d'accord.

Mais, vous semblez dire que la concurrence seule nous permettra d'accéder à ce monde merveilleux. J'aimerais bien que vous nous présentiez l'autre aspect de la question et que vous nous expliquiez en quoi la réglementation actuelle fait obstacle au progrès que vous nous avez dépeint. Les arguments présentés jusqu'ici ne me paraissent guère convaincants, et j'aimerais que vous nous démontriez en quoi la réglementation actuelle fait obstacle au progrès.

J'aimerais savoir pourquoi vous estimez que la déréglementation résoudrait tous nos problèmes. Je ne vous ai pas très bien suivi sur ce point.

M. Horhota: En ce qui concerne l'actuelle réglementation, il convient, je pense, de l'aborder dans une double perspective. Jusqu'à une époque récente, les disparités juridictionnelles avaient effectivement entraîné un certain

[*Text*]

fact created inequalities. We had a situation, only recently remedied when the eastern telephone companies came under federal jurisdiction, where the entire east coast was denied the choices of many of the things we had in Ontario, Quebec, and British Columbia.

Mr. MacWilliam: Can you be specific on those?

Mr. Horhota: You couldn't buy a telephone set in Newfoundland until very recently. You couldn't own your own telephone set. That may not be such a big deal to an individual in a home, but to many it is, and certainly to organizations it was. You couldn't own your own switchboard.

There have been many examples where a jurisdictional structural issue has caused problems. If one talks about your reference to a market structure and the current regulatory policies that shape that structure, yes, there is a significant problem there, because the current policy structure mandates, requires monopoly in the provision of the most important telecommunications services: long-distance, local. These are the most important services. This is a policy we have in place in Canada that prohibits competition in these areas.

I'm not sure I understood your question of structure. Was it that sort of market structure, or was it a jurisdictional structure?

Mr. MacWilliam: Again, the argument hasn't been adequately presented, as far as I'm concerned, as to how the current structure in fact inhibits the utilization of the potential that technology has given us.

You're mentioning the situation in Atlantic Canada where there's not adequate product offering. I come from the province of British Columbia, where I think the situation is quite a bit different. In terms of the utilization of end-product, that may very well be the case.

• 1645

I guess I am looking at a completely deregulated environment in which you would have various companies stringing optical-power networks or copper-wire networks throughout the country. Essentially there would be a hell of a lot of duplication of effort, and it wouldn't be very cost effective in a totally deregulated market.

I don't buy the argument you are presenting that deregulation is necessary, and that completely open competition is in fact the way to go. Certainly there may be good argument, and you presented some argument there, in terms of areas for competitive market entry, but I think it is still important to have some degree of regulatory control.

Here is an example of that comment. The chair made reference to the fact that we are a northern community. We have essentially a very large country with a very small population. Much of the area of Canada is in fact isolated in northern communities. If it were not for the regulated structure of communications in Canada, much of that area and many of those communities would never have been served because it is not profitable in a completely competitive

[*Translation*]

nombre d'inégalités. Cette situation a été corrigée récemment, mais à une certaine époque, lorsque les compagnies de téléphone de l'Est ne relevaient pas encore du gouvernement fédéral, cette région se voyait systématiquement refuser bon nombre de choses auxquelles pouvaient prétendre les gens de l'Ontario, du Québec ou de la Colombie-Britannique.

M. MacWilliam: Pourriez-vous être plus précis?

M. Horhota: Auparavant on ne pouvait pas acheter un téléphone à Terre-Neuve. On ne pouvait pas être propriétaire de son téléphone. Cela peut paraître sans importance, mais beaucoup de gens y tiennent et cela est particulièrement vrai des entreprises. Vous ne pouviez pas posséder votre propre centrale téléphonique. Dans de nombreux cas, la répartition des compétences a créé des obstacles.

Vous avez évoqué la structure du marché et la politique réglementaire qui la détermine. Eh bien, cette politique crée effectivement un problème puisqu'elle impose un monopole dans les deux principaux secteurs des télécommunications, le téléphone local et les appels interurbains. Le Canada a cependant adopté une politique qui élimine toute concurrence dans ces deux secteurs.

Je ne suis pas certain d'avoir très bien compris votre question au sujet de la structure. Parliez-vous de la structure du marché ou de la répartition des compétences?

M. MacWilliam: Personne n'est parvenu à démontrer comment l'actuelle structure fait obstacle à une meilleure utilisation des nouvelles technologies.

Vous avez parlé de la région de l'Atlantique, où le consommateur se voit refuser un certain nombre de choix. J'habite moi-même la Colombie-Britannique où la situation semble assez différente. Dans l'optique de l'utilisation du produit final, je pense qu'il en est probablement ainsi.

Ce qui me vient à l'esprit c'est une déréglementation intégrale, chaque entreprise installant des réseaux de fibres optiques ou de cables dans tout le pays. J'y vois là des chevauchements inutiles et peu rentables.

Je ne suis pas convaincu de la nécessité d'une déréglementation et des avantages de la concurrence à outrance. Vous n'avez sans doute pas tort de dire, comme vous l'avez fait, qu'on devrait peut-être renforcer la concurrence et faciliter l'entrée sur le marché, mais il me semble tout de même nécessaire de conserver une autorité réglementaire.

Permettez-moi un exemple. Le président a rappelé que nous sommes un pays nordique. Nous avons un énorme territoire et une population relativement restreinte. Une grande partie du Canada est assez isolée, la population éparpillée dans des localités lointaines. Si, au Canada, les télécommunications n'avaient pas été réglementées, beaucoup de ces régions et de ces localités n'auraient jamais été desservies car ces services ne sont pas rentables. C'est à cause

[*Texte*]

environment for companies to go in and service those communities. It is only through the regulated structure that we have in fact been able to have 98% market penetration to ensure that there is essentially universal access. My fear is that by taking away regulatory control, much of the opportunity in those northern and more isolated communities will in fact be taken away from them. It may service large, urban centres very well—Vancouver, Toronto, Ottawa, Montreal—but what will it do for the rest of the country?

Ms MacDonald: That is a valid concern. I don't think anyone from CBTA has ever denied that it is a valid concern, and I am certainly not going to do that this afternoon.

I would like to take up a couple of the things you have been talking about. Just to beat the Newfoundland terminal attachment example to death, up until Newfoundland Tel bought Terra Nova Tel, the subscribers of Terra Nova Tel were permitted to own terminal equipment to the same level as anyone in B.C. or anyone in Ontario or Quebec who was a subscriber to Bell Canada or B.C. Tel.

The 1982 CRTC decision that permitted customers to own and attach their own terminal equipment applied to Terra Nova Tel, which served the interior of Newfoundland, and not to Newfoundland Tel. One of the effects of the split regulatory jurisdiction was that if you happened to be on one side of that particular dividing line in the province of Newfoundland, you were allowed to provision your own PBX or whatever you wanted to do, and if you were on the other side of the dividing line, you weren't allowed. That's the kind of concrete example of the effects of the regulatory jurisdiction that we hear from our members and that we see being changed for the better.

Maybe to shed a little light on the question of deregulation and competition, if you would indulge me for a minute, I would like to take you back one step further. We believe competition is the best available tool in the marketplace to drive the developments that we would now like to see. We recognize what the regulatory system, the regulatory monopolies have been able to accomplish in extending service to all parts of the country, and in providing a very high-quality service to many parts of the country. We believe, on the evidence of what is available to the types of organizations that we represent in other parts of the world where competition has been introduced, that the situation here would be improved by an increase in competition in the marketplace. The situation would be improved not only in Toronto, Vancouver and Montreal, but also in much more remote parts of the country.

• 1650

We think that once the market itself is regulating the behaviour of the monopolists, is performing the economic regulation role that the CRTC currently performs with respect to the behaviour of the monopoly telephone companies, it will not be necessary for the CRTC to regulate in quite the specific way that it has done. In fact, we think that with the increase in competition, the CRTC can back off from regulating, and that's where deregulation comes into our argument.

[*Traduction*]

du régime réglementaire adopté que l'on a pu desservir environ 98 p. 100 des populations, c'est-à-dire, à peu de choses près, l'ensemble de la population canadienne. Je crains qu'en éliminant la règlementation, on expose les régions isolées du Grand Nord à une réduction des services. Il est bien évident que ce sort ne guette pas les principales villes canadiennes telles que Vancouver, Toronto, Ottawa ou Montréal, mais qu'en sera-t-il des zones plus éloignées?

Mme MacDonald: Cette inquiétude me paraît justifiée et l'ACTE n'a jamais cherché à le nier. Ce n'est pas moi qui vous dirait le contraire aujourd'hui.

Cela dit, permettez-moi maintenant d'aborder certaines des questions que vous avez soulevées. Pour revenir encore une fois à l'exemple de Terre-Neuve, je rappelle qu'avant que Newfoundland Tel ne rachète Terra Nova Tel, les abonnés de Terra Nova Tel avaient le droit, comme l'avait les clients de Bell Canada ou de B.C. Tel, de posséder leurs propres équipements terminaux.

La décision prise pr le CRTC, en 1982, de permettre aux clients de possèder et de rattacher leurs propres équipements terminaux s'appliquait à Terra Nova Tel qui desservait l'intérieur de Terre-Neuve, mais non à Newfoundland Tel. Ce découpage des compétences entraînait certaines anomalies. En effet, d'un côté de la ligne qui divisait la province de Terre-Neuve, les abonnés pouvaient avoir leur propre standard ou autres équipements terminaux, alors que cela était interdit aux clients de l'autre côté. Voilà le genre d'exemple que nos adhérants font valoir. Heureusement, cette situation est en train d'être corrigée.

Mais, pour aller un peu plus loin, dans le cadre de notre examen de la réglementation et de la concurrence, je tiens à revenir un peu en arrière si vous me le permettez. À nos yeux, la concurrence est le meilleur moyen d'encourager une évolution qui nous paraît souhaitable. Nous reconnaissons que l'actuel régime réglementaire, et les monopoles qui ont pu se constituer, ont effectivement permis d'assurer la desserte des régions les plus éloignées du pays et d'offrir un service de qualité. Cela dit, d'après ce que nous savons sur ce qui se fait dans ce domaine à l'étranger, dans des pays où une plus grande place est faite à la concurrence, une déréglementation nous permettrait, au Canada, de faire de grands progrès. Je parle de progrès non seulement à Toronto, à Vancouver ou à Montréal, mais également dans des régions beaucoup plus éloignées.

À notre avis, si l'on confie au marché le soin de réglementer le comportement des monopoles, c'est-à-dire si on lui confie ce rôle de réglementation économique des grands monopoles du téléphone, le CRTC n'aurait pas à intervenir aussi activement qu'il le fait aujourd'hui. En fait le renforcement de la concurrence devrait permettre au CRTC d'alléger sa réglementation.

[*Text*]

When the regulatory constraints are removed, the delay between the proposal of a service and its introduction and its being made available to subscribers is reduced. The ability of a supplier to receive the instructions of a customer about exactly what it is that the customer wants to accomplish and then to meet that requirement, without reference to having to put together a special assembly tariff for the approval of the CRTC, is enhanced in the absence of regulation. The willingness of that supplier to meet the particular requirements of a customer we believe is enhanced if that supplier is operating out of a competitive environment.

Mr. MacWilliam: Do you feel that it's possible to—

The Vice-Chairman: Could you make that your last question?

Mr. MacWilliam: Yes, I will, Madam Chairman. I'll entertain the other questions at a later point.

Do you think it is possible to introduce a competitive situation in terms of the telecom industries within the environment of a regulated framework to ensure, for example, that even in a competitive structure, there is sufficient regulatory control to ensure the quality of service for northern and smaller communities? Can we ensure that the quality for residential consumers, as opposed to corporate consumers, is in fact protected?

After all, what we're after here is to ensure the quality of service for all Canadians. We have to ensure that we can use it as a tool of national identity, if you wish, because Canadians have to be able to talk to Canadians and hear the views of other Canadians. Is it possible to mesh those two? I'm acting as devil's advocate on this. I'm searching for the most pragmatic solution to this.

Mr. Horhota: Absolutely. It is on a transitory stage, a transitory period; it is very possible. We are sensitive to the unique characters of this country with the remote communities aspect to it. In the United States, for example, the long-distance carriers contribute a portion of their revenue—I think it is about half-a-cent a minute, but I not quite sure about that—to a fund to ensure that remote communities within the United States itself have service, so there are mechanisms available.

On the other hand, what is interesting from the American example is that one has full competition in Alaska. There are three telephone companies providing long distance competitive service in Alaska without any degradation in local service. There is full competition to Hawaii, and I wouldn't call these areas highly populated. Somehow, this has been accommodated—yes, with regulatory scrutiny, and that scrutiny is becoming less and less so after a transitory period. But it's a concern.

Mr. MacWilliam: Thank you.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Bienvenue à notre Comité. Je n'ai pas entendu tout votre mémoire, mais cela ne fait rien. Je sais de quoi il s'agit. Quand on parle de communications, on parle aussi de concurrence, de

[*Translation*]

L'élimination de la réglementation permettra d'accélérer la mise en oeuvre de nouveaux services. Sur un marché moins réglementé, les fournisseurs sont en mesure de répondre beaucoup plus rapidement aux besoins de la clientèle étant donné qu'ils n'ont plus à soumettre à l'approbation du CRTC les tarifs envisagés. Sur un marché plus concurrentiel, les fournisseurs sont mieux à même de répondre aux exigences de la clientèle.

M. MacWilliam: D'après vous, est-ce possible de. . .

La vice-présidente: Puis-je vous demander de vous en tenir à cette dernière question?

M. MacWilliam: Oui, madame la présidente. Je poserai mes autres questions une autre fois.

Est-ce possible, d'après vous, d'améliorer le niveau de la concurrence dans le secteur des télécommunications tout en conservant une réglementation suffisante pour de préserver la qualité du service offert aux localités éloignées et du Nord Pouvons-nous garantir la qualité du service résidentiel?

L'important est, après tout, de garantir la qualité du service dont bénéficie actuellement l'ensemble des Canadiens. Il faut que les Canadiens puissent continuer à se parler d'une région à l'autre, à échanger des idées et les télécommunications sont donc, dans cette optique, un moyen de contribuer à l'identité nationale. Peut-on concilier ces deux points de vue? Je me fais un peu l'avocat du diable, mais je cherche dans tout cela une solution pragmatique.

M. Horhota: Parfaitement. Nous sommes dans une époque de transition et une telle solution me paraît tout à fait possible. Nous ne négligeons pas ce trait caractéristique du Canada que représente l'existence de ces localités lointaines. Aux États-Unis, les entreprises qui exploitent des réseaux interurbains contribuent une part de leurs revenus—je pense que cela correspond à peu près à un demi-cent la minute—à un fonds qui permet la desserte des localités éloignées. C'est dire qu'il existe des solutions.

J'ajoute qu'en Alaska, c'est la concurrence intégrale. Il existe, dans cet État, trois compagnies de téléphone qui gèrent des réseaux interurbains. Or, le service local n'en a pas du tout souffert. Ce même régime de concurrence intégrale existe en Hawaii et, pourtant, ce n'est pas non plus ce qu'on pourrait appeler un État densément peuplé. Une certaine réglementation a été maintenue, mais le contrôle des autorités réglementaires s'amenuise progressivement après la fin d'une période transitoire. Cela dit, je conçois aisément vos préoccupations.

M. MacWilliam: Je vous remercie.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): I would like to welcome you here. I missed part of your brief, but I do not think that that is too serious. I have some understanding of the topic. Communications also means competition, competitiveness,

[*Texte*]

compétitivité, de réglementation, de l'importance vitale des communications, de leur composante économique, des ententes fédérales-provinciales et du gouvernement fédéral. Je reviens toujours aux mêmes préoccupations, aux mêmes questions, parce qu'on a aussi effleuré le mot «identité».

Vous n'êtes pas sans savoir que présentement, on est bien conscients qu'il existe des problèmes graves au niveau de notre unité nationale. Ce n'est pas de la fantaisie. C'est vrai et je peux vous le dire.

• 1655

Étant donné votre responsabilité au niveau des communications, comment voyez-vous votre implication face à tout ce qui se passe présentement sur la scène nationale? Premièrement, avez-vous un prolongement vers le Québec au niveau de vos responsabilités en télécommunications? Comment voyez-vous votre travail ponctuel dans la situation actuelle? Cela a une implication ponctuelle. Il ne s'agit pas simplement de dire: Oui, bien sûr, je suis pour l'unité canadienne. Tout le monde est pour cela. Comment vous voyez-vous travailler à cela?

Mr. Horhota: That's a very good question. One of the interesting things about the Canadian Business Telecommunications Alliance is our reliance on volunteers from across the country. We are a volunteer organization with a very small staff. We only have five full-time staff and we very much rely on people from all over the regions to help the organization to reflect its views, including those from Quebec. We have about 70 members from Quebec—I'd have to check the number but I think it's about 70—and very many committee members from Quebec.

In fact, even in terms of our own activities as an alliance, we are very much nationally based, nationally focused, and we don't have offices. We only have an office in Toronto, but we have regional representation, regional committees, including committees in Quebec, regional members who are very active in our alliance. We do in fact move our principal showcase activity, which is our conference and trade show; we do alternate between central Canada and Quebec and the west.

Our contribution, we feel, to this debate, is through promoting the enabling ability of this technology to facilitate communications whether its business communications, or educational communications, or my calling my sister in New Brunswick. We feel as a user customer group, if we can promote that, we are making a contribution to fostering national unity.

The reason we spoke of competition earlier is we look at the market and we look around the world and we say to ourselves, one of the best ways of promoting communication seems to be competition. When I can telephone someone from one coast to the other in the United States for 8¢ or 9¢ if I'm a corporation, or 15¢ or 16¢ if I'm an individual, per minute, and I cannot do so in Canada, I sort of ask myself if this is facilitating dialogue. If our services are available in one part of Canada and not in the other, is this facilitating understanding and communication?

[*Traduction*]

regulation, the vital importance of communications, economic considerations, federal-provincial agreements and federal policy. One always comes back to the same concerns, the same issues, since we've also mentioned the word «identity».

As you well know, our national identity gives us cause for concern. I am speaking realistically here and I feel I speak from experience.

Considering the responsibilities that you bear in the overall field of communications, how do you view your commitment with respect to the present situation in Canada? First of all, within the framework of your telecommunication activities, are you reaching out to Quebec? How do you view your involvement in what is going on? I mean by that a practical involvement; it's not enough to simply be for Canadian unity—everyone is for it. How do you intend to participate?

M. Horhota: La question mérite effectivement d'être posée. Je précise que l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise est un organisme de bénévoles. Il compte sur le bénévolat et n'a qu'une petite équipe de permanents. Notre personnel se limite, en fait, à cinq personnes et nous comptons sur nos adhérents des diverses régions pour transmettre nos idées. Nous avons environ 70 membres québécois et beaucoup des membres de notre comité sont originaires de cette province.

En tant qu'alliance, nous exerçons une activité à l'échelle nationale, mais nous n'avons pas créé de bureaux régionaux. Notre seul bureau se trouve à Toronto, mais nous avons tout de même une représentation régionale, des comités qui fonctionnent à l'échelon des régions, y compris, bien sûr, au Québec. Nos membres régionaux jouent un rôle important au sein de l'alliance. Notre manifestation la plus importante, c'est-à-dire notre conférence et notre salon professionnel, se déplacent d'une année à l'autre et nous alternons entre l'Ouest, le Québec et le centre du Canada.

Nous entendons contribuer à ce débat en faisant valoir le pouvoir mobilisateur que représente cette technologie. Je précise car l'essentiel est justement de faciliter les communications, que ce soit au niveau des entreprises, sur le plan de l'éducation ou du maintien des liens avec ma soeur qui habite le Nouveau-Brunswick. En tant que représentants de la clientèle, nous pensons pouvoir contribuer au renforcement de l'unité nationale en favorisant l'essor des télécommunications.

On a plusieurs fois parlé de concurrence car, après avoir examiné ce qui se passe dans les autres régions du monde, nous considérons que la concurrence est le meilleur moyen d'assurer le perfectionnement de nos moyens de télécommunications. Aux États-Unis, une entreprise peut placer un appel interurbain pour huit ou neuf cents la minute—il en coûte 15 ou 16 aux particuliers—mais au Canada, cela n'est pas possible. Est-ce ainsi que l'on entend faciliter le dialogue? Encourage-t-on la compréhension réciproque et la communication en maintenant une telle disparité régionale au niveau des services?

[*Text*]

Really, I guess, we cannot make the same sort of contribution—I won't claim that we can—that our friends in the broadcasting community can through the programming, through the messages that they put out, but we think we can through promoting use and accessibility to the medium, and the medium does not know languages. The medium does not know cultures. It does not know regions. It is simply a medium that is used to convey information and promote dialogue.

The Vice-Chairman: The chairman has returned. Geoff, do you wish to add a word, a question?

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): May I just thank you, Madam Chair, and now Mr. Chair. We change chairpersons regularly in this committee.

I wanted to compliment both of you on your presentation, and there were just two general questions that flowed from what you have said and from other questions that were asked by my colleagues across the way, and they're very general. But one fascinates me, because we are into such incredible technology here in the world of telecommunications, all aspects of telecommunications, and I would like to ask you whether you honestly believe, either of you, that any level of government is remotely aware of the incredible potential of telecommunications technology in this country, or are we still at the Alexander Graham Bell level in terms of government understanding, whether deregulated or regulated?

Ms MacDonald: Do we really actually want to walk into that one?

• 1700

Mr. Scott: Walk into it. That's why you're here and that's why I asked you.

Ms MacDonald: I think the activities of the people who are our members and the interest shown by the members from the different levels of government who do participate in CBTA activities—they come to our conferences, our trade show and participate in our policy development activities—shows that at some level, governments, as users, are taking advantage of whatever is available and on offer in terms of telecommunications technology.

At the policy level I would be—I'm trying to say this delicately—a lot less optimistic. At the policy level, I think the debate about how telecommunications can and should be used gets stuck in two gulches. One is the debate we talked about earlier, about whether or not it should be a federal or a provincial responsibility. The other one is the automatic agreement with the point made by a number of the carriers, which is that they feel that if their ability to reap the full benefits of being a monopolist in the market is impaired, this will mean impairments to residential service, specifically residential service in remote parts of the country. We don't believe that linkage is necessarily as tight as it is presented to be, but we do recognize that the linkage is there, that it is made, and that is the other idea that governments appear to have accepted at the policy level.

[*Translation*]

Il est bien évident qu'on ne peut pas prétendre contribuer aussi largement à l'actuel débat national que nos collègues de la radiodiffusion. Il est clair que le message de l'émission l'emporte sur celui du mode de transmission, mais nous pouvons favoriser l'accès aux moyens de transmission qui ont, en matière linguistique, une sorte de neutralité bienveillante. En effet, le mode de transmission est neutre sur le plan culturel ou sur le plan régional. Sa seule mission est de transmettre les données et de promouvoir, en cela, le dialogue.

La vice-présidente: Le président vient de revenir. Geoff, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je tiens simplement à vous remercier, madame la présidente, ainsi que vous, monsieur le président. Dans ce comité, nous sommes présidés par alternance.

Je tiens à vous féliciter tous les deux pour votre exposé. Ce que vous nous avez dit et certaines questions posées par mes collègues m'ont inspiré deux questions d'ordre général. La première me passionne car cette technologie des télécommunications est tout à fait incroyable. C'est pour cela que je vous demande, à l'un ou à l'autre, si vous croyez sincèrement qu'il existe au Canada un palier de gouvernement qui comprenne l'énorme potentiel que représente la technologie des télécommunications ou si, qu'elle soit réglementée ou déréglementée, les télécommunications n'en sont pas un peu restées, aux yeux des divers gouvernements, restées à l'époque d'Alexander Graham Bell?

Mme MacDonald: Voulons-nous prendre le risque de répondre à une telle question?

M. Scott: Allez-y. C'est la raison pour laquelle vous êtes ici.

Mme MacDonald: Je pense que les activités de nos membres et l'intérêt manifesté par les fonctionnaires des différents paliers de gouvernement qui prennent part aux activités de l'ACTE—ils assistent à nos conférences et à nos salons professionnels et participent à l'élaboration de nos politiques—démontrent qu'à un certain niveau, les gouvernements, comme les utilisateurs, profitent de la technologie existante dans le domaine des télécommunications.

Au niveau des décisionnaires—et j'essaie d'être le plus diplomate possible—je suis beaucoup moins optimiste. À ce niveau, je pense que le débat sur la façon dont les télécommunications peuvent et devraient être utilisées est de deux ordres. D'abord, il y a le débat dont nous avons parlé tout à l'heure sur le fait de savoir s'il s'agit d'une question de compétence fédérale ou provinciale. L'autre a trait à l'acceptation automatique, de l'argument présenté par un certain nombre d'exploitants qui se disent d'avis que s'ils ne peuvent pas tirer pleinement profit de leur situation de monopole, alors les services résidentiels en souffriront, surtout dans les régions éloignées du pays. Nous ne croyons pas que ce lien est aussi évident qu'ils veulent bien le laisser croire, mais nous reconnaissons qu'il existe, et c'est là l'autre idée que les centres décisionnels des gouvernement semblent avoir acceptée.

[*Texte*]

Mr. Horhota: It's a great question, Mr. Scott, because it's something we spent a lot of time talking about. To answer your question, we think many of the policy-makers, at whatever level anywhere in the country, do not fully appreciate the potential that telecommunications can bring to addressing many of the issues we have in this country, whether they be environmental, economic, regional disparity and so on. At the same time, we don't think the public is particularly aware either.

One of the things we want to do is to start talking about what telecommunications means today, where it can go tomorrow and what the impediments are. We haven't done enough of that.

Mr. Scott: That brings me to the flip side of this. You said there are only five full-time members—

Mr. Horhota: Staff members? There are four, actually.

Mr. Scott: Whatever. The two of you represent what this brief is telling the committee. The flip side of my question is this. With such an important association as yours, is there anything more you could be doing, other than through this committee, to inform Canadians about the whole spectrum of this incredible explosion of technology in telecommunications? It boggles the mind. I grew up in broadcasting and it's confusing even for me.

Mr. Horhota: You're absolutely right. Canadians saw what happened in the Middle East, where CNN was being broadcast from the little satellite dish at the hotel. Suddenly people were talking about telecommunications. We have to do more about that. You're absolutely right. We feel it is one of our key objectives, after 30 years as an alliance, to go out and start talking to Canadians about what telecommunications is about, what it can do—get the excitement back.

We have made a lot of efforts in the past. Our conference and trade show—3,500 people attended it in Montreal. We expect about 5,000 in Toronto. If you come to the trade show and the conference, the technology is there, the satellite is there, the portable satellite, the desktop video—it's all there. So we would like to showcase that through that kind of forum, but what we haven't done a good job of is going out and talking to people and showing them examples.

Mr. Scott: Are you getting to the younger market? Are you getting to the kids to let them know what's out there, or do they already know?

• 1705

Ms MacDonald: That's also a very good question—whether they already know.

The Chairman: Is that about it, Geoff?

Mr. Scott: That's it. Thank you.

The Chairman: Mrs. Finestone, do you have any comments?

Mrs. Finestone: Yes, just a couple of short comments. First of all, I want to tell you I have attended your excellent trade shows both in Vancouver and Montreal, and I have enjoyed and appreciated the technology on display and

[*Traduction*]

M. Horhota: C'est une question importante, monsieur Scott, dont nous avons d'ailleurs beaucoup parlé. Nous croyons que bon nombre des décisionnaires, peu importe à quel palier, ne se rendent pas pleinement compte du rôle que pourraient jouer les télécommunications à l'égard de nombreuses questions qui se posent dans ce pays, qu'il s'agisse d'environnement, d'économie, de disparités régionales et j'en passe. Nous ne croyons pas non plus que le public en soit vraiment conscient.

Un de nos objectifs est de commencer à parler des possibilités qu'offrent aujourd'hui les télécommunications, de ce qu'elles nous permettront de faire demain et des obstacles qui nous barrent la route. Nous ne l'avons pas fait suffisamment.

M. Scott: Voilà qui m'amène à l'autre partie de ma question. Vous avez dit qu'il n'y a que cinq membres à temps plein...

M. Horhota: Des membres du personnel? En fait, il y en a quatre.

M. Scott: Peu importe. Vous défendez tous les deux les vues exposées dans le mémoire qui a été présenté au comité. L'autre partie de ma question est la suivante. Une association aussi importante que la vôtre ne pourrait-elle pas, en plus de venir rencontrer ce comité, faire quelque chose pour informer les Canadiens des nouveaux horizons que leur a ouverts cette explosion incroyable de la technologie des télécommunications? Cela dépasse l'imagination. J'ai grandi dans le monde de la radiodiffusion et je suis moi-même dépassé.

M. Horhota: Vous avez absolument raison. Les Canadiens ont vu ce qui s'est passé au Moyen-Orient grâce aux images retransmises par le réseau CNN à l'aide d'une petite antenne parabolique installée à l'hotel. Soudain, les gens se sont mis à parler de télécommunications. Nous devons faire plus. Vous avez absolument raison. C'est un de nos principaux objectifs, après 30 années d'existence, d'aller dire aux Canadiens en quoi consistent les télécommunications, ce qu'elles peuvent faire—de raviver l'enthousiasme.

Nous avons fait braucoup d'efforts dans le passé. Notre conférence et notre salon professionnel ont attiré 3,500 personnes à Montréal. Nous en attendons environ 5,000 à Toronto. Si vous y venez, vous pourrez avoir un aperçu de la technologie. Vous y verrez le satellite, le satellite portatif, le vidéo de table—tout y est. C'est là une expérience unique, mais ce que nous n'avons pas réussi à faire, c'est aller vers la population et lui montrer des exemples.

M. Scott: Ciblez-vous les jeunes? Cherchez-vous à leur faire connaître ce qui existe, ou le savent-ils déjà?

Mme MacDonald: C'est aussi une très bonne question—s'ils le savent déjà.

Le président: Est-ce tout, Geoff?

M. Scott: C'est tout. Merci.

Le président: Madame Finestone, avez-vous des observations à faire?

Mme Finestone: Oui, quelques brefs commentaires seulement. Je tiens tout d'abord à vous dire que j'ai visité vos excellents salons professionnels à Vancouver et à Montréal. J'ai trouvé les kiosques très intéressants et j'en ai certes

[*Text*]

certainly learned much about this exploding technology. Now, this committee is not unfamiliar with some of the change. None of us is an expert, but certainly we're more sensitive to the issue than many others.

I was pleased to note the comments of my colleague about children and education. Certainly if children could learn how to manipulate and to understand the technology, perhaps they'd be more encouraged to go into that field, as we need more and more trained people. So we can become the world competitors in this industry and the marvellous, innovative technological work that's been done in Canada is used to its fullest.

I really hope you will review this document with your officers. I personally find it, firstly, contradictory and secondly, unacceptable. I'd like you to ask Mr. Ted Rogers, Phil Lind, Mr. Chagnon and a couple of others whether they want to see cable deregulated and whether they want a fully competitive environment.

You're talking about telecommunications. You use broad strokes and broad language. You outlined who the members of your group were at the very outset. I say to you that when you want to come and speak for 340 organizations representing the public, the private, the federal, the provincial and all sectors of our society, you have to... If you were only representing one sector, I wouldn't have made the comments I made at the outset.

But once you represent that broad range, I would suggest you go and check out whether you want to represent them in the manner in which you did. As I say, telcos want competition in the telecommunications end, but do you want competition in the cable end? What do you want to do with respect to ownership at the broadcast end, the content? I think there are a number of things you ought to look at and perhaps re-examine. If that's the way they want it to read again, that's fine with me. But I find it rather controversial in another part—and contradictory.

On page 1 you wrote, "As business becomes more and more automated and technology costs continue to plummet", and then on page 5, you go on with the doom-and-gloom scenario:

> Competition will be stifled by inequities and restrictive policies. Prices will remain high and innovative new services will be slow to come.

Now, you just can't have it both ways. If it's plummeting, it's plummeting and if prices are rising, they're rising. It can't be both ways.

Mr. Horhota: Let me suggest, Mrs. Finestone, that the reason the prices are plummeting is the threat of competition on the horizon. The vision we've heard from our phone companies—

Mrs. Finestone: That's not what Bell Canada would tell you when they speak to you.

[*Translation*]

appris beaucoup sur cette technologie révolutionnaire. Ce comité est assez au courant de ce qui se passe. Aucun d'entre nous n'est un expert, mais nous en connaissons sûrement plus sur la question que bien d'autres.

J'ai été heureuse d'entendre les observations de mon collègue au sujet des enfants et de l'éducation. Si les enfants pouvaient apprendre à manipuler et à comprendre la technologie, ils seraient peut-être plus encouragés à faire carrière dans ce domaine où nous avons de plus en plus besoin de spécialistes. Nous pourrions ainsi soutenir la concurrence mondiale dans cette industrie, et le travail magnifique et novateur réalisé au Canada sur le plan de la technologie porterait ses fruits.

J'espère sincèrement que vous examinerez ce document avec vos collègues. Je le trouve personnellement contradictoire, dans un premier temps, et inacceptable, dans un deuxième temps. J'aimerais que vous demandiez à MM. Ted Rogers et Phil Lind et à M. Gagnon et à d'autres s'ils veulent que l'industrie du câble soit déréglementée et que la concurrence puisse s'exercer librement.

Vous parlez de télécommunications. Vous décrivez la situation à grands traits et vous utilisez des termes vagues. Vous avez précisé quels étaient les membres de votre groupe au tout début. Selon moi, lorsque vous dites être les porte-parole de 340 organisations représentant le public, le secteur privé, le gouvernement fédéral, les provinces et tous les secteurs de notre société, vous devez... Si vous ne représentiez qu'un seul secteur, je n'aurais pas fait les observations que j'ai faites au début.

Mais parce que vous représentez de si nombreux intervenants, je vous suggérerais de vous demander si vous voulez vraiment les représenter de la façon dont vous l'avez fait. Comme je l'ai dit, Telcos souhaite la concurrence dans le secteur des télécommunications, mais la voulez-vous dans celui de la câblodistribution? Que voulez-vous faire en ce qui concerne la propriété dans le secteur de la radiodiffusion, le contenu? Je pense qu'il y a un certain nombre de choses que vous devriez examiner et peut-être même réexaminer. Si c'est là le document qu'ils veulent, ça me convient très bien. Je le trouve pour ma part plutôt discutable—et contradictoire.

Vous écrivez à la page 1 «puisque l'automatisation s'accentue et que les coûts de la technologie continuent à diminuer» pour ensuite faire un portrait lugubre de la situation:

> L'inéquité et les politiques restrictives étoufferont la concurrence. Les prix demeureront élevés et il faudra un certain temps avant que de nouveaux services novateurs soient offerts.

C'est l'un ou l'autre. Si les prix descendent, ils descendent et s'ils montent, ils montent. Il faut qu'ils montent ou qu'ils descendent. C'est l'un ou l'autre.

M. Horhota: Ce qui fait baisser les prix, madame Finestone, c'est la menace de la compétition qui pointe à l'horizon. La vision de nos compagnies de téléphone...

Mme Finestone: Ce n'est pas ce que Bell Canada vous dirait.

[*Texte*]

Mr. Horhota: Well, I find it interesting that the Bell vision about lower rates only came into focus when they saw competition on the horizon. The rates, which have fallen by 40% in the last five years, have fallen, in our estimation, as a result of the prospects of competition. Now, as far as representing our users, we're fully satisfied this document represents the views of all our users.

I'll share something interesting with you. Some of the strongest proponents of competition among our membership are, in fact, provincial and federal government departments that use telecommunications. In fact, we've had people on our boards and on our committees who are civil servants or crown corporation employees who work for government departments. They are some of the strongest proponents of competition because they see—

Mrs. Finestone: They're the ones who are prepared to accept the fact that you can have a non-Canadian investment and you can have competition from international sources, firstly. Secondly, they don't recognize the incredible amount of competition presently in our society with the fax machines, the sub-sellers or the re-sellers. I mean, there's lots of competition in the industry today.

I'm not supporting one or the other point of view. My observation is if you had been a single group coming in here, you wouldn't have had the kind of questions you got. But since you've come in—as you stated yourself—as a coalition or an alliance of all these sectors, you're speaking with a broad brush I find rather difficult to accept, particularly given page 5 and page 1.

There are a few other things I could say, but that's it, Mr. Chairman.

• 1710

The Chairman: I'm sorry that I've missed some of this presentation. I apologize, but I had a matter arise. I apologize for missing it. I get the flavour, certainly, that your point of view with respect to intensified competition in the telecommunications sector would not sit well with my good friend Ken Cox, former chairman of NB Tel. I think I can hear him rumbling in New Brunswick right now.

Maybe this has been asked, but at what stage do you believe the public interest comes in, or do you believe that the theory of competition will just look after the public interest automatically?

Last night, for example, the AGT representative was telling us about the wonder of fibre optics and how that was really going to serve all the Canadians who are in that infrastructure. However, when we asked him who was responsible for taking the infrastructure to the outer structure of those who weren't served, he didn't really seem to have a very concise answer. Of course, as I understand it, the origin of the monopolies of the telecommunications industry was to ensure that everybody got served at some minimum cost level. So where does the social conscience of your organization click in?

[*Traduction*]

M. Horhota: Je trouve intéressant que Bell ait décidé d'abaisser les tarifs lorsqu'il a été question de concurrence. Les tarifs, qui ont baissé de 40 p. 100 au cours des cinq dernières années, ont diminué, à notre avis, en prévision de la concurrence. Pour ce qui est de représenter nos usagers, nous sommes tout à fait convaincus que ce document représente les vues de tous.

Je vais vous dire quelque chose qui vous intéressera. Certains des plus ardents défenseurs de la concurrence parmi nos membres sont en fait des ministères provinciaux et fédéraux qui utilisent les communications. À vrai dire, nous avons eu parmi les membres de nos conseils d'administration et de nos comités des fonctionnaires ou des employés de sociétés d'État qui travaillent pour les ministères du gouverement. Ils se rangent parmi les plus ardents défenseurs de la concurrence parce qu'ils voient. . .

Mme Finestone: Premièrement, ils sont prêts à accepter le fait qu'il peut y avoir des investissements étrangers et que la concurrence peut provenir de sources internationales. Deuxièmement, il ne reconnaissent pas l'importance de la concurrence qui s'exerce actuellement dans notre société étant donné les télécopieurs, et les sous-traitants ou les revendeurs. De nos jours, la compétition est féroce dans l'industrie.

Je ne défends pas les vues de l'un ou de l'autre. Tout ce que je veux dire c'est: si vous vous étiez présenté comme un groupe unique, les questions qui vous auraient été posées n'auraient pas été les mêmes. Toutefois, puisque vous représentez—comme vous l'avez dit vous-même—une coalition ou une alliance de tous ces secteurs, vous parlez dans des termes vagues. Je trouve cela plutôt difficile à accepter à cause surtout de ce que vous dites aux pages 5 et 1.

J'aurais d'autres petites choses à dire, mais je vais m'arrêter là pour le moment, monsieur le président.

Le président: Je suis désolé d'avoir manqué une partie de cet exposé. Je vous prie de m'en excuser, mais j'ai été retenu ailleurs. Je crois que votre point de vue concernant l'intensification de la concurrence dans le secteur des télécommunications ne plairait à mon bon ami Ken Cox, ancien président de NB Tel. Je l'entends ronchonner d'ici au Nouveau-Brunswick.

Cette question vous a peut-être déjà été posée, mais à quel moment croyez-vous qu'il faille tenir compte de l'intérêt public, ou croyez-vous que la théorie de la concurrence fera qu'il sera automatiquement bien servi?

Hier soir, par exemple, le représentant de l'AGT nous parlait de cette merveilleuse chose qui sont les fibres optiques et de la façon dont allaient en profiter tous les Canadiens qui évoluent dans cette infrastructure. Cependant, lorsque nous lui avons demandé qui allait se charger de faire en sorte que d'autres en profitent également, il n'a pas trouvé au juste quoi répondre. Bien entendu, si je comprends bien, le monopole de l'industrie des communications visait au départ à permettre à toute la population de bénéficier de services à un coût mininum. À quel moment entre en jeu la conscience sociale de votre organisation?

[*Text*]

I think that impacts on this business of unity and national identity, and so on.

Ms MacDonald: If I could address a couple of the points you just made, we believe that the public interest is not something that can be defined in the way you seem to have done, where it is the interest of a very specific segment of the public. We've been very explicit in this forum and in every other forum in which we have participated about exactly the interest we represent, which is that of users of telecommunications, customers of telecommunications from organizations, enterprises, and businesses. We believe that is part of the public interest as well.

As for who speaks for residential customers in remote communities, the CRTC has been very lucky in that this view has been represented to it quite ably in the past. I hope that continues to be the case. I believe it will continue to be the case.

As for when our conscience clicks in, that is not our primary concern, obviously. Our primary concern is what we've expressed to you this afternoon. We believe that the one-to-one relationship between change in the way that telecommunications is currently delivered and negative impacts on rural, remote, and residential subscribers that has been presented by the telephone companies is not correct.

We believe that given the system we have now, we can move to much greater competition in the provision of telecom services and facilities without causing major negative impacts. We also believe that if there is a consensus in government policy to protect particular interests, then the means can and should be developed to address those particular interests and those particular concerns specifically, rather than structuring the entire telecom delivery system, as it is now, supposedly in the interests of meeting that particular requirement.

The Chairman: I am going to have to take that for your response. I wish I had been able to participate more fully.

We are going to run out of time for our next witness, so, without further ado, I would like to thank you very much for your appearance. The time the committee has devoted in questioning you indicates the extent of their interest in your representations, and you will see your views fully reflected in the minutes and certainly very fully considered in our report in an appropriate fashion. Thank you very much.

Ms MacDonald: Thank you very much.

Mr. Horhota: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, members.

The Chairman: Could we go on immediately, please, with the next witness. We have before us representatives from The Council for Business and the Arts in Canada. Mr. John Fisher, Chairman of Southam corporation, is Chairman of the council, and Mr. Blair Mascall is President and Chief Executive Officer.

• 1715

The presentation contains some charts and statistics that I understand will not be read into the record. I would like to have a motion to append this presentation to our *Minutes of Proceedings and Evidence* so that we can print it.

[*Translation*]

Je pense que cela a des répercussions sur l'unité et l'identité nationales.

Mme MacDonald: Pour en revenir à certaines des remarques que vous avez faites, nous croyons que l'intérêt public ne peut pas être défini de la façon dont vous semblez l'avoir fait, c'est-à-dire l'intérêt d'un segment très précis de la population. Nous avons été très explicites ici et ailleurs au sujet des intérêts que nous représentons précisément, c'est-à-dire ceux des utilisateurs des télécommunications, des clients que sont les organisations, les sociétés et les entreprises. Nous croyons que l'intérêt public entre aussi dans cette catégorie.

Quant à ceux qui représentent les clients résidentiels des collectivités éloignées, le CRTC a eu la chance que leurs points de vue lui soient exposées assez habilement dans le passé. J'espère qu'il continuera à en être de même. Je pense qu'il continuera à en être ainsi.

Quant à savoir à quel moment notre conscience entre en jeu, ce n'est pas de toute évidence notre préoccupation première. Notre préoccupation première est celle que nous vous avons exposée cet après-midi. Nous ne croyons pas que le lien direct que les compagnies de téléphone ont fait ressortir entre les changements intervenus sur le plan des télécommunications et la diminution des services aux abonnés résidentiels des régions rurales ou éloignées, existe vraiment.

Nous sommes persuadés que le système dont nous disposons actuellement favorisera une concurrence accrue dans la prestation des services et d'installations de télécommunications sans que personne n'en souffre vraiment. Nous croyons également que si le gouvernement tient à protéger des intérêts particuliers, il devrait trouver le moyen de le faire sans avoir à restructurer tout le système de télécommunications, comme c'est le cas actuellement, soi-disant pour satisfaire ces intérêts particuliers.

Le président: Je vais me contenter de cette réponse. J'aurais aimé pouvoir prendre une plus grande part à la discussion.

Comme j'ai peur que nous manquions de temps pour nos prochains témoins, je vais vous remercier de votre exposé sans plus tarder. Le temps que le Comité a consacré aux questions dénote l'immense intérêt qu'il a suscité. Soyez assurés que vos vues soient soigneusement consignées au procès-verbal et nous en tiendrons dûment compte dans notre rapport. Merci beaucoup.

Mme MacDonald: Merci à vous.

M. Horhota: Merci, monsieur le président. Merci aux membres du Comité.

Le président: Pourrions-nous tout de suite passer aux prochains témoins. Nous avons parmi nous des représentants du Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada. M. John Fisher, président de la société Southam, est président du conseil d'administration et M. Blair Mascall est président-directeur général.

Le mémoire contient des tableaux et des statistiques dont on ne nous ne fera pas lecture je crois. J'aimerais que quelqu'un propose que cette présentation soit annexée aux *Procès-verbaux et témoignages* pour que nous puissions l'imprimer.

[*Texte*]

Mr. Hogue: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Was there any objection to that resolution, Lyle?

Mr. MacWilliam: I'm sorry, Mr. Chairman, I was wandering.

The Chairman: We take your silence as golden.

John Fisher and Blair Mascall, welcome to our committee. While our numbers are not large, I would like to say that our influence is momentous. We'd be very happy to receive your representation and to develop it with questions.

Again, I'm going to have to apologize for my own absence at about 5.30 p.m. I have a speaking engagement in the House. Madam Finestone will co-chair the balance of the meeting.

Without further ado, please commence. John, who is going to lead off?

Mr. John P. Fisher (Chairman, The Council for Business and the Arts in Canada): I will start off, Mr. Chairman. I should correct the record; I am not chairman of Southam, I am merely the lowly president and CEO.

The Chairman: Oh, I thought you were all those things.

Mr. Fisher: No, I wear only one hat. Let me just start off by perhaps describing a little bit of what the CBAC stands for or does in terms of background. Blair will carry on with other parts.

The organization was formed about 17 years ago when Ed Bovey, whom you may have heard of, was our first chairman. It was formed by a group of businessmen who believed it was important that business support the arts. That group made a commitment to encourage other businesses to support the arts.

Our purpose today is still to encourage and facilitate business support for the arts and to assist the arts community directly in their search for corporate support. So we work a little bit on both sides of the equation.

We promote the idea of business support for the arts and encourage all businesses to consider arts organizations as worthy recipients of their donations. We also have a bit of a role to play as the advocate or the voice of business, when business wants to express its views on issues that impact on the arts.

We currently have approximately 100 members, or 100 companies, who fund our operations. We don't solicit funds directly from the public. We consider that as undesirable, as we would be in competition with the organizations we're trying to assist.

Within these guidelines, then, what do we actually do? Well, we undertake research on the funding of the arts and publish three annual surveys on arts funding and corporate giving, which have become the authorities in this field. We maintain current files on about 400 arts organizations from coast to coast, across all arts disciplines, and with data on programming, corporate support and other sources of funding.

[*Traduction*]

M. Hogue: J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

Le président: Aviez-vous une objection à cette résolution, Lyle?

M. MacWilliam: Je suis désolé, monsieur le président, j'étais ailleurs.

Le président: Nous dirons que votre silence est d'or.

John Fisher et Blair Mascall, bienvenue parmi nous. Même si nous ne sommes par nombreux, je tiens à ajouter que nous avons énormément d'influence. Nous attendons votre exposé avec intérêt, après quoi nous vous poserons des questions.

Je m'en excuse à l'avance, mais je devrai vous quitter vers 17h30. Je dois prendre la parole à la Chambre. M^me^ Finestone agira en sa qualité de co-présidente pour le reste de la séance.

Sans plus attendre, veuillez commencer. John, qui commencera?

M. John P. Fisher (président, Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada): Je vais commencer, monsieur le président. Je dois vous corriger aux fins du compte-rendu. Je ne suis pas président de la Southam, mais simplement président du conseil d'administration et directeur général.

Le président: Je pensais que vous réunissiez tous ces titres.

M. Fisher: Non, je n'ai que d'humbles fonctions. Permettez-moi tout d'abord de vous décrire rapidement le fonctionnement et les antécédents du Conseil. Blair se chargera du reste.

L'organisation a été créée il y a environ 17 ans au moment où Ed Bovey, dont vous avez peut-être entendu parler, était notre premier président. Elle a été mise sur pied par un groupe d'hommes d'affaires qui croyaient de leur devoir de financer les arts. Ce groupe s'est engagé à encourager d'autres entreprises à faire de même.

Notre but consiste toujours aujourd'hui à encourager les entreprises à financer les arts et à aider la communauté artistique à se trouver des mécènes. Nous travaillons donc avec les uns et les autres.

Nous défendons la cause des arts et nous encourageons toutes les entreprises à considérer les organisations artistiques comme de dignes récipiendaires de leurs dons. Nous avons aussi un petit rôle à jouer en tant que porte-parole des gens d'affaires lorsqu'ils souhaitent exposer leurs vues sur des questions ayant une incidence sur les arts.

Nous comptons actuellement près de 100 membres ou 100 entreprises, qui financent nos activités. Nous ne sollicitons pas de fonds directement auprès du public. Cela ne serait pas souhaitable à nos yeux parce que nous nous trouverions en concurrence directe avec les organisations que nous cherchons à aider.

Cela étant dit, que faisons-nous exactement? Nous effectuons des recherches sur le financement des arts et nous publions chaque année les résultats de trois enquêtes sur le financement des arts et l'aide des sociétés, qui font maintenant autorité dans ce domaine. Nous tenons à jour des dossiers sur environ 400 organisations artistiques réparties dans toutes les régions du pays et oeuvrant dans toutes les formes d'art, et nous consignons des données sur les programmes, l'aide des sociétés et d'autres sources de financement.

[*Text*]

We've developed a number of specific programs. We've developed programs to bridge the gap between business and the arts, so we have a board recruitment program, which we describe as Young in Art, to find, orient, and place up-and-coming business managers on the boards of small-and medium-sized arts groups. We look at ways to provide management assistance for arts organizations that need it.

• 1720

We have established a forum of established experts in the field of business sponsorship, which we take to smaller communities across the country to bring business and the arts together on a local basis. We call these the Arnold Edinborough fora after the first president of the organization.

We have three awards programs to promote business support for the arts, really to highlight and to give recognition to either companies or people who have been outstanding in this area. We give *The Financial Post* Awards, which honour leading corporate supporters or givers. We give the CBAC Award, which is rewarding innovative approaches by those seeking sponsorship. We started just this year the Edmund C. Bovey Award for outstanding individual support of the arts across the country. This year's winner was Kathleen Richardson of Winnipeg, who really has provided over many years support for a lot of arts organizations within that city.

We also work directly with the arts community, giving advice on proposals to corporations, the planning of fundraising campaigns, and the targeting of specific requests. It is in the interests of our business members that arts organizations present requests that have been well thought out, and sponsorship proposals that are realistic as well as imaginative.

The CBAC also provides the liaison between business and the arts community. Our services are more in demand than ever before, as more and more arts groups extend their support network farther afield in response to cuts in funding at all levels across the country.

Blair, perhaps you could pick it up from there.

Mr. Blair Mascall (President and Chief Executive Officer, The Council for Business and the Arts in Canada): What I would like to do is describe for you in some detail the extent to which business support of the arts has grown in this country. Our written submission, of which I believe you each have a copy, contains a number of graphs and charts that are the result of a lot of the research that we do at the CBAC.

Monsieur Hogue, je vous demande pardon de ne pas vous avoir offert les documents en français. Nous avons pu les préparer seulement en anglais. Ils sont sortis de l'imprimerie cet après-midi.

The graphs and charts at the end of that submission illustrate, I think, the information that has come out of our research about the growth of business support of the arts, and I would like to draw your attention to the first one of those. We will make a comment on each of these as we go through them.

[*Translation*]

Nous avons mis au point un certain nombre de programmes précis. Nous avons élaboré des programmes pour rapprocher le monde des affaires et celui des arts, dont un programme de recrutement du nom de Young in Art dans le cadre duquel nous proposons de jeunes cadres dynamiques aux conseils d'administration de groupes artistiques de petite et de moyenne taille. Nous cherchons des moyens d'offrir un aide en matière de gestion aux organisations artistiques qui en ont besoin.

Nous avons mis sur pied un groupe d'experts en matière de parrainage qui visite les plus petites collectivités pour resserrer les liens entre les gens d'affaires et les artistes locaux. Nous l'appelons le forum Arnold Edinborough en souvenir du premier président de l'organisation.

Nous avons trois programmes de prix pour promouvoir le mécénat, pour souligner en fait les réalisations d'entreprises ou de particuliers qui se sont distingués à cet égard. Nous décernons aussi les prix du *Financial Post* destinés à honorer les sociétés mécènes les plus généreuses. Nous décernons aussi le prix du CMAAC en vue de souligner les approches novatrices utilisées par ceux qui cherchent à se faire parrainer. Nous avons commencé cette année à décerner le prix Edmund C. Bovey aux particuliers qui se sont distingués par leur appui aux arts partout dans le pays. La gagnante cette année a été Kathleen Richardson de Winnipeg, qui depuis de nombreuses années finance un bon nombre d'organisations artistiques de cette ville.

Nous travaillons aussi directement avec la communauté artistique en lui donnant des conseils sur les propositions aux sociétés, la planification des campagnes de financement et la présentation de demandes précises. Il est dans l'intérêt des entreprises qui sont membres de notre conseil que les organisations artistiques leur présentent des demandes biens pensées, de même que des propositions de parrainage qui soient à la fois réalistes et marquées au sceau de l'imagination.

Le CMAAC fait également fonction d'agent de liaison entre les entreprises et la communauté artistique. Nos services sont plus en demande que jamais étant donné que de plus en plus de groupes cherchent à élargir leur réseau de financement par suite des coupures budgétaires qui frappent partout dans le pays.

Blair, vous pourriez peut-être continuer à partir d'ici.

M. Blair Mascall (président et directeur général, Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada): J'aimerais vous décrire de façon suffisamment détaillée la popularité qu'a connue ici le mécénat des entreprises. Notre mémoire, dont vous avez, je crois, une copie, contient un certain nombre de graphiques et de tableaux qui sont le résultat de nombreuses recherches que nous effectuons au CMAAC.

Mr. Hogue, I am sorry I didn't have the documents translated. We were able to get them in English only. We got them back from the printer this afternoon.

Les graphiques et tableaux à la fin du mémoire illustrent, je pense, les résultats de nos recherches au sujet de l'augmentation du financement des arts par les entreprises, et j'aimerais attirer votre attention sur le premier d'entre eux. Je commenterai chacun au fur et à mesure.

[*Texte*]

To put this in perspective, the research that the CBAC does on funding of the arts concerns the professional not-for-profit arts community. We do not deal with amateur arts organizations, nor do we deal with the commercial arts sector. To be more exclusive, we also do not include the cultural industries in this analysis. So the focus is primarily on professional, not-for-profit arts organizations. This includes galleries, museums, theatres, opera, music, and dance companies.

The first chart, "Arts Donations as a Percentage of Total Donations Budgets", comes from our latest research of corporate support for the arts. It shows that among the CBAC member companies, the percentage of their total donations budgets dedicated to arts organizations has grown significantly since 1984. In 1984 it was just over 10% and it is now at 15.5%.

The following chart shows the average annual donations budget in dollar terms. This is the average amount of money being given as a donation by a CBAC member corporation to the arts. That has grown from $122,000 in 1982 to $246,000 in 1990.

• 1725

Mrs. Finestone: Does this include goods in kind?

Mr. Mascall: No, it doesn't; this is cash donations only.

The Chairman: Mr. Mascall, just to put this in better perspective—these are excellent numbers—of your 100 members, could you give us an idea of their minimum size, in terms of annual sales?

Mr. Mascall: I guess I don't have those numbers, off the top of my head. We tend to represent the larger Canadian corporations. Most of our members are national corporations and represent the larger companies in Canada.

The Chairman: The other figure I want to ask if you have is the donation budget as a percentage of profitability, or of. . .pre-tax profits would probably be the best denominator.

Mr. Mascall: That's a good question. In our latest research, we see they represent about 0.6% of pre-tax profit. This is actually a little down from our last survey, when we had seen them, within this community, as being about 0.74%.

The Chairman: I think this is of extreme importance to us, because I think we're going to be talking about funding for the arts from all kinds of sources in our report and looking at the long-term future. Would it be possible for you to get us that information and perhaps submit it to us later on, as to the size of the companies?

Mr. Mascall: You're looking for their annual sales plus their pre-tax profit, which is usually the base.

The Chairman: Yes, their volume of sales and their pre-tax profits. I think we'd be interested in how corporate Canada contributes to the arts or contributes generally, versus, let's say, other countries. We are certainly going to try to target government's spending in that regard and try to draw some parallels.

[*Traduction*]

Soit dit en passant, la recherche du CMAAC sur le financement des arts n'intéresse que la communauté artistique professionnelle sans but lucratif. Nous n'avons rien à voir ni avec les organismes artistiques amateurs, ni avec le secteur commercial des arts. Pour être plus précis, nous n'incluons pas non plus les industries culturelles dans cette analyse. L'accent porte donc essentiellement sur les organisations artistiques professionnelles sans but lucratif. Celles-ci englobent les galeries d'art, les musées, les théâtres et les compagnies d'opéra, de musique et de danse.

Le premier tableau «Dons aux arts en pourcentage du budget total des dons», a été établi à partir de nos recherches les plus récentes sur le financement par les sociétés. Il indique que le pourcentage des dons accordés aux organisations artistiques a augmenté considérablement parmi les sociétés membres du CMAAC, passant d'un peu plus de 10 p. 100 en 1984 à 15,5 p. 100 aujourd'hui.

Le tableau suivant montre le budget annuel moyen des dons en valeur absolue. C'est le montant moyen d'argent versé sous forme de dons par une société membre du CMAAC à des artistes. Il est passé de 12,000$ en 1982 à 246,000$ en 1990.

Mme Finestone: Cela comprend-il les dons en nature?

M. Mascall: Non. Il s'agit des dons pécuniaires seulement.

Le président: Monsieur Mascall, pour nous replacer dans le contexte—ce sont d'excellents chiffres—pourriez-vous nous donner une idée du chiffre d'affaires annuel de vos 100 membres?

M. Mascall: Je ne peux pas vous donner ces chiffres à brûle-pourpoint. Nous représentons surtout les grosses sociétés canadiennes. La plupart de nos membres se recrutent parmi les sociétés les plus importantes au Canada.

Le président: Je me demandais aussi si vous aviez le pourcentage des dons par rapport à la rentabilité ou. . . les profits avant impôt seraient probablement le meilleur indicateur.

M. Mascall: C'est une bonne question. Selon nos recherches les plus récentes, ils représentent environ 0,6 p. 100 des profits avant impôt. Ce chiffre représente une légère baisse par rapport à notre dernière enquête parce qu'il se situait alors à environ 0,74 p. 100.

Le président: Cela est extrêmement important pour nous parce que nous allons parler du financement des arts à partir de toutes sortes de sources dans notre rapport et examiner les perspectives à long terme. Vous serait-il possible d'obtenir ces renseignements sur la taille des sociétés et nous les communiquer?

M. Mascall: Vous voulez donc avoir leur chiffre d'affaires annuel et leurs profits avant impôt, ce sur quoi on se fonde habituellement.

Le président: Oui, leur chiffre d'affaires et leurs profits avant impôt. Nous aimerions connaître la contribution des sociétés canadiennes aux arts en général, par opposition, disons, à ce qui se fait dans d'autres pays. Nous essaierons certainement de voir quelles sont les dépenses du gouvernement et d'établir certains parallèles.

[*Text*]

Mr. Mascall: Mr. Chairman, we are publishing tomorrow a report on corporate giving to the arts in Canada and I would be happy to supply this committee with a copy of that report.

I had noted the strong growth on the second of these charts on the size of the arts donation budget. On the third chart, I would draw your attention to the fact that this is data from the 1980–81 season for performing arts organizations in Canada. I want to contrast this with the chart that follows that presents data 10 years later.

I would like to draw your attention, in this first chart for the 1980–81 season, to the proportions of the total revenue that come from the different sectors here. Of the total operating revenue, which is just less than $100 million, 49.3% comes from box office and earned revenue, 38.3% comes from government grants, and private donations, which include corporate and individual donations and sponsorships, were 12.4%.

Mrs. Finestone: What is the difference between corporate and sponsorship?

Mr. Mascall: We define corporate donations as coming from a philanthropic budget and sponsorship as being a commercial transaction that comes from perhaps a marketing budget, a public relations budget, but tends to be a commercial transaction.

In the following table, we see the data for the 1989–90 season for performing arts organizations, and we are dealing with a total operating revenue of about three times the amount that was shown in the previous chart. The proportions have actually changed a bit. The proportion from box office and earned revenue has grown to 53.7%, up from 49%; the proportion from government grants has dropped from 38% to 32.3%; and the proportion from private donations has increased from 12.4% to 14%. This is a shift in the sources of funding for these performing arts organizations that is quite significant, in terms of the way they operate and the way they look for funding in the current climate.

• 1730

The table at the bottom of that second page, "Sources of Funding for the Arts", is for the 1989–90 season and puts together total funding for visual and performing arts organizations in Canada. The proportions are somewhat different from those at the top, but the total funding for the arts is still quite substantial—60% comes from government grants, 26% from earned income, 12.2% from private donations. The significant figure here is $90.6 million, which went to visual and performing arts organizations from the private sector in 1989–90. That is quite a significant amount of money. If you contrast that with the total budget for the Canada Council, it is not dissimilar.

[*Translation*]

M. Mascall: Monsieur le président, nous publions demain un rapport sur la contribution des sociétés au financement des arts au Canada et il me fera plaisir d'en faire parvenir une copie au comité.

Je vous ai fait remarquer l'augmentation des budgets au chapître des dons sur le deuxième tableau. Sur le troisième tableau, j'aimerais attirer votre attention sur le fait qu'il s'agit de données de la saison 1980–1981 pour les arts d'interprétation au Canada. Je veux vous montrer la différence entre le tableau et le suivant, établi 10 ans plus tard.

Je tiens à attirer votre attention, en ce qui concerne ce premier tableau pour la saison de 1980–1981, sur le pourcentage des recettes totales qui proviennent de différents secteurs. Comme vous le voyez, les recettes de fonctionnement s'élèvent à un peu moins de 100 millions de dollars, dont 49,3 p. 100 consistent en droits d'entrée et en recettes propres, 38,3 p. 100 en subventions du gouvernement et en dons du secteur privé, y compris les dons de sociétés et de particuliers, et 12,4 p. 100 en parrainages.

Mme Finestone: Quelle est la différence entre les dons des sociétés et le parrainage?

M. Mascall: Les dons de sociétés proviennent d'un budget de bienfaisance et le parrainage est considéré comme une transaction commerciale à partir, peut-être, d'un budget publicitaire ou de relations publiques.

Au tableau suivant, nous avons les données pour la saison 1989–1990 dans le cas des arts d'interprétation et nous voyons que les recettes de fonctionnement sont à peu près trois fois plus élevées qu'elles l'étaient sur le tableau précédent. Les pourcentages ont changé un peu. La part des droits d'entrée et des recettes propres est passée de 49 p. 100 à 53,7 p. 100, la part des subventions du gouvernement est tombée de 38 p. 100 à 32,3 p. 100 et la part des dons de particuliers est passée de 12,4 p. 100 à 14 p. 100. Les sources de financement des organisations s'intéressant aux arts d'interprétation ont subi des changements assez importants qui influent sur leur mode de fonctionnement et la façon dont elles cherchent à se financer dans la conjoncture actuelle.

Le tableau au bas de la deuxième page, «Sources de financement pour les arts» a été établi pour la saison 1989–1990 et représente le financement total pour les arts visuels et les arts d'interprétation au Canada. Les pourcentages sont quelque peu différents de ceux qui figurent au haut de la page, mais les fonds consacrés aux arts sont assez considérables, 60 p.100 proviennent de subventions du gouvernement, 26 p.100 consistent en des recettes propres et 12,2 p.100 consistent en des dons du secteur privé. Le chiffre ici est de 90,6 millions de dollars et représente la somme versée par le secteur privé en 1989–1990 à des organisations s'intéressant aux arts visuels et aux arts d'interprétation. C'est une somme assez considérable. Si vous la comparez au budget total du Conseil des arts, vous verrez qu'elle s'en rapproche.

[*Texte*]

The final graph gives a more detailed breakdown of the funding for the performing arts. We highlight the difference between donations and sponsorships, as you asked. We give a more detailed breakdown. The darkest portion of the pie looks at private donations divided between funding from individuals and volunteers at 4.9%, sponsorship at 5.3%, and corporate and foundation donations at 3.9%.

Mrs. Finestone: Under the sponsorship, is that gifts in kind?

Mr. Mascall: We don't quantify gifts in kind in this data at all.

Mrs. Finestone: So sponsorship is the budget from which it would come as opposed to, let's say, the granting budgets of large charitable foundations, is that it?

Mr. Mascall: Most corporations have a donations budget that is purely philanthropic. In addition to that they may find other funding for sponsorship that comes from marketing—

Mrs. Finestone: Like Ski Canada, or *Sing Along*, whatever.

Mr. Mascall: Could be, yes.

I've presented an awful lot of data in a very short period of time. I don't intend to blind you with numbers, but there are a few conclusions that I'd like you to pull from the data we've presented. First of all, the proportion of support that comes from the government for many of these organizations has declined substantially over the last ten years. Corporate support has gone through a period of strong growth, but from the latest information we've been getting from organizations, there has not been any growth in the last year, as corporations are suffering from the current economic climate.

In addition to this, all these arts organizations are suffering from declining audiences. The Musée des Beaux-Arts in Montreal has just published a drop in attendance for their organization. The National Arts Centre, Stratford, Theatre New Brunswick, have all reported drops in their attendance, which means that the funding they get from this source is declining as well. The question I'd like to leave on the table is, where is this support to come from in the future if all these sources of revenue are being squeezed at the same time?

Mr. Fisher: Mr. Chairman, the other area that we thought we'd like to raise is the importance of culture in Canada. Quite clearly, the CBAC is not an arts organization. We are a group that represents businesses that have a similar regard for the importance of the arts, but we are not an arts organization. The one document that I think is very important in this is the report called "The Funding of the Arts in Canada to the Year 2000". probably better known as the Bovey report. As I mentioned earlier, Ed Bovey has played a key part in the birth of this organization.

The second chapter of that book describes the importance of the arts in Canada. It is about three pages. There are a couple of paragraphs in there that I think are very applicable. Because of time, maybe I'll just refer to them, because I assume you all keep the copy of this report under your pillows at night. I would refer you to page 25 of the Bovey report.

[*Traduction*]

Le dernier graphique donne une ventilation plus détaillée du financement des arts d'interprétation. Nous soulignons la différence entre les dons et le parrainage, comme vous l'avez demandé. Nous donnons une ventilation plus détaillée. La partie la plus sombre représente les dons du secteur privé, ceux des particuliers et des bénévoles représentant 4,9 p.100 du total, le parrainage, 5,3 p. 100, et les dons de sociétés et de fondations, 3,9 p.100.

Mme Finestone: Dans le cas du parrainage, s'agit-il de dons en nature?

M. Mascall: Il n'est nullement tenu compte dans ces données des dons en nature.

Mme Finestone: Donc, la différence du parraimage tient au poste budgétaire dont ces sommes proviennent, par opposition, disons, aux sommes versées sous forme de subventions par les grosses fondations de bienfaisance, n'est-ce pas?

M. Mascall: La plupart des sociétés ont un budget pour les dons purement philanthropiques. En plus, elles peuvent aussi parrainer certaines organisations en puisant dans le budget publicitaire. . .

Mme Finestone: Comme Ski Canada ou *Sing Along*.

M. Mascall: Oui, peut-être.

Je vous ai présenté beaucoup de données en très peu de temps. Je ne voudrais pas vous ennuyer avec tous ces chiffres, mais il y a des conclusions à tirer des données que vous nous avez présentées. La part gouvernementale de l'aide versé à bon nombre de ces organisations a accusé une baisse marquée au cours des 10 dernières années. L'aide des sociétés s'est accrue pendant un bon moment, mais d'après les derniers renseignements qui nous proviennent des organisations, elle est demeurée stable l'an dernier, étant donné que les sociétés se ressentent de la conjoncture économique actuelle.

Par ailleurs, toutes ces organisations ont vu leur auditoire baisser. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal vient tout juste d'annoncer une chute du nombre des entrées. Le Centre national des arts, Stratford et le *Theatre New* Brunswick ont eux aussi fait état d'une baisse de fréquentation, ce qui veut dire que les fonds provenant de cette source diminuent également. La question que j'aimerais vous poser est la suivante. D'où l'aide proviendra-t-elle à l'avenir si toutes ces sources de revenu subissent des compressions en même temps.

M. Fisher: Monsieur le président, l'autre question que nous voulions soulever est l'importance de la culture au Canada. De toute évidence, le CMAAC n'est pas une organisation du secteur des arts. Nous représentons des entreprises pour qui les arts revêtent de l'importance, mais nous n'oeuvrons pas directement dans ce secteur. Il est un document très important dans ce contexte, le rapport intitulé «Le financement des arts au Canada d'ici à l'an 2000», probablement mieux connu sous le nom de «Rapport Bovey». Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, Ed Bovey a joué un rôle clé dans la création de cette organisation.

Le deuxième chapitre de ce livre décrit l'importance des arts au Canada. Il contient à peu près trois pages, dont quelques paragraphes qui conviennent parfaitement dans les circonstances. Parce que le temps presse, je ne ferai que vous les signaler. Ce rapport est probablement votre livre de chevet. Je vous renvoie donc à la page 26.

[*Text*]

Mrs. Finestone: I don't have it on hand. It's under my pillow.

• 1735

Mr. Fisher: Should I read it?

The first is a statement from David Vice, who is vice-chairman of Northern Telecom, and he expresses a business view of the arts:

> In a business sense, we view our support of the arts as a positive force that encourages creative and fresh ways of thinking, reflects concerns about society, and contributes to developing an appealing community that will attract inviduals to live and work.

That's a businessman talking in a way about the importance, as he sees it, of the arts.

There's another little longer paragraph. Let me read this as well, because I think this sums it up:

> Though quality of life is essentially a personal concern, it nevertheless also belongs in the very special cultural, social, economic, political, and geographical context which characterizes us as Canadians. Today we accept without question the importance of the arts in the development and expression of our uniqueness as a people. On the one hand, our Canadian heritage, celebrated through art galleries and museums, regional, metropolitan and local, represents the story of our past. On the other hand, creative artists in the visual, performing, and literary arts, and the organizations that serve them daily, help to shape our heritage for tomorrow, winning for us a place among the great nations of the world. The achievements are all the more gratifying as our artists attain excellence and a recognition that carry them beyond our borders, and out into the international community as well.
>
> The arts are clearly a key element in defining our identity and asserting our cultural sovereignty.

I think that's as good a paragraph as I've seen that summarizes, and while we have not canvassed our members, I fully believe that this would represent the views of the business community on the importance of the arts.

The CBAC quite clearly is a national organization. Most of our companies are national companies that operate across this country. Again, we have not canvassed the membership, but it is my strong belief that they would support the strong position of the Canada Council that there is a need for a national organization, a national funding, something that tends to encourage and permit the different parts of the country to talk together.

We cannot ignore the part that art has in culture and therefore the part that obviously Quebec should have, and appropriately, over some input in terms of the culture within that province or within that language group.

Barry, have you anything else?

Mr. Mascall: Yes.

[*Translation*]

Mme Finestone: Je ne l'ai pas sous la main. Il est sous mon oreiller.

M. Fisher: Voulez-vous que vous lise ces paragraphes?

Il s'agit, dans le premier cas, d'une déclaration de David Vice, vice-président de *Northern Telecom*, qui a exposé en ces termes les vues sur les arts de sa société:

> En ce qui nous concerne, nous estimons que le soutien des arts encourage les idées nouvelles et l'esprit créateur, reflète notre engagement social et contribue au développement de collectivités attrayantes où il est intéressant de vivre et de travailler.

C'est là un homme d'affaires parlant de l'importance des arts, telle qu'il la conçoit.

Il y a un autre paragraphe, un peu plus long. Laissez-moi vous le lire parce que je pense qu'il résume bien nos idées:

> Si la qualité de la vie se rattache à la satisfaction de besoins essentiellement personnels, elle n'en appartient pas moins au contexte très particulier—culturel, social, économique, politique et géographique—qui caractérise notre pays. Nous reconnaissons d'emblée, aujourd'hui, l'importance des arts pour le développement et l'expression de l'identité canadienne. Notre patrimoine célèbre notre passé d'un océan à l'autre, dans les musées d'art et autres musées—régionaux, métropolitains et locaux. D'autre part, dans les arts visuels, les arts d'interprétation et la littérature, les artistes créateurs et les organismes qui les soutiennent contribuent à façonner notre patrimoine de demain et à nous assurer une place convenable parmi les autres pays. Et nous sommes fiers que la qualité de leurs oeuvres et leur excellente réputation franchissent les frontières du Canada et gagnent la communauté artistique internationale.
>
> Les arts constituent, sans aucun doute, un élément essentiel de notre identité et de notre souveraineté culturelles.

Ce paragraphe résume la situation mieux que j'aurais pu le faire moi-même et, même si nous n'avons pas interrogé nos membres, je suis persuadé qu'il exprime les vues du secteur des affaires au sujet de l'importance des arts.

Le CMAAC est de toute évidence un organisme national. La plupart de nos membres sont des sociétés nationales en exploitation dans diverses régions du pays. Encore une fois, nous n'avons pas interrogé nos membres, mais je crois fermement qu'ils seraient tout à fait d'accord avec le Conseil des arts pour dire que nous avons besoin d'un organisme national, d'un fonds national, de quelque chose qui encourage les diverses régions du pays à demeurer en communication les unes avec les autres.

Nous ne pouvons pas ignorer le rôle que les arts jouent dans la culture, ni d'ailleurs le rôle que le Québec devrait de toute évidence jouer à l'égard de la culture dans cette province ou à l'intérieur de la communauté francophone.

Barry, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Mascall: Oui.

[*Texte*]

The Chairman: If I could just interrupt here, I'm going to have to take my leave. We've got another complication. The bells are going to start ringing at 6 p.m. for a vote on Bill C-4 at 6.15 p.m.

I would just like to suggest that as quickly as you can, Mr. Mascall, you would summarize. There are some questions, I'm sure, that members would want to be asked.

Mrs. Finestone, would you handle the chair, please?

Mr. Mascall: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: John, I must say as well that we are searching for definitions or expressions such as you've just quoted. For my part, I think that was superb and matches some of the very excellent ones we've stumbled upon in the past few weeks, and I appreciate very much your presenting it to us.

Mr. Fisher: While the Bovey report was done five or six years ago, it's still got tremendous support within the arts community and we believe it's still very applicable.

Mr. Mascall: What I might do is just summarize very quickly a couple of general comments about the commitment of the community we represent for the arts in Canada.

• 1740

I believe the business community actually has a very selfish interest in the arts communities of our country. Our interest is not purely financial; it is much deeper than that. The businesses represented by the CBAC believe the arts are a vital part of our society and contribute greatly to the quality of life in our communities.

We enjoy the arts, certainly, but we also realize their value. These companies invest in the arts of their communities. The private sector gave over $90 million to the arts last year. Surely that is an expression of perceived value.

Having a lively arts sector in our communities increases the quality of life for our employees, our suppliers and our customers. These are communities in which we want to live. In a very selfish way, business wants arts organizations to survive and prosper so that our communities will also thrive and prosper.

These companies represent a national interest in this country and believe that there is a role for the federal government to play in a national way, recognizing the interests of particular regions and localities within the country. There is also a need for a strong national voice to be heard as well, and we believe the federal government should embrace this and speak with that voice.

I believe the artists of this country have a great role to play in expressing our national identity and reflecting it back to us. We work to help them do this, and I encourage the federal government to do likewise. Thank you.

[*Traduction*]

Le président: Je m'excuse de vous interrompre, mais je dois vous quitter. Il y a d'autres complications. La sonnerie d'appel commencera à se faire entendre à 18 heures, car le projet de loi C-4 doit être mis aux voix à 18h15.

Je vous demanderais donc, monsieur Mascall, de résumer ce que vous avez à dire le plus rapidement possible. Les députés voudront sûrement vous poser des questions.

Madame Finestone, pourriez-vous prendre la présidence, s'il vous plaît?

M. Mascall: Merci, monsieur le président.

Le président: John, je dois dire également que nous cherchons des définitions ou des expressions du genre de celles que vous venez de citer. Je pense personnellement que celles que vous venez de nous présenter sont aussi excellentes que celles sur lesquelles nous sommes tombés au cours des quelques dernières semaines, et je vous en sais gré.

M. Fisher: Le rapport Bovey a été publié il y a cinq ou six ans, mais il est tout aussi apprécié aujourd'hui encore par la communauté artistique, et nous croyons qu'il est toujours d'actualité.

M. Mascall: Je vais me contenter de résumer très brièvement certaines observations générales au sujet de l'engagement de la communauté que nous représentons envers les arts au Canada.

Je crois que l'intérêt que portent les milieux d'affaires aux milieux artistiques de notre pays est foncièrement égoïste. Notre intérêt ne se limite pas à la seule chose financière; il est bien plus profond que cela. Les entreprises que représente le Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada sont d'avis que les arts sont un élément vital de notre société et contribuent grandement à la qualité de la vie dans nos collectivités.

Nous aimons les arts, cela est indéniable, et nous y prenons plaisir, mais nous comprenons aussi leur valeur. Les sociétés que nous représentons investissent dans les milieux artistiques de leurs communautés. Le secteur privé a l'an dernier fait des dons de plus de 90 millions de dollars au monde des arts. N'est-ce pas là le reflet de la valeur qu'on accorde aux arts?

Le fait d'avoir dans notre collectivité une communauté artistique florissante améliore la qualité de la vie de nos employés, de nos fournisseurs et de nos clients. Ce sont des collectivités où nous désirons vivre. D'une façon tout à fait égoïste, le milieu des affaires veut que les organisations artistiques survivent et soient prospères pour que nos collectivités en fassent autant.

Ces sociétés représentent l'intérêt que nous portons au milieu artistique à l'échelle nationale et elles pensent que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer sur le scène nationale, qu'il doit ainsi reconnaître les intérêts de certaines régions et localités au Canada. Il faut aussi que le pays puisse avoir à cet égard un porte-parole national fort, et nous croyons que le gouvernement fédéral devrait porter l'étendard et jouer ce rôle.

Je crois que les artistes de ce pays ont un grand rôle à jouer dans l'expression de notre identité nationale, et qu'ils doivent la refléter à la population. Nous travaillons pour les aider à atteindre ce but, et j'encourage le gouvernement fédéral à en faire autant. Merci.

[*Text*]

The Vice-Chairman: Thank you very much. I would certainly recommend also to the writers of our report as we look at it, the bottom of page 5, where you talk about stronger, more compelling arguments to maintain our federal institutions, and the federal nature of this country as being more than just a common market set up by economists to ensure economies of scale in a diverse marketplace.

It goes on to say that we, as the people of Canada, do have much in common with each other and as a national association, etc.

I really believe you have hit a very sensitive chord for many of us on this committee, so I thank you very much. I will resist asking the first question.

Mr. MacWilliam: I want to thank both of the presenters for what I consider to be a really first-class presentation. Representing corporate interests, it's so encouraging to hear you talk about the importance of the arts sector in helping to define our national unity above and beyond the normal comments that one expects from the corporate sector; that is, of having to recognize the need for market-driven forces. I think there is a recognition here that this is something above and beyond that need.

As Madam Finestone has done, I would also like to focus on a particular sector of page 5 with respect to our research people who will be writing a report. I think there is another portion of page 5 that is very relevant.

The second paragraph talks talking about the proposals for shaping Canada's future and the fact that it doesn't set out a specific objective of devolving power from the federal government to the provinces, but then you go on to say that it does allow for the possibility of this taking place. You further underline that by saying this would not be in the best interests of the arts community.

I want to use that as the springboard for my question. The funding of arts and cultural initiatives in Canada has normally been done through national programs. If the federal government were in fact to devolve that funding mechanism to the provinces, do you see or do you fear the possibility of a kind of cultural ghettoization in Canada? In other words, some of the larger urban centres would receive the funding but those regions of the province that are in more difficult situtations would find essentially that their funding has disappeared. Is there a danger of a kind of cultural ghettoization with the regionalization of these initiatives?

• 1745

I am sorry; my question was rather long.

Mr. Mascall: It is a good one. I think we have already seen that there is a wide range of levels of commitment to the arts among the various provinces and within regions within each province, as well. I don't see any reason to

[*Translation*]

La vice-présidente: Merci beaucoup. Je recommanderais aussi fortement à ceux qui rédigent notre rapport de bien lire ce que vous dites au bas de la page 5, où vous faites allusion aux arguments plus forts et plus convaincants que nous devons mettre de l'avant pour maintenir nos institutions fédérales, et où vous dites que le caractère fédéral de ce pays est bien plus qu'un simple marché commun mis sur pied par des économistes afin de garantir des économies d'échelle dans un marché diversifié.

Le mémoire poursuit en disant que les gens du pays ont beaucoup de choses en commun, et en tant qu'association nationale, etc.

Je crois que vous avez touché une corde sensible pour de nombreux membres du Comité et je vous en remercie beaucoup. Je vais résister à la tentation de poser la première question.

M. MacWilliam: Je remercie les deux intervenants de nous avoir présenté un exposé d'un niveau supérieur. Vous représentez les intérêts des milieux d'affaires, et il est très encourageant de vous entendre parler de l'importance du secteur artistique pour l'unité nationale d'une façon qui dépasse ce que l'on serait en droit d'attendre du secteur des affaires normalement; c'est-à-dire qu'on nous parle généralement du besoin qui existe de reconnaître les forces du marché, et vous avez dépassé cela. Je pense que votre exposé confirme bien le fait que tout ne peut se résumer aux forces du marché et à l'économie.

J'aimerais comme l'a fait M^me^ Finestone, m'attarder sur une partie du texte de la page 5, en faisant référence tout particulièrement aux adjoints à la recherche qui vont rédiger notre rapport. Je pense qu'il y a une autre partie de la page 5 qui est particulièrement pertinente.

Au deuxième paragraphe, vous faites allusion aux propositions pour le renouvellement du Canada et au fait que celles-ci ne renferment pas d'objectif précis quant aux pouvoirs qui passeraient du gouvernement fédéral aux provinces, mais vous dites ensuite que cette possibilité n'est pas exclue. Vous insistez là-dessus en disant qu'une telle transmission de pouvoirs ne serait pas dans l'intérêt de la communauté artistique.

Je veux utiliser cela comme point de départ pour ma question. Le financement des arts et des initiatives culturelles au Canada s'est généralement fait par le biais de programmes nationaux. Si le gouvernement fédéral décidait efectivement de déléguer cette fonction aux provinces, pensez-vous que cela puisse mener un type de ghettoïsation culturelle au Canada, et le craignez-vous? En d'autre termes, certaines des grosses agglomérations urbaines recevraient un financement, mais les régions de la province qui connaissent des situations plus difficiles pourraient s'apercevoir que leur financement a, à toutes fins pratiques, disparu. Si le financement était dévolu aux provinces, croyez-vous que nous serions menacés par ce genre de ghettoïsation culturelle?

Je vous prie de m'excuser, ma question était un peu longue.

M. Mascall: C'est une bonne question. Je crois que nous avons déjà pu constater que le niveau d'engagement en ce qui a trait aux arts varie énormément entre les diverses provinces et entre les régions à l'intérieur de chaque

[*Texte*]

believe that this will change, even if the federal government were to devolve funding to the arts to particular regions. I don't see that the distribution would improve things in any way, so I think there is a real danger that this would be a problem.

Mr. Fisher: One feature of a national contribution is that it is a funding from a different source, and if it is devolved to the provinces, that's one source; if it is somehow split up between a federal and a provincial, that is, a diversity of sources so that you tend to get encouragement of diversity rather than one superperson doing it. . .

I haven't sorted out in my mind how you do it. By having national funding, it makes it much easier to have national tours and things done on a national basis, and if one believes in a national culture, as I do, therefore you do that better through a single national organization.

On the other hand—there's always the other hand—a society like Quebec, which has all of the same requirements, obviously has to have some say in some method of funding the arts within that particular jurisdiction. Now, how that all works out, I don't know. The only thing I can see is it has to be some sort of a co-operative, joint responsibility.

The Vice-Chairman: Could I just ask the question we have asked in that very light.

I think you may well be aware of the fact that section 91 is federal, section 92 is provincial and there is a section that deals with sharing; there's another word for it but I can't remember what it is. It's called the shared jurisdiction in which you have agriculture and immigration. Would you suggest that culture fits into that shared jurisdiction, then—federal, provincial, municipal, private sector, etc.?

Mr. Fisher: Probably.

The Vice-Chairman: It's a concurrent jurisdiction, actually. Thank you very much.

Mr. Fisher: This is the issue you're struggling with and—

The Vice-Chairman: Yes. I guess what I am asking is, do you agree that it is a shared jurisdiction?

Mr. Fisher: Yes, I do. Blair, do you?

Mr. Mascall: Yes, I do, too.

Mr. MacWilliam: Thank you. That was the next question I was going to ask, but I will move on to another area. You established very clearly in terms of your presentation the substantial decline in terms of government support for the arts over a period of time. I think the figures speak for themselves.

[*Traduction*]

province. Je ne vois aucune raison de croire que cela va changer, même si devait déléguer le gouvernement fédéral le financement des activités artistiques aux régions. Je ne vois pas comment cela pourrait améliorer les choses de quelque façon que ce soit, et je crois au contraire qu'il est tout à fait réaliste de supposer que cela pourrait poser un problème.

M. Fisher: Si vous avez un système national de répartition des fonds, le finanement vient d'une source différente, alors que si cette fonction est dévolue aux provinces, la source serait la même; si vous avez un partage entre les niveaux fédéral et provincial, il y a des sources différentes qui tendent à favoriser la diversité plutôt que de concentrer les choses entre les mains d'une seule personne. . .

Je n'y vois pas encore assez clair. Si le financement se fait sur une base nationale, cela facilite la tenue de tournées nationales et d'autres initiatives nationales, et si vous êtes de ceux qui croient en l'existence d'une culture nationale, et c'est mon cas, il est plus facile de la promouvoir par le biais d'une organisation nationale unique.

D'autre part—il y a toujours une autre part—pour une société comme le Québec, qui a les mêmes exigences, il faut bien sûr trouver le moyen de lui donner voix au chapitre en ce qui a trait au financement des arts dans cette région. Comment tout cela va-t-il se présenter concrètement, je ne le sais pas. Tout ce que je peux dire pour l'instant c'est qu'il doit y avoir une responsabilité conjointe, partagée.

La vice-présidente: Pourrais-je vous poser la question qui a déjà été posée sur ce point précis?

Vous savez sans doute que l'article 91 traite des responsabilités fédérales, l'article 92 des responsabilités provinciales, et qu'il y a un article qui fait état des responsabilités partagées; il y a un autre mot mais je ne m'en souviens pas. Vous avez la catégorie des compétences partagées, dont l'agriculture et l'immigration. Pensez-vous que la culture devrait elle aussi être de compétence partagée—pouvoirs fédéraux, provinciaux, municipaux et secteur privé, etc?

M. Fisher: Probablement.

La vice-présidente: Il s'agit en fait de compétence conjointe. Merci beaucoup.

M. Fisher: C'est le problème auquel vous êtes confrontés.

La vice-présidente: Oui. La question que je veux vous poser est donc: croyez-vous que la culture devrait être une responsabilité partagée?

M. Fisher: Oui. Blair, est-ce votre avis?

M. Mascall: Oui, je le pense aussi.

M. MacWilliam: Merci. C'était la prochaine question que je voulais poser, mais je vais passer à un autre sujet. Votre exposé fait très clairement ressortir que le soutien financier apporté par le gouvernement aux arts est en baisse depuis un certain temps et que cette réduction a été considérable. Les chiffres se passent d'ailleurs d'explication.

[*Text*]

I am wondering what your position is in view of the fact... Let's look at it from the federal perspective that we do face a very serious deficit situation in Canada. Is it your position that even though we have a debt problem to deal with, the government should in fact be bolstering its support for the arts and culture sector at this time?

Mr. Fisher: I guess arts has to have an appropriate priority or an appropriate call on the funds, and certainly there must be concern over the deficit. Obviously...at least it's equally obvious to me that all funding for the arts should not be eliminated to try to make a contribution to that.

What we as an organization are trying to do is to encourage the private sector, the business sector to give more, which they are doing, but there's a limit there as well.

It comes down, then, to do we believe or do I believe that the federal government currently should be funding more? Probably not at this particular time, but there should be a program where over a period of time, appropriate funding is built up again.

• 1750

I'm saying that personally, we don't have a CBAC opinion on that. It would be a very interesting discussion. That's my own personal opinion.

Mr. MacWilliam: In terms of the mechanisms used through the federal Department of Communications for funding arts and cultural initiatives, has your organization evaluated the current structures we use? Does it have an opinion in terms of whether or not there could be other mechanisms that have not, at this point, been explored and that might be beneficial in terms of expanding the opportunities for arts and cultural funding?

In other words, are there other avenues that we are failing to look at in terms of helping out this particular industry?

Mr. Mascall: We don't have a definitive position on that. I think you'd get a much clearer idea from arts service organizations such as the Association of Canadian Orchestras or the Professional Association of Canadian Theatres, who deal with those mechanisms more directly.

We're one step removed from that immediacy. I don't think we could say definitively. That said, we have a fair bit of anecdotal information about things that work well and areas where there needs to be some support.

[*Translation*]

Je me demandais quelle était votre position à la lumière du fait que... Voyons, si vous le voulez bien, la perspective du gouvernement fédéral, qui est que le Canada plaie sous le fardeau d'un énorme déficit. Même si nous devons régler ce problème de la dette, est-ce votre position que le gouvernement devrait quand même augmenter le soutien qu'il prodigue au secteur des arts et de la culture?

M. Fisher: Je pense qu'il faut en tout temps consacrer une partie du financement disponible aux arts, qu'il faut leur accorder une certaine priorité, mais il est certain qu'il faut se préoccuper du déficit. C'est évident... c'est du moins évident à mes yeux qu'il ne faut pas supprimer tout le financement qu'on accorde aux arts pour le réaffecter au déficit.

En tant qu'organisation, ce que nous essayons de faire c'est d'encourager le secteur privé, le milieu des affaires à augmenter sa contribution, et il le fait d'ailleurs, mais là aussi il y a des limites.

La question que nous nous posons, au fond, est donc la suivante: croyons-nous, ou bien est-ce que je crois, que le gouvernement fédéral devrait dès aujourd'hui augmenter le financement qu'il accorde aux arts? Sans doute que non, mais l'on devrait instituer un programme qui permette d'augmenter progressivement le financement pour le porter à un niveau approprié.

C'est mon opinion personnelle que j'exprime, car le CMAAC n'a pas d'opinion là-dessus. Ce pourrait être le sujet d'une discussion intéressante. Je vous ai donné mon opinion personnelle.

M. MacWilliam: En ce qui a trait aux mécanismes qu'utilise le ministère fédéral des Communications pour le financement des initiatives artistiques et culturelles, votre organisation a-t-elle évalué les structures existantes? Croyez-vous qu'il pourrait y avoir d'autres mécanismes qui n'ont pas été explorés et qui pourraient permettre d'élargir les possibilités de financement des arts et de la culture?

En d'autres termes, y a-t-il d'autres avenues éventuelles que nous négligeons et qui pourraient venir s'ajouter à ce que nous faisons pour aider cette industrie?

M. Mascall: Nous n'avons pas arrêté de position définitive à ce sujet. Je crois que vous obtiendriez peut-être une réponse plus claire auprès d'organisations qui fournissent des services à certains secteurs artistiques, telles l'Association des orchestres canadiens ou l'Association professionnelle des théâtres canadiens, qui ont des rapports plus directs avec les structures auxquelles vous faites allusion.

Nous ne sommes pas en rapport aussi direct avec elles. Je ne pense pas que nous puissions vous répondre par oui ou par non. Cela étant dit, nous avons pas mal d'informations, tirées de notre expérience, à propos de choses qui fonctionnent bien et de domaines que l'on pourrait améliorer.

[*Texte*]

There's been a great deal of investment on the part of the Department of Communications, the Canada Council, and other funding bodies, as well as the private sector that we represent, in terms of building up the infrastructure of the arts community in this country. I think we can all be proud of what we've accomplished.

It's remarkable, the growth that has taken place in the arts community in this country since World War II. We can hold our heads up and be very proud of what we've done.

The danger is that having made this commitment in helping build up an arts community so that we do have a lively arts community in this country from coast to coast, we may put that at serious risk by having every single source of funding for that arts community being squeezed at the same time, as we now have. I would urge this committee to make it clear to the federal government that the needs of this community are acute at this time. They have nowhere to turn for the support to help them survive.

Mr. MacWilliam: I don't want to belabour the point; I know time is limited. But just to entertain the question in terms of the framework I was trying to place it in, I wonder if your organization, as a representative of the corporate sector, has looked at possible financial mechanisms such as arts and culture development bonds. They could be created by the government.

Mr. Fisher: The Bovey report has a lot of specific recommendations in terms of tax incentives and so on.

Mr. MacWilliam: That's what I was getting at.

Mr. Fisher: It's very well laid out in there. I'll give you my copy, if you'd like.

Mr. MacWilliam: I was going to say, I'll have to look under my pillow.

The Vice-Chairman: You can go back and look at this committee's reports. We've placed two reports in the House of Commons based on the Bovey report. We're still awaiting government consent to act. Particularly at this given time in the history of Canada, where we're trying to find out and express who we are, I don't think we can afford not to finance our arts community much more effectively.

I just want to advise you that Dr. Hogue will be the last speaker and questioner. We have less than eight minutes to leave here to get to the House.

M. Hogue: Vous aurez peut-être de la difficulté à répondre à mes deux questions. Je vous encourage quand même à y répondre.

[*Traduction*]

Le ministère des Communications, le Conseil des arts, les autres conseils subventionnaires, ainsi que le secteur privé que nous représentions, ont beaucoup investi pour revitaliser l'infrastructure de la communauté des arts au Canada. Je crois que nous puissions tous être fiers de ce que nous ayons accompli.

L'essor artistique connu du pays depuis la Seconde Guerre mondiale est tout à fait remarquable. Il y a lieu d'être fiers de ce que nous avons accompli, et de porter la tête haute.

Le danger qui menace cette communauté artistique qui a bénéficié de nos efforts et de notre engagement et qui est devenue florissante d'un océan à l'autre, c'est qu'elle sera peut-être mise en péril parce que toutes ses sources de financement, sans exception, seront comprimées en même temps, et c'est ce que l'on voit se profiler à l'heure actuelle. Je demande instamment au comité de bien faire comprendre au gouvernement fédéral que cette communauté connaît aujourd'hui des besoins pressants. Les membres de la communauté artistique ne savent plus où se tourner pour obtenir le soutien financier qui les aiderait à survivre.

M. MacWilliam: Je ne veux pas m'étendre en longueur sur le sujet, je sais que notre temps est limité, mais pour revenir au contexte de ma question, je me demande si votre organisation, en tant que représentant du milieu des affaires, s'est penchée sur divers mécanismes de financement possibles, telles des obligations qui pourraient servir à soutenir les arts et la culture. Le gouvernement pourrait créer de telles obligations.

M. Fisher: Le rapport Bovey contient de nombreuses recommandations précises en ce qui a trait aux encouragements fiscaux, etc..

M. MacWilliam: C'est le genre de chose auquel je fais allusion.

M. Fisher: C'est très bien expliqué dans ce rapport. Je peux vous donner mon exemplaire, si vous voulez.

M. MacWilliam: J'allais justement dire que j'allais devoir regarder sous mon oreiller.

La vice-présidente: Vous pouvez regarder les rapports du comité dans un premier temps. Nous avons déposé en Chambre deux rapports qui donnaient suite au rapport Bovey. Nous attendons toujours que le gouvernement nous donne l'autorisation d'agir. Surtout en ce moment précis de l'histoire du Canada, alors que nous tentons de définir notre identité et de l'exprimer, je pense que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas soutenir de façon beaucoup plus efficace notre secteur artistique.

Pour votre information, je veux simplement vous dire que M. Hogue posera la dernière question et sera le dernier intervenant. Il nous reste moins de huit minutes pour nous rendre à la Chambre.

Mr. Hogue: You may have trouble answering my two questions. I would encourage you to try and answer them nevertheless.

[*Text*]

Personnellement, je dois vous remercier beaucoup pour le rapport que vous nous présentez. Vous n'avez pas à vous excuser qu'il ne soit pas en français. Je comprends. Vous n'aviez pas à le faire. Héritage Canada doit le faire, mais une organisation comme la vôtre n'a pas à le faire. J'accepte très bien que ce soit dans une des deux langues officielles. Je répète que votre rapport est très bien et je vous félicite personnellement.

• 1755

Voici mes deux questions. Combien d'entreprises dites francophones sont membres de votre organisation, de votre conseil? Est-il possible de les identifier? Combien contribuent-elles en pourcentage? Deuxièmement, combien d'argent offrez-vous à des artistes francophones?

They're not easy, you know.

Mr. Fisher: We are not a money-raising organization on behalf of arts groups, and we ourselves do not fund any artists whatsoever. We merely act as the go-between or the encourager of businesses to donate to the arts of their choice.

Mr. Hogue: I know.

Mr. Fisher: As an organization, we do not contribute any money to any artist, either English or French.

Mr. Mascall: Among our membership are national companies in Canada, and we don't designate any of them as being anglophone or francophone.

Among our membership of about 100 companies, we have about 10 companies that are based in Quebec, which is about 10% of our membership. We deal with members who have offices in Quebec, and most of our members have some representation there, as as they do elsewhere in Canada.

M. Hogue: Sur un plan confidentiel, me serait-il possible d'obtenir les réponses à mes questions?

M. Mascall: Ce sont les réponses à vos questions.

M. Hogue: Je sais que ce sont les réponses à mes questions, mais vous comprenez très bien. Je pense qu'il y a une contribution très importante de compagnies dites anglophones à la vie artistique dite francophone.

It is about time that it became public.

Mr. Mascall: We publish in our statistical reports on the funding of the visual arts and the performing arts in Canada the proportion of revenue for each individual arts organization that comes from the private sector, but nowhere do we differentiate between francophone and anglophone.

Mr. Hogue: I know.

Est-ce que CANAM/MANAC fait partie de votre organisation?

M. Mascall: Non.

M. Hogue: Vous me donnez une réponse. Merci beaucoup.

Mrs. Finestone: I want to tell you what a pleasure it is to know more about the good corporate citizens we have in this country, and I think they should know how much this committee appreciates the work and the interest they expend

[*Translation*]

Personally, I want to thank you very much indeed for the brief you have submitted to us. You do not have to apologize because there is no French version. I understand; you did not have to provide one. Heritage Canada must do so, but an organization like yours does not. I have no trouble accepting that your brief is in one of the two official languages. I want to repeat that your report is excellent and I congratulate you.

Here are my two questions: How many so-called francophone businesses are members of your organization? Of your council? Would it be possible to identify them? How much do they contribute, proportionally? Secondly, how much funding do you provide to francophone artists?

Ce ne sont pas des questions faciles.

M. Fisher: Nous ne sommes pas une organisation qui recueille des fonds au profit de groupes artistiques, et notre conseil ne finance aucun artiste directement. Nous jouons simplement un rôle d'intermédiaire en ce sens que nous encourageons les sociétés à faire des dons au secteur artistique de leur choix.

M. Hogue: Je le sais.

M. Fisher: En tant qu'organisation, nous ne versons aucune somme d'argent directement à aucun artiste, qu'il soit anglophone ou francophone.

M. Mascall: Nous comptons parmi nos membres des sociétés implantées à l'échelle nationale au Canada, mais nous ne les identifions pas comme anglophones ou francophones.

Sur les quelque 100 sociétés qui adhèrent à notre conseil, il y en a environ 10 du Québec, ce qui représente à peu près 10 p. 100 de nos membres. Certains membres ont des bureaux au Québec, et la plupart de nos membres ont une présence dans cette province, comme ils en ont une ailleurs au Canada.

Mr. Hogue: Would it be possible to obtain answers to my questions in confidence?

Mr. Mascall: Those are the answers to your questions.

Mr. Hogue: I know that those are the answers to my questions, but I'm sure you see what I mean. I think that anglophone companies, so-called, make a very important contribution to so-called francophone artistic activities.

Il est à peu près temps que ce fait soit rendu public.

M. Mascall: Nous publions dans nos rapports statistiques sur le financement des arts visuels et des arts du spectacle au Canada la part du revenu de chaque organisation artistique qui provient du secteur privé, mais nous ne faisons nulle part une distinction entre anglophones et francophones.

M. Hogue: Je sais.

Is CANAM/MANAC a member of your organization?

Mr. Mascall: No.

Mr. Hogue: That answers my question. Thank you very much.

Mme Finestone: Je veux vous dire tout le plaisir que j'éprouve à en savoir plus long sur les sociétés à conscience sociale que nous avons dans notre pays, et je pense qu'elles devraient savoir à quel point le comité apprécie leurs efforts

[*Texte*]

in what is essentially an occupied Canada. We have so few of our own—76% of books, 97% of screens and 89% of films. I could go on and on. There are a couple of things I really want to ask, and if you don't have time to answer, please try to get the answers to us, if at all possible.

First, would there be any implications for the arts if property rights were introduced into the Constitution?

• 1800

Second, the relationship between the wonderful statistics you gave us on the increase in revenues from the gate, if I could put it that way, from the box office and earned, and the decrease in government grants, where you've got an increase from 49.3% to 53.7% in box office earned and a decrease from 38.3% to 32.3% in government grants. Do you think the government took into account the revenues that were increased at the box office to decrease their grants in any way? That's another question.

Thirdly, in your business in the arts have you ever examined what real proportion of the moneys granted by the Government of Canada are in what I call the hardware—the snow removal and the heating and the lighting and the maintenance of all the buildings, museums, libraries, etc.—and how much is actually given directly to the creative arts themselves? Those are my questions.

The last thing is I'd like to see the budget of the Canada Council mirror a bit the private donations that you received in the year 1989-90, with an incremental increase.

Mr. Mascall: For your first question, about property rights, I don't think we're in a position to answer, and I think that would be better for arts service organizations to comment on that. So I recommend that you question those organizations on that one.

On the relationship between government grants and box office, I would refer that question to the Canada Council, the Ontario Arts Council, and other government funding bodies on their use of those kinds of statistics in making their decisions about who gets money. The statistics themselves don't tell the picture, and it would be up to the grant-giving bodies to say whether seeing an increase in box office revenue actually influences the way they allocate their funding or not.

Mrs. Finestone: Thank you. That's very helpful.

[*Traduction*]

et l'intérêt qu'elles portent au milieu des arts au Canada, qui est essentiellement une zone occupée à cet égard. La production étrangère est si élevée: 76 p. 100 des livres, 97 p. 100 de ce qui passe sur les écrans et 89 p. 100 des films. Et je pourrais continuer, la liste est longue. Il y a une ou deux questions que j'aimerais réellement vous poser, et si vous n'avez pas le temps d'y répondre, pourriez-vous essayer de nous faire parvenir les réponses?

Premièrement, si nous enchâssons le droit de propriété dans la Constitution, cela aura-t-il des répercussions sur les arts?

Deuxièmement, je voudrais que vous nous parliez du rapport éventuel entre les merveilleuses statistiques que vous avez citées sur l'augmentation de vos revenus et de vos recettes au guichet et la baisse des subventions gouvernementales; vous citez une augmentation de vos recettes au guichet, celles-ci allant de 49,3 p. 100 à 53,7 p. 100 et une diminution des subventions gouvernementales, qui seraient passées de 38,3 p. 100 à 32,3 p. 100. Pensez-vous que le gouvernement a tenu compte de l'augmentation de vos recettes de fréquentation lorsqu'il a réduit ses subventions? Voilà une autre question.

Troisièmement, dans le cadre de vos rapports avec la communauté artistique, avez-vous déjà tenté de déterminer quelle part des subventions gouvernementales fédérales est absorbée par ce qu'on pourrait appeler la mécanique—le déneigement, le chauffage, l'éclairage et l'entretien de tous les édifices, musées, bibliothèques, etc.—et quelle part est absorbée directement par la création, par les arts eux-mêmes? Ce sont là mes questions.

Et, pour conclure, permettez-moi d'ajouter que j'aimerais que le budget du Conseil des arts reflète un peu mieux les dons faits par le secteur privé en 1989-1990, et contienne une petite augmentation.

M. Mascall: Pour ce qui est de votre première question, au sujet des droits de propriété, je ne pense pas que nous soyons très bien placés pour répondre, et il vaudrait mieux que les organisations qui desservent les arts directement se prononcent là-dessus. Je vous recommande donc de poser la question à ces autres organisations.

Quant au rapport qui existe entre les subventions gouvernementales et les recettes au guichet, c'est une question qu'il faudrait poser au Conseil des arts du Canada, au Conseil des arts de l'Ontario et aux autres organismes subventionnaires gouvernementaux, pour savoir s'ils utilisent ce genre de statistiques quand ils décident d'accorder un financement à tel ou tel artiste ou groupe. Les statistiques elles-mêmes ne nous apprennent pas grand-chose, et il faudrait que ces organismes subventionnaires nous disent si une augmentation des recettes au guichet influence la façon dont ils répartissent le financement.

Mme Finestone: Merci. Cela est très utile.

[*Text*]

Mr. Mascall: The value of funding that goes directly to artists, as opposed to the funding that goes to overhead activities, administration costs, and so on, I'm sorry to say, is not yet part of our statistical research. I'd like it to be, but it's a major challenge to add it in and stretches our resources considerably. So the only source of that information that I know of is Statistics Canada, which is a few years out of date.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, at the same time that I'm going to request that you invite the Minister of the Environment, Mr. Jean Charest, to appear before the committee, you might also ask our researchers to check with Statistics Canada for the very figures I asked for. I think it would be very helpful.

The Chairman: We'll talk about that invitation matter at a different time.

Mme Roy-Arcelin: J'ai vu que vous n'étiez pas des mécènes, mais des gestionnaires de l'art. J'ai aussi entendu que vous aviez au moins une dizaine de membres dont le siège social est au Québec.

Certains syndicalistes se prononcent en faveur de l'indépendance du Québec et certains hommes d'affaires ou chambres de commerce se prononcent ouvertement pour le fédéralisme. Il me semble qu'il me plairait de lire dans le journal que le Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada s'est prononcé en faveur de l'unité nationale et souhaite vivement que le Québec reste à l'intérieur de la fédération canadienne.

Est-ce que cela serait trop vous demander? Il est important maintenant que les groupes ne se fient pas seulement au gouvernement pour prendre des décisions au niveau de l'unité nationale. Tous les groupes doivent s'impliquer, encore plus ceux qui y croient.

Mr. Fisher: There are obviously other organizations that represent business that talk on such issues. We try to represent the business relationship to the arts. I guess the BCNI would be the most senior, most representative organization that speaks on business. It certainly has gone on very strong record as favouring that we should continue as a single country. We could certainly put it in if it would help. We have tried to direct our attention to the arts in particular.

• 1805

Mr. Mascall: We are in the process of developing an opinion representing the interests of all our members on these issues, and that will be part of it and we will state it as strongly as the membership feels. I thank you for the suggestion.

Mme Roy-Arcelin: Si vous le faisiez, ce serait fantastique. Merci.

The Chairman: As chairman, I did not see the quorum leave. We're going to continue, because I have a couple of questions. Dr. Hogue has a question he wants to put right away.

[*Translation*]

M. Mascall: En ce qui concerne votre autre question, j'ai le regret de vous dire que nous n'avons pas encore de statistiques quant à la part du financement qui est absorbée par les frais généraux, les frais administratifs, etc., et à la part que reçoit directement l'artiste. J'aimerais que cet aspect des choses fasse partie de nos analyses, mais cela représente un gros défi qui grèverait sérieusement nos ressources. Il n'y a que Statistique Canada qui pourrait nous fournir ces renseignements, mais ils ont quelques années de retard.

Mme Finestone: Monsieur le président, je vais vous demander d'inviter le ministre de l'Environnement, M. Jean Charest, à comparaître devant le Comité, et vous pourriez aussi demander à nos adjoints à la recherche de tenter d'obtenir auprès de Statistique Canada les chiffres qui m'intéressent. Je crois que cela nous serait très utile.

Le président: Nous allons discuter de cette invitation à un autre moment.

Ms Roy-Arcelin: I gather from what you have said that you are not patrons of the arts, but administrators. I also heard you say that you have at least ten members with head offices in Quebec.

Some union people have stated that they are for Quebec's independence and some businessmen or chambers of commerce have come out openly in favour of federalism. I think I would like to read in the newspapers that the Council for Business and the Arts in Canada has spoken out in favour of national unity and dearly wishes to see Quebec remain within the Canadian federation.

Would that be too much to ask? It is important at this time that groups no longer rely solely on the government to make decisions about national unity. Every group has to get involved, all the more so if they believe in unity.

M. Fisher: Il y a bien sûr d'autres organisations qui représentent les milieux d'affaires et qui se prononcent sur de tels sujets. Nous essayons de représente les rapports qui existent entre le milieu des affaires et les arts. Je pense que le Conseil canadien des chefs d'entreprises serait l'organisation la plus ancienne et la plus représentative du milieu des affaires. Le BCNI/CCCE a certainement déclaré de façon non équivoque que le Canada devrait rester uni. Nous pourrions certainement dire quelque chose à cet effet, si cela peut être utile. Nous avons essayé d'axer nos efforts sur les arts en particulier.

M. Mascall: De fait, nous sommes en train d'élaborer une opinion collective qui reflétera les opinions de tous nos membres sur ces questions, dont celle de l'unité canadienne, et cette opinion reflétera aussi l'intensité des sentiments des membres à cet égard. Je vous remercie de la suggestion.

Ms Roy-Arcelin: If you did that, it would be fantastic. Thank you.

Le président: Si nous n'avons plus quorum, en tant que président, je n'ai rien vu. Nous allons continuer, car j'aimerais poser quelques questions. M. Hogue a une question qu'il veut poser tout de suite.

[*Texte*]

M. Hogue: Je veux revenir à la question que j'ai posée. J'ai soulevé l'aspect confidentiel. Je pense qu'il est primordial qu'une organisation comme la vôtre, ayant des sièges sociaux au Québec, puisse parler *voice is voice, strong*. Je suis convaincu qu'en termes de pourcentage, beaucoup d'argent de ces grandes sociétés est donné au Québec.

They're a bunch of losers and it's about time that someone, an organization like yours, stood up and told them that they're a bunch of losers. They would certainly lose a lot if it would be your organizations and groups.

C'était le sens de ma question de tout à l'heure. Les chiffres parlent toujours assez fort.

Are you following me?

S'il y avait des données chiffrées à certains moments, certains *losers* seront obligés de faire. . . Je pense entre autres à M. Serge Turgeon. *Don't talk to him*, mais montrez vos chiffres. Ce sont des vendeurs d'illusions et ils sont dangereux.

M. Mascall: Oui, je comprends. Merci.

M. Hogue: Merci, monsieur le président.

Thank you very much.

Mr. Mascall: Thank you.

The Chairman: Please give my apologies to the whip and tell him I'm doing important work.

Mr. Hogue: Are you going to be there?

The Chairman: Yes, I'm going to be late.

Mr. Hogue: I'm going to vote for you.

The Chairman: All right.

I would like to continue this line a little bit longer.

On page 5 of your presentation, you speak about the funding by the provinces. I'm sure this subject of devolution has already come up in the discussion. From your experience, is there an area where perhaps the federal responsibility has been fulfiled, has matured, and the provinces and the municipalities should be taking it over? Do you have any thoughts to offer on the federal-provincial municipal partnership that many people feel must occur? Devolution does not necessarily have to be the dramatic kind of dismantling the Canada Council, but are there avenues in that direction, where the whole could be improved by a more intensive response from the provinces and the municipalities?

Mr. Mascall: I guess the strongest message I get from the arts community is that there is an appropriate role for all three or even four levels of government to play in this process, that they all have work to do. So they're very concerned that if devolution went to its utmost limit, the federal government might get out of this line of work. It would be a great concern for them. They feel that they would not be better off by that undertaking. They would like to ensure that all levels of government end up participating.

[*Traduction*]

Mr. Hogue: I want to go back to the question I raised. I mentioned confidentiality. I think it is essential that an organization such as your own, whose members are headquartered in Quebec in some cases, speak out with a very strong voice. I am convinced that in percentage terms, a large part of the funds provided by these big companies goes to Quebec.

C'est une bande de bons à rien et il est à peu près temps que quelqu'un le leur dise en face, par exemple un organisme comme le vôtre. Ils auraient certainement beaucoup à perdre si c'était un organisme comme le vôtre, ou les groupes que vous représentez, qui le faisait.

That is what I was getting at with my earlier question. Figures are always so eloquent.

Est-ce que vous me suivez?

If there were actual figures at some point, some losers would be forced to. . . I am thinking, among others, about Mr. Serge Turgeon. *Ne lui parlez pas* but show him your figures. These people are dream merchants and they are dangerous.

Mr. Mascall: Yes, I understand. Thank you.

Mr. Hogue: Thank you, Mr. Chairman.

Merci beaucoup.

M. Mascall: Merci.

Le président: Veuillez présenter mes excuses au whip et dites-lui que je fais du travail important.

M. Hogue: Est-ce que vous allez y aller?

Le président: Oui, mais je serai en retard.

M. Hogue: Je vais voter pour vous.

Le président: Très bien.

J'aimerais continuer dans la même veine encore un peu.

À la page 5 de votre exposé, vous parlez du financement par les provinces. Je suis sûr que le sujet de cette transmission des pouvoirs a déjà été soulevée pendant la discussion. D'après votre expérience, y aurait-il un domaine où la responsabilité fédérale est arrivée à maturité, pour ainsi dire, un domaine dont les provinces et les municipalités devraient dorénavant se charger? Auriez-vous des réflexions à nous faire sur le partenariat fédéral-provincial-municipal, inévitable selon certains? La décentralisation ne doit pas nécessairement entraîner des choses dramatiques comme le démantèlement du Conseil des arts du Canada, mais y a-t-il selon vous des choses que l'on pourrait faire en ce sens qui permettraient d'améliorer le tableau d'ensemble en intensifiant la participation des provinces et des municipalités?

M. Mascall: L'opinion de la communauté artistique à ce sujet est que les trois ou même les quatre niveaux de gouvernement peuvent tous jouer un rôle approprié dans ce processus, et peuvent tous contribuer. Ainsi, si la décentralisation devait être appliquée sur une grande échelle, la communauté artistique craint que le gouvernement fédéral se retire complètement. Cela inquiéterait beaucoup les membres de cette communauté. Si cela devait se produire, ils sont d'avis que leur situation n'en serait pas améliorée. Ils voudraient trouver une façon d'assurer la participation de tous les paliers de gouvernement.

[*Text*]

• 1810

The theory behind this, which I think you may have heard eloquently stated by arts organizations themselves, is that the diversity of sources of funding actually creates a very lively arts sector. We have a variety of types of arts organizations and a variety of arts disciplines because different organizations at different levels each take an interest.

One of the strongest arguments for corporate involvement in support of the arts is that it's a totally different voice from public sector funding for the arts. It's often done for very different reasons; hence, this makes a much more lively arts community. We see that from where we sit.

At the same time, we see the need for a variety of sources of funding in the public sector. So we would endorse the role of all levels of government participating in this.

The Chairman: In your role, you've spoken primarily of being the promoter or the encourager of funding. I think Dr. Hogue and Madam Roy-Arcelin were talking in their last questions about the advocacy role, speaking out, not only for the arts but for the country, in an artistic context.

We've heard a good many businesses speak out about the need for unity for economic reasons, because it makes good financial and economic sense. Naturally, it's not expected that we would hear business organizations speaking out because it makes good cultural or artistic sense.

For example, Dr. Hogue mentioned a Mr. Turgeon, who was here just a week ago at that very table. He's the president of l'Union des artistes du Québec. They made a very frank and open presentation in which they said that they did not support the context of a single Canadian country; they really supported the direction of sovereignty. They felt that their artistic and cultural identity was well-defined and needed to be protected and nurtured in its own bastion. The best way to do this was through a sovereign approach.

We've had many people since say that the best way for all facets of Canadian culture to be fostered and nurtured, to expand and to grow and to become more fulfilling for all concerned, is to be addressed to the nation as a whole. No segment should be put in its own compartment.

I think these are the sorts of statements that would be much stronger coming from a business voice, if you like. It's always suspect when businessmen talk about business, and it's suspect when artists talk about artists. But when businessmen talk about artists and culture, it seems to me that it's an intriguing new voice.

[*Translation*]

La théorie qui sous-tend leur position, et vous l'avez sans doute entendue énoncée éloquemment par les groupes artistiques eux-mêmes, veut que la diversité des sources de financement crée un secteur artistique très dynamique. Nous avons une variété d'organisations artistiques et de disciplines artistiques parce que diverses organisations, à divers niveaux, s'y intéressent.

L'un des arguments les plus convaincants qu'on puisse invoquer en faveur de la participation des sociétés au soutien financier des arts est qu'elles ont une perspective tout à fait différente de celle du secteur public. Le financement du premier groupe est parfois motivé par des raisons qui diffèrent du tout au tout de celles du deuxième groupe; ces différences favorisent l'existence d'une communauté artistique beaucoup plus dynamique. Nous en sommes d'ailleurs témoins depuis notre perspective.

Par la même occasion, nous sommes conscients du fait que le secteur public doit aussi avoir une variété de sources de financement. Nous pensons donc que tous les paliers gouvernementaux devraient avoir un rôle à jouer.

Le président: Au sujet de votre rôle, vous vous êtes présentés comme étant les promoteurs ou les facilitateurs du financement. Je crois que M. Hogue et M^me^ Roy-Arcelin, dans leurs questions précédentes, parlaient du rôle de porte-parole, de défenseur, non seulement des arts, mais du pays à cet égard, dans le contexte artistique.

Nous avons entendu de nombreuses entreprises prendre la défense de l'unité nationale pour des raisons économiques, parce que l'unité est une bonne chose sur les plans financier et économique. Naturellement, nous ne nous attendions pas à entendre des organisations d'affaires prôner l'unité parce qu'elle favorise le mieux-être culturel ou artistique.

Par exemple, M. Hogue vient de mentionner un certain M. Turgeon, qui était ici il y a une semaine seulement à cette même table. Il est président de l'Union des artistes du Québec. Les représentants de l'Union ont fait un exposé très franc et direct dans le cours duquel ils ont dit qu'ils n'appuyent pas l'idée d'un Canada uni et unitaire; ils sont vraiment pour la souveraineté. Ils sont d'avis que leur identité artistique et culturelle est bien définie et doit être protégée et nourrie dans son propre château fort. La meilleure façon d'y arriver, pensent-ils, est d'embrasser l'approche souverainiste.

De nombreux autres témoins ont depuis lors déclaré que c'est dans un Canada uni que toutes les facettes de la culture canadienne seraient le plus favorisées, que c'est dans un pays uni qu'elles pourraient continuer à évoluer et à se développer au profit de tous. On ne devrait pas tenter d'en isoler certains segments en les mettant dans leur propre compartiment.

Il me semble que de telles déclarations auraient plus de poids si elles étaient faites par le milieu des affaires. Les déclarations des gens d'affaires à propos des affaires sont toujours suspectes, et il en va de même quand les artistes parlent des artistes. Mais quand les gens d'affaires parlent des artistes et de la culture, il me semble que cela peut être perçu comme une nouvelle voix, tout à fait digne d'intérêt.

[*Texte*]

Is there a role for advocacy, and how can you play it?

Mr. Fisher: It's somewhat of a new role for us, which we've been struggling with. We've had a meeting with the Ontario Arts Council and a meeting with the Canada Council. Again, we are the interface between business and the arts, in a narrow sense. So what's the legitimacy of our trying to speak out in terms of governments, between governments and the arts?

I'm coming to the conclusion that there probably is a role for us to play, representing the voice of business, as an advocate for the arts on how government should be treating them. It's something we haven't yet got into too much. I think we have a role to play. We should have a role to play. But to work these positions up so you're talking not as individuals, but on behalf of your member companies, requires the mechanisms and everything else. You have to work them through before you can express them. I believe it will be given higher priority in our deliberations, but we're not 100% there yet. Blair, do you have anything you'd like to say?

• 1815

Mr. Mascall: I think there is the potential for stronger statements on behalf of the business community on a number of the issues we've been talking about here today. By soliciting the views of our members, I hope we can develop a position paper on behalf of the business community that touches on as many of these things as we can get a position on. It is only a question of process in that I think the will is here to undertake that.

The Chairman: Where you refer at the bottom of page 1 to the value of the arts and the value of culture, it does seem to me there is a credibility to the voice of business that has a ring that is different from that coming from the arts themselves—even the priority that government places in the funding of the arts. Much of what we've heard in the past few weeks points in the direction that culture is the soul of our society and that this unity issue is not just a political issue, but a cultural issue.

It's hard to make that point. I'm not sure that case is adequately developed in the Canadian psyche and in the Canadian population. Whatever ways can be found to enhance the force of that point of view are, I think, extremely valuable. I must say that from what little I know of the CBAC, it strikes me that the role you play right now has a fresh, innovative and very meaningful direction. I think some of the figures shown on your graphs will help make the case

[*Traduction*]

Avez-vous un rôle de défenseur à jouer, et comment pouvez-vous le jouer?

M. Fisher: C'est un rôle plutôt nouveau pour nous, que nous avons un certain mal à définir. Nous avons rencontré le Conseil des arts de l'Ontario ainsi que le Conseil des arts du Canada. Encore un fois, je le répète, nous sommes un intermédiaire entre les milieux d'affaires et les arts, où nous occupons un créneau plutôt étroit. Alors comment pouvons-nous légitimement nous insérer entre les gouvernements et le milieu artistique, et tenter de dicter quoi que ce soit aux gouvernements?

Je suis en train d'en arriver à la conclusion que nous avons sans doute un rôle à jouer, outre celui de représenter les milieux d'affaires, en tant que défenseurs des arts pour ce qui est de la façon dont les gouvernements devraient traiter cette communauté. Nous n'avons toutefois pas encore approfondi le sujet. Mais je pense que nous avons un rôle à jouer. Nous devrions avoir un rôle à jouer. Mais il faut certains mécanismes, un certain travail, pour élaborer ces positions afin de pouvoir dire que vous représentez vos compagnies membres, et que vous ne parlez pas en votre nom propre simplement. Il faut les élaborer avec soin avant de pouvoir les exprimer. Je crois que nous allons y accorder une plus grande priorité dans nos délibérations, mais nous n'y sommes pas encore tout à fait arrivé. Blair, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Mascall: Je crois que le milieu des affaires pourrait effectivement faire des déclarations beaucoup plus percutantes sur bon nombre des sujets dont nous avons discuté ici aujourd'hui. En recueillant les points de vue de nos membres, j'espère que nous pourrons préparer au nom de l'industrie un énoncé de position qui fera état de son point de vue sur le plus grand nombre possible de ces questions. Je pense que la volonté d'entreprendre un tel projet existe; il ne reste plus qu'à en fixer les modalités.

Le président: Au bas de la page 1, vous faites allusion à la valeur des arts et de la culture, et il me semble effectivement que ces déclarations, faites par des représentants des milieux d'affaires, ont plus de poids, plus de crédibilité que des déclarations semblables émanant des milieux artistiques eux-mêmes—même quand il s'agit de la priorité que devrait accorder le gouvernement au financement des arts. Un grand nombre des témoignages que nous avons entendus au cours des quelques dernières semaines semblent indiquer que la culture est l'âme de notre société et que tout ce problème de l'unité du pays n'est pas seulement une question politique, mais bien une question culturelle.

Il est difficile de faire ressortir ce point. Je ne suis pas du tout certain qu'il ait été saisi par la population canadienne, par l'esprit des Canadiens. Je crois qu'il serait extrêmement utile de trouver tous les moyens possibles d'insister sur ce point et de le faire ressortir. Bien que je connaisse très peu de choses du CMAAC je dois dire que je suis frappé par le fait que le rôle que vous jouez a maintenant une dimension nouvelle, novatrice et fort importante. Je pense que certains

[*Text*]

that government's support of the arts and of culture has been diminishing on a *pro rata* basis. Hopefully, you will help to reinforce the kinds of recommendations that I feel our committee will be making in terms of an enhanced cultural commitment by governments at all levels in Canada.

I do thank you very sincerely for coming. I'm sorry for the disjointed nature of the meeting and for the bells. Adam Zimmerman was here one time last year for a forestry committee, and it almost drove him crazy.

I hope you will enjoy the report we write and that you'll find it has some meaning that justifies your time here today. Thank you. With that, I will adjourn this meeting.

[*Translation*]

des chiffres qui figurent sur vos graphiques vont aider à montrer que le soutien qu'offre le gouvernement aux activités artistiques et culturelles est en perte de vitesse, proportionnellement parlant. J'espère que vous allez pouvoir renforcer les recommandations que fera, je pense, le Comité, recommandations qui vont exiger un engagement culturel accru de la part de tous les gouvernements, à tous les niveaux, au Canada.

Je vous remercie sincèrement d'être venus. La réunion a été un peu décousue, et je vous prie de nous en excuser, ainsi que pour la sonnerie qui retentit de temps en temps. Adam Zimmerman était ici l'an dernier pour une audience du Comité des forêts, et il a failli perdre la raison.

J'espère que vous allez apprécier le rapport que nous allons rédiger et que vous y trouverez quelque chose qui justifiera à vos yeux le temps que vous avez passé avec nous aujourd'hui. Nous vous remercions. La séance est levée.

APPENDIX "COMM-6"

THE COUNCIL FOR BUSINESS AND THE ARTS IN CANADA
LE CONSEIL POUR LE MONDE DES AFFAIRES ET DES ARTS DU CANADA



P.O. Box 7, Suite 1507
401 Bay Street
Toronto Ontario
Canada M5H 2Y4

PRESENTATION TO

THE HOUSE OF COMMONS

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

by Mr. John P. Fisher
Chairman

Mr. Blair Mascall
President and Chief Executive Officer

4:45 p.m. November 26, 1991

Meeting with the
Standing Committee on Communications and Culture

November 26, 1991

"Implications of Communications and Culture for Canadian Unity"

1. How does the CBAC presently contribute to the development of a shared Canadian identity and a state of pride in Canadian citizenship?

This could be better phrased in terms of the way the arts community contributes to a Canadian identity. The CBAC is dedicated to the development and support of the arts, and works with the business community, and with arts organizations to strengthen the ability of arts organizations to function.

I expect that this committee has heard numerous presentations about the importance of the arts to Canadian society. These presentations are most often made by artists, and those who run arts organizations. It would not be surprising if Committee members took such statements with a grain of salt. After all, artists and arts administrators are pleading for more support for themselves, for their own activities.

We are also in that position. We want to make a very selfish plea to this committee that they recognize the needs of the cultural community, and that they strive to increase the federal government's support. What makes this plea different is that it is made on behalf of the business community.

The business community has a very selfish interest in the culture of communities across the country. Our interest is not directly financial. Our interest is much deeper than that. The businesses represented by the CBAC believe that the arts are a vital part of our society, and contribute greatly to the quality of life in our communities. We enjoy the arts, certainly, but we also realize their value.

These companies invest in the art of their communities. The private sector gave over $90 million to the arts last year. Surely that is an expression of a perceived value. Having a lively arts sector in our communities increases the quality of life for our employees, our suppliers and our customers. These are communities in which we want to live. In a very selfish way, business wants arts organizations to survive and prosper, so that our communities will also thrive and prosper.

The CBAC works to promote business support of the arts, and to assist the arts community directly in their search for corporate support. We promote the idea of business support of the arts, and encourage all businesses to consider arts organizations as worthy recipients of their donations.

The CBAC was founded in 1974 by a group of businessmen who believed in the importance of business support for the arts, and made a commitment to encourage other businesses to follow their example.

Since that time, the CBAC has spent many years working with the business community, to assist those companies which already support the arts, and to persuade others that such support is worthwhile. We undertake research on the funding of the arts, and publish three annual surveys on arts funding and corporate giving which have become the authorities in this field. We maintain current files on about 400 arts organizations from coast to coast, across all arts disciplines, with data on programming, corporate support and sources of funding.

We now have about 100 members, who pay annual fees, providing the funding for the Council. We have developed a number of programs to bridge the gap between business and the arts. We have a board recruitment program, to find, orient and place up-and-coming

business managers on the boards of small and medium-sized arts groups. We have developed a Forum of established experts in the field of business sponsorship, which we take to smaller communities across the country, to bring business and the arts together on a local basis. We have three award programs, to promote business support of the arts, honouring leading corporate givers, innovative approaches to seeking sponsorship, and outstanding individual support.

We also work directly with the arts community, giving advice on proposals to corporations, the planning of fundraising campaigns, and the targeting of specific requests. It is in the interests of our business members that arts organizations present requests which have been well thought out, and sponsorship proposals which are realistic as well as imaginative.

The CBAC provides the liaison between the business and arts communities. Our services are more in demand than ever before, as more and more arts groups extend their support network further afield, in response to cuts in funding at all levels across the country. Government funding at all levels is being spread more thinly across an increasing number of eligible arts groups, as governments try to balance their budgets and address their deficits. At the same time, corporations are suffering from the recession, and have less to give than they have in the past. And the public, hit by increased prices, GST and the recession, are not buying tickets for concerts and plays they way they used to. All three sources of funding for arts groups are being hit at the same time.

In this climate, the role of the CBAC in bringing business and the arts together is crucial.

2. In what manner could CBAC activities be changed and improved to increase that contribution?

The CBAC is the source of information, knowledge and expertise for arts organizations and businesses across the country. We know that the arts community's top three needs are funding, funding and funding. Those who have worked with the arts community know that there is a perpetual need for more money. That need is stronger now than it has ever been in the last 25 years.

That said, there may be ways of meeting that need which offer more than just a cheque. At the CBAC, we receive a myriad of calls for help from arts organizations looking for corporate support. What they ask for is money, but what they lack are the resources to look for corporate funding effectively. Many of the small and medium-sized arts groups do not have the staff to solicit sponsorships, nor the resources to support the sponsorships they do get. They have so little funding for their artistic pursuits, that they begrudge siphoning off resources for administrative costs.

This is a structural problem with the arts community in Canada. The CBAC tries to help with these needs, but it is difficult to help when the organizations we advise are not in a position to act on that advice.

3. In what manner could government programs, activities, policies, and initiatives be modified or restructured to enhance CBAC's contribution?

4. What would be the impact of current federal government constitutional proposals on CBAC's contribution in these respects?

The CBAC's members are for the most part national corporations, with operations in many parts of the country. These companies have a national perspective, and see the elements which are common between Carbonear and Salmon Arm. They see the value in local autonomy, but realize that there must be a national vision to hold the business together.

Although the Proposals for Shaping Canada's Future Together do not set out with the objective of devolving power and programs from the federal government to the provinces, it does allow for the possibility of this taking place, if the provinces wish it. This would not be in the best interests of the arts community.

From the research we do on funding of the arts in Canada, we can see the differences in provincial funding from province to province. While it might seem quite attractive for a province which has allocated little or no funding for its arts community to suddenly be in a position to get new money to do so, this would be no improvement to artists and arts organizations themselves.

The variety of sources of funding available to the arts ensures that a range of different activities will be funded. If a provincial funding body has little interest in modern dance, it is useful for the dance community to have somewhere else to turn for support.

But there is a stronger, more compelling argument to maintain our federal institutions. The confederation of provinces which makes up Canada is more than just a common market, set up by economists to ensure economies of scale in a divers marketplace. We, the people of Canada, do have much in common with each other. As a national association, we hear of the needs of organizations from

coast to coast. It is important that there are such bodies which can allow communication between different regions, so that we can see our common values, not just our differences.

Bodies such as the Canada Council are important in this work, and need to be supported. Its current level of funding is a drop in the ocean of the federal budget, yet the benefit it provides to the nation is substantial. It deserves our support.

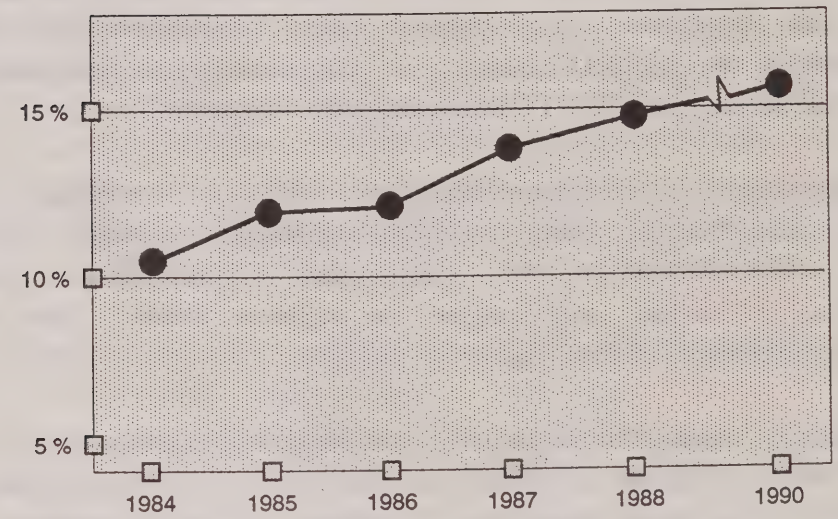
The Department of Communications also has an important role to play. While the DOC has the infrastructure to work in all the regions of the country, it too needs to maintain a national viewpoint, allowing each region to express itself, but also to facilitate communication between regions.

In a country cursed with as much geography as Canada, it is vital that we do not become a fractious family of individuals who fight constantly to protect their own interests. In this respect, we are far ahead of the European Community, who have taken steps to establish economic ties, but have little or no intention of becoming a closer family. These closer links are the cultural ones. In Europe, there is no presumption that the Italians will ever have much more than trade in common with the Belgians, any more than the British will feel more at home with the French.

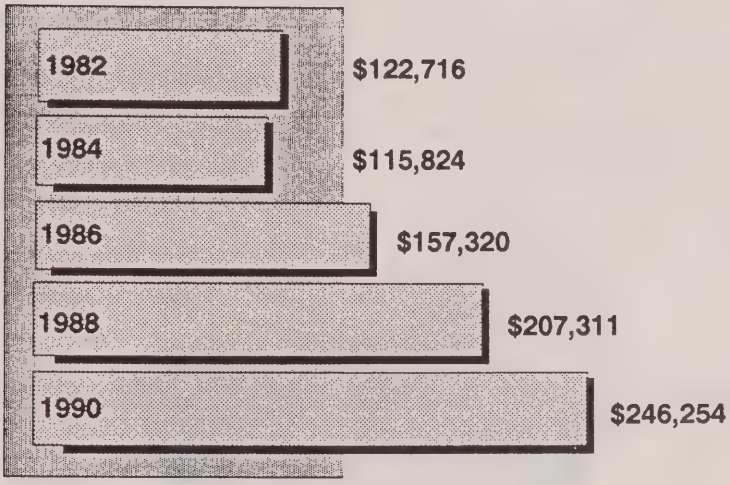
In Canada, we already have a common nation. It is the role of the federal government to keep us in touch with the national views which transcend the inevitable regional concerns. We need strong federal organizations which embrace this role, and provide this vision. The Canada Council is certainly one of these, and warrants our support.

Arts Donations as Percentage of Total Donations Budgets 1984-1990

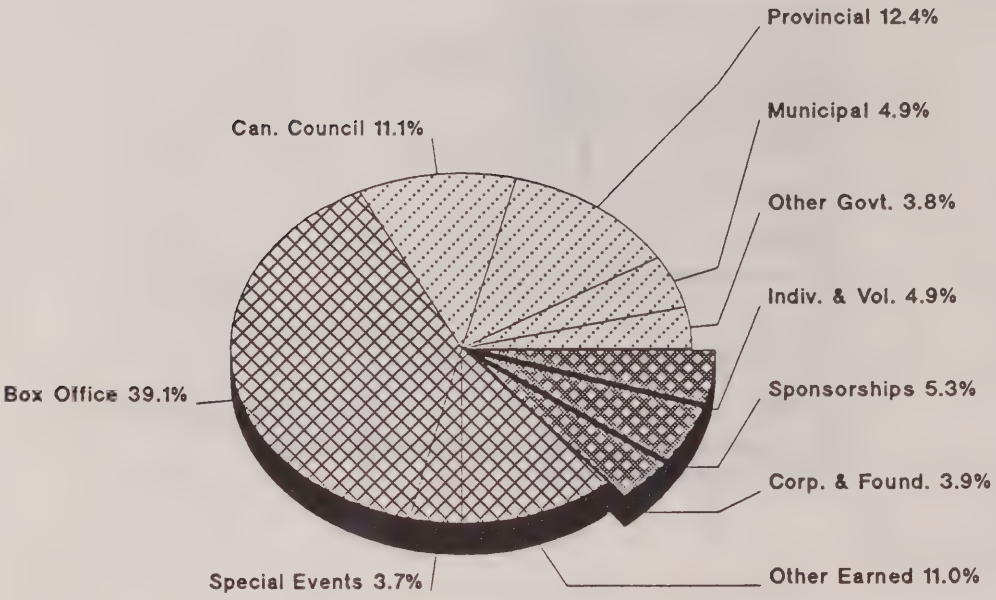
(CBAC Member companies)



Average Annual Arts Donations Budgets
(Reporting CBAC Members)

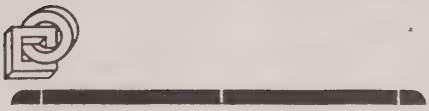


OVERVIEW OF THE PERFORMING ARTS
BREAKDOWN OF 1989-90 REVENUE



APPENDICE «COMM-6»

LE CONSEIL POUR LE MONDE DES AFFAIRES ET DES ARTS DU CANADA
THE COUNCIL FOR BUSINESS AND THE ARTS IN CANADA



29 novembre 1991

B.P. 7, pièce 1507
401, rue Bay
Toronto (Ontario)
Canada, M5H 2Y4

MÉMOIRE AU

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

par M. John P. Fisher
Président du conseil

M. Blair Mascall
Président et chef de la direction

16 h 45, 26 novembre 1991

Réunion avec le
Comité permanent des communications et de la culture

26 novembre 1991

"Répercussions des communications et de la culture sur l'unité canadienne"

1. De quelle façon le Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada (CMAAC) contribue-t-il au développement d'un vouloir-vivre collectif et d'un sentiment de fierté à l'égard de la citoyenneté canadienne?

Peut-être devrait-on parler plutôt de la façon dont le monde des arts contribue à forger l'identité canadienne. Le CMAAC s'applique à développer et à soutenir les arts, et il travaille en collaboration avec les milieux d'affaires et les organisations artistiques au renforcement de ces dernières.

Je suppose que le Comité a déjà entendu de nombreux exposés sur l'importance des arts pour la société canadienne. La plupart du temps, ce sont les artistes et ceux qui dirigent les organisations artistiques qui font ces plaidoyers. Il ne serait pas étonnant que les membres du Comité prennent leurs déclarations avec un grain de sel. Après tout, les artistes et administrateurs d'activités artistiques cherchent par là à obtenir plus de ressources... autrement dit ils prêchent pour leur propre paroisse.

En fait, c'est également ce que nous faisons. Nous voulons présenter au Comité un plaidoyer très égoïste pour qu'il reconnaisse les besoins de la communauté culturelle et qu'il s'applique à faire augmenter la contribution du fédéral. Ce qui différencie notre plaidoyer, c'est que nous le présentons au nom du monde des affaires.

Le monde des affaires a un intérêt très égoïste dans la culture des collectivités du pays. Mais cet intérêt n'est pas exclusivement financier. Il va beaucoup plus loin. Les entreprises représentées par le CMAAC sont convaincues que les arts font partie intégrante de notre société et contribuent grandement à la qualité de vie au sein de nos collectivités. Nous apprécions certainement les arts, mais nous sommes aussi conscients de la valeur qu'ils représentent.

Les entreprises en question subventionnent les arts dans leur propre milieu. L'an dernier, le secteur privé a versé plus de 90 millions de dollars pour les arts. C'est certainement là le signe qu'il y attachait de la valeur. Un secteur des arts dynamique améliore la qualité de vie de nos employés, de nos fournisseurs et de nos clients. Il contribue à créer des communautés au sein desquelles nous aimons vivre. De façon très intéressée, le monde des affaires veut que les organisations artistiques survivent et prospèrent, afin que nos communautés soient également florissantes et prospères.

Le CMAAC encourage les entreprises à soutenir les arts et aide directement la communauté artistique à se trouver des appuis chez les gens d'affaires. Nous défendons l'idée du soutien des arts par le monde des affaires, et nous encourageons toutes les entreprises à considérer les organisations artistiques comme de dignes bénéficiaires de leurs dons.

Le CMAAC a été fondé en 1974 par un groupe de gens d'affaires qui trouvaient important de soutenir les arts et qui se sont donné pour tâche d'encourager leur milieu à suivre leur exemple.

Depuis, le CMAAC a passé beaucoup de temps à travailler auprès des gens d'affaires, à aider les entreprises qui contribuent déjà aux arts ainsi qu'à en persuader de nouvelles du bien-fondé d'un tel appui. Nous effectuons des recherches sur le financement des arts et nous publions trois fois par année des études sur ce financement et sur les dons des entreprises qui font autorité dáns le domaine. Nous tenons des dossiers sur environ 400 organisations d'un océan à l'autre qui s'occupent de toutes les disciplines artistiques, et nous conservons des données sur les programmes, le soutien des entreprises et les sources de financement.

Nous comptons actuellement une centaine de membres, dont les cotisations annuelles assurent notre financement. Nous avons élaboré un certain nombre de programmes visant à jeter un pont entre le monde des affaires et celui des arts. Nous avons un programme de recrutement permettant de placer des gestionnaires dynamiques au sein des conseils de groupes artistiques de petite taille ou de taille moyenne. Nous avons établi un forum d'experts reconnus dans le domaine de la commandite d'entreprise, que nous faisons voyager dans les petites localités du pays afin qu'ils encouragent les liens entre les affaires et les arts à l'échelon local. Nous offrons trois programmes de récompenses, grâce auxquels nous encourageons les entreprises à soutenir les arts, nous honorons les principaux donateurs du monde des affaires et nous rendons hommage aux techniques innovatrices de sollicitation de commandite ainsi que les appuis individuels exceptionnels.

Par ailleurs, nous travaillons directement auprès des gens de la communauté artistique, auxquels nous donnons des conseils sur les propositions aux entreprises, la planification des campagnes de collecte de fonds et le ciblage de demandes précises. Il est dans l'intérêt de nos gens d'affaires que les organisations artistiques présentent des demandes bien structurées et des propositions de commandite qui soient à la fois réalistes et imaginatives.

Le CMAAC assure un lien entre le monde des affaires et celui des arts. Nos services sont plus que jamais en demande, car de plus en plus de groupes artistiques doivent se trouver de nouveaux appuis face aux compressions budgétaires qui frappent tout le pays. Les fonds gouvernementaux, de plus en plus rares, sont répartis parmi un nombre de plus en plus grand de groupes artistiques admissibles, les gouvernements s'efforçant d'équilibrer leurs budgets et de réduire leurs déficits. En même temps, les entreprises souffrent de la récession et ne peuvent se montrer aussi généreuses que par le passé. Quant au public, aux prises avec l'inflation, la TPS et la récession, il n'achète plus autant de billets pour les concerts et les pièces de théâtre. Les trois sources de financement des groupes artistiques sont donc en train de décliner en même temps.

Dans ces conditions, il s'avère crucial que le CMAAC maintienne un canal de communication entre le monde des affaires et celui des arts.

2. Comment le CMAAC pourrait-il rehausser cette contribution?

Le CMAAC est la source de connaissances et de compétences qu'utilisent les organisations artistiques et les entreprises de tout le pays. Nous connaissons bien les trois priorités de la communauté artistique : financement, financement et financement. Ceux qui ont travaillé avec les groupes artistiques savent qu'ils ont constamment besoin de nouvelles rentrées de fonds. À l'heure actuelle, ce besoin est plus pressant qu'il ne l'a jamais été au cours des 25 dernières années.

Cela dit, il est peut-être possible de répondre à ce besoin en offrant davantage qu'un simple chèque. Au CMAAC, nous recevons une myriade de demandes de la part d'organisations artistiques qui voudraient se faire parrainer par des entreprises. Elles veulent effectivement de l'argent, mais elles ne disposent pas des ressources voulues pour une sollicitation efficace. Nombre des groupes artistiques de petite taille ou de taille moyenne n'ont pas le personnel nécessaire pour chercher des appuis, ni ce qu'il faut pour administrer les ressources qu'ils réussissent à obtenir. Ils disposent de tellement peu pour leurs réalisations artistiques qu'ils sont réticents à consacrer des fonds au travail administratif.

C'est là un problème structurel de la communauté artistique du Canada. Le CMAAC s'efforce de répondre à ces besoins, mais il est difficile d'aider lorsque les organisations en question ne sont pas en mesure de mettre nos conseils à exécution.

3. Comment les lignes de conduite, programmes et initiatives du gouvernement peuvent-ils être modifiés ou restructurés de façon à rehausser la contribution du CMAAC?

4. Quelle serait l'incidence des propositions constitutionnelles du fédéral sur la contribution du CMAAC à ce égard?

Les membres du CMAAC sont pour la plupart des sociétés d'envergure nationale, qui font affaire en maints endroits du pays. Elles ont donc une perspective nationale et sont à même d'observer des éléments communs à Carbonear et à Salmon Arm. Elles sont conscientes que l'autonomie locale peut être importante, mais elles savent que la cohésion de l'ensemble repose sur une vision nationale.

Bien que les propositions pour "bâtir ensemble l'avenir du Canada" n'aient pas pour objet la décentralisation des pouvoirs et des programmes du fédéral aux provinces, elles font pourtant place à cette possibilité si tel est le désir des provinces. Or cela ne serait pas dans l'intérêt de la communauté artistique.

Nos recherches sur le financement des arts au Canada font voir les différences qui existent d'une province à l'autre à ce chapitre. Alors qu'il peut sembler passablement attrayant à une province qui a alloué que peu ou point de ressources à sa communauté artistique de se retrouver soudain en possession de nouveaux fonds pour le faire, les artistes et les organisations artistiques, eux, n'y gagneraient rien.

Grâce à la variété des sources, on est assuré qu'un large éventail d'activités artistiques seront financées. Si un organisme de financement provincial ne s'intéresse guère à la danse moderne, il est utile que les groupes de danse puissent se tourner vers d'autres sources.

Mais un argument encore plus fort milite en faveur du maintien de nos institutions fédérales. La confédération de provinces qui constitue le Canada n'est pas simplement un marché commun mis sur pied par des économistes pour assurer des économies d'échelle dans un cadre diversifié. Les Canadiens ont beaucoup plus en commun. Quant à nous, en tant qu'organisation nationale, nous connaissons les besoins des organismes d'un bout à l'autre du pays. Il importe que de tels liens existent entre les régions, afin que nous puissions constater nos valeurs communes, et pas uniquement nos différences.

Des organismes comme le Conseil des arts revêtent beaucoup d'importance dans cette optique, et ils doivent bénéficier d'un soutien adéquat. Les fonds qui lui sont alloués actuellement ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan du budget fédéral, mais les avantages qui en découlent pour la nation sont considérables. Il mérite certainement notre appui.

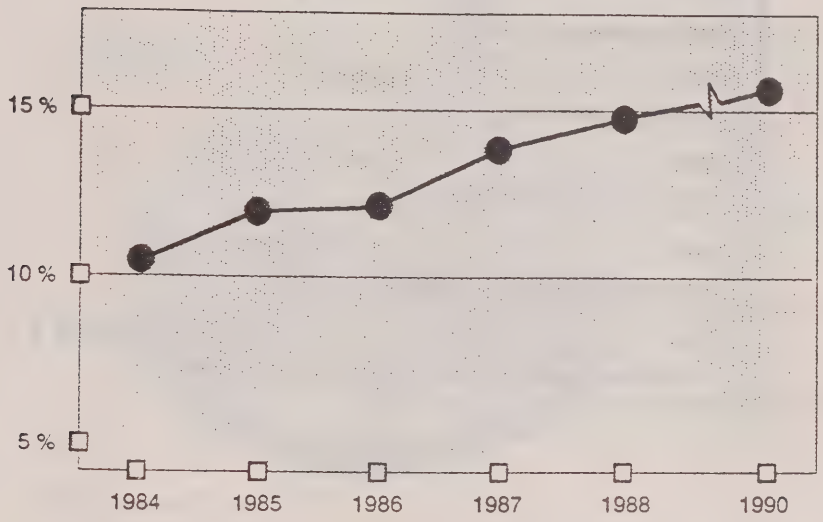
Le ministère des Communications a également un rôle important à jouer. Son infrastructure lui permet de travailler dans toutes les régions du pays et il doit lui aussi conserver une perspective nationale, c'est-à-dire permettre à chaque région de s'exprimer, mais également faciliter la communication entre elles.

Dans un pays d'une aussi vaste superficie, il est crucial que nous ne devenions pas simplement de petits groupes d'individus se battant sans cesse pour protéger leurs propres intérêts. À cet égard, nous sommes loin devant les pays de la Communauté européenne, qui ont pris des mesures pour resserrer leurs liens économiques, mais qui n'ont guère l'intention de former une famille plus unie. Les autres liens, ce sont les liens culturels. En Europe, on ne s'attend pas que les Italiens et les Belges aient un jour beaucoup plus en commun que les échanges commerciaux, ni que les Anglais se sentent davantage chez eux en France.

Au Canada, nous formons déjà une nation. Le gouvernement fédéral a pour rôle de nous communiquer les points de vue nationaux qui transcendent les inévitables préoccupations régionales. Nous avons besoin d'organisations fédérales fortes pour jouer ce rôle et présenter cette vision. Le Conseil des arts du Canada est certainement l'une d'entre elles et doit pouvoir compter sur notre appui.

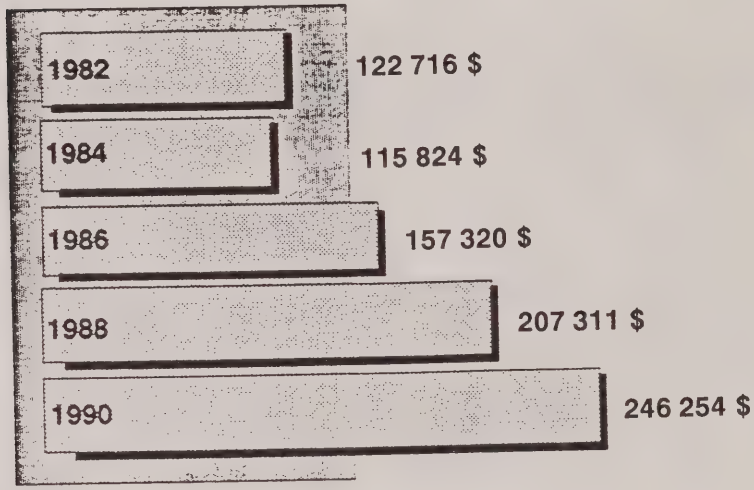
Dons pour les arts, en pourcentage des budgets totaux pour les dons 1984–1990

(Entreprises membres du CMAAC)



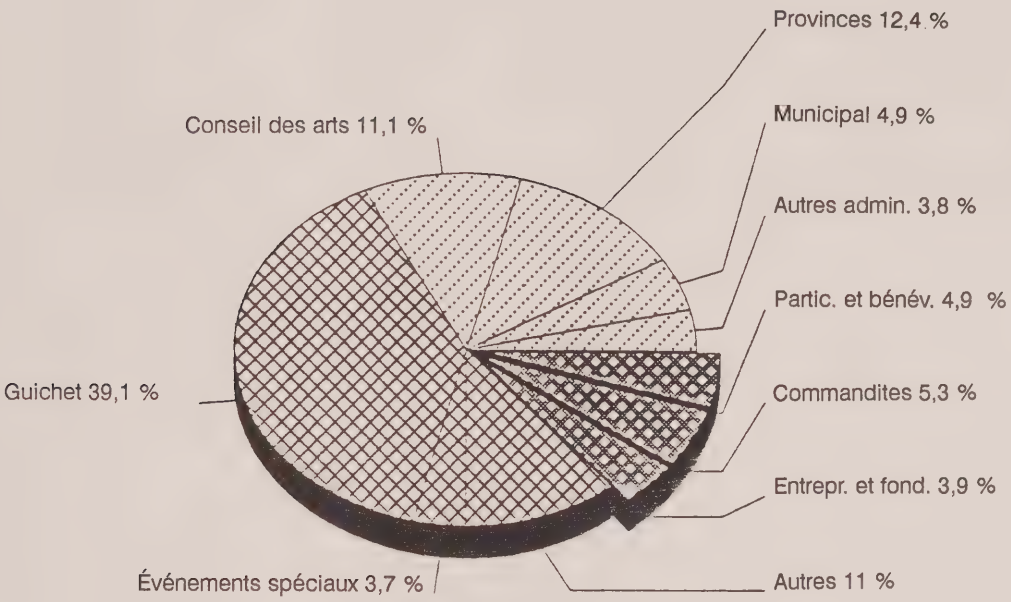
Budgets annuels moyens consacrés aux dons pour les arts

(Membres du CMAAC qui en font état)



APERÇU DE LA SITUATION POUR LES ARTS DU SPECTACLE

VENTILATION DES REVENUS DE 1989-1990





MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Business Telecommunications Alliance:

George Horhota, President;

Mairi MacDonald, General Counsel.

From the Council for Business and the Arts in Canada:

John P. Fisher, Chairman;

Blair Mascall, President and Chief Executive Officer.

TÉMOINS

De l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise:

George Horhota, président;

Mairi MacDonald, avocate générale.

Du Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada:

John P. Fisher, président;

Blair Mascall, président-directeur général.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 24

Wednesday, November 27, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 24

Le mercredi 27 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JAN 8 1992
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24384—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice-Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice-présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, NOVEMBER 27, 1991
(32)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:43 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Acting Member present: Clément Couture for Nicole Roy-Arcelin.

Other Member present: Simon de Jong.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From Telecom Canada: J.H. Farrell, President; E.L. Bebee, Director General, Policy Development and Public Affairs. *From the Canadian Magazine Publishers Association:* Lynn Cunningham, President; Executive Director, Toronto Life Magazine; Jeff Shearer, Chairman of Political Affairs; Publisher, Saturday Night Magazine; Catherine Keachie, Executive Director. *From the Association of Canadian Orchestras:* P. Diane Hoar, Member of the Board and Chair, Government Communications Committee; President and Chief Executive Officer, Vancouver Symphony Orchestra; Betty Webster, Executive Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses from Telecom Canada made a statement and answered questions.

The witnesses from the Canadian Magazine Publishers Association made a statement and answered questions.

On motion of Sheila Finestone, it was agreed,—That the document submitted to the Committee by the Canadian Magazine Publishers Association be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*. (*See Appendix "COMM-7"*).

At 6:08 o'clock p.m., the sitting was adjourned.

At 6:46 o'clock p.m., the sitting resumed.

The witnesses from the Association of Canadian Orchestras made a statement and answered questions.

On motion of Sheila Finestone, it was agreed,—That the submission by Jean-Pierre Hogue, M.P., be received and that he be scheduled to appear before the Committee.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 1991
(32)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 15 h 43, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Membre suppléant présent: Clément Couture remplace Nicole Roy-Arcelin.

Autre député présent: Simon de Jong.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De Télécom Canada: J.H. Farrell, président; E.L. Bebee, directeur général, Politiques et relations publiques. *De l'Association canadienne des éditeurs de périodiques:* Lynn Cunningham, présidente, directrice exécutive, *Life Magazine*, Toronto; Jeff Shearer, président, Affaires politiques, éditeur, *Saturday Night Magazine*; Catherine Keachie, directrice exécutive. *De l'Association des orchestres canadiens:* P. Diane Hoar, membre du Conseil, présidente du Comité des relations gouvernementales, présidente et directrice générale, Orchestre symphonique de Vancouver; Betty Webster, directrice exécutive.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'examen du rôle des communications et de la culture dans l'unité canadienne.

Les témoins de Télécom Canada font des exposés et répondent aux questions.

Les témoins de l'Association canadienne des éditeurs de périodiques font des exposés et répondent aux questions.

Sur motion de Sheila Finestone, il est convenu,—Que le mémoire de l'Association canadienne des éditeurs de périodiques figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «COMM-7»*).

À 18 h 08, la séance est suspendue.

À 18 h 46, la séance reprend.

Les témoins de l'Association des orchestres canadiens font des exposés et répondent aux questions.

Sur motion de Sheila Finestone, il est convenu,—Que la requête de Jean-Pierre Hogue soit accueillie et qu'on fixe la date de son témoignage.

The Committee proceeded *in camera.*

It was agreed,—That the outline of the draft report, including the main conclusions and recommendations, be considered at a working lunch to be held on Wednesday, December 11, 1991.

At 10:01 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

Le Comité déclare le huis clos.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, incluant les principales conclusions et recommandations, soit examiné lors d'un déjeuner de travail, le mercredi 11 décembre.

À 22 h 01, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, November 27, 1991

• 1545

The Chairman: I call the meeting to order.

I would like to welcome this afternoon Mr. J.H. Farrell, President of Telecom Canada; and Mr. E.L. Bebee, Director General, Policy Development and Public Affairs, Canadian Magazine Publishers Association.

I understand from Mr. Farrell that he has a presentation he would like to make. He does not have it in hard copy, except for his own notes, so we are going to have to listen attentively, which we always do. Following that, Mr. Farrell, we'll put questions and answers to you.

I would like to thank the committee and remind it that this is one of those Wednesdays on which we are meeting with three different witnesses today. We have Telecom Canada, the Canadian Magazine Publishers Association, and the Association of Canadian Orchestras.

Mr. Farrell, we had one of your member companies with us on Monday evening, AGT, and we had a very extensive discussion. We are looking forward to your remarks this afternoon. Please proceed.

Mr. J.H. Farrell (President, Telecom Canada): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. I would certainly like to thank you for giving me this opportunity to have a discussion with you this afternoon.

At the beginning, I would like to give you a brief outline of the evolution of Telecom Canada. To those people who don't know Telecom Canada, when you get to know it, you'll come to understand that we're a rather unique organization.

We were formed in 1931 by the then major telephone companies across Canada: AGT, Bell Canada, BCTel, Manitoba Telephone System, Maritime Tel & Tel, NBTel, and SaskTel. It was established at that time to plan, to develop, to maintain, and to operate the Canadian national telcommunications network. Avalon Telephone Company, now the Newfoundland Telephone Company, joined in 1957. Island Tel in P.E.I. became a member in 1975, and Telesat in 1977. Québec-Téléphone has been an associate member since 1980.

I will briefly outline the role that telecommunications and Telecom Canada have played in the many facets of Canadian life. I propose to do this through reference to the questions raised by the committee.

The first question—and I am paraphrasing it here—is how do Telecom Canada activities presently contribute to the development of a shared Canadian identity and a state of pride in Canadian citizenship. By way of historical background, our industry has long advocated the need for ubiquitous, low-priced, high-quality telephone service. We have recognized the need for state-of-the-art telecommuncation services to keep Canada competitive with

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 27 novembre 1991

Le président: La séance est ouverte.

Cet après-midi, je souhaite la bienvenue à M. J.H. Farrell, président de Telecom Canada, et à M. E.L. Bebee, directeur général, Élaboration des politiques et Affaires publiques, Canadian Magazine Publishers Association.

Je crois savoir que M. Farrell va nous faire un exposé. Il n'a pas de texte dactylographié, à l'exception de ses propres notes, et nous devons donc l'écouter attentivement, comme à l'accoutumée. Après quoi, monsieur Farrell, nous vous poserons des questions.

Je tiens à remercier les membres du comité et à leur rappeler que c'est un de ces mercredis durant lesquels nous siégeons pour entendre trois témoins différents, à savoir Telecom Canada, la Canadian Magazine Publishers Association et l'Association des orchestres canadiens.

Monsieur Farrell, l'une de vos compagnies membres a comparu devant nous lundi soir, à savoir AGT, et nous avons eu une discussion très approfondie. Nous attendons impatiemment vos commentaires; je vous prie donc de commencer.

M. J.H. Farrell (président, Télécom Canada): Merci monsieur le président et tous les membres du comité. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'occasion qui m'est offerte de m'entretenir avec vous cet après-midi.

Pour commencer, je vais vous donner un bref aperçu de l'évolution de Telecom Canada. Pour la gouverne de ceux qui ne connaissent pas Telecom Canada, je tiens à vous dire que quand vous connaîtrez bien l'entreprise, vous comprendrez que nous sommes une organisation plutôt unique.

Notre société a été fondée en 1931 par l'association des dix principales compagnies de téléphone de l'époque au Canada: AGT, Bell Canada, BCTel, Manitoba Telephone System, Maritime Tel & Tel, NBTel et SaskTel. La compagnie avait été fondée à l'époque avec comme mandat la planification, le développement, la maintenance et l'exploitation du réseau national de télécommunications canadien. La compagnie Avalon Telephone, qui s'appelle aujourd'hui la Newfoundland Telephone Company, a adhéré au réseau en 1957. La compagnie Island Tel de l'île-du-Prince-Edouard est devenue membre en 1975 et Télésat en 1977. La compagnie Québec-Téléphone est un membre associé depuis 1980.

Je vais vous énoncer brièvement le rôle que les télécommunications et Telecom Canada ont joué dans les nombreuses facettes de la vie canadienne. Je me propose de le faire en faisant référence aux questions soulevées par le comité.

La première question—et je paraphrase—consiste à savoir comment les activités de Telecom Canada contribuent actuellement au développement de l'identité canadienne partagée et d'un sentiment de fierté à l'égard de la citoyenneté canadienne. En remontant dans l'histoire, notre industrie préconise depuis longtemps la nécessité d'offrir un service téléphonique omniprésent, bon marché et de haute qualité. Nous avons reconnu la nécessité d'offrir des services

[*Text*]

our trading partners. Over the years this has resulted from what I would refer to as collaboration between government, regulators and industry; through this tripartite effort, the cost of local service has been kept artificially low through a subsidy to the local service from long-distance service.

The first Canadian transcontinental telephone call was made in 1916, through the U.S.A. TCTS, the Trans-Canada Telephone System, was formed in 1931 and this was based on an engineering study that was done in 1929. The first national long-distance service began in January 1932, just nine months after the TCTS or Telecom Canada, as it is known today, was formed. This early service was carried by way of open wire. As this network has evolved, it has provided numerous benefits, linking individuals, businesses, governments and other organizations from coast to coast and around the world.

Telecom Canada has contributed to shared national identity and pride in many ways. First, let me begin by saying that the employees of Telecom Canada are on loan to Telecom Canada by our member companies. While at Telecom Canada, they share expertise with one another, then they return to their member companies with a shared vision. This is the vision that started Telecom Canada in the first place. This vision has continually evoked pride in Canadian accomplishments, which include many "world's firsts".

• 1550

Let me begin by saying that the world's first commercial microwave link was between Nova Scotia and Prince Edward Island in 1948. That led in 1958 to the establishment of the trans-Canada microwave system. We had the world's first phone fax transmitted in 1962. We had the world's first public commercial national data network—Dataroute, which is a private-line network—in 1973. We had Datapac, which is a packet-switching network, in 1976.

By the way, Canada's first commercial geostationary communications satellite Anik A1 was introduced and launched in 1972. Today we also have the pride in having the longest fibre optics network in the world, some 7,000 kilometres from Halifax to Vancouver; we completed that in 1990.

Telecom Canada has been and continues to be committed to Canadian, North American and world-wide standards. We are committed to this because there's a clear need to ensure that communications can be carried out in a seamless fashion, not only in Canada but around the world. Our organization made a significant accomplishment in this regard in the mid-1970s when the world's standards body adopted our proposed x.25 standard for packet switching. To this day Datapac continues to be one of the premier packet-switching networks in the world.

[*Translation*]

de télécommunications d'avant-garde pour que le Canada puisse demeurer concurrentiel face à ses partenaires commerciaux. Au fil des ans, ce résultat a été obtenu à la suite de ce que j'appellerai la collaboration entre le gouvernement, les organismes de réglementation et l'industrie; grâce à ces efforts tripartites, le coût du service local a été maintenu artificiellement bas car il a été subventionné par le service interurbain.

Le premier appel téléphonique transcontinental a été placé au Canada en 1916, via les États-Unis. Le Réseau téléphonique Trans-Canada (RTT) a été mis sur pied en 1931 à la suite d'une étude technique réalisée en 1929. Le premier service interurbain national a débuté en janvier 1932, soit neuf mois à peine après la création du RTT ou de Telecom Canada comme on l'appelle aujourd'hui. Ce premier service a été offert au moyen de fils aériens. Au fur et à mesure de l'évolution de ce réseau, il a offert de nombreux avantages en permettant d'établir des liaisons entre les particuliers, les entreprises, les gouvernements et d'autres organisations d'un océan à l'autre et dans le monde entier.

Telecom Canada a contribué de bien des façons à bâtir une identité et une fierté nationales partagées. Tout d'abord, je crois bon de dire que les employés de Telecom Canada sont prêtés à la société par nos compagnies membres. Pendant qu'ils travaillent à Telecom Canada, ils partagent mutuellement leurs compétences puis retournent dans leur compagnie membre avec une vision partagée. C'est cette vision qui a marqué les débuts de Telecom Canada. Cette vision a suscité en permanence une certaine fierté pour les réalisations canadiennes qui comprennent de nombreuses «premières mondiales».

Tout d'abord, la première liaison commerciale par faisceaux hertziens au monde a été établie entre la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard en 1948. Elle a abouti en 1958 à la création du réseau transcanadien de transmission par faisceaux hertziens. En 1962, nous avons eu le premier service électronique de télécopie, «Phone Fax» au monde. En 1973, nous avons mis en service le premier réseau national public commercial de transmission de données au monde—Dataroute, qui est un réseau sur ligne privée. Enfin, en 1976, ce fut le tour de Datapac, qui est un réseau à commutation par paquets.

En fait, le premier satellite commercial canadien géostationnaire de télécommunications, Anik A1, a été lancé en 1972. Aujourd'hui, nous sommes également fiers de posséder le plus long réseau de fibres optiques au monde, qui compte quelque 7,000 kilomètres depuis Halifax jusqu'à Vancouver. Il a été achevé en 1990.

Télécom Canada a toujours respecté les normes canadiennes, nord-américaines et mondiales et continue de le faire. Nous sommes engagés sur cette voie car il faut absolument s'assurer que les communications peuvent être transmises directement, non seulement au Canada mais dans le monde entier. À cet égard, notre société a signé une importante réalisation au milieu des années 1970 lorsque l'organisme mondial de normalisation a adopté notre projet de normes x.25 pour la commutation par paquets. À l'heure actuelle, Datapac demeure l'un des premiers réseaux de commutation de paquets au monde.

[*Texte*]

Back in 1977 the members of Telecom Canada made another significant commitment: to move forward with digital switching and digitial transmission. Today I can tell you that 100% of our long-distance switches are digital, and 75% of the excess lines to our local switching equipment are digital. All new inter-toll or inter-office trunking is provided on digital facilities, primarily on fibre optics.

I'm glad to say the end result is that we have a state-of-the-art network with significant functionality and the capability to grow and to provide state-of-the-art products and services well into the future.

In the early 1970s, in response to the need for computer communications, Telecom Canada established the Computer Communications Group to meet customers' needs. As I mentioned earlier, the results are the introduction of Dataroute and Datapac as well as our messaging service Envoy 100 and our intelligent communications system INet.

As we moved through the 1980s and into the information age, customer requirement shifted to the need for integrated voice-data-image-video services coast to coast and around the world. We again responded by establishing the national systems group. As we move into the 1990s our commitment continues.

I mentioned earlier that we completed our first fibre optics network in 1990. The second national fibre optics system is now under construction and will be completed in about two years' time providing for increased reliability.

This year we introduced high-performance routing, which significantly improves our ability to overcome network degradation and troubles so that our customers don't even know there were problems on our network. Soon we expect to see high-resolution TV and mobile satellite services provided by Telesat and mobile Telesat. In this decade we can look forward to self-healing networks that will further increase the reliability and value of our networks to customers and to Canada.

Our member companies have long been involved in cultural activities in their operating areas. I will give you a few examples. SaskTel provided facilities for the first church service broadcast in 1923. We've been providing facilities for all manner of cultural events since that time. In 1927 we provided facilities for the cross-country hook-up for Canada's Diamond Jubilee. Since then we've handled many such events.

[*Traduction*]

En 1977, les membres de Télécom Canada ont pris un autre engagement important: lancer la commutation numérique et la transmission numérique. Aujourd'hui je peux vous dire que 100 p.100 de nos commutations urbaines sont numériques et que 75 p.100 des lignes excédentaires reliant notre matériel local de commutation sont numériques.

Toutes les nouvelles lignes interurbaines ou intercentraux sont transmises sur des installations numériques, surtout par fibres optiques. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'en conséquence nous disposons d'un réseau d'avant-garde éminemment fonctionnel et capable de s'agrandir et d'offrir des produits et des services très poussés au cours des prochaines années.

Au début des années 70, pour répondre aux besoins en matière de communications informatiques, Télécom Canada a mis sur pied le Groupe des communications informatiques pour satisfaire les besoins des consommateurs. Tel que mentionné précédemment, il en est résulté le lancement de Dataroute et de Datapac, ainsi que notre service de messagerie Envoy 100 et de notre système de communication intelligente INet.

Au fil des années 80, passant à l'ère de l'information, les exigences des consommateurs ont changé et ils ont exigé des services intégrés de transmission voix-données-image-vidéo d'un océan à l'autre et à travers le monde. De nouveau, nous avons répondu à leur attente en créant le Groupe des systèmes nationaux. Avec l'arrivée des années 90, notre engagement demeure le même.

J'ai mentionné précédemment que nous avons achevé notre premier réseau de fibres optiques en 1990. Le deuxième réseau national de fibres optiques est actuellement en construction et sera achevé d'ici deux ans environ: il offrira une plus grande fiabilité.

Cette année, nous avons lancé un système d'acheminement à haute performance qui améliore considérablement notre capacité pour faire face à la dégradation et aux ennuis du réseau afin que nos clients ne se rendent même pas compte des problèmes qui surgissent dans notre réseau. Nous espérons bientôt voir Télésat et Télésat Mobile offrir des services de télévision à haute-résolution et des services mobiles par satellite. Au cours de la présente décennie, nous pouvons anticiper la création de réseaux autorégénérateurs qui ne feront qu'accroître la fiabilité et la valeur de nos réseaux pour les clients et pour le Canada.

Depuis longtemps, nos compagnies membres participent à des activités culturelles dans leurs sphères d'exploitation. Je vais vous en donner quelques exemples. SaskTel a offert des installations pour le premier service religieux radiotélédiffusé en 1923. Depuis cette époque, nous avons offert des installations pour toutes sortes d'événements culturels. En 1927, nous avons fourni les installations nécessaires pour le raccordement dans tout le pays à l'occasion du Jubilé de diamant du Canada. Depuis lors, nous avons participé à beaucoup d'événements du genre.

[*Text*]

The CBC started its coast-to-coast national TV network in 1958. As I mentioned eariler, this was made possible through the vision and commitment of our industry in the construction of a national microwave system, which we completed in 1958. CTV followed CBC in 1961, and Global came on in 1974.

• 1555

The Globe and Mail started transmitting its newspaper from Toronto to Montreal and Calgary via Telesat's Anik A1 satellite in 1980. AGT provided facilities for the 15th Olympic Winter Games in 1988 to a world-wide audience.

Newfoundland Telephone developed a stabilized earth station for offshore exploration in the mid-1980s and services to the north which started in the 1950s have been improving ever since. Today, satellite provides reliable facilities to numerous remote northern locations.

When you compare Canada to the rest of the world we certainly have lots of geography of which some provides very significant challenges to us. Our population is small and our industry is very small compared to the U.S. and some of our major competitors.

I will just give you a couple of examples. From a revenue perspective, the total telecommunications revenues in Canada are some $13 billion to $14 billion Canadian. In the United States AT & T alone it is $38 billion U.S. MCI and Sprint combined are $12 billion to $13 billion U.S. The regional Bell operating companies and, if you recall, at the divestiture in 1984 AT & T was divided into seven regional companies plus AT & T. . .these seven range in revenues from $17 to $25 billion U.S. each. GTE is $20 billion plus U.S. So just a little arithmetic tells you we are about one-tenth the size of the United States.

In terms of access lines or telephones lines, again, the ration is 1:10. They have about 150 million lines and we have 14 million to 15 million lines, and on it goes.

Our member companies total investment in construction each year is about $4 billion. Our network keeps improving in effectiveness and ease of use as we modernize providing new cost-effective technology, which enables us to contain the cost of doing business.

On a standard service basket basis, Bell Canada's prices for services today are among the two or three best in the world, and this has been confirmed by studies done by OECD and British Telecom.

Turning to question number 2: In what manner could Telecom Canada's activities be changed and improved to increase this contribution to share Canadian identity and a common pride in Canadian citizenship?

[*Translation*]

La Société Radio-Canada a lancé son réseau national de télévision transcanadien en 1958. Comme je l'ai déjà mentionné, cette résolution a été possible grâce à la vision et à l'engagement de notre industrie lors de la construction d'un réseau national de faisceaux hertziens qui a été achevé en 1958. Le réseau CTV a suivi la Société Radio-Canada en 1961 et Global est entré en service en 1974.

Le *Globe and Mail* a commencé à transmettre son journal de Toronto à Montréal et à Calgary par l'intermédiaire du satellite Anik A1 de Telesat en 1980. La compagnie AGT a fourni des installations pour les 15e Jeux olympiques d'hiver à Calgary en 1988 pour le bénéfice des téléspectateurs du monde entier.

La compagnie Newfoundland Telephone a mis au point une station terrienne stabilisée pour l'exploration en mer au milieu des années 80 et les services destinés aux régions septentrionales, qui ont débuté dans les années 50, se sont constamment améliorés depuis. Aujourd'hui, le satellite offre des services fiables à bon nombre de localités isolées du Nord.

Si l'on compare le Canada au reste du monde, on constate certainement de nombreux facteurs géographiques dont certains nous posent des défis de taille. Nous sommes un pays peu peuplé et notre industrie est minuscule comparativement aux États-Unis et à certains de nos principaux concurrents.

Je vais me contenter de vous donner quelques exemples. Sur le plan des recettes, les recettes totales de l'industrie des télécommunications au Canada se situent entre 13 et 14 milliards de dollars canadiens. Aux États-Unis, la seule compagnie AT & T perçoit 38 milliards de dollars américains. Les compagnies MCI et Sprint perçoivent ensemble entre 12 et 13 milliards de dollars américains. Les compagnies régionales d'exploitation de Bell et, si vous vous rappelez, au moment de la session de participation en 1984, la compagnie AT & t a été divisée en sept compagnies régionales plus AT & T. . .ces sept sociétés ont chacune des recettes qui se situent entre 17 et 25 milliards de dollars US. Le chiffre d'affaires de GTE dépasse 20 milliards de dollars US. En faisant un calcul mental rapide, vous constaterez que nous représentons à peu près le dixième des États-Unis.

Pour ce qui est des lignes d'accès ou des lignes téléphoniques, le rapport est encore une fois de 1 pour 10. Ils ont environ 150 millions de lignes et nous en avons entre 14 et 15 millions, etc ainsi de suite.

Chaque année, le total des investissements de nos compagnies membres atteint environ 4 milliards de dollars en construction. Notre réseau ne cesse d'améliorer son efficacité et sa facilité d'utilisation à mesure que nous nous modernisons et que nous offrons une nouvelle technologie économique qui nous permet de freiner le coût de nos opérations commerciales.

Sur la base d'un service normal, les prix de Bell Canada se situent parmi les deux ou trois meilleurs au monde pour ses services et ces chiffres ont été confirmés par des études réalisées par l'OCDE et la compagnie British Telecom.

Passons maintenant à la question 2: De quelle façon pourrait-on modifier et améliorer les activités de Telecom Canada pour augmenter cette contribution à l'égard d'une identité canadienne partagée et d'un sentiment commun de fierté à l'égard de la citoyenneté canadienne?

[*Texte*]

The success Telecom Canada enjoys today results from the vision and bold decisions taken by the members to establish Telecom Canada and to make critical investments and decisions which give Canada and Canadians a telecommunications system second to none in the world. I would like to assure you we intend to continue into the future with this same commitment.

Our biggest competitors are international conglomerates providing global corporate services for multinational customers. We have to be able to do the same for our customers. We have no choice. We intend to keep improving services and prices to enable Canadian firms to be competitive with their international counterparts.

We do not have the same flexibility as far as industry structure is concerned as do many of our counterparts in the United States and Europe. As we look to the future, the importance of communications to Canadian industry and Canadians is only going to increase. For example, personal communication services, services that allow users to communicate anywhere, any time, in a user-friendly way would become increasingly important. Indeed, I would suggest to you they will become a business necessity.

We plan to expand our intelligent network base services to all our customers—services such as call management services, improved 800 and 900 services, improved calling card services, cross-country and international Centrex featuring transportability and transparency as well as ISDN-based voice, data and image services.

We plan continued improvements to network reliability. For example, to many customers—and I will include the banks in that—this is becoming an increasingly important facet of our business. We plan to further capitalize in high-performance routing, physical diversity—we are talking about the second fibre—and self-healing network software.

• 1600

We are committed to keeping Canada at the leading edge of telecommunications. We are spending R and D funds now on integrated voice, text and image teleconferencing so that the full advantage of these capabilities will be made available to our customers in a timely fashion. In recent years, the introduction of our mega-services and videoforum are clear testament to our commitment.

We are active participants on the DOC-sponsored local network convergence committee, which is exploring the convergence between telecommunications and cable TV, arising from the advent of fibre optics and its potential deployment in the local loop. One can visualize the emergence, nationally and internationally, of a truly multimedia capability, which would require collaboration of the telecommunications, broadcasting, cable TV, publishing and

[*Traduction*]

Le succès que connaît aujourd'hui Telecom Canada est le fruit de la vision et des décisions audacieuses prises par ses membres pour fonder Telecom Canada et pour faire les investissements cruciaux et prendre les décisions hardies qui offrent au Canada et aux Canadiens un système de communications de qualité supérieure. Je tiens à vous assurer que nous avons l'intention de poursuivre sur la même voie à l'avenir.

Nos principaux concurrents sont des conglomérats internationaux qui offrent des services intégrés mondiaux à des clients multinationaux. Nous devons être en mesure de faire de même pour nos clients. Nous n'avons pas le choix. Nous avons l'intention de continuer à améliorer nos services et nos prix afin de permettre aux entreprises canadiennes d'être concurrentielles avec leurs homologues internationaux.

En ce qui concerne la structure de l'industrie, nous ne bénéficions pas de la même souplesse que bon nombre de nos homologues aux États-Unis et en Europe. Si nous nous tournons vers l'avenir, l'importance des télécommunications ne fera que grandir pour l'industrie canadienne et les Canadiens. Par exemple, les services de communications personnelles, qui permettent aux usagers de communiquer partout, en tout temps, de manière conviviale, prendront de plus en plus d'importance. En fait, je me permets de vous dire qu'ils deviendront des impératifs commerciaux.

Nous envisageons d'élargir les services de base de notre réseau intelligent pour l'offrir à tous nos clients—des services comme les services de gestion d'appels, des services améliorés avec les indicatifs 800 et 900, de meilleurs services avec les cartes d'appels, un Centrex transcanadien et international offrant une portabilité et une transparence, ainsi que des services de transmission voix-données-image assistés par le RNIS.

Nous envisageons de poursuivre les améliorations apportées à la fiabilité de notre réseau. Par exemple, pour de nombreux clients—et j'inclus les banques—c'est devenu un facteur de plus en plus important de nos activités commerciales. Nous envisageons d'améliorer encore l'acheminement à haute performance, la diversité physique—nous parlons de la deuxième génération de fibres—et les logiciels à restauration automatique.

Nous avons pris l'engagement de maintenir le Canada à la fine pointe des télécommunications. Actuellement, nos budgets de recherche et développement sont dépensés pour les téléconférences intégrées de la voix, texte et image, afin de pouvoir mettre à la dispositions de nos consommateurs en temps opportun tous les avantages—de ces capacités. Au cours des dernières années, nous avons nettement prouvé notre engagement en lançant nos mégaservices et notre vidéoforum.

Nous participons activement au comité local de convergence des réseaux, parrainé par le ministère des Communications, qui explore la convergence entre les télécommunications et la télévision par câble découlant de l'avènement des fibres optiques et de son éventuelle mise en place dans les lignes d'abonnés. On peut visualiser l'apparition, à l'échelle nationale et internationale, d'une véritable capacité multimédia qui exigerait la collaboration

[*Text*]

computer industries. Users would be able to select any combination of these services, depending upon the application, and would find the service easy to use.

We do not believe there should be any barriers that would prevent the telcos, the telephone companies, from actively participating in these markets.

We believe the emergence and availability of these capabilities will, as have those in the past, transform the cultural expression of Canadians and contribute significantly to a shared Canadian identity and pride in Canadian citizenship.

In order to be successful, we need the right economic, regulatory and competitive environment to bring it about. We don't need artificial constraints. Certainly any form of two-tier regulation would be an impediment to efficiency.

I'll now turn to the third question: In what manner could government programs, activities, policies and initiatives be modified or restructured to enhance Telecom Canada's contribution?

We need a policy and regulatory environment conducive to innovation and investment. Today's regulatory proceedings are expensive, labour-intensive and ponderous. We are encouraged that change may be around the corner, for example, in the soon-to-be-tabled telecommunications legislation we've been waiting for since 1971. It's important to work toward more streamlining, thereby minimizing the cost of regulation.

Mrs. Finestone (Mount Royal): [*Inaudible—Editor*] . . .March or February of 1985.

Mr. Farrell: It's been around longer than that.

Canada needs an economic and financial climate that encourages risk-taking, R and D spending and network investments of all kinds. Canada's economy is very dependent upon a viable, low-priced, high-quality, full-featured telecommunications network. The industry needs all the encouragement it can get. The future is at stake.

Our members are disadvantaged, in comparison with our international competitors, by current industry structure. Multinational customers could be placed at a disadvantage in comparison with their competitors, who are able to meet their global needs by dealing with their local domestic carriers, also in the international business.

We must avoid legislation or regulation that precludes the members of Telecom Canada from being full participants in all forms of telecommunications, including those both satellite-based and international.

I turn finally to question 4: What would be the impact of current federal government constitutional proposals on Telecom Canada's contribution in these respects—shared Canadian identity and a state of pride in Canadian citizenship?

[*Translation*]

des industries des télécommunications, de la radiodiffusion, de la télévision par câble, de l'édition et de l'informatique. Les usagers auraient la possibilité de choisir n'importe quelle combinaison de ces services, selon leur application, et trouveraient ce service facile à utiliser.

À notre avis, aucun obstacle ne devrait empêcher les compagnies de téléphone de participer activement à ces marchés.

Comme par le passé, nous croyons que l'apparition et la disponibilité de ces capacités transformeront l'expression culturelle des Canadiens et contribueront considérablement à une identité canadienne partagée et à un sentiment de fierté à l'égard de la citoyenneté canadienne.

Pour y parvenir, il nous faut le bon environnement économique, réglementaire et concurrentiel pour accomplir ce progrès. Nous n'avons pas besoin de contraintes artificielles. Il est certain que toute forme de réglementation à deux paliers constituerait une entrave à l'efficacité.

Je vais maintenant aborder la troisième question: de quelle façon pourrait-on modifier ou restructurer les activités, les politiques, les initiatives et les programmes gouvernementaux de façon à accroître la contribution de Télécom Canada?

Il nous faut une politique et un milieu réglementaire propices à l'innovation et aux investissements. À l'heure actuelle, les démarches réglementaires sont coûteuses et lentes, et elles exigent beaucoup de main-d'oeuvre. Nous avons bon espoir que tout cela va changer bientôt, par exemple dans le cadre de la législation sur les communications que nous attendons depuis 1971 et qui devrait être déposée bientôt. Il importe de poursuivre la rationalisation pour minimiser ainsi le coût de la réglementation.

Mme Finestone (Mont-Royal): [*Inaudible—Éditeur*] . . .mars ou février 1985.

M. Farrell: Cela existe depuis plus longtemps que cela.

Le Canada a besoin d'un climat économique et financier qui encourage la prise de risques, les dépenses de recherche et développement et les investissements de tous genres dans les réseaux. L'économie canadienne dépend énormément d'un réseau de télécommunications complet, viable, peu coûteux et de haute qualité. Notre industrie a besoin de tous les encouragements possibles. L'avenir est en jeu.

Comparativement à nos concurrents internationaux, nos membres sont désavantagés par la structure actuelle de l'industrie. Nos clients multinationaux pourraient se retrouver désavantagés face à leurs concurrents qui sont en mesure de satisfaire leurs besoins mondiaux en traitant avec leurs entreprises locales de télécommunications, également dans leurs activités internationales.

Nous devons éviter toute législation ou toute réglementation qui empêcherait les membres de Télécom Canada de participer pleinement à toutes les formes de télécommunications, y compris celles qui sont exécutées par satellites et à l'échelon international.

J'aborde enfin la question 4: Quelles seraient les répercussions des propositions constitutionnelles actuelles du gouvernement fédéral sur la contribution de Télécom Canada à l'égard d'une identité canadienne partagée et d'un sentiment de fierté envers la citoyenneté canadienne?

[*Texte*]

Telecommunications has always been a vehicle to enable and encourage communication amongst people. Government policies, regulations, practices and procedures should encourage the enhancement of this capability.

We believe it is in the national interest to ensure that Canada's telecommunications infrastructure remains strong and vibrant, not to be fragmented. Our trading partners have large telecommunications firms operating as cohesive units, both domestically and internationally.

Low-cost, easy-to-use integrated voice data and image services will continue to be a significant contributor to the competitiveness of Canadian industry and to providing the capability for some 27 million Canadians to communicate with each other any time they wish. Our collective commitment should be to make sure hurdles are not placed in the way of essential progress.

• 1605

In relation to the government's proposals concerning a stronger economic union, Telecom Canada concurs with statements such as "more could be accomplished together than apart" and "Canada faces a rapidly changing, increasingly competitive international economy" and "Canada is not insulated from these forces".

Entrepreneurship, knowledge and technology determine the cutting edge of competitiveness. The ultimate goal of any country is still, and always will be, to provide a better future for its citizens and their children, by ensuring their economic security and well-being. We intend to do our part. We further concur with the statement that there are real benefits from having access to a larger market, guaranteed access to inputs, access to new technology, and the ability to share risk. In this regard, we also urge the government to consider our points in response to question three.

The members of Telecom Canada are very concerned with education and training. It is essential for our future competitiveness to have qualified, skilled personnel. Our companies have significant investment and training facilities to upgrade our employees, in line with the latest technology and management skill requirements. We believe learning is and must be seen as a life-long process. Education and training requirements in numeracy and computer skills are expected to continue to increase during the 1990s. Our members promote business education partnerships through award programs to encourage continued improvement in the education field.

[*Traduction*]

Les télécommunications ont toujours constitué un véhicule permettant et encourageant la communication entre les peuples. Les politiques, les règlements, les pratiques et les démarches du gouvernement devraient encourager l'amélioration de cette capacité.

Nous sommes d'avis qu'il est dans l'intérêt national de s'assurer que l'infrastructure canadienne des télécommunications demeure forte et dynamique, non pas fragmentée. Nos partenaires commerciaux disposent de grandes entreprises de télécommunications qui fonctionnent comme des unités cohérentes, à la fois sur la scène nationale et internationale.

Des services intégrés de transmission voix-données-images peu coûteux et faciles à utiliser continueront à contribuer considérablement à la compétitivité de l'industrie canadienne et à offrir à quelque 27 millions de Canadiens la possibilité de communiquer entre eux à tout moment. Notre engagement collectif devrait nous permettre de nous assurer que des obstacles ne sont pas placés sur le chemin de progrès essentiels.

En ce qui a trait aux propositions gouvernementales concernant une union économique plus étroite, Telecom Canada est d'accord avec les déclarations suivantes: «faire davantage en s'unissant qu'en agissant de façon isolée» et «le Canada doit faire face aux nouvelles réalités économiques d'un environnement mondial où tout change rapidement et où la concurrence devient de plus en plus vive» et «le Canada ne peut se soustraire à ces forces internationales».

La capacité d'initiative, les connaissances et la technologie sont les fers de lance de la compétitivité. L'objectif ultime du pays demeure, et sera toujours, de ménager un avenir meilleur à ses citoyens en assurant leur sécurité et leur bien-être économiques. Nous avons l'intention de faire notre part. Nous sommes également d'accord quant à la déclaration à l'effet que seul ce type d'union offre réellement l'avantage de pouvoir accéder à un marché plus vaste, d'avoir un accès garanti aux matières premières et à de nouvelles technologies, et de pouvoir partager les risques. À cet égard, nous invitons encore le gouvernement à prendre en considération notre réponse à la question 3.

Les compagnies membres de Telecom Canada veillent de près à l'éducation et à la formation. Pour notre compétitivité future, il est indispensable d'avoir du personnel qualifié et compétent. Nos compagnies disposent d'importants investissements et d'installations de formation pour perfectionner leurs employés, conformément aux plus récentes exigences en matière de technologies et de compétences de gestion. Nous sommes d'avis que l'apprentissage est et doit être considéré comme une démarche continue. Les besoins d'éducation et de formation en mathématiques et en informatique devraient continuer à augmenter au cours des années quatre-vingt dix. Nos compagnies membres favorisent des partenariats entre les entreprises et le milieu de l'éducation grâce à des programmes de récompenses destinés à encourager une amélioration permanente dans le domaine de l'éducation.

[*Text*]

In conclusion, we are pleased that we have had this opportunity to address the standing committee. Once again, I wish to thank you, Mr. Chairman, and your committee for taking the time to give us this unique opportunity.

Mrs. Finestone: On a point of order, Mr. Chairman, I think it is very important that we would have the ability to look at the text, particularly in answer to question three. Perhaps the clerk would be good enough to photocopy that for us, so I can address some of those questions during the course of our exchange.

Mr. Farrell: They are my scribbling; you are welcome to them.

Mrs. Finestone: That's all right. The last part of your question 3, I thought, was very significant and will be helpful to all of us.

Welcome, Mr. Farrell and welcome Mr. Bebee. It seems to me that we have been seeing each other over a variety of legislation in this House these days. It is always a pleasure to hear from you and it's very enlightening.

The first point I would like to make with you is the AGT decision on federal jurisdiction by the Supreme Court of Canada. Would you agree with it, and do you find that the favourable jurisdiction in which one should find the telecommunications sector?

Mr. Farrell: Far be it from me to disagree with our Supreme Court, but the fact is that the Supreme Court found the undertakings of AGT to be a national undertaking. Since that time all provinces, with the exception of Saskatchewan and Manitoba—although I believe Manitoba should be in there shortly—are now under federal jurisdiction.

Mrs. Finestone: In your view, telecommunications should fall under federal jurisdiction.

Mr. Farrell: I would generally agree with that as a proposition, yes.

Mrs. Finestone: The question of the "he who hears decides" provisions under the broadcast bill allows for provincial hearings with provincial regulators. Have you any concerns that this might lead to uneven decisions across this country? If so, could it be a constraint on the growth of your industry and its development?

Mr. Farrell: I would expect, Mrs. Finestone, as has been the case in the past certainly in telecommunications, that those who hear the decision are those who render the decision. Let's say there is a CRTC representation in Manitoba. I would expect that if they were hearing an issue that impacted on Manitoba, that representative would be part of the hearing and, as such, would be part of the decision-making. That would be my understanding.

[*Translation*]

En conclusion, nous sommes heureux d'avoir pu comparaître devant votre comité permanent. Monsieur le président, je tiens à vous réitérer mes remerciements, ainsi qu'aux membres de votre comité, pour nous avoir donné cette occasion unique et pour avoir pris le temps de nous écouter.

Mme Finestone: Sur un rappel au règlement, monsieur le président, je pense qu'il est très important que nous puissions voir le texte, surtout la réponse à la question 3. Le greffier pourrait peut-être avoir la gentillesse de faire des photocopies pour nous, afin que je puisse aborder certaines de ces questions au cours de notre échange.

M. Farrell: Ce sont mes notes au brouillon mais vous pouvez les avoir.

Mme Finestone: C'est parfait. La dernière partie de votre réponse à la question 3 a été très intéressante et sera très utile pour nous tous.

Monsieur Farrell et monsieur Bebee, vous êtes les bienvenus. Il me semble que nous avons eu l'honneur de nous rencontrer à diverses reprises dans cette chambre au cours des derniers jours à propos de divers projets de loi. C'est toujours un plaisir de vous écouter et vos propos sont très enrichissants.

Le premier point que je vais soulever avec vous est le jugement rendu par la Cour Suprême du Canada à l'égard de la compagnie AGT à propos de la compétence du gouvernement fédéral. L'appuyez-vous et pensez-vous qu'il s'agisse-là du secteur de compétence favorable dans lequel on devrait retrouver le secteur des télécommunications?

M. Farrell: Loin de moi la pensée d'être en désaccord avec notre Cour Suprême, mais le fait est que la Cour Suprême a jugé que les activités de la compagnie AGT constituaient une entreprise nationale. Depuis lors, toutes les provinces, à l'exception de la Saskatchewan et du Manitoba—bien que je pense que le Manitoba devrait être très bientôt du nombre—relèvent maintenant de la compétence du gouvernement fédéral.

Mme Finestone: À votre avis, les télécommunications devraient relever de la compétence fédérale.

M. Farrell: Oui, c'est une proposition que j'approuve dans ses grandes lignes.

Mme Finestone: La question des dispositions concernant «celui qui entend décide» dans le cadre du projet de loi touchant la radiodiffusion permet de tenir des audiences provinciales avec des organismes de réglementation provinciaux. Êtes-vous préoccupé par le fait que cela pourrait donner lieu à des décisions inégales au Canada? Dans l'affirmative, cela pourrait-il constituer une entrave à la croissance et au développement de votre industrie?

M. Farrell: Madame Finestone, j'ose espérer, comme ce fut le cas dans le passé tout au moins dans les télécommunications, que les gens qui tiennent les audiences sont ceux qui rendent le jugement. Disons qu'il y a une représentation devant le CRTC au Manitoba. J'ose espérer que si l'audience porte sur une question ayant des répercussions sur le Manitoba, que le représentant participerait à l'audience et, à ce titre, participerait à la prise de décision. C'est ainsi que je l'entends.

[*Texte*]

• 1610

Mrs. Finestone: Yes, if that's the way it would work.

Mr. Farrell: That is the way it would work.

Mrs. Finestone: But it would take a serious regional consideration into its decision-making. I am trying to find, if you have a concern, whether that would lead to a patchwork quilt of decisions that might present difficulties for you?

Mr. Farrell: I would certainly hope not, because the CRTC under this scenario would be very much interested, I would think, in making sure the rates or the terms and conditions of the product or service they were approving were such that it would be relatively the same across the country. The fact that you would have, in this case, a representative from Manitoba would be because there is a special issue in relation to Manitoba, and I would presume that when the final judgment is in, that decision would take into account the requirements of Manitoba and also make sure it wasn't totally out of kilter with the rest of the country.

Mrs. Finestone: Within the federal proposal, there is a suggestion to transfer to the provinces authority for non-national matters not specifically assigned to the federal government under the Constitution or by virtue of court decisions. That's under the federal residual power as found within the document. Did you check that particular article? Did it present any concerns to you?

Mr. Farrell: No, I'm not aware of that, Mrs. Finestone. But I can tell you that a real concern we would have as an industry is that we would be faced with two-tier regulation; in other words, where you would have, say, a province responsible for regulating what I would call local services and then probably some intraprovincial services—message toll service, or what have you—and another regulator regulating, let's call it, the interprovincial aspects of the business. That's almost like a catch-22. The company would never know who was really responsible for the overall well-being of that company, and this would give us considerable concern.

Mrs. Finestone: So if the residual power had the potential, as was suggested last night by the group that appeared before us, the CBTA, that essentially could freeze federal jurisdiction. That was their concern, and really it would block any kind of forward movement by the industry.

Mr. Farrell: Well, it certainly would be a matter of grave concern to us.

Mrs. Finestone: With respect to section 21, I think you make the cause for a common market for Canada, particularly in the telecommunications field. It is just too bad we didn't do a common market clause before we did the free trade agreement. I think it would have been an important step forward. But from your point of view, that's an important undertaking.

Do you think that where the government says in this particular article the Constitution be modernized:

[*Traduction*]

Mme Finestone: Oui, si c'est de cette façon-là que cela fonctionnerait.

M. Farrell: C'est bien ainsi que cela fonctionnerait.

Mme Finestone: Mais il prendrait nettement en considérations les aspects régionaux dans sa prise de décision. Si cela vous préoccupe, j'essaye de savoir si cela aboutirait à un enchevêtrement de décisions qui pourrait vous présenter des difficultés.

M. Farrell: J'ose espérer que non car le CRTC serait à mon avis très intéressé, dans le cadre de ce scénario, à s'assurer que les tarifs ou les conditions du produit ou du service qu'il approuve sont tels qu'ils seraient relativement identiques dans tout le pays. Le fait que vous auriez, dans le cas présent, un représentant du Manitoba serait dû à l'audition d'une question spécifique ayant trait au Manitoba, et je présume que lors de la rédaction du jugement final, la décision tiendrait compte des exigences du Manitoba et s'assurerait également de ne pas être totalement en porte à faux avec le reste du pays.

Mme Finestone: Dans le cadre de la proposition fédérale, on suggère de transférer aux provinces des prérogatives concernant les questions qui ne sont pas de nature nationale ou qui n'ont pas été spécifiquement attribuées au gouvernement fédéral en vertu de la Constitution ou suite à une décision d'un tribunal. Cela figure dans le chapitre concernant le pouvoir résiduel du gouvernement fédéral dans le même document. Avez-vous vérifié cet article? Est-ce qu'il vous préoccupe?

M. Farrell: Non, je ne suis pas au courant de cela madame Finestone. Mais je peux vous dire que ce qui nous préoccuperait en tant qu'industrie serait d'avoir une réglementation à deux paliers; autrement dit, si l'on avait une province chargée de réglementer ce que j'appelle les services locaux et sans doute aussi certains services intraprovinciaux—le service interurbain ou quelque chose d'autre—et un autre organisme de réglementation chargé de réglementer les aspects interprovinciaux du domaine. On se retrouverait pratiquement dans une impasse. La compagnie ne saurait jamais qui est vraiment chargé du bien-être global de cette compagnie et cela nous préoccuperait fortement.

Mme Finestone: Ainsi, si le pouvoir résiduel du gouvernement fédéral avait ce potentiel, comme l'a laissé entendre hier soir le groupe qui a comparu devant nous, l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise, cette possibilité pourrait pratiquement bloquer la compétence fédérale. C'est ce qui les préoccupait et cela bloquerait vraiment toute tentative de progrès de la part de l'industrie.

M. Farrell: En tout cas, cette question nous préoccuperait beaucoup.

Mme Finestone: En ce qui concerne l'article 21, je pense que vous défendez un marché commun pour le Canada, surtout dans le domaine des télécommunications. C'est bien dommage que nous n'ayons pas voté une clause de marché commun avant de signer l'accord de libre échange. À mon avis, cela aurait constitué un important progrès. Mais, à votre avis, il s'agit d'une entreprise importante.

Êtes-vous d'accord lorsque le gouvernement propose que cet article soit mis à jour:

[*Text*]

to enhance the mobility of persons, capital, services and goods within Canada by prohibiting any laws, programs or practices of the federal or provincial governments that constitute barriers or restrictions to mobility, but allowing for exceptions for reasons of national interest.

So it's very general at this point. I wonder how your member companies in the telecommunications community generally feel about that federal proposal to remove the internal trade barriers. Can you see any possible problems for yourselves?

Mr. Farrell: Well, it's kind of difficult, Mrs. Finestone, to imagine that we're living in a country and we do have trade barriers. I would hope that one day we don't have those types of barriers.

We in our industry have for many, many years worked as 10 individual companies together to provide the ubiquitous service within Canada, to introduce new services such as Dataroute and Datapac. These were not easy decisions to make. They required significant investment. But the way we were able to do it was to have all members get together in the best interest of Canada and make those investments. They have indeed paid off. As I mentioned to you before, Datapac and Dataroute continue to be the premier networks of their kind in the world today, particularly Datapac.

So I would think that if people are really going to work together and co-operate to improve the well-being of Canada, many of these barriers should be removed and people should be free.

• 1615

Technology today knows no barriers, and this fact is part of what I'm really trying to say. Digital technology is an amazing invention. That technology, coupled with fibre... On the cost of fibre today, once you get the fibre in the ground, we put in a 565 megabit system and we could upgrade that system today to 2 megabits, which would mean that we could increase the capacity of our fibre in the ground today by a factor of 4. There are technologists who will tell you that the capacity will be 2 or 3 times greater than that in a few years' time.

Mrs. Finestone: Of course, we're very proud of what Canada has accomplished. We feel we've missed the boat in a few places and I hope we catch up. Telecommunications certainly is the international highway.

That being said, I'm curious about some of the statements you made. Are you suggesting there be any change to Canadian ownership of our telecommunications facilities?

Mr. Farrell: No.

[*Translation*]

de façon à accroître la mobilité des personnes, des capitaux, des services et des biens à l'intérieur du Canada en interdisant au gouvernement fédéral et aux provinces d'adopter des lois, des programmes ou des pratiques qui dresseraient des barrières ou constitueraient des restrictions à une telle mobilité, mais en prévoyant des exceptions dans l'intérêt national.

Il s'agit donc d'une proposition très générale à l'heure actuelle. Je me demande ce que vos compagnies membres du domaine des télécommunications pensent en général de cette proposition fédérale visant à éliminer les barrières commerciales internes. Y voyez-vous des problèmes éventuels?

M. Farrell: Ma foi, madame Finestone, il est très difficile de s'imaginer que nous vivons dans un pays et qu'il y a des barrières commerciales. J'ose espérer qu'un jour ces barrières n'existeront plus.

Depuis de nombreuses années, 10 sociétés individuelles de notre industrie collaborent pour offrir un service omniprésent dans tout le Canada, pour lancer de nouveaux services comme Dataroute et Datapac. Ces décisions n'ont pas été faciles à prendre. Elles ont exigé d'énormes investissements. Mais nous avons pu y parvenir en réunissant tous les membres dans le meilleur intérêt du Canada en vue de faire de tels investissements. Le résultat en valait la peine. Comme je vous l'ai déjà mentionné, Datapac et Dataroute demeurent aujourd'hui des réseaux d'avant-garde dans le monde, en particulier Datapac.

J'ose donc penser que si des gens veulent vraiment collaborer et coopérer pour améliorer le bien-être du Canada, il conviendrait de faire tomber la plupart de ces barrières et d'assurer la liberté des personnes.

Aujourd'hui, la technologie ne reconnaît aucune barrière et ce fait fait partie intégrante de ce que j'essaie de vous expliquer. La technologie numérique est une invention étonnante. Cette technologie, associée à la fibre... À propos du prix de la fibre aujourd'hui, une fois que l'on enterre le câble dans le sol, on y met un système à 565 mégabits et on pourrait l'améliorer aujourd'hui en ramenant cela à 2 mégabits, ce qui signifie que l'on pourrait aujourd'hui quadrupler la capacité de notre fibre. Certains techniciens vous diront même que l'on pourra encore multiplier par deux ou par trois cette capacité d'ici quelques années.

Mme Finestone: Bien sûr, nous sommes très fiers de ce que le Canada a accompli. Nous pensons que vous avons raté le coche dans quelques domaines et j'espère que nous rattrapons le temps perdu. Les télécommunications constituent certainement l'autoroute sur la scène internationale.

Cela dit, certaines de vos déclarations ont piqué ma curiosité. Voulez-vous dire qu'il faudrait modifier la propriété canadienne de nos entreprises de télécommunications?

M. Farrell: Non.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Secondly, are you suggesting that the telcos be entitled to move into the broadcasting field and that broadcasters be similarly able to move into the telco field? Where do you see the competitive role for cable versus telcos?

Mr. Farrell: I'm one of those people who believes the market will eventually determine who's going to do what in any event. It may take a bit of time, but if you just take the capability we're going to have within this decade, I would think, we will have the capability to have video dial tone in almost every home.

Mrs. Finestone: We're even going to have a telephone number attached to us wherever we are, they tell me.

Mr. Farrell: Sure. It's coming, whether you like it or not. But what I'm really trying to say, Mrs. Finestone, is that I don't believe we should have artificial barriers in place that would prevent that from happening.

Mrs. Finestone: Do you not see any of the potential for strength in a variety of, let's say, our cable companies and to have a critical mass of strength within that industry and broadcasting, with its very particular mandate of Canadian content and the ability to promote and enhance Canadian artistic expression. . .?

Mr. Farrell: I would hope we're going to enhance it by having low-cost telecommunications.

Mrs. Finestone: But if you have it all-in-one you're potentially going to have one mega-corporation.

Mr. Farrell: No. We're going to have the Island Telephone Company, Newfoundland Telephone Company, British Columbia Telephone.

Mrs. Finestone: What about our private broadcasters, under those circumstances?

Mr. Farrell: They can carry on just as they are today. They can use our facilities or those of anyone else who is providing these services.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Welcome, Mr. Farrell and Mr. Bebee. I appreciated the presentation.

I want to go back to the point my colleague was making just previously with regard to the discussion on the economic union, which is part. . . Did you have an opportunity, by the way, to read this document?

Mr. Farrell: I scanned it, yes.

Mr. MacWilliam: With respect to the concept of the economic union, you mention in your presentation that you favour the idea of an economic union. But I wonder if you've given thought or any consideration to the other side of the coin.

Do you feel that, for example, such harmonization across provinces would not destroy or, at least, compromise many of the regional development and incentive programmes that currently exist? Do you feel such harmonization would or

[*Traduction*]

Mme Finestone: Deuxièmement, suggérez-vous que l'on autorise les entreprises de téléphone à entrer dans le domaine de la radiodiffusion et que les radiodiffuseurs soient également autorisés à pénétrer dans le domaine du téléphone? Où se situe pour vous le rôle concurrentiel des compagnies de câblo-distribution par rapport aux compagnies de téléphone?

M. Farrell: Je suis de ceux qui sont persuadés que le marché déterminera en fin de compte qui fera quoi. Cela pourrait prendre un certain temps mais si l'on tient seulement compte de la capacité dont nous disposerons au cours de la présente décennie, je crois que nous serons capables d'avoir la tonalité de manoeuvre en vidéo dans presque tous les foyers.

Mme Finestone: On me dit qu'un numéro de téléphone nous sera même attribué partout où nous irons.

M. Farrell: Certainement. C'est ce qui se passera, que cela vous plaise ou non. Mais ce que je m'efforce en réalité de vous dire, madame Finestone, c'est que je ne pense pas qu'il devrait y avoir des barrières articifielles pour entraver cette évolution.

Mme Finestone: N'entrevoyez-vous pas la possibilité d'une grande puissance dans un grand nombre disons de nos compagnies de câblo-distribution et d'assister à une masse critique de puissance au sein de cette industrie et de la radiodiffusion, avec son mandat très particulier visant le contenu canadien et la capacité de promouvoir et d'améliorer l'expression artistique canadienne. . .?

M. Farrell: J'ose espérer que nous allons l'améliorer en disposant de télécommunications à bon marché.

Mme Finestone: Mais si vous avez le tout aux mains d'une seule société, vous pourriez vous retrouver en présence d'une méga-corporation.

M. Farrell: Non. Nous aurons la Island Telephone Company, la Newfoundland Telephone Company, la British Columbia Telephone Company.

Mme Finestone: Dans ces circonstances, qu'adviendra-t-il de nos radiodiffuseurs privés?

M. Farrell: Ils pourront continuer à fonctionner comme ils le font aujourd'hui. Ils peuvent utiliser nos installations ou celles de quiconque offre ces services.

M. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur Farrell et monsieur Bebee, je vous souhaite la bienvenue et j'ai beaucoup aimé l'exposé.

Je voudrais revenir au point que vient tout juste de soulever ma collègue à propos de la discussion sur l'union économique, qui fait partie. . . Au fait, avez-vous l'occasion de lire ce document?

M. Farrell: Oui, je l'ai parcouru.

M. MacWilliam: En ce qui concerne le concept de l'union économique, vous avez mentionné dans votre exposé que vous êtes en faveur de l'idée d'une union économique. Mais je me demande si vous avez réfléchi ou pensé à l'envers de la médaille.

Par exemple, pensez-vous qu'une telle harmonisation dans toutes les provinces ne détruirait pas ou du moins ne compromettrait pas bon nombre des programmes de développement régional et d'encouragement qui existent à

[*Text*]

would not impact on particular provincial programmes, such as, for example, in BC, where we have a government-owned auto insurance programme, and in other provinces, where there may be specific regional initiatives? Would not this economic union essentially destroy the ability of provincial governments to develop those kinds of regional incentives?

Mr. Farrell: Hopefully not. I am not all that familiar with what is proposed by the economic union, Mr. MacWilliam, but it seems to me that they're attempting to say, in essence, that we should make sure we have those factors that are important to the future of our country, such as the economy and factors that impact us, and that we're moving forward together in those areas. I believe that doing so is awfully important to our country, but how they do it is still open for discussion, I think.

Just yesterday, I think it was, I understood Mr. Clark to say, in relation to a conference he had in Montreal with one of the large unions down there, that it was a matter of wording and that they were going to remedy that. I do sincerely believe that we had better get together and get the important elements of our economics in this country straight, or else we are going to be in serious trouble.

• 1620

Mr. MacWilliam: I would certainly concur in regards to the elimination of outmoded or artificially imposed barriers—tariff barriers, for example, such as the sale of beer between provinces. But I think you have to recognize that there are other consequences of this concept of cross-provincial harmonizaton. One of the obvious consequences could be that government-owned auto insurance in British Columbia, or a particular regional program put together by the province of Alberta or the Atlantic provinces to initiate some form of economic activity in the province may in fact be null and void as a result of this. One of the unfortunate consequences could be a kind of regional ghettoization, where the economies of the region become more and more disparate as a result of removing these kinds of—let's not even call them barriers—these discrepancies between the provinces.

I want to move on—

Mr. Farrell: I would be surprised if that would happen. But as you say, there is a possibility it might happen, but I would trust that—

Mr. MacWilliam: I think you have to look at the other side of the coin.

Mr. Farrell: One of the things we really have to get together on in this country is that from whatever party, from whatever background you come, we have to start thinking about the overall benefits to our country. Hopefully, reasonable people will get together. If there are programs in Alberta, as you say, that are for the real benefit of Alberta, this will be recognized.

[*Translation*]

l'heure actuelle? Pensez-vous qu'une telle harmonisation aurait ou non des répercussions sur certains programmes provinciaux, comme par exemple en Colombie-Britannique où nous avons un programme d'assurance-automobile gouvernemental et dans d'autres provinces où il peut y avoir certaines initiatives régionales? Cette union économique ne détruirait-elle pas dans l'ensemble la capacité des gouvernements provinciaux d'élaborer de telles mesures régionales d'encouragement?

M. Farrell: J'ose espérer que non. Monsieur MacWilliam, je ne suis pas bien au courant de ce qui est proposé par l'union économique, mais il me semble que l'on veut nous dire, en gros, que nous devrions nous assurer d'avoir les facteurs qui sont importants pour l'avenir de notre pays, comme l'économie et les facteurs qui nous influencent, et que nous devrions progresser ensemble dans ces domaines. Je crois qu'il est extrêmement important de le faire pour notre pays, mais je crois que les modalités sont encore ouvertes à la discussion.

Hier, si je me souviens bien, j'ai cru comprendre que M. Clark avait dit, dans le cadre d'une rencontre qu'il avait à Montréal avec l'un des principaux syndicats, que c'était une question de libellé et que l'on allait remédier à cela. Je pense sincèrement que nous ferions mieux de nous asseoir ensemble et de remettre en ordre les éléments cruciaux de notre économie au Canada, et sinon nous allons avoir de graves ennuis.

M. MacWilliam: Je suis parfaitement d'accord en ce qui concerne la suppression de barrières désuètes ou imposées de façon artificielle—les barrières tarifaires, par exemple, comme pour la vente de bière entre les provinces. Mais je pense que nous devrions reconnaître que ce concept d'une harmonisation entre les provinces comporte d'autres conséquences. L'une des plus évidentes pourrait être par exemple que l'assurance-automobile gouvernementale, en Colombie-Britannique, ou un programme régional donné mis sur pied par la province de l'Alberta ou les provinces des Maritimes en vue d'inciter une activité économique quelconque dans la province, pourrait se révéler nul et non avenu par suite de cette harmonisation. L'une des conséquences malheureuses pourrait être une sorte de ghettoïsation régionale, dans laquelle les économies de la région deviennent de plus en plus disparates par suite de l'élimination de ces types de—ne les appelons même pas des barrières—disparités entre les provinces.

Je voudrais passer à. . .

M. Farrell: Une telle situation me surprendrait. Mais, comme vous le dites, cela pourrait arriver, mais j'ose espérer que. . .

M. MacWilliam: Je pense que vous devez considérer l'envers de la médaille.

M. Farrell: Ce qu'il faudrait vraiment faire au Canada, c'est s'asseoir ensemble pour commencer à réfléchir sur les avantages globaux pour notre pays, quel que soit notre allégeance politique ou nos antécédents. J'ose espérer que des gens raisonnables vont s'asseoir à la même table. Et s'il existe des programmes en Alberta, comme vous le dites, qui profitent aux habitants de l'Alberta, on en tiendra compte.

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: I certainly hope that would be the case.

Would you agree that the past situation, the historical development of a regulated monopoly in Canada, has served the Canadian residential consumer or corporate consumer well? Has it in fact been responsible for the large degree of success we have experienced in being able to make that service essentially universal?

Mr. Farrell: There is no doubt that the combination of understandings between government regulators and industry, in the vision of providing ubiquitous, low-cost telecommunications service or telephone service, has been a very significant factor in enabling us to reach that objective. That's where we are at today.

Mr. MacWilliam: Do you think that objective would have been reached had the service not been regulated, had it been opened essentially just to the initiatives of private enterprise on its own?

Mr. Farrell: I think you have to go back in history. You will find that the answer to that question is that it became regulated in the first place because most people felt it to be a monopoly-type service. If it was to be a monopoly-type service, you really had to have something in lieu of the fact that there was no competition. That became regulation, and that is how our industry evolved.

Mr. MacWilliam: When we look at the current situation with regard to the regulated market, it seems to be your contention at this point that although in the past it has served Canadians well, perhaps it is time to look at destructuring or restructuring that monopoly to allow more competition to enter the marketplace. Is that correct?

Mr. Farrell: I don't think that is what I am saying at all.

Mr. MacWilliam: Okay, then correct me.

Mr. Farrell: What you have to look at is this. We have to make decisions as to the public interest. The public interest comes down from two or three perspectives. First of all, you look at local telephone service. We have to make a decision or question whether that should continue to be a monopoly service and, as such, be regulated. Second, you must now also look at those services that are provided in competition, for example data services, a lot of our message toll service today. Business message toll, with the advent of resellers, is largely competitive. Our basic message toll and WATS services are not competitive. They are currently monopoly services, but the CRTC is in the process of determining whether there should be increased competition in that area.

Our view is quite clear on this. If indeed the CRTC determines that competition is in the public interest, then that's what it should be. You shouldn't have regulated competition because that's just an attempt to regulate the market itself; it's not how you deliver the service or whatever.

[*Traduction*]

M. MacWilliam: J'ose espérer qu'il en sera ainsi.

Êtes-vous d'accord si je vous dis que la situation passée, l'évolution historique d'un monopole réglementé au Canada, a bien servi les intérêts des particuliers ou des entreprises? A-t-elle, en fait, été dans une large mesure responsable du succès que nous avons connu et qui nous a permis de rendre ce service pratiquement universel?

M. Farrell: Il ne fait aucun doute que la compréhension mutuelle manifestée par les organismes de réglementation gouvernementaux et l'industrie, dans la perspective d'offrir un service de télécommunications ou un service téléphonique omniprésent à bon marché, a constitué un élément très important qui nous a permis d'atteindre cet objectif. C'est là où nous en sommes aujourd'hui.

M. MacWilliam: Pensez-vous que l'on aurait atteint cet objectif si le service n'avait pas été réglementé, s'il avait été livré tel quel aux seules initiatives de l'entreprise privée?

M. Farrell: Je pense qu'il faut remonter un peu dans l'histoire. Vous constaterez que la réponse à cette question réside dans le fait que le service a été tout d'abord réglementé parce que la plupart des gens pensaient qu'il s'agissait d'un monopole. S'il s'agissait d'un monopole, il fallait vraiment avoir quelque chose puisqu'il n'y avait pas de concurrence. C'est ainsi qu'est née la réglementation et c'est ainsi que notre industrie a évolué.

M. MacWilliam: Lorsque l'on examine la situation actuelle en ce qui concerne le marché réglementé, vous semblez affirmer à ce stade que même si la situation a bien servi l'intérêt des Canadiens dans le passé, il serait peut-être temps d'envisager la destructuration ou la restructuration de ce monopole pour permettre une plus grande concurrence. Est-ce exact?

M. Farrell: Je ne pense pas que cela reflète bien ma pensée.

M. MacWilliam: Alors, expliquez-vous.

M. Farrell: Ce qu'il faut bien voir, c'est ceci: Il faut prendre des décisions concernant l'intérêt public. Or l'intérêt public découle de deux ou trois perspectives. Premièrement, prenons le service de téléphone local. Il faut décider ou se demander si cela devrait demeurer un monopole et dans ce cas, être réglementé. Deuxièmement, il faut également examiner les services qui sont offerts sur un marché concurrentiel, par exemple les services de données, comme la plupart de nos services interurbains à l'heure actuelle. Avec l'avènement des revendeurs, les tarifs interurbains d'affaires sont largement concurrentiels. Nos services interurbains de base et nos services WATS ne sont pas concurrentiels. Il s'agit actuellement d'un monopole mais le CRTC est en train de déterminer si l'on devrait activer la concurrence dans ce domaine.

Notre position est assez claire à ce sujet. Si le CRTC juge que la concurrence est dans l'intérêt public, alors, elle devrait jouer. Il n'aurait pas fallu réglementer la concurrence, car cela revient à réglementer le marché lui-même; cela n'a rien à voir avec la façon dont le service est offert.

[*Text*]

• 1625

The market has demonstrated that there is sufficient competition today to regulate certain elements of the business, such as terminal equipment, certain competitive services. In those other elements that are not today competitive, the CRTC must make the determination as to whether competition is in the public interest or not; if it is, let's have a level playing field and let's get at it.

Mr. MacWilliam: I'd like to hear your views regarding the situation currently facing the CRTC with respect to the Unitel application for the long-distance market. Do you feel that is a true competitive entry into the long-distance market?

Mr. Farrell: No, I do not.

Mr. MacWilliam: Could you expand on that, please?

Mr. Farrell: There are several reasons why I don't feel that way. First, in effect they're asking for two breaks. They're saying to the CRTC that they would like it to provide them with the capability to produce rates that are some 15% lower than, say, the Telecom Canada member company rate, that they would be able to withstand that and that the CRTC would regulate it to that extent. Second, in terms of the contribution made from long distance to toll, they've asked for a significant reduction in the amount they would have to pay in relation to what the telephone companies would have to pay.

In my view that is clearly not competition and that is not treating the telephone industry, or its shareholders, in a manner that is fair to the investment they have made over the years.

Mr. MacWilliam: Would you view that as being a regulated market advantage?

Mr. Farrell: Yes.

Mr. MacWilliam: What would happen in terms of the regulated market if it were opened up to a completely competitive situation? I'm talking about, for example, long distance and the local service. Would there be a massive restructuring of service—in other words, making it more expensive for local calling and less expensive for long distance? What would be the fall-out on that?

Mr. Farrell: I would like to answer it this way. We've tried deregulation in the airlines, we did it in the trucking industry, and you can visualize the situation they're in. In my honest opinion, and I think Bell Canada and BCTel put this proposition forward... We're a small country. Our geography is very expansive, and whether you're going through the Rockies to the Precambrian Shield or wherever, in many cases we have some very expensive terrain over which we have to provide facilities.

[*Translation*]

Nous avons la preuve que la concurrence est suffisante sur le marché pour réglementer certains éléments tels que les équipements terminaux et certains services compétitifs. Pour ce qui est des autres éléments qui ne sont pas compétitifs, le CRTC doit décider si une plus grande concurrence serait dans l'intérêt du public. Dans l'affirmative, il faudrait imposer les mêmes règles du jeu à tout le monde et ouvrir le marché à la concurrence.

M. MacWilliam: Que pensez-vous de la demande déposée par Unitel au CRTC afin d'obtenir une licence qui lui permettrait de pénétrer sur le marché de l'interurbain. Pensez-vous que l'entrée d'Unitel sur le marché améliorerait vraiment la concurrence?

M. Farrell: Non, je ne crois pas.

M. MacWilliam: Pouvez-vous nous donner des explications?

M. Farrell: Il y a plusieurs choses qui m'incitent à penser de la sorte. Premièrement, Unitel réclame deux privilèges. Cette société demande au CRTC de l'autoriser à appliquer des tarifs inférieurs de 15 p. 100 aux tarifs pratiqués par les entreprises membres de Telecom Canada en affirmant qu'elle serait à même de maintenir un tel tarif et en demandant au CRTC de réglementer en ce sens. Deuxièmement, Unitel demande à payer des frais d'utilisation des installations nettement inférieures à ce que payent les compagnies de téléphone.

Ce n'est pas une concurrence véritable ni une façon équitable de traiter l'industrie des services téléphoniques et ses actionnaires, compte tenu des investissements qu'ils ont fait dans ce secteur depuis des années.

M. MacWilliam: Estimez-vous qu'il s'agit d'un des avantages d'un marché réglementé?

M. Farrell: Oui.

M. MacWilliam: Que se passerait-il si l'on ouvrait complètement le marché à la concurrence? Je pense par exemple au service interurbain et au service local. Est-ce que l'on assisterait à une restructuration massive des services qui deviendraient plus coûteux au niveau local et moins coûteux pour les interurbains? Quelles en seraient les conséquences?

M. Farrell: Je vais vous répondre de cette manière. Nous avons déréglementé les transports aériens et l'industrie du camionnage, avec les résultats que l'on sait. À mon avis, et je pense que Bell Canada et BCTel ont présenté une proposition en ce sens... Le Canada est un petit pays qui, géographiquement parlant, est très étendu. Il coûte très cher d'avoir à franchir de longues distances pour offrir les services au-delà des Rocheuses ou du Bouclier précambrien par exemple.

[*Texte*]

One of the things I believe is absolutely essential, when we look at whether or not we open up competition, is that we decide whether or not we can actually afford two facilities-based carriers in this country. My view is that would not be in the best interest, that we as an industry can deliver the same benefits. Bell at least committed to do that in the hearings. I think Canada would be better off as a result of that.

• 1630

M. Hogue (Outremont): Bonjour, monsieur Farrell et monsieur Bebee.

Monsieur Farrell, vous avez donné des réponses extrêmement intéressantes et importantes à M^me^ Finestone et à notre collègue du NPD. Je voudrais reprendre la problématique de façon différente.

J'ai cinq ou six questions. Il faudrait que vous y répondiez très rapidement si vous le pouvez. Est-ce que Télécom est une compagnie à but lucratif?

Mr. Farrell: No.

M. Hogue: Alors, c'est une compagnie à but non lucratif.

Mr. Farrell: I have to explain. Telecom Canada is an association.

M. Hogue: Très bien. Il y a un conseil d'administration.

Mr. Farrell: Yes, sir.

M. Hogue: Les membres du conseil d'administration sont nommés par les compagnies membres.

Mr. Farrell: That is correct.

M. Hogue: Est-ce que certaines compagnies membres plus importantes en termes de nombre ou de chiffre d'affaires ont plus de membres au conseil d'administration que d'autres compagnies moins importantes?

Mr. Farrell: When it comes to a decision of the Telecom Canada board, each member has one vote. One member can veto a proposition. So, if you want to just get down to the very basics, you could find yourself, let's say, an Alberta government telephone company putting a proposal forward and having it vetoed by, say, Island Telephone.

I just want to explain to you that we would do a lot of work to make sure that type of thing did not happen. We are very concerned with making sure we have good communication, good co-operation among the members, and before we would get into the position where we would have, say, a big member putting something down on the back of a small member, we would have considerable discussion. We have not, Dr. Hogue, in my memory, had such a situation.

M. Hogue: Très bien. Félicitations.

La philosophie de votre gestion est-elle une philosophie de type centralisé ou de type décentralisé, étant donné que le conseil d'administration est formé de personnes des compagnies membres? Vous me suivez?

Mr. Farrell: Yes, I do. Let me begin by saying if you are in New Brunswick and you are a customer in New Brunswick, you associate with New Brunswick Telephone—

[*Traduction*]

À mon avis, il est absolument essentiel de se demander, avant d'ouvrir le marché à la compétition, si nous avons vraiment les moyens, au Canada, d'avoir deux sociétés de télécommunications utilisant le réseau existant. Je suis convaincu que ce ne serait pas rentable et que notre industrie peut offrir les mêmes avantages. Bell, pour ne citer qu'elle, s'est engagée à le faire lors des audiences. Je suis convaincu que cela serait plus profitable pour le Canada.

Mr. Hogue (Outremont): Good afternoon, Mr. Farrell and Mr. Bebee.

Your answers to Mrs. Finestone and our NDP colleague were extremely interesting and important, Mr. Farrell. I would like to look at the issue from a different point of view.

I have five or six questions, and I would ask you to answer them very quickly if possible. Is Telecom a profitable company?

M. Farrell: Non.

Mr. Hogue: In that case, it is a non profit making company.

M. Farrell: Il faut que je vous explique. Télécom Canada est une association.

Mr. Hogue: Fine. So there is a board of directors.

M. Farrell: Oui, monsieur.

Mr. Hogue: And the members of the board of directors are appointed by the member companies?

M. Farrell: C'est exact.

Mr. Hogue: Do some of the larger companies come in terms of number of employees or sales, have more members on the board of directors than the smaller companies?

M. Farrell: Chaque membre du conseil d'administration de Télécom Canada a un vote. Donc, chaque membre a un droit de véto. Pour donner un cas extrême, il est possible, mettons, que la compagnie de téléphone du gouvernement de l'Alberta voit sa proposition rejetée par Island Telephone.

Je tiens à vous expliquer que nous nous efforçons d'éviter ce genre de situation. Nous tenons à ce qu'il y ait de bonnes communications et une bonne collaboration parmi nos membres, et il y aurait certainement de nombreuses discussions avant de se trouver dans une situation où un membre important impose quelque chose à un membre moins important. Que je sache, monsieur Hogue, nous n'avons pas connu de tels cas.

Mr. Hogue: Very good. Congratulations.

Do you have a centralized or a decentralized type of management philosophy, given that the board of directors is made up of representatives from the member companies? Do you follow me?

M. Farrell: Oui. Permettez-moi de commencer par vous dire que si vous êtes client au Nouveau-Brunswick, vous vous associez à la compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick. . .

[*Text*]

M. Hogue: Ce n'est pas cela, ma question.

Mr. Farrell: No?

M. Hogue: Non. NBTel, Bell Canada et SaskTel sont membres de Télécom.

Mr. Farrell: Yes, yes.

M. Hogue: Le conseil d'administration de Télécom est formé d'employés ou d'actionnaires des compagnies membres.

Mr. Farrell: It is made up of the chief executive officers of those companies.

M. Hogue: C'est cela. Cela répond à la première partie de ma question. Chaque membre n'a qu'un vote. C'est bien cela ?

• 1635

Mr. Farrell: Yes.

M. Hogue: Pour ce qui est de la philosophie, avez-vous un type de gestion centralisé ou décentralisé?

Mr. Farrell: Both, that's where I was coming from. In terms of decisions as to what we're going to do in terms of network evolution, products and services, we make decisions on a centralized basis that these are the products and services we're going to offer to our customers from a Telecom Canada perspective.

When it comes to New Brunswick Telephone, they make their own decisions as to what they're going to do within New Brunswick Telephone and they will make the decisions as to when they're going to deploy some of these services. We hope they all deploy them at the time we want them to deploy them, but they have to get approval from their board of directors to spend the money to put in new systems, new services and so on.

M. Hogue: Donc, la norme serait centralisée et l'opération serait décentralisée. Ce serait un type de MBO, n'est-ce pas? C'est cela. Est-ce que cela fonctionne bien?

Mr. Farrell: Outstandingly well.

M. Hogue: Pourquoi Québec-Téléphone est-il un membre associé seulement?

Mr. Farrell: Many people ask that question. When Telecom Canada was established in the 1930s, it was established on the basis that the major operating telephone company in the province would be the member of Telecom Canada. In the case of Quebec, that's Bell and in the case of of Alberta, it's AGT and so Edmonton Tel, then, is not an associate member. They may be interested and we're looking at the possibility, but it's the major operating telephone company in the province that's the member, this has been a tradition for a long time, Dr. Hogue.

M. Hogue: Jusqu'à votre dernière réponse, vous pourriez être un modèle d'identification canadien: normes centralisées, un type de MBO, etc. Cela pourrait être un modèle pour l'«unité» canadienne. Vous gardez l'unité de décision et vous permettez à des identités régionales de fonctionner suivant leur réalité. C'est cela?

[*Translation*]

Mr. Hogue: That is not what I asked.

M. Farrell: Ah bon?

Mr. Hogue: No. NBTel, Bell Canada and SaskTel are members of Telecom.

M. Farrell: Oui, oui.

Mr. Hogue: The board of Telecom is made up of employees or shareholders of the member companies.

M. Farrell: Il est composé des présidents directeurs généraux des compagnies.

Mr. Hogue: I see. That answers the first part of my question. You did say that each member has only one vote, did you not?

M. Farrell: Oui.

Mr. Hogue: As far as your association's philosophy goes, do you have a centralized or decentralized management system?

M. Farrell: Les deux. C'est ce que j'allais expliquer tout à l'heure. Nous prenons les décisions de façon centralisée en ce qui concerne l'évolution du réseau et les produits et services que nous allons offrir à nos clients.

New Brunswick Telephone prend ses propres décisions en ce qui concerne le fonctionnement interne de la compagnie et elle décide quand elle va offrir certains des services. Nous espérons que toutes les compagnies offrent les services au moment où nous voulons qu'elles les offrent, mais il faut qu'elles obtiennent l'approbation du conseil d'administration pour affecter les sommes aux nouveaux systèmes, aux nouveaux services, etc.

Mr. Hogue: In other words, the standards are centralized and the operations are decentralized. This is a type of management by objectives, MBO, is it not? You say it is. Is it working well?

M. Farrell: Extrêmement bien.

Mr. Hogue: Why is Québec-Téléphone only an associate member?

M. Farrell: On nous pose souvent la question. Lorsque Télécom Canada a été créée dans les années 30, on a décidé que ce serait la compagnie de téléphone principale de la province qui serait membre de Télécom. Dans le cas du Québec, il s'agit de Bell et dans le cas de l'Alberta, il s'agit de l'AGT, et par conséquent Edmonton Tel n'est pas membre associé. Elle aimerait peut-être être membre, et nous examinons cette possibilité, mais c'est toujours la compagnie principale de la province qui est membre de Télécom, et c'est la tradition depuis longtemps, monsieur Hogue.

Mr. Hogue: Until your last answer, I was thinking your association could be a model for canadian identity; centralized standards, a type of MBO, and so on. You could be a model for canadian «unity». You retain some decision-making authority and you allow the regional components to operate according to their particular needs. Is that correct?

[*Texte*]

Mr. Farrell: In many respects that's exactly right.

M. Hogue: Si vous me le permettez, je vais extrapoler cela à la réalité canadienne en l'associant avec Québec-Téléphone. Vous commencez à donner la réponse face à Québec-Téléhone. Qu'est-ce que vous feriez des minorités au Canada? Québec-Téléphone serait vu comme une petite minorité. Est-ce qu'il a moins d'importance que les grosses minorités?

Mr. Farrell: Generally speaking, the undertaking between Québec-Téléphone is with Bell Canada. Bell Canada discusses new services coming along with Québec-Téléphone and then they provide the opportunity for Québec-Téléphone to in fact opt for those services.

We now have an executive council in Telecom Canada made up of senior representatives from the member companies. Québec-Téléphone is a member of that executive council and they have a vote as to new products, new services and new developments coming along.

So we have Québec-Téléphone, Northwest Tel, Edmonton Tel, Thunder Bay, Northern Telephone, Télébec. All of those companies are, indeed, well served because we make it our business to make sure they are aware of what's coming down. We couldn't have 45 or 50 organizations sitting around the table. We would simply never get anything done. So that's the basis of Telecom Canada. We do in fact make sure we communicate with them and provide them with up-to-date information on standards, new services, new products and everything else.

• 1640

M. Hogue: Est-ce qu'il serait possible de penser que Rogers puisse faire partie de Télécom Canada?

Mr. Farrell: By God, I couldn't imagine it.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Farrell: I mean, we're not there to have competitors at a table. It doesn't work. It'd be kind of interesting, but it wouldn't work.

The Chairman: Just as I pass the question over, if Unitel gets the approval it's looking for, would you not be sort of an operating partner? Would you not then let them in the club?

Mr. Farrell: Hell, no, they're a competitor. They're taking every pound of flesh they can off of us.

The Chairman: Québec-Téléphone and Bell, then, are not competitors; they're extensions—

Mr. Farrell: They're not competitors at all, absolutely not. Unitel is, Rogers would be. It would be pretty hard to imagine the board at Telecom working where you had people who have one purpose of unity in mind and then another with an exact opposite. It simply wouldn't work.

The Chairman: So Telecom Canada is a national organization of those who presently hold the monopolies.

[*Traduction*]

M. Farrell: A bien des égards, c'est exactement cela.

Mr. Hogue: If I could, I would like to extrapolate this situation to the canadian context, by referring to Québec-Téléphone. You were beginning to give the answer about Québec-Téléphone. What would you do about minorities in Canada? Québec-Téléphone would be seen as a small minority. Is it less important than large minorities?

M. Farrell: En général, Québec-Téléphone conclut des engagements avec Bell Canada. Bell Canada discute des nouveaux services avec Québec-Téléphone, et ensuite Bell permet à Québec-Téléphone de décider si oui ou non il veut offrir ses services.

À l'heure actuelle, il y a un conseil exécutif au sein de Télécom qui est composé de cadres supérieurs des compagnies membres. Québec-Téléphone est membre de ce conseil exécutif, et la compagnie a le droit de voter en ce qui concerne les nouveaux produits, les nouveaux services et les nouvelles orientations.

En plus de Québec-Téléphone, il y a Northwest Tel, Edmonton Tel, Thunder Bay Northern Telephone et Télébec. Toutes ces compagnies sont très bien servies, car nous nous assurons qu'elles savent ce qui va se passer. Nous ne pourrions pas nous permettre d'avoir 45 ou 50 compagnies au sein du conseil d'administration. Il serait tout simplmenet impossible de fonctionner. C'est la raison pour laquelle Télécom a été constituée de la façon que je vous ai décrite. Nous nous faisons un devoir de communiquer avec les compagnies pour leur donner des renseignements à jour au sujet des normes, des nouveaux services, des nouveaux produits et ainsi de suite.

Mr. Hogue: Would it be possible to imagine Rogers as part of Telecom Canada?

M. Farrell: C'est absolument inimaginable.

Des voix: Oh, oh!

M. Farrell: Nous n'allons quand même pas accueillir des concurrents à notre table. Il n'en est pas question. Ce serait peut-être intéressant, mais ça ne donnerait rien de bon.

Le président: Si Unitel obtient du CRTC ce qu'il a demandé, est-ce que vous ne deviendrez pas en quelque sorte un de ses partenaires? Est-ce que vous ne serez pas embarqué dans le même bateau?

M. Farrell: Absolument pas, Unitel est un concurrent. Il ne nous fait aucun cadeau.

Le président: Par contre, Québec-Téléphone et Bell ne sont pas des concurrents. Ces sociétés sont des prolongements. . .

M. Farrell: Non, ce ne sont absolument pas des sociétés concurrentes. Par contre, Unitel et Rogers le seraient. Il serait assez difficile d'imaginer un conseil d'administration à Télécom réunissant à la même table des tenants de l'unité et des partisans du contraire. Cela ne fonctionnerait tout simplement pas.

Le président: Par conséquent, Télécom Canada est un regroupement national des sociétés qui détiennent actuellement les monopoles.

[*Text*]

Mr. Farrell: Yes, they have both monopolies and competitive portions to their business.

The Chairman: It's a private institution.

Mr. Farrell: It's an association.

The Chairman: It's a private association. When you were speaking to Dr. Hogue earlier, you mentioned—and I think I have this right—that when you make a Telecom Canada decision, where the members vote by majority or by consensus or whatever, one of those members can then go home and decide not to implement that decision.

Mr. Farrell: Let me put it another way. When we make a decision at Telecom Canada, it is a unanimous decision. That member then goes back to his home company. If the expenditure he's undertaken on behalf of Telecom requires him to go to the board, there's a possibility that the board of directors of that company will not agree with him. That could cause concern to Telecom Canada. There's not doubt about that. It hasn't happened, though.

Mrs. Finestone: Is Teleglobe not a member?

Mr. Farrell: Teleglobe was an associate member of Telecom until about 1974.

Mrs. Finestone: Telesat?

Mr. Farrell: Telesat is a member.

Mrs. Finestone: CANCOM?

Mr. Farrell: No, CANCOM is not a member. We have only 10 members.

Mr. MacWilliam: Mr. Chair, could I just crowbar something in.

Mr. Farrell: That sounds ominous.

The Chairman: It used to be "piggyback", now it's "crowbar".

Mr. MacWilliam: You have to crowbar when you sit next to Sheila. From what you're saying, you almost described Telecom as a co-operative venture between all the Telecoms in Canada.

Are there any aspects of the industry where your individual members compete with one another? That's what I'm not sure about.

Mr. Farrell: Very little. There may be at some fringes from time to time, but generally speaking, that's not something we'd want to do.

The Chairman: Geoff's complaining that we're asking his questions.

Mrs. Clancy (Halifax): I begin by apologizing to the translators, with all this talk of language and translation. Mr. Bebee, you'll forgive me, but I say to Mr. Farrell, in particular, *Ciad Mile Failte*. We'll see what they do with that.

I go back to your notes on page 3. You're talking about historical background and the need for ubiquitous, low-price, high-quality telephone service. You say:

[*Translation*]

M. Farrell: Oui, Télécom regroupe à la fois les monopoles et les secteurs concurrentiels des télécommunications.

Le président: C'est une société privée.

M. Farrell: C'est une association.

Le président: C'est une association privée. Si je me souviens bien, vous avez dit, dans la réponse que vous avez donnée tout à l'heure à M. Hogue, qu'il peut fort bien arriver, après qu'une décision a été prise par les membres de Télécom Canada, à la majorité ou par consensus, qu'un de ces membres décide de ne pas appliquer cette décision.

M. Farrell: Je vais vous expliquer. A Télécom Canada, les décisions sont prises à l'unanimité. Par la suite, lorsque chacun des membres retourne dans sa société, il peut arriver que le conseil d'administration de cette société ne soit pas d'accord avec la décision prise par Télécom si, par exemple, elle entraîne des dépenses supplémentaires. Il est certain que cela pourrait poser des problèmes à Télécom Canada, mais rien de tel n'est arrivé jusqu'à présent.

Mme Finestone: Est-ce que Téléglobe fait partie des membres?

M. Farrell: Téléglobe ou le COTC a été membre associé de Télécom Canada jusqu'à 1974 environ.

Mme Finestone: Et Télésat?

M. Farrell: Télésat en est membre.

Mme Finestone: CANCOM?

M. Farrell: Non, CANCOM n'en est pas membre. Nous n'avons que dix membres.

M. MacWilliam: Monsieur le président, j'aimerais imposer une question.

M. Farrell: Voilà qui me paraît inquiétant.

Le président: Avant, on parlait de «glisser» une question, maintenant, on «impose» les questions.

M. MacWilliam: Vous savez, quand on est assis à côté de Sheila, il faut savoir s'imposer. Si je vous ai bien compris, vous présentez Télécom Canada comme une entreprise coopérative des services de télécommunications canadiens.

J'aimerais savoir si certains membres de Télécom se font concurrence dans certains secteurs de l'industrie?

M. Farrell: Très peu. Cela peut arriver, de temps à autre, mais de manière générale, nous cherchons à l'éviter.

Le président: Geoff se plaint de se faire voler ses questions.

Mme Clancy (Halifax): Tout d'abord, je vais demander aux interprètes de bien vouloir m'excuser et à M. Bebee de me pardonner, mais je vais dire quelques mots à M. Farrell dans une autre langue. *Ciad Mile Failte*. Nous allons voir ce que les traducteurs vont en faire.

Je reviens à la page 3 de vos notes. Vous présentez le contexte historique et vous parlez de la nécessité de disposer d'un service téléphonique bon marché mais d'excellente qualité, dans toutes les régions du pays. On lit ceci dans vos notes:

[*Texte*]

We have recognized the need for state of the art telecommunication services to keep Canada competitive with trading partners. Over the years this has resulted from collaboration between government, regulator, and the telecommunications industry—whereby the price of local service has been kept artificially low through a subsidy from long distance service.

In a wholly competitive marketplace, would this still be possible?

• 1645

Mr. Farrell: It would not be.

Mrs. Clancy: Consequently, if. . . One presumes that you are committed to universal affordable service. You're nodding, I'm glad to see that—

Mrs. Finestone: That means yes, for the record.

Mrs. Clancy: Therefore, do you balance the question of universal affordable service with that of more competition? Isn't it something we can all agree on, that it's essential to maintain this? So how do we balance it?

Mr. Farrell: That's the essence of the debate that went on before the CRTC—

Mrs. Clancy: Nine months.

Mr. Farrell: The hearing was nine or ten weeks and the decision that was essentially put forward by Bell and BCTel, as I recall it, was that if you leave it to us through productivity improvements that are coming about as a result of new digital technology and all the nice things we're doing, plus the continued growth that we're having, then we believe we can adjust rates downward over a period of five or six years so there would be some equalization with U.S. rates, and we will not have to increase the local rates.

On the other hand, if you allow competition and the subsidy that's flowing from long distance to the local service will no longer be available in the same quantity as it was before, it would be impossible to visualize a situation in which you could in fact assume that you could keep local rates at the same level. Our estimates are that this subsidy amounts to about $22 per month per telephone in total and that's fairly universal across the country.

Mrs. Clancy: So you're looking at a slightly more than 100% increase.

Mr. Farrell: If you went the total route.

Mrs. Clancy: Unless Maritime Tel & Tel is cheaper than the rest of them, which I'd doubt, it would be the only time in the history of the world that something in Nova Scotia was—

Mr. Farrell: Salmon and lobster are cheaper.

Mrs. Clancy: True. In Cape Breton, perhaps. Halifax has artifically high prices.

The Chairman: How did we get salmon and lobster into this national unity discussion?

[*Traduction*]

Nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire pour le Canada de disposer de services de télécommunications à la fine pointe du progrès, pour que nous puissions soutenir la concurrence de nos partenaires commerciaux. Pour cette raison, le gouvernement, l'organisme de réglementation et l'industrie des télécommunications collaborent depuis plusieurs années afin de maintenir les tarifs locaux à un niveau artificiellement bas en les subventionnant à partir des recettes des services interurbains.

Est-ce que cela serait encore possible dans un marché entièrement ouvert à la concurrence?

M. Farrell: Non, ce serait impossible.

Mme Clancy: Par conséquent. . . On suppose que vous êtes en faveur d'un service universel à un prix abordable. Je remarque avec plaisir que vous hochez la tête. . .

Mme Finestone: Pour le procès-verbal, cela veut dire oui.

Mme Clancy: Comment faites-vous pour combiner la nécessité d'un service universel et abordable avec celle d'une plus grande concurrence? N'est-il pas possible de nous entendre tous sur le fait qu'il est essentiel de maintenir un tel service? Comment pouvons-nous équilibrer les deux notions?

M. Farrell: Le CRTC s'est penché sur cette question pendant. . .

Mme Clancy: Neuf mois.

M. Farrell: Les audiences ont duré neuf ou dix semaines et, si je me souviens bien, Bell et BCTel ont finalement décrété qu'il était préférable de nous laisser faire, car nous sommes convaincus que l'amélioration de la productivité grâce à l'application des nouvelles techniques numériques et des autres innovations, sans compter la croissance continue de notre secteur, nous permettra de baisser nos tarifs sur une période de cinq ou six ans afin d'en arriver à une équivalence avec les tarifs américains, sans avoir à augmenter les tarifs locaux.

En revanche, advenant l'entrée sur le marché de sociétés concurrentes et la réduction de la subvention affectée au service local grâce aux recettes de l'interurbain, il serait impossible d'envisager de garder les tarifs locaux au même niveau. D'après nos évaluations, cette subvention s'élève à environ 22$ par mois et par téléphone pour tous les abonnés du pays.

Mme Clancy: Par conséquent, vous envisagez une augmentation légèrement supérieure à 100 p. 100.

M. Farrell: Au niveau de l'ensemble.

Mme Clancy: Sauf si Maritime Tel & Tel pratique des tarifs inférieurs aux autres sociétés. J'en doute fort, car ce serait la première fois que quelque chose coûterait moins cher en Nouvelle-Ecosse. . .

M. Farrell: Le saumon et le homard sont moins chers.

Mme Clancy: Au Cap Breton, peut-être. A Halifax, les prix sont artificiellement gonflés.

Le président: Je me demande comment vous avez réussi à parler de saumon et de homard dans un débat sur l'unité nationale.

[*Text*]

Mrs. Clancy: Would you then agree that Canada really needs a blueprint for the Telecom sector; that we have a dearth of government policy or a dearth of ideas coming forward from government right now; that we're in need of legislation, given what's going to be coming forward, certainly in this decade and beyond?

Mr. Farrell: I'll answer you this way. For several decades now, two or three at least, our industry has been saying that the most important thing we need in this country is a national policy on telecommunications. I am really hopeful that when the Minister of Communications introduces his bill on telecommunications we will see the beginnings of the sorting out of that policy area, but we do need it. We cannot continue to go at things piecemeal. Our neighbour south of us will kill us. We will find ourselves where they can start pulling us off north-south very easily. We have to make sure that we can continue to have economical, reliable, efficient east-west telecommunications. That's going to be awfully important to us. I think it's going to be very difficult to do that introducing artificial competition in telecommunications. I'm an eternal optimist and I hope that when the CRTC makes its decision some of these evident facts will be very evident to them too.

Mrs. Clancy: Finally, Mr. Farrell, would you define for me basic service.

Mr. Farrell: I'm not sure I could. Basic service is in the eyes of the beholder. If you're living in Montreal or Toronto and all you want to do is to be able to communicate within Montreal and Toronto, then you need a telephone and you need a line and that would probably be $10 or $15 a month. On the other hand, if you rely very heavily on keeping in contact with relatives who may be in Newfoundland or in Alberta, then basic service could also include being able to communicate cost-effectively with Alberta or Newfoundland.

• 1650

That's why I would have difficulty with that. I think we should be able to continue to provide low-cost local service and message toll service—we do that in off-peak hours, as you know. That's a fundamental underpinning of our rate structure. Our local rates, by the bye, are probably one-half of what they are in the United States. The costs to install a telelphone are roughly the same—

Mrs. Clancy: If you can get one installed in the United States.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Farrell, I guess I have to reap the benefits of being the last here again this afternoon because of mandatory appointments in the office. Let me piggyback on a very pertinent question asked by Mr. MacWilliam, but I will ask it in a different way.

You keep mentioning the CRTC. Does Telecom Canada feel imprisoned in any way by the CRTC holding its giant regulatory umbrella over every single move you make? It's an arcane system, I think. As you say, it takes nine or ten weeks for decisions to come around.

Mr. Farrell: That was just the hearing.

[*Translation*]

Mme Clancy: Par conséquent, est-ce que vous reconnaissez que le Canada doit élaborer un plan d'action pour le secteur des télécommunications? Que les politiques et les idées en provenance du gouvernement font défaut actuellement? Que nous avons besoin de lois, compte tenu de ce qui nous attend au cours de la présente décennie et ultérieurement?

M. Farrell: Depuis au moins deux ou trois décennies, notre industrie réclame à corps et à cri une politique nationale des télécommunications. J'espère vraiment que le projet de loi que présentera le ministre des Communications sera un premier pas vers cette politique nationale si essentielle pour le Canada. Nous ne pouvons pas continuer à faire les choses à moitié. Sinon, nous serons anéantis par nos voisins du Sud. Avant longtemps, ils essaieront de nous absorber. Nous devons prendre les moyens nécessaires pour maintenir un réseau de télécommunications est-ouest économique, fiable et efficient. C'est extrêmement important pour le Canada. Or, cet objectif serait très difficile à atteindre si l'on introduit artificiellement la concurrence dans le milieu des télécommunications. Mais, je suis un éternel optimiste et j'espère que ces faits évidents sauteront aux yeux des membres du CRTC quand ils devront prendre leur décision.

Mme Clancy: Pour terminer, monsieur Farrell, pouvez-vous me dire ce que vous entendez par service de base?

M. Farrell: Vous savez, chacun a sa propre définition. Pour une personne qui vit à Montréal ou à Toronto et qui ne souhaite pas faire d'interurbains, tout ce qu'il faut, c'est un téléphone et une ligne qui coûte environ 10 ou 15$ par mois. Par contre, une personne qui veut rester en contact régulier avec des parents à Terre-Neuve ou en Alberta estimera que le service de base doit également lui permettre de téléphoner sans trop de frais en Alberta ou à Terre-Neuvwe.

C'est pourquoi, cela me pose problème. Je pense que nous devons être en mesure de continuer à offrir un service local et interurbain à bas prix, comme nous le faisons pendant les heures creuses. C'est un élément essentiel de notre structure tarifaire. Soit dit en passant, nos tarifs locaux sont probablement deux fois moins chers qu'aux Etats-Unis. Les frais d'installation d'un téléphone sont à peu près les mêmes. . .

Mme Clancy: Quand il est possible de s'en faire installer un aux Etats-Unis!

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur Farrell, ayant été retenu à mon bureau, je suppose que je peux profiter du fait d'être le dernier pour reprendre une question très pertinente que vous a posée M. MacWilliam. Cependant, je vais vous la poser d'une manière différente.

Vous faites toujours référence au CRTC. Est-ce que Telecom Canada se sent captif de la réglementation omniprésente du CRTC? C'est un système mystérieux. Comme vous l'avez signalé, le CRTC prend 9 ou 10 semaines pour présenter ses décisions.

M. Farrell: Non, simplement pour les audiences.

[*Texte*]

Mr. Scott: I know, that's just the hearing. But you have an explosion of technology here. If there was not a CRTC, how would members of the association run this huge operation? Do you have to be regulated from province to province through the whole system all the time, or could you run it more efficiently if there were not a CRTC?

Mr. Farrell: If there were not a CRTC there would probably be a whole bunch of other people out there trying to regulate you. That's the dilemma we have. But let me come at you this way.

Just the other day one of our services was approved by the CRTC. It had to do with one of our competitive network services. It was 361 days after we had filed the particular tariff. That to us is just too long. In our industry today, technology is moving at lightning speed. We really believe we should be able to introduce a service, say, within 30 days after filing, unless somebody finds something radically wrong with it. The CRTC or whoever could do whatever they have to with that filing, and if it turns out that it's wrong, we would be forced to change. But we should not be in the situation where we're continually having long intervals from the time a tariff is filed until we can get it approved.

Ideally, in competitive services, the competitive marketplace should decide who is going to survive. I don't think there should be a regulation other than us demonstrating to the commission that we are indeed not using monopoly services to cross-subsidize the competitive services.

Mr. Scott: Then what kind of industry structure does this country need? What kind of regulation does this country need to be competitive with our foreign competitors?

• 1655

Mr. Farrell: It's not only regulation; it also boils down to the economic climate in the country, the type of constraints and restrictions we may find ourselves operating under from time to time. My belief is that we should have a government or a regulatory environment that encourages us to innovate and invest and does not put unnecessary hurdles in the way of the industry. It should allow us to get on with some of these new service offerings and advances that we would like to make.

Mr. Scott: So you wouldn't be bothered by the proposed trilateral free trade agreement?

Mr. Farrell: You had better explain to me what you mean by that.

Mr. Scott: If your proposals and ideas have to do with this country, what concerns might you have about a proposed trilateral Mexican-Canadian-U.S. free trade agreement?

Mr. Farrell: Other than increasing the commerce in telecommunications communications between Canada and Mexico, which would be to our advantage as an industry, there's nothing that leaps out at me, Mr. Scott.

Mr. MacWilliam: What about U.S. interests in Canada? Would that be your meaning, Geoff—

[*Traduction*]

M. Scott: Oui, simplement pour les audiences. Or, nous assistons à une explosion technologique. Si le CRTC n'existait pas, comment les membres de votre association s'y prendraient-ils pour régir cette immense opération? Est-ce que la réglementation doit s'appliquer toujours d'une province à l'autre dans tout le système ou est-ce que la réglementation serait plus efficiente si le CRTC n'existait pas?

M. Farrell: Si le CRTC n'existait pas, il y aurait probablement toute une kyrielle d'autres organismes qui chercheraient à nous réglementer. Voilà le dilemme. Laissez-moi vous expliquer.

L'autre jour, le CRTC vient d'approuver un des services de notre réseau soumis à la concurrence. Il s'était écoulé 361 jours depuis le dépôt de notre demande d'application de ce tarif. Voilà un délai beaucoup trop long pour une industrie qui progresse à la vitesse de la lumière. Nous pensons que nous devrions pouvoir offrir de nouveaux services dans les 30 jours qui suivent le dépôt d'une demande, sauf en cas d'anomalie grave. Si le CRTC ou tout autre organisme de réglementation découvrait un problème, nous serions obligés de modifier notre tarif. Mais, nous ne devrions pas avoir à subir constamment des délais aussi longs entre le moment du dépôt d'une demande et son approbation.

Dans l'idéal, pour des services soumis à la concurrence, il faudrait laisser au marché le soin de décider de la survie d'un service. À mon avis on ne devrait nous imposer aucune autre obligation que celle de prouver au Conseil que nous n'utilisons pas les services pour lesquels nous détenons le monopole, pour interfinancer les services soumis à la concurrence.

M. Scott: Mais alors, pouvez-vous nous indiquer quelle est la structure industrielle dont le Canada a besoin? Quel est le genre de réglementation dont le Canada a besoin pour pouvoir soutenir la concurrence de l'étranger?

M. Farrell: Il n'y a pas que la réglementation; il faut également tenir compte du climat économique, du type de contraintes et de restrictions qui nous sont parfois imposées. À mon avis, le gouvernement ou l'organisme de réglementation devrait nous encourager à innover et à investir, plutôt que de dresser des obstacles sur notre route. Notre industrie devrait pouvoir offrir de nouveaux services et mettre en oeuvre les innovations.

M. Scott: Par conséquent, l'accord de libre-échange trilatéral actuellement proposé ne vous dérangerait pas?

M. Farrell: Pouvez-vous me dire plus précisément ce que vous entendez par là?

M. Scott: Si vous placez le Canada au centre de vos propositions, quelles sont les inquiétudes que suscite chez vous le projet d'accord trilatéral de libre-échange entre le Mexique, le Canada et les États-Unis?

M. Farrell: Je n'y vois rien d'autre qu'une possibilité d'accroître le commerce des télécommunications entre le Canada et le Mexique, ce qui serait profitable pour notre industrie.

M. MacWilliam: Que pensez-vous des intérêts américains au Canada? Je suppose, Geoff...

[*Text*]

Mr. Scott: Yes.

Mr. MacWilliam: —the entry of U.S. telecoms into Canada?

Mr. Scott: The proposed trilateral U.S.–Mexico–Canada free trade agreement—what would that mean in terms of your organization?

Mr. Farrell: Again, I would like to come at it another way. What we have to do in Canada is to find a way to readjust our rating structure so that there are no significant advantages for the bypass of the Canadian network. The problem we have is that we've had this high subsidy to local services for many years. We want to reduce rates but we cannot do that if others, like resellers who take it through the United States to Europe and back to Canada, are coming in and siphoning off our lucrative business.

These things are of deep concern to us. I think the way for Canada not to worry about what happens between Mexico and the United States and Canada is to make sure that we have a telecommunications industry structure that has the type of cost structure and support from the government and others that allow us to readjust and provide rates that will be competitive with those other countries. This will be very important to us.

The Chairman: Mr. Farrell, just to change the nature of the questioning a bit—perhaps I'll come back to the competition matter—I believe that Telecom is a major sponsor of cultural events. What kind of work do you do in the promotion and development of cultural activities in Canada?

Mr. Farrell: All of the member companies do a lot work, Mr. Bird. For example, Bell sponsors the Bell Legacy Concerts, which are aimed at the poor and the disadvantaged. We in Telecom Canada support any number of activities from time to time, either by making direct contributions to activities for literacy or whatever.

As well, and this is a very important one, we also sponsor, in conjunction with the Conference Board of Canada, awards for excellence in business education partnerships. What we're trying to do here is to get a fix on what we have to do to make sure that young people coming onstream will be in a position to meet the demands that will be placed upon them 5 or 10 years from now, which likely will be quite different from today in terms of skills that are required and so on.

• 1700

So we do, indeed, vest a significant amount of not only money but also personal time for the people within the organizations.

The Chairman: Yesterday we had the Council for Business and the Arts before us. Are you a member of this organization?

Mr. Farrell: No, I am not.

The Chairman: Are any of your members that you are aware of?

[*Translation*]

M. Scott: Oui.

M. MacWilliam: . . .que vous aviez en tête la pénétration du marché canadien par les services de télécommunications américains?

M. Scott: Quelle serait l'incidence d'un accord trilatéral de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada sur votre organisation?

M. Farrell: Là encore, j'aimerais aborder la question sous un angle différent. Au Canada, nous devons trouver un moyen d'ajuster notre structure tarifaire de manière à ce que les services de télécommunications étrangers n'aient aucun avantage réel à se passer du réseau canadien. Le problème, c'est l'importante subvention dont bénéficient les services locaux depuis de nombreuses années. Nous voulons réduire les tarifs, mais nous ne pouvons le faire si d'autres réseaux comme ceux qui assurent l'acheminement aller-retour des communications vers l'Europe par les États-Unis viennent nous priver d'une partie de nos activités lucratives.

Ce genre de chose nous préoccupe beaucoup. Pour que le Canada n'ait rien à craindre de l'accord de libre-échange qui serait éventuellement signé entre le Mexique, les États-Unis et le Canada, notre industrie des télécommunications doit bénéficier d'une structure de coûts et d'un appui du gouvernement et d'autres qui nous permette d'ajuster les tarifs pour qu'il soient compétitifs par rapport à ceux des autres pays. Cela sera très important pour notre industrie.

Le président: M. Farrell, j'aimerais passer pour l'instant à un autre sujet. Nous reviendrons peut-être plus tard à la concurrence. Je crois que Telecom se consacre beaucoup à la promotion des événements culturels. Que faites-vous pour la promotion et le développement des activités culturelles au Canada?

M. Farrell: M. Bird, toutes les entreprises-membres sont très actives dans ce domaine. Par exemple, Bell Canada parraine les concerts Héritage Bell qui sont destinés aux pauvres et aux défavorisés. Telecom Canada parraine de temps à autre certaines activités, par exemple en contribuant directement à des campagnes d'alphabétisation.

Mais surtout, nous parrainons également, en collaboration avec le Conference Board du Canada, les prix nationaux d'excellence en partenariats entreprise-enseignement. Notre objectif est de définir ce que nous devons faire pour que les jeunes puissent prendre la relève dans cinq ou dix ans et qu'ils aient acquis les compétences nécessaires, qui seront certainement différentes de celles dont nous avons besoin de nos jours.

Par conséquent, nous consacrons beaucoup d'argent, mais également beaucoup de temps personnel à l'élément humain.

Le président: Hier, nous avons entendu le témoignage du Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada. Êtes-vous membre de cette organisation?

M. Farrell: Non.

Le président: Savez-vous si certains de vos membres en font partie?

[*Texte*]

Mr. Farrell: I really wouldn't know. But, for example, I know Bell Canada sponsors the Quebec Symphony Orchestra in the province of Quebec.

The Chairman: My recollection is that the submission this organization made to us yesterday indicated their 100 members, all of whom are large national companies, contribute about 15.5% of their donations budget to cultural activities and the arts. Would you say your members are in that same proportion of their total donations budget?

Mr. Farrell: Yes, it wouldn't surprise me at all. I just don't happen to have the number here, but we make a sizeable contribution.

The Chairman: Getting back to the unlimited competition, I am a little confused. Are you calling for unlimited competition in some aspects of your business?

Mr. Farrell: No, Mr. Chairman, in those instances where it is deemed competition exists, there should not be regulation in that part of the business.

The Chairman: I'm trying to relate to AGT. AGT came the other night and they seemed to be saying that because of the fantastic explosion of technology in their business, all of a sudden there are avenues open to them that are just natural extensions of their business. Others may be in them but they should have unlimited opportunity to get at this.

Mr. Farrell: I'm saying that, too.

The Chairman: At the same time, they are saying they want what they have now to remain as it is. They don't want competition. They don't want Unitel in their shop. Is that right? It sounds a teeny bit like the best of both worlds to me.

Mr. Farrell: What we're really saying is that CRTC, in its deliberations as to whether Unitel should be providing competition, message toll, long-distance service, must determine whether that's in the public interest or not. If they decide it is in the public interest, then our view is it should be free and open competition. It should not be regulated competition.

The Chairman: I understand. You feel you should have an opportunity to participate in these new areas of technology beyond that traditional telecommunications business which others may occupy now, such as forms of broadcasting and so on.

Mr. Farrell: What I'm really saying is that with the capability we have today we should not be prevented from being able to carry broadcast-type services to the home or wherever. There should be no artificial barriers there saying we can't do that.

The Chairman: Another organization, the Canadian Business Telecommunications Alliance, came before us yesterday. Their view was that competition should be absolutely wide open with no regulation, including your monopolies. They are apparently your largest customers. What's your stance vis-à-vis this organization?

Mr. Farrell: That's certainly an option to go. If it were to happen, you'd probably find our industry would be prepared to go this way. On the other hand, before one gets there, the public interest issues have to be determined, and

[*Traduction*]

M. Farrell: Je n'en ai aucune idée. Mais je sais que Bell Canada parraine l'Orchestre Symphonique de Québec.

Le président: Si ma mémoire est bonne, cette organisation que nous avons entendue hier nous a indiqué que ses 100 membres, de grandes sociétés nationales, consacrent environ 15,5 p. 100 de leurs dons aux activités culturelles et aux arts. Pensez-vous que vos membres réservent un pourcentage identique de leurs dons à la culture et aux arts?

M. Farrell: Oui, je n'en serais pas du tout surpris. Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais je peux vous assurer que notre contribution est considérable.

Le président: Revenons à la concurrence illimitée. J'aimerais avoir des précisions. Est-ce que vous réclamez la concurrence illimitée dans certains secteurs de votre industrie?

M. Farrell: Non, monsieur le président. Ce que nous voulons, c'est que le secteur de notre industrie où la concurrence doit s'exercer ne devrait pas être assujetti à une règlementation.

Le président: J'essaie de comparer ce que vous dites aux témoignages que nous ont présentés l'autre soir les représentants d'AGT. Ils estiment que leur industrie est en pleine phase d'innovation technique absolument fantastique et que des perspectives nouvelles s'ouvrent tout naturellement à elle. Ils estiment que rien ne devrait les empêcher de pénétrer ces secteurs qui sont parfois occupés par d'autres sociétés.

M. Farrell: Je suis d'accord avec ce raisonnement.

Le président: D'un autre côté, ils ne veulent pas être concurrencés dans le domaine où ils oeuvrent actuellement. Ils ne veulent pas qu'Unitel intervienne dans leur secteur. À mon avis, c'est vouloir gagner sur les deux tableaux.

M. Farrell: Nous disons que le CRTC peut autoriser Unitel à nous faire concurrence dans le secteur des services interurbains s'il juge que cela est dans l'intérêt du public. Si le CRTC décide que c'est le cas, nous estimons que la concurrence devrait être libre et ouverte et non réglementée.

Le président: Je comprends. Vous voulez être libre de vous lancer dans les nouveaux domaines techniques qui n'appartenaient pas jusqu'à présent au secteur des télécommunications. C'est par exemple le cas des nouvelles techniques de télédiffusion.

M. Farrell: Plus précisément, nous devrions pouvoir utiliser les capacités techniques dont nous disposons aujourd'hui pour offrir des services de télédiffusion à domicile. Il ne devrait pas y avoir de barrière artificielle pour nous interdire l'accès à ces secteurs.

Le président: Selon un autre témoin que nous avons entendu hier, l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise, la concurrence devrait être absolument libre, sans aucune réglementation ni monopole. L'Alliance regroupe apparemment vos plus grands clients. Quelle est votre position vis-à-vis de cette organisation?

M. Farrell: C'est une option comme une autre. Notre industrie serait prête à accepter une telle situation si elle était placée devant le fait accompli. Mais, puisque nous n'en sommes pas encore là, il faut prendre en compte l'intérêt du

[*Text*]

when they are determined, then if competition is deemed to be appropriate, it should be free and open competition. There shouldn't be regulation and people should let that free market determine who is the survivor.

The Chairman: Thank you very much. This week we had three or four slightly different points of view about this subject of competition and it is a little confusing. I think we probably have it straight on the record.

Mrs. Finestone, you had some additional questions. We have our other witnesses ready to go.

Mrs. Finestone: I'm sorry. I think they'll have to wait. The telecommunication dossier is very important to us.

I'm curious. You just said something that kind of blows my mind, to tell you the truth. On the one hand, I think you've been a strong advocate of a monopoly service. On the other hand, you just said monopoly telcos could certainly go into competition with the broadcasters.

• 1705

Mr. Farrell: That's not what I said.

Mrs. Finestone: Just a minute. Then I'd like you to clarify what... I asked you that at the very beginning, about telcos, broadcasters, publications, cable, and did you think there should be free access by everybody to all this stuff in a world of competition. You said something to the effect that where there was a regulated monopoly, you felt that where there were no competitors, it should be a regulated monopoly, but in the other areas the marketplace makes the decision. If I'm wrong, I'd like to stand corrected.

Mr. Farrell: Let's go back to broadcasting. We do not believe it's appropriate for our industry not to be able to be a provider of facilities to carry broadcast-type facilities to the home or whatever it may be.

Mrs. Finestone: So should broadcasters get into the telecommunications business?

Mr. Farrell: I don't know about broadcast...

Mrs. Finestone: Like Unitel is trying to do?

Mr. Farrell: Let's take Rogers; they're in there today. Some of the cable companies are providing telecommunication services today. They have been for a long time. Our view is that if we're going to be—

Mrs. Finestone: Excuse me, clarify that. You mean the fact that they're in the resell market or in the...

Mr. Farrell: Well, they're selling private lines and they're selling all kinds of other services.

Mrs. Finestone: Okay, and portable telephones.

Mr. Farrell: Our view is that if they are going to be providing those services, then they should be regulated on the same basis as we are, first of all. I'm talking about services that are deemed to be competitive. Then I don't believe there should be regulation.

[*Translation*]

public, et s'il est jugé opportun d'ouvrir le marché à la concurrence, il faudrait que cette concurrence soit libre et ouverte. Il faudrait supprimer toute réglementation et laisser les forces du marché décider de la survie des différents intervenants.

Le président: Merci beaucoup. Il est un peu difficile de se retrouver parmi les trois ou quatre points de vue légèrement différents que nous avons entendus cette semaine sur le sujet de la concurrence. Je suppose que tout cela est plus clair dans le procès-verbal.

Madame Finestone, vous aviez des questions supplémentaires à poser, mais nos prochains témoins sont prêts à intervenir.

Mme Finestone: Je crois qu'ils vont devoir atttendre. Le dossier des télécommunications est très important.

Vous venez de faire une déclaration qui m'a paru assez surprenante. D'une part, vous êtes un farouche partisan du monopole, d'autre part, vous venez d'affirmer qu'il faudrait autoriser les sociétés de télécommunications à faire concurrence aux télédiffuseurs.

M. Farrell: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

Mme Finestone: Un instant. J'aimerais alors vous demander de préciser...je vous ai demandé au tout début si vous pensiez qu'il fallait laisser les sociétés de télécommunications, de télédiffusion, de publication et de cablodiffusion se faire mutuellement concurrence. Vous m'avez répondu qu'il fallait maintenir la réglementation dans les monopoles mais laisser les forces du marché jouer dans les autres secteurs. Dites-moi si je vous ai bien compris.

M. Farrell: Revenons à la télédiffusion. Nous estimons qu'il n'est pas approprié d'empêcher notre industrie d'offrir des services de télévision à domicile ou autres.

Mme Finestone: Mais alors, acceptez-vous que les télédiffuseurs s'installent dans le marché des télécommunications?

M. Farrell: Je ne sais pas pour les télédiffuseurs...

Mme Finestone: Comme Unitel essaie de le faire?

M. Farrell: Mais Rogers a pénétré notre marché. Il y a des cablodiffuseurs qui offrent des services de télécommunications, certains depuis longtemps. Notre point de vue, c'est que si nous devons...

Mme Finestone: Soyez un peu plus clair, s'il-vous-plaît. Est-ce que vous voulez dire qu'ils revendent des services ou...

M. Farrell: Eh bien, ils vendent des lignes privées et ils offrent toutes sortes d'autres services.

Mme Finestone: En effet, et des téléphones portatifs.

M. Farrell: Nous estimons que s'ils offrent ce genre de services, ils doivent être tout d'abord assujettis aux mêmes règlements que nous. Je parle des services qui sont censés être soumis à la concurrence. Ensuite, je pense qu'il faudrait supprimer la réglementation.

[*Texte*]

There is no need for regulation. The only thing we have to demonstrate to our regulator is, if there is a combination of monopoly and competitive services that we're providing—we have to provide to the regulator assurance there's no cross-subsidy between the monopoly and the competitive services. That's been our position for a long time.

Mrs. Finestone: You are really referring to both the cellular market and the resale market?

Mr. Farrell: I'm talking about any service, like Datapac service.

Mrs. Finestone: Okay.

Mr. Farrell: With Datapac service we have had to demonstrate for 15 or 20 years to the CRTC that there is no subsidy to that service from the monopoly servics.

Mr. MacWilliam: I think there was a misunderstanding in terms of what you were saying with regard to the broadcast, because I believe we both interpreted it as a statement that you were wishing to be able to compete in broadcast services still within the framework of a monopoly, and it just didn't make sense.

Mr. Farrell: No. We're saying we have the capability to carry and deliver services—

Mrs. Finestone: So it's carry and content?

Mr. Farrell: —and we should not be prohibited by artificial or other barriers from so doing.

Mr. Scott: Or by the CRTC.

Mr. Farrell: Or anybody, yes.

Mrs. Finestone: So therefore you're saying both carriage and content; you are not just a carrier?

Mr. Farrell: I'm talking about carriage at the moment.

Mrs. Finestone: I think I'll move on, because I think I've gotten totally confused by what you've just said. Anyway, I'm going to move on.

Mr. Farrell: No, no, no, it's—

Mrs. Finestone: I'm going to let Lyle pick that up if he wishes.

You say on page 15 of your text that:

> We do not have the same flexibility as far as industry structure is concerned as do many of our counterparts in the U.S. and Europe.

Is the constraint because we haven't improved the CRTC process, which I heard you say about the 361-day delay, and in some instances, as AGT Limited pointed out, there was unnecessary delay which didn't allow them to be effective competitors? Would you therefore say that if there was more money or more personnel in CRTC so it had the proper research facilities and it had the proper number of personnel, they could deliver their decisions more effectively and sooner? Is that the problem?

[*Traduction*]

Les règlements sont inutiles. La seule chose que nous devons prouver à notre organisme de réglementation, en cas de combinaison des services monopolistiques et des services soumis à la concurrence, c'est qu'il n'y a pas d'interfinancement entre le monopole et les services soumis à la concurrence. C'est la position que nous maintenons depuis longtemps.

Mme Finestone: Est-ce que vous faites allusion aussi bien au marché des téléphones cellulaires qu'au marché de la revente?

M. Farrell: Je pense à n'importe quel type de service, par exemple au service Datapac.

Mme Finestone: Très bien.

M. Farrell: Dans le cas du service Datapac, nous avons dû prouver au CRTC pendant 15 ou 20 ans que ce service ne bénéficiait d'aucun interfinancement de la part des services où nous détenons un monopole.

M. MacWilliam: Je pense que nous avons mal interprété ce que vous avez déclaré au sujet de la télédiffusion, car nous avons cru tous deux comprendre que vous souhaitiez pouvoir faire concurrence au service de télédiffusion tout en maintenant votre monopole, ce qui n'est pas logique.

M. Farrell: Non, nous disons que nous avons la capacité de transmettre et d'offrir des services. . .

Mme Finestone: Par conséquent, vous offrez la transmission et le contenu?

M. Farrell: . . .et aucun obstacle artificiel ou autre devrait nous empêcher de le faire.

M. Scott: Le CRTC non plus.

M. Farrell: Non, absolument rien.

Mme Finestone: Vous voulez donc offrir à la fois la transmission et le contenu. Mais, votre secteur n'est-il pas uniquement celui des télécommunications?

M. Farrell: Pour le moment, il est uniquement question de la transmission.

Mme Finestone: Je pense que je vais passer à autre chose, car je n'ai rien compris à vos explications. Je vais passer à autre chose.

M. Farrell: Non, non. . .

Mme Finestone: Je vais laisser à Lyle le soin d'approfondir la question s'il le désire.

A la page 15 de votre texte, on peut lire ceci:

> Notre industrie ne dispose pas d'une structure aussi souple que beaucoup de nos homologues américains et européens.

Vous sentez-vous moins libre parce que nous n'avons pas amélioré le processus d'évaluation du CRTC? Je vous ai entendu parler d'un délai de 361 jours et AGT Limited a signalé également que les délais lui avaient causé des préjudices par rapport à ses concurrents. Pensez-vous que le CRTC pourrait prendre ses décisions de manière plus efficace et dans de meilleurs délais s'il disposait de plus d'argent et de personnel pour effectuer ses recherches? Est-ce le problème?

[*Text*]

I'll give you the other half of that question. On page 5 of your brief you outlined all the areas in which Canada has been first, which I thought was an interesting and very informative piece of information about the world's firsts. I won't go through your list again. Is it the regulator that has constrained us from moving forward and capitalizing on these incredible firsts by Canada, whether it's satellite or carriage of any kind, technology, the R and D side, its application? What is it that has constrained both the decisions today from being quick into the new marketplace and the marvellous inventions that we developed and did not profit by to the degree that we should have?

• 1710

Mr. Farrell: You're dealing with two elements there, and let's deal with one. We're talking about new products and services that we file with the CRTC. We believe—and again, I hope I'm not repeating myself—that if those are competitive, aside from demonstrating to the CRTC that there is no cross-subsidization, we should not have further regulation on them. We should just be allowed to carry on and provide those competitive services.

When I'm talking about industry structure, I'm talking about the fact that AT & T, for example, has not only a domestic component but also an international component; in other words, they have international facilities they provide, over which they deliver their services. In our industry there's a separation between the domestic and international. Teleglobe is the international carrier and we're the domestic carrier.

In the United States AT & T has a satellite that enables them to provide those services. In Canada we have a separate company and it's not owned by the domestic carriers. What I'm really saying is I don't believe there should be barriers in place that would prohibit appropriate arrangements whereby those people, for example, in the case of Teleglobe, who provide the—

Mrs. Finestone: International.

Mr. Farrell: —traffic to Teleglobe through a partnership arrangement would not have the capability of being part of the ownership of Teleglobe.

Mrs. Finestone: You are in a sense part of that ownership now, with the seats and the representation through Bell Canada.

Mr. Farrell: No, that's BCE. I'm talking about the individual telcos.

Mrs. Finestone: I'm not going to settle that particular one, but I would like one final question, based on what you've just said.

If you extend your argumentation with respect to where there are competitors you should be able to go right into the marketplace, is my memory faulty or did you not oppose the CALL-NET application? At that time I believe Flora MacDonald was the minister, and there was dithering and diddling and a lot of pressure. By the time they got around to doing something about it, it was two or three years down the road when Cabinet finally, with a lot of pressure... It was too late for CALL-NET to be withdrawn.

[*Translation*]

Je vais vous donner toute de suite la deuxième partie de la question. A la page 5 de votre exposé, vous faites état de tous les secteurs où le Canada fait figure de chef de file. Je trouve qu'il est très intéressant et très utile de connaître les chefs de file mondiaux, mais je ne vais pas lire de nouveau votre liste. Est-ce grâce à l'organisme de réglementation que tous ces progrès ont été possibles et que nous avons pu tirer parti de toutes ces innovations techniques canadiennes dans le domaine de la transmission par satellite ou par d'autres moyens ou de la R et D et de ses applications? Quels sont les facteurs qui se sont opposés à la prise de décision rapide en vue d'accéder aux nouveaux marchés et qui nous ont empêchés de tirer parti, comme nous aurions dû le faire, des merveilleuses inventions que nous avions faites?

M. Farrell: Votre question est double. Je vais d'abord répondre à la première partie. Nous présentons au CRTC des demandes concernant de nouveaux produits et services. Au risque de me répéter, je dirai que nous estimons que ces produits, s'ils sont jugés concurrentiels, ne devraient pas être assujettis à une réglementation, dans la mesure où nous pouvons prouver au CRTC qu'ils ne bénéficient pas d'un interfinancement. Nous devrions tout simplement pouvoir offrir ces services en se pliant aux lois de la concurrence.

Quand j'évoque la structure de l'industrie, je me réfère en particulier à AT&T, par exemple, qui dispose, en plus de ses services aux États-Unis, d'une composante internationale; autrement dit, AT&T dispose d'une composante internationale qui lui permet de distribuer ses services. Au Canada, les services intérieurs et les services internationaux sont scindés en deux. Téléglobe est chargé du volet international tandis que nous, nous assurons les services de transmission à l'intérieur du pays.

Aux États-Unis, AT&T dispose d'un satellite qui lui permet d'offrir ses services. Au Canada, nous avons recours à une entreprise séparée qui n'appartient pas aux sociétés nationales de télécommunications. J'estime que rien ne devrait empêcher les sociétés de télécommunications qui confient leurs besoins de transmission...

Mme Finestone: Internationale.

M. Farrell: ...à Téléglobe, de conclure des accords, sans nécessairement appartenir à Téléglobe.

Mme Finestone: Dans un sens, vous en faites partie, puisque vous êtes représenté par Bell Canada.

M. Farrell: Non, il s'agit des entreprises Bell Canada. Je parlais des sociétés de télécommunications individuelles.

Mme Finestone: Je ne vais pas aller plus loin, mais j'aimerais vous poser une dernière question sur ce que vous venez de dire.

Si vous poursuivez votre argument concernant la concurrence, vous devriez pouvoir vous lancer carrément sur le marché. Or, si ma mémoire est bonne, il me semble que vous vous êtes opposés à la demande de CALL-NET? Je crois que le ministre était Flora MacDonald à l'époque, et cette affaire avait donné lieu à beaucoup de tergiversations. Beaucoup de pressions avaient également été exercées et deux ou trois ans plus tard, lorsque le Cabinet a finalement été amené à prendre une décision, il était trop tard pour retirer la demande de CALL-NET.

[*Texte*]

How would that work out in the scenario you've just proposed as to the way things should work?

Mr. Farrell: In the first place, let's be clear we understand the CALL-NET situation. CALL-NET went in business to offer retail services in an environment that was prohibited by the CRTC. It was not allowed. It was not a rule or a decision of the CRTC. They ruled that because sharing and resale was not allowed, the service that CALL-NET was offering was an illegal service, so to speak. CALL-NET went through a series of appeals and finally the CRTC ruled a couple of years ago that they would in fact allow sharing and resale; that was further embedded in the decision 90-3 in May 1990. You're therefore dealing with an entirely different issue; that area was not competitive. They were offering a service that in our eyes and the eyes of the CRTC was an illegal service.

Mrs. Finestone: That's exactly the reason I raised that. It was seen as an illegal service, but it took the CRTC a given amount of time to arrive at that decision and then CALL-NET and Bell Telephone went to the Cabinet.

We don't know what new technology is going to come forward in this whole new world of evolving technology. You said you want the right to put a new idea forward to the CRTC and go into it immediately. It may well be perceived as being illegal by the CRTC, but you don't want that constraint in place.

Mr. Farrell: No, no. Mrs. Finestone, if it is deemed that an area or part of the business is competitive, we're asking why do you have regulation. Competition in the marketplace should rule.

In the area of sharing and resale, the commission had determined back in several applications, through Unitel or CNCP and others, that competition in message toll, WATS, sharing and resale was not in the public interest. That was the determination. Let's assume that the CRTC decides that sharing and resale or message toll competition is in the public interest, then what we are saying is, at that stage then it should be free and open competition, and it should not be regulated. That is the essence of what we are saying.

• 1715

Mr. MacWilliam: I am not sure where to go, we have opened up so many different avenues here, but let me proceed with a comment that Mr. Farrell had made earlier. I think I read you correctly. You were saying that because of the economy of scale in Canada—population size, market size and what not—we essentially need a single-system network in order to compete effectively against international conglomerates. Is that accurate?

Mr. Farrell: What we are really saying is that based on the application that Unitel made before the CRTC, we believe that our industry, as a single-facility provider, could in fact provide more benefits than were going to be proposed—we don't believe the benefits that Unitel have put in there—but we could deliver without increasing local service rates.

[*Traduction*]

Comment cela se passerait-il suivant le scénario que vous venez de proposer?

M. Farrell: Il faut tout d'abord préciser les faits. CALL-NET offrait des services de détail dans un secteur interdit par le CRTC. Cette interdiction n'était pas le résultat d'une décision du CRTC. Le partage et la revente étaient tout simplement interdits et le service offert par CALL-NET était, dans une certaine mesure, illégal. CALL-NET a fait appel à plusieurs reprises et le CRTC a finalement décidé, il y a deux ans environ, d'autoriser le partage et la revente. Ce jugement a été confirmé par la décision 90-3 du mois de mai 1990. Par conséquent, il s'agit d'une question tout à fait différente, puisque ce n'était pas un problème de concurrence. Le service offert par CALL-NET était, pour nous et pour le CRTC, un service illégal.

Mme Finestone: C'est exactement la raison pour laquelle j'ai soulevé cette question. Il s'agissait d'un service jugé illégal, mais lorsque le CRTC a prononcé sa décision, CALL-NET et Bell Téléphone s'étaient déjà adressés au Cabinet.

Nous ne savons pas ce que les techniques nouvelles vont nous apporter à l'avenir. Vous réclamez le droit de proposer une innovation au CRTC et de la mettre immédiatement en application. Vous ne voulez subir aucune contrainte de la part du CRTC, même si votre innovation peut lui paraître illégale.

M. Farrell: Pas du tout, madame Finestone. Nous réclamons simplement que la réglementation ne s'applique pas si le service que nous proposons est soumis à la concurrence, en totalité ou en partie. Nous demandons que la loi de la concurrence s'applique.

Pour ce qui est du partage et de la revente, le conseil a décidé, après avoir examiné plusieurs demandes présentées par Unitel, CNCP ou d'autres, qu'il n'était pas dans l'intérêt du public d'autoriser la concurrence dans les services interurbains, les lignes WATS, ni pour le service partagé et la revente. C'est ce qui a été décidé. Supposons que le CRTC décide que le partage et la revente, ou la concurrence dans les services interurbains, va dans l'intérêt du public. . . Eh bien, si tel doit être le cas, nous estimons que la concurrence doit être libre et ouverte et non réglementée. Voilà, pour l'essentiel, ce que nous prétendons.

M. MacWilliam: Je ne sais pas vraiment par où commencer, nous avons ouvert tellement de voies que je ne sais plus. . . Je commencerai par une remarque qu'a formulée M. Farrell un peu plus tôt. Je crois que je vous comprends: ce que vous nous dites, c'est qu'à cause de l'économie d'échelle au Canada—population, taille du marché et tout le reste—nous avons besoin d'un réseau à un système unique, afin d'être véritablement en mesure de concurrencer les conglomérats internationaux. Est-ce cela?

M. Farrell: En fait, contrairement à ce qui est énoncé dans la demande qu'Unitel a présentée au CRTC—parce que nous ne croyons pas aux avantages mis de l'avant par ce distributeur—nous croyons que notre industrie pourrait offrir encore plus d'avantages en tant que fournisseur de services uniques, et sans que nous ayons à augmenter le tarif du service local.

[*Text*]

Mr. MacWilliam: That leads me, I guess, to the last part of the question. You say right here on page 15: "Our biggest competitors are international conglomerates, providing global corporate services for multinational customers." aybe you could explain to me where the competition comes in with respect to the international conglomerates, because I don't see them having access to the markets in Canada. Perhaps I just—

Mr. Farrell: Oh, sure they do. AT & T are here, MCI are here and Sprint are here. So I am just giving you a hypothetical—

Mr. MacWilliam: Oh, yes? How do you handle the resale?

Mr. Farrell: It doesn't matter. They have private lines or whatever. Let's say they go to one of our major customers—it could be one of the banks, it could be a major manufacturer or whoever. They tell them that they can take them down to the United States on a private-line basis and then, because they have the capacity, they will deliver them overseas. What this does is bypass, first of all, the Canadian network, and as importantly, I should say, it bypasses Teleglobe.

What we are saying is that if we are going to come head to head with, say, an AT & T or an MCI or Sprint, we should not have artificial barriers that would say we can't have an ownership, say, in an overseas organization like Teleglobe. We should be able to have that so that we can go now and start telling customers like the Royal Bank or whatever that we can provide them with that capability overseas as well. But now we have to involve ourselves, we have to involve Teleglobe, and we have to involve customers, other carriers over in Britain, France and Japan. So we have an unwieldy structure here that I don't believe is in the best interests of Canada, and we should not have barriers that will continue to let that happen.

Mr. MacWilliam: I guess I was framing my question more in terms of the services within Canada, particularly with respect to the long-distance services. There is no incursion by the U.S. conglomerates into that particular area. It is more in the area of direct-service links and international linkages, is that right?

Mr. Farrell: Well, we have to be kind of careful here because today—and it is very difficult for us to police this; in fact, the only way we can do it is sample from time to time—a reseller can in fact offer to accept delivery of a customer's traffic in Buffalo and then ship it across to Seattle and up into Vancouver.

Mr. MacWilliam: So that is the bypass.

Mr. Farrell: That is the bypass. He can also tell the customer that if he delivers his traffic to him in Buffalo he will in turn deliver it to Europe, Asia, or wherever he wants, bypassing Teleglobe. Are we concerned? You are darned right we are concerned.

Mr. MacWilliam: Okay.

Mrs. Finestone: Are you going to put it in Telecom legislation?

[*Translation*]

M. MacWilliam: Eh bien, cela m'amène à la dernière partie de la question. Voici ce qu'on peut lire en page 15 de votre mémoire: «Nos plus importants concurrents sont les conglomérats internationaux qui offrent des services intégrés aux multinationales». Peut-être pourriez-vous m'expliquer où s'exerce la concurrence des conglomérats internationaux, parce que je ne crois pas qu'ils aient accès au marché canadien. Mais peut-être que. . .

M. Farrell: Bien sûr qu'ils y ont accès. AT & T est ici, de même que MCI et Sprint. C'est juste une hypothèse de travail. . .

M. MacWilliam: Ah bon? Et la revente?

M. Farrell: Ça n'entre pas en ligne de compte, ces conglomérats exploitent des lignes privées. Alors, supposons qu'ils s'adressent à un de nos grands clients, par exemple une banque ou un grand fabricant, pour lui proposer d'acheminer ses appels vers les États-Unis, par ligne privée—parce qu'ils en ont la capacité—après quoi ils achemineront le signal outremer. Cela revient à contourner le réseau canadien et, encore plus important encore, à contourner Téléglobe.

Nous estimons que, si nous devons faire concurrence à AT & T, MCI ou Sprint, nous devons alors être affranchis de toutes les barrières artificielles qui, par exemple, nous empêchent de nous lancer dans une entreprise en co-participation avec Téléglobe par exemple. D'ailleurs, nous devrions avoir la possibilité de le faire dès à présent pour commencer à dire à nos clients comme la Banque Royale ou d'autres que nous pouvons aussi leur offrir les services outremer. Pour l'instant, nous sommes obligés de passer des accords avec Téléglobe et avec d'autres télécommunicateurs en Grande-Bretagne, en France et au Japon. Nous nous retrouvons donc avec une structure beaucoup trop compliquée qui ne va pas dans le meilleur intérêt du Canada, et il n'y a aucune raison pour que nous maintenions ces obstacles.

M. MacWilliam: En fait, en vous posant ma question, je pensais beaucoup plus aux services intérieurs, notamment aux services interurbains. Et les conglomérats américains sont absents de ce marché. Par contre, ils sont beaucoup plus présents sur le marché des liaisons directes et des liaisons internationales, n'est-ce pas?

M. Farrell: Eh bien, nous devons nous montrer particulièrement prudents—et nous éprouvons beaucoup de difficulté à exercer un contrôle. En fait, le seul moyen d'y parvenir consiste à effectuer des échantillonnages de temps en temps. En effet, un revendeur peut proposer d'acheminer les signaux d'un client à Buffalo pour ensuite les faire repasser par Seattle et de là les acheminer sur Vancouver.

M. MacWilliam: C'est ce que vous appelez contourner le système.

M. Farrell: Tout à fait. Il peut également proposer au client d'acheminer ses communications téléphoniques jusqu'à Buffalo et, de là, de les diriger vers l'Europe, l'Asie ou n'importe où dans le monde, en contournant Téléglobe. Alors, il est évident que cette situation nous inquiète beaucoup.

M. MacWilliam: Très bien.

Mme Finestone: Voulez-vous inclure cet aspect dans la loi sur les télécommunications?

[*Texte*]

Mr. Farrell: Well, it is partially there, but the thing is that it is so hard to police.

The Chairman: Members and Mr. Farrell, this is an intriguing subject. As you said, it took the CRTC nine or ten weeks just to deal with one aspect of it.

• 1720

Mr. Farrell: At the hearing, yes.

The Chairman: Are we still on the national unity subject?

An hon. member: No.

An hon. member: We've haven't been on it at all.

The Chairman: I can see where this committee's going to have to get into telecommunications in a policy sense and talk about the act. I'd love to continue this. Mrs. Clancy.

Mrs. Clancy: Can I get one more question? Could I give my time to Mrs. Finestone?

The Chairman: As long as it's your time.

Mrs. Clancy: She can phrase it better. She threw it at me, and as I'm not well enough aware of it I'll let her answer it.

Mrs. Finestone: I think I may not have expressed myself clearly to you, Mary, but I'm sure you would have asked the question.

Mr. Farrell, you talked about being on the committee that's examining convergence. Has the committee arrived at enough decision-making? We were given to understand they've only had a first meeting. How can telecommunications legislation come in effectively without the study and findings of the convergence committee?

How could you have an enlightened telecommunications policy that could be reflected in telecommunications legislation, without taking a look at and having some vision for Canada in this new world, and without having some idea what you want to do about the converging technologies and what will be allowable under telecommunications legislation?

Mr. Farrell: The proposition is like a chicken and an egg. Let's look at it this way. The question at issue is whether there is convergence between, say, cable and telecommunications in the area of the local distribution network; if there is, what are the implications for the cable industry and the telecommunications industry? The question is also whether that should again be market-driven.

The fact is that fibre is available. It may not be going to the home, say, for five or ten years. The fact is that we have trials going on today, where in the south we're putting video into the home over twisted copper pairs. If you boil it down, the real issue is why shouldn't we let the market forces determine what's going to happen in the local distribution?

Mrs. Finestone: Why should we, or why shouldn't we?

[*Traduction*]

M. Farrell: Eh bien, il y est déjà, en partie, mais la chose est difficile à contrôler.

Le président: Que voilà un sujet fort intrigant. Comme vous l'avez dit, monsieur Farrell, il aura fallu neuf ou dix semaines au CRTC pour traiter de ce seul aspect.

M. Farrell: Lors des audiences, oui.

Le président: En sommes-nous encore à la question de l'unité nationale?

Une voix: Non.

Une voix: Il n'en a pas été question du tout.

Le président: Je vois très bien que le comité va devoir parler de politique des télécommunications et parler de la loi. J'ai hâte de poursuivre Madame Clancy.

Mme Clancy: Je voudrais poser une autre question, mais j'aimerais laisser à M^me^ Finestone le soin de le faire sur mon temps.

Le président: Tant qu'il s'agit de votre temps.

Mme Clancy: Elle pourra mieux la formuler que moi, c'est elle qui me l'a suggérée mais je ne suis pas assez au courant de tout cela, si bien que je préfère lui laisser la parole.

Mme Finestone: Peut-être que je ne me suis pas assez bien exprimée, Mary, mais je suis certaine que c'est la question que vous auriez posée.

Monsieur Farrell, vous avez dit que vous aviez participé aux travaux du comité chargé d'examiner la question de la convergence. Ce comité en est-il arrivé à prendre une décision? Nous avons cru savoir qu'il n'avait tenu qu'une seule réunion. Comment peut-on imaginer s'entendre sur la Loi sur les télécommunications sans s'appuyer sur les travaux ou sur les conclusions du comité chargé d'étudier la convergence?

Comment peut-on imaginer une politique éclairée en matière de télécommunications, que l'on retrouverait dans la Loi sur les télécommunications, sans avoir envisagé le rôle du Canada dans le monde, sans s'être d'abord fait une idée de ce que l'on veut dans le domaine des technologies de convergence et de ce que permettra la loi sur les télécommunications?

M. Farrell: C'est l'histoire de la poule et de l'oeuf. En fait, il faut savoir s'il y a convergence, par exemple entre la câblodistribution et les télécommunications dans le domaine des réseaux de distribution locale; si oui, il faut alors se demander quelles seront les conséquences pour ces deux industries. Il faut également se demander si la convergence doit être axée sur le marché.

Il est un fait que la technologie de la fibre optique est à présent disponible, même si elle n'entrera pas dans les foyers avant cinq ou dix ans. D'ailleurs, nous effectuons déjà des essais, comme dans le sud, où nous acheminons des signaux vidéo par câbles en cuivre à pair torsadée. En fin de compte, pourquoi ne pas laisser les forces du marché déterminer ce qui doit se passer sur le plan de la distribution locale?

Mme Finestone: Pourquoi le devrions-nous, ou ne le devrions-nous pas?

[*Text*]

Mr. Farrell: Why should we not let market forces determine? That'll be the debate that will go on under that local network convergence committee. To me that is an element of regulatory oversight, and maybe even policy. If you stop and try to answer the question—you've said if we continue to keep asking these questions, we will never have a telecommunications policy.

You have to take it with what you have, determine how important a role the market forces are going to play overall in the future in the telecommunications industry, and establish regulatory oversight to see that happens. If you're going to wait until you have all the answers to everything, we'll be sitting here in the year 2002 and wondering when we're going to have telecommunications regulation.

The Chairman: I would imagine that we're going to come back and revisit this subject in another life, in another context—

Mr. Farrell: Sure, sure.

The Chairman: —from this national unity study.

Mr. Farrell, if there are no further questions, I'd like to ask you—put you on the spot personally—what is the view among your principals, yourself and your people with respect to national unity? Is there a compelling desire to see this? It seems to me that it goes without saying, but would you like to comment? Let me ask you, would you like to express a personal vision of what the people in your organization see about the future of this country, including your people in Quebec?

Mr. Farrell: I believe our constituents are very much of the belief that Canada is a very much stronger country if all parts stay in the union. Unity is awfully important to us. If we fracture Canada, we're not going to be as strong a country as we would be if we were together.

• 1725

It is our belief that telecommunications or communications are an important element. Having that capability and allowing people to communicate using those facilities and capabilities is an important ingredient to Canada. But as far as national unity is concerned, believe me, we believe that a united Canada is the best deal we have for this country.

The Chairman: Thank you much, Mr. Farrell.

M. Hogue: Monsieur Farrell, je dois faire le commentaire suivant. Je suis un peu malheureux que vous sembliez baser la réponse aux quatre questions sur le climat économique. D'ailleurs, vous l'avez dit textuellement dans votre présentation. Avec une personne de votre stature et de votre position, j'aurais aimé qu'on puisse parler un peu plus de l'unité canadienne ou de la réalité canadienne que des aspects économiques et des lois du marché.

J'aimerais, monsieur le président, qu'on puisse revoir M. Farrell très rapidement

[*Translation*]

M. Farrell: Pourquoi ne devrions-nous pas laisser les forces du marché s'exercer? Eh bien, c'est précisément le genre de discussion qui doit se dérouler au comité chargé d'étudier la covergence dans les réseaux locaux. Selon moi, c'est une question de dispositions réglementaires, et peut-être même de politique. Si l'on ne fait que poser la question—comme vous l'avez dit, si l'on continue sans cesse à poser des questions, nous n'arriverons jamais à élaborer une politique en matière de télécommunications.

Il nous faut faire avec ce que nous avons. Nous devons déterminer jusqu'à quel point nous laisserons la loi du marché s'exercer dans l'industrie des télécommunications de demain et adopter des dispositions réglementaires pour voir ce qui se passera. Si vous attendez d'avoir toutes les réponses aux questions qui se posent, nous serons encore ici en l'an 2002 en train de nous demander quand nous disposerons d'une réglementation dans le domaine des télécommunications.

Le président: J'imagine que nous allons revenir sur cet aspect plus tard, dans un autre contexte. . .

M. Farrell: Bien sûr.

Le président: . . .dans un contexte différent de celui-ci, l'étude sur l'unité nationale.

Monsieur Farrell, et s'il n'y a pas d'autres questions, je vais vous demander, à vous personnellement, de me dire ce que vos administrateurs, vous-même et vos collaborateurs pensez de la question de l'unité nationale. Est-ce que vous êtes très fortement en faveur de l'unité? Il me semble que cela va sans dire, mais j'aimerais vous entendre. Pourriez-vous nous dire la façon dont les gens de votre organisation envisagent l'avenir de ce pays, notamment vos collaborateurs au Québec?

M. Farrell: Je suis persuadé que tous nos collaborateurs sont convaincus que le Canada sera un pays beaucoup plus fort si toutes ses composantes demeurent regroupées sous une seule bannière. Pour nous, l'unité est extrêmement importante. Si nous divisons le Canada, nous ne serons jamais un pays aussi fort que nous le serions en restant unis.

Nous croyons que les télécommunications, ou simplement les communications, sont un élément très important de l'unité nationale. En effet, il est très important de pouvoir permettre aux gens de communiquer entre eux grâce aux installations et aux moyens techniques que nous mettons à leur disposition. Quoiqu'il en soit, soyez convaincus que nous pensons qu'un Canada uni est la meilleure solution, pour tout le monde.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Farrell.

Mr. Hogue: Mr. Farrell, I must step in. I am a bit puzzled at the fact that you seem to base your answer solely on the four issues of economic climate. As a matter of fact, this is what you've stated in your presentation. I would have liked, with someone as prominent and as renowned as you are, to talk more about canadian unity and reality than about economic climates and market forces.

Mr. Chairman, I would appreciate if we could welcome back Mr. Farrell as soon as possible

[*Texte*]

if he would agree.

Je voudrais voir comment on concilie la loi du marché, AT & T, Rogers et Télécom, parce qu'en même temps qu'on vante la loi du marché, on veut restreindre Rogers et AT & T.

Mr. Farrell: The reason, Dr. Hogue, why we place so much emphasis on the importance of having the type of climate and climates that allow us to continue to invest, provide state-of-the-art telecommunications and so on is because we believe, and believe sincerely, that telecommunications is one of the most important vehicles we have in this country to allow people to communicate, to talk with one another, no matter in what part of the country they are.

Telecommunications is also a significantly important vehicle to allow our companies, whether regional, local or global based, to be able to communicate, to manage their information, to communicate with one another, and to keep on top of the direction in which a global trading is going.

This aspect is so important to the commerce of this country that we believe it's important we not undermine that capability in any way. If that belief is true, then it's also true and also follows that telecommunications will be an important ingredient in helping to keep this country as united as it is possible to keep it, because we'll keep people talking, they'll be understanding one another, and we'll be allowing people to communicate viewpoints over the capabilities we have.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Farrell, I appreciate the presentation you have made and the questions you've answered here today. I hope you will read our report with interest and will see reflected in it some of the considerations you've raised.

I would encourage you to realize that the joint parliamentary committee on a renewed Canada is meeting separately and that we are doing complementary work to their work and not necessarily replacing, usurping, or upstaging it. You may very well feel that you should also make representation to that committee, and I would encourage you to do so if you feel inclined that way. We're hopeful that they will read our report and get the flavour of all this material, but I would not want you to think this committee may be your only opening.

So with that, thank you again.

We'll call on our next witnesses, please, the representatives of the Canadian Magazine Publishers Association.

[*Traduction*]

s'il est d'accord, bien sûr.

I would like to know how we can reconcile all those elements; the market forces, AT&T, Rogers and Telecom, because while we speak highly of market forces, we want to restrict Rogers and AT&T.

M. Farrell: Eh bien, monsieur Hogue, si nous insistons autant sur la nécessité de bénéficier de toutes ces conditions et de ce climat, c'est que nous voulons être en mesure de continuer à investir, d'offrir des dernières technologies en matière de télécommunications; parce que nous sommes intimement convaincus—et c'est mon cas—que les télécommunications sont un des outils les plus importants dont nous disposions, dans ce pays, pour permettre aux gens de communiquer entre eux, de se parler, et cela sur l'ensemble du territoire.

En outre, les télécommunications sont un outil très important entre les mains de nos entreprises, qu'elles soient régionales, locales ou internationales, car elles leur permettent de communiquer, de gérer leur information et de demeurer au fait de tout ce qui se passe dans le domaine des échanges internationaux.

Cet aspect est tellement important pour les activités commerciales au Canada que nous croyons qu'il ne faut absolument pas miner notre capacité de télécommunicateurs. Si nous avons raison, alors c'est qu'il est vrai que les télécommunications peuvent être appelées à jouer un rôle important dans le maintien de l'unité nationale, autant que faire ce peu, parce que nous permettrons aux gens de continuer à se parler entre eux de se comprendre et d'échanger leurs points de vue grâce aux moyens que nous mettons à leur disposition.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Farrell, j'ai beaucoup apprécié votre exposé d'aujourd'hui ainsi que la façon dont vous avez répondu à nos questions. J'espère que vous lirez notre rapport avec intérêt et que vous pourrez ainsi constater que nous aurons tenu compte d'une partie des opinions que vous avez exprimées.

J'insiste cependant sur le fait que le comité parlementaire mixte sur le renouvellement du Canada est tout à fait distinct du nôtre et que nous effectuons un travail complémentaire au sien et que nous ne voulons ni le remplacer, ni lui voler la vedette. Peut-être estimerez-vous souhaitable de présenter également vos observations à ce comité, et je vous encourage d'ailleurs à le faire, si vous en avez l'intention. Nous espérons, d'ailleurs, que les membres de ce comité liront notre rapport, pour se faire une idée de ce dossier, mais je ne voudrais surtout pas que vous pensiez que notre comité est la seule tribune où vous pouvez intervenir.

Cela dit, encore une fois merci.

Nous allons passer à nos prochains témoins, les représentants de la Canadian Magazine Publishers Association.

[*Text*]

• 1730

• 1732

The Chairman: Order, please.

I'd like to welcome the representatives of the Canadian Magazine Publishers Association. Lynn Cunningham is President of the association and Executive Editor of *Toronto Life* magazine. Jeff Shearer is Chairman of Political Affairs and publisher of *Saturday Night* magazine. I just had lunch with Charlotte Gray today, so I know your magazine. Catherine Keachie is Executive Director of the association.

Welcome, each of you. We're pleased to have you. You are aware of the terms of reference of the study that we're conducting. I'd urge you if the members of the committee stray away from the subject, to put them back on track with your answers.

Mr. MacWilliam: Was that an admonition?

The Chairman: No, no, that was just trying to keep it light. I've been long ago defeated as chairman. I'm just coasting. I'm just a jellyfish here.

We are pleased to have you. Do we have copies of the presentation?

Mr. Jeff Shearer (Chairman, Political Affairs, Canadian Magazine Publishers Association): You do not, but the moment our remarks are complete, which will be in just a few minutes, we'd like to pass out a document. We will distil the document you are about to get in the next 10 minutes of our talk.

We are pleased to be here to address the fundamental questions your committee has raised about Canadian magazines and their role in Canadian unity. After our opening remarks, as I say, we'll table our submission, from which my remarks have been distilled, as well as some other documents for your information.

We'd like to start with the questions your committee has asked. Do Canadian magazines foster Canadian unity? Do we contribute to the development of a shared Canadian identity, a state of pride in Canadian citizenship? These are the questions to which the Canadian Magazine Publishers Association have been asked to respond to in its brief to your committee.

• 1735

Let me begin by quoting from the 1970 Special Senate Committee on Mass Media:

> Magazines constitute the only national press we possess in Canada. Magazines add a journalistic dimension which no other medium can provide—depth and wholeness and texture... Magazines, because of their freedom from daily deadlines, can aspire to a level of excellence that is seldom attainable in other media. Magazines, in a different way from any other medium, can help foster in Canadians a sense of themselves.

[*Translation*]

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Je souhaite la bienvenue aux représentants de la Canadian Magazine Publishers Association: Lynn Cunningham, présidente de l'association et directrice de la rédaction du magazine *Toronto Life*; Jeff Shearer, président des Affaires politiques et éditeur du Magazine *Saturday Night*. J'ai d'ailleurs déjeuné en compagnie de Charlotte Gray, aujourd'hui, de sorte que je connais votre magazine—et Catherine Keachie, directrice administrative de l'association.

Bienvenue à tous. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous. Vous connaissez le mandat qui nous a été confié pour cette étude et je vous invite, au cas où les membres du comité divergeraient, à les ramener dans le droit chemin dans les réponses que vous leur donnerez.

M. MacWilliam: C'est une remontrance?

Le président: Pas du tout, je plaisantais. J'ai déjà été remis en question en tant que président, il y a déjà longtemps de cela, alors je me protège.

Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous. Avez-vous des exemplaires de votre exposé.

M. Jeff Shearer (président, Affaires politiques, Association canadienne des éditeurs de périodiques): Non, pas pour l'instant, mais dès que nous en aurons terminé avec notre exposé, dans quelques minutes, nous vous remettrons un document. Mais, dans les dix prochaines minutes ou à peu près, nous nous proposons de le «prédigérer» pour vous.

Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de vous rencontrer pour parler des questions fondamentales qui concernent les magazines canadiens et leur rôle dans l'unité nationale. Comme je le disais, après nos remarques d'introduction, nous vous remettrons notre mémoire dont j'aurai tiré intervention, ainsi que d'autres documents.

Nous allons commencer par les questions que votre comité a posées. Est-ce que les magazines canadiens favorisent l'unité nationale? Contribuons-nous au développement d'une identité canadienne commune, de la fierté d'être citoyens canadiens? Voilà donc les questions auxquelles la Canadian Magazine Publishers Association a répondu dans son mémoire.

Je commencerais par vous citer un extrait d'un procès-verbal de 1970 du Comité sénatorial spécial sur les mass-médias:

> Les magazines constituent le seul instrument de presse national que nous possédions au Canada. Ils ajoutent une dimension journalistique qu'aucun autre organe ne possède: profondeur, relief et authenticité. Parce que les magazines ne sont pas tenus de respecter des délais quotidiens, ils peuvent viser à l'excellence que d'autres médias atteignent rarement. Les magazines, et d'une façon tout à fait différente des autres média, peuvent permettre aux Canadiens de prendre conscience de ce qu'ils sont.

[*Texte*]

Yes, without question, a domestically produced and controlled magazine industry is central to our view of ourselves as Canadians. In fact, the analogy of a marriage has often been used in considering the dilemma of Canadian unity. If this country, this sparsely populated, regionally diverse collection of communities, is analogous to a family, then what role do we, the magazine industry, play? We are the keepers of the family lore, the chroniclers of the family tree, with its marriages, its births and its deaths. We are the interpreters of family triumphs and tragedies, the record-keepers and story-tellers. For without its roots, its stories, a family is nothing more than a collection of independent entities. It is the experiences shared through our lore that formalize our relationships, that bond us one to the other, that make us a family—not always content, God knows, but with a recognition of our interdependence and unique family background.

Just who is the association behind our Canadian magazines? The CMPA is 300 consumer magazines. We reach over 70% of Canadians in any given month and have a combined annual circulation of 183 million copies. We are 52 arts magazines, 7 business magazines, 4 children's magazines, 16 feminist magazines, 56 literary magazines, 46 news and opinion magazines, 31 scholarly magazines, 73 special-interest magazines—as diverse as health, parenting, the environment, gardening and history—and finally, 19 sports and outdoor magazines.

We are also 35 magazines that publish in French or a combination of French and English. We are the most Canadian of all Canadian culture, where 93% of our editorial content is written by Canadians and 94% of our illustrations and photography is produced by Canadians.

We are subscription order experts. We have been muscled off of our own domestic news-stands by high-circulation American publications. Consequently, we have become world leaders in subscription sales. We are masters at producing a lot with a little, of stretching financial resources to their limits.

How, specifically, do we contribute to national unity? Magazines are a means through which Canadians communicate our view of ourselves and our place in the world to each other. We are unique from other media in that our longer deadlines allow us the opportunity for in-depth research and analysis of issues for interpretation of events in a broader context. Our magazines celebrate Canadian achievements. They profile Canadians who have made a difference and explore the international arena from a uniquely Canadian perspective.

[*Traduction*]

Il ne fait aucun doute qu'une industrie du magazine, exploitée par des Canadiens et contrôlée par des intérêts canadiens, est essentielle à la vision que nous avons de nous-mêmes en tant que Canadiens. En fait, on utilise souvent la métaphore du mariage à propos de l'unité nationale. Notre pays, relativement peu peuplé, qui regroupe des collectivités toutes aussi différentes les unes que les autres, s'apparente à une famille et l'on peut se demander le rôle que notre industrie du magazine peut jouer au sein de cette famille. Eh bien, nous sommes les gardiens des traditions familiales, les généalogistes qui consignent les mariages, les naissances et les décès. Nous sommes les interprètes des moments de gloire et des heures tragiques de la famille, les archivistes, les compteurs. En effet, sans ces racines et ces histoires, la famille n'est rien de plus qu'un regroupement d'entités indépendantes. C'est l'expérience partagée par le biais de nos coutumes qui nous permet de formaliser nos relations, de nous unir les uns aux autres, qui fait que nous sommes une famille dont les membres ne sont pas toujours très contents, comme nous le savons, mais qui n'en reconnaissent pas moins notre interdépendance et notre bagage familial unique.

Mais alors, me direz-vous, qui est l'association qui se cache derrière les magazines canadiens? Il s'agit de la CMPA qui représente 300 périodiques d'intérêt général. D'un mois sur l'autre, nous sommes lus par 70 p. 100 de la population canadienne et notre tirage annuel combiné est de 183 millions d'exemplaires. Nous comptons 52 magazines d'art, 7 magazines d'affaires, 4 magazines pour enfants, 16 magazines pour femmes, 56 magazines littéraires, 46 magazines d'information et d'opinion, 31 magazines érudits, 73 magazines spécialisés—qui traitent de domaines aussi variés que la santé, l'art d'être parent, l'environnement, le jardinage et l'histoire—et, enfin, 19 magazines d'activités sportives et de plein air.

Nous comptons également 35 périodiques publiés en français ou dans les deux langues. Nous sommes les représentants les plus canadiens de la culture canadienne puisque 93 p. 100 de notre contenu éditorial est rédigé par des Canadiens et que 94 p. 100 de nos illustrations et de nos photographies sont produites également par des Canadiens.

Nous sommes des experts dans le domaine de l'abonnement. En effet, nous avons été évincés de nos propres kiosques à journaux par les publications américaines à fort tirage. Cela étant, nous avons été contraints de devenir les chefs de file mondiaux dans le domaine de la vente par abonnement. Nous nous sommes également rendus maîtres dans l'art de produire beaucoup avec peu, d'exploiter au maximum les ressources financières dont nous disposons.

Voyons à présent quelle est notre contribution particulière à l'unité nationale. C'est grâce aux périodiques que les Canadiens nous font part de la façon dont ils se perçoivent eux-mêmes et de la place qu'ils occupent dans le monde. Nous sommes tout à fait différents des autres médias, car les délais confortables dont nous disposons nous permettent d'effectuer une recherche et une analyse en profondeur des dossiers abordés afin d'interpréter les événements dans un contexte large. Nos magazines consacrent les réalisations des Canadiens, ils publient des portraits de Canadiens qui marquent notre quotidien et explorent la scène internationale selon une perspective tout à fait canadienne.

[*Text*]

Indeed, the contributions of *Maclean's* or *Canadian Business* or *Canadian Living* are obvious, but our smaller, more specialized magazines have an important role to play as well. They bring together sub-communities from coast to coast: horse lovers in Montreal with horse lovers in Thunder Bay, photography buffs in Yarmouth with photography buffs in Kelowna, environmentalists in St. John's with environmentalists in Prince Albert. These publications cross all provincial borders, knitting together readers from coast to coast, some according to special cross-regional interests, but all from a uniquely Canadian perspective.

Without Canadian magazines, readers would be forced to rely on foreign, largely American publications for our view of ourselves and the world. If we relied on information about Canada from American magazines, a reader could be forgiven for assuming that Canadians played no role in the Gulf War, supposing that the only business people in Canada are the Reichmanns and Robert Campeau, and concluding that Canadian national unity is considerably less important than Louisiana gubernatorial candidate David Duke's plastic surgery and dubious past.

• 1740

This is not to imply malicious motives on the part of the foreign magazine industry. It is simply a fact of life that Canadian concerns are of little interest south of the border, except insofar as they have an impact on American concerns.

It is the job of Canadian magazines, produced in Canada by Canadians, to inform Canadians about our role in international affairs, our business successes and challenges, and our national concerns. This is our family lore. We cannot trust it to anyone else, even our American cousins.

The Canadian magazine industry is a remarkable success story. Faced with overwhelming news-stand competition from well-financed American publishing giants, our magazines have taken to the mails and become world leaders in subscription sales. In fact, fully 71% of Canadian magazine titles do not appear on news-stands anywhere in this country. Of Canadian magazines circulated in 1987, only 6% were sold off the news-stand—not our choice, but simply the result of publishing magazines in the same language just north of the most intrusive national culture in the world today.

We've nevertheless managed to capture 40% of the Canadian magazine market, with 60% to go. This is despite the barriers of geographically scattered markets, a relatively small population and high per unit costs in comparison with American publications.

[*Translation*]

Les contributions de magazines comme *Maclean's*, *Canadian Business* ou *Canadian Living* sont évidentes mais nos périodiques plus modestes, plus spécialisés, jouent également un rôle important. Ils permettent de rapprocher des composantes de notre société, d'un océan à l'autre: les amateurs de chevaux de Montréal avec ceux de Thunder Bay, les mordus de photographie de Yarmouth avec ceux de Kelowna, les écologistes de St. John's avec ceux de Prince Albert. Toutes ces publications, qui ne sont pas limitées par les frontières interprovinciales, permettent d'établir le lien entre les lecteurs d'un océan à l'autre, parfois autour de questions d'intérêt commun, mais dans tous les cas autour d'une perspective canadienne unique.

Sans les magazines canadiens, les lecteurs devraient se rabattre sur les publications étrangères, principalement américaines, et ce, pour obtenir une vision d'eux-mêmes et du reste du monde. Si nous devions compter sur les magazines américains pour être renseignés sur le Canada, nous devrions alors excuser nos compatriotes de croire que notre pays n'a joué aucun rôle dans la Guerre du Golfe, de penser que les seuls hommes d'affaires au Canada sont les Reichmanns et Robert Campeau, et de conclure que l'unité nationale est nettement moins importante que les chirurgies plastiques et le passé douteux d'un David Duke qui brigue le poste de gouverneur de la Louisiane.

Je ne veux pas dire par là que l'industrie étrangère du périodique est animée de motifs malsains, mais simplement que les préoccupations canadiennes présentent fort peu d'intérêt au sud de la frontière, sauf s'ils ont une incidence sur la vie américaine.

Les magazines canadiens, produits au Canada par des Canadiens, ont pour tâche d'informer nos compatriotes sur le rôle qu'ils jouent dans les affaires internationales, sur nos réussites et nos défis commerciaux et sur nos préoccupations d'ordre national. C'est notre patrimoine familial. Nous ne pouvons nous fier à personne d'autre, même pas à nos cousins américains.

L'industrie canadienne du magazine est un exemple de réussite remarquable. Face à l'invasion de nos kiosques par les géants américains de l'édition, parfaitement financés, nous avons dû avoir recours à la poste, ce qui nous a permis de devenir les chefs de file mondiaux dans le domaine de la vente par abonnement. En fait, 71 p. 100 des périodiques canadiens ne sont distribués dans aucun kiosque du pays. Des magazines distribués en 1987, 6 p. 100 seulement étaient vendus en kiosques, non pas par choix, mais simplement parce que nous nous trouvons au nord d'une des cultures nationales les plus envahissantes du monde à l'heure actuelle, une culture dont nous partageons la langue.

Quoi qu'il en soit, nous sommes parvenus à nous emparer de 40 p. 100 du marché canadien du magazine, mais il nous en reste encore 60 p. 100 à conquérir. Et tout cela malgré tous les inconvénients que constitue un marché réparti sur un aussi vaste territoire, une population relativement peu importante et des coûts de production unitaires élevés par rapport aux publications américaines.

[*Texte*]

The reality is that American magazines recover their editorial, their production, and their overhead costs in their own American operations. When it comes time to export, additional editorial costs are non-existent. The economies of scale mean that producing a copy of that publication for the Canadian market is very inexpensive.

The Canadian magazine industry has in the past enjoyed the support of successive federal governments through the implementation of cost-effective, successful legislation aimed at maintaining access to our own markets in our own country. They include section 19 of the Income Tax Act and tariff item 9958, both related to supporting domestic advertising, as well as exclusion from sales tax and a favourable postal rate.

Despite our success in capturing a significant share of our own domestic market, the Canadian magazine industry is not an immensely profitable one. According to Statistics Canada, the average industry pre-tax profit was just 4% in 1988-89.

They, ladies and gentlemen, were the good years. In today's recessionary climate, the number of previously profitable magazines pushed into a loss position has risen dramatically. Many large publishers are no longer in a position to continue to provide support to their smaller and less profitable magazine properties.

Recent years have seen the erosion of the industry's legislative support, with changes to postal rates and the imposition of the GST on magazines. We're encouraged, however, by the repeated assertions of the federal government that culture is not on the table at the North American free trade agreement talks and that section 19 of the Income Tax Act and tariff item 9958 will remain intact.

But we're compelled to point out that recent government erosion has already had a profoundly negative effect on our industry. We're undertaking a study of the specific effects of the GST on magazine circulation.

A study of the specific effects on revenue: even in advance of having the results of that study, it seems clear that the GST has had a devastating impact on our industry and our ability to fulfil our role as communicators of Canada's national lore. Profits are down, circulation is down, and magazine advertising has plunged by an estimated 30% in a two-year period. In the first four months of 1991, more than 50 magazines—50 magazines—simply stopped publishing.

The difficulty faced by our publishers is that it's risky to raise the alarm about the crisis the industry is actually facing. Even the whisper of financial difficulty is enough to prompt the defection of advertisers and potential subscribers turning whisper into immediate reality. With the loss of each magazine, this country loses another forum for communication. We lose the ability to develop our own writers, our photographers, our illustrators, who are the country's interpreters of ourselves, and we lose a piece of the picture that is Canada.

[*Traduction*]

En réalité, les magazines américains couvrent leurs coûts de rédaction, de production et leurs frais généraux grâce à leurs seules activités nationales, si bien que presqu'aucun autre coût éditorial ne vient s'ajouter aux numéros exportés. Grâce aux économies d'échelle, la production d'un exemplaire destiné au marché canadien leur coûte presque rien.

Par le passé, l'industrie canadienne du périodique a bénéficié de l'appui des gouvernement fédéraux qui se sont succédé, sous la forme de mesures législatives efficaces destinées à nous permettre de garder l'accès à nos propres marchés nationaux. Je veux notamment parler de l'article 19 de la Loi sur l'impôt sur le revenu et du poste tarifaire 9958 qui était destiné à favoriser la publicité nationale, à nous exempter de la taxe de vente et à nous permettre de bénéficier de tarifs postaux avantageux.

Même si nous avons réussi à acquérir une part importante de notre marché intérieur, l'industrie canadienne du magazine n'est pas particulièrement rentable. Selon Statistique Canada, le bénéfice moyen avant impôt, dans l'industrie, n'était que de 4 p. 100 en 1988-1989.

Et ces années, mesdames et messieurs, étaient de bonnes années. Dans le climat de récession que nous connaissons actuellement, le nombre de magazines qui étaient jadis rentables et qui fonctionnent maintenant à perte, a augmenté considérablement. Plusieurs éditeurs importants ne sont plus en mesure de tenir à bout de bras leurs petits périodiques moins profitables.

Ces dernières années, nous avons vu s'effriter l'appui législatif accordé à l'industrie, notamment avec l'augmentation des tarifs postaux et l'application de la TPS aux magazines. Les affirmations répétées du gouvernement fédéral, qui nous assure que la culture ne sera pas inscrite à l'ordre du jour des négociations sur l'accord de libre-échange nord-américain et que l'article 19 de la Loi sur l'impôt sur le revenu, ainsi que le poste tarifaire 9958 seront intouchés nous encouragent.

Force nous est toutefois de constater que le retrait récent de l'appui que nous avait jusqu'ici accordé le gouvernement a déjà eu un effet négatif profond sur notre industrie. D'ailleurs, nous avons entrepris une étude des effets particuliers de l'application de la TPS aux magazines.

Bien que nous ne disposions pas des résultats définitifs de cette étude, il ressort clairement que la TPS a eu un effet catastrophique sur notre industrie et sur notre capacité d'assumer notre rôle de communicateurs de la tradition nationale canadienne. Nos bénéfices sont en diminution de même que notre tirage, et la publicité a chuté de quelque 30 p. 100 en deux ans. Dans les quatre premiers mois de 1991, plus de 50 magazines—je dis bien 50!—ont cessé d'être publiés.

Pour nos éditeurs, la situation est particulièrement délicate, car il est risqué de tirer le signal d'alarme au sujet de la crise que traverse notre industrie. La moindre rumeur de difficulté financière suffirait à provoquer la désertion des annonceurs et des abonnés potentiels, ce qui transformerait immédiatement la rumeur en réalité. Or, pour chaque magazine qu'il perd, notre pays perd également une tribune. Nous perdons notre capacité de former nos propres rédacteurs, nos photographes et nos illustrateurs qui sont les interprètes de notre réalité canadienne... et nous perdons un morceau du portrait qu'on le Canada.

[*Text*]

• 1745

We have been asked to consider ways in which government programs or initiatives could be modified or restructured to enhance our contribution to Canadian unity. The answer is simple and consists of only three parts, but they are large ones. One, remove the GST from magazines and books; two, ensure that we can mail to our subscribers throughout the country affordably and swiftly; and, three, keep culture off the table at the North American free trade negotiations.

As you have no doubt heard from other cultural industries, it is the CMPA's belief that the responsibility for nurturing and fostering a national culture must largely rest with the federal government. Transferring that responsibility to the provinces could only result in a fracturing of the cultural web at a time when strengthened ties are essential. In the case of the magazine industry much of the support so critical to our birth and growth is exclusively of a federal nature and, as such, would be impossible to administer at a provincial level.

The Canadian magazine industry continues to face challenges in its quest to reach Canadian readers. Subscription prices have been pushed beyond their limits by the GST and rising postal rates, and American publications remain a formidable presence on the news-stands and even through the mails. We have no desire to limit the access of readers to foreign publications but, at the same time, it is imperative that the federal government take action to guarantee the access of readers to Canadian publications.

We are confident that with consistent, stable, and sensible support at the federal level, we will be able to continue to reach Canadians to collect their stories, reflect their realities, and communicate a uniquely Canadian viewpoint on domestic and international issues.

This is our industry's contribution to national unity: in the words of the Davey committee report, "To foster in Canadians a sense of themselves". Why, one might ask, should the family stay together if we lose a sense of who we are? Canadian magazines are that medium and they provide that message. Thank you.

I would like to table three documents. One is a catalogue of our member magazines, and I think you will find surprising how many titles you may not be familiar with.

Ms Lynn Cunningham (President, Canadian Magazine Publishers Association): Subscription forms, too.

Mr. Shearer: You can subscribe once you receive that catalogue.

[*Translation*]

On nous a invités à songer aux moyens de modifier ou de restructurer les initiatives ou les programmes gouvernementaux, pour nous permettre de mieux contribuer à l'unité canadienne. Les éléments de réponse, au nombre de trois, sont fort simples mais déterminants. Tout d'abord, il faut supprimer la TPS sur les périodiques et les livres; deuxièmement, il faut nous permettre d'envoyer nos produits à nos abonnés, partout au pays, de façon rapide et à un prix abordable; troisièmement, il ne faut pas que la culture soit abordée dans le cadre des négociations sur le libre-échange nord-américain.

À l'instar d'autres industries culturelles, la CMPA estime que c'est au gouvernement qu'incombe essentiellement la responsabilité de nourrir et de favoriser l'unité nationale. Le transfert de cette responsabilité aux provinces ne peut que donner lieu à une déchirure de notre tissu culturel, à une époque où il faut, au contraire, renforcer la trame. Dans le cas de l'industrie du périodique, la majeure partie de l'aide que nous recevons, essentielle à notre naissance et à notre croissance, nous parvient surtout du gouvernement fédéral et ne pourrait donc être administrée à l'échelon provincial.

Notre industrie fait face à des défis permanents dans sa quête de lecteurs canadiens. Les prix de nos abonnements ont dû être augmentés au-delà de la limite acceptable à cause de la TPS et de l'augmentation des tarifs postaux, alors que les publications américaines demeurent très présentes dans les kiosques, et même sur le marché de l'abonnement. Il n'est pas question de limiter la pénétration des publications étrangères, mais il est impératif que le gouvernement fédéral prenne les mesures voulues pour garantir l'accès aux publications canadiennes.

Nous ne doutons pas que, moyennant un appui raisonnable et constant du gouvernement fédéral, nous parviendrons à rejoindre les Canadiens pour publier leurs histoires, nous faire le reflet de leur réalité et exprimer le point de vue particulier des Canadiens sur toutes les questions intérieures et internationales.

La contribution de notre industrie à l'unité nationale se résume dans ce corps de phrase extrait du rapport du Comité David: «Permettre aux Canadiens de prendre conscience de ce qu'ils sont». Pourquoi notre famille devrait-elle demeurer unie si nous perdons le sens même de notre identité. Les magazines canadiens sont la réponse à ce dilemme, ce sont eux qui peuvent nous permettre de communiquer le message. Merci.

J'aimerais déposer trois documents: tout d'abord un catalogue de nos magazines membres—je crois que vous serez surpris du nombre de titres que vous y trouverez et que vous ne connaissez pas. . .

Mme Lynn Cunningham (présidente, Association canadienne des éditeurs de périodiques): Ainsi que des formulaires d'abonnement.

M. Shearer: Vous pourrez vous abonner après avoir reçu ce catalogue.

[*Texte*]

The second document is a recently released document prepared for Mr. Wilson on the importance of section 19 of the Income Tax Act, of which we have copies for you in case you haven't seen the act. And the third document is a copy of my remarks today in a somewhat fuller presentation. We also brought scores of magazines to demonstrate the variety and vitality of Canadian magazines. And we would welcome your questions.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Shearer, that was a very comprehensive and very interesting presentation, and I am looking forward to receiving it in written form. I tried to make note of some of the magazine sections you identified, but you lost me very quickly.

Do any of the large magazine organizations, such as Thomson Newspapers or Southam, belong to your group?

Ms Cunningham: Those companies are newspaper publishers.

The Chairman: I know they are, but they also have magazines. Thomson has a vast range of industry magazines and so on.

Ms Cunningham: Ours is a consumer magazine association.

Ms Catherine Keachie (Executive Director, Canadian Magazine Publishers Association): It involves strictly magazines that people, the readers of the nation, buy for their interest. This is not simply—

The Chairman: Representing consumer magazines would be a good way to describe the association, then. There are no trade magazines.

Ms Cunningham: Maclean-Hunter's publications are members of our association and so is Télémedia.

Ms Keachie: The association is for consumer magazines, so *Chatelaine* and *Maclean's* are members of our association, but the *Heavy Construction News* would be a member of—

Mrs. Finestone: QUEBECOR?

Ms Keachie: We don't have any QUEBECOR members.

The Chairman: You count your members on the basis of the magazine being the member, not the publisher.

Mr. Shearer: That's correct.

• 1750

Ms Cunningham: There is a parallel organization, the Canadian Business Press, to which the Southam publications belong.

The Chairman: That's fine. Am I correct that you identify your membership by the magazine?

Mr. Shearer: Yes, and the 500 consumer magazines that are published in this country—300 of which are members of our association—are all by definition more consumer than they are trade oriented. The trade magazines are a distinct group among themselves. We work with them and deal with them but they are basically a different type of magazine.

[*Traduction*]

Deuxièmement, un document récent préparé à l'intention de M. Wilson et traitant de l'importance de l'article 19 de la Loi sur l'impôt sur le revenu, dont nous avons des photocopies, au cas où vous n'auriez pas lu la loi. Et, troisièmement, la version imprimée et augmentée de mon exposé. Nous avons également apporté une grande quantité de magazines afin de vous donner une idée de la diversité et de la vitalité de notre industrie. Nous serons à présent très heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Shearer, votre exposé était très complet et particulièrement intéressant et j'ai hâte d'en lire la version imprimée. J'ai essayé de prendre note de certaines des catégories de magazines que vous nous avez cités, mais vous m'avez pris de vitesse.

Est-ce que des groupes importants comme Thomson ou Southam font partie de votre association?

Mme Cunningham: Il s'agit de compagnies de publication de journaux.

Le président: Je sais, mais ils ont également des périodiques. Thomson publie également tout un éventail de magazines.

Mme Cunningham: Nous sommes une association de périodiques d'intérêt général.

Mme Catherine Keachie (directrice exécutive, Association canadienne des éditeurs de périodiques): Nous représentons uniquement les magazines que les lecteurs achètent par simple intérêt. Il n'est pas simplement. . .

Le président: Donc, on pourrait dire que vous représentez uniquement les magazines d'intérêt général, et non les magazines professionnels.

Mme Cunningham: Les publications Maclean-Hunter sont membres de notre association, ainsi que Télémédia.

Mme Keachie: De même, *Chatelaine* et *Maclean's*, alors que *Heavy Construction News* serait membre de. . .

Mme Finestone: QUÉBÉCOR?

Mme Keachie: Non, nous ne représentons pas les membres de QUÉBÉCOR.

Le président: Vous comptez vos membres en fonction du magazine, et non de l'éditeur.

M. Shearer: C'est exact.

Mme Cunningham: Il y a aussi une organisation parallèle, la Canadian Business Press, à laquelle appartient le groupe Southam.

Le président: Parfait. Donc, le nombre de vos membres correspond au nombre de titres que vous représentez.

M. Shearer: C'est exact, et des 500 périodiques d'intérêt général publiés au Canada, 300 sont membres de notre association et tous seront, par définition, plus orientés vers le grand public que vers les professions. Les magazines professionnels constituent un groupe en soi. Nous travaillons d'ailleurs en collaboration avec ce groupe, bien que les magazines qu'il représente soient foncièrement différents des nôtres.

[*Text*]

Mr. MacWilliam: Let me congratulate you on a first-class presentation. I was delighted to have the opportunity to listen to the comments. I agree unanimously with the concerns that you've addressed and I appreciate your taking the time to formulate them in such a powerful manner.

I want to go right to the heart of a matter that is of great concern to the publishing industry today, and that is the government's intention to eliminate postal subsidies. How you perceive the impact of the elimination of those subsidies on the industry?

Ms Cunningham: In a word, it is potentially devastating. You've heard about the financial realities under which we operate. As Jeff indicated, in the years that were good for us the pre-tax profit was 4%. In fact, for the majority of publications with revenues under $1 million, they are already in an operating loss position. With postal increases measured at 30¢ or 40¢ per copy, many magazines that are now on the brink will simply go over it. It's of great concern to us.

Mr. MacWilliam: Do you have any hard numbers as to how many magazines would be put into a foreclosure situation by the loss of these subsidies?

Ms Cunningham: Frankly, at the moment there are very few consumer magazines in the country that are making any money whatsoever. We're reluctant to name names for reasons that our brief outlines, but the combination of the recession and the GST has had a devastating impact on our industry. We see the GST as being more at fault than is the recession, simply because we didn't see this decline in revenues in the last recession. We're losing money both in terms of advertising and in terms of our circulation. Both sides of revenue are declining, so we're already in an extraordinarily tenuous position. One more factor will clearly be sufficient to push a number of publications over the edge.

Mr. Shearer: The intention of the government to develop a replacement program for the existing postal subsidy program is obviously an extraordinarily important development for us, and in the next couple of years, until the existing postal subsidy program vanishes... It is coming off as of next March and April. We need that replacement program. That has to be in place or there will be an absolutely devastating effect on the magazine industry, especially when uniquely Canadian magazine publishers have a higher proportion of magazines going through the mails than any other country in the world.

Ms Keachie: For all the obvious reasons.

Mr. Shearer: We had to find a way, because we couldn't compete in our own news-stands. We don't have the option as they do in the U.S., the U.K. or in other countries where they could simply put more magazines on the news-stand make them available that way. We don't have access to our own news-stands.

[*Translation*]

M. MacWilliam: Permettez-moi de vous féliciter pour cette présentation de tout premier ordre. Je me suis délecté de vous entendre. Je suis tout à fait d'accord avec les préoccupations que vous avez mentionnez et j'apprécie que vous ayez pris le temps de venir les formuler de façon aussi déterminée.

Passons à présent au fond même des préoccupations actuelles de l'industrie de l'édition, à savoir l'intention du gouvernement de mettre fin à son programme des tarifs postaux préférentiels. Selon vous, quelle incidence la disparition de ce programme aura-t-elle sur l'industrie?

Mme Cunningham: En un mot: catastrophique! On vous a parlé des réalités financières qui sont les nôtres; comme Jeff vous l'a dit, dans les bonnes années, notre bénéfice avant impôt était de 4 p. 100. En fait, la majorité des publications qui ont un chiffre d'affaires inférieur à un milliard de dollars fonctionnent déjà à perte. Une augmentation des tarifs postaux de 30c. à 40c. par exemplaire entraînerait la chute de plusieurs magazines qui sont actuellement à la limite de la rentabilité. Et cela nous préoccupe énormément.

M. MacWilliam: Avez-vous des statisques à nous communiquer quant au nombre de magazines risquant d'être acculés à la fermeture à la suite de la disparition de ce programme?

Mme Cunningham: Pour vous dire bien honnêtement, il n'y a que très peu de périodiques d'intérêt général qui fassent actuellement des profits au pays. Nous hésitons à vous communiquer des noms, pour les raisons que nous invoquons dans notre mémoire, mais croyez bien que l'effet combiné de la récession et de l'application de la TPS a été catastrophique pour notre industrie. D'ailleurs, nous estimons que la TPS est beaucoup plus responsable de nos déboires que la récession, parce que nous n'avons pas enregistré le même déclin des chiffres d'affaires lors de la dernière récession. Nous perdons de l'argent en publicité et en tirages. Nous perdons de l'argent sur les deux fronts, si bien que nous nous retrouvons dans une situation particulièrement délicate. Un seul élément supplémentaire suffira à faire basculer plusieurs publications dans le précipice.

M. Shearer: L'intention du gouvernement fédéral d'adopter un programme pour remplacer l'actuel programme des tarifs postaux préférentiels est une nouvelle très importante à nos yeux et, dans les deux ans à venir, jusqu'à ce que le programme des tarifs postaux préférentiels soit supprimé... En fait, il doit être supprimé en mars-avril prochain. Il nous faut absolument le programme de remplacemen promis. Il faut qu'il soit alors en place ou les conséquences pour notre industrie du périodique seront catastrophiques, surtout que c'est au Canada, comparativement à d'autres pays, que l'on enregistre la plus forte proportion de magazines distribués par la poste.

Mme Keachie: Et pour des raisons évidentes.

M. Shearer: Nous devons trouver une solution, puisque nous ne pouvons pas faire concurrence aux magazines étrangers dans nos propres kiosques. Nous n'avons pas la possibilité, contrairement à ce qui se fait aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres pays, de déposer simplement plus de magazines en kiosques et de les distribuer de cette façon. Nous n'avons tout simplement pas accès à nos propres kiosques.

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: Has your association submitted any proposals to the government regarding what it feels should be an appropriate replacement program? Have you had any consultation with government?

• 1755

Ms Cunningham: We are in close touch with Department of Communications officials regarding this and we've met with the current minister several times.

Our first proposal was not to touch something that was working very well, given that our advice on this front wasn't heeded. Our current concern is that some program be in the works. At present there is no such program. There is no such planning and 1994 may seem like some distance away. It isn't.

Ms Keachie: It's so vast and complex, the postal codes. . .the way they affect different people. It's so Byzantine that it takes an almost actuarial understanding to make any sense of this, but it's critical to the publishers and it's going to take a lot of expertise to fund.

If the intention is to take the postal subsidies and withdraw them from the post office with the clear and stated intention of giving them directly to the publishers in order to buy distribution, it's going to have a neutral impact on the publishers of the nation. It is going to be a very complex and very difficult task, and it takes a lot of planning. So far we don't know how this replacement program is going to be approached. All we know is that at the moment postal costs are cheap, have always been cheap and it's built into the infrastructure of the industry. If distribution is not cheap, portions of our industry go down like a stone within a couple of issues.

Mr. Shearer: For almost all our magazines in Canada cheap postal rates is the only real plus we have to work with.

Ms Keachie: The only gift.

Mr. Shearer: When you think about what the government provides us, cheap postal rates is it.

Ms Cunningham: In fact, those cheap postal rates is money that benefits the readers. It enables the publishers to reach readers. It's not money that goes into the pockets of the publishers in any way.

Mr. MacWilliam: I can't recall the exact details of the phase-out of these subsidies, but you gave an indication that it's already starting to take bite.

My question is how much of a bite it is going to take within this interval of time before this supposed replacement program takes shape, if it in fact ever does. Will it do substantial harm to the industry and, if so, how much?

[*Traduction*]

M. MacWilliam: Votre association a-t-elle soumis des propositions au gouvernement pour lui exposer ce que serait un programme de remplacement adéquat? Avez-vous été consultés par le gouvernement?

Mme Cunningham: Nous entretenons des rapports étroits avec les fonctionnaires du ministère des Communications relativement à ce dossier et nous avons déjà rencontré plusieurs fois l'actuel ministre.

Notre première proposition était qu'on ne touche pas à quelque chose qui fonctionnait bien, étant donné que nos conseils sur ce front n'avaient pas été suivis. Nous aimerions que l'on commence à envisager un programme qui pourrait être mis en place, car il n'en existe aucun à l'heure actuelle. Il ne se fait aucun travail de planification, et l'année 1994 semble peut-être assez loin, mais elle ne l'est pas.

Mme Keachie: C'est si vaste et si complexe, les codes postaux. . . Les différentes façons dont ils touchent les gens. C'est si bizantin qu'il faut presque en avoir une analyse actuarielle pour pouvoir y comprendre quelque chose, mais c'est critique pour les éditeurs et son financement va exiger de grandes compétences.

Si l'intention visée est de prendre les tarifs postaux préférentiels et de les retirer du bureau de poste pour verser directement l'argent aux éditeurs de façon que ceux-ci puissent financer leur distribution, cela n'aura aucune incidence sur les éditeurs du pays. La tâche sera très complexe et très difficile et elle exigera beaucoup de planification. Pour l'instant, nous ne savons pas comment ce programme de remplacement va être aborder. Tout ce que nous savons, c'est qu'à l'heure actuelle les frais postaux ne sont pas élevés; d'ailleurs, ils ne l'ont jamais été et cela fait partie intégrante de l'infrastructure de notre secteur d'activité. Si la distribution n'est pas bon marché, des éléments de notre secteur s'écrouleront au bout de quelques numéros seulement.

M. Shearer: Dans le cas de la plupart des revues canadiennes, le seul avantage dont nous jouissons est celui de tarifs postaux bon marché.

Mme Keachie: C'est le seul cadeau qu'on nous fasse.

M. Shearer: Ce que le gouvernement nous offre peut se résumer aux tarifs postaux bon marché.

Mme Cunningham: D'ailleurs, ces tarifs postaux, c'est de l'argent qui bénéficie aux lecteurs. C'est de l'argent qui permet aux éditeurs de rejoindre les lecteurs. Ce n'est pas de l'argent qui se retrouve dans la poche des éditeurs, pas du tout.

M. MacWilliam: Je ne me souviens pas du détail de la suppression graduelle de ces tarifs préférentiels, mais vous avez laissé entendre que vous commencez déjà à en sentir les effets.

Ma question est la suivante: pendant combien de temps allez-vous en sentir les effets en attendant que le programme de remplacement ne soit établi, si tant il est qu'il se concrétise? La situation, dans l'intervalle, fera-t-elle du tort à l'industrie et, dans l'affirmative, jusqu'à quel point?

[*Text*]

Ms Keachie: It's very complex ,and being an expert on postal subsidies is something like learning to type. So far the first stage of the phase-out is hurting the so-called controlled circulation portion of the industry, but I'm not sure by how much.

This makes a lot of sense on paper but it includes, for instance, 80 magazines, most of them arts and literary magazines, who never succeeded in getting into the favourable category in the first place at Canada Post. These are of course paid circulation magazines who don't ask why they're still in the unfavourable code, but they are. It's a long story and it's historical, but these magazines have been paying high rates. Until a couple of years ago, the difference in rates was 4¢ or 5¢.

These magazines are now paying as much as 32¢ extra, and more if they're heavy, which makes it extremely difficult. So these magazines had tremendous increases in the past while and they can barely manage. With rates going up by perhaps another 25% or 50% by next March for these unprotected magazines, there's going to be a serious fall-out in the next six to eight months for these magazines. They are already sustaining vastly higher prices than last year and they are going to face even higher prices. So we'll see how well they can survive.

It's a terribly important part of the costs of any small magazine. So we have difficulties such as that.

A lot of scholarly magazines which we're mailing in another category, the book-rate category, are going to be phased out. These are scholarly journals and literary journals and so on. They'll be going in March 1993 with no news, no plans for replacement. There will be no more dollars flowing to Canada Post for subsidizing any form of publication in March 1994.

So it's not as though we have until March to design a program. There are magazines out in the cold now and getting colder.

Mr. MacWilliam: In your presentation you made very pointed mention of the necessity to maintain the arts and culture sector off of the bargaining table in terms of the ongoing negotiations on the North American free trade agreement. I'd like to hear a little bit about your fears, if that were in fact to come on the table. Do you think the American publication industry could do substantial damage with any loosening of the current situation?

• 1800

Ms Cunningham: The legislation we're most concerned about in regard to our industry is Bill C-58 and the tariff item, the two pieces of protectionist legislation that encourage Canadian advertisers to advertise in Canadian publications.

[*Translation*]

Mme Keachie: C'est très complexe, et devenir expert en matière de tarifs postaux préférentiels, c'est un peu comme apprendre à dactylographier. Jusqu'ici, la première étape de la suppression progressive nuit à ce que l'on appelle le volet tirage réglementé de l'industrie, mais je ne saurais vous renseigner sur la gravité de la situation.

Sur papier, tout cela se tient... Mais cela inclut, par exemple, 80 revues, dont la plupart sont des magazines sur les arts et la littérature, et qui n'ont jamais réussi à se faire inscrire dans la catégorie ouvrant droit aux tarifs préférentiels de Postes Canada. Il s'agit, bien sûr, de magazines à tirage payé dont les responsables ne demandent pas pourquoi ils sont toujours inscrits dans la catégorie à tarif désavantageux, mais qui le sont. C'est une histoire qui remonte loin en arrière, mais, quoi qu'il en soit, ces revues paient des tarifs élevés depuis longtemps. Jusqu'à il y a quelques années, la différence entre les tarifs était de 4 ou 5c.

Aujourd'hui, ces revues paient jusqu'à 32c. en plus, et davantage encore si elles sont pesantes, ce qui rend les choses très difficiles. Ces revues ont donc subi d'énormes augmentations ces derniers temps et elles ne survivent que très difficilement. Les tarifs vont augmenter d'encore de 20 à 50 p. 100 d'ici mars prochain pour ces revues non protégées, qui vont par conséquent connaître de sérieuses difficultés d'ici six à huit mois. Elles doivent déjà composer avec des prix nettement supérieurs à ceux de l'an dernier, et les choses n'iront qu'en s'aggravant. Nous verrons bien dans quelle mesure elles pourront survivre.

Les frais postaux sont une rubrique extrêmement importante dans les coûts de tout petit périodique. Voilà donc le genre de problèmes auxquels nous nous trouvons confronter.

Un grand nombre de revues savantes relèvent de la catégorie du tarif-livre, mais celui-ci va disparaître. Il s'agit de publications savantes, de journaux littéraires et autres. Le tarif dont bénéficient ces imprimés va disparaître en mars 1993 et l'on ne parle nulle part d'une solution de remplacement. Dès mars 1994, la Société canadienne des postes Canada ne disposera plus de fonds pour subventionner une quelconque catégorie de publication.

Ce n'est donc pas comme si nous avions jusqu'en mars pour mettre au point un programme. Ces revues ont déjà été laissés pour compte, et les choses ne vont pas s'arranger.

M. MacWilliam: Vous avez, dans votre exposé, insisté sur la nécessité de maintenir à l'écart de la table de négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain le secteur des arts et de la culture. J'aimerais que vous nous parliez un petit peu des craintes que vous auriez, si jamais on devait en discuter à la table des négociations. Pensez-vous que s'il y avait un assouplissement des règles actuelles l'industrie américaine de l'édition pourrait vous causer beaucoup de torts?

Mme Cunningham: Les textes règlementaires qui nous préoccupent le plus sont le projet de loi C-58 et le numéro tarifaire 9958, soit les deux textes protectionnistes qui encouragent les annonceurs canadiens à faire passer des annonces dans des publications canadiennes.

[*Texte*]

One only needs to look back to the 1970s and at copies of the *Canadian Periodical Index* to see a graphic example of the impact of that legislation. It came in in 1976 and in 1976 the *Canadian Periodical Index* was about this thick. If you look a little later in the 1970s, 1977-78, that book is suddenly much, much larger. That single piece of legislation fostered a dramatic growth, the doubling of English-language titles and trebling of French-language titles that occurred in its wake.

Just as the industry flourished once that legislation was in place, it could shrink very, very quickly. If you read our brief, you'll see how we've predicted or modelled the impact of the reduction or elimination of that.

Mr. MacWilliam: Is it your fear that these would be the specific target of the American negotiators in such a scenario?

Mr. Shearer: Yes, and it has been.

Ms Cunningham: Yes. It's been a sore point ever since it was implemented.

Mr. Shearer: It's also important, I think, for us all to be aware that we're not talking about its impact on readers. The American magazines that are in this country in copious numbers—*National Geographic* has 800,000 circulation in this country right this minute so—

Ms Keachie: One of the very biggest magazines.

Mrs. Finestone: Do they get postal subsidy?

Ms Keachie: Not any more.

Mr. Shearer: No, they don't. But if you can imagine that they could be there, the mere ability to be able to split-run advertising that was sold in Canada into *National Geographic* and the rate they could charge and what would happen to *Canadian Geographic* magazine and *Equinox* magazine and other magazines of a similar nature—they'd just disappear in a day because American magazines not only have large circulations, they could charge incredibly low advertising rates.

Ms Keachie: Their cost for reaching 1,000 advertisers, their cost per 1,000 is tremendously—

Ms Cunningham: It's much lower.

Ms Keachie: It's less than half the price of their Canadian counterpart, *Canadian Geographic*—just the economies of scale. If a Canadian advertiser preferred to reach Canadian readers through the Canadian edition or the Canadian circulation of *National Geographic* they could do it at half the cost. There you are; there is the problem in a nutshell.

Ms Cunningham: *National Geographic* has 200,000 more readers than *Maclean's* magazine, just to put this in proportion.

Ms Keachie: We're sitting ducks.

[*Traduction*]

Il suffit de remonter aux années 70 et de consulter des numéros de l'index de périodiques canadiens pour y voir un exemple éloquent de l'incidence de la loi. Celle-ci est entrée en vigueur en 1976 et, cette année-là, l'index périodique canadien était épais comme ceci. En 1977-1978, l'index était tout d'un coup beaucoup plus volumineux. Ce seul texte de loi a amené une croissance énorme, les titres de langue anglaise étant multipliés par deux et les titres en langue française par trois.

Tout comme l'industrie a connu une période florissante après l'entrée en vigueur de cette loi, elle pourrait connaître un recul tout aussi rapide. Vous trouverez dans notre mémoire nos prévisions relativement à l'incidence de la réduction ou de la suppression des conditions en vigueur.

M. MacWilliam: Craignez-vous que les négociateurs américains s'y attaquent directement?

M. Shearer: Oui, et cela a déjà été le cas.

Mme Cunningham: Oui. Cette loi est l'objet de critique depuis son entrée en vigueur.

M. Shearer: Il importe également, je pense, de souligner que nous ne parlons pas ici de son incidence sur les lecteurs. Les revues américaines qui sont distribuées en grand nombre au Canada... La revue *National Geographic* est distribuée à 800,000 exemplaires dans notre pays...

Mme Keachie: Cette revue compte parmi celles qui ont le plus fort tirage.

Mme Finestone: Ces revues bénéficient-elles de tarifs postaux préférentiels?

Mme Keachie: Plus maintenant.

M. Shearer: Non. Mais songez à ce qui se passerait dans le cas contraire: la simple possibilité de pouvoir faire un tirage partagé et de vendre des annonces au Canada dans le *National Geographic*, étant donné le taux qu'il pourrait exiger... Et songez à ce qu'il adviendrait de la revue *Canadian Geographic* et des revues *Equinox* et autres publications du même genre... Elles disparaîtraient du jour au lendemain parce que les revues américaines ont de grands tirages, et qu'elles pourraient vendre leur publicité à des tarifs extrêmement intéressants.

Mme Keachie: Leurs coûts pour joindre 1,000 annonceurs, leur coût par mille est beaucoup...

Mme Cunningham: Beaucoup plus faible.

Mme Keachie: C'est moins de la moitié du coût de leur homologue canadien, *Canadian Geographic*. C'est une simple question d'économie d'échelle. Si un annonceur canadien préférait rejoindre les lecteurs canadiens par l'intermédiaire de l'édition canadienne ou du tirage canadien du *National Geographic*, il pourrait le faire à moitié moins cher. Voilà, en résumé, quel est le problème.

Mme Cunningham: La revue *National Geographic* compte 200,000 lecteurs de plus que la revue *Mclean's*, ce qui vous donne une idée de l'ordre de grandeur.

Mme Keachie: Nous sommes des cibles faciles.

[*Text*]

Mr. Shearer: So for every Canadian magazine that you can think of, there are a couple of American magazines that could compete head-on and simply dump their... They wouldn't have any editorial costs. They would have paid for their product in the United States. They'd split-run up here and it would all be gravy and we'd be gone.

So there's been a tremendously positive impact from the legislation that we've adopted in this country and it's built a very strong magazine industry, and it would be immediately devastated if we were to lose section 19 and the tariff item, which keeps magazines from coming into this country with more than 5% of their advertising directed to Canadians. That's the other way around that.

Ms Keachie: It's to protect against split runs.

Mr. MacWilliam: Can you explain what a split run is?

Ms Keachie: Split run is very possible and increasingly possible with technology nowadays. In the U.S. you have your California edition and your New York edition. You can have it sell advertising for both. So Canada could become the northern edition. Take out the American ads that don't relate to ours, replace them with Canadian, sell them to Canadian advertisers. So it's just an add-on to the print run—

Mr. MacWilliam: Same market size as California.

Mr. Shearer: Yes. And send them across the border. You either print up here and sell it that way, and section 19 prevents that, or you send it across the border and that's what the tariff 9958 prevents.

• 1805

Ms Keachie: So it's a critical concomitant. It's terribly effective. Of course, it's kept our industry Canadian-owned, because it's simply a double disincentive that's actually worked. Unlike the book industry, we've succeeded in being a national cultural industry that is felicitously Canadian-owned.

Mr. Shearer: Again, the American negotiators have suggested that in some way this is preventing access of Canadians to American magazines. Of course, that is absolutely, patently not true. Sixty percent of the magazines in this country are in fact American.

Ms Cunningham: Yes, but keep in mind that this legislation has an impact on the broadcasting industry, because it's also applicable to broadcasters. Consequently, if there's a really strong amount of pressure around this particular piece of legislation, it's from the broadcasting side.

M. Hogue: Monsieur Shearer, vous devez comprendre la situation du Québec après ce que vous venez de dire à notre collègue. Avec votre trauma de la réalité canadienne du magazine anglophone, vous devez être très sympathique à la situation du Québec. Pensez-vous que c'est à travers le protectionnisme que l'on va sauver la culture?

[*Translation*]

M. Shearer: Par conséquent, pour chaque revue canadienne, il y a une ou deux revues américaines qui pourraient être concurrente et tout simplement faire du dumping... les éditeurs américains pas de frais, leurs produits ayant été payés aux États-Unis. Ils feraient un tirage partagé ici, ce serait un bénéfice net pour eux, et nous, nous disparaîtrions.

La loi qui a été adoptée au Canada a donc eu une incidence très positive et a contribué à la création d'une industrie très solide de publications de revues, et celle-ci serait tout de suite détruite si nous perdions l'article 19 et le numéro tarifaire 9958 qui interdisent l'accès au pays aux revues dont plus de 5 p. 100 de la publicité s'adresse aux Canadiens. C'est là l'autre façon de contourner les choses.

Mme Keachie: Il s'agit de se protéger contre les tirages partagés.

M. MacWilliam: Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est un tirage partagé?

Mme Keachie: C'est une possibilité très réelle, vu l'évolution technologique que l'on connaît. Aux États-Unis, vous avez l'édition pour la Californie et l'édition pour New York. Vous pouvez vendre de la publicité pour les deux. Le Canada pourrait très bien devenir l'édition du Nord. Enlevez les annonces américaines qui ne s'adressent pas à nous, remplacez-les par des annonces canadiennes et vendez-le aux annonceurs canadiens. C'est un simple ajout au tirage...

M. MacWilliam: Et le marché serait de la même taille que le marché californien.

M. Shearer: Oui. Et vous les envoyez de l'autre côté de la frontière. Soit que vous l'imprimiez ici et vous le vendiez tel quel, et cela est interdit par l'article 19, soit que vous l'envoyiez de l'autre côté de la frontière, et c'est là qu'intervient l'article tarifaire 9958.

Mme Keachie: Il s'agit donc d'éléments concomitants qui sont critiques. C'est extrêmement efficace. Bien sûr, c'est grâce à eux que notre industrie appartient toujours à des Canadiens, car c'est une double mesure de dissuasion qui a vraiment donné des résultats. Au contraire de l'industrie du livre, nous avons réussi à demeurer une industrie culturelle nationale et nous pouvons nous réjouir qu'elle soit canadienne à part entière.

M. Shearer: Encore une fois, les négociateurs américains prétendent que cela empêche les Canadiens d'avoir accès aux revues américaines, ce qui est parfaitement faux. Soixante pourcent des revues que l'on trouve ici sont en fait américaines.

Mme Cunningham: Oui, mais n'oubliez pas que cette loi a également une incidence sur l'industrie de la radiodiffusion, car elle s'applique aux radiodiffuseurs. Par conséquent, s'il y a des groupes qui font pression relativement au projet de loi, ceux-ci sont du côté de la radiodiffusion.

Mr. Hogue: Mr. Shearer, given what you have just said to our colleague, you must certainly understand the situation in Quebec. Given the trauma suffered by English language magazines in Canada, you must certainly be sympathetic to the situation in Quebec. Do you believe that it is through protectionnism that we will be able to save our culture?

[*Texte*]

Mr. Shearer: It's a matter of how we define protectionism. Certainly, what we have had as fundamental, integral elements of the industry, which is inexpensive postal rates and an inducement to advertise in our magazines, has in fact built a successful if not profitable Canadian magazine industry.

The fact that we publish in the same language so close to such an intrusive culture as the American culture does make it virtually impossible for the Canadian magazine industry as we know it to exist without the programs that are currently in place. So if that answers your question, yes. To what degree that defines protectionism, all of us would define it differently.

M. Hogue: Cela ne répond pas à ma question. D'ailleurs, je conteste votre réponse. Le magazine *Vogue* peut être publié en France; il se vend au Canada, au Québec et aux États-Unis. La qualité du magazine fait sa place. Je conteste votre réponse et je conteste aussi votre réponse concernant la TPS. Le Salon du livre s'est terminé à Montréal il y a une semaine. . .

Mr. MacWilliam: Mr. Chairman, I have a point of order. I apologize for the interruption. We have a 15-minute bell, and it's on the financial bill.

The Chairman: Yes, I was going to wait until Dr. Hogue finishes.

Mr. MacWilliam: I just wanted to explain this to people here.

Mr. Hogue: I'm not finished, Mr. Chairman.

The Chairman: I know you're not. Regrettably, we're going to have to stop because of these bells. It's distracting for everybody. We're going to have to ask you to indulge us for probably a half of an hour. There are two bills to be voted on. You're welcome to have a sandwich and a coffee. We will continue.

Mr. Hogue: It might be more than that.

The Chairman: It's two deferred votes. I think we should be able to reconvene at about 6.45 p.m. Have you got the time to spend with us?

A witness: Certainly.

The Chairman: Can you rearrange your flight schedule?

Mr. Shearer: Yes.

Ms Cunningham: I'm sure.

Mr. Shearer: We will do it.

Ms Keachie: Yes.

The Chairman: We would like you to because this is a very important submission you've made. We'll just have to set the whole evening back by about half to three-quarters of an hour. We'll reconvene as soon as the vote is over.

[*Traduction*]

M. Shearer: Tout dépend de la façon dont on définit le terme «protectionnisme». Certes, les éléments fondamentaux de l'industrie que sont des tarifs postaux bon marché et des encouragements à passer des annonces dans nos revues ont contribué à asseoir une industrie canadienne du magazine qui est solide, même si elle n'est pas très riche.

Il est vrai que le fait que nous publiions dans la même langue que notre voisin américain, dont la culture est si omniprésente, crée une situation où il est presque impossible pour l'industrie canadienne telle que nous la connaissons d'exister sans les programmes qui sont en place. La réponse à votre question est donc oui. Mais nous avons tous notre propres définition de ce qu'est le protectionnisme.

M. Hogue: You haven't answered my question. As a matter of fact, I disagree with your answer. *Vogue* is published in France, and it is sold in Canada, in Quebec and in the United States. The quality of the magazine is such that it has its market. I disagree with your answer and I also disagree with your answer concerning the GST. The Salon du livre ended in Montreal a week ago. . .

M. MacWilliam: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je m'excuse de vous interrompre, mais il y aura une sonnerie de 15 minutes. Il s'agit d'un vote sur le projet de loi des finances.

Le président: Oui, j'allais attendre que M. Hogue ait terminé.

M. MacWilliam: Je tenais tout simplement à expliquer la situation aux gens qui sont dans la salle.

M. Hogue: Je n'ai pas terminé, monsieur le président.

Le président: Je le sais. Nous devrons cependant et fort malheureusement nous arrêter là à cause de la sonnerie. Cela dérange tout le monde. Je vous demanderais votre indulgence pour une demi-heure environ. Nous devrons voter sur deux projets de loi. Sentez-vous libre de prendre un sandwich et un café. Nous reprendrons tout à l'heure.

M. Hogue: Cela demandera peut-être plus qu'une demi-heure.

Le président: Il s'agit de deux votes reportés. Je pense que nous devrions être en mesure de reprendre aux environs de 18h45. Cela vous serait-il possible de rester?

Une voix: Bien sûr.

Le président: Pourrez-vous prendre un autre vol de retour?

M. Shearer: Oui.

Mme Cunningham: Je suis certaine que oui.

M. Shearer: Nous ferons le nécessaire.

Mme Keachie: Oui.

Le président: Nous vous en serions reconnaissants, car vos témoignages sont très importants. Tout le programme de la soirée devra être retardé d'une demi-heure à trois quart d'heure. Nous reprendrons nos travaux dès la fin du vote.

[*Text*]

• 1811

• 1847

The Chairman: The meeting is to resume. We now are in session. Dr. Hogue has the floor as soon as he returns.

M. Hogue: Je vais commencer différemment, mais je voudrais en arriver au même point.

Vous avez dit que la réponse était simple. Vous avez présenté comme solution le retrait de la TPS par le gouvernement. Pour vous, ce serait une réponse à la situation des périodiques ou de la culture. Vous avez associé périodiques et culture, si je ne m'abuse.

Mr. Shearer: Yes.

M. Hogue: Lorsque nous nous sommes quittés, je vous disais que le Salon du livre qui s'est tenu à Montréal la semaine dernière a connu un succès retentissant, tant en termes du nombre de personnes que du nombre de volumes vendus. Un quotidien de Montréal—je pense que c'est *La Presse*—rapportait le cas de cet éditeur d'un petit village de France qui ouvre un kiosque à Montréal et qui vend des volumes de plusieurs centaines de dollars. Elle pensait en vendre un ou deux. Elle était rendue à. . .

• 1850

You know what I am talking about.

La TPS n'a pas joué du tout au Salon du livre, malgré la publicité monstre que les gens de la culture, les magazines et les éditeurs de volumes ont faite contre la TPS.

Cela dit, y aurait-il une autre raison qui ferait que le magazine se vend moins dans certaines provinces ou dans certaines parties du Canada s'il s'agit d'une publication anglophone versus une publication francophone? Il me semble que QUÉBÉCOR, depuis la venue de la taxe, a continué de vendre ses magazines. Je ne vois pas combien de magazines francophones ont fait faillite à cause de la TPS. Avez-vous des chiffres pour appuyer votre énoncé?

Mr. Shearer: We do not have any hard numbers regarding the specific effect of the GST. Certainly there have been magazine, reading and book fairs in other parts of Canada.

Mr. Hogue: But you took a hard position.

Mr. Shearer: Let me finish. We have in fact had magazine and book fairs in other parts of the country and they have done well, too. As to what they would have done had there not been a GST, no one can tell.

Ms Keachie: But sales are down.

Mr. Shearer: What we know is that magazine circulation across the country is down. We know that book sales across the country are down. We know that magazines and books have never been taxed, in fact never had taxes on them

[*Translation*]

Le président: Nous allons maintenant reprendre. M. Hogue aura la parole dès qu'il sera de retour.

Mr. Hogue: I will start off differently, but I would like to end up at the same point.

You stated that the answer is a simple one. You suggested, as a solution, that the government remove the GST. In your view, this would solve the problem for magazines or for the cultural sector. If I am not mistaken, you established a link between magazines and culture.

M. Shearer: Oui.

Mr. Hogue: Before we broke up, I told you that the *Salon du livre* held in Montreal last week was a resounding success, both in terms of attendance and book sales. A Montreal daily—I think it was *La Presse*—reported the case of a publisher from a small village in France who opened a news-stand in Montreal and who's selling books worth several hundred dollars each. She thought she would sell one or two. She went to. . .

Vous savez de quoi je parle.

The GST had no effect at all at the *Salon du livre*, despite the huge negative publicity campaign mounted against the GST by people in the cultural industries, including magazine and book publishers.

Having said that, is there any other reason that a magazine should sell less in some provinces or in certain parts of Canada if it is an English-language publication versus a French-language one? It seems to me that QUEBECOR has continued to sell magazines since the advent of the tax. I'm not aware of how many French-language magazines went bankrupt because of the GST. Do you have any figures to support you statement?

M. Shearer: Nous n'avons pas de chiffres concrets concernant les effets précis de la TPS. Il y a certainement eu des salons du livre, de la lecture et du périodique dans d'autres parties du Canada.

M. Hogue: Mais votre position était très ferme.

M. Shearer: Permettez-moi de terminer. Nous avons eu des foires du livre et du périodique dans d'autres régions du pays et elles ont également connu beaucoup de succès. Quant à savoir quel succès elles auraient remporté s'il n'y avait pas eu de TPS, on ne saurait spéculer.

Mme Keachie: Mais les ventes sont à la baisse.

M. Shearer: Nous savons que la diffusion des revues est à la baisse partout au pays. Nous savons que les ventes de livres sont à la baisse partout au pays. Nous savons également que les périodiques et les livres n'ont jamais été

[*Texte*]

before and don't have tax on them in most countries in the world. The fact is that the GST, we believe, and our circulation people believe, has had a very detrimental effect. We don't have the hard numbers today to demonstrate that. We will have that. We are convinced that they do have an impact and have an impact, we believe, in Quebec as well as in every other province in the country.

Ms Cunningham: Dr. Hogue, may I give two illustrations of how this tax is having an impact. One is from my own magazine, *Toronto Life*, which in the wake of the imposition of the GST has been, as it always does, testing various price points for subscriptions. Among the tests that we have conducted this year was $14.95, which has been our first-year price for many, many years, including GST; and $14.95 plus GST. The $14.95 plus GST offer drew 15% less well than the $14.95 including GST. There is one example.

Another example is from a bookseller—

M. Hogue: Je vous interromps. Je voulais simplement soulever cet aspect étant donné la force de l'affirmation. J'en ai, des volumes. J'ai publié cinq volumes. Je ne suis pas un amant de la TPS et je trouve qu'il y aurait une façon de présenter la culture, la réalité des magazines, la beauté et la distinction qui fait qu'on lit *l'Actualité* plutôt que le *Time Magazine*. Ce n'est pas parce que le magazine en question est en anglais ou en français. C'est parce que nous voulons un contenu qui nous ressemble. Il me semble que si on mettait l'accent sur cette réalité, à savoir que le magazine canadien nous ressemble, il serait plus facile de faire une preuve face au prix ou face à la taxe qui est ajoutée au prix du livre.

• 1855

Cela dit, je voudrais vous poser une question qui peut apparaître théorique et qui, pour moi, est extrêmement importante. Je pense qu'elle l'est pour nous tous, étant donné le milieu dans lequel vous travaillez et le fait que vous avez deux «territoires». Au début de votre présentation, vous disiez que

you celebrate Canadian unity.

Vous vous souvenez de cela. Monsieur Shearer, célébrez-vous l'unité canadienne à travers la diversité de vos publications et à travers les différences qu'on trouve dans les différentes publications?

Mr. Shearer: Yes.

M. Hogue: Vous êtes dans le domaine de la culture dite populaire, cela dit sans insulte. Que pensez-vous du concept de magazine distinct? Est-il nécessaire qu'un magazine soit distinct pour qu'il puisse se vendre?

Ms Keachie: Distinct from what. . .?

Mr. Shearer: I'm not sure we understand.

Mr. Hogue: I mean having its own personality, its own characteristics, its own individual differences.

Mr. Shearer: Every magazine must have a distinct characteristic, a distinct personality. Every product that sells must have this distinct product different.

[*Traduction*]

taxés, et ne le sont toujours pas dans la plupart des pays du monde. Il est un fait que nous croyions, ainsi que notre personnel de la diffusion, que la TPS a eu un effet très négatif sur nos ventes. Nous n'avons pas de chiffres précis ici aujourd'hui pour le démontrer. Nous pouvons vous les fournir. Nous sommes convaincus que la taxe a un effet tant au Québec que dans les autres provinces.

Mme Cunningham: Monsieur Hogue, permettez-moi de vous donner deux exemples des effets de cette taxe. Un serait mon propre magazine, *Toronto Life*, qui a fait l'essai de divers prix d'abonnement suite à l'imposition de la TPS, un exercice que nous faisons régulièrement. Cette année, nous avons fait un test avec un prix d'abonnement de 14,95$ ce qui est notre prix pour une première année d'abonnement depuis plusieurs années. Nous avons essayé 14,95$ TPS comprise et 14,95$ plus la TPS. L'offre de 14,95$ plus la TPS a reçu un taux de réponse de 15 p. 100 inférieur à l'offre de 14,95$ TPS comprise. C'est un exemple.

Un autre exemple serait celui d'un libraire. . .

Mr. Hogue: Let me interrupt you. I simply wanted to raise this aspect because of the strength of your statement. I own books. I have published five books. I'm no great fan of the GST and I think there could be some way to present culture, the reality of magazines, the beauty and distinction that makes us read *L'Actualité* rather than *Time Magazine*. It's not just a matter of the magazine in question being in French or in English. It's a matter of wanting content we can identify with. It seems to me that if emphasis was placed on that reality, namely that Canadian magazines reflect us, it will be easier to prove your point regarding the price or regarding the tax that is added to the price of a book.

Having said that, I wanted to ask you a question which may seem theoretical but which is extremely important in my mind. I think it is for all of us, given the area in which you work and the fact that you have two "territories". Early in your presentation, you said that

vous célébrez l'unité canadienne.

You remember that. Mr. Shearer, do you celebrate Canadian unity through diversity in your publications and through the differences that one can find among various publications?

M. Shearer: Oui.

Mr. Hogue: You are in the area of so-called popular culture, and I say that with no insult intended here. What do you think of the concept of the distinct magazine? Is it necessary for a magazine to be distinct in order for it to sell?

Mme Keachie: Distinct de quoi. . .?

M. Shearer: Je crois que nous n'avons pas très bien compris.

M. Hogue: Je veux dire que la revue doit avoir sa propre personnalité, ses propres caractéristiques, ses différences individuelles.

M. Shearer: Tout magazine doit avoir des caractéristiques distinctes, une personnalité distincte. Tout produit qui se vend doit se distinguer des autres.

[*Text*]

Mr. Hogue: Could they still belong to the same stable?

Mr. Shearer: Yes.

Ms Cunningham: In what sense, the same stable?

Mr. Hogue: In any sense.

Ms Cunningham: The same association, same company or—

Ms Keachie: Dr. Hogue, perhaps it's the translation.

Mr. Hogue: As long as you say yes, you know I'm satisfied.

The Chairman: Dr. Hogue is getting into the unity and has made his point very well for our committee on a couple occasions. The unity of Canada need not sacrifice the broad range of identities. I think he's trying to draw a very constructive analogy with your—

Mr. Hogue: We've been fighting for quite a few years.

Ms Keachie: I think the magazine industry is perhaps a case in point for that. We have of course tremendous regional diversity. By the interest of Canadians, something like 25 of our members publish in both languages in specialized magazines because the speciality interest is there, and they simply publish in two languages to be able to reach more Canadians.

Other Canadian magazines would have a very regional character or special interest. The interesting thing about the periodical business is that most of the magazines in the country tend to have a broad audience that goes beyond regional boundaries, although there are regional ones. Most Canadian magazines are trying to reach as many people across the country as possible. In fact, it's critical to their economics.

Mrs. Clancy: Thank you very much for a wonderful presentation. I think it particularly struck home to me. I am a magazine junky and have been for a very long time. I just want to get home to go through this.

• 1900

I was particularly interested in the comments in your presentation regarding what is happening to the magazine industry because of economic disadvantages, the GST and the postal subsidies.

The former publisher of *Atlantic Insight* magazine was and is a good friend of mine. Two other friends of mine broke their hearts and almost lost everything with *Cities* magazine, also in Halifax.

The chairman might be interested in this; Prince Edward Island seems to be doing awfully well in putting together magazines. As I glanced through this, I saw an awful lot coming out of P.E.I. I am wondering if you know why, just out of curiosity.

Ms Cunningham: They are specialized publications. You are speaking of *Arts Atlantic*, coming out of P.E.I.

Mrs. Clancy: But there are several others.

[*Translation*]

M. Hogue: Pourrait-il faire partie de la même gamme?

M. Shearer: Oui.

Mme Cunningham: La même gamme, dans quel sens?

M. Hogue: Dans n'importe quel sens.

Mme Cunningham: La même association, la même compagnie ou. . .

Mme Keachie: Monsieur Hogue, il s'agit peut-être d'un problème de traduction.

M. Hogue: Pourvu que vous me répondiez oui, vous savez que je suis satisfait.

Le président: Monsieur Hogue aborde la question de l'unité et a su très bien faire valoir son point de vue pour notre comité à quelques reprises. Nul besoin de sacrifier un large éventail d'identités pour l'unité canadienne. Je crois qu'il essaie de faire une analogie très constructive avec votre. . .

M. Hogue: Nous luttons depuis de nombreuses années.

Mme Keachie: Je crois que l'industrie du magazine est un bon exemple. Bien sûr, nous présentons une forte diversité régionale. À cause de l'intérêt des Canadiens, environ 25 de nos membres publient des revues spécialisées dans les deux langues, car l'intérêt pour cette spécialité existe, et ils publient dans les deux langues simplement pour rejoindre plus de Canadiens.

D'autres magazines canadiens ont un caractère très régional ou visent un intérêt spécialisé. Ce qui est intéressant dans l'industrie des périodiques, c'est que la plupart des magazines du Canada ont un public assez large qui va au-delà des frontières régionales, quoi qu'il existe des magazines régionaux. La plupart des magazines canadiens essaient de rejoindre autant de gens que possible partout au pays. En fait, cela est essentiel pour leur survie économique.

Mme Clancy: Je vous remercie beaucoup pour votre excellente présentation. Elle m'a particulièrement frappée de façon personnelle. Je suis une grande amateur de revues et je le suis depuis de nombreuses années. J'attends d'être rentrée pour passer tout cela en revue.

J'ai été particulièrement intéressée par ce que vous disiez dans votre exposé sur les difficultés de l'édition de magazine par suite des pénalités économiques telles que la TPS et la disparition des tarifs postaux préférentiels.

L'ancien éditeur du magazine *Atlantic Insight* est l'un de mes amis. J'ai deux autres amis qui se sont brisé le coeur et ont pratiquement tout perdu avec le magazine *Cities*, lui aussi publié à Halifax.

Le président sera peut-être intéressé par une particularité; l'Île-du-Prince-Édouard semble particulièrement florissante pour ce qui est des magazines. En parcourant ce catalogue, j'ai vu qu'un grand nombre de magazines sont publiés dans l'Île. Je serais curieuse de savoir pourquoi.

Mme Cunningham: Ce sont des publications spécialisées, du genre *Arts Atlantic*, publié dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Mme Clancy: Mais il y en a plusieurs autres.

[*Texte*]

Ms Keachie: There are more people willing to try.

Mrs. Clancy: It's a tiny little province. There is very little, I also noticed, coming out of Nova Scotia. There is the *Antigonish Review*, *Atlantis*—

Ms Keachie: There's *Eastern Woods and Waters*.

Mrs. Clancy: —and the review of books from St. Mary's.

Ms Cunningham: There's *Fiddlehead*.

Mrs. Clancy: Again, it's almost all academic, although I note you don't have all of them in here.

Ms Keachie: No, we don't.

Mrs. Clancy: That was the other question I wanted to ask you. Why do you have some scholarly reviews and not others?

Ms Keachie: They are the ones who are members. This is simply a subscription catalogue. It's not comprehensive, although it plays a role as the only publication that has a close to comprehensive listing of consumer magazines. It has been useful. These are simply people who choose to enter the catalogue; indeed, believe it or not, this is nothing like the entire membership of our association.

Mrs. Clancy: Oh, I'm sure.

Ms Keachie: It's a question of whether they want to sell subscriptions.

Mrs. Clancy: Do all of the scholarly magazines belong to your association?

Ms Cunningham: No, some choose not to.

Mrs. Clancy: Does the *Dalhousie Review*, for example?

Ms Keachie: No, it's not a member. There is an association for scholarly—

Mrs. Clancy: That's what I wondered.

Ms Keachie: Some are anxious to belong to ours to get more know-how about subscriptions and to get more professional development activities, and so on.

Mrs. Clancy: Sure, and there's a marketing aspect to it.

Ms Keachie: I understand there are 68 scholarly publications in the country.

Mrs. Clancy: I thought it was somewhere around there. In the discussion we had while heading for the pickle tray, it was very interesting to hear about what happened to one of the feminist publications.

Ms Keachie: We were discussing *Canadian Women Studies*, out of Winnipeg.

Mrs. Clancy: I wonder if you could tell me now what you told me there.

Ms Keachie: This is a publication that's been publishing for 14 years. It's a quarterly publication on feminist politics and policies, a rather scholarly approach. It's a very respected publication.

[*Traduction*]

Mme Keachie: Il y a davantage de gens qui sont prêts à se lancer.

Mme Clancy: C'est une minuscule province. Or, j'ai remarqué également que très peu de magazines sont publiés en Nouvelle-Écosse. Il y a *Antigonish Review*, *Atlantis*. . .

Mme Keachie: Il y a *Eastern Woods and Waters*.

Mme Clancy: Et la revue littéraire de St. Mary's.

Mme Cunningham: Il y a aussi *Fiddlehead*.

Mme Clancy: Encore une fois, c'est juste par curiosité, mais je constate que tous ne sont pas répertoriés ici.

Mme Keachie: Non.

Mme Clancy: Cela m'amène à l'autre question que je voulais vous poser. Pourquoi répertoriez-vous certains magazines savants et non d'autres?

Mme Keachie: Ce sont ceux qui sont membres. Ceci n'est qu'un catalogue d'abonnement. Il n'est pas exhaustif, bien qu'il soit la publication qui comprenne la liste la plus complète de magazines s'adressant au grand public. C'est utile. Les magazines doivent choisir de se faire inscrire sur le catalogue et d'ailleurs, croyez-le ou non, ceux mentionnés ici sont loin de constituer la totalité des membres de notre association.

Mme Clancy: Oh, je n'en doute pas.

Mme Keachie: Tout dépend s'ils souhaitent vendre ou non des abonnements.

Mme Clancy: Est-ce que tous les magazines savants appartiennent à votre association?

Mme Cunningham: Non, pas tous.

Mme Clancy: Est-ce que c'est le cas de *Dalhousie Review*, par exemple?

Mme Keachie: Non, il n'est pas membre. Il existe une association des magazines savants. . .

Mme Clancy: C'est ce que je me demandais.

Mme Keachie: Certains veulent devenir membres chez-nous, pour apprendre à mieux placer les abonnements et poursuivre des activités de promotion plus poussées, etc.

Mme Clancy: Certes, il y a aussi l'aspect commercial.

Mme Keachie: Je crois savoir qu'il y a 68 publications savantes au pays.

Mme Clancy: Il me semblait que c'était à peu près ce chiffre. Dans les conversations que nous avons eu autour du plateau de sandwiches, j'ai été très intéressée d'apprendre ce qu'il est advenu de l'une des publications pour femmes.

Mme Keachie: Nous parlions de *Canadian Women Studies*, édité à Winnipeg.

Mme Clancy: Pourriez-vous répéter ce que vous m'avez dit alors.

Mme Keachie: Il s'agit d'une publication qui paraît depuis 14 ans. Elle est trimestrielle et traite de la condition féminine et des politiques en la matière, selon une perspective assez «scientifique». C'est un magazine très respecté.

[*Text*]

For many years it enjoyed the benefits of the protected rate code for Canadian publications. A couple of years ago, as you may remember, severe cuts from the Secretary of State affected women's shelters and other women's endeavours, including several feminist magazines. This magazine lost, in one "swell foop", a huge chunk of its operating budget because of the cuts from Secretary of State. Other feminist magazines were cut as well.

The publishers and editors of the magazine heroically got out three of their four issues in spite of that, which was something, and carried on. At the beginning of the following year, they received a note from Canada Post saying that since they no longer had four publications a year—they got out only three of their four—and since second-class protected postage goes only to four-times annual periodicals, they'd just lost their second-class status. They were asked to please send, immediately, the difference between their cheap rates and first-class. This was enormous, perhaps a 1,000% increase.

That's the type of difficulty we have. It's simply silly. The subsidized category flows to Canada Post regardless; it should make no difference to them whether one publication wasn't mailed that month. It would be very minor cost savings, because it's a very small-circulation publication.

So that's a case of the difficulty in dealing sometimes with the postal subsidy structure. I think their case is still pending and in appeal.

• 1905

Mrs. Clancy: I was fascinated to hear you say that because of the problems with the news-stands most of these magazines survived through subscription, which of course is a problem faced by Canadian books as well, except in certain specialized bookstores. There's one place in Halifax where you can find rather more Canadian magazines, and it's a bookstore that's devoted to Canadian publications.

Ms Cunningham: Is it *Pair of Trindles*?

Mrs. Clancy: Yes, it is one of my favourite places. I can always find magazines there that I've never seen before, and most of them are Canadian.

Ms Keachie: They come from us. We distribute to them.

Mrs. Clancy: I'm aware of that, yes. *Pair of Trindles* is owned by the book distributors H.H. Marshall, which is an old Nova Scotia firm.

I was fairly close to the whole ending of *Atlantic Insight*. It was published right across the street from my house. As I said, the original publisher was a close friend and a number of people I knew wrote for it and edited it and so on. One of the things I heard at the time, and this is why I said I was interested in hearing you talking about the subscriptions, was that when *Atlantic Insight* was starting up, it offered lifetime subscriptions. An awful lot of people took advantage of that.

[*Translation*]

Pendant de nombreuses années il a bénéficié du tarif postal privilégié accordé aux publications canadiennes. Vous vous souviendrez qu'il y a quelques années le Secrétariat d'État a effectué de grosses coupures dans les subventions versées aux foyers d'accueil de femmes et à d'autres entreprises féminines, dont notamment plusieurs magazines féministes. Celui-ci a perdu d'un seul coup une grande part de son budget de fonctionnement, suite à ces coupures du Secrétariat d'État. D'autres magazines féministes ont connu le même sort.

Les éditrices et rédactrices du magazine ont réussi, par des efforts héroïques, à sortir néanmoins trois numéros sur quatre, ce qui était un exploit, et à survivre. Au début de l'année suivante, elles ont reçu un avis la SCP leur disant que, puisqu'elles ne publiaient plus quatre numéros par an—elles n'ont réussi à en sortir que trois sur quatre—et que le tarif privilégié de deuxième classe n'est disponible que pour les périodiques publiant quatre numéros par an, elles venaient de perdre leur avantage. On leur a demandé de payer, immédiatement, la différence entre le tarif privilégié et le tarif première classe. C'était un montant énorme, représentant une hausse de peut-être 1,000 p. 100.

Voilà le genre de difficultés que nous rencontrons. C'est totalement stupide. La catégorie subventionnée bénéficie à Postes Canada de toute façon; cela ne devrait pas faire de différence qu'une publication n'ait pas été distribuée un mois donné. Ce serait une économie tout à fait mineure, car c'est une publication à très faible circulation.

Voilà donc le genre de difficultés que peut soulever le barème des tarifs postaux préférentiels. Je pense que cette affaire est toujours en suspens et fait l'objet d'un appel.

Mme Clancy: Cela m'a fasciné lorsque vous avez dit que ces magazines survivent grâce aux abonnements, en raison des difficultés de distribution en magasins et kiosques, problèmes que connaissent aussi les livres canadiens, sauf dans certaines librairies spécialisées. Il y en a une à Halifax où on peut trouver un peu plus de magazines canadiens, c'est une librairie qui se consacre aux publications canadiennes.

Mme Cunningham: S'agit-il de *Pair of Trindles*?

Mme Clancy: Oui, c'est l'un de mes lieux favoris. Je peux toujours y trouver des magazines que je n'ai jamais vus auparavant, et la plupart sont canadiens.

Mme Keachie: Ils viennent de chez nous. Nous les leur livrons.

Mme Clancy: Oui, je sais. *Pair of Trindles* appartient à la Société de distribution H.H. Marshall, une vieille maison de Nouvelle-Écosse.

J'ai suivi de près le naufrage du magazine *Atlantic Insight*. Ses bureaux étaient situés juste en face de chez moi. Comme je l'ai dit, l'éditeur d'origine était un ami proche et je connaissais pas mal de ses rédacteurs et correcteurs. Une des choses que j'ai entendue dire à l'époque, et c'est pourquoi je suis intéressée par ce que vous avez à dire sur les abonnements, c'est qu'au moment de son lancement, *Atlantic Insight* offrait des abonnements à vie. Énormément de gens

[*Texte*]

Is this something that you would now advise magazines not to do?

Ms Cunningham: It depends on how you define "lifetime"—is it the magazine's lifetime or the subscriber's?

Mrs. Clancy: It was for $50 or $100 or something...

Ms Keachie: It was a marketing ploy. Longer subscriptions were something we pushed very hard when the GST was about to be imposed. Make no mistake about it, magazine publishers probably know more about their price resistance than any other cultural industry, because they are constantly trying to pull in 50% of the subscribers who left last year. You're constantly talking up your circulation through scientific direct mail techniques that tell you whether you'll get a 2% response or a 4% response.

We know exactly what a 50¢ or 75¢ increase will do. We knew exactly what the GST would do to us, and so far it has. Most of the magazines in the country were sitting right at a psychological price barrier that they had established through trying to get more subscribers, and the GST simply pushed everyone through those psychological price barriers. It added $1.50, $2 or $2.50 to the price of a subscription, so magazines weren't able to give themselves real increases of their own last year. It was the GST.

Even Finance and Revenue personnel have acknowledged that the GST poses a particular hardship on the publishing sector, both books and magazines, because we're in the unique position, unlike all the other cultural industries and most industries in the country, of never having paid the manufacturers sales tax.

Mrs. Clancy: That's right.

Ms Keachie: So the benefits accruing to other industries of losing the 13.25% and picking up... We always bought primary materials, we weren't even paying trickle-down MST. It was less than 1% so it really was 7% right on the chin, straight on to our prices. Of course we're dealing with this with people at Finance and Revenue because it's acknowledged that we've sustained a serious blow in bad times—both the recession and the changes to the postal subsidy. It's a struggle.

The Chairman: I appreciate the interest in the GST and in other areas, but I want to make sure we keep it in the context of culture and—

Mrs. Clancy: If I may, Mr. Chairman—

The Chairman: No, let me—

Mrs. Clancy: But I asked the question and I have a line of questioning.

The Chairman: I will try to make a suggestion. Could you identify why magazines...? I want to be sure you are not against the GST in general, on building materials or anything else.

[*Traduction*]

ont souscrit. Est-ce que vous déconseilleriez aux magazines de procéder ainsi aujourd'hui?

Mme Cunningham: Tout dépend de ce que vous entendez par «abonnement à vie»—est-ce la vie du magazine ou la vie de l'abonné?

Mme Clancy: Le prix était de 50 ou 100 dollars ou un chiffre de cet ordre...

Mme Keachie: C'était un outil publicitaire. Les magazines ont beaucoup poussé les abonnements à long terme, juste avant l'imposition de la TPS. Ne vous y trompez pas, les éditeurs de magazines connaissent beaucoup mieux la résistance au prix que tous les entrepreneurs des autres secteurs culturels, car ils ne cessent d'essayer de rattraper 50 p. 100 des abonnés qu'ils ont perdus l'année précédente. Ils essaient toujours de gonfler leur tirage par les techniques scientifiques de courrier direct, dont ils savent qu'elles se solderont par un taux de réponses de 2 p. 100 ou de 4 p. 100.

Nous savons exactement les répercussions qu'entraînera une hausse de 50c. ou de 75c. Nous savions exactement le mal que nous ferait la TPS, et cela s'est vérifié jusqu'à présent. La plupart des magazines du pays avaient un prix très proche d'un seuil psychologique qu'ils avaient déterminé en essayant de vendre davantage d'abonnements, et la TPS a tout simplement fait franchir à tout le monde ce seuil psychologique. Elle a alourdi de 1,50$, 2$ ou 2,50$ le prix d'un abonnement, si bien que les magazines n'ont pu, l'année dernière s'accorder de hausse de prix propre. Tout était absorbé par la TPS.

Même les fonctionnaires des ministères des Finances et du Revenu reconnaissent que la TPS impose des difficultés particulières au secteur de l'édition, qu'il s'agisse de livres ou de magazines, car il est le seul, contrairement aux autres industries culturelles et à la plupart des secteurs d'activité du pays, à n'avoir à jamais payer de taxes sur les ventes des fabriquants.

Mme Clancy: C'est juste.

Mme Keachie: L'avantage que représentait pour les autres la suppression de la taxe de 13,25 p. 100... Nous avons toujours acheté des matières premières et, nous ne payions même pas indirectement la TVF. Elle représentait moins de 1 p. 100, si bien que nous avons encaissé directement sur le montant ces 7 p. 100, qui venaient s'ajouter à nos prix. Évidemment, nous sommes en contact avec le ministère des Finances et avec celui du Revenu, car il est établi que nous avons subi un grave coup à un très mauvais moment—en pleine récession et en plus des changements apportés aux tarifs postaux préférentiels. La vie est dure.

Le président: Sans nier que la TPS soit un sujet intéressant, je voudrais que nous en restions sur le sujet de la culture et...

Mme Clancy: Si vous permettez, monsieur le président...

Le président: Non, laissez-moi...

Mme Clancy: Mais c'est moi qui ai posé la question et elle s'inscrit dans une suite logique.

Le président: Je vais faire une suggestion. Pourriez-vous nous dire pourquoi les magazines?... Je veux m'assurer que vous n'êtes pas opposé à la TPS en général, sur les matériaux de construction ou le reste.

[*Text*]

Mrs. Clancy: Why not?

Ms Cunningham: We don't have a position on the GST in general.

The Chairman: I want to understand the reason it is a problem unique to literary material or published material.

Mrs. Clancy: Haven't you been listening?

Ms Cunningham: Our industry, along with the book industry and the newspaper industry, was tax exempt from the time of Confederation. At the time that the country—

The Chairman: Okay, please continue. I just want to make sure we capture it in the context of our terms of reference.

Ms Cunningham: The reason for that exemption was the belief of the government of the day that it was appropriate to foster reading and communication for the good of the country. And literacy.

Mrs. Clancy: And an informed population.

Mr. Shearer: And an indigenous Canadian printed culture, in that sense.

• 1910

The Chairman: I am sorry, Mary. I just wanted to make sure we captured that essence.

Mr. Shearer: The point adjoining that, going back to your question, Mr. Chairman, which is what makes it unique, is that we also face subscription marketing from the United States. Many publishers do not in fact pay GST or charge GST to Canadians. Therefore, we are disadvantaged. Even Finance and Revenue agree that it is something that we have not yet really wrestled to the ground. We are uniquely disadvantaged in the sense that those magazine publishers that are taking subscription dollars from Canadians aren't billing GST. It is not being collected. We don't believe there is any mechanical way it can all be collected.

Ms Keachie: This is a great difficulty that we are wrestling with. Revenue Canada would love to collect it, but how do you stop thousands of publications dribbling across the border through the general mail? Short of hiring magazine sniffing dogs, charging GST on these individual magazines is something that is beyond the capabilities of our customs people.

The Chairman: Mary, I will adjust the time.

Mrs. Clancy: Thank you, Mr. Chairman, I appreciate that. It is going to look well in my householder anyway.

The Chairman: What is?

Mrs. Clancy: This whole exchange.

The Chairman: Did you want a copy of my householder?

Mrs. Clancy: No, it's okay.

The Chairman: I just happen to have 50 copies here.

[*Translation*]

Mme Clancy: Pourquoi pas?

Mme Cunningham: Nous n'avons pas de position sur la TPS en général.

Le président: Je voudrais savoir pourquoi il y a un problème particulier pour les livres et publications.

Mme Clancy: N'avez-vous pas écouté?

Mme Cunningham: Notre secteur, avec celui des livres et des journaux, étaient exonérés depuis la Confédération. Lorsque le pays a été. . .

Le président: D'accord, veuillez poursuivre. Je voudrais simplement m'assurer que nous abordions cela dans le contexte de notre mandat.

Mme Cunningham: La raison de cette exonération était que le gouvernement était désireux de promouvoir la lecture et la communication, dans l'intérêt du pays. Et l'alphabétisme.

Mme Clancy: Et l'information de la population.

M. Shearer: Et une culture écrite nationale, en ce sens.

Le président: Je suis désolé, Mary. Je voulais simplement m'assurer que nous ne sortions pas du sujet.

M. Shearer: Pour en revenir à votre question, monsieur le président, à savoir ce qui nous classe à part, nous sommes également confrontés à la concurrence des magazines américains qui proposent des abonnements. Nombre d'entre eux ne paient pas la TPS ou ne la font pas payer aux Canadiens. Par conséquent, nous sommes désavantagés. Même le ministère des Finances et celui du Revenu reconnaissent que ce problème n'est pas encore résolu. Nous sommes tout particulièrement défavorisés en ce sens que ces éditeurs de magazines qui nous concurrencent au Canada ne facturent pas la TPS. Ils ne la font pas payer aux abonnés. Nous ne pensons pas qu'il existe un moyen mécanique d'assurer qu'elle soit perçue.

Mme Keachie: C'est pour nous une grosse difficulté. Revenu Canada aimerait beaucoup mettre la main sur cet argent, mais comment empêcher des milliers de publications de franchir la frontière mêlés au courrier général? À moins de constituer des équipes de chiens renifleurs pour détecter les magazines, les services des douanes sont dans l'incapacité de percevoir la TPS sur ces magazines individuels.

Le président: Mary, je vais vous accorder plus de temps.

Mme Clancy: Je vous remercie, monsieur le président, et je vous en suis reconnaissant. Tout cela fera bien dans mon bulletin aux électeurs, de toute façon.

Le président: Qu'est-ce qui fera bien?

Mme Clancy: Tout cet échange.

Le président: Voulez-vous un exemplaire de mon bulletin?

Mme Clancy: Non, ce ne sera pas nécessaire.

Le président: J'en ai justement 50 ici.

[*Texte*]

Mrs. Clancy: You will be starring in mine, Mr. Chairman.

My next question, I suspect, has already come up, but if necessary I am going to repeat it. I looked through your catalogue, and I am fascinated by it. I looked at the selection of magazines you have brought us. I might say, by the way, that we used to get *Toronto Life* in Halifax. We used to be able to pick it up in supermarkets and we can't any more. I consider it a great loss. I always wanted to know what was going on in the real centre of the country.

Ms Cunningham: Only $14.95 plus GST and the subscription is yours.

Mrs. Clancy: Absolutely, I will look into this. I may leave this around my family at Christmas time.

This is one of the best things I have seen that describes telling Canadians about other Canadians, telling Canadians about other Canadians' interests, and talking region to region, back and forth across the great diversities that we have. Consequently, if I, magazine junkie that I am, had gone through this a year ago or two years ago to decide how many subscriptions I was going to take, it is quite clear that with the advent of the GST I obviously was going to cut down on the number. It is happening to me; it is happening to everybody else. You said many were at the psychological price barrier—

Ms Keachie: Price limit.

Mrs. Clancy: —which we know very well. You said that with *Toronto Life* there was a 15% difference between the two ads. Have you any basic idea what the overall drop-off has been, or is it too early to tell?

Ms Cunningham: We are about to embark on a damage report, essentially. We have anecdotal evidence from our members of the impact of GST both on news-stand sales and particularly on subscriptions. I was talking, for example, last evening to the circulation manager of *Owl* and *Chickadee* magazines and I was talking about our 15%. He said it was looking much worse for them. We are setting out to quantify that, but 15% seems to be the base, and it will be worse.

Mrs. Clancy: How many magazines go under in Canada in the run of a year?

Ms Keachie: It is difficult to say. I keep being asked this. I have a list of all the publications that have gone down in the past 18 months, which I am sad to give out. Then there are all the magazines that are shaky, that we absolutely don't talk about. It is unlike some of the great publishing companies or some of the great cultural institutions and dance troupes. When they talk about going under, there is tremendous support for them. They can do subscription drives and governments often come through. The minute you talk about a magazine being shaky—

Mrs. Clancy: The advertisers go out.

[*Traduction*]

Mme Clancy: Vous serez en vedette dans le mien, monsieur le président.

Ma prochaine question, je crois, a déjà été posée, mais si nécessaire je vais la répéter. J'ai parcouru votre catalogue, et je le trouve fascinant. J'ai jeté un coup d'oeil sur les magazines que vous avez apportés. Soit dit en passant, nous trouvions jadis *Toronto Life* à Halifax. Il était vendu en supermarché, mais on ne le trouve plus. C'est très dommage. J'ai toujours voulu savoir ce qui se passe au centre réel du pays.

Mme Cunningham: Vous n'avez qu'à payer 14,95$, plus la TPS, et l'abonnement est à vous.

Mme Clancy: Absolument, je vais y réfléchir. Je vais peut-être laisser traîner le bordereau à proximité des membres de ma famille, au moment de Noël.

C'est l'une des meilleures choses que j'ai vues qui décrivent ce que les Canadiens ont à dire aux Canadiens, les intérêts des Canadiens, qui montrent aux Canadiens à quoi l'on s'intéresse dans les autres régions de notre pays si vaste et si divers. Moi qui suis un fanatique des magazines, si j'avais eu ce catalogue sous les yeux il y a un an ou deux ans pour opérer mon choix d'abonnement, il est évident qu'aujourd'hui, avec la TPS, je devrais réduire ce nombre. Je suis dans ce cas, tout le monde est dans ce cas. Vous dites que le prix de beaucoup de magazines est au seuil psychologique...

Mme Keachie: À leur prix au maximal.

Mme Clancy: ...que nous connaissons très bien. Vous dites que dans le cas de *Toronto Life*, la différence entre les deux annonces est de 15 p. 100. Avez-vous une idée générale de la baisse de circulation, ou bien est-ce trop tôt pour le savoir?

Mme Cunningham: Nous sommes sur le point de dresser le bilan des dégâts. Nous commençons à recueillir des indications, souvent de caractère anecdotique, sur l'incidence de la TPS tant sur les ventes en kiosques que sur les abonnements. Je parlais hier soir, par exemple, au directeur de la circulation des magazines *Owl* et *Chickadee* et je lui parlais de nos 15 p. 100. Il m'a dit que c'était bien pire pour lui. Nous allons essayer de chiffrer cela, mais il semble que 15 p. 100 soit un minimum, et la réalité sera pire.

Mme Clancy: Combien de magazines disparaissent au Canada chaque année?

Mme Keachie: C'est difficile à dire. On me pose sans cesse cette question. J'ai une liste de toutes les publications qui ont disparu au cours des 18 derniers mois, et elle est attristante. Ensuite, il y a tous les magazines qui sont branlants et dont nous ne parlons absolument pas. Ce n'est pas comme les grosses maisons d'édition ou les grandes institutions culturelles et troupes de danses. Lorsqu'elles sont menacées, il y a tout un mouvement en leur faveur. Elles peuvent lancer des campagnes de promotion et souvent les pouvoirs publics interviennent. Mais à la seconde où un magazine paraît menacé...

Mme Clancy: Les annonceurs prennent la fuite.

[*Text*]

• 1915

Ms Keachie: As we like to say, you never say you're in trouble until they come to repossess the fax machine, because the cheques stop and advertisers lose confidence. Simply, we have to swashbuckle around until the end.

How many magazines go down?

Mrs. Clancy: Never mind. Don't tell me.

Ms Keachie: It appears there have been a great many more deaths in the past 18 months than in previous years. Many magazines go down, anyway.

Mrs. Clancy: Of course.

Ms Keachie: People try it.

Mrs. Clancy: That leads into my second question. I'm so concerned about Prince Edward Island outdoing Nova Scotia—a terrible thing. God knows even New Brunswick looks like it might be ahead. I'm wondering if our entrepreneurial spirit down there has been damaged because of the bad experience of *Atlantic Insight*, of *Halifax*, of *Cities*, and so on. Can you speculate?

Ms Cunningham: You have some venerable literary magazines.

Mrs. Clancy: We do indeed!

Ms Cunningham: You have *Fiddlehead*—

Mrs. Clancy: *Fiddlehead* is out of New Brunswick.

Ms Cunningham: I'm sorry, not *Fiddlehead* but *Antigonish Review*. *Pottersfield Portfolio* just moved from Nova Scotia to New Brunswick. I don't know what that says.

Mrs. Clancy: Bad judgment! These things wax and wane.

Mr. Shearer: Clearly from any part of the country, whether it would be Vancouver or the interior of Alberta, if you end up with a number of magazines failing, others lose heart and banks say no.

Mrs. Clancy: That's right.

Mr. Shearer: Investors are reluctant, and that will happen. It's pretty hard to publish a magazine if your objective is to make a lot of money.

Mrs. Clancy: No, you have to be crazy. Well, that's in my next life. Anyway, thank you very much. I really appreciated your presentation.

Mrs. Finestone: First of all, I thank you very much for a fine presentation. We're delighted to see it. Thank you for all the presents you brought. I presume they're presents, or are you planning to take them home?

Mr. Shearer: They're all presents.

Mrs. Finestone: Good! We're going to divide them all up and enjoy every minute of them.

Ms Keachie: An exercise in national unity!

Mr. Shearer: There are lots of neat magazines over here too.

[*Translation*]

Mme Keachie: Comme on dit il ne faut jamais avouer ses difficultés tant que l'on ne vient pas saisir le télécopieur, parce que, sinon, les chèques cessent d'arriver et les annonceurs perdent confiance. Il faut garder la tête haute jusqu'à la fin.

Combien de magazines sombrent?

Mme Clancy: Laissez. Ne me dites pas.

Mme Keachie: Il semble qu'il y a eu beaucoup plus de naufrages au cours des 18 derniers mois que dans les années précédentes. Beaucoup disparaissent, c'est sûr.

Mme Clancy: Evidemment.

Mme Keachie: Les gens essayent.

Mme Clancy: Cela m'amène à ma deuxième question. Je suis très préoccupée de voir que l'Île-du-Prince-Edouard a l'avantage sur la Nouvelle-Ecosse—c'est terrible. Dieu sait, même le Nouveau-Brunswick semble nous devancer. Je me demande si notre esprit d'entreprise n'a pas souffert de la mauvaise expérience d'*Atlantic Insight*, de *Halifax*, de *Cities* etc. Pouvez-vous hasarder une explication?

Mme Cunningham: Nous avons quelques magazines littéraires vénérables.

Mme Clancy: C'est bien vrai!

Mme Cunningham: Il y a *Fiddlehead*. . .

Mme Clancy: *Fiddlehead* est publié au Nouveau-Brunswick.

Mme Cunningham: Excusez-moi, pas *Fiddlehead*, mais *Antigonish Review*. *Pottersfield Portfolio* vient de déménager de Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick. Je ne sais pas ce que cela signifie.

Mme Clancy: Un mauvais jugement! Ces choses vont et viennent.

M. Shearer: Il est bien certain que si des magazines sombrent, que ce soit à Vancouver ou à l'intérieur de l'Alberta, les autres perdent courage et les banquiers deviennent réticents.

Mme Clancy: C'est juste.

M. Shearer: Les investisseurs deviennent réticents, et le mouvement s'accélère. C'est peine perdue de publier un magazine si votre but c'est de gagner de l'argent.

Mme Clancy: Il faut être fou. Eh bien, ce sera dans ma prochaine vie. Quoi qu'il en soit, je vous remercie, j'ai vraiment apprécié votre exposé.

Mme Finestone: Je voudrais, tout d'abord, vous remercier d'un excellent exposé. Nous sommes ravis de vous voir ici. Merci de tous ces cadeaux que vous avez apportés. Je suppose que ce sont des cadeaux, ou bien pensiez-vous les remporter?

M. Shearer: Ce sont des cadeaux.

Mme Finestone: Excellent. Nous allons nous les distribuer et savourer chaque minute de lecture.

Mme Keachie: C'est un exercice d'unité nationale!

M. Shearer: Il y a encore beaucoup d'autres beaux magazines là-bas.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Great! Marvellous! We'll put them in the entrance so our people can see them and enjoy them.

There were a couple of things I wanted to go over with you. First of all, I was sitting here and writing down the list of different skills required to produce a magazine and thinking, in the interests of jobs for Canadians, fairness for Canadians, access for Canadians—the whole linkage between knowledge, information, sense of self, sense of belonging, participation...

You talked about nurturing and fostering the sense of self. All of a sudden I open this magazine called *Studio Magazine*—fashion photography. I couldn't say it as well as they have said it in their volume 9, number 6, November-December 1991, copyright included. They say here that:

> A chain, of course, is only as strong as its weakest link, and in the visual communications industry, the chain consists of writers, designers, photographers, illustrators, typographers, computer operators, colour separators, lithographers, papermakers, printers, binders, and so on.

Ms Keachie: Quite!

Mrs. Finestone: It's easy for all these specialists to perform their work. They go on to talk about whether it's the concepts the photographer takes or whether you finally finish up and have a good product.

It takes a lot of education, training, skills, etc. We have a sense of pride as Canadians. We want to make sure we shape Canadians' future in a way that will allow the expression, by all these various skilled people, in a sense of real financial contribution to this country.

It struck me that the concern was expressed as to whether or not the GST is good or bad or not good or bad—and the free trade agreement and the constraints we've put on in order to support our own industry through Bill C-58. It also struck me that Canadians essentially believe in fairness and access for a job, after they've had all this skill and training through the dollars we put into our educational system—be it at pre-school, post-school, post-secondary—and that the fair access is allowed, through the postal subsidy, for all Canadians wherever they live.

• 1920

That was the principle behind that 125-year-old rule. Fair treatment is not being respected when the American magazines or books can come in here and avoid the GST. It gives them at minimum a 7% advantage, and just prior to that, if you added in the fact that you didn't have the manufacturers sales tax, it's an additional advantage.

The manufacturing of paper, the use and quality of paper, gives our industry a niche which we would lose in that kind of a situation. So would I be right and fair in saying that if you put together the postal subsidy, the GST, the free

[*Traduction*]

Mme Finestone: Excellent! Merveilleux! Nous allons les mettre près de l'entrée, pour que les gens puissent les voir et les apprécier.

Je voulais passer un certain nombre de choses en revue avec vous. Premièrement, j'étais assise là et j'essayais de dresser la liste des différentes compétences requises pour produire un magazine, et je pensais à l'emploi, à l'accès à l'emploi dont ont besoin les Canadiens—à tout le lien entre connaissance, information, sentiment d'identité, d'appartenance, participation...

Vous avez parlé de la nécessité de nourrir et de promouvoir l'identité. Tout d'un coup, j'ai ouvert ce magazine qui s'appelle *Studio Magazine*—la photographie de mode. Je n'aurais pas pu exprimer les choses aussi bien qu'on peut le lire dans son volume 9, numéro 6, novembre-décembre 1991. Rendons à César... Voilà ce qu'on peut lire:

> Une chaîne, bien entendu, n'a que la résistance de son maillon le plus faible, et dans le secteur de la communication visuelle, la chaîne est faite d'écrivains, de concepteurs, de photographes, d'illustrateurs, de typographes, d'informaticiens, de séparateurs de couleur, de lithographes, de fabricants de papier, d'imprimeurs, de relieurs, etc.

Mme Keachie: Tout à fait!

Mme Finestone: Il est facile à tous les spécialistes de faire leur travail. On parle ensuite de savoir si ce sont les sujets que le photographe saisit ou si c'est la finition qui fait que l'on a un bon produit.

Tout ce travail exige beaucoup d'éducation, de connaissance, de compétence. Si nous avons la fierté du travail bien fait, il faut s'assurer de donner aux Canadiens un avenir où tous ces divers corps de métiers puissent s'exprimer et contribuer à la prospérité du pays.

J'ai été frappée de voir combien on se demande si la TPS est une mauvaise chose ou une bonne chose—et l'Accord de libre-échange et les barrières que nous avons érigées pour appuyer notre industrie propre, avec le projet de loi C-58. J'ai été frappée de voir que les Canadiens tiennent fondamentalement à l'équité et à l'accès à l'emploi, une fois qu'ils ont acquis toutes ces compétences et cette formation et tant investi dans le système éducatif—que ce soit au niveau préscolaire, postscolaire, postsecondaire—et ont juste accès à l'écrit, par l'intermédiaire des tarifs postaux préférentiels de tous les Canadiens, où qu'ils vivent.

C'est le principe qui sous-tendait ce règlement qui est vieux de 125 ans. Or, le principe de traitement équitable n'est pas respecté lorsque les périodiques ou les livres américains peuvent pénétrer au Canada sans être soumis à la TPS. Cela leur donne un avantage de 7 p. 100 au moins sans compter l'avantage supplémentaire que représente le fait de ne pas avoir à payer la taxe sur les ventes des fabricants.

La fabrication du papier, l'utilisation et la qualité de ce papier, offre à notre industrie un créneau que nous perdrions dans ce genre de situation. Si l'on tient compte à la fois du tarif postal préférentiel, de la TPS, de l'Accord de libre-

[*Text*]

trade agreement on print—and I'm going to ask you about that for more clarity in a moment—Bill C-58 and the fact that we have had a downturn in the economy—which I won't blame on anybody at this given moment, although I could easily blame it on the wrong taxes at the wrong time—all those have contributed to the 30% decrease in sales that you are presently living with? Would that be fair?

Ms Keachie: Sure, 40%—

Mr. Shearer: The 30% is on advertising, and that would be largely the recession and to some degree GST, but I would, you know—

Mrs. Finestone: So the 30% was advertising revenues—not sales of magazines?

Mr. Shearer: It was advertising revenues, and so it would be made up of a number of things. If circulation is affected and our circulation drops, then advertisers buy less advertising. So it has a ripple effect on our advertising stream of revenue. It would be a combination of factors that would affect that. But that was just advertising revenue that I was referring to.

Ms Cunningham: It's relevant to note, though, that during the last recession, during the 1981-1982 recession, revenues stayed stable or rose and we didn't see a decline in circulation.

One has to then ask what the difference is between the last recession and this recession, and what's different is the GST.

Ms Keachie: It's hard to say what free trade has done directly to our industry in the loss of. . . I certainly know that printing has been lost in Canada.

Mrs. Finestone: I wanted to ask you about that.

Ms Keachie: But most Canadian magazines are still printing in Canada.

Mrs. Finestone: So are magazines, because I looked to see where all these magazines are printed. They seem to all be printed in Canada, and I think the quality of the paper and the quality of the photography is quite outstanding. In fact it's quite exciting.

Ms Cunningham: To retain one's postal mailing privileges one has to print in Canada. It's a requirement.

Mrs. Finestone: Okay. I've just lost my trend of thought on that one. I'll come back to that in a moment.

With respect to the response you gave my colleague from Halifax on the woman's magazine and the four issues, and the fact that this has now gone to appeal, whose regulation is it that you must—

Ms Keachie: Canada Post.

Mrs. Finestone: That's a Canada Post regulation so it's subject to a decision of the. . . The corporation is now a private corporation, but it was in place, I presume, before?

[*Translation*]

échange sur les imprimés—et je vous demanderais plus de précisions à ce sujet dans un instant—du projet de loi C-58 et du fait qu'il y a eu un fléchissement de notre économie—ce que je ne reproche à personne en particulier pour le moment, bien qu'il soit tentant de dire que c'est la faute de taxes inappropriées ou imposées au mauvais moment—je crois qu'on peut affirmer qu'on se retrouve face à un ensemble de facteurs qui ont contribué à la diminution de 30 p. 100 du chiffre d'affaires. Ce raisonnement vous paraît-il juste?

Mme Keachie: Certainement, 40 p. 100. . .

M. Shearer: Ces 30 p. 100 s'expliquent par la diminution des recettes publicitaires, due, dans une large mesure, à la récession et, ainsi qu'à l'application dans une certaine mesure de la TPS, jusqu'à un certain point. . .

Mme Finestone: Il s'agit donc d'une baisse de 30 p. 100 des recettes publicitaires—et non point du chiffre d'affaires des magazines?

M. Shearer: Oui, ce qui fait intervenir un certain nombre de facteurs. Lorsque la circulation diminue, la publicité suit. La diminution du tirage a donc eu des répercussions sur les recettes que nous assurait la publicité. Divers facteurs entrent en jeu, mais je parlais bien des recettes assurées par la publicité.

Mme Cunningham: Il convient cependant de noter qu'au cours de la dernière récession, en 1981-1982, les recettes sont demeurées stables ou ont augmenté et qu'il n'y a pas eu de baisse de la circulation.

Force est donc de se demander quelle est la différence entre la dernière récession et celle-ci, et la réponse, c'est la TPS.

Mme Keachie: Il est difficile de dire quel a été l'effet direct du libre-échange sur les pertes subies par notre industrie. . . Mais il est certain que moins de publications sont imprimées au Canada.

Mme Finestone: C'était la question que je voulais vous poser.

Mme Keachie: Mais la plupart des magazines canadiens sont encore imprimés chez nous.

Mme Finestone: En effet, j'ai voulu m'en assurer et j'ai constaté qu'ils semblent tous être imprimés au Canada. Je dois d'ailleurs dire que la qualité du papier et des photographies est remarquable. En fait, elle est impressionnante.

Mme Cunningham: Pour conserver le droit d'utiliser la poste, on est obligé d'imprimer au Canada.

Mme Finestone: Bien. J'ai un peu perdu le fil de mes idées. J'y reviendrai dans un instant.

En ce qui concerne la réponse que vous avez donnée à mon collègue de Halifax à propos du magazine féminin et des quatre numéros, étant donné que l'affaire est maintenant en appel, quel est le règlement que vous devez. . .

Mme Keachie: Celui de la Société canadienne des postes.

Mme Finestone: Ce règlement est donc assujetti à une décision du. . . La Société canadienne des postes est maintenant une société privée, mais le règlement existait avant qu'elle ne le devienne, je suppose?

[*Texte*]

Ms Keachie: Yes. We were trying to figure out earlier today when that went in place, and it seems to have been established in the late 1970s, at the point at which the various rate codes were being created.

Mrs. Finestone: Could the Minister of Communications direct Canada Post to change that rule and regulation?

Ms Keachie: Well, that's a very good question, because the set-up for the postal subsidies is a very complex structure, and at the moment it is the Department of Communications that sets the policy and it is administered by Canada Post. So this is absolutely allowable.

If you're going to take a strict enough interpretation, it's allowable. A periodical that qualifies is supposed to be four times a year. The fact that one magazine misses an issue we don't think is any—

Mrs. Finestone: That part I've heard, but what I want to know is did you appeal to the minister responsible for the post office, Mr. Harvie Andre, or did you not?

Ms Keachie: I'm not quite sure whether Mr. Andre is informed of this situation. But it's true that we have sort of sent copies of the letter around to individuals at the Department of Communications and the post office and it's now in appeal—I think for the second time.

Mrs. Finestone: In appeal where?

Ms Cunningham: There's this murky appeal process that exists at Canada Post.

Mrs. Finestone: So the appeal process is at Canada Post. Is the request for a revision for this particular magazine, or for the code structure, or for the mailing provisions themselves?

Ms Keachie: Well, we don't have any hope for changing the mailing provisions.

• 1925

Mrs. Finestone: You made a statement. You said it's in appeal. What precisely is in appeal?

Ms Cunningham: The ruling on that particular publication on Canadian women's studies.

Mrs. Finestone: Therefore, all you have asked for is a ruling on that particular magazine. You have not asked for a ruling on magazine distribution per se based on number of issues.

Ms Keachie: No, we haven't, although we are discussing with the Department of Communication whether, when finally the whole structure gets revised, it might be wise to stop defining publications on whether or not they come out three or four times a year. At some point in history someone decided that a magazine was published at least four times a year and we've been living with all the consequences of that in public policy ever since. So this was an anecdote. Indeed, it is the publication that's appealing this ruling. We think it's unfortunate there has to be any appeal at all. It was really an anecdote to illustrate the—

[*Traduction*]

Mme Keachie: Oui. Nous essayons plutôt, aujourd'hui, de déterminer à quel moment ce règlement est entré en vigueur. Il semble qu'il ait été établi à la fin des années soixante-dix au moment de l'adoption des divers codes tarifaires.

Mme Finestone: Le ministre des Communications pourrait-il ordonner à la Société canadienne des postes de modifier ce règlement?

Mme Keachie: Excellente question, car le système des tarifs préférentiels est extrêmement complexe. Pour le moment, c'est le ministère des Communications qui détermine la politique qui est ensuite administrée par la Société des postes. C'est donc tout à fait possible.

Si vous retenez une interprétation suffisamment rigoureuse, c'est envisageable. Pour être admissible au titre de ces dispositions un périodique doit être publié quatre fois par an. Je ne pense pas que le fait qu'il en manque un soit...

Mme Finestone: Ça, je le sais déjà, mais ce que je veux savoir c'est si vous avez interjeté appel auprès de M. Harvey Andre, le ministre responsable de la Société des postes.

Mme Keachie: Je ne suis pas certaine que M. Andre soit au courant de cette situation. Mais nous avons effectivement envoyé des copies de la lettre à certaines personnes du ministère des Communications et de la Société des postes, et l'affaire est maintenant en appel—pour la deuxième fois, je crois.

Mme Finestone: En appel auprès de qui?

Mme Cunningham: Il existe un processus d'appel assez vaseux à la Société canadienne des postes.

Mme Finestone: L'appel est donc interjeté devant la Société. S'agit-il d'une demande de révision concernant uniquement ce magazine, le système de codes ou les dispositions relatives aux envois postaux elles-mêmes?

Mme Keachie: Nous n'avons pas le moindre espoir de les changer.

Mme Finestone: Vous avez donc interjeté appel. De quoi s'agit-il exactement?

Mme Cunningham: De la décision relative à cette publication spécialisée dans les études sur les femmes canadiennes.

Mme Finestone: Tout ce que vous avez donc demandé c'est une décision concernant ce magazine. Vous n'avez pas réclamé une décision au sujet du tirage du magazines, en fonction du nombre de numéros.

Mme Keachie: Non, bien qu'en prévision de la révision complète du système, nous avons actuellement des discussions avec le ministère des Communications afin de déterminer s'il ne conviendrait pas de cesser de catégoriser les publications en fonction de leur périodicité. À un moment donné dans le passé, quelqu'un a décidé qu'un magazine devrait être publié au moins quatre fois par an et nous subissons depuis les conséquences de l'adoption de cette politique. Voilà c'était pour vous donner une anecdote. En fait, c'est la publication en cause qui en appelle de cette règle, mais nous pensons qu'il est regrettable qu'on ait dû en arriver là. Il s'agissait d'une simple anecdote destinée à illustrer...

[*Text*]

Mrs. Finestone: But it was an important anecdote, if I may suggest. It indicates an area that needs some examination by this committee and needs some answers by this committee.

The federal tax measure, Bill C-58, the tax ruling, indicates to me that there is a desire on your part to remain under federal jurisdiction, the kind of work you do, which would indicate that your sense of where cultural enterprise, cultural industry, cultural products, should be vested, is now not clearly defined under the Canadian Constitution, neither section 91 nor section 92. There is a section or an area called "concurrent jurisdictions" or "shared jurisdiction", which at present only enunciates immigration and agriculture. Would you have a particular area of choice where you think one should list cultural activity?

Ms Keachie: It would be our hope that all government administrations would get more involved in culture. In the case of the legislation that helps the magazine industry, it's so federal. Tax measures are not something we can imagine being administered by the provinces, for instance, individually. It would be very difficult. Most magazines in Canada, quite unlike book publishers, don't receive a nickel in grants from anyone. We've had cheap postal rates and we've had these tax measures, which have been fantastically successful.

Mrs. Finestone: Therefore, I presume that you're saying yes to—

Ms Keachie: Yes. But that doesn't mean we wouldn't like to see provinces getting more involved in culture, of course.

Mrs. Finestone: That's why I asked you about federal jurisdication. Certainly there is nothing to prevent an individual province from participating. In fact we would encourage federal, provincial, municipal and private sector.

Ms Keachie: Right.

Mrs. Finestone: Thank you very much for your help and your information, and thank you more than very much for the lovely magazines.

Mr. Scott: I will pass at this point. I appreciate very much the presentation you have made, but because of both domestic and House of Commons responsibilities I can't place responsible questions that have already been made by others. So I think I will pass.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, when we look under the definitions under which magazines are to be judged with respect to the number of mailings and qualifications under Canada Post, I hope we will also look at this maze of codes: code 1, 2, 3 and 4, and how magazines fit in. I think it's really a jungle out there and it needs some attention.

The Chairman: It seems to me it leads to a question I was going to ask. I understand that back in the time of the Special Senate Committee on Mass Media, and even the Kent commission, there was a recommendation made with

[*Translation*]

Mme Finestone: Ce n'en était pas moins une anecdote importante. C'est un domaine qui devra être examiné par ce comité et pour lequel celui-ci devra trouver des solutions.

Le projet de loi C-58, la mesure fiscale fédérale, me paraît indiquer que vous voulez continuer à relever de l'instance fédérale or, le genre de travail que vous faites, et qui tombe dans le domaine des entreprises culturelles, de l'industrie culturelle, devrait relever d'un secteur déterminé, ce qui n'est pas clairement déterminé, ni dans l'article 91 ni dans l'article 92 de la Constitution canadienne. Il y a bien un article ou une partie qui s'intitule «compétences conjointes» ou «compétence partagée» qui n'a trait, pour le moment, qu'à l'immigration et à l'agriculture. À quel secteur, selon vous l'activité culturelle devrait-elle être rattachée?

Mme Keachie: Nous souhaiterions que toutes les fonctions publiques s'intéressent plus à la culture. Les dispositions législatives en faveur des magazines, relèvent exclusivement du fédéral. Il est difficile d'imaginer que des mesures fiscales soient administrées par les provinces, par exemple, chacune de leur côté. Ce serait très difficile. La plupart des magazines au Canada, à la différence des maisons d'édition, ne reçoivent pas un sous de subvention de qui que ce soit. Nous avons bénéficié de tarifs postaux réduits et de mesures fiscales qui ont été remarquablement efficaces.

Mme Finestone: Je suppose donc que vous êtes d'accord avec. . .

Mme Keachie: Oui. Mais cela ne veut pas forcément dire que nous voudrions que les provinces interviennent plus dans le domaine de la culture.

Mme Finestone: C'est pourquoi je vous ai posé cette question au sujet de la compétence fédérale. Certes, rien n'empêche une province de participer. En fait, nous serions favorables à une participation des autorités fédérales, provinciales et municipales ainsi que du secteur privé.

Mme Keachie: Parfait.

Mme Finestone: Je vous remercie beaucoup de votre aide et des renseignements que vous nous avez transmit, et je vous remercie encore plus de nous avoir donné tous ces beaux magazines.

M. Scott: Je renonce à mon tour. J'ai beaucoup apprécié votre exposé, mais à cause de mes responsabilités personnelles et de celles que j'ai à la Chambre des communes, je n'ai pas de questions valables à poser qui n'aient déjà été posées par d'autres.

Mme Finestone: Monsieur le président, lorsque nous étudierons les critères d'évaluation des magazines, en ce qui concerne leur périodicité et les critères d'admissibilité aux services de la Société canadienne des postes, j'espère que nous examinerons aussi ce véritable dédale de codes: codes 1, 2, 3 et 4, et la manière dont ils s'appliquent aux magazines. C'est un véritable fouillis jungle et il conviendrait qu'on s'en occupe.

Le président: Tout cela m'amène à poser la question suivante. Je crois qu'à l'époque du comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse, et même de la Commission Kent, on avait recommandé l'adoption d'une loi

[*Texte*]

respect to the possibility of a magazine and newspaper act, or perhaps even a print media act, such as with the Broadcasting Act, so an intensive policy regime would be established in legislation for magazines and newspapers and the print media. Do you have a feeling about that? Would that be desirable?

• 1930

We could go on examining the business and communications complexities of your industry for a good long time. It's a complex, detailed and fascinating business. Has there been any sense within the industry that there's a need for a federal policy, for legislation that would set out parameters as with the Broadcasting Act?

Ms Keachie: Do you mean regulation?

The Chairman: Well, not necessarily regulation, but for example, you have chapter 19 of the Income Tax Act and tariff 9958, about which you have made the very clear points that they are fundamentally essential to your business as you see it. You've talked about the elimination of sales taxation on a basis of literacy and you've talked about protection culturally, in the sense that culture and cultural industries are not in a free trade regime.

It just seems to me that there's a whole lot of ad hocery going on. We heard this, for example, from the library associations and from the book publishing industry—that literature is a uniquely special communication vehicle. I just wonder if you were aware of those recommendations by the former commissions and whether or not they have application today.

Ms Keachie: Of course, out of the O'Leary commission and, indeed, the Davey commission came the first edition and the second edition of this section 19 of the Income Tax Act. The first laid the ground work for this piece of legislation. The second changed it so that the grandfathered publications, such as *Time* magazine, were no longer part of it.

Ms Cunningham: Indeed, Catherine, the tariff item emerged as a result of the O'Leary commission.

Ms Keachie: From the O'Leary commission.

Ms Cunningham: The O'Leary commission was known as the O'Leary law. So we did get legislation out of that. If you're asking if we would like to have a more coherent overall public policy, I think we felt that years back we did have that structure. We had guaranteed cheap postal rates forever since Confederation and commitments from your own government as well as successive other governments that we would always have this. We had commitment to section 19 of the Income Tax Act, which mercifully still remains.

The Chairman: I understand that. The point of my question is that out of all that ad hocery, is it time to formulate a policy? Mrs. Finestone, in her closing comment, suggested to me that we should be examining that jungle of detail out there. Well, it's not the terms of reference of this particular study to examine any sector in that kind of depth.

[*Traduction*]

sur les magazines et les journaux, ou peut-être même d'une loi sur les médias imprimés, comparable à celle sur la radiodiffusion, de manière à établir un régime politique rigoureux pour les magazines, les journaux et les médias imprimés. Qu'en pensez-vous? Cela serait-il souhaitable?

Nous pourrions continuer encore longtemps à analyser les dédales de votre industrie sur le plan commercial et sur celui de la communication. C'est un secteur complexe que le vôtre, précis et passionnant. Les membres de ce secteur ont-ils jamais pensé qu'il nous faudrait une politique fédérale, des dispositions législatives établissant certains paramètres, comme la Loi sur la radiodiffusion.

Mme Keachie: Un règlement?

Le président: Pas nécessairement un règlement, mais, par exemple, vous avez le chapitre 19 de la Loi de l'impôt sur le revenu et le code tarifaire 9958, dont vous avez dit très clairement qu'ils sont absolument indispensables au fonctionnement de votre secteur. Vous avez parlé d'éliminer la taxe de vente au nom de l'alphabétisation et vous avez réclamé la protection de la culture en demandant que la culture et les industries culturelles ne soient pas soumises à un régime de libre-échange.

J'ai vraiment l'impression que tout cela se fait un peu au petit bonheur de la chance. Par exemple, les associations des bibliothèques et les représentants de l'industrie de l'édition nous ont déclaré que la littérature est un moyen de communication tout à fait privilégié. Je me demandais simplement si vous connaissiez ces recommandations faites par ces anciennes commissions et si vous les jugez applicables aujourd'hui.

Mme Keachie: Bien sûr, et c'est à la Commission Leary et aussi à la Commission Davey que l'on doit la première et la seconde édition de cet article 9 de la Loi de l'impôt sur le revenu. La première jetait les bases de ce texte législatif. La seconde le modifiait de manière à ce que les publications bénéficiant de la clause des droits acquis, telle que Times, n'en faisaient plus partie.

Mme Cunningham: En effet, Catherine, c'est à la Commission O'Leary que l'on doit le code tarifaire.

Mme Keachie: C'est exact.

Mme Cunningham: C'est ce qu'on appelait la loi O'Leary. Des dispositions législatives en ont donc résultées. Vous me demandez si nous voudrions avoir une politique publique globale plus cohérente, et je vous répondrai qu'autrefois, nous croyions bien l'avoir. Depuis la Confédération, nous jouissions d'un régime garanti de tarifs postaux abordables et votre gouvernement ainsi que ceux qui lui avaient succédé, s'étaient engagés à le maintenir. Nous étions visés par l'article 19 de la Loi de l'impôt sur le revenu, ce qui est, fort heureusement, toujous le cas.

Le président: Je comprends. Ce que je voulais savoir c'est si le moment n'était pas venu d'aller au-déla de toutes ces mesures ponctuelles et de formuler une politique? Dans sa conclusion, M^me^ Finestone m'a suggéré d'étudier le dédale de cette question. Ce n'est cependant pas notre mandat d'étudier un secteur, quel qu'il soit, de manière aussi approfondie.

[*Text*]

Ms Cunningham: Quite.

The Chairman: We really are supposed to be talking today about your contribution to Canadian citizenship, to a common identity and Canadian unity and so on. I think you've made the point of your contribution quite well, but we haven't talked about that. We've talked more about the policy problems affecting your industry.

Ms Keachie: We do see erosion to what was a broad-based policy and I suppose we would be encouraged by something that recognized that all of these things were part of the net.

The Chairman: You were in on the previous witnesses' testimony—Telecom Canada—and you heard the request that's been going on for decades for a telecommunications policy, to legislate a telecommunications act. I just couldn't help but wonder whether the same thrust might not be applicable here.

Ms Cunningham: I think generally that kind of legislation or act is necessary when you have a business that makes a lot of money, and among other things, ours doesn't. We don't make enough money to need that kind of legislation or need that kind of regulation.

We don't have the kinds of regulatory problems that exist for the telecommunications industry, for example, or even the broadcast industry. By a demographic twist of fate, we simply have the problems that come of being the neighbour of a very large and very dominant culture, and we have to rely to some extent on measures that help even the playing field.

• 1935

The Chairman: Bill C-58 in 1976, I believe it was, could well have been a CRTC kind of ruling—in fact, it was. It set up a protective mechanism. What is the legislation that pertains to ownership of publishing companies?

Ms Cunningham: That's Bill C-58.

Mr. Shearer: That was part of the same thing—

The Chairman: Was it? I thought there was one more recent than that, though—the Baie Comeau policy?

Ms Cunningham: That's for books.

The Chairman: Well, that's what I was referring to. Is that not a similar. . .?

Mr. Shearer: Yes.

The Chairman: We have another diversion.

Mr. Shearer: It's regulatory but it does not affect magazines.

Ms Cunningham: It's also widely recognized as not having worked.

The Chairman: Well, I'm just making the point that there's an element of regulation or protection or accommodation already in place, so the prospect of regulation should not be surprising. You seemed to express some surprise: oh, my goodness, would there be regulation? In fact, you have beneficial regulations.

[*Translation*]

Mme Cunningham: En effet.

Le président: Ce dont nous sommes sensés parler aujourd'hui, c'est de votre apport à la citoyenneté canadienne, à une identité commune et à l'unité nationale. Je crois que vous avez clairement présenté vos arguments, mais nous avons moins parlé de ces questions que des problèmes de politique auxquels votre industrie est confrontée.

Mme Keachie: Nous constatons l'érosion d'une politique autrefois générale et nous serions certainement encouragée par l'adoption de mesures tenant compte de ces divers éléments.

Le président: Vous avez entendu le témoignage d'un représentant de Telecom-Canada et vous l'avez entendu demander—une requête répétée depuis des dizaines d'années—l'adoption d'une loi sur les télécommunications. Je n'ai pu m'empêcher de penser que cela pourrait également s'appliquer à votre industrie.

Mme Cunningham: En général, ce genre de loi est nécessaire lorsqu'il s'agit d'une industrie où il y a beaucoup d'argent à gagner, ce qui n'est pas notre cas. Nous n'en gagnons pas suffisamment pour avoir besoin de ce genre de mesure législative ou de règlement.

Nous ne connaissons pas les problèmes de réglementation existant, par exemple, dans l'industrie des télécommunications ou même dans celle de la radiodiffusion. Les hasards de la démographie ont voulu que nous soyons le voisin d'une culture particulièrement vaste et dominante, et c'est la raison pour laquelle nous sommes obligés de compter jusqu'à un certain point sur des mesures susceptibles de nous permettre de l'affronter à armes égales.

Le président: Le projet de loi C-58—qui remonte à 1976, je crois—aurait fort bien pu s'apparenter à la décision du CRTC, et en fait, c'est le cas. Il établissait en effet un mécanisme de protection. Quelle est la disposition législative concernant la propriété des maisons d'édition?

Mme Cunningham: Le projet de loi C-58.

M. Shearer: Cela faisait partie de la même chose. . .

Le président: Vraiment? Je croyais qu'il y avait un texte plus récent que celui-là—la politique de Baie Comeau?

Mme Cunningham: Ça, c'est pour les livres.

Le président: Eh bien, c'est à cela que je faisais allusion. N'est-ce pas quelque chose d'analogue. . .?

M. Shearer: Oui.

Le président: Nous avons une autre diversion.

M. Shearer: C'est un règlement qui ne s'applique pas aux magazines.

Mme Cunningham: Il est d'ailleurs bien connu que ça n'a pas marché.

Le président: Tout ce que je voulais dire, c'est qu'il existe déjà un élément de réglementation, de protection ou d'aménagement et que la perspective d'une réglementation ne devrait rien avoir de surprenant. Et pourtant, vous avez paru surprise: «oh, mon Dieu, il y aurait donc un règlement?» En fait, vous avez des règlements avantageux.

[*Texte*]

Ms Keachie: We do not have competition... You see, our industry is completely Canadian-owned, partly because of this legislation, so we are not facing those kinds of problems from within the country. Our competition is very clear as the economies of scale and the unbelievable geographic nearness of the biggest producer of beautiful English-language magazines in the world, so it is hard to think of how CRTC-style regulation would be of direct benefit.

Mr. Scott: That's the question.

The Chairman: Just a moment, now, please, Mr. Scott. I would like to try to develop... A large part of the CRTC regulation is to protect Canadian content.

Ms Keachie: Why is it that we are 96% Canadian content?

The Chairman: No, but to protect it also from the intrusion of American broadcasting. One of the greatest problems we have in broadcasting, as I understand it, is the Skypix thing, where all of a sudden we're going to be deluged with technology that is not stoppable.

Ms Cunningham: We certainly would oppose the idea of there being some kind of quota system for the entry of foreign publications into the country. In no way do we want to block the free flow of communication from whatever country. We have never thought it would be appropriate, for example, that all news-stands be required to carry 40% Canadian magazines.

The Chairman: But you do subscribe to Bill C-58, which effectively accomplishes that?

Ms Cunningham: No, it does not. By no means does it have any impact whatsoever on the entry of publications into the country.

Mr. Shearer: What Bill C-58 does, just to be really clear on this, is ensure that ownership be Canadian, that content be Canadian, in order to be able to deduct advertising—

The Chairman: But it disallows advertising deductions.

Ms Keachie: No, it doesn't, actually. Bill C-58 only governs advertising revenue.

The Chairman: I beg your pardon?

Ms Keachie: It's between the advertiser and Revenue Canada, and all it says is you can advertise your product in any publication you like, but if it is in a non-Canadian publication, do not write it off as a regular business expense.

The Chairman: That's a 50¢ dollar you're talking about.

Ms Keachie: That's right.

The Chairman: Just a second now. To tell me that Bill C-58 doesn't provide a financial barrier, a punitive barrier to advertising in American magazines...unless I'm missing something. Is that not right?

Ms Cunningham: To put this in context, after the imposition of Bill C-58, *Time* magazine, which we will recall—at least some of us around the room; maybe some of us are too young—had a so-called Canadian edition which

[*Traduction*]

Mme Keachie: Nous ne sommes pas exposés à la concurrence... Voyez-vous, notre industrie appartient totalement aux Canadiens, en partie grâce à ces dispositions législatives, si bien que nous ne sommes pas confrontés à ce genre de problèmes à l'intérieur de nos frontières. Notre concurrence est parfaitement définie: les économies d'échelle et l'incroyable proximité géographique du plus grand producteur mondial de beaux magazines en anglais, et il est donc difficile de savoir comment un règlement du style CRTC vous serait directement profitable.

M. Scott: Voilà la question.

Le président: Un instant, s'il vous plaît, monsieur Scott. J'essaie de m'expliquer... Le règlement du CRTC est en grande partie destiné à protéger le contenu canadienne.

Mme Keachie: Comment se fait-il que nous soyons Canadiens à 96 p. 100?

Le président: Non, mais il est également destiné à nous protéger contre l'intrusion de la radiodiffusion américaine. À mon avis, l'un des plus graves problèmes que nous ayons dans ce domaine, c'est ce Skypix qui va d'un seul coup déverser sur nous un déluge de technologies qui nous sera impossible d'endiguer.

Mme Cunningham: Nous serions certainement opposés à l'idée d'un système quelconque de contingentement des publications étrangères dans ce pays. Nous ne voulons absolument pas empêcher le libre jeu de la communication, quel qu'en soit le pays d'origine. Nous n'avons jamais pensé qu'il serait bon, par exemple, que les kiosques à journaux soient tenus de vendre au moins 40 p. 100 de magazines canadiens.

Le président: Mais souscrivez-vous aux dispositions du projet de loi C-58 qui va effectivement dans ce gens?

Mme Cunningham: Non, il n'a absolument aucun effet sur la pénétration de publications étrangères au Canada.

M. Shearer: L'objet du projet de loi C-58 est en fait d'assurer que les propriétaires sont canadiens, que le contenu est canadien, et qu'il est possible de déduire la publicité...

Le président: Mais il interdit les déductions au titre de la publicité.

Mme Keachie: Non. En fait, le projet de loi C-58 régit seulement les recettes de publicité.

Le président: Je vous demande pardon?

Mme Keachie: Ça se passe entre l'annonceur et Revenu Canada, et il est seulement stipulé que vous pouvez faire de la publicité pour votre produit dans n'importe quelle publication, mais que si celle-ci n'est pas canadienne, vous ne pouvez pas réclamer de déduction au titre des dépenses entreprises.

Le président: Cela fait 50c. sur le dollar.

Mme Keachie: C'est exact.

Le président: Un instant. Vous me dites que le projet de loi C-58 ne prévoit pas d'obstacle financier, qu'il ne pas sanctionne ceux qui font de la publicité dans des revues américaines... à moins que quelque chose ne m'échappe. C'est bien cela?

Mme Cunningham: Replaçons tout cela dans son contexte. La revue *Time*, vous vous en souvenez—quelques-uns d'entre vous, en tout cas; certains sont peut-être trop jeunes—avait une édition «canadienne» contenant quelques

[*Text*]

contained a limited number of pages of editorial that were directed specifically to Canadian readers. In the wake of the imposition of Bill C-58, *Time* magazine eliminated that Canadian section, thus eliminating any Canadian staff, and it halved its advertising rates. And it made more money after the imposition of Bill C-58.

The Chairman: Oh, it halved its advertising rate?

Mr. Shearer: It also decreased its circulation.

Ms Cunningham: It was possible to still make it—

Mr. Shearer: And it made more money. I think, though, that it is still fair to say that the existing legislation does in fact deter American publishers from publishing in this country, and their ability to attract advertising, because it makes it a difficult sell in this country.

• 1940

Ms Keachie: Less attractive to investment by foreigners.

Mr. Shearer: Nevertheless, *Time* and *Newsweek* do it. Frankly, it has largely been successful. So we are saying don't change it, maintain it; but you are also hearing my colleagues say that we make this major distinction between operating as the advertising part of our business versus in any way limiting access of Canadians to American or foreign magazines. We want to make sure that we are clear that we would have a real problem with anything that put on a quota. Despite the fact that we can't find our way onto our own news-stands, we think that would be wrong.

The Chairman: Just one more comment. One of the complaints I get about the GST is that many American magazines have said, to heck with it, we are not going to battle the GST, we are not going to publish into Canada.

Ms Keachie: That is not to be taken very seriously, Mr. Chairman.

The Chairman: It's not?

Ms Keachie: We are a tremendous market for American publishers and we help boost their circulation. Much of the advertising in American magazines is multinational advertising. If it's Kodak... We are a very happy add-on to the American circulation of a magazine. Their home advertisers like it. We are good for revenues; we are good for circulation; we are a terrific market; we are a highly literate population; we are one extra stop over the track.

Although on the subscription side the magazines may well decide to increase their news-stand presence in Canada and stop bothering to track subscriptions, because it's a lot of trouble to deal with subscriptions... We are forced into the subscription market; American publishers have access to our news-stands and don't really need it. Some American publishers are deciding to stop pushing their sales of subscription copies so hard; others are working as hard as

[*Translation*]

pages d'articles directement destinés aux lecteurs canadiens. Et bien, après l'adoption de ce projet de loi, *Time* a supprimé cette section, éliminant du même coup ses employés canadiens, et a réduit ses tarifs publicitaires. Résultat: la revue a gagné encore plus d'argent.

Le président: Oh, *Time* avait réduit de moitié ses tarifs pour la publicité?

M. Shearer: Elle avait également réduit sa circulation.

Mme Cunningham: Et il lui a malgré tout été possible de...

M. Shearer: Et elle a gagné plus d'argent. Je crois cependant qu'il faut reconnaître que les dispositions législatives actuelles dissuadent les éditeurs américains de publier dans ce pays et d'attirer les annonces publicitaires, car c'est difficile à faire passer au Canada.

Mme Keachie: C'est moins attrayant pour les investisseurs étrangers.

M. Shearer: Pourtant, *Time* et *Newsweek* le font. Franchement, en général, cela a bien marché. Donc, nous ne voulons pas de changement sur ce plan; mais vous entendez également mes collègues dire que nous faisons cette distinction importante entre le côté publicité et la limitation de l'accès des Canadadiens aux revues américaines ou étrangères. Qu'il soit bien entendu que l'imposition d'un système de contingentement créerait de sérieux problèmes. En dépit du fait que nous ne réussissons pas à nous faire une place dans nos propres kiosques à journaux, nous pensons que ce serait une erreur.

Le président: Une dernière remarque. Une des critiques que j'ai entendues contre la TPS est que de nombreuses revues américaines ont déclaré qu'au lieu d'essayer de se battre contre cette taxe, elles ne publieraient tout simplement plus au Canada.

Mme Keachie: Il ne faut pas prendre cela très au sérieux, monsieur le président.

Le président: Non?

Mme Keachie: Nous représentons un marché extrêmement important pour les maisons d'édition américaines, car nous les aidons à renforcer leur tirage. Une grande partie des annonces publicitaires faites dans les revues américaines ont un caractère multinational. Si c'est Kodak... Nous représentons un supplément fort apprécié pour le tirage des revues américaines. Les annonceurs américains en sont ravis. Nous sommes bons pour leurs recettes et pour leur tirage; nous sommes un marché fantastique; nous sommes une population très instruite; et nous sommes à la porte à côté.

Il se peut cependant que ces revues décident d'accroître leur présence dans nos kiosques et de renoncer à rechercher aussi activement des abonnés, car cela représente beaucoup de travail... Mais nous sommes contraints à nous tourner vers le marché de l'abonnement; les éditeurs américains ont accès à nos kiosques et n'en ont pas vraiment besoin. Certains ont décidé de promouvoir l'abonnement à leurs revues avec autant de vigueur; d'autres, au contraire, cherchent aussi

[*Texte*]

ever to get Canadian subscribers. So it shouldn't be taken seriously, although it is a threat we have heard in the newspapers too: well, we just won't bother serving our Canadian customers.

Ms Cunningham: We don't know of one example.

The Chairman: I have received those kinds of complaints from universities.

A witness: Universities? Those are books.

The Chairman: Well, books and magazines.

Ms Cunningham: We don't know of one example of American—

The Chairman: I'll send you some literature.

Ms Cunningham: —magazines that have actually ceased selling in Canada.

The Chairman: I would call them scholarly magazines, I gather.

Mr. Shearer: There may be scholarly ones, but there are no large circulation or even medium circulation consumer magazines that we know of.

Mr. Scott: I'm fascinated by what I have heard about the possibility or the probability or even the horrendous situation that a CRTC type of regulatory body would be in charge of you people. Do you see that there is any way of preventing that kind of regulatory authority? Do you see any way in which a CRTC type of thing would be better for the industry?

Ms Keachie: It's hard to take this on, because it is not something we have ever discussed. There is a modest piece of regulation that affects the advertisers of Canada that has a beneficial effect on our industry, and of course there is a network of cheap postal rates that has applied to our industry as well as the book and newspaper industry; but when I think of the CRTC, I think of content regulation rules. Our industry is Canadian owned as a result of this other legislation, because we are not very attractive for foreigners to invest in—unlike the book industry, which has lots of foreign investment, lots of foreign publishers right here making Canadian dollars. The book industry doesn't have that as a felicitous result of this legislation.

So, apart from sort of a quota system on content on our news-stands, our own magazines, according to Statistics Canada, are 94% Canadian authored and—

Mr. Shearer: It's the other way around: 93% and 94%.

Ms Keachie: —94% Canadian illustrated. So content is not a problem in the stuff. What is a problem is the news-stands. But, on the sheer grounds of intellectual free flow of information, we would never suggest that Canadians should lose any of their access to more books, more magazines, so we would have that kind of quota.

I see the CRTC as having made a tremendous—and positive, in my view—impact on Canadian content in other industries; I'm not sure it applies. . .

[*Traduction*]

activement que jamais à recruter des abonnés canadiens. Il ne faut donc pas prendre cela trop au sérieux, bien que certains journaux nous aient aussi menacés de cesser de servir leurs clients canadiens.

Mme Cunningham: À notre connaissance, il n'y en a pas un seul exemple.

Le président: J'ai reçu ce genre de plaintes des universités.

Un témoin: Des universités? Il s'agit de livres.

Le président: De livres et de revues.

Mme Cunningham: Nous ne connaissons pas un seul exemple de publication américaine. . .

Le président: Je vous enverrai de la documentation là-dessus.

Mme Cunningham: . . .de revues américaines qui ne soient plus vendues au Canada.

Le président: Je parle là de revues savantes.

M. Shearer: C'est peut-être le cas des revues savantes, mais, à notre connaissance, ce n'est le cas d'aucune revue de grande diffusion ou même, de diffusion moyenne.

M. Scott: Je suis absolument fasciné par ce que je viens d'entendre au sujet de la possibilité ou même de l'effroyable probabilité de la création d'un organisme de réglementation du style CRTC qui s'occuperait de vous. Y a-t-il, selon vous, un moyen d'empêcher cela? En quoi ce genre d'organisme serait-il préférable pour votre industrie?

Mme Keachie: Il est difficile de vous répondre, car c'est un sujet dont nous n'avons jamais discuté. Il existe une disposition législative bien modeste, concernant les annonceurs du Canada, qui a un effet bénéfique sur notre industrie, sans compter les tarifs postaux préférentiels dont nous bénéficions au même titre que les livres et les journaux; mais lorsque je songe au CRTC, je pense aussitôt à la réglementation du contenu. Si notre industrie est de propriété canadienne grâce à cette autre disposition législative, c'est parce que nous n'offrons pas de possibilité d'investissement très attrayante pour les étrangers—à la différence de l'industrie du livre, où ces investissements sont considérables; il y a beaucoup de maisons d'édition étrangères qui gagnent des dollars canadiens ici même. L'industrie du livre ne doit pas sa situation à un texte législatif.

Donc, en dehors d'un système de contingentement imposé au contenu de nos kiosques, nos propres revues, selon Statistiques Canada, contiennent 94 p. 100 d'articles rédigés par des Canadiens et. . .

M. Shearer: C'est l'inverse: 93 p. 100 et 94 p 100.

Mme Keachie: . . .94 p. 100 d'illustrations par des Canadiens. Il n'y a donc pas de problème de contenu. Le problème, ce sont les kiosques. Mais, au nom de la libre circulation des idées et de l'information, jamais nous ne voudrions que les Canadiens aient moins largement accès aux livres et aux revues étrangers, à cause de ce genre de contingentement.

Le CRTC a eu un effet énorme—et positif, à mon avis—sur le contenu canadien dans les autres industries; je ne suis pas certain que cela s'applique. . .

[*Text*]

It's hard to think of it, but perhaps we should go away and study whether such a thing would be useful.

Mr. Scott: No, I'm just wondering—

Ms Cunningham: I think we are seeming a little flummoxed. It has just never occurred to us.

Ms Keachie: Yes, that's right.

Ms Cunningham: I can't think what positive benefit this would bring to us. It's just not something that has ever been raised for discussion.

• 1945

Mr. Shearer: Because Bill C-58 in section 19 already determined that it has to be Canadian, that it has to be 80%—

Mr. Scott: My concern is that the CRTC is set up and is virtually paranoid about the Canadian content in television and radio broadcasting on the sound system and the video system of this country. I am wondering if all of a sudden people started wondering maybe, to preserve Canadian content, we have to regulate you guys, we have to put into place some sort of regulation.

Ms Cunningham: But it is Canadian content, to begin with.

Ms Keachie: We're all pure Canadian content.

Mr. Scott: Yes, but I mean to protect Canadian content.

Ms Keachie: Oh, in the future? But Bill C-58 has demonstrated its efficacy in that area.

The Chairman: Just as a matter of clarification, I rush to assure you that I'm not necessarily proposing regulation. I was merely commenting that the Kent commission and the committee on mass media suggested the prospect of an act.

You are making the point—and I think a good one, and others have made it, too—about the fact that the written word is a uniquely different messenger, and we are talking about literacy. Everything we hear about Canada is that our illiteracy rate is far too high.

If there is a unique context to the printed word that requires some degree of government accommodation or. . .again, that's the reason the question was raised. I sure don't want to be quoted by you or anybody else as suggesting the regulation of newspapers or—

Mr. Scott: Do we need somebody to protect the Canadian printed word, other than Bill C-58?

Ms Keachie: No. We do need consistent—

Mrs. Clancy: Only from the government.

The Chairman: That's exactly what we're talking about.

Ms Keachie: Mr. Chairman, what we do need is a consistent policy and consistent commitment that we can stablize an industry that is very hard to make a profit in and sort of difficult.

We need that, and we are very heartened by the efforts of the Minister of Communications to work through the postal subsidy situation after the subsidies were cut in half by the Treasury Board President, Mr. de Cotret. There has been an attempt to minimize the damage to us but it is not entirely successful.

[*Translation*]

Il est difficile de se prononcer; peut-être devrions-nous étudier l'éventuelle utilité d'une telle mesure.

M. Scott: Non, je me demande simplement. . .

Mme Cunningham: Je crois que nous sommes tous un peu désarçonnés. Nous n'y avions jamais pensé.

Mme Keachie: Oui, c'est vrai.

Mme Cunningham: Je ne vois pas ce que cela pourrait nous apporter. C'est un sujet dont nous n'avons jamais discuté.

M. Shearer: Comme l'article 19 du projet de loi C-58 stipule déjà qu'il faut que ce soit canadien à 80 p. 100. . .

M. Scott: Ce qui m'inquiète, c'est que le CRTC est un organisme absolument obsédé par la teneur canadienne des émissions de télévision et de radio et que tout d'un coup, les gens commencent à se demander si, pour préserver ce contenu canadien, on ne ferait pas bien de vous imposer un règlement.

Mme Cunningham: Mais vos publications sont canadiennes.

Mme Keachie: Le contenu est canadien à 100 p. 100.

M. Scott: Oui, mais je veux dire, pour protéger le contenu canadien.

Mme Keachie: Oh, à l'avenir? Mais le projet de loi C-58 a déjà fait la preuve de son efficacité dans ce domaine.

Le président: Permettez-moi de préciser tout de suite que je ne propose pas nécessairement un règlement. Je disais simplement que la commission Kent et le comité sur les moyens de communication de masse avait suggéré l'adoption d'une loi.

Vous faites valoir. . .Fort justement, comme d'autres l'ont également fait. . .que le mot écrit représente un message totalement différent; or nous parlons d'alphabétisation. Partout au Canada, nous entendons dire que notre taux d'analphabétisme est beaucoup trop élevé.

S'il existe un contexte propre au mot imprimé qui exige une certaine intervention du gouvernement ou. . .Je le répète, c'est la raison pour laquelle cette question a été soulevée. Je ne voudrais certainement pas que vous ou qui que ce soit d'autre dise que je propose la règlementation des journaux ou. . .

M. Scott: Avons-nous besoin de quelqu'un pour corriger le mot imprimé canadien, en dehors du projet de loi C-58?

Mme Keachie: Non. Nous avons besoin de mesures cohérentes. . .

Mme Clancy: Du gouvernement, seulement.

Le président: C'est exactement ce dont nous parlons.

Mme Keachie: Monsieur le président, ce dont nous avons besoin c'est d'une politique et d'une volonté soutenue afin de stabiliser une industrie où il est bien difficile de faire des bénéfices.

Nous en avons besoin, et nous sommes très encouragés par les efforts déployés par le ministre des Communications pour régler la question des tarifs postaux préférentiels qui ont été réduits de moitié par le président du Conseil du Trésor, M. de Cotret. On a bien tenté de minimiser le préjudice qui nous a été porté mais sans grand succès.

[*Texte*]

We had a network that we thought was working pretty well. We dominate the subscription market and we have 40% of the Canadian market—against all odds. What we need is a re-commitment to all of that, including postal subsidies. We would love to see a re-commitment to tax-free status for all publishers.

The Chairman: We're starting to run a little long on time. Dr. Hogue has another question. His turn is next.

M. Hogue: Monsieur le président, j'ai des commentaires à faire et je vais prendre un peu de temps. Je vous écoute avec passion. Vous n'avez pas répondu aux questions que je vous ai posées tout à l'heure, et je ne vous en fais pas grief. J'entends parler de la protection, du besoin, du magazine américain, etc. Cela me fait penser à la réaction d'un *underdog* de la province de Québec qui a besoin de se dominer, qui a besoin d'une Loi 178 pour protéger sa langue. Vous avez le même comportement que les francophones du Québec qui ont voulu avoir leur Loi 178 pour se protéger et pour protéger leur culture.

I beg you to stand up and reach for excellence. You do not need Bill C-178 to protect your magazines unless I'm all wet.

• 1950

Cela dit, je vais vous poser une question assez simple. Vous me semblez tous les trois très préoccupés par la possibilité d'une invasion de magazines américains au Canada. Est-ce que je m'abuse? Ne craignez-vous pas la venue des magazines américains?

Ms Cunningham: It's a constant... They're already here; they're here.

Mr. Shearer: We have a huge penetration—

Ms Keachie: It's 60%.

Mr. Shearer: —of American magazines, larger than in any other country in the world in terms of invasion from another country; so they're already here. We don't fear them as long as we can operate with the protections we've had.

Ms Keachie: All we require is enough assistance to be able to exist...

Mr. Hogue: What kind of protection—except that the content, the material is so excellent, different and applies to our own roots?

Mr. Shearer: That in itself is not enough. We do need continuation of cheap postal rates and we do need protection of our advertising.

Mr. Hogue: As we need Bill C-178?

Ms Keachie: I'm not sure that—

Ms Cunningham: We wouldn't presume to—

Mr. Hogue: Just think about it. You don't have to be sure about the link I'm making. Just think about it, though.

[*Traduction*]

Nous avions un réseau qui nous paraissait fonctionner assez bien. Nous dominons le marché de l'abonnement, et, contre toute attente, nous détenons 40 p. 100 du marché canadien. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un nouvel engagement en faveur du maintien de ces dispositions, y compris des tarifs postaux préférentiels. Nous serions ravis que l'on reconfirme que toutes les maisons d'édition sont exhonérées d'impôt.

Le président: Il ne nous reste plus beaucoup de temps. M. Hogue a une autre question à poser. C'est à lui de parler.

Mr. Hogue: Mr. Chairman, I have some comments to make that may take some time. I am fascinated by your discussion. You did not answer the questions I asked earlier on, and I'm not blaming you for that. I hear you talking about protection, needs, American magazines, etc. It reminds me of the reaction of an underdog in Quebec who needs to control himself, who needs a Bill 178 to protect his language. You react exactly in the same way as the francophones in Quebec, who wanted their Bill 178 to protect themselves and their culture.

Je vous en prie, réagissez et mettez-vous en quête de l'excellence. À moins que je ne me trompe complètement, vous n'avez pas besoin d'un projet de loi C-178 pour protéger vos revues.

That being said, I am going to ask you a rather straightforward question. The three of you seem most concerned with the possibility of a flood of American magazines on the Canadian market. Am I wrong? Aren't you afraid of that?

Mme Cunningham: C'est une constante... Il sont déjà ici; ils le sont.

M. Shearer: Il y a une très forte pénétration...

Mme Keachie: Soixante p. 100 du marché.

M. Shearer: ...de revues américaines, plus que dans n'importe quel autre pays au monde... ils sont donc déjà là. Nous n'en avons pas peur tant que nous pouvons continuer à fonctionner sous le régime des mesures de protection prises en notre faveur.

Mme Keachie: Tout ce dont nous avons besoin c'est de suffisamment d'aide pour pouvoir exister...

M. Hogue: Quel genre de protection—en dehors du fait que le contenu, sa qualité et sa spécificité?

M. Shearer: Cela ne suffit pas en soi. Mais ce qu'il nous faut c'est le maintien de tarifs postaux préférentiels et la protection de nos annonces publicitaires.

M. Hogue: Comme nous avons besoin du projet de loi C-178?

Mme Keachie: Je ne suis pas sûre que...

Mme Cunningham: Nous ne prétendrions pas...

M. Hogue: Réfléchissez un instant. Vous n'avez pas besoin d'être convaincus de ce que je dis. Tout ce que je vous demande, c'est d'y réfléchir.

[*Text*]

The Chairman: Are there any other questions? Lyle, do you have anything else?

Mr. MacWilliam: Yes, I do. Thank you, Mr. Chairman.

Have you had the opportunity to peruse the document, "Shaping Canada's Future Together"?

Ms Keachie: Yes.

Mr. MacWilliam: In the document, there is what some believe to be a bit of a bargaining chip with regards to property rights. Now, property rights is a contentious issue, because it goes much further than simply the right to own your own home. That's an extremely narrow view of it, and of course, it can be defined as including intellectual property rights.

In your particular industry, that may have some impact, and I'm just wondering whether or not you have any particular views or have looked at the ramifications of the whole area of intellectual property rights as entrenched in the Constitution.

Ms Keachie: I haven't studied this. I know all our colleagues in the artists associations are looking at this closely, and perhaps you have heard from some of them. It's not something that I've studied with regard to. . . None of the three you are facing today know enough about it, forgive us.

Mr. MacWilliam: That's fine. There was a rather provocative comment made by our colleague from North Vancouver a little while ago when he essentially said that Canadians don't really need to read books and magazines because they're not of good enough quality. I think what he was essentially saying is that we really shouldn't subsidize the industry, that it should be left alone to stand on its two feet. In listening to the conversation today, that's obviously not the position you take. But I just wanted to put it into the record, in terms of what your response to Mr. Cook's obviously provocative comments would be.

Mr. Shearer: I think he was speaking largely about books.

Mr. MacWilliam: I think he also mentioned magazines, though, in later discussions.

Mr. Shearer: He did, did he?

Mr. MacWilliam: So they weren't excluded, although they were excluded from the quote.

Mr. Shearer: I don't think we would comment on behalf of books, except to say that clearly we all have our own personal opinions of the quality of Canadian books and I think that they speak for themselves.

But in respect to magazines, I think the most important thing I could tell this committee is what we said in our brief, which is that we reach over 70% of Canadians with our magazines. This is not a medium that has little appeal for Canadians. It's a medium that has been embraced by Canadians. We would not have 300 consumer magazines and 183 million copies of Canadian magazines published and distributed unless we were very highly regarded by Canadians for what we do.

That's not to say that they don't regard American magazines with interest and with involvement and by purchase, but the fact is that in a tiny market relative to the United States, we have been able to, in the last 15 years,

[*Translation*]

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Lyle, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. MacWilliam: Oui. Merci, monsieur le président.

Avez-vous eu l'occasion d'étudier le document, «Bâtir ensemble l'avenir du Canada»?

Mme Keachie: Oui.

M. MacWilliam: Selon certains, ce document contient un atout à jouer en ce qui concerne les droits de propriété. Il s'agit là d'un sujet très contesté, car cela dépasse de très loin le simple droit de propriété de votre maison, qui est une interprétation extrêmement étroite. On pourrait donc considérer que ce droit s'applique à la propriété intellectuelle.

Dans votre industrie, cela pourrait avoir des répercussions, et je voudrais savoir si vous avez des vues là-dessus ou si vous avez étudié les ramifications des droits à la propriété intellectuelle qui sont inscrits dans la Constitution.

Mme Keachie: Non. Je sais que tous nos collègues des associations artistiques étudient la question de près, et peut-être avez-vous entendu certains d'entre eux. Ce n'est pas quelque chose que j'ai étudié en ce qui concerne. . . Aucun de nous trois ne connaît suffisamment la question; je vous pris de nous en excuser.

M. MacWilliam: Pas de problème. Notre collègue de North Vancouver a fait une remarque assez provocatrice tout à l'heure lorsqu'il a dit qu'après tout, les Canadiens n'ont pas besoin de livres et de revues puisqu'ils ne sont pas d'une qualité suffisante. Je crois que ce qu'il voulait dire, c'est que nous ne devrions pas subventionner l'industrie et que c'est à elle de se défendre toute seule. Après ce que j'ai entendu aujourd'hui, ce n'est manifestement pas la position que vous avez adoptée. Mais je voulais simplement que votre réaction aux commentaires manifestement provocateurs de M. Cook soit inscrite au procès-verbal.

M. Shearer: Je crois qu'il parlait surtout des livres.

M. MacWilliam: Mais je crois qu'il a aussi mentionné les magazines, par la suite.

M. Shearer: Vraiment?

M. MacWilliam: Ils n'étaient donc pas exclus, même s'ils ne figuraient pas dans la citation.

M. Shearer: Tout ce que nous pouvons dire au sujet des livres c'est que nous avons manifestement notre opinion personnelle des livres canadiens et qu'ils doivent compter sur leur propre mérite.

En ce qui concerne les périodiques, la chose la plus importante que je pourrais dire à ce comité est ce que nous avons déjà indiqué dans notre mémoire, à savoir, que nous atteignons plus de 70 p. 100 des Canadiens. C'est un médium qui attire beaucoup les Canadiens et qu'ils ont volontiers adopté. Nous ne publierions et ne distribuerions pas 300 magazines d'intérêt général et 183 millions d'exemplaires de revues canadiennes si les Canadiens n'avaient pas une très grande estime pour notre travail.

Cela ne signifie pas qu'ils n'attachent pas d'intérêt aux revues américaines et qu'ils ne les achètent pas, mais il demeure que dans le minuscule marché que nous représentons par rapport aux États-Unis, nous avons réussi,

[*Texte*]

double the number of magazines that we publish. I think we have demonstrated that with our magazines, whether they're city magazines, regional magazines, special interest, or general interest, we can hold our own with the best in North America, the best in the world. Our magazines compete for awards at international magazine events and always do very well. We can't expect to export them in quite the same way. What makes *Saturday Night* or *Toronto Life* special is that it represents Canada, not that it represents the world. We can't expect to become major exporters, but we've certainly demonstrated, we believe, that we have been able to build a quality product that Canadians have in a very demonstratable way, supported and embraced.

• 1955

Ms Cunningham: I would bet that even Mr. Cook reads a few Canadian magazines.

The Chairman: Mr. Cook's not as bad as he's been reported, I must say.

Mr. MacWilliam: I'll finish off, Mr. Chairman, by reflecting upon what I thought was a beautifully succinct comment in your presentation. That was your closing quote. You said, and I assume you were referring to the Canadian family, why should the family stay together if we lose a sense of who we are? Perhaps I'm paraphrasing it. Do you think we in Canada are in fact losing a sense of who we are?

Mr. Shearer: It's a question that you hate to answer yes to. I think we all have to answer personally. As a magazine publisher, I would have my own views. I couldn't speak for the association on that commment, except to say that obviously we believe magazines will be one of the last threads that keep the country working together. That would be my personal view. I think we do face a huge challenge.

Ms Cunningham: The family's having a rough time at the moment, I would say.

Ms Keachie: The family's not dysfunctional, but it's—

The Chairman: Could I piggyback on that question? Why don't you express your personal views? The other question I would like to ask, which I think pertains perhaps more in a professional sense and a management policy sense. Would you say that your magazines and your organization are commited to Canadian unity? I realize we're starting to get into editorial freedom and so on, but—

Ms Keachie: There'd be 312 different policies for our 312 magazines, I think, Mr. Chairman. There are some that clearly espouse in their editorials.

The Chairman: It wouldn't be consistent throughout, but there wouldn't be any that would be in favour of Canadian disunity.

Ms Cunningham: It's possible there might be.

Mr. Shearer: We'd applaud the right to say so, but I would think it's fair to say that the majority of our magazines embrace unity.

Ms Cunningham: It's possible that *Horse Sport* magazine is sort of neutral on the subject.

[*Traduction*]

au cours des 15 dernières années, à doubler le nombre de nos publications. Je crois que nous avons réussi à prouver que nos magazines peuvent soutenir la concurrence des meilleurs en Amérique du Nord, voire dans le monde, qu'ils soient touristiques, régionaux, spécialisés ou d'intérêt général. Nos magazines sont inscrits dans les concours internationaux qui décernent des prix d'excellence et ils se classent toujours très bien. On ne peut toutefois pas s'attendre à les exporter facilement. La particularité de *Saturday Night* ou de *Toronto Life*, c'est de représenter le Canada, pas le monde entier. Il ne faut pas nous demander de devenir de grands exportateurs, mais nous avons certainement prouvé que nous offrons un produit de qualité que les Canadiens ont très manifestement adopté.

Mme Cunningham: Je parie que même M. Cook lit quelques magazines canadiens.

Le président: Il faut dire que M. Cook n'est pas aussi mauvais qu'on veut bien le dire.

M. MacWilliam: Monsieur le président, je vais terminer par vous livrer une réflexion sur la dernière phrase de l'exposé du témoin, une magnifique pensée exprimée succinctement. Vous avez demandé pourquoi la famille—c'est-à-dire le Canada, je présume—devrait-elle rester unie si nous ne savons plus qui nous sommes? Ce n'est peut-être pas textuel. Croyez-vous que les Canadiens sont en train de perdre leur identité?

M. Shearer: Voilà une question à laquelle on n'aime pas répondre par oui. Je crois que chacun pour soi doit y répondre. Étant éditeur de magazine, j'ai mon opinion personnelle. Je ne pourrais répondre au nom de l'association, sinon pour dire que, selon nous, les magazines seront évidemment les derniers liens entre Canadiens. C'est mon point de vue personnel. Je crois que nous avons un énorme défi à relever.

Mme Cunningham: Je dirais que la famille traverse actuellement un moment difficile.

Mme Keachie: Il n'y a pas encore disfonction, mais. . .

Le président: Puis-je poser une question supplémentaire? Pourquoi n'exprimez-vous pas votre opinion personnelle? Je voudrais aussi poser une question qui touche davantage à la politique de gestion et au professionnalisme. Croyez-vous que vos magazines et votre association se sont engagés à défendre l'unité canadienne? Je sais bien que chacun est libre, mais. . .

Mme Keachie: Nous représentons 312 magazines qui ont chacun leur propre politique. À en juger d'après les éditoriaux, certains ont nettement épousé la cause.

Le président: Ce n'est pas pareil partout, mais y en a-t-il qui seraient pour le démantèlement du Canada.

Mme Cunningham: C'est possible.

M. Shearer: Nous nous réjouissons d'avoir la liberté d'exprimer une telle opinion, mais en toute honnêteté, il faut dire que la majorité de nos magazines sont pour l'unité canadienne.

Mme Cunningham: Il est également possible que certains comme *Horse Sport* ne se soient pas prononcés sur la question.

[*Text*]

Ms Keachie: It's also possible that the same magazine might publish two separate issues on either side. Unlike perhaps some newspapers that consistently take a position on a party, it doesn't seem to be the case with magazines.

Mr. Shearer: Perhaps, though, I could comment as a publisher, putting on a marketing and economic hat, and say that if Canada were less a country than it is today... I know that right now the sales people who have to sell advertising into my magazine often have to go to New York to make a media decision, they have to go to California; they have to go to Chicago, because not only did the plant close down but they moved the marketing department back to the United States. The advertising manager now regards Canada as that northern region. If we take all emotion out, the cost of doing business for a magazine to sell the idea of Canada to advertisers is becoming increasingly difficult as the whole idea of Canada is challenged, and already we have examples of General Foods no longer making any media decisions about what magazines they advertise here.

• 2000

Ms Keachie: General Foods Canada.

Mr. Shearer: General Foods Canada, now making them out of White Plains, New York. So there is truly a challenge that whether it's from free trade or for other reasons, the fact is that a Canada that is less united than it is today would be more difficult certainly for national, and even regional and local, magazines to do business with them and therefore would potentially threaten their existence.

The Chairman: Do you have a Quebec content to your membership? Do you have magazines in both official languages?

Ms Keachie: We do. Although we're primarily an English-language association and there are French-language associations, many French-language magazines have opted to become members of the CMPA. We have 35 magazines that publish either entirely in French or in both French and English in the same edition. So, yes, we do have a French-language component.

The Chairman: Just to put a personal touch or to encourage you to be personal to Mr. MacWilliam's question, would you be interested in expressing a personal view about national unity?

Ms Cunningham: Sure, if we are speaking as individuals—

The Chairman: Sure. By all means.

Ms Cunningham: —as opposed to representing the views of the association.

I speak as someone who has been born and raised in much-maligned Ontario, but with family in all parts of the country. I think of it as my country from one end to the other, and Quebec is just as much a part of that country as Alberta or Saskatchewan or Nova Scotia is.

Ms Keachie: My personal view is I've lived my life only in Toronto and in Montreal. I went to Expo in 1967 as a 17-year-old and fell in love and felt unbelievably, heart-breakingly proud of being Canadian, terribly proud in Europe

[*Translation*]

Mme Keachie: Il se pourrait aussi qu'un même magazine publie deux opinions divergentes. Contrairement à certains journaux qui appuient toujours le même parti, les magazines sont moins constants.

M. Shearer: Étant éditeur, et donc responsable de la commercialisation et du côté financier, je peux vous dire que si le Canada était un pays amputé de certaines régions... Je sais qu'en ce moment, nos représentants qui vendent les pages publicitaires du magazine doivent souvent se rendre à New York, en Californie ou à Chicago, parce qu'en plus d'avoir fermé leurs usines, les entreprises ont déménagé le service de commercialisation aux États-Unis. Les services de publicité considèrent maintenant le Canada comme une région du Nord. Si l'on fait abstraction de tout le côté émotif, l'incertitude qui règne au sujet du Canada nous complique de plus en plus la tâche consistant à faire accepter aux annonceurs l'idée que le Canada a sa place. Cela coûte cher. Déjà, la Compagnie General Foods ne décide plus elle-même des magazines dans lesquels elle annoncera ses produits.

Mme Keachie: General Foods Canada.

M. Shearer: Oui, General Foods Canada puisque les décisions qui la concerne sont maintenant prises à White Plains, dans l'état de New York. Que ce soit à cause du libre-échange ou autre, il n'en demeure pas moins que, si le Canada devait être moins uni qu'aujourd'hui, les magazines nationaux et même régionaux et locaux, auraient encore beaucoup plus de mal à faire des affaires avec ces entreprises, ce qui mettrait leur existence même en péril.

Le président: Votre association représente-t-elle des magazines du Québec? Avez-vous des magazines qui publient dans les deux langues officielles?

Mme Keachie: Oui. Même si nous sommes d'abord et avant tout une association de magazines anglophones et qu'il existe des associations francophones, beaucoup de magazines de langue française ont choisi d'ahérer à notre association. Nous comptons donc parmi nos membres 35 magazines qui publient soit entièrement en français, soit en français et en anglais dans le même numéro. Nous avons donc des membres francophones.

Le président: Pour vous encourager un peu à répondre à M. MacWilliam, voulez-vous nous faire part de votre opinion personnelle sur l'unité nationale?

Mme Cunningham: Certainement. S'il est bien entendu que je vous parle en mon nom propre...

Le président: C'est certain.

Mme Cunningham: ...et non à titre de représentante de l'Association.

Je suis née en Ontario et j'ai été élevée dans cette province dont on dit tant de mal, mais j'ai de la famille dans toute les régions du pays. Pour moi, le Canada s'étend vraiment d'un océan à l'autre et le Québec en fait tout autant partie que l'Alberta, la Saskatchewan ou la Nouvelle-Écosse.

Mme Keachie: Personnellement, je n'ai vécu qu'à Toronto et Montréal. En 1967, à l'âge de 17 ans, je suis allée à l'Expo et j'en suis tombée amoureuse. Depuis lors, je suis extraordinairement fière d'être Canadienne et quand je

[*Texte*]

and in America to be from a bilingual, bicultural country. I made some attempts to become bilingual from Toronto. I'm completely sentimentally attached to the idea of a Canada that goes from sea to sea, and I'm sure it's true of so many of us. I would go to great lengths to try to keep it that way, personally.

Mr. Shearer: In a Canada less than the whole of what Canada is today, we will all lose. We'll lose as magazine publishers. We'll lose as citizens. We'll lose economically, emotionally, and politically. I'm very sorry that we've got to this position without a clear road ahead. I know how difficult it must be to be in government today, when this is such a huge priority and so many people pretend to be apathetic.

I don't think they are. I think they are frustrated by the process and by the words and the games. I don't think they're apathetic about the issue itself. I think they care deeply, and if they truly thought that it was going to change, I think there would be greater resolve than we're hearing out there. I think we're hearing a lot of people frustrated with the process.

Ms Cunningham: It's too bad our colleague, Jean Paré, the publisher of *l'Actualité*, isn't here, because he is particularly eloquent on the subject, as well.

The Chairman: We'd love to hear him. Your expressions have certainly represented views that I share very well. I'll let others speak for themselves.

Mr. MacWilliam, did you want to finish this?

Mr. MacWilliam: Yes. I find the personal comments to be most pertinent in terms of trying to address the mandate of the committee and the whole question of national unity.

• 2005

When you were speaking, I reflected back to when I was just out of high school and travelling Europe. I didn't have a strong identity of myself as a Canadian until I actually left this country.

Ms Keachie: Going abroad is a way to find out.

Mr. MacWilliam: That's when I started to understand what being a Canadian was. It's interesting that we have difficulty defining ourselves when we look at ourselves. It's only when other people look at us, or when we look at ourselves from outside, that we begin to understand what Canadianism is.

One of the things that really concerns me about the situation we face today, particularly in the light of the free trade agreement, is that there is such a strong and growing north-south pull in this continental agreement, which pulls against the east-west Canadianism that we're trying to develop. One of the things that worries me so desperately about the advent of Quebec's leaving is that if Canada is fractured, with this great chunk of real estate taken out of the middle of our land, that north-south pull with the domination of the American culture will become ever so much stronger. I wonder what your views are, whether you agree with it. Have you thought about it in those terms?.

[*Traduction*]

voyage en Europe et ailleurs en Amérique, je suis terriblement fière d'être originaire d'un pays bilingue et biculturel. J'ai tenté d'apprendre le français à Toronto. J'ai un attachement tout à fait sentimental à un Canada qui s'étend d'une mer à l'autre et je suis certaine que d'autres sont comme moi. Personnellement, je ferais tout pour que cela ne change pas.

M. Shearer: Si le Canada n'était plus ce qu'il est en ce moment, nous serions tous perdants, que l'on soit éditeur de magazine ou simple citoyen. Que ce soit du point de vue économique, émotif ou politique, nous serions perdants. Je suis vraiment affligé que nous nous retrouvions dans une telle situation sans entrevoir d'issue. Je sais que ce ne doit pas être drôle pour ceux qui sont au pouvoir en ce moment, parce que c'est une affaire pressante et que beaucoup se montrent indifférents.

Je crois que ce n'est qu'en apparence. Les gens sont frustrés par la procédure imposée et par tous les petits jeux qui se jouent. Je ne pense pas que le sujet, en soi, les laisse indifférents. Je pense que les gens y tiennent vraiment et s'ils étaient convaincus que les choses peuvent changer, ils montreraient beaucoup plus de détermination. La procédure est très frustrante pour beaucoup.

Mme Cunningham: Dommage que notre collègue Jean Paré, le rédacteur en chef de *l'Actualité*, ne soit pas là parce qu'il est particulièrement loquace sur le sujet.

Le président: Nous aimerions bien l'entendre. Vous venez certes d'exprimer les sentiments que je ressens. Je ne veux pas me faire le porte-parole des autres.

Monsieur MacWilliam, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. MacWilliam: Oui. Je trouve ces commentaires personnels tout à fait pertinents étant donné le mandat du comité et tout le débat sur l'unité nationale.

En vous écoutant parler, je me revoyais en train de voyager en Europe, après mon secondaire. C'est seulement une fois à l'étranger que j'ai commencé à avoir une idée bien nette de mon identité canadienne.

Mme Keachie: Les voyages à l'étranger sont un moyen de la découvrir.

M. MacWilliam: C'est à partir de ce moment-là que j'ai commencé à comprendre ce que ça signifiait d'être Canadien. C'est étonnant qu'on n'arrive pas à se définir soi-même. C'est seulement dans le regard des autres, ou quand on s'observe de loin, qu'on commence à découvrir ce que c'est d'être Canadien.

Ce qui m'inquiète beaucoup dans la situation actuelle, surtout étant donné l'Accord de libre-échange, c'est l'incroyable force d'attraction Nord-Sud qui pourrait faire dévier l'axe canadien est-ouest que nous tentons d'établir. Ce qui m'inquiète tant dans l'éventualité que le Québec nous quitte, c'est que si le Canada se retrouve avec un trou béant en plein milieu, cette attraction du sud ne se renforce et que la culture américaine ne s'impose chez nous. Je voudrais savoir ce que vous en pensez. Avez-vous jamais abordé la question sous cet angle?

[*Text*]

Ms Cunningham: We don't have a lot of north-south problems in the magazine industry.

Ms Keachie: It's something I'd love to spend all evening talking about, because I do agree that we think east-west in Canada. As a growing-up child, I was going to travel to Vancouver or to Newfoundland. Actually, when I moved to Montreal I thought, gee, everyone's on a north-south axis here. It was interesting. I found it very, very different, and I agree. The thing is, these are bad days for cultural nationalism. It's not fashionable the world over, yet I've never seen a time when we need it more. But yes, there's a north-south pull.

Mr. de Jong (Regina—Qu'Appelle): I was just trying to get a handle really on the type of questioning the committee has been conducting the witnesses through.

Mr. MacWilliam: It has been fun.

The Chairman: We have some other witnesses waiting.

Mr. de Jong: Perhaps I might ask a few economic questions. First of all, it seems to me that what I have here in my hands is in a sense Canada. This is Canadiana. The question whether the content is for or against is really beside the point. It's this that is Canadiana. It seems to me that you are economically being threatened, and it makes obviously logical sense. We're up against a barrier of a common language and a huge population, mass circulation, etc., south of the border. In a sense we're asking you—I'd be interested, and I think I got bits and pieces of that in the answers you have given to other members—how you are surviving. I think you're basically saying that if we keep the postal rates and keep the tariff item—section 19 of the Income Tax Act—you figure you can survive. It's not going to be a profitable or an easy ride, but you can do it on that basis.

The one other question I wanted to ask, though, is whether in the actual printing process you do the printing with book publishers.

Ms Keachie: Very different.

Mr. de Jong: I know that in the states book publishers will also print a bunch of magazines. It's a case of keeping the printing presses going.

Mr. Shearer: They are often even different printing presses that print them.

Ms Keachie: Book publishers don't all that often own printing presses, even in the U.S., although much more so than here. Here, publishers don't own presses, with a couple of exceptions. It's contracted out to Canadian printers.

The Chairman: I would like to continue this questioning myself, but I think we've covered the waterfront pretty well.

I would like to thank you very much for coming, and for bearing with the interruption of the bells and the intensity of the questioning. I'd like you to go back, if you would, to those commission reports and see what this business of legislation means. I don't know what it means, but you said that you'd take a look.

[*Translation*]

Mme Cunningham: Il n'y a pas tellement de problèmes Nord-Sud dans l'édition de magazines.

Mme Keachie: Voilà un sujet dont je voudrais vous parler toute la soirée, parce que c'est vrai que les Canadiens vivent plutôt selon un axe est-ouest. Quand j'étais petite, nous allions à Vancouver ou à Terre-Neuve. En fait, quand j'ai déménagé à Montréal, je me suis rendue compte que là-bas, c'était plutôt un axe Nord-Sud. J'ai trouvé que c'était différent et intéressant. Vous avez raison de dire qu'en effet, le nationalisme culturel ne se porte pas trop bien en ce moment. Ce n'est pas très à la mode, et pourtant, nous en avons besoin plus que jamais. Cette attraction Nord-Sud dont vous parlez existe vraiment.

M. de Jong (Regina—Qu'Appelle): J'essayais de me faire une idée du genre de questions que les membres du comité posent aux témoins.

M. MacWilliam: Je me suis bien amusé.

Le président: D'autres témoins attendent.

M. de Jong: Je vais poser quelques questions de nature économique. J'ai l'impression d'avoir un peu le Canada entre les mains. C'est un morceau de la Canadiana que son contenu soit pour ou contre. J'ai l'impression que votre survie est menacée; ce serait logique. Nous devons résister à nos voisins du Sud qui parlent tous la même langue, qui sont très nombreux et où les tirages sont fort élevés. En fait, nous voudrions savoir comment vous arrivez à survivre. Vous avez déjà donné des éléments de réponse dans ce que vous avez dit aux autres députés. Vous pensez que si les tarifs postaux n'augmentent pas et que l'article 19 de la Loi de l'impôt sur le revenu n'est pas modifiée, vous tiendrez le coup. Ce ne sera pas vraiment rentable ni facile, mais c'est faisable.

Je voulais aussi vous demander si l'impression se fait de la même façon que pour les livres.

Mme Keachie: Non, c'est très différent.

M. de Jong: Je sais qu'aux États-Unis, les maisons d'édition impriment également plusieurs magazines. Cela permet d'amortir les presses.

M. Shearer: Généralement, on a pourtant des presses différentes pour les magazines.

Mme Keachie: Peu de maisons d'édition possèdent leurs propres presses; c'est pareil aux États-Unis sauf qu'elles sont probablement un peu plus nombreuses à en avoir. Ici, sauf de rares exceptions, les maisons d'édition n'ont pas de presses. L'impression est faite à contrat par des imprimeries.

Le président: J'aurais voulu moi-même poser d'autres questions, mais je crois que nous avons fait le tour du sujet.

Je veux vous remercier d'être venus et d'avoir supporté sans broncher l'interruption de la séance à cause du vote, ainsi que le feu nourri des questions. Si vous vouliez bien revoir ces rapports de la Commission pour déterminer ce que la loi signifie. Vous nous avez dit que vous vous pencheriez là-dessus.

[*Texte*]

Mr. Shearer: Yes, we will.

The Chairman: I think we'd benefit from your views. Thank you very much, again. I hope you will see reflected in our report some of your contribution and your influence. If you have anything further to add after you go, please don't hesitate to write to us. We hope to have our report completed by about the end of January.

• 2010

Ms Keachie: Good. Thank you very much for your time.

The Chairman: Thank you very much.

Committee, we'll take only a couple of minutes, please, and we will then invite the other witnesses to take the stand.

• 2011

• 2014

The Chairman: Members of the committee, I'd like to welcome Diane Hoar, President and Chief Executive Officer of the Association of Canadian Orchestras; and Betty Webster, the Executive Director.

We thank you both for coming. I apologize for the delay and hope you understand. I'm pleased that you told us you found the last dialogue interesting. I hope we can make yours every bit as interesting and—

Mrs. Finestone: But not as long.

The Chairman: Well, I'm not going to blame that on the witneses.

Do you have plane constraints?

Ms Betty Webster (Executive Director, Association of Canadian Orchestras): No, we do not, Mr. Chairman.

I wanted to thank you for giving us this opportunity to bring some views from our association, from our board and from the members of our association to this important discussion of the implications of communication and culture for Canadian unity.

• 2015

Our president, John Shaw, who is in Calgary, was not able to come. But Diane, who is actually president and CEO of the Vancouver Symphony and chair of our government communications committee and member of our board, has been able to join us.

You have copies of our brief. Would you like us to highlight some of that?

The Chairman: Why don't you do that, please.

Ms Webster: Okay. Then we'd be prepared to answer any questions that you may have. We'd like to respond to the questions that were posed to us, first of all from the perspective of our own association, which is one of the major national art service organizations, and also from the perspective of Canadian orchestras.

[*Traduction*]

M. Shearer: Nous le ferons.

Le président: Votre point de vue nous sera bien utile. Encore une fois, merci. J'espère que vous retrouverez dans notre rapport un peu de vos propos et de votre influence. Si jamais vous vouliez ajouter quelque chose un peu plus tard, n'hésitez pas à nous écrire. Nous espérons avoir terminé la rédaction de notre rapport d'ici la fin de janvier.

Mme Keachie: Très bien. Nous vous remercions de nous avoir reçus.

Le président: Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs, nous allons faire une pause de quelques minutes avant d'entendre les témoins suivants.

Le président: Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous accueillons Diane Hoar, présidente-directrice générale de l'Association des orchestres canadiens, et Betty Webster, directrice exécutive.

Nous vous remercions d'être venues toutes les deux. Je m'excuse du retard, que vous comprendrez, je l'espère. Je suis heureux que vous ayez trouvé intéressant le dialogue avec les témoins précédents. J'espère que vous apprécierez autant les questions que nous vous poserons à vous et. . .

Mme Finestone: Mais ce ne sera pas aussi long.

Le président: Ce n'est pas la faute des témoins.

Avez-vous un avion à prendre?

Mme Betty Webster (directrice exécutive, Association des orchestres canadiens): Non, monsieur le président.

Je voulais vous remercier de nous avoir invitées à venir vous exposer les opinions de notre association, de notre conseil d'administration et de nos membres, vu l'importance de l'incidence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Notre président, John Shaw, est à Calgary et n'a pas pu venir. Mais Diane, qui est actuellement présidente-directrice générale de l'Orchestre symphonique de Vancouver et présidente de notre comité sur les communications avec les gouvernements ainsi que membre de notre conseil d'administration, a pu m'accompagner.

Nous avons apporté plusieurs copies de notre mémoire. Voulez-vous que nous vous en résumions les points saillants.

Le président: S'il vous plaît.

Mme Webster: Très bien. Ensuite, nous pourrons répondre à toutes vos questions. Vous nous avez adressé quelques questions auxquelles nous répondrons au nom de notre association, qui est l'une des principales organisations nationales au service des arts, et aussi au nom des orchestres canadiens.

[*Text*]

First of all, I should say that we're here because we believe that the arts play a vital role in defining who we are as a country. We do believe that Canadian orchestras, whether they're professional or semi-professional—some in very remote parts of the country—have played a very important role in this whole national movement that we've seen developing in this country over the past 30 years—the spread and diffusion of the arts.

There's no question in our minds that the spread of the arts, professional arts particularly, has been co-existent with the establishment of national institutions: the Canada Council, the Film Board and so on. In many cases the support of the Canada Council to our sector has been the catalyst for provincial and local support, such that our orchestras in many cases reach right down into the very grassroots of their communities.

We would like to tell you a little bit about our association. We do have 115 member orchestras in every province, many of them in Ontario because of the concentration of population there. We have 10 to 12 orchestras—two more coming in—from Quebec, which is a very good sign, we feel. We do have 10 member orchestras at the present time in Quebec and the same number in B.C. We have regional committees across the country. We also have orchestras in smaller communities such as Sherbrooke, Timmins and, as I've mentioned, Red Deer, and provincial orchestras in Prince Edward Island and Newfoundland.

In our communications, we try to provide an overview of what we believe is a really remarkable contribution of the orchestras, not only in terms of the concerts they perform but their educational activities, their whole role as a tremendous musical resource for those communities and, in many cases, for whole regions of the country. All of our programs really are based on this sharing of values, information, and our resources, and certainly on the collective action that we've taken for the development of Canadian orchestras.

I heard a great deal of discussion in the earlier presentation about Canadian content. One of the programs of which we're particularly proud is Orchestra Openings, our musicians' employment information service. When Orchestra Openings was established about 10 years ago, only about 40% to 50% of the auditions in the country, the job openings in the orchestras, were won by Canadians. Through consistently sensitizing audition committees and managements and so on—and I think because the musicians themselves have become better and better—89% of the openings are now won by Canadians. So we are very proud of that record.

We also have an outstanding mobility assistance program in co-operation with Employment and Immigration, which helps musicians and now conductors get to valid job openings.

Through all of our various programs, our publications, communications and so on, we feel we have played a co-ordinating role in developing an orchestra community that stretches right across the country. We feel that the Canadian orchestras are among the foremost of the performing arts to contribute to this shared Canadian identity.

[*Translation*]

Si nous sommes ici, c'est parce que nous sommes convaincues que les arts sont déterminants pour l'identité de notre pays. Nous croyons que les orchestres canadiens, qu'ils soient entièrement professionnels ou non—certains se trouvant dans des régions assez éloignées du pays—ont joué un rôle très important dans ce mouvement d'ensemble national qui a surgi au pays depuis une trentaine d'années—le progrès et la diffusion des arts.

À nos yeux, il est évident que cet épanouissement des arts en général, et des arts professionnels en particulier, a coïncidé avec la création d'institutions nationales telles que le Conseil des arts du Canada, l'Office national du film, etc. Bien souvent, l'aide financière accordée par le Conseil des arts à notre secteur a entraîné l'octroi de subventions provinciales et locales, à telle enseigne que nos orchestres ont pu souvent trouver du financement sur place.

Nous allons vous toucher un mot de notre association. Elle compte 115 orchestres-membres dans toutes les provinces, la plupart étant en Ontario, dont la population est plus dense. Nous avons 10 orchestres du Québec et deux autres se joindront à nous sous peu, ce qui est très encourageant. Nous avons aussi 10 orchestres de la Colombie-Britannique. L'association a des comités régionaux un peu partout au pays. Nous avons aussi des orchestres de villes plus petites comme Sherbrooke, Timmins et Red Deer, ainsi que les orchestres provinciaux de l'Île-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

Dans notre documentation, nous faisons état, dans la mesure du possible, de l'apport vraiment remarquable des orchestres, non seulement sous forme de concerts, mais aussi grâce à leurs activités éducatives; ils constituent une ressource musicale incroyable pour leur localité et bien souvent pour une région tout entière. Tous nos programmes reposent sur le partage des valeurs, de l'information et de nos ressources, ainsi que sur les mesures collectives que nous avons prises pour favoriser le développement des orchestres canadiens.

Un peu plus tôt, on a longuement parlé du contenu canadien. L'un des programmes dont nous sommes particulièrement fiers, c'est celui de notre service d'information sur les emplois de musiciens. Il a été institué il y a une dizaine d'années, au moment où les Canadiens n'étaient choisis que dans à 40 à 50 p. 100 des auditions qui se tenaient au pays pour les places disponibles dans les orchestres. Par une sensibilisation continue des comités d'audition et des administrateurs—et aussi parce que le calibre même des musiciens s'améliore—ce sont maintenant des Canadiens qui sont choisis dans 89 p. 100 des cas. Nous en sommes très fiers.

Nous avons aussi, en collaboration avec Emploi et Immigration, un programme d'aide à la mobilité qui aide les musiciens et maintenant aussi les chefs d'orchestre à se rendre aux auditions qui en valent la peine.

Grâce à nos divers programmes, à nos publications, à nos communications, etc. nous croyons avoir contribué à la création d'une collectivité de musiciens d'orchestre vraiment nationale. Nous croyons que les orchestres canadiens sont à l'avant-scène dans les arts du spectable pour la promotion de notre identité canadienne.

[*Texte*]

Our music transcends provincial borders, whether it be the traditional western European music, which is performed largely by the symphonies, or new Canadian music or international repertoires. It's a language that everyone understands, whatever their ethnic background.

If you look across the programs—I'm sorry I didn't bring all the brochures that we have in our office from so many of our members—you can see that composers and artists from across the country are going back and forth. There are works performed, as I mentioned, by Quebec composers in British Columbia, by Nova Scotian composers in Quebec, and so on.

• 2020

One of the things we should emphasize is that Canadian orchestras are the largest single employer of Canadian artists. They provide employment on an annual basis to Canadian orchestral musicians, conductors, and guest artists. The orchestras you see are really the only major arts organizations that have a group of musicians employed on almost now a year-round basis in many cases.

So these musicians and these artists that move freely across the country are really ambassadors in every sense.

Of course, another important means of creating an interest from one part of the country to another is the orchestral tours. These I think are really a very important way of bringing our major orchestras to many parts of the country. The Toronto Symphony's tour of the far north several years ago was an enormous success, and they have established a teaching program wherein the members of the Toronto Symphony still go up and work with the communities in the Arctic.

We have composers in residence. We have conductors from one part of the country in residence with orchestras in another, such as Clyde Mitchell from Hamilton, who is now with Diane's orchestra, the Vancouver Symphony.

The other area in which we are particularly interested is the CBC's live-to-air broadcast, because that is the way, more than any other, in which Canadian orchestras are able to be heard by the largest number of Canadians. They are also known by their recordings, and the CBC is the major producer and distributor of the records and the disks by Canadian orchestras. The SM5000 series has made a major contribution to public awareness and sensitization—and national pride, I think, a shared pride in their accomplishments.

There is no better way they are recognized than by the reception that has been accorded to Canadian orchestras when they travel abroad. They are among the most frequently requested and are among our most popular ambassadors. The Montreal Symphony has received wide acclaim on all its tours. The Vancouver Symphony was recently invited to perform at the opening of the beautiful new embassy in Japan. Another orchestra of which we are very proud is Tafelmusik, a unique baroque orchestra that in a very short time has achieved international prominence through its European festivals and so on. It also is a major touring organization in the country.

[*Traduction*]

Notre musique transcende les frontières provinciales, qu'on parle de la musique traditionnelle d'Europe occidentale, que jouent surtout les orchestres symphoniques, de la musique canadienne moderne ou des répertoires internationaux. C'est une langue que tous comprennent, quelle que soit leur origine ethnique.

Je n'ai pas apporté toute la documentation que nous avons sur nos membres car ils sont trop nombreux, mais j'ai tout de même quelques programmes. Si vous y jetez un coup d'oeil, vous constaterez que compositeurs et artistes ne cessent de sillonner le pays. Les oeuvres des compositeurs québécois sont jouées en Colombie-Britannique, celles des compositeurs de la Nouvelle-Écosse sont jouées au Québec, et ainsi de suite.

Il faut souligner que les orchestres canadiens sont de loin les plus grands employeurs d'artistes canadiens. Ils assurent un emploi annuel aux musiciens d'orchestre, chefs d'orchestre et artistes invités du Canada. Les orchestres sont de grandes entreprises artistiques qui emploient pratiquement à longueur d'année de nombreux musiciens.

Ces musiciens et ces artistes qui se déplacent d'un bout à l'autre du pays sont de vrais ambassadeurs, à tout point de vue.

Bien entendu, les tournées que font les orchestres sont un autre bon moyen d'intéresser une région à une autre région du pays. C'est pourquoi il est important d'inviter nos grands orchestres un peu partout au pays. La tournée de l'Orchestre symphonique de Toronto dans le Grand Nord il y a plusieurs années avait remporté un vif succès et on a même mis sur pied un programme permettant aux musiciens de l'orchestre d'aller donner des cours dans l'Arctique.

Les orchestres ont maintenant des compositeurs attitrés. Il arrive qu'un chef d'orchestre habitant dans une ville soit le chef attitré d'un orchestre dans une autre, tel Clyde Mitchell, de Hamilton, qui est maintenant le chef attitré de l'Orchestre symphonique de Vancouver, qu'administre Diane.

Ce qui nous intéresse aussi tout particulièrement, c'est la retransmission en direct par la Société Radio-Canada, parce que c'est le meilleur moyen de faire entendre les orchestres d'ici à un très grand nombre de Canadiens. Les disques permettent aussi de les faire connaître et Radio-Canada est, là encore, le principal producteur et distributeur des enregistrements réalisés par les orchestres canadiens. La série SM5000 a énormément contribué à sensibiliser la population et à la rendre fière des succès de ses orchestres.

L'accueil qu'on réserve aux orchestres canadiens à l'étranger fait leur réputation. Ce sont eux qu'on invite le plus souvent et ils sont parmi les plus populaires de nos ambassadeurs. L'Orchestre symphonique de Montréal a reçu d'excellentes critiques lors de ses tournées. L'Orchestre symphonique de Vancouver a été invitée récemment à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle et très belle ambassade du Canada au Japon. Il y a un autre orchestre dont nous sommes très fiers, c'est *Tafelmusik*, un orchestre baroque bien spécial qui s'est rapidement fait connaître sur la scène internationale grâce aux festivals européens, etc. L'orchestre fait aussi beaucoup de tournées au Canada.

[*Text*]

You also asked how our activities could be changed. We're in the process of doing this ourselves. We recognize that we need to provide better advice and more hands-on technical assistance to many of the challenges the orchestras are now facing. They're facing changing audience demographics, the economic recession that all the entertainment community is facing, and also a scarcity of trained managers, which we're addressing.

Diane will speak, as the manager of an orchestra, from the perspective of employment opportunities for the musicians and the salary levels.

Ms Diane Hoar (Government Communications Committee, Association of Canadian Orchestras): It's a very important priority of our orchestra and of many of our colleagues across the country to find ways of providing a better and secure living for our musicians. The salary level in regional orchestras tends to be very low; $15,000 is the average nationally for regional orchestras. My own orchestra, which is a fully professional, 41-week-a-year orchestra, has an annual salary of $32,000, and this is for somebody who has probably spent between 10 and 20 years in training to undertake a position in that orchestra.

We are all very conscious of the need to take a more active role and be able to take the risk of programming new works by Canadian composers, and also to give Canadian composers the opportunity of working directly with the orchestra, since the only way in which a composer can entirely conquer the technical knowledge needed to write idiomatically for symphony orchestras is to be closely associated with them. These opportunities are expensive to generate, but they are important if we are to have a vibrant and creative group of composers working with our industry across the country.

• 2025

I think at the moment our association and indeed the members of the association are very preoccupied with the need to stabilize the operations of our major and our best known orchestras. At this time in Canada, to be a large orchestra of international standard is equivalent to having a very large financial problem. We are very aware on a daily basis of the need to face up to and solve this problem—not only for the short term, but for the long term—if we are to continue to serve the country as a whole. In our opinion, this is going to take a partnership between governments, labour, the private sector, and the orchestras themselves, working on this problem.

You've asked us how government programs, particularly, could be modified or restructured to enhance our contribution. As a board of a professional association, ACO has identified as a priority having increased resources from the Canada Council or the Department of Communications to enable us to provide more technical assistance to our members, to allow them to deal better with the changing universe.

As far as our members are concerned, as I've said, it's a matter of survival. As an industry, we have had grave concern about a lower priority ascribed in our national life and in our national discourse to culture. The constitutional proposals,

[*Translation*]

Vous nous avez également demandé ce qui pourrait changer pour nous. Nous sommes précisément en train de réorganiser nos activités. Nous avons constaté qu'il fallait donner de meilleurs conseils et assurer une aide technique plus directe pour aider les orchestres à relever les nombreux défis auxquels ils font face. La composition de leur auditoire change; la récession économique les atteint autant que le reste du monde du spectacle; de plus, il n'y a pas assez d'impresarios chevronnés.

Étant directrice d'un orchestre, Diane va vous entretenir des perspectives d'emploi des musiciens et de leur rémunération.

Mme Diane Hoar (Comité des communications avec les gouvernements, Association des orchestres canadiens): Notre orchestre, et bien d'autres aussi au Canada, a comme grande priorité de trouver le moyen de permettre à nos musiciens de mieux gagner leur vie. Les salaires offerts par les orchestres régionaux sont plutôt bas; la moyenne nationale est de 15,000$. L'orchestre que j'administre travaille 41 semaines par année et n'offre pourtant qu'un salaire annuel de 32,000$ à des musiciens qui ont probablement étudié pendant dix à vingt ans avant d'entrer dans l'orchestre.

Nous savons très bien que nous devons oser davantage et jouer les oeuvres modernes des compositeurs canadiens, que nous devons donner aux compositeurs canadiens l'occasion de travailler directement avec un orchestre, puisque c'est le seul moyen pour un compositeur de maîtriser parfaitement la technique dont il a besoin pour faire une écriture idiomatique de sa musique à l'intention des orchestres symphoniques. Ces expériences coûtent cher, mais elles sont essentielles si nous tenons à avoir comme collaborateurs partout au pays des compositeurs créatifs.

Pour le moment, notre association et ses membres cherchent à stabiliser les opérations de nos grands orchestres les mieux connus. Il le faut. À l'heure actuelle, au Canada, un grand orchestre de calibre international a automatiquement de très graves problèmes financiers. Cette réalité nous crève les yeux tous les jours et il faut régler le problème—pas à court terme, mais à long terme—si nous voulons continuer à servir l'ensemble du pays. Pour y parvenir, il faudra que les gouvernements, les syndicats, l'entreprise privée et les orchestres eux-mêmes se concertent.

Vous voulez savoir comment les programmes gouvernementaux pourraient être modifiés ou réorganisés afin d'augmenter notre apport. Le conseil d'administration de l'AOC estime prioritaire l'augmentation des subventions du Conseil des arts du Canada ou du ministère des Communications afin de nous permettre d'apporter une aide plus spécialisée à nos membres, ce qui leur permettrait de faire face à l'évolution actuelle.

Je le répète, pour nos membres, c'est vital. Notre industrie s'est grandement inquiétée du peu de cas qu'on a fait de la culture dans notre vie et dans notre discours national. Les propositions constitutionnelles, qui soulignent

[*Texte*]

with their emphasis on culture and culture's importance in the life of our country, have done a great deal to reverse this. We are delighted to see that and we are delighted to be at the centre of the discourse. We think we withstand that scrutiny well.

There is a need to look at how we can be more effectively disseminated in a country that is so huge. Our priorities in this area are regional and national touring. It is easier for most of us to tour to Japan or to the United States than it is to tour to other regions of our own country. We feel, because we do overcome barriers of language and barriers of many ethnic traditions, we have an important role to play. We can only do that well by actually going to different parts of the country.

As Betty has mentioned, another thing that is also important for dissemination, is continued participation by the CBC in live-to-air broadcasts of our work and that of other important Canadian musical institutions. That is for many people in remote areas the way in which they have the greatest access to the best that Canada can produce. I think one of the most deeply held and most important values of our country is that if we believe strongly that we have something good, we wish to make it accessible to all of our citizens. The CBC, in our case, is absolutely critical to doing that.

The Canada Council, which you and your colleagues will be hearing a lot from us about in the near future, is our primary vehicle for federal funding of the arts. As you are no doubt aware, the funds available for discretionary grants have been rising at much less than CPI since about 1984. This means that support to arts organizations and artists has declined in value. This has contributed to a crisis-type situation. Of members currently funded by the Canada Council, 31 have accumulated deficits totalling about $6.4 million. This represents a major problem that we must face. Consequently we're going to be pressing hard for additional funds to the Canada Council. We will be speaking with the Canada Council about what must be done to avert the decline or the demise of our greatest orchestras, particularly.

There are other areas of importance in federal intervention in our sector—though we realize that realistically not everything can be done at once—we would like to mention to you. Tax reform is a concern that we share with a lot of charitable organizations, not-for-profit institutions. In an era of declining support, government has looked to the private sector to provide additional support, but at the moment the tax structure is not as conducive as it might be to us continuing to find increased support from that quarter, which is something we recognize we will have to do for long-term stability.

[*Traduction*]

la culture et son importance dans notre société, ont grandement contribué à renverser la vapeur. Nous en sommes ravis. Nous nous réjouissons d'être au centre du débat. Nous croyons que nous nous en sortirons bien.

Il faudrait trouver le moyen de nous répartir de façon plus équilibrée dans notre si grand pays. C'est pourquoi nous avons comme priorité les tournées régionales et nationales. Pour beaucoup d'orchestres, une tournée au Japon ou aux États-Unis est plus simple qu'une tournée dans les autres régions canadiennes. Parce que nous arrivons à surmonter les problèmes de langue et de traditions culturelles, nous avons un rôle important à jouer. Nous y parviendrons uniquement si nous pouvons aller dans les différentes régions.

Comme l'a dit Betty, pour accentuer notre présence un peu partout, il faut que la Société Radio-Canada continue à diffuser des enregistrements de notre orchestre et des autres ensembles musicaux importants au Canada. Pour beaucoup de résidents des régions excentriques, c'est le seul moyen d'entendre les meilleures productions canadiennes. L'une des valeurs les plus chères à notre coeur, c'est l'accès de tous les citoyens à ce que nous faisons de mieux. Dans le cas des orchestres, la participation de Radio-Canada est indispensable.

Le Conseil des arts du Canada, dont nous allons beaucoup vous parler sous peu, est notre principale source de fonds publics. Vous savez certainement que, depuis 1984 environ, le budget consacré aux subventions discrétionnaires augmente à un taux bien inférieur à l'IPC. Cela signifie que la valeur des subventions accordées aux entreprises artistiques et aux artistes diminue. Il y a maintenant une quasi-crise. Parmi les orchestres actuellement financés par le Conseil des arts du Canada, 31 ont accumulé un déficit totalisant quelque 6,4 millions de dollars. C'est un grave problème qu'il faut régler. Par conséquent, nous allons exercer énormément de pressions sur le Conseil des arts pour qu'il consente des subventions supplémentaires. Nous allons discuter avec le Conseil de ce qu'il faut faire pour éviter que ne périclitent ou disparaissent nos orchestres, surtout les plus grands.

Nous nous rendons bien compte qu'on ne peut pas tout faire à la fois, mais nous voulons vous signaler d'autres interventions possibles du gouvernement fédéral dans notre secteur. La réforme fiscale nous inquiète tout autant qu'elle inquiète les organismes charitables et les organisations sans but lucratif. Comme il ne peut plus assurer le même financement, le gouvernement fédéral s'est tourné vers le secteur privé pour qu'il compense le manque à gagner. Malheureusement, la fiscalité actuelle n'incite pas autant qu'elle le devrait l'entreprise privée à nous aider. Nous ne pouvons donc pas en espérer un financement accru. Ce serait pourtant un moyen d'assurer notre stabilité à longue échéance et nous le savons.

[*Text*]

• 2030

Our members also have concern about tax in the area of the GST, because although of course it is very difficult to quantify exactly the impact of recession versus the impact of the GST, we have seen a decline over our membership in ticket sales over the last year. Since, on average, earned revenue constitutes 50% of an orchestra's budget, we are talking about a very severe impact indeed.

We are all aware of the need for close co-operation, particularly at the provincial level, between cultural agencies and educational agencies to enhance the role of arts education in the public education system. We realize this is not a federal jurisdiction; we simply seek the support of the federal government for this stance.

I was interested to hear the discussion you had with the last witnesses. Overall, we would like to see the development of an overarching and integrated national policy for the arts. We think it is very important to think through the difficult and interlocked issues in this area and to have a clear idea as a country of where we are going in this area.

In question four you asked us about the impact of current constitutional proposals on our contribution to our national life. We would like to say, first, that we were extremely gratified that the government's proposals affirmed the government's intention to maintain national institutions such as the Canada Council, the CBC, Telefilm, and the National Film Board—though we'd like to emphasize that, understanding that we are discussing here primarily constitutional proposals and not budgets, we look forward to that commitment being reflected in the provision of adequate funds to these agencies so that they can fulfil their national mandates.

We have read the proposals regarding negotiated agreements with provincial governments to reflect their particular circumstances. We have some concern that this could result in a situation where, if funds were devolved, there might not be a way of ensuring that those funds in fact contribute to the cultural life of the province in question. We also feel very strongly—as I think we have intimated in our discussion of the Canada Council—that a national agency has a unique and different role to play in the support of the arts across the country, and that it acts as a catalyst as well for other levels of support, and that a tri-level approach, federal, provincial, and municipal—

Mrs. Finestone: And private.

Ms Hoar: —and private, of course—is what is necessary for the health of the sector in the long term.

We exist in a very specialized labour market. Betty has described our mobility assistance program, of which we're very important. On the training end of our market, we would like to emphasize that we believe the federal government has and should have a continued responsibility in the area of training in our industry and that the national professional training schools in the performing arts, which welcome students from all provinces, should continue to be a federal responsibility.

[*Translation*]

Les membres de notre association s'inquiètent aussi de l'effet de la TPS. Il est évidemment difficile de mesurer avec précision les conséquences respectives de la récession et de la TPS, mais nous avons tout de même constaté, depuis un an, une diminution du nombre de billets vendus par tous les orchestres. Comme les recettes représentent en moyenne 50 p.100 du budget d'un orchestre, vous comprendrez que c'est grave.

Nous savons bien que les organismes culturels et les établissements d'enseignement travaillent en étroite collaboration, surtout au niveau provincial, pour valoriser l'enseignement des arts dans les écoles. Nous savons que ce n'est pas un domaine de compétence fédérale, mais nous demandons tout de même son appui.

J'ai trouvé intéressante la discussion que vous avez eue avec les témoins qui nous ont précédées. En gros, nous souhaitons l'élaboration d'une politique-cadre des arts, nationale et intégrée. Selon nous, il est très important de réfléchir aux épineux problèmes co-reliés, afin d'avoir une idée nette de notre orientation.

Votre quatrième question porte sur l'incidence des propositions constitutionelles actuelles sur notre apport à la vie du pays. Tout d'abord, nous sommes très contents que, dans ses propositions, le gouvernement confirme son intention de maintenir des institutions nationales telles que le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada et l'Office national du film. Bien entendu, même s'il est question ici de propositions constitutionnelles et pas de budgets, nous espérons que le gouvernement concrétisera son engagement en engageant suffisamment d'argent pour que ces organismes puissent remplir pleinement leur mandat national.

Nous avons lu les propositions concernant les accords négociés avec les gouvernements provinciaux en tenant compte de leurs particularités respectives. Nous craignons, s'il y avait délégation de pouvoirs, que les fonds confiés aux gouvernements provinciaux ne soient pas consacrés à la vie culturelle des provinces. Comme nous l'avons fait comprendre au Conseil des arts, nous sommes convaincus qu'un organisme national a un rôle très particulier à jouer dans le financement des arts partout au pays. Il doit servir de catalyseur pour les autres ordres de gouvernement car une triple source de financement, fédérale, provinciale et municipale...

Mme Finestone: Et privée.

Mme Hoar: ...et privée évidemment..., serait salutaire à longue échéance au monde des arts.

Notre main-d'oeuvre est très spécialisée. Betty vous a parlé de notre programme d'aide à la mobilité, qui est très important. Côté formation, nous insistons sur le fait que le gouvernement fédéral devrait demeurer responsable de la formation dans notre industrie. Les écoles professionnelles nationales pour les arts du spectacle, qui accueillent des étudiants de toutes les provinces, devraient demeurer une compétence fédérale.

[*Texte*]

Finally, as Betty has emphasized, we are an organization of truly national character. All of us gain from the experience of speaking with our colleagues regularly across the country, learning from each other's mistakes and experiences, and we would all feel that we had lost, not only for ourselves personally but also for our organizations, should any part of the country no longer be participating in our national dialogue.

• 2035

Cultural identity is something that can give a group of people assurance that they are special and well-defined unto themselves. It is also, conversely and rather ironically, I think, one of the best ways of communicating across groups in sharing cultural experience. We believe our organization assists that process and we very much hope to have the chance to continue.

The Chairman: Thank you.

Ms Webster: I would like to add one thing to add to what Diane said. When we are talking about negotiating with the provinces, something that was not mentioned in the constitutional proposals, I believe, is that we, as members of the arts community, do not believe that negotiations should be concluded with which the arts organizations and the artists of the particular province are not in agreement. We feel very strongly about this.

The Chairman: Thank you very much. We appreciate your very comprehensive presentation and we'll now go to work and pose some questions to elucidate your views. My colleague, Mr. Scott, has been unanimously selected to start off this evening.

Mr. Scott: Thank you, Mr. Chairman. You will excuse me, and I'm sure members of this committee will tire of this conflict of interest that I declare at this moment, because I'm asking these questions on behalf of the lady I've been married to for several years.

Priscilla Wright has achieved standing ovations with symphony orchestras throughout London, Thunder Bay, Hamilton and Massey Hall and she is performing with symphony orchestras around the country. She says to tell you that she's had a lot of lovely chances through her life, but the most important is to be able to perform with symphony orchestras. I know it's been the biggest thrill of her career.

Now, let's get down to what we, and she, are all about. I want to ask Diane: What is the Association of Canadian Orchestras doing to bring Canadian-born musicians and artists to your stages? When push comes to shove, are you going to choose an American, an Australian, a European or a Canadian? I'd like to know whether you really feel that a Canadian artist is the most important one on your plate or do you just select anywhere you can go?

Ms Hoar: Our association does not tell our members how to program, but I do know a lot about the programming policies of many of our members and certainly how we operate.

[*Traduction*]

Enfin, comme l'a souligné Betty, notre association est vraiment nationale. Chacun d'entre nous profite de ses discussions régulières avec les collègues de tout le pays. Nous tirons des leçons des erreurs et du vécu des autres. Si une région seulement du pays ne devait plus prendre part à notre dialogue national, nous y perdrions tous beaucoup, non seulement individuellement, mais collectivement.

L'identité culturelle peut donner à un groupe de personnes l'assurance qu'elles sont spéciales. Et assez ironiquement, l'un des meilleurs moyens d'assurer la communication entre les groupes, c'est de connaître le vécu culturel des autres. Nous croyons que notre association y contribue et nous espérons avoir la chance de poursuivre notre oeuvre.

Le président: Merci.

Mme Webster: Je voudrais ajouter quelque chose à ce que Diane vient de dire. Au sujet des négociations avec les provinces, les propositions constitutionnelles ne précisent pas qu'avant d'être conclues, les ententes devraient être entérinées par les associations et les artistes de la province concernée. Nous y tenons pourtant beaucoup.

Le président: Je vous remercie. Nous avons apprécié votre exposé vraiment complet. Nous allons maintenant vous interroger en vue d'obtenir certaines précisions. Mon collègue, M. Scott, a été choisi à l'unanimité pour poser la première question.

M. Scott: Merci, monsieur le président. Je suis certain que les membres du Comité ne veulent plus entendre parler de mon conflit d'intérêts, mais sachez tout de même que je vais poser des questions au nom de la dame que j'ai épousée il y a plusieurs années.

Priscilla Wright a été ovationnée quand elle a accompagné des orchestres symphoniques à London, à Thunder Bay, à Hamilton et à Massey Hall. Elle se produit un peu partout au pays avec des orchestres symphoniques. Elle vous fait dire qu'elle a eu toutes sortes de belles occasions dans sa vie, mais que le plus important demeure la possibilité de se produire avec des orchestres symphoniques. Je sais que ce sont là les moments les plus émouvants de sa carrière.

Voici maintenant ce que nous voulons savoir, et je m'adresse à Diane: que fait l'Association des orchestres canadiens pour que des musiciens et artistes canadiens se produisent avec les orchestres? Si vous avez le choix, allez-vous opter pour un Américain, un Australien, un Européen ou un Canadien? Accordez-vous vraiment la priorité aux artistes canadiens ou faites-vous un choix selon vos destinations?

Mme Hoar: Notre association ne dicte pas aux orchestres qui en font partie le programme qu'ils doivent suivre, mais je connais la politique de beaucoup d'orchestres et la nôtre en particulier.

[*Text*]

There is, in my view, a very strong commitment not only to the showcasing of Canadian talent, which is important, but also to the development of Canadian talent. It is particularly important to give opportunities to young performers at the critical and early stages of their career to appear with excellent orchestras and to learn from that experience—I'm speaking now about individual performers.

Our artistic administrator consciously and constantly searches the country for excellent young artists to bring in. Many are from B.C., I'm proud to say, but many are also from other parts of the country. We bring these people before our audiences with a view to having an association with them over their careers. It is indeed very much part of our operations.

• 2040

There is another important part, which is that I think Canadian audiences, certainly B.C. audiences, are particularly appreciative of and encouraging towards Canadian talent. We know, for example, that when we bring in a very talented young Canadian artist, such as Jackie Parker or Cory Cherofsic or Louis Lortie, we are going to do very well at the box office. Of course for us this cannot be an insignificant consideration.

Mr. Scott: Betty or Diane, must a Canadian artist stand up to world standards before he or she can make it into Canadian prominence? Must somebody make it in the United States or elsewhere before being appreciated back home?

Ms Webster: I don't think that is a prerequisite by any means.

Mr. Scott: I am not talking just about singers. I am talking about the Paul Schafer of this world, and others.

Ms Webster: We have certainly done our bit in terms of encouraging Canadian auditions and, as I mentioned, encouraging as many Canadians on the stage as members of the orchestra. But as far as guest artists are concerned, I think there is a balance. We are certainly an international art form, perhaps more than some others, and we are to some extent up against the whole entertainment industry, part of the entertainment industry in a way, and audiences want to see artists that they know about, that they hear through their recordings and so on.

Our orchestras right across the country engage many Canadian artists. Many are local artists, and in many cases they would attract. . . Diane's is one of our top professional orchestras, but some of those that are not at that level would also engage local artists, and they would be very well received because people know them, people appreciate them in that community.

Mr. Scott: How would they get known, though? Do they have to get known through another market, through another country, before they are known back here?

Ms Webster: There is no question that sometimes when they go to the States. . . We have an example of a young Canadian conductor, Kirk Muspratt, who I think was assisted by the Canada Council to go to Germany to study. It would not have been easy for him to start with a Canadian. . . No one really knew him in Canada. Then he won a conducting place in St. Louis, and from there he has gone on to be associate conductor in the Utah Symphony and now in

[*Translation*]

Les orchestres font de grands efforts non seulement pour produire des artistes canadiens de talent, ce qui est important, mais aussi pour les aider à s'épanouir. Il est particulièrement important de permettre aux jeunes artistes d'accompagner d'excellents orchestres dans les débuts critiques de leur carrière, car c'est une expérience enrichissante. Je vous parle évidemment des solistes.

Notre directeur artistique recherche sciemment les meilleurs jeunes artistes du Canada pour les inviter à jouer avec nous. Beaucoup sont de Colombie-Britannique et j'en suis fière, mais beaucoup d'autres viennent des autres provinces. Nous les invitons à se produire avec nous dans le but de favoriser leurs carrières. C'est un rôle important pour nous.

De plus, les mélomanes canadiens, notamment en Colombie-Britannique, apprécient beaucoup que nous encouragions les jeunes artistes canadiens. Nous savons par exemple que si nous invitons un jeune très talentueux tel que Jackie Parker, Cory Cherofsic ou Louis Lortie, les billets se vendront très bien. C'est évidemment une considération qui n'est pas négligeable.

M. Scott: Betty ou Diane, est-ce qu'un artiste canadien doit atteindre le calibre international avant de se faire connaître au Canada? Est-ce qu'il faut avoir réussi aux États-Unis ou ailleurs à l'étranger avant d'être apprécié dans son propre pays?

Mme Webster: Ce n'est pas du tout obligatoire.

M. Scott: Je ne pense pas seulement aux chanteurs. Je pense à tous les Paul Schafer du monde.

Mme Webster: Nous faisons certainement notre part en incitant les orchestres à organiser des auditions pour les Canadiens et à en recruter le plus possible. Quant aux artistes invités, je crois que c'est équilibré. La musique est certes un art international, peut-être plus international que d'autres; nous devons donc faire concurrence à toute l'industrie du spectacle ou presque, et les gens veulent voir les artistes dont ils entendent parler et dont ils écoutent les disques.

Tous nos orchestres au Canada engagent beaucoup d'artistes canadiens. Certains sont de l'endroit et bien souvent ils attirent. . . L'orchestre de Diane est l'un des meilleurs orchestres professionnels, mais d'autres qui n'ont pas encore atteint ce niveau engagent aussi des artistes locaux qui sont généralement bien accueillis parce que les gens les connaissent.

M. Scott: Comment ces artistes arrivent-ils à se faire connaître? Doivent-ils être connus dans un autre pays avant d'être reconnus ici?

Mme Webster: Évidemment, quand ils vont aux États-Unis. . . Par exemple, un jeune chef d'orchestre canadien, Kirk Muspratt, a reçu une bourse, je crois, du Conseil des arts du Canada pour aller étudier en Allemagne. Il aurait eu du mal à faire ses débuts avec un orchestre canadien puisque personne ne le connaissait ici. Par la suite, il a été choisi comme chef d'orchestre à Saint-Louis avant de devenir chef d'orchestre adjoint de l'orchestre symphonique de l'Utah et

[*Texte*]

Pittsburgh. Then the Canadian orchestras are engaging him, because there is no question. He has had some international recognition.

There is a bit of that, but I think on the whole all of our orchestras really try to identify local talent, Canadian talent. I agree with Diane that they are constantly searching to try to find people whose careers they want to help, with whom they will have a long association, and obviously who are also going to be a draw at the box office, because that is the major consideration. Also, when you have international talent—

Mr. de Jong: Mr. Chairman, would you allow me to interject just one question?

The Chairman: I wonder if the answer is complete yet.

Mr. Scott: I have one supplementary, but go ahead.

The Chairman: Why don't you finish your answer.

Ms Webster: I was going to say that we do think we need a balance. I think we all try to balance the programming between local artists, Canadian artists, and international artists whom people have heard about or whose recordings they have heard, and in many cases we do bring in some international stars who help on a series in fact to help sell the Canadian artists as well. It is really a balancing act. I think that is what our public are really used to and expect.

Mr. Scott: Mr. Chairman, I yield to Mr. de Jong, if I can have one final question.

The Chairman: Your time is just about up. Why don't you put your quick one, and then I will go to Mr. de Jong.

Mr. Scott: We are talking here in a context of what it is to be Canadian in a national unity context. Do you feel that we Canadians have any kind of inferiority complex about what is really good or about what our talents really are, or do you think that we're just about as good as anybody else?

• 2045

Ms Hoar: I'd like to respond to that, if I may. I was a wayward Canadian who lived in England and the States for 16 years and I lived in New York and London and Los Angeles and San Francisco, which are all major cultural centres in different ways. I took full advantage of them. When I came back to Canada after 16 years to work with the VSO and became more thoroughly acquainted with the work of my colleague orchestras, with our major opera company in Toronto, with our marvellous ballet companies, I was astounded at what had been achieved in the 16 years I was away.

The level of achievement of these major institutions stands up extremely well on the international platform as well as in Canada. I think that it is a tribute to the Canada Council for its years of intelligent strategic investment and

[*Traduction*]

maintenant de l'orchestre de Pittsburgh. Aujourd'hui, les orchestres canadiens l'invitent parce qu'il est un talent sûr, puisqu'il jouit d'une réputation internationale.

Vous avez peut-être un peu raison, mais je crois qu'en général nos orchestres essaient de dépister les artistes canadiens de talent. Comme l'a dit Diane, c'est vrai que les orchestres sont toujours à la recherche de personnes dont ils pourraient favoriser la carrière et avec lesquelles ils travailleront longtemps, surtout si l'artiste fait vendre beaucoup de billets, puisque c'est l'une des principales considérations. on a des artistes de renommée internationale. . .

M. de Jong: Monsieur le président, m'autorisez-vous à poser une question?

Le président: Je ne crois pas que le témoin ait fini de répondre.

M. Scott: Je voudrais poser une question supplémentaire, mais allez-y.

Le président: Vous pouvez terminer votre réponse.

Mme Webster: J'allais dire qu'il faut un équilibre. Nous essayons tous d'inclure dans nos programmes une proportion équitable d'artistes locaux, d'artistes canadiens et d'artistes étrangers dont les gens ont entendu parler ou dont ils ont entendu les enregistrements. Bien souvent, nous invitons de grandes vedettes mondiales pour qu'une série de concerts mettant également en vedette des artistes canadiens se vende mieux. Il faut une programmation vraiment judicieuse. D'ailleurs, notre public est habitué à celà et c'est ce qu'il veut.

M. Scott: Monsieur le président, si vous me permettez ensuite une dernière question, je vais céder quelques minutes à M. de Jong.

Le président: Votre tour est presque terminé. Pourquoi ne pas poser une question brève avant que nous ne passions à M. de Jong.

M. Scott: Nous sommes ici pour parler de l'unité nationale et de ce que c'est d'être canadien. Croyez-vous que les Canadiens ont une espèce de complexe d'infériorité et qu'ils ont du mal à apprécier objectivement le talent? Croyez-vous que nous avons autant de talent que les autres?

Mme Hoar: Je vais répondre à cette question, si vous me le permettez. Je suis d'origine canadienne, mais par caprice j'ai habité en Angleterre et aux États-Unis pendant 16 ans. J'ai vécu dans les villes de New-York, Londres, Los Angeles et San Francisco, qui chacune à sa façon sont toutes d'importants centres culturels. J'en ai bien profité. Lorsque je suis revenu au Canada après 16 ans pour travailler avec l'OSV et que j'ai eu l'occasion de me familiariser avec le travail des autres orchestres symphoniques, de notre grande compagnie d'opéra de Toronto et de nos merveilleuses troupes de ballet, j'ai été renversé par les progrès réalisés pendant mon absence.

Ces grandes institutions sont arrivées par leur performance à se tailler une place sur la scène internationale et au Canada également. Je pense qu'il faut en remercier le Conseil des arts du Canada, qui a su pendant des années

[*Text*]

leading the way in encouraging other provincial and local governments to follow along, as well as the private sector, in creating really remarkable institutions that have to stand with the best this country has to offer the world and to each other.

Mr. Scott: Thank you.

The Chairman: Thank you very much. Mr. de Jong, did you want to piggyback a question onto that right now? You seem to be possessed.

Mr. de Jong: If I could, yes. The question really came up, in a somewhat different context, of what determines what programs you put on in terms of local talent or international talent. I think part of your answer had definitely to do with what appeals at the box office. One of the statements in your brief that struck me was a quote: "Survival is now the number one priority; everything else is secondary".

I want to take that comment from my colleague and expand it a bit by asking a much more general question. What effect are these hard economic times, the cut-backs and so forth, the squeeze having on creativity, on your creative choices? Is there less experimentation? Instead of developing and expanding the horizons—which is part of the arts, the creative part—is that now being sacrificed? You're doing more things that are traditional because you know you're going to attract a larger crowd and you're just going to have to do that because it's a question of survival.

Ms Hoar: I think it's a balancing act, and there are many legitimate interests that have to be served when you decide what you do in a season. You have to do things that will challenge the orchestra artistically. Otherwise they won't grow. You have to do things that will sell very well, because you recognize that not everything will sell equally well. You have to discharge your responsibility to new music, and you have to discharge your responsibility to the audience, which over time you get to know and to know what they want.

You try to strike the balance between filling an already existing need and creating a further need. The trick is to do both in the right proportion—not so much that is extremely expensive or extremely risky, because we can't afford to bet our institutions. The potential to lose is too great. But we are in many ways a unique amalgam of entertainment and education, and we have to serve both of those in what we do. We have to do both well.

Mr. de Jong: I know that, and those in the more ideal world is the balancing act. But now with the economic necessity being so hard, where you might have decided in the past that you will favour, in terms of the general mix, something that perhaps might be more experimental or so forth, now you're finding you just can't take those risks any more. You can take fewer risks, which is having some effect on what you are producing. What I am trying to get—not necessarily percentage, for heaven's sake, but is it having an effect?

• 2050

Ms Hoar: Yes.

Mrs. Finestone: I hadn't intended to go this route. However, first of all, welcome.

[*Translation*]

investir de façon intelligente et amener par son exemple, les administrations provinciales et municipales, de même que le secteur privé, à créer des institutions vraiment remarquables dont notre pays peut être fier.

M. Scott: Merci.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur de Jong, voulez-vous poser la prochaine question? On dirait que vous avez de la difficulté à vous contenir.

M. de Jong: Oui, s'il vous plaît. On vous a demandé, dans un contexte un peu différent, ce qui détermine le choix des programmes, ce qui vous amène à choisir des talents locaux ou internationaux. Vous avez répondu qu'en définitive vous cherchez à satisfaire les goûts du public. Une phrase m'a frappé dans votre mémoire. Je la cite: «la survie compte avant tout; tout le reste est secondaire.»

Je voudrais revenir sur l'observation de mon collègue et vous poser une question beaucoup plus générale. Quelle incidence les temps économiques difficiles, les coupures et les compressions ont-ils sur la créativité, sur vos choix? Est-ce qu'on expérimente moins? Est-ce que vous devez renoncer à élargir les horizons—ce qui fait partie des arts, de la créativité? J'imagine que vous devez présenter des choses plus traditionnelles, susceptibles d'attirer un plus grand public, parce que c'est une question, justement, de survie.

Mme Hoar: Il faut savoir doser et tenir compte de nombreux intérêts différents lorsqu'on décide de la programmation d'une saison. Il faut faire des choses qui présentent un défi pour l'orchestre sur le plan artistique. Autrement, il ne s'épanouira pas. Il faut présenter aussi des concerts qui se vendront bien parce qu'il faut reconnaître qu'ils n'attireront pas tous autant de gens. Il faut aussi s'intéresser à la musique nouvelle et présenter aux spectateurs ce qui leur plaît, car vous finissez pas savoir avec le temps ce qu'ils aiment.

Il faut en même temps chercher à répondre aux besoins existants tout en en créant de nouveaux. Le truc est de trouver le juste équilibre et de ne rien présenter de trop coûteux ou risqué parce que nous ne pouvons pas nous permettre de mettre en jeu la vie de nos institutions. Nous aurions trop à perdre. Nous avons à bien des égards une vocation unique en ce sens que nous devons à la fois distraire et éduquer, et il nous faut arriver à le faire.

M. de Jong: Je sais que cet équilibre ne doit pas être facile à atteindre, d'autant plus que la conjoncture économique actuelle vous oblige peut-être à vous montrer prudente alors que par le passé vous auriez peut-être choisi d'inscrire au programme des choses qui sortaient un peu plus de l'ordinaire. Vous ne pouvez plus vous permettre de prendre autant de risques, ce qui peut avoir une influence sur ce que vous présentez. Je ne vous demande pas de pourcentage, Dieu m'en garde, mais vous ressentez-vous, oui ou non, de la situation?

Mme Hoar: Oui.

Mme Finestone: Je n'avais pas l'intention de poser ce genre de question. Quoi qu'il en soit, bienvenue.

[*Texte*]

Mrs. Clancy: She was forced into it.

Mrs. Finestone: I am looking forward to an interesting exchange because you are in an area that is of particular interest to me.

To follow up on Simon's question, when my colleague or you use new music, new challenges, etc., are you referring to Canadian composers or are you referring to new music per se as it may be found by any of the international composers? What do you mean?

Ms Hoar: Both.

Mrs. Finestone: All right. One of the big complaints we have heard is the lack of access by new Canadian composers and furthermore, the amount they are paid for their first compositions or a new composition, as opposed to its second play and its third play in terms of copyright paid out, etc., which certainly doesn't contribute to their financial well-being. I have forgotten the figures, but they were so ridiculously small. What is the figure of your first-time performance?

Ms Hoar: I am sorry, I don't know that.

Mrs. Finestone: All right, fine. Thank you very much. It is a constraint, then.

I would like to deal specifically at the outset before going beyond the text itself because there is much that you have addressed in your presentation to us which I found extremely interesting and covered a wide range of the concerns we have been addressing.

It is not just what is in *Shaping Canada's Future Together*, but it is relative and it relates to that—as with the GST or free trade or whatever—constraint which would not allow for the growth and development of cultural expression.

In the section under culture, where you have a sense of comfort. . .I don't have the same sense of comfort as yet. The language is certainly not clear enough, but there are things in there that make me want to ask you the following questions.

It says that the Government of Canada will therefore negotiate with provinces—talking about the duality of Canada's cultural milieu, our identity, etc. They wish to ensure, on the one hand, the maintenance of important Canada-wide institutions, but as well to promote our identity.

The Government of Canada will, therefore, negotiate with the provinces, upon their request, agreements appropriate to the particular circumstances of each province to define clearly the role of each level of government. Where appropriate, such agreements would be constitutionalized.

While affirming that they will maintain responsibility for the existing Canadian cultural institutions such as the National Film Board, Canada Council and the National Arts Centre, what does that mean for you in Vancouver? Perhaps afterwards I will come to Betty Webster.

What would that mean in British Columbia? How would you go about ensuring that the things that are important to the arts community, such as juries, such as arm's length, such as fair and equitable distribution between the various forms

[*Traduction*]

Mme Clancy: Elle y a été forcée.

Mme Finestone: Je me réjouis à l'avance d'un échange intéressant parce que vous travaillez dans un domaine qui m'intéresse particulièrement.

Pour poursuivre dans la même veine que Simon, lorsque mon collègue et vous parlez de musique nouvelle, de défis nouveaux, etc., faites-vous allusion à des compositeurs canadiens ou à la musique nouvelle en général qui aurait pu être écrite par n'importe quel compositeur international? Que voulez-vous dire?

Mme Hoar: Les deux.

Mme Finestone: Très bien. Les nouveaux compositeurs canadiens se plaignent beaucoup de la difficulté de percer, et, en plus, de la somme qu'ils reçoivent pour leurs premières oeuvres ou une nouvelle composition par opposition à une deuxième ou une troisième représentation pour ce qui est du paiement des droits d'auteur, etc., ce qui ne contribue sûrement pas à leur bien-être financier. J'ai oublié les chiffres, mais ils étaient ridiculement bas. Quel est le chiffre chez vous pour une première représentation?

Mme Hoar: Je suis désolée, mais je ne le sais pas.

Mme Finestone: Parfait. Merci beaucoup.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais revenir sur certaines questions que vous avez abordées dans votre exposé, que j'ai d'ailleurs trouvé très intéressant, et qui recoupent un grand nombre des points sur lesquels nous nous sommes penchés.

Cela a à voir avec *Bâtir ensemble l'avenir du Canada*, mais aussi avec tout ce qui nuit au développement et à l'épanouissement de la culture, entre autres la TPS, le libre-échange et tout le reste.

Vous dites trouver un certain réconfort dans le chapitre qui porte sur la culture, pas moi. Le langage n'est certainement pas assez clair, mais il y a là des choses qui me portent à vous poser la question suivante.

Il y est dit que le gouvernement du Canada est disposé à négocier avec les provinces—au sujet de la dualité des milieux culturels du Canada, de notre identité, etc. On souhaite les institutions qui s'emploient à promouvoir notre identité commune.

Par conséquent, le gouvernement du Canada négociera avec les provinces, à leur demande, des accords adaptés à la situation particulière de chacune, afin de définir clairement le rôle de chaque ordre de gouvernement. S'il y a lieu, ces accords seront inscrits dans la Constitution.

Le gouvernement dit qu'il conservera la responsabilité des institutions culturelles canadiennes existantes comme l'Office national du film, le Conseil des arts du Canada et le Centre national des arts, mais qu'est-ce cela veut dire pour vous à Vancouver? Je passerai peut-être à Betty Webster après.

Qu'est-ce que cela voudrait dire en Colombie-Britannique? Qu'adviendrait-il des choses qui sont importantes pour la communauté artistique, comme les jurys, comme les relations sans lien de dépendance, comme une

[*Text*]

of artistic expression—music, theatre, dance, visual arts, performing arts. How do you see that being constructive and helpful for a British Columbia–Canada agreement and then having it constitutionalized?

Ms Hoar: To the best of my knowledge, British Columbia has not indicated that they wish to negotiate such an agreement. There has been a lot of discussion locally, particularly in an organization of which we are members called the Vancouver Cultural Alliance.

The feeling is that the needs of our community are best served by the participation of all three levels of government. This does not mean, by the way, that nothing can be improved in what any one level of government might adopt in the way of policy or programs—

Mrs. Finestone: Fine. Therefore, from that, I can draw that you would be more comfortable if this was a shared jurisdiction, what they call a concurrent jurisdiction?

Ms Hoar: Yes.

• 2055

Mrs. Finestone: Is there any concern that you might have where they discuss the fact, in that same sector under culture, that "the Government of Canada will maintain responsibility for the existing Canadian cultural institutions", and what would happen in that case? They enunciate, and it does not mean that this is a singular list. What would happen if you wanted to put a new cultural institution in place? Do you think that we are frozen in time with the institutions that are named, Betty?

Ms Webster: We've had some conversation with the government about this. They have indicated that is not the case. That's certainly one of the questions that we raised. Are these organizations the only national institutions that would be under consideration? They indicated that was not the intention of that wording. I think that was somewhat reassuring. Reassurances, of course, are not—

Mrs. Finestone: I think it's very important that this committee note in its report that this is the view and it's not that constraining.

Let's go to the other aspect that's in this report. If you look at page 34 in the section on labour market training, there is the suggestion that the Government of Canada proposes a constitutional amendment to recognize explicitly that labour market training is an area of exclusive provincial jurisdiction.

There is presently under job training a $50 million special fund that is ear-marked for artistic development. Secondly, I note with a great deal of pleasure your particular observations in your brief. On page 2 you pointed this out. Then, with respect to training, you mentioned something that I feel very strongly about, the professional development and training services which are amongst the programs that you deliver, and meeting and training programs for the national and regional conferences. You also talk about the mobility assistance program, which is assisted by the CEIC.

[*Translation*]

distribution juste et équitable entre les diverses formes d'expression artistique sont la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels et les arts d'interprétation. Pensez-vous qu'un accord fédéral-provincial serait utile et croyez-vous qu'il devrait être inscrit dans la Constitution?

Mme Hoar: Pour autant que je sache, la Colombie-Britannique n'a pas indiqué qu'elle souhaitait négocier un tel accord. On en a beaucoup parlé à l'échelle locale, surtout au sein d'une organisation dont nous sommes membres et qui s'appelle la Vancouver Cultural Alliance.

Le sentiment général est que notre communauté sera mieux servie si la participation des trois ordres de gouvernement est engagée. Cela ne veut pas dire, cependant, que des améliorations ne pourraient pas être apportées à une politique ou des programmes adoptés par un ordre de gouvernement ou un autre.

Mme Finestone: Bien. La conclusion a été qu'il devrait y avoir selon vous partage des attributions, ce qu'on appelle la compétence concurrente?

Mme Hoar: Oui.

Mme Finestone: Est-ce que cela ne vous inquiète pas de savoir que le gouvernement, comme il le dit dans la section sur les cultures, «conservera la responsabilité des institutions canadiennes existantes»? Qu'arriverait-il dans un tel cas? Le gouvernement a dressé une liste, mais n'a pas dit s'il serait possible de la rallonger ou non. Qu'arriverait-il si l'on voulait créer un nouvelle institution culturelle? Croyez-vous que nous devrons nous contenter des institutions qui figurent sur cette liste, Betty?

Mme Webster: Nous avons discuté de la question avec le gouvernement. Il nous a indiqué que ce n'était pas le cas. C'est une des questions que nous tenions à poser. Ces organisations sont-elles les seules institutions nationales dont il pourrait avoir la responsabilité? Ses représentants nous ont indiqué que ce n'est pas ce que veut dire cette phrase. C'était assez rassurant à entendre. Les assurances, bien sûr, ne...

Mme Finestone: Je pense qu'il est très important que le comité note tout cela dans son rapport.

Passons à une autre section des propositions. Si vous regardez à la page 35, sous «La formation de la main-d'oeuvre», vous verrez que le gouvernement propose une modification à la Constitution qui reconnaîtrait clairement que la formation de la main-d'oeuvre est un domaine de compétence provinciale exclusive.

La somme de 50 millions de dollars a été mise de côté dans le cadre du programme Planification de l'emploi pour le perfectionnement artistique. J'ai été heureuse de voir que vous le mentionnez vous-même à la page 2 de votre mémoire. Vous y parlez aussi, au sujet de la formation, d'une chose qui me tient à coeur, soit la prestation de services de formation et de perfectionnement dans le cadre de vos programmes, et de programmes de préparation et de formation pour les conférences nationales et régionales. Vous y parlez aussi du Programme d'aide à la mobilité financé par la CEIC.

[*Texte*]

Further on in your brief you talk about the need for education and training for an audience that would better appreciate and therefore perhaps be more supportive of a policy that would finance the arts. I've forgotten where that was in your brief, but I did note it somewhere.

It seems to me that you hit on a number of issues that are of serious importance to all of us, developing the role of the arts in public education. I really would like to know if, where, and how you have accessed the Canadian job strategies fund for education and training out of that $50 million fund. If not, where are you accessing funds from the federal government besides the Canada Council?

Ms Webster: At the moment we have an application in to Employment and Immigration for funds, which I believe come from the Canadian job strategies fund.

Mrs. Finestone: That's right.

Ms Webster: This is for the training of what we call income managers, the combination of marketing and development directors. That's a program that we've been working on for over a year. We're hoping, but we don't know yet, that within a month whether those funds will be available. That program would place selected candidates, selected people, with the major arts organizations right across the country, not only in orchestras but with theatre and dance, those people who really have the top marketing or development directors available.

We do feel that programs of that scope, which are involved with all the disciplines and are nation-wide, should be maintained. The jurisdiction should be maintained.

Mrs. Finestone: So it should not be devolved?

Ms Webster: No, it should not be devolved.

Mrs. Finestone: Fine.

Ms Webster: Undoubtedly there are programs that would be appropriate at the provincial level. But anything that really is involving a national professional training component at all, or of that character, should really, we feel, be maintained. I think those people in CEIC, again from our conversations with them, feel the same way.

Mrs. Finestone: Yes, but if there's no more CEIC they may feel the same way, but they're not going to exist in reality.

Ms Webster: Exactly.

Mrs. Finestone: That's one of the things that I've thought was rather important, to have the national training schools very clearly identified, and the importance of their role and their function.

• 2100

There is another area I would like to look at with you. The Vancouver Symphony Orchestra had some serious financial problems a few years back, just before the Olympics. It seemed to me that Mr. Masse had to go out and save you so that you would be there when the world came to visit Vancouver. You may not have been there at that time.

[*Traduction*]

Plus loin dans votre mémoire, vous parlez de la nécessité de l'éducation et d'une formation pour un auditoire qui comprendrait mieux et appuierait davantage peut-être une politique de financement des arts. J'ai oublié où cela se trouve dans votre mémoire, mais je l'ai noté quelque part.

Je pense que vous avez mis le doigt sur une question qui revêt une grande importance pour nous tous, le développement du rôle des arts dans l'éducation du public. Je voudrais savoir si, où et comment vous avez eu accès à une partie de cette somme de 50 millions de dollars pour l'éducation et la formation qui provient de Planification de l'emploi. Sinon, qui d'autre que le Conseil des arts du Canada au gouvernement vous finance?

Mme Webster: Nous avons présenté à Emploi et Immigration une demande de fonds, qui pourraient provenir de Planification de l'emploi.

Mme Finestone: C'est exact.

Mme Webster: C'est pour la formation de ce que nous appellons les directeurs du revenu, une sorte de croisement entre les directeurs de la commercialisation et les directeurs du développement. C'est un programme auquel nous travaillons depuis plus d'un an. Nous ne savons pas encore si notre demande a été approuvée, mais nous espérons recevoir des fonds d'ici un mois. Dans le cadre de ce programme, des candidats choisis iraient travailler auprès d'importantes organisations artistiques de toutes les régions du pays, pas seulement des orchestres, mais aussi des troupes de théâtre et de danse, en fait des organisations qui ont les meilleurs directeurs de la commercialisation ou du développement.

Nous croyons que des programmes de cette envergure, qui intéressent toutes les formes d'art et toutes les régions, devraient être maintenues.

Mme Finestone: Il ne devrait donc pas y avoir d'évolution?

Mme Webster: Non.

Mme Finestone: Bien.

Mme Webster: De toute évidence, il y a des programmes qui pourraient être offerts au niveau provincial. Mais tout ce qui concerne la formation professionnelle à l'échelle nationale devrait relever de la compétence du gouvernement fédéral. Je pense que les gens de la CEIC à qui nous avons parlé sont du même avis.

Mme Finestone: Mais si la CEIC disparaît, peu importe ce qu'ils pensent, ils ne seront plus rien.

Mme Webster: C'est exact.

Mme Finestone: C'est une des choses que je considère comme plutôt importante, que les écoles de formation nationales soient clairement identifiées et qu'on insiste sur l'importance de leur rôle.

Il y a une autre question que j'aimerais examiner avec vous. L'Orchestre symphonique de Vancouver a eu de graves problèmes financiers il y a quelques années, juste avant les Olympiques. Il semble que M. Masse a dû aller vous sortir du pétrin pour que vous soyiez là pour accueillir les visiteurs du monde entier. C'était peut-être avant votre arrivée.

[*Text*]

Ms Hoar: I was not, no.

Mrs. Finestone: So perhaps it would be an interesting question to you.

The allocation of those funds by the Minister of Communications himself where Canada Council did not have the funds or it was not an acceptable proposition under the jury funding system... Could you give me some idea of why or how the problem of the request for those funds took place and how the minister was able to help you out, to save the Vancouver orchestra so that it could have a presence at the time of the international exposition.

Ms Webster: I would not say that was the reason. I was involved in it, I must say—in the middle, in a sense. I think all of us felt great anguish that an organization of the stature of the Vancouver Symphony would be in such difficulty. It was one of our national institutions, so to speak.

There was great anguish on all of our parts—the Canada Council, the Department of Communications, the City of Vancouver and B.C. Culture, and we were kind of in the middle, helping stir the pot. Everyone was talking to everyone else about what we could do to help the Vancouver Symphony get back on its feet.

One the ways that was possible—I think it was devised fairly quickly, but it was agreed amongst all those parties that they would all try to contribute enough to help things get back on their feet again. From my understanding, they established a marketing program so that not only the Vancouver Symphony benefited from it but ultimately, so did a number of other orchestras.

There were contributions from B.C. Culture, the City of Vancouver and from the Department of Communications. There was a lot of discussion among all those parties and I think that is how it really worked. Certainly the funding...as I say, I think it was something like $500,000 that came from the DOC. Was that the right amount?

Mrs. Finestone: Oh, no, it was more than that. It was in excess of a million dollars.

Ms Webster: It was to some extent matched by Vancouver and by British Columbia. Our association was just part of the whole discussion process because we really tried to help the whole situation.

Mrs. Finestone: I would like to finish on this particular theme for one more question, please.

The Chairman: Well, it has been 11 minutes and 30 seconds so far.

Mrs. Finestone: You had 15 minutes once upon a time.

The Chairman: I just do not want to lose our members here. It is getting late and people are getting kind of tired. I just want to keep it going. Go ahead, Mrs. Finestone.

Mrs. Finestone: I would like to understand whether the funding mechanism for the decision to fund orchestras through the Canada Council is a procedure that you find fair and equitable. There has been some question about the

[*Translation*]

M. Hoar: Oui, exactement.

Mme Finestone: Cette question pourrait donc être intéressante pour vous.

Des fonds ont été alloués par le ministre des Communications lui-même parce que le Conseil des arts du Canada n'en avait pas à sa disposition ou parce que ce n'était pas une proposition acceptable. Suivant le système de financement des jurys... Je me demandais si vous pouviez me donner une idée de la raison pour laquelle ces fonds ont été demandés et de la façon dont le ministre s'y est pris pour vous venir en aide, pour sauver l'orchestre de Vancouver afin qu'il soit là au moment de l'exposition internationale.

Mme Webster: Je ne dirais pas que c'est la raison pour laquelle il lui est venu en aide. J'ai été mêlé de plus ou moins près à l'affaire. Nous étions tous angoissés à l'idée qu'un organisme de l'envergure de l'Orchestre symphonique de Vancouver éprouve de telles difficultés. C'était une de nos institutions nationales pour ainsi dire.

Tous se faisaient du souci—le Conseil des arts du Canada, le ministère des Communications, la ville de Vancouver et Culture Colombie-Britannique, et nous étions en quelque sorte au beau milieu de tout cela à essayer de faire bouger les choses. On se demandait tous les uns aux autres quoi faire pour aider l'orchestre à s'en sortir.

On en est arrivé assez vite à une solution. Toutes les parties intéressées se sont en effet donné le mot pour verser une somme suffisante pour le sortir du pétrin. D'après ce que j'ai compris, elles ont établi un programme de commercialisation dont peut profiter non seulement l'orchestre symphonique de Vancouver, mais aussi, en fin de compte, les autres orchestres.

Des contributions ont été versées par Culture Colombie-Britannique, la ville de Vancouver et le ministère des Communications. Toutes les parties ont longuement discuté de l'affaire, et je pense que c'est comme cela que les choses se sont passées. De toute évidence, les fonds... comme je l'ai dit, le ministère des Communications a versé la somme, je pense, de 500 000$. Est-ce bien le bon chiffre?

Mme Finestone: Oh, non, c'était beaucoup plus que cela. Je pense qu'il a versé plus d'un million de dollars.

Mme Webster: La ville de Vancouver et le gouvernement de la Colombie-Britannique ont aussi versé leur quote-part. Notre association a pris part à la discussion parce que nous voulions aider à régler le problème.

Mme Finestone: J'espère que vous me permettrez de poser une dernière question.

Le président: Onze minutes et trente secondes se sont déjà écoulées.

Mme Finestone: Vous avez déjà eu 15 minutes.

Le président: Je ne voudrais pas qu'on perde les membres. Il se fait tard, et les gens commencent à être fatigués. J'aimerais que la réunion se poursuive. Allez-y, madame Finestone.

Mme Finestone: J'aimerais savoir si vous trouvez juste et équitable le mode de financement des orchestres qui dépend de la décision du Conseil des arts du Canada. Certains s'interrogent sur ce mode de financement. Je

[*Texte*]

allocation and the procedure for funding. I just wonder if you are comfortable with it. Do you have some recommendations that would make the allocation system better and ensure that our orchestras across this land get a fair proportion of funding?

Ms Hoar: I think as concerns the resources available to this program, the Canada Council has been effectively frozen for a number of years now.

Mrs. Finestone: Yes, I know that. I asked about the funding procedure. I know about the money.

Ms Hoar: The funding procedure, the jury system is supported by our association and by our members. In order for it to be a credible process with clout, obviously there has to be the ability to allocate resources. That ability has been very constrained in the last few years and it has created a situation where the council has been unable to respond to very significant changes in the industry. So what made sense in 1984 or 1985 does not necessarily make the best sense now, given the changes that have occurred.

• 2105

What the council needs is not only a mechanism, in our view. We have been consulted by Joanne Morrow, who is the head of the music and opera section of the council. Our association heard a presentation from her about ten days ago as to criteria she is developing. We are giving a reasoned and careful response to that, but we were very encouraged by what she said. We feel that she is looking at it extremely seriously, and the process is prepared. What is required is the resources.

The Chairman: Mr. de Jong, you have five or six minutes added to that last question, if you don't mind, and then we will move to Dr. Hogue.

Mr. de Jong: Roughly speaking, what percentage of orchestras in Canada would have revenues coming from the public sector, in terms of grants and so forth, and what percentage would come from the box office?

Ms Webster: As Diane mentioned earlier, box office and other earned revenues comprise about 50%, on average, of the income. The funding from three levels of government averages about 30%. In some cases it is slightly more than that, but on average it's 30%. Private sector funding—sponsorships and—

Mr. de Jong: Endowments and so forth.

Ms Webster: —corporate donations and so on is roughly 20%.

Mr. de Jong: How would that compare to other countries?

Ms Hoar: Generally, in the United States you would find that the proportion is much more likely to be somewhere between 50% and 60% earned revenue. It is very hard to achieve 60%, but it is done in a few cases. Perhaps 10% or even less is from three levels of government, and the remainder is made up by the private sector.

In Europe the proportions are inverted. In Germany, you would find the preponderance of funding coming from the public sector and a smaller portion from both private contributions and ticket sales.

[*Traduction*]

voudrais savoir comment vous le trouvez. Auriez-vous des améliorations à proposer pour qu'on soit certain que tous nos orchestres reçoivent leur juste part?

Mme Hoar: Je pense qu'en ce qui concerne ce programme, le budget du Conseil des arts du Canada est gelé depuis quelques années déjà.

Mme Finestone: Oui, je le sais. Je vous ai posé une question au sujet du mode de financement. Je sais que l'argent manque.

Mme Hoar: Notre association et nos membres approuvent le mode de financement actuel, le système des jurys. Pour que le processus soit crédible, il faut de toute évidence qu'on soit capable d'allouer des ressources. Cette capacité a été très restreinte ces dernières années de sorte que le Conseil n'a pas pu réagir à des changements très importants dans l'industrie. Ce qui avait du sens en 1984 ou 1985 n'en a pas nécessairement autant aujourd'hui étant donné les changements qui sont survenus.

À notre avis, ce dont le Conseil a besoin, ce n'est pas seulement d'un mécanisme. Joanne Morrow, chef de la section de la musique et de l'opéra au Conseil nous a consultés. Elle nous a présenté un exposé il y a à peu près dix jours sur les critères qu'elle met au point actuellement. Nous réfléchissons très sérieusement à ce qu'elle nous a dit, mais nous avons été encouragés. Elle a examiné le processus de très près, et il pourrait bientôt être mis en branle. Ce qui manque, ce sont les ressources.

Le président: Monsieur de Jong, je vous donne cinq ou six minutes de plus et, si vous le permettez, nous passerons ensuite à M. Hogue.

M. de Jong: Grosso modo, quel pourcentage des revenus des orchestres au Canada représentent les subventions du secteur privé et quel pourcentage représentent les recettes aux guichets?

Mme Webster: Comme Diane l'a mentionné tout à l'heure, les recettes aux guichets et les recettes propres représentent 50 p. 100, en moyenne, des revenus. Les fonds provenant des trois paliers de gouvernement représentent en moyenne 30 p. 100 de ces revenus. Dans certains cas, ce chiffre est légèrement plus élevé, mais il est en moyenne de 30 p. 100. Les fonds du secteur privé—le parrainage et. . .

M. de Jong: Des fondations et ainsi de suite.

Mme Webster: . . .les dons des sociétés représentent à peu près 20 p. 100 du total.

M. de Jong: Comment cela se compare-t-il avec la situation existant dans d'autres pays?

Mme Hoar: Dans l'ensemble, aux États-Unis, les recettes propres se situeraient plutôt entre 50 p. 100 et 60 p. 100 des revenus. Il est très difficile d'atteindre ce chiffre de 60 p. 100, mais cela arrive dans certains cas. Dix pour cent tout au long peut-être des fonds ou même moins proviennent des trois paliers de gouvernement, et le reste, du secteur privé.

En Europe, les proportions sont inverses. En Allemagne, les fonds proviennent surtout du secteur public, et le pourcentage des contributions du secteur privé et du produit de la vente de billets est moins élevé.

[*Text*]

Ms Webster: We should add, however, that I think in the States—and I do not know all the exact details—it is much easier, much more conducive for business and corporations to—

Mr. de Jong: Oh, yes. Very much so. I mean, it is the national head office of the multinationals that generally will make the donations. The branch plants very often are not allowed to make the donations, and particularly not of the same magnitude. There are all sorts of economic reasons why that proportion is different in terms of Canada and the United States.

Ms Webster: Yes. Also there is a great deal more private wealth at a very much higher level that seems to fund many of the major organizations there that we don't have here.

Mr. de Jong: Just in terms of orchestras, is there a difference from region to region, or are we really talking about something that is global? Is Canadian music, in terms of orchestras, distinct from other music? It isn't, is it? Right.

In terms of the differences of other art forms, I think what we are talking about is something that is much more global, isn't it?

Ms Webster: Yes.

Ms Hoar: It is a truly international art form, even though it has western European and particularly south German origins. It has become a language that is literally global, so the modern practitioners of symphonic composition are as apt to be Japanese or Korean as they are to be Canadian, American, or German.

Mr. de Jong: Right. Are there differences in terms of the audiences? Would an audience in Montreal or an audience in Winnipeg or an audience in Vancouver be different?

A voice: You forgot the Atlantic provinces.

Mr. de Jong: You will notice I missed Regina too.

Ms Hoar: I think each community is different, and in my view that is one of the great strengths of the country. But there is a commonality in response. Whether I sit in an audience in Vancouver or in Toronto or in Ottawa or Quebec, the response is similar. There is an understanding that is shared on a very visceral level, which you feel developing.

• 2110

To me, one of the most remarkable experiences, though this is not a Canadian experience, was taking my orchestra to Japan this summer. I've very seldom been to a country where I didn't speak at least a bit of the language, but I didn't know any Japanese at all. It was fascinating to feel the growth of communication between the audience and the stage. It was very real, it was palpable, it grew throughout the evening. That's something I have seen symphonic music do practically everywhere it occurs, and in the global village we live in, that's a great strength.

Mr. de Jong: I think so too.

You come from British Columbia. Just prior to you, we had the magazine publishers, and their thinking and feeling were definitely east-west. I think the nature of publishing and their dependence upon the postal rates and so forth make

[*Translation*]

Mme Webster: Je devrais toutefois ajouter qu'aux États-Unis—même si je n'ai pas en main tous les détails—il est beaucoup plus facile, beaucoup plus intéressant pour les entreprises et les sociétés de. . .

M. de Jong: Oui, vous avez tout à fait raison. C'est habituellement le siège social des multinationales qui fait des dons. Les filiales ne sont très souvent même pas autorisées à le faire, et surtout pas à une aussi grande échelle. Toutes sortes de raisons économiques expliquent les différences de pourcentages entre le Canada et les États-Unis.

Mme Webster: Oui. Et il ne faudrait pas oublier non plus les nombreux riches qui semblent financer bon nombre des grandes organisations, ce que nous n'avons pas ici.

M. de Jong: Y a-t-il une différence entre les orchestres d'une région à l'autre, ou la situation est-elle la même pour tous? La musique canadienne, pour ce qui est des orchestres, se distingue-t-elle par rapport à ce qui se fait ailleurs? Oui? Non?

Quand on parle de musique, par opposition à d'autres formes d'art, ce qu'on dit pourrait s'appliquer à peu près n'importe où, n'est-ce pas?

Mme Webster: Oui.

Mme Hoar: C'est une forme d'art véritablement internationale même si elle a ses racines en Europe de l'Ouest et plus particulièrement dans le sud de l'Allemagne. Elle est devenue un langage international, et les compositeurs de musique symphonique peuvent tout aussi bien être Japonais ou Coréens que Canadiens, Américains ou Allemands.

M. de Jong: C'est vrai. Y a-t-il des différences entre les publics? Le public est-il le même à Montréal, à Winnipeg et à Vancouver?

Une voix: Vous avez oublié les problèmes de l'Atlantique.

M. de Jong: Et Regina aussi.

Mme Hoar: Je pense que chaque collectivité est différente et c'est ce qui fait, à mon avis, la force de notre pays. Il y a toutefois une communauté d'intérêts. Que ce soit à Vancouver, Toronto, Ottawa ou Québec, la réaction du public est à peu près la même. Tous finissent par vibrer à l'unisson. C'est très viscéral, vous savez.

J'ai vécu une expérience remarquable cet été lorsque j'ai amené mon orchestre au Japon. Il arrive très rarement que j'aille dans un pays dont je ne parle pas un peu la langue, mais je ne connaissais pas du tout le Japonais. J'ai été fascinée de voir la communication entre les spectateurs et les musiciens. C'était très réel, c'était presque palpable tant la communication se faisait plus intense à mesure que la soirée avancait. C'est presque toujours ce qui arrive dans le cas de la musique symphonique et, dans le village global où nous vivons, c'est une grande force.

M. de Jong: Je le pense, moi aussi.

Vous venez de Colombie-Britannique. Juste avant vous, nous avons accueilli les éditeurs de magazines et ils ont plutôt une vision est-ouest, si je peux m'exprimer ainsi. Je pense que cela s'explique par la nature de l'édition et le fait

[*Texte*]

them think that way. When I lived in Vancouver, in terms of some of the arts I felt more north-south than when living in other parts of Canada—maybe because of the mountains, maybe because there are major cities close to you, like Seattle, Portland, and you go down the California coast.

Do you feel in terms of Vancouver's orchestral music that there is more of an interchange...? Let's say you do interchanges with Seattle and that is easier to do than it is to go to Calgary, Toronto, or Montreal. It certainly would be much less expensive as well, but it is about having that personal interchange with artists and musicians. Do you think there is more of a north-south west coast thing as opposed to an east-west thing?

Ms Hoar: Personally I find there are both, though the east-west dominates. It's partly the unique role that the Association of Canadian Orchestras plays. I speak now not as a board member of ACO, but as a manager of an orchestra. Having the ability through the Association of Canadian Orchestras to come together with my colleagues in a forum on a regular basis to exchange ideas, whether those ideas have to do with fund-raising projects or what's happening with Seagram's support of the arts program or who is the new hot violinist on the trail, is extremely important. It's particularly important to us in British Columbia, I must say, because of what feels like at times a very high degree of geographical isolation.

Ms Webster: At the next level down, the smaller orchestras, having just been all weekend with my members in Quebec—and the same in British Columbia, we have the regional committees or provincial committees—there's a great deal of communication. What has started to happen is not only sharing information. They're now sharing; they're exchanging conductors; in some cases they're putting groups of musicians together to form not necessarily a permanent chamber orchestra, but to do that kind of work together. So I feel there's really a growing interest in communicating within the province, because that's big enough for most of us to travel. So that I think is increasing, not decreasing, the more they work together and get to know one another. Some of those conductors are composers as well, and they're exchanging podia, they're playing one another's music, this kind of thing. It's very healthy, and that's not something that's diminishing, but quite the contrary. It's developing.

M. Hogue: Si cela vous agrée, mesdames, je voudrais vous poser quelques questions plutôt spécifiques. Si j'ai bien compris, vous avez dit qu'au Canada, nous avions environ 115 orchestres. Pouvez-vous me dire combien il y en a aux États-Unis?

• 2115

Mme Webster: Combien d'orchestres? Je crois qu'il y en a environ 200.

M. Hogue: Deux cents aux États-Unis pour 115 au Canada?

[*Traduction*]

qu'ils dépendent des tarifs postaux. Lorsque je vivais à Vancouver, en ce qui concerne certaines formes d'art, j'avais l'impression qu'il y avait beaucoup plus d'affinité entre le nord et le sud, sentiment que je n'ai pas éprouvé dans d'autres régions du Canada—c'est peut-être à cause des montagnes ou à cause peut-être de la proximité de grandes villes comme Seatle, Portland et toutes celles qui se trouvent le long de la côte californienne.

Sentez-vous qu'il y a plus d'échanges dans le cas de la musique orchestrale de Vancouver...? Disons que vous faites des échanges avec Seatle et que c'est plus facile pour vous que d'aller à Calgary, Toronto ou Montréal. C'est sûrement moins cher, en tout cas, mais je pense aux échanges personnels entre artistes et musiciens. Pensez-vous que sur la côte ouest on pourrait parler d'échanges nord-sud plutôt que d'échanges est-ouest?

Mme Hoar: Je crois personnellement qu'il y en a dans les deux sens, même si les échanges est-ouest ont tendance à être plus nombreux. C'est en raison en partie du rôle unique que joue l'Association des orchestres canadiens. Je m'adresse à vous non pas en tant que membre du conseil d'administration de l'AOC, mais bien en tant que directrice d'un orchestre. Je trouve extrêmement important de pouvoir, par l'entremise de l'Association des orchestres canadiens, rencontrer régulièrement mes collègues pour échanger des idées, que ce soit au sujet de campagnes de financement, de l'aide de Seagrams au programme des arts, ou encore du nouveau, ou de la nouvelle, violonniste qu'on s'arrache. C'est particulièrement important pour nous en Colombie-Britannique, je dois l'avouer, parce qu'il arrive souvent que nous nous sentions très isolés géographiquements.

Mme Webster: A un échelon plus bas, celui des petits orchestres, il y a beaucoup de communication. Je viens justement de passer toute la fin de semaine avec mes collègues du Québec—et nous avons aussi en Colombie-Britannique des comités régionaux ou provinciaux. Nous ne faisons pas qu'échanger de l'information. Il y a aussi des échanges de chefs d'orchestre; dans certains cas, un groupe de musiciens se réunit, pas nécessairement pour former un orchestre de chambre permanent, mais pour jouer les oeuvres qui leur plaisent. Je pense qu'on cherche de plus en plus à communiquer à l'intérieur de la province, qui est assez vaste pour que nous ayons pour la plupart à nous déplacer. Le désir de communiquer augmente au lieu de diminuer; plus nous travaillons ensemble, plus nous apprenons à nous connaître. Certains chefs d'orchestre sont aussi des compositeurs, et il leur arrive de faire des échanges de podium, de jouer la musique l'un de l'autre et ainsi de suite. C'est très vrai, et ce n'est pas quelque chose qui va en diminuant, bien au contraire.

Mr. Hogue: If you don't mind, Madam, I would like to ask you rather specific questions. If I'm not mistaken, you said that we had about 115 orchestras in Canada. Could you tell me how many there are in the United States?

Ms Webster: How many orchestras? I think there are about 200.

Mr. Hogue: Two hundred orchestras in the United States, when there are 115 in Canada?

[*Text*]

Mme Webster: Dans l'association des orchestres américains, il y en a 900. La plupart des orchestres sont membres de notre association, mais aux États-Unis, les trois quarts des orchestres sont membres de l'association. Il y a beaucoup plus d'orchestres.

M. Hogue: Je pense avoir mal posé ma question. Vous dites qu'il y a environ 115 orchestres canadiens membres de votre Association, dont 10 ou 12 du Québec. Mais oublions le Québec.

Mme Webster: Oui, c'est cela.

M. Hogue: Il y en a 115 au Canada. Pour 115 orchestres au Canada, combien y en a-t-il aux États-Unis d'après vous? Il y a combien d'orchestres de même dimension aux États-Unis?

Ms Hoar: How many would be at the same calibre?

Ms Webster: I lived in the States up until 1988, and at that time there were, all told, about 1,500 orchestras across the United States. The proportion that were fully professional would of course be a much smaller percentage of that, but nevertheless a much larger number than in Canada. The ratio is approximately that of our populations.

M. Hogue: Deuxièmement, combien y a-t-il de femmes chefs d'orchestre au Canada?

Mme Webster: Il y a Agnes Grossman qui est chef de l'Orchestre métropolitain et Susan Haig. Je dirais qu'il y en a seulement cinq. Je parle de celles qui ont des postes de chef. Il y en a d'autres, mais celles-là ont des postes de chef.

M. Hogue: Combien y a-t-il de femmes qui travaillent à plein temps dans les 115 orchestres canadiens?

Ms Webster: How many women would that be?

Ms Hoar: As professional musicians?

Mr. Hogue: Yes. Not in numbers necessarily, but at least in terms of percentage.

Ms Hoar: I would say that the percentage probably approaches 40% to 50%.

Mr. Hogue: 40%.

Ms Webster: 40% to 50%.

M. Hogue: Depuis combien d'années y a-t-il des femmes qui font partie d'orchestres dits professionnels au Canada?

Mme Webster: Depuis 20 ans, je crois. Le nombre de femmes devient de plus en plus élevé.

M. Hogue: Est-ce que la proportion augmente rapidement?

Ms Hoar: Yes, it does.

M. Hogue: Est-ce qu'elle va bientôt dépasser les 60 p. 100?

Ms Webster: It would be hard to say that.

[*Translation*]

Ms Webster: The Association of Orchestras in the United States has some 900 members. In Canada, most orchestras are members of our association, but in the United States, only about 75% of orchestras are members of the association. There are many more orchestras in the United States.

Mr. Hogue: I think I put the question badly. You say that there are approximately 115 orchestras in Canada which are members of your association. Of those, 10 or 12 are from Quebec. Let's forget about Quebec for now.

Ms Webster: Yes, that's right.

Mr. Hogue: There are 115 orchestras in Canada. For 115 orchestras in Canada, how many orchestras are there in the United States, in your opinion? How many orchestras of comparable size are there in the United States?

Mme Hoar: Combien d'orchestres seraient de la même qualité?

Mme Webster: J'ai vécu aux États-Unis jusqu'à 1988. À l'époque, il y avait en tout à peu près 1,500 orchestres dans l'ensemble du pays. Évidemment, les orchestres professionnels ne représentent qu'un assez faible pourcentage de ce chiffre, mais ce faible pourcentage revient toujours à beaucoup plus d'orchestres que nous n'avons au Canada. Mais la relation entre le nombre d'orchestres et la population est à peu près la même dans les deux pays.

Mr. Hogue: My second question is this: how many women conductors are there in Canada?

Ms Webster: We have Agnes Grossman who is conductor of the Metropolitan Orchestra, and Susan Haig. I would say there are no more than five. I'm talking about women who have positions as conductors. There are other women conductors, but these have actual positions as conductors.

Mr. Hogue: How many women work full-time in the 115 Canadian orchestras?

Mme Webster: Combien de femmes?

Mme Hoar: Combien de femmes qui travaillent comme musiciennes professionnelles?

M. Hogue: Oui. Je ne demande pas nécessairement des chiffres, mais j'aimerais bien que vous me donniez un pourcentage.

Mme Hoar: Je dirais que ce pourcentage se situe entre 40 et 50 p. 100.

M. Hogue: Quarante pour cent.

Mme Webster: Quarante à cinquante pour cent.

Mr. Hogue: How many years ago did women start joining so-called professional orchestras in Canada?

Ms Webster: Twenty years ago, I believe. The proportion of women is increasing.

Mr. Hogue: Is the proportion of women increasing quickly?

Mme Hoar: Oui, elle augmente rapidement.

Mr. Hogue: Will it soon exceed 60%?

Mme Webster: Il serait difficile de dire cela.

[*Texte*]

Ms Hoar: If we look at the young musicians coming into our orchestra, the proportion between men and women is approximately equal.

M. Hogue: Est-ce que les nombres que vous nous donnez peuvent se comparer à ce qu'on retrouve aux États-Unis, toujours en termes de pourcentage?

Mme Webster: Je pense que oui. Il n'y a pas encore beaucoup de femmes chefs d'orchestre aux États-Unis.

M. Hogue: Donc, on ne pourrait pas facilement dire que le Canada tire de l'arrière. Quand on compare la situation des divers orchestres symphoniques ou professionnels, on constate que le Canada n'est pas derrière les États-Unis.

• 2120

Mme Webster: Non, je ne pense pas.

M. Hogue: Bravo!

Ms Hoar: I think, though, that it is important to recognize that Canada does not have as many orchestras with long histories as the United States has. Our orchestra, for example, is about 62 years old, but the great U.S. east coast orchestras are more than a hundred years old. The ascendance on the international scene that Canadian orchestras have achieved is a very recent phenomenon of the last 20 years.

Ms Webster: Nor are our orchestras as well endowed. Some of the major American orchestras are very substantially endowed: Boston, Cleveland, Philadelphia. We're just beginning the whole aspect of trying to provide that stability for them. Right now, there are not the funds to put into endowments.

M. Hogue: En 1950, quand je vivais à Cleveland, l'Orchestre symphonique de Cleveland était partout, comparativement à l'Orchestre symphonique de Montréal. À Montréal, c'est assez nouveau.

Je vous demanderais de regarder à la page 9 de votre présentation, au deuxième paragraphe de la question 4 qui commence par ceci:

"We are concerned that proposals", and so forth.

J'ai de la difficulté à comprendre ce paragraphe. Qu'est-ce que vous voulez dire au Comité? Il y a un *hidden message* dans cela. Pouvez-vous le rendre un peu plus *obvious*?

Ms Webster: As we stated earlier, we do believe it is healthier for the arts or in our case our orchestras to be funded by a variety of sources.

M. Hogue: Je comprends cela. C'est ce que vous dites, mais que signifie ce que vous dites?

Ms Webster: What we're saying is that if there were one funder, perhaps they would try to influence programming. To some extent, we have experienced that even with sponsors.

We always think that major sponsors will not try to influence what's programmed, and generally they don't. But there is always the possibility and we think that would be very unhealthy.

[*Traduction*]

Mme Hoar: Parmi les jeunes musiciens qui se joignent à nos orchestres, il y a à peu près le même nombre de femmes que d'hommes.

Mr. Hogue: Are the figures you are giving us today comparable to those in the United States, at least in terms of percentages?

Ms Webster: I think they are, yes. There are still very few women conductors in the United States.

Mr. Hogue: So we cannot really say that Canada is lagging behind the United States. When we compare symphony orchestras and professional orchestras in the United States and Canada, we can see that Canada is not lagging behind the United States.

Ms Webster: No, we are not lagging behind.

Mr. Hogue: Well done!

Mme Hoar: Néanmoins, il faut reconnaître que le Canada a moins d'orchestres chevronnés que les États-Unis. Par exemple, notre orchestre a à peu près 62 ans, mais les grands orchestres de la côte est des États-Unis ont déjà plus de 100 ans. L'ascension des orchestres canadiens au niveau international est un phénomène très récent, un phénomène des 20 dernières années.

Mme Webster: De plus, nos orchestres reçoivent moins de fonds. Certains grands orchestres américains—par exemple, ceux de Boston, Cleveland et Philadelphie—reçoivent des sommes très importantes. Nous venons de commencer à créer une infrastructure stable pour nos orchestres. Mais à présent, il nous est impossible de les doter d'assez de fonds.

Mr. Hogue: In 1950, when I was living in Cleveland, the Cleveland Symphony Orchestra was everywhere, unlike the Montreal Symphony Orchestra. The MSO is really quite a recent phenomenon.

Please turn to page 9 of your brief. I am looking specifically at paragraph two of question 4, which begins as follows:

«Nous sommes inquiets que les propositions. . .», etc.

I have some trouble understanding this paragraph. What are you trying to tell the committee? There is a hidden message in there somehwere. Could you make that message a little more clear to us?

Mme Webster: Comme nous avons déjà dit plus tôt, nous croyons qu'il est plus sain pour les arts, et dans notre cas pour nos orchestres, d'être financé par plusieurs organismes différents.

Mr. Hogue: Yes, I understand that's what you're saying. But what do you mean by what you're saying?

Mme Webster: Nous voulons dire que si nous étions financés par un seul organisme, cet organisme essayerait peut-être d'influencer la programmation. Dans une certaine mesure, cela nous est déjà arrivé avec certains commanditaires.

Nous avons tendance à penser que les commanditaires principaux n'essayeront pas d'influencer la programmation; généralement, nous avons raison. Mais il y a toujours la possibilité qu'ils essayent d'exercer une telle influence, qui d'après nous serait extrêmement malsaine.

[*Text*]

Mr. Hogue: Is there a specific reference to Quebec?

Ms Webster: No, but that's certainly one example. It is a possibility. It could happen in any province—pressure could be put on to influence the content of the programming or choice of artist or whatever. That would be an extreme case.

M. Hogue: Cela s'applique tout autant à l'Île-du-Prince-Édouard qu'à. . .

Mme Clancy: Venez en Nouvelle-Écosse. Il y a un ministère de la Culture.

M. Hogue: Avez-vous un rapport Arpin chez vous? Vous n'avez pas de rapport Arpin? Il y en a un au Québec.

That is what you're implying, I guess.

Ms Webster: We discussed this issue on the weekend at a meeting in Sherbrooke, and there's no question, I think most of them feel they would not want to see things concentrated that much.

M. Hogue: Parlons du paragraphe après celui-là, celui qui commence ainsi: *For this reason, we believe. . .* Pensez-vous que M. Turgeon parle pour vous?

You heard about Mr. Turgeon?

• 2125

Ms Webster: I'm not sure.

Mr. Hogue: Good for you!

Some hon. members: Hear, hear.

The Chairman: On a point of order, Mr. Turgeon was a representative here last week of l'Union des artistes du Québec.

Ms Webster: Oh, l'Union des artistes. Yes, I know l'Union des artistes.

Mr. Hogue: You know.

The Chairman: And his testimony was that they were not in support of Canadian unity. They preferred to seek sovereignty with their colleagues in Quebec.

Mr. Hogue: And there's some kind of a "we" and "you", and "you" and "me", you know.

Ms Webster: Yes. We're aware of l'Union des artistes and their views.

Mr. Hogue: So he's not necessarily talking for you.

Ms Webster: No, indeed, not at all! Nor for our members. Not for our members from what I heard this weekend.

M. Hogue: Je continuerai dans le sens de notre ami du NPD. Est-ce que dans toutes les régions du Canada, on aurait la même réception pour *Rhapsody in Blue*, pour le *Boléro*, pour le Boston Pops et pour André Gagnon? Je prends quatre exemples.

Would the reaction be the same?

[*Translation*]

M. Hogue: Y a-t-il une référence spécifique au Québec?

Mme Webster: Non, mais le Québec serait certainement un exemple. C'est une possibilité. La situation pourrait se produire dans n'importe quelle province—les commanditaires ou certains organismes pourraient faire pression pour influencer la programmation, le choix d'artistes, etc. En tout cas, ce serait le cas extrême.

Mr. Hogue: So that could happen just as well in Prince Edward Island as in. . .

Mrs. Clancy: Come to Nova Scotia. We have a Department of Culture.

Mr. Hogue: Do you have an Arpin report? You don't? There is one in Quebec.

Je suppose que c'est cela que vous suggérez.

Mme Webster: Pendant la fin de semaine, il y a eu une réunion à Sherbrooke, où nous nous sommes penchés sur la question. Sans aucun doute, la plupart de ceux qui ont participé à cette rencontre ne veulent pas que leur financement vienne de sources si peu nombreuses.

Mr. Hogue: Let's go on to the next paragraph, the one that starts: *Nous pensons donc que. . .* Do you think that Mr. Turgeon is speaking on your behalf?

Avez-vous entendu parler de M. Turgeon?

Mme Webster: Je ne sais pas au juste.

M. Hogue: Bien dit!

Des voix: Bravo, bravo.

Le président: Soit dit en passant, M. Turgeon de l'Union des artistes du Québec est venu nous rencontrer la semaine dernière.

Mme Webster: Oh, l'Union des artistes. Oui, je connais l'Union des artistes.

M. Hogue: Vous la connaissez.

Le président: Et il a dit que les artistes n'étaient pas en faveur de l'unité canadienne. Ils préféreraient avoir la souveraineté avec leurs collègues du Québec.

M. Hogue: Et j'entends les «nous» et «vous», et «toi» et «moi», vous savez.

Mme Webster: Oui. Nous sommes au courant des vues de l'Union des artistes.

M. Hogue: Il ne parle donc pas nécessairement en votre nom.

Mme Webster: Non, vraiment pas! Ni en celui de nos membres. Pas au nom de nos membres, d'après ce que j'ai entendu en fin de semaine.

Mr. Hogue: I will follow the same route as our NDP friend. Would *Rhapsody in Blue*, *Bolero*, the Boston Pops and André Gagnon have the same reception everywhere in Quebec? I take four examples.

La réaction serait-elle la même?

[*Texte*]

Mme Webster: Quand je regarde la programmation de nos orchestres du Québec, de la Colombie-Britannique ou de l'Ontario, je vois qu'André Gagnon est bien reçu partout.

Mr. Hogue: And the Boston Pops, you know, or a program set up with the Boston Pops approach?

Mme Webster: Le Boston Pops ne serait peut-être pas aussi bien reçu au Québec.

I don't think so—as much.

Ms Hoar: Possibly not.

Mr. Hogue: Gershwin all over?

Ms Webster: Yes, *partout.*

Mr. Hogue: *Boléro* all over?

Ms Webster: Yes.

Ms Hoar: Absolutely! Whether the composer is Ravel or Mozart, the classical repertoire is universally known. It's not just in the regions of our country. It is the common heritage that has become—

Ms Webster: Our repertoire.

Ms Hoar: Though it's national or of many nations in origin. Sibelius comes to mind, who started out life as a very nationalistic composer but his language has become known around the world and not just to the Nordic countries.

I think that particularly in the eighteenth and nineteenth century classical repertoire there are really very few borders, though I do know that my own music director, who is Romanian by birth—though fortunately now in love with Vancouver—has had as one of his greatest cares for our orchestra that they should learn better to play the French repertoire.

There are different styles, and the test of a really great orchestra is to be able to move among those styles with facility. That is one of our goals, that we should do that equally well with San Francisco or Philadelphia or London.

Mrs. Clancy: I have very few questions, because it is late and also because I'm loath to show my rather colossal ignorance in this area. I generally cannot be found to be guilty of modesty, false or otherwise, but music is not one of my strong suits.

I am interested, however, to know in the area of composing are we developing more composers in Canada than we used to, about the same number, or fewer?

Ms Hoar: I don't feel that I'm an expert on that subject, but my impression is that yes, there are more, that there are more opportunities than there used to be beyond the purely academic sphere for composers.

Certainly as I work with the orchestra and live in B.C., I'm becoming aware of a very healthy community of composers there, for example.

• 2130

Mrs. Clancy: There are areas in the mandate of this commmittee where I am more at home than others, but music is not particularly one of them. Basically I am a listener, and that's really it. But it does seem to me that in

[*Traduction*]

Ms Webster: When I look at the program of our orchestras in Quebec, British Columbia or Ontario, I can tell that André Gagnon is warmly welcomed everywhere.

M. Hogue: Et le Boston Pops, vous savez, ou un programme ayant à peu près la même saveur?

Ms Webster: The Boston Pops maybe would not be received as well in Quebec.

Je ne le pense pas du moins.

Mme Hoar: Peut-être pas.

M. Hogue: Gershwin, partout?

Mme Webster: Oui, *all over.*

M. Hogue: «Le Boléro», partout?

Mme Webster: Oui.

Mme Hoar: Absolument! Que le compositeur soit Ravel ou Mozart, le répertoire classique est connu partout dans le monde. Pas seulement dans les régions de notre pays. C'est le patrimoine commun qui est devenu. . .

Mme Webster: Notre répertoire.

Mme Hoar: Même si le style est national ou originaire de nombreux pays. Le nom de Sibelius me vient à l'esprit. C'était au départ un compositeur très nationaliste, mais son langage a fini par être connu partout dans le monde et pas seulement dans les pays nordiques.

Je pense que dans le répertoire classique des XVIII et XIX siècle surtout, il n'y a que très peu de frontières, mais je sais que mon propre directeur musical, qui est Roumain de naissance—heureusement, il est tombé en amour avec Vancouver—tient vraiment à ce que notre orchestre apprenne à mieux jouer le répertoire français.

Les styles varient, et la capacité de passer de l'un à l'autre est la marque d'un grand orchestre. C'est là un de nos buts :recevoir le même accueil à San Francisco, Philadelphie ou Londres.

Mme Clancy: J'ai très peu de questions à poser, parce qu'il est tard et aussi parce que je n'ose pas trop montrer mon ignorance profonde dans ce domaine. Il est rare que je fasse preuve de modestie, fausse ou non, mais la musique n'est vraiment pas dans mes cordes.

J'aimerais cependant savoir si les compositeurs se font maintenant plus nombreux qu'auparavant au Canada, si leur nombre est à peu près le même ou s'ils sont moins nombreux?

Mme Hoar: Je ne suis pas une experte en la matière, mais j'ai l'impression que oui, ils se font plus nombreux, et qu'il leur est maintenant plus facile de faire carrière ailleurs que dans l'enseignement.

Maintenant que je travaille avec l'orchestre de Vancouver et que je vis en Colombie-Britannique, je m'aperçois qu'il y a là, par exemple, une très bonne colonie de compositeurs.

Mme Clancy: Dans le mandat de notre comité, il y a des sujets dans lesquels je me sens beaucoup plus à l'aise que dans d'autres, mais je dois avouer que la musique n'en fait pas vraiment partie. J'écoute de la musique. C'est à peu près

[*Text*]

other areas of Canadian cultural endeavour... We are developing and have developed fairly amazing literature. We have many active playwrights in many theatres across the country, but as a consumer of the arts I don't seem to hear as much about Canadian composers or conductors—that was the second—or indeed the area of ballet, choreography, and that sort of thing. I was wondering if I am right or if I am just ignorant.

It's okay. You can call me ignorant. I won't take offence.

Ms Hoar: I think there is a difference between the art forms in what constitutes achievement in Canadianness, if you like. The author speaks directly to his audience. The composer speaks to the audience through an interpretive artist and comes alive only in that way—quite literally, since many of the composers we regularly perform are dead. I think where Canada has had the greatest achievement is in the production of really excellent orchestral musicians, and vocal soloists as well, and instrumental soloists.

I have just been in New York talking to "the street", as it's called, where we book a lot of our artists, and I hear regularly of the number of talented Canadians they see coming through.

Where we have not been as productive as our population would lead you to hope is in the area of conductors, conductor training, which is also an important part of the interpretive side of it, and that is in part, I believe, a matter of opportunity and training. It is an extraordinarily long apprenticeship and you have to have the ability to work with an orchestra and be able to learn with an orchestra.

In our case we have just taken on a resident conductor who will have a two-or three-year apprenticeship with our music director. He's very valuable to us. I don't want you to think otherwise. He's certainly pulling his weight. We also think that is an important investment we need to make in the development of Canadian talent.

What we do as an orchestra to encourage Canadian composers are commissions. We are opening our 1992-93 season with a composition by Steven Chapman that is being written specifically for our principal clarinet and our principal oboe. It's a double concerto.

We have just agreed to do a combined commission with the Prince George Symphony, which will actually be written by a well-established composer called Frederick Schipizky, who is one of our bass players.

Mrs. Clancy: This is no doubt the influence of my friend Dr. Hogue, but I am suddenly going to wax totally philosophical and ask for your comments on my comment, which is if you look at those people who insist on pigeon-holing us in Canada—and I am leaving out the native people here, and there also have been many others—those who insist on talking of us as French and English, which is something I do not subscribe to, it is interesting when you look at the

[*Translation*]

à cela que se résume ma compétence dans le domaine. Mais j'ai l'impression que dans d'autres domaines de la culture canadienne... Notre littérature est plutôt impressionnante. Nous avons beaucoup d'auteurs qui sont joués dans de nombreux théâtres d'un bout à l'autre du pays, mais comme consommatrice d'arts, il me semble que je n'entends pas tellement souvent parler de compositeurs ou de chefs d'orchestre canadiens, pas plus d'ailleurs que de grands noms dans le domaine du ballet, de la chorégraphie, etc. Ai-je raison, ou suis-je tout simplement ignorante?

Ne soyez pas gênée. Vous pouvez me qualifier d'ignorante. Je ne vous en voudrai pas.

Mme Hoar: Je pense qu'il y a une différence entre les formes d'arts pour ce qui constitue la canadienneté, si vous voulez. L'auteur s'adresse directement à son auditoire. Le compositeur, de son côté, le fait par l'entremise d'un interprète et ne prend vie que de cette façon—au sens littéral du terme, puisque de nombreux compositeurs que nous interprétons régulièrement sont morts. Là où nous avons le mieux réussi, au Canada, c'est dans la production de musiciens d'orchestre vraiment excellents, de solistes, tant chanteurs qu'instrumentistes.

Je reviens de New York, où nous produisons un grand nombre de nos artistes, et on me parle régulièrement du nombre de Canadiens de talent qui passent par cette ville.

Mais nous avons été moins productifs que notre population pourrait nous permettre de prétendre, au chapitre des chefs d'orchestre, de la formation des chefs d'orchestre, qui est aussi un élément important de l'interprétation, et cela, je pense est une question de possibilité et de formation. L'apprentissage est extrêmement long, et il faut pouvoir travailler avec un orchestre, apprendre avec un orchestre.

Nous avons un chef d'orchestre permanent qui vient de se joindre à nous, et qui passera deux ou trois ans d'apprentissage avec notre directeur musical. Il nous est très cher. Je ne veux pas que vous en doutiez un seul instant. Il fait sa part. Nous pensons que c'est un investissement important que nous devons faire dans le développement d'un talent canadien.

En tant qu'orchestre, nous encourageons les compositeurs canadiens en leur commandant des pièces. Nous allons ouvrir notre saison 1992-1993 avec une composition de Steven Chapman, qu'il a écrite particulièrement pour notre première clarinette et notre premier hautbois. C'est un double concerto.

Nous nous sommes joints à l'Orchestre symphonique de Prince George pour commander une pièce musicale qui serait écrite par un compositeur bien établi du nom de Frederick Schipizky, l'un de nos bassistes.

Mme Clancy: C'est sûrement dû à l'influence de mon ami, M. Hogue, mais je vais prendre une tangente complètement philosophique et vous demander de réagir à mon observation. Quand on considère les gens qui insistent pour nous étiqueter, au Canada—et je fais exception des autochtones, et de bien d'autres personnes encore—ceux qui insistent pour nous accoler l'étiquette de Français et d'Anglais, ce qui ne me plaît pas tellement, il est intéressant

[*Texte*]

alleged mother countries of this country that the English did not ever really develop in music in the way they developed in their literature and their theatres. The French, on the other hand, did.

It does not seem that travelled to any great degree. Many institutions came here from both of those two countries, many characteristics have been adapted into the various cultural groups in this country. Clearly, great composers—maybe we are not old enough yet, and maybe we have not been around long enough yet, but the great French tradition of music has not come to Canada either.

• 2135

Ms Webster: Quebec has produced some outstanding composers.

Mrs. Clancy: I am still saying not to the degree one might expect.

Ms Webster: We are such a young country, such a young industry. Yes, it takes time, but they are certainly, I think, among our most respected, and they are played right across the country. Not enough; we accept that.

Mrs. Clancy: Is it possible too that concert music and orchestral music generally may be more popular, or at least have a longer history—I use "popular" in the sense that people go and attend—in Quebec than in other parts of Canada? Again, I leave out Atlantic Canada, where unfortunately keeping an orchestra alive has been very difficult strictly from the financial point of view.

Ms Webster: Yes, financial.

Ms Hoar: Certainly something we notice in B.C. is the strong support we have from our B.C. francophone community. It is certainly over-represented if you look purely at population in our audience. There is also extremely good support from the francophone press in British Columbia. As you know, B.C. is increasingly multicultural.

Mrs. Clancy: Indeed.

Ms Hoar: One of the challenges we face as an organization is finding ways to bring our art to all of those communities. With some communities, like the francophone community, we have a head start because tradition and knowledge predispose them towards us.

Mrs. Clancy: That is exactly what I am getting at.

Ms Hoar: With other communities we have to work harder. However, we know that the communication can be made. Therefore, we simply look for ways to do it with each community.

Ms Webster: In terms of Quebec, the main orchestras, Montreal and Quebec, and McGill, which is also a 50-year-old well-established organization, have really for many years been the mainstay, whereas we have 55 orchestras in our membership that are in Ontario. Every community wants to have some kind of an orchestra, whether it is an amateur or whatever level, right up to the Toronto Symphony Orchestra.

[*Traduction*]

de noter, quand on considère les origines des Canadiens, que les Anglais n'ont jamais vraiment autant développé l'aspect musical que celui de la littérature et du théâtre. Les Français, par contre, l'ont fait.

Cette réalité ne semble pas avoir vraiment traversé l'océan. De nombreuses institutions nous sont venues de ces deux pays, et de nombreuses caractéristiques ont été adaptées dans les divers groupes culturels de notre pays. Pour ce qui est des grands compositeurs, de toute évidence—nous sommes peut-être encore trop jeunes comme pays, mais la grande tradition française de la musique n'a pas encore traversé l'océan non plus.

Mme Webster: Le Québec a produit quelques compositeurs remarquables.

Mme Clancy: Oui, mais pas encore autant que nous pourrions l'espérer.

Mme Webster: Nous sommes un pays si jeune, un domaine tellement jeune. Oui, il faut du temps, mais ils figurent sûrement parmi les compositeurs les plus respectés, je pense, et ils sont joués à la grandeur du pays, quoique pas suffisamment, je vous l'accorde.

Mme Clancy: Se pourrait-il aussi que la musique de concert et la musique d'orchestre soient plus populaires, ou qu'on en joue peut-être depuis plus longtemps—par «populaire» j'entends que les gens assistent en grand nombre à ses concerts—qu'elles soient plus populaires au Québec que dans les autres régions du Canada? J'exclus la région des Maritimes, où il a malheureusement été extrêmement difficile de soutenir un orchestre uniquement pour des raisons d'ordre financier.

Mme Webster: Oui, des raisons d'ordre financier.

Mme Hoar: En Colombie-Britannique, l'appui de la collectivité francophone est remarquable. Il y a certainement beaucoup plus de francophones que d'anglophones qui assistent aux concerts donnés en Colombie-Britannique. L'appui de la presse anglophone est aussi extrêmement bon en Colombie-Britannique. Comme vous le savez, la Colombie-Britannique devient de plus en plus multiculturelle.

Mme Clancy: En effet, oui.

Mme Hoar: L'un des défis que nous devons relever, en tant qu'organisme, consiste à trouver des moyens d'apporter notre art à toutes ces collectivités. Dans certaines collectivités, comme la collectivité francophone, la tradition et les connaissances musicales prédisposent les gens envers nous et nous donnent une longueur d'avance.

Mme Clancy: C'est précisément cela que je cherche à démontrer.

Mme Hoar: Avec d'autres collectivités, c'est plus ardu. Toutefois, nous savons que la communication peut s'établir. Par conséquent, nous cherchons tout simplement des moyens d'y arriver avec chaque collectivité.

Mme Webster: Au Québec, les principaux orchestres, ceux de Montréal, de Québec et de McGill, qui est aussi un orchestre de 50 ans, bien établi, ont vraiment constitué la souche pendant bien des années, tandis que 55 orchestres de l'Ontario font partie de notre association. Toutes les collectivités veulent se doter d'un orchestre, qu'il soit professionnel ou amateur, jusqu'à l'Orchestre symphonique de Toronto.

[*Text*]

Many of those regional orchestras, Hamilton, London, Kitchener, have really flourished only in the last 20 years and with the support of the Canada Council. All of a sudden in Quebec now, just in the last 10 years, even five years, there has been tremendous growth. That has also occurred in the regions. In the Saguenay region and in the Sherbrooke region, where I was just visiting, there has been an incredible development but in a different way. There may be only three or four professional musicians, say a string quartet, for instance, but they are providing a tremendous catalyst for all musicians in the area to come out. That is happening. It is a very recent development and is happening in other parts of the country too, but it is quite a phenomenon in Quebec. What I am proud of is that our Quebec members want to remain, and the new ones that are emerging want to become associated with us. To me, that is very encouraging.

The Chairman: Ms Hoar and Ms Webster, I would like to ask you a couple of questions. I am going to ask you one right at the beginning that I think touches on the theme of our hearings, which is the contribution to a sense of national identity and Canadian citizenship. Is it common to play the Canadian national anthem at the beginning of your orchestral performances across Canada, or would that be deemed an artistic infringement?

Ms Hoar: Oh, not at all. It is not an artistic infringement, and yes, it is common. We open each season with our national anthem, and on some occasions we will play it, as we do at our annual mountain-top concert at Whistler. On one occasion we did a run out to White Rock. We had not arranged with the local presenter that *Oh Canada* would open the program, but a local enthusiast leaped up before the orchestra, announced the national anthem, and began conducting. Our personnel manager stood up and yelled "B flat", and everybody played the national anthem.

• 2140

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: The reason I asked is because when we're talking about the contribution you can make to the spirit of this country, it may sound like a hokey suggestion—I hope you don't take it that way—but I would like to to give you an analogy.

The Royal Canadian Mounted Police musical ride came to Fredericton last year, and I'm a former mounted policeman. As a matter of fact, I played in the mounted police band—I was a pretty good tuba player in my day, although that was more years ago than I like to remember.

[*Translation*]

Un grand nombre de ces orchestres régionaux, à Hamilton, London, Kitchener, se sont vraiment épanouis au cours des 20 dernières années seulement, et avec l'appui du Conseil des arts du Canada. Puis, tout à coup, au Québec, seulement au cours des 10 dernières années, et peut-être même des cinq dernières années, il y a eu une véritable explosion. Le phénomène s'est aussi répandu dans les régions. Dans la région du Saguenay et la région de Sherbrooke, par exemple, dont je reviens, il y a eu un développement incroyable, mais sous une forme différente. Il ne peut s'agir que de trois ou quatre musiciens professionnels, un quatuor de cordes, par exemple, mais ils jouent un rôle de catalyseur extrêmement important auprès de tous les musiciens de la région, pour qu'ils se révèlent. C'est ce qui se passe aujourd'hui. C'est un progrès très récent, qui se manifeste aussi dans d'autres régions du pays, mais au Québec, c'est tout un phénomène. Ce qui me rend particulièrement fière, c'est que nos membres du Québec veulent demeurer avec nous et que les nouveaux musiciens qui émergent veulent faire partie de notre association. C'est très encourageant.

Le président: Madame Hoar et madame Webster, j'ai quelques questions à vous poser. Ma première question est liée directement au thème de nos audiences, et elle concerne la contribution que vous pouvez apporter à l'identité nationale et à la citoyenneté canadienne. A-t-on l'habitude de jouer l'hymne national canadien au début de vos représentations au Canada, ou cela serait-il vu comme un empiètement sur le domaine artistique?

Mme Hoar: Oh, pas du tout! Ce n'est pas un empiètement sur le domaine artistique, et oui, c'est une pratique répandue. Nous ouvrons chaque saison avec l'hymne national, et à certaines occasions, nous le jouons aussi, comme nous le faisons à notre concert annuel sur la montagne à Whistler. J'ai une anecdote à vous raconter au sujet d'un concert que nous avons donné à White Rock. Nous n'avions pas prévu avec le maître de cérémonie que nous ouvririons le programme en jouant le Ô Canada, mais un enthousiaste de l'endroit est monté devant l'orchestre, a annoncé l'hymne national et a entrepris de diriger l'orchestre. Notre directeur du personnel s'est levé et a crié «si bémol», et tout le monde a joué l'hymne national.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Il peut vous sembler peut-être un peu bizarre que je vous pose de telles questions au sujet de la contribution que vous pouvez faire à l'esprit de notre pays, mais je voudrais quand même faire une comparaison.

Le carrousel de la Gendarmerie royale du Canada est venu à Fredericton l'année dernière, et je suis un ancien agent de la Gendarmerie royale. Soit dit en passant, j'ai joué dans l'orchestre de la Gendarmerie royale—je jouais assez bien du tuba dans mes meilleures années, même si cela remonte peut-être un peu plus loin que je voudrais l'admettre.

[*Texte*]

Last summer the musical ride came to Fredericton, and it was a superb performance with a good turn-out and everybody had a great sense of Canadian pride. Do you know, they went through the whole performance and they did not play the national anthem and they did not play the royal salute when they saluted the Lieutenant-Governor!

I took it upon myself to write to the Solicitor General and I have been assured that in future, in 1992, in every Mounted Police musical ride the royal salute will be used when appropriate and the national anthem will be played at every performance. It's such a simple thing, and if I could encourage you to think about doing that as a national organization... Someone came to us earlier on, I think our second or third witness, and said that music is the most important of all the art forms because it speaks in all languages.

Ms Webster: That's right.

The Chairman: I forget who it was, but they said that what most of the youth of the country today are doing after school is listening to music. So I leave that suggestion with you.

Ms Webster: It is a very interesting one; I like it. We will see what we can do.

The Chairman: Another thing I wanted to ask you is as an organization dealing with the Canada Council and the national perspective, do you feel a sense of obligation to share your music across the country, even in those places where it is not box-office profitable to do so?

I'll be very specific again. The National Ballet announced that they were having budget problems, so they cancelled their Atlantic Canada tour. When it comes time to talk to the Canada Council about the National Ballet's funding, if there is such funding, I'm going to be kind of interested in asking if it isn't like the telecommunications business—that everybody's entitled to a phone?

Ms Hoar: This is an issue we raise frequently with the Canada Council and it's an issue that my colleagues and I raised this morning in discussions with some senior officials in the Department of Communications—and I'm speaking now of my colleagues from the Montreal and Toronto symphonies, as well as from the major ballet companies.

Touring is extremely expensive for a ballet company or a symphony orchestra simply because of the number of people who have to go on the road. Putting them in hotels and feeding them and getting them on airplanes is very expensive.

No board of directors would be executing its fiduciary duty if they told their management they must tour to such-and-such location, even though it's going to increase our deficit by $100,000 or $500,000 this year. This is not something the membership of the organization should reward them for doing because they are custodians of the institutions and, as we said in our brief, we are dealing with questions of survival.

However, having said that, the Canada Council's current commitment to domestic touring, as opposed to External Affairs' commitment to international touring of major orchestras, is very small. It is not able to offer enough

[*Traduction*]

L'été dernier, donc, le carrousel est venu à Fredericton, et il a donné une performance superbe devant un auditoire considérable, et tout le monde était très fier d'être Canadien. Vous serez peut-être étonné d'entendre que l'orchestre n'a pas joué l'hymne national, ni le salut royal, quand il a salué le lieutenant-gouverneur!

J'ai décidé d'écrire au solliciteur général, qui m'a assuré qu'à l'avenir, en 1992, chaque fois que le carrousel de la Gendarmerie royale se produira, il jouera l'hymne national, et chaque fois que le salut royal sera de mise, il le jouera aussi. C'est un geste si simple, et si je pouvais vous encourager à en faire autant, en tant qu'association nationale... quelqu'un nous a dit plus tôt, je pense que c'est le deuxième ou le troisième témoin que nous avons reçu, que la musique est la forme d'art la plus importante de toutes, parce qu'elle s'exprime dans toutes les langues.

Mme Webster: C'est juste.

Le président: J'oublie qui c'était, mais il a dit que l'activité la plus répandue dans la jeunesse du Canada, après l'école, c'est d'écouter de la musique. Je vous en fais donc la suggestion.

Mme Webster: Et elle est fort intéressante; je l'aime bien. Nous verrons ce que nous pouvons faire.

Le président: Une autre question que je voulais vous poser... En tant qu'association qui est en liaison avec le Conseil des arts du Canada, et qui a une envergure nationale, ressentez-vous l'obligation de faire profiter de votre musique tous les coins du pays, même les endroits où ce n'est peut-être pas tellement rentable?

Je vais être très précis encore une fois. Le Ballet national a annoncé qu'il éprouvait des difficultés financières. Il a donc annulé la tournée qu'il devait faire dans les Maritimes. Quand viendra le temps de discuter du financement du Ballet national avec le Conseil des arts du Canada, si financement il y a, il me plaira sûrement de demander si ce n'est pas un peu comme dans le domaine des télécommunications—à savoir que tous ont droit au téléphone.

Mme Hoar: C'est une question que nous posons souvent au Conseil des arts du Canada, et que nous avons encore soulevée ce matin, mes collègues et moi, en discutant avec quelques hauts fonctionnaires du ministère des Communications—c'était avec mes collègues des orchestres symphoniques de Montréal et de Toronto, ainsi que des principales troupes de ballet.

Partir en tournée coûte extrêmement cher pour une troupe de ballet ou un orchestre symphonique, en raison du nombre de personnes qui doivent se déplacer. L'hébergement dans les hôtels, les repas et les billets d'avion coûtent très cher.

Un conseil d'administration ne satisferait pas à ses obligations de fiduciaire s'il disait à ses gestionnaires qu'ils doivent faire une tournée dans tel ou tel endroit, même si cela doit entraîner une augmentation du déficit annuel de 100,000$ ou 500,000$. Les membres de l'association ne récompenseraient pas une telle attitude, parce qu'ils sont les gardiens des institutions et, comme nous le disons dans notre mémoire, c'est de notre survie qu'il s'agit.

Toutefois, ceci dit, si l'on compare l'engagement actuel du Conseil des arts du Canada à l'égard des tournées nationales, à celui des Affaires extérieures à l'égard des tournées internationales de nos grands orchestres, il est très

[*Text*]

assistance for any of us to undertake major tours to other parts of the country. This is a source of extreme concern to us and it is certainly one of the priorities that we want to encourage the Council to respond to in the future.

• 2145

There is a great need for my audience, for example, in Vancouver, to hear the Montreal Symphony. The Montreal Symphony has not been to Vancouver since Expo in 1986. It's a very long time. It's one of the world's greatest orchestras and it would be an ornament to my season to be able to offer that to our supporters. Under the current circumstances, it is not possible for them to fly the 110 people out to Vancouver or even make all the stops it would be sensible to make along the way.

The Chairman: I understand that.

Ms Webster: I would like to add also, Mr. Chairman, in fairness to the National Ballet, their tour I believe was cancelled in part certainly because the dance office of the Canada Council I believe cut several of the dance companies very abruptly. It was not planned and so I don't think they really had any alternative.

The Chairman: I just wanted to make the point in principle.

Ms Webster: Yes, I understand.

M. Hogue: Serait-il possible de déménager seulement la moitié de l'orchestre, ou les membres qui en sont la base—ils sont peut-être une quarantaine—, et d'obtenir sensiblement le même résultat? Excusez-moi, monsieur le président. Cela m'apparaît très important.

Ms Webster: That would depend on the contract of the orchestra. Some orchestras are not able to do that, some are. Some certainly are and they do it. The National Arts Centre is able to use groups, certain of the other orchestras are. It's not the same, but certainly they are representatives.

The Chairman: I had a couple of other questions. On page 8 you mention the Canadian arts consumer profile. Maybe that question has been asked, but what is that?

Ms Hoar: This is a study that is currently being completed and we understand is going to be available in January, which was funded and executed with the help of some consultants by the Department of Communications. My understanding is it is intended to provide a data bank of knowledge about the Canadian arts consumer and non-consumer, naturally, for the use of arts organizations in assisting us to improve our marketing capabilities.

The Chairman: It seems to me that would be a very valuable information item for us in our study. Would you expect that profile would be available, that work would be done in the next two or three weeks?

[*Translation*]

limité. L'aide du Conseil des arts du Canada ne permet à aucun orchestre d'entreprendre une tournée importante dans les autres régions du pays. C'est pour nous une source d'inquiétude extrêmement importante, et c'est assurément l'une des priorités auxquelles nous voulons encourager le Conseil à réagir à l'avenir.

Par exemple, à Vancouver, mon auditoire se meurt d'entendre l'Orchestre symphonique de Montréal. Cet orchestre ne s'est pas produit à Vancouver depuis l'Exposition de 1986. Ce n'est pas très récent. C'est l'un des meilleurs orchestres au monde, et je ne sais pas ce qui pourrait plaire davantage à notre auditoire fidèle que d'avoir l'occasion d'entendre l'Orchestre symphonique de Montréal. Compte tenu de la situation actuelle, l'Orchestre n'a pas les moyens de déplacer par avion ses 110 membres, pour venir jouer à Vancouver, ni même pour se produire dans tous les endroits où il devrait le faire en cours de route.

Le président: Je comprends cela.

Mme Webster: Je voudrais aussi ajouter, monsieur le président, en toute justice pour le Ballet national, qu'il a aussi annulé sa tournée, en partie, en tout cas, parce que le bureau de la danse du Conseil des arts du Canada a coupé les vivres d'une manière très soudaine à plusieurs troupes de danse. Ce n'était pas prévu, et je ne pense pas que le Ballet national avait vraiment le choix.

Le président: Je voulais seulement mettre ce point en valeur.

Mme Webster: Oui, je comprends.

Mr. Hogue: Would it be possible to fly only half of the orchestra, or the members who form the base of the orchestra—maybe 40 of them—and to get almost the same result? Excuse me, Mr. Chairman. That seems very important to me.

Mme Webster: Tout dépendrait du contrat de l'orchestre. Certains orchestres peuvent le faire, et d'autres pas. Quelques orchestres peuvent certainement le faire, et ils le font effectivement. Le Centre national des arts peut utiliser des groupes. Ce n'est pas comme si c'était un orchestre, mais les musiciens qui sont là sont sûrement représentatifs.

Le président: J'ai encore quelques questions à vous poser. À la page 8 de votre mémoire, vous faites allusion au profil du consommateur d'art canadien. La question a peut-être déjà été posée, mais de quoi s'agit-il?

Mme Hoar: C'est une étude qui est en voie de réalisation, à l'heure actuelle, et dont le rapport sera disponible en janvier, semble-t-il, étude qui a été financée et exécutée avec l'aide de quelques conseillers du ministère des Communications. Je pense qu'elle a pour but de fournir des renseignements au sujet des consommateurs et des non consommateurs d'art canadien à l'intention, naturellement, des associations du domaine des arts, pour nous aider à améliorer nos techniques de commercialisation.

Le président: Il me semble que cette étude pourrait nous être fort utile dans le cadre de nos travaux. Pensez-vous que ce rapport sortira bientôt, d'ici deux ou trois semaines, peut-être?

[*Texte*]

Ms Hoar: I believe yes, sir. I understood in our meetings at DOC this morning, if I remember correctly, there was an expectation that there would be information available in January.

The Chairman: And that's coming from DOC?

Ms Hoar: That's correct.

Ms Webster: It's been done by Decima Research and Culture Incorporated from Montreal.

The Chairman: Tim, would you make note of that on page 8. We'd like to get a copy of the data on the Canadian—

Ms Webster: The person who's responsible at the Department of Communications is Ron Holgerson. This is the Canadian arts consumer profile study.

Mr. Chairman, I should add that what's going to happen, from my understanding, what they hope to do—this is a general study—then, what they're going to do, because they have so much data. . . They were just down visiting us a couple days ago to talk about it, in fact. They will take some of the data and put it into three main areas: at this point the classical music, which would involve orchestras, chamber music, and opera—so we would have some very good stats on that particular sector—as well as theatre and dance. They want us to co-operate as associations with them, which I am quite sure we are prepared to do.

The Chairman: Well, we have put out a request for data on Canadian attitudes to arts and so on. This consumer profile seems to me to be just exactly the sort of thing we're looking for.

Ms Hoar: Yes. It should help.

The Chairman: So, Tim, you'll follow that up?

The other thing I wanted to mention, just in the middle of page 8 you say:

> We believe there must be an integrated national policy for the arts which recognizes their critical role as a major instrument of a national culture and national unity.

That's a very strong, powerful piece of language coming from the artistic community, which I think is valuable. Have you ever submitted a paper on what you think should be the elements of the national cultural policy or the national arts policy?

• 2150

Ms Webster: We have participated in various hearings such as this and before the Applebaum-Hébert committee. We participated over a number of years and expressed our views, and I guess some of us feel that all of that's been almost to no avail. Obviously to get the support that's needed for the arts it has to be seen as a high priority by government, and it has to be seen as something that affects every part of our lives.

[*Traduction*]

Mme Hoar: Je le pense, monsieur, oui. Si je me souviens bien, ce matin, au cours de la réunion que nous avons eue avec des représentants du ministère des Communications, j'ai eu l'impression que l'on s'attend à ce que ce document soit publié en janvier.

Le président: Et vous tenez cette information de la bouche de fonctionnaires du MOC?

Mme Hoar: Oui.

Mme Webster: L'étude a été réalisée par Decima Recherche et Culture Inc. de Montréal.

Le président: Tim, voulez-vous noter cela, à la page 8. Nous voulons obtenir un exemplaire du profil. . .

Mme Webster: Ron Holgerson est la personne à contacter au ministère des Communications. Il s'agit de l'étude sur le profil du consommateur d'art canadien.

Monsieur le président, je devrais ajouter que ce qui va se passer, à partir de là, si j'ai bien compris, c'est qu'on espère—il s'agit d'une étude générale—puisqu'il y a tellement de renseignements qui ont été amassés. . . Ils sont justement venus nous voir, il y a deux jours, précisément pour en discuter. Ils vont répartir les renseignements dans trois grandes catégories :la musique classique, ce qui inclurait les orchestres, la musique de chambre et l'opéra—cela nous fournirait donc de très bonnes statistiques sur ce secteur particulier—ainsi que le théâtre et la danse. Ils veulent que nous collaborions avec eux, en tant qu'association, ce que nous sommes certainement tous disposés à faire.

Le président: Eh bien! Nous avons demandé des renseignements sur l'attitude des Canadiens face aux arts, etc. Ce profil du consommateur me paraît être exactement ce que nous recherchions.

Mme Hoar: Oui. Il devrait vous être utile.

Le président: Donc, Tim, vous allez faire le nécessaire?

Au milieu de la page 8, vous dites :

> Nous pensons qu'il doit y avoir une politique nationale intégrée pour les arts, qui reconnaisse le rôle critique des arts comme instrument important pour la culture nationale et l'unité nationale.

C'est une affirmation très forte, de la part du milieu artistique, que je considère comme très valable. Avez-vous déjà présenté un document sur les éléments qui devraient faire partie d'une politique culturelle nationale ou d'une politique nationale sur les arts, selon vous?

Mme Webster: Nous avons participé à diverses audiences comme celles-là et nous avons aussi témoigné devant le comité Applebaum-Hébert. Nous participons au débat depuis de nombreuses années et nous avons exprimé nos vues, mais je pense que certains d'entre nous sont convaincus que cela n'a presque rien donné. Évidemment, pour que les arts reçoivent l'appui qui leur est nécessaire, le gouvernement doit les considérer comme une priorité élevée et comme un élément qui influe sur toutes les parties de nos vies.

[*Text*]

It's not something that's segmented. It's in throughout our society. That's one of the things that I think Mr. Masse was very instrumental and very interested in, making people understand, or trying to make people understand that the arts are with us in every form. That's something that I think the government really has to recognize, and if that's the case I do think that, while we're not talking about a homogenized culture, we're talking about recognizing our differences throughout the country, but nevertheless those differences make us distinct as a society, as distinct from the United States or any other country. It is very important that we have that.

The Chairman: In the pursuit of the implications of culture for national unity, we're getting a lot of information about the whole artistic regime in general in Canada, and I think we'll have some suggestions to make about a national arts policy. It seems to me that we're covering a large area of ground that we didn't really expect to cover.

Mrs. Clancy: Mr. Chairman, Mrs. Finestone and I have a national arts policy that we would be happy to give you.

The Chairman: Will you? Well, we'll use it as a draft.

Mrs. Clancy: We also have a communications policy and anything else you want.

The Chairman: All right.

Lastly, I'd like to take note of your suggestion on page 9, where you recommend consultation with provincial governments and provincial organizations before any significant changes are made. Speaking only for myself, from these hearings I have gained the flavour that we are not going to be advocating grand evolution, but that there is a clear area for more partnership, more federal, provincial, local, municipal partnership, and perhaps a more careful delineation of where responsibilities and roles stop and start, and so I commend you for that.

I don't have any other questions. Are there any other questions? If there is anything else that comes to your minds? Have you anything else to add right now?

Ms Webster: I think we're very happy to have this opportunity and we thank you for your patience. If there's anything else that occurs to us, we will certainly forward it to you.

The Chairman: Will you do that?

Ms Webster: Yes, by all means.

The Chairman: I presume you will have some interest in Bill C-7, the status of the artist bill.

Ms Webster: Yes.

M. Hogue: Elles devraient y aller, monsieur le président, car elles sont très rafraîchissantes.

Mrs. Finestone: They should go where?

M. Hogue: Partout. Elles devraient aller devant tous les comités.

[*Translation*]

Ce n'est pas une réalité qui est segmentée. Les arts font partie intégrante de toute notre société. C'est l'un des aspects auxquels M. Masse s'est beaucoup intéressé: faire comprendre aux gens que les arts sont présents sous toutes les formes. Le gouvernement doit vraiment le reconnaître, et s'il le fait, même s'il n'est pas question d'homogénéiser notre culture, il faut reconnaître nos différences dans tout le pays, car ce sont précisément ces différences qui font de nous une société distincte, différente des États-Unis ou de n'importe quel autre pays. C'est très important.

Le président: En cherchant à déterminer l'influence de la culture sur l'unité nationale, comme nous le faisons à l'heure actuelle, nous recueillons beaucoup de renseignements au sujet du milieu artistique au Canada, en général, et je pense que cela nous permettra de proposer de bonnes idées au sujet d'une politique nationale des arts. J'ai l'impression que nous couvrons beaucoup plus de terrain que nous l'avions vraiment prévu.

Mme Clancy: Monsieur le président, M^me^ Finestone et moi avons élaboré une politique nationale des arts que nous vous soumettrions volontiers.

Le président: Ah oui! Elle nous servira d'ébauche.

Mme Clancy: Nous avons aussi une politique en matière de communications et tout ce que vous voudrez.

Le président: Très bien.

Enfin, je prends aussi bonne note de votre suggestion, page 9, où vous recommandez qu'avant que des changements importants soient envisagés, il y ait une consultation auprès des gouvernements et des organismes provinciaux. Personnellement, d'après ce que je retiens de ces audiences, j'ai l'impression que nous n'allons pas tout révolutionner, mais qu'il y a un besoin réel de collaboration plus étroite aux niveaux fédéral, provincial, local et municipal, et peut-être d'une meilleure délimitation des responsabilités et des rôles, et je vous remercie de votre participation.

Je n'ai pas d'autres questions à poser. Y a-t-il d'autres questions? Avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Webster: Nous sommes très heureuses de l'occasion que vous nous avez offerte aujourd'hui, d'exprimer nos vues, et nous vous remercions de votre patience. Si d'autres idées nous viennent en tête, nous vous en ferons certainement part.

Le président: Allez-vous le faire, vraiment?

Mme Webster: Oui, vous pouvez y compter.

Le président: Je suppose que vous allez vous intéresser de près au projet de loi C-7, le projet de loi sur la condition de l'artiste.

Mme Webster: Oui.

Mr. Hogue: They should go there, Mr. Chairman, because they are very refreshing.

Mme Finestone: Où devrait-elle aller?

Mr. Hogue: Everywhere. They should go before every committee.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: I'm glad you raised it, because I wasn't sure what the context was. I would encourage you—

Mrs. Clancy: Are you stepping on my parade?

The Chairman: I beg your pardon?

Mrs. Finestone: It's raining on your parade. It's too late to rain, it's snowing.

May I ask a question, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mrs. Finestone: I would like to ask whether you are considering appearing before the committee—I can't call it the Castonguay—

The Chairman: The joint parliamentary committee.

Mrs. Finestone: The joint parliamentary committee.

Ms Hoar: Yes.

Ms Webster: Yes.

Mrs. Finestone: Very good. Just make sure you underscore the feelings across this country for a sense of belonging to a national level. It would be very nice to hear.

Ms Hoar: We will.

Ms Webster: By all means.

The Chairman: I get the impression that both of you are deeply committed, and I think you've said you are deeply committed to the unity of this country.

Ms Hoar: That's true.

The Chairman: A personal basis?

Ms Webster: Yes.

The Chairman: I should have said—

Ms Webster: And the more that we work, the longer. I've been involved I guess for almost 25 years with orchestras, as an orchestra manager and with the association, and the more I see what's happening across the country and the communication back and forth, the more committed I've become.

The Chairman: That's good stuff.

We are not trying to supplant or upstage the joint parliamentary commmittee. We hope that our recommendations are going to be considered by them.

Mrs. Clancy: That would be impossible.

The Chairman: Order, please.

• 2155

However, should you feel the need or the urge to appear before them, we invite you to do so. We cannot give you a guarantee that what you've delivered here we can deliver, but we will try.

Ms Webster: We understand.

The Chairman: Thank you very much.

[*Traduction*]

Mme Finestone: Je suis heureuse que vous apportiez cette précision, parce que je n'étais pas trop certaine... Je vous encouragerais à...

Mme Clancy: Vous empiétez sur mes...

Le président: Pardon?

Mme Finestone: Ne vous en faites pas, madame Clancy.

Puis-je poser une question, monsieur le président?

Le président: Oui.

Mme Finestone: Avez-vous l'intention de comparaître devant le comité—je ne peux plus l'appeler le comité Castonguay...

Le président: Le comité mixte parlementaire.

Mme Finestone: Oui, le comité mixte parlementaire.

Mme Hoar: Oui.

Mme Webster: Oui.

Mme Finestone: Très bien. Assurez-vous de bien faire ressortir le sentiment d'appartenance au pays. Ce serait vraiment bon à entendre.

Mme Hoar: Nous le ferons.

Mme Webster: Je vous en fais la promesse.

Le président: J'ai l'impression que vous êtes toutes deux très engagées, et je pense vous avoir entendues exprimer votre engagement profond à l'égard de l'unité de notre pays.

Mme Hoar: C'est vrai.

Le président: À titre personnel?

Mme Webster: Oui.

Le président: J'aurais dû dire...

Mme Webster: Et plus nous travaillons, plus... Je travaille avec des orchestres depuis presque 25 ans, en tant que directrice d'orchestre et auprès de l'Association, et plus je vois ce qui se passe d'un bout à l'autre du pays et les échanges qui se font, plus je deviens engagée.

Le président: C'est vraiment très bien.

Nous ne tentons vraiment pas de nous substituer au comité mixte parlementaire. Nous espérons toutefois qu'il tiendra compte de nos recommandations.

Mme Clancy: Ce serait impossible.

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Toutefois, si jamais vous ressentez le besoin de comparaître devant le comité, nous vous invitons à le faire. Nous ne pouvons pas vous assurer de faire passer le message que vous nous avez transmis aujourd'hui, mais nous essayerons.

Mme Webster: Nous comprenons.

Le président: Merci beaucoup.

[*Text*]

Members of the committee, I'm not going to recognize that the quorum has dissipated. We had a quorum when we started, and I still see it.

Our distinguished colleague from Outremont, who, as we know, is an expert on some of these areas in his own right, has voluntarily prepared a professional paper that he would like to present to us as a submission. He would like us to read it and then he would like to appear as a witness at some appropriate time if we've got a moment to do so. I guess the committee can decide to do what it wishes in this regard, but I would recommend that to you. Do you have any trouble with that?

Mrs. Finestone: No, I don't, except we did turn down Herb Gray, who also wanted to appear, so you'd better be careful.

The Chairman: But this is a submission to this subject-matter.

Mrs. Finestone: Oh. Fine. I'd be very happy to hear from my friend.

The Chairman: This is entitled "Can National Unity Co-exist with Multiple Regional Identities?". It's not like Herb Gray's inquiry. This is specific to this study.

Would you like to move, Mrs. Finestone, that we agree to receive and hear that submission?

Mrs. Finestone: If there's no one else to move it, I would do it with pleasure.

The Chairman: That's great. I think we'll take that as a consensus, and I'm sure that we can find a seconder for that if it's needed.

The second thing I wanted to ask quickly is this. On our last day, December 12, we have the minister at 9 a.m. and he has only one hour.

Mrs. Finestone: That's not enough. You tell the minister to find a way to find an hour and a half, minimum.

The Chairman: The problem is, Sheila, that we have three witnesses that morning. It's trouble to find enough for all of them. We have CTV later that morning.

We have had difficulty getting sufficient francophone witnesses. We've asked everybody we could, but on the part of some of them there's been some reluctance to come. However, we have the Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, which is the former Fédération des francophones hors Québec.

Mme Finestone: Et du Nouveau-Brunswick?

Le président: Aussi, oui.

I think we should have them as the final witness. It means, though, that we would have to meet over the noon hour on that day.

Mrs. Finestone: Are you going to serve us a decent lunch or those rotten sandwiches?

The Chairman: In fact, what we could do that day, if you wish—

[*Translation*]

Mesdames et messieurs, nous avions le quorum au début et nous l'avons toujours.

Notre distingué collègue d'Outremont, qui, comme nous le savons, est un expert dans certains de ces domaines, a rédigé de son propre chef un document qu'il voudrait nous présenter. Il voudrait que nous le lisions et demanderait ensuite de comparaître devant le comité, si nous pouvons l'admettre. Je suppose que le comité a toute la liberté voulue à cet égard, mais je recommanderais d'accepter sa demande. Qu'en pensez-vous?

Mme Finestone: Je suis d'accord, sauf que nous avons rejeté la demande de Herb Gray, qui voulait aussi comparaître devant le comité. Il faudrait être prudent.

Le président: Mais son mémoire porte précisément sur l'objet de notre étude.

Mme Finestone: Oh, très bien! J'écouterai volontiers ce que notre ami a à nous dire.

Le président: Son mémoire s'intitule: «L'unité nationale peut-elle coexister avec les multipes identités régionales?». Ce n'est pas comme l'enquête que mène Herb Gray. Son mémoire s'inscrit précisément dans notre étude.

Madame Finestone, voulez-vous proposer que nous acceptions de recevoir et d'entendre cet exposé?

Mme Finestone: S'il n'y a personne d'autre pour le faire, bien sûr.

Le président: Très bien. Je pense que nous allons considérer cela comme un consensus, et je suis persuadé que nous pourrons trouver quelqu'un pour appuyer cette motion, si c'est nécessaire.

Il y a une autre question que je voudrais régler rapidement. Le dernier jour, le 12 décembre, nous recevons le ministre à 9 heures, et il ne peut nous accorder qu'une heure.

Mme Finestone: Ce n'est pas suffisant. Dites au ministre de trouver une heure et demie, au minimum.

Le président: La difficulté, Sheila, c'est que trois témoins sont prévus ce matin-là. Il est déjà difficile de les caser tous. Il y a les représentants de CTV qui sont prévus.

Nous avons eu de la difficulté à obtenir suffisamment de témoins francophones. Nous avons demandé un peu partout, mais certains étaient plutôt réticents à venir témoigner. Toutefois, nous aurons les représentants de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, le nouveau nom de l'ancienne Fédération des francophones hors Québec.

Mrs. Finestone: And from New Brunswick?

The Chairman: Also, yes.

Je pense qu'ils devraient être les derniers témoins que nous recevrons. Cela signifie, toutefois, que nous allons probablement devoir dépasser midi.

Mme Finestone: Allez-vous nous servir un repas décent ou encore ces sandwichs?

Le président: En fait, ce que nous pourrions faire ce jour-là, si vous voulez. . .

[*Texte*]

Mrs. Finestone: I want wine and food; otherwise, I'm not coming.

The Chairman: I undertake to treat you all to lunch that day. The question I wanted to ask, though, seriously, is would it be better to do that at noon or at 3.30 p.m. on that Thursday?

Mrs. Finestone: Why don't we invite them to lunch and then reserve Room 601?

The Chairman: I could try to do that. No, we can't have interpretation and so on.

Why could we not do that at 3.30 that afternoon? I would like to go to lunch as a committee that day.

Mrs. Finestone: Are you treating?

The Chairman: Well, we'll find a way. Yes, I'd treat. We're trying to get the New Zealand room that day.

Mrs. Finestone: Okay, that'll be fine.

The Chairman: Would you say 3.30 p.m. for one last session? That's the night of the Prime Minister's party. We'd be done by 5 p.m.

Mr. Hogue: I don't think it is going to be difficult... Pardon me.

Je ne sais pas si je pourrai être ici l'après-midi, monsieur le président, parce qu'il y a un événement dans Outremont.

• 2200

Mme Finestone: On peut demander à CTV de venir l'après-midi et à la Fédération de venir le matin.

The Chairman: Okay, let's do that. That's a good idea. Let's bring the francophones at 10.30 a.m. and CTV at 3.30 p.m. Will you be here that afternoon?

Mrs. Finestone: I will make it my business to be here, shining.

The Chairman: And I will be here, and we'll have lunch together that day.

Mrs. Finestone: Okay.

The Chairman: And you had a question?

Mrs. Finestone: Yes, I do. You weren't here, Mr. Chairman, but I had asked that we have an outline of the draft report so we could look at how you're planning with the professional staff to address the issues at hand. I do think that before we break for the holidays—I presume the staff will be working during the course of the January break while we're out working in our ridings—it would be very important for us to have an approval of the outline of the draft.

The Chairman: I hope we'll have that in your hands before we leave. It may be necessary for you to take it home and read it, and we may have to do a poll on the telephone, or something.

Mrs. Finestone: That's fine with me, but I really think it's very important. We'll phone you in Florida.

[*Traduction*]

Mme Finestone: Je veux du vin et de la nourriture; autrement, je ne viens pas.

Le président: Je m'engage à vous nourrir tous ce jour-là. Sérieusement, toutefois, devrions-nous reporter cela à midi ou à 15h30, jeudi?

Mme Finestone: Pourquoi ne pas les inviter à déjeuner et réserver la pièce 601?

Le président: Oui, je pourrais essayer. Non, nous ne pourrons pas avoir d'interprètes, etc.

Pourquoi pas à 15h30 jeudi après-midi? Je voudrais que nous déjeunions tous ensemble ce jour-là, tous les membres du comité.

Mme Finestone: C'est vous qui payez?

Le président: Nous trouverons bien le moyen. Oui, c'est moi qui paye. Nous essayons de réserver la pièce Nouvelle-Zélande.

Mme Finestone: D'accord. Ce sera très bien.

Le président: Nous disons donc 15h30, pour une dernière séance? C'est la soirée du premier ministre, jeudi. Nous aurons terminé à 17 heures.

M. Hogue: Je ne pense pas qu'il sera tellement difficile... Je m'excuse.

I don't know if I can be here in the afternoon, Mr. Chairman, because there is an event in Outremont.

Mrs. Finestone: We can ask CTV to come in the afternoon and the federation in the morning.

Le président: D'accord. C'est une bonne idée. Invitons les francophones pour 10h30, et les représentants de CTV à 15h30. Allez-vous y être?

Mme Finestone: Je me ferai un devoir d'être là, en forme, comme d'habitude.

Le président: Et j'y serai, moi aussi. Nous déjeunerons tous ensemble.

Mme Finestone: D'accord.

Le président: Et vous aviez une question à poser?

Mme Finestone: Oui, en effet, vous n'étiez pas ici quand j'ai demandé cela, monsieur le président, mais j'ai demandé que nous ayons une ébauche du rapport de manière à ce que nous sachions comment vous, et le personnel professionnel, entendez aborder la question. Je suppose qu'avant le congé des fêtes—le personnel travaillera probablement pendant l'ajournement de janvier, tandis que nous travaillerons dans nos circonscriptions—il serait très important que nous approuvions les grandes lignes de l'ébauche du rapport.

Le président: J'espère que nous pourrons vous en donner un exemplaire avant que vous partiez. Vous devrez peut-être l'apporter chez vous et le lire, et nous devrons peut-être sonder les avis au téléphone ou par quelque autre moyen.

Mme Finestone: Cela me convient parfaitement, mais je pense que c'est vraiment très important. Nous allons vous téléphoner en Floride.

[*Text*]

Mr. Hogue: We'll need to be together,

monsieur le président. Je pense qu'il faudrait qu'on soit ensemble. C'est tellement important!

Mrs. Finestone: But you don't think it's possible to have that before we close on December 12?

The Chairman: Oh, I think we'll have the outline. We're working on it and it's not in a form that it could be presented now. We've had a couple of meetings about it and Mr. Thera is still drafting it. We will have to meet, Jean-Pierre, in January. I am just talking about the outline structure that I would like to leave with you, and we could perhaps do that by telephone before Christmas.

Mrs. Finestone: When are we going to write the report? Has the deadline been changed on the major committee?

The Chairman: No. We're going to try to have that report. I hoped that we would have a meeting here in the second last week of January, somewhere around the 18th, 19th or 20th, for a couple of days.

Mrs. Finestone: You may have a problem because I now have a national caucas and I have a Qeubec caucas, and I now have a thing in my riding.

The Chairman: What is the date of your national caucas?

Mrs. Finestone: I'm not sure. It might be the last weekend in January.

The Chairman: Ours is the last weekend. We're meeting Thursday, Friday, and Saturday.

Mrs. Finestone: So is ours. That's probably what we're doing. I can't remember.

The Chairman: We will need at least two or three days together to finalize that report.

Mrs. Finestone: Why don't you just rent Meech Lake and we'll go out there and not be disturbed?

The Chairman: But we'll get you that outline, Sheila, before we depart. That's the plan.

Tomorrow it is ACTRA at 9.15 a.m.

Mrs. Finestone: Tomorrow it's 7 a.m. at CBC.

The Chairman: Tomorrow it's 6.30 a.m. at the Y. Bring your shorts.

Mrs. Finestone: Why am I going to this thing at CBC? Close off all this stuff.

The Chairman: Order. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Hogue: Nous allons devoir en discuter ensemble,

Mr. Chairman. I think we should discuss it together. It is so important!

Mme Finestone: Mais, vous ne pensez pas que ce sera prêt avant le 12 décembre?

Le président: Oh, oui, je pense que nous aurons les grandes lignes du rapport avant le 12 décembre. Nous y travaillons actuellement, mais ce n'est pas encore présentable. Nous avons eu quelques réunions à ce sujet, et M. Thera n'a pas encore fini de le rédiger. Nous allons devoir nous réunir en janvier, Jean-Pierre. Il s'agit seulement des grandes lignes du rapport, que je souhaite pouvoir vous transmettre, et nous pourrons peut-être le faire par téléphone avant Noël.

Mme Finestone: Quand allons-nous rédiger le rapport? Le comité directeur a-t-il reporté l'échéance?

Le président: Non. Nous allons essayer d'achever ce rapport. Je comptais que nous pourrions nous réunir dans la troisième semaine de janvier, quelque part autour des 18, 19 ou 20 janvier, pour un ou deux jours.

Mme Finestone: Ce sera peut-être difficile, parce qu'il y a une réunion du caucus national et une réunion du caucus du Québec qui sont prévues, en plus de quelque chose d'autre dans ma circonscription.

Le président: Quand la réunion de votre caucus national est-elle prévue?

Mme Finestone: Je ne le sais pas précisément. Probablement la dernière fin de semaine de janvier.

Le président: La nôtre est prévue pour la dernière fin de semaine de janvier, les jeudi, vendredi et samedi.

Mme Finestone: Nous aussi. C'est probablement la même chose qui est prévue de notre côté. Je ne me souviens pas.

Le président: Nous allons devoir nous réunir pendant au moins deux ou trois jours pour mettre un point final à ce rapport.

Mme Finestone: Pourquoi ne réservez-vous pas le chalet du lac Meech? Là, nous sommes sûrs de ne pas être dérangés.

Le président: Quoi qu'il en soit, nous allons vous faire part des grandes lignes du rapport avant votre départ, Sheila. C'est ce que je prévois.

Demain, nous recevons les représentants de l'ACTRA à 9h15.

Mme Finestone: Et demain, à 7 heures, à Radio-Canada.

Le président: Demain, à 6h30, au Y. N'oubliez pas vos vêtements de sport.

Mme Finestone: Pourquoi est-ce que je vais à cette réunion de Radio-Canada? Fermons donc tout cela.

Le président: A l'ordre. La séance est levée.

APPENDIX "COMM-7"

A Submission To The Standing Committee on Communications and Culture Regarding "The Implications of Communications and Culture for Canadian Unity"



Canadian Magazine Publishers Association

November 1991

Introduction

"So far as the printed word is concerned, it is largely left to our periodical press, to our magazines big and little, to make a conscious appeal to the nation, to try to interpret Canada to all Canadians, to bring a sense of oneness to our scattered communities....Only a truly Canadian press, one with the 'feel' of Canada and directly responsible to Canada, can give us the critical analysis, the informed discourse and dialogue which are indispensable in a sovereign society."

Report of the Royal
Commission on Publications,
(the O'Leary Report), 1961

"Magazines constitute the only national press we possess in Canada. Magazines add a journalistic dimension which no other medium can provide – depth and wholeness and texture...Magazines, because of their freedom from daily deadlines, can aspire to a level of excellence that is seldom attainable in other media. Magazines, in a different way from any other medium, can help foster in Canadians a sense of themselves."

Report of the Special Senate
Committee on Mass Media (the
Davey Committee), 1970

Do Canadian magazines foster Canadian unity? Do we contribute to the development of a shared Canadian identity, a state of pride in Canadian citizenship? These are the questions to which the Canadian Magazine Publishers Association has been asked to respond in its brief to the House of Commons Standing Committee on Communications and Culture.

They are not new questions: they are in fact the starting point for every examination of our domestic Canadian magazine industry, whether the issue under study is the overall health of the industry as in the case of the above-quoted reports, or whether in assessing the implications of specific changes to postal rates, taxation levels or tariffs. Is a Canadian magazine industry important to this country, and if so, why?

Frankly, the answer to this question has not changed essentially since the days of O'Leary and Davey. Yes, without question, a domestically produced and controlled magazine industry is central to our view of ourselves as Canadians.

The Critical Role of Canadian Magazines in Collecting, Reflecting and Communicating National Culture and Identity

The analogy of a marriage has often been used in considering the dilemma of Canadian unity. If this country, this sparsely populated, regionally diverse collection of communities, is analogous to a family, then what role do we, the magazine industry, play? We are the keepers of the family lore: the chroniclers of the family tree, with its marriages, births and deaths; the interpreters of familial triumphs and tragedies; the record-keepers and story-tellers. For without its roots, its stories, a family is nothing more than a collection of independent entities. It is the experiences shared through our lore that formalize our relationships, that bond us one to the other that make us a family – not always perfectly content, but with a recognition of our interdependency and unique family background.

Beyond our role, who are we, the CMPA, in more concrete terms? We are 300 consumer magazines. We reach 70 per cent of Canadians over the age of 12 in any given month, and have a combined annual circulation of 183 million. We are 52 arts magazines, 7 business magazines, 4 children's magazines, 16 feminist magazines, 56 literary magazines, 46 news and opinion magazines, 31 scholarly magazines, 73 special interest magazines as diverse as health, parenting, the environment, gardening and history, and 19 sports and outdoors magazines. We are 35 magazines that publish in French or a combination of French/English. We are the most Canadian of all Canadian culture: 93 per cent of our editorial content is written by Canadians, 94 per cent of our illustrations and photography is produced by Canadians. We are subscription order experts: muscled off our domestic newsstands by high-circulation American publications, we have become world leaders in subscription sales. We are masters of producing a lot with a little, stretching financial resources to their limits. And because in many cases we are unable to access outside funding because of slim profit margins, we have become models of cross-subsidization, our publishers taking profits from large, established publications to support and nurture smaller, financially risky newcomers.

How specifically do we contribute to national unity? Magazines are a means through which Canadians communicate our view of ourselves and our place in the world to each other. We are unique from other media in that our lengthy deadlines allow us the opportunity for in-depth research and analysis of issues, for interpretation of events in a broader context. Our largest consumer magazines bring readers into the boardrooms, living rooms and occasionally the bedrooms of Canadians from coast to coast, promoting an understanding of regional issues beyond regional boundaries and translating national issues down to a regional level. These magazines celebrate Canadian achievements, profile Canadians who have made a difference and explore the international arena from a uniquely Canadian perspective. Indeed, contributions

of Maclean's, Canadian Business or Canadian Living are obvious, but our smaller, more specialized magazines have an important role to play: they bring together sub-communities from coast to coast – horse lovers in Montreal with horse lovers in Thunder Bay, photography buffs in Yarmouth with photography buffs in Kelowna, environmentalists in St. John's with environmentalists in Prince Albert. These publications cross all provincial borders, knitting together readers from coast to coast, some according to special cross-regional interests, but all from a uniquely Canadian perspective.

Without Canadian magazines, readers would be forced to rely on foreign, largely American, publications for our view of ourselves and the world. Left to glean information about Canada from American magazines, a reader could be forgiven for assuming that Canadians played no role in the Gulf War, supposing that the only business people in Canada are the Reichmanns and Robert Campeau, and concluding that Canadian national unity is considerably less important than Louisiana gubernatorial candidate David Duke's plastic surgery and dubious past. This is not to imply malicious motives on the part of the foreign magazine industry; it is simply a fact of life that Canadian concerns are of little interest south of the border except insofar as they have an impact on American concerns.

It is the job of Canadian magazines, produced in Canada by Canadians, to inform Canadians about our role in international affairs, our business successes and challenges, and our national concerns. This is our family lore, and we cannot trust it to anyone else, even our American cousins.

A Success Despite Tremendous Challenges

The Canadian magazine industry is a remarkable success story. Faced with overwhelming newsstand competition from well-financed American publishing giants, our magazines have taken to the mails and become world leaders in subscription sales. In fact, according to Statistics Canada, fully 71 per cent of Canadian magazines do not appear on a newsstand anywhere in this country. Of Canadian magazines circulated in 1987, only 6 per cent were sold on the newsstand. Nevertheless, we have managed to capture 40 per cent of the Canadian magazine market despite the barriers of geographically scattered markets, a relatively small population and high per unit costs in comparison to American publications. The reality is that American magazines recover their editorial, production and overhead costs in their American operations. When it comes time to export, additional editorial costs are nonexistent and economies of scale mean that producing a copy of that publication for the Canadian market is very inexpensive. The magazine industry has in the past enjoyed the support of successive federal governments through the implementation of cost-effective, successful legislation aimed at maintaining access to our own markets in our own country, including Section 19 of the Income Tax Act

and Tariff Item 9958 (both relating to domestic advertising), exclusion from sales tax and a favourable postal rate structure.

But despite our success in capturing a significant share of our domestic market, the Canadian magazine industry is not an immensely profitable one: according to Statistics Canada, the average industry pretax profit was just 4 per cent in 1988-89. It should be noted, however, that those magazines classified as small (total annual revenue under $100,000) and medium (total annual revenue between $100,000 and $499,999) averaged pretax losses of 23 per cent and 2 per cent respectively, while large magazines (total annual revenues over $500,000) averaged a 7 per cent pretax profit. In many cases, publishers use the profits generated by large magazines to support and nurture smaller publications. Any action that reduces the profitability of magazines has an immediate ripple effect in that it becomes impossible for larger publications to continue to support magazines still in their financial infancy. In today's recessionary climate, the number of previously profitable magazines pushed into a loss position has risen dramatically, and many large publishers are no longer in a position to continue to provide such support.

Recent years have seen the erosion of the industry's legislative support, with changes to postal rates and the imposition of the GST on magazines. We are encouraged by the repeated assertions of the federal government that culture is not on the table at the North American Free Trade Agreement talks, and that Section 19 of the Income Tax Act and Tariff Item 9958 will remain intact. However, we are compelled to point out that recent legislative erosion has had a profoundly negative effect on our industry. We are undertaking a study of the specific effects of the GST on magazine circulation and revenue, but even in advance of such a study it seems clear that the GST has had a devastating impact on our industry and our ability to fulfil our role as communicators of Canada's national lore. Profits are down, circulation is down, magazine advertising has plunged by an estimated 30 per cent. In the first four months of 1991, more than 50 magazines stopped publishing – including titles at Maclean Hunter Ltd. and Southam Business Communications, Canadian magazine industry giants – and 450 staff jobs were lost in addition to diminishing opportunities for freelance writers, photographers and artists. Many previously profitable magazines are now in a loss position. While it is difficult to distinguish between the effects of the recession and the effects of the GST (without even considering the extent to which the latter has influenced the former), it is interesting to note that during the recession of the early 1980s, magazine circulation, advertising and profit levels held steady and in some cases rose.

At a time when magazine revenues are declining, the restructuring of postal rates has also hiked magazines' costs, and publications are unable to recover those costs by raising prices because consumer price resistance has already been stretched to its extreme limits by the 7 per cent increase caused by the GST. The difficulty faced by our publishers is that it is risky to raise the alarm about the crisis our industry is

facing: even the whisper of financial difficulty is enough to prompt the defection of advertisers and potential subscribers, turning whisper into immediate reality. And with the loss of each magazine, this country loses another forum for communication. We lose the ability to develop our own writers, photographers and illustrators, this country's interpreters of ourselves. We lose a piece of the picture that is Canada.

We've been asked to consider ways in which government programs, activities, policies and initiatives could be modified or restructured to enhance our contribution to Canadian unity. The answer is simple. Remove the GST from magazines and books. Ensure that we can mail to our subscribers throughout the country affordably and swiftly. And keep culture off the table at NAFTA.

Federal Responsibility for National Culture

It is the CMPA's belief that the responsibility for nurturing and fostering a national culture must rest largely with the federal government. Transferring that responsibility to the provinces can only result in a fracturing of the cultural web at a time when strengthened ties are essential. All cultural industries have made clear the view that such measures would, in the end, prove counterproductive to the quest for national unity. We share the views of the Canadian Conference of the Arts in this respect. In the case of the magazine industry, much of the support so critical to our birth and growth is exclusively of a federal nature and as such would be impossible to administer at a provincial level.

In Conclusion

The Canadian magazine industry continues to face challenges in its quest to reach Canadian readers: subscription prices have been pushed beyond their limits by the GST and rising postal rates, and American publications remain a formidable presence on the newsstands and through the mails. We have no desire to limit the access of readers to foreign publications, but at the same time it is imperative that the federal government take action to guarantee the access of readers to Canadian publications.

We are confident that with consistent, stable and sensible support at the federal level, we will be able to continue to reach Canadians, to collect their stories, reflect their realities and communicate a uniquely Canadian viewpoint on domestic and international issues. This is our industry's contribution to national unity: in the words of the Davey Committee, to "foster in Canadians a sense of themselves." Why, one might ask, should the family stay together if we lose our sense of who we are?

APPENDICE «COMM-7»

(TRADUCTION)

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE DANS LE CADRE DE SON ÉTUDE DE L'INFLUENCE DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE SUR L'UNITÉ CANADIENNE



Canadian Magazine Publishers Association

Novembre 1991

Introduction

«Dans la mesure où il s'agit d'écrits, c'est en grande partie à nos périodiques, à nos revues, grandes et petites, qu'incombe la tâche de rectifier les images de l'extérieur, de faire consciemment appel à la nation, de chercher à expliquer le Canada à tous les Canadiens, de donner un sentiment d'unité à nos communautés dispersées... Seuls les éditeurs vraiment canadiens, qui connaissent le Canada et ceux qui sont responsables envers le Canada, peuvent nous donner l'analyse critique, l'étude éclairée, dont on ne peut se passer dans une société souveraine.»

Rapport de la Commission
royale sur les publications,
(le Rapport O'Leary) 1961

«Les magazines constituent un phénomène assez particulier. Ce sont eux qui donnent au Canada la seule presse nationale qu'il possède. Ils confèrent aux produits journalistiques des dimensions que les autres moyens de diffusion ne peuvent offrir, comme la profondeur et l'étendue du traitement... Parce qu'ils échappent au souci des tombées quotidiennes, ils peuvent aspirer à un niveau de qualité auquel les autres moyens de diffusion peuvent rarement prétendre... Il leur est possible de soutenir, bien que d'une façon différente de celle des autres genres d'organes d'information, le sentiment d'identité dans l'esprit des Canadiens.»

Rapport du Comité sénatorial spécial
sur les moyens de communication de
masse (le Comité Davey), 1970

Les magazines canadiens font-ils progresser l'unité canadienne? Contribuent-ils à ce que soit partagé le sentiment d'identité, de fierté chez les Canadiens? Ce sont les questions auxquelles la *Canadian Magazine Publishers Association* a été priée de répondre dans le mémoire qu'elle présente au Comité permanent des communications et de la culture de la Chambre des communes.

Ces questions ne sont pas nouvelles : elles constituent en fait le point de départ de chaque examen auquel se livre notre industrie canadienne des périodiques, qu'elle fasse le bilan de santé de l'industrie comme c'est le cas dans les rapports cités plus haut, ou qu'elle évalue les répercussions de changements précis apportés aux tarifs postaux, aux taux de l'impôt sur le revenu ou aux tarifs. L'industrie canadienne des périodiques revêt-elle de l'importance pour ce pays, et le cas échéant, pourquoi?

En toute franchise, la réponse à cette question n'a pour ainsi dire pas changé depuis la publication des rapports O'Leary et Davey. Oui, sans l'ombre d'un doute, notre identité canadienne dépend de la publication de périodiques produits et contrôlés ici même au Canada.

Le rôle critique des périodiques canadiens dans la perception, l'expression et la communication de la culture et de l'identité nationales

Face au dilemne de l'unité canadienne, l'analogie qui revient le plus souvent est celle du mariage. Si ce pays, ce rassemblement de populations dispersées dans les diverses régions, ressemble à une famille, quel rôle joue alors l'industrie des périodiques? Elle est la gardienne des traditions familiales : le chroniqueur de l'arbre généalogique, avec ses mariages, ses naissances et ses décès; l'interprète des tragédies et des exploits familiaux; l'archiviste et le conteur. En effet, privée de ses racines et de ses histoires, une famille n'est rien de plus qu'un amalgame d'entités distinctes. Ce sont les expériences que nous partageons par la tradition qui officialisent nos rapports, qui nous lient les uns aux autres, qui font de nous une famille—pas toujours parfaitement heureuse, mais au sein de laquelle sont reconnus notre interdépendance et nos origines familiales uniques.

Au-delà du rôle qu'elle joue, qu'est concrètement la CMPA. L'Association représente 300 périodiques de grande diffusion qui rejoignent 70 p. 100 des Canadiens de plus de 12 ans. Tous nos magazines réunis tirent annuellement à 183 millions d'exemplaires. Nous éditons 52 magazines artistiques, 7 revues d'affaires, 4 revues pour enfants, 16 périodiques pour femmes, 56 revues littéraires, 46 magazines de nouvelles et d'opinion, 31 revues érudites, 73 magazines spécialisés traitant de sujets aussi diversifiés que la santé, l'éducation des enfants, l'environnement, le jardinage et l'histoire ainsi que 19 revues de sport et de plein air. Nous représentons 35 revues qui publient en français ou en français et en anglais. Nous sommes la plus canadienne de toutes les cultures canadiennes : 13 p. 100 de nos textes sont rédigés par des Canadiens, 94 p. 100 de nos illustrations et de nos photographies sont produites par des Canadiens. Nous sommes des spécialistes de la vente par abonnement : évincés des kiosques à journaux par des publications américaines à gros tirage, nous sommes devenus les champions mondiaux des ventes par abonnement. Nous sommes passés maîtres dans l'art de produire beaucoup avec peu de moyens, de tirer le maximum de nos ressources financières. Parce que très souvent nous ne parvenons pas à obtenir de l'aide financière de l'extérieur vu nos faibles marges de profit, nous sommes devenus des modèles d'interfinancement, nos éditeurs se servant des bénéfices réalisés par les grandes publications bien établies pour aider financièrement les nouvelles venues plus petites et pleines de risques financiers.

Comment contribuons-nous de façon plus précise à l'unité canadienne? Les Canadiens se servent des revues pour se dire mutuellement ce qu'il pensent d'eux-mêmes et de la place qu'ils occupent dans le monde. Ce qui nous différencie des autres médias, ce sont les longs délais dont nous disposons pour étudier à fond et analyser les problèmes, ainsi que pour interpréter les événements dans un contexte plus large. Nos revues de grande diffusion permettent à nos lecteurs de pénétrer dans les salles de conférence, les salons et, à l'occasion, dans la chambre à coucher des Canadiens d'un océan à l'autre, de faire mieux comprendre les problèmes régionaux par-delà les frontières régionales et en fin, de mettre les questions nationales à la portée des régions. Ces revues célèbrent les réalisations canadiennes, dépeignent les Canadiens qui se sont démarqués et explorent la scène internationale d'un point de vue vraiment canadien. En fait, les contributions de revues telles que *Maclean's*, *Canadian Business* ou *Canadian Living* sont évidentes, mais nos revues de moins grande envergure et plus spécialisées ont aussi un rôle important à jouer : elles rassemblent des sous-groupes d'un océan à l'autre—les passionnés de chevaux de Montréal et ceux de Thunder Bay, les mordus de photographies de Yarmouth et ceux de Kelowna, les environnementalistes de Saint-Jean et ceux de Prince-Albert. Ces publications franchissent toutes les frontières provinciales, créant des liens entre tous les lecteurs d'un océan à l'autre, certaines d'entre elles en fonction d'intérêts spéciaux partagés par toutes les régions, mais toutes d'un point de vue vraiment canadien.

Sans les périodiques canadiens, les lecteurs n'auraient d'autre choix que de s'en remettre aux publications étrangères, surtout américaines, pour savoir ce que nous nous pensons de nous-mêmes et du monde. Comme il n'auraient d'autre choix que de glaner l'information sur le Canada dans des revues américaines, on pourrait pardonner au lecteur de supposer que les Canadiens n'ont joué aucun rôle dans la Guerre du Golfe, que les seuls gens d'affaires au Canada sont les frères Reichmann et Robert Campeau et d'en venir à la conclusion que l'unité nationale du Canada est beaucoup moins importante que la chirurgie plastique et le passé douteux du candidat au poste de gouverneur de la Louisiane, David Duke. Nous ne voulons pas insinuer que l'industrie étrangère des périodiques a des motifs peu louables; tout le monde sait que les problèmes canadiens intéressent peu nos voisins d'outre-frontière à moins qu'ils n'aient sur eux des répercussions néfastes.

Il incombe aux revues canadiennes, produites au Canada par des Canadiens, d'informer les Canadiens sur le rôle que notre pays joue dans les affaires internationales, sur nos réussites en affaires et nos enjeux ainsi que sur nos problèmes nationaux. Il s'agit de nos traditions familiales et nous ne pouvons les confier à personne d'autre, même pas à nos cousins américains.

Une réussite malgré d'énormes enjeux

L'industrie canadienne des périodiques connaît un succès remarquable. Aux prises avec une énorme concurrence que lui livrent chez les marchands de journaux les géants américains de la publication à qui les fonds ne manquent pas, nos périodiques se sont tournés vers la poste et sont devenus des chefs de file de la vente par abonnement. En fait, selon Statistique Canada, au moins 71 p. 100 des revues canadiennes ne se trouvent dans aucun étalage de marchands de journaux du pays. Sur l'ensemble des revues canadiennes en circulation en 1987, 6 p. 100 seulement ont été vendues dans les kiosques à journaux. Nous avons malgré tout réussi à accaparer 40 p. 100 du marché canadien des périodiques malgré les obstacles que posent des marchés géographiquement dispersés, une population assez petite et des coûts unitaires élevés par rapport à ceux des publications américaines. Le fait est que les publications américaines récupèrent leurs déboursés au titre de la rédaction et de la production ainsi que leurs frais généraux pour ce qui concerne leurs activités aux États-Unis. Côté exportation, elles n'ont aucun coût supplémentaire pour la rédaction et les économies d'échelle font en sorte que la production d'une version de cette publication pour le marché canadien est très peu coûteuse. L'industrie des périodiques a reçu par le passé l'appui de gouvernements fédéraux successifs qui ont mis en oeuvre des mesures législatives, rentables et couronnées de succès, qui visaient à préserver l'accès à nos propres marchés dans notre propre pays, y compris l'article 19 de la *Loi de l'impôt* sur le revenu et le numéro tarifaire 9958 (les deux se rapportant à la publicité canadienne), l'exonération de la taxe de vente et enfin, des tarifs postaux favorables.

Malgré le fait que l'industrie canadienne des périodiques a réussi à s'emparer d'une part importante du marché canadien, elle n'est pas très rentable : selon Statistique Canada, les bénéfices moyens avant impôt de l'industrie n'atteignaient que 4 p. 100 en 1988-1989. Il faut remarquer, toutefois, que les revues classées dans la catégorie des petits périodiques (revenu annuel total de moins 100 000 $) et dans la catégorie des périodiques moyens (revenu annuel global entre 100 000 $ et 499 999 $) ont subi des pertes moyennes avant impôt de 23 p. 100 et de 2 p. 100 respectivement, alors que les grandes revues (revenu annuel de plus de 500 000 $) ont réalisé dans l'ensemble des profits de 7 p. 100 avant impôt. Dans bien des cas, les éditeurs utilisent les bénéfices réalisés par les grandes revues pour financer les publications plus petites. Toute mesure prise pour diminuer la rentabilité des périodiques a des répercussions immédiates qui font en sorte qu'il devient impossible pour les grandes publications de continuer à financer les nouvelles revues à leur tout début. En ces temps de récession, le nombre de revues qui réalisaient

auparavant des bénéfices et qui perdent maintenant de l'argent a augmenté sensiblement et nombre d'éditeurs importants ne sont plus en mesure de continuer à offrir un tel appui.

Depuis quelques années, l'industrie voit s'éroder l'appui législatif dont elle disposait, étant donné les changements apportés aux tarifs postaux et l'imposition de la TPS aux périodiques. Nous sommes encouragés à croire les affirmations répétées du gouvernement fédéral selon lesquelles la culture sera exclue des négociations devant mener à un accord de libre-échange nord-américain et l'article 19 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ainsi que le Numéro tarifaire 9958 ne seront pas touchés. Toutefois, nous sommes obligés de signaler que l'érosion récente de l'appui législatif a eu des répercussions très néfastes sur notre industrie. Nous entreprenons une étude de l'influence précise de la TPS sur le tirage et les bénéfices des périodiques; avant même d'amorcer une telle étude, il semble toutefois évident que la TPS a bel et bien eu des effets dévastateurs sur notre industrie et sur notre capacité de communiquer les traditions nationales du Canada, comme se veut notre rôle. Les bénéfices et les ventes sont à la baisse, la publicité dans les magazines a chuté semble-t-il de 30 p. 100. Au cours des quatre premiers mois de 1991, plus de 50 périodiques ont cessé leurs activités—y compris des titres de *Maclean Hunter Ltd.* et *Southam Business Communications*, des géants de l'industrie canadienne des périodiques—et 450 emplois fonctionnels ont été perdus, sans compter les débouchés décroissants pour les auteurs, les photographes et les artistes pigistes. Nombre de périodiques qui réalisaient auparavant des bénéfices accusent maintenant des pertes. Bien qu'il soit difficile de faire la distinction entre l'incidence de la récession et les effets de la TPS (sans même prendre en considération l'influence de la seconde sur la première), il est intéressant de remarquer que pendant la récession au début des années 80, le tirage, la publicité et les bénéfices se sont maintenus et, dans bien des cas, ont augmenté.

À une époque où les revenus des périodiques sont à la baisse, la restructuration des tarifs postaux fait aussi augmenter les coûts des périodiques, coûts que les éditeurs ne parviennent pas à récupérer en haussant les prix, la résistance des consommateurs étant déjà poussée à son extrême limite avec la hausse de 7 p. 100 due à la TPS. Le problème qui se pose pour nos éditeurs c'est qu'il est risqué pour eux de sonner l'alarme face à la crise que vit notre industrie : même la rumeur de difficultés financières suffit à faire fuire des annonceurs et des abonnés potentiels, la rumeur se matérialisant alors. Toutes les fois que disparaît un périodique, c'est une autre tribune que perd ce pays qui ne peut plus alors faire valoir ses propres écrivains, photographes et illustrateurs, ceux qui se font nos interprètes. Nous perdons une partie de ce qu'est le Canada.

On nous a demandé d'examiner des moyens de modifier et de restructurer les programmes, activités, politiques et initiatives du gouvernement pour accroître notre contribution à l'unité canadienne. La réponse est simple. Dispenser de la TPS les périodiques et les livres. Faites en sorte que nous puissions poster nos périodiques à nos abonnés, à faible coût et rapidement. Enfin, excluez la culture des négociations devant mener à un accord de libre-échange nord-américain.

Responsabilité fédérale en matière de culture nationale

La CMPA estime qu'il incombe surtout au gouvernement fédéral d'entretenir et de favoriser une culture nationale. Transférer cette compétence aux provinces ne pourrait que rupturer le tissu culturel à un moment où un resserrement de ses fibres s'impose. Toutes les industries culturelles s'entendent pour dire que de telles mesures nuiraient finalement à l'unité canadienne. Nous partageons l'opinion de la Conférence canadienne des Arts à cet égard. Dans le cas de l'industrie canadienne des périodiques, comme une bonne partie de l'aide financière si cruciale à sa venue au monde et à son envol lui vient du gouvernement fédéral, il serait difficile d'en confier l'administration aux provinces.

Conclusion

L'industrie canadienne des périodiques continue de faire de son mieux dans sa quête de lecteurs canadiens : la TPS et les tarifs postaux en hausse ont poussé les prix des abonnements plus qu'à la limite et les publications américaines continuent de trôner sur les tablettes de nos marchands de journaux et d'être distribuées par la poste. Nous ne souhaitons pas limiter l'accès des lecteurs aux publications étrangères, mais en même temps il importe que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour faire en sorte que les lecteurs canadiens aient accès à des publications canadiennes.

Nous sommes convaincus qu'avec l'appui constant, stable et raisonnable du gouvernement fédéral, nous pourrons continuer à rejoindre les Canadiens, à recueillir leurs histoires, à exprimer leurs réalités et à exprimer un point de vue vraiment canadien sur les questions nationales et internationales. Il s'agit de la contribution de notre industrie à l'unité canadienne : pour reprendre les propos du Comité Davey, «soutenir le sentiment d'identité dans l'esprit des Canadiens». Pourquoi, pourrait-on se demander, la famille devrait-elle rester unie si elle perd son sentiment d'identité?

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Telecom Canada:

J.H. Farrell, President;

E.L. Bebee, Director General, Policy Development and Public Affairs.

From the Canadian Magazine Publishers Association:

Lynn Cunningham, President; Executive Director, *Toronto Life Magazine*;

Jeff Shearer, Chairman of Political Affairs; Publisher, *Saturday Night Magazine*;

Catherine Keachie, Executive Director.

From the Association of Canadian Orchestras:

P. Diane Hoar, Member of the Board and Chair, Government Communications Committee; President and Chief Executive Officer, Vancouver Symphony Orchestra;

Betty Webster, Executive Director.

TÉMOINS

De Télécom Canada:

J.H. Farrell, président;

E.L. Bebee, directeur général, Politiques et relations publiques.

De l'Association canadienne des éditeurs de périodiques:

Lynn Cunningham, présidente, directrice exécutive, *Life Magazine*, Toronto;

Jeff Shearer, président, Affaires politiques, éditeur, *Saturday Night Magazine*;

Catherine Keachie, directrice exécutive.

De l'Association des orchestres canadiens:

P. Diane Hoar, membre du Conseil, présidente du Comité des relations gouvernementales, et présidente et directrice générale, Orchestre symphonique de Vancouver;

Betty Webster, directrice exécutive.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 25

Thursday, November 28, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 25

Le jeudi 28 novembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 28, 1991
(33)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 9:35 o'clock a.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Other Members present: Simon de Jong.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: Bruce MacLeod, Acting President; Sonja Smits, Star, CBC-TV "Street Legal" and Toronto Performer; Cam Cathcart, Vice-President, Broadcast Journalist Council; Cohost, "The Best Years", CBC-TV; Garry Neil, General Secretary; Catherine Allman, Director, Communications and Research.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses from the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists made a statement and answered questions.

At 12:13 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 28 NOVEMBRE 1991
(33)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 9 h 35, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Geoff Scott (*Hamilton-Wentworth*).

Autre député présent: Simon de Jong.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De l'Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio: Bruce MacLeod, président intérimaire; Sonja Smits, vedette, CBC-TV, «Street Legal» et comédienne de Toronto; Cam Cathcart, vice-président, Conseil des journalistes de la radiodiffusion; coanimateur, «The Best Years», CBC-TV; Garry Neil, secrétaire général; Catherine Allman, directrice, Communications et recherche.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 12 h 13, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, November 28, 1991

• 0938

The Chairman: Ladies and gentlemen, I would like to call the committee to order.

We have adequate representation to receive witnesses and to hear testimony. Thank you for tolerating the delay. I had hoped one or two other colleagues would be here by now and I think they will be forthcoming shortly. In any event, I think we should proceed.

I would like to welcome Mr. Bruce MacLeod, who I understand is the Acting President of ACTRA. We have a pretty full morning available for your presentation and for questions and answers to address the theme of the implications of communications and culture for national unity in Canada. On that note, I understand you have a presentation to make, and would you like to introduce your colleagues, please?

Mr. Bruce MacLeod (Acting President, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): As you said, my name is Bruce MacLeod. I'm a performer from British Columbia, and I'm the Acting President of the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, more lovingly known as ACTRA in the industry.

With me this morning is Sonja Smits, who is the co-star of the CBC-TV drama series *Street Legal*. Also with us today is Cam Cathcart, co-host of CBC-TV's *The Best Years*. The three of us are here to meet with you as individual artists, performers in this country who have chosen to stay here and work here and make our living in this country, and to whom this subject is very important.

Also with us this morning is Catherine Allman, our Director of Communications and Research for ACTRA, as well as our general secretary, Garry Neil.

• 0940

After our presentation we will be only too happy to answer questions. Hopefully between the five of us we will be able to answer your questions satisfactorily and will have made a contribution to this process.

As you may be aware, ACTRA represents approximately 9,500 full members. We also represent an equal number, possibly more, of the people who work on a part-time basis in our industry, and new talent that is coming along that has not yet qualified for membership within our organization. We represent all of the writers and broadcast journalists and performers working predominantly in the English language recorded media. Our remarks relate primarily to that industry today.

In light of this role and the government's constitutional proposals, we do appreciate being invited here to discuss how film and broadcasting contribute to national unity. We believe that the strongest bond between Canadians is their communications link. The printed word and electronic images spell out the political, social, economic and cultural compacts amongst our communities.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 28 novembre 1991

Le président: Mesdames et messieurs, je déclare la séance ouverte.

Nous avons le quorum pour entendre des témoignages. Je remercie les témoins de leur patience. J'espérais qu'un ou deux autres collègues se joindraient à nous, et je crois savoir qu'ils seront ici sous peu. Quoi qu'il en soit, je pense que nous pouvons commencer.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à M. Bruce MacLeod, qui, je crois, est président intérimaire de l'ACTRA. Nous avons toute la matinée pour entendre votre exposé et vous poser des questions sur les effets des communications et de la culture sur l'unité nationale canadienne. Celà dit, je crois savoir que vous avez un exposé à nous lire. Je vous demanderais de nous présenter les personnes qui vous accompagnent s'il vous plaît.

M. Bruce MacLeod (président intérimaire, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): Vous l'avez dit, je m'appelle Bruce MacLeod. Je suis un artiste de Colombie-Britannique, et je suis président intérimaire de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, affectueusement baptisée ACTRA dans le milieu.

Je suis accompagné ce matin de Sonja Smits, covedette de la dramatique *Street Legal* à CBC télévision. Il y a également avec nous aujourd'hui Cam Cathcart, coanimateur de la série *The Best Years*, aussi à CBC. télévision. Tous les trois, nous venons vous rencontrer à titre d'artistes de la scène qui ont choisi de rester au Canada, de travailler ici et de gagner leur vie dans ce pays, et pour qui ce sujet est très important.

Il y a également avec nous ce matin Catherine Allman, directrice des Communications et de la recherche de l'ACTRA, ainsi que notre secrétaire général, Garry Neil.

Après notre exposé, nous serons très heureux de répondre à vos questions. J'espère qu'à nous cinq, nous saurons répondre à vos questions et contribuer aux travaux de votre comité.

Comme vous le savez sans doute, l'ACTRA compte environ 9,500 membres à part entière. Nous représentons également un nombre égal, peut-être supérieur, de gens qui travaillent à temps partiel dans notre secteur, ainsi que la relève, qui ne répond pas encore à nos critères d'adhésion. Nous représentons tous les rédacteurs, journalistes de radiotélévision et artistes de la scène employés majoritairement dans les médias électroniques de langue anglaise. Nos observations aujourd'hui portent surtout sur ce secteur.

Vu notre rôle et les propositions constitutionnelles du gouvernement, nous sommes heureux d'avoir été invités à votre comité pour dire dans quelle mesure le secteur du cinéma et de la radiotélévision contribue à l'unité nationale. Nous croyons que la communication est le lien le plus fort qui soit entre les Canadiens. L'imprimé et l'image électronique définissent les réalités politiques, sociales, économiques et culturelles de nos communautés.

[*Texte*]

Individual artists engaged in these medias are critical. The news is nothing without the people to take it down, to pull it together in a form that citizens understand and that is relevant to them. Neither a producer nor a funding agency can create a film or a television program alone, not without writers and performers. Artists express our whims and our needs as a nation. They reflect, and they lead. Therefore, it's not so surprising that the first thing that successful military *coup d'état* leaders do is take over the broadcasting system, and other electronic and print media. Then they move quickly to jail the dissident artists.

While we're not underestimating the importance of magazines, newspapers, radio and film, television stands alone as the most widely accessible and pervasive medium of all. Without control of our television airwaves, Canadian citizens are denied complete access to their political system through information programs, and to their compatriots' creative enterprise through arts and entertainment fare. That is why we choose to focus on television, the public policies that support it, and the effect of the government's constitutional proposals, to illustrate our points.

Ms Sonja Smits (Member, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): Canada is a huge and varied country. If we had brought with us today an ACTRA representative from each region, let alone from other groups, we might well have outnumbered you. In fact, we definitely would have outnumbered you.

The Chairman: Well, you do outnumber us now.

Ms Smits: Yes.

In addition to Canada's enormous size and its small population, we enjoy, or suffer, the longest undefended border in the world. In our industry no RCMP force is large enough to guard against the onslaught of signals that wash over the 49th parallel. Under these circumstances, a belief in a need for government intervention, for government support—both directly through financial means and regulation, and indirectly through affirmative policies and tax measures—cuts across ideological and party lines.

To be specific, I would be unknown to you without the policies we have here. The CBC wouldn't exist; Telefilm Canada wouldn't be here. My show, *Street Legal*, wouldn't have been made. Neither would the few other weekly Canadian series we have today on public and private television, many of them produced by the independent sector.

Even with CBC, Telefilm and other mechanisms, we have only begun to gain access to Canadians. As the infamous 3% of screen time for Canadian films tells us, much more support is needed.

[*Traduction*]

Les artistes oeuvrant dans ces médias jouent un rôle essentiel. Les actualités ne sont rien sans les gens qui les captent et leur donnent une forme que tous les citoyens comprennent. Il n'est pas de réalisateur ou d'organisme de financement capable de réaliser un film ou une émission de télévision seul, sans les rédacteurs et les artistes. Les artistes expriment les humeurs et les besoins de la nation. Ils en sont le miroir, et ils donnent l'exemple. On ne s'étonne donc pas que le premier acte des généraux putchistes est de faire main basse sur la radiotélévision et les autres médias électroniques et imprimés. Après, ils s'empressent d'emprisonner les artistes dissidents.

Sans diminuer l'importance des revues, des journaux, de la radio et du cinéma, la télévision est unique dans la mesure où elle demeure le médium le plus omniprésent et le plus accessible. Sans emprise sur les ondes, les citoyens du Canada n'auraient plus accès intégral à leurs institutions politiques grâce aux émissions d'information, ni aux créations de leurs compatriotes dans le domaine des arts et du spectacle. Voilà pourquoi nous avons résolu de faire porter notre exposé sur la télévision, les orientations publiques qui la soutiennent et les effets des propositions constitutionnelles du gouvernement, afin d'illustrer notre point de vue.

Mme Sonja Smits (membre, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): Le Canada est un pays vaste et multiforme. Si nous nous étions fait accompagner aujourd'hui d'un représentant de l'ACTRA de chaque région, ou de chaque groupe seulement, nous aurions peut-être été plus nombreux que vous. Non, pas «peut-être»: assurément.

Le président: C'est déjà fait, je crois.

Mme Smits: C'est exact.

À la taille immense du pays et à sa faible population s'ajoute, pour notre malheur ou notre bonheur, la plus longue frontière non défendue au monde. Dans notre secteur, il n'est pas de contingent de la GRC suffisant pour nous protéger contre l'invasion de signaux qui franchissait le 49e parallèle. Dans ces circonstances, la foi dans la nécessité de l'intervention gouvernementale, du soutien gouvernemental—directement par des moyens financiers et la réglementation, et indirectement par des politiques positives et des abattements fiscaux—transcendent les clivages idéologiques et sectaires.

Des exemples. Je serais une inconnue pour vous sans les politiques que nous avons aujourd'hui. Radio-Canada n'existerait pas. Téléfilm Canada n'existerait pas non plus. Mon émission, *Street Legal*, n'aurait jamais été réalisée. De même, les quelques feuilletons hebdomadaires que nous avons aujourd'hui à la télévision publique et privée, dont beaucoup sont réalisés par des indépendants, n'existeraient pas non plus.

Même avec Radio-Canada, Téléfilm et d'autres mécanismes, nous ne faisons que commencer à rejoindre les Canadiens. Comme le confirment les tristement célèbres trois pour cent de temps d'écran pour les films canadiens, il nous faut encore plus de soutien.

[*Text*]

Without licensed and regulated broadcasters, even local, regional and national news might be hard to come by. Most importantly, our political culture wouldn't have a chance. It's the culture that defines Canadians. It's a culture that allows for social assistance, for medicare, and for private enterprise, one that fosters the co-existence of diversity, peaceful resistance, and political debates along a wide spectrum of opinion.

Canada, as we know it and as it may evolve, is not possible without Canadian control of the airwaves, in all senses of the word "control".

Mr. Cam Cathcart (Vice-President, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists Broadcast Journalist Council): Believing that, as we do, we appear before you today with some very specific concerns. The federal government has a pre-eminent responsibility to support cultural enterprise. However, it can't be done alone. Multi-level support from the provinces, the municipalities, corporate Canada and individuals is necessary to foster that infrastructure supporting the cultural industries generally, and television specifically.

• 0945

In technical terms that means federal programs and policies that take the lead, to borrow the Canadian Association of Broadcasters' theme song. It means concurrent jurisdiction over culture by the federal government and the provinces. It means that the current division of powers between the federal government and the provinces in this area cannot be divided and subdivided without losing all of the strength we have taken so long to achieve.

Looking specifically at the federal government's proposals, made public in September, we're relieved that they do not seek to devolve responsibility for our national institutions such as the CBC, Telefilm and the National Film Board, as we had previously feared they would.

We heard early on from the Spicer commission that Canadians are attached to their national symbols. I, for one, can attest to that. I travel about the country quite frequently. The program I am involved in deals with people over 50. Believe me, that's a segment of the population that really does have a terrific attachment to our symbols.

While we're grateful for some reassurances, questions remain about the government's intentions for these and other national institutions. The federal proposals say our national cultural institutions will be maintained. What does maintenance really mean? In general, we're concerned that the proposals talk about Canada's structure—if you will, the plumbing and the wiring—rather than addressing why we are here, all of us together. But we're not sure about maintenance. Does it mean adequate long-term funding? Does it allow for the evolution of these agencies—the CBC, NFB and Telefilm—or indeed the creation of new ones? Is the list of institutions exclusive? Have we no other national

[*Translation*]

Sans les diffuseurs autorisés et réglementés, on aurait difficilement accès même aux actualités locales, régionales et nationales. Chose plus importante encore, notre culture politique ne survivrait pas. C'est la culture qui définit les Canadiens. Celle qui a su donner le jour à l'assistance sociale, l'assurance-maladie, l'entreprise privée; celle qui encourage la coexistence de la diversité, de la résistance pacifique et des débats politiques où s'exprime un vaste évantail d'opinions.

Le Canada, tel que nous le connaissons et tel qu'il pourrait évoluer, est impensable sans l'emprise sur les ondes, dans tous les sens du mot.

M. Cam Cathcart (vice-président, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists Broadcast Journalist Council): Pénétrés de ces convictions, nous sommes venus aujourd'hui vous faire part de préoccupations très précises. Le gouvernement fédéral a une responsabilité capitale dans le soutien de l'entreprise culturelle. Mais il ne peut agir seul. Un soutien à tous les niveaux, des provinces, des municipalités, de l'entreprise canadienne et de chaque Canadien est nécessaire si l'on veut consolider l'infrastructure qui soutient les industries culturelles en général, et la télévision en particulier.

Concrètement, cela veut dire des programmes et des poligiques fédérales qui prennent les devants, pour reprendre le leitmotiv de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Cela veut dire que le gouvernement fédéral et les provinces doivent avoir compétences concomitantes en matière culturelle. Cela veut dire que la répartition actuelle des pouvoirs entre le pouvoir fédéral et les provinces dans ce domaine doit rester intacte, sans quoi la culture canadienne perdra tous les points d'appui qu'elle a mis si longtemps à édifier.

L'examen des propositions constitutionnelles fédérales, rendues publiques en septembre dernier, nous a révélé avec soulagement qu'il n'est pas question de décentraliser la responsabilité de nos institutions nationales comme Radio-Canada, Téléfilm et l'Office national du film, comme nous le craignions auparavant.

Dès le début des travaux de la commission Spicer, les Canadiens ont exprimé leur attachement à leurs symboles nationaux. Je puis moi-même en témoigner. Il m'arrive souvent de parcourir le pays. Mon émission donne la parole aux gens âgés de plus de 50 ans. Et, croyez-moi, voilà bien là un segment de notre population qui est profondément attaché à nos symboles.

Même si nous sommes heureux d'être rassurés sur certains points, des questions subsistent dans notre esprit au sujet des intentions du gouvernement à l'égard de toutes les institutions nationales. Les propositions fédérales confirment le maintien de nos institutions culturelles nationales. Mais qu'entend-on au juste par maintien? Dans l'ensemble, ce qui nous inquiète, c'est que les propositions ont trait à la structure du Canada—à la plomberie canadienne, si vous voulez—plutôt qu'à la raison pour laquelle nous sommes tous ici. Nous nous interrogeons sur le sens du mot maintien. Est-ce que cela veut dire un financement à long terme suffisant? Est-ce que le maintien permettra l'évolution de ces

[*Texte*]

cultural institutions? Isn't *Front Page Challenge*, for example, a national institution of its own? But I'm digressing a little.

Still, there is one more issue related to national institutions. It has to do with the Senate. We appreciate the suggestion that the approval process for the appointment of people to lead the CBC, Telefilm, the NFB and so on be more open. Casting the net is a good thing. But the double majority provisions of the reformed Senate may be troublesome. Were they intended to apply to these appointments? As a journalist, I perhaps have more questions than answers.

Ms Smits: We all have questions. It doesn't take Bertha Wilson to browse through the proposals with our sector in mind and come up with some very serious queries. The most provocative concerns these bilateral agreements that may be struck between the federal government and the provinces. We can appreciate where the idea might have come from, but we believe that the special rules we have now for, say, French language broadcasting show that asymmetrical federalism works. Maybe it can work even better with a little fine tuning. We fear that the new bilateral cultural agreements will effectively devolve responsibility to some provinces, while we believe it takes three levels of government, private sponsorship and individuals to achieve the cultural heights of which Canada is capable.

In addition, such agreements would be set by governments without consultation with those affected. What's more, they would give one government level exclusive control over culture, something we believe should be open to all governments. Moreover, the constitutional proposals don't spell out what the parameters of these agreements are, and what and can't be negotiated. There's no mention of national standards or how to prevent a patchwork of cultural policies across Canada. The proposals seem so open-ended that we would be an election away from new rules at any time.

Finally, because the provinces are important contributors to cultural policies and programs, we wonder if the proposals can be turned around to ask that the provinces commit matching funds to federal initiatives. We wonder whether the proposals to create an economic union will not only override new cultural agreements, but also existing provincial policies that support cultural enterprise.

[*Traduction*]

organismes—Radio-Canada, l'Office national du film et Téléfilm ou—même la création de nouveaux organismes? La liste des institutions est-elle exhaustive? N'avons-nous pas d'autres institutions culturelles nationales? L'émission *Front Page Challenge*, par exemple, n'est-elle pas en soi une institution nationale? Mais je m'écarte un peu du sujet.

Cela dit, il est une autre question qui a trait aux institutions nationales. Je parle du Sénat. Nous sommes heureux qu'on ait proposé des modalités d'approbation qui rendront plus transparentes la nomination des dirigeants de Radio-Canada, Téléfilm, l'ONF et le reste. C'est une bonne chose que de disposer le filet. Mais la règle de la double majorité dans un Sénat réformé nous inquiète. Cette règle s'appliquera-t-elle aux nominations? En tant que journaliste, j'ai peut-être plus de questions que de réponses.

Mme Smits: Nous avons tous des questions. Point n'est besoin d'être Bertha Wilson pour examiner ces propositions sais l'angle de la radiotélévision pour déboucher sur des interrogations très sérieuses. La plus provocante concerne les accords bilatéraux qui peuvent être conclus entre le pouvoir fédéral et les provinces. Nous comprenons d'où vient l'idée, mais nous croyons que les règles spéciales que nous avons maintenant, par exemple, pour les émissions en langue française, démontrent la viabilité du fédéralisme asymétrique. Quelques légères adaptations permettraient peut-être même de le revitaliser. Nous craignons que les nouveaux accords culturels bilatéraux ne cèdent cette responsabilité à certaines provinces. Or, nous croyons que si le Canada veut atteindre les sommets culturels qui sont à sa portée, il faut qu'interviennent les trois paliers de gouvernement, le secteur privé et l'initiative individuelle.

En outre, de tels accords seraient conclus par les gouvernements sans consultation auprès des intéressés. Qui plus est, ils confieraient à un seul palier de gouvernement la domination exclusive de la culture, alors qu'il s'agit là, à notre avis, d'un domaine qui devrait être accessible à tous les gouvernements. De plus, les propositions constitutionnelles ne définissent ni les paramètres, ni la teneur de ces accords. On n'y fait nulle mention de normes nationales; on ne dit pas non plus comment prévenir l'émergence d'un fatras de politiques culturelles d'un océan à l'autre. Les propositions sont tellement vagues qu'il suffirait d'une élection pour chambarder toutes les règles.

Enfin, vu l'apport précieux des provinces aux politiques et aux programmes culturels, nous nous demandons s'il n'y a pas moyen de prendre les choses par l'autre bout et obtenir des provinces qu'elles consentent un financement égal à celui du gouvernement fédéral. Nous nous demandons si les propositions visant à créer une union économique ne vont pas non seulement supplanter les nouveaux accords culturels, mais aussi les politiques provinciales actuelles qui soutiennent l'entreprise culturelle.

[*Text*]

• 0950

Mr. MacLeod: Mr. Chairman, and committee members, we have asked ourselves whether the proposals about culture seek to strengthen Canada. We would like to say they do, but except for the major commitment to the livelihood of our national institutions, we cannot.

So what do we suggest? We recommend that you use this very important initiative, your hearings, to report our concerns and those shared with other witnesses that the constitutional proposal may be detrimental to cultural enterprise.

Therefore, we ask you to call for an enhanced federal role in culture and communications through new and revised legislation like status of the artist, film distribution and copyright; to call for a commitment greater than mere maintenance for our cultural institutions; to recommend an exemption for the appointment of heads of cultural institutions from the double majority vote in a reformed Senate; and to call for a continuation of asymmetrical federalism and to call off any move to bilateral cultural agreements.

If by chance these recomendations are beyond your mandate or beyond the reach of tri-party consensus, we implore you, we beg you to take our message back to your parties and to your policy forums. We believe unity is the most important issue and that our collective future depends upon it.

Thank you very much for the opportunity to make this presentation to you. As I said earlier, we certainly would be prepared to answer any questions you might have.

The Chairman: Thank you very much, Mr. McLeod and Ms Smits and Mr. Cathcart.

Your oral presentation certainly is very clear and succinct. We appreciate the very specific focus that you have applied to your recommendations. It gives us something to really address.

I would like to mention to the committee members that there is an additional submission dated November 15 by the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, ACTRA. This is an enhancement or the core, I suppose you would say, of the representation here today. I encourage you to direct your questions not only to the presentation we have heard but also to the presentation we have received previously.

Without further ado, again, I would like to thank you personally. I look forward to the next hour or more of questions and answers, which I hope will help to expand the representations that have been made.

We will start with our loyal member of the opposition, Mrs. Sheila Finestone.

Mrs. Finestone (Mount Royal): Thank you very much, Mr. Chairman.

[*Translation*]

M. MacLeod: Monsieur le président, membres du comité, nous nous sommes demandé si les propositions relatives à la culture tendent à renforcer le Canada. Nous aimerions pouvoir dire que c'est le cas, mais à l'exception de l'engagement général à assurer la survie de nos institutions nationales, nous ne pouvons pas faire une telle affirmation.

Alors, que proposons-nous? Nous vous recommandons de profiter de cette très importante initiative, c'est-à-dire les audiences que vous tenez, pour signaler nos préoccupations et celles exprimées par d'autres témoins à propos des propositions constitutionnelles qui pourraient être nuisibles pour les entreprises culturelles.

En conséquence, nous vous demandons de réclamer un rôle fédéral accru dans le domaine de la culture et des communications par l'adoption de nouvelles lois et la modification de lois existantes concernant notamment le statut de l'artiste, la distribution de films et le droit d'auteur; de réclamer un engagement d'une portée plus vaste que la simple survie de nos institutions culturelles; de recommander que la nomination des dirrigeants des institions culturelles soit exemptée de la confirmation à la double majorité dans un Sénat réformé; et enfin de réclamer la poursuite du fédéralisme asymétrique et de rejeter d'emblée toute possibilité d'ententes culturelles bilatérales.

Si jamais ces recommandations dépassaient votre mandat ou ne pouvait recueillir de consensus tripartite nous vous implorons, nous vous supplions de transmettre notre message à vos partis respectifs et aux tribunes politiques où votre voix est entendue. Nous croyons que l'unité est d'une importance primordiale et que notre avenir collectif en dépend.

Merci beaucoup de nous avoir donné la possibilité de vous présenter nos vues. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes disposés à répondre à toutes vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur McLeod, madame Smits et monsieur Cathcart.

Votre exposé est assurément très clair et très succinct. Nous vous remercions d'avoir fait des recommandations précises. Cela nous donne matière à réflexion.

Je signale aux membres du comité qu'un autre mémoire, daté du 15 novembre, nous a été remis par le groupe Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, connu sous le sigle ACTRA. Il s'agit je suppose d'une version plus étoffée de l'exposé d'aujourd'hui. Je vous encourage, à poser des questions non seulement sur l'exposé que nous venons d'entendre, mais sur le mémoire antérieur.

Sans plus attendre, je tiens à vous remercier personnellement. Je suis certain que nous sommes promis, dans l'heure qui vient, à un échange qui développera les positions exprimées jusqu'ici.

Nous allons commencer par notre loyale représentante de l'Opposition, madame Sheila Finestone.

Mme Finestone (Mont-Royal): Merci beaucoup, monsieur le président.

[*Texte*]

I want to thank ACTRA, who have reflected many of the concerns that we have been trying to express in trying to find some answers from the various groups that have appeared before us.

I think your presentation pretty well sums up a number of the areas. In fact, it raises one area that I think is of key importance that we haven't looked at to date—the double majority Senate, the vote and its double majority.

I have been concerned about the freezing of culture at its present state. The questions of writing ERDA or agreements and constitutionalizing them—these are areas that really concern me.

If you look at the policies—and many of them are very good policies—Canada really still remains a culturally occupied country. With all the good work that you do and with all the very fine artists we have developed, 76% of our books sold in Canada are foreign, 97% of our theatrical screen time is imported films, 89% of the earnings in sound recordings are still foreign, and 90% of our dramatic television presentations are of non-Canadian origin. In an industry where you have over $13 billion worth of assets, 400,000 people employed and bigger than agriculture, mining and metals put together, I still say you are 100% right: we are not on the top.

There is a lack of political will on all sides to accomplish what is the only thing, in my view, that distinguishes us from any other place on the global map. I could quote Marshall McLuhan, but I won't.

From this point of view, I think the written brief that was submitted on November 13 should be appended, Mr. Chairman, not only the oral presentation. If nothing else, this brief can be referred to as a landmark overview of the serious concerns we have within this industry.

• 0955

Let's start with this wonderful document—

The Chairman: Is there agreement that we append this?

Some hon. members: Agreed.

Mrs. Finestone: As much as I would like to deal with lots of other issues, and I was particularly going to address the structure of ACTRA, I think that we will go straight to shaping Canada's future together first, and if we have time we will come back.

Would you look at the labour-market training with any degree of concern, where within the Canadian Jobs Strategy there was a $50 million amount of money set aside to train in the arts and arts-related fields? If the Government of

[*Traduction*]

Je remercie les représentants de l'ACTRA, dont beaucoup des préoccupations recoupent celles que nous avons nous-mêmes exprimées en interrogeant les divers témoins qui ont comparu devant nous.

Je trouve que votre exposé résume assez bien l'état du dossier dans un certain nombre de domaines. En fait, vous avez soulevé un élément qui me semble d'une importance capitale et que nous n'avons pas abordé à ce jour, c'est-à-dire la double majorité au Sénat.

Je m'inquiète de la possibilité de bloquer toute évolution future de la culture. Quant à la possibilité de conclure des EDER et de les constitutionnaliser, cela m'inquiète énormément.

Si l'on jette un coup d'oeil aux politiques, dont beaucoup sont par ailleurs excellentes, on peut dire que le Canada demeure un pays culturellement occupé. En dépit de l'excellent travail que vous faites et des artistes de haute volée qui se sont épanouis chez nous, 76 p. 100 des livres vendus au Canada sont étrangers, 97 p. 100 du temps d'écran dans nos salles de cinéma est consacré à des films étrangers, 89 p. 100 des revenus dans le domaine des enregistrements sonores sont étrangers, et 90 p. 100 des dramatiques présentées à la télévision sont d'origine étrangère. Dans un secteur dont les actifs valent plus de 13 milliards de dollars, qui compte 400,000 travailleurs un secteur plus important que l'agriculture, les mines et les métaux réunis, je soutiens que vous avez raison à 100 p. 100: nous ne sommes pas au-dessus de nos affaires.

Il y a un manque de volonté politique de toutes parts en vue d'affirmer notre différence dans le seul domaine qui, à mon avis, nous permet de nous distinguer des autres pays de la planète. Je pourrais citer Marshall McLuhan, mais je vais m'en abstenir.

Dans ce contexte, monsieur le président, je crois que le mémoire qui nous a été remis le 13 novembre devrait être ajouté à l'exposé oral et faire partie de notre compte rendu. En effet, ce mémoire peut être considéré comme une remarquable vue d'ensemble des graves préoccupations qui sont les nôtres dans ce domaine.

Commençons donc par ce magnifique document. . .

Le président: Est-on d'accord pour joindre ce document en annexe?

Des voix: D'accord.

Mme Finestone: Il y a une foule d'autres questions que j'aurais aimé aborder, notamment la structure de l'ACTRA, mais je crois que je vais entrer directement dans le vif du sujet, c'est-à-dire bâtir ensemble l'avenir du Canada, après quoi je reviendrai au reste si j'en ai le temps.

Avez-vous des inquiétudes concernant la formation de la main-d'oeuvre, étant donné que dans le cadre du Programme de planification de l'emploi, on a mis de côté la somme de 50 millions de dollars pour la formation artistique

[*Text*]

Canada decides that we will have a different series of jurisdictions, it says here that the Government of Canada proposes a constitutional amendment to recognize explicitly that labour-market training is an area of exclusive provincial jurisdiction.

Besides the fact that they are proceeding to balkanize this country in many ways that I think are abhorrent and totally destructive rather than constructive, I wonder what the implications are for the arts, and the performing arts, and the training institutions in Canada.

Mr. MacLeod: We are very concerned about that devolution of responsibility. We are concerned about the early commitment and whether it has staying power to our industry and to our artists in the industry when it reaches that provincial level.

Garry, would you like to handle it?

Mr. Garry Neil (General Secretary, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): Indeed, it is one of the items that we are concerned about in the proposals. We have been working for many years to try to get a recognition of the unique nature of the artistic profession with respect to things like training. We were therefore pleased when the announcement was made about a $50 million fund for training in the cultural sector.

Indeed, most of the institutions that train our artists are national in scope. They may be located in one province but they have national and indeed international implications, whether it is the National Ballet School, or the National Theatre School, or the Banff Centre. All of them are much broader in their scope than merely being provincial.

We are concerned by the suggestion that this kind of training might become the prerogative of provincial governments, because it seems to us that they have much broader implications.

Mrs. Finestone: In the horrendous thought that Quebec might choose the option to opt out, or that there is a devolution of culture to provincial concerns... We have a National Theatre School in Montreal, and we have a series of what I would call national institutions, like the Montreal Symphony and like Les grands ballets canadiens, etc. What is your view of that particular thought, that there might be the devolution of culture to Quebec or any provincial government for that matter?

Mr. MacLeod: Insofar as the situation with Quebec, recognizing that you have identified the national institution within the province, because we represent an English-speaking part of the industry, we certainly support their ability to be able to deal with their culture and their portion of the industry.

Insofar as the national institutions... I guess we find it very difficult to even believe that the sort of move that is being contemplated might take place, and that we might have the break-up of our national institutions that we have come to know and expect to be there and that make up the total mosaic of the country. We would sorely miss that portion of it.

[*Translation*]

et la formation dans des domaines connexes? Si le gouvernement du Canada décidait que chaque gouvernement exerce des compétences dans ce domaine... On dit dans ce document que le gouvernement du Canada propose une modification constitutionnelle visant à reconnaître explicitement que la formation de la main-d'oeuvre est un domaine de compétence provinciale exclusive.

Outre le fait que l'on menace de balkaniser notre pays sur bien des plans, ce que je trouve odieux et totalement destructif, je me demande quelles sont les répercussions dans le domaine des arts, notamment les arts d'interprétation, et pour les institutions de formation au Canada.

M. MacLeod: Cette délégation de pouvoir nous inquiète beaucoup. Ce qui nous inquiète, c'est la précipitaiton que l'on mise et l'effet que cela aura pour notre secteur et pour nos artistes lorsque ce pouvoir sera entre les mains des autorités provinciales.

Garry, voulez-vous répondre à la question?

M. Garry Neil (secrétaire général, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): C'est justement l'un des points qui nous inquiète dans les propositions. Depuis bien des années, nous essayons de faire reconnaître le caractère unique de la profession artistique, notamment en ce qui concerne la formation. Nous avons donc accueilli à bras ouverts l'annonce d'un fonds de 50 millions de dollars pour la formation dans le secteur culturel.

De fait, la plupart des institutions qui forment nos artistes sont d'envergure nationale. Elles sont peut-être implantées dans une province, mais elles ont des ramifications nationales et même internationales, qu'il s'agisse de l'École nationale de ballet, de l'École nationale de théâtre, ou encore du Centre de Banff. Toutes ces institutions ont une envergure qui déborde largement le cadre étroit de la province.

Nous trouvons inquiétante l'idée de faire de cette formation une prérogative des gouvernements provinciaux, car il nous semble que ces institutions ont une envergure beaucoup plus large.

Mme Finestone: Dans l'hypothèse épouvantable où le Québec choisissait de se retirer, ou encore qu'il y ait cession du pouvoir culturel aux autorités provinciales... Nous avons à Montréal l'École nationale de théâtre, ainsi qu'une série de ce que j'appellerais des institutions nationales, comme l'Orchestre symphonique de Montréal, Les grands ballets canadiens, etc. Que pensez-vous de cette possibilité, qu'il y ait délégation des pouvoirs culturels au Québec ou à tout autre gouvernement provincial?

M. MacLeod: En ce qui concerne le Québec, puisque vous avez nommé des institutions nationales de cette province, étant donné que nous représentons le secteur anglophone de l'industrie, nous reconnaissons indéniablement le droit du Québec de s'occuper de sa propre culture et de son secteur de l'industrie.

Quant aux institutions nationales... En fait, je trouve très difficile même d'envisager la concrétisation de cette idée, la fragmentation des institutions nationales que nous connaissons bien, dont nous attendons beaucoup et qui font partie de la mosaïque de notre pays. Cet aspect de notre vie nationale nous manquerait beaucoup.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: One standard question I have asked each group that has come in here is that in the light of the fact that arts and artists are certainly not at the top of the income scale, far from it—and we are well aware of the unfortunate economic situation of artists—artists, their products, and all cultural enterprises need the opportunity to knock on the doors of the federal, provincial, municipal and private sector.

• 1000

I noted with much pleasure that you've used almost the same language I've used all along, and that concurrent jurisdiction would be the preferred option. Would you like to reaffirm that?

On page 35, under "Culture", with respect to the government's decision, it says they would:

> negotiate with the provinces, upon their request, agreements appropriate to the particular circumstances of each province to define clearly the role of each level of government. Where appropriate, such agreements would be constitutionalized.

That, of course, is a very worrisome observation. I wondered if, in the worst of scenarios that did arise, which would, I suppose, go beyond anything one would see in an ERDA agreement or any other form of agreement... What is your view of the importance of the peer juries, the arm's length principle, the impact on the types of...? You specifically referred to film, the implications for funding, from Telefilm, from support to research and development through the National Film Board, which is another institution in Quebec I could have mentioned to you.

How do you see the question of constitutionalizing and then, of course, freezing—and I think you said that in your brief—our national institutions where they are? We could maybe have a national theatre foundation. We could have a national heritage foundation. There are many things we could put into place that I think could be very vital to the development of this country, which is just a child in the world of countries. I hope it stays as an adolescent, at the rate we're going.

Mr. Neil: You're covering a lot of ground with this question. We're obviously quite concerned about the possibility of there being bilateral agreements negotiated that would effectively devolve certain responsibilities for cultural matters to the provinces. Let me finish—

Mrs. Finestone: Just a minute. We have already had the experience of signing ERDAs. I would like you to put it into that context, if I didn't phrase the question clearly.

Mr. Neil: Let me put it into a certain context. If I haven't covered it for you, you then can ask me a supplementary question.

First of all, let us make clear Bruce's comment about our position with respect to Quebec. Our colleagues in Quebec will decide themselves whether they wish to negotiate an agreement with the federal government. We expect to be part of that process. We represent some artists in Quebec, artists who work in film and television production in the English language in Quebec. So we expect to be part of that process. But we fundamentally believe the artists in Quebec and the

[*Traduction*]

Mme Finestone: Je vais maintenant vous poser une question standard que je pose à tous nos témoins. Étant donné que les artistes ne sont certainement pas au sommet de l'échelle des revenus, loin de là—en effet, nous sommes bien conscients de la situation financière déplorable des artistes—il faut que les artistes et les entreprises culturelles puissent frapper à la porte des autorités fédérales, provinciales, municipales et du secteur privé.

J'ai remarqué avec beaucoup de plaisir que vous avez employé presque les mêmes mots que moi et que votre option prévilégiée est celle des compétences concomitantes. Voudriez-vous le confirmer?

À la page 36, à la rubrique «Culture», au sujet de la décision du gouvernement, on dit que le gouvernement du Canada:

> négociera avec les provinces, à leur demande, des accords adaptés à la situation particulière de chacune, afin de définir clairement le rôle de chaque ordre de gouvernment. S'il y a lieu, ces accords seront inscrits dans la Constitution.

Voilà de quoi s'inquiéter. Je me demande. Si le pire devait arriver... cela irait évidemment bien au delà d'une EDER ou d'une autre forme d'entente... Que pensez-vous de l'importance des jurys composés de pairs, du principe de l'indépendance des institutions, des répercussions sur...? Vous avez mentionné explicitement le cinéma, les répercussions quant au financement accordé par Téléfilm et aussi dans le cadre des travaux de recherche et de développement de l'Office national du film, autre institution au Québec que j'aurais pu vous mentionner.

Comment envisagez-vous la question de la constitutionnalisation, suivie, évidemment, du blocage—je crois que vous employez ce mot dans votre mémoire—de nos institutions nationales dans leur état actuel? Peut-être pourrions-nous avoir une fondation nationale du théâtre. Nous pourrions avoir une fondation nationale du patrimoine. Il y a bien des choses que l'on pourrait mettre sur pied qui seraient essentiels à l'épanouissement de notre pays, lequel en est bien jeune par rapport aux autres pays. Au rythme où vont les choses, j'espère qu'il pourra entrer dans l'adolescence.

M. Neil: Votre question est très vaste. La possibilité d'entente bilatérale négociée entraînant la délégation de certaines responsabilités culturelles aux provinces, nous inquiète évidemment. Laissez-moi terminer...

Mme Finestone: Un instant. Nous avons déjà signé des EDER. Je voudrais que vous en parliez dans ce contexte. Je n'ai peut-être pas été très claire.

M. Neil: Laissez-moi mettre les choses en contexte. Si vous n'en êtes pas satisfaite, vous pourrez ensuite me poser une question supplémentaire.

Premièrement, je veux dissiper tout malentendu au sujet des observations de Bruce sur notre position en ce qui concerne le Québec. Nos collègues du Québec décideront eux-mêmes de négocier ou non une entente avec le gouvernement fédéral. Nous nous attendons à participer à ce processus. Nous représentons en effet certains artistes du Québec, des artistes qui travaillent dans le domaine du cinéma et de la télévision en langue anglaise au Québec.

[*Text*]

people of Quebec will make that decision. So we make no comment about the possibility of the negotiating of an agreement with Quebec.

The comments we make, therefore, are related to the other provinces. We are extraordinarily concerned about any suggestion—

Mrs. Finestone: You know, Garry, you have to stop there. I have to tell you, as an English-speaking Quebecker, I have a great deal of concern. I want to make very sure that I understand; you're going to participate in discussions that will include those artistic expressions in languages other than French. Is that what you were saying?

Mr. Neil: Our position is very clear. I thought I made it quite clear. We acknowledge the right of Quebec artists to freedom of expression. We acknowledge the desires of the Quebec government to negotiate more control over the province's culture and communications area.

We will participate in that debate as residents and artists in the province of Quebec, where we work only in the English language. ACTRA does not participate. Our members obviously work in both English and French, but ACTRA itself, the jurisdiction of ACTRA, is related to the English language.

So our comments with respect to that process will relate to our jurisdiction.

Mr. Hogue (Outremont): I totally disagree.

Je suis totalement en désaccord. C'est très important.

The Chairman: Order.

• 1005

Mrs. Finestone: Garry, I find what you have just said a little hard to understand. I've just come from the English writers, who had a marvellous exposition of Canadian creative talent, which, through its expression, has something to say about the structure and size and form and vision and freedom of expression, yes, of where they live. They live within Quebec, and it is absolutely vital that there be a participation and an expression of the concern they showed that, whereas they are 17% or 18% of the population, they get only 3% of the funding from Quebec.

Are you telling me that you're not prepared, as a national organization—and I still believe Quebec is part of Canada, I didn't know that it had left without my knowledge or my participation—to talk for the artists of Quebec just because it happens to be the English language?

English is still an official language in Canada—and in Quebec. Even if they wipe me off the face of the earth through signage, it doesn't remove the fact that I exist. I would be very cross if I thought that ACTRA had abdicated its responsibility to speak for the artists of Quebec of the language of the other official group, the official English-speaking minority of Quebec, which happens to be very heterogeneous, very diverse, as is the French population.

[*Translation*]

Nous nous attendons donc à participer à ce processus. Mais nous croyons fondamentalement que ce sont les artistes et les citoyens du Québec qui prendront cette décision. Nous n'avons donc aucun commentaire à formuler sur la possibilité de la négociation d'une entente avec le Québec.

Nos observations portent donc sur les autres provinces. Nous sommes extraordinairement inquiets à propos de toute suggestion...

Mme Finestone: Écoutez, Garry, vous devez vous arrêter là. Je dois vous dire qu'en tant que Québécoise anglophone, j'ai énormément d'inquiétudes à ce sujet. Je tiens à être bien certaine que je vous ai compris. Vous participerez à des discussions portant sur la création artistique en langue autre que le français. C'est bien ce que vous dites?

M. Neil: Notre position est très claire. Je pensais l'avoir énoncée clairement. Nous reconnaissons le droit des artistes du Québec à la liberté d'expression. Nous reconnaissons que le gouvernement du Québec souhaite obtenir par voie de négociation une emprise plus grande dans les domaines de la culture et des communications sur son territoire.

Nous participerons à ce débat à titre de résidents et d'artistes de la province du Québec, où nous travaillons uniquement en langue anglaise. L'ACTRA ne participe pas. Nos membres travaillent évidemment en anglais et en français, mais l'ACTRA elle-même, l'entité s'intéresse à la langue anglaise.

Par conséquent, les commentaires que nous allons formuler à ce sujet porteront sur notre domaine de compétence.

M. Hogue (Outremont): Je suis totalement en désaccord.

I totally disagree. That is very important.

Le président: À l'ordre.

Mme Finestone: Garry, j'ai du mal à comprendre ce que vous venez de dire. Je viens de rencontrer les écrivains anglophones qui représentent une merveilleuse brochette de talent qui, en s'exprimant, témoignent de la structure, de la taille, de la forme, de la perspective et de liberté d'expression de la région où ils vivent. Ils habitent au Québec et il est absolument essentiel de faire valoir que, même s'ils représentent 17 ou 18 p. 100 de la population, ils n'obtiennent que 3 p. 100 des fonds du gouvernement du Québec.

Voulez-vous dire qu'en tant qu'organisme national—et je crois que le Québec fait toujours partie du Canada; j'ignorais qu'il l'avait quitté à mon insu—vous n'êtes pas disposé à défendre les intérêts des artistes du Québec simplement parce qu'ils sont anglophones?

L'anglais est toujours une langue officielle au Canada—et au Québec. Même si la loi sur l'affichage nie mon existence, j'existe bel et bien. Je serais très contrariée si l'ACTRA refusait d'assumer ses responsabilités envers les artistes du Québec qui font partie de la minorité anglophone, laquelle forme un groupe très hétérogène et très diversifié, tout comme la population francophone.

[*Texte*]

Mr. Neil: We are not abdicating our responsibility. We share your concerns.

Mrs. Finestone: Well, not the way you're stating it.

Mr. Neil: The members—

The Chairman: Order. Could we give the witness a chance to answer this question.

Dr. Hogue, you are going to have your opportunity to question.

This is a very important issue and I'd like to hear your reply.

M. Hogue: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne veux pas parler. Je veux seulement savoir si j'ai ma place ici.

That's my concern. I don't know if I belong here.

The Chairman: You belong here.

Mr. Hogue: I know where I stand, and I know that I belong here.

C'est un rappel au Règlement. S'il faut prendre à la lettre ce que j'entends, je n'ai plus rien à faire ici. Je vais laisser cela aux anglophones et je vais parler à M. Turgeon, *my friend*.

The Chairman: You do belong here. Order, please.

Mme Finestone: Restez ici.

The Chairman: Order.

This is a free country and this is a free forum. You belong here, and you will get your turn in speaking. Mrs. Finestone has now had most of her turn, but I would like to hear the answer clearly to this question, and this gentleman has the right to express his opinion. You have the right to question him when your turn comes.

Please proceed.

Mr. Neil: We share your concerns, Mrs. Finestone. We ourselves have made many of the same points as some of the other English artists in the province of Quebec about the amount of production, about the amount of government support in the province of Quebec that goes to English-language production in that province.

We have expressed a number of concerns at a national level. For example, the Canada-France co-production treaty by Telefilm Canada and by the Department of Communications seems to be essentially a treaty governing French-language production. In fact, there is as much production under the English language as the French language. Yet we do not feel we have the necessary place to have our input into that kind of debate, because we seem to be excluded from it, representing only the English-language artists.

The point I was trying to make was related to your question about the negotiation of bilateral agreements with provinces to devolve cultural matters, and there we are saying that we will comment about that proposal with respect to the other provinces in this country, and we have serious concerns about the negotiation of bilateral agreements.

As you well know, Mrs. Finestone, in this area there is already asymmetrical federalism. The fact is that in the cultural field there are different programs, there are different emphases, there is different focus with respect to the province

[*Traduction*]

M. Neil: Nous ne refusons pas d'assumer nos responsabilités. Nous partageons vos préoccupations.

Mme Finestone: Ce n'est pas ce que vous avez dit.

M. Neil: Les membres. . .

Le président: À l'ordre. Pourrions-nous laisser le témoin répondre à cette question.

Monsieur Hogue, votre tour viendra.

Il s'agit d'une question très importante et j'aimerais entendre votre réponse.

Mr. Hogue: On a point of order, Mr. Chairman, I don't want to speak. I only want to know if I belong here.

C'est ce qui m'inquiète, j'ignore si j'ai ma place ici.

Le président: Vous avez votre place ici.

M. Hogue: Je sais quelle est ma position et je sais que j'ai ma place ici.

This is a point of order. If I am to take literally what I have heard, I do not belong here anymore. I'll let my English-speaking colleagues deal with this and I'll speak to Mr. Turgeon, my friend.

Le président: Vous avez votre place ici. À l'ordre.

Mrs. Finestone: Stay with us.

Le président: À l'ordre.

Nous sommes dans un pays libre et il s'agit d'une tribune libre. Vous avez votre place ici et vous aurez la parole quand viendra votre tour. M^me^ Finestone a presque terminé, mais je voudrais entendre la réponse à cette question. Ce monsieur a parfaitement le droit d'exprimer son opinion. Vous aurez le droit de le questionner quand votre tour viendra.

Allez-y.

M. Neil: Je partage vos préoccupations, madame Finestone. Vous avons nous-même soulevé pratiquement les mêmes objections que certains autres artistes anglophones du Québec quant à l'aide que le gouvernment provincial accorde aux productions québécoises en langue anglaise.

Nous avons formulé nos objections au niveau national. Par exemple, le traité de coproduction Canada-France signé par Téléfilm Canada et le ministère des Communications semble s'appliquer surtout aux productions en français. En fait, il y autant de productions en anglais. Cependant, comme nous ne représentons que les artistes anglophones, nous n'avons pas vraiment notre mot à dire dans ce débat, dont nous semblons être exclus.

En réponse à votre question concernant la négociation d'ententes bilatérales avec les provinces sur les questions culturelles, nous dirons ce que nous pensons de cette proposition en ce qui concerne les autres provinces, mais sachez que cette question nous inquiète sérieusement.

Comme vous le savez, madame Finestone, c'est un domaine dans lequel le fédéralisme est asymétrique. Dans le domaine culturel, le Québec se distingue du reste du pays en ce qui concerne la nature des programmes et leur orientation.

[*Text*]

of Quebec from the rest of the country. So we feel most comfortable in dealing with our concerns about the other provinces and where we're going and where this proposal would seem to be heading in that area.

That's what the comments were about, and nothing more.

You asked a whole range of questions that I'd really like to be able to address, about things such as the arm's length principle and peer juries and so on. An important principle for us is the principle of freedom: freedom of the artists to be able to create, freedom of the audiences to be able to have access to the artist and so on. One of the things that flows from that principle is the need for the funding relationship with the artists and with the industries in which they work to be one in which there are no limits, no restriction on their ability to create freely. We are very concerned about those kinds of principles.

• 1010

The Chairman: Thank you very much. I'd like to suggest that the balance of Mrs. Finestone's—

Mrs. Finestone: On a point of order, Mr. Chairman, the question was whether those kinds of principles are included in ERDA agreements.

The Chairman: With respect, we've now occupied almost 20 minutes of time on this first question. I'd like to vary the questioning. So I would ask you, when Mrs. Finestone's turn comes again, to complete the answer to that very important inquiry she's made.

As a point of order and for the information of the committee, I want to ask you to give us a definition. On page 10 of your oral presentation, your last recommendation calls for a continuation of asymmetrical federalism and call off any move to bilateral cultural agreements. Now, my quick impression is that those are the same thing. I don't know quite what you mean by asymmetrical versus bilateral cultural agreements. What are the words you use, Mrs. Finestone—concurrent jurisdiction? I thought they were all the same thing. Could you please explain the difference between asymmetrical and bilateral?

Mr. MacLeod: I would ask Catherine Allman to respond to that.

Ms Catherine Allman (Director, Communications and Research, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): Mr. Bird, without being a constitutional expert or even a lawyer, from what I understand, in culture, concurrent jurisdiction means that culture is currently open to all levels of government to encourage citizens and private corporations. So we have in a sense an open system currently, where there are parallel and overlapping responsibilities for the cultural field and cultural industries.

Within that, though, there are special rules for special groups, including francophones, both in Quebec and outside Quebec. A very concrete example of that is at the CRTC, where there are cable regulations for francophone markets. The regulations for what cable operators have to carry—which services they have to carry, what French language services they have to carry, and how many—are different for francophone markets, which are predominantly

[*Translation*]

Par conséquent, nous nous sentons plus à l'aise pour parler de nos préoccupations vis-à-vis des autres provinces et les conséquences de cette propositon dans ce domaine.

Voilà ce que nous avons dit, sans plus.

Vous avez posé toutes sortes de questions auxquelles j'aimerais pouvoir répondre en ce qui concerne notamment l'autonomie, les jurys de pairs et ainsi de suite. Un principe important à nos yeux est celui de la liberté. L'artiste doit être libre de créer, l'auditoire doit avoir librement accès à l'artiste, etc. Il faut donc que le financement accordé aux artistes et aux industries dans lesquelles ils travaillent ne limite pas leur liberté de création. Ce sont des principes que nous tenons à préserver.

Le président: Merci beaucoup. Je suggère que le reste du temps de parole de M^me^ Finestone...

Mme Finestone: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'avais demandé si ces principes étaient inclus dans les ententes de développement économique et régional.

Le président: Si vous le permettez, nous avons consacré près de 20 minutes à cette première question. Mais j'aimerais que nous variions un peu les sujets. Pourrais-je donc vous demander de compléter votre réponse à cette question très importante quand reviendra le tour de Madame Finestone.

Pour la gouverne des membres du comité, je voudrais que vous donniez une définition. Dans votre dernière recommandation, à la page 10 de votre exposé, vous préconisez la poursuite du fédéralisme asymétrique et vous vous opposez à toute entente culturelle bilatérale. À première vue, j'ai l'impression que cela revient au même. Je ne vois pas très bien ce que vous entendez par fédéralisme asymétrique par opposition à des ententes culturelles bilatérales. Quelle est l'expression que vous utilisez, madame Finestone... pouvoir concomitant? Je pensais que c'était du pareil au même. Pourriez-vous m'expliquer la différence entre les mots asymétrique et bilatéral?

M. MacLeod: Je vais demander à Catherine Allman de vous répondre.

Mme Catherine Allman (directrice, Communications et recherches, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): Monsieur Bird, sans être constitutionnaliste ou même avocate, d'après ce que j'ai compris, lorsqu'on parle de pouvoir concomitant, cela veut dire qu'actuellement tous les niveaux de gouvernement peuvent intervenir dans le domaine de la culture pour aider les artistes et les sociétés privées. Par conséquent, en ce qui concerne la culture et les industries culturelles, et les champs de compétence des divers niveaux de gouvernement sont parallèles et se chevauchent.

Néanmoins, des règles particulières visent certains groupes particuliers, dont les francophones, tant au Québec que dans les autres provinces. Un bon exemple est celui du CRTC qui a établi une réglementation spéciale pour le marché francophone de la câblodistribution. Et les exigences auxquelles les câlodistributeurs sont soumis quant aux services à offrir en langue française ne sont pas les mêmes pour les marchés francophones, qui se trouvent surtout au

[*Texte*]

in Quebec, from those of the anglophone markets. And similarly, at Telefilm Canada, the money for English language production is not delegated in the same way as the money for French language production.

So we have, within an open system of governance over culture, special rules for special needs. That's what we call asymmetrical federalism, where there isn't an assumption necessarily that every rule has to be equal but that there is equity across the spectrum.

Vis-à-vis bilateral cultural agreements, we feel that this would be a formalization or an over-formalization of what we may have today, to the extent that there would perhaps be exclusive jurisdiction over certain areas. In fact, then we would get a closed system where all levels of government, including municipal, perhaps couldn't participate in the funding and the regulation in the cultural field. In fact, the federal government could perhaps delegate its responsibility and no longer have any activity in a certain area. We see this as a closing down rather than an openness, as we have today in the concurrent jurisdiction, with special rules for special needs.

The Chairman: Thank you for that explanation. I'm not sure that we necessarily all agree with that explanation but I'm glad to understand what you mean by it.

Mr. de Jong (Regina—Qu'Appelle): I welcome you here this morning. I think it's a good brief and an interesting one. It has obviously provoked this committee. In many ways it reflects the reality in Canada, whether we like it or not. There is a certain reality when we deal with the French culture and the English culture. The English culture is spread over nine provinces and the territories, and the French culture is essentially concentrated in one province. You have this continuous mix-up. Are you doing it for the French culture or are you doing it for Quebec? There's a dance in there, okay?

Mrs. Finestone: I think it is a jig.

• 1015

Mr. de Jong: It's a jig, right. It reflects the reality.

Mr. Hogue: Your reality.

Mr. de Jong: It is. Whether we like it or not, it is. If we don't like it and collectively as a country we don't like it and we want to do something about it, all right, let's then do something about it, but let's not say it doesn't exist.

Mr. Hogue: I didn't say that. I said "Your reality".

Mr. de Jong: It is a reality.

Mr. Hogue: Yours.

Mr. de Jong: I'm interested in exploring that a little bit more. Your counterpoint in the French language group is l'Union des artistes. What is your relationship with them? Do you ever work together with them to make joint presentations to lobby for better funding for the arts, etc.?

[*Traduction*]

Québec, que pour les marchés anglophones. Également, à Téléfilm Canada, les fonds affectés aux productions anglophones ne sont répartis selon les mêmes règles que ceux qui sont destinés aux productions en français.

Par conséquent, même si les deux niveaux de gouvernement se partagent la responsabilité de la culture, certaines règles ont été mises en place pour satisfaire à des besoins spéciaux. C'est ce que nous appelons le fédéralisme asymétrique, selon lequel il n'est pas nécessaire que chaque règle soit la même, mais que le principe de l'équité soit respecté.

En ce qui concerne des ententes culturelles bilatérales, nous estimons qu'elles officialiseraient à l'excès le système actuel dans la mesure où elles pourraient créer des pouvoirs exclusifs dans certains domaines. Cela pourrait empêcher tous les niveaux de gouvernement, y compris les municipalités, de participer au financement et à la réglementation de la culture. En fait, le gouvernement fédéral pourrait peut-être déléguer ses responsabilités dans ce domaine et cesser toute activité sur certains plans. Cela irait à l'encontre de l'ouverture qui caractérise actuellement les pouvoirs concomitants qui prévoient des règles spéciales pour répondre aux besoins particuliers.

Le président: Merci de cette explication. Je ne suis pas certain que nous soyons tous d'accord, mais au moins nous savons ce que vous voulez dire exactement.

M. de Jong (Regina—Qu'Appelle): Je vous souhaite la bienvenue à notre comité. Vous avez présenté un excellent exposé. De toute évidence, il a suscité des réactions. À bien des égards, cela reflète la réalité du Canada, que cela nous plaise ou non. Il y a certaines réalités propres à la culture française et à la culture anglaise. La culture anglaise, elle, se répartit dans neuf provinces et les deux territoires tandis que la culture française est surtout concentrée dans une province. Et cela pose l'éternelle question: agissez-vous dans l'intérêt de la culture française ou dans l'intérêt du Québec? Personne ne sait sur quel pied danser, n'est-ce pas?

Mme Finestone: J'ai l'impression qu'on danse la gigue.

M. de Jong: C'est une gigue, en effet. Cela reflète la réalité.

M. Hogue: Votre réalité.

M. de Jong: C'est un fait. Qu'on le veuille ou non, c'est la réalité. Si nous n'en sommes pas satisfaits, collectivement, comme pays, et si nous voulons y remédier, très bien, faisons quelque chose, mais n'allons pas nier la réalité.

M. Hogue: Je n'ai pas dit cela. J'ai dit «votre réalité».

M. de Jong: C'est la réalité.

M. Hogue: La vôtre.

M. de Jong: Je voudrais approfondir cela. Votre contrepartie pour les artistes de langue française est l'Union des artistes. Quelles sont vos relations avec cette organisation? Vous arrive-t-il de travailler ensemble, de faire conjointement des démarches pour obtenir davantage de crédits pour les arts, etc.?

[*Text*]

Mr. MacLeod: Absolutely. We both belong to international organizations as well as national organizations, on which we both sit. We work very closely together on our common problems and on our national problems. At times we make joint presentations, but also recognizing that we have our own uniqueness in our organizations we make our own presentations. We work very closely together.

Ms Smits: Just on a more personal level, as performers, as artists in the cultural industries of this country, Tuesday night was a perfect example of how we worked together with French language films, English language films, artists, designers, actors, performers, all on stage together, all celebrating Canadian films. We were all together. The feeling in that room was so exciting, as we were able to honour the quality of work that's going on in this country, both in the English and the French languages. Nobody is excluded from that process on language lines.

Mr. Neil: Let me just add a couple of points about our relationship with UDA. In fact, we have a very good working relationship. We jointly sponsored a lobby two years ago to urge the government to introduce a performer's right as part of the phase two amendments to the Copyright Act. Much production in this country occurs in both languages simultaneously, which means that we share jurisdiction over those productions with our colleagues in l'Union des artistes and SARDEC, which represents the French writers. We also have a very good working relationship with SARDEC.

Mr. de Jong: There are, in a sense, bridges then in what Sonja's saying, too. It's not a case of just the two solitudes.

Ms Smits: Absolutely not.

Mr. de Jong: Is that something that in time you're seeing as being strengthened? Is more of that happening?

Ms Smits: Another example, for instance, was a film that was made by the six top filmmakers in Canada—among the six, Patricia Rozema, Denys Arcand—from French-language Canada and English. They made six vignettes. They're all stories of Montreal. Patricia Rozema takes Sheila McCarthy to Montreal and says it from her perspective; Denys Arcand deals with his. It's all crossing over. The artists are coming together in this country, but with mutual respect.

Mr. MacLeod: In answer to your question, the working relationship we have with l'Union des artistes and SARDEC is very good, but it's not perfect. It is improving every day. We have not separated. We have not split. We work very closely together as a nation.

Mr. de Jong: But l'Union des artistes' concept of the nation is quite different.

[*Translation*]

M. MacLeod: Absolument. Nous sommes tous deux membres d'organisations internationales aussi bien que nationales. Nous travaillons en étroite collaboration pour régler nos problèmes communs et nos problèmes nationaux. Il nous arrive de faire des présentations conjointes, mais il nous arrive aussi d'intervenir chacun de notre côté, compte tenu du fait que chacun de notre côté, nous avons notre propre spécificité. Nous travaillons en étroite collaboration.

Mme Smits: Je voudrais ramener la discussion sur un plan plus personnel et parler des artistes et interprètes dans les divers secteurs culturels de notre pays. Nous avons eu mardi soir un éclatant exemple de la façon dont nous pouvons travailler ensemble; sur la même scène étaient réunis des représentants du cinéma en langue française et anglaise, des artistes, des concepteurs, des comédiens, des artistes de la scène, dans une grande fête du cinéma canadien. Nous étions tous ensemble. L'atmosphère dans la salle était euphorique et nous avons rendu hommage à la qualité des oeuvres que nous produisons au Canada, autant en anglais qu'en français. Personne n'est exclu sur la base de la langue.

M. Neil: Je voudrais ajouter quelques observations au sujet de nos liens avec l'Union des artistes. En fait, nous avons de très bonnes relations de travail. Il y a deux ans, nous avons coparrainé un groupe de pression en vue d'inciter le gouvernement à inclure les droits des interprètes dans la phase II des modifications de la Loi sur le droit d'auteur. Au Canada, beaucoup de productions sont lancées simultanément dans les deux langues, ce qui veut dire que nous nous y intéressons de concert avec nos collègues de l'Union des artistes et de SARDEC, qui représente les écrivains de langue française. Nous avons également d'excellentes relations de travail avec SARDEC.

M. de Jong: En un sens, il y a donc des ponts, comme le disait Sonja. Les deux solitudes ne sont pas isolées chacune de leur côté.

Mme Smits: Absolument pas.

M. de Jong: Croyez-vous que ces liens ont tendance à se renforcer?

Mme Smits: Je pourrais en donner un autre exemple. Un film a été réalisé par les six cinéastes les plus éminents du Canada, notamment Patricia Rozema et Denys Arcand, représentant les milieux cinématographiques canadiens francophone et anglophone. C'est un film composé de six sketches ayant pour thème Montréal. Patricia Rozema promène son actrice fétiche Sheila McCarthy à Montréal et lui montre la ville par ses yeux; Denys Arcand nous montre Montréal telle qu'il la voit. Il y a donc plein de recoupements. Les artistes se tendent la main d'un bout à l'autre du pays, dans le respect mutuel.

M. MacLeod: Pour répondre à votre question, les relations de travail que nous avons avec l'Union des artistes et SARDEC sont excellentes, mais ne sont pas parfaites. Les choses s'améliorent de jour en jour. Il n'y a pas eu séparation. Nous ne sommes pas allés chacun de notre côté. Nous travaillons étroitement ensemble au sein du même pays.

M. de Jong: Pourtant, l'Union des artistes a une vision très différente de la nation.

[*Texte*]

Mr. MacLeod: I would say that possibly the concept of some members of l'Union des artistes is quite different, not necessarily the whole. Within our own organization we have differing views, but if you take the whole, I would suggest that in retrospect we're very close. We're very close in what we agree upon. We have some differences.

Mr. de Jong: What I'm hearing you say then, though, and I think that's important certainly for myself but I think also for the committee, is that in terms of the evolution you're seeing more of an interchange between English and French-speaking artists. Something is happening on that level that is strengthening the bonds. A new sense of identity of Canada is beginning to evolve here.

• 1020

Mr. Cathcart: I don't think it ever disappeared in terms of artists in Canada. I think if you say it's a growing respect, that respect has always been there in my view. I come from a slightly different background in terms of my involvement here, as does Sonja. The fact of the matter is, in my experience, there has always been a terrific respect for each other's work, each other's ability to do that work and each other's attempt to achieve the best that you possibly can. There's no question in my mind.

I visit Montreal two or three times during the course of the year. I always am very, very impressed. Take, for example, the Montreal Maison Radio-Canada, which has this marvellous production-generation energy level and it's going all the time. Obviously, that's indigenous and it has to be. It feeds into the culture that is there. As an outsider, I just love to go and see it. I'm not involved in it personally, but I have a great respect for what they're doing.

The same thing is the opposite, too. I'm sure that when the UDA people perhaps visit Toronto—

Ms Smits: When Guy Dufaux, one of the best cinematographers, works with English-speaking directors, there's an exchange of artists.

Mr. Cathcart: That's a good point Sonja raises here, Mr. de Jong. From behind the cameras, the expertise is completely across the board from shore to shore.

Mr. de Jong: When you take the language element out.

In this round, let me just quickly switch to leave Montreal, the concerns of Montreal and the politics of Montreal to the concerns and the politics, let's say, of Regina, Saskatchewan.

First of all, I totally agree with you that the balkanization of responsibility would be madness. The airwaves and the control of the airwaves and the regulation of the airwaves has to remain a federal responsibility. What goes on those airwaves has to remain a federal responsibility.

[*Traduction*]

M. MacLeod: Je dirais que certains membres de l'Union des artistes en ont peut-être une vision très différente, mais pas nécessairement l'ensemble de l'organisation. Au sein de notre propre organisation, nous avons des opinions divergentes, mais dans l'ensemble, en rétrospective, je dirais que nous sommes très proches. Nous avons des divergences de vue, mais aussi des convergences qui nous rapprochent beaucoup.

M. de Jong: Je voudrais préciser une chose qui me semble importante, autant pour moi que pour le comité. Si j'ai bien compris, vous nous dites que les liens entre les artistes anglophones et francophones ont tendance à se resserrer. Il se crée quelque chose qui resserre les liens. Un nouveau sentiment d'identité canadienne commence à émerger.

M. Cathcart: Je ne crois pas que ce sentiment ait jamais disparu parmi les artistes du Canada. Si vous parlez d'un respect mutuel croissant, je signale que ce respect a toujours existé, à mon avis. J'apporte une expérience quelque peu différente dans ce domaine, tout comme Sonya. D'après mon expérience, c'est un fait que les artistes des deux groupes linguistiques ont toujours eu énormément de respect pour leurs oeuvres respectives, leurs capacités d'exprimer le meilleur d'eux-mêmes par l'entremise de leur oeuvre. Il n'y a aucun doute là-dessus dans mon esprit.

Je vais à Montréal deux ou trois fois par année. Je suis toujours très impressionnné. Prenons par exemple la Maison de Radio-Canada, à Montréal, où régne en permanence une extraordinaire énergie créatrice. Manifestement, ça leur est propre, et c'est normal. Les créateurs de cette boîte s'inspirent de la culture qui les entoure. Comme observateur de l'extérieur, j'adore aller faire un tour et voir ce qui se passe là-bas. Je ne participe pas personnellement à l'oeuvre de ces créateurs, mais j'ai beaucoup de respect pour ce qu'ils font.

L'inverse est également vrai. Je suis certain que lorsque des gens de l'Union des artistes se rendent à Toronto...

Mme Smits: Quand Guy Dufaux, l'un de nos meilleurs cadreurs, travaille avec des réalisateurs anglophones, il y a échange de talents artistiques.

M. Cathcart: L'observation de Sonya est très pertinente, monsieur de Jong. Les gens qui travaillent derrière la caméra représentent un ensemble de compétences provenant d'un bout à l'autre du pays.

M. de Jong: Quand on enlève l'élément linguistique.

Pour l'instant, je voudrais laisser de côté Montréal, ses préoccupations et ses politiques, pour passer à la réalité et à la politique de, disons, Regina, en Saskatchewan.

Premièrement, je suis entièrement d'accord avec vous pour dire que la balkanisation des responsabilités serait de la folie pure. Les ondes, la haute main sur les ondes et sa réglementation doivent demeurer des responsabilités fédérales. Même chose pour ce qui est diffusé sur ces ondes.

[*Text*]

Just in terms of the technology and so forth that necessitates it, particularly with the introduction of a whole new range of technologies. I hope to deal with the new ranges, the new way of beaming messages and the inability of governments to really use the methods of control that have been used in the past. The technologies are making end runs around them.

Having said that, I know in our regions we are bitter at the cut-backs in the CBC and the closing down of regional offices. Particularly in periods of restraint and scarcity, it's the regions that get hurt. You have a greater centralization and it's all moving to Toronto. What about our local artists? What about our local news? Something is being lost here as well. I would like you to comment on that.

Mr. Neil: In the end, Mr. de Jong, it's not moving to Toronto. It's simply disappearing. I think there's really an important difference there. We talk a lot. From our understanding, the greatest threat to us is not from any of the other things that we were discussing earlier but from the dominance of U.S. culture.

Most Canadians live within several hundred miles of the U.S. border. We get that culture both directly off-air through our cable systems and indirectly through our own Canadian systems in television.

Ours is an industry that is declining. It has been declining since 1988. We recently released a study that documented the decline in production activity in Canada since 1988-89. Further, that study predicted there would be more declines of production activity in our industry of anywhere from 7% to 25% in the next five years, depending on the level of government support mechanisms. At a time when the industry is increasingly global and internationalized, it seems to us folly to be talking about balkanizing our own regulatory mechanisms, support programs and so on.

• 1025

We share your concerns about the lack of solid new initiatives to generate production activity in this country, activity that will allow us to do what we want to do, which is to produce programs that Canadians will want to watch.

Ms Smits: Some interesting things have come up recently, and one is that if Canadians are offered Canadian programming, they are overwhelmingly starting to choose Canadian programming over American or any other programming. In dramas, for instance, of the new shows that went on the air last fall... Many of the top ten new shows were American, but two out of the top five were Canadian series. And that's in spite of the access that American shows have to the media. Canadians want to watch Canadian programming, but there simply is not enough being offered to them. If it's there, they'll watch it and they'll become huge fans.

Our show, *Street Legal*, is in its sixth season. We have over a million viewers every week. I don't know how many people, every week, become absolutely loyal fans.

If they're offered it, they'll watch it.

[*Translation*]

Il n'y a qu'à songer aux techniques qui entrent en jeu, surtout si l'on tient compte de l'arrivée d'une foule de nouvelles techniques. J'espère pouvoir discuter de toutes ces nouveautés, des nouvelles façons de transmettre des signaux et de l'incapacité des gouvernements d'utiliser les méthodes traditionnelles pour réglementer tout cela. En effet, la technique évolue plus vite que les gouvernements.

Cela dit, je sais que dans les régions, on est amer à la suite des compressions budgétaires à Radio-Canada et de la fermeture de bureaux régionaux. Surtout en période de restrictions et de pénurie, ce sont les régions qui en souffrent. On centralise de plus en plus vers Toronto. Que fait-on des artistes locaux? Que fait-on des nouvelles locales? On y perd quelque chose. Je voudrais vos observations là-dessus.

M. Neil: Vous savez, monsieur de Jong, ça n'aboutit pas à Toronto; ça disparaît, c'est tout. C'est une nuance importante. Il se dit beaucoup de choses. Pour nous, la plus grande menace ne vient pas de tout ce dont on a parlé tout à l'heure, mais de la prédominance de la culture américaine.

La plupart des Canadiens vivent à quelques centaines de milles à peine de la frontière américaine. La culture de nos voisins du Sud nous parvient à la fois directement, par nos réseaux de câblodistribution, et indirectement, par l'entremise de nos propres réseaux de télévision canadiens.

Notre industrie est en déclin. Elle décline depuis 1988. Nous avons publié récemment une étude qui démontre le déclin des activités de production au Canada depuis 1988-1989. En outre, on prédit dans cette étude que les activités de production de notre secteur vont continuer à décliner au cours des cinq prochaines années dans une proportion de 7 p. 100 à 25 p. 100, selon l'importance de l'aide gouvernementale. Au moment où ce secteur se mondialise, c'est de la folie que d'envisager la balkanisation de nos mécanismes de réglementation et de nos programmes de soutien.

Nous sommes d'accord avec vous: il nous manque des initiatives solides pour augmenter le nombre de productions, ce qui permettrait de créer des émissions qui plairont aux Canadiens.

Mme Smits: Récemment, nous avons constaté, entre autres choses, que lorsqu'ils ont le choix, les Canadiens préfèrent de loin les émissions canadiennes à celles qui viennent des États-Unis et d'ailleurs. Par exemple, sur les nouvelles dramatiques diffusées depuis l'automne... La plupart des dix émissions les plus écoutées sont américaines, mais deux émissions qui sont rangées parmi les cinq premières sont canadiennes, malgré le grand accès dont jouissent les émissions américaines. Les Canadiens veulent écouter des émissions canadiennes, mais il y en a trop peu. Dès qu'il y en a, ils les écoutent avec assiduité.

Notre émission *Street Legal*, en est à sa sixième saison, et nous attirons plus d'un million de téléspectateurs chaque semaine. Je ne sais pas combien de fidèles viennent s'ajouter chaque semaine.

Si des émissions comme celle-là sont à l'antenne, les Canadiens vont les regarder.

[*Texte*]

Mr. de Jong: If they have an opportunity.

The Chairman: Before I pass the questioning over to Dr. Hogue, I wanted to piggyback on this question and comment.

We've heard a lot of testimony in our hearings that as much as we'd like to protect ourselves from an invasion of American culture—many people would like to protect themselves from it—our investment should not be in setting up protective barriers but in creating excellence in our production capabilities. I gather that you would subscribe to that.

Mr. MacLeod: Absolutely. We are not trying to block anybody.

The Chairman: Fine, I just wanted to get that—

Ms Smits: We can compete with the best of them.

The Chairman: Good. I just wanted to make sure that was emphasized.

M. Hogue: J'en ai beaucoup à dire, monsieur le président. Alors, je vais en dire beaucoup.

J'espère que notre collègue, M^me^ Clancy, va reprendre tout à l'heure quelques réponses que nous nous sommes données hier soir. L'heure que nous avons passée ensemble me paraît extrêmement importante aujourd'hui.

Bravo! Je vous félicite d'être ici. Cela me permet d'être moi-même.

Je commencerai par être désagréable et j'essaierai de devenir plus agréable. Je suis en désaccord complet avec M^me^ Finestone lorsqu'elle associe la culture à du quantitatif. C'est parce que je veux être désagréable, Sheila, mais je le dis quand même.

Are you following me?

Pour moi, le quantitatif est une réflexion, et la réflexion n'est pas nécessairement la réalité. Il y a Radio-Canada qui a toujours peur d'avancer. Elle veut être le reflet

and we don't know.

Vous me suivez? Je devais le dire.

Ma deuxième remarque s'adresse à votre groupe. Lorsque j'ai regardé le titre, je l'ai trouvé intéressant. Enfin, me suis-je dit, il y a une voix pour les Canadiens. Je l'ai peut-être trouvée un peu *humpy*; non pas pédante, mais un peu *humpy*.

En écoutant les commentaires du secrétaire général, j'espérais que les artistes n'aient aucune voix, parce que je préférerais ne pas entendre ce type de réponse. Après avoir écouté attentivement, je suis obligé de me poser la question. Je ne veux pas que vous répondiez tout de suite parce que je n'ai pas fini.

• 1030

Est-ce que je suis partie du «vous» ou si je suis partie du «nous»? J'ai posé cette question à Serge Turgeon et je vous pose la même question parce que votre présentation me laisse entendre qu'il y a deux groupes: un groupe qui est au Québec et un autre qui est au Canada. *I am getting sick.* Je finis par en être malade. Le Québec, c'est à vous, puisque le Canada, c'est à moi. Le Québec, ce n'est pas plus à moi qu'à vous. Le Québec, c'est à nous autres. Si on ne cesse pas de

[*Traduction*]

M. de Jong: S'ils en ont l'occasion.

Le président: Avant de donner la parole au docteur Hogue, je vais profiter du sujet que nous avons abordé pour faire un commentaire.

Beaucoup de témoins nous ont dit que, même si nous souhaitons nous protéger contre une invasion de la culture américaine—nombreux sont ceux qui veulent cette protection—il ne faudrait pas ériger des barrières protectionnistes mais plutôt miser sur l'excellence de nos capacités de production. Si j'ai bien compris, vous êtes du même avis.

M. MacLeod: Tout à fait. Nous ne voulons pas faire obstacle à qui que ce soit.

Le président: Très bien, je voulais simplement. . .

Mme Smits: Nous pouvons faire aussi bien que n'importe qui.

Le président: Très bien. Je voulais simplement que ce soit bien clair.

Mr. Hogue: I have a lot to say, Mr. Chairman, and I intend to say a lot.

I hope that in a little while, our colleague, Ms. Clancy, will come back to some of the answers we heard yesterday evening. The time we spent together seems very important to me today.

Bravo! Congratulations for being here. Now I can be myself.

I will begin by being unpleasant and then I will try to become more agreeable. I completely disagree with Mrs. Finestone when she equates culture with numbers. I am being unpleasant, Sheila, but I will say so all the same.

Est-ce que vous me suivez?

In my view, numbers are a reflexion, and a reflexion is not necessarily reality. The CBC is always leery about moving forward. It wants to be the reflexion

nous ne savons pas.

Do you follow me? I have to say this.

My second comment is for your group. When I read the title, I found it very interesting. At last, I thought, Canadians have a voice. I did find it a little *humpy*, not pedantic, but a little *humpy*..

When I hear what the General Secretary had to say, I'd rather that performers had no voice, because I would prefer not to hear this kind of answer. Having listened closely, I must now ask the question. I don't want you to answer right away because I haven't finished yet.

Am I part of "you" or "us"? I asked Serge Turgeon this question and I'm asking you because your presentation leads me to believe that there are two groups: one in Quebec and the other in Canada. *Je finis par en être malade.* I am getting sick of this. Quebec is yours, since Canada is mine. Quebec is no more mine than it is yours. Quebec is for all of us. Unless we stop making this distinction, then after Quebec, it will be the Maritimes, followed by Saskatchewan and

[*Text*]

faire cette séparation, après le Québec, ce sera les Maritimes, et après les Maritimes, ce sera la Saskatchewan et le Manitoba. Ce n'est pas parce que vous «représentez» des artistes anglophones que vous êtes au Québec. C'est parce que vous êtes Canadiens que vous êtes au Québec.

Am I right?

Mr. MacLeod: Yes, I was waiting to see if anyone wished to respond.

Mr. Hogue: So I could feel at home being in Ottawa.

Mr. MacLeod: Absolutely. Quebec is our jurisdiction insofar as officially—

Mr. Hogue: Mere accident.

C'est seulement par accident que vous représentez plus d'anglophones que de francophones.

Mr. MacLeod: ACTRA—

M. Hogue: Cela n'est pas idéologique.

Mr. MacLeod: —actually represents English-language—

M. Hogue: Non, ce n'est pas idéologique.

Mr. de Jong: No. Language.

M. Hogue: C'est juste une question de: *it happens to be.*

Mr. Neil: Let me give the history. ACTRA represents performers, writers, and journalists who work in the recoded media in languages other than French. We have for 50 years in this country had different organizations in the broadcasting area for performers and for writers. We have had different organizations that represent the French industry—French performers and French writers—and that represent English performers and English writers. We have had relationships with our colleagues in those other organizations that have ebbed and flowed over the years. Our working relationships at the moment are excellent, but our jurisdiction right from the time we were formed in the 1940s has been languages other than French.

The Chairman: When you say languages other than French, do you mean the English language or do you mean. . .?

Mr. Neil: There is some production in other languages, Italian and Portugese particularly in Toronto.

Mr. MacLeod: Aboriginal languages?

Mr. Neil: Aboriginal languages, and we represent performers and writers in that kind of production as well.

M. Hogue: Voici mon troisième commentaire. Celui-là, je le veux un peu acerbe. Ou bien vous essayez de cacher quelque chose, ou bien vous êtes mal informés. Je ne peux pas penser que vous êtes malhonnêtes.

J'ai vécu avec M. Turgeon pendant cinq mois à la Commission Bélanger-Campeau.

You have to do it.

Mr. MacLeod: I've spent quite a bit of time with Mr. Turgeon, too.

[*Translation*]

Manitoba. You are not in Quebec because you "represent" English-speaking performers, but because you are Canadians in Quebec.

Ai-je raison?

M. MacLeod: Oui, mais j'attendais de voir si quelqu'un voulait répondre.

M. Hogue: Pour que je me sente chez moi à Ottawa.

M. MacLeod: Tout à fait. Nous représentons le Québec dans la mesure où, officiellement. . .

M. Hogue: Ce n'est qu'une coïncidence.

It is a mere coincidence that you represent more English-speaking artists than French-speaking artists.

M. MacLeod: L'ACTRA. . .

Mr. Hogue: It's not ideological.

M. MacLeod: . . .représente en fait les artistes anglophones. . .

Mr. Hogue: No, it's not ideological.

M. de Jong: Non. La langue.

Mr. Hogue: It's just a matter of: «it happens to be».

M. Neil: Permettez-moi de vous faire l'historique de l'ACTRA. Elle représente des artistes, des auteurs et des journalistes qui travaillent dans le domaine des médias préenregistrés dans toutes les langues, sauf le français. Depuis 50 ans, il existe différents organismes représentant des artistes et des auteurs dans le domaine de la radiodiffusion. Différents organismes représentent les artistes et les écrivains francophones et d'autres, les artistes et les écrivains anglophones. Nos relations avec ces organismes ont connu des hauts et des bas et, à l'heure actuelle, nous avons d'excellentes relations avec eux. Mais, depuis notre création dans les années 40, nous représentons tous les artistes qui ne sont pas de langue française.

Le président: Lorsque vous parlez de toutes les langues à l'exception du français, voulez-vous dire l'anglais, ou bien. . .?

M. Neil: Une certaine production se fait dans d'autres langues, telles que l'italien et le portugais, surtout à Toronto.

M. MacLeod: Et en langues autochtones?

M. Neil: Oui, et nous représentons aussi ces artistes et ces auteurs.

Mr. Hogue: I now come to my third comment, which will be somewhat caustic. Either you are trying to hide something, or you aren't very well informed. I cannot imagine you're being dishonest.

I spent five months with Mr. Turgeon at the Bélanger-Campeau Commission.

Il faut le faire.

M. MacLeod: J'ai passé pas mal de temps avec M. Turgeon, moi aussi.

[*Texte*]

M. Hogue: Je ne sais pas où est le rapprochement, mais M. Turgeon a toujours affirmé, et à la Commission Bélanger–Campeau et ici, que dans le questionnaire qu'il avait présenté à ses artistes, 92 p. 100 des répondants étaient en faveur de la séparation.

Vous répondez à notre collègue et ami de Jong que vous êtes assez près d'eux. Vous pouvez être assez près d'eux, mais il y a une différence fondamentale entre l'Union des artistes et votre association sur le plan idéologique. Elles sont à peu près aussi différentes l'une de l'autre qu'un maringouin d'un éléphant. Fondamentalement, c'est blanc et noir.

• 1035

Would you agree?

Ms Allman: We asked our members the same question. We suspect that within our membership of 9,500 people, we probably have representatives of every political ideology that exists in the country, so we represent, in a sense, a diversity.

M. Hogue: Mais ce n'est pas une diversité; c'est une séparation.

You are in or out. Turgeon said: *vous et nous*. He never said: *nous*.

The Chairman: Dr. Hogue is making a very important point here.

Mr. Hogue: First time. . .*merci*.

The Chairman: No, every time. He is very skilful at getting to it and sometimes he loses us, but he has been a very strong champion throughout these hearings of a united Canada in all respects. What he seems to be saying bluntly or questioning is whether you are as closed off in your position as l'Union des artistes were in their position. Their position was clear. They did not want to remain in Canada.

Mr. MacLeod: Without judging or putting forward the l'Union des artistes position on this, but in answering it from the reverse position, the answer to your question is no, we are not separatists; we are not advocating separation. That is why we are here, to discuss the topic of national unity, meaning our whole country, including Quebec.

The Chairman: I am glad we have that on the record absolutely and clearly.

Dr. Hogue, you have another couple of minutes.

M. Hogue: Merci beaucoup. Je m'objecte à ce que vous dites, monsieur MacLeod.

You have to speak loud and clear.

Prenez position.

This is your country if it's mine.

Prenez position. Turgeon, lorsqu'il est venu ici,

said: "you and us". I asked him where I belonged. Do I belong with the "you" or am I part of the "us"? He became anxious to leave, but he is going to come back. Is his colleague, Duceppe, a member of l'Union des artistes?

[*Traduction*]

Mr. Hogue: I don't know what's the connection, but Mr. Turgeon has always maintained, both at the Bélanger–Campeau Commission and here, that in a questionnaire sent to members of his organization, 92% of respondents were for separation.

You have told our colleague and friend de Jong that you are quite close to them. You may well be, but there is a great ideological divide between the Union des artistes and your organization. You are about as different as a mosquito and an elephant. Basically, the difference is black and white.

Êtes–vous d'accord?

Mme Allman: Nous avons posé la même question à nos membres. Parmi nos 9,500 membres, nous soupçonnons qu'il y a des représentants de toutes les idéologies politiques qui existent au pays. Nous représentons donc un groupe très diversifié.

Mr. Hogue: But that is not a diversity, it is a gap.

C'est dedans ou dehors. Turgeon a dit: *You and us*. Il n'a jamais dit: *We*.

Le président: Ce que dit M. Hogue est très important.

M. Hogue: C'est la première fois. . . *thank you*.

Le président: Non, c'est vrai chaque fois. Il fait preuve de beaucoup de doigté dans sa recherche, et parfois il nous perd, mais il s'est révélé être un fervent défenseur de l'unité canadienne pendant toutes ces audiences, à tous les égards. Je vais vous poser la question qu'il semble vouloir vous poser d'une façon moins délicate: êtes–vous aussi fermé dans vos positions que l'Union des artistes. Sa position est très claire: elle ne veut pas continuer de faire partie du Canada.

M. MacLeod: Je ne veux ni juger la position de l'Union des artistes ni l'utiliser comme point de comparaison, mais je répondrai à votre question de la façon suivante: non, nous ne sommes pas séparatistes, et nous ne prônons pas la séparation. Voilà pourquoi nous sommes ici, pour parler de l'unité nationale, c'est–à–dire l'unité de tout notre pays, avec le Québec.

Le président: Je suis heureux que vous l'ayez dit d'une façon aussi claire et nette.

Monsieur Hogue, il vous reste encore une ou deux minutes.

Mr. Hogue: Thank you very much. I object to what you are saying, Mr. MacLeod.

Il faut parler haut et fort.

Take a stand.

Si le Canada est mon pays, c'est aussi le vôtre.

Take a stand. Turgeon, when he appeared before this committee,

a dit: «vous et nous». Je lui ai demandé où était ma place. Chez «vous» ou chez «nous»? Il a été saisi d'un urgent désir de partir, mais il reviendra. Est–ce que son collègue Duceppe fait partie de l'Union des artistes?

[*Text*]

Mrs. Finestone: No, he is with the Bloc québécois.

Mr. Hogue: His colleague, Duceppe, asked me yesterday,

au restaurant parlementaire, si j'étais partie du «nous» ou du «vous». Vous me suivez? Il faut être audacieux, vous savez. Il me demande si je suis un *turncoat*.

Who is he?

Mr. MacLeod: I thought it was pretty clear in my statement. I did not know the question on the floor was whether I am "us" or "you". I thought we were here to discuss "we".

While we make no comment insofar as separatism is concerned, basically we are here to discuss national unity in the context of the entire country.

M. Hogue: Pendant les deux minutes qui me restent, je vais vous poser deux questions.

The Chairman: No, you're out of time.

Mr. MacLeod: We didn't get to the friendly ones.

Mr. Hogue: They were friendly.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Cathcart: Mr. Chairman, I would just like to comment that UDA and ACTRA have a working relationship. It has been like that for years and years and years. There is a mutual respect for each other's position and each other's ability to represent the performers, the artists, etc., in each of the organizations.

• 1040

So that's essentially what it is. It's a working relationship.

Mrs. Clancy (Halifax): I want to begin with two brief commercials. The first is to apologize to you for missing your presentation. I had, however, read your brief, which was sent in previously. I was late because I was doing an interview with a Quebec journalist on this very topic. My first question will stem from that interview.

My second commercial, if you will, is sort of in response to Simon. Sheila and I almost leaned over and attacked him—not, of course, that we'd ever do that. During that I held up a sign to the chairman, which was "I am not English".

I am not English. I am Canadian. I am Nova Scotian. I am Haligonian. My background is Scottish and Irish. I am not English.

I think there are many people in this country, who are English-speaking or French-speaking, who are not English or French. We do not live in England. We do not live in France. We live in Canada. I think this is a message that's terribly crucial to get across.

The question the reporter asked me this morning... My first reaction was to be offended. But we are all in this national crisis, in a sense; we have to be very careful not to be too quickly offended. We must listen to each other and understand.

[*Translation*]

Mme Finestone: Non, il est avec le Bloc québécois.

M. Hogue: Son collègue, Duceppe, m'a demandé hier

at the parliamentary restaurant, whether I belonged with "you" or with "us". Are you with me so far? You have to be bold, you know. He asked me whether I was a turncoat.

Qui est-il?

M. MacLeod: Je pensais avoir dit les choses assez clairement. Je ne savais pas que la question à débattre était de nous situer par rapport au «nous» et au «vous». Je pensais que nous étions ici pour discuter du «nous».

Bien que nous ne faisions aucune observation quant au séparatisme, nous sommes ici essentiellement pour discuter de l'unité nationale du pays tout entier.

Mr. Hogue: In the two minutes that I have left, I want to ask you two questions.

Le président: Non, votre temps est écoulé.

M. MacLeod: Nous n'avons pas eu le temps de nous rendre aux questions amicales.

M. Hogue: Celles que je vous ai posées étaient amicales.

Des voix: Oh, oh!

M. Cathcart: Monsieur le président, je voudrais simplement dire que l'Union des artistes et l'ACTRA entretiennent des rapports de travail. Et c'est ainsi depuis des années. Chacun respecte la position de l'autre et son aptitude à représenter les artistes.

Nous travaillons bien ensemble.

Mme Clancy (Halifax): Je vais commencer par deux brèves annonces. Premièrement, je vous prie de m'excuser d'avoir manqué votre exposé. J'ai toutefois eu le temps de lire le mémoire que vous nous aviez envoyé à l'avance. Si je suis arrivée en retard, c'est parce que j'accordais une entrevue à un journaliste du Québec sur ce même sujet. Ma première question d'ailleurs en découle.

Deuxièmement, je tiens à répondre à ce qu'a dit Simon. Sheila et moi lui avons presque sauté dessus—même si nous sommes évidemment incapables d'une telle chose. Pendant qu'il parlait j'ai écrit: «Je ne suis pas anglaise» sur un papier que j'ai montré au président.

Je ne suis pas anglaise. Je suis canadienne. Je suis néo-écossaise et haligonienne. Je suis d'ascendance écossaise et irlandaise, pas anglaise.

Beaucoup de monde au Canada parle l'anglais ou le français sans être ni Anglais, ni Français. Nous ne vivons pas en Angleterre ni en France. Nous habitons le Canada. Voilà un message qu'il nous faut absolument faire passer.

La question que m'a posée le journaliste ce matin m'a d'abord choquée. En un sens, nous sommes tous mêlés à cette crise nationale. Nous devons donc faire attention de ne pas prendre le mors aux dents. Nous devons écouter ce que les autres ont à dire et essayer de comprendre.

[*Texte*]

I soon realized that his question was not meant to be offensive. Ms Smits touched on it in her remarks a few minutes ago when she said that there are a million viewers for *Street Legal*. Canadians want to watch Canadian programming.

The reporter asked me what difference it makes in English-language programming if you watch a program from the United States or from Canada. I know what that difference is, but I would like to hear your comments. I know what the difference is for me.

Ms Smits: Trying to do Canadian drama on our network has taken a long time. For instance, with *Street Legal*, it has been a really interesting development.

Six years ago, when we did our first six episodes, I was on a plane somewhere, and somebody was talking about the show. A man sitting beside me said he saw a show that was really good, just great. I told him that I was on it. He hadn't recognized me. He asked me if I was Canadian. I said I was. He asked me about all the other performers and the writers. I told him that they were all Canadian, too. He walked down the aisle of the plane talking about this great show, where they're all Canadian, including the writers and the performers. He said this in huge amazement.

Now, six years later, there is much more acceptance. There is not this huge amazement that it's Canadian. People say they've watched it for this long, and finally turned it on because a friend said they had to watch it.

They watch it, they know it, they know the characters. It deals with law, so they learn a lot about the way our legal system works, the particular social/legal/judicial situations in our country, not in England, not in the States.

Just in a visual sense, I was at a car wash where an old guy working there said that he loves watching the show because he likes seeing where he lives.

An hon. member: Right on.

Ms Smits: There has been real growth. The more we can do that... I think people are really hungry for it once they get a taste. We're just not giving enough tastes yet.

Mrs. Clancy: You couldn't have answered it more perfectly if I'd fed you the answer before I came in. We can already say that we didn't do that.

Mr. Neil: Let me just add one point. It's the almost quintessential Canadian dilemma of how we define ourselves.

I used to meet every year at a university with a group of students from film and television programs in the United States. I would always pose to them that question. These were people knowledgeable about film and television production, knowledgeable about Canadian production, which is growing in its international presence in systems around the world.

[*Traduction*]

Je me suis rapidement rendu compte que le journaliste n'avait pas voulu m'offenser. M^me^ Smits a abordé la question un peu plus tôt quand elle a dit qu'un million de téléspectateurs écoutaient *Street Legal*. Les Canadiens veulent donc écouter des émissions canadiennes.

Le journaliste m'a donc demandé quelle pouvait bien être la différence entre une émission américaine et une émission canadienne puisque toutes les deux sont en anglais. Moi, je sais ce qu'est cette différence, mais je voudrais savoir comment vous, vous la percevez.

Mme Smits: Il a fallu longtemps avant que les réseaux se décident à réaliser des dramatiques eux-mêmes. *Street Legal* est l'exception heureuse.

Il y a six ans, au moment où ont été projetés les six premiers épisodes, je me trouvais en avion, et le monsieur assis à côté de moi m'a dit qu'il avait vu cette émission et qu'il la trouvait fantastique. Je lui ai dit que j'y tenais un rôle. Il ne m'avait pas reconnue. Il m'a alors demandé si j'étais Canadienne. J'ai dit oui. Il m'a demandé si tous les autres acteurs et scénaristes étaient aussi Canadiens. Je lui ai dit que nous étions tous des Canadiens. Alors il s'est promené dans l'avion en parlant de cette émission fantastique réalisée entièrement avec et par des Canadiens. Il n'en reverrait pas.

Depuis, on accepte plus facilement les émissions canadiennes. On ne s'étonne plus autant. Les gens disent qu'ils ont commencé à écouter l'émission sur les conseils d'un ami et qu'ils l'écoutent depuis longtemps.

Ils connaissent bien l'histoire et les personnages. Comme il y est question de droit, ils en apprennent beaucoup sur le fonctionnement de notre appareil judiciaire et sur les divers problèmes sociaux, juridiques ou judiciaires qui se posent dans notre pays, pas en Angleterre ni aux États-Unis.

Visuellement aussi, c'est important. Un jour, à un lave-auto, un vieux qui y travaillait m'a dit qu'il aimait écouter l'émission parce qu'il aimait voir les endroits où il vit.

Une voix: Bravo.

Mme Smits: Il y a eu une réelle évolution. Si nous pouvions le faire davantage... Une fois que les gens y prennent goût, ils deviennent voraces. Nous n'en faisons pas encore assez pour les appâter.

Mme Clancy: Vous avez dit exactement ce que je voulais entendre; c'est comme si je vous avais soufflé la réponse, ce qui n'est évidemment pas le cas.

M. Neil: Permettez-moi d'ajouter que c'est la quintessence du dilemme canadien: comment se définir.

J'avais l'habitude de rencontrer une fois par année un groupe d'étudiants en cinéma et télévision dans une université américaine. Je leur posais toujours la question. C'étaient des gens qui s'y connaissaient beaucoup en cinéma et en télévision, qui connaissaient bien les émissions canadiennes que diffusent de plus en plus toutes sortes de réseaux étrangers.

[*Text*]

I would ask them how it was different. The lists were endless about what they saw in our programming that was different. They understood it as Canadian perhaps more easily than we understand it as Canadian. But even there I think there is a growing recognition, whether it is *E.N.G.* or *Street Legal* or *Maniac Mansion*—

• 1045

Mrs. Clancy: Or *Codco*.

Mr. Neil: —or *Codco*, that we understand that there is something in it that we all relate to.

Mr. MacLeod: And that we stop hiding where it was made.

Ms Smits: Exactly.

Mrs. Clancy: In one of yesterday's presentations there was a picture of the fishing village where my family has our summer place. I had been here for seven straight days, which is too long, and I got a wave of homesickness. I wanted to get on a plane and go home immediately. How much more powerful is the moving television image that shows you where you live? I thank both of you for that answer.

Second, I think this committee has provided a tremendous exercise for us in terms of co-operation, non-partisanship and learning about our country. How do we as politicians attempt to bridge those differences? We have the difficulties of language, etc., but you people, as the professional communicators, what are your ideas of how we can better bridge those gaps?

It seems to me that we don't understand two things. The question this morning from the journalist really was not offensive. He genuinely wanted to know. When I answered much in the way that you answered, I think he accepted it as an idea that he hadn't thought of before. He said it was the same thing when he sees productions made in Quebec that reflect Quebec. I said that it was the same thing for me if something was made in Montreal—it makes me feel at home even though I don't live in Montreal.

Several weeks ago I had a different kind of epiphany. I discovered how different my life in Nova Scotia is from the life of somebody in Red Deer, Alberta. The differences are not just linguistic; they are regional, geographical—they are all these things. In our own languages, we are each showing these differences. How do we bridge that gap between the English language and the French language, which is the one that is causing us the greatest anguish?

Ms Allman: I think you've recognized that we are reflecting each other within different cultures in the sense that television is a very strong and powerful tool, and it is a tool of political and social culture. To bridge the different cultures, perhaps we need more incentives—there are some incentives already, but we need more—so that people in different parts of the country are watching the same programs. *Hockey Night in Canada* is one thing, but not all of us like it.

[*Translation*]

Je leur demandais en quoi, selon eux, la production canadienne était différente. Ils me donnaient toujours une liste à n'en plus finir des différences qu'ils percevaient. Ils avaient plus de facilité que nous à voir ce qui était typiquement canadien. Je pense quand même qu'on les accepte de plus en plus, qu'il s'agisse de *E.N.G.* ou de *Street Legal* ou encore de *Maniac Mansion*. . .

Mme Clancy: Ou de *Codco*.

M. Neil: . . .ou de *Codco*, nous sentons que ça nous rejoint.

M. MacLeod: Et qu'il faut cesser de dissimuler l'origine de l'émission.

Mme Smits: Parfaitement.

Mme Clancy: Dans l'une des émissions présentées hier, on voyait le village de pêcheurs où ma famille a son chalet d'été. Je suis ici depuis sept jours d'affilée, ce qui est trop, et j'ai eu un coup de mal du pays. Je voulais prendre le premier avion et rentrer chez moi illico. L'image télévisée qui montre l'endroit où l'on habite fait une impression tellement plus forte! Je vous remercie tous deux de cette réponse.

En second lieu, notre comité nous a offert une occasion extraordinaire de faire preuve d'un esprit de collaboration et d'objectivité, et de mieux connaître notre pays. Comment nous, les politiques, pouvons-nous jeter des ponts? Il y a les problèmes de la langue, etc., mais vous, en tant que communicateurs professionnels, que pensez-vous de la façon dont nous pouvons rapprocher les gens?

À mon avis, il y a deux choses qui nous échappent. La question qu'a posée le journaliste ce matin n'était pas réellement choquante car il était véritablement curieux de savoir. Lorsque je lui a répondu à peu près comme vous l'avez fait, il a accepté ma réponse en disant qu'il n'y avait jamais pensé auparavant. Il a dit qu'il en va de même lorsqu'il voit des émissions produites au Québec qui donnent une image de cette province. Je lui ai dit que, dans mon cas, c'était la même chose: lorsqu'une émission est produite à Montréal, j'ai l'impression d'être chez moi même si je n'y habite pas.

Il y a plusieurs semaines, j'ai vécu une expérience tout à fait différente. J'ai découvert que la vie que je mène en Nouvelle-Écosse est tout à fait différente de celle d'un habitant de Red Deer, en Alberta. Les différences ne sont pas simplement d'ordre linguistique; elles sont aussi régionales, géographiques—elles revêtent tous ces aspects. À notre façon, chacun d'entre nous montre ces différences. Comment combler cet écart entre l'anglais et le français, car c'est ce qui nous cause le plus d'angoisse?

Mme Allman: Je pense que vous avez compris que nous reflétons notre image aux autres au sein de nos cultures respectives dans la mesure où la télévision est un outil très fort et puissant, et que c'est aussi un instrument de culture social et politique. Pour rapprocher les différentes cultures, il faut peut-être plus de stimulants—il en existe déjà certains, mais il en faut davantage—pour inciter les gens des différentes régions du pays à regarder les mêmes émissions. La *Soirée du hockey*, c'est bien beau, mais tout le monde n'aime pas ce sport.

[*Texte*]

Mrs. Clancy: And none of us can escape it.

Ms Allman: So there is the question of dubbing and sub-titling programs in different languages. That can be a French and English reality, but it can also be a reality of the other languages represented in Canada, both aboriginal and others.

That answers one side of it but the other side is film distribution. As we know, French language films are enormously successful in French Canada. Rock Demers' films have difficulty achieving the success outside of Quebec that they have within Quebec, but it is a film distribution problem; it is not a question of quality.

We have the same problem with English language films. If we were to perhaps address the length of time that Canadian films stay in theatres, which is currently the wink of an eye, perhaps more Canadians would be able to see films in the two official languages and other languages.

Mrs. Clancy: The amount of screen time that Canadian films get—we talked about this with the people from Telefilm Canada as well—points up the need for the concurrent jurisdiction, for the fact that there has to be a federal presence. That kind of change can only come from a federal policy. Would you not agree?

Ms Allman: If we were to have national standards such that there was film distribution legislation that set particular standards coast to coast, yes, that would be a federal responsibility.

• 1050

On the provincial side we would have to work awfully hard, then, to have the same type of legislation in every province and territory, which would be quite a task.

Mrs. Clancy: But increased distribution is surely only to the good in the view of the cultural people, whether they be in the government or the producers, the actors, the writers, and so on.

Mr. MacLeod: Increased distribution is good for everyone.

Mrs. Clancy: For everybody.

Ms Smits: Whether it's Anne Wheeler or Denys Arcand.

A Voice: Absolutely. It makes no difference in that sense.

Mr. Neil: One quick comment, because there's an important point here about the concurrent jurisdictions in the film distribution area.

Yes, there are ways and measures the federal government could take to attempt to improve the availability of Canadian movies, particularly theatrically. On the other side, under our existing constitutional provisions, any regulation of the exhibition sites themselves, the theatres, would be within provincial jurisdiction. So it is perhaps one of the reasons we have not seen any legislation in this area. We have Canadian content regulations for television because that's a federally regulated sector. We do not have screen quotas theatrically because that's under provincial jurisdiction.

[*Traduction*]

Mme Clancy: Et aucun d'entre nous ne peut y échapper.

Mme Allman: Il y a donc la question du doublage et du sous-titrage des émissions dans différentes langues. C'est peut-être une réalité de la culture francophone et anglophone, mais cela s'applique également aux autres langues parlées au Canada, qu'il s'agisse des langues autochtones ou d'autres.

Cela répond à une partie du problème, mais l'autre aspect est lié à la distribution cinématographique. Comme nous le savons, les films en français ont énormément de succès au Canada français. Les films de Rock Demers n'ont pas autant de succès hors Québec que dans la province, mais c'est un problème de distribution et non de qualité des films.

Le même problème se pose pour les films en anglais. Si nous trouvions un moyen de prolonger la période pendant laquelle les films canadiens restent à l'affiche, laquelle est très brève à l'heure actuelle, un plus grand nombre de Canadiens pourraient peut-être voir des films dans les deux langues officielles et dans d'autres langues.

Mme Clancy: Le peu de temps pendant lequel les films canadiens restent à l'affiche—nous en avons également parlé avec les représentants de Téléfilm Canada—milite pour la présence fédérale dans le secteur cinématographique et des pouvoirs concomitants. Un tel changement n'est possible que grâce à la politique fédérale, n'est-ce pas?

Mme Allman: Si nous adoptions des lois en matière de distribution cinématographique prévoyant des normes nationales s'appliquant d'un bout à l'autre du pays, alors oui, ce serait une responsabilité fédérale.

Au niveau provincial, il nous faudrait faire de très gros efforts pour que chaque province et territoire adopte le même genre de loi, ce qui ne serait pas une tâche facile.

Mme Clancy: Toutefois, les représentants du secteur culturel, que ce soient des fonctionnaires ou les producteurs, les acteurs, les auteurs et autres, estiment certainement qu'accroître la distribution aura un effet positif.

M. MacLeod: Ce sera bon pour tout le monde.

Mme Clancy: Oui, pour tout le monde.

Mme Smits: Qu'il s'agisse de Anne Wheeler ou Denys Arcand.

Une voix: Parfaitement. Cela ne fait aucune différence.

M. Neil: J'ai une brève observation à faire, car dans le domaine de la distribution cinématographique, la question des compétences concomitantes soulève un point important.

En effet, le gouvernement fédéral pourrait recourir à divers moyens en vue d'accroître la disponibilité des films canadiens, surtout dans les salles de cinéma. Par ailleurs, en vertu des dispositions constitutionnelles actuelles, les règlements relatifs aux salles de spectacles proprement dites, les cinémas, relèvent de la compétence provinciale. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles aucune loi n'a été adoptée dans ce domaine. Le règlement relatif au contenu canadien s'applique aux émissions de télévision car il s'agit d'un secteur réglementé par le gouvernement fédéral. Il n'existe pas de règlement régissant la projection des films dans les salles de cinéma car cela relève de la compétence provinciale.

[*Text*]

Mrs. Clancy: If I can crow-bar, or piggy-back, or whatever the term is, I've thought of another question. One of the things that I think is a possibility in this—and again I'm speaking from the point of view of a small province, it may well be and probably is different in Ontario and Quebec—is that in Nova Scotia, for example, that sort of thing probably hasn't really occurred to the policy-makers; they're not even thinking about it. There's one theatre, effectively. *Black Robe* was at a mainstream theatre in Halifax, but in general, if you want to see Canadian movies, particularly if you want to get a chance to see a movie made in Quebec in a Halifax theatre, there's one, Wormwood, or the Dalhousie Film Club. Those are your choices.

Mr. Cathcart: I'd like to add one more thing to this. I live in Vancouver, and in 1990 the best film my wife and I saw was *Jésus de Montréal*, which is one of the best films I've seen in years. That was made in the province of Quebec. The problem with that particular film is it didn't last on the screen for very long, and that's what we're talking about here, really.

We were talking about maintenance and you were asking how we can get that message out. In terms of television, we have to go beyond just maintenance; we have to have some vision and we have to have some funding in order to allow people to create and come up with the ideas and the answers to the kinds of questions you're asking. We, collectively, don't have all the answers. There are tons of people who need the opportunity to provide that kind of creative talent, but they need more than maintenance. That's what we talked about in this brief.

The Vice-Chairman: With respect to being on the screens, I don't think there's much advantage to just being assured that you have screen time if you don't put a lot of marketing and promotion, which would include CBC and CTV and Global remembering that they should interview our stars and promote our pictures and never mind all the Americans who come in here, which would include a serious look at how we're going to improve the number and the quantity of our productions so we can perhaps have a solid critical mass to offer when Skypix comes up so we will put ourselves in the Skypix library of choice. Also, I think we should tell our airlines that they will carry Canadian films, both in English and in French, subtitled or versioned.

There are many things we could do as we negotiate federal-provincial agreements that take just a lot of strong political will, and the clout and voice of our artists, irrespective of the language of production.

Mr. MacLeod: It's marketing and the recognition of the fact that we have Canadian stars. That, to begin with, would be nice.

The Vice-Chairman: Thank you very much, because if you use a star system, if you have a global vision of where you want to be with this industry, which is such a strong industry, as you have pointed out, then you start with the use

[*Translation*]

Mme Clancy: Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, je viens de penser à une autre question. Il est possible que, en Nouvelle-Écosse—et je parle encore une fois du point de vue d'une petite province, car les choses sont sans doute différentes en Ontario et au Québec—par exemple, les décideurs n'aient jamais pensé à ce genre de chose. Il y a à toutes fins utiles une seule salle de cinéma. Le film *Black Robe* a été présenté dans une grande salle de cinéma de Halifax, mais en général, si on veut voir des films canadiens, et surtout si vous espérez voir un film fait au Québec dans un cinéma de Halifax, il n'y en a qu'un, Wormwood, ou la cinématèque Dalhousie. Vous n'avez pas d'autres choix.

M. Cathcart: J'aimerais ajouter quelque chose. Je vis à Vancouver et, en 1990, le meilleur film que ma femme et moi avons vu était *Jésus de Montréal*, l'un des meilleurs films qu'il m'ait été donné de voir depuis des années. Ce film a été réalisé au Québec. Malheureusement, il n'est pas resté très longtemps à l'écran, et c'est en fait le problème dont nous parlons ici.

Nous parlons de durée à l'affiche et vous avez demandé comment nous pouvons faire passer ce message. Pour la télévision, il n'y a pas simplement la question de la durée; il faut avoir une vision et disposer de financement suffisant pour permettre aux gens de créer et de trouver les idées et les réponses aux questions que nous posons. Notre groupe n'a pas toutes les réponses. Il y a des foules de gens qui cherchent une occasion de fournir ce genre de talents créatifs, mais il leur faut plus qu'une durée d'antenne. C'est là l'objet de notre mémoire.

Le vice-président: En ce qui a trait à la période pendant laquelle les films restent à l'affiche, il ne serait pas très utile d'obtenir l'assurance que le film sera projeté si on ne fait pas une bonne campagne de commercialisation et de promotion; cela impliquerait entre autres de rappeler aux journalistes de Radio-Canada, de CTV et de Global qu'ils doivent interviewer nos vedettes et promouvoir nos longs métrages, sans se préoccuper de tous les Américains qui pénètrent notre marché; il faudrait également examiner sérieusement la situation en vue d'accroître le nombre et la qualité de nos productions de façon à disposer d'une masse critique solide à offrir lorsque Skypix sera disponible, ce qui permettra à nos productions de figurer parmi les choix offerts par ce service. En outre, nous devrions dire à nos compagnies aériennes de présenter des films canadiens, tant en anglais qu'en français, sous-titrés ou doublés.

Il y a un tas de choses que nous pourrions faire lorsque nous négocions des ententes fédérales-provinciales qui exigent simplement beaucoup de volonté politique, ainsi que l'influence de nos artistes, quelle que soit la langue de production.

M. MacLeod: C'est une question de commercialisation. Il faut aussi reconnaître l'existence des vedettes canadiennes, ce serait déjà un bon départ.

Le vice-président: Merci beaucoup, car vous voulez utiliser le star system, si vous avez une vision globale de la place que vous voulez occuper au sein de cette industrie, qui est très forte, comme vous l'avez signalé, il faut commencer

[*Texte*]

of your magazines, of your covers on magazines, your books, your advertising, your advertising medium. You build your stars in a very conscious and conscientious way, and allow them access to all the avenues that can encourage people to make the choice to go and see that film.

• 1055

I don't think just insisting that it be on that screen for *x* number of days or weeks is the way you are going to go because the theatre will then be empty, and what good is that for you in the end? You have to make people want to make that choice, and it's a voluntary choice of free expression, both in terms of the creative approach and of the feet marching to the box office.

Ms Smits: However, it also takes a lot of money because you are up against a lot of big advertising dollars. Again, that is what it goes back to, Canada getting more control over film distribution in this country so we can keep some of the dollars instead of sending them all out of the country all the time, and so we can promote our own films.

Mr. MacLeod: Distribution does not mean someone sitting in an office somewhere throwing out cans of film. Distribution means the marketing, it means the building, it means the developing of the market and the desire for the public to see these products and these people.

The Vice-Chairman: That is what I wanted to hear from you, but I also wanted to hear something about the integration of the star-building system. Perhaps we can come to that afterwards.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Like my colleague across the way, I too have to apologize for missing the presentation and for a delay due to an unexpected family matter. This was one meeting I really wanted to be on time for.

As a long-time member of ACTRA, I guess it is going on 30 years—

Mr. Neil: Have you paid your dues?

Mr. Scott: Yes, sir, every month, every year. I declare and admit it, and admit conflict of interest in any questions that I am about to ask. I concur in almost everything that I have read and heard. But, Cam, I will throw this to you.

I get from your presentation, which is excellent and forceful and probably one of the best that we've heard and seen before this committee... You are asking—you just mentioned it again in terms of the maintenance aspect—for greater or long-term funding for Canadian artists and performers, to make sure that we stay Canadian, and to make sure that our Canadian stuff gets around the world and gets seen and produced more here in this country. What is your reaction to a very deficit-reduction minded government that says the funding isn't there, the money isn't there, don't come to us asking for more money when there just simply isn't any?

[*Traduction*]

par la publicité dans vos revues, sur les couvertures des magazines, dans vos livres, grâce à vos moyens publicitaires. Vous devez promouvoir vos vedettes de façon très consciente et consciencieuse et leur faire toute la publicité possible pour inciter les gens à décider d'aller voir le film en question.

Je ne pense pas que la solution consiste à insister pour que le film reste à l'affiche pendant tant de jours ou de semaines, car le cinéma risque alors d'être vide, ce qui ne vous servira à rien finalement. Il faut inciter les gens à faire ce choix, un libre choix exercé volontairement, pour aller voir le film en question au cinéma.

Mme Smits: Toutefois, il faut aussi beaucoup d'argent car vous faites face à de gros intérêts publicitaires. Là encore, il s'agit de permettre au Canada d'avoir son mot à dire dans la distribution cinématographique dans notre pays, ce qui nous permettra de conserver une partie des recettes au lieu de toutes les envoyer à l'étranger, et de promouvoir nos propres films.

M. MacLeod: Faire de la distribution, ce n'est pas simplement rester assis dans un bureau à balancer des bobines de film à droite et à gauche. Assurer la distribution, c'est faire la mise en marché, c'est assurer les bases, c'est créer les débouchés et inciter le public à voir ces produits et ces acteurs.

Le vice-président: C'est ce que je voulais vous entendre dire, mais j'aurais aimé également que vous parliez de l'intégration du star system. Nous pourrons peut-être y revenir plus tard.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): À l'instar de mon collègue de l'autre côté de la table, je vous présente mes excuses car j'étais absent pendant votre exposé, pour des raisons familiales imprévues. J'aurais vraiment souhaité être à l'heure pour cette réunion.

En tant que membre de longue date de l'ACTRA, je pense que cela va faire 30 ans...

M. Neil: Avez-vous payé votre cotisation?

M. Scott: Oui, monsieur, tous les mois, tous les ans. Je le déclare et je reconnais aussi l'existence d'un conflit d'intérêts dans les questions que je vais vous poser. J'approuve à peu près tout ce que j'ai lu et entendu. Je voudrais toutefois vous poser la question suivante, Cam.

D'après votre exposé, qui est excellent, convaincant et sans doute l'un des meilleurs que notre comité a entendu jusqu'ici... Vous demandez—vous venez de le répéter au sujet de la durée—le financement à long terme des artistes et interprètes canadiens, pour vous assurer que nous restons bien canadiens et que nos produits canadiens seront distribués dans le monde entier, qu'ils auront un plus vaste auditoire et que l'on produira davantage dans notre pays. Que répondez-vous à un gouvernement obsédé par la réduction du déficit qui dit qu'il n'a pas les moyens de financer ce secteur, et qu'il est inutile de lui demander de l'argent puisqu'il n'en a pas à dépenser?

[*Text*]

Mr. Cathcart: It is a very good question, Mr. Scott, and I appreciate your asking me. In a word, I guess we have to become more creative, and by that I mean I think it is incumbent on the federal government, for instance, which has the jurisdiction in which organizations such as the NFB, Telefilm, and CBC operate and from which they get most of their funding.

We are not necessarily looking for greater sums of money. I think what we are saying here, if I can pull away from it a little bit, is that we need a commitment, a very firm philosophical commitment, a will that this has to be done, that it cannot be allowed to wither away, that we can't surrender the border, if you will, that we can't allow ourselves to be taken in.

I am going to touch on another area here, Geoff. We have to be very firm, for instance, about any free trade agreements or arrangements that we might indulge in with other countries in North America, Mexico, the United States and ourselves, so that when we have a philosophy and the government says, "All right, we are going to maintain the NFB or the CBC", it has to be more than that. There has to be some incentive for other organizations and other investors to come in and begin to co-produce. That is being done already. It is being done quite successfully, I think, in many cases with the corporation, for example. One incidence is the relatively new drama called *Northwood*, which is a co-production with CBC and is becoming very successful.

• 1100

When Sonja mentioned a moment ago, in answer to Mrs. Clancy's question about the difference between U.S. and Canadian programming. . .that, too, is a good example. There is a similar show on the American networks called *Beverly Hills Room 90201*. I have read critics and I have seen both programs. I can say without fear of equivocation that there is a tremendous difference.

Our Canadian program really challenges young people in that show. It presents the kind of angst, problems and issues. . . When I see shows like that—and we are talking drama now—and programs such as the kind Sonja is involved in, I see a tremendous leap of faith and confidence that was taken at some point in order to get that going.

We all know enough about the business. You can have 30 pilots and you might get one successful show. There has to be the will to put those bucks into there. Whether it is coming from government. . .

I agree with you that we are in a deficit position. I am not for a moment suggesting that we increase the deficit. That is the last thing I want because my taxes keep going up. I am just simply saying to you that governments and corporations such as the CBC, in recommendations from this committee to its own parties and its various policy forums, have to become much more creative and have some vision about what we are going to do about our culture relative to television, if we are going to keep the country together in the sense of what you are talking about. I hope I haven't wandered away too much.

[*Translation*]

M. Cathcart: C'est une excellente question, monsieur Scott, et je vous sais gré de me l'avoir posée. En un mot, je suppose qu'il nous faudra faire preuve de plus d'originalité, et je veux parler du gouvernement fédéral puisque c'est lui qui est responsable du cadre réglementaire dans lequel fonctionne les organismes comme l'ONF, Téléfilm et la Société Radio-Canada, et que c'est lui qui les finance pour l'essentiel.

Nous ne demandons pas nécessairement des sommes importantes. Ce que nous recherchons, si vous me permettez de m'expliquer un peu, c'est un engagement, un engagement de principe très ferme, une volonté d'agir, une détermination à sauver notre industrie, un refus de baisser les bras, si vous voulez.

Je voudrais aborder une autre question, Geoff. Nous devons tenir ferme sur nos positions, par exemple, à l'égard d'accords de libre-échange ou d'ententes que nous pourrons conclure avec d'autres pays en Amérique du Nord, le Mexique, les États-Unis et nous-mêmes, de sorte que lorsque nous aurons adopté une politique et que le gouvernement dira: «Très bien, nous allons préserver l'ONF ou la SRC», cela voudra dire davantage. Il faut des stimulants pour que d'autres organismes et d'autres investisseurs s'intéressent à des coproductions. C'est ce que l'on fait déjà, avec beaucoup de succès, me semble-t-il, au sein de la société, par exemple. Il y a notamment une dramatique intéressante intitulée *Northwood* qui est une coproduction avec CBC et qui commence à connaître un franc succès.

Quand Sonja a dit un peu plus tôt, en réponse à la question de M^me^ Clancy concernant la différence entre la programmation américaine et la programmation canadienne. . . il y a là également un bon exemple. Les réseaux américains ont une émission semblable intitulée *Beverly Hills Room 90201* ou quelque chose comme ça. J'en ai lu des critiques et j'ai vu les deux dramatiques. Je peux dire sans aucune crainte qu'il y a une vaste différence entre les deux.

La dramatique canadienne présente vraiment un défi aux jeunes personnages. Elle traite de problèmes, de vraies questions, il y a une sorte d'angst. . . Quand je vois ce genre de dramatique et des émissions comme celle dont s'occupe Sonja, je me rends compte qu'il a fallu à un moment donné accepter de prendre de grands risques.

Nous connaissons tous assez bien le milieu. Il peut y avoir 30 émissions pilotes pour un succès. Il faut avoir la volonté d'investir. Que l'argent vienne du gouvernement. . .

Je conviens avec vous que le gouvernement est en situation déficitaire. Loin de moi l'idée de suggérer d'accroître ce déficit. C'est bien le dernier de mes souhaits, puisque mes impôts augmenteraient. Je veux dire simplement que les gouvernements et les sociétés comme CBC, devront, dans les recommandations que le comité présentera aux divers partis et devant diverses tribunes, se montrer beaucoup plus imaginatif et se forger une vision de l'avenir de notre culture dans le domaine de la télévision, si nous voulons que le pays reste uni, au sens où vous le disiez tout à l'heure. J'espère de pas m'être trop écarté du sujet.

[*Texte*]

Mr. Scott: No, you haven't wandered at all. I would like to move back into an area that both you and I are familiar with, which is news and public affairs. We have seen the reverse happen. We have seen the CBC plead spending cuts and everything to cut off, for example, stations like Windsor. Talk about the influx of American culture! No city in this country is more affected than the city of Windsor in terms of what I regard as a horrible excision or exorcism. They did both.

The point is that it was an unconscionable decision by the CBC, and therefore, I think, by the federal government, to leave the people of Windsor—just to use one station among the other seven that were cut—to dangle and twist in the wind in terms of the American culture. Now, that is where the CBC pleaded that it didn't have enough funds and therefore had to cut adrift the people in that area. I am from Hamilton, but I used to do some contract work for the Windsor station. I am aware of the importance of what CBWT used to be in that area.

Again, I come back to my question. Yes, we have to be more creative, but when creativity is working in reverse, it is the de-creation. This must be awfully disturbing to people in your industry.

Mr. Cathcart: Yes, it is, Mr. Scott. ACTRA, as you well know, was quite vociferous in its opposition to those cuts.

I think I would like to defer now to Garry Neil. Maybe he can pick up on this point.

Mr. Neil: I have a couple of comments about funding. Cam made one, which I just want to come back to for a minute. One of the keys for a corporation like the CBC is that it ought to have in it some degree of stability and some ability to plan in the long term. It has not had that luxury for many years.

• 1105

What we have at the CBC is an almost annual frenzy about how we meet the latest budgetary reduction and uncertainty about what the hell is going to happen next year. The first point, therefore, is some degree of stability for the funding of the CBC, which would then allow for long-term planning for a corporation like the CBC.

We also argue for other programs that don't necessarily mean government funding for production in our industry. We talked earlier about the profits of film distribution. Film distribution in this country is a billion-dollar business and yet 95% of the profits of that are controlled by American distributors. The money is there. Canadians are paying the money, and we simply say some of that should be directed to Canadian production.

We want to encourage private investment in our industry. Ours is an industry where the opportunity for returns on investment for investors is uncertain, and we support measures, tax measures for example, that would encourage

[*Traduction*]

M. Scott: Non, pas du tout. Je voudrais que nous revenions à un sujet que nous connaissons bien tous les deux, celui des actualités des affaires publiques. Nous avons pu constater l'évolution contraire. Nous avons vu CBC invoquer les compressions budgétairs et autres raisons pour fermer des stations comme celle de Windsor, par exemple. Parlons de l'invasion de la culture américaine! Il n'y a pas dans le pays une ville plus touchée que Windsor par ce que je considère comme une horrible amputation.

Le fait est que c'était une décision injustifiée de la part de CBC, et de ce fait, donc, du gouvernement fédéral, que de laisser la population de Windsor... pour ne citer qu'un exemple parmi les sept stations touchées—en pâture à la culture américaine. CBC avait alors fait valoir que par manque de fonds elle était obligée d'abandonner la population de cette région à la dérive. Je viens d'Hamilton, mais il m'est arrivé d'avoir des contrats avec la station de Windsor. Je suis conscient de la place qu'occupait CBWT dans la région.

J'en reviens encore une fois à ma question. Oui, il faut faire preuve d'imagination, de créativité, mais quand celle-ci fonctionne à rebours, cela devient de la destruction. Ça doit être extrêmement pénible pour les gens dans votre secteur.

M. Cathcart: Oui, monsieur Scott. L'ACTRA, comme vous le savez, s'est insurgée contre ces coupures.

Je vais laisser la parole maintenant à Garry Neil. Peut-être qu'il pourrait ajouter quelque chose.

M. Neil: Je voudrais dire une ou deux choses à propos du financement. Cam a fait un commentaire sur lequel je voudrais revenir un instant. Il est essentiel pour une Société comme CBC de pouvoir compter sur une certaine stabilité, de pouvoir planifier à long terme. C'est un luxe que la société n'a plus depuis de nombreuses années.

Presque chaque année, une espèce de panique saisit Radio-Canada lorsqu'il s'agit de faire face aux nouvelles compressions budgétaires et à l'incertitude quant à l'année prochaine. Il faut donc avant tout une certaine stabilité dans le financement accordé à Radio-Canada, ce qui permettrait alors de planifier à long terme.

Nous préconisons également d'autres programmes qui n'entraînent pas nécessairement un financement public pour la production. Nous avons parlé plus tôt des bénéfices que réalisent les distributeurs d'un film. La distribution cinématographique, au Canada, représente un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de dollars, et poutant 95 p. 100 des bénéfices vont à des distributeurs américains. Il y a de l'argent. Les Canadiens paient et nous disons simplement qu'une partie de cet argent qu'ils paient devrait être consacrée à des productions canadiennes.

Nous souhaitons encourager l'investissement privé dans notre secteur. Les taux de rendement y sont incertains, et c'est pourquoi nous appuyons des mesures fiscales, notamment, qui encourageraient les investisseurs à

[*Text*]

people to invest in our industry, which is a very high-risk industry—and that's foregone tax revenues but it's not government funding in the same way. So we've supported our producers who argue for refundable investment tax credit.

Finally, I just want to go back to your first question in which you talked about funding for Canadian artists. In fact, we argue for funding for the Canadian industries in which the artists work. The question of the artists is a separate one, because we also argue there for other kinds of programs to recognize the way artists work in our society, the unique way artists work. We ought to have programs and policies and regulations that respond to that reality and don't try to shoe-horn artists into rules made for somebody else, for ways that artists don't in fact work. First and foremost amongst those programs and policies we've been lobbying for is status-of-the-artist legislation.

The Chairman: Thank you very much. I'd like to pose a question or two as well.

First, just to piggy-back on what Geoff was talking about and your response, is it necessarily the case that the reduction of the CBC stations would lead to less production? I think I could make a case that by freeing up money from having multiple locations, you could increase your production capabilities in fewer locations.

I was attracted by somebody's answer that we're not necessarily seeking more money but better ways of spending the existing money. You know, it could be we could produce a lot more excellence in one station in Toronto than trying to maintain three because it's politically attractive to do so.

Mr. MacLeod: That argument is made and is heard. The difficulty is we live in a very, very large country and in order for us to reflect the mosaic—if I may use the term—of that country, the mixture we have in this country, we must have production in more than one centre.

The Chairman: Absolutely.

Mr. MacLeod: We have to see it, we have to hear it, and we have to taste it. One of the difficulties we find—it was raised earlier in one of the questions with regard to Saskatchewan, the Regina operation—is this: we originally structured ourselves, when we built, so that our offices, our branches, were opened in the major CBC production centres, and at the present time the reduction in budget, the reduction in money, the reduction in production in those centres makes it more and more difficult for us to have a presence in those centres.

So the question is, if you only have a million dollars, can you make one better product for the million dollars than four products for a quarter of a million dollars? I guess in a business sense the answer to that may be yes, but does that fulfil the mandate and does it fulfil the need we have in this country to portray the other parts of the country?

[*Translation*]

s'intéresser à notre industrie, laquelle présente de très grands risques pour les investissements—et c'est vrai que cela représente un manque à gagner pour le gouvernement, mais ce n'est pas vraiment un financement au sens habituel. Nous appuyons donc les producteurs qui demandent l'institution d'un crédit d'impôt à l'investissement remboursable.

Enfin, pour en revenir à votre première question à propos du financement des artistes canadiens, nous préconisons le financement des industries canadiennes qui donnent des emplois aux artistes. Les artistes posent un problème distinct, car nous préconisons également d'autres types de programmes qui reconnaîtraient le contribution des artistes à la société, et le caractère unique de leur travail. Il faut que les programmes, les politiques et les règlements correspondent à cette réalité et n'essaient pas d'imposer aux artistes des règles conçues pour d'autres, pour des situations de travail qui ne s'appliquent pas à eux. Surtout, et par-dessus tout, nous avons oeuvré pour l'adoption de la Loi sur le statut de l'artiste.

Le président: Je vous remercie. J'aimerais moi aussi poser une ou deux questions.

Tout d'abord, pour rester dans la même veine que Geoff, la réduction du nombre de stations de Radio-Canada entraîne-t-elle nécessairement une diminution de la production? On pourrait faire valoir qu'en éliminant certaines stations on libère des fonds qui permettront d'accroître les capacités de production dans un nombre d'endroits plus restreint.

J'ai entendu avec plaisir quelqu'un répondre que vous ne demandiez pas nécessairement davantage d'argent, mais une meilleure utilisation des fonds actuels. Il est peut-être préférable pour la qualité des productions de tout réunir en une seule station à Toronto que d'essayer d'en maintenir trois pour des raisons politiques.

M. MacLeod: C'est un argument que l'on entend. Malheureusement, nous vivons dans un pays immense, et si nous voulons refléter la mosaïque—si je puis me permettre le terme—qui le constitue, sa diversité, nous ne pouvons pas nous contenter de produire dans un seul centre.

Le président: Tout à fait vrai.

M. MacLeod: Il faut que nous le voyions le produit, que nous l'entendions, que nous le goûtions. L'une des difficultés—et il en a été question plus tôt à propos de la Saskatchewan, de la station de Regina—est celle-ci: lorsque nous nous sommes organisés à l'origine, nous avons ouvert des bureaux, des chapitres là où se trouvaient les principaux centres de production de Radio-Canada, et en ces temps de compressions budgétaires, de compressions monétaires, de réduction dans les productions, il nous est de plus en plus difficile de maintenir une présence dans ces centres.

Alors, si vous n'avez qu'un million de dollars à dépenser, est-il préférable de tout investir dans un seul produit que de faire quatre productions à un quart de million chacune? En un sens, c'est sans doute vrai, mais cela correspond-il à la mission de la société? Cela répond-il à la nécessité de montrer la diversité du pays?

[*Texte*]

The Chairman: I would suggest to you, though, that we judge each case on its merits. For example, I want to be very clear that I am a strong advocate for a CBC production facility in the English language in New Brunswick, the only province that does not have one, and probably the province that most deserves one because it reflects the only officially bilingual nature of our country. But I do question whether there is a need for two stations, one in Saskatoon and one in Regina. I'd like to suggest that the cultural differentiation between those two is pretty obscure. It seems to me you could...

• 1110

Mr. de Jong: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: No disrespect. Let me use Calgary and Edmonton, then.

Some hon. members: Oh, oh!

Mrs. Clancy: The same thing.

The Chairman: I think I have made my point. I'll go to another question.

Mr. MacLeod: Victoria is the only provincial capital without a CBC production centre.

The Chairman: I refer you to New Brunswick as the first priority.

I would like to get back to this national unity issue. I don't want to be disrespectful in any way and I hope you'll take this as a serious probe. Particularly when you question this double majority provision for the appointment of heads in agencies, I detect a touch of paranoia that, my golly, they might rig the system. Everybody might turn up French or might not turn up exactly the way we want them.

It just troubles me because I think the point we have been trying to make in our discussions with people like l'Union des artistes is that this country is all our country and there has to be an act of faith in it. Instead of drawing barriers around yourselves in Quebec or in Alberta, let's celebrate our diversity and strengthen it by reaching out and influencing the entire country.

Would you acknowledge that there is a defensive tone to your concerns about the double majority? You mention it both in your main brief and in your oral presentations. Perhaps I'm overly sensitive, but I detect an absence of faith that it will work.

Mr. MacLeod: I don't think so. I appreciate the opportunity to clarify that for you, and I would ask Catherine if she would address this.

Ms Allman: Our concerns with that provision came from several different perspectives. One was that we didn't necessarily believe that the double majority vote had been intended to be applied to the heads of cultural institutions. If that hadn't been the intention, then we were highlighting it for that purpose.

A second reason was that we wondered just how it would work. What if by double majority there wasn't agreement on a head of a cultural institution? We were in a sense quite pleased that there would be a more open process to the

[*Traduction*]

Le président: Il me semble qu'il faut juger chaque cas individuellement. Je tiens à dire clairement que je suis convaincu de la nécessité pour Radio-Canada d'avoir des installations de production en langue anglaise au Nouveau-Brunswick, la seule province qui n'en ait pas, et probablement celle qui le mérite le plus, puisqu'elle est la seule officiellement bilingue. Mais je ne suis pas certain qu'il soit nécessaire d'avoir deux stations, une à Saskatoon et une a Regina. Les différences culturelles entre ces deux villes me semblent pour le moins ténues. Il me semble qu'on pourrait...

M. de Jong: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Sans vouloir vous manquer de respect. Prenons alors Calgary et Edmonton.

Des voix: Oh, oh!

Mme Clancy: C'est pareil.

Le président: Je me suis fait comprendre. Passons à autre chose.

M. MacLeod: Victoria est la seule capitale provinciale qui n'ait pas un centre de production de Radio-Canada.

Le président: Je considère que le Nouveau-Brunswick doit être prioritaire.

Revenons-en à la question de l'unité nationale. Je ne veux manquer de respect à personne, et je tiens à ce que vous preniez ma question au sérieux. Surtout quand on parle de la double majorité nécessaire pour la nomination des présidents des organismes, je vois là une crainte quasi paranoïaque qu'une nomination soit truquée. On risque que de n'avoir que des francophones, ou des gens qui ne correspondent pas tout à fait à ce qu'on aurait souhaité.

Cela me perturbe parce que dans nos discussions avec des gens comme les représentants de l'Union des artistes, nous essayons justement de faire comprendre que ce pays est tout un et que nous devons faire un acte de foi à son endroit. Au lieu de nous protéger derrière des barricades au Québec ou en Alberta, célébrons notre diversité et affirmons-la en ouvrant les bras et en essayant d'influencer le pays tout entier.

Admettez-vous que vos questions concernant la double majorité ont un ton défensif? Vous avez abordé le sujet dans votre mémoire et dans vos communications orales. Je suis peut-être excessivement sensible, mais j'ai l'impression que vous ne croyez pas que cela puisse marcher.

M. MacLeod: Ce n'est pas le cas. Je suis heureux d'avoir la possibilité de tirer cela au clair avec vous, et je vais pour cela donner la parole à Catherine.

Mme Allman: Cette idée suscite plusieurs inquiétudes. Tout d'abord, nous n'étions pas certains que la double majorité s'appliquerait au président des institutions culturelles. Si cela n'avait pas été le cas, nous voulions le signaler.

Deuxièmement, nous ne comprenons pas très bien comment cela fonctionnera. Qu'adviendra-t-il si l'on n'arrive pas à obtenir la double majorité pour la nomination des présidents d'institutions culturelles? Nous sommes ravis

[*Text*]

appointment of heads of cultural institutions, because we think they're very important. We felt it was quite positive that a prospective candidate would have to be ratified by a body in the reformed Senate, which would in fact be an elected body. But our concerns were quite practical: what if there was a deadlock?

On a third point, we also wanted to make sure that the heads of cultural institutions in Canada reflected the diversity of the country. With a double majority the concerns might not be as diverse and varied, but perhaps might be bipolar.

The Chairman: I want to go to one more point that deals with this federal-provincial-municipal sort of intergovernmental approach to the arts and cultural support. I'm taken by your proposal on page 5 where you say:

> We continue to demand that the federal government, provinces, and municipalities, each commit one percent of their gross revenues to cultural funding.

I gather you would support a national, integrated cultural policy that addressed arts and culture in the broadest of terms, not integrated only in the governmental aspects, but in the various artistic expressions—music and acting and writing and heritage and what have you. Is that so?

Ms Allman: If it would mean there would be an acknowledgement that Canada wasn't just an economic union and that it in fact had a soul, I think we would support that.

The Chairman: I think that is what we're getting at. When you speak in these cultural and artistic areas, it does have a soul. As a matter of fact, one of the expressions you used in your brief a couple of times that we've not heard before is "political culture". We've had a number of people talk to us about political issues and about cultural issues, and they have said that national unity is both a political issue and a cultural issue. What does political culture mean as opposed to any other kind of culture, or is culture inherently political?

• 1115

Ms Allman: I think, sir, it answers the questions that I was asked when I was interviewed to become a member of the staff at ACTRA. I was asked, I believe, and I didn't answer very well, what to me symbolized Canada.

It is really a question of identity. In a sense, as politicians involved in the governance of our country, you make decisions every day that decide the nature of Canada. In fact, that is our political culture. It isn't just a question of our laws; it takes into account everything that makes Canada Canada.

The easiest symbols are probably those that, in fact, we represent, whether it's *The Journal* or *Street Legal*, or even Lloyd Robertson. But there are other things, such as a pension cheque or the health care system we have. It is a provincial responsibility, but it is definitely something that they don't have south of the border. So our political culture, in a sense, is our culture, but it's shaped by the decisions that you make daily.

[*Translation*]

d'apprendre que la nomination de ces derniers se fera par un processus plus ouvert, car ce sont là des postes très importants. Il nous paraîtrait positif que le candidat au poste doive recevoir l'approbation d'un comité du nouveau Sénat, lequel serait élu. Mais nos préoccupations ont un caractère très pratique: qu'advient-il en cas d'impasse?

Troisièmement, nous voulions également nous assurer que les présidents des institutions culturelles canadiennes refléteraient bien la diversité du pays. Avec la nécessité d'une double majorité, la représentation ne serait peut-être pas aussi variée, mais bien plutôt bipolaire.

Le président: Je voudrais encore aborder une question concernant la coopération fédérale-provinciale-municipale pour le financement des arts et de la culture. À la page 5 de vos propositions, vous dites:

> Nous continuons de préconiser que le fédéral, les provinces et les municipalités s'engagent chacun à consacrer 1 p. 100 de leurs recettes brutes au financement de la culture.

J'imagine que vous seriez en faveur d'une politique culturelle nationale intégrée qui toucherait les arts et la culture au sens le plus large, et qui serait intégrée non seulement d'un point de vue gouvernemental, mais aussi au niveau des diverses expressions artistiques—musique, théâtre, cinéma, littérature, art populaire, et ainsi de suite. Est-ce bien le cas?

Mme Allman: Si cela voulait dire que l'on reconnaît par là que le Canada n'est pas simplement une union économique, mais un pays qui a une âme, nous y serions favorables.

Le président: C'est ce que nous voulons dire. Quand on parle de ces domaines culturels et artistiques, on évoque une âme. D'ailleurs, dans votre mémoire, vous avez utilisé à quelques reprises une expression que nous n'avions pas entendue jusqu'ici: «culture politique». Diverses personnes nous ont parlé de questions politiques et de questions culturelles, et elles nous ont dit que l'unité nationale est à la fois une question politique et une question culturelle. Qu'entendez-vous par culture politique? L'opposez-vous à toute autre culture, ou la culture est-elle fondamentalement politique?

Mme Allman: C'est là une réponse, monsieur, aux questions qu'on m'a posées à l'entrevue pour un poste à l'ACTRA. On m'a demandé ce qui symbolisait pour moi le Canada, et j'ai assez mal répondu.

C'est une question d'identité. En votre qualité de politiciens chargés de gouverner le pays, vous prenez chaque jour des décisions qui déterminent la nature du Canada. C'est cela, notre culture politique. Elle ne tient pas seulement à nos lois, elle est constituée de tout ce qui fait que le Canada est ce qu'il est.

Les symboles les plus évidents sont sans doute ceux que nous représentons, qu'il s'agisse de *The Journal* ou de *Street Legal* ou même de Lloyd Robertson. Mais il y a autre chose, nos chèques de pension ou notre assurance-santé. C'est une responsabilité provinciale, mais c'est quelque chose qui nous distingue des États-Unis. Notre culture politique, c'est donc en un sens notre culture, mais elle est modelée par les décisions que vous prenez chaque jour.

[*Texte*]

The Chairman: I am not clear on the intergovernmental relationship. You support asymmetrical relationships, as you have mentioned, and concurrent jurisdiction, but you are a little nervous about bilateral agreements.

I am not sure that the committee is aware or that you are aware that we've had an opinion expressed that legislative jurisdiction over most cultural matters in Canada is a provincial responsibility presently. That came as a surprise to me. The legislative jurisdiction is essentially provincial and it's the spending power that is essentially federal. It seems to me that as we consider intensifying the governmental contribution to culture, so that it is not merely a maintaining of it, as you point out so well, but a sustaining and an enhancing of it, we're going to have to find new ways to use the same money or new ways to spread the responsibility if we're going to maximize the impact.

There could be a national cultural policy where we would identify functions that are truly national and functions that are truly provincial and functions that are local, and apportioning the funding responsibilities accordingly. Would you be opposed to that kind of approach?

Mr. Neil: Let me first say that, with due respect to those giving you the advice, in fact, there are many aspects of culture that clearly are federal jurisdiction, whether that's intellectual property in copyright issues or broadcasting in communications, and broadcasting in communications is foremost in the cultural area.

The Chairman: Culturally primarily, I think.

Mr. Neil: It really then depends on how one defines culture, doesn't it? It seems to me that our definition of culture unspoken is a much broader definition than purely talking about perhaps the—

The Chairman: I would like to put this on the record. I have a Library of Parliament submission here that says on page 7:

> In fact, the provincial legislatures do have exclusive legislative jurisdiction over most cultural matters. On the whole, the federal government's role involves only the spending power

Now, I just want to stop there because the article goes on.

Mrs. Clancy: Who wrote it?

The Chairman: It is written by a lady named Molly Dunsmuir of the Law and Government Division.

Mrs. Clancy: I know Molly very well. She went to my high school. But even she can make mistakes.

The Chairman: I'm not asking for a legal battle here. I just thought it was an interesting, provocative point of view—

Mrs. Finestone: Provocative is right.

The Chairman: —considering that we've been talking about federal-provincial relationships in this issue this morning. I think it's a very critical area of the whole constitutional approach. Please proceed.

[*Traduction*]

Le président: Je ne comprends pas très bien la question des liens intergouvernementaux. Vous préconisez un rapport asymétrique, comme vous l'avez dit, et des autorités compétentes parallèles, mais les ententes bilatérales vous inquiètent.

Je ne sais pas si les membres du comité, ni vous, savez que nous avons reçu un avis selon lequel la plupart des questions culturelles relèvent déjà au Canada de la compétence des provinces. J'en suis resté surpris. La compétence législative appartient essentiellement aux provinces, et le fédéral a quant à lui le pouvoir de dépenser. Il me semble que si l'on envisage d'intensifier la contribution du gouvernement à la culture, afin non seulement de la maintenir, comme vous le disiez si bien, mais de l'encourager, il va falloir trouver de nouvelles façons de dépenser les fonds ou de partager les responsabilités afin de maximiser l'effet.

On pourrait envisager une politique culturelle nationale qui définirait quelles fonctions sont véritablement nationales et quelles fonctions ont une envergure véritablement provinciale, ou locale, et qui répartiraient en conséquence les responsabilités de financement. Vous y opposeriez-vous?

M. Neil: Tout d'abord, sans vouloir manquer de respect à ceux qui ont exprimé cet avis, de nombreux aspects de la culture relèvent très nettement de la compétence fédérale, qu'il s'agisse de propriété intellectuelle en matière de droit d'auteur, ou de télédiffusion dans le domaine des communications, élément fondamental de la culture.

Le président: Élément quant tout culturel, je crois.

M. Neil: Il s'agit alors de savoir comment on définit la culture, n'est-ce pas? Il me semble que notre définition de la culture est peut-être beaucoup plus vaste que si l'on se limite à. . .

Le président: Je tiens à ce que ceci figure au compte rendu officiel. J'ai ici un texte de la Bibliothèque du Parlement où l'on peut lire, à la page 7:

> De fait, les assemblées législatives provinciales ont compétence législative exclusive sur la plupart des questions culturelles. Dans l'ensemble, le rôle du gouvernement fédéral se limite au pouvoir de dépenser

Je m'arrête là, bien que l'article poursuive.

Mme Clancy: Qui en est l'auteur?

Le président: C'est une dame du nom de Molly Dunsmuir, de la Division du droit et du gouvernement.

Mme Clancy: Je la connais très bien. Elle était dans mon école secondaire. Mais même elle peut faire des erreurs.

Le président: Je ne tiens pas à engager ici un long débat juridique. Je pensais simplement qu'il y avait là un point de vue intéressant, provocateur. . .

Mme Finestone: Provocateur, en effet.

Le président: . . .puisque nous parlons des relations fédérales-provinciales ce matin. Il me semble que c'est un domaine extrêmement important dans toute cette question de l'approche constitutionnelle. Continuez.

[*Text*]

Mr. Neil: To recap that, without having seen the article, it seems to me that she is taking a very narrow definition of what constitutes culture, rather than the broader definition, which includes the political culture that we were talking about earlier, which is a very broad definition of culture. It includes all forms of media and communication.

Mrs. Finestone: Including football, hockey, flags.

• 1120

Mr. Neil: We agree that in fact there ought to be an integrated strategy, and that the pre-eminent role of the federal government should be maintained, and that the federal government should also provide the leadership in the creation of that integrated strategy that will involve the public sector, the private sector, and all three levels of government.

We would very much support any efforts that move us in that direction, to try to find the correct balance, both public and private, and between the three levels of government.

There are many programs at the moment that are duplicated between the federal level and the provincial level, and some of that duplication is very positive. Some of the duplication is mere duplication, and we have to find a way to integrate the strategy.

The Chairman: That's the kind of answer I wanted to get on the record as well.

Mrs. Clancy: I agree with what you said, Mr. Neil, about the narrow view. I might add that I articled for the same person who was the director of civil litigation for a province; therefore, we might both be forgiven for having a very provincial slant on certain things.

Mrs. Finestone: That's the only way we'll forgive you.

Mrs. Clancy: Some of us have escaped that.

I would also like to say that I believe there are other legal opinions on record that talk about anything in culture that crosses borders or that relates to the residual power of peace, order and good government, which are two very broad concepts, would obviously come under the federal power. Then I'll leave it alone.

The Chairman: I would humbly defer to our legal minds in this committee. I'm just a messenger. Don't shoot the messenger.

Mrs. Clancy: Never.

Where was I before I got sidetracked?

A Voice: Table that study.

Mrs. Clancy: Yes. We would very much like to see that study tabled so we can debunk it properly.

The Chairman: You've all had it for several weeks, I think.

Mrs. Clancy: Have we? Oh, I must have just thought it didn't matter.

[*Translation*]

M. Neil: Pour résumer, donc, sans avoir pris connaissance de l'article, il me semble qu'elle utilise une définition très limitative de la culture, plutôt qu'une définition large, qui comprend la culture politique dont il a été question plus tôt, et qui englobe beaucoup plus de choses, notamment tous les médias et toutes les formes de communication.

Mme Finestone: Y compris le football, le hockey, les drapeaux.

M. Neil: Nous convenons qu'il devrait y avoir une stratégie intégrée, que la prééminence du gouvernement fédéral doit être maintenue et que celui-ci doit également jouer un rôle de leadership dans l'élaboration de cette stratégie intégrée, en collaboration avec le secteur public, le secteur privé et les trois paliers de gouvernement.

Nous sommes prêts à appuyer tout effort en ce sens, tout ce qui nous permettra d'atteindre un bon équilibre entre le secteur public et le secteur privé, et les trois paliers de gouvernement.

Il y a actuellement bon nombre de programmes qui font double emploi au niveau fédéral et au niveau provincial, et ce double emploi peut parfois être très positif. Parfois il est simplement inutile, et il va falloir essayer de trouver une stratégie d'intégration.

Le président: C'est le genre de réponses que je souhaitais voir dans le *Procès-verbal*.

Mme Clancy: Je suis de votre avis, monsieur Neil, quant à l'étroitesse de la définition. Permettez-moi d'ajouter que j'ai fait mon stage d'avocate avec la même personne qui était directeur du contentieux des affaires civiles dans une province; on nous pardonnera donc à tous deux d'avoir une perspective très provinciale sur certaines questions.

Mme Finestone: Ce sera la seule raison pour laquelle on vous pardonnera.

Mme Clancy: Certains d'entre nous ont échappé à ce processus.

Je tiens à dire également qu'il y a d'autres avis juridiques selon lesquels toute question culturelle transfrontalière, ou qui touche à la responsabilité de paix, d'ordre et de bon gouvernement, qui sont des concepts très vastes, relève bien sûr de la compétence fédérale. Je m'arrêterai là.

Le président: Je m'en remets humblement aux esprits juridiques de ce comité. Je ne suis que le messager. Ne tirez pas sur le messager.

Mme Clancy: Jamais.

Où en étais-je?

Une voix: À déposer l'étude en question.

Mme Clancy: C'est cela. Il faudrait déposer cette étude pour que nous puissions nous y attaquer proprement.

Le président: Vous l'avez tous reçue il y a plusieurs semaines, il me semble.

Mme Clancy: Vraiment? Oh, j'ai dû penser que c'était sans importance.

[*Texte*]

I want to go back to what we were talking about, the bridging. When Pierre Desroches was here last week, we were talking in particular about films that have been translated from English into French, and vice versa. We talked about *Anne of Green Gables*, which apparently was very popular in Quebec, and so on.

Is *Street Legal* going to be translated into French? Aside from the quality of the program in general—and I'm not just saying that because you're here, Ms Smits—what's very interesting is the fact that the legal system is different in English Canada—not that I like that word—in English-speaking Canada than it is in Quebec.

It might make for a very particular kind of bridge.

Ms Smits: It's on the CBC in Montreal, but I assume that's the English-language service. On a less serious note, my character had a boyfriend from Quebec.

Mrs. Clancy: I know, yes.

Ms Smits: That was good, too.

Mrs. Clancy: It might bring the country together.

Mr. MacLeod: It shows we do get along.

Ms Allman: Mrs. Clancy, to read your question a bit more broadly, currently in our industry, of course, where a broadcaster or the independent producer who holds the rights to a program chooses to sell it in fact may determine what language it's shown in.

I think I watched *Night Heat* when in Corsica, but in which language it was, I don't remember.

Mrs. Clancy: I was going to make the same point. I saw *Night Heat* in my hotel room one night when in Paris. I thought "That's familiar, what is it? It's a street in Toronto".

Mr. Neil: It's a Canada-France co-production.

Ms Allman: As *Counterstrike*, I believe, is. I think *Counterstrike*, if not official, is a Canada-France co-production or co-venture. While there are government criteria there for official co-productions, some of those decisions are made purely on a business level vis-à-vis where, in fact, to broadcast, or whether it is public or private can market the program.

Mrs. Clancy: The other thing that I wanted to go back to was Mr. Scott's point regarding the divergent views, taking the bad example of Calgary and Edmonton, and I'm sure what de Jong considers to be the bad example of Regina and Saskatoon. I could give you an equally bad example of Halifax and Sydney. I think the example that points up the strongest in this particular area remains Windsor vis-à-vis Toronto.

• 1125

In a sense we are now moving to a different aspect of the role of this form of communication in a Canadian identity in the unification of the country.

Surely, the main point in wanting to maintain a specific local presence, particularly in a place like Windsor. . .as Mrs. Finestone says, we are still a culturally occupied country and these are the points of occupation where the saturation is at its highest.

[*Traduction*]

Revenons-en à la question du lien. Lorsque Pierre Desroches a comparu la semaine dernière, nous parlions de ces films qui ont été traduits de l'anglais au français, et tvice versa. Nous avons parlé de *Anne aux pignons verts*, qui apparemment a connu un grand succès au Québec.

A-t-on l'intention de traduire *Street Legal* en français? Mise à part la qualité générale de l'émission—et je ne le dis pas simplement pour vous faire plaisir, madame Smits—c'est aussi intéressant parce que le système juridique est différent au Canada anglais—non, je n'aime pas cette expression—au Canada d'expression anglaise de ce qu'il est au Québec.

Cela pourrait constituer un lien très particulier.

Mme Smits: L'émission est diffusée à Montréal, mais j'imagine que c'est par le réseau anglais de Radio-Canada. Sur une note moins sérieuse, le personnage que je campais avait un petit ami qui venait du Québec.

Mme Clancy: Oui, je sais.

Mme Smits: C'était très bien aussi.

Mme Clancy: Cela pourrait assurer l'unité du pays.

M. MacLeod: Cela montre bien que nous nous entendons.

Mme Allman: Madame Clancy, pour donner à votre question une orientation un peu plus large, dans notre secteur, la langue dans laquelle une émission est diffusée dépend, bien sûr, du marché sur lequel le télédiffuseur ou le producteur indépendant, qui en détient les droits, décide de la transmettre.

Je crois avoir regardé *Night Heat* en Corse, mais je ne sais plus en quelle langue c'était.

Mme Clancy: J'allais dire la même chose. J'ai regardé *Night Heat* dans ma chambre d'hôtel, un soir, à Paris. Je me suis dit: «J'ai l'impression de connaître cela. C'est une rue de Toronto».

M. Neil: C'est une coproduction franco-canadienne.

Mme Allman: Comme c'est le cas également, me semble-t-il, pour *Counterstrike*. Il me semble bien que c'est une coproduction ou une coentreprise franco-canadienne, même si cela ne correspond pas à la définition officielle. Le gouvernement a des critères précis sur ce qui constitue une coproduction, et certains reposent strictement sur des questions commerciales, comme de savoir, par exemple, où l'émission sera télédiffusée, ou si elle peut être transmise par une télévision publique ou privée.

Mme Clancy: Je voulais revenir également sur ce qu'a dit M. Scott à propos de la divergence d'opinion, en citant l'exemple, fort mal choisi, de Calgary et d'Edmonton, et je suis sûre que M. de Jong considère d'aussi mauvais goût le choix de Regina et de Saskatoon comme exemple. Je vais vous donner un autre exemple, tout aussi mauvais, celui de Halifax et de Sydney. Le meilleur exemple à ce propos reste, selon moi, le cas de Windsor et de Toronto.

Il s'agit en un sens d'un aspect différent du rôle que joue ce type de communication dans la formation de l'identité canadienne et l'unification du pays.

Si l'on tient à maintenir une présence locale, surtout dans une ville comme Windsor, c'est avant tout. . . comme le disait M^me^ Finestone, sur le plan culturel, notre pays est encore un pays occupé, et ce sont là les endroits où l'occupation se fait le plus lourdement sentir.

[*Text*]

I am wondering if you people, through ACTRA, through your membership, noted any lessening or any spinoff since the cut-backs and the changes. I realize there is not a production centre in those places that have lost any more stations. Particularly in a place like Windsor, are your people giving you any awareness of fall-out?

Ms Allman: There has been fall-out from different areas not just from the CBC cuts. As you know, CBC made a decision to cut stations which we, as Cam said, protested. Although the federal government has since infused CBC with some money, it didn't step in at that time. Of course, notwithstanding our protest and others, the CRTC did in fact confirm the cuts. So in a sense there were three levels of decision-making that failed Canadians.

Some of our members who lost jobs have in fact left the industry. We had a call recently from the Saskatoon *Star-Phoenix*, which was doing a follow-up story on the impact in that particular region. In the course of discussion, we surveyed very informally the number of members who were working again of the members whom we had lost. We figure only about 25% of those who were in fact laid off returned to jobs, and they may not be the same sort of broadcasting jobs they had previously. Some of them are now in the private sector, but several of the remaining 75% have taken up different professions.

Mr. Neil: Let me add a very important point. At the time of the cuts, we said before the CRTC that what would happen with those cuts is we would lose the capacity, the ability to produce programming. Indeed, that is what has happened. Of our members who lost their jobs in Windsor, for example, we know they have either left the profession or left Windsor. It will be very difficult to recreate this.

If we see any further cuts at the CBC in production capability, it could be disastrous because our industries are so interrelated. If you are a performer in Regina, you don't just work for the CBC. If you are an actor in Regina, you rely on the CBC, on the Globe Theatre, on teaching assignments, on some commercial work.

Mrs. Clancy: In Halifax it is exactly the same thing.

Mr. Neil: To survive as a professional artist, you require all of these things. If you remove one of them, it can be disastrous.

Mrs. Clancy: There is the other side of that coin. Halifax and Regina are probably very similar in this sense in that you have a regional theatre, a CBC production centre, a university with a theatre department. If one of those things closes and you lose the performers and the creators, then all of those institutions suffer and the cultural life of the city also sinks.

Mr. Scott: May I just interject here, Mr. Chairman. Out of both Nova Scotia and Saskatchewan we have great Canadian stars who are great in this country and around the world. If those centres had not been able to produce those stars, how would those stars ever have been heard of?

[*Translation*]

Je me demande si vos membres, par l'entremise de l'ACTRA, ont pu constater une diminution, des retombées, depuis ces compressions et ces changements. Je sais qu'il n'y a pas de centres de production dans ces régions qui aient perdu d'autres stations. Surtout dans un endroit comme Windsor, vos membres vous parlent-ils des conséquences des compressions?

Mme Allman: Ils ressentent les conséquences de bien des changements, pas seulement des compressions faites à Radio-Canada. Comme vous le savez, Radio-Canada a décidé d'éliminer des stations et comme l'a indiqué Cam, nous avons protesté contre ces décisions. Bien que le gouvernement fédéral ait depuis accordé des fonds à Radio-Canada, à l'époque, il n'est pas intervenu. Bien entendu, malgré notre protestation et celle d'autres, le CRTC a effectivement confirmé les compressions. C'est donc à trois niveaux décisionnels que les Canadiens ont été trahis.

Certains de nos membres qui ont avaient perdu leur emploi ont depuis changé de secteur. Nous avons reçu récemment un appel de Saskatoon *Star-Phoenix* qui faisait un article de suivi sur l'incidence de cette décision dans la région. Au cours de la discussion, nous avons de façon tout à fait officieuse calculé le nombre de nos membres qui avaient retrouvé du travail dans ce secteur. Selon nous, 25 p. 100 de ceux qui ont été mis à pied ont retrouvé un emploi, et ce n'est peut-être pas le même type d'emploi qu'ils occupaient auparavant. Certains oeuvrent maintenant pour le secteur privé, mais sur les 75 p. 100 restants, plusieurs ont réorienté leur carrière.

M. Neil: Permettez-moi d'ajouter une chose très importante. À l'époque, nous avons dit devant le CRTC que les compressions auraient pour conséquence d'anéantir notre capacité de programmation. Et c'est bien ce qui s'est passé. Nos membres qui ont perdu leur emploi à Windsor, par exemple, ont soit quitté la profession soit quitté Windsor. Il sera très difficile de reconstituer cette capacité.

Si Radio-Canada réduit davantage sa capacité de production, les conséquences pourraient être désastreuses car nos deux secteurs sont étroitement liés. Un artiste à Regina ne peut pas travailler seulement pour Radio-Canada. Si vous êtes acteur à Regina, vous comptez sur Radio-Canada, sur le *Globe Theatre*, sur des contrats d'enseignement et sur des contrats de publicité.

Mme Clancy: Et c'est exactement pareil à Halifax.

M. Neil: Pour vivre de son métier d'artiste, il faut pouvoir compter sur toutes ces choses. Si on en retire une, les conséquences peuvent être catastrophiques.

Mme Clancy: Il y a un autre aspect à la question. Il y a probablement beaucoup de similarité entre Halifax et Regina en ce sens que les deux villes ont un théâtre régional, un centre de production de Radio-Canada, et une université avec une école de théâtre. Si l'un de ces créneaux ferme, les créateurs et les artistes disparaissent, et ce sont toutes les institutions qui souffrent et la vie culturelle de la ville qui s'appauvrit.

M. Scott: Permettez-moi d'intervenir, monsieur le président. La Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan ont toutes deux produit de grandes vedettes canadiennes qui sont connues dans tout le pays et dans le monde entier. Si ces centres n'avaient pu permettre à ces artistes de se faire connaître, comment les aurait-on découverts?

[*Texte*]

Ms Allman: Mrs. Clancy, you have been speaking very much in terms of public broadcasting, and ACTRA was very disappointed in the past few months when the CRTC in fact changed its rules on local programming. We were among the few voices that said we felt it was the mandate of those operating in the broadcasting system, both public and private, to reflect local programming and regional programming exactly. Its policy was directed more towards the private sector; in fact, there would only be the regulation of news and information on the local side.

• 1130

We said, of course, that private broadcasters do news and information very well. Perhaps what had to be regulated was that which might be more expensive or more difficult to pull together, local drama and other programming.

Unfortunately, we were among the few voices saying that. The commission's policy didn't acknowledge our position.

Mr. MacLeod: I'd also like to say, if I might, that we have been focusing on the effect in some of the smaller centres. But what has happened also affects our people, our culture, in the major centres. Exactly the same things happened in those major production centres. The cutbacks at CBC, where Cam works, were major cutbacks, major losses of talent, not only in front of the camera but also behind the camera in all aspects of the industry.

They have left. They can't just flit somewhere else. They have left. They've gone. Other countries are benefiting by our talents. We're losing them. It's a shame.

Mrs. Clancy: I also have to apologize. CP just cancelled a flight, and I have to take an earlier one to get to Halifax.

Mr. MacLeod: Is it a cutback?

Mrs. Clancy: Probably; when in doubt, blame the government.

The other area I'm very concerned about and interested in is radio. I love radio. It doesn't take away from my love of other areas, but I really do love radio. Halifax used to have a very healthy radio drama contingent. We don't any more. I'm wondering about radio drama in general.

When I go to England every year, one of the things I've noticed is that actors are now putting in their resumes "Radio Drama". I guess BBC and the various radio stations are really bringing this back.

I think this is another way we could be looking at bridging, in the creation of that. I think it's such an intimate medium.

Mr. MacLeod: It's also one of the areas in which we did everything well.

Mrs. Clancy: We did.

Mr. MacLeod: Radio drama was one area in which we did extremely well. It was an area we were known for. We had an audience for it.

[*Traduction*]

Mme Allman: Madame Clancy, vous parlez surtout de télédiffusion publique, et l'ACTRA a été très déçue ces derniers mois lorsque le CRTC a modifié les règlements concernant la programmation locale. Nous étions une des rares voix à dire que les télédiffuseurs, qu'ils fussent publics ou privés, avaient pour mission de refléter la programmation locale et régionale avec fidélité. La politique du CRTC visait surtout le secteur privé; en fait, les règlements ne devaient plus concerner que l'actualité et les informations locales.

Nous avons dit, bien sûr, que les télédiffuseurs privés faisaient un très bon travail dans le domaine des actualités et de l'information. Ce sont peut-être les dramatiques et autres émissions locales qui sont plus coûteuses et plus difficiles à monter qu'il aurait fallu réglementer.

Malheureusement, nous étions peu nombreux à défendre ce point de vue. Le Conseil n'en a pas tenu compte dans sa décision.

M. MacLeod: Permettez-moi de dire également que nous nous sommes surtout intéressés à l'incidence sur les petits centres. Ces décisions touchent également nos membres, notre culture, dans les grands centres. Les mêmes choses exactement se sont produites dans les grands centres de production. Les réductions opérées à Radio-Canada, où travaille Cam, étaient importantes et ont entraîné d'importantes pertes de talents, pas seulement devant la caméra, mais aussi derrière, dans tous les domaines.

Les gens sont partis. Ils ne peuvent pas aisément se recaser ailleurs. Ils sont partis. Pour toujours. D'autres pays profitent de leurs talents. Nous continuons de les perdre. C'est dommage.

Mme Clancy: Je vous prie de m'excuser. Canadien International vient d'annuler un vol, et je dois donc partir plus tôt pour Halifax.

M. McLeod: Des compressions?

Mme Clancy: Probablement; dans le doute, blâmons le gouvernement.

Il y a un autre secteur qui m'intéresse beaucoup et pour lequel je suis inquiète, c'est la radio. J'aime beaucoup la radio. Cela n'enlève rien à mon appréciation des autres domaines, mais j'aime vraiment beaucoup la radio. À Halifax, nous avions autrefois un excellent choix de dramatiques radiophoniques. Cela n'existe plus. Je me demande où en est, en général, la dramatique radiophonique.

Chaque année, quand je vais en Angleterre, je constate que les acteurs sont maintenant fiers de dire qu'ils font du théâtre radiophonique. J'imagine que la BBC et d'autres stations de radio ont repris cette pratique.

Il y a là une autre façon, à mes yeux, de jeter des ponts. C'est un médium si intime.

M. MacLeod: Et c'est un domaine dans lequel nous étions très bons.

Mme Clancy: En effet.

M. MacLeod: Nous faisions autrefois d'excellentes choses dans les pièces radiophoniques. Nous étions connus pour notre travail dans ce domaine. Il y a avait un public.

[*Text*]

Going back to what I referred to earlier, the size of this country and the remoteness of much of our country, an important part of our culture has suffered.

Mrs. Clancy: Are there any prospects of a comeback for that? Is anybody doing it?

Mr. Cathcart: I can't speak for the CBC, but from what I've been picking up, my understanding is that they're not dropping drama, per se. But I think you're right; in some of the regional centres, they've reduced the volume.

Again, I'd better stress that our members are constantly involved in those productions. Well-known actors seen on either film or television are heard on radio. Again, these are people who have been members of our alliance for years or are just newcomers.

As we pointed out earlier, a lot of young people starting out in the acting business, the performing business, often get started in radio drama on the CBC.

Mr. MacLeod: They go from stage to radio and then on from there.

Mrs. Clancy: I think it's interesting, because it gives rise to another cause of what unites us. Many a time I've been driving along a highway in some province listening to somebody, wondering to myself who it is on the radio play, because I'll know the voice. Thank you very much.

The Chairman: Air Canada is calling.

Mr. de Jong: As people, we have a local identity. A lot of what's in your brief points in that direction. We have regional identities. Then we have a national identity, and a global one.

We're members of the human community. We're members of the Canadian community. I'm a person of the Saskatchewan, western Canada, prairie community. Then I'm a person from Regina. I look for ways in which my community gets portrayed so that I can understand myself and my community in the arts. Television broadcasting, in particular, is a very powerful mirror. I get my sense of self-identity, or the group or the community does.

• 1135

Historically, in Canada we've always had a struggle. It's not that we didn't have communities in the sense of identity of those communities, but our ability to see ourselves has always been difficult, in part because, as Dylan Thomas would say, we're up against the barrier of a common language—the United States, that mass society, in many ways a very vibrant society, particularly when it comes to mass communication.

It has always been a struggle for us, but within that struggle lies our identity as well. It's a great Canadian pastime to have royal commissions and these types of hearings where we do a certain amount of navel gazing. We're always asking the question, "Who are we?", "Is this Canadian?" Part of Canadiana is in search of Canadiana, something that's part of us. It's not a bad exercise. I think it means self-examination on a continuous basis. I think people

[*Translation*]

Pour revenir à ce que je disais tout à l'heure en parlant de l'immensité du pays, de l'éloignement d'une bonne partie de sa population, c'est toute une part importante de notre culture qui a souffert.

Mme Clancy: Est-il possible d'envisager que cela reprenne? Quelqu'un s'y intéresse-t-il?

M. Cathcart: Je ne peux pas parler au nom de Radio-Canada, mais d'après ce que j'ai entendu dire, il me semble qu'on n'abandonne pas les pièces radiophoniques comme telles. Mais vous avez raison, dans certains centres régionaux, on en fait moins.

Encore une fois, je tiens à souligner que nos membres travaillent constamment dans ce genre de productions. Des acteurs connus que l'on voit au cinéma ou à la télévision se produisent également à la radio. Ce sont là encore des gens qui sont membres de notre académie depuis des années ou depuis peu.

Comme nous l'avons dit plus tôt, beaucoup de jeunes qui démarrent dans le métier font souvent leurs premiers pas dans des pièces radiophoniques à Radio-Canada.

M. MacLeod: Ils vont de la scène à la radio et continuent à partir de là.

Mme Clancy: C'est très intéressant, car nous avons là un autre élément qui nous unit. Souvent, lorsque je roule sur une route d'une province quelque part, je me demande qui peut bien être cet acteur, car je reconnais la voix. Je vous remercie.

Le président: Air Canada vous attend.

M. de Jong: Nous avons une identité locale. Bien des éléments de votre mémoire l'indiquent. Nous avons des identités régionales. Et puis il y a une identité nationale, globale.

Nous appartenons tous à la collectivité humaine. Nous appartenons à la collectivité canadienne. Je viens de la Saskatchewan, de l'Ouest, des Prairies. Je viens de Regina. J'essaie de voir comment ma communauté peut être présentée de façon à ce que les arts me renvoient une image de moi-même et de ma communauté que je puisse comprendre. La télévision, en particulier, est un miroir puissant. J'y trouve mon identité, ou celle du groupe ou de la collectivité.

Historiquement, le Canada a toujours eu à lutter. Ce n'est pas que nous n'ayons pas d'identité collective, mais nous avons toujours eu du mal à nous percevoir comme une collectivité, peut-être en partie, comme aurait dit Dylan Thomas, parce que nous sommes divisés par une barrière linguistique—contrairement aux États-Unis, société immense, par bien des côtés vibrantes, surtout dans le domaine des communications de masse.

Nous avons toujours eu à lutter, mais c'est aussi dans cette lutte même que nous trouvons notre identité. Les commissions royales et les audiences de ce genre sont un des grands passe-temps canadiens, au cours desquels nous nous adonnons au narcissisme. Nous sommes toujours à nous demander «Qui sommes-nous?», «Est-ce bien canadien?». Être Canadien, c'est en partie se demander ce que cela veut dire. Ce n'est pas une mauvaise chose. Cela veut dire qu'on

[*Texte*]

who examine themselves all the time... I think it's a trait I like and enjoy. It means an openness, more so than a people who have a certain sense of certainty as to who they are and never examine themselves. It gives us an inferiority complex, but I think in the end it gives us something else as well.

In the last decade this has really been put to the test. There are just tremendous strains on us, particularly when we're living in a period of scarcity, scarce resources, the closing down of regional broadcasting centres. Our ability of beginning to identify who we are, I think, is suffering. If there's less local drama, my ability to identify myself in terms of a person from Regina becomes less; my ability to identify and find what it means to be western Canadian becomes less. Certainly my sense of national identity becomes less when there's less Canadian film, less Canadian drama.

I think we're going through a very tough period. If we're going to hold ourselves together as a nation, those things are essential for us, but our sense of self-identity is suffering at a time when we're being threatened as a nation in terms of our constitutional dilemmas and so forth. I think we're in double jeopardy here.

Mr. Neil: Can I make a comment? One of my jobs at ACTRA has been to relate internationally to our colleagues, particularly in the United States and in other countries. We often get into these discussions of what culture is and whether film and television production is a cultural matter or whether it is just an economic industry. I always ask my American colleagues to go and see a movie called *My American Cousin*, shot in B.C. I think that is precisely what you're talking about. It's about the young girl growing up in B.C. and her initial attraction to all the flashy things that her American cousin brought with him—his red convertible and so on. But then the movie goes on, of course, and she discovers the reality of Butch, and then rediscovers what she has in the Okanagan. It's about the Okanagan Valley; it's about Canada. It also speaks to an international audience. Culture is local, it's national, and it can be international.

We have so many examples of that. There is *Anne of Green Gables* from the other end of the country. It is about a girl growing up in Prince Edward Island, but it also speaks to young women everywhere. What we have to be able to do is tell those kinds of stories for our own purposes, but they will also be stories that other people like and watch.

Mr. de Jong: In the example you're using, all the different communities blend together into one. You can tell the local story and the local identity in a language and in a manner that has global significance and a global meaning. It's those things in the local community that have universal meaning that then become, in a sense, greater art.

But having all these threats... I might throw in as well, I suspect, that the whole FTA agreement has some unsettling... One could say that Canadian artists have had to re-adjust themselves to this other reality as well.

[*Traduction*]

se soumet à un auto-examen perpétuel. Les gens qui s'auto-examinent constamment... C'est un trait de caractère qui me plaît. Ça veut dire qu'ils sont ouverts, beaucoup plus ouverts qu'un peuple qui a la certitude de ce qu'il est et qui ne se remet jamais en question. Cela nous donne un complexe d'infériorité, mais cela nous apporte aussi autre chose.

Au cours de la dernière décennie, nous avons vraiment été mis à dure épreuve. Les tensions auxquelles nous avons été soumis sont intenses, surtout en période d'austérité, de pénurie, de fermetures de centres régionaux de télédiffusion. Notre capacité à nous autodéfinir en a souffert. S'il y a moins d'émissions dramatiques locales, ma possibilité de me définir comme quelqu'un venant de Regina est diminuée; j'ai plus de mal à me définir comme Canadien de l'Ouest et à comprendre ce que cela veut dire. Le sens de mon identité nationale s'atténue dès lors qu'il y a moins de films canadiens, moins de dramatiques canadiennes.

Nous traversons une période extrêmement difficile. Si nous voulons préserver notre unité nationale, ces éléments-là sont essentiels, mais c'est dans notre identité même que nous sommes touchés alors que la nation est menacée par les tensions constitutionnelles, et ainsi de suite. Nous sommes attaqués sur deux fronts en même temps.

M. Neil: Me permettez-vous de faire un commentaire? Une des responsabilités de l'ACTRA est d'entretenir des liens avec nos collègues étrangers, surtout aux États-Unis et dans d'autres pays aussi. Il nous arrive souvent de nous demander ce qu'est la culture et si les productions cinématographiques et télévisées relèvent de la culture ou simplement de l'économie. Je demande toujours à mes collègues américains d'aller voir un film qui s'appelle *My American Cousin*, qui a été tourné en Colombie-Britannique, et qui illustre précisément ce que vous voulez dire. C'est l'histoire d'une jeune fille qui grandit en Colombie-Britannique et qui est d'abord attirée par tout le clinquant qu'apporte son cousin américain—sa décapotable rouge, et ainsi de suite. Mais à mesure que l'histoire progresse, bien sûr, elle découvre qui est réellement Butch, et elle se rend compte de ce qu'elle a, chez elle, dans la vallée de l'Okanagan. C'est un film sur la vallée de l'Okanagan, un film sur le Canada. Il s'adresse également au public international. La culture est locale, nationale, et peut-être internationale.

Nous en avons de nombreux exemples. Il y a *Anne aux pignons verts* à l'autre bout du pays. C'est l'histoire d'une jeune fille qui grandit dans l'Île-du-Prince-Édouard, mais qui touche les jeunes filles du monde entier. Il faut que nous puissions raconter ces histoires-là pour nous-mêmes, et en même temps elles intéresseront un public plus vaste.

M. de Jong: Dans l'exemple que vous avez donné, différentes collectivités se mêlent en une seule. On peut raconter une histoire locale, présenter une identité locale, et le faire dans une langue et d'une façon qui présente un intérêt universel. Ce sont ces éléments locaux qui ont une signification universelle qui deviennent de l'art.

Mais avec toutes ces menaces... Et mentionnons aussi, pendant que nous y sommes, que l'Accord de libre-échange a des effets perturbateurs... On pourrait dire que les artistes canadiens ont eu à s'adapter aussi à cette nouvelle réalité-là.

[*Text*]

• 1140

Given all of this, how best can we preserve it? Is it through taxation, legislation or different types of regulations in terms of film distribution? We can start looking at regulation or film production taxation. Which of these public instruments the federal government has at its disposal do you think are important ones they should start beginning to use?

Mr. Neil: Our shopping list.

Mr. de Jong: In part I'm asking for your shopping list, that's right.

Mr. MacLeod: I will lead off and Garry will pick up on it. Garry and I just returned from a meeting in Los Angeles, the North American union's meeting. We met with the performing unions of all three countries: Mexico, the United States and Canada. We may be one of the first industries to have addressed it in the manner in which to get together with the parties involved.

From that meeting we have agreed that we will be jointly proposing to the decision makers of all three countries to meet with us jointly and to sit down and talk about the industry, how the free trade agreements affect the industry, and listen to those who are involved in the industry who have some expertise in those areas. Before any decision is made in the direction even that we wish to go, we wish to be a part of that process so we can discuss what is best, not only for the industry, but also for our members, the artists in the three countries. It refers back to our relationship with l'Union des artistes, which is part of that group by the way.

They were not there, but they are part of that group. They have been part of these discussions before and have been a part of the direction we are moving in. In effect, when we got together and talked, our problems were very similar. What we are facing is very similar in the three countries, as is the protection that all three countries need for their cultures and for their artists. That's a direction we have taken. As I say, it's very recent. Garry and I just returned on the weekend from that meeting. I think it's very important. I think it's somewhat of a milestone in that area. This is a direction we will be taking.

Mr. de Jong: Did this occur during the negotiations on the free trade agreement? Did you ever have direct discussions about the free trade agreement with your American counterparts?

Mr. MacLeod: We were involved in the initial free trade agreement discussions vis-à-vis Canada and the U.S.

Mr. de Jong: But you never discussed this with your counterparts in the United States.

Mr. Neil: Oh, yes, we did. During the Canada-U.S. talks, we shared a lot of information. Our positions were perhaps a little bit different in those talks from what they are in the Canada-U.S.-Mexico free trade talks.

[*Translation*]

Mais, cela étant, comment faire pour le préserver? Doit-on chercher à agir sur les circuits de distribution par des mesures fiscales, par un certain nombre de mesures législatives ou en soumettant l'ensemble de cette activité à un régime réglementaire? On pourrait effectivement envisager de réglementer ce secteur ou de le soumettre à un régime fiscal particulier. À votre avis, comment convient-il de procéder?

M. Neil: Vous voulez connaître les mesures que nous souhaiterions voir adoptées?

M. de Jong: Quelles sont, notamment, les mesures qui vous semblent s'imposer?

M. MacLeod: Permettez-moi de commencer et, après cela, je passerai la parole à Garry. Garry et moi nous venons de revenir de Los Angeles où a eu lieu une réunion syndicale à l'échelle du continent tout entier. Nous avons rencontré des représentants des syndicats d'artistes du spectacle des États-Unis, du Mexique et du Canada. Notre secteur est peut-être le premier à prendre l'initiative d'une action commune.

À l'issue de la réunion, nous avons tous convenu de proposer aux dirigeants de l'industrie cinématographique de ces trois pays de nous rencontrer, tous ensemble, pour évoquer les problèmes communs et la manière dont les accords de libre-échange affecteront l'avenir de notre industrie. Nous pourrons ainsi profiter de l'expérience des uns et des autres. Mais, avant de décider de ce qu'il va falloir faire, nous voulons avoir l'occasion de participer à ce processus afin d'examiner les mesures qui profiteraient non seulement à l'industrie, mais également à l'ensemble de nos adhérents, c'est-à-dire aux artistes des trois pays. Je précise d'ailleurs que l'Union des artistes fait partie de ce groupe.

Ses représentants ne se sont pas rendus à Los Angeles, mais l'union fait néanmoins partie de ce groupe. Ils ont participé déjà à un certain nombre de réunions et sont d'accord sur les orientations que nous avons adoptées. Lors de réunions antérieures, nous avons pu voir que nous avions à faire face à des problèmes analogues. La situation des artistes dans les trois pays est sensiblement la même et les trois pays cherchent à protéger aussi bien leur culture que leurs artistes. C'est dans cette voie que nous nous sommes lancés mais la décision est toute récente. Garry et moi sommes revenus de cette réunion la fin de semaine dernière. On ne saurait surestimer son importance. Je pense qu'elle fera date et, de toute manière, elle marque le début d'une nouvelle orientation.

M. de Jong: Cela s'est-il produit au cours des négociations relatives à l'Accord de libre-échange? Avez-vous parlé, avec vos homologues américains, de l'Accord de libre-échange?

M. MacLeod: Nous avons pris part aux discussions initiales touchant l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

M. de Jong: Mais vous n'avez jamais abordé ce sujet avec vos homologues américains?

M. Neil: Oui, bien sûr. Au cours des négociations entre le Canada et les États-Unis, nous avons, bien sûr, échangé nos notes. Notre position à l'époque était un peu différente de celle que nous soutenons actuellement dans le cadre des négociations du libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

[*Texte*]

Let me give you our shopping list. The number-one priority for us at the moment is status of the artist legislation. There's no doubt about that. It is legislation designed to recognize the contribution that individual artists make to our society and then to reflect statutorily the conditions under which they work. Such legislation will not cost the government money and yet will do a lot of good for individual artists.

I think the second priority is copyright. When material is produced and is being distributed, it ought to be paid for. When investment has been made, there should be a return on that investment and it should be protected in law. Obviously for us, this includes a performer's right, or an ability for us to enforce our existing contractual provisions against third parties.

I think the third priority is probably money. A couple of weekends ago, many of us were at a conference, the Canadian Conference of the Arts, at which we talked about the principles that ought to be behind a federal policy on culture. One of the principles we identified, unfortunately, was money.

• 1145

I think in that area there are three subsections. One is the refundable investment tax credit the independent producers are seeking, to replace the accelerated capital cost allowance provision that was lost in 1988. That is, in the view of our industry, the most important single element in the decline of production activity over the last three years.

Second is Telefilm Canada Broadcast Program Development Fund. Telefilm's budget has been frozen for the next four years and that will no doubt cause real problems for us down the road if it is not reversed.

Third is CBC. We have spoken a lot about the CBC. So all of that comes under the heading of money.

I think our final priority, number four, is film distribution—some controls on the importation of movies into this country, some way we can begin to recapture some of our market, that we can have access to our own market for our own movies.

The Chairman: Thank you very much. Dr. Hogue, you have the floor.

M. Hogue: Je vais aller un peu au hasard, si vous me le permettez, et poser des questions assez courtes. J'espère obtenir des réponses assez courtes pour qu'on puisse couvrir tout le sujet.

Il y a des choses qui me dérangent beaucoup, par exemple lorsque j'entends l'expression *bridging* ou lorsque M. Cathcart dit qu'il va au Québec visiter la Maison de Radio-Canada. Pour mon oreille un peu paranoïaque, c'est comme si vous alliez chez le voisin. Je sais que

[*Traduction*]

Permettez-moi, maintenant, de vous exposer les mesures que nous aimerions voir adoptées. Pour nous, la priorité des priorités est actuellement le texte de loi sur le statut de l'artiste. Cela ne fait aucun doute. Ce texte de loi porte reconnaissance de l'apport de chaque artiste, de sa contribution à notre société et enchâsse dans la loi, les conditions dans lesquelles les artistes exercent leur métier. Ces dispositions ne vont rien coûter au gouvernement mais vont tout de même améliorer le sort des artistes.

Dans l'ordre des priorités, la seconde est le droit d'auteur. En effet, quand une oeuvre est produite et distribuée, cela appelle rémunération. Il est normal qu'un investissement soit rémunéré et cela doit être prévu dans la loi. À nos yeux, cela comprend, bien sûr, les droits de l'exécutant et nous devons avoir les moyens d'imposer à des tiers le respect des conditions contractuelles.

Notre troisième priorité est, sans doute, d'ordre financier. Il y a deux ou trois fins de semaine, beaucoup d'entre nous ont participé à la Conférence canadienne des arts et nous avons examiné, ensemble, les principes qui devraient régir la politique culturelle du gouvernement fédéral. Hélas, nous avons constaté qu'un de ces principes-là était, justement, le principe financier.

Cela comprend trois sous-parties. La première est le crédit d'impôt à l'investissement remboursable dont veulent bénéficier les producteurs indépendants qui aimeraient ainsi voir remplacer la déduction pour amortissement accéléré supprimée en 1988. Pour notre industrie, l'élimination, en 1988, de cette dernière disposition est largement responsable de la baisse de la production constatée au cours des trois dernières années.

La deuxième est le Fonds de développement de la programmation créé par Téléfilm Canada. Le budget de Téléfilm a été gelé à son niveau actuel pour les quatre prochaines années et cette décision, si elle est maintenue, va nous créer de sérieux problèmes.

La troisième est Radio-Canada. On a beaucoup parlé de Radio-Canada et, là aussi, il s'agit en grande partie de problèmes d'ordre financier.

Enfin, notre dernière priorité serait la distribution des films. On veut, en effet, soumettre à un certain contrôle l'importation de films étrangers afin que nous puissions reprendre une partie du marché et avoir ainsi la possibilité de projeter des films canadiens.

Le président: Je vous remercie. Monsieur Hogue, vous avez la parole.

Mr. Hogue: I would like, if I may, to ask a number of rather brief questions chosen more or less at random. I would appreciate rather brief answers in the hope that we could address all the basic issues.

There are a number of things that bother me. One of those is the term *bridging*, and another is when I hear Mr. Cathcart say that he is making a trip to the province of Quebec to meet the people at the *Maison de Radio-Canada*. I may have a touch of paranoia, but to me it sounds like you're going to call on your neighbours. Well, I know that

[*Text*]

you don't mean that,

mais cela sonne un peu comme cela. *Jésus de Montréal* à Vancouver, ce n'est pas un film fait au Québec. C'est fait au Canada, *Jésus de Montréal*. Comprenez-vous? Je ne vous le reproche pas. Cette sensibilité est présente. *Jésus de Montréal* est un film canadien qui a été tourné sur un plateau à Montréal. Peut-être serait-il utile de dire parfois que c'est un film canadien et que René Malo est un distributeur de films canadiens.

Mr. Cathcart: I'd like to answer that, Dr. Hogue, if you'd just allow me.

Mr. Hogue: Yes.

Mr. Cathcart: What I was talking about when I spoke of watching this movie in Vancouver was its accessibilty.

Mr. Hogue: I know, I know.

Mr. Cathcart: As a matter of fact, I was born in Montreal, so visiting Montreal is like going home for me. But the fact of the matter is I live at the other end of the country and I don't get there very often.

M. Hogue: C'est tout le discours implicite, le *hidden* qu'il y a dans le discours officiel. C'est une première remarque. En passant, moi aussi, j'aimerais voir M^me^ Smits. Vous êtes peut-être à CBC, mais j'aimerais vous voir. Vous êtes belle et vous avez de beaux yeux. J'aimerais voir cela à TVA. Ce serait extrêmement intéressant.

Mr. MacLeod: She has a wonderful talent, too.

M. Hogue: J'ai parlé des yeux. Il va de soi que les yeux sont le reflet de l'âme.

Ms Smits: Believe me, I would be happy, more than delighted, to work in all sorts of places in this country, anywhere. I am up for a job, actually; it's my last season on *Street Legal* and I'd be happy to. If I get invited, I would love to, yes, absolutely.

Mr. Hogue: Don't wait for an invitation.

Ms Smits: Just bang on the door.

M. Hogue: Cela dit, lorsque je lis vos pages 1, 3, 5 et 10, je me demande si les «séparatistes» ne sont pas ce côté-là plutôt que de l'autre. Je fais une remarque bien amicale, croyez-moi.

Face aux Américains, vous semblez avoir des réflexes qui ressemblent à ceux de francophones face à des anglophones. Ce sont des réflexes de *underdog* face à un *topdog*.

• 1150

Je ne sais pas si, nous tous, on n'est pas assez conscients du fait qu'il y a toujours un *topdog* et qu'il y a toujours un *underdog*. Vous semblez comme menacés face à l'Amérique, comme certains francophones semblent menacés face au Canada.

[*Translation*]

vous ne l'entendez pas ainsi,

but that is what it sounds like to me. For people in Vancouver, *Jésus de Montréal* is not a Quebec film. It's a Canadian film, although it's called *Jésus de Montréal*. Do you understand what I'm getting at? I don't mean to criticize, but that type of sensitivity does exist. *Jésus de Montréal* is a Canadian film that was shot in a Montreal studio. It may be useful to remind people, from time to time, that it is a Canadian film and that René Malo is a distributor of Canadian films.

M. Cathcart: Monsieur Hogue, permettez-moi de vous répondre sur ce point.

M. Hogue: Allez-y.

M. Cathcart: Quand j'ai dit que j'avais vu ce film à Vancouver, je voulais simplement rappeler que ce film y a effectivement été projeté.

M. Hogue: Je sais, oui, je sais.

M. Cathcart: J'ajoute que je suis né à Montréal et que donc lorsque je me rends à Montréal, j'ai un peu l'impression de rentrer chez moi. Cela dit, j'habite effectivement à l'autre bout du pays et je n'ai pas souvent l'occasion de me rendre à Montréal.

Mr. Hogue: But that's exactly one of the things that underlies most of the official statements, as a sort of hidden theme. That's the first thing I wanted to say. By the way, I too would like to see Ms Smits. Perhaps you are working for CBC, but I still would like to see you. You are beautiful and you have beautiful eyes. I would like to see that on TVA. I think it would be an interesting addition.

M. MacLeod: Elle a également beaucoup de talent.

Mr. Hogue: I mentioned her eyes because they are the mirror of the soul.

Mme Smits: Je serais ravie de travailler dans les diverses régions de notre pays. Je précise d'ailleurs que je quitte *Street Legal* cette année et je suis donc à la recherche d'un nouveau rôle. Si l'on m'invite, je serais ravie d'y aller.

M. Hogue: Vous ne devriez pas attendre d'être invitée.

Mme Smits: Je pourrais simplement me présenter à la porte.

Mr. Hogue: But, when I read what you've written at pages 1, 3, 5 and 10, I wonder if the so-called separatists are not within your very ranks and not elsewhere as is often believed. I mean this in a friendly way.

You seem to be reacting to the Americans as Canadian francophones do to English-language Canada. It's a sort of underdog syndrome.

Perhaps we are not sufficiently aware of the fact that there's always a topdog and an underdog. You seem threatened by the United States, just as certain francophones seem threatened by the rest of Canada.

[*Texte*]

Mr. MacLeod: I would like to respond to that. Would you not feel threatened by Americans? We feel we are at a disadvantage because of the free flow of American product into our marketplace, but as we indicated before, we're not trying to block anything. We're prepared to compete because we believe our product is as good; we just want the opportunity to have that product seen.

M. Hogue: J'ai déjà entendu cette réponse deux fois. Je suis très heureux de l'entendre une troisième fois.

Mr. Neil: I just want to make a couple of comments. *Jésus de Montréal* is a Quebec movie; it's a Canadian movie.

Ms Smits: And it won the most Genie awards—which is the Canadian film award—that any Canadian film has ever won. So it certainly has been recognized and celebrated for that, both in Canada and around the world.

Mr. Neil: But we do have two different industries and two different orientations for that industry. A program like *He Shoots, He Scores*, *Lance et compte*—

M. Hogue: Oui, je l'avais ici.

Mr. Neil: —was produced both in English and in French. It was a huge success in Quebec but it was not a success in the rest of the country. As a result of this the producer ultimately, in the last few years of that series, just produced it in French. I say that as a statement of fact.

The orientation of our industry, internationally, is slightly different from the industry that produces in French in this country, because there are different markets for the material. And while there is obviously a lot of interchange, the initial orientation of that can be substantially different.

It can also be different within the English industry. There are two different orientations for international markets. One side of our industry is very much oriented to the United States market and trying to gain access there. There's another side of the industry that's oriented more toward Europe, England, Australia, New Zealand and other English-speaking countries.

M. Hogue: Monsieur le président, à mes yeux, c'est une réponse extrêmement importante. Lorsque vous utilisez *He Shoots, He Scores* ou *Lance et compte*, il est populaire dans un milieu, et dans l'autre, il n'est pas aussi populaire.

Mrs. Finestone: Could I just piggyback a question on that, Jean-Pierre?

Mr. Hogue: Go ahead. You know I can't refuse. You would go ahead anyway.

Mr. Scott: No, but with your *savoir-faire*, you know to let her ask the question.

The Chairman: We're starting to run out of time. We'll have to—

[*Traduction*]

M. MacLeod: Permettez-moi de répondre. Ne vous sentiriez-vous pas, vous aussi, menacé par les Américains? Étant donné l'arrivée massive d'images américaines chez nous, nous nous sentons effectivement désavantagés. Cela dit, je le répète, nous ne cherchons pas à bloquer le flux des images. Étant donné la qualité de nos produits, nous nous estimons capables d'affronter la concurrence. Ce que nous voulons, cependant, c'est l'occasion de projeter nos images.

Mr. Hogue: I've heard that answer twice before. And I'm happy to hear it a third time.

M. Neil: Permettez-moi de faire quelques observations. *Jésus de Montréal* est un film québécois, c'est également un film canadien.

Mme Smits: C'est le film qui a raflé le plus de Génies—la grande récompense du film canadien—plus que tout autre film canadien. C'est dire qu'il n'est pas passé inaperçu, ni au Canada ni à l'étranger.

M. Neil: Mais il existe effectivement, au Canada, deux industries distinctes avec, pour chacune, des orientations qui lui sont propres. Prenez une émission comme *Lance et compte*, *He Shoots, He Scores*. . .

Mr. Hogue: Yes, I had that down here.

M. Neil: Cette émission a été réalisée en anglais et en français. Elle a remporté un énorme succès au Québec mais a été beaucoup moins suivie dans le reste du Canada. C'est pourquoi les derniers épisodes n'en ont été produits qu'en français. Je ne dis cela qu'à titre de rappel.

Sur la scène internationale, notre industrie a une politique légèrement différente de celle du secteur francophone. Cela est dû au fait que les émissions s'adressent à des marchés différents. Il y a, évidemment, un grand nombre d'échanges mais cela n'empêche pas qu'au fond, le secteur français et le secteur anglais de notre industrie suivent des orientations différentes.

Cela dit, le secteur anglais ne répond pas, lui-même, à une orientation unique. En effet, le marché international commande deux orientations différentes, une qui vise le marché américain et qui essaie de s'y implanter et l'autre qui vise plutôt l'Europe, l'Angleterre, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays anglophones.

Mr. Hogue: Mr. Chairman, the answer that we have just heard is of considerable importance. Here you have the example of *Lance et compte* or *He Shoots, He Scores*. It was popular in one region but not so popular in the other.

Mme Finestone: Jean-Pierre, me permettez-vous d'interjeter une toute petite question?

M. Hogue: Allez-y. Vous savez bien que je ne pourrais pas vous dire non. De toute manière, vous poseriez quand même votre question.

M. Scott: Non, votre savoir-faire vous commande de lui céder la parole.

Le président: Nous allons être à court de temps. Il nous faudra. . .

[*Text*]

Mrs. Finestone: I wonder if the difference in the success of *Lance et compte* and *He Shoots, He Scores* is related to the fact that there were significant cuts and differences in the script based on community standards. The reality is that in French Canada and in English-speaking Canada in Quebec, we were much more open to the love scenes that were in there—

Mr. Hogue: Were there...?

Mrs. Finestone: Yes. In the French version I think there was a recognition that human sexuality is part of our everyday life and there is nothing wrong with viewing that. It was an erotic expression that didn't seem to sit so well in English Canada, and I wonder if that wasn't one of the reasons...not the film itself, but when they ruined it by changing the community standard in it.

M. Hogue: Merci beaucoup. Cela revient à ma question. Vous laissez entendre ou vous dites qu'il y a en quelque sorte deux cultures. Mais pourquoi y a-t-il deux organisations, l'Union des artistes et l'ACTRA? Pourquoi faut-il deux organisations? Pourquoi n'y en a-t-il pas une seule qui s'adresse à un groupe qui a un type de culture et à un autre groupe qui a un autre type de culture? Tous les ans, les syndicats peuvent faire...

• 1155

Mr. MacLeod: We are structured in such a way that we are an alliance of guilds and are quite prepared to accept the introduction of another guild into our organization to work together, but I think that the reality is that l'Union des artistes—

Mr. Hogue: Tough luck.

Mr. MacLeod: —is well based for a long time. I'm not sure that they—

Mr. Neil: There's another answer as well, which is that we are essentially a trade union, so we deal with trade union issues. We deal with employers, or as we call them, engagers, and historically in this country there are separate communities of employers, of engagers. There is some overlap between them, but there are large differences, and so we have developed in response to that industry.

If you just look at where we are positioned internationally, our industry, on the English side of the equation, is oriented to different foreign markets from the industry on the French side of the equation, and I think we have just emerged and developed in response to that reality amongst our employers.

Mrs. Finestone: I would like to look at two areas, if we have the time. The first concerns the implications of the free trade agreement and the ongoing negotiations for a trilateral free trade agreement. First is the impact of the intial free trade agreement on advertising, and the use of our own artistic input into advertising, whether it's the right—

[*Translation*]

Mme Finestone: Je me demande simplement si cette différence, cette disparité régionale du taux d'écoute de *He Shoots, He Scores* et *Lance et compte* ne serait pas due aux coupures importantes faites pour adapter ce programme au goût d'une autre région. Ce producteur a en effet cru modifier le scénario pour tenir compte des différences d'attitude. C'est un fait que le Canada français, et les Québécois de langue anglaise accueillent beaucoup mieux les scènes d'amour qui...

M. Hogue: Dans ce programme?

Mme Finestone: Oui. Dans la version française, la sexualité fait partie du quotidien et personne ne s'oppose à la voir présentée à l'écran. Or, l'érotisme mis en image semble un peu contraire aux habitudes du Canada anglais et je me demande si ce n'est pas justement pour cela que... Ce ne serait donc pas à cause du programme mais à cause des modifications qui y ont été apportées pour l'adapter aux moeurs d'une autre région.

Mr. Hogue: Thank you very much. That brings us back to what I was saying a little earlier on. You're implying, or stating rather, that in a way there are two different cultures. But why would there be two organizations, the *Union des* artistes and ACTRA? Why do we have to have two different organizations? Why isn't there only one that would encompass both cultures? Every year, the unions can...

M. MacLeod: Notre structure tient compte du fait que nous sommes une alliance qui regroupe diverses guildes et nous sommes tout à fait disposés à accueillir, en notre sein, une autre guilde avec qui nous voulons bien collaborer, mais, en réalité, l'Union des artistes...

M. Hogue: Dommage.

M. MacLeod:...s'est fait à une autre manière de fonctionner. Je ne suis pas certain qu'elle...

M. Neil: Mais il existe, à cela, une autre réponse qui est qu'en fait nous sommes un syndicat et à ce titre-là nous nous intéressons particulièrement aux questions syndicales. Nous négocions avec les employeurs où, comme nous les appelons, avec ceux qui nous engagent puisqu'au Canada on a toujours fait la distinction entre les employeurs et celui qui engage. Les deux catégories se chevauchent mais il s'agit tout de même de deux groupes différents et notre distinction tient compte de cet état de fait.

Mais si vous vous arrêtez à la position que nous occupons sur la scène internationale, je veux dire la position qu'occupe le secteur anglophone de notre industrie, vous verrez que notre marché n'est pas le même que pour les productions en langue française et je pense que notre syndicat s'est créé et s'est développé en fonction de cette réalité.

Mme Finestone: Si le temps nous le permet, je voudrais examiner deux autres questions. La première a trait aux répercussions de l'Accord de libre-échange et des négociations en cours en vue de la signature d'un accord de libre-échange trilatéral. Ma première question a donc trait aux effets que le premier accord de libre-échange a eus sur la publicité et sur l'apport des créateurs canadiens. Je ne sais pas si c'est comme cela que...

[*Texte*]

The Chairman: May I just make a comment on that? I don't know whether you were in the room when Mr. de Jong developed that subject quite extensively about the trilateral agreements.

Mrs. Finestone: Well, if he addressed these, then I am sorry. It was the question of the right of advertising to come in here and the impact on our own industry—

The Chairman: I'm not sure that was touched.

Mrs. Finestone: —and the implications for the film distribution bill, which we saw completely turned around as a result of the free trade agreement, under Flora MacDonald's ministry.

The other thing I wanted to look at with you was the implication of the government's proposal for broadcasting, specifically new licences, and the implications for provincial governments' input into a broader area of responsibility, regional operations of the CRTC, and provincial participation in the nomination of regional commissioners.

On those two areas that I would like to examine, could we start with the free trade agreement?

Mr. Neil: Obviously we're concerned about the continuing impact of the Canada—U.S. Free Trade Agreement. You are right, commercial production has gone down. We believe in part that's related to the free trade agreement. We believe that other actions that have had a negative impact on our industry are related to that. We continue to be concerned about the whole range of international trade talks.

With respect to the CRTC, we support the moves to decentralize the operations of the CRTC and the appointment of commissioners and so on, but we raise a real question about the involvement of provinces in the issuance of new licences. First of all, there's—

Mrs. Finestone: What is a new licence?

Mr. Neil: Yes, what is a new licence? It seems to us that there are not many more places that we can put new licensees anyway, and it seems to be a power that not even the federal government has. Because the CRTC is empowered to issue new licences the only thing the federal government can do is give broad policy direction, and ask the CRTC to reconsider decisions. Therefore, it seems to be giving a power to the provinces that not even the federal government has in that area.

Mrs. Finestone: What is your definition of a new licence? When you go in for a renewal and a whole restructuring of your obligations under Canadian content, does that become a new licence, or is that a new service? What is the definition, to your mind?

[*Traduction*]

Le président: Me permettez-vous une observation? Je ne me souviens pas très bien si vous étiez ici lorsque M. de Jong a exposé de manière assez complète la question de l'accord trilatéral.

Mme Finestone: Je ne savais qu'il vous en avait parlé. Excusez-moi. Ce qui m'intéressait, c'était surtout la possibilité qu'ont les publicitaires américains de prendre place sur notre marché...

Le président: Je ne suis pas sûr qu'on ait abordé ce point.

Mme Finestone: ...et l'incidence de cela sur le régime applicable à la distribution de films. L'Accord de libre-échange a complèmement modifié ce qui avait été décidé à l'époque où Flora MacDonald était chargée des communications.

J'aurais aussi voulu que nous parlions des mesures que le gouvernement envisage d'adopter en matière de radiodiffusion et notamment des mesures touchant l'octroi d'une nouvelle licence. Je me demande également comment cela influencera la participation des gouvernements provinciaux au niveau des opérations régionales du CRTC et de la nomination des commissaires régionaux.

Pourrait-on commencer par examiner l'Accord de libre-échange?

M. Neil: Il est évident que l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis continue à nous préoccuper. Vous avez raison de dire que la production de films publicitaires a baissé et, selon nous, cela est en partie dû à l'Accord de libre-échange. C'est également dû à d'autres mesures qui ont eu, elles aussi, des effets néfastes sur l'ensemble du secteur. D'une manière générale, les négocations commerciales internationales continuent à nous préoccuper.

En ce qui concerne le CRTC, nous sommes favorables à l'idée de décentraliser ses opérations et à faire participer les provinces au choix des commissaires. Mais, nous sommes beaucoup moins favorables à l'idée de faire participer les provinces à l'octroi de nouvelles licences. D'abord, il y a la question de...

Mme Finestone: Qu'entend-on par nouvelle licence?

M. Neil: Effectivement, qu'entend-on par nouvelle licence? On voit mal où l'on pourrait installer de nouvelles stations et même le gouvernement fédéral doit se rendre à l'évidence sur ce point. Étant donné qu'en matière de nouvelles licences, la décision appartient au CRTC, le gouvernement fédéral ne peut que fixer les grandes orientations dans ce domaine et demander au CRTC d'examiner à nouveau certaines décisions. J'ai donc l'impression que le gouvernement fédéral envisage de donner aux provinces un pouvoir dont lui-même ne dispose pas.

Mme Finestone: Mais alors, comment définissez-vous nouvelle licence? Lorsque vous demandez le renouvellement d'une licence et la révision complète de vos obligations vis-à-vis du contenu canadien, va-t-il s'agir d'une nouvelle licence ou d'un nouveau service? À votre avis, comment définir cela?

[*Text*]

• 1200

Mr. Neil: It's a good question. If it's for purposes of the exercise in this paper, we would not like to see renewal of licences considered to be new licences. On the other hand, we have argued that at licence renewal hearing time there ought to be higher standards than those the CRTC currently places on the applicants. Maybe we should be moving to a system of competitive re-licensing for broadcasters.

Mr. MacLeod: Sunset.

Mr. Neil: A sunset. But we would not want to see each licence renewal being considered a new licence if we had a situation in which provinces were consulted on the issuance of those licences.

Mrs. Finestone: With respect to the implications of the opening of advertising, have you had any indication that this has had an impact on the actors and the writers and the advertising agencies that did commercials for us before?

Mr. Neil: Absolutely.

Ms Smits: Profound, I think.

Mrs. Finestone: I think that is an area that hasn't been carefully examined. I wonder if you have any statistics or any information that would indicate how serious this has been in terms of the income and the opportunities in this very dynamic field.

Mr. Neil: Yes, we do. We would be more than happy to share them with the committee. The only one I recall off the top of my head is a decade-long statistic that from 1980 to 1990 our minimum fees in our collective agreements went up by roughly 108%, and our earnings from commercial production increased by only 75%. I suspect, however, if we update those statistics for you in the last year and take the last part of that decade, we will find an acceleration of that downward trend.

Mrs. Finestone: With respect to the free trade agreement as well, when we come to the definition of subsidies, do you have some concern about Bill C-58 and its implications for simultaneous substitution?

Mr. Neil: Yes. In our view, this continues to be probably the area that the U.S. trade office has targeted as the priority—some change to subsection 19(1) of the Income Tax Act. We obviously have profound concerns, since the protection of the advertising revenues of private broadcasters is absolutely critical to their financial stability. They, too, have been suffering, in part because of the recession. If we had any change in subsection 19(1) of the Income Tax Act, any change in the cable substitution rule, there would be a real problem.

Mrs. Finestone: With respect to broadcasting, I'm glad you pointed out the difference between the federal and what they now plan to give to the provincial governments. That's a key piece of information we hadn't had before. In light of the serious erosion of profits in the broadcast industry, in light of the fact that we have heard in this committee, over the last two days in particular, the desire of the telecommunications people to get into broadcasting, where they are already

[*Translation*]

M. Neil: On se demande en effet. Aux fins des questions qu nous exposons dans ce document, il ne conviendrait pas, d'aprè nous, d'assimiler le renouvellement d'une licence à l'octroi d'un nouvelle licence. Cela dit, nous avons déjà fait valoir que lorsqu quelqu'un demande la renouvellement de sa licence, le CRT devrait se montrer plus exigeant qu'il ne le fait actuellemen Peut-être devrait-on introduire, pour le renouvellement de licences, une certaine concurrence au niveau des radiodiffu seurs.

M. MacLeod: Prévoir, donc, une procédure de réexamen.

M. Neil: C'est cela. Mais si l'on donne aux provinces le dro d'intervenir dans l'octroi de nouvelles licences, nous préféron que les demandes de renouvellement ne soient pas assimilées des demandes d'octroi.

Mme Finestone: Êtes-vous en mesure de nous dire l'ouverture du marché de la publicité a eu des répercussions su les acteurs, les créateurs et les agences de publicité canadiennes

M. Neil: C'est sûr.

Mme Smits: Je pense que cela les a beaucoup affectés.

Mme Finestone: Pourtant, cette question n'a guère reten notre attention. Pouvez-vous nous citer des chiffres ou nou donner des renseignements qui démontrent que les publicitaire et acteurs canadiens ont été durement frappés par l'ouverture d notre marché?

M. Neil: Oui. Et nous sommes tout à fait disposés à le transmettre au comité, mais, à l'instant, je ne peux vous dir que ceci: entre 1980 et 1990, le cachet minimum prévu dan le cadre de nos conventions collectives a augmenté d'enviro 108 p. 100 alors que nos revenus de la publicité n'augmentaien que de 75 p. 100. Je pense que si on intègre les chiffres de l'anné en cours et qu'on se base sur, disons, les cinq dernières année on constatera un renforcement de la tendance à la baisse.

Mme Finestone: Encore au sujet de l'Accord de libre échange, lorsqu'il s'agit de convenir d'une définition de ce qu constitue une subvention, êtes-vous inquiets de l'incidence d projet de loi C-58 sur la substitution simultanée?

M. Neil: Oui. La modification de l'article 19(1) de la Lo sur le revenu est probablement un des objectifs prioritaires d représentant des États-Unis aux négociations commerciale Cela nous inquiète beaucoup car les radiodiffuseurs privés n peuvent pas survivre si l'on ne protège pas leurs revenu publicitaires. Or, des radiodiffuseurs subissent, eux aussi, le contrecoups de la crise. Toute modification de l'article 19(1 de la Loi de l'impôt sur le revenu, toute modification de l règle de la substitution de services de programmes identique créerait pour nous de réelles difficultés.

Mme Finestone: Vous avez bien fait de noter que l gouvernement fédéral envisage de partager avec les province un pouvoir qu'il ne possède pas vraiment. Les bénéfices dé sociétés de radiodiffusion ont baissé de manière inquiétant Nous avons entendu, au cours des deux derniers jours, le représentants des sociétés de télécommunication nous fair part de leur volonté de se lancer dans la radiodiffusion. O ce secteur est en crise et j'aimerais connaître vote opinio

[*Texte*]

suffering a serious loss, what is your view about the impact of convergence and the access of broadcast licences to other than our standard broadcasters at this given moment?

Mr. Neil: There's not a quick answer to this question, as you know, Mrs. Finestone. In fact, a couple of our colleagues here will be participating this afternoon, tomorrow and Saturday in a conference being convened by the Canadian Film and Television Production Association. The minister has called a meeting in Montreal two weeks from now.

It's our hope that we can begin to develop some strategies, that we can move away from the kind of short-term responses we've made to these situations and develop a more comprehensive strategy, which will have as its objective ensuring that Canadian programming continues to be produced and continues to have access to Canadian audiences. Some of the old answers may not work for us any more, particularly as we move into the new era of direct broadcast satellites, the convergence of technologies, the availability of more signals in the home, interactive forms of communication. In my view, the ultimate form of distribution will be when you can sit at home any time of the night or day, and on your computer, which is also your television screen—

Mrs. Finestone: It's also your telephone.

Mr. Neil: —also your telephone, to be able to watch whatever you want. Our challenge will be how to ensure that occasionally we can choose to watch Canadian material.

• 1205

Mrs. Finestone: One of the things I've been interested in finding out is how much critical mass of our software of production we have, so that we can ensure that either Skypix or the new USSB distribution will have in their library a considerable number of Canadian products and will promote them in Canada along with the others.

I want to know whether you're on the convergence committee and, if not, why not.

Mr. Neil: No, we're not. We've never been asked.

Mrs. Finestone: Have you manifested a serious concern in this regard? Have you spoken to the minister to let him know that you can't have a convergence committee examining the implications of this whole new dynamic in the delivery of service in the railway or the new highway, without including the broadcasters?

Mr. Neil: We are in constant touch with the Department of Communications, as you well know, to try to make our positions clear.

Mr. Scott: If it hasn't been mentioned before, I'd like to congratulate you, Sonja, on that marvellous interview with Peter Gzowski on *Morningside* earlier this week. It was a very sensitive and well-done performance. We all wish you the best in whatever follows after you leave *Street Legal*.

[*Traduction*]

sur les répercussions d'une telle convergence. Que pensez-vous de cette idée d'accorder des licences de radiodiffusion à des sociétés qui, ont toujours oeuvré dans un autre secteur?

M. Neil: Madame Finestone, vous savez combien il est difficile de répondre à cette question. Plusieurs collègues qui m'accompagnent ici aujourd'hui doivent, cet après-midi, demain et samedi, participer à une conférence organisée par l'Association canadienne des producteurs de films et de télévision. Le ministre a, par ailleurs, prévu une réunion, à Montréal, dans deux semaines.

Nous espérons être en mesure de définir de nouvelles stratégies qui nous permettraient de voir un peu plus loin et de ne plus nous limiter à ces mesures ponctuelles que l'on prend en réaction aux événements. Le but est d'assurer l'avenir des émissions canadiennes en renforçant les assises de la production et en conservant notre auditoire. Ce qui a marché dans le passé ne marchera pas forcément aujourd'hui et cela est particulièrement vrai si l'on songe aux nouveaux satellites qui transmettent en direct, à la convergence des nouvelles technologies, à la possibilité bientôt offerte à chacun de capter directement les signaux satellites et aux nouveaux modes de communication interactifs. La distribution atteindra sa forme la plus achevée lorsque chacun pourra, à toute heure du jour ou de la nuit, s'installer dans son salon devant son ordinateur, qui sera également son écran de télévision. . .

Mme Finestone: Et son téléphone.

M. Neil: Et son téléphone, et commander n'importe quel programme ou film. Ce que nous cherchons à assurer c'est que, de temps en temps, le spectateur moyen décidera de capter une émission canadienne.

Mme Finestone: J'aimerais savoir, également, si nous avons suffisamment de films et d'émissions canadiennes pour que Skypix ou le nouveau USSB s'y intéressent au point de vouloir les distribuer, au Canada, avec leurs autres émissions.

Êtes-vous membre du comité de la convergence et, sinon, pourquoi pas?

M. Neil: Non, personne ne nous a demandé d'en faire partie.

Mme Finestone: Avez-vous fait part de vos préoccupations à ces égards? Avez-vous dit au ministre qu'en l'absence du radiodiffuseur, on voit mal comment le comité de la convergence pourrait se pencher sur ce prodigieux développement des services.

M. Neil: Nous sommes en contact permanent avec le ministère des Communications à qui nous expliquons notre point de vue.

M. Scott: Permettez-moi, Sonja, de vous féliciter à mon tour de votre merveilleuse entrevue avec Peter Gzowski il y a quelques jours à *Morningside*. Vous étiez très bien. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans les rôles qui vous seront confiés après *Street Legal*.

[*Text*]

Ms Smits: Thank you very much.

An hon. member: Hopefully, there will be some great feature films.

Mr. Scott: Mr. Chairman, I'm going to ask a somewhat contentious, but I hope meaningful, question.

How useful do you feel your appearance is before this committee, in the national unity context we are discussing? I guess I'm playing on Mr. Cathcart's traditional journalistic scepticism, but are you in any way uneasy or are you confident that the government really is going to be listening to what you've said here today and take it into the national unity debate? Do you think ACTRA is making a significant contributution in this committee to the national unity debate?

Mr. MacLeod: We take our presentation here very seriously, as is evident by both our group here and the spectators from our organization. We feel that we and you have an opportunity to make a difference. We came to you in that spirit. We are sure that you will listen to what we have to say, and we are sure that you will take it into consideration and carry it forth. It is on that basis that we are open and wish to answer anything we can that will help you do this.

Ms Smits: I feel it even more on a purely personal level. If we had 50% access to our movie screens for Canadian movies, if we had the same access to programming on our Canadian television and radio, our country might not be in the trouble it's in right now. I sincerely believe that. I guess you have no hope that we are being heard and that our concerns are being heard, because they have to be.

Ms Allman: Mr. Scott, although we might hope to play a part in the Division of Powers Conference in Halifax in January, we may not in fact be invited or be successful in obtaining an invitation to that conference on the Constitution. So our message may reach only your ears, and we think it is important and hope that you would take it forward.

The Chairman: Thank you very much. One of the purposes of our committee is to ensure that there is a concentrated opportunity for those in the communications and cultural sectors to express their views. Hopefully, we will be able to deliver those views, or at least our interpretation or our recommendations about those views, to Parliament and hence to the joint parliamentary committee and to government. There's no guarantee, of course, that we'll be successful in adequately conveying your views, so I do encourage you to seek opportunities to appear before the joint parliamentary committee or the other conferences. We are a complementary process of our initiation. We're not trying to upstage or usurp the joint parliamentary committee, so we do encourage you to double your efforts. In any event, we'll do our best to represent the interests as we feel they should be represented. Obviously we'll be putting our own judgments to the final recommendations.

[*Translation*]

Mme Smits: Merci.

Une voix: Nous espérons vous voir au grand écran.

M. Scott: Monsieur le président, ma question va peut-être paraître un peu provocante.

Dans le cadre du débat sur l'unité canadienne, estimez-vous utile de comparaître devant le comité? J'adopte ici le scepticisme journalistique dont M. Cathcart a le secret, mais j'aimerais savoir si, selon vous, le gouvernement aimerait entendre ce que vous avez dit aujourdhui et en tenir compte dans le cadre du débat sur l'unité nationale? Pensez-vous que, par les déclarations qu'elle fait devant le comité, l'ACTRA est en mesure de contribuer utilement au débat sur l'unité nationale?

M. MacLeod: Nous prenons notre comparution ici au sérieux et il suffit, pour s'en convaincre, de voir tout ceux qui nous accompagnent aussi bien au micro que dans l'assistance. Je pense qu'entre les représentants de notre association et les membres du comité, il est possible d'agir utilement. C'est pour cela que nous sommes ici. Je crois que vous soyez ouverts à ce que nous ayons à dire et je pense que vous saurez en tenir compte. C'est dans cet esprit-là que nous nous sommes exprimés.

Mme Smits: J'en suis personnellement convaincue. Si, au Canada, la moitié des écrans de cinéma projetaient des films canadiens, et si la télévision et la radio canadiennes en faisaient autant en ce qui les concerne, notre pays aurait peut-être évité ce qui se passe à l'heure actuelle. J'en suis, pour ma part, fermement convaincue. J'ignore si nous serons entendus et si l'on tiendra compte de nos préoccupations, mais je l'espère.

Mme Allman: Monsieur Scott, nous aurions espéré pouvoir participer à la conférence sur la répartition des pouvoirs qui doit se tenir à Halifax au mois de janvier. Il n'est pas certain que l'on sera invité à cette conférence constitutionnelle et, nous n'avons peut-être que vous à qui transmettre notre point de vue. Nous espérons donc que vous accepterez de le transmettre à votre tour.

Le président: Nous vous remercions. Une des raisons d'être de notre comité est de donner aux représentants des milieux de la communication et de la culture l'occasion d'exprimer pleinement leur point de vue. Nous espérons pouvoir transmettre votre message ou du moins faire part au Parlement, puis au comité parlementaire mixte et au gouvernement, de ce que nous avons retenu de ce que vous nous avez dit ici. Il n'est jamais facile de rendre compte fidèlement du point de vue d'autrui, et c'est pourquoi vous devriez, je pense, demander à comparaître devant le comité parlementaire mixte et chercher à participer aux diverses conférences où il sera question de tout cela. Le comité a son rôle à jouer et nous ne voulons pas du tout nous substituer au comité parlementaire mixte. Nous vous conseillons donc de redoubler d'efforts. De notre côté, nous allons faire de notre mieux pour rendre compte de vos préoccupations entretenues aujourd'hui. Les recommandations que nous allons formuler seront, évidemment, fonction du jugement que nous allons porter sur l'ensemble de la situation.

[*Texte*]

• 1210

I'd like to give you the opportunity very quickly, if you wish, to express your personal views—and some of you have already—about this country. We have had some very spontaneous expressions by people who have come here who have expressed just before leaving their personal view as Canadians on the way they feel. Do any of you wish to make such statements?

Mr. MacLeod: I think you're quite correct. Some of us, during the course of the last couple of hours, have had the opportunity to indicate that position. Speaking personally on my own behalf coming from the west coast, as I do, I feel the process we are going through at the moment is a very important one. Status quo does not work. To stand still is to fall behind. I think we have to move ahead. I think we have to make changes, but we have to be very careful with the changes that we make.

Nothing is more important to me than this country, the flag behind you and what it represents. It is important that this country stay together. The mosaic, as I've referred to on two or three occasions, that we have the opportunity to present, to portray and to write those situations that portray such a Canadian picture to our citizens is one we in all provinces are proud to be part of.

The Chairman: Thank you very much.

Are there any others who would wish to comment for the record?

Mr. Cathcart: I wouldn't mind making a comment. I've been in broadcasting for well over 30 years. Most of that time has been spent with the public broadcaster. I've always considered it personally to be an honour to have worked within the public broadcasting system because I've always believed in the philosophy of it.

However, as time has gone on, that organization has changed dramatically, as has the country. I've seen in my travels—and I do a fair amount of travelling in a given year with the program I'm on—a real cohesion of feeling among a lot of people I meet and talk to who are on our program. Basically, it's the general feeling that this is a great place to live and we want to make it work.

Now, all of that sounds like motherhood and apple pie but the fact of the matter is it's true. As Mr. Scott said, I'm born of a sceptical group myself but you have to become a believer. One of the things I'm involved with is the older generation of Canadians. Believe me, ladies and gentlemen, the older generation of Canadians is increasing in population incredibly. Everyone is living longer and they're healthier, and there are fewer babies being made, I guess.

The point is that it's among that group—we'll say 45 and over for argument's sake—that I get a real sense of where those folks want the country to go. They want to impart to younger Canadians how very concerned they are and how much they believe in the country. After you listen to people who have all that experience, all those skills and all that marvellous humanity about them, you begin to realize—it's a kind of a reaffirmation—that it's a marvellous place. I think

[*Traduction*]

Je tiens maintenant à vous donner l'occasion, très brièvement hélas, d'exprimer votre point de vue personnel—comme certains d'entre vous l'ont déjà fait—au sujet de notre pays. Certains de nos témoins ont choisi, devant nous, d'exprimer de manière très spontanée, leur point de vue personnel, leur sentiment en tant que Canadiens. Y en a-t-il entre vous qui voudraient en saisir l'occasion?

M. MacLeod: Vous avez, je pense, tout à fait raison. Au cours de ces dernières heures, certains d'entre nous ont eu l'occasion d'exprimer leur sentiment. J'aimerais dire, à titre d'habitant de la Colombie-Britannique, que l'évolution en cours me paraît riche de sens. Il est clair que le statu quo a fait long feu. De toute manière, si l'on n'avance pas, on recule. Nous n'avons donc pas le choix et il faut accepter le changement. Cela dit, il faut tout de même faire preuve de prudence.

Pour moi, l'important, c'est cette nation représentée par le drapeau qui se trouve derrière vous. Il faut que notre pays se ressaisisse et trouve le moyen de sauvegarder son unité. J'ai parlé à plusieurs reprises de cette mosaïque qu'il nous faut illustrer et présenter dans le cadre de situations qui rendent compte de cette réalité canadienne dont nous pouvons tous, avec raison, être fiers.

Le président: Je vous remercie.

Y en a-t-il d'autres, parmi vous, qui aimeraient ajouter quelque chose?

M. Cathcart: J'ai, moi aussi, une ou deux choses à dire. Je fais ce métier-là depuis plus de 30 ans et je n'ai pour ainsi dire jamais connu de maître autre que Radio-Canada. Ça été pour moi un honneur car j'ai toujours été acquis aux principes qui sous-tendent son action.

Avec le temps, cependant, cet organisme s'est transformé, à l'image du pays qui s'est, lui aussi, transformé. Au hasard de mes déplacements—ce programme auquel je participe me contraint en effet au voyage—j'ai constaté chez les gens que j'ai eu l'occasion de rencontrer, chez les personnes invitées à participer au programme, une grande unité de sentiment. En général, en effet, les gens pensent qu'il fait bon vivre au Canada et ont à coeur le succès du pays.

Bon, tout cela fait un peu tarte à la crème, mais c'est du vécu, du pris-sur-le-vif. M. Scott m'accusait tout à l'heure de scepticisme et sans doute n'a-t-il pas entièrement tort, mais il faut bien croire en quelque chose. Je suis beaucoup en contact avec les Canadiens d'un certain âge. Leur proportion va croissant car les gens vivent plus longtemps et la natalité a baissé.

Bref, disons qu'il s'agit des gens de plus de 45 ans. Eh bien, c'est chez eux que l'on constate la plus grande force de conviction à l'égard de notre pays. Ils aimeraient en faire part aux jeunes et leur transmettre cette sorte d'enthousiasme que leur inspire le Canada. En écoutant ces gens qui ont vécu, qui ont de grandes connaissances et de solides aptitudes mais qui témoignent aussi d'une profonde humanité, on commence à se rendre compte de tout ce que représente notre pays; on

[*Text*]

our organization is really just the tip of the iceberg because we represent so many people.

It's communication that keeps this country together. If you look at our border, we're just like iron filings against a magnet. The fact of the matter is we only reach up to 40, 50, 60 or maybe 100 miles at most. There's a tremendous magnetic force pulling from the south. We have to try to convince ourselves to develop enough will to be able to make sure that we remain as we are—a cultural entity from coast to coast to coast.

The Chairman: Are there any other comments you'd like to make? I thank you very much. I would hope that you'd take the length of these hearings or this particular hearing as an expression of our keen interest for your appearance here today. Thank you again.

Mr. MacLeod: Thank you very much, sir.

The Chairman: The meeting is adjourned.

[*Translation*]

commence à y croire à nouveau. L'organisation que nous représentons plonge ses racines dans un courant d'opinions dont elle n'est que l'écho.

À mon avis, la communication est le fondement même de notre unité. Regardez la frontière; on y colle comme de la limaille de fer à un aimant. Notre population vit, pour la plupart, à moins de 40, 50, 60 ou, au plus, 100 milles de la frontière. Le Sud représente donc une sorte de force magnétique à laquelle on échappe difficilement. Il nous faut donc puiser, en nous, la volonté de maintenir ce que nous avons créé, d'assurer la survie de cette culture qui, malgré tout, nous unit d'un océan à l'autre.

Le président: Quelqu'un aimerait-il ajouter quelque chose? Je vous remercie. J'espère que ces auditions auront réussi à vous convaincre de l'intérêt que nous portons à ce que vous venez de nous dire. Encore une fois, nous vous remercions.

M. MacLeod: Merci beaucoup.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists:

Bruce MacLeod, Acting President;

Sonja Smits, Star, CBC-TV "Street Legal" and Toronto Performer;

Cam Cathcart, Vice-President, Broadcast Journalist Council; Cohost, "The Best Years", CBC-TV;

Garry Neil, General Secretary;

Catherine Allman, Director, Communications and Research.

TÉMOINS

De l'Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio:

Bruce MacLeod, président intérimaire;

Sonja Smits, vedette, CBC-TV, «Street Legal» et comédienne de Toronto;

Cam Cathcart, vice-président, Conseil des journalistes de la radiodiffusion; coanimateur, «The Best Years», CBC-TV;

Garry Neil, secrétaire général;

Catherine Allman, directrice, Communications et recherche.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 26

Monday, December 2, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 26

Le lundi 2 decembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JAN 8 1992
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24409—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice-Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice-présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean-Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy-Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, DECEMBER 2, 1991
(34)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 7:30 o'clock a.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: René Lemieux and John Thera, Research Officers.

Witness: Marc Denhez, Lawyer.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

Mr. Denhez made a statement and answered questions.

Ordered,—That the brief submitted by Marc Denhez entitled, "Communications, Culture and Canadian Unity: Selected Problem Areas Under Ongoing Federal Jurisdiction", be sent to the Department of Finance and Revenue Canada for their comments on the rationale and the philosophy of the taxation system of cultural property in Canada.

At 9:38 o'clock p.m., the Committee proceeded to sit *in camera*.

The Committee began a general discussion of its future report.

At 10:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Jacques Lahaie

Acting Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 1991
(34)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 19 h 30, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux et John Thera, attachés de recherche.

Témoin: Marc Denhez, avocat.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

M. Denhez fait un exposé, puis répond aux questions.

Il est ordonné,—Que le mémoire présenté par Marc Denhez, intitulé: «Communications, Culture and Canadian Unity: Selected Problem Areas Under Ungoing Federal Jurisdiction» soit envoyé au ministère des Finances et à Revenu Canada afin de connaître leur point de vue sur les fondements et les principes de la fiscalité de la propriété culturelle au Canada.

À 21 h 38, le Comité poursuit à huis clos.

Le Comité tient une discussion générale sur son rapport futur.

À 22 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier suppléant du Comité

Jacques Lahaie

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, December 2, 1991

• 1932

The Chairman: Ladies and gentlemen, we'll come to order.

I understand that Lyle MacWilliam may be joining us. I regret our agenda is not as full tonight as we would have liked.

We are running out of time and we are at the stage now where we are going to lose some witnesses just because of time. But we've done the best we can.

We do have one witness tonight who was not on our list and who has asked, and it's been recommended that he appear before us. Mr. Marc Denhez is a lawyer from Mrs. Finestone's constituency. Is that correct?

Mr. Marc Denhez (individual presentation): That's correct.

Mr. Hogue (Outremont): *Outremont, s'il vous plaît*!

The Chairman: You have a portion of his curriculum vitae, I think, in the handouts. At the back of his paper—as a matter of fact, the paper that is entitled "Communications, Culture and Canadian Unity"—Mr. Denhez has a one-page summary of his curriculum vitae; he has extensive experience in heritage interests.

• 1935

I have pointed out to him that the heritage subjects, as you can tell by his brief, are very deep, particularly the areas that he has developed so thoroughly. We would like, Mr. Denhez, to try, as I mentioned in our discussion, to keep this related to the subject of national unity and the kind of report that we are working on. I would like to say that we very much appreciate your being here on such short notice and the very extensive work you've done on such short notice.

I gather that you had a lot of this on a word processor, which you've been able to reshuffle quite—

Mr. Denhez: The marvels of technology.

The Chairman: Isn't it?

So without further ado, I invite you to address the committee, and that will be followed by questions and answers. Members, tonight we have two subjects. First of all, we will hear Mr. Denhez, and then we will talk for, I hope, about an hour with Mr. Therra and our research department about the broad nature of our report. We want to get some of the opening thoughts expressed with regard to the big recommendations we may wish to make.

I have had one member say she wants to be out of here by 9 p.m. I think that's a good idea.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 2 décembre 1991

Le président: Mesdames et messieurs, la séance est ouverte.

Je crois savoir que Lyle MacWilliam se joindra peut-être à nous. Je suis désolé que notre ordre du jour ce soir ne soit pas aussi rempli que nous l'aurions aimé.

Nous commençons à manquer de temps et nous risquons de perdre certains témoins simplement pour cette raison, mais nous avons fait de notre mieux.

Nous avons tout de même ce soir un témoin dont le nom ne figurait pas sur notre liste, mais on nous a recommandé de l'entendre lorsqu'il a demandé à comparaître. M. Marc Denhez est un avocat de la circonscription de M^me^ Finestone. Est-ce bien cela?

M. Marc Denhez (témoignage à titre personnel): C'est bien cela.

M. Hogue (Outremont): *Outremont, please*!

Le président: Je pense que vous avez parmi ces documents une partie de son curriculum vitae. À la fin de son document, en fait, à la fin du document intitulé «Communications, Culture et Unité canadienne», M. Denhez a inclus un résumé d'une page de son curriculum, et on peut constater qu'il s'intéresse depuis très longtemps aux questions relatives au patrimoine.

Je lui ai fait remarquer que les questions relatives au patrimoine ont de très grandes ramifications, comme on peut le voir dans son mémoire, en particulier celles qu'il a examinées si longuement. Nous aimerions essayer, monsieur Denhez, comme je vous l'ai dit au cours de notre entretien, de nous en tenir au sujet de l'unité nationale et aux questions qui feront l'objet du rapport que nous nous apprêtons à rédiger. Je tiens à vous remercier sincèrement d'être venu à si bref préavis et d'avoir préparé aussi rapidement un document très complet.

Je crois savoir que vous en avez fait une grande partie au moyen d'une machine de traitement de texte, ce qui vous a permis de remanier votre texte...

M. Denhez: Ce sont les prodiges de la technologie.

Le président: N'est-ce pas?

Sans plus tarder, je vous invite à faire votre exposé au comité, et nous passerons ensuite à une période de questions et réponses. Je signale aux membres du comité que nous avons deux questions à traiter ce soir. Nous entendrons tout d'abord M. Denhez, et ensuite nous discuterons pendant à peu près une heure, je l'espère, de la nature générale de notre rapport avec M. Therra et des membres de notre personnel de recherche. Nous voulons commencer à réfléchir aux principales recommandations que nous aimerions faire.

L'une de nos membres a dit qu'elle voulait avoir terminé au plus tard à 9 heures. Je pense que c'est une bonne idée.

[*Texte*]

So, roughly, we'd like to try for an hour with Mr. Denhez and an hour of discussion and then we'll break for supper.

Mr. Denhez, would you like to proceed.

Mr. Denhez: Thank you very much, Mr. Chairman.

First of all, I should emphasize that although I have the honour to be on retainer to all ten provinces and both territories on the subject of certain aspects of law as it relates to heritage, I'm here this evening strictly in a personal capacity and not in any sense as a representative of any of my clients.

The cultural property, which I'm going to refer to in the course of my brief, is partly of a movable nature but, more predominantly, what could be called immovable cultural property. We're looking at two main areas of property: first, property that is of archaeological interest, which is of course under the direct jurisdiction at the federal level of the Department of Communications; and second, property that is of historial or architectural interest, which is under the more direct control of the Canadian Parks Service, or at least that is part of the mandate of the Canadian Parks Service.

My interest here is to address how federal policy can affect those particular kinds of property, not only the property that could be considered to be the cream of the cream but also a fairly broad brush stroke of those kinds of properties that are mostly in private hands at the present time.

The reason that I asked to be before this committee this evening is that I respectfully submit that regardless of what the ultimate outcome is of the constitutional discussions, and regardless of the ultimate allocation of responsibilities between the federal government and the provinces in the topics of culture and heritage, there are certain fundamental areas that are unavoidably going to remain under federal jurisdiction, come hell or high water.

The two areas that come immediately to mind are the areas of the federal government's own property, and let's remember that the federal government is not only the largest property owner in the country but also the largest entrepreneur in the country. The federal government spends more money on various projects of various kinds than anybody else in the entire country. So the question is going to be, how does the federal government make sure that as it follows its mandate in the area of the administration of its own property, and in the launching of various public works, it is going to be part of the "solution" to the cultural and heritage issues of the country rather than being part of the problem?

As Henry Zimmer once said, Revenue Canada is the silent partner of every single Canadian in the country. Whether we like it or not, death and taxes will always be with us. We will always have a tax system and the tax system will always have direct consequences for every single conceivable activity in this country, and that includes all activities that are of a cultural or heritage nature. Those activities now are very heavily influenced by both the Income Tax Act and the Excise

[*Traduction*]

Nous allons donc essayer d'accorder une heure à M. Denhez, suivie d'une heure de discussion, après quoi nous lèverons la séance pour aller nous sustenter.

Monsieur Denhez, je vous en prie.

M. Denhez: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je tiens d'abord à préciser que même si j'ai l'honneur de conseiller régulièrement les dix provinces et les deux territoires sur certains aspects du droit concernant le patrimoine, je témoigne ici ce soir strictement à titre personnel, et je ne suis pas du tout ici pour représenter l'un ou l'autre de mes clients.

Les biens culturels dont je vais parler dans mon mémoire peuvent être des biens meubles, mais dans la plupart des cas, il s'agit de biens culturels immeubles. Il est question ici de deux principaux types de biens: premièrement, les biens comportant un intérêt archéologique, qui relèvent évidemment de la compétence directe du gouvernement fédéral, c'est-à-dire du ministère des Communications; deuxièmement, il y a les biens qui comportent un intérêt historique ou achitectural, et ceux-ci relèvent plus directement du Service canadien des parcs, ou du moins ils font partie du mandat du Service canadien des parcs.

Je veux vous parler ici de la façon dont la politique fédérale peut toucher ce genre de biens, non seulement ceux qu'on pourrait considérer comme biens culturels par excellence, mais également toute une gamme de biens qui appartiennent pour la plupart à des particuliers actuellement.

J'ai demandé à comparaître devant le comité ce soir, car je soutiens respectueusement que, quel que soit le résultat final des pourparlers constitutionnels, et quelle que soit la répartition ultime des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les provinces en matière de culture et de patrimoine, il n'en reste pas moins des domaines fondamentaux qui continueront inévitablement de relever de la compétence fédérale, quoi qu'il arrive.

Le premier de ces domaines qui vient immédiatement à l'esprit est celui des biens qui appartiennent en propre au gouvernement fédéral, et n'oublions pas que le gouvernement fédéral n'est pas seulement le plus grand propriétaire du pays, il est aussi le plus grand entrepreneur du pays. Le gouvernement fédéral consacre plus d'argent à divers projets de toutes sortes que n'importe qui d'autre dans tout le pays. Il y aura donc lieu de se demander comment le gouvernement fédéral pourra s'assurer qu'en remplissant son mandat d'administrer ses propres biens, et d'entreprendre divers travaux publics, il contribuera à la «solution» des questions de nature culturelle et patrimoniale du pays, plutôt que de contribuer au problème.

Comme Henry Zimmer l'a déjà dit, Revenu Canada est le commanditaire de chaque Canadien sans exception. Que cela nous plaise ou non, la mort et les taxes sont deux choses inévitables. Nous aurons toujours un régime fiscal, et ce régime aura toujours des conséquences directes sur toutes les activités imaginables au pays, y compris les activités qui touchent à la culture ou au patrimoine. La Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise ont actuellement de

[*Text*]

Tax Act. Regardless of what changes take place at the constitutional level, cultural activities in Canada will continue to be affected by the Income Tax Act and the Excise Tax Act, both of which are under the direct supervision of the federal governmnet.

• 1940

The question is, if we are going to build a cultural policy for Canada that is going to have some kind of foundation where the federal government and the provinces are not working at cross purposes to one another and are not creating ripe situations for confrontations with one another, there has to be a system where the federal government is part of the solution as opposed to part of the problem; otherwise we are always going to have situations of irritants coming forward and various provinces coming forward saying that the federal government is in the process of undoing the cultural and heritage policies undertaken by individual provinces. That, I suggest, is the situation that we have to avoid if we possibly can.

Last year, in October of 1990, the Department of Communications and the Department of the Environment convened a significant meeting in Edmonton in which various non-governmental organizations and various representatives of provincial governments were essentially asked to put on the table all the concerns they had having to do with this broad and amorphous thing called "the federal government's position on heritage". The largest single concern that was put forward was that the federal government doesn't have a position on heritage, that in point of fact there is a gigantic range of current federal initiatives, projects, programs, etc., that have a direct impact on the policies and activities of individuals, charities, groups, even municipalities and provinces, without any single stream or thread through them that indicates there is a coherent set of thinking going on. Two of the critical areas that were raised by the NGOs and the provinces at that time were the issue of how the federal government deals with its own projects and how the federal government deals with the tax system.

In my brief I outline essentially how various countries deal with the question of their own public projects, which have an impact either on archaeological resources or on historic buildings; for example, the situation in the United States. I am pleased to say that since October of this year, in proposed amendments to Bill-13, the Canadian environmental assessment bill, the Government of Canada has seen fit to encompass a number of significant cultural questions. What now appears to be coming forward since roughly October 10 of this year is the possibility of having an environmental assessment system that addresses for the first time specifically things like sites of archaeological, historical, architectual, palaeontological interest.

The Chairman: Excuse me, if I may just interrupt. I had not realized that the environmental assessment bill, Bill C-78, had been reintroduced as Bill C-13.

[*Translation*]

très grandes répercussions sur ces activités. Quelles que soient les modifications qui surviendront sur le plan constitutionnel, les activités culturelles au Canada continueront d'être influencées par la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise, qui relèvent toutes deux directement du gouvernement fédéral.

La question est de savoir si nous allons élaborer pour le Canada une politique culturelle constituée de telle sorte que le gouvernement fédéral et les provinces ne travaillent pas dans des directions opposées et ne créent pas de situations propices aux affrontements. Il faut trouver un moyen pour que le gouvernement fédéral contribue à la solution des problèmes plutôt que de les créer, autrement nous aurons toujours des situations de conflit, et des provinces ne manqueront pas d'affirmer que le gouvernement fédéral contrecarre leur politique en matière de culture et de patrimoine. Je vous dis que nous devons éviter autant que possible cette situation.

En octobre 1990, le ministère des Communications et le ministère de l'Environnement ont tenu une réunion importante à Edmonton, où ils ont invité les représentants de diverses organisations non gouvernementales et des gouvernements provinciaux à exprimer les préoccupations qu'ils avaient au sujet de cette chose vague et amorphe qu'on appelle la position du gouvernement fédéral sur le patrimoine. On a surtout dit que le gouvernement fédéral n'a pas vraiment de position en matière de patrimoine, et qu'en fait une vaste gamme d'initiatives, de projets et de programmes fédéraux ont actuellement des répercussions directes sur les politiques et les activités de particuliers, d'oeuvres de bienfaisance, de groupes, ou même de municipalités et de provinces, sans qu'on puisse détecter le moindre indice montrant qu'il y a une certaine cohésion dans les politiques. Deux des secteurs qu'ont soulignés les représentants d'ONG et des provinces à ce moment-là concernaient la façon dont le gouvernement fédéral administre ses propres projets, ainsi que le régime fiscal.

Je souligne dans mon mémoire comment divers pays administrent leurs propres projets publics qui ont des répercussions sur des ressources archéologiques ou des édifices à caractère historique; je parle notamment de la situation aux États-Unis. Je suis heureux de pouvoir dire que depuis octobre de cette année, dans les amendements proposés au projet de loi C-13, le projet de loi concernant le processus fédéral d'évaluation environnementale, le gouvernement du Canada a jugé bon d'inclure un certain nombre de questions importantes concernant la culture. Il semble que depuis le 10 octobre environ, on puisse entrevoir la possibilité d'avoir un mécanisme d'évaluation environnementale qui tienne compte pour la première fois de questions comme les lieux comportant un intérêt archéologique, historique, architectural ou paléontologique.

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais je ne m'étais pas rendu compte que le projet de loi C-78 sur l'évaluation environnementale avait été représenté et qu'il s'agissait maintenant du projet de loi C-13.

[*Texte*]

Mrs. Clancy (Halifax): It was reintroduced.

The Chairman: I understand that it is in committee stage. Bill C-78 died on the last *Order Paper* and was reintroduced last May.

Mrs. Clancy: Didn't it get rushed through to committee stage?

The Chairman: It had been at committee stage as Bill C-78.

Mrs. Clancy: I know. But before we became so progress minded, it used to go through first reading, second reading.

Mrs. Finestone (Mount Royal): It we went directly to committee, Mr. Chairman, is that right?

The Chairman: That is my understanding. It is the first I have been reminded of that.

Mrs. Clancy: The committee on Bill C-13 is meeting right now.

The Chairman: I had occasion to think about this in another context the other day, frankly; I am pleased to have this information. Thank you for informing us.

• 1945

Mr. Denhez: Well, I am actually pleased to see the turn of events having to do with that legislation.

Up until now, it was entirely possible to conceive of various properties, which were considered part of the essential patrimony of a given province, being completely ransacked and ravaged by various federally funded initiatives. There was no screening mechanism in place whereby the federal government could even ask itself whether it was actively subsidizing the destruction of cultural property that was important to the province.

That was an incongruous situation of the first order. Now, thank goodness, I think the government is coming to grips with that and I would like to think those amendments to the proposed bill are going to receive the moral support of this committee.

There are other areas where the federal government has taken initiatives. One has to do with a document called "The Policy on Federal Heritage Buildings". Now, that's the policy enacted by Treasury Board that outlines how the federal government is going to handle its own property dispositions with buildings that are over 40 years old.

In my opinion, that policy falls short of what you will find in most other western countries, but all things considered, it's still working in a reasonably intelligent way. The problem with the policy is that it extends to government-line departments but does not extend to crown corporations unless they opt in. So you have the incongruous situation of one set of rules applying to, for example, the properties of Public Works Canada, and an entirely different set of rules,

[*Traduction*]

Mme Clancy (Halifax): Il a été représenté.

Le président: Je crois savoir qu'il en est rendu à l'étape de l'étude en comité. Le projet de loi C-78 était mort au Feuilleton et a été représenté en mai dernier.

Mme Clancy: Est-ce qu'on n'a pas accéléré son étude au comité?

Le président: Il avait déjà été étudié en comité lorsqu'il portait le numéro C-78.

Mme Clancy: Je sais. Mais avant que nous nous préoccupions tellement de faire avancer les choses, on étudiait d'abord le projet de loi en première lecture et en deuxième lecture.

Mme Finestone (Mont-Royal): Le projet de loi est passé directement à l'étape du comité, monsieur le président, n'est-ce pas?

Le président: C'est ce que je crois comprendre. C'est la première fois que j'en entends parler.

Mme Clancy: Le comité qui étudie le projet de loi C-13 se réunit actuellement.

Le président: Je dois avouer que j'ai eu l'occasion d'y penser dans un autre contexte l'autre jour; je suis heureux d'apprendre cette nouvelle. Je vous remercie beaucoup de nous en avoir fait part.

M. Denhez: En fait, je suis ravi de la tournure des événements en ce qui concerne ce projet de loi.

Jusqu'à maintenant, il était tout à fait possible que divers biens considérés comme faisant partie essentielle du patrimoine d'une province soient complètement saccagés par diverses initiatives financées par le gouvernement fédéral. Il n'y avait aucun mécanisme d'examen sélectif permettant au gouvernement fédéral de savoir ou même de se demander s'il finançait activement la destruction de biens culturels importants pour la province en cause.

C'était une situation absolument incongrue. Heureusement, il semble que le gouvernement soit maintenant en train de s'attaquer à ce problème, et j'ose croire que les membres du comité appuieront les amendements proposés au projet de loi à l'étude.

Le gouvernement fédéral a également fait preuve d'initiative dans d'autres domaines. Il a notamment publié un document intitulé «Politique sur les immeubles patrimoniaux fédéraux». Il s'agit de la politique adoptée par le Conseil du Trésor et décrivant la procédure à suivre lorsque le gouvernement fédéral veut se débarrasser d'immeubles qui lui appartiennent et qui datent de plus de 40 ans.

À mon avis, cette politique n'est pas à la hauteur de celle que l'on applique dans la plupart des autres pays occidentaux, mais tout bien considéré, il est appliqué de manière raisonnablement intelligente. Le problème de cette politique, c'est qu'elle s'applique aux ministères gouvernementaux, mais pas aux sociétés d'État, à moins que ces dernières n'en décident autrement. Le résultat est absurde: il y a par exemple des règles qui s'appliquent aux

[*Text*]

and far less stringent rules, applying to the properties of Canada Post.

The question is, therefore, is this kind of policy essentially going to apply to crown corporations or not? I respectfully submit that for the sake of consistency alone, it doesn't make sense to have a complete absence of an effective screening mechanism for things like the trashing of post offices.

You can look at the typical small town anywhere in Canada, and if you ask the provincial heritage agencies, from St. John's, Newfoundland, to Victoria, British Columbia, what is the most important building in that town, the answer will usually be the post office, the armoury, or the train station. Now the thing is, if Canada Post is able to operate as a state within a state, insulating itself from the cultural property acts of the various provinces on the premise that it is a federally regulated undertaking, and also insulating itself from the Treasury Board's own guidelines on this, you have a situation of a state within a state. I would suggest that is not, perhaps, the most ideal situation to have prevail, and it certainly is going to earn no brownie points with the provinces.

I mention at page 5 of my brief that there are certain federal institutions that exist now that are specifically designed to render services to the provinces. The case I cite here is, in my opinion, an extremely laudable institution, the National Research Council of Canada. In the case of buildings, the National Research Council renders an invaluable service to the provinces because it supervises the drafting of things like the National Building Code.

The National Building Code is not a binding statute on anybody; the National Building Code allows centralized research to take place, something that would be uneconomical for individual provinces to carry out, and then produces a model, which the provinces are then able to pick up and use as the basis of the drafting of their own provincial building codes. This I see as the model for the kind of federal institution that is now rendering an invaluable service to the provinces and which, over the foreseeable future, will probably continue to render an invaluable service to the provinces.

The difficulty, as far as the specific case of the restoring of cultural property is concerned, is that the National Research Council, in its wisdom, through its committee that's responsible for this, has called for the discontinuation of all research that would deal with the efficient restoration of older buildings.

• 1950

It has said it does not want to see that research conducted, on the premise that it is being used as a springboard to try to come up with alternative standards for renovated buildings, which would put the occupants of those renovated buildings at risk compared to the life and safety standards of new construction.

With all due respect to the associate committee for the National Building Code, as a person who has been involved in the drafting of those alternative standards, that is completely untrue. If federal institutions like the National

[*Translation*]

propriétés de Travaux publics Canada et d'autres règles, complètement différentes et beaucoup moins rigoureuses, qui s'appliquent aux propriétés de Postes Canada.

La question est donc de savoir si la politique envisagée s'appliquera aux sociétés d'État. Je soutiens que, ne serait-ce que sur le plan de la logique, il est absurde de ne prévoir aucun mécanisme d'examen préalable dans le cas de mesures comme la démolition de bureaux de poste.

Prenons le cas de la plupart des petites villes n'importe où au Canada, de Saint-Jean de Terre-Neuve à Victoria, en Colombie-Britannique. Si l'on demande aux autorités provinciales responsables du patrimoine quel est l'édifice le plus important de la ville, la réponse la plus courante est le bureau de poste, l'arsenal ou la gare. Le problème, c'est que Postes Canada peut fonctionner comme un État dans l'État. En effet, la Société des postes se prétend exclue de l'application de la législation des biens culturels en vigueur dans les diverses provinces, sous prétexte qu'elle est une entreprise réglementée par le fédéral et, d'autre part, elle est également exclue des lignes directrices du Conseil du Trésor en la matière; elle constitue donc un État dans l'État. Il me semble que c'est loin d'être la situation idéale; chose certaine, les provinces ne s'en félicitent pas.

À la page 5 de mon mémoire, je mentionne que certaines institutions fédérales sont expressément conçues pour dispenser des services aux provinces. Je cite un cas qui, à mon avis, est une institution extrêmement louable, le Conseil national de recherches du Canada. En matière d'immeubles, le Conseil national de recherches rend de précieux services aux provinces, puisqu'il supervise la rédaction du Code national du bâtiment.

Le Code national du bâtiment n'est pas obligatoire, mais il permet de centraliser la recherche dans ce domaine, où il ne serait pas rentable pour les provinces de mener des recherches chacun de leur côté, et de produire un modèle dont les provinces peuvent ensuite s'inspirer pour la rédaction de leur propre code provincial du bâtiment. Il me semble que c'est là un modèle d'institution fédérale qui rend actuellement de précieux services aux provinces et qui, dans un avenir prévisible, continuera probablement de le faire.

La difficulté, dans le cas précis de la restauration de la propriété culturelle, c'est que le Conseil national de recherches, par l'entremise d'un comité responsable de ce secteur, a réclamé que l'on mette fin à toute recherche dans le domaine de la restauration de bâtiments anciens.

Le comité a demandé que l'on mette fin à ces travaux de recherche sous prétexte que l'on s'en servait comme tremplin pour essayer de mettre au point des normes parallèles pour la rénovation d'immeubles, normes qui mettraient en péril les occupants de ces immeubles rénovés en comparaison des normes de sécurité applicables aux bâtiments neufs.

J'ose dire aux membres du comité chargé du Code national du bâtiment que j'ai participé à la rédaction de ces normes parallèles et que ces craintes ne sont absolument pas fondées. Si des institutions fédérales comme le Conseil

[*Texte*]

Research Council are going to continue playing a valuable role for the provinces, surely the purpose of their exercise has to be to encourage research, not discourage it. This federal institution was specifically created to assist the provinces, and some influence is going to have to be brought to bear to make sure it continues playing precisely that role.

I mention at page 6, recommendation number four, a somewhat different concern, and that is the federal government's use of its own property. You have, in virtually every community in Canada, federally owned buildings. Very often the federal government is the most negligent property owner in town.

If I decided I was going to walk out of my house, leave it unheated in a state of dilapidation, and allow the elements to take their toll, I would be hearing from my insurance agent within the space of a week or less.

There is only one property owner in Canada I know of that can allow itself the luxury of taking buildings of 200,000 square feet, which, by coincidence, may have been designated up, down and sideways as heritage buildings, and leave them vacant for 16 years. You've got that right down the street.

Now this kind of situation, I hate to say, prevails in countless municipalities across the country. It does not look particularly good for the federal government if one of the most important heritage buildings in town is being run to rack and ruin in what we call in the business demolition by neglect. This is a situation that is hardly uncommon in other countries. In the United States the situation was considered so severe, they actually enacted a statute to force federal agencies to use and occupy their own buildings.

I am suggesting that in this country we need more stringent Treasury Board guidelines in order to avoid demolition of federal heritage buildings by neglect, and to compel federal offices and agencies to use those buildings instead of waiting for them to deteriorate. This is the kind of basic good management that any private sector property owner would observe. As long as the federal government continues to neglect its properties, it is not viewed as a good corporate citizen, at least not by the heritage agencies of the various provincial governments.

Now, we get to the famous question of the Income Tax Act.

I was once invited by some old friends of mine to speak to them about the income tax implications of heritage properties. I spoke to them for six and one-half hours. I have new friends now.

Mrs. Clancy: You know the story about the tree that falls in the forest.

Mr. Denhez: Okay, let me encapsulate.

[*Traduction*]

national de recherches doivent continuer de jouer un rôle précieux en rendant service aux provinces, il est essentiel d'encourager la recherche, et non de la décourager. Cette institution fédérale a été précisément créée pour aider les provinces, et il faudra que quelqu'un use de son influence pour veiller à ce qu'elle continue de jouer le rôle pour lequel elle a été créée.

À la page 6, recommandation numéro quatre, j'aborde une question d'un autre ordre, à savoir l'usage que le gouvernement fédéral fait de ses propres propriétés. Dans presque toutes les localités canadiennes, on trouve des immeubles appartenant au gouvernement fédéral, lequel est très souvent le propriétaire le plus négligent en ville.

Si je décidais de ne plus habiter ma maison, de la laisser sans chauffage, dans un état de délabrement, laissant les éléments faire leur oeuvre, mon agent d'assurance communiquerait avec moi en moins d'une semaine.

Il n'y a qu'un seul propriétaire foncier au Canada, à ma connaissance, qui peut se permettre le luxe de laisser inoccupés pendant 16 ans des immeubles de 200,000 pieds carrés qui ont été désignés immeubles patrimoniaux. Il y en a d'ailleurs un exemple à quelques pas d'ici.

Je regrette de le dire, mais des situations de ce genre se répètent dans une foule de municipalités d'un bout à l'autre du pays. Ce n'est pas particulièrement bon pour l'image du gouvernement fédéral quand l'un des principaux immeubles patrimoniaux de la ville est laissé à l'abandon et livré à ce que l'on appelle dans le milieu la démolition par négligence. Cette situation n'est pas rare dans d'autres pays. Aux États-Unis, les choses étaient tellement graves que l'on a adopté une loi pour forcer les organismes fédéraux à occuper leurs propres immeubles.

Je soutiens qu'au Canada, il faut que le Conseil du Trésor adopte des lignes directrices plus sévères afin d'éviter que des immeubles fédéraux faisant partie du patrimoine ne soient livrés à la démolition par négligence et afin de forcer les ministères et organismes fédéraux à occuper ces immeubles, au lieu d'attendre qu'ils se dégradent davantage. N'importe quel propriétaire foncier du secteur privé respecterait ces règles élémentaires de gestion. Tant que le gouvernement fédéral continuera de négliger ses propriétés, il ne sera pas perçu comme une personne morale qui assume ses responsabilités; tout au moins il ne le sera pas par les organismes qui sont chargés de préserver le patrimoine dans les diverses provinces.

Nous en arrivons maintenant à la fameuse question de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Un jour, des amis de longue date m'ont invité à venir leur expliquer les incidences de la Loi de l'impôt sur le revenu sur les propriétés patrimoniales. Je leur ai parlé pendant six heures et demie. Mon cercle d'amis s'est d'ailleurs élargi depuis.

Mme Clancy: Vous connaissez l'histoire de l'arbre qui tombe dans la forêt.

M. Denhez: D'accord, permettez-moi d'abréger.

[*Text*]

• 1955

The first area of concern is the question that cultural property, unlike the natural environment, needs regular attention. You can take a forest, you can take an ecological reserve, you can take the Rocky Mountains, and if there is no human intervention at all, they can take care of themselves very nicely, thank you very much. With cultural property it is a different story, because whether it is a moveable object or an immoveable building, from time to time they need to be cleaned, they need to be repaired, they need some kind of human intervention in order to keep them going.

The difficulty is that there is a very definite set of Revenue Canada guidelines, dating from 1984, dealing with the question of the tax treatment of people who fix, in this case, any kind of capital investment. With all possible respect to Revenue Canada, they have developed a six-pronged test here that nobody, by the light of nature, is able to figure out.

The courts, on the other hand, developed what could be described as a much simpler test in a case that started in Montreal, worked its way through to the Quebec Court of Appeal, and ultimately was the subject of an application for leave to appeal to the Supreme Court of Canada, and that application was dismissed. In that case the courts went to considerable pains to outline a different test that would be far more comprehensible to the private sector than the test that had been in place before.

The problem is getting Revenue Canada to comply with this court decision. I could get into chapter and verse on what has gone on in terms of the negotiations with Revenue Canada, but just let me say at this point that there has been no inclination on the part of Revenue Canada to revise any of its materials or any of its instructions to the private sector in light of the recent jurisprudence—no effort whatever.

That is creating a situation that at the very minimum is causing confusion on the part of people who want to fix their existing properties, and I suggest over the long term is not necessarily consistent with the cultural policy of this country. Surely it has to be a basic component of the cultural policy of this country that we make sure that things are as easy as possible and as clear as possible for those people out there in the private sector who want to use this thing over the long term, who have to engage in expenditures in order to keep it going in its current condition.

My recommendation here is number 5:

That the Government of Canada assure that in its tax dealings with the private sector, the rules pertaining to restoration of property be (a) as simple as possible, (b) as fair as possible toward ongoing maintenance and repair and (c) consistent with the "essential questions" laid down by the appellate courts over the past four years.

The next matter, at page 11 and the following pages, is the fact that you still have a system of terminal losses that are claimable by people who destroy cultural property. If I am the owner of an investment property that happens to be even

[*Translation*]

Le premier point, c'est que les biens culturels, contrairement à l'environnement naturel, exigent une attention régulière. Une forêt, une réserve écologique, les montagnes Rocheuses se conservent très bien toutes seules, en l'absence d'interventions humaines. Dans le cas des biens culturels, c'est une tout autre histoire, car, qu'il s'agisse d'un objet transportable ou d'un immeuble, il faut de temps à autre faire du nettoyage, des réparations, enfin une intervention humaine quelconque pour les garder en bon ordre.

Le problème, c'est qu'il y a une série de directives de Revenu Canada qui datent de 1984 et qui traitent de la question du régime fiscal applicable à ceux qui font des réparations à des immobilisations. En toute déférence pour les fonctionnaires de Revenu Canada, je dois dire qu'ils ont réussi à mettre au point une série de règles que personne n'a jamais réussi à démêler.

Les tribunaux, de leur côté, ont élaboré ce que l'on pourrait décrire comme un critère beaucoup plus simple dans une affaire qui a commencé à Montréal, qui a été ensuite entendu à la Cour d'appel du Québec et qui, au bout du compte, a fait l'objet d'une demande d'appel à la Cour suprême du Canada, demande qui a été rejetée. Dans cette affaire, les tribunaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour mettre au point un critère différent qui serait beaucoup plus compréhensible pour le secteur privé que celui qui existait auparavant.

Le problème, c'est de faire en sorte que Revenu Canada respecte cette décision des tribunaux. Je pourrais parler *ad nauseam* des négociations qui ont eu lieu avec Revenu Canada, mais je me contenterai de dire pour le moment que Revenu Canada ne s'est absolument pas montré enclin à réviser l'un ou l'autre de ses documents, de ses instructions au secteur privé à la lumière de la jurisprudence récente. Les fonctionnaires de Revenu Canada n'ont fait absolument aucun effort en ce sens.

Le résultat, c'est qu'il y a au mieux une certaine confusion parmi les gens qui voudraient réparer leurs propriétés, et je soutiens qu'à terme, cette confusion ne va pas nécessairement dans le sens de la politique culturelle de notre pays. Il me semble que l'un des éléments fondamentaux de notre politique culturelle doit être de s'assurer que les règles soient le plus claires possible afin de faciliter la tâche des gens qui, dans le secteur privé, veulent engager des dépenses pour maintenir en état leurs propriétés afin de pouvoir les utiliser à long terme.

Ma recommandation à cet égard est énoncée au numéro 5:

Que le gouvernement du Canada fasse en sorte que dans le régime fiscal applicable au secteur privé, les règles relatives à la restauration de propriétés soient a) le plus simples possible, b) aussi équitables que possible en ce qui concerne l'entretien et les réparations, et c) compatibles avec les «questions essentielles» énoncées par les cours d'appel depuis quatre ans.

Ensuite, aux pages 11 et suivantes, j'aborde la question des pertes finales que peuvent encore réclamer les gens qui détruisent des biens culturels. En effet, si je suis le propriétaire d'un immeuble que j'ai acheté comme

[*Texte*]

a designated heritage property—it can even be a national historic site under the Historic Sites and Monuments Act of Canada—and I decide that I am going to carry on demolition of that property, there are ongoing tax incentives for which I am eligible. Those tax incentives have, wittingly or unwittingly, actually increased over the last several years. I raise the question as to whether or not we should reconsider the entire issue of providing tax incentives to people who destroy cultural property.

I outline how the mathematical equation works. What it all boils down to is that if I am the owner of a designated heritage property and I propose to carry on demolition, and I find some way of circumventing the various controls that exist at the provincial or municipal level, which in various provinces is distressingly easy, I can then claim a terminal loss on the demolition of that building and that terminal loss is directly applicable against my taxable income.

• 2000

Mrs. Finestone: That makes absolutely no sense whatsoever.

Mr. Denhez: I don't think any policy analysis has ever been done to explain why people should be allowed to claim significant tax deductions on the destruction of heritage property.

Mrs. Finestone: That surely doesn't make any sense.

Mr. Denhez: Now we come to the famous question of the GST, at page 12 and following. The main concern I would raise pertaining to the GST is not so much on the question of its actual effect but on the question of its perceived effect. This is something that is probably very familiar to all Members of Parliament, and in this particular case I'm talking about the perceived effect when somebody takes a non-residential building and decides to convert it to residential use. Examples: Cours Le Royer in Montreal, the Ashdown Warehouse in Winnipeg. There are countless examples across the country, particularly of older warehouse buildings that were converted into condominiums or whatever—non-residential buildings being converted to residential use.

When that happens, there is what is called a "deemed substantial renovation". On a deemed substantial renovation, when the decision is made to convert from non-residential to residential use, GST is triggered automatically on both the building and the land underneath it. It may be that the actual monetary effects in the long run of that GST being triggered are not particularly onerous, because there are input tax credits that come into play as well. But the difficulty is—and I can speak with some level of confidence in this—that from the standpoint of the development industry this is considered as a potential deterrent to the question of taking redundant non-residential buildings and converting them to residential use.

[*Traduction*]

investissement et qui se trouve à être classé bâtiment historique—il peut même s'agir d'un lieu historique national aux termes de la Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada—si je décide de démolir cet immeuble, j'ai droit à des stimulants fiscaux. Le montant de ces stimulants fiscaux a même été augmenté au cours de ces dernières années. Je soulève la question de savoir si nous ne devrions pas reconsidérer le bien-fondé de cette politique qui consiste à offrir des stimulants fiscaux à ceux qui détruisent des propriétés culturelles.

Dans le document, je donne un exemple qui illustre la façon dont tout cela fonctionne mathématiquement. En fin de compte, le résultat est le suivant: si je suis le propriétaire d'un immeuble classé bâtiment historique que je me propose de démolir, et si je trouve le moyen de me soustraire aux divers contrôles qui existent aux niveaux provincial et municipal, ce qui est incroyablement facile dans certaines provinces, je peux alors réclamer une perte finale pour la démolition de cet immeuble, perte que je peux déduire directement de mon revenu imposable.

Mme Finestone: Ce que vous dites est parfaitement absurde.

M. Denhez: Je ne crois pas qu'on ait jamais effectué d'analyse de politique pour expliquer pourquoi on permet aux gens de réclamer des déductions fiscales importantes pour la destruction de biens patrimoniaux.

Mme Finestone: En effet, cela n'a aucun sens.

M. Denhez: Nous en venons maintenant à la fameuse question de la TPS, à la page 12 et plus loin. Ma principale objection à la TPS ne porte pas tant sur l'effet qu'elle a, mais bien sur l'effet perçu qu'elle a. C'est une question que connaissent sans doute tous les députés fédéraux, et dans ce cas précis, je parle de l'effet qu'on perçoit quand quelqu'un décide de convertir un immeuble non résidentiel en immeuble résidentiel. Par exemple, le Cours Le Royer de Montréal, l'entrepôt Ashdown de Winnipeg. On ne compte plus les exemples dans tout le pays, particulièrement quand il s'agit de vieux entrepôts qui sont convertis en immeubles en copropriété ou autre chose—soit des immeubles non résidentiels qu'on convertit à l'usage résidentiel.

Quand cela se produit, il y a ce qu'on appelle une «rénovation importante présumée». Quand il y a rénovation importante présumée, quand on décide de convertir un immeuble non résidentiel à l'usage résidentiel, la TPS s'applique automatiquement à l'immeuble et au terrain. Il se peut que l'effet financier à long terme de cette TPS ne soit pas substantiel en raison des crédits de taxe sur intrants qui interviennent aussi. Mais la difficulté qui se pose ici—et je puis en parler avec une certaine assurance—c'est que l'industrie de la promotion immobilière se trouve dissuadée de convertir à l'usage résidentiel des immeubles non résidentiels inutilisés.

[*Text*]

The question I raise is, would projects such as Cours Le Royer, which played an essential role in the historic district of Montreal, or Ashdown Warehouse, which played an equally essential role in downtown Winnipeg, be taking place today, after January 1, 1991, in view of the developers' concerns over the deemed substantial renovation provisions of the GST?

I don't know. I think there is distinct ground for doubt about that, and I suggest that what we ought to be doing is at least reconsidering the application of rules pertaining to deemed sustantial renovations when converting heritage buildings from non-residential to residential use.

My final point is on the question of gifts. That is an area of crucial importance to every cultural institution in the country—whether it is a non-profit, non-government institution; whether it is a registered charity; whether it is under the auspices of a municipality, a province, or the federal government.

The problem we have right now is in the case of the donation of capital property; in other words, any kind of investment property. For example—and this is a current case—a major owner of a ranch in the province of Alberta that has immense ecological significance would like to donate his property to somebody. He wants to see it protected because the property is the sort of thing that he would like to see passed on to future generations.

As incongruous as it may sound, under the Income Tax Act if you donate property, you have, under normal rules, a deemed disposition at fair market value, which means that, for example, in the case of a property that may have been held since 1971, all the added value of that property since 1971 can fall into the category of deemed capital gain.

• 2005

So you have the completely improbable situation, thanks to these various legal fictions, that a person can want to donate his property for the public good and get hammered with a significant tax bill as a consequence.

In order to mitigate the effect of that, of course, you have receipts. Theoretically our rancher in the province of Alberta who decides to donate a chunk of Rocky Mountain is able to get a receipt from the Province of Alberta or the municipality involved or the Nature Conservancy of Canada corresponding to the value of his gift.

The Income Tax Act places limits on how much of that receipt is usable. In the case of significant donations of real estate, it is extremely rare that the value of the receipt can be fully claimed.

It is therefore possible technically that the value of the deemed capital gains tax is higher than the value of the receipt. It is therefore technically possible that a person who wishes to donate his property for the benefit of the future of Canada could actually find himself with a net tax liability as a result of the donation.

[*Translation*]

La question que je veux soulever est celle-ci: est-ce que des projets comme le Cours Le Royer, qui a joué un rôle essentiel dans le quartier historique de Montréal, ou l'entrepôt Ashdown, qui a joué un rôle tout aussi essentiel au centre-ville de Winnipeg, seraient réalisés aujourd'hui, depuis le 1er janvier 1991, sachant les objections des promoteurs immobiliers aux dispositions de la TPS sur les rénovations importantes présumées?

Je l'ignore. Mais je crois qu'il y a lieu d'en douter, et ce qu'il faut faire à mon avis, c'est à tout le moins repenser l'application des règles régissant les rénovations importantes présumées quand il s'agit de convertir des biens patrimoniaux à l'usage résidentiel.

Ma dernière préoccupation porte sur les dons. Les dons revêtent une importance capitale pour toutes les institutions culturelles du pays—qu'il s'agisse d'institutions sans but lucratif ou non gouvernementales; qu'il s'agisse d'organismes de charité enregistrés; qu'il s'agisse d'institutions relevant des municipalités, des provinces ou du gouvernement fédéral.

Le problème qui se pose maintenant a trait aux dons de biens en immobilisations; en d'autres mots, tout genre de biens de placement. Par exemple—et il existe actuellement un cas de ce genre—le propriétaire d'un grand ranch en Alberta qui revêt un intérêt écologique considérable aimerait faire don de sa propriété à quelqu'un. Il veut que sa propriété soit protégée parce que c'est le genre de biens qu'il aimerait transmettre aux générations futures.

Aussi étrange que cela puisse paraître, aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu, si vous faites don d'une propriété, vous vous trouvez à réaliser, aux termes des règles normales, une disposition présumée à la juste valeur marchande, ce qui signifie que, par exemple, dans le cas d'une propriété que vous détenez depuis 1971, toute la plus-value de cette propriété depuis 1971 se classe dans la catégorie du gain en capital présumé.

Donc, vous vous retrouvez dans la situation tout à fait absurde où, grâce à tous ces artifices juridiques, une personne qui fait don de sa propriété pour le bien public se retrouve harponnée par le fisc.

Pour atténuer cet effet fiscal, bien sûr, on vous donne un reçu. En théorie, le propriétaire du ranch albertain qui décide de faire don d'un bout des Rocheuses peut obtenir un reçu de la province d'Alberta ou de la municipalité intéressée ou de la Société canadienne pour la conservation de la nature, reçu qui correspondra à la valeur de son don.

La Loi de l'impôt sur le revenu fixe des limites à l'utilisation de ce reçu. Dans le cas de dons immobiliers importants, il est extrêmement rare de pouvoir réclamer une déduction couvrant la valeur complète du reçu.

Il est donc techniquement possible que la valeur de l'impôt sur le gain en capital présumé soit plus élevée que la valeur du reçu. Il est donc techniquement possible que la personne qui désire faire don de ses propriétés pour le bien des générations futures du Canada soit obligée de payer un impôt en conséquence du don qu'elle a fait.

[*Texte*]

I have heard of stupid things in my life, but that has to be the most consummately counter-productive kind of tax rule in any income tax system today.

Finance Canada in its wisdom acknowledged the problem a number of years ago. Therefore, one of the things that was introduced... Now it is legal under the Income Tax Act to down-value your gift in anticipation of making the donation. It is technically legal to say of a property worth $5 million, that you elect to assess it down at maybe $1 million or $2 million in order to shoe-horn yourself into the category where you can still use the receipts, so that you do not wind up in a negative tax position.

I ask you, ladies and gentlemen, what do you say about a tax system that legalizes the misassessment of property in order to avoid having people penalized for giving their stuff to the people of Canada? This is exactly what the income tax system does.

There are other ways of trying to deal with this. The senior levels of government, whether federal or provincial—not municipal governments; I will leave those aside for now—can provide a higher level of tax receipt than charities or municipalities. If somebody is proposing to make a donation, for example, of a heritage building to the Architectural Conservancy of Ontario or of a Rocky Mountain to the Nature Conservancy of Canada, if they would get hammered on the taxes by making the donation in that respect, it is possible for their tax advisers to say, whoa, make the donation to the Province of Alberta or the Province of Ontario or the Government of Canada instead because they can give you a higher level of receipt and we may be able to do a deal that works out better from a tax standpoint.

The problem in my experience has been this: try to get a major philanthropist to give more to the government. Philanthropists as a general rule are prepared to deal with charities. Philanthropists as a general rule, in my experience, aren't all that keen on giving their property away to the government that they have been loathing and despising these many years because they tax them every year.

The question is, are there other mechanisms that are available? Well, there are. In the case of donations of, for example, art, various collections, various collectables—there is one instance of actually a bug collection—it is possible to go through a different route, have it certified under the Cultural Property Export and Import Act, have it donated to one of roughly 230 cultural institutions that are specified under the Cultural Property Export and Import...the regs there.

[*Traduction*]

J'ai entendu beaucoup d'absurdités dans la vie, mais je ne connais pas dans le monde moderne de règles fiscales dont les effets soient plus dissuasifs.

Finances Canada, dans sa sagesse, a admis le problème il y a plusieurs années. Donc, une des mesures qu'on a adoptées... Il est maintenant légal aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu de déprécier votre cadeau en prévision du don que vous allez faire. Il est techniquement légal de prendre une propriété d'une valeur de cinq millions de dollars et de la déprécier à, disons, un ou deux millions de dollars, afin de vous classer dans la catégorie où vous pourrez utiliser le reçu d'impôt, de manière à éviter de payer de l'impôt.

J'aimerais savoir, mesdames et messieurs, ce que vous pensez d'un régime fiscal qui légalise l'évaluation faussée d'une propriété pour éviter de pénaliser les gens qui font des dons au peuple canadien. C'est précisément ce que fait notre régime fiscal.

Il y a d'autres moyens de s'en tirer. Les hautes autorités gouvernementales, fédérales ou provinciales—je ne parle pas des administrations municipales, j'en reparlerai plus loin—peuvent donner des reçus d'impôt plus élevés que ceux des organismes de charité ou des municipalités. Si, par exemple, quelqu'un se propose de faire don d'un bien patrimonial à la Société pour la conservation architecturale de l'Ontario ou d'un bout des Rocheuses à la Société canadienne de la conservation de la nature, si cette personne doit être imposée lourdement pour avoir fait ce don, ses conseillers fiscaux ont le loisir de dire: arrêtez, faites-en don à la province d'Alberta, à la province d'Ontario ou au gouvernement du Canada à la place, parce que ces gouvernements peuvent vous donner un reçu d'impôt plus élevé, et nous pourrons alors conclure un marché qui vous avantagera sur le plan fiscal.

D'après mon expérience, le problème qui se pose est le suivant: il est très ardu de convaincre un grand philanthrope de donner davantage au gouvernement. En règle générale, les philanthropes sont disposés à aider les organismes de charité. En règle générale, d'après mon expérience, les philanthropes n'aiment pas beaucoup l'idée de faire don de leurs propriétés à ces gouvernements qu'ils méprisent depuis toujours parce qu'ils ont été imposés année après année.

La question est celle-ci: y a-t-il d'autres mécanismes? Eh bien, il y en a. Dans le cas de dons, par exemple, d'objets artistiques, de collections diverses, de divers biens de collection—on connaît un cas où une personne a fait don d'une collection d'insectes—il y a moyen d'emprunter un autre chemin. Vous faites certifier le bien aux termes de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels et vous en faites don à l'une des 230, je crois, institutions culturelles qui sont nommées dans la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels... Le règlement est là.

[*Text*]

[*Translation*]

• 2010

There you can do two things. Number one, you can avoid deemed capital gains. Number two, you are eligible for the same kind of tax receipt as you would be if you were to donate it to the government. This is a very, very important progressive measure that was undertaken in the late 1970s. It has been used in a number of cases for crucially important cultural property in Canada.

Vous pouvez alors faire deux choses. Numéro 1, vous pouvez éviter le gain en capital présumé. Numéro 2, vous êtes admissible aux mêmes genres de reçus d'impôt que vous obtiendriez si vous faisiez un don au gouvernement. C'est là une mesure progressive très, très importante, qui a été adoptée vers la fin des années 70. Elle a été appliquée à de nombreux cas de biens culturels de la plus haute importance au Canada.

Certainly in the case of all kinds of cultural property that is in the moveable realm, if I own even... I mean, this has been done with medal collections; this has been done, as I say, with bug collections. It's been done certainly with works of art. I decide that I'm going to do a deal with the Montreal Museum of Fine Arts, just to take one example. It is possible for me to make that donation to them and receive what I would consider to be a fair tax treatment.

Certes, pour tous les genres de biens culturels qui relèvent du domaine mobilier, si je possède même... Ce que je veux dire, c'est que cela a été fait avec des collections de médailles; cela a été fait, je l'ai dit, avec des collections d'insectes. Cela a certainement été fait avec des oeuvres d'art. Pour ne prendre qu'un exemple, je décide de faire un don au Musée des beaux-arts de Montréal. Il m'est possible de faire un don au musée et de recevoir ce que je considère être un traitement fiscal équitable.

As soon as this is moved into the immoveable area, then a certain amount of massaging has to take place. For example, there was one very important historic building in Montreal that was donated under these terms. The argument was, well, it is possible to route it through the Cultural Property Export and Import Act. The reason it is routed through that act is an historical one, and it is that this favourable tax treatment was perceived in the 1970s as being a quid pro quo for the fact that major works of art could no longer be freely shipped outside the country.

Mais dès que vous entrez dans le domaine immobilier, il faut se prêter à toutes sortes de manoeuvres. Par exemple, on a fait don d'un immeuble de très haute valeur historique à Montréal aux termes de ces règles. On a conclu qu'il était possible ici d'invoquer la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels. La raison pour laquelle on s'est servi de cette loi est d'ordre historique: c'est que dans les années 70, on tenait ce traitement fiscal favorable pour une compensation, étant donné qu'il n'était plus possible de vendre à l'étranger de grandes oeuvres d'art.

When you get around to buildings you've got a bit of a problem, because buildings are not normally shipped out of the country. So are they still eligible? The argument was, of course, that if it was possible for somebody in Lake Havasu City to pick up London Bridge and move it to Nevada, it might be equally possible to pick up various buildings in this country and move them out of the country. Therefore, why shouldn't buldings be eligible for the same kind of treatment under the Cultural Property Export and Import Act?

Mais dans le cas des immeubles, il se pose un petit problème, parce qu'on vend rarement à l'étranger des immeubles. Les immeubles sont-ils donc toujours admissibles? On a répondu à cela que, bien sûr, s'il était possible à quelqu'un de Lake Havasu City d'acheter le pont de Londres et de le transplanter au Nevada, on pourrait aussi prendre des immeubles dans ce pays et les transplanter ailleurs. Donc, pourquoi les immeubles ne seraient-ils pas admissibles au même genre de traitement que prévoit la Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels?

Well, they were considered eligible. So you have the situation where a number of very significant historic buildings could be donated to certified cultural institutions by saying they are certified cultural property. They are donated to those cultural institutions; therefore, they are eligible for that kind of tax treatment. The difficulty arises, of course, when you're dealing with property that cannot be exported at all, at least not in specie—for example, property of ecological significance. If you are dealing with a forest, or if you are dealing with a duck pond, duck ponds are not normally exportable to the United States. In point of fact, Revenue Canada has issued opinions saying that kind of tax treatment is not eligible for components of the natural landscape, regardless of ecological significance. So we have the incongruous situation of one set of rules applicable to property of cultural significance and an entirely different set of rules applicable to donations of ecological significance.

Eh bien, ils sont admissibles. Vous avez donc une situation où un bon nombre d'immeubles de haute valeur historique peuvent être donnés à des institutions culturelles agréées si ces immeubles sont certifiés biens culturels. On en fait don à ces institutions culturelles; par conséquent, les donateurs ont droit à ce genre de traitement fiscal. La difficulté se pose, bien sûr, quand il s'agit de biens inexportables, du moins qu'on ne peut convertir en espèces—par exemple, les biens qui ont une valeur écologique. S'il s'agit d'une forêt, par exemple, ou d'une mare aux canards: normalement, les mares aux canards ne sont pas exportables aux États-Unis. En fait, Revenu Canada a décrété que ce genre de traitement fiscal n'est pas autorisé pour les biens naturels, quelle que soit leur valeur écologique. Nous avons donc là la situation incongrue d'un ensemble de règles applicables aux biens culturels et d'un ensemble de règles totalement différentes applicables aux dons à valeur écologique.

[*Texte*]

I'd suggest to you that if we're going to develop a coherent set of strategies for this country, it would be desirable to have a positive economic climate for donations of all these kinds of properties, regardless of whether their significance is scientific, palaeontological, geological, anthropological, or whatever.

The Chairman: I don't want to hurry too much, Mr. Denhez, but we're running out of the time to question you.

Mr. Denhez: That is my penultimate recommendation.

My last recommendation is recommendation number 9 on page 18. It is simply a reminder that, in my respectful view, there has been a lot of good progress taking place behind the scenes in order to address the concerns of the provinces and the NGOs in this area. When I say that all of the points that I have raised this evening are points that actually have been raised before, they have been raised by representatives of provincial governments and they have been raised by non-governmental organizations.

• 2015

It seems to me that at a working level the federal government has indeed been listening to those kinds of concerns, and a number of very specific proposals, which unfortunately I'm not privy to but I have confidence that they are being properly handled, have been in the hopper, so to speak, in order to produce an overall federal strategy towards heritage that would respond to the provinces, would respond to the NGOs, and assure that the Government of Canada was perceived as part of the solution instead of part of the problem when it comes to many issues having to do with these kinds of properties.

What I would like to see is these kinds of recommendations being acted upon. I would like to think that this committee can use whatever moral suasion is at its disposal to throw its support behind the implementation of those recommendations. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, sir. That was a most thorough presentation, and your paper is obviously even more comprehensive and technical.

Members of the committee, one thought that has occurred to me as I've listened is that we should ship a copy of this paper immediately to the Department of Finance and ask them for a sort of philosophical explanation of their views. As you say, a great many of the policies are incongruous with the general thrust of what we would think to be a rational, national heritage policy. If I have your permission to do so, I would like to—

Mrs. Finestone: To Revenue Canada, is that what you mean?

The Chairman: Revenue Canada or the Department of Finance, or to both. It's not a case of whether these are accurate, or is this the way it's collected—

Mrs. Finestone: You want a rationale.

The Chairman: I want to try to understand why it is that way, or why it couldn't be changed.

[*Traduction*]

À mon avis, si vous voulez développer un ensemble cohérent de stratégies pour ce pays, il serait bon de créer un climat économique favorable aux dons de ce genre de biens, quelle que soit leur valeur: scientifique, paléontologique, géologique, anthropologique, ce que vous voudrez.

Le président: Je ne veux pas vous presser, monsieur Denhez, mais nous allons manquer de temps pour vous interroger.

M. Denhez: C'était mon avant-dernière recommandation.

Ma dernière recommandation est la recommandation numéro 9, à la page 18. Je ne fais que rappeler ici qu'à mon humble avis, on a fait beaucoup de choses dans les coulisses pour répondre aux préoccupations des provinces et des ONG dans ce domaine. Quand je dis que toutes les questions que je soulève ce soir ont déjà été abordées auparavant, je veux dire qu'elles l'ont été par des représentants d'administrations provinciales et par des organisations non gouvernementales.

Je crois qu'à un niveau de travail concret, le gouvernement fédéral a effectivement écouté ce genre de préoccupations et qu'on a avancé un certain nombre de propositions très précises dont je n'ai malheureusement pas connaissance, mais qui, j'en suis certain, sont formulées de façon très correcte, pour élaborer une stratégie fédérale d'ensemble donnant satisfaction aux provinces et aux ONG, et permettant au gouvernement du Canada d'intervenir comme élément de la solution, et non pas du problème à l'égard de multiples questions liées à ce genre de propriétés.

Je souhaiterais qu'on passe aux actes à partir de ces recommandations. J'aimerais qu'un comité comme le vôtre pèse de tout son poids moral pour faire mettre en application ces recommandations. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur. C'était un exposé très complet, et votre document est manifestement encore plus complet et plus technique.

Chers collègues, en écoutant cet exposé, je me suis dit que nous devrions immédiatement transmettre un exemplaire de ce document aux autorités du ministère des Finances en leur demandant une espèce d'explication philosophique de leur position. Comme vous le dites, un grand nombre de ces politiques vont à l'encontre de ce que nous considérerions comme une politique nationale rationnelle en matière de patrimoine. Si j'ai votre autorisation, j'aimerais. . .

Mme Finestone: Vous voulez dire Revenu Canada?

Le président: Revenu Canada ou le ministère des Finances, ou les deux. Il ne s'agit pas de savoir si ces informations sont exactes, ou si la façon dont les informations sont recueillies. . .

Mme Finestone: Vous voulez une justification.

Le président: Je vais essayer de comprendre pourquoi c'est comme cela, ou pourquoi on ne peut pas changer les choses.

[*Text*]

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I happen to think that's an excellent idea. It took us about three years to get an answer on why they defined art. They couldn't find a definition for artists, and applied that ITS504. If we could get an answer within the next year I think that would be wonderful.

The Chairman: Our report is going out in the next month.

Mrs. Finestone: Maybe you could insist that you want it for next month.

Mrs. Clancy: You could put a rush on it.

Mrs. Finestone: Could you do that?

The Chairman: We'll see what we can get.

Mrs. Clancy: Do you want a motion?

The Chairman: Yes, I think we should put it in the minutes—

Mrs. Clancy: I so move.

The Chairman: —that we are going to submit a copy of this brief to the Department of Finance and Revenue Canada.

I want to say that there are going to be a number of recommendations that we will have of a very general nature, such as we need a heritage policy. I'm sure we can't do the detailed justice to your presentation in our brief in February that you would like, because we are addressing really in sort of a fast-track fashion the constitutional implications. I certainly think your message is timely, and our research staff has indicated that you do fill in some gaps.

Mrs. Clancy: I notice in your resumé, Mr. Denhez, that you've given planning courses at the Technical University of Nova Scotia, so I don't have to explain to you that I live in one of the most historic cities in the country—

Mrs. Finestone: Does she ever.

Mrs. Clancy: —and one wherein we have great many worries about the preservation of heritage properties, and indeed, not just the kinds that immediately spring to mind as having been built in Halifax since 1749.

You're probably aware of the situation relating to the native artifacts found in Bedford on the outskirts of Halifax that fit exactly into the category of what you were saying. As we know all too well, CN is not the Canadian government. It is, however, a crown corporation, and as its workers were ripping up some of its property, they discovered quite unusual stone fences and configurations of stone. The only reason it's saved at the moment, I think, is perhaps because of the tremendous emphasis that is right now being put upon native self-government and native rights. Thank heavens there is something that's saving it. I was particularly taken by your response about the federal government.

• 2020

I wanted to ask you just a little bit with regard to the question of tax on the donation of property to the Government of Canada, and for the people of Canada. Am I correct—and I don't want the government members to faint

[*Translation*]

Mme Finestone: Monsieur le président, je pense que c'est une excellente idée. Il leur a fallu à peu près trois ans pour nous expliquer pourquoi ils avaient une définition de l'art. Ils n'ont pas pu trouver de définition des artistes, et ils ont appliqué ce ITS504. Si nous pouvions avoir une réponse d'ici à un an, je pense que ce serait merveilleux.

Le président: Notre rapport sort le mois prochain.

Mme Finestone: Vous pourriez peut-être insister pour l'avoir d'ici le mois prochain.

Mme Clancy: Vous pourriez dire que c'est urgent.

Mme Finestone: Est-ce possible?

Le président: Nous verrons ce que nous pourrons obtenir.

Mme Clancy: Vous avez besoin d'une motion?

Le président: Oui, je pense qu'il faudrait dire au compte rendu...

Mme Clancy: Je la propose.

Le président: ...que nous allons soumettre un exemplaire de ce mémoire au ministère des Finances et à Revenu Canada.

Je dois dire que nous allons avoir diverses recommandations de nature très générale, par exemple sur la nécessité d'une politique du patrimoine. Nous ne pourrons certainement pas rendre justice à votre exposé dans notre mémoire de février comme vous le souhaiteriez, car nous fonçons en quelque sorte sur les répercussions constitutionnelles. J'estime cependant que votre message est tout à fait opportun, et nos attachés de recherche me signalent que vous avez comblé plusieurs lacunes.

Mme Clancy: Je remarque dans votre curriculum vitae, monsieur Denhez, que vous avez donné des cours de planification à l'Université technique de la Nouvelle-Écosse, et je n'ai donc pas à vous expliquer que je vis dans l'une des villes les plus chargées d'histoire de notre pays...

Mme Finestone: Et comment!

Mme Clancy: ...et où nous sommes profondément préoccupés par la protection des propriétés historiques, et d'ailleurs pas seulement celles auxquelles on pense tout de suite, c'est-à-dire les édifices construits à Halifax depuis 1749.

Vous avez certainement entendu parler des artefacts autochtones découverts à Bedford, en banlieue d'Halifax, qui correspondent parfaitement à la catégorie dont vous parliez. Comme vous le savez fort bien, le CN n'est pas le gouvernement du Canada. C'est cependant une société d'État, et quand ses travailleurs se sont attaqués à certaines de ses propriétés, ils ont découvert des barrières de pierre et des arrangements de pierre très curieux. C'est probablement uniquement grâce à tout le battage qu'on fait autour de l'autonomie gouvernementale et des droits des autochtones que ces découvertes ont pu être préservées. Dieu merci, il y a quelque chose pour les protéger. J'ai trouvé particulièrement intéressante votre réponse au sujet du gouvernement fédéral.

J'aimerais parler avec vous de la question de la taxe sur les dons de propriété au gouvernement du Canada pour le peuple canadien. Ai-je raison—et j'espère que les membres gouvernementaux du comité ne vont pas avoir une attaque en

[*Texte*]

as I draw a positive allusion from policy in the United States—that this sort of situation of getting caught in this capital gains squeeze could not happen in the United States? They have the proper tax—

Mr. Denhez: That is, by and large, correct. For example, in the Internal Revenue Code there's a specific provision for the creation of what they call "land trusts", which has elicited such a positive response that about one new land trust is created every day in the United States—over 350 a year. If I may allude to something that spills into the affairs of another committee here, in the Green Plan there is reference to the objective that Canada will take its existing national parks holdings and move them from 2% to 3% of the Canadian land mass, and we will take the overall amount of protected property in Canada and move it to 12% of the Canadian land mass.

An hon. member: From?

Mr. Denhez: I'm not sure what the current figure is. It's somewhere under 9%.

Mrs. Clancy: I was going to say that it's under 10%, but I think you're right that it's under 9%.

Mr. Denhez: With all possible respect to our colleagues at the Department of Environment, I cannot conceive of any budgetary way of doing that, none whatever. If we start from the premise that we are going to go out and expropriate all the land that is necessary for this to happen—

Mrs. Clancy: We'd be bankrupt in three months.

Mr. Denhez: —we'd be paying 100 dollars on this. It ain't going to happen. Therefore, by necessary implication we have to find some other way.

Mrs. Clancy: Could I suggest to you, and this certainly used to be policy... This is an area that I'm not really up on, but I recall when a fellow by the name of Chrétien was Minister of Indian and Northern Affairs a number of years ago, he attempted to set up another national park in Nova Scotia and got a great deal of flak because of the people who lived within the park environs. I think the same sort of thing happened, rMr. Chairman, in New Brunswick with the gentleman who kept refusing to move.

The chairman's not paying attention, but who cares?

I was saying, I think we had similar situations in Nova Scotia and New Brunswick. When he was Minister of Indian Affairs and Northern Development, Mr. Chrétien attempted to set up a national park on the eastern shore of Nova Scotia, which is a magnificent area. There was a huge response by the people who lived there, even though they were told that they could still pass on their properties; they just couldn't sell them to somebody else. It's very similar to that poor gentleman in New Brunswick who kept getting ploughed under.

It seems to me that a policy that is sensitive to the needs of the people who live within the particular areas that you would like to preserve, and yet also for those who would like to donate property to the government... What we really need is a heritage policy that covers all of this.

[*Traduction*]

m'entendant faire un commentaire positif sur la politique des États-Unis—ai-je raison de penser que ce genre de situation où l'on est coincé par les gains en capital ne pourrait pas se présenter aux États-Unis? Ils ont la bonne taxe...

M. Denhez: C'est exact en gros. Le Internal Revenue Code comporte par exemple une disposition précise concernant la création de ce qu'on appelle des «fiducies foncières», avec un succès extraordinaire, puisqu'on crée environ une fiducie de ce genre chaque jour aux États-Unis—plus de 350 par an. Si vous me permettez de mentionner quelque chose qui déborde sur les activités d'un autre comité ici, il est question dans le Plan vert d'un objectif en vertu duquel le Canada ferait passer la superficie de ses parcs nationaux de 2 à 3 p. 100 de la masse territoriale du Canada, et porterait l'étendue des propriétés protégées au Canada à 12 p. 100 de la masse terrestre du Canada.

Une voix: C'est combien actuellement?

M. Denhez: Je ne suis pas certain. C'est au-dessous de 9 p. 100.

Mme Clancy: J'allais dire que c'était au-dessous de 10 p. 100, mais vous avez probablement raison.

M. Denhez: Sans vouloir aucunement manquer de respect à nos collègues du ministère de l'Environnement, je n'ai pas la moindre idée de la formule budgétaire qui permettrait de réaliser cela. Si l'on part du principe qu'on va aller exproprier toutes les terres nécessaires pour cela...

Mme Clancy: Nous serons en faillite dans trois mois.

M. Denhez:...cela va nous coûter une fortune. Il n'en est pas question. Par conséquent, cela implique la recherche d'une autre solution.

Mme Clancy: Si vous le permettez, et c'était la politique... Ce n'est pas un domaine dont je m'occupe vraiment, mais je me souviens d'un certain M. Chrétien, à l'époque où il était ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, il y a pas mal d'années, qui avait essayé de créer un autre parc national en Nouvelle-Écosse et avait provoqué un tollé à cause des gens qui vivaient à proximité du parc. Je crois que le même genre de chose s'est produit au Nouveau-Brunswick avec ce monsieur qui ne voulait absolument pas partir.

Le président n'écoute pas, mais qu'est-ce que cela peut faire?

Je disais que nous avons eu des situations analogues en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Quand il était ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Chrétien avait essayé de créer un parc national sur la côte est de la Nouvelle-Écosse, une région splendide. Il avait provoqué un tollé chez les gens qui vivaient là-bas, malgré le fait qu'on leur avait garanti qu'ils pourraient continuer à transmettre leurs propriétés; simplement, ils ne pouvaient pas les vendre à quelqu'un d'autre. C'est un peu comme ce pauvre monsieur du Nouveau-Brunswick qui n'arrêtait pas de se faire labourer.

Je pense que ce qu'il nous faut, c'est une politique qui soit sensible aux besoins des personnes qui vivent dans les régions concernées et qu'on veut protéger, mais qui permette aussi aux gens qui veulent faire don de leurs propriétés au gouvernement... Il nous faut une politique qui couvre tout cela.

[*Text*]

My next point is that one of the very great difficulties we have in Halifax in preserving the heritage within the city, and I'm talking about buildings here, is that most of the authority resides in the municipality, and it happens to vary every three years, depending on the configurations at city council, whether we are going to have heritage preservation or not. My response is that in spite of two explosions, some pretty awful fires, and developers, in the city of Halifax we've been very lucky that we've been able to hold on to the heritage that we have.

• 2025

What I guess I'm getting at is what we really need is legislative—I think, and I would like your comments on this—co-operation among the three levels of government on the question of heritage, whether you're talking about heritage properties or about heritage land. I make that differentiation because I think too many people, including in environment, don't realize the need to preserve, in the same sort of way, the land. I would like your comments on that.

Mr. Denhez: In 25 words or less.

Mrs. Clancy: Yes, you have to, because the chairman is going to get mad at me for posing that kind of a question.

Mr. Denhez: Without wishing to put an ideological spin on this—

Mrs. Clancy: Go ahead.

Mr. Denhez: —I think, for example, in the case of the city of Halifax, yes, it is true that various developers have been coming forward with proposals that didn't do very much to improve the overall aesthetics of the city.

Mrs. Clancy: Tell me about it!

Mr. Denhez: But the question is why, and ultimately we have to ask ourselves the question, what have we done, in terms of our economic system, to make our economic system conducive to the kind of behaviour we would like to see happen? Why do we have to have regulations, as governments, up, down, and sideways, in order to say, "Thou shalt not do this and thou shalt not do that, etc."—and on indefinitely—when, in fact, we could be accomplishing exactly the same thing by creating and establishing a kind of checks and balances system, built right into the economic structure, that guides people in the general direction we think is in the public interest?

Mrs. Clancy: How do you do that? How does a check and balance built into the economic structure prevent what view-plane legislation in the city of Halifax was introduced to prevent?

For those of you who are not from there, Citadel Hill is the symbol and centre of Halifax. There is legislation saying that you must not obstruct the view from Citadel Hill, and they created planes whereby there can't be a building in this or that particular place. So what we have in downtown Halifax now is sort of building, space, building, space, building, space. I don't like it much.

[*Translation*]

Je dirais d'autre part que l'un des très gros problèmes que nous avons à Halifax en matière de protection du patrimoine municipal, et là je parle des édifices, c'est que l'essentiel du pouvoir est concentré dans la municipalité, et qu'il se trouve que tous les trois ans, suivant la composition du conseil municipal, on remet en question toute la question de la préservation du patrimoine. Je réponds à cela qu'en dépit de deux explosions, de quelques incendies effroyables et des promoteurs, nous avons eu à Halifax la chance extraordinaire de réussir à préserver notre patrimoine.

Ce que je veux dire, c'est que ce dont nous avons vraiment besoin—et j'aimerais avoir votre avis à ce sujet—c'est une coopération législative des trois paliers de gouvernement sur cette question du patrimoine, qu'il s'agisse de propriétés ou de terres du patrimoine. Je fais cette différence parce que beaucoup trop de gens, y compris dans le domaine de l'environnement, ne se rendent pas compte de la nécessité de préserver de la même façon les terres. J'aimerais avoir votre réaction à cela.

M. Denhez: En 25 mots ou moins.

Mme Clancy: Oui, sinon le président va être furieux contre moi pour avoir posé une telle question.

M. Denhez: Sans vouloir donner une tournure idéologique à cette question. . .

Mme Clancy: Allez-y.

M. Denhez: Je crois que dans le cas de la ville de Halifax, par exemple, il est exact que divers promoteurs ont présenté des propositions qui n'amélioraient pas tellement l'esthétique d'ensemble de la ville.

Mme Clancy: Donnez-moi des détails!

M. Denhez: Mais je crois qu'en définitive la question que nous devons nous poser, c'est de savoir comment nous avons fait pour que notre système économique entraîne certains comportements. Pourquoi avons-nous besoin de réglementations administratives de toutes sortes et à tous les niveaux pour dire: «interdit de faire ceci, interdit de faire cela, etc.», à l'infini, alors que nous pourrions en fait aboutir exactement aux mêmes résultats en mettant sur pied un dispositif de contrôle interne à la structure économique pour orienter les gens dans la voie que nous considérons être dans l'intérêt du public?

Mme Clancy: Mais comment feriez-vous cela? Comment un système de contrôle intégré à la structure économique permettrait-il d'éviter ce qu'il a justement fallu interdire au moyen de la loi sur le champ visuel adoptée à Halifax?

Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas de là-bas, *Citadel Hill* est le symbole et le centre de Halifax. Il y a une loi qui dit qu'on ne doit pas obstruer la vue depuis *Citadel Hill*, et on a établi des plans interdisant de construire à tel ou tel endroit. En conséquence, au centre-ville de Halifax, nous avons maintenant une alternance de construction, d'espace, de construction, d'espace, etc. Cela ne me plaît pas tellement.

[*Texte*]

Mr. Denhez: In my view, one has to start with things such as the tax system. Let's remember that there is a lot less demolition today than there was even a decade ago, for a very simple reason, and that is that right up until 1981, demolition was the most favoured tax treatment for any real estate transaction. If I donated my property to the United Way, I did not get as favourable a tax treatment as if I demolished it, which is truly an incongruous situation, and that was corrected at that time.

But every time one takes a measure, for example, having to do with the maintenance and upkeep of property, one changes the threshold at which it becomes more economically attractive to demolish and start over.

To go back to the original question as to why we are doing all this, one thing that is crucially important is that if you look at the situation in other countries, the national parks system in, for example, the United Kingdom is overwhelmingly privately owned. These are not public lands, not public buildings; these are buildings in private ownership. There are a series of contractual relationships that exist between the Ministry of the Environment and the various property owners.

Mrs. Clancy: What about the National Trust?

Mr. Denhez: The National Trust is an excellent example, but the National Trust is an NGO.

Mrs. Clancy: Really? I didn't know that.

Mr. Denhez: That's right. So in my opinion, it is the height of hubris to build a system of cultural property management on the premise that the government is invariably the best party to administer flaming everything.

Mrs. Clancy: Well, not this government.

• 2030

Mr. Denhez: In my view, there are various non governmental organizations, charities, and individual Canadians, who have shown themselves every bit as capable of doing the right thing with their property as all the bureaucrats put together. The question is, will we give them a chance?

It is possible to define and design an entire system, where ultimately the government runs the show. It is also possible to create systems where we say to ourselves, what really counts here? What really counts is not who owns what, who spends money on what. What really counts is the standard of protection that we collectively, both the private sector and public sector, engage in towards the cultural patrimony of this country. It seems to me it is possible to design a system where we say everybody is going to be part of the solution instead of part of the problem. That includes people in the private sector, the charities, the NGOs, the feds, the provinces and the municipalities—everybody.

[*Traduction*]

M. Denhez: À mon avis, il faut partir de choses comme la fiscalité. N'oublions pas qu'on démolit beaucoup moins actuellement qu'il y a une dizaine d'années, pour une raison très simple; c'est que jusqu'à 1981, la démolition était la formule fiscale la plus intéressante pour les transactions immobilières. Si je faisais don de ma propriété à Centraide, je n'obtenais pas des conditions fiscales aussi intéressantes que si je la démolissais, ce qui était une situation aberrante, qui a été rectifiée à ce moment-là.

Mais chaque fois qu'on prend une mesure concernant par exemple l'entretien d'une propriété, on modifie le seuil à partir duquel il devient plus intéressant sur le plan économique de tout démolir et de recommencer.

Pour revenir à votre question initiale de savoir pourquoi nous faisons tout cela, il y a une chose très importante: si vous prenez la situation des autres pays, si vous regardez par exemple le système des parcs nationaux du Royaume-Uni, vous constaterez qu'il s'agit très massivement de propriétés privées. Il ne s'agit pas de terres publiques ni d'édifices publics, ce sont des édifices privés. Il existe toute une série de rapports contractuels liant le ministère de l'Environnement et les propriétaires.

Mme Clancy: Et le National Trust?

M. Denhez: Le National Trust est un excellent exemple, mais c'est une ONG.

Mme Clancy: Ah oui? Je ne le savais pas.

M. Denhez: Si. Par conséquent, à mon avis, il est totalement délirant de construire tout un régime de gestion des propriétés culturelles sur le principe que le gouvernement est automatiquement le plus qualifié pour tout administrer.

Mme Clancy: En tout cas, certainement pas celui-ci.

M. Denhez: D'après moi, il y a un grand nombre d'organisations non gouvernementales, des sociétés de bienfaisance et de Canadiens qui ont démontré qu'ils étaient tout aussi à mesure de gérer leurs propriétés convenablement que tous les fonctionnaires mis ensemble. Mais on se demande si nous leur donnerons l'occasion de le faire.

Il est possible de définir et de concevoir tout un système où c'est le gouvernement en fin de compte qui dirige tout. Il est possible aussi de créer des systèmes où on se demande qui importe vraiment. Ce qui importe vraiment, ce n'est pas qui est propriétaire de quoi ou qui dépense de l'argent pour quelles fins. L'essentiel est le niveau de protection que nous accordons collectivement, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, au patrimoine culturel de notre pays. Il me semble qu'il est possible de concevoir un système en vertu duquel tout le monde fera partie de la solution au lieu de faire partie du problème. Cela comprend des particuliers dans le secteur privé, des sociétés de bienfaisance, des organisations non gouvernementales, le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités—enfin, tout le monde.

[*Text*]

The Chairman: Mr. Denhez, I think you're absolutely right that ultimately we've got to get to that kind of ideal situation, a partnership. I'm afraid we're not going to get to it in this study. We really could go on here for several hours. I hate to stop you, because you are a master of this subject, but we really do have to move on. Dr. Hogue, would you like to ask some questions?

M. Hogue: Monsieur Denhez, je vous ai suivi et je pense avoir compris. Je vais cependant reculer pour bien me situer moi-même et peut-être nous situer dans l'optique présentée par le président, une optique un peu plus théorique ou philosophique.

Si je vous ai bien suivi, vous avez dit au début de votre énoncé que le gouvernement fédéral était propriétaire du pays.

M. Denhez: Non, j'ai dit que c'était le plus grand propriétaire au pays.

M. Hogue: Alors, le gouvernement fédéral serait le plus grand propriétaire au pays. Il serait donc le plus grand propriétaire du pays.

M. Denhez: Au Canada, c'est le plus grand propriétaire, oui. Il détient plus d'acres, plus de kilomètres carrés que tous les autres. . .

M. Hogue: Je ne joue pas avec les mots. S'il est le plus grand propriétaire au pays, il est le plus grand propriétaire du pays en morceaux.

M. Denhez: C'est exact.

M. Hogue: Vous avez une certitude juridique de cela.

M. Denhez: Il n'y a aucun autre propriétaire au Canada qui possède un plus grand nombre de bâtiments ou un plus grand nombre de kilomètres carrés.

Mrs. Finestone: It's called crown property, crown lands.

M. Hogue: Oui, mais cela va plus loin. Il y a l'environnement, le Plan vert, les forêts et le sol finalement. Ce ne sont pas juste des bâtiments. À la Commission Bélanger-Campeau, on a entendu autre chose, mais j'accepte cela.

M. Denhez: On ne fait que décrire la situation immobilière actuelle. En d'autres mots, si on devait faire la liste des grands propriétaires du Canada, même les grandes entreprises comme General Motors seraient assez bas sur la liste comparativement au gouvernement fédéral. C'est évident.

M. Hogue: À qui appartient le territoire qui s'appelle Ville Mont-Royal ou Outremont?

M. Denhez: Aux particuliers.

M. Hogue: Aux particuliers. Et les rues appartiennent à la ville?

M. Denhez: À la municipalité.

• 2035

M. Hogue: À la municipalité. Mais la municipalité n'a pas d'entités, elle. Cela appartient donc à la province.

[*Translation*]

Le président: Monsieur Denhez, je crois que vous avez tout à fait raison de dire que, finalement, nous devons parvenir à établir ce genre de situation idéale, le partenariat. J'ai peur que nous n'y arrivions pas dans le contexte de cette étude. Nous pourrions vraiment continuer à débattre ce sujet pendant plusieurs heures. Je déteste de devoir vous arrêter, parce que vous le maîtrisez très bien, mais nous devons vraiment avancer. Monsieur Hogue, voulez-vous poser des questions?

Mr. Hogue: Mr. Denhez, I have listened to what you said and I think that I understood. However, I am going to back up a bit in order to put myself and perhaps us in the context presented by the Chairman, which is a little more theoretical or philosophical.

If I understood what you were saying, you said at the beginning of your statement that the federal government owned the country.

Mr. Denhez: No, I said that it was the largest property owner in the country.

Mr. Hogue: So, the federal government is the largest property owner in the country.

Mr. Denhez: Yes, it is the largest property owner in Canada. It owns more acres, more square kilometers than all the other. . .

Mr. Hogue: I am not playing with words. If it is the largest property owner in the country, it is the largest property owner in the country, it owns the largest portion of the country in chunks.

Mr. Denhez: That is right.

Mr. Hogue: You are certain that this is a legal fact.

Mr. Denhez: No other Canadian property owner has a greater number of buildings or more square kilometers.

Mme Finestone: Cela s'appelle les biens de la Couronne, les terres de la Couronne.

Mr. Hogue: Yes, but it goes further. There is the environment, the Green Plan, the forests and the soil, finally. It is more than merely buildings. In the Bélanger-Campeau Commission, we heard something else, but I will accept that.

Mr. Denhez: We are merely describing the situation at the present time with respect to real property. In other words, if we were to draw up a list of the major property owners in Canada, even large corporations such as General Motors would be quite low on the list compared to the federal government. It is obvious.

Mr. Hogue: Who owns the territory that is called Ville Mont-Royal or Outremont?

Mr. Denhez: Individuals.

M. Hogue: Individuals. And the steets belong to the city?

M. Denhez: The municipality.

Mr. Hogue: To the municipality. But the municipalilty is not an entity. It belongs to the province.

[*Texte*]

M. Denhez: La municipalité est une corporation municipale.

Mme Finestone: À qui appartient le Mont Royal, au milieu de notre territoire?

M. Denhez: Le flanc, qui est le parc Mont-Royal, appartient à la ville de Montréal. Il appartient à la ville de Montréal depuis au-delà d'une centaine d'années.

M. Hogue: À qui appartient le sous-sol?

M. Denhez: Le parc Mont-Royal appartient à la corporation municipale de Montréal, en d'autres mots à la ville de Montréal.

M. Hogue: Les arbres aussi, par le fait même?

M. Denhez: Oui, en vertu du Code civil.

M. Hogue: Et à qui appartiennent les arbres qui sont sur mon terrain, à Outremont?

M. Denhez: À vous.

M. Hogue: Et la ville a-t-elle autorité pour gérer ce patrimoine qui m'appartient?

M. Denhez: Oui, dans la mesure de ce qui lui est accordé par la loi provinciale.

M. Hogue: De la même façon que le gouvernement fédéral aurait l'autorité de légiférer sur des propriétés?

M. Denhez: Sur certaines propriétés seulement. En vertu du droit constitutionnel, le gouvernement fédéral peut légiférer en certains domaines et les gouvernements provinciaux, en d'autres.

M. Hogue: Est-ce que le gouvernement fédéral a donné aux provinces des territoires ou le gouvernement fédéral a-t-il gardé des territoires?

M. Denhez: Les deux.

M. Hogue: Très bien.

Deuxièmement, vous avez parlé de taxes au début. Si quelqu'un ne paie pas ses taxes, est-ce qu'il perd par le fait même sa propriété?

M. Denhez: S'il est en faillite, cela peut se produire. Il y a des privilèges comme dans toute la question de la collection des impôts.

M. Hogue: Est-ce que l'appartenance à une société est dépendante du paiement de ses taxes?

M. Denhez: On pose vraiment des questions théoriques. En principe, ceux qui participent à une société sont censés payer leur part.

M. Hogue: Et s'ils ne la paient pas?

M. Denhez: S'ils ne la paient pas parce qu'ils en sont incapables... C'est prévu par la loi. S'ils ne la paient pas alors qu'ils en sont capables, ils peuvent se faire poursuivre.

M. Hogue: Et s'ils ne la paient toujours pas? Est-ce qu'ils vont perdre leur citoyenneté?

M. Denhez: Leur citoyenneté? Non, jamais.

M. Hogue: Dans la discussion qui se déroule présentement entre la province de Québec et le Canada, ces questions que vous soulevez vont nécessairement réapparaître.

[*Traduction*]

Mr. Denhez: The municipality is a municipal corporation.

Mrs. Finestone: Who owns Mount Royal, in the middle of our area?

Mr. Denhez: The side, which is Mount Royal Park, belongs to the City of Montreal. It has belonged to the City of Montreal for more than 100 years.

Mr. Hogue: Who owns the subsoil?

Mr. Denhez: Mount Royal Park belongs to the municipal corporation of Montreal, in other words, to the City of Montreal.

Mr. Hogue: The trees too, by the same token?

Mr. Denhez: Yes, under the Civil code.

Mr. Hogue: And who owns the trees that are on my property in Outremont?

Mr. Denhez: You.

Mr. Hogue: And does the city have the authority to manage this heritage that belongs to me?

Mr. Denhez: Yes, to the extent that it has received such authority under provincial law.

Mr. Hogue: The same way that the federal government whould have the authority to legislate with respect to property?

Mr. Denhez: Only with respect to certain properties. Under Constitutional Law, the federal government has the power to legislate in certain areas, and the provincial governments in others.

Mr. Hogue: Has the federal government given territory to the provinces or has it kept territory?

Mr. Denhez: Both.

M. Hogue: Very well.

Secondly, you spoke about taxes at the beginning. If you do not pay taxes, does that mean that you therefore lose your property?

Mr. Denhez: If your are bankrupted, that may happen. There are certain privileges inherent in the matter of tax collection.

Mr. Hogue: Does belonging to a society depend upon the payment of taxes?

Mr. Denhez: You are asking very theoretical questions. In principle, those who participate in a society are supposed to pay their share.

Mr. Hogue: And if they do not pay?

Mr. Denhez: If they do not pay because they cannot... The law provides for this. If they do not pay when they are able to do so, they can be taken to court.

Mr. Hogue: And if they still do not pay? Will they lose their citizenship?

Mr. Denhez: Their citizenship? No, never.

Mr. Hogue: In the debate that is presently taking place between the Province of Quebec and Canada, the questions that you are raising will be bound to recur.

[*Text*]

M. Denhez: Elles ont déjà été soulevées. Bon nombre de conférences ont eu lieu où les représentants des ministères des Affaires culturelles du Québec et des autres provinces ont présenté des revendications portant sur la politique fédérale dans le domaine culturel. On a dit: Il y a des choses qu'on est en train de faire au niveau fédéral qui vont à l'encontre des principes énoncés par toutes les provinces. Qu'est-ce qu'on peut faire pour s'assurer que le fédéral, par l'entremise de certains dossiers, dont le dossier fiscal et le dossier de l'administration de ses propres biens, appuie les politiques culturelles et patrimoniales des provinces au lieu d'agir de façon plus ou moins indépendante des provinces ou d'agir de façon tellement indépendante qu'on menace parfois des atouts culturels très importants? Telle est la question qui a été posée par des provinces.

Ce soir, j'ai soulevé quelques exemples de faits et de dossiers fédéraux qui, probablement par inadvertance, ont créé des problèmes dans les dossiers culturels et patrimoniaux des provinces. Ces choses pourraient être corrigées de manière que le gouvernement fédéral appuie les politiques provinciales au lieu de les contrecarrer.

• 2040

M. Hogue: La plupart du temps, vous mettez l'accent sur les édifices. Il y a des édifices, bien sûr, mais l'édifice est la représentation de l'héritage et de la culture.

M. Denhez: C'est un élément parmi beaucoup d'autres. Cela va de soi.

M. Hogue: Si l'on touche à la bâtisse, est-ce que l'on touche à la culture?

M. Denhez: Selon tous les gouvernements provinciaux, oui.

M. Hogue: La culture appartient-elle au peuple ou au gouvernement?

M. Denhez: Elle appartient au peuple représenté par ses gouvernements.

M. Hogue: Je ne parle pas des édifices. Je parle de la culture. Les gens sont venus nous parler de culture. Ils ne savent pas de quoi ils parlent parce qu'ils ne peuvent pas la définir.

C'est facile de parler de la Bibliothèque nationale; on peut y toucher. Mais quand il s'agit de parler de la culture et de l'héritage qu'il y a dans la Bibliothèque nationale... Vous me suivez, n'est-ce pas? Je ne remets pas en question ce que vous dites. J'essaie seulement de pousser un peu plus loin dans la dialectique. Elle m'apparaît fondamentale.

M. Denhez: On a comparé la culture et le patrimoine à l'éléphant. En d'autres mots, c'est assez difficile à définir, mais assez facile à reconnaître quand on en rencontre.

M. Hogue: Oui, oui.

Mrs. Finestone: I must tell you that I have found your presentation particularly helpful and I'm glad the chair has suggested that we go to Revenue Canada.

[*Translation*]

Mr. Denhez: They have already been raised. There has been a number of conferences at which representatives of the Department of Cultural Affairs of Quebec and the other provinces have presented grievances concerning federal cultural policies. They said: The federal government is taking steps that are inconsistent with the principles set out by all the provinces. What can we do to insure that the federal government, in its handling of certain matters such as taxation and the administration of its own property, supports the provinces' cultural and heritage policies rather than acting more or less independently of the provinces or so independently of them that it sometimes jeopardizes major cultural assets? This is the question that the provinces asked.

This evening, I mentioned several examples of federal initiatives or sectors of activity where, probably inadvertently, problems have been created in provincial cultural and heritage matters. These things could be corrected so that the federal government supports instead of undermines provincial policies.

Mr. Hogue: Most of the time, you put the emphasis on the buildings. Sure, there are buildings, but the building is the representation of the heritage and the culture.

Mr. Denhez: It is one of many elements. Certainly.

Mr. Hogue: If you alter the building, do you alter the culture?

Mr. Denhez: For all provincial governments, you do.

Mr. Hogue: Does culture belong to the people or to the government?

Mr. Denhez: To the people represented by their governments.

Mr. Hogue: I am not talking about the buildings. I am talking about culture. People have come to talk to us about culture. They do not know what they are talking about because they cannot define it.

It is easy to talk about the National Library because it is tangible. But if you want to talk about the culture and the heritage within the National Library... Do you follow me? I am not doubting what you are saying. I am only trying to go a little further in the reasoning. It seems to me that it is fundamental.

Mr. Denhez: Culture and heritage have been compared to the elephant. In other words, it is rather difficult to define but quite easy to recognize when you see it.

Mr. Hogue: Yes, absolutely.

Mme Finestone: Je dois vous dire que j'ai trouvé votre exposé particulièrement utile et que je suis très heureuse que la présidence ait suggéré que nous nous adressions à Revenu Canada.

[*Texte*]

As I was listening to you, I was thinking of the cost of maintenance alone if Public Works and the Government of Canada were to have a proper federal heritage program that would look after the heritage buildings in a fashion that did not allow their obsolescence or destruction through neglect. I think that would be marvellous, except that I wonder what it would cost.

Now, I think you indicated to us that you did some comparative evaluation of what's been done in the United States. Did you go beyond the United States? I noticed in your footnotes, which will be very helpful to us, that on the first page you have some very helpful footnotes with respect to the American government. Did you footnote elsewhere, which I may have missed, for other countries?

Mr. Denhez: No.

Mrs. Finestone: Do you have that in your files? Is there any way that you could perhaps help us in that regard?

Mr. Denhez: That is an area where I would love to see more people doing more research. The amount of exchanges of information on how much it costs to run these things is almost negligible right now, and that's the best answer I can give you.

Mrs. Finestone: I don't know whether it would be negligible, because if you want to maintain in the climate of Canada a building in good repair—you have winter damage, you have summer damage, you have spring rains, you have fall change—I would presume that it could be quite expensive. You also have, unfortunately, vandalism of a nature that is very tempting when buildings are empty. Windows get broken and that, of course, increases the risk to damage in the structure of the building. I think that we'll find something out about that when we get our research done.

I don't foresee that we will be doing a very in-depth study on heritage policy at this given time. We certainly have our plate full right now. I believe you said to us that within the policy they define a heritage building under Treasury Board buildings as that which is over 40 years of age. That seems a little bit young, maybe it's my age but I certainly think that—

• 2045

Mr. Denhez: Here's how it works. If I'm a federal property manager and I'm proposing to do something drastic to one of the buildings under my supervision, if that building is over 40 years of age there's an automatic screening process that kicks in. Before I am allowed to carry out the work on that property, I have to route a request for opinion over to a body, this body called FHBRO, the Federal Heritage Buildings Review Office. The 40-year cutoff date is the date at which all proposals have to go to FHBRO.

Mrs. Finestone: I understood what you said about the Post Office being neither fish nor fowl, in a sense. They were acting in many ways like a state within a state, which includes its minister. But would that include Ports Canada? Would

[*Traduction*]

Alors que je vous écoutais, je pensais à ce que coûteraient aux Travaux publics et au gouvernement canadien un véritable programme du patrimoine fédéral qui permettrait d'entretenir les monuments historiques afin de ne pas les laisser se détériorer pour finalement disparaître. Ce serait merveilleux, mais je me demande ce que cela coûterait.

Je crois que vous avez indiqué que vous aviez essayé de faire une analyse comparative de ce que l'on faisait aux États-Unis. Avez-vous examiné ce qui se faisait ailleurs? Je remarque dans vos notes, qui nous aideront beaucoup, qu'à la première page, vous dites quelque chose de très intéressant au sujet du gouvernement américain. Avez-vous indiqué d'autres notes pour d'autres pays que je n'aurais pas eues?

M. Denhez: Non.

Mme Finestone: Avez-vous cela dans vos dossiers? Pourriez-vous peut-être nous aider à cet égard?

M. Denhez: C'est certainement un domaine dans lequel je souhaiterais beaucoup que l'on fasse davantage de recherches. Tout ce que je puis vous dire, c'est que l'on a très peu de renseignements sur ce que coûte ce genre de chose.

Mme Finestone: Je ne suis pas sûre que les coûts seraient négligeables parce que si l'on veut tenir en état un monument au Canada, avec le climat que nous avons, les dommages que causent l'hiver, l'été, les pluies de printemps, la saison d'automne, je suppose que cela coûte très cher. Il y a également des actes de vandalisme qui semblent presque inévitables quand les bâtiments sont vides. On brise les vitres et il est évident que cela augmente les risques de dommages dans la structure même des bâtiments. Nous pourrons probablement avoir des précisions là-dessus lorsque nous aurons effectué nos recherches.

Je ne prévois pas que nous puissions entreprendre une étude très approfondie pour le moment sur la politique du patrimoine. Nous avons déjà énormément de choses à faire. Je crois que vous nous avez dit que la définition que l'on donne au Conseil du Trésor d'un monument historique est tout bâtiment de plus de 40 ans. Cela me semble un peu jeune, peut-être est-ce mon âge mais je pense en tout cas que. . .

M. Denhez: Voici comment cela fonctionne. Si j'étais un gestionnaire de biens fédéraux et si je proposais des travaux d'envergure à l'un des bâtiments sous ma surveillance, un processus d'examen automatique entrerait en jeu si ce bâtiment avait plus de 40 ans. Avant d'être autorisé à exécuter les travaux sur cet immeuble, je devrais acheminer une demande d'avis à un organisme, appelé le BEEFVP, c'est-à-dire le Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale. La date limite de 40 ans constitue la date à laquelle toutes propositions doivent être acheminées au BEEFVP.

Mme Finestone: J'ai compris ce que vous avez dit à propos des Postes qui, dans un certain sens, ont un statut mal défini. À bien des égards, elles ont agi comme un État dans l'État, incluant son ministre. Mais cela engloberait-il

[*Text*]

Ports Canada, along the waterways from the Anticosti Islands, all the way down through Quebec into the Great Lakes, be considered under FHBRO, or would that be considered outside it because it's a crown corporation? How would that work?

Mr. Denhez: I don't know. I would have to double check on that to answer your question.

Mrs. Finestone: What about CN and CP? CN would have one set of rules and CP another set of rules.

Mr. Denhez: That's entirely correct, because CN is a crown corporation and CP is not.

Mrs. Finestone: Right.

Mr. Denhez: In the case of railroad stations, there is a distinct piece of legislation, the federal Heritage Railway Stations Protection Act. I think that's it. In any event, it's a distinct statute. Under section 6 of that act, any work that is done that is going to alter either a station or the heritage features of the station has to be routed through the Historic Sites and Monuments Board of Canada.

There is a preliminary step where there is a designation procedure so that it doesn't affect all stations—it just affects certain designated stations in the system—but as soon as work is proposed for those buildings, it is routed via that route. It doesn't go the FHBRO route.

Mrs. Finestone: We are looking at a rapid transit system that would connect Quebec City, Montreal, Ottawa and Toronto. Needless to say, that's where Heritage Canada found its beginning in great measure, and that must be a very historic route. One would presume, therefore, that before we got into a rapid transit system, if we're not using the present line and we want to lay new track and we want to lift old track, you have the possibility of heritage sites all along those routes. Is that accurate?

Mr. Denhez: That is entirely correct.

Mrs. Finestone: Could that have an impact, and would that be found under Bill C-13? Is it protected in that?

Mr. Denhez: That is my reading of Bill C-13, that as of the amendments of October 10, Bill C-13 opens up the possibility that the effects of such a project on all the archaeological resources, all the historic resources, all the architectual resources along the system, would be considered part of the environmental effects of that kind of a project, and therefore would be wrapped into the environmental assessment process.

Mrs. Finestone: Are you aware of the fact that they have been sensitized to this issue? Are they asking those questions, and specifically the question about the TGV and the implications for that?

Mr. Denhez: I don't know. To answer your question, how aware are the members of the committee of that issue, I don't know.

Mrs. Finestone: It's cultural heritage *du patrimoine du pays.*

[*Translation*]

Ports Canada? Ports Canada, ainsi que les voies maritimes longeant l'Île d'Anticosti, en descendant vers Québec jusqu'aux Grands Lacs, ferait-il l'objet d'un examen en vertu du BEEFVP, ou bien ne relèverait-il pas du mandat de celui-ci puisqu'il s'agit d'une société de la Couronne? Comment cela fonctionnerait-il?

M. Denhez: Je ne sais pas. Il me faudra vérifier avant de répondre à votre question.

Mme Finestone: Qu'en est-il du CN et du CP? Le CN serait assujetti à un ensemble de règlements et le CP à un autre.

M. Denhez: C'est tout à fait exact car le CN est une société de la Couronne et le CP n'en est pas une.

Mme Finestone: Très bien.

M. Denhez: Dans le cas des gares ferroviaires, il existe une loi distincte, à savoir la Loi fédérale sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales. Je crois que c'est cela. En tous cas, c'est une loi distincte. En vertu de l'article 6 de cette loi, toute demande de travaux devant modifier une gare ferroviaire ou l'une des caractéristiques patrimoniales de la gare doit être acheminée à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Une étape préliminaire implique un processus de désignation afin que toutes les gares ne soient pas concernées—cela ne touche que certaines gares désignées du réseau—mais dès que des projets de travaux concernent ces bâtiments, ils sont acheminés par ce canal. Ils ne passent pas par le BEEFVP.

Mme Finestone: Nous envisageons un réseau de transport en commun rapide qui relierait Québec, Montréal, Ottawa et Toronto. Il va sans dire que c'est dans cette région qu'Héritage Canada a en grande partie fait ses débuts, et ce doit être un itinéraire très historique. On pourrait donc présumer qu'avant d'en arriver à un réseau de transport en commun rapide, si l'on n'utilise pas la voie actuelle et que l'on veuille poser une nouvelle voie et démonter l'ancienne, on pourrait rencontrer des lieux historiques sur tous ces itinéraires. Est-ce exact?

M. Denhez: C'est tout à fait vrai.

Mme Finestone: Cela pourrait-il avoir des incidences et est-ce que cela figurerait dans le projet de loi C-13? Est-ce protégé dans ce projet de loi?

M. Denhez: C'est ce que j'ai compris du projet de loi C-13; depuis les modifications apportées le 10 octobre, le projet de loi ouvre la possibilité que toutes les répercussions d'un tel projet sur toutes les ressources archéologiques, historiques, architecturales du réseau seraient considérées comme faisant partie des incidences environnementales d'un tel type de projet, et seraient donc englobées dans le processus d'évaluation environnementale.

Mme Finestone: Savez-vous si on les a sensibilisés à ce problème? Posent-ils ces questions et en particulier la question concernant le TGV et ses répercussions?

M. Denhez: Je ne sais pas. Pour répondre à votre question, je ne sais pas dans quelle mesure les membres du comité sont au courant de ce problème.

Mme Finestone: Il s'agit du patrimoine du pays *Cultural Heritage.*

[*Texte*]

Mr. Hogue: I know.

The Chairman: Just as an aside, I was involved in that environmental issue and a little bit involved in the discussion of Bill C-78 at the beginning. It's my understanding that any federal jurisdiction, including the Post Office, is subject to environmental audit and the Environmental Assessment Review Act. I think the significant thing here is to make sure that heritage and cultural considerations are part of the environmental disciplines that are considered, if you follow what I am trying to say.

Mrs. Finestone: Yes, I do. You even make sense, Mr. Chairman.

• 2050

The Chairman: I think it is part and parcel of—

Mrs. Clancy: Don't let it go to your head.

The Chairman: Frankly, I think your point is well made. I would be surprised if cultural and heritage considerations are not part of the discipline, but you make the point very well. The facts are that if there is a federal involvement of any kind, ownership or contribution, it is a trigger to involve the Federal Environmental Assessment Review Act.

Mrs. Finestone: I was particularly struck with some of your comments. I think that working through our Income Tax Act and through Revenue Canada as an incitement to proper care has a great deal of potential.

I recall in Paspébiac and in Carleton up in the Gaspé, that whole area where the battles took place in the Restigouche Bay, there are a tremendous number of heritage homes and heritage properties, and in visiting what is a library in the area and an old home with some very interesting artifacts, I was told that the government had promised that they would be entitled to do a degree of renovation and repair as long as they kept within certain guidelines.

They were made absolutely miserable during the course of the work that was to be done, and numbers of people trotted through that house to say yes, you may do this and no, you may not do that; you can fix that piece of floor but you can't fix that door. The whole thing was a total nightmare.

I remember the same thing on Ile d'Orléans, where they were doing the same thing in a delicious raspberry or strawberry patch, same story. But when it came to collecting from the government, it was almost impossible. Now that was supposed to be a tax write-off, tax incentives and tax write-offs. Is that correct? Is that where you want us to take a good look, as well?

Mr. Denhez: I think that a lot is feasible without going the tax incentive route. My own personal belief, for example, is that if we just stuck to what the courts have said is tax deductible and not tax deductible on a building, we would already have made light years worth of progress.

[*Traduction*]

M. Hogue: Je sais.

Le président: Soit dit en passant, j'ai participé à ce processus environnemental et j'ai pris part à la discussion qui a entouré le projet de loi C-78 au début. Je crois comprendre que tout organisme fédéral, y compris les Postes, est assujetti à une vérification environnementale et à la Loi de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale. Le point important consiste ici, à mon avis, à s'assurer que les considérations patrimoniales et culturelles font partie intégrante des domaines environnementaux qui sont pris en considération, si vous suivez ce que j'essaie de vous dire.

Mme Finestone: Oui. Ce que vous dites est sensé, monsieur le président.

Le président: Je pense que cela fait partie de. . .

Mme Clancy: Ne laissez pas cela vous monter à la tête.

Le président: Franchement, votre observation est très pertinente. Je serais surpris si les considérations culturelles et patrimoniales ne faisaient pas partie du processus, mais votre observation est très pertinente. Le fait est que s'il y a une participation fédérale quelconque, au niveau de la propriété ou de la contribution, c'est un déclencheur de la Loi fédérale de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale.

Mme Finestone: J'ai été particulièrement impressionnée par certains de vos commentaires. Je crois que le fait de passer par la Loi de l'impôt sur le revenu et par Revenu Canada pour inciter les gens à prendre bien soin du patrimoine présente beaucoup de potentiel.

Je me souviens qu'à Paspébiac et à Carleton, dans la Gaspésie, dans toute cette région où se sont déroulées les batailles dans la Baie de Restigouche, on rencontre un nombre impressionnant de maisons et de propriétés patrimoniales et, lors de ma visite dans une vieille maison qui sert de bibliothèque et compte certains artefacts très intéressants, on m'a dit que le gouvernement avait promis que ses propriétaires auraient le droit de faire certaines rénovations et réparations tout en respectant certaines lignes directrices.

On leur a mené la vie dure pendant toute la durée des travaux à effectuer et une kyrielle de gens sont venus dans cette maison pour dire oui, vous pouvez faire ceci ou non, vous ne pouvez pas faire cela; vous pouvez réparer ce plancher mais vous ne pouvez pas réparer cette porte. Ce fut un véritable cauchemar.

Je me souviens que la même chose est arrivée dans l'Île d'Orléans, où l'on faisait également des travaux du même genre sur une propriété où l'on cultivait de délicieuses fraises ou framboises. Et quand il s'est agi d'obtenir les fonds du gouvernements, ce fut presque impossible. Cela était supposé être un montant déductible aux fins de l'impôt, un stimulant fiscal et un montant déductible de l'impôt. Est-ce exact? Est-ce dans cette direction que vous voulez également que nous fassions porter notre examen?

M. Denhez: À mon avis, bien des choses sont faisables sans aller sur la voie des stimulants fiscaux. Par exemple, je suis d'avis que si l'on s'en tenait uniquement à la définition qu'ont donnée les tribunaux de ce qui est déductible ou non de l'impôt dans un immeuble, on aurait déjà réalisé des progrès phénoménaux.

[*Text*]

Mrs. Finestone: That came in the recommendation on page 6, recommendation 3?

Mr. Denhez: That's on page 10, recommendation 5.

Mrs. Finestone: Fine. Okay.

Mr. Denhez: Candidly, the difficulty with talking about tax "incentives" is that to call anything an incentive is the kiss of death. You call something an incentive and you've created a situation where everybody knows what the government giveth, the government taketh away. If you have a situation where you create something artificial, which isn't firmly founded in economic policy, then it means that the very next government that runs into an austerity program is going to look at that as its first victim.

Mrs. Finestone: Actually, I was just rereading your pages 9 and 10, and I can see that you have some really substantive information for us that we can use in the report that backs up that particular resolution.

As my two colleagues were asking you questions, I was trying to go through the series of recommendations that you have given us, nine in number, and wonder if you were the chairman of a federal heritage council, what would be your first undertaking with respect to that council?

Mr. Denhez: You mean, if I were to priorize the nine recommendations?

Mrs. Finestone: Yes. Within the nine recommendations that you have put before us, what would be your order of priority to ensure that Canada continues to recognize its cultural patrimony within the foreseeable future and within its abilities to maintain that patrimony, *ce patrimoine*?

• 2055

Mr. Denhez: I think recommendation number five is probably the one that has the largest long-term implications for the country—in terms of a movable cultural property, at least.

Mrs. Finestone: You want to treat it more like the kind of cultural property that one normally assumes is cultural property, such as art or books that have been given to a library, or the butterfly collection you were talking about before. Is that what you are referring to?

Mr. Denhez: Number five has to do with the basic principle that if you keep something in its current condition, then you have not improved it. If you just keep it where it is, that should be tax deductible, which unfortunately is not the situation as it currently stands. Probably as item number 2—

The Chairman: I do not understand what you mean. In any building ownership that I have been associated with, the expenses of maintenance are tax deductible against income.

Mr. Denhez: Maintenance is deductible, but if you have what we call a cyclic maintenance program where every certain number of years major works are carried out on the building, for example, replacing the roof, replacing the

[*Translation*]

Mme Finestone: Est-ce cela qui est contenu à la recommandation 3 à la page 6?

M. Denhez: C'est à la recommandation 5, à la page 10.

Mme Finestone: Très bien.

M. Denhez: En toute franchise, le problème, lorsque l'on parle de «stimulants» fiscaux, c'est qu'en appelant n'importe quoi un stimulant on se donne le baiser de la mort. Vous appelez quelque chose un stimulant et vous avez créé une situation dans laquelle tout le monde sait que ce que le gouvernement donne, il le reprend. Si vous avez créé quelque chose d'artificiel, qui n'a pas de fondement solide en politique économique, cela signifie que le prochain gouvernement qui sera confronté à un programme d'austérité en fera sa première victime.

Mme Finestone: En fait, j'étais en train de relire vos pages 9 et 10 et je constate que vous avez des renseignements vraiment intéressants pour nous que nous pourrons utiliser dans notre rapport pour appuyer ce point particulier.

Pendant que mes deux collègues vous posaient des questions, je m'efforçais de parcourir les recommandations que vous nous avez présentées, neuf au total, et je me demandais quelle serait la première mesure que vous prendriez si vous étiez le président d'un Conseil du patrimoine fédéral?

M. Denhez: Vous voulez dire si je devais assigner un ordre de priorité aux neuf recommandations?

Mme Finestone: Oui. Comment ordonnanceriez-vous les neuf recommandations que vous nous avez présentées, pour vous assurer que le Canada continue à reconnaître son patrimoine culturel dans un avenir prévisible et dans la mesure de ses capacités de conserver ce patrimoine?

M. Denhez: Je pense que la recommandation cinq est probablement celle qui présente les plus vastes répercussions à long terme pour le Canada—tout au moins en ce qui concerne un bien culturel mobilier.

Mme Finestone: Vous voulez le traiter davantage comme le genre de bien culturel auquel on donne habituellement le nom de bien culturel, comme les oeuvres d'art ou les livres qui ont été donnés à une bibliothèque, ou la collection de papillons dont vous parliez précédemment. Est-ce bien de cela que vous parlez?

M. Denhez: La recommandation cinq a trait au principe fondamental selon lequel si vous gardez une chose dans son état actuel, vous ne l'avez pas améliorée. Si vous la conservez là où elle se trouve, elle devrait faire l'objet d'une déduction d'impôt, ce qui n'est malheureusement pas le cas à l'heure actuelle. Il est probable que la recommandation 2. . .

Le président: Je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Dans tous les cas où j'ai été associé à la propriété d'immeubles, les dépenses d'entretien ont été déductibles des revenus aux fins de l'impôt.

M. Denhez: L'entretien est déductible, mais si vous avez ce que l'on appelle un programme d'entretien cyclique, dans le cadre duquel vous effectuez régulièrement, après tant d'années, des travaux importants à l'immeuble, par exemple

[*Texte*]

plumbing system, replacing the wiring because it no longer corresponds to the code, meeting building code requirements on the building... The difficulty is that in 1987 the courts ruled that if you have to replace the plumbing, the wiring, in this case the doors, windows and balconies of a building, that can be expensable.

The problem is that since 1987 when the courts first said that, with all respect to Revenue Canada, every conceivable effort has been made to circumscribe the impact of that decision and to not talk about it.

Mrs. Clancy: Hear, hear!

Mr. Denhez: That is the basic problem.

If I were to go out tomorrow and present a carbon copy of what the courts ruled on in 1987, I would have no security at all that Revenue Canada would say that it is expensable.

The Chairman: But it is either expensable or it is capitalized. If it is capitalized, then it is subject—

Mr. Denhez: I can claim 4% a year depreciation.

The Chairman: Is that all?

Mr. Denhez: Yes.

Mrs. Finestone: I do not think I got a full answer on my last question. If you buy antiques in Europe, you can get an attestation that this piece of furniture is an antique, certifiable at 100 years of age. It has to be a minimum of 125 or 130 years old, depending on whether you are coming from France or England, I believe.

Can you tell me why we would declare something a heritage property when it is 40 years old? That is post-World War II. I could understand it if you wanted to preserve an example of the horrible buildings that CMHC put up for returning soldiers in the aftermath of World War II. You could keep one abominable example for show, and then raze the rest of them to the ground. I do not understand why one would declare 40-year-old buildings as heritage properties.

Mr. Denhez: That is not what happens. All that happens at that point is that the process gets triggered.

Mrs. Finestone: I understood what you told me about FHBRO and that whole business, but I still want to know why it is 40 years.

If I wanted to sell a bunch of old buildings that were built with CMHC money immediately after World War II, why on earth should I have to go through FHBRO?

• 2100

Mr. Denhez: This only applies to properties that are owned by the Government of Canada.

[*Traduction*]

remplacer le toit, changer le système de plomberie, remplacer la câblage électrique parce que tout cela n'est plus conforme au code, ne répond plus aux exigences du code du bâtiment... La difficulté provient du fait que les tribunaux ont décidé en 1987 que si vous devez remplacer la plomberie, le câblage électrique, dans le cas présent les portes, les fenêtres et les balcons d'un immeuble, cela peut être classé comme des dépenses.

Le problème, c'est que depuis 1987, date du jugement rendu pour la première fois par les tribunaux, avec tout le respect que je dois à Revenu Canada, tous les efforts imaginables ont été déployés pour restreindre l'incidence de ce jugement et pour ne pas l'ébruiter.

Mme Clancy: Bravo!

M. Denhez: C'est le problème fondamental.

Si demain vous deviez présenter un dossier semblable à celui sur lequel les tribunaux se sont penchés en 1987, je ne suis pas du tout certain que Revenu Canada dirait qu'on peut classer cela comme des dépenses.

Le président: Mais il s'agit ou bien de dépenses, ou bien d'immobilisations. S'il s'agit d'immobilisations, alors elles sont assujetties...

M. Denhez: Je peux réclamer un amortissement annuel de 4 p. 100.

Le président: C'est tout?

M. Denhez: Oui.

Mme Finestone: Je ne pense pas que l'on ait répondu entièrement à ma dernière question. Si vous achetez des antiquités en Europe, vous pouvez obtenir une attestation indiquant que ce meuble est une antiquité qui date de 100 ans. Il doit être au minimum vieux de 125 ou 130 ans au moins, selon qu'il provient de France ou d'Angleterre, je crois.

Pouvez-vous me dire pourquoi nous devrions déclarer une chose comme étant un bien patrimonial lorsqu'elle a 40 ans? Cela veut dire après la Seconde Guerre mondiale. Je pourrais comprendre si vous vouliez conserver un exemple des bâtiments horribles que la SCHL a construits pour les soldats après la Seconde Guerre mondiale. Vous pourriez conserver un exemple affreux pour le montrer et raser le reste. Je ne comprends pas pourquoi on déclarerait biens patrimoniaux des bâtiments âgés de 40 ans.

M. Denhez: Ce n'est pas ce qui se passe. À ce stade, tout ce qui arrive, c'est l'enclenchement du processus.

Mme Finestone: J'ai compris tout ce que vous m'avez dit à propos du BEEFVP et de tout ce qui s'ensuit, mais je me demande encore pourquoi 40 ans?

Si j'avais envie de vendre tout un tas de vieux bâtiments qui ont été construits avec l'argent de la SCHL immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, pourquoi diable devrais-je passer par le BEEFVP?

M. Denhez: Cela s'applique seulement à des propriétés appartenant au gouvernement du Canada.

[*Text*]

Mrs. Finestone: What happens to CMHC properties that were built by builders but under CHMC rules and they belong to Central Mortgage and Housing?

Mr. Denhez: Private property is private property is private property.

Mrs. Finestone: To whom does it belong?

Mr. Denhez: Is it private property?

The Chairman: It is private property.

Mr. Denhez: Yes.

Mrs. Finestone: Okay, excuse me, I don't want to inherit that kind.

Mr. Denhez: If it is a federal building owned by, for example, a line agency, FHBRO is asked to render an opinion on the property. They may recommend that you go ahead and do anything you want with the property, because it is worthless.

Mrs. Finestone: Okay.

Mr. Denhez: To answer your question in your specific case, if you were dealing with one of these sort of 1949 types of properties, that is in all likelihood the answer that FHBRO would give. What happens is, it goes into the system and a certain number of days later comes out of the system saying "green light".

Mrs. Finestone: Okay, thank you very much.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): On parle d'unité canadienne. Vous avez une vision globale du Canada et ainsi de suite. Il y a une question qui me vient souvent à l'esprit. Dans l'hypothèse d'une séparation du Québec, quelle recommandation feriez-vous concernant ces immeubles qui font partie du patrimoine du Canada et qui appartiennent au gouvernement fédéral? Si je ne m'abuse, les Plaines d'Abraham, à Québec, appartiennent au gouvernement fédéral. C'est cela?

M. Denhez: Absolument. La Commission des champs de bataille.

Mme Roy-Arcelin: Voilà. Il y a un problème grave qui se pose.

M. Denhez: Cela fait partie d'une plus grande question. Qu'est-ce qu'on fait de toute la propriété du gouvernement fédéral au Québec?

Mme Roy-Arcelin: Oui.

M. Denhez: Évidemment, ce serait à négocier. Cela devient partie d'un dossier absolument gigantesque.

Mme Roy-Arcelin: S'il n'y a pas de négociation, cela peut. . .

M. Denhez: Il y a tout un ensemble: les ports, les armoiries, Longue Pointe, tout l'établissement militaire, etc. Cela fait une superficie considérable.

Mme Roy-Arcelin: Il y a aussi la partie du golfe Saint-Laurent.

M. Denhez: Je suppose que cela ferait partie des négociations.

[*Translation*]

Mme Finestone: Que deviennent les propriétés de la SCHL—des propriétés construites par des sociétés de construction, mais construites en vertu de règlements de la SCHL et appartenant à la SCHL?

M. Denhez: La propriété privée, c'est la propriété privée.

Mme Finestone: À qui appartient cette propriété?

M. Denhez: Est-ce que c'est de la propriété privée?

Le président: C'est de la propriété privée.

M. Denhez: Oui.

Mme Finestone: Bon. Vous allez me pardonner, mais cette sorte de propriété, je ne veux pas en hériter.

M. Denhez: Par exemple, s'il s'agit d'un bâtiment fédéral appartenant à une agence hiérarchique, on demande au BEEFVP de formuler une opinion sur la propriété. Il vous dira peut-être de faire ce que vous voulez de votre propriété, parce qu'elle ne vaut rien.

Mme Finestone: Bon.

M. Denhez: Pour répondre à votre question précise, c'est probablement la réponse que vous auriez du BEEFVP pour une de ces propriétés de 1949. En d'autres mots, vous faites votre demande, la demande passe par le système, et quelques jours plus tard on vous dit «oui» ou «non».

Mme Finestone: Bon, merci beaucoup.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): We are talking about Canadian unity. You have your overall vision of Canada. There is a question I often ask myself. If Quebec were to separate, what would you recommend we do about the buildings that are part of Canada's heritage and belong to the federal government? Correct me if I am wrong, but I believe the Plains of Abraham in Quebec City belong to the federal government. Is that not right?

Mr. Denhez: Yes, they do. They belong to the National Battlefields Commission.

Mrs. Roy-Arcelin: There you are. This is a serious problem.

Mr. Denhez: But this is only one aspect of a broader issue. What do we do with the federal government's property in the province of Quebec?

Mrs. Roy-Arcelin: Yes.

Mr. Denhez: Obviously, this would have to be negotiated. It becomes part of an issue quite overwhelming in scope.

Mrs. Roy-Arcelin: If the parties do not negotiate, that might—

Mr. Denhez: There is a whole collection of properties, the ports, the armories, Longue Pointe, all the military installations, and so on. They cover a very large area.

Mrs. Roy-Arcelin: There is also part of the Gulf of the St. Lawrence.

Mr. Denhez: I suppose that would be included in the negotiations.

[*Texte*]

Mme Roy–Arcelin: Oui?

M. Denhez: Sûrement. La question des bâtiments patrimoniaux représenterait un pourcentage assez faible de l'ensemble du dossier.

Mme Roy–Arcelin: On entend souvent dire que cela se ferait très facilement. Ce n'est pas aussi évident que cela.

M. Denhez: Comme dans toute négociation, cela dépendrait des parties, de la bonne volonté des parties, etc.

Mme Roy–Arcelin: Naturellement, cela m'inquiète un peu et je pense qu'il faut être inquiet à ce sujet. Il faut poser des questions pour essayer de voir ce qui pourrait arriver. Le reste du Canada doit être conscient de cela au cas où une chose semblable se produirait.

On vit dans un siècle où on pense qu'on peut tout négocier facilement, mais on a vu que dans bien des pays «plus ou moins avancés», on avait au moins une idée de négociation, mais on n'a pas négocié. On est arrivé sur un terrain beaucoup plus chaud qu'une négociation sur papier. Quand des témoins viennent nous parler de l'unité nationale, j'aime bien qu'on aborde aussi ce sujet–là, parce qu'on ne peut pas le rejeter du revers de la main.

• 2105

M. Denhez: J'avoue, madame, que ma boule de cristal n'est pas meilleure que la vôtre. Franchement, je ne sais pas quelles en seraient les conséquences.

Mme Roy–Arcelin: Donc, on ne peut pas essayer de penser à l'avance pour prévenir certains problèmes qui pourraient survenir. On fait des recommandations en vue de sauver le patrimoine partout au Canada. On peut aussi faire certaines recommandations dans la perspective d'un changement éventuel.

M. Denhez: Mes recommandations ne portent que sur deux questions. Premièrement, que fait le gouvernement fédéral vis–à–vis du patrimoine qui est entre ses propres mains? Évidemment, s'il n'y a pas de gouvernement fédéral au Québec, cela répond à cette question–là. Deuxièmement, que fait le système fiscal fédéral quant à la conservation des valeurs culturelles? Évidemment s'il n'y a pas de gouvernement fédéral au Québec, il n'y a pas de système fiscal fédéral non plus. La question tombera alors dans le domaine du gouvernement québécois. La question va se poser à Québec: Quel sera le système fiscal québécois quant à la question des valeurs culturelles?

Si ce n'était pas le gouvernement fédéral qui devait s'en charger, ce serait à une autre partie de le faire. Il faut que cela se fasse.

The Chairman: Well, Mr. Denhez, you have certainly provided an extremely important perspective to our hearings, and I appreciate your appearance here tonight.

I happen to be involved very directly with a major historic property in Fredericton, one of the most historic properties in all of Canada, the old government house building in Fredericton—

Mr. Denhez: I know the building well.

[*Traduction*]

Mrs. Roy–Arcelin: Would it?

Mr. Denhez: I am sure it would. The heritage buildings' question constitutes only a minor aspect of the greater issue.

Mrs. Roy–Arcelin: I have often heard that the change–over could be made quite easily. But I do not really see that.

Mr. Denhez: Like all negotiations, that would depend on the parties, their goodwill, and a host of other factors.

Mrs. Roy–Arcelin: Of course, I am somewhat worried, and I feel we should be worried. We have to ask questions to try and understand what could happen. The rest of Canada must know what is going on in case something similar happened again.

We live in a century where we think that anything can be negotiated without much difficulty, but we have seen many countries, advanced or otherwise, that knew how to negotiate but failed to do so. We have gone far beyond negotiations on paper. When witnesses come before us to talk about national unity, I would like us to address this issue as well, because we can certainly not reject it out of hand.

Mr. Denhez: My crystal ball is not any better than yours, I am afraid, Madam. Frankly, I do not know what the impact would be.

Mrs. Roy–Arcelin: So we cannot deal in advance with problems that could turn up in the future. But we can make recommendations to preserve the national heritage in general everywhere in Canada, keeping in mind a possible change in the situation.

Mr. Denhez: My own recommendations stem from two questions. What is the federal government doing to protect the heritage under its control? Of course, if there is no federal government in Quebec, that is that. Secondly, how is the federal tax system helping in preserving our cultural values? There again, if there is no federal government in Quebec, there is no federal tax system either. So it is up to the Quebec government. The same question will eventually be asked to Quebec: how would its tax system help promote the cultural values of its population?

If the federal government does not do the job, somebody else must take its place. Somebody has to do it.

Le président: Monsieur Denhez, vous nous avez apporté un point de vue très utile et nous vous en remercions.

Je suis engagé personnellement dans la conservation d'un immeuble historique important à Frédéricton, un des plus anciens de tout le Canada, le vieil immeuble du gouvernement à Frédéricton. . .

M. Denhez: Je le connais très bien.

[*Text*]

The Chairman: —where some of the first arguments about Confederation occurred. It was occupied for years by the Royal Canadian Mounted Police and then they built a large new building to house their current requirements. This building is now empty, and we are struggling to make sure it doesn't fall down while we find a way to fill it. What it all amounts to, and I wanted the committee to hear this, is a very, very large investment of money.

You have to ensure these buildings are occupied, and that is very, very expensive if you're going to retain the historic value of them. In order for the government bureaucracies, departments and agencies to fulfil their roles, they leave the buildings when they have become unserviceable or inadequate.

So what we have now is an empty building in the old government house that is costing a couple of hundred thousand dollars a year to maintain. It is going to cost $12 million to get it ready to put somebody in it, and then it's going to cost $400,000 a year to maintain.

In principle, I support the direction you're pointing us in, but it is a major area of cultural investment, and probably rightly so.

Mr. Denhez: It sounds very much like you and I have exactly the same issue on our plates. In another life, I am heading up the private sector group that is trying to find a re-use for the cattle castle here in Ottawa. We will probably be on the tube tonight after having spent several hours this afternoon discussing exactly the same question that you just raised.

The difficulty there is one that I think is very closely associated with what we have been discussing this evening. It never crossed the minds of the people who had the responsibility for this building, in this case the cattle castle, that maybe the private sector would be able to do something that they in the public sector were incapable of doing. I know, speaking off the record if I may for a moment, we took one look at the specs, the consulting studies and various other things having to do with the restoration of that building out at Lansdowne Park, and within 24 hours we were able to shave $2.1 million off the proposed work on that building. So yes, it's true everybody starts with the notion, "Oh my God, these buildings are such white elephants!"

• 2110

I think we are coming to the point in terms of Canadian technology and Canadian know-how where we're able to deal far more efficiently with those buildings than we were able to anticipate in the past, and if we look at how this is going to develop over the long term, if there's going to be any hope for "sustainable development" for an urbanized population like Canada, hopefully it's going to start right here where we live in our cities, and in the buildings that we happen to occupy most of the time.

[*Translation*]

Le président: . . .où les premiers arguments au sujet de la Confédération ont été entendus. Il a été occupé pendant des années par la Gendarmerie royale du Canada, avant que celle-ci n'ait sont propre immeuble moderne. L'ancien immeuble du gouvernement est maintenant vide et nous essayons de le protéger en attendant qu'il trouve un nouvel usage. Le problème, je tiens à ce que le comité le sache, est que ça conservation nécessite un investissement très important.

Nous devons nous assurer que ces immeubles soit occupés, mais si nous voulons en même temps conserver leur valeur historique, nous devons trouver des fonds considérables. Les bureaucraties, ministères et organismes gouvernementaux ont vite fait de quitter ces immeubles lorsqu'ils sont devenus impossible à entretenir ou inadéquats.

Actuellement, l'ancien immeuble du gouvernement coûte 100,000$ ou 200,000$ par année à entretenir. Il en coûtera 12 millions de dollars pour le rendre utilisable, après quoi les frais d'entretien annuels seront de l'ordre de 400,000$.

J'appuie donc votre orientation en principe, mais je rappelle qu'elle suppose des investissements considérables dans le domaine culturel.

M. Denhez: Il semble bien que vous et moi sommes confrontés au même problème. À un autre titre, je suis à la tête d'un groupe du secteur privé qui essaie de trouver un nouvel usage au Palais bovin ici même à Ottawa. Nous ferons probablement l'objet d'un reportage télévisé ce soir après avoir passé plusieurs heures cet après-midi à discuter de ce problème des investissements nécessaires.

La situation ressemble à celle qui a été discutée ici ce soir. Les responsables de l'immeuble, le Palais bovin, n'ont jamais pensé que le secteur privé pouvait réussir là où ils avaient échoué. De façon officieuse, je peux vous dire que nous avons examiné les devis, les études de consultants et les autres documents en vue de la restauration de cet immeuble au Parc Lansdowne et qu'en 24 heures, nous avons trouvé le moyen de retrancher 2,1 millions de dollars au coût proposé. Ainsi donc, il est vrai que tout le monde part de l'idée que ces immeubles sont de véritables éléphants blanc.

En termes de technologie et de savoir-faire canadiens, nous en arrivons au point où nous sommes capables de nous occuper beaucoup plus efficacement de ces immeubles que nous l'avions prévu et, si nous examinons l'évolution de la situation à long terme, s'il doit y avoir un quelconque espoir de «développement durable» pour une population urbanisée comme celle du Canada, il faut espérer que le tout débutera ici même, là où nous vivons dans nos villes, et dans les immeubles que nous occupons la plupart du temps.

[*Texte*]

The Chairman: I have three or four questions I would like to ask you very quickly and perhaps you could just give me as concise answers as you can. You spoke of the need for a co-ordinated federal position on heritage, and then you went on to speak about a series of specific problem areas. Can the individual issues not be dealt with without a federal heritage strategy, and if not, why not?

Mr. Denhez: That's a very apt question. That was an issue that came up over and over again in Edmonton. The issue was whether we call this a federal heritage policy or a federal heritage strategy. The word "policy" was discussed by various representatives at the time, and it was discarded on the premise that what a policy implies is a sort of single thread running through the entire thing, which has sort of a unifying set of philosophies attached to it. The feeling of the provinces and the NGOs at the time was that to ask the federal government to develop that at this point was going to be to ask it for a 10-year project. People were not prepared to wait that long.

Referring to it as a strategy, what they were referring to there was the notion that there's a whole series of discrete and distinct issues that are on the shopping lists of the provinces and the NGOs as requiring correction. One does not have to go up onto a mountaintop and reflect for 10 years before coming back and saying, "We will decide as a matter of policy to be part of the solution instead of part of the problem, and we will, one by one, individually, take on each of these irritants and turn it around". That is precisely what the provinces and the NGOs recommended last year. Realistically speaking, I think that's a very wise position to take, and that's what I foresee from the exercise now that I know has been done within the federal government. It isn't going to be sort of Einstein saying $E = MC_2$, but what it is, I hope, is a series of pragmatic solutions to a series of pragmatic problems.

The Chairman: You spoke about gifts of moveable cultural property and so on. You spoke about the cultural property export and import program. Do you see the expansion of that review board mandate to deal with buildings and natural sites for tax purposes, the same as they do with paintings at the present time?

Mr. Denhez: There is certainly one option and that is to expand the mechanics of that process. I would hope, though, that may be a short-term solution. In the long term I would like to see a system in place that would allow essentially for a minimization of the paper burden that's involved with any donation of property.

The situation that we have right now, where a person who wants to make any significant donation has to go out and hire a whole pile of professionals to advise him, at $200 an hour, how to make the donation, in my view, is intrinsically absurd.

The Chairman: With respect to heritage buildings in the U.S.—I think you did cover this and I missed it—what are the distinctive differences between the U.S. approach and our own approach?

[*Traduction*]

Le président: J'aimerais vous poser très rapidement trois ou quatre questions et vous pourriez peut-être me donner des réponses aussi concises que possible. Vous avez parlé de la nécessité d'une approche fédérale coordonnée à propos du patrimoine et ensuite vous avez poursuivi en parlant d'une liste de problèmes particuliers. Les problèmes individuels ne peuvent-ils pas être résolus sans une stratégie patrimoniale fédérale et, dans la négative, pourquoi?

M. Denhez: C'est une question très judicieuse. C'est un problème qui a été soulevé à plusieurs reprises à Edmonton. La question consistait à savoir si l'on devait appeler cela une politique patrimoniale fédérale ou une stratégie patrimoniale fédérale. Le terme «politique» a alors alimenté les discussions entre plusieurs représentants et il a été rejeté sous prétexte qu'une politique suppose une sorte de fil conducteur auquel est rattachée un ensemble de principes unificateurs. À cette époque, les provinces et les ONG étaient d'avis que si l'on demandait au gouvernement fédéral d'élaborer une politique, cela équivaudrait à un projet de dix ans. Les gens n'étaient pas disposés à attendre aussi longtemps.

En parlant de stratégie, on voulait dire que les provinces et les ONG avaient toute une liste de problèmes séparés et distincts pour lesquels elles exigaient des mesures correctrices. Il n'est pas nécessaire de monter sur la montagne et de réfléchir pendant dix ans avant de revenir pour dire «nous déciderons comme politique de participer à la résolution du problème au lieu de le créer et nous prendrons individuellement chacun de ces irritants et nous les ferons disparaître». C'est précisément ce que les provinces et les ONG ont recommandé l'an dernier. Si l'on veut être réaliste, je pense que c'est une position très sage à prendre et c'est ce que j'anticipe à la suite des discussions qui se sont déroulées au sein du gouvernement fédéral. Il ne s'agira pas d'aboutir à une formule d'Einstein, mais j'espère qu'on trouvera une série de solutions pragmatiques à une série de problèmes pragmatiques.

Le président: Vous avez parlé de dons de biens culturels mobiliers, et autres. Vous avez également parlé du programme d'exportation et d'importation de biens culturels. Pensez-vous que le mandat du comité de révision sera élargi pour étudier les immeubles et les sites naturels à des fins fiscales, comme c'est le cas à l'heure actuelle pour les peintures?

M. Denhez: Une option existe certes et elle consiste à élargir ce processus. J'ose cependant espérer qu'il s'agirait d'une solution à court terme. À long terme, j'aimerais que soit mis en place un système permettant essentiellement de minimiser la paperasserie associé à tout don de biens.

À mon avis, la situation actuelle est intrinsèquement absurde car une personne qui veut faire un don important doit tout d'abord engager toute une série de professionnels pour obtenir des conseils sur la façon d'effectuer le don, moyennant des honoraires de 200$ l'heure.

Le président: À propos des édifices patrimoniaux aux États-Unis—je crois que vous en avez parlé mais je n'ai pas bien suivi—quelles sont les différences fondamentales entre l'approche américaine et la nôtre?

[*Text*]

Mr. Denhez: In the case of a designated landmark in the United States—on a per capita basis the United States has roughly five times as many of those as we have protected heritage buildings in this country—they are eligible for a whole series of fairly generous tax incentives every time somebody comes forward and decides to do a restoration of those buildings.

The Chairman: These are private buildings?

• 2115

Mr. Denhez: These are private buildings. You have places like Ocean Grove, New Jersey, Cape May and various other places. I think probably Key West is the best example. You have literally thousands of these things, street after street after street, and they are all eligible; they are all collectively incorporated into the geographic area that was eligible for this tax treatment.

The difficulty that I perceive with that system is that it is so conspicuously artificial. Certainly, over the last few years, I have been persuaded that we don't want to imitate that system verbatim. If we merely follow the direction that our own courts have laid down on how we deal with the tax treatment of those buildings, I think we will probably accomplish at least as much as what the Americans do with a very, very awkward and somewhat lopsided system.

Mrs. Finestone: If I may just remind you, Mr. Chairman, if you don't mind, when the Heritage Canada group was here before us, they did allude to this situation and we asked them to deposit with us some materials that were related to this particular issue. This would corroborate some of the concerns that they were discussing.

The Chairman: That's a very good question that our research officer raises. What would happen to heritage sites—I presume these would be private heritage sites—if property rights were included in the Constitution? Is this going to have a major bearing? Is this not going to contribute to the practicality of what you are raising?

Mr. Denhez: God, that is a wonderful question. I personally have some difficulty figuring out what the interplay would be in entrenching both property rights and sustainable development at the same time. I can tell you this much. In the case of the United States, the issue of property rights and the relationship between entrenched constitutional provision pertaining to property rights has been litigated up, down, and sideways. It went all the way to the Supreme Court in the case of Grand Central Station in New York City. Ultimately, the U.S. Supreme Court ruled that it was feasible for a government in the United States to enact legislation, essentially identical to the heritage legislation in most Canadian provinces, and still do so within the context of an entrenched property rights provision.

However, there was a whole string of conditions that were attached to that. And to say that it was a unanimous decision of the courts is certainly not true.

The bottom line on it, therefore, is that if we tried to transpose that situation into Canada, I have no sense of security whatever that an entrenched property rights provision would not annul the heritage legislation of every

[*Translation*]

M. Denhez: Dans le cas d'un site patrimonial désigné aux États-Unis—les États-Unis ont environ cinq fois plus de bâtiments patrimoniaux protégés que nous par habitant—ils sont admissibles à toute une panoplie de stimulants fiscaux assez généreux chaque fois que quelqu'un décide de restaurer ces bâtiments.

Le président: Il s'agit d'immeubles privés?

M. Denhez: Ce sont des immeubles privés. On parle d'endroits comme Ocean Grove, New Jersey, Cape May et de bien d'autres. Le meilleur exemple est probablement Key West. Vous avez littéralement des milliers de ces immeubles, des rues entières, et tous sont admissibles; ils se trouvent tous dans la zone géographique qui est admissible à ce traitement fiscal.

Je perçois une difficulté avec ce système car il est manifestement artificiel. Au cours des dernières années, j'ai certes été persuadé que nous n'avions pas l'intention d'imiter textuellement ce système. Si nous suivons tout simplement l'orientation que nous ont donnée nos propres tribunaux sur la façon d'aborder le traitement fiscal de ces immeubles, je pense que nous accomplirons probablement autant que les Américains avec un système très peu commode et un peu bancal.

Mme Finestone: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais vous rappeler que, lorsque le groupe Héritage Canada a comparu devant nous, ses représentants ont fait allusion à cette situation et nous leur avons demandé de nous apporter certains documents ayant trait à ce problème particulier. Ceci corroborerait certaines des préoccupations dont nous avons parlé.

Le président: C'est une très bonne question que soulève notre agent de recherche. Qu'adviendrait-il des lieux patrimoniaux—je présume qu'il s'agirait de lieux patrimoniaux privés—si les droits de propriété étaient inclus dans la Constitution? Cela aurait-il une grande portée? Cela n'ajouterait-il pas au caractère pratique du problème que vous soulevez?

M. Denhez: Mon Dieu, c'est une question fantastique. J'éprouve personnellement certaines difficultés à m'imaginer quels seraient les effets combinés de l'enchâssement simultané des droits de propriété et du développement durable. Tout ce que je peux vous dire, c'est que dans le cas des États-Unis, la question des droits de propriété et de la relation entre la clause enchâssée dans la Constitution à propos des droits de propriété a été contestée en long, en large et en travers. Elle a franchi toutes les étapes jusqu'à la Cour suprême dans l'affaire de la Gare centrale de New-York. En fin de compte, la Cour suprême des États-Unis a jugé qu'un gouvernement des États-Unis pouvait adopter une loi, assez identique aux lois patrimoniales en vigueur dans la plupart des provinces canadiennes et ce, dans le contexte de l'enchâssement d'une clause des droits de propriété.

Toutefois, ce jugement a été suivi de toute une série de conditions. Et en outre, il est faux de dire que ce fut une décision unanime des tribunaux.

Par conséquent, la conclusion, c'est que si nous essayions de transposer cette situation au Canada, je ne suis nullement persuadé que l'enchâssement d'une clause concernant les droits de propriété n'annulerait pas les lois patrimoniales en

[*Texte*]

province in Canada. I think it is conceivable that the Quebec Cultural Property Act, the Ontario Heritage Act, the proposed new British Columbia Heritage Act and so on could all find themselves emasculated by an entrenched provision of property rights if that issue went up to Canada's Supreme Court. I think that is entirely possible.

The Chairman: That is very interesting. It would depend on the definition given to property—

Mr. Denhez: That is correct.

The Chairman: —and it would also depend on the definition given to culture.

Mrs. Finestone: It would also depend on the definition given to aboriginals. The aboriginals could be very seriously impacted by this.

The Chairman: I have one more question and then we will quickly go around the table.

I must say that your knowledge of your subject and the interest in it have certainly overwhelmed our agenda. You have won the evening—completely.

Mr. Denhez: Thank you very much.

The Chairman: I want to ask you one other question. It would occur to me that you have probably made this presentation, or presentations like it, to other federal govenment institutions, agencies and committees. Perhaps you could tell us which ones.

Mr. Denhez: I did have the honour to be retained on one component of the proposed federal heritage strategy—one component of many.

The Chairman: By the Department of Communications?

Mr. Denhez: That was a joint initiative: the Department of Communications and the Department of the Environment. I have worked for many of the federal government departments in one capacity or another over time. On the specific question of the tax system, my work is known particularly at DOC, DOE, and also at Revenue Canada. I will tell you right now—

Mrs. Finestone: They don't love you, do they?

• 2120

Mr. Denhez: We agree to disagree.

The Chairman: But have you as a private citizen, as you are doing tonight, advanced this comprehensive plea on behalf of a practical approach to heritage? Have you addressed the finance committee or have you addressed the. . .?

Mr. Denhez: The last time I had occasion to speak on this was about three weeks ago, and that was a conference held by essentially the Department of Environment. They had occasion again, for the umpteenth time, to hear my points of view on this. Yes, that is true.

The Chairman: Dr. Hogue, I think you had another question.

[*Traduction*]

vigueur dans chaque province canadienne. À mon avis, il est concevable que la Loi sur les biens culturels du Québec, la Loi sur les biens culturels de l'Ontario et le nouveau projet de loi sur le patrimoine en Colombie-Britannique, etc. puissent se retrouver émasculés par l'enchâssement d'une clause concernant les droits de propriété si cette question se retrouvait devant la Cour suprême du Canada. C'est tout à fait possible.

Le président: C'est très intéressant. Cela dépendrait de la définition que l'on donnerait au terme propriété. . .

M. Denhez: C'est exact.

Le président: . . .et de la définition que l'on donnerait à la culture.

Mme Finestone: Cela dépendrait également de la définition que l'on donnerait des Autochtones. Cette mesure pourrait bien avoir de très graves répercussions pour eux.

Le président: J'ai encore une question à poser et nous ferons ensuite un tour de table rapide.

Je dois avouer que vos connaissances du domaine et l'intérêt que vous y portez ont certes pris tout notre ordre du jour. Vous avez eu toute la soirée à vous intégralement.

M. Denhez: Merci beaucoup.

Le président: Je voudrais vous poser une autre question. J'ai l'impression que vous avez probablement déjà fait cet exposé, ou des exposés du genre, devant d'autres institutions, organismes et comités gouvernementaux. Vous pourriez peut-être nous dire lesquels.

M. Denhez: J'ai effectivement eu l'honneur d'être engagé comme personne ressource dans le cadre du projet de stratégie patrimoniale fédérale—une personne ressource parmi tant d'autres.

Le président: Par le ministère des Communications?

M. Denhez: Il s'agissait d'une initiative conjointe du ministère des Communications et du ministère de l'Environnement. J'ai travaillé pour de nombreux ministères fédéraux à un titre ou à un autre. Sur la question précise du régime fiscal, mes travaux sont surtout connus au ministère des Communications, au ministère de l'Environnement, et également à Revenu Canada. Je tiens tout de suite à vous dire. . .

Mme Finestone: Ils ne vous aiment pas, n'est-ce pas?

M. Denhez: Nous sommes d'accord sur le fait que nous ne sommes pas d'accord.

Le président: Mais en tant que citoyen, avez-vous déjà plaidé en faveur d'une démarche pratique en matière de patrimoine? Avez-vous parlé de ce sujet devant le Comité des finances, ou devant. . .?

M. Denhez: J'ai eu l'occasion de parler de ce sujet il y a trois semaines, à une conférence organisée en grande partie par le ministère de l'Environnement. Pour la Nième fois, ils ont eu l'occasion de m'entendre sur ce sujet. Oui.

Le président: Monsieur Hogue, je crois que vous avez une autre question.

[*Text*]

M. Hogue: Je suis fortement préoccupé par la position de M. Denhez. J'ai entendu des choses très différentes à la Commission Bélanger-Campeau. Il est écrit dans le rapport que le Québec appartient aux Québécois. On a tenu ce langage pendant la Commission et on le tient depuis la Commission. Je ne sais pas qui sont les Québécois, mais le Québec appartient aux Québécois. Tout le monde a entendu cela.

M. Denhez: Le seul élément que je veux souligner, c'est que si on va au bureau d'enregistrement, à Montréal, à Trois-Rivières ou à Québec, pour vérifier qui est propriétaire de toutes sortes de bâtiments, etc., on voit que le nom du gouvernement fédéral revient constamment.

Mettons de côté pour l'instant la question constitutionnelle, la question philosophique de la vocation politique de tel ou tel endroit géographique. En termes de droit civil, le gouvernement fédéral est le propriétaire enregistré de bon nombre d'immeubles dans la province de Québec et dans les autres provinces.

Quand je parle des obligations du gouvernement fédéral vis-à-vis de l'entretien et de la bonne gestion de ses propres immeubles, j'en parle strictement sur le plan du droit civil, en tant que propriétaire, comme tous les autres propriétaires d'immeubles. Je ne discute pas de la question philosophique de savoir si le Québec appartient aux Québécois ou si, à long terme, tel ou tel endroit géographique du globe appartient aux uns plutôt qu'aux autres.

M. Hogue: Ici, vous parlez de *selected problems*; vous parlez de la culture et de l'unité canadienne. Lorsque je posais des questions, j'avais l'air ou idiot ou stupide, ou philosophe ou psychologue. Si le gouvernement fédéral décide de ne pas vendre, qu'arrivera-t-il? Ce n'est pas une question philosophique.

M. Denhez: De ne pas vendre advenant la séparation du Québec?

M. Hogue: Lorsque Larose—je ne parlerai pas de Turgeon parce qu'il faisait autre chose—et d'autres gens dits sérieux comme Béland, la FTQ, Laberge, Rémillard... Rémillard est censé être sérieux. Il est peut-être un peu infatué, mais il est quand même supposé sérieux. Ces gens disaient:

They're going to sell, period, or we're going to go and take over.

Il n'y avait pas de problèmes là. Il y avait seulement André Ouellet et moi qui passions pour deux stupides.

Je ne pose pas des questions théoriques. Lorsqu'on posait cette question entre nous, des gens censément sérieux, la réponse était: C'est à nous. Il y avait deux personnes qui pouvaient soulever la préoccupation: Où allez-vous avec vos skis? Ils nous regardaient en disant: Ôte tes bottines, Hogue ou Ouellet; tu ne sais pas de quoi tu parles; cela nous appartient, c'est notre bien.

• 2125

Je n'en suis pas uniquement aux bâtisses, mais vous, vous en êtes aux bâtisses. Si je ne veux pas vendre ma maison, qu'est-ce qui arrive? Est-ce que l'usurpateur va pouvoir s'emparer du matériel en l'expropriant?

M. Denhez: Advenant la séparation du Québec, il y aurait un travail gigantesque à faire simplement pour résoudre les questions de droit de propriété.

[*Translation*]

Mr. Hogue: I am very concerned with Mr. Denhez's position. I heard very different things when I was sitting on the Bélanger-Campeau commission. In its report, the commission states that Quebec belongs to Quebeckers. We held to that wording while the commission was sitting, and we hold to it now. I cannot be specific about who Quebeckers are, but Quebec belongs to Quebeckers. Everyone has heard those views.

Mr. Denhez: The only thing I want to point out is that, if you went to the registry office in Montreal, Trois-Rivières or Quebec City to check who owns all kinds of buildings, you would see a federal government's name time and again.

Let us set aside the constitutional issue for a moment, let us set aside the philosophical question of a given area's political aspirations. In terms of civil law, the federal government is the registered owner of the significant number of buildings in the province of Quebec and in the other provinces.

When I talk about the federal government's obligations with respect to the maintenance and sound management of its own buildings, I am simply talking in terms of civil law, which stipulates the federal government's responsibilities as an owner, which are similar to those of all other building owners. I am not discussing a philosophical question of whether Quebec belongs to Quebeckers or whether, in the long run, any given piece of the planet belongs to one group more than to another.

Mr. Hogue: Here, you are talking about selected problems; you are talking about culture and Canadian unity. When I asked my questions, I looked like an idiot, or like a philosopher or psychologist. If the federal government decides not to sell, what will happen then? That is not a philosophical question.

Mr. Denhez: If the federal government refused to sell and Quebec were to separate from Canada?

Mr. Hogue: When Larose—I will not talk about Turgeon because he was doing something else—and other so-called serious parties like Béland, the FTQ, Laberge, Rémillard... Rémillard is supposed to be serious. He may be a little conceited, but he is still supposed to be serious. Those people said:

Ils vont vendre ces propriétés. Sinon, on va les prendre.

No problems there. André Ouellet and I were the only two who insisted on looking stupid.

I am not asking theoretical questions. When we asked ourselves that question, people who were supposed to be serious would answer: Those properties are ours. There were only two people there prepared to ask: What do you think you are doing? The rest of them looked at us and said: Hogue and Ouellet, you do not belong with us; you do not know what you are talking about. All this is ours, it is our property.

I am not talking of buildings only but you are. If I don't want to sell my house, what will happen? Will the usurper be able to take the equipment by way of expropriation?

Mr. Denhez: If Quebec separates, there would be a huge amount of work required simply to solve the property rights problems.

[*Texte*]

M. Hogue: Mais c'est impossible à résoudre!

M. Denhez: Je ne le sais pas. Je ne peux pas spéculer sur la. . .

M. Hogue: Je ne veux pas avoir votre réponse.

The Chairman: I just want to see if I can clarify this issue. You're talking about federal ownership in Quebec. If there was separation, there would still be federal Canadian ownership in Quebec. There's going to be American ownership in Quebec. Canada owns the building in Washington, our new embassy. We own the building in Japan. It's not uncommon for foreign countries to own property in other lands.

Mrs. Clancy: Think of what the U.S. owns here already.

The Chairman: That's right, so I wonder if I'm missing part of your question.

M. Hogue: Il n'y a pas seulement la bâtisse au coin de Dorchester et Bleury. Il y a les plaines d'Abraham, il y a Longue Pointe, il y a des parcs nationaux,. . .

M. Denhez: C'est immense!

M. Hogue: . . .le parc de la Mauricie, tous les parcs nationaux. . .

Mme Clancy: C'est mon héritage.

M. Hogue: Oui, c'est cela. Elle est chez elle au Québec. Elle n'est pas chez elle seulement dans sa province. Elle est chez elle au Québec. C'est son héritage.

Mme Clancy: Oui, absolument.

M. Denhez: Ce n'est pas que je veuille éviter la question. C'est que je n'ai pas de réponse pour vous. Je n'ai vraiment pas de réponse.

M. Hogue: C'est une réponse que de dire qu'on n'en a pas.

M. Denhez: C'est cela.

Une voix: C'est une bonne chose.

The Chairman: We seem to be talking here about the seizure of property.

Mr. Denhez: Yes, that's right.

The Chairman: I'm not sure that we have—

Mrs. Finestone: Anyway, that's not going to be our problem tonight.

The Chairman: Mrs. Finestone, you had a question.

Mrs. Finestone: Yes, I did.

The Chairman: Now, look, this is a very interesting area and we could get into this.

Mrs. Finestone: I just said I would love to do a study on heritage and for that reason I ask you the following. In the Applebaum-Hébert Report, there was about a chapter on heritage and heritage properties and maintaining one's *patrimoine*. The question of a heritage council, somewhat like that of Canada Council, was recommended. I asked the Heritage Canada group that was here the other night whether or not they still felt that a heritage council was a

[*Traduction*]

Mr. Hogue: But this is impossible to solve.

Mr. Denhez: I don't know. I cannot speculate on. . .

Mr. Hogue: I don't want to know your answer.

Le président: Je veux juste voir s'il est possible de clarifier cette question. Vous parlez de la propriété fédérale au Québec. En cas de séparation, le gouvernement fédéral aurait toujours des droits de propriété au Québec. Il y aura des propriétés américaines au Québec. Le Canada possède l'immeuble à Washington, celui de notre nouvelle ambassade. Nous possédons l'immeuble au Japon. Il est courant que les pays étrangers aient des propriétés dans les autres pays.

Mme Clancy: Pensez un peu à ce que les États-Unis possèdent déjà chez nous.

Le président: C'est exact, et je me demande donc si j'ai manqué une partie de votre question.

Mr. Hogue: There is not only the building at the corner of Dorchester and Bleury. There are the Plains of Abraham, Longue Pointe, national parks. . .

Mr. Denhez: This is enormous.

Mr. Hogue: . . .the Mauricie Park, all national parks. . .

Mrs. Clancy: It is my heritage.

Mr. Hogue: Yes, exactly. She is at home in Quebec. She is at home not only in her province, but she feels at home in Quebec. This is her heritage.

Mrs. Clancy: Yes, absolutely.

Mr. Denhez: This doesn't mean that I wish to escape the question. I simply have no answer for you. I really don't know the answer.

Mr. Hogue: It is an answer to say that you cannot answer.

Mr. Denhez: That's right.

An Hon. Member: This is a good thing.

Le président: Il me semble que nous parlons là de la saisie de biens.

M. Denhez: Oui, c'est exact.

Le président: Je ne suis pas certain que nous ayons. . .

Mme Finestone: De toute façon, ce n'est pas notre problème ce soir.

Le président: Madame Finestone, vous aviez une question à poser.

Mme Finestone: Oui.

Le président: Voyons, maintenant, il s'agit d'un domaine très intéressant et nous pourrions l'aborder.

Mme Finestone: Je venais de dire que j'aimerais effectuer une étude sur le patrimoine et c'est pour cette raison que je vous pose la question suivante. Dans le rapport Applebaum-Hébert, il y a un chapitre sur le patrimoine et les biens patrimoniaux et la conservation du patrimoine. Il y est recommandé de mettre sur pied un conseil du patrimoine, un peu comme le Conseil des arts du Canada. J'ai demandé aux représentants du groupe Héritage Canada, qui ont

[*Text*]

good idea and was it something that should be a partner and formed conjointly with Canada Council. I asked them if we needed to set up a whole new administrative structure, or could it be rolled into a Canada Council in the fullest sense of the word, which would be arts and everything to do with one's heritage.

Have you given any thought to a heritage council and where the responsibilities for the type of heritage you've been talking about should be vested, or how they could be best handled?

Mr. Denhez: I think that it's a very valid long-term proposal and I base that opinion on the usefulness—

Mrs. Finestone: Separate or as part of Canada Council?

Mr. Denhez: I don't have an opinion—

Mrs. Finestone: Okay.

Mr. Denhez: —on whether it is better in one format or the other. In the United States, there is a body called the Advisory Council for Historic Preservation. It reports directly to the President and has played a very useful role over the years in the development of overall American strategy in this area. I think in the long term, that is something entirely worth pursuing in this country.

Mrs. Finestone: Heritage Canada was started with an endowment fund. If we could use that as a base, like Canada Council that was started with a sizeable endowment fund, one could think, if we did a proper study, of moving in that direction.

• 2130

Mr. Denhez: I think that would be very useful. I think that would be a very important contribution. I think that the largest gap that has to be filled—I'm getting a little bit off tonight's topic—in my perception of why things aren't working the way they ought to be is that the opportunities for contact between the people who actually spend the money and do the investment, namely, the real estate owners and developers of Canada, and the people who are interested in re-using the existing building stock—those contacts are not being made.

I think any kind of body, whether in the public sector or among the NGOs, that is capable of bringing those interests together is going to fill a rather uncomfortable void that exists right now in terms of overall strategy.

Mrs. Finestone: From your c.v. I see you've attended many meetings and been a participant in and a contributor to those meetings. Have you heard, besides the Heritage Council of the United States and its format, of anything that's in England, which should be the mother country to give us some idea, or in France, in the same light?

[*Translation*]

comparu devant nous l'autre soir, s'ils pensaient toujours qu'un conseil du patrimoine était une bonne idée et si ce devrait être un partenariat ou une entreprise conjointe avec le Conseil des arts du Canada. Je leur ai demandé s'il fallait mettre sur pied une toute nouvelle structure administrative ou si on pouvait l'incorporer dans le Conseil des arts du Canada, au sens le plus pur du terme, qui engloberait les arts et tout ce qui a trait au patrimoine.

Avez-vous réfléchi à la question d'un conseil du patrimoine et à l'attribution des responsabilités pour le type de biens patrimoniaux dont vous avez parlé, ou à la meilleure façon de les aborder?

M. Denhez: Je pense qu'il s'agit d'une proposition très valable à long terme et je fonde cette opinion sur l'utilité..

Mme Finestone: Séparément ou dans le cadre du Conseil des arts du Canada?

M. Denhez: Je n'ai pas d'opinion. . .

Mme Finestone: Très bien.

M. Denhez: . . .sur la meilleure des deux formules. Aux États-Unis, il existe un organisme appelé *Advisory Council for Historic Preservation*. Il relève directement du président et a joué un rôle très utile au fil des ans dans l'élaboration de la stratégie américaine globale dans ce domaine. À long terme, je suis d'avis qu'il s'agit d'une formule qui mérite d'être étudiée au Canada.

Mme Finestone: Héritage Canada a été lancé avec un fonds de dotation. Si l'on pouvait se servir de cette base, tout comme le Conseil des arts du Canada a été lancé avec un fonds de dotation considérable, on pourrait envisager, suite à une étude convenable, de partir dans cette direction.

M. Denhez: Ce serait à mon avis très utile. Il s'agirait d'une contribution très importante. La plus importante lacune qu'il faudrait combler—je m'écarte quelque peu du sujet de ce soir—selon ma perception de la raison pour laquelle les choses ne fonctionnent pas de la manière qu'elles le devraient, a trait aux possibilités de contact entre les personnes qui dépensent en réalité l'argent et font des investissements, à savoir les propriétaires fonciers et les promoteurs immobiliers du Canada, et les gens qui sont intéressés à réutiliser les immeubles existants—ces contacts ne se font pas.

Je suis d'avis que tout organisme, du secteur privé ou des ONG, capable de rassembler ces intérêts comblera un vide plutôt désagréable qui existe à l'heure actuelle au niveau d'une stratégie globale.

Mme Finestone: En lisant votre curriculum vitae, je constate que vous avez participé à de nombreuses réunions, à la fois à titre de participant et de personne-ressource. En dehors du Heritage Council of the United States et de sa structure, avez-vous entendu parler d'autres choses en Angleterre, la mère-patrie qui devrait nous donner des idées, ou en France, dans la même veine?

[*Texte*]

Mr. Denhez: The difficulty is the distinction between theory and practice. In my opinion on paper, if you wanted to see a system that is gorgeous for the re-use of existing buildings, particularly residential buildings, Belgium has it over everybody.

Mrs. Finestone: Really?

Mr. Denhez: They have layer upon layer upon layer of tax incentives, etc. The difficulty is making the darn thing work. It can take five years to get all your ducks lined up in a row to be able to get all the various approvals and grants, and various other things, which is ridiculous.

If we have to look at the other western countries, I would have to say that the regulatory system in western Europe appears to be the most advanced, and on paper the tax system there is the most conducive to what we are looking at. It's one of the reasons why Amsterdam looks the way it does, why Brussels looks the way it does, and why Paris looks the way it does.

It practice it doesn't quite live up to its expectations. I think that in practice the American system has a lot to say for itself, at least in terms of the actual delivery of governmental decision-making.

There's a whole system of what are called the SHPOs, the State Historic Preservation Officers. There's a particular way that they deal with applications.

I would like to see a situation in this country where we pick the best experiences of both, and I think that's entirely feasible.

Mrs. Finestone: Thank you very much.

The Chairman: I'd like to thank you, Mr. Denhez, for being with us. Thank you for a very excellent presentation. We do thank you most sincerely.

Mr. Denhez: I thank you.

The Chairman: We will see that your representations are considered as seriously and as fully as we can in the limited nature of the mission we're on now.

As Mrs. Finestone has said, it does appear to me that an examination of a heritage policy for Canada is a very appropriate goal for the future. So thank you again.

Mr. Denhez: Thank you.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I do think you should forewarn our guest, our witness, that he would not normally find this kind of an atmosphere or this length of time. He shouldn't be disappointed if he goes to another committee and has a different experience.

The Chairman: That's right. You're before a very generous and hard-working committee.

Mr. Denhez: I believe that.

The Chairman: And interested in your subject.

Mrs. Clancy: And in return, if you ever beat down Revenue Canada on that heritage stuff, let me know.

Mr. Denhez: You bet.

[*Traduction*]

M. Denhez: La difficulté réside dans la distinction qui existe entre la théorie et la pratique. À mon avis, sur papier, si vous voulez un système fantastique pour la réutilisation des immeubles existants, surtout résidentiels, le meilleur se trouve en Belgique.

Mme Finestone: Vraiment?

M. Denhez: Les stimulants fiscaux y sont innombrables. Le problème, c'est d'arriver à faire marcher la sacrée machine. Parfois, il faut jusqu'à cinq ans pour préparer un dossier complet afin d'obtenir toutes les diverses approbations et subventions, et d'autres choses, ce qui est ridicule.

Si nous examinons les autres pays occidentaux, je dirai que le système de réglementation de l'Europe occidentale semble le plus avancé et que, sur papier, le régime fiscal y est le plus favorable à ce que nous examinons. C'est l'une des raisons pour lesquelles la ville d'Amsterdam ressemble à ce qu'elle est, pourquoi la ville de Bruxelles ressemble à ce qu'elle est, et pourquoi la ville de Paris ressemble à ce qu'elle est.

Dans la pratique, cela ne répond pas tout à fait aux attentes. Je crois que dans la pratique, le régime américain présente beaucoup de bons points, tout au moins en ce qui concerne la véritable prise des décisions gouvernementales.

Il existe tout un réseau de SHPO, qui sont les State Historic Preservation Officers. Ils étudient les demandes d'une façon très particulière.

Au Canada, j'aimerais que l'on tire les meilleurs avantages des deux systèmes, et je crois que c'est tout à fait faisable.

Mme Finestone: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Denhez, je tiens à vous remercier d'avoir comparu devant nous. Je vous remercie de votre excellent exposé. Nous vous remercions très sincèrement.

M. Denhez: Merci.

Le président: Nous ferons en sorte de prendre vos commentaires en considération aussi sérieusement et aussi intégralement que possible dans le cadre limité de notre mission.

Comme l'a dit M^me^ Finestone, il me semble qu'un examen d'une politique patrimoniale pour le Canada constitue un objectif tout à fait approprié pour l'avenir. Merci encore.

M. Denhez: Merci.

Mme Finestone: Monsieur le président, je pense que vous devriez avertir notre hôte qu'il n'aurait pas normalement témoigné dans une telle atmosphère ou disposé de tant de temps. Il ne devrait pas se montrer déçu de vivre une expérience différente en comparaissant devant un autre comité.

Le président: C'est vrai. Vous avez comparu devant un comité très généreux et très zélé.

M. Denhez: Je le crois.

Le président: Et qui s'intéresse à votre domaine.

Mme Clancy: Et en retour, si vous parvenez à marchander avec Revenu Canada sur cette questoin partrimoniale, laissez-le moi savoir.

M. Denhez: Vous pouvez y compter!

[*Text*]

The Chairman: She's got a claim.

If I may, committee members, I'd like to suggest that we have an in camera meeting for just a few minutes.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Translation*]

Le président: C'est une demande spéciale.

J'aimerais maintenant demander aux membres du comité de rester quelques minutes pour une réunion à huis clos.

[*Les délibératons se poursuivent à huis clos*]

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

Marc Denhez, Lawyer.

TÉMOIN

Marc Denhez, avocat.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC 31
B84

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 27

Tuesday, December 3, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 27

Le mardi 3 décembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

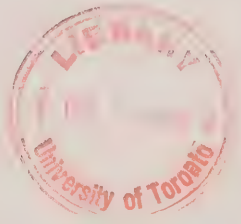
---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 3, 1991
(35)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:40 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton—Wentworth).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Association of Broadcasters: Michel Tremblay, Executive Vice-President; Emmanuelle Gattuso, Senior Vice-President, Public Affairs; Bernard Montigny, Executive Vice-President of l'A.C.R.T.F. (Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française) (Quebec Regional Association).

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses from the Canadian Association of Broadcasters made a statement and answered questions.

On motion of Sheila Finestone, it was agreed,—That Jean-Pierre Hogue be elected Vice-Chairman of this Committee.

At 6:06 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 3 DÉCEMBRE 1991
(35)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 15 h 40, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin, Geoff Scott (Hamilton—Wentworth).

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De l'Association canadienne des radiodiffuseurs: Michel Tremblay, vice-président exécutif; Emmanuelle Gattuso, première vice-présidente, Affaires publiques; Bernard Montigny, vice-président exécutif, A.C.R.T.F. (Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française) (Association régionale du Québec).

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Les témoins de l'Association canadienne des radiodiffuseurs font un exposé, puis répondent aux questions.

Sur la motion de Sheila Finestone, il est convenu,—Que Jean-Pierre Hogue soit élu vice-président du Comité.

À 18 h 06, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, December 3, 1991

• 1543

The Chairman: Order.

Mrs. Finestone (Mount Royal): On a point of order, Mr. Chairman, before you start the meeting, if I may.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Just before Sheila gets going on a point of order, may I just ask for an early recognition. I have a family problem to which I'm going to have to attend, and I just thought that—

The Chairman: Geoff, to be perfectly fair, we'll put it to the committee.

Some hon. members: No problem.

The Chairman: All right. Now it is perfectly fair.

Mrs. Finestone: As long as you stay to form the quorum, Geoff.

The Chairman: I'd like to say that we have Suzanne, our loyal reporter from the CBC, here again, and we have another member of the press, Chris Cobb, from *The Ottawa Citizen*, who has joined our distinguished but small press corps this afternoon.

We appreciate your interest.

I welcome the representatives from the Canadian Association of Broadcasters. I'd like to express very sincere dismay that Michael McCabe, the President of the Canadian Association of Broadcasters, is sick today. I know that he was looking forward to this opportunity of being with us. However, in his stead we have the Executive Vice-President, Mr. Michel Tremblay; the Senior Vice-President for Public Affairs, Emmanuelle Gattuso; and Mr. Bernard Montigny, the Executive Vice-President of the ACRTF, which is the Quebec regional association of the Canadian Association of Broadcasters.

• 1545

We welcome your appearance before our committee to address the implications of communications and culture with respect to national unity. We invite you to proceed with a presentation, following which there will be a series of questions from members of the committee. We have a good full two hours if that's what is required, and we invite you to expand your views as fully as possible.

Monsieur Tremblay, s'il vous plaît.

M. Michel Tremblay (vice-président exécutif de l'Association canadienne des radiodiffuseurs): Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, l'Association canadienne des radiodiffuseurs vous remercie de nous donner l'occasion de vous faire part de la façon dont les radiotélédiffuseurs privés contribuent à définir une identité canadienne commune et à promouvoir un sentiment d'appartenance des Canadiens et des Canadiennes à leur pays.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 3 décembre 1991

Le président: La séance est ouverte.

Mme Finestone (Mont-Royal): Avant que la réunion ne commence, monsieur le président, je désire invoquer le Règlement.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Avant que vous n'accordiez la parole à Sheila, monsieur le président, j'aimerais simplement vous signaler que comme je dois régler un problème familial, je devrai. . .

Le président: Geoff, pour être tout à fait juste, je dois soumettre la question au comité.

Des voix: Pas de problème.

Le président: Très bien. Tout est maintenant dans les règles.

Mme Finestone: Pourvu que vous demeuriez assez longtemps pour former le quorum, Geoff.

Le président: J'aimerais signaler encore une fois la présence parmi nous de Suzanne, notre fidèle journaliste de Radio-Canada, ainsi que Chris Cobb du *Ottawa Citizen*. Les représentants de la presse sont peu nombreux, mais fort distingués.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos travaux.

Je souhaite la bienvenue aux représentants de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Je regrette sincèrement que M. Michael McCabe, président de l'Association, soit malade aujourd'hui. Je sais qu'il se réjouissait de pouvoir comparaître devant nous. Nous accueillons à sa place le vice-président exécutif, M. Michel Tremblay, la première vice-présidente, Affaires publiques, M^me^ Emmanuelle Gattuso et M. Bernard Montigny, vice-président exécutif de l'ACRTF, l'Association régionale du Québec de l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

Nous vous remercions d'être venus discuter avec le comité de l'incidence des communications et de la culture sur l'unité nationale. Nous vous invitons à faire votre exposé. Les membres du comité vous poseront ensuite des questions. Nous avons deux bonnes heures à vous consacrer, et nous vous prions de nous exposer vos vues de façon aussi complète que possible.

Mr. Tremblay, the floor is yours.

Mr. Michel Tremblay (Executive Vice-President, Canadian Association of Broadcasters): Thank you.

Mr. Chairman, members of the Committee, the CAB appreciates this opportunity to appear before you to discuss private broadcasters' contribution to the development of a shared Canadian identity and pride in Canadian citizenship.

[*Texte*]

Je m'appelle Michel Tremblay et je suis le vice-président exécutif de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. J'ai à mes côtés aujourd'hui M^me^ Emmanuelle Gattuso, vice-présidente principale aux Affaires publiques de notre Association, et M. Bernard Montigny, vice-président exécutif de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, l'ACRTF.

L'Association canadienne des radiodiffuseurs représente la vaste majorité des radiotélédiffuseurs privés canadiens qui sont financés par la publicité et qui assurent un service local.

En contrepartie d'une licence les autorisant à exploiter leur entreprise et d'un cadre de politique et de réglementation leur procurant des conditions où ils peuvent espérer le faire avec succès, les radiotélédiffuseurs privés acceptent certaines responsabilités.

Nous aimerions vous donner aujourd'hui un bref aperçu des façons dont ils s'acquittent de ces responsabilités et aident à définir l'identité canadienne commune et à promouvoir un sentiment d'appartenance des Canadiens à leur pays.

Ils le font par le biais de leur programmation, en aidant à faire de leur localité un milieu où il fait mieux vivre et en contribuant à l'édifice social du pays en encourageant leurs concitoyens au dialogue.

Economically our industry is in crisis. It will not improve even when the current recession starts to turn around unless the necessary legislative and regulatory climate is created to make a return to profitability possible.

After five years of decline, private TV is at its lowest level of profitability ever, with after tax profits of only $900,000 in 1990, or 0.1% of operating revenue.

Private radio's after tax loss in 1990 was $26 million, or minus 3% of total revenues. This loss for radio has occurred after 10 years of profit margins averaging less than 10% on revenues.

Investment analysts say that the industry needs a return on equity of 12% to 15%, and operating margins of 25% to 30%, to attract the capital it needs to continue to compete and contribute. For private radio and television today, those margins are at 8.7% and 10.3% respectively.

Against that background I would like to give you a brief overview of the contribution private radio and television stations across the country make to their communities and to their country.

Canada's private broadcasters contribute to the Canadian sense of identity and pride through their programming. First and foremost, they reflect the interests and concerns of their local communities through local programming.

[*Traduction*]

My name is Michel Tremblay, Executive Vice-President of the Canadian Association of Broadcasters. With me today is Emmanuelle Gattuso, our Senior Vice-President Public Affairs, and Bernard Montigny, Executive Vice-President of l'ACRTF (Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française).

The Canadian Association of Broadcasters represents the great majority of private, advertising-supported, local-serving Canadian broadcasters.

In return for a licence to carry on business and a policy and regulatory framework providing conditions enabling them to operate sucessfully, private broadcasters accept certains responsibilities.

Our goal today is to give you a brief outline of the ways private broadcasters fulfill their responsibilities and contribute to a shared Canadian identity and pride in Canadian citizenship.

We do so through our programming. We contribute by making our communities better places to live in. We enrich the fabric of Canada by encouraging and promoting dialogue among Canadians.

Au plan financier, notre industrie est dans le marasme, et sa situation ne s'améliorera pas—même après la récession que nous connaissons présentement—à moins qu'on institue des mesures législatives et des règlements propres à lui permettre de redevenir rentable.

En déclin depuis cinq ans, la télévision privée a déclaré l'an dernier le bénéfice après impôt le plus bas qu'elle ait jamais connu soit 900,000$ seulement ou 0,1 p. 100 de ses recettes d'exploitation.

La radio privée a, quant à elle, accusé une perte de 26 millions de dollars, équivalant à -3 p. 100 de ses recettes globales , après avoir enregistré pendant dix années de suite une marge bénéficiaire moyenne inférieure à 10 p. 100 de ses recettes.

Selon les analystes en placement, l'industrie a besoin d'un rendement de 12 à 15 p. 100 sur son avoir et d'une marge d'exploitation de 25 à 30 p. 100 pour attirer les capitaux requis pour continuer à livrer concurrence et à faire un apport valable. Or, à l'heure actuelle, ces marges s'établissent respectivement à 8,7 p. 100 et 10,3 p. 100 dans le cas de la radio et de la télévision privées.

À la lumière de ces faits, permettez-moi de vous donner maintenant un bref aperçu de l'apport des stations de radio et de télévision privées à leurs collectivités respectives et au pays entier.

Les radiotélédiffuseurs privés au Canada aident à promouvoir l'identité et la fierté nationale des Canadiens par leur programmation, D'abord et avant tout, ils expriment les intérêts et les préoccupations de leurs collectivités respectives, au travers des émissions locales.

[*Text*]

• 1550

Canadians enjoy a rich variety of choice in radio programming. Radio is the most widely available source of essential news and information and for many Canadians is the primary source of music and entertainment.

Canadians support the local Canadian character of the radio system. We listen almost exclusively to Canadian radio, with over 95% of tuning to Canadian stations.

Radio is, by its very essence, 100% Canadian in its spoken word and in its news coverage. Radio stations also play a significant role in supporting Canadian artists and Canadian music.

Broadcasters across this country have committed over $17 million in 1990 to develop new Canadian talent. These initiatives run from organizing talent contests and providing resources to local artists to offering on-air promotion and studio time to help them record new original material.

Air play provided by Canadian radio stations is also substantially Canadian. A full 30% of all music aired is Canadian. On FM stations, there is a 50% increase in the Canadian music aired prior to September 1991. It's worth noting that 30% air play is substantially higher than the 11% of all records that are sold in this country by Canadian artists.

La couleur locale est l'une des deux clés de la compétitivité de la télévision canadienne dans l'univers des 100 canaux.

La présentation d'émissions canadiennes de qualité en est la seconde et, le reconnaissant, les télédiffuseurs privés canadiens s'y consacrent résolument.

Entre 1984-1985 et 1988-1989, les télédiffuseurs privés anglophones ont constaté une augmentation de 22 p. 100 de l'écoute des émissions canadiennes passant à leur antenne.

L'écoute d'émissions canadiennes à l'antenne des stations privées de langue française a augmenté de 43 p. 100 au cours de la même période.

Des émissions canadiennes comme *E.N.G.* attirent régulièrement plus d'un million de téléspectateurs et des émissions comme *Entre chien et loup* ont un auditoire fidèle de plus de 2 millions de personnes.

Ces accroissements d'auditoire dépendent toutefois d'une étroite corrélation des besoins des télédiffuseurs et des réalisations d'une industrie de production indépendante, largement financée par les deniers publics. On peut affirmer sans risque d'erreur que la télévision privée ne saurait offrir le nombre d'émissions canadiennes qu'elle présente à l'heure actuelle sans l'appui des producteurs indépendants.

Porter des émissions canadiennes de qualité au petit écran pose un défi tant pour l'industrie de la télévision que pour la collectivité des producteurs. L'industrie et le gouvernement se rendent compte, chaque jour davantage, que la demande d'émissions canadiennes exprimée par les télédiffuseurs et l'offre des ressources nécessaires à la création de ces émissions s'inscrivent dans un contexte mondial.

[*Translation*]

Les Canadiens jouissent d'un vaste choix d'émissions radiophoniques. La radio est le support de nouvelles et d'informations essentielles le plus répandu et constitue également, pour beaucoup de Canadiens, la principale source de musique et de divertissement.

Les Canadiens approuvent le caractère canadien et local de leur système radiophonique. Au Canada, nous n'écoutons pour ainsi dire que ses stations de radio canadiennes: plus de 95 p. 100 de l'écoute de la radio est consacrée à des stations canadiennes.

De nature, la radio est à 100 p. 100 canadienne dans ses créations orales et dans son reportage des nouvelles. Elle apporte aussi un appui considérble aux artistes canadiens et à la musique canadienne.

En 1990, les radiodiffuseurs de toutes les régions du pays ont consacré plus de 17 millions de dollars à la mise en valeur de nouveaux talents canadiens: ils ont organisé des concours et procuré des ressources aux artistes locaux, auxquels ils ont aussi fait de la réclame sur leurs ondes et offert accès à leurs studios pour les aider à enregistrer de nouvelles oeuvres.

Les pièces présentées à l'antenne des stations de radio canadiennes sont aussi, pour une bonne part, canadiennes. En effet, au moins 30 p. 100 d'entre elles le sont aujourd'hui. Au MF, vela veut dire 50 p. 100 de plus qu'avant septembre 1991. Soit dit en passant, cela dépasse de beaucoup les 11 p. 100 que représentent les ventes d'enregistrements d'artistes canadiens chez les disquaires du pays.

Local reflection is one of the keys to the television industry's competitiveness in the 100 channel universe.

The other key is high quality Canadian programming. Canada's private television broadcasters have made the commitment to Canadian programming.

Private English-language broadcasters have seen a 22% increase in tuning to Canadian programming over the five year period from 1984-85 to 1988-89.

Tuning to Canadian programs on private French-language TV stations has increased 43% over the five year period from 1984-85 to 1988-89.

Canadian programs like *E.N.G.* regularly draw well over one million viewers and shows like *Entre chien et loup* attract over two million viewers.

Those audience gains, however, are built on a close relationship between the program needs of broadcasters and an independent production industry dependent upon public funds. It is safe to say that private television would be unable to sustain its current level of Canadian programming without this support to independent producers.

Getting quality Canadian programming to television screens is a challenge for both the broadcasting industry and the production community. Industry and government increasingly recognize that the demand from the broadcast community for Canadian programming and the supply of resources necessary to create that programming operate in a global context.

[*Texte*]

Sous ce rapport, l'industrie pense «local», comme elle l'a toujours fait, mais ses gestes ont de plus en plus une portée mondiale. Autrement dit, une émission canadienne ne saurait véritablement être une réussite sans passer la rampe internationale.

Ms Emmanuelle Gattuso (Senior Vice-President, Public Affairs, Canadian Association of Broadcasters): Private broadcasters do more in support of the well-being of the communities and of Canada than any other industry. Every year, private radio and television stations across Canada donate over $150 million worth of air time and raise another $110 million for good causes.

Through the CAB's On-Air for Canada program, private broadcasters get Canadians to stop, think, and do something about the concerns of our communities and of our country. From fighting racism and impaired driving, saying no to drugs, protecting the environment, and getting Canadians to talk to Canadians, we help Canadians reach out to each other and work together to build a better Canada.

• 1555

The big national campaigns are just part of the story. Our stations conduct talent searches and blood donor clinics and raise funds for service clubs or for a new roof on the local arena.

Every year, through On-Air for Canada, private broadcasters select one issue for industry-wide, 12-month support. The first annual national public service announcement campaign was launched in 1991 to fight racism and help build a more harmonious country. "Racism. If you won't stop it who will?" That's the message hammered home in a dramatic series of radio and television public service announcements.

The racial harmony campaign was created by the British Columbia Association of Broadcasters and several partners who worked at cost. The campaign won the Media Human Rights Award sponsored by the League for Human Rights of B'Nai Brith Canada. It also won the Minister's Award for Excellence in Race Relations, the highest honour bestowed by the federal government in this area.

The CAB took the campaign nationwide with help from Multiculturalism and Citizenship Canada. Through our first annual national PSA campaign, we proved that private broadcasters can make a difference. By the time the campaign comes to an end in February 1992, the value of air time donated to the fight against racism will be over $10 million.

Les radiotélédiffuseurs privés ont aussi beaucoup aidé à sensibiliser la population à la campagne nationale de la journée du 21 mars. Avec l'appui financier de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, l'ACR a publié

[*Traduction*]

In this respect the industry is thinking locally, as it has always done, and, increasingly, acting globally. This means that successful Canadian programming has to be successful not just on the domestic stage but also on the international stage.

Mme Emmanuelle Gatuso (vice-présidente principale, Affaires publiques, Association canadienne des radiodiffuseurs): Les radiotélédiffuseurs privés font plus pour le bien-être de leurs collectivités respectives et du Canada tout entier que toute autre industrie. Chaque année, les stations de radio et de télévision privées de toutes les régions du Canada font don de plus de 150 millions de dollars, sous forme de temps d'antenne, et recueillent en outre 110 millions de dollars pour de bonnes oeuvres.

Grâce au programme «En ondes pour le Canada» de l'ACR, les radiotélédiffuseurs privés amènent les Canadiens à prendre le temps de réfléchir aux grandes questions qui préoccupent nos collectivités et notre pays. Que ce soit en luttant contre le racisme et l'ivresse au volant, en incitant les jeunes à dire non à la drogue, en appuyant la protection de l'environnement ou en encourageant les Canadiens à se parler, nous aidons nos concitoyens à se tendre la main et à travailler ensemble à bâtir un Canada meilleur.

Les grandes campagnes nationales ne constituent qu'un aspect de notre apport. Nos stations sont à l'affût de nouveaux talents; elles organisent des cliniques de donneurs de sang et amassent des fonds pour des cercles d'entraide ou pour des projets, comme le remplacement du toit du centre sportif local.

Chaque année, les radiotélédiffeurs privés choisissent, dans le cadre du programme «En ondes pour le Canada», une cause à laquelle l'industrie entière apportera son appui pendant 12 mois. La première campagne nationale annuelle d'intérêt public a été lancée en 1991. Elle vise à lutter contre le racisme et à aider à bâtir la bonne entente au Canada. «Le racisme, c'est à vous d'y mettre fin!» Voilà le message diffusé à la radio et à la télévision dans une série d'annonces qui vont droit au coeur.

La campagne en faveur de «L'harmonie raciale» a été montée par la British Columbia Association of Broadcasters et par plusieurs collaborateurs qui y ont travaillé au prix coûtant. Elle a remporté le Prix de promotion des droits de la personne dans les médias décerné par la Ligue des droits de la personne B'Nai Brith Canada, de même que le Prix d'excellence en matière de relations raciales constituant la distinction la plus prestigieuse attribuée par le gouvernement fédéral dans le domaine.

L'ACR a étendu la campagne à tout le pays, avec l'aide de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. Par cette première campagne nationale annuelle d'intérêt public, nous avons démontré que l'apport des radiotélédiffuseurs privés peut changer quelque chose. A la fin de la campagne, en février 1992, la valeur du temps d'antenne consacré à titre gracieux, à la lutte contre le racisme dépassera les 10 millions de dollars.

Private broadcasters also played a major role in promoting awareness of Canada's national March 21 campaign. With funding from Multiculturalism and Citizenship Canada, the CAB produced «A Broadcaster's

[*Text*]

«Le guide des radiodiffuseurs pour le 21 mars: Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale». D'un océan à l'autre, les radiotélédiffuseurs privés se sont servis de ce guide pour préparer des émissions et des activités communautaires visant à enrayer la discrimination raciale et ils le feront à nouveau l'an prochain.

En tant que radiotélédiffuseurs privés, nous sommes fiers de ce que nous avons fait pour atténuer l'un des problèmes les plus graves de la société canadienne.

One of our most important On-Air for Canada programs is "Canadians Talking to Canadians". Private broadcasters have the means to help Canadians talk to each other and reach beyond the misunderstandings of the past to a new vision of the future. We talk and listen daily to the people in our communities. We have an almost unique opportunity to get Canadians involved in the discussion of the country's future, and we are rising to the task. Getting Canadians to talk to each other about their country's future is the goal of our 1992 national PSA campaign. Private broadcasters decided there was only one choice for the theme of the 1992 campaign: the country. This commitment will translate into another massive $10 million campaign.

Une brochure de l'ACR, qui s'intitule elle aussi *Les Canadiens se parlent*, marque un premier échange d'idées à l'échelle nationale parmi les radiotélédiffuseurs. Nous maintenons la communication grâce à des émissions comme *East/West Connection*, *First Nations' Magazine*, *Dualité canadienne*, *A Postcard to Quebec* et diverses autres tribunes téléphoniques à participation interurbaine.

Nous avons joué un rôle de premier plan dans la tenue du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada. Nous en avons étendu la portée à des millions de Canadiens en animant des discussions, en faisant connaître les dates des audiences, en diffusant des rappels et en exhortant nos concitoyens à assister aux rencontres et à prendre la parole.

D'un océan à l'autre, nos membres s'efforcent de stimuler le débat et d'encourager les Canadiens à être franchement fiers de leur citoyenneté et de ses attributs.

The CTV network joined forces with *Maclean's* magazine and brought together a group of 12 Canadians for a weekend of intense discussions on national unity. CTV brought the results to Canadians by presenting a one-hour prime-time special last June 30, entitled "The People's Accord: Twelve Ordinary Canadians Find a Way to Save the Country".

The CTV network and Maclean-Hunter have also thrown their support behind the *O Canada* project. Ross Carlin, morning man at CIDC-FM in Orangeville, Ontario, decided the time had come to produce a new version of our national

[*Translation*]

Guide to March 21: the International Day for the Elimination of Racial Discrimination». Private broadcasters from coast to coast used the Guide to develop programming and community activities designed to fight racial discrimination and we'll do it again next year.

Private broadcasters are proud of the stand we've taken to combat one of Canada's most serious problems.

L'un de nos projets les plus importants dans le cadre du programme «En ondes pour le Canada» s'intitule «Les Canadiens se parlent». Les radiotélédiffuseurs privés ont les moyens d'aider les Canadiens à se tendre la main et à aller au-delà des malentendus, pour bâtir une nouvelle vision de l'avenir. Nous nous entretenons chaque jour avec les membres de nos collectivités. Nous avons par conséquent une occasion virtuellement sans égal d'amener les Canadiens à participer au débat sur l'avenir du pays, et nous nous en saisissons à pleines mains. Amener les Canadiens à se parler de l'avenir de leur pays constitue en effet l'objectif de notre campagne nationale d'intérêt public pour 1992. Les radiotélédiffuseurs privés ont décidé qu'il n'y avait qu'un thème possible pour la campagne de 1992: le pays. Cet engagement se traduira par une autre immense campagne d'une valeur de 10 millions de dollars.

The CAB's «Canadians Talking to Canadians» booklet is broadcasters' first «On-Air for Canada» nationwide idea-swap. Through programs like «East*West Connection*», «*First Nations Magazine*», «*Dualité Canadienne*», «*A Postcard to Quebec*», *and inter-city open line shows, we're keeping the lines of communication open.*

We played a vital role in bringing the Citizen's Forum, on Canada's Future to millions of Canadians. Our members hosted discussions, promoted hearing dates, aired reminders and urged Canadians to attend and speak up.

From coast to coast our members are working to encourage discussion and outright pride in what it means to be Canadian.

Avec le concours de la revue *Maclean's*, le réseau CTV a réuni 12 Canadiens, pour une fin de semaine de discussion intense sur l'unité nationale. CTV a présenté les résultats de la rencontre aux Canadiens, au cours d'une émission spéciale d'une heure, diffusée en période de grande écoute, le 30 juin dernier, sous le titre «The People's Accord: Twelve Ordinary Canadians Find a Way to Save the Country».

Le réseau CTV et *Maclean Hunter* ont également donné leur appui au projet «O Canada» de M. Ross Carlin. Animateur matinal à l'antenne de CIDC-FM d'Orangeville en Ontario, M. Carlin a décidé que le moment était venu de

[*Texte*]

anthem recorded by stars of the Canadian music industry. Maclean-Hunter radio stations will simulcast the launch of the new anthem. CTV will produce a one-hour prime-time special on the history of the anthem and on the making of this new version.

• 1600

The much-publicized opening event at the CAB's recent national convention was a high-profile political panel discussing their visions of Canada. Moderated by Laurier LaPierre, participants included the Hon. Jean Charest, Minister of the Environment; Liberal Deputy Leader Sheila Copps; Gilles Duceppe, of the Bloc québécois; Preston Manning, Leader of the Reform Party of Canada; Ovide Mercredi, National Chief of the Assembly of First Nations; and Ian Waddell, of the NDP. The debate received national media attention and was broadcast in its entirety by many CAB member stations.

CHWK, Chilliwack is airing two one-hour talk shows a week on the future of Canada. Well-known Canadians and politicians discuss their views with listeners.

In a joint project, the Fraser Valley's STAR-FM and UTV, Vancouver have launched the Canadian Towns contest, promoting a different Canadian town of the day. Personalities from the town in question are on the air to tell B.C. about their town and encourage Canadians to visit it during the country's 125th anniversary.

Diffusion Power Inc., qui a des stations de radio et de télévision en Ontario et au Québec, est pour sa part cocommanditaire du projet *Reflets du patrimoine*, une série de brefs tableaux télédiffusés qui renseignent les Canadiens sur leur histoire, leurs héros et leurs héroïnes. CTV et CanWest Global, ainsi que CITY-TV et CFTO-TV de Toronto se sont jointes à elle pour présenter ces messages.

CHUM Limited finance la production d'une chanson qui sera diffusée sur les ondes dans quelques semaines, à temps pour la période des fêtes. Écrite par le compositeur Bob Quinn de Halifax, *Noël au Canada/Christmas in Canada* a pour objet de répandre un message de paix et de réconciliation pour tous les Canadiens.

L'ACR elle-même travaille avec Citoyenneté Canada à trouver d'autres moyens par lesquels les radiotélédiffuseurs privés pourraient inciter les Canadiens à réfléchir sur la signification exacte de leur citoyenneté.

These are just a few of the projects private radio and television stations are undertaking to help Canadians reach out to each other. In both traditional and innovative ways, broadcasters are working to bring Canadians together.

[*Traduction*]

produire une nouvelle version de l'hymne national et de la faire enregistrer par des vedettes de l'industrie de la musique canadienne. Les stations de radio de Maclean Hunter lanceront le nouvel hymne en simultané. CTV fera pour sa part l'historique de l'hymne national et de la préparation de sa nouvelle version, au cours d'une émission spéciale d'une heure qu'il présentera en période de grande écoute.

L'inauguration du dernier congrès national de l'ACR, qui a eu beaucoup de publicité, a été marquée par une table ronde à laquelle on avait invité diverses personnalités politiques bien connues poru discuter de leurs *Visions du* Canada. Ont participé à la discussion, animée par M. Laurier LaPierre, le ministre de l'Environnement, M. Jean Charest, le leader adjoint du Parti libéral, M^me^ Sheila Copps, M. Gilles Duceppe du Bloc québécois, le leader du Reform Party of Canada, M. Preston Manning, le chef national de l'Assemblée des Premières nations, M. Ovide Mercredi, et M. Ian Waddell du Parti néo-démocrate. Le débat a attiré l'attention des médias nationaux et a été diffusé, en entier, par plusieurs stations membres de l'ACR.

CHWK de Chilliwack diffuse par ailleurs chaque semaine deux émissions d'interview-variétés d'une heure sur l'avenir du Canada. Elle y invite des Canadiens et représentants politiques bien connus à discuter de leurs vues avec ses auditeurs.

STAR-FM de la société Fraser Valley Broadcaster's et UTV (CKVU) de Vancouver ont lancé, ensemble, un concours intitulé «Canadian Towns» qui fait pleins feux sur une ville canadienne distincte chaque jour. Des personnalités de la «ville du jour» sont invitées, sur les ondes, à renseigner la population de la Colombie-Britannique sur leur ville et à encourager les Canadiens à y faire une visite au cours de l'année du 125^e^ anniversaire du pays.

Power Broadcasting Inc., which operates radio and television stations in Ontario and Quebec, is a co-sponsor of the Heritage Minutes project. In a series of dramatic television PSAs, Canadians are told about their history, their heroes and their heroines. CTV, CanWest Global, CITY-TV, Toronto have joined Power in airing the PSAs.

CHUM Limited is funding the production of a great song which will hit the airways in the next few weeks, just in time for the holiday season. Written by Halifax songwriter Bob Quinn, «Christmas in Canada/Noël au Canada» carries a special message of peace and reconciliation for all Canadians.

The CAB is working with Citizenship Canada to identify ways in which private broadcasters can get Canadians to stop and think about just what it means to be a citizen of Canada.

Ce ne sont là que quelques-uns des projets qu'entreprennent les stations de radio et de télévision privées pour aider les Canadiens à se tendre la main. Les radiotélédiffuseurs essaient par divers moyens, traditionnels et novateurs, d'unir leurs concitoyens.

[*Text*]

Mr. Tremblay: You have asked us what government could change to enhance our contributions. If there is one point to make regarding what the government could do to change or enhance the broadcasters' contribution to Canada's unity and sense of pride, surely it must be to assure conditions are created that promote the return to profitability for the broadcasting industry. We have offered in this presentation many examples of substantial contributions made by broadcasters in this area. Such contributions cannot be sustained if the broadcasting industry is not able to flourish in this country.

Fifty-six percent of all radio stations in Canada reported losses in 1990. The outlook for 1991 is extremely bleak, with revenues for the major markets in Canada running 4% less than in 1990. The situation is urgent for many broadcasters, and although the end of the recession will no doubt help, it will not provide the industry with the necessary profit levels required to reinvest into programming, facilities, and new technology. The problem is structural and Canada-wide. No one province or region is spared. The problem will not go away, whatever the state of the economy.

The CAB has developed an economic recovery plan entitled "A Strategy for the Survival of Private Radio" and submitted it to both the CRTC and the Department of Communications in August. Minister Perrin Beatty announced at our convention in October a Radio Action Plan Consultative Group to deal with the crisis in private radio.

• 1605

In our plan we propose several steps the government can take.

One, we need rationalization of radio services to better match the industry's commitment and service levels to the available resource without losing our essential local links. The minister's new Radio Action Plan Group must develop an industrial strategy for radio, and soon.

Two, we need the government to drop its insistence on neighbouring rights. Broadcasters cannot afford neighbouring rights. Neighbouring rights will not resolve the financial concerns of the music industry. They are counterproductive. Radio currently pays $23 million annually to authors, composers and music publishers. A recent decision of the Copyright Board provided figures that demonstrate that 50% of the dollars collected by SOCAN go out of the country. Only 8% of the dollars collected are received from foreign countries. The flow of funds with neighbouring rights will be no different. The Canadian music and broadcasting industries need and deserve better than that.

[*Translation*]

M. Tremblay: Vous nous avez demandé quelles modifications le gouvernement pourrait apporter pour accroître notre apport. S'il est une chose que le gouvernement puisse faire pour aider les radiotélédiffuseurs à contribuer davantage à l'unité canadienne et à promouvoir la fierté nationale, c'est très certainement de veiller à garantir à la radiotélévision des conditions qui favoriseront son retour à la prospérité. Nous avons cité plusieurs exemples de l'apport considérable des radiotélédiffuseurs à ce plan. Toutefois, ce genre de contribution ne pourra être maintenue si l'industrie ne retrouve pas la prospérité.

En 1990, 56 p. 100 de toutes les stations de radio du Canada ont déclaré un déficit. Les perspectives pour 1991 sont extrêmement sombres, car les recettes des stations desservant les principaux marchés canadiens ont diminué de 4 p. 100 par rapport à l'année précédente. La situation est critique pour beaucoup de radiodiffuseurs et, bien que la fin de la récession facilitera sans aucun doute les choses, elle n'apportera pas à l'industrie la marge bénéficiaire dont celle-ci a besoin pour réinvestir dans sa programmation, dans ses installations et dans l'acquisition de nouvelles techniques. La précarité de la situation financière de la radio tient à un problème structurel, généralisé à tout le pays. Aucune province ni région n'est épargnée, et le problème ne disparaîtra même si la situation économique s'améliore.

L'ACR a dressé un plan de rétablissement économique, qu'elle a intitulé «Pour la survie de la radio privée» et qu'elle a communiqué au CRTC et au MDC, en août dernier. Le ministre, M. Perrin Beatty, a annoncé lors de notre congrès en octobre, la création d'un groupe consultatif sur un plan d'action pour la radio, afin de trouver une issue à la crise que connaît la radio privée.

Nous avons, dans notre propre plan, proposé plusieurs mesures au gouvernement.

Premièrement, il faut rationaliser les services radiophoniques pour mieux agencer les engagements de l'industrie et la prestation des services avec les ressources disponibles, sans sacrifier l'aspect local qui est l'essence même de nos services. Il faut que le groupe consultatif annoncé par le ministre formule—sans délai—une stratégie de la radio qui fera appel à tous les intervenants.

Deuxièmement, le gouvernement doit également cesser d'insister sur l'institution de droits voisins. Les radiodiffuseurs n'ont pas les moyens de verser ces droits qui, d'ailleurs, ne résoudront pas les difficultés financières de l'industrie de la musique. Les droits voisins constituent en fait une mesure inefficace. La radio verse à l'heure actuelle 23 millions de dollars par année aux auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Or une décision récente de la Commission du droit d'auteur a rendu public des chiffres qui démontrent que la moitié (50 p. 100) des sommes perçues par SOCAN sort du pays. Seulement 8 p. 100 des montants perçus viennent de l'étranger. Le flot ne sera pas différent dans le cas des droits voisins. Les industries canadiennes de la radio et de la musique ont besoin de mieux. . . et méritent mieux.

[*Texte*]

Three, we believe that an industrial strategy must be developed for Canadian music and the development of Canadian talent. The Canadian Association of Broadcasters has put forward a proposal for a Canadian music strategy. A co-ordinated approach to the development and production of Canadian music, funded by all players, is likely to yield better results than neighbouring rights or the scattered efforts of the current Canadian Talent Development Initiatives.

L'industrie de la télévision privée, pour sa part, devra relever plusieurs défis importants d'ici peu, sans quoi elle ne pourra continuer à supporter la concurrence et à soutenir son apport.

Premièrement, il faut continuer à produire plus d'émissions canadiennes de qualité pour survivre et prospérer dans l'univers des 100 canaux.

Deuxièmement, nous avons besoin de solides assises financières pour pouvoir investir dans la production de meilleures émissions, dans les techniques nouvelles, dans la prestation de services nouveaux et dans la consolidation de nos entreprises.

Troisièmement, il doit se faire une répartition plus équitable du coût du maintien de la présence canadienne à l'antenne du système.

La télévision privée a connu, ces dernières années, une augmentation radicale de la concurrence qu'elle doit supporter. Au cours des cinq dernières années, l'augmentation de ses frais a dépassé celle de ses revenus de 50 p. 100.

Après cinq années de baisse constante, la marge bénéficiaire après impôt de l'industrie est tombée au niveau le plus bas jamais enregistré, soit 0.1 p. 100. Une restructuration est donc inévitable malgré la fin de la récession.

L'univers des 100 canaux deviendra réalité d'ici quelques années. Les télédiffuseurs subiront des pressions imprévisibles, et le coût des mesures qu'ils devront prendre pour surmonter les difficultés qui en résulteront est lui aussi imprévisible. Toutefois, il est certain qu'ils devront engager des frais pour améliorer leur programmation, pour instituer de nouveaux services, pour modifier et perfectionner leurs installations techniques, pour consolider leurs entreprises et pour améliorer leur mise en marché.

To meet these challenges the industry will need government action.

Firstly, the upcoming television summit must produce an industrial strategy that will (a) determine what Canadian presence can effectively be maintained in the 100-channel universe and how it will be paid for; (b) provide the opportunity for the develoment of new, competitive Canadian services in the 100-channel universe; and (c) ensure that there is an opportunity for all players in the system to prosper and contribute.

Secondly, in the context of that industrial strategy, Parliament must be clear about what it wants the public broadcaster to do, and it must provide sufficient ongoing and reliable funding for it to do that.

[*Traduction*]

Troisièmement, il faut, à notre avis, établir une stratégie faisant intervenir tous les intéressés dans le développement de la musique canadienne et la mise en valeur des talents canadiens. L'Association canadienne des radiodiffuseurs a proposé une telle «stratégie de la musique canadienne». En effet, une approche concertée du développement et de la production de la musique canadienne, supposant le concours financier de tous les intervenants, donnera vraisemblablement de meilleurs résultats que l'établissement de droits voisins ou encore les efforts fragmentés que représentent les mesures de mise en valeur des talents canadiens existant à l'heure actuelle.

The private television industry faces a number of important challenges in the very near future if it is going to continue to compete and contribute.

One, more high quality Canadian programming must be produced to enable us to survive and prosper in the 100 Channel universe.

Two, the industry needs a strong financial base to enable us to invest in better programming, new technology, new services and consolidation.

Three, there has to be a fairer sharing of the cost of maintaining a Canadian presence in the system.

The competition for private television has increased dramatically over the last few years. For the past 5 years, cost increases have outstripped revenue increases by 50%.

After 5 years of steady decline, after-tax profits in the industry have reached their lowest level ever at 0.1%. Even with the end of the recession these structural changes will remain a fact of life for the industry.

The next few years will see the advent of the "100 Channel Universe". Broadcasters will face unpredictable pressures on their revenues. The cost of the response they will have to make to this challenge is equally unpredictable. But there will be a cost—for better programming, for new services, for technological upgrade and change, for consolidation, for improved marketing.

Pour relever ces défis, l'industrie a besoin du concours du gouvernement.

Premièrement, la réunion au sommet qui doit avoir lieu bientôt au sujet de la télévision doit aboutir à une stratégie industrielle qui permettra: a) de déterminer la présence cnadienne qu'on pourra effectivement maintenir dans l'univers aux 100 canaux, ainsi que la façon de la financer; b) d'établir de nouveaux services canadiens capables de supporter la concurrence dans cet univers; et c) d'assurer à tous les éléments du système de radiodiffusion canadien la possibilité de prospérer et de contribuer.

Deuxièmement, dans le contexte de cette stratégie, le Parlement doit aussi savoir exactement ce qu'il attend du télédiffuseur public et lui procurer les moyens de le faire, en lui garantissant un financement fiable, suffisant et constant.

[*Text*]

• 1610

Thirdly, the government will need to maintain or even increase the funds it makes available to Telefilm to ensure that the current momentum toward better Canadian programming that Canadians will want to watch is not lost.

Fourthly, the government must move to ensure that the costs imposed on the essential process of consolidation are not eroding the benefits of that consolidation to the detriment of Canadian programming.

A renewed economic environment would enable private broadcasters to continue and to increase their contribution to the development of a shared Canadian identity and a state of pride in Canadian citizenship.

Finally, you have asked us to address the current federal government constitutional proposals. The government has made four proposals that bear directly on broadcasting.

Private broadcasters recognize the need to be more sensitive to the aspirations of Canada's provinces and regions in the area of culture. In general, the federal proposals tend in the direction of dispersing current federal powers to the provinces. Within limits, this need not be harmful to broadcasting in Canada, but there must be limits.

First, broadcasting is international in scope. As with most other areas of communications, the importance of this international dimension is increasing.

Programming, financing and technology cross national borders. No broadcasting system can stand alone economically, particularly one so small as ours. Moves to limit it further will inevitably be harmful.

Secondly, within Canada itself programming, ownership and signals cross provincial borders. Our system has a complex set of interconnections not defined by provincial or even language boundaries.

Thirdly, our system is already highly regulated. A proliferation of regulatory authorities will increase costs and create potential conflicts.

The particular proposals that have been made are very general. They set out intentions and principles. Our concern is how they will be worked out in practice. We wish to be consulted in that process and we will want to ensure that in their final form they take into account the very real concerns we have set before you.

Thank you for listening to our views. We would be pleased to answer questions you may raise.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Tremblay and Ms Gattuso.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, may I come back to the point of order, or would you rather I wait until the end?

[*Translation*]

Troisièmement, le gouvernement devra maintenir, voire accroître, les fonds qu'il met à la disposition de Téléfilm, pour éviter que le mouvement actuel vers la production de meilleures émissions canadiennes—que les Canadiens voudront regarder—ne perde de vitesse.

Quatrièmement, le gouvernement doit aussi faire en sorte que les frais greffés à la consolidation des entreprises, qui est une mesure absolument nécessaire, n'en absorbent pas les bénéfices au détriment de la présentation d'émissions canadiennes.

La relance de l'économie permettrait aux radiodiffuseurs privés de poursuivre et même d'accroître leurs efforts en vue de favoriser le renforcement de l'identité et de la fierté nationales.

Enfin, vous nous avez demandé notre avis au sujet des propositions constitutionnelles fédérales. Quatre d'entre elles portent directement sur la radiodiffusion.

Les radiodiffuseurs privés reconnaissent qu'il faut davantage tenir compte des aspirations culturelles des provinces et des régions canadiennes. De façon générale, le gouvernement fédéral propose de remettre aux provinces une part des pouvoirs qu'il détient à l'heure actuelle en matière culturelle. Pourvu qu'elle ne soit pas intégrale, cette dévolution de pouvoirs n'a pas à nuire à la radiodiffusion au Canada.

Le fait est que la radiodiffusion est un domaine de portée internationale. Comme pour tous les autres secteurs des communications, la composante internationale prend même de plus en plus d'ampleur.

La programmation, le financement et la technologie transcendent les frontières nationales. Aucun système de radiodiffusion, et encore moins s'il est aussi petit que le nôtre, ne peut survivre en isolation. Toute mesure qui pour effet d'isoler notre système encore davantage ne peut que lui être néfaste.

Au Canada même la programmation, la propriété des entreprises de radiodiffusion ainsi que les signaux transcendent les frontières provinciales. Tous les éléments de notre système sont intereliés de façon complexe sans égard aux frontières provinciales ou linguistiques.

Force est de constater que notre système est déjà assujetti à une imposante réglementation. La multiplication des organismes de réglementation ne fera qu'accroître les coûts et les risques de conflit.

Les propositions constitutionnelles qui ont été avancées et qui ont une incidence directe sur la radiodiffusion sont de nature très générale. Le gouvernement énonce des intentions et des principes. Nous nous demandons comment il compte les concrétiser. Nous souhaitons être consultés à cet égard pour nous assurer qu'on tienne compte, en bout de ligne, des très réelles préoccupations que nous vous avons exprimées.

Je vous remercie de votre attention. Nous serons maintenant heureux de répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie, monsieur Tremblay et madame Gattuso.

Mme Finestone: Monsieur le président, pouvons-nous revenir sur mon rappel au règlement ou préféreriez-vous qu'on le fasse à la fin de la séance?

[*Texte*]

The Chairman: No, that'll be fine. I would just like to take the opportunity to thank Mr. Tremblay and Ms Gattuso for a very comprehensive and clear presentation, and we look forward to a round of questions and answers to amplify your views further.

With the indulgence of the committee, is Madame Roy-Arcelin here? She was here. She's gone again.

Mrs. Finestone: Now we see her, now we don't.

The Chairman: Do you want to pass on your point of order and wait until she's here?

Mrs. Finestone: Absolutely, Mr. Chairman. You just say when you want me to—

The Chairman: We very seldom get the committee congregated in one tight group as we have this afternoon. There is a matter that we want to deal with, so we may interrupt the questions briefly, if you will indulge us.

Mr. Scott: I wish to congratulate our three distinguished witnesses from the Canadian Association of Broadcasters. They were called in at the last minute to substitute in this excellent presentation for your president and chief executive officer, Michael McCabe.

I know we're all sorry that he can't be here, but you have been *formidable* in the way you have made your presentation. I grew up with and through the CAB more years ago than I care to remember, Mr. Chairman. It was the late Jim Allard who was my inspiration in broadcasting.

• 1615

I will leave the more detailed and technical questions to my colleagues, but within the mandate of the committee, I do have a couple of general questions for Mr. Tremblay or whoever else would care to respond. In your view, can Canadian broadcasting survive with the increasing inundation of American culture? Is Canadian culture being strengthened or is it in danger of going down the tubes because of the 100-channel universe?

Mr. Tremblay: As you may be aware, with the advent of new services across the country, there has been a significant increase in competition over the last few years. As I noted in my presentation, the number of hours tuned to Canadian programs has increased, irrespective of the fact that there have been new services. This clearly indicates that Canadians have a clear sense of where they want to access their information. They still rely on Canadian stations as a primary source for their entertainment and information services.

With the 100-channel universe that is about to be created by the advent of direct-to-home satellite services, I think the risks are greater than ever. However, I feel the most significant advantage Canadian broadcasters will have is that they will be the only ones able to deliver true local and regional services to their audiences. This will allow them to remain distinctive and to maintain their audiences over the years. In view of this output of foreign programming that will

[*Traduction*]

Le président: Non, nous pouvons régler cette question tout de suite. Permettez-moi cependant d'abord de remercier M. Tremblay et M^me^ Gattuso d'un exposé très clair et très approfondi, et de leur dire que nous nous réjouissons de pouvoir leur poser des questions afin d'obtenir plus de précisions sur leurs vues.

Puis-je demander où est M^me^ Roy-Arcelin? Elle était ici il y a un instant. Elle est déjà repartie.

Mme Finestone: Elle apparaît et disparaît comme par magie.

Le président: Voulez-vous attendre son retour avant d'exposer votre rappel au règlement?

Mme Finestone: Oui, monsieur le président. Faites-moi simplement signe le moment venu...

Le président: Il est rare qu'autant de membres du comité soient présents, et c'est pourquoi nous nous permettons peut-être d'interrompre la période des questions pour régler un petit problème.

M. Scott: J'aimerais féliciter les trois distingués témoins qui représentent l'Association canadienne des radiodiffuseurs. On leur a demandé à la dernière minute de remplacer le président directeur général de l'Association M. Michael McCabe.

Nous regrettons tous son absence, mais vous l'avez remplacé de façon remarquable. J'ai moi appartenu à l'ACR il y a de cela plus longtemps que je n'aime l'admettre, monsieur le président. Dans le domaine de la radiodiffusion, je tirais mon inspiration du regretté Jim Allard.

Je laisserai mes collègues poser les questions plus détaillées et plus techniques, mais j'aurais une ou deux questions de nature générale à poser à M. Tremblay ou à quiconque aimerait y répondre, questions qui s'inscrivent dans le mandat du comité. À votre avis, la radiodiffusion canadienne peut-elle survivre malgré l'invasion par la culture américaine? Arrive-t-on à renforcer la culture canadienne, ou court-elle le risque de sombrer dans le raz-de-marée des 100 chaînes disponibles?

M. Tremblay: Comme vous le savez peut-être, l'arrivée de nouveaux services d'un bout à l'autre du pays s'est soldée par une concurrence accrue au cours des dernières années. Comme je l'ai noté dans mon exposé, les émissions canadiennes font l'objet d'un nombre d'heures d'écoute plus élevées, malgré l'arrivée de ces nouveaux services. Cela indique clairement que les Canadiens désirent puiser leur information à certaines sources plutôt qu'à d'autres. Ils continuent de compter sur les chaînes canadiennes pour leurs émissions de divertissement et d'information.

Le nouveau service satellite qui diffusera directement dans les foyers va créer un univers de 100 chaînes, et le danger est plus grave que jamais. Toutefois, parmi les avantages dont disposeront les radiodiffuseurs canadiens, je suis d'avis que le plus significatif sera qu'ils seront les seuls à pouvoir diffuser des services vraiment locaux ou régionaux à leurs publics. Cela leur permettra de maintenir leur caractère distinctif et de garder leurs publics au fil des ans. Face à cette

[*Text*]

be reaching us not only by cable but by satellite, which could bypass our system, I think our members clearly see their salvation in terms of becoming increasingly local and increasingly Canadian.

Whatever revenue they may have derived from foreign programming over the years, clearly this has reached a plateau. Future growth will be derived primarily from the production of high quality Canadian programs that Canadians choose to watch.

Mr. Scott: We've certainly seen an example of that in the last few days. With *Conspiracy of Silence*, Canadians from coast to coast have been gripped by true Canadian programming. That was one of the most incredible productions I've ever seen in all my years of watching television.

I know that's from the CBC side rather than from the private broadcasting side. When we're talking about high-quality programming to compete on the world market, are you suggesting that we will have to become some kind of PBS North?

Mr. Tremblay: I wouldn't go so far as to say that private broadcasters will be producing programming of the nature that is now brought to us by PBS. In this vast array of choices, we are likely to be going toward greater specialization of services. The CBC's own objectives are clearly stated. They want to become increasingly Canadian and they are gradually reaching their objective.

I think private broadcasters will have to continue to rely on a mixture of high-quality local and Canadian programming and the best of foreign programs. Perhaps because of the added pressures from satellite services they will be forced into greater specialization.

Mrs. Finestone: When you say "greater specialization", do you mean something that will be Canadian rather than copycat?

Mr. Tremblay: I think they are producing substantial efforts right now in terms of developing high quality Canadian programs that are quite successful.

• 1620

In looking across the country at what is being produced in French-Canada and by the CTV network and the quantity of Canadian programs that have been produced by Canadian independents across the country, there is a clear sense of commitment. The one thing that has to be said is in this era of increased competition, it is not only the sheer weight of the number of hours that is going to make the difference. Strictly volume production with a low production budget is not going to crack this new difficult environment. We need to regroup our resources and to produce the kind of programming that Canadians will choose to watch because, ultimately, that is the test. It is not how much you put on the table; it is what kind of support you get from the Canadian audience.

[*Translation*]

inondation de programmations étrangères qui va déferler sur nous par le biais de la câblodistribution—mais aussi par satellite—et qui pourrait contourner notre système, je crois que nos membres espèrent assurer leur survie en accroissant le caractère local et canadien de leurs émissions.

Quel qu'ait été leur niveau, les recettes qu'ils ont pu tirer de la programmation étrangère pendant des années plafonnent. Toute croissance à venir sera fonction de la production d'émissions canadiennes de grande qualité que les Canadiens choisiront d'écouter.

M. Scott: Nous avons certainement pu le constater ces derniers jours. Les Canadiens, d'un océan à l'autre, ont été fascinés par une émission authentiquement canadienne, *Conspiracy of Silence*. Cela fait plusieurs années que je regarde la télévision, et c'est l'une des réalisations les plus fantastiques qu'il m'a été donné de voir.

Je sais que c'est la SRC qui en est responsable plutôt que les radiodiffuseurs privés. Pour produire de la programmation de grande qualité qui nous permette d'être concurrentiels sur les marchés mondiaux, voulez-vous dire que nous allons devoir offrir des émissions comparables à celles de la chaîne PBS aux États-Unis?

M. Tremblay: Je n'irai pas jusqu'à dire que les radiodiffuseurs privés réaliseront des émissions comparables à celles que nous offre actuellement la chaîne PBS. Cet éventail de choix très variés va sans doute entraîner une plus grande spécialisation des services. Les objectifs de la SRC ont été énoncés clairement: Elle veut devenir de plus en plus canadienne, et elle atteint progressivement cet objectif.

Je crois que les radiodiffuseurs privés vont devoir continuer de diffuser un panachage de programmations locales et canadiennes de grande qualité et d'émissions étrangères triées sur le volet. Les pressions accrues que vont exercer les services transmis par satellite les forceront sans doute à se spécialiser davantage.

Mme Finestone: Quand vous dites «à se spécialiser davantage», voulez-vous dire que nos chaînes devront produire des émissions canadiennes plutôt que des copies d'émissions étrangères?

M. Tremblay: Je crois qu'elles déploient à l'heure actuelle des efforts considérables pour réaliser des émissions canadiennes de très bonne qualité, et ces émissions ont beaucoup de succès.

Si l'on regarde ce qui se fait d'un bout à l'autre du Canada, les émissions réalisées au Canada français et par le réseau CTV, ainsi que la quantité d'émissions canadiennes qui ont été réalisées par des radiodiffuseurs indépendants canadiens à travers le pays, on sent un engagement très net. Il faut dire une chose au sujet de cette concurrence accrue: le fait d'augmenter indéfiniment le nombre d'heures ne nous sauvera pas. La production en vrac d'émissions à petit budget ne nous permettra pas de nous tailler une place dans ce nouvel environnement difficile. Nous devons regrouper nos ressources pour réaliser le type d'émissions que les Canadiens choisiront d'écouter car c'est ce qui, en dernier lieu, fera la différence. Plutôt que la quantité offerte, c'est l'appui que réservera le public canadien qui fera la différence.

[*Texte*]

I would go as far as saying that in this new environment, you would not even need Canadian content requirements. It is either, as our members—

Mr. Scott: That was my next question. I was just going to ask, and Mrs. Finestone just touched on it, how much Canadian content do you believe there should be in radio and television programming to comply with the government's view that there should be a greater Canadian presence in radio and television, in broadcasting? Do we need quotas of Canadian content as set down by the CRTC?

Mr. Tremblay: Right now the industry is fully supportive of the view of the Canadian government, which is laid out in the new Broadcasting Act, in terms of the kind of contribution that has to be made in respect of Canadian content. In fact, some stations are going beyond the minimum requirement of 60%. It is quite clear that this commitment is going to have to be maintained in the future. I was about to say that these competitive pressures coming from the rest of the world will suffice to ensure that there is Canadian programming. Mind you, these regulations may stay in place. There is not going to be any choice. Either we are distinct from what can reach us by satellite, direct to house, or we will not survive. It is a question of remaining competitive. This is really the only competitive advantage, that we are local, we are Canadian and nobody else can play that role. We are going to have to stick to it and even get closer to it as the years go by.

The challenge is not whether we are going to be able to produce more Canadian programming or whether there is a commitment. There is no doubt about that. The main issue is whether we are going to be able to provide the financing that is going to be required to develop that programming. When a listener sits in front of his TV set and he flips from a U.S. network to a Canadian station, he expects the same quality. This is how you draw your audience.

L.A. Law costs $1.2 million per episode to produce. Somehow we have to face the tough reality that in order to draw audiences for a program, you have to be damned good. Being damned good means you also have to put funding behind this. This is really what is at issue, how we are going to continue to finance the Canadian presence on our sets over the years. Even though we may be ready for the challenges, undoubtedly our audience will be fragmented.

On the one hand, we will have to regroup on what we are excellent at doing, which is Canadian programming, but on the other hand, we are going to see the audience being cut back, year after year, because there is Skypix on the horizon. It may become operational within two to three months with an array of 80 services, some of which are full-time channels, some of which is pay, and there will be others. If they fail, there will be another one come up and it will survive. Eventually, it will be there.

[*Traduction*]

J'irais même jusqu'à dire que dans ce nouvel environnement, vous n'aurez même pas besoin d'exigences en regard du contenu canadien. Soit que, comme nos membres. . .

M. Scott: C'était ma prochaine question. J'allais vous demander, et M^me^ Finestone y a fait allusion brièvement, quelle devrait être la part du contenu canadien dans les émissions de radio et de télévision si elles veulent se conformer à la perspective gouvernementale selon laquelle il devrait y avoir une présence canadienne accrue dans la radio et la télédiffusion? Nous faut-il des quotas de contenu canadien comme ceux fixés par le CRTC?

M. Tremblay: À l'heure actuelle l'industrie appuie pleinement le point de vue du gouvernement fédéral, en matière de contenu canadien, qui se trouve énoncé dans la nouvelle Loi sur la radiodiffusion. De fait, certaines stations dépassent l'exigence minimale de 60 p. 100. Il va falloir maintenir cet engagement à l'avenir, cela nous semble clair. J'allais dire que les pressions concurrentielles que vont exercer les autres pays suffiront à garantir la présence d'émissions canadiennes. Il se peut toutefois que ces règlements restent en place. Nous n'aurons pas le choix. Soit nous nous distinguerons des signaux susceptibles de nous atteindre par satellite, directement dans nos foyers, soit nous ne survivrons pas. Il s'agit de rester compétitifs. C'est là notre seule avantage concurrentiel, le fait de réaliser des émissions locales, canadiennes, chose que personne d'autre ne peut faire. C'est notre seule planche de salut, et nous allons devoir nous y agripper encore plus fort au fil des ans.

L'enjeu n'est pas de produire plus d'émissions canadiennes, ni la détermination en ce sens, cela ne fait aucun doute. Le grand problème se situe sur un autre plan. Allons-nous pouvoir trouver le financement nécessaire à ce type de programmation? Quand un téléspectateur est devant son poste et qu'il passe d'une chaîne américaine à une chaîne canadienne, il s'attend à voir des émissions de qualité égale. C'est ainsi qu'on attire un public.

Pour réaliser l'émission *L.A. Law*, il en coûte 1,2 million de dollars par épisode. Nous devons trouver des façons de faire face à la dure réalité: Pour qu'une émission puisse attirer un public, elle doit être drôlement bonne. Il faut un certain niveau de financement pour produire de très très bonnes émissions. Là est le coeur du problème: comment allons-nous continuer à financer la présence canadienne sur nos écrans pendant les années à venir? Même si nous sommes prêts à relever les défis, il ne fait aucun doute que notre public sera fragmenté.

D'une part, nous allons devoir consolider ce que nous faisons très très bien, c'est-à-dire la programmation canadienne, mais d'autre part, la présence du *Skypix* va rétrécir notre auditoire d'année en année. Il sera peut-être opérationnel d'ici deux ou trois mois, et offrira un choix de 80 services, dont certaines chaînes diffusant 24 heures sur 24, des chaînes de télévision payante, et autres. Si ces chaînes échouent, elles seront remplacées par d'autres qui survivront éventuellement, jusqu'à ce qu'il y ait toute la panoplie de services.

[*Text*]

The risk we run is that we are going to be eroding the very base of our system. If we end up in a situation where the satellite-delivered services are totally bypassing our cable systems, which help to bring Canadian services to 75% of all Canadians, then we have a significant problem.

The Chairman: Thank you, Mr. Tremblay.

Just by way of information for all members of the committee, in the average week, what percentage of your programming, generally, in private television broadcasting is required to be Canadian content?

Mr. Tremblay: Sixty percent.

The Chairman: But in prime time, what is the actual content?

Mr. Tremblay: Fifty percent for private. There is a slight difference between the CBC and the private sector.

• 1625

Mrs. Finestone: Eighty-five.

Mr. Tremblay: The CBC also has a requirement that it be 60% Canadian as per regulation and they must also maintain 60% Canadian content in prime time. The rules over the years have been slightly different for private broadcasters who need have only a 50% level of Canadian content in prime time.

The Chairman: I think we'll take a moment, if you will just excuse us. Madam Finestone, you had a business matter you wished to raise.

Mrs. Finestone: I did. I just want to correct one thing that just went on the record. It may be that the minimum requirement at CBC, as you say, is 60%. In actual fact it is 85% and they have been performing at that level. I think the record should show the 85%.

The Chairman: Just a second now; the witness wishes to rebut that.

Mr. Tremblay: I agree with you that they may be doing more, but I am talking about regulatory requirements. The CBC doesn't have a minimum of 85%; they may be doing 95%, but the regulations state the minimum. That is all I was referring to.

The Chairman: For the information of the committee, the regulation is 60% Canadian content for both private and CBC.

Mrs. Finestone: No, it's not.

Mr. Tremblay: No. What is requested by regulation is, on average, that the private sector and the CBC must maintain a level of 60%. In prime time—6 p.m. to midnight—there's a different level. CBC must continue at a minimum of 60% and private broadcasters by regulation are—

Mme Finestone: Nicole, s'il vous plaît, voulez-vous rester assise pendant deux minutes? On a des choses à organiser.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Je m'excuse, mais j'ai des choses à faire.

[*Translation*]

Nous courons le risque d'éroder la base même de notre système. Si les services diffusés par le biais des satellites contournent entièrement nos systèmes de câblodistribution, qui diffusent les émissions à 75 p. 100 de la population, nous aurons un problème de taille.

Le président: Merci, monsieur Tremblay.

Pour la gouverne des membres du comité, pouvez-vous nous dire, en ce qui a trait à la télédiffusion privée, quel pourcentage de votre programmation doit être constitué de contenu canadien, dans le cas d'une semaine-type?

M. Tremblay: Soixante pour cent.

Le président: Mais pendant les heures de grande écoute, quel est le contenu véritable?

M. Tremblay: Pour les radiodiffuseurs privés, 50 p. 100. Il y a un léger écart entre la SRC et le secteur privé.

Mme Finestone: Quatre-vingt-cinq pour cent.

M. Tremblay: Pour la SRC, les règles exigent qu'il y ait un contenu canadien de 60 p. 100; elle doit aussi maintenir ce pourcentage pendant les heures de grande écoute. Les règles ont toujours été légèrement différentes pour les radiodiffuseurs privés dont on n'exige que 50 p. 100 de contenu canadien aux heures de grande écoute.

Le président: Je crois que nous allons nous arrêter un moment, si vous le voulez bien. Madame Finestone, vous vouliez ajouter quelque chose.

Mme Finestone: C'est exact. Je voulais simplement corriger quelque chose qui vient d'être dit. Il se peut que l'exigence minimale qui est imposée par le règlement à la SRC soit de 60 p. 100, comme vous l'avez dit. Mais cette exigence est en fait de 85 p. 100, et la société arrive à la respecter. Je souhaitais que ce chiffre de 85 p. 100 figure au procès-verbal.

Le président: Une minute; le témoin désire réfuter cela.

M. Tremblay: Je conviens avec vous qu'elle en fait peut-être plus, mais je faisais allusion aux exigences réglementaires. On n'exige pas un minimum de 85 p. 100 de la SRC; peut-être atteint-elle 95 p. 100, mais c'est le minimum qui est fixé par règlement. C'est tout ce que voulais dire.

Le président: Pour l'information des membres du comité, le règlement exige 60 p. 100 de contenu canadien, pour le secteur privé comme pour la SRC.

Mme Finestone: Non, c'est faux.

M. Tremblay: Non. Ce qu'exige le règlement c'est qu'en moyenne le secteur privé et la SRC maintiennent un niveau de 60 p. 100. Le niveau est différent aux heures de grande écoute, c'est-à-dire de 18 heures à minuit. La SRC doit continuer de respecter le minimum de 60 p. 100, alors que le règlement exige que les radiodiffuseurs privés. . .

Mrs. Finestone: Nicole, please, could you stay seated for another two minutes? We have things to organize.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): I am sorry, but I have things to do.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Well, we've been trying—

M. Hogue (Outremont): Accordez 30 secondes à M^me^ Finestone. Autrement, elle va faire une névrose d'anxiété. Cela fait 12 fois qu'elle demande cela.

Mme Roy-Arcelin: Je m'excuse; j'ai quelque chose à faire.

Le président: D'accord, allez-y.

I was very proud of this committee this afternoon. It looked very stable for the first time in weeks now.

Mrs. Clancy (Halifax): Speak for yourself.

The Chairman: Over the weeks we've done quite well. Mr. Tremblay, I think I understand. The minimum of 60% for CBC all the time. You are 50% in prime time. Now, Madam Finestone, you make the point that CBC performs at 85% most of the time. Would private TV perform generally at 50% in prime time and 60% the rest of the time?

Mr. Tremblay: I wanted to say that in fact these are regulatory requirements. I said some private broadcasters may exceed those commitments at times. I do not refer to specifics here, but I think—

The Chairman: But generally.

Mr. Tremblay: They have to be above that level.

The Chairman: Madam Finestone, you may continue with the questions.

Mrs. Finestone: Thank you very much, Mr. Chairman. Firstly, I want to tell you how much I enjoyed the program series on racism and the work you've done in that field. I think the world loves Canada. I wish we would learn to love ourselves and respect ourselves, but I think what you've done in the particular promotion on the issue of racism is to be commended and highly commended.

I would hope that kind of approach to good corporate leadership will carry on and in fact will influence mediums outside of our country to follow your example, and I would hope at international meetings you bring this kind of an example.

Certainly as we watch the world unfold on your news programs, we realize more and more around the world that we need programs of that nature. So we really appreciate that.

There are a couple of issues that relate specifically to information we are hearing as the broadcast summit is about to be on the front burner in the next week or two. I would like to ask you about this proposed tax on cable firms. If we look at what you are talking about, you want to have more high quality Canadian programming; it must be produced to enable us to survive and prosper, you say, in the 100-channel universe. That is what government can do for us.

It would seem to me what you're trying to do is kill yourselves. You are suggesting there be a tax on cable to finance CBC and to finance yourselves. So what you're essentially trying to do as you move out of the pocketbook

[*Traduction*]

Mme Finestone: Oui, mais nous essayons. . .

Mr. Hogue (Outremont): Do grant Mrs. Finestone 30 seconds, or she is going to have a nervous breakdown. She has asked for this 12 times.

Mrs. Roy-Arcelin: I am sorry, but I have something I must do.

The Chairman: Very well, go.

J'étais très fier de ce comité cet après-midi. Pour la première fois depuis des semaines, il semblait très stable.

Mme Clancy (Halifax): C'est vous qui le dites.

Le président: Nous ne fonctionnons pas mal en général. Monsieur Tremblay, je pense que je comprends. Le minimum de 60 p. 100 s'applique en tout temps à la SRC. Pour les radiodiffuseurs privés, c'est 50 p. 100 aux heures de grande écoute. Madame Finestone, vous avez fait ressortir le fait que la SRC atteint plutôt un chiffre de 85 p. 100 la plupart du temps. Peut-on dire, pour les télédiffuseurs privés, qu'ils atteignent 50 p. 100 aux heures de grande écoute et 60 p. 100 le reste du temps?

M. Tremblay: Je voulais dire qu'il s'agit, en fait, d'exigences réglementaires. J'ai dit que certains diffuseurs privés dépassaient peut-être ces engagements à certains moments. Je ne peux pas vous donner de chiffres précis, mais je pense. . .

Le président: En général.

M. Tremblay: Ils doivent dépasser ce niveau.

Le président: Madame Finestone, vous pouvez continuer à poser vos questions.

Mme Finestone: Merci beaucoup, monsieur le président. Premièrement, je voulais vous dire à quel point j'ai apprécié la série d'émissions sur le racisme et le travail que vous avez effectué dans ce domaine. Je crois que le Canada est aimé à l'étranger. Je souhaiterais que nous apprenions à nous estimer nous-mêmes et à nous respecter, mais entre temps, je tiens à vous féliciter haut et fort pour ces excellentes émissions contre le racisme.

C'était une excellente initiative de la part de votre société, et j'espère que d'autres sauront reprendre le flambeau et que votre exemple sera suivi par les médias à l'extérieur de notre pays. J'espère que vous citerez cet exemple lors de réunions internationales.

Si l'on suit l'actualité internationale aux nouvelles, on s'apercoit qu'il existe partout dans le monde un besoin grandissant pour ce type d'émissions. Je tiens donc à vous répéter à quel point nous apprécions ce que vous avez fait.

Au cours des deux semaines à venir, nous entendrons beaucoup parler de la conférence au sommet de la radiodiffusion; une ou deux choses qui touchent l'information, notamment, sont parvenues à nos oreilles. J'aimerais vous poser une question à propos de cette taxe qu'on envisage d'imposer aux sociétés de câblodiffusion. Vous nous dites qu'il faut plus d'émissions canadiennes de grande qualité. Cela est nécessaire à notre survie et à notre prospérité, dites-vous, à cause de l'univers des 100 chaînes. C'est ce que le gouvernement peut faire pour nous.

Il me semble que vous essayez de vous suicider. Vous proposez qu'il y ait un impôt sur la câblodiffusion pour financer le secteur privé et la SRC. Alors que le marché devient plus concurrentiel et que les difficultés financières

[*Text*]

and marketplace, besides there being a double tax on the general population where CBC is concerned—because we also pay for CBC out of our tax pocket right now—you're looking for another way to finance yourselves. You're going to push everybody to buy their own satellites and have direct broadcast systems right into their homes.

• 1630

I'd like to understand the logic of what you are suggesting and supporting in a tax on cable, and how that is going to be constructive and effective for Canadians as we sit here in the communications and culture committee and look at the potential for divestiture for culture and for conflict around culture. Here you are, taxing with another tax. We already have 33, plus 3 new taxes in the last month, and now you want another tax from the people's pockets? I don't understand you. Could you please tell me where you're coming from?

Mr. Tremblay: Certainly, Mrs. Finestone. Thank you for these good words about the racism campaign. To start from the general and get to the specifics of your question, what we're concerned about is creating a level playing field in this industry.

Mrs. Finestone: By taxing cable?

Mr. Tremblay: No, I didn't say that. Let me finish, please. I'd like to clarify one thing. We are not the ones who initially proposed a tax for the CBC. That proposal came from somewhere, but certainly not from the CAB. We understand that rumours with relation to this possibility came out in the paper at one point. In the message we've been trying to convey in this respect—and you may look at our strategic plan—nowhere do we refer to having ever pursued a cable fee for ourselves.

But when these discussions came about, because we are concerned about maintaining a level playing field so all players can play with the same competitive rules, if we are ultimately going to be considering a cable fee for the CBC, we ought not to forget that there are private broadcasters also offering services. This would again have created an imbalance in the system, so this is the direction we came from. I think we were not pursuing this option.

However, if we look down the road over the next 10 years, phase two of the television summit will be addressing development of an industrial strategy. As I was pointing out earlier, the financing of programming of Canadian presence in the future is a key issue. We have to keep all our options open as to how we're going to be financing this programming.

Mme Finestone: À cet égard, si j'ai bien compris, vous vouliez avoir un terrain de jeu égal.

M. Tremblay: Absolument.

Mme Finestone: C'est une initiative que vous ne poursuivrez pas. Est-ce que vous allez poursuivre cette démarche?

[*Translation*]

croissent, outre l'imposition double de la population canadienne qui touche la SRC—parce que les deniers publics financent la SRC à l'heure actuelle—vous cherchez une nouvelle façon de vous financer. Vous allez pousser tout le monde à acheter leur propre satellite pour capter les signaux directement.

J'aimerais savoir de quelle façon logique vous pouvez justifier qu'on impose une taxe à la câblodiffusion, et comment cela pourrait avoir un effet constructif et efficace qui puisse être à l'avantage des Canadiens, alors que nous les membres du Comité des communications et de la culture examinons la culture sous divers aspects, dont celui de la dévolution éventuelle et des conflits potentiels dans ce domaine. Et voici que vous proposez une autre taxe. Nous en avons déjà 33, plus trois nouvelles qui se sont ajoutées pendant le mois dernier, et maintenant vous voulez de nouveau mettre la main dans la poche du contribuable? Je ne vous comprends pas. Pourriez-vous m'expliquer votre position?

M. Tremblay: Certainement, madame Finestone. Je vous remercie de vos félicitations à propos de notre campagne contre le racisme. Je vais passer du général aux questions particulières que vous avez soulevées, en précisant que ce qui nous préoccupe c'est que tous les acteurs de notre industrie soit sur un pied d'égalité.

Mme Finestone: En taxant la câblodiffusion?

M. Tremblay: Non, je n'ai pas dis cela. Laissez-moi finir, s'il vous plaît. J'aimerais préciser une question. À l'origine, ce n'est pas nous qui avons proposé une taxe pour la SRC. Cette proposition a été faite par quelqu'un d'autre, mais certainement pas par l'ACR. Nous savons que certaines rumeurs en ce qui a trait à cette possibilité ont paru dans les journaux. Dans le message que nous essayons de transmettre à cet égard, et vous pouvez consulter notre plan stratégique—nous ne faisons nulle part allusion à l'obtention d'une cotisation des câblodiffuseurs qui nous serait versée.

Mais quand ces discussions ont eu lieu, parce que nous désirons que tous puissent profiter des mêmes conditions et des mêmes règles face à la concurrence, si on envisage d'imposer une taxe à la SRC pour la câblodiffusion, il ne faudrait pas oublier qu'il y a aussi des télédiffuseurs privés qui offrent des services. Encore une fois, nous étions d'avis que cela aurait créé un déséquilibre dans le système, et je pense que nous avons décidé de ne pas poursuivre cette éventualité.

Toutefois, dans les 10 années à venir, la deuxième phase du sommet de la télévision va se pencher sur l'élaboration d'une stratégie industrielle. Comme je disais tout à l'heure à l'avenir le financement nécessaire pour renforcer le contenu canadien de nos émissions sera un élément clé. Nous ne voulons fermer aucune porte quant aux sources de financement de cette programmation.

Mrs. Finestone: In this regard, if I understood correctly, you want a level playing field.

Mr. Tremblay: Absolutely.

Mrs. Finestone: You will not be pursuing this option. Will you?

[*Texte*]

M. Tremblay: Tout dépendra de ce qui va se produire à l'avenir. Cela ne fait pas partie de notre plan d'action à l'heure actuelle. Comme je le disais, à l'avenir, il faudra s'assurer qu'il y ait un financement adéquat pour la présence canadienne dans le système. Il y a un certain nombre de sources qui sont disponibles et on devra les explorer en temps opportun.

Mme Finestone: Je reviendrai là-dessus.

I want to discuss with you the implications of an investment tax credit and/or capital cost allowance, and how that can enable a better financial base through the tax system. Before I do that, I'd like to look at some of the very specific proposals that you did not address in your paper, which I think could have a very serious implication.

I'm sure you must have examined the section on broadcasting in the document "Shaping Canada's Future Together". That proposal presents quite a challenge to you as an industry. Related to the four points the Government of Canada proposes on page 36 of the document, first that of consulting with the provinces—I'm going to give you the four questions. Do you have a copy of the constitutional document, which is one of the reasons you came?

Mr. Tremblay: I have a summary here.

Mrs. Finestone: Fine. The first of the proposals was to consult with the provinces on the issuance of new licences. I'd like to know what you understand by the term "new licence". Does that mean a new service? Does that mean a renewal hearing? Does it mean a new licence?

Second, what is the implication for the broadcasting undertakings that are presently existent with respect to provincial governments and their public broadcasters? The suggestion is that they evolve into public broadcasting undertakings with varied programming subject to CRTC regulation.

• 1635

First, how does that fit into the kind of planning that you've undertaken? Second, what does it do on a competitive basis? Third, what would be the implications if they're allowed to increase their advertising market share?

What are the implications of the further regionalization of the operations of the CRTC? You're well aware of the "he who hears decides" principle. What do they mean by "further regionalize"? Do you know and understand what the implications could be for the broadcasting industry, as well as for radio?

Fourth, if you allow provincial participation in the nomination of regional commissioners to the CRTC, what does that mean? Does that allow for uneven decisions across this country? Does that allow for or permit further balkanization of the broadcast industry?

[*Traduction*]

Mr. Tremblay: It all depends on what is going to happen in the future. It is not part of our current action plan. As I was saying, in the future we are going to have to insure adequate financing for canadian content on our screens. There are a certain number of available sources, and we shall have to explore them in due course.

Mrs. Finestone: I will come back to that.

Je veux discuter avec vous des répercussions qu'aurait un crédit d'impôt à l'investissement ou une déduction fiscale liée aux coûts en capital, et de quelle façon ces mesures fiscales pourraient assainir la base financière. Auparavant, j'aimerais que nous nous penchions sur certaines propositions très spécifiques dont vous n'avez pas parlé dans votre mémoire, lesquelles pourraient avoir selon moi de graves conséquences.

Je suis sûre que vous aurez eu l'occasion d'examiner la partie du document «Bâtir ensemble l'avenir du Canada» qui porte sur la radiodiffusion. Cette proposition pose à votre industrie un défi de taille. En ce qui a trait aux quatre points mis de l'avant par le gouvernement du Canada à la page 37 du document, le premier proposant de consulter les provinces au sujet de l'octroi de nouvelles licences—je vais vous citer les quatre points. Avez-vous une copie du document constitutionnel, qui représente l'un des motifs de votre présence?

M. Tremblay: J'ai un résumé.

Mme Finestone: Très bien. La première proposition est donc de consulter les provinces au sujet de l'octroi de nouvelles licences. J'aimerais savoir ce que les mots «nouvelles licences» signifient pour vous. Est-ce que cela signifie un nouveau service, une audience pour demander un renouvellement, ou une nouvelle licence?

Deuxièmement, qu'est-ce que cela signifierait pour les entreprises de radiodiffusion actuelles en ce qui a trait aux gouvernements provinciaux et à leurs radiodiffuseurs publics? Selon la proposition, ils auraient la possibilité de devenir des entreprises de radiodiffusion publiques à part entière, ayant une programmation variée, assujetties aux règlements du CRTC.

Premièrement, comment ces propositions cadrent-elles avec votre planification? Deuxièmement, quelle est leur incidence sur le plan de la concurrence? Troisièmement, quelles seront les conséquences si on leur permet d'augmenter leur part du marché publicitaire?

Quelles seront les conséquences d'une plus grande régionalisation des activités du CRTC? Vous connaissez bien le principe voulant que celui qui entend, décide. Que signifie pour le gouvernement «régionaliser davantage»? Connaissez-vous, et comprenez-vous les répercussions éventuelles de ces propositions pour l'industrie de la télédiffusion comme pour la radio?

Quatrièmement, si l'on permet aux provinces de prendre part à la nomination des commissaires régionaux du CRTC, qu'adviendra-t-il? Est-ce qu'il y aura des décisions inégales qui seront prises de part et d'autre dans notre pays? Pensez-vous qu'il pourrait en résulter une balkanisation encore plus prononcée de l'industrie de la radiodiffusion?

[*Text*]

In essence, I find it a little disappointing, frankly, that you did not address the major issues that will impact on your own industry in a significant way, and I would sincerely hope that you've given this some serious thought—that was one of the major reasons you were invited here—and are able to give us some idea of the concerns this might present to you and how you see the implications of a jurisdiction that might be devolved to the provinces, whether a concurrent jurisdiction that would allow for federal, provincial, municipal, and private sector joint action, or whether you're just going to sit back and say, *que sera, sera.*

The Chairman: That is an omnibus question, so when you finish answering it, that will be the end of that session.

Mr. Tremblay: How much time do I have here?

In our introduction we've made a general statement that because of the nature of this industry, our main concern is that whatever final arrangements are arrived at—because these are proposals at this point that are being discussed—we have to ensure that we will maintain some kind of integrity in the system, that whatever sharing of jurisdiction or power takes place down the road should not affect the capacity of the existing companies to operate in an adequate way. As you know, right now there are many corporate groups—

Mrs. Finestone: Excuse me. I specifically said that this industry is touched very directly. It's one of the few industries that is directly touched by the proposals that have been put forward by the government. You either have an opinion or you don't have an opinion. You can't sit on the fence. You know what happens to people who sit on a fence.

The Chairman: Let the witness answer in his own good way, please.

Mrs. Finestone: But he's just sat on the fence again, Mr. Chairman. The point of this is the consultation of the people who are impacted upon by these proposals. You can't say, well, maybe. You have an opinion if it's your industry that's being touched by these proposals.

The Chairman: The witness's answer has to be the witness's answer. We cannot put words in his mouth.

Mrs. Finestone: Well, it's a pretty weaselly-words answer.

The Chairman: Order, please.

Mr. Tremblay: I was getting to the specifics. I was just referring to what we have said in our presentation.

Mrs. Finestone: I saw what you said.

[*Translation*]

Franchement, je suis un peu déçu par le fait que vous n'ayez pas tenu compte de ces problèmes, de ces questions majeures qui auront certainement des incidences importantes sur votre industrie, et j'espère sincèrement que vous y avez mûrement réfléchi—c'était une des raisons principales qui ont motivé votre invitation à comparaître ici—et que vous allez être en mesure de nous donner une idée générale de vos préoccupations à cet égard. Que pensez-vous de la dévolution éventuelle de certaines compétences aux provinces, ou de la création d'une compétence mixte qui permettrait des initiatives communes de la part des gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux, avec la participation du secteur privé; ou alors, avez-vous l'intention de rester entièrement passif et de dire «advienne que pourra».

Le président: Il s'agit d'une question multiple, et quand vous aurez fini d'y répondre, ce sera la fin de la séance.

M. Tremblay: Je dispose de combien de temps?

Dans notre préambule nous avons dit de façon générale qu'à cause de la nature même de cette industrie, quelles que soient les ententes finales qui seront conclues—car ces propositions font l'objet de discussions à l'heure actuelle—nous désirons par-dessus tout veiller à maintenir l'intégrité du système. Quel que soit le partage des compétences ou du pouvoir à l'avenir, nous espérons que ces ententes n'affecteront pas le bon fonctionnement des sociétés qui existent. Comme vous le savez, à l'heure actuelle il y a beaucoup de sociétés ou de groupes. . .

Mme Finestone: Excusez-moi. J'ai précisément dit que cette industrie était affectée très directement. C'est l'une des quelques industries qui sont directement touchées par les propositions qui ont été mises de l'avant par le gouvernement. Soit vous avez une opinion, soit vous n'en avez pas. Vous ne pouvez pas vous asseoir entre deux chaises. Vous savez ce qui arrive à ceux qui choisissent cette position-là.

Le président: Laissez le témoin répondre comme il l'entend, s'il-vous-plaît.

Mme Finestone: Mais il vient de s'installer carrément entre deux chaises encore une fois, monsieur le président. L'objectif de nos séances est de consulter les gens qui sont affectés par ces propositions. Ils ne peuvent nous répondre: C'est-à-dire, peut-être. Si c'est votre industrie qui est affectée par ces propositions, vous devez avoir une opinion.

Le président: Il faut accepter la réponse du témoin. Nous ne pouvons pas lui faire dire ce qu'il n'a pas dit.

Mme Finestone: Oui, mais il ne cesse de se défiler!

Le président: À l'ordre, s'il-vous-plaît.

M. Tremblay: J'arrivais justement aux questions précises. Je faisais simplement allusion à ce que nous avons dit dans notre exposé, dans un premier temps.

Mme Finestone: J'ai entendu ce que vous avez dit.

[*Texte*]

Mr. Tremblay: To take your points one by one, I don't necessarily have a better interpretation than you may have with respect to new licences, but I guess that common sense would dictate that when we're talking about new licences, we're talking about new licences. In our mind, we equate that not to a renewal but to awarding a new licence to a new player providing a new service.

Mrs. Finestone: Thank you. Next.

Mr. Tremblay: So that's our understanding of this point.

As for the change to the service that provincial governments are offering, our answer to that is that in the current economic environment we are wary of possible introduction of new services at a time when we are having so much difficulty. I think the summit process that will be initiated this coming weekend will help to bear down on the question, because the Peters-Gérard report had recommended a moratorium on new services in order to allow existing players to get back to financial health. I would like to see the outcome of this process before we pronounce on any possible expansion of services, because in our view these services should also be covered by whatever policy the government decides to develop in conjunction with this industry.

• 1640

With respect to the third point you have raised, further regionalization, I guess it was our understanding that the commission had already had plans to make its operation more regional. Now I guess this will be providing greater impetus to do so.

I think that effectively it may entail some risk because the mandatory consultative process that you had before is not in place. I believe there is still in the act a requirement to consult.

There is always a risk that the system could be dealt with somewhat differently depending upon the region. Short of knowing the specifics as to how we might do that, I think this would be a premature judgment, but on the face of it this is an initial remark that we could express in this respect.

As far as the first point you raised with respect to provincial participation in the nomination of a regional commissioner is concerned, I guess my sense is that over the years there has already been some thought given to that by government in terms of ensuring adequate and balanced representation of the commission because it is dealing with all regions on national matters.

Again, short of specifics, I think there already exists some kind of mechanism. It is not necessarily embodied in the act and so on, but there is a fair representation if you look at how the commission is formed right now. They come from all regions of Canada.

It could be that this may bring little change, but, again, short of the specifics and short of knowing how they may amend these proposals, I think we will have to wait and see.

[*Traduction*]

M. Tremblay: Pour répondre à vos questions dans l'ordre, je n'ai pas nécessairement de meilleure interprétation que la vôtre à offrir en ce qui a trait aux nouvelles licenses, mais le bon sens m'inciterait à penser que lorsque nous parlons de nouvelles licenses, nous parlons de nouvelles licenses. Pour nous il ne s'agit pas d'accorder un renouvellement mais bien d'octroyer une nouvelle license à un nouveau joueur qui fournirait un nouveau service.

Mme Finestone: Merci. À la suivante.

M. Tremblay: Voilà donc comment nous interprétons cette proposition.

Quant aux modifications des services qu'offrent les gouvernements provinciaux, nous répondrions que vu la conjoncture actuelle, la perspective de l'introduction de nouveaux services, nous inquiète compte tenu des difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Je crois que la conférence au sommet qui débutera ce week-end nous aidera à réfléchir à la question, car le rapport Peters-Gérard avait recommandé un moratoire en matière d'introduction de nouveaux services, afin de permettre aux sociétés existantes d'assainir leurs finances. J'aimerais connaître le résultat de ces initiatives avant que nous nous prononcions sur l'élargissement possible des services. Selon nous, ces services devraient aussi être visés par toute politique que le gouvernement décidera d'élaborer de concert avec cette industrie.

En ce qui concerne votre troisième remarque, sur la régionalisation, le conseil a déjà dressé des plans à cet effet et cela donnera plus d'impulsion à cette décision.

Effectivement, cela comporte certains risques, étant donné que le processus de consultation obligatoire qui existait auparavant n'est pas encore rétablit. Je crois cependant comprendre que des consultations seront rendues obligatoires par la loi.

Certes, il y a toujours un risque que des décisions relativement différentes soient prises d'une région à l'autre mais, tant que nous ne connaîtront pas les détails du système, il serait prématuré d'en juger. Cela dit, considérant ce que nous savons, pour le moment, c'est peut-être une préoccupation légitime.

En ce qui concerne ce que vous avez dit au sujet de la participation provinciale à la nomination d'un commissaire régional, j'ai le sentiment que le gouvernement l'a déjà envisagé, au cours des années, de façon à garantir une représentation équilibrée au sein du conseil, puisqu'il traite de tous les problèmes régionaux dans une optique nationale.

Encore une fois, même si nous n'avons pas tous les détails, je crois que ce facteur est déjà pris en considération. Il ne l'est peut-être pas de manière explicite dans la loi, mais vous pouvez voir que les membres du conseil actuel sont déjà assez représentatifs de toutes les régions.

Il se peut qu'il y ait de légers changements à ce chapitre mais, tant que nous ne connaîtrons pas le texte définitif, nous ne pouvons rien dire de plus à ce sujet.

[*Text*]

Mrs. Finestone: I just want one clarification. You do not expect to see these in the constitutional amendments. These are constitutionalized in a sense. You see these as discussion points that would take place between ministers, etc. This is not to be in the Constitution.

Mr. Tremblay: I could not tell at this point.

The Chairman: Thank you, Mrs. Finestone. We have really gone way over on this one.

Mrs. Finestone: Thank you.

The Chairman: Would you like to put your business question now before we switch the questioning.

Mrs. Finestone: *Oui.* Mr. Chairman, in light of the fact that the elected vice-chairman is on maternity leave and has not been able to participate, I wonder if the committee would entertain the nomination of Mr. Jean-Pierre Hogue as the vice-chairman, as we are about to write our report within the next month or so. I think that he has been a faithful member and a faithful participant at all meetings. It would reflect well on the reality of what we have lived with over the last month.

The Chairman: I think it is in order and I certainly would entertain a seconder for that motion.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): I will second that motion.

Mrs. Clancy: We all second it.

Motion agreed to

The Chairman: It is one mover and six seconders. I would declare that Dr. Hogue has been elected our other vice-chairman; we have two vice-chairmen.

I would like to express my appreciation to both vice-chairmen for their dedicated and loyal support for the work of this committee. It has been a great example to all of us.

Mme Finestone: Merci, Nicole. Je vous attendais pour faire la proposition.

Mme Roy-Arcelin: C'est pour cela que je suis revenue.

Le président: Merci à tous d'être restés ici pendant cinq minutes.

Mr. MacWilliam: Thank you for the excellent presentation.

I want to approach this from a bit of a different angle, perhaps from the broader philosophical context, and then maybe narrow it down to a few specific questions. I guess I will wade into it with both feet by recognizing that one of the reasons we are here is to discuss the whole question of national identity, national unity, recognizing that one of the difficult situations this country faces right now is the possible—and I say "the possible"—loss of Quebec as a part of our Canadian brotherhood or however you want to describe it.

Mrs. Finestone: Nationhood.

• 1645

Mr. MacWilliam: I was trying to think of a non-gender term for that, but I couldn't quite get it.

[*Translation*]

Mme Finestone: Je voudrais une précision. Si je vous comprends bien, vous ne vous attendez pas à ce que ces éléments figurent dans les modifications constitutionnelles. Autrement dit, selon vous, ces facteurs feront l'objet de discussions entre les ministres, mais ils ne seront pas imposés par la Constitution?

M. Tremblay: Je ne saurais le dire, pour le moment.

Le président: Merci, madame Finestone. Nous avons déjà consacré beaucoup de temps à cette question.

Mme Finestone: Merci.

Le président: Voudriez-vous formuler maintenant votre recommandation sur la vice-présidence du comité, avant que nous changions de sujet?

Mme Finestone: Oui. Étant donné que la vice-présidente est en congé de maternité et qu'elle n'a pas pu participer à nos travaux, je me demande si nous pourrions proposer que M. Jean-Pierre Hogue devienne vice-président du comité, car nous allons entreprendre la rédaction de notre rapport d'ici environ un mois. Comme il a participé à toutes nos séances, je crois qu'il pourrait fort bien assumer la vice-présidence.

Le président: Votre motion est tout à fait recevable. Quelqu'un est-il prêt à l'appuyer?

M. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): J'appuie la motion.

Mme Clancy: Nous l'appuyons tous.

La motion est adoptée

Le président: Motion proposée par une personne et appuyée par six autres. Je déclare M. Hogue vice-président du comité. Nous avons donc maintenant deux vice-présidents.

Je tiens à remercier les deux vice-présidents pour leur appui indéfectible au travail de ce comité. C'est un exemple pour nous tous.

Mrs. Finestone: Thank you, Nicole. I was waiting for you to be back before making this motion.

Mrs. Roy-Arcelin: That's why I came back.

The Chairman: Thank you all for having waited another five minutes.

M. MacWilliam: Je tiens à vous remercier de votre excellent exposé.

Je voudrais aborder la question d'un point de vue légèrement différent, c'est-à-dire d'un point de vue plus théorique, avant de passer aux questions détaillées. Je vais tout de suite mettre les pieds dans le plat. L'une des raisons pour lesquelles nous sommes ici est que nous sommes confrontés à un grave problème d'identité ou d'unité nationale. En effet, le pays fait actuellement face au départ éventuel—et j'insiste bien sur l'adjectif «éventuel»—du Québec de la fraternité canadienne, faute d'une autre expression.

Mme Finestone: De la nation canadienne.

M. MacWilliam: Je cherchais un terme neutre mais je ne l'ai pas trouvé.

[*Texte*]

In terms of the economic impact on your industry in particular, and perhaps you'd also like to answer in terms of the country as a whole, do you have any particular views on the possibility of the loss of Quebec? How would that lessen the viability or alter the viability of your industry as a whole?

Mr. Tremblay: As I was referring to earlier, because of the texture of this industry, because of its structure, whereby many corporate groups are operating radio stations across this country, including the Quebec market, and as is the case with television in many respects, such a disruption could have a major impact on their operation, and ultimately perhaps on the value of their assets in those markets. Right off the bat, just from an industrial and ownership point of view, there would be a very significant impact. How those services within a province, which are fed by national networks, will be affected, I couldn't tell, but there could be some disruption in the nature of service provided, which would require a totally new approach. It may be that in this new context, the provision of some services may not be economically feasible on the same terms.

I think we are going to have to sort of rebalance everything in terms of contribution, in terms of how we go about carrying on business, leaving aside the potential impact of split jurisdiction. For instance, a given station operating in Quebec, which is receiving a fee from a national network. . .does this service meet the regulatory requirements of the new regulatory authority? Can you, on your own, afford to do without that network fee and maintain a service? Those are going to be pretty tough questions for our people to answer in this environment. It's going to redesign the way network operations are carried out in this country.

Mr. MacWilliam: Looking at it in the broader context—and you may not wish to answer in terms of your representation of your particular industry—what are your views on the economic viability of this country to maintain itself in the possible scenario of Quebec's separating? We've talked about the difficulties in terms of your own industry, but what about the country as a whole? Do you agree with the argument that has been placed that we're already struggling with a north-south pull as the result of the free trade agreement, with greater and greater ties to our neighbours to the south? Would that north-south pull be magnified by the loss of Quebec from Canada?

Mr. Tremblay: I guess this is a difficult question. I think whatever pressure already exists may be exacerbated by a change in the structure of the country. Not only would you have Quebec going on its own, but then what happens to the rest of the components of this country? I think this will be a doomsday scenario, depending on how things happen. There would be a very serious impact that could go beyond what we'd expect. I am not really capable of answering your question in terms of addressing the scope of the economic impact and the instability that may ensue. I guess there are a variety of views on the table and several reports from experts on this question. They don't necessarily all agree on what the impact of such an occurrence would be.

[*Traduction*]

Croyez-vous que la perte éventuelle du Québec aurait une incidence économique profonde sur votre industrie, à l'échelle nationale? Croyez-vous qu'elle mettrait sa viabilité en danger?

M. Tremblay: Comme je le disais plus tôt, étant donné la structure de notre industrie, c'est-à-dire que beaucoup de sociétés exploitent des stations de radio à l'échelle nationale, y compris sur le marché québécois, et cela vaut également pour la télévision, un tel phénomène aurait une influence profonde sur leurs activités, et peut-être aussi, en fin de compte, sur la valeur de leurs actifs. Il est incontestable que la perte du Québec aurait de profondes conséquences sur la structure de propriété des sociétés de radio et de télévision. Bien qu'il soit impossible de prévoir comment les services des réseaux nationaux pourraient être affectés dans telle ou telle province, il est incontestable qu'il y aurait des modifications importantes à ce chapitre, et qu'il faudrait peut-être restructurer complètement le secteur. En effet, face à une telle situation, il se peut que certains services ne soient plus rentables dans la structure actuelle.

Laissons de côté pour le moment l'incidence éventuelle d'un partage des compétences constitutionnelles et demandons-nous comment il faudrait réorganiser les services. Par exemple, dans le cas d'une station diffusant au Québec mais alimentée par un réseau national, son service serait-il toujours conforme aux exigences du nouvel organisme de réglementation? Cette station pourrait-elle rester en service sans les émissions fournies par le réseau? Voilà des questions auxquelles il nous est actuellement fort difficile de répondre. Cela dit, il n'est pas douteux que l'on devrait réorganiser les activités des réseaux.

M. MacWilliam: D'un point de vue plus général, et je ne vous demande pas de répondre spécifiquement en fonction de votre industrie, croyez-vous que le Canada resterait viable, sur le plan économique, si le Québec s'en séparait? Vous venez de dire que la situation serait difficile pour votre industrie mais qu'en serait-il pour le pays dans son ensemble? Que pensez-vous de l'argument selon lequel les décisions récentes, notamment l'Accord de libre-échange, nous replace déjà dans un axe nord-sud, c'est-à-dire que nous sommes de plus en plus reliés à nos voisins du Sud? Est-il possible que cet axe nord-sud devienne encore plus puissant si le Québec se séparait du Canada?

M. Tremblay: C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Cependant, s'il y a déjà des pressions en ce sens, elles sont peut-être exacerbées par une telle restructuration du pays. Si le Québec décide de faire cavalier seul, que deviendront les autres composantes de ce pays? Selon certains scénarios, ce serait l'apocalypse, et il se peut fort bien que les choses soient beaucoup plus graves que nous ne l'envisagions. Il m'est cependant extrêmement difficile de vous dire quelle pourrait être l'incidence économique d'une telle évolution, et quel degré d'instabilité il en résulterait. Il y a beaucoup d'opinions divergentes à ce sujet, comme le montrent les nombreux rapports publiés par des experts. Tous ne prévoient pas les mêmes conséquences à cet égard.

[*Text*]

Mr. MacWilliam: Right now Canada is undergoing initial negotiations with both the U.S. and Mexico with respect to enhanced trilateral negotations. The minister has repeatedly said that cultural industries are not on the table, but if you look at both sides of the coin, that is not the same story from the U.S. side. They have focused on our cultural industries, if you want to consider broadcasting a cultural industry, which I think is fair game. They have focused on our cultural industries as one of the major bargaining chips in an enhanced or expanded trading agreement.

• 1650

What are your views on that? Do you have concerns about broadcasting as a cultural industry being put on the bargaining table?

Mr. Tremblay: Absolutely. We are extremely concerned at this possible occurrence, and we've been pleased so far with the stand that the government has taken with respect to these aggressive attempts by the U.S. trade negotiator to put culture back on the table.

Our understanding is that the communications and broadcasting sectors were excluded from the Canada–U.S. Free Trade Agreement, and we don't see why they should be back on the table now that we're talking about an expansion of this initial agreement.

I think they ought not to be on the table. There is a different reality, and we have to stick to our position in this respect. This would be unacceptable, because there are several measures that are either embodied in statute or in regulation that help equalize the balance, like looking for a moment at the impact of Bill C–58 and what it does, both for the print media and for ourselves.

The impact of Bill C–58 is very significant in our industry. We did an analysis just a year ago that estimates that Bill C–58 is worth $60 million to the Canadian broadcasters. Such measures as no simultaneous substitutions will allow us to protect the exclusive rights to programming of stations. We recuperate the value of those rights, and that is worth about $100 million a year for this industry. If you put culture back on the table, then this is what's going to happen. These measures are going to be done away with. If you were to do with these, how can you manage to keep Canadian content levels for our media? Everything would go.

I think it would leave us quite unprotected and with little assurance that we can compete with somewhat equal resources in this new environment.

Mr. Scott: What happens when push comes to shove?

Mr. MacWilliam: Your presentation indicated a rather conditional or grudging approval of the concept of devolution of cultural policy. You recognized it, but it didn't sound like you were too thrilled with the whole thing. Can you expand on that area? What are your concerns?

[*Translation*]

M. MacWilliam: Le Canada participe actuellement à des négociations de libre–échange trilatérales avec les États–Unis et le Mexique. Le ministre a déclaré à plusieurs reprises que les industries culturelles ne sont pas en jeu mais cela ne semble pas être l'avis des États–Unis. Pour eux, le libre–échange doit aussi porter sur les industries culturelles, et je crois qu'on peut considérer que la radiotélédiffusion en fait partie. À leur avis, les industries culturelles devraient être l'un des éléments importants de la négociation d'un accord de libre–échange élargi.

Qu'en pensez–vous? Cela vous inquiète–t–il?

M. Tremblay: Absolument. C'est quelque chose qui nous préoccupe beaucoup, et je dois dire que nous avons jusqu'à présent été très heureux des positions prises par le gouvernement face aux efforts particulièrement agressifs déployés par le négociateur américain pour englober les industries culturelles dans les négociations.

Étant donné que le secteur des communications et de la radiodiffusion a été exclu de l'Accord de libre–échange entre le Canada et les États–Unis, nous ne voyons pas pourquoi il faudrait revenir là–dessus.

À mon avis, ce secteur ne doit pas faire partie du libre–échange. C'est un secteur différent aux États–Unis et au Canada, et nous devons absolument rester sur nos positions à cet égard. Il serait inacceptable d'engager des négociations là–dessus, car nous avons dû prendre diverses mesures législatives ou réglementaires pour assurer un équilibre entre les deux pays, dans ce domaine. Voyez par exemple l'incidence du projet de loi C–58 sur la presse écrite et électronique.

Pour notre industrie, le projet de loi C–58 a eu des effets très importants. Selon une étude effectuée il y a à peine un an, on estime que le projet de loi C–58 vaut 60 millions de dollars pour les radiodiffuseurs canadiens. Grâce à certaines mesures, comme l'interdiction des substitutions simultanées, nous pouvons protéger les droits de programmation exclusifs de nos stations. Cela signifie que nous pouvons récupérer la valeur de ces droits, ce qui représente environ 100 millions de dollars par an pour notre industrie. Si les industries culturelles tombent dans le champ des négociations, ces mesures risquent de disparaître et nous perdrons les ressources qui en découlent. Si on faisait cela, comment pourrions–nous garantir le contenu canadien de nos médias? Tout disparaîtrait.

N'ayant plus aucune protection, il nous serait très difficile d'avoir des ressources relativement égales pour faire face à la concurrence.

M. Scott: Que se passerait–il si cela devait vraiment arriver?

M. MacWilliam: Vous semblez accepter dans votre mémoire, sous certaines conditions et à regret, l'idée de dévolution des politiques culturelles. Autrement dit, vous semblez vous être fait une raison, mais l'idée de la dévolution ne semble susciter chez–vous aucun enthousiasme. Pourriez–vous nous dire pourquoi? Quelles sont vos préoccupations?

[*Texte*]

I would also like you to consider the comments that have been made by other presenters prior to yourself, or concerns that have been presented, that the devolution of cultural industries or the regionalization of cultural industries may, in fact, lead to a kind of cultural ghettoization of Canada. Do you agree with that statement, or don't you support it?

Mr. Tremblay: We have had a cautious reaction to these proposals because they are proposals, and I think that now we may end up with very significantly different proposals at the end of the day after the whole consultation process.

We have been sticking to general themes, not commenting on the specific proposals, because ultimately we don't know what we are going to be confronted with. I think our concern is that whatever arrangements are reached, if there is devolution we must factor in the fact that this industry is a national industry that operates into the international scene, and we have to be careful about whatever move we make.

I think that in this respect it would be pure conjecture for us to address those specific proposals. As I have expressed it in response to Mrs. Finestone, we see that there is no risk and advantages with respect to those, and I think at this point I would rather not comment further on these.

• 1655

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, a point of information.

Il faut qu'on comprenne que toutes les propositions sont des propositions de discussion. Le gouvernement, à la suite d'un échec, a décidé de présenter une série de propositions pour que le public et les personnes impliquées aient leur mot à dire. Tout cela, ce sont des propositions.

Si vous voulez vous asseoir entre deux chaises, c'est une chose, mais vous pouvez prendre votre responsabilité en tant que citoyens à part entière ayant leur mot à dire, en tant qu'industrie clé. C'est pour cela que le Comité a décidé d'inviter des gens à venir s'exprimer. Je trouve qu'on démontre un manque de compréhension de la procédure du gouvernement en place ou un manque de volonté de proposer des solutions ou d'exprimer des points de vue. J'aimerais bien qu'on comprenne qu'il s'agit de toutes les propositions, et pas seulement de celle de la radiodiffusion.

Mr. Tremblay: I think this is in line with your question. Right now, with respect to the broadcasting sector there are four general proposals on the table. I will go over them again and reiterate our position.

The first is the consultation with provinces on the issuance of new licences. This would certainly provide the provincial government with a greater status as an intervener in the process leading to issuing new licences. Short of knowing who will carry out the consultation and how it will be consulted, it is very difficult for us. Depending upon whatever, this runs the risk of becoming some kind of interference in the process. Yes, we would be extremely concerned at the end of the day if the provinces could have a veto right over issuing a licence or not.

[*Traduction*]

Pourriez-vous également dire quelques mots sur l'argument, présenté par d'autres témoins, selon lequel la dévolution ou la régionalisation des industries culturelles provoquerait une sorte de balkanisation culturelle du pays? Êtes-vous d'accord avec cette conclusion?

M. Tremblay: Je dois dire que nous réagissons avec prudence à ces propositions, et je souligne qu'il ne s'agit que de propositions, car nous croyons qu'elles risquent fort d'être profondément modifiées après le processus de consultation.

Comme nous ne connaissons pas le texte définitif des propositions, nous préférons nous en tenir à des réactions de nature générale. Cela dit, nous croyons qu'il faut tenir compte, dans le contexte de la dévolution, du fait que notre industrie est une industrie nationale qui opère à l'échelle internationale. De ce fait, il faut faire preuve de prudence si on veut en modifier les règles du jeu.

Pour l'instant, ce serait pure conjecture que de vouloir analyser ces propositions spécifiques. Comme je l'ai dit en réponse à M^me^ Finestone, nous ne voyons aucun risque ni aucun avantage à ce changement, et je préfère en rester là.

Mme Finestone: Monsieur le président, une précision s'il vous plaît.

It must be understood that all of the proposals are up for discussion. The government, following its failure, decided to float a series of proposals to allow the public and the persons involved to express their opinion. So these are nothing but proposals.

If you want to sit on the fence, that is one thing, but as full-fledged citizens and representatives of a key industry you could also act responsibly and take the opportunity that is being given to you to speak out. That is why the committee decided to invite people to come and express their views. I feel that either you do not understand the procedures chosen by the current government, or you lack the will to propose solutions or express your points of view. I would like everyone to understand that we are discussing all of the proposals, and not just those that concern broadcasting.

M. Tremblay: En réponse à votre question, à l'heure actuelle, il y a quatre propositions générales qui ont été mises de l'avant en ce qui a trait au secteur de la radiodiffusion. Je vais les passer en revue une fois de plus et répéter notre position.

La première porte sur la consultation des provinces au sujet de l'octroi de nouvelles licences. Cela renforcerait certainement la position du gouvernement provincial en tant qu'intervenant dans le processus d'octroi de nouvelles licences. Sans savoir qui fera la consultation et comment elle sera menée, il nous est très difficile de commenter. Selon certains facteurs inconnus, le risque existe que cette consultation devienne une forme d'ingérence. Oui, cela nous inquiéterait au plus haut point si les provinces obtenaient un droit de veto sur l'octroi des nouvelles licences.

[*Text*]

Right now, the way licences are issued is a democratic process where an applicant files an application, interveners are heard, and interveners all have equal weight in terms of the proof they can bring to the table. If we are adding on top of that a parallel procedure whereby another body can go in and veto new licences, this would bring up significant difficulty and would also undermine the credibility of the CRTC in carrying out its responsibility under the Broadcasting Act.

This may be the extreme case. I don't know what it will mean at the end of the day. It may be that provinces will be invited to systematically make their views known as part of the public process and, as a result, will have equal weight. We may have no problem with the view as long as we know what the rules are.

Right now, this is a general proposal that may be implemented in five different ways. This is why it's difficult for us to go beyond that at this stage. I pointed out that we would have significant difficulty if there were to be a special status and superseding power to do away with anything that has been said before that. So would applicants, I think.

Mr. MacWilliam: What about the equating of cultural devolution with cultural ghettoization.

Mrs. Clancy: A good question.

Mr. Tremblay: I think there is definitely a risk in this respect. If you add to further rationalization the existing rule of "viewer decides", there is already a risk involved in this whole process at this point. Before, knowing that an executive committee of the CRTC ultimately approved any decision that went out, there was some assurance that the process was controlled at one point. But now the decision may be deferred.

• 1700

Since the new act has been put in place and the viewer decides rule has been implemented, we haven't seen, at this point, any significant lack of consistency in the decision-making process.

Mr. MacWilliam: But do you see—

The Chairman: Mr. MacWilliam, you're way over your limit. You just set a record. But go ahead.

Mr. MacWilliam: With respect to that last question, the sentiment has been expressed that the devolution of our cultural industries could cause significant regional differences in terms of the development of cultural industries in Canada. Do you agree or disagree with that statement?

Mr. Tremblay: That is a possibility and we wouldn't like it to happen. Because of the nature of the industry, which is Canada-wide in many respects, this could be very harmful and could significantly change the way this business is

[*Translation*]

À l'heure actuelle, les nouvelles licences sont octroyées selon un processus démocratique qui permet à une société de déposer sa demande, et aux autorités compétentes d'entendre des intervenants, qui sont tous sur un pied d'égalité en ce qui a trait à la déposition qu'ils peuvent faire. S'il s'agit d'ajouter une procédure en parallèle qui permettrait à une autre instance d'imposer un veto à l'octroi de nouvelles licences, cela pourrait causer de graves difficultés, et de plus ce changement minerait la crédibilité du CRTC dans l'exercice de ses attributions en vertu de la Loi sur la radiodiffusion.

Peut-être est-ce là le pire des scénarios possibles. Je ne sais pas ce que cela va donner à la fin du compte. Il se peut qu'on invite les provinces à faire part de leurs points de vue d'une façon systématique dans le cadre d'un processus public, ce qui ferait qu'elles seraient toutes sur un pied d'égalité. Si les règles sont claires, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que chacun puisse exprimer son point de vue.

À l'heure actuelle, cette proposition est de nature générale et on pourrait la mettre en vigueur de cinq façons différentes. Voilà pourquoi il est difficile pour nous d'en dire plus à ce stade. Comme je l'ai déjà dit, nous aurions beaucoup de mal à accepter qu'on accorde aux provinces un statut spécial et que leurs opinions aient droit de préséance sur tout ce qui aurait été dit avant. Les demandeurs partageraient notre opinion aussi, je pense.

M. McWilliam: Et, que pensez-vous du fait que certains, disent que la décentralisation culturelle équivaut à la balkanisation culturelle?

Mme Clancy: Bonne question.

M. Tremblay: Je crois qu'il existe effectivement un risque en ce sens. Si on ajoute à une rationalisation plus poussée la règle existante selon laquelle c'est le spectateur qui décide, le processus présente effectivement certains risques. Avant, le fait de savoir qu'un comité exécutif du CRTC devait approuver toute décision avant qu'elle ne soit rendue, fournissait certaines assurances qu'il y avait un contrôle du processus quelque part. Mais maintenant, la décision pourrait être reportée.

Depuis que la nouvelle loi a été édictée et qu'on a mis en vigueur la règle selon laquelle c'est le spectateur qui décide, le processus de prise de décisions nous a semblé être logique.

M. MacWilliam: Mais voyez-vous. . .

Le président: Monsieur MacWilliam, vous avez dépassé votre limite depuis longtemps. Vous venez d'établir un record. Mais, poursuivez.

M. MacWilliam: En ce qui a trait à cette dernière question, d'aucuns ont exprimé le sentiment que la décentralisation de nos industries culturelles pourrait causer des écarts régionaux majeurs dans l'évolution des industries culturelles au Canada. Êtes-vous d'accord ou non avec cette observation?

M. Tremblay: C'est une possibilité et nous n'aimerions pas que cela se produise. À cause de la nature même de cette industrie, qui est nationale à bien des égards, ce genre d'écart pourrait être très nuisible et modifier sensiblement son

[*Texte*]

operated. If that's the way it's going to sway, I think we could have difficulties. However, I think there could be other means to implement regionalization that would be less harmful and would ensure greater respect of the structure of this business.

Mr. MacWilliam: Thank you.

M. Hogue: Depuis longtemps, je m'attendais à voir M. McCabe. Je reçois des documents à peu près tous les jours. Si je les lisais continuellement, je ne serais pas ici aujourd'hui car je serais encore en train de les lire. Je suis quand même bien heureux, non pas que M. McCabe soit absent, mais que vous soyez présents.

Je trouve que vous parlez beaucoup, monsieur Tremblay, et je me demande parfois si je ne réussis pas à vous comprendre ou si vous préférez ne pas trop répondre.

Cela dit, comme M. Montigny n'a pas dit un mot, je vais m'adresser à lui. Qu'est-ce que vous faites ici, monsieur Montigny? Vous êtes le vice-président exécutif de l'Association canadienne de la radio et de la télévision française, n'est-ce pas?

M. Bernard Montigny (vice-président exécutif de l'Association canadienne de la radio et de la télévision française): C'est exact, monsieur.

M. Hogue: Pouvez-vous me préciser la relation entre l'ACRTF et l'ACR? Pourquoi y a-t-il un vice-président exécutif—Québec?

Is there a vice-president executive—B.C.?

M. Montigny: Non. D'abord, cela n'est pas du tout le cas. L'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française est une association qui, à l'origine, avait des membres au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Depuis une douzaine d'années, tous les membres sont au Québec. Que je sache, il n'y a pas, comme telle, d'association régionale au Québec qui inclurait tous les membres anglophones et francophones. Il y a une association francophone qui, dans les faits, se retrouve au Québec. Ce n'est pas un sous-groupe de l'ACR. Dans les faits, la grande majorité des diffuseurs francophones au Québec sont membres de l'ACRTF.

La raison pour laquelle nous sommes ensemble, c'est qu'on a beaucoup de dossiers en commun. Ce dossier de la réforme constitutionnelle était un dossier que nous avions le goût de traiter avec l'ACR qui, elle, a des membres partout, y compris au Québec.

M. Hogue: Je croyais que votre association était membre de l'ACR,. . .

M. Montigny: Non.

M. Hogue: . . . mais qu'elle était autonome.

M. Montigny: L'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française est une association autonome qui a dans ses règlements. . .

M. Hogue: Partout au Québec?

M. Montigny: Oui. Actuellement, nos membres sont exclusivement au Québec. Ce sont des radiodiffuseurs et des télédiffuseurs privés de langue française.

[*Traduction*]

fonctionnement. Si ces différences devaient se concrétiser, je crois que nous pourrions avoir des problèmes. Toutefois, je crois qu'il y aurait d'autres façons de mettre en vigueur la régionalisation qui serait moins nuisible et qui mettrait moins en péril la structure de cette industrie.

M. MacWilliam: Merci.

Mr. Hogue: I have been expecting to see Mr. McCabe for a long time now. I receive documents just about every day. If I spent my time reading them all, I would not be here today because I would still be reading them. Be that as it may, I am very happy, not that Mr. McCabe is not here, but that you are.

I find you very voluble, Mr. Tremblay, and I wonder if I'm having trouble understanding you occasionally, or if you are being evasive in your answers.

That being said, as Mr. Montigny has not said one word so far, I will address my question to him. What are you doing here, Mr. Montigny? You are the Executive Vice-President of the Association canadienne de la radio et de la télévision française, are you not?

Mr. Bernard Montigny (Executive Vice-President of the Association canadienne de la radio et de la télévision française): That is correct, sir.

Mr. Hogue: Can you tell me exactly what the relationship between the ACRTF and the CAB is? Why is there an executive vice-president for Quebec?

Y a-t-il un vice-président exécutif—C.-B.?

Mr. Montigny: No. First of all, that is not the case. The ACRTF originally had members in Quebec, New Brunswick and Ontario. For some twelve years now, all the members have been in Quebec. As far as I know, there is no regional association in Quebec which, as such, would include all of the anglophone and francophone members. There is a francophone association which in fact represents members who are in Quebec. It is not a sub-group of the CAB. It is a fact that the vast majority of francophone broadcasters in Quebec are members of the ACRTF.

We came together because we are concerned by a lot of common issues. We wanted to appear with the CAB on the constitutional reform issue because they have members everywhere, including Quebec.

Mr. Hogue: I thought your association was a member of the CAB. . .

Mr. Montigny: No.

Mr. Hogue: . . .but that it was independent.

Mr. Montigny: The ACRTF is an independent association which has in its by-laws. . .

Mr. Hogue: Everywhere in Quebec?

Mr. Montigny: Yes. At present, our members are from Quebec, exclusively. They are private francophone radio and television broadcasters.

[*Text*]

M. Hogue: Tout ce qui s'appelle radio francophone en dehors du Québec appartient à l'ACR.

M. Montigny: Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous n'avons chez nous aucun membre de l'extérieur du Québec. C'est une question de purs faits, parce qu'il y a de moins en moins de stations privées francophones à l'extérieur du Québec. Il en reste quelques-unes au Nouveau-Brunswick et encore un peu moins en Ontario. Malheureusement, c'est un fait de la vie qui fait qu'on n'a pas de membres à l'extérieur du Québec.

• 1705

M. Hogue: Est-ce que la Société Radio-Canada est membre à part entière de l'ACRTF?

M. Montigny: Ni de l'ACR ni de l'ACRTF puisqu'il s'agit de diffuseurs privés. Cependant, des stations affiliées privées de la Société Radio-Canada sont membres chez nous et il y en a également qui sont membres de l'ACR.

M. Hogue: Alors, Radio-Canada n'est pas membre de votre groupe.

M. Montigny: Non, monsieur Hogue.

M. Hogue: Mais pourquoi êtes-vous ici, vous? Qu'avez-vous à faire ici? Pourquoi n'y a-t-il pas un vice-président exécutif qui vient de Colombie-Britannique, de Saskatchewan, du Manitoba ou du Nouveau-Brunswick? Pourquoi avez-vous un privilège que d'autres n'ont pas?

M. Montigny: Il ne s'agit pas d'un privilège.

M. Hogue: C'est juste de l'acquis?

M. Montigny: Non. Sans que ce soit de l'acquis, les diffuseurs francophones, dans ce cas-ci, ont un point de vue très semblable à celui de l'ACR.

M. Hogue: Pensez-vous que M. Tremblay n'est pas assez francophone pour présenter votre point de vue?

M. Montigny: On pourrait entrer dans les questions très spécifiques, et là vous verriez pourquoi je suis ici.

M. Hogue: Si vous me le permettez, c'est moi qui pose les questions. Vous, vous répondez.

M. Montigny: Certainement.

M. Hogue: Si vous ne voulez pas y répondre, vous pouvez vous en aller ou vous pouvez me dire que vous n'y répondez pas, mais c'est moi qui pose les questions. Vous irez là où je veux que vous alliez.

Listen, you know. . .

Cela fait une heure que vous patinez. Je vous pose une question: qu'est-ce que vous faites ici? C'est simple, la question que je vous pose.

M. Montigny: Notre association est ici. . .

M. Hogue: Je vous demande aussi si M. Tremblay peut présenter votre point de vue. Ce n'est pas difficile, la question que je pose.

[*Translation*]

Mr. Hogue: So all francophone radio broadcasters outside Quebec belong to the CAB.

Mr. Montigny: All I can tell you is that we have no members from outside Quebec. That is just a simple fact, because there are fewer and fewer private francophone stations outside of Quebec. There are a few left in New Brunswick and fewer still in Ontario. Unfortunately, that is the reality that explains why we have no members outside Quebec.

Mr. Hogue: Is the Canadian Broadcasting Corporation a full-fledged member of the ACRTF?

Mr. Montigny: It does not belong to the CAB or to the ACRTF, since these are associations for private broadcasters. However, private stations affiliated with the Canadian Broadcasting Corporation are members of our association, and some also belong to the CAB.

Mr. Hogue: So the CBC is not a member of your association.

Mr. Montigny: No, Mr. Hogue.

Mr. Hogue: But then, why are you here? What are you doing here? Why isn't there an executive vice-president from British Columbia, Saskatchewan, Manitoba or New Brunswick? Why do you enjoy a privilege that others do not?

Mr. Montigny: It is not a privilege.

Mr. Hogue: It is just an acquired right?

Mr. Montigny: No. It is not an acquired right, but I should point out that in this particular case the viewpoint of francophone broadcasters is quite similar to that of the CAB.

Mr. Hogue: Do you think that Mr. Tremblay is not francophone enough to present your point of view?

Mr. Montigny: We could get into some very specific questions, and then you would see why I am here.

Mr. Hogue: If you don't mind, I'm the one asking the questions. Your job is to answer.

Mr. Montigny: Certainly.

Mr. Hogue: If you don't want to answer, you can leave or you can tell me that you are not answering, but I'm the one asking the questions. You will go in the direction I want you to go in.

Écoutez, vous savez. . .

You have been skating around the question for an hour. I am asking you a question: what are you doing here? It's a simple question.

Mr. Montigny: Our association is here. . .

Mr. Hogue: I am also asking you whether Mr. Tremblay can present your point of view. It is not a difficult question.

[*Texte*]

M. Montigny: Monsieur Hogue, les points de vue de nos deux associations peuvent se compléter ou différer. Cela peut très bien arriver. Dans ce cas-ci, la majorité des points de vue de l'ACR ont été jugés comme étant les nôtres, mais dans certains dossiers, le point de vue spécifiquement francophone peut différer de celui de l'ACR. C'est la raison de notre existence.

M. Hogue: Et si un point de vue spécifiquement «anglophone» voulait s'exprimer, qu'est-ce qu'il ferait, lui?

M. Montigny: Monsieur Hogue, je pense que la question est hypothétique, mais j'aimerais bien y répondre.

M. Hogue: Comment, la question est hypothétique?

M. Montigny: Je suis absolument convaincu que s'il y avait un point de vue spécifiquement francophone. . .

M. Hogue: J'ai dit «anglophone».

The Chairman: Order, please.

I should say that I made a very specific invitation to the Canadian Association of Broadcasters today to bring Mr. Montigny along, because he was their associate for francophone broadcasting and he was in the city. They indicated they would like to have him as a guest, or an associate, or an ally, so he is here very properly.

In the line of questioning, you will have to respect that we are trying to determine the anglophone-francophone focus here. Dr. Hogue is legitimately trying to probe a point that is quite important. But I want to make it clear that you are welcome here.

M. Hogue: Il n'est pas question de bienvenue. Moi, je n'ai pas à vous souhaiter la bienvenue. C'est la responsabilité du président. Ma responsabilité à moi est de vous poser des questions. J'ai besoin de savoir quelle est votre place, quel est votre statut et quel est votre rôle. *Status and roles*, c'est relativement important dans le dossier constitutionnel actuel.

J'ai été spécifique. Si vous me dites que vous avez des points de vue spécifiques que M. Tremblay ne peut pas présenter, cette réponse me convient. Je ne suis pas obligé de partager votre avis, mais je suis obligé d'accepter votre réponse.

Je reviens à M. Tremblay et à M^me^ Gattuso. À la page 3 dans le texte français et dans le texte anglais, vous faites un bel énoncé. Vous dites:

. . .ils expriment les intérêts et les préoccupations de leurs collectivités respectives,. . .

En anglais, vous dites:

they reflect concerns, interests of their local communities.

• 1710

Vous vous décrivez comme étant près des gens, près de votre population, et comme reflétant et exprimant leurs besoins, leurs intérêts, etc. Est-ce que cela va?

[*Traduction*]

Mr. Montigny: Dr. Hogue, the viewpoints of our two associations can complement each other or be different. That certainly can happen. In this case, most of the viewpoints held by the CAB were deemed to be ours as well, but in the case of some issues, the specifically francophone point of view can be different from that of the CAB. That is why our association exists.

Mr. Hogue: And if anglophones had a specific point of view that they wanted to express, what would they do?

Mr. Montigny: Mr. Hogue, I think that that is a hypothetical question, but I would be pleased to answer.

Mr. Hogue: What do you mean by saying that the question is hypothetical?

Mr. Montigny: I am absolutely sure that if there were a specifically francophone point of view. . .

Mr. Hogue: I said, "anglophone".

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Je devrais mentionner que j'ai demandé exprès à l'Association canadienne des radiodiffuseurs d'amener M. Montigny, parce qu'il est le représentant de la radiodiffusion française au sein de l'Association et qu'il est en ville actuellement. L'Association a dit qu'elle aimerait qu'il vienne ici comme invité, ou associé, ou allié, alors il est tout à fait approprié que M. Montigny soit parmi nous.

Pour ce qui est des questions posées par M. Hogue, il vous faut comprendre que nous essayons de déterminer si les anglophones et les francophones ont des préoccupations différentes. Il est légitime que M. Hogue essaie d'avoir des précisions sur une question qui est très importante. Mais je veux préciser que vous êtes le bienvenu ici.

Mr. Hogue: It is not a matter of whether or not he is welcome. It is not up to me to welcome you. That is the Chairman's job. My responsibility is to ask you questions. I need to know what your place, your status and your role are. *Le statut et les rôles*, are relatively important to the current constitutional debate.

I was being specific. If you say to me that you have specific viewpoints that Mr. Tremblay cannot present, I can accept that answer. I do not have to share your opinion, but I do have to accept your answer.

I would like to get back to Mr. Tremblay and Mrs. Gattuso. On page 3 of the French version of your brief, you make a nice statement. You say that:

. . .they reflect the interests and concerns of their local communities,. . .

In French, you say:

ils expriment les intérêts et les préoccupations de leurs collectivités respectives.

You describe yourselves as being close to the public, close to your audience, and as a reflection and an expression of their needs, their interests and so on. Am I right in saying that?

[*Text*]

M. Tremblay: Oui.

M. Hogue: Parce que je suis un psychologue, je pense que la culture n'appartient pas aux structures, mais au peuple. Il y en a qui parlent des chanteurs, mais il y a autre chose que les chanteurs. C'est le peuple qui exprime sa culture depuis toujours dans le temps. Donc, vous êtes près de la culture et vous l'exprimez ou la reflétez.

Radio-Canada aussi est un reflet, nous a dit M. Veilleux. Je lui avais demandé si Radio-Canada était un phare. Il a dit: Non, on n'est pas un phare; on est un reflet.

Alors, on a deux reflets: un reflet privé et un reflet public. Est-ce qu'on a besoin d'un reflet public si on a de bons reflets privés?

M. Tremblay: Monsieur Hogue, dans les deux cas, pour arriver à présenter une télévision qui corresponde aux attentes des Canadiens, quelle que soit leur langue, il faut être au diapason de leurs besoins.

Comme vous le dites, c'est ce que fait la Société et c'est ce que nous faisons. La différence fondamentale, c'est que la Société a le mandat spécifique de le faire. Aux termes de la loi, elle a un mandat régional et national. On a imposé à la Société un mandat lourd et vaste qui n'est pas tout à fait le mandat qui est dévolu au secteur privé. Surtout depuis la réorganisation de la Société, il y a vraiment une séparation accrue entre les deux rôles. Le secteur privé est beaucoup plus près de ce qu'on a appelé le «local local». Il est très, très près de la communauté, alors que la Société opère maintenant à partir de centres régionaux et reflète. . .

M. Hogue: Monsieur Tremblay, excusez-moi. Ne me donnez pas de descriptions, car je sais cela. Je vous ai posé une question bien spécifique. Je peux vous dire que j'écoute plus la radio privée que la radio d'État. Je suis plus sympathique à CFMO et à CFQR-FM qu'à la radio d'État. CBC, cela me va, mais CBF ne me va pas toujours. Je suis plus sympathique à vous. Je suis plus agressif dans mon exposé, mais je suis plus sympathique à la radio privée. Est-ce que cela va?

Je vous pose une question importante. Comme radios privés, vous êtes plus près des *local communities*, des intérêts locaux. Vous êtes donc plus près des racines immédiates des populations.

M. Tremblay: C'est juste.

M. Hogue: Vous reflétez les intérêts et la culture. Peut-être la reflétez-vous mal ou de façon pas assez. . .

M. Tremblay: C'est une question de jugement.

M. Hogue: C'est ce que vous énoncez et je suis prêt à accepter cela. Quelle est, à ce moment-là, la place de Radio-Canada? Elle reflète la culture nationale? C'est la question que je vous pose. Si vous, vous reflétez la culture locale, y a-t-il quelqu'un qui reflète la culture nationale?

M. Tremblay: On a tous les deux une part face au reflet de la culture nationale. Je pense que Radio-Canada a un mandat plus fort de ce côté. Des moyens lui ont été donnés pour le faire. Disons que c'est une question de niveau. Si on mettait les orientations sur un graphique, on verrait que Radio-Canada penche plus du côté régional et national; de notre côté, nous faisons aussi de la diffusion nationale et régionale, mais nous penchons beaucoup plus fortement du côté local.

[*Translation*]

Mr. Tremblay: Yes.

Mr. Hogue: Because I am a psycologist, I think that culture does not belong to structures, but to the people. Some people talk about singers, but culture includes other things than singers. Ever since the beginning of time, it has been the people who have expressed their culture. So you say that you are close to culture and you express it or you reflect it.

Mr. Veilleux told us that the CBC is also a reflection. I asked him if CBC was a beacon. He replied that the CBC was not a beacon, but rather, a reflection.

So we have two reflections here: A private reflection and a public reflection. Do we need a public reflection if we have good private reflections?

Mr. Tremblay: Mr. Hogue, in both cases, if television is to meets the expectations of Canadians, no matter what their language may be, one has to be in tune with their needs.

As you said, that is what the CBC does, and that is what we do. The fundamental difference is that the CBC has a specific mandate to do so. Under the Act, it has a regional and national mandate. The Corporation has been given a heavy, broad mandate that is not exactly the mandate given to the private sector. Especially since the Corporation was reorganized, the two roles have become increasingly separate. The private sector is a great deal closer to what we call the local level. It is very, very close to the community, whereas the Corporation now operates out of regional centres and reflects. . .

Mr. Hogue: Pardon me, Mr. Tremblay. Don't give me descriptions, because I know that. I asked you a very specific question. I can tell you that I listen to private radio stations more often than state-run radio stations. I tend more towards CFMO or CFQR-FM than to state-run radio stations. The CBC is all right, but I don't always like CBF. I am more sympathetic to your sector. I am more aggressive in my statements but I am more sympathetic to private radio. Is that all right?

I am asking you an important question. As private radio stations, you are closer to the local communities and local interests. Consequently, you are closer to the grass roots.

Mr. Tremblay: That's right.

Mr. Hogue: You reflect a community's interests and culture. Perhaps you reflect it poorly or in a way that's not sufficiently. . .

Mr. Tremblay: That is a judgment call.

Mr. Hogue: That is what you say, and I am willing to accept it. What is the role of the CBC at the present time? Does it reflect national culture? That is the question I am asking you. If you reflect local culture, is there someone who reflects the nation's culture?

Mr. Tremblay: We both partly reflect national culture. I think that the CBC has a stronger mandate in this regard. It has been given the means to do so. Let's say it depends on the level. If we were to put these tendencies on a graph, we would see that the CBC focuses more on the regional and national levels. As for us, we also do national and regional broadcasting, but we have a much stronger focus on the local scene.

[*Texte*]

Cela se vérifie. Si on regarde les cotes d'écoute au niveau des émissions d'information dans les grands marchés à travers le pays, on voit que ce sont généralement les stations privées qui ont le haut du pavé et qui attirent des auditoires plus grands, parce qu'elles ont des bulletins de nouvelles qui sont plus au diapason de ce qui se passe au niveau très local, dans leur communauté. Cela se vérifie de cette façon-là.

M. Hogue: Sur un continuum, vous êtes plus près du portrait local.

M. Tremblay: Au niveau des stations, c'est juste.

• 1715

Mrs. Clancy: I want to begin by saying that in the culture from which I come, in this great mosaic of a country that we have, hospitality to guests is the most important factor of our culture. So when I pose my questions, I hope that you will realize that within that context I do not mean to be insulting, but I really am very curious.

I guess my first question is that I want to clarify what I've been listening to this afternoon. Are you telling us that the Canadian Association of Broadcasters does not have or does not wish to discuss in any detail the constitutional proposals? Is that what you're telling us?

Mr. Tremblay: I guess our position is quite clear. We are confronted with four general proposals with respect to our sector. We said that's fine and we've expressed some views with respect to that. At this stage they aren't precise enough for us to make a formal view because they each entail a range of possibility—

Mrs. Clancy: You're telling me the same thing that you told Mrs. Finestone and—

Mr. Tremblay: And our point, if I may finish my answer, is that—

Mrs. Clancy: Except I've heard it already but go ahead.

Mr. Tremblay: —we are concerned about how they can be interpreted ultimately, and I think there's going to be a need for consultation. I think that—

Mrs. Clancy: What do you think this is?

Mr. Tremblay: There were four questions that were addressed to us when we were asked to appear in front of this committee, correct me if I'm wrong. We had to address the question of how we contribute right now to this country. Ultimately there was this question related to the proposals themselves. We have tried to cover that ground as best we could, even though we don't have all the specifics we'd like to have. I think if we had a whole chapter about what's going to happen to the broadcasting sector, I would have been pleased to answer in far greater detail. But right now these are general proposals and that's all they are.

I can go over my views again if you want to explore them from different angles.

Mrs. Clancy: No, I don't. Thank you.

[*Traduction*]

This can be verified. If one looks at the ratings for news programs in major markets throughout the country, one sees that usual the private stations are at the top of the ratings and attract larger audiences because their news programs are more in tune with what is going on at the grass-roots level in their community. That is how you can check this.

Mr. Hogue: So on a continuum, you are closer to the local scene.

Mr. Tremblay: As regards the stations, that's right.

Mme Clancy: Je commencerai par dire que dans ma culture, qui est l'une de celles qui composent notre grande mosaïque nationale, l'un des principes les plus importants est de bien accueillir ses invités. Je tiens donc à ce que vous ne preniez pas mal les questions que je vais vous poser, c'est simplement que je suis très curieuse.

La première vise à préciser ce que j'ai entendu cet après-midi. Dois-je bien comprendre que l'Association canadienne des radiodiffuseurs ne veut pas discuter en détail des propositions constitutionnelles?

M. Tremblay: Notre position est très claire. Nous sommes saisis de quatre propositions générales concernant notre secteur. Nous avons exprimé certaines opinions à ce sujet mais nous considérons que ces propositions ne sont pas suffisamment précises pour que nous puissions porter un jugement plus spécifique, puisque chacune offre un vaste éventail de possibilités.

Mme Clancy: Vous me répétez ce que vous avez dit à M^me^ Finestone et. . .

M. Tremblay: Si vous me permettez de terminer. . .

Mme Clancy: Allez-y, je sais ce que vous allez dire.

M. Tremblay: Nous aimerions qu'il y ait des consulations car nous nous demandons comment ces propositions seront interprétées. Je crois. . .

Mme Clancy: Et que croyez-vous que nous fassions actuellement?

M. Tremblay: Quand vous nous avez invités à comparaître devant le comité, vous nous aviez adressé quatre questions. Le but était de voir comment notre industrie contribue actuellement à l'unité nationale, et il y avait une question concernant les propositions constitutionnelles elles-mêmes. Nous avons tenté de vous répondre le mieux possible, même si nous estimons que les propositions ne sont pas encore assez précises. S'il y avait eu un chapitre complet consacré à l'industrie de la radiodiffusion, j'aurais été très heureux de vous donner une réponse plus détaillée mais, pour le moment, nous en sommes encore aux généralités.

Si vous le souhaitez, je peux réitérer nos positions pour vous permettre de les examiner sous un angle différent.

Mme Clancy: Non, ce n'est pas la peine. Merci.

[*Text*]

Mr. Tremblay: I'm ready to do this with you.

Mrs. Clancy: No, I don't want you to do that. You've already heard from Mrs. Finestone. I can't speak for Mr. MacWilliam or for Dr. Hogue or for Mrs. Roy-Arcelin but speaking for me sitting here today, I am astounded that this group, which covers organizations that I have had a long association with and worked with, including ATV and C100 and CJCB and a number of other private broadcasters, is sitting here at a parliamentary committee... I'm sorry about your answers. I'm a lawyer, so I understand the way to go at answers so that they will sound one way in one way and another way in another. But effectively you're telling me that you're not going to address the question we ask you regarding the Constitution.

I ask the question: would I hear a different answer if Mr. McCabe were here?

Mr. Tremblay: In answer to your statement, I guess if you feel that our presentation did not go far enough in what you have to hear—

Mrs. Clancy: Very much so.

Mr. Tremblay: —and I guess that considering your background I think you would certainly be well equipped to question us on these details and try to obtain what you want. I think we will submit ourselves to your questions. I think that now we are dealing with a range of possibilities and I'd like to maybe explore these with you if you wish. I'll gladly cover that ground.

Mrs. Clancy: All right. Here is the ground I would like to cover. When Mr. MacWilliam asked you about the devolution of culture to the provinces, the response I heard was that you don't really want to talk about that because you want to be able to operate in whatever the atmosphere turns out to be. When he pressed you on devolution, you talked about the need for a national presence, which gave me some reassurance. I think I heard you correctly. Then you said something about if the devolution went one way or another, there would be other means to provide a national presence. Would you care to explain that? What would the other means be?

Mr. Tremblay: I guess the question that was posed to me was whether we would fear ghettoization through devolution. This is specifically how it was put forward to me.

• 1720

I guess the bottom line is that based on the information we now have, I cannot assume this will result in ghettoization. What we are saying is we ought to be careful this doesn't happen. I referred right now to the specific fact that the way the CRTC carries out its business has changed, and at this point we haven't seen any ghettoization or disparity in the decision-making process.

Mrs. Clancy: With the greatest of respect, sir, you are not answering my question. My question was, what were the other means you talked about? What were the other means to provide a national presence?

[*Translation*]

M. Tremblay: Je suis tout à fait prêt à le faire.

Mme Clancy: Je n'en vois pas la nécessité. Vous avez déjà entendu M^me^ Finestone. Je ne sais pas ce qu'en pensent M. MacWilliam, M. Hogue ou M^me^ Roy-Arcelin, mais je dois vous dire que je suis personnellement abasourdie de voir qu'un groupe comme le vôtre, qui représente des organisations avec lesquelles j'ai longuement collaboré, comme ATV, C100 et CJCB, peut venir devant un comité parlementaire et... Je regrette beaucoup la teneur de vos réponses. Comme je suis avocate, je sais qu'il y a beaucoup de manières pour tourner autour du pot. En fait, ce que vous me dites, indirectement, c'est que vous n'avez pas l'intention de répondre à la question que nous vous avons posée au sujet de la Constitution.

Je vous le demande à nouveau, M. McCabe répondrait-il de façon différente s'il était ici?

M. Tremblay: Si vous estimez que notre témoignage ne va pas assez loin dans le sens que vous souhaitez...

Mme Clancy: C'est tout à fait cela.

M. Tremblay: ...vous pouvez parfaitement nous poser des questions détaillées, car je sais que vous connaissez très bien notre secteur d'activité. Faites-le, nous nous efforcerons de vous répondre. Comme les propositions ouvrent la porte à un vaste éventail de possibilités, je suis tout à fait prêt à essayer de les analyser avec vous.

Mme Clancy: Très bien. Allons-y. Quand M. MacWilliam vous a interrogé sur la dévolution des pouvoirs culturels aux provinces, vous avez dit que vous préférez ne pas en parler car vous souhaitez pouvoir continuer à fonctionner même si le contexte change. Quand il a insisté, vous avez évoqué la nécessité de préserver une présence nationale, ce qui m'a un peu rassurée. Vous avez dit ensuite que, même dans un contexte de dévolution, il y aurait d'autres moyens pour assurer une présence nationale. Que voulez-vous dire par cela?

M. Tremblay: La question concernait le risque d'une balkanisation culturelle du pays, par la dévolution. C'est exactement la question qui m'avait été posée.

Ma réponse est qu'il n'est pas possible de conclure a une telle balkanisation, considérant les informations dont nous disposons actuellement. Par contre, nous croyons qu'il faut veiller à ce que cela n'arrive pas. Dans ce contexte, j'ai précisément évoqué le fait que le CRTC a déjà modifié ses méthodes sans que cela n'aboutisse à une balkanisation quelconque, ni à une disparité dans le processus de prise de décisions.

Mme Clancy: Très respectueusement, monsieur, vous ne répondez pas à ma question. Je vous ai précisément demandé quel était l'autre moyen dont vous parliez. Quel autre moyen y a-t-il pour assurer une présence nationale?

[*Texte*]

Mr. Tremblay: The essence is that assuming for one moment these constitutional discussions will ultimately succeed in keeping the country together at the expense of changing the rules as to how the authority over broadcasting is exercised, I think, yes, we have to ensure there are a number of comments and elements in the way broadcasting stations across this country are regulated.

Mrs. Clancy: What would they be and how would they be done?

Mr. Tremblay: I guess one example I have brought forward is of an English TV station operating in Quebec and taking its feed right now from the CTV network. Let us say the national feed requirements are for 60% Canadian content but the Quebec jurisdiction may require 80% regional content. That is going to make a significant difference in what a station can do.

How do you resolve this matter? Is the Quebec or any other market sufficient on its own to be able to bridge that gap based on its own economic capacity. That is a reason to be concerned. It is the dual level of regulations that are not in sync that we fear. In one network, feed stations across the country are operating with rules that are in sync with what the main feed is providing. So that is a very precise example.

Mrs. Clancy: In other words, you can look at the question of devolution and say that too much devolution would definitely be counterproductive.

Mr. Tremblay: I think, again, it depends on how it is going to be translated, on how devolution is going to be exercised.

Mrs. Clancy: All right. I am not going to play word games. Let me try something else just briefly to rush off in another direction and leave that one for the moment.

You have private broadcasters in your organization right across the country. Are there private broadcasters in French in Manitoba and New Brunswick, for example?

Mr. Tremblay: There are community stations in Manitoba. Of course, the CBC is providing some French television service.

Mrs. Clancy: I am aware of the CBC.

Mr. Tremblay: There is no private radio station in French serving Manitoba, but there are community radio stations that are offering services in French in those provinces.

Mrs. Clancy: What about New Brunswick?

Mr. Tremblay: There are some French community stations and some French private stations in the northeastern region, as in Caraquet.

Mrs. Clancy: French television?

Mr. Tremblay: There are no French television stations that are based... The TVA network extends into New Brunswick, and there is also Quatre Saisons, which is being picked up by satellite and carried over cable in New Brunswick serving that north front segment.

Mrs. Clancy: It serves right across.

The Chairman: Would you like to yield to Madam Roy-Arcelin for a moment?

[*Traduction*]

M. Tremblay: Si on suppose que ce débat constitutionnel permettra de maintenir le pays uni, et s'il faut pour cela modifier la structure de réglementation de la radiodiffusion, nous devrons veiller à ce que certains principes soient respectés en matière de réglementation des stations de radiodiffusion.

Mme Clancy: Lesquelles et comment?

M. Tremblay: J'ai pris l'exemple d'une station anglophone du Québec, alimentée par le réseau CTV. Supposons que les exigences nationales soient actuellement de 60 p. 100 de contenu canadien, mais que l'organisme de réglementation du Québec exige un contenu régional à 80 p. 100. Dans une telle situation, que pourrait faire cette station?

Comment résoudre ce problème? Le marché du Québec, et cela vaut pour n'importe quel autre, serait-il suffisamment vaste pour combler la différence? Il y a lieu de s'en inquiéter. Ce que nous craignons, c'est qu'il y ait deux séries de réglementations qui ne soient pas synchronisées. Pour un réseau, il est important que les stations de tout le pays travaillent avec les mêmes règles. C'était donc là un exemple très précis que je voulais vous donner.

Mme Clancy: Autrement dit, un excès de dévolution serait manifestement préjudiciable?

M. Tremblay: Tout dépend commment la dévolution est exercée.

Mme Clancy: Bien. Ne jouons pas sur les mots. Essayons de passer à autre chose.

Votre association regroupe les radiodiffuseurs privés de tout le pays. Englobe-t-elle, par exemple, des radiodiffuseurs francophones au Manitoba et au Nouveau-Brunswick?

M. Tremblay: Il y a bien sûr des stations communautaires au Manitoba, et Radio-Canada fournit des services télévisés en français.

Mme Clancy: Je connais Radio-Canada.

M. Tremblay: Il n'y a pas de station de radio privé en français au Manitoba, mais il y a des stations de radio communautaire qui offrent des services en français dans ces provinces.

Mme Clancy: Au Nouveau-Brunswick aussi?

M. Tremblay: Il y a certaines stations communautaires francophones et certaines stations privées francophones au nord-est de la province, par exemple à Caraquet.

Mme Clancy: Et pour la télévision?

M. Tremblay: Il n'y a pas de station de télévision francophone qui soit basé dans la province. Le réseau TVA diffuse au Nouveau-Brunswick, tout comme Quatre-Saisons, qui est transmise par satellite puis par câble au nord du Nouveau-Brunswick.

Mme Clancy: Elle diffuse partout.

Le président: Voudriez-vous laisser la parole à M^me^ Roy-Arcelin pour un instant?

[*Text*]

Mme Roy-Arcelin: Tout d'abord, je m'excuse de mon va-et-vient. Mes fonctions font que, parfois, je dois faire du va-et-vient. Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas intéressants.

J'ai lu les trois quarts de votre exposé. Je le trouve intéressant. Il y a une chose qui m'a frappée en cours de route. On parle de l'avenir du Canada, de la présence nationale, de l'unité du pays, de la fierté nationale. Cela revient assez souvent.

Tout à l'heure, mon collègue a abordé le problème de la manière dont je le ressens un peu, venant du Québec. Quand on parle d'unité nationale, on a toujours l'impression qu'on voit l'unité à travers le reste du Canada et qu'il faut maintenir tout cela ensemble. C'est comme si on ne s'inquiétait pas vraiment du fait qu'il y a un morceau qui balance au bout; on ne sait pas s'il va glisser dans le fleuve ou s'il va rester attaché. Cela m'inquiète énormément parce que je crois dans ces deux morceaux-là, et au Québec et au reste du Canada, et j'aimerais beaucoup qu'ils fassent un tout.

• 1725

Pour qu'ils fassent un tout, il faut que tout le monde s'implique; il faut sortir de notre rôle habituel; il faut sortir de nos attributions. Il ne suffit pas de penser que si cela se fait à l'avenir, on va prendre telle position, on va modifier telle ou telle chose ou on va prendre telle ou telle initiative. Ce serait trop tard. Il faut le faire quand on commence à être conscient qu'il y a un problème réel et qu'on tient à ce que ce problème se règle. Pour certains, la séparation éventuelle du Québec n'est pas un problème, mais pour moi, c'en est un. Si le Québec se séparait, je trouverais cela très dommage.

J'aimerais savoir quel est le degré de vos inquiétudes quant à cela. Comment voyez-vous vos responsabilités avant que cela ne se produise? Vous êtes le moyen de communication par excellence. Comment pensez-vous atteindre la population pour lui démontrer que vous tenez à ce que le Québec reste accroché au Canada?

M. Tremblay: Si vous me le permettez, j'aimerais amorcer une réponse à votre question et ensuite demander à M^me^ Gattuso et à M. Montigny de la compléter.

Dans un premier temps, à cause de la nature de notre association, notre position est essentiellement apolitique. On ne peut pas favoriser une thèse plutôt qu'une autre. Nous nous soucions de nous assurer que les Canadiens aient des moyens de communiquer entre eux. Il y a de nombreux efforts qui ont été présentés dans le cadre de notre présentation orale qui indiquent ce que nous faisons. Le principal thème de notre campagne de messages d'intérêt public pour cette année est le pays, en ce sens qu'il faut s'assurer que tout le monde comprenne les enjeux et que tout le monde puisse en discuter. Peu importe qui tiendra le référendum, il faudra que les gens sachent à quelle question ils vont être confrontés, quelles seront les conséquences, etc. Nous n'avons pas à nous poser en juges dans ce contexte-là. Nous nous voyons essentiellement comme un élément moteur pour faciliter le dialogue entre les Canadiens. Je pense que c'est à cela que doit se limiter notre action.

[*Translation*]

Mrs. Roy-Arcelin: First of all, Mr. Chairman, I would like to apologize for my frequent coming and going. Because of my other responsibilities, it is sometimes necessary for me to leave. Do not think, however, that it is because I am not interested in what you are saying.

I have read about three-quarters of your brief, which I found very interesting, but one thing struck me. You refer very often to the future of Canada, to national unity and national pride.

Earlier my colleague raised this issue in the same way I might have done, coming from Quebec. When we hear about national unity, we always have the feeling that it is related to the various parts of Canada, that we have to work to keep together, but that nobody is really very concerned that there is a part at the end that may or may not drop into the river. This is a major concern of mine because I believe both parts, Quebec and the rest of Canada, should be able to form a whole.

For these parts to form a whole, everyone has to get involved; we have to go beyond our usual roles, our usual tasks. It is not enough to think that if this happens in the future, we can take up this or that position, change this or that or take such and such an initiative. It will be too late. You have to act when you begin to be aware that there is a real problem and that you want it to be solved. Quebec's separation is not a problem for some people, but it is a problem for me. If Quebec were to separate, I would find that very regrettable.

I would to know how worried you are about this. How do you view your responsibilities before it happens? You represent the means of communication par excellence. How do you intend to reach out to Canadians and show them that you feel Quebec should remain in Canada?

Mr. Tremblay: If I may, I would like to begin answering your question and then ask Ms Gattuso and Mr. Montigny to complete my answer.

I would say at the outset that because of the nature of our association, our position is basically apolitical. We cannot favour one position over another. Our concern is that Canadians have the means to communicate with each other. In our oral presentation we outlined many of the things we do. The country was at the heart of our PSA campaign this year, in the sense that we want to make sure that everyone understands the issues involved and that everyone get a chance to discuss them. No matter who holds the referendum, people have to know what the question is going to be, what the consequences are going to be, etc. We cannot preside as judges over these issues. Basically, we see ourselves as a catalyst to facilitate dialogue among Canadians. I think we should limit ourselves to that role.

[*Texte*]

Mme Roy-Arcelin: J'ai entendu un mot que je n'avais pas entendu depuis longtemps. Je pensais qu'il n'existait plus. C'est le mot «apolitique». Je ne sais pas s'il existe encore des gens apolitiques ou des associations ou organismes apolitiques.

Aujourd'hui, il me semble qu'on doit toujours dire: Oui ou non; j'avance ou je recule. On doit poser un geste. Je ne vois pas comment on peut être apolitique. Vous ne pouvez pas être seulement le fil conducteur entre un morceau ici et un morceau là. Il doit y avoir une réaction dans le milieu. On dirait qu'il y a une paire de... Quand Radio-Canada est venue, c'était la même chose. On parle de propagande, de ceci ou de cela. Aujourd'hui, on est au-delà de tout cela et nous devons faire connaître nos choix. Vous ne me direz pas que, si le Québec devenait indépendant demain, toute votre vie ne changerait pas. C'est impossible. Votre organisme va changer; même votre monde va changer. Tout va changer.

Vous allez accepter cela froidement, comme une douche sur la tête, apolitiquement? C'est ce que je trouve difficile à comprendre. Je suis prête à accepter tous les points de vue. Vous allez me dire: On a droit à toute tendance politique. Cela m'importe peu. Ce n'est pas cela. Je ne crois pas que quelqu'un puisse être apolitique aujourd'hui. Il n'y a plus personne qui est apolitique.

• 1730

M. Tremblay: Avant de passer la parole à mes collègues qui brûlent d'envie de répondre à cette question, je dois vous préciser une chose. Je n'ai pas dit que nous étions insensibles aux conséquences des discussions qui ont lieu présentement à travers le pays. Cela aura des conséquences très grandes qui nous affecteront dans notre milieu industriel et en tant qu'individus. On n'est pas en retrait de cette réalité-là. On a tous des points de vue.

Je dis simplement qu'en tant qu'association qui représente les radiodiffuseurs de tous les coins du pays, qui peuvent avoir des opinions politiques variées, on a choisi d'apporter notre contribution en permettant d'élargir le dialogue et en créant des mécanismes pour le faire à travers le pays. On est très préoccupés par cela parce qu'on en a fait le thème de notre campagne principale de l'année prochaine. On prend la chose très au sérieux, mais on ne peut pas se faire le porte-parole d'une option plutôt que de l'autre. C'est ce que je veux dire quand je dis que nous sommes apolitiques. Notre approche est la même que dans le domaine de l'information où il nous faut présenter des points de vue équilibrés. Cela ne veut pas dire qu'à l'occasion, on ne permettra pas la présentation de points de vue différents ou polarisés, mais on doit avoir un souci d'équilibre dans notre approche. Comment peut-on créer ce dialogue? Je vais céder la parole aux autres.

Mme Roy-Arcelin: J'aimerais ouvrir une petite parenthèse. Au fond, ce n'est pas un choix politique d'un parti. À un moment donné, la plupart des partis politiques se joignent l'un à l'autre et veulent même faire un front commun pour dire: On ne veut pas que ce pays-là se brise. C'est quelque chose de ponctuel. Il ne s'agit pas de dire: Cela fait partie du programme politique, d'un parti quelconque. Je peux me tromper, mais je crois que la plupart

[*Traduction*]

Ms Roy-Arcelin: I have just heard a word that I had not heard for a long time. I thought it no longer existed. The word is "apolitical". I wonder if there are any apolitical people or associations or organizations left.

Today, it seems to me that one must always say either yes or no, either you move forward or back. You have to act. I don't see how anyone can be apolitical. You can't limit yourselves to being some kind of conduit between this part and that part. There has to be a reaction in the middle. It is as though there were a pair of... When the CBC appeared, it was the same thing. People talked of propaganda, and so on. Today, we have gone beyond all that and we have to let our choices be known. You can't tell me that if Quebec became independent tomorrow, your whole life would not be affected. That is impossible. Your organization would change, your whole world would change. Everything would change.

And you would accept that coldly, apolitically, like water off a duck's back? That is what I find hard to understand. I'm willing to hear all points of view. You will say: We have a right to any political view. The view you choose is not what concerns me. I don't think anyone can be apolitical today. No one is apolitical anymore.

Mr. Tremblay: Before giving the floor to my colleagues who are dying to answer that question, I would like to clarify something. I did not say that we did not care about the consequences of the discussions that are taking place currently throughout the country. These discussions will have far-reaching consequences that will affect our industry and affect us as individuals. We are not seeking to avoid that reality. We all have points of view.

What I am saying is that as an association that represents broadcasters from all over the country, who may have very diverse political opinions, we have chosen to make our contribution by making it possible to broaden the dialogue and by creating mechanisms to do so throughout the country. We are very concerned by this issue and we have made it the theme of our main campaign for next year. We take this issue very seriously, but we cannot speak for one option rather than the other. That is what I mean when I say that we are apolitical. Our approach is the same as our approach to news, where we have to present balanced points of view. That does not mean that we will not occasionally allow the presentation of different or polarized points of view, but we must take care to have a balanced approach. How can we foster that dialogue? I will give the floor to my colleagues.

Ms Roy-Arcelin: I would like to just add that basically, it is not a matter of choosing a political party. Sooner or later, most political parties join forces and even want to take a united stand on the issue: they say that they do not want the country to fall apart. These are unusual circumstances. It is not a matter of saying: that is part of the political program of a given party. I may be wrong, but I think that most of the members of society should make a decision and say: we are

[*Text*]

des gens dans la société devraient prendre une décision et dire: On s'engage à défendre ce pays-là pour qu'il tienne d'un morceau. S'il se brise, vous serez obligés d'être politiques et de faire des choix.

Mme Gattuso: Madame Roy-Arcelin, notre mandat et notre objectif sont de donner à à tous ceux qui ont des opinions à exprimer l'occasion de les exprimer, afin que les Canadiens, qui auront très bientôt des choix très sérieux à faire puissent les faire en toute connaissance de cause. On ne veut pas qu'une station ne donne du temps qu'à un certain groupe qui aurait une option très particulière. On veut que les auditeurs de cette station-là puissent avoir d'autres opinions, et pas seulement des opinions favorables à un seul côté de la question.

Une des choses que l'on fait très bien au niveau local, c'est d'encourager les gens à s'exprimer, à dire ce qu'ils ont à dire et à participer au débat. Nous voulons promouvoir un débat lucide et un choix lucide. C'est ce qu'on fait par toutes sortes d'émissions qui donnent la parole à des gens souvent très passionnés, d'un côté ou de l'autre de la médaille. C'est notre responsabilité. Nous en sommes très conscients et nous la prenons très au sérieux.

The Chairman: Thank you very much. I would like just to say that...

I beg your pardon?

Mrs. Clancy: You haven't forgotten me?

The Chairman: No, I would never forget, but I haven't had a word yet this afternoon.

Mrs. Clancy: But I didn't finish my round. I gave over to Mrs. Roy-Arcelin.

The Chairman: Look, you have finished. Anyway, you will have another chance in just a moment.

Mme Clancy: Je l'espère.

You asked me to cede, *n'est-ce pas*?

Mme Roy-Arcelin: Oui, c'est vrai.

The Chairman: That was a quiet way of saying your time is up.

Mrs. Clancy: But you didn't tell me when my time was up.

The Chairman: Allow me, and I'll come back.

Mrs. Clancy: All right.

• 1735

The Chairman: I would like to apologize to the witnesses and to others who are here this afternoon. Our committee has disintegrated a bit on us. I am not going to see that the quorum has dissipated because we want to get your evidence on the record. So we are going to continue until the last man—

Mrs. Clancy: The last person.

The Chairman: Well, sometimes it is the last man—or woman.

[*Translation*]

committed to defending our country and to making sure it stays united. If it is broken up, you will be forced into being political and making choices.

Ms Gattuso: Mrs. Roy-Arcelin, our mandate and our objective is to give to all of those who have opinions they wish to express the opportunity of expressing them, so that Canadians are well informed when they make the very serious choices they will soon have to make. We don't want one station to give air time only to a particular group that might be putting forward a very specific option. We want the listeners who tune in to that particular station to hear other opinions, and not just opinions that favour one side of the issue.

One of the things we do very well at the local level is to encourage people to express themselves, to say what they have to say and take part in the debate. We want to promote an enlightened debate and an enlightened choice. This is what we are doing with all kinds of programs that allow people to express themselves, sometimes very passionately, for one side or the other. That is our responsibility. We are very conscious of it and we take it very seriously.

Le président: Merci beaucoup. J'aimerais simplement dire que...

Pardon?

Mme Clancy: Vous ne m'avez pas oubliée?

Le président: Non, je ne vous oublierais jamais, mais je n'ai pas encore réussi à placer un mot cet après-midi.

Mme Clancy: Mais je n'ai pas fini mon tour. J'ai cédé la parole à M^me^ Roy-Arcelin.

Le président: Écoutez, vous aviez fini. De toute façon, vous allez avoir une autre occasion dans un petit moment.

Mrs. Clancy: I hope so.

Vous m'avez demandé de vous céder la parole, n'est-ce pas?

Ms Roy-Arcelin: Yes, that's true.

Le président: C'était une façon polie de vous dire que votre temps était écoulé.

Mme Clancy: Mais vous ne me l'avez pas dit que mon temps était écoulé.

Le président: Permettez-moi de prendre la parole et je vous reviendrai.

Mme Clancy: Très bien.

Le président: Je voudrais présenter mes excuses aux témoins car j'ai l'impression que notre comité commence à se désintégrer. Je ne vais pas attirer l'attention sur le quorum, car je voudrais que les témoins disposent de tout le temps dont ils ont besoin. Nous allons continuer jusqu'au dernier homme...

Mme Clancy: La dernière personne.

Le président: C'est parfois un homme, parfois une femme.

[*Texte*]

Anyway, we are going to continue. We appreciate this dialogue.

I would like to just say on the subject that Mrs. Roy-Arcelin was pursuing that I attended your national conference in Toronto. I thought that you did quite a dynamic job, frankly. I thought that you actually put a flavour of promoting Canadian unity on it, although you did it in a most objective way.

I went away from there feeling that you had called upon your members to take their responsibilities seriously, to get the message out, to make sure this debate was well publicized and well reported. I thought the panel you presented with Jean Charest, Preston Manning and so on was an excellent contribution, frankly.

In your brief today you give many examples of what I have to say is promoting the spirit of this nation. I must say as well, in deference to the kind of aggressive questioning you have had this afternoon, I also understand from other witnesses we have had the objective stance and stature that you strive to maintain in terms of journalistic integrity.

So you are caught a bit between a rock and a hard place in many respects. You do have to make sure that you report the news without a bias.

It seems to me that you have been almost more generous in your demonstrated support for the unity of this country in the sampling I have seen of the Canadian Association of Broadcasters than the CBC has been in terms of its willingness to commit absolutely to the promotion of Canadian unity. They also decline to do more than read to us their very specific policy, their journalistic policy with respect to objective journalism. So it is a tough area.

I want to go a little bit to these areas of your economic ills and the problems that you have raised about financing Canadian content. That is a major contribution to the spirit and identity of this nation, the amount of Canadian content.

I gather that you would prefer help in quality production, the excellence of production, as opposed to protection by CRTC against the invasion of American signals and so on. As a matter of fact, you carry a great many of the American signals. I detect this from your brief in many areas where you talk about the need for production and programming.

Is that where you see the priority, in program investment and program excellence as opposed to protection?

Mr. Tremblay: Absolutely. I think this is the key to survival. I think this is the only way we will be able to continue to bring a strong Canadian presence to the broadcasting scene in Canada.

As I mentioned earlier, the key issue is how we are going to continue to finance the high-budget programming in a situation where the profit margin of this industry has really disintegrated and is going down year after year. We have put a lot of faith in the upcoming summit, organized by the Department of Communications, which has as one of its goals the development of an industrial strategy.

[*Traduction*]

Quoi qu'il en soit, nous allons continuer.

Je voudrais dire, au sujet de la question abordée par M^me^ Roy-Arcelin, que j'ai été fort impressionné par votre conférence nationale, à Toronto, à laquelle j'ai assisté. J'ai l'impression que vous vous étiez sérieusement efforcés de promouvoir l'unité canadienne, mais que vous l'aviez également fait de manière très objective.

J'ai eu le sentiment que vous aviez invité vos membres à prendre très sérieusement leurs responsabilités, et à veiller à ce que tout ce débat soit bien couvert par les médias. En outre, la table ronde organisée avec Jean Charest, Preston Manning et d'autres était excellente.

Votre mémoire d'aujourd'hui comporte beaucoup d'éléments qui contribuent, à mon avis, à promouvoir l'unité de la nation. Je dois également dire, en ce qui concerne les questions parfois difficiles qui vous ont été posées cet après-midi, que je suis fort sensible à l'objectivité dont vous avez fait preuve, ce qui témoigne bien de votre intégrité de journaliste.

Je comprends que votre tâche est difficile, car vous devez toujours vous efforcer de couvrir l'actualité sans préjugés.

J'irais même jusqu'à dire que l'appui que vous avez manifesté à l'égard de l'unité nationale, de la part de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, semble encore plus généreux que celui de Radio-Canada. Les représentants de Radio-Canada hésitent à faire plus que nous lire leur politique en matière d'objectivité. Je reconnais cependant que c'est un domaine difficile.

J'aimerais maintenant aborder les problèmes économiques que vous avez évoqués, notamment dans le contexte du financement des émissions canadiennes. Il est incontestable que le contenu canadien des émissions est un facteur déterminant pour l'épanouissement de l'identité nationale.

Je crois cependant comprendre que vous préféreriez recevoir de l'aide pour produire des émissions de qualité, dans un souci d'excellence, au lieu d'être protégé par le CRTC contre l'invasion d'émissions américaines. D'ailleurs, vous diffusez beaucoup d'émissions américaines.

Ai-je donc raison de conclure de votre mémoire, notamment lorsque vous parlez des questions de production et de programmation, que votre priorité est l'excellence des émissions plutôt que la protection?

M. Tremblay: Absolument. C'est un élément essentiel de notre survie. Selon moi, cette méthode est la seule qui puisse garantir une forte présence canadienne dans le secteur de la radiodiffusion.

Comme je l'ai déjà dit, le problème fondamental est de continuer à financer des émissions à gros budgets face à la détérioration constante, année après année, des marges bénéficiaires de l'industrie. Je puis vous dire que nous attendons beaucoup du prochain sommet organisé par le ministère des Communications, dont l'un des objectifs est l'élaboration d'une stratégie industrielle.

[*Text*]

It brings all of the players together—Telefilm, the cable industry and the independent producers—to help establish a policy framework within which we are going to be assured that there are enough dollars made available for the purpose of developing quality television programming.

The Chairman: I want to concentrate a little bit on that area that you have just spoken about.

• 1740

On page 2 of your brief, you say:

> unless the necessary and legislative and regulatory climate is created to make a return to profitablity profitable

—and then, on page 12, you say:

> assure conditions are created that promote the return to profitability for the broadcasting industry.

Now if the CBC were saying this, as a regulated public crown corporation, I would understand it. But you sound almost like a regulated telephone business, as though the public domain is responsible for ensuring your profitability. My impression is that as a private broadcasting organization, you have taken the enterprise route and are responsible for your own profitability, whereas CBC is a public, regulated facility, wherein we can say, look, we expect certain public responsibilities.

What do you mean? The inference seems to be there that you're looking—and you just said it in your own words—to the government to create an industrial climate where you would be profitable.

Mr. Tremblay: Let me first, Mr. Chairman, clarify what we mean in those areas that you have noticed. Even though we might represent private broadcasters, they are not totally free in their actions because of regulatory constraints that have been imposed upon them. For example, if we look at the television side, the vast majority of television stations in this country must spend so many million dollars a year on Canadian programming, and this is tied to a formula that has been imposed by the CRTC. In that very instance, we have been making repeated representations to the commission that such a system in the environment in which we are now doesn't work.

In an era when revenues are going down, stations must have the freedom to make business decisions as private companies. In any given year, it may mean adjusting their capacity to invest in programming in general, and they should be allowed to do so. They can play around with their level of technical expenditure and inexpenditure, but in this areas they cannot make sound business decisions. They are forced into making a commitment according to a strict formula, which is imposed as a condition of licence. This is a problem in this economy right now. That is one specific case.

The other one I wanted to allude to is the result of the economic pressure that exists upon this industry at this point. You have in many cases, and this can be witnessed both on the radio front and on the television front, the smaller

[*Translation*]

À cette occasion, tous les participants—Téléfilm, les câblodiffuseurs et les producteurs indépendants—vont s'efforcer de formuler une politique globale garantissant à l'industrie des ressources suffisantes pour réaliser des émissions télévisées de qualité.

Le président: J'aimerais que l'on s'attarde quelque peu sur la question que vous veniez d'évoquer.

Vous dites dans votre mémoire:

> À moins qu'on institue des mesures législatives et des règlements propres à lui permettre de redevenir rentable

. . .et un peu plus loin:

> garantir à la radiotélévision des conditions qui favorisent son retour à la prospérité.

Je dois vous dire que je ne serais pas surpris d'entendre cela de la part de Radio-Canada, société d'État réglementée, mais que je le suis un peu de votre part. Vous semblez presque vous exprimer comme une société réglementée de l'industrie du téléphone, bien que, je dois en convenir, le secteur public est celui qui garantit votre rentabilité. Quoiqu'il en soit, vous représentez des entreprises privées et, à ce titre, vous êtes seuls responsables de votre rentabilité, alors que Radio-Canada est une société publique réglementée qui doit assumer aussi certaines responsabilités publiques.

Quelle est donc votre position? Vous semblez dire que c'est au gouvernement qu'il appartient d'instaurer un climat garantissant la rentabilité de votre industrie.

M. Tremblay: Laissez-moi d'abord préciser ce que je veux dire. Bien que nous représentions des radiodiffuseurs privés, ils ne sont pas complètement libres d'agir comme ils le veulent, étant donné qu'ils sont assujettis à des contraintes réglementaires. Par exemple, pour ce qui est de la télévision, la plupart des stations doivent consacrer des millions de dollars, chaque année, à des émissions canadiennes, conformément à une formule imposée par le CRTC. Je dois vous dire que nous avons très fréquemment exposé au conseil l'argument que ce système ne peut être efficace dans notre secteur.

Confrontées à la baisse de leurs revenus, les stations doivent avoir les coudées plus franches pour prendre leurs décisions comme le feraient des entreprises privées. Cela signifie qu'elles doivent être autorisées à modifier selon les besoins les investissements qu'elles réalisent dans les émissions. Elles bénéficient d'une certaine latitude en ce qui concerne les coûts techniques mais, pour ce qui est des émissions, elles ne peuvent pas prendre de saines décisions commerciales. Elles sont obligées de prendre leurs engagements en fonction d'une formule rigoureuse qui leur est imposée lorsqu'elles obtiennent leur licence. Voilà donc un problème spécifique que nous pose la conjoncture économique actuelle.

L'autre problème que je souhaite mentionner est celui des pressions économiques qui sont exercées sur notre industrie. Il est facile de le constater, aussi bien pour la radio que pour la télévision, les petites entreprises ont beaucoup de

[*Texte*]

entrepreneur who can hardly make it happen in this environment. He doesn't have the scope of a larger organization and has to make a very simple choice: either keep up his business, lose money and eventually close, or sell off to a larger corporate group, which is looking at enlarging its own capacity as a means to generate greater economies of scale.

So there is this move towards consolidation, which is a result of the economic pressure upon the industry. The concern we have in this area relates to the fact that, again, there is a CRTC policy that deals with the transfer of ownership, which imposes what they have called a benefits test. Whenever you are taking over a new broadcasting entity, you must bring some benefits to the table, tangible benefits in terms of dollars. These have to be spent above and beyond what the station would normally spend to operate.

In our view, in the current economic context, the maintenance of a local service and keeping a station alive are good enough benefits to authorize transactions. We feel that in many cases these are forced expenditures upon the industry. We've heard of some cases where some operators have had to borrow money to meet the commitment while they are in a loss position.

The Chairman: I understand.

Mr. Tremblay: This starts a vicious circle. These are the kinds of things we refer to when we say there has to be some help provided.

The Chairman: Could I say, then, that you are a tightly regulated industry, like the CBC, except the ground rules are not quite so severe? In other words, you have a large part of your arm tied behind your back because of the regulatory constraints within which you have to operate.

• 1745

Mr. Tremblay: Exactly. As any other business, I think, if not a sufficient level of profits is generated, it is not possible to reinvest in programming. As you know, there are many new technologies on the horizon, and for lack of resources the industry will not be in a position to re-equip itself and to move to HDTV, and so on. We have to put the industry back on track; their overall contribution is going to be affected.

The Chairman: Tell me, to what extent is radio regulated?

Mr. Tremblay: At this point AM radio is, I would say, almost deregulated. There is no longer any limit on advertising. All there is left for AM is a requirement to meet 30% Canadian content on a weekly basis.

The Chairman: Which is not difficult.

[*Traduction*]

mal à s'en sortir dans la conjoncture actuelle. N'ayant pas les ressources des grandes, elles n'ont qu'une seule alternative: ou continuer à perdre de l'argent au risque de devoir un jour fermer leurs portes, ou se vendre à un groupe plus important qui s'efforce d'accroître ses capacités pour réaliser des économies d'échelle.

Le phénomène de concentration auquel nous assistons actuellement résulte précisément des pressions économiques exercées sur l'industrie. Ce qui nous préoccupe à cet égard c'est, encore une fois, qu'il existe une politique du CRTC concernant le transfert de propriété, et qui impose ce que le conseil appelle un critère des bienfaits. Autrement dit, quiconque veut prendre le contrôle d'une entité dans le secteur de la radiotélévision doit faire la preuve que l'opération produira des bienfaits financiers tangibles. Or, le CRTC exige que ces bienfaits financiers soient dépensés en plus de ce que dépenserait normalement la société.

À notre avis, dans la conjoncture actuelle, la préservation d'un service local devrait constituer un bienfait suffisant pour autoriser de telles transactions. Dans de nombreux cas, nous estimons que la politique du CRTC oblige l'industrie à faire des dépenses qu'elle ne devrait pas faire. Nous avons même entendu parler de certaines sociétés qui ont dû emprunter pour respecter cette exigence, parce qu'elles ne font pas de profits.

Le président: Je comprends.

M. Tremblay: Lorsqu'elles en sont là, elles entrent dans un cercle vicieux. Voilà donc ce que nous voulons dire lorsque nous réclamons de l'aide plus que de la protection.

Le président: Si tel est le cas, peut-on dire que vous êtes une industrie extrêmement réglementée, comme Radio-Canada, bien que les règles qui vous sont imposées ne sont pas aussi rigoureuses? Autrement dit, étant donné les contraintes réglementaires qui vous sont imposées, vous ne pouvez pas lutter à armes égales?

M. Tremblay: Exactement. Comme toute autre industrie, si nous ne faisons pas suffisamment de profits, nous ne pouvons pas réinvestir dans la programmation. Comme vous le savez, il y a beaucoup de nouvelles technologies à l'horizon et l'industrie n'aura pas les moyens de se rééquiper, par exemple pour la TVHD, si elle n'a pas suffisamment de ressources. Il faut absolument remettre l'industrie sur les rails si l'on ne veut pas que sa contribution globale soit diminuée.

Le président: Pouvez-vous me dire si la radio est aussi réglementée?

M. Tremblay: À l'heure actuelle, je dirais que la radio AM est presque complètement déréglementée. Il n'y a plus aucune limite en matière de publicité. La seule exigence qui subsiste est celle du contenu canadien à 30 p. 100 sur une base hebdomadaire.

Le président: Ce qui n'est pas difficile à respecter.

[*Text*]

Mr. Tremblay: I think, depending upon the format, it may not be difficult. The FM side of this industry is more tightly regulated. Mechanisms have been put in place to ensure that FM provides a service that is different from AM. They must offer a greater level of spoken word programming. There is still a limit on advertising activities. There are still a number of requirements on this segment of the industsry.

The Chairman: If radio is less regulated and, according to your brief, it has a magnificent audience—95% of Canadians listen to radio—why is it the least profitable? Why is it losing so much money?

Mr. Tremblay: Television doesn't have a revenue problem, but it has an escalating cost problem. Because there is more competition, more money has to go toward programming at this point. The two lines are reaching each other; that is why we are close to unprofitability for television.

As far as radio is concerned, the root of the problem stems from the fact that the share of advertising dollars accruing to radio has been going down for the last 10 to 12 years,. There is now a vast number of choices for media buyers, other routes to go, so there is a decline in advertising dollars that go into radio. Also, there is a significant factor, which is not always documented, that many media purchasers have now moved away from media and are going to what is called promotion—the kind of kit you get in the mail whereby you get a series of coupons. This is taking money away from advertising. Both moves have depressed the revenue going to radio.

At the same time, there has been a significant increase in the number of radio stations in this country. I would say that about 120 new stations have been added since the early 1980s. A declining advertising pie with more players accessing that advertising pie is clearly a problem right now. This is why we have been making the case for more freedom. The benefits test I have just described, which is triggered in the context of transaction, also applies to radio, but in many cases they just cannot afford to play along those rules.

Mrs. Clancy: First of all, if I may, with the very greatest respect, with regard to your comparison between the CAB and the CBC, there is a significant difference, in that the CBC is a creation of Canada. If Canada no longer exists, or if Canada exists in a significantly different way from what exists today, then the CBC is also going to be significantly different. As we all know, the CBC used to have a mandate for national unity. Somehow I have some recollection as to where that changed. At any rate, I do think that the comparison is not true, but I just make the point for the record.

The Chairman: I would just like to say that the private sector in this country is every bit as much a part of the country as the public sector.

Mrs. Clancy: Absolutely, Mr. Chairman.

The Chairman: I just wanted to make that point in passing.

[*Translation*]

M. Tremblay: Pour la plupart des stations de radio, ce n'est sans doute pas très difficile. Pour ce qui est de la radio MF, la réglementation est un peu plus rigoureuse. Pour garantir qu'elles fournissent un service différent de la radio MA. La radio MF est obligée de diffuser plus d'émissions parlées, par rapport à des émissions pûrement musicales. En outre, elle est toujours assujettie à certaines limites sur le plan de la publicité.

Le président: Si la radio est moins réglementée et qu'elle jouit d'un auditoire extraordinaire—selon votre mémoire, 95 p. 100 des Canadiens écoutent la radio—pourquoi est-elle moins rentable. Pourquoi perd-t-elle tant d'argent?

M. Tremblay: La télévision ne connaît pas un problème de revenu mais d'escalade des coûts. Comme la concurrence y est plus vive, les stations doivent consacrer plus d'argent à la programmation. Les deux courbes sont sur le point de se rejoindre, ce qui veut dire que la télévision est sur le point d'être déficitaire.

En ce qui concerne la radio, le problème vient du fait que la part des dépenses publicitaires qui lui sont destinées ne cesse de diminuer depuis 10 à 12 ans. Les publicitaires ont aujourd'hui un choix beaucoup plus vaste qu'autre fois, ce qui provoque un déclin des budgets publicitaires consacrés à la radio. En outre, et ce facteur n'est pas souvent pris en considération, bon nombre de publicitaires ont décidé d'abandonner les médias pour faire ce que l'on appelle de la promotion, c'est-à-dire faire de la publicité sous d'autres formes, par exemple en envoyant des coupons aux consommateurs, par la poste. Cela contribue également à réduire les recettes publicitaires des médias, notamment de la radio.

Face à ce phénomène, on a constaté une augmentation notable du nombre de stations de radio. Depuis le début des années 1980, je crois pouvoir dire que 120 nouvelles stations ont été créées. De ce fait, un nombre croissant de stations se battent pour obtenir des budgets publicitaires qui rétrécissent; voilà le problème. Ce sont ces facteurs qui nous amènent à réclamer plus de liberté pour ce secteur. Le critère des bienfaits que j'ai décrit, et qui s'applique aux transactions, touchent également la radio. Hélas, bien souvent, les stations ne peuvent tout simplement pas le respecter.

Mme Clancy: Laissez-moi tout d'abord préciser, sans vouloir vous offenser, qu'il y a une différence considérable entre l'ACR et Radio-Canada, puisque Radio-Canada est une émanation du Canada. Si le Canada devait disparaître, ou s'il devait être profondément modifié, Radio-Canada serait sensiblement différente aussi. Comme vous le savez, Radio-Canada avait autrefois pour mandat de contribuer à l'unité nationale mais, si je me souviens bien, un certain gouvernement a décidé de modifier cette partie de ce mandat. Quoi qu'il en soit, la comparaison que vous avez faite n'est pas justifiée. Je tenais à le préciser.

Le président: Je tiens à dire que le secteur privé fait tout autant partie de notre pays que le secteur public.

Mme Clancy: Bien sûr, monsieur le président.

Le président: Je tenais à le préciser en passant.

[*Texte*]

Mrs. Clancy: Absolutely. I could not agree with you more, which is why I am still in a state of some shock at the presentation we have had today.

I am not fully bilingual and I don't wear the earphone because I am trying to improve my skills, but I thought I heard you say that you are essentially an apolitical organization. Is that what you said, Mr. Tremblay? I would just like a yes or no on that, because I have a fairly long question, and I am going to get hooked by him if I don't get to my next question. You did say that?

• 1750

Mr. Tremblay: I need to position my response, if I may.

I said that maybe more from the perspective of being objective in what we do. I don't think we can be—

Mrs. Clancy: Objective in what sense?

Mr. Tremblay: —perceived to be a promoter of a specific political option. We might have interest from an industry perspective in some form of status quo—

Mrs. Clancy: I would hope.

Mr. Tremblay: —but I think it is not up to us really to be a vehicle for political opinion on what is going on. We see our role as a promoter of discussion, and, yes, we are very concerned about the situation and we have been playing and we intend to—

Mrs. Clancy: Okay. I have a further question.

Mr. Tremblay: —continue to play a role in this respect.

Mrs. Clancy: Were you apolitical, then, in the first phase of Bill C-136, the broadcast act, when your organization was dead-set against the first phase? Was that an apolitical action?

Mr. Tremblay: If we define apolitical as non-partisan, this is what I am referring—

Mrs. Clancy: Non-partisan is a hell of a lot different from apolitical. I don't expect you to belong to a political party, but surely, as the Canadian Association of Broadcasters, you are there to represent, I would hope, the private broadcasters across this country, who have a very deep and ingrained interest in the development of communication policy in this country.

Mr. Tremblay: Of course. If I can make myself more clear in French, I will.

Dans nos activités qui sont reliées au débat constitutionnel, on ne peut pas se permettre d'être partisans ou de favoriser certains points de vue. Évidemment, si on prend le mot «politique» dans son sens le plus large, nous jouons un rôle politique en étant ici devant vous aujourd'hui et chaque fois que nous intervenons devant les comités permanents de la Chambre, pour des révisions législatives ou pour d'autres raisons. Il est évident que nous développons des politiques qui visent à étendre la portée des activités de nos membres dans leur représentation. Donc, dans ce cas spécifique, le mot avait une portée très limitée; son sens s'apparentait à celui du terme «non partisan».

[*Traduction*]

Mme Clancy: Sans doute, et c'est précisément pourquoi je suis toujours profondément troublé par le témoignage que nous avons recueilli aujourd'hui.

Je ne suis pas parfaitement bilingue, et je n'écoute pas les interprètes parce que j'essaie d'améliorer mon français, mais je crois vous avoir entendu affirmer que vous êtes une organisation apolitique. Est-ce bien ce que vous avez dit, Monsieur Tremblay? Je voudrais que vous me répondiez simplement par oui ou par non, car je voudrais avoir assez de temps pour poser ma question suivante, qui sera assez longue. Je ne voudrais pas que le président m'interrompe en cours de route. Est-ce donc bien ce que vous avez dit?

M. Tremblay: Je voudrais positionner ma réponse, si vous le permettez.

J'ai dit cela plus dans le contexte de notre devoir d'objectivité. Je ne crois pas que nous puissions...

Mme Clancy: D'objectivité dans quel sens?

M. Tremblay: Être perçus comme les promoteurs d'une option politique donnée. Notre industrie a peut-être intérêt à préserver une certaine forme de statu quo...

Mme Clancy: J'espère bien.

M. Tremblay: ...mais je ne crois pas que nous puissions être le véhicule d'une option politique donnée. Notre rôle consiste plus, à nos yeux, à favoriser le débat. Cela dit, la situation actuelle nous préoccupe beaucoup et nous avons l'intention de...

Mme Clancy: Très bien. J'ai une autre question.

M. Tremblay: ...continuez à jouer un rôle à cet égard.

Mme Clancy: Étiez-vous donc apolitique lors de la première phase du Bill C-136, la Loi sur la radiodiffusion, c'est-à-dire lorsque votre organisation s'y était résolument opposée? Était-ce là une décision apolitique?

M. Tremblay: Quand je dis que nous sommes apolitiques, je veux dire que nous ne sommes pas partisans...

Mme Clancy: Il y a une différence considérable entre le fait de ne pas être partisan et le fait d'être apolitique. Bien sûr, l'Association canadienne des radiodiffuseurs n'est pas liée à un parti politique donné car, je l'espère bien, son rôle consiste à défendre les radiodiffuseurs privés du pays, qui ont un intérêt profond et évident à participer à l'élaboration des politiques nationales en matière de communications.

M. Tremblay: Bien sûr. Si vous me le permettez, je pourrais m'expliquer plus clairement en français.

As far as the constitutional debate is concerned, we cannot allow ourselves to be partisan or to promote a given point of view. Of course, if you take the word «political» in a broader sense, we do play a political role when we appear before your committee, and everytime we speak to a parliamentary committee about legislative amendments or anything else. It is obvious that we have policies related to protecting the interests of our members. In our previous discussion, I was not using the word in this broader sense. I was using it more in the sense of «non partisan»

[*Text*]

Mme Clancy: J'accepte cela.

The Chairman: It is small-"p" political.

Mrs. Clancy: Absolutely, because there would be no reason for your existence if you were not to be involved. I certainly understand the non-partisan stuff, and that of course is only sensible. Again, I think of the involvement, and rightly so, of Bill C-100, for one, in the Halifax area on very political issues for which they have won numerous awards, and one hopes that they will go on doing so. That is only one example.

So it was an unfortunate choice of words, but I will remind you that you were speaking in French when you used it.

I will close with this, and you can make any comment you like at the end. I have to say I am still very disappointed, because it is my belief—and we worked together as a committee on the questions—that you are doing yourself and your membership a disservice in that we see, I hope—and I don't wish to overtake anything from the chair or my other colleagues who are no longer here—that when we put together this exercise in this committee, what we wanted to do was the broadest consultation possible with the cultural and communications industry in this country with regard to the constitutional proposals. All four questions relate most directly, at least in our minds—and we are prepared to be told that we are wrong, and indeed if you wish to tell us that, we will listen—to the constitutional proposals.

I'm not going to get into a debate with you about this, but, to me, the unwillingness of the Canadian Association of Broadcasters to come to this committee and discuss in depth the what ifs and the wherefores of these proposals is not just doing us a disservice, because perhaps that is not so important in the grand scheme of things, but I do have to say, with the greatest of respect, I think you are doing your own membership a disservice, because it is a voice, therefore, that is not being heard at this committee when almost every other voice, or at least the best possible representative sampling we could manage to do within the time constraints we have, is being heard.

• 1755

The Chairman: Mary, I am not sure I follow this. On page 16 of their brief they address very clearly the federal government's constitutional proposals. They address them in their own words. It seems to me that they are expressing a reasonable lack of concern about them, almost a sort of general sense of support for the directions. I may be missing something, but in fairness to the witnesses—

Mrs. Clancy: With great respect, Mr. Chairman, I suggest that you are. I do think that the response in the brief and the response in the questioning have been a very articulate but very definite refusal to go into the proposals in the manner in which we have seen other groups before us go into them.

That is their right, absolutely. I merely wish to question why.

The Chairman: For the record, I thought, in fairness, that they have addressed them. We may not like what they said.

[*Translation*]

Mrs. Clancy: I accept that.

Le président: C'était le mot politique avec un petit «p».

Mme Clancy: Dans ce cas, je vous comprends, car votre Association n'aurait aucune raison d'exister si elle ne participait pas à la vie politique dans son ensemble. En revanche, vous avez parfaitement raison de dire que vous n'avez pas à être partisans. Je songe cependant à certaines stations de la région de Halifax qui ont fait un excellent travail sur des questions de nature profondément politique, ce qui leur a valu de nombreux prix, et j'espère qu'elles continueront.

Disons que vous avez fait un choix sémantique regrettable, mais je vous rappelle que vous parliez alors en français.

Je voudrais maintenant terminer en faisant un commentaire, et vous pourrez y répondre si vous le voulez. Je dois dire que je suis extrêmement déçu par votre témoignage car j'ai le sentiment qu'il ne répond pas aux meilleurs intérêts de vos membres. Quand ce comité a été mis sur pied, et j'espère que je ne déforme pas ici l'opinion du président ou de mes collègues qui ont dû s'absenter, notre objectif était de tenir les consultations les plus larges possibles sur les propositions constitutionnelles, avec les représentants des industries culturelles et des communications. Nos quatre questions sont donc directement reliées aux propositions constitutionnelles. Certes, vous pouvez parfaitement nous dire que nous avons tort, et nous vous écouterons alors très attentivement.

Je ne veux pas engager de long débat avec vous là-dessus mais je regrette profondément que l'Association canadienne des radiodiffuseurs ne soit pas prête à discuter en détail de ces propositions constitutionnelles avec notre comité. Je regrette de vous dire que vous portez ainsi tort à vos membres, à mon avis, et je dis cela sans vouloir vous offenser, car cela signifie que les radiodiffuseurs n'auront pas pris position sur cette question alors que pratiquement toutes les autres parties concernées se sont efforcées de le faire, le mieux possible, considérant le peu de temps dont nous disposons.

Le président: Mary, je ne comprends pas bien votre argument. Dans son mémoire, l'Association parle spécifiquement des propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral. Si je comprends bien, elle n'exprime aucune préoccupation majeure à ce sujet, et même plutôt une sorte d'appui général à l'orientation choisie. Je me trompe peut-être, mais je crois que les témoins. . .

Mme Clancy: Très respectueusement, monsieur le président, je crois que vous vous trompez. En préparant leur mémoire et en répondant à nos questions, les témoins ont très clairement indiqué, avec beaucoup d'éloquence, certes, qu'ils refusent absolument d'aborder les propositions comme d'autres témoins l'ont fait pour le comité.

Bien sûr, ils en ont parfaitement le droit, mais je me demande simplement pourquoi ils adoptent cette attitude.

Le président: En toute honnêteté, je crois qu'ils nous ont donné leur avis sur les propositions constitutionnelles, même si cet avis ne nous plaît pas.

[*Texte*]

Mrs. Clancy: There have been many things said over the course of this committee that I haven't liked, but with the greatest respect to our witnesses and to you, Mr. Chairman, I feel that we have barely skimmed the surface with the Canadian Association of Broadcasters, whereas we have gone in quite some depth with an organization that, I would suggest, for example, is similar, and that is Telecom Canada. It is an organization that gave us quite an in-depth response to the constitutional proposals.

Yes, this is a response, but I think in comparison to the other responses that we have had, it just, in my opinion... Heaven knows, Mr. Chairman, it is not the first time we have disagreed, and I expect it will not be the last, but I just feel that—

The Chairman: Far be it from me to debate, but I just wanted to make sure I wasn't missing something because I thought that they—

Mrs. Clancy: I did have one other question that had absolutely nothing to do with any of this, if I could throw it in, and then you could really beat me up on everything I said. Can I just ask this one question because this might be an easy one for you? Can you tell me what is the average licence fee paid by a Canadian broadcaster to acquire American programming and how this compares with what European broadcasters pay for American programming?

Mr. Tremblay: This is not an easy question to answer, because I guess the licence fee structure for whatever foreign program is acquired in English Canada versus what is paid in French Canada may be significantly different, and I do not have... I would gladly provide you with this data.

Mrs. Clancy: I would be very interested, if you could.

Mr. Tremblay: I think there is a comparison—

Mrs. Clancy: You could actually provide it to Mrs. Finestone's office, to either one of us.

The reason is we have heard a rumour that Canadians pay substantially more than Europeans to acquire American programming. If that is the case, we would like to know why.

Now you can come back to—

Mr. Tremblay: Yes, I would like to come back to the easier question. With all due respect, allow me to express a different view from that which you have formulated with respect to our position on the proposals. Our aim in coming here was to communicate to the members of this committee our general fears and general principles as to how we should see devolution—within what kind of parameters should devolution happen?

I have attempted also to talk about the potential outcome of these proposals, but it would be unfair to expect us to write the proposals. We are dealing with general proposals that are undefined, and I think it would be pure conjecture on our part to try to extrapolate on what they may be.

I think that prudence and judgment in this case tell us that there is an industry to be protected, and we are trying to bring to you those factors that must be taken into consideration when—well, if not a final position, no further

[*Traduction*]

Mme Clancy: Bien sûr, il arrive souvent que les témoins fassent des déclarations qui ne me plaisent pas, mais j'affirme très respectueusement que l'Association canadienne des radiodiffuseurs n'a abordé les propositions constitutionnelles que de manière extrêmement superficielle, alors que d'autres organisations, par exemple Télécom Canada, sont allées au coeur même du sujet. Télécom nous a donné des réponses mûrement réfléchies.

Certes, l'Association nous a donné une réponse mais, comparée aux autres,... Dieu sait, monsieur le président, que ce n'est pas la première fois que nous sommes en désaccord, et sans doute pas la dernière, mais je crois que...

Le président: Je ne veux certainement pas engager un débat avec vous mais je voulais simplement préciser qu'à mon avis...

Mme Clancy: Je voudrais vous poser une autre question, qui n'a rien à voir avec ce sujet. J'espère que je peux vous la poser maintenant, et elle ne sera pas très difficile. Pourriez-vous me dire quels sont les droits moyens que doit acquitter un radiodiffuseur canadien pour acheter des émissions américaines, et quels sont les droits que paient les radiodiffuseurs européens pour les mêmes émissions.

M. Tremblay: Il n'est pas facile du tout de répondre à cette question car la structure des droits n'est pas la même lorsqu'il s'agit d'une station anglophone et d'une station francophone. Je n'ai pas le barême avec moi mais, si vous le voulez, je pourrais vous communiquer cette information par écrit.

Mme Clancy: Je vous en serais très reconnaissante.

M. Tremblay: Je crois qu'il existe une comparaison...

Mme Clancy: Vous pourrez envoyer la réponse au bureau de M^me^ Finestone, si vous le voulez.

La raison pour laquelle je vous pose cette question est que, selon certaines rumeurs, les Canadiens paieraient beaucoup plus que les Européens. Si tel est le cas, nous aimerions savoir pourquoi.

Vous pouvez maintenant revenir à...

M. Tremblay: Oui, j'aimerais revenir à une question plus facile. Je dois en effet préciser, très respectueusement, que je ne partage pas du tout votre opinion au sujet de votre analyse des propositions constitutionnelles. Notre objectif, en venant devant votre comité, était d'exposer les craintes générales que suscite chez-nous le projet de dévolution, et les principes généraux qu'il faudrait à notre avis respecter si ces propositions étaient mises en oeuvre.

J'ai tenté de vous indiquer quel pourrait être le résultat de ces propositions, mais il serait injuste de nous demander comment celles-ci devraient être formulées. Il ne s'agit encore que de propositions fort générales, et je ne pense pas qu'il y ait lieu de se livrer à des conjectures sur ce que pourrait être leur forme définitive.

La prudence m'amène à vous dire que notre industrie doit être protégée, et c'est pourquoi nous nous sommes efforcés d'exposer les facteurs qu'il conviendrait de prendre en considération. Voilà donc l'essence même de notre

[*Text*]

positions are developed. I think that this is the essence of our message. I don't think there was any reluctance on our part to share more specifics, but at this point there are not many specifics to deal with.

Mrs. Clancy: All right, I will accept that. I may not be happy with it, but that is your right and I accept it.

The Chairman: I would just like to wind up, if I may, with a question or two. On pages 13 and 14 you talk about your opposition to neighbouring rights. I would like to inquire if your opposition to neighbouring rights is essentially an economic opposition or a philosophic opposition, because we have heard a lot of evidence that suggests the artists of Canada are grossly underpaid. The average salary is $6,000 to $9,000 a year. We are just not going to be able to support an artistic community in this country unless we find ways for them to be fairly paid. For example, the very first blush of Bill C-7 called for enshrinement in the legislation of the lending right on books and paintings and so on. If neighbouring rights to pay performers for their work cannot be established, how are we going to find a way to create and sustain the artistic activity that is so essential to the very development of our country?

• 1800

Mr. Tremblay: I will perhaps initiate a response and then Mr. Montigny, who is a counsel specializing in copyright matters, may like to expand on my views. As a bit of background, I think the impetus from the recording community to introduce neighbouring rights is not necessarily a concern that is tied to the status of the individual artist, but has been seen as a means to compensate for the general loss of revenues ensuing because record sales are dropping.

With the advent of new technology, the music industry clearly sees that it will, at the end of the day, get the majority of its revenues not through record sales, but through the licensing of various rights to users. It has to be understood that this is the base of the industry's approach.

You were asking me why we are opposed to neighbouring rights. I guess we are opposed on two fronts. One of them is quite clear, that we can expect neighbouring rights, if they are introduced, to trigger additional payment from our industry. By all accounts, this would be equal to what is now being paid to authors, composers and music publishers, which is about $23 million a year. With the situation we are in, with a loss of $26 million, this would be a totally untenable situation for us.

The second point is that right now, based on the evidence from the Copyright Board, the vast majority of the moneys collected by SOCAN—the collective that acts on behalf of authors, composers and music publishers—is paid to foreign countries. In fact, after you deduct whatever fees are required to administer the collective, there is not that much left for a Canadian artist.

Our view has been that if the objective is to help develop a sounder Canadian recording industry and help further the artists, it's not by taking $24 million away from the broadcasters, sending $12 million to $14 million out of the

[*Translation*]

message. Croyez bien que nous n'hésitons absolument pas à vous répondre de manière plus spécifique mais, pour le moment, il n'y a rien de très spécifique dans les propositions.

Mme Clancy: Très bien, j'accepte votre réponse. Je n'en suis peut-être pas heureuse mais vous avez droit à votre opinion.

Le président: J'aimerais conclure la séance en vous posant une ou deux questions. Vous dites dans votre mémoire que vous êtes opposé aux droits connexes. Votre opposition s'explique-t-elle essentiellement par des facteurs d'ordre économique, ou s'agit-il d'une opposition de principes? Je vous demande cela parce que nous avons recueilli beaucoup de témoignages permettant de penser que la rémunération des artistes du Canada est foncièrement insuffisante. Leur salaire moyen se situerait entre 6,000$ et 9,000$ par an. Si nous ne réussissons pas à leur garantir une meilleure rémunération, comment pouvons-nous espérer qu'ils contribuent à notre culture? Dans la toute première version du projet de loi C-7, le législateur envisageait d'entériner le principe de droits sur les emprunts de livres, de tableaux, etc. Si on ne peut pas garantir le versement de droits connexes aux artistes, comment peut-on espérer qu'ils produiront les oeuvres qui ont tellement essentielles à l'épanouissement de notre pays?

M. Tremblay: Je vais vous donner ma réponse et M. Montigny, qui est un juriste spécialisé dans le problème des droits d'auteur, voudra peut-être la préciser. Laissez-moi dire tout d'abord que, si l'industrie du disque demande le respect des droits connexes, ce n'est pas nécessairement lié à la situation individuelle des artistes mais plutôt pour compenser un manque à gagner résultant d'une diminution des ventes de disques.

Avec la nouvelle technologie, les musiciens voient très bien qu'ils finiront par obtenir la majeure partie de leurs revenus non pas des ventes de disques mais plutôt de la perception de droits auprès des usagers. Il faut bien comprendre que c'est cela qui motive la revendication de l'industrie.

Notre opposition aux réels droits connexes résulte de deux facteurs. Tout d'abord, il est évident que le versement de droits connexes opérèrerait une jonction supplémentaire sur les revenus de notre industrie. Selon toutes les estimations disponibles, la somme serait égale à celle qui est actuellement versée aux auteurs, aux compositeurs et aux éditeurs de musique, soit près de 23 millions de dollars par an. Dans la conjoncture actuelle, perdre 26 millions de dollars nous placerait dans une situation absolument insupportable.

Deuxièmement, si l'on en croit les données de la Commission du droit d'auteur, la grande majorité des sommes perçues par SOCAN—le collectif qui représente les auteurs, les compositeurs et éditeurs de musique—est versé à des pays étrangers. En fait, après déduction des frais d'administration du collectif, il ne reste plus grand chose pour les artistes canadiens.

Notre position est que, si l'on veut consolider l'industrie canadienne du disque et mieux rémunérer les artistes, la méthode ne consiste pas à prendre 24 millions de dollars chez les radiodiffuseurs pour en envoyer 12 à 14 millions à

[*Texte*]

country, then absorbing another $4 million for administration. You would end up distributing about $5 million to Canadian artists and record companies. We won't do it. There ought to be a much more efficient way of helping the music industry generate more revenue and more products.

I would just like to finish by saying we have not been strictly opposed to neighbouring rights. We have proposed alternatives to the introduction of neighbouring rights. We have proposed to the Minister of Communications what we have called our Canadian music strategy, which suggests that all those stakeholders having anything to do with the music industry be brought to bear to help develop an all-industry music strategy that would ensure proper funding for development of the product, proper marketing tools to help Canadian artists reach star status, and enough money to encourage the development of projects. So we have been spear-heading counter proposals.

So our view is on two grounds: economics and efficiency of what is produced. We operate in a symbiotic relationship with the music industry. If it can't turn up enough product, we have a problem. In fact, if we are not there to help promote the product, the industry has a problem. We must not forget that radio is the greatest promoter of Canadian music.

• 1805

The Chairman: I have one last question, and then I guess we will wind this up, if you have no others, Mrs. Clancy.

In terms of your revenue potential, how big a problem is the CBC's role in the advertising business? I understand that there are representations and negotiations and have been for years about the extent of CBC participation in the advertising market as a public broadcasting system versus members of the private sector who feel that the advertising market is theirs. What is the significance of that?

Mr. Tremblay: The advertising dollars accruing to the CBC right now are in the range of $300 million a year, and I stand to be corrected. I guess our concerns with respect to access to advertising by the CBC stem from the fact that over the years, as parliamentary appropriations have been declining, it had to rely to a greater extent on maintaining its level of funding through perhaps a more aggressive approach toward the advertising level. This has happened at a time when there were numerous new television services being introduced, between 85 and 90.

These factors have contributed to the difficulties in the television industry. A signficant number of dollars are being picked up by the CBC. Quite clearly our view is that we have been supportive that the CBC should get stable, long-term financing to allow it to plan better what it does and to decide how it is going to be implementing its mandate. We feel in the long term that if it has sufficient funding from parliamentary appropriation, this may help relieve some pressure on advertising revenues.

[*Traduction*]

l'étranger et en consacrer 4 autres millions de dollars aux frais d'administration. En effet, en agissant ainsi, on ne remettra que 5 millions de dollars environ aux artistes canadiens et à leurs maisons de disques. Il faut donc trouver une solution plus efficace pour aider l'industrie du disque à générer plus de revenus et plus de produits.

Je voudrais conclure en disant que nous ne sommes pas absolument opposés aux droits connexes mais qu'il nous semble préférable d'envisager d'autres solutions. Nous avons ainsi proposé au ministre des Communications ce que nous appelons notre stratégie de la musique canadienne, en vertu de laquelle toutes les parties prenantes de l'industrie de la musique contribueraient à l'élaboration d'une stratégie globale visant à garantir un financement adéquat des activités de production, l'utilisation de techniques de marketing appropriées pour aider les artistes canadiens à atteindre le statut de vedette, et suffisamment d'argent pour encourager le lancement de nouveaux projets. Autrement dit, nous avons fait des contre-propositions.

Notre position actuelle est donc liée aux facteurs économiques et à l'efficience. Nous sommes parfaitement conscients que nous avons une relation de symbiose avec l'industrie de la musique. Si elle ne nous donne pas assez de matériau, nous serons en difficulté. Si nous ne faisons pas assez bien la promotion de son produit, c'est elle qui sera en difficulté. Il ne faut pas oublier que c'est la radio qui fait la meilleure promotion de la musique canadienne.

Le président: Je vais vous poser une dernière question et, si M^me^ Clancy n'en a pas d'autres, nous en resterons là.

En ce qui concerne les recettes globales du secteur privé, quelle est l'ampleur du problème posé par Radio-Canada, sur le plan des recettes publicitaires? Je sais que les recettes publicitaires de Radio-Canada sont contestées depuis des années, parce qu'on estime que Radio-Canada, société publique, ne devrait pas empiéter sur un marché publicitaire que les sociétés privées estiment leur appartenir en propre. Quelle est l'importance de ce facteur?

M. Tremblay: À l'heure actuelle, les recettes publicitaires de Radio-Canada sont de l'ordre de 300 millions de dollars par an. On pourra me corriger si je me trompe. Le problème vient du fait que les sommes versées à Radio-Canada par le gouvernement diminuent régulièrement depuis plusieurs années, ce qui oblige la société à avoir de plus en plus recours aux recettes publicitaires. Or, ce phénomène est apparu au moment où de nombreux nouveaux services télévisés étaient créés, entre 1985 et 1990.

Ces facteurs ont contribué aux difficultés que connaît le télévision. Radio-Canada exerce une fonction importante sur le marché de la publicité. Notre position est qu'il est important d'assurer la stabilité et le financement à long terme de Radio-Canada, pour lui permettre de mieux planifier ses activités et de respecter son mandat. De ce fait, si Radio-Canada recevait des budgets suffisants du gouvernement, cela atténuerait certaines des pressions qui sont exercées sur les sociétés privées au chapitre des recettes publicitaires.

[*Text*]

The Chairman: Your direction, then, would be that the CBC should be publicly supported and the advertising business should be left more significantly to the private sector.

Mr. Tremblay: I guess in an ideal world, yes, but we have to recognize that the CBC has withdrawn some revenue.

The Chairman: But either way the public pays.

In any event, I thank you for coming here this afternoon. We have had an extensive discussion. I think the length of time we have taken is a tribute to your presentation and to the depth of the subject.

You have certainly been subjected to some very aggressive questioning. I would like you to take it in good spirit. It is intended with a sense of responsibility and in an attempt to get at the real views. It is obvious that the broadcasting industry plays a major role in communicating the elements of the Canadian identity. We have learned in this committee time and time again that the unity of this country will not come about at the sacrifice of the many identities to be found in the country.

It does seem to me that you recognize your responsibility, in the words that you put before us, to perform that communication role in a very effective manner. We appreciate the contribution you have made to our deliberations about how your sector and the cultural sector can together have a beneficial influence on the task of keeping this country together.

Thank you very much again for coming. *Merci beaucoup*. Would you please give our very best wishes to Mr. McCabe for a speedy recovery.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Le président: Si je comprends bien, vous considérez que Radio-Canada devrait être complètement financée par l'État, et que tout le marché publicitaire devrait être laissé au secteur privé.

M. Tremblay: Dans un monde idéal, oui, mais nous admettons que Radio-Canada puisse avoir besoin de certaines rentrées publicitaires.

Le président: De toute façon, c'est toujours le public qui paye.

Quoi qu'il en soit, merci beaucoup d'être venu vous adresser au comité cet après-midi. Nous avons eu de longues discussions avec vous, ce qui montre que votre mémoire nous a beaucoup intéressé.

Certaines questions étaient peut-être un peu agressives, mais je vois que vous les avez acceptées avec bonne humeur. Vous savez, l'objectif est toujours d'aller au fond des choses. Il est évident que l'industrie de la radiodiffusion joue un rôle essentiel à l'égard de l'épanouissement de l'identité canadienne. Cependant, beaucoup de témoins nous l'ont répété, il ne faut pas que l'unité nationale se réalise au détriment des nombreuses identités qui existent dans le pays.

J'ai l'impression que vous êtes parfaitement conscient des responsabilités qui vous incombent à ce chapitre. Nous vous remercions d'avoir contribué ainsi à nos débats concernant le rôle que peut jouer le secteur culturel pour préserver l'unité du pays.

Je vous remercie à nouveau et je vous demande d'adresser nos meilleurs voeux de rétablissement à M. McCabe.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Association of Broadcasters:

Michel Tremblay, Executive Vice-President;

Emmanuelle Gattuso, Senior Vice-President, Public Affairs;

Bernard Montigny, Executive Vice-President of l'A.C.R.T.F. (Quebec Regional Association).

TÉMOINS

De l'Association canadienne des radiodiffuseurs:

Michel Tremblay, vice-président exécutif;

Emmanuelle Gattuso, première vice-présidente, Affaires publiques;

Bernard Montigny, vice-président exécutif, A.C.R.T.F. (Association régionale du Québec).

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

41
XC 31
34

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 28

Wednesday, December 4, 1991

Chairman: Bud Bird

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 28

Le mercredi 4 décembre 1991

Président: Bud Bird

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la Culture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the implications of communications and culture for Canadian unity

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

JUN 16 1992
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24429—1

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Bud Bird

Vice–Chairman: Sheila Finestone

Members

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: Bud Bird

Vice–présidente: Sheila Finestone

Membres

Mary Clancy
Chuck Cook
Jean–Pierre Hogue
Lyle MacWilliam
Nicole Roy–Arcelin
Geoff Scott (Hamilton—Wentworth)—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, DECEMBER 4, 1991
(36)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 4:06 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witness: Jean-Pierre Hogue, M.P.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

Pursuant to a resolution of the Committee (*see Minutes of Proceedings, November 27, 1991*), Jean-Pierre Hogue, M.P., made a statement and answered questions.

At 5:33 o'clock p.m., the Committee adjourned.

EVENING SITTING
(37)

The Standing Committee on Communications and Culture met at 7:22 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Bud Bird, presiding.

Members of the Committee present: Bud Bird, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From Unitel Communications Inc.: Richard Stursberg, Senior Vice-President, Government, Legal and Environmental Affairs; Pierre Lamarche, Vice-President, Government Matters. *From the British Columbia Telephone* Company: Jocelyne Côté-O'Hara, Vice-President, Government Relations; Norine Heselton, Director, Regulatory Affairs and Government Relations; Greg van Koughnett, Senior Advisor, Legal and Government Relations.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the implications of communications and culture for Canadian unity.

The witnesses from Unitel Communications Inc. made a statement and answered questions.

The witnesses from the British Columbia Telephone Company made a statement and answered questions.

At 10:37 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1991
(36)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 16 h 06, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Nicole Roy-Arcelin.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoin: Jean-Pierre Hogue, député.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Conformément à une résolution du Comité (*voir les Procès-verbaux et témoignages du 27 novembre 1991*), Jean-Pierre Hogue fait un exposé, puis répond aux questions.

À 17 h 33, le Comité s'ajourne.

SÉANCE DU SOIR
(37)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à 19 h 22 dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

Membres du Comité présents: Bud Bird, Sheila Finestone, Jean-Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy-Arcelin.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: De Unitel Communications Inc.: Richard Stursberg, vice-président principal, Affaires gouvernementales, juridiques et environnementales; Pierre Lamarche, vice-président, Questions gouvernementales. *De la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique:* Jocelyne Côté-O'Hara, vice-présidente, Relations gouvernementales; Norine Heselton, directrice, Affaires réglementaires et relations gouvernementales; Greg van Koughnett, conseiller supérieur, Contentieux et relations gouvernementales.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Les témoins de Unitel Communications Inc. font un exposé, puis répondent aux questions.

Les témoins de la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique font un exposé, puis répondent aux questions.

À 10 h 37, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, December 4, 1991

• 1609

The Chairman: The committee has previously, by unanimous resolution, agreed to hear our colleague, the vice-chairman of the committee, Dr. Jean-Pierre Hogue, as a witness. Doctor Hogue, as you know, is a professional psychologist. Are you also a psychiatrist?

Mrs. Finestone (Mount Royal): No, we're going to call him a psychiatrist.

The Chairman: He has voluntarily prepared a paper that he feels will constitute a contribution to our considerations. I think it is fitting. I am pleased the committee has agreed to hear him formally.

Before we open, Dr. Hogue, and ask you to address the committee, I would like to say to the committee that I have made an effort to have the Minister of the Environment appear before us in our closing days to talk about heritage and historic sites and those things that are involved in the Department of the Environment. That was at Mrs. Finestone's suggestion, as a matter of fact.

• 1610

I tried to get a staffer in the hope that it would be easier, because I know the minister is extremely busy with respect to the Green Plan next week. But he indicates that he would prefer to come as opposed to just sending a staffer. He will be scheduling about an hour for this. He really hasn't much time and he's stretching it. Tentatively, he will be here at 3.30 on Tuesday. He's still trying to get his own Green Plan scheduled. Next week is the anniversary of the Green Plan apparently. That's the reason there is a mad dash of activities around.

We have had a cancellation for today from the organization called ADISQ.

Mrs. Clancy (Halifax): Why? Do we know why?

The Chairman: I have a report from the clerk, which indicates that to some extent there has been a sympathetic conversation with one of our previous witnesses and it was decided that they would prefer not to appear.

I have the following report from the clerk that I would like to read into the record:

> Mr. Gaétan Morency of ADISQ called and left a message at 10:45 a.m. today to the effect that his organization was not able to appear today and that they did not want to schedule another appearance.
>
> I talked to him at 2:45 p.m. today to obtain clarification. He informs me that their main presenter, M. Robert Pilon, Vice President, Public Affairs, is ill and that their agenda is very full for the next two weeks.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 4 décembre 1991

Le président: Le comité a déjà décidé, par une résolution adoptée à l'unanimité, d'entendre comme témoin notre collègue le docteur Jean-Pierre Hogue, qui est vice-président du comité. Comme vous le savez, le docteur Hogue est psychologue de profession. Êtes-vous également psychiatre?

Mme Finestone (Mont Royal): Non, nous allons lui donner le titre de psychiatre.

Le président: Il a préparé de son propre chef un document qui devrait contribuer d'après lui à notre étude. Je pense que c'est tout indiqué et je suis très heureux que le comité ait accepté de l'entendre officiellement.

Avant que nous commencions, docteur Hogue, et que je vous demande de vous adresser au comité, j'aimerais souligner que j'ai tenté d'inviter le ministre de l'Environnement à comparaître devant nous pendant les derniers jours de nos travaux pour nous parler des sites patrimoniaux et historiques, ainsi que des activités du ministère de l'Environnement dans ce domaine. Soit dit en passant, c'était une suggestion de M^me^ Finestone.

J'ai essayé d'avoir un fonctionnaire parce que je pensais que ce serait plus facile, étant donné que le ministre sera extrêmement occupé la semaine prochaine avec le Plan vert. Mais il m'a indiqué qu'il préférait venir lui-même plutôt que d'envoyer un membre de son personnel. Il nous consacrera à peu près une heure. Il n'a pas beaucoup de temps, et c'est tout ce qu'il peut nous donner. Il devrait être ici mardi à 15h30. Il tente encore d'organiser l'application de son Plan vert, dont l'anniversaire tombe paraît-il la semaine prochaine. C'est la raison pour laquelle le ministère est en effervescence.

Nous avons reçu un avis d'annulation d'une organisation appelée l'ADISQ, qui devait comparaître aujourd'hui.

Mme Clancy (Halifax): Pourquoi? Savons-nous pourquoi?

Le président: J'ai reçu une note du greffier, dans laquelle il m'indique que les représentants de cette organisation ont eu un entretien à l'amiable avec un de nos témoins précédents et ont décidé de ne pas comparaître.

J'ai ici cette note du greffier, que j'aimerais lire pour qu'elle soit versée au procès-verbal:

> M. Gaétan Morency, de l'ADISQ, a appelé aujourd'hui à 10h45 et a laissé un message pour annoncer que son organisation ne pourra pas comparaître aujourd'hui et ne désire pas prendre rendez-vous pour une autre comparution.
>
> Je lui ai parlé à 14h45 pour obtenir des éclaircissements. Il m'a dit que le principal porte-parole de l'organisation, le vice-président aux affaires publiques, M. Robert Pilon, est malade et que le calendrier de l'organisation est très chargé pour les deux prochaines semaines.

[*Texte*]

There was no particular explanation.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, in light of that note, I hope that we would write a reply—I'm sure you will—that would indicate our serious regrets that they have not been able to add to the concerns and considerations that have enabled the sound recording industry in Quebec to be so much more successful.

Under the leadership of Mr. Masse they had been given some very important extra funding and we have seen tremendous growth and development since the addition of MuchMusic, Musique Plus, Musique Plus sur les ondes. It is with a deep sense of regret that we are not able to hear from them and to understand the problems within that industry or any of the implications that have not enabled them to move forward. Their concerns or their recommendations could have been reflected in our report.

I think it is very important that you say that you recognize that Mr. Masse, as the minister, had been extremely helpful. They had fallen to 11% to 15% of music being played. With the efforts that Mr. Masse undertook they moved up to over 30%. René can give you those figures on the French radio.

That was a very significant contribution of close to $5 million. The fact is that the CRTC took a most enlightened, if somewhat difficult, decision for the broadcasters and the cable companies. Nonetheless, Musique Plus was put on a lower channel that did not require that you had to spend extra money to be able to have access to those musical programs. Certainly you have seen an enormous flourishing of songs and videos in Quebec that have distinguished them. It's not only the Céline Dions of this world, there are lots of them. There is the brother and sister Simard team and so on. Write a pretty strong letter, Mr. Chairman.

The Chairman: I think we have the flavour of your views. It is disappointing that ADISQ is not here today and that they don't wish to be rescheduled. We will just have to rely on the experience of others on the committee such as yourself, Mrs. Finestone, to inform us about the development of the recording industry in Quebec.

• 1615

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, it seems to me—and I would like you to check this—that we had a Mr. Robert Pilon as a staff person assigned to this committee. He was well aware of the interests of this committee in all phases of art expression. We were not interested in the constitutional issues but interested in the art issues and the financing and promotion of artists. If it is the same Mr. Pilon, then the regrets are even more strongly expressed. He should know better.

The Chairman: Look, you'll have to leave it to my judgment to write that letter. If I'm going to sign it, I'm going to have write it with a sensitivity... But I get the message you're conveying. I certainly will express our disappointment in profound terms—

[*Traduction*]

Il n'a donc pas donné d'explication précise.

Mme Finestone: Monsieur le président, à la lumière de cette note, j'espère que nous allons envoyer une réponse—en fait, je suis sûr que vous allez le faire—pour leur faire part de notre profond regret; il est extrêmement dommage qu'ils n'aient pas pu venir nous faire part de leurs considérations puisque ce sont des interventions de ce genre qui ont permis à l'industrie du disque québécoise de connaître un nouvel essor.

Sous l'impulsion de M. Masse, cette industrie a reçu un financement supplémentaire très important et s'est développée considérablement depuis l'addition de *MuchMusic*, de *Musique Plus* et de *Musique Plus sur les* ondes. Je suis donc vraiment désolée que nous n'ayons pas pu entendre les représentants de cette organisation, qui auraient pu nous aider à comprendre les problèmes de cette industrie, ainsi que les raisons qui ne lui ont pas permis d'aller de l'avant. Les préoccupations ou les recommandations de ces témoins auraient pu se refléter dans notre rapport.

Je pense qu'il est très important que vous précisiez que M. Masse, à titre de ministre responsable, a beaucoup aidé cette cause. La musique québécoise diffusée sur les ondes ne représentait plus que 11 à 15 p. 100. Grâce aux efforts de M. Masse, ce chiffre est passé à plus de 30 p. 100. René peut vous donner les chiffres pour la radio française.

Il s'agissait là d'une contribution très importante de près de 5 millions de dollars. Le CRTC a pris une décision très éclairée, quoique plutôt difficile, pour les radiodiffuseurs et les câblodistributeurs. Cependant, *Musique Plus* a été transférée sur un autre canal, et est devenue gratuite, et on a assisté à une avalanche de nouvelles chansons et de nouveaux vidéos au Québec. Il ne s'agit pas seulement de Céline Dion, par exemple; il y en a beaucoup d'autres. Il y a les Simard, le frère et la soeur, et ainsi de suite. J'aimerais que votre lettre soit bien claire, monsieur le président.

Le président: Je pense que nous comprenons ce que vous voulez dire. Il est décevant que l'ADISQ ne soit pas ici aujourd'hui et que ses représentants ne veulent pas comparaître plus tard. Nous allons donc devoir nous contenter de l'expérience d'autres membres du comité comme vous, madame Finestone, pour nous tenir au courant de l'évolution de l'industrie du disque au Québec.

Mme Finestone: Monsieur le président, il me semble—et j'aimerais que vous vérifiez cela pour moi—que nous avions au Comité un attaché de recherche du nom de Robert Pilon. Il était tout à fait au courant de l'intérêt du Comité pour toutes les formes d'expression artistique. Ce qui nous intéressait, ce n'était pas les questions constitutionnelles, mais plutôt les questions artistiques, ainsi que le financement et la promotion des artistes. Si c'est le même M. Pilon, c'est d'autant plus regrettable. Il aurait dû le savoir.

Le président: Écoutez, vous allez devoir laisser le libellé de cette lettre à ma discrétion. Si c'est moi qui la signe, je vais devoir l'écrire en tenant compte... Mais je comprends ce que vous voulez dire. Je vais certainement leur signifier notre déception de façon très claire...

[*Text*]

Mrs. Finestone: Thank you very much.

The Chairman: —and with regret that the contribution they could have made was not made before us. With that, I must say that I am very pleased to welcome our colleague, Dr. Hogue. Dr. Hogue, you are free to address the committee. I would appreciate it if the committee would give its undivided attention to your presentation.

M. Jean-Pierre Hogue (député d'Outremont): Merci, monsieur le président. C'est avec une anxiété certaine que je me présente devant mes pairs. Il est sûrement moins facile d'occuper ce siège que d'occuper celui qui m'est ordinairement dévolu. Je prends cependant l'acceptation de chacun de mes collègues et la vôtre comme une marque d'affection et de reconnaissance. Je veux vous en remercier beaucoup.

Monsieur le président, sans vous reprendre, je dois dire que j'ai écrit ce que j'appelle ce document—en anglais, on pourrait utiliser l'expression *essay*—parce que cette question que je titre me préoccupe depuis plusieurs mois et même depuis plusieurs années. Je n'avais pas fait ce document en vue de le présenter aux membres du Comité, cela va de soi; c'était pour ma propre démarche. Vous avez eu la bonté et l'ouverture d'esprit de recevoir cette démarche que j'ai mise sur papier. Je veux vous en remercier à nouveau.

Étant donné que je n'ai pas de plan de travail, je voudrais commencer par lire en français l'extrait de Claude Lévi-Strauss que vous trouvez aussi dans le texte qui est écrit dans l'autre langue officielle.

> Il est souhaitable que les cultures se maintiennent diverses, ou qu'elles se renouvellent dans la diversité. Seulement, il faut consentir à en payer le prix: à savoir, que des cultures attachées chacune à un style de vie, à un système de valeurs, veillent sur leurs particularismes; et que cette disposition est saine, nullement—comme on voudrait nous le faire croire—pathologique. Chaque culture se développe grâce à ses échanges avec d'autres cultures. Mais il faut que chacune y mette une certaine résistance,. . .

Ce mot de «résistance» va revenir de façon implicite à travers tout le document.

> . . .sinon, très vite, elle n'aurait plus rien qui lui appartienne en propre à échanger.

• 1620

À partir de cette citation qui ouvre ma démarche, j'ai voulu aller chercher dans mon passé personnel des expériences que j'ai vécues grâce aux Américains qui m'ont accepté pendant cinq ans sur leurs campus et dans leur pays. À travers cette vie que j'ai eu le plaisir de partager avec eux, j'ai aussi partagé un certain nombre de connaissances. Dans cette notion, j'ai voulu sortir de notre pays pour pénétrer dans un milieu que je connais assez bien, le milieu de l'entreprise, et associer l'humain, et par le fait même la psychologie, à cette notion de rendement, de profit que les entreprises américaines, comme toutes les autres, ont à vivre quotidiennement à travers cette notion qu'on appelle le retour sur l'investissement, c'est-à-dire le ROI.

[*Translation*]

Mme Finestone: Merci beaucoup.

Le président: . . .ainsi que notre regret de constater que nous devrons nous passer de leur contribution. Cela dit, je suis très heureux de souhaiter la bienvenue à notre collègue, M. Hogue. Monsieur Hogue, vous pouvez maintenant vous adresser aux membres du Comité, que j'invite à vous écouter attentivement.

Mr. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Thank you, Mr. Chairman. It is with real apprehension that I am addressing my peers today. It is certainly more difficult to sit here than where I usually do. However, I take it that my colleagues' approval, and yours, Mr. Chairman, is an expression of affection and gratitude. I thank you with all my heart.

Mr. Chairman, I do not want to contradict you, but I must say that I have written this document, which could be called an essay, because I have been concerned with the issue mentioned in the title for several months, and indeed several years. Of course, I dit not write that essay to present it to members of this committee; it was for my own enlightenment. You were generous and open-minded enough to invite me to share with you what I have put on paper. I want to thank you again.

Since I do not have a working plan, I would like to start by reading a quote from Claude Lévi-Strauss that you will find in my text in both official languages.

> It is desirable for cultures to retain their differences, or renew themselves through diversity. But we must accept that there is a price to be paid: when you have a number of cultures each attached to its own way of life and value system, they will lay great stress on their own unique features. This is a healthy tendency and not at all (as some people have attempted to argue) a pathology. Each culture develops through its exchanges with other cultures. But in this process each must put up a certain resistance. . .

This word "resistance" will come back implicitely throughout the text.

> . . .or very quickly it will have nothing left of its own to exchange.

I would like to go on from this quotation to talk a little about my personal experience in the United States, where I lived on university campuses for five years. I had the pleasure of sharing some life experiences with the Americans, and also some knowledge. I wanted to leave home for a while to get involved in a community with which I am quite familiar -the business community -and look at the interrelationship of the human element, and therefore psychology, on the concept of profitability, which American firms, like others, have to deal with daily. I am referring to what is commonly known as the return on investment, or ROI.

[*Texte*]

Je fais donc un appel à cette révolution industrielle. Je dis que cette révolution industrielle préparait les milieux touchés à devoir faire face à cette problématique qui fait partie du titre du document. Les entreprises grossissaient, et les individus qui vivaient de l'entreprise ont eu à se repositionner, à se requestionner. En 1945, après la guerre, lorsque les héros américains revenaient dans l'entreprise, de héros qu'ils étaient, ils devenaient des numéros ou, dans le langage populaire, comme des zéros.

Il y a eu toute une vie dans le domaine de la recherche qui a essayé de comprendre ce que le travailleur américain pouvait demander avec son agressivité et avec la nouvelle demande qu'il formulait à l'entreprise. L'entreprise était habituée à vivre la loyauté pendant une période de presque 50 ans. Avant cette période, l'individu vivait sa loyauté personnelle. Il appartenait à son métier et il appartenait à sa corporation. Il n'avait pas à appartenir à une administration moins personnalisée.

Donc, les chercheurs en sciences humaines, en psychologie et en sociologie ont tenté de faire le pont entre les données pures de l'administration et les données de la réalité sociologique et psychologique. C'est ce que nous trouvons dans les premières pages. Vous le trouvez dans le texte à la page 4 en français et en anglais. C'est le deuxième paragraphe qui commence par:

In this long and difficult process. . .

Vous voyez ma problématique. L'individu est dans l'entreprise et il se demande: Est-ce que j'appartiens à mon travail, est-ce que je donne ma loyauté et mon appartenance à mon métier, ou si je fais le transfert dans cette organisation qui me demande une totale loyauté, mais qui, en même temps, me rend de plus en plus anonyme?

Dans ce long et laborieux cheminement, on a pu constater, par contre, que la majorité des individus peuvent vivre et concilier plusieurs identités en même temps, tout comme ils peuvent concilier plusieurs appartenances, ce qui est la même chose. On a aussi fait le constat que cette notion d'identité n'est pas statique, mais que, au contraire, elle est profondément dynamique. Finalement, en plus d'être profondément dynamique, elle est en constant devenir. Elle répond, il semble bien, aux besoins humains. C'est là que je fais entrer la hiérarchie des besoins de Maslow, le *Maslow's needs scale.*

• 1625

Il est utile de se demander si cette même problématique existe pour un peuple et, par le fait même—la question est posée—, si on peut atteindre une unité nationale lorsque plusieurs identités régionales existent. Comme je l'ai laissé entendre tout à l'heure, j'ai vécu cette démarche personnelle, tant sur le campus que dans la ville où je vivais, qui était Cleveland. J'ai revu et j'ai revécu ce même questionnement et cette même démarche lorsque je travaillais à Toronto tout autant qu'à Montréal. Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'aborder la question de l'effet du groupe sur l'identité propre de l'individu dans le groupe et des échanges qui s'opèrent pendant que se bâtissent et s'établissent ces notions assez complexes d'unité et d'identité.

[*Traduction*]

I say that this industrial revolution prepared the groups it affected for the obligation to confront this problem, which is referred to in the title of my paper. As firms expanded, the individuals within them had to reposition themselves and ask themselves new questions. In 1945, after the war, when the American heroes came back to the business world, they were transformed from being heroes into mere numbers, or, to use the popular expression, into zeroes.

A whole area of research is devoted to trying to understand the new demands being made on the business community by these aggressive American workers. Firms were used to employees being loyal for almost 50 years. Before this time, individuals experienced their own personal loyalty. They were part of their profession and of their professional group. They did not have to belong to a less personalized administration.

So researchers in the humanities, in psychology and sociology, tried to make a connection between the administration's data and the sociological and physcological situation. This is what I am discussing in the first few pages of my paper. I am now at page 4 in the French and English text. The second paragraph begins as follows:

Dans ce long et laborieux cheminement. . .

You see, then, the issue I am trying to confront. Individuals working for a company wonder whether they belong to their job, whether they should give their loyalty and belonging to their profession, or whether they should transfer their loyalty to the organization, which requests total loyalty, but at the same time makes them increasingly anonymous?

In this long and difficult process, however, it did become clear that most people can live and reconcile a number of identities at the same time, just as they can manage to belong to a number of groups, which is the same thing. It also became clear that the notion of identity is not static, but on the contrary profoundly dynamic. In addition, it evolves constantly. It responds, evidently, to human needs. This is where I bring in Maslow's needs scale.

It is useful to ask if the same is true of a nation, and if so—and here I ask the question, whether national unity can be achieved when a number of regional identities already exist? As I was suggesting earlier, I had a similar personal experience both on the campus and in the city where I was living, Cleveland. I re-experienced the same process when I was working in Toronto and Montreal. To answer this question, we need to look first at the question of the effect of the group on the identity of its individual members, and at the exchanges that occur while these fairly complex notions of unity and identity are being constructed.

[*Text*]

À partir de ce moment, je suis allé emprunter, dans le domaine des relations industrielles, le jeu des interactions entre l'individu, le groupe et les échanges. La psychologie nous dit que l'identité de l'individu est fonction de l'intériorisation de son passé. Selon un auteur qui s'appelle Erickson, l'enfance, la famille et les expériences antérieures contribuent en grande partie à former l'identité individuelle. Les processus d'identification successifs contribuent directement au développement de l'identité. C'est sur cette base, alors qu'elle bâtit ses points d'ancrage et ses assises, que s'élaboreront les autres identités. On peut donc déjà intuitionner ou voir venir le fait que, si cette base est trop fragile, les identités ultérieures pourront avoir une certaine difficulté à prendre racine.

Toutefois, l'individu voit son identité se modifier et se stabiliser davantage à travers ses interactions. J'arrive avec une première affirmation. Il est donc possible d'affirmer qu'à la fin de sa vie, l'individu, tout autant que le groupe, aura ajouté à cette identité première—cette première appartenance qui part de la mère et du noyau qui s'appelle la famille—une série d'autres identités, la plus valorisante ayant la possibilité d'être la plus présente pour finalement devenir la plus importante. Les processus d'ajustement et d'adaptation modifient et modèlent son avenir.

Mais il y a des individus comme il y a des groupes qui ne peuvent pas aussi facilement réussir cet ajustement.

Certaines personnes n'atteindront jamais ce stade. Je vais sauter les raisons. Je voulais supporter mes énoncés par une approche possédant la rigueur scientifique. Un autre auteur dit que l'individu qui développe ultérieurement une identité forte laisse le deuil s'accomplir. Les processus sont présentés par étape: il y a premièrement la haine, deuxièmement la peine, et finalement le pardon. Lorsqu'on arrive à ce stade de pouvoir pardonner, on réussit le joint entre l'égoïsme et l'altruisme. Ceux qui n'auront pas réussi à faire ce deuil initial pourront, par le fait même, avoir beaucoup plus de difficulté à identifier leurs points d'ancrage et leur autonomie.

Il y a donc, à l'extrême, des individus comme des groupes qui ont de fortes identités et d'autres qui ont des identités faibles. Je vais m'arrêter à identifier davantage les individus ou les groupes à forte identité.

• 1630

L'individu ou le groupe à forte identité se vérifie lorsqu'on fait appel à cette notion qui s'appelle le *belonging* ou l'appartenance. C'est à travers l'appartenance et le sentiment d'appartenance que l'identité forte, comme l'identité faible à l'opposé, va se bâtir. S'il y a une forte identité à la cellule familiale, il va de soi que le sentiment d'appartenance sera là. C'est sur ce point d'ancrage fondamental que va se développer la personnalité.

Dans ses rapports avec les membres du groupe, l'individu voit son identité s'enrichir ou s'appauvrir, tout comme les autres membres du groupe d'ailleurs. Celui qui possède une forte identité présente dans ses échanges avec les autres une stabilité certaine dans ses comportements et dans ses opinions. Comme la stabilité est présente, les comportements, comme le niveau des opinions, ce qui n'est pas le niveau des attitudes, sont assez mobiles; ils ne sont pas statiques.

[*Translation*]

I then borrowed from the field of industrial relations the idea of the interactions between the individual and the group and the concept of exchanges. According to psychology, the individual's identity is a function of the internalization of his or her past. According to an author by the name of Erickson, childhood, the family, and previous experiences play the largest part in the formation of individual identity. Successive identification processes contribute directly to the development of an identity. It is on this foundation of a core identity that the other identities a person acquires in the course of his or her life find a secure footing. We may already suspect that if this foundation is too fragile, future identities will have some trouble taking root.

However, individuals see their identity change and stabilize more through their interactions with others. I come now to my first finding. It is therefore possible to assert at the end of his or her life, the individual as much as the group, will have added to a core identity—this initial belonging that flows from the mother and the family unit—a series of other identities, the most fulfilling having the possibility of being the one most in evidence and ultimately the most important. The processes of adjustment and adaptation modify and shape the individual's future.

Some individuals, and some groups, do not achieve this adjustment so easily.

Some people never reach this stage. I will not go into the reasons here. I wanted to support my statements by using a scientific approach. Another author says that individuals who go on to develop a strong sense of identity allow the process of mourning to go through its various stages. They are: first, hate, second, pain and finally pardon. When we reach the stage of being able to pardon, to forgive, we make the link between egoism and altruism. Those who have not succeeded in going through the initial mourning may have a lot more difficulty identifying the roots that anchor them and achieving their autonomy.

In the extreme case, there are both individuals and groups with strong identities and others with weak identities. I will now spend some time looking at individuals or groups with a strong sense of identity.

An individual or a group with a strong sense of identity can be characterized by the concept of belonging. A strong sense of identity, as well as a weak sense of identity, develop as a result of this feeling of belonging. If there is a strong identity with the family unit, naturally, there will be a feeling of belonging. This will be the fundamental focal point around which the personality develops.

In their relations with the other members of the group, individuals seek their identity being either enriched or impoverished, as to the other members of the group. Those with a strong identity display definite stability of behaviour and opinions in their exchanges with others. Since the stability exists, behaviour, and opinions—as distinguished from attitudes—are quite mobile; they are not static.

[*Texte*]

La personne caractérisée par une identité forte, connue et stable est en mesure de s'adapter aux changements qui surviennent, puisque l'ancre est identifiée et qu'elle est sentie comme étant solide. Donc, les changements peuvent se faire. L'individu n'a pas à se sentir anxieux face à la présence de l'autre et il n'a pas le sentiment d'être assimilable. Il accepte bien certaines situations.

Je vais sauter la description de l'individu à faible identité puisqu'il est préférable de prendre le plus de temps possible pour une discussion entre nous que pour la lecture d'un document que vous avez déjà lu. Cependant, l'individu qui a une faible personnalité fait jouer très souvent un mécanisme qui est psychologique. Ce qui s'applique à l'humain s'applique aux groupes, et ce qui s'applique aux groupes s'applique à la société. C'est à peu près comme lorsqu'on lance un caillou sur l'eau. Le premier cercle, le deuxième et ainsi de suite appartiennent toujours au même stimulus premier.

Il est très utile et peut-être même important de se souvenir de ce mécanisme qui joue et qui s'appelle le *self-fulfilling prophecy*. L'individu joue sa réalité en faisant en sorte que la prophétie se matérialise, se concrétise. Prenons l'exemple de l'enfant dans la famille. L'enfant, dans le processus de son autonomie, joue souvent ce mécanisme. Il ne le sait pas parce que c'est un mécanisme naturel. Il pousse très souvent ses parents à bout jusqu'au moment où le parent se fâche finalement. Le parent va souvent dire: Si c'est vraiment ce que tu veux, eh bien, tu l'auras. Ou bien c'est la taloche, ou bien on envoie l'enfant dans sa chambre sans repas. L'enfant peut se dire: Je savais bien que mon père ou ma mère ne m'aime pas autant qu'il le dit. Le *self-fulfilling prophecy* se joue partout. Il y a des individus qui se suicident pour démontrer que personne ne les aime et qu'ils sont rejetés.

La psychologie et la psychanalyse, dans ce domaine-là, n'ont aucun problème à jouer avec cette réalité. On la retrouve aussi dans le management où il y a des individus *who can't cope with success* et qui font faillite. Il y a des entreprises qui font faillite parce que la difficulté de vivre la solitude au sommet amène des dépressions, etc. Je veux surtout mettre l'accent sur ce *self-fulfilling prophecy* qui peut être dangereux puisque, comme je le mentionnais, il peut mener à des suicides, des suicides organisationnels comme des suicides individuels ou de groupe.

• 1635

Il y a un auteur, Sainsaulieu, qui présente des mécanismes d'influence très intéressants. Il en présente quatre par lesquels l'identité de l'individu est influencée dans ses rapports avec un groupe. Selon la permanence de son identité, et donc la solidité de sa conscience de l'appartenance, et selon la permanence des valeurs et croyances, la personne va opter en bout de ligne pour un des quatre mécanismes.

Le premier est le retrait. Si l'identité est faible et que les valeurs et croyances ne sont pas partagées, la première réaction, c'est de se retirer. Les valeurs sont toujours partagées en théorie, mais peuvent très facilement ne pas

[*Traduction*]

Individuals characterized as having a strong identity, one that is known and stable, are in a position to adapt to changes, because they have an anchor they feel is strong. So changes can occur. The individual need not feel anxious or vulnerable to assimilation in the presence of others. Such individuals accept certain situations very well.

I will skip the description of the individual with a weak sense of identity, because I prefer to spend more time discussing these matters with you rather than reading a paper you have already read. However, among individuals with a weak sense of identity, a psychological mechanism very often comes into play. What applies to individual human beings applies also to groups and what applies to groups applies to society as well. The situation is similar to what happens when we throw a stone into water. The first and each succeeding ripple are produced by the initial stimulus.

It is very useful and perhaps even important to point out that the mechanism I am referring to is known as "self-fulfilling prophecy". The individual lives in such a way that the prophecy comes true. Let us take the example of a child in a family. In the process of achieving their autonomy, children often exhibit this phenomenon. They don't realize it, because it is a natural mechanism. Children very often push their parents to the point that one or the other parent finally gets angry. The parent then says: If that is really what you want, well, you are going to get it. The child either gets a spanking or is sent to his room without a meal. The child may say to himself: "I knew that my mother and my father didn't love me as much as they say". We see self-fulfilling prophecies everywhere. People kill themselves to prove that no one loves them and that they are rejected.

Psychology and psychoanalysis have no trouble dealing with this phenomenon. We also find it in management, where there are some individuals who can't cope with success and go bankrupt. Some companies go bankrupt because the loneliness at the top brings on depressions, and so on. I would especially like to focus on this "itself fulfilling prophecy", which can be dangerous because, as I mentioned, it can lead to suicides—organizational suicides, individual suicides, or group suicides.

An author by the name of Sainsaulieu has presented some very interesting inflence mechanisms. He contends that there are four mechanisms through which the identity of the individual is influenced in his relations with a group. Depending on the permanent nature of his identity, and consequently how strongly he feels he belongs to the group, and depending on the values and beliefs of other members, the individual will, in the final analysis, opt for only one of these four mechanisms.

The first mechanism is withdrawal. If the sense of identity is weak and values and beliefs are not shared, the person's first reaction is to withdraw. In theory, values are always shared, but in practice, it is quite likely that values are

[*Text*]

l'être dans la pratique. Les *beliefs*, qui ne sont pas du même niveau de conscience que les valeurs, peuvent aussi être très différentes. Donc, si ce n'est pas partagé, il y a retrait. Mais le retrait est assez difficile à réussir parce que les individus doivent réaménager tout leur champ d'action et prendre conscience qu'ils n'ont qu'eux comme support.

Le deuxième mécanisme est identifié comme la fusion. Ce mécanisme joue lorsque nous rencontrons de nouveaux citoyens. Je l'ai vécu avec des collègues lorsque j'étais à Cleveland. Un certain nombre d'entre eux n'étaient que *American*. Moi, j'étais *country boy*, j'étais canadien, j'étais canadien-français. C'était en 1955. De toute façon, ils m'appelaient le *country boy*. Ils le faisaient avec beaucoup de chaleur. Ils m'aimaient beaucoup, en fait.

Ceux des premières générations d'Américains n'étaient qu'américains. Qu'ils soient du *Italian village* de Cleveland ou qu'ils viennent d'autres pays, ils n'étaient que *American*. Pour ma part, je cherchais toujours mon identité. Je cherchais à la mieux comprendre et à la raffermir. On était des psychologues ensemble. Lorsque je poussais la prise de conscience, ils avaient une certaine difficulté à aller plus loin dans le cheminement.

Au Canada, j'ai pu expérimenter la même chose. Certains Canadiens ne veulent être que canadiens. C'est comme s'ils voulaient se fondre dans ce creuset qui s'appelle le pays et aller très rapidement pour ne pas avoir à remettre en cause toute une série d'appartenances, puisqu'ils sont passés d'un milieu et pénètrent dans un autre.

Sainsaulieu dit que cette personne troque son identité pour prendre celle du groupe dominant. Ces personnes-là ont tendance à s'affirmer peu pour se faire accepter. Elles sont prêtes à accepter beaucoup de frustrations pour passer inaperçues et pour devenir «l'autre».

• 1640

Quand on regarde la vie et la dynamique d'un groupe, on sait que le groupe possède le nombre, mais souvent il ne possède pas le support émotif ou intellectuel que ses nouveaux membres pourraient apporter s'ils acceptaient d'être davantage conscients de leur démarche.

Le troisième mécanisme identifié par Sainsaulieu est l'affinité. Les personnes qui possèdent une identité relativement faible chercheront à se lier au sous-groupe qui valorise sensiblement les mêmes caractéristiques qu'elles. Les individus, à ce moment-là, entrent quasi comme dans la vie d'un «ghetto». Je le mets entre guillemets parce que ce sont des mots qui sont tellement chargés, émotivement et socialement, qu'il faut faire attention lorsqu'on les utilise. Ces individus se sentent plus à l'aise dans un milieu plus restreint parce qu'ils se sentent moins pris à partie. Ce mécanisme de l'affinité joue. Mais on voit que ce sont des sous-groupes qui auront tendance à former des alliances et à ne pas toujours donner leur assentiment à un groupe plus vaste ou plus important.

Finalement, il y a la négociation. La négociation est la voie empruntée lorsque l'identité est forte et que certaines valeurs et croyances sont communes et d'autres, différentes. Ici, je me suis permis de faire un peu de pédantisme et de me

[*Translation*]

not shared. Beliefs, which are not at the same level of consciousness as values, can also be very different. So if these values and beliefs are not shared, the person withdraws. But it is fairly difficult to do this successfully, because the person must completely reorganize his field of activities and realize that he only has himself to rely on.

The second mechanism is fusion. It comes into play when we meet new citizens. I experienced this mechanism with colleagues when I was in Cleveland. Some of them were only "Americans". I was the "country boy". I was Canadian, French Canadian. That was in 1955. In any case, they called me the "country boy". They did that with a great deal of warmth. Actually, they liked me a lot.

The first-generation Americans were only American. Whether they were from Cleveland's Italian village or from other countries, they were only Americans. Myself, I was still seeking my identity. I was trying to better understand my identity, strengthen it. We were psychologists together. When I tried to make them more aware, they had some difficulty in going further along the path.

I experienced the same thing in Canada. Some Canadians only want to be Canadian. It is as if they wanted to be part of this melting pot that is called Canada and go ahead very quickly so that they will not have to question their sense of belonging to an entire series of groups, given that they have left one culture and entered another.

Sainsaulieu says that this person trades his identity for that of the dominant group. These people do not tend to assert themselves so that they will be accepted. They are willing to accept a great deal of fustration so as to go unnoticed and become part of the «other» group.

When we look at the life and the dynamics of a group, we know that the group may have a number of members, but often it does not have the emotional or intellectual support that these new members could provide if they agreed to be more aware of their thought process.

The third mechanism that Sainsaulieu identified is affinity. People with a weak sense of identity will seek to attach themselves to a sub-group which values the same characteristics they possess. At this point, people almost start living in a "ghetto". I am putting this word in quotation marks because it is one of those words that is so emotionally and socially charged that one must be careful when one uses them. These people feel more at ease in a more restricted setting because they feel less threatened. The affinity mechanism comes into play. But we see that these people constitute sub-groups that will tend to form alliances and not always give their consent to a broader or larger group.

The last mechanism is negotiation. It is the chosen option when the identity is strong and some values and beliefs are shared, and others not. At this point I have allowed myself to be slightly pedantic and to quote myself. In

[*Texte*]

citer moi-même. En 1982, je publiais un volume à la suite d'une recherche de presque 15 ans sur *status and roles* et sur les valeurs. J'avais pu faire une recherche à travers tout le Québec sur les valeurs, les frustrations et le sentiment d'appartenance des Canadiens français et je l'ai publiée sous le titre de *L'Héritage de Jacques Cartier*. C'est un volume qui continue d'avoir assez d'actualité. Donc, selon Hogue, certaines valeurs et croyances sont communes et d'autres, différentes. Elles se placent sur un continuum avec des poids différents. Ou bien elles sont placées au même endroit avec des poids différents, ou bien elles n'apparaissent pas au même endroit. On retrouve dans cette dernière partie de la phrase tout le conflit du code d'éthique protestant qui a joué longtemps au Québec et qui s'opposait très souvent, en surface à tout le moins, à l'éthique dite catholique. Il faut que certaines croyances et valeurs soient partagées puisque les membres du groupe sont réceptifs à certains apports. C'est ce qui permet de dire qu'elles peuvent être à la fois différentes et partagées. La personne offre au groupe une loyauté, une sécurité et une appartenance, et elle est en position de pouvoir s'opposer pour protéger ses acquis et, en même temps, les échanger avec son groupe de vis-à-vis.

Il est certain que ce type de négociation entre des identités fortes implique, comme je l'ai mentionné au tout début en citant Lévi-Strauss, des résistances. Je vais dire quelque chose d'un peu surprenant. Ce n'est que dans la frustration que la créativité apparaît; ce n'est pas dans la satisfaction. S'il n'y a pas de résistance, il n'y a pas de créativité et il n'y a pas d'innovation. Le besoin n'étant pas assez frustré, le besoin n'a pas à essayer de se satisfaire. Donc, aussitôt qu'on entre dans un processus de négociation, on entre en même temps dans un processus de résistance. C'est comme si deux personnalités étaient face à face et, avant de transiger, se positionnaient et présentaient leurs acquis individuels. Il ne faut donc pas se surprendre que le mécanisme d'agressivité soit présent dans la résistance.

• 1645

Donc, la négociation, la voie choisie, n'implique pas une remise en question facile et rapide des identités. Sinon, on entrerait dans la fusion ou dans le troisième élément, l'affinité. Les résultats y sont moins intéressants que dans ce dernier mécanisme qui s'appelle la négociation.

Sainsaulieu est allé un peu plus loin. Il a dit que, pour qu'une négociation soit réussie, pour qu'elle soit valorisante et satisfaisante, pour que le retour sur l'investissement soit satisfaisant pour le plus grand nombre, il y a trois facteurs qu'il considère comme nécessaires.

Le premier, il l'appelle le «transmis». Dans notre milieu, on a peut-être oublié un peu, parce qu'on l'a trop pris comme étant un acquis, ce premier facteur qui s'appelle le transmis et qui est partie de l'histoire. On a peut-être oublié trop souvent de se retourner et d'aller voir comment ce pays avait été bâti, mais il est là. Il se réfère à la preuve historique que le groupe a la capacité de s'adapter à son environnement.

Le deuxième facteur, c'est «l'appris», dans le sens d'un apprentissage en cours. C'est un processus dynamique, comme je le mentionnais.

[*Traduction*]

1982, I published a book after almost 15 years of research into *Status et rôles* and into values. I was able to conduct research throughout all of Quebec on French Canadians' values, frustrations and feeling a sense of belonging. I published my research in a book entitled, *L'Heritage de Jacques Cartier*. This book is still fairly timely today. So according to Hogue, certain values and beliefs are shared, while others differ. They can be located on a continuum and assigned a different weight. Or they may be on the same point of the continuum with different weights, or they may not be at the same spot. This last part or the sentence alludes to the entire conflict of the protestant code of ethics, which had an influence in Quebec for a long time, and which quite often was in opposition, at least on the surface, to what was termed catholic ethics. Some beliefs and values must be shared since members of the group are open to certain contributions. That is what enables us to say that these beliefs can be both different and shared. The person offers the group loyalty, safety and belonging, and he is able to offer resistance to protect his assets and values, and at the same time, trade them with his group of counterparts.

It is clear that the kind of negotiation that takes place between persons with strong identities involves, as I mentioned at the very beginning by quoting Lévi-Strauss, implicit resistance on both sides. I am going to say something that is slightly surprising. Creativity emerges only from frustration, not satisfaction. Without resistance, there can be no creativity or innovation. If the person's need is not frustrated enough, he does not have to try to meet this need. Thus, as soon as one begins negotiating, at the same time one begins a process of resistance. It is as if two personalities were face to face and, before dealing with each other, they positioned themselves and presented their individual assets. So one should not be surprised that the aggression mechanism is present in the resistance process.

Negotiation, the option chosen, does not imply a simple, rapid calling into question of identities. If it did, one would be faced with the fusion or the affinity mechanism. The results of these two mechanisms are not as useful as the results of this last mechanism, which we call negotiation.

Sainsaulieu went slightly further. He said that if negotiation is to be successful, rewarding and satisfying, if the return on investment is to be sufficient for the largest number of people, three factors are necessary.

He calls the first factor *le transmis*. I think that this first factor, which is part of history, may have been somewhat overlooked in our culture, because we took it for granted. Too often we forget to look back into the past and to see how this country was built, but the past is there. Sainsaulieu refers to historical evidence which shows that a group has the ability to adapt to its environment.

The second factor is termed *l'appris*, taken to mean the ongoing learning process. As I was saying, this is a dynamic process.

[*Text*]

Le troisième s'appelle «l'inscrit». Depuis quelques années, on a tendance à oublier que la notion de norme est une notion fondamentale. Donc, la notion d'inscrit est une notion fondamentale. C'est toute la notion du code. Si on n'inscrit pas le code, il n'existe pas et il augmente l'insécurité plutôt que de favoriser la sécurité. On entend par cette expression la présence d'un document de base formé d'un énoncé, de lignes directrices, de balises, de sorte qu'on sait davantage où on s'en va. Les clôtures sont mieux identifiées et les personnes comme les groupes ont plus de facilité à évoluer à l'intérieur de ce qui s'appelle une norme.

Une fois ces balises-là identifiées, monsieur le président, j'ai voulu appliquer la réalité de *the organization man*, de l'homme de l'organisation, et les autres mécanismes et facteurs souhaitables et nécessaires dans une démarche de négociation ou de transaction à la notion d'unité canadienne. Quand j'entendais verbaliser la notion d'unité canadienne, je me disais toujours qu'il fallait que j'échange quelque chose et, dans mon processus d'échange, j'avais l'impression que j'allais perdre quelque chose. Je me suis rendu compte, après avoir écrit mon document, que l'on peut échanger pour gagner et qu'on peut, par le fait même, rejoindre cette notion fondamentale d'appartenance et d'unité canadienne tout en demeurant ce qu'on est.

Il faut revenir à deux notions, l'une de Touraine que j'ai voulu utiliser pour la rendre encore plus forte.

• 1650

Touraine nous dit ceci:

Il faut donc réinterpréter la tradition, reconnaître la diversité de l'autre comme sujet sous peine d'aller vers un éclatement de plus en plus grand, parce que c'est en réconciliant le monde des appareils et celui des désirs que l'on crée une civilisation.

Finalement, Lévi-Strauss nous dit ceci:

Chaque culture doit redonner le temps d'assimiler ce qu'elle emprunte aux autres, doser l'ouverture et le désir de rester sur son quant-à-soi.

La notion d'utilisation du temps est fondamentale. Le temps n'arrange rien. Le temps ne résoud aucun problème. C'est seulement l'action concertée des individus qui utilise le temps de manière à ce qu'on puisse réussir.

Il ne fait aucun doute que le processus actuel, bien que lourd et peut-être étriqué, a toutes les chances de succès.

Je dis au dernier paragraphe qu'il faudra reconnaître, d'une part, l'unité de la nation qui doit posséder une masse critique pour pouvoir exister et échanger avec les autres de façon satisfaisante, rentable et assez valorisante pour que ses identités nationales ne soient pas indûment prises à partie.

Je pense que le Québec, tout en possédant une masse critique qui lui permet de vivre, serait obligé de jouer davantage des mécanismes de protection que des mécanismes d'ouverture s'il continuait cette démarche vers ce qu'il appelle une séparation. Le Québec profond le sait très bien. C'est pourquoi, lorsqu'il parle de séparation, il parle en même temps d'union. Les coûts d'un divorce sont toujours plus élevés que les coûts d'une vie en commun.

[*Translation*]

The third factor is called *l'inscrit*. In the past few years, we have tended to forget that the concept of standards is a key concept. So the concept of the *inscrit* is a key concept. It is the entire concept of code. If one does not record the code, it does not exist and it increases insecurity rather than promoting security. This expression means a basic document containing a statement, guidelines, markers and so on, so that one has a better idea of where one is going. The fences are better identified, and both people and groups have less difficulty evolving within what is called a standard.

Mr. Chairman, once these markers were identified, I wanted to apply the reality of the "organization man" as well as the other mechanisms and factors that are desirable and necessary to negotiation or a transition to the concept of Canadian unity. When I heard the concept of Canadian unity being verbalized, I always said to myself that I had to offer something. And during this process of offering something, I had the impression that I was going to lose something. After writing my document, I realized that one can exchange ideas so as to gain something, and by that very fact, one can rejoin this key concept of belonging and Canadian unity, all the while remaining what one is.

We have to get back to two concepts, one of which was suggested by Touraine, which I wanted to use so as to make it even stronger.

Touraine mentions:

We must reinterpret tradition and recognize the diversity of the other person, or else we could be dealing with an explosive situation. It is through the process of reconciling material needs and desires that civilizations are created.

Finally, Levi-Strauss says this:

Each culture must take the time to assimilate what it has borrowed from others and must strike a balance between openness and the desire to remain closed.

The concept of the use of time is fundamental. Time does not fix anything. Time does not solve problems. Only cooperative action does, cooperation between individuals who use time in a way that insure their success.

No doubt that the current process, even though it is cumbersome and maybe restrictive, has the potential to succeed.

I say in the last paragraph that on the one hand, recognition will have to be given to the unity of the nation which requires a critical mass in order to exist and trade ideas with others in a satisfactory, profitable and enriching way, so that national identities are not unduly criticized.

I think that Quebec, even though it has the critical mass that allows it to exist, will have to rely more on protective measures than on openness if it is to continue on the path to what it calls separation. The Quebec people know this very well. That is why, when they talk about separation, they also talk about union. The cost of divorce is always much higher than the cost of living together.

[*Texte*]

Je termine sur une image qui n'a peut-être pas toute sa place, mais qui a toute sa signification. Le Québec et le Canada, qui forment un tout avec des différences, sont un peu et même beaucoup comme le *husband and wife relationship*, où chacun possède son intégrité et sa personnalité tout en travaillant vers un objectif commun qui s'appelle la famille.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Dr. Hogue. I have the impression that you have searched your own mind for the decision that we as a country are searching for. Not only have you found it, but you have been able to explain it to yourself in very rational terms, and I appreciate the basis of that you've put forward today. I think it's a very good piece of work. I'm able to understand it despite my lack of knowledge of your profession.

Mrs. Finestone: Dr. Hogue, I read your paper—

M. Hogue: Vous pouvez m'appeler Jean-Pierre.

Mme Finestone: Ce sera Jean-Pierre tantôt.

Je vous appelle D[r] Hogue en ce moment. Je vais revenir à Jean-Pierre dans le sens de l'amitié et du respect. J'ai lu attentivement votre document hier soir après notre séance. Je me suis dit: C'est intéressant; est-ce qu'on n'aurait pas besoin d'une session de psychothérapie? Est-ce de cela que le Canada a besoin? Et qui seraient les médecins? Notre groupe s'occupe des artistes, des expressions, des émotions et des pensées, des personnes qui prennent le temps de mettre leurs pensées sur papier comme vous l'avez fait, ce dont je vous félicite. Est-ce qu'on n'est pas en train de vivre dans cette métaphore? C'est un peu le ying et le yang de notre identité canadienne qui sont en conflit à certains moments, mais nous espérons qu'il se créera un respect mutuel pour cette diversité. Nous espérons aussi qu'on sera joyeux dans cette diversité.

• 1655

Je vois que vous avez fait un chemin, mais je ne sais pas si vous êtes arrivé au bout de ce chemin. Vous avez commencé cet après-midi en parlant de votre expérience aux États-Unis, à Cleveland, où les nouveaux arrivés voulaient tout de suite devenir américains. C'est ce qu'on appelle le *melting pot*. Ici, on croit plutôt qu'on doit garder nos racines et notre histoire et que cela est partie intégrante de notre personnalité à laquelle on ajoute. C'est la base du tissu canadien, qui est un peu différent du tissu américain. Cependant, je pense que les Américains reviennent à notre vision d'une fédération de régions, de peuples, de personnalités, de langues et de multiculturalisme.

Après votre expérience aux États-Unis, croyez-vous avoir trouvé votre identité? Croyez-vous que cette identité est bien ancrée dans la diversité de l'unité canadienne?

M. Hogue: Madame Finestone, je veux essayer de me dépersonnaliser le plus possible. Lorsque j'ai écrit ce texte, j'ai aussi tenté de le dépersonnaliser le plus possible et de le rendre le plus scientifique possible, cela dit avec beaucoup d'humilité et de simplicité. J'ai essayé de ne pas trop préjuger de nos préjugés, de sorte que la position dans le texte est ce qu'elle est.

Mme Finestone: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que c'était une métaphore.

[*Traduction*]

I would like to conclude with an image that is perhaps not absolutely appropriate, but that is very meaningful. Quebec and Canada make up a whole with their differences. They are somewhat, and even much, like husband and wife; each retains its integrity and personality while at the same time working towards a common objective which is the family.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, docteur Hogue. J'ai l'impression que vous vous êtes creusé les méninges pour trouver la décision que nous, en tant que pays, recherchons. Non seulement vous l'avez trouvée, mais vous avez pu nous l'expliquer dans des termes très rationnels, et j'apprécie beaucoup ce que vous nous avez présenté aujourd'hui. Je crois que c'est un très bon travail. Je peux le comprendre malgré mon manque de connaissances sur votre profession.

Mme Finestone: Docteur Hogue, j'ai lu votre mémoire. . .

Mr. Hogue: You can call me Jean-Pierre.

Mrs. Finestone: It will be Jean-Pierre later.

For now, I will call you Dr. Hogue. I will come back to Jean-Pierre in a spirit of friendship and respect. I studied your brief closely last night after our meeting. I thought: this is interesting; perhaps we need a psychotherapy session? Is that what Canada needs? Who would be the therapists? Our group deals with artists, expressions, emotions and thoughts, and people who take the time to put their thoughts in writing—as you have done and I congratulate you. Are we not experiencing this metaphor? This is like the ying and yang of our Canadian identity; at times there is conflict, but we hope that mutual respect for this diversity will develop. We also hope that we will be happy with this diversity.

I see that you have followed a path, but I do not know if you have arrived at the end of this path. You started this afternoon by talking about your experience in the United States, in Cleveland, where people who had just arrived wanted to become Americans on the spot. That is what is called the melting pot. Here, we believe that we should keep our roots and our history and that these are integral parts of our personnality which is then added to. That is the basis of the canadian fabric, which is different from the american one. However, I think that Americans are coming around to our vision of a federation of regions, peoples, personnalities, languages and multiculturalism.

Do you think that, after your experience in the United States, you have found your identity? Do you think that this identity is truly rooted in the diversity of canadian unity?

Mr. Hogue: Mrs. Finestone, I will try to be as impersonal as possible. When I wrote this brief, I also wanted to be as impersonal as possible and to make it as scientific as possible. I say this with humility and simplicity. I tried not to prejudge our prejudices, which resulted in the brief's position being what it is.

Mrs. Finestone: No, that is not what I meant. I said that this was a kind of metaphor.

[*Text*]

M. Hogue: Étant donné l'amitié qu'on se porte et le cheminement qu'on a fait ensemble, qui est identique tout en étant différent et qui va chercher loin, j'ai de la difficulté à être autre chose que moi-même. De toute façon, je ne pouvais pas l'être. C'est tout cela qui joue chaque fois qu'une personne en rencontre une autre.

Mme Finestone: Je vais modifier ma question. Vous avez fait ce cheminement. Est-ce que les Canadiens et les Canadiennes ont fait ce cheminement, d'après vous? Est-ce que ce sont des personnes avec une identité forte, une identité moyenne ou une identité faible? Où sommes-nous rendus,

not Maslow's *Hierarchy of Needs*, but in the sense of the development of either the weak or the strong personalities within a group, those who succumb and those who are able to amalgamate and come out enriched.

M. Hogue: C'est une belle question. J'espère que j'aurai des corrélations, mais à un moment donné, il faut mettre de côté les corrélations pour utiliser sa sagesse ou son intelligence, ou les deux. J'ai utilisé deux mots. J'ai parlé de résistance et de frustration. Pensons à trois groupes assez importants: les francophones, les anglophones... Il est difficile de parler de races sans être qualifié de raciste.

Mme Finestone: On parle des allophones du Canada.

M. Hogue: Les allophones sont des gens qui sont en processus de prendre des racines.

Mme Finestone: Ah bon!

M. Hogue: L'histoire nous laisse entendre qu'il y a deux peuples fondateurs et qu'il y avait un peuple qui était ici depuis assez longtemps. C'est ce que le Rapport Charest présente.

• 1700

Ces trois groupes ont des identités fortes. Pour avoir résisté pendant tous ces siècle, il a fallu qu'ils aient des identités fortes. Ces identités fortes ne sont pas situés au même endroit sur un même continuum. Certains sont plus «socialisés» que d'autres. On voit qu'un des trois groupes demande de plus en plus à être entendu et à être reçu. Il le fait avec les moyens du bord, cela va de soi, mais il commence à utiliser la résistance et à la canaliser dans une présence *assertive* où il va s'affirmer. Nécessairement, les autres groupes peuvent être un peu surpris. Lorsqu'un adolescent dans une famille commence à vouloir prendre un peu plus de tarte, les gens peuvent lui dire: Tu dois en laisser aux autres, etc. C'est un processus psychologique et social normal. C'est même un processus organisationnel. Les entreprises font cela quand elles jouent leur marché.

Je parlerais de ces trois groupes qui sont tous en quelque sorte minoritaires, mais qui ensemble sont très importants et dépassent les seuils de tolérance nécessaires pour continuer les masses critiques. Ces personnes-là ont des identités fortes. Elles peuvent moins s'exprimer sur la grande plage, que ce soit la plage mondiale ou la plage internationale, mais elles ont des identités fortes.

Vous m'avez demandé tout à l'heure de me réidentifier dans mon milieu américain. J'aurais facilement pu devenir américain. J'avais des offres d'emploi alléchantes,...

[*Translation*]

Mr. Hogue: Given our friendship and the path that we have travelled together—which is a long one and which is identical while at the same time different—I cannot be other than what I am. I any case, I could not be something else. All of this comes into play when one person meets another.

Mrs Finestone: I will modify my question. You have travelled this path. Do you think all Canadians have travelled this path? Do these people have a strong, medium, or weak identity? What point have we reached,

non pas dans le sens de la *Hiérarchie des Besoins* selon Maslow, mais plutôt dans le sens du développement des personnalités fortes ou faibles au sein d'un groupe: ceux qui succombent et ceux qui peuvent se regrouper et en sortir enrichis.

Mr. Hogue: That is a good question. I hope that I will have correlations to give you, but at one point, one must set correlations aside and use one's wisdom and intelligence, or both. I used two words. I spoke about resistance and frustration. Let us take three very important groups; francophones, anglophones... It is difficult to talk about races without being called racist.

Mrs. Finestone: We talk about canadian allophones.

Mr. Hogue: Allophones are people who are in the process of developping roots.

Mrs. Finestone: Oh, I see!

Mr. Hogue: History tells us that there are two founding peoples and that there is a people that has lived here for a long time. That is what the Charest report says.

These three groups have strong identities. They needed strong identities to resist for so many centuries. These strong identities are not applied to the same things on the same continuum. Some are more "socialized" than others. As we have seen, one of these three groups wants to be better heard and welcomed. Of course, it is doing this as best it can, but it is beginning to use resistance and to develop this into an assertive presence. Of course, other groups may be somewhat surprised. When an adolescent in a family begins making more demands, people may say to him, you have to think of others, etc. This is a normal psychological and social process. It is even an organizational process. Companies do this in the marketplace.

I will talk about these three groups who are all in a way minorities, but who, together, make up a very significant group that is now bigger that what it takes to have a critical mass. These people have strong identities. They cannot necessarily express themselves on the world or international scene, but they do have strong identities.

You asked me earlier on to reidentify myself within my American environment. I could easily have become an American. I had some very attractive offers,...

[*Texte*]

Mme Finestone: Ce n'est pas dans ce sens que j'ai posé ma question.

M. Hogue: . . .mais je pensais que j'appartenais au Québec, au Canada et à mon milieu. Je ne veux pas faire ma propre psychanalyse. Était-ce par culpabilité ou non? Je pense que je revenais pour donner ce que j'avais reçu. Je pense que c'est cela.

Il ne faut pas craindre de verbaliser la richesse et la valeur de nos valeurs et d'en discuter. La pudeur ne doit pas aller jusque-là. Il faut parler de ces belles notions d'appartenance, d'échange mutuel et d'interaction.

The Chairman: Thank you.

Mme Roy-Arcelin (Ahuntsic): Cela me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre Comité, Jean-Pierre. J'ai bien aimé votre présentation. Moi aussi, je l'ai lue hier. Cela m'a rappelé bien des souvenirs en tant qu'ancienne infirmière en neurologie, neurochirurgie et neuropsychiatrie. Je crois qu'on est entrés assez profondément dans la définition du soi et du vécu. Quand on fait cette définition-là, comme vous l'avez bien dit tout à l'heure, ce n'est pas seulement au niveau des individus, mais aussi au niveau des groupes, des sociétés et des pays. Les pays ont aussi des personnalités.

On se réfère vite à la situation entre le Québec et le Canada et aussi à la situation entre le Québec et ses communautés culturelles. On entre dans le jeu d'un triangle à trois identités, je dirais.

• 1705

Tout à l'heure, on a parlé d'identité. Vous avez dit que l'identité subissait des changements constants. J'ai l'impression que l'identité ne change pas. J'ai l'impression que les cultures changent. On est là pour discuter ensemble, bien sûr. Je pense que c'était fort intéressant. Pour une fois, on sort des côtés techniques. L'identité, pour moi, reste la même. La culture subit des changements constants. Elle subit une espèce d'osmose parce qu'elle absorbe, avec le temps, des ajouts à travers l'immigration, à travers les communications, à travers l'information. En deux minutes, on sait ce qui se passe autour du monde et comment le monde réagit. Je parlais d'immigration tout à l'heure; on absorbe aussi les nouvelles cuisines. Je me sens tout à fait québécoise comme l'étaient peut-être mon grand-père et ma grand-mère. Par contre, je sais très bien que nos cultures sont différentes parce que j'ai frôlé d'autres personnes et entendu d'autres propos.

Au niveau quotidien, il y a 50 ans, on ne parlait pas du souvlaki ou de la pizza. Je ne veux pas devenir terre à terre en donnant des exemples comme celui-là, mais il reste que cela fait partie du quotidien. C'est presque naturel parce qu'on fait chez nous ces choses peut-être mieux que ces communautés-là les faisaient. C'est dans ce sens que j'ai l'impression que notre culture change constamment et que l'identité, au fond, reste toujours la même.

À travers toutes ces considérations, on a certaines conciliations à faire entre le Québec et le reste du Canada, mais nous aussi, avec notre propre identité, nous avons des conciliations à faire avec les autres identités culturelles qui

[*Traduction*]

Mrs. Finestone: That is not what I meant.

Mr. Hogue: . . .but I believed that I belonged in Quebec, in Canada and in my environment. I do not want to carry out a psychoanalysis of myself. Was it out of guilt or not? I think that I came back to share what I had received. I think that is what it was.

One must not be afraid of verbalizing the wealth and value of our values and of discussing them. Modesty should not go that far. One must speak about these lovely concepts of belonging, mutual exchange and interaction.

Le président: Merci.

Mrs. Roy-Arcelin (Ahuntsic): I am delighted to welcome you to our committee, Jean-Pierre. I liked your presentation. I also read it last night. It brought back many memories of my time as a nurse in neurology, neuro-surgery and neuro-psychiatry. I think that we went very far in our exploration of the definition of self and of experience. This definition, as you put it so well earlier on, not only applies to individuals but also to groups, societies and countries. Countries also have personalities.

One can point to the situation between Quebec and Canada, and also the situation between Quebec and its cultural communities. I would say that we enter into the game of a triangle of three identities.

Earlier, we talked about identity. You said that identity is something that is in a constant state of flux. I feel that identity does not change. I think that cultures change. We are here to discuss this, of course. I think it is extremely interesting. For once, we can set aside technical matters. To my mind, identity stays the same. Culture undergoes constant change. It goes through a kind of osmosis because with time, it absorbs additions through immigration, communications and information. Within two minutes, we can find out what's going on around the world and how people are reacting. I talked about immigration earlier. We also absorb new cuisines. I feel I am just as much a Quebecer as my grandfather and grandmother were. However, I know very well that our cultures are different because I have encountered different people and heard different views.

In day-to-day life, 50 years ago, nobody knew what slouvaki and pizza were. I don't mean to be banal by citing examples like those, but the fact remains that they are part of daily life. It has become second nature to us and we may even make those things better than those communities used to. It's in that sense that I get the impression that our culture undergoes constant change whereas our basic identity always remains the same.

Throughout all these considerations, the fact remains that we do have to reconcile Quebec in the rest of Canada, but we too, with our own identity, have to reconcile with other cultural identities that surround us. How can we

[*Text*]

nous entourent. Comment concilier tout cela en tant que majorité culturelle au Québec vis-à-vis d'autres identités, de la même façon qu'on demande au reste du pays de reconnaître notre propre identité?

M. Hogue: Merci pour votre question parce qu'elle est très importante. Il faudrait essayer de se souvenir de bien des choses que vous avez dites. J'ai jeté sur papier quelques-unes de vos idées. Je ne sais pas comment je vais vous les représenter, mais je pourrais dire en partant que ce que vous dites est acceptable. Je pense qu'en effet, l'identité reste la même. C'est le paradoxe. Plus on va décider de façon consciente de conserver notre identité, plus on va pouvoir rejoindre la notion d'unité. C'est le paradoxe de la vie. Votre situation en est une preuve. Vous êtes ce que vous êtes et votre collègue conjoint est ce qu'il est. N'essayez pas de vous dépeinturer mutuellement. Personne ne réussira à le faire. S'il y avait cette tentative-là, ce serait du temps perdu. Le temps est trop important pour essayer de le perdre.

Il y a deux choses qui arrivent. Il y a la notion du *Gnothi seauton*, du «Connais-toi toi-même». C'est fondamental. Plus le temps et la désuétude jouent—parce que la désuétude est associée avec la vitesse et que la vitesse est associée avec le temps présent—, plus il faut renchausser ses racines et plus il faut être conscient du *Gnothi seauton*. Là on joue avec le paradoxe. Plus le jardin immédiat est valorisé, plus le point d'ancrage est solide et plus le dirigeable ou la montgolfière peut se promener.

• 1710

Là on entre dans une image que j'aime beaucoup, l'image des poupées russes, je crois. Ce sont des petites poupées qu'on met l'une dans l'autre. C'est peut-être des poupées russes. On commence par une petite poupée et on finit par en faire une grosse. Elles possèdent toutes leur identité. Ce n'est pas une question d'être plus petite et donc moins importante que d'autres. Elles forment un tout encadré par la poupée la plus grosse. Il y en a six ou sept et peut-être même plus. Donc, il y a des identités, qui sont des identités régionales, qui forment cette poupée russe.

Le *Gnothi seauton*, ce que vous vivez chez vous avec vos enfants dans votre milieu, ce que moi je vis chez moi et ce que chacun de nous vit dans son quotidien, que ce soit à Outremont, à Ottawa ou dans une chambre d'hôtel, cela fait de jolies appartenances. Il faut que le *tap root*, la racine principale, soit solide. Sinon, vogue la galère!

Le paradoxe du moi et de l'autre, le paradoxe du *Gnothi seauton* et des poupées russes, le paradoxe de l'identité qui reste la même, c'est fondamental. Vous avez totalement raison. Parce que cette appartenance est solide—disons que vous êtes du bas de la ville de Québec—, vous pouvez ensuite faire évoluer ce que vous appelez la culture. Cela évolue en se frottant.

Dans le texte, j'ai parlé de la notion de statique et de dynamique. On ne peut tout de même pas rester aux broches à foin, aux couvertes de buffalo et aux botterleaux, pour employer notre jargon que nous sommes peut-être les deux seuls à comprendre.

[*Translation*]

reconcile all that as a cultural majority in Quebec vis-à-vis other identities, in the same way we are asking the rest of the country to recognize our own identity?

Mr. Hogue: Thank you for your question because it is a very important one. I'll have to make an effort to remember all the things you said. I jotted down some of your ideas on paper here. I don't know exactly how I am going to respond to this, but I would like to say at the outset that what you have said is acceptable. I do think that identity does indeed remain the same. That's the paradox. The more we decide consciously to preserve our identity, the more we work our way towards the notion of unity. That's the paradox of life. Your situation is proof of that. You are who you are and your colleague and spouse is what he or she is. Don't try to make each other blander that what you are. Nobody will manage to do that. Trying that would be a waste of time. Time is too precious to waste.

There are two things that stand out. There is the notion of *Gnothi seauton*, or "know thyself". That is is fundamental. The more time passes and obsolescence sets in—because obsolescence is associated with speed and speed is associated with our present time—the more we have to get back to our roots and be conscious of *Gnothi seauton*. That's where the paradox lies. The more attachment we have to our own backyard, the more solid the anchor, the more the hot-air balloon can fly around.

Now we get into an image I like very much, the image of the Russian dolls, I think. I mean the little dolls that fit one inside the other. Perhaps those are known as Russian dolls. You start with a little doll and end up with a big one. They each have their own identity. It is not a matter of being smaller or less important than the others. They form a whole contained by the biggest doll. There are six or seven of them and maybe more. Therefore, there are identities which may be regional identities that form this Russian doll.

The *Gnothi seauton*, what you experience in your home with your children in your community, what I experience where I come from and each one of us experience in our daily life, be it in Ottawa, Outremont or in a hotel room, all creates different centres of belonging. The tap root has to be solid. Otherwise, we are just set adrift!

The paradox of self and other, the paradox of *Gnothi seauton* and the Russian dolls, the paradox of the identity that remains the same, is fundamental. You are absolutely right. Because that sense of belonging is a strong one—let's say you are from lowertown Quebec City—you can then make what you call culture evolve. It evolves through close encounters with the other.

In my brief, I talked about the notion of the static and the dynamic. We simple can't stay stuck in a world of *broches à foin, couvertes de buffalo et botterleaux*, to use a jargon that perhaps you and I are the only ones here to understand.

[*Texte*]

Mme Finestone: Il faudrait donner une explication pour les deux derniers termes.

M. Hogue: On a dépassé la lampe à huile. Cette notion de culture a dépassé la ceinture fléchée. Si on veut s'attacher à la ceinture fléchée, eh bien, on va fermer les lumières. Personne dans notre pays, qu'il soit dans le comté d'Outremont, dans celui de Mont-Royal ou chez M^me^ Clancy, ne veut rester avec sa ceinture fléchée. Ce serait se diminuer soi-même en tant qu'individu et en tant que groupe. Tout le monde, groupe ou individu, cherche l'excellence. C'est le paradoxe de la vie, mais c'est le conflit que certaines personnes du Québec vivent. Est-ce qu'elles gardent...?

Mon énoncé fait peut-être pédant, mais s'il y avait plus de sécurité, les gens arrêteraient de vouloir se coller à ce que Johnson, dans *The Gazette*, appelle une certaine mythologie. En l'attribuant à Johnson, je me protège.

Les psychologues parlent souvent de nostalgie des positions foetales. Ce n'est pas mon expression à moi, mais il y a cette nostalgie des positions foetales qu'il est bon de conserver. Parfois, je m'ennuie de ma mère, comme on dit. La nostalgie des positions foetales sécurise et c'est bon, dans la mesure où ce n'est pas du *self-fulfilling prophecy*.

Mme Roy-Arcelin: C'est cela. Vous avez dit quelque chose d'intéressant: «Connais-toi toi-même». Chaque peuple, chaque individu ou chaque groupe devrait se connaître soi-même et ne pas constamment demander aux autres de le reconnaître. Quand on se reconnaît soi-même, quand on s'acceptant soi-même, quand on vit en harmonie avec soi-même, les autres nous reconnaissent automatiquement, me semble-t-il.

• 1715

M. Hogue: Eh bien, oui. Ce n'est pas être frondeur. Si on a confiance en soi, l'autre va sentir cette confiance en soi. C'est comme du parfum que les gens portent. Je ne peux pas mettre du Dior et sentir le Revlon.

Mme Roy-Arcelin: C'était très intéressant.

M. Hogue: On sent le parfum que l'on porte. Si on n'en porte pas, on n'en sent pas. Si quelqu'un a une sécurité, cela transpire, dans le bon sens du mot.

Mme Roy-Arcelin: Exactement. Mais il y a des gens qui ne peuvent porter ni Dior ni Revlon. Il s'agit de trouver le parfum qui nous convienne.

M. Hogue: C'est cela.

Mme Roy-Arcelin: Cela revient à ce qu'on disait: se connaître soi-même, s'accepter et vivre en harmonie. Ensuite, les autres vont trouver qu'on est intéressants et vont nous reconnaître.

Mrs. Clancy: I found your paper most interesting. One question may grow. On page 14 you talked about conflict situations and how two individuals arrive at a jointly made decision. According to this quote, the experiment enabled Atthowe:

> to observe that the most rational decisions are made in circumstances where the conflict entails the least risk. The more the risk and uncertainty increase, the more ineffective and irrational the decision-making becomes.

[*Traduction*]

Mrs. Finestone: Perhaps you could provide some explanation for those last two terms.

Mr. Hogue: We have gone beyond oil lamps. Our notion of culture has gone beyond the ceinture fléchée. If we want to remain attached to the ceinture fléchée, we might as well turn off all the lights. No one in our country, whether they be from the riding of Outremont, Mount Royal or Ms Clancy's, want to stay stuck with their ceinture fléchée. That would be to diminish ourselves as individuals and as a group. Everyone, group or individual, seeks excellence. That's the paradox of life, but it is the conflict that certainly people in Quebec have to live with. And do they keep...?

My statement may seem pedantic, but if there was more security, people would stop wanting to stick with what Johnson in *The Gazette* calls a certain mythology. I am covering myself here by attributing that to Johnson.

Psychologists often talk about the nostalgia of fetal positions. That's not my own expression, but it is a good idea to conserve that nostalgia for fetal positions. Sometimes, I miss my mother, as they say. The nostalgia for fetal positions provides security and that's a good thing insofar as it doesn't become fulfilling prophecy.

Mrs. Roy-Arcelin: That's right. You did say something interesting: "Know thyself". Each people, each individual, each group should seek to know itself and should not constantly be asking others to recognize it. When you know yourself, when you accept yourself, when you are at peace with yourself, others recognize you automatically, it would seem.

Mr. Hogue: Well, yes. I do not think it is arrogance. If you have confidence in yourself, others will feel that confidence. It is like a perfume you wear. If I wear a fragrance by Dior, I will not smell of Revlon.

Ms Roy-Arcelin: That is very interesting.

Mr. Hogue: The perfume you wear is the fragrance that will reach others. If you do not wear any, they will not smell perfume. If you have inner security, it will radiate.

Ms Roy-Arcelin: Exactly. But there are people who can wear neither Dior nor Revlon. You have to find the perfume that suits you.

Mr. Hogue: That's it.

Ms Roy-Arcelin: It comes back to what we were saying: one must know oneself, accept oneself and live in harmony. Then others will find you interesting and recognize you.

Mme Clancy: J'ai trouvé votre communication fort intéressante. J'aurais peut-être une question. À la page 15 vous parlez de deux individus en situation de conflit qui arrivent à prendre une prise décision commune, et vous décrivez dans quelle condition ils y parviennent. Selon la citation que vous donnez, cette expérience a permis à Atthowe de:

> constater que les décisions les plus rationnelles sont prises dans des conditions où le conflit entraîne le moins de risques. Plus le risque et la certitude augmentent, plus la prise de décision devient inefficace et irrationnelle.

[*Text*]

I have, at least anecdotally, seen that to be true in my own profession.

Essentially your psychoanalysis, if I may, of our country comes to a happy conclusion. You feel we can resolve this through negotiation. You know that I agree with you and I hope this is the case.

Mr. Hogue: I know.

Mme Clancy: C'est bien.

Just last night I had dinner with someone who is very much a federalist and very much in favour of the success, but he is at the point of saying that it's too late, it's over, it's finished. I think he is very wrong, but because a number of the people involved, at least peripherally, and by this I mean the general population... Do you think we are not at least in a situation in which people perceive the risk to be greater than maybe it really is?

Mr. Hogue: I have to answer yes to your question.

Je pense, madame Clancy, qu'il faut poser la question de la compétence. Des *witch doctors*, il en existe partout. Si on a un problème avec son coeur, on va voir un cardiologue. Si on demande cela au voisin...

All kinds of answers are supposedly good, but we are soon going to have to look at our reality and question "specialists". I'm not trying to identify them. Because of our status and the roles we have to play, it is for us to stand up. We are supposed to have better abilities in our job, in our mandate. I suppose that sooner or later we are going to have to take a stand and stop playing politics.

• 1720

Je me permets de dire cela ici, entre nous, car on a réussi des choses exceptionnelles.

Before we started I suppose each one of us knew where we stood.

Mrs. Clancy: But we were suspicious of each other.

Mr. Hogue: Yes, we might have been a bit suspicious, and we all know what we did. We started in a way by kind of fighting, trying to protect our own positions, and after two months of being together, and I am dead serious, it's as if we were a big, happy family. I am not only using words.

Je vous parle en anglais et

I just feel better.

Mrs. Clancy: In the situation I dealt with last night, with this friend of mine, I became not angry, but I guess "stern" would be the response. Or as a friend of mine said, did you have to speak sharply? I said if you talk like that it becomes a self-fulfilling prophecy, and you merely worsen the situation. I think again, that is the kind of thing we have to do to ensure that the negotiations can go forward.

[*Translation*]

J'ai pu, selon ma propre expérience du moins, constater que c'était vrai dans ma propre profession.

Essentiellement, votre psychanalyse de notre pays, si vous me permettez l'expression, débouche sur une conclusion positive. Vous estimez que nous pourrons résoudre notre conflit par le biais de la négociation. Comme vous le savez, je suis d'accord avec vous et j'espère que nous avons raison.

M. Hogue: Je sais.

Ms Clancy: That is good.

Hier soir j'ai dîné avec un fédéraliste à tous crins qui espère vivement nous voir réussir, mais il en est à se dire qu'il est trop tard, que c'est terminé, fini. Je crois qu'il a tort, mais parce qu'un certain nombre d'intéressés, du moins indirectement, et je fais allusion à la population en général... Ne pensez-vous pas qu'à l'heure actuelle les gens ont tendance à grossir le risque, par rapport à ce qu'il est véritablement?

M. Hogue: Je dois vous répondre que oui.

I think, Ms Clancy, that we have to raise to issue of competency. There are witch doctors everywhere. If you have a heart ailment, you go to a cardiologist. If you ask your neighbour what he thinks...

Le fait de susciter toutes sortes de réponses est censé être une bonne chose, mais bientôt nous allons devoir faire face à la réalité et poser nos questions à des spécialistes. Je n'essaie pas de les désigner À cause de notre statut et des rôles que nous devons jouer, c'est à nous de nous prononcer. De par notre position, notre mandat, nous sommes censés avoir des compétences supérieures à la moyenne. Tôt ou tard, nous allons devoir prendre position et arrêter de jouer à la politique.

I am only saying this here, amongst ourselves, because we have some extraordinary achievements to our credit.

Avant d'entreprendre cette tâche, je suppose que chacun d'entre nous avait une position bien définie.

Mme Clancy: Mais nous nous méfiions de celle des autres.

M. Hogue: Oui, nous étions peut-être un peu méfiants, et nous savons tous ce qui s'est passé. Nous avons commencé par être sur la défensive, nous avons essayé de protéger nos propres positions, et maintenant que deux mois se sont écoulés, et je dis ceci le plus sérieusement du monde, nous sommes comme une grande famille heureuse. Ce ne sont pas que des mots; je le pense.

I am speaking English to you and

Je me sens mieux, tout simplement.

Mme Clancy: Lors de ce dîner d'hier soir dont je vous ai parlé, en compagnie de cet ami, je ne me suis pas mise en colère mais je suis devenue grave. Ou comme le dirait un ami: j'ai élevé la voix. Je lui ai répondu que si on faisait cela, on tombait dans le piège en envenimant les choses, en empirant la situation. Je pense, encore une fois, qu'il faut faire ce genre de démarche personnelle pour garantir le succès des négociations.

[*Texte*]

Mr. Hogue: It might be a "self-conscious need". We shouldn't be fooling around, but why don't you call him today and ask him whether he's still living. Ask him what he's doing.

Mrs. Clancy: Yes, he didn't fall off the earth.

Mr. Hogue: Why didn't you drop dead last night?

Mrs. Clancy: Exactly. I will do this.

M. Hogue: Je vous remercie de soulever le passage de Atthowe,

because it is quite an important citation.

Mrs. Clancy: That's it, I'm going to keep this. Thank you very much for doing this.

The Chairman: Dr. Hogue, it strikes me also. . .on page 14 you say that:

> It is through the process of reconciling material needs and desires that civilizations are created.

You also say that:

> each culture must take the time to assimilate what it has borrowed from others and must strike a balance between openness and the desire to remain closed.

One of the question I wanted to ask you is what are the driving priorities. You talk about material needs and desires. We have been told that the building of a country or the building of society is as much a cultural process as it is a political process. Would you say, based on your professional experience and judgment, that the compelling factors in the national unity debate are essentially material and economic, or are they essentially spiritual and cultural? Where would you place the relative priorities of those two perspectives?

M. Hogue: Monsieur le président, vous pouvez déjà intuitionner la réponse que je vais vous donner. Je pense que la culture est antérieure à l'économique.

The Chairman: That doesn't seem to be consistent with what you have said in your paper. You say that civilizations are created through the reconciliation of material needs and desires. Well, material needs and desires imply to me an economic consideration as opposed to a cultural consideration.

• 1725

M. Hogue: Oui, mais les besoins matériels, les besoins physiologiques, les besoins de sécurité, le besoin d'avoir un toit, par exemple,. . .

Mrs. Finestone: I'm sorry, we are busy writing a song.

The Chairman: Order, please.

M. Hogue: . . .tous ces besoins sont présents, et il faut des choses quantitatives pour leur permettre de se satisfaire. Mais la satisfaction du besoin, elle, n'est jamais quantitative; elle est toujours qualitative. Cela s'appelle le *meaning*.

If there is no meaning the goal will be achieved, but it will not stand.

[*Traduction*]

M. Hogue: Peut-être est-ce un besoin personnel. Nous ne devrions pas plaisanter, mais pourquoi ne pas l'appeler aujourd'hui pour prendre de ses nouvelles. Demandez-lui ce qu'il fait.

Mme Clancy: Oui, il est sans doute parmi les vivants.

M. Hogue: Et vous, pourquoi n'êtes-vous pas passé dans l'autre monde hier soir?

Mme Clancy: Tout à fait. Mais je vais le faire.

Mr. Hogue: Thank you for raising the Atthowe part,

parce que c'est une citation assez importante.

Mme Clancy: Oui, c'est cela, je vais le garder. Merci beaucoup d'avoir fait cela.

Le président: Monsieur Hogue, je suis aussi frappé par. . . à la page 14 vous dites que:

> C'est en réconciliant le monde des appareils et celui des désirs que l'on créer une civilisation.

Vous dites aussi que:

> chaque culture doit redonner le temps d'assimiler ce qu'elle emprunte aux autres, de doser l'ouverture et le désir de rester sur son quant à soi.

L'une des questions que je voulais vous poser est: quelles sont les priorités motrices? Vous parlez de besoins et de désirs matériels. On nous a dit que l'édification d'un pays ou d'une société était un processus culturel tout autant qu'un processus politique. D'après votre expérience professionnelle et votre jugement, diriez-vous que les facteurs les plus importants du débat sur l'unité nationale sont essentiellement matériels et économiques, ou sont-ils essentiellement spirituels et culturels? De ces deux perspectives, laquelle prend le pas sur l'autre?

Mr. Hogue: Mr. Chairman, you can probably already guess what I am going to say. I think that culture comes before economics.

Le président: Vous semblez contredire ce que vous dites dans votre document. Vous dites que c'est en réconciliant les besoins et les désirs matériels que se créent les civilisations. Eh bien, pour moi, les besoins et les désirs matériels relèvent de considérations économiques plutôt que des considérations culturelles.

Mr. Hogue: Yes, but material needs, physiological needs, the need for security, the need for shelter, for instance. . .

Mme Finestone: Je suis désolée, nous sommes en train d'écrire une chanson.

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Mr. Hogue: . . .all of these needs are present, and you must have quantitative things to meet them. But the satisfaction of need itself is never quantitative, it is always qualitative. That is what you call meaning.

On peut atteindre un but, mais s'il n'a aucun sens, on n'en reste pas là.

[*Text*]

The Chairman: The very little training or initiation I had to this *Hierarchy of Needs* many years ago indicated that hunger and shelter were imperative needs that overshadowed all other needs until they were fulfilled, and then the larger growth needs of belonging and recognition followed this. Until the economic needs, if you like, the material needs of shelter and hunger were satisfied, all others were inconsequential.

This subject arises in the newspapers every day. People are saying stop talking about the Constitution and address the economic needs. Get back to working at jobs and I tend to believe—

Mr. Hogue: Baloney!

The Chairman: —we cannot get back to the economy and jobs and so on until we have our country structured and the foundation secure. I want to try to determine from your paper. . .

M. Hogue: Si j'étais grossier, monsieur le président, je dirais: *baloney*.

Mrs. Clancy: That was tried and it was called out of order.

M. Hogue: Mais je ne l'ai pas dit. Maslow, comme vous le dites, a parlé des besoins physiologiques,

what his interpreters identify as being basic needs.

They are as basic as the other three identified by Maslow. Recognition is as important as food, but when you are starving it goes without saying that you are looking for food.

The Chairman: I follow you completely.

Mr. Hogue: As soon as you reach a certain level of satisfaction—

The Chairman: Then the other needs are met.

Mr. Hogue: When you start eating ice cream you start with the basic vanilla, but soon you get to 55 different flavours.

The Chairman: And you want chocolate on top.

Mr. Hogue: Yes, and why not? There is no end to that.

Right after Maslow, another psychologist appeared by the name of Herzberg.

Il nous dit: Vous mangez aujourd'hui.

You are satisfied, but you are going to be hungry tomorrow. There is no end to your needs. Canada and Quebec are going to reach an agreement that will be perceived as being satisfying. The next morning I hope Canadians are going to start talking again because that's what is called excellence. There is no end to this.

Moi, je suis vieux et impuissant, mais si quelqu'un fait l'amour et aime cela, qu'est-ce qu'il veut faire? La fois suivante, il veut le faire encore un peu mieux.

• 1730

There is no end to that.

[*Translation*]

Le président: D'après la formation très sommaire que j'ai reçue dans la hiérarchie des besoins, il y a de nombreuses années, la faim et la nécessité d'avoir un toit étaient des besoins impératifs, des besoins primordiaux qui éclipsaient tous les autres tant qu'ils n'étaient pas assouvis, puis suivaient les besoins plus généraux d'appartenance et de reconnaissance. Jusqu'à ce qu'on ait satisfait les besoins économiques, si vous voulez, et les besoins matériels d'avoir un toit et de la nourriture, tous les autres n'ont aucune importance.

Les journaux en parlent tous les jours. Les gens nous disent constamment d'arrêter de parler de la Constitution et de nous occuper des besoins économiques. Revenons-en aux emplois et je crois que. . .

M. Hogue: Balivernes!

Le président: Nous ne pourrons pas nous occuper de l'économie et de la création d'emplois tant que notre pays ne sera pas sur des bases solides et qu'il n'aura pas une structure bien établie. J'essaie de déterminer, selon votre document. . .

Mr. Hogue: If I were rude, Mr. Chairman, I would say: baloney.

Mme Clancy: D'autres ont essayé et on a jugé l'expression irrecevable.

Mr. Hogue: But I did not say it. Maslow, as you said, discussed physiological needs,

Ce que ses exégètes ont qualifié de besoins fondamentaux.

Ils sont aussi fondamentaux que les trois autres besoins identifiés par Maslow. La reconnaissance est tout aussi importante que la nourriture, mais si vous êtes affamé il va sans dire que vous allez d'abord chercher de la nourriture.

Le président: Je vous suis parfaitement.

M. Hogue: Mais dès que vous aurez atteint un certain niveau de satiété. . .

Le président: Vous chercherez à satisfaire vos autres besoins.

M. Hogue: Quand vous commencez à manger de la glace, vous essayez d'abord la glace à la vanille, mais vous passez rapidement aux 55 autres parfums.

Le président: Et vous voulez mettre de la glace au chocolat par dessus tout cela.

M. Hogue: Oui, et pourquoi pas? Ça n'a pas de fin.

Tout de suite après Maslow, il y a eu un autre psychologue du nom de Hertzberg.

He says: You are eating today.

Vous êtes satisfait, mais vous aurez de nouveau faim demain. Vos besoins n'ont pas de fin. Le Canada et le Québec vont arriver à conclure une entente qui leur semblera satisfaisante. J'espère que le lendemain matin les Canadiens vont relancer le débat car c'est ça, l'excellence. Sa recherche n'a pas de fin.

I am an old and impotent fellow, but if someone makes love and likes it, what does he want to do? The next time, he wants to improve his performance somewhat.

Cela n'a pas de fin.

[*Texte*]

The Chairman: I was going to come to that in my next question. On page 15, at the bottom, you address those subjects. You point out that the negotiation is ever present. One of the frustrations we hear is whether Quebec will ever be satisfied. I ask whether New Brunswick is ever going to be satisfied. Is Canada ever going to be satisfied? It is a forever process.

Mr. Hogue: Yes.

The Chairman: I think that is a very significant consideration, which we have to put to Canadians. There is a constant evolution of the right arrangements as we search for excellence, and I think you make that point very well.

Mr. Hogue: On page 5, Mr. Chairman,

dans le texte anglais, je parle de

"Individual Identity", "the paradox of autonomy and dependence will be in play throughout one's life". That is a fact of life that my mother tried to teach me.

The Chairman: I wanted to try to keep my questions on this in the context of national unity. I think you address it very well on pages 15 and 16.

Mr. Hogue: May I just add something. It is like it is with you, Mr. Chairman, and your committee. You keep asking us to follow your rules, and it is a never-ending process. Order, please. Order, please. You keep saying that and we keep not challenging you, but trying to get the best out of you.

Mrs. Clancy: Or the mickey, depending on the day.

The Chairman: I keep trying to tell you that these are our rules. They are not my rules; they are our rules.

Mrs. Clancy: If I could just "piggyback", to use the chairman's phrase, I do not want to trivialize something that is important, but in a sense perhaps our major national characteristic, one of the things that draw us together, whether we realize it or not, is the fact that our navel contemplation, if you will, constitutionally, has become our national hobby. In other words, if Canadians did not have the Constitution or the relationship between and among our various cultures to pick over, good God, what would we talk about as a nation?

The Chairman: We have never stopped the exploration and the development of this young country.

Mrs. Clancy: We are still nation-building.

The Chairman: We are still pioneers. We are only 125 years old.

Mrs. Clancy: We are still growing up.

The Chairman: I think we should celebrate that and take gusto in that.

Mrs. Clancy: Absolutely. Hear, hear.

[*Traduction*]

Le président: J'allais y arriver avec ma prochaine question. Vers le milieu de la page 16, vous traitez de ces sujets. Vous dites que la négociation est un processus continu. Les gens se demandent si le Québec sera satisfait un jour, et c'est l'une des sources de leurs frustrations. Pour ma part, je me demande si le Nouveau-Brunswick sera un jour satisfait. Le Canada sera-t-il satisfait un jour? C'est une démarche perpétuelle.

M. Hogue: Oui.

Le président: Je pense que c'est un élément du débat qui est très significatif, et que nous devons communiquer aux Canadiens. Les modalités qui peuvent sembler les bonnes seront en évolution constante dans notre quête d'excellence, et je crois que vous expliquez très bien cela.

M. Hogue: À la page 5, monsieur le président,

in the English text, I talked about

«L'identité individuelle», «le paradoxe de l'autonomie et la dépendance s'élaborera tout au cours de sa vie». C'est une réalité de la vie que ma mère a essayé de m'inculquer.

Le président: Je voulais que mes questions restent liées au thème de l'unité nationale. Je pense que vous en traitez très bien aux pages 15 et 16.

M. Hogue: Puis-je ajouter quelque chose? C'est un peu comme les rapport que vous entretenez avec les membres du comité, monsieur le président. Vous nous demandez maintes et maintes fois de respecter vos règles, et c'est un processus continu. «À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre s'il vous plaît», vous répétez cela constamment et sans vouloir vous mettre au défi, nous essayons d'avoir le dessus.

Mme Clancy: Ou de vous faire tourner en bourrique, selon les jours.

Le président: Mais, je me tue à vous répéter que ce sont nos règles. Ce ne sont pas les miennes, ce sont les nôtres.

Mme Clancy: Si je puis me permettre de prendre le train en marche, je ne veux pas banaliser un sujet important, mais nous avons une grande caractéristique nationales, une chose qui nous rapproche, que nous nous en rendions compte ou non: la contemplation de notre nombril, même dans une perspective constitutionnelle, si vous voulez, et qui est presque devenue notre sport national. En d'autres termes, si les Canadiens ne pouvaient débattre de la Constitution et des rapports qui existent entre leurs diverses cultures, de quoi donc parleraient-ils en tant que peuple?

Le président: L'exploration et l'évolution de ce jeune pays se poursuit sans interruption.

Mme Clancy: Nous continuons à édifier notre nation.

Le président: Nous sommes toujours des pionniers. Après tout, nous n'avons que 125 ans.

Mme Clancy: Nous sommes toujours en croissance.

Le président: Je crois que c'est un fait que nous devrions célébrer et savourer.

Mme Clancy: Absolument. Bravo.

[*Text*]

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I found this a very constructive exchange, and I think it highlights some of the personal dilemmas that each and every one of us has struggled with, and challenged, and found exciting and frustrating. Perhaps it explains how sometimes we become either a little too longwinded or a little too frustrated. It is such a dynamic and changing world in which we live.

The Chairman: It also demonstrates why you always pick on the chairman. That is why citizens pick on the politicians.

Mrs. Finestone: I must say, the chairman has grown and evolved with the committee.

Mrs. Clancy: He has indeed!

The Chairman: It is called survival.

Mrs. Finestone: He has even shown incredible patience.

Mr. Hogue: Survival of the fittest.

The Chairman: Dr. Hogue, I think it has been an extremely interesting session. For me it has been a very interesting and informative and almost nourishing briefing on some of the professional, psycho-analytical considerations that are before us as we commence writing our report. I think it helps us to understand the mission we are on. I appreciate very much the manner in which you have helped me and the committee to prepare ourselves to really address our work. Thank you very much.

• 1735

M. Hogue: Monsieur le président, si j'ai pu être excellent—et je le dis parce que je le pense—, c'est surtout parce que vous et mes collègues avez permis que je témoigne ici. Je tiens à remercier chacun de vous de m'avoir donné à nouveau cette occasion de grandir. Merci.

The Chairman: Thank you very much. The meeting will adjourn until 7 p.m.

EVENING SITTING

• 1924

The Chairman: The committee will now come to order.

• 1925

I would like to welcome the representatives from Unitel Communications Inc., Mr. Pierre Lamarche, the Vice-President for Government Matters, and Mr. Richard Stursberg, Senior Vice-President, Government Legal and Environmental Affairs.

I have met Richard Stursberg once previously and I had the pleasure to meet Mr. Lamarche just now. Please forgive our delay; I take full responsibility. I appreciate your patience and indulgence. I understand you have a presentation to make to us, which will be followed with questions and answers. We welcome you here.

[*Translation*]

Mme Finestone: Monsieur le président, cet échange de bons propos m'a semblé fort constructif, et je pense qu'il a mis en lumière certains des dilemmes personnels auxquels nous avons tous été confrontés, qui nous ont posé des défis, des défis qui ont provoqué chez nous enthousiasme et frustration. Peut-être y a-t-il même là-dedans certaines explications du fait que nous avons parfois tendance à trop parler ou à devenir contrariés; le monde dans lequel nous vivons est tellement mouvant, tellement dynamique.

Le président: Cela explique aussi pourquoi vous vous en prenez toujours au président. Ce sont les mêmes raisons qui amènent les citoyens à être toujours sur le dos des politiciens.

Mme Finestone: Je dois dire, toutefois, que le président s'est adapté et a évolué avec le comité.

Mme Clancy: C'est le cas de le dire!

Le président: C'est une question de survie.

Mme Finestone: Il a même démontré une patience incroyable.

M. Hogue: La survie du plus fort.

Le président: Monsieur Hogue, cette séance a été extrêmement intéressante. Elle a été pour moi fort intéressante et instructive, et je dirais presque qu'elle saura nourrir notre réflexion quant à certaines des considérations professionnelles et psycho-analytiques que nous aurons à l'esprit au moment de commencer la rédaction de notre rapport. Je crois que cela nous aidera à comprendre notre mission. J'apprécie beaucoup la façon dont vous m'avez aidé et vous avez aidé le comité à se préparer avant de s'atteler à sa tâche. Merci beaucoup.

Mr. Hogue: Mr. Chairman, If I have been excellent—and I say so because I believe I was—it is mostly because you and my colleagues have allowed me to appear before you. I wish to thank eveyone of you for having provided me once more with this opportunity for self-fulfillment. Thank you.

Le président: Merci beaucoup. La séance est levée jusqu'à 19 heures.

SÉANCE DU SOIR

Le président: La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue aux représentants d'Unitel Communications Inc., à M. Pierre Lamarche, vice-président aux Affaires gouvernementales et à M. Richard Stursberg, premier vice-président, Questions juridiques et environnementales du gouvernement.

J'avais déjà rencontré Richard Stursberg et je viens de faire la connaissance de M. Lamarche. Je vous prie d'excuser notre retard; c'est entièrement ma faute. je vous remercie de votre patience et de votre indulgence. Si je ne m'abuse, vous avez d'abord un exposé, après quoi il y aura une période de questions et de réponses. Nous vous souhaitons la bienvenue.

[*Texte*]

Mr. Richard Stursberg (Senior Vice-President, Government Legal and Environmental Affairs, Unitel Communications Inc.): Thank you very much, Mr. Chairman, for having us here.

I would like to introduce one other person who is with us, Carleen Carroll, Senior Adviser for Government Affairs from Unitel.

I have a very brief statement, which I thought I would just read by way of opening the discussion and then we're here to respond to any questions you may have.

Telecommunications has always played an essential part in the development of Canada's identity. As a business tool and as a means of allowing people in diverse regions to "speak" to one another, whether by phone, telegram, fax, or electronic mail, communications has been the tie that binds our country together.

The essential act of nation building in the 19th century was to tie the diverse and scattered parts of the country together by rail. The freer movement of goods and people was an important element in the development of the nation.

Over time, Canadians recognized that the most effective way of bringing the nation together was to have two competitive rail lines across the country offering a variety of services to Canadians in diverse regions.

Unitel's predecessors, CNT and CPT, were the first companies in Canada to bind the country together electronically, through the telegraph. As Canada moved into the post-industrial age, it became clear that communications would play an increasingly significant role in the development of the nation.

In the early days, communication was carried out by Morse code. In the 1930s, 1940s, and 1950s, teletype was developed and assisted Canada's role in the major global conflicts in Europe and Korea.

Perhaps the most important Canadian telecommunications event, after Alexander Graham Bell's invention of the telephone, occurred in 1956 when CNT and CPT joined forces to introduce telex services in North America. This was a first, establishing Canada's reputation as a leading innovator in the field of telecommunications.

Until 1964 the telegraph lines were subject to the hazards of weather. When they went down, people simply could not communicate with each other. The government of the day recognized this problem and by the mid-1960s authorized CN and CP to construct a trans-national, coast-to-coast microwave system—the most modern system of that period, the first in North America, and the first of its kind of such size and scale in the world.

This development allowed Canadian business to have a choice. Instead of relying solely on the public telephone system for data and computer communications, Canadian businesses were able to choose a network that responded to

[*Traduction*]

M. Richard Stursberg (premier vice-président, Questions juridiques et environnementales du gouvernement, Unitel Communications Inc.): Monsieur le président, je vous remercie de votre accueil.

Je voudrais vous présenter une autre personne d'Unitel, Carleen Carroll, conseillère principale pour les affaires gouvernementales.

J'ai une très brève déclaration que je vais vous lire pour ouvrir la discussion, après quoi nous répondrons à vos questions.

Les télécommunications ont toujours joué un rôle essentiel dans l'épanouissement du Canada en tant que pays. Que ce soit comme outil utilisé par les entreprises pour traiter leurs affaires ou comme moyen dont disposent les gens de diverses régions pour «se parler», par téléphone, télégramme, télécopie ou courrier électronique, les communications sont le lien qui unit tout le pays.

Au 19e siècle, le pivot de l'édification de la nation fut le chemin de fer, qui avait pour but de relier les régions diverses et éloignées du pays. La plus grande circulation des produits et des gens fut un facteur clé de la croissance de la nation.

Avec le temps, les Canadiens ont reconnu que le moyen le plus efficace d'unir la nation était de disposer de deux lignes de chemin de fer qui traverseraient le pays d'un bout à l'autre et offriraient une variété de services aux Canadiens des diverses régions.

Les prédécesseurs d'Unitel, les TCN et les TCP, furent les premières compagnies au Canada à relier le pays électroniquement, grâce au télégraphe. Au fur et à mesure que le Canada entrait dans l'ère post-industrielle, il devint évident que les communications joueraient un rôle de plus en plus important dans l'essor de la nation.

Au début, l'acheminement des communications se faisait au moyen du code morse. Au cours des années 30, 40 et 50, le téléimprimeur prit la relève et fut très utile au Canada lors des conflits mondiaux qui survinrent en Europe et en Corée.

Il est probable que l'événement le plus important à se produire dans le domaine des télécommunications, après l'invention du téléphone par Alexander Graham Bell, fut l'introduction conjointe du service télex en Amérique du Nord par les TCN et les TCP en 1956. Il s'agissait d'une première au pays, car le Canada s'établissait ainsi comme chef de file innovateur en matière de télécommunications.

Jusqu'en 1964, le bon fonctionnement des lignes télégraphiques fut soumis aux conditions atmosphériques. Lorsque survenait une panne, les gens ne pouvaient tout simplement plus communiquer. Le gouvernement de l'époque reconnut ce fait et, vers le milieu des années 60, il autorisa le CN et le CP à construire d'un bout à l'autre du pays un réseau Hertzien pan-canadien, le plus moderne du temps, le premier en Amérique du Nord et le premier du genre, de cette taille et de cette envergure.

Cette réalisation permis aux entreprises canadiennes de profiter d'un choix. Au lieu de dépendre uniquement du service téléphonique public pour la transmission de leurs données et de leurs communications informatisées, les

[*Text*]

the stringent demands of competitive business. Businesses both large and small could function as if they were next door to each other. Today Unitel, formerly CNCP, has the longest fully digital backbone fibre and microwave network in the world.

As Canada entered the 1980s, facsimile, or fax, as it is commonly known, became an essential tool of modern business communications. The introduction of FacsRoute by CNCP in the mid-1980s marked another Canadian first.

By creating a dedicated fax network, it dramatically reduced the cost of fax traffic and contributed to the efficiency and productivity of Canadian business.

Now, as the country deliberates on its future, Canada is moving towards another historic telecommunications decision, which will extend the reach of the telecommunications network to all Canadians. The network as it currently exists is restricted by regulation to business use only.

Unitel has recently proposed the use of the network be extended to long-distance telephone calls, allowing consumers in every region of the country to benefit from lower prices and a host of new services.

Extending new telecommunications services to all Canadians can be one of the essential nation-building acts of the 21st century. It would strengthen the electronic ties among Canadians in the same way the railroads for transportation did over 100 years ago.

• 1930

Canadians have taken justifiable pride in the technological and scientific advances made by the telephone companies in Unitel, but there is a significant danger of falling behind. Evidence has been accumulating over the last 10 years that the levels of innovation are waning and Canada is losing its creative spark. Almost 80% of the new services available in the United States for business and consumers are not available here. For those that are, there is typically a three-to five-year time lag in terms of their introduction.

Increasing the level of competition in Canada will provide new impetus to our technological imagination and will ensure we retain our position of international leadership. As Michael Porter pointed out in his recent book *The Competitive Advantage of Nations*:

> Companies gain advantage against the world's best competitors because of pressure and challenge. They benefit from having strong domestic rivals, aggressive home based suppliers, and demanding customers. . . Ultimately nations succeed in particular industries because their home environment is the most forward-looking, dynamic and challenging.

[*Translation*]

entreprises canadiennes purent choisir un réseau en mesure de répondre aux exigences de la concurrence entre les entreprises. Ces dernières, qu'elles soient grandes ou petites, pouvaient donc fonctionner comme si elles étaient voisines. Aujourd'hui, Unitel, autrefois le CNCP, dispose du réseau numérique Hertzien et optique entièrement intégré le plus long du monde.

Au début des années 80, le bélinographe, ou plutôt le télécopieur, comme on l'appelle maintenant, devenait un véhicule essentiel pour les communications d'affaires modernes. Au milieu de cette décennie, le lancement du FacsRoute par le CNCP marquait pour le Canada une autre première.

La mise sur pied d'un réseau de télécopie spécialisé réduisait considérablement le coût de transmission et augmentait l'efficacité et la productivité des entreprises canadiennes.

À l'heure où le Canada s'emploie à délibérer sur son avenir, il se prépare aussi en vue d'une autre décision qui fera histoire dans le domaine des télécommunications, en ce qu'elle donnera à tous les Canadiens l'accès au réseau de télécommunications. Dans sa forme actuelle et en raison de la réglementation, ce réseau n'est accessible qu'aux entreprises.

Unitel a récemment proposé que l'utilisation du réseau soit élargie pour inclure les appels téléphoniques interurbains, ce qui permettrait aux consommateurs de toutes les régions du pays de profiter de meilleurs tarifs et d'une foule de nouveaux services.

Étendre de nouveaux services de télécommunication à tous les Canadiens pourrait bien constituer l'un des actes essentiels à l'édification de notre nation au cours du 21e siècle. Il en résulterait un renforcement des liens électroniques entre les Canadiens, comme ce fut le cas pour le chemin de fer dans le domaine des transports, il y a 100 ans.

Les Canadiens sont, à juste titre, fiers des progrès technologiques et scientifiques accomplis par les compagnies de téléphone et par Unitel. Mais le danger de prendre du retard reste très menaçant. Au cours des 10 dernières années, il y a eu abondance de preuves que les niveaux d'innovation s'abaissent et que le Canada est en voie de perdre son étincelle créatrice. Presque 80 p. 100 des nouveaux services offerts aux entreprises et aux consommateurs des États-Unis ne sont pas ici. Et pour ceux qui le sont, les Canadiens ont dû attendre de trois à cinq ans avant qu'ils soient introduits sur leur marché.

L'accroissement de la concurrence au Canada donnera une nouvelle impulsion à l'imagination en matière de technologie et permettra au pays de conserver sa place aux premiers rangs sur le plan international. Comme Michael Porter le faisait remarquer dans son récent ouvrage *The Competitive Advantage of Nations*:

> Les compagnies devancent leurs plus grandes concurrentes sur le plan mondial en raison des pressions et des défis qu'elles doivennt affronter. Elles tirent profit de la force concurrence qu'elles livrent à leurs homologues sur place, du dynamisme des fournisseurs établis au pays, ainsi que d'une clientèle exigeante. Enfin, une nation connaît du succès dans certaines industries parce que le milieu où évoluent ces industries est davantage tourné vers l'avenir, davantage actif et davantage stimulant.

[*Texte*]

The existence of a competitive environment will encourage both Unitel and the telephone companies to innovate and push technology to the limit in developing new services. The requirement to innovate and extend advanced telecommunication services to all regions of the country is even more important as Canada looks towards the 21st century.

In the 19th and early 20th centuries, ribbons of steel bound our nation together and moved people and goods. Now it is the microwave towers, satellites and fibre optic cables that will keep the nation together.

Today, and even more so tomorrow, the movement of information and the ability of Canadians to communicate with each other will dominate this nation's economy and agenda. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Stursberg. I would just remind committee members in passing that we are addressing our subject tonight on the implications of communications with respect to national unity and would encourage the questions to be focused as much as possible in this direction. As attractive as it is to get into the debate about the Unitel application before the CRTC, which has taken many weeks and months, it is almost beyond our capability to address it very significantly tonight.

In any event, I would like to ask Lyle MacWilliam to start the questioning, please.

Mr. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): There were four particular questions the letter of introduction stressed. I noticed those questions haven't really been addressed in any particular manner.

Perhaps in a tangential manner, while I'm collecting my thoughts, because I was not prepared to question immediately, I will get back to those specific points. I would ask if the clerk can supply me with the particular questions addressed so I can use them a little bit later on.

You made the point that competition is the key to enhancing the survivability of the telecommunications industry. It's not an argument agreed upon 100%. In fact, there are many opposing arguments that state it is in fact the regulated monopoly that has been the *raison d'être* for the ability of the industry in Canada to become essentially universally available. I think we have 98% of the households in Canada being serviced by the telecommunications industry.

With regard to the opening up of telecommunications to deregulation or competition, do you feel the relaxing of regulatory control would not in fact endanger this universal accessibility to service that Canadians enjoyed in the past?

Mr. Stursberg: Mr. Chairman, I think it is very important at the outset to understand Unitel is not proposing the deregulation of the telecommunications system. This is a fundamental point. What we are proposing is the introduction of competition.

• 1935

As far as competition is concerned and the extension of services into rural areas, Unitel's proposal is that as of the first day on which we start to compete against the telephone companies, alternative long-distance services will be available

[*Traduction*]

L'existence de la concurrence poussera tant Unitel que les compagnies de téléphone à innover et à utiliser la technologie jusqu'à la limite en mettant au point de nouveaux services. La nécessité d'innover et d'étendre à toutes les régions du pays des services de télécommunication évolués devient encore plus évidente pour le Canada à l'aube du 21e siècle.

Au 19e siècle et au début du 20e, des rubans d'acier liaient notre nation et transportaient gens et marchandises. Maintenant, ce sont des pylônes hertziens, des satellites et des câbles de fibre optique qui sont nos liens.

Aujourd'hui, et demain encore davantage, le mouvement de l'information et la capacité des Canadiens de communiquer entre eux domineront l'économie canadienne et son évolution. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Stursberg. Je tiens à rappeler aux membres du comité que nous étudions ce soir les rapports qui existent entre les communications et l'unité nationale et je les encourage à rester le plus près possible du sujet. Unitel a présenté une demande au CRTC, demande dont l'étude dure depuis des semaines et des mois et il serait très tentant d'en discuter mais c'est un sujet que, de toute façon, nous ne pourrions pas approfondir ce soir.

Quoi qu'il en soit, je vais demander à Lyle MacWilliam de commencer les questions.

M. MacWilliam (Okanagan—Shuswap): La lettre d'introduction insistait sur quatre questions en particulier, des questions qui n'ont pas vraiment été traitées.

Je vais aborder le sujet d'une façon un peu détournée pour me donner le temps de rassembler mes idées, car je ne pensais pas avoir la parole si rapidement. Est-ce que le greffier peut me donner la liste des questions étudiées; cela pourra m'être utile plus tard.

Vous dites que la concurrence est la clé de l'avenir de l'industrie des télécommunications. C'est une position qui n'est pas partagée par tout le monde. En fait, beaucoup de gens prétendent que si au Canada cette industrie est devenue si universellement disponible, c'est justement parce qu'elle était un monopole réglementé. Je crois que dans notre pays 98 p. 100 des foyers sont desservis par des moyens de télécommunications.

À propos de la déréglementation des télécommunications ou de l'exercice de la concurrence, pensez-vous qu'un relâchement de la réglementation pourrait porter atteinte à cette universalité à laquelle les Canadiens sont habitués?

M. Stursberg: Monsieur le président, il faut bien comprendre qu'Unitel ne propose pas de déréglementer le secteur des télécommunications. C'est une position fondamentale. Ce que nous proposons, c'est de laisser jouer la concurrence.

En ce qui concerne la concurrence et le développement des services dans les zones rurales, Unitel propose d'offrir à tous les Canadiens, où qu'ils vivent, des services interurbains et cela dès le premier jour où nous commencerons à

[*Text*]

to all Canadians, regardless of where they live in the country. If you live in northern New Brunswick or northern Newfoundland or remote parts of Manitoba and Saskatchewan, you'll be able to get the alternative service on exactly the same day as everybody will be able to get it in Montreal, Toronto or Vancouver.

The commitment Unitel makes is to provide an alternative, long-distance service to everybody in the country, regardless of where they live. Rather than inhibiting the extension of service, we think it will increase the likelihood of Canadians having alternative services.

Mr. MacWilliam: Mr. Chairman, I recognize that you have cautioned against moving into the Unitel application. Although I don't want to proceed in that direction, the question I have reflects upon the premise of the introduction of competition in long-distance services. I'll try to maintain it as focused as I can, but I think it is relevant.

The argument has been placed that opening up the long-distance telecommunications market to regulated competition, which is essentially what you're suggesting, will force a significant restructuring of the cross-subsidization that currently exists in the industry. Long distance, a very lucrative portion of the market, essentially cross-subsidizes the very costly local services.

I wonder if you would care to respond to those concerns. Obviously, the public is very concerned that regulated competition means, for them, higher telephone bills in terms of their local service network.

Mr. Stursberg: I'm happy to respond to that. What you say is that generally speaking, people understand that there are two forms of cross-subsidy within the system; one is between long-distance and local rates and the other is between urban and rural rates. Maybe I could take each of these separately, because they have rather different characteristics.

Unitel has proposed to come in, compete against the telephone companies in the long-distance market, and pay its fair share of the subsidy to local rates. That will amount to just over $11 billion across the 15-year lifespan of the business plan. We believe this will be more than sufficient to be able to hold local rates exactly where they are.

This matter was discussed at considerable length in front of the CRTC. It obviously was one of the features of the hearing. I can tell you where the "non-aligned" parties came out with respect to it. This is not our position, but that of the Consumers' Association of Canada and the National Anti-Poverty Organization.

The Consumers' Association of Canada, which participated in the hearing right through the whole four months of it, takes the position at the end of the day that they support the introduction of competition in the long-distance markets.

The National Anti-Poverty Organization, which also participated with counsel at the proceedings, takes the position that they are not opposed to the introduction of competition in the long-distance markets as long as the competition is introduced along the lines Unitel has proposed, i.e., with the payment of substantial subsidies to guarantee that local rates do not rise.

[*Translation*]

concurrencer les compagnies de téléphone. Même si vous vivez dans le nord du Nouveau-Brunswick ou dans le nord de Terre-Neuve ou dans des régions éloignées du Manitoba ou de la Saskatchewan, vous aurez le même choix de services que les gens de Montréal, de Toronto ou de Vancouver, et dans des délais aussi courts.

Unitel s'engage donc à offrir une autre possibilité de service interurbain à tous les habitants du pays, où qu'ils vivent. Loin de gêner le développement de nouveaux services, cela offrira aux Canadiens de nouvelles possibilités de servicese.

M. MacWilliam: Monsieur le président, vous nous avez demandé de ne pas poser de questions sur la demande d'Unitel, et ce n'est pas ce que je veux faire, mais je veux tout de même parler de la possibilité de concurrence dans les services interurbains. Je vais essayer de rester le plus près possible du sujet et je pense que ces questions sont importantes.

Certains pensent qu'en ouvrant à une concurrence réglementée le réseau interurbain, et c'est ce que vous proposez, on va provoquer une restructuration des tarifs. En effet, les services interurbains, qui sont très lucratifs, permettent de subventionner actuellement les services locaux qui sont très coûteux.

Que pensez-vous de ces objections? Le public craint que la concurrence réglementée ne fasse augmenter la facture des appels locaux.

M. Stursberg: C'est une question à laquelle je réponds avec plaisir. Vous dites qu'en règle générale les gens comprennent qu'il y a deux formes d'interfinancement dans le système: d'une part, entre tarifs interurbains et tarifs locaux et, d'autre part, entre tarifs urbains et les tarifs ruraux. Je vais aborder ces deux questions séparément, car leurs caractéristiques sont assez différentes.

Unitel propose de venir concurrencer les compagnies de téléphone dans les services interurbains et de payer une part équitable de l'interfinancement appliqué aux tarifs locaux. Pour les 15 ans que couvre le plan d'entreprise, cela représente un peu plus de 11 milliards de dollars. Cela devrait amplement suffire à maintenir les tarifs locaux à leur niveau actuel.

Cette question a été longuement débattue devant le CRTC. C'est un des grands sujets qui a été abordé pendant les audiences. Je peux vous dire ce que les parties «non alignées» pensaient de la question. Ce n'est pas notre position, mais bien celle de l'Association des consommateurs du Canada et de l'Organisation nationale antipauvreté.

L'Association des consommateurs du Canada, qui a participé à toutes les audiences pendant quatre mois, a fini par approuver le principe de la concurrence dans les services interurbains.

L'Organisation nationale antipauvreté, qui a également participé aux audiences en la personne de son avocat, ne s'oppose plus au principe de la concurrence dans les services interurbains à condition que les propositions d'Unitel soient retenues, c'est-à-dire qu'on accepte le principe d'un interfinancement substantiel destiné à empêcher l'augmentation des tarifs locaux.

[*Texte*]

It appears to be the case that the people who are best informed and most interested in the subject of rising local rates—the Consumers' Association and the National Anti-Poverty Organization—have no problem with the introduction of competition. Indeed, the Consumers' Association supports it.

It may be of some interest to this committee to know that the Consumers' Association has recently revived its consumers publication. The lead article in the first edition of the new consumers periodical has as its headline the fact that the Consumers' Association supports competition in long-distance markets.

As far as the other kind of cross-subsidy is concerned, this is a slightly different matter. In this country, we've historically done what's called "rude averaging", which means that 100 kilometres between two metropolitan centres costs the same as 100 kilometres between two rural centres. That's a fundamental principle. We believe that this principle absolutely must be maintained. If we were to allow people to come in just to compete in the main metropolitan corridors, it would erode the principle of route averaging, which would drive down prices between the big metropolitan centres, but force prices up in the rural areas. We are opposed to that. We believe that all rates should continue to be route averaged.

• 1940

The people principally interested in this matter before the commission were members of Rural Dignity. Rural Dignity, as the members of this committee know better than I, is concerned with ensuring fair treatment for people living in rural areas. It was principally founded with concerns about the postal system. They, like the Consumers' Association of Canada and the National Anti-Poverty Organization, participated with counsel at the hearing. They take the same position as the National Anti-Poverty Organization. They are not opposed to the introduction of long-distance competition as long as it's introduced in the way in which Unitel has proposed to do it, i.e. with route averaging and extension of service to all areas of the country.

Mr. MacWilliam: Of course, the argument has been made that the application by Unitel is only the foot in the door, and that once the process of regulated monopoly has in fact unravelled with that foot in the door, it initiates an action further down the road where you have essentially a form of sequential deregulation.

I'm thinking here in terms of the consumers' interest. Obviously, the telecommunication industry's capacity to act in the interests of the Canadian consumer is in regards to universal accessibility being important in terms of Canadians being able to talk to themselves. If people don't have access to the telephone in northern and remote areas, they are essentially disenfranchised from a very important communications process.

[*Traduction*]

Apparemment, donc, les gens les mieux informés, et ceux qui craignent le plus de voir les tarifs locaux augmenter, soit l'Association des consommateurs du Canada et l'Organisation nationale antipauvreté, ne voient pas d'inconvénient au principe de la concurrence. L'Association des consommateurs est même en faveur de ce système.

Des membres du comité noteront probablement avec un certain intérêt que l'Association des consommateurs vient de recommencer à publier son bulletin. Eh bien, dans le titre même du principal article de la première édition de son nouveau périodique, l'Association déclare son soutien au principe de la libre concurrence dans les services interurbains.

Quant aux autres types d'interfinancement, c'est un peu différent. Jusqu'à présent, nous avons toujours procédé à ce qu'on pourrait appeler une «moyenne kilométrique», principe selon lequel il en coûte la même chose pour appeler entre deux centres urbains ou deux centres ruraux, quand la distance est la même. C'est un principe fondamental. Nous sommes convaincus de la nécessité absolue de conserver ce principe. Si l'on permettait aux gens de reconstituer une concurrence que dans les principaux corridors métropolitains, on dérogerait au principe de la moyenne kilométrique, ce qui ferait baisser les prix entre les grands centres métropolitains, mais aux dépens des tarifs dans les zones rurales. Nous sommes contre cette idée. À notre avis, il faut continuer à fonder les tarifs sur une moyenne kilométrique.

Les intervenants qui ont le plus insisté sur cette question devant la commission sont les représentants de Dignité rurale. Les membres de votre comité le savent mieux que moi, Dignité rurale oeuvre pour que les gens qui vivent dans des régions rurales soient traités équitablement. Au départ, ils s'intéressaient principalement au système postal. Tout comme l'Association des consommateurs du Canada et l'Organisation nationale antipauvreté, ils se sont fait représenter aux audiences par un avocat. Leur position est la même que celle de l'Organisation nationale antipauvreté. Ils ne sont pas contre le principe de la concurrence dans les services interurbains à condition qu'on applique le modèle proposé par Unitel, c'est-à-dire qu'on maintienne le principe de la moyenne kilométrique et qu'on établisse un réseau dans toutes les régions du pays.

M. MacWilliam: On a dit que la demande d'Unitel n'était qu'une première étape et qu'une foit détruit le principe du monopole réglementé, on en viendrait à toute une série de déréglementations en cascades.

Je pense surtout aux intérêts des consommateurs. Évidemment, si l'industrie des télécommunications veut servir les intérêts des consommateurs canadiens, le principe de l'accès universel est très important, car c'est ce qui permet aux Canadiens de discuter entre eux. Si les gens des régions nordiques et isolées n'ont pas accès au téléphone, ils sont coupés d'un moyen de communication extrêmement important.

[*Text*]

I wonder if you can reflect upon what has happened in the States. When you look at the divestiture of AT&T in the States, subsequent to that divestiture—we have talked about this before—local rates have risen substantially.

An interesting article has recently arisen. I don't have the particular date on the article, but it's basically about the California residential rate system. Pacific Bell has requested a 60% increase in the local rates. The article says that the telephone company also proposed a simultaneous reduction of 30% in local, short-haul, long-distance rates, which it said would wipe out the increase in basic rates for people who make long-distance phone calls. The shift was necessary to meet the anticipated onslaught of competition and a slew of other long-distance companies that state regulators say will soon be allowed to compete.

In other words, there is this substantial increase in local rates as a result of increased competition in the long-distance market. If that, in fact, is the case and if that were to occur in Canada, would that not disenfranchise a large number of lower-income Canadians from the use of our telecommunications system as a means of talking to one another?

Mr. Stursberg: Let me explain the American situation; it may be of some interest.

The Chairman: Let's try to keep this as tightly to the issue of unity and Canadian identity and the spirit of Canada as we can.

Mr. Stursberg: I'm completely at your disposal. I'll try to respond to this very briefly because it's a pretty straightforward matter.

First of all, it's important to understand that we're not proposing to break up the telephone companies or have them divested. In the United States, because long-distance prices are higher than costs and local prices are lower, that's where the cross-subsidy arises. For years the telephone companies in this country have been saying that we have to rebalance these rates. By that, the telephone companies mean we have to take long-distance rates and drive them down to cost, and we have to force up local rates. This is the proposition the telephone companies have been making since 1987. We are not partisans of this proposition. We believe local rates are just fine where they are and should not go up.

What happened in the United States was that the American government and the FCC, as a matter of policy, decided to rebalance the rates. They decided to force down the long-distance rates and raise the local rates to a certain extent.

• 1945

The Consumers' Federation of America, when they attempted to disentangle the reasons for rising local rates, said it was because of rate rebalancing. As I mentioned earlier, this is the telephone company's proposal for this country. It is not, according to the Consumers' Federation of America, a result of competition. So that's what happened in the United States and that's why rates went up in the United States.

The Chairman: Thank you.

Mrs. Finestone: Mr. Stursberg and Mr. Lamarche,

[*Translation*]

Pouvez-vous nous parler de l'expérience américaine. Aux États-Unis, le monopole d'AT&T a été supprimé, nous en avons déjà parlé, ce qui a fait augmenter considérablement les tarifs locaux.

J'ai ici un article récent, non daté dans lequel il est question des tarifs du service résidentiel en Californie. Pacific Bell a demandé une augmentation de 60 p. 100 des tarifs locaux. D'après cet article, la compagnie de téléphone aurait également proposé de réduire de 30 p. 100 les tarifs locaux, sur courte distance et les tarifs interurbains, prétendant que cela compenserait l'augmentation du tarif de base des clients qui utilisent les services interurbains. Cette réorganisation était nécessaire pour faire face à cette concurrence nouvelle et à la venue de toute une série de compagnies de services interurbains qui, d'après les autorités, seront bientôt autorisées à pénétrer sur le marché.

Autrement dit, les californiens ont subi une augmentation importante des tarifs locaux pour faire face à la suite de la libéralisation des services interurbains. Si c'est effectivement ce qui se passe là-bas, et si cela devait se reproduire au Canada, est-ce qu'on ne risquerait pas d'empêcher un grand nombre de Canadiens à faible revenu de communiquer entre eux?

M. Stursberg: Je vais vous expliquer la situation aux États-Unis, qui présente un certain intérêt.

Le président: Essayons de rester le plus coller à notre sujet qui est l'unité et l'identité canadienne.

M. Stursberg: Je suis à votre entière disposition. Je vais essayer de répondre très rapidement à cette question, c'est assez simple.

Pour commencer, il faut bien comprendre que nous ne voulons pas démenteler les compagnies de téléphone. Aux États-Unis, comme les prix des interurbains sont plus élevés que les coûts mais que c'est l'inverse pour les prix des appels locaux, il a fallu faire de l'interfinancement. Depuis des années, les compagnies de téléphone prétendent qu'il faut rééquilibrer les tarifs, autrement dit, faire en sorte que les tarifs locaux et les tarifs interurbains soient en rapport avec leurs coûts respectifs. C'est ce que les compagnies de téléphone réclament depuis 1987. Nous ne sommes pas d'accord. À notre avis, les tarifs locaux sont très bien comme ça et ne devraient pas augmenter.

Aux États-Unis, le gouvernement américain et la FCC ont décidé de rééquilibrer les tarifs. Ils ont décidé de diminuer les tarifs interurbains et d'augmenter, dans une certaine mesure, les tarifs locaux.

Quand la *Consumers' Federation of America* a cherché à déterminer pourquoi les tarifs locaux augmentaient, elle a conclu que c'était à cause du rééquilibrage des tarifs. Comme je l'ai dit plus tôt, voilà ce que la compagnie de téléphone voudrait instaurer ici. D'après la *Consumers' Federation of America*, ce n'est pas la concurrence qui a fait augmenter les tarifs mais plutôt le rééquilibrage des mêmes tarifs.

Le président: Merci.

Mme Finestone: M. Stursberg et M. Lamarche,

[*Texte*]

est-ce que je peux profiter de votre expertise en dehors de Unitel?

M. Stursberg: Cela me fera plaisir, madame.

Mrs. Finestone: I think we are very fortunate to have you here. With your years of experience you will be in a good position to answer a couple of things that have been puzzling me, and I saw that you alluded to both of them on page 3 of your document. I couldn't agree more about this whole business of the movement of people, goods, and services, which is in the new constitutional proposition, as well as with innovation and the push of technology. You did bring to our attention something about the 80% of new services. I would like to come back to that afterward.

We have heard other groups tell us about the new services available in the United States and how we haven't profited from them, even though we were the first to develop so many of these technologies. If I have time, I would like to come back. If not, I'm sure one of my colleagues would do that.

First of all, under the heading of "A Stronger Economic Union" on page 28 of the document "Shaping Canada's Future Together", it talks about enhancing trade and mobility within Canada.

The Chairman: Do we have copies of these proposals?

Mrs. Finestone: I'm pretty sure Richard knows what I'm going to ask.

In section 121 of the Constitution, the government proposes that we modernize and enhance the whole question of the mobility of goods, people, services, etc. The question that comes to mind here is that in the way it has been written, they seem to indicate that exceptions will be allowed that are in the national interest. What would be the implications of this, and how would it impact on telecommunications companies, whether they are cable companies or telcos? What might be the implications where they cross borders and airwaves? Do you have any potential problems with interprovincial barriers?

Mr. Stursberg: Mrs. Finestone, I take it you are asking me a personal question, apart from Unitel itself?

Mrs. Finestone: Yes, and how it would impact on what was CNCP but is now Unitel. Rogers are part of it, too.

Mr. Stursberg: Currently, with one very small exception, there are no interprovincial barriers to trade. The federal government has complete jurisdiction over all aspects of broadcasting—cable, satellites and telecommunications. The only area in which there is a small uncertainty about this is with respect to some small independent telephone companies. This is before the courts right now, in the so-called Guèvremont case. The court has held that they are within federal competence as well.

[*Traduction*]

can I make claims on your expertise outside of Unitel?

Mr. Stursberg: It will be a pleasure madam.

Mme Finestone: Nous avons beaucoup de chance de pouvoir discuter avec vous. Vous avez des années d'expérience, vous devriez pouvoir répondre à des questions qui m'intriguent depuis très longtemps et que vous avez d'ailleurs mentionnées à la page 3 de votre document. Je suis entièrement d'accord avec vous quand vous parlez de la circulation des gens, des biens et des services, un principe qui apparaît dans la nouvelle proposition constitutionnelle et qui témoigne des progrès et des innovations technologiques. Vous avez mentionné quelque chose comme 80 p. 100 de nouveaux services. Je reviendrai sur cela tout à l'heure.

D'autres témoins nous ont parlé de nouveaux services qui existent aux États-Unis et dont nous ne profitons pas encore alors que, très souvent, c'est nous qui avons mis au point ces technologies. Si j'ai le temps, je reviendrai tout à l'heure sur ces questions, sinon, je suis certaine que mes collègues vous les poseront.

Pour commencer, à la page 28 du document «Bâtir ensemble l'avenir du Canada», sous le titre «Une union économique plus étroite» on discute la nécessité d'améliorer le commerce et la mobilité au Canada.

Le président: Est-ce que nous avons des exemplaires de ces propositions?

Mme Finestone: Je suis presque certaine que Richard sait ce que je vais lui demander.

Le gouvernement propose de mettre à jour l'article 121 de la Constitution de façon à accroître la mobilité des personnes, des services et des biens, etc. Et là, une question vient à l'esprit, car, selon cet énoncé, on semblerait prévoir des exceptions dans l'intérêt national. Quelles seraient les implications de ce système et quel répercussion cela aurait-il sur les compagnies de télécommunications, qu'il s'agisse de câblodistributeurs ou de compagnies de téléphones? Quelles seraient les implications en ce qui concerne le franchissement des frontières et les ondes? Est-ce que les barrières interprovinciales risquent de vous poser problème?

M. Stursberg: Madame Finestone, j'imagine que c'est une question personnelle que vous me posez, qui ne concerne pas directement Unitel?

Mme Finestone: Oui, et j'aimerais aussi que vous me parliez des répercussions sur l'ancien CNCP qui est devenu Unitel. Rogers fait également parti du système.

M. Stursberg: À l'heure actuelle, à une petite exception près, il n'y a pas de barrières commerciales interprovinciales. Le gouvernement fédéral a l'entière compétence sur tous les aspects de la télé et de la radiodiffusion, de la câblodistribution, de la communication par satellites et des télécommunications. Le seul secteur où la situation n'est pas parfaitement claire intéresse quelques petites compagnies de téléphone indépendantes. Ces aspects-là sont actuellement devant les tribunaux dans le cadre de c'est ce qu'on appelle l'affaire Guèvremont. Le tribunal a déterminé que là aussi, l'autorité du gouvernement fédéral prévaut.

[*Text*]

There is a certain technical anachronism right now, where the telephone companies in Manitoba and Saskatchewan do not fall under federal jurisdiction because they enjoy Crown immunity. In the case of Manitoba and Saskatchewan, you have a funny situation where these are essentially unregulated, even unregulateable, monopolies.

But apart from these sorts of minor technical matters which the courts will sort out in any event, currently the market is fully unified and there are no important interprovincial barriers to trade in these areas.

• 1950

Mrs. Finestone: Good. We call that the common market clause. I think the proposition goes beyond what perhaps may be needed, but I think for our own purposes I just wanted to be assured that within the telecommunications community, generally, where your company represents interests in both the telecom and cable side, this would not present any kind of a difficulty.

Mr. Stursberg: To the contrary, we think the Canadian market should be fully open and transparent.

Mrs. Finestone: Good. Thank you.

There was the whole question of harmonizing policy, which the federal government was undertaking under the peace, order, and good government clause, which might have created some problems. I didn't feel I was going to address that issue in this committee. In respect of the issue of the federal residual power, which you'll find on page 36 of the document, and that is also the peace, order and good government clause of section 91, it says here that other than for matters of national emergencies or matters of national dimensions, regarding:

> all other matters not specifically assigned in the Constitution. The Government of Canada proposes to reserve to itself the Peace, Order and Good Government... However, the Government of Canada is prepared to transfer to the provinces authority for non-national matters not specifically assigned to the federal government under the Constitution or by virtue of court decisions.

We all know that broadcasting didn't exist in 1864. It certainly wasn't contemplated in any way, shape or form when this was done. We certainly know that there are all kinds of emerging technologies that could impact later in the decade or in the year 2000–plus in some way, shape or form. I have a discomfort with this—maybe it is the way it is written or the intent here—because if it's frozen at this point, what could happen with new, emerging technology?

Mr. Stursberg: As I read it, the key to the section is, "not specifically assigned to the federal government under the Constitution or by virtue of court decisions". It is "by virtue of court decisions" in fact, the interpretation of the Constitution, that has effectively assigned control over cable and broadcasting. You rightly point out that cable and broadcasting were certainly not discussed in the BNA Act, but over the course of the years there have been a whole series

[*Translation*]

Il existe actuellement un certain anachronisme technique en ce qui a trait à la situation des compagnies de téléphone du Manitoba et de la Saskatchewan qui ne relèvent pas du fédéral, car elles bénéficient de l'immunité de la Couronne. Le cas de ces deux provinces est bizarre, car il s'agit de monopoles non réglementés, et même non réglementables.

À l'exception de ces particularités mineures d'ordre technique, et que les tribunaux finiront par démêler, le marché est totalement unifié et il n'existe pas de barrières interprovinciales significatives.

Mme Finestone: Bien. C'est ce que nous appellons la clause du marché commun. À mon avis, la proposition va peut-être plus loin qu'il ne serait nécessaire, mais je voulais simplement m'assurer que cela ne présente aucune difficulté pour le secteur des télécommunications en général et votre compagnie qui a des intérêts à la fois dans les télécommunications et dans la câblodistribution.

M. Stursberg: Au contraire, nous pensons que le marché canadien doit être totalement ouvert et transparent.

Mme Finestone: Bien. Merci.

Il y a aussi toute cette affaire de l'harmonisation des politiques par le gouvernement fédéral dans le cadre de la clause sur la paix, l'ordre et le bon gouvernement, quelque chose qui pourrait créer des problèmes. Je n'avais pas l'intention de souleveer cette question ici, mais à la page 37 du document, à propos du pouvoir résiduel du gouvernement fédéral qui relève également de l'article 91 et de la clause de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement, on voit qu'à l'exception des domaines d'urgence nationale ou de portée nationale:

> tous les autres dont la responsabilité n'est pas explicitement attribuée dans la Constitution. Le Gouvernement du Canada propose de se réserver la disposition relativement à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement... Le Gouvernement du Canada est toutefois disposé à transférer aux provinces les prérogatives concernant les questions qui ne sont pas de nature nationale ou qui n'ont pas été spécifiquement attribuées au gouvernement fédéral en vertu de la Constitution ou suite à une décision du tribunal.

Nous savons tous qu'en 1864, la radiodiffusion n'existait pas. Quand ces articles-là ont été rédigés, c'était un développement totalement inconcevable. Nous savons aujourd'hui que de nouvelles technologies pourraient avoir des répercussions importantes plus tard dans la décennie ou après l'an 2000 et, pour cette raison, ce passage m'inquiète parce qu'il me semble trop statique et qu'il ne tient pas suffisamment compte des possibilités technologiques de l'avenir.

M. Stursberg: Si je comprends bien ce passage, l'élément clé est le suivant: «qui n'ont pas été spécifiquement attribuées au gouvernement fédéral en vertu de la Constitution ou suite à une décision d'un tribunal». En fait, c'est une «décision d'un tribunal» qui a permis d'interpréter la Constitution et d'adjuger le contrôle des industries du câble et de la radiodiffusion. Vous avez raison quand vous dites qu'on ne pensait pas à la radiodiffusion en rédigeant

[*Texte*]

of court decisions, beginning with the radio reference to the Privy Council in Britain and then running all the way through to the Alberta Government Telephones case in 1988, which are the court decisions that in fact specify that the federal government has authority over all of these areas.

Mrs. Finestone: Mr. Stursberg, with all due respect, if there is a divestiture by the federal government to the provinces for everything outside of, as you've said, or "by virtue of", aren't we in a new ball game and aren't the courts then in a different position of interpretation?

Mr. Stursberg: Yes, you would be right, except that I assume that what this means is that since all of broadcasting, all of telecommunications and all of cable have been determined by the courts to be within federal jurisdiction, there would be no contemplation of delegating any of these.

Mrs. Finestone: The regulation of cable is within federal jurisdiction, but the actual cable systems themselves are now under provincial jurisdiction, are they not?

Mr. Stursberg: No, they're not. In fact, this went to the Supreme Court under what was called the Dionne case. You may recall that at one point in the 1970s in Quebec, cable was regulated at two levels. The federal government regulated them and the Régie regulated them. It was a little complicated for the cable operators; they had to go to both places to get licences and decisions. In any event, the entire matter went to court and the court held in Dionne that all the cable operators were under federal jurisdiction. The court has ruled, quite definitively, on the subject of cable. There are no cable companies any more that are under provincial jurisdiction.

Mrs. Finestone: Then there is no way that if this residual power were turned over to the provincial government, we could see a change in the responsibilities for federal jurisdiction in these areas.

Mr. Stursberg: That's my understanding.

Mrs. Finestone: All right. It could not freeze the development of new areas. I can't even imagine something... I just think this whole new world is so mind-boggling anyway. Let us say that we go beyond digital and we go into some other incredible technological change that has no history of jurisprudence, no history of application. It is discovered and implemented, let's say, by the Province of Alberta or British Columbia—both of whom are doing tremendous work in the field of research and development. It's in provincial hands at that moment but it expands across borders.

• 1955

There can be no problem, in your view, when it crosses a border, and it would be in the telecommunication area, where the air—

[*Traduction*]

l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais, au fil des années les tribunaux ont rendu toute une série d'arrêts, à commencer par la décision sur la radio et le Conseil privé en Grande-Bretagne, jusqu'à la cause de la Alberta Government Telephones en 1988. C'est ce genre de décisions qui donne au gouvernement fédéral son pouvoir sur tous ces secteurs.

Mme Finestone: Monsieur Stursberg, je vous ferai observer que si le gouvernement fédéral devait céder aux provinces toutes ses responsabilités à l'exception de certaines, comme vous l'avez dit, ou en de telle ou telle disposition, nous nous trouverions dans une situation tout à fait différente, de même que les tribunaux dans les intéprétations qu'ils rendraient.

M. Stursberg: Oui, vous avez raison, mais puisque tout ce qui concerne la radiodiffusion, les communications et la câblodistribution a été ajoutée au fédéral par les tribunaux, il ne serait pas question de déléguer ces pouvoirs.

Mme Finestone: La réglementation en matière de câblodistribution relève du fédéral, mais en réalité, les compagnies relèvent des autorités provinciales, n'est-ce pas?

M. Stursberg: Non, en fait cela a été déterminé par la Cour suprême à l'occasion de la cause Dionne. Vous vous souviendrez peut-être que, pendant les années 70 au Québec, le câble était réglementé par deux paliers différents, par le fédéral et par la Régie. Pour les exploitants, c'était un peu complexe, car à chaque fois qu'ils avaient besoin d'un permis d'exploitation et d'une décision, ils devaient s'adresser aux deux paliers. Quoi qu'il en soit, toute l'affaire a été portée devant les tribunaux. Dans sa décision, le juge Dionne a statué que tous les exploitants de câble relevaient du fédéral. En ce qui concerne le câble, la position des tribunaux est aujourd'hui très claire, il n'y a plus aucune compagnie qui relève de la compétence provinciale.

Mme Finestone: Autrement dit, si ce pouvoir résiduel était cédé au gouvernement provincial, il ne serait pas question de changer les responsabilités fédérales dans ce domaine?

M. Stursberg: C'est ainsi que je le comprends.

Mme Finestone: Très bien. Cela ne risquerait pas d'entraver le développement de nouveaux domaines? Je n'arrive même pas à m'imaginer... Toutes ces innovations sont tellement renversantes. Supposons que nous dépassions la technologie digitale, qu'une nouvelle technologie tout à fait inconcevable émerge, quelque chose où il n'y a aucune jurisprudence, aucun précédent, rien de comparable dans le passé. On fait une découverte et supposons que l'Alberta ou la Colombie-Britannique, qui font beaucoup dans le domaine de la recherche et du développement, mettent cette découverte en application. Pour commencer, cela reste dans notre province, mais très vite, cela dépasse les frontières.

À votre avis, le passage de la frontière ne poserait pas de problème, et dans le secteur des télécommunications où l'espace aérien...

[*Text*]

Mr. Stursberg: Then it would certainly be offering an interprovincial service, whatever kind of service it was. If it was some very fancy, new, technologically sophisticated whiz bang service, then as long as that service is interprovincial in character, the undertaking that offers the service certainly falls within the federal jurisdiction. It would be under the AGT decision and under that set of court decisions.

Mrs. Finestone: I thank you very much. That helps me figure this out a little bit better. I will never get it all.

Could you give me some idea why 80% of new services that are being used in the United States are not available in Canada? Is is your view that a regulated duopoly, which is what I think you are suggesting for Unitel, would perhaps ensure a quicker development and the application of all of these new services?

Mr. Stursberg: Sure, but I have just one small clarification. We haven't really proposed a regulated duopoly. We have said that anybody who wants to compete should be allowed to compete as long as they meet the two big conditions: one, that they are prepared to make the appropriate contribution to maintaining local rates; two, that they are prepared to extend service throughout the country ubiquitously on a route-averaged basis. That is to make sure that local rates don't rise. So subject to that, anybody can come in.

Mrs. Finestone: In other words, you are saying a universal, affordable telephone system as a basic system.

Mr. Stursberg: Yes. Anybody who wants to come to compete in that kind of world has to be prepared to play by those rules.

Mrs. Finestone: How do you define basic telephone service?

Mr. Stursberg: All I mean by that is that as long as people are prepared to pay the big contribution to local rates that we are prepared to pay, they can come in. As long as they are prepared to offer service throughout the country, they can come in.

Your question about services is a very interesting problem. The way in which we derived this number was we had a review done of all the services that exist in the United States. I am just talking here about long distance services and all the services that exist in Canada. We had it done by an independent consultant called Liz Angus. Liz Angus' study indicated that not only were the vast majority of the services available in the United States not available here, but of those that were available here, there was typically a three-to five-year time lag in terms of their introduction.

The irony of this is that many, many of the services in the United States are in fact running on Canadian machines. They are running on switches designed in Canada, built by Northern and sold to the United States.

So the problem in Canada is not that we don't have these services because we are technologically unsophisticated. We are certainly as sophisticated as the Americans, who depend on us for these kinds of technologies. We still don't have the services. Why is this? We believe that the answer is because there is no incentive on the part of the telephone companies to offer new services.

[*Translation*]

M. Stursberg: Quelle que soit la nature du service, cela deviendrait certainement un service interprovincial. S'il s'agissait d'un service très complexe, ultramoderne, tant qu'il est de nature interprovinciale, les exploitants relèvent sans aucun doute de l'autorité fédérale et, par conséquent, ils sont assujettis à la série de décisions rendues lors de la cause AGT.

Mme Finestone: Je vous remercie infiniment. Vous m'avez permis de m'y retrouver un peu mieux, je n'arriverai jamais à comprendre cela parfaitement.

Pouvez-vous me dire pourquoi 80 p. 100 des nouveaux services qui existent aux États-Unis ne sont pas disponibles au Canada? Selon vous, est-ce qu'un duopole réglementé—c'est ce que vous proposez pour Unitel—permettrait de développer et d'appliquer plus rapidement tous ces services nouveaux?

M. Stursberg: Certainement, mais je tiens à faire une petite mise au point. Ce n'est pas vraiment un duopole réglementé que nous proposons. Nous avons dit que tout le monde devrait être autorisé à pénétrer sur le marché à condition d'observer deux grandes conditions: d'une part contribuer proportionnellement au maintien des tarifs locaux et, d'autre part, assurer le service dans tout le pays en respectant le principe de la moyenne kilométrique. On évite ainsi une augmentation des tarifs locaux. Sous réserve de ces deux conditions, n'importe qui pourrait pénétrer sur le marché.

Mme Finestone: Autrement dit, un système téléphonique de base universelle et peu coûteux.

M. Stursberg: Oui. Et quiconque souhaite entrer sur le marché doit respecter ces règles du jeu.

Mme Finestone: Quelle est votre définition d'un service téléphonique de base?

M. Stursberg: Je veux simplement dire que tous ceux qui sont prêts à subventionner lourdement les tarifs locaux comme nous sommes prêts à le faire peuvent se joindre à nous. La seconde condition est qu'ils offrent leurs services dans tout le pays.

Le problème que vous soulevez au sujet des services est très intéressant. Nous sommes parvenus à ce pourcentage en passant en revue tous les services qui existent aux États-Unis. Je parle uniquement des services interurbains et des services qui existent au Canada. Nous avons demandé à Liz Angus, expert-conseil indépendante, de faire cette étude. D'après elle, non seulement la majorité des services disponibles aux États-Unis ne sont pas disponibles ici, mais les services disponibles au Canada sont mis en place de trois à cinq ans après les États-Unis.

L'ironie dans tout cela c'est que, très souvent, les services américains utilisent des appareils canadiens. Les commutateurs ont été conçus au Canada, construits par Northern et vendus aux États-Unis.

Si nous n'avons pas ces services au Canada, ce n'est donc pas faute de connaissances technologiques. Nous sommes certainement à la hauteur des Américains sur ce plan-là puisqu'ils s'adressent à nous lorsqu'ils ont besoin de ces technologies. Et pourtant, nous n'avons toujours pas les services. Comment cela se fait-il? À mon avis, c'est que les compagnies de téléphone n'ont pas intérêt à offrir de nouveaux services.

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: Can you give us an example, Richard?

Mr. Stursberg: Sure, I would be happy to.

Mrs. Finestone: Just look at the prices that have dropped as a result of the competition.

The Chairman: I was just about to cut off this section of questioning, so would you expedite your reply, please?

Mr. Stursberg: Yes.

Mr. MacWilliam: I think it would be helpful to get some specific examples.

Mr. Stursberg: I will give you a quick consumer example, if you like.

The Chairman: One that will contribute to national unity.

Mr. Stursberg: I will give you a small business example that certainly would contribute to national unity. You know 800 services that allow you to phone a business for free so that if you want to do business with them or find out about the product that you have bought or whatever it happens to be, they allow you to be able to do business throughout various kinds of areas. It could be the whole country. So while you are located in one area, if you get an 800 number, people throughout the entire country can phone you.

Now, historically those kinds of services in Canada have only been offered on the basis of dedicated lines. They actually have to come and put a wire right into your building. That makes it extremely expensive and only available to very big companies.

In the United States, you can now have an 800 service for $10 a month. Suddenly, these kinds of services are available to all sorts of little and medium-sized companies, This means that when you can afford to buy an 800 service for $10 a month, you can start selling your services throughout the country without incurring the kind of gigantic costs involved in getting an 800 service with a dedicated line.

• 2000

Doing this is not technologically complicated. Doing this is purely a question of will, purely a question of competition. We think why it happens in the United States is because there are lots of people out there searching for business. So they say if the big telephone company will only offer a big service for big companies, then they will go and offer a service for the little guys. So they do it, and the telephone company says, whoops, we had better get in there, too. So they rush in with another service, and then the other guys rush in with another service, and you know how these things work their way along.

Mrs. Finestone: How are all these things handled in the regulation end? Are there delays in the regulatory decision-making?

Mr. Stursberg: The way it works in the United States is that the non-dominant telephone companies, MCI, Sprint, and all the other ones... Essentially the FCC doesn't mind; they can offer whatever services they want and price them

[*Traduction*]

M. MacWilliam: Pouvez-vous nous donner un exemple Richard?

M. Stursberg: Certainement, avec plaisir.

Mme Finestone: Vous n'avez qu'à voir les prix qui ont baissé à cause de la concurrence.

Le président: J'allais mettre fin à cet échange; vous voulez terminer rapidement, s'il-vous-plaît?

M. Stursberg: Oui.

M. MacWilliam: Nous aurions besoin d'exemples plus précis.

M. Stursberg: Je vais vous donner très rapidement l'exemple d'un consommateur.

Le président: À condition que cela contribue à l'unité nationale.

M. Stursberg: Si je choisis une petite entreprise, cela contribuera certainement à l'unité nationale. Vous connaissez les services 800 qui permettent de téléphoner gratuitement à une entreprise pour discuter d'affaires, poser des questions sur un produit qu'on a acheté, etc. Ce service est offert dans de nombreuses régions et il pourrait l'être dans tout le pays. Bref, avec un numéro 800, on peut recevoir des appels de tout le pays.

Au Canada, ces services ont toujours emprunté des lignes réservées. En fait, pour bénéficier du service, il faut faire installer des lignes téléphoniques dans l'immeuble. Pour cette raison, c'est très coûteux et seules les grosse compagnies peuvent se le permettre.

Aux États-Unis, par contre, vous pouvez aujourd'hui avoir un service 800 pour huit dollars par mois. Du jour au lendemain, toutes sortes de petites et de moyennes entreprises peuvent s'abonner. Quand on réussit à offrir un service 800 pour dix dollars par mois, très vite on trouve des abonnés dans tout le pays, car il n'y a plus les coûts énormes que représente une ligne téléphonique spéciale.

Du point de vue de la technologie, ce n'est pas du tout compliqué. C'est une simple question de volonté, de concurrence. Nous nous imaginons toujours que si cela se produit aux États-Unis, c'est parce qu'il y a beaucoup d'entrepreneurs qui veulent faire des affaires. Alors ces entrepreneurs se disent que si les grandes compagnies de téléphone ne veulent offrir un service qu'aux grosses entreprises, ils vont créer des services qui répondent aux besoins des petites entreprises. Une fois qu'ils l'ont fait, les grandes compagnies se disent qu'elles feraient peut-être mieux d'offrir autre chose à leurs clients. Alors elles créent un nouveau service, leurs concurrents en établissent un autre, et ainsi de suite.

Mme Finestone: Et ces nouveaux services sont-ils réglementés? Est-ce que cela occasionne des retards dans les décisions en matière de réglementation?

M. Stursberg: Aux États-Unis, les compagnies de téléphone moins importantes, c'est-à-dire MCI, Sprint et toutes les autres... Disons que la FCC s'en fiche un peu. Ces petites compagnies peuvent offrir tous les services qu'elles

[*Text*]

wherever they like. The dominant telephone company, AT&T, continues to be regulated, and the reason for this is they are afraid if they don't regulate the dominant telephone company, it will engage in anti-competitive conduct and artificially suppress competition, purely as a result of its sheer size.

Mme Roy-Arcelin: Bienvenue à notre Comité.

M. Stursberg: Merci, madame.

Mme Roy-Arcelin: Je vais directement à ce qui m'inquiète. D'abord, nous savons que les communications ont fait l'objet de bien des négociations fédérales-provinciales. Des questions sur la compétence législative se posent depuis 20 ans; on en a eu tant et tant. Également, il est bien connu que les communications sont perçues comme un élément de plus en plus important de compétitivité. Enfin, nous savons que les communications assurent le succès des entreprises.

Cela dit, nous vivons des moments extrêmement difficiles au pays. Tous seront touchés par ce qui va se produire.

À la suite des propositions constitutionnelles, il y aura sûrement des changements. De toutes façons, il y aura des changements. Est-ce que ce seront des changements majeurs au Québec, au Canada ou aux deux endroits? Arrivera-t-on à garder un certain lien ou s'il y aura une séparation? Je ne le sais pas. En tout cas, il y aura inévitablement des changements.

Cela aura des conséquences, des répercussions pour votre entreprise. Comment envisagez-vous ces changements? Ce n'est pas la veille qu'on doit réfléchir à tout cela. C'est tout de suite. J'aimerais savoir comment vous voyez votre implication au niveau de la sauvegarde de l'unité du pays. Je sais que vous faites beaucoup pour le pays, et c'est extraordinaire, mais on sait très bien qu'il y a une situation différente, exceptionnelle qui règne présentement. Donc, il faut prendre des mesures exceptionnelles de prévention. Comment, dans l'ensemble, prévoyez-vous réagir à cela?

M. Pierre Lamarche (vice-président, questions gouvernementales, Unitel Communications Inc.): Si vous me le permettez, je vais répondre à cette question.

Dans l'éventualité d'une séparation du Québec—parlons clairement puisque vous soulevez vous-même cette possibilité—, notre optique à nous est que nous sommes des hommes d'affaires. Présentement, pour mettre en place un service et une grille tarifaire, nous devons nous adresser au CRTC. S'il y a des changements, on devra peut-être s'adresser à un deuxième organisme réglementaire. Donnons un nom à cet organisme; disons qu'il s'appellera la Régie des télécommunications du Québec, maintenant séparé. Si on veut opérer au Québec, il faudra se présenter devant la Régie. Ce ne serait certainement pas un événement heureux pour nous. Cela alourdirait notre fardeau réglementaire et nous rendrait le travail plus ardu. Il faudrait faire deux fois ce qu'on fait une fois présentement.

Je crois que vous voulez discuter de notre projet dans le contexte de l'unité du pays. Je vais vous donner une réponse un peu personnelle. J'essaie de définir ce que cela veut dire que de vouloir un Canada uni. Je veux rattacher ceci à notre projet.

[*Translation*]

veulent aux prix qui leur semblent appropriés. Par contre, la géante du téléphone, AT&T, continue d'être réglementée, tout simplement parce qu'on craint qu'en l'absence de réglementation, les pratiques de cette dernière, qui est beaucoup plus grosses que les autres—pourraient devenir déloyales et réduire artificiellement la concurrence.

Mrs. Roy-Arcelin: Welcome to our committee.

Mr. Stursberg: Thank you, Madam.

Mrs. Roy-Arcelin: I have a specific concern that I would like to raise with you. First of all, we all know that communications have been the subject of much federal-provincial negotiation. Issues of legislative jurisdiction have been with us for some 20 years now and we have only gotten so much. It is also a well-known fact that communications are seen as an increasingly important part of competitiveness. We also know, of course, that good communications ensure business success.

Having said that, we are going through some very difficult times in Canada. And the outcome will affect everyone.

In the context of constitutional discussions, there are likely to be some changes. In fact, changes are inevitable, no matter what. But will they be major changes for Quebec, Canada or both? Will it be possible to maintain certain links, or will there be separation? I really don't know. What I do know, though, is that changes are inevitable.

And all of this is likely to have some impact on your company. How do you see these changes affecting you? We should not wait to the last minute to think about these things. We have to start right now. I would like to know whether you see yourselves as playing a role in terms of preserving the unity of this country. I know that you already do a great deal for Canada, and I think that's wonderful, but we are all aware that the situation this time is quite an exceptional one. So, exceptional preventive measures are necessary. What is your overall response to our current dilemma?

Mr. Pierre Lamarche (Vice-President, Government Issues, Unitel Communications Inc.): If you don't mind, I would like to answer that question.

If Quebec were to separate from the rest of Canada—let's be perfectly frank with one another, since you yourself have said this is a possibility—well, our perspective on all this is that we're businessmen. At the present time, if we want to put a new service and rate structure in place, we have to go to the CRTC. If changes do in fact occur, we may have to talk to a second regulatory body. Let's give that body a name; let's suppose that body were *la Régie des télécommunications du Québec*, a completely separate body, Quebec no longer being part of Canada. If we want to operate in Quebec, we will have no choice but to make an application to the Régie. This is certainly not something that we would be pleased about. It would increase our regulatory burden and make our work that much harder. It would effectively double our current workload.

I guess what you are really referring to is our plans in the context of Canadian unity. I would like to give you a somewhat more personal answer. I am trying to define just exactly what is meant by wanting a united Canada. I would like to try and relate this to our plans.

[*Texte*]

• 2005

Pour moi, vouloir l'unité du Canada, c'est vouloir un pays dans lequel il fait bon vivre, dans lequel on veut vivre. Une réponse semblable se situe à un niveau très élevé, et il faut se ramener sur terre parce que, modestement, nous ne nous occupons que de télécommunications. C'est tout ce qu'on connaît. Voulois vivre au Canada, qu'est-ce que cela veut dire en télécommunications?

Par exemple, cela veut dire ne pas payer trois fois plus cher que les Américains pour l'interurbain. Il semble ridicule de partir de cette grande hauteur pour descendre au prix d'un appel téléphonique, mais tel est notre rôle dans la vie.

Si on ne fait pas cela, qu'est-ce qui va arriver? On connaît déjà ici, au pays, la revente et le partage. La revente et le partage sont déréglementés. C'est-à-dire qu'on peut faire ce qu'on veut là-dedans. Cela nous est interdit en tant que transporteur à base d'infrastructure physique.

Il y a énormément d'Américains qui opèrent déjà au Canada dans la revente et le partage. C'est une voie vers des prix réduits, vers un plus grand confort économique au Canada, mais ce sont les Américains qui, en partie, en tirent le profit. Je crois que c'est une chose qu'il faut éviter.

D'autre part, au Québec, ma province natale, nous avons une compagnie de téléphone qui s'appelle Québec Téléphone et qui est déjà une compagnie américaine. On a eu le culot de l'appeler Québec Téléphone.

M. Hogue: Est-ce que c'est AT & T?

M. Lamarche: Cela appartient à GTE.

M. Stursberg: Il y a B.C. Telephone d'un côté et Québec Téléphone de l'autre. Ces deux compagnies sont contrôlées par Anglo-Canadian Holdings, une filiale de GTE aux États-Unis.

M. Lamarche: Heureusement, on est protégés contre une invasion qui viendrait établir ici d'autres infrastructures. Les revendeurs et les partageurs en télécommunications ne sont pas à base d'infrastructures. Il reste cependant que c'est une invasion du pays. Je crois que ce sont des domaines qui devraient rester canadiens et qui devraient nous rendre la vie plus confortable au pays, par réduction de prix.

Mme Roy-Arcelin: Quand on a parlé d'un pays uni, vous m'avez parlé d'un pays où on vit heureux. Je vois aussi un pays qui comprend le Québec. C'est là que le bât blesse. Vous êtes de grands communicateurs. À partir de cela, il y a des responsabilités. À partir de cela, il y a une autre flèche qui descend vers le message. Je sais que vous avez des solutions de rechange qui vont coûter deux fois plus cher. Comme vous dites, il faudrait qu'il y ait la même chose au Québec. Cela ferait doubler certains coûts. Il est clair et net que la séparation du Québec coûterait très cher à votre entreprise.

M. Lamarche: Ce serait un embarras économique pour nous que de devoir encourir des frais doubles de réglementation. Je ne voulais pas dire que tous nos coûts doubleraient, tout de même.

[*Traduction*]

As I see it, wanting an united Canada means wanting a country that offers an agreeable place to live, a country one wants to live in. That is rather a lofty answer, but I will come back down to earth now, because the fact is our concerns with telecommunications. That is our area of expertise. So, what does wanting to live in Canada mean in the field of telecommunications?

It means, for example, not paying three times as much as they do in the U.S. for long-distance service. It may seem ridiculous to descend from such heights to discussing the price of a telephone call, but that is our role in life.

If we don't do that, what will happen? We already know all about resale and sharing here in Canada. Resale and sharing are deregulated. In other words, you can do whatever you like in those areas. We, however, cannot, being an infrastructure-based carrier.

There are already a great many American companies operating in Canada in the areas of resale and sharing. They are a way of achieving lower prices and greater economic comfort in Canada, but right now, its the Americans who are partly benefiting from this new opportunity. I think that is something that must be avoided.

In Quebec, where I was born, there is a telephone company called Québec Téléphone which is already an American company. They had the nerve to call it Québec Téléphone.

Mr. Hogue: Is it a part of AT & T?

Mr. Larmarche: No, it belongs to GTE.

Mr. Stursberg: There is B.C. Telephone on the one hand, and Québec Téléphone on the other. Both of these companies are controlled by Anglo-Canadian Holdings, a subsidiary of GTE which is based in the United States.

Mr. Lamarche: Fortunately, we are protected against invasions from companies wanting to set up new infrastructures here. Telecommunications resale and sharing interests are not infrastructure based. But it is still an invasion. I believe that these are areas where services should remain Canadian and which have the potential of making life here more comfortable through lower prices.

Mrs. Roy-Arcelin: When we were discussing a united Canada, you spoke of a country where people are happy. I also see a country that includes Quebec. And that's where the shoe pinches. You are a major communications company. There are certain responsilities attached to that. With that role comes the responsibility of conveying a message. You have mentioned the fact that the alternatives will cost you twice as much. As you say, an identical structure will have to be established in Quebec. That would certainly double costs. As far as I am concerned, it is clear that Quebec's separation would be very costly for your company.

Mr. Lamarche: It would certainly be an additional economic burden for the company if our regulatory costs were to double. However, I did not mean to suggest that all of our costs would double.

[*Text*]

Mme Roy-Arcelin: Enfin, c'est une façon de parler. On n'en est pas à deux plus deux font quatre. En tout cas, cela vous coûterait plus cher et ce serait plus embarrassant à tous les points de vue.

Je me dis que, pour éviter cela, il faut passer le message. Je pense que c'est une responsabilité des grandes entreprises que de passer ce message avant que tout cela n'arrive. Il faut souhaiter cette unité avec le Québec, parce qu'on pourrait bien être confortable dans le reste du Canada. Qui sait? À ce Comité, on revient souvent aux mêmes questions, mais c'est parce qu'on veut avoir le point de vue d'associations, de compagnies, de groupes importants qui ont du poids au pays. Il est important que vous lanciez vos messages personnels pour que cela dure plus longtemps.

• 2010

M. Lamarche: Nous sommes bien d'accord. Permettez-moi de souligner qu'Unitel, qui s'appelait alors CNCP, a été directement impliqué dans la cause qui a été entendue à la Cour suprême et qui a confirmé la juridiction fédérale unique sur les télécommunications étant donné leur caractère interprovincial.

M. Stursberg: C'est Unitel qui a initié le cas. Il faut souligner encore une fois qu'Unitel est certainement en faveur d'un Canada uni. Dans le passé, nous avons eu des difficultés avec la juridiction provinciale. Il nous était très difficile de pénétrer les marchés de l'Ouest et de l'Est quand les provinces étaient responsables de la réglementation.

Comme je le disais à M^me^ Finestone il y a quelques instants, nous sommes en faveur d'un marché ouvert et d'un Canada uni.

M. Hogue: Monsieur Stursberg, monsieur Lamarche, bienvenue.

Je vais vous poser des questions que je pense être intelligentes et intéressantes. Je vais les poser courtes pour avoir des réponses courtes.

Votre dernier paragraphe me préoccupe. Je le trouve intéressant. Il est très bucolique, très littéraire. Le train, lui, permettait aux personnes de se lier, de se voir. Les ondes, c'est un phénomène de communication. Le premier effet de la communication, c'est d'éloigner les individus. Lorsque le mécanisme de la communication entre en jeu, il éloigne. La première réponse, c'est un réflexe d'éloignement et non pas de rapprochement, puisque la communication est un véhicule.

Donc, les ondes éloignent les individus. Le train rapprochait les individus, mais les ondes les éloignent puisque les individus ne se rencontrent pas. Elles les éloignent tellement qu'une personne peut parler à une autre personne de façon presque instantanée, comme jamais auparavant. Les deux personnes peuvent être à 50,000 milles de distance. Donc, la communication éloigne les intervenants. Je ne joue pas avec les mots.

Pour que des individus puissent se rapprocher, il faut qu'ils soient sur la même longueur d'onde. Vous savez que les champs perceptuels, c'est subjectif. Donc, les individus ne sont jamais vraiment sur la même longueur d'onde. Je n'invente rien. Je fais juste de la psychologie de salon.

[*Translation*]

Mrs. Roy-Arcelin: Well, it's not really important. We're not really trying to make a precise calculation of the costs here. The fact is it would be more costly for you and more burdensome in every way.

I feel that if we want to avoid that situation, we have to get our message across. And I think the large corporations have a responsiblity to get that message across before this becomes a reality. We must hope that there will be unity with Quebec, because it's quite possible we could be perfectly comfortable in the rest of Canada. Who knows? We often come back to the same questions over and over in this committee, but the fact is we want to get the views of associations, companies and important groups who have some influence in Canada. And it's important for you to convey your own personal message in this respect so that we can maintain unity.

Mr. Lamarche: We fully agree with you. I would just like to point out that Unitel, which was called CNCP at the time, was directly involved in a case that came before the Supreme Court, which confirmed that the federal government has sole jurisdiction over telecommunications given its interprovincial nature.

Mr. Stursberg: Unitel actually launched the case. I should point out once again that Unitel is definitely in favour of a united Canada. In the past, we have had some problems with provincial jurisdiction. It was extremely difficult for us to penetrate western and eastern markets when regulation was a provincial responsibility.

As I was saying to Mrs. Finestone a few moments ago, we are in favour of an open market and a united Canada.

Mr. Hogue: Welcome, Mr. Stursberg and Mr. Lamarche.

I have some questions for you which I think are both intelligent and interesting. But I will keep them short in order to get short answers.

The last paragraph of your statement concerns me, although I find it quite interesting. It is very bucolic, very literary. You speak of the train, the ribbons of steel that bound our nations together and allowed people to get to know one another. Waves are a phenonomon of communication. Yet the first effective communication is to separate individuals. When communication is initiated, it separates. One's initial response or reflex is one of separation rather than drawing closer together, because communication is a vehicle.

So, waves set individuals apart from one another. The train brought people closer together, but waves set them apart because they do not meet each other face to face. Indeed, waves separate them to such an extent that a person can speak to another one almost instantly, something that was never possible before. And those two people may be 50,000 miles away from one another. So, communication really separates people. And I am not simply playing with words here.

In order for individuals to be drawn closer together, they must be on the same wave length. As you know, fields of perception are entirely subjective. So, individuals are never really on the same wave length. I'm not inventing anything new; I'm simply playing the psychologist for a moment.

[*Texte*]

Quand allez-vous investir suffisamment pour qu'en plus d'avoir le message verbal, on ait le message visuel et qu'on puisse ainsi se toucher?

J'aimerais votre dernier paragraphe si vous vouliez vous engager à investir rapidement pour qu'il y ait un message visuel, afin que la communication ne soit plus un phénomène d'éloignement mais de rapprochement. Voulez-vous me donner une réponse courte? En quel mois et quelle année, par exemple?

[*Traduction*]

When are you going to invest enough money and research in order to be able to produce not only a verbal message, but a visual message, so that people can really make contact with one another?

I would like your last paragraph even more if you were undertaking to invest quickly in order to develop a visual message, so that communication can be something that draws people closer together, rather than separating them. Could you give me a very short answer to that question? In what month or in what year might you be prepared to make such an investment?

• 2015

M. Stursberg: Je peux commencer par vous dire que nous offrons maintenant un service de vidéoconférences qui va donner aux gens la possibilité de se voir, de voir l'image.

M. Hogue: Bravo! Cela peut aller vite?

M. Stursberg: Certainement. C'est disponible maintenant.

M. Hogue: Voici ma deuxième question. D'après moi, le monopole, c'est comme la Fonction publique: c'est la sécurité. Il n'y a pas de créativité dans la sécurité. Il y a de la créativité et de l'innovation dans la frustration et dans le besoin de satisfaction. On sait tout cela. C'est comme cela que les chevaux de course gagnent les courses. Si on les faisait manger avant la course, ils s'asseoiraient. Comme ils sont à jeun, ils courent et ils gagnent. Le monopole, c'est à peu près comme un cheval de course qui a bien mangé: il s'asseoit et il est susceptible de cuver son repas.

M. Lamarche: Il a trop mangé.

M. Hogue: Cela va de soi.

The Chairman: Maybe they run faster than the question is going.

Mr. Hogue: I'm getting there.

Par contre, y a-t-il assez d'argent dans un pays comme le nôtre, avec 27 millions de personnes, pour nourrir deux chevaux? Ne vaut-il pas mieux avoir une écurie avec un cheval assez bien bâti plutôt que deux chevaux un peu plus fringants, mais un peu plus à jeun?

M. Lamarche: Moi, je ne connais rien aux chevaux.

M. Hogue: Vous diriez qu'il vaut mieux avoir deux chevaux qu'un seul et je serais satisfait.

M. Lamarche: Je ne connais absolument rien aux chevaux, docteur Hogue.

M. Hogue: Ni moi, d'ailleurs.

The Chairman: Order, please; we're starting to get a long way from national unity.

M. Lamarche: J'ai cependant un perroquet à la maison qui, incidemment, est bilingue. Je ne sais pas si c'est le seul au Canada, mais mon perroquet est bilingue. Il a une drôle d'habitude. En lisant sur le sujet, j'ai vu que s'il est seul à être bilingue, il n'est pas seul à avoir cette autre habitude-là. Le matin, lorsque je déjeune, il se met à manger. Le soir, lorsque je soupe, il se met à manger.

M. Stursberg: I should begin by saying that we now provide a video conferencing service that allows people to see one another, to see a picture.

Mr. Hogue: Terrific! Will this be available soon?

Mr. Stursberg: Yes, it is already available now.

Mr. Hogue: Here is my next question. As I see it, a monopoly is sort of like the Public Service: it represents security. But there is no creativity in security. There is creativity and innovation in frustration and in the need for satisfaction. We know all of that already. That is how race horses win races. If we fed them before the race, they would sit down and rest. But because they are fasting, they run fast and they win. Well, a monopoly is very much like a race horse who has been well fed: he sits down and is content to digest his meal.

Mr. Lamarche: He has been too well fed.

Mr. Hogue: Yes, of course.

Le président: Il a sans doute plus de chance d'arriver au but avant que vous ayez posé votre question!

M. Hogue: J'y arrive.

But the question is, does a country like ours have enough money, with only 27 million people, to feed two horses? Would it not be preferable to have a stable with one fairly sturdy horse rather than two high-spirited ones with a rather more empty stomach?

Mr. Lamarche: Well, I must admit I know nothing about horses.

Mr. Hogue: If you said it is better to have two horses than one, I would be satisfied.

Mr. Lamarche: I am afraid I really know nothing about horses, Dr. Hogue.

Mr. Hogue: Neither do I.

Le président: Je me permets de vous rappeler à l'ordre, nous nous éloignons pas mal de la question de l'unité nationale.

Mr. Lamarche: I do have a parrot at home who is bilingual, by the way. I do not know whether he is the only one in Canada or not, but my parrot is definitely bilingual. And he has strange habits. When I was reading up on the subject, I realized that even though he may be the only bilingual parrot, he is not the only one to have this particular habit. When I have my breakfast in the morning, he, too, starts eating. And when he sees me eating dinner in the evening, he does the same.

[*Text*]

Cela implique qu'il y a un entraînement. Si Bell Canada ou n'importe quelle compagnie de téléphone au pays nous voyait travailler très fort à faire la concurrence, il se pourrait fort bien qu'elle nous imite et qu'elle aussi se mette à travailler très fort, améliore sa productivité et donc réduise les coûts. Il se peut même qu'une fois les coûts réduits, par l'effet de la concurrence, l'usager, en bout de ligne, soit incité à se servir du service. Cela coûtera moins cher et on sollicitera la faveur d'une clientèle. Il y aura donc augmentation de l'usage. Je dis tout ceci pour répondre à une question toute courte: Est-ce qu'il y a assez de place pour deux dans cette assiette? Il ne faut pas oublier que cette assiette va grossir.

M. Hogue: Ça va. J'ai une autre question.

This is where I'm going to get to Canadian unity. No doubt it will satisfy my chairman just a little bit.

Quels sont les points qui nous permettraient de dire que vous êtes *good corporate citizens*?

M. Lamarche: Je pense bien que l'histoire...

M. Hogue: Je pense à la culture, à l'unité du pays et aux différences qu'on trouve entre les provinces.

M. Lamarche: Nous sommes tout de même une compagnie très canadienne. Nous sommes la seule compagnie de télécommunications pancanadienne. C'est peut-être notre point le plus fort. Nous opérons dans toutes les provinces du Canada, et aucune autre compagnie de téléphone au pays ne peut prétendre faire la même chose que nous. Donc, littéralement, on lie déjà les diverses parties du pays.

M. Hogue: Alors, vous êtes presque un besoin dans le milieu.

M. Lamarche: Je le crois.

• 2020

M. Hogue: Tout à l'heure, en répondant à M^me^ Arcelin, vous parliez de payer trois fois plus cher parce que vous seriez trois fois plus petit. J'ai compris l'image et la symbolique. Mais vous seriez dans un Québec utopique, un Québec d'illusions qui se serait séparé et ainsi de suite. Vous pourriez acheter votre technologie des plus gros qui, finalement, pourraient vous acheter aussi. Est-ce que cela se peut?

M. Lamarche: Je ne comprends pas votre question.

M. Hogue: Vous avez répondu à M^me^ Roy-Arcelin que, dans le cas hypothétique d'un Québec séparé, Unitel se rapporterait à une régie québécoise, etc.

M. Lamarche: Oui, d'accord.

M. Hogue: Supposons qu'on prenne le Canada et qu'on le divise en trois, de façon très grossière: l'Ouest, l'Ontario, le Québec et les Maritimes. Vous parliez de payer trois fois plus cher, mais le chiffre ne se veut pas scientifique. Il se veut une image.

Si le Québec se séparait, il y aurait un Québec, il y aurait un Ontario et il y aurait les provinces de l'Ouest. Le Canada serait divisé en trois parties. Unitel vivrait au Québec, dans une des trois ou quatre parties, et sont coût d'opération serait plus élevé, disiez-vous. Il ne serait pas plus élevé. Unitel achèterait ses produits et sa technologie d'autres compagnies plus grosses.

[*Translation*]

What that means is that there is a ripple effect. If Bell Canada or any other telephone company in Canada sees us working hard to compete, it may very well decide to do the same—to work harder to improve its productivity and therefore bring down costs. And once those costs have come down, through increased competition, the end user may well want to use that service. That, in turn, will make it less costly and lead to greater customer satisfaction. Use of the service will then increase. All of this is an answer to a very short question: is there enough room for two on the plate? But I think it is important to remember that this plate is getting bigger.

Mr. Hogue: Fine. I have another question for you.

J'en viens donc à la question de l'unité canadienne. Je suppose que le président sera content.

On the basis of what could we say that you are good corporate citizens?

Mr. Lamarche: Well I think history—

Mr. Hogue: I am thinking here of culture, Canadian unity and the differences between the provinces.

Mr. Lamarche: Well, we are certainly a very Canadian company. We are the only pan-Canadian telecommunications company. Perhaps that is our greatest asset. We operate in every province of Canada and no other telephone company in the country can say the same. So we do literally link the various regions of the country.

Mr. Hogue: So, you meet an essential need in your field.

Mr. Lamarche: Yes, I believe we do.

Mr. Hogue: In answer to Mrs. Roy-Arcelin earlier, you said that your costs would be three times higher because you would be three times smaller. I understood the image and the symbolism attached to it. But you would be operating in a kind of Quebec utopia, a Quebec filled with illusions that would already be separated from the rest of Canada. You could buy your technology from the big corporations which might in fact end up buying you as well. Is such a thing possible?

Mr. Lamarche: I am afraid I do not understand your question.

Mr. Hogue: You said to Mrs. Roy-Arcelin earlier that if Quebec were to separate, Unitel would have to apply to a Quebec regulatory body.

Mr. Lamarche: Yes. That is correct.

Mr. Hogue: Supposing we were to take Canada and divide it roughly into three parts: the West, Ontario, Quebec and the Maritimes. You said your costs would be three times higher, but it really does not matter what the figure is. What we are talking about here is really just an image.

If Quebec were to separate, we would be left with Quebec, Ontario and the Western provinces. Canada would be divided roughly into three parts. Unitel would continue to operate in Quebec, in one of the three or four regions, but, as you said, its operating costs would be higher. But its costs would not in fact be higher. Unitel would simply buy its products and its technology from other larger companies.

[*Texte*]

M. Lamarche: Quand j'ai dit qu'on payait déjà trois fois plus cher qu'aux États-Unis, je faisais allusion aux frais d'interurbain que tous les Canadiens doivent payer. Lorsque je faisais allusion à une certaine augmentation de coûts et de labeur avec une multiplicité d'organismes réglementaires, je ne voulais pas dire que nous aurions à payer trois fois plus cher.

M. Hogue: Votre collègue a très bien répondu en parlant des petites compagnies américaines. Dans cette entité qui s'appellerait le Québec, Unitel serait plus petit.

M. Lamarche: Oui, d'accord.

M. Hogue: À ce moment-là, il achèterait obligatoirement ses produits et sa technologie d'entités plus grosses.

M. Lamarche: Unitel, à ce moment-là, serait une multinationale parce qu'il opérerait au pays du Québec et au pays du Canada.

M. Hogue: Il investirait à la mesure de la réalité des frontières qui sont là.

M. Lamarche: Oui, sans doute.

M. Hogue: Il y a des technologies très avancées qu'il serait obligé d'aller chercher ailleurs.

M. Lamarche: Oui.

M. Hogue: Dans vos données économiques et financières et dans vos projections, y a-t-il des seuils ou des masses critiques de ROI?

M. Lamarche: Il est bien évident qu'il y a des masses critiques impliquées dans un projet semblable.

M. Hogue: Au Canada, nous avons la masse critique voulue pour faire de la recherche, pour faire de l'innovation et pour en arriver à nos écrans assez rapidement pour qu'on puisse se voir.

M. Stursberg: Sans doute. Dans les grands réseaux, on parle des économies d'échelle.

M. Hogue: Oui, c'est cela.

M. Stursberg: Il y a des économies d'échelle qui existent, mais nous croyons que le Canada n'aurait pas de mal à appuyer deux grands réseaux. Le Canada est assez grand pour le faire sans difficulté. Cependant, quand on veut travailler dans ce domaine-là, il faut sans aucun doute une masse critique.

The Chairman: Gentlemen, I have two or three questions I'd like to put to you. In the middle of page 2 of your brief, you say:

> Extending new telecommunications services to all Canadians can be one of the essential nation building acts of the twenty-first century.

That certainly profoundly touches upon our subject-matter. Would you elaborate upon that a little bit? I know you've made the general proposition that competition would be good for all Canadians and would increase communications capabilities by lowering costs and so on. The words "nation building acts" imply not just an economic undertaking but one almost of the spirit, as well. How would you contribute to unity? If we could create competitive telecommunications services tomorrow, what would happen differently? Why would Quebec, the west, and the Atlantic regions feel more like staying together?

[*Traduction*]

Mr. Lamarche: When I said that we were already paying three times as much as they are in the United States, I was referring to the costs of long distance service for Canadians. When I spoke of a certain increase in our costs and our workload due to a multiplicity of regulatory bodies, I did not intend to say that we would have to pay three times more.

Mr. Hogue: Your colleague gave a very astute answer when he referred to smaller American companies. In this entity to be called Quebec, Unitel would be smaller.

Mr. Lamarche: Yes.

Mr. Hogue: Under the circumstances, it would be forced to buy its products and its technology from larger entities.

Mr. Lamarche: Well, were that the case, Unitel would be a multinational, because it would be operating in both Quebec and Canada, which would be two separate countries.

Mr. Hogue: So, it would invest on the basis of where those borders actually were.

Mr. Lamarche: Yes, probably.

Mr. Hogue: But it would be forced to look elsewhere for some of the very advanced technologies.

Mr. Lamarche: Yes.

Mr. Hogue: Do your economic and financial data and your projections include thresholds or critical masses for ROI?

Mr. Lamarche: Well, a project such as this clearly involves critical masses.

Mr. Hogue: In Canada, we do have the critical mass that is needed for research, innovation and the rapid development of the technology that will allow us to see one another on screens.

Mr. Stursberg: Yes, probably. In large networks, one speaks of economies of scale.

Mr. Hogue: Yes, exactly.

Mr. Stursberg: Well, there are some economies of scale, but we personally believe that Canada would have no trouble supporting two large networks. Canada is large enough for that not to be a problem. However, if you want to work in that particular field, you definitely need a critical mass.

Le président: Messieurs, j'ai deux ou trois questions à vous poser. Au milieu de la page 2 de votre mémoire, vous dites ceci:

> Étendre de nouveaux services de télécommunications à tous les Canadiens pourrait bien constituer l'un des actes essentiels à l'édification de notre nation au cours du XXIe siècle.

Cela va au coeur même du sujet qui nous préoccupe aujourd'hui. Pourriez-vous nous expliquer un peu plus votre pensée à cet égard? Je sais que vous dites d'une manière générale que la concurrence est positive pour tous les Canadiens, puisqu'elle permet d'accroître nos capacités en matière de communications tout en réduisant nos coûts, etc. Mais quand on parle d'«actes essentiels à l'édification de notre nation», ces termes impliquent non seulement un engagement économique, mais un engagement moral, en quelque sorte. Comment pouvez-vous contribuer à l'unité? Si nous pouvions mettre sur pied demain des services de télécommunications concurrents, comment les choses changeraient-elles? Pourquoi le Québec, l'Ouest et les provinces de l'Atlantique seraient-ils plus enclins à rester ensemble?

[*Text*]

• 2025

Mr. Stursberg: Let me give you a couple of other examples of what I think we're talking about.

Perhaps the best way to think of telecommunications in the context of a country such as Canada is that it is the roads that hold us together. But the length of those roads is a function of the price of the telecommunications services. The higher the long-distance prices, the longer the roads that separate Canadians. The lower the prices of long-distance services, the shorter the roads and the easier it is to move back and forth together.

Fundamentally, we believe prices will come down with competition. They will come down not just for the subscribers of Unitel but also for all the subscribers of all the telephone companies. The reason for that is twofold: one, as you get competition the telephone companies become more productive, more efficient, so they can offer more for less; two, the market expands. Again, the telephone companies can offer more for less.

The second thing is that as you get into more innovative services, it is as I was saying about 800 service before. Suddenly, if you can have small firms, wherever they happen to be in Canada, occupying the entire national market because they can have access to inexpensive 800 services, then you've broadened the reach of those firms.

For consumers, I'll give you an example. A very interesting service exists in the United States. Of course, it doesn't exist here. It's called Friends and Family and is offered by the competitor to AT&T. What it allows people to do is take a list of between 10, 12, or 16 people and pre-subscribe those people. They can be relatives. They can be friends. They can be any sort of grouping you want, wherever they are throughout the United States. All those people collectively get discounts on their telephone calls when they make long-distance calls.

Suddenly what you do is you create inexpensive networks of calling patterns that allow families, groups of friends, to stay together in much closer proximity than they could otherwise. So these sorts of services and changes in pricing arrangements are precisely ways of shrinking the length of the roads that separate Canadians and will bring them more tightly together.

We think at the end of the day that the way in which to hold the country together is by allowing Canadians to get to know each other, to talk to each other, to have easy and inexpensive access to each other. That's what is fundamental, and that's how competition assists national unity.

The Chairman: This is a good answer. In effect, you're saying it would make the country smaller geographically and more manageable.

Mr. Stursberg: Yes.

The Chairman: Based on your past experience, Mr. Stursberg, have you given any thought to the need for a telecommunications bill in Canada?

[*Translation*]

M. Stursberg: Je vais vous donner quelques exemples de ce que nous voulons dire par là, d'après moi.

La meilleure façon de concevoir les télécommunications dans un pays comme le Canada, c'est de les comparer aux routes qui nous tiennent ensemble. Mais la longueur de ces routes est fonction du prix des services de télécommunication. Plus les prix des services interurbains sont élevés, plus longues sont les routes qui séparent les Canadiens les uns des autres. Et plus les prix des services interurbains sont bas, plus ces routes sont courtes et plus il est facile de se rendre visite les uns les autres.

En gros, nous croyons que la concurrence ferait baisser les prix, pas seulement pour les abonnés d'Unitel, mais pour tous les abonnés de toutes les compagnies de téléphone. Il y a deux raisons à cela: premièrement, quand elles font face à la concurrence, les compagnies deviennent plus productives et plus efficaces, et peuvent donc offrir un meilleur service à moindre coût; deuxièmement, le marché s'étend. Encore une fois, les compagnies de téléphone peuvent alors offrir un meilleur service pour moins cher.

Deuxièmement, quand on offre des services plus novateurs, c'est un peu comme ce qui s'est passé au sujet du service 800, dont j'ai parlé tout à l'heure. Tout à coup, s'il est possible d'avoir des petites entreprises, où que ce soit au Canada, qui occupent l'ensemble du marché national parce qu'elles ont accès au service 800—qui ne coûte pas très cher—on a par le fait même élargi la portée de ces entreprises.

Dans le cas des consommateurs, il existe un service très intéressant aux États-Unis. Bien sûr, nous n'avons pas la même chose ici. Ce service s'appelle Friends and Family et est offert par le concurrent de la compagnie AT&T. Il permet aux gens de prendre une liste de 10, 12 ou 16 personnes et de s'abonner pour tous les appels faits à ces gens. Il peut s'agir de parents ou d'amis, ou de qui que ce soit d'autre, n'importe où aux États-Unis. Tous ces gens obtiennent ensemble des rabais sur leurs appels téléphoniques interurbains.

Cela crée donc des réseaux d'appel peu coûteux qui permettent à des familles, à des groupes d'amis, de rester beaucoup plus proches les uns des autres qu'ils ne pourraient l'être autrement. Ce sont donc les services de ce genre et les changements qui en résultent dans les prix qui permettent précisément de raccourcir les routes séparant les Canadiens et de les rassembler davantage.

Nous pensons qu'en définitive, il faut permettre aux canadiens de mieux se connaître, de se parler, d'avoir accès les uns aux autres plus facilement et à peu de frais, pour que notre pays demeure uni. C'est fondamental, et c'est en ce sens que la concurrence pourra contribuer à l'unité nationale.

Le président: C'est une bonne réponse. En fait, vous dites que cela pourrait faire du Canada un pays moins étendu géographiquement, et plus facile à gérer.

M. Stursberg: Oui.

Le président: D'après votre expérience, monsieur Stursberg, avez-vous réfléchi à la nécessité d'un projet de loi sur les télécommunications au Canada?

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Ask him if that was his favourite dossier.

Mr. Stursberg: This is a little bit of an inside joke. I am the drafter of the telecommunications bill that has not appeared for a while.

The Chairman: What does that draft say about the obligations of the telecommunication companies to national unity, to the good of the country? I draw a parallel to the Broadcasting Act where we have a lot of debate about whether CBC and others should be charged with the promotion of national unity.

Mr. Stursberg: Mr. Chairman, I hope you'll forgive me if I don't comment on the contents of the bill. I think it would be improper.

The Chairman: No, I'm being a bit facetious.

Mr. Stursberg: I know what the bill says, but the government hasn't brought it into the House.

The Chairman: Do you have any views of your own you could express as to what it should say? Perhaps I'm embarrassing you.

Mr. Stursberg: It's just that I feel certain constraints, because when I was doing the bill it really was a confidence, and I don't think I should speak to it.

The Chairman: Okay, let me pass on that question.

I was at the cable television reception tonight, as were most of us. They repeated the assertion Mr. Stein made here that they would like to see no division between broadcasting and telecommunications in terms of future services, and so on. They would like to migrate into the telecommunications business and they would welcome you to migrate into the broadcasting business. Do you share this view?

• 2030

Mr. Stursberg: Our view is that currently there are very few significant inhibitions in terms of what it is that people want to do. We ourselves have no particular plans to get into broadcasting services except insofar as we carry broadcasting traffic. The issue is really much more an issue between local telephone companies and local cable companies.

As you may know, the government has a proceeding going on about this now. They have a task force they've assigned to look into it. As I understand what the local telephone companies want to do, they would like to get into being able to offer so-called video dial tone, so that when you dial up, instead of just getting a voice dial tone, you'd be able to get a video signal so that you'd be able to transport images wherever you wanted.

As far as I can see, in regulatory terms, there's absolutely no inhibition on their doing that right now. There's no requirement for any significant change to the existing regulations to allow the telephone companies to do precisely that. By the same token, there are no significant inhibitions on the cable companies being able to get into telecommunication services—as the regulations and as the law currently exists in both cases.

[*Traduction*]

Mme Finestone: Demandez-lui plutôt si c'est son dossier préféré.

M. Stursberg: C'est un peu une blague d'initiés. C'est moi qui ai rédigé le projet de loi sur les télécommunications qui n'a pas encore été déposé.

Le président: Que prévoit ce projet de loi préliminaire en ce qui concerne les obligations des compagnies de télécommunications au sujet de l'unité nationale et du bien du pays? Je vois là un parallèle avec la Loi sur la radiodiffusion, qui a suscité tout un débat sur le bien-fondé qu'il y avait de confier à la Société Radio-Canada et à d'autres le mandat de promouvoir l'unité nationale.

M. Stursberg: Monsieur le président, j'espère que vous m'excuserez de ne pas commenter le contenu de ce projet de loi. Je pense que ce ne serait pas très indiqué.

Le président: Non, je plaisantais.

M. Stursberg: Je sais bien ce que contient le projet de loi, mais le gouvernement ne l'a pas encore déposé à la Chambre.

Le président: Avez-vous une idée personnelle de ce que le projet de loi devrait prévoir? Mais je vous embarrasse peut-être.

M. Stursberg: C'est simplement que je dois obéir à certaines contraintes; quand j'ai travaillé à ce projet de loi, c'était vraiment secret. Donc, je pense que je ne devrais pas en parler.

Le président: D'accord, passons.

Comme la plupart d'entre nous, je me suis rendu ce soir à la réception des câblodistributeurs. Ces gens nous ont répété l'affirmation que M. Stein avait déjà faite ici, à savoir qu'ils aimeraient voir supprimées toutes les distinctions entre la radiodiffusion et les télécommunications pour les services futurs, par exemple. Ils aimeraient pouvoir pénétrer dans le domaine des télécommunications, et ils seraient heureux de vous accueillir dans le domaine de la radiodiffusion. Partagez-vous cet avis?

M. Stursberg: À l'heure actuelle, les gens peuvent faire à peu près tout ce qu'ils veulent. Pour notre part, nous n'avons pas particulièrement l'intention de nous lancer dans la radiodiffusion, sauf dans la mesure où nous transmettons les signaux. Le problème se pose beaucoup plus entre les compagnies de téléphone locales et les câblodistributeurs locaux.

Comme vous le savez peut-être, le gouvernement s'occupe actuellement de la question; il a mis sur pied un groupe de travail chargé de l'étudier. D'après ce que je sais, les compagnies de téléphone locales aimeraient être autorisées à offrir ce qu'on appelle une tonalité vidéo, de sorte que, quand il signale, l'usager pourrait obtenir un signal vidéo plutôt qu'un simple signal sonore, ce qui permettrait de transmettre des images n'importe où.

D'après ce que je peux voir, il n'y a absolument rien qui les en empêche pour le moment dans les règlements. Il ne serait pas nécessaire de modifier sensiblement les règlements existants pour permettre au compagnies de téléphone de le faire. De même, rien n'empêche vraiment les câblodistributeurs d'offrir des services de télécommunications, selon les règlements et les lois actuelles dans ces deux domaines.

[*Text*]

Frankly, I think, to be honest with you, that's fine, and people should be able to evolve as the technology develops and as the markets develop and do what they like. I candidly can't see that there's any significant prohibitions one way or the other for either side to do what they claim it is they want to do over the next little while.

Mrs. Finestone: You wanted to ask about broadcasters, or you didn't?

The Chairman: Well, I just asked about the generality of the coming together, the overlap of broadcasters and telecommunications companies into each other's territory.

You would advocate sort of open and free competition. If a third telecommunications giant came along and wanted to compete with you and the traditional telephone companies, you'd welcome that, or are you the kind that can only stand two?

Mr. Stursberg: No, our view is that as long, as I was saying earlier to Mrs. Finestone, as they're prepared to make their fair contribution to local rates, as long as they're prepared to extend service on a route average basis ubiquitously throughout the country, and as long as they're Canadian—as long as they meet the Canadian ownership rules—we don't have any problem with people coming in and competing with us. We are in favour of competition.

The Chairman: Just a couple of very quick questions. Would separation dramatically frustrate your goals for establishing a national communications system?

Mr. Stursberg: The separation of Quebec?

The Chairman: Yes.

Mr. Stursberg: Yes. I think this would be a dramatic change.

The Chairman: Well, I got the impression from listening to Mr. Lamarche that he would feel distraught about that for sure, as we would all, but it would not necessarily be a technical or a political obstacle.

The reason I asked the question, being in the Atlantic provinces—and I hate to even contemplate the prospect of separation and I don't even intellectually contemplate it—but coming from the Atlantic provinces, it is a bit of a concern as to what happens if there's that large cleft.

Mr. Stursberg: Yes.

Mr. Lamarche: Mr. Chairman, I don't know how the translation reached you. I believe we were having this exchange here, talking about the burden of two-tier regulation; we were not at that time talking about the separation of Quebec.

The Chairman: Well, no, but you did contemplate sort of a prototype of the CRTC in Quebec and that you'd have to go to them—

Mr. Lamarche: This would be more in the context of renewed federalism, where you might delegate telecommunications to the provinces, including—

[*Translation*]

Franchement, pour être honnête avec vous, c'est parfait; les gens devraient pouvoir évoluer avec la technologie et avec les marchés, et faire ce qu'ils veulent. J'ai bien l'impression que rien n'empêchera les compagnies des deux côtés de faire ce qu'elles disent vouloir faire au cours des prochaines années.

Mme Finestone: Vous vouliez parler des radiodiffuseurs, n'est-ce pas?

Le président: Eh bien, j'ai tout simplement parlé en termes généraux de la possibilité d'un regroupement et d'un chevauchement des radiodiffuseurs et des compagnies de télécommunications sur leurs territoires mutuels.

Vous prônez en quelque sorte la compétition entièrement libre. Mais si un troisième géant des télécommunications arrivait sur le marché pour vous y faire concurrence, ainsi qu'aux compagnies de téléphone traditionnelles, est-ce que vous en seriez content ou si vous êtes du genre à ne pouvoir supporter que deux compétiteurs?

M. Stursberg: Non, dans la mesure où ces entreprises seraient prêtes à apporter leur juste contribution aux tarifs locaux, comme je l'ai dit tout à l'heure à M^me^ Finestone, dans la mesure où elles consentiraient à offrir leurs services dans l'ensemble du pays en fonction de la moyenne des routes, pour autant que ce soient des entreprises canadiennes et qu'elles respectent les règlements relatifs à la propriété canadienne, nous n'avons pas d'objection à ce qu'elles entrent en concurrence avec nous. En fait, nous sommes pour la concurrence.

Le président: Encore quelques questions très brèves. La séparation vous empêcherait-elle vraiment d'établir un réseau national de communications?

M. Stursberg: La séparation du Québec?

Le président: Oui.

M. Stursberg: Oui. Je pense que cela changerait tout.

Le président: Eh bien, j'avais eu l'impression en écoutant M. Lamarche qu'il trouverait cela dommage, bien sûr, comme nous tous, mais que ce ne serait pas nécessairement un obstacle technique ou politique.

Si je vous pose la question, c'est parce que je viens des provinces de l'Atlantique—et je me refuse même à songer à l'éventualité d'une séparation—mais puisque je viens des provinces de l'Atlantique, je m'inquiète quand je pense à ce qui pourrait arriver si cette importante fissure se produisait.

M. Stursberg: Oui.

M. Lamarche: Monsieur le président, je ne sais pas ce que vous avez compris à la traduction. Mais il me semblait que la discussion que nous avons eue portait sur le fardeau de la réglementation à deux niveaux; à ce moment-là, nous ne parlions pas de la séparation du Québec.

Le président: Non, pas vraiment, mais vous avez évoqué la possibilité d'un organisme semblable au CRTC au Québec et vous avez dit que vous devriez comparaître. . .

M. Lamarche: Ce serait plutôt dans le contexte d'un fédéralisme renouvelé, dans lequel les télécommunications pourraient être confiées aux provinces, y compris. . .

[*Texte*]

The Chairman: Oh, I see. I thought you were—

Mr. MacWilliam: Devolution of telecommunication.

The Chairman: You were talking devolution. All right, I apologize. I thought you were talking about hypothetical separation.

Mr. Stursberg: Well, I think, if I may, there were three points Mr. Lamarche was making, to be absolutely clear.

One, we don't like two-tier regulation because it doubles the costs of regulation to us and makes it more complicated and difficult for us to offer services. Two, we are certainly for a united Canada with open markets, transparent open markets with no interprovincial barriers to trade. But as Mr. Lamarche was saying, if Quebec actually separates, then we would have to deal with Quebec as a separate country. That's not what we want; it's not what we desire. If it happened, then we would presumably have to accommodate ourselves to the laws of Quebec and a separate regulator in Quebec because they would in fact at that point be a separate country.

I think that's not an expression of desire, simply a description of the obvious, that if we were dealing with a separate country with separate laws, we'd have to deal under those laws.

The Chairman: Well, look, that completes my questioning. I'd just like to remind the committee that our other witnesses are here, we're half an hour overtime—not overtime with you, we've only had an hour. As I recall, we started about an hour and 10 minutes ago.

• 2035

Some of the subjects that you may want to develop can be developed with the next witnesses as well. They're in the same basic telecommunications field. Go ahead, Mr. MacWilliam.

Mr. MacWilliam: Let's go back to this whole question of competition in the market. Your basic thesis in your presentation is based upon the advantages of a competitive market situation, and I want to throw a what-if at you, in terms of the current North American free trade negotiations and a hypothetical scenario. If telecommunications was essentially a part of the free trade negotiations, what would be the consequences of an essentially free trade environment in telecommunications between Canada and the U.S. in terms of the ability not only of Unitel but of the Canadian telecommunications industry as a whole to compete in such a scenario?

Maybe I should frame the question by saying that the story we're hearing in our airline industry is that in order for them to survive against American competition, they have to merge; they have to come together because the economies of scale of two Canadian airline carriers in a competitive environment against the U.S. is too tough. They wouldn't be able to do it. What would be the situation in the telecommunications environment in the same kind of situation?

[*Traduction*]

Le président: Oh, je vois. Je pensais que vous. . .

M. MacWilliam: Il parlait de la délégation des télécommunications.

Le président: Vous parliez de délégation de pouvoir. D'accord, je m'excuse. Je pensais que vous parliez d'une séparation hypothétique.

M. Stursberg: Pour être bien clair, je voudrais préciser trois points qui ressortent des propos de M. Lamarche.

Premièrement, nous n'aimons pas la réglementation à deux niveaux parce qu'elle double les coûts de réglementation pour nous et qu'il devient plus difficile et plus compliqué d'offrir nos services. Deuxièmement, nous sommes certainement favorables à un Canada uni, où les marchés seraient ouverts et transparents, et où il n'existerait pas de barrières interprovinciales au commerce. Mais comme l'a dit M. Lamarche, si le Québec finit par se séparer, il faudra bien faire affaire avec lui à titre de pays distinct. Ce n'est pas ce que nous voulons, ni ce que nous souhaitons, mais si cela se produisait, nous devrions probablement nous accomoder des lois du Québec et d'un organisme de réglementation distinct au Québec, parce qu'il s'agirait en réalité d'un pays distinct.

Ce n'est pas un souhait, mais une simple évidence; si nous devons faire affaire avec un pays distinct qui a ses propres lois, nous devrons bien sûr repecter ces lois.

Le président: Eh bien, voilà qui termine mes questions. Je voudrais simplement rappeler aux membres du comité que nos autres témoins sont arrivés et que nous sommes une demi-heure en retard; ce n'est pas votre faute, puisque nous n'avons eu qu'une heure. Si je me souviens bien, nous avons commencé il y a environ une heure et 10 minutes.

Il y a peut-être certaines des questions que vous voulez soulever qui pourraient être posées tout aussi bien aux prochains témoins. Ils sont eux aussi dans le même grand domaine des télécommunications. Allez-y, monsieur MacWilliam.

M. MacWilliam: J'aimerais en revenir à la question de la concurrence. La thèse principale de votre exposé est fondée sur les avantages d'un marché compétitif. J'aimerais savoir ce que vous pensez du scénario hypothétique suivant, dans le contexte des négociations actuelles de libre-échange à l'échelle nord-américaine. Si les télécommunications étaient visées par ces négociations, quelles seraient les conséquences d'un libre-échange entre le Canada et les États-Unis dans le domaine des télécommunications, en ce qui concerne la capacité des entreprises canadiennes de télécommunications, et non seulement d'Unitel, de soutenir la concurrence dans cette éventualité?

Je devrais peut-être préciser ma question en disant que les lignes aériennes canadiennes affirment que, pour survivre face à la concurrence américaine, elles doivent fusionner. Elles doivent se regrouper parce qu'il est trop difficile de réaliser des économies d'échelle pour deux transporteurs aériens canadiens, face à la concurrence des États-Unis. Ils ne seraient tout simplement pas capables d'y arriver. Dans une situation de ce genre, qu'arriverait-il dans le domaine des télécommunications?

[*Text*]

Mr. Stursberg: I think that, first of all, you have to distinguish the airline industry very carefully from the telecommunications industry, and what's happening there from what's happening here. The proposition, as I understand it in the airline industry is essentially to allow American companies to move into Canada and offer essentially the same services as Canadian airline companies can, so they would have a complete right of establishment in Canada to do whatever they wanted. There are then concerns as to whether Canadian or Air Canada would be able to compete under those circumstances.

The way it works now in the telecommunications area is that there are not rights of establishment. For you to operate in Canada as a telecommunications operator, facilities based to own inter-exchange facilities, microwave, fibre, etc., you have to be 80% Canadian-owned.

Mr. MacWilliam: That's a regulatory provision.

Mr. Stursberg: This is a policy of the government, and, as I understand it—I think I can say this—the government has indicated in the bill that they will force this into law. This is also an historical and traditional policy in Canada.

Mr. MacWilliam: I agree, but right now it's not legislation.

Mr. Stursberg: No, it's enforced essentially by control over microwave licensing and such. That is the policy that's currently enshrined in the Canada-U.S. Free Trade Agreement. The Americans have, I might add, a parallel policy in the 1934 act in the United States. They also make it clear, and it has continued to be clear, that if you want to operate and own radio licences in the United States, you must be an American.

Unitel supports the Canadian ownership rules. We believe that it's important in Canada for Canadian telecommunications companies to continue to be Canadian-owned. That being the case, the situation you described with the airlines, as long as the Canadian ownership rules are in place, could not occur because the American companies do not have a right of establishment in Canada, nor was it granted to them under the Canada-U.S. Free Trade Agreement.

Mr. MacWilliam: What you're saying right now is that we are protected by the Canadian ownership rules, but that is, in fact, a regulatory requirement and not a legislated requirement. Therefore, it's a thin veil of protection, is it not?

Mr. Stursberg: As it currently stands, you're right, that's the way it is.

Mr. MacWilliam: Thank you.

Mr. Stursberg: If the government wants to put it in law, we support that, absolutely.

Mrs. Finestone: You alluded to a study by Liz Angus.

[*Translation*]

M. Stursberg: D'abord et avant tout, il faut établir une distinction très nette entre les lignes aériennes et les entreprises de télécommunications. La situation n'est absolument pas la même dans les deux secteurs. Si j'ai bien compris ce qui est proposé dans le secteur de l'aviation, on veut essentiellement permettre aux entreprises américaines de s'installer au Canada et d'y offrir à peu près les mêmes services que les lignes aériennes canadiennes; les Américains auraient donc parfaitement le droit de s'établir au Canada pour y faire ce qu'ils veulent. Il est donc permis de se demander si les lignes aériennes Canadien ou Air Canada seraient capables de soutenir cette concurrence.

Dans le secteur des télécommunications, à l'heure actuelle, il n'y a pas de droits d'établissement. Pour pouvoir exploiter au Canada, à titre d'entreprise de télécommunications, des installations de services interurbains, de services micro-ondes, de services de fibres optiques, et ainsi suite, il faut que 80 p. 100 des intérêts de l'entreprise soient canadiens.

M. MacWilliam: C'est prévu dans le règlement.

M. Stursberg: C'est une politique gouvernementale et, si je comprends bien—je pense pouvoir l'affirmer—, le gouvernement voudrait que cela soit inclus dans la loi; c'est ce qui est prévu dans le projet de loi. C'est également une politique historique et traditionnelle au Canada.

M. MacWilliam: J'en conviens, mais pour le moment, ce n'est pas dans la loi.

M. Stursberg: Non, cette disposition est appliquée essentiellement par les mesures de contrôle sur l'octroi de licence de services micro-ondes, par exemple. C'est la politique consacrée actuellement dans l'Accord canado-américain de libre-échange. Je dois ajouter que les Américains ont adopté une politique parallèle dans leur loi de 1934, qui précise clairement qu'il faut être Américain pour exploiter un service de radio et pour détenir un permis en ce sens aux États-Unis.

Unitel est d'accord avec les règles sur la propriété canadienne. Nous pensons que ce sont des règles importantes permettant aux entreprises canadiennes de télécommunications de continuer d'appartenir à des Canadiens. Par conséquent, la situation que vous avez décrite dans le domaine de l'aviation ne pourrait pas se produire dans notre domaine, tant et aussi longtemps que les règles sur la propriété canadienne seront en vigueur, parce que les entreprises américaines n'ont pas le droit de s'établir au Canada; elles ne l'ont pas davantage depuis la signature de l'Accord canado-américain de libre-échange.

M. MacWilliam: Donc, nous sommes protégés par les règles sur la propriété canadienne, mais il s'agit en fait d'une exigence réglementaire et non pas législative. Par conséquent, c'est une protection plutôt mince, n'est-ce-pas?

M. Stursberg: À l'heure actuelle, vous avez raison; c'est ainsi.

M. MacWilliam: Merci.

M. Stursberg: Si le gouvernement voulait donner force de loi à ses règles, nous serions tout à fait d'accord.

Mme Finestone: Vous avez parlé d'une étude de Liz Angus.

[*Texte*]

Mr. Stursberg: Yes.

Mrs. Finestone: I wonder if it would be convenient for you to table that study with us.

Mr. Stursberg: Absolutely. My pleasure.

Mrs. Finestone: That would be very helpful. Thank you very much.

I was asking you if you would define what you would consider a basic telephone service, an affordable basic telephone service, pots versus pans. In your view, at what point would that basic definition move up a notch—let's say all digital rather than not digital, all touch-tone. . .?

• 2040

Mr. Stursberg: That is really a better question to put to the local telephone companies. We are not proposing to offer local telephone service; we are proposing to offer only long-distance services. Our network right now is an all-digital network. You will be able to access it with whatever kind of phone technology you have, whether it is push-button or rotary dial phones. But we don't offer local services, so whether you have local dialing or—

Mr. MacWilliam: Why not?

Mr. Stursberg: We aren't offering it because our proposal is to compete in the long-distance business. It might be of interest to people that the commission looked at the question of local telephone service some time back—by the commission I mean the CRTC—and took the view that local telephone service is a logical and natural monopoly. This may be eroding; there is some discussion to the effect that this is eroding now and that there are certain places where it may be becoming more open to competition. There is a big debate in the United States and in England about that right now.

But the way in which competition has been introduced in every country is precisely the way in which we propose to do it. You introduce it in long-distance markets, then we pay the telephone companies for the use of their local lines and local switches to deliver traffic to us and for us to deliver traffic to our subscribers.

Mrs. Finestone: With respect to competition in the long-distance field, there are resellers in the market who, I think, are now at about the $200 million mark of income or more. Those resellers are in a position to effectively bypass our Canadian telephone system, particularly when you look at the closeness and the flow of that bypass potential down through Rochester, Buffalo or whatever. You also have competition in your fax machines and in a variety of areas. With respect to that competition and the reseller, I wanted to know in what way we could ensure that we maintain the ability to have long-distance services that travel the Canadian network and the international network as it hooks up with Teleglobe.

Mr. Stursberg: The traditional policy of the Government of Canada has been that Canadian traffic should travel on Canadian facilities.

[*Traduction*]

M. Stursberg: Oui.

Mme Finestone: Je me demande si vous pourriez la déposer devant le comité.

M. Stursberg: Bien sûr. Avec plaisir.

Mme Finestone: Cela nous serait très utile. Merci beaucoup.

J'aimerais que vous définissiez pour nous ce qui constitue d'après vous un service téléphonique de base, à prix abordable; quels en seraient les éléments au juste? À votre avis, à quel moment est-ce qu'il ne s'agirait plus d'un réseau de base? Prenons par exemple un réseau entièrement numérique plutôt qu'un réseau non numérique, ou encore un service à clavier. . .?

M. Stursberg: Il faudrait vraiment poser la question aux compagnies de téléphone locales. Nous ne proposons pas d'offrir de services téléphoniques locaux, mais seulement des services interurbains. À l'heure actuelle, nous avons un réseau entièrement numérique. Il est possible d'y avoir accès grâce à n'importe quel téléphone, que ce soit à clavier ou à cadran. Mais nous n'offrons pas de services locaux; donc, pour ce qui est de savoir s'il y a la composition locale ou. . .

M. MacWilliam: Pourquoi pas?

M. Stursberg: Nous n'offrons pas de services de ce genre, parce que nous préférons pénétrer sur le marché des services interurbains. Cela vous intéressera peut-être de savoir que le CRTC a étudié il y a déjà quelque temps la question des services téléphoniques locaux et en est venu à la conclusion qu'il s'agit là d'un monopole logique et naturel. Il se peut que les choses changent; il en est question actuellement, et il y a des endroits où la concurrence pourrait devenir plus serrée. Il y a à l'heure actuelle tout un débat à ce sujet aux États-Unis et en Angleterre.

Mais notre proposition correspond exactement à la façon dont la concurrence a été autorisée dans chacun de ces pays. Il faut d'abord ouvrir à la concurrence les marchés interurbains, après quoi on paie les compagnies de téléphone pour l'utilisation des lignes locales et de l'équipement local de commutation pour nous envoyer les signaux et pour que nous puissions ensuite les acheminer à nos abonnés.

Mme Finestone: Au sujet de la concurrence dans le domaine des services interurbains, il y a sur le marché des revendeurs dont les recettes s'élèvent à environ 200 millions de dollars, ou même davantage. Ces revendeurs sont en mesure de contourner le réseau téléphonique canadien, particulièrement dans les régions frontalières, puisqu'il est facile d'acheminer les communications par Rochester, Buffalo ou ailleurs. Il y a aussi la concurrence des télécopieurs et de diverses autres techniques. En ce qui a trait à cette concurrence et à la situation des revendeurs, j'aimerais savoir comment nous pourrions nous assurer qu'il sera toujours possible d'avoir des services interurbains rattachés au réseau canadien et au réseau international relié à Téléglobe.

M. Stursberg: Le gouvernement du Canada a toujours affirmé que les signaux canadiens devraient être acheminés par le biais d'installations canadiennes.

[*Text*]

Mrs. Finestone: We have nothing I know of that stops the sub-sellers. What stops them?

Mr. Stursberg: People route their traffic through the United States because it's less expensive, so the most effective way of ensuring they don't do that is by making sure that Canadian telecommunications prices are competitive with what is going on in the United States. Then you remove the incentive to do that. We believe, obviously, that the best way to do that is to make sure we stay competitive with American telecommunication service operators.

There was a proceeding by the commission on this matter quite recently. The position Unitel took at the time—and the position we continue to take—is that we are opposed to bypass. We are opposed to people routing Canadian traffic through the United States. You will appreciate that we are opposed to that not only for reasons of national integrity, although that is fundamental, but also for business reasons. Our business is operating national telecommunications networks right across the country, so if we are bypassing the United States, it is damaging for us commercially.

The commission reiterated the anti-bypass rules and said that Canadian telecommunications companies now had to embed in their tariffs that if you're a reseller and you rent capacity from a carrier in this country, it is illegal for you to bypass in the way you are describing. The commission asked for the carriers, ourselves and the telephone companies to propose language to that effect. We prosposed some language, they proposed some language, and we are just waiting for the commission to finalize it. I don't think anybody has disagreed about this. Ourselves, the telephone companies—everybody agrees.

• 2045

Mrs. Finestone: Have the resellers agreed?

Mr. Stursberg: Well, the resellers are a little shaky on it. It depends; to be honest, it varies from reseller to reseller.

Mrs. Finestone: About the competition you are alluding to, which makes somewhat good sense, you now not only have to put your competition at the American price but you have to also include 7% GST. Is that correct? So you have to drop not only to that competitive level but you have to drop 7% less.

Mr. Stursberg: The one thing that was nice about the GST was that previously there was a telecommunications tax at 10%.

Mrs. Finestone: It was 11%.

Mr. Stursberg: It was 11%, thank you.

Mrs. Finestone: Where were you?

Mr. Stursberg: When the GST came in, the tax went down.

Mrs. Finestone: When you left, the tax went down before that.

[*Translation*]

Mme Finestone: Mais, à ma connaissance, nous n'avons rien pour arrêter les revendeurs. Que pourrions-nous faire?

M. Stursberg: Les entreprises acheminent leurs signaux par les États-Unis parce que cela coûte moins cher; donc, la façon la plus efficace de les en empêcher, c'est de s'assurer que les prix des télécommunications au Canada sont concurrentiels avec ceux des États-Unis. Les revendeurs n'auraient plus raison d'être. Évidemment, nous pensons que la meilleure façon d'y arriver, c'est de s'assurer que nous pouvons soutenir la concurrence des entreprises américaines de télécommunications.

La commission a étudié cette question il n'y a pas si longtemps. Unitel avait déclaré à l'époque qu'elle était contre les déviations; c'est encore notre position. Nous sommes contre l'acheminement des signaux canadiens par les États-Unis. Vous comprendrez que ce n'est pas seulement pour des raisons d'intégrité nationale, quoique ce soit fondamental, mais également pour des raisons commerciales. Notre commerce consiste à exploiter des réseaux nationaux de télécommunications dans l'ensemble du pays; donc, si les signaux sont déviés par les États-Unis, cela nous fait du tort commercialement.

La commission a réitéré les règles interdisant ces déviations et a précisé que les entreprises canadiennes de télécommunications devaient désormais inscrire dans leurs tarifs que les revendeurs qui louent des installations de transmission d'une entreprise canadienne de télécommunications n'a pas le droit de dévier les signaux de la façon que vous avez décrite. La commission a demandé aux entreprises de télécommunications et aux compagnies de téléphone, tout comme à nous, de proposer un libellé en ce sens. Nous avons fait des propositions, et les autres aussi, et nous attendons que la commission leur donne une forme finale. Je pense que tout le monde est d'accord, que ce soit nous ou les compagnies de téléphone.

Mme Finestone: Et les revendeurs?

M. Stursberg: Eh bien, les revendeurs ne sont pas tout à fait sûrs. Ça dépend; pour être honnête, cela varie d'un revendeur à l'autre.

Mme Finestone: Vous faites allusion à l'augmentation de la concurrence, ce qui est assez logique; mais pour être concurrentiel, vous devrez non seulement vous aligner sur les prix américains, mais également inclure la TPS de 7 p. 100. Est-ce exact? Vous devez donc abaisser vos prix non seulement au niveau de la concurrence, mais aussi de 7 p. 100.

M. Stursberg: La TPS a eu du bon parce que la taxe sur les télécommunications était auparavant de 10 p. 100.

Mme Finestone: De 11 p. 100.

M. Stursberg: De 11 p. 100, merci.

Mme Finestone: Où étiez-vous?

M. Stursberg: Quand la TPS est entrée en vigueur, la taxe a donc baissé.

Mme Finestone: Quand vous êtes parti, la taxe avait déjà baissé.

[*Texte*]

The Chairman: That's a wonderful statement. That's one of the most positive things you've said tonight.

Mr. Hogue: Say it again.

The Chairman: Yes, say it again, we want to get it on the record.

Mr. Stursberg: The tax went down. I'll tell everybody. It was one of the great advantages of the GST.

Mrs. Finestone: Absolutely; I'm well aware of that, but it doesn't help their competitive edge with the Americans. They don't have a GST.

I think you addressed the question of Canadian ownership, but there seems to be some sense by one group that was before us—I can't remember which—that believes there should be no restraint to American access, there should be no restraint to American ownership, but there should be a free-for-all for everybody.

In the Canadian interest, whether or not it's in a competitive environment, with competition or without, would you suggest that there should be some sort of regulation or some kind of rules written in stone in our new telecommunication policy?

Mr. Stursberg: Yes, I do.

Mrs. Finestone: You said something about broadcasting. Would you be quite comfortable, Mr. Stursberg, with competition for our Canadian broadcasters, CTV, Global and CBC, with the telcos coming into competition with the broadcasters? Don't you think the broadcasters have enough problems? Don't you think we need to have companies that have some critical mass of strength?

Mr. Stursberg: As I understand the position of the telephone companies, they say that they don't necessarily want to get into programming as such. What they want to be able to do is to be able to offer carriage. They want to be able to offer video dial tone. They want to be able to offer switched broad-band services.

Mrs. Finestone: Is that the competition with cable or with broadcasters?

Mr. Stursberg: Well, this ultimately depends on who puts the content into a system like that, were it to exist. The person who puts the content in would be competing with the broadcasters, and not the telephone companies themselves.

I think it's fair to say that video dial tone is a long way away. I don't think we're going to see video dial tone for 10 or 15 or 20 years.

Mrs. Finestone: I forget which television program it was on the other night, but we just saw the "businessman's desk", which is now a video and a sound desk. I don't know what's happening in the video conference centre.

B.C. Tel is coming up next. I was in their video conference centre. It's quite exciting out west. Are you anticipating that you would be going into video conferencing, where Telesat and the telcos are already in there?

[*Traduction*]

Le président: Que c'est merveilleux d'entendre cela. C'est une des choses les plus positives que vous ayez dite ce soir.

M. Hogue: Pourriez-vous répéter?

Le président: Oui, vous pouvez répéter, nous voulons que cela figure au procès-verbal.

M. Stursberg: La taxe a baissé. Je suis prêt à le dire à tout le monde. C'est un des grands avantages de la TPS.

Mme Finestone: Absolument; j'en suis bien consciente, mais cela n'aide pas à soutenir la concurrence des Américains, qui n'ont pas de TPS.

Je pense que vous avez déjà parlé de la question de la propriété canadienne, mais un des groupes qui a comparu—je ne me souviens plus lequel—nous a affirmé qu'il ne faudrait pas imposer aux Américains de restrictions d'accès ou de propriété; il faudrait laisser le champ libre à tout le monde.

Dans l'intérêt des Canadiens, que ce soit ou non dans un contexte de concurrence, pensez-vous qu'il devrait y avoir des règlements ou des règles quelconques coulés dans le béton, dans notre nouvelle politique en matière de télécommunication?

M. Stursberg: Oui.

Mme Finestone: Vous avez parlé de la radiodiffusion. Seriez-vous d'accord, monsieur Stursberg, pour que les radiodiffuseurs canadiens, par exemple CTV, *Global* et Radio-Canada, puissent entrer en concurrence avec les entreprises de télécommunication? Ne pensez-vous que les radiodiffuseurs ont déjà assez de problèmes? Ne pensez-vous pas qu'il faut des entreprises ayant une certaine masse critique?

M. Stursberg: Si je comprends bien la position des compagnies de téléphone, elles ne veulent pas nécessairement se lancer dans la programmation. Ce qu'elles veulent, c'est d'être autorisées à offrir des services d'acheminement. Elles veulent pouvoir offrir une tonalité vidéo et les services commutés à large bande.

Mme Finestone: Est-ce que c'est en concurrence avec les câblo-distributeurs ou avec les radiodiffuseurs?

M. Stursberg: Eh bien, cela dépend en définitive de celui qui mettrait le contenu dans un réseau de ce genre, s'il existait. Celui qui fournirait le contenu serait en concurrence avec les radiodiffuseurs et non avec les compagnies de téléphone elles-mêmes.

Il faut préciser que la tonalité vidéo n'est pas encore pour demain. Je ne pense pas que cela devienne une réalité avant 10, 15 ou 20 ans.

Mme Finestone: Je ne me souviens plus dans quelle émission de télévision, mais j'ai vu l'autre soir, «Le bureau de l'homme d'affaires», qui est désormais un bureau doté de tous les services audio-visuels. J'aimerais savoir ce qui se passe dans le domaine des vidéo-conférences.

B.C. Tel sera notre prochain témoin. J'ai visité le centre de vidéo-conférences de cette entreprise. Ce qui se passe dans l'Ouest est passionnant. Avez-vous l'intention de vous lancer dans le domaine des vidéo-conférences, occupé déjà par Télésat et les entreprises de télécommunication?

[*Text*]

Mr. Stursberg: Absolutely; for business services, I don't think there's any doubt. In fact, as I was saying to Mr. Hogue earlier on when he was asking about how we make sure that Canadians can see as well as speak to each other, Unitel now offers a video conferencing service.

Mrs. Finestone: Is it a personal telephone?

The Chairman: Look, I really must intervene.

Mr. Stursberg: It's made for business.

The Chairman: We really are out of time. In deference to our other witnesses, we are well over.

Mrs. Finestone: I was finished. You see, you could have saved yourself the embarrassment, Mr. Chairman.

The Chairman: I'm not a bit embarrassed. Well, I am embarrassed to interrupt. I wish we had more time. Colleagues, are there any other pressing issues? Madam Roy-Arcelin, is there any other pressing business?

Mme Roy-Arcelin: Non, merci beaucoup. C'était fort intéressant.

The Chairman: I would like to thank you very much for coming tonight. We're sorry we got started late. I think it's a tribute to the interest of your testimony that we did go well over the time allotted. We appreciate your answers. I hope you will see in our report that there has been some influence from your remarks.

Mr. Stursberg: Thank you very much, Mr. Chairman.

Merci aux membres du Comité.

The Chairman: Would the B.C. Tel witnesses please take the stand.

• 2050

I would like to welcome Jocelyne Côté-O'Hara and Norine Heselton and Greg van Koughnett of B.C. Tel. We've made several false starts in trying to get a common time of scheduling. Don't take that as any kind of a complaint or criticism. We've had the same problem with a lot of people.

Ms Jocelyne Côté-O'Hara (Vice-President, Government Relations, British Columbia Telephone Company): No, I know. In fact, I'm never sure what is a good time. Tonight was our office party to celebrate the end of our centennial year, so I tried to just drink soda water. But you know they had to drag me out.

The Chairman: Well, we're sorry to interrupt that party, but we do appreciate you coming and I think without further ado, in the interest of time, we'd invite you to address the committee.

There is a brief before each of you, I believe, dated November 5. It has obviously been here for quite some time. Ms Côté-O'Hara, did you want to read the brief or summarize it, and we'll get into questions and answers?

[*Translation*]

M. Stursberg: Bien sûr; je pense que cela ne fait aucun doute pour les services commerciaux. En fait, comme je l'ai dit tout à l'heure à M. Hogue quand il m'a demandé comment on pouvait s'assurer que les Canadiens se verraient les uns les autres aussi bien qu'ils peuvent se parler, Unitel offre déjà un service de vidéo-conférences.

Mme Finestone: Est-ce que cela se fait par téléphone personnel?

Le président: Je dois vraiment intervenir.

M. Stursberg: C'est un service destiné aux entreprises.

Le président: Nous sommes vraiment en retard. Par déférence pour nos autres témoins, pressons le pas, car nous avons largement dépassé le temps qui nous était alloué.

Mme Finestone: J'avais fini. Vous voyez, vous auriez pu vous épargner cet embarras.

Le président: Je ne suis pas absolument embarrassé, sauf peut-être d'avoir dû interrompre votre discussion. J'aurais bien aimé que nous ayons plus de temps. Chers collègues, y a-t-il d'autres questions urgentes? Madame Roy-Arcelin, y a-t-il autre chose dont vous vouliez absolument parler?

Mrs. Roy-Arcelin: No, thank you very much. It was very interesting.

Le président: Je voudrais vous remercier d'être venus ce soir. Nous sommes désolés d'avoir commencé en retard. Je suppose que, si nous avons dépassé de beaucoup le temps qui nous était alloué, c'est parce que votre témoignage était extrêmement intéressant. Nous vous sommes reconnaissants de vos réponses. J'espère que vous vous rendrez compte dans notre rapport que vos observations nous ont influencés dans une certaine mesure.

M. Stursberg: Merci beaucoup, monsieur le président.

I also want to thank the members of the Committee.

Le président: J'invite maintenant les représentants de B.C. Tel à prendre place.

Je souhaite la bienvenue à Jocelyne Côté-O'hara, Norine Heselton et Greg van Koughnett, de la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique. Nous avons eu plusieurs faux-départs avant de pouvoir nous mettre d'accord sur la date de notre rencontre. Ne prenez pas cela pour une plainte ou une critique. Nous avons connu ce problème avec beaucoup d'autres personnes.

Mme Jocelyne Côté-O'Hara (vice-présidente, Relations gouvernementales, Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique): Non, je le sais. En fait, je ne sais jamais exactement quand le moment convient. Ce soir, nous fêtions au Bureau la fin de notre année du Centenaire, et j'ai donc essayé de ne rien boire d'autre que de l'eau gazeuse. Mais vous savez, il a fallu m'arracher à la fête.

Le président: Nous regrettons d'interrompre cette fête, mais nous sommes heureux que vous soyez venus, et je voudrais, sans plus tarder, vous inviter à prendre la parole.

Chacun d'entre vous a reçu un mémoire, je crois, daté du 5 novembre. Il est manifestement là depuis un certain temps. Madame Côté-O'Hara, préférez-vous le lire ou le résumer, après quoi, nous passerons aux questions et aux réponses?

[*Texte*]

Ms Côté-O'Hara: Mr. Chairman, I have a short, brief summary of what is in it.

The Chairman: All right.

Ms Côté-O'Hara: I'll make some opening remarks and they'll lead to questions. It should take no more than four to five minutes.

The Chairman: Well that's just great. Please proceed.

Ms Côté-O'Hara: Good evening, Mr. Chairman, members of the committee. I thank you for allowing B.C. Tel to speak to you this evening on the implications of the activities of our industry for national unity.

You've received our company's submission, and this evening I'd like to make these remarks and then open the floor to questions.

First of all, permit me to introduce, of course, my two colleagues. Norine Heselton is the company's Director of Government Relations. Greg van Koughnett is the company's Senior Adviser, Legal and Government Relations.

The company we represent, as you perhaps know, is the second-largest telecommunication company in Canada. B.C. Tel and its subsidiaries together comprise the B.C. Tel Group, which is engaged in basic telephone service, advanced voice and data communications, research and development, consulting, financial services, equipment manufacturing and maintenance, as well as wireless communications.

B.C. Tel feels very strongly that it has a responsibility to contribute to this national discussion because of the central role communication has played historically in nation building and because of the company's 100-year commitment to a strong British Columbia in a strong Canada. The company's traditions of leadership and innovation and its contribution to allowing people to reach out to others equip us well to add value to this national unity debate.

Wealth creation has traditionally been the main objective of corporations. However, business is increasingly called upon to take a leadership role in society at large. This includes the evolution of political and social institutions.

It is in this context that constitutional reform is important to B.C. Tel, for the stability of a country's economic components *est très étroitement reliée à celle d'un pays.*

There is no question that the tasks of constitutional reform and strategic renewal for Canada are difficult ones. Public uncertainty, distrust and scepticism can devastate the ability of a country's people to make a productive contribution to a nation's prosperity and the citizens' quality of life.

[*Traduction*]

Mme Côté-O'Hara: Monsieur le président, je vais résumer brièvement le contenu de ce mémoire.

Le président: Bien.

Mme Côté-O'Hara: Je ferai quelques remarques d'ouverture qui déboucheront sur les questions. Cela ne devrait pas prendre plus de quatre ou cinq minutes.

Le président: C'est parfait. Vous avez la parole.

Mme Côté-O'Hara: Bonsoir, monsieur le président, mesdames et messieurs du Comité. Je vous remercie d'offrir la possibilité à notre compagnie de téléphone de vous exposer, ce soir, les effets des activités de notre industrie sur l'unité nationale.

Vous avez reçu le mémoire de notre Société, et ce soir, je voudrais faire un certain nombre de remarques et passer ensuite aux questions.

Premièrement, permettez-moi de vous présenter mes deux collègues. Norine Heselton est directrice des Relations gouvernementales de la Société. Greg van Koughnett est notre conseiller principal, Affaires juridiques et Relations gouvernementales.

La Société que nous représentons, comme vous le savez peut-être, est la deuxième compagnie de télécommunications du Canada. B.C. Tel et ses filiales constituent le groupe B.C. Tel, qui a des activités dans les domaines suivants. Service téléphonique, Communications téléphoniques et télématiques avancées, recherches et développement, services de conseils, services financiers, application et entretien de matériel, ainsi que radio-communications.

B.C. Tel est fermement convaincu qu'il lui incombe de contribuer à ce débat national à cause du rôle essentiel joué par les communications dans l'édification de notre pays, et aussi des efforts que notre Société déploie depuis cent ans pour contribuer au maintien d'une Colombie-Britannique et d'un Canada fort. De par le rôle de pionnier et de chef de file qu'elle a su assumer pour permettre aux gens de mieux communiquer entre eux, notre Société est particulièrement bien placée pour contribuer à ce débat sur l'unité nationale.

La création de richesses a toujours été l'objectif principal des entreprises. Celles-ci sont cependant de plus en plus appelées à jouer un rôle de chef de file dans l'ensemble de la société et donc, de contribuer à l'évolution des institutions politiques et sociales.

C'est dans ce contexte que la réforme de la Constitution est importante pour B.C. Tel., car la stabilité des composants économiques d'une nation est très étroitement reliée à celle d'un pays.

Il est indéniable que la réforme constitutionnelle et le renouvellement stratégique du Canada constituent des tâches difficiles. L'incertitude qui règne dans le public, la méfiance et le scepticisme peuvent rendre les habitants d'un pays incapables d'apporter des éléments constructifs à la prospérité d'une nation et à la qualité de vie de ces citoyens.

[*Text*]

• 2055

B.C. Tel recognizes the difficulty of finding words that express the aspirations and expectations of all Canadians. Compromise is inevitable, but the path of least compromise may not be the wisest. The challenge is for all leaders to work for a constitutional resolution that will allow Canadians not only to tolerate differences but also to celebrate each other in this rich and generous country.

Canada can be proud that virtually all Canadians have access to basic telephone service. I was just in Mexico last week and I can assure you there's such a big difference between our countries. However, B.C. Tel submits that information technology, the sector in which telecommunications plays an integral role, is a powerful tool for social development if we use it wisely. Information technology can enhance quality of life, improve efficiency, educate, create jobs, enrich careers, promote regional equity and economic diversification, facilitate social development and the sharing of cultures, and contribute finally to protecting the environment.

At this critical time in Canada's history, information technology can also strengthen our national identity, bringing Canadians at a distance closer together and allowing broad participation in the renewal process.

Ongoing development of the communication network will require substantial long-term investment. B.C. Tel recognizes enormous untapped social, cultural, and economic benefits await Canadians with the development of a service capability that can deliver, at the user's choice, an unlimited range of information, products, and services. But there is a pivotal role for government in ensuring that Canadians have access to the information highways of the future.

Government policy and responsive streamlined regulation can foster a stable investment climate for the rapid introduction of these enabling technologies, for timely capital recovery, and to provide a reasonable return on investment.

B.C. Tel understands the government's wish to maintain Canadian ownership and control of the infrastructure. Nonetheless, we are concerned that proposed ownership restrictions will jeopardize our ability to be a major player in important new markets that build on our expertise and technology base.

The rapid evolution and convergence of technologies brings its own set of challenges. Policy makers have the opportunity to bring the benefits of the information age to Canadians and strengthen Canada's competitiveness by creating a legislative and regulatory environment that does not constrain the rights of Canadians to access the information of their choice through the public switched telephone network.

[*Translation*]

B.C. Tel sait qu'il est difficile de trouver les mots appropriés pour exprimer les aspirations et les attentes de tous les Canadiens. Le compromis est inévitable, mais le chemin du moindre compromis n'est pas toujours le plus sage. La tâche de tous les leaders consiste à rechercher une solution constitutionnelle qui permettra aux Canadiens non seulement de tolérer les différences, mais aussi de s'apprécier dans le riche et généreux pays qui est le nôtre.

Le Canada peut être fier du fait que pratiquement tous les Canadiens ont accès à un service téléphonique de base. J'étais au Mexique la semaine dernière et je puis vous assurer que la différence entre nos deux pays est considérable. B.C. Tel considère cependant que la technologie de l'information, secteur dont les télécommunications font partie intégrante, est un puissant outil de développement social si nous l'utilisons à bon escient. La technologie de l'information peut contribuer à améliorer la qualité de vie et l'efficience, à instruire, à créer des emplois, à promouvoir les carrières, l'équité régionale et la diversification économique, à faciliter le développement social et les échanges culturels, et à contribuer finalement à la protection de l'environnement.

À ce moment critique de l'histoire du Canada, la technologie de l'information pourrait également renforcer notre identité nationale, en rapprochant les Canadiens séparés par de vastes distances et en permettant une large participation au processus de renouvellement.

Le développement permanent du réseau de communications exigera d'importants investissements à long terme. B.C. Tel reconnaît que d'énormes avantages encore inexploités sur le plan social, culturel et économique attendent les Canadiens qui en bénéficieront grâce au développement d'une capacité de service au choix de l'usager, d'une gamme illimitée d'informations, de produits et de services. Mais le gouvernement a un rôle fondamental à jouer; c'est à lui qu'il appartient de veiller à ce que les Canadiens puissent avoir accès aux grandes voies d'information de l'avenir.

La politique gouvernementale et des règlements rationnels et bien adaptés peuvent contribuer à créer un climat d'investissement stable permettant l'adoption rapide des technologies nécessaires, le recouvrement du capital en temps opportun, et une rentabilité raisonnable des investissements.

B.C. Tel comprend fort bien le désir du gouvernement de maintenir la propriété et le contrôle de l'infrastructure par des Canadiens. Néanmoins, nous craignons que les restrictions proposées à la propriété ne compromettent notre capacité de jouer un rôle majeur sur de nouveaux marchés importants fondés sur nos compétences et notre base technologique.

L'évolution rapide et la convergence des technologies comportent leur part de problèmes. L'occasion s'offre maintenant aux décideurs d'offrir les avantages de l'ère de l'information aux Canadiens et de renforcer la compétitivité de notre pays en créant un contexte législatif et réglementaire n'imposant aucune restriction au droit des Canadiens d'avoir accès à l'information de leur choix grâce à un réseau téléphonique commuté public.

[*Texte*]

The time has come to appreciate today's reality of broadcast delivery. The time has come to afford the same flexibility to the telecommunication industry that affords to the broadcast industry.

I will now turn briefly to the specific constitutional proposals.

B.C. Tel believes that Canadians need a constitution that will make us all feel at home in our country and allow us to compete in the global economy. We recognize it is a formidable task to describe what it means to be a Canadian in a way that is acceptable to all Canadians. Therefore, we believe any preamble like the proposed Canada clause should be a concise statement of values that affirms the similarities and shared values that make us Canadians, rather than focusing on the differences that divide us.

B.C. Tel endorses the proposal for a common market. The force of technology renders trade barriers anachronistic, counter-productive, and virtually unenforceable.

Similarly, we support the proposal to co-ordinate fiscal and monetary policies. Canada's prosperity is foundering under the burden of public debt at all levels of government.

The human dimension of the proposals is also important. Skill development for the information age is critical. B.C. Tel's Education Development Centre is testimony to the company's long-term commitment to life-long learning.

The centre is the largest privately owned adult education facility in western Canada, which is also now licensed to provide degrees under an agreement with BCIT. We are proud the government has recognized the centre.

The company also welcomes the proposal to streamline and rationalize government programs and services. This is also an opportunity to include the regulatory processes of the CRTC so that regulatory oversight is timely, responsive, and appropriate to the rapidly changing environment of the information age. The government also has the opportunity to apply information technology to streamline and enhance the delivery of its services to Canadians and enrich the jobs of public servants.

• 2100

In conclusion, B.C. Tel, like the country to whose stability and strength its own prosperity is linked, cannot shape its external environment to its own agenda. Nonetheless, the differences that distinguish Salmon Arm from Chicoutimi and Corner Brook have not compromised our commitment to provide Canadians with access to universal, high quality service. We intend to continue to help Canadians understand the differences and celebrate the shared values that will build a renewed, united and strong Canada. Thank you.

[*Traduction*]

Le moment est venu d'accepter que la radiodiffusion est une réalité. Le moment est venu d'accorder la même latitude à l'industrie des télécommunications qu'à celle de la radiodiffusion.

Je parlerai maintenant brièvement des propositions constitutionnelles elles-mêmes.

B.C. Tel considère que les Canadiens ont besoin d'une Constitution qui nous permettra à tous de nous sentir vraiment chez nous dans notre pays et de concourir sur la scène économique mondiale. Nous savons qu'il est extrêmement difficile de décrire ce que cela signifie d'être Canadien, d'une manière qui soit acceptable pour tous. Nous estimons donc qu'un préambule, tel que la clause Canada qui a été proposée, devrait être un bref énoncé affirmant les similarités et les valeurs communes qui font de nous des Canadiens, plutôt que de mettre l'accent sur les différences qui nous séparent.

B.C. Tel approuve la proposition en faveur d'un marché commun. La force de la technologie est telle qu'elle rend les barrières commerciales anachroniques, contre-productives, et pratiquement inutilisables.

Nous approuvons également la proposition de coordination des politiques fiscale et monétaire. La prospérité du Canada est gravement compromise par le fardeau de la dette publique à tous les niveaux de gouvernement.

L'élément humain de ces propositions est également important. La formation professionnelle est absolument fondamentale à l'époque de l'information. Le centre de formation de B.C. Tel témoigne de l'engagement à long terme qu'a pris la Société en matière de formation.

Ce centre est le plus important de tous les établissements privés de formation pour adultes de l'ouest du Canada; il a d'ailleurs obtenu le statut d'école professionnelle, aux termes d'un accord signé avec le BCIT. Nous sommes fiers que le gouvernement ait reconnu notre centre.

La société approuve aussi la proposition de rationalisation des programmes et services gouvernementaux. C'est là l'occasion d'inclure la réglementation du CRTC de manière à ce que la supervision dans ce domaine se fasse en temps opportun, soit réceptive, et adaptée à l'évolution rapide de l'environnement à l'ère de l'information. Le gouvernement a aussi maintenant l'occasion d'utiliser la technologie de l'information pour rationaliser et améliorer la prestation de ses services aux Canadiens et valoriser les emplois des fonctionnaires.

En conclusion, B.C. Tel, comme le pays à la stabilité et à la puissance duquel sa propre prospérité est liée, ne peut pas adapter l'environnement extérieur à son calendrier. Néanmoins, les différences qui distinguent Salmon Arm de Chicoutimi et de Corner Brook n'ont jamais affaibli notre volonté d'offrir aux Canadiens l'accès à un service universel d'excellente qualité. Nous avons l'intention de continuer à comprendre les différences et à célébrer les valeurs communes qui contribueront au renouvellement et à l'édification d'un Canada uni et fort. Je vous remercie.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much, Ms Côté-O'Hara. That was a very concise synopsis of the more extensive paper you presented to us early in November. I'll ask Mrs. Finestone to lead off the questioning.

Mrs. Finestone: Welcome. We looked forward to hearing from you. A lot of information and knowledge is sitting at that table.

I'd like to start with the question of skills training on page 6 of your brief. In the Canadian government's proposals for changes in Canada, "Shaping Canada's Future Together", one of the areas being looked is labour market training. The Government of Canada proposes a constitutional amendment to recognize explicitly that labour market training is an area of exclusive provincial jurisdiction.

You alluded to an information age skills training program you have put together at the provincial level. Does this program use broadcast technology so that you can turn on your television set and learn at home, or is this something you bring people into the market. . .? Could you explain it to us, please?

Ms Côté-O'Hara: I was referring to the fact that B.C. Tel, perhaps in the absence of facilities and capabilities in the province through the last decade, has developed in-house capabilities. This is a sizable centre with 300 staff. Some thousands go through it, and the British Columbia Institute of Technology now recognizes jointly the courses that we do and our students take, whether they be in our facility or in BCIT. A variety of techniques are used there. A lot of computer-based teaching occurs in the centre.

Mrs. Finestone: So it's like a hands-on—

Ms Côté-O'Hara: Hands-on. It's a mixture.

Mrs. Finestone: —in a set and fixed location. It's not broadcast over television.

Ms Côté-O'Hara: No, no. We work with the Knowledge Network in British Columbia.

Mrs. Finestone: That's what I wanted to know.

Ms Côté-O'Hara: You asked about skill training. We work with both the federal and provincial levels on a variety of the programs, but this one is mainly dedicated to our own work force, which is 15,000 people. Other telephone companies, whether in Canada or the United States, have come up to use our centre.

Mrs. Finestone: What is the percentage of ownership of B.C. Tel by GTE?

Ms Côté-O'Hara: GTE has owned over 50% of both B.C. Tel and Quebec Tel. Since they are not here, I will, wherever possible, try to explain that relationship as well, since I'm relatively familiar with it. Since the 1950s it has been pretty well that amount of ownership.

Mrs. Finestone: Just a minute—50%?

[*Translation*]

Le président: Merci beaucoup, M^me^ Côté-O'Hara. Voilà un résumé très concis du document plus complet que vous nous avez présenté au début de novembre. Je vais demander à M^me^ Finestone de poser la première question.

Mme Finestone: Soyez les bienvenus. Nous attendions avec impatience de vous entendre. Une grande richesse d'information et de connaissance se trouve là représentée à cette table.

Je voudrais commencer par la question de la formation professionnelle dont vous faites état à la page 7 de votre mémoire. Dans les propositions de changement du gouvernement canadien, «Bâtir ensemble l'avenir du Canada» un des domaines examinés est celui de la formation au marché du travail. Le gouvernement du Canada propose un amendement constitutionnel afin de reconnaître de manière explicite que cette formation est un domaine relevant exclusivement de la compétence provinciale.

Vous avez fait allusion à un programme de formation professionnelle adapté à l'ère de l'information que vous avez organisé à l'échelon provincial. Ce programme utilise-t-il la technologie de la radiodiffusion qui permet d'utiliser son poste de télévision pour apprendre à domicile, ou amenez-vous les gens sur le marché. . .? Pourriez-vous nous l'expliquer, s'il vous plaît?

Mme Côté-O'Hara: Je faisais là allusion au fait que B.C. Tel, peut-être à cause de l'absence d'installations ou de capacités provinciales au cours de la dernière décennie, a créé son propre service. Il s'agit d'un centre important ayant un personnel de 300 personnes. Des milliers d'étudiants suivent les cours et le British Columbia Institute of Technology reconnaît maintenant les cours que nous donnons et ceux que nos étudiants suivent, que ce soit chez nous ou au BCIT. Nous utilisons, pour cela, diverses techniques. Au centre, une bonne part de l'enseignement s'appuie sur l'informatique.

Mme Finestone: C'est donc un programme pratique. . .

Mme Côté-O'Hara: Oui. C'est en fait un mélange.

Mme Finestone: . . .dans des locaux bien déterminés. Les cours ne sont pas télévisés.

Mme Côté-O'Hara: Non, non. Nous travaillons avec le Knowledge Network en Colombie-Britannique.

Mme Finestone: C'est ce que je voulais savoir.

Mme Côté-O'Hara: Vous avez posé une question au sujet de la formation professionnelle. Nous collaborons avec les autorités fédérales et provinciales à l'exécution de divers programmes, mais celui-ci est surtout destiné à nos 15,000 employés. D'autres compagnies téléphoniques, que ce soit au Canada ou aux États-Unis, ont également utilisé notre centre.

Mme Finestone: Quelle est la participation, en pourcentage, de la GTE à B.C. Tel?

Mme Côté-O'Hara: GTE détenait plus de 50 p. 100 des actions de B.C. Tel et de Québec Tel. Comme elle n'est pas représentée ici, j'essaierai, dans la mesure du possible, de vous expliquer les liens qui nous unissent, puisque je les connais relativement bien. Depuis les années 1950, le pourcentage des actions détenues par GTE est demeuré à peu près le même.

Mme Finestone: Un instant—50 p. 100?

[*Texte*]

Ms Côté-O'Hara: Of the voting shares.

Mrs. Finestone: Is held by GTE? Of both the companies?

Ms Côté-O'Hara: Actually, it's referred to in the submission, as you may have seen, as Anglo-Canadian, a Canadian holding company wholly owned by GTE. This Canadian holding company owns 52%.

Mrs. Finestone: And on the management and board, are there Canadians?

Ms Côté-O'Hara: There are no—and haven't been, I don't think, at any point in the past, maybe ever—any executives that were GTE. Of the nine board members—I believe it's nine—there are two GTE representatives. There have never been more than two.

Mrs. Finestone: I was wondering what would have tempted or directed you to put such an extensive part of your brief related to Canadian ownership if there was a grandfathering of present existing situation, which strikes me is the normal way Canadians do things. There would probably be a grandfathering of that particular provision or there might be a call for 51% Canadian ownership, which I don't think would be such a terribly onerous task. For the life of me, I cannot understand how you can come before us and suggest we shouldn't have a Canadian ownership policy that is 80% Canadian owned with the one case grandfathered.

• 2105

Ms Côté-O'Hara: We were grandfathered and we in fact recognize this has been an evolutionary process. No one else would purchase or invest in British Columbia in the 1950s.

Mrs. Finestone: We're talking about 1990.

Ms Côté-O'Hara: Let me take you back, please. In the 1950s no one would invest in these companies. Originally, they were all owned, as you know, by AT&T in Canada.

Slowly they were purchased in Canada. In the west, because there were no private investors, the provinces purchased them as an investment and built up those telephone companies. In British Columbia it wasn't the case. TTE came in and purchased it, and developed it over the years.

Mrs. Finestone: God bless.

Ms Côté-O'Hara: Coming to today, for many years there's been no complaint; this investment has been an investment. It is not as a branch plant operation where you can suddenly move the operation and manufacturing south. There has been a tremendous amount of change world-wide in terms of who should own telephone companies. Privatization occurring in South America, in Australia, in Europe allowed a sizeable amount of foreign ownership because they require investment dollars. When the government decided during the free trade agreement to establish, for a first time, ownership rules...because they wished to mirror what was in the United States in the

[*Traduction*]

Mme Côté-O'Hara: Des actions avec droit de vote.

Mme Finestone: Détenues par la GTE? Ou dans les deux sociétés?

Mme Côté-O'Hara: En fait, comme vous l'avez peut-être vu dans le mémoire, il s'agit de la société Anglo-Canadian, société de portefeuille canadienne qui est une filiale à 100 p. 100 de la GTE. Cette société de portefeuille canadienne détient 52 p. 100 des actions.

Mme Finestone: Et la direction et le Conseil d'administration sont-ils constitués par des Canadiens?

Mme Côté-O'Hara: À ma connaissance, il n'y a jamais eu de cadres supérieurs appartenant à la GTE. Deux des neuf membres du Conseil d'administration—je crois qu'ils sont neuf—sont des représentants de la GTE. Il n'y en a jamais eu plus que cela.

Mme Finestone: Je me demandais pour quelle raison vous avez voulu consacrer une part aussi importante de votre mémoire à la propriété canadienne s'il existait une clause des droits acquis, puisque c'est comme cela que les Canadiens procèdent normalement. Cette disposition serait probablement associée à une clause des droits acquis, ou bien on pourrait demander d'élever la propriété canadienne à 51 p. 100, ce qui ne me paraît pas une tâche terriblement difficile. Je n'arrive vraiment pas à comprendre comment vous pouvez déclarer que nous ne devrions pas avoir une politique de propriété canadienne à 80 p. 100 avec application de la clause des droits acquis dans un cas.

Mme Côté-O'Hara: Nous avons été incorporés en raison des droits acquis et nous reconnaissons effectivement que la situation a évolué. Personne d'autre ne voulait acheter ou investir en Colombie-Britannique dans les années 1950.

Mme Finestone: Mais nous parlons de 1990.

Mme Côté-O'Hara: Permettez-moi de faire un retour en arrière. Dans les années 1950, personne ne voulait investir dans ces sociétés. À l'origine, elles appartenaient toutes, comme vous le savez, à AT&T du Canada.

Petit à petit, leurs actions ont été achetées au Canada. Dans l'Ouest, comme il n'y avait pas d'investisseurs privés, les provinces se sont substituées à eux et ont créé ces compagnies de téléphone. En Colombie-Britannique, cela s'est passé autrement. TTE a acheté la Société et l'a développée au fil des années.

Mme Finestone: Heureusement.

Mme Côté-O'Hara: Pendant des années, il n'y a pas eu de plaintes; c'est un investissement, un point c'est tout. Il ne s'agit pas d'une filiale que vous pouvez transporter soudainement dans le Sud. Il y a eu un bouleversement complet dans les conditions de propriété des compagnies de téléphone dans le monde. En Amérique du Sud, en Australie et en Europe, où on avait besoin d'investissements, la privatisation a permis qu'une part importante des actions appartiennent à des étrangers. Lorsque le gouvernement a décidé, dans le cadre de l'Accord de libre-échange, d'établir, pour la première fois, des règles de propriété... Parce qu'il voulait imiter les dispositions de la Communications Act des

[*Text*]

legislation of the Communications Act of 1934. The broadcast act in the United States restricts foreign ownership. Any company requiring a spectrum allocation requires radio licence. It is not quite the same as what they did here.

When they announced it here, they said they would grandfather B.C. Tel. My objections over the course of a number of years have not been the right of government to establish ownership or perhaps the appropriateness; it was how they were going to interpret grandfathering. This has not seen the light of day in legislation or regulation yet. But what is happening is they are doing so in licensing. They are doing so in restricting the natural evolution of a phone company. Any company has to grow. It moves into new technologies. So they have been imposing restrictions much differently from the United States.

Mrs. Finestone: Is it to the detriment of the Canadian population and to the communication facilities and the new technology facilities across this country?

Ms Côté-O'Hara: It's to the detriment of the people of British Columbia, because other than GTE they're the significant shareholders of B.C. Tel. If B.C. Tel isn't able to get a wireless licence, yet other neighbouring companies or Bell can come into our territory, it is not good for the shareholders of British Columbia.

Mrs. Finestone: With respect to broadcasting, you don't see any reason to have the distinctions any longer between the broadcasting industry and the telcos, is that right? When you say this, are you talking about the fact that you would be prepared to see the telcos also do program content, Canadian shows, entertainment and news and information? What are you referring to when you say broadcasting?

Ms Côté-O'Hara: Mr. Stursberg answered that somewhat. There is now a merger. There are broadcast-type activities on carriage that would probably be more efficiently and effectively transmitted by telco carriers. I think it's also in light of the fact that certain aspects of convergence are occurring. Your discussion is on who does the information service of the future to the home. You have to bear in mind there are examples in our Canadian society where a same owner holds licences in broadcast, in cable and in telecommunication. We know who that is. These exist. It's just to say, let's create level playing fields here. I think this is where we are coming from on that point.

Mrs. Finestone: With respect to federal residual power, could you give me some idea of your concern, if you have any? Did you look at what might happen should there be a divestiture of the residual powers to the provinces under the peace, order and good government clause of section 91?

• 2110

Ms Côté-O'Hara: We did not look at it well enough to comment.

[*Translation*]

États-Unis de 1934. La broadcast act des États-Unis impose des restrictions à la propriété étrangère. Toute société qui désire obtenir un spectre a besoin d'une licence radio. Ce n'est pas tout à fait ainsi qu'on a procédé ici.

Lorsque cela a été annoncé, on a déclaré que BC Tel serait assujetti à la clause des droits acquis. Ce que je conteste depuis des années, ce n'est pas le droit du gouvernement de déterminer la propriété, aux deux sens du terme; c'est la manière dont la clause des droits acquis sera interprétée, ce qui ne fait encore l'objet d'aucun texte administratif ou règlement. Mais ce qui se passe, c'est que les restrictions sont suscitées au niveau de l'octroi de licences, et qu'elles freinent l'évolution naturelle d'une compagnie de téléphone. Toute compagnie est obligée de grandir au fur et à mesure qu'elle utilise de nouvelles technologies. Les restrictions étaient donc imposées de manière tout à fait différente des États-Unis.

Mme Finestone: Est-ce au détriment de la population candienne et des installations de communications et de technologies dans l'ensemble du pays?

Mme Côté-O'Hara: Au détriment des habitants de la Colombie-Britannique, car en dehors de la GTE, ce sont les seuls actionnaires importants de BC Tel. Si notre compagnie ne peut pas obtenir de licence radio, et si d'autres compagnies voisines ou la Bell peuvent envahir notre territoire, ce n'est pas bon du tout pour les actionnaires de la Colombie-Britannique.

Mme Finestone: Vous ne voyez plus aucune raison de faire une distinction entre l'industrie de la radiodiffusion et les compagnies de télécommunication, c'est bien cela? Cela signifie-t-il que vous accepteriez également que ces compagnies s'occupent du contenu des programmes, présentent des émissions canadiennes, des programmes récréatifs, des nouvelles et des informations? Qu'entendez-vous exactement, lorsque vous parlez de radiodiffusion?

Mme Côté-O'Hara: M. Strusberg y a répondu jusqu'à un certain point. Il y a maintenant fusion. Il y a des activités de type de radiodiffusion qui pourraient être transmises de manière plus efficiente et efficace par les compagnies de télécommunications. Il faut également tenir compte du fait qu'une certaine convergence est en train de se produire. Ce que vous voulez savoir, c'est qui assurera les services d'information de demain aux Canadiens. N'oubliez pas que, dans notre société, il arrive parfois que le même propriétaire détienne des licences de radiodiffusion, de cablodiffusion et de télécommunications. Vous savez de qui il s'agit. Cela existe. Je crois donc qu'il est normal de réclamer des règles du jeu équitables. C'est la position que nous avons adoptée sur ce point.

Mme Finestone: Pourriez-vous me donner une idée de vos préoccupations éventuelles en ce qui concerne le pouvoir résiduel fédéral? Avez-vous réfléchi à ce qui pourrait se produire si le gouvernement fédéral se départissait de ses pouvoirs résiduels au profit des provinces en vertu de la clause sur la paix, l'ordre et le bon gouvernement de l'article 91?

Mme Côté-O'Hara: Nous n'avons pas suffisamment étudié la question pour pouvoir faire des commentaires.

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Did you look at the question of the economic powers, in other words, the common market clause that is found in section 121? This is on page 29 of the document. It talks to the free mobility of goods, services, people and capital. What would happen, in your view, if there was a constraint, in any way, on the free mobility of goods, capital and services? Would that have any impact on you?

Ms Côté-O'Hara: Yes, it would. We do operate out of the west. Not only do we have a direct effect because of our suppliers but because of the customers of the company and their problems and their ability to be economically viable and to progress. Telephone companies are a service industry. If the economy goes well, the phone companies do well, so there is a relationship. Interprovincial trade barriers are very significant and important.

Mrs. Finestone: With all due regard, I would like to direct the question to your legal counsel, Madam Côté-O'Hara.

As Mr. Stursberg reminded us in earlier testimony, there is legal jurisprudence, where federal jurisdiction has been assigned, with the exception of Manitoba and Saskatchewan perhaps... It's all in movement but telecommunications is within federal jurisdiction. Should there be a divestiture of residual powers, is there legal precedence that decisions of the federal court would hold in the case of new technologies, for example? Could there be a freeze on the present stand and place of technology and telecommunications, based on the potential for devolution, vis-à-vis something new that might come forward?

Mr. Greg van Koughnett (Senior Adviser, Legal and Government Relations, British Columbia Telephone Company): The decision of the Supreme Court of Canada in CNCP-AGT established the principle, not yet fully implemented, that the member companies of Telecom Canada, unless they are agents of the Crown, fall prey to current federal legislation, and even if they are agents of the Crown, they fall prey to federal legislative competence.

That decision is based on the interaction of paragraph 92.10(a) and section 91.15. Paragraph 92.10(a) is the interconnection provision of the Constitution, and section 91.15 is property and civil rights, which inures to the provinces. A transfer of federal residual power would not directly affect either paragraph 92.10(a) or section 91.15 at this time, and therefore would not interfere directly, in the short term, with the CNCP-AGT decision or its fallout.

Nonetheless, I agree with the thrust of your comments, Mrs. Finestone, that in the long term one can never be sure how far the peace, order and good government clause will come, through future Supreme Court of Canada jurisprudence, to adjusting the balance. POGG was used by the Supreme Court of Canada and the judicial committee of the Privy Council, up until 1949, in instances where there was no clear provision in the Constitution that would decide the

[*Traduction*]

Mme Finestone: Avez-vous étudié la question des pouvoirs économiques, en d'autres termes, la clause relative au marché commun de l'article 121? Cela figure à la page 29 du document. Il est question de la libre circulation, des biens, des services, des personnes et des capitaux. Que se passerait-il, à votre avis, si une restriction quelconque était imposée à cette libre circulation? Cela aurait-il des répercussions sur vous?

Mme Côté-O'Hara: Oui. Nous fonctionnons dans l'Ouest. Non seulement nous avons un effet direct à cause de nos fournisseurs, mais aussi à cause des clients de la Société, de leurs problèmes, de leur viabilité économique et de leur capacité de progresser. Les compagnies de téléphone appartiennent à une industrie de service. Lorsque l'économie marche bien, les compagnies de téléphone vont bien aussi; il y a donc un rapport. Les barrières commerciales interprovinciales sont très importantes.

Mme Finestone: Si vous me le permettez, M^me^ Côté-O'Hara, je voudrais poser la question suivante à votre conseiller juridique.

Comme M. Stursberg nous l'a rappelé lors d'un témoignage antérieur, il y a jurisprudence, dans le cas où la compétence fédérale a été assignée, à l'exception du Manitoba, et peut-être de la Saskatchewan, etc. Tout bouge actuellement, mais les télécommunications relèvent de la compétence du gouvernement fédéral. Celui-ci devrait-il renoncer à ses pouvoirs résiduels? Existe-t-il un principe sur lequel la Cour fédérale pourrait s'appuyer, dans le cas de technologies nouvelles, par exemple? Pourrait-on geler le statut actuel de la technologie et des télécommunications, compte tenu des possibilités de délégation dans le cas de quelque chose de nouveau?

M. Greg van Koughnett (conseiller principal, Relations juridiques et gouvernementales, Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique): La décision de la Cour suprême dans l'affaire CNCP-AGT établissait le principe, qui n'est pas encore totalement appliqué, selon lequel les sociétés membres de Télécom Canada, sauf lorsqu'elles sont agentes de la Couronne, tombent sous le coup de la législation fédérale actuelle, et même lorsqu'elles sont des agentes de la Couronne, elles continuent de relever de la compétence législative fédérale.

Cette décision est fondée sur l'interaction entre l'alinéa 92.10a) et le paragraphe 91.15. L'alinéa 92.10a) a trait à la disposition de la Constitution relative à l'interconnection, et le paragraphe 91.15 concerne la propriété et les droits civils et prend effet pour les provinces. Un transfert du pouvoir résiduel fédéral n'aurait pas d'effet direct sur l'alinéa 92.10a) ou le paragraphe 91.15, et n'affecterait pas directement, à court terme, le jugement dans l'affaire CNCP-AGT ou les retombées de celle-ci.

Je suis cependant d'accord avec vous, madame Finestone, pour penser qu'à long terme, on ne pourra jamais savoir dans quelle mesure la clause relative à la paix, l'ordre et le bon gouvernement utilisée dans une future jurisprudence de la Cour suprême du Canada, contribuera à rétablir l'équilibre. La disposition constitutionnelle sur la paix, l'ordre et le bon gouvernement a été utilisée par la Cour suprême du Canada et le Comité judiciaire du Conseil privé jusqu'en 1949, dans

[*Text*]

matter. In effect, it has become the basket clause when it is not certain which level of government should take legislative competence.

It is easy to imagine that in emerging technologies that invade both property and civil rights, on the one hand, and broadcasting and telcommunications—both of which are federal—that there will be instances where a devolution of the residual clauses to the provinces will lead to new provincial jurisdiction. I think that's a certainty in the next century.

The Chairman: Thank you. That was a good question, Sheila.

Mrs. Finestone: Thank you.

The Chairman: And that is a good answer, too. There have now been a couple of instances where we have had extensive legal advice at no cost.

• 2115

Ms Côté-O'Hara: Mr. van Koughnett was the former chief legal counsel for telecommunication at the CRTC.

Mrs. Finestone: That's right. I didn't know if he wanted to be so identified, but I'm delighted that you have identified our guest. I feel we should take advantage of his competence and knowledge in this field.

Mr. MacWilliam: Here I just thought he was very intelligent.

Mrs. Finestone: He is intelligent, with experience.

The Chairman: Mr. MacWilliam, you're on.

Mr. MacWilliam: Would you agree that historically, the telecommunications industry in Canada has played a significant role in terms of allowing Canadians to look at themselves, to essentially communicate with themselves? We have had universal access, even in our northern and remote areas. Would you say that the current structure of the telecommunications industry, as a regulated monopoly, has encouraged or discouraged that?

Ms Côté-O'Hara: I would say that it probably encouraged it. I'm not a long-term telecommunications person; however, based on my experiences in the 1960s as a telephone operator, and now into the 1990s as something more, I would say that the obligation to serve has played a significant role in the monopoly in guaranteeing that every Canadian had access to such information.

Where it was difficult, the companies took positions of developing new technology. The development in B.C. of what's called a "space-tel" system, which is a space-based telecommunication for remote areas, was created because of the topography in British Columbia and sold extensively into the north because of this obligation to serve everyone with quality service.

Mr. MacWilliam: Do you think that the universality of service that exists now in Canada would have come about in a completely unregulated system, if it were just left up to the power of the market?

[*Translation*]

les cas où la Constitution ne comportait pas de dispositions permettant de trancher clairement. En fait, elle est devenue une clause omnibus dans tous les cas où l'on ne sait pas exactement quel ordre de gouvernement devrait exercer sa compétence législative.

Il est facile d'imaginer que dans le cas des technologies nouvelles qui empiètent sur la propriété et sur les droits civils, d'un côté, et sur la radiodiffusion et les télécommunications—qui sont toutes deux fédérales—la délégation des pouvoirs résiduels aux provinces pouvait déboucher sur de nouvelles compétences provinciales. Je crois que cela se produira certainement au siècle prochain.

Le président: Merci. Excellente question, Sheila.

Mme Finestone: Merci.

Le président: Et aussi, excellente réponse. Voilà déjà deux fois que nous avons obtenu gratuitement des conseils juridiques.

Mme Côté-O'Hara: M. van Koughnett a autrefois été chef du contentieux pour les télécommunications au CRTC.

Mme Finestone: C'est exact. Je ne savais s'il voulait qu'on le signale, mais je suis ravie que vous vous en soyiez souvenue. À mon avis, nous ferions bien de mettre à profit sa compétence et ses connaissances dans ce domaine.

M. MacWilliam: Et moi qui croyais qu'il était tout simplement très intelligent.

Mme Finestone: Il est intelligent, et en plus, il a de l'expérience.

Le président: Monsieur MacWilliam, vous avez la parole.

M. MacWilliam: Considérez-vous qu'historiquement, l'industrie des télécommunications au Canada a joué un rôle important en ce sens qu'elle a permis aux Canadiens de se découvrir et de communiquer entre eux? L'universalité d'accès a été établie, même dans nos régions lointaines et dans le Nord. À votre avis, la structure actuelle de l'industrie des communications, qui est un monopole réglementé, a-t-elle encouragé cela, ou non?

Mme Côté-O'Hara: Elle l'a probablement encouragé. Je n'appartiens pas au monde des télécommunications depuis si longtemps; cependant, d'après mon expérience de standardiste dans les années 1960, et celle que je vis maintenant dans les années 1990, à un poste plus élevé, je dirais que l'obligation de servir a joué un rôle important au sein de ce monopole, car elle a garanti l'accès de tous les Canadiens à cette information.

Lorsqu'elles rencontraient des difficultés, les compagnies prenaient les mesures nécessaires pour développer des technologies nouvelles. La mise au point en Colombie-Britannique de ce que l'on appelle un système de télévision spatiale, qui est un système de télécommunication dans l'espace utilisé pour les régions éloignées, a été créé à cause de la topographie de la province et a été beaucoup vendu dans le Nord à cause de cette obligation d'offrir à tout le monde un service de qualité.

M. MacWilliam: Pensez-vous que nous aurions eu l'universalité de services qui existe aujourd'hui au Canada si le système avait été complètement déréglementé, si on avait donné libre jeu aux forces du marché?

[*Texte*]

Ms Côté-O'Hara: That's speculation. I can't pull out an example of where in the world that might happen. I would think not.

I have seen Mexico, where they are just beginning to develop. It's very much driven by the big users. It's very much driven by the people who can pay money, not by those who need it for their family communications.

Mr. MacWilliam: I think what I'm reading from you is that a certain amount of regulatory control has ensured universal access, which may not have occurred if it were simply up to prevailing market forces.

Ms Côté-O'Hara: It's the mixture of the monopoly situation and the regulation, which go hand in hand.

Mr. MacWilliam: In looking at that long-term perspective, and in light of the current potential competitive entry of another power in the long-distance telecommunications market, do you see it as being an advantage or disadvantage in terms of universal access of service?

Ms Côté-O'Hara: I think its universal access of service is already established. I don't think that will change.

Mr. MacWilliam: Perhaps I should say "affordability" of service.

Ms Côté-O'Hara: Well, it'll be that this affordability of new services will become higher rather than lower because of the amount of cross-subsidization.

Our position on competition is that as long as it's fair and it allows us to continue to implement what we consider to be our public obligation, we don't foresee that being removed from us, that we would not continue to have to provide to everybody this quality service and the roll-out of new services on better technology, and so on. So it will be difficult.

Mr. MacWilliam: Do you feel that with the situation in terms of the Unitel application before the CRTC, should that application be successful, would there be a fall-out in terms of the cost to the local consumer? In other words, do you see the situation where a cross-subsidization of long distance as opposed to local market would be essentially eroded and therefore the cost to the residential consumer, particularly in northern and isolated communities, would therefore become substantially greater?

• 2120

Ms Côté-O'Hara: There was that entire hearing, involving volumes, and many forests were unfortunately cut down to supply information for it. There will definitely be an effect, because you then have to make trade-offs. Perhaps Greg would like to add some comments because he's been involved in that aspect for a decade.

Mr. van Koughnett: There's no question that the introduction of competition in the manner in which Unitel proposes it must ultimately have an adverse impact on local rates. There's one reason—and I very much wish Mr. Stursberg was still here, but he's not—and that is that the record of the proceeding before the commission discloses, on its face, uncontradicted, that the costs of Unitel provision of facilities exceed the costs of Bell and B.C. Tel provision of

[*Traduction*]

Mme Côté-O'Hara: Ça, c'est de la pure spéculation. Aucun exemple d'une telle situation dans le monde ne me vient à l'esprit. Je ne pense pas que cela ce serait produit.

J'ai vu le Mexique, où le système ne fait que commencer à se développer, surtout sous l'impulsion des gros utilisateurs, des personnes qui ont de l'argent, et non de celles qui en ont besoin pour leurs communications familiales.

M. MacWilliam: Si j'interprète bien ce que vous dites, un certain contrôle réglementaire a assuré l'universalité d'accès, ce qui ne se serait peut-être pas produit, si nous avions simplement laissé faire les forces du marché.

Mme Côté-O'Hara: C'est dû à la combinaison d'une situation monopolistique et du règlement. Les deux vont de concert.

M. MacWilliam: À long terme, et compte tenu de la concurrence possible d'une autre puissance dans le domaine des télécommunications à grandes distances, pensez-vous que cela favorise l'accès universel aux services, ou non?

Mme Côté-O'Hara: Je crois que cette universalité d'accès est déjà établie. Je ne pense pas que cela changera.

M. MacWilliam: Peut-être devrais-je dire la «capacité financière» de s'offrir le service.

Mme Côté-O'Hara: Il se peut que cette capacité augmente pour les nouveaux services au lieu de diminuer à cause de l'importance de l'interfinancement.

En ce qui concerne la concurrence, tant qu'elle est honnête et qu'elle nous permet de continuer à nous acquitter de ce que nous considérons comme notre obligation à l'égard du public, nous ne pensons pas que cette responsabilité nous sera enlevée et que nous ne pourrons pas continuer à fournir à tout le monde ce service de qualité ainsi que les nouveaux services qui utiliseront une meilleure technologie, etc. Ce sera donc difficile.

M. MacWilliam: Pensez-vous que si la demande d'Unitel qui a été soumise au CRTC était approuvée, cela changerait les coûts pour le consommateur local? Autrement dit, si l'interfinancement des transmissions à longues distances était réduit, croyez-vous que le consommateur, en particulier celui qui vit dans des collectivités isolées et dans le Nord, aurait à payer beaucoup plus cher?

Mme Côté-O'Hara: Il a fallu abattre des forêts entières pour fournir le papier nécessaire pour les besoins de cette audience. Il y aura indiscutablement un effet, car des compromis sont indispensables. Greg s'occupe de ces questions depuis une dizaine d'années et peut-être pourrait-il ajouter quelques mots à ce sujet.

M. van Koughnett: Il est indéniable que l'entrée en jeu d'une concurrence telle que celle que propose Unitel finira par entraîner une augmentation des tarifs locaux. Il y a une raison à cela... Je regrette beaucoup que M. Stursberg soit parti... Les procès-verbaux du conseil révèlent incontestablement que les coûts des installations fournies par Unitel seront supérieurs à ceux des installations de Bell et de B.C. Tel. Cette différence tient à plusieurs raisons, mais la

[*Text*]

facilities. There are a variety of reasons for that difference, but the most important is that the incumbent telephone companies have economies of scale and scope, the experience, and the qualified personnel to put services in place at the lowest possible cost.

The case is that the prices for the services Unitel wishes to offer are significantly higher than their costs. The reason is that to achieve a cross-subsidy, a policy was established immediately following World War II to ensure that there was completely free access to local telephone service in all parts of the country.

That policy made sense, but to introduce competition in a manner in which the costs of the alternate service provided are higher is ultimately bound to lead to a higher cost system and therefore to higher rates for local subscribers. It simply must be the case that competition will force the rates for lucrative services to drop towards cost and that the shortfall will be made up by those services currently offered below cost.

Thank you, Mr. Chairman.

Mr. MacWilliam: I want to turn to the concept of, not regulated competition, but of competition and its advantages, which you have talked about. Perhaps we can look at competition in terms of the process of deregulation.

I think I'm correct in saying Canada has traditionally been a leader in terms of technological innovation in the telecommunications field. My understanding is that this leadership is partially as a result of the regulated industry, which has allowed the major telecoms to take much of their net profit earnings and put them into research and development. I've looked at the R and D facilities for B.C. Tel and Bell Canada and they're first-class and are doing excellent work.

What I've heard with regard to the U.S. situation is that as a consequence of deregulation and divestiture, the money that used to be put into R and D is being sucked into the advertising that is needed in order to seek the competitive advantage of the market. As a result of that deregulation in the U.S. market, less and less money is going into research and development and those sectors are falling further and further behind. Would you care to comment? Am I correct or incorrect?

Ms Côté-O'Hara: I'm not sure with regard to your R and D figures, but I do think that some of them, the Americans—and I'll let Greg comment afterwards—have built and built, not just marketed. I say this because of indications from strong, good information that has come out recently about the over-capacity.

This brings me to a point that is very important today, i.e., this week, because there's been a lot of discussion about new services being offered by American carriers in Canada. I don't know if you want to touch on that situation, because it really is the consequence of having over-capacity in the United States and of the U.S. looking at Canada as a neat way to cover off or take up some of this over-capacity. There are offerings coming in currently from AT&T that have been

[*Translation*]

plus importante est que les compagnies de téléphone qui assurent actuellement le service ont des économies d'échelle et de gamme, l'expérience et le personnel compétent pour mettre en place des services aux plus bas prix possible.

En fait, les prix des services qu'Unitel souhaitent offrir sont sensiblement supérieurs à ces coûts. Cela tient à des raisons d'interfinancement, car on a établi une politique, immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, afin de garantir la liberté totale d'accès aux services téléphoniques locaux dans toutes les régions du pays.

Cette politique était logique, mais en laissant agir la concurrence de telle façon que les coûts du second service fourni sont supérieurs, on obtient inévitablement un régime de coûts plus élevés et donc, des tarifs plus élevés pour les abonnés locaux. Forcément, avec la concurrence, les taux des services lucratifs se rapprocheront des coûts et l'écart sera compensé par les services offerts à des taux inférieurs au coût réel.

Merci, monsieur le président.

M. MacWilliam: Je voudrais aborder la question des avantages offerts par la concurrence, pas la concurrence réglementée mais celle dont vous avez parlé. Peut-être pourrions-nous examiner la concurrence sous l'angle du processus de déréglementation.

Je ne crois pas me tromper en disant que le Canada a toujours été un chef de file de l'innovation technologique dans le domaine des télécommunications. Je crois que ce leadership est partiellement dû au fait que l'industrie est réglementée, ce qui a permis aux grandes sociétés de télécommunication de consacrer une grande partie de leurs profits nets à la recherche et au développement. J'ai visité les installations de R et D de B.C. Tel et de Bell Canada; elles sont de grande classe et font un excellent travail.

J'ai par contre entendu dire qu'aux États-Unis, à cause de la déréglementation et des mesures de désinvestissements, l'argent qui était utilisée pour la R et D est maintenant absorbé par la publicité requise pour s'assurer un avantage compétitif sur le marché. À cause de la déréglementation du marché américain, de moins en moins d'argent est consacré à la recherche et au développement, et ces secteurs prennent de plus en plus de retard. Qu'en pensez-vous? Est-ce que je me trompe?

Mme Côté-O'Hara: Je ne peux pas confirmer les chiffres de R et D que vous donnez, mais je crois que certains pays, les Américains notamment—et je laisserai ajouter quelques mots tout à l'heure—ont construit à tour de bras, et ne se sont pas contenté de commercialiser leurs produits. Je dis cela parce que je tiens, de source sûre, qu'il existe aujourd'hui une surcapacité aux États-Unis.

Cela m'amène à un point qui est très important cette semaine en particulier, parce qu'on a beaucoup parlé des nouveaux services offerts au Canada par des sociétés américaines d'exploitation de télécommunications. Je ne sais pas si vous voulez en parler, car c'est là une conséquence de cette surcapacité américaine et du fait que les États-Unis cherchent à s'en débarrasser au Canada. AT&T offre actuellement un service de mégacommunications qui a été

[*Texte*]

approved by the FCC called a megacom service. It's advertised to carry Canadian traffic on American networks as well—

• 2125

Mr. MacWilliam: This is the concept of bypass?

Ms Côté-O'Hara: That's right. It began last year and now it's going into more sophisticated service offerings. It's not withstanding any interconnecting agreements. The world is becoming much more aggressive. Everyone is more aggressive and they use technology to get customers and keep them. It is hard to maintain even our national system under these kinds of possible scenarios. I can't say that it is hurting us a lot but it is the beginning of what is going to be the threat to the national Canadian system.

Mr. MacWilliam: Could we move to one of the comments you made on page 9 in your brief where you referred to the CRTC. You have essentially supported the proposal in the government's proposals that are outlined. I believe what you're saying is that it does offer some advantages. I think if memory serves me correctly, your predecessor with Unitel was essentially saying that such regionalization could lead to two-tiered regulation and therefore they did not support it. I wonder why there is a difference in perception.

Ms Côté-O'Hara: We're not asking for a two-tiered regulation. We're asking for regulation that is responsive to geographic realities.

Mr. MacWilliam: Do you feel that the current structure with the CRTC is not responsive to geographic realities?

Ms Côté-O'Hara: There is no way, as you know, that British Columbia can be served in the same way as Ontario when you have the headquarters in Ottawa. The CRTC operates in Ottawa, so there's disinformation. There is the ability to do the face-to-face that is so important sometimes or frequently.

Mr. MacWilliam: The CRTC has regional offices. Do you feel that there is still not the. . .?

Ms Côté-O'Hara: They've only really been post offices. To date most of the CRTC regional people, at least in British Columbia, have been more preoccupied with the broadcast side, not the telecom side. I think here we were also asking that the streamlining include the CRTC. Improving the ability to have decisions is very important because with competition, in particular, there's likely to be one left with more. We will always have more regulation and it is very important that we get quick decisions.

I discussed the issue about AT&T and the FCC earlier, They get quick turnaround on some fronts because they have limited forms of regulation. We need that sort of thing.

Mr. MacWilliam: You made comments about the advent of technological convergence. It's a fact that we can carry numerous signals now on a single fibre optic cable. That allows the opportunity for telecoms and broadcasters to use

[*Traduction*]

approuvé par la FCC. Selon la publicité, le trafic canadien utiliserait également les réseaux américains. . .

M. MacWilliam: S'agit-il d'une idée de contournement?

Mme Côté-O'Hara: Oui. Cela a commencé l'an dernier et on offre maintenant des services plus poussés en dépit des accords d'interconnexion. Le monde est en train de devenir beaucoup plus audacieux. Tout le monde, l'est plus. Aujourd'hui, on utilise la technologie pour attirer des clients et les garder. Même notre système national est difficile à sauvegarder en présence de telles possibilités. Je ne dirais pas que les dégâts sont énormes mais c'est le début d'une menace qui va peser sur le système national.

M. MacWilliam: Pourrions-nous passer à une des remarques vous avez faites à la page 9 de votre mémoire, à propos du CRTC. Vous êtes dans l'ensemble favorables aux propositions du gouvernement. Si je comprends bien, vous considérez qu'elles offrent certains avantages. Si mes souvenirs sont bons, le représentant d'Unitel qui vous a précédé disait que cette régionalisation pourrait donner lieu à l'adoption d'un règlement à deux paliers et que c'était la raison pour laquelle sa société y était opposée. Je me demande pourquoi vous voyez les choses de manière si différente.

Mme Côté-O'Hara: Nous ne réclamons pas un règlement à deux paliers. Nous réclamons un règlement qui tienne compte des réalités géographiques.

M. MacWilliam: Estimez-vous que la structure actuelle du CRTC n'en tient pas compte?

Mme Côté-O'Hara: Comme vous le savez, il est absolument impossible de servir la Colombie-Britannique de la même manière que l'Ontario, lorsqu'une administration se trouve à Ottawa. Le CRTC fonctionne à Ottawa, il y a donc une certaine désinformation. Il est possible dans ces conditions d'avoir les entretiens en tête à tête qui sont parfois si importants.

M. MacWilliam: Le CRTC a des bureaux régionaux. Pensez-vous que malgré tout. . .?

Mme Côté-O'Hara: Ce ne sont tout bonnement que des boîtes aux lettres. Jusqu'à présent, la plupart des représentants régionaux du CRTC, du moins en Colombie-Britannique, s'intéressaient plus à la radiodiffusion qu'aux télécommunications. Je crois que ce que nous demandons c'est que l'effort de rationalisation s'étende également au CRTC. Il est très important d'accroître la capacité d'obtenir des décisions car, du fait de la concurrence, en particulier, il est probable qu'il y en aura plus à prendre. Nous serons toujours soumis à des règlements et il est très important que nous puissions obtenir des décisions rapides.

J'ai parlé de la question de AT&T et de la FCC tout à l'heure. Ils obtiennent des résultats rapides sur certains plans parce que la réglementation est limitée. Voilà ce dont nous avons besoin.

M. MacWilliam: Vous avez parlé de convergence technologique. C'est un fait que nous pouvons maintenant véhiculer de nombreux signaux sur une seule fibre optique. Cela permet aux télécommunications et aux radiodiffuseurs

[*Text*]

essentially the same highway, if you like. I wonder if you can perhaps reflect upon the current social policy framework that you have to operate within and the technological reality of what can be done if you're given the opportunity to do it. It is my perception of what you're saying that even though we have that technology there, the current regulatory control is stifling our ability to utilize the technology that we have at our disposal. If that's so, do you have any specific recommendations to make in terms of question three of our letter to you, which says:

> In what manner could government programs, activities, policies and initiatives be modified or restructured to enhance your contribution?

Here you have a great opportunity to tell us exactly what you'd like to do, or what you'd like the government to do.

The Chairman: In the context of national unity.

Mr. MacWilliam: That's right.

Ms Côté-O'Hara: That's in the context of national unity and social policy and the regulatory constraints.

• 2130

I think a lot of what we recognize as the application of the new technology, and certainly the new highways and the capabilities in both voice data and video, would be in the fields of education, in the fields of health—such things as imaging, improved broad-band services so you don't displace people, so you have facilities, a form of video conferencing. You can have a variety of these new types of video services mixed in with data services or information services that move quickly.

The thing is, because we are aware of the extent to which we have to always go in to the regulator—the regulator has to approve everything and sometimes we have to get an added licence—there is always this hesitation to move forward and get. . .in fact, because much of the discussions we have to do on those fronts of education and health are dealing with the provincial government, which itself is not really on-side.

So as somebody who handles both provincial and federal relations, I'm constantly going to British Columbia trying to explain and tell them what can be done and will be done fast, acting as kind of a broker between those who are quickly trying to develop services and sell them and governments that are unable to understand that these are ready to be implemented and they will be cheaper in the long term than the ways in which they deliver services now.

The Chairman: Thank you very much.

M. Hogue: Vous apportez des réponses troublantes, madame. Bravo, félicitations et bienvenue. Il y a eu des débuts de réponse. Je les reprendrais différemment. Il va de soi que mon objectif premier, ce sont les questions qui ont été posées. Cela peut être subliminal.

[*Translation*]

d'utiliser, en quelque sorte, la même voie. Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de la politique sociale actuelle que vous devez observer et de ce que vous pouvez faire sur le plan technologique si on vous en laisse le loisir. Vous semblez dire que malgré l'existence de la technologie, la réglementation vous empêche de l'utiliser. Si c'est le cas, avez-vous des recommandations précises à faire en ce qui concerne la troisième question de notre lettre, et je cite:

> De quelle façon devrait-on modifier les programmes, activités, politiques et initiatives du gouvernement afin de vous permettre de contribuer davantage. . .?

Voici une excellente occasion pour vous de nous dire exactement ce que vous aimeriez faire, ou ce que vous aimeriez que le gouvernement fasse.

Le président: Dans le contexte de l'unité nationale.

M. MacWilliam: Bien sûr.

Mme Côté-O'Hara: Dans le contexte de l'unité nationale, de la politique sociale et des contraintes réglementaires.

Quand on parle de l'application des nouvelles technologies, surtout en ce qui concerne les nouveaux canaux et les nouvelles capacités en matière de télécommunications téléphoniques, de transmission de données et de vidéo-communications, c'est surtout dans le domaine de l'éducation et de la santé—par exemple, la visualisation et l'imagerie, et de meilleurs services à large bande, une sorte de visioconférence, pour éviter que les gens soient obligés de se déplacer. Il est maintenant possible d'avoir toute une gamme de nouveaux services de vidéo-communications, ainsi que des services de transmission de données ou d'informations qui sont beaucoup plus rapides.

Puisque nous savons que nous devons toujours nous adresser à l'organisme de réglementation—celui-ci doit tout approuver et nous devons même parfois demander un permis supplémentaire—on hésite toujours à s'engager dans une nouvelle voie. En fait, la plupart de nos discussions dans les domaines de l'éducation et de la santé concernent le gouvernement provincial qui ne nous soutient pas beaucoup.

Moi qui suis responsable des relations provinciales et fédérales, je dois constamment m'adresser aux autorités de la Colombie-Britannique pour leur expliquer ce qui peut se faire et va pouvoir se faire très rapidement; je suis une sorte d'intermédiaire entre ceux qui essaient de mettre au point et de vendre de nouveaux services et les gouvernements qui ne comprennent pas que ces services peuvent être mis en oeuvre immédiatement et qu'à long terme, ils coûteront moins cher que ceux qu'on offre actuellement.

Le président: Merci beaucoup.

Mr. Hogue: You have given us some troubling answers, madam. Let me first congratulate you and welcome you to the committee. We got some partial answers that I would just like to reformulate. What interests me most, of course, is the questions, there could be a subliminal element.

[*Texte*]

Pourquoi n'achetez-vous pas votre recherche et développement, vos appareils et votre formation? Vous pourriez envoyer vos cadres à Harvard ou ailleurs, dans des centres. Pour vos politiques de personnel, par exemple, vous pourriez acheter un manuel de votre compagnie-mère, GTE.

Mme Côté-O'Hara: C'est une question très intéressante. Nous sommes une compagnie autonome. Nous sommes indépendants de GTE. GTE est plutôt une compagnie qui a investi. Elle n'a pas acheté. C'est un peu comme la dette publique. Par qui est-elle financée? Par des étrangers, grosso modo, et non par des Canadiens. GTE ne s'implique pas. Nous avons développé ce qui était essentiel pour la compagnie en Colombie-Britannique et ses employés, qui sont tous des Colombiens.

Je dois ajouter que notre relation avec GTE a des éléments très positifs. C'est le cas de la recherche et du développement. Nous travaillons étroitement avec leurs laboratoires. Nous avons bénéficié des échanges qui ont été faits avec GTE aux États-Unis. C'est la sorte de relation qui est maintenant recherchée par beaucoup de compagnies canadiennes qui veulent un lien, une alliance avec une compagnie étrangère. Ceci existe depuis longtemps. Au cours des dix dernières années, la compagnie est devenue beaucoup plus à l'aise dans sa relation avec cet étranger. C'est très vrai. Auparavant, il y avait des pressions en vue de la nationalisation de la compagnie. Cela n'a jamais été fait. Je ne sais pas si je réponds à votre question.

M. Hogue: Vous y répondez partiellement. Quand on parle de management et de finances, on parle d'économies d'échelle. Ça va?

Mme Côté-O'Hara: Oui, d'accord.

M. Hogue: Je répète ma question, mais je veux arriver à une sous-question ou à une deuxième question. Ma question était: Pourquoi n'achetez-vous pas du *kit*? Ce n'est pas péjoratif. Pourquoi n'achetez-vous pas du R&D? Pourquoi n'achetez-vous pas des appareils? Pourquoi n'achetez-vous pas un manuel de formation personnelle? Des cours de base, cela s'achète. Xerox en vend. Pourquoi n'achetez-vous pas vos politiques de personnel, vos *human relations*, votre *career* planning, etc.? Pour faire des économies d'échelle et pour favoriser le bon voisinage, pourquoi ne les achetez-vous pas plutôt que de les développer? Et surtout, pourquoi n'allez-vous pas chez votre mère, GTE? Pourquoi le faites-vous?

• 2135

Mme Côté-O'Hara: On ne fait pas tout. C'est un mélange des deux. On achète et on crée, selon nos besoins particuliers. D'autre part, on vend aussi ce qu'on a. On vient de vendre des programmes de notre centre d'éducation au gouvernement du Canada.

M. Hogue: Oui, j'ai vu cela, mais le gouvernement du Canada est un autre, tandis que dans le même *big family*. . .

Mme Côté-O'Hara: Il faut dire qu'on n'a jamais voulu être contrôlés. Je ne veux pas donner l'exemple d'une autre compagnie qui fait cela. On n'était pas sous le pouce de GTE. On n'avait aucune obligation envers cette compagnie.

[*Traduction*]

Why do you not simply buy your research and development, hardware and training? You could send your executives to Harvard or elsewhere—to specialized centers. For your personnel policies, for instance, you could simply buy a policy manual from your parent company, GTE.

Mrs. Côté-O'Hara: Well, that's a very interesting question. But we are actually an independant company—completely independant from GTE. GTE is really just a company that has invested in our company. It does not own the company. It's a little like the public debt. Who really finances it? Well, foreigners do, basically, not Canadians. Similarly, GTE does not get involved. We have developped what we consider to be essential for the company in British Colombia and for its employees, who are all British Columbians.

I should point out that our relationship with GTE has some very positive aspects. That is certainly the case as far as research and development are concerned. We work very closely with their laboratories. And we have also benefitted from exchanges with GTE in the United States. That is just the sort of relationship that many Canadian companies are seeking—companies that want a link of some kind or an alliance with a foreign corporation. That has been our case for quite some time now. Over the past ten years, the company's relationship with the foreign corporation has become a much more comfortable one. I can certainly testify to that. Some time ago, there was pressure to nationalize the company. But it never occurred. I don't know whether I have really answered your question or not.

Mr. Hogue: Yes, partly. When we talk of management and finance, we also speak of economies of scale, right?

Mrs. Côté-O'Hara: Yes.

Mr. Hogue: I realize I am repeating my question, but I'm really trying to get at a subquestion or a second question here. But my question to you was: why don't you simply buy a whole package? The term is not meant to be pejorative. Why don't you purchase some R & D? Why don't you purchase some equipment? Why don't you buy a personal training manual? You can purchase basic courses. Xerox sells them. Why don't you buy your personnel policies, your human relations, your career planning, etc? To obtain economies of scale and foster good relations, why don't you purchase them rather than develop them? And most importantly, why don't you go to your parent company, GTE? Why do you make them yourself?

Mrs. Côté-O'Hara: We don't make everything. It is a combination of both. We buy and we develop, depending on our specific needs. On the other hand, we also sell what we have. We have just sold some of our education centre's programs to the Canadian Government.

Mr. Hogue: Yes, I saw that, but the Canadian Government is another entity, whereas in the same big family. . .

Mrs. Côté-O'Hara: It is important to note that we never wanted to be controlled. I don't want to use another company as an example. GTE did not have us tied around their little finger. We were not under any obligation to that company.

[*Text*]

Quand on a vu qu'on pouvait tirer un bénéfice en achetant ou en utilisant ses expériences, on l'a fait. Par exemple, le programme Qualité a été mis au point par GTE, et nous l'avons adapté chez nous.

M. Hogue: Puis-je vous interrompre?

Mme Côté-O'Hara: Oui, certainement.

M. Hogue: Est-ce que vous nous dites que vous tentez de devenir de plus en plus autonomes, de plus en plus indépendants?

Mme Côté-O'Hara: Je crois qu'on l'a toujours été à cause de la force des cadres qui jugeaient que l'autonomie était importante. GTE a respecté cela à travers les années. C'est la même chose dans le cas de Québec Téléphone, que vous connaissez peut-être.

M. Hogue: Donc, ces compagnies sont indépendantes, autonomes, tout en reconnaissant leur dépendance de. . .

Mme Côté-O'Hara: Oui, en effet. Il y a la dépendance, mais aussi les bénéfices associés à une association nord-américaine de ce genre.

M. Hogue: Alors, plus on est autonome, plus on doit reconnaître sa dépendance de l'autre?

Am I getting too deeply involved?

Ms Côté-O'Hara: Or is it getting too late?

M. Hogue: Dites seulement oui. Moi, j'ai la réponse.

Mme Côté-O'Hara: C'est bien. C'est amusant.

M. Hogue: La réponse est oui.

Mme Côté-O'Hara: Très bien, oui.

M. Hogue: Le seul moyen d'être autonome, c'est de reconnaître sa dépendance.

Mme Côté-O'Hara: Elle est reconnue.

M. Hogue: C'est comme dans la spécialisation: plus on est spécialisé, plus on est obligé d'être dépendant des autres.

Mme Côté-O'Hara: Dans ce contexte, oui.

M. Hogue: Donc, la réponse est oui.

Mme Côté-O'Hara: On est un peu sensibles à cela, parce qu'on nous dit souvent: Ah! vous êtes associés à des méchants parce que vous avez une association américaine. Mais c'est l'inverse.

M. Hogue: Je suis pro-américain, madame.

Mme Côté-O'Hara: Je vois là des bénéfices.

M. Hogue: Les Américains, je les aime. Ils m'ont donné mon Ph.D.

Mme Côté-O'Hara: Moi, je suis allée à Harvard.

M. Hogue: Je suis autonome au Canada, mais je veux que les États-Unis soient forts. Vous êtes petits et GTE est gros. Comment vivez-vous votre autonomie dans cette relation de dépendance?

Mme Côté-O'Hara: Nous suivons le système canadien et non le système américain. Nous ne sommes pas assujettis aux règlements américains, mais à ceux du CRTC et du gouvernement du Canada. Vous savez que la compagnie a été créée par une loi du Parlement. C'est de cette façon-là que l'on a maintenu notre indépendance, notre autonomie.

[*Translation*]

When it was beneficial for us to purchase or use their experience, we did so. For instance, the Quality program was developed by GTE and we adapted it inhouse.

Mr. Hogue: May I interrupt you?

Mrs. Côté-O'Hara: Yes, certainly.

Mr. Hogue: Are you telling us that you are trying to become more autonomous, more independent?

Mrs. Côté-O'Hara: I think we have always tried to become more independent because the managers felt it was important to be autonomous. GTE has respected that over the years. It's the same type of situation as Québec Téléphone, with which you may be familiar.

Mr. Hogue: So these companies are independent, autonomous, but they are still subordinate to. . .

Mrs. Côté-O'Hara: Yes, that's right. There is the subordination, but there are also the benefits derived from being associated with that type of North American company.

Mr. Hogue: So, the greater the autonomy, the greater the need to recognize one's subordination?

Est-ce que j'entre trop dans les détails?

Mme Côté-O'Hara: Ou se fait-il tard?

Mr. Hogue: Just say yes. I have the answer.

Mrs. Côté-O'Hara: It's all right, it's amusing.

Mr. Hogue: The answer is yes.

Mrs. Côté-O'Hara: Very good, yes.

Mr. Hogue: The only way to be autonomous is to recognize one's dependency.

Mrs. Côté-O'Hara: It is recognized.

Mr. Hogue: It is like being a specialist: The more specialized you are, the more you have to rely on others.

Mrs. Côté-O'Hara: In that context, yes.

Mr. Hogue: So the answer is yes.

Mrs. Côté-O'Hara: We are a little sensitive about that, because we are often told: Oh! you are involved with some bad guys because you have an American partnership. But it is the opposite.

Mr. Hogue: I am pro-American.

Mrs. Côté-O'Hara: There are advantages to that.

Mr. Hogue: I like the Americans. They gave me my PHD.

Mrs. Côté-O'Hara: I went to Harvard.

Mr. Hogue: I am autonomous in Canada, but I want the United States to be strong. You are small and GTE is big. How can you be autonomous in that subordinate relationship?

Mrs. Côté-O'Hara: We follow the Canadian, and not the American, system. We are not subject to American regulations, but to CRTC and Canadian Government regulations. You know that the company was created by an Act of Parliament. That is how we kept our independence, our autonomy.

[*Texte*]

M. Hogue: C'est cela. La question de MacWilliam sur le monopole et la réponse de M. van Koughnett m'amènent à vous reposer la question de la concurrence.

• 2140

Dans votre mémoire, vous dites que vous êtes la deuxième compagnie de télécommunications du Canada. Il y a Bell qui est plus gros que vous.

Mme Côté-O'Hara: Six fois plus gros.

M. Hogue: Bell est la première et vous êtes la deuxième. Combien y en a-t-il derrière vous?

Mme Côté-O'Hara: Il y a neuf compagnies de téléphone au Canada. Après nous, c'est la compagnie de l'Alberta.

M. Hogue: Neuf plus petites?

Mme Côté-O'Hara: Huit; eh bien, neuf si on ajoute celle des Territoires du Nord-Ouest.

M. van Koughnett: Ceci est dans le contexte de Télécom Canada. Il y a aussi les indépendants; ils sont une soixantaine.

Mme Côté-O'Hara: Comme Québec Téléphone.

M. Hogue: Pourquoi ne les achetez-vous pas?

Mme Côté-O'Hara: Il y en a qui ont été achetés. Il faut dire qu'il y a déjà eu beaucoup plus d'indépendants qu'il y en a maintenant.

M. Hogue: Pourquoi n'achetez-vous pas les 60 qui restent?

Mme Côté-O'Hara: Parce qu'ils ne sont pas sur le marché et qu'il n'y a pas de raison de les acheter. Les liens sont raisonnables. Chaque année, il y en a un ou deux qui sont achetés.

M. Hogue: Cela m'amène à ma dernière question.

The Chairman: Is this going to be on national unity?

Mr. Hogue: Yes.

Ms Côté-O'Hara: It's tough, isn't it, to do national unity?

M. Hogue: Vous dites «ultimement».

National unity was in every answer to me, and the answers are quite clear.

The Chairman: I am being a bit facetious, Mr. Hogue.

M. Hogue: Vous avez dit «ultimement» en réponse à monsieur MacWilliam, dans votre explication des coûts. Est-ce qu'il y a chez vous des courbes de rendement décroissant? Comme il y a des seuils de tolérance pour vivre face à des petits—pour la population, c'est 2.1—, est-ce qu'il y a des courbes de rendement décroissant qu'une organisation comme la vôtre fait quant à la profitabilité des opérations?

Mme Côté-O'Hara: Nous ne sommes pas prêts à répondre à une question de cet ordre.

M. Hogue: Les 60 petits peuvent-ils vivre parce qu'ils achètent des produits des autres ou parce qu'ils font tout autant, comme petits, que Bell Téléphone fait, qu'Unitel fait ou que vous faites?

Are they as fully equipped as you are?

[*Traduction*]

Mr. Hogue: That's it. Going back to Mr. MacWilliam's question on monopoly and Mr. van Koughnett's answer, I would like to ask you the same question again about competition.

In you brief, you say you are the second largest telecommunications company in Canada. The largest is Bell.

Mrs. Côté-O'Hara: Bell is six times larger.

M. Hogue: Bell is the largest and you are the second largest. How many others are there?

Mrs. Côté-O'Hara: There are nine telephone companies in Canada. The next largest is the Alberta Telephone company.

Mr. Hogue: Nine smaller firms?

Mrs. Côté-O'Hara: Eight; well, nine of you add the Northwest Territories telephone company.

Mr. van Koughnett: Those are all under Telecom Canada. There also independant firms; there are about sixty of them.

Mrs. Côté-O'Hara: Like Quebec Téléphone.

Mr. Hogue: Why don't you buy them?

Mrs. Côté-O'Hara: Some have been purchased. There used to be far more independant firms than there are now.

Mr. Hogue: Why don't you buy the sixty remaining ones?

Mrs. Côté-O'Hara: Because they are not on the market and there is no reason to buy them. The connections are reasonable. Every year, one or two firms are bought out.

Mr. Hogue: That leaves me to my last question.

Le président: Va-t-elle porter sur l'unité nationale?

M. Hogue: Oui.

Mme Côté-O'Hara: Il est difficile, n'est-ce pas, de poser des questions sur l'unité nationale?

Mr. Hogue: You say «ultimately».

dans toutes les réponses, on a parlé d'unité nationale, et les réponses sont assez claires.

Le président: Je plaisante, monsieur Hogue.

Mr. Hogue: You said «ultimately» when you were explaining the cost to Mr. MacWilliam. Are your profits down? Just as there are tolerance levels for smaller firms—for the population, its 2.1—, does an organization like yours take into account lower profitability figures?

Mrs. Côté-O'Hara: We are not in a position to answer that type of question.

Mr. Hogue: Can the 60 smaller firms survive because they purchase products from others and because, as small firms, they still offer as much as Bell Telephone, Unitel or you do?

Sont-ils aussi bien équipés que vous?

[*Text*]

Mme Côté-O'Hara: Non. Je dirais que Bell est le mieux équipé. Nous sommes le second et cela descend graduellement.

Mr. Hogue: Some of them are by the seat of the pants.

Mme Côté-O'Hara: Ce sont des petites opérations dans une communauté, par exemple Thunder Bay.

M. Hogue: Ils achètent tout?

Mme Côté-O'Hara: Ils achètent tout d'ailleurs.

M. Hogue: Autrement, ils ne pourraient pas vivre? Alors, il y a des courbes de rendement décroissant dans le monopole comme il y a des courbes de viabilité dépendant de. . .

Mme Côté-O'Hara: Dépendant de la grandeur.

Mr. Hogue: You see? You have to be united, Mr. Chairman.

Mme Côté-O'Hara: On dépend les uns des autres. On a besoin les uns des autres. Si c'est ce que vous voulez dire, vous l'avez bien dit.

The Chairman: I had no doubt you would get to the point.

Mme Roy-Arcelin: Bienvenue à notre Comité. J'ai trouvé votre exposé complet et fort intéressant.

Vous qui êtes à l'autre bout du pays, est-ce que notre bout du pays vous inquiète et vous dérange, ou si la hauteur de vos belles montagnes forme un écran qui vous empêche de voir un peu la réalité? J'aimerais savoir si le seul lien qui vous unit au Québec est un lien spirituel, celui d'appartenir à un même pays. J'aimerais savoir quelles seraient les répercussions d'une séparation du Québec sur votre compagnie.

Monsieur le président, je ne suis pas obsédée par cette question, mais j'aime le Québec et le Canada. C'est une situation qui m'inquiète énormément et qui inquiète beaucoup d'autres gens. C'est la raison pour laquelle je pose cette question à tous les groupes et à toutes les entreprises responsables des communications, qui ont entre leurs mains cette espèce de fil conducteur.

• 2145

Je leur demande de s'impliquer non seulement en devenant de plus grands Canadiens ou en prônant plus fortement l'unité canadienne, mais surtout en laissant savoir au Québec qu'il est indispensable et qu'il est nécessaire qu'il reste à l'intérieur du Canada parce qu'on en a besoin. Il y a quand même une idée qui circule au Québec. On se dit que, pour le reste du Canada, il importe peu que le Québec reste ou parte; le reste du Canada va continuer à vivre sans problèmes. Je ne pense pas que ce soit le cas. Si cela arrive, l'image des deux parties va changer, et peut-être plus qu'on le pense.

Je me dis que les gens ayant une responsabilité nationale ont des messages à apporter. Il ne s'agit pas seulement de devenir de plus en plus grand, mais aussi d'apporter des messages par des déclarations quelconques. Par exemple, je

[*Translation*]

Mrs. Côté-O'Hara: No. I would say that Bell Canada is the best equipped. We are second and then there is a gradual decline.

M. Hogue: Certaines de ces entreprises se maintiennent à peine à flot.

Mrs. Côté-O'Hara: They are the smaller community operations, like the one in Thunder Bay.

Mr. Hogue: They buy everything?

Mrs. Côté-O'Hara: They purchase everything from elsewhere.

Mr. Hogue: Otherwise they would not survive? So, a monopoly can have declining profits just as there are profits curves depending on. . .

Mrs. Côté-O'Hara: Depending on the size.

M. Hogue: Vous voyez? Il faut être unis, monsieur le président.

Mrs. Côté-O'Hara: We depend on each other. We need each other. If that is what you meant, you said it well.

Le président: Je n'ai pas douté un instant que vous alliez en venir au fait.

Mrs. Roy-Arcelin: Welcome to our committee. I found your presentation most interesting and thorough.

You are at the other end of the country, and I was wondering whether you are concerned or worried about our part of the country, or whether your beautiful mountains act as a screen that blurs that reality? I would like to know whether your only tie with Quebec is a spiritual one, that is belonging to the same country. I would like to know what impact Quebec separation would have on your company.

Mr. Chairman, I am not obsessed with this issue, but I love both Quebec and Canada. I am very concerned about the situation and a lot of other people are as well. That is why I ask that question to all groups and firms who are involved in communication, since they hold the link in their very own hands.

I ask them to get involved not only by becoming greater Canadians or by becoming stronger advocates of Canadian unity, but mostly by letting Quebec know it is indispensible and that it must stay within Canada because we need it. Quebecers are starting to form their own ideas. People are saying that the rest of Canada does not really care whether Quebec stays or leaves; the rest of Canada will continue to survive without any problems. I do not think that is the case. If Quebec does separate, the shape of the two parties will change, and perhaps more than we think.

I think those with national responsibilities should send out some messages. It is not just a matter of becoming bigger, but also to send out messages by making some statements. For instance, I could see: "Today, B.C. Tel

[*Texte*]

verrais bien: «B.C. Tel a déclaré aujourd'hui qu'il est indispensable que le Québec reste à l'intérieur du Canada». On pourrait faire un article dans les journaux pour qu'on sache bien que vous attachez de l'importance à ceci.

Naturellement, notre pays est vaste. On parle de deux pôles, mais les communications sont faciles. Si on peut savoir ce qui se passe en Chine en moins d'une minute, il serait bien dommage qu'on ne sache pas ce qui se passe chez nous en moins d'une minute.

J'aimerais savoir en quelques minutes comment vous voyez tout cela dans l'éventualité d'un retrait du Québec.

Mme Côté-O'Hara: Ce serait bien si je pouvais vous annoncer aujourd'hui que B.C. Tel peut faire une telle déclaration d'engagement envers le Québec, mais je dois réfléter un peu ce que pensent les Colombiens. Je dois avouer que je ne suis pas Colombienne, ni d'ailleurs ce monsieur et cette dame. Nous travaillons tous pour la Colombie-Britannique, mais nous sommes d'autres régions. À la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique, comme l'enseigne sur la porte l'indique bien, presque toutes les opérations du bureau se font en français. La compagnie a déjà fait un pas dans la bonne direction en acceptant cette sorte de francophonie en son sein.

D'après ce que j'ai vu en Colombie-Britannique, je dois dire que les Colombiens se sentent spirituellement beaucoup plus proches du Québec que d'autres provinces, parce qu'ils sont eux-mêmes très isolés. Quand on parle de séparation, j'entends très souvent dire: C'est nous qui allons nous séparer. Les Colombiens y pensent. Spirituellement, d'une certaine façon, ils sont avec les Québécois qui ont cette préoccupation et cette inquiétude de ne pas se sentir chez soi, de ne pas être confortables dans l'ensemble du Canada. Les Rocheuses, c'est aussi une barrière énorme.

Pendant les mois qui ont précédé la fin de l'Accord du lac Meech, la compagnie a fait des efforts et a essayé de dire qu'il était important d'appuyer l'Accord afin que le Canada reste ensemble.

Si la compagnie a décidé de présenter un mémoire ici, c'est qu'elle veut un Canada uni. Un Canada uni comprend le Québec. Ce mémoire a été distribué partout dans la compagnie. Ce sont déjà des pas dans la bonne direction. Peut-on en demander plus à une entreprise? Vous pouvez me demander beaucoup de choses personnellement, de même qu'à mes deux collègues. On fait notre possible pour faire reconnaître à la compagnie l'importance de s'engager au-delà de son obligation de se financer et d'obtenir l'argent nécessaire pour ses actionnaires et de tenir compte de ses responsabilité sociales et culturelles.

• 2150

Mme Roy-Arcelin: Connaissant bien l'image de ce qui m'entoure et sachant tout ce qui se dit au Québec, j'essaie d'aller chercher des messages. Je pense qu'il est très important d'ouvrir les yeux sur la situation actuelle, parce que nous en sommes là. Ce qui m'inquiète un peu, c'est de voir les gens continuer de vaquer à leurs occupations comme si de rien n'était. C'est peut-être pour dans 50 ans, mais c'est peut-être pour demain. Je pose souvent des questions

[*Traduction*]

said it is essential that Quebec remain part of Canada". There could be an article to that effect in the newspapers so that people know you feel that is important.

Of course, our country is huge. It is like two poles, but communication is easy. If we can know what is happening in China in less than one minute, it would be unfortunate if we could not know what is going on at home in less than one minute.

In a few words, I would like to know what you think will happen if Quebec separates.

Mrs. Côté-O'Hara: It would be nice if I could announce to you today that B.C. Tel can make such a verbal commitment toward Quebec, but I must think a little about what British Columbians think. I must admit I am not from British Columbia, nor are this lady and gentleman. We all work for British Columbia, but we are from other regions. As the sign on the door clearly indicates, nearly all office operations at B.C. Tel are carried out in French. The company has already taken a step in the right direction by accepting the use of so much French.

From what I have seen in British Columbia, I would say British Columbians feel a closer spiritual bond to Quebec than to other provinces, because they are also very isolated. On the subject of separation, I often hear people say: We are the ones who will separate. British Columbians are thinking about it. In a way, they are on the same spiritual wave length as Quebecers who are concerned and worried about not feeling at home, of not feeling comfortable in the rest of Canada. The Rockies are also a tremendous barrier.

In the months preceeding the end of the Meech Lake Accord, the company did try to say it was important to support the accord so that Canada would stay together.

Our company decided to present a brief here because we want a united Canada. A united Canada includes Quebec. This brief was circulated everywhere in the company. Those are the first steps in the right direction. Could you ask any more from a firm? You can ask me a lot of things, to my two colleagues as well. We do our best to bring the company to recognize that it must go beyond its duty to self-finance its operations and to make money for its stakeholders and that it must take into account its social and cultural responsabilities.

Mrs. Roy-Arcelin: I know what's going on in Quebec, but I'm trying to figure out what people think in other parts of the country. I think it is important for us to be aware of the present situation. After all, this is what we are here for. I'm a bit worried to see people around acting as if it were business as usual. It may well happen in 15 years from now, but it may also happen tomorrow. I am in the habit of asking direct questions which may make people uncomfortable; but I

[*Text*]

directes qui peuvent gêner, mais je pense que l'on est là pour faire des échanges plus que culturels. Je vous remercie beaucoup.

The Chairman: Thank you very much, Madam Roy-Arcelin. I must say, we would invite you to express your personal opinions at this session if you didn't feel. . . Well, we'd invite you to express your personal opinions if you wished to do so, I'll put it that way.

Ms Côté-O'Hara: Thank you.

The Chairman: I think Madam Roy-Arcelin is making a concerted effort, as she has done with many previous witnesses, to elicit declarations of faith in the future of this country and of a desire to have Quebec included in that statement. So I appreciate the interventions you've made and that you are endeavouring to make in that respect.

In a nutshell, do you agree with the statement Unitel made that competition in the telecommunications industry will be good for national unity, will be a major statement, a major step, in nation building?

Ms Côté-O'Hara: No. I think it's a big step to say that competition is more nation building. Competition is competition. It means that certain people will have a choice and there will be effects, positive and negative. I can't see how it would contribute to national unity.

The Chairman: I heard your earlier answer about costs and the fact that in some respects, Unitel would be doing things at higher cost than present rates, and that you could do it all better and cheaper. But what about the motivation question? What about the creativity of competition?

Ms Côté-O'Hara: The winners in competition will be the high-end users, the big users. It will be the companies. You could probably extrapolate from this that they therefore will be happier. They will maybe do other things. They will have their costs reduced.

But I really don't think that the question of competition has anything to do with the discussion of national unity and/or approve or disapprove. I find that a major quantum leap.

I think you need to look at the telecommunication industry. People talking to one other is good. That's what bonds us together. This is a country that has more phones than any other country in the world.

The Chairman: Is that including the United States?

Ms Côté-O'Hara: Yes, we're more heavily telephoned. Not only that, we use it more.

The Chairman: Is that per capita?

Ms Côté-O'Hara: Yes, and we do not have local-measured service, as in Britain. Everybody has a phone, no matter where. Now we're moving into mobile communications in a very rapid way.

• 2155

So I think all of these things are going to contribute to people feeling like being in touch. It is going to get in fact quite the opposite. It's going to be awful because we will never be able to avoid it, but it will create—

[*Translation*]

think that were are here for more than cultural exchanges. I thank you very much.

Le président: Merci beaucoup, madame Roy-Arcelin. Je dois vous dire que nous vous inviterions à exprimer votre avis personnel lors de cette séance, si vous n'aviez pas l'impression. . . En fait, ce que je veux dire c'est que nous vous inviterions à exprimer votre opinion, si vous le vouliez.

Mme Côté-O'Hara: Merci.

Le président: Je crois que M^me^ Roy-Arcelin déploie beaucoup d'efforts, avec tous les témoins, pour leur arracher des déclarations de foi dans l'avenir de ce pays et pour que le Québec soit inclus dans de telles déclarations. J'apprécie beaucoup vos interventions et vos efforts pour fournir une réponse sur ce plan.

Pour résumer, êtes-vous d'accord avec la position d'Unitel qui estime que la concurrence dans le secteur des télécommunications sera favorable à l'unité nationale et qu'elle constituera un grand pas dans le sens de la construction de la nation?

Mme Côté-O'Hara: Non. Je crois que c'est aller un peu loin que de dire que la concurrence sera favorable à l'unité nationale. La concurrence, c'est la concurrence :elle signifie qu'on donnera un choix à certaines personnes et qu'elle aura des incidences positives et des incidences négatives. Je ne vois pas en quoi elle peut contribuer à l'unité nationale.

Le président: Dans une réponse que vous avez donnée un peu plus tôt, à propos des coûts, vous avez dit qu'Unitel offrirait certains services à un prix supérieur aux prix actuels, et que vous pourriez faire mieux et à meilleur marché. Mais qu'en est-il de la motivation? Qu'en est-il de la créativité qui caractérise la concurrence?

Mme Côté-O'Hara: Ce sont les gros utilisateurs, les entreprises, qui retireront le plus de la concurrence. On pourrait certainement même faire plus, et ils en seraient très heureux, cela leur permettrait de réduire leurs frais d'exploitation.

Mais je ne pense vraiment pas que la concurrence ait quoi que ce soit à faire avec la question de l'unité nationale ou avec le fait qu'on soit ou non d'accord. Ce serait aller très loin.

Il faut analyser la situation de l'industrie des télécommunications, le fait qu'elle permet aux gens de se parler entre eux, de créer des liens entre eux. Il y a beaucoup plus de téléphones au Canada que dans n'importe quel autre pays.

Le président: Même aux États-Unis?

Mme Côté-O'Hara: Oui, nous avons beaucoup plus de téléphones et nous nous en servons également beaucoup plus.

Le président: Par habitant?

Mme Côté-O'Hara: Oui, et nous n'avons pas de service local tarifé à l'utilisation, comme en Grande-Bretagne. Ici, on a accès à un téléphone, peu importe où l'on se trouve. Et à présent, on en vient très rapidement aux téléphones mobiles.

Cela étant, je pense que tous ces moyens contribueront à donner aux gens le sentiment qu'ils sont en contact les uns avec les autres. Mais peut-être qu'on parviendra aussi à l'effet contraire, que ça finira par être terrible parce que le téléphone sera omniprésent. Toutefois. . .

[*Texte*]

The Chairman: In other words, we will have to walk around with a telephone in our ear.

Ms Côté-O'Hara: That is right, and you have one number. I think in some ways it is marvellous, but on the other hand, it will remove the need to talk to each other face to face, and that is always very special. I could do this electronically, but it wouldn't have the same effect as we are having right now.

This is why the experience of video-conferencing has not taken off. You think about the technology of video-conferencing; it has been around for a long time. No office tower should have been built in this country without video-conferencing facilities, and why wasn't it? Because of the effect it would have had on a whole lot of other industries and for the human content. No more perks to get on planes, no more trips to take, no more hotel rooms to book, no more this, no more that. There were economic reasons, you would presume, for every place to have video-conferencing.

The Chairman: But your industry, and I presume your monopolized industry in Canada, is producing some wonderful ads right now about the guy who is on his way to Florida for a couple of weeks because they have just had a tele-conferencing meeting once a week.

Ms Côté-O'Hara: Yes, but that is a segment and that will continue. There are those people who want to use it.

The Chairman: Well, it is interesting that two groups of very intellectual people, all committed Canadians, can sit here tonight and one group say that communications competition will help build the nation in the 21st century and the other group says no. I understand the competitive commercial pressures that drive you—

Ms Côté-O'Hara: But we have competition in all those fields. A lot of that competition is out there already. I just described new kinds of competition coming in that is right out of the United States.

So I think we will have new services and it will make life more dynamic, but in itself, I don't think it is a contributor towards our future, not the kind that we were describing with Unitel—the fact that you have long-distance competition.

The Chairman: Mr. Farrell in Telecom is your national representative. You are part and parcel of the Telecom—

Ms Côté-O'Hara: We belong to Telecom Canada, yes.

The Chairman: He made a very intensive presentation to us about a week ago, and my recollection is that he certainly took the same basic position you take. I have the impression that he also spoke strongly for the telecommunications industry to move in an unrestricted fashion into competition in the broadcasting direction. He was a strong advocate of that and, as I mentioned earlier, the cable people—

[*Traduction*]

Le président: Autrement dit, nous devons nous promener avec un téléphone collé sur l'oreille.

Mme Côté-O'Hara: C'est exact, et vous aurez un numéro où l'on pourra vous joindre. D'une certaine façon, je trouve cela merveilleux, mais d'une autre, cette technologie nous privera de la nécessité de nous parler entre quat'z' yeux, ce qui est toujours appréciable. Ainsi, je pourrais vous parler par électronique interposée, mais ça n'aurait pas le même effet qu'une discussion comme celle-ci, en personne.

Voilà pourquoi la vidéoconférence n'a jamais vraiment décollé. Et pourtant, il y a déjà longtemps que la technologie existe. Normalement, toute tour à bureaux, dans ce pays, aurait dû être dotée d'installations de vidéoconférence. Tel n'a pas été le cas à cause des incidences que la vidéoconférence aurait pu avoir sur un grand nombre d'industries ainsi que sur le côté humain de la chose: plus de points à accumuler en voyages aériens, plus de déplacements à effectuer, plus de chambres d'hôtel à réserver, bref, plus rien de tout cela. Or, on aurait pu penser qu'il y avait suffisamment de motifs économiques pour retrouver partout des installations de vidéoconférence.

Le président: Et pourtant, votre industrie, votre industrie que je crois monopolistique, est en train de diffuser de très belles annonces où l'on nous présente un type qui peut se permettre deux semaines en Floride parce qu'il lui suffit de participer à une téléconférence par semaine.

Mme Côté-O'Hara: Certes, mais il s'agit d'un segment du marché qui sera toujours là. Il y aura toujours des gens qui voudront utiliser la téléconférence.

Le président: Il est fort intéressant de constater que deux groupes d'intellectuels, de Canadiens engagés puissent à ce point diverger d'opinion sur le rôle que la concurrence dans les communications sera appelé à jouer dans la construction du Canada du XXIe siècle. Je suis tout à fait conscient des pressions commerciales auxquelles vous êtes tous soumis. . .

Mme Côté-O'Hara: Mais la concurrence s'exerce dans tous ces domaines et elle est déjà très importante. Je tenais simplement à vous décrire le nouveau type de concurrence qui nous vient des États-Unis.

J'estime que nous disposerons de nouveaux services, ce qui rendra la vie plus intéressante, mais, en soi, je ne crois pas que cela contribue à notre avenir national, du moins pas de la façon dont l'a décrite Unitel. . . par le biais d'une concurrence dans les services interurbains.

Le président: M. Farrell est votre représentant national auprès de Télécom. Vous faites bien partie intégrante de Télécom. . .

Mme Côté-O'Hara: Effectivement, nous appartenons à Télécom Canada.

Le président: Et bien, M. Farrell nous a fait un long exposé il y a environ une semaine, et, si mes souvenirs sont exacts, il a adopté exactement la même position que la vôtre. Mais j'ai l'impression qu'il a également prêché en faveur de l'instauration d'un système concurrentiel absolu, dans le secteur des télécommunications, qui soit axé sur la radiodiffusion. Comme je vous le disais, il a prêché en faveur du fait que les câblodistributeurs. . .

[*Text*]

Ms Côté-O'Hara: They have said that, yes.

The Chairman: The cable people tonight told me the same thing. You absolutely subscribe to that.

Ms Côté-O'Hara: I think it should be unrestricted on all sides and then let services evolve from that.

The Chairman: I have a problem with that selective commitment to competition. I really have a problem with people saying that competition is a bad thing with the left hand but that it is a pretty good thing with the right hand.

Ms Côté-O'Hara: It is hard to go over all the hearing.

The Chairman: No disrespect intended.

Ms Côté-O'Hara: Perhaps, Greg, you will get a stab at this.

At the hearing of the CRTC into competition, our submission was saying that if you are trying to achieve price parity with the United States, there are other ways to achieve that. If you want competition for competition's sake, we want level competition that's fair, and the type that is being proposed is not, in our view, the type that will benefit Canadians. It would give a market advantage; it's a duopoly.

It depends on what the CRTC decides. It's before them now and they will decide, and we will all see that—

The Chairman: We had an alliance of your best customers before us here a couple of weeks go, and they believe in absolutely free and unfettered competition; the more the better.

Ms Côté-O'Hara: They will go to the States at the drop of a hat. Go through the States and bypass the Canadian system. We have a real dilemma in this country. We have to do a "Made in Canada" adaptation of our system. We must not just borrow from the United States. We must look at other places, too, what they are doing.

The Europeans have not chosen to open up competition in long distance. They have done a very selective thing. The eastern bloc countries are doing full and total selling whatever because they are desperate, but when you look at what Germany, France and Italy have done. . .long distance is a very expensive service in Europe. They have not changed and deregulated it.

• 2200

Do you want to add something, Greg?

Mr. van Koughnett: I would love to.

The Chairman: Madam Côté-O'Hara, I am not attempting to be provocative but really just trying to open up this subject. In terms of national unity and so on, I detect a flavour of it almost being unpatriotic to bypass the Canadian systems and shop south. The consumers of this nation are just having a ball doing this right now. It is called cross-border shopping. Certainly in the vanguard of all those who worry very seriously about that in terms of its impact on our

[*Translation*]

Mme Côté-O'Hara: C'est ce qui a été dit, effectivement.

Le président: Et, ce soir, les câblodistributeurs nous ont répété la même chose. Vous souscrivez entièrement à cela?

Mme Côté-O'Hara: Je crois qu'on devrait entièrement libéraliser le secteur après quoi ou pourrait laisser les services évoluer au gré de l'offre et de la demande.

Le président: Je dois vous dire que cette profession de foi sélective envers la concurrence me pose quelques problèmes. Je ne comprends pas qu'on puisse dire, d'un côté, que la concurrence est mauvaise et, de l'autre, qu'elle peut être assez bonne.

Mme Côté-O'Hara: On ne va pas revenir sur tout ce qui s'est dit lors des audiences.

Le président: N'en prenez pas ombrage.

Mme Côté-O'Hara: Peut-être que Greg pourrait essayer de vous répondre.

Dans le mémoire que nous avons soumis au CRTC, lors des audiences sur la concurrence, nous disions qu'il y avait d'autres façons de parvenir à des prix paritaires avec les États-Unis. Si l'on pose la concurrence en principe, nous voulons alors être en mesure de commercer avec les autres sur un pied d'égalité ce que ne permet pas, selon nous, le genre de concurrence que l'on nous propose et qui ne profiterait donc pas aux Canadiens. Il conférerait un avantage commercial à certains, il s'agirait d'un duopole.

Cela dépend de la décision que prendra le CRTC. . . Il est saisi de la question et c'est à lui de décider et de veiller à ce que. . .

Le président: Il y a à peu près deux semaines de cela, nous avons accueilli une alliance de vos meilleurs clients qui sont fermement convaincus des bienfaits d'une concurrence absolument libre et sans entraves.

Mme Côté-O'Hara: Et ils iront aux États-Unis dès qu'on baissera la garde, et ils contourneront le système canadien. Nous faisons face à un véritable dilemne dans ce pays. Nous devrions adopter un espèce de programme «Made in Canada». Nous ne devons pas nous contenter simplement d'emprunter aux États-Unis. Nous devons nous tourner vers d'autres pays dans le monde, pour voir ce qui s'y fait.

Ainsi, les Européens n'ont pas décidé d'ouvrir la concurrence dans les services interurbains. Ils procèdent de façon très sélective. Les pays de l'ancien bloc de l'Est vendent tout ce qu'ils peuvent, parce qu'ils sont désespérés, mais lorsqu'on analyse ce qui s'est fait en Allemagne, en France et en Italie. . . Les services interurbains sont très chers en Europe. Et les Européens n'y ont rien changé et ils n'ont pas déréglementé le secteur.

Voulez-vous ajouter quelque chose, Greg?

M. van Koughnett: J'aimerais bien.

Le président: Madame Côté-O'Hara, je ne suis pas en train d'essayer de vous provoquer, j'essaye simplement d'examiner toutes les facettes du sujet. À propos de toute cette question de l'unité nationale, je devine qu'on reproche presque aux gens de manquer de patriotisme s'ils délaissent les réseaux canadiens pour s'approvisionner dans le sud. Il se trouve que les consommateurs canadiens ont la partie belle à l'heure actuelle. On appelle ça du magasinage outre-

[*Texte*]

industry and our protective capacity and so on, it really is a boon to the consumers of this country that this promise of free trade is being delivered.

I, for one, don't think it is unpatriotic to do this. I think it is the right of every citizen to go where the created market gives the best quality, the best ride, the best price and for them to be the judge.

Ms Côté-O'Hara: I appreciate that, but we've been building a country with some common goods we want to hold onto. Cross-border shopping has been a concern to a lot of leaders and so on.

The Chairman: It is a business concern.

Ms Côté-O'Hara: It is the same thing with the bypass of the national telecommunication network in a context where it is decided there should be competition of the most lucrative part of the market subsidizing the ability to give affordable, high-quality phone service to all Canadians.

So we are in the horns of a dilemma to decide what we want to create.

The Chairman: That is right. If this compromise of service at the common level is a factor, I think your case is strong.

Ms Côté-O'Hara: If it is a pricing issue, how do you reduce prices?

The Chairman: Mr. van Koughnett, you were going to make a comment.

Mr. van Koughnett: I think events have passed me by, but I did want to try to draw a distinction between the two matters of competition you raised squarely, and indeed it is an excellent question.

On page 6 of our brief we have taken the position absolutely consistent with the position I understand you heard at the CCTA Christmas party earlier this evening. Unfortunately, we couldn't go because we were hosting our own, but I would have loved to have heard those words because I believe very strongly this is exactly where we should be going.

This is in terms of what service offerings are allowed to be carried by the individual wires that come into our homes, coaxial cable on the one hand and copper pair on the other hand.

I appreciate it is a fine line, Mr. Chairman, but I would draw a distinction between that form of competition and the competition Unitel seeks in the long-distance hearing. The distinction is simply that this is an artificial level of competition because it is not cost based. Unlike the other sectors of the economy, we are not dealing with an opportunity on behalf of the incumbents to change prices.

[*Traduction*]

frontière. Mais même s'il y en a beaucoup qui redoutent les conséquences de ce phénomène pour notre industrie et notre capacité de protéger nos marchés, il faut reconnaître que c'est tant mieux pour les consommateurs de ce pays si cette promesse du libre échange a été tenue.

Personnellement, je ne vois rien d'anti-patriotique là-dedans. Je pense que tous les citoyens canadiens ont le droit d'aller acheter leurs produits là où on leur offre la meilleure qualité, le meilleur service, le meilleur prix. . . À eux de juger.

Mme Côté-O'Hara: Je comprends bien, mais nous avons mis des biens en commun dans la construction de ce pays, des biens auxquels nous tenons. Le magasinage outre-frontière préoccupe de nombreux dirigeants, entre autres.

Le président: C'est une préoccupation du milieu des affaires.

Mme Côté-O'Hara: C'est la même chose qui se produit quand on contourne le réseau national des télécommunications, dans un contexte où il est pourtant entendu que la concurrence devait exister sur les marchés les plus lucratifs de sorte qu'on puisse subventionner un service téléphonique de qualité, accessible à tous les Canadiens.

Nous devons donc choisir ce que nous voulons effectivement.

Le président: C'est exact. S'il est question de faire compromis dans le service, sur un pied d'égalité, alors je crois que vous avez raison.

Mme Côté-O'Hara: Si, ce qui nous préoccupe, ce sont les prix, comment les réduire?

Le président: Monsieur van Koughnett, vous vouliez faire une remarque.

M. van Koughnett: Je crois que je suis dépassé par les événements, mais je tiens toutefois à ce qu'on fasse une différence entre les deux aspects de la concurrence que vous venez d'illustrer car vous soulevez en fait une très bonne question.

En pages 6 et 7 de notre mémoire, nous exprimons une position qui est tout à fait conforme avec celle dont vous avez, je crois, entendu parler lors de la fête de Noël de l'ACTC, plus tôt en soirée. Malheureusement, nous n'avons pu nous y rendre parce que nous avions également la nôtre, mais j'aurais aimé entendre ce qui s'est dit parce que je suis convaincu que c'est exactement l'orientation que l'on devrait adopter.

Il est question de décider du genre de service qui sera acheminé par les différents câbles entrant dans un foyer canadien, par les câbles coaxiaux d'un côté et par les câbles en pair de l'autre.

Je perçois tout à fait la ligne de démarcation très fine qu'il y a entre les deux, monsieur le président, mais il faut bien faire la différence entre cette forme de concurrence et celle qu'Unitel réclame dans le cadre des audiences sur les services interurbains. Dans le dernier cas, il s'agirait d'une concurrence artificielle, parce qu'elle ne s'appuirait pas sur les coûts d'exploitation. Contrairement aux autres secteurs de l'économie, nous n'avons pas la possibilité de modifier les prix au nom des utilisateurs.

[*Text*]

If we could change prices today, we would raise local rates to their cost, which would bring them up to the American levels for local prices and beyond. We would lower long-distance rates. In this country, we have such efficient telecommunications providers that we could offer telecommunication services to businesses lower than the Americans if we could simply raise our local rates.

The Chairman: The point I really was trying to make here is—maybe it is even mischievous—that our views on national unity at this table tonight seem to be divided just in exact proportion to our commercial interests. I think it is an interesting phenomenon. We are talking about the unity of the country and yet two different groups of intellectually capable Canadians are coming down on the unity question in exact tandem with their commercial interests.

• 2205

We have to talk about the unity question, maybe even to our detriment commercially. That's the only point I wanted to make. I'm not just sure who's on the right side of the commercial interests.

Ms Côté-O'Hara: That's a good point.

The Chairman: It is interesting to me that somehow we are divided among six loyal, intellectual Canadians. Anyway, I'll just drop that point.

Mrs. Finestone: I would like to thank you very much for the answers you supplied us on pages 7, 8 and 9 of your brief. The chairman was talking about your particular interests. I think you went beyond the particular interests in addressing the Canada clause, the Bank of Canada, the common market clause, economic and monetary policies, training and broadcasting, streamlining the CRTC. I'd like to just ask a couple of very short questions and perhaps just make some observations.

With respect to the Canada clause, you suggest that they be concise statements of values; that they should be complementary but not duplicative of what's in the Charter, and that they should affirm the similarities and shared values that make us Canadian. I think that's a very helpful observation, where you talk about those things that are shared rather than those things that are different and divide us. I appreciate that observation.

With respect to the creation of a Canadian common market, I discussed that with you and I'm glad to see that you don't find anything difficult in there. However, we did discuss what would happen if there were some of the devolution that we talked about before. With respect to that devolution, I just want to go back to you, sir. I know you said to me that you thought there might be some concern on a long constitutional future. You know, China plans 1,000 years ahead. The Japanese say they plan 1,000 years ahead. The Germans are now planning 100 years ahead. If any of you watched your cable television sets, you know that at the Aylmer conference we were invited to think about the

[*Translation*]

Si nous le pouvions, nous augmenterions les prix des services locaux en fonction des coûts, ce qui les porterait à hauteur des prix pratiqués aux États-Unis, et nous diminuerions nos tarifs interurbains. Nous avons, au Canada, des fournisseurs de services de télécommunications qui sont tellement efficaces que nous pourrions offrir des services téléphoniques commerciaux à des prix inférieurs à ceux exigés aux États-Unis, si nous pouvions simplement augmenter nos tarifs locaux.

Le président: Ce que j'essayais de faire ressortir—et peut-être avec un petit peu de malice—c'est que les points de vue que nous exprimons ici ce soir, autour de cette table, au sujet de l'unité nationale semble tout autant diverger que nos points de vue sur les intérêts commerciaux. Je pense que c'est un phénomène tout à fait intéressant. Nous parlons d'unité nationale et voilà que nous nous retrouvons face à des groupes différents de Canadiens, intellectuellement très compétents, qui établissent un parallèle très étroit entre la question de l'unité nationale et leurs intérêts commerciaux.

Nous devons parler d'unité nationale, même si ce doit être au détriment de la question commerciale. Voilà ce que je voulais dire. Je ne sais même pas qui a raison du point de vue des intérêts commerciaux.

Mme Côté-O'Hara: Vous avez raison.

Le président: Je voulais simplement vous dire que je trouvais très intéressante cette divergence d'opinion entre six Canadiens aptes à raisonner et loyaux envers leur pays. Quoi qu'il en soit, passons à autre chose.

Mme Finestone: Je tiens à vous remercier des réponses que vous nous avez fournies aux pages 8, 9 et 10 de votre mémoire. Le président parlait de vos intérêts particuliers. Or, j'estime que vous êtes allés au-delà de ces intérêts pour parler de la clause Canada, de la Banque du Canada, de la clause du marché commun, des politiques économiques et monétaires, de formation, de radiodiffusion et de rationalisation du CRTC. Je vais simplement vous poser une ou deux questions très courtes et vous demander de réagir éventuellement.

En ce qui concerne la clause Canada, vous recommandez qu'on s'en tienne à un énoncé concis des valeurs de notre pays, complétant et non réitérant la Charte canadienne des droits et libertés, et entérinant les similitudes et les valeurs communes qui font de nous des Canadiens. J'estime qu'il est tout à fait pertinent de parler de ce qui nous unit plutôt que de ce qui nous divise. J'aime beaucoup cette façon de voir les choses.

Pour ce qui est de la création d'un marché commun canadien, j'en ai parlé avec vous et je me réjouis de voir que vous n'y voyez pas de grandes difficultés. Quoi qu'il en soit, nous avons analysé ce qui pourrait se passer en cas de délégation des pouvoirs dont il a été question plus tôt. S'agissant de cette délégation des pouvoirs, je vais en revenir à vous, monsieur. Vous m'avez dit que vous envisagiez des problèmes à long terme sur le plan constitutionnel. Comme vous le savez, en Chine, on planifie 1,000 ans d'avance, et au Japon on fait peut-être la même chose. En Allemagne, on planifie maintenant à terme de 100 ans. Si vous êtes câblés et que vous regardez la télévision, vous savez que lors de la

[*Texte*]

meeting of Mitsubishi and the Deutsche Bank people last March, who were busy dividing up the world, and telecommunications was one of the major preoccupations. Certainly they're planning for the long term. I think we could be invited at this table tonight, with an expert in our midst, to at least take a look maybe 25 years down the road.

Is there anything in that 25 to 50 years down the road, which seems, from my perspective, to have rolled by very quickly in my own life, that we should anticipate, so that we should be concerned about the potential for devolution under that section of peace, order and good government?

Mr. van Koughnett: I think the lesson that was learned from the American Civil War was that in the Canadian Constitution in 1867 we wanted to ensure that the residual clauses went to the federal government. The opposite had been true in the United States. It was felt in 1864 in Charlottetown that the events south of the border made it absolutely clear that too much authority devolving to the states was not in the national interest. For us to reverse the tide of history from 1864 to the present would put us into the unenviable position, I think, in a time when the world is shrinking, of giving to the provinces the opportunity to become more and more autonomous states. That would be bound to lead to greater friction in the future.

Mrs. Finestone: I think you've been most helpful in clarifying for us that clause, particularly as it impacts on both the Canadian sense of persona and the right of development of a Canadian national sense of unity and identity.

Another thing you pointed out was the importance of a co-ordinated fiscal policy, which, I think, has been one of the real weaknesses of the application of peace, order and good government. I appreciate the fact that you note that the reform of the Bank of Canada... A monetary policy has a significant impact on the ability of companies like B.C. Tel to make investments that will bring the benefits of information technology to Canadians.

• 2210

Has the delay in the telecommunications bill, in your view, had a significant impact on business and on planning for the future with respect to evolving technologies? That bill was promised in 1985 in the financial statement by Michael Wilson. I just wondered whether that, as well as the unstable political environment, has been a detriment to the planning.

Ms Côté-O'Hara: It's interesting. He just wrote "no", and it's indeed no. I don't think it has had any effect because much of that legislation is more related to yesterday, what we've adapted already, more than tomorrow.

Mrs. Finestone: You mean telecom legislation is forthcoming?

[*Traduction*]

conférence d'Aylmer nous avons été invités à réfléchir sur les conséquences de la réunion de Mitsubishi et de la Deutsche Bank, en mars dernier, lors de laquelle ces gens se sont divisés le monde et où les communications étaient l'une de leurs principales préccupations. Il est évident qu'ils planifient pour le très long terme. Eh bien, je pense que ce soir nous pourrions nous laisser aller, en compagnie d'un expert, à songer à ce qui nous attend peut-être dans 25 ans d'ici.

Doit-on s'attendre à quoi que ce soit, dans 25 ou 50 d'ici une période qui, si j'en juge à ma propre expérience, passe très vite et dont nous devrions nous inquiéter en ce qui concerne le transfert de pouvoirs, au regard des dispositions relatives à la paix, l'ordre et le bon gouvernement?

M. van Koughnett: Les enseignements de la Guerre civile aux États-Unis, et qui ont été appliqués à la Constitution de 1867, ont incité tous les Canadiens à confier tous les pouvoirs résiduels au gouvernement fédéral. C'est l'inverse qui s'est produit aux États-Unis. En 1864, à Charlottetown, vu les événements qui ébranlaient nos voisins du Sud, il était évident qu'il n'était pas dans l'intérêt national de transférer trop de pouvoir aux états. Mais si nous voulions modifier le cours de l'histoire de 1864 à nos jours, en donnant la possibilité aux provinces d'acquérir de plus en plus d'autonomie, nous nous retrouverions dans une position insoutenable, à une époque où le monde se rétrécit. Et cela ne pourrait qu'occasionner encore plus de friction à l'avenir.

Mme Finestone: Je pense qu'il nous aura été très utile que vous précisiez ce que vous voyez dans cette clause, surtout parce qu'elle a des répercussions sur la perception que les Canadiens ont d'eux-mêmes et sur le droit à l'établissement d'un sentiment d'unité et d'identité nationale.

Vous avez également soulevé l'importance d'une politique fiscale coordonnée qui, selon moi, est le véritable point faible de l'application des dispositions relatives à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement. Je suis heureuse que vous mentionniez la réforme de la Banque du Canada... Une politique monétaire a une incidence très importante sur la capacité d'entreprises comme B.C. Tel d'effectuer des investissements qui permettront aux Canadiens de profiter des avantages de la technologie dans

Est-ce que les retards dans l'adoption du projet de loi sur les télécommunications ont eu des répercussions néfastes sur votre secteur d'activité et sur votre capacité de planifier en fonction des technologies naissantes? Ce projet de loi avait été promis en 1985, dans l'énoncé de politique financière de Michael Wilson. En outre, je me demande si l'actuelle incertitude politique vous gêne dans votre planification.

Mme Côté-O'Hara: C'est intéressant. Il vient juste d'écrire «non» sur son papier, et la réponse est effectivement non. Je ne pense pas que le retard dans l'adoption de la loi ait eu un quelconque effet sur notre secteur, parce qu'elle touche plus à nos réalités d'hier, à celles auxquelles nous nous sommes déjà adaptés, qu'à ce qui nous attend demain.

Mme Finestone: Vous voulez dire qu'un projet de loi sur les télécommunications est imminent?

[*Text*]

Ms Côté-O'Hara: Yes.

Mrs. Finestone: That would be just marvellous.

Ms Côté-O'Hara: I think a framework was required, but it hasn't stopped us from doing certain things. We have pursued our plans in terms of development and so on. Much of the legislation is more a question of its ability to set within a framework the licensing of future carriage or to confirm what has been the licensing arrangement.

The ownership is a new component of that expected legislation, as well as certain relationships between the government and the CRTC that have never been formalized—such things as directive powers, the right to forbear, advance ruling kinds of clauses. These would be good, but they do not necessarily preclude us from advancing in terms of our investment plan and the development of our networks.

Mrs. Finestone: That's very interesting information on the right to forebear and the question of the CRTC.

I note that you talk about the streamlining of the CRTC. The CRTC has been short-handed in its tribunal members. They're short six members in the CRTC tribunal. Scheduling is very difficult. Is the delay in time a result of being short-staffed, or is it just a result of the ponderous mechanisms in place to put CRTC decisions into effect?

Ms Côté-O'Hara: He cannot answer because he still has that relationship from the past. He has been gone from the CRTC—

Mrs. Finestone: How long have you been gone from the CRTC?

Mr. van Koughnett: My last day was January 5, 1990, Mr. Chairman.

Mrs. Finestone: Then are you not free from the commitment to—

Ms Côté-O'Hara: No, he is. I was speaking more in jest.

Mrs. Finestone: I would prefer to hear from the CRTC, if I may ask that.

Ms Côté-O'Hara: You can in a moment, if I may say something first. All agencies have a tremendous workload. In the case of the CRTC, we recognize that it has, because of the Supreme Court decision, taken on a whole lot of new companies that now have to face and submit to the CRTC. They have not developed the kind of expertise and ability, so things are a little longer.

Any number of staff is not always the answer. That would be my perspective as an outsider looking in. You being an insider who has walked out, what would your comments be?

Mrs. Finestone: Excuse me, I will clarify my question. I wasn't talking about staffing, although I have called for some use of the radio licence fees that pour into the coffers of the government to be used for research and development of staff within the CRTC. This could enable the tribunal people to make a more enlightened decision and would lessen the burden of proof on the companies themselves. But what is the implication of being short-staffed, sir?

[*Translation*]

Mme Côté-O'Hara: Oui.

Mme Finestone: Ce serait fantastique.

Mme Côté-O'Hara: Je crois qu'un cadre était nécessaire, mais cela ne nous a pas empêchés de faire certaines choses. Nous avons poursuivi nos plans, en matière de développement et autre. La plus grande partie de la loi porte beaucoup plus sur l'instauration d'un cadre d'octroi des licences aux futurs télécommunicateurs ou sur la confirmation des dispositions déjà existantes en la matière.

La propriété sera un nouvel élément de la loi attendue, de même que les relations entre le gouvernement et le CRTC, qui n'ont jamais été officialisées—par exemple en ce qui concerne les pouvoirs de direction, le droit d'abstention et les décisions anticipées. Ces dispositions seraient fort bien, mais leur absence ne nous empêche pas forcément de mener à bien notre programme d'investissement et d'étendre nos réseaux.

Mme Finestone: C'est très intéressant ce que vous venez de nous dire au sujet du droit d'abstention et de la question du CRTC.

Dans votre mémoire, vous parlez de la rationalisation du CRTC. Il se trouve que le tribunal du CRTC est à court de membres. Il en manque six, si bien que le programme des séances est bousculé. Les retards sont-ils attribuables au manque de personnel ou aux mécanismes pesants par lesquels il faut passer pour mettre en vigueur les décisions du CRTC?

Mme Côté-O'Hara: Il ne peut répondre, parce qu'il est encore lié par le devoir de discrétion. Il a quitté le CRTC...

Mme Finestone: Depuis combien de temps avez-vous quitté le CRTC?

M. van Koughnett: J'y ai passé ma dernière journée le 5 janvier 1990, monsieur le président.

Mme Finestone: Donc, vous n'êtes pas dégagé du devoir de réserve.

Mme Côté-O'Hara: Bien sûr qu'il l'est. Je plaisantais.

Mme Finestone: Je préférerais entendre cet ancien collaborateur du CRTC.

Mme Côté-O'Hara: Dans un instant, j'aimerais tout d'abord ajouter quelque chose. Tous les organismes sont débordés de travail. Dans le cas du CRTC, c'est un fait qu'à la suite de la décision de la Cour suprême, il doit à présent s'occuper de toute une série de nouvelles compagnies qui doivent soumettre leurs demandes à cet organisme. Or, le CRTC n'a pas mis en place tous les mécanismes voulus pour faire face à ce surcroît de travail, de sorte que les choses prennent plus de temps.

La solution ne réside pas toujours dans une augmention des effectifs. C'est du moins comme cela que je vois les choses en tant qu'observatrice de l'extérieur. Mais en tant qu'ancien de la maison, qu'en pensez-vous?

Mme Finestone: Un instant, je vais préciser ma question. Je ne parlais pas d'effectif, même si j'ai demandé à ce qu'on consacre une partie des droits des licences radio à la recherche et au perfectionnement du personnel du CRTC. Ce faisant, les membres du tribunal pourraient prendre des décisions plus éclairées, ce qui aurait pour effet d'alléger le fardeau de la preuve qui repose sur les compagnies. Mais quelles sont les conséquences d'un manque d'effectif, monsieur?

[*Texte*]

Mr. van Koughnett: I believe that the impact of having commissioners missing from the quota now assigned by the Broadcasting Act that came into effect in June is more direct on the broadcasting side than it is on the telecommunications side.

That may seem like an odd thing to say, Mr. Chairman, but the truth is that the Broadcasting Act, from its inception in 1968, requires public hearings for virtually any determination of any significance by the CRTC. Those public hearings, of course, require a quorum of commissioners. It is the broadcasting hearing process, I am told, that is grinding to a halt at the commission. That has an impact on the quality of thinking for the long-term benefit of the broadcasting industry in Canada.

• 2215

By contrast, on the telecommunications side, the Railway Act, perhaps because it is a 19th century act... Although the new statute, as I understand it—which I have not seen, unlike Mr. Stursberg—does not require specific items to go to an oral public hearing... In any event, the Railway Act, as it currently exists, allows full discretion by the CRTC on those matters that go to an oral public hearing and those matters dealt with on the basis of paper alone.

Almost all decisions are taken on the basis of paper alone. The Unitel hearing we've been discussing at some length this evening is a very notable exception. Perhaps 1 in 1,000 or .1 in 2,000 telecommunications applications go to an oral public hearing.

Mrs. Finestone: Yes, I think it's most unique. You are very supportive of the further regionalization of the CRTC. My question—and I'd like to hear your reaction—is that as you apply more and more the regionalization of the decision-making and the application of the "he who hears, decides" principle, is there the potential for balkanizing this country through uneven decisions? You might even perhaps have a rogue decision, and there is no appeal to that regional decision. Is that of concern to you at all?

Mr. van Koughnett: There is certainly a concern, Mrs. Finestone. There's absolutely no question that absent appropriate checks, balkanization could occur. However, the CRTC already has done a significant amount of work towards implementing an appropriate degree of decentralization, which would include mechanisms to ensure that essential staff act in a co-ordinating fashion.

There are bodies that make very important decisions in Canada that are highly decentralized. The one that immediately comes to mind is the National Parole Board. One aspect to the National Parole Board—

Mrs. Finestone: That's not a favourite.

[*Traduction*]

M. van Koughnett: Je crois que le manque de commissaires, par rapport à ce qui est prévu dans la loi sur la radiodiffusion depuis juin dernier, est beaucoup plus ressenti du côté radio et télédiffusion que du côté télécommunications.

Ça peut sembler bizarre à dire, monsieur le président, mais la Loi sur la radiodiffusion impose la tenue d'audiences publiques, depuis son adoption en 1968, pour presque toutes les décisions prises par le CRTC et ayant une importance quelconque. Bien sûr, pour ces audiences publiques, il faut disposer d'un quorum de commissaires. Or, on me dit que ce sont les audiences en radio et en télédiffusion qui ont été presque complètement interrompues. Et ç'est la qualité de la réflexion sur les avantages à long terme de l'industrie de la radiodiffusion au Canada qui s'en ressent.

En comparaison avec ce qui se passe dans le domaine des télécommunications, la Loi sur les chemins de fer, et peut-être parce qu'elle remonte au 19e siècle... Quoique la nouvelle loi, si je comprends bien—et je ne l'ai pas vue, contrairement à M. Stursberg—n'exige pas la tenue d'audiences publiques orales pour certains aspects... Quoi qu'il en soit, la Loi sur les chemins de fer, telle qu'elle se présente dans sa forme actuelle, confère au CRTC tout la discrétion voulue sur le choix des questions qui doivent être soumises à des audiences publiques orales et celles qui feront l'objet d'un examen sur papier seulement.

Presque toutes les décisions sont prises par simple examen de documents soumis. Les audiences d'Unitel, dont nous avons parlé très en détail ce soir, sont une exception notable. Sur 1000 ou 2000 demandes de télécommunicateurs, il peut y en avoir une seule qui fasse l'objet d'audiences publiques.

Mme Finestone: Oui, c'est tout à fait particulier. Vous êtes en faveur d'une régionalisation accrue du CRTC. Ne redoutez-vous pas un risque de balkanisation accrue dans ce pays, sous l'effet de décisions non uniformes, si l'on devait pousser dans le sens de la régionalisation du processus décisionnel et de l'application du principe voulant que les décisions soient prises sur place? On pourrait imaginer une décision, absolument farfelue et qui, malgré tout, ne ferait pas l'objet d'un appel à l'échelon régional. Est-ce que cela ne vous inquiète pas?

M. van Koughnett: Il y a certainement lieu de s'inquiéter, madame Finestone. Il ne fait aucun doute qu'en l'absence de contrôles appropriés, nous risquerions la balkanisation du pays. Toutefois, le CRTC a déjà fait beaucoup pour parvenir à un certain degré de décentralisation et se doter de mécanismes devant permettre au personnel de première ligne d'agir de façon coordonnée.

Il existe des organismes qui, au Canada, prennent des décisions très importantes et qui sont pourtant fortement décentralisés. On pense tout de suite à la Commission nationale des libératons conditionnelles. L'une des caractéristiques de la CNLC...

Mme Finestone: Ce n'est pas le meilleur exemple.

[*Text*]

Mr. van Koughnett: Perhaps it's outside the four corners of the constitutional question, but the National Parole Board does have a directorate whose sole responsibility is to train new members and to ensure co-ordination. Such a mechanism might be required if further decentralization than the one currently contemplated by the CRTC were to take place.

Mrs. Finestone: That's a new thought, Mr. Chairman, that none of us have addressed. In the interest of a national interchange and a national development for Canada, or nation building—and I really would think it would be in the sense of nation building—could you elaborate a little bit on that concept?

When you use the Parole Board issue, in the paper the other day we learned about the release of prisoners not respecting decisions of the court. So I got blocked in thinking through the next step you presented. Could you please elaborate on that a little bit? I think it could be of great interest to us.

Mr. van Koughnett: I believe the best point to alight, as at least a starting mechanism, for regionalization of the CRTC, which is contemplated by the Broadcasting Act that was passed in June but has not yet taken effect—

Mrs. Finestone: It was just in the bill. It was further encouraged on page 36 under clause 4.

Mr. van Koughnett: Exactly. It is best to begin with the complaints function. I believe 1,700 telecommunications complaints a year are processed by CRTC staff. Currently, virtually all of those, about 98%, are processed by central staff in Hull. The regional offices do only handle telephone complaints where they know the answer because they've had an opportunity to deal with it in the past. They therefore do not make policy.

Many of these complaints do not involve large numbers of dollars, Mr. Chairman, but do represent significant matters of principle. Oft-times it requires just as much thinking to address a matter where $500 is at issue as $5 million. I understand the CRTC currently has in mind, under the concept of the appointment of regional commissioners contemplated by the Broadcasting Act, allowing the regional offices to address the vast majority of the telecommunications and broadcasting complaints.

This is a significant shift, but as you can appreciate by its very nature, it's not a shift that affects the fundamental infrastructure. To be sure, it's nibbling around the edges of policy determinations, but the major policy pronouncements would still take place by virtue of determinations made through the central office in Hull.

[*Translation*]

M. van Koughnett: Peut-être que nous sortons du cadre de la question constitutionnelle, mais il se trouve que la Commission nationale des libérations conditionnelles comporte une direction dont la seule responsabilité est de former les nouveaux membres et d'assurer la coordination des services décentralisés. Un tel mécanisme pourrait être nécessaire si l'on voulait décentraliser le CRTC encore plus que ce qui est actuellement envisagé.

Mme Finestone: Monsieur le président, voilà une idée nouvelle à laquelle personne d'entre nous n'a pensé. Pourriez-vous m'en dire un peu plus à propos de ce que cela représenterait pour un agencement national et sur le plan d'un pays à bâtir—je crois en fait que je suis beaucoup plus intéressée par l'avenir du pays?

Vous nous avez donné l'exemple de la Commission nationale des libérations conditionnelles, mais l'autre jour, dans le journal, on a appris que la remise en liberté des prisonniers ne se faisait pas toujours dans le respect des décisions rendues par les tribunaux. Vous comprendrez que je n'ai vraiment pas pu vous suivre jusqu'au bout de votre raisonnement. Pourriez-vous nous en dire un peu plus long à ce sujet? Je crois que cela peut être très intéressant.

M. van Koughnett: Le mieux, du moins pour ce qui est du mécanisme d'amorce à la régionalisation du CRCT prévue dans la Loi sur la radiodiffusion adoptée en juin, mais qui ne pas encore pris effet. . .

Mme Finestone: C'était dans le projet de loi, et il en est également question à l'article 4, page 36.

M. van Koughnett: Tout à fait. Commençons par le service des plaintes. Je crois savoir que le personnel du CRTC traite annuellement 1,700 plaintes dans le domaine des télécommunications. À l'heure actuelle, la quasi totalité de ces plaintes, soit environ 98 p. 100, sont traitées par le personnel de l'administration centrale, à Hull. Les bureaux régionaux ne peuvent s'occuper que des plaintes téléphoniques pour lesquelles le personnel dispose des données nécessaires, puisqu'il faut se rappeler que celui-ci ne s'est jamais occupé de ce travail dans le passé. Par conséquent, les bureaux régionaux n'adoptent jamais de politique.

La majorité des plaintes ne concernent pas de gros montants, elles sont plutôt affaire de principe. Et pourtant, il faut presque autant de temps pour régler un contentieux de 500$ qu'un dossier de 5 millions de dollars. Je crois savoir que le CRTC, en ce qui concerne la nomination de commissaires régionaux envisagée dans la Loi sur la radiodiffusion, envisage de permettre aux bureaux régionaux de traiter la majorité des plaintes dans les domaines des télécommunications et de la radiotélédiffusion.

Il s'agit-là d'un véritable renversement de situation, mais comme vous pourrez en juger par la nature même de ce bouleversement, l'infrastructure fondamentale du CRTC n'est pas touchée. Les bureaux régionaux continueront d'évoluer en bordure des décisions d'ordre politique, les principales déclarations politiques continueront d'être formulées en vertu des résolutions adoptées pas le bureau central, à Hull.

[*Texte*]

• 2220

Mr. MacWilliam: I wanted to return to a similar question that I had asked the previous witnesses tonight, with regard to the current negotiations taking place between Canada, the U.S. and Mexico with respect to the North American free trade alliance. I know there is some degree of protection under the current agreement, but that protection is, as we heard earlier, essentially regulatory and not legislative. So it's a thin veil of protection, if you like.

We also know there is a certain amount of incursion of American telecoms into the Canadian market. Sprint has access, as do a number of others. What are your views or concerns about the possibility of telecommunications being included as a major bargaining chip in the current round of negotiations? What implications does that possibility have for the survival of the Canadian industry in a free trade market? As a corollary to those questions, what implications are there in terms of national unity if our Canadian carriers were not able to compete against the U.S. carriers? That's quite a handful.

Ms Côté-O'Hara: It's a difficult handful of questions, because as it turns out, I'm the chairman of the sectoral advisory group on international trade for Telecommunications Computer Services and I've sat on the committee through both the GATT round of negotiations and part of the FTA negotiations. The issue is a preoccupation right now. That committee represents the telephone companies, including Unitel, ourselves, Bell, Teleglobe, and Telesat, along with system integrators and a telecommunication system such as that of Systemhouse, as well as users such as the Royal Bank.

We've been looking at the evolution of telecommunication services internationally, and both the GATT, which is going to have an annex in telecommunication, if it passes during the following months. . . As we surface, we're most concerned about asking how this evolution will change our ability to be as we have been in Canada.

This study is looking at the service side, not the equipment side, because that's a whole different story. The big issue is really the bypass issue, which I described to you earlier and which is taking on an even greater potential scope and scale because of possible undertakings the U.S. might have with another country if they pursue their plan to derogate from most-favoured nation treatment.

I don't know if you want to go through all this information, but the bypass issue essentially involves the situation wherein rules are changing very rapidly internationally and the technology is evolving so quickly that it can bypass us through satellites and other means on certain critical areas. We're not sure what the future holds, but when you start seeing that discussions are being held between Washington and London, you start perking up, because you know that British Telecom is behind one and AT&T is on the other.

[*Traduction*]

M. MacWilliam: Je vais vous poser une question semblable à celle que j'ai déjà posée à des témoins qui vous ont précédé ce soir et qui concerne les négociations actuelles entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique à propos d'un accord de libre-échange nord-américain. On prévoit, dans le cadre de ce nouvel accord, une certaine protection, mais comme nous l'avons appris plus tôt, celle-ci serait de nature essentiellement réglementaire et non législative. Il s'agit donc d'une protection particulièrement ténue.

En outre, nous savons que les télécommunicateurs américains ont déjà effectué une certaine percée sur le marché canadien, comme Sprint et plusieurs autres. Que pensez-vous de l'éventualité de se servir des télécommunications comme monnaie d'échange dans l'actuelle ronde de négociations? Quelles conséquences cela pourrait-il avoir pour la survie de l'industrie canadienne dans le contexte du libre-échange nord-américain? D'un autre côté, quelles pourraient être les répercussions, sur le plan de l'unité nationale, de l'impossibilité pour nos télécommunicateurs canadiens de pouvoir concurrencer véritablement les télécommunicateurs américains? Voilà qui fait beaucoup.

Mme Côté-O'Hara: Effectivement. Il se trouve que je suis présidente du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur, pour les services informatisés de télécommunications, et que j'ai siégé à ce comité lors de la ronde des négociations du GATT et des négociations de l'ALE. Cette question nous préoccupe. Le comité représente des compagnies de téléphone, notamment Unitel, nous-mêmes, Bell, Téléglobe et Télésat, ainsi que des intégrateurs de systèmes et des exploitants de systèmes de télécommunications comme Systemhouse et différents usagers comme la Banque Royale.

Nous nous sommes penchés sur l'évolution des services de télécommunications dans le monde, et le GATT, qui va adopter une annexe sur les télécommunications. . .si celle-ci devait être ratifiée dans les prochains mois. . .Nous nous demandons surtout quelles conséquences tout cela pourra avoir pour notre présence sur le marché canadien.

Cette étude examine le côté des services, et pas celui du matériel, parce que c'est tout à fait différent. La question la plus délicate concerne le contournement du système canadien, que je vous ai décrit plus tôt et qui revêt une ampleur encore plus importante à cause des projets communs que les Etats-Unis peuvent entreprendre avec d'autres pays, s'ils s'en tiennent à leur décision de ne plus se prévaloir de la clause de la nation la plus favorisée.

Je ne sais pas si vous voulez que nous passions en revue toutes ces données, mais sachez que l'on pourrait se retrouver dans une situation où les règles du jeu internationales changent très rapidement et où la technologie évolue si vite que le réseau canadien pourrait être contourné, grâce à des satellites et à d'autres moyens techniques. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais ce qu'il y a de sûr c'est que l'annonce de pourparlers entre Washington et Londres devrait nous mettre la puce à l'oreille, parce qu'on sait que British Telecom et AT&T sont derrière tout cela.

[*Text*]

We do not play in those leagues. We do not necessarily have in Canada a fully integrated system on the domestic and international carriage. We rely on the ability of Telecom Canada and its members to work out good relationships with Teleglobe, and that ability has not been the best and needs to be worked at. The same goes for Telesat.

I'm giving you a flavour of what is behind the concerns, but the group is meeting again next Tuesday and a study has been done. As a result, I won't see it until tomorrow, regrettably. If I'd known, I might have advanced the information on the effects that some of these possible occurrences internationally are having on our domestic carriage and the future of the domestic phone companies. I'd be happy to share some of that information with you when it comes in next week.

Mrs. Finestone: Would you be able to table that study with us?

Ms Côté-O'Hara: I'd have to clear it with my committee, if I may, much as you probably have to, too. But if there is information in that study that will enlighten you as to what is happening, I would certainly expect that we would be most happy to share it.

Mr. MacWilliam: The comments you've made are intriguing. Certainly, I think we'd all agree that the survival of the Canadian telecommunications product is important in terms of our continued identity as a nation.

• 2225

I guess the ultimate question it comes down to is, do we have a greater capacity, in light of this global competition, to survive as a Canadian industry if we are united as a single, integrated unit, as you've suggested, or if we are fragmented into a number of competitive units? I guess I go back again to the similarities between deregulation in the telephone industry as in the airline industry. We've heard from Canada's major carriers that they can't survive in a deregulated market against the U.S. industry. They would essentially have to unite into an airline monopoly in Canada to achieve anything near the economy of scale that is necessary for survival in that market.

I'm wondering if that is the same problem we face in Telecom Canada.

Ms Côté-O'Hara: In some ways it is. I wish my mind was functioning better than it was on all the stuff we've been through. The fact is that Telecom Canada came together. I don't know what Mr. Farrell will tell you. But as a company that belongs to Telecom Canada, that is magical Canada. Here were 10 companies that agreed on a loose arrangement that they would exchange money. In many ways it is a subsidization; it's equalization in another form.

[*Translation*]

Nous ne jouons pas dans la même ligue. Nous n'avons pas forcément au Canada un système entièrement intégré de transmissions intérieures et internationales. Nous comptons sur la capacité de Telecom Canada et de ses membres d'assurer de bonnes relations avec TéléGlobe; pourtant, nous n'avons pas excellé dans le domaine et il nous faut faire des progrès. La même chose est vraie pour Télésat.

Voilà, vous avez une idée de ce qui se cache derrière nos préoccupations et sachez que le groupe se réunira de nouveau mardi prochain pour étudier ce qui a été fait. Cela étant, je ne pourrai pas en prendre connaissance avant demain, ce qui est regrettable. Si j'avais su, j'aurais pu me renseigner sur les effets que ces éventuelles entreprises internationales pourraient avoir sur les télécommunicateurs canadiens et sur l'avenir de nos compagnies de téléphone. Je serai très heureuse de vous faire part de ces renseignements, lorsque je les recevrai la semaine prochaine.

Mme Finestone: Est-ce que vous pourriez nous remettre un exemplaire de cette étude?

Mme Côté-O'Hara: Je devrai d'abord obtenir l'autorisation de mon comité, ce que vous n'ignorez sans doute pas. Mais si cette étude renferme des informations susceptibles de vous aider à mieux comprendre ce qui se passe, je serai très heureuse de vous les communiquer.

M. MacWilliam: Les remarques que vous venez de formuler m'intriguent. Nous convenons tous sans doute que la survie des télécommunications canadiennes est importante pour ce qui est de la garantie de notre identité nationale.

Il s'agit de savoir, en fin de compte, si l'industrie canadienne est plus à même de survivre, face à cette concurrence internationale, si elle constitue une seule unité intégrée, comme vous le dites, ou si elle est plutôt fragmentée et compte plusieurs unités concurrentielles? Je me permets de vous rappeler les similitudes entre l'industrie du téléphone et celles du transport aérien en matière de déréglementation. Les plus gros transporteurs canadiens nous disent que s'il y a déréglementation du marché, ils ne pourront pas survivre face à la concurrence de l'industrie américaine. Il faudrait la fusion des compagnies canadienne, la création d'une sorte de monopole au Canada pour obtenir une économie d'échelle se rapprochant de celle qu'il faut avoir pour survivre dans ce marché.

Je me demande si le problème de Télécom Canada n'est pas essentiellement le même.

Mme Côté-O'Hara: À certains égards, oui. Je regrette que mon cerveau ne fonctionne pas un peu mieux pour que je puisse vous raconter tout ce que nous avons vécu. Mais le fait est que Télécom Canada a trouvé une solution. Je ne sais pas ce que M. Farrell va vous dire à ce sujet mais à titre d'entreprise qui appartient à Télécom Canada, je peux vous dire que le Canada est un pays absolument magique. Il se trouve que 10 entreprises se sont entendues sur un vague plan d'échanges de fonds. Il s'agissait, à de nombreux égards, d'une sorte d'interfinancement—la péréquation sous une autre forme.

[*Texte*]

Saskatchewan and Manitoba had difficulty surviving—and even AGT—without a Telecom Canada arrangement. So we have had this kind of a strange association. It is not always very healthy but it's there. We've found a unique Canadian solution. I don't know what the future holds. We need to find newer solutions and better ways to do things.

We do deals with Unitel. We compete against them, of course, as we should with resellers and so on. There's a healthy thing that's happening. This is not an unhealthy industry. This is, I guess, the picture I wish to paint for you.

It has its problems, but they very much mirror Telecom Canada and this association of 10 of the critical phone companies, which represents billions of dollars and hooks up every Canadian. This is the same dilemma that this Canadian government feels between the federal and provincial governments. It is not always on-side as to what are the best policies—industrial, fiscal, and so on.

So this is why sometimes you see Bell pushing and others not reacting. I don't know if Mr. Farrell shared that, but I can certainly do that as one of the member companies.

Mr. MacWilliam: Thank you very much.

M. Hogue: Monsieur le président, la question de M. MacWilliam revient à celle que je posais tout à l'heure. Je vous ai demandé si vous aviez des courbes de rendement décroissant. Vous savez de quoi on parle, madame Côté.

Mme Côté-O'Hara: Oui.

M. Hogue: Harvard vous a sûrement enseigné les rendements décroissants.

Mme Côté-O'Hara: Oui, d'accord.

M. Hogue: Il y a des limites à la grosseur, et il y a des coûts à la grosseur. Un éléphant ne va pas aussi vite qu'un maringouin. Si on dépasse trop la nature ou le bon sens, on finit par perdre le sens. C'est ce qui est arrivé à la capsule Columbia. Il y a des coûts à la croissance comme il y a des coûts à la décroissance. Il n'y a pas de réponse certaine. Votre réponse concernant une réponse originale canadienne est peut-être la meilleure qu'il soit possible de donner.

Comme M. van Koughnett est allé au CRTC et que M^me^ Côté est allée à Harvard, et que l'on parle d'unité canadienne, de culture et de communication, pourriez-vous commenter rapidement sur les positions de M^me^ Frulla-Hébert, qui a une éducation vraiment exceptionnelle, et de M. Arpin qui a aussi des lettres, autant que le ministre Cannon. Ils ont trois positions face à la culture et à la communication, et il n'y a aucun doute que leur position est directement reliée à votre organisation.

• 2230

Mme Côté-O'Hara: Parlez-vous de la différence entre ces trois Québécois qui ont présenté une solution?

[*Traduction*]

La Saskatchewan et le Manitoba—et même l'AGT—auraient eu du mal à survivre s'il n'y avait pas eu d'entente avec Télécom Canada. Il existe donc cette étrange association. Elle n'est peut-être pas toujours très saine, mais elle existe. Nous avons donc trouvé une solution canadienne tout à fait unique. Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, mais je sais que nous devons trouver de nouvelles solutions, et une façon plus efficace de mener nos activités.

Nous concluons des ententes avec Unitel également. C'est un concurrent, bien entendu, comme d'autres entreprises qui font de la revente, etc. Mais c'est une situation très positive. Autrement dit, notre industrie n'est pas malsaine; le bilan est plutôt positif.

Il y a certaines difficultés, qui sont d'ailleurs semblables à celles de Télécom Canada et de cette association de 10 compagnies de téléphone, dont les services sont absolument critiques, qui génèrent des milliards de dollars de revenus et qui permettent de relier tous les Canadiens au réseau téléphonique. C'est le même dilemme que celui auquel le gouvernement canadien se trouve confronté lorsqu'il a affaire aux gouvernements provinciaux. Ceux-ci ne sont pas toujours d'accord avec lui sur les politiques à suivre—qu'il s'agisse de politiques industrielle, fiscale ou autre.

Voilà pourquoi il arrive parfois que Bell bouge sans que les autres réagissent. J'ignore si M. Farrell est du même avis, mais je peux certainement le faire en tant qu'entreprise affiliée.

M. MacWilliam: Merci beaucoup.

Mr. Hogue: Mr. Chairman, Mr. MacWilliam's question is not unlike the one I put earlier. I asked you whether you had declining performance curves. I guess you know what I am talking about, Mrs. Côté.

Mrs. Côté-O'Hara: Yes.

Mr. Hogue: I'm sure you learned about declining performance at Harvard.

Mrs. Côté-O'Hara: Yes.

Mr. Hogue: There are limits in terms of size, and size implies certain costs. An elephant can't move as fast as a mosquito. If you move too far away from nature or common sense, you end up losing you way. That's precisely what happened with the Columbia space capsule. Getting bigger implies certains costs, just as getting smaller does. There is no absolute answer. I guess your answer regarding the unique Canadian solution you mentioned was perhaps the best one could possibly hope for.

Since Mr. van Koughnett has been to the CRTC and Mrs. Côté has been to Harvard, and we're talking about canadian unity, culture and communications, perhaps you could briefly comment on the positon taken by Mrs. Frulla-Hébert, who has an exceptionnal education, as well as that of Mr. Arpin, who is also a man of letters—no less than Minister Cannon. They have three different positions on culture and communications, and it is absolutely clear that their position is directly related to your organization.

Mrs. Côté-O'Hara: Are you refering to the difference between the positions taken by these three Quebeckers?

[*Text*]

M. Hogue: Ils disent tous les trois la même chose. Ils veulent tout rapatrier au Québec.

Mme Côté-O'Hara: Ils veulent rapatrier au Québec la culture et les télécommunications. Peut-être que cela pourrait être à deux, mais ce n'est pas certain.

M. Hogue: J'ai parlé de communications.

Mme Côté-O'Hara: Ils parlent des communications; ils ne parlent pas des télécommunications.

M. Hogue: Ils ne parlent pas de télécommunications, mais quand on parle de communications, on parle de télécommunications. On est en 1990.

Mme Côté-O'Hara: Je commente sur cette question à titre de représentante d'une compagnie. Cela ne nous touche pas directement.

M. Hogue: Québec Téléphone n'est pas parent avec vous?

Mme Côté-O'Hara: C'est une compagnie-soeur.

M. Hogue: Ma soeur est une parente assez rapprochée.

Mme Côté-O'Hara: On est parents, mais on ne se voit pas souvent.

M. Hogue: C'est peut-être une soeur adoptée, mais quand l'adoption est légale, on devient assez proches parents.

Mme Côté-O'Hara: On a des liens de soeurs, mais on ne se voit pas souvent.

M. Hogue: Mais on est près du coeur à ce moment-là. Il me semble que Québec Téléphone est près de vous.

Mme Côté-O'Hara: Ce que vous voulez vraiment, ce sont mes commentaires sur ce qui est proposé par ces chefs de file québécois.

M. Hogue: Voici ce que je veux vraiment vous demander, parce qu'on est ici pour cela. Il y a des positions d'une province qui s'appelle la province de Québec, par des représentants qui s'appellent M[me] Frulla-Hébert, le rapport Arpin et le ministre Cannon. De par votre passé professionnel, vous êtes directement impliquée dans ces positions-là. C'est tout ce que je vous demande. Cela peut prendre 40 secondes.

Mme Côté-O'Hara: Je ne suis pas d'accord sur des positions qui tendent à ce qu'il y ait deux juridictions. Nous sommes fortement en faveur d'une seule juridiction sur les télécommunications parce que c'est la seule façon de faire avancer des dossiers qui sont déjà très complexes. Vous les connaissez assez bien pour reconnaître à quel point ils sont complexes. Sur ce point, nous sommes très catégoriques.

M. Hogue: Qu'en pensez-vous, monsieur van Koughnett, avec votre passé au CRTC?

M. van Koughnett: Je veux tout simplement ajouter qu'il a été établi, dans les dossiers de Bell Canada, que les coûts et les tarifs seraient plus élevés pour les abonnés québécois s'il y avait deux compagnies, Bell Québec et Bell Canada.

M. Hogue: Bell Québec, est-ce la «belle» province?

M. van Koughnett: Sans «e».

[*Translation*]

Mr. Hogue: Well, They all say the same thing. They are all calling for patriation.

Mrs. Côté-O'Hara: They want Quebec to assume responsibility for culture and telecommunications. Perhaps it could be a two-way street, but that certainly is not definite.

Mr. Hogue: But I was talking about communications.

Mrs. Côté-O'Hara: Oh, they were talking about communications, not telecommunications.

Mr. Hogue: No, not telecommunications, but communications obviously includes telecommunications. This is 1990, after all.

Mrs. Côté-O'Hara: I can only comment on the issue in my capacity as a company representative. It does not really concern us directly.

Mr. Hogue: Is Quebec Telephone not a related company?

Mrs. Côté-O'Hara: It is a sister company.

Mr. Hogue: Well, my sister is certainly related to me.

Mrs. Côté-O'Hara: Yes, we are related, but we don't see one another very often.

Mr. Hogue: It may be an adopted sister, but when the adotion is legal, you automatically become close relatives.

Mrs. Côté-O'Hara: Well, as I said, we may be sisters, but we dont't see each other very often.

Mr. Hogue: But I suppose you are still dear to one another. It seems to me that Quebec Telephone has pretty close links with you.

Mrs. Côté-O'Hara: I guess what you are really looking for is my reaction to what is being proposed by Quebec leaders.

Mr. Hogue: Well, I'll tell you what I would really like from you—cause after all, that's what we are here for. Positions have been taken in a province called Quebec by various representatives, namely Mrs. Frulla-Hébert, the Arpin Committee and Minister Cannon. Given your professional background, it seems to me you have a direct involvement with those positions. Your answer need only take 40 seconds.

Mrs. Côté-O'Hara: Well, I do not agree on positions that support two jurisdictions. We are strongly in favor of a single jurisdiction with respect to telecommunications, because that is really the only way to move ahead on what are already very complex issues. You already know enough about them to recognize just how complex they are. We are absolutely categorical on that point.

Mr. Hogue: What are your views, Mr. van Koughnett, given your experience with the CRTC?

Mr. van Koughnett: Well I simply wanted to add that it has been clearly shown in the Bell Canada documentation that costs and rates would be higher for Quebec subscribers if there were two companies, namely Bell Québec and Bell Canada.

Mr. Hogue: I guess Bell Quebec refers to «La belle province»?

Mr. van Koughnett: Yes, but without the «e».

[*Texte*]

Mme Finestone: Coûteuse province!

The Chairman: I think the committee just—

M. Hogue: Il fallait que je la fasse!

The Chairman: Madam Finestone, would you like the last question?

Mrs. Finestone: Yes, there are two things I really wanted to know.

The Chairman: Well, we're setting a record of endurance tonight.

Mrs. Finestone: Following up on my colleague Dr. Hogue's series of questions, there are two things I really would like to know.

First of all, I had asked Unitel for a definition of basic telephone and they advised me that would be better asked of you. How would you describe basic telephone service? What would be the nature of the telephone that would be used? Would it be a telephone that has at the present time no enriched services like call forwarding and all the other little attributes you now have, which you sell at an extra cost? The plain old black telephone has now become almost the dodo bird in the museum. What would you describe as a basic telephone in a subscriber's home?

Ms Côté-O'Hara: I'll let Greg do that because he has the real good language to describe that, coming right out of the definition of basic.

Mr. van Koughnett: From the point of view of the telephone company, I guess the term that's being used is primary exchange telephone service, and, of course, since 1982 it has not included, in itself, the telephone set. That is an option that a subscriber can, at extra cost, subscribe to, as you know, Mrs. Finestone. The telephone that has replaced the black rotary dial telephone is the basic touchtone. This service would exclude call forwarding, voice mail, three-way conference calls, call display and call trace.

• 2235

These service offerings have been very successful since first introduced. In Toronto, in the first three months of call display service, there was a 70% take on that service offering even though it almost doubled the price.

Mrs. Finestone: Is "call display" where I telephone you and my telephone number appears? That's an option that someone has to buy. On the other hand, if it's my telephone, I didn't buy that option. You have that option, but I don't have it. I don't know who's calling me, but you know I've called you.

I find that totally unacceptable.

Ms Côté-O'Hara: Some part of it is a service.

[*Traduction*]

Mrs Finestone: And an expensive one at that!

Le président: Je crois que le comité. . .

Mr. Hogue: I just couldn't resist!

Le président: Madame Finestone, vous voulez poser la dernière question?

Mme Finestone: Oui, il y a deux choses qui m'intéressent, en fait.

Le président: Je crois que nous battons un record ce soir sur le plan de l'endurance.

Mme Finestone: Suite à la série de questions posées par mon collègue, le D[r] Hogue, il y a deux choses en particulier qui m'intéressent.

D'abord, j'ai demandé aux représentants d'Unitel une définition du service téléphonique de base, et ils m'ont répondu que je ferais mieux de vous poser cette question. Comment définissez-vous donc le service de base? Il s'agirait de quel type de téléphone? Je suppose que ce serait un téléphone simple n'ayant pas ces nouvelles capacités, par exemple le renvoi automatique d'appels et tous ces autres services supplémentaires qui coûtent plus cher, n'est-ce pas? L'ancien téléphone noir est un peu comme le dodo qu'on ne retrouve plus sauf au musée. Quel serait un téléphone de base chez un abonné?

Mme Côté-O'Hara: Je laisserai à Greg le soin de vous répondre, car il connaît la terminologie, il pourra donc vous donner les bonnes définitions.

M. van Koughnett: Je pense que les compagnies de téléphone emploie le terme service téléphonique de centrale primaire et comme vous le savez, depuis 1982, ce service de base ne comprend pas l'appareil téléphonique. L'abonné peut évidemment l'obtenir à un coût supplémentaire, comme vous le savez, madame Finestone. C'est le téléphone à clavier de base qui a remplacé l'ancien téléphone noir à cadran. Les services offerts comprennent le renvoi automatique d'appels, la messagerie vocale, la conférence à trois, l'affichage et le dépistage d'appels.

Tous ces services connaissent énormément de succès, et ce, depuis leur introduction. Pendant les trois premiers mois où le service d'affichage d'appels était disponible à Toronto, le taux de participation des abonnés a atteint 70 p. 100, même si l'inclusion de ce nouveau service doublait plus ou moins le prix pour l'abonné.

Mme Finestone: Cette fonction «affichage d'appels», c'est celle qui vous permet d'afficher mon numéro de téléphone lorsque je vous appelle? Je suppose que c'est une option pour laquelle il y a des frais supplémentaires. Moi, je ne l'ai pas sur mon téléphone, mais vous l'avez. Je ne suis donc pas en mesure de savoir qui m'appelle, mais vous savez quand c'est moi qui vous appelle.

Pour moi, c'est tout à fait inadmissible.

Mme Côté-O'Hara: Mais c'est vraiment un service qu'on offre.

[*Text*]

Mrs. Finestone: It's an invasion of privacy.

Ms Côté-O'Hara: You need special equipment.

Mrs. Finestone: Okay, so then it's the basic telephone. Right now you buy your set at a boutique; it can connect to the system and it has enrichment potential, but it is not a part of the basic telephone service. Is that the answer to a basic telephone service?

Mr. van Koughnett: That's right. It includes dial tone, inside wire and access to the long distance network.

Mrs. Finestone: Thank you.

Finally, I really enjoyed a visit to the B.C. Tel research laboratory. I managed to finish off a microchip, which was made out of silicon.

Following up on Dr. Hogue's question, at some point the silicon chips were supposed to be made in Canada and available in Canada. Your company and I think all companies were still purchasing the basic ingredient, silicon, and the transfer of the intelligence onto that silicon, from silicon valley in California.

There was a project whereby it was to have been developed in B.C. or in southern Alberta—I can't remember which—which would have been an enormous step forward in the development of Canadian technology. First of all, has that happened? Secondly, with respect to technology and the purchase of technology and equipment, the purchase of earth stations and your placement on satellite up where you contact the north—I also did a telephone hitchhike—do you purchase that from Canadian sources or from American sources through GTE?

Ms Côté-O'Hara: I'd prefer to get back to you in writing on those questions. I can give you half of them but not all of them, unless my colleagues can help.

Mrs. Finestone: That would be fine.

Ms Côté-O'Hara: They are sufficiently precise and technical that I would prefer to send you that in writing.

Mrs. Finestone: I understood that at the time there was a problem with the manufacturing of the silicon, and I think it required some federal intervention. I would appreciate knowing the answer to that because it could be very helpful. It's a very important industry.

Ms Côté-O'Hara: We did sign joint ventures with a California company. LSI Logic was in Alberta, and the other one was called something else. Please allow me to send that to you, Mrs. Finestone.

Mrs. Finestone: Thank you. And please send any information that comes out of your, whatever that meeting is, tomorrow or next week.

The Chairman: Ms Côté-O'Hara and colleagues, I thank you for your appearance here tonight. As I said to the previous witness, the length of time it has taken to question you and to hear your views is a tribute to the value we place on your representation. I apologize for the lateness of the hour, but it's a good example of how hard we are prepared to work and how hard you are prepared to work.

[*Translation*]

Mme Finestone: C'est une violation de la vie privée.

Mme Côté-O'Hara: Il faut tout de même un dispositif spécial.

Mme Finestone: Bon, très bien. C'est donc un téléphone de base. À l'heure actuelle, il faut aller dans une boutique pour obtenir ce type d'appareil; une fois qu'il est branché sur le système, on peut avoir accès à d'autres services qui ne font pas partie du service de base. C'est bien cela le service de base?

M. van Koughnett: Oui, c'est exact. Cela comprend la tonalité, le câblage intérieur et l'accès au réseau interurbain.

Mme Finestone: Merci.

Enfin, je voulais vous dire que j'ai beaucoup aimé ma visite au laboratoire de recherche de B.C. Telephone. J'ai même réussi à finir une micropuce faite de silicium.

Dans le prolongement de ce que disait tout à l'heure le docteur Hogue, les puces de silicium devaient être fabriquées et disponibles au Canada. Mais je crois que votre entreprise et toutes les autres continuaient d'acheter l'élément de base, c'est-à-dire le silicium, et les puces comportant l'information, aux entreprises de la Silicon Valley en Californie.

Il y avait un projet en Colombie-Britannique ou dans le Sud de l'Alberta—je ne me souviens pas lequel—dans le cadre duquel on prévoyait de mettre au point cette technologie au Canada; cela aurait constitué une grande réalisation sur le plan de la technologie canadienne. Que s'est-il passé au juste? Deuxièmement, en ce qui concerne l'achat de nouvelles technologies et, de matériel et de stations terrestres, et de votre placement sur satellite—à propos, j'ai également participé à un raccordement téléphonique—achetez-vous tout cela au Canada, ou plutôt de sources américaines, par le biais de GTE?

Mme Côté-O'Hara: Je préfèrerais vous envoyer une réponse écrite à ces questions-là. Je pourrais peut-être vous donner des réponses partielles, mais pas plus, à moins que mes collègues ne puissent m'aider.

Mme Finestone: Très bien.

Mme Côté-O'Hara: Elles sont assez précises et techniques, et voilà pourquoi je préfère vous répondre par écrit.

Mme Finestone: J'avais cru comprendre à l'époque que la fabrication du Silicium posait un problème qui nécessitait une intervention fédérale. J'apprécierais donc une réponse là-dessus, car c'est une industrie très importante.

Mme Côté-O'Hara: Nous avons conclu des ententes de coentreprise avec une compagnie californienne. Il y avait *LSI Logic* en Alberta, et l'autre s'appelait autrement. Permettez-moi donc de vous envoyer la réponse par écrit, madame Finestone.

Mme Finestone: Merci. Je vous saurais gré de m'envoyer également tout nouvel élément d'information qui découlerait de la réunion qui est prévue demain ou la semaine prochaine.

Le président: J'aimerais remercier M^me^ Côté-O'Hara et ses collègues de leur présence parmi nous ce soir. Comme je l'ai dit au témoin précédent, la durée de la période de question et de réponse indique bien à quel point vos témoignages nous semblent importants. Je regrette que nous vous ayons retenus aussi longtemps, mais cela prouve bien que les membres du comité et vous-mêmes sont tous prêts à travailler fort, quand il le faut.

[*Texte*]

Mr. MacWilliam: Mr. Chairman, I also recognize the terrible imposition we have put on these individuals, having to drag them away from their Christmas party. It is quite a sacrifice.

The Chairman: I thought we had scheduled it so that the Christmas party would be almost over.

Ms Côté-O'Hara: It was over and we expected you to come and to be in the same mood as we were.

• 2240

On behalf of B.C. Tel, I would like to thank you and also congratulate you on taking this initiative. You stimulated some discussion of issues within our industry that they don't easily embark on. I think you did the right thing particularly on focusing your questions. You had lots of lines burning.

The Chairman: Thank you very much.

Tomorrow we have the Coalition to Restore Full RCI Funding at 9.15 a.m. and the Canadian Arts Presenters at 10.15 a.m.

The meeting is adjourned to the call of the chair.

[*Traduction*]

Ms MacWilliam: Monsieur le président, il faut également reconnaître le terrible sacrifice que nous avons imposé à ces gens-là, puisqu'on les a obligés à quitter leur partie de Noël avant qu'elle ne soit terminée. C'est un gros sacrifice.

Le président: Je croyais qu'on avait organisé les choses pour que leur partie de Noël soit presque terminée.

Mme Côté-O'Hara: C'était effectivement terminé mais on s'attendait à vous y voir et à ce que vous soyez aussi gais que nous.

Au nom de B.C. Tel, je voudrais vous remercier et vous féliciter de cette heureuse initiative. Vous avez réussi à stimuler la discussion au sein de notre industrie, alors qu'elle est souvent réticente à cet égard. Je crois que vous avez très bien fait de bien délimiter vos questions. Les lignes téléphoniques étaient très occupées à cause de vous.

Le président: Merci beaucoup.

Demain nous recevrons les représentants de la Coalition to Restore Full RCI Funding à 9h15 et ceux de la Canadian Arts Presenters Association à 10h15.

La séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

MAIL ➤ POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Jean-Pierre Hogue, M.P.

From Unitel Communications Inc.:

Richard Stursberg, Senior Vice-President, Government, Legal and Environmental Affairs;

Pierre Lamarche, Vice-President, Government Matters.

From the British Columbia Telephone Company:

Jocelyne Côté-O'Hara, Vice-President, Government Relations;

Norine Heselton, Director, Regulatory Affairs and Government Relations;

Greg van Koughnett, Senior Advisor, Legal and Government Relations.

TÉMOINS

Jean-Pierre Hogue, député.

De Unitel Communications Inc.:

Richard Stursberg, vice-président principal, Affaires gouvernementales, juridiques et environnementales;

Pierre Lamarche, vice-président, Questions gouvernementales.

De la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique:

Jocelyne Côté-O'Hara, vice-présidente, Relations gouvernementales;

Norine Heselton, directrice, Affaires réglementaires et relations gouvernementales;

Greg van Koughnett, conseiller supérieur, Contentieux et relations gouvernementales.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

C68810029

JUN 3 1992